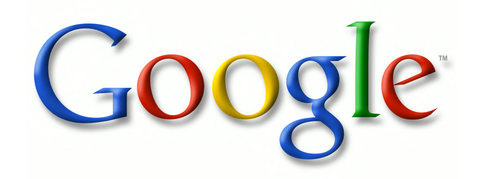
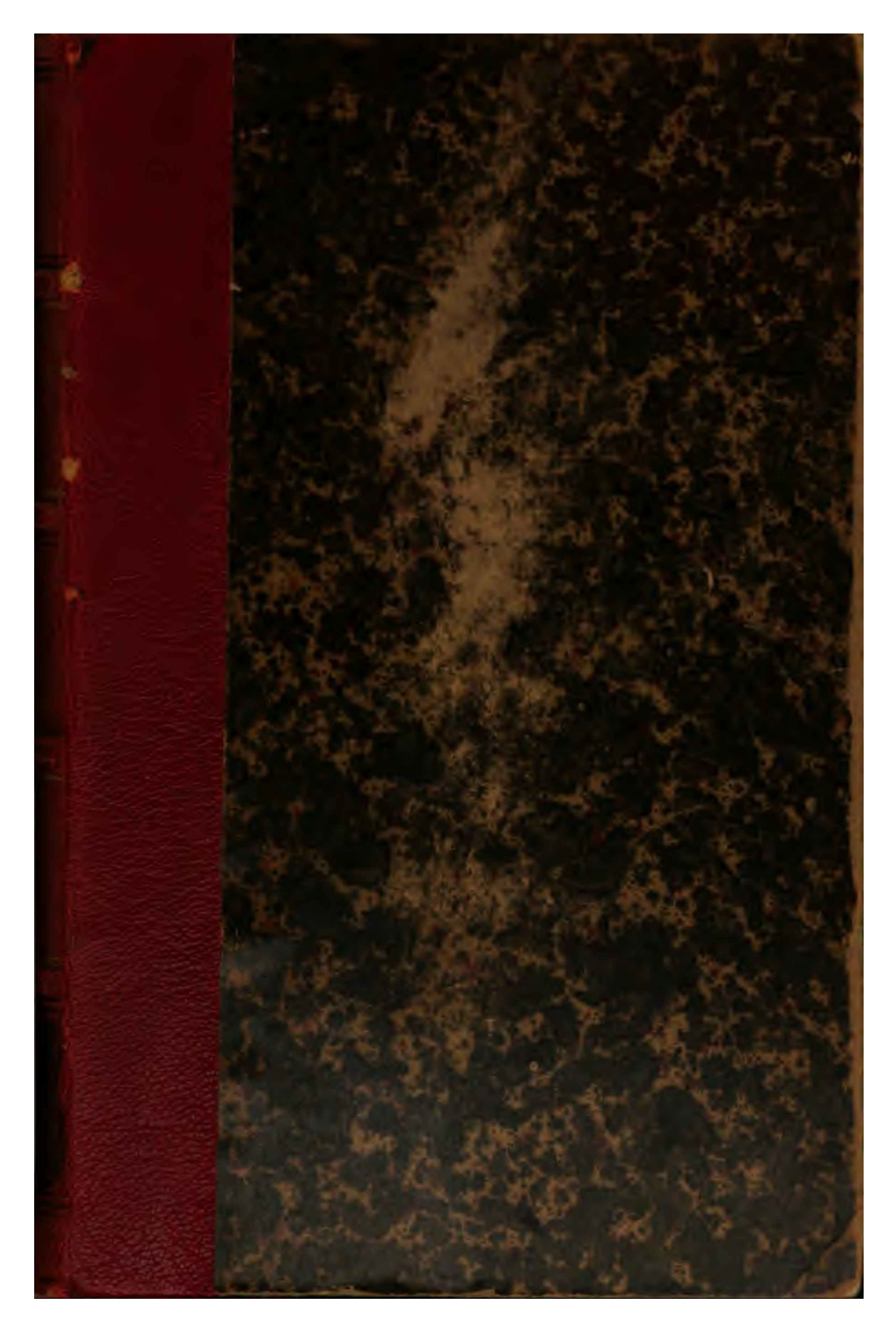





STANFORD UNIVERSITY
LIBRARY



NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME QUARANTE-CINQUIÈME.

—

Teste. — Vermond.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN-DIDOT ET CIE,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Quarante-Cinquième.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET CIE, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE.
RUE JACOB, 56.

M DCCC LXXVII.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

T

TESTE (*Jean-Baptiste*), homme politique, né à Bagnols (Gard), le 20 octobre 1780, mort à Paris, le 26 avril 1852. Second fils du notaire Antoine Teste, magistrat qui se signala par son zèle républicain, il fit ses premières études chez les Joséphistes, et se mêla, quoique bien jeune encore, aux grandes luttes de cette époque : ainsi on le vit assister en 1793 à la grande assemblée populaire de Valence, et se rendre à Marseille pour y combattre le fédéralisme. Proscrit ainsi que son père par la réaction thermidorienne, il se réfugia à l'armée des Alpes, et fut employé dans l'administration militaire. De retour à Bagnols, après la journée du 13 vendémiaire, il devint secrétaire de la municipalité. Envoyé à Paris en 1799 pour y étudier le droit, il fit des progrès tels qu'en deux ans il fut reçu avocat et nommé membre de l'Académie de législation (14 sept. 1805), où il suppléa Perreau comme professeur adjoint. Après avoir plaidé à Paris, à Bagnols, à Uzès, à Avignon, il s'établit à Nîmes lors de la mort de son père (7 juillet 1807). Après le retour de l'île d'Elbe, il fut député près Napoléon par le parti libéral, et nommé commissaire spécial de police à Lyon (avril 1815). Le 25 mai il avait été élu représentant du Gard; mais il ne parut point dans la chambre. Compris sur les listes d'exil qui suivirent la seconde restauration, il se réfugia dans les Pays-Bas, à Liége, où il pratiqua le barreau. Rappelant plus tard dans la discussion d'une loi sur les réfugiés, ces souvenirs personnels de l'exil, il disait : « Je suis arrivé, chassé par la tempête, sur le sol étranger avec trente-deux francs dans ma poche; je n'y connaissais personne. J'ai, par de longues études, acquis quelques droits à me produire : j'ai pu vivre de mon travail (1). » Chargé de la défense du *Mercure surveillant*, il fut, à la suite de sa plaidoirie, obligé, par un décret d'exil, de se réfugier momentanément à Bruxelles. L'ordonnance du 5 septembre 1816 lui permit de revoir sa patrie; mais, peu satisfait de son séjour, il retourna à Liége, où il trouva une nombreuse clientèle, fut chargé des intérêts de la famille d'Orléans dans le grand procès qui s'éleva alors entre elle et les Rohan au sujet du duché de Bouillon, et mis par Guillaume Ier lui-même à la tête de ses affaires domaniales.

Rentré en France, après la révolution de 1830, M. Teste prit place à la tête du barreau de Paris. Élu député par le collége d'Uzès (1831), il se fit surtout remarquer à la chambre dans les questions de travaux publics et de commerce; c'était en effet le terrain où le portaient naturellement ses habitudes judiciaires. Attaché à ce tiers parti qui s'était formé sous la direction de M. Dupin, il fut compris dans le ministère des *trois jours* (10-13 nov. 1834) avec le portefeuille du commerce; puis il fut élu vice-président de la chambre, en 1836 et en 1839. Après la chute du cabinet Molé (8 mars 1839), il fit partie de celui du 12 mai comme garde des sceaux; l'ordonnance relative au conseil d'État, qui augmentait le service ordinaire, et la nomination d'une commission dont le but était la suppression de la vénalité des offices ministériels furent dues à l'initiative particulière de M. Teste. Nommé au département des travaux publics dans le cabinet du 29 octobre 1840, il y signala son passage par la loi de l'expropriation pour cause d'utilité publique (1841), celle des chemins de fer (1842) et celle des brevets d'invention (1843).

Remplacé, le 16 décembre 1843, par M. Dumon, il fut à la même date nommé pair de France, et président de chambre à la cour de cassation. Grand officier de la Légion d'honneur en 1846, il occupait une des positions les plus honorées du gouvernement lorsque, le 1er mai 1847, le journal *le Droit*, en rendant compte d'un procès intenté par Parmentier contre le général Despans-

(1) *Moniteur*, 15 juin 1838.

Cubières et consorts, donna les extraits d'une correspondance (1) dans laquelle le général parlait de corruption pécuniaire exercée contre le ministre des travaux publics (c'était en 1842 M. Teste) pour obtenir, le 3 janvier 1843, la concession des mines de sel gemme de Gouhenans (Haute-Saône). Dans la séance du 4 mai, M. Teste déclara, à la chambre des pairs, qu'il repoussait *péremptoirement les insinuations et les doutes dont pourrait être entaché l'honneur d'un de ses membres*. Le 5, une ordonnance royale renvoya devant la cour des pairs le général Cubières et ses complices. L'instruction, conduite par le procureur général Delangle, assisté de M. Glandaz, fut faite avec un soin et une probité judiciaire remarquables; de volumineuses correspondances furent saisies; les ministères des finances et des travaux publics et le conseil d'État mirent à la disposition de la justice tous leurs documents. Le 26 juin la cour rendit un arrêt par lequel, « attendu que de l'instruction il résultait contre Teste des charges suffisantes d'avoir, étant ministre des travaux publics, agréé des offres et reçu des dons et présents pour faire un acte de ses fonctions non sujet à salaire », elle ordonnait la mise en accusation de Teste et des autres inculpés, Despans-Cubières, Parmentier et Pellapra; ce dernier prit la fuite. Le 8 juillet 1847 s'ouvrirent les débats, qui durèrent dix jours. La veille Teste avait déposé entre les mains du roi les dignités dont il était revêtu. Aux déclarations formelles de Cubières d'avoir reçu de Pellapra une somme considérable, il répondit par une dénégation absolue, et il repoussa encore, dans son propre interrogatoire, avec une grande énergie, les charges qui pesaient sur lui. Le 12 un dépôt de pièces adressé par Mme Pellapra au chancelier changea brusquement l'aspect des débats. Parmi ces pièces, outre plusieurs lettres écrites par Teste, se trouvait le compte des sommes négociées pour parfaire le prix de la corruption. Enfin à ces charges se joignit la preuve d'un double versement fait au trésor de 94,000 fr. par Pellapra, le 2 mars 1843, contre quatre bons du trésor payables le 12 septembre 1843, et, le 12 septembre, d'une somme de 95,000 fr., fait par Charles Teste, en un seul bon, payable le 12 mars 1844. Le soir même Teste tenta de se suicider dans sa prison en se tirant un coup de pistolet au côté gauche de la poitrine; mais la balle ne produisit qu'une forte contusion (2). Après une délibération qui se prolongea quatre jours, fut rendu l'arrêt qui condamnait Teste à la peine de la dégradation civique, à 94,000 fr. d'amende et à trois années d'emprisonnement; la somme de 94,000 fr., prix de la corruption, devait en outre être versée dans la caisse des hospices de Paris (17 juillet 1847). Transféré à la Conciergerie, il fut autorisé à quitter cette prison (13 août 1849) pour s'établir dans la maison de santé du docteur Puzin à Chaillot, où il acheva de subir sa peine. En 1850, une remise de 50,000 fr. lui fut faite sur l'amende qu'il avait encourue.

Eug. Asse.

L. Blanc, *Hist. de Dix ans*. — E. Regnault, *Hist. de Huit ans*. — Nouvion, *Hist. du règne de Louis-Philippe*. — Pinard. *Le Barreau moderne*. — *Le Droit*, juillet 1847. — *Moniteur univ.* — Saint-Maurice (De), *Notice sur M. Teste*.

TESTE (*François-Antoine*, baron), général, frère aîné du précédent, né le 19 novembre 1775, à Bagnols, mort le décembre 1862, à Angoulême. A quatorze ans il faisait partie de la garde nationale soldée, et il eut le grade de sergent. Élu en 1793 commandant du bataillon de Saint-Esprit, il fut envoyé à l'armée des Pyrénées orientales; suspendu le 30 mai 1794, pour n'avoir pas su exécuter une manœuvre, il réclama en 1795 auprès du Directoire, qui leva la suspension; mais ce ne fut qu'après avoir été soumis à l'examen du général Caffarelli qu'il obtint d'être réintégré dans son grade (11 sept. 1798). Devenu aide de camp du général Chabran, il passa en Italie, et concourut à la prise du fort de Bard. Sur la demande des officiers supérieurs de son corps, il fut nomme chef de la 5e demi-brigade de ligne (9 août 1800). Teste continua de servir en Italie, et se fit remarquer dans le combat meurtrier de Caldiero et dans celui de S.-Pietro-in-Giù, où l'arrière-garde du prince Charles fut culbutée dans la Brenta; Massena le nomma général de brigade sur le dernier champ de bataille (4 nov. 1805). Après avoir pris part à l'expédition de Dalmatie, il commanda l'avant-garde de la division Grenier dans la campagne de 1809, eut le pied fracassé par la mitraille à Sacile, et à peine guéri on le vit reparaître en Hongrie et s'emparer du plateau de Sabadhegy, dont l'occupation décida la victoire de Raab. Il était gouverneur de Custrin lorsqu'il demanda à suivre en Russie la grande armée : attaché à la division Compans, il contribua, dans la bataille de la Moskova, à l'enlèvement de la grande redoute, et y reçut au bras droit un coup de mitraille. Pendant la retraite, et avant d'arriver à Krasnoé, il parvint à réunir trois cents hommes et les ramena au quatrième corps, ayant eu sans

(1) Voici cette lettre célèbre : « Il n'y a pas à hésiter sur les moyens de nous créer un appui intéressé dans le sein même du conseil. J'ai le moyen d'arriver jusqu'à cet appui, c'est à vous d'aviser... N'oubliez pas que le gouvernement est dans des mains avides et corrompues, que la liberté de la presse court risque d'être étranglée sans bruit l'un de ces jours, et que jamais le bon droit n'eut plus besoin de protection. »

(2) Le lendemain, 13, Teste ne comparut pas à l'audience; il avait écrit au chancelier cette lettre, où la franchise douloureuse de l'aveu donne une sorte de grandeur au spectacle d'une telle chute : « Les incidents de l'audience d'hier ne laissent pas de place à la contradiction en ce qui me concerne, et je considère à mon égard le débat comme consommé et clos définitivement. J'accepte d'avance tout ce qui sera fait par la cour en mon absence. Elle ne voudra sans doute pas, pour obtenir une présence désormais inutile à l'action de la justice, prescrire contre moi des voies de contrainte personnelle ni triompher par la force d'une résistance désespérée.... »

cesse à repousser des hordes de Cosaques. Le 15 février 1813 il fut nommé général de division. Peu après il entra dans Magdebourg, et en devint gouverneur. A la bataille de Dresde, il reprit sur les Autrichiens le faubourg de Plauen, et leur fit quinze cents prisonniers; mais la capitulation signée par Gouvion Saint-Cyr, et contre laquelle il avait protesté, ayant été violée, il fut fait prisonnier et ne revit la France qu'en juin 1814. Le retour de Napoléon le surprit à Arras, où il commandait depuis le 31 août le département au nom de Louis XVIII. Appelé le 15 avril 1815 à Paris, il fut chargé d'organiser la 21e division du sixième corps, et entra aussitôt en campagne. Le lendemain de la victoire de Fleurus il fut détaché sous les ordres de Grouchy. Pendant la retraite Teste soutint à l'arrière-garde avec deux mille trois cents hommes dans Namur un combat acharné contre quinze ou vingt mille Prussiens, et « donna à l'armée, par cette héroïque résistance, suivant les paroles de Grouchy, le temps nécessaire pour faire filer sur Givet son matériel, ses équipages, ses blessés ». Mis en disponibilité en 1819, il fut chargé, en 1828, d'une inspection d'infanterie dans l'ouest. Après la révolution de Juillet, il commanda la 14e division militaire depuis le 3 août 1830 jusqu'au 12 novembre 1843, époque de son passage dans le cadre de réserve; le conseil municipal de Rouen lui offrit alors une épée d'honneur pour reconnaître les services qu'il avait rendus à la ville. Nommé pair de France le 7 novembre 1839, il siégea au Luxembourg jusqu'en 1848, et fut admis à la retraite. Il avait reçu en 1809 le titre de baron de l'empire, et en 1831 la grand'croix de la Légion d'honneur.

Biogr. nouv. des contemp. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. IV.

TESTELIN (1) (*Louis*), dit *l'aîné*, peintre français, né en 1615 à Paris, où il est mort, le 19 août 1655. Sa famille était protestante. Son père, *Gilles* (2), peintre des bâtiments du roi, après lui avoir enseigné les éléments de son art, pour lequel il montrait les plus heureuses dispositions, le plaça dans l'atelier de Simon Vouet. Il s'acquit de bonne heure assez de réputation pour être chargé de travaux importants. En 1644 il travailla avec Philippe de Champagne à la décoration des appartements d'Anne d'Autriche au Palais-Royal, et avec Le Brun, dans la vieille église des religieuses du Val de Grâce. Ce dernier l'associa plus tard aux peintures dont il était chargé pour l'hôtel que le commandeur de Jars avait fait bâtir près de la porte Richelieu. De ces rapprochements entre deux anciens condisciples naquit une intime amitié; et lorsque Le Brun conçut le projet de fonder l'Académie de peinture, Testelin fut le premier qui reçut la confidence de ses plans; il épousa chaudement les idées de son ami, et se dévoua entièrement à leur réussite. Il fut, dit Guillet de Saint-Georges, l'un des dix académiciens qui, s'étant contentés de ce titre, se joignirent aux douze anciens ou professeurs pour former cette école royale (1). D'abord secrétaire de la compagnie (1er fév. 1648), puis professeur (1650), il lui consacra non-seulement son temps, son crédit et son talent, mais il l'aida souvent de sa bourse. Testelin excellait à représenter les jeux et les amusements de l'enfance et à peindre en grisaille et en camaïeu de différents tons. Ses principaux ouvrages furent faits pour le château du Raincy, appartenant au fermier général Bordier, pour l'appartement de la reine mère au château de Fontainebleau, pour l'hôtel d'Avaux, rue Saint-Avoye, l'hôtel de Guémené, place Royale, pour le palais du Luxembourg, et le château de Conflans, près de Charenton. Parmi ses meilleurs tableaux on cite ceux qui ornaient le couvent de l'Assomption, le collége des Jésuites de la rue Saint-Jacques, et surtout ceux qu'il fit pour la confrérie des orfèvres, la *Résurrection de Tabitha* (1652), qui est au musée de Rouen, et la *Flagellation de saint Paul et de saint Silas* (1655). Testelin a laissé quatre pièces gravées avec naïveté et élégance. « Son génie, dit Mariette, n'était pas des plus élevés ni rempli de beaucoup de feu, mais il était réglé, et lorsqu'il s'agissait de représenter des sujets simples et tranquilles, il ne le cédait à aucun autre de son temps. » Il avait épousé en 1645 une des filles de l'orfèvre Louis Picart, mais il n'en eut pas d'enfants. Son portrait, peint par Hallier, figure dans les galeries de Versailles.

TESTELIN (*Henri*) *le jeune*, peintre, frère du précédent, né à Paris, en 1616, mort à La Haye, le 17 avril 1695. Il reçut aussi les leçons de son père et de Simon Vouët, et fut l'un des fondateurs de l'Académie de peinture (1648); il y remplaça son frère comme secrétaire historiographe (1650), et fut élu professeur, le 7 octobre 1656. Il acquit de la réputation dans les portraits: ses meilleurs sont ceux de *Louis XIV enfant*, peints, l'un en 1648, l'autre en 1655, et aujourd'hui à Versailles; ceux du *chancelier Seguier* (1668), et de *Pierre Carcavi* (1675). On voit encore de lui à Versailles: *la Prise de Dôle* (1668), et *le Passage du Rhin* (1672), et *la Reddition de la citadelle de Cambrai*, tableau exécuté par Mauzaisse, d'après une esquisse de Testelin faite sur l'original de van der Meulen. Cet artiste fut longtemps employé à faire des modèles de tapisseries pour le roi, et à ce titre il avait obtenu un logement aux Gobelins. Il

(1) Ce nom se prononçait *Tettelin*, et on le trouve souvent écrit de la sorte par Louis.

(2) *Gilles* fut enterré à Paris, le 13 octobre 1629. Il avait épousé Marie Volant, sœur du peintre Arthus Volant, et qui mourut à la fin de 1637.

(1) Les autres artistes protestants qui appartinrent à l'Académie, avant que leur religion devint un sujet d'exclusion, furent: Henri Testelin, Abr. Bosse, J. Michelin, Jacques Rousseau, Isaac Moillon, P. Du Guernier, Étienne Picart, Abr. Genoels, M. l'Espagnandel, Sophie Chéron, Heude, Pierre Lombard, J. Forest, Jacob d'Agard, Jean Eckman, Isaac de la Croix.

fut exclu de l'Académie pour cause de religion, le 10 août 1681, et se réfugia aussitôt en Hollande, où il passa les dernières années de sa vie. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Sentiments des plus habiles peintres sur la pratique de la peinture et sculpture, mis en tables de préceptes, avec plusieurs discours académiques et conférences*; Paris, 1680, 1696, in-fol., avec 6 planches. M. de Montaiglon a publié, d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale, des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie de peinture depuis* 1648 *jusqu'en* 1664 (Paris, 1853, 2 vol. in-12), qu'il attribue à H. Testelin (1). H. H—N.

Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Acad. de peinture. — Mariette, *Abcdario.* — Fontenai, *Dict. des artistes.* — Vitet, *L'Acad. roy. de peinture.* — Félibien, *Entretiens.* — Haag frères, *France protestante.*

TESTI (*Fulvio*, comte), poëte italien, né le 23 août 1593, à Ferrare, où il est mort, le 28 août 1646. Il était fils d'un apothicaire, devenu intendant du duc Alphonse II d'Este. Du collége des jésuites de Modène, il passa dans l'université de Bologne, et fut admis, malgré son extrême jeunesse, à l'académie des *Ardenti*. Après avoir suivi les cours de l'université de Ferrare, il publia ses poésies (*Rime;* Venise, 1613, in-12), empreintes du mauvais goût de l'époque, mais dont il corrigea les nombreux défauts dans une seconde édition, qu'il donna en 1617. Pour se perfectionner dans les lettres, il se rendit à Rome, où il se lia avec Tassoni, et le désir de connaître Marini, qui était alors l'Apollon du Parnasse italien, le retint quelque temps à Naples. Puis il vint à Modène, où il épousa la fille du docteur Jacopo Leni, et où le duc César d'Este lui accorda un modeste emploi dans ses bureaux. Dans le petit poëme de l'*Italia* (Ferrare, in-4°), qu'il dédia en 1617 à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, il peignit en traits ardents l'état déplorable de sa patrie sous le joug de l'Espagne. A la requête du gouverneur de Milan, l'ouvrage fut saisi et l'auteur condamné au bannissement et à une amende de 200 ducats. Au bout de neuf mois de retraite dans sa maison de campagne, le poëte sollicita de César d'Este son rappel, dans une épître où l'on trouve une élégance harmonieuse et des grâces touchantes. Le duc se laissa toucher; il le chargea de fonder une académie, et lui confia le soin de sa bibliothèque. L'avénement de François Ier au duché de Modène éleva plus que jamais sa fortune. Ce prince, après l'avoir nommé conseiller et secrétaire d'État, le chargea de plusieurs missions importantes, à Rome près d'Urbain VIII, à Mantoue, à Milan et à Venise, et reconnut ses services en lui donnant en fief une seigneurie avec le titre de comte. Envoyé en Espagne comme ambassadeur, il assista, en 1638 à Madrid, son souverain, qui était venu tenir un fils de Philippe IV sur les fonts batismaux. Son orgueil grandit plus vite encore que sa fortune, et par suite la malveillance à son égard devint générale. Si le gouvernement de la Grafagnana, qu'avait occupé l'Arioste, lui permit en 1640 de se dérober à la haine des courtisans, il trouva dans ces montagnes le moyen de s'aliéner l'esprit des habitants. Rétabli dans ses charges (1642), il devint pour quelque temps encore le favori de François. Mais au commencement de 1646 il fut arrêté et mis au secret dans la citadelle de Modène. On le disait accusé de crime d'État, et bientôt après le bruit courut que le duc l'avait fait périr secrètement, à l'instigation du cardinal Barberini, à propos de l'ode célèbre : *Ruscelletto orgoglioso*, etc. La mort de Testi fut naturelle, et sa perte, ainsi qu'on l'apprit plus tard, ne peut être attribuée qu'à son insatiable ambition. A l'insu de son souverain, il avait fait des démarches pour être admis au service de la cour de France, et il venait de recevoir de Mazarin sa nomination à l'emploi de secrétaire du protectorat de France à Rome, lorsqu'une lettre interceptée dévoila son ingratitude et provoqua son arrestation. Il mourut, âgé de cinquante-trois ans, au moment où le duc, apaisé, se disposait à le mettre en liberté.

On le place à juste titre au premier rang parmi les imitateurs de Marini; car plus d'une fois dans ses compositions il touche à la grandeur et au sublime, sans tomber aussi souvent dans l'enflure et l'affectation. Il laissa des lettres, *Miscellanea di lettere* (s. l. n. d., in-12), dont quelques-unes sont fort curieuses, un drame, une tragédie et quelques fragments épiques; mais ces divers essais, publiés en 1653, à la suite de ses *Rime*, sont depuis longtemps oubliés. On a fait une bonne édition de ses *Opere scelte*; Modène, 1817, 2 vol. in-8°. S. R.

Vittorio Siri, *Mercurio*, t. VI. — Quadrio, *Storia d'ogni poesia.* — Tiraboschi, *Vita del conte F. Testi*; Modène, 1780, in-8°. — *Notice*, dans *Opere scelte.*

TESTU (1) (*Jacques*), littérateur français, né vers 1626, à Paris, où il est mort, en juin 1706, dans un âge avancé. Il se trouva de bonne heure introduit dans la meilleure compagnie; de l'amabilité et du tact, unis à un talent facile pour la versification, lui valurent, surtout de la part des femmes, des protections

(1) De son côté, M. Paul Lacroix a inséré dans la *Revue univ. des arts* (août 1856 et suiv.) une autre rédaction de ces *Mémoires*, qu'il regarde comme l'original. En admettant que le manuscrit de cet ouvrage provienne de cet artiste, il y aurait lieu de se demander si Louis, son frère n'y a pas largement contribué. C'est au moins ce qu'on pourrait supposer d'après un passage des *Mémoires inédits des Académiciens* ainsi conçu : « Il (Louis Testelin) fut l'un de ceux qui travaillèrent avec le plus d'ardeur à cette glorieuse institution, signalant ses soins à seconder les plus zélés de ses confrères pour solliciter les puissances qui autorisèrent ce grand projet et qui le firent réussir en 1648. *Même il en a écrit des mémoires très-curieux, qui après sa mort ayant été trouvés dans son cabinet par son frère en furent enlevés avec empressement.* »

(1) On ne prononce pas l'*s* dans ce nom. Le défaut de parler toujours, sans vouloir rien entendre, avait valu à l'abbé le sobriquet de *Têtu, tais-toi*.

puissantes. Jeune encore, il prêcha devant la cour, et retira de cette faveur le titre d'aumônier et prédicateur du roi, et l'abbaye de Belval, à laquelle il joignit plus tard le prieuré de Saint-Denis de la Chartre. Mais il commençait à ressentir ces dégoûts momentanés de la vie extérieure, ces ennuis d'un esprit faible et ambitieux, que Mme de Sévigné appelle les *vapeurs* de l'abbé Testu; il alla donc rejoindre son ami de Rancé, qui déjà méditait son entier renoncement au monde. L'étude altéra, dit-on, sa santé, et lorsqu'il revint de sa retraite, il fut obligé de renoncer à la chaire. C'est dans les cercles spirituels, où l'on regrettait son absence, qu'il donna carrière à son besoin de jouer un rôle distingué. « Il avait, dit d'Alembert, tout ce qu'il fallait pour réussir dans cette société charmante : beaucoup d'usage du monde et de connaissance des hommes, un grand désir de plaire sans empressement de le montrer, une vivacité d'autant plus piquante qu'il réveillait toujours et n'offensait jamais, une facilité de parler sur toutes sortes de matières... Comme il n'aimait pas à être contredit, mais beaucoup à être écouté, il goûtait peu le commerce des hommes. » Parfois il rencontrait des appréciations heureuses (1). Mme de Sévigné, qui en parle souvent, l'estimait beaucoup; Mme de Montespan, au temps de sa plus grande faveur, aimait à s'entretenir avec lui; Mme de Maintenon, avec laquelle il s'était lié à l'hôtel d'Albret, alors qu'elle n'était encore que Mme Scarron, ne cessa jamais de lui écrire et d'en recevoir des lettres; il fut en grand commerce avec Mmes d'Heudicourt et de Montchevreuil, et surtout avec la duchesse de Richelieu, chez laquelle il était écouté comme un oracle. Ses succès lui causaient de temps en temps des scrupules : alors il se retirait à l'abbaye de Saint-Victor ou dans quelque autre maison religieuse; mais bientôt l'inquiétude de son esprit, l'habitude de la dissipation le ramenaient dans le tumulte du monde. On attribuait ses accès de mélancolie à son ambition d'être évêque; Louis XIV, sollicité plusieurs fois à ce sujet, répondit toujours par des refus, et il finit par dire : « L'abbé Testu n'est pas assez homme de bien pour conduire les autres (2). » L'Académie française reçut, en 1665, l'abbé Testu à la place de Bautru, et Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse français*. Il faut reconnaître toutefois que ses œuvres sont fort médiocres, et que son goût était peu sûr, à en juger par son admiration pour Boyer, qu'il présenta comme rival de Racine pour les spectacles de Saint-Cyr. Saint-Simon parle de lui en termes qui le peignent nettement : « Il avoit une infinité d'amis considérables dans tous les états; il primait partout; on en riait, mais on le laissait faire. Il était très-bon ami et serviable, bon homme et honnête homme, mais fort vif, fort dangereux et fort difficile à pardonner à quiconque l'avait heurté. Il était grand, maigre et blond, et à quatre vingts ans il se faisait verser peu à peu une aiguière d'eau à la glace sur sa tête pelée, sans qu'il en tombât goutte à terre, et cela lui arrivait souvent, depuis beaucoup d'années. » On a de l'abbé Testu : *Stances chrétiennes sur divers passages de l'Écriture sainte et des Pères*; Paris, 1669, in-8°; 5e édit., ibid., 1703, in-12, augmentée de plusieurs opuscules : Mme de Sévigné eut tort de les trouver fort belles; on y cherche en vain la poésie, et le style en est gâté par l'abus de l'antithèse. Les poésies profanes du même auteur, disséminées dans les recueils du temps, ont les mêmes défauts; — *La Doctrine de la raison, ou l'honnêteté des mœurs selon les maximes de Sénèque*; Paris, 1696, in-12; — *Lettre écrite à une personne qui, après avoir longtemps douté de sa vocation, avait enfin pris la résolution de se faire religieuse*; Paris, 1697, in-12; — *Réflexions sur les prédicateurs, lettre à M...*; Paris, 1697, in-12.

J. M—R—L.

D'Alembert, *Hist. des membres de l'Acad. française*, t. II. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Titon du Tillet, *Parnasse français*. — Moréri, *Dict. hist.* — Sévigné, *Lettres*.

TESTU DE MAUROY (*Jean*), né en 1626, mort le 10 avril 1706, à Paris. Il s'engagea dans les ordres, et devint instituteur des filles de Monsieur, frère de Louis XIV. « Il s'acquitta sans doute de cet emploi, raconte d'Alembert, d'une manière très-agréable aux princesses et à leur père; car une place d'académicien étant venue à vaquer, Monsieur la demanda et l'obtint pour l'abbé de Mauroy. » Il succéda au président de Mesmes (1688), et fut préféré à Fontenelle. Il tenait sans doute aussi du même protecteur ses deux abbayes de Fontaine-Jean et de Saint-Chéron. Boileau l'avait placé parmi les rimailleurs dans sa satire VII, à côté de Boursault; mais s'il se moquait des mauvais poëtes, il ne voulait pas se brouiller avec les princes qui les protégeaient, et il substitua le nom de Pradon à celui de Mauroy. On apprend par là que notre académicien avait fait des vers. Il vécut fort vieux, et mourut au même âge et dans la même année que son spirituel confrère, l'abbé Testu.

D'Alembert, *Hist. des membres de l'Acad. fr.*, t. II.

TETRICUS (*C. Pesuvius*), un des trente tyrans, régna sur la Gaule et l'Espagne de 267 à 273. Sous le règne de Gallien, la Gaule, comme plusieurs autres grandes provinces, s'était séparée de l'empire, mais elle n'avait pas réussi à se donner un gouvernement stable. Son premier empereur, Junius Posthumus, avait été assassiné par ses propres soldats après un règne de six ans; Victorinus qui lui succéda, périt égale-

(1) Il disait des trois sœurs de Mortemart : « Mme de Montespan parle comme une personne qui lit; Mme de Thianges, comme une personne d'esprit qui rêve; Mme l'abbesse de Fontevrault, comme une personne qui parle. »

(2) On assure que pour fléchir la volonté du roi il entreprit la conversion de Ninon de Lenclos.

ment de mort violente. Victorina, femme de Victorinus, n'osant prendre pour elle-même le titre souverain, le fit donner à Tetricus, homme de bonne famille, sénateur, consulaire et alors gouverneur de l'Aquitaine. Tetricus fut investi de la pourpre impériale à Bordeaux, en 267. Il maintint l'ordre en Espagne et en Gaule, et repoussa les barbares sur la frontière du Rhin. Le successeur de Gallien, Claude, tout occupé lui-même à combattre les barbares sur le Danube, n'essaya point de recouvrer les provinces occidentales de l'empire, et aima mieux reconnaître Tetricus comme collègue que d'exciter une guerre civile. Aurélien n'imita pas cette conduite. Il se montra décidé à rétablir l'unité de l'empire, et Tetricus, fatigué de l'indiscipline et de l'insolence de son armée, n'opposa pas à son rival une défense sérieuse. On prétend même qu'il l'invita à envahir la Gaule et qu'il s'arrangea de manière à être vaincu, dans la bataille de Châlons-sur-Marne. Ses soldats, trahis par leur chef, se défendirent avec un courage désespéré; ils finirent cependant par succomber. Tetricus et son fils, qu'il avait associé à l'empire, ornèrent le fameux triomphe d'Aurélien, où figura aussi Zénobie. Cette humiliation fut le seul mauvais traitement qu'ils essuyèrent de la part du vainqueur. Tetricus eut même quelque temps l'administration de l'Italie, et son fils passa successivement par toutes les dignités sénatoriales. Tetricus acheva sa vie dans une paisible retraite, et mourut à un âge avancé. L. J.

Trebellius Pollio, *Trig. tyrann.*, XXIII. — Aurelius Victor, *De Cæsar.*, XXXV; *Epit.*, XXXV. — Eutrope, IX, 9. — Zonaras, XII, 27. — De Boze, dans les *Mémoires de l'Ac. des inscript.*, t. XXVI. — Eckhel, *Doctrina numorum*, t. VII.

TETZEL (*Jean*), en latin *Tezelius*, né à Pirna (Misnie), vers 1470, mort à Leipzig, le 14 juillet 1519. Il termina ses études à l'université de Leipzig, devint en 1487 bachelier ès sciences, et reçut plus tard du légat Cajetani le grade de maître en théologie. En 1489, il prit l'habit de Saint-Dominique, s'adonna à la prédication, et fut nommé prieur du monastère de Glogau. En 1502 il fut chargé de prêcher les indulgences en Livonie pour aider avec l'argent qu'il en retirait les chevaliers teutoniques dans leur guerre contre les Moscovites. Sa conduite privée était si scandaleuse qu'il fut condamné à Inspruck à être noyé pour crime d'adultère; mais l'intervention de l'électeur de Saxe, Frédéric le Sage, auprès de l'empereur Maximilien fit changer cette peine en prison perpétuelle, et Tetzel fut enfermé dans la tour de la porte de Grimma à Leipzig (1). Cependant Albert, archevêque de Mayence, obtint peu de temps après sa liberté, et Tetzel se rendit en pèlerinage à Rome; le pape Léon X, non-seulement lui donna l'absolution de ses péchés, mais le nomma commissaire apostolique en

(1) Cette tour, qui n'a été démolie qu'en 1834, avait reçu le nom de *tour de Tetzel* ou *tour du Diable*.

Allemagne. L'archevêque Albert, pour lequel il avait rapporté de Rome le *pallium*, le fit en outre *inquisitor hæreticæ pravitatis*. Dans cette qualité Tetzel parcourut l'Allemagne en vendant des indulgences, dont le produit était destiné à une prétendue croisade contre les Turcs et à l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre, et dans chaque ville il était reçu en procession au son des cloches. Il voyageait dans une voiture découverte, ayant à ses côtés deux coffres, l'un rempli de cédules d'indulgences, l'autre destiné à recevoir l'argent, et il avait coutume de dire aux fidèles :

Sobald das geld im kasten klingt,
Eine Seel' aus dem feg'feuer in himmel springt (1).

Il vendait des indulgences pour toutes sortes de péchés, même pour des péchés à commettre (2), et amassa par ce commerce des sommes énormes; en 1507 il fit à Freiberg une recette de 2,000 florins en deux jours; en 1508 il lui suffit de trois semaines pour recueillir 5,000 thalers. Dans ses discours en plein vent, où il déployait des ressources infinies, Tetzel soutint les thèses les plus audacieuses, par exemple, qu'il avait reçu du pape un pouvoir plus grand que n'en avait eu saint Pierre; qu'il avait sauvé plus d'âmes par les indulgences que cet apôtre; que la grâce obtenue par l'achat d'une indulgence était égale à la grâce divine; qu'on n'avait pas besoin de se repentir de ses péchés, pourvu qu'on achetât des indulgences; que le pape était plus puissant que les apôtres et tous les saints réunis, plus puissant que la vierge Marie, parce que les premiers étaient subordonnés au Christ, et que le second allait de pair avec lui; que la croix rouge des indulgences valait autant que la croix où Jésus s'était immolé; enfin que même le crime d'avoir violé la Vierge Marie pouvait être racheté par de l'argent. Ces thèses furent réunies par l'auteur et publiées sous le titre : *Summaria instructio sacerdotum ad prædicandas indulgentias* (Francfort-sur-l'Oder, 1517, in-4°). C'est contre ce livre que Luther afficha, le 31 octobre de la même année, à la porte de l'église principale de Wittemberg, ses 95 thèses, et prêcha un sermon. Tetzel écrivit contre ce sermon un petit traité, dont le manuscrit existe encore dans la bibliothèque de l'université de Leipzig, et quand il fut créé docteur en théologie à Francfort-sur-l'Oder (20 janvier 1718), il y soutint contre les thèses de Luther 106 autres sous le titre : *Propositiones centum et sex Lutheranis adversæ quibus catholicum de indulgentiis dogma propugnabat.* Il ne s'en tint pas là, et fit brûler le recueil de

(1) A peine dans le tronc est tombée une obole,
Qu'en purgatoire une âme au paradis s'envole.

(2) Un chevalier avait acheté à Tetzel une indulgence pour un vol à faire. Pendant la nuit il s'embusqua dans une forêt que Tetzel devait traverser, l'attaqua et lui enleva un coffre plein d'argent. Le moine jeta les hauts cris, et appela le voleur sacrilége devant Georges, duc de Saxe, mais celui ci présenta sa cedule et fut absous.

son adversaire; puis il ajouta au sien une série de cinquante propositions nouvelles. Léon X, qui avait entendu parler de ces disputes, chargea le légat Charles de Miltiz de réconcilier les deux adversaires. Miltiz reprocha vivement à Tetzel sa conduite, et le menaça de le faire expulser de l'ordre des Dominicains. Tetzel en conçut un si violent dépit, qu'il mourut peu de jours après. Ch. de G—R—N.

Hecht et Mayer, *Vita J. Tezelii*; Wittemberg, 1717, in-8°. — J.-E. Kapp, *De nonnullis indulgentiarum quæstoribus sæculorum XV et XVI*; Leipzig, 1720, in-4°. — Hoffmann, *Lebensbeschreibung des Predigers Tetzel*; ibid., 1844, in-8°. — Stehfest, *Der Ablasskræmer J. Tetzel*; Schneeburg, 1846, in-8°. — Grœne, *Tetzel und Luther*; 1853, in-8°. — Échard, *Bibl. script. ord. Prædicatorum*. — Melanchthon, *Historia Lutheri*. — Gieseler, *Lehrbuch der neueren Kirchengeschichte*, t. III, p. 20. — Löscher, *Vollstændige Reformations acta*. — Seckendorf, *De Lutherum*. — Maimbourg, *Hist. du luthéranisme*. — Fleury, *Hist. ecclés.*

TEUNISSEN. *Voy.* ANTONISZE.

TEXEIRA (*Jozé*), érudit portugais, né en 1543, à Lisbonne, mort le 29 ou 30 avril 1604, à Paris. Après avoir terminé ses études universitaires, il prit en 1565 l'habit de Saint-Dominique. Sa science, sa piété, son talent pour la chaire le rendirent remarquable. Prieur du couvent de Santarem depuis 1578, il s'attacha au parti de l'infant Antonio, lors des troubles qui suivirent la mort du roi Sébastien, prit la plume pour soutenir ses droits contre l'usurpation de Philippe II, le suivit en France à titre de confesseur, et assista au combat naval où la flotte de ce prince, commandée par Filippo Strozzi, fut battue près des Açores (26 juill. 1582). Fait prisonnier et conduit à Lisbonne, il trouva moyen de fuir, vint retrouver l'infant en France, et l'accompagna en Bretagne, puis en Angleterre. S'il retourna à Paris, en 1588, ce fut dans l'espoir de lui être plus utile à la cour, où il s'était acquis les bonnes grâces d'Henri III, qui lui avait accordé les titres de prédicateur et de conseiller du roi. Chargé par la reine mère d'une mission de confiance à Lyon, il devint suspect aux ligueurs de cette ville : on pilla en son absence sa cellule, on brûla ses livres et ses écrits; averti à temps, il se réfugia à Tours. En 1593 il rentra à Paris, à la suite d'Henri IV, qui le maintint dans ses emplois, et en 1595 il assista l'infant Antonio dans ses derniers moments. L'un des témoins de l'abjuration que fit à Rouen la veuve du prince de Condé (1596), il fut commis par le légat du pape aux soins d'instruire cette dame et de la fortifier dans la foi romaine. Depuis il demeura attaché au service de la cour, en occupant ses loisirs à la composition d'ouvrages d'histoire et de généalogie. Texeira mourut d'une rétention d'urine, dans le couvent des Jacobins. C'était, au rapport de L'Estoile, « un homme de bien, meilleur Français qu'Espagnol, grand généalogiste, et formel ennemi de toutes ligues et factions, ce qui le rendait odieux à beaucoup de son couvent. » On a de lui : *De Portugalliæ ortu, regni initiis, denique de rebus a regibus universoque regno præclare gestis compendium*; Paris, 1582, in-4° et in-12, et dans *Libell. fasciculus* de Biler; Groningue, 1733, in-8° : cet écrit très-rare ayant été censuré par ordre de Philippe II, l'auteur répondit par le traité *De electionis jure quod competit viris portugallensibus*; Lyon, 1589, pet. in-8°; la réimpression, faite en 1590, in-12, sous le nom de Pierre Olim, et trad. en français (ibid., 1590, in-8°), fut supprimée par les ligueurs, et une autre fut donnée sous le titre de *Speculum tyrannidis Philippi de inusurpanda Portugallia*, trad. la même année en français; — *Exegesis genealogica, sive explicatio arboris gentilitiæ regis Henrici IV*; Tours, 1590, in-4°; Lyon, 1595, 1617, in-4°; Leyde, 1619, in-4°; trad. en français (Paris, 1595, in-4°); — *Explicatio genealogiæ Henrici II Condæi principis*; Paris, 1596, 1598, in-8°; trad. en français (1596, in-8°) par Jean de Montlyard; — *Trimolliorum familiæ genealogia*; Paris, 1596, in-8°; — *Rerum ab Henrici Borbonii gestarum epitome*; Paris, 1598, in-8°; — *De flammula seu vexillo S. Dionysii*; Paris, 1598, in-12; — *Aventure admirable qui contient un discours touchant le succès du roi de Portugal dom Sébastien depuis son voyage d'Afrique jusqu'au 6 janvier 1601*; Paris, 1601, in-8°, trad. du castillan.

Summario da Bibl. lusitana, t. II. — Échard, *Script. ord. Prædicatorum*, t. II. — Bayle, *Dict. hist.* — Niceron, *Mémoires*, t. V. — Marchand, *Dict.*, t. II, p. 66. — N. Antonio, *Bibl. hispana nova*. — P. de L'Estoile, *Journal d'Henri IV*.

TEXEIRA. *Voy.* TEIXEIRA.

*TEXIER (*Charles-Félix-Marie*), archéologue français, né le 22 août 1802, à Versailles. D'une ancienne famille du Périgord, anoblie en 1689, il est fils d'un médecin de la maison militaire de Louis XVI. Après avoir étudié les mathématiques, le grec et la chimie, il entra à l'École des beaux-arts (1823), et s'occupa dès 1825 des monuments de la France. Nommé inspecteur des travaux publics de Paris en 1827, il fut chargé les années suivantes de la direction des fouilles exécutées dans les ports de Fréjus et d'Ostie, afin de déterminer la cause du retrait de la Méditerranée. Il partit en 1833 pour le Levant, en parcourut en tous sens les diverses contrées, et les trois voyages qu'il y fit consécutivement en 1834, 1835 et 1836 « forment la plus grande exploration qui y ait été opérée par un seul voyageur, et les résultats surpassent par leur richesse et leur nouveauté tout ce qui a été publié par tous les autres voyageurs réunis ». Rappelé en France en 1837, il présenta les fruits de ses recherches à l'Académie, et prépara la publication de la *Description de l'Asie Mineure* (1). Dans un voyage qu'il entre-

(1) Il éprouva à cette occasion d'invincibles difficultés, qui le forcèrent à garder en portefeuille la moitié de ses documents; on mit toutes sortes d'entraves à son second départ pour l'Asie Mineure, et M. de Salvandy,

prit en 1839 pour compléter ses documents et pour visiter la Perse, l'Arménie et la Mésopotamie, il exécuta le nivellement de toute cette partie de l'Asie comprise entre Trébizonde et le golfe Persique. En 1840 il fut nommé professeur suppléant d'archéologie au Collége de France, et chargé en 1842 de recueillir les marbres du temple de Diane Leucophryne à Magnésie du Méandre qui font aujourd'hui partie des collections du Louvre. Le 6 mars 1843, M. Texier devint commissaire royal près les établissements des beaux-arts. Envoyé par le maréchal Soult en Algérie (8 juillet 1845) en qualité d'inspecteur général des bâtiments civils, il visita les monuments de cette contrée, et constata que le sol du Sahara entre Biskra, El Faïd et le schott de Souf est de 30 mètres au-dessous du niveau de la mer. On doit à M. Texier l'introduction en France de la culture du pavot blanc (Trousseau, *Matière médicale*). En 1855 il a été élu membre libre de l'Académie des inscriptions. Outre un grand nombre d'articles d'archéologie, d'histoire et de géographie comparée insérés dans la *Revue Française*, la *Revue de l'Architecture et des travaux publics*, la *Revue des deux mondes*, la *Revue archéologique*, la *Revue orientale et américaine*, ce savant a publié : *Mémoire relatif à la géologie des environs de Fréjus;* Paris, 1833, in-16; — *Description de l'Asie Mineure;* Paris, 1838-48, 3 vol. in-fol., fig. : cet ouvrage, qui ne renferme qu'une partie des documents recueillis par l'auteur, a été traduit et commenté dans plusieurs langues; — *L'Arménie, la Perse et la Mésopotamie;* Paris, 1843-48, 2 vol. in-fol., fig.; — *Mémoire sur les ports antiques situés à l'embouchure du Tibre;* 1858, in-8°; — *Asie Mineure;* Paris, 1862, in-8° : ce volume fait partie de *l'Univers pittoresque;* — *L'Architecture byzantine, recueil des monuments des premiers temps du christianisme;* Londres, 1865, in-fol., avec 70 pl. col.; trad. en anglais par M. Pullan, qui a été le collaborateur de M. Texier. Parmi ses ouvrages inédits nous citerons : la *Monographie d'Amida*, aujourd'hui Diarbekir, la *Monographie de Perga*, les *Monuments anciens et modernes de Constantinople*, *l'Architecture des Berbères et les monuments arabes du sud de l'Algérie*, et des *Mémoires et correspondance* qui seront bientôt publiés à Londres.

Documents particuliers.

TEXTOR. *Voy.* RAVISIUS.

THAARUP (*Thomas*), poëte danois, né à Copenhague, le 18 août 1749, mort à Smidstrup, le 11 juillet 1821. Il était fils d'un marchand ferron. En sortant de l'université de Copenhague, il fut obligé de gagner sa vie en donnant des leçons. En 1781, il devint professeur d'histoire et de littérature à l'académie des cadets de marine, et obtint en 1794 la direction des théâtres. Le 2 août 1800, il se retira avec une pension, alla vivre à la campagne, et fut décoré en 1809 de l'ordre du Danebrog. On a de lui : beaucoup de *poésies lyriques*, *d'hymnes*, de *cantates*, de *chants funèbres*, de *prologues* et d'*épilogues*, insérés dans le *Danske Tilskuer*, la *Dansk Minerva* et d'autres revues littéraires; — de petits opéras : *Hœstgildet* (La fête des moissonneurs); Copenhague, 1790; *Peters Bryllup*, en deux actes, 1793; *Hiemkomsten* (le Retour), 1802; — des discours politiques, etc. Il a trad. de différentes langues plusieurs pièces de théâtre, telles que *Aline, reine de Golconde* (1789), opéra de Sedaine; *la Manie des emplois* (1796), drame d'Iffland; *Herman von Unna* (1802), drame suédois de Skjœldebrand; *Ma tante Aurore* (1811), opéra-comique de Longchamps; *Mahomet* (1815), de Voltaire, etc.

Erslew, Forfatter-Lexicon.

THABARI. *Voy.* TABARI.

THABAUD. *Voy.* LA TOUCHE.

THACKERAY (*William-Makepeace*), romancier anglais, né à Calcutta, en 1811, mort à Londres, le 24 décembre 1864. Il appartenait à une ancienne famille du Yorkshire. Son père occupait une position élevée dans le service civil de la Compagnie des Indes. Le jeune William fit ses études à l'école de Charter-House et à Cambridge; s'il quitta l'université sans prendre de diplôme, il y laissa du moins le souvenir d'un journal facétieux, qui eut en 1829 une existence éphémère sous le titre : *The Snob*. A sa majorité il hérita d'une fortune indépendante, et fit son droit sans intention d'exercer la profession d'avocat. Comme il dessinait avec beaucoup de facilité, il se crut une vocation d'artiste, et visita les musées de l'Europe; il ne devint pas un grand peintre, mais il acquit un talent qui lui permit d'orner quelques-uns de ses ouvrages d'*illustrations* qui ne sont pas indignes du texte. En même temps il adressait depuis 1832 au *Fraser's Magazine*, des articles sur les arts, des nouvelles, des vers qu'il signait du pseudonyme retentissant de Michel-Ange Titmarsh. Pendant son séjour à Paris, qu'il prolongea pendant plusieurs années, il publia un album de caricatures, devenu fort rare, et intitulé *Flore et Zéphir, ballet mythologique, par Théophile Wagstaffe* (Paris et Londres, 1836, pet. in-fol.). En 1840 il servit de correspondant parisien au *Constitutional*, feuille politique fondée par un de ses parents; au bout de quelques mois cette feuille cessa de paraître, et le correspondant retourna à Londres. Il avait perdu de son côté, dit-on, une vingtaine de mille francs de rente, dont il avait hérité. Il se tourna vers les lettres, et travailla avec courage pour les jour-

alors ministre de l'Instruction publique, accorda en 1838, de son autorité privée, à M. Raoul Rochette pour sa courte promenade à Athènes tout ou partie de l'allocation annuelle de 12,000 fr. votée expressément en faveur de M. Texier par la chambre des députés, le 1er juin 1838. C'est ce qui fit dire à Humboldt que « rien n'impatiente plus les Français qu'une affaire qui marche bien ».

naux et les revues, le *Times*, le *Fraser's Magazine*, le *Punch*, etc. Malgré son talent et sa verve incontestables, il n'échappa pas aux mécomptes; raconter ses épreuves littéraires, ce serait redire l'histoire de la plupart de ses confrères. Çà et là quelque critique clairvoyant, tel que John Sterling, prédisait qu'il y avait dans l'auteur du *Diamant de Famille* l'étoffe d'un grand écrivain; en attendant il restait dans l'ombre, malgré le mérite de ses articles. En 1846, *la Foire aux Vanités* fut présentée au directeur d'un *magazine*, qui eut la maladresse de refuser cet ouvrage, destiné à une si grande vogue. L'auteur, suivant alors l'exemple de Dickens, publia son œuvre par livraisons mensuelles, avec des dessins de sa façon. Longtemps avant la conclusion du livre, le nom de Thackeray était devenu populaire, et depuis il ne donna rien qui n'ait accru une réputation si bien méritée. L'accusation de misanthropie portée contre cet écrivain ne paraît pas fondée; au contraire, ainsi que le dit miss Brontë, « il y a chez ce formidable Thackeray beaucoup de sentiment, qu'il cache avec soin, mais qui n'en est pas moins sincère. Si son grand cœur ne renfermait pas une profonde sympathie pour ses semblables, il se plairait à les exterminer; loin de là, il cherche à les réformer ». En effet, il aime à dévoiler l'hypocrisie, à montrer l'égoïsme qui affecte la bonté, l'orgueil prenant le masque de l'humilité, la bonhomie qui a étudié ses effets devant un miroir. S'il n'a pas l'habileté de certains romanciers, qui savent intéresser le lecteur d'après des règles progressives, il a le rare mérite de peindre la comédie humaine sans jamais tomber dans la caricature. C'est un métaphysicien qui a étudié à fond les tendances de la société moderne et qui ne la flatte pas. On devine dès les premières pages qu'il décrit la vie telle qu'il l'a vue ou sentie; on coudoie ses personnages dans le monde réel. Voici la liste de ses principaux ouvrages, traduits presque tous en français et en allemand : *Comic tales and sketches*; Londres, 1840, 2 vol. in-8°; — *The second funeral of Napoleon and the chronicle of the drum*; Londres, 1840, pet. in-4°; — *Mrs Perkin's Ball*; Londres, 1846, pet. in-4°; — *Vanity Fair*; Londres, 1846-48, 3 vol. in-8°; — *Our street*; Londres, 1847, pet. in-4°; — *The Book of Snobs*; Londres, 1848, in-12; — *History of Pendennis*; Londres, 1849-50, 2 vol. in-8°; — *History of Henry Esmond*, roman; Londres, 1852, in-8°; — *Lectures on the english humourists* (Swift, Congreve, Addison, Steele, Prior, Gay, Pope, Hogarth, Smollett, Fielding, Sterne, Goldsmith); Londres, 1853, in-8°; — *The Newcomes*, roman; Londres, 1855, in-8°; — *Memoirs of Charles Yellowplush*, roman; Londres, 1856, in-8°; — *Ballads*; Londres, 1856, in-8°; — *The Virginians*, roman; Londres, 1857-59, 2 vol. in-8°; — *Lovel the widower*, roman; Londres, 1860, in-8°; — *The four Georges*; Londres, 1860, in-8° : essai historique sur les quatre rois anglais de ce nom; — *The Adventures of Philip*, roman; Londres, 1861, 3 vol. in-8°; — *Roundabout Papers*; Londres, 1862, in-8° : recueil d'articles extraits du *Cornhill Magazine*. En 1852 Thackeray visita les États-Unis, où ses *lectures* obtinrent un très-grand succès. Aux élections de juillet 1857, il brigua la députation d'Oxford à la chambre des communes; dans sa profession de foi, il s'était posé en défenseur des mesures libérales et en ennemi de l'influence héréditaire de l'aristocratie. En 1859, il prit la rédaction en chef du *Cornhill Magazine*, aux appointements de cinquante mille fr. par an; il ne tarda pas à renoncer à ces fonctions, bien qu'il soit resté un des principaux collaborateurs du *Magazine*, où ont paru ses derniers ouvrages.

William L. HUGHES.

North british Review, août 1850. — *Revue des deux mondes* 15 oct. 1853, et 1er sept. 1854. — *Westminster Review*, avril 1853, et oct. 1860. — Jeaffreson, *Novels and Novelists*, 1858, 2 vol. in-8°. — *Edinburgh Review*, oct. 1859. — W.-C. Roscoe, *Poems and Essays*; 1860, 2 vol. in-8°. — S.-F. Williams, *Essays*; Lond., 1863, in-8°. — *Cornhill Magazine*, janv. 1864. — J. Hannay, *Memoir of W.-M. Thackeray*; Lond., 1864, in-8°. — Th. Taylor, *Thackeray, the humourist and the man of letters*; Lond., 1864, in-8°. — *North british Review*, fév. 1864.

THADDÉE. *Voy.* JUDE.

THAHER (*Al-Khouzaï ben Hosséin ben Masab*), capitaine arabe, fondateur de la dynastie des Thahérides, mort en octobre 822. Général déjà illustre sous Haroun al-Raschid, il prit part dans la guerre qui éclata entre les deux fils de ce calife, Al-Mamoun et Amin; il servit la cause du premier, et à la tête de l'armée du Khorassan il s'avança contre les troupes de l'ennemi; vainqueur à Réi (811), puis à Hamadan, il s'empara de Bagdad après un siége de peu de durée, poursuivit Amin, qui était en fuite, l'atteignit, et le mit à mort (813). Al-Mamoun le récompensa en lui donnant le gouvernement de Syrie et de Mésopotamie; puis, obligé de surveiller l'Irak et d'autres provinces de l'empire qui étaient agitées par des ferments de discorde, il laissa, pour régir le Khorassan en son absence, l'iman Ali Ridha. C'est Thaher qui conduisit Ali Ridha à la résidence du calife, et qui le premier lui prêta serment de fidélité (1). L'iman étant mort, Thaher fut appelé à lui succéder (821). Les desseins ambitieux qu'il avait dissimulés jusqu'à ce jour ne tardèrent pas à se montrer. Après avoir travaillé à conquérir l'affection des peuples par la douceur de son administration, il leva le masque, et montant en chaire dans la grande mosquée de Merou, au lieu d'appeler sur Al-Mamoun la protection du prophète, il lança contre le calife des paroles

(1) S'il faut en croire des auteurs arabes, il disait que sa main droite avait placé Al-Mamoun sur le trône, et que sa main gauche y avait guidé Ali Ridha. De cette parole lui serait venu le surnom de *Dzou'l Yeminein*, l'ambidextre.

d'anathème. On dit que Thaher mourut subitement la nuit suivante, par une punition divine ou par le poison (822). Cependant Al-Mamoun ne fit pas retomber sur les fils du capitaine la faute de leur père; il eut la magnanimité de leur laisser en fief le gouvernement du Khorassan.

Art de vérifier les dates, 2e part., t. VI. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*.

THAÏS (Θαΐς), courtisane grecque, vivait vers la fin du quatrième siècle av. J.-C. Elle suivit Alexandre dans son expédition en Asie. On raconte qu'après la prise de Persépolis elle excita le conquérant à incendier cette ville, et que ce désir fut exaucé à la suite d'un banquet où Alexandre n'avait pas gardé toute sa raison. Cette anecdote est célèbre; elle a fourni à Dryden le sujet d'un admirable épisode de son ode *Sur la fête de sainte Cécile*. Le poëte nous montre Alexandre sur son trône dans le palais de Persépolis; à côté de lui est Thaïs, éclatante de beauté; devant lui sont ses lieutenants. Timothée, le poëte dithyrambique, chante les éloges de Bacchus; tout à coup il interrompt son chant joyeux, et pousse un cri de vengeance contre les Perses, qui ont causé la mort de tant de Grecs. A ce chant de colère Alexandre, réveillé de l'assoupissement de l'ivresse, « saisit un flambeau avec un ardent désir de destruction; Thaïs conduit la marche, pour le guider vers sa proie, et, comme une autre Hélène, incendie une autre Troie ». Cet incendie de Persépolis est d'un brillant effet en poésie; mais c'est à peine s'il a le droit de figurer dans l'histoire, car il est en contradiction avec toute la politique d'Alexandre à l'égard des vaincus, et ne repose que sur l'autorité, fort incertaine, de Clitarque, un des historiens les moins dignes de foi du conquérant macédonien.

Après la mort d'Alexandre, Thaïs s'attacha à Ptolémée Lagus, et en eut deux fils, Leontiscus et Lagus, et une fille, Irène; on prétend même qu'elle épousa le lieutenant d'Alexandre, devenu roi d'Égypte; mais il faut remarquer que les généraux macédoniens avaient adopté les mœurs orientales, et qu'à leurs femmes légitimes ils ajoutaient des concubines, qui jouissaient presque des mêmes droits. Thaïs fut donc la concubine favorite de Lagus. Comme elle était fort célèbre en Grèce, on racontait d'elle beaucoup d'anecdotes et de traits d'esprit. Athénée en cite plusieurs; il est inutile de les rapporter; il a suffi d'indiquer le rôle brillant et presque historique de cette courtisane, dont la vie est d'ailleurs peu connue; car on ignore où elle naquit, combien de temps elle vécut, et où elle mourut.

Athénée, XIII. — Diodore de Sicile, XVII, 72. — Plutarque, *Alex.*, 38. — Quinte-Curce, V, 7. — Droysen, *Gesch. Alexand.*, p 247.

THALÈS ou **THALETAS** (1) (Θαλῆς ou Θαλήτας), musicien et poëte lyrique grec, né à Gortyne (île de Crète), vivait dans le septième siècle av. J.-C. Né dans une île célèbre par la sévérité de ses institutions politiques, et où Apollon était particulièrement adoré, il porta dans sa musique et ses chants quelque chose du caractère du prêtre et du législateur. Les Spartiates, déchirés par des dissensions intestines, l'appelèrent dans leur ville : ses chants religieux et la calme harmonie de sa musique apaisèrent les factions. Il continua en la modifiant l'œuvre de Terpandre, et mérita d'être regardé comme le second fondateur de la musique grecque. Mais sa réforme musicale est encore moins connue que celle du poëte lesbien et sa vie est plus entourée de fables. Quelques auteurs veulent qu'il ait vécu avant Homère, d'autres qu'il ait été le maître de Lycurgue; mais les témoignages les plus vraisemblables le placent entre Terpandre et Alcman. L'école qu'il avait fondée se continua par Xenodamus de Cythère, Xénocrite le Locrien, Polymneste de Colophon et Sacadas d'Argos. Thaletas était aussi poëte, comme tous les musiciens de son temps, mais il ne reste aucun fragment de ses poésies.

L. J.

(1) Des deux formes de son nom Thalès est la plus ancienne et la plus authentique; Thaletas est la plus usitée.

Plutarque, *De Musica*, 9; *Lycurgus*, 4. — Élien, *Var. hist.*, XII, 50. — Sextus Empiricus, *ad Rhetor.*, II. — O. Müller, *Hist. of the lit. of ancient Greece*, t. I, p. 159-161. — Ulrici, *Gesch. d. Hellen. Dichtkunst*, t. II. — Bernhardy, *Gesch. der Griech. Liter.*, t. I, p. 267, 270; t. II, pp. 420, 421, 427.

THALÈS, philosophe grec, fondateur de l'école ionienne, né (1) la première année de la 35e olympiade (640 av. J.-C.), mort la première année de la 58e olympiade (548), à Milet, dans l'Asie Mineure. Né, suivant toute probabilité, en Phénicie (2), puis établi, vers 587, à Milet, où son droit de cité, joint aux puissantes relations qu'avait contractées sa famille, pouvait l'appeler à des fonctions politiques, Thalès renonça, jeune encore, aux affaires publiques, pour passer dans une solitude méditative des jours qu'il voulait consacrer à la science. Tandis que s'écroulait l'empire de Lydie, et que s'élevait celui des Perses, Thalès, tout entier, à ses études, fondait l'astronomie et recevait le surnom de *sage*, c'est-à-dire de *savant*, σόφος, que devaient bientôt porter Solon, Bias, Pittacus et d'autres encore, mais qui lui fut d'abord décerné sous l'archontat de Damasius à Athènes. Une grande incertitude s'attacha à la question de savoir s'il écrivit quelques traités, soit sur l'ensemble des nombreux travaux qu'il embrassa, soit sur quelques-uns d'entre eux. Diogène de

(1) Nous adoptons, en ce qui concerne ces dates, le calcul de Tennemann dans ses *Tables chronologiques*, calcul conforme lui-même à l'opinion de Sosicrate et d'Apollodore.

(2) L'opinion de Platon, qui durant toute sa vie fut en rapport avec plusieurs philosophes ou sophistes et surtout, dans Diogène de Laerte, l'opinion d'Hérodote et celle de Démocrite, qui tous deux furent, à quelques années près, les contemporains de Thalès, nous paraît décider la question en faveur de la Phénicie, nonobstant l'adjectif de Μιλήσιος, habituellement joint au nom de Thalès; car cet adjectif peut désigner la patrie adoptive tout aussi bien que le lieu de sa naissance.

Laerte rapporte une opinion de Labon d'Argos, d'après laquelle on pourrait évaluer à deux cents vers ce que Thalès avait écrit. Le même biographe ajoute que, suivant d'autres opinions, Thalès avait composé deux petits traités, l'un sur le cours des astres, l'autre sur l'équinoxe. Enfin Diogène dit encore que, s'il faut s'en rapporter à d'autres opinions, Thalès ne laissa rien d'écrit, et que c'est à Phocus de Samos qu'appartient en réalité *l'Astrologie nautique*, que l'on avait coutume d'attribuer à Thalès. Cette question est de celles qu'il nous paraît impossible de résoudre. A cette époque, le développement poétique avait commencé pour la Grèce, et s'était opéré déjà dans une certaine mesure. Il était réservé à Thalès d'ouvrir l'ère du développement scientifique. « Il fut, dit Eusèbe (1), le père de la philosophie et le fondateur de la secte ionienne. » Au rapport de Diogène de Laerte, c'était une opinion généralement accréditée, qu'il avait le premier approfondi et pénétré les mystères de l'astronomie. Eudème (2) dit, dans son *Histoire de l'astronomie*, que Thalès fut le premier qui prédit les éclipses, étudia le cours du soleil, et détermina les époques où cet astre entre dans les tropiques : ce qui lui valut l'admiration de Xénophane et d'Hérodote. Le même témoignage est rendu par Héraclite et Démocrite. De son côté, Hérodote raconte que Thalès avait prédit aux Ioniens cette fameuse éclipse qui sépara les armées des Mèdes et des Lydiens, commandées l'une par Cyaxare, l'autre par Alyatte. Toutefois, dans la prédiction de cette éclipse, Thalès n'apportait que des indications assez vagues, puisqu'il n'annonçait ni le jour, ni même le mois, ainsi que le prouve le témoignage d'Hérodote, du texte duquel il résulte, de plus, que les Grecs n'avaient encore à cette époque aucun mot *spécial* pour désigner le phénomène de l'éclipse. En calculant la marche du soleil et son passage d'un tropique à l'autre, Thalès dut être amené à déterminer les limites de l'année et celles du mois; c'est ce qui résulte encore d'un passage de Diogène de Laerte, où il est dit que Thalès fut le premier qui détermina la succession des saisons et la durée de l'année, et qui fixa à trois cent soixante-cinq le nombre des jours de l'année, et à trente le nombre des jours de chaque mois. Il paraît aussi avoir essayé, par les procédés imparfaits dont il pouvait disposer, de calculer la grandeur du soleil comparativement à celle de la lune, et avait estimé que le second de ces astres est la sept cent vingtième partie du premier. Tels paraissent avoir été les principaux travaux de Thalès en astronomie. Il est présumable, au reste, qu'avant son apparition bien des essais scientifiques avaient eu lieu déjà, dont l'histoire n'a pas conservé le souvenir, et qui durent lui servir de point de départ. Il n'est pas non plus sans probabilité, suivant Bailly, que des tables astronomiques avaient été apportées d'Égypte en Ionie, et que Thalès sut mieux s'en servir que ses devanciers et ses contemporains.

(1) *Præp. evang.*, l. XIV, c. 14.
(2) Dans Diogène de Laerte.

En même temps qu'il se livrait à ses études sur l'astronomie, Thalès fut le premier qui s'occupa de recherches cosmogoniques. Il considère les êtres matériels, quels qu'ils soient, comme provenant tous du développement d'un principe unique. Ce principe matériel, cet élément générateur de tous les êtres, c'est l'eau. Nous avons à cet égard les témoignages réunis d'Aristote, de Cicéron et d'Eusèbe (1). Cette opinion appartient-elle originellement à Thalès, ou lui était-elle antérieure? Aristote (2) dit que dès la plus haute antiquité les premiers théologiens avaient pensé de même sur la nature, attendu qu'ils avaient fait l'Océan et Thétis auteurs de tous les phénomènes de ce monde. Les poëtes aussi avaient parlé dans le même sens que les théologiens, et Homère, qui probablement avait recueilli les antiques traditions sacerdotales de l'Ionie, avait dit, au IVe chant de l'*Iliade*, que l'Océan est le père des dieux et Thétis leur mère, Ὠκέανόν τε θεῶν γένεσιν καὶ μήτερα Θητῦν. Ainsi, le système cosmogonique de Thalès n'avait rien que de conforme aux traditions sacerdotales et politiques. Si l'on en croit Strabon (3), cette doctrine de l'eau admise comme principe de toutes choses n'était autre que celle de plusieurs philosophes indiens, qui prétendaient que l'eau, simple et homogène en toutes ses parties, peut recevoir une infinité de formes différentes, et par là devenir la matière des corps en apparence les plus opposés entre eux. Quant à la valeur intrinsèque du système cosmogonique de Thalès, il n'est pas besoin de faire observer que le principe fondamental de ce système, ὕδωρ ἀρχή, était purement hypothétique, et résultait, soit des traditions, soit des conceptions de l'imagination, bien plutôt que des recherches d'une observation scientifique (4).

(1) Thalès, dit Aristote (*Métaph.*, l. I, c. 3), prend l'eau pour principe, et voilà pourquoi il a prétendu que la terre reposait sur l'eau, amené probablement à cette opinion parce qu'il avait observé que l'humide est l'élément de tous les êtres, et que la chaleur elle-même vient de l'humide et en vit. » Cicéron (*De nat. Deor.*, l. I) rend le même témoignage : « Thales Milesius, qui primus de talibus rebus quæsivit, aquam dixit esse initium rerum. »
(2) *Loc. cit.*
(3) L. XV.
(4) Toutefois, comme une hypothèse, quelque hasardée qu'elle soit, est toujours fondée sur quelques faits, il serait curieux de connaître quelles observations ont pu conduire Thalès à l'adoption de son principe. Voici la raison qu'en apporte Aristote : « Thalès, dit-il (*Métaph.*, l. I, c. 3), avait remarqué que l'humide est l'élément de tous les êtres, et que les germes de toutes choses sont, de leur nature, humides. Peut-être même cette opinion lui avait-elle été suggérée par la facilité de transformation avec laquelle l'eau passe de l'état liquide à l'état aériforme moyennant une élévation de température, et à l'état solide moyennant un refroidissement. » Il est probable que toutes ces observations réunies avaient conduit Thalès à poser le principe fondamental de sa cosmogonie. Dans la distribution générale des choses, le feu occupe la région supérieure, l'air une région moins

Thalès est avant tout un astronome et un physicien. Il est en Grèce le fondateur de la philosophie de la nature. Toutefois, indépendamment de ses travaux dans l'ordre de la philosophie naturelle, Thalès, anticipant en ceci sur les pythagoriciens, dirigea encore ses investigations vers la solution d'un certain nombre de problèmes géométriques. Au rapport de Pamphile (1), Thalès avait découvert le moyen d'inscrire au cercle un triangle rectangle, probablement d'après les mêmes procédés que la géométrie moderne, en construisant, dans l'intérieur d'un cercle, un angle inscrit, dont les côtés se terminent au diamètre. Toutefois, Diogène de Laerte oppose au récit de Pamphile celui d'Apollodore, qui attribue cette même découverte à Pythagore. Ce qui, du moins, paraît certain, c'est que Thalès ajouta aux découvertes d'Euphorbe le Phrygien, qui, au rapport de Callimaque, avait inventé un certain nombre de figures géométriques. Enfin, suivant Hiéronyme de Rhodes, il trouva dans certains procédés géométriques le moyen de mesurer la hauteur des pyramides d'après leur ombre.

Thalès ne fut pas, à proprement dire, un moraliste. Toutefois, on rencontre dans sa vie par Diogène de Laerte un certain nombre d'apophthegmes moraux qu'on lui attribue; le plus célèbre est le fameux Γνῶθι σεαὐτον, *Connais-toi toi-même*, qui fut inscrit sur le fronton du temple de Delphes, et dont Socrate devait faire un jour le fondement de la révolution qu'il accomplit dans la philosophie. D'autres maximes, également attribuées à Thalès, ont pour objet Dieu, le temps, l'espace. Sa doctrine sur la divinité paraît avoir été celle du panthéisme (2). Ces divers apophthegmes ne constituent pas, tant s'en faut, un corps de doctrine; mais on y voit poindre quelques lueurs de cet esprit moral qui, dans une autre philosophie, à peu près contemporaine de celle dont Thalès fut le fondateur, c'est-à-dire dans l'école pythagoricienne, devait jeter un si brillant éclat.

Les successeurs de Thalès dans l'école ionienne furent, dans l'ordre chronologique, Anaximandre, Phérécyde, Anaximène, Héraclite, Diogène d'Apollonie, Anaxagore et Archélaüs.

C. MALLET.

J.-Fr. Buddeus, *De ethica Thaletis*; Halle, 1690, in-4°. — J.-H. Müller, *De aqua principio rerum, ex mente Thaletis*; Altorf, 1718, in-4°. — Ch.-A. Dœderlein, *Animadversiones historico-criticæ de Thaletis et Pythagoræ theologia rationali*; Gœttingue, 1750, in-8°. — Ploucquet, *De dogmatibus Thaletis*; Tubingue, 1763, in-4°. — D. Tiedemann, *Griechenland's erste Philosophen*; Leipzig, 1780, in-8°. — Harles, *Progr. III de Thaletis doctrina*; Erlangen, 1780-84, in fol. — Flatt, *De theismo Thaleti abjudicando*; Tubingue, 1785, in-4°. — Gœss, *Über den Begriff der Gesch. der Philosophie und über das system des Thales*; Erlangen, 1794, in-8°. — Diogène de Laerte. *Vies des philosophes célèbres.* — L'abbé de Canaye, *Recherches sur Thalès*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscrip.*, t. X. — C. Mallet, *Hist. de la philosoph. ionienne*, ch. II. — Ritter, *Idem.*

THAMAR, reine de Géorgie, morte en 1212. Associée au trône dès 1178 par Georges III, son père, elle lui succéda en 1184, fit preuve d'une rare intelligence en confiant la direction des affaires et le commandement des troupes à Zacharé et à Ivané. Les victoires et les conquêtes de ces deux princes, descendants des anciens rois de Perse, rendirent son règne célèbre. Après avoir soumis tout le pays entre le Kour et l'Araxe, ils chassèrent les Musulmans d'une grande partie de l'Arménie, remportèrent une victoire signalée à Chankor (1203), et aidèrent l'empereur Alexis Comnène à s'emparer de Trébisonde (1204). Divers princes chrétiens et musulmans se reconnurent tributaires de Thamar. A la sollicitation des prêtres et des nobles, elle avait épousé, en 1187, le prince russe Georges Bogolubskoï; mais, n'ayant pu le corriger de son penchant à la débauche et à l'ivrognerie, elle le renvoya avec de riches présents, et se maria, en 1193, avec David Soslau, héritier du pays d'Ouséti. Après avoir vu ses armées s'emparer du nord de la Perse et pénétrer jusque dans le Khorassan, Thamar mourut, laissant le trône à son fils, *Georges IV*.

Brosset, *Hist. de Géorgie.*

THAMASP I[er] (*Aboul-Modhaffer Behader-Khan*), roi de Perse, né en 1513, mort en 1576, succéda en 1523 à son père, Ismaïl, fondateur de la dynastie des sophis. Ce prince, que ne distinguaient ni de grands vices ni de grandes vertus, eut un règne de cinquante-trois ans, dans lequel on ne peut citer que peu d'événements d'une véritable importance. Les années qui suivirent la mort de son père furent remplies par des luttes sanglantes entre plusieurs chefs de tribu, des incursions des Uzbecks et une invasion des Ottomans. Soliman le Magnifique conquit sur les Persans les provinces situées à l'ouest de l'Araxe, tout le pays situé entre le Tigre et l'Euphrate et une partie du Kurdistan; la ville de Tauris subit à son tour la domination ottomane. L'année suivante, en 1532, le sultan voulut reprendre le cours de ses succès; mais, moins heureux cette fois, il fut forcé de se retirer. Thamasp accepta l'arrêt du sort avec une impassible indolence; renfermé dans son palais de Casbin, il semblait oublier que l'avenir de sa monarchie était en jeu et laissait à des généraux le soin de repousser les envahisseurs; exempt de cruauté, il se livra pendant les premières années de son règne à de honteux excès, mais il ne tarda pas à s'en repentir, fit une pénitence publique, fit fermer les cabarets dans tous ses

élevée, la terre une portion de l'espace moins élevée encore, l'eau la région inférieure, de telle sorte qu'elle sert, pour ainsi dire, de base à tout le reste. Aussi Thalès considère-t-il la terre comme reposant de toutes parts sur l'eau; ce qui est attesté formellement par Aristote, dans son traité *Du ciel* (l. II, c. 12).

(1) *Apud Diog. Laert.*

(2) « Thales, dit Cicéron (*De legibus*, I, 2) existimat omnia Deorum esse plena », et, de son côté, Diogène de Laerte lui attribue une pensée analogue, à savoir, « qu'il y a une âme répandue partout, même dans les choses qui nous paraissent inanimées ».

États, et donna à son peuple l'exemple d'une vie régulière. Peu soucieux de gloire militaire, il laissa l'empire des sophis déchoir de la haute situation que lui avait donnée son père Ismaïl. Un des événements les plus remarquables de son règne fut l'arrivée de l'empereur Houmayoun, qui, obligé de s'enfuir de l'Indoustan, alla demander asile à la cour de Perse. Thamasp l'accueillit avec la plus généreuse hospitalité, le combla de témoignages de dévouement, et, déployant en sa faveur une activité dont il n'avait pas été capable quand il s'était agi de ses propres intérêts, contribua puissamment à le rétablir sur le trône des grands-mogols. Lorsque Thamasp I[er] fut mort, en 1576, les atrocités commises par son successeur contribuèrent à augmenter les regrets qu'il laissait à son peuple.

Malcolm, *Hist. of Persia*. — Dubeux, *La Perse*.

THAMASP II, roi de Perse, mort vers 1739. C'était le troisième fils d'Husséin, qui, attaqué par l'Afghan Mahmoud, avait en 1722, par une capitulation honteuse, abandonné à celui-ci la couronne de Perse. Les cruautés atroces commises par la dynastie afghane, par Mahmoud et par Aschraf, son successeur en 1725, les malheurs du pays, dont les provinces étaient envahies par les Turcs et par les Russes, ramenèrent les sympathies publiques vers le jeune Thamasp. Celui-ci, pendant qu'Ispahan était assiégé par les Afghans, s'était enfui; après de vaines tentatives en faveur de son père, il avait pris pour lui-même les insignes de la royauté et soutenu dans le Mazendéran une lutte impuissante contre Aschraf. Désespérant de réussir avec ses propres ressources, il invoqua l'appui des Turcs et des Russes. Par un traité signé avec le tsar, le prétendant s'engagea à lui céder toutes les provinces situées sur le littoral de la mer Caspienne aussitôt que les armées russes l'auraient replacé sur le trône (1725). Mais les Turcs et les Russes n'avaient d'autre pensée que de profiter de sa détresse pour se partager ses dépouilles; le sultan même ne tarda pas à se réconcilier avec l'usurpateur afghan. Thamasp semblait condamné à l'impuissance pour toujours, lorsqu'il obtint, en 1726, l'appui d'un redoutable auxiliaire, le célèbre Nadir, qui avait enlevé presque tout le Khorassan à la dynastie afghane, La lutte devint dès lors plus sérieuse, et Aschraf cessa d'envisager avec dédain les prétentions de Thamasp. Il marcha donc contre ses deux ennemis, et une bataille qui se livra près de la ville de Damegan se termina par la défaite complète des Afghans; dans une seconde bataille, qui eut lieu six semaines après, non loin d'Ispahan, ils furent plus malheureux encore, et perdirent quatre mille hommes. Thamasp ne tarda pas à entrer à Ispahan, et combla d'honneurs Nadir; Aschraf, trahi par tous ceux qui l'entouraient, n'eut bientôt plus d'autre ressource que la fuite, et fut tué peu de temps après. Cette révolution, qui fit disparaître la honteuse tyrannie que les Afghans avaient exercée sur la Perse, était l'œuvre de Nadir. Thamasp ne sut pas en profiter; pendant que son illustre allié était occupé à compléter sa victoire dans le Khorassan, il s'était mis à la tête de l'armée, et par son incapacité avait perdu en un mois contre les Turcs tout le pays que le génie et la valeur de Nadir leur avaient enlevé dans la campagne précédente. Abattu par ce désastre, il signa un traité honteux, par lequel il leur cédait les provinces situées au delà de l'Araxe et cinq districts dépendant de Kirmanschah. Nadir, furieux, fit aussitôt une proclamation par laquelle il déclarait le traité contraire à la volonté du ciel. Il envoya un messager à Constantinople avec ces seules paroles : « Rendez les provinces qui appartiennent à la Perse, ou préparez-vous à la guerre. » Il marcha ensuite sur Ispahan, et, après avoir adressé à Thamasp les reproches les plus vifs sur sa pusillanimité, il l'invita à un festin, où le prince fut enlevé et envoyé prisonnier dans le Khorassan. Le fils de Thamasp, âgé de huit mois, fut nominalement investi de la souveraineté, sous le titre d'*Abbas III*. Nadir prit le titre et les fonctions de régent du royaume.

Malcolm, *Hist. of Persia*. — Hanway, *Revolutions of Persia*. — Dubeux, *La Perse*.

THAMASP. *Voy*. NADIR.

THAUMAS DE LA THAUMASSIÈRE (*Gaspard*), historien et jurisconsulte, né à Sancerre, vers 1621, mort à Bourges, en 1702. Il était fils du médecin de Henri de Bourbon, prince de Condé. Reçu avocat au parlement de Paris, il fut nommé docteur agrégé à l'université de Bourges. Il fut échevin de cette ville en 1665 et 1666. S'il n'a pas rempli de fonctions plus importantes malgré son grand savoir, cela tient au peu de considération qu'il paraît s'être attiré dans la vie privée par ses défauts, dont les principaux sont une puérile vanité qui l'a porté à s'anoblir de son chef, un esprit de servilisme envers les grands et une avidité d'argent qui lui a fait vendre à beaux deniers comptants plus d'une généalogie de son invention. Ses travaux sont nombreux et remarquables : *Questions et réponses sur les coutumes de Berry*; Bourges, 1660-61, 1691, in-4°; — *Traité de la liberté des personnes et des héritages de Berry*; ibid., 1667, in-4°, avec les IV premiers livres des *Décisions sur la coutume de Berry*; la 2[e] édit. a pour titre : *Franc-aleu de la province de Berry*; ibid., 1700, in-fol. : les deux derniers livres des *Décisions* parurent en 1675, in-4°, et le tout en 1744, in-4°; — *Anciens arrêts du Parlement concernant le Berry*; ibid., 1675, in-4°; — *Anciennes et nouvelles coutumes locales de Berry et celles de Lorris commentées*; ibid., 1679, in-fol.; — *Histoire de Berry*; ibid., 1689, in-fol. : les deux plus importants ouvrages de La Thaumassière; — *Assises et bons usages de Jérusalem, tirés d'un ms. de la bibliothèque vaticane, par messire Jean*

d'Ibelin, ensemble les coutumes de Beauvoisis par Philippe de Beaumanoir et autres anciennes coutumes; ibid., 1690, in-fol. ; — *Nouveaux commentaires sur les païz et duché de Berry;* ibid., 1691, 1701, in-fol. ; — *Defensarum quæstionum in leges Biturigum municipales ;* ibid., 1691, in-4° : réponse à une critique anonyme contre les *Questions sur les coutumes du Berry,* où La Thaumassière se défendit sous le nom de son valet, Jean Migeon ; — *Maximes de droit coutumier;* ibid., 1691, in-fol. Cet écrivain, marié trois fois, mourut sans postérité. H. BOYER.

Poupard, *Hist. de Sancerre.* — Chevalier de Saint-Amand, *Biogr. berruyère.*

THÉAULON (*Étienne*), peintre français, né à Aigues-Mortes, le 28 juillet 1739, mort à Paris, le 10 mai 1780. Élève de Vien, il fit des tableaux de genre, représentant des scènes populaires, ou de gracieuses compositions à la manière de Lagrenée et de Fragonard. Il était habile à sauver par d'ingénieux arrangements les difficultés des sujets érotiques. Son pinceau spirituel et facile fut remarqué surtout aux salons de 1775 et 1777, et dans la décoration des boudoirs de Bagatelle. Le principal défaut qu'on lui reproche est de viser trop exclusivement à l'effet du groupe principal, en noyant dans l'ombre les seconds plans ou en ne finissant pas les parties accessoires. Théaulon fut reçu, le 25 juin 1774, agrégé à l'Académie de peinture. On voit de lui au Louvre le *Portrait d'une femme âgée;* il date de 1777.

Em. de Pietro, *Hist. d'Aigues-Mortes.* — Villot, *Catalogue du Musée français.*

THÉAULON DE LAMBERT (*Marie-Emmanuel-Guillaume-Marguerite*), auteur dramatique français, né à Aigues-Mortes, le 14 août 1787, mort à Paris, le 16 novembre 1841. Il appartenait à la famille du précédent. Après avoir fait ses études à Montpellier, il fut destiné au barreau et placé chez un avocat à Nîmes; mais son esprit n'était pas tourné vers les travaux judiciaires, et il passait son temps à écrire des vers. Ses débuts dans la poésie n'ayant pas été sans succès, il partit pour Paris en 1808, et se présenta à Cambacérès, qui était de sa famille. Celui-ci lui procura une place d'inspecteur des douanes. Mécontent de voir un protecteur si puissant l'attacher à un service si peu en rapport avec ses goûts, il ne retira pas sa commission, fréquenta les théâtres et les auteurs, se lia avec les frères Dartois, et composa en collaboration avec eux quelques vaudevilles; le premier qu'il fit jouer fut *les Fiancés* (1809). Le succès modéré de ces pièces ne suffisant pas à ses besoins, il obtint en 1810, par l'intermédiaire de Cambacérès, une place d'inspecteur des hôpitaux militaires, qu'il alla remplir en Allemagne, puis en Italie. Il fit représenter à Milan un vaudeville en l'honneur des troupes qui revenaient de Wagram, et publia, en 1811, une *Ode à l'occasion de la naissance du roi de Rome.* Récompensé par des gratifications du prince Eugène et de l'empereur, il ne porta pas sa reconnaissance plus loin que le 5 avril 1814 ; un des premiers, il arbora la cocarde blanche; il composa la première chanson pour les Bourbons et fit la première pièce qui ait été jouée en leur honneur, *les Clefs de Paris, ou le Dessert d'Henri IV.* Pendant les Cent-jours, il suivit Louis XVIII à Gand, et y fonda un journal intitulé *le Nain rose.* A la seconde restauration, il devança le roi à Paris, et fit afficher des proclamations qu'il avait rédigées, dans le but de réchauffer l'amour des Français pour Louis *le Désiré.* Le nombre des pièces qu'il fit représenter depuis lors jusqu'en 1830 afin de servir la cause de la légitimité est très-considérable. A l'occasion du baptême du duc de Bordeaux (mai 1821), il en donna trois le même soir : à l'Opéra, *Blanche de Provence,* avec de Rancé; au Théâtre-Français, *Jeanne d'Albret, ou le Berceau,* avec Carmouche et Rochefort ; à l'Opéra-Comique, *le Panorama de Paris, ou C'est fête partout,* avec Dartois. Il reçut pour ce tour de force la croix d'Honneur. Après la révolution de Juillet, il se retira presque entièrement du théâtre; on le voit pourtant collaborer aux *Chansons de Désaugiers*, de F. de Courcy, à *Kean*, d'Alex. Dumas, au *Père de la Débutante*, de Bayard, à *la Guerre des servantes,* d'Alboize et Harel, à *l'Ingénue de Paris* (1841), et à une vingtaine de vaudevilles. Au temps de sa fécondité dramatique, il était allé jusqu'à participer à près de cinquante ouvrages en une seule année, et on compte qu'il a donné, seul ou en société, environ 250 pièces sur les divers théâtres de Paris, et principalement sur les scènes secondaires. Ces pièces se sentent trop, en général, de la rapidité avec laquelle elles furent composées, et la plupart ne sont que des esquisses; mais il y déploya une imagination riante, une gaieté soutenue et de bon goût, et on trouve dans quelques-unes d'excellentes scènes, avec le style de la vraie comédie. Il travailla jusqu'au moment où il mourut, épuisé par la consomption, et ne laissant rien à sa veuve. La commission des auteurs dramatiques ouvrit une souscription pour élever un monument à sa mémoire.

Nous citerons, parmi les ouvrages qu'il a signés seul : à l'Odéon, deux comédies en cinq actes, en vers, *l'Artiste ambitieux* (1820), et *l'Indiscret* (1825); au Vaudeville : *le Piége* (1812), *Stanislas en voyage* (1812), *l'Arbre de Vincennes* (1814), *le Marin* (1815), *le Prince Chéri* (1815) , *la Mère au bal et la Fille à la maison* (1826), *Cache-Cache* (1827), *Héloïse, ou la Nouvelle somnambule* (1827), *le Diamant* (1839); aux Variétés : *Stanislas, ou la Sœur de Christine* (1823); au Gymnase : *la Veuve du soldat* (1825), et *le Paysan perverti* (1827); à l'Opéra-Comique : *la Clochette* (1817, et *le Petit Chaperon rouge*(1818).

Citons aussi l'opéra d'*Alcindor* (1823), joué à la cour de Berlin, et dont Spontini fit la musique. Parmi les nombreuses pièces écrites en collaboration, on distingue : au Théâtre-Français : *l'Anniversaire* (1816), *l'Autre Henri* (1820), *le Laboureur* (1823); au Vaudeville : *les Pages au sérail* (1811), *l'Anglais à Bagdad* (1812), *Numéro treize* (1813), *Paris à Pékin* (1817), *le Gueux*, parodie du *Paria* (1822); aux Variétés : *le Mariage à la hussarde* (1819), *le Grenadier de Fanchon* (1824), *le Bénéficiaire*, avec Étienne (1825), *le Chiffonnier*, avec le même (1826); au Gymnase : *les Femmes romantiques* (1824); aux Nouveautés : *l'Ami Bontemps* (1827), *M. Jovial*, avec Choquart (1827), *Jean* (1828); à l'Opéra-Comique : *les Rosières* (1817), etc. On a de Théaulon, en dehors du théâtre : *la Bataille d'Iéna, poëme;* Montpellier, 1806, in-8°; — *le Temple de l'immortalité, poëme;* ibid., 1806, in-8°; — *Ode à l'occasion de la naissance du roi de Rome;* Paris, 1811, in-8°; — *Proclamations* (trois) *du roi, faites pendant l'interrègne;* Paris, 1816, in-8°; — *le Couteau, ou la Mort d'un ministre, nouvelle romantique, suivie de trois autres nouvelles;* Paris, 1824, in-12; — des pièces de vers dans le recueil du *Caveau moderne*, dont il était membre; — des articles politiques, dans *le Nain rose*, dans *la Foudre* et *l'Apollon;* journaux royalistes qu'il fonda en 1820.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Quérard, *France littér.* — Merle et Brazier, *Histoire des petits théâtres.*

THEBALDEO. *Voy.* TEBALDEO.

* **THEIL** (*Jean-François-Napoléon*), philologue français, né le 13 avril 1808, à Langon (Gironde), d'un père et d'une mère créoles. Il fit de bonnes études à Limoges et au collége Saint-Louis, à Paris, et embrassa la carrière de l'enseignement. D'abord maître surveillant à l'École normale supérieure, puis maître de pension à Limoges, il professa les humanités à Nancy et depuis 1843 à Paris, au collége Henri IV et au lycée Saint-Louis. Élu après la révolution de Février chef de bataillon dans la onzième légion de la garde nationale, il paya de sa personne dans l'insurrection de juin, et n'en fut pas moins arrêté l'année suivante sous l'accusation d'avoir pris part au soulèvement du 13 juin; rendu à la liberté par un arrêt de non-lieu, il fut mis en disponibilité, et ne remonta dans sa chaire qu'en 1852. Il est chevalier de la Légion d'honneur. Parmi ses travaux de philologie, qui font de M. Theil un des membres les plus distingués de l'université, nous citerons : *Dictionnaire complet d'Homère et des Homérides;* Paris, 1842, gr. in-8°, en société avec M. Hallez d'Arros; — *Grammaire élémentaire de la langue grecque*, d'après Kühner; Paris, 1846, in-8°; — *Grand Dictionnaire de la langue latine;* Paris, 1855-65, 3 vol. gr. in-4° à 3 col., trad. de l'allemand de G. Freund, sur un plan nouveau et avec des additions considérables; — *Dictionnaire classique de mythologie, de géographie et d'histoire;* Paris, 1866, in-8°, fig., d'après les travaux de Smith et de Lübner. Il a publié aussi de nombreuses éditions d'auteurs grecs et latins; des traductions, comme l'*Histoire abrégée de la littérature ancienne* (1837, 2 vol. in-8°), de Ficker; les *Traditions allemandes* des frères Grimm; *Mes Prisons*, de S. Pellico; beaucoup d'articles dans le *Journal de l'instruction publique*, et autres recueils; des pièces de vers, etc.

Documents particuliers.

THEIL (DU). *Voy.* DU THEIL.

THÉIS (*Marie-Alexandre* DE), littérateur français, né en 1738, à Sinceny (Aisne), mort en 1796, à Paris. Il était fils d'un inspecteur général des manufactures. Après avoir fait d'excellentes études à La Flèche et à Paris, il se maria et alla prendre possession d'une place de maître des eaux et forêts à Nantes. Au bout de plusieurs années il la résigna, et se retira en Picardie, dans une maison de campagne, où il se consacra tout entier à l'éducation de ses deux enfants. Il a laissé quelques ouvrages, qui se distinguent par des traits brillants, de la vivacité, de l'imagination, tels que deux comédies non représentées, *le Tripot comique* (1772), en prose et en vers, et *Frédéric et Clitie* (1773), en vers libres; *le Singe de la Fontaine, ou Contes et nouvelles en vers* (Florence [Paris], 1773, 2 vol. in-12), où il a souvent imité La Fontaine avec bonheur; et une *Encyclopédie morale, ou Code primitif* (Bouillon, 1786, 1788, in-12), en vers blancs. Mais quelque estimables que fussent ses écrits, Théis se glorifiait encore plus de son fils et de sa fille, devenue princesse de Salm, dont il cultiva lui-même les talents.

THÉIS (*Alexandre-Étienne-Guillaume*, baron DE), fils du précédent, né le 12 décembre 1765, à Nantes, mort le 25 décembre 1842, à Paris. Il reçut une forte éducation sous la direction de son père, qui fut son seul maître. S'étant établi à Laon, il fut nommé en 1808 maire de cette ville, et en 1812 membre du conseil de préfecture; obligé de quitter ces fonctions à la seconde restauration, il y fut rappelé en 1820, et obtint même de Louis XVIII, par le crédit de sa sœur, la princesse de Salm, le titre de baron. Sous le régime de Juillet, il administra comme préfet deux départements avec autant de modération que de zèle, la Corrèze et la Haute-Vienne. Il était officier de la Légion d'honneur. On a de lui : *Glossaire de botanique;* Paris, 1810, in-8° : c'est un essai de nomenclature étymologique, où, par suite de l'insuffisance des travaux de linguistique, les noms de plantes sont presque tous puisés aux sources celtiques et orientales; — *Mémoires d'un Espagnol*, roman; Paris, 1818, 2 vol. in-12; la 2e édit., ibid., 1825, 3 vol. in-12, est très-différente de la première;

— *Voyage de Polyclète, ou Lettres romaines*; Paris, 1821, 1828, 3 vol. in-12, et 1822, 1828, 2 vol. in-8° : trad. en plusieurs langues; — *Mémoires d'un Français*, roman; Paris, 1825, 3 vol. in-12; — *Politique des nations;* Paris, 1828, 2 vol. in-8°; la 2e édit. (1829) porte le titre de *Précis de l'histoire universelle* : ainsi que les précédents, c'est un ouvrage agréable et instructif, qui présente, dans un style aisé, des vues nettes et positives; — *Conseils aux jeunes gens qui sortent des écoles primaires*; Paris, 1834, in-12. Cet écrivain a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*, suppl.

THÉMINES (*Pons* DE LAUZIÈRES, marquis DE), maréchal de France, né vers 1553, mort le 1er novembre 1627, à Auray, en Bretagne. Issu de l'ancienne maison de Lauzières, originaire du bas Languedoc, il était fils de Jean, gouverneur de Béziers. Il fit ses premières armes à dix-sept ans, sous Montmorency-Damville, et, de 1570 à 1588, l'accompagna dans les nombreux combats que celui-ci livra, en Languedoc, tantôt aux protestants, tantôt aux catholiques, puis aux ligueurs. L'un des premiers, il reconnut Henri comme roi de France (1589), et chassa du Quercy, dont il avait été nommé gouverneur, Montpezat et Villars, après les avoir défaits dans deux combats (1591). Comme gouverneur de Montauban, il prit une part active à la lutte engagée, dans le Languedoc, entre Damville et les ligueurs commandés par le duc de Joyeuse, et qui se termina par la mort de ce dernier. En 1597 il devint chevalier du Saint-Esprit. Ce fut lui que Marie de Médicis chargea de la mission périlleuse d'arrêter au Louvre même le prince de Condé (1er sept. 1616), et le même jour il fut nommé maréchal de France, avec une gratification de 100,000 écus. Chargé, en 1617, de commander, sous les ordres du duc de Guise, l'armée qui opérait en Champagne contre le duc de Nevers, il s'empara en quelques semaines du Rethelois, et réduisit le duc à la seule ville de Mézières, ce qui causa une grande joie à la cour. Lors du soulèvement des protestants en 1621, Thémines assista au siége de Montauban. Nommé lieutenant général de la Guienne (22 janv. 1622), il força deux places alors importantes, Tonneins et Saint-Antonin, à capituler. Opposé ensuite à Rohan, il occupa quelques châteaux, abandonna, à cause de la rareté des vivres, le siége de Castres, où s'était enfermée l'héroïque duchesse de Rohan, et ne remporta sur son habile adversaire qu'un seul et inutile avantage. En 1626 il opéra en Saintonge, et contraignit, par un blocus rigoureux, les Rochelois à accepter la paix. Le gouvernement de Bretagne ayant été ôté au duc de Vendôme, à l'occasion du complot de Chalais (juin 1626), Thémines fut choisi pour le remplacer. Il se préparait à se porter au secours de l'île de Rhé, envahie par les Anglais, lorsqu'il mourut, âgé de soixante-quatorze ans « Seigneur, dit-il, à son dernier soupir, au moins je ne t'ai jamais offensé que de galant homme. » Il fut enterré à Cahors. Marié deux fois, la seconde avec une petite-fille du célèbre La Noue, il eut deux fils, qui périrent à la guerre. E. A.

Sully, Richelieu, Bassompierre, Rohan, *Mémoires*. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*. — *Mercure de France*, t. XIII, p. 378. — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*.

THÉMINES (*Alexandre-François-Amédée-Adon-Anne-Louis-Joseph* DE LAUZIÈRES DE), prélat, de la famille du précédent, né le 13 février 1742, à Montpellier, mort le 3 novembre 1829, à Bruxelles. Il était grand-vicaire de Senlis et aumônier du roi lorsqu'il fut nommé par Louis XVI évêque de Blois (1776); il devait cet honneur à la réputation qu'il s'était faite d'une intègre vertu. Dans l'exercice de ses fonctions pastorales, il montra des talents, de l'instruction, une piété ardente et une charité sans bornes; mais il poussa un peu loin peut-être le zèle religieux, ou plutôt les vertus apostoliques, dont il offrait un vivant exemple, formaient-elles une disparate trop choquante avec les mœurs corrompues et la discipline relâchée des prélats de son temps. On ne fut pas surpris de l'entendre, dans l'assemblée du clergé de 1788, élever seul la voix en faveur du parlement de Paris, alors exilé à Troyes. Appelé en 1790 à prêter serment à la constitution civile du clergé, il s'y refusa, et fut déclaré démissionnaire de son siége; mais il ne quitta son poste qu'au dernier moment, pour éviter l'effusion du sang, et quand il s'y vit contraint d'un côté par un soulèvement populaire, de l'autre par l'injonction de la municipalité de sortir de Blois dans la journée même (12 févr. 1791), M. de Thémines se réfugia en Savoie, et son premier soin fut de protester contre l'élection de l'abbé Grégoire, qui l'avait remplacé. Il passa ensuite en Espagne, résida quelque temps à Saint-Sébastien, à Pontevedra en Galice, et se rendit vers 1810 à Londres. Dans sa lettre du 21 octobre 1801 à Pie VII il avait refusé de donner sa démission, que le pape lui avait demandée, et en 1802 il s'était associé à la protestation de ses collègues contre le concordat. Jusqu'à sa mort il persista dans la voie de résistance où il s'était engagé; dans un ouvrage intitulé *le Gouvernement de fait* il reconnut le régime impérial, et en démontra la nécessité; les intrigues du parti royaliste empêchèrent l'ouvrage de paraître, et fermèrent à l'auteur l'accès des salons de l'émigration. Traité d'hétérodoxe et presque de jacobin, l'inflexible prélat se retira dans la solitude, n'opposant que le silence aux clameurs de ses adversaires. Sollicité en 1814 de revenir en France, il répondit : « Pour ramener un évêque français dans sa patrie après tant de tourments, il ne suffit pas de la restauration de la monarchie, il faut de plus l'entière et parfaite restauration de la religion de nos pères. » En 1829 il alla se fixer à Bruxelles, et mourut peu après de la façon la plus édifiante. On a de

lui : *Oraison funèbre de Marie-Thérèse;* Paris, 1781, in-8°; — *Instruction et cahier du hameau de Madon* (près Blois); Blois, 1789, in-8°, anonyme; — *Lettre pastorale;* Blois, fév. 1791, in-8°; — *Projet de lettre commune de l'Église gallicane aux fidèles dispersés;* Londres, 1811, in-8° : aucun des quatorze évêques alors réfugiés à Londres ne voulut signer cette lettre; — *Lettre à S. M. impériale et royale;* Londres, juin 1811, in-8°; — *Le Gouvernement de fait;* Londres, 1811, in-8° : ce livre, consistant en cinq lettres adressées à Napoléon, à Talleyrand, au pape, au président du concile de 1811, au clergé de Blois, n'a pas été publié, et le libraire, gagné ou effrayé par les royalistes, en détruisit presque tous les exemplaires.

L'Ami de la Religion, an. 1829. — Fisquet, *France pontificale*.

THÉMISEUL. *Voy.* SAINT-HYACINTHE.

THEMISTIUS (Θεμίστιος), rhéteur et philosophe grec, né vers 315, dans un bourg de Paphlagonie, mort vers 390, à Constantinople (1). Un de ses ancêtres, peut-être son aïeul, philosophe, avait joui de la faveur de Dioclétien. Son père, Eugenius, tenait école en Paphlagonie. Themistius fit ses études en partie auprès de son père, en partie dans une ville située sur l'extrême frontière du Pont, et dont un maître excellent avait fait, suivant son expression, le sanctuaire des Muses grecques (*Disc.*, 27). Il se rendit bientôt après à Nicomédie, et y prononça le discours intitulé Προτρεπτικὸς, ou *Exhortation à la philosophie*, vers 344 ou 345. Lorsque l'empereur Constance revint à Constantinople, après l'affaire de Singara, qui n'était guère un triomphe, Themistius fut député par les habitants de Nicomédie pour le complimenter. Il le rencontra à Ancyre, et prononça devant lui un discours *Sur l'amour de l'humanité*, Περὶ φιλανθρωπίας, où il développe cette idée que c'est par la bonté et par l'amour qu'il porte à ses sujets que le souverain est la vraie image de Dieu sur la terre. Vers 353 ou 354, il était marié et fixé à Constantinople, où le doux éclat de son élégante parole attirait autour de lui la jeunesse. En 355 la faveur impériale le fit entrer au sénat. Il témoigna sa reconnaissance par un discours où il parlait le langage de l'adulation officielle. Après sa victoire sur Vétranion et sur Magnence, Constance vint triompher à Rome. Le sénat de Constantinople lui envoya une ambassade pour le féliciter, et Themistius fut chargé de porter la parole; mais la rigueur de la saison et l'état de sa santé l'empêchèrent de partir, et son discours seul fit le voyage. L'orateur se dédommagea en prononçant à cette occasion un nouveau discours devant le sénat, et au lieu d'un panégyrique l'empereur en eut deux, pleins de flatteries fades et outrées. Constance récompensa le zèle de Themistius en lui décernant une statue de bronze et en l'associant à quelques prérogatives que partageaient seuls les membres les plus considérables du sénat de Constantinople (1). Il n'est pas nécessaire après cela de dire que Themistius vit sans enthousiasme la révolution militaire qui porta Julien au trône. Il avait autrefois compté ce prince au nombre de ses auditeurs, et depuis il avait échangé avec lui quelques lettres amicales (2); mais indifférent sur la question religieuse, païen de fait et non de cœur, il dut, dans son calme bon sens, blâmer un essai de restauration qui tôt ou tard, et malgré les plus pacifiques intentions, ne pouvait manquer de conduire à des violences qui n'étaient plus de ce temps. Aussi pendant la durée de ce règne il se tint à l'écart, n'accueillant qu'à demi les avances de l'empereur (3). Il fit son office d'orateur, et prononça très-probablement un panégyrique de Julien qui n'est pas venu jusqu'à nous (4).

Après l'élection du chrétien Jovien (363), les païens craignirent des représailles. Mieux inspiré, le nouvel empereur publia une loi qui accordait à tous les partis la liberté de conscience (5). Themistius complimenta le nouveau prince au nom du sénat. La harangue qu'il récita devant lui à Dadastana en Phrygie, et ensuite à Constantinople devant le peuple, est la plus remarquable de toutes celles qu'il ait prononcées. L'orateur en effet ne s'y amuse plus à des lieux communs de flatterie banale; il aborde de front la question religieuse, et, se plaçant au-dessus des divisions, au nom de la philosophie, avec l'autorité d'un sage qui au milieu de l'excitation commune et du soulèvement des passions a conservé sa sérénité, il donne la leçon la plus haute et la plus utile que son temps pût entendre.

Après avoir dit qu'il y a plus d'une voie qui mène à Dieu, revenant sur la diversité des cultes, il faisait une allusion à demi ironique aux dis-

(1) A la fin de son *Discours d'Ancyre*, Themistius paraît insinuer qu'il est du même âge que Constance. D'autre part, dans le discours *De la Clémence*, prononcé en 385, il fait entendre qu'il était arrivé à une vieillesse fort avancée.

(1) Nous ne voyons pas dans la loi de Jovien insérée dans le code Théodosien, liv. VI, tit. IV, c. 12, et qui est de l'année 361, que Themistius ait été revêtu, comme le dit M. Baret (p. 19) de la dignité de préteur.

(2) Il lui écrivit encore en 361, peu de temps après son avénement à l'empire. Nous avons la réponse de Julien à cette lettre.

(3) Voir le discours Περὶ ἀρχῆς (*Themistius*, édit. Dindorf, p. 458-459). S'il fallait ajouter foi au témoignage de Libanius (*Lettres* 88 et 66), Themistius aurait été en 362 préfet de Constantinople. Il semble plus probable qu'il n'a pas accepté cette charge, que lui proposait Julien. Au début de son *Discours XVII*, il fait entendre assez clairement qu'il n'a été préfet que sous Théodose. Voir encore son *Discours XXXIV*.

(4) La *Lettre* 1061 de Libanius à Themistius fait une allusion assez claire à ce panégyrique, prononcé sans doute vers la fin de 362 ou au commencement de l'année suivante.

(5) Cette loi de Jovien ne se trouve pas dans le code de Théodose; mais, outre le discours consulaire, le témoignage de l'historien Socrate (III, 25) atteste sa publication.

sentiments intérieurs des chrétiens : « Sois persuadé que le suprême régulateur de l'univers se complaît lui-même dans la variété des hommages qu'il reçoit. Il aime à voir la religion autre chez les *Syriens* (1), autre chez les Grecs, autre chez les Égyptiens. Et parmi les *Syriens* même il n'exige pas une unanimité absolue. Encore maintenant leur religion ne se subdivise-t-elle pas en mille petites sectes? Personne ne croit absolument comme son voisin ; mais celui-ci admet un point, celui-là un autre. Pourquoi donc vouloir établir par la force une unité impossible? » La tolérance impériale avait cependant ses limites, et Themistius reconnaissait qu'en cela surtout l'empereur méritait la reconnaissance des païens : qu'il n'avait pas confondu la vraie piété et l'imposture, qu'en ouvrant les temples il avait interdit les prestiges des magiciens, qu'en permettant les sacrifices légitimes il avait condamné et défendu les pratiques occultes de la goétie. Sous le règne de Valens, Themistius joua amplement son rôle d'orateur courtisan. C'est en décembre 364, au sénat, qu'il prononça son premier discours, rempli de hautes pensées et de nobles inspirations. Peu de temps après, Valentinien et Valens confirmèrent par un édit la loi de Jovien sur la liberté des cultes (2). Il est présumable qu'à cette occasion Themistius parla, et peut-être ne fit-il autre chose que répéter, en y changeant peu de mots, le discours précédent. Le discours *De religionibus*, dont on n'a que le texte latin, et qui diffère fort peu du discours à Jovien pour le fond des idées, n'est peut-être qu'une version de ce nouveau discours (3).

A partir de 367 les discours de Themistius se succèdent presque d'année en année, et chacun d'eux est un panégyrique de Valens, qui offrait cependant une bien maigre matière à l'éloge. Rien de plus fatigant à lire, rien de plus puéril et de plus artificiel que ces variations sur un thème toujours le même. L'âme, la vérité manquent à tous ces morceaux. On ne peut refuser à Themistius d'avoir poussé loin l'art de bien parler. Les Grecs l'appelèrent le *beau diseur*, εὐφραδής. C'est un orateur académique du premier ordre. Cependant l'Occident enviait à l'Orient la gloire du rhéteur de Constantinople. Aussi lorsque après avoir rempli auprès de Gratien, alors dans les Gaules, une mission dont Valens l'avait chargé, Themistius vint à Rome, et s'y fit entendre plusieurs fois. Son discours en l'honneur de Gratien, prononcé devant le sénat en 377, est le seul qui nous soit parvenu. On peut remarquer qu'il s'y départ de sa réserve ordinaire au sujet de la religion païenne et parle des dieux avec plus d'expansion. Les Romains firent les plus grands efforts pour le retenir dans leurs murs. Vainement on lui offrit des honneurs, des terres, des sommes d'argent considérables; vainement on invoqua l'autorité de l'empereur, Themistius retourna à Constantinople en 378. Cette année même ou l'année suivante il y prenait la parole pour se défendre contre les attaques de ses détracteurs, et prononçait son apologie (1). Sous le règne suivant le crédit de Themistius fut dans tout son éclat. Théodose l'éleva en 384 à la préfecture de Constantinople, et lui confia l'éducation de son jeune fils, Arcadius, au moment où il partait pour l'Occident. Ce choix ne suffit pas sans doute à prouver que Themistius fût chrétien, mais il prouve que son paganisme était bien effacé et aux yeux de Théodose bien innocent. Les deux derniers discours que nous ayons de lui, et dont la date soit certaine, roulent l'un *sur sa préfecture*, l'autre *sur la clémence de Théodose*, qu'il récita en 385.

Themistius ne fut pas seulement l'orateur officiel du sénat et le panégyriste des empereurs, il fut encore professeur et philosophe, et une des voix les plus applaudies de la jeunesse de son temps. Aussi les détracteurs ne lui manquèrent-ils pas : nous avons deux discours dans lesquels il se défend vivement contre les attaques et les insinuations de ses ennemis (2). La rivalité, la jalousie de métier furent sans doute aussi la cause des orages qui traversèrent son amitié avec Libanius. Parmi les lettres, assez nombreuses, du sophiste d'Antioche à Themistius, il y en a plusieurs qui sont fort aigres douces; d'autres où l'excès de l'éloge touche à l'ironie (3). Par malheur toute la correspondance de Themistius est perdue. Elle nous eût permis de connaître l'homme même, car nous ne connaissons guère en lui que l'élégant et monotone amplificateur de lieux communs de morale générale. Il ne fut pas chrétien du tout, et aussi peu païen que pos-

(1) Le mot *chrétiens* (χριστιανοί) ne se trouve pas une seule fois dans les 34 discours ou panégyriques de Themistius; cependant il parle plus d'une fois des chrétiens, et de la façon la plus claire. Il les appelle ici *Syriens*, sans doute parce que la Palestine syrienne fut le berceau du christianisme. De même une ou deux fois il cite une pensée de l'Ancien Testament sous le titre de *Parole des Syriens*, Σύρων φωνή, et appelle les Écritures : Ἀσσυρίων γράμματα.

(2) Cette loi n'est pas venue jusqu'à nous, mais on ne peut pas douter de sa publication, laquelle est attestée explicitement par ce passage d'une loi de 371 insérée au code Théodosien, où l'usage de l'haruspicine était permis : *Testes sunt leges a me in exordio imperii mei datæ, quibus unicuique quod animo imbibisset colendi libera facultas tributa est.* (Cod. Theodos., IX, 16, 9. *Voy.* aussi Ammien Marcellin, XXX, 9.)

(3) Socrate et Sozomène racontent que pendant le feu de la persécution des *homoousiens* (comme ils disent) par Valens, ardent partisan des idées ariennes, Themistius porta aux pieds de l'empereur des conseils de paix et de tolérance qui furent écoutés. Mais ils se trompent en plaçant la composition de ce discours après la mort de Valentinien (375), et en attribuant à Themistius le projet de plaider spécialement la cause d'Athanase et de ses partisans. (Socrate, IV, 32; Sozomène, VI, 36.)

(1) *Disc. XXIII*, de l'édit. Hardouin.

(2) *Disc. XXIII* et *XXV*, éd. Hardouin.

(3) La collection des *Lettres de Libanius* (ed. Wolf, Amst., 1738, in-fol.) donne 43 lettres grecques de Libanius à Themistius, et 12 lettres latines. Voir en particulier les lettres 60, 371, 422, 536, 703.

sible, beaucoup moins que Libanius. Quant à sa philosophie, elle ne paraît pas avoir rien eu d'original : remontant jusqu'à Aristote et Platon, il s'attache à les étudier et à les rapprocher, sans se soucier de tirer de ces études les éléments d'un nouveau système. Il avait certainement écrit des commentaires sur plusieurs dialogues de Platon, mais il n'en est rien venu jusqu'à nous. Nous possédons en revanche un certain nombre d'ouvrages exégétiques ou *paraphrases* de Themistius sur beaucoup de livres d'Aristote, à savoir : *Sur les Analytiques*, lib. I et II, *Sur la Physique*, *l'Ame*, *la Mémoire*, *la Réminiscence*, *le Sommeil et la Veille*, traduits en latin par Erm. Barbaro (Venise, 1480, in-fol., et plusieurs fois depuis); *Sur le Ciel*, trad. de l'hébreu en latin par Moïse Alatino (Venise, 1574, in-fol.), et *Sur la Métaphysique*, trad. aussi sur une version hébraïque par Finz (Venise, 1558, in-fol.). Photius dit qu'il avait écrit sur tous les ouvrages d'Aristote. Plusieurs des commentaires de Themistius existent en manuscrit.

Photius avait lu trente-six discours de Themistius; nous en possédons trente-quatre, à savoir : *vingt panégyriques, treize amplifications* ou *déclamations sophistiques*, et le *Discours à Valens sur les religions*, trad. en grec par Petau sur la version latine de Dudith. La première édition des *Discours* fut donnée, avec les *Commentaires sur Aristote*, par Victor Trincavelli, en 1534, à Venise, in-fol. Cette édition, toute grecque, ne comprenait que *huit discours*, les seuls connus jusqu'alors. Vingt-cinq ans plus tard Donzellini donna à Bâle la trad. latine de ces huit discours (1559, in-8°). Henri Estienne publia en 1562 *Six nouveaux discours* (Paris, in-8°), dont Georges Remus donna la traduction en 1605, à Amberg, in-4°, sous le titre *Orationes sex augustales*, et auxquels il joignit (en latin seulement, car on n'en connaît pas le grec), le *Discours sur les religions*. En 1604 Féd. Morel avait publié le texte et la version latine du discours qui a pour titre, *les Frères amis* (Paris, in-8°); il l'attribuait à Synesius. Le P. Petau réunit les travaux de ses devanciers dans son édition grecque et latine des *Œuvres oratoires de Themistius*, La Flèche, 1613, in-8°; il y joignait une traduction en grec du *Discours sur les religions* faite sur le texte latin, et une déclamation inédite de Themistius : *Qu'il est permis au philosophe de parler en public*. En 1614 trois nouveaux discours inédits parurent à Leyde, traduits en latin par le P. Pantin. La seconde édition de Petau, Paris, 1618, in-4°, donna les dix-neuf discours connus de Themistius. Le P. Hardouin, dans son édition de 1684, Paris, in-fol., enrichit la critique de treize discours non encore publiés de Themistius. Cette édition avec le discours à Valens comprend *trente-trois discours*. Enfin, en 1816, Angelo Maï publia d'après un manuscrit de la bibliothèque ambrosienne un *trente-quatrième discours*, le Περὶ ἀρχῆς, avec l'exorde inédit de l'*Oraison funèbre d'Eugenius*. Tous ces travaux ont donné naissance à un nouveau texte des œuvres oratoires de Themistius, publié à Leipzig, en 1832, par Guillaume Dindorf, in-8°. C'est une édition à l'usage des seuls hellénistes. On n'y a pas donné place aux traductions latines des discours. B. AUBÉ.

Lettres de Libanius. — Socrate, *Hist. eccl.*, III. — Sozomène, *Hist. eccl.*, VI. — Nicéphore, *Hist. eccl.*, X. — Suidas, au mot *Themistius*. — Photius, *cod. LXXIV*. — Fleury, *Hist. eccl.* — Tillemont, *Hist. des emp.*, t. IV et V. — Fabricius, *Bibl. græca*, VIII, VI, 790. — Brucker, *Hist. crit. de la phil.*, t. II, 484. — Schœll, *Hist. de la litt. grecque*, VI, 141; VII, 121. — Chastel, *Hist. de la destruct. du pag. en Orient.* — Egger, dans le *Dict. des sciences philos.* — B. Baret, *De Themistio sophista et apud imperatores oratore*; Paris, 1853, in-8°.

THÉMISTOCLE (Θεμιστοκλῆς), célèbre homme d'État et général athénien, né vers 514 avant J.-C., mort en 449. Il était fils d'un citoyen distingué, nommé Néoclès, mais comme sa mère était une étrangère de Thrace ou de Carie, Thémistocle lui-même appartenait à la classe des *nothi*, ou enfants illégitimes. Cette tache de sa naissance ne fit que stimuler son caractère ardent et ambitieux. Il était encore jeune lorsque l'attaque des Perses contre Athènes ouvrit à ses talents une vaste carrière. Il n'eut point de commandement à la bataille de Marathon, en 490, et l'on prétend que la victoire de Miltiade lui inspira de la jalousie ou du moins le désir de remporter un semblable triomphe. Tandis que ses compatriotes croyaient la guerre terminée par la journée de Marathon, il ne cessait de leur répéter que la lutte recommencerait bientôt et qu'il fallait s'y préparer. Il leur indiquait en même temps un accroissement de leur marine comme le meilleur moyen de résister aux innombrables armées de la Perse. Son rival d'influence et son contradicteur ordinaire, Aristide, fut éloigné d'Athènes par l'ostracisme, en 483. Thémistocle, dès lors tout-puissant, obtint qu'on emploierait le produit des mines de Laurium à la construction de vaisseaux. Le but apparent de l'armement était l'île d'Égine, mais c'était contre les Perses que Thémistocle le préparait. En 481, au moment où la guerre devenait de plus en plus probable, il fut choisi pour archonte éponyme, et l'année suivante il se trouva le général tout désigné des Athéniens quand Xerxès pénétra dans la péninsule hellénique. La première idée des Grecs fut de défendre la vallée de Tempé, qui donnait accès dans la Thessalie au nord. Thémistocle et le Spartiate Evenetus s'y portèrent avec quelques troupes, mais ils reconnurent bientôt qu'il était impossible de tenir dans cette position, et se retirèrent sur leurs vaisseaux. Leur retraite livra toute la Thessalie à Xerxès; les Grecs tentèrent alors de défendre le passage des Thermopyles qui fermait la Thessalie au sud. Léonidas l'occupa avec huit mille hommes du con-

tingent fédéral, et la flotte grecque, sous le commandement du Spartiate Eurybiade et de Thémistocle, se rangea le long de la côte de Thessalie. La situation était périlleuse en face de la flotte perse, bien plus nombreuse, et Eurybiade insistait pour qu'on se retirât dans les ports du Peloponnèse; mais la honte d'abandonner l'armée fédérale, et aussi une somme de trente talents que les Eubéens, désireux de retenir quelques jours de plus la flotte grecque dans leurs parages pour avoir le temps d'évacuer l'île, donnèrent à Thémistocle et à ses collègues, décidèrent les amiraux grecs à courir les chances d'une bataille. Le combat livré à Artemisium fut long, acharné et indécis, et comme en même temps Léonidas, tourné aux Thermopyles, périssait avec l'élite de ses troupes en couvrant la retraite de son corps d'armée, la flotte fédérale abandonna les côtes de la Thessalie, et alla s'établir dans la baie de Salamine, entre l'Attique et la Mégaride.

Les batailles d'Artemisium et de Salamine ouvraient aux Perses toute la Grèce jusqu'au Péloponnèse. Les Athéniens ne voulant pas se soumettre aux envahisseurs, comme les Thessaliens et les Béotiens, évacuèrent leur ville, envoyant à Salamine, à Égine, à Trézène, les femmes, les vieillards, les enfants, et transportant sur la flotte toute la population valide. Peu de jours après cette résolution héroïque, dont Thémistocle fut le principal auteur, Xerxès entrait dans Athènes presque déserte, et livrait aux flammes l'Acropole. Effrayés du voisinage des Perses, les chefs de la flotte fédérale songèrent à abandonner la baie de Salamine, pour aller prendre position plus au sud, près de l'isthme de Corinthe. Thémistocle, qui voyait dans ce parti l'abandon définitif de l'Attique, s'y opposa de toutes ses forces; et en dépit des efforts de l'amiral corinthien Adimontus, il obtint qu'on resterait à la même place. Mais l'arrivée de la flotte perse vint bientôt renouveler les craintes des amiraux grecs, qui songèrent de nouveau à la retraite. Thémistocle, désespérant de les retenir par la persuasion, eut recours à un stratagème hardi. Il envoya un esclave fidèle nommé Sicinnus avertir les amiraux perses que les Grecs épouvantés allaient abandonner leur position, et que si on les laissait passer on perdait une occasion unique de les détruire d'un seul coup. Les Perses, mettant cet avis à profit, portèrent le gros de leur flotte dans le détroit qui sépare Salamine de l'Attique, tandis qu'ils faisaient occuper par une force suffisante le passage occidental, beaucoup plus étroit. Les amiraux grecs en étaient encore à discuter la question de la retraite quand, dans la nuit, Aristide, qui avait franchi avec peine dans un bateau la ligne ennemie, vint leur annoncer que toute issue vers les côtes du Péloponnèse leur était fermée. Il ne restait plus qu'à se battre. Le lendemain matin (dans l'automne de 481) s'engagea une des luttes les plus mémorables de l'histoire. Moins de quatre cents vaisseaux grecs remportèrent une victoire signalée sur les douze cents vaisseaux de la Perse. Les marins d'Égine et d'Athènes sauvèrent ce jour-là la Grèce, et avec elle sans doute la civilisation occidentale. Les Grecs poursuivirent les vaincus jusqu'à Andros; Thémistocle voulait même qu'on poussât plus loin et qu'on allât couper le pont que Xerxès avait jeté sur l'Hellespont. Eurybiade pensa qu'il était plus sage de laisser la retraite ouverte à l'armée, encore formidable, des Perses. Thémistocle se hâta d'informer Xerxès de cette résolution, et il s'en attribua l'honneur quoiqu'il l'eût combattue. Cet avis décida le roi à évacuer la Grèce avec une grande partie de son armée. Thémistocle rendit ainsi un nouveau service à son pays; mais il employait des moyens bien équivoques, et l'on ne s'étonne pas des bruits de trahison accrédités contre lui.

Après cette immortelle journée de Salamine, qui valut à Thémistocle une réputation sans égale, il disparaît brusquement de la grande scène politique; on ne l'aperçoit plus que dans des situations secondaires. Cette disgrâce ne s'explique pas facilement, et il semble qu'il ne faut pas l'attribuer uniquement aux Athéniens. Il est plus vraisemblable que les autres chefs fédéraux, jaloux de son mérite ou soupçonnant ses rapports avec les Perses, lui préférèrent Aristide, plus modeste et d'une probité incontestable. Aristide justifia cette confiance à la journée de Platée, où il commanda le contingent athénien (479). Pendant ce temps que faisait le vainqueur de Salamine? Nous supposons que vers la fin de cette année même il fut employé par les Athéniens dans une de ces missions qui exigent autant de ruse que de courage. On en trouvera dans Thucydide le récit circonstancié. Les Athéniens rentrant dans leur ville, deux fois dévastée, ne songèrent pas seulement à relever leurs demeures, ils voulurent protéger Athènes par des murailles, et fortifier également le Pirée. Les Spartiates s'opposèrent à ce projet, fortement conseillé par Thémistocle, sous prétexte que si Athènes était prise une troisième fois, ses murailles pourraient servir d'abri à l'ennemi. Thémistocle se chargea d'aller lui-même à Sparte pour mettre fin à cette opposition. En partant il recommande aux Athéniens de pousser rapidement la construction des remparts et de retenir les ambassadeurs qu'on ne manquerait pas de leur envoyer pour vérifier si les travaux étaient suspendus. Arrivé à Sparte, il amusa les éphores sous divers pretextes; enfin, quand il fut assuré qu'Athènes était à l'abri d'une attaque, il jeta le masque, déclarant que les fortifications avaient été élevées, qu'elles seraient achevées et que la liberté des Lacédémoniens envoyés à Athènes répondait de la sienne. Les éphores le laissèrent partir de bonne grâce plutôt que de persister dans une opposition odieuse

dans un moment où la Grèce n'avait pas trop de toutes ses forces contre les Perses. Cette négociation était digne de celui qui après Salamine avait obtenu à Sparte même le prix de la sagesse et de l'habileté; mais elle acheva de le brouiller avec les Lacédémoniens. Les Athéniens, qui n'étaient pas encore en état de rompre avec ces impérieux alliés, durent tenir compte de leur antipathie. Aussi, malgré ses nouveaux services, Thémistocle fut-il mis à l'écart, tandis que ses deux rivaux, Aristide et Cimon, grandissaient chaque jour. Leur influence devint bientôt tellement prépondérante que le vainqueur de Salamine ne put plus même habiter sa ville natale comme simple citoyen. Frappé d'ostracisme en 471, il se retira à Argos. Ce ne fut pas le terme de ses infortunes. Pausanias, le vainqueur de Platée, ayant noué des rapports coupables avec les Perses, avait été convaincu de trahison et puni de mort (466). Thémistocle, soupçonné de complicité avec lui, se vit menacé du même châtiment : les Spartiates réclamaient sa punition, et les Athéniens semblaient disposés à l'accorder; il s'enfuit en toute hâte d'abord à Corcyre, puis, cet asile n'étant pas assez sûr, chez le roi des Molosses, de là à Pydna et enfin en Ionie, dans un pays soumis aux Perses. Il faut lire dans Thucydide l'émouvant récit de cette fuite, pleine d'aventures et de dangers.

Xerxès venait de mourir (465), et Artaxerxès lui avait succédé. Thémistocle osa se rendre auprès de ce prince. Dans son habile requête, il représenta que si plus qu'aucun homme il avait fait du mal aux Perses, il leur avait aussi rendu un service signalé en empêchant les Grecs de rompre le pont de l'Hellespont; il promettait d'en rendre de plus grands encore, demandant seulement une année pour apprendre la langue des Perses, et se mettre au courant de leurs usages, afin de pouvoir se présenter devant le roi. Sa requête lui fut accordée. Au bout d'un an en effet, il eut une entrevue avec Artaxerxès, le charma par son intelligence et ses promesses, et obtint près de lui une grande faveur personnelle. Après l'avoir gardé quelque temps à sa cour, Artaxerxès le renvoya dans l'Asie Mineure en lui accordant un traitement splendide. Trois villes, Magnésie, Lampsaque, Myus, furent particulièrement affectées à son entretien, suivant la coutume perse. Magnésie, chargée de lui fournir le pain, lui payait annuellement 50 talents (près de 300,000 fr.). Thémistocle ne pouvait reconnaître de pareils bienfaits que par une trahison à l'égard de sa patrie. Mais s'il conçut des projets contre la Grèce, il n'eut pas le temps de les exécuter. On prétend qu'il s'empoisonna pour échapper à l'alternative, ou de manquer à ses promesses ou de trahir son pays; cette assertion paraît controuvée. On place la date de sa mort en 449; il avait soixante-cinq ans. Il laissa plusieurs fils et plusieurs filles, et bien des siècles après ses descendants jouissaient encore d'honneurs particuliers à Magnésie. Ses fils revinrent à Athènes, et les habitants, enfin justes pour la mémoire de celui qu'ils avaient proscrit, lui élevèrent un cénotaphe, et permirent qu'on le représentât dans une peinture du Parthénon.

Thémistocle avait quelques-unes des qualités d'un grand homme et plusieurs des vices d'un aventurier. Sa probité fut toujours douteuse. Aussi s'il mérita la gloire, il n'obtint pas l'estime; et faute d'inspirer de la confiance à ses concitoyens, il perdit tout le fruit de ses grandes actions. Thucydide a résumé en quelques lignes les qualités de cet homme extraordinaire. « Thémistocle, dit-il, avait montré de la manière la plus frappante ce que peut la nature; à cet égard, nul plus que lui ne méritait l'admiration. Grâce à la seule force de son génie, sans étude préalable ou subséquente, il jugeait par intuition des affaires présentes et prévoyait avec une rare sagacité les événements futurs. Les questions qui lui étaient familières, il savait les mettre dans tout leur jour; celles qui étaient neuves pour lui, il ne laissait pas de les résoudre. Il discernait du premier coup d'œil les chances bonnes ou mauvaises des affaires encore obscures; en un mot, par son inspiration naturelle et sans aucun effort d'esprit, il excellait à trouver sur-le-champ les meilleures résolutions. » L. J.

Hérodote, VII, 144, 173, 190; VIII, 4, 18, 22, 48, 74, 107, 109, 111, 123, 124. — Thucydide, I, 90, etc., 135-138. — Diodore, XI. — Plutarque, *Themistocles*. — Corn. Nepos, *Vita Them.* — Thirlwall, *Hist. of Greece*, t. II. — G. Grote, *Hist. of Greece*, t. V. — G. Lilius, *In C. Nepotis Themistoclem*; Leipzig, 1682, in-4°. — Kirchmaier, *De Themistocle*; Wittemberg, 1663, in-4°.

THENARD (1) (*Louis-Jacques*, baron), célèbre chimiste français, né le 4 mai 1777, à la Louptière, près Nogent-sur-Seine (Aube), mort le 21 juin 1857, à Paris. Il était fils de pauvres cultivateurs, qui, ambitionnant pour lui une position meilleure, lui firent donner par leur curé des leçons particulières de latin, de grec et de mathématiques, et l'envoyèrent à dix-sept ans à Paris, où il arriva l'année même où tombait sur l'échafaud la tête de Lavoisier. Dans l'espérance de retourner un jour dans son pays pour y exercer la pharmacie, il suivit les cours de chimie avec une grande assiduité. Mais s'étant aperçu au bout de quelque temps que cette science toute d'expérimentation ne peut s'acquérir qu'en joignant la pratique à la théorie, il sut déterminer Vauquelin à l'admettre dans son laboratoire. L'ardeur et la sagacité qu'il apporta dans les manipulations les plus délicates lui valurent bientôt la confiance de Vauquelin et de Fourcroy, dont il prépara pendant quelque temps les leçons. Ces deux éminents professeurs applaudirent les premiers à ses progrès, et prirent soin de son avancement. En 1797, Vauquelin le fit entrer comme professeur dans une institution de Paris,

(1) Il ne faut point, suivant l'erreur commune, mettre d'accent sur l'*e*; cette manière de défigurer son nom était, dit-on, fort désagréable à l'illustre chimiste.

et parvint l'année suivante avec son collègue à le faire nommer répétiteur à l'École polytechnique. Ce fut là que Thenard lia avec Gay-Lussac une amitié qui ne se démentit jamais; ce fut là qu'ils mêlèrent si intimement leur vie, leurs plaisirs et leurs travaux qu'à l'étranger on les confondit dans une même individualité. En 1800 il publia sur les combinaisons de l'arsenic et de l'antimoine avec l'oxygène et le soufre un premier mémoire, qui obtint l'approbation de l'Académie. Ses observations sur divers phosphates et sur divers composés métalliques le suivirent de près. Puis, abordant la chimie organique, il étudia les tartrates, découvrit que la fermentation ne se détermine pas dans les dissolutions clarifiées, mais seulement dans les liquides contenant des tissus organiques, et montra que l'acide acétique se trouve dans la sueur, l'urine et le lait. Sur l'invitation du ministre Chaptal, il trouva la préparation du bleu magnifique qui porte son nom, celle de la céruse et l'épuration des huiles végétales par l'acide sulfurique. En 1803, il rectifia une erreur échappée à Berthollet en démontrant que le prétendu acide zoonique n'est que l'acide acétique tenant en dissolution une matière animale, et posa nettement l'idée des oxydes à proportions fixes, que niait ce chimiste célèbre. Loin de s'offenser, Berthollet témoigna un vif intérêt à son jeune contradicteur, et l'appela un des premiers dans la société que, de concert avec Laplace, il fonda quelque temps après dans sa charmante retraite d'Arcueil. Le 13 avril 1804, Thenard remplaça Vauquelin à la chaire de chimie au Collége de France, et parvint sans peine à faire oublier l'accent provincial dont il n'avait pu entièrement se défaire ni par la fréquentation de la société, ni par les leçons de Talma. Il venait de faire ses belles recherches sur les éthers lorsqu'en 1807, bien qu'on fût en pleine guerre, un Anglais vint à Paris recevoir le grand prix fondé pour le galvanisme. Davy, profitant du pouvoir de désunion qu'exerce la pile voltaïque sur les corps composés, était parvenu à décomposer la potasse et la soude et par suite à découvrir deux nouveaux métaux, le sodium et le potassium. L'empereur, jaloux de ne laisser à nos ennemis aucun genre de victoires, fit don à l'École polytechnique d'une pile gigantesque, qui fut confiée à Thenard et à Gay-Lussac. Le prix de galvanisme qui leur fut décerné en 1810 couronna leurs efforts. Mais au moyen des réactifs ordinaires ils obtinrent en abondance le sodium et le potassium, auxquels on doit tant de découvertes qui se sont succédé depuis 1808, et dont les plus belles ont été réalisées de nos jours. Ils leur servirent à découvrir le bore, à analyser une foule de composés gazeux mal connus, à démontrer l'absence de l'hydrogène dans le soufre et le phosphore, et à constater enfin *que le corps réputé jusqu'alors être de l'acide muriatique oxygéné pouvait être regardé comme un corps simple*. On sait que ce fut cette affirmation absolue, formelle, qui devint une des gloires de leur rival.

A la suite de ces heureuses découvertes, Thenard fut nommé, en 1810, professeur à l'École polytechnique et appelé à l'unanimité des votes à remplacer Fourcroy dans l'Académie. Dans la joie qu'il éprouva de sa nomination, il voulut revoir son village, fit part à sa mère de ses succès, et se maria avec la petite-fille de Conté, Mlle Humblot. Dès l'année précédente il avait commencé à la Sorbonne un cours élémentaire et au Collége de France un cours de chimie transcendante. Le nombre toujours croissant de ses élèves le força bientôt de rédiger ses leçons et de les publier. Il apportait dans son enseignement un soin tout particulier; il faisait peu d'expériences, mais il les voulait décisives. « Dans un cours, disait-il, les élèves seuls ont le droit d'être comptés; professeur, préparateur, laboratoire, tout doit leur être sacrifié. » Il s'emportait aisément, mais il revenait vite à sa douceur habituelle. « Fourcroy m'en a fait bien d'autres ! Cela donne de la promptitude à l'esprit, » disait-il à l'un des préparateurs qu'il avait rudoyé. L'affection que lui portaient ses nombreux élèves se manifesta en maintes circonstances. Un jour il lui arriva, dans une leçon faite à l'École polytechnique, d'avaler par mégarde deux gorgées de sublimé corrosif. « Messieurs, dit-il avec sang-froid, je me suis empoisonné. » Un frisson électrique fit pâlir tous les visages, et il n'eut pas plutôt, démontré que le blanc d'œuf combat les effets du poison que vite on court, on se précipite; les consignes sont forcées, aussi les cuisines; le voisinage, mis à contribution, est bientôt pillé; chacun apporte sa part, et Thenard est sauvé. Mais Dupuytren, qu'un élève était allé prévenir, exige l'emploi d'une sonde. L'estomac s'enflamme et le professeur est de nouveau en danger. Reporté chez lui, il est gardé par les élèves de l'importunité des visiteurs. Lorsqu'il reparut à la Sorbonne l'enivrement fut tel, que chacun sortit sans savoir précisément ce qu'il avait fait, et Thenard avoua lui-même ne pouvoir se rendre compte que de sa douce et profonde émotion. En 1818 le hasard le mit sur la voie de la découverte de l'eau oxygénée. Les étrangers, Berzelius lui-même, vinrent assister à ses expériences sur ce composé, aussi difficile alors à produire que prompt à se décomposer, se détruisant tantôt au contact de substances qu'il oxydait fortement, tantôt par des corps qui, restant purs de toute oxydation, semblaient n'agir que par leur présence ou par une force encore mal définie, observée dans plusieurs autres cas et nommée catalytique. Thenard reçut du peuple, du pouvoir, et des sociétés savantes de nombreuses marques de confiance et d'estime. Chevalier de la Légion d'honneur le 25 octobre 1814, il fut nommé commandeur en mai 1837 et grand officier en décembre 1842. Charles X lui accorda en mai 1825 des lettres de noblesse avec le titre

de baron, auquel six mois après il joignit un majorat. Le département de l'Yonne l'envoya à la chambre des députés de 1827 à 1830, et Louis-Philippe l'éleva à la pairie, le 11 octobre 1832. Membre honoraire de l'Académie de médecine de Paris, il fut vice-président du conseil supérieur de l'instruction publique, président de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, et fit partie depuis 1823 du jury de toutes les expositions de l'industrie française. En 1838 il remplaça Silvestre de Sacy comme administrateur du Collége de France, et fonda le 2 mars 1857 la *Société des Amis de la science*, dont il écrivit lui-même les statuts et à laquelle il légua une somme considérable. Dans ses dernières années il vit s'éteindre les objets de ses plus chères affections, sa belle-mère, sa femme et son dernier enfant. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans; MM. Dumas, Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Pelouze, Balard et Giraud, ses collègues, prononcèrent des discours à ses funérailles. Il fut inhumé à la Ferté, près de Châlon-sur-Saône, et une statue lui fut érigée à Sens, le 29 juillet 1861. Par décret rendu en 1865, son village natal a été autorisé à prendre le nom de *la Louptière-Thenard*. Il était grand et vigoureux; il avait la tête forte, la chevelure épaisse et noire, les traits accentués, et dans ses yeux brillaient l'intelligence et la sagacité.

Voici la liste des travaux de Thenard : *Notice sur l'acide sébacique*, dans le *Journal de l'École polytechnique*, t. IV, et dans les *Annales de chimie*, t. XXXIX; — *Observations sur l'acide zoonique*, dans le *Journal de l'École polytechn.*, t. IV; — *Recherches sur les oxydes et sur les sels de mercure* (avec Fourcroy); ibid., t. IV; — *Notice sur la nécessité de réunir la pratique à la théorie de la chimie pour en faire d'utiles applications*, dans les *Annales de chimie*, t. XXXIV; — *Notice sur la purification de l'huile de colza*, ibid., t. XXXVIII; — *Notice sur les tartrates*, ibid., t. XXXVIII et XLI; — (avec Gay-Lussac), *Recherches physiques et chimiques faites à l'occasion de la grande batterie voltaïque donnée par S. M. I. et R. à l'École polytechnique*; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; — (avec le même), *Recherches physico-chimiques faites sur la pile, sur la préparation chimique et les propriétés du potassium et du sodium, sur la décomposition de l'acide boracique*; Paris, 1811, 2 vol. in-8°; — *Nouvelles expériences galvaniques* (avec Fourcroy et Vauquelin), dans les *Annales de chimie*, t. XXXIX; — *Notice sur les phosphates de soude et d'ammoniaque*; ibid., t. XXXIX; — *Traité de chimie élémentaire, théorique et pratique, suivi d'un Essai sur la philosophie chimique et d'un Précis sur l'analyse*; Paris, 1813-16, 4 vol. in-8°; 6e édit., 1833-36, 5 vol. in-8°. Malgré les récentes découvertes, cet ouvrage jouit encore aujourd'hui d'une grande autorité. Pendant un quart de siècle, il guida la jeunesse des écoles, et chacune des six éditions fut l'objet d'une révision exacte et scrupuleuse; c'est le seul ouvrage de longue haleine composé par Thenard seul. Depuis cette époque, il n'a plus écrit que des mémoires; on trouve encore de lui dans les *Annales de chimie* : *Notice sur les oxydes de cobalt et les ammoniaco-métalliques*, t. XLII; *Sur la fermentation vineuse*, t. XLVI; *Sur le nickel*, t. L; *Sur la liqueur fumante de Cadet*, t. LII; *Sur la combinaison de l'antimoine avec l'étain*, t. LV; *Sur l'oxydation des métaux en général, et en particulier du fer*, t. LVI; *Sur l'alun de Rome comparé à celui des fabriques de France*, t. LIX; *Sur l'analyse de l'aérolithe d'Alais*, t. LIX; *Sur l'analyse de la sueur, l'acide qu'elle contient et les acides de l'urine et du lait; Sur l'orpiment et le réalgar; Sur l'éther nitreux*, t. LIX; *Sur l'éther muriatique*, t. LXI et LXIII; *Sur les produits de l'action des muriates métalliques de l'acide muriatique oxygéné et de l'acide acétique sur l'alcool*, t. LXI; *Sur la décomposition de la potasse et de la soude*, t. LXV et LXVI; *Sur la coagulation de l'albumine*, t. LXII; *Sur la décomposition et recomposition de l'acide boracique*, t. LXVIII; *Sur l'analyse des matières animales et végétales; Sur les mordants employés en teinture*, t. LXXIV; *Répliques et observations sur trois mémoires de Davy*, t. LXXV; *Expériences sur le phosphore*, t. LXXXI et LXXXV; *Expériences sur le gaz ammoniaque*, t. LXXXV; *Analyse de l'eau minérale de Provins*, t. LXXXVI; — dans les *Annales de physique et de chimie* : *Sur l'eau oxygénée*, huit mémoires, t. VIII à XI; *Sur la lumière produite par la compression des gaz*, t. XLIII; — dans les *Mém. de l'Acad. des sciences* (savants étrangers) : *Mémoire sur l'action des acides végétaux sur l'alcool, sans l'intermède ou avec l'intermède des acides minéraux*, t. II; *Mémoire sur la combinaison de l'oxygène avec l'eau, et sur les propriétés extraordinaires que possède l'eau oxygénée* (avec Dulong), t. III; *Note sur les propriétés que possèdent quelques métaux de faciliter la combinaison des fluides élastiques* (avec Dulong), t. V. S. R.

Moniteur universel. — Flourens, *Éloges historiques.* — Balard, *Discours prononcé lors de l'inauguration de la statue du baron Thenard à Sens*; Paris, 1861, in-4°.

THÉOCRÈNE. *Voy.* TAGLIACARNE.

THÉOCRITE (Θεόκριτος), célèbre poëte grec, vivait dans la première moitié du troisième siècle avant J.-C. Il était né à Syracuse; son père se nommait Praxagoras, sa mère Philinna. Ces renseignements se trouvent consignés dans une épigramme où le poëte parle de lui-même. Bien que cette petite pièce de vers ne semble pas lui appartenir, et qu'elle soit probablement l'œuvre du grammairien Artemidorus, elle mé-

rite de faire autorité. Artemidorus, auquel on dut le premier recueil de poésies bucoliques, vivait un demi-siècle après Théocrite, et le soin même qu'il prend dans son épigramme de distinguer les deux auteurs de ce nom prouve qu'il les connaissait bien. Il avait existé en effet un Théocrite de Chios, plus célèbre peut-être en son temps que le poëte de Syracuse, mais qu'une vie agitée, une mort tragique ne devaient pas préserver de l'oubli. Ce premier Théocrite, orateur, sophiste, historien, poëte, était doué d'un esprit satirique, qu'il exerça imprudemment aux dépens d'Alexandre et de ses successeurs : Antigone Gonatas le fit tuer (1). A l'époque où périssait ainsi son homonyme (entre 306 et 302) Théocrite vivait enfant à Syracuse. On ne sait de ses parents que leurs noms, encore celui de son père a-t-il été contesté, puisque Suidas appelle le poëte Simichidas ou fils de Simichus; mais c'est une erreur dont il n'est pas difficile de découvrir l'origine. Théocrite, dans sa septième *Idylle*, fait parler un certain Simichidas, et l'on pense que sous ce nom c'est lui-même qu'il met en scène; cette supposition très-juste, faite par les critiques anciens, amena une singulière confusion; on ne se contenta pas d'identifier le poëte avec son personnage, on voulut lui en donner le nom, et c'est ainsi qu'il se trouva le fils de Simichus. Si l'on en croit le même Suidas, Théocrite d'après certains récits serait né à Cos et n'aurait été que domicilié à Syracuse. On ne sait sur quoi se fonde cette assertion, sinon peut-être sur ce fait que Théocrite reçut une partie de son éducation poétique dans l'île de Cos. Son séjour dans cette île est attesté par la septième *Idylle;* l'époque à laquelle il s'y rendit est incertaine; cependant l'histoire générale du temps peut fournir quelques indices à ce sujet. Jusqu'en 300 la Grèce orientale fut troublée par la lutte des lieutenants d'Alexandre; ce n'était pas pour un Syracusain le moment de se rendre sur ce théâtre de guerres continuelles, d'autant plus que Syracuse jouissait alors d'un rare intervalle de tranquillité. Agathocle, délivré par un traité de l'agression des Carthaginois, et par une victoire de l'insurrection d'une partie de ses sujets, achevait pacifiquement et avec douceur un règne commencé avec cruauté. La mort de ce prince, en 289, replongea Syracuse dans les troubles civils, et l'on comprend que Théocrite l'ait quittée pour la Grèce, redevenue tranquille. Il devait avoir alors un peu plus de vingt ans. Ce qui l'attira à Cos, ce fut sans doute la réputation de Philetas, aussi célèbre comme critique ou grammairien que comme poëte. Théocrite passa dans cette île cinq ou six ans. Il nous reste de son séjour à Cos un charmant témoignage : c'est la septième *Idylle*, où il se représente se rendant avec deux amis aux fêtes d'automne (*Thalysies*, fêtes de la moisson et de la vendange). On y voit qu'il était déjà connu comme poëte, bien que sa modestie ne lui permît de s'égaler ni à Asclépiade ni à Philetas; on y voit aussi qu'il était en bons termes d'amitié avec Aratus, autre poëte célèbre de ce temps. Parmi les disciples de Philetas se trouvait un fils du roi d'Égypte, Ptolémée, depuis surnommé Philadelphe. Ce jeune prince, né lui-même dans l'île de Cos, fut associé au trône d'Égypte en 285, et devint seul roi deux ans plus tard. Ami des lettres comme les premiers Ptolémées, il ne put manquer d'appeler auprès de lui son maître et les plus distingués de ses condisciples. Transporté à la cour brillante et érudite des Lagides, Théocrite paya son tribut à son royal patron par un *Éloge* qui a plus de prix comme pièce historique que comme œuvre de poésie. On préfère de beaucoup à cet *Éloge*, deux pièces qui datent aussi de son séjour en Égypte : *Eschine* et *les Syracusaines;* ce sont deux mimes, où l'éloge des Lagides est très-heureusement associé à une piquante peinture des mœurs populaires. Malgré son talent, Théocrite n'obtint pas de Ptolémée les faveurs qu'il méritait, et il revint vers 275 à Syracuse, où un général plus grand et meilleur qu'Agathocle, Hiéron, avait ramené la paix et la prospérité. D'après l'admirable supplique que le poëte adressa à Hiéron, devenu roi en 270, il semble qu'il n'avait pas eu plus à se louer de lui que de Ptolémée. On ne sait pas quelle est la date de cette pétition poétique, qui est encore plus une plainte et une remontrance, ni quel effet elle produisit sur Hiéron; c'est d'ailleurs la dernière de ses œuvres qui puisse nous donner quelque renseignement sur lui-même, et l'on regrette qu'elle nous le montre si mal récompensé de son génie et de ses travaux.

Il nous reste sous le nom de Théocrite trente *Idylles*, vingt-deux *Épigrammes*, un petit poëme intitulé *Syrinx*, et le fragment d'un poëme sur Bérénice; ce fragment ne se compose que de cinq vers. La *Syrinx* est un jeu d'esprit; elle comprend vingt vers disposés par couples, de telle sorte que chaque couple soit plus courte que la précédente. On a ainsi dix couples de vers graduellement diminuées, qui sont censées représenter les dix tuyaux d'une flûte de Pan. Cette disposition n'est pas la seule difficulté de la *Syrinx*, dont le style est énigmatique et à peu près inintelligible. Bien que ce jeu d'esprit soit indigne de Théocrite, on n'a pas de raison d'en révoquer en doute l'authenticité. Les vingt-deux épigrammes ne sont probablement pas toutes de lui; Jacobs pense que la dix-septième et la dix-huitième appartiennent à Léonidas de Tarente; M. Ahrens n'en admet que neuf comme authentiques (I, VII, X, XII, XIII, XVI, XVII, XX, XXI) : cette distinction est assez arbitraire. Ces petits poëmes sont d'ailleurs d'un vrai mérite et offrent les qualités du genre à la bonne époque : simplicité, précision,

(1) *Voy.* sur Théocrite de Chios, C. Müller, *Fragmenta histor. græc.*, édit. Didot, t. II, p. 86, 87.

agrément. Les autres ouvrages de Théocrite venus jusqu'à nous dérivent de la collection d'Artemidorus. Ce recueil contenait outre les œuvres de Théocrite celles de Bion et de Moschus. L'éditeur se vantait d'avoir rassemblé « en une seule étable, en un seul troupeau, les Muses bucoliques jadis dispersées ». Cet arrangement prêtait à la confusion, et il ne devait pas être facile de distinguer les Muses mêlées des trois poëtes. Le recueil actuel de Théocrite est un choix (*Eclogæ*) de la grande collection; il comprend trente idylles, qui ne sont pas toutes de Théocrite. Sur la dernière (*la Mort d'Adonis*) il n'y a qu'une voix : on ne saurait attribuer cette ineptie à l'auteur des *Syracusaines;* mais M. Ahrens ne va-t-il pas trop loin quand il veut retirer à Théocrite *le Bouvier*, *les Pêcheurs*, *l'Amour voleur de miel*, *l'Amoureux*, *l'Oaristys*, *Hercule tueur du lion? L'Amour voleur de miel* n'a aucune importance, et il est fort indifférent que Théocrite ait ou n'ait pas composé une inscription sur quelque statuette ou tableau représentant l'Amour piqué par une abeille et montrant sa blessure à sa mère. *Le Bouvier* et *l'Oaristys* sont deux charmantes idylles, écrites, il est vrai, d'un style spirituel et épigrammatique, qui s'éloigne de la touche simple et large du poëte; mais comme on retrouve la même manière dans des pièces comme *Amaryllis*, *le Cyclope*, qui sont incontestablement de lui, il est difficile de se prononcer. Les trois autres pièces nous paraissent authentiques, et l'une d'elles, *les Pêcheurs*, compterait parmi les chefs-d'œuvre du poëte si le texte en avait été moins maltraité par les copistes. Les idylles de Théocrite peuvent se diviser en poésies épiques, lyriques, mimiques et bucoliques. Mais ces divisions ne sont pas rigoureuses, et tous les genres se trouvent quelquefois mêlés dans la même pièce; nous ne donnerons donc pas ici une classification des *Idylles*, encore moins en ferons-nous l'analyse, car elles sont presque toutes bien connues, et nous nous contenterons d'indiquer quelle fut la véritable originalité de Théocrite et quel est son véritable titre à l'admiration de la postérité.

Au commencement du troisième siècle avant J.-C., la Grèce, devenue une conquête disputée entre les successeurs d'Alexandre, avait perdu avec son indépendance politique sa véritable fécondité littéraire; elle ne produisait plus d'œuvres originales, mais avec un art habile elle imitait les œuvres du passé, s'efforçant de les renouveler par une certaine nouveauté de forme qui dissimulait mal la stérilité du fond. La critique et l'érudition avaient remplacé le génie. Théocrite, comme ses contemporains, dut beaucoup à son savoir. Ses premiers ouvrages furent des essais épiques dignes d'Apollonius de Rhodes, et des hymnes non moins érudits que ceux de Callimaque. Il composa aussi des élégies qui peut-être ne le cédaient pas à celles de Philétas. Mais toute cette portion de ses œuvres, portion presque entièrement perdue aujourd'hui, ne le placerait pas au-dessus de la foule des poëtes alexandrins, s'il n'eût eu le talent et l'heureuse fortune de laisser des modèles achevés en deux genres de poésie où il est resté le maître, dans l'*Idylle mimique* et dans l'*Idylle pastorale*. Celles de ses *Idylles* que nous appelons *mimiques*, parce que ce sont en effet des réductions des *mimes* siciliens (*voy.* SOPHRON), furent composées à Alexandrie; le fait n'est pas douteux pour deux d'entre elles : *Eschine* et *les Syracusaines*. Ce sont des tableaux de la vie moyenne; la forme en est purement dramatique, bien qu'ils soient l'un et l'autre plutôt adaptés à la lecture qu'à la représentation. *Eschine* n'a qu'une scène; *les Syracusaines* se divisent en trois tableaux : ces deux pièces sont des peintures de mœurs d'une vivacité et d'une concision admirables. Mais le chef-d'œuvre de Théocrite en ce genre c'est *la Magicienne*, monologue d'une femme qui pour rappeler un amant oublieux a recours aux enchantements. La première partie du monologue qui décrit les rites magiques est d'un effet étrange et saisissant; elle est bien surpassée encore par la seconde partie, où Simetha, dans une invocation passionnée à la Lune, raconte comment frappée d'un amour soudain, pareil à un mal accablant, elle n'a pas eu de repos que cet amour n'ait été satisfait, et comment l'abandon a suivi de près ce contentement passager. Le poëte a su condenser en quelques vers une ardente et douloureuse histoire d'amour. L'art ne peut aller plus loin, et si l'on osait adresser un reproche à cette incomparable idylle, c'est que l'art s'y trahit par sa perfection même. En ne prenant de la passion qu'il veut peindre que les traits les plus saillants, en omettant les détails secondaires, Théocrite a donné à son récit une intensité excessive. C'est une poésie trop concentrée, qui, pour être justement appréciée et admirée à sa valeur, exige plusieurs lectures. L'art n'est pas moindre, mais il est moins apparent dans les idylles *pastorales* que Théocrite composa à son retour en Sicile. Il fut le véritable créateur du genre. Pour lui contester ce titre, on s'est donné la peine, assez inutile, de rappeler que longtemps avant lui d'autres poëtes avaient chanté la campagne et même donné quelques tableaux de la vie pastorale; qu'il existait d'ailleurs des chansons où figuraient des laboureurs et des pâtres; tout cela est incontestable, mais ne fait rien à la question. L'idylle de Théocrite forme une scène, ordinairement un dialogue, où des bergers, gardeurs de bœufs, de brebis, de chèvres, nous font connaître leurs mœurs, leur caractère, par un échange de propos amis ou de mordantes railleries; ces dialogues aboutissent souvent à une joûte poétique, à des chants alternés qui, par des traits vifs ou de rapides tableaux, nous montrent les côtés plus élevés de la vie champêtre. Ainsi l'idylle de

Théocrite se compose de deux éléments : le mime, le dialogue comique exprimant la vie des champs avec une réalité qui va parfois jusqu'à la grossièreté; le chant, la poésie lyrique nous rendant les beautés, le charme, les légendes de la vie champêtre; ces deux éléments s'unissent en général avec une parfaite harmonie pour nous offrir une peinture à la fois réelle et idéalisée, et c'est à peine si en quelques endroits on aperçoit trop distinctement la main du poëte qui les unit par un effet de son art. Il est certain qu'avant Théocrite on n'avait rien fait de pareil, et il est certain qu'après lui on n'a rien fait qui en approche, même de loin. Virgile, son plus illustre imitateur, semble n'avoir vu dans la poésie bucolique qu'un cadre pour enfermer un certain nombre d'idées politiques, religieuses, littéraires, et jusqu'à des incidents de sa vie privée; il n'y a dans ses idylles aucune vérité dramatique, rien qui ressemble à une peinture même idéalisée de la vie des champs. Quant aux poëtes modernes qui ont fait des idylles, comme ils ont admis pour règle que du moment que l'on met des bergers en scène il faut leur attribuer des mœurs, des idées et des façons de parler complétement différentes de celles des bergers réels, il est inutile de nous y arrêter; bonnes ou mauvaises, leurs pastorales ne se rattachent en rien aux *Idylles* de Théocrite.

Ce poëte emploie dans ses *Idylles* un hexamètre qui ne diffère du vers héroïque que par la fréquence des dactyles et la rareté des spondées. Il se sert du dialecte dorien usité en Sicile, dont il trouvait d'excellents modèles dans Épicharme et Sophron, et il combine ce dorien populaire avec le dorien lyrique de Stésichore et de Pindare. Il se forma ainsi un style familier et poétique, naïf et coloré, qui se prête à rendre les situations et les sentiments les plus divers, la querelle de deux pâtres ou la plainte passionnée de Simetha, la chanson des moissonneurs ou les dernières paroles de Daphnis, les propos de deux Syracusaines coudoyées dans la foule, ou le chant des femmes d'Alexandrie célébrant la résurrection d'Adonis. Rarement un poëte disposa d'un instrument aussi souple et aussi énergique. Théocrite ne s'en contenta pas. Il s'appropria encore pour ses descriptions épiques la langue d'Homère et pour ses essais lyriques le vieil éolien d'Alcée et de Sappho. Cette langue composite le rend quelquefois difficile à comprendre; aussi eut-il chez les anciens beaucoup de commentateurs, entre autres : Amérias, Asclépiades de Myrléo, Théon, Théétète, Amarantus, Munatus; il ne subsiste de leurs travaux qu'un recueil des *scholies*, maigre, incomplet et d'un faible secours pour l'intelligence de ses poésies. Les manuscrits qui nous restent des *Idylles* de Théocrite sont très-défectueux, et malgré tous les efforts de la critique moderne, on n'a pas encore un texte satisfaisant. L'édition princeps de Théocrite est un in-fol. sans date, sans indication de lieu d'impression, qui contient aussi *les Œuvres et les jours* d'Hésiode. On croit que ce volume a été imprimé à Milan, vers 1481; il fut suivi d'une autre édition, également sans indication de date ni de lieu; l'édition aldine est de Venise, 1495, in-fol. Les éditions publiées dans les deux siècles suivants contribuèrent faiblement à l'épuration du texte; mais à partir du milieu du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours on a une suite d'éditions remarquables, savoir celles de Reiske, Vienne, 1765, 1766, 2 vol. in-4°; de Warton, Oxford, 1770, in-4°; de Brunck, dans ses *Analecta*, 1772, in-4°; de Walckenaër, 1779-1781, in-8°; de Schæfer, 1810, in-fol.; de Heindorf, 1810, in-8°; de Gaisford, dans ses *Poetæ græci minores*, Oxford, 1816, 1820, 1823, in-8°; de Kiessling, Leipzig, 1819, in-8°, réimprimée avec Bion et Moschus, des notes, des scholies, et le *Lexicon doricum* de Portus, Londres, 1829, 2 vol. in-8°; de Jacobs, Halle, 1824, in-8° (il n'a paru qu'un volume); de Meineke, 1825, in-12; réimprimée avec un commentaire critique et des améliorations, Berlin, 1855, in-8°; de Wüstemann, Gotha, 1830, in-8°, excellente édition, dont une réimpression est annoncée depuis longtemps; de Ch. Wordsworth, Cambridge, 1844, in-8°, fondée sur la première de Meineke; de Ziegler, Tubingue, 1844; d'Ameiss, dans la bibliothèque grecque de A.-F. Didot, Paris, 1846, gr. in-8°; de Ahrens, Leipzig, 1855-1859, 2 vol. in-8°. Ce dernier éditeur, remarquable surtout par la hardiesse de ses conjectures, a donné en outre deux petites éditions de Théocrite, l'une en 1850, l'autre en 1856. A toutes ces éditions il faut ajouter celle de Paley, Cambridge, 1863, in-8°, édition sage, accompagnée d'un commentaire clair, concis et assez complet. Les traductions de Théocrite sont très-nombreuses; en anglais on cite celles de Creech, Londres, 1681, 1684, 1713, 1721, in-12; de Fawkes, Londres, 1767, in-8°; en français, après Longepierre (1688, in-12), qui n'avait traduit qu'une partie des *Idylles*, Gail (1792) et Servan de Sugny (1822), M. Firmin Didot (Paris, 1833, in-8°) en donna une version en vers, savante et élégante à la fois, et d'un grand secours pour l'intelligence du poëte. On peut citer aussi la version en prose de M. Leconte de Lisle; Paris, 1861, in-12. Léo JOUBERT.

Suidas, Θεόχριτος. — *Vie* de Théocrite, en tête des *Scholies*. — Fabricius, *Bibl. græca*. — Bernhardy, *Gesch. der griech. Lit.*, t. II, p. 925. — Finkenstein, *Arethusa*, oder d. *Bukol. Dichter des Alterthums*; Berlin, 1806, 1810. — Eichstædt, *Carmina Theocriti ad sua genera revocata*; Leipzig, 1794, in-8°. — E. Reinhold, *De genuinis Theocriti carminibus et supposititiis*; Iéna, 1819. — H. Wissowa, *Theocritus Theocriteus*; Vratislav, 1828, in-8°. — *Prolegomena* de Wüstemann, d'Ameiss et de Ahrens, dans leurs éditions. — Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*. — Næke, *De Theocrito inventore poesis bucolicæ*; Bonn, 1828, in-4°.

THÉODAT, roi des Ostrogoths d'Italie, mort près de Ravenne, en août 536. Il était neveu de Théodoric, par sa sœur Amalfrède, qui épousa,

en secondes noces, Trasmond, roi des Vandales. Élevé avec soin, il se rendit fort savant pour un prince de cette époque, et passa pour un profond platonicien ; mais ses études ne purent changer son mauvais caractère. Cruel, avare, lâche, perfide, il ne pensa qu'à accroître ses possessions. Nommé préfet de Toscane par Théodoric, il fut réprimandé plusieurs fois par celui-ci à cause de ses usurpations. Amalasonte, durant sa régence, le condamna à restituer tout ce qu'il avait pris. Néanmoins, après la mort de son fils Athalaric, elle le fit reconnaître pour roi (2 oct. 534). Oubliant bientôt ce qu'il lui devait, Théodat l'envoya en exil (avril 535), et la fit étrangler dans un bain. Sous le prétexte de venger la mort d'Amalasonte, Justinien mit alors à exécution les projets qu'il nourrissait sur l'Italie. Ses troupes envahirent à la fois la Dalmatie et la Sicile, y rencontrèrent une faible résistance, et quand Bélisaire débarqua en Italie, il fut reçu comme un libérateur. Après la prise de Naples, Théodat se contenta de mettre Vitigès à la tête de l'armée ; indignés de sa lâcheté, les soldats proclamèrent roi leur général. Théodat s'enfuit à Ravenne; atteint près de cette ville au moment de passer une rivière, il fut égorgé et eut la tête coupée.

Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*.

THÉODEBALD, roi d'Austrasie, né en 533, mort en 553. Fils de Théodebert Ier, il lui succéda en 547, et les Austrasiens n'hésitèrent pas à le reconnaître pour chef, bien qu'il fût encore adolescent et d'une santé très-faible. Il ne paraît pas que ses deux oncles, Clotaire et Childebert, aient cherché à le dépouiller de ses États. Pendant son règne les chefs qui avaient conduit les Francs en Italie prirent la part la plus active aux révolutions de ce pays, et y perdirent toutes leurs anciennes conquêtes. Quant à Théodebald, il ne fit rien digne de mémoire, et mourut des suites d'une paralysie. Clotaire Ier épousa sa veuve, Wultrade, et réunit l'Austrasie à ses possessions.

Grégoire de Tours.

THÉODEBERT Ier, roi d'Austrasie, petit-fils de Clovis, né vers 504, mort en 547. Dans sa jeunesse il avait plusieurs fois fait preuve de courage et d'habileté. A dix-huit ans il avait combattu une armée danoise qui ravageait les bouches de la Meuse. Puis il avait fait avec succès la guerre aux Wisigoths, et il poursuivait ses conquêtes dans la Provence lorsque la nouvelle de la mort de son père, Thierri Ier, le rappela à Metz (534). Grégoire de Tours, le jugeant par sa libéralité envers les églises, citait Théodebert comme un modèle aux princes de son temps. « Il se rendit éminent dans toutes les vertus, dit-il; il gouverna son royaume selon la justice, plein de vénération pour les prêtres et de munificence pour les églises. » Par ses qualités politiques et militaires, il mérite d'occuper une place à part entre les princes mérovingiens ; il était le plus actif, le plus entreprenant et celui qui fit le plus respecter le nom franc par les peuples étrangers. Appelé par l'empereur Justinien et par Vitigès, roi des Ostrogoths, dans l'Italie, qu'ils se disputaient, il laissa les Ostrogoths et les Grecs s'affaiblir les uns par les autres, puis les attaqua, les défit successivement et revint dans les Gaules avec un immense butin (539). Il ne visait à rien de moins qu'à s'emparer de l'Italie entière. Sans tenir compte du traité solennel qu'il venait de conclure avec Justinien, il se disposait à marcher sur Constantinople, et déjà il avait rallié à ses armes les Gépides, les Lombards et d'autres peuples, quand une mort prématurée l'arrêta dans cet audacieux projet : un jour qu'il chassait dans une forêt de la Germanie, il fut renversé par un arbre qui s'abattit sur lui, et mourut de cet accident, au bout de quelques mois. Il avait eu d'une matrone romaine nommée Deuteria un fils, *Théodebald*, qui lui succéda. Ajoutons que Théodebert fut le premier prince de sa race qui fit frapper à son effigie des monnaies calquées sur celles des empereurs d'Orient.

Grégoire de Tours. — Procope. — A. Thierry, *Récits des temps mérovingiens*.

THÉODEBERT II, roi d'Austrasie, né en 586, mort en 612. Il succéda en 596 à Childebert II, son père, dans l'Austrasie et la Germanie, tandis que son frère, Thierri II, était reconnu roi de la Bourgogne et de l'Alsace. La guerre ne tarda pas à éclater entre les deux frères, par les intrigues de Brunehaut, leur grand'mère, qui espérait au milieu des discordes conserver plus sûrement son influence. Théodebert fut deux fois vaincu, à Toul et à Tolbiac; ses enfants furent massacrés, et lui-même, livré à Brunehaut, fut par les ordres de cette femme implacable ordonné prêtre et mis à mort peu de temps après. Ses États furent réunis à ceux de Thierri. Théodebert avait eu de Bilichilde, qu'il fit assassiner, et de Teudechilde, quatre enfants, dont un seul, Sigebert, échappa à la mort; il est regardé comme la tige de la maison de Habsbourg.

Frédegaire, *Gesta regum Francorum*.

THÉODELINDE, reine des Lombards, morte en 625. Elle était fille de Garibalde, duc de Bavière, et épousa en 589 Autharic, roi des Lombards. Après la mort d'Autharic (5 sept. 590) les Lombards, qui respectaient beaucoup les vertus de cette princesse, promirent de reconnaître pour roi celui qu'elle choisirait pour époux. Elle se remaria alors, avec Agilulphe, duc de Turin, parent du roi défunt, et le fit proclamer, en mai 591. L'influence de Théodelinde, qui était catholique, et qui agissait d'après les conseils du pape Grégoire Ier, avec lequel elle entretenait une correspondance, fit abjurer à Agilulphe l'arianisme. Elle se brouilla néanmoins avec le pape, parce qu'elle refusa de recevoir le cinquième concile général. A la mort de son

second mari (615), Théodelinde fut chargée de la tutelle de son fils Adaloald, et vécut en paix avec l'Empire ainsi que dans ses propres États, où elle contint les grands dans l'obéissance.

Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*. — Paul Diacre, *De gestis Longobardorum*. — Zucchi, *Istoria de Teodelinda*; Milan, 1613, in-4°. — Lesini, *Memorie de Teolinda*; Bologne, 1646, in-12. — Pallhausen, *Garibald und seine Tochter Theodelind*; Munich, 1810, in-8°. — J. Rion, *Theodelinde, Princess von Bayern*; Augsbourg, 1834, in-8°.

THÉODEMIR, capitaine wisigoth, né en Espagne, mort après 713. On le voit pour la première fois à la tête de l'armée navale des Wisigoths, sous le règne d'Egiza, remporter une victoire contre la flotte grecque, qui était venue ravager les côtes de l'Espagne méridionale (vers 695). Sous Witiza, il battit la flotte des Musulmans (709). Sous Roderic, il commandait en Andalousie lorsque les Arabes y débarquèrent, appelés par la trahison du comte Julien (711); il tenta en vain d'arrêter leur marche par des escarmouches. Après la défaite du Guadalete, il rassembla les débris de l'armée, et se retira vers les terres qui lui appartenaient au nord de la Carthaginoise (province de Murcie et une partie de celle de Valence). Là, il fut élu roi. Apprenant qu'Abdelaziz, fils de Mousa, s'avançait contre lui, il se retrancha sur les montagnes, et lutta avec avantage jusqu'au jour où il se laissa attirer dans les plaines de Lorca. Vaincu et poursuivi à outrance, il s'enferma dans la ville fortifiée d'Orihuela, et obtint, à l'aide d'un stratagème (1), une capitulation honorable. Il conclut même un traité qui moyennant un léger tribut le reconnaissait souverain de la contrée (5 avril 713). Il mourut quelques années après. Son royaume fut annexé en 743 dans les possessions arabes.

Romey, Rosseuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*.

THÉODISÈLE. *Voy.* THEUDISÈLE.

THEODORA, impératrice d'Orient, femme de Justinien Ier, née vers 500, morte en juin 548. Elle était fille d'Acacius, directeur de la ménagerie de la société ou club *des Verts*. Ce fut sous la protection de ce club qu'après la mort de son père, elle débuta au théâtre avec sa sœur. Si l'on en croit Procope, elle s'y distingua moins par son talent que par l'infamie de ses mœurs. Sa vie fut celle d'une courtisane. Devenue la maîtresse d'Eubolus, elle l'accompagna dans son gouvernement de la Pentapole africaine, et bientôt, abandonnée par lui, elle revint à Constantinople. On remarqua alors un grand changement dans sa conduite. Elle menait une vie honnête et retirée, lorsque Justinien, qui gouvernait alors l'empire sous le nom de son oncle Justin, s'éprit d'elle et l'épousa, en 525. Deux ans plus tard, à la mort de Justin, il la proclama impératrice et l'associa à l'empire.

(1) Ayant trop peu de soldats pour défendre la place, il donna le costume militaire à toutes les femmes, leur fit disposer les cheveux de telle sorte qu'ils imitassent la barbe des Goths, et les plaça sur les murailles.

Elle prit une grande part aux affaires publiques. Là encore, d'après Procope, son influence fut détestable; mais cet écrivain est justement suspect : son *Histoire secrète* est un amas d'anecdotes au moins douteuses quand elles ne sont pas évidemment absurdes et calomnieuses. Du reste Procope lui-même n'accuse pas l'impératrice d'avoir manqué à la foi conjugale, et c'est seulement sur la période obscure et inconnue de sa vie qu'il exerce sa haineuse médisance. Elle mourut d'un cancer au sein, après avoir gardé jusqu'à la fin son pouvoir sur l'empereur. Théodora n'avait eu qu'une fille, qui mourut avant elle. L. J.

Procope, *Hist. arcana*. — Gibbon, *Hist of decline and fall of roman Empire*, c. XL. — Wieling, *De Justiniano et Theodora augustis*; Franeker, 1729, in-4°. — J.-P. Ludewig, *Vita Justiniani et Theodoræ*; Halle, 1731, in-4°. — Jugler, *De eruditione Theodoræ augustæ*; Hambourg, 1742, in-4°.

THEODORA, impératrice d'Orient, femme de Théophile, née vers 810, à Elissa, en Paphlagonie, morte en 867, à Constantinople. Euphrosine, belle-mère de Théophile, ayant fait rassembler les plus belles filles de l'empire pour lui donner une compagne, Théodora eut la préférence sur ses rivales (830). Elle apporta sur le trône de grandes vertus, et se montra en tout digne de cet excellent prince. Elle l'empêcha de se laisser séduire par l'attrait des plaisirs, et modéra son goût pour la doctrine des iconoclastes. Nommée régente en 842, pendant la minorité de son fils Michel, elle gouverna quinze ans avec sagesse. C'est elle qui mit fin à la longue querelle des iconoclastes, et qui plaça Ignace sur le siége patriarcal de Constantinople. Des guerres en Asie contre les Sarrasins, dans lesquelles elle éprouva des revers, bientôt arrêtés du reste par sa prudence et son activité, la soumission des Esclavons, qui s'étaient établis dans la Thrace, la conversion du roi des Bulgares Bogoris (864), dont la première cause fut l'estime qu'il avait conçue pour elle, signalèrent son gouvernement; mais il fut troublé par les intrigues de courtisans ambitieux, ou par les violences de Bardas, son frère, favorisées par les vices du jeune empereur Michel. Théodora, effrayée de cette situation, se démit de la régence. Bardas la fit enfermer peu après avec ses filles (857). Elle vécut dans la retraite jusqu'à la mort de Michel (867), massacré sous ses yeux dans un souper qu'elle lui avait offert. L'Église grecque l'a mise au nombre de ses saintes et célèbre sa fête le 11 février.

Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*.

THEODORA, dame romaine, toute-puissante à Rome de 890 à 920. D'une naissance illustre, elle possédait de grandes richesses et plusieurs châteaux forts. Vers 908, elle occupait le château Saint-Ange. Aussi galante et artificieuse que belle, elle se servit de ses amants au profit de son ambition. Son crédit ne connut pas de

bornes à Rome pendant plus de trente ans ; elle disposait même du souverain pontificat. On ignore sa fin. Elle eut deux filles, *Marozia*, aussi célèbre que sa mère par sa beauté et ses galanteries, qui dut un pouvoir aussi grand à des moyens aussi scandaleux (*voy.* MAROZIA), et *Theodora*, qui suit.

THEODORA, fille de la précédente, eut la même conduite et le même pouvoir que sa mère. Quoique mariée au consul Gratien, devenue amoureuse d'un jeune clerc de Ravenne, nommé Jean, elle eut un commerce criminel avec lui. Par son crédit, elle le fit élire évêque de Bologne, puis archevêque de Ravenne, et en 914 pape, sous le nom de Jean X.

Lœscher, *Hist. des ræmischen Regiments der Theodoræ und Maroziæ*; Leipzig, 1705, in-4°. — Luitprand, *Hist.* — Baronius, *Annales*. — Fleury, *Hist. ecclés.*

THÉODORE (Θεόδωρος) de Cyrène, ou *l'Athée*, philosophe grec, né à Cyrène, vivait vers la fin du quatrième siècle avant J.-C. Disciple d'Aristippe le jeune et de Zénon de Cittium, il dépassa l'école cyrénaïque par le relâchement de sa morale et l'audace de ses attaques contre la religion. Malgré l'anarchie qui régnait alors dans le monde grec (pendant les luttes des lieutenants d'Alexandre), il n'était pas prudent de professer des doctrines ouvertement irréligieuses. Théodore fut banni de Cyrène; à Athènes il courut risque de boire la ciguë, et ne dut son salut qu'à la protection de Démétrius de Phalère ; à la cour de Lysimaque, il fut menacé d'être mis en croix. Sa réponse à ce prince était célèbre chez les anciens; Cicéron, Sénèque, Valère Maxime en font mention : « Emploie, lui dit-il, de pareilles menaces contre tes courtisans; car pour moi il m'importe peu de pourrir par terre ou en l'air. » Ces mésaventures ne le rendirent pas plus réservé, et l'on dit qu'il périt de mort violente à Cyrène. Théodore fut le chef d'une branche de l'école cyrénaïque que l'on appela les *Théodoriens*. Sa philosophie consistait à nier l'existence des dieux et les règles de la morale. Suivant lui, le vol, l'adultère et le sacrilége n'avaient rien de blâmable en eux-mêmes, et si on les condamnait, c'était par une sorte de convention destinée à protéger la société; il prétendait de plus que la grande fin de la vie est d'obtenir la joie et d'éviter la peine. On voit que ces doctrines se rapprochaient beaucoup de celles que professaient à peu près à la même époque les cyniques et Épicure; on peut les regarder comme un des symptômes les plus significatifs de la dissolution de la société grecque. L. J.

Diogène Laerce, II, 97-116. — Suidas, au mot Θεόδωρος. — Fabricius, *Bibl. græca*. — Reimmann, *Hist. atheismi*, II, XXIV. — Brucker, *Hist. philos.*

THÉODORE Ier, pape, né à Jérusalem, vers 580, mort à Rome, le 13 mai 649. Fils d'un autre Théodore qu'on dit avoir été évêque, il fut élu, le 24 novembre 642, à la place de Jean IV. Aussitôt il adressa à Paul, patriarche de Constantinople, des lettres synodales dans lesquelles il ordonnait d'examiner la cause de Pyrrhus, son prédécesseur, sur le siége patriarcal, qui professait le monothélisme. Paul ne tint aucun compte des ordres du pape, et favorisa également les monothélites. Dans ces circonstances, Théodore assembla en 648 à Rome un concile, dans lequel il prononça la déposition de Paul et anathématisa Pyrrhus, qui, après avoir fait une rétractation, était retombé dans ses anciennes erreurs. La sentence fut écrite avec une plume trempée dans un calice qui contenait le sang de Jésus, mêlé, dit-on, avec de l'encre, rit qui fut également pratiqué par le VIIIe concile général de Constantinople quand Photius y fut condamné. Dans quelques martyrologes, on donne improprement à Théodore le titre de saint. Martin Ier lui succéda.

Anastase, Platina, *Vitæ pontificum*. — Artaud de Montor, *Hist. des souv. pont. rom.*, t. I.

THÉODORE II, pape, né à Rome, où il est mort, le 3 mars 898. Fils d'un seigneur romain appelé Photius, il fut élu le 12 février 898, et ne gouverna l'Église que vingt jours. Pendant ce court espace de temps, il rappela les évêques chassés de leurs siéges, rétablit les clercs ordonnés par Formose, et fit déposer à Saint-Pierre le corps de ce pape, que des pêcheurs avaient retrouvé dans le Tibre. Il eut Jean IX pour successeur.

Platina, *Vitæ pontif.* — Novaes, *Elementi della storia de' sommi pontefici*, t. XVI.

THÉODORE *d'Héraclée*, né à Héraclée, mort en 355 ou 358. Ce fut un des chefs du parti arien sous Constantin et Constance, et il dut au premier de ces princes l'élévation à l'évêché de sa ville natale. Il assista probablement au concile de Tyr (336), car il figure parmi les commissaires de cette assemblée envoyés en Égypte pour instruire contre Athanase. En 342 il fut au nombre des évêques chargés de présenter à Constance la confession d'Antioche. En 347 il sortit du concile de Sardes pour se réunir au concile rival de Philippopolis; bien qu'il eût été pour ce fait frappé d'une sentence de déposition, il n'en conserva pas moins son diocèse. On le voit encore en 351 siéger au concile de Sirmium. Théodore passait pour un des hommes les plus instruits de son temps. Il avait écrit, selon Théodoret, une exposition des Évangiles, Τῶν θείων εὐαγγελίων ἑρμηνεία, et d'autres ouvrages, qu'il n'indique point; saint Jérôme lui attribue plus exactement des *Commentaires sur les Actes et les Épîtres des apôtres*. Tous ces écrits sont perdus.

Fabricius, *Bibl. græca*, t. VIII, p. 652. — Cave, *Hist. litt.*, ann. 334. — Oudin, *De script. eccles.*, t. I.

THÉODORE (*Flavius Mallius* THEODORUS), contemporain de saint Augustin, qui lui dédia le traité *De vita beata*. Il fut consul en 399. On a de lui un ouvrage intitulé *De metris liber*, publié et annoté par J.-F. Heusinger (Wolfenbuttel, 1755, in-4° ; Leyde, 1764, in-8°).

A. Rubens, *De vitâ Fl. Mallii Theodori*; Utrecht, 1694, in-12.

THÉODORE *de Mopsueste*, auteur ecclésiastique grec, né à Antioche, vers 350, mort à Constantinople, en 429. Il était frère de Polychronius, évêque d'Apamée. Après avoir étudié la rhétorique sous Libanius, en même temps que Jean Chrysostôme, il pensa à se marier vers 369 avec une dame d'Antioche, mais son ami Chrysostôme, qui avait embrassé la vie religieuse, l'engagea à suivre son exemple (1). Il fit alors de nouvelles études sous Flavianus d'Antioche, Diodore de Tarse et Craterius, fut ordonné prêtre en 382, et succéda en 394 à Olympius dans l'évêché de Mopsueste en Cilicie. Dans la même année, il fit un voyage à Constantinople, où l'empereur Théodose I[er] le prit en grande affection, et assista au concile qui s'y était réuni. Quoiqu'il fût regardé comme un des plus fermes soutiens de l'orthodoxie, qu'il eût combattu par ses sermons et par ses écrits la secte des apollinaristes, et qu'il eût publié de nombreux ouvrages contre les ariens, les nestoriens et les pélagiens, il fut pourtant accusé de partager les opinions de ces derniers, surtout pour avoir accueilli les évêques pélagiens chassés de leurs diocèses, et il dut faire une rétractation publique des erreurs qu'on lui imputa. Cependant ce prétendu pélagianisme de Théodore s'explique fort bien par l'opposition qu'il fit aux opinions d'Augustin sur le péché originel. Après sa mort, les nestoriens appuyèrent leurs doctrines sur quelques-uns des écrits de Théodore. Ce fut pour cette cause que saint Cyrille d'Alexandrie et Leontius attaquèrent sa mémoire, et malgré l'apologie de Facundus, sa personne et ses écrits furent anathématisés par le cinquième concile œcuménique assemblé à Constantinople (553). Ses écrits jouissaient d'une grande réputation dans les églises de la Syrie, et beaucoup furent traduits en syriaque, en arabe et en persan. Parmi ses disciples il faut citer Nestorius, Jean d'Antioche, André de Samosate et Théodore. Un petit nombre de ses ouvrages, que quelques historiens ont fait monter à dix mille, sont venus jusqu'à nous. L'un des premiers, Περὶ ἐνανθρωπήσεως τοῦ μονογενοῦς, est dirigé contre les ariens, les eunomiens et les apollinaristes. Dans les *Catenæ* du P. Cordes on trouve son *Commentaire sur les psaumes*. D'après Fabricius, il existe en ms. un autre *Commentaire sur les douze grands prophètes*. Des fragments de Théodore ont été recueillis par Facundus (édit. de 1619), par exemple le XIII[e] livre du *Mysticus*, et dans la *Bibliothèque* de Photius, comme Περὶ τῆς ἐν Περσίδι μαγικῆς. Les *Acta* du cinquième concile ont également conservé des fragments de ses commentaires sur la plupart des livres de la Bible; Théodore s'y efforce de maintenir le sens littéral contre les interprétations allégoriques d'Origène et de ses disciples, et conteste l'autorité canonique du livre de Job, du *Canticum canticorum*, de l'épître de saint Jacques, de celle de Judas et des deux dernières de saint Jean. Quelques-uns de ses *Commentaires sur les petits prophètes* ont été publiés par Angelo Maï, *Scriptorum veterum nova collectio* (1825, in-4°). Munter publia en 1788 une partie de ses *Commentaires sur saint Luc*, conservés dans les *Catenæ*. On cite encore de lui un traité sur l'*Interprétation allégorique de l'Écriture*, un livre sur les *Miracles de Jésus-Christ*, une *Apologie de saint Basile contre Eumone*, etc. La *Liturgie*, que donne Renaudot dans son *Recueil* sous le nom de Théodore, et qui fut adoptée par les nestoriens, n'est probablement pas de lui.

(1) Deux des lettres que Chrysostôme adressa à cette occasion à Théodore existent encore.

Fabricius, *Bibl. græca*, t. X. — Tillemont, *Mémoires eccles.* — Cave, *Scriptor. eccles.*, t. II. — Neander, *Gesch. der christlichen Religion und Kirche*. — Assemanni, *Bibl. orientalis*. — Meissner, *De Theodoro mopsuesteno*; Wittemberg, 1714, in-4°. — Lebret, *De fragmentis Theodori mops.*; Tubingue, 1790, in-4°. — Sieffert, *Theodorus mopsuestenus*; Kœnigsberg, 1827, in-8°. — Fritzsche, *De Theodori mops. vita et scriptis*; Halle, 1837, in-8°.

THÉODORE *Lecteur* (1), historien grec, vivait dans la première moitié du sixième siècle. On ne connaît rien de sa vie; mais on suppose qu'il était originaire de Paphlagonie. D'après Suidas il écrivit une *Histoire de l'Église* (Ἐκκλησιάστικη Ἱστορία), depuis Constantin jusqu'à Justinien I[er], laquelle est citée par Jean Damascène, par Théophane et dans les *Acta* du deuxième concile de Nicée. Cet ouvrage se divise en deux parties: la première est un abrégé des travaux de Sozomène, de Socrate et de Théodoret; la seconde les continue, et s'étend depuis le règne de Théodose II jusqu'à celui de Justin ou de Justinien I[er]. L'abrégé existe en manuscrit, mais très-incomplet, dans la bibliothèque de Saint-Marc à Venise. L'histoire originale s'est perdue, à l'exception de quelques extraits publiés avec Eusèbe (Paris, 1544, in-fol.), et trad. en latin par Christopherson (Genève, 1612, in-fol.), et en français par Cousin, dans son *Hist. de l'Église*; la meilleure édition en est celle de Valois (Paris, 1673, in-fol., à la suite de Théodoret). La Bibliothèque impériale de Paris possède du même auteur une *Histoire* (ms.) *des ouvrages publiés que l'on voyait à Constantinople de son temps*, en grec.

Valois, *Præfatio ad Theodoretum*. — Cave, *Hist. litt.* — Dupin, *Bibl. des auteurs ecclés.* — Fabricius, *Bibl. græca*. — Ceillier, *Auteurs sacrés*. — Schœll, *Hist. de la littér. grecque profane*.

THÉODORE (Saint), archevêque de Canterbury, né vers 602, à Tarse, en Cilicie, mort le 19 septembre 690. On n'a que des détails confus sur la première moitié de sa vie. Il avait

(1) Ce surnom lui fut donné parce qu'il exerçait dans l'église de Constantinople les fonctions de *lecteur* (ἀναγνώστης).

étudié à Athènes, et s'était rendu fameux par la connaissance qu'il avait acquise de la littérature profane et sacrée. Bien qu'il eût passé de longues années à Rome dans la solitude d'un cloître, il n'avait pas embrassé l'état ecclésiastique, et quand il fut désigné par le pape Vitalien pour devenir primat d'Angleterre, il reçut à la fois les trois ordres et la consécration épiscopale (26 mars 668). Il s'embarqua en compagnie de Benoît Biscop et de son savant ami l'abbé Adrien. C'est aux efforts réunis de Théodore et d'Adrien, tous deux étrangers au pays qu'ils allaient habiter, que les Anglo-Saxons durent la fondation d'écoles classiques et la propagation des arts et des sciences tels qu'ils florissaient alors dans le midi de l'Europe. Le voyage des trois missionnaires se prolongea toute une année. Théodore débarqua à Marseille, se rendit à Arles, où il attendit qu'Ébroin, maire du palais, lui permît d'entrer sur le territoire franc, et passa l'hiver à Paris, pour y prendre quelque teinture de la langue et des mœurs de l'Angleterre. Il prit possession de son siége le 27 mai 669. Malgré son grand âge, il s'occupa avec ardeur de rétablir la discipline et d'enseigner les sciences divines et humaines; il présida aussi plusieurs conciles, entre autres celui de Hetfield (680), qui fixa la doctrine des églises anglaises sur le mystère de l'incarnation. Un des derniers soins de Théodore fut de rappeler saint Wilfrid de la Frise et de lui rendre le siége d'York. L'Église latine célèbre sa fête le 19 septembre. Le nom de ce prélat est resté célèbre par le *Pœnitentiale*, recueil des canons qu'il composa pour régler le temps que devait durer la pénitence publique; il a été publié par Jacques Petit (Paris, 1677, 2 vol. in-4°), avec des notes et des dissertations historiques.

Wharton, *Anglia sacra*. — Godescard, *Vies des Saints*. — Wright, *Biogr. brit. liter.*, t. I. — Hook, *Lives of archb. of Canterbury*.

THÉODORE *Studite*, auteur ecclésiastique grec, né à Constantinople, en 759, mort dans l'île de Chalcis, le 11 novembre 826. Il fut d'abord marié; mais sa femme, Anne, embrassa comme lui la vie religieuse. En 781 il entra dans le monastère de Sacudium, dont son oncle Platon était supérieur, et lui succéda dans ce poste en 794 (1). Constantin VI répudia sa femme Marie pour Théodote (795). Théodore anathématisa l'empereur et sa nouvelle épouse, quoique celle-ci fût sa parente; l'empereur, fort de l'approbation du patriarche Taraise, fit fouetter l'importun censeur et l'exila à Thessalonique. Sous Constantin VII celui-ci, grâce à l'impératrice Irène, jouit d'une haute influence; mais son caractère violent et rigide lui attira de nouvelles tribulations. En 806 il fut exilé avec son oncle Platon et son frère Joseph, archevêque de Thessalonique, par suite de ses attaques contre le patriarche Nicéphore, et ne fut rappelé qu'après avoir fait sa soumission (811). Ardent adversaire des iconoclastes, il n'épargna point les dures remontrances aux princes qui favorisaient leurs doctrines : aussi endura-t-il une captivité de sept années et de fort mauvais traitements sous Léon V, et plutôt que de renoncer à son opposition préféra-t-il, sous Michel II, de sortir volontairement de Constantinople (824). Après de longues pérégrinations, il s'établit dans l'île de Chalcis, où il mourut, en odeur de sainteté. L'Église grecque honore sa mémoire le 11 novembre, celle de Rome le 12. On trouve dans le t. V des *Opera* du P. Sirmond (1696, in-fol.), plusieurs ouvrages de Théodore, entre autres : *Oratio pro sacris imaginibus*, adressée à l'empereur Léon l'Arménien; Διαθήκη, profession de foi, écrite peu de temps avant sa mort; et des *Lettres*, au nombre de 276 (1). En outre on a publié à part des traités de Théodore contre les iconoclastes, des hymnes, des homélies, etc. L'abbé Migne a donné une édit. complète de tous ces écrits (Paris, 1860, gr. in-8°)..

Fabricius, *Bibl. græca*. — Baronius, *Annales*. — Cave, *Hist. litt.* — Smith, *Dict. of roman and greek biogr.*

THÉODORE *Prodrome*, écrivain byzantin, vivait dans la première moitié du douzième siècle. Il embrassa la vie monastique, et reçut le nom d'*Hilarion*. Il écrivit sur la philosophie, la grammaire, la théologie, l'histoire, l'astronomie. Des ouvrages aussi divers lui valurent une grande réputation et le surnom de maître (κυρός, pour κύριος, dans le grec du moyen âge); ce qu'il en reste ne justifie guère cette célébrité. On a de lui : un roman en vers iambiques, en neuf livres, *les Amours de Rhodante et de Dosiclès* : c'est une composition absolument dénuée d'art et d'intérêt; elle trouva cependant un imitateur dans Nicetas Eugenianus, romancier grec encore inférieur à Théodore, et un éditeur dans l'érudit Gilb. Gaulmin (Paris, 1625, in-8°), dont l'édition a quelque prix, parce qu'elle est rare. Ce roman a été réimpr. dans les *Erotici scriptores græci* de Rod. Hercher (Leipzig, 1858, t. II) et trad. en français (Paris, 1746, in-12), et dans la *Coll. des Romans grecs*, t. XII; — Ἀμάραντος (Amarante, ou les Amours d'un vieillard), dialogue, impr. avec l'ouvrage qui précède; — Γαλεομυομαχία (Combat des rats et du chat), faible imitation de la *Batrachomyomachie*, et que pour cette raison Ilgen a insérée dans ses *Hymnes homériques* (Halle, 1796, in-8°); — *Epigrammata, quibus omnia utriusque Testamenti capita comprehenduntur* (en grec); Bâle, 1536, in-12; Angers, gr.-lat., 1632, in-4° : ce recueil ren-

(1) Les incursions des Sarrasins l'obligèrent, en 798, de s'établir dans le monastère de Stude, situé dans l'enceinte de la capitale; de là lui vint le surnom de *Studite*.

(1) On en connaît encore au moins autant. Ces lettres sont d'une grande valeur historique, non-seulement pour la vie de Théodore, mais pour la connaissance des troubles religieux de cette époque.

ferme en outre de Théodore les vies des saints Grégoire de Nazianze, Basile et Jean Chrysostome, et d'autres petits poëmes; — Ἡ ἀπόδημος φιλία (l'Amitié en exil); Paris, 1549, in-4°; trad. en vers français par J. Fagon (Toulouse, 1558, in-8°) : ce petit drame, dans le genre des moralités du moyen âge, se trouve aussi dans les *Christian. poetarum reliquiæ dramat.* (Paris, Didot, 1846), à la suite des *Euripidis fragmenta;* — *De Sapientia*, gr.-l.; Paris, 1608, in-8°, édit. de Fr. Morel. Parmi les autres ouvrages de Théodore, trop insignifiants pour que nous les enumérions (la Bibl. imp. de Paris possède 24 mss. de cet écrivain), on remarque un poëme comprenant mille vers; l'auteur se plaint à l'empereur Emmanuel Comnène de son extrême pauvreté, et le supplie de le retirer de la misère où il est plongé dans son couvent, tandis que ses supérieurs vivent dans la débauche; ce poëme a été publié par Coraï dans les *Atakta* (Paris, 1828, t. Ier).

Fabricius, *Bibl. græca*, t. VI, p. 350. — La Porte du Theil, *Notices et extraits*, t. VI à VIII. — Lazeri, *Miscellanea*. — Huet, *Traité de l'origine des romans*. — Chassang, *Hist. du roman*, 1864, in-18.

THÉODORE *Hyrtacène*, rhéteur byzantin, vivait au commencement du quatorzième siècle. Son prénom semble indiquer qu'il était natif d'Hyrtacus ou Artacina, dans l'île de Crète; mais il est plus probable qu'il était né à Artace, près de Cyzique. Sous le règne de l'empereur Andronic l'ancien, il occupa à Constantinople la place de surintendant ou doyen des professeurs de rhétorique. Il connaissait passablement les anciens poëtes, et il employait son savoir à tout propos et trop souvent hors de propos; c'est ainsi que dans son *Éloge de la Vierge* il a imité l'*Hymne de Diane* de Callimaque, et que dans son discours sur sainte Anne il a introduit la fable de Niobé. On a de lui : quatre-vingt-treize *lettres*, publiées par La Porte du Theil dans les *Notices et extraits*, t. V, p. 709, etc.; t. VI, p. 1; — un *Discours de félicitation à l'empereur Andronic l'ancien*, dans *Anecdota* de Boissonade, t. I, p. 248; — trois *Monodies*, ou oraisons funèbres, sur l'empereur Michel Paléologue le jeune, qui mourut en 1320, sur l'impératrice Irène, sur Nicéphore Chumnus; *ibid.*, t. I, p. 254-292; — un *Éloge de saint Ananias le thaumaturge; ibid.*, t. II, p. 409; — un *Éloge de la sainte Vierge mère de Dieu;* — une *Description du jardin de sainte Anne, mère de la sainte Vierge; ibid.*, t. III, p. 1, etc. Théodore Hyrtacène ne manque pas d'une certaine élégance de style, mais c'est son seul mérite; ses écrits ne contiennent d'ailleurs ni faits ni pensées; et quoiqu'ils se rapportent en partie à une période curieuse de l'histoire byzantine, ils n'offrent aucun mérite historique. L. J.

La Porte du Theil, *Notices et extraits*, t. V. — Boissonade, *Anecdota*, t. II, p. 419.

THÉODORE *d'Egmond*, auteur hollandais du seizième siècle. Il était natif d'Egmond. On a de lui : *Grammatica latina;* Amst., 1580, in-8°.

Van der Aa, *Biogr. Woordenboek*.

THÉODORE *l'Ange*, empereur grec de Thessalonique de 1222 à 1230. Il appartenait à une famille noble qui se rattachait à celle des Comnène. Lorsque l'empire tomba au pouvoir des Francs (1204), il entra au service de Théodore Ier Lascaris, qui régnait à Nicée, et passa ensuite en Europe pour y rejoindre Michel, son frère bâtard, qui s'était formé dans l'Épire une principauté indépendante. A la mort de Michel (1216), il prit le gouvernement de ses États, et les agrandit par la conquête de la Thessalie, de la Macédoine et d'autres pays limitrophes. Pierre de Courtenay, qui venait d'être élu empereur, s'étant engagé à travers l'Albanie pour se rendre à Constantinople, fut cerné dans un défilé par Théodore et fait prisonnier, après avoir vu massacrer ses soldats. Le légat qui l'accompagnait partagea sa captivité. Cet acte de trahison causa en Europe une indignation générale. Sur les instances du pape, on s'arma de toutes parts pour aller attaquer l'Épire. L'armée des croisés se rassemblait déjà à Venise et à Ancône, lorsque Théodore s'avisa, pour conjurer l'orage, de mettre le légat en liberté (janv. 1218). Cette manœuvre lui réussit pleinement. Quant à Pierre de Courtenay, il était mort obscurément dans sa prison. Enflé d'orgueil par le succès de sa politique violente et cauteleuse à la fois, Théodore se fit couronner sous le titre d'empereur romain à Thessalonique (1222). Il fit la guerre aux Latins, leur enleva Andrinople et s'avança jusque sous les remparts de leur capitale. Mais, ayant attaqué Asan II, roi des Bulgares, il fut battu complétement, et eut les yeux crevés (1230). Après une longue captivité, il reçut d'Asan, à qui il avait donné en mariage sa fille Irène, les moyens de rentrer en Épire, et de reprendre le pouvoir à son frère Manuel, qui s'en était emparé (1237). Toutefois, à cause de sa cécité, il revêtit son fils Jean de la dignité impériale, vain titre qu'il fut forcé de résigner, en 1242, à l'empereur Vatace. Ce fut le dernier acte public de sa vie.

Du Cange, *Familiæ byzantinæ*, p. 207. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XVII.

THÉODORE (*Théodore-Antoine*, baron DE NEUHOF), roi de Corse, né à Metz, en 1690, mort à Londres, le 11 décembre 1756. Son père, Léopold de Neuhof, gentilhomme du comté de la Marck en Westphalie, était capitaine des gardes de l'évêque de Munster, quand son mariage avec la fille d'un simple marchand de Visé, près de Liége; le brouilla sans retour avec sa famille et le força à se retirer en France, où la duchesse d'Orléans lui fit obtenir le commandement d'un fort dans la dépendance de Metz. Il mourut en 1695, laissant deux enfants en bas âge, Élisabeth et Théodore. M. de Mortagne (1), chevalier

(1) C'était, dit Saint-Simon, un fort honnête homme,

d'honneur de Madame, prit soin de leur éducation. Élisabeth devint demoiselle d'honneur de la duchesse, et dans la suite épousa le comte de Trévoux, conseiller au parlement de Metz. Son frère, reçu d'abord parmi les pages du duc d'Orléans, obtint une compagnie dans le régiment de La Marck au service de la France. Son caractère inconstant et aventureux le fit passer dans l'armée suédoise. Il servit d'intermédiaire entre le baron de Gœrtz, son parent, et le cardinal Alberoni (*voy.* ces noms) dans le projet que ces deux ministres avaient formé de rétablir les Stuarts en Angleterre. Le gouvernement anglais, instruit de leur dessein, prit des mesures en conséquence, et Théodore n'échappa aux poursuites qu'en se réfugiant dans la maison de l'ambassadeur d'Espagne à La Haye. Après la fin tragique de Gœrtz (2 mars 1719), il trouva un nouveau protecteur dans Alberoni, qui l'éleva au grade de colonel en augmentant ses appointements d'une pension de 600 pistoles. Ripperda lui fit épouser miss Saarsfield, fille de lord Kilmarnock et demoiselle d'honneur de la reine Élisabeth Farnèse. Ne pouvant se plier à l'humeur maussade d'une personne laide et ambitieuse, il quitta secrètement Madrid (1720), emportant les bijoux de sa femme, vint à Paris, se lia avec Law, et fit une fortune rapide, qu'il perdit plus rapidement encore. Après avoir parcouru l'Angleterre, il séjourna quelque temps à Amsterdam, et se rendit à Florence en qualité de résident de l'empereur Charles VI. Ce fut dans cette dernière ville qu'il établit ses premières relations avec les réfugiés corses; non content d'intéresser la cour de Vienne en faveur de leurs chefs, détenus par les Génois au mépris des traités, il résolut de soustraire leur pays à la domination de Gênes. Dans ce but il visita diverses cours de l'Europe, cherchant à les intéresser à sa cause et à s'y procurer des secours. N'ayant pu réussir, il partit pour Constantinople, où, par l'entremise de Ragotzki et du comte de Bonneval, il obtint quelques gratifications du sultan. La régence de Tunis lui témoigna plus de confiance, et mit à sa disposition un vaisseau chargé de 10 canons, de 4,000 fusils avec une somme de 1,000 sequins et une quantité considérable d'effets d'habillement et de munitions de guerre. Le 15 mars 1736 il débarqua près d'Aleria, vêtu à la franque, avec une suite de quinze personnes. Sa haute stature, son air imposant, le mystère dont il s'entourait et le respect que lui témoignaient les chefs insulaires, le firent passer pour un personnage considérable. Le peuple, à la vue de ces secours inespérés, l'accueillit comme un libérateur, et le 15 avril suivant, à l'assemblée générale d'Alesani, le proclama roi de Corse sous le nom de Théodore Ier.

Le nouveau monarque trouva son royaume dans une désolante situation. « Les Génois, par des *raisons d'État*, avaient dépeuplé 20 à 30 milles du meilleur pays; ils avaient chassé les habitants dans les montagnes, et brûlé leurs bourgs *trop florissants*, avec défense de les reconstruire. Ils leur avaient interdit toute communication avec la mer, ne leur permettant de vendre leurs denrées qu'aux commissaires génois; ceux-ci en fixaient eux-mêmes le prix. Il était défendu aux Corses d'exploiter leurs mines de fer, de plomb et d'argent; il leur était également défendu de faire usage du sel naturel de leur pays. Les étangs et les rivières étaient affermés à des Catalans, et les Corses n'avaient pas le droit de pêche (1). » Pour relever cette malheureuse contrée de l'état d'abaissement et de misère où de telles lois l'avaient réduite depuis des siècles, Théodore favorisa de tout son pouvoir le commerce et l'industrie, l'agriculture et l'exploitation des mines. Il proclama la liberté de conscience, attira de la Morée et de la Tunisie des Grecs et des Juifs, et fit battre monnaie aux armes du royaume (2). Résolu de pousser vigoureusement la guerre, il mit tous ses soins à rétablir la concorde, et après avoir partagé sa petite armée en vingt-quatre compagnies, il s'empara de Porto-Vecchio, et se présenta le 3 mai devant Bastia. Les Génois, chassés de l'intérieur et ne possédant plus que six villes du littoral, s'efforcèrent de le décrier. Théodore répondit à leurs calomnies par un manifeste où il dévoilait leur odieuse tyrannie envers les Corses. Avec l'argent que lui apporta le baron de Drost, son neveu, il fit armer plusieurs barques pour donner la chasse à celles de la république. Il eut une cour à l'instar de celles d'Europe, s'entoura d'une garde de trois cents hommes, nomma des ministres et des chambellans, et institua le 16 septembre, à Sartène, l'ordre de *la Délivrance*. Les Génois ne se maintenaient plus que sur quelques points de la côte, et encore étaient-ils tellement pressés qu'ils étaient obligés de tirer de Gênes toutes leurs provisions, même l'eau et le bois. Leur expulsion complète et définitive ne pouvait tarder longtemps, lorsque la discorde se mit parmi les Corses. Le nombre des mécontents s'accrut au point que Théodore, mis en demeure de tenir les promesses de secours qu'il avait faites maintes fois, dut s'embarquer le 11 novembre 1736 pour le continent, après avoir convoqué le 5 une assemblée à Sartène, où il établit un conseil de régence, sous la direction de Paoli et Giafferi pour gouverner durant son absence.

Arrivé à Livourne sous l'habit ecclésiastique,

fils d'un riche maître de forges des environs de Liége. Il avait connu la mère de Théodore et ressenti pour elle un vif penchant. Il s'appelait *Antoine-François-Gaspard* COLIN, et prenait le titre de comte de Mortagne. Il mourut le 24 mars 1720.

(1) Rossi, *Storia di Corsica*, pièces justif.

(2) Une tête de Maure avec un bandeau sur les yeux, et à l'effigie de la Vierge avec cette légende : *Monstra te esse matrem*.

Théodore traversa rapidement Florence, Rome, puis Naples, où il s'embarqua pour Amsterdam. Pendant que les Génois mettaient sa tête à prix, il se vit jeté en prison par les poursuites d'un créancier. Deux amis puissants le tirèrent de cet embarras, et le mirent en état de fréter un petit bâtiment (1737). A l'approche de l'île Rousse, il aperçut une frégate française et plusieurs barques génoises qui gardaient le littoral; craignant d'être fait prisonnier, il laissa débarquer ses compagnons, et passa à bord d'un bâtiment suédois, qui le ramena en Hollande. L'année suivante, grâce à l'aide de quelques juifs, qui lui avancèrent, avec l'autorisation des États généraux, cinq millions de francs, il équipa trois vaisseaux marchands et une frégate chargée de munitions de guerre. Il leur promit en retour le commerce exclusif de la Corse, et s'engagea à leur livrer, pour la sûreté de leurs avances, le port d'Ajaccio ou celui de Porto-Vecchio. Après avoir relâché douze jours à Lisbonne, il débarqua le 15 septembre 1738 à Aleria. Froidement accueilli par les insulaires et mis au ban du royaume par le comte de Boissieux, chef de l'expédition française en Corse, il fut forcé de se rembarquer au plus vite. Il se préparait à descendre sur la côte occidentale avec le secours de Luc d'Ornano, mais les vents contraires ou la trahison du capitaine de vaisseau le poussèrent à Naples, où ce même capitaine tenta de le faire périr. Théodore, averti à temps, se plaça sous la protection du gouvernement napolitain, qui le fit conduire sous escorte à Gaëte. Il avait laissé en Corse son fils Frédéric et le baron de Drost; ceux-ci tinrent la campagne quelque temps encore; mais vers la fin de 1739, poursuivis par les troupes françaises et manquant de tout moyen de défense, ils quittèrent l'île. Vers la fin de janvier 1743, l'expédition française ayant été rappelée, et la guerre ayant éclaté de nouveau entre les insulaires et la république de Gênes, Théodore, qui de Rome, de Venise, de Copenhague et d'Allemagne avait constamment entretenu des relations avec quelques chefs corses, reparut devant l'île Rousse sur un vaisseau anglais, que lui avait fourni l'amiral Mathews. Il fit un appel aux Corses, et leur distribua des armes et des munitions; mais les esprits étaient changés. On lui conseilla d'abandonner une entreprise désormais inutile. Toutefois il en appela à la force, et vint canonner Ajaccio; une frégate française soutint l'attaque, et empêcha le débarquement. La démonstration de Théodore n'eut pas d'autres suites. Les Anglais, voyant que personne ne répondait à son appel, l'abandonnèrent. Quant à lui, il revint à Londres, où ses créanciers le firent enfermer dans la prison pour dettes (1). En 1753 Horace Walpole ouvrit en sa faveur une souscription, dont le produit servit à adoucir les rigueurs de sa captivité. Trois ans après, le tribunal ayant reconnu son insolvabilité absolue, le fit mettre en liberté. Il ne jouit que peu de jours de cette faveur, et mourut, âgé de soixante-six ans; il fut inhumé dans le cimetière de Sainte-Anne de Westminster, où l'on voit encore le tombeau que lui fit ériger Walpole en 1757, avec cette épitaphe philosophique :

> The grave, great teacher, to a level brings
> Heroes and beggars, galley slaves and kings.
> But Theodore this moral learn'd ere dead :
> Fate pour'd its lesson on his living head,
> Bestow'd a kingdom, and deny'd him bread.

Les papiers du roi Théodore, écrits la plupart en allemand, furent saisis par le général de Boissieux, qui en dressa l'inventaire, que nous avons eu entre les mains, les fit traduire et les envoya au ministre de la guerre. Il paraît que ces papiers, dont plusieurs ont une certaine importance historique, sont conservés dans les archives du département des affaires étrangères.

Le fils de Théodore, connu sous le nom de colonel *Frédéric*, né en 1725, en Espagne, rejoignit son père en Corse, et partagea ses infortunes. En 1754 il se rendit à Londres, où, réduit par la misère à donner des leçons d'italien, il publia en 1768 des *Mémoires pour servir à l'histoire de la Corse* (in-8°), trad. la même année en anglais. Il reprit du service en Allemagne, et reçut le brevet de colonel du duc de Wurtemberg, dont il fut plus tard l'agent en Angleterre. Ayant perdu dans la suite l'appui de ses protecteurs, il retomba dans l'indigence, et se tua d'un coup de pistolet, le 1er février 1797, sous le portique de l'abbaye de Westminster.

S. ROLLAND.

A. Rossi, *Storia della Corsica*, mss. de la Biblioth. Impér. — *Histoire des révolutions de l'île de Corse*; La Haye, 1738. — Pommereul, de Germanes, etc., *Hist. de la Corse*. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — *Documents militaires*.

THÉODORE. *Voy.* BALSAMON, DIODORE, GAZA, LASCARIS, MÉTOCHITE.

THÉODORET (Θεοδώρετος), écrivain ecclésiastique grec, né à Antioche, vers la fin du quatrième siècle (en 386 ou 393), mort en 457 ou 458. Consacré à la vie religieuse dès avant sa naissance par sa mère, femme d'une piété exaltée, il fut à l'âge de sept ans placé dans un couvent près d'Antioche. Là il reçut une excellente instruction théologique et littéraire, et devint un des plus savants hommes de son temps; et, ce qui est plus remarquable, il y acquit un esprit libre et tolérant, qu'on chercherait vainement chez les autres théologiens du cinquième siècle. Il quitta le monastère en 420 ou 423, pour aller remplir les fonctions épiscopales dans la ville de Cyrrhus, près de

(1) Il fut le compagnon de captivité de Smollett lorsqu'en 1759 cet écrivain eut à subir trois mois de prison pour un article injurieux du *Classical Review*. Smollett a inséré le portrait de Théodore dans le roman de *Sir Launcelot Greaves* (1762), trad. en français en 1824.

l'Euphrate. Ce n'était qu'une petite ville, mais le diocèse contenait huit cents paroisses. Le nouvel évêque se distingua par une bienfaisance sans bornes; non content de venir au secours des infortunes individuelles, il bâtit dans sa ville épiscopale des portiques, des ponts, des bains publics et un aqueduc. Ce ne furent là que quelques-uns de ses bienfaits; il serait trop long de les rapporter tous. Il ne s'occupait pas avec moins d'activité des intérêts spirituels de ses diocésains que de leur bien-être matériel; mais cette partie de sa tâche était la plus difficile. Par sa charité et sa tolérance, il ramena à l'orthodoxie les ariens, les macédoniens, les marcionites de sa province; il échoua dans l'affaire des nestoriens. L'hérésie du nestorianisme était extrêmement subtile; il était à peu près impossible de la réfuter sans tomber dans l'hérésie contraire, à laquelle Eutychès a donné son nom. Théodoret, ancien camarade de Nestorius dans le couvent d'Antioche, ne pouvait le croire aussi coupable que le prétendait Cyrille, patriarche d'Alexandrie, le grand adversaire des nestoriens; de là à croire Cyrille lui-même coupable d'erreur, il n'y avait pas loin, et en effet Théodoret fut de cette minorité du concile d'Éphèse qui, en représailles de la condamnation de Nestorius, prononça la déposition de Cyrille (431). C'était à l'autorité impériale à trancher la question. Le faible Théodore II essaya assez inutilement de ramener la paix entre les deux partis. Théodoret était disposé aux concessions; Cyrille, au contraire, se montra intraitable. Sa mort (444) ne mit pas fin à la lutte; son successeur Dioscore, outrant encore ses sentiments, alla jusqu'à soutenir ouvertement Eutychès. Il lança publiquement l'anathème contre Théodoret dans l'église d'Alexandrie, et peu après, en 449, il tint à Éphèse un second concile, qui, sous sa présidence, prononça la déposition de Théodoret, de Flavien, patriarche de Constantinople, de Domnus, patriarche d'Antioche, et des autres évêques qui avaient condamné Eutychès au concile de Constantinople en 448.

L'empereur sanctionna cette décision, et exila Théodoret dans le couvent d'Apamée. Le prélat et Flavien en appelèrent au pape Léon le Grand, et leur appel est resté célèbre dans l'histoire ecclésiastique comme consacrant la suprématie du siége de Rome. Léon accepta la confession de foi de Théodoret, et le déclara absous de toute censure ecclésiastique. En même temps (450) Théodore II mourait subitement; Pulchérie et Marcien, qui lui succédèrent, rappelèrent les prélats exilés. Théodoret fut rétabli sur son siége épiscopal, non pas cependant avant d'avoir, au concile de Chalcédoine (451), dit anathème à Nestorius. On lui a reproché cette concession; mais il est probable qu'il ne partageait pas les opinions de ce sectaire, et que ce qu'il avait défendu contre Cyrille, c'était moins la doctrine que la personne de Nestorius. Théodoret revint dans son diocèse. Vieux et fatigué, il remit ses fonctions épiscopales à Hypatius, et consacra le reste de sa vie à des travaux littéraires.

Bon et tolérant, ce prélat méritait de vivre dans une meilleure époque. Ses erreurs, s'il en commit, sont oubliées; on se souvient encore de ses vertus, et on profite de ses ouvrages, qui, au milieu de beaucoup de controverses sans intérêt, contiennent des faits indispensables à l'histoire du temps. Il a laissé en grec un grand nombre d'écrits, que l'on peut placer sous trois chefs : exégèse, histoire, controverse. Dans ceux de la première série, il ne s'astreint pas en général à un commentaire suivi, mais il y propose de préférence et résout les difficultés qu'il croit devoir se présenter à l'esprit de tout homme sérieux; par cette méthode, qui lui est particulière, il se montre tout autant apologiste qu'exégète. Voici par exemple les premières questions qu'il pose sur la Genèse. « Pourquoi, demande-t-il, le récit de la création ne débute-t-il pas par la doctrine de Dieu (Θεολογία)? » A quoi il répond que Moïse était envoyé à un peuple infecté du panthéisme égyptien, et qu'en conséquence la première chose qu'il dut lui apprendre était de distinguer la créature du Créateur; et qu'en agissant ainsi, au lieu de négliger l'objet général de la théologie, il en a établi la plus forte base, c'est-à-dire la doctrine de l'existence indépendante et éternelle d'un Dieu unique. La seconde question est ainsi conçue : « Pourquoi ne pas parler de la création des anges? » La troisième : « Les anges existaient-ils avant le ciel et la terre, ou ont-ils été créés en même temps? » Sur ces points et sur beaucoup d'autres il aborde quelques-unes des questions des plus difficiles qui aient été débattues dans les premiers siècles de l'Église, surtout celles qui touchent aux formes variées du gnosticisme et du manichéisme. Les commentaires de Théodoret embrassent une grande partie de l'Ancien Testament ainsi que les Épîtres de saint Paul. Ses deux ouvrages historiques ont une valeur bien différente. Le premier, et le plus utile aujourd'hui, est une *Histoire ecclésiastique* (Ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας λόγοι πέντε), qui commence avec l'arianisme sous Constantin et finit à la mort de Théodore de Mopsueste (324-429); il ne faut pas attendre de l'auteur une parfaite impartialité, mais c'est un témoin bien informé et de bonne foi. Cet ouvrage, trad. en français par Mathée (Poitiers, 1544, pet. in-8°), a été publié par Valois, avec Eusèbe et autres, et séparément par Gaisford, Oxford, 1854, in-8°. Le second ouvrage historique de Théodoret a pour titre Ἱστορία φιλοθέος, contient les vies de trente ermites célèbres, et fait plus d'honneur à sa candeur qu'à sa science. — Parmi les traités qui roulent sur sa fameuse controverse contre Cyrille et les Eutychiens, on remarque les suivants : *le Mendiant* (Ἐρανίστης), en

trois dialogues; et une *Histoire abrégée des hérésies* (Αἱρετικῆς κακομυθίας ἐπιτομή), en cinq livres; cet ouvrage et le précédent ont été impr. en grec; Rome, 1545, in-4°. Citons enfin de ce fécond écrivain : *Traité de la Providence* (Περὶ προνοίας), trad. en français en 1555, in-4°, et en 1740, in-8°; — *De la cure des préjugés des Grecs* (Ἑλληνικῶν θεραπευτικὴ παθημάτων); Oxford, 1839, in-8°; — des discours, des homélies et 180 lettres intéressantes pour l'histoire de son temps.

Il existe deux éditions des œuvres complètes de Théodoret, celle du P. Sirmond et de J. Garnier (Paris, 1642-84, 5 vol. in-fol.), et celle de L. Schulze et de Nœsselt, Halle, 1768-74, 5 vol. en 10 part. in-8°); ces deux éditions ont été refondues dans celle de l'abbé Migne (Paris, 1859-60, 5 vol. gr. in-8°). L. J.

Garnier, *Dissertationes* dans le t. V de son édition. — Ceillier, *Auteurs ecclés.*, t. XIV. — Tillemont, *Mémoires*, t. XIV. — Cave, *Hist. litt.*, ann. 423. — Schulze, *De vita et scriptis B. Theodoreti*; Halle, 1769, in-8°. — Neander, *Gesch. der Christl. Relig. und Kirche*, t. II. — Schrœckh, *Christliche-Kirchengeschichte*, t. XVIII. — J.-Fr.-C. Richter, *De Theodoreto, epistolarum Paulini interprete*; Leipzig, 1822, in-8°.

THÉODORIC I, nommé aussi *Theudo*, *Théodore*, et *Theuderich* (1), roi des Visigoths, tué en 451. Après la mort de Wallia (419), il fut proclamé roi. Presque aussitôt il appuya avec une partie de son armée les Romains dans une expédition en Espagne. Au milieu des troubles qui déchiraient l'empire, il envahit la Gaule, et mit le siége devant Arles (426). Aetius accourut à la tête d'une nombreuse armée pour délivrer cette ville; les Goths, menacés dans leurs possessions par les Vandales, firent la paix, et passèrent encore en Espagne avec les Romains pour y refouler leurs ennemis communs. En 430, Théodoric fit contre Arles une seconde tentative, qui fut déjouée par l'activité d'Aetius. En 437 il assiégea Narbonne, et fut battu par Litorius, un des meilleurs lieutenants d'Aetius, qui, fier de ce triomphe, dû en grande partie à la cavalerie auxiliaire des Huns, marcha sur Toulouse (438). Cependant Théodoric repoussa l'assaut, mit les Huns en fuite, fit prisonnier Litorius lui-même, qui fut mis à mort (439). Par cette action tout le pays jusqu'au Rhône tomba en son pouvoir, et il assura ses conquêtes au moyen d'une paix avantageuse avec le préfet Avitus. En 450 la Gaule fut envahie par Attila. Malgré les efforts du conquérant pour brouiller Valentinien et Théodoric, ce dernier, quoiqu'il eût hésité d'abord, fut ensuite éclairé sur ses propres intérêts par Avitus, et promit à l'empereur un concours énergique contre l'ennemi commun. Il assembla une nombreuse armée, et accompagné de ses deux fils aînés, Thorismond et Théodoric, il se réunit à Aetius, et obligea les Huns à se replier jusqu'aux plaines de Châlons. La bataille fut courte, mais sanglante. Théodoric, emporté par son courage, tomba un des premiers, sans qu'on sache s'il fut foulé aux pieds par les siens ou percé par la flèche d'un Ostrogoth. Son fils Thorismond, qui lui succéda, le fit enterrer à l'endroit même où il avait péri.

(1) Gibbon croit qu'il était fils d'Alaric; mais le passage sur lequel il s'appuie, extrait du panégyrique d'Avitus par Sidoine Apollinaire, paraît inexact.

Jornandès, *De rebus geticis*. — Idatius, *Chronicon*. — Sid. Apollinaris. — Aschbach, *Gesch. der Westgothen*. — Mascov, *Gesch. der Teutschen*, t. IX. — Am. Thierry.

THÉODORIC II, roi des Visigoths, fils du précédent, né en 426, mort à Toulouse, en août 466. Quoiqu'il parvînt au trône par l'assassinat de son frère Thorismond (453), il se distingua par de brillantes qualités. D'abord il vécut en paix avec les Romains, reçut avec de grands honneurs Avitus, qui avait été son maître de grammaire et de rhétorique, et l'engagea vivement à revêtir la pourpre impériale, en lui promettant de l'aider de toutes ses forces. Les Suèves ayant renvoyé avec mépris ses ambassadeurs (458), il franchit les Pyrénées avec les Bourguignons ses alliés, et battit son beau-frère Réchiaire, le 6 octobre, à Paramo, à douze lieues d'Astorga. Puis il s'avança jusqu'au cœur de la Lusitanie, et montra une grande cruauté vis-à-vis des vaincus en pillant toutes les villes et en n'épargnant même pas les églises. Ayant appris la déposition d'Avitus, il songea à s'emparer de l'Espagne pour son propre compte, et y envoya successivement plusieurs armées, qui s'avancèrent victorieusement jusqu'en Bétique. Après avoir échoué devant Arles, il fut plus heureux contre Narbonne, dont la trahison lui livra les portes (462). La mort d'Ægidius le délivra de son plus redoutable adversaire, et il put alors assurer ses nombreuses conquêtes dans les Gaules, dont il posséda tous les pays compris entre le Rhône et l'Océan et entre les Pyrénées et la Loire. Il s'occupait de pacifier l'Espagne, quand il fut assassiné par son ambitieux frère Euric. Sidoine Apollinaire, qui avait vécu dans l'intimité de Théodoric quand celui-ci tenait sa cour à Bordeaux, a fait un magnifique éloge de ses qualités, de sa politique et de sa puissance.

Isidore, *Hist. Suevorum*. — Idatius, *Chronic.* — Grégoire de Tours. — Jornandès. — Sidon. Apollinaris, *Epist. ad Agricolam*. — Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid.*

THÉODORIC, *le Grand* (*Dietrich*, *Thiodrek*, chef puissant), roi des Ostrogoths et d'Italie, né au commencement de 455, près du lac Plattensee, en Hongrie, mort le 26 août 526, à Ravenne. Il était fils de Théodemir, principal chef des Ostrogoths, de l'illustre famille des Amales; sa mère, Erelieva, était catholique. Son père, qui était arien, le chérissait extrêmement, et ne se décida qu'après de longues hésitations à le livrer en otage à l'empereur Léon à l'occasion de la paix conclue en 462. Amené à Constantinople, l'enfant, qui était aimable et gracieux et qui montrait une vive intelligence, plut à Léon, qui le fit élever au palais comme un membre de sa propre famille. Il apprit à par-

ler couramment le grec et le latin (1). Sur les instances de son père, il alla le rejoindre (472), et prouva aussitôt que les plaisirs de la licencieuse Byzance n'avaient pas amolli son âme; un de ses premiers exploits fut de battre les Sarmates et de tuer leur roi de sa main. Lorsque les Goths, mécontents de leurs cantonnements, franchirent le Danube, il commanda l'avant-garde, s'empara de la Macédoine, et pénétra en Thessalie, où il prit Larisse et Héraclée. Il assiégeait Thessalonique lorsque la paix assigna aux Goths un établissement dans la Macédoine septentrionale, puis dans la basse Mésie. C'est là que mourut Théodemir, en 474; Théodoric lui succéda. L'année suivante son intervention fut réclamée par Zénon contre l'usurpateur Basiliscus, que soutenait un chef goth nommé Théodoric le Louche. Une profonde jalousie existait entre les deux Théodorics; l'Amale se hâta de marcher sur Constantinople; mais avant son arrivée Zénon avait déjà rétabli son autorité. Il ne lui en témoigna pas moins sa reconnaissance en le comblant d'argent, en le nommant sénateur, généralissime et patrice, et en lui donnant les commandements qui appartenaient au Louche. Celui-ci, pour se venger, chercha à fomenter de nouveaux troubles. Théodoric offrit de le réduire à l'impuissance si on lui accordait des secours; sur la promesse de l'empereur, il se dirigea vers l'Hémus, et se trouva, seul sans renfort ni approvisionnements, devant l'ennemi. Trop faible pour le combattre, il préféra de s'accommoder avec lui; puis, tournant sa colère contre le perfide Zénon, il s'avança jusqu'à la muraille construite cinq lieues en avant de la capitale (478). Repoussé avec perte, il se retira vers la province de Rhodope, qu'il dévasta de fond en comble ainsi que le littoral de la mer d'Égée, et prépara le déménagement général de son peuple dans la riche province d'Épire. Zénon, effrayé, lui députa Artémidore, homme de cour et d'étude, que Théodoric avait connu et pour lequel il s'était pris d'affection. Artémidore parvint à se faire écouter de Théodoric, qui, éprouvant un de ces retours vers le bien qui faisait souvent contrepoids à ses colères aveugles, cessa ses cruelles dévastations (2). Mais avant que le traité de paix fût rédigé, il avait changé d'avis, et s'était mis en mesure d'occuper l'Épire avec l'aide d'un Goth qui y possédait d'immenses domaines. La mort de son rival le Louche amena une réconciliation. Les bandes du Louche s'étant ralliées à Théodoric, comme au seul chef survivant de leur nation, Zénon sentit la nécessité d'un rapprochement (481). Il appela Théodoric à Constantinople, le créa commandant de la Thrace, maître des milices, et le désigna consul pour l'année suivante; les Goths furent installés dans les contrées du bas Danube.

Théodoric voyait donc réalisé le vœu qu'il avait souvent exprimé, de vivre en Romain et de prendre part au gouvernement de la « grande république des Césars ». Après avoir aidé à réprimer la révolte d'Ilus, il reçut en 484 l'honneur insigne, réservé aux Césars, de voir sa statue équestre élevée devant la porte du palais. Envoyé en 485 contre les Bulgares, il remporta sur eux une sanglante victoire. De retour à Constantinople, il se replongea dans les délices de la vie civilisée, et semblait avoir oublié son peuple. En 487, les Goths, menacés par les entreprises victorieuses d'Odoacre, roi d'Italie (*voy.* ce nom), sur le Danube, rappelèrent Théodoric au milieu d'eux. Il avait honte de rompre avec Zénon, qui l'avait accablé de bienfaits; le nom d'Odoacre, prononcé sans cesse avec colère par les siens, le décida, et il conçut le projet de lui arracher l'Italie. Cachant ses desseins, il s'avança d'abord avec une forte armée vers Constantinople, et sous les murs de la ville seulement il demanda à Zénon d'être autorisé à s'emparer de l'Italie. Zénon, heureux d'être délivré d'hôtes si turbulents, y consentit, et fit rédiger et approuver par le sénat un acte public, intitulé *Pragmatique*, où sans explications précises l'Italie fut attribuée aux Goths et à leur roi. Investi solennellement par le voile de pourpre sacré, Théodoric convoqua autour de lui les hommes de sa nation. Presque tous les Goths campés entre le Danube et le lac Balaton se rallièrent à sa voix, et formèrent une armée de deux cent mille combattants. Les vieillards, les femmes et les enfants placés sur des milliers de chariots, la nation entière quitta pour toujours les parages qu'elle habitait depuis plus d'un siècle, et descendit dans l'automne de 488 le revers des monts Albaniens. Théodoric avait le dessein d'envahir l'Italie méridionale, qui n'était pas en état de défense; mais le défaut d'embarcations le força de changer de route et de gagner la vallée de la Save et les Alpes Juliennes. Au moment de passer l'Unna (1), il se vit arrêté par les Gépides : il les tailla en pièces, puis à travers mille fatigues, et sans cesser de combattre, il traversa la Pannonie, les Alpes Juliennes, et vint camper au printemps de 489 sur les bords de l'Isonzo, en Vénétie.

(1) Selon le récit de plusieurs historiens, Théodoric n'aurait jamais su lire ni écrire.

(2) A ce propos citons le portrait que M. Am. Thierry a tracé de lui, mais qui ne s'applique bien qu'à la première partie de sa vie, lorsque son ambition, mal satisfaite, bouillonnait en lui et l'entraînait aux plus grands écarts : « Théodoric joignait aux qualités les plus séduisantes des vices redoutables. L'enthousiasme que lui inspirait la civilisation était enté sur un fond de nature sauvage et rétive qui la repoussait en dépit de lui-même. Ses inspirations élevées et héroïques étaient mêlées à des instincts violents, à la cruauté, à un égoïsme impitoyable. Deux êtres coexistaient en lui, un Romain d'inspiration, un Barbare d'instinct. Attila eut plus d'entrailles que le Théodoric barbare, tandis que le Théodoric civilisé dépassa en conceptions généreuses la plupart des Romains de son temps. »

(1) C'est un affluent de la Save.

Odoacre, qui avait eu le temps de se préparer, avait placé son armée au passage de l'Isonzo, dans un camp fortifié. Il suffit d'une vigoureuse attaque pour l'en débusquer (28 août). Après ce premier succès, dû surtout aux fautes de son adversaire, Théodoric fit une halte de près d'un mois. Le 28 septembre il rencontra l'ennemi sous les murs de Vérone, et le 29, à la suite d'une bataille acharnée, le mit dans une déroute complète. Il profita de cette victoire pour s'emparer de Milan et de la Ligurie. Avec l'aide d'un corps de Wisigoths, que lui envoya Alaric, il reprit l'offensive, et vainquit pour la troisième fois Odoacre sur l'Adda (11 août 490). Après avoir laissé à Pavie ses bagages, les femmes et les enfants, il poursuivit son rival jusqu'à Ravenne, où il s'était enfermé, et établit le blocus de cette ville, mais sans pouvoir en empêcher le ravitaillement par mer. Trois ans se passèrent ainsi. Après s'être emparé des villes de l'Italie centrale, sauf Césène, bravement défendue par le patrice Liberius, Théodoric parvint enfin à occuper Ariminum, le port de ravitaillement de Ravenne. La famine régna bientôt dans la ville; l'évêque Jean Angeloptès décida Odoacre à faire des propositions de paix. Théodoric accepta, éprouvant de son côté de nombreux embarras, tel que le refus de l'empereur de lui confirmer par une investiture plus solennelle la couronne d'Italie; le sénat de Rome, bien que plusieurs membres influents, comme Faustus Niger, se fussent laissé gagner par Théodoric, continuait à expédier les affaires au nom d'Odoacre. Après de laborieuses négociations, il fut enfin arrêté que les deux rois habiteraient ensemble Ravenne sur un pied d'égalité et se partageraient en frères le gouvernement d'Italie (27 fév. 493). Le bon accord ne dura pas longtemps; la guerre paraissait vouloir recommencer, lorsque Théodoric se mit à afficher le retour le plus sincère à la conciliation; pour célébrer la concorde rétablie, il invita Odoacre, son fils et ses principaux officiers, à un brillant festin, dans les jardins du palais. Là, sur un signal de leur roi, les Goths se précipitèrent sur les convives et les massacrèrent; lui-même égorgea de sa main Odoacre et son jeune fils (5 mars 493). Au même instant dans Ravenne et autres grandes villes s'accomplissaient les mêmes horreurs; les Goths, qui avaient conspiré la mort des Ruges et des Hérules, sans que le secret de ce guet-apens de peuple à peuple fût un instant dévoilé, les tuèrent par milliers, hommes, femmes et enfants.

Théodoric, sans attendre plus longtemps la réponse de l'empereur, se fit proclamer roi des Goths et des Romains (1). Il lança aussitôt contre les partisans de son rival un édit des plus rigoureux, les privant du droit de posséder et de tester. Mais, sur les remontrances d'Épiphane, évêque de Pavie, il consentit à une amnistie presque générale. L'autorité du nouveau roi fut bientôt reconnue dans l'Italie méridionale et dans la Sicile, et il fut dès lors maître du plus grand royaume barbare qui eût été fondé sur les débris de l'empire. Aussi ne se préoccupa-t-il pas des difficultés que l'empereur Anastase faisait de le reconnaître (1). Indépendant vis-à-vis de la cour de Byzance, il se montra Romain vis-à-vis des Barbares, et revendiqua sur eux la suprématie des empereurs. Sans renier la fraternité résultant de leur commune origine, il voulait qu'ils le considérassent comme un successeur des Césars. Il se mit à parler aux rois ses égaux avec un ton de supériorité paternelle, leur adressant des remontrances, des encouragements, des conseils en faveur de la justice et de la concorde mutuelle, et se servant sans cesse du grand nom de Rome pour leur inspirer le respect ou la crainte. Les rois germains reconnurent volontiers cette suprématie, qui consolidait leur usurpation en créant l'unité et la solidarité parmi les spoliateurs de l'empire; des mariages cimentèrent entre eux et lui l'alliance des intérêts.

Telle fut la ligne de sa politique extérieure, qu'il suivit avec une habileté et un succès constants. A l'intérieur il se laissa guider par des vues qui étaient également loin d'être ordinaires; mais ce qu'il y créa avait trop besoin d'être maintenu par sa main puissante; quand elle vint à manquer, son royaume, dont la prospérité faisait illusion à lui comme à tous ses contemporains, s'écroula rapidement. Il commença par faire distribuer aux Goths le tiers des terres et des esclaves (2). Ces terres furent, contrairement à ce qui se passait dans les pays barbares, soumises à l'impôt foncier, conservé comme les autres impôts de l'administration romaine, qui elle-même fut maintenue tout entière, le fond et la forme, en matière civile comme en matière politique. Cependant, en laissant aux Romains leur législation et des administrateurs romains, Théodoric fit prédominer dans les affaires publiques un esprit de justice, une vive sollicitude pour le bien général et particulier, auxquels on n'était plus habitué depuis Théodose. En même temps il n'admettait que des Goths dans son armée. « Aux Romains les occupations de la paix, aux Goths celles de la guerre », disait-il. Ce système isolait les deux peuples, et était en effet calculé pour empêcher la fusion des deux races, qui n'entrait pas dans les idées de Théodoric, au point que, tout favorable qu'il était à la culture des lettres

(1) Il ne prit qu'un peu plus tard le titre de roi d'Italie.

(1) « Notre gouvernement est une imitation du vôtre, type d'un empire unique, lui écrivait-il; autant dans cette voie nous marchons loin derrière vous, autant nous y précédons les autres nations de l'univers. »

(2) Cette mesure, dont l'exécution fut confiée à Liberius, élevé en 495 à la préfecture du prétoire, ne pesa pas sur les habitants. Théodoric ne fit que reprendre au profit des siens le même tiers des terres dont Odoacre avait déjà gratifié ses partisans; de plus, l'Italie, dépeuplée, ne pouvait plus par elle-même cultiver la majeure partie de son sol; c'était lui rendre un service que d'y installer de nouveaux colons.

et des arts, il défendit aux siens de fréquenter les écoles, où ils pouvaient s'amollir. L'armée ou plutôt l'élément militaire fut pourvu d'une haute influence sur l'ensemble des affaires : ainsi les *comites*, ou commandants de province, exercèrent sur les gouverneurs civils et romains un contrôle suffisant pour assurer la domination des Goths ; non-seulement ils jugeaient les différends entre les individus de la nation conquérante, mais ils étaient seuls compétents pour décider les procès entre Goths et Romains, à la condition de s'adjoindre en qualité de conseil un jurisconsulte romain. Cependant pour les cas les plus fréquents de conflit entre les deux peuples Théodoric émit, en 500, un édit, emprunté tout entier aux prescriptions du droit romain, et qui devait néanmoins régir les deux races. Cette politique, à laquelle Théodoric, maintenu dans cette voie par Cassiodore, son premier ministre, fut fidèle jusqu'à sa mort, fut acceptée avec joie par les Romains, d'autant plus que, quoique arien, il laissa à l'Église orthodoxe pleine liberté et qu'il ne lui ménagea pas ses bienfaits; quant aux Goths, ils ne réclamèrent jamais plus de priviléges qu'il ne leur en avait octroyés.

Après avoir consolidé son autorité, Théodoric députa Épiphane à Gondebaud, roi des Burgondes, pour réclamer les Liguriens que ce roi avait emmenés en esclavage; touché des exhortations du pieux évêque, Gondebaud rendit sans rançon plus de six mille captifs. En 495, Théodoric épousa Audeflède, sœur de Clovis, dont il essaya de contenir l'ambition croissante (1). L'année suivante il obtint de ce prince qu'il ne poursuivît pas au delà du Danube les Alemans, dont Théodoric plaça les débris dans la première Rhétie; il eut ainsi l'avantage de repeupler cette contrée et d'acquérir de braves et fidèles vassaux. Après avoir soumis les Suèves de la seconde Rhétie, il réduisit pour toujours à l'obéissance les Ruges qu'il avait cantonnés en Norique et qui s'étaient révoltés. En 498, il se vit enfin conférer les insignes royaux par l'empereur Anastase Ier, qui avait jusqu'alors exigé comme condition que Théodoric reconnût la validité de la constitution hénotique qui rendait la puissance civile juge des dogmes religieux. Il se montra bon politique en maintenant l'élection du pape Symmaque (498) et en le laissant abolir la loi d'Odoacre qui réservait au pouvoir civil la confirmation du choix des pontifes. Des troubles religieux ayant éclaté à Rome, il vint pour la première fois dans cette ville (octobre 500), et abandonna toute l'affaire au jugement de l'Église. Sa présence fut célébrée par des jeux et par l'établissement qui assurait au peuple par an vingt mille muids de blé et du vin en proportion. Il veilla aussi à la réparation des fortifications et des monuments, désigna l'un des consuls (l'autre étant nommé par l'empereur), et retourna à Ravenne au printemps de 501. En 504, il envoya un de ses lieutenants au secours de son vassal Mundo, chef des Huns établis entre la Save et le Margus; Trasćric, roi des Gépides, et le général impérial Sabinianus, qui avaient uni leurs forces contre Mundo, furent battus, et Sirmium avec une grande partie de la Pannonie tombèrent au pouvoir du vainqueur.

Théodoric donna ensuite toute son attention à arrêter la mésintelligence croissante entre Alaric, roi des Visigoths, son gendre, et Clovis, son beau-frère. Les lettres qu'il leur écrivit ainsi qu'à Gondebaud, ses vives représentations amenèrent une première réconciliation. Mais en 507 Clovis, voyant Théodoric sur le point d'être impliqué dans une guerre avec l'empereur, qui voulait venger la défaite de Sabinianus, entra brusquement en Aquitaine, et remporta la victoire de Vouillé, qui lui livra la majeure partie des possessions visigothes en Gaule. Théodoric n'avait pas eu de peine à repousser l'armée impériale, qui s'était bornée à piller quelques villes du golfe de Tarente (508). Cette guerre terminée, il envoya en Gaule une armée considérable, composée de Goths et de Gépides et commandée par le duc Ibbas. Ce général occupa Marseille, et battit les Francs et Bourguignons réunis dans un sanglant combat près des ponts de la Camargue. Clovis se retira en Touraine, encore maître de plus de la moitié du royaume visigoth en Gaule, à l'exception d'Avignon et de la Provence. Au printemps de 509, Ibbas passa en Catalogne, où Gésalric, fils naturel d'Alaric, avait usurpé au détriment de son frère Amalaric l'autorité royale. Vaincu à Barcelone, Gésalric obtint du roi des Vandales et du roi des Francs les moyens de lever une nouvelle armée, la conduisit en Catalogne, et, joint aussitôt par Ibbas, fut de nouveau battu et perdit la vie (511). L'année précédente les Francs et les Bourguignons étaient venus assiéger Arles; la ville fut sur le point d'être prise, lorsque le Goth Marobaudus parvint à la délivrer. Un autre corps de Goths était arrivé dans l'intervalle d'Italie par les Alpes grecques, et s'était établi dans la Narbonnaise; pendant les années suivantes il reconquit sur les envahisseurs la partie méridionale du Gévaudan, de la Rouergue, du Quercy, de l'Albigeois et autres contrées voisines. Sur les autres points la lutte avait cessé déjà avant la mort de Clovis (nov. 511). En 512 Théodoric se rendit en Gaule, y établit solennellement son petit-fils Amalaric, et confia l'administration au duc Theudis. En retour de ses efforts pour sauver le royaume visigoth, il ne prit pour lui que le pays entre la Durance et la mer, qui avait été détaché de l'Italie par Odoacre.

Il avait retrouvé en Gaule un descendant de la branche aînée des Amales, du nom d'Eutharic. Charmé des qualités de ce jeune homme, il l'emmena en Italie, lui fit épouser, en 515, sa fille

(1) A peu près vers cette époque, il conclut plusieurs alliances importantes : il donna ses filles, Ostrogothe et Théodichuse, en mariage celle-là à Sigismond, fils de Gondebaud, celle-ci à Alaric II, roi des Wisigoths; sa sœur Amalfride à Thrasimond, roi des Vandales; sa nièce Amalaberge à Hermanfrid, roi des Thuringiens.

Amalasonthe, et le destina à devenir son successeur.

La paix qu'il entretint pendant plus de dix ans avec tous ses voisins permit à Théodoric de voir s'épanouir les germes de son sage gouvernement. Il s'était entouré de ministres habiles et intègres, dont il avait discerné le mérite avec une rare sagacité. Il avait relevé et agrandi l'autorité du sénat, et il le consultait pour toutes les affaires importantes. Conduite par les Cassiodore, les Boëce, les Symmaque, son administration, aussi ferme que prévoyante, maintenait partout la tranquillité et la justice. Le travail refleurit promptement, les campagnes désertes furent rendues à la culture, et de nombreux défrichements entrepris. Une foule d'édifices de luxe et d'utilité publique s'élevèrent dans les principales villes, à Vérone notamment, une des résidences favorites du roi. Le commerce prit le plus grand essor, surtout depuis la construction dans l'espace de deux ans (510-512) d'une flotte de mille *dromons,* ou bâtiments légers, répartis dans les différents ports. Si par une excellente police Théodoric prenait ainsi soin des intérêts matériels, il ne négligeait pas de seconder les évêques dans leurs efforts pour l'amélioration morale de ses sujets; un de ses principaux soins fut d'assurer la sainteté du mariage. Il protégea également avec zèle les lettres; mais son intervention ne put arrêter la décadence irrémédiable qui étouffait de plus en plus le génie littéraire. En revanche, il rendit une nouvelle et féconde impulsion aux arts et à l'industrie; il aimait à en envoyer les produits en présent aux rois barbares. Cela contribuait à augmenter l'admiration que le spectacle de son règne lui valait de leur part, et dont ils lui faisaient rendre un témoignage naïf par de solennelles ambassades (1).

L'éclat de ce règne s'était encore augmenté par la réconciliation des Églises romaine et grecque, en faveur de laquelle il avait en vain insisté auprès d'Anastase, mais qui s'était opérée dès l'avénement de l'empereur Justin. Ce dernier s'empressa de nouer les meilleures relations avec le roi d'Italie; il adopta Eutharic comme fils d'armes, et partagea en 519 le consulat avec lui. Arriva l'année 522, qui marque le point culminant du règne de Théodoric. Dans l'intervalle une vive ferveur religieuse était venue animer tout l'Occident. La conversion des Bourguignons, le rétablissement de l'orthodoxie en Afrique après la mort de Thrasamond, la victoire sur l'hérésie en Orient, tout cela fit naître dans l'esprit des Italiens le vif espoir de voir l'unité de la foi triompher bientôt du dernier obstacle qui s'y opposait, l'arianisme, la croyance professée par Théodoric. Leurs vues se tournèrent alors vers Justin et son neveu Justinien. Chez beaucoup d'entre eux le

(1) L'une d'elles, députée par les lointains Esthoniens, le traitant comme un être supérieur, lui fit demander l'origine de l'ambre, qu'ils récoltaient sur les côtes de la Baltique.

cœur devint infidèle à leur roi, surtout depuis que la mort subite d'Eutharic (523) eut laissé en perspective l'avénement prochain au trône d'un enfant en bas âge sous la tutelle d'une femme. Des persécutions contre les juifs, que Théodoric réprima aussitôt, et d'autres symptômes marquèrent l'animation religieuse des esprits. Ils ne tinrent aucun compte du brillant succès de l'intervention de Théodoric dans la guerre du roi de Bourgogne contre les fils de Clovis. En 523, en retour de l'appui secret qu'il avait accordé à Gondemar, pour recouvrer la Bourgogne, envahie par les Francs, il avait obtenu la cession de Genève, d'Apt, d'Orange, et d'autres villes jusqu'à l'Isère. L'inclination des Italiens pour l'empereur s'accrut encore lorsqu'il rendit des édits rigoureux contre les ariens (523). Théodoric réclama en vain contre les traitements infligés à ses coreligionnaires (1). Au milieu de l'effervescence croissante, le comte Cyprien accusa le sénateur Albinus de secrètes menées avec la cour de Constantinople pour le rétablissement de l'autorité impériale en Italie (524). Boëce intervint pour défendre son ami; mais, accusé lui-même d'intelligences analogues, il fut condamné à mort sans preuves concluantes. Théodoric, outré de l'ingratitude des Italiens et de la conduite blessante de l'empereur, qui allait jusqu'à tyranniser les Ostrogoths ariens de l'Orient, avait senti renaître en lui l'emportement de ses premières années. Le sénat tremblant avait cru lui complaire en punissant Boëce; mais Théodoric commua la peine de mort en une détention perpétuelle. Au commencement de 525, il envoya à Constantinople une ambassade, en tête de laquelle figurait le pape Jean Ier, pour obtenir la révocation des édits.

Cependant le pape Jean était arrivé à Constantinople; il y avait été l'objet de démonstrations si respectueuses, que Théodoric en fut confirmé dans ses soupçons au sujet d'une entente contre lui entre le pape et la cour impériale. Il était entretenu dans ces dispositions par plusieurs de ses conseillers goths, qui employaient la délation et le mensonge pour l'irriter contre les Romains. Exaspéré par les violents passages de la *Consolation philosophique* de Boëce, où il était traité de despote avide, où étaient exprimés des regrets si amers sur la perte de l'ancienne liberté romaine, il ordonna coup sur coup la mise à mort de Boëce et celle de Symmaque. Après un premier moment de stupeur, des murmures se firent entendre; mais aussitôt un édit vint défendre aux Romains de porter aucune arme

(1) Dans la correspondance échangée à ce sujet nous trouvons ces belles paroles de Théodoric, qui prouvent combien il était supérieur à son siècle : « Prétendre dominer les esprits, disait-il à Justin, c'est usurper les droits de la Divinité. La puissance des plus grands souverains se borne à la police extérieure. Ils ne sont en droit de punir que les perturbateurs de l'ordre public, placé sous leur garde, et l'hérésie la plus dangereuse est celle d'un prince qui sépare de lui une partie de ses sujets uniquement parce qu'ils ne croient pas ce qu'il croit lui-même. »

quelconque. Le pape Jean n'avait pu conseiller à l'empereur que de la douceur et des ménagements envers les personnes; sa position de chef de l'Église catholique, son caractère, particulièrement zélé pour l'orthodoxie, l'empêchaient de réclamer le retrait d'édits contre des hérétiques. Informé de l'insuccès de son ambassade, Théodoric, de plus en plus aigri, fit jeter le pape en prison dès qu'il fut débarqué en Italie à son retour d'Orient (mai 526); exténué des fatigues du voyage, et se trouvant soumis aux plus dures privations, le pontife ne tarda pas à succomber. Sa mort fit enfin tomber le voile des yeux du roi; il s'arrêta court dans cette voie de colère. Cassiodore, qui s'était tenu à l'écart pendant la tempête, reprit le timon des affaires, et fit rentrer le gouvernement dans l'ancienne ligne de modération. Mais il était trop tard. Frappé de remords, ou au moins accablé de doutes sur la durée de son œuvre, Théodoric mourut, trois mois après le pape. Selon Procope il aurait cru reconnaître à table dans une énorme tête de poisson celle de Symmaque, se serait levé pris de fièvre et de terreur, et se serait couché pour mourir deux jours après. Quoi qu'il en soit de ce fait, qui a été contesté, il convoqua quelques moments avant d'expirer les fidèles et grands des deux races, leur fit reconnaître pour son successeur son petit-fils Athalaric, avec Amalasonthe pour régente, et leur recommanda d'aimer le sénat et le peuple romain et de conserver l'amitié de l'empereur d'Orient. Il fut enterré à Ravenne, dans un mausolée élevé de son vivant, et qui est devenu l'église *Maria della Rotonda* (1). Bien que son règne soit plutôt un glorieux appendice à l'histoire des temps anciens que l'inauguration des temps modernes, dont il ne sut pas deviner les besoins, qui demandaient la fusion des races, l'abolition des formes surannées et pesantes de la centralisation romaine, il ne mérite pas moins le surnom de Grand, et nous dirons avec Procope, l'ennemi des Goths cependant : « On peut l'appeler tant qu'on voudra usurpateur et tyran : en réalité ce fut un roi; il ne fut inférieur à aucun de ceux qui se sont jamais distingués sur un trône. » Sa haute renommée continua à faire vivre sa mémoire dans l'imagination des peuples; la poésie s'en empara, et nous voyons figurer dans les *Niebelungen*, le *Rosengarten*, la *Bataille de Ravenne* et autres poëmes nationaux du Nord, le terrible *Dietrich de Berne* (Vérone) comme vainqueur de dragons, de géants et des plus fameux héros; seulement, il se trouve dépouillé de son royaume, parce que personnifiant en lui toute la nation des Ostrogoths, l'imagination populaire rapporta à lui la catastrophe qui leur fit perdre l'Italie (*Voy.* G. Grimm, *Die Heldensage;* Raszmann, *Ursprung der Heldensage;* Munster, 1857; W. Muller, *Die geschichtliche Grundlage der Dietrichssage*, dans le t. I[er] du *Jahrbuch fur deutsche Litteraturgeschichte* de Henneberger; Meiningen, 1855). ERNEST GRÉGOIRE.

(1) Il existe à Ravenne encore d'autres édifices élevés par Théodoric, et dont l'architecture atteste un mouvement original de l'art; ce sont notamment la basilique S.-Apollinaire, où se trouve une mosaïque figurant le palais de Théodoric, dont il n'existe plus guère que la façade; S.-Teodoro et S.-Vitale. *Voy.* Quast, *Die Bauwerke von Ravenna;* Berlin, 1842, in-fol.

Ennodius, *Panegyricus Theodorici* et *Epistolæ.* — Jornandès. — Malchus. — Marcellinus. — *Anonymus Valesianus.* — *Historia miscella.* — Procope. — Théophane. — Cassiodore. — Tillemont, *Histoire des empereurs.* — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire.* — Gibbon. — Cochlæus, *Vita Theodorici;* Copenhague, 1699, in-4°. — Hurter, *Geschichte des Kœnigs Theodorich;* Schaffouse, 1807, 2 vol. in-8°. — Am. Thierry, *Récits du cinquième siècle.* — Naudet, *Hist. de la monarchie des Goths;* Paris, 1811, in-8°. — Sartorius, *Die Regierung der Ostgothen in Italien;* Hambourg, 1811, in-8°. — Manso, *Gesch. der ostgoth. Reiches in Italien;* Breslau, 1824, in-8°. — Du Roure, *Hist. de Théodoric le Grand;* Paris, 1846, 2 vol. in-8°. — Mans Glœden, *Das rœmische Recht im ostgothischen Reich;* Iéna, 1843. — Gaupp, *Die germanischen Ansiedlungen;* Breslau, 1844, p. 462. — Hegel, *Geschichte der Stædteverfassung von Italien;* Leipzig, 1847, t. I, p. 99. — Troya, *Storia d'Italia nella media eta.*

THÉODORIC. *Voy.* THIERRI.

THÉODOSE I[er], empereur romain, né en 346, à Cauca, en Galice, mort près de Milan, le 16 janvier 395. Il accompagna son père dans les campagnes de Bretagne et d'Afrique; sa valeur et ses talents militaires précoces le firent appeler en 374 au commandement en Mésie. Avec quelques poignées de nouvelles levées, il la défendit avec succès contre une invasion menaçante des Sarmates. En 376, à la mort de son père, il résigna ses emplois, et alla vivre dans la retraite sur ses domaines en Espagne. Plein de vertus, sobre, laborieux, aussi libéral que riche, il secourait ses compatriotes de ses conseils et de sa fortune. Trois ans plus tard, après la défaite de Valens par les Goths, Gratien le rappela à la cour, certain que, dans sa grandeur d'âme, il sacrifierait au bien public son ressentiment contre celui qui avait fait périr son père; le 19 juin 379, il l'associa à l'empire, à Sirmium. Longtemps Théodose refusa le diadème avec une sincérité capable de convaincre les courtisans. En effet, l'état de l'empire était si désespéré que ce ne fut que par dévouement qu'il finit par accepter la rude tâche de remédier aux immenses malheurs attirés par les fautes de Valens. Il reçut en partage toutes les provinces que ce dernier avait possédées, plus toute la Grèce et la moitié de l'Illyrie.

Sa renommée eut pour effet immédiat de rassurer les populations, qui se croyaient déjà la proie des barbares. Il rassembla dans la forteresse de Thessalonique, qui devint sa base d'opérations, les restes de l'armée et ce qu'il put enrôler parmi les montagnards des contrées voisines. Peu à peu il aguerrit ses soldats dans de petites expéditions contre les barbares, qui heureusement s'étaient, après la victoire, divisés en bandes et pillaient le pays çà et là. Guidés par lui, ses généraux remportèrent plusieurs succès partiels, ce qui arrêta pour le moment les pro-

hâte vers les Alpes Juliennes. Il commençait à les descendre, lorsqu'il rencontra l'ennemi posté sur la rivière Froide (aux environs de Wipach, dans le comté de Gœrtz). Il fit aussitôt charger par un corps de Goths; mais, malgré leur brillant courage, ils furent repoussés avec des pertes énormes, sans que, par des motifs inconnus, il les eût fait soutenir. Le lendemain au matin il se vit presque cerné de toutes parts; mais il inspira à ses troupes une pleine confiance dans la protection divine, qui leur fit mépriser le danger, diminué du reste presque aussitôt par la désertion du général ennemi Arbitrio. Profitant à temps d'une effroyable tempête qui soufflait dans la direction des soldats d'Arbogaste, les aveuglait et empêchait l'effet de leurs flèches, il fit marcher en avant. L'ennemi fut bientôt rompu, Eugène pris et massacré. Arbogaste se sauva dans les montagnes; mais, poursuivi et sur le point d'être fait prisonnier, il se tua de son épée. Théodose, après avoir de nouveau proclamé un pardon général, demeura en Occident pendant les quelques mois qu'il vécut encore; les fatigues de la dernière campagne provoquèrent chez lui une hydropisie maligne, qui l'enleva en peu de temps. Il mourut après avoir partagé l'empire entre ses deux fils mineurs, Arcadius et Honorius, les confiant aux soins de ses deux ministres, Rufin et Stilicon. En mourant il conseilla à ce dernier, qui devait gouverner l'Occident, une politique en matières religieuses plus conciliante que n'avait été la sienne; il reconnaissait qu'après avoir triomphé en Orient, son projet d'unité de croyance ne pouvait être exécuté en Occident sans de grands dangers.

« En montant sur le trône, dit Niebuhr, Théodose accepta une tâche qui devait le faire reculer d'effroi; c'est avec raison qu'il a reçu le nom de Grand; il exécuta de grandes choses d'une façon grandiose; il fut le dernier empereur qui méritât le nom de César. » S'il put relever l'empire d'une chute imminente, ce ne fut que pour sa vie durant; après lui la décadence ne s'arrêta plus. Aux traits cités plus haut, et qui peuvent faire juger de son caractère, nous n'avons plus qu'à ajouter qu'il était d'une complexion naturellement indolente; il aimait la table, sans excès cependant, les distractions, les conversations enjouées; mais quand le devoir l'appelait, il savait forcer sa nature, et s'appliquer avec constance aux plus rudes travaux. Il ne possédait qu'une instruction moyenne, sauf qu'il avait fait une étude approfondie de l'histoire romaine. Ernest GRÉGOIRE.

Zozime. — Socrate. — Sozomène. — Marcellin, *Chronicon*. — Themistius. — Prosper d'Aquitaine, Tiro, Idace, *Chroniques*. — Jornandès. — Claudien. — Pacatus, *Panegyricus*. — Rufin, *Hist. eccles*. — Orose. — S. Ambroise, *Epistolæ* et *De obitu Theodosii*. — Aurelius Victor. — Tillemont, *Hist. des empereurs*. — Fléchier, *Hist. de Theodose*. — Gibbon, *History of the decline*. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. IV et V. — P.-E. Müller, *De ævo theodosiano*; 1797 98, 3 part. in-8°. — Wietersheim, *Geschichte der Vælkerwanderung*, t. IV; Leipzig, 1854, in-8°.

THÉODOSE II, dit *le jeune*, empereur d'Orient, né le 30 avril 401, mort le 28 juillet 450, à Constantinople. Il était fils d'Arcadius et petit-fils du grand Théodose. Il succéda à son père à l'âge de huit ans (1er mai 408). La régence fut confiée à Anthemius (*voy.* ce nom), qui gouverna avec sagesse jusqu'en 414, époque où il résigna volontairement le pouvoir à Pulchérie. Agée seulement de quinze ans, cette princesse joignait une rare fermeté à une prudence consommée; elle exerça la souveraineté au nom de son frère, et c'est à elle qu'il faut faire remonter la responsabilité de la plupart des actes de ce règne. Sur le conseil de Pulchérie, Théodose prit pour épouse la belle et savante Athénaïs, fille du philosophe Leontius (421), qui reçut au baptême le nom d'Eudoxie. La même année éclata la guerre contre les Perses; le général Ardaburius la conduisit mollement, et elle se termina par un traité de paix, qui devait être de longue durée. En 424 Ardaburius et son fils Aspar furent envoyés en Italie pour assurer le trône d'Occident à Valentinien III contre Jean, son ministre, qui le lui disputait; la campagne fut courte, et l'usurpateur, battu, paya de sa vie un moment d'ambition (425). Les Huns avaient ravagé les provinces orientales sous le règne du précédent, et ils étaient à présent les redoutables voisins de l'empire au-delà du Danube. En 441 ils passèrent ce fleuve sous la conduite d'Attila et de son frère Bleda, s'emparèrent de Viminiacum en Mésie, détruisirent Sirmium, Singidunum (Belgrade), Sardica et d'autres villes, et étendirent leurs ravages jusque dans la Thrace. Théodose rappela de la Sicile les troupes qu'il y avait envoyées contre Genseric, roi des Vandales, et tira d'Asie et d'Europe tous les soldats qu'il put réunir; mais ses généraux ne surent pas diriger ces grandes masses, et après plusieurs défaites ils battirent en retraite sur Constantinople, la seule des cités situées entre l'Archipel et l'Euxin qui restât sous la protection de l'empereur. L'histoire des invasions d'Attila embrasse une période de plusieurs années, probablement coupée par des intervalles de paix, car ce ne fut pas avant 447, l'année du grand tremblement de terre qui renversa une partie des remparts de Constantinople, que les Huns marchèrent sur cette capitale. Théodose n'arrêta les barbares qu'au moyen de concessions de terres en Thrace et d'un subside annuel de plus de 2,000 livres d'or. En 448 ou 449 il envoya une ambassade à Attila, conduite par Maximin et dont l'historien Priscus faisait partie. L'objet apparent de l'ambassade était de maintenir le bon accord entre l'empereur et les Huns; mais Théodose, conseillé par son favori, l'eunuque Chrysaphius, avait accepté la folle idée de faire assassiner Attila par un chef barbare nommé Édecon. Attila découvrit la trahison, et, plus généreux que l'empereur chrétien, il ne tira de lui pour toute vengeance que de nouvelles sommes d'argent. Le règne de Théo-

dose II fut troublé par les hérésies religieuses et par les longues querelles allumées par les sectateurs de Nestorius et d'Eutychès (*voy.* ces noms). Cédant à des soupçons jaloux contre sa femme Eudoxie, il venait de l'exiler en Palestine lorsqu'il mourut, des suites d'une chute de cheval qu'il avait faite à la chasse. Théodose n'avait aucune des qualités nécessaires à un souverain; aussi laissa-t-il le soin des affaires à sa sœur, à sa femme, à des ministres, à des eunuques même, qui abusèrent de sa confiance. Il était pieux, tempérant, instruit; seulement ses connaissances étaient superficielles; il passait tout son temps à chasser ou à transcrire d'une belle écriture et enluminer des copies d'ouvrages religieux. Il avait marié en 437 sa fille Eudoxie à Valentinien III. Sa sœur Pulchérie lui succéda sur le trône.

Cet empereur s'est surtout illustré par la législation qui porte son nom (*Codex Theodosianus*). En 429 il avait chargé huit fonctionnaires et un avocat de recueillir les lois romaines et les constitutions impériales depuis Constantin, en les divisant par ordre de temps et de matières et en les plaçant sous des titres appropriés. Cette commission n'ayant encore rien fait en 435, il en institua une nouvelle, composée de seize membres, et qu'il investit en outre du pouvoir d'apporter aux constitutions les modifications nécessaires. Ce travail fut terminé le 15 février 438, et le code qui en résulta fut mis en vigueur à partir du 1[er] janvier 439, à Constantinople et à Rome à la fois. Ce code, que nous ne possédons pas complet, contient seize livres, qui traitent successivement des matières relatives au *jus privatum* (I à V), à l'administration générale (VI à VIII), au droit pénal (IX), au revenu public et à la procédure (X et XI), à l'administration municipale (XII à XV), et aux affaires ecclésiastiques (XVI). La dernière et la plus complète édition du code Théodosien est celle d'Hænel, dans le *Corpus juris antejustinianeum* (Bonn, 1837).

Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. VI. — Gibbon, *Hist.*, t. V, VI, édit. in-8°. — Puchta, *Instit.*, t. I. — Bœcking, *Instit.*, t. I, p. 80. — Rader, *Aula sancta Theodosii II*, etc.; Augsbourg, 1608, in-8°. — Gerlach, *De Theodosio juniore*; Zittau, 1781, in-fol.

THÉODOSE III, empereur d'Orient, en 716-717, n'était qu'un simple receveur des impôts à Adramytte en Mysie, lorsque la flotte le choisit pour succéder à l'empereur Anastase II, dont elle avait proclamé la déchéance (715). Théodose, épouvanté, s'enfuit dans les montagnes voisines; il fallut le prendre de force et le conduire à Constantinople, où, après un siége de six mois, il fut couronné empereur (janv. 716). Il accorda la vie sauve à Anastase, et ne s'occupa des affaires que le moins possible. L'année suivante il abdiqua prudemment entre les mains de Léon l'Isaurien (mai 717), qui s'avançait avec son armée, puis se retira dans un monastère à Éphèse, où, ordonné clerc, il passa ses dernières années à écrire en lettres d'or les Évangiles et les livres d'église. Il fut enterré dans l'église Saint-Philippe, et l'on n'inscrivit sur son tombeau qu'un seul mot : *Santé*. Les Grecs honorèrent sa mémoire, et lui attribuèrent plusieurs miracles après sa mort.

Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*.

THÉODOSE (Θεοδόσιος) *de Tripoli*, géomètre grec, du premier siècle avant J.-C. Il était né en Bithynie, et non sur la côte d'Afrique, et d'après Vossius, dont l'opinion a prévalu, contemporain de Sosigène. On ne connaît rien de sa vie. Les seuls ouvrages qui nous restent de lui sont des traités mathématiques, savoir : Σφαιρικά, en trois livres; traité sur les propriétés de la sphère et sur les cercles décrits à sa surface; il en a été publié plusieurs traductions latines, la première à Paris, 1529, in-4°; le texte grec ne fut donné qu'en 1558, Paris, in-4°, par Jean Pena; Jos. Hunt en publia une seconde édition, Oxford, 1707, in-8°; la meilleure est celle de Nizze, avec d'excellentes notes, Berlin, 1852, in-8°; — Περὶ ἡμερῶν καὶ νυκτῶν (*Sur les nuits et les jours*), édité en latin seulement par Jos. Auria; Rome, 1591, in-4°, fig.; on devait déjà à C. Dasypodius une partie de cet ouvrage; Strasbourg, 1572, in-8°; — Περὶ οἰκήσεων (*Sur les constructions*; Rome, 1587, in-4°, également publié par Auria, selon Fabricius. Les autres ouvrages de Théodose mentionnés par Suidas ne sont pas venus jusqu'à nous. L. J.

Suidas. — Diogène Laerce, IX, 78. — Fabricius, *Bibl. græca*, t. IV, p. 21-23. — Hoffmann, *Lexicon bibliogr.* — Montucla, *Hist. des mathém.* — Delambre, *Hist. de l'astronomie ancienne*, t. I, p. 248.

THÉODOSE *d'Alexandrie*, grammairien grec, vivait dans le quatrième siècle après J.-C. Il composa plusieurs ouvrages de grammaire, dont un seul a été publié : c'est un commentaire *sur l'Art grammatical* de Denys de Thrace; des fragments en avaient été publiés par Osann : (*Philemonis grammatici quæ supersunt*; Berlin, 1821, in-8°), et par Bekker dans ses *Anecdota*. Gœttling le donna tout entier, avec les additions qu'il avait reçues des grammairiens byzantins, sous le titre de *Theodosii Alexandrini Grammatica*; Leipzig, 1822, in-8°. Il existe en manuscrit un commentaire de Georges Chœroboscus sur Théodose. L. J.

Fabricius, *Bibl. græca*, édit. Harless, t. VI. — Hoffmann, *Lexicon bibliogr.*

THÉODOTION (Θεόδοτιων) *de Sinope* ou *d'Éphèse*, traducteur grec de l'Ancien Testament, vivait dans la seconde moitié du deuxième siècle ap. J.-C. Il paraît avoir été d'abord disciple de Tatien, puis marcionite. Enfin, il était devenu ébionite lorsqu'il entreprit une traduction de l'Écriture, qui n'est autre que celle des Septante, défigurée et accommodée aux opinions de la secte dont faisait partie l'auteur. En dépit de son origine, cette version, la troisième en date, ne fut point rejetée par l'Église orthodoxe, qui même en fit généralement usage pour l'ex-

plication du livre de Daniel : on la trouve dans les *Hexaples* d'Origène. Théodotion était à peu près contemporain du pape Éleuthère et de saint Irénée, qui fait mention de lui et de son ouvrage dans le *Traité des hérésies*. E. T.

Saint Épiphane, *De mens. et pond.*, n° 17. — Saint Irénée, liv. III, ch. 14 et 24. — Eusèbe, liv. V, ch. 8. — Saint Jérôme, préface au livre de *Daniel*. — *Chronique pascale*. — Fabricius, *Bibl. græca*, t. III. — J.-F. Buddeus, *De Theodotione*; Wittemberg, 1688, in-4°.

THÉODULFE, évêque d'Orléans, né en Espagne, mort en octobre 821. Ses parents étaient Goths; il fut élevé en Gaule, reçut une éducation toute romaine, étudiant les sept arts, cultivant la poésie, aimant Virgile et surtout Ovide, qu'il prit ensuite pour modèle. Sa jeunesse se passa à Narbonne et à Maguelonne, où Benoît d'Aniane venait d'élever l'un des plus célèbres monastères carlovingiens. S'il fut mandé, vers 781, d'Italie par Charlemagne (1), comme l'assure Hugues de Fleury, il est impossible de s'en rapporter à ce chroniqueur lorsqu'il dit que Charlemagne lui donna en même temps l'abbaye de Fleury-sur-Loire et l'évêché d'Orléans. Il fut sans doute d'abord professeur dans l'abbaye, car Alcuin lui donnait le nom de maître, et Théodulfe a écrit lui-même un *Traité sur les sept arts*, qui peut être regardé comme un résumé de son enseignement. C'est aussi vers la même époque qu'il composa le poëme intitulé *Parænesis ad episcopos*. Il n'était encore que simple diacre; ce fut un peu avant 788 qu'il devint évêque (2). Bien qu'il résidât souvent à la cour, il s'occupa avec beaucoup de zèle des affaires de son église, ce que prouve son fameux *Capitulaire*, ou mandement, dans lequel il rappelle les vertus qui manquaient aux chrétiens de cette époque superstitieuse et encore barbare; c'est là (art. 20) qu'il ordonnait à ses prêtres d'ouvrir dans chaque village une école publique et gratuite. Théodulfe venait très-souvent à la cour, et y faisait d'assez longs séjours pour être regardé comme faisant partie de ce cortége qui entourait toujours Charlemagne, et où l'on comptait de savants abbés, d'illustres évêques, de belles princesses et de farouches guerriers. Vers 794 il composa ce beau poëme, *Ad Carolum regem*, où, après l'avoir félicité de la défaite des Huns, il fait un tableau si brillant et si gracieux de Charlemagne au milieu de sa cour. Puis il écrivit la pièce à la reine Liutgarde (795) l'*Épitaphe du pape Adrien* (796), les vers au jeune Charles, fils aîné de Charlemagne, dont il était beaucoup aimé, et le petit poëme *Ad Carolum imperatorem* (800), sorte de chant patriotique qu'il composa pour ce prince à l'occasion de son couronnement. En 798 il avait été nommé *missus dominicus* avec Leitrade, plus tard archevêque de Lyon, pour visiter les deux Narbonnaises. Il a laissé dans le poëme *Parænesis ad judices* une relation de ce voyage, rempli de curieux détails. Alors il était intimement lié avec Alcuin, Angilbert, Eginhard, avec tous les grands personnages de la cour de Charlemagne, avec ses fils, avec ses filles, chantant les exploits des guerriers, décrivant les gracieuses toilettes des princesses, et accablant d'épigrammes un certain Scot, qui n'est autre que Clément d'Irlande. Vers 802 il engagea une lutte contre Alcuin, à propos d'un moine d'Orléans qui s'était enfui dans l'église de Saint-Martin en invoquant le droit d'asile; Charlemagne donna raison au prélat, parce que le moine avait été légalement jugé et condamné. En 807, lorsque l'empereur fit son premier testament, Théodulfe écrivit des vers en faveur de l'unité de l'empire; et en 814 il fut un des trente personnages qui signèrent le second testament de Charlemagne. Quatre ans plus tard, il était jeté en prison dans un monastère d'Angers (818), à la suite de la révolte de Bernard, roi d'Italie, contre son oncle Louis le Débonnaire (1). Durant cet exil, qui dura trois années, il composa un assez grand nombre de vers, entre autres l'hymne *Gloria, laus et honor*, que l'Église redit encore aujourd'hui le dimanche de Pâques. En 821, il fut compris dans l'amnistie générale proclamée à Thionville; mais, sur le point d'arriver à Orléans, il périt empoisonné par ceux de ses ennemis qui pendant son absence s'étaient emparés de ses biens. On rapporta son corps à Angers, où il fut enseveli dans le monastère qui lui avait servi de prison.

Les écrits de Théodulfe font partie de la *Biblioth. des Pères*. Ils ont été publiés séparément par le P. Sirmond (Paris, 1646, in-8°); mais on en trouvera une meilleure édition dans les *Opera varia* de ce même savant, t. II, p. 915-1128. Francis MONNIER.

Hist. littér. de la France, t. IV. — *Gallia christiana*, t. VIII. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. III. — Hauréau, *Singularités hist.* 1861, in-18. — *Théodulphe, évêque d'Orléans*, thèse par M. Baussard. — Fr. Monnier, *Alcuin et son influence*.

THÉOGNIS (Θέογνις), poëte grec, né à Mégare, vers 570 avant J.-C., mort vers 485. Le peu que l'on sait de sa vie dérive entièrement de ses poésies, de sorte qu'avant d'essayer de tracer sa biographie il est indispensable de préciser la nature du poëme que porte son nom. Ce poëme sous sa forme actuelle présente une sorte d'ensemble; mais de nombreuses incohérences de détails et l'absence d'un dessein suivi attestent que nous n'avons qu'un recueil de fragments rapprochés plus ou moins arbitrairement. Théo-

(1) Il amena avec lui en France sa fille Gisèle, qu'il instruisit avec un soin tout particulier.

(2) Un titre de 788, où il figure en cette qualité, est inséré dans *Gallia christ.*, t. VIII, col. 419.

(1) A son avénement Louis avait écarté de la cour les principaux chefs du parti de l'Église, qui voulaient l'unité de l'empire, mais à la condition de gouverner eux-mêmes. Mécontents, ils fomentèrent la discorde; aussi les voit-on appuyer la révolte de Bernard. Théodulfe avait parmi les mécontents beaucoup d'amis, comme Ebbon, Malfried, Wala, Alguife, Modoin, etc. Ce furent probablement ces amis et sa propre réputation d'habileté qui le perdirent.

gnis avait composé des élégies à la manière d'illustres poëtes ses prédécesseurs, Calinus, Tyrtée, Mimnerme, Solon, c'est-à-dire des poëmes sur les incidents de sa vie privée ou sur des événements publics. Ces élégies étaient donc en partie des pièces de circonstance, et, comme il arrive toujours pour les œuvres de ce genre, les détails, qui avaient le plus vivement ému les contemporains furent aussi ceux qui perdirent le plus vite leur intérêt; au contraire, la partie la plus générale, celle qui enfermait des préceptes, des conseils, des sentiments applicables à tous les temps, garda tout son prix pour la postérité; ce fut celle que l'on recueillit en la séparant du reste. Ainsi s'est formé le recueil de sentences qui porte le nom de Théognis, et qui, malgré des mutilations, des interpolations, des arrangements, a retenu des traces incontestables de son origine. Les grammairiens grecs ont eu beau vouloir ne nous conserver que le moraliste, l'homme se montre à découvert dans ces lambeaux d'élégies, et nous révèle avec quelques particularités de sa vie ses opinions et ses sentiments.

Théognis était né à Mégare, capitale de la Mégaride en Grèce, et non pas dans la Mégare sicilienne. Sa vie remplit près d'un siècle, car d'un côté les chronographes anciens nous le montrent florissant dès la 58e ou la 59e olympiade (548 ou 544 avant J.-C.), de l'autre ses propres poëmes attestent qu'il vivait encore au commencement de la guerre médique, en 590; or, en supposant qu'à la première date il avait vingt-cinq ans, et qu'il survécut de cinq à six ans à la seconde, on a les dates approximatives de 570-485, et une carrière d'environ quatre-vingt-cinq ans, à peu près le même âge que l'on attribue à deux poëtes célèbres de cette époque, Anacréon et Simonide. Dans ce long espace de temps, Mégare subit plusieurs révolutions. Après s'être émancipée de Corinthe, elle avait été gouvernée par une oligarchie; l'oligarchie fut renversée par Théagène, chef du parti populaire, qui usurpa le pouvoir suprême. Théagène, succombant à son tour, fit place à une démocratie, qui ne tarda pas à dégénérer en une sorte de démagogie violente: celle-ci périt par ses propres excès; mais l'oligarchie qui lui succéda ne semble ni avoir gardé longtemps le pouvoir ni avoir renoncé à le reprendre après l'avoir perdu de nouveau. Ce fut au milieu de ces luttes des partis que s'écoula la vie de Théognis. Il appartenait à l'oligarchie par sa naissance et ses opinions. Sa jeunesse se passa dans un temps où ce parti était tout-puissant; aussi fut-elle heureuse et brillante. Les fragments de ses poésies qui se rapportent à cette époque sont d'un caractère joyeux. Faisant partie d'un cercle d'amis riches et nobles, il fut le poëte de ce *club*, ou hétairie, et ses élégies furent l'ornement ordinaire de leurs festins. A la fin du repas, quand les coupes solennelles avaient été vidées en l'honneur des dieux avec un chant d'action de grâces qu'accompagnait la lyre, un chant moins sévère, le *comos*, succédait avec l'accompagnement de la flûte. Beaucoup des élégies de Théognis avaient été composées pour cette partie du festin; elles célébraient les joies de la vie et les dons de la fortune; mais cette prospérité ne fut pas durable. Le parti démocratique, celui que Théognis appelle *les méchants*, *les misérables* (οἱ κακοί, δειλοί), reprit le dessus, et une des premières mesures des vainqueurs fut de confisquer les biens des vaincus, de ceux que le poëte qualifie d'une foule d'épithètes laudatives et particulièrement de *bons*, *nobles*, *braves* (ἀγαθοί, ἐσθλοί). En un mot, pour Théognis un noble est un honnête homme, et un démocrate est le contraire. Il est vrai qu'il n'avait point à se louer des gens du peuple : il avait dû leur abandonner ses biens pour sauver sa vie, « comme un chien qui jette ses provisions pour traverser un torrent ». Ce n'est pas tout, Théognis aimait une jeune fille, et il l'avait demandée en mariage; mais les parents l'avaient repoussé et avaient donné leur fille à quelque homme de basse naissance. Le poëte se plaint de cette injure, donnant à entendre toutefois que la jeune mariée vient le trouver « en cachette légère, comme un petit oiseau ». Cette délicate consolation ne l'empêche pas de maudire les *méchants*, dont il voudrait « boire le sang noir ». Leur crime c'était naturellement d'avoir pris la place des autres. « Cette ville, dit-il, est encore une ville, mais autres sont ceux qui l'habitent; avant cela ils ne connaissaient ni les tribunaux ni les lois, mais autour des reins ils portaient des peaux de chèvre, et comme des cerfs ils habitaient hors de cette ville; et maintenant ce sont eux qui sont les gens distingués, et ceux qui avant étaient nobles à présent sont gens du commun. Qui pourrait supporter de telles choses? » Pour se dérober à ce triste spectacle, ou peut-être par suite d'une sentence d'exil, il quitta sa ville natale, visita Mégare de Sicile, l'Eubée, Lacédémone, et fut partout reçu avec la distinction due à son mérite. Il finit pourtant par revenir dans sa patrie, et il s'y trouvait à un âge avancé lorsque l'indépendance de la Grèce fut mise en péril par l'invasion des Perses. Ici finit ce que l'on sait de son histoire personnelle.

Beaucoup des élégies de Théognis, celles particulièrement où il exprime son indignation sur les changements survenus à Mégare, sont adressées à Cyrnus, fils de Polypas (car Cyrnus et Polypaïdès, dont on a voulu faire deux personnages, sont évidemment le même). Les rapports de Théognis avec Cyrnus ont été mal interprétés par quelques critiques anciens, ou du moins par Suidas; mais les liaisons de ce genre étaient fréquentes dans les cités doriennes, et n'avaient rien dont les mœurs pussent s'offenser. Cyrnus d'ailleurs n'était pas un adolescent; il avait fait partie d'une théorie envoyée à Delphes, et son ami l'engage à se marier. Quelque place que Théognis fit à ses sentiments personnels et à ses haines

politiques, la morale, c'est-à-dire l'art de régler sa vie de manière à la rendre utile à soi-même et aux autres, y tenait plus de place encore. Aussi fut-il très-apprécié des philosophes anciens, de ceux surtout qui partageaient ses opinions politiques. Xénophon loue sa connaissance exacte de la vie humaine; Isocrate le regarde comme le moraliste qui, avec Hésiode et Phocylide, a donné les meilleurs préceptes de conduite. Les treize cent quatre-vingt-neuf vers qui nous restent de Théognis ne démentent pas ces éloges. On y trouve exprimés dans un langage énergique, et avec la vivacité d'un sentiment intime, des conseils d'une moralité médiocrement élevée sans doute, mais judicieux, et qui trouvait une utile application dans une cité grecque; pour nous, c'est un très-intéressant témoignage de la manière de penser d'un esprit distingué (καλοκάγαθός), cinq siècles avant notre ère.

Nous avons dit plus haut comment, selon toute probabilité, s'était formé le recueil des *Sentences* de Théognis; ce recueil fut impr. pour la première fois par Alde l'ancien (Venise, 1495, in-fol.), à la suite de Théocrite. A partir de ce moment les éditions se succédèrent rapidement; mais il en est peu qui méritent d'être remarquées; citons pourtant celles de Paris, 1537, in-4°; de Bâle, 1550, in-8°; de Leipzig, 1620, in-8°; d'Utrecht, 1651, in-12; de Strasbourg, 1784, in-12, édit. Brunck, exactement suivie en 1814, par Gaisford. Avec notre siècle commence une époque nouvelle pour le texte de Théognis; Bekker en donna une excellente édition avec 159 vers jusque-là inédits; Leipzig, 1815, in-8°, et Berlin, 1828, in-8°. M. Welcker bouleversa complétement le texte vulgate pour le rétablir dans son ordre primitif; il est plus que douteux qu'il ait toujours rencontré juste, mais son travail a l'avantage de nous faire pénétrer plus profondément dans l'œuvre du poëte et de nous rendre plus sensibles les altérations dont elle a été l'objet; les *Prolégomènes*, où M. Welcker rend compte des motifs de sa restitution, sont un des meilleurs chapitres qui aient été écrits sur la littérature grecque. Son édition (*Theognidis Reliquiæ;* Francfort, 1826, in-8°) a servi de point de départ à une tentative du même genre faite par un éminent administrateur anglais, M. Frère, sous ce titre : *Theognis restitutus. The personal history of the poet Theognis deduced from an analysis of his existing fragments;* Malte, 1842, in-4°. Le texte de Théognis a été donné avec soin dans les *Poetæ græci gnomici* de Boissonade (Paris, 1823, in-32), dans le *Delectus poesis Græcorum* de Schneidewin (Gœttingue, 1838, in-8°), et dans les *Poetæ lyrici græci* de Bergk (Leipzig, 1843, 1852, in-8°). Parmi les traductions françaises nous citerons celle de Pavillon (Paris, 1578, in-8°), en vers, et celle de Lévesque (ibid., 1783, in-16), élégante, mais peu fidèle. L. J.

Xénophon, *Ap. Stobæi Florileg.*, LXXXVIII. — Isocrate, *Ad Nicocl.*, 42. — Suidas, au mot Θέογνις. — Photius, au mot Κύρνος. — Clinton, *Fasti hellenici*, ann. 544. — Welcker, *Prolegomena* de son édit. — Geel, dans *Biblioth. crit. nova*, t. IV, p. 209-245. — Schneidewin, *Proœmium* de son *Delectus*. — Ot. Müller, *Hist. of the lit. of ancient Greece*, ch. X. — Hoffmann, *Bibliogr. Lexicon*. — Græfenhan, *Theognis Theognideus, etc.*; Mulhouse, 1827, in-4°.

THÉON (Θέων) *de Smyrne*, mathématicien grec, vivait dans le second siècle après J.-C. Il appartenait à l'école pythagoricienne, et il semble s'être occupé surtout de la théorie des nombres; mais il écrivit aussi sur l'astronomie. Ptolémée cite de lui des observations sur Mercure et Vénus faites dans les années 129-133. Il nous reste de lui : Τῶν κατὰ μαθηματικὴν χρησίμων εἰς τὴν τοῦ Πλάτωνος ἀνάγνωσιν (*Des choses qui dans les mathématiques sont utiles pour la connaissance de Platon*). C'est un abrégé des quatre sciences mathématiques, l'arithmétique, la musique, l'astronomie, et la géométrie. Des quatre livres qui le composent, Boulliau a publié les deux premiers avec une version latine et des notes (Paris, 1624, in-4°), travail qui a été revu par J.-J. de Gelder (Leyde, 1827, in-8°); le troisième, *De astronomia* (Paris, 1849, in-8°), a eu pour éditeur M. Th.-H. Martin.

Fabricius, *Bibl. græca*, t. II, p. 35 édit. Harless. — Montucla, *Hist. des mathém.*, t. Ier, p. 293.

THÉON *d'Alexandrie*, mathématicien et astronome grec, vivait dans le quatrième siècle après J.-C. On ne sait rien de son histoire personnelle, sinon qu'il fut le père de l'illustre et infortunée Hypatie. On a sous son nom des *Scholies* sur Aratus; elles ont en général fort peu de valeur, n'ajoutent rien à ce qu'Aratus nous apprend, et fournissent à peine quelques explications verbales; c'est en somme une compilation indigne d'un mathématicien instruit; aussi a-t-on prétendu qu'elles ne sont point de Théon; mais on a encore moins de raisons pour les lui retirer que pour les lui attribuer. On les trouve dans diverses éditions d'Aratus, entre autres dans celle d'Im. Bekker; Berlin, 1828, in-8°; — des *Commentaires* sur l'*Almageste* de Ptolémée, en onze livres; ces *Commentaires* n'embrassent pas l'œuvre tout entière de Ptolémée, qui a treize livres; mais on regrette peu qu'ils soient incomplets, puisqu'ils sont généralement inutiles pour l'intelligence de l'*Almageste*. L'auteur, il est vrai, se vante de ne pas suivre l'exemple de ces commentateurs qui se montrent très-savants sur tous les passages qui n'offrent aucune difficulté et gardent le silence sur tous ceux qui coûteraient quelque peine à comprendre et à expliquer; mais, au jugement de Delambre, il a mal tenu sa promesse, et il s'est contenté de paraphraser son texte; ses remarques sont celles que tout lecteur attentif aurait faites de lui-même. Le texte des *Scholies* de Théon fut publié avec l'édition princeps de l'*Almageste;* Bâle, 1538, in-fol. Halma, à la suite de son Ptolémée, a donné les *Commentaires* sur les deux premiers livres; Paris, 1821, 1822, 2 vol. in-4°; —

Tables manuelles (Κάνονες πρόχειροι) *astronomiques;* cet ouvrage, signalé et analysé par Delambre, a été publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale, par Halma; Paris, 1822, 1823, 1824, 3 part. in-4°; il contient des *prolégomènes*, en partie de Ptolémée lui-même, en partie de Théon; des tables de longitude et de latitude, des tables astronomiques; ces tables sont indiquées comme étant de Ptolémée, de Théon et d'Hypatie. On a encore de Théon une continuation du *Canon royal* (ou table chronologique des règnes) de Ptolémée, sur laquelle on peut consulter des *Observationes in Theonis fastos græcos priores*, publiées sans nom d'auteur; Amsterdam, 1735, in-4°. Théon avait aussi donné une édition d'Euclide. L. J.

Fabricius, *Bibl. græca*, t. II, p. 170, édit. de Harless. — Delambre, *Hist. de l'astronomie ancienne*, t. I et II.

THÉON (*Ælius*), d'Alexandrie, sophiste et rhéteur grec, d'une époque incertaine, mais postérieure à l'ère chrétienne. Suidas mentionne de lui un *Art oratoire*, des *Exercices oratoires*, des *Commentaires* sur Xénophon, Isocrate, Démosthène, des *Sujets de compositions oratoires*, des *Questions sur la construction du discours* et plusieurs autres traités. De ces divers ouvrages il ne reste que les *Exercices* (Προγυμνασμάτα). C'est une méthode pratique pour se préparer à la profession d'orateur. Théon adopte les règles posées par deux célèbres rhéteurs; mais il les développe et les applique judicieusement. Ce traité, qui trouva à son tour de nombreux commentateurs chez les anciens, est excellent pour nous faire pénétrer dans les secrets de l'éloquence antique. Le texte grec fut publié pour la première fois à Rome, 1520, in-4°, et trad. en latin par J. Camerarius, Bâle, 1541, in-8°. Citons encore les éditions de Daniel Heinsius, Leyde (Elsevier), 1626, in-8°; de J. Schæffer, Upsal, 1680, in-8°, et de Finck, Stuttgard, 1834, in-8°. On trouve aussi les *Exercices* de Théon dans les *Rhetores græci* de Walz, t. I, et dans les *Rhetores græci* de L. Spengel.

Ce Théon a été souvent confondu avec un grammairien du même nom, professeur de rhétorique à Rome sous Auguste et sous Tibère, et auteur d'un *Lexique des comiques grecs* ainsi que de divers commentaires.

Suidas, au mot Θέων. — Fabricius, *Bibl. græca*, t. VI.

THÉOPHANE (Θεοφάνης, saint), *Isaurus*, historien byzantin, né en 758, mort le 12 mars 818, dans l'île de Samothrace. Issu d'une des grandes familles de Constantinople, élevé à la cour des empereurs, fiancé à une riche héritière, il préféra à tous les biens du monde la prière et l'étude dans un cloître. Nous devons à ses pieux travaux la continuation de la *Chronologie* de Georges Syncelle, son ami intime, depuis Dioclétien (277) jusqu'au règne de Michel Curopalate (811), œuvre fort importante pour les faits, quoique rédigée avec un peu de crédulité et de superstition. Abbé du monastère de Mégalagre en Mysie, il n'en sortit que pour soutenir le culte des images, au second concile de Nicée, en 787, et plus tard, en 814, pour s'associer à la lutte et aux périls du patriarche Nicéphore. Telle fut alors l'ardeur de son zèle, que l'empereur Léon V, fougueux iconoclaste, le relégua après deux ans de prison dans l'île de Samothrace. L'Église romaine honore sa mémoire sous le titre de confesseur. La *Chronique* de Théophane, trad. en mauvais latin, par Anastase le Bibliothécaire, a été publiée en grec et en latin par Combéfis, Paris, 1655, in-fol. La dernière et la meilleure édition est celle de la Byzantine de Bonn, 1839, 2 vol. in-8°. F. Dehèque.

Sa *Vie*, par Théodore Studite, dans *Acta sanct.* — Fabricius, *Bibl. græca*, t. VII. — Cave, *Hist. litt.*, ann. 792. — Vossius, *De hist. græcis.* — Hawkins, *Byzant. rer. script.*

THEOPHANO (Θεοφανώ), impératrice d'Orient, couronnée en 959. Fille d'un cabaretier, elle inspira, par l'éclat de sa beauté, une passion violente au fils, encore enfant, de Constantin VII, qui l'épousa, n'étant que dans sa onzième année (949). Bientôt elle détermina son mari à s'assurer le trône par un parricide; puis devenue veuve, probablement par un nouveau crime, et par suite seule maîtresse du pouvoir, elle en disposa en faveur de son amant Nicéphore Phocas, qui l'épousa en 963. En 969, un complot auquel elle prit part mit fin aux jours de Nicéphore, et donna la couronne à Jean Zimiscès. Ce nouvel empereur, qui avait été, comme Nicéphore, amant de Theophano avant de lui devoir le trône, la sacrifia avec ses autres complices aux menaces du patriarche Polyeucte. Reléguée dans l'île de Proconnèse, puis enfermée dans un monastère, Theophano fut rappelée à la cour, lorsque la mort de Zimiscès eut rendu à ses fils le pouvoir qu'elle-même leur avait arraché. Mais, à partir de ce moment, on ne sait plus rien de sa vie, et l'époque même de sa mort est inconnue. E. T.

Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XIV.

THÉOPHILE, empereur d'Orient, né à Amorium, en Phrygie, mort en 842. Il était fils de Michel II, le Bègue, qui l'associa dès 821 au gouvernement, et lui succéda en 829. Son premier soin fut de faire trancher la tête aux assassins de Léon l'Arménien, quoique sa famille dût le sceptre à la mort de celui-ci. L'empire était menacé de tous côtés par les musulmans; les généraux du calife Al-Mamoun envahirent les provinces d'Asie. Théophile marcha contre eux. Défait d'abord, il les battit ensuite; en 832 il subit une sanglante défaite, et ne dut son salut qu'au courage d'un général nommé Manuel, qui lui fraya un chemin à travers les rangs ennemis. En 837 l'empereur s'empara de la Syrie, et détruisit Zapetia, lieu de naissance du calife Motassem. Celui-ci, furieux, rassembla toutes ses forces, s'empara d'Amorium, ville natale de Théophile, la ruina de fond en comble et en fit

massacrer tous les habitants. Théophile, vivement attristé de cette catastrophe, refusa de prendre de la nourriture, et mourut d'une dyssenterie. Fougueux iconoclaste, il persécuta les catholiques, et poussa le fanatisme jusqu'à chasser tous les peintres de l'empire. Son règne fut malheureux, malgré sa justice et son amour pour le bien public. Il fit dix-huit campagnes, presque toutes désastreuses. Toutefois il encouragéa le commerce, favorisa les lettres, et embellit sa capitale. Michel III, son fils, lui succéda, sous la tutelle de l'impératrice Théodora.

Zonaras, XV, 25-29. — Cedrenus, p. 513-538. — Le Continuateur de Théophile, liv. III. — Du Cange, *Familiæ byzantinæ*. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*. — Gibbon, *Decline and fall*, ch. XLVIII et LII.

THÉOPHILE (Θεοφίλος, saint), écrivain ecclésiastique grec, né dans la première moitié du second siècle, mort probablement entre 181 et 186. Comme Justin, Tatien et Athénagore, ses contemporains, Théophile est un transfuge de la société païenne et de la philosophie profane. C'est dans le camp de la philosophie profane, il faut le remarquer, que se sont formés au deuxième et au troisième siècle les plus éloquents interprètes et les plus zélés champions de la foi chrétienne. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, par la méthode et l'esprit qui les animent, ils sont restés philosophes après être devenus chrétiens, et s'ils paraissent considérer la croyance qu'ils ont embrassée non pas comme l'acte d'abdication de la raison, mais comme une philosophie supérieure et plus sublime, qui donne à la raison sa plus complète satisfaction. Nous n'avons pas à examiner la valeur de ce point de vue, mais il est certain qu'il est commun aux plus éminents docteurs de l'Église dans ces deux siècles, et que le mouvement de la pensée chrétienne, si fécond à cette époque, a tous les caractères d'un mouvement philosophique. On n'a aucun détail sur la vie de Théophile avant ni après sa conversion. On sait seulement que devenu chrétien il se fit le défenseur actif de sa nouvelle croyance. Ainsi, devançant Tertullien, il écrivit un livre contre Hermogène, qui niait la création, et contre le dualisme de Marcion. Ces deux ouvrages, qui existaient encore du temps d'Eusèbe, n'ont pas été conservés. Vers 170 il succéda à Éros sur le siége d'Antioche, dont il fut le sixième évêque. Les *trois livres à Autolycus* (Πρὸς Αὐτόλυκον βιβλία γ'), le seul ouvrage de Théophile qui soit venu jusqu'à nous, forment un traité apologétique et polémique tout à la fois, composé pour répondre aux doutes et aux préjugés d'un païen ou pour mieux dire de la société païenne. Il furent écrits après l'an 180, car il est question de la mort de Marc-Aurèle vers la fin du troisième livre (1).

A deux reprises, Théophile développe cette idée que nos passions et nos vices jettent un voile sur notre esprit, et nous empêchent de voir Dieu. C'est une idée dont toute la philosophie platonicienne est imprégnée. Théophile enseigne que Dieu est sans forme et immatériel, idée commune à presque tous les philosophes; que nous ne connaissons Dieu que par ses œuvres, et que le spectacle du monde et de l'ordre qui règne partout atteste seul sa présence dans l'univers; depuis Socrate, c'était un lieu commun dans les écoles, et particulièrement dans l'école stoïcienne. Il accuse les païens d'adorer comme des dieux des hommes morts autrefois (on sait que c'est de ce point de vue qu'Évhémère avait, plus de trois siècles auparavant, considéré le polythéisme); et pour défendre la résurrection des corps, il ne craint pas d'attester certaines traditions mythologiques, et quelques-unes des analogies dont il se sert pour en faire comprendre la possibilité (semences confiées à la terre) sont celles même dont l'hiérophante d'Éleusis usait dans les mystères pour enseigner la vie future. Les deux derniers livres à Autolycus ont plus d'originalité, non pour la partie critique, assez faible en général, mais pour l'enseignement dogmatique. Théophile y professe nettement le dogme de la création *ex nihilo*. C'est dans le second livre qu'apparaît pour la première fois, si je ne me trompe, l'expression de *Trinité*. « Les trois premiers jours de la création, dit Théophile, sont les images de la Trinité de *Dieu*, de son *Verbe* et de sa *Sagesse* (1). » Mais si le dogme de la Trinité dans ses termes généraux se trouve dans Théophile, il s'en faut que les rapports des personnes divines y soient rigoureusement déterminés. Le docteur chrétien paraît souvent confondre le Verbe et la Sagesse, et quant à leur essence et quant à leurs fonctions, à tel point qu'on pourrait croire que le mot Sagesse n'est chez lui qu'une variante du mot Verbe, et qu'il n'y a là dans sa pensée qu'une seule personne divine sous deux noms différents (2). La polémique de Théophile est assez superficielle. Quant au caractère général de l'ouvrage entier, on peut dire que le point de vue de la rénovation morale dans la doctrine chrétienne n'y est pas très-fortement marqué, et que tout l'effort du docteur d'Antioche paraît consacré à fixer le dogme théologique proprement dit, soit par un enseignement positif, soit par la critique des doctrines opposées, et cette critique, sans avoir l'amertume et l'injustice de celle de Tatien, n'a pas l'impartialité de celles de Justin et d'Athénagore.

Outre les ouvrages de Théophile que nous avons cités, S. Jérôme lui attribue un *Commentaire sur les Évangiles et sur les Proverbes de Salomon*, et une *Harmonie des Évangiles*.

(1) Irénée paraît avoir emprunté plusieurs passages à Théophile; mais le grand ouvrage d'Irénée fut écrit vers 190; on ne peut pas tirer de là, comme Mœlher l'a fait (*Patrologie*, t. I, p. 309), une indication chronologique bien précise.

(1) *Ad Auctolyc.*, II, 22. Le mot de *sagesse* tient ici lieu d'*esprit*.

(2) *Ad Auctolyc.*, I, 3, 5; II, 10, 22.

La 1[re] édition grecque des *Trois livres à Autolycus* est celle de Conrad Gesner (Zurich, 1546, in-fol.); celles de J. Fell (Oxford, 1684, in-4°), de Wolf (Hambourg, 1724), et de Maran (1742, avec Justin) sont estimées; la plus recente est celle de Th. Otto, dans sa coll. des Apologistes du deuxième siècle. L'ouvrage de Théophile, trad. en latin par Clauser (1546), a été mis en français par Genoude et inséré dans son *Recueil des Pères de l'Église*. B. AUBÉ.

Eusèbe, *Hist. eccles.*, IV, 20, 24. — Nicéphore, IV, 9. — Ceillier, Cave, Fabricius, Tillemont, Du Pin. — Ritter, *Hist. de la philos. chrét.* — Mœlher, *Patrologie*, t. I. — L'abbé Freppel, *Les Apologistes chrétiens au deuxième siècle*. — B. Aubé, *S. Justin, de l'apologétique chrétienne au deuxième siècle*. — J.-G. Walpurger, *Theophilus antiochenus*; Chemnitz, 1728, in-4°. — Grabeuer, *De Theophilo, episc. antiocheno*; Dresde, 1744, in-4°.

THÉOPHILE, jurisconsulte grec, mort à Constantinople, vers 536. S'étant signalé par sa profonde connaissance du droit, il fut chargé d'enseigner cette science à l'école de Constantinople. En 528 il était conseiller d'État (*comes consistorii*) et docteur en droit. Dans les années suivantes, il fit partie des diverses commissions nommées par Justinien pour élaborer les recueils de lois publiés sous son règne, le premier Code, le *Digeste* et les *Institutes*. En 532 il reçut les titres d'*illustris*, de *magister* et de *juris peritus*. Deux ans après il commença, en vue de l'explication qu'il avait à faire, une paraphrase en grec des *Institutes*, laquelle devint en usage pour les étudiants en droit de première année. Cet ouvrage se distingue par une grande clarté, et contient des renseignements précieux sur des particularités de l'ancien droit romain, puisés dans des écrits perdus depuis; mais en beaucoup d'endroits il a été altéré par les copistes qui y ont introduit des termes barbares, des variantes, des répétitions et des fautes grossières. Théophile ayant laissé à ses disciples le soin de publier son ouvrage, qui était le résumé de ses cours, on comprend comment il s'en répandit des textes qui ne concordaient pas entièrement. De 534 à 536, Théophile exposa dans ses leçons un commentaire en grec sur les trois premières parties du *Digeste*; des fragments en ont été conservés dans les scholies des Basiliques. Quant à sa *Paraphrase* (Ἰνστιτοῦτα), qui pendant plusieurs siècles servit dans l'empire byzantin de texte légal des Institutes, elle fut découverte par van Zuichemus, qui l'édita en grec, Bâle, 1534, in-fol.; elle fut encore imprimée par les soins de D. Godefroi, Genève, 1587, et de Fabrot, Paris, 1638, in-4°; la meilleure édition est celle qu'a donnée en 1751, à la Haye, en 2 vol. in-4°, Oth. Reitz, qui a joint au texte une traduction latine, d'excellentes notes et une vingtaine de dissertations explicatives. Cependant il serait à désirer qu'on fit une nouvelle révision critique du texte, pour laquelle on consulterait le manuscrit décrit dans le t. VII de la *Zeitschrift für Geschichtliche Rechtswissenschaft*, de Savigny. La *Paraphrase* a été traduite en allemand et en français (Paris, 1689 et 1847, in-8°).

Mylius, *Opuscula ad vindicandam Theophili paraphrasin*; Leyde, 1738. — Degen, *Bemerkungen über die Institutionen-Paraphrase des Theophilus*; Lunebourg, 1808, in-8°. — Mortreuil, *Hist. du droit byzantin*.

THÉOPHILE *Protospathaire*, médecin byzantin, vivait dans la première moitié du septième siècle (1). Tout ce qui touche à son nom, à ses titres, aux événements de sa vie, à l'époque même où il vivait, est incertain. Si dans la plupart des manuscrits on le qualifie de *protospathaire*, mot qui, suivant les temps, a désigné une dignité militaire ou civile, il en est d'autres où il est surnommé *philosophe*, *moine*, *archiâtre* ou *iatrosophiste*. Les seuls renseignements qu'on puisse tirer de ses ouvrages ont fait conjecturer qu'il vivait dans le septième siècle, qu'il avait été le maître d'Étienne d'Athènes, qui dédia son traité *De Chrysopœia* à l'empereur Héraclius; qu'il était arrivé à une haute position professionnelle et politique à la fois, et que dans sa vieillesse il s'était retiré dans un cloître. Mais, répétons-le, ce sont des inductions fort douteuses. Bien qu'il incline vers les doctrines d'Aristote, ce savant est un chrétien orthodoxe d'une grande piété, et qui ne manque aucune occasion de célébrer dans ses écrits la sagesse et la puissance de Dieu. On a sous le nom de Théophile les ouvrages suivants : *De corporis humani fabrica* (Περὶ τῆς τοῦ ἀνθρώπου κατασκευῆς); Paris, 1555, in-8°, en grec; Venise, 1536, et Paris, 1556, in-8°, en latin; Oxford, 1842, in-8°, grec et latin. C'est un bon abrégé du traité de Galien *De Usu partium*, avec quelques extraits d'Hippocrate; — *Commentarii in Hippocratis Aphorismos*; Venise, 1549, in-8°, en latin; et dans les *Scholia* de Dietz, 1834, in-8°, pour la première fois en grec : l'auteur a encore abrégé un ouvrage de Galien, mais d'une façon claire et précise et avec quelques vues particulières; — *De Urinis*; Bâle, 1533, in-8°, en latin; Paris, 1600, in-12, grec et latin; la meilleure édit. est celle de Guidot, Leyde, 1703 ou 1731, in-12; — *De Excrementis alvinis*, publié par Guidot avec le traité précédent; — *De pulsibus*; Bâle, 1533, in-8°, en latin; et dans les *Anecdota medica* d'Ermerin, Leyde, 1840, in-8°, grec et latin.

Guidot, Notes du *De urinis*. — Fabricius, *Bibl. græca*, t. XII. — Haller, *Bibl. anat.* et *Bibl. medica*. — Sprengel, *Hist. de la médecine*. — *Biogr. médicale*.

THÉOPHILE, prêtre et moine allemand, florissait très-probablement vers la fin du onzième siècle. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il était moine; on présume avec grande vraisemblance qu'il appartenait à l'Allemagne. Quant au temps où il vivait, tout son livre établit que c'était à une époque de renaissance, et où l'on s'occupait avec zèle de décorer splendidement les édifices sacrés, c'est-à-dire à la fin du onzième ou dans la première moitié du douzième siècle.

(1) Cette opinion, proposée par Fabricius, a été généralement admise.

Le but par excellence de Théophile est de faire connaître la manière d'orner les églises et de fabriquer avec luxe les objets destinés au culte; de plus, on observe une conformité parfaite entre les procédés qu'il enseigne et les travaux des artistes du douzième siècle; enfin, il donne des détails étendus sur la peinture sur verre, qui commençait alors à prendre un grand essor. Dans sa *Diversarum artium schedula*, qui traite des travaux les plus divers, à l'exception cependant de l'architecture, de la statuaire et des tapisseries, Théophile exige avant tout de l'artiste la piété, la patience et le respect de la tradition. Son livre, écrit à la fois avec un profond enthousiasme et avec une extrême modestie, est d'une valeur capitale pour l'histoire de l'art. On y voit, par exemple (liv. I, ch. 20, 26, 27) qu'on pratiquait de son temps la peinture à l'huile. Mais comme on ne savait pas encore la faire sécher rapidement, ce procédé était regardé comme trop lent, et on préférait celui par la détrempe ou le blanc d'œuf. Le mérite de van Eyck, auquel on a si longtemps attribué l'invention de la peinture à l'huile, se borne donc à avoir trouvé un vernis siccatif; le fameux passage de Vasari à ce sujet ne dit du reste pas autre chose. Le traité de Théophile, qui est divisé en trois livres, comprenant cent soixante-six chapitres, fut cité pour la première fois dans le *Lumen animæ*, espèce d'encyclopédie, compilée au commencement du quatorzième siècle, par ordre du pape Jean XXII. Simler, Feliner et autres savants du seizième et du dix-septième siècle en signalèrent l'importance; enfin, Lessing, qui en avait cité plusieurs passages dans son mémoire *sur l'âge de la peinture à l'huile*, en prépara une édition, qui parut en 1781, à Brunswick, dans le t. VI de son recueil *Zur Geschichte und Literatur*. Une nouvelle et meilleure édition, avec une notice et des notes, a été publiée par M. de L'Escalopier; Paris, 1843, in-4°; elle a encore été dépassée par celle de Rob. Hendrie, Londres, 1847, in-8°. E. G.

Em. David. *Discours hist. sur la peinture moderne.* — Marie Guichard, *Introduct.*, à la tête de l'édit. de 1843. — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon*, t. XVIII.

THÉOPHILE. *Voy.* VIAU.

THÉOPHRASTE (Θεόφραστος), philosophe et naturaliste grec, né à Érésos (île de Lesbos), vers 374, mort à Athènes, vers 287 avant J.-C. (1). Après avoir suivi dans sa ville natale les leçons d'un philosophe qu'on appelle diversement Leucippe et Alcippe, et qui est d'ailleurs inconnu, il se rendit à Athènes, où il s'attacha d'abord à Platon, puis à Aristote. Ce philosophe, charmé de son intelligence, le distingua bientôt entre tous ses disciples (1). Quand il crut prudent de quitter Athènes pour Chalcis, il laissa son école sous la direction de Théophraste. Celui-ci sut éviter les dangers qui depuis la mort de Socrate menaçaient les professeurs d'une philosophie réputée hostile à la religion. La faveur même dont il jouit auprès des souverains de la Macédoine ne lui fut pas imputée à crime par les Athéniens. S'il se trouva compris dans la mesure générale qui, sur la proposition de Sophocle, bannit tous les philosophes d'Athènes (316), il ne tarda pas à être rappelé. A la mort d'Aristote (322), et par la volonté de ce philosophe, il lui avait succédé définitivement dans la direction de l'école péripatéticienne, qui continua de tenir ses séances au Lycée. Cette propriété, composée d'un jardin entouré de maisons et de colonnades, passa entre les mains de Théophraste, soit qu'il la tînt d'Aristote, soit qu'il l'eût acquise de son argent.

Théophraste fut le fidèle disciple d'Aristote. Il semble s'être proposé un but unique : interpréter la pensée de son maître là où elle était restée obscure, compléter les lacunes que ce vigoureux génie avait laissées dans une œuvre qui embrassait tous les objets de l'intelligence humaine; mais le philosophe d'Érésos, professeur disert plutôt que penseur original, fin observateur des mœurs plutôt que maître dans la connaissance de la nature humaine, collecteur judicieux de faits relatifs à l'histoire des plantes, des métaux, plutôt que naturaliste profond, n'était pas de force à remplir un pareil programme. La distance entre lui et Aristote est immense, et permet à peine de les comparer. On a cherché en quoi le disciple se distinguait du maître, et malgré bien des efforts on n'a pu saisir que des différences verbales. Pour le fond des doctrines Théophraste n'est qu'un interprète, et s'il modifie parfois les théories de son maître, c'est pour les rendre plus intelligibles; il tend à faire dériver la métaphysique vers la morale pratique, la science vers la description des phénomènes de la nature, la philosophie elle-même vers l'histoire des philosophes. Théophraste avait beaucoup écrit; à la plupart des ouvrages d'Aristote il avait donné comme des doubles, qui servaient à les interpréter. Aux *Premières* et *Secondes Analytiques* de l'un correspondaient deux traités de l'autre sur le même sujet; aux *Topiques* d'Aristote, les *Topiques* de Théophraste; au traité sur le jugement (Περὶ ἑρμηνείας) du premier, le traité sur *l'Affirmation et la négation* du second;

(1) Théophraste atteignit un âge avancé. Si l'on en croit la préface des *Caractères*, il n'aurait commencé cet ouvrage qu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans; mais ce chiffre paraît être une erreur de copiste. Nous regardons comme plus probable l'assertion de Diogène Laerce, qui fait mourir Théophraste à quatre-vingt-sept ans. Cette date, combinée avec le fait qu'il fut pendant trente-cinq ans à la tête du Lycée, nous permet de conclure qu'il avait dix ans de moins que le philosophe de Stagire, d'où se déduisent les dates que nous avons données.

(1) On prétend même qu'Aristote changea son premier nom de Tyrtame en celui de Théophraste, signifiant qui parle divinement; mais cette historiette est plus que suspecte, et rien ne prouve que le jeune philosophe d'Érésos ait jamais porté un autre nom que celui sous lequel nous le connaissons.

aux livres sur la philosophie naturelle, *sur le Ciel*, sur les phénomènes météorologiques, des livres du même genre. Enfin, les traités politiques d'Aristote avaient pour pendants les traités analogues de Théophraste. Tous ces écrits sont perdus. Si le philosophe d'Érésos a montré quelque part de l'originalité ou du moins des recherches personnelles, c'est dans la partie de son œuvre relative à l'histoire naturelle. Il nous en reste deux ouvrages étendus sur la botanique : *L'Histoire des plantes* (Περὶ φυτῶν ἱστορία) en dix livres; et les *Causes* (ou la génération) *des plantes* (Αἴτια φυσικά), en six livres. Ces deux ouvrages, où Théophraste n'a pas su, comme l'avait fait son maître, dépasser la science de son temps et devancer la science moderne, sont surtout utiles par les renseignements qu'ils contiennent sur les plantes connues des anciens, et servent plutôt à l'histoire de la science qu'à la science elle-même. De moindre utilité encore sont les fragments appartenant à d'autres sections des sciences naturelles : *Sur les odeurs* (Περὶ ὀσμῶν); *Sur la fatigue* (Περὶ κόπων); *Sur les vertiges* (Περὶ ἰλίγγων); *Sur l'évanouissement* (Περὶ λειποψυχίας); *Sur la paralysie* (Περὶ παραλύσεως); *Sur le miel* (Περὶ μέλιτος); *Sur le feu* (Περὶ πυρός); *Sur les vents* (Περὶ ἀνέμων); *Sur les signes des pluies, des vents, des mauvais temps, du beau temps* (Περὶ σημείων ὑδάτων καὶ πνευμάτων καὶ χειμώνων καὶ εὐδιῶν); *Sur les pierres* (Περὶ λίθων), écrit en 315; *Sur les couleurs* (Περὶ χρωμάτων). Tous ces fragments nous sont parvenus dans un triste état, qu'on peut attribuer sans doute à la difficulté des matières, qui dépassaient l'intelligence des copistes, mais qui tient aussi à ce que Théophraste ne rédigeait pas complétement ses traités lui-même, et que nous n'avons souvent que les notes de ses cours. Cette hypothèse a été proposée pour les écrits d'Aristote, et s'applique aussi bien à ceux de son disciple. Il se peut même qu'il se soit fait quelque confusion entre les ouvrages des deux philosophes. Ainsi le traité *Sur Xénophane, Gorgias et Melissus*, inséré dans les œuvres d'Aristote, appartient plutôt à Théophraste.

Le second chef de l'école péripatéticienne doit aujourd'hui presque toute sa réputation à un petit livre qui porte dans les manuscrits le titre de *Caractères moraux de Théophraste* (Θεοφράστου ἠθικοὶ χαρακτῆρες). Que ce Théophraste soit bien le philosophe d'Érésos, ce n'est pas douteux, puisque Diogène Laerce et Suidas parmi les ouvrages de celui-ci citent des *Caractères moraux;* mais il est certain aussi que l'ouvrage tel que nous le possédons aujourd'hui n'est qu'une suite d'extraits d'un ouvrage beaucoup plus considérable, et que ces extraits ont subi des remaniements et des interpolations tels qu'on peut à peine regarder les *Caractères* comme une œuvre authentique. Cependant ce recueil, au moins dans les cinq premiers chapitres, qui sont les mieux conservés, donne une idée assez exacte de cette nouvelle manière de représenter les mœurs par des traits particuliers empruntés à la vie réelle. Pour cette peinture, le philosophe trouvait des matériaux précieux dans la comédie moyenne et nouvelle qui succédaient vers cette époque à la vieille comédie de Cratinus et d'Aristophane. Cet ouvrage, après tout, piquant et précieux pour la connaissance des mœurs athéniennes, doit une partie de sa réputation à La Bruyère, qui, après l'avoir traduit, l'imita d'une manière supérieure. Le petit livre de Théophraste, désormais inséparable du chef-d'œuvre de l'écrivain français, a joui depuis cette époque d'une popularité que seul il n'eût pas obtenue.

Les premières éditions de Théophraste : l'aldine, de Venise, 1498, in-fol., celle de Bâle, 1541, in-fol., celle de Camotius, Venise, 1552, in-8°, celle de D. Heinsius, Leyde, 1613, in-fol., ont été bien surpassées par celle de J.-G. Schneider : *Theophrasti Eresii quæ supersunt opera*, Leipzig, 1818-21, 5 vol. in-8°, qui laisse pourtant beaucoup à désirer. M. Wimmer avait entrepris une nouvelle édition des *Œuvres complètes;* mais, faute d'encouragements, il n'a donné que le t. I[er], contenant l'*Histoire des plantes*, Breslau, 1842, in-8°; le même philologue a publié l'*Histoire des plantes* et les *Causes des plantes*, dans la collection des auteurs grecs de Teubner, à Leipzig. Sur l'*Histoire des plantes* on peut consulter, outre l'édition de Schneider, celle de Bodæus à Stapel, Amst., 1644, in-fol, fig., et celle de J. Stackhouse, Oxford, 1813, 2 vol. pet. in-8°.

Parmi les éditions séparées des *Caractères*, qui sont nombreuses, il suffit de citer la première, Nuremberg, 1527, in-8°; celle de Casaubon, Lyon, 1592, in-8°, dont la réimpression la plus estimée a paru à Cambridge, 1712, in-8°; celle de Bodoni, Parme, 1786, in-4°; celle de Siebenkæs, avec des additions tirées d'un manuscrit du Vatican, Nuremberg, 1798, in-8°, et celle de M. Dübner (1841) dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot. Parmi les traductions françaises, outre celle de La Bruyère (1688), nous citerons celles de Coray (Paris, 1799, in-8°) et de Stiévenart (ibid., 1842, in-8°). L. J.

Diogène Laerce, V. — Suidas, au mot Θεοφράστος. — Hill, *De philosophia epicurea, democritea et theophrastea;* Genève, 1619, in-8°. — Schmidt, *De Theophrasto rhetore;* Halle, 1839, in-4°. — Brandis, dans le *Dict. of greek and roman biography*, où se trouvent indiqués tous les passages anciens relatifs à Théophraste. — Hoffmann, *Bibliogr. Lexicon*. — *Préfaces* et *Introductions* de Schneider, dans son édit. — Haller, *Bibl. botanica*. — Sprengel, *Gesch. der Botanik*, t. I. — Speranza, *Teofrasto primo botanico;* Florence, 1841, in-8°.

THÉOPHYLACTE (Θεοφύλακτος), surnommé *Simocatta*, historien byzantin, mort vers 630. Sa famille était originaire de l'Égypte, mais lui-même était natif de Locres. Il passa la plus grande partie de sa vie à Constantinople. D'après le té-

moignage de Photius, on croit qu'il remplit des fonctions publiques sous Héraclius, qu'il fut préfet ou du moins employé dans la recette des contributions. De plusieurs passages de son *Histoire* on peut induire qu'il vivait dans la retraite sous le règne de Phocas, et qu'il eut des rapports intimes avec l'empereur Maurice. Comme cet ouvrage ne dépasse pas la fin de la la guerre persique, arrivée en 628, par la mort de Chosroès II, il est probable qu'il ne vécut guère plus longtemps. Il existe de lui trois ouvrages : *Histoire de l'empereur Maurice*, en VIII livres, publiée pour la première fois à Ingolstadt, 1604, in-4°, par Pontanus, avec une version latine; réimpr. à Paris, 1648, in-fol., par Fabrot, dans la Byzantine du Louvre et dans celles de Venise, 1729, in-fol., et de Bonn, 1834, in-8°. L'abrégé qui en a été fait par Photius se trouve dans l'édition de Schott, indiquée plus bas; — *Problèmes de physique* (Ἀπορίαι φυσικαί), dialogue en vingt chapitres; Leipzig, 1653, in-4°, et plusieurs fois depuis avec ses lettres; trad. en français (Paris, 1603, in-12) par Fréd. Morel; — *Lettres morales, champêtres et amoureuses*, au nombre de 85 : c'est une imitation, souvent peu heureuse, des lettres d'Alciphron et d'Aristénète; elles font partie des collections d'épistolographes grecs données par Alde, Henri Estienne et Cujas. Boissonade a édité ensemble ces deux derniers opuscules (Paris, 1835, in-8°), avec des notes critiques. Sous le titre de *Theophylacti quæ reperiri potuerunt omnia*, Anvers, 1598-99, 2 vol. in-8°, André Schott a rassemblé les écrits de cet auteur, mais en substituant à l'histoire complète l'*Epitome* de Photius. Théophylacte est le dernier de cette série d'historiens byzantins à laquelle appartiennent Procope et et Agathias. Incapable de s'élever à la simplicité élégante qui séduit dans les écrivains grecs des temps classiques, il emploie tour à tour avec profusion le langage recherché des rhéteurs et les expressions figurées de la poésie lyrique. Toutefois, son principal ouvrage n'en est pas moins aujourd'hui un de ceux qui font le mieux connaître le long règne de l'empereur Maurice; on y trouve des détails précieux à la fois pour l'histoire et la géographie, et plusieurs pièces authentiques et officielles. HASE.

Photius, *Bibl.* — Cave, *Hist. litt.*, ann. 611. — Vossius, *De hist. græc.* — Fabricius, *Bibl. græca*, t. VII. — Schrœckh, *Christliche Kirchengeschichte*, t. XIX. — Hoffmann, *Lex. bibliogr.*

THÉOPOMPE (Θεόπομπος), roi de Sparte, vécut au milieu du huitième siècle av. J.-C. Ce fut du temps de ce roi que les éphores furent créés à Sparte ou du moins que leur pouvoir fut agrandi, au grand détriment de la royauté. Théopompe paraît s'être résigné à cette révolution, qu'il ne pouvait éviter, et on rapporte qu'il s'en consola en disant : « Je léguerai à mes héritiers une royauté plus grande que je ne l'ai reçue, car elle sera plus durable. » Sous lui les Spartiates firent la conquête du canton de Thyrée, enlevé aux Argiens. Sous lui aussi ils commencèrent la longue guerre de Messénie. Théopompe, vainqueur de l'ennemi dans une première bataille, fut fait prisonnier dans une seconde, et, suivant l'usage de ces temps-là, les vainqueurs massacrèrent le chef prisonnier, pour honorer la divinité qui leur avait donné la victoire.

Pausanias, I, 4. — Diodore, XV. — Müller, *Dor.*, t. III. — Grote, *Hist. of. Greece*, t. II.

THÉOPOMPE, orateur et historien grec, né à Chio, vers 378, mort après 305 av. J.-C. Sa famille était riche et se trouvait à la tête du parti aristocratique, qui était en même temps le parti de Sparte. Son père, Damasistrate, dans une révolution qui rétablit le gouvernement populaire, fut chassé de la ville. Théopompe le suivit en exil, et y passa la plus grande partie de sa vie. Avant de quitter sa patrie, il avait suivi les leçons d'éloquence d'Isocrate, qui avait ouvert une école à Chio. Il avait appris de cet habile maître non l'éloquence qui convient aux luttes de la tribune, mais cette éloquence calme et paisible qui commençait alors à être recherchée dans les *panégyries* ou fêtes publiques; là l'orateur n'avait d'autre but que de se faire écouter et d'étaler son talent. Théopompe se consola donc de l'exil en parcourant les villes grecques et en prononçant dans chacune d'elles quelque belle harangue, tantôt l'éloge d'un héros ou d'un dieu, tantôt le panégyrique d'un grand personnage ou d'une cité. Dans un fragment de ses écrits qui nous a été conservé, il dit qu'il n'y a en Grèce aucune ville un peu considérable qui ne l'ait entendu et applaudi. Cette sorte d'éloquence d'apparat avait quelquefois ses concours. Aux funérailles de Mausole, sa veuve, Artémise, organisa un tournoi de rhétorique : les plus habiles orateurs vinrent y disputer le prix, et ce fut Théopompe qui l'emporta (352). Ce glorieux exil cessa lorsque Alexandre, déjà vainqueur en Asie, ordonna à la ville de Chio de rappeler tous ses anciens citoyens. Théopompe, alors âgé de quarante-cinq ans, rentra dans sa patrie (333), qu'il avait quittée depuis bien longtemps. Il se hâta de se replacer à la tête du parti aristocratique; mais il rencontra des adversaires ardents, entre autres Théocrite, qui avait été son rival d'éloquence avant d'être son ennemi politique. Théopompe ne se soutint que par l'appui d'Alexandre, avec qui il entretenait une correspondance et qu'il ne cessait d'exciter contre ses propres ennemis. La mort du roi entraîna sa chute. Son orgueil et l'extrême âpreté de son langage lui avaient fait tant d'ennemis qu'il dut repartir pour l'exil. Mais, poursuivi partout par les haines qu'il avait provoquées, ne sachant où trouver un asile, il fut réduit à s'enfuir en Égypte (vers 305), et là même il s'en fallut peu que Ptolémée ne le fît périr. Il vécut dès lors dans l'obscurité la plus complète; on ignore le lieu et la date de sa mort.

On ne saurait dire si ce fut dans son premier ou dans second exil qu'il écrivit ses ouvrages d'histoire. Il composa d'abord une *Histoire de la Grèce* (Ἑλληνικαὶ ἱστορίαι), en XII livres, qui faisait suite à celle de Thucydide, et qui s'étendait jusqu'à la bataille de Leuctres. Il écrivit ensuite *les Philippiques* (Φιλιππικά), c'est-à-dire *l'Histoire de Philippe V, roi de Macédoine*. Ce vaste ouvrage, qui comprenait 58 livres (1), eut une grande réputation dans l'antiquité. Athénée loue chez l'auteur un grand amour de la vérité, et ajoute qu'il ne ménagea pas sa fortune pour faire toutes les recherches dont il avait besoin; d'autres, au contraire, lui reprochent d'avoir écrit l'histoire en rhéteur, et Cicéron compare ironiquement la pompe de son style à la simplicité de Thucydide. Ce qui frappe le plus dans les fragments qui nous ont été conservés, c'est l'esprit de dénigrement. Théopompe se plaît à accuser sans cesse Philippe, mais il ne ménage pas pour cela davantage les adversaires de ce prince. Les écrivains anciens avaient remarqué cette singulière propension à la médisance; Plutarque fait remarquer que Théopompe blâme plus volontiers qu'il ne loue, et Lucien dit qu'il est un perpétuel accusateur plutôt qu'un historien. Nous voyons dans un de ses fragments qu'il pousse la haine contre Athènes jusqu'à mettre en doute la bataille de Marathon. Il écrivit aussi des *Panégyriques* (Συμβουλευτικοὶ λόγοι), et une *Diatribe contre Platon* (ΚατὰΠλάτωνος διατριβή), où il reprochait au philosophe d'avoir pillé ses dialogues chez Antisthène et chez Byrson d'Héraclée. Les fragments de Théopompe, recueillis séparément par Wichers (Leyde, 1829, in-4°), se trouvent dans les *Fragmenta histor. græc.*, publiés par A.-F. Didot. F. DE C.

Polybe, VIII, 11-13. — Denys d'Halicarnasse, *Ep. ad. Cn. Pompei.* — Quintilien, X, 1. — Plutarque, *Vitæ X orat.* — Aulu Gelle, X, 18 — Athénée, *passim.* — Photius, *Bibl.* — Suidas. — F. Koch, *De Theopompo Chio*; Stettin, 1790, in-8°. — Le même, *Prolegomena ad Theopompum Chium*; Stettin, 1803, in-4°. — Aschbach, *De Theopompo*; Franc., 1823, in-4°. — J.-K. Pflugk, *De Theopompi Chii vita et scriptis*; Berlin, 1827, in-8°.

THÉOT (2) (*Catherine*), visionnaire, née le 5 mars 1716, à Barenton, près d'Avranches, morte à Paris, le 1er septembre 1794. Issue de parents pauvres, elle vint de bonne heure à Paris, pour y chercher des moyens d'existence. Ayant une imagination déréglée, elle se persuada qu'elle avait des visions, et se disait tantôt la mère de Dieu, tantôt une nouvelle Ève appelée à régénérer le genre humain. Le lieutenant général de police Lenoir, pour mettre fin au scandale causé par ses extravagances, la fit conduire à la Bastille, où elle subit, le 21 avril 1779, un interrogatoire devant le commissaire Chenon. Elle était alors, comme elle le déclare, domestique, ayant quitté, depuis le 17 février précédent, le service de Halbot, maître plombier, rue Geoffroy l'Asnier. Elle avait fait précédemment des ménages au couvent des Miramiones. Un sieur Hastain composait les petits discours qu'elle débitait aux personnes qui s'assemblaient chez elle. Après une détention de quelques semaines, elle fut transférée à l'hôpital (la Salpêtrière), d'où elle sortit en 1782, quand sa tête se fut un peu calmée. On n'entendit plus parler d'elle qu'en 1794. Elle réunissait alors un certain nombre de fripons et d'imbéciles dans un galetas de la rue Contrescarpe-Saint-Marcel, où elle avait recommencé à débiter ses rêveries. « Catherine Théot, dit Vilate, grande, sèche, presque diaphane comme la sibylle de Cumes, annonçait non-seulement le dogme de l'immortalité de l'âme, mais elle promettait l'immortalité du corps. » Robespierre paraît avoir été dès lors en relation avec elle, par l'entremise du chartreux dom Gerle. Quand la fête de l'Être suprême et le rôle qu'y joua Robespierre révélèrent ses projets de domination, un parti formidable s'éleva contre lui. Ses intelligences avec la Théot furent découvertes, et le comité de sûreté générale fit cerner la maison de cette femme et arrêter tous ceux qui se trouvaient chez elle. Senar, secrétaire du comité, chargé de l'exécution de cette mesure, a parlé avec détails, dans ses *Mémoires*, des pratiques bizarres et des mômeries de cette visionnaire et de ses adeptes. Il prétend que le nombre de ces derniers était inconcevable; qu'ils étaient répandus partout; que souvent dans les rues il faisait le signe des initiés, et qu'on lui répondait. Vadier fit à la Convention, le 17 juin 1794, un rapport emphatique sur ce qu'il appela la *conspiration de Catherine Théot*. Il présenta les réunions qui se tenaient chez elle comme les actes d'une ligue de conspirateurs; il l'accusa d'entretenir des relations avec Pitt, le baron de Batz, la duchesse de Bourbon, le marquis de Chastenay et d'autres personnages, que la pauvre folle n'avait certainement jamais vus. Ce rapport, que l'on croit l'œuvre de Barère, concluait au renvoi de C. Théot, de dom Gerle et de trois de leurs prosélytes, devant le tribunal révolutionnaire. Robespierre, qui ne s'opposa pas au décret, en sut retarder l'effet; le 9 thermidor assura le salut de ses protégés. On avait trouvé dans le lit de la *mère de Dieu* (Théot), lors de son arrestation, une lettre adressée à Robespierre,

(1) L'étendue des *Philippiques* provenait non-seulement des minutieux détails donnés sur la vie et les actes du roi de Macédoine, mais surtout des digressions nombreuses et de tous genres, qui en interrompent le récit. Comme la première intention de Théopompe était d'écrire une histoire de toute la Grèce (*voy.* Polybe, VIII, 13), il saisit avec empressement chaque occasion qui lui était offerte de parler des différents États helléniques. Ainsi trois livres entiers, selon Diodore, les XLI, XLII et XLIII, étaient consacrés à l'histoire particulière de la Sicile. Au neuvième siècle, cinq livres seulement étaient perdus, ainsi que nous l'apprend Photius, qui a fait un abrégé du XIIe.

(2) Dans son acte de naissance, on a écrit *Thiot*, selon la prononciation du pays. Vilate dit que Barère substitua au nom vulgaire de Théot celui de *Theos*, qui signifie en grec divinité.

qu'elle appelait, dit Vilate, « le fils de l'Être suprême, le Verbe de l'Éternel, le Rédempteur du genre humain, le Messie désigné par les peuples; » mais cette lettre ne pouvait être écrite par C. Théot, qui, lors de son interrogatoire de 1779, avait déclaré ne savoir signer. Cette femme mourut peu de temps après son arrestation. En terminant, nous ferons remarquer que la plupart des faits qui la concernent, puisés dans des publications empreintes de l'esprit de parti, semblent destinés à demeurer toujours incertains et obscurs. E. REGNARD.

Moniteur univ. des 29 prairial et 11 thermidor an II. — Vilate, *Les Mystères de la mère de Dieu dévoilés*, édit. de 1825. — Chenon, *Vie privée de Catherine Theos, se disant mère de Dieu*; Paris, 1795, in-12. — E. Lairtullier, *Les Femmes célèbres de 1789 à 1795, et leur influence dans la revolution*, t. II, p. 239. — *L'Indépendant*, par Leclerc (des Vosges), n° 335. — *Docum. part.*

THÉRAMÈNE (Θηραμένης), homme d'État athénien, mis à mort en 404 avant J.-C. Il était fils d'Hagnon, du dème de Steirra, dans la tribu pandionide. Son père semble avoir été un homme considérable. Théramène lui-même se distingua de bonne heure comme un des meneurs du parti oligarchique. En 411 il prit une part active à la révolution qui renversa la démocratie. Mais le nouveau gouvernement des quatre cents, dont il fut un des principaux membres, ne tarda pas à chanceler devant la manifestation de l'armée de Samos. Théramène, qui prévit sa ruine, se sépara assez vite de ses collègues pour n'être pas compris dans leur chute. Il poussa même le zèle pour la démocratie jusqu'à accuser ses plus intimes amis du parti oligarchique, Antiphon et Archeptolemus, et les fit condamner à mort. Le rôle, plus habile qu'honorable, qu'il joua en cette occasion lui valut du crédit dans le parti triomphant, et depuis cette époque il ne cessa d'être employé : en 410 il eut le commandement d'une escadre de trente vaisseaux, et, après avoir croisé quelque temps dans les parages de l'Eubée, de Paros et de la Macédoine, il alla rejoindre sur les côtes de Thrace les escadres d'Alcibiade et de Thrasybule. Les trois généraux remportèrent près de Cyzique une grande victoire sur les Spartiates (avril 410). Théramène fut encore associé à Alcibiade dans les opérations de l'année 408, qui aboutirent à la prise de Chalcédoine et de Byzance. Enfin, en 406, il assista à la bataille des Arginuses, mais avec le simple titre de *triérarque* (commandant de vaisseau). Les généraux athéniens après la victoire, pressés de poursuivre l'ennemi, ne prirent pas le temps de recueillir les morts et les blessés, qui surnageaient, et surtout les équipages d'une vingtaine de trirèmes, désemparées prêtes à sombrer. Quand ils songèrent à réparer cette déplorable négligence, il était déjà trop tard. Les triérarques qu'ils chargèrent de ce soin, et parmi lesquels se trouvaient Théramène et Thrasybule, ne purent pas s'en acquitter, soit par suite d'une tempête, soit à cause de l'insuffisance des moyens mis à leur disposition. Ainsi les équipages qu'on avait pu sauver, et qui s'élevaient à plus d'un millier d'hommes, périrent dans les flots. Les généraux en annonçant leur victoire ne purent cacher le malheur qui l'avait suivie, mais ils l'attribuèrent uniquement à la tempête. L'excuse n'ayant pas paru satisfaisante, ils furent immédiatement suspendus de leur commandement et rappelés à Athènes. Déjà Théramène les y avait devancés avec plusieurs autres triérarques. Suivant son habitude de se ranger du côté du plus fort, les voyant compromis, il se déclara contre eux. Ceux-ci, irrités de son hostilité, eurent le tort de vouloir faire retomber sur lui la responsabilité de l'inexécution des moyens de sauvetage; c'était dire que la tempête n'était pas la véritable cause du malheur; c'est en effet ce que soutinrent Théramène et Thrasybule, en montrant que tout le mal venait du manque de prévoyance des généraux. Sur leur témoignage, au milieu d'un déplorable concours de circonstances, les vainqueurs des Arginuses furent condamnés à mort. Cette rigoureuse sentence était en grande partie imputable à Théramène, et plus tard elle lui fut justement reprochée.

Un an après cette victoire néfaste les Athéniens perdirent leur flotte à Egos Potamos, et furent assiégés par Lysandre. La chute de la démocratie était inévitable; Théramène revint au parti oligarchique, qu'il avait abandonné en 411, et fut le principal négociateur du traité qui ouvrit Athènes aux alliés, et substitua à la démocratie le gouvernement des Trente (404). Membre de ce gouvernement, il s'alarma bientôt des actes de ses collègues, qui multipliaient les meurtres et les confiscations. Un régime modéré et légal lui eût paru préférable, mais ses bonnes intentions vinrent se briser contre la résolution de son collègue Critias. Celui-ci, voyant dans l'opposition naissante de Théramène une cause de ruine pour les Trente, le fit arrêter, et, au nom des autres membres du pouvoir, le condamna à mort comme un traître. Théramène but la ciguë. On raconte qu'après avoir vidé la coupe, il jeta sur le sol quelques gouttes qui restaient, en disant : « A la santé du beau Critias ! » Théramène avait des talents, de l'éloquence, de la modération, et dans des temps moins difficiles il eût pu fournir une carrière honorable. Son ambition et son caractère versatile le conduisirent tour à tour dans tous les partis, et lui valurent le surnom de *Cothurne*, ou « chaussure qui va à tous les pieds ». Les derniers temps de sa vie méritèrent seuls quelques éloges, et il parut mourir martyr de son humanité quand il succomba sous les coups d'un collègue plus audacieux et plus criminel que lui. L. J.

Thucydide, VIII, 68, 89-98. — Xénophon, *Hellenica*, III. — Diodore de Sicile, XIII, XIV. — Lysias, *Cont. Eratost.* — Suidas, au mot Θηραμένης. — Hinrichs, *De Theram., Crit. et Trasyb. rebus et ingenio*; Hambourg.

1820, in-4°. — Grote, *History of Greece*, t. VIII.— Schneither, *De Theramene*; Leyde, 1822, in-8°.

THÉRÈSE, comtesse souveraine de Portugal, née vers 1070, morte le 1er novembre 1130. Elle était fille d'Alfonse VI, roi de Léon et de Castille (1), et se faisait remarquer par sa beauté et par son caractère ferme et altier. Mariée, en 1093, au comte Henri de Bourgogne, elle apporta en dot le territoire qui constitua plus tard le royaume de Portugal, mais qui alors ne formait qu'un comté. Après la mort d'Henri (1112), elle prit les rênes du gouvernement. Douée d'une grande prudence et d'une rare énergie, elle contribua beaucoup à l'émancipation du Portugal. Malgré l'indépendance de son caractère, elle n'agissait jamais sans prendre les conseils d'un chevalier galicien, Fernando Perez, comte de Transtamare; on alla même jusqu'à prétendre qu'elle avait contracté une seconde union avec ce seigneur (2). Ce fut lui qui probablement l'engagea à la résistance lorsque, Alfonse-Henri, son fils, réclamant l'exercice du pouvoir, elle remit sa destinée au sort des armes. La bataille qu'elle perdit dans les environs de Guimaraens lui enleva complétement le pouvoir (24 janv. 1128). Bien que renfermée dans le château de Lanhoso, elle noua de secrètes intelligences avec le roi de Léon, qui rassembla une armée pour la délivrer; mais il fut battu, et Thérèse dut se résoudre à rentrer dans la vie privée. On lui attribue plusieurs fondations religieuses, et ce fut elle qui admit en Portugal les chevaliers du Temple. Il est probable qu'elle avait fixé son séjour aux environs de Braga. F. D.

Pedro Conde de Barcellos, *Nobiliario*. — Brito, *Monarquia lusitana*. — Barbosa, *Catalogo das rainhas de Portugal*. — Ribeiro, *Dissertações*. — Herculano, *Hist. geral de Portugal*.

THÉRÈSE (*Teresa* DE AHUMADA, sainte), réformatrice de l'ordre des Carmélites, née le 28 mars 1515, à Avila (Vieille-Castille), morte le 4 (3) octobre 1582, à Alba de Tormès (Léon). De famille noble, elle avait à peine douze ans lorsqu'elle perdit sa mère, Béatrix de Ahumada, et qu'elle resta sous la tutelle paternelle avec neuf frères et deux sœurs. Son père, Alfonso-Sanchez de Cepeda (4), aimait la lecture des bons livres; sa mère, quoique très-pieuse, y joignait en cachette celle des romans de chevalerie, alors à la mode. « Je me mis aussi, dit Thérèse, à lire ces livres dangereux, et cette première faute me fit tomber dans de bien plus graves égarements. Le désir de plaire se glissa dans mon cœur; je ne pensais plus qu'à me parer. Plusieurs années se passèrent dans les pensées d'une frivolité criminelle. » Entraînée par les perfides conseils d'une parente, elle s'abandonna avec une inconcevable légèreté à des liaisons qui pouvaient la compromettre; mais son père coupa le mal dans la racine, en la plaçant dans une maison de religieuses Augustines (1531). Le goût de la vie du cloître lui vint dans cette maison, et pendant une maladie qu'elle fit alors elle demanda à son père la permission de se consacrer à Dieu. Son père la lui ayant refusée, elle s'enfuit un matin (2 nov. 1533), et se fit recevoir chez les Carmélites d'Avila comme novice. Après une année révolue, elle prononça ses vœux, le 3 novembre 1534. Mais elle n'avait pas assez consulté ses forces physiques, et dès lors, commencèrent pour elle d'affreuses souffrances, qui ruinèrent à jamais sa santé délicate, et mirent tant de fois à l'épreuve sa parfaite résignation. *Ou souffrir ou mourir*, tel était le vœu qu'elle ne cessa de répéter jusqu'à ses derniers moments. Pendant un faible retour à la santé, les idées mondaines reprirent le dessus chez elle. Son couvent n'étant point tenu à la clôture, elle recevait la visite des personnes du monde qui prenaient plaisir à l'entendre; elle-même se livrait avec charme à ces entretiens; sa piété en souffrit. Au milieu de ces dissipations, et n'étant âgée que de vingt-six ans, elle perdit son père (1541). Sa mort, les dernières paroles qu'il adressa à ses enfants, firent sur elle une profonde impression. Le prêtre qui l'avait assisté dans ses derniers moments se chargea de diriger sa conscience (1). « D'après ses avis, je repris la méditation; mais je n'évitais point les occasions qui avaient porté le trouble dans mon âme, et mon état n'en devint que plus pénible. Je voyais les fautes, et je ne voulais point m'en corriger. Dieu m'appelait d'un côté, le monde m'entraînait de l'autre. Cette guerre intérieure me tourmentait et me faisait souffrir. Je passai près de vingt ans dans cet état. Ma confiance se ranima en lisant les *Confessions de saint Augustin*. » Depuis cette époque Thérèse marcha dans les voies de la perfection. Atteinte d'une horrible maladie nerveuse, qui lui paralysait le corps entier et ne lui laissait que l'usage d'un seul doigt, on la crut plus d'une fois expirante, et sa tombe, creusée déjà, était prête à la recevoir. Enfin, un voyage aux eaux lui rendit en partie ses mouvements; mais son estomac délabré ne

(1) La légitimité de Thérèse a été mise en doute. Alfonse VI avait épousé Ximena Nuñes de Guzman, et elle était issue de ce mariage; mais le roi de Castille et de Léon avait obtenu le divorce, grâce à une bulle de Grégoire VII, et il avait contracté jusqu'à six mariages. Thérèse n'apporta en dot à son mari que la province du Minho, celle de Beira et le pays de Tras-os-montes. Le reste du territoire dont se composait alors le Portugal fut le résultat des conquêtes de dom Henri.

(2) La chronique lui donne pour premier amant le propre frère du comte de Transtamare, Bermudo, qui devint plus tard le gendre de Thérèse.

(3) Et non le 5, comme on l'a souvent écrit

(4) Il fut marié deux fois. De sa première femme il eut trois enfants, et neuf de la seconde. Voici quelques détails sur les membres de cette nombreuse famille : sept fils, *Jean*, *Fernand*, *Rodrigue*, *Laurent*, *Pierre*, *Jérôme* et *Augustin*, suivirent le métier des armes, et se distinguèrent soit dans les guerres d'Amérique soit dans la conquête des Indes; un seul, *Antoine*, entra dans un cloître. Les deux sœurs de Thérèse se marièrent.

(1) C'était le P. Vincent Barou, dominicain. En 1557, elle prit pour confesseur un jesuite, le P. Jean de Padranos, et depuis 1558 un autre jésuite, le P. Balthasar Alvarez, qui n'avait alors que vingt-cinq ans.

put pendant de longues années conserver qu'une bien faible portion des aliments qu'on la forçait de prendre. Au milieu de ses douleurs elle se montrait toujours gaie, modeste, prévenante, et d'une humeur égale; elle travaillait de ses mains à gagner sa subsistance.

Thérèse recouvra assez de force pour tracer de sa main sa propre histoire. Ce livre célèbre, conservé en autographe à l'Escurial, et écrit de 1563 à 1566, lui fut inspiré par la volonté de son confesseur; on y trouve à chaque page les traces d'une passion vive, d'une franchise touchante, et d'un illuminisme consacré par la foi des fidèles. Toutes ses révélations attestent qu'elle croyait fermement à une union spirituelle entre elle et Jésus-Christ; elle voyait Dieu, la Vierge, les saints et les anges dans toute leur splendeur, et recevait d'en haut des inspirations dont elle faisait son profit pour la discipline de sa vie intérieure. Dans sa jeunesse les apparitions qu'elle eut sont rares et paraissent confuses; ce n'est qu'en plein âge mûr qu'elles deviennent plus marquées, plus nombreuses et aussi plus extraordinaires. Elle avait quarante-trois ans passés lorsque « le Seigneur lui accorda pour la première fois la faveur d'une extase ». Ses visions *intellectuelles* (1) se succédèrent sans interruption pendant deux ans et demi (1559-1561). Soit par défiance, soit pour l'éprouver, ses supérieurs lui défendirent de s'abandonner à ses élans de dévotion mystique, qui lui étaient une seconde vie, et lui ordonnèrent de résister à ces ravissements, où sa santé se consumait. Elle obéit, mais malgré ses efforts « son oraison était si continuelle que le sommeil même n'en pouvait interrompre le cours ». En même temps elle fut embrasée d'un si violent désir de voir Dieu qu'elle se sentait mourir. Dans cet état singulier, elle eut à plusieurs reprises la vision qui a donné lieu à l'institution d'une fête particulière à l'ordre du Carmel (2). Jusqu'à son dernier soupir Thérèse jouit du bonheur de s'entretenir avec les personnes divines, qui la consolaient ou lui révélaient certains secrets du ciel, d'être transportée dans l'enfer ou dans le purgatoire, de pressentir même l'avenir.

Vers 1560, Thérèse conçut la pensée de fonder à Avila un monastère pour la stricte observance de la règle de son ordre, qui comprenait l'obligation de la pauvreté, de la solitude et du silence. Après deux années de luttes, elle reçut enfin de Pie IV des bulles qui lui permirent de faire prendre le voile à douze religieuses placées sous l'invocation de Saint-Joseph (24 août 1562). Ces femmes n'avaient pour toute chaussure que des sandales, et pour lit qu'une crèche garnie de paille; elles consacraient huit mois de l'année aux rigueurs du jeûne, et s'abstenaient tout à fait de la chair des animaux. Cette réforme fit bientôt de rapides progrès, et l'on vit de nouveaux monastères s'élever sur le même modèle à Medina del Campo, Valencía, Ségovie, Burgos, Valladolid, Salamanque, etc. La modicité de ses ressources ne fut pas pour Thérèse un obstacle à son entreprise, et outre dix-huit couvents de filles, elle présida à la fondation de quatorze maisons d'hommes, connus sous la dénomination de *Carmes déchaussés* (1). Un chapitre assemblé à Alcala par les soins du roi Philippe II mit le comble à ses désirs en glorifiant ses fondations et en mettant les maisons de sa réforme sous la direction d'un provincial de l'ordre (1576). Les voyages de Thérèse avaient aggravé ses infirmités; deux fois elle s'était démis le bras gauche, et elle était restée estropiée faute de soins suffisants. Elle mourut à Alba de Tormès, d'un flux de sang, le 4 octobre 1582, à neuf heures du soir. Elle avait soixante-sept ans passés. Ce jour-là même s'opérait la reforme du calendrier : dix jours devaient être supprimés, en sorte que le lendemain fut compté pour le 15, date consacrée par l'Église pour la fête de sainte Thérèse. Elle fut ensevelie sous la grille du chœur du couvent où elle mourut; mais sa ville natale la réclama, et ses restes furent transportés en 1585 à Avila. L'année suivante le duc d'Albe obtint à son tour du pape qu'elle fût rendue à sa première sépulture. Béatifiée en 1614 par Paul V, elle fut mise au nombre des saintes le 12 mars 1622 (2) par Grégoire XV; enfin Urbain VIII la désigna en 1627 pour patronne de l'Espagne, et lui donna le titre, qui n'a pas été accordé à d'autres femmes, de *docteur de l'Église*.

Thérèse s'est autant distinguée par ses vertus et ses facultés extraordinaires que par ses écrits, si recherchés après sa mort, et que Bossuet qualifiait de *doctrine céleste*. Les plus remarquables sont *le Chemin de la perfection* et *le Château de l'âme*. Vivant, comme elle en était convaincue, dans la communion de Dieu, qui

(1) « Jésus ne se montrait pas à moi sous une forme sensible, mais il s'imprimait dans mon entendement par une connaissance souverainement claire, qui excluait le doute. » Ch. XXVII.

(2) « J'apercevais près de moi, du côté gauche, un ange sous une forme corporelle. Il n'était point grand, mais petit et très-beau; à son visage enflammé on reconnaissait un de ces esprits d'une très-haute hiérarchie, qui ne sont que flamme et amour. Je voyais dans les mains de cet ange un long dard qui était d'or, et dont la pointe, en fer, avait à l'extrémité un peu de feu. De temps en temps il le plongeait au travers de mon cœur, et l'enfonçait jusqu'aux entrailles; en le retirant il semblait me les emporter avec ce dard, et me laissait toute embrasée d'amour de Dieu. Cet indicible martyre me faisait goûter les plus suaves délices. Les jours où je me trouvais dans cet état, j'aurais voulu ne rien voir, ne point parler, mais m'absorber délicieusement dans ma peine, que je considérais comme une gloire devant laquelle toutes les gloires de ce monde ne sont que néant. » Ch. XXXIX.

Pour éterniser la gloire de cette mystérieuse blessure, le pape Benoît XIII établit, en 1726, à la demande des Carmes d'Espagne et d'Italie, la fête de la *Transverbération du cœur de sainte Thérèse*.

(1) Elle n'y voulut pour elle-même aucune distinction, et resta confondue dans la foule des simples religieuses jusqu'en 1581, où elle fut élue prieure du couvent d'Avila.

(2) Le même jour qu'Ignace de Loyola, François Xavier et Philippe de Neri.

l'avait élue pour l'instrument de ses révélations, elle composa ses ouvrages d'une main ferme et prompte, et sans y corriger rien. Le style en conséquence en est diffus et donne lieu à des objections, que la critique littéraire en Espagne s'est gardée prudemment d'aborder. Mais tout ce qu'elle a écrit est plein d'élévation, de franchise et de tendresse, qualités éminentes qui lui ont donné partout de nombreux lecteurs. Durant sa vie elle fut persécutée par l'inquisition; mais après sa mort ses manuscrits furent recueillis avec un soin pieux et publiés par Louis de Léon (Salamanque, 1588, in-4°), qui exhorte tous les hommes à la suivre dans la brillante voie où elle s'est engagée, en ajoutant : « Elle a vu Dieu face à face, et maintenant elle vous le montre. » Les *Obras de Santa Teresa de Jesus* ont donné lieu à des éditions plus complètes : entre autres celles d'Anvers, 1630, et aussi 1649-61, 4 vol. in-4° ; de Bruxelles, 1675, 2 vol. in-fol.; de Madrid, 1793, 6 vol. in-4°, et 1861-62, 2 vol. gr. in-8°. La traduction française de ses œuvres par Arnauld d'Andilly (Paris, 1670, in-fol., moins les *Lettres*) a été souvent réimprimée, et en dernier lieu dans la collection Migne (Paris, 1840-45, 4 vol. in-4°). Un jésuite, le P. Bouix, en a fait une version nouvelle (Paris, 2e édit., 1859, 3 vol. in-8°). Les ouvrages de sainte Thérèse, écrits en espagnol, ont pour titres : *Vida de Teresa de Jesus, escrita por mandado de su confesor*, trad. en français par Personne (1664), par l'abbé Chanut (1691) et par le P. Bouix (1857, in-8°); cette vie a été insérée dans le t. VII de novembre des *Acta Sanctorum* ; Bruxelles, 1845, in-fol.; — *El Camino de perfeccion; — Las Fundaciones de los conventos de las Carmelitas; — El Castillo interior;* trad. en français (1709, in-8°); — *Del Modo de visitar los conventos de religiosas* ; Madrid, 1613, in-12; Paris, 1617, in-12, avec la trad. française; — *Avisos para sus monjas; — Exclamaciones o meditaciones del alma a su Dios*; — *Conceptos del amor de Dios sobre algunas palabras de los Cantares de Salomon;* Bruxelles, 1612, in-8° ; Valence, 1623, in-8° : ce traité, qui respire la passion la plus vive, avait été condamné au feu par le confesseur de Thérèse; — *Siete meditaciones sobre el Padre nuestro; — Las Cartas* (Lettres) ; Saragosse, 1658, in-4°, avec des notes de J. de Palafox, Madrid, 1752-61, 4 vol. in-4° ; trad. en français par Pelicot et Marie de Maupeou (1660, 1748, 2 vol. in-4°), et par le P. Bouix (ibid., 1861, 3 vol. in-8°). P.

Sa *Vie*. — Diego de Yepes, *Vida de la madre Teresa de Jesus*; Madrid, 1599, in-8°. — *B. Theresæ vitæ relationes Paulo V factæ* ; Barcelone, 1621, in-8°. — Bourgoin de Villefore, *Vie de sainte Therèse*; Paris, 1712, in-4°. — Émery, *L'Esprit de S. Th., recueilli de ses œuvres* ; Lyon, 1775, in-8°; Avignon, 1825, 2 vol. in-12. — J.-B. Boucher, *Vie de S. Th.*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°. — Godescard, *Vies des saints*. — N. Antonio, *Bibl. hisp. nova*. — *Hist. de la reforme des Carmélites*. — Llorente, *Hist. de l'inquisition*, t. III, p. 114. — Ticknor, *Hist. of Spanish liter.*

THERMES (*Paule* DE LA BARTHE, seigneur DE), maréchal de France, né à Couserans (haute Gascogne), en 1482, d'une famille noble mais sans fortune, mort à Paris, le 6 mai 1562. On ne sait rien des premières années de cet homme de guerre célèbre, qui, s'il faut en croire Brantôme, ayant tué en duel « un gentilhomme de la cour, aimé du roi, dut pour cela vider et le royaume et tout ». On le retrouve, en 1528, au siége de Naples; et comme il revenait par mer de cette funeste expédition, il fut pris par des corsaires turcs, et racheté après deux années d'esclavage. A la tête d'une compagnie de chevau-légers, il coopéra à la première conquête du Piémont (1536), et se fit dans ce pays, par son activité et sa prudence, une véritable renommée militaire. Il prit la plus grande part à cette belle victoire de Cerisolles, qui, sans la prudence intempestive de François Ier, eût ouvert aux Français les portes de Milan (14 avril 1544). Mais en commandant la charge de cavalerie qui décida la victoire, il avait été fait prisonnier : il fut échangé presque aussitôt contre trois capitaines ennemis de distinction. En 1549 il remplaça d'Essé de Montalembert à la tête de la petite armée française qui défendait en Écosse la reine douairière Marie de Guise, et poursuivit les succès de son prédécesseur en s'emparant d'Addington et de toutes les places que les Anglais possédaient encore. La paix signée le 24 mars 1550 le rappela en France. Bientôt envoyé en ambassade près du pape Jules III, il ne put le détourner de la guerre qu'il venait d'entreprendre contre Octave Farnèse, le protégé de la France. Thermes alla se renfermer dans Parme, qu'il défendit contre Gonzague et Marignan (juin-sept. 1551), et il porta un coup plus rude encore à l'empereur en soulevant contre lui la ville de Sienne, qui reçut dans ses murs une garnison française (juillet 1552). A peine cette habile entreprise était-elle menée à fin, que, s'embarquant à Orbitello, sur les galères turques et françaises de Dragut et du baron de la Garde, il opérait une descente dans l'île de Corse avec 2,500 hommes, et s'emparait rapidement de Porto-Vecchio, Bastia et Ajaccio (1553). Après la retraite de l'amiral turc, mécontent de la capitulation accordée à la ville de Bonifacio, Thermes, inférieur en forces, fut contraint par Doria et les Espagnols à abandonner le siége de Calvi; mais il n'en maintint pas moins l'autorité de la France sur ce pays, qui faillit ainsi devenir français deux siècles plus tôt. Appelé en 1555 à suppléer Brissac, en Piémont, il réussit, par de savantes manœuvres, à se maintenir contre les forces espagnoles, et reçut de Henri II en récompense le comté de Comminges (10 fév. 1555). Nommé maréchal de France (24 juin 1557) et commandant de Calais, il se concerta avec le duc de Guise pour pénétrer dans la Flandre occidentale avec toutes leurs forces réunies. Il prit d'assaut Dunkerque, qu'il livra au pillage, et

s'avança jusqu'à Nieuport. Les rapines et les violences extrêmes des soldats soulevèrent tout le pays, qui appela à son aide le comte d'Egmont et les Espagnols. D'Egmond accourut avec 14,000 hommes, et coupa la route aux Français. Thermes, malade de la goutte et porté dans une litière, ordonna la retraite, et parvint même à passer heureusement l'As à son embouchure; mais déjà sur l'autre bord accourait d'Egmond, qui avait passé plus haut la rivière. Quoique très-faible, le maréchal monta à cheval, et le bras tourné vers Calais : « Voilà votre pays, dit-il à ses troupes, et il nous faut battre l'ennemi pour y arriver. » Le combat fut des plus acharnés et longtemps indécis; une escadre anglaise, attirée par le bruit du canon, décida la victoire en faveur des Espagnols, en ouvrant le feu contre l'aile droite des Français. Ceux-ci eurent 2,000 hommes tués, et 3,000 prisonniers au nombre desquels leur illustre chef (1). Rendu à la liberté par la paix de Cateau-Cambrésis (2 juillet 1559), Thermes devint gouverneur de Paris, et parut incliner vers le parti des Guises. Il mourut octogénaire. Brantôme a fait de lui cet éloge : « Le maréchal de Thermes a été un très-grand capitaine... couronné en sa vie de si belles charges et de beaucoup d'honneurs, plus certes que de biens, car il est mort pauvre. On disait de lui en Piémont : « Dieu nous garde de la sagesse de « M. de Thermes! » Mais cette sagesse ne lui a empêché nullement qu'il n'ait eu beaucoup de hardiesse. »

Il avait épousé Marguerite de Saluces-Cardé, dont il n'eut point de postérité. Ses biens passèrent à son neveu Roger de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde, maréchal de France. E. A.

De Thou, *Hist. univers.* — Montluc, *Mémoires.* — Brantôme, *Grands capitaines.* — Fourquevaux, *Vies des capit. franç.* — La Faille, *Hist. de la noblesse des capitouls.* — Anselme, *Grands off. de la couronne.* — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français.* — Perau, *Vies des hommes illustres*, t. XIII.

THÉROIGNE DE MERICOURT ou plutôt DE MARCOURT (*Anne-Joseph* TERWAGNE, dite) (2), née à Marcourt (3), dans le Luxembourg, le 13 août 1762, morte à Paris, le 9 juin 1817. Elle était fille de Pierre Théroigne (4), cultivateur et commerçant, et d'Élisabeth Lahaye. Les écrivains de la révolution se sont plu à embellir sa jeunesse de traits romanesques; les recherches minutieuses auxquelles s'est livré le dernier biographe de cette héroïne n'ont pas confirmé leur récit. Elle avait été élevée, quoique roturière, dans le couvent de Robermont, dont l'abbesse était sa parente. Elle quitta la maison paternelle par suite de mésintelligence avec sa belle-mère (1). Au commencement de 1789 elle habitait Paris. « Elle avait, dit Georges Duval, une taille fine, qu'on eût pu tenir dans les dix doigts;... si ses traits n'étaient pas tout à fait aussi réguliers que ceux de la Vénus de Praxitèle, en revanche elle avait un minois chiffonné, un air malin qui lui allait à ravir, un de ces nez retroussés qui changent la face des empires. » Vouée à la propagation des idées nouvelles, elle suivait assidûment les séances de l'Assemblée nationale. Le soir elle réunissait chez elle, rue de Tournon, des personnages assez importants, des députés, des journalistes, le frère de l'abbé Sieyès, Ronsin, Momoro, C. Desmoulins, Petion, et Romme y conduisait un jeune seigneur russe, le comte Strogonoff, dont il était précepteur. Vêtue en amazone, coiffée d'un chapeau retroussé et à panache, des pistolets à la ceinture, ou le sabre au côté, elle se mêlait à tous les groupes, à toutes les fêtes, à tous les mouvements révolutionnaires. Elle prenait la parole dans les sociétés des Cordeliers et des Jacobins, et faisait souvent partager son enthousiasme à ses auditeurs. C. Desmoulins nous a conservé le discours qu'elle prononça aux Cordeliers, en provoquant une souscription pour élever le palais de l'Assemblée nationale sur l'emplacement de la Bastille. Ses images choisies avec bonheur, et sans doute aussi sa beauté, faisaient oublier ce que son accent et son langage mi-wallon mi-français avaient de désagréable. Le 14 juillet 1789, elle se trouvait au nombre des vainqueurs de la Bastille, et dès ce moment elle ne fut plus connue du peuple que sous le nom de *la belle étrangère*, *la belle Liégeoise*. Dans les journées des 5 et 6 octobre de la même année, elle était au premier rang de la foule qui, sous la conduite de Maillard, se rendit à Versailles et ramena le roi et sa famille à Paris. Elle harangua pendant la nuit le régiment de Flandre, et parvint à détacher de la cause royale un grand nombre de soldats. En 1790, le Châtelet, à la suite de l'information sur les attentats de ces deux journées, ayant ordonné l'arrestation de Théroigne, elle se rendit dans les Pays-Bas, et fit une courte apparition à Marcourt. Elle habita Liége pendant quelque temps, et adressa de cette ville, au banquier Perregaux, la lettre (2) du

(1) Pour les détails de cette bataille, qui sont des plus contradictoires, consultez de Thou, *Hist. univers.*, t. III; Campana, *Vita del Filippo II*; Cabrera, *Filipe Segundo*; Herrera, *Historia general*; Ferreras, Monpleinchamp, *Vie du duc de Savoie.*

(2) Noms et dates vérifiés sur les registres de l'état civil. Plusieurs écrivains ont donné par erreur à Théroigne le prénom de *Lambertine*. On ignore à quelle époque elle reçut le surnom *de Mericourt*, qu'elle ne se donna du reste jamais elle-même, ainsi qu'en font foi les papiers qu'on a retrouvés d'elle.

(3) Ce village est situé sur la rive droite de l'Ourthe; la maison où Théroigne est née existe encore.

(4) Il figure dans un grand nombre d'actes sous le nom de *Terwagne*, dont la prononciation est la même malgré la différence de l'orthographe.

(1) Lamartine la présente comme ayant été séduite, à l'âge de dix-sept ans, par un jeune seigneur des bords du Rhin, dont le château était voisin de sa demeure; mais l'auteur de l'*Histoire des Girondins* ne connaissait pas le lieu de sa naissance, et il ignorait que de Marcourt au Rhin la distance est d'environ vingt-cinq lieues.

(2) Elle lui accuse réception de la procédure du Châtelet, et le prie de remettre douze louis à son frère. Elle menait à Paris une vie de luxe, possédant alors un revenu de 12,000 livres, dont 6,000 inscrites sur l'État, un riche mobilier, une bibliothèque de 3,000 volumes, etc.

16 octobre qui a été publiée dans le *Bulletin du Bibliophile belge* (VII, 461). Au commencement de 1791, elle fut arrêtée par les agents de l'Autriche et enfermée dans la forteresse de Kuffstein en Tyrol, sous prétexte d'attentat contre les jours de la reine Marie-Antoinette. Conduite à Vienne au mois de novembre, elle fut mise en liberté par l'ordre de Léopold II, qui lui fit payer les frais de son voyage. Bientôt de retour à Paris, sa captivité devint pour elle un titre de plus à la faveur populaire. Elle provoqua, avec le peintre David et M.-J. Chénier, la fête donnée en avril 1792 aux Suisses du régiment de Châteauvieux. Au 20 juin elle commandait le troisième corps de l'armée des faubourgs, et les fédérés lui décernèrent une couronne civique pour le courage dont elle avait fait preuve dans cette journée. Suleau, l'un des rédacteurs des *Actes des apôtres*, avait, dans ce journal cynique, prodigué à Théroigne les outrages les plus sanglants, et lui avait supposé une liaison d'amour avec le député Populus, qui ne la connaissait même pas, donnant à entendre ainsi qu'elle appartenait à peu près à tout le monde. Dans la matinée du 10 août, des gardes nationaux qui faisaient une fausse patrouille, et au nombre desquels se trouvait Suleau, furent arrêtés et conduits au corps de garde de la section des Feuillants. La belle Liégeoise étant survenue, plusieurs des personnes arrêtées furent traînées sur la place Vendôme, où la populace les égorgea. Une femme ayant indiqué à Théroigne Suleau, qu'elle n'avait jamais vu, elle le saisit par le collet et l'entraîna dans la rue. Suleau tenta vainement de s'échapper; on le tua à coups de sabre. Suivant plusieurs écrits du temps, fortement empreints de l'esprit de parti, Théroigne aurait pris part aux massacres de septembre, mais le fait n'a pas été prouvé. A cette époque elle professait les opinions des girondins, et dans les jours qui précédèrent la chute de ces députés elle harangua le peuple pour le rappeler à l'observation des principes constitutionnels; alors des femmes appartenant au club de la Société fraternelle la dépouillèrent de ses vêtements, et la fouettèrent en public au milieu du jardin des Tuileries. Ce supplice égara sa raison. Conduite d'abord dans une maison du faubourg Saint-Marceau, elle fut envoyée, en novembre 1800, à la Salpêtrière, puis transférée le mois suivant aux Petites-Maisons, où elle passa sept années, et d'où elle revint en 1807 à la Salpêtrière. Elle était alors très-agitée; elle injuriait et menaçait tout le monde. L'année suivante, un grand personnage, qui avait figuré comme chef de parti, vint dans cet hospice; Théroigne le reconnut, se souleva du lit sur lequel elle restait couchée, et accabla d'injures le visiteur, lui reprochant d'avoir abandonné la cause populaire, d'être un modéré dont le comité de salut public devait faire bientôt justice. En 1810, elle devint plus calme. Elle mourut âgée de cinquante-quatre ans. Sa vie privée n'est pas connue. On a prétendu qu'elle poussait la réserve de son sexe à l'excès, et que les plaisanteries les plus innocentes la faisaient rougir, mais que cette beauté si scrupuleuse, n'était autre chose qu'une fille entretenue, abandonnée par un amant qu'elle avait ruiné. Esquirol fit dessiner en 1816 son portrait, qu'il a placé dans son traité des *Maladies mentales* (1838), et la Bibliothèque impériale possède un exemplaire, le seul connu, d'un portrait gravé à la manière noire, qui la représente le sein gauche entièrement nu; mais cette estampe ne reproduit pas fidèlement les traits de la belle Liégeoise.

E. REGNARD.

Varlomont, *Notice sur Th. de Méricourt*, dans les *Annales de la Société pour la conservat. des monum. histor. dans la province de Luxembourg*, 1852-53, p. 245. — *La Meuse*, du 2 sept. 1859. — Th. Fuss, *Théroigne de Méricourt, dite la belle Liégeoise*; Liége, 1854, in-8°. — L. Prudhomme, *Révolutions de Paris*, XVI, 358. — C. Desmoulins, *Révolut. de France*, XIV, 22. — *Hist. de la revolut. de* 1789, *par deux amis de la liberté*, VIII, 205. — Dulaure, *Esquisse hist. des princip. événem. de la révol. franç.*, 2e édit., I, 330. — Esquirol, *Des maladies mentales*, I, 445. — *Moniteur univ.* des 10 avril, 16 nov., 22 déc. 1791, 3 sept. 1792. — Georges Duval, *Souvenirs de la Terreur*, c. X, 268. — *Précis hist. sur la vie de Mlle Théroigne de Méricourt*; Paris, 1790, in-12.

THESPIS (Θέσπις), poëte grec, né à Athènes, vivait dans la seconde moitié du sixième siècle avant J.-C. Il était contemporain de Solon; c'est tout ce que l'on sait de son histoire personnelle. Les anciens lui attribuaient l'invention de la tragédie; mais les origines sont toujours obscures, et il est assez difficile de préciser autrement la part qu'il eut à la formation de l'art dramatique. La tragédie sortit de la poésie dithyrambique telle qu'elle avait été constituée un demi-siècle plus tôt par le poëte Arion. Dans les fêtes de Bacchus un chœur, tournant en cadence autour de l'autel du dieu, célébrait par des chants sa puissance, ses exploits, ses épreuves. Thespis imagina de joindre à ce chœur un acteur qui l'interrogeât, et qui répondit lui-même aux questions que le chœur lui adressait. Ce personnage fut appelé le *répondant* (ὑποκριτής, de ὑποκρίνεσθαι, répondre) parce qu'il répondait aux chansons du chœur. L'invention ne semblait pas fort importante, cependant elle créait l'art dramatique; en effet, avec le chœur et un acteur on avait les éléments d'un dialogue, et comme le même acteur pouvait jouer plusieurs personnages, on comprend qu'il était possible, au moyen de dialogues successifs, d'exposer les péripéties d'une action. On a les titres de cinq pièces de Thespis: *les Jeux funèbres de Pélias* ou *Phorbas*, *les Prêtres*, *les Jeunes gens*, *Penthée*. Le sujet de cette dernière pièce est bien connu, et Ot. Müller a très-bien montré comment l'action tragique, telle qu'elle est donnée dans *les Bacchantes* d'Euripide, pouvait être représentée par un seul acteur jouant successivement Bacchus, Penthée, un messager, et Agavé, mère de Penthée. C'était un art dans l'enfance, mais

déjà capable de puissants effets. Quant à la tradition adoptée par Horace, qui nous représente Thespis promenant sur un chariot dans les bourgs de l'Attique ses acteurs barbouillés de lie, elle provient d'une confusion entre l'origine de la comédie et celle de la tragédie; il est vrai qu'au début ces deux parties de l'art dramatique se touchaient de très-près. Le chœur dans les tragédies de Thespis était souvent formé de satyres. Ce furent les successeurs immédiats de ce poëte, Chœrile et Phrynichus, qui tirèrent l'art dramatique de cette confusion, et ce fut Eschyle qui constitua définitivement la tragédie que Sophocle devait porter à la perfection. Les tragédies de Thespis s'étant perdues de bonne heure, en supposant même qu'elles eussent été écrites, un grammairien grec eut l'idée de les refaire. Ce jeu d'érudition s'est perdu à son tour; mais c'est de là sans doute que sont tirés les quelques vers qui nous restent sous le nom de Thespis. On les trouve dans les *Fragmenta tragicorum græcorum*, à la suite des *Fragmenta Euripidis*, édit. A.-F. Didot. L. J.

Suidas, au mot Θέσπις. — Plutarque, *Vita Solonis*. — Aristote, *Poetica*, IV. — Horace, *Epist. ad Pison.* — Bentley, *1 p. the epistles of Phalaris*. — O. Müller, *Literat. of ancient Greece*, c. XXI. — J.-Chr. Cramer, *De Thespide*; Iéna, 1784, in-4°. — Valett, *Num Thespis tragœdiæ auctor haberi possit?* Erlangen, 1784, in-4°.

THEUDIS, roi des Visigoths d'Espagne, mort en 548, à Barcelone. Théodoric, roi d'Italie, dont il était un des lieutenants, lui confia la tutelle de son petit-fils Amalaric, qu'il avait fait roi des Goths d'Espagne. Theudis succéda en 531 à son pupille (1). Ostrogoth de naissance, il se montra tolérant, ne persécuta pas les catholiques, et laissa même leurs synodes se tenir à Tolède. Les Francs s'emparèrent, en 533, de toutes les possessions visigothes situées au nord des Pyrénées; mais leur conquête ne fut pas de longue durée, et dès 534 ils en abandonnèrent la plus grande partie. En 542, voulant se venger du secours que Theudis avait prêté contre eux à Gondemar, roi des Bourguignons, ils s'avancèrent jusqu'à Saragosse. L'énergique résistance des habitants et l'activité de Theudis forcèrent l'ennemi à lever le siége. Il s'était emparé de Ceuta, sur la côte d'Afrique, et les Grecs se disposaient à reprendre cette ville. Theudis se mit lui-même à la tête de ses troupes; mais il fut complétement battu, et eut beaucoup de peine à repasser le détroit, après avoir perdu toute son armée. Il périt à Barcelone, frappé d'un coup de poignard par un de ses ennemis, qui simula la folie pour se venger de lui. Il eut pour successeur Theudisèle.

Ch. Romey, *Hist. d'Espagne*. — Rosseeuw Saint-Hilaire, *Id.* — *Art de vérifier les dates*, 2e part., VI.

(1) On rapporte qu'en mourant il pardonna au meurtrier qui l'avait frappé, disant : « Ma mort est le juste châtiment qu'a mérité mon attentat contre la vie de mon maître. » Quelques historiens ont conclu de là qu'il avait assassiné Amalaric; mais les témoignages des chroniqueurs sont si confus et si contradictoires, qu'il est impossible de rien affirmer à ce sujet.

THEUDISÈLE, roi des Visigoths d'Espagne, mort vers la fin de 549, à Séville. Lorsque les Francs, en 542, franchirent les Pyrénées, il prit d'habiles dispositions, qui les contraignirent à lever le siége de Saragosse, les poursuivit jusque vers les montagnes, et finit moyennant une grosse somme d'argent par leur laisser la retraite libre. A la mort de Theudis, il fut élu roi (548). Son caractère dissolu, ses passions violentes se montrèrent au grand jour, et indisposèrent ses nouveaux sujets. Des nobles de sa cour l'assassinèrent au milieu d'un festin qu'il leur donnait pendant la nuit à Séville (1). Il eut pour successeur Agila.

Ch. Romey, *Hist. d'Espagne*. — Rosseeuw Saint-Hilaire, *Id.* — *Art de vérifier les dates*, 2e part., VI. — Procope, *De Bello gothico*. — Grégoire de Tours, *Hist. Francorum*.

THEVENARD (*Antoine-Jean-Marie*, comte), marin français, né à Saint-Malo, le 7 décembre 1733, mort à Paris, le 9 février 1815. Fils d'un capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes, il entra dans la marine à l'âge de quatorze ans, monta le vaisseau *le Neptune*, que commandait son père, et assista aux trois combats que ce bâtiment eut à soutenir en moins de six mois. Lieutenant en 1754, il eut sous ses ordres une patache armée, et fut chargé d'aller détruire les établissements des Esquimaux, à la côte nord de Terre-Neuve, mission dont il s'acquitta avec un succès complet. Il étudia ensuite l'art des constructions navales, et y fit de tels progrès que l'ingénieur Groignard le chargea de diriger, en 1757, la construction des frégates qu'il faisait mettre alors sur les chantiers de Saint-Malo. C'est Thevenard qui donna le plan des deux premières canonnières faites en France; il en eut le commandement, protégea le commerce sur les côtes de la Manche, et captura plusieurs corsaires de Guernesey. En 1767, il fut nommé capitaine de vaisseau par la Compagnie des Indes, et deux ans plus tard il entra dans la marine royale en qualité de capitaine de port. Promu capitaine de frégate en 1770, il devint capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis en 1773, brigadier des armées navales en 1782, chef d'escadre en 1784, et vice-amiral en 1792. Officier aussi instruit que laborieux, de savants mémoires lui avaient valu, en 1773, d'être appelé dans l'Académie royale de marine, puis il était devenu correspondant de l'Académie des sciences en 1778, et membre titulaire en 1785. Partisan des réformes politiques opérées par l'Assemblée constituante, il fut du petit nombre des officiers de marine qui ne quittèrent point la France à cette

(1) D'après Grégoire de Tours, le meurtre de Theudisèle eut une cause bien différente : le clergé faisait grand bruit d'un miracle qui se passait en Lusitanie, à Osset, où les fonts baptismaux se remplissaient constamment d'eau, sans aucun secours humain. Theudisèle voulut examiner le miracle de près; il fit mettre les scellés sur le baptistère, et creuser à l'entour un fossé profond, pour empêcher qu'il ne communiquât avec quelque source. Un jour avait été fixé pour l'épreuve solennelle; on l'assassina la veille de ce jour.

époque, et, le 16 mai 1791, Louis XVI l'appela au ministère de la marine, en remplacement de Fleurieu. Il résigna ces fonctions le 17 septembre suivant, et reçut alors le commandement du port de Brest. En 1792 il eut le même emploi à Toulon, et bientôt après à Rochefort. Prefet maritime à Toulon en 1801, il entra au sénat en 1810, et fut créé comte. Enfin, le 4 juin 1814, Louis XVIII le comprit dans la première nomination de pairs. Il avait réuni et publié ses *Mémoires relatifs à la marine;* Paris, 1800, 4 vol. in-8°. E. R.

Manet, *Biogr. des Malouins célèbres.* — Hennequin, *Biogr. marit.* — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. IV. — *Magasin encyclop.*, 6e année, t. IV, p. 485-87.

THEVENIN (*Jeanne-Françoise*), plus connue sous les noms de *Sophie* DEVIENNE, comédienne française, née à Lyon, le 21 juin 1763, morte à Paris, le 20 novembre 1841. Elle était fille d'un maître charpentier. De bonne heure elle quitta la maison paternelle, et on la retrouve, à peine âgée de vingt ans, à Bruxelles dans une troupe de comédiens; elle s'y appelait Sophie Devienne. Le succès qu'elle y obtenait lui valut un ordre de début pour la Comédie-Française (7 avril 1785); elle y fut reçue sociétaire en 1786, et y tint les rôles les plus brillants de l'emploi des *soubrettes*. Jolie, d'une physionomie piquante et spirituelle, d'une taille élégante, elle possédait l'art de faire valoir un rôle, d'en détacher les nuances et d'apporter dans son débit une aisance, une légèreté, une grâce qui en faisaient une actrice très-séduisante. Un reproche que la critique ne cessa cependant de lui adresser, c'était une tendance à la *manière* et de trop viser à la finesse dans son débit « généralement marqué au coin de l'affectation et de la recherche ». Après avoir partagé la prison de ses camarades, sous la terreur, Mlle Devienne reparut avec Molé sur le théâtre de la Montansier. A la fin de 1794, elle se réunit aux membres de la Comédie-Française qui jouèrent au théâtre Feydeau jusqu'en 1798, époque où cette section, dans laquelle figuraient en première ligne Fleury, Mlle Contat, Dazincourt, se rallia à la troupe de la rue de Richelieu. Pendant les dernières années de sa carrière théâtrale, Mlle Devienne ne se montra sur la scène qu'à de rares intervalles. Elle prit sa retraite en 1813. Légitimant une position irrégulière, elle avait épousé, le 10 mai 1810, Antoine Gévaudan, l'un des administrateurs des messageries impériales. C'est à cette époque qu'elle recueillit auprès d'elle ses vieux parents. Devenue veuve en 1826, elle mourut, âgée de plus de soixante-dix-huit ans, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Ed. DE MANNE.

Almanach des spectacles. — *Mercure de France.* — *Journal de Paris.* — *Hist. du Th.-Français*, par Etienne et Martainville. — *Cours de littér. dramat.*, par Geoffroy. — *Opinion du parterre.* — *Documents inédits.*

THEVENOT (*Melchisedech*), voyageur français, né vers 1620, à Paris, mort le 29 octobre 1692, à Issy près Paris. Il eut dès sa jeunesse la passion de l'étude et des voyages; s'il n'alla pas au delà de l'Europe, sa connaissance des langues orientales, ses conversations avec les hommes qui avaient étendu au loin leurs explorations, les mémoires qu'il acquit d'eux et qu'il traduisit en français, les connaissances qu'il possédait en mathématiques, en géographie et en histoire, le mirent à même de rendre un grand service à son époque, en réunissant des documents précieux sur les pays lointains et principalement sur l'Orient. Il fut nommé, en 1684, garde de la Bibliothèque du roi. Il avait rassemblé pour son usage une intéressante bibliothèque, comme on le voit par le *Catalogue* qui en a été imprimé (1694, in-12). Les savants le tenaient en telle estime qu'ils continuèrent chez lui les réunions qui d'abord avaient eu lieu chez Montmor, et d'où sortit l'Académie des sciences. Le gouvernement avait confié deux missions à Thevenot, l'une à Gênes, en 1645, l'autre à Rome, en 1652; cette dernière se prolongea jusqu'à l'élection d'Alexandre VII, en 1655. On a de Thevenot : *Relations de divers voyages curieux qui n'ont point été publiés, et qu'on a traduits ou tirés des originaux des voyageurs français, espagnols, allemands, portugais, hollandais, persans, arabes, etc.;* Paris, 1663-72, 2 vol. in-fol., fig. et cartes : cette intéressante collection contient les voyages en Tartarie de Jean de Luca et d'Ant. Jenkinson, ceux au Mogol de Hawkins et de Th. Rhoe, des relations sur le royaume de Siam, sur les Indes orientales, les Philippines, le Japon, la Chine, l'Éthiopie, etc., et beaucoup d'autres pièces curieuses ou utiles, entre autres des *Elementa linguæ tartaricæ*, impr. à part, Paris, 1682, in-fol.; — *Recueil de voyages;* Paris, 1681, 1682, 1689, in-8° : il contient la *Découverte dans l'Amérique septentrionale* par le P. Marquette, la *Carte de la terre de Jelmer*, les *Ambassades des Moscovites à Pékin*, et aussi des morceaux d'histoire naturelle; — *L'Art de nager démontré par figures;* Paris, 1696, 1769, in-12, et 1782, 1786, in-12, avec des additions dues aux éditeurs.

Camus, *Mémoire sur la collection des grands et des petits voyages, et sur la collection des voyages de M. Thevenot.* — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Lambert, *Hist. littér. du siècle de Louis XIV.*

THEVENOT (*Jean* DE), voyageur, neveu du précédent, né le 6 juin 1633, à Paris, mort le 28 novembre 1667, à Miana, en Arménie. Il eut, comme son oncle, de très-bonne heure le goût des voyages, et sa fortune indépendante lui permit de le satisfaire. Il avait quitté depuis peu le collége de Navarre lorsqu'il commença, en 1652, à visiter l'Europe. Après avoir parcouru l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, il partit, le 2 juin 1655, de Civita-Vecchia, s'arrêta en Sicile et à Malte, et fit voile pour Constantinople. Après avoir traversé l'Anatolie, il se rendit en Égypte et résida au Caire, d'où il fit

plusieurs excursions, aux pyramides, le long du Nil et sur les rives de la mer Rouge; il s'embarqua ensuite pour la France, s'arrêta à Tunis, traversa l'Italie, et rentra dans sa patrie après sept ans d'absence. Les nombreuses curiosités qu'il avait vues, les dangers auxquels il avait été exposé de la part des brigands et des pirates, n'avaient pas éteint son amour de l'inconnu, et il s'embarqua de nouveau à Marseille, le 24 janvier 1664. Il visita les villes du Levant, descendit le Tigre et séjourna à Ispahan, puis à Bassora. De là il fit voile pour Surate, et y arriva au commencement de 1666. Il passa toute l'année à visiter Masulipatan, Berampour, Aurengabad, Golconde, et reprit la mer au commencement de 1667; après avoir repassé par Ispahan, il voulut retourner en Europe par l'Arménie; mais il mourut dans ce dernier pays, en automne, d'une maladie occasionnée par les fatigues qu'il avait essuyées. On a de lui : ***Relation d'un voyage fait au Levant, où il est traité des États du Grand-Seigneur, de l'Archipel, Terre-Sainte, Égypte, Arabie, etc.;*** Paris, 1664, in-4°, fig.; — ***Suite du même voyage, où il est traité de la Perse;*** Paris, 1674, in-4°, fig.; — ***Relation de l'Indostan, des nouveaux Mogols et des autres peuples et pays des Indes;*** Paris, 1684, in-4°, fig. : ces trois parties, publiées par Luisandre et Petis de La Croix, ont été réunies sous un même titre : ***Voyages de M. de Thevenot, tant en Europe qu'en Asie et en Afrique;*** Paris, 1689, 5 vol. in-12, fig.; Amst., 1705, 1725, 1727, 5 vol. in-12, fig. Ils eurent un grand succès, qu'ils méritaient par leur exactitude, leur intérêt, les particularités curieuses qu'ils renferment, et les connaissances étendues du voyageur, qui était fort savant en mathématiques et en géographie, et entendait, outre plusieurs langues européennes, le turc, l'arabe et le persan; il possédait aussi la botanique, et avait composé un herbier considérable des plantes de l'Inde. On dit qu'il apporta le premier le café en France.

Moreri, *Grand Dict. hist.* — Orme, *Fragments hist. sur l'empire Mogol.*

THEVENOT. *Voy.* COULON et MORANDE.

THEVET (*André*), voyageur français, né à Angoulême, en 1502, mort à Paris, le 23 novembre 1590. Il prit l'habit de cordelier, et après avoir terminé ses études théologiques, il se livra tout entier à son goût pour la lecture, et acquit ainsi des connaissances très-diverses. Désirant étendre son instruction par les voyages, il obtint de ses supérieurs la permission de visiter l'Italie, et ayant rencontré le cardinal de Lorraine à Plaisance, ce prélat lui fournit les moyens de se rendre en Orient. Arrivé à Constantinople (nov. 1549), Thevet parcourut l'Asie Mineure, la Grèce, la Terre-Sainte, et revint en France en 1554. L'année suivante, il partit avec Villegagnon chargé de l'établissement d'une colonie calviniste au Brésil, mais il ne put voir cette contrée, étant tombé malade presqu'en descendant à terre, et n'étant pas encore rétabli au moment où il se rembarqua pour la France, en 1556. Deux ans plus tard il obtint sa sécularisation (1558), fut nommé aumônier de la reine Catherine de Médicis, et reçut les titres d'historiographe et de cosmographe du roi. Il jouissait à la cour d'une faveur qui parut s'accroître encore sous le règne de Charles IX. On l'a taxé d'ignorance et de mensonge, et ses ouvrages contiennent en effet des fautes qui peuvent faire douter de sa bonne foi. « Deux ans après son retour de l'Amérique, dit La Martinière, voulant flatter Henri II, il dressa une carte où il mit une ville nommée Ville-Henri. Cependant Lery, qui ne partit du Brésil qu'un an et demi après Thevet, assure qu'il n'y a jamais eu aucune forme de bâtiment, encore moins ni village ni ville dans l'endroit où Thevet place cette ville imaginaire. » On a de lui : ***Cosmographie du Levant;*** Lyon, 1554, 1556, in-4°, fig.; Anvers, 1556, pet. in-8°, fig.; — ***Les Singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amérique, et de plusieurs terres et isles découvertes de nostre temps;*** Paris, 1558, pet. in-4°; Anvers, 1558, pet. in-8° : les figures en sont moins belles que celles de l'édition de Paris; — ***Discours de la bataille de Dreux;*** Paris, 1563, in-8°; — ***La Cosmographie universelle, illustrée de diverses figures des choses plus remarquables vues par l'auteur;*** Paris, 1571, 1575, 2 vol. in-fol. : dans ses addit. à la *Cosmographie* de Munster, Belleforest a vertement critiqué cet ouvrage; — ***Vrais portraits et vies des hommes illustres, grecs, latins et païens, recueillis de leurs tableaux, livres, médailles antiques et modernes;*** Paris, 1584, 2 vol. in-fol.; nouv. édit. sous le titre d'***Histoire des plus illustres et sçavants hommes de leurs siècles, avec leurs portraits;*** Paris, 1670, 8 vol. in-12 : elle contient plusieurs notices sur des contemporains de l'éditeur, qui paraît être Guill. Colletet. Dans la préface, Thevet déclare qu'il a contribué aux progrès de la gravure en France. « J'ai, dit-il, attiré de Flandre les meilleurs graveurs, et, par la grâce de Dieu, je me puis vanter être le premier qui ai mis en vogue à Paris l'imprimerie en taille-douce, tout ainsi qu'elle était à Lyon, Anvers et ailleurs. » Les ouvrages de Thevet sont tombés dans un oubli mérité. Il a laissé en mss. une ***Histoire naturelle et générale des Indes occidentales***, un *Second voyage dans les Indes australes;* une trad. de l'*Itinéraire* de Benjamin de Tudela, etc. E. REGNARD.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXIII. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France.* — J. de Lery, *Hist. d'un voyage fait en la terre du Brésil*, 3e édit., p. 89.

THIARD (1) (*Pontus* DE), seigneur de Bissy,

(1) Ou mieux TYARD; c'est ainsi qu'il signait.

poëte français, né en 1521, au château de Bissy-sur-Fley (auj. départ. de Saône-et-Loire), mort le 23 septembre 1605, en son château de Bragny-sur-Saône. Il appartenait à une maison noble de Bourgogne. Destiné à l'Église, il s'adonna dès sa jeunesse aux belles-lettres et aux sciences. A peine eut-il terminé ses études à l'université de Paris qu'on le vit figurer à l'avant-garde de la légion des poëtes de la renaissance. Il fut avec Ronsard, son ami, l'un des fondateurs de cette société littéraire connue sous le nom de *Pléiade*, de laquelle sortit la première académie française, où Pontus siégea en compagnie de Charles IX et de Henri III. Ces deux rois l'honorèrent de leur amitié. Le dernier, après l'avoir nommé son aumônier ordinaire et conseiller en ses conseils, lui donna l'évêché de Châlon-sur-Saône (1578). Peu après il siégea comme député de la province de Lyon dans l'assemblée du clergé, et comme député de la Bourgogne aux états de Blois, en 1588. « Il s'y roidit seul, dit Pasquier, pour le service du roi contre le demeurant du clergé, lequel en ses communes délibérations ne respirait que rébellion et avilissement de la majesté de nos rois. » De retour dans sa ville épiscopale, qui était en proie à toutes les fureurs de la Ligue, il s'y montra l'apôtre de la tolérance et l'adversaire des fanatiques. Sur la fin des troubles civils, il se démit de son évêché en faveur d'un de ses neveux, Cyrus (1594), pour aller terminer sa carrière en philosophe au milieu de ses livres. Il avait formé, au château de Bragny, une riche bibliothèque, qui fut détruite en partie par les Allemands, en 1636. Pontus de Tyard occupa une place distinguée parmi les lettrés de son temps, qui tous, à l'exception d'un seul, Joseph Scaliger, louèrent ses connaissances et recherchèrent son amitié. La poésie, latine et française, les langues savantes, la musique, les mathématiques, l'astronomie, la théologie et la philosophie firent tour à tour l'objet de ses études. Aussi lui appliqua-t-on ces mots d'Ovide : *Omnia* Pontus *erat*. Ses ouvrages ont pour titres : *Les Erreurs amoureuses;* Lyon, 1549, liv. Ier; 1550, liv. I-II; 1555, liv. I-III, in-8°; Paris, 1554, in-8°, pour les deux premiers livres; réimpr. ensemble sous ce titre : *Œuvres poétiques ;* Paris, 1573, in-4°, et augmentée d'un livre de vers lyriques et de pièces nouvelles. Un œil bienveillant découvrirait à peine cinq ou six morceaux passables dans les deux cent six pièces de vers que cette dernière édition renferme. L'auteur introduisit en France le sonnet et la *sextine*, « poésie pauvre de rime et riche d'invention, dit Tabourot, que ce grand Tyard a le premier d'italien habillé à la françoise » ; — *Cœlestibus asterismis poematium;* Paris, 1573, in-4°; — *Douze fables de fleuves ou fontaines, par P. D. T.;* Paris, 1586, in-12; impr. par les soins de Tabourot, qui nous apprend que l'auteur le composa vers 1555 pour guider les artistes dans la décoration du château d'Anet, à laquelle Pontus prit une grande part; — *Homélies sur les Évangiles, etc.;* Paris, 1586, in-8°; — *Discours philosophiques;* Paris, 1587, in-4° : ce recueil, dont plusieurs morceaux avaient paru isolément de 1552 à 1578, renferme six traités *Sur les muses, la Musique, la Divination par astrologie, la Nature du monde, le Temps et ses Parties ;* au milieu de longueurs interminables il y a des données curieuses sur l'état des sciences et des idées hardies ; — *Homélies sur la première table du Décalogue;* Paris, 1588, in-12; — *Extrait de la généalogie de Hugues Capet, roi de France et des derniers successeurs de la race de Charlemagne en France;* Paris, 1594, in-8°, en réponse aux *Stemmata* de Rosières ; — *De recta nominum impositione;* Lyon, 1603, in-8°; — *Fragmentum Epistolæ pii cujusdam episcopi quo pseudo-Jesuitæ Caroli et ejus congerronum maledicta depellit;* Hanau, 1604, in-8°, à la suite du *Caroli Molinæi consilium*. Il a traduit de l'italien en français *Dialogues de Léon Hébrieux; De l'amour* (Lyon, 1551, in-8°), et édité l'*Histoire d'Herodian, translatée par J. de Vintimille* (ibid. in-fol.). On ne connaissait qu'un portrait de P. de Tyard, gravé en 1577, par Th. de Leu. Nous en possédons deux autres, très-rares, gravés à Lyon en 1555 et en 1578.

J.-P. Abel JEANDET (de Verdun).

La Croix du Maine, Du Verdier, *Biblioth. française*. — Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*. — Sainte-Marthe, *Elogia*. — Guill. Colletet, *Vies des poëtes français*, mss. — L. Jacob, *De claris scriptoribus Cabillonensibus*. — Colomiès, *Gallia orientalis*. — De Thou et Teissier, *Éloges*, t. IV. — Goujet, *Bibl. française*, t. XIV. — Niceron, *Mémoires*, t. XXI. — *Hist. de Pontus de Tyard suivie de la généalogie de cette maison ;* Neuchâtel, 1785, in-8°. — Martin, *Notice sur la vie et les ouvrages de Pontus de Thiard ;* 1788, in-8°. — J.-P. Abel Jeandet, *Pontus de Tyard*; Paris, 1860, in-8°, et dans les *Poëtes français*, edit. Crepet, t. II.

THIARD (*Cyrus* DE), prélat, neveu du précédent, mort le 3 janvier 1624, à Châlon-sur-Saône. De grand archidiacre de l'église de cette ville, il en devint évêque par la démission de Pontus, son oncle, et fut sacré à Rome, le 20 février 1594. En 1614 il assista aux états généraux tenus à Paris. Par lettres patentes du 13 août 1602, il eut le droit de siéger au parlement de Dijon avec voix délibérative. On a de lui un *Pastoral* (Châlon, 1605, in-4°) rédigé pour le clergé de son diocèse.

THIARD (*Héliodore* DE), comte DE BISSY, frère du précédent, né en 1558, à Bissy, mort le 25 juillet 1594, à Beaune. D'abord page de Charles IX, écuyer d'Henri III, puis capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, il se distingua de bonne heure dans les combats que les troupes royales eurent à soutenir en Bourgogne contre la Ligue. En 1591 il enleva par escalade la ville de Verdun sur Saône, l'approvisionna d'artillerie et de munitions à ses frais, et la défendit deux fois avec succès contre le vi-

comte de Tavannes. Dans l'été de 1594 il entreprit de ramener la ville de Beaune sous l'obéissance du roi; mais le duc de Mayenne, en ayant été averti, se porta avec un gros de cavalerie au-devant de lui. Quoique inférieur en nombre, Thiard ne voulut pas se retirer sans avoir abordé l'ennemi: mais son cheval s'étant abattu dans un fossé, des gendarmes l'entourèrent, le percèrent de cinq ou six coups d'épée, et l'emmenèrent prisonnier dans Beaune, où il mourut cinq jours après. Sa femme, Marguerite de Busseuil, était morte l'année précédente, à Verdun, emportée par l'explosion d'un baril de poudre pendant qu'elle distribuait des munitions aux soldats de la garnison.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*. — Tavannes, *Mémoires*. — Perry, *Hist. de Châlon*.

THIARD (*Claude* DE), comte DE BISSY, général, petit-fils d'Héliodore, né au château de Bissy, en 1620, mort à Metz, le 3 novembre 1701. Guidon à seize ans au régiment de La Mothe cavalerie, il fit avec ce corps les campagnes de Catalogne, et en devint colonel en 1649, avec une pension de 3,000 livres. Il faisait partie du petit corps d'armée destiné à opérer contre le pape Alexandre VII lorsqu'il fut désigné pour conduire en Hongrie vingt-six compagnies de cavalerie qui devaient compléter le contingent des forces que le roi envoyait au secours de l'Empire, menacé par les Turcs. Le comte de Bissy fut l'un des héros de cette expédition. Il se couvrit de gloire au combat de Kermen (27 juillet 1664) et à la bataille du Saint-Gothard (1er août), où sa valeur et son sang-froid décidèrent la victoire que tous les historiens attribuent à tort soit à Coligny et à La Feuillade, soit à Montecucoli (1). Il fit avec distinction les campagnes de Flandre (1667) et de Franche-Comté (1672), et prit une grande part aux opérations militaires qui s'accomplirent sur la frontière de Lorraine et en Allemagne jusqu'à la paix de Riswyck (1697). Maréchal de camp en 1672, lieutenant général le 25 février 1677, il fut en outre gouverneur d'Auxonne, conseiller d'État, chevalier du Saint-Esprit, et chargé de la lieutenance générale et du commandement en chef dans la province de Lorraine et de Barrois, dans le duché de Luxembourg et les Trois-Évêchés. Il mourut « fort regretté pour son équité, sa discipline et la netteté de ses mains », de l'aveu de Saint-Simon, qui appelle injustement « un militaire de bas aloi » le général qui avait gagné ses grades à la pointe de l'épée. Le comte de Bissy a laissé, en manuscrit, une *Relation, en forme de Journal* de la campagne de 1664 en Hongrie. Cette relation a été impr. en 1784, à la suite de l'*Histoire de Pontus*, par le marquis de Thiard.

(1) Ce dernier général le complimenta en présence de l'armée; Louvois lui adressa une lettre de félicitations et Louis XIV lui écrivit, de sa propre main, deux lettres « pour lui témoigner la satisfaction qu'il éprouvoit de ce qu'il avoit contribué à sa gloire en cette rencontre et pour l'assurer de sa bienveillance et de son souvenir ».

De son mariage avec Mlle de Neuchèzes il eut douze enfants, entre autres *Jacques* et *Henri*, qui suivent; *Joseph*, abbé de Saint-Faron, mort en 1747; *Françoise*, abbesse de Baume, morte en 1724. J.-P.-A. J—T.

Pinard, *Chronologie militaire*, t. IV. — *Hist. de Pontus de Thiard, suivie de la généalogie de cette maison*. — *Documents particuliers*.

THIARD (*Jacques* DE), marquis DE BISSY, général, fils aîné du précédent, né le 22 août 1648, au château de Pierres, en Bourgogne, mort au même lieu, le 29 janvier 1744. Mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom (Bissy) en 1677, brigadier en 1693, maréchal de camp en 1702, lieutenant général le 10 février 1704, il servit presque sans interruption depuis 1672 jusqu'en 1707. Il se fit remarquer à Senef, dans les campagnes de 1675 et de 1677, et en Italie, où il fut en 1705 gouverneur de Mantoue. Ayant à se plaindre d'un passe-droit du ministre Chamillard, il rentra dans la vie privée. Sa femme, unique héritière de la maison de Haraucourt, lui laissa une grande fortune. J.-P.-A. J—T.

Pinard, *Chronol. militaire*. — *Documents part.*

THIARD (*Henri* DE), cardinal DE BISSY, frère du précédent, né le 25 mai 1657, au château de Pierres, mort le 26 juillet 1737, à Paris. Pour reconnaître les services du père, Louis XIV donna l'abbaye de Noaillé au fils, âgé de douze ans. Ce dernier commença ses études au collège des jésuites de Dijon et les termina à Paris dans la maison de Sorbonne, où il fut reçu licencié et docteur en théologie. Il ne tarda pas à se faire connaître par ses prédications contre les réformés de Metz et par des missions dans la Lorraine allemande. Il fut nommé en 1687 évêque de Toul; mais, par suite des différends qui existaient alors entre la cour de France et celle de Rome, il n'obtint ses bulles que cinq ans après (1692). Il eut bientôt d'interminables démêlés avec le duc de Lorraine et les magistrats de cette province, tant à cause d'un rituel composé par son ordre, qu'à propos de certains édits administratifs que le pape avait condamnés. La conduite qu'il tint durant ce long débat appela sur lui l'attention. Le roi le promut, en 1697, à l'archevêché de Bordeaux, qu'il refusa; peu après il lui donna l'abbaye de Trois-Fontaines, l'évêché de Meaux (1704), vacant par la mort de Bossuet, l'abbaye de Saint-Germain des Prés de Paris; enfin, il le proposa au pape pour le cardinalat, dignité qui lui fut conférée le 29 mai 1715. Rome et Versailles ne s'en tinrent pas là dans la dispensation de leurs faveurs à Bissy: tandis que Clément XI lui adressait des brefs remplis d'éloges et lui délivrait *gratis* les bulles de ses abbayes, Louis XIV « en témoignage de sa satisfaction des services que ce cardinal rendait journellement à l'Église », le déchargeait du payement de 6,000 fr. de décimes par an sur les bénéfices qu'il possédait, et Mme de Maintenon,

lui accordant pleine confiance, l'instituait en quelque sorte le théologien de la cour. Sous la régence il obtint un arrêt du conseil d'État qui condamnait, comme libelles diffamatoires, deux écrits dirigés contre une de ses instrtuctions pastorales, et le 3 juin 1724 il reçut le cordon bleu. Son empressement à prendre la défense des prérogatives de l'Église romaine, ses écrits contre le jansénisme, le rôle qu'il choisit dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, lui firent autant d'amis que d'ennemis. Au dire de ceux-ci, le cardinal de Bissy « vendu corps et âme aux jésuites, n'était qu'un prestolet, d'une ambition effrénée, capable de mettre l'Église et l'État en combustion pour faire fortune ». Suivant ceux-là, « ce fut une des plus brillantes lumières de l'Église, un saint évêque plein de zèle, de savoir et de piété, n'ayant en vue que le bien de la religion ». A dire le vrai, il se montra ultramontain tellement exalté et catholique si intolérant que la plupart de ses écrits sur la bulle durent être tenus secrets, et qu'aussitôt après sa mort Fleury les fit placer sous le scellé et déposer à la Bibliothèque du roi, comme contraires aux lois de l'État. Ces écrits sont difficiles à trouver; nous citerons : *Mandement et instruction pastorale sur le jansénisme, portant condamnation des* Institutions théologiques *du P. Juenin;* Paris, 1710, in-4°; il condamna aussi par mandement particulier, et les *Remarques* du P. Juenin (1712, in-4°) et les *Lettres théologiques* de Petitpied et d'Étemare (1716, in-4°), écrits pour venir en aide au premier; — *Traité théologique adressé au clergé du diocèse de Meaux;* Paris, 1722, 2 vol. in-4°, rédigé par Th. Dupré, jésuite; — *Instruction pastorale au sujet de la constitution* Unigenitus *et de son acceptation ;* Paris, 1722, 1728, in-4° : cet écrit, fort étendu, fut dénoncé au parlement, mais un arrêt du conseil mit les dénonciations à néant; Boursier le réfuta sous le nom de six évêques appelants, et le cardinal condamna, en 1725, les évêques; — *Mandement sur la juridiction spirituelle et ecclésiastique;* 1732; — *Mandement sur les causes de la résistance de ceux qui refusent de se soumettre à la bulle* Unigenitus; Paris, 1734, in-4°; — *Sur l'autorité de l'Église au sujet des points combattus par les novateurs de ce temps;* Paris, 1734, in-8°; — *Mandement sur l'autorité que Jésus-Christ a donnée à son Église;* Paris, 1734, in-4°. M. de Bissy a fait publier un *Rituel* pour le diocèse de Toul; le *Missel de Meaux*, et une compilation des *Ordonnances du diocèse de Meaux*. Il alla trois fois à Rome pour assister à des conclaves. Il dota son diocèse d'un grand nombre d'établissements pieux et utiles, et il y pourvut largement à l'instruction de la jeunesse. Paris lui doit l'établissement du marché Saint-Germain, pour la construction duquel il dépensa plus de 500,000 francs (1721-1727). J.-P. Abel JEANDET.

Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. III, p. 769. — *Anecdotes ou mém. secrets sur la constitution* Unigenitus, 1730, t. Ier. — *Mercure de France*, juill. 1737. — Toussaint Duplessis, *Hist. de l'Église de Meaux*, t. Ier. — *Gallia christiana*, t. VIII. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Seguy, *Oraison funèbre du card. de Bissy*; Paris, 1737, in-4°.

THIARD (*Anne-Claude* DE), marquis DE BISSY, fils unique de Jacques de Thiard, né le 6 mars 1682, au château de Savigny, en Lorraine, mort le 2 octobre 1765, à Pierres. Après avoir été menin des ducs de Bourgogne et d'Anjou et page de Louis XIV, il entra aux mousquetaires (1698), et obtint en 1702 le régiment de son père avec le brevet de mestre de camp; il avait vingt ans. Il prit part aux grandes journées, Chieri, Luzzara, Cassano et Castiglione, qui signalèrent en Italie la guerre de la succession d'Espagne, et fut employé, en qualité de brigadier de cavalerie, aux armées du Rhin et du Dauphiné. En 1719 il devint maréchal de camp. Envoyé en 1732 comme ministre plénipotentiaire auprès de don Carlos, duc de Parme, il eut, par congé du roi Philippe V, un commandement dans les troupes espagnoles qui opéraient en Italie (1734), contribua à la victoire de Bitonto, et suivit l'infant à la conquête du royaume de Naples ainsi qu'au siége de Gaëte. Il fut nommé lieutenant général. « Vous servez trop bien le roi, lui écrivait alors Fleury, pour que je ne sois pas attentif à tout ce qui peut contribuer à votre avancement. » La disgrâce du ministre Chauvelin rejaillit jusque sur Bissy, son beau-frère, et des quolibets qu'on lui prêta contre le cardinal ministre suffirent à faire manquer ce dernier à ses promesses. Bissy, fier et ombrageux comme son père, se retira dans son château de Pierres, en Bourgogne, et termina sa carrière dans l'oubli. J.-P.-A. J—T.

De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*.

THIARD (*Anne-Louis* DE), marquis DE BISSY, général, fils du précédent, né à Paris, le 6 mai 1715, mort devant Maëstricht, le 3 mai 1748. Après avoir fait la campagne de Naples avec son père (1733), il fut nommé commissaire général de la cavalerie légère de France (1736). Maréchal de camp en 1743, il servit avec honneur à l'armée du Haut-Rhin, à celle d'Italie, où il déploya une bravoure si éclatante qu'on lui décerna malgré sa jeunesse le collier de l'ordre, et à celle de Flandre en 1746. L'année suivante, il remplaça à Gênes le duc de Boufflers, repoussa les attaques des Impériaux, mit la ville à l'abri de leurs insultes en augmentant ses fortifications et en pourvoyant à ses approvisionnements, et battit les Corses, auxquels il enleva Bastia; il fut à beaucoup d'égards l'artisan de la gloire que Richelieu n'eut que la peine de recueillir à Gênes. La république lui fit présent d'une épée d'honneur, en reconnaissance de ses services. En 1748 Bissy venait de passer en Flandre, lorsqu'au siége de Maëstricht il eut la jambe fracassée d'un coup de canon, blessure dont il mourut; en lui s'éteignit la branche

aînée de sa famille, dite des marquis de Bissy.
J.-P.-A. J—T.

Pinard, *Chronol. militaire*, t. V.

THIARD (*Claude* DE), comte DE BISSY, cousin du précédent, dont il recueillit le riche héritage, né à Paris, le 13 octobre 1721, mort à Pierres, le 26 septembre 1810. Mousquetaire à quinze ans, il obtint une compagnie de cavalerie à dix-sept, et servit en Bavière, en Flandre et en Allemagne; il commanda la gendarmerie française à la bataille de Minden (1757), et devint lieutenant général le 25 juillet 1762. Il obtint en 1771 la lieutenance générale du Languedoc. Cette place et une bienveillance toute particulière que ne cessa de lui témoigner Louis XV l'attachèrent encore plus au roi qu'à la cour, où il vécut moins en courtisan qu'en gentilhomme philosophe et en ami des plaisirs et des lettres. A vingt-neuf ans il fut élu, à la place de l'abbé Terrasson, membre de l'Académie française et y fut reçu le 29 déc. 1750. Cette faveur excita beaucoup de jalousies, qui se traduisirent en épigrammes contre Bissy. Elles étaient fondées et sans réplique lorsqu'elles s'attaquaient au peu de valeur de son bagage littéraire. Collé prétend qu'il ignorait l'orthographe, et qu'il savait fort peu d'anglais. Mme de Genlis rappelle dans les *Souvenirs de Félicie*, une anecdote curieuse de la jeunesse de Bissy et de son frère le comte de Thiard; c'est une historiette arrangée à plaisir, dont le fond seul est vrai. Après la mort de Louis XV Bissy quitta la cour, et se retira dans sa terre de Pierres, où la mémoire de ses ancêtres et ses propres bienfaits le protégèrent contre la tempête révolutionnaire. Lors de la réorganisation de l'Institut (1803), il y fut admis dans la classe de littérature. Il consacra les loisirs d'une verte vieillesse à des travaux littéraires, qu'il a laissés inachevés et qui l'eussent fait mieux connaître que les ouvrages suivants qui ont été publiés : *Lettres sur l'esprit de patriotisme, sur l'idée d'un roi patriote*, etc., par Bolinbroke; Londres, 1750, in-8° : cette traduction serait du maître d'anglais du comte, suivant Collé, qui après avoir dit qu'elle a été revue par Duclos et Crébillon, la trouve à peine française; — *Discours de réception prononcé dans l'Académie française*; Paris, 1750, in-4°; — *Histoire d'Ema* (ou de l'âme); Paris, 1752, in-12, en deux parties : attribué à Julien Busson; — *Traduction des Nuits d'Young;* les deux premières seulement ont paru dans les *Variétés littéraires* de Suard et d'Arnaud.
J.-P.-A. J—T.

Pinard, *Chronol. militaire*, t. VI. — Esmenard, *Discours de réception à l'Acad. française*, à la place du comte de Bissy. — Regnaud de Saint-Jean d'Angely, *Réponse au discours d'Esménard*. — *Biogr. nouv. des contemporains*.

THIARD (*Henri-Charles*, comte DE), frère puîné du précédent, né en 1722, à Paris, où il est mort, le 26 juillet 1794. Cadet d'une branche cadette et assez mal partagé du côté de la fortune, il épousa en 1752 la fille de M. Brissart, l'un des fermiers généraux, et prit alors le titre de comte de Thiard. Connu d'abord sous le nom de chevalier de Bissy, il était entré en 1737 comme lieutenant en second au régiment du Roi infanterie, et parvint au grade de lieutenant général le 25 juillet 1762, le même jour que son frère aîné, après avoir fait, comme lui, toutes les campagnes de 1742 à 1762. En même temps, il devint premier écuyer du duc d'Orléans, aïeul de Louis-Philippe. A la cour de Louis XVI il jouit d'une grande faveur. Investi en 1782 du commandement en chef de la Provence, il obtint en 1787 celui de la Bretagne, poste difficile, où il eut à remplir la pénible mission d'imposer par la force des baïonnettes de nouveaux édits et une cour plénière (1788) qui détruisaient les lois constitutionnelles de cette province. A ces premiers troubles en succédèrent d'autres, occasionnés par l'arrogance du clergé et les violences de la noblesse, qui, lors des élections pour les états généraux, engagea un combat dans les rues de Rennes, où Thiard n'arrêta l'effusion du sang qu'au péril de sa vie. Le cordon bleu fut le prix de sa fermeté. Rappelé à Paris, il resta fidèle à la cause du roi, et fut blessé en combattant aux Tuileries dans la journée du 10 août. Emprisonné après le 21 janvier 1793, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort. Le comte de Thiard était recherché dans la haute société parisienne pour la noblesse de ses manières et la finesse de son esprit. Il cultiva avec quelque succès les lettres et la poésie. Ses *Œuvres posthumes* ont été publiées par Maton (de la Varenne); Paris, 1799, 2 vol. in-12. Plusieurs écrivains ont avancé, sans en donner aucune preuve, que la plupart des pièces contenues dans ce recueil étaient apocryphes.

Le comte de Thiard laissa une fille unique, qui fut mariée au duc de Fitz-James, pair de France.
J.-P.-A. J—T.

Pinard, *Chronol. militaire*, t. VI. — *Mercure de France*, févr. 1783. — *Hist. de Pontus de Thyard de Bissy, suivie de la généalogie de cette maison*, 1784. — Maton (de la Varenne), *Notice* à la tête des *Œuvres posthumes*. — Bertrand-Molleville, *Mémoires*. — Mme de Genlis, *Souvenirs de Félicie*. — Jay, Jouy, etc., *Nouv. Biog. des contemp.*

THIARD (*Gaspard-Pontus*, marquis DE), littérateur, de la famille des précédents, né le 26 mars 1723, au château de Juilly, près Semur, mort le 28 avril 1786, à Semur. Il descendait par sa mère, née du Faur de Pibrac, de l'auteur des *Quatrains*. La délicatesse de sa constitution l'obligea de quitter la carrière des armes, et il s'adonna avec ardeur à l'étude de l'antiquité et de l'histoire, à la culture de la poésie et de la peinture. L'Académie de Dijon le compta parmi ses membres. Il resta célibataire, et fut le dernier de la branche des Bragny. Il s'était concilié l'estime générale par ses qualités et sa bienfaisance. On a de lui : *Mémoire sur*

une statue de Mercure trouvée à Auxerre, dans les *Mém. de l'Acad. de Dijon*; — *Mémoires* (trois) *sur la bonne chère des anciens, depuis la plus haute antiquité jusqu'au règne de Henri III inclusivement*; les deux premiers ont paru dans le même recueil; — *Histoire de Pontus de Thiard* (sic) *de Bissy, suivie de la généalogie de cette maison et de la relation de la campagne de 1664 en Hongrie*; Neuchâtel, 1784, in-8°, sans nom d'auteur : cet ouvrage a été donné par erreur à Marin, qui est en effet l'auteur d'une notice sur P. de Thiard, publiée en 1786; — *Histoire de la ville de Semur en Auxois*, en manuscrit; — *Ana, recueil de bons mots, d'anecdotes historiques et galantes*, en manuscrit.

J.-P.-A. J—T.

Mémoires de l'Acad. de Dijon, t. II, (1769-1774. — Courtépée, *Descr. du duché de Bourgogne*, art. Semur. — Amanton, *Notice sur le marquis de Thyard* (sic); Dijon, 1833, in-8°. — J.-P.-Abel Jeandet, *Pontus de Thyard*, 1860. — *Docum. partic.*

THIARD DE BISSY (*Auxonne-Théodose-Marie*, comte DE), général, fils unique du comte Claude de Bissy (*voy.* plus haut), né le 3 mai 1772, à Paris, où il est mort, le 28 juin 1852. Il venait d'être nommé, à quinze ans, sous-lieutenant au régiment du Roi infanterie, quand la révolution éclata. Il prit parti contre elle, et rejoignit, à Worms, le prince de Condé, avec lequel il combattit dans les rangs de la cavalerie noble jusqu'au licenciement de cette armée. L'âge et la réflexion modifièrent les opinions du jeune émigré, et aussitôt après l'établissement du gouvernement consulaire il revint en France, et adopta les principes nouveaux, en commençant par quitter le titre de comte de Bissy, qu'il avait porté pendant l'émigration, pour prendre simplement son nom de famille. Nommé en 1801 membre du conseil général de Saône-et-Loire, et ensuite candidat au corps législatif, il fixa sur lui l'attention de Napoléon, qui, désireux de s'attacher l'ancienne noblesse, l'admit en 1804 au nombre de ses chambellans. Après avoir assisté au double sacre de l'empereur à Paris et à Milan, il se rendit auprès du duc de Bade, afin de négocier un traité d'alliance offensive et défensive, et s'acquitta de cette mission avec tant de diligence qu'il passa avec le grade de chef d'escadron dans les chasseurs à cheval de la garde. Il était en outre aide de camp de l'empereur, et fit en cette qualité les campagnes de 1805, 1806 et 1807. Après le siége de Raguse, où il servit comme aide de camp du général Lauriston, il fut nommé gouverneur de Dresde, du cercle de Misnie et de la haute et basse Lusace (23 oct. 1806), et chargé de ratifier le traité de Posen, qui transformait le duché de Saxe en royaume. La faveur croissante dont jouissait Thiard auprès de Napoléon souleva contre lui l'envie des nouveaux parvenus, qui, réunis aux ennemis qu'il se faisait par l'intégrité de son administration en Saxe, lui suscitèrent beaucoup de tracasseries; on épia sa démarche, on viola le secret des lettres qu'il adressait à sa femme, et où il blâmait certains actes du gouvernement. Thiard, offensé, se démit de tous ses emplois; et comme il refusa de revenir sur cette résolution, il fut exilé dans ses terres de Saône-et-Loire. Au bout de deux années seulement, et grâce à l'intervention du roi de Saxe, il lui fut permis d'en sortir; mais il continua de vivre à l'écart. En 1814 on le retrouve dans les rangs des défenseurs de Paris comme lieutenant de la garde nationale. Louis XVIII, pour s'attacher Thiard, le nomma successivement maréchal de camp (4 juin 1814), chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, et plaça sous ses ordres une partie des troupes de la garnison de Paris; mais, n'ayant pas voulu être l'instrument du parti réactionnaire, il fut mis en disponibilité le 25 janvier 1815. Le 10 mars suivant, il reçut le commandement du département de l'Aisne avec ordre de marcher contre les frères Lallemand; il refusa d'obéir. Les événements qui survinrent le firent échapper à un conseil de guerre, mais non à la rancune des ultra-royalistes, qui l'impliquèrent dans la conspiration de Didier. Enfermé à l'Abbaye, le 6 mai 1816, il préféra d'y rester six mois, plutôt que d'acheter sa liberté au prix de la moindre concession. Le général Thiard avait été élu membre de la chambre des représentants en 1815; depuis 1820 jusqu'en 1848 les électeurs libéraux de Saône-et-Loire ou ceux de l'arrondissement de Lannion (Côtes-du-Nord) l'envoyèrent à la chambre des députés, où il a toujours siégé à l'extrême gauche. Il patrona de son nom, de sa bourse et de sa plume plusieurs journaux indépendants. Souvent il monta à la tribune pour traiter des questions d'impôts et de finances, et pour élever la voix contre les lois de priviléges et d'exception. Parmi ses votes, il suffit de citer celui contre la loi d'indemnité, qui lui assurait une somme de 357,850 fr. Il ne tira aucun profit de l'avénement de la branche cadette, qui mettait à sa disposition un siége à la chambre des pairs et un brevet de lieutenant général; il se contenta de recevoir de Lafayette le titre d'inspecteur des gardes nationales de France. Les agitations qui amenèrent la révolution de 1848 trouvèrent Thiard à son poste, protestant en faveur du droit de réunion. Nommé le 4 mars ministre de la nouvelle république en Suisse, il exerça ces fonctions jusqu'à la fin d'avril 1849, époque où il rentra dans la vie privée. M. de Thiard n'a laissé que deux filles, dont l'une est mariée au comte René de Bouillé; il était le dernier rejeton de sa famille. Il a publié des *Discours* et des *Rapports*; quant aux *Mémoires* qu'il avait composés sur les événements politiques qu'il avait vus s'accomplir, il en a, par une disposition expresse de son testament, ordonné la destruction.

J.-P. Abel JEANDET (de Verdun).

Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — *Notice*

sur le général Thiard, député; Paris, 1842, in-8°. — *Album de Saône-et-Loire*, 1842-43, t. II, in-4°. — *L'Époque* du 4 juillet 1846. — *Les généraux Thiard et Brunet*; Châlon, 1846. — Abel Jeandet, *Lettre sur les richesses hist. de la Bourgogne*; 1859, in-8°. — *Documents part.*

THIBAUD, archevêque de Canterbury, mort le 18 avril 1161. On ne sait rien sur sa famille. Il fut d'abord abbé du Bec après l'année 1136, puis appelé en Angleterre, où nous le voyons élevé sur le siége de Canterbury, en 1139. Comme on le sait, de grands débats existaient alors entre le pape et les rois d'Angleterre. Thibaud, qui avait pour conseiller Thomas Becket, embrassa la cause du pape, et fut en conséquence traité par le roi Étienne comme un ennemi de l'État. Son temporel ayant été saisi, il traversa la Manche, et vint habiter Saint-Omer. Un accommodement suivit ces premières hostilités; mais plus tard, Thibaud ayant refusé de participer au couronnement d'Eustache, fils du roi, celui-ci le fit emprisonner. Il fut ensuite rétabli sur son siége, après l'année 1153, par le duc de Normandie, vainqueur d'Étienne. Nous le voyons, vers la fin de sa vie, confident et ami du roi Henri II.

On a de Thibaud un grand nombre de *Lettres*, qui sont, il est vrai, du style de son secrétaire, le célèbre Jean de Salisbury. Elles se trouvent dans le recueil des œuvres de cet ingénieux écrivain. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* en ont analysé quelques-unes. B. H.

Hook, *Lives of archbishops of Canterbury*. — *Hist. littér. de la France*, t. XIII, p. 309.

THIBAUDEAU (*Antoine-René-Hyacinthe*), député français, né le 2 novembre 1739, à Poitiers, où il est mort, le 20 février 1813. D'une ancienne famille protestante du Poitou (1), et fils d'un procureur et greffier de police mort en 1779, il entra dans le barreau, et devint avocat en 1762. Ses idées libérales et ses facultés oratoires appelèrent sur lui l'attention de ses concitoyens, et en 1789 il fut élu député du tiers état aux états généraux. Il garda une grande réserve dans les discussions de cette assemblée, et se contenta d'approuver par son vote ses décisions patriotiques. Pendant qu'il était encore à Paris, il fut nommé procureur syndic du district de Poitiers; en 1791, président du tribunal criminel, et en 1792 procureur général syndic, puis administrateur de la Vienne. Il exerça ces fonctions nouvelles avec autant de fermeté que de modération; en juin 1793, lorsque l'administration départementale prit la décision d'envoyer un contingent à l'armée que le parti qu'on appela *fédéraliste* voulait réunir à Bourges et diriger sur Paris, il s'opposa de toutes ses forces à cette mesure, et fit venir son fils aîné, alors conventionnel, pour l'aider à ramener ses concitoyens à des idées plus modérées. Il n'en fut pas moins signalé comme fédéraliste, incarcéré avec ses autres fils et parents, et en butte à de cruelles vexations. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il reprit en l'an III la présidence du tribunal criminel de Poitiers, et passa, le 14 mai 1800, à celle du tribunal d'appel. Nommé député de la Vienne en mars 1802, il fit en sortant du corps législatif une chute qui le força de prendre sa retraite (1804). On a de Thibaudeau père un *Abrégé de l'histoire du Poitou;* Paris, 1782, 6 vol. in-12; réimpr. à Niort, 1841, 3 vol. in-8°, et continué jusqu'en 1789 par M. de Sainte-Hermine.

Moniteur univ., 1813, p. 276.

THIBAUDEAU (*Antoine-Claire*, comte), homme politique et historien, fils du précédent, né à Poitiers, le 23 mars 1765, mort à Paris, le 1er mars 1854. Son père lui fit faire de sérieuses études, mais abandonna son éducation physique aux deux grands maîtres qui dirigeaient alors celle de la jeunesse roturière, la nature et la nécessité; c'est à cette école que Thibaudeau puisa l'égalité de caractère, la hardiesse d'esprit, la volonté indomptable et la philosophie stoïque qui le distinguèrent toute sa vie. A l'âge de vingt-deux ans, il fut reçu avocat. En 1789 il accompagna son père à Versailles, suivit assidûment les séances de l'Assemblée nationale, se lia avec les orateurs et publicistes les plus distingués, et embrassa avec enthousiasme les idées nouvelles. Revenu à Poitiers, à la suite des journées d'octobre, et frappé des idées encore arriérées de ses concitoyens, il établit une société patriotique, et contribua à assurer par ses efforts le triomphe de la révolution. En 1790, il fut appelé aux fonctions de substitut, puis de procureur de la Commune. En 1792, il représenta son département à la Convention nationale. Entraîné par quelques-uns de ses collègues, il siégea à la montagne, ne parla presque jamais, se contentant d'écouter, de voir et de voter, et refusa obstinément de paraître aux Jacobins, afin de conserver son indépendance. Dans le procès du roi, il vota pour la mort, sans appel ni sursis. Le 10 mai 1793, il fut envoyé avec Creuzé à l'armée des côtes de La Rochelle pour organiser les moyens d'éteindre la guerre qui désolait la Vendée; les dissensions qui régnaient entre les généraux et les quinze ou vingt autres représentants comme lui en mission dans les départements de l'ouest, et les résolutions de la plupart des assemblées départementales à la suite des journées de mai et de juin 1793, l'empêchèrent d'accomplir sa mission avec succès. Il revint à Paris, en passant par Poitiers, où il exerça une heureuse influence sur les décisions de l'assemblée de son département. La terreur commençait alors : les persécutions que subissaient sa famille et une foule de patriotes modérés du Poitou le contraignirent plusieurs fois de monter

(1) Le premier de ses membres sur lequel on ait des renseignements précis est *Jacques* THIBAUDEAU, marchand de draps dans la ville de La Châtaigneraye; il vivait en 1557. Ses fils et petits-fils, Isaac et Abraham, exerçaient aussi le commerce, lors de la révocation de l'edit de Nantes; le dernier abjura, d'autres membres de la famille allèrent s'établir au Canada et dans la Louisiane.

à la tribune pour demander justice; ses réclamations et d'odieuses dénonciations lui firent bientôt une position très-délicate et pleine de périls, dans laquelle son silence pouvait être aussi mal interprété que sa parole; il résolut néanmoins de se tenir à l'écart et de ne s'occuper que des travaux confiés aux divers comités dont il était membre (1).

Le 9 thermidor changea entièrement la position de Thibaudeau, et il commença dès lors à jouer un rôle actif. Un des premiers, il provoqua le retour au sein de la Convention des députés proscrits au 31 mai, et en particulier de Th. Payne. Comme membre du comité de l'instruction publique, il prit une grande part à l'ouverture du musée des arts au Louvre, ainsi qu'à l'établissement du muséum d'histoire naturelle. Il attaqua vivement la loi des suspects, que l'on appliquait encore deux mois après le 9 thermidor, et la loi du maximum, qui prolongeait la disette; il demanda la révision de toutes les lois ultra-révolutionnaires, et réclama avec force, dans la séance du 11 avril 1795, la restitution des biens confisqués sur les victimes des jugements révolutionnaires. Le 6 mars précédent Thibaudeau avait été pour la première fois porté au fauteuil de la présidence, honneur qu'il devait à sa modération ainsi qu'à la fermeté de ses sentiments républicains. Adversaire déclaré des terroristes qui demandaient la mise en vigueur de la constitution de 1793, il montra beaucoup d'énergie dans les journées du 12 germinal et du 1er prairial an III et proposa (26 avril 1795) une organisation nouvelle, qui supprimait le comité de sûreté générale et concentrait les pouvoirs dans un comité de salut public (2) composé de vingt-quatre membres et renouvelable par sixième chaque mois. Cette proposition n'eut pas de suite. Membre de la commission qui prépara la constitution de l'an III, il en fut un des rédacteurs principaux, et fit rejeter, comme une superfétation dangereuse, l'idée du jury constitutionnaire proposé par Sieyès. Bientôt après on le vit signaler avec force (23 oct. 1795) les intrigues de Tallien, de Fréron et d'autres thermidoriens revenus à une réaction révolutionnaire (1795), et s'écria, en apprenant qu'ils allaient présenter des mesures de salut public : « Je serai toujours la barre de fer contre laquelle viendront se briser les complots des factieux. » Le nom lui en est resté. Les suffrages de trente-deux départements portèrent Thibaudeau au conseil des Cinq-Cents (3); il opta pour celui de la Vienne. Un des chefs les plus influents du parti constitutionnel, il lutta sans cesse contre les menées de ses adversaires ou les tendances révolutionnaires du gouvernement : c'est ainsi qu'il s'opposa à la création d'un ministre de la police (31 déc. 1795), à la prestation du serment de haine à la royauté, à la loi du 3 brumaire qui excluait des fonctions publiques les parents des émigrés ainsi qu'à la révision des lois sur ces derniers (21 oct. 1796). Accusé de connivence avec les meneurs du club de Clichy, il repoussa ces attaques injustes en signalant plus d'une fois à la tribune les vues et les intrigues des royalistes, aussi bien que celles des jacobins, en dénonçant les dilapidations des agents du Directoire, celles entre autres de la compagnie Dijon (15 mai et 2 juillet 1797). Aux approches du 18 fructidor il proclamait la nécessité de résister aux menaces d'un coup d'État. Inscrit sur les listes de proscription, il n'échappa aux suites que par les efforts de Boulay (de la Meurthe). Dès lors il continua de siéger au Conseil sans prendre aucune part aux affaires. N'ayant pas été réélu aux élections de l'an VI (mai 1798), il renonça à la carrière politique, et reprit sa profession d'avocat.

Après le 18 brumaire, Bonaparte lui fit un accueil très-flatteur, et le nomma préfet de la Gironde (3 mars 1800); sept mois plus tard, il l'appela dans le conseil d'État, section de législation (22 septembre). Cette section avait une grande et magnifique tâche, celle de la confection des codes; le travail fut réparti entre ses membres, et Thibaudeau rédigea pour sa part le titre II du code, relatif aux actes de l'état civil. Il fut aussi chargé d'une mission extraordinaire dans la 6e division militaire, celle de Besançon (mai 1801), et de rédiger pour la session législative de l'an X l'exposé de la situation de la république. Au sein du conseil, il se trouva souvent en opposition avec le premier consul, combattit l'institution de la Légion d'honneur, le concordat et le consulat à vie; il se fit ainsi une réputation de frondeur, et refroidit sensiblement par son attitude les dispositions de Bonaparte à son égard; aussi le 3 floréal an XI (23 avril 1803), il apprit sans en avoir été prévenu sa nomination à la préfecture des Bouches-du-Rhône; c'était presque une disgrâce. Commandeur de la Légion d'honneur en 1804 et comte en 1809, il ne reçut pas d'autres faveurs de l'empire, bien qu'il se fût signalé par l'énergie et l'extrême vigueur de son administration dans un département mal disposé pour le gouvernement impérial. Dès qu'il connut l'abdication de Fontainebleau, il remit sa démission de préfet entre les mains de l'amiral Gantheaume, et se rendit à Paris, où il vécut fort retiré. Après le retour de l'empereur (1815), il ne se montra point aux Tuileries; son rappel au conseil d'État et bientôt après son entrée à la chambre des pairs (2 juin) l'obligèrent à reparaître sur la scène politique. Il avait désapprouvé le retour de l'empereur et prévu ses conséquences fatales; son avis était que toute organisation po-

(1) Le 7 mai 1794, il présenta un long rapport sur la marine, et le 6 juillet fit décréter la composition d'un jury pour prononcer sur les ouvrages qui traitaient de l'éducation des enfants.

(2) Il siégea dans ce comité pour le dernier mois de la session conventionnelle (oct. 1795).

(3) Il en fut président pour le mois de ventôse an IV (fév.-mars 1796).

litique fût ajournée, que Napoléon se présentât seulement comme chef militaire et qu'il exerçât la dictature. De toutes parts des adresses étaient présentées à l'empereur; celle du conseil d'État, intitulée *Délibération* (27 mars), fut très-remarquée, pour la hardiesse de ses principes; c'est lui qui la rédigea, quoique Defermon l'ait présentée. Après Waterloo, alors que tout le monde se préparait pour recevoir le roi, Thibaudeau fit dans la chambre des pairs une sortie violente contre les Bourbons (28 juin). « Nous sommes, dit-il, les représentants d'un peuple qui a prononcé l'expulsion de ce gouvernement; pour ma part je respecterai mon mandat : jamais je ne transigerai avec mes devoirs et mes sentiments. Par qui sommes-nous envoyés? Par une constitution qui rejette les Bourbons. Si ce sont les Bourbons qu'on veut nous imposer, je déclare que jamais je ne consentirai à les reconnaître. »

La veille de l'entrée du roi, Thibaudeau quitta Paris (7 juill.), muni d'un passeport que Fouché lui avait délivré, et se rendit en Suisse. Arrêté le 4 août à Lausanne, par l'ordre de l'archiduc Jean (1), exilé comme régicide, il obtint la permission de s'établir à Prague. On l'autorisa en 1819 à habiter Vienne, et en 1823 Bruxelles. Il employait les loisirs de l'exil à des travaux littéraires; la publication de ses *Mémoires sur la Convention* déplut au gouvernement français, et sur sa réquisition celui des Pays-Bas lui notifia de quitter le royaume dans les quarante-huit heures; après huit mois de résistances et de réclamations, il ne dut l'inexécution de cet ordre qu'à la bienveillance du roi Guillaume.

A la première nouvelle de la révolution de Juillet, Thibaudeau revint à Paris (5 août 1830). Il ne fut pas longtemps à se convaincre que les conventionnels n'avaient rien à espérer de Louis-Philippe, et vécut dans la retraite la plus absolue, s'occupant de travaux littéraires, que son grand âge ne lui fit jamais interrompre. Après le coup d'État de Louis-Napoléon, il fut compris dans la première liste des membres du sénat (26 janvier 1852) et élevé au grade de grand officier de la Légion d'honneur (12 août 1853). Il était alors atteint de la maladie qui le conduisit en 1854 au tombeau, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les ouvrages de Thibaudeau sont fort nombreux; nous citerons les suivants : *Opinion sur le jugement de Louis XVI;* Paris 1er déc. 1792, in-8° de 6 p.; — *Opinion sur la question de savoir si le jugement de Louis Capet doit être soumis à la ratification du peuple;* Paris, 31 décembre 1792, in-8° de 15 p.; — (avec Léonard Bourdon), *Recueil des actes héroïques et civiques des républicains français;* Paris, 1794, in-8°; — *Hist. du terrorisme dans le département de la Vienne;* s. l. n. d. (Paris, 1795), in-8° de 84 p.; — *Le Congrès de Rastadt*, formant le t. II des *Mémoires de tous*, 1824, in-8°; — *Mémoires sur la Convention et le Directoire;* Paris, 1824, 2 vol. in-8°; — *Mémoires sur le Consulat, par un ancien conseiller d'État;* Paris, 1826, in-8°; — *Histoire générale de Napoléon Bonaparte;* Paris, 1827-28, 5 vol. in-8° : cet ouvrage, qui devait former 12 vol., fut suspendu après la publication du 6e, qui avait entamé l'histoire du Consulat; un des ouvrages mentionnés ci-dessous en forme pour ainsi dire le complément; — *La Bohême, roman historique;* Paris, 1834, 2 vol. in-8°; — *Le Consulat et l'Empire, ou Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte de* 1799 *à* 1815; Paris, 1835, 1837-38, 10 vol. in-8°; — *Histoire des états généraux;* Paris, 1843, 2 vol. in-8°. Thibaudeau a laissé en manuscrit : *Considérations sur la Révolution française; Mémoires* (complets) *sur la Convention et le Directoire* (la police de la restauration avait exigé de nombreuses coupures, qui firent de ce livre un simple recueil de documents); des *Mémoires*, qui commencent au 18 brumaire et vont sans interruption jusqu'en 1830, et par fragments jusqu'en 1854; une *Critique de l'Histoire de la révolution*, par M. Thiers; *le Poitou, roman historique*, et une foule de documents, notes, correspondances avec les hommes les plus marquants de la révolution, etc.

Quenard, *Portr. des personnages célèbres de la révolution;* 1796-1802. — *Biogr. moderne.* — Jay, Jouy, etc, *Biogr. nouv. des contemp.* — *Galerie des contemp.* — Rabbe, *Biogr. univ. et port.* — H. Faure, *Biogr. des préfets*; 1839, 2 vol. in-8°. — Hauréau, *La Montagne, notices hist.* — Tisseron, *Le Sénat de l'empire français.*

THIBAUDEAU (*Adolphe-Narcisse*, comte), administrateur, fils du précédent, né en 1795, à Poitiers, mort le 7 décembre 1856, à Paris. Il reçut une éducation des plus soignées. Après avoir servi dans la jeune garde et combattu en 1814 à la barrière de Clichy, il suivit son père en exil, et revint en 1823 en France. Son nom et ses opinions le mirent en relations avec les hommes éminents du parti libéral : il devint ainsi l'ami de Laffitte, de La Fayette, de Manuel, de Carrel, de Godefroi Cavaignac, et les aida successivement dans leurs luttes contre les gouvernements de Charles X et de Louis-Philippe, soit par la part qu'il eut comme acteur dans les journées de juillet 1830 et dans la tentative de 1832, où il fut fait prisonnier après la défense du cloître Saint-Merri, soit par ses nombreux articles au *National*, qu'il dirigeait avec Carrel. Dans les séjours successifs qu'il fit en

(1) Il lui écrivit à ce sujet le lendemain une lettre qui débute ainsi : « La révolution commençait en France lorsque je suis entré dans le monde; j'y suis entré avec elle, et je me suis trouvé porté très-jeune dans la carrière politique. Je n'ai pas été l'homme d'aucun parti, le courtisan ni le favori des gouvernements qui se sont succédé. J'ai été l'homme de la révolution, et je suis toujours resté fidèle aux principes raisonnables qu'elle a développés. J'aurais pu, comme beaucoup d'autres, m'accommoder avec les circonstances et les événements; mais j'ai toujours préféré succomber que de transiger avec ma conscience. »

Angleterre, il compléta son éducation industrielle et économique. Il fut un des fondateurs de la ligne de Paris à Rouen et au Havre, et contribua à la création des lignes de la Normandie et de la Bretagne. Après la fusion de ces diverses compagnies en une seule, il se retira presque entièrement des affaires. En 1854, il fut secrétaire général adjoint de la commission de l'Exposition universelle de 1855, et son concours fut des plus utiles au prince Napoléon, qui depuis lors lui voua une affection toute particulière. Il s'occupait aussi des hautes questions financières que faisaient naître la création des grands établissements de crédit et les besoins du trésor; c'est lui qui eut l'idée première des emprunts par souscription publique. Parmi les travaux littéraires de Thibaudeau, nous citerons ses articles et sa correspondance anglaise signée O dans *le National*, des *Mémoires* sur la jonction économique de Paris à la mer et sur le desséchement du lac de Haarlem, de nombreux articles financiers publiés dans le *Journal des chemins de fer*, et la préface inachevée du *Trésor de la Curiosité* de Ch. Blanc. Il a laissé des fragments sous ce titre : *Histoires de mon temps*, de nombreux manuscrits et correspondances sur toutes les questions, simples notes souvent, merveilleuses de clarté et de finesse.

La Presse, déc. 1856. — *Docum. partic.*

THIBAUT Ier, comte de Champagne et de Blois, mort en 1089, à Épernay, dans un âge avancé. Second fils d'Eudes II, il partagea avec Étienne II, son frère, les domaines paternels, et eut les comtés de Blois, Tours et Chartres. Ayant refusé l'hommage au roi Henri Ier, il vit donner ses terres à Geoffroi, comte d'Anjou, et perdit contre ce dernier une bataille, livrée en 1042 ou 1044. Après la mort d'Étienne il s'empara de la Champagne, au préjudice d'Eudes, son neveu (1047). Il entreprit, en 1057, contre Geoffroi d'Anjou une nouvelle guerre, qui fut très-acharnée, mais dont on ignore les détails. On lui doit la fondation du prieuré de Saint-Ayoul à Provins. De sa seconde femme, Alix, qui lui apporta en dot le comté de Bar-sur-Aube, il eut quatre fils, dont *Hugues Ier* et *Etienne*, qui lui succédèrent le premier en Champagne, le second à Blois, et *Philippe*, évêque de Châlons-sur-Marne.

THIBAUT II, dit *le Grand*, comte de Champagne et de Blois, né vers 1090, mort le 6 janvier 1152. Second fils d'Étienne et petit-fils du précédent, il succéda à son père en 1102, sous la tutelle de sa mère, Alix d'Angleterre, fille de Guillaume le Conquérant, qui, après avoir gouverné près de vingt ans, se fit religieuse; elle mourut en 1137. Thibaut avait, dit-on, été élevé à Orléans. Bien que tout d'abord il se fût montré l'allié fidèle des rois d'Angleterre, il rejoignit en 1124 le roi Louis VI à Reims pour repousser avec lui l'empereur, qui menaçait la Champagne. Vers 1125 il réunit ce dernier pays à celui de Blois, par la cession que lui en fit Hugues Ier, son oncle. Lorsque son frère Étienne se fut emparé du trône d'Angleterre (1135), il envahit de son côté la Normandie, et ne consentit à l'évacuer que sur la promesse d'une pension annuelle de deux mille marcs d'argent (1137). Après la bataille de Lincoln, où Étienne perdit la liberté (1141), les seigneurs normands lui députèrent l'archevêque de Rouen pour lui offrir la couronne d'Angleterre; mais Thibaut renvoya leurs offres au comte d'Anjou, qu'il engagea à lui céder en échange la ville de Tours. Il avait accompagné en Aquitaine le roi Louis VII, lors de son mariage avec l'héritière de ce duché; une rupture n'en éclata pas moins entre le vassal et le suzerain. Elle eut pour causes l'élection, malgré le roi, de Pierre de La Châtre à l'archevêché de Bourges, puis la retraite que Thibaut lui accorda dans ses États. Saint Bernard chercha en vain à réconcilier les deux princes. Louis VII entra en Champagne, s'empara de Vitry, et mit le feu à l'église, où périrent dans les flammes treize cents personnes qui s'y étaient réfugiées (1142); sur les remontrances sévères de saint Bernard, il ne poussa pas plus loin sa conquête, reconnut Pierre de La Châtre, et se croisa contre les infidèles. Thibaut fut très-libéral envers les églises, et acheva le monastère de Clairvaux; il fonda aussi à Troyes les premiers établissements qui firent la grandeur industrielle de cette ville dans le moyen âge. De sa femme, Mathilde, fille d'Engilbert II, duc de Carinthie, il laissa dix enfants, dont *Henri*, comte de Champagne; *Thibaut*, comte de Blois; *Étienne*, comte de Sancerre; *Guillaume aux blanches mains*, archevêque de Reims; et *Alix*, troisième femme de Louis VII.

THIBAUT III, comte de Champagne, petit-fils du précédent, né en 1177, mort le 24 mai 1201. Fils d'Henri Ier, il succéda en 1197 à Henri II, son frère, en vertu d'une donation. En 1198 il fit hommage de la ville de Melun à Philippe-Auguste. Lorsque Foulques de Neuilly vint en 1199 prêcher une nouvelle croisade au château d'Écry en Champagne, Thibaut prit la croix et fut élu, malgré sa jeunesse, chef de cette expédition; mais à peine s'était-il mis en route, que la mort le surprit, à Troyes. Sa femme, Blanche de Navarre, était alors grosse; elle donna le jour à un fils qui fut *Thibaut IV*, surnommé le Posthume.

Et. Gallois, *Hist. des comtes de Champagne.*

THIBAUT IV, comte de Champagne, roi de Navarre, fils de Thibaut III, né à Troyes, en 1201, mort à Troyes ou à Pampelune, le 8 ou le 10 juillet 1253. Il n'était pas né quand mourut son père, et fut surnommé pour cette raison *le Posthume*; sa mère, Blanche de Navarre, eut à lutter pour lui conserver l'héritage paternel contre les réclamations d'Érard de Brienne, qu'un arrêt du parlement, rendu en juillet 1216, débouta enfin de ses prétentions.

Outre le titre de comte, Thibaut dut peut-être à sa mère la vocation qui fut l'origine de sa gloire. Blanche de Navarre, dit-on, aimait à s'entourer des poëtes. A la cour de Philippe-Auguste, où Thibaut passa une grande partie de sa jeunesse, il rencontra ces grands poëtes du temps, aujourd'hui bien oubliés pour la plupart, Hélinand, Chrétien de Troyes, Raoul de Houdan, et d'autres encore, qu'il devait tous effacer. C'est à l'université de Paris qu'il lui fut donné de prendre sa part de ces fortes études dont la noblesse d'alors abandonnait volontiers le privilége aux vilains. Mais son maître par excellence fut un certain Gace Brulé, grand coureur d'aventures galantes, où il exposait quelquefois sa vie et sur lesquelles il faisait ensuite de jolies chansons. Thibaut ne montra pas moins d'audace tout au début de ses amours, s'il est vrai que la première dame de ses pensées ait été Blanche de Castille, femme de ce fils de Philippe-Auguste qui allait bientôt régner sous le nom de Louis VIII; il n'est guère possible d'en douter. Sans doute on ne peut prouver, vu la divergence des témoignages contemporains, que Blanche ait partagé ou même encouragé la passion de Thibaut. Mais il ne suffit pas d'alléguer, comme on l'a fait quelquefois, l'âge de Blanche pour mettre Thibaut lui-même hors de cause, bien qu'elle fût peut-être de quinze ans plus âgée que lui; et de ce qu'il parle, dans un endroit, de son amour pour une jeune dame, il n'y a rien à conclure, sinon qu'il ne se piquait point d'une exacte fidélité, également rare chez les poëtes et chez les amants sans espoir. Ce que l'on sait de sa vie ne le prouve d'ailleurs que trop : ainsi, un an après s'être fiancé avec la sœur du roi d'Écosse, il épousait Gertrude de Habsbourg, et quelques mois après il faisait annuler son mariage pour en contracter un autre, avec Agnès de Beaujeu (1223 ou 1224). En même temps, on le voit déployer un zèle exemplaire pour le service du mari de Blanche. Il le suit dans son expédition contre les barons de Gascogne, et guerroye bravement à ses côtés contre les Anglais, surtout au siége de La Rochelle. Enfin, il l'accompagna encore dans la croisade contre les Albigeois, et commença avec lui le siége d'Avignon (1225); mais au bout de quarante jours, il le quitta, alléguant qu'il avait accompli son devoir de vassal, en réalité parce qu'il avait de secrètes intelligences avec les seigneurs du midi, dont l'alliance pouvait seule lui assurer l'héritage de son oncle, le roi de Navarre, Sancho VII, alors brouillé avec lui. Ce serait donc, peut-être, faire trop d'honneur à Thibaut que de chercher l'explication de ce brusque départ dans les vers suivants, où il flétrit justement une guerre odieuse :

> Ce est des clers, qui ont laisié sermons
> Pour guerroier et pour tuer les gens :
> Jamais en Dieu ne fust tels homs créans.

On ne croira pas davantage, sur la foi de Matthieu Paris, que Thibaut en quittant l'armée n'ait fait que céder au désir de retrouver Blanche, alors éloignée de son mari. Encore bien moins voudra-t-on se laisser persuader par le même chroniqueur que le comte de Champagne se débarrassa de Louis VIII par un empoisonnement, lorsqu'il n'est pas même certain que Louis VIII soit mort empoisonné. Blanche soupçonna-t-elle réellement Thibaut d'avoir fait mourir le roi? Voulut-elle seulement punir sa défection? Ou bien avait-elle quelque raison personnelle et secrète de le haïr? Quoi qu'il en soit, lorsque Thibaut, convoqué au sacre de Louis IX avec les autres pairs, voulut se rendre à cette invitation, l'entrée de Reims lui fut interdite, et les gens dont il s'était fait précéder en furent chassés avec insulte. La trahison de Thibaut, qui fut alors mise en avant, peut justifier la violence de cette conduite, mais en explique imparfaitement l'imprudence. Beaucoup ont accusé la régente d'avoir cédé en cette occasion à l'influence d'un légat qui exerçait alors un grand empire sur son esprit. Furieux, peut-être jaloux, Thibaut, déjà ligué avec les comtes de Bretagne et de la Marche, entra ouvertement dans le parti des ennemis de la couronne. Il n'y resta pas longtemps : Blanche, pour le désarmer, n'eut qu'à lui mander « qu'elle ne serait pas fâchée de le voir ». Dès lors la conduite de Thibaut devient assez équivoque pour autoriser toutes les conjectures, et il est difficile d'excuser, même en faisant la part des motifs que nous ignorons, le rôle étrange qu'il commence aussitôt à jouer entre la cour, dont il sert les intérêts, et les confédérés, auxquels il reste attaché en apparence. En 1227, il s'entremet pour faire conclure la paix de Vendôme; puis, les complots ayant recommencé, il avertit la régente d'un projet d'enlèvement qui menaçait Louis IX. Il négocia ensuite, pour le compte de Blanche, le mariage qui, en unissant la fille du comte de Toulouse au frère de Louis, enrichit le domaine royal d'une vaste et riche province, en même temps qu'il détachait à jamais du parti des seigneurs un de leurs plus puissants alliés.

Tant de bons offices rendus à la couronne par Thibaut ne pouvaient être ignorés ou pardonnés par ceux qu'il trahissait. Cependant ils essayèrent encore de le rattacher à leur cause en lui faisant épouser la fille du comte de Bretagne. Thibaut donna son consentement; mais bientôt arriva une lettre du roi, qui empêcha la conclusion de l'affaire. Sur ces entrefaites le parti féodal s'était fortifié de puissantes recrues. Un des premiers actes du chef de la nouvelle ligue, Philippe de Boulogne, fut d'accuser Thibaut d'avoir empoisonné Louis VIII et trahi la France au siége d'Avignon; le même manifeste faisait aussi mention de relations illégitimes entretenues par la reine Blanche, tant avec le légat du pape qu'avec le comte de Cham-

pagne. Enfin, dans leur acharnement contre Thibaut, les confédérés firent venir une fille aînée du roi d'Angleterre Henri II et de la reine Isabelle, Alix, reine de Chypre, qui pouvait faire valoir quelques droits sur la Champagne et la Brie, et envahirent ces deux comtés sous prétexte de les rendre à leur légitime souveraine. Vivement pressé par l'ennemi, qui dévastait impitoyablement son territoire, Thibaut eut alors recours au roi, ou plutôt à la régente, qui intima aux envahisseurs l'ordre de mettre bas les armes et d'évacuer la Champagne. Mais il ne fallut rien de moins que la présence du roi lui-même et de son armée pour faire exécuter cette sommation. Les droits d'Alix furent rachetés, et le roi se chargea du payement, à condition que Thibaut lui céderait les comtés de Blois, de Chartres, de Sancerre et le vicomté de Châteaudun. On le voit assez : Blanche ne saurait être accusée d'avoir immolé à son poëte les intérêts de son fils ni ceux de la couronne. D'autre part, *le doux servage* dont se plaignait Thibaut paraît lui avoir laissé une liberté raisonnable : car au mois de mars 1232 (il est vrai que Blanche pouvait avoir alors quarante-cinq ans), le comte de Champagne épousait la fille d'Archambaud de Bourbon, Marguerite : c'était sa troisième femme, et il devait en avoir six enfants. Du moins il restait encore fidèle au roi : il fallut qu'il devînt roi lui-même pour abandonner la cause qu'il n'avait pas cessé depuis longtemps de servir ouvertement ou en secret.

Sancho VII mourut; Thibaut lui succéda, malgré la rivalité du roi d'Aragon, et le 28 août 1234 une décision du souverain pontife, pris pour arbitre, l'affermit dans la possession du royaume de Navarre. La légèreté de son caractère ne l'empêcha pas de prendre au sérieux ses nouveaux devoirs. La Navarre était en grande partie inculte, faute d'une population suffisante. Thibaut y fit venir de son comté de nombreux colons, qui dans peu d'années en firent une riche et fertile province. Il voulut ensuite racheter les provinces qu'il avait cédées au domaine royal pour l'argent dû à la reine de Chypre. Louis IX ayant repoussé cette prétention, il songea à renouer ses anciennes alliances, et commença par violer une promesse qu'il avait faite jadis à la régente, en mariant sa fille, sans avoir obtenu ni demandé l'autorisation du roi de France, au fils du duc de Bretagne. Louis IX mit aussitôt ses troupes en campagne. Thibaut, ne se croyant pas encore en état de lutter contre un si redoutable adversaire, courut à Rome solliciter l'appui du pape, qui l'avait déjà soutenu contre le roi d'Aragon. Grégoire IX intervint; néanmoins Thibaut dut abandonner ses prétentions sur les comtés de Blois, de Chartres et de Sancerre, et livrer deux places en garantie de sa fidélité. A cette occasion, il revit Blanche, qui lui fit des reproches amers. Robert, frère du roi, alla plus loin : il fit insulter par ses gens le roi de Navarre, et les tira de la prison où Louis les avait fait jeter pour donner satisfaction au prince offensé. Mais, s'il faut en croire les *Grandes Chroniques*, Thibaut était alors occupé de pensées qui ne laissaient point en lui de place au ressentiment. Il avait quitté Blanche plus amoureux, plus soumis, plus épris de sa dame et de la poésie que jamais. C'est à cette époque, s'il faut en croire le chroniqueur, qu'aidé de Gace Buslé, il composa ses chansons. Mais il n'a pas dû attendre pour chanter Blanche qu'elle eût quarante-sept ans; quelques-uns de ses vers paraissent antérieurs à 1229, tandis que d'autres ne peuvent avoir été écrits avant 1240. Quoi qu'il en soit, Thibaut célébrait sa dame avec un redoublement de verve, quand une croisade vint l'arracher à cette occupation profane. Le roi chansonnier partit pour la Terre-Sainte. L'armée chrétienne débarqua à Ptolémaïs en 1238. Thibaut, qu'elle avait pris pour chef, se montra dans cette expédition vaillant chevalier et médiocre général. Après avoir battu les Sarrasins, il se laissa surprendre par eux. En même temps, les seigneurs qui étaient censés recevoir ses ordres s'en allaient chacun de leur côté avec leurs troupes, et faisaient la guerre pour leur propre compte. L'indiscipline en vint au point qu'il fallut signer avec le sultan de Damas une trêve de trois ans, qui mit fin, en réalité, à cette singulière campagne. Toutefois Thibaut et quelques autres ne voulurent pas quitter l'Orient sans avoir visité les lieux saints. Ils avaient espéré y arriver en conquérants; ils furent réduits à s'y rendre en pèlerins. Thibaut revint en 1240, purifié dans les eaux du Jourdain, mais non corrigé du défaut de chanter les dames. Lui-même l'avoue et s'en excuse :

Mais j'ai un cuer : ains tiex (*jamais tel*) ne fu trovez,
Tous jours me dist : Amez, amez, amez.

D'ailleurs les exigences de ce cœur sans pareil ne lui firent pas trop négliger le grave métier de roi. Désigné d'abord par un surnom qui ne rappelait que sa naissance, il sut mériter sur la fin de sa vie celui de *Bon*, et même celui de *Grand*. Aujourd'hui on ne l'appelle que *Thibaut le Chansonnier*.

Thibaut n'est pas, à proprement parler, le père de la chanson française; même en laissant à part la poésie provençale, que pourtant il a certainement connue et dont il s'est inspiré, on lui trouve des prédécesseurs jusque dans sa langue, la langue d'oil, où sont écrits ses vers. Mais il a été de son vivant et il est resté longtemps le plus populaire des chansonniers français. S'il n'y a pas de véritable création dans les arts, si le plus grand des maîtres est toujours élève de quelqu'un, si enfin tout l'honneur d'une invention littéraire revient et doit revenir à celui qui a su la faire valoir et la mettre en

crédit, on peut être tenté de laisser Thibaut en possession d'un honneur auquel l'érudition ne peut produire que des prétendants assez obscurs. Sans doute la qualité du chansonnier dut être pour quelque chose dans sa réputation ; ses rivaux eux-mêmes ne pouvaient refuser leur hommage à un prince qui ne dédaignait pas le nom de rimeur et faisait asseoir la poésie sur le trône. Sans doute aussi la gracieuse musique dont Thibaut savait, dit-on, rehausser le charme de ses vers dut contribuer à les faire passer de bouche en bouche et de mémoire en mémoire. Néanmoins, ce que nous avons de lui (abstraction faite de quelques airs dont la notation est obscure et l'authenticité suspecte) suffit pour expliquer la haute estime que Dante professait pour ce trouvère couronné, *le premier chansonnier parmi les rois*, a dit M. Villemain. La qualité dont l'absence est le plus sensible chez lui, c'est peut-être l'originalité. Ses *jeux partis* semblent un écho des discussions galantes qui s'agitaient dans les cours d'amour; on y retrouve toute la subtilité et un peu de la licence du temps. Ses chansons ont gardé beaucoup plus de charme : elles ont de la douceur et de la noblesse, mêlées avec du bel-esprit. Il serait ridicule, à coup sûr, de comparer Thibaut à un maître comme Pétrarque. On peut observer toutefois que l'un et l'autre travaillent sur le même fonds d'idées et de sentiments, un peu factices ou tout au moins un peu accidentels dans la longue histoire de l'esprit et du cœur humain, mal faits par conséquent pour inspirer des vers durables à tout autre qu'à un homme de génie. Aujourd'hui que la curiosité trouve un attrait particulier aux choses qui ont beaucoup vieilli, on peut goûter chez Thibaut jusqu'à ces vestiges d'une mode surannée qui après avoir fait la vogue de ses chansons en a causé le discrédit. Il y a d'ailleurs un contraste intéressant entre les mœurs de l'âge encore barbare où il vivait et la gentillesse, l'élégance parfois raffinée de ses vers. Amour, dames, fleurs, oiseaux, soupirs, doux souvenirs, doux pensers, voilà les mots, les idées, les images où se complaît ce contemporain de la guerre des Albigeois. La réalité, qui tient peu de place dans cette poésie tout idéale, y mêle parfois un piquant assaisonnement. Par exemple, on ne lit pas sans sourire les vers suivants, écrits en Terre-Sainte par un croisé :

Dame de cui est ma grans désirée,
Salus vous mant d'outre la mer salée
Comme à celi où je pens main et soir :
N'autre penser ne me fait joie avoir.

Ce n'est pas Thibaut qu'on reconnaît ici, mais son époque. Voici un trait qui paraît plus propre à caractériser le poëte lui-même, et où il faut chercher peut-être le secret de plus d'une inconséquence justement reprochée à sa conduite :

Rien qu'elle veut, je n'ose dévoloir.

La poésie chez Thibaut se ressent elle-même de cette facilité d'humeur. Cependant elle se distingue déjà de la poésie provençale par d'heureux traits de vive naïveté qui annoncent l'esprit français. Il y a de la netteté, par exemple, en même temps qu'un sentiment et un mouvement vrais dans ce début de chanson :

Je me cuidoie partir
D'amors : mais riens ne m'i vaut.
Li dous maus du souvenir
Qui nuit et jour ne m'i faut,
Le jour me fait assaut
Et la nuit ne puis dormir.
Ains pleur et plaing et sospir.
Dieus ! tant a que la désir !
Mais bien sais que ne l'en chaut.

On peut remarquer qu'il n'y a pas un seul *hiatus* dans tout ce couplet. Il arrivait ainsi à Thibaut de deviner et d'appliquer par instinct des règles de versification qui ne furent promulguées que plus tard. Avec le temps la versification devint régulière, la langue se fixa. On n'oublia point le nom du roi chansonnier; mais on oublia un peu ses vers. La première édition de ses œuvres ne fut donnée qu'en 1742, par Lévesque de La Ravallière (Paris, 2 vol. in-8°). Dans notre siècle, Roquefort et M. Fr. Michel les ont publiées de nouveau (1829, in-8°). L'édition la plus complète est celle de M. P. Tarbé (Reims, 1851, in-8°); elle est précédée d'utiles *Recherches sur la vie littéraire et les œuvres de Thibaut*. E. TOURNIER.

Hist. littér. de la France, t. XXIII, p. 765. — Villemain, *Tableau de la littér. du moyen âge*, IXe leçon. — J.-B. Béraud (de l'Allier), *Hist. des comtes de Champagne et de Brie*, t. II. — Bourquelot, *Hist. de Provins*. — Bruce-Whyte, *Hist. de la langue romane*, t. II. — P. Tarbé, *Recherches*. — Sources citées à l'art. de LOUIS IX.

THIBAUT V, comte de Champagne et roi de Navarre, fils du précédent, né en 1240, mort le 4 décembre 1270, à Trapani, en Sicile. Il avait treize ans lorsqu'il succéda à son père, sous la tutelle de Marguerite de Bourbon, sa mère, femme éminente par ses qualités politiques, et qui mourut le 13 avril 1258, à Provins. Dévoué à Louis IX, dont il avait épousé la fille aînée, il l'accompagna dans sa dernière croisade, et mourut dans la même année que ce prince. Henri III, son frère, lui succéda.

Et. Gallois, *Hist. des comtes de Champagne*.

THIBAUT (*Antoine-Frédéric-Juste*), jurisconsulte allemand, né le 4 janvier 1774, à Hameln (Hanovre), mort le 29 mars 1840, à Heidelberg. Il appartenait à une famille de réfugiés protestants français. Après avoir terminé ses études classiques dans les universités de Gœttingue et de Kœnigsberg, il s'adonna à la jurisprudence, et prit à Kiel le grade de docteur (1796). En attendant qu'il pût entrer dans la carrière du professorat, il entreprit dans cette ville une Encyclopédie du droit (*Juristische Encyclopædie*), dont un volume seulement fut mis au jour (Altona, 1797, in-8°). L'année suivante il fut pourvu d'une chaire à Kiel; ap-

pelé à Iéna en 1802, il y resta jusqu'en 1805, où il se rendit dans l'université d'Heidelberg, qui venait d'être réorganisée. On le considérait parmi les jurisconsultes comme le chef de l'école philosophique. « Ce savant, disent MM. Haag, aussi remarquable par les qualités du cœur que par sa vaste et profonde érudition en matière de droit romain, a laissé non-seulement sur la jurisprudence, mais sur la musique, des ouvrages justement estimés. Admirateur passionné des grands maîtres, il avait formé à grands frais une précieuse collection de musique, et il se plaisait à en faire exécuter sous sa direction les plus beaux morceaux par une société d'amateurs qu'il avait réunis autour de lui. » Les principaux écrits de Thibaut sont : *Versuche über einzelne Theile der Theorie des Rechts* (Essai sur quelques parties de la théorie du droit); Iéna, 1798, 1817, 2 vol. in-8°; — *Theorie der logischen Auslegung des rœm. Rechts* (Théorie de l'interprétation logique du droit romain); Altona, 1799, 1807, in-8°; trad. en français par G. de Sandt (Paris, 1811, in-8°); — *Uber Besitz und Verjæhrung* (De la possession et de la prescription); Iéna, 1802, in-8°; — *Beitræge zur Kritik der Feuerbachschen Theorie* (Critique de la *Théorie des principes du droit pénal*, par Feuerbach); Hambourg, 1802, in-8°; — *System des Pandektenrechts* (Système du droit des Pandectes); Iéna, 1803, 2 vol. in-8°; 9e édit., 1849 : c'est le meilleur des ouvrages de Thibaut, qui y a déployé les trésors d'une érudition étendue mais un peu confuse; — *Civilitische abhandlungen*; Heidelberg, 1814, in-8°; — *Uber die Nothwendigkeit eines allgem. burgerlichen Rechts für Deutschland*; ibid., 1814, 1840, in-8° : il fut du nombre des légistes, combattus par Savigny, qui se prononcèrent pour l'établissement d'une législation uniforme dans tous les États allemands; — *Uber Reinheit der Tonkunst* (Sur la pureté de la musique); ibid., 1825, 1826, 1851, in-8°: on y trouve, selon Fétis, les aperçus les plus fins et les plus justes; — *Juristischer Nachlassene* (Ouvrages posthumes); Berlin, 1841-42, 2 vol. in-8o. Thibaut a rédigé depuis 1821 les *Archiv für die civilist. Praxis*, en société avec Lœhr et Mittermaier, et il a fourni beaucoup d'articles au *Literatur Zeitung* d'Iéna et au *J hrbücher* d'Heidelberg.

THIBAUT (*Bernard-Frédéric*), frère du précédent, né le 22 décembre 1775, mort le 3 novembre 1832, à Gœttingue, où il professait les mathématiques, a laissé deux ouvrages estimés : *Grundriss der reinen Mathematik* (1801, in-8o; 5e édit., 1831), et *Grundriss der allgem. Arithmetik* (1809, 1830, in-8°).

Haag, *France protest.* — Fétis, *Biogr. des music.*

THIBAUT. *Voy.* AUSSIGNY.

THIBAUT. *Voy.* BAR et LORRAINE.

THIBOUVILLE (*Henri* LAMBERT D'HERBIGNY, marquis DE), littérateur français, né en décembre 1710, à Paris, mort le 16 juin 1784, à Rouen. Issu d'une famille noble de Normandie, il prit le métier des armes, et devint mestre de camp des dragons de la reine. Il n'avait pas encore fait la guerre lorsque vers 1745 il reçut l'ordre de rejoindre l'armée d'Italie. « La peur le saisit à Lyon, raconte Collé, et il ne put se déterminer à poursuivre sa route. On nomma à son régiment, et il revint déshonoré à Paris, avec soixante-dix mille livres de rente. » Collé, dont le récit est probablement exagéré, reproche encore à Thibouville un vice honteux, auquel Voltaire a fait allusion dans un vers du poëme de *la Pucelle;* Marmontel et d'autres écrivains l'accusent également de mœurs très-relâchées (1). C'était un homme de beaucoup d'esprit, et qui fut pendant quarante ans en relations suivies avec Voltaire, qui dans maint passage de sa correspondance, parle de lui avec une affection réelle. Comme d'Argental, il servit à son illustre ami d'intermédiaire auprès des acteurs qui jouaient ses pièces et des libraires qui publiaient ses livres. Il cultiva aussi les lettres, mais avec peu de succès. On a de lui : *Télamire*, tragédie en cinq actes; Paris, 1739, in-8°; La Haye, 1740, in-12 : le plan en est si confus et la versification si faible, qu'elle ne fut jouée que quatre fois; — *L'École de l'amitié*, roman; Amst., 1757, 2 vol. in-12; — *Le Danger des passions, ou Anecdotes syriennes et égyptiennes;* Paris, 1757, 2 vol. in-12; — *Réponse d'Abailard à Héloïse*, héroïde; Paris, 1758, in-12; — *Ramir*, tragédie en cinq actes; Paris, 1759, in-12 : selon Grimm, la représentation de cette pièce *insipide* ne put être achevée; — *Plus heureux que sage;* Paris, 1772, in-12; — *Qui ne risque rien n'a rien;* Paris, 1778, in-8° : ce proverbe, ainsi que le précédent, est en trois actes et en vers.

Collé, *Journal.* — Marmontel, *Mémoires*, liv. III. — Voltaire, Grimm, *Corresp.* — Fréron, *Année littér.*, 1759. — Guilbert, *Mémoires biogr. de la Seine-Inf.*

THIÉBAULT (*Dieudonné*), littérateur français, né le 26 décembre 1733, à La Roche, près Remiremont, mort le 5 décembre 1807, à Versailles. Il dut à ses propres efforts le bienfait d'une éducation libérale, qu'il acheva chez les jésuites à Colmar, à Dijon et à Épinal. Pressé par ses maîtres d'entrer dans leur compagnie, il s'y décida, à cause de la position peu fortunée de sa famille, et fut, à la fin de son noviciat, chargé de professer les humanités dans plusieurs colléges de la Lorraine et de la Champagne. Lorsque la ruine des jésuites fut consommée (1762), il rentra dans le monde, et s'appliqua à la jurisprudence, dans l'intention de pratiquer le

(1) Une de ses maîtresses, Mélanie de Laballe, débuta en 1746 à la Comédie-Française, et mourut à la fin de 1748, âgée de seize ans. Cette liaison scandaleuse donna lieu à une sanglante épigramme, rapportée par Beuchot, édit. des *Œuvres* de Voltaire, t. XI, p. 418.

barreau à Colmar. Une circonstance particulière l'ayant conduit à Paris, il se consacra tout entier à la culture des lettres. Quelques ouvrages facilement écrits lui procurèrent de la réputation et des amis dans le parti philosophique. A propos d'une brochure de circonstance qui fit une grande sensation, il reçut les félicitations de M. de Sartine; et ce fut à la recommandation de l'abbé d'Olivet, de d'Alembert et Cerutti, qu'il obtint de Frédéric II la chaire de grammaire générale dans l'école militaire de Berlin (1765). Il gagna la confiance du roi dès la première entrevue qu'ils eurent ensemble, et fut aussitôt nommé membre de l'Académie et gratifié d'une pension. Pendant vingt ans il fut admis dans l'intimité de Frédéric et traité par lui avec plus d'égards qu'il n'en accordait d'ordinaire aux personnes de son entourage (1); il fut le lecteur de tout ce que ce prince envoya à l'Académie, l'éditeur de presque tout ce qu'il fit imprimer, et le correcteur d'un grand nombre de ses ouvrages. Toutefois, malgré l'estime particulière que ses talents et ses qualités lui avaient value parmi la famille royale, Thiébault quitta la Prusse à la fin de 1784 pour s'établir définitivement en France. Il conçut alors et rédigea deux projets, l'un sur une compagnie d'assurances mutuelles contre l'incendie, qui fut écarté comme d'une exécution impossible, et l'autre sur la réorganisation de la librairie. Ce dernier travail fit donner à l'auteur la place de sous-chef de bureau de la librairie (1785), avec laquelle il ne tarda pas à cumuler celle de garde des archives et inventaires du garde-meuble de la couronne. Dans les premiers mois de 1789, on décida de suivre le plan qu'il avait proposé pour la librairie, et dans cette future réorganisation Thiébault devait être sous-directeur et président d'une académie de censure; en même temps il reçut moitié du privilége de l'unique journal qui devait rendre compte des travaux des assemblées nationales et provinciales. La révolution renversa tous ces projets. Thiébault, qui l'avait appelée de ses vœux, devint successivement inspecteur des rôles à Epinal, commissaire pour la réunion du Tournaisis à la France (1793), employé à la poste aux chevaux, chef du secrétariat au Directoire (1795), et professeur de grammaire générale à l'école centrale de la rue Saint-Antoine (1799). A la fin de 1803, il fut nommé proviseur du lycée récemment établi à Versailles. On a de lui : *Apologie des jeunes ex-jésuites qui ont signé le serment prescrit par arrêt du 6 février 1764*; s. l. (Paris), 1764, in-12; — *Discours sur la prononciation*; Berlin, 1765, in-8°; — *Nouveau plan de l'enseignement public*; Rouen (Berlin), 1769, in-12; — *Les Adieux du duc de Bourgogne et de l'abbé de Fénelon, ou Dialogues sur les différentes sortes de gouvernement*; Douai (Berlin), 1772, in-12; Paris, 1788, in-8° : ouvrage fait à la demande d'Ulrique de Prusse, et qui exerça, dit-on, quelque influence sur les changements politiques qui s'opérèrent en 1772 en Suède; — *Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues*; Paris, 1774, in-8°; — *De l'Enseignement dans les écoles centrales*; Paris, 1796, in-8°; — *Traité de l'esprit public*; Paris, 1798, in-8°; — *Sur la librairie et la liberté de la presse en France*; Paris, 1798, in-8°; — *Traité du style*; Paris, 1801, 2 vol. in-8°; cet ouvrage remarquable avait déjà paru sous le titre d'*Essai sur le style*; Berlin, 1774, in-8°; — *Grammaire philosophique*; Paris, 1802, 2 vol. in-8° : il y a joint à la grammaire la métaphysique et la logique en un seul corps de doctrine; — *Principes de lecture et de prononciation*, ouvrage adopté pour les écoles; Paris, 1802, 1810, in-8°; — *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin, ou Frédéric le Grand, sa famille, sa cour, son gouvernement, son académie, ses écoles, et ses amis, littérateurs et philosophes*; Paris, 1804, 5 vol. in-8°; ibid., 1813, 4 vol. in-8°, et 1827, 5 vol. in-8° : c'est un recueil très-intéressant, d'une rédaction un peu diffuse, mais qui abonde en détails curieux, peu connus et finement observés. En société avec J.-A. Borelly, Thiébault a dirigé le *Journal de l'instruction publique* (Paris, 1793-94, 8 vol. in-8°). Il a fourni treize mémoires dans le recueil de l'Académie de Berlin, la plupart relatifs à des questions de grammaire, et une trentaine d'articles au *Journal littéraire* de Berlin (1772-76). Comme éditeur il a publié l'*Extrait du Dictionnaire de Bayle* (1767, 2 vol. in-8°), par Frédéric II. On lui attribue encore quelques écrits; mais c'est à tort qu'on lui a donné le *Dictionnaire de l'élocution française*, qui est de Demandre. P. L.

Mes Souvenirs. — Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — Rabbe, *Biogr. univ. et portat.* — Quérard, *France littér.*

(1) « Ce qui rendit invariable la faveur dont il a joui, c'est que, paraissant ne suivre que l'instruction remise par le roi aux professeurs de l'école militaire, il débuta par créer pour cet établissement un nouveau mode d'enseignement basé sur la pensée de faire marcher de front l'étude de toutes les sciences, et en fit hommage au fondateur. » *Biogr. nouv. des contemp.*, t XIX.

THIÉBAULT (*Paul-Charles-François-Adrien-Henri-Dieudonné*, baron), général, fils du précédent, né le 14 décembre 1769, à Berlin, mort le 14 octobre 1846, à Paris. Il suivit son père à Paris, et après avoir achevé l'étude du droit, il allait entrer dans l'administration de la librairie avec le titre d'inspecteur, lorsque la révolution éclata. Dévoué au parti constitutionnel, il figura avec honneur dans les rangs de la garde nationale, et refusa un brevet d'officier que lui offrit M. de Narbonne; mais après le 10 août il s'enrôla pour l'armée du nord, dans le bataillon de la Butte des Moulins, se distingua dans l'affaire de Bernissart, et fut nommé sergent. Après avoir été adjoint à son père dans la réunion du Tournaisis à la France, il devint aide de camp du

général O' Morand, qui le nomma capitaine. Les rapports qu'il entretint alors avec le duc de Chartres faillirent causer sa perte : une lettre que le prince lui adressa lors de la défection de Dumouriez fut interceptée (avril 1793); il fut arrêté, subit trois mois de prison à Paris, et n'échappa à la mort que sur les instances de l'ambassadeur Grouvelle, qui le demanda pour exercer auprès de lui à Copenhague l'emploi de secrétaire. Bientôt après il rentra au service, et fut adjoint à l'adjudant général Jouy, dont la conduite trop légère manqua de le compromettre, puis à l'adjudant général Donzelot, avec lequel il fit la campagne du Rhin. Il prit ensuite part à la conquête de la Hollande et de l'Italie, et remplit avec beaucoup d'intelligence les fonctions, alors très-pénibles, de chef d'état-major dans les différentes divisions auxquelles il fut attaché. En 1799, à l'attaque de Naples, il prit deux fois le faubourg de Capoue, et reçut le grade d'adjudant général sur le champ de bataille (21 janvier). La prise d'Isola, ville qui refusait passage au général Duhesme, ne lui fit pas moins d'honneur. En 1800, il rejoignit Massena, s'enferma avec lui dans Gênes, et concourut, le 30 avril, à la reprise du fort Quezzi, service qui lui valut le même jour le grade de général de brigade. Sous le consulat il commanda successivement les départements d'Indre-et-Loire, de l'Eure et de Seine-et-Oise. Appelé, en 1805, à la grande armée, il combattit à Austerlitz, sortit victorieux de la lutte inégale qu'il avait engagée contre vingt mille Autrichiens pour occuper le village de Pratzen, et fut atteint à la fin de l'action d'une blessure très-grave à l'épaule droite. Nommé gouverneur de Fulda (23 oct. 1806), il échappa par sa fermeté aux dangers de l'insurrection générale de la Hesse, et reçut pour prix de sa modération une épée d'or que lui présentèrent les habitants. En 1807, il se rendit à l'armée de Portugal, servit sous les ordres de Junot jusqu'à la défaite de Vimiero, et après avoir eu une audience particulière de l'empereur sur les détails de cette campagne, il rentra en Espagne en qualité de général de division (17 nov. 1808). Il gouverna d'abord la Biscaye, puis la Vieille-Castille, battit à Aldea de Ponte l'arrière-garde de Wellington (27 sept. 1811), mais enfermé dans Vittoria avec plus de trois mille hommes, il resta dans la plus complète inaction; sur le rapport du général Caffarelli, Thiébault fut rappelé (8 janv. 1813) et mis en congé. Il servit encore toutefois en Allemagne, où il commanda la place de Hambourg, puis celle de Lubeck. Bien qu'il eût envoyé une adressse d'adhésion au gouvernement de Louis XVIII, il fut frappé d'une sorte de disgrâce, qui se prolongea durant les Cent-jours. Placé le 7 septembre 1815 à la tête de la 18e div. milit. (Dijon), il fut destitué le 10 novembre suivant, et exilé à Tours, à cause de la découverte d'une lettre où il offrait ses services à l'empereur, à son retour de l'île d'Elbe. En 1818, il passa avec son grade dans le corps royal d'état-major, et fut admis à la retraite en 1824. Éclairé et lettré comme il l'était, Thiébault excita la susceptibilité jalouse de quelques personnages haut placés, et cette circonstance troubla plusieurs fois sa vie et jeta des obstacles dans sa carrière. Sur les vives réclamations de Junot, il avait été nommé baron en juin 1811, et comte quelques mois après, ainsi que *le Moniteur* en fait foi; mais Berthier, qui ne l'aimait pas, empêcha l'expédition de cette dernière création, comme il s'était opposé à ce qu'aucune dotation fût jointe à la première. La preuve de cette nomination resta cependant au ministère de la guerre, et c'est sur ce document que Louis XVIII, en donnant à Thiébault la croix de Saint-Louis (31 juill. 1814), le qualifia de comte. Il fut l'un des deux auteurs de la découverte de la mine de sel gemme de Vic. Il tenait de son père le goût des lettres, qu'il cultiva avec succès, fit partie de différentes sociétés littéraires, et reçut de l'université de Salamanque le diplôme de docteur. Il a publié : *Les Soupers du jeudi*; Paris, 1789, in-8°, sans nom d'auteur; — *Vues sur la réorganisation des quartiers généraux et des états-majors*; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Manuel des adjudants généraux et des adjoints employés dans les états-majors divisionnaires des armées*; Paris, 1800, in-8°; trad. en espagnol et en anglais : il proposa dans cet ouvrage la création d'une école spéciale d'état-major, idée que Gouvion-Saint-Cyr réalisa en 1818; — *Journal des opérations militaires du siége et du blocus de Gênes*; Paris, 1801, gr. in-8°; réimpr. deux fois avec des additions dans la même année et compris dans la *Biblioth. hist. et milit.*, t. V; nouv. édit., entièrement refondue, ibid., 1847, 2 vol. in-8°, fig. et plans; — *Rapport général et historique sur l'université de Salamanque* (en espagnol), 1811; — *Recueil de pensées*; Paris, 1811, in-8°; — *Du Chant, et particulièrement de la romance*; Paris, 1813, in-8°; — *Manuel général du service des états-majors*; Paris, 1813, in-8° : il faut y ajouter un chapitre sur les gouvernements en pays conquis, dont l'impression fut interdite en France par la police et qui parut la même année à Lubeck; — *Lettre à lord Wellington*; s. l., 1814, in-8° : il y est question des guerres de la péninsule; — *Discours prononcé sur la tombe de Massena*; Paris, 1817, in-8°; — *Relation de l'expédition de Portugal, faite en* 1807 *et* 1808; Paris, 1817, in-8°, avec cartes; — *Réflexions sur le corps royal de l'état-major*; Paris, 1820, in-8°; — *Influence d'une noblesse héréditaire et du droit de primogéniture sur la civilisation et la liberté*; Paris, 1825, in-8°; — *Avénement du nouveau tzar*; Paris, 1826, in-8°; — *La Défense de Paris*; Paris, 1841, in-8°, etc. Ce général a concouru à la rédaction des *Annales militaires*, de l'*Encyclopédie moderne* et du

Spectateur, et il a laissé des ouvrages manuscrits sur la musique, sur l'architecture des jardins, sur les femmes célèbres, ainsi que ses propres *Mémoires*, en 8 vol.

Sa femme, sœur de M. de Jouy, a publié quelques opuscules littéraires. P. L.

Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — Rabbe, *Biogr. univ. et portat.* — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. III. — Verdier, *Matériaux pour la biogr. du baron Thiébault*; Paris, 1846, in-8°.

THIÉBAUT DE BERNEAUD (*Arsène*), agronome et littérateur français, né le 14 janvier 1777, à Sedan, mort le janvier 1850, à Paris. Agé de quinze ans, il terminait ses études lorsqu'en 1792, au premier appel de la patrie, il prit les armes, et s'engagea dans un régiment de hussards. Il se signala par plusieurs actions d'éclat; sa conduite à la bataille de Kaiserslautern (déc. 1793), où il reçut cinq blessures, dont deux très-graves, lui valut un décret conventionnel portant qu'il avait bien mérité de la patrie. Ne pouvant plus supporter les fatigues de la guerre, il quitta le service avec le grade de capitaine, et aborda la carrière des emplois, d'abord dans les départements des Vosges et de la Meurthe, puis au ministère de l'intérieur. Chargé en 1796 d'une mission pour le général Moreau, il le rejoignit en Bavière, et assista au combat de Kamlach, où il sauva la vie à un officier supérieur hessois, dont il épousa la fille dix ans plus tard. A vingt ans il se fit auteur, et entreprit, pour son coup d'essai, de recommencer l'ouvrage de Bacon sur les connaissances humaines; ce travail, tout imparfait qu'il était, ne fut pas jugé indigne de l'attention de l'Institut, et il fut même imprimé aux frais du gouvernement consulaire. A cette époque il était sorti de France, autant pour s'instruire que pour éviter le sort de ses amis, devenus victimes du coup d'État du 18 brumaire. Son dessein était de visiter le bassin entier de la Méditerranée; mais les événements politiques le forcèrent de limiter son voyage à l'Italie, aux îles qui l'avoisinent et à quelques partis de la Grèce. A son retour en France (1808), Thiébaut entra à la bibliothèque Mazarine, où après avoir longtemps eu le simple rang de bibliothécaire, il obtint, le 1er janvier 1849, celui de conservateur adjoint, faveur bien due aux services qu'il avait rendus à cet établissement. En mai 1807, un décret impérial lui avait décerné la croix d'Honneur; mais il n'accepta point cette distinction, à cause de ses sentiments républicains. Thiébaut fut du petit nombre des savants qui dédaignèrent dans la manifestation de leur pensée l'appui du gouvernement ou des coteries; ses ouvrages sont tous le fruit de ses observations particulières; il s'y montre partout avec ses principes politiques, et attaque sans ménagement les doctrines qui lui paraissaient erronées. Après avoir parcouru une longue carrière de travail, et des mieux remplies, il laissa une fille unique, sans aucune fortune. On a de lui : *Voyage à l'île des Peupliers*; Paris, an VII (1798), in-12, fig.; réimpr. sous le titre, mieux approprié, de *Voyage à Ermenonville*; ibid., 1819, 1826, in-12, fig., avec des anecdotes sur Rousseau et une flore d'Ermenonville; — *Traité du père de famille*; Paris, 1799, in-12; — *Exposition du tableau philosophique des connaissances humaines*; Paris, impr. nat., 1802, in-8°; — *Mémoire* (en italien) *sur la fièvre jaune qui vient d'éclater à Livourne*; 1804, in-8°; — *Voyage à l'île d'Elbe, suivi d'une notice sur les îles de la mer Tyrrhénienne*; Paris, 1808, in-8°, avec cartes; trad. en italien, en anglais et deux fois en allemand; — *Du genêt sous le rapport de ses espèces, de ses propriétés, etc.*; Paris, 1810, in-8° : c'était pour l'époque la monographie la plus complète sur cet arbuste; — *Annuaire de l'industrie française, ou Recueil des inventions, découvertes, perfectionnements*, etc.; Paris, 1811-12, 2 vol. in-12. Sonnini a eu part à la première année; — *De l'orme*; Paris, 1811, in-8° : excellente étude, divisée en cinq parties; — *Préjugés particuliers à l'agriculture*; Paris, 1812, in-8°; — *Éloge historique de Sonnini*; Paris, 1812, in-8°; — *Description de la* Lembertine, *machine à pétrir le pain*; Paris, 1813, in-8°; — *Traité de l'éducation des animaux domestiques*; Paris, 1820-23, 2 vol. in-12; — *Notice des journaux et des recueils périodiques publiés au 1er janvier 1821, tant en France qu'à l'étranger*; Paris, 1821, in-8°; — *Éloge de Palisot de Beauvois*; Paris, 1821, in-8°; — *Recherches sur les plantes connues des anciens sous le nom* d'ulva; Paris, 1822, in-8°; — *Manuel du vigneron*; Paris, 1823, 1827, in-18, fig.; — *Discours prononcé sur la tombe de A.-P. Tissot*; Paris, 1823, in-8°; — *Éloge historique de l'abbé Rozier*; Paris, 1823, in-8°; — *Éloge de Broussonnet*; Paris, 1824, in-8°; — *Éloge historique de Thoüin*; Paris, 1825, in-8°; — *Manuel du cultivateur français*; Paris, 1829, 1841, 2 vol. in-18, fig.; — *Mémoire sur les dahlias*; Paris, 2e édit., 1834, in-8°; — *Bibliothèque du propriétaire rural et de la ménagère*; Paris, 1839, in-12; — *Nouveau Manuel complet de la laiterie*; Paris, 1842, in-18, fig. En outre Thiébaut de Berneaud a travaillé activement à plusieurs journaux et ouvrages périodiques, tels que le *Cours pratique d'agriculture* (1809), de Sonnini, à la *Bibliothèque des propriétaires ruraux* (1809-13), aux *Annales des voyages*, à la *Bibliothèque physico-économique* (1817-26), dont il a été le principal rédacteur, aux *Mémoires* et aux *Annales de la Société Linnéenne*, compagnie dont il était le secrétaire; au *Dictionnaire d'histoire naturelle* (1822 et suiv.), à *la Biographie universelle*, à l'*Encyclopédie des gens du monde*, etc. Ce savant a laissé entre autres ouvrages inédits, une *Traduction française de Théophraste*, un *Dictionnaire de l'agriculture*, des *Souvenirs* personnels, etc.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*, suppl. — Quérard, *France littér.*

THIELEN (*Jean-Philippe* VAN), peintre flamand, né en 1618, à Malines, où il est mort, en 1667. Il était d'une famille noble, et seigneur de Couwenbergh. Sa sœur ayant épousé, en 1627, le peintre Théodore Rombouts, il entra, tout enfant, dans l'atelier de son beau-frère; mais n'ayant qu'une aptitude médiocre pour la peinture d'histoire, il alla à Anvers demander des leçons au plus savant peintre de fleurs qui fût alors, le jésuite Daniel Seghers. Sans parvenir à égaler son maître, il se fit une réputation dans le genre qu'il avait adopté. Admis, en 1641, dans la corporation des peintres d'Anvers, il passa dans cette ville la plus grande partie de sa vie. Vers 1660, il retourna à Malines, et se fit recevoir membre de la confrérie de Saint-Luc. Trois de ses filles, *Marie*, *Anne* et *Françoise*, furent ses élèves, et se livrèrent, non sans succès, à la peinture des fleurs. Les musées d'Anvers, de Vienne, de Milan et de Lille renferment de précieux tableaux de van Thielen, dont la manière rappelle, avec moins d'éclat cependant et moins de légèreté, celle de son maître Seghers. P. M.

C. de Bie, *Gulden cabinet*. — *Catalogue du musée d'Anvers* (1861).

THIERRI I ou **THÉODORIC**, roi d'Austrasie, né vers 486, mort en 534. Il était l'aîné des quatre fils de Clovis, et avait pour mère une concubine. Compagnon des exploits de son père, il s'attribua la plus forte part dans le partage de ses États (511), mais aussi la plus difficile à défendre : il fut reconnu pour chef par les Ripuaires et par les Francs des deux rives du Rhin, ainsi que dans les territoires de Reims, de Châlons et de Troyes. Il établit à Metz sa résidence. Il refusa, à cause de son alliance avec la fille du roi Sigismond, de seconder ses frères dans l'invasion de la Bourgogne (523); mais il rechercha leur secours pour s'agrandir en Germanie et y détruire le royaume de Thuringe, dont le roi Hermenefrid fut précipité du haut des murs de Tolbiac, contre la foi des serments (530). Afin d'empêcher ses soldats de suivre ses frères dans une nouvelle expédition contre la Bourgogne, il les conduisit en Auvergne, province qui avait secoué son autorité pour reconnaître celle de Childebert; il y commit les plus cruelles dévastations, et en donna le gouvernement à un de ses proches parents, Sigewald, que par un sentiment de défiance il fit ensuite massacrer sous ses yeux. Il venait d'attaquer les Visigoths en commun avec son frère Clotaire, lorsqu'il mourut. Son fils, *Théodebert Ier*, lui succéda.

Grégoire de Tours. — Petigny, *Études sur l'époque mérovingienne*.

THIERRI II, roi de Bourgogne et d'Austrasie, né en 587, mort en 613, à Metz. Après la mort de Childebert II, son père (596), il fut proclamé roi de Bourgogne. Brunehaut, son aïeule, chassée de Metz par les grands d'Austrasie, se retira auprès de lui (598), l'entoura de maîtresses, et exerça de fait l'autorité de concert avec Protadius, son favori. Après avoir humilié Frédégonde en faisant envahir les États de Clotaire II par Thierri (604), elle réussit, après bien des efforts inutiles, à pousser ce prince dans une guerre contre son propre frère, Théodebert II, roi d'Austrasie (612). Thierri lui livra dans les champs de Tolbiac une bataille si acharnée que « les combattants, rapporte Frédégaire, en se serrant l'un contre l'autre, n'avaient point laissé de place pour que les morts pussent tomber par terre ». Suivant le même chroniqueur, Thierri parvint le même jour à Cologne, et y pilla tous les trésors de Théodebert. Ce dernier, atteint dans sa fuite, fut chargé de chaînes et envoyé à Châlons, où il périt bientôt. Maître de toute l'Austrasie (612), Thierri se tourna contre Clotaire II, son cousin, et se prépara à envahir ses États; mais il mourut tout à coup, d'une violente dyssenterie, à l'âge de vingt-six ans. On accusa, contre toute vraisemblance, Brunehaut de l'avoir empoisonné. Il laissa quatre fils illégitimes, *Sigebert*, *Childebert*, *Corbe* et *Mérovée*, dont aucun n'eut le titre de roi.

Frédégaire. — Sismondi, *Hist. des Français*.

THIERRI III, roi de Neustrie et de Bourgogne, né vers 654, mort en 691. Exclu dès le berceau de la succession de Clovis II, son père, il fut, après la mort de Clotaire III (670), placé sur le trône de Neustrie et de Bourgogne par l'ambitieux Ébroin, qui voulait régner sous son nom; mais presque aussitôt il fut renversé par son frère Childéric II, roi d'Austrasie, tonsuré et enfermé dans le couvent de Saint-Denis. Il en sortit trois ans plus tard à la mort de Childéric (673), et s'établit à Nogent, près Paris. Dans le même temps Ébroin, rendu à la liberté, arma le peuple au nom d'un fils supposé de Clotaire III, abandonna ce dernier quand il fut assez puissant, et força Thierri à lui rendre la mairie du palais. La mort d'Ébroin (681) débarrassa le jeune roi d'un tuteur pour lui en donner un autre dans Pepin d'Héristal; celui-ci, qui possédait déjà l'Austrasie, souleva les grands contre Thierri, le vainquit à Testry en Vermandois (687), devint maire du palais en Neustrie, et jouit ainsi dans tous les États francs de la plénitude de la puissance royale. Thierri vécut encore trois ans et quelques mois, dans une espèce de captivité, et eut pour fils et successeurs *Clovis III* et *Childebert III*.

Gesta rerum Franc., c. 45, 47. — Le continuateur de Frédégaire. — *Annales metenses*.

THIERRI IV, roi des Francs, né en 713, mort en avril 737. C'était le fils de Dagobert III. Élevé au couvent de Chelles, ce qui le fit surnommer *Thierri de Chelles*, il fut substitué à Chilpéric II, à l'âge de sept ans (720). Le trône lui fut rendu alors par Charles Martel, qui régna sous son nom, et ne lui donna point de successeur. Ce prince, un des derniers rois fainéants,

ne languit pas, comme on pourrait le croire, dans la solitude et l'obscurité : « Il voyageait sans obstacle, dit Sismondi, dans l'Austrasie comme dans la Neustrie; il croyait toujours régner, car il avait, comme ses prédécesseurs, de nombreux palais, une pourpre royale, le luxe de la table et des chevaux, les plaisirs de la chasse, et une cour. »

Sismondi, *Hist. des Français*, t. II.

THIERRI *d'Alsace*, comte de Flandre, mort à Gravelines, en janvier 1168. A la mort de Charles Ier (mars 1127), les Flamands, conseillés par Louis le Gros, élurent pour leur chef Guillaume Cliton, dit le Normand. Proche parent de Charles, Thierri d'Alsace fut un de ses compétiteurs, et deux partis s'étant formés, la guerre commença. Guillaume ayant trouvé la mort dans un combat (1128), tous les Flamands se rangèrent alors sous les enseignes de Thierri. C'était un prince habile, instruit et pieux. Il fit quatre voyages en Palestine. Ce qui ne l'empêcha pas de travailler à la prospérité de ses États. Les historiens de la Flandre lui attribuent la fondation de Gravelines. On lui doit aussi, suivant les Bollandistes, l'église de Saint-Basile de Bruges et les monastères de Clairmarais (diocèse de Saint-Omer) et de Loz (diocèse de Tournai). Les ordonnances qu'il fit pour assurer à ses sujets une bonne et facile justice ont aussi beaucoup recommandé sa mémoire. On a conservé deux lettres de ce prince au ministre Suger; elles se trouvent dans les *Historiens de France*, t. XV, p. 512, 519. B. H.

Marchant, *Descr. de la Flandre*, p. 214 et suiv. — Meyer, *Flandr. Annales*. — *Hist. littér. de la France*, t. XIII, p. 396.

THIERRI. *Voy.* LORRAINE.

THIERRI DE NIEM. *Voy.* NIEM.

THIERRY, nom de plusieurs imprimeurs parisiens, qui descendaient de *Pierre* THIERRY, né à Saint-Fargeau (Champagne), lequel vint à Paris, en 1514, exercer la librairie chez Galliot-Dupré.

THIERRY (*Henri*), fils du précédent, le premier imprimeur de son nom, mit au jour quelques volumes du *Corpus juris civilis*, avec le commentaire d'Accurse (1576, 5 vol. in-fol., rouge et noir); *Origine des Bourguignons* (1581, in-fol.); *Ordinarium carthusiense* (1582, in-4°); *S. Hieronymi opera* (1588, 4 vol. in-fol.), etc. Ses caractères étaient beaux, et ses impressions correctes. Il demeurait rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Soleil d'Or*.

THIERRY (*Rollin*), neveu et successeur du précédent, mort le 24 avril 1623, se distingua aussi dans sa profession. Il fut l'un des plus chauds partisans de la Ligue, qui le choisit pour imprimeur à Paris. Le *Dialogue entre le Maheustre et le Manant* (1594, in-8°), réimp. avec la *Satire Ménippée*, édit. de 1711, sortit de ses presses. Il était associé, pour le commerce des livres, avec ses beaux-frères, Nicolas Dufossé et Pierre Chevalier. Il publia : *Parthénie, ou Histoire de l'église de Chartres*, par S. Roulliard (1609, in-8°); *Disputationes de controversiis christianæ fidei*, par Bellarmin (1613, 4 vol. in-fol.); *Pontificale romanum* (1615, in-fol., rouge et noir); *Annales ecclésiastiques* de Baronius, trad. par Durand (1616, 12 vol. in-fol.). Il avait adopté pour marque particulière trois épis de riz, par allusion à son nom (*Thier-ris*), avec ce vers pour devise :

Pœnitet æternum mens non ter provida rite.

THIERRY (*Denis Ier*), fils du précédent, né le 12 janvier 1609, mort en 1657, fut reçu imprimeur et libraire en 1629, et imprima un grand nombre d'ouvrages. Il faisait partie de la Société dite *de la Grand Navire*, et avait pour marque particulière l'image de saint Denis.

THIERRY (*Denis II*), fils du précédent, reçu imprimeur et libraire en 1652, mort en 1712, devint syndic de sa communauté en 1671, et juge consul en 1676. Il avait pour enseigne *la Ville de Paris*, bien qu'il ait pris quelquefois la marque de Rollin son aïeul. Boileau, dont il était le libraire, le nomme dans son *Épître X*, ainsi que dans sa lettre à Brossette, du 16 juin 1708, où il se vante de l'avoir enrichi. Il mit au jour un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *Histoire de France*, par Mézeray (1685, 3 vol. in-fol.); *Corps et compilation de tous les commentateurs sur la coutume de Paris*, par Ferrière (1685, 3 vol. in-fol.); *Corpus juris canonici*, par les Pithou (1687, 2 vol. in-fol.); *Œuvres de Molière* (1682, 8 vol. in-12, fig., 1re édit. complète); *Œuvres diverses de Boileau* (1701, in-4°, ou 2 vol. in-12, édit. originale); *Fables choisies de La Fontaine* (1668, in-4°, édit. originale), etc. E. R.

Chevillier, *Origine de l'impr. de Paris*, p. 60. — La Caille, *Hist. de l'impr. et de la libr.*, p. 124, 163, 177, 203, 260. — A.-F. Didot, *Essai sur la typogr.* — *Journal de la librairie*, 1817, p. 362, et 1819, p. 173.

THIERRY (*Jean*), sculpteur français, né à Lyon, le 8 juin 1669, mort à Paris, le 21 décembre 1739. Fils d'un statuaire peu connu, il vint jeune à Paris, et se mit sous la direction de ses compatriotes Coysevox et Coustou, qui lui procurèrent divers travaux pour Marly, Versailles et autres résidences royales. Le 31 décembre 1717, il fut admis dans l'Académie royale, sur la charmante statuette de *Léda*, en marbre, qui figure au musée du Louvre. Philippe V le demanda au régent, qui le lui envoya en 1721. Le palais et les jardins de Saint-Ildephonse offrirent à son talent un vaste champ, qu'il couvrit d'innombrables sculptures en marbre, en bronze et en plomb. Il avait écrit, dit Fontenai, une *Description* de ces travaux, qui malheureusement n'a pas été publiée. Thierry revint en France (1728), avec une pension annuelle de 2,000 livres. E. B—N.

Fontenai, *Dict. des artistes*. — Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, t. II. — Dussieux, *Artistes français à l'étranger*.

THIERRY (*Jacques-Nicolas-Augustin*), historien français, né à Blois, le 10 mai 1795,

mort à Paris, le 22 mai 1856. Son père, alors employé au district (il est mort bibliothécaire de la ville de Blois), fut son premier maître : il l'éleva dans les sentiments religieux et les principes d'une probité sévère. Sa mère, douée d'une imagination vive et passionnée, ne fut pas sans influence sur le développement de son intelligence. Admis comme boursier à dix ans au collége de Blois, il y fit, grâce à une mémoire prodigieuse et à un esprit avide de savoir, de brillantes études. La lecture des *Martyrs* de Chateaubriand, en éveillant son imagination, lui révéla dès quinze ans sa vocation d'historien. En 1811 il entra à l'École normale. En approfondissant les langues anciennes, il apprit les langues modernes, et s'initia même aux sciences physiques et mathématiques; mais il ne suivit pas les cours d'histoire de MM. Guizot et Royer-Collard, réservés à l'élite de ses condisciples. Il fut envoyé, en 1813, comme régent de cinquième au collége de Compiègne. De retour à Paris l'année suivante, il quitta l'université pour tenter la carrière littéraire, et entra avec ardeur dans les rangs du parti libéral. S'attachant tout d'abord à Saint-Simon, dont il devint le secrétaire, et se proclamant même *le fils adoptif*, pendant les trois ans qu'il passa auprès de lui (1814-1817), il participa à la publication de plusieurs brochures politiques et sociales : *De la Réorganisation de la société européenne; Opinion sur les mesures à prendre contre la coalition de* 1815; *De l'Industrie*, etc. Dans un écrit qu'il publia seul en 1816, *Des Nations et de leurs rapports matériels*, Thierry montrait la nécessité et les moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun leur nationalité. Encore sous l'influence de Saint-Simon, mais entrant dans sa voie propre, il y dégage les idées de nationalité et de race qu'il devait développer plus tard avec éclat. Ce qu'il y avait d'absolu en même temps que de chimérique dans les doctrines du réformateur révolta l'indépendance du caractère unie à la solidité du jugement chez son élève; ils se séparèrent. Ce dernier s'engagea dans la collaboration du *Censeur européen* (1817-1820), dirigé par MM. Ch. Comte et Dunoyer, et demandant à l'histoire des armes contre les prétentions des anciennes classes privilégiés, il entrevit le grand fait des invasions germaniques et en particulier la conquête de l'Angleterre par les Normands comme une explication de l'état social et des révolutions dans l'Europe moderne. Cette idée, qui se fit jour un peu prématurément dans un morceau intitulé : *Vue des révolutions d'Angleterre*, devint la grande et juste inspiration de tous ses ouvrages postérieurs. Dans les articles qu'il communiqua ensuite au *Censeur* perce une autre idée, corollaire de la première, celle de la formation des communes, qui dirigea ses recherches sur l'histoire de France, et à l'aide de laquelle il entreprit de la renouveler. Dans le but de trouver des arguments sur la polémique de l'opposition libérale, il passa l'année 1819 à étudier la constitution de l'ancienne monarchie et les institutions du moyen âge, et joignant aux recherches historiques l'érudition philologique, il agrandit peu à peu ses vues et perfectionna sa méthode. La lecture des romans de Walter Scott, qu'il appelle « un grand maître en fait de divination historique », contribua à lui apprendre le secret de faire revivre par la puissance de l'imagination le passé retrouvé à force d'exactitude et de pénétration. Il entreprit alors, selon son expression, de planter pour la France le drapeau de la réforme historique; mais, voulant encore agir par la science sur l'opinion, il publia dans *le Courrier français* (juill. 1820) les dix premières *Lettres sur l'histoire de France*. Obligé par les rigueurs de la censure et l'inattention du public de se séparer du *Courrier*, il comprit que sa véritable mission était la science pure, et s'y renferma depuis, au grand avantage de son nom et de son pays. La conquête de l'Angleterre lui offrait le type le plus frappant des invasions : après de minutieuses recherches faites sous les yeux de M. Fauriel, le jeune écrivain, qui savait dès lors allier l'élévation épique des anciens à la naïveté des chroniques et des légendes, et la raison critique à une forme brillante et pure, composa son *Histoire de la conquête de l'Angleterre* (1825). Un enthousiasme général, favorisé du reste par les circonstances politiques, salua l'apparition de cet ouvrage, et l'auteur fut accepté comme un maître de l'école moderne. Il n'avait pas encore trente ans : un an après, il était aveugle (1826); les remèdes, les voyages ne purent conjurer le mal amené par l'excès de travail : les soins dévoués de ses amis, d'Ary Scheffer en particulier, et l'assistance d'Armand Carrel, son secrétaire, parvinrent à en alléger les suites.

La réforme de l'histoire commencée par Augustin Thierry s'accomplissait par le succès des œuvres de MM. Guizot, de Sismondi, de Barante, par les siennes surtout. Pour achever ce triomphe, il reproduisit ses *Lettres sur l'histoire de France*, en y ajoutant quinze lettres nouvelles, où il développait deux questions fondamentales, celle de la formation de la nation et celle de la révolution communale (1827-1828). Il y restitue aux noms propres leur orthographe tudesque : la vérité historique autorisait cette innovation, déjà tentée par Voltaire; mais l'auteur y a attaché peut-être une importance excessive. Cette publication donna un nouvel essor au mouvement historique, et Thierry allait donner comme pendant aux travaux de son frère Amédée, sur les origines celtiques de la Gaule, les origines germaniques de notre pays, lorsque des souffrances aiguës le forcèrent de quitter le travail et d'aller s'établir à Carqueiranne près Hyères (1828) (1).

(1) Il y aima une belle jeune fille, qu'il eût épousée si la famille de celle-ci l'eût permis. L'amour le rendit

L'académie des inscriptions, qui lui avait, en juillet 1826, obtenu une pension de Charles X (sur le rapport du vicomte de La Rochefoucauld), le reçut dans son sein, le 7 mai 1830, à la place de Boissy d'Anglas. La révolution de Juillet survint : Thierry salua avec joie l'avénement du *roi bourgeois*, comme il se plaisait à nommer Louis-Philippe, et avec lui le triomphe de ses idées politiques (1). Son frère Amédée ayant été nommé préfet de la Haute-Saône, Augustin trouva chez lui, à Vesoul, une affectueuse hospitalité pendant quatre années. Prenant les eaux Luxeuil, A. Thierry put réaliser enfin en se mariant le plus cher de ses vœux : il trouva dans M[lle] de Querangal, fille d'un contre-amiral, une femme heureuse de se dévouer à lui et capable de l'aider dans ses travaux. Passant les étés suivants à Luxeuil (2), il y écrivit les *Récits des temps mérovingiens*, publiés dans la *Revue des deux mondes;* cet ouvrage contraste avec les précédents, en ce que l'auteur s'y montre plus modéré dans ses jugements sur le moyen âge et moins défavorable au clergé. Les *Récits* furent dédiés au duc d'Orléans, qui fit nommer l'auteur bibliothécaire du Palais-Royal (juin 1835). Ils étaient précédés de *Considérations sur l'histoire de France*, qui sont à elles seules un ouvrage complet, et où il expose à l'occasion des théories dont notre histoire a été l'objet, ses vues sur la féodalité, la royauté, les communes en particulier, et où il fait du passé l'enseignement du présent. L'Académie française lui décerna le prix Gobert (17 juin 1841), et lui perpétua pendant quinze ans ce *majorat littéraire*, selon l'expression de M. Villemain.

Augustin Thierry était de retour à Paris depuis 1835, et deux ans auparavant M. Guizot, ministre de l'instruction publique, l'avait chargé de publier dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France, les *Monuments de l'histoire du tiers état*. Dans sa retraite du passage Sainte-Marie, M. Thierry, avec l'aide de collaborateurs savants et dévoués (entre autres, MM. Granier de Cassagnac, Guessard, Bourquelot, Ch. Louandre, Bordier, Lalanne) se livra à ce travail avec une ardeur de bénédictin, et publia avec des analyses magistrales et une introduction éloquente, ce vaste recueil, resté malheureusement incomplet. L'introduction fut reproduite en 1853 sous le titre d'*Essai sur l'histoire de la formation du tiers état;* elle est suivie de deux morceaux; l'un est un tableau des anciennes constitutions municipales, l'autre une monographie de la commune d'Amiens. Ce dernier ouvrage d'A. Thierry eut moins de succès que les précédents, quoiqu'il en eût fait le résumé de tous ses travaux. L'*Essai sur le tiers état* mérite de prendre place à côté de l'*Histoire de la civilisation de* M. Guizot. De nouvelles douleurs accablèrent A. Thierry, déjà si cruellement éprouvé. Il perdit son vieil ami M. Fauriel et sa compagne en 1844. La princesse Belgiojoso s'empressa de le recueillir dans son habitation de la rue Montparnasse. Vers le même temps, son frère Amédée, une nièce élevée à ses côtés lui refirent une famille. Une société choisie et fidèle, les arts, la musique surtout adoucirent un peu les dernières années de Thierry. Il put travailler à la continuation des *Monuments du tiers état*, et à la révision de ses ouvrages. Vers la fin de sa vie, son esprit, peu porté à la pure spéculation philosophique, fut ramené vers les idées religieuses : il se rattacha aux croyances chrétiennes, et ses préférences se tournèrent vers l'Église catholique, dont le dogme arrêté répondait au besoin de son esprit (1) et dont ses dernières études lui avaient fait admirer la stabilité et la grandeur. Pourtant, malgré ces tendances irrécusables, il ne paraît pas qu'il en soit venu aux pratiques de cette religion, et on a justement appelé ce changement un retour plutôt qu'une conversion. Augustin Thierry, déjà en proie à une paralysie qui l'emportait « pièce à pièce », comme il le disait, préparait encore avec ardeur une nouvelle édition de *la Conquête* (2), lorsqu'il expira, entre les bras de son frère. Celui-ci, dépositaire des derniers sentiments de l'illustre malade, demanda à l'Église ses prières, mais refusa l'administration des derniers sacrements. M. Laboulaye, au nom de l'Institut, M. Dubois, au nom de l'École normale, M. Bourquelot, au nom de ses collaborateurs, prononcèrent des discours sur sa tombe. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1831, il en devint offi-

poëte. Il reste de lui quelques pièces pleines de charme et de tristesse, entre autres une intitulée : *Voix de la terre et voix d'en haut*, et une pièce en anglais : *The blue ey' d mayd,* ballade dans le genre des poésies écossaises de W. Scott. Ces pièces sont citées dans les notes de la notice de M. Guignaut, 57 et 70, à côté d'autres, également remarquables.

(1) Elles peuvent se résumer dans la conclusion énergique du passage suivant : « A la haine du despotisme militaire, fruit de la réaction des esprits contre le régime impérial, se joignait en moi une profonde aversion des tyrannies révolutionnaires, et, sans aucun parti pris pour une forme quelconque de gouvernement, un certain dégoût pour les institutions anglaises, dont nous n'avions alors qu'une odieuse et ridicule singerie... J'aspirais avec enthousiasme vers un avenir, je ne sais trop lequel, vers une liberté dont la formule, si je lui en donnais une, devrait être celle-ci : *Gouvernement quelconque avec la plus grande somme possible de garanties individuelles et le moins possible d'action administrative.* »

(2) M. Nisard, dans ses *Souvenirs de voyage*, p. 215 et suiv., a tracé un tableau plein d'intérêt de la vie du savant historien dans cette petite ville.

(1) Un jour qu'on lui faisait observer ce que certaines croyances avaient d'étroit : « Ce ne sont pas des pensées larges qu'il me faut maintenant, répondit-il, ce sont des pensées étroites. » (E. Renan, *Essais de morale et de critique*, p. 136.)

(2) On a attribué les changements qu'il a faits dans cet ouvrage, changements en général favorables à l'influence du christianisme, à sa *conversion*. Le témoignage de ses derniers amis (son médecin M. G. Graugnard, M. Bourquelot, son frere) prouve qu'il les a opérés en vue de la vérité scientifique et pour satisfaire sa conscience d'historien. Thierry avoue qu'il a tenu grand compte des observations de l'abbé Gorini (*Défense de l'Église contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Aug. et Amédée Thierry ;* Lyon, 1853, 2 vol. in-8°).

cier en 1837 et commandeur en mai 1845. Un portrait d'A. Thierry par son ami Henri Scheffer, exposé au salon de 1840 et maintenant en la possession de son frère, figure à la tête des dernières éditions des *Œuvres*. Par décret impérial son buste, exécuté par Iselin, a été placé dans le musée de Versailles. M. Guigniaut a apprécié ainsi son illustre confrère dans une notice lue à l'Académie des inscriptions, le 1er août 1862 : « Augustin Thierry fut un héros, un martyr, un saint de la science, si la science avait des saints. Il fut le plus original, le plus hardi, sinon le plus profond et le plus complet, de cette pléiade d'esprits éminents qui ont renouvelé de nos jours le champ vaste autant que divers de l'histoire; celui qui ouvrit les perspectives les plus neuves et les plus étendues. Reprenant des mains de Fauriel la grande question des races dont la lutte et le mélange ont enfanté les États modernes, il en poussa trop loin peut-être les conséquences politiques; mais le premier il revendiqua, avec une éloquence persuasive, les droits des nationalités opprimées, et en cela il a été, dans sa mesure, le clairvoyant précurseur des événements qui s'accomplissent sous nos yeux et dont rien n'arrêtera le cours. Il ne démêla pas avec moins de sagacité, ne peignit pas avec moins d'énergie l'origine et la marche de ces révolutions intérieures qui des communes affranchies firent sortir le tiers état et du tiers état la nation. Ses ouvrages, popularisés par son style, par ce feu intérieur qui circule avec sa pensée, sous la forme pure et correcte de ses récits ou de ses considérations, ont exercé une action singulière sur le développement des études historiques dans notre pays. Si dans la voie de rénovation qu'il avait ouverte à notre histoire ses succès firent naître une émulation de recherches dont il n'approuva pas toujours la direction, des livres dont l'esprit, la méthode, la manière, quels que fussent le talent et le savoir qu'il aimait à y reconnaître, lui semblaient des infractions graves aux lois et quelquefois à la dignité même de l'histoire, ses exemples, d'un autre côté, ont suscité des œuvres de consciencieux labeur et de haute portée, dans lesquelles il se plaisait à retrouver la tradition fidèle de ses travaux interrompus et le caractère vrai de la grande composition historique. » Éloge juste et digne du caractère comme du talent de l'homme qui avait écrit ces paroles citées bien des fois : « Aveugle et souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis rendre ce témoignagne qui de ma part ne sera pas suspect : il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé même, c'est le dévouement à la science. » (*Dix ans d'études historiques*, préface.)

Voici la liste des ouvrages d'Augustin Thierry : (avec Saint-Simon) *De la Réorganisation de la société européenne*; Paris, 1814, br. in-8°; — (avec le même), *Opinion sur les mesures à prendre contre la coalition de* 1815; Paris, 1815, br., in-8°; — *L'Industrie littéraire et scientifique*; Paris, 1817, 4 vol. in-8° : il n'a travaillé qu'au premier volume de ce recueil, rédigé pour le reste par Saint-Simon, Saint-Aubin et Aug. Comte; — *Principes pour les élections de* 1817; Paris, 1817, br. in-8°; — *Vue des révolutions d'Angleterre*; Paris, 1817, in-8°; extrait du *Censeur européen*, t. IV et V, et reproduit dans les diverses éditions de *Dix ans d'études*, 1re partie; — *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, de ses causes et de ses suites jusqu'à nos jours, en Angleterre, en Écosse, en Irlande et sur le continent*; Paris, 1825, 3 vol. in-8°; 2e édit., 1826, 4 vol. in-8°, augmentée de pièces justificatives; la 3e et la 4e édition, Paris, 1830, 1835-1836, 4 vol. in-8°, ont été l'une et l'autre entièrement revues et augmentées; les suivantes jusqu'à la neuvième, 1838, 1843, 1846, etc., n'ont pas reçu de changements. La dixième édition de ce livre, 1857 et suiv., a été renouvelée dans plusieurs parties; il y a partout des retouches de style dans le texte et des rectifications dans les notes; mais les modifications plus ou moins profondes ne vont pas au delà du Xe livre. L'*Histoire de la conquête* a été dans ces derniers temps l'objet de critiques plus vives que méritées; — *Lettres sur l'histoire de France pour servir d'introduction à l'étude de cette histoire*; Paris, 1827, 1828, 1834, 1836, 1842, in-8°, et 1846, in-18 : chacune de ces éditions a été remaniée, suivant l'habitude de l'auteur pour tous ses écrits; — *Dix ans d'études historiques*; Paris, 1834, 1842, in-8°; 1846, in-18 : recueil de morceaux publiés la plupart dans divers journaux; — *Rapport sur les travaux de la Collection des monuments inédits de l'histoire du tiers état, adressé à M. Guizot, ministre de l'instruction publique*; Paris, 1840, in-4°; — *Récits des temps mérovingiens, précédés de Considérations sur l'histoire de France*; Paris, 1840, 1842, 2 vol. in-8°; 1847, 2 vol. in-18; — *Recueil de monuments de l'histoire du tiers état. Histoire municipale d'Amiens*; Paris, 1849-56, 3 vol. in-4°; un quatrième volume préparé n'a pas vu le jour; — *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état*; Paris, 1853, in-8°. Les *Œuvres complètes* d'Augustin Thierry ont été recueillies deux fois par lui-même; Paris, 1846-47, 8 vol. in-18, et 1856-60, 10 vol. in-18.

THIERRY (*Julie* DE QUERANGAL, Mme), femme du précédent, morte, le 10 juin 1844, à Paris. D'une ancienne famille de Bretagne et fille d'un contre-amiral, elle avait connu l'illustre aveugle à Luxeuil et l'y avait épousé, en 1831. Tout ce qu'elle avait d'intelligence, de bonté ingénieuse et prévoyante, fut mis au service de son mari. Esprit supérieur elle-même, elle s'associa à ses travaux, qu'elle jugeait avec

une grande sûreté de goût. Elle écrivait d'ailleurs avec talent, et dans les écrits qu'elle a laissés, intitulés : *Scènes de mœurs et de caractères au dix-neuvième siècle et au dix-huitième* (Paris, 1835, in-8°) et *Adélaïde, mémoires d'une jeune fille* (ibid., 1839, in-8°), on remarque de la finesse d'observation, une imagination heureuse, un style exact et délicat. G. R.

Loménie, *Galerie des contemp. illustres*, t. III. — Salvador, *Écrivains modernes*. — *Revue des deux mondes*, 1er mai 1841. — Robin, *Galerie des gens de lettres*. — G. Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*, t. VI, 2e part. — *Journal des Débats*, 25 mai 1856. — *Athenæum français*, 31 mai 1856. — Guigniaut, *Notice hist. sur la vie et les travaux d'Aug. Thierry*; Paris, 1863, in-4°.

*THIERRY (*Amédée-Simon-Dominique*), historien et sénateur, frère du précédent, né à Blois, le 2 août 1797 (1). Après avoir fait d'excellentes études à Blois, il se destina à la carrière administrative, et entra comme rédacteur au ministère de la marine (1820). Il donna des articles à la *Revue encyclopédique* et à la *Revue française*, et fit partie de la rédaction du *Globe*. Son début en histoire fut un *Résumé de l'histoire de la Guyenne* (Paris, 1826, in-18). Formé aux côtés de son frère et par ses exemples, il entreprit d'éclairer l'histoire de la France par ses origines les plus reculées, par le tableau des émigrations et des établissements des Celtes, et par celui de la conquête de la Gaule, de son organisation et de ses destinées sous les Romains. L'*Histoire des Gaulois*, publiée en 1828, et qui reste encore son meilleur ouvrage, lui valut, sous le ministère de M. de Vatimesnil, la chaire d'histoire à la faculté des lettres de Besançon (nov. 1828). Mais la popularité du professeur porta ombrage au ministère suivant, et le cours fut suspendu. Après la révolution de Juillet, M. Am. Thierry fut nommé, sur la proposition de M. Guizot, préfet de la Haute-Saône (6 août 1830) (2). Il se montra magistrat aussi vigilant qu'éclairé; un grand nombre d'utiles réformes signalèrent son administration. Le département de la Haute-Saône en a conservé un souvenir reconnaissant, et plus tard l'ancien préfet a été appelé sous des régimes différents à présider le conseil général. M. Thierry fut appelé à la fin de 1838 comme maître des requêtes dans le conseil d'État; il conserva ces fonctions après le 2 décembre, et obtint, le 4 mars 1853, le titre de conseiller. Il a été élevé à la dignité de sénateur le 18 janvier 1860. Depuis le 13 mars 1841 il remplace Bignon dans l'Académie des sciences morales et politiques. Il est commandeur de la Légion d'honneur (16 juin 1856). L'âge et les honneurs n'ont pas détourné M. Am. Thierry des études qui ont occupé sa laborieuse jeunesse : resté fidèle à ses antécédents et au souvenir de son frère, il publia assidument (dans la *Revue des deux mondes* en particulier) une série de travaux conçus dans l'esprit de ceux d'Augustin, c'est-à-dire où il s'efforce avec succès d'unir la science exacte, une critique discrète, à la magie d'un récit à la fois naïf et imagé, qui, malgré quelques lenteurs, instruit et charme toujours. Outre le *Résumé* déjà cité, on a de lui : *Histoire des Gaulois jusqu'à la domination romaine*; Paris, 1828, 1834, 1845, 3 vol. in-8°; — *D'Ausone et de la littérature latine en Gaule au quatrième siècle*, thèse; Besançon, 1829, in-4°; — *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*; Paris, 1840-47, 3 vol. in-8°; — *Lettres à M. Genoux, député*; Paris, 1845-46, in-4°; — *Histoire d'Attila, de ses fils et de ses successeurs jusqu'à l'établissement des Hongrois en Europe*; Paris, 1856, 2 vol. in-8°; — *Tableau de l'empire romain*; Paris, 18.., in-18; — *Récits de l'histoire romaine au cinquième siècle*; Paris, 1860, in-8°; — *De la Société romaine et de l'état du christianisme aux quatrième et cinquième siècles*, suite d'articles insérés dans la *Revue des deux mondes*, 1861-65.

(1) M. Amédée Thierry a conservé la modeste maison paternelle, rue des Violettes, à Blois.

(2) On a vu dans l'article précédent que M. Augustin Thierry vint rejoindre son frère à Vesoul, et y reçut pendant quatre ans les soins d'une touchante hospitalité.

Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*, t. VI, 2e part. — Tisseron, *Galerie du sénat*. — De la Saussaye, dans les *Annales hist.*, 1861.

*THIERRY (*Édouard*), littérateur français, né à Paris, le 14 septembre 1813. Élève distingué du collége Charlemagne, il se voua, dès qu'il eut fini ses études, à la vie littéraire, et débuta à vingt ans par un recueil de poésies. Mais doué de moins d'audace que de goût, il ne tarda pas à s'essayer dans la critique. Il commença en 1836, dans la *Revue du théâtre*, une série de comptes rendus dramatiques, qu'il continua dans *la Charte de* 1830, *le Messager des chambres*, *la France littéraire*, *le Moniteur du soir*, *la Chronique*, *le Conservateur*, *le Monde musical*, et, après 1848, dans *l'Assemblée nationale*, *la Vérité*, *le Moniteur universel*. Remplacé dans ce dernier journal, au feuilleton des théâtres, par M. Th. Gautier, il y écrivit une *Revue littéraire*. Les nombreux articles qu'il inséra dans ces diverses publications se distinguent tous par un ton d'urbanité parfaite, et par une rare impartialité; son style est sobre, élégant, facile; son coup-d'œil juste, son jugement fin. Il était bibliothécaire à l'Arsenal lorsqu'il fut appelé en 1855, puis en 1856, à faire partie de la commission des primes à décerner aux meilleurs ouvrages dramatiques. Le 22 octobre 1859 il a été nommé administrateur du Théâtre-Français. Chevalier de la Légion d'honneur le 15 avril 1857, il est officier depuis le 15 août 1862. Outre ses articles de critique, on a de lui : *Les Enfants des anges*, *poésies*; Paris, 1833, in-16; —

(avec Henri Trianon) *Sous les rideaux, contes*; Paris, 1834, in-8°; — *Notice sur M. Le Chanteur, commissaire principal de la marine*; Cherbourg, 1849, in-16; — *Histoire de Djouder le pêcheur*; Paris, 1853, in-18, conte traduit de l'arabe avec M. Cherbonneau.

THIERRY (*Joseph-François-Désiré*), peintre, frère du précédent, né en mars 1812, à Paris. Élève de Gros, puis de M. Philastre, il s'est surtout adonné à la peinture des décors pour les scènes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, et y a déployé, avec beaucoup d'imagination, un vif sentiment du pittoresque. Il a exposé aux salons quelques tableaux de genre et des paysages, et a reçu une troisième médaille en 1844, et la croix d'Honneur en 1864.

Documents particuliers.

THIERS (*Jean-Baptiste*), érudit et théologien français, né le 11 novembre 1636, à Chartres, mort le 28 février 1703, à Vibraye (diocèse du Mans). C'était le fils d'un cabaretier. Destiné à l'Église, il eut une bourse au collége de Chartres, passa de là dans celui du Plessis, à Paris, et y fut appelé, en 1658, à régenter les humanités. Il prit en Sorbonne le grade de maître ès arts et celui de bachelier en théologie. Des vertus éminentes, une érudition étendue, la passion du vrai et du bien, des mœurs sans tache auraient dû le porter aux plus hautes dignités; pourtant il ne fut jamais qu'un simple et pauvre prêtre de campagne, et les seuls bénéfices qu'il posséda furent d'une part la cure de Champrond en Gastine, au pays chartrain (1666), de l'autre celle de Vibraye, près du Mans (janv. 1692). Hors de ces deux faits, l'histoire de sa vie n'est à proprement parler que celle de ses ouvrages. Il n'est pas indifférent toutefois de faire savoir comment il fut amené à émigrer d'un diocèse dans l'autre. A peine fut-il ministre de paix que Thiers n'eut plus que des procès et des guerres à soutenir. D'abord il s'éleva contre le nombre excessif des fêtes admises par l'Église et contre certaines pratiques locales empreintes de superstition; puis lorsque l'archidiacre Robert vint faire la visite de sa paroisse, il prétendit avoir le droit de revêtir l'étole en sa présence, infime cause d'une très-grave discussion qui fut portée au Châtelet et déchaîna contre lui tout le haut chapitre de Chartres, qu'il avait accablé d'épigrammes. Sa dissertation sur les porches acheva de les indisposer : les chanoines louaient les places du porche de leur cathédrale à des marchands de chapelets et autres objets de sainteté. Le curé de Champrond dénonça avec sa vivacité accoutumée un usage si contraire à l'esprit de l'Évangile; mais non content d'avoir prouvé la bonté de sa cause, il chercha à faire rire, et se perdit en écrivant contre l'archidiacre le libelle intitulé *Sauce Robert* (1676). Sur les informations de l'official de Chartres, il fut décrété de prise de corps. L'huissier chargé du décret alla chez lui escorté de la maréchaussée, comme si son presbytère était une citadelle. Thiers accueillit fort bien cette singulière compagnie, la combla d'honnêtetés, la retint même à dîner; entre temps il ordonna secrètement qu'on ferrât sa jument à glace. Le dîner fini, il part avec l'escorte; un étang glacé se présente sur la route, le curé alerte le traverse au galop et s'échappe sans que les cavaliers osent le poursuivre. Il se plaça sous l'égide de l'évêque du Mans, M. de La Vergne de Tressan, qui fit casser la procédure; ce prélat le pourvut en outre de la cure de Vibraye, et écrivit à l'évêque de Chartres qu'il lui avait beaucoup d'obligation de lui avoir envoyé le *tiers* de son diocèse, et que si les deux autres parties étaient du même prix, il s'en accommoderait bien. Dans sa nouvelle cure, Thiers put s'adonner en paix à l'étude. Critique éclairé, il apporta dans ses recherches du bon sens et de la sagacité, et s'attacha surtout à distinguer la vérité de l'opinion, le droit de l'autorité, le devoir de l'intérêt. Mais ses écrits ont toujours un caractère de singularité, qui les a rendus très-rares et qui les a fait jusqu'à présent rechercher des amateurs. Il avait un jugement profond et une grande netteté dans l'esprit; s'il s'abandonna quelquefois à son humeur inquiète et agressive, il eut d'ailleurs les vertus de son état (1) et une charité efficace pour les pauvres. Voltaire l'a placé dans la galerie du *Siècle de Louis XIV*.

Voici la liste des ouvrages de l'abbé Thiers : *Exercitatio adversus Joh. Launoii diss. de auctoritate neganti argumenti*; Paris, 1662, in-8° : cette attaque fut dédaigneusement relevée par le savant de Launoy et renouvelée en des termes plus vifs dans la *Defensio adversus J. Launoii appendicem*; Paris, 1664, in-8°; — *Antonio Barberino cardinali gratulatio*, en vers latins; Paris, 1663, in-fol., de 16 p.; — *De festorum dierum imminutione*; Lyon, 1668, in-12 : comme l'auteur se prononçait pour la suppression de plusieurs fêtes inutiles, il vit son livre censuré à Rome et mis à l'index; — *Consultation faite par un avocat du diocèse de Saintes à son curé*; La Rochelle, 1670, in-4°; Paris, 1670, in-12 : il y traite du même sujet que dans le précédent, mais sous le voile de l'anonyme; — *De retinenda in ecclesiasticis libris voce Paraclitus*; Lyon, 1669, in-12; Paris, 1671, in-8° : on avait depuis 1643 un opuscule de Sanrey sur l'orthographe de ce mot; — *Sur l'inscription du grand portail du couvent des cordeliers de Reims* : Deo homini et beato Francisco, utrique crucifixo, *par le sieur de Saint-Sauveur*; Bruxelles,

(1) La sévérité de sa morale, soutenue par une conduite exemplaire, n'était pas du goût de bien des gens, qui sortaient de l'église quand il montait en chaire. Un jour, expliquant la parabole du bon grain et de l'ivraie, il en fit l'application à ceux qui refusaient ses instructions. « Que le bon grain reste, ajouta-t-il; que l'ivraie soit liée en bottes et jetée au feu ! Qu'on ouvre les portes, et que ceux qui refusent de m'écouter se retirent ! »

1670, in-12 : l'inscription attaquée fut ôtée par l'ordre des grands vicaires, et remplacée par celle-ci : *Crucifixo Deo homini et sancto Francisco;* mais Thiers les condamna l'une et l'autre, et fit voir ce qu'il y avait de répréhensible, dans la 2e édit. de sa dissertation, s. l. (Paris), 1673, in-12, reproduite à la suite de *la Guerre séraphique;* La Haye, 1740, in-12; — *Oraison funèbre de Louise de Thou, abbesse des Clairets;* Paris, 1671, in-4° : très-rare; — *Factum pour les curés de l'archidiaconé de Pinserais;* Paris, 1674, in-4° : il y expose les droits des curés de son diocèse à porter l'étole durant la visite des archidiacres; — *De stola in archidiaconorum visitationibus gestanda a parœcis;* Paris, 1674, 1679, in-12; Lyon, 1675, in-12 : cette question de l'étole souleva, comme nous l'avons dit, des démêlés très-graves; l'archidiacre Robert, se faisant l'organe des prétentions du chapitre, ne répondit qu'en obtenant de l'official une sentence, afin d'obliger Thiers à renvoyer deux de ses cousines germaines qui demeuraient chez lui. Ce jugement, qui tendait à jeter un jour défavorable sur les mœurs si sévères du curé, l'irrita au point qu'il lança coup sur coup contre son adversaire les trois libelles intitulés : *la Sauce Robert, ou Avis salutaire à messire Robert;* s. l., 1676, in-8°; *la Sauce Robert*, 2e partie, 1677, in-8°, et *la Sauce Robert justifiée;* s. l., 1679, pet. in-8°; ce dernier est adressé à un procureur au Châtelet, et l'auteur s'y plaint de ce que deux libraires de Paris ont été enfermés pour avoir débité des exemplaires de son factum; — *Traité de l'exposition du Saint-Sacrement de l'autel;* Paris, 1673, in-12, et 1677, 1679, 2 vol. in-12; Avignon, 1777, 2 vol. in-12 : le meilleur des ouvrages de Thiers, et celui où le langage paraît le plus pur, le discours le plus concis, et l'ordre le plus naturel; — *L'Avocat des pauvres, qui fait voir l'obligation qu'ont les bénéficiers de faire un bon usage des biens de l'Église;* Paris, 1676, in-12; — *Sur les porches des églises;* Orléans, 1679, in-12 : le chapitre de Chartres ayant intenté un procès à l'auteur de cette dissertation, celui-ci riposta par un *Factum* (s. l. n. d. [1679], in-12), solidement écrit et dans le ton d'une bonne plaisanterie; — *Traité des superstitions selon l'Écriture sainte, les conciles, les Pères et les théologiens;* Paris, 1679, 1697, 1712, in-12 : ouvrage intéressant et plein de recherches curieuses, et qui a pour complément le *Traité des superstitions qui regardent tous les sacrements;* Paris, 1703-04, 3 vol. in-12, publié après la mort de l'auteur; on a réuni le tout dans les édit. de Paris, 1741, 4 vol. in-12, et d'Avignon, 1777, 4 vol. in-12; — *Traité de la clôture des religieuses;* Paris, 1681, in-12; — *Traité de la dépouille des curés, où l'on fait voir que les archidiacres n'ont nul droit sur les meubles des curés décédés, par un docteur en droit;* Paris, 1683, in-12; — *Traité des jeux et divertissements qui peuvent être permis ou qui doivent être défendus aux chrétiens;* Paris, 1686, in-12; — *Dissertations ecclésiastiques* (trois) *sur les principaux autels des églises, les jubés et la clôture du chœur des églises;* Paris, 1688, in-12; — *Lettre au sujet du commentaire de dom J. Mège sur la règle de Saint-Benoît;* Paris, 1688, in-4° : citée par Moréri; — *Histoire des perruques, où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus et l'irrégularité de celles des ecclésiastiques;* Paris, 1690, in-12; Avignon, 1777, in-12 : ouvrage des plus curieux, mais qui pour l'érudition a été surpassé depuis par Nicolaï et par Deguerle; — *Apologie de l'abbé de la Trappe contre les calomnies du P. de Sainte-Marthe;* Grenoble, 1694, in-12 : elle fut supprimée, et les exemplaires en sont devenus extrêmement rares; — *Traité de l'absolution de l'hérésie;* Lyon, 1695, in-12; — *Sur le lieu où repose le corps de saint Firmin, évêque d'Amiens;* Lyon, 1695, in-12; Liége, 1699, in-12 : opuscule supprimé par un arrêt du conseil du 27 avril 1699; — *Sur la sainte larme de Vendôme;* Paris, 1699, in-12 : il faut y joindre sa *Réponse à la lettre du P. Mabillon* (Cologne, 1700, in-12), qui soutenait l'authenticité de cette prétendue relique; les deux écrits de Thiers ont été réimpr. ensemble à Amst. (Paris), 1750-51, in-12; — *La plus solide, la plus nécessaire et la plus négligée de toutes les dévotions, qui est la pratique des commandements de Dieu et de l'Église;* Paris, 1702, 2 vol. in-12 : excellent traité de morale; — *Observations sur le nouveau bréviaire de Cluny;* Bruxelles, 1702, 2 vol. pet. in-12; — *Critique de* l'Histoire des flagellants (de l'abbé Boileau), *et justification de l'usage des disciplines volontaires;* Paris, 1703, in-12; — *Traité des cloches et de la sainteté de l'offrande du pain et du vin aux messes des morts;* Paris, 1721, 1780, in-12 : le second traité est d'un abbé de La Croix, curé de Bruyères. Ce savant n'a point laissé d'ouvrages en manuscrit, du moins au complet; les matériaux qu'il avait amassés, les recherches, les extraits, les notes qu'il avait faites, tout cela fut légué par lui avec sa bibliothèque au séminaire du Mans, et en 1730 un prêtre de cette ville, nommé Delaville, écrivit qu'il avait formé de ces divers fragments un recueil de trois à quatre volumes. Les œuvres de Thiers n'ont jamais été réunies, et l'on n'a pas même tenté de faire un choix des plus intéressantes. P. L—Y.

Liron, *Biblioth. chartraine.* — Du Pin, *Auteurs ecclesiast. du dix-septième siècle.* — Niceron, *Memoires;* t. IV et X. — Feller, *Dict. hist.* — Peignot, *Singularités.* — Brunet, *Manuel du libraire.*

* THIERS (*Louis-Adolphe*), homme d'État et historien français, né à Marseille, le 16 avril 1796. Ce fut près de sa mère, dont la famille

s'était autrefois établie à Constantinople et parente elle-même des deux Chénier, qu'il reçut les soins d'une première et intelligente éducation. Placé, comme boursier, au lycée de Marseille, il s'y distingua par des succès scolaires, et serait peut-être entré à l'École polytechnique, où semblait le porter son aptitude pour les sciences mathématiques, lorsque la chute de l'empire le détourna de cette voie. Ce fut alors, de 1815 à 1818, qu'il étudia le droit à Aix, prenant déjà un certain ascendant sur les jeunes esprits qui se groupaient autour de lui; parmi eux se trouvait M. Mignet, dont la célébrité ne doit pas être séparée de la sienne. Reçu, en 1818, avocat au barreau d'Aix, il en exerça presque aussitôt la profession par un mémoire, rédigé en faveur de la partie civile, dans une affaire d'enlèvement de mineure, et se distingua dans plusieurs causes criminelles (1). Un éloge de Vauvenargues, mis au concours par l'Académie d'Aix (1819), fut pour un penchant littéraire déjà chez lui très-marqué l'occasion de se produire plus ouvertement. Conseillé et appuyé par un honorable magistrat, M. d'Arlatan de Lauris, il composa un premier mémoire, qui, trop libéral pour être couronné et trop remarquable pour ne pas l'être, fit ajourner le concours, et ne fut, l'année suivante, primé que par un autre mémoire, qui, par une spirituelle mystification, avait été composé par M. Thiers lui-même et envoyé fictivement de Paris (1820). Suivant bientôt dans la capitale M. Mignet, qui l'y avait précédé, « il y arriva, dit un écrivain, avec un système de philosophie tout entier dans la tête » (nov. 1821). Muni de recommandations près de Manuel, il fut présenté par celui-ci à Étienne, rédacteur en chef du *Constitutionnel*, qui n'hésita pas à l'attacher à la rédaction de ce journal (30 nov. 1821). Des articles littéraires furent les premiers essais du jeune écrivain, et celui qu'il fit sur un livre de M. de Montlosier, *la Monarchie française*, révélait déjà l'historien futur (mars 1822). Le tour vif et naturel du style joint au caractère agressif de sa polémique le firent remarquer de tous. Très-bien accueilli dans le salon de M. Laffitte, et, ce qui était moins facile, dans les réunions aristocratiques du prince de Talleyrand, M. Thiers s'y faisait remarquer autant par la finesse de son esprit que par l'étendue de ses aperçus politiques. Un goût très-vif pour les choses de l'art l'amena à l'écrire, dans *le Constitutionnel*, des comptes rendus du Salon de 1822, où se trouvaient d'agréables pages sur la critique des arts et sur les divers mérites propres à ceux du dessin. En 1823 il fournit aux *Tablettes universelles*, acquises et rajeunies par M. Coste, un bulletin politique (signé ***), qu'on attribua d'abord à la plume d'Étienne. Cette censure du jeune journaliste déplut à l'administration, qui y mit fin, non pas en supprimant le journal, mais en l'achetant (1). M. Thiers envoya aussitôt sa démission de rédacteur, et continua de travailler au *Constitutionnel*, où il donna le Salon de 1824; en même temps il coopérait à la rédaction du *Globe*, en y rendant compte de ce même Salon. Là se borna sa part de collaboration au journal de MM. Dubois et P. Leroux. Cette activité littéraire, jointe au revenu partiel d'une action du *Constitutionnel* (2), avait dès cette époque placé M. Thiers fort au-dessus de la mauvaise fortune.

(1) Certaines plaidoiries du jeune avocat ne seraient pas, assure-t-on, indignes de figurer à côté des œuvres oratoires du futur homme d'État.

Ce fut vers 1823 que Félix Bodin, qui écrivait aussi dans *le National*, s'étant mis à la tête de la publication des *Résumés de l'histoire de France*, les éditeurs de ce recueil conçurent l'idée d'une histoire de la révolution; Bodin ne pouvant entreprendre alors ce travail, proposa à sa place M. Thiers, qui fut aussitôt accueilli. Ce vaste sujet devait sous sa plume briser le cadre étroit qu'on lui avait d'abord tracé, et devenir cette *Histoire de la Révolution française* (1823-27, 10 vol. in-8°), destinée à fonder la gloire de l'auteur comme historien. Une connaissance particulière des finances et de l'art de la guerre, à laquelle il s'était initié par des études personnelles bien plus que par les conseils de Foy, de Jomini, et du baron Louis, qu'il ne connut que plus tard, donnait une autorité singulière aux récits de l'écrivain, sous lesquels on sentait la sûreté et la clairvoyance d'un praticien. Mais à côté de ces qualités éminentes il faut signaler quelques erreurs et surtout des lacunes qui frappent aujourd'hui d'autant plus qu'on peut comparer à l'œuvre de M. Thiers d'autres œuvres, non moins remarquables. Ces lacunes feraient peut-être souhaiter que M. Thiers donnât de cet ouvrage de sa jeunesse une édition revue et augmentée, si, par l'esprit général de liberté, mais de modération, qui l'inspira, ce livre n'était pas devenu l'expression de toute une opinion, qu'on pourrait appeler celle de la bourgeoisie, sur la révolution française, et si à ce titre il n'avait pas lui-même sa place dans l'histoire de notre temps. Après avoir achevé cette grande tâche, il songea à écrire une *Histoire générale*, et à s'y préparer par des voyages. Déjà même il avait obtenu de M. Hyde de Neuville l'autorisation de faire partie du voyage autour du monde que devait effectuer *la Favorite*, lorsqu'un événement imprévu le détermina à ne pas s'éloigner de sa patrie. Le ministère Polignac venait d'arriver au pouvoir (5 août 1829), et on

(1) Le prix fut de 100,000 fr., et le prétexte choisi un article dont s'était plaint le ministre de Russie, Pozzo di Borgo.

(2) Vers 1822, M. de Cotta, libraire et propriétaire de *la Gazette d'Augsbourg*, pria M. Thiers d'acheter sous son nom une action du *Constitutionnel* et de le représenter auprès de ce journal; son intention n'étant pas toutefois que ce mandat, qui entraînait une certaine responsabilité, fût rempli gratuitement, il fit consentir M. Thiers à partager avec lui tout ce que cette action pourrait rapporter au-delà de 15,000 fr. qu'elle produisait alors.

pouvait pressentir de graves événements. Cinq mois plus tard, MM. Thiers, Mignet et Carrel fondaient *le National* (5 janvier 1830). Dépassant la politique prudemment libérale du *Constitutionnel*, les rédacteurs du nouveau journal croyaient à un changement de dynastie (1), que l'étude du passé et du présent leur montrait comme imminent. En même temps ils prenaient pour but de leurs efforts la défense énergique des garanties de la Charte constitutionnelle. C'est M. Thiers qui mit le premier en avant la fameuse maxime : *Le roi règne et ne gouverne pas.* Cherchant un moyen de résistance dans la légalité, il proposa aux chambres, « contrairement à l'avis de Benj. Constant, de voter sans réduction tous les services et de repousser le budget » ; cette idée se propagea avec une rapidité incroyable, et la royauté, menacée de périr d'inanition, fit les ordonnances de juillet 1830. Bien que M. Thiers ne fût pas l'auteur de l'article menaçant contenu au *National* du 26 juillet, et qui émanait de Carrel, ce fut lui qui rédigea (2) la protestation des journalistes du même jour, signée séance tenante par quarante-un noms sur cette exclamation de M. Thiers : « Il faut des noms ! il faut des têtes au bas ! » Cette protestation publiée par *le National* ne fut reproduite que par *le Temps*. Le lendemain 27, avant le commencement de la lutte, M. Thiers tenta vainement, le matin, d'opposer la force à la saisie des presses du *National*, et on le vit, dans les bureaux de ce journal, chez Casimir Périer, où se trouvaient un certain nombre de députés, et dans une réunion de patriotes courageux qui eut lieu le soir chez Cadèt-Gassicourt, insister surtout sur la résistance légale, sans combattre cependant l'appel aux armes autrement que par des raisons de possibilité et de succès. « Je ne demande pas mieux, répétait-il aux partisans de ce moyen extrême ; mais on ne s'insurge pas avec rien. Qu'avez-vous pour vous soutenir ? » Le 28, il se montra chez M. Guizot, où l'on discutait les conséquences de l'insurrection. Pour avoir l'appui de cette réunion, qui s'était ralliée à l'avis de C. Périer, il s'engagea à empêcher autant que possible toute manifestation publique tendant au renversement de la dynastie ; en sortant il rencontra un groupe d'insurgés précédé du drapeau tricolore, et parvint à faire disparaître un emblème en opposition directe avec la défense de la Charte, qui était alors le mot de ralliement. Il ne poussa pas plus loin une tentative qui aurait pu devenir périlleuse, et dont l'esprit de parti a dénaturé plus tard la bonne intention. Instruit dans la soirée qu'un mandat d'arrêt était lancé contre lui, il alla passer la nuit sous un toit ami, à Montmorency. Mais le 29 il reparut à l'hôtel Laffitte, au moment où M. de Semonville offrait, au nom de Charles X, le retrait des ordonnances et un changement de ministère. M. Thiers, sans combattre directement cette proposition, qui ne fut discutée que par les députés présents, s'éleva contre une mesure incapable d'arrêter l'élan populaire. L'hôtel Laffitte était alors une véritable place publique, où chacun parlait et délibérait sur les événements ; on se sépara sans prendre parti. Ce fut le lendemain, à quatre heures du matin, que M. Thiers après avoir proposé de proclamer le duc d'Orléans, rédigea, séance tenante, l'adresse en faveur de ce prince, laquelle parut le lendemain 30 dans *le National*. Avec l'appui de quelques députés influents, il réussit à rallier la majorité de la réunion Laffitte à l'idée d'un changement de dynastie, et fut désigné pour aller porter au duc les vœux dont il était l'objet. Arrivé en toute hâte à Neuilly, accompagné d'Ary Scheffer, il n'y trouva que la duchesse d'Orléans et madame Adélaïde ; le duc était au Raincy. Repoussées d'abord avec vivacité par ces deux princesses, les ouvertures de M. Thiers furent enfin, et sur ses pressantes instances, mieux accueillies de madame Adélaïde, qui l'assura du concours de son frère et promit elle-même de se rendre au milieu des Parisiens. « Vous placez aujourd'hui la couronne dans votre famille », avait répondu M. Thiers, et revenant au Palais-Bourbon, où les députés étaient réunis, il contribua par le récit de sa mission au succès de la proposition présentée par MM. Laffitte, Benj. Constant et Sebastiani en faveur du duc d'Orléans. Le 31 enfin M. Thiers présenta au prince, au Palais-Royal, et avec son autorisation, une députation du parti républicain, qui prétendait lui imposer des conditions de gouvernement.

Nommé conseiller d'État et attaché au département des finances, où il remplit en réalité les fonctions de secrétaire général, il fut même, dit-on, proposé pour ce ministère lorsque le baron Louis se retira (2 nov. 1830). Tout en refusant cette haute position, qu'il trouvait sans doute prématurée, il contribua à y porter M. Laffitte, son ami et son patron. Nommé sous-secrétaire d'État à ce même département (4 nov. 1830), il en fut le véritable chef tant que dura le cabinet Laffitte. D'heureux changements dans le mode de perception des impôts et dans l'administration des domaines, qui atténuèrent les fâcheux effets de la crise financière, furent dus à son initiative. Élu député d'Aix, à la suite d'une profession de foi très-libérale (21 oct.), il sembla cependant se ranger dans la chambre du côté du parti conservateur. Le 23 novembre 1830 il prit pour la première fois la parole, et

(1) Le numéro du 9 février posa nettement la candidature du duc d'Orléans. Sommé par *la Quotidienne* d'expliquer sa théorie *des accidents* et des *révolutions*, M. Thiers répondit « que la déposition de Jacques II avait été un accident, et que la nation anglaise dans cette circonstance s'était montrée si peu révolutionnaire qu'elle avait placé sur le trône le plus proche parent du roi ».

(2) Une commission de rédaction, composée de MM. Thiers, Cauchois-Lemaire et Chatelain, avait été élue ; mais ces deux derniers ne firent qu'approuver la rédaction de M. Thiers.

se renferma d'abord dans les questions de finances. Le 14 janvier 1831 il fit un excellent discours sur l'amortissement. Mais son plus important travail à cette époque fut l'élaboration du projet de loi qui changeait en impôt de quotité la contribution personnelle et celle des portes et fenêtres, jusque là impôts de répartition. Après la chute de M. Laffitte (13 mars 1831) il fit un voyage dans le midi. La formation du cabinet Périer aurait dû le rattacher à la politique du ministère tombé; mais il se déclara à son retour pour le nouveau cabinet, dans un discours qui souleva les clameurs de la gauche (5 avril). Sacrifiant sa popularité aux mesures de prudence et de modération qu'il croyait nécessaires, il se prononça alors, comme le ministère, contre la création d'un royaume de Belgique au profit du duc de Nemours, qui n'unissait pas assez définitivement ce pays à la France, pour risquer à cette occasion les éventualités d'une guerre européenne; il se prononça pour la paix en face de la chute de Varsovie, pour l'hérédité de la pairie (4 oct. 1831), et pour « un gouvernement fort », auquel les émeutes de Paris et de Lyon donnaient l'apparence de la nécessité. Membre de la commission du budget, qui à son tour le désigna pour rapporteur, il prononça un long discours, modèle de clarté et de science financière, et ne demanda que dix millions d'économie.

Appui constant de la politique de résistance du cabinet du 13 mars, M. Thiers devait conséquemment prendre place dans la combinaison ministérielle qui suivit la mort de Casimir Périer (16 mai 1832). Obligé, après la session, de voyager en Italie pour raison de santé, il en fut alors rappelé par le roi Louis-Philippe, qui, voyant en lui le trait d'union entre la gauche et le centre, cherchait à confondre par lui les diverses fractions de la chambre dans une majorité assez forte pour dominer la révolution. Appelé à figurer dans le cabinet du 11 octobre 1832, sous la présidence du maréchal Soult, M. Thiers y tempérait l'influence doctrinaire de MM. Guizot et de Broglie. Du ministère de l'intérieur, qui lui échut en partage, on détacha les attributions relatives au personnel des préfectures et des mairies, aux conseils généraux et d'arrondissement et aux gardes nationales, afin qu'il pût concentrer toute son activité sur la situation intérieure, très-compromise par l'insurrection républicaine des 5 et 6 juin et le soulèvement légitimiste des provinces de l'ouest. Pressé d'en finir avec la Vendée, qui paralysait l'action de la France en Belgique, il se consacra tout d'abord à la capture de la duchesse de Berri. Le 14 novembre l'entrée des troupes françaises en Belgique était résolue au conseil des ministres, et M. Thiers, consulté le dernier et d'accord avec ses collègues, exprima avec énergie la nécessité où était la France de marcher sur Anvers, malgré l'attitude suspecte de la Prusse en armes, et la réserve encore bien grande de l'Angleterre : « Sire, dit-il, vous avez en 1830 refoulé en France les idées de guerre; vous ne les refoulerez pas moins heureusement aujourd'hui au dehors en mettant la pointe de votre épée sur la poitrine de l'Europe. » A l'égard de la duchesse, il donna pour instruction de s'emparer de sa personne en respectant sa vie à tout prix, et garda à ce sujet, même avec ses collègues, le secret le plus absolu. Sa hardiesse à se rendre à un rendez-vous mystérieux, qui lui fut donné le soir dans les Champs-Élysées, par un inconnu, qui n'était autre que Deutz, l'ascendant qu'il sut prendre aussitôt sur cet homme, l'envoi à Nantes de douze agents résolus, tels furent les moyens qui amenèrent, le 6 novembre, l'arrestation de la duchesse de Berri. Le conseil des ministres avait résolu que la princesse ne serait pas mise en jugement : M. Thiers, en conséquence, refusa à la cour de Rennes les papiers saisis chez elle. Cette tâche difficile une fois accomplie, il quitta le ministère de l'intérieur, qui, ainsi réduit, ressemblait trop à un ministère de la police générale, et fut nommé, le 31 décembre 1832, à celui du commerce et des travaux publics. La question la plus grave de cette session fut de faire ratifier par les chambres l'arrestation de la duchesse et d'obtenir l'autorisation de la détenir sans jugement. Cette épineuse affaire terminée, M. Thiers prit part à la discussion des lois sur l'organisation départementale, dans laquelle il combattit la nomination d'un membre du conseil général par chaque canton (10 janv. 1833) et l'extension de la capacité électorale et par suite du nombre des électeurs (1) (16 janv.); sur la politique extérieure (20 fév.), en défendant, contre M. Mauguin, la conduite prudente du gouvernement, « qui avait rendu la paix possible et sauvé non-seulement la paix mais aussi la liberté »; sur la théorie des crédits supplémentaires par approximation; sur l'emprunt grec, etc. L'œuvre capitale de M. Thiers fut alors le projet de loi voté le 6 juin, relatif aux travaux publics, et qui consacrait 17,240,000 fr. à l'achèvement des monuments de Paris, 44 millions aux travaux de canalisation, 15 aux routes royales, 12 aux routes stratégiques de la Vendée, 2,500,000 à l'éclairage des côtes, 500,000 fr. à l'étude d'un réseau de chemins de fer (2).

La mise en liberté de la duchesse de Berri provoqua dans les chambres et dans la presse d'orageux débats. M. Mauguin, au nom de l'opposition, prononça un discours très-vif, qui eut

(1) Citons ce passage de son discours : « Nous ne croyons pas plus à ce droit inné (d'électeur) que nous ne croyons à la légitimité royaliste... On est électeur pour l'utilité du pays; il n'y a d'électeurs que ceux que le pays a crus utiles et qu'il a déclarés tels... Nous dirons à la souveraineté populaire que la société est faite pour elle-même, pour son utilité. »

(2) Ce ne fut pas sans amertume qu'il vit la chambre repousser, malgré l'appui de sa parole, l'amendement de la commission qui réunissait le Louvre aux Tuileries par une aile transversale où l'on aurait établi la Bibliothèque royale.

beaucoup de succès; M. Thiers, s'emparant puissamment du débat, ramena la majorité par une de ces heureuses improvisations qui ne lui font jamais défaut dans les moments de crise (10 juin). Plus attentif que les doctrinaires à se conformer aux sentiments populaires, il préparait en même temps à la capitale une sorte de surprise patriotique : le 28 juillet, au milieu même des fêtes commémoratives de la révolution de 1830, la statue de Napoléon fut rétablie sur la colonne de la place Vendôme, et cette mesure suffit à calmer les esprits, fort exaltés par la polémique irritante de la presse. La mort de Ferdinand VII (29 sept.), ayant mis le cabinet en demeure d'accentuer sa politique à l'égard de l'Espagne, non-seulement M. Thiers fut d'avis de reconnaître la royauté d'Isabelle II, mais encore de lui venir en aide par la formation d'un corps d'observation de cinquante mille hommes au pied des Pyrénées; sur ce dernier point seulement il rencontra l'opposition de M. Humann et du maréchal Soult, et, plus sourdement, celle du roi. Appelé de nouveau au ministère de l'intérieur (4 avril 1834), lors de la retraite de MM. de Broglie et d'Argout, il eut à combattre les terribles insurrections d'avril à Lyon et à Paris (1); mais quand il eut partout vaincu l'émeute, il se prononça contre le jugement des insurgés par la chambre des pairs. C'eût été éviter une des fautes politiques qui pesèrent le plus lourdement sur la monarchie de Juillet. Entraîné par M. Guizot, son collègue, dans la ligue qui se forma contre le maréchal Soult, président du conseil, à l'occasion du gouvernement civil de l'Algérie, M. Thiers, décida le maréchal Gérard à accepter la présidence (18 juillet). Le refus de l'amnistie, contre lequel se prononça énergiquement M. Thiers, qui ne voulait pas jouer le rôle de vaincu, amena la retraite de celui-ci (29 oct.) et la dissolution du cabinet (10 nov.). Au bout de quelques jours il se reconstitua sous la présidence du maréchal Mortier (18 nov.), et M. Thiers reprit son portefeuille. Bien que la présence du duc de Broglie, qui succéda bientôt au duc de Trévise, donnât au cabinet une apparence doctrinaire, qui n'entrait pas tout à fait dans les vues politiques de M. Thiers, il conserva néanmoins son ministère, que les longueurs du procès d'avril, l'attentat Fieschi (2), et les lois de septembre vinrent mettre à de nouvelles épreuves. Quoique partisan d'une intervention en Espagne, réclamée par le ministère espagnol, et mal accueillie de ses collègues, il fut chargé, lors de la chute du ministère sur la question de la conversion de la rente (5 fév. 1836), d'en former un nouveau, dont il aurait la présidence avec le portefeuille des affaires étrangères.

(1) A l'attaque d'une barricade, il vit tomber à ses côtés, mortellement atteints, le capitaine Rey et un jeune auditeur, M. de Vareilles.

(2) Quoique très-souffrant, il était venu prendre sa place dans le cortége du roi; l'explosion de la machine infernale blessa son cheval.

Ce cabinet, qui fut celui du 22 février, semblait signifier progrès, et fut accueilli par le pays avec une remarquable faveur : progressistes et conservateurs se montrèrent sans hostilité à son égard, et M. Guizot et ses amis lui promirent leur concours (1). Après avoir obtenu le vote des fonds secrets à une assez forte majorité, M. Thiers présenta une série de projets de loi animés d'un esprit libéral; citons ceux qui traitent des chemins vicinaux, de la suppression des maisons de jeu et des loteries d'immeubles, de la responsabilité ministérielle (présentée tout d'abord à la chambre des pairs, mais qui s'y arrêta encore à mi-chemin), surtout trois projets de la plus haute importance, dont les deux premiers, sur les douanes, modifiaient notre législation douanière dans le sens de la liberté (29 avril-5 mai), et le troisième, sur la navigation intérieure, en abaissait les tarifs (28 mai). En même temps étaient votés les chemins de fer de Versailles et de Montpellier à Cette. Sur la question de la conversion des rentes, le ministère, divisé lui-même d'opinion à ce sujet, avait obtenu le 22 mars précédent un vote d'ajournement, après avoir approuvé en principe la mesure, dont il ne contesta que l'opportunité. A l'intérieur, l'attentat d'Alibaud (25 juin), la découverte par la police de la société secrète des Familles et d'une conspiration où entrait un certain nombre de militaires, n'eurent d'autres résultats que l'absence du roi, malgré l'opinion contraire de M. Thiers, à l'inauguration de l'arc de triomphe de l'Étoile (28 juillet). A l'extérieur, M. Thiers négocia, sans compromettre cependant la dignité de la France par une demande directe, le mariage du duc d'Orléans d'abord avec une fille de l'archiduc Charles, puis avec la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin. En Espagne, tout en repoussant, après l'avénement du ministère trop progressiste de M. Mendizabal (14 sept. 1835), les ouvertures de l'Angleterre sur le système inconséquent de la *translimitation* (2), qui n'aurait protégé le gouvernement de la reine Isabelle au nord de la Péninsule que pour le laisser succomber au sud, il ne tarda pas à se prononcer de plus en plus pour une intervention, qui devait, selon lui, conduire à l'apaisement de l'esprit révolutionnaire dans la Péninsule par la ruine de don Carlos. Le nouveau ministère Isturitz (14 mai 1836) et la révolution progressiste de la Granja (12 août) ne l'empêchèrent

(1) M. Thiers écrivit alors à M. Guizot : « Les événements nous ont séparés, mais ils laisseront subsister, je l'espère, les sentiments qu'avaient fait naître tant d'années passées ensemble, dans les mêmes périls. S'il dépend de moi, il restera beaucoup de notre union, car nous avons encore beaucoup de services à rendre à la même cause, quoique placés dans des situations diverses. »

(2) Par ce mot, aujourd'hui à peu près inintelligible, lord Palmerston entendait un système qui aurait consisté à arrêter les arrivages d'armes et de munitions par le golfe de Gascogne et à tenir l'armée et don Carlos en échec, de manière à lui interdire tout mouvement vers l'ouest.

donc pas de réclamer et de préparer une efficace coopération de la France en Espagne, en ajoutant à la légion étrangère, qui combattait alors avec les troupes d'Isabelle, un corps de dix mille hommes placé sous les ordres du général Bugeaud, et dont les opérations se seraient combinées avec celles du général anglais Evans. Mais la question espagnole était une de celles où la conscience du roi Louis-Philippe avait le plus d'incertitude : aussi, après avoir approuvé cette conduite du ministère, il s'en éloigna insensiblement, et le désaccord grandit bientôt assez pour amener sa démission du cabinet (25 août). En Suisse, l'affaire des réfugiés avait pris une importance fâcheuse à la suite de l'incident de l'agent de police Conseil, sur le compte duquel M. Thiers lui-même fut trompé par le silence calculé de M. de Montalivet (1).

Le 6 septembre le premier ministère Molé se constitua. Dans la session qui suivit, M. Thiers fut naturellement amené à justifier son administration. Il le fit avec une certaine vivacité au sujet de l'affaire Conseil, et alla jusqu'à découvrir la couronne, en disant : « Comme président, j'aurais dû tout savoir, mais je n'ai pas tout su.. On ne m'a pas tout dit.. Maintenant ce n'est pas moi qui dois trouver à la chambre un coupable. » Non moins ardent défenseur de sa politique en Espagne, il exposa les véritables intérêts de la France dans ce pays avec autant de précision que de profondeur (14 janv. 1837). Ce fut avec plus de modération qu'il se prononça ensuite contre le projet de loi sur les caisses d'épargne, qui proposait d'en rendre les fonds disponibles pour le gouvernement. Lors de la rupture entre M. Molé et M. Guizot (mars 1837), pressé d'entrer dans une administration nouvelle, il fit du programme suivant la condition de son acceptation : amnistie, application très-modérée des lois de septembre, extension de notre conquête africaine et avant tout intervention décisive en Espagne. Le ministère du 15 avril, transformation du cabinet Molé, se constitua sans lui. Appui inespéré de ce cabinet dans la question des fonds secrets, il s'en sépara sur la question espagnole.

La session de 1838 vit se former la *coalition* qui devait renverser le cabinet Molé. Au retour d'un voyage aux Pyrénées et en Italie, M. Thiers, sur son refus de l'ambassade de Saint-Pétersbourg, qui lui avait été proposée en vue de l'éloigner de la chambre, s'était vu grossièrement attaqué par *la Presse*, organe de M. Molé. Quelques ressentiments personnels joints à une désapprobation commune de la politique ministérielle amenèrent le rapprochement de M. Thiers et de M. Guizot. Victorieuse, la coalition ne put cependant constituer un ministère (1), et après la chute de M. Molé ce fut le cabinet du 12 mai 1839 qui fraya la route à celui de M. Thiers (1er mars 1840). Il y eut la présidence avec le département des affaires étrangères. C'était le plus haut point de sa fortune politique; et les noms dont il s'était entouré, nouveaux pour la plupart (2), accroissaient encore son importance personnelle en face des chambres. Posant immédiatement la question de cabinet sur la loi des fonds secrets, il arbora pour drapeau une politique de « transaction », qui devait réunir toutes les opinions politiques, et se vit appuyer par 246 suffrages contre 160. Son premier acte fut d'étendre l'amnistie du 8 mai 1837 à tous les individus condamnés avant cette époque pour crimes et délits politiques. La grande habileté politique de M. Thiers, et qui doit le distinguer de tous les ministres de Louis-Philippe, fut de pressentir, ou de suivre tout au moins, les instincts généreux de la France; nul doute que sous sa direction la monarchie de Juillet n'eût acquis plus souvent cette popularité dont ne peuvent se passer les gouvernements. L'amnistie, de hautes fonctions données ou offertes aux membres de l'opposition, l'impartialité de M. Thiers dans les débats sur la proposition Remilly (24 avril), avaient déjà acquis au nouveau cabinet la faveur de l'opinion publique; elle fut portée à son comble par la loi relative à l'ouverture d'un crédit d'un million pour la translation des restes mortels de Napoléon Ier (26 mai).

Défenseur, contre MM. Mauguin et Garnier-Pagès, du privilége de la Banque de France, dans les débats sur la loi de prorogation (20 mai), M. Thiers fit encore résoudre provisoirement la fameuse question des sucres, par un moyen terme (12 mai). Les lois sur l'abolition du monopole de la fabrication du sel et de l'exploitation des eaux thermales (29 avril), sur les subventions (3) accordées par l'État aux chemins de fer (16 juin), sur les paquebots transatlantiques (18 juin) (4), complètent l'œuvre législative de M. Thiers à cette époque.

Mais c'était du dehors que venaient les plus graves embarras. L'ouverture des hostilités entre le sultan et Méhémet-Ali, suivie bientôt de la victoire de Nézib (24 juin 1839), avait placé le nouveau cabinet au milieu même des difficultés de la question d'Orient. Continuateur à cet

(1) Induit ainsi en erreur, M. Thiers affirma avec une entière bonne foi que Conseil n'appartenait pas à la police française : ce qui laissa toute liberté au conseil fédéral de l'impliquer dans un procès, où tout se découvrit.

(1) Devenu maître de la situation, M. Thiers présenta diverses combinaisons qui vinrent toutes échouer devant les répugnances du roi. Il avait fait enfin agréer son programme lorsque l'émeute du 12 mai 1839 donna naissance à un ministère dont il fut exclu. Afin de le dédommager de cet échec, la chambre le porta à la présidence; M. Sauzet fut élu à une voix de majorité contre lui.

(2) Ses collègues furent MM. Vivien, Despans-Cubières, Roussin, de Remusat, Gouin, Jaubert, Cousin et Pelet (de la Lozère).

(3) Près de 40 millions aux chemins d'Andrezieux à Roanne, de Strasbourg à Bâle et de Paris à Rouen.

(4) Trois lignes sur quatre étaient desservies par 18 bâtiments à vapeur construits par l'État et pouvant porter de l'artillerie.

égard d'une politique de temporisation qui avait pour but d'assurer à Méhémet-Ali l'Égypte héréditaire et la Syrie en viager, M. Thiers, après le traité du 15 juillet 1840, qui isolait la France en la plaçant en dehors du conseil européen, déjoua en partie la politique astucieuse de lord Palmerston, qu'il qualifia de tromperie, en mettant immédiatement la France sur le pied d'une paix armée. Défenseur énergique des intérêts et de la dignité de la France dans la note diplomatique du 24 juillet, il fit appeler sous les drapeaux les réserves de 1838 et 1839, et ouvrir un crédit de 64 millions pour l'armée et la marine. Il disait en même temps à l'ambassadeur d'Autriche, insistant sur le peu d'importance qu'avait la Syrie pour la France : « Oui certes; aussi n'irions-nous en aucun cas faire la guerre en Syrie; mais l'Italie vaut mieux, et elle est plus près. » La nouvelle échauffourée du prince Louis à Boulogne (7 août) occupa le cabinet sans l'alarmer ni le détourner de son but (1). Peu confiant dans les résultats des négociations poursuivies simultanément à Londres, à Alexandrie et à Constantinople, c'était surtout par l'attitude de la France que M. Thiers cherchait à convertir l'Europe à sa politique. Le 10 septembre, en l'absence des chambres, une simple ordonnance déclarait d'utilité publique et d'urgence les fortifications de Paris, et le 29 on préparait les cadres de l'armée à recevoir une augmentation d'effectif, en créant 10 bataillons de chasseurs à pied, 12 régiments d'infanterie, 6 régiments de cavalerie, et 32 batteries d'artillerie. Ces mesures n'étaient pas prématurées. Le 14 septembre la déchéance de Méhémet-Ali était prononcée, et dès le 11 Beyrouth avait été bombardé par les escadres d'Angleterre et d'Autriche, sous les yeux même des marins français, qui ne comprenaient pas comment les canons n'étaient pas partis d'eux-mêmes. Le système de paix armée semblait sans doute alors insuffisant à M. Thiers; car le 3 octobre il offrait au roi sa démission et celle de ses collègues. En se plaçant au point de vue de l'opinion publique du moment plus encore qu'à celui de l'intérêt de la France, peut-être M. Thiers commit-il la faute d'adhérer au moyen terme proposé par M. de Broglie, et qui, dans des vues de prudence et même de concentration militaire que le patriotisme ne peut désavouer, avait le tort, tout en posant comme *casus belli* une attaque contre l'Égypte, de contenir l'ordre de rappel de la flotte française embossée devant Beyrouth. Une pareille mesure, au moment où tonnait le canon contre Saint-Jean d'Acre, semblait un acte de faiblesse et pouvait par cela même enlever beaucoup d'autorité à la voix de la France (2). Sauf cette mesure, l'attitude du cabinet fut énergique. Dans une nouvelle note du 8 octobre, M. Thiers disait aux quatre puissances : « Si vous voulez ôter l'Égypte au sultan, le canon décidera entre nous »; en même temps les chambres, auxquelles on allait demander de porter l'armée à 635,000 hommes et de mobiliser 300,000 gardes nationaux, étaient convoquées, et l'opinion publique, à laquelle on donnait libre carrière, était hardiment prise pour point d'appui par le ministère. Mais c'était aller plus vite et plus loin que le roi ne le désirait, et un désaccord profond avec la couronne, sur les termes du discours d'ouverture, amena la démission définitive du cabinet (28-29 octobre) (1). M. Thiers quittait le pouvoir pour n'y plus rentrer. Il se borna d'abord à défendre sa politique ministérielle. Lors de l'ouverture de la session, montant à la tribune après M. Guizot, son successeur au ministère des affaires étrangères, et combattant le système de paix à tout prix du nouveau cabinet, il termina ainsi : « Que si notre pays reste étranger aux grandes questions, il fait bien de se conduire comme il le fait aujourd'hui; s'il ne veut que sauver *son territoire menacé*, il n'y a pas de danger peut-être dans la conduite qu'il tient; mais s'il a la prétention de se mêler aux grandes questions de l'Europe en se conduisant comme on l'a fait pour lui, il faut qu'il y renonce pour longtemps. Il faut ou qu'il proportionne son énergie à ses prétentions, ou qu'il réduise ses prétentions non pas à l'énergie qu'il a, mais à l'énergie qu'on lui suppose » (26 nov.).

On peut penser aujourd'hui que les destinées de la monarchie de Juillet s'étaient décidées à ce moment. Le ministère Guizot commençait, pour ne tomber qu'avec le trône même. Le 15 décembre de cette année s'accomplit la cérémonie du retour des cendres de Napoléon, proposée et préparée par M. Thiers. De 1840 à 1844, celui-ci prit une part moins active, surtout sur certaines questions, aux débats parlementaires. Tout entier au grand travail historique qu'il avait entrepris, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, il visita successivement l'Angleterre et les pays où avaient combattu les armées françaises, la Prusse et l'Allemagne en 1841, l'Italie et l'Espagne en 1845. Étudiant les champs de bataille comme il fouillait les archives diplomatiques, il se préparait ainsi à cette œuvre considérable, dont les deux premiers volumes parurent en mars 1845. M. de Talleyrand avait dit un jour, en parlant de l'*Histoire de la Révolution* :

(1) On doit remarquer qu'un des décrets préparés à l'avance par le prétendant napoléonien nommait M. Thiers président du gouvernement provisoire.

(2) Voir à ce sujet la *Note sur l'état des forces navales*, par le prince de Joinville.

(1) Le projet présenté par le cabinet portait : « Les événements qui se passent pourraient amener des complications plus graves... Les chambres veulent comme moi que la France soit forte et grande. Aucun sacrifice ne nous coûterait pour lui conserver dans le monde le rang qui lui appartient. Elle n'en veut pas déchoir. La France est fortement attachée à la paix, mais elle ne l'achèterait pas d'un prix indigne d'elle, et votre roi veut laisser intact à son fils ce dépôt sacré d'indépendance nationale que la révolution française a mis dans ses mains. »

« Je pense que M. Thiers, qui est au fond un esprit très-monarchique, écrirait encore mieux l'histoire de l'empire; mais je crains qu'on ne lui en laisse pas le temps. » Le ministère du 29 octobre avait fait « du temps » à M. Thiers, et il réalisait les prévisions du clairvoyant diplomate. Les derniers événements qui avaient signalé le dernier passage de M. Thiers aux affaires, la nécessité d'une politique extérieure plus ferme et peut-être belliqueuse, ne furent pas sans influence sur les sentiments qui l'inspirèrent en composant cette histoire du grand capitaine; et on peut croire que les tendances politiques du ministre ont eu leur reflet dans l'historien. Nulle part M. Thiers n'a mieux révélé que dans ce livre la netteté, l'étendue, la diversité de son génie historique. Si l'on songe que la France était alors toute l'Europe, et que celui qui gouvernait hommes et choses était aussi prompt à concevoir qu'à exécuter et imprimait à tout l'activité qui le dévorait, on reste émerveillé de la facilité, de la dextérité on pourrait dire, avec laquelle M. Thiers découvre, pénètre, explique, met en quelque sorte en mouvement les ressorts si compliqués et si réguliers cependant de cette vaste machine. Mais au-dessus de cette narration, il faut remarquer l'esprit philosophique et historique qui y préside. Jamais peut-être les événements, groupés dans un ordre qui à lui seul est un enseignement, n'ont été plus fortement rattachés aux causes si nombreuses et si diverses qui les ont enfantés. Mais il faut regretter dans cette œuvre une sorte de disproportion entre les succès et les défaites, le génie et les fautes. Disproportion qui tient sans doute au sujet lui-même et à la providence qui l'a fait tel, mais qu'aurait pu corriger un plus large développement donné à certains tableaux de la situation intérieure, des mœurs, de la littérature et de la diplomatie de cette époque, revers d'une brillante médaille, et sur lesquels l'expérience de l'auteur porterait sans doute aujourd'hui une attention plus rigoureuse ou un jugement plus sévère.

Rapporteur de la loi sur les fortifications de Paris (13 janv. 1841), M. Thiers, qui en fait et provisoirement avait sous le dernier cabinet résolu cette grande question, répondit aux appréhensions de la liberté, voyant dans les forts détachés des bastilles élevées contre les Parisiens, que « pour comprimer une émeute, même sanglante, il ne faut pas de forteresses, mais que pour opprimer des majorités justement indignées toutes les citadelles du monde seraient impuissantes et inutiles ». Devenu chef de l'opposition centre gauche, il se sépara cependant, au sujet de la régence, de ses amis politiques pour soutenir le projet de loi ministériel qui y appelait le prince du sang le plus proche du trône, et qu'il regardait comme propre à consolider le principe monarchique (20 août 1842). En 1844, il attaqua énergiquement le droit de visite, l'alliance anglaise, qui ne s'accordait plus avec les intérêts de la France, le désaveu infligé à l'amiral Dupetit-Thouars. On était au plus fort de la polémique élevée sur la liberté de l'enseignement et des attaques dirigées par le clergé contre l'université, lorsque fut présenté aux chambres le projet de loi sur l'enseignement secondaire. Nommé rapporteur de la commission, M. Thiers présenta son rapport le 13 juillet, travail remarquable d'impartialité et de raison, où il concluait à l'adoption de la loi qui supprimait l'autorisation préalable, tout en maintenant la garantie du grade et la surveillance de l'université destinée à ramener sans cesse à l'*unité* le corps enseignant. Dans la session de 1845, il attaqua avec beaucoup de vivacité le cabinet Guizot, adressa le 2 mai des interpellations relatives aux congrégations religieuses, et demanda par un ordre du jour, qui fut adopté le lendemain, que le gouvernement fît exécuter à leur égard les lois de l'État. En 1846 il s'éleva contre la politique du cabinet, qui, en se prononçant contre l'annexion du Texas aux États-Unis et en poursuivant le maintien d'un prétendu équilibre américain qui ne serait qu'un équilibre anglais, détachait de la France cette grande nation américaine « qui devait un jour produire l'affranchissement de notre politique ». Dans la discussion sur les incompatibilités, rappelant d'abord qu'il n'avait jamais été l'adversaire absolu de la réforme parlementaire, et que comme ministre il l'avait fait prendre en considération, puis abordant avec une force et une élévation singulières cette grande accusation de *corruption* qui était dans toutes les bouches, il prononça ces paroles accusatrices : « Serions-nous donc réduits à n'avoir que la fiction du gouvernement représentatif, quand les autres en auront la réalité? Ah! il fallait nous le dire en 1830! » En 1847, les mariages espagnols amenèrent à la tribune M. Thiers, qui sans en être l'adversaire absolu, les trouvait « peu utiles et prématurés », et propres à éloigner l'Angleterre de la France à un moment où l'état de l'Europe rendait l'alliance plus nécessaire que jamais (4 févr.). Mais ce fut surtout au début de la session de 1848 que l'opposition trouva en lui son orateur le plus brillant et le plus écouté. Il protesta contre les massacres de Gallicie et le bombardement de Palerme, critiqua la politique du ministère en Italie comme en Suisse (question du Sunderbund), et déclara « qu'il était du parti de la révolution et qu'il ne trahirait jamais sa cause ». Ne voulant pas toutefois sortir de l'opposition légale, il ne donna pas son approbation aux nombreux banquets organisés par certains députés de son parti. A ces heures où les événements se précipitaient invinciblement, M. Thiers, après la tentative d'un ministère Molé, fut chargé, dans la nuit du 23 au 24 février, de composer un cabinet avec M. Odilon Barrot. Il était trop tard; en vain harangua-t-il l'émeute : les cris de

Vive la République répondirent à celui de *Vive la Réforme*, qui était tout son programme.

M. Thiers, sans envoyer, comme on l'a dit, son adhésion au gouvernement provisoire, fut d'avis qu'il fallait se rallier sans arrière-pensée à la république, qui, moins que toute autre forme gouvernementale, divisait les partis. Écarté de la représentation aux élections générales d'avril, il fut, aux élections partielles de juin, élu par quatre départements, la Seine, la Seine-Inférieure, l'Orne et la Mayenne; il opta pour le second, où il avait obtenu plus de 60,000 voix. Il alla siéger à la droite de l'Assemblée, et vota peu après pour les pouvoirs extraordinaires qui furent confiés au général Cavaignac. Membre de la commission de constitution, rapporteur de la proposition Proudhon sur la propriété territoriale, dont il réfuta abondamment le système (26 juillet), adversaire de la proposition Turck, relative au crédit foncier et qui demandait la création d'un papier monnaie (10 oct.), auteur du livre *Du Droit de propriété*, qui avait pour but de combattre les effets de certaines doctrines sociales sur le peuple, il se montra constamment à la tête de ce qu'on appelait alors le grand parti de l'ordre. Il vota pour la présidence du prince Louis-Napoléon, et eut à cette occasion un duel avec M. Bixio, qui lui avait imputé à la tribune d'avoir dit « qu'une pareille élection serait une honte pour la France ». Favorable à l'expédition de Rome, dans un discours capital sur cette question (31 mars 1849), il parla encore devant l'Assemblée législative, à laquelle il avait été envoyé par le même département (Seine-Inférieure), contre la proposition de mise en accusation du président pour avoir violé la constitution en intervenant à Rome (12 juin).

En 1850, dans la question de La Plata, il présenta en faveur de la cause montévidéenne les mêmes considérations qu'il avait exposées en 1847, et se prononça contre le traité Le Prédour et pour une enquête (5 janv.). Membre de la commission nommée pour examiner le projet de loi sur l'organisation de l'enseignement, il fut encore un des plus brillants défenseurs du projet élaboré par la commission et contraire à celui qui était l'œuvre du Conseil d'État. Prenant pour base de son argumentation l'article 9 de la Constitution, ainsi conçu : « l'enseignement est libre », il revendiquait pour tous la liberté d'enseigner, pour le clergé comme pour l'université. Comme œuvre oratoire, il faudra toujours citer l'admirable péroraison de ce discours du 17 janvier sur l'accord de la philosophie et de la religion. Un acte plus important encore fut son discours dans la discussion de la fameuse loi électorale, dite *du* 31 *mai*, et qui, revenant sur le suffrage universel issu de la révolution de 1848, était présentée comme l'antidote des élections socialistes du 10 mars. Loi à jamais déplorable, qui rendait toute réconciliation impossible avec la gauche, et qui allait livrer passage au 2 décembre et à l'empire! Dans ce discours (24 mai), où il s'attachait à prouver que la loi nouvelle n'éliminerait des listes électorales que les vagabonds, M. Thiers encourut le reproche d'avoir prononcé ce mot de « vile multitude (1) » dont il ne faudrait pas exagérer la portée, mais qui est un exemple de plus de ces entraînements oratoires dont aucun de nos grands tribuns n'est resté sans sentir un jour le poids et la responsabilité. Un remarquable rapport sur l'assistance publique fut encore présenté par M. Thiers.

Pendant la prorogation de l'Assemblée (10 août-11 nov), aux voyages significatifs du président et aux manifestes de la Société du 10 décembre correspondaient les allées et venues de ce qu'on appelait alors la *fusion;* un voyage de M. Thiers à Claremont, qui précéda de peu de jours la mort du roi Louis-Philippe (26 août 1850), et qui ne fut sans doute qu'un dernier hommage de respect rendu à une noble infortune, prêta à de nombreux commentaires. Ce fut au milieu des orageux débats qui suivirent la destitution du général Changarnier (9 janv. 1851) que M. Thiers s'en expliqua dans un discours où, montrant les dangers que courait la liberté, il termina par ces mots prophétiques : « Si l'Assemblée cède, il n'y aura plus désormais qu'un pouvoir, et quand il n'y en aura plus qu'un, la forme du gouvernement est changée; le mot viendra quand on voudra... L'empire est fait. » (17 janv.). Désormais il devint l'agent le plus actif d'une alliance avec la gauche, alliance qui aurait opposé un obstacle puissant aux entreprises du pouvoir exécutif. Cette alliance dura peu. Lorsqu'un antagonisme dissolvant, ou de nouvelles perspectives sur l'avenir, en eurent détaché les démocrates et une partie de la majorité, M. Thiers, persistant dans une ligne de conduite qui seule eût pu sauver la république, demeura, avec quelques-uns de ses amis, l'allié fidèle du parti républicain, et faisant cause commune avec ceux qu'il avait l'année précédente si ardemment combattus, les seconda de tout son pouvoir. S'il commit donc une première faute, que l'exagération de ses anciens adversaires peut excuser, en contribuant aux mesures réactionnaires de l'année 1850, il ne commit pas cette autre faute de rester divisé en présence des projets transparents de l'Élysée. Aussi lorsque se posa, à propos de

(1) En réalité ce mot ne s'appliquait dans la bouche de l'orateur qu'à ce qu'on a appelé les « égorgeurs de septembre » et les « furies de la guillotine ». A ce point de vue l'épithète était juste. Mais la faute était de trouver l'application de cette épithète, fût-elle ainsi entendue, à une partie quelconque de la France de 1848, qui avait eu des luttes sanglantes, mais pas d'assassinat, même juridique. Voici ce passage : « Ces hommes que nous avons exclus, sont-ce les pauvres? Non. Ce n'est pas le pauvre, c'est le vagabond... Ce sont ces hommes qui méritent ce titre, l'un des plus flétris de l'histoire, entendez-vous? le titre de multitude... Voyez l'histoire à ses premières pages, elle vous dira que cette multitude a livré à tous les tyrans la liberté de toutes les républiques... C'est cette *vile* multitude qui a égorgé Bailly. »

la rééligibilité du président, la grande question de la révision de la constitution, se prononça-t-il contre elle dans des réunions préparatoires, tandis que MM. Molé et de Broglie l'approuvaient (18 avril). L'avénement du ministère Saint-Arnaud (27 oct.), suivi du fameux ordre du jour de celui-ci à l'armée, touchant l'obéissance passive, ayant amené la proposition Baze, qui donnait aux questeurs la réquisition directe de la force armée en tout ce qui concernait la garde de l'assemblée, M. Thiers adjura énergiquement ses collègues de voter cette mesure de salut. Interrompu par le tumulte de l'extrême gauche, qui ne pouvait mettre de côté ses défiances, il s'écriait : « Dites à la France que lorsqu'il s'agissait de l'indépendance de l'assemblée, de l'avenir du gouvernement représentatif, de *la dernière assemblée peut-être qui nous représentera véritablement*.... Mes forces ne me permettent pas de couvrir de telles interruptions, mais je demande à l'assemblée et au pays acte de ce que vous n'avez pas voulu m'écouter. » (17 nov.). La proposition fut néanmoins repoussée, et ce discours devint comme l'oraison funèbre de la république. Quinze jours plus tard avait lieu le coup d'État du 2 décembre (1).

Arrêté chez lui, à cinq heures du matin, et conduit à la prison Mazas, M. Thiers était, par décret du 9 janvier 1852, « momentanément éloigné » du territoire français. Accompagné jusqu'à Francfort, il visita successivement la Belgique, l'Angleterre, l'Italie et la Suisse jusqu'au 7 août suivant, où il lui fut permis, ainsi qu'à sept autres représentants proscrits, de rentrer immédiatement en France. Ramené aux loisirs de la vie privée, il acheva alors son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, sans que les derniers événements qui avaient transformé si profondément sa vie et le gouvernement de la France aient en rien troublé l'impartialité de l'historien. Quelques voyages et quelques mots qui des salons pénétrèrent dans le public révélaient seuls l'existence de l'ancien homme politique, lorsque le décret du 24 novembre 1860, en modifiant le régime impérial, vint lui permettre de reparaître avec dignité sur la scène politique.

Aux élections de 1863, M. Thiers se mit sur les rangs de la députation. Blâmant l'abstention, son intention était, tout en respectant dans l'empire un fait accompli, de concourir à l'amélioration d'une constitution qui avait déjà été modifiée et dont le chef de l'État avait lui-même proclamé la perfectibilité en faisant du *couronnement de l'édifice* la promesse de l'avenir. Posée dans la deuxième circonscription de Paris, la candidature de M. Thiers fut combattue par une lettre de M. de Persigny, alors ministre de l'intérieur (21 mai). « En face de cette France, disait celui-ci, qui n'est devenue si prospère et si glorieuse que depuis que M. Thiers et les siens ne sont plus aux affaires, le suffrage universel n'opposera pas au gouvernement qui a tiré le pays de l'abîme ceux qui l'y avaient laissé tomber. » Le 31 mai il était au nombre des neuf députés de l'opposition que Paris envoyait au Corps législatif par un accord que l'organe du gouvernement appelait « une surprise du suffrage universel ». Appelé à être encore, à près de soixante-six ans, le défenseur des libertés publiques, M. Thiers, qui est venu se placer parmi les rangs agrandis de l'opposition, a depuis prononcé cinq discours qui ont été avidement lus par le pays, sinon religieusement écoutés par la chambre, et qui ont pour sujets la politique intérieure de la France, l'état de ses finances, l'expédition du Mexique, et la question du pouvoir temporel défendu par lui au nom de la liberté de conscience et de l'intérêt national (avril 1865).

Tracer un portrait politique de M. Thiers et l'apprécier comme historien, serait peut-être dépasser les limites de cet article. On peut d'ailleurs consulter sur l'homme politique les *Mémoires de M. Guizot*, témoignage équitable d'un ancien adversaire, sans parler autrement que pour mémoire de ce livre *Des Orateurs* de M. de Cormenin, qui a cependant l'avantage de satisfaire à la fois les amis et les ennemis de M. Thiers, l'acerbe et versatile écrivain en ayant donné deux versions, chacune très-différente.

Au point de vue politique, ce serait s'exposer à manquer bien vite d'équité envers M. Thiers que de le compter parmi ces républicains de 1830 que la haine de la royauté jeta dans l'insurrection. Défenseur de la liberté, il en voit, comme les constituants de 1789, le développement et la garantie dans un système représentatif qui, en plaçant le chef de l'État à la tête de la nation mais en dehors du gouvernement, concentre celui-ci tout entier entre les mains de ministres responsables, expression de la majorité des chambres et du pays. Aussi ne doit-on pas s'étonner de le voir successivement protester contre les ordonnances de Charles X, défendre l'hérédité de la pairie, seul moyen d'en assurer l'indépendance, quitter le pouvoir lorsque la volonté royale prend trop de place dans l'action ministérielle, et enfin, sous le nouvel empire, s'élever contre cette responsabilité du chef de l'État dont la sanction semble être ou insuffisante ou dangereuse : c'est là l'unité de la conduite politique de M. Thiers. Comme tous les hommes de son époque qui ont exercé le pouvoir, il a cru sans doute trop facilement à l'efficacité des lois de répression : presque toujours insuffisantes contre les partis hostiles, l'expérience a dû lui apprendre qu'elles sont encore nuisibles, autant au pouvoir, qu'elles compromettent toujours, qu'à la liberté, qu'elles mettent en péril.

Mais si c'est là un moyen de gouvernement que M. Thiers ne répudie pas absolument, il

(1) M. Thiers, le 29 novembre, avait encore voté avec la gauche l'amendement de la loi du 31 mai.

faut au moins relever en lui le mérite de n'en n'avoir pas prolongé l'usage au delà de la stricte nécessité, et l'on sait qu'en 1837 il fit de l'application modérée des lois de septembre, qu'il avait lui-même présentées l'année précédente, la condition de sa rentrée aux affaires. Parmi les hommes qui ont servi le roi Louis-Philippe, ce qui a distingué M. Thiers entre tous, c'est un sentiment très-vif de la dignité nationale et une sorte de génie pratique qui le porta à gouverner autrement qu'avec les pures formules des théories politiques (1). Sans être aveugle sur les inconvénients de cette politique, qui donne peut-être aux armées et à la guerre une place plus grande qu'il ne convient à notre temps, il faut convenir que la campagne de Belgique et l'attitude du cabinet du 1er mars furent de nobles et courageuses mesures. Passionné pour les merveilles des arts et pour les grandeurs de l'industrie, M. Thiers ne les sépare pas des premiers besoins d'une grande nation, et comme ministre il est entré dans la voie de l'abaissement des tarifs et des embellissements de Paris dans une sage mesure. Ce n'est ni la stature ni la voix qui ont fait M. Thiers grand orateur, c'est l'intelligence et la raison à un degré incomparable. Clair, précis, plein de logique, mais aussi d'à-propos, merveilleusement habile à s'insinuer et à triompher des sentiments les plus hostiles, M. Thiers n'est jamais au-dessus ni au-dessous de son sujet; c'est dire qu'il n'est pas vulgaire et qu'il est souvent élevé; il possède en un mot ce genre d'éloquence qui grandit avec le sujet et la pensée même, et dont la hauteur se mesure sur celle de l'intelligence. S'il n'a pas le coup de tonnerre de Mirabeau, il a plus que l'art disert de Barnave. Il faut cependant distinguer dans son œuvre oratoire, si considérable, deux périodes, et M. Thiers orateur a ce qu'on pourrait appeler deux manières. Jusqu'en 1840 et même 1848, l'esprit, la finesse, la dextérité, voilà les qualités qui dominent dans ses discours; il charme et il amuse parfois son auditoire. Mais à partir de 1840 et surtout de 1848 le genre grandit à la mesure des événements qui remplissent la scène politique; la pensée s'élève avec le sujet, et la parole avec elle : il y a certains discours prononcés à l'assemblée législative et au corps législatif qui atteignent aux plus austères beautés de l'éloquence.

(1) Un des caractères les plus remarquables du talent de M. Thiers est assurément cette puissante faculté d'assimilation qui, en présence des choses les plus diverses et les plus dissemblables, lui en fait apercevoir tout d'abord les rapports, quelque éloignés et délicats qu'ils puissent être, pour les réunir dans une synthèse pleine de lucidité et d'utilité pratique. Les différents comités consultatifs du commerce, de l'industrie et de l'agriculture qu'il réunit plusieurs fois sous sa présidence, durant son passage au ministère des travaux publics, et où il cherchait à concilier des intérêts souvent opposés, ont mis particulièrement en vue cette qualité éminente de M. Thiers, et nous n'avons pu sans étonnement en entendre le récit de la bouche d'un témoin aussi fidèle que juge compétent, M. Ambroise-Firmin Didot, alors membre du comité de l'industrie.

Historien, M. Thiers n'appartient ni à l'école pittoresque d'Augustin Thierry, ni à l'école philosophique de M. Guizot : il a son genre propre, et comme ses deux célèbres émules il a fait école. Ce qu'il veut avant tout, ce n'est pas présenter les temps dont il fait le récit dans un tableau d'une vérité en quelque sorte archaïque, œuvre de peintre plutôt que d'historien; il n'ambitionne pas davantage de trouver dans l'histoire le point de départ d'un système politique ou moral, ou du moins, si ces deux points de vue ne lui sont pas entièrement étrangers, ce n'est que par occasion et par rencontre. Le but qu'il se propose, c'est de mettre les événements qu'il raconte dans une telle lumière, de les grouper et de les montrer dans un ordre si conforme à la vérité, que le lecteur, spectateur de ce drame en devienne aussitôt le juge. On a désigné la méthode de M. Thiers du nom de *fatalisme historique*; c'est se tromper, ce nous semble, et prendre le récit pour la conclusion, et pour nous il n'y a de fatal dans cette manière d'écrire l'histoire que l'objectif même de l'historien qui s'impose à lui avec toute la puissance de la vérité. Historien comme orateur, la qualité maîtresse de M. Thiers est encore, pour nous servir d'une de ses expressions, « l'intelligence ». Il faut lire le remarquable avertissement qui précède le t. XII du *Consulat et de l'empire* pour savoir comment il entend la perfection historique, et juger de combien près il s'en est approché. Simple, plus clair que concis, disant tout sans confusion comme sans vulgarité, sobre de réflexions, mais leur donnant toute leur valeur par l'à-propos, il fait tout voir, tout comprendre, tout deviner, tout juger. Ses récits de batailles sont d'un capitaine, comme ses exposés des diverses situations intérieures de la France sont d'un administrateur et d'un financier. M. Thiers historien c'est l'homme d'État écrivant l'histoire qu'il aurait pu faire.

Élu membre de l'Académie française le 20 juin 1833, en remplacement d'Andrieux, par dix-sept voix sur vingt-cinq, il ne prit séance que le 13 décembre de l'année suivante, il fut reçu par M. Viennet. M. Thiers a été aussi élu, mais à l'unanimité cette fois, membre de l'Académie des sciences morales et politiques (26 déc. 1840), à la place de M. de Pastoret.

M. Thiers a publié les ouvrages suivants : *Salon de* 1822; Paris, 1822, in-8°, fig. : collection des articles insérés au *Constitutionnel* sur l'exposition de cette année; — *Notice sur la vie de mistriss Bellamy*, impr. à la tête des *Mémoires* de cette actrice, 1822, in-12; — *Les Pyrénées, ou le Midi de la France*; Paris, 1823, 1828, 1833, in-8° : c'est la réunion d'un certain nombre d'articles fournis au *Constitutionnel* par l'auteur; — *Histoire de la révolution française*

depuis 1789 *jusqu'au* 18 *brumaire;* Paris, 1823-27, 10 vol. in-8°; les t. I et II seulement de cette édition portent le nom de Félix Bodin; ils sont recherchés à cause de certains passages relatifs à Philippe Égalité, père du roi Louis-Philippe, et qui furent supprimés dans les éditions suivantes. A cette exception près, ces dernières, au nombre de quinze à vingt, n'ont reçu de l'auteur ni corrections ni modifications; elles ne diffèrent entre elles que par le format ou l'impression des volumes, par les estampes et les cartes qu'on y a ajoutées. Cette histoire a été traduite dans toutes les langues de l'Europe; — *Law et son système des finances;* Paris, 1826, in-8°; — *La Monarchie de* 1830; Paris, 1831, in-8°, de 268 p.; — *Discours de réception à l'Académie française;* Paris, 1835, in-4°; — *Histoire du consulat et de l'empire;* Paris, 1843-63, 20 vol. in-8°, avec atlas in-4° : cet ouvrage a été désigné, en 1863, par les cinq classes de l'Institut pour le grand prix de 20,000 fr. (1). Comme l'*Histoire de la révolution*, à laquelle il fait suite, il a passé dans plusieurs des langues de l'Europe; — *De la Propriété;* Paris, 1848, in-8° et in-18; — beaucoup de *discours* et de *rapports* politiques. Outre les journaux auxquels il a travaillé sous la restauration, M. Thiers a fait paraître dans la *Revue des deux mondes* deux études, *l'Espagne et l'Orient* et *Négociations de Londres* (1er et 15 août 1840). On dit qu'il a amassé des matériaux pour écrire une *Histoire de Florence.* Eugène Asse.

Moniteur univ., passim. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*, suppl. — Loménie, *Galerie des contemp. illustres*, t. I. — *Galerie de la Presse*, 2e série. — Salvador, *Écrivains modernes.* — *Revue des deux mondes*, 15 dec. 1838 et 15 janv. 1846, art. de Loève-Veimars et de Sainte-Beuve. — Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*, t. VI, 2e part. — Alex. Laya, *Études hist. sur la vie privée, politique et littér. de M. Thiers;* Paris, 1846, 2 vol. in-8°. — *Biogr. de M. Thiers;* Paris, 1848, in-8°. — Eug. de Mirecourt, *M. Thiers;* Paris, 1854, in-32. — Cormenin, *Livre des orateurs.* — L. Blanc, *Hist. de dix ans.* — Nouvion, *Hist. du règne de Louis-Philippe.* — Guizot, *Mémoires.*

THIERSCH (*Frédéric-Guillaume* DE), philologue allemand, né le 17 juin 1784, à Kirchscheidungen, près Freyburg sur Unstrutt (Prusse), mort le 25 février 1860, à Munich. Il était fils d'un cultivateur aisé de Thuringe. Après avoir fait ses études classiques à Naumbourg et au collége de Pforta, il se rendit en 1804 à l'université de Leipzig, où les leçons d'Hermann éveillèrent en lui le goût des lettres anciennes. En 1807 il accompagna un jeune Livonien à Gœttingue, y suivit le cours de philologie du célèbre Heyne, et fut nommé professeur suppléant au gymnase de cette ville. Appelé à Munich pour occuper une chaire dans le gymnase récemment fondé (mars 1809), il se trouva enveloppé dans toutes les querelles qui divisaient alors les Allemands du sud et les Allemands du nord, et la haine que lui avait attirée une brochure publiée en 1810 sur cette question brûlante s'envenima à tel point par sa nomination à une chaire de l'académie qu'il faillit être victime d'un assassinat (25 fév. 1811). Cet événement appela sur lui l'intérêt de beaucoup d'hommes distingués; Jacobi et Schelling le prirent en amitié, et le roi Maximilien le chargea de donner à ses filles des leçons d'histoire et de littérature. Thiersch fonda à Munich l'Institut philologique que le gouvernement bavarois prit sous sa protection en 1812 et réunit à l'Académie des sciences, puis à l'université. Cet institut lui permit de diriger dans leurs études les jeunes humanistes dont il publiait les travaux dans un recueil spécial, intitulé *Acta philologorum monacensium* (1811-26, 3 vol.). Après avoir excité par ses discours patriotiques la jeunesse à délivrer la patrie du joug étranger, il vint à Paris pour y réclamer au nom de la Bavière les richesses artistiques dont Napoléon l'avait dépouillée (1814); de là il se rendit à Vienne, et établit de concert avec Capo d'Istria l'association des *Amis des muses*, sorte d'athénée où de jeunes Grecs furent reçus et préparés aux cours des universités allemandes. Lorsque l'association, purement littéraire d'abord, prit un caractère politique, il refusa de participer à l'exécution de ses projets; pourtant il seconda de tout son pouvoir les efforts du comité de Paris, et lors du soulèvement des provinces danubiennes il fit d'inutiles efforts pour faire lever en leur faveur une légion allemande. De 1822 à 1823 il parcourut l'Italie, où il recueillit de riches matériaux pour ses travaux archéologiques. Célèbre déjà comme érudit, Thiersch se fit bientôt un nom dans les affaires publiques. En 1831 il partit pour la Grèce; après l'attentat consommé sur la personne de Capo d'Istria, il y acquit une grande influence : aussi eut-il une certaine part à l'élection du prince Othon. Son ouvrage, écrit en français et intitulé : *De l'État actuel de la Grèce et des moyens d'arriver à sa restauration* (Leipzig, 1833, 2 vol. in-8°), offre un tableau fidèle de la situation du pays dans cette période de transition. Lorsqu'en 1826 l'université de Landshut fut transportée à Munich, Thiersch y occupa la chaire de la littérature ancienne, sans cesser de diriger l'institut philologique. Le premier de ses savants écrits qui ait excité l'attention du monde littéraire est sa *Grammaire grecque* (Griechische Grammatik; Leipzig, 1812, 1818, 1826, in-8°), travail fort remarquable, entièrement fondé sur Homère; il en donna un abrégé (*Schulgrammatik*; ibid., 1815, 4e édit., augmentée, 1855, in-8°), à l'usage des écoles. Son édition de *Pindare* (ibid., 1820, 2 vol. in-8°), avec traduction allemande et annotations, est également estimée. A cette époque il avait abandonné la philologie pour l'archéologie et l'esthétique; c'est à cette période de sa carrière que se rapportent : *Ueber*

(1) On assure que le prix payé à l'auteur pour la propriété de cette œuvre s'élève à 750,000 fr., et que le nombre des exemplaires vendus a atteint le chiffre de 63,000.

die Epochen der bildenden Kunst bei den Griechen (Des époques de l'art plastique chez es Grecs); Munich, 1816-25, 1829, in-8°; — *Reisen in Italien* (Voyages en Italie); Leipzig, 1826, t. 1er (et le seul), in-8°, rédigé en société avec Schorn, Gerhard et de Klenze; — *Allgemeine Æsthetik in akademischen* (Cours d'esthétique générale); Berlin, 1846. Mais le plus grand service qu'il rendit à l'instruction publique fut son zèle à organiser sur des bases solides l'ensemble des études classiques. Il exposa ses opinions à ce sujet dans le recueil intitulé: *Ueber gelehrte Schulen, mit besonderer Rücksicht auf Baiern* (Sur les écoles supérieures, notamment sur celles de la Bavière); Stuttgard et Tubingue, 1826-37, 3 vol. in-8°. Partisan déclaré de la prééminence des études classiques, il rencontra des contradicteurs énergiques chez ceux qui favorisaient le développement de l'instruction professionnelle; toutefois son système prévalut: le gouvernement de la Bavière l'adopta, et, sauf les modifications qu'il subit en 1830 et en 1853, il sert encore de base à l'instruction publique. Une lutte plus violente encore s'engagea sur la même question lorsque Thiersch eut publié *Ueber den gegenwærtigen Zustand des œffentlichen Unterrichts* (État actuel de l'instruction publique dans les États de l'Allemagne occidentale, en Hollande, en France et en Belgique); Stuttgard et Tubingue, 1838, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage provoqua de nombreuses répliques de la part de Linde, Diesterweg, Schnitthenner et d'autres. En 1837, à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de l'université de Gœttingue, et sous les auspices d'Alex. de Humboldt, il avait proposé la réunion d'un congrès annuel de philologues et de professeurs, et dans la suite on le vit fréquenter ou présider ces assemblées, qui se tinrent à Manheim, à Gotha, à Cassel, à Erlangen et à Dresde. Élu en 1815 membre de l'Académie royale de Munich, il y remplaça Schelling comme président. Après son retour de Grèce, en 1832, il entra au conseil supérieur de l'instruction publique et des cultes; plus tard il devint conseiller intime. Deux fois il fut élu recteur de l'université de Munich. Le 18 juin 1858, date du cinquantième anniversaire de sa réception au doctorat, les académies et les universités envoyèrent auprès de lui une députation chargée de lui offrir le brevet de *professeur de l'Allemagne*.

Outre les ouvrages cités, en voici quelques autres de Thiersch qui méritent une mention à part : *Briefe über die sæchsische Schweiz* (Lettres sur la Suisse saxonne); Leipzig, 1807, in-8°; —*Tabellen, enthaltend eine Methode, du griech. Paradigma*, etc.; Gœttingue, 1808, 1806., 1813, in-4°; trad. en français (*Système perfectionné de conjugaisons grecques, présenté dans une suite de tableaux*; Paris, 1821, pet. in-fol.), par Jourdan; un *Examen* de ce système a été publié en 1824, in-8°, par Burnouf père; — *Hilfsbücher zur Erlernung des griech* (Manuel de la langue grecque); Leipzig, 1822, in-8°; —*Lyrische Anthologie*; ibid., 3e édit., 1826, 4 vol. in-8° : cette anthologie, extraite principalement de Pindare, des tragiques grecs et d'Aristophane, sert de complément à l'*Elementarbuch der griech. Sprache* du célèbre Jacobs; —*Ueber die neuegriech. Poesie* (De la nouvelle poésie grecque); Munich, 1828, in-8°; — *Geschichte des Jahres* 1837 (Histoire de l'année 1837); Stuttgard, 1839, 2 vol. in-8°; —*Sicilianische Sonnette* (Sonnets siciliens); Munich, 1847, in-8°; — *Ueber das Erechtheum auf der Akropolis zu Athens*; ibid., 1850, 2 vol. in-4°, pl.; il ajouta un supplément à cet ouvrage sous le titre d'*Epikrisis der neuesten Untersuchungen*; ibid., 1857, in-4°, pl.; — *De analogiæ græcæ capitibus minus cognitis*; ibid., 1851-56, 3 part., in-4°. En outre Thiersch a travaillé à beaucoup de journaux et de recueils littéraires, tels que *Literatur Zeitung* de Iéna, *Jahrbücher der Literatur* de Vienne, *Kunstblatt*, *Gelehter Anzeiger*, la *Gazette d'Augsbourg* (1821-1854), et les *Mémoires* de l'Académie de Munich.

THIERSCH (*Bernard*), frère du précédent, né le 26 avril 1794, à Kirchscheindungen, mort le 1er septembre 1855, à Bonn. Il professa depuis 1816 à Gumbinnen, à Lyck, à Halberstadt (1823), et devint en 1832 directeur du gymnase de Dortmund. On a de lui : *Ueber das Zeitalter und Vaterland des Homer* (Le Siècle et la patrie d'Homère); Halberstadt, 2e édition, 1832, in-8°; — plusieurs travaux sur la pédagogie, des recherches historiques, concernant surtout la Westphalie, et des traités philologiques. Il concourut aussi à la savante édition d'*Aristophane* publiée sous la direction de Ranke.

Conversations-Lexikon. — *Unsere Zeit*, t. Ier et IV. — *Almanach der bayerischen Akademie der Wissenschaften*, ann. 1855, p. 144-158.

THIERY DE MENONVILLE (*Nicolas-Joseph*), botaniste français, né à Saint-Mihiel, le 18 juin 1739, mort à Saint-Domingue, en 1780. Il étudia le droit à Pont-à-Mousson, et fit partie du barreau de sa ville natale; mais bientôt, entraîné par sa passion pour la botanique, il renonça à sa profession pour se livrer entièrement à cette science. Il forma le projet de naturaliser dans les colonies françaises la cochenille, qui n'existait alors qu'au Mexique, d'où les Espagnols l'empêchaient de sortir, et, dans le but de s'instruire de tout ce qui concerne ce précieux insecte, il se rendit au Mexique, où, se faisant passer pour un médecin catalan, il apprit l'art de l'élever et de planter le nopal. « Bravant, suivant l'expression de l'abbé Raynal, plus de dangers qu'on n'en saurait imaginer », il parvint à enlever la cochenille et à la transporter à Saint-Domingue, où il avait réussi à la multiplier dans le jardin qu'il avait établi au Port-au-Prince, sous le nom de Jardin du roi, quand

il succomba à une fièvre maligne. Il avait reçu, à son retour du Mexique, le titre de botaniste du roi. Le cercle des Philadelphes, établi au Cap Français, honora la mémoire de Thiery en publiant son *Traité de la culture du nopal, et de l'éducation de la cochenille dans les colonies françaises de l'Amérique, précédé d'un voyage à Guaxaca*; Cap-Francais, 1786, in-8°.

Raynal, *Hist. philos. et polit.*, ch. XI. — *Préface du Traité de la culture du nopal.* — Chaudon et Delandine, *Dict. hist. univ.*

THIOUT (*Antoine*), horloger français, né le 7 juillet 1692 (1), à Jonvelle, près Vesoul, mort le 10 juin 1767, à Paris. Il vint s'établir dans la capitale, et exerça sa profession avec habileté. Il soumit à l'Académie des sciences plusieurs pièces de mécanique et d'horlogerie de son invention, décrites dans les t. IV et VII du *Recueil des des machines* de cette société. On a de lui : *Traité de l'horlogerie mécanique et pratique, approuvé par l'Académie royale des sciences*; Paris, 1741, 2 vol. in-4°, pl. : travail estimable, où il a rassemblé, dit Lepaute, tout ce qui s'était fait avant lui avec un soin scrupuleux. On trouve dans les *Mémoires de Trévoux* (mars 1743) une lettre de Thiout, en réponse à celle par laquelle Julien Leroy avait réfuté (même recueil, fév. 1742) ses remarques critiques « sur la construction d'un rouage à deux roues pour les grosses horloges ». E. R.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist. univ.* — *Hist. de l'Acad. des sciences*, ann. 1737, p. 107. — Lepaute, *Traité d'horlog.*, préf.

THIRION (*Didier*), conventionnel, né le 17 février 1763, à Thionville, où il est mort, en janvier 1816. Il était professeur de rhétorique à l'époque de la révolution. Nommé officier municipal, puis représentant de la Moselle à la Convention (1792), il se fit bientôt remarquer parmi les plus ardents patriotes. Après avoir voté la mort du roi, sans appel au peuple, il demanda que la peine capitale fût désormais abolie, « personne ne pouvant être aussi criminel que le tyran ». Il défendit dans Marat la liberté des opinions (26 fév. 1793), demanda l'établissement du *maximum* (2 mai), et éleva un des premiers la voix contre les girondins. « La contre-révolution est ici », dit-il, en les désignant. Envoyé en mission dans la Vendée, au mois d'octobre, il voulut s'immiscer dans les opérations militaires, et fut rappelé sur le rapport de Couthon deux mois plus tard. Dès lors il se refroidit pour le parti de Robespierre, le desservit au club des Jacobins, dont il était devenu président, et, après un long silence à la Convention, fit rapporter, le 8 thermidor, le décret d'impression de son dernier discours. On l'entendit ensuite parler contre les comités et contre les sociétés populaires, et il quitta les Jacobins; mais bientôt, par un nouveau changement de conduite, il blâma la marche réactionnaire de la Convention (29 déc. 1794), et défendit Collot d'Herbois. Lors des événements de prairial, il se mit du côté des envahisseurs de l'Assemblée, et accepta d'eux le titre et les fonctions de secrétaire. Arrêté et emprisonné, il profita de l'amnistie du 4 brumaire an IV, et ne joua plus de rôle politique. Sous le Directoire il remplit les fonctions de commissaire près le tribunal de Bruges (1796) et près l'administration centrale de la Moselle (juill. 1799). Après le 18 brumaire il rentra dans l'enseignement, et obtint la chaire de belles-lettres à l'école centrale de Sambre-et-Meuse; il les professa depuis 1803 au lycée de Mayence, et depuis 1809 à la faculté de Douai. Proscrit comme régicide par la loi du 12 janvier 1816, il forma le projet de passer en Amérique; mais avant de partir il s'empoisonna. On a imprimé de Thirion : *Opinion dans le procès du roi*; Paris, 1792, in-8°.

Bégin, *Biogr. de la Moselle.*

THIRIOT ou **THIERIOT** (*N......*), né en 1696, mort en novembre 1772. Il fut, en 1714, clerc avec Voltaire chez le même procureur, et dès lors commença entre eux une amitié qui ne devait pas se démentir. Cependant si Thiriot avait du goût pour la littérature et le théâtre, il ne s'en occupa jamais qu'en conversations ou en projets, et il passa moins de temps sur les livres que dans les cafés ou dans les réunions. Il s'y fit naturellement le prôneur de Voltaire, ce qui lui valut plus d'une épigramme (1). Mais Voltaire récompensa l'enthousiasme de son ami en l'aidant de sa bourse et de son influence. En 1733 il publia à son bénéfice les *Lettres philosophiques* en anglais; en 1734 il lui fit don des souscriptions à *la Henriade*, et en 1736 il le fit nommer, aux appointements de 1,200 livres, correspondant littéraire du prince Frédéric de Prusse, qui devint Frédéric II; il partagea en 1752 avec lui la somme que lui rapporta *le Droit du seigneur*. Mais après plus de vingt ans du commerce le plus intime et le plus désintéressé de la part de Voltaire, Thiriot, âme faible, esprit crédule et indolent, se tourna contre son ami, ou plutôt il refusa de le seconder dans sa querelle avec Desfontaines au sujet de *la Voltairomanie*, et dans d'autres circonstances il ne montra plus que de la tiédeur pour ses intérêts. Voltaire, bien qu'il eût ressenti vivement la défection de Thiriot, ne se lassa pourtant pas de lui écrire dans de bons termes et de lui envoyer de temps à autre quelques rouleaux de louis. Vers la fin de sa vie il lui servit même une pension annuelle de 4,000 livres. Non-seulement Thiriot aimait les lettres, mais il en jugeait sainement, au dire de Voltaire, qui le chargea plusieurs fois de revoir ses ouvrages avant de les livrer à l'impression. On serait

(1) Date vérifiée sur les registres de l'état civil.

(1) Tandis que Le Sage le mettait en scène dans son *Temple de Mémoire* (1725), sous le nom de Prône-Vers, on l'avait surnommé dans le monde *la mémoire de Voltaire*.

étonné que Thiriot n'eût rien écrit lui-même, si l'on ne savait qu'il était aussi paresseux que gourmand. Il a édité *la Loi naturelle* et *le Désastre de Lisbonne*, de Voltaire, ainsi qu'un recueil des *Lettres de Mme de Sévigné* (Rouen, 1726, 2 vol. in-12), et les *Mémoires de Mademoiselle*, revus par Segrais (Paris, 1728, 6 vol. in-12). On a trouvé parmi ses papiers plusieurs petits ouvrages de Voltaire, qui ont été insérés dans les *Pièces inédites de Voltaire* (Paris, 1820, in-8° et in-12).

Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages, par Lonchamp et Wagnière; Paris, 1826, 2 vol. in-8°. — Voltaire, Grimm, *Corresp.* — H. Jullia, *Les Amis de Voltaire.*

: **THIRLWALL** (*Connop*), historien anglais, né en 1797, à Stepney, près Londres. Fils d'un recteur du comté d'Essex (1), mais élevé en vue du barreau, il fit de bonnes études classiques au collége de la Trinité (Cambridge), et y fut quelque temps attaché, à titre d'agrégé, au corps enseignant. Puis il suivit les cours de droit dans une des écoles du Temple, et fut reçu avocat (1825); mais il se dégoûta bien vite d'une profession qui ne satisfaisait aucun de ses goûts d'étude et de paix, et y renonça pour passer dans les ordres. Pourvu d'un bénéfice dans le Yorkshire et d'une place d'examinateur à l'université de Londres, il dut à ses talents d'historien autant qu'à la protection des chefs du parti whig sa promotion à l'évêché de Saint-David (1840), un des siéges les moins recherchés de l'Église anglicane, bien qu'il donne accès à la chambre des lords et que son revenu s'élève à plus de 60,000 fr. A cette époque il venait de prendre le diplôme de docteur en théologie. Les travaux historiques de Thirlwall lui ont fait une place distinguée parmi les écrivains de son pays. « Aucun ami des lettres, dit M. Léo Joubert, ne parlera de lui sans respect et sans admiration. Jamais on n'a porté dans le récit des événements plus d'impartialité, un souci de la vérité plus constant, plus scrupuleux. A cette parfaite conscience s'unissent un savoir accompli, un bon sens supérieur, et dans ces choses antiques un parfum d'honnêteté qui rappelle Rollin, un Rollin plus robuste et élève de Niebuhr. » On a de lui : *The History of Rome, by Niebuhr;* Cambridge, 1828-30, t. I et II, in-8° : en société avec J.-C. Hare, son collègue à l'université; mais le t. III de cette traduction, publié en 1835, est dû aux soins de W. Smith et L. Schmitz; — *The History of Greece;* Londres, 1835 et suiv., 8 vol. in-12; et 1845-52, 8 vol. in-8° : excellent ouvrage, qui doit rester, bien qu'il ait été surpassé par celui de Grote; la 1re édit. a été faite pour le *Cabinet Cyclopædia* de Lardner; la 2me a été revue, corrigée avec soin et refondue sur plusieurs points. On en avait commencé en 1846 une version française, qui n'a pas dépassé le quart de l'ouvrage.

(1) *Thomas* THIRLWALL, mort le 17 mars 1827, a laissé des sermons, des brochures de circonstance, et une concordance de la vie de Jésus sous le titre de *Diatessaron* (Lond., 1803, 1815, in-12).

English Cyclop., édit. Knight. — *Parliamentary Companion.* — Léo Joubert, *Essais de critique et d'hist.*, 1863, p. 8-9.

THIROUX D'ARCONVILLE (*Marie-Geneviève-Charlotte* DARLUS, dame), femme auteur française, née le 17 octobre 1720, à Paris, où elle est morte, le 23 décembre 1805. Fille d'un fermier général, elle épousa, à l'âge de quatorze ans, un conseiller au parlement de Paris, plus tard président de l'une des chambres des enquêtes, et montra un goût très-vif pour les plaisirs de l'esprit. Ayant eu, à l'âge de vingt-trois ans, la petite vérole, dont elle resta très-marquée, elle ne s'occupa plus que de travaux littéraires, et elle acquit bientôt des connaissances étendues et variées. Elle réunissait chez elle les hommes les plus distingués dans les sciences et les lettres, Gresset, Turgot, Lavoisier, Malesherbes, Bernard de Jussieu, Macquer, Fourcroy, Valmont de Bomare, La Curne de Sainte-Palaye, etc. Adversaire déclarée de la révolution, et sœur de Mme Angran d'Alleray, femme du lieutenant civil de ce nom, elle partagea, à Picpus, la prison de ce magistrat, dans laquelle se trouvait aussi l'un de ses fils, Thiroux de Crosne, ancien lieutenant général de police. Parmi ses écrits, tous anonymes, nous citerons d'abord ceux qui lui appartiennent en propre : *Pensées et réflexions morales sur divers sujets;* Avignon (Paris), 1760, in-12; La Haye et Paris, 1766, in-12; — *De l'amitié;* Amst. et Paris, 1761, in-8°; — *L'Amour éprouvé par la mort, ou Lettres modernes de deux amants de vieille roche;* Paris, 1763, in-12; — *Des Passions;* Paris, 1764, in-8°; — *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction;* Paris, 1766, in-8°; — *Mémoires de Mlle de Valcourt;* Paris, 1767, in-12; — *Dona Gratia d'Ataïde, comtesse de Ménézès, histoire portugaise;* La Haye et Paris, 1770, in-12; — *Vie du cardinal d'Ossat;* Paris, 1771, 2 vol. in-8°; — *L'Amour, ses plaisirs et ses peines, ou Histoire de la comtesse de Ménessès;* Amst., 1774, in-8°; — *Vie de Marie de Médicis;* Paris, 1774, 3 vol. in-8° : cet ouvrage est digne d'intérêt, parce que l'auteur s'est exercé sur d'excellents matériaux historiques; mais il est écrit d'un style diffus et monotone; — *Mélanges de littérature, de morale et de physique;* Amst., 1775, 7 vol. in-12 : ce recueil, dont l'impression fut dirigée par Rossel, contient deux pièces de théâtre qui ne sont pas de l'auteur, à savoir *Abdolonyme*, de Fontenelle, et *Louis IX;* — *Histoire de François II;* Paris, 1783, 2 vol. in-8° : ouvrage trop étendu et dans lequel Gaillard, dans ses *Mélanges*, a relevé quelques erreurs. Cette dame a aussi traduit de l'anglais : *Avis d'un père à sa fille* (1756, in-12), de lord Halifax; *Leçons de chimie* (1759, in-4°),

de P. Shaw; *Romans* (1761, in-12); *Mélanges de poésie* (1764, in-12); *Traité d'ostéologie* (1769, 2 vol. gr. in-fol.), de Munro (1); — *Histoire d'Amyntor et de Thérèse* (1770, 2 part. in-12); *Méditations* (1771, in-12), de Hervey; *les Samiens, conte* (1781, in-12), et *Histoire de Saint-Kilda* (1782, in-12), du P. Macaulay. E. R.

Bodard, *Cours de botanique méd. comparée, Discours prélim.*, p. XXVII. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Barbier, *Diction. des ouvrages anonymes.* — Prudhomme, *Biogr. des femmes célèbres.*

THIROUX DE CROSNE (*Louis*), magistrat, fils de la précédente, né le 14 juillet 1736, à Paris, où il a été exécuté, le 28 avril 1794. D'abord avocat du roi au Châtelet, puis conseiller au parlement et plus tard maître des requêtes, il remplit les fonctions de rapporteur dans la révision du fameux arrêt rendu par le parlement de Toulouse contre la famille Calas, et s'acquitta de cette tâche avec un talent remarquable (7 mars 1763). Nommé adjoint à l'intendance de Rouen en 1767, et quelques mois après intendant, il justifia la faveur dont il avait été l'objet par l'activité et l'intelligence qu'il déploya au profit de la province qu'il administrait; Rouen lui doit plus d'un établissement utile et des travaux d'embellissement. Appelé en 1775 à l'intendance de Lorraine, il préféra conserver celle de Normandie, et l'occupa jusqu'à l'époque où il remplaça Lenoir dans la charge de lieutenant général de police (30 juill. 1785). Son administration débuta par l'exécution d'une mesure dont depuis longtemps déjà on avait senti la nécessité, la suppression des anciens cimetières situés dans Paris et fermés depuis 1776 (9 nov. 1785). Il en fit transporter les ossements dans les catacombes, vastes souterrains qui s'étendent au midi sous le sol de la capitale; la dernière translation eut lieu au mois de janvier 1788. Sur la proposition de M. de Crosne, un édit de 1786 ordonna la démolition des maisons sur les ponts et de celles adjacentes sur les quais; ces constructions nuisaient à la santé publique. Le même édit ordonna la construction du pont Louis XVI, d'une nouvelle salle d'Opéra, l'achèvement du quai d'Orsay. M. de Crosne se montra excellent administrateur; il était instruit, de bonnes manières, il avait l'esprit juste et des sentiments délicats. La Bastille fut fort peu habitée pendant qu'il exerçait ses fonctions. Mais lorsque éclata la fameuse affaire du collier de la reine, il ne put jamais mettre la main sur La Motte, qui avait fui avec le collier, et laissa échapper de la Salpêtrière sa femme, qui était détenue après sa condamnation. En 1787, commencèrent les scènes qui présageaient la révolution et qui apportèrent un notable surcroît de difficultés dans l'exercice des fonctions du lieutenant général de police. Chaque jour de nouveaux embarras surgissaient. Des clubs s'ouvraient dans tous les quartiers; on y tenait des discours hardis. La police luttait en vain pour les fermer; ils se maintinrent. Impuissant à porter plus longtemps le fardeau, M. de Crosne se rendit le 16 juillet 1789 au comité permanent de l'hôtel de ville, et y remit ses pouvoirs. En lui finit la magistrature de police qui avait été créée en 1667. De Crosne passa alors en Angleterre. Rentré à Paris à l'époque de la terreur, il fut arrêté ainsi que sa mère, enfermé dans la prison de Picpus, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Il périt le même jour que le lieutenant civil Angran d'Alleray, son oncle.

(1) La traduction de cet ouvrage porte le nom de Joseph Sue, mais elle fut faite en réalité par Mme d'Arconville, qui fit à ses frais fondre des caractères, graver 81 planches par d'habiles artistes, et fabriquer du papier de la plus grande beauté.

THIROUX DE MONDÉSIR (*N...*), frère cadet du précédent, né en 1739, mort le 7 décembre 1822, à Paris. Il embrassa la carrière des armes et s'éleva jusqu'au grade de lieutenant général, grade qu'il obtint probablement durant l'émigration en servant dans les rangs de l'armée de Condé. En 1820 il fut fait commandeur de Saint-Louis. On a de lui : *Manuel du dragon, par un officier de dragons*; Paris, nouv. édit., 1781, in-12; — *Manuel pour le corps de l'infanterie*; Paris, 1781, in-12.

Peuchet, *Mémoires tirés des archives de la police.* — *Moniteur univ.*, 14 déc. 1822.

THOFÉIL. *Voy.* IBN-THOFÉIL.

THOGRUL Ier (*Abou-Thaleb-Rokn-eddin-Mohammed*), fondateur de la dynastie des Seldjoucides, à laquelle Seldjouk, son aïeul, donna son nom, mort en septembre 1063. Cette tribu turque, venue des confins de la Chine, avait figuré dans les guerres qui eurent pour résultat la ruine de l'empire samanide, et s'empara du Mawar-el-Nahr (Transoxiane). Lorsque Mahmoud le Gaznévide fonda une domination redoutable dans l'Asie occidentale, il prit ombrage des progrès menaçants des Seldjoucides, et pour prévenir une révolte les dispersa dans le Khorassan septentrional. Cette tactique ne lui réussit pas, et les Seldjoucides commencèrent à se faire craindre par leurs incursions dans les pays voisins. Thogrul s'était déjà distingué entre tous les chefs de tribu par son courage, son austère rigidité et son zèle religieux, lorsqu'il fut appelé par le sort à prendre le commandement suprême de la nation; il battit successivement les lieutenants de Masoud, fils de Mahmoud, et s'empara de Hérat et du Khorassan entier (1037). Il remporta une victoire éclatante sur Masoud lui-même (1039), et dès lors Caïm, calife de Bagdad, le reconnut pour son lieutenant. Malheureusement pour lui, il laissa les forces de son peuple s'éparpiller sous une forme analogue à celle du régime féodal, et vit des révoltes sérieuses menacer sa puissance. Cela n'empêcha pas Thogrul de poursuivre ses conquêtes. Après quelques succès sur

les Grecs et sur les Bowaïdes, auxquels il enleva en 1051 Ispahan, où il établit sa résidence, il répondit à un nouvel appel du calife (1055); mais s'il détruisit l'oppression des Bowaïdes dans la personne de leur dernier prince, il se substitua à ceux qu'il renversait, reçut le titre d'émir-el-omra, et son nom fut joint à celui du calife dans les prières publiques. Ces honneurs entraînaient pour Thogrul l'obligation d'affermir le trône chancelant des Abbassides; il s'en acquitta avec une infatigable énergie, vainquit plusieurs fois le dangereux rebelle Bessassiry, qui avait obtenu des secours de l'Égypte, et le réduisit enfin à la fuite (1059), au moment où ce dernier, maître de Bagdad, venait de renverser Caïm. L'activité de Thogrul se porta ensuite contre les Arméniens, les Géorgiens et autres peuples qui s'étaient révoltés ou avaient soutenu les rebelles; toujours victorieux, il obtint un dernier prix des services qu'il avait rendus au calife au nom duquel il régnait, en épousant sa fille. Il mourut peu après les fêtes somptueuses de son mariage, à l'âge de soixante-dix ans. Ce fut un chef brave, actif, énergique, religieux, et dont la carrière ne fut pas souillée par des cruautés comme celle de la plupart des princes orientaux. Son neveu Alp-Arslan lui succéda.

THOGRUL III (*Mogaïth-Eddin*), dernier sultan seldjoucide, né en 1169, mort en mars 1194, succéda, en 1176, à son père, Melek-Arslan, sous la tutelle de l'atabek Pehlevan-Mohammed. À la mort de ce dernier (1186), son frère Kizil-Arslan prétendit hériter de ses dignités; mais le jeune sultan ne voulut pas subir de patronage, et la guerre éclata. Thogrul y eut d'abord des succès, s'empara de l'Irak-Adjemi et dispersa une nombreuse armée que le calife de Bagdad, Nasser, avait envoyée au secours des rebelles. Mais ayant prêté une oreille crédule aux propositions de ses ennemis, ceux-ci se rendirent maîtres de sa personne, et le retinrent prisonnier. Kizil-Arslan, devenu odieux depuis qu'il avait usurpé le pouvoir, fut égorgé, et la Perse devint le théâtre d'une sanglante anarchie. Thogrul parvint à s'évader, et força à la soumission ses sujets rebelles. Mais il ne devait pas jouir d'une plus grande sécurité : la veuve de Pehlevan tenta de l'empoisonner; puis le fils de cette ennemie des Seldjoucides, Coutlouk-Inanedj, appela à son aide les armes des Kharismiens. Thogrul remporta sur le rebelle et sur ses alliés des victoires qu'il crut décisives, et, croyant n'avoir plus rien à craindre, il donna à ses sujets l'exemple de scandaleuses débauches. Les Kharismiens revinrent plus menaçants; une bataille s'engagea aux portes de Reï, et Thogrul y trouva la mort, de la main même de son implacable adversaire, Inanedj. Avec lui disparut la dynastie des Seldjoucides en Perse; il en subsista encore quelques branches, notamment en Asie mineure, où ils conservèrent quelque puissance jusqu'à l'établissement de l'empire ottoman.

Malcolm, *Hist. of Persia*.

THOIRAS. *Voy.* RAPIN.

THOMAS (Saint), appelé aussi *Didyme* (1), apôtre, né en Galilée, mort probablement à Béryte, en Phénicie. C'était un simple pêcheur, lorsqu'il quitta ses filets pour s'attacher à Jésus. L'Évangile ne nous apprend rien de lui en particulier depuis ce temps jusqu'à la maladie de Lazare. En cette occasion, Jésus, voulant aller en Judée, malgré l'opposition des apôtres, Thomas les excita à le suivre, disant : « Allons-y aussi, afin de mourir avec lui. » Dans la Cène, demandant au maître quelle voie il voulait prendre, il s'attira cette réponse : « C'est moi qui suis la voie, la vérité et la vie. » On sait quels furent les doutes de Thomas sur la résurrection de son maître, et comment ils fournirent l'occasion à Jésus de donner une preuve convaincante de ce miracle. Une tradition ancienne, rapportée par Origène, prétend qu'après la dispersion des apôtres Thomas alla prêcher l'Évangile aux Parthes, alors maîtres de la Perse; on ajoute même qu'ensuite il passa chez d'autres nations, et qu'il parcourut tout l'Orient. Si l'on en croit les Portugais, il annonça la foi nouvelle aux Brahmanes, alla jusqu'à Ceylan et à Sumatra, et souffrit le martyre à Meliapour, sur la côte de Coromandel. Tillemont et d'autres hagiographes considèrent ces voyages de l'apôtre comme fort hypothétiques, et assurent qu'il mourut aux environs d'Edesse, où son corps fut au moins porté. La fête de saint Thomas, comprise d'abord dans la fête générale des apôtres, en fut séparée dès le quatrième siècle. Les Latins la célèbrent le 21 décembre, et les Grecs le 21 août. On a supposé à saint Thomas des *Actes* et un *Évangile*, mais le pape Gélase a mis ces écrits au rang des apocryphes; ils ont été publiés à Leipzig, 1823, in-8°.

Ceillier, *Aut. sacrés et eccles.*, t. Ier. — Calmet, *Dict. de la Bible*. — Baillet, *Vies des Saints*, 21 déc. — Assemanni, *Bibl. orientalis*. — Cave, *Antiq. apostolicæ*. — Winer, *Bibl. Realwörterbuch*.

THOMAS D'AQUIN (*Tommaso* D'AQUINO, Saint), surnommé *l'Ange de l'école*, ou *le Docteur angélique*, né en 1225, à Rocca-Secca, petite ville près d'Aquino (aujourd'hui Terre de Labour), mort le 2 mars 1274, dans l'abbaye de Fossa-Nuova, près de Terracine. Il appartenait à une des plus importantes familles de l'Italie méridionale, celle des comtes d'Aquino, qui étaient en même temps seigneurs de Loreto et de Belcastro, et d'abord connus sous le nom de comtes de Sommacle. Son grand-père, Tommaso de Sommacle, avait épousé la sœur de l'empereur Frédéric-Barberousse. Son père était Landulfo, comte d'Aquino; sa mère, Teodora Caracciolo, descendait de ces Tancrède de Hauteville qui avaient conquis les Siciles au onzième siècle. Ses frères aînés, Reginaldo et Landulfo,

(1) Thomas et Didyme signifient *jumeau* en hébreu et en grec.

occupaient de hauts grades dans l'armée impériale; la plupart de ses sœurs avaient contracté d'illustres alliances. A cinq ans, Thomas commença ses études chez les bénédictins du Mont-Cassin. A dix, il fut envoyé à l'université de Naples, et y apprit la dialectique sous Pierre d'Hibernie et les humanités sous Pierre Martin. Des relations s'établirent alors entre lui et des religieux dominicains, qui l'engagèrent à entrer dans leur ordre; il fut en effet reçu parmi les novices à l'âge de quinze ans. Sa mère, aussitôt qu'elle connut cette nouvelle, accourut à Naples; mais on avait fait fuir le novice à Rome. Elle l'y suivit, et d'après un récit d'une véracité fort contestée, où se mêlent les faits et les légendes, il prit la route de Paris, fut arrêté près de Sienne par ses frères et étroitement enfermé au château de Rocca-Secca (1). On ajoute que les dominicains s'étant adressés au pape et à l'empereur en obtinrent l'ordre de laisser au novice la liberté de suivre sa vocation, et qu'il retourna alors au couvent de Naples. Quoi qu'il en soit de ce récit, il prononça ses vœux en 1243, et alla aux écoles de Paris, avec le général de l'ordre, Jean le Teutonique, puis à Cologne, où il eut pour maître Albert le Grand, et pour condisciples Ambroise de Sienne et Thomas de Cantimpré. Il se montrait à cette époque d'un caractère triste et méditatif; il ne prenait point de part aux divertissements. Ses camarades l'appelaient *le grand bœuf muet de Sicile* (bos magnus, bos mutus); mais, dans une argumentation qu'il soutint publiquement, il répondit avec une dialectique si serrée et si lumineuse, qu'Albert le Grand se tourna tout ému vers ses élèves, et leur dit que « les mugissements de ce bœuf retentiraient dans tout l'univers ».

A la fin de 1245, Albert ayant été chargé de commenter les *Sentences* dans la maison professe de Paris, Thomas reçut ordre de l'y accompagner, et séjourna trois ans au collége de la rue Saint-Jacques. Ils retournèrent ensemble à Cologne en 1248; Thomas commença à y enseigner, sous la direction de son maître, en qualité de lecteur ou *maître des étudiants*; c'est aussi vers ce temps qu'il composa ses premiers ouvrages : *Des principes de la nature* et *De l'Être et de l'Essence*. Il revint à Paris, vers la fin de 1252, y fut reçu bachelier, et y occupa une chaire de théologie. En même temps il exerçait dans les églises le ministère de la prédication. Les caractères de son éloquence ne nous sont guère connus; nous ne possédons de ses sermons que de sèches analyses. On retrouve néanmoins dans ces notes abrégées l'empreinte de sa large pensée, la rigueur de sa méthode et un admirable emploi de l'Écriture; mais on y voit aussi la trace des subtilités si communes à cette époque, ce qui prouve que le plus puissant génie ne peut jamais entièrement se soustraire à l'influence de son temps (1). A ce second séjour à Paris se rapportent la liaison de Thomas avec saint Bonaventure et la composition d'une partie de ses *Opuscules*. Cependant, une vive hostilité se déclarait dans l'université de Paris contre les ordres mendiants, et Guillaume de Saint-Amour attaquait non-seulement leurs priviléges, mais encore leur institution, dans son livre *Des Périls des derniers temps*. Ce livre fut déféré au pape Alexandre IV. L'université envoya à Rome Guillaume lui-même et cinq autres théologiens pour soutenir l'attaque contre les religieux et en même temps solliciter la condamnation de *l'Évangile éternel*, apologie exaltée et hérétique de la vie religieuse, publiée par des disciples de l'abbé Joachim. De l'autre côté se présentèrent devant le souverain pontife Albert le Grand, Bonaventure et Thomas. Le plaidoyer où celui-ci soutint la cause des ordres mendiants nous est resté parmi ses *Opuscules*, sous ce titre : *Contra impugnantes Dei cultum et religionem*. Le livre *Des Périls* fut condamné par une bulle du 5 octobre 1256; il en fut de même de *l'Évangile éternel*.

Thomas, de retour en France, sollicita auprès de l'université de Paris le laurier doctoral. Malgré la rancune qu'on pouvait lui garder à cause de la vigueur avec laquelle il avait combattu à Rome les sentiments de l'université, son mérite était si éminent qu'il surmonta tous les obstacles, et il fut reçu docteur le 23 octobre 1257. A partir de ce moment l'autorité de Thomas est universellement reconnue, et sa renommée s'étend dans toute l'Europe. Il ouvre de nouveau au collége de la rue Saint-Jacques son école, où se pressent une foule de disciples; il écrit pour le dominicain Raimond de Peñafort, ce célèbre convertisseur des Maures d'Espagne, la *Somme contre les Gentils*; il est appelé au conseil du roi

(1) On peut lire dans le recueil des Bollandistes les miraculeux combats que, d'après la légende, le jeune Thomas soutint dans sa prison contre les supplications de sa mère et de ses sœurs, contre les sarcasmes et les menaces de ses frères. « Un autre genre d'assaut fut tenté contre lui..... Une courtisane fut introduite dans sa chambre. La lutte fut courte; il s'arma d'un tison ardent, et proféra contre elle de telles menaces qu'elle ne tarda pas à prendre la fuite. Comme il priait à la suite de cette victoire, un doux sommeil s'empara de lui, et les anges vinrent le visiter dans cette extase de la virginité; après l'avoir félicité, ils ceignirent ses reins de la ceinture des divins combats, en lui disant : « Nous venons à toi, de la part de Dieu, te conférer le don de la virginité perpétuelle. »...... Le cordon céleste le garantit toute sa vie des tentations de la chair. Après sa mort, ce cordon fut donné au couvent de Verceil, et les dominicains l'ont toujours refusé aux sollicitations de la cour de Rome. Sur le modèle de ce cordon furent faits bientôt des cordons semblables; ils devinrent la marque distinctive de l'association religieuse, nommée la *Milice angélique*. »

(1) Ainsi, dans le panégyrique de saint Vincent martyr, il prend ces paroles de l'*Apocalypse* pour texte : *Vincenti dabo edere de ligno vitæ*, et s'écrie : « Vincent réalise son nom et triomphe dans une triple guerre, guerre étrangère, guerre civile, guerre intestine; la première contre les puissances des ténèbres; la seconde contre le monde au sein duquel nous vivons, la troisième contre la chair... Le Christ est lui-même cet arbre de vie dont les fruits appartiennent au vainqueur... »

Louis IX, et y ouvre de salutaires avis (1). En 1261, le pape Urbain IV, désireux d'amener la réconciliation des Grecs avec l'Église romaine, appelle Thomas en Italie. Celui-ci laisse sa chaire de Paris à son élève, Annibal de Molinaria, et va à Rome, où il enseigne la théologie et rédige son traité *Contre les erreurs des Grecs*; il accompagne le pape dans ses voyages, et porte, à sa suite, son enseignement à Orvieto, Viterbe et Pérouse; puis il compose l'*Office* de la fête du Saint-Sacrement, qui venait d'être instituée. Clément IV, élu pape en 1265, ne rendit pas moins que son prédécesseur hommage à ses mérites, et lui offrit l'archevêché de Naples. Thomas refusa, et commença à écrire l'ouvrage qui avait été le but véritable de toute sa vie, la *Somme de théologie*. Dégoûté, ainsi qu'il le dit lui-même, de l'exubérance, de l'obscurité, du désordre des théologies scolastiques existant jusqu'à ce jour, il conçut le plan d'un résumé substantiel, lumineux et méthodique, où serait compris le christianisme tout entier, depuis l'existence de Dieu jusqu'au plus humble précepte de la morale évangélique. L'achèvement de ce grand ouvrage, le monument capital du treizième siècle, occupa les neuf dernières années de sa vie, sans le détourner toutefois de ses autres devoirs : il eut à réfuter encore une fois les doctrines de Guillaume de Saint-Amour, dont il triompha facilement; il enseigna la théologie à Bologne, à Paris, où il retourna en 1269, pour assister au chapitre général de son ordre, à Rome, enfin à Naples.

Ayant reçu, en 1273, un bref du pape Grégoire X lui enjoignant de se rendre au concile qui devait être tenu à Lyon au mois de mai de l'année suivante, il se mit en route au milieu de l'hiver, avec son ami intime, le P. Réginald de Piperno. Non loin de Naples, il s'arrêta au château de Magenza, habité par Francesca d'Aquino, sa nièce, mariée récemment au comte Annibal de Ceccano. Il y tomba gravement malade, et malgré les plus pressantes instances refusa d'y rester, voulant, dans la prévision de sa mort prochaine, se rendre dans un couvent de dominicains; mais sa faiblesse le força de s'arrêter à Fossa-Nuova (diocèse de Terracine), dans une abbaye de l'ordre de Cîteaux. Il y mourut, le 2 mars 1274, à l'âge de quarante-neuf ans. Son corps fut enterré dans l'église de l'abbaye, qui refusa longtemps de s'en dessaisir. L'université de Paris et les dominicains le réclamèrent. C'est seulement près d'un siècle plus tard, le 28 janvier 1369, qu'il fut transféré, par décret du pape Urbain V, au couvent des dominicains de Toulouse, où on lui éleva un magnifique tombeau, avec cette épitaphe :

> Hic Thomæ cineres positi, cui fata dedere
> Ingenium terris vivere, cœlo animam.

Le procès de la canonisation de saint Thomas fut commencé en 1318; il fut canonisé par le pape Jean XXII, le 18 juillet 1323. Sa fête se célèbre le 18 juillet. Pie V le déclara docteur de l'Église, en 1567.

Il nous est impossible de rapporter les nombreux miracles qu'on lui attribue de son vivant et ceux qui ont illustré son tombeau; mais il est un ordre de merveilleux trop souvent répété dans la vie de saint Thomas d'Aquin, et trop en rapport avec certaines préoccupations contemporaines, pour que nous le passions sous silence. Nous voulons parler de ses visions et de ses extases. Vers 1260, il prépare son commentaire des *Épîtres de saint Paul*, et saint Paul lui apparaît. A la même époque, pris pour juge dans la querelle des accidents eucharistiques, il place sur l'autel ce qu'il vient d'écrire touchant le sujet controversé, et prie Jésus de lui enseigner lui-même si son œuvre est conforme à la vérité. Jésus lui apparaît; et lui dit : « Vous avez dignement écrit, mon fils, sur le sacrement de mon corps. » Puis les religieux voient le saint soulevé, dans l'ardeur de sa prière, à peu près à une coudée en l'air. Ces visions, ces ravissements deviennent, disent ses historiens, chaque jour plus habituels et plus intenses. A la suite de ses oraisons, si ferventes que son âme semblait abandonner son corps affaibli par le jeûne, il arrivait à des extases dans lesquelles il perdait tout sentiment des choses extérieures. Il entrait en communication avec les habitants de l'autre monde, avec des morts qui lui apprenaient l'état des âmes auxquelles il s'intéressait, avec des saints qui le réconfortaient et qui lui ouvraient les trésors de la science divine. Plusieurs fois, ajoute-t-on, il fut vu, pendant qu'il célébrait le sacrifice de la messe, s'élever au-dessus du parvis, et demeurer suspendu entre ciel et terre, le corps inanimé, l'œil immobile, comme attiré et pénétré par un souffle d'en haut (1).

S'il est facile à la critique moderne d'admettre que la piété, l'admiration et le temps ont grandi outre mesure ces facultés mystiques du *Docteur angélique*, il lui est cependant utile de se les rappeler et de les faire ressortir dans le portrait de ce génie complexe, dont les écrits, presque toujours d'une dialectique puissante, sont aussi par moments animés d'une flamme de mysticisme et de poésie théologique. Cette qualité éclate dans l'*Office* du saint sacrement. La prose *Lauda Sion* et l'hymne *Adoro te* portent le caractère d'une vive inspiration, puisée dans une foi pas-

(1) « Un jour qu'il était assis à la table royale, dit l'abbé Bareille, après un long silence, il frappa fortement sur la table en s'écriant : » Voilà qui est décisif contre les manichéens! » Son supérieur, qui était présent, l'ayant rappelé à lui-même et au respect qu'il devait à la société du roi de France, Thomas demanda pardon au roi de son oubli. Mais ce prince le conjura de dicter à l'un de ses secrétaires l'argumentation qui l'avait absorbé. »

(1) C'est dans cette attitude qu'il figure sur un bas-relief en or conservé au Vatican. D'anciennes peintures ont prétendu caractériser la fécondité de son intelligence en le représentant avec un soleil rayonnant sur la poitrine.

sionnée et dans la contemplation immédiate de l'objet de cette foi. L'étendue de son intelligence, la solidité de sa raison avaient pour auxiliaire chez Thomas une surprenante activité d'esprit, et l'on assure qu'il dictait en même temps à quatre secrétaires sur des sujets tout à fait dissemblables. Son style n'était pas exempt des défauts du siècle ; sa latinité présente parfois des passages obscurs qui ont donné lieu à des interprétations diverses, au travers desquelles il faut chercher la suite de son système philosophique. Ce système se présente à nous comme un des monuments les plus importants du moyen âge, soit par sa valeur propre, soit par l'influence, presque sans rivale, qu'il eut jusqu'à la renaissance du platonisme sur la philosophie et sur la théologie, sciences qui formaient alors un tout inséparable.

« Toute science, dit Thomas, est dans l'intellect. » Or, l'intellect n'appartient pas à la matière, qui prise en elle-même ne connaît pas, ne conçoit pas ; c'est le propre de l'âme. L'âme humaine est une substance incorporelle et impérissable. Elle est une substance, parce qu'elle agit par elle-même; elle est incorporelle, parce qu'elle est la vie, l'acte du corps, et si elle était un corps, il faudrait chercher au delà ce qui lui donne l'activité, la vie; elle est impérissable, parce que, forme substantielle et par conséquent principe de vie, elle ne peut se séparer d'elle-même, parce que la vie ne peut mourir. Mais n'y a-t-il qu'une âme universelle, selon la doctrine d'Averrhoès, et l'intellect individuel de chaque homme n'est-il que la transmission, la matérialisation dans chaque corps de l'intellect possible ? Thomas combat cette doctrine, comme Aristote l'avait combattue contre Parménide, et Abélard contre Guillaume de Champeaux.

Ce qui constitue l'individualité au sein de la matière, c'est la quantité dans cette matière; de même Descartes a dit : « L'étendue en longueur, largeur et profondeur constitue la nature de la substance. » Quant à l'âme, elle ne peut s'unir à l'individu matériel sans se personnifier, s'individualiser en lui. Donc si l'âme en soi, séparée des êtres animés, peut être conçue comme quelque essence universelle, elle n'est dans ces êtres et ne les anime qu'à la condition d'être individualisée en chacun. Cette âme individualisée est simple, une, et l'on ne trouve pas dans un même corps plusieurs essences distinctes en nature, auxquelles, par analogie, le nom d'âme puisse être attribué. Si l'on dit qu'il y a dans le même homme plusieurs âmes, l'âme végétative, l'âme sensible, l'âme rationnelle, il en résulte qu'il y a dans la même substance plusieurs essences réelles, c'est-à-dire plusieurs êtres. Il faut donc définir l'âme intellectuelle une forme qui contient, outre la raison, toutes les énergies que possèdent l'âme végétative des plantes et l'âme sensible des brutes. Cette âme une disparaissant, tout s'évanouit intelligence, sensibilité, végétabilité. Alors s'accomplit l'acte du principe générateur, qui consiste à dépouiller une matière de sa forme, de sorte que la corruption de celui-ci est la génération de celui-là. Ainsi, l'homme vient de l'homme, le cheval du cheval; toute forme nouvelle s'ajoute à une matière antérieure, déjà sujet dans cette antériorité d'une autre forme, et il n'y a pas réellement, comme le croyaient Parménide et Platon, de matière sans forme.

Avant la matière informée il existe, en ordre de génération, trois ordres de formes. Le premier ne contient qu'une forme, celle qui ne procède d'aucune autre, qui ne communique rien d'elle-même, qui est en elle-même, et par elle-même, tout ce qu'elle est, c'est-à-dire Dieu. Le second ordre comprend les anges, les démons, les entités mystiques, formes finies par en haut, puisqu'elles reçoivent leur limite de ce qui les distingue de la forme divine, infinies par en bas, puisqu'elles ne recherchent aucun sujet subalterne. Au troisième ordre sont les formes dites substantielles, les âmes humaines, qui recherchent les corps comme leurs sujets et leurs instruments nécessaires. Elles n'existent pas, comme le dit Origène, avant de s'unir aux corps, mais sont créées par Dieu en même temps que les corps eux-mêmes. Quant aux entités mathématiques et aux entités universelles admises par Platon, sous le nom d'espèces ou d'idées, Thomas, avec son maître Aristote, les rejette absolument. Les *universaux* ne sont pas par eux-mêmes de véritables substances, comme l'entendent les réalistes, mais, selon le sentiment des nominalistes, des noms conceptuels.

A cette analyse du système ontologique de Thomas d'Aquin nous devons ajouter celle de sa psychologie. Les sens, d'après lui, sont des organes passifs, qu'ébranlent les objets sensibles extérieurs, et il résulte de cet ébranlement, quand un acte du sens interne l'accompagne, la perception de l'objet en lui-même. Les images que ces objets impriment sur les sens externes sont accueillies par le sens commun, sens interne ; l'imagination les retient; le jugement les apprécie et les transmet à la mémoire. Ensuite, le principe actif par excellence, l'intellect, reçoit ces images, ces idées, en fait usage en l'absence des choses, les compare, les combine, et produit des idées nouvelles, les idées générales, universelles, les universaux *post rem*. L'intellect est une qualité de l'âme qui existe en soi et ne participe pas de la nature de la sensibilité; mais il n'est qu'en puissance tant qu'il n'a pas été invité par l'imagination à former les idées que lui seul peut former, c'est-à-dire les idées générales. Toute idée générale a été précédée d'un certain nombre d'idées particulières; il n'y a point d'idées innées, point de notions *a priori*. Quand l'âme humaine sera dégagée du corps, elle échappera à la nécessité de faire usage d'un

organe matériel pour voir, elle contemplera les intelligibles dans leur pure essence. Mais en cette vie il n'y a pas une opération de l'intelligence qui n'ait été précédée par une opération des sens. C'est même par le concours des sens que l'âme arrive à une certaine notion des choses invisibles. Il faut bien prendre garde ici que Thomas ne parle que dans l'ordre de la raison et de la philosophie, réservant la révélation directe des choses invisibles pour l'ordre de la foi et de la théologie. Il faut remarquer aussi que, malgré la grande part qu'il attribue aux sens dans la formation de toutes les idées, les sens pour lui restent passifs tandis que l'âme est active; ce qui distingue profondément l'idéologie thomiste du sensualisme. Comment les principes psychologiques résumés plus haut mènent-ils la raison à quelque connaissance des choses invisibles? Par l'analogie. C'est par l'analogie qu'elle conçoit la matière séparée de la forme, la forme séparée de la matière, et toutes les entités supersensibles; c'est par l'analogie qu'elle définit l'intelligence de Dieu, ce qui mène directement à l'anthropomorphisme. Toute la partie de l'œuvre de Thomas d'Aquin qui est fondée sur l'analogie en est la partie faible, et on s'étonne que ce puissant génie ne se soit pas arrêté devant le mystère impénétrable.

La doctrine de Thomas d'Aquin ne diffère sur aucun principe de celle d'Albert le Grand. « Disciple du *Docteur universel*, il est resté fidèle à son maître, dit M. Hauréau; mais il faut reconnaître qu'il a su bien mieux présenter, bien mieux défendre ce système mitoyen, éclectique, qui, proposé par Albert, fut ensuite accepté par ses confrères en religion comme la créance de leur école. Saint Thomas est beaucoup plus nef, plus résolu qu'Albert; il marche d'un pas beaucoup plus sûr et plus libre. Ce n'est pas lui que troublent les subtilités de la dialectique arabe : toujours en méfiance à l'égard de ces nouveaux péripatéticiens, connaissant, comme on le voit par sa critique du livre *Des Causes*, leurs affinités avec les sectaires mal famés de l'école d'Athènes, il est prompt à se dégager de leurs sophismes dès qu'il en sent l'étreinte. Ce n'est pas lui qui recherche les mots obscurs, les périphrases tourmentées, pour ne pas paraître en désaccord avec le commentateur : rien, au contraire, ne l'embarrasse moins que de le contredire; car s'il ignore le grec, il a près de lui son confrère, son ami, le docte Guillaume de Moerbeeck, qui lui signale les inexactitudes des versions arabes latines, et rétablit pour son usage les textes mutilés. Saint Thomas est d'ailleurs, et cela dit tout, un logicien plus expérimenté que son maître, qui va plus vite au terme d'une proposition, qui comprend mieux tout ce qu'elle comporte; et si la gloire d'Albert est d'avoir jeté la base de la doctrine dominicaine, celle de saint Thomas est d'avoir construit, d'avoir achevé l'édifice. Aussi donna-t-il son nom à cette doctrine, ce nom qui doit être, au déclin de la scolastique, conspué, calomnié par tous les fauteurs du platonisme renaissant, comme étant le cachet, le sceau de l'ignorance et de la barbarie. »

Le thomisme est répandu dans la plus grande partie des écrits de Thomas d'Aquin; mais on le trouve spécialement dans la *Summa theologiæ* (1), ouvrage immense, qui est resté pendant cinq siècles entre les mains de tous les régents de l'école, et que les Pères du concile de Trente firent placer sur le bureau de leur secrétaire, à côté des livres saints, comme contenant la solution finale de tous les problèmes discutés. La *Somme* se divise en trois parties. La première est un traité de tous les êtres, et particulièrement des êtres intellectuels. La seconde présente une théorie théologique des facultés de l'homme, considérées dans leurs mobiles, dans leur direction, dans les règles auxquelles il faut les soumettre, et dans le secours par lequel Dieu dirige l'homme à son immortelle destinée (2). Dans la troisième partie, Jésus devient l'objet des études du théologien, qui expose ensuite le plan de la rédemption et entreprend une théorie des sacrements, interrompue au quatrième, celui de la pénitence. On tenta dans la suite de compléter la partie inachevée à l'aide de matériaux tirés de ses autres écrits; mais on sent trop, dans ce travail de pièces rapportées, que la main du maître est absente. Une même méthode règne dans toute la *Somme*. L'auteur propose d'abord le problème qu'il s'agit de résoudre, ou le théorème qu'il veut développer; il place ensuite les difficultés qui s'élèvent contre sa doctrine ou contre la foi; puis il donne la solution, dans une proposition succincte, et il la fait suivre de preuves tirées de l'Écriture, de la tradition, de la raison théologique. C'est dans cet ordre invariable qu'il aborde plus de dix mille objections, et qu'il établit les trois ou quatre mille articles dont se compose son œuvre. On reconnaît là, comme nous l'avons déjà remarqué, l'influence et l'étude approfondie d'Aristote. Thomas s'empare, pour exposer le plan de la reli-

(1) Les plus anciennes éditions de la *Somme* n'ont point de date précise : la première partie a été imprimée probablement à Mayence, vers 1468, gr. in-fol., goth.; la seconde est de Mayence, 1471, même format. La *Somme* complète a été imprimée d'abord à Bâle, 1485, 4 vol. in-fol., puis à Venise, 1505, in-fol., et 1598, 6 vol. in-fol.; à Anvers, 1575, in-fol.; à Paris, 1608, in-fol. et à Amst., 1639, 12 vol. in-12. L'édition de Paris, 1663, in-fol., est estimée, ainsi que celle de Venise, 1788, 10 vol. in-fol., qui contient les amples commentaires du cardinal Cajetan et les notes de Capponi. La *Somme* a été réimpr. de nos jours dans la *Patrologie* de l'abbé Migne; à Parme, 1854-58, 4 vol. gr. in-4°; à Paris, 1855-57, 15 vol. in-8°, avec des remarques et une version française de l'abbé Drioux; à Besançon, 1856-59, 14 vol. in-8°, avec la traduction de M. Lachat. On en a un abrégé fait par l'abbé Griffon (Paris, 1767, 2 vol. in-12).

(2) On y trouve cette théorie de la grâce, où Thomas se rapproche d'Augustin, et fonde le bien sur la nature de Dieu et non sur sa volonté, théorie qui fut la source de longues disputes entre les thomistes et les scotistes.

gion, du péripatétisme, comme Augustin s'était servi, dans une pareille vue, de la philosophie de Platon; mais de même qu'on a dit de ce dernier qu'il avait fait un Platon chrétien, on peut dire de Thomas qu'il a converti et baptisé Aristote.

La *Somme contre les Gentils* (1) est la défense et l'exposition de la doctrine catholique. L'auteur établit d'abord la nécessité d'une croyance, d'après les seules données de la raison ; il montre ensuite dans cette raison même des motifs évidents de croire à une révélation surnaturelle, et s'efforce de détruire les germes de division qui ont été jetés entre la raison et la foi. Après ce préambule, il développe son plan, considère Dieu en lui-même, Dieu par rapport aux créatures, les créatures par rapport à Dieu, enfin la révélation catholique avec tous les dogmes qui s'y rattachent. Cette *Somme* est par la largeur des vues, la méthode et la solidité un des plus beaux ouvrages du *Docteur angélique*. Les autres écrits théologiques de Thomas d'Aquin sont : *In omnes epistolas divi Pauli expositio;* Bâle, 1475, 1495, in-fol.; Bologne, 1481, in-fol.; Paris, 1526, 1563, 1654, in-fol.; Lyon, 1556, 2 vol. in-8°, et 1689, in-fol. : Érasme regarde ce traité comme un modèle d'érudition, d'exactitude et de sagacité; — *Catena aurea;* Rome, 1470, 2 vol. in-fol.; Nuremberg, 1474, 2 vol. in-fol.; Venise, 1474, in-4o; ibid., 1482, in-fol., et 1520, 4 vol. in-8o; Paris, 1517, 1552, 1667, in-fol; Anvers, 1678, in-fol.; traduite en français par l'abbé Castan (Paris, 1855, 8 vol. in-8°), et par l'abbé Péronne (ibid., 1865, 5 vol. in-8°); il y en a un abrégé; Anvers, 1625, in-8° : commentaire des Évangiles par un enchaînement de passages tirés des Pères; le mieux écrit peut-être de ses ouvrages, et l'un des plus étonnants par l'ordre et l'unité, quoiqu'il soit puisé dans plus de quarante auteurs différents; — *Contra errores Græcorum*, où il oppose l'analogie de la pensée aux apparentes contradictions de langage entre les anciens Pères de l'Église grecque et ceux de l'Église latine; — *Commentaire littéral de tout le livre de Job;* — *Super Isaiam et Jeremiam;* Lyon, 1531, in-8°; — *In Psalmos;* ibid., 1520, in-8°; — *Quæstiones disputatæ;* Cologne, 1471, pet. in-fol. goth.; Rome, 1476, 2 vol. in-fol.; Venise, 1503, 2 vol. in-fol.; Lyon, 1569, in-fol.; — *XII quodlibeta disputata;* Rome, vers 1470, in-fol.; Cologne, 1471, 1485, 1491, in-fol.; Venise, 1476, in-fol., et 1486, in-4°; Lyon, 1513, in-8°; — et plusieurs *opuscules*, où il se montre interprète et théologien savant, ingénieux, profond.

Ceux des écrits de saint Thomas qui peuvent, à des titres divers, être rapportés à la philosophie, sont, outre la *Somme : In IV Sententiarum P. Lombardi libros;* Mayence, 1469, in-fol.; Venise, 1481, 1486, 1497, in-fol.; Paris, 1574, in-8°, et 1659, in-fol.; — des *Commentaires* latins sur les *Seconds analytiques*, la *Métaphysique*, la *Physique*, l'*Interprétation*, le *Traité de l'âme*, les *Parva naturalia*, la *Politique*, l'*Éthique*, les *Météores*, les traités *Du ciel et du monde*, *De la génération et de la corruption*, tous ouvrages d'Aristote; chacun de ces commentaires a été l'objet de publications séparées et parfois multipliées, et qui datent toutes de Venise, et du seizième siècle; — une dissertation *De ente et essentia;* — un grand nombre d'*opuscules*, dont quelques-uns ont paru isolément, et traduits en français par MM. Védrine, Bandel et Fournet (Paris, 1857-58, 7 vol. in-8°); les traducteurs font remarquer que ces opuscules sont pour la plupart des traités composés à la demande de personnes du monde ou de religieux, qu'ils répondent à une multitude de questions posées par des savants de tous les pays, et que par le nombre et la variété des sujets ils forment une espèce d'encyclopédie.

Les écrits de saint Thomas d'Aquin ont été imprimés un grand nombre de fois, séparément ou réunis. Parmi les éditions des *Œuvres complètes*, on cite les suivantes : Rome, 1570-71, 18 vol. in-fol.; Venise, 1593-94, 18 vol. in-fol.; Anvers, 1614, 19 vol. in-fol.; celle de Paris, 1636-41, 23 vol. in-fol.; Venise, 1745-60, 20 vol. in-fol., et 1765-88, 28 vol. in-4o. On en a commencé une à Rome en 1858, 24 vol. gr. in-4°, dédiée à Jésus-Christ. J. Morel.

Les Bollandistes. — Novelli, *De D. Thoma Aquini;* s. l. (vers 1490), in-4°. — A. Hunaci, *Oratio in laudem Thomæ Aquinatis;* Venise, 1507, in-4°. — G. di Tocco, *Vita di S. Tommaso d'Aquino;* Ferino, 1577, in-8°. — O. Venius, *Vita D. Thomæ Aquin.;* Anvers, 1610, in-4°. — A. de Prost, *Panegyricus in Th. Aquin.;* Louvain, 1630, in 4°. — Etiro, *Vita di S. Tommaso;* Venise, 1630, in-8°. — G. de Arriaga, *Vida de S. Thomas de Aquino;* Madrid, 1648, in-fol. — P. Frigerio, *Vita di S. Tommaso;* Rome, 1688, in-4°. — Touron, *Vie de S. Thomas d'Aquin;* Paris, 1737, 1740, in-4°. — Vielmius, *De Thomæ Aquin. doctrina et scriptis;* Brescia, 1748, in-4°. — B. de Rossi, *De gestis et scriptis ac doctrina S. Thomæ Aq.;* Venise, 1750, in-fol. — Bach, *Divus Thomas, de quibusdam philosophicis quæstionibus, et præsertim de philosophia morali;* Paris, 1836, in-8°. — Tholuck, *De Thoma Aquinate et Abælardo interpretibus N. T.;* Halle, 1842, in-8° — Delécluze, *Grégoire VII, S. François d'Assise et S. Thomas d'Aquin;* Paris, 1844, 2 vol. in-8°. — Carle, *Hist. de S. Thomas d'Aquin;* Paris, 1846, in-4°. — Hœrtel, *Thomas von Aquino und seine Zeit;* Augsbourg, 1846, in-8°. — L. Montet, *Mémoire sur saint Thomas d'Aquin*, dans le recueil des *Mémoires de l'Acad. des sciences morales*, 1847.— Abbé Barret, *Études philosophiques sur Dieu et la création, d'après la Somme* contra Gentes; 1848, in-8°. — B. Hauréau, *De la philosophie scolastique.* — Feugueray, *Essai sur les doctrines politiques de S. Thomas d'Aquin;* Paris, 1857, in-8°. — Jourdain, *La Philosophie de S. Thomas d'Aquin;* Paris, 1858, 2 vol. in-8°. — E. Naville, *Étude sur l'œuvre de S. Thomas d'Aquin;* Paris, 1859, in-8°. — Abbé Bareille, *Hist. de S. Thomas d'Aquin;* Paris, 1859, in-8°. — Lacordaire, *Mémoire pour le rétablissement en France des frères prêcheurs.* — Rousse-

(1) *Summa catholicæ fidei, contra Gentiles*; 1re édit., s. l. n. d., in-fol. Les éditions postérieures sont celles de Rome, 1476, in-fol.; Venise, 1480, in-fol.; Cologne, 1497, 1499, in-fol.; Lyon, 1521, in-8°, et 1566, in-fol.; Paris, 1552, in-fol. Cette Somme a été traduite en français par l'abbé Écalle (Paris, 1854 et suiv., 3 vol. in-8°).

lot, *Études sur la philos. au moyen âge.* — *Dict. des sciences philos.*

THOMAS *de Cantimpré*, en latin *Cantipratanus* ou *Cantipratensis*, et aussi *de Cantimprato*, légendaire belge, né en 1201, à Leuw-Saint-Pierre, près de Bruxelles, mort le 15 mai 1263 (1). Il était d'une famille noble du Brabant. Son père, qui avait suivi en Palestine Richard Ier, roi d'Angleterre, le fit étudier à Liége, où il resta jusqu'en 1216. L'année suivante, il devint chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, dans l'abbaye de Cantimpré, située près de Cambrai, et qui fut ruinée à la fin du seizième siècle. Thomas passa plus de quinze années dans ce monastère, d'où lui vint son surnom, et où il reçut la prêtrise. Vers 1232, il entra dans l'ordre des Frères prêcheurs, à leur couvent de Louvain. Il fut ensuite envoyé à Cologne; il y suivit les leçons d'Albert le Grand, et quitta cette ville dès 1237, pour aller à Paris terminer ses études. On le voit enfin en 1246 remplir à Louvain les fonctions de sous-prieur et de professeur. Thomas de Cantimpré est le plus zélé des anciens hagiographes de la Belgique. Il est auteur des écrits suivants en latin : *Vie de Jean, premier abbé de Cantimpré*, dont il existe à la bibliothèque Sainte-Geneviève un manuscrit de 64 pages, incomplet; — *Hymne en l'honneur du bienheureux Jordan*, dans *Acta sanctorum* des Bollandistes, fév., II, 738; — *Vie de la bienheureuse Christine* surnommée *Mirabilis*; ibid., juillet, V, 650; — *Vie de sainte Lutgarde*; ibid., juin, III, 238; — un *Supplément* au troisième livre ajouté aux deux que Jacques de Vitry avait écrits sur Marie d'Oignies; ibid., juin, IV, 624; — *Vie de la bienheureuse Marguerite d'Ypres*, dans les *Sancti Belgii ordidinis Prædicatorum* de Choquet; — *Bonum universale de apibus*; Douai, 1597, 1607, 1625, in-8° : sorte de recueil hagiographique, trad. en français par Villart, sous ce titre : *Le Bien universel, ou les Abeilles mystiques* (Bruxelles, 1650, in-4°); on y trouve l'*Histoire du Crapaud*, qui a été mise en scène, vers 1520, sous le titre de *Miroir des enfants ingrats*. Tritheim lui attribue l'ouvrage inédit intitulé *De naturis rerum*, contenant vingt livres d'histoire naturelle; mais les manuscrits (2) de cette composition la donnent à divers autres personnages, entre autres à Albert le Grand; elle renferme beaucoup d'articles qui se retrouvent presque textuellement dans le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais. Suivant M. Bormans, de l'Académie royale de Belgique, cette œuvre est l'une des sources où Albert le Grand et surtout Jacques van Maerlant ont puisé les matériaux de leurs écrits sur l'histoire naturelle. E. R.

(1) Date donnée par Juste Lipse et Fabricius.

(2) On en conserve à la Bibliothèque impériale de Paris, et aux bibliothèques de La Haye, d'Utrecht, de Namur, de Liége, etc.

Quétif et Échard, *Script. ord. Prædicat.*, t. Ier, 250. — Colvener, *Vie de Th. de Cantimpré*, à la tête du *Bonum universale*. — *Hist. littér. de la France*, t. XIX, p. 177. — *Bulletins de l'Acad. roy. de Belgique*, t. XIX, 1re part., p. 132.

THOMAS *de Villeneuve* (*Thomas* GARCIAS, saint), prélat espagnol, né en 1488, à Fuenllana, village du diocèse de Léon, mort le 8 septembre 1555, à Valence. Son surnom lui vint de ce que sa famille était originaire de la petite ville de Villanueva de los Infantes, dont il fréquenta lui-même les écoles. Après avoir terminé ses études à Alcala, il professa la philosophie dans cette université (1514), puis dans celle de Salamanque. C'est là qu'il exécuta le projet qu'il avait conçu de se retirer du monde en revêtant l'habit des ermites de Saint-Augustin. Ordonné prêtre en 1520, il se livra d'abord à la prédication avec un tel succès qu'il mérita d'être appelé le *nouvel apôtre de l'Espagne*, puis il enseigna la théologie dans un couvent de son ordre, et remplit successivement les charges de prieur à Salamanque, à Burgos, à Valladolid, et de provincial en Andalousie et en Castille. L'empereur Charles-Quint l'avait en haute estime; il le choisit pour son prédicateur particulier, et voulut l'élever aux premières dignités ecclésiastiques. Thomas de Villeneuve refusa l'archevêché de Grenade; mais forcé d'accepter sous peine d'excommunication celui de Valence, il en prit possession le 1er janvier 1545. Le chapitre, qui connaissait sa pauvreté, lui avait offert à son arrivée 4,000 ducats pour soutenir l'éclat de son rang; il accepta cette somme avec reconnaissance, et la donna immédiatement à l'hôpital. Il opéra d'utiles réformes dans les prisons, fonda de nouvelles écoles, et assembla un concile provincial, où, malgré la vive opposition des chanoines, il réussit à faire adopter de sages règlements pour abolir une foule d'abus qui s'étaient introduits dans le clergé. Les revenus de son diocèse s'élevaient au chiffre de 18,000 ducats; il en accorda 2,000 au prince Georges d'Autriche et 13,000 aux pauvres. Sa santé, qui s'affaiblissait de jour en jour, ne lui permit pas d'assister au concile de Trente; mais les évêques d'Espagne, avant de s'y rendre, vinrent prendre ses conseils. Thomas de Villeneuve, se voyant attaqué d'une esquinancie le 29 août 1555, et reconnaissant la gravité du mal, distribua tout son argent aux pauvres, donna ses biens au recteur de son collége, et légua même son lit de mort aux prisonniers, afin qu'il sortît nu de ce monde. Paul V le béatifia en 1618, et Alexandre VII le canonisa en 1658. L'Église célèbre sa fête le 18 septembre. L'évêque de Ségovie, son disciple, recueillit ses sermons et son commentaire sur le livre des Cantiques, et les fit imprimer à Alcala; 1581, 2 vol. in-fol. On en compte depuis plusieurs éditions, notamment celle de Rome, 1659, 2 vol. in-fol.; de Cologne, 1661, 2 vol. in-4°, et d'Augsbourg, 1757, in-fol.

Quevedo, *Vida del beato P. Fr. Tomas de Villa-*

nueva; Madrid, 1620, in 8°: trad. en français par Maimbourg. — N. Antonio, *Bibl. hispana nova*, t. II. — *Acta sanctorum*, sept., t. V. — Dabert, *Hist. de saint Thomas de Villeneuve*; Lyon, 1853, in-8°.

THOMAS (*Pierre*), seigneur du Fossé, savant littérateur, né le 6 août 1634, à Rouen, mort le 4 novembre 1698, à Paris. Sa famille, une des plus respectables de Rouen, était originaire de Blois; son grand-père et son père, également nommés *Gentien*, et tous deux maîtres des comptes, servirent utilement l'État durant les troubles civils. Destiné à l'Église, il fut tonsuré dès l'âge de sept ans; mais il ne reçut aucun des ordres et ne porta jamais l'habit ecclésiastique. Amené en 1643 à Port-Royal des Champs, il y demeura douze ans sous la direction du savant Le Maistre, qui prit soin de former lui-même son style. Lorsque les persécutions l'obligèrent de quitter Port-Royal (1655), il s'établit à Paris, et alla loger avec Le Nain de Tillemont, son condisciple; dans cette studieuse retraite non-seulement il aida ce dernier à réunir des matériaux sur l'histoire de l'Église, mais il apprit aussi l'hébreu et commenta quelques psaumes. En 1656 il rentra dans Port-Royal, et continua d'y vivre en compagnie des frères Le Maistre, tout occupé de les seconder dans leurs travaux. Le désir de se rendre utile fut le seul motif qui l'engagea dans la carrière des lettres; car de tous les livres qu'il donna au public ou auxquels il eut part, jamais il ne songea à rien retirer pour lui. L'intolérance du haut clergé exposa bientôt les solitaires de Port-Royal à de nouvelles persécutions : du Fossé (c'est sous ce nom qu'il était connu) partagea leur sort. Arrêté le 13 mai 1666 dans le faubourg Saint-Antoine, en même temps que Le Maistre de Saci et Fontaine, il fut enfermé à la Bastille et exilé, six mois plus tard, dans sa terre de Normandie. Dès lors il n'eut plus de demeure fixe, et résida tantôt à Paris, où il se réunit de nouveau à son ami Tillemont, tantôt en Normandie auprès de sa mère ou de son frère Augustin, maître des comptes à Rouen. Il mourut dans le célibat, d'une attaque de paralysie qui lui avait ôté l'usage de la parole. M. de Pomponne, ministre d'État, l'avait sollicité vainement de prendre part aux travaux de ses ambassades. Son amour pour la vie cachée l'empêcha toujours de se produire, et ce fut le même principe d'humilité qui lui fit refuser d'entrer dans l'Église. « Sa rare probité, lit-on dans Moréri, son parfait désintéressement et sa profonde pénétration faisaient qu'on accourait à lui de toutes les parties de la Normandie, et ses décisions, qui passaient pour autant d'oracles, ne manquaient jamais d'être confirmées dans le parlement. Il entretenait peu de commerce avec les savants, de peur de perdre en conversations inutiles les moments qu'il destinait à la prière et à l'étude des livres saints, et de peur d'altérer par de vaines disputes cette sainte paix qui lui était chère. Non content de retrancher de son nécessaire pour fournir aux besoins des pauvres, il avait encore fait quelques études particulières de médecine pour les assister dans leurs maladies. » On a de du Fossé : *Vie de dom Barthélemi des Martyrs, tirée de son histoire, écrite par cinq auteurs*; Paris, 1663, in-8°, et 1664, in-4° : il l'avait traduite de l'espagnol, puis rédigée avec Le Maistre de Saci; — *La Vie de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry*; Paris, 1674, in-4° et in-12 : sous le nom de Beaulieu; — *Histoire de Tertullien et d'Origène*; Paris, 1675, in-8°; Lyon, 1691, in-8° : sous le nom de La Motte; — *Mémoires de Louis de Pontis depuis* 1596 *jusqu'en* 1652; Paris, 1676, 1678, 1715, 2 vol. in-12 : Pontis s'était retiré dans la maison de Port-Royal; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal des Champs*; Utrecht, 1736, in-12; — *Mémoires de Pierre Thomas, écuyer, seigneur du Fossé*; ibid., 1739, in-12. En outre il publia les t. I et II de la *Vie des Saints* (1685-87, in-4°), et continua la grande *Bible* de Saci pour plus de la moitié; on lui doit aussi les notes de la *Bible française*, édit. de Bruxelles, 1701, 8 vol. in-16. P. L.

Journal des Savants. — Le Clerc, *Bibl. univers.* — Baillet, *Disc. sur l'hist. de la vie des saints*, c. 81. — Du Pin, *Auteurs ecclésiast. du dix-septième siècle*, t. IV. — *Nécrologe de Port-Royal*. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Sainte-Beuve, *Hist. de Port-Royal*.

THOMAS (*Antoine-Léonard*), littérateur français, né le 1er octobre 1732, à Clermont-Ferrand, mort le 17 septembre 1785, à Oullins, près Lyon. Sa mère était une personne fort distinguée et d'un caractère fortement trempé. Mère de dix-sept fils ou filles, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, elle garda ses facultés, et en dirigeant elle-même la première éducation de ses enfants, elle prépara les succès de ceux qui survécurent. Amené à Paris à l'âge de dix ans, le jeune Léonard fit au collége du Plessis des études solides, et y eut des succès nombreux et brillants. Malgré les vœux de sa famille, qui le destinait au barreau, il accepta une place de professeur dans une basse classe au collége de Beauvais; c'était pour lui un moyen de se livrer plus librement au penchant qui l'entraînait vers les lettres. Il y débuta par une thèse pour la maîtrise ès arts, intitulée : *Quantum in societatibus hominum litteratorum ad mutuam utilitatem mutua prosit amicitia* (1753). Il se faisait du lettré et de son rôle moral dans la société une idée très-noble, et pas trop orgueilleuse; car il exigeait beaucoup des littérateurs et ne stipulait rien pour eux, ce qui était méritoire chez un tout jeune homme. En 1756, il publia, sans y mettre son nom, des *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poëme de* la Religion naturelle *de Voltaire* (Paris, in-12, et 1801 in-8°), jugeant avec une lourdeur pédantesque les vers du brillant poëte qu'il tentait de réfuter, et comparant son génie à *un volcan qui ne jette plus que de faibles étincelles obscurcies par beaucoup de cendres*. Plus

tard il désavoua ce péché littéraire, chanta la palinodie, et Voltaire le compta, sinon parmi ses complaisants, au moins parmi ses admirateurs les plus déclarés. Dans la même année, il composa une *Ode* des plus emphatiques (1756), dédiée à Moreau de Séchelles, contrôleur général des finances, et qui fit augmenter les revenus de l'université de Paris d'une somme de 20,000 francs. Son *Mémoire sur la cause des tremblements de terre* (Paris, 1758, in-12), jugé digne d'un accessit en 1757 par l'Académie de Rouen, est écrit dans un esprit tout religieux, motif qui lui suffit plus tard à le repousser du recueil de ses œuvres.

Watelet offrit à Thomas une pension de 1,200 francs pour qu'il pût s'abandonner plus librement à sa vocation littéraire; elle fut refusée; le jeune professeur comptait sur lui, sur sa plume, et il n'eut pas tort. L'esprit nouveau avait pénétré jusqu'à l'Académie, et sous le secrétariat de Duclos une innovation considérable s'était manifestée dans le choix des sujets que l'Académie proposait pour les prix d'éloquence. Elle avait résolu de substituer aux lieux communs de rhétorique ou de morale l'éloge des hommes célèbres de la nation. Thomas fut avec La Harpe l'écrivain du dix-huitième siècle qui entra le mieux dans le véritable esprit de ces concours. Ainsi que le dit fort bien M. Paul Mesnard, dans son *Histoire de l'Académie française*, « suivant qu'on fait peu de cas de la liberté ou qu'on l'aime, on ne voit dans Thomas qu'un déclamateur ampoulé, un esprit faux et chimérique, ou bien sous la forme un peu fastueuse et guindée de son éloquence, à travers les exagérations candides d'un enthousiasme inexpérimenté, on sent en lui une âme honnête, généreuse, un talent sincère ». Ses succès oratoires à l'Académie commencèrent en 1759 par l'*Éloge du maréchal de Saxe* (Paris, 1759, in-8°), morceau faible, où Grimm avait raison de trouver du verbiage. La même année paraissait *Jumonville, poëme historique en quatre chants* (Paris, 1759, in-8°) : les sentiments patriotiques y abondent, les vers éclatants mais froids n'y sont pas rares; mais le sujet n'est pas heureux, puisqu'il est consacré au récit du meurtre d'un officier français assassiné en Amérique par les Anglais. Fréron délivra avec trop de complaisance à l'auteur un certificat de talent poétique. Celui-ci se releva avec l'*Éloge du chancelier d'Aguesseau* (Paris, 1760, in-8°), couronné en 1760; une *Épître au Peuple* (Paris, 1760, 1821, in-8°), présentée au concours de poésie, obtint l'accessit. En 1761, l'*Éloge de Duguay-Trouin*; en 1762, l'*Ode au Temps*, encore plus enflée qu'élevée et qui eut le prix, mirent le sceau à la réputation de Thomas. Le duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, s'attacha Thomas en qualité de secrétaire (1762). Il n'aliéna pas son indépendance dans ce poste délicat : on peut dire que c'est dans les bureaux du duc qu'il a composé son *Éloge de Sully* (1763) qui eut un retentissement prodigieux. Les fermiers généraux se plaignirent, les courtisans murmurèrent : le parti philosophique adopta Thomas, et Grimm disait que « cet éloge méritait à lui seul plus de couronnes que les trois autres ensemble, » en mêlant pourtant à sa louange quelques critiques fort justes contre ce qu'il appelle « la pompe puérile et pédantesque » de cette diction laborieuse. Ce qu'il y a de meilleur, aujourd'hui qu'on ne cherche plus d'allusions dans l'*Éloge de Sully*, ce sont des plaintes éloquentes contre l'abaissement des âmes au dix-huitième siècle, contre la mollesse des mœurs publiques, enfin des vœux où l'écrivain souhaitait des constitutions « qui n'éloigneraient plus les orateurs de tout ce qui a rapport au gouvernement et aux affaires ». L'*Éloge de Descartes* (1765) mérita à Thomas l'inimitié de tous les réactionnaires de l'Académie; les abbés Batteux et d'Olivet, qui étaient à la tête de ces derniers, obtinrent que Thomas partageât le prix avec Gaillard, qui n'a compris dans Descartes ni le philosophe ni l'écrivain. La conduite de Thomas ne démentait pas ses discours. Une querelle s'était élevée entre le duc de Praslin et Marmontel à propos d'une plaisanterie attribuée à ce dernier, et qui atteignait le ministre et sa société. Marmontel se présentait à l'Académie. Le duc, pour faire échouer sa candidature, ordonna à Thomas de se mettre sur les rangs (1). Celui-ci, intimement lié avec l'auteur de *Bélisaire*, sacrifia sa place à l'amitié et aussi à sa dignité (août 1763). L'*Éloge du dauphin* (1766), qui mourut en 1765, l'inspira moins heureusement. Ce discours, qui n'est pas sans mérite, parut inférieur aux précédents; Thomas l'avait composé à la prière du comte d'Angivilliers, qui l'avait fait nommer, en 1765, historiographe des bâtiments du roi. Enfin, en 1766, l'Académie s'ouvrit pour ce candidat si méritant, et qui, selon son expression, tenait tant à y entrer par la belle porte. Il fut nommé pour remplacer Hardion. Thomas, dans son discours de réception, prononcé le 22 janvier 1767, a peint l'homme de lettres citoyen. Peut-être l'élève-t-il un peu trop; car il partage le soin de l'univers précisément entre l'homme d'État qui le gouverne, et l'homme de lettres qui l'éclaire. Il compromit l'effet de son discours en lisant ensuite un chant de sa *Pétréide*, qui endormit les connaisseurs, Grimm entre autres.

Quelques ouvrages importants furent encore terminés par le laborieux écrivain, depuis son entrée à l'Académie. En 1770, il lut à la séance publique de la Saint-Louis son *Éloge de Marc-*

(1) Afin que sa place de secrétaire particulier d'un ministre ne fit point obstacle à son élection, il procura alors à Thomas, par le duc de Choiseul, le brevet de secrétaire interprète des Suisses, avec 1,000 écus d'appointements. Thomas garda ce poste jusqu'à sa mort.

Aurèle. Cet ouvrage, auquel il ne manque qu'un peu de variété, est, avec l'*Éloge de Descartes*, le chef-d'œuvre de l'auteur. C'était une glorification de la philosophie; le public applaudit force allusions contre le pouvoir et les ministres. Les hommes désignés par l'opinion publique furent blessés, et défense fut faite à l'orateur d'imprimer son *Éloge*, qui ne put paraître qu'en 1775. A la réception de M. de Brienne, archevêque de Toulouse, laquelle eut lieu quelques jours après (6 sept. 1770), Thomas, qui en qualité de directeur répondit au récipiendaire, recommença son panégyrique en faveur des lettrés. Il fut un peu long et maladroit. L'avocat général Seguier y vit des allusions blessantes à un réquisitoire qu'il venait de prononcer contre les livres impies brûlés par ordre du parlement. Il se fâcha; Thomas fut mandé devant le chancelier : on le menaça de l'exclure de l'Académie, et il fallut que l'archevêque de Toulouse intervînt et arrêtât une sotte persécution qu'on allait diriger contre l'inoffensif écrivain. L'*Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes* est de 1772; les clientes de Thomas ne furent pas satisfaites de leur avocat, qui ne les connaissait guère. « Les femmes, dit Guibert, trouvèrent le procès trop sérieusement instruit; car elles aiment mieux être senties que jugées. » Cet ouvrage n'obtint qu'un faible succès. On y aurait désiré plus de chaleur et d'agrément, et il donna lieu à beaucoup de critiques et de plaisanteries, particulièrement de la part de Galiani, de Diderot et de Mme du Deffand. L'*Essai sur les Éloges* parut en 1773. Des ouvrages de Thomas c'est celui qu'on lit le plus aujourd'hui; il semble que son talent s'y soit détendu; c'est un modèle de critique, sinon profonde, au moins honnête et mesurée. En 1777, Thomas perdit dans Mme Geoffrin une de ses plus chères amies; dans un *Hommage à sa mémoire*, il écrivit sur cette bienfaitrice, qui l'avait forcé d'accepter une rente viagère de 1,200 livres, quelques pages émues, auxquelles il ne mit pas son nom. Dès lors il ne s'occupait plus que du poëme de *la Pétréide*, qu'il ne devait pas terminer, et de sa santé, qui déclinait de jour en jour et le condamnait à des voyages dans le midi, durant lesquels tout travail lui était interdit. D'assez nombreuses lettres qu'il écrivait alors, soit à Mme Necker, soit à Mme Monnet, une correspondance suivie avec Ducis, son fidèle ami, avec Deleyre, voilà les seules distractions que lui permit le triste état de sa santé. Aujourd'hui elles forment la partie la plus curieuse pour nous des œuvres de Thomas : là il n'est presque plus homme de lettres; il redevient l'esprit délicat, fin, un peu attristé que la nature l'avait fait, avant que le genre oratoire et ses pompes ne l'eussent séduit. Il y a des traits charmants qu'on est tout étonné de trouver chez ce solennel écrivain. Thomas, par la noblesse de son caractère, avait conquis l'estime de tous et obtenu quelques amitiés, dont il avait droit d'être fier; nous avons nommé quelques-uns de ses amis; à cette liste il faut ajouter les noms de Marmontel, de D'Alembert, de Barthe, qui avec Ducis et Mme Necker, tinrent la principale place dans son cœur, après ses frères toutefois, auxquels il eut la douleur de survivre longtemps. En mai 1785, étant à Oullins, dans le château de l'archevêque de Lyon, M. de Montazet, chez qui il s'était arrêté quelques jours en revenant de Nice, il apprit tout à coup la mort de Barthe et qu'un grand accident avait au passage des Échelles mis en danger les jours de Ducis. Il courut chercher ce dernier; mais lui-même mourut quelques mois après, presqu'en soignant son ami, avec qui il était revenu à Oullins. M. de Montazet lui consacra dans l'église d'Oullins une épitaphe, dont quelques traits résument bien ce qu'il faut penser de Thomas : « Il eut des mœurs exemplaires, un génie élevé; bon, modeste, simple et doux, sévère à lui seul, il ne connut de passions que celles du bien, de l'étude et de l'amitié. Homme rare par ses talents, excellent par ses vertus, il couronna sa vie laborieuse et pure par une mort édifiante et chrétienne. » En un mot Thomas fut le type, déjà rare, de l'homme de lettres qui se respecte, qui respecte le public, et qui, suivant la remarque de M. Villemain, n'a jamais écrit une phrase dont une conscience sévère et délicate puisse s'alarmer. C'est avec Ducis le plus honorable, le plus véritablement stoïcien des lettrés de cette société corrompue.

Outre les ouvrages déjà cités, on a encore de Thomas : *Lettres sur la paix* (Lyon, 1763, in-8°), et *Amphion, acte de ballet* (Paris, 1767, in-4°). Ses éloges, dont quelques-uns font partie de recueils particuliers, ont été réunis ensemble (Paris, 1829, in-12); on a fait le même honneur à ses productions poétiques (Paris, 1798, in-8°; ibid., 1799, 2 vol. in-12). Quant à ses *Œuvres complètes*, elles ont été durant un demi-siècle l'objet de six éditions; la première, celle de Paris, 1773, 4 vol. in-8° et in-12, a été reproduite à Amst., en 1774, et à Paris, en 1792; l'édit. de Paris, 1802, 7 vol. in-8°, est augmentée des œuvres posthumes, qui comprennent des fragments de *la Pétréide*, un *Traité sur la langue poétique*, la correspondance avec Mme Necker, Ducis, etc., et aussi quelques morceaux apocryphes. La meilleure édition de Thomas a été donnée par Saint-Surin, Paris, 1822-23, ou 1825, 6 vol. in-8°. Du vivant même de cet écrivain, des libraires hollandais ont recueilli à plusieurs reprises ses *Œuvres diverses* (Amst., 1762, 1765, 1767, 2 vol. in-12). Enfin, on a des extraits de ses écrits sous le titre d'*Esprit de Thomas* (Paris, 1788, in-12). F. C—L—P.

Deleyre, *Essai sur la vie et les ouvrages de Thomas*; Paris, 1792, in-8°. — Saint-Surin, *Notice sur Thomas*; Paris, 1825, in-8°. — Grimm, Voltaire, *Corresp.* — Dussault, *Annales littér.* — La Harpe, *Cours de littér.* — Villemain, *Tableau de la littér. au dix-huitième siècle*, 41e leçon. — P. Mesnard, *Hist. de l'Acad. fr.* — Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*.

THOMAS (*Charles-Ambroise*), compositeur français, né à Metz, le 5 août 1811. Fils d'un professeur de musique de Metz, il reçut de son père les premières leçons de son art. A sept ans il commença l'étude du violon et du piano, sous la direction de bons maîtres, et il était déjà habile pianiste lorsqu'en 1828 Kalkbrenner le fit entrer au Conservatoire. Dans cette école, il fut élève de Zimmermann pour le piano, de Dourlen pour l'harmonie et l'accompagnement, et de Barbereau et Lesueur pour le contrepoint et la composition. Après avoir eu le premier prix de piano (1829), et celui d'harmonie (1830), il remporta, en 1832, le premier grand prix de composition musicale avec la cantate d'*Hermann et Kettly*, de M. de Pastoret. Devenu pensionnaire du gouvernement, il résida, à ce titre, pendant trois ans en Italie, et passa la plus grande partie de son temps à Rome, où il écrivit une messe de *Requiem*, puis visita Naples, Florence, Bologne, Venise, Trieste et Vienne. Au commencement de 1836, il était de retour à Paris. Après avoir publié quelques œuvres de musique instrumentale et plusieurs morceaux de chant, M. Thomas débuta au théâtre par un charmant acte, *la Double échelle*, représenté à l'Opéra-Comique, le 23 août 1837. A cet essai, qui justifiait pleinement les espérances que l'on avait conçues de son talent, succédèrent : *le Perruquier de la régence*, en trois actes, au même théâtre (1838); *la Gipsy*, ballet en trois actes, à l'Opéra (1839), en collaboration avec M. Benoît; *le Panier fleuri*, en un acte, à l'Opéra-Comique (1839); *Carline*, en trois actes, ibid. (1840); *le Comte de Carmagnola*, en deux actes, à l'Opéra (1841), *le Guerillero*, en deux actes, ibid. (1842); *Angélique et Médor*, en un acte, à l'Opéra-Comique (1843); *Mina*, en trois actes, ibid. (1843); et *Betty*, ballet en deux actes, à l'Opéra (1846). Cependant M. Ambroise Thomas semblait découragé de n'avoir encore pu obtenir un de ces succès décisifs dont sa conscience d'artiste lui disait qu'il était digne. Mécontent de lui-même, et s'attribuant un tort qu'il n'avait certainement pas, il voulait modifier sa manière, et cherchait une voie qu'il ne trouvait pas. C'est dans ces dispositions d'incertitude qu'il écrivit *le Caïd*, opéra-comique, en deux actes, qui fut représenté le 3 janvier 1849. Il avait cru ne faire qu'une bouffonnerie amusante; il produisit un petit chef-d'œuvre de gaieté, de verve et de franchise. Le succès fut aussi soutenu que mérité. Puis vint *le Songe d'une nuit d'été*, en trois actes (20 avril 1850). Le scond acte de cet opéra offrait une couleur idéale et rêveuse, conforme au caractère poétique du compositeur, qui traduisit ses impressions avec un bonheur infini. Plus de cent cinquante représentations ont consacré à Paris le succès de cet ouvrage, qui a réussi partout où il a été joué. Depuis lors M. Ambroise Thomas a donné successivement à l'Opéra-Comique : *Raymond, ou le Secret de la reine*, en trois actes (1851); *la Tonelli*, en deux actes (1853); *la Cour de Célimène*, en deux actes (1855); *Psyché*, en trois actes (1857); *le Carnaval de Venise*, en trois actes (1857); *le Roman d'Elvire*, en trois actes (1860). Dans toutes ces partitions, qui brillent d'ailleurs par la pureté du style et la correction de la forme, le compositeur a répandu une foule d'heureuses inspirations empreintes de ce cachet de distinction qui caractérise particulièrement son talent. L'expression scénique est toujours vraie, souvent profonde. On connait l'art avec lequel il sait disposer les voix, et le soin qu'il apporte dans son instrumentation, fine, élégante, ingénieuse. Outre les ouvrages que nous venons de citer, cet artiste a écrit une grande quantité de musique en divers genres. On a de lui des *romances*, des *mélodies* pour voix seule, des *chœurs orphéoniques*, des morceaux de musique instrumentale, tels qu'un quintette, un quatuor, un trio, pour instruments à cordes; des fantaisies, rondeaux, etc., pour le piano. Outre le *Requiem* qu'il composa à Rome, il a écrit pour l'Église une *Messe solennelle*, à grand orchestre, un *Te Deum*, pour messe vocale, sans accompagnement, une marche religieuse, à grand orchestre, un *Offertoire*, solo de violon avec accompagnement d'instruments à vent de Sax, et plusieurs autres morceaux. En 1851, M. Ambroise Thomas a été élu membre de l'Académie des beaux-arts, en remplacement de Spontini. En 1855 il a été nommé inspecteur général des succursales du Conservatoire dans les départements, et en 1856 professeur de composition dans cet établissement, à la place d'Adolphe Adam. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1845, il a été promu officier, en 1857. D. DENNE-BARON.

Gazette et Revue musicale, de Paris. — *Le Ménestrel*. — Fétis, *Biog. univ. des musiciens*. — *Documents particuliers*.

THOMAS (Saint). *Voy.* BECKET.

THOMAS A KEMPIS. *Voy.* KEMPIS.

THOMAS (*Hubert*). *Voy.* LEODIUS.

THOMAS. *Voy.* MICHEL II, *le Bègue*.

THOMAS. *Voy.* SAVOIE.

THOMASEN (*Jacques*), en latin *Thomasius*, philologue allemand, né le 25 août 1622, à Leipzig, où il est mort, le 12 octobre 1684. Il était d'une famille noble et fils d'un jurisconsulte de mérite. Après avoir étudié à Leipzig et à Wittemberg les belles-lettres, la philosophie et les sciences, il se fixa dans sa ville natale; il enseigna la morale, puis l'éloquence à l'université, et fut en même temps recteur des écoles Saint-Nicolas (1670) et Saint-Thomas (1676). Au mérite d'une vaste érudition, il joignait une rare modestie et une extrême douceur de caractère. Non-seulement il eut le talent d'éclaircir les doctrines des philosophes de l'antiquité, mais il sut introduire dans la méthode des di-

verses sciences des idées plus rationnelles que celles qui avaient cours avant lui. Le plus illustre des élèves qu'il a formés fut Leibniz, qui lui garda toujours la plus tendre reconnaissance. On cite de J. Thomasius : *Origines historiæ philosophicæ et ecclesiasticæ;* Leipzig, 1665, in-4°; Halle, 1699, in-8° : ce fut avant Brucker l'histoire la plus exacte de la philosophie : — *De stoica mundi exustione*, *cum dissertationibus XX ad historiam philosophiæ stoicæ;* Leipzig, 1674, in-4°; — *De plagio litterario et index centum plagiorum;* ibid., 1678, 1679, 1692, in-4° : traité complet du plagiat; les deux dernières éditions contiennent 6 chap. de plus; — *Præfationes;* ibid., 1681, in-8°; — *Orationes XXII varii argumenti;* ibid., 1683, in-8°; — *Dissertationes LXIII, magnam partem ad historiam philosophicam et ecclesiasticam pertinentes;* Halle, 1693, in-8° : recueil de mémoires intéressants, publiés à part et parmi lesquels on remarque ceux *De originibus philosophiæ gentilis*, *De indicibus papistarum expurgatoriis, De feminarum eruditione, De vagantibus scholasticis,* et *De barba ;* — *Philosophia practica tabulis comprehensa ;* dern. édit., ibid., 1702, in-fol. ; — une cinquantaine d'autres dissertations dans les *Observationes Halenses*, t. I à X, recueil édité par son fils.

Hagen, *Memoriæ philosophorum*. — Witte, *Diarium*. — Pucnmann, *Lebensbeschreibungen*. — Brucker, *Hist. philos.*, t. IV et VI, et *Ehrentempel*, — Saxe, *Onomasticon*, t. V, p. 564. — Zedler, *Universal-Lexicon*. — Feller, *Progr. acad. in Jac. Thomasii funere;* Leipzig, 1684, in-fol.

THOMASEN (*Christian*), en latin *Thomasius*, célèbre érudit, fils du précédent, né le 12 janvier 1655, à Leipzig, mort le 23 septembre 1728, à Halle. Il eut pour premier maître son père, dont les connaissances en histoire et en philosophie imprimèrent de bonne heure un tour décidé à son esprit. A peine âgé de quatorze ans, il fut jugé assez instruit pour suivre les cours de l'université; à dix-sept il était maître ès arts. En 1675 il alla étudier le droit à Francfort-sur-l'Oder, et y commença même un cours public où les idées hardies qu'il exprima sur le droit romain lui attirèrent des désagréments. Après avoir pris le grade de docteur (1679), il quitta l'université, visita les Pays-Bas, et revint dans sa patrie exercer la profession d'avocat. La lecture assidue de Grotius et de Pufendorf lui avait fait sentir de bonne heure tout ce qu'il y avait de pédantesque et de puéril dans la manière dont on enseignait la philosophie et la jurisprudence; il s'habitua à faire peu de cas des formes judiciaires, et à leur substituer dans le traitement des procès les règles abstraites de l'équité et de la morale. Bien qu'il eût fréquenté le barreau avec succès, il l'abandonna pour se consacrer au professorat. A peine installé en chaire, son premier soin fut d'expliquer en public ses auteurs favoris, et il démontra avec tant de liberté à son nombreux auditoire la vanité des méthodes en usage et la nécessité de secouer le joug de la routine pour ne consulter que la raison, c'est-à-dire le droit naturel, qu'on cria de toutes parts au scandale. Tant que son père vécut, le jeune novateur ne dépassa point les limites de la critique scientifique, et de leur côté ses adversaires se bornèrent à une guerre de mots. Mais après la mort de son père (1684) il ne mit plus de frein à son esprit aventureux; non content de battre en brèche les vieilles méthodes d'enseignement et les opinions établies, il versa à pleines mains le ridicule sur les érudits de son temps. Ce qui révolta principalement les esprits, c'est que Thomasius avança dans ses premiers ouvrages, et pour soutenir la doctrine du droit naturel, certains paradoxes, comme les suivants : que le suicide n'est pas défendu, non plus que le divorce, et qu'en principe on ne saurait émettre aucune bonne raison contre la polygamie, la fornication ou l'inceste. Ces propositions étranges seraient tombées dans l'oubli s'il ne s'était avisé d'une nouveauté plus étrange encore, celle d'enseigner en langue vulgaire (1687); c'était là le comble de l'hérésie aux yeux des savants, et pourtant la France avait depuis longtemps renoncé à l'usage du latin dans les écoles publiques, et Thomasius, qui s'autorisait de cet exemple, ne tarda pas à être imité par ceux-là même qui s'étaient élevés contre lui. Afin de tenir tête à tous ses ennemis et de propager ses idées, il fonda en allemand un journal mensuel sous le titre de *Pensées libres, sérieuses et amusantes*, et rédigé en forme de dialogues (1688). Il y peignit avec tant de feu les défauts et les ridicules des savants qu'on le traita de calomniateur public et qu'une plainte fut portée contre lui au consistoire suprême de Dresde. L'orage s'apaisa au bout d'une année, par la promesse mutuelle que se donnèrent les parties de vivre en paix. Thomasius se tira avec le même bonheur des attaques du clergé de Leipzig, animé par les professeurs Pfeiffer et Carpzov, et qui le taxait d'impiété et de mépris pour la religion : il plaida si bien sa cause que ses adversaires ne jugèrent pas à propos de lui répliquer. La rédaction de son journal, qu'il continua jusqu'en 1690, lui attira une troisième affaire, plus sérieuse encore, parce que le roi de Danemark s'en mêla, et que sur la dénonciation de son prédicateur Masius, il le fit brûler à Copenhague de la main du bourreau (1689). La protection qu'il accorda à Francke, chef des piétistes, et l'apologie qu'il fit des alliances entre luthériens et réformés, alliances que l'orthodoxie déclarait hérétiques, achevèrent de le perdre : menacé dans sa chaire et dans sa liberté, il quitta Leipzig, et se rendit à Berlin; l'électeur Frédéric III l'accueillit bien, lui donna une pension et le droit de s'établir à Halle, et d'y faire des cours à l'académie noble. En 1694, Thomasius contribua beaucoup à l'établissement de

l'université, et occupa la chaire de jurisprudence avec 500 thalers de gages; en 1709 il refusa un poste semblable dans sa ville natale, et reçut de l'électeur le titre de conseiller intime. Il mourut d'une dyssentérie, dans la soixante-quatorzième année de son âge.

Si jamais homme exerça sur son pays une influence salutaire, c'est Thomasius. Pendant toute sa vie ses efforts tendirent à donner à la science une direction pratique; ce qui explique son mépris pour les subtilités de l'école, sa prédilection pour la langue maternelle, son aversion pour la terminologie pédante, pour la scolastique et pour les théories sans application possible. Il mit la philosophie à la portée de tout le monde. Il travailla avec ardeur à séparer le droit naturel de la morale, et à le fonder sur l'idée de la liberté unie à l'autorité de la loi; il demanda même que le droit naturel reçût son application dans les tribunaux, et il s'éleva courageusement contre les procès de sorcellerie et du bûcher. « Depuis ce temps, ajoute Frédéric II à ce sujet, il est permis aux femmes de vieillir et de mourir en paix. » Sans se mettre en opposition avec le système orthodoxe de l'Église, il n'hésita pas à combattre les prétentions des théologiens qui voulaient qu'on restreignît la liberté de la presse en ce qui concerne les questions religieuses, et cette libéralité de vues, qui lui attira bien des querelles, lui valut aussi les applaudissements de ses contemporains. Toutefois, malgré les services incontestables que Thomasius a rendus, on ne peut l'absoudre entièrement de tous les reproches qui lui ont été adressés: visant à la popularité dans ses écrits, il s'est souvent montré superficiel, et en sacrifiant trop à l'effet et à l'originalité, il est tombé quelquefois dans le trivial et le burlesque, notamment pour la vie d'Aristote. Vers la fin de sa vie il entreprit des excursions dans le domaine de la psychologie, de l'histoire naturelle et des mathématiques, et comme il en avait une connaissance sommaire, il eut le tort d'en parler trop légèrement. Des ouvrages qu'il a laissés, fort nombreux du reste, ceux qu'il a écrits en allemand l'emportent de beaucoup sur les autres, à cause de la vigueur et de la netteté du style. Nous citerons les suivants : *De injusto Pontii Pilati judicio;* Leipzig, 1676, in-4°; — *De crimine bigamiæ;* ibid., 1685, in-4°; — *Introductio in philosophiam aulicam;* ibid., 1688, in-8°; Halle, 1702, in-8° : il s'y proposait de réformer la philosophie et de donner les règles de l'art de raisonner; il a, selon Brucker, marqué beaucoup de pénétration et approché souvent du vrai; ce livre fut attaqué par M. Rhegenius, et par G. Wagner sous le nom de Realis; — *Freimüthige, lustige und ernsthaffte, jedoch vernunft-und geisetzmæssige Gedanken über allerhand, oder Monats-Gespræche vornehmlich über neue Bucher* (Pensées libres, plaisantes, sérieuses, et pourtant raisonnables et légitimes, ou Entretiens mensuels sur les ouvrages nouveaux); ibid., 1688-90; réimpr. à Halle, 1723-25, 4 vol. in-4°; — *Einleitung zu der Vernunftlehre* (Introduction à la logique); Halle, 1691, 2 part. in-8°; ibid., 5e édit., 1719, in-8°; trad. lat., Francfort, 1694, in-8° : le système de Thomasius est bien lié et tient le milieu entre les anciens et Descartes; c'est le premier ouvrage remarquable que la philosophie allemande ait produit en langue vulgaire; — *Einleitung zur Sittenlehre, oder von der Kunst vernünftig und tugendhaft zu lieben* (Introduction à la philosophie morale, ou de l'Art d'aimer conformément à la raison et à la vertu); Halle, 1692, in-8°, et 8e édit., 1726, et en latin, 1706, in-8° : le meilleur traité de ce genre qui eût paru jusqu'alors; — *Weitere Erlæuterung durch unterschiedene exempel, anderer Menschen Gemüther Kennen zu lernen* (L'Art, nouvellement découvert, de pénétrer les sentiments des hommes, même malgré eux, par leur conduite ordinaire); ibid., 1691, 1711, in-8° : il échangea sur ce sujet des écrits très-vifs avec Tenzel et J.-Fr. Mayer, qui l'avaient attaqué; — *Historie der Weisheit und Thorheit* (Histoire de la sagesse et de la folie); ibid., 1693, 3 part., in-8° : l'édit. lat. parut dans la même année, ibid., 3 vol. in-8°; — *Praxis logices;* ibid., 1694, in-8°, et en allemand, 1719, in-8°; — *De natura et essentia spiritus, sive Principia naturalis et moralis doctrinæ;* ibid., 1699, in-4°, et en allemand, 1699, 1706, in-4° : cet ouvrage, où il s'efforce de faire voir que la physique a besoin du secours de la pneumatologie, renferme des parties faibles et bizarres, qui furent dénoncées par le médecin Élie Camerarius; — *Kleine deutsche Schriften;* ibid., 1701, in-8° : c'est un choix d'articles et de mémoires publiés séparément; — *De crimine magiæ;* ibid., 1701, in-4°, et en allemand, 1704, 1706, in-4° : cette généreuse protestation contre des préjugés vulgaires l'exposa une fois de plus à l'accusation d'athéisme; — *Auserlesene Schriften* (Choix de morceaux non encore publiés en allemand); ibid., 1705-14, 2 vol. in-8°; — *De tortura ex foris Christianorum proscribenda;* ibid., 1705, in-4°; — *Primæ lineæ de jurisconsultorum prudentia consultatoria;* ibid., 1705, 1721, in-4°; en allemand, 1720, in-8° : sans renoncer complétement aux principes de Pufendorf, il s'en fit de nouveaux, qu'il expose dans ce traité et d'après lesquels il donne au droit naturel la raison pour fondement principal; — *Specimen prudentiæ judicialis ex jure naturæ et gentium exhibitum;* ibid., 1706, in-4° : complément de l'ouvrage qui précède, — *Nævorum jurisprudentiæ romanæ ante-Justinianæ lib. II;* ibid., 1707, in-4°; — *Gœttliche Rechtsgelehrheit* (Institutions de jurisprudence divine); ibid., 1709, in-4°, et en latin, 1717, in-4°; ouvrage suivi d'un traité sur les *Principes du droit naturel et des gens,* qui

a paru en latin, ibid., 1718, in-4° ; — *Summarische Nachrichten von auserlesenen Büchern* (Extraits sommaires d'ouvrages de choix) ; ibid., 1718, 2 vol.; — *Cautelæ circa præcognita jurisprudentiæ;* ibid., 1710, in-4°, et en allemand, 1729, in-8° : il y donne de fort bons conseils aux étudiants en droit sur ce qu'ils doivent savoir des autres sciences ; — *Notæ ad singulos Institutionum et Pandectarum titulos;* ibid., 1713, in-4°; — *De concubinatu;* ibid., 1713, in-4°; — *Das Recht evangelischer Fürsten in theolog. Streitigkeiten* (Autorité des premiers évangélistes dans les disputes religieuses) ; ibid., 1714, in-4°; — *Paulo plenior Historia juris naturalis;* ibid., 1719, in-4°; — *Ernsthafte, aber doch muntere und vernünftige Gedanken über allerhand auserlesene juristische Hændel* (Pensées sérieuses, vives et raisonnables sur divers points de législation) ; ibid., 1720-21, 4 part., in-4°; — *Historia contentionis inter imperium et sacerdotium usque ad sæculum XVI;* ibid., 1722, in-8°; — *An pœnæ viventium eos infamantes sint absurdæ et abrogandæ;* ibid., 1723, in-4°; — *Vernünfftige und christliche Gedanken*, etc. (Pensées raisonnables et chrétiennes, mais sans excès de dévotion, et réflexions sur divers points de philosophie et de législation) ; ibid., 1723-26, 3 vol. in-8°; — *Programmata et alia scripta similiora, conjunctim edita;* ibid., 1724, in-8°; — *Ausübung der Sittenlehre* (La Philosophie morale mise en pratique) ; ibid., 1726, in-8° : aussi en latin ; — *Selecta feudalia;* ibid., 1728, 2 vol. in-8°; — — *Delineatio historiæ juris romani et germanici;* Erfurt, 1740, in-4°; — *De Stoica mundi exustione, cui accessere dissert. XXI;* Leipzig, 1753, in-4°; — *Dissert. academicarum varii, imprimis juridici, argumenti ;* Halle, 1773-80, 4 vol. in-8°. A ces travaux, si nombreux et si variés, ne se borne pas encore l'activité de Thomasius : il publia une foule d'opuscules en latin et en allemand, et comme éditeur le *Traité sur la puissance du Saint-Siége* de Pufendorf (1714, in-8°); les *Institutiones juris canonici* de Lancelotti (1717, in-4°), etc. Il a aussi traduit du français en allemand la *Vie de Socrate* (1720, in-8°), par Charpentier. P. L—Y.

Fréd. Hoffmann, *Progr. in obitum C. Thomasii;* Halle, 1729, in-fol. — Luden, *Chr. Thomasius, nach seinen Schicksalen und Schriften dargestellt;* Berlin, 1805, in-8° — Brucker, *Hist. crit. philos.*, t. IV, 2e partie. — *Acta eruditorum*, ann. 1729, p. 470. — Fabricius, *Hist. biblioth.*, t. III, p. 142. — Zeidler, *Universal Lexikon*. — Saxe, *Onomasticon*. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Jœrden, *Lexikon deutscher Dichter und Prosaisten*, t. V, p. 37-59.

THOMASIUS. *Voy.* THOMASEN.

THOMASSIN (*Philippe*), graveur français, né à Troyes, dans le seizième siècle (1), mort à Rome. La vie de cet artiste est peu connue, parce qu'il la passa presque tout entière hors de sa patrie. Tout jeune il alla à Rome, et gagna sa vie à graver des ornements. Le Hollandais Cort, qui avait ouvert un atelier dans cette ville, lui enseigna la taille-douce, et en fit un de ses plus habiles élèves. Il ne quitta plus Rome, s'y maria et y tint à son tour une école, d'où sortirent Callot et Nicolas Cochin. Son œuvre comprend plus de 200 planches sur cuivre et sur bois, et dans ce nombre il y en a 52 consacrées à la reproduction des statues antiques. Thomassin fut un des graveurs les plus distingués de son temps : il n'a pas un dessin très-correct, mais son burin est clair et vigoureux. On a sous son nom un *Recueil de portraits des souverains et des capitaines les plus illustres*, 1600, in-4°, avec des notices en latin.

THOMASSIN (*Simon*), graveur, neveu du précédent, né vers 1652, à Troyes, mort en 1732, à Paris. Après avoir reçu de son père, qui était graveur en cachets, les premières leçons de dessin, il vint à Paris, et fréquenta l'atelier d'Étienne Picart, puis alla se perfectionner en Italie. Il réussit assez bien dans la gravure au burin, grâce à la correction et à la fidélité de son dessin. Il fit partie de l'Académie royale de peinture, et eut le titre de graveur du roi. Son principal ouvrage est *la Transfiguration* de Raphael, estampe grand in-fol. qu'il grava par ordre de Louis XIV. On lui doit encore les portraits de Louis XIV, de l'électeur Frédéric III, de Charles XII, du duc et de la duchesse de Bourgogne (1698), du cardinal d'Ossat, et du duc du Maine, d'après ses propres dessins; *le Ravissement de saint Paul* (Poussin), *Saint Ambroise et Théodose I* (Bon Boullongne); *l'Enfant Jésus parmi les docteurs* (Le Sueur), *Saint Benoît en contemplation* (Ph. de Champagne), *Sainte Scholastique* (Jouvenet), etc. Il a donné un *Recueil de statues, groupes, fontaines, vases, etc., du château et parc de Versailles;* Paris, 1694, in-8° et in-4°, 220 pl.; réimpr. à La Haye, 1723, 2 part. in-4°, avec texte en français, latin, italien et flamand.

THOMASSIN (*Henri-Simon*), graveur, fils du précédent, né en 1688, à Paris, où il est mort, le 1er janvier 1741. Élève de son père, il lui fut supérieur, et acheva l'étude de son art chez Benoît Picart, qu'il accompagna en Hollande; il demeura trois années auprès de lui (1710-1713). En 1728, il fut admis dans l'Académie de peinture. Il travaillait avec une exactitude merveilleuse et poussait l'élégance jusqu'à faire des dessins finis de la plupart des mor-

(1) On ne peut fixer qu'approximativement les dates extrêmes de la vie de cet artiste; Rost le fait naître en 1536, et d'autres en 1546. On sait qu'il se rendit de bonne heure à Rome, et qu'il y fut l'élève de Cort, graveur hollandais, mort en 1578. D'autre part, on lit au bas d'une estampe ayant pour sujet *le Christ devant le sanhédrin*, et gravée en trois parties d'après Ch. Derouet : *Ph. Thomassinus sc. et exc. Romæ*, 1649. Si cette dernière date n'est pas erronée (et peut-être faut-il lire 1639), l'artiste qui nous occupe serait né vers 1556, et mort vers 1650, à quatre-vingt-quatorze ans.

ceaux qu'il a gravés. Il avait beaucoup de jugement et d'esprit, et on le recherchait pour l'enjouement de son caractère et la finesse de sa conversation. Au premier rang de ses œuvres se place *la Mélancolie*, d'après Feti. *La Femme au bain* (Rubens), *le Magnificat* (Jouvenet), *les Disciples d'Emmaüs* (Paul Véronèse), *Coriolan* (La Fosse), *la Peste de Marseille* (de Troy), *le Retour du bal* (Watteau), sont aussi des pages remarquables. On a encore du même des portraits excellents, tels que ceux de Michel-Ange (Caravage), Carlo Cignani, Jean Thierry (Largillière), le cardinal de Fleury (Rigaud), le Dauphin (Tocqué), etc., et d'après lui-même, ceux du tzar Pierre, du maréchal de Noailles, et de Thomas Corneille.

Lépicié, dans le *Mercure de France*, mars 1741. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Nagler, *Künstler-Lexikon*, t. XVIII. — Huber et Rost.

THOMASSIN (*Louis* DE), controversiste français, né à Aix en Provence, le 28 août 1619, mort à Paris, le 24 décembre 1695. Sa famille était ancienne et originaire de la Bourgogne. Fils d'un avocat général à la cour des comptes, il fit ses études à Marseille, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et enseigna les belles-lettres dans différents colléges, et la philosophie à Pézenas, puis à Saumur pendant six années. Appelé au séminaire de Saint-Magloire à Paris (1654), il y professa jusqu'en 1666 la théologie positive, et y fit en outre, sur l'histoire et la discipline ecclésiastique, des conférences qui eurent du succès. Dans ce nouvel emploi, il tenta de concilier les doctrines de Port-Royal, dont il s'était jusqu'alors montré partisan, avec celles des molinistes, et composa dans cette vue dix-sept dissertations latines (*Diss. in Concilia generalia et particularia*, t. I (et le seul), Paris, 1667, in-4°) qui excitèrent contre lui, et même contre la Société de l'Oratoire, la colère du parlement, de l'archevêque de Paris, du clergé et du public. Il ne fut pas plus heureux en écrivant dans le même but ses *Mémoires sur la grâce*, dont le chancelier Seguier empêcha l'impression; ils parurent à Louvain, en 1668, 3 vol. in-8°, sans la participation de l'auteur, puis une 2e édit., augmentée, fut publiée sous les auspices de M. de Harlay, Paris, 1682, 2 vol. in-4°. Le P. de Sainte-Marthe, supérieur général de l'Oratoire, craignant les conséquences que pouvait avoir pour le séminaire de Saint-Magloire l'irritation des esprits, engagea Thomassin à se retirer dans la maison de l'institution. Ce fut là, pendant un séjour de seize années, qu'il composa la plupart de ses ouvrages; en voici les titres : *Ancienne et nouvelle discipline de l'Église touchant les bénéfices et les bénéficiers*; Paris, 1678, 1679, 3 vol. in-fol.; il y en a sous le même titre deux abrégés, l'un du P. Loriot (Paris, 1702, in-4°) pour ce qui regarde la morale; et l'autre de L. d'Héricourt (ibid., 1717, in-4°) sur toutes les parties de l'ouvrage. A la demande du cardinal Cibo, l'auteur en rédigea une traduction latine; Paris, 1688, 3 vol. in-fol., qui ne lui coûta, dit-on, que dix-huit mois de travail, et dans laquelle il augmenta les matières et les distribua dans un ordre plus satisfaisant. Cette édition latine servit de modèle à la dernière édition française, publiée par le P. Bougerel, 1725, 3 vol. in-fol., et fut reproduite par Mansi, à Venise; 1728, 4 vol. in-fol. Le pape Innocent XI fut si content de cet ouvrage qu'il essaya, mais inutilement, d'attirer l'auteur à Rome, où il se proposait de lui donner le chapeau de cardinal; — *Dogmata theologica;* Paris, 1680-89, 3 vol. in-fol. : le t. Ier traite du Verbe incarné, le t. II de Dieu et de ses attributs, et le t. III de la Trinité; — *Traités historiques et dogmatiques sur divers points de la discipline de l'Église et de la morale chrétienne;* Paris, 1681-83, 2 vol. in-8°; — *Méthode d'étudier et d'enseigner les lettres humaines par rapport aux lettres divines;* Paris, 1681-82, 3 part. in-8° : il n'y est question que des poëtes; — *Méthode d'étudier et d'enseigner la philosophie;* Paris, 1685, in-8°; — *Traité de l'unité de l'Église, et des moyens que les princes chrétiens ont employés pour y faire rentrer ceux qui en étaient séparés;* Paris, 1686-88, 2 vol. in-8°; — *Traité de l'office divin;* Paris, 1686, in-8°; — *Méthode d'enseigner la grammaire ou les langues par rapport à l'Écriture sainte, en les réduisant toutes à l'hébreu;* Paris, 1690, 1693, 2 vol. in-8° : le t. II est composé de deux glossaires, grec et latin, réduits à l'hébreu; — *Traité de la vérité et du mensonge, des jurements et des parjures;* Paris, 1691, in-8°; — *Méthode d'étudier et d'enseigner les historiens profanes par rapport à la religion chrétienne;* Paris, 1693, 2 vol. in-8°; — *Traité de l'aumône;* Paris, 1695, in-8°; — *Traité du négoce et de l'usure;* Paris, 1697, in-8°. On a publié de Thomassin après sa mort : *Glossarium universale hebraicum;* Paris, impr. roy., 1697, in-fol. : ce lexique est dû aux soins du P. Bordes et de Barat; — *Traité des édits, et des autres moyens spirituels et temporels dont on s'est servi dans tous les temps pour établir et pour maintenir l'unité de l'Église catholique* (mis en ordre par Bordes, avec un supplément par le même); Paris, 1703, 3 vol. in-4° : ouvrage entrepris à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes. E. R.

Bougerel, *Vie de Thomassin*, à la tête de son édit. de la *Discipline de l'Église*. — Du Pin, *Biblioth. des auteurs ecclés.* — Achard, *Dict. hist. de la Provence*.

THOMASSIN (*Tommaso-Antonio* VICENTINI, dit), comédien italien, né à Vicence, en 1682, mort à Paris, le 19 août 1739. Il fut un des principaux acteurs choisis par Riccoboni père pour former la troupe italienne qu'il amena en France, sur la demande du régent, et il débuta, le 18 mai 1716, avec toute la troupe, sur le théâtre du Palais-Royal, dans le rôle d'Arle-

quin de *l'Heureuse surprise*. Depuis le fameux Dominique, cet emploi n'avait été tenu que par des acteurs médiocres, qui imitaient jusqu'à ses défauts, et l'on n'admettait pas qu'un arlequin ne parlât pas, comme lui, de la gorge et en imitant la voix du perroquet. Thomassin, qui voulait garder sa manière, réussit à gagner le public par un jeu naturel et expressif. Les contemporains rivalisent d'éloges sur son compte. « Il a rendu le nom de Thomassin (de *Tomassino*, diminutif de son prénom) aussi célèbre que celui des Roscius et des Ésope, disent les frères Parfait. Son moindre mérite fut celui d'un excellent arlequin; sa souplesse, sa gaieté naturelle et les grâces de sa *balourdise* auraient suffi pour lui mériter cet éloge; mais la nature en avait fait un excellent acteur, à prendre ce terme dans sa signification la plus étendue. Vrai, naïf, original, pathétique, au milieu des ris qu'il excitait par ses bouffonneries, un trait, une réflexion dont il faisait un sentiment par sa manière de le rendre, arrachait les larmes. » Il cachait en effet sous des apparences de gaieté un grand fonds de tristesse, s'il faut en croire ce que l'on raconte de ses derniers jours. Il paraît qu'il tomba malade de mélancolie; on rapporte même que le médecin auquel il s'adressa lui ayant dit qu'il n'avait d'autre remède que d'aller voir Arlequin, Thomassin lui aurait répondu : « En ce cas; il faut que je meure, car je suis cet arlequin auquel vous me renvoyez. » Sa maladie fut longue; il renonça au théâtre, mourut dans la piété, et fut inhumé à Saint-Laurent, sa paroisse.

Sa femme, *Margherita* Rusca, morte à Paris, le 28 février 1731, faisait partie de la troupe italienne, sous le nom de *Violette*, et jouait avec verve les rôles de suivante.

Ils eurent sept enfants, dont trois fils (*voy.* ci-après) et quatre filles (1).

Thomassin (*Vincent-Jean*), fils du précédent (2), né à Paris, en 1717, mort vers 1769. Il débuta au Théâtre-Italien, à quinze ans (19 nov. 1732), dans le rôle principal de la parodie du *Joueur;* il excellait dans les *rôles rompus*, dans la danse haute et de caractère, surtout dans les pas de Polichinelle; il se retira en 1755. Sa femme, *Marie-Agnès*, née à Lille, débuta dans les amoureuses, le 31 août 1752; mais elle ne fut jamais reçue.

Thomassin (*Guillaume-Adrien*), fils du précédent, né en 1744, à Paris, mort au mois de mai 1807. Élève de son oncle Des Hayes, il montra d'excellentes dispositions pour la danse, et parut sur le Théâtre-Italien, à l'âge de cinq ans (22 fév. 1749). Il avait depuis longtemps la faveur du public, lorsqu'il fut reçu sociétaire, en 1775, et ne cessa d'être applaudi pour son élégance et sa légèreté, jusqu'au moment où il prit sa retraite (1789). Ce dernier représentant d'une famille qui pendant près d'un siècle avait excité le rire et la bonne humeur, mourut dans les souffrances de l'extrême misère.

Parfaict, *Dict. des Théâtres.* — De Léris, *Idem.* — De Laporte, *Anecdotes dram.* — *Mercure de France.*

Thomines. *Voy.* Bosc (Du).

Thompson (*Edward*), marin et littérateur anglais, né à Hull, vers 1735, mort en mer, le 17 janvier 1786. Après quelques études à Hampstead, il prit la mer, fit un voyage dans le Groenland et servit à bord d'un bâtiment de la Compagnie des Indes. Ayant obtenu au concours un brevet de lieutenant (1757), il passa dans la marine royale, et assista au combat mémorable livré dans la baie de Quiberon. Lors de la paix de 1762, il fut mis à la demi-solde. A vingt-trois ans il débuta dans les lettres par un poëme licencieux, *the Meretriciad*, où il célébra les filles de joie les plus connues de Londres. Cet ouvrage lui valut la connaissance du poëte Churchill, dont il se vante d'avoir été l'ami intime et dont il semble, dans tous les cas, avoir partagé les opinions en fait de politique et de morale. Ses poëmes subséquents, *the Soldier* (1764), *the Courtezan* (1765), *the Demirep* (1) (1766), prouvent suffisamment cette confraternité d'idées. A cette période de sa vie appartiennent encore : *Trinculo's Trip to the jubilee* (1769, in-4°), satire dirigée contre les organisateurs du jubilé shakespearien de 1766; *the Court of Cupid* (1770, 2 vol.), où il a réuni ses vers licencieux; *A Sailor's Letters* (Londres, 1767, 2 vol. in-12), qui contiennent beaucoup de détails autobiographiques, et l'édition des œuvres d'Oldham (1770, 3 vol. in-8°), de celles de Marvell (1776, 3 vol. in-4°), et de Whitehead (1777, in-4°). La guerre s'étant rallumée entre la France et l'Angleterre, Thompson, à qui son ami Garrick avait en 1772 procuré le grade de capitaine, obtint le commandement de la frégate *l'Hyène* (1778), et prit part au combat du cap Saint-Vincent. Peu de temps après, il fut nommé commodore et chargé d'une expédition contre Demarara. En 1785, il commandait *le Grampus*, stationné sur la côte d'Afrique, et il mourut à bord de son navire. Il a laissé la réputation d'un brave et habile marin. Outre les ouvrages cités, Thompson a fait représenter un certain nombre de farces et de comédies, dont quelques unes ont été imprimées, comme celle de *Saint Helena, or the Isle of love* (1776). Quoique la *Meretriciad*, la *Demi-*

(1) Trois de ces filles montèrent sur les planches : 1° *Catherine-Antoinette*, reçue au Théâtre-Italien en 1737, joua les suivantes, et épousa en 1742 Des Hayes, acteur et auteur de ballets; 2° *Louise-Élisabeth-Charlotte*, connue sous le nom de *Babet* à la Comédie italienne, où elle fut reçue en 1738, morte le 18 février 1740; 3° *Françoise-Sidonie*, reçue en 1740, applaudie pour sa danse gracieuse, et morte le 5 septembre 1748.

(2) Son frère aîné, *François*, parut sous le masque d'Arlequin à l'âge de six ans (1719), et mourut peu de temps après; son frère cadet, *Joachim*, alla jouer en province, et y eut du succès.

(1) La *demirep* (demi-réputation) était alors la femme à demi-[illegible].

rep, etc., soient tombées dans un oubli mérité, l'auteur n'était pas dépourvu de mérite littéraire; il est resté de son œuvre bigarrée plusieurs jolies chansons, qui sont demeurées populaires dans la marine anglaise.

Chalmers, *Biogr. dictionary*. — Baker, *Biogr. dramatica*. — Brydges, *Censura literaria*, t. IV.

THOMPSON (*William*), poëte anglais, né vers 1718, mort vers 1766, en Irlande. A peine entré à Oxford, il écrivit, en 1734 ou 1736, *Stella, sive Amores*, et six *Pastorales*, qu'il ne jugea pas à propos d'admettre dans la collection de ses œuvres. Comme son père, qui était un pauvre vicaire du Westmoreland, il se destina à l'Église, et accepta les cures de South Weston et de Hampton Poyle, dans le diocèse d'Oxford. En 1751, il concourut en vain à l'université pour la chaire de poésie, à laquelle Hawkins fut nommé. Et 1757, il publia, par souscription, un recueil de ses vers, *Poems on Several occasions* (Lond., 2 vol. in-8°), qui témoignent en faveur de la modestie, de la piété et du savoir de l'auteur, mais auxquels il serait difficile de décerner un autre éloge. Quelque temps après, il devint doyen de Raphoe en Irlande, où il mourut. Aux ouvrages déjà cités il faut ajouter une tragédie : *Gondibert and Bertha* (Londres, 1751, in-8°), tirée d'un poëme de Davenant. Grand admirateur de Spencer, Thompson a parfois égalé son modèle. Son poëme de *la Maladie* (Sickness), Lond., 1746, in-8°, passe pour son chef-d'œuvre.

Chalmers, *Biogr. dict.* — Baker, *Biogr. dramatica*.

THOMPSON. *Voy*. RUMFORD.

THOMSON (1) (*James*), célèbre poëte anglais, né le 11 septembre 1700, à Ednam (comté de Roxburgh), en Écosse, mort le 27 août 1748, à Kew. Son père, ministre de la paroisse d'Ednam, le destinait à la même profession et l'avait envoyé à l'université d'Édimbourg, lorsqu'il mourut, deux ans après; la veuve, chargée d'une nombreuse famille, vint s'établir dans cette ville, et se résigna à de nombreux sacrifices pour permettre au jeune homme de terminer ses études et de suivre des cours de théologie. Mais l'imagination avait été de bonne heure sa faculté dominante. Très-jeune encore, il composait des vers, qu'il brûlait régulièrement à la fin de chaque année, non sans consigner dans une pièce de poésie les motifs de leur condamnation. Un ecclésiastique du voisinage l'encourageait secrètement dans ces dispositions, et certain poëme de *l'Hiver*, produit de cette muse ignorée, eut l'honneur de suggérer à Thomson l'idée de son plus bel ouvrage. Car dès lors il voyait la nature en poëte, et le ciel, pour nous servir des expressions de Johnson, lui avait donné pour la peindre le génie qui sait embrasser l'ensemble et descendre aux détails. Ces inclinations s'accordaient mal avec l'austérité du ministère presbytérien. C'est ce dont ses professeurs et lui-même ne tardèrent pas à s'apercevoir, et un matin le jeune homme, alors orphelin et sans fortune, disant adieu à la théologie, s'achemina vers Londres, le point de mire de tout Écossais nécessiteux (1725). Si l'on en croyait l'auteur de la *Vie des poëtes anglais*, le besoin d'une paire de souliers aurait été pour notre jeune homme enthousiaste le premier rappel aux réalités de la vie. Il y a là quelque peu d'exagération : une lettre de Thomson, publiée depuis, nous apprend qu'à cette époque, s'il avait des dettes, il ne manquait pas de crédit. On voit par le même document qu'il s'occupait déjà de son poëme des *Saisons*, dont les quatre chants parurent séparément de 1726 à 1730 (1). Ce poëme, qui, avec des formes un peu artificielles, des réminiscences classiques, des emprunts à Virgile et à Pline l'ancien, enfin avec du clinquant et quelquefois du mauvais goût, respire un sentiment élevé, quoiqu'un peu vague, des beautés de la nature, a été imité chez nous par Saint-Lambert, et ne fut pas sans influence sur l'école descriptive de Delille. C'est aussi à cette période que se rapportent diverses autres compositions de notre auteur : *A Poem to the memory of sir Isaac Newton* (1727); *Britannia* (1727), poëme inspiré par le mouvement national que la lutte des intérêts commerciaux dans l'Amérique du Nord excitait alors contre l'Espagne, et *Sophonisba* (1729), tragédie représentée avec quelque succès. Vers la même époque, un de ses amis le recommanda au chancelier Talbot, qui devint son Mécène, et dont il accompagna le fils dans ses voyages sur le continent. Ses observations sur les États modernes comparés avec ceux de la Grèce et de Rome, l'avenir glorieux réservé aux institutions libres de la Grande-Bretagne, tels furent les éléments de son poëme *Liberty* (1735-1736), qu'il mettait au-dessus de tous ses autres ouvrages. La postérité n'a point confirmé ce jugement, et a placé au-dessus du poëme froid et monotone l'hymne populaire de *Rule Britannia* (2). La mort de lord Talbot enleva à Thomson un généreux protecteur (1737). Une place de secrétaire, lucrative

(1) Et non *Thompson*, comme on l'a souvent écrit en France.

(1) Le poëme *the Seasons* est un des ouvrages les plus populaires de l'Angleterre; il ne se passe guère d'année qu'on n'en donne au moins une édition. Contentons-nous de rappeler les suivantes : Londres, 1793, gr. in-8°, fig., avec notes de Stockdale; ibid., 1794, in-4°, revue par Aikin; Parme, Bodoni, 1794, in-4° et in-fol.; Lond., 1797, gr. in-fol., avec de très-jolies vignettes de Bartolozzi et de Tomkins d'après les dessins de W. Hamilton; ibid., 1802, pet. in-8°, fig., et 1811, in-12, fig.; ibid., 1841, pet. in-8°; édit. d'Allan Cunningham : 1847 ou 1852, in-8° fig. C'est sur une traduction allemande de ce poëme que Haydn a composé son célèbre *Oratorio*. Les *Saisons* ont eu pour interprètes en français Mme Bontemps (Paris, 1759, in-8°, et dix fois au moins depuis), Deleuze (ibid., 1801, in-8°), Poulin (ibid., 1802, 2 vol. in-8°), et Fremin (ibid., 1806, in-8°).

(2) Chanté d'abord dans *Alfred*, pièce de circonstance due à la collaboration de Thomson et de Mallet, et jouée le 1er août 1740, au château de Clifden. Cette pièce fut depuis remaniée par Mallet et par Garrick.

sinécure, qu'il devait au crédit du chancelier, fut perdue pour lui, et il se vit rejeté dans les embarras pécuniaires qui l'avaient assailli lors de son arrivée à Londres. Il n'en sortit que grâce au dévouement de quelques amis, parmi lesquels nous devons citer l'acteur Quin, aux bontés du prince Frédéric de Galles et au produit de quelques pièces de théâtre : *Agamemnon* (1738), *Edward and Eleonora* (1739), refusée par la censure, et publiée par souscription ; *Alfred* (1740), *Tancred and Sigismunda* (1745), empruntée au roman de *Gil Blas*. En 1746 lord Littleton lui procura la place d'inspecteur général des Iles sous le vent, qui, sans le forcer à la résidence, lui assurait un revenu de 300 liv. st. Le dernier ouvrage que Thomson publia fut *the Castle of Indolence* (1746), imité du *Château du Travail*, d'Alexandre Barclay, et trad. en français par Lemière d'Argy (Paris, 1814, in-12); on y retrouva, surtout dans la première partie, le talent descriptif qui brille d'un si vif éclat dans *les Saisons*, et sans les fautes de goût qui les déparent souvent. Thomson mettait la dernière main à la tragédie de *Coriolan*, lorsqu'il mourut, à l'âge de quarante-huit ans, d'un refroidissement qu'il avait gagné en revenant par eau à sa maison de campagne.

Les œuvres complètes de Thomson, avec sa vie par Murdoch, ont eu trois éditions : Londres, 1762, 2 vol. gr. in-4°, fig., 1788 et 1803, 3 vol. in-8°. Ses œuvres poétiques, réunies à part à Glascow, 1784, 2 vol. in-fol., ont été réimprimées à Londres, 1830, 2 vol. pet. in-8°, avec des lettres et plusieurs pièces inédites ; Édimbourg, 1853, in-8°, avec des notes critiques de Gilfillan ; Londres, 1856, in-8°, et 1860, t. Ier, in-4°.

E.-J.-B. RATHERY.

Johnson, *Poets*. — Baker, *Biogr. dramatica*. — *Censura literaria*, t. II à IV. — Lord Buchan, *Essays on the lives and writings of Fletcher of Saltoun and the poet Thomson*; Lond., 1792, in-8°. — *Notices* des éditeurs et des traducteurs.

THORER (*Alban*), en latin *Thorinus*, philologue suisse, né en 1489, à Winterthur, mort le 23 février 1550, à Bâle. Reçu en 1522 maître ès arts à Bâle, où il avait fait de bonnes études, il fut chargé de diriger l'école de Saint-Pierre. Ce fut là, dit-on, qu'il fit l'application, pour apprendre la grammaire aux enfants, d'une méthode qui n'était autre que celle de l'enseignement mutuel introduite en France en 1814, et qui fut peu de temps après adoptée par les jésuites, au témoignage de Tabourot (1). Thorer a publié plus tard les principes de sa manière d'instruire les enfants, en dirigeant l'enseignement que les plus avancés d'entre eux doivent donner à ceux qui le sont moins (2). En 1532 il passa à l'académie pour professer la rhétorique ; puis il s'adonna à la médecine, et alla prendre le diplôme de docteur à Montpellier. De retour à Bâle, il y reçut, en 1537, la chaire de médecine théorique, qu'il garda jusqu'à sa mort ; il se livra aussi à l'exercice pratique de son art, et fut plusieurs fois mandé dans les petites cours d'Allemagne. On a de lui : *Chrysoloræ Grammatica græca abbreviata* ; Bâle, 1528, in-8° ; — *Cottidiani colloquii libellus* ; ibid., 1541, in-8° : extrêmement rare ; — *Familiarum colloquiorum formulæ* ; ibid., 1542, in-8°. — Comme éditeur il a publié : un recueil de divers traités de médecins anciens, Oribase, Soranus, etc. (Bâle, 1528, in-fol.), et *De re culinaria* d'Apicius, et *De honesta voluptate* de Platina (ibid., 1541, in-4°). On lui doit aussi la traduction en latin des ouvrages grecs suivants : *De vita et morte prophetarum* de saint Épiphane (1529, in-4°), *Opera medica*, de Paul d'Égine (1532, in-fol.), *De pulsibus*, de Philarète, et *De urinis*, de Théophile (1533, in-8°), *De corporis partium vitiis*, de Al. de Tralles (1533, in-fol.), *Aphorismi* de Jean Damascène (1543, in-fol.), *Commentarii in aphorismos Hippocratis* (1549), etc. Il a aussi donné une version allemande de l'*Anatomie* de Vesale (Nuremberg, 1551, in-fol.).

Adami, *Vitæ medicorum*. — Pantaleo, *Prosopographia*. — Leu, *Lexicon*. — Herzog, *Athenæ rauricæ*.

THORESBY (*Ralph*), antiquaire anglais, né le 16 août 1658, à Leeds, où il est mort, en 1725. Il était fils d'un marchand, et après avoir fait quelque séjour à Londres et en Hollande, pour apprendre les usages du commerce et les langues étrangères, il succéda à son père (1679) ; mais il n'avait aucun goût pour les affaires, et y engloutit la plus grosse part de sa fortune ; lorsqu'au bout de vingt-cinq ans il s'en retira tout à fait, il n'avait plus qu'un faible revenu pour vivre. Ce qui faisait sa richesse alors et aussi l'orgueil de sa ville natale, c'était le cabinet qu'il avait formé, le *Museum Thoresbeianum*, comme il l'appelait, et qui se composait de médailles, de livres, de manuscrits, d'autographes, d'objets d'art et d'histoire naturelle. On venait tout exprès pour visiter cette merveille

(1) *Voy.* ses *Bigarrures*, éd. 1662, p. 486.

(2) Voici ce curieux passage : « Assis à ma place, j'écris d'après le modèle. Aussitôt que j'ai écrit, je montre mon travail au maître, il corrige et il trace. Ensuite, il m'ordonne de lire. Après avoir reçu ce commandement, je le répète à un autre. J'avais appris une explication, je la récite ; aussitôt après, il dicte ; un de mes camarades me dicte et dit : A toi. Je lui dis : Explique d'abord. Il répond : N'as-tu pas vu que j'ai expliqué avant toi?... Alors je répète. Sur ce, le maître ordonne, et les plus petits se lèvent pour s'exercer sur le syllabaire. Un des plus grands leur explique en détail les syllabes ; d'autres, par ordre, récitent devant le sous-maître ; ils écrivent des noms, des phrases, et moi, placé au premier rang, j'excite l'émulation. Ensuite, dès que nous sommes assis, je parcours les devoirs, le style et l'analyse grammaticale. Appelé à la lecture, j'écoute l'explication, le sens, la personne (ou le sujet) de la phrase. Interrogé sur l'analyse grammaticale, je réponds sur ces questions : Par rapport à qui? quelle partie du discours? Je décline le genre des noms, je décompose la phrase. Dès que nous avons achevé tous les exercices, on nous renvoie pour dîner. » Ce passage a été trad. par M. Jomard et extrait de l'opuscule intitulé *Cottidiani colloquii libellus* (1541, in-8°). *Voy.* à ce sujet la *Lettre* de ce savant au *rédacteur du* Journal d'éducation ; Paris, 1828, in-8°.

du Yorkshire, et son heureux possesseur en ouvrit plus d'une fois les trésors aux lettrés et aux antiquaires de l'époque : il devint le collaborateur désintéressé de Gibson, Hearne, Walker, Strype, Calamy, Collins, Gale et Martin Lister; il s'établit entre eux et lui un échange continuel de bons offices, et ce fut en quelque sorte pour les reconnaître que ses amis le firent admettre en 1697 dans la Société royale de Londres. Outre quelques mémoires, il mit au jour les deux ouvrages ci-après : *Ducatus leodiensis, or the Topography of Leeds and the parts adjacent;* Londres, 1715, in-fol.; Leeds, 1816, 2 part. in-fol., fig., avec notes et addit. de de Th. Whitaker : outre la description géographique, on y trouve la généalogie de toutes les familles du pays et un ample catalogue du musée de l'auteur; — *Vicaria leodiensis, or the History of church of Leeds;* Londres, 1724, in-8° : complément historique de l'ouvrage précédent. En 1830 on a fait paraître, en 4 vol. in-8°, une partie de sa correspondance littéraire, et des extraits considérables du journal qu'il tenait exactement de tout ce qui arrivait chaque jour à sa connaissance.

Biogr. britannica. — Whitaker, *Notice.* — *The English cyclop.*, édit. Knight.

THORIGNY. *Voy.* BEAUFORT.

THORILLIÈRE (LA). *Voy.* LA THORILLIÈRE.

THORINUS. *Voy.* THOREB.

THORISMOND, roi des Visigoths, mort en 453, à Toulouse. Fils aîné de Théodoric Ier, il eut pour maître de grammaire et d'éloquence le rhéteur Avitus, et fût élu roi à la place de son père, tué à Châlons-sur-Marne (451), à cause de la valeur extraordinaire qu'il avait montrée dans cette sanglante bataille. Après avoir fait de magnifiques funérailles à son père, il voulut venger sa mort sur les Huns; mais Ætius le dissuada de ce projet téméraire, et lui conseilla de retourner dans ses États, avant que ses jeunes frères, qui étaient restés à Toulouse, ne lui disputassent le trône et les trésors paternels. Deux ans plus tard Thorismond tira d'Attila, qui avait tourné ses armes contre les Alains, une revanche éclatante, et le jeta dans une complète déroute (1). Il assiégea Arles, et ne s'éloigna qu'après avoir reçu d'Ætius un vase d'or, pesant cinq cents livres et rempli de pierres précieuses, vase qui devint le plus beau joyau du trésor des Visigoths (2). Ses frères, qui le haïssaient, tramèrent un complot contre lui; ils le firent massacrer pendant qu'il était malade, et l'un d'eux, Théodoric, lui succéda.

(1) Cette victoire, qui n'est mentionnée que par Jornandès, est peu vraisemblable. D'après Grégoire de Tours, il paraît plutôt que Thorismond battit les Alains, qui avaient reçu des renforts des Huns.

(2) On croit que ce vase, connu plus tard de pieds et désigné sous le nom de *table de Salomon*, est le même qui tomba au pouvoir de Tarik lors de l'invasion des Maures en Espagne. Murphy et Conde en ont donné la description.

Sidon. Apollinaris, Jornandès, Grégoire de Tours, Isidore de Séville, Idace. — Paquis et Dochez, *Hist. d'Espagne.* — Aschbach, *Geschichte der Westgothen.*

THORKELIN (*Grim-Jonsson*), antiquaire danois, né le 8 octobre 1752, à Bæ sur Hrutafiord (Islande), mort le 4 mars 1829, à Copenhague. Admis dans l'école de la cathédrale de Skalholt, il y fit des progrès rapides, qui attirèrent sur lui l'attention de l'évêque Finn-Jonsson, et le firent comprendre en 1770 parmi les jeunes gens de son pays choisis pour achever leur éducation aux frais de l'État. Il s'embarqua pour Copenhague, suivit les cours de l'université, et fut reçu en 1776 docteur en droit, et pourvu d'une chaire dans le collége fondé par Olof Borch. D'une constitution trop frêle pour entrer dans les ordres, il s'était appliqué à l'étude de la jurisprudence, et y joignit, comme passetemps favori, celle des antiquités scandinaves. Dans la suite il fut nommé successivement conservateur de la bibliothèque Arna-Magnéenne (1777), gardien des archives royales (1780) et des archives secrètes (1791), et conseiller d'État (1810). En 1786 il fut chargé par le gouvernement d'aller en Angleterre pour y rechercher tout ce qui concernait l'histoire et les institutions du Danemark; son séjour dura cinq années, et fut des plus fructueux au point de vue des deux pays. Thorkelin était un savant soigneux et méthodique; il peut être regardé après Suhm et Resenius comme celui qui a jeté le plus d'ordre et de lumière dans les origines, si confuses jusqu'alors, des contrées du Nord. Parmi ses ouvrages on remarque : *Jus ecclesiasticum vetus, sive Thorlaco-Ketillianum;* Copenhague, 1775, in-4°; — *Jus ecclesiasticum novum sive Arnæanum;* ibid., 1775, in-4° : ce recueil et le précédent, écrits en islandais, sont accompagnés de notes et d'une version latine; — *Analecta ad historiam, antiquitates et jura regni Norvegiæ;* ibid., 1778, in-8°; — *Statuta provincialia, synodalia*, etc.; ibid., 1778, in-4°; — *Odarum Eddæ Sæmundianæ una;* ibid., 1779, in-4°; — *Diplomatarium Arna-Magnæanum;* ibid., 1786, 2 vol. in-4°, pl.: inventaire raisonné des monuments diplomatiques contenus dans la bibliothèque fondée par le savant Magnusson; — *Eyrbyggia-Saga, sive Eyranorum historia;* ibid., 1787, in-4°, avec version latine et glossaire; — *Fragments of english and irish history in the IXth and Xth century;* Londres, 1788, in-4°, traduit de l'islandais : ouvrage qui forme le n° 48 de la *Bibl. topogr. brit.* de Nichols; — *Essay on the slave-trade;* Londres, 1788, in-8°; — *Sketch of the character of the prince of Denmark;* Londres, 1791, in-8°; — *De Danorum rebus gestis seculis III et IV, poema danicum dialecto anglo-saxonico;* Copenhague, 1815, in-4° : c'est le poëme devenu si célèbre dans la littérature anglo-saxonne sous le titre, mieux approprié, de *Beowulf;* Thorkelin l'a

extrait de la bibliothèque cottonienne, mais il l'a fort mal rendu. K.

Monthly Magazine, 1803.— Kofod, *Conv.-Lex.* — Nyerup et Kraft, *Litteraturlexicon.* — Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

THORLACIUS (*Skuli-Thordarson*), archéologue danois, né le 10 avril 1741, à Gaarden-Teig (Islande), mort, le 30 mars 1815, à Copenhague. De l'école de Skalholt, il passa dans l'université de Copenhague, et se voua à la carrière de l'enseignement. De 1777 à 1803 il dirigea l'un des gymnases de la capitale; en 1780 il fut attaché à la conservation des archives royales. On a de lui : *De animæ per mortem cataracta*; Copenhague, 1767-68, in-4°; — *Antiquitatum borealium observationes miscellaneæ;* ibid., 1778-99, 7 part., in-4°. Il a pris part à la publication du t. III de l'*Heimskringla* de Sturluson (1783, in-4°), et il a rédigé l'introduction de l'*Edda* de Sæmund (1787, in-4°).

THORLACIUS (*Bœrge*), érudit, fils du précédent, né le 1er mai 1775, à Kolding (Jutland), mort le 8 octobre 1829, à Copenhague. Un des brillants élèves de l'université de cette ville, et lauréat du concours de 1797 sur un mémoire qui traitait des arts populaires chez les Grecs, il alla passer trois ans en Allemagne, en Hollande et en France, et fut à son retour attaché comme adjoint au corps enseignant de l'université (8 mai 1801); il y fut pourvu en 1803 d'une chaire d'humanités. Tout en se consacrant à approfondir les auteurs classiques, il n'étudia pas moins les antiquités scandinaves, et fit même un voyage en Suède (1808) pour y examiner sur place les monuments et y réunir des matériaux. Ses travaux, nombreux et pleins d'érudition, lui valurent une place honorable parmi les savants de son pays. Thorlacius fut l'un des membres fondateurs de l'Académie des antiquaires, qui date de 1809. Ses principaux ouvrages sont : *Suetonius, Dio Cassius, Josephus, et Philo in imperio C. Caligulæ invicem et cum aliis comparati;* Copenhague, 1797, in-4°; — *Fabula de Psyche et Cupidine;* ibid., 1801, in-4°; —*Prolusiones et opuscula academica argumenti maxime philologici;* ibid., 1806-22, 5 vol. in-8° : il a encore écrit en latin une douzaine de mémoires publiés à part ainsi que les précédents, et entre autres : *Monumentorum sæculorum specim. II*, 1829, in-4°. Dans le recueil cité l'on trouve une remarquable dissertation sur les livres sibyllins et la primitive Église (*Libri sibyllistarum*, et *Conspectus doctrinæ christianæ*), t. IV et V; et une autre *De carminibus mythico-historicis Eddæ Sæmundinæ*, t. V. Ce savant a aussi publié, avec E. Werlauff, les t. IV à VI de l'*Heimskringla* (1813-26, in-fol.), qui renferment l'histoire des rois de Norvège, et seul plusieurs éditions d'auteurs anciens; il a traduit de l'allemand le *Manuel de la littérature classique* (1805, 2 vol. in-8°), de J. Eschenburg, et il a fourni beaucoup d'articles au *Skandinavisk Museum*, aux *Antiquariske Annaler*, etc. K.

Kofod, *Conv.-Lex.* — *Literatur Tidende*, 1829, p. 731. — Erslew, *Forfatter-Lexicon.*

THORNHILL (Sir *James*), peintre anglais, né en 1676, à Woodland (Dorsetshire), mort le 4 mai 1734, près de Weymouth (même comté). Issu d'une ancienne famille qui avait compromis sa fortune par des spéculations imprudentes, il entra dans la carrière des arts par nécessité autant que par goût. Jeune encore, il vint rejoindre à Londres son oncle, le fameux Sydenham, qui confia à un artiste médiocre le soin de lui enseigner la peinture. Thornhill reconnut bientôt l'insuffisance de ce maître, et, résolu à se former lui-même, il visita la Flandre, la Hollande et la France. Le Brun venait de mourir; mais Versailles était plein de sa gloire, son école était florissante encore, et c'est en étudiant ses œuvres et celles aussi de ses élèves, La Fosse notamment, que Thornhill prit le goût des allégories mythologiques et des fastueuses décorations. A son retour à Londres, il y trouva de fréquentes occasions d'employer son pinceau, car la mode française avait passé le détroit, et pour les gentilshommes et les financiers le luxe suprême consistait alors à faire couvrir de peintures les plafonds et les murailles des splendides hôtels qu'ils se faisaient construire. Thornhill peignit un salon à Burlington-House, *les Travaux d'Hercule*, dans la maison de sir Robert Clayton, et plusieurs autres décorations considérables, qui n'existent plus. Mais ses travaux les plus importants nous ont été conservés : il consacra dix-neuf années de sa vie, de 1708 à 1727, à peindre la grande salle de Greenwich, où il a représenté *Guillaume III donnant la paix à l'Europe, en compagnie de la reine Marie, des Vertus, d'Apollon, des quatre Saisons*, etc. Cette vaste peinture, faible par le dessin, est d'ailleurs d'un coloris chaud et roux qui rappelle les allures de l'école française pendant la vieillesse de Louis XIV. Thornhill peignit aussi, en camaïeu, au dôme de Saint-Paul, huit épisodes de la vie de l'apôtre; ces peintures sont si haut placées, qu'il est presque impossible de les voir et de les juger. Des travaux également importants occupèrent ensuite Thornhill : la décoration d'un salon à Bleinheim, d'un appartement à Hampton-Court, de la chapelle de lord Oxford, à Wimpole, et les grandes peintures qu'il exécuta à Moor-Park, dans la résidence du financier Styles. La reine Anne lui accorda le titre de peintre de la couronne; Georges Ier le fit chevalier, en 1715, et depuis 1719 jusqu'à sa mort il représenta dans le parlement le bourg de Woodland, où il était né. Sa vie ne fut cependant pas exempte d'ennuis. A tort ou à raison, il ne se trouvait jamais assez chèrement payé; il crut devoir intenter des procès à quelques-uns de ses clients, et il

perdit ainsi, dans la dure fréquentation des gens de loi, un temps qu'il aurait pu employer à se perfectionner dans le dessin, qu'il savait peu, dans le coloris, qu'il savait mal. Il ne craignit pas pourtant d'enseigner son art : dès 1724 il avait ouvert une école dans sa maison de Covent-Garden, et il plaça même sous les yeux du comte d'Halifax les plans d'une académie royale. Il a formé un élève, Robert Brown, qui travailla avec lui au dôme de Saint-Paul. Sa fille, *Jane*, devint la femme du grand comique William Hogarth. P. MANTZ.

Walpole, *Anecdotes of painting*. — *Le Plutarque anglais*, trad. fr., t. XI.

THORNTON (*Bonnell*), littérateur anglais, né en 1724, à Londres, où il est mort, le 9 mai 1768. Cédant au désir de son père, qui était apothicaire, il étudia la médecine; mais il l'abandonna bientôt afin de se lancer dans la carrière des lettres. En société avec Georges Colman, son condisciple à l'école de Westminster et à Oxford, il publia un journal hebdomadaire dans le genre du *Spectator*, intitulé *the Connoisseur*, et qui parut du 31 janvier 1754 au 30 novembre 1756. La verve et l'esprit d'observation dont ils firent preuve justifient la place qu'on leur accorde encore parmi les *essayistes* anglais. Thornton devint aussi un des principaux collaborateurs du *Saint James Chronicle* et du *Public Advertiser*; puis il fonda, en 1752, une feuille satirique sous le titre de *Gare à vous* (Have at you all). En 1762 il fit paraître l'*Ode sur la fête de sainte Cécile, adaptée à l'ancienne musique anglaise, c'est-à-dire à la boîte à sel, à la guimbarde, à la vielle, etc., avec une introduction historique sur ces instruments vraiment nationaux;* Londres, in-4°. Non content de la vente rapide de cette ode burlesque, dont Johnson a parlé avec éloge, Thornton poussa la plaisanterie plus loin : il fit mettre ses vers en musique par Burney, avec accompagnement de guimbarde et autres instruments *vraiment britanniques;* l'œuvre fut jouée au Ranelagh devant un nombreux auditoire. Thornton avait un faible pour ces plaisanteries étudiées, où il se moquait des pédants. Quelques années plus tard, il organisa l'*Exposition de la Société des peintres d'enseignes*, dont l'ouverture eut lieu le même jour que l'exposition de l'Académie royale, ce qui attira la foule. Il fut un des fondateurs du fameux *Club du Non-Sens*, qui se réunissait tous les jeudis pour traiter une question fixée d'avance, et où on se livrait parfois à des discussions sérieuses. On a encore de lui, avec Colman l'aîné et Richard Warner, une *Traduction en vers blancs*, fort estimée, *des comédies de Plaute* (Londres, 1767, t. I et II, in-8°), et *the Battle of the whigs* (ibid., 1768, in-4°), petit poëme au sujet de la querelle qui avait éclaté entre les membres et les licenciés du collége des médecins. Cet écrivain, d'un caractère bon et généreux, ne se borna pas à gaspiller un talent incontestable : ses habitudes de bon vivant paraissent l'avoir porté à des excès de boisson qui abrégèrent ses jours. W. H—s.

Notice, à la tête du *Connoisseur;* 1793, 4 vol. in-12.

THORVALDSEN (*Bertel*) (1), célèbre sculpteur danois, né à Copenhague (2), le 19 novembre 1770, mort dans cette ville, le 24 mars 1844. Il appartenait à une famille qui descendait, à ce qu'on dit, du roi danois Harald Stildetand; elle se transporta d'abord en Norvège, puis en Islande. Son père Gottschalk, moitié ouvrier, moitié artiste, sculptait des figures pour les proues des navires. Dès l'enfance Bertel aida son père dans ses travaux. Admis, à onze ans, dans l'école gratuite de l'Académie des arts, il fit dans le dessin des progrès notables, et obtint au concours de 1787 une médaille d'argent. Mais son instruction générale avait été fort négligée, et l'on raconte qu'à dix-huit ans il savait à peine lire, et qu'il se montrait, en dehors de son art favori, d'une apathie singulière pour l'étude. Après être sorti de l'école de Charlottembourg, il se retira à Abenraa, dans une petite maison isolée, et travailla avec ardeur à combler les lacunes de son éducation. En même temps les conseils du peintre Abilgaard ne furent pas inutiles au développement de son génie artistique. On le vit gagner successivement en 1789 un deuxième prix; en 1791 la médaille d'or pour le bas-relief d'*Héliodore chassé du temple*, en même temps que la protection du comte de Reventlow, qui lui donna plusieurs commandes; et en 1793, le grand prix de Rome pour une composition dont le style était *la Guérison du boiteux par saint Pierre*. Les événements politiques retardèrent son départ pendant trois années, et il passa ce temps à donner des leçons de dessin et à exécuter plusieurs travaux, entre autres le buste du comte de Bernstorff, des vignettes pour quelques ouvrages et des bas-reliefs pour le palais du prince héréditaire, Frédéric.

Après avoir embrassé sa vieille mère, qu'il ne devait plus revoir, Thorvaldsen s'embarqua, le 20 mai 1796, sur une frégate danoise; son voyage ressembla à une véritable odyssée : après cinq mois de croisière dans la mer du Nord, il toucha à Alger, puis à Tripoli, fut retenu deux fois en quarantaine à Malte, débarqua en Sicile, et ne parvint à Rome que le 8 mars 1797. Lorsqu'il se vit à Naples, seul, sans plus de rapports avec ses compatriotes, dans un pays si éloigné du sien et dont la langue lui était entièrement inconnue, le courage lui man-

(1) Ce nom s'écrit avec un *v*, lettre qui a le son du *w* en allemand. Nous avons fait la même remarque pour Svedenborg, que les Allemands écrivent à tort Swedenborg. — Quant au prénom de Thorvaldsen, les auteurs danois n'en citent qu'un seul, celui de *Bertel*, qui signifie Barthélemi.

(2) Quelques auteurs disent que Thorvaldsen naquit en pleine mer, le 25 novembre, durant un voyage que faisait sa mère, fille d'un pasteur luthérien en Islande, de Reikiavik à Copenhague, où son mari était établi.

qua, et il serait reparti à l'instant s'il eût aperçu dans le golfe un bâtiment danois. Il était recommandé par l'évêque Frédéric Munter à l'antiquaire Zoëga, son compatriote. Celui-ci fut d'abord peu content du jeune élève. Trois ans plus tard il portait sur lui ce jugement sévère : « Beaucoup à reprendre, peu à louer. » D'après les conseils de ce savant, Thorvaldsen commença par faire des copies de quelques bustes antiques, notamment ceux de Pollux, d'Homère, de Cicéron et d'Agrippa, de la Vénus de Médicis, de l'Apollon du Vatican, du Jupiter Capitolin, de Sappho, de Melpomène, et d'Ariane; mais il était difficile, et plus d'une fois il lui arriva de briser de sa main l'œuvre qui lui avait coûté tant de peine. Il fit en même temps plusieurs groupes, parmi lesquels un, qui représente *la Paix*, mérite une mention spéciale. En 1798 il obtint une prorogation de sa pension pour deux années. En octobre 1800 il exécuta un *Jason*, figure de grandeur naturelle, et la laissa exposée six mois durant sans que le public daignât y faire attention; il la détruisit alors, et en composa une autre de proportion colossale, et qui obtint l'approbation du sévère Zoëga. Canova, qui devina en Thorvaldsen un rival, ne put pourtant s'empêcher de s'écrier en voyant le *Jason* : « Quest' opera di quel giovane danese è fatto in un stilo nuovo e grandioso! » La gloire n'avait pas changé la triste situation de l'artiste, et il dut se résigner en 1803 à retourner en Danemark, quand une irrégularité de son passeport le força de remettre son départ au lendemain; ce même jour arrivait à Rome le banquier Thomas Hope, qui, charmé de l'œuvre, en commanda l'exécution en marbre au prix de 800 ducats.

Grâce à cet heureux accident, Thorvaldsen demeura à Rome. Une grave maladie l'obligea de faire en 1804 un voyage à Naples et à Livourne. Le gouvernement danois lui fit présent d'une somme de 400 thalers; l'académie de Florence lui envoya un diplôme de professeur. En mai 1805 il devint membre de l'Académie de Copenhague, et peu de temps après professeur. Il exécuta dans les années suivantes plusieurs œuvres remarquables, principalement *Achille et Briséis*, *l'Été et l'Automne*, *la Danse des Muses*, bas-reliefs; *l'Amour et Psyché*, *Bacchus*, *Ganymède*, *Vénus à la pomme*, *Mars*, *Adonis* (pour le prince Eugène), *Hébé*, *Mercure tuant Argus*, statues. En 1808 il fut admis dans l'académie de Saint-Luc, qu'il présida dans la suite. En 1810 le roi de Danemark le nomma chevalier du Danebrog et lui octroya des lettres de noblesse. En 1811 Napoléon Ier le chargea d'orner à Rome le palais Quirinal, et Thorvaldsen acheva en trois mois sur les quatre panneaux du principal appartement une vaste frise représentant *l'Entrée triomphale d'Alexandre à Babylone*. Le 12 février 1812 il fut élu membre de l'Académie de Vienne. De 1812 à 1819 il créa une foule de compositions nouvelles, dont les plus estimées sont les bas-reliefs de *Nessus et Déjanire*, de *Priam et Achille*, du *Christ avec les apôtres auprès du lac de Tibériade*, et de *l'Amour montrant à Vénus sa main piquée par une abeille*; les statues allégoriques, *le Jour* et *la Nuit*, qu'il modela toutes deux en 1815 en une seule journée; la figure de *l'Espérance*, *le Jeune pâtre*, *Ganymède avec l'aigle*, et *les Trois Grâces* pour opposer ce groupe à celui qui fut exécuté par Canova; enfin, les bustes de personnages célèbres, lord Bentinck, la princesse Galitzin et Byron, et quelques monuments funéraires, comme celui du chirurgien Vacca, au cimetière de Pise.

Le 14 juillet 1819 Thorvaldsen, désireux de revoir sa patrie, après une absence de vingt-trois ans, se mit en route pour le Danemark en compagnie du comte Rentzau et du peintre Lund, et après avoir visité Munich, Vienne et Varsovie, où il reçut l'accueil le plus sympatique et beaucoup de commandes, il arriva à Copenhague le 30 octobre. Toute la ville vint à sa rencontre, et lui fit une réception enthousiaste. Il y exécuta les bustes du roi, de la reine, des princes et des princesses de la famille royale. Le 12 novembre il fut nommé conseiller d'État, et commença à ébaucher des travaux destinés à orner la cathédrale; mais après un séjour de quelques mois il retourna à Rome, à la fin de 1820, où il trouva plusieurs de ses statues endommagées par l'écroulement du plancher de son atelier. En 1823 il devint associé étranger de l'Académie française des beaux-arts, et en 1831 officier de la Légion d'honneur. Son second séjour à Rome dura jusqu'en 1838. Il y demeura sur le mont Pincio, et s'occupa principalement à finir ses travaux pour la cathédrale de Copenhague, sans compter une foule d'autres œuvres, parmi lesquelles il faut citer la statue équestre du prince Poniatowski, le monument du pape Pie VII, celui d'Eugène, duc de Leuchtenberg, les statues de Maximilien Ier, électeur de Bavière, de Conradin de Souabe, de Gutenberg et de Schiller. Le 7 août 1837 il quitta Rome, et rentra à Copenhague le 17 septembre, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Le peuple détela les chevaux et traîna sa voiture jusqu'à Charlottembourg, où l'on avait préparé une splendide habitation pour le grand artiste national. Une série de fêtes furent données en son honneur; mais le vieillard, désireux de repos, se retira à la terre de Nysoe, propriété du baron Stampe, où il fut entouré de toutes sortes de soins, et continua à travailler avec la même fraîcheur d'idées, avec la même puissance dont il avait donné tant de preuves dans sa longue carrière. De cette époque datent plusieurs bas-reliefs mythologiques, comme *Léda*, *Andromède*, *l'Amour et Psyché*,

l'Amour et l'Hymen. En avril 1839 eut lieu l'inauguration solennelle des sculptures exécutées par lui pour la cathédrale de Copenhague. Cette œuvre, qui faisait de cette église la plus belle des trois royaumes scandinaves, consiste en treize statues colossales en marbre, représentant le *Christ* et les *douze Apôtres*, en un baptistère et en un magnifique fronton surmonté de quatorze statues et dont la *Prédication de saint Jean-Baptiste* est le sujet. Ces sculptures avaient été dessinées par lui de 1821 à 1831; mais elles furent exécutées sous sa direction par ses nombreux élèves. En 1840 Thorvaldsen exécuta à Nysel plusieurs bas-reliefs, dont les sujets sont empruntés de l'histoire sainte, notamment *Rébecca à la fontaine*, *le Christ et les enfants*, *la Samaritaine*, et surtout *l'Entrée du Christ à Jérusalem* et *la Marche du Sauveur au Golgotha*. Ces deux derniers furent placés dans la cathédrale. Il fit encore les bustes d'Holberg, d'Œhlenschlæger et de Steffens, et sa propre statue, de grandeur naturelle, appuyée sur l'Espérance. En mai 1841 Thorvaldsen entreprit une nouvelle visite à Rome. Tout ce voyage ressembla à celui d'un triomphateur, et il n'arriva à la ville éternelle que le 13 septembre, où il fut reçu avec les plus grandes distinctions. Depuis son retour à Copenhague (oct. 1842), il ne cessa de travailler jusqu'au moment de sa mort. Ses dernières œuvres sont, outre un grand nombre de bas-reliefs, les statues colossales d'*Hercule* et d'*Esculape*, et l'esquisse d'une statue de *Luther* pour la ville natale du réformateur, Eisleben. Le 23 mars 1844 le grand artiste avait ressenti au cœur quelques palpitations. Néanmoins il dîna comme d'habitude, et alla le soir à l'Opéra, où il s'assit dans sa stalle habituelle. Le premier acte fini, on s'aperçut que Thorvaldsen ne se levait pas; on l'appela, on le secoua en vain : il avait succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante. Il laissait une fortune d'environ quatre millions de francs, qu'il avait léguée tout entière, par un testament daté du 5 décembre 1838, au musée fondé par lui à Copenhague. Ce musée renferme une grande partie de ses œuvres immortelles. Le 30 mars 1844 eurent lieu ses funérailles, avec une magnificence inouïe. Thorvaldsen n'avait jamais été marié, et il n'a laissé qu'une fille naturelle, qui épousa en 1832 un chambellan du roi Frédéric VI.

L'œuvre artistique de Thorvaldsen a été l'objet des publications suivantes : *Intera collezione di tutte le opere di Th.* (Rome, 1831, 2 vol. in-fol., 117 pl. au trait), avec des explications rédigées par l'abbé Misserini, en italien et en français; — *Recueil de tous les ouvrages de Th.* (Copenhague, 1851, gr. in-fol.), avec une notice par Holst; — *Entrée d'Alexandre le Grand à Babylone, frise en marbre* (Munich, 1835, in-fol. obl.), d'après les dessins d'Overbeck et autres. Ch. de G—R—N.

Thiele, *Bertel Thorvaldsen og hans værker*; Copenhague, 1831-50, 4 vol. in-4°; trad. en allem., Leipzig, 1832-57, 4 vol. — L. de Loménie, *Galerie des contemp. illustres*. — Reumont, *Thorwaldsen*; Berlin, 1844, in-8°. — Andersen, *Bert. Thorvaldsen*; Copenhague, 1842. in-8°. — Hillerup, *Thorvaldsen og hans værker*; Copenhague, 1851-56, 4 vol. in-8°. — *Revue des beaux-arts*, t. V, 1854.

THOTT (*Otto*, comte DE), ministre danois, né le 13 octobre 1703, mort le 10 septembre 1785, à Copenhague. Bien qu'il fût issu de l'une des plus anciennes familles nobles du Danemark, il commença sa carrière par des emplois subalternes, et fut d'abord secrétaire de la chancellerie royale; en 1735 il devint membre du conseil de commerce, et administrateur de la banque et de la monnaie. Sous Frédéric V il dirigea les finances, et siégea au conseil d'État; il négocia avantageusement en 1749 le rachat de la partie de l'île d'Arroé, qui avait été séparée de la couronne lors du partage du Slesvig. Écarté par Struensee, qui le jugeait avec raison peu favorable à ses plans de réforme générale (27 déc. 1770), il vécut à l'écart, et après la chute du favori entra dans le nouveau cabinet avec le portefeuille de ministre d'État (13 fév. 1772). En même temps il fut un des quatre commissaires chargés d'examiner la conduite de la reine Mathilde. Il contribua à la prospérité des colonies danoises, en y établissant la liberté du commerce. Ce fut un financier consommé, comme le prouve son *Mémoire sur la monnaie*, qui est encore aujourd'hui digne d'attention. Au milieu de ses travaux, de Thott consacra ses loisirs à l'étude de l'histoire et de la littérature. Un grand incendie, qui eut lieu à Copenhague en 1728, réduisit en cendres sa bibliothèque; mais il en forma une autre, qui contint 4,154 manuscrits et 121,945 volumes, au nombre desquels 6,059 ouvrages imprimés avant 1530. Il légua ces derniers et les manuscrits à la bibliothèque royale de Copenhague. Le catalogue de sa bibliothèque a été rédigé par Elert et Eccard et publié par ordre du gouvernement (*Catalogus bibliothecæ Thottianæ;* Copenhague, 1789-95, 12 vol. in-8°); c'est un document précieux pour la bibliographie. Thott possédait en outre une riche collection de médailles, dont la description a paru en 1789, 2 vol. in-8°, un cabinet d'antiquités, de pierres gravées et de camées, des tableaux et des armes de toutes les époques. C'était aussi un zélé protecteur des sciences, et il contribua beaucoup à leur développement par la fondation de l'Observatoire et par la création de plusieurs chaires et de divers prix à l'université de Copenhague.

Hirsching, *Handbuch*.

THOU (Famille DE), originaire de l'Orléanais, et non de la Champagne, où se trouvait jadis un château du même nom. Les plus anciens membres de cette maison illustre possédaient au quatorzième siècle la seigneurie du Bignon, près Orléans. Nous citerons les plus remarquables d'entre eux :

Thou (*Jacques* de), mort le 1er octobre 1504, fut le premier de sa famille qui vint s'établir à Paris, et qui entra dans la magistrature; il y succéda à Aignan Viole, son oncle maternel, dans la charge d'avocat général en la cour des aides. Ses filles prirent des alliances avec des magistrats ou des avocats fameux.

Thou (*Augustin* de), fils du précédent, mort le 6 mars 1544. D'abord avocat, puis conseiller et en 1535 président au parlement, il mérita par sa prudence et sa modération l'estime générale. De Claude de Marle, sa femme, il eut sept enfants, entre autres : *Christophe* et *Nicolas*, qui suivent; *Adrien*, maître des requêtes, mort en 1570, et *Augustin*. Ce dernier fut nommé par Charles IX avocat général (1567) et par Henri III président (1585), et mourut dix ans plus tard; sa petite-fille, Anne, épousa Savary, notre ambassadeur à Constantinople.

Moreri, *Grand Dict. hist.*

THOU (*Christophe* de), magistrat, fils aîné du précédent, né en octobre 1508, à Paris, où il est mort, le 1er novembre 1582. Il commença à se faire connaître dans les charges de conseiller et d'avocat du roi au siége de la Table de marbre, de contrôleur en la chancellerie, et de prévôt des marchands de la ville de Paris. Henri II le pourvut, en 1554, d'un office de président au parlement. Dans cette qualité, il présida plusieurs commissions judiciaires, entre autres celle qui instruisit contre le prince de Condé (nov. 1560), dont la perte, résolue en secret par les Guises, eût été consommée sans la mort inattendue de François II. Bien que d'un caractère doux et bienveillant, il se rendit en plusieurs occasions l'organe des passions et des rancunes du parlement dans ses rapports avec l'État : en 1562 il adressa des remontrances à la reine mère, et tenta de justifier l'opposition qu'apportait sa compagnie à l'enregistrement de l'édit de tolérance du 17 janvier, en accusant le gouvernement de déserter la cause des catholiques et de favoriser l'établissement d'une religion nouvelle; l'année suivante il présenta de nouvelles protestations sur le même sujet (16 août 1563), et il fallut un coup d'autorité pour vaincre l'opiniâtreté du parlement. Depuis la mort de Gilles Le Maistre (5 déc. 1562), il avait été choisi pour tenir sa place à la tête de ce corps comme premier président. Après le massacre de la Saint-Barthélemi, son attitude ne fut pas digne des constants éloges dont l'a comblé son fils. Dans sa réponse à Charles IX, qui venait de déclarer solennellement que « tout avait été fait par son ordre, » il eut l'insigne faiblesse d'applaudir à un crime qu'il avait pourtant en horreur (1), et d'appliquer au roi la maxime de Louis XI : qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner (1). Durant les troubles, Christophe de Thou se rangea parmi les politiques, c'est-à-dire à ce parti de gens sages et calmes qui pensaient avec liberté, mais n'osaient pas agir. En sujet fidèle, il protesta contre la Ligue, et quand le roi s'en fut déclaré le chef, il la signa à son tour, se contentant de faire à son adhésion de nombreuses réserves en faveur des droits de la couronne (1576). Dans le procès de Salcède, la dernière affaire qu'il présida (oct. 1582), il conseilla de lui laisser la vie; mais Henri III, qui voulait la mort de ce gentilhomme, malmena fort de Thou, et lui adressa quelques rudes propos; « ce bon vieillard, rapporte L'Estoile, les ayant pris à cœur, la fâcherie avec les ans le conduisirent au tombeau. » On lui fit des obsèques solennelles, et il fut inhumé dans l'église de Saint-André des Arcs, sa paroisse, où son fils lui fit élever par Prieur un admirable mausolée. Christophe de Thou est une des grandes figures parlementaires du seizième siècle. Au point de vue de ses contemporains on peut dire, avec Pasquier, que sa vie fut belle, heureuse et honorable. Cependant ce même Pasquier, qui lui rend un si beau témoignage, et qui le loue d'avoir rédigé les coutumes de France, soumis les avocats à une exacte discipline, et apporté un zèle extrême au jugement des procès criminels, le blâme d'un autre côté d'avoir trop souvent voulu violenter sa compagnie pour accomplir les promesses qu'il faisait un peu légèrement au roi et aux princes. Il aimait les lettres et y était fort savant; il avait amassé des matériaux considérables (qui passèrent à son fils) pour écrire une *Histoire nationale*.

De sa femme, Jacqueline de Tulleu, il eut trois fils et quatre filles, savoir : *Jean*, maître des requêtes, mort le 5 août 1579; *Christophe-Auguste*, grand maître des eaux et forêts de Normandie, assassiné avec son fils unique durant les troubles de la Ligue; *Jacques-Auguste*, le célèbre historien, qui suit; *Jacqueline*, abbesse de Malnoue; *Marie*, abbesse de Clerets, au Perche; *Anne*, mariée au chancelier de Chiverny; et *Catherine*, femme du premier président Achille de Harlay. P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — De Thou, *Mémoires*. — Pasquier, *Lettres*. — L'Estoile, *Journal de Henri III*.

THOU (*Nicolas* de), prélat, frère du précédent, né en 1528, à Paris, mort le 15 novembre 1598, au château de Villebon (Seine-et-Oise). Après avoir occupé successivement les fonctions de conseiller clerc au parlement, d'archidiacre de l'église de Paris et d'abbé de Saint-Symphorien de Beauvais, il fut appelé en 1573 à l'évêché de Chartres. Son attachement à Henri III

(1) Suivant son fils, « il en eut tant d'horreur qu'étant tombé peu de temps après sur cet endroit des *Silves de Stace* :

Excidat illa dies ævo, nec postera credant
Sæcula, nos certe taceamus; et obruta multa
Nocte tegi propriæ patiamur crimina gentis, (St., l. V.)

il en fit l'application à cette fatale journée, et l'écrivit à la marge du livre ».

(1) *Voy.* Davila, lib V, et le recueil des *Lois et ordonnances*, t. XIV, p. 256-57.

rendit sa position difficile pendant les troubles civils. La ville de Chartres s'était déclarée pour la Ligue, et avait fermé ses portes le 17 janvier 1589 aux troupes du roi; elle accueillit le duc de Mayenne avec transport, et reconnut le cardinal de Bourbon, qui avait été proclamé roi sous le nom de Charles X. A l'approche d'Henri IV, l'évêque, qui depuis quelque temps était soupçonné d'entretenir une correspondance avec lui, s'efforça de lui gagner des partisans et fut heureux de le recevoir dans son palais. Quelque temps après il présida l'assemblée des 28 prélats (21 sept. 1591) qui déclarèrent la bulle d'excommunication fulminée par Grégoire XIV contre Henri IV « nulle, injuste et suggérée par la malice des étrangers ennemis de la France ». Il fut un des évêques chargés de recevoir à Saint-Denis l'abjuration publique du roi (juillet 1593), et le 27 février 1594 il lui donna l'onction sacrée dans la cathédrale de Chartres. On a de lui : *Norma pie vivendi;* Paris, 1575, in-4°; — *Instruction des curés pour instruire le simple peuple dans le diocèse de Chartres,* en latin et en français; Paris, 1579, in-4°; — *Manière d'administrer les sacrements de l'Église;* Paris, 1580, in-4°; — *Statuta in synodo carnutensi promulgata sub N. de Thou;* Paris, 1587, in-8°; — *Brief recueil et explication de la messe;* Paris, 1598, in-4°; — *Cérémonies observées au sacre et couronnement d'Henri IV, roi de France;* Paris, 1594, in-4°, et 1610, in-8°.

La Croix du Maine, *Bibl. française.* — Liron, *Bibl. chartraine.* — Palma Cayet, *Chron. novennaire,* liv. VI.

THOU (*Jacques-Auguste* DE), magistrat et historien, fils de Christophe, né à Paris, le 8 octobre 1553, mort dans la même ville, le 7 mai 1617. Né avec une constitution tellement frêle que jusqu'à l'âge de cinq ans on désespéra de sa vie, ce fut assez tard qu'il fut mis entre les mains des maîtres. Placé, vers 1563, au collége de Bourgogne, il termina ses études sous la direction d'Henri de Monantheuil, J. Martin, Marescot et P. du Val. Élevé en dehors de toute contrainte, mais aussi dans le commerce des savants qui fréquentaient la maison paternelle, il suivit ensuite avec zèle les cours de grec de Lambin et de Pellerin au Collége de France. De bonne heure il apparaît comme un esprit curieux et libre, et un peu songeur. Épris des arts du dessin, il montra très-jeune encore de grandes dispositions pour la peinture. A dix-sept ans, il alla, à Orléans, commencer l'étude du droit, pour la poursuivre à Bourges, sous Doneau et Hotman, à Valence, sous Cujas, près duquel il forma avec Joseph Scaliger une étroite amitié. Revenu à Paris, où il assistait à la Saint-Barthélemy, il entra dans la carrière ecclésiastique, à laquelle sa faible santé et son rang de cadet le destinaient, et s'installa au cloître Notre-Dame, où il succéda, comme chanoine, à son oncle Nicolas; ce fut là qu'il forma cette nombreuse bibliothèque restée si célèbre. Une curiosité singulière, qui fut la passion de toute sa vie, le porta, en 1573, à accompagner Paul de Foix dans une ambassade de félicitations auprès des princes d'Italie à l'occasion de l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne. C'est en compagnie de cet homme remarquable par son savoir autant que par sa tolérance religieuse, et de son secrétaire, le futur cardinal d'Ossat, qu'il visita toutes les villes de la Péninsule, liant amitié avec leurs savants et leurs hommes d'État, et ne laissant sur sa route ni une imprimerie ni une bibliothèque célèbre sans s'y arrêter longuement (1). Il songeait déjà à écrire l'histoire de son temps, et s'y préparait en liant un commerce d'amitié avec tous ceux qui pouvaient l'instruire sur les affaires politiques de cette époque. Il était à Rome depuis six mois, dans la société de Muret, de P. Manuce, de F. Orsini, lorsque la nouvelle de la mort de Charles IX (30 mai 1574) le rappela à Venise pour aller saluer, en Dalmatie, le nouveau roi Henri III, qui revenait de Pologne. De retour en France, par Gênes et Lyon (sept. 1574), de Thou, qui se lia alors intimement avec les frères Pithou, Claude Dupuy, Loysel et Jean Houllier, mena pendant quatre ans une vie d'étude qui ne fut interrompue que par une courte mission diplomatique près du maréchal de Montmorency, à l'occasion de la fuite du roi de Navarre (fév. 1576), et par une rapide excursion dans les Pays-Bas. Reçu conseiller clerc au parlement (1578), il s'appliqua avec zèle à ses nouveaux devoirs, mais sans renoncer à son goût pour les voyages. La mort de son frère Jean (5 août 1579) (2) ne le décida pas encore, malgré l'avis de ses oncles, à quitter l'Église pour la magistrature, où la perspective des plus hautes fonctions s'offrait à lui. « Son ambition, nous dit-il, se bornait alors à quelque ambassade *pour continuer ses voyages.* » En 1580 il profita de l'occasion d'une maladie contagieuse qui désolait Paris pour voir la Touraine, la Normandie, et la Bretagne, et revint à Tours, pour courir aussitôt en Périgord, chargé d'une mission près du duc d'Alençon et de Cossé, qui y négociaient avec le roi de Navarre la paix de Fleix (26 nov. 1580). Nommé membre de la commission, qui, sous la présidence d'Antoine Seguier, alla remplacer la chambre mi-partie de Guienne (1581), il mêla à ces fonctions judiciaires les trois choses qui lui agréaient le plus : la diplo-

(1) Voici cet itinéraire, très-important à connaître : Turin, Casal, Pavie, Lodi, Plaisance, Mantoue, où il rencontra La Mirandole et des princes savants, Ferrare et sa cour toute française; Venise, où un ami le loge chez une hôtesse, « la seule qui passât pour ne point faire certain commerce », Padoue et ses célèbres professeurs, Vicence, Vérone, Bergame, Crémone, puis Bologne, où il se lie avec Sigonio, Florence, où il s'entretient avec Vasari, Sienne, Lucques, Rome, Naples enfin, où il fit un court séjour en février 1574.

(2) Il laissait un fils, *René*, mort sans postérité mâle, et en qui s'éteignit la branche des de Thou de Bonneil.

matie, qu'il ne négligea pas dans ses entrevues avec le maréchal de Matignon, avec Henri de Navarre, Condé et Marguerite, à Nérac; le commerce des lettrés, qui le mit en rapport avec Montaigne, « dont il tira bien des lumières », et Élie Vinet; et les voyages, en employant ses vacances à parcourir les villes de Gascogne. Rappelé à Paris, il prit si bien le chemin des écoliers ou plutôt celui d'un curieux de toutes choses, qu'il visita le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, le Velay, l'Auvergne, le Lyonnais et la Bourgogne, et n'arriva que le lendemain des funérailles de son père (11 nov. 1582). Pressé de nouveau de renoncer à l'Église, il hésita beaucoup, et ne se rendit que par degrés au désir de sa famille. Le 10 avril 1584, il se laissa nommer maître des requêtes de l'hôtel, et le 22 mars 1586 président à mortier en survivance de son oncle Augustin. Le 29 mars suivant, il fut relevé de ses engagements religieux par l'officialité de Paris (1). L'année suivante il se maria.

C'était le moment où la Ligue acquérait toute sa puissance par la journée des Barricades et la fuite du roi (12 mai 1588). De Thou, bien que sans illusions sur l'habileté politique d'Henri III, était cependant très-royaliste; il suivit la cour à Chartres, et fut un des commissaires envoyés alors dans les provinces pour annoncer la convocation des états à Blois (2). Le titre de conseiller d'État fut la récompense de ses services (26 août 1588). Aux états de Blois, les caresses captieuses du duc de Guise à l'égard de de Thou, les conversations de celui-ci avec Michel de Montaigne, qui formait le projet de l'accompagner dans l'ambassade de Venise qu'on lui destinait, veulent être lues dans ses *Mémoires*. Citons seulement ce passage, qui n'est pas une des scènes les moins saisissantes du drame qui allait se dénouer par l'assassinat des Guises. « Allant prendre congé du roi, il l'attendit dans un passage obscur qui conduisait à son cabinet; là ce prince lui tint la main *pendant un temps considérable* sans lui parler. Après ce qui arriva à Blois, de Thou crut que le roi, rempli de son projet, avait eu d'abord envie de le charger d'instructions plus secrètes, mais qu'y faisant réflexion pendant ce profond silence, il avait jugé plus sûr de renfermer son secret. » (17 déc. 1588.) A Paris, où il se rendait « pour donner ordre aux affaires générales et aux siennes propres », il n'échappa aux Ligueurs qu'en se cachant chez les Cordeliers. Réfugié de là, sous un déguisement de soldat, chez Chiverny, à Esclimont (janv. 1589), puis à Chartres, il quitta bientôt cette ville et rejoignit la cour à Blois. Après avoir conseillé à Henri III, dans l'état désespéré de ses affaires, de se rapprocher du roi de Navarre, et s'être abouché avec du Plessis-Mornay pour conclure cette alliance si nécessaire (avril 1589), il refusa la présidence du parlement royaliste qu'on créa alors à Tours, pour accepter, en compagnie de Gaspard de Schomberg, la mission d'aller en Allemagne demander aux princes protestants des secours d'hommes et d'argent (mai). Ayant appris à Venise la mort d'Henri III, il revint en France par la Suisse. Très-bien accueilli, à Châteaudun, par Henri IV, il suivit pendant cinq ans ce prince dans les camps. Cette vie active ne l'éloignait pas cependant des lettres, et en 1591 il commença à écrire cette vaste *Histoire* pour laquelle, depuis vingt ans, il recueillait partout des matériaux. Peu après, à la mort d'Amyot (6 fév. 1593), il fut nommé grand-maître de la librairie du roi, et proposa, en 1594, l'acquisition de la bibliothèque de Catherine de Médicis.

Après les conférences de Surènes, qui préparèrent l'entrée d'Henri IV à Paris (22 mars 1594) et auxquelles il prit une part importante, de Thou fut encore chargé de négocier les conditions de leur soumission avec les ducs de Guise et de Mercœur. En même temps il devenait, à la mort de son oncle (1595), président à mortier, et usait presque aussitôt de ses fonctions pour faire enregistrer l'édit de Saint-Germain en faveur des protestants (6 fév. 1595). Il préludait ainsi à ce qui devait être l'œuvre capitale de sa carrière politique : l'édit de Nantes, qu'il négocia conjointement avec le ministre protestant Soffrey de Calignon. Après avoir aidé, comme président, à la vérification de cet édit célèbre, il s'opposa de toute son énergie à la réception du concile de Trente en France, qui eût été une atteinte portée aux libertés de l'Église gallicane, et par là ne contribua pas peu à s'attirer les ressentiments de la cour de Rome, dont bientôt il allait sentir les effets (1599). Équitable cependant pour tous, il avait vu avec déplaisir, en 1594, à la suite de l'attentat de Châtel, l'arrêt qui bannissait les Jésuites. Après avoir révisé, de concert avec l'archevêque de Bourges, Renaud de Beaune, Ed. Molé et L. Coqueley, les statuts de l'université (1600), il se consacra tout entier à la composition, puis à la publication de son *Histoire*, pour laquelle, grâce aux tracasseries qui lui furent suscitées, il dut se faire, quoique moins heureusement, négociateur pour son propre compte. A la mort de Henri IV, le déplaisir qu'il eut de se voir préférer Verdun pour successeur du premier président de Harlay, son beau-frère, ne fut égalé que par son indignation d'être nommé membre du conseil des finances destiné à remplacer Sully. « Aurait-on cru, écrivait-il plus tard, qu'un homme nourri dans l'étude dût, dans un âge avancé, passer des nobles fonctions de la magistrature à un honteux maniement des deniers! » La négociation des traités de Sainte-Menehould (15 mai 1614) et de Loudun (3 mai 1616), entre Condé et la cour, fut le dernier

(1) Il avait reçu les quatre ordres mineurs.

(2) Cette mission donna lieu entre de Thou et le roi à une correspondance, qu'il serait heureux pour l'histoire de retrouver.

service que de Thou rendit à Marie de Médicis, dont il avait eu si peu à se louer. Il mourut, en 1617, d'une maladie cruelle de l'estomac. Il fut enterré dans la chapelle de sa famille à Saint-André des Arcs. Marié en secondes noces (1) avec Gasparde de La Chastre (1605), femme jeune et aimable, et dont la mort précéda de peu la sienne, il en eut trois fils, *François-Auguste*, qui suit; *Achille-Auguste*, conseiller au parlement de Bretagne, mort sans alliance, le 6 avril 1635; *Jacques-Auguste*, président aux requêtes, qui eut deux fils, morts sans postérité et en qui s'éteignit, en 1746, le nom et la famille de Thou; et trois filles : *Madeleine*, mariée à Jacques Danez, président en la chambre des comptes, puis évêque de Toulon; *Marie* et *Louise*. En mourant de Thou laissait une bibliothèque qui est restée célèbre, et dont on jugera le prix en disant que son propriétaire envoyait lui-même son papier aux imprimeurs de son temps pour s'en faire tirer des exemplaires à part, et que lui seul pouvait ainsi posséder. Elle fut vendue en 1680 au cardinal de Rohan, et passa, par héritage, au prince de Soubise, mort en 1787. La vente du 22 mai 1789, qui la dispersa, produisit alors 260,000 fr. (*Voy.* Brunet, *Manuel du Libraire ;* J. Pichon, les *Monuments franç. de la Biblioth. du roi*, et Deschamps, préface du *Catalogue Solar.*)

L'*Histoire de son temps*, qui a fait appeler de Thou par Bossuet « le grand, le fidèle historien », forme comme une partie distincte de sa vie. Très-jeune encore il eut la pensée et la volonté de l'écrire. L'exemple paternel ne fut sans doute pas étranger à cette résolution, car on sait que le président Christophe avait formé un pareil dessein, et que chaque jour s'entassaient chez lui dans de grands tonneaux une masse innombrable de pièces et de documents mis en réserve pour servir un jour. Ce ne fut qu'après vingt années de recherches, de soins et de voyages, vers 1581, que de Thou en commença la rédaction (2). En 1603 il en avait déjà composé les dix-huit premiers livres, et était parvenu jusqu'à l'année 1560, lorsque la circulation dans le public de copies infidèles le força à faire lui-même imprimer cette première partie de son œuvre (3). Elle parut sous ce titre : *J.-A. Thuani Historiarum sui temporis pars Ia* (Paris, 1604, in-fol. et 2 vol. in-8°). Écrite en latin, elle s'étend de 1546 à 1560, et est précédée d'une épître remarquable, adressée à Henri IV, qui ordonna qu'elle fût aussitôt traduite en français (1). Mais dès son apparition l'esprit ligueur et l'exaltation religieuse attaquèrent avec violence un livre qui leur était évidemment hostile. « A peine, dit de Thou, la première partie eut-elle été rendue publique, que je ressentis l'animosité d'un grand nombre d'envieux et de factieux. » En France, l'autorité de Henri IV put à peine empêcher qu'on ne fît un mauvais parti à l'auteur, et à Rome les choses allèrent plus loin encore. On y releva d'abord cette phrase sur Dryander, professeur protestant de Marbourg, qui laissait supposer qu'un hérétique peut être sauvé : *Ac tandem Marburgi, ubi diu docuit.. ad* POTIOREM *vitam migravit.* C'est sur ce *potiorem* que s'éleva contre de Thou une véhémente suspicion d'hérésie. Il changea le mot fâcheux en celui d'*alteram*, et évita, grâce à cette soumission et aussi au zèle de ses amis Du Perron et d'Ossat, qui étaient alors à Rome, une condamnation de son livre, dans lequel Antoine Caraccioli avait déjà relevé plusieurs propositions suspectes. Mais la seconde partie, qui s'étend jusqu'à l'an 1572 et à la Saint-Barthelemy, ayant paru, en 1606, in-fol., de Thou, qui avait porté sur cette époque périlleuse la même liberté de jugement, ne put éviter cette fois une condamnation qui, après la mort du cardinal d'Ossat et le rappel de Du Perron, frappa son *Histoire*, le 9 novembre 1609 (2). En France de Thou avait été obligé de pousser la précaution jusqu'à employer tous ses efforts à empêcher une traduction française de son livre, qui aurait sans doute accru le nombre de ses ennemis avec celui de ses lecteurs. Le 22 janvier 1607, à la sollicitation du président, Henri IV défendait, par lettres patentes, de faire en France cette traduction, « attendu qu'on y pourrait *commettre grandes fautes contre l'intention de l'auteur ;* » et en même temps Casaubon s'employait efficacement à conjurer à Genève un pareil malheur. En 1611 parut un libelle diffamatoire de Scioppius, auquel il ne répondit que par son dédain. La critique du jésuite Machault (Ingolstadt, 1614, in-4°) lui inspira d'autres sentiments, et fut l'origine des *Mémoires* qu'il écrivit à la fin de sa vie. En 1607 et en 1608 avaient paru la troisième (1572-1574) et la quatrième partie (1574-1584) de son *Histoire*. De Thou avait l'intention de la continuer jusqu'à la fin du règne de Henri IV, en 1610; elle aurait eu alors CXLIII livres. La mort interrompit son œuvre à l'an 1607 et au livre CXXXVIIIe. Cette dernière partie ne parut

(1) Sa première femme, Marie de Barbançon, qu'il avait épousée en 1587, était morte en 1601, sans postérité.

(2) *Voy.* à ce sujet les intéressants détails qu'il donne dans sa lettre au président Jeannin, du 31 mars 1611 (*Recueil des pièces hist.;* Delft, 1717, in-12), et où l'on doit relever ce passage : « Je prends à témoin Dieu que je n'ai point eu d'autre vue que sa gloire et l'utilité publique, en écrivant l'histoire avec la fidélité la plus exacte et la plus incorruptible dont j'ai été capable. »

(3) Cette première édition est très-recherchée, à cause de certains passages retranchés des éditions postérieures.

(1) Elle le fut par Hotman fils (Paris, 1604, in-8°). Rapin la traduisit de nouveau (ibid., 1610, in-4°).

(2) Cette condamnation causa une véritable douleur à de Thou. « Je reconnais, dit-il, que le temps auquel j'ai écrit et ma liberté naturelle me peuvent avoir quelquefois emporté, mais sans haine, comme j'appelle Dieu à témoin, et moins avec mépris de ce que je dois vénérer. » (Lettre à Du Perron, 22 août 1607.)

qu'après lui, par les soins de Du Puy et de Rigault, ses amis (Orléans [Genève], 1620, 5 vol. in-fol.). Deux nouvelles réimpressions (Francfort, 1625, 3 vol. in-fol., et Genève, 1626-30, 5 vol. in-fol.) furent encore données par Du Puy et Rigault, avec corrections et additions. Mais c'était un Anglais, Samuel Buckley, enthousiaste de l'œuvre de de Thou, qui devait en donner la meilleure édition, aux frais du docteur Mead et sur les nombreux matériaux réunis par Thomas Carte dans son voyage en France. Reproduction de l'édition de 1620, elle contient les variantes de toutes les éditions, et, ce qui est bien plus précieux encore, les corrections et additions manuscrites de Du Puy et Rigault (*Historiarum libri CXIIII;* Londres, 1733, 7 vol. in-fol.). Ce grand ouvrage (1), abrégé par Rémond de Sainte-Albine (Paris, 1759, 10 vol. in-12), a été trad. en partie par Du Ryer (Paris, 1659, 3 vol. in-fol.), et entièrement par Desfontaines, Le Beau et autres (ibid., 1734, 16 vol. in-4°); mais cette traduction n'est pas exempte de suppressions ou corrections inspirées par le zèle religieux.

Après la grande histoire de de Thou, il faut citer ses *Mémoires*, composés en latin et qui s'étendent de 1553 à 1601; impr. d'abord dans l'édition de 1620, puis à Amst., 1711, in-4°, ils ont été mis en français d'une manière très-remarquable par Le Petit et d'Ifs (Rotterdam, 1711, in-4°; Amst., 1713, in-12; Rouen, 1714, in-12), et font partie des collections Petitot et Poujoulat. Ces *Mémoires* ont de l'importance pour l'histoire littéraire et politique de la France et de l'Europe. Enfin, de Thou est encore auteur des ouvrages suivants : *De re accipitraria;* Paris, 1584, in-4° : ce poëme sur la fauconnerie, dont les deux premiers chants parurent à Bordeaux, en 1582, et le troisième à Paris, en 1584, a été imité en vers italiens par Bergantani (Venise, 1735, in-4°); — *Metaphrasis poetica librorum sacrorum aliquot;* Tours, 1588, 1599, in-8° : recueil de poésies religieuses sur Job, l'Ecclésiaste, Jérémie et les petits Prophètes; — *Crambe, Viola, Lilium, Phlogis, Terpsinoe;* Paris, 1611, in-4° : poëmes sur différents sujets; — *Posteritati, poematium*; Amst., 1678, in-12 : choix séparé des vers contenus dans ses *Mémoires;* — *Papirii Massoni vita*, à la tête des *Éloges* de P. Masson. Eug. Asse.

De Thou, *Hist. sui temp.* et *Mémoires*. — Ch. Du Puy, *Thuana*; Genève, 1669, in-8°. — Durand, *Hist. du seizième siècle*, 1725-32. — Niceron, *Mémoires*, t. IX. — *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Berlin*; ann. 1788. — J. Collinson, *Life of Thuanus*; Londres, 1807, in-8°. — Ph. Chasles, *Disc. sur la vie et les ouvrages de J.-A. de Thou*; Paris, 1824, in-4°. — Patin, *Idem*; Paris, 1824, in-4°. — Guérard, *Idem*; Paris, 1824, in-8°. — O'Egger, *Éloge de de Thou*; Paris, 1824, 1837, in-12. — Düntzer, *De Thou's Leben, schriften und histor. Kunst*; Darmstadt, 1837, in-8°. — *Notices* des éditeurs de de Thou. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Poirson, *Hist. d'Henri IV*, t. II, 2e part.

(1) Il a en même temps donné naissance à plusieurs ouvrages, qui en sont comme les satellites. Citons : *Monumenta litteraria, seu obitus et elogia doctorum virorum ex elogiis J.-A. Thuani*; Londres, 1640, in-4°; — *Thuanus enucleatus*; Helmstædt, 1656, in-4°; — *Éloges des hommes savants, tirés de* l'Histoire de M. de Thou, *avec les additions par Ant. Tessier*, dont la meilleure édition est celle de Leyde, 1715, 4 vol. in-12; — L'*Index* de Jacques Du Puy, sous les titres de *Index nominum* (1634), de *Clavis historiæ* (1696), et de *Resolutio difficultatum* (1696, in-4°).

THOU (*François-Auguste* DE), fils du précédent, né à Paris, vers 1607, décapité à Lyon, le 12 septembre 1642. Placé de très-bonne heure sous la direction de Nicolas Rigault et des deux Du Puy, ses cousins, il succéda, en 1617, à son père, dans la charge de grand-maître de la librairie du roi, charge où il fut suppléé par Pierre Du Puy. Reçu conseiller au parlement à dix-neuf ans, puis bientôt maître des requêtes, il est à croire cependant que, privé de ses père et mère, il manqua de direction, et s'abandonna un peu, soit au caprice de ses goûts divers, soit au hasard des événements et des relations de cour. Tout ce qu'on sait de sa jeunesse, c'est que passionné, comme son père, pour le commerce des savants et des lettrés ainsi que pour les voyages, il parcourut une grande partie de l'Europe, visita Constantinople, et se lia avec un grand nombre d'hommes célèbres empressés d'accueillir le fils du plus illustre historien du temps. Nommé conseiller d'État à son retour, il fut chargé de quelques missions qui n'ont pas laissé de traces dans l'histoire; mais, comme il l'a dit lui-même plus tard, il s'appliqua surtout à suivre la cour dans les diverses résidences où elle se transportait. Choisi par Mme de Chevreuse fugitive pour confident et pour intermédiaire entre elle et la reine (août 1637), il n'obtint qu'à force de prières, lorsque cette intrigue eut été découverte, la mise en oubli de cette étourderie. Mais il ne put jamais regagner la confiance du cardinal de Richelieu. De cette époque date sa liaison avec Cinq-Mars, alors grand-maître de la garde-robe; deux ans après il alla habiter l'hôtel même de son ami. Parent du duc de Bouillon, il devint l'intermédiaire entre celui-ci et Cinq-Mars (août 1641), mais sans être instruit des motifs réels de cette intrigue politique. Conspirateur sans le savoir, il assistait de loin aux entrevues nocturnes de Cinq-Mars et du duc d'Orléans, restant toujours à la porte, et n'entendant rien. Il ne connut qu'après coup le traité avec l'Espagne, que Fontrailles fut chargé d'aller négocier à Madrid. Fontrailles était de retour à Narbonne, où s'était rendu le roi pour le siége de Perpignan (avril 1642), porteur du traité signé le 12 mars, lorsque de Thou alla rejoindre la cour; il venait suivre en curieux le siége de Perpignan, voyage qu'on devait relever comme une charge grave contre lui. En ce moment de Thou connaissait le traité, car il en parla à Fontrailles en le rencontrant à Carcassonne. On sait comment la copie du traité livrée à Richelieu, peut-être par l'ambassadeur d'Espagne lui-même, amen

l'arrestation de Cinq-Mars à Narbonne et celle de de Thou au camp de Perpignan. Conduit au château de Tarascon (6 juin 1642), ville où Richelieu, presque moribond, résidait depuis plus de deux mois, de Thou fut interrogé le 6 juillet, et se renferma dans des dénégations absolues, conduite courageuse, qui ne fut imitée ni par le duc d'Orléans, qui s'empressa de charger ses complices, ni par le grand écuyer lui-même. Après la nomination d'une commission présidée par le chancelier Seguier, et qui devait siéger à Lyon (27 août), il fut conduit sur le Rhône jusqu'à Valence, dans un bateau que remorquait celui du cardinal lui-même, et écroué, avec son ami à Pierre-Encise. Devant les juges, il persista dans ses dénégations; après avoir été confronté avec Cinq-Mars, il avoua qu'il avait eu connaissance du traité, mais seulement après la conclusion; qu'il était bien, il est vrai, coupable de non-révélation, mais qu'il lui avait été impossible de divulguer un complot où se trouvaient un favori et un frère du roi. Cette excuse ne le sauva point. Il fut condamné à mort, le 12 septembre. Quand Laubardemont, rapporteur du procès, eut lu aux accusés la sentence fatale, de Thou dit à Cinq-Mars : « Eh bien, monsieur! humainement je pourrai me plaindre de vous : vous m'avez accusé, vous me faites mourir; mais Dieu sait combien je vous aime. Mourons, monsieur, mourons courageusement, et gagnons le paradis. » De Thou ensuite écrivit, « avec une promptitude merveilleuse, » une lettre à la princesse de Guémené, dont l'amour avait troublé sa vie, et se confessa. L'exécution devait avoir lieu sur la place des Terreaux. Les condamnés y furent conduits dans un carrosse, au milieu d'un concours immense de peuple. Cinq-Mars fut exécuté le premier. « Vous voulez m'ouvrir le chemin à la gloire », avait dit de Thou en lui cédant le pas. Monté à son tour sur l'échafaud, il se fit bander les yeux d'un mouchoir. L'exécuteur ordinaire étant alors malade, il avait été remplacé par « un vieil gaigne-deniers » qui n'avait jamais fait cette affreuse besogne. Ce ne fut qu'après sept coups de couperet que la tête du malheureux de Thou tomba sous cette main inhabile. Le lendemain son corps fut embaumé et emporté par sa sœur, la présidente de Pontac. Il fut inhumé aux Carmélites.

Après la mort de Richelieu, sa famille demanda vainement sa réhabilitation à la régente, et le malheureux de Thou n'eut pour le défendre auprès de la postérité que l'écrit d'une main amie, les *Mémoires et instructions* rédigées par Pierre Du Puy. Sans doute en un siècle de théories et de législation criminelles mieux inspirées de la raison et de l'humanité, on eût fait quelque différence entre Cinq-Mars, l'instigateur d'un traité qui appelait les Espagnols en France, et de Thou, coupable seulement de non-révélation; mais tel n'était pas l'esprit de ce temps, et ce serait oser beaucoup que d'attribuer la condamnation de de Thou à une haine implacable de Richelieu pour le fils de celui qui, dans son *Histoire*, avait ainsi stigmatisé un grand-oncle du cardinal, mauvais prêtre : « Antonius Plessiacus Richelius, quod eam vitam professus fuisset, dein, voto ejurato, omni se licentiæ ac libidinis genere contaminasset. » Eug. Asse.

Fontrailles, Montglat, Montrésor, Richelieu, O. Talon, Brienne, *Mémoires*. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*. — *Archives curieuses*, t. V. — D'Artigny, *Mém. d'histoire et de critique*, t. IV. — *Particularités de tout ce qui s'est passé en la mort de MM. de Cinq-Mars et de Thou*; Lyon, 1642, in-4°. — P. Du Puy, *Mémoires et instructions pour servir à la justification de l'innocence de Fr.-A. de Thou*, dans le t. VII de l'*Histoire* du président, édit. de Londres.

THOUARS. *Voy*. Du Petit-Thouars.

THOÜIN (*André*), botaniste français, né le 10 février 1747, à Paris, au Jardin des plantes, où il est mort, le 27 octobre 1824. A l'âge de dix-sept ans, en 1764, il perdit inopinément son père, qui occupait la place de jardinier en chef de cet établissement. Élève de Bernard de Jussieu, il possédait déjà en botanique des connaissances telles que Buffon n'hésita pas à lui confier la place de son père. Dès lors il devint le seul soutien d'une mère âgée, de trois frères et de deux sœurs, dont il était l'aîné. Sous la direction de Thoüin, l'étendue du Jardin du roi fut portée au double de ce qu'elle était en 1740. Il en dessina avec Buffon toutes les parties nouvelles, il agrandit les serres, et présida à la plantation de l'école de botanique, où l'on comptait à sa mort plus de 6,000 plantes vivantes. « Peu d'hommes, dit Cuvier, exercèrent une influence plus utile. Devenu le centre d'une correspondance qui s'étendait dans toutes les parties du monde, il ne cessa pendant un demi-siècle de provoquer entre les divers pays l'échange de leurs richesses végétales. Son nom était connu partout où existait une culture nouvelle. » Il entra en 1784 dans la Société royale d'agriculture, et en 1786 dans l'Académie des sciences. Élu en 1790 membre du conseil général du département de la Seine, il y siégea jusqu'au 10 août 1792. L'année suivante, il fut nommé professeur administrateur du Muséum d'histoire naturelle et chargé du cours de culture et de naturalisation des végétaux étrangers. L'un des commissaires chargés de recueillir en Belgique et en Hollande, et plus tard en Italie, les objets de sciences et d'arts utiles à l'augmentation des collections de la France, il s'acquitta de ces missions avec intégrité, et reçut, en juillet 1798, une couronne de chêne et une médaille d'or, à titre de récompenses nationales. Lors de la création de l'Institut, il fut l'un des quarante-huit membres appelés à faire les choix nécessaires pour compléter ce corps savant. Sa modestie et son désintéressement étaient sans bornes. Sa figure était belle, son maintien noble et doux, et sa conversation pleine d'intérêt; ennemi du faste, on le vit, un jour qu'il devait haranguer

un souverain au nom de l'Institut, obligé d'en emprunter le costume. Il avait reçu à sa création la croix de la Légion d'honneur. Il faisait partie de soixante-douze académies ou sociétés savantes. Il habitait au Jardin des plantes, avec ses frères et sœurs, un modeste logement annexe des anciennes serres. C'était là, au foyer antique et enfumé de cette famille patriarcale, que Malesherbes venait s'asseoir avec ses poches pleines de plantes et de rameaux d'arbres, que J.-J. Rousseau causait avec une confiance, un abandon qui contrastaient avec cette ombrageuse misanthropie qui était son état habituel, et que, plus tard, se réunirent Bernardin de Saint-Pierre, Faujas de Saint-Fond, Bosc, le botaniste Desfontaines, La Revellière-Lépeaux et d'autres savants et voyageurs. On a de Thoüin : *Essai sur l'exposition et la division méthodique de l'économie rurale*; Paris, 1805, in-4°, extrait du *Cours d'agriculture* de Rozier; — *Description de l'école d'agriculture pratique du Muséum d'histoire naturelle*; Paris, 1814, in-4°; — *Monographie des greffes, description technique des diverses sortes de greffes employées pour la multiplication des végétaux*; s. l. n. d. (Paris, 1821), in-4°, avec 13 pl.; — *Cours de culture et de naturalisation des végétaux*; Paris, 1827, 3 vol. in-8°, et atlas in-4°, publié par Oscar Leclerc, neveu de l'auteur; — *Voyage dans la Belgique, la Hollande et l'Italie*; Paris, 1841, 2 vol. in-8° : rédigé par le baron Trouvé sur le journal de l'auteur. Thoüin a inséré des travaux divers dans le *Dict. d'agriculture* de l'*Encyclopédie méthodique*, le *Supplément* au *Cours d'agriculture* de Rozier, les *Mémoires de la Société d'agriculture*, les *Mémoires de l'Acad. des sciences* (1787), la *Feuille du cultivateur*, la *Décade philosophique*, la *Bibliothèque physico-économique*, les deux éditions du *Dict. d'histoire naturelle*, publié par Déterville, les deux éditions du *Nouveau cours d'agriculture* du même éditeur, les *Annales de l'agriculture française*, les *Annales* et les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*.

THOÜIN (*Gabriel*), frère du précédent, né en 1747, à Paris, où il est mort, le 9 mars 1829, a cultivé avec succès l'art du jardinier fleuriste et décorateur. On lui doit un recueil intitulé : *Plans raisonnés de toutes les espèces de jardins*; Paris, 1819-20, 1823, 1828, in-fol.

THOÜIN (*Jean*), frère des précédents, né en 1756, à Paris, où il est mort, le 31 janvier 1827, succéda à André comme jardinier en chef. Il a fait insérer dans le t. XVI des *Annales du Muséum* un *Mémoire sur l'emploi du mâchefer dans le jardinage* (1810). E. REGNARD.

Cuvier, dans le *Moniteur*, 13 août 1824. — Silvestre (De), *Notice sur A. Thoüin*; Paris, 1825, in-8°. — O. Leclerc, *Notice*, à la tête du *Cours de culture*. — Thiébaut de Berneaud, *Éloge histor.*, dans les *Mémoires de la Société linnéenne*, t. III, p. 461. — La Revellière-Lépeaux, *Mémoires* (inédits). — J. Geoffroy-Saint-Hilaire, *Notice nécrol. sur A. Thoüin*; Paris, 1824, in-8°. — Nadault de Buffon, *Corresp. inédite de Buffon*, t. II, p. 352 et 354. — Renseign. partic.

THOÜIN. *Voy.* LECLERC (*Oscar*).

THOURET (*Jacques-Guillaume*), homme politique, né à Pont-l'Évêque, le 30 avril 1746, exécuté à Paris, le 22 avril 1794. Il était fils de Guillaume Thouret, notaire. Dès l'enfance il montra un esprit curieux de savoir, un jugement sain, une forte mémoire. Après avoir fait d'excellentes études et suivi les cours de droit à l'université de Caen, il fut reçu avocat à dix-neuf ans (1765), et débuta aussitôt au bailliage de Pont-l'Évêque; mais il ne voulut quitter sa ville natale qu'après avoir perfectionné son talent par de sérieux travaux sur le droit et la coutume (1). En 1772 il s'établit à Rouen, et y acquit de la réputation par l'étendue et la solidité de ses connaissances ainsi que par la netteté de ses consultations. Nommé procureur syndic de l'assemblée provinciale de la généralité de Rouen (1787), il y fit sur l'état de la province et sur les améliorations dont le commerce, les impôts et les travaux publics étaient susceptibles un rapport qui lui valut les éloges du ministère. Il s'associa sans hésiter aux principes de la révolution, et avant d'en assurer le triomphe à la tribune, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à les propager par ses écrits. Toutes les questions qui passionnaient alors les esprits s'y trouvent résolues avec fermeté et dans le sens le plus libéral, telles que l'établissement d'une constitution, la permanence des états généraux, la réunion des ordres, le vote par tête, etc. Le tiers état de Rouen lui confia la rédaction de son cahier de doléances, divisé en quatre-vingt-quinze articles, et il le choisit le premier pour le représenter aux états généraux (avril 1789). Thouret y parut sans attache de parti, sans préjugés, et avec le plus vif désir de faire le bien. Dès les premières séances on le voit s'efforcer de ramener aux communes les ordres dissidents de la noblesse et du clergé. Quand Sieyès proposa de constituer les communes en assemblée nationale, Thouret combattit cette motion plutôt par un scrupule de légiste que par des motifs politiques. Il n'en fallut pas davantage pour le désigner aux réunions populaires comme un ennemi de la liberté. Élevé le 1[er] août à la présidence en concurrence de Sieyès, il se vit en butte à des accusations si injurieuses que, par dignité autant que par amour de la grande cause qu'il servait, il donna sa démission le surlendemain (2). Bientôt les injustes soupçons se dissipèrent, et il entra, le 15 septembre, dans le comité de constitution réorganisé, comité dont il fut le rapporteur ordinaire. Dès lors il prit une large part aux travaux de l'assemblée, monta

(1) On conserve encore dans sa famille un *Commentaire ms. sur la coutume de Normandie*, et qui date de cette époque.

(2) Il fut encore appelé trois fois au fauteuil : le 12 novembre 1789, le 10 mai 1790, et le 11 septembre 1791.

souvent à la tribune, et présenta de nouveaux projets, qu'il exposa et défendit avec beaucoup d'habileté. Il se prononça pour le *veto* suspensif, fut l'adversaire le plus redoutable du clergé, et fit adopter sa motion relative à la vente des biens ecclésiastiques (2 nov.), appuya la prolongation indéfinie des vacances des parlements (3 nov.), et contribua beaucoup à la transformation de la France en départements, districts, cantons et municipalités (15 janv. 1790). Chargé particulièrement de la nouvelle organisation judiciaire, il soumit, le 22 décembre 1789, son projet à l'assemblée; la discussion de ce projet, dont il modifia certains détails, l'appela très-souvent à intervenir dans la discussion publique, qui se prolongea jusqu'au milieu de l'année 1790. D'abord il proposa d'abolir les parlements, la vénalité et tous les priviléges en matière de juridiction; d'établir un juge de paix par canton, un tribunal par district, un tribunal d'appel par département composé de deux chambres, l'une sédentaire, l'autre ambulante, et d'attribuer au peuple l'élection des magistrats; il réclama aussi l'institution du jury, et traita cette question dans les séances des 11 et 12 janvier 1791 avec de magnifiques développements. Bien qu'il se déclarât partisan de la monarchie constitutionnelle, il demanda que le roi fût regardé, non comme le représentant héréditaire de la nation, mais comme le premier des fonctionnaires publics; il voulut faire déterminer les circonstances dans lesquelles, le roi cessant d'être inviolable, on pourrait prononcer sa déchéance (28 mars 1791), et après le retour de Varennes il proposa le décret qui donnait au roi une garde chargée, sous les ordres du commandant de la garde nationale, de veiller à sa sûreté et de répondre de sa personne (25 juin). Après avoir obtenu de l'assemblée qu'il serait rédigé un code civil uniforme pour tout le royaume (2 sept.), Thouret fut chargé de présenter, le 5, la constitution à Louis XVI, et il présidait pour la quatrième fois lorsqu'il reçut, le 12, le serment du roi à l'acte constitutionnel.

La Constituante ayant accompli son mandat, Thouret devint juge au tribunal de cassation (1). Sous la terreur il fut mis au nombre des suspects, et refusa pourtant de s'expatrier ou de se cacher. Arrêté le 26 brumaire an II et enfermé au Luxembourg, il fut dénoncé par Couthon comme complice d'un complot dantoniste, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Il monta sur l'échafaud le même jour que Malesherbes, Chapelier et d'Epremesnil. La ville de Rouen a donné son nom à la rue qu'il y avait habitée, et sa statue a figuré jusqu'en 1814 dans le palais du sénat au Luxembourg. « L'Assemblée constituante, a dit Beugnot, a dû peut-être ce qu'elle a produit de plus parfait à cet homme rare, qui, doué d'une riche imagination et d'un esprit étendu, avait obtenu sur lui-même l'immense avantage de réduire toutes ses forces morales aux règles du devoir. Habile à saisir les justes proportions de tous les sujets, il ne les dépassait jamais, mais les remplissait parfaitement; ainsi Thouret parut orateur sans écarts, métaphysicien sans obscurité, érudit sans pesanteur, et homme d'État sans système. Il s'était rendu naturels le sentiment du vrai, la mesure de l'utile, le goût des convenances. » On a de Thouret : *Procès-verbal des séances de l'Assemblée provinciale de Rouen, en* 1787; Rouen, 1787, in-4°; — *Vérités philosophiques et patriotiques sur les affaires présentes;* s. l., 1788, in-8° : brochure citée dans l'introduction au *Moniteur*; — *Mémoire présenté au roi par les avocats au parlement de Normandie sur les états généraux;* Rouen, 1788, in-8° : c'est Thouret qui l'a rédigé; — *Mémoire que présente aux maire et échevins de Rouen l'ordre du tiers état de cette ville;* Rouen, déc. 1788, in-8°; — *Avis des bons Normands à leurs frères tous les bons Français, sur l'envoi des lettres de convocation aux états généraux;* Rouen, fév. 1789, in-8° de 55 p.; — *Suite de l'Avis des bons Normands sur la rédaction du cahier des pouvoirs;* Rouen, fév. 1789, in-8° de 60 p.; — *Réponse du vrai patriote à la* Lettre d'un bon Normand *prétendu;* Rouen, 1789, in-8° de 8 p.; — *Adresse de remerciement présentée au roi par les officiers municipaux de Rouen;* Rouen, 1789, in-8° de 15 p.; — *Cahier des doléances, remontrances et instructions de l'assemblée du tiers état de Rouen;* Rouen, mars 1789, in-8°; — *Discours sur le plan du comité de constitution;* Paris, 1789, in-8°; — *Projet de déclaration des droits de l'homme en société;* Paris, 1789, in-8°; — *Analyse des idées principales sur la reconnaissance des droits de l'homme en société et sur les bases de la société;* Paris, juill. 1789, in-8°; — *Projet de l'organisation du pouvoir judiciaire;* Paris, 1790, in-8°; — *Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français, extrait de Dubos et de Mably;* Paris, 1801, in-18 : ce livre, entrepris pour l'éducation du fils de l'auteur, n'est pas un chef-d'œuvre, mais c'est un bon modèle d'analyse. En novembre 1817 la censure retira le livre de la circulation, et en autorisa une édition prétendue clandestine, qui est tronquée en plusieurs endroits, 4e édit., Paris, 1830, in-18; — *Projet de Code de procédure civile;* Paris, s. d. (1801), in-8° de 38 p., non achevé; — *Tableaux chronologiques de l'histoire ancienne et moderne;* Paris, 1821, 1825, in-fol. oblong : la première partie seule, contenant en 110 tableaux de l'histoire ancienne, a été publiée; — de nombreux

(1) Il consacrait ses loisirs à l'éducation de son fils unique (dans sa prison même il n'eut pas d'autre préoccupation), et ce fut pour lui qu'il composa à cette époque des grammaires grecque, latine et française, des traités de métaphysique, de logique et de morale, et des tableaux chronologiques de l'histoire ancienne et moderne.

Discours ou *Rapports*, prononcés ou lus devant l'Assemblée constituante.

Éloges de Thouret, prononcés en l'an VIII, à Rouen, l'un par le président Thieullen, l'autre par Beugnot. — Bailly, *Mémoires*. — Buchez et Roux, *Hist. parlementaire de la révolution*. — Jay, Jouy, etc. *Biogr. nouv. des contemp.* — Lamartine, *Les Constituants*. — Frère, *Bibliogr. normande*.

THOURET (*Guillaume-François-Antoine*), fils du précédent, né le 16 juin 1782, à Rouen, mort le 5 juillet 1832, à Paris. Élevé par son père avec un soin tout particulier, et destiné au barreau, il fut reçu avocat dès l'ouverture des écoles de droit. L'étendue de ses connaissances et l'intégrité de son caractère le firent, dans la réorganisation du tribunal civil de la Seine, choisir pour l'un des deux substituts (6 janv. 1811). Quelques-uns de ses réquisitoires, rehaussés par les agréments du style, ont été insérés dans les recueils de jurisprudence. A la seconde restauration il fut remplacé dans son poste (15 oct. 1815), et mit à profit ses loisirs pour s'adonner à la culture des lettres, notamment à l'étude de la bibliographie. Il conçut le projet d'une espèce d'encyclopédie bibliographique, dans laquelle il aurait donné, en forme de dictionnaire, et pour chaque mot de la langue qui ne s'y serait pas refusé, une indication complète de tous les ouvrages à consulter sur la matière indiquée par ce mot. Le nombre des cartes qu'il releva dans cette intention peut être évalué à plus de cent mille; l'article *Droit* formait à lui seul un travail de beaucoup plus complet que l'ouvrage spécial de MM. Camus et Dupin. Après la révolution de Juillet, Thouret fut envoyé par sa ville natale à la chambre des députés (juill. 1831), et il y siégeait encore à l'époque de sa mort, arrivée au plus fort du choléra. Il appartenait à la Société des antiquaires de France. On a de lui : un *Discours dans la discussion sur la pairie* (Paris, 1831, in-8°), quelques bons articles dans l'*Encyclopédie moderne* de Courtin, et de nombreux ouvrages manuscrits, formant plus de 30 vol. in-4°, et dont la plupart ont été déposés dans la bibliothèque de la ville de Paris.

Taillandier, dans les *Mémoires de la Soc. des Antiquaires*, t. X, 1834. — Quérard, *France littér.*

THOURET (*Michel-Augustin*), médecin français, frère du constituant, né le 5 septembre 1749, à Pont-l'Évêque, mort au Bas-Meudon, près Paris, le 19 juin 1810. Après avoir achevé ses études à Caen et pris le grade de docteur, il alla à Paris, fut agrégé, en 1774, à la faculté de médecine, et admis dès 1776 dans la Société royale de médecine, que l'on venait de créer. Il fit partie des commissaires chargés, en 1785, de diriger les exhumations du cimetière des Innocents, de telle façon qu'elles ne portassent pas atteinte à la salubrité publique; il fut en 1789 adjoint à Colombier (1), comme inspecteur général en survivance des hôpitaux civils et maisons de force du royaume, nommé membre du conseil de santé des hôpitaux militaires, et médecin au département de la police. Thouret perdit ses places, qui furent supprimées en 1792; mais lorsqu'on rétablit la Faculté de médecine, sous le nom d'École de santé (2 déc. 1794), on lui en confia la direction. D'accord avec Fourcroy pour le choix des professeurs, il se donna les plus illustres collègues, Desault, Corvisart, Sabatier, Pelletan, Dubois, Baudelocque, Suc, etc., et malgré les difficultés éleva l'école à un haut degré de science et de prospérité. Lors de la découverte de la vaccine, il présida le comité chargé d'étudier les effets du vaccin. Il fut en 1801 administrateur des hospices et du Mont-de-Piété. Appelé au Tribunat (27 mars 1802), il rédigea le rapport sur le projet de loi relatif à l'enseignement et à l'exercice de la médecine. Patriote sincère, il vota contre l'établissement de la Légion d'honneur et l'élévation de Napoléon à l'empire. Toutefois, à la suppression du Tribunat, il passa dans le Corps législatif, et fut nommé en décembre 1809 conseiller de l'université, puis doyen de la Faculté de médecine. Le *Recueil* de la Société royale de médecine contient de lui un grand nombre de mémoires, et il a publié à part : *Observations et recherches sur l'usage de l'aimant en médecine*; Paris, 1783, in-12 : ce mémoire, écrit avec Audry, se divise en deux parties, historique et critique; — *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*; Paris, 1784, in-12; — *Extrait de la correspondance de la Société royale de médecine relative au magnétisme animal*; Paris, impr. roy., 1785, in-4°; — *Rapports sur les exhumations du cimetière des Saints-Innocents*; Paris, 1789, in-12; — *Mémoire sur la nature de la substance du cerveau*; Paris, 1790, in-12; — *De l'État actuel de l'École de santé*; Paris, 1798, in-4°.

Son frère, THOURET (*François*), né le 23 septembre 1752, à Pont-l'Évêque, entra dans les ponts et chaussées, et devint en 1806 ingénieur en chef.

Leroux, dans *le Moniteur univ.* du 26 juin 1810. — Desgenettes, dans la *Biogr. médicale*. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*

THOUVENEL (*Pierre*), médecin français, né à Sauville, près Neufchâteau (Lorraine), le 19 novembre 1745 (1), mort à Paris, le 28 février 1815. Après avoir fait ses études médicales à Montpellier, où il fut reçu docteur en 1770, il vint s'établir à Paris, et grâce à la protection de la duchesse de Brissac, il fut bientôt accueilli par la société la plus distinguée. Ses recherches sur les eaux de Contrexeville et l'établissement qu'il fonda à ses frais dans ce lieu lui obtinrent le titre d'associé de la Société royale de médecine et l'emploi d'inspecteur des

(1) Il épousa l'une de ses filles, et fut ainsi le beau-frère de Desgenettes.

(1) Date vérifiée sur les registres de l'état civil.

eaux minérales de France. Il fut nommé en 1784 inspecteur des hôpitaux militaires, et en 1788 membre du conseil de santé de l'armée. Honoré dix fois en quatorze ans de palmes académiques, il semblait destiné à une carrière heureuse et paisible; mais ayant adopté d'une part les principes du mesmérisme, et de l'autre s'étant convaincu par des expériences nombreuses de la réalité de l'hydroscopie ou baguette divinatoire, l'ardeur de son caractère lui fit soutenir de nombreuses discussions, qui lui causèrent beaucoup de chagrins. De ces expériences il avait formé une théorie ingénieuse : l'art de découvrir les eaux cachées par la baguette ou par d'autres moyens est, selon lui, une faculté naturelle, et il l'explique par l'influence de l'électricité, dont la terre est le grand réservoir et que les courants d'eau et les filons métalliques servant de conducteurs accumulent chez certains sujets placés dans leur voisinage. Thouvenel soutint cette théorie avec une conviction entière jusqu'à sa mort; il chercha dans les découvertes de Volta et de Galvani des moyens de l'étayer sur des bases scientifiques. S'il eut des adversaires sans pitié, il rallia à son sentiment des savants illustres, comme Bertholon, Macquer, Darcet, Parmentier, Mauduit et Franklin. Il émigra en 1790, et se rendit en Italie; il y trouva sa protectrice, la duchesse de Brissac, et habita les États vénitiens, d'où il fit des voyages dans les diverses parties de l'Italie, pour en étudier le sol et les productions. De retour en France sous le consulat, il vécut dans la retraite, et se vit rendre cependant l'inspection des eaux minérales. A la restauration, le roi Louis XVIII, qui l'avait connu pendant son séjour à Vérone, le nomma son premier médecin consultant. Parmi ses ouvrages, écrits sans méthode, mais d'un style vif et pittoresque, nous citerons : *De corpore nutritivo et de nutritione;* Montpellier, 1770, in-4°; — *Mémoire chimique et médicinal sur les eaux minérales de Contrexeville en Lorraine;* Paris, 1774, in-12; — *Sur le mécanisme et les produits de la sanguification;* Pétersbourg, 1777, in-4°; — *Sur les substances médicamenteuses, ou réputées telles, du règne animal;* Bordeaux, 1779, in-4°; — *Mémoires de chimie médicale, couronnés dans différentes académies;* Paris, 1780, in-8°; — *Sur la nature, les usages et les effets de l'air et des airs, des aliments et des médicaments relativement à l'économie animale;* Paris, 1780, in-4°; — *Mémoire physique et médicinal, montrant des rapports évidents entre les phénomènes de la baguette divinatoire, du magnétisme, etc.;* Londres et Paris, 1781, in-8°; il y a un *second Mémoire* sur le même sujet; Paris, 1784, in-8°; — *Traité sur le climat d'Italie;* Vérone, 1797-98, 4 vol. in-8°; — *La Guerra de dieci anni, raccolta polemico-fisica sull' electrometria galvano-organica, parte italiana parte francese;* Vérone, 1802, in-8°; — *Mélanges d'histoire naturelle, de physique et de chimie;* Paris, 1807, 3 vol. in-8°. E. R.

De Haldat, *Éloge hist. de P. Thouvenel;* Nancy, 1816, in-8°. — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Dezeimeris, *Dict. hist. de la médecine.* — *Catal. des collect. lorraines de M. Noel.*

THOUVENEL (*Louis*), général, né le 2 avril 1787, à Nancy, mort le 20 août 1843, à Pont-à-Mousson. Entré en 1803 à l'École polytechnique, il partit deux ans après pour l'Allemagne avec l'épaulette d'officier d'artillerie. Il fit la plupart des campagnes de l'empire. Napoléon, remarquant à Eylau l'assurance et le calme avec lesquels il pointait une pièce de canon à la grande batterie de l'église, lui fit de la main un signe d'encouragement, et lui donna la croix d'Honneur avec une dotation spéciale. Resté seul à Friedland avec un sous-officier, il n'en défendit pas moins sa batterie, et la sauva. Cet acte de courage le fit passer dans l'artillerie de la vieille garde. Nommé chef d'escadron à Bautzen et lieutenant-colonel en 1814, il se maintint vaillamment dans Luxembourg, attaqué par les armées coalisées, et ne rendit cette place qu'après avoir appris la chute de l'empire. Après le désastre de Waterloo, il refusa de rendre la ville de Verdun aux Russes, qui la tinrent inutilement bloquée pendant trois jours; en apprenant cette noble résistance, punie d'une disgrâce immédiate, le tsar Alexandre lui proposa un poste honorable dans la Russie méridionale. Thouvenel n'accepta point, et ne reprit son épée qu'après les journées de Juillet : il devint en 1832 colonel, en 1833 commandant en second de l'École polytechnique, et en 1841 maréchal de camp et membre du comité d'artillerie.

Moniteur universel, 27 août 1843.

* **THOUVENEL** (*Édouard-Antoine*), homme d'État, fils du précédent, né le 11 novembre 1818, à Verdun (Meuse). En 1838, aussitôt ses études de droit terminées, il fit en Orient et sur les bords du Danube un long voyage, dont le récit, entremêlé de notices historiques, fut consigné d'abord dans la *Revue des deux mondes*, et reparut sous le titre de *Hongrie et Valachie* (Paris, 1840, in-8°). Après un stage de quatre années dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, il se rendit à Bruxelles en qualité d'attaché d'ambassade (1844), puis à Athènes comme secrétaire de légation (1845). Après les événements de juin 1848, il reçut le titre de chargé d'affaires et celui de ministre plénipotentiaire en janvier 1849. Au commencement de 1850 une escadre anglaise vint mettre le blocus devant le Pirée, sous le prétexte d'appuyer les réclamations d'un israélite de Gibraltar appelé Pacifico. Persuadé qu'il ne s'agissait en réalité que de renverser le roi Othon ou de le contraindre à subir désormais l'influence britannique, M. Thouvenel s'empressa d'organiser la résistance de la cour d'Athènes. Sa conduite en cette circonstance fut approuvée par le gou-

vernement français, et récompensée par la croix de commandeur de la Légion d'honneur (26 juill. 1850). Il était depuis le 18 novembre 1850 à Munich en qualité d'envoyé extraordinaire lorsqu'après le coup d'État du 2 décembre il fut mandé à Paris pour occuper au département des affaires étrangères la direction des affaires politiques (14 février 1852). La part qu'il prit aux négociations relatives à la question d'Orient lui valut en 1854 la plaque de grand officier de la Légion d'honneur. Le 3 mai 1855 il remplaça dans l'ambassade de Constantinopble le maréchal Baraguey d'Hilliers. Dans ce nouveau poste, où il resta près de cinq ans, il eut tout d abord à réagir près des membres du Divan contre l'influence, longtemps prédominante, de lord Stratford de Redcliffe, et à contrebalancer, après la paix de Paris, la ligue immédiatement formée entre la Porte, l'Angleterre et l'Autriche dans l'intention d'empêcher l'union des principautés danubiennes. Le succès couronna ses efforts, et la dignité de sénateur (8 mai 1859) en fut la récompense. Le 4 janvier 1860 il fut appelé au département des affaires étrangères. L'annexion du comté de Nice et de la Savoie, la reconnaissance du royaume d'Italie par plusieurs grandes puissances, l'expédition de Syrie, et la conclusion des traités de commerce avec l'Angleterre et la Russie, tels sont les principaux événements qui signalèrent son passage au ministère. Il y fut remplacé le 12 octobre 1862 par M. Drouyn de l'Huys. La grand'croix de la Légion d'honneur lui fut accordée par l'empereur en 1861, à l'occasion de la réunion à la France de trois nouveaux départements (juin 1860).

Documents particuliers.

THOUVENIN (*Joseph*), relieur français, né le 6 septembre 1790, à Paris, où il est mort, le 9 janvier 1834. Il était depuis plusieurs années élève de Bozerian jeune lorsqu'il relia avec soin, mais en secret, un volume précieux sur le dos duquel il plaça son propre nom; son maître, instruit de cette petite supercherie, le renvoya en lui disant ironiquement qu'il était trop habile pour travailler plus longtemps au compte d autrui. Son talent ne se manifesta entièrement que dans la seconde moitié de sa carrière, lorsque, se reportant aux beaux jours de Derome, de Pasdeloup, de Deseuille, de Le Gascon, il chercha à les surpasser en les imitant; jamais d'un travail industriel on n'avait fait plus complétement un art. « Thouvenin, a dit Ch. Nodier, est mort quand il arrivait au plus haut degré de son talent; Thouvenin est mort en rêvant des perfectionnements qu'il aurait obtenus, qu'il aurait seul obtenus peut-être; Thouvenin est mort pauvre, comme tous les artistes qui ne sont pas hommes d'affaires et qui tracent le chemin du progrès, sans le fournir jamais jusqu'au bout. » Il avait eu l'idée de faire laminer le carton dont il se servait, et il renouvela avec succès l'emploi du maroquin du Levant. A l'exposition de 1823, le jury lui décerna une médaille d'argent. Il était relieur du roi Louis-Philippe, qui avant de monter sur le trône lui confiait déjà ses livres les plus précieux. La bibliothèque de Cigongne, qui fait aujourd'hui partie de la riche collection du duc d'Aumale, contenait un grand nombre d'ouvrages reliés par Thouvenin.

Ch. Nodier, *De la Reliure en France*, p. 16. — Lesné, *La Reliure*, 2e édit., 1827, p. 120. — *Docum. part.*

THOYRAS. *Voy.* RAPIN et TOIRAS.

THRASEA (*Pætus*), sénateur romain, mort en 66 après J.-C. Il était de Padoue. Élevé dans le culte de la philosophie stoïcienne, marié avec Arria, fille de cette autre Arria illustre par son dévouement conjugal et son héroïque suicide, il rassembla autour de lui quelques-uns de ces hommes distingués et honnêtes qu'indignaient le despotisme impérial et la bassesse du sénat. Néron, qui s'occupait peu du gouvernement, ne remarqua pas d'abord cette opposition. Thrasea, consulaire et sénateur, était un homme modéré, faisant son devoir sans chercher le bruit. En 57 cependant il soutint vigoureusement les plaintes des Ciliciens contre leur gouverneur Cossutianus Capito. Celui-ci ne lui pardonna jamais. En 59 Thrasea sortit du sénat au moment où l'on commençait la lecture de la fameuse dépêche dans laquelle Néron racontait à sa manière la mort de sa mère. En 62 il parla contre ceux qui proposaient de punir de mort un écrivain coupable d'avoir composé des vers satiriques contre Néron, et il amena la majorité du sénat à une sentence moins sévère. L'empereur lui témoigna son mécontentement en refusant de le recevoir lorsque le sénat en corps vint le féliciter de la naissance de sa fille, en 63. Devant cet avertissement Thrasea se retira de la vie publique, et ne parut presque plus au sénat; mais l'empereur ne l'oublia pas. Après avoir tué tant d'hommes vertueux, il résolut, suivant la forte expression de Tacite, de tuer la vertu même en faisant périr Thrasea et Soranus. Capito et Eprius Marcellus se chargèrent de soutenir l'accusation dans le sénat. Il faut lire dans Tacite l'incomparable récit de ce jugement de la mort de Thrasea. Le sénat, terrifié par l'appareil militaire que l'empereur crut devoir déployer en cette circonstance, condamna à mort Thrasea, Soranus et sa fille Servilia; il fit presque preuve d'indépendance en se contentant d'exiler Helvidius, gendre de Thrasea. Celui-ci ne s'était pas même rendu au sénat pour se défendre. Quand un ami vint à la hâte lui annoncer cette fatale nouvelle, il le trouva entouré d'hommes et de femmes de distinction, qui avaient voulu lui rendre leurs devoirs en ce jour suprême, s'entretenant plus particulièrement, avec le philosophe Demetrius, de la nature de l'âme, de la séparation de l'esprit et du corps. Il éloigna ses amis, défendit à sa femme Arria de se donner la mort; puis, passant dans sa chambre à coucher et ne gardant avec

lui qu'Helvidius et Demetrius, il se fit ouvrir les veines. L. J.

Tacite, *Annales*, XIII à XVI; *Hist.*, II, 91; IV, 5; *Agric.*, 2. — Dion Cassius, LXI, 15; LXII, 26. — Suétone, *Nero*, 37; *Domitian.*, 10. — Pline, *Epist.*, VII, 19; VIII, 22. — Plutarque, *Præcept. reip. gerendæ*, 14. — Martial, I, 9. — Juvénal, V, 36. — Merivale, *Hist. of the Romans under the empire*, t. VI.

THRASYBULE (Θρασύβουλος), général athénien, né au dème de Stiria (Attique), massacré en 389 av. J.-C. Il était fils de Lycus. On le voit figurer pour la première fois en 411; il commandait un corps d'hoplites dans l'armée athénienne qui était à Samos. Au moment même où une révolution oligarchique s'accomplissait à Athènes, une tentative analogue fut faite à Samos; ce fut Thrasybule qui, de concert avec un certain Thrasylle, la fit échouer. Rassemblant les soldats, quoiqu'il ne les commandât pas en chef, il leur fit jurer de rester fidèles à la constitution démocratique. Bientôt même cette armée destitua ses chefs, en nomma d'autres, et parmi eux Thrasybule, qui d'ailleurs fit déférer le commandement suprême à Alcibiade. A partir de ce jour on vit le spectacle assez curieux d'une armée et d'une flotte athéniennes qui faisaient la guerre à la fois contre Sparte et contre le gouvernement qui fonctionnait dans leur propre patrie. Au bout de quatre mois Athènes fut contrainte de lever le décret d'exil contre Alcibiade, et de substituer au gouvernement des Quatre cents celui des Cinq mille, c'est-à-dire une démocratie, d'ailleurs assez tempérée. Thrasybule, qui commanda pendant deux ans une partie de la flotte athénienne, contribua fortement aux victoires d'Alcibiade près de la Chersonèse et près de Cyzique. En 408 il commandait une nouvelle flotte; après un échec devant Éphèse, il passa en Thrace, et ramena à l'alliance d'Athènes la plupart des villes maritimes de cette contrée; plus tard il soumit Thasos et Abdère. Il prit part, mais comme simple triérarque, à la bataille des Arginuses (406); après la victoire, les stratéges le chargèrent avec quelques autres de recueillir les morts pour les ensevelir, mission dont il ne put s'acquitter au milieu de la tempête (*voy.* THÉRAMÈNE). L'histoire le perd de vue pendant quelques années. Athènes, vaincue à Ægos Potamos, fut prise par Lysandre, et vit s'établir le gouvernement des Trente tyrans; c'étaient les chefs d'une oligarchie violente et vindicative, qui s'appuyait sur l'étranger. Thrasybule faillit être une de leurs victimes; il n'échappa que par la fuite à la mort dont les Trente frappaient les partisans de la constitution démocratique. Peu de villes accueillirent les exilés, car c'était encourir la haine de Sparte. Les Thébains pourtant firent de leur cité un asile pour les malheureux Athéniens; c'est là que Thrasybule se retira et qu'il prépara son expédition. Non-seulement les Thébains ne le dénoncèrent pas à Athènes, mais ils lui fournirent même de l'argent et des armes. Il partit de Thèbes en 402, accompagné d'une cinquantaine d'exilés, passa la frontière de l'Attique et surprit la forteresse de Phylé. Malgré l'armée des Trente, qui vint l'assiéger, il reçut des renforts, s'ouvrit l'épée à la main la route d'Athènes, et s'empara du Pirée, dont il s'assura la conquête en occupant la colline de Munychie. L'armée des Trente, quatre fois plus nombreuse que la sienne, marcha contre lui; mais tandis qu'elle essayait de gravir les pentes escarpées de Munychie, les compagnons de Thrasybule la culbutèrent et la mirent en déroute. Il publia ensuite une sorte de proclamation pour inviter les Athéniens à se joindre à lui. « Il ne venait pas, disait-il, en ennemi, mais en libérateur; il ne voulait que restituer au peuple la liberté qu'on lui avait enlevée; il ne faisait pas la guerre à Athènes, mais aux tyrans. » Athènes, lasse de vingt-sept années de guerre et d'agitation, n'avait plus un goût très-vif pour le gouvernement démocratique, et les partisans de Thrasybule et de l'ancienne constitution étaient en minorité. Cela résulte clairement des récits de Xénophon et de Diodore. Les Trente, discrédités par un double échec et ayant d'ailleurs éveillé trop de haines personnelles, se retirèrent; mais leur parti conserva l'autorité, et les Dix, qu'on mit à leur place, continuèrent leur système de gouvernement. Ceux-ci demandèrent du secours à Lacédémone. Lysandre, qui en défendant les Trente ou les Dix défendait son œuvre personnelle et ses amis, se hâta d'accourir avec une armée, et bloqua Thrasybule dans le Pirée. Par bonheur l'ambition de Lysandre était redoutée à Sparte; le roi Pausanias, de l'aveu des éphores, le suivit de près dans l'Attique avec une armée, sous prétexte de lui amener des renforts. Mais après quelques escarmouches, Pausanias entra en correspondance avec Thrasybule, força les Athéniens à le recevoir dans leur ville, et n'exigea de lui que la promesse de n'exercer point de représailles. Thrasybule usa de la victoire avec sagesse, et rétablit un gouvernement régulier. Les Trente et les Dix réunissaient des soldats à Éleusis, et semblaient vouloir recommencer la lutte; Thrasybule marcha contre eux, mit la main sur les plus hardis, les fit mourir, et épargna ceux qui jurèrent la réconciliation. Athènes fut dès lors paisible. Après quelques années, cette république soutint les Thébains dans leur lutte contre Sparte, et Thrasybule saisit cette occasion de combattre encore une fois les ennemis de sa patrie. On le mit à la tête d'une flotte (389); avec elle il parcourut les côtes de l'Ionie, s'assura des alliés, se rendit en Thrace, chassa quelques harmostes lacédemoniens et s'empara de Lesbos. De là il se rendit vers la ville d'Aspende en Cilicie, et exigea d'elle une contribution de guerre. On lui paya ce qu'il voulut, mais, la nuit suivante, les habitants firent une sortie, surprirent le camp de Thra-

sybule, qui s'était établi à terre, et le tuèrent lui-même dans sa tente.

Un autre Thrasybule, contemporain du précédent, était fils de Thrason et appartenait au dème de Colytte. On le voit figurer dans la guerre du Péloponnèse; triérarque sous les ordres du stratége Antiochus, il quitta la flotte après une défaite de son général pour aller l'accuser à Athènes. F. de C.

Hinrichs, *De Theramenis, Critiæ et Thrasybuli rebus et ingenio*; Hambourg, 1820, in-4°. — C. Nepos, *Thrasybulus*. — Thucydide, VIII. — Xénophon, *Hellen.*, I, II, IV, etc. — Diodore de Sicile, XIV, 32, etc. — Plutarque, *Lysander*. — Grote, *Hist. of Greece*.

THROSBY (*John*), topographe anglais, né en 1746, à Leicester, où il est mort, le 3 février 1803. Il fut pendant de longues années clerc de la paroisse de Saint-Martin, à Leicester. L'amour de l'étude, le respect de la terre natale et aussi un grand désir d'assurer les besoins de sa nombreuse famille firent de lui un auteur et comme l'historien de son comté. Il vit sur ses vieux jours ses sacrifices mal récompensés par ses enfants, et sans l'assistance de quelques personnes généreuses, cet homme doux, laborieux et honnête, fût mort dans la misère. Ses ouvrages sont estimés; en voici les titres : *Memoirs of the town and county of Leicester*; Leicester, 1777, 6 vol. in-12, fig.; — *Select views in Leicestershire*; ibid., 1789-90, 2 vol. gr. in-4°, fig.; ce recueil, dessins et notices descriptives, est tout entier de la main de Throsby; — *History and antiquities of the ancient town of Leicester*; Londres, 1791, in-4° : ces trois ouvrages ont été dépassés par celui que Nichols a compilé sur la même province. On doit à cet écrivain une réimpression, très-améliorée, des *Antiquities of Nottinghamshire* de Thorton (Londres, 1797, 3 vol. in-4°), avec des additions considérables et beaucoup de dessins de sa main.

Gentleman's Magazine, t. LXXIII.

THUANUS. *Voy*. Thou (De).

THUCYDIDE (Θουκυδίδης), général et historien athénien, né vers 471 av. J.-C., à Halimous (1) (l'un des dèmes de l'Attique dépendant de la tribu Léontide), mort en 402. C'est à Thucydide lui-même que nous devons les renseignements les plus précis sur sa vie. Il les a consignés dans son *Histoire*.

Dès le début il nous dit qu'il était Athénien et fils d'Oloros (IV, 104); la peste, dont il vit tant de ses concitoyens frappés, l'atteignit lui-même, ce qui lui permit d'en mieux décrire les symptômes (II, 48). L'exploitation des mines d'or de la Thrace le rendait un des plus riches particuliers du continent (IV, 105). Il avait un commandement militaire en Thrace, et se trouvait à Thasos lorsque les habitants d'Amphipolis recoururent à lui pour sauver leur ville, assiégée par Brasidas (IV, 104); mais il ne put y parvenir assez tôt, malgré ses efforts. Cependant il avait employé sa propre fortune à hâter les préparatifs de son expédition; ce fut même la crainte qu'inspiraient à l'ennemi les moyens que ses richesses lui donnaient de secourir promptement cette ville, qui décida Brasidas à en hâter la reddition par l'offre de conditions favorables, qu'elle s'empressa d'accepter (IV, 105). Thucydide avec sa flotte, équipée à la hâte, était déjà parvenu à Eion quand il apprit cette nouvelle; il put du moins sauver cette place, d'où il repoussa l'attaque inopinée de Brasidas (IV, 107). Plus loin Thucydide nous dit qu'il fut exilé pendant vingt années après la prise d'Amphipolis (l'an 424 av. J.-C.), et qu'il survécut à toute la guerre du Péloponnèse, en conservant dans sa vieillesse l'usage de ses facultés intellectuelles (V, 26).

« Ayant assisté, dit-il, aux événements survenus entre Athènes et Sparte durant cette guerre, c'est au loisir que lui laissa son exil qu'il dut de pouvoir mieux s'enquérir des affaires des parties belligérantes, surtout de celles des Péloponnésiens, et obtenir de meilleures informations (V, 26). » C'est avec cette simplicité et cette modération qu'il nous parle de ce long exil; il ne lui échappe pas une seule plainte, pas un mot de récrimination; et pourtant, par le récit qu'il a fait de sa conduite lors de la prise d'Amphipolis, on voit qu'elle avait été irréprochable.

Il déclare « avoir décrit cette longue guerre entre Athènes et Lacédémone, parce qu'il la regardait comme la plus importante de toutes, et qu'il voulait que son livre fût un monument d'utilité publique pour les siècles futurs. » Il donne des détails sur le soin qu'il prenait pour connaître et approfondir la vérité (1), et nous dit « avoir écrit l'histoire de cette guerre jusqu'au moment où les Lacédémoniens détruisirent la domination athénienne et s'emparèrent des longues murailles et du Pirée (par conséquent depuis le commencement jusqu'à la fin), guerre qui dura vingt-sept ans. » Malheureusement tous les manuscrits s'arrêtent au même endroit, c'est-à-dire avant la fin de la vingt et unième année.

Qui mieux que Thucydide pouvait entreprendre ce récit? Son génie, son amour de la vérité, ses richesses, sa naissance elle-même, le plaçaient dans une position exceptionnelle pour bien juger les événements dont il fut témoin, et où, comme général, il remplissait un rôle important.

Le magnifique éloge qu'il fait de Périclès (II,

(1) Tous les traducteurs de Thucydide ont eu tort de commencer ainsi le récit qu'il nous a laissé : *Thucydide* d'Athènes *a écrit la guerre du Péloponnèse parce qu'il prévoyait*...... Thucydide dit qu'il était Athénien, mais ne dit pas qu'il fût d'Athènes, puisqu'il était né à Halimous, l'un des *dèmes* ou cantons de l'Attique. C'est ainsi qu'on aurait tort de dire Catinat de Paris, bien que Saint-Gratien, où il est né, soit une commune voisine de Paris; mais on dira fort bien le général français Catinat. Thucydide s'est donc donné le nom générique d'*Athénien*, par opposition à celui de *Lacédémonien*, donné à Brasidas et autres Spartiates nés peut-être ailleurs qu'à Lacédémone.

(1) Liv. I, § 1, 20, 21, 22, 23; V, 20 et 26.

65), de son caractère, de sa supériorité sur les autres hommes, même de sa politique, prouve qu'il en partageait les idées et les principes. Ces sentiments font son propre éloge; l'amour du beau et du bien inspiraient Périclès.

Après ces documents authentiques fournis par Thucydide lui-même, voici ce qu'on peut recueillir à d'autres sources.

Une dame grecque, Pamphila, qui vivait en Égypte au temps de Néron, dit que Thucydide naquit dans la 77e olympiade (471 av. J.-C.) (1). Selon Suidas, il florissait dans la 87e (431).

Sa naissance était illustre : les témoignages à ce sujet sont unanimes; Cicéron le dit *summo loco natus*. Il était parent de Cimon, fils de Miltiade, vainqueur de Marathon, qui avait épousé Hégésipyle, fille du roi de Thrace Oloros, en sorte que Thucydide, dont le père portait le même nom d'Oloros, était allié à la fois aux Miltiades et aux Oloros, rois de Thrace (2).

Quant à ce nom d'Oloros, que portait le père de Thucydide, je crois que c'était un surnom devenu personnel; sa parenté du côté maternel lui donnait peut-être ce droit, mais il suffisait de quelques liens d'hospitalité entre sa famille et celle du roi de Thrace pour l'avoir acquis. C'est ainsi que Thucydide dit (VIII, 6) que les liens d'hospitalité qui avaient uni la famille athénienne de Clinias avec la famille spartiate de l'éphore Endios avaient fait donner au fils de Clinias le nom lacédémonien d'Alcibiade. « Car, dit Thucydide (VIII, 6), Endios se nommait fils d'Alcibiade (3). »

On trouve quelques renseignements précieux dans Plutarque et Pausanias.

« Cimon, dit Plutarque, était fils de Miltiade et d'Hégésipyle, Thracienne de nation et fille du roi Oloros; c'est ce qu'on lit dans le poëme fait en l'honneur de Cimon par Archelaos et Melanthios. Thucydide l'historien était donc parent de Cimon; son père s'appelait Oloros, comme le roi de ce nom, l'aïeul de Cimon, et Thucydide possédait des mines d'or dans la Thrace. Il mourut à Σκαπτῇ ὕλῃ (*la Forêt fossoyée*), petit endroit de la Thrace, où l'on dit qu'il fut assassiné. On rapporta ses cendres dans l'Attique et l'on montre encore son monument parmi les sépultures de la famille de Cimon, près du tombeau d'Elpinice, sœur de Cimon. Mais Thucydide était du dème d'Halimons, et la famille de Miltiade était originaire du dème des Lakiades. » (*Vie de Cimon*, 4).

On lit dans un autre écrit de Plutarque (*De exilio*) : « Ainsi, je croirais volontiers que les Muses, pour faciliter aux anciens auteurs le moyen de composer leurs plus beaux ouvrages, leur ménagèrent le loisir de l'exil. L'Athénien Thucydide écrivit en Thrace, auprès de la *Forêt fossoyée*, son Histoire de la guerre du Péloponnèse. Xénophon composa la sienne à Scillonte. »

Voici ce que dit Pausanias :

« On éleva dans l'acropole une statue à Œnobios, pour la bonne action qu'il fit en obtenant un décret pour le rappel à Athènes de Thucydide, qui fut assassiné traîtreusement alors qu'il revenait de son exil; son tombeau est près des portes Mélitides ». (*Attiq.*, I, 23, 9.)

Les renseignements suivants sont presque tous extraits de plusieurs notices biographiques qui, sauf une seule, restée anonyme, ont paru sous le nom de Marcellinos (nom totalement inconnu et qui ne saurait être celui d'Ammien Marcellin) (1). C'est un mélange de plusieurs notices, quelquefois contradictoires, où d'autres Thucydides (il en cite quatre) sont confondus avec l'Historien, en sorte que, malgré les témoignages que Marcellin emprunte à des contemporains, tels que les historiens Cratippos et Zopyros, Didymos, Phérécyde, Praxiphane, dont il cite les noms, on ne saurait accorder une entière confiance à cette compilation dépourvue de critique et dont le texte est souvent altéré.

La mère de Thucydide se nommait Hégésipyle (M. 2).

Antiphon fut son maître pour l'éloquence, selon Plutarque et autres, et Anaxagoras pour la philosophie (M. 22 et A. 2). Il suivit aussi les leçons de Gorgias et de Prodicus (M. 56).

Jeune encore, en 456, Thucydide, entendant la lecture que fit Hérodote aux jeux olympiques de l'histoire qu'il venait de composer, versa des larmes, ce qui fut remarqué d'Hérodote lui-même, qui dévoila au père de Thucydide les heureuses dispositions de son fils pour l'instruction (2).

Il épousa une femme fort riche, de Skapté-Hylé, qui possédait des mines d'or à Thasos, et au moyen de ses grandes richesses il put recueillir de toutes parts les documents exacts dont il composa son histoire (M. 30).

Thucydide eut un fils nommé Timothée (Suidas), et une fille, qui aurait publié le

(1) Aulu-Gelle, XV, 23. Elle dit qu'au commencement de la guerre du Péloponnèse Hellanicus devait avoir soixante-cinq ans, Hérodote cinquante-trois, et Thucydide quarante.

(2) Hérodote (VI, 39) dit aussi que la fille de cet Oloros, roi de Thrace nommée Hégésipyle, épousa le célèbre Miltiade, et eut pour fils Cimon. D'après l'opinion de Didyme, rapportée par Marcellin, le nom d'Oloros devrait être écrit Orolos, comme le portait, dit-il, l'épigraphe gravée sur le cippe placé sur son tombeau : *Ci-gît Thucydide, fils d'Orolos, du dème d'Halimous.*

(3) Le père de Clinias et celui d'Endios se nommaient Alcibiade. En Grèce les petits-fils portaient le nom de leur grand-père. Le père de Thucydide se nommant Oloros, le fils de Thucydide aurait dû porter ce nom.

(1) J'indiquerai ce qui est extrait de Marcellin par la lettre M, et ce qui provient du biographe anonyme par la lettre A.

(2) Les jeux olympiques auxquels cette circonstance pourrait se rattacher, sont ceux de 460, de 456 et de 452; l'olympiade 456 est la plus probable. Thucydide aurait eu alors quinze ans. Mais cette anecdote, qui se trouve aussi dans Lucien, Suidas et Photius (M. 92. A.), n'est probablement qu'une légende.

huitième livre de la guerre du Péloponnèse, laissé imparfait par son père (M. 65).

L'exactitude de ses descriptions de Syracuse fait présumer qu'il visita la Sicile; Timée, cité par Marcellin (M. 25), suppose même qu'il alla en Italie; Dodwell, qu'il fit partie d'une colonie athénienne qui alla s'établir à Thurium.

C'est le démagogue Cléon qui avait surtout inculpé Thucydide auprès du peuple et qui l'aurait fait exiler (M. 73).

L'exil de Thucydide eut lieu la huitième année de la guerre péloponnésienne. Plutarque, Cicéron, Denys d'Halicarnasse, Pline, Libanius et tous ses anciens biographes s'accordent à dire qu'il écrivit son histoire durant cet exil, et c'est aussi ce qui résulte de ce que dit Thucydide lui-même (V, 26) : « J'ai assisté à toute la durée de cette guerre, et j'ai vécu vingt ans dans l'exil, employant mon loisir à démêler la vérité et à écrire l'histoire de cette guerre (1). »

C'est probablement à Athènes que Thucydide, de quarante à quarante-sept ans, excepté le temps passé à l'armée, écrivit ou plutôt recueillit les matériaux de son histoire pour les sept premières années de cette guerre; mais on peut douter qu'immédiatement après la prise d'Amphipolis et son exil, qui en fut la suite, il lui fut permis de se rendre en Thrace, à Skapté-Hylé. Il dit, il est vrai (IV, 107), que Brasidas s'empara, aussitôt après la prise d'Amphipolis, de Myrcinos et des deux villes Galepsos et Æsymé (célèbres par leurs mines d'or) situées en Thrace près de Thasos et de Skapté-Hylé (IV, 105 et A. 3); mais comme la domination athénienne ne cessa à Thasos que treize ans plus tard (VIII, 64), dans l'hiver de la vingt-unième année (l'an 411), il est présumable que Thucydide ne put se réfugier à Skapté-Hylé pendant tout ce temps, et qu'il n'y revint qu'en 411. Ce serait donc pendant cet intervalle que pour se soustraire à la domination athénienne, il se rendit dans le Péloponnèse, de même que Xénophon se réfugia à Scillonte, et qu'il y resta jusqu'au moment où cessa en Thrace la domination athénienne; ce qui concorderait parfaitement avec ce que dit Thucydide, « qu'il fut très-bien informé des affaires de Lacédémone, à *cause de son exil* ». Libre dès lors de retourner à Skapté-Hylé en Thrace, il y aurait revu son œuvre, qu'il écrivait, dit Marcellin, assis à l'ombre d'un platane (M. 40) (2).

Quant à l'époque de sa mort, comme à la fin du troisième livre (ch. 116), Thucydide mentionne une éruption de l'Etna qui détruisit Catane, et dit que cette éruption arriva cinquante ans après la précédente, et qu'il y en eut trois depuis l'occupation de la Sicile par les Grecs, Dodwell en voudrait conclure que puisqu'il y eut une autre éruption en 395, celle que mentionne Thucydide ne serait pas la troisième, mais la seconde, et qu'alors Thucydide aurait vécu au moins jusqu'à soixante-quinze ans puisqu'il aurait pu parler de cette troisième éruption (1).

L'examen critique qu'on a fait de ce calcul ne permet pas de l'admettre; mais d'après le propre témoignage de Thucydide, il parvint à un âge avancé.

Ce fut à Skapté-Hylé, selon Plutarque (*Cimon*, 4), ou en Thrace, selon Cratippus et Zopyrus (M. 31, 33, 45, 55; A. 10), ou bien en route pour revenir à Athènes, selon le dire de Pausanias (XXIII, 11), ou à Athènes même selon l'opinion de Didymus (M. 32 et A. 10), qu'il mourut assassiné. D'autres disent que ce fut dans une ville d'Asie, qu'Étienne de Byzance nomme Parparon (voy. Παρπάρων), ou même en Italie, selon Timée, cité dans la vie de Marcellin; mais si l'on diffère sur le lieu de la mort, tous les témoignages s'accordent sur le fait de son assassinat (2), sans toutefois en indiquer la cause, qui probablement fut un crime isolé commis par des voleurs. Les deux témoignages les plus authentiques disent : l'un, Plutarque, que ce fut en Thrace à Skapté-Hylé, l'autre, Pausanias, que ce fut pendant son trajet pour revenir de Thrace à Athènes.

La majorité des témoignages s'accorde donc

(1) On lit dans Cicéron (*de Orat.*, l. II, 13) : « Hos libros (Thucydides) tum scripsisse dicitur, quum a re publica remotus, atque, id quod optimo cuique Athenis accidere solitum est, in exilium pulsus esset. » Denys d'Halicarnasse affirme aussi que Thucydide écrivit son histoire pendant la guerre.

(2) On ne saurait admettre ce que rapporte le biographe anonyme, que Thucydide, après un exil de dix ans, écrivit son histoire à Égine (A. 39); et on a tout lieu de croire que ce biographe de peu d'autorité aura confondu l'historien Thucydide avec quelque autre, peut-être avec Thucydide fils de Milesias, l'antagoniste de Périclès, le beau-frère de Cimon, et qui fut aussi exilé. D'ailleurs on ne saurait croire qu'il fût permis aux exilés d'Athènes de se réfugier dans les contrées soumises directement à la domination athénienne, surtout à Égine, si voisine d'Athènes.

(1) « Dodwell, dit M. Letronne, a pensé que la troisième éruption, dont voulait parler Thucydide, est celle qui eut lieu, selon Diodore, la première année de la 96e olympiade, en 395, d'où il résulterait que Thucydide aurait vécu au delà de cette année. — Mais on doit croire que la troisième éruption est bien celle de l'an 426; la seconde avait eu lieu cinquante ans auparavant selon Thucydide. Quant à la première, il l'indique sans en donner la date, probablement parce qu'il l'ignorait. » D'Orville, Heyne, Wolf, Mannert, Letronne, Gœller et autres sont donc d'avis que la troisième éruption dont parle Thucydide est celle de l'an 426. Gosselin et Daunou ont adopté le calcul de Dodwell.

(2) Parmi les renseignements sur la mort de Thucydide qu'on trouve dans ses diverses biographies, voici l'un de ceux que fournit Marcellin (94, 95) :

« Thucydide mourut en Thrace; quelques-uns disent qu'il y fut inhumé; d'autres rapportent que ses ossements furent secrètement transportés à Athènes par ses parents et qu'ils y furent ensevelis; car il n'était pas permis à Athènes d'inhumer publiquement celui qui était exilé pour crime de trahison. Il y a un tombeau de Thucydide près des Portes, dans un endroit de l'Attique appelé Cœlé, suivant Antyllos, dont le témoignage mérite toute confiance et très-versé dans la connaissance et l'enseignement de l'histoire; il dit aussi qu'il y a un cippe à Cœlé avec cette inscription : THUCYDIDE FILS D'OLOROS; DU DÈME D'HALIMOUS. Les mots CI-GIT y furent ajoutés, mots inutiles étant sous-entendus; ils n'existaient pas dans l'inscription. »

pour que Thucydide ne soit pas mort à Athènes. L'auteur anonyme (A. 26) dit que les deux opinions étaient également accréditées. Un renseignement peu connu des archéologues et que fournit Marcellin semblerait décisif. « Le mât ou poteau (ἰκρίον) placé sur le tombeau de Thucydide indique, dit Marcellin (M. 46,47), que son corps ne fut pas déposé dans Athènes, mais qu'il n'eut qu'un cénotaphe; car d'après la coutume du pays, et d'après un usage en Attique, cette marque est consacrée à ceux qui avaient le malheur de mourir en exil et dont le corps n'était pas enterré à Athènes. » Cependant les ossements de Thucydide y furent rapportés secrètement, dit ailleurs Marcellin (M. 93).

Mais ce qui me paraît confirmer l'opinion de Plutarque et de Pausanias que Thucydide ne revit pas Athènes, c'est que la mort d'un personnage aussi considérable, surtout par un assassinat, ne serait pas ainsi restée inaperçue dans Athènes; Pausanias l'aurait mentionnée, et cette diversité d'endroits où on le fait mourir prouve l'ignorance où on était à Athènes à ce sujet.

On ne peut mettre en doute qu'on voyait son tombeau ou cénotaphe à Athènes parmi les sépultures de la famille de Cimon, à côté de celui d'Elpinice, sœur de Cimon, et près des portes Mélitides. On y lisait ces mots.

ΘΟΥΚΥΔΙΔΗΣ ΟΛΟΡΟΥ ΑΛΙΜΟΥΣΙΟΣ.

Thucydide, fils d'Oloros, du dème d'Halimous.

Cette même inscription est citée par le biographe anonyme, qui dit qu'elle était placée sur un cippe qu'on voyait au Cœlé.

Et il ajoute ailleurs :

« Les tombeaux appelés Cimoniens se trouvent à Cœlé, près des portes dites Mélitides, et c'est là aussi qu'on montre le tombeau d'Hérodote et celui de Thucydide, ce qui prouve en effet que Thucydide descend de Miltiade, car aucun étranger ne peut y être enterré. Polémon porte aussi le même témoignage dans son traité sur l'Acropole. Hermippos dit de plus que Thucydide tire son origine des tyrans Pisistratides, et il ajoute que pour cette raison Thucydide, envieux d'Harmodios et d'Aristogiton, a dit dans son histoire que ceux-ci ne furent pas tyrannicides, puisqu'ils n'avaient pas tué le tyran (Hippias), mais son frère Hipparque. »

On ne saurait mettre en doute que Thucydide fut rappelé par un décret obtenu par Œnobios auquel une statue fut élevée dans l'Acropole pour cette bonne action (Pausanias, I, 23). Pline fait à ce sujet cette belle réflexion : *Thucydidem imperatorem Athenienses in exilium egere; rerum conditorem revocavere, eloquentiam mirati, cujus virtutem damnaverant.*

On ignore la date de ce décret, qui ne dut être rendu qu'après la prise d'Athènes par Lysandre. Comme l'amnistie proclamée alors (en 404) rappelait tous les exilés, et plus particulièrement les partisans de l'oligarchie, dont très probablement Thucydide faisait partie, on n'en conçoit pas la nécessité, d'autant plus qu'à la fin de l'été de 403, quand Thrasybule rétablit la démocratie à Athènes, les exilés démocrates y furent rappelés à leur tour. Thucydide, soit comme oligarque, soit comme démocrate, devait donc pouvoir rentrer dans sa patrie. Mais selon le dire d'Hermippos, rapporté par Marcellin (M. 18), Thucydide tirait son origine des Pisistratides, ce que confirme le scholiaste de Thucydide (I, 20), sans toutefois aucune indication sur cette filiation. Or, selon Marcellin (38), *les descendants de Pisistrate furent exclus de cette amnistie*, au dire de Zopyre, de Philochore et de Demetrius, et Plutarque (*Vie de Périclès*, 26) dit qu'on appelait les amis de Périclès les *nouveaux Pisistratides*. On peut donc voir là le motif de cette exclusion, bien que nulle part ailleurs il ne soit fait mention de cette particularité concernant les Pisistratides (1).

Il se peut aussi que Thucydide ne crût pas devoir se hâter de revenir à Athènes même après son rappel; et en effet, Xénophon, exilé comme lui et rappelé aussi après un séjour de trente années à Scillonte chez les Lacédémoniens, préféra d'y rester et d'y mourir plutôt que de rentrer dans Athènes.

Les traits de Thucydide ont été reproduits dans un Hermès antique (*Iconographie grecque* de Visconti); leur noblesse et leur sévérité s'accordent avec ce que dit Marcellin (M. 34) de sa physionomie pensive, de sa tête et de sa chevelure s'élevant en pointe; « en sorte que toute la personne de Thucydide dans sa manière d'être se ressentait de son style et du caractère de son histoire. »

La concordance suivante peut faciliter les recherches sur cet écrivain :

AGE de THUCYDIDE.	ÉVÉNEMENTS.	DATE av. J.-C.
	Éruption de l'Etna selon Thucydide.	476
	Date qui résulte de ce que Thucydide dit (l. III, ch. 116) qu'une éruption eut lieu en Sicile cinquante ans avant celle qui détruisit Catane en 426.	
	La Chronique de Paros fixe la première éruption de l'Etna à l'année 479.	
	Naissance de Thucydide (selon Pamphila). Ol. 77,2.	471
15 ans.	Lecture d'Hérodote aux Jeux Olympiques.	456
27 —	Une colonie athénienne va s'établir à Thurium (2).	444
40 —	1re année de la guerre du Péloponnèse. Ol. 87,2.	431
41 —	2e année de la guerre; au printemps. Thucydide est atteint de la peste. Ol. 87,3.	430
	C'est l'époque où Eusèbe dit que Thucydide florissait.	

(1) Plutarque (*Vie de Lysandre*, XIV, 7), cite le décret des Éphores, où il est dit seulement : « Les exilés rentreront dans leur patrie. »

Gœller, *Vita Thucyd.*, p. 21, 22, dit qu'il est difficile d'admettre cette clause concernant l'exclusion des Pisistratides, puisque les Athéniens avaient élu Thucydide pour général, précédemment il est vrai à ce décret, mais aucun fait récent ne paraît motiver cette nouvelle réprobation.

(2) Dodwell pense, mais sans preuve positive, que Thucydide en fit peut-être partie.

AGE de THUCYDIDE.	ÉVÉNEMENTS.	DATE av. J, C.
45 —	6e année (printemps); éruption de l'Etna (l. III, 116).	426
47 —	8e année (hiver), prise d'Amphipolis et exil de Thucydide. Ol. 89. . .	424
	10e année de la guerre (été), mort de Brasidas. Ol. 92,1.	423
60 —	21e année, reddition de Thasos et fin du VIIIe livre.	411
67 —	28e année, fin de la guerre dont Thucydide dit avoir écrit l'histoire, et rappel des exilés. Ol. 93, 4.	404
68 —	Retour de l'exil? et mort de Thucydide? Ol. 94.1.	403

Tous les renseignements qui nous sont parvenus, soit grecs soit latins, confirment l'opinion que Thucydide ne porta pas plus loin que la vingt-deuxième année de la guerre la rédaction de son histoire.

Diodore de Sicile (l. XII et l. XIII, 42) et l'auteur anonyme ἐν Ὀλυμπιάδων ἀναγραφῇ répètent presque dans les mêmes termes que « Xénophon et Théopompe ont commencé leur histoire au point où Thucydide s'est arrêté; que Xénophon l'a continuée quarante-huit ans plus loin, et Théopompe dix-sept ans seulement, jusqu'à la bataille navale de Cnide. » Le biographe anonyme ajoute que Thucydide laissa à Xénophon et à Théopompe le soin de parfaire son œuvre.

Polybe dit aussi (*Fragm.*, VIII, 13, § 3) que Théopompe entreprit d'écrire le récit des événements de la Grèce au point où Thucydide s'est arrêté.

Selon Denys d'Halicarnasse (page 233), « Thucydide laissa son histoire incomplète, ainsi que l'a écrit Cratippus, qui florissait en même temps que Thucydide et qui a recueilli tout ce qu'il avait omis. » Dans sa Lettre à Pompée (p. 208) Denys d'Halicarnasse reproche à Thucydide d'avoir interrompu son histoire au combat de Cynossema, entre les Athéniens et les Péloponnésiens, la vingt-deuxième année de la guerre, et ailleurs il dit: « Le troisième ouvrage historique de Xénophon est son histoire hellénique, que Thucydide avait laissée incomplète (1) ».

On trouve dans Diogène Laerce ce renseignement précieux (liv. II, VI, 57): « Xénophon mit au jour l'ouvrage encore inconnu de Thucydide, lorsqu'il ne tenait qu'à lui de le supprimer ou de se l'approprier. »

D'après ces dires divers on peut croire que les matériaux laissés par Thucydide furent remis à Xénophon; et, en effet, comme il commence son histoire juste au point où cesse celle de Thucydide, et que les premiers mots semblent tellement en être la continuation immédiate, que le commencement se relie à cette même phrase où s'arrête Thucydide, on peut croire que Xénophon voulut que son récit, se rattachant à l'histoire de Thucydide, en parût être la suite immédiate. Les documents s'y présentent même sous l'aspect d'une chronique, dont ils ont souvent la sécheresse. Quant à la supposition de supprimer l'œuvre de Thucydide et même de se l'approprier, la vie entière de Xénophon proteste contre une telle pensée.

Denys d'Halicarnasse dit (p. 847) que « Cratippos, auteur d'une histoire qui, comme celle de Xénophon, faisait suite à celle de Thucydide, remarque qu'aucun discours n'avait été inséré par Thucydide dans la fin de ce qu'il avait laissé ».

Selon Marcellin (43), quelques-uns prétendaient que le huitième livre était apocryphe; mais il est un fait qui lève tous les doutes. Plutarque, dans son traité *de Garrulitate* et dans la *Vie d'Alcibiade*, dit que Thucydide avait parlé d'Hyperbolus comme d'un homme méprisable. Or, c'est seulement dans le huitième livre que Thucydide cite cet Hyperbolus et le désigne comme tel.

On a cru remarquer des incorrections dans le style des trois derniers livres de Thucydide, et on a attribué à la vieillesse le manque de discours dans le huitième. Ces *prétendues* incorrections ne diffèrent en rien de celles des premiers livres, et sont inhérentes au style de Thucydide, qu'elles caractérisent même, et l'on ne peut admettre que le génie qui, au livre sixième, fait parler Alcibiade avec toute la fougue d'une si brillante imagination, et qui au livre septième s'est surpassé lui-même, en nous peignant les malheurs des Athéniens en Sicile, eût tout à coup au huitième livre perdu son énergie. Mais la complication des événements devient telle, qu'en se laissant entraîner aux détails, ils auraient formé une histoire plus ample à eux seuls que tout ce qui précédait: de là l'omission des discours, et pour captiver l'attention du lecteur, et l'empêcher d'errer au milieu de tant de petits faits qui surgissent dans la Grèce, divisée en tant de villes sur le continent, d'îles tout à l'entour, et de colonies semées sur le littoral d'Asie, se hâtant de participer au nouvel ordre de choses, après le désastre d'Athènes en Sicile, il fallait par un art tout nouveau résumer des événements si compliqués, nous guider au milieu des factions qui déchiraient Athènes, et concentrer tant de recherches en démêlant la vérité.

Dans ma précédente édition j'avais exposé les motifs qui me faisaient croire que Thucydide, avait, ainsi qu'il l'a constaté, écrit en entier la guerre des Péloponnésiens et des Athéniens. Cependant on doit admettre, avec la plupart des écrivains postérieurs et même contemporains, qu'il n'eut pas le temps de *mettre la dernière main* à la rédaction définitive des matériaux qu'il avait amassés avec tant de soin dès le commencement de la guerre, et jusqu'à la fin ainsi que le prouvent les passages des ch. 18 et 23 du livre Ier; mais puisque la rédaction *définitive* s'arrête à la vingt-deuxième année il faut croire que lorsqu'il disait (IV, 26) « qu'il a écrit l'histoire de la guerre du Péloponnèse jusqu'à la prise d'Athènes, dans une durée de vingt-sept

(1) *De Thucyd. jud.*, p. 181, éd. de Gros.

ans », il parlait comme un auteur qui ayant rassemblé tous ses matériaux, les ayant même disposés, n'avait plus qu'à les revoir. C'est ainsi que Louis Racine dans ses *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, raconte que son père, « ayant arrêté le plan de sa tragédie d'*Iphigénie en Tauride*, dont il a laissé le premier acte (en prose), disait : *Ma tragédie est faite*, comptant le reste pour rien (1). »

Les bornes de la vie humaine sont toujours trop courtes lorsqu'on veut atteindre la perfection, et Thucydide ne pouvait prévoir que sa mort subite, par un assassinat, laisserait son histoire telle que nous l'ont livrée tous les manuscrits qui nous sont parvenus. On peut donc admettre jusqu'à un certain point ce que rapporte Marcellin d'une coopération de sa fille après sa mort pour la mise au net de la fin seulement du livre VIII; car tout le commencement de ce livre est un véritable chef-d'œuvre.

Dans cette vie attribuée à Marcellin, deux mots cités par lui comme employés par Thucydide, et signalés pour leur archaïsme, ne se retrouvent plus dans ce que nous avons de son histoire; ce qui prouverait que l'œuvre de Thucydide fut altérée à une époque antérieure aux manuscrits que nous possédons. Villoison a recueilli dans ses *Anecdota* (II, 185) l'observation d'un grammairien nommé Philémon, qui disait que l'histoire de Thucydide fut promptement altérée par les erreurs des copistes et par l'audace de ceux qui prétendaient le corriger.

L'histoire de Thucydide fut divisée en livres par ceux qui la publièrent après sa mort. Diodore de Sicile dit qu'elle le fut en huit ou neuf livres; d'autres éditions étaient en treize. Mais la division par années, subdivisées par été et par hiver, était un cadre si naturellement adopté par Thucydide pour y classer les événements de la guerre selon l'ordre des saisons, que tout autre devenait inutile.

On doit croire qu'elle fut promptement répandue et admirée en Grèce, puisqu'on voit Crátippus, son contemporain, Xénophon, Théopompe, commencer leur histoire précisément au point où s'arrête celle de Thucydide, et on ne saurait appliquer à l'historien Thucydide, ainsi que l'a fait Dodwell, mais à un autre Thucydide, poëte, fils d'Ariston et de la tribu Acherdusie, ce que fait dire Marcellin à Praxiphanes (M. 29, 30) « que *Thucydide* contemporain de Platon le poëte comique, d'Agathon le poëte tragique, de Nicératos le poëte épique, de Chérilaos et de Mélanippides n'eut aucune réputation tant que vécut Archélaos ». Cette énumération de poëtes qui probablement vivaient à la cour du roi de Macédoine Archélaos, qui aimait à s'en entourer, indique que Praxiphanes a voulu parler du poëte Thucydide, confondu par Marcellin avec l'historien.

(1) *Œuvres de Jean Racine*, p. 17, in-8°, 1840, Didot.

L'antiquité tout entière proclame unanimement la véracité de Thucydide; jamais le moindre doute ne s'est élevé à cet égard (1). On voit qu'il n'a pas composé son histoire pour flatter les passions; il ne s'est donc pas cru obligé à ces ménagements, à cette manière de présenter les choses pour l'époque et l'instant où l'on écrit, comme ont fait tant d'historiens. La crainte et la flatterie ne pouvaient l'atteindre; et, il l'a dit lui-même, en écrivant il ne pensait qu'à la postérité. « Ce n'est pas l'historien, c'est l'histoire même qui semble parler (2). »

Pour qu'on puisse juger du soin consciencieux avec lequel Thucydide écrivit son histoire, il faut se reporter à ce qu'il dit lui-même (I, 20) : « Telle j'ai trouvé l'antiquité, sur laquelle il est difficile de croire également tous les témoignages; car les hommes reçoivent indifféremment les uns les autres, sans examen, ce qu'ils entendent dire sur les événements passés, même de leur propre pays...... Mais d'après ces témoignages mêmes, comme les faits que j'ai rapportés précédemment leur sont conformes, on peut y croire sans crainte d'erreur. Qu'on n'ajoute foi ni aux louanges que leur ont prodiguées les poëtes, qui embellissent avec exagération, ni aux récits, plus agréables à l'oreille que véridiques, composés par les historiens logographes sur des faits qui, dénués de preuve, et ne méritant pour la plupart aucune croyance à cause de leur vétusté, ont fini par être rangés parmi les fables. Mais qu'on soit persuadé que ces faits ont été recherchés parmi les témoignages les plus notoires, avec autant de soin que le permettait leur ancienneté. Quoique les hommes durant la guerre regardent toujours celle qu'ils font comme la plus importante, et dès les hostilités finies admirent davantage les exploits des temps passés, néanmoins la guerre présente, à en juger par les actions, paraîtra l'avoir emporté sur les autres.

« Quant aux discours prononcés par chacun, soit au début de la guerre, soit pendant sa durée, il était difficile d'en retenir exactement les propres paroles, tant celles que j'ai entendues moi-même, que celles qui me furent rapportées d'ailleurs. Mais je me suis exprimé d'après ce que chacun me semblait avoir dû dire selon l'enchaînement des circonstances, m'attachant le plus possible au sens tout entier de ce qui fut réellement prononcé. Quant aux faits, je ne me suis pas permis d'écrire d'après les informations du premier venu, ni d'après mon opinion, mais en scrutant avec scrupule et autant qu'il m'était possible chaque événement auquel j'avais assisté moi-même, ou que d'autres m'avaient appris. Il était difficile de découvrir la

(1) Rerum explicator prudens, severus, gravis. Cic., *De orat.*, 9. — Rerum gestarum pronunciator sincerus et grandis. Id., *Brut.*, cap. 83.

(2) Heeren, *Idées sur le commerce et la politique*, etc., t. VII, p. 373; Paris, Didot 1844.

vérité, parce que les témoins de chaque événement parlaient sur le même sujet différemment, et l'un et l'autre parti selon son inclination ou sa mémoire. Ces écrits, où la fable est exclue, ne paraîtront peut-être pas agréables à entendre; pourtant ils suffiront à qui voudra s'éclairer en approfondissant les faits accomplis, et seront jugés utiles par rapport aux événements qui se renouvelleront un jour, et qui, d'après la nature humaine, seront semblables et analogues. Cet ouvrage est un héritage pour la postérité et non pas une œuvre d'art pour charmer l'oreille un instant. »

Thucydide se confiant dans le sentiment de son génie, et convaincu

Que le temps, que les soins, que l'art font le succès,

n'a pas craint de prédire que son ouvrage traverserait les siècles comme un monument éternellement profitable à tous; et les siècles ont confirmé sa prédiction. Il ne nous reste plus rien des grands peintres de son temps; à peine quelques fragments des illustres sculpteurs ou architectes, ses contemporains, nous attestent la puissance de leur génie (1); mais l'ouvrage de Thucydide subsiste encore, il ne périra jamais, et dans les siècles futurs on y admirera toujours Périclès, Brasidas, Nicias, Alcibiade, Antiphon, et tant de grands hommes dont il nous a laissé les portraits.

Les anciens, qui ont porté si loin l'art d'écrire l'histoire, avaient la plus haute idée de Thucydide; ils l'appelaient *l'historien* par excellence (2), et se le proposaient pour modèle. Démosthène, admirateur de Thucydide, en a imité des passages entiers, et le savait, dit-on, par cœur (3). Lucien, dans son traité *Sur la manière d'écrire l'histoire*, l'offre partout comme le type de l'historien; et Longin, dans son *Traité du Sublime*, comme un modèle de style. Plutarque, en écrivant la *Vie de Nicias*, se hâte de prévenir le lecteur de ne lui point supposer l'intention de vouloir rivaliser avec Thucydide dans les récits où cet historien, se surpassant lui-même en pathétique, en énergie et en variété, se montre inimitable. Cicéron, admirateur aussi zélé de Thucydide que Démosthène, nous dit que les plus grands orateurs et les plus grands écrivains de son siècle se formèrent à son école, qui fut bientôt regardée comme celle de l'éloquence même (4). Quintilien, en comparant Hérodote et Thucydide, les proclame les deux plus grands écrivains de l'antiquité (1). Un poëte de génie, Lucrèce, en empruntant à Thucydide la description de la peste, en fit un des plus beaux ornements de son poëme. Polybe dans le siége de Drepanum voulut imiter celui de Syracuse (2). Dion Cassius et Salluste reproduisent presque textuellement les tournures et les phrases mêmes de Thucydide; et Tacite, à force de génie et de travail, le représente dans la littérature latine. « Si jamais, dit M. Daunou, il devenait possible à l'histoire moderne de reprendre le ton de l'histoire antique, ce serait par une étude attentive du style de Thucydide, de Tite Live et de Tacite. »

Charles-Quint, le plus habile politique de son temps, qui ne pouvait lire Thucydide que dans la faible traduction faite par Seyssel pour l'usage de Louis XII, la portait toujours avec lui dans ses expéditions. Alphonse V, roi d'Aragon, à l'exemple de Démosthène, copia plusieurs fois de sa main l'histoire de Thucydide. On voit avec plaisir le chancelier de L'Hospital le citer dans sa harangue pour l'ouverture des états généraux, le 13 décembre 1561, comme une autorité pour définir et combattre les séditions. Les plus grands orateurs et les hommes d'État de l'Angleterre se sont formés à son école, et peut-être même se sont trop pénétrés des maximes machiavéliques des personnages que Thucydide fait parler.

« Thucydide, dit Lévesque, est de tous les historiens celui qui doit être le plus étudié dans les pays où tous les citoyens peuvent avoir un jour quelque part au gouvernement. Un membre très-éclairé du parlement d'Angleterre disait qu'il ne pouvait s'agiter dans les chambres aucune question sur laquelle on ne trouvât des lumières dans Thucydide. Il est, dit-on, bien plus que Tacite, l'historien des politiques, parce qu'il offre l'action des peuples envers les peuples, et que Tacite n'a eu occasion de peindre que l'action politique du prince envers les courtisans, et des courtisans entre eux et envers le prince. »

Ce qui distingue Thucydide de tous les auteurs anciens et modernes, c'est d'avoir réuni au plus haut degré, et d'une manière tout originale, les rares qualités de l'historien sévère, sans laisser jamais apercevoir la moindre trace d'enflure. Tout en ayant du poëte l'élévation des sentiments

(1) De tous les grands travaux de Phidias, son contemporain, à peine reste-t-il quelques débris de sculpture au Parthénon; encore n'est-on pas certain qu'ils soient exécutés de sa main.

(2) On l'appelait ὁ συγγραφεὺς, comme on appelait Homère ὁ ποιητὴς, et Démosthène ὁ ῥήτωρ, etc.

(3) Denys d'Hal., p. 944-950; Arsenii violetum, ed. Walz, p. 139.

(4) Primus instituit dilatare verbis et mollioribus numeris explere sententias. In quo quum doceret eos qui partim in dicendo, partim in scribendo principes exstiterunt, domus ejus officina habita eloquentiæ est. Cicer., *de Orat.*, § 12.

(1) Historiam multi scripsere præclare; sed nemo dubitat longe duos cæteris præferendos, quorum diversa virtus laudem pæne est parem consequuta : densus et brevis et semper instans sibi Thucydides; dulcis et candidus et fusus Herodotus : ille concitatis, hic remissis affectibus melior; ille concionibus, hic sermonibus : ille vi, hic voluptate. Quintil., liv. X, ch. I. — Voici sur le même sujet ce que dit Cicéron : Quo magis Herodotus Thucydidesque mirabiles; alter enim sine ullis salebris quasi sedatus amnis fluit, alter incitatior fertur, et de bellicis rebus canit etiam quodammodo bellicum, primisque ab his (ut ait Theophrastus) historia commota est, ut auderet uberius, quam superiores, et ornatius dicere. *De Orat.*, § 12.

(2) Folard, t. I, p. 208.

et de l'expression, il sait par un art merveilleux, et comme un peintre habile, faire de chaque phrase une mosaïque où chaque mot brille, à la place qu'il lui assigne, par l'harmonie ou les contrastes. La poésie qu'Hérodote avait mise dans les faits, Thucydide l'a mise dans le style.

Les anciens regardaient l'histoire de Thucydide comme un poëme (1), et on peut la comparer à une grande tragédie historique, où les acteurs dans leurs discours, qui en sont le dialogue, exposent la situation, marquent les caractères, les mœurs, les passions; le désastre en Sicile nous présageait quel en serait le dénouement: la chute d'Athènes, l'invasion péloponnésienne et la domination des Trente tyrans. On ne saurait donc trop regretter son interruption.

Denys d'Halicarnasse, tout en copiant les phrases de Thucydide qu'il critique, a cru voir des défauts dans son style; mais il ne peut s'empêcher d'avouer qu'il critiquait Thucydide, et contre l'opinion générale, et contre celle des philosophes et des orateurs les plus illustres, qui l'offraient comme le modèle de l'exécution historique et l'exemple de la gravité propre aux discours politiques. D'ailleurs, soit que par un esprit de nouveauté, soit que pour imposer à ses concitoyens il ait attaqué Thucydide, comme de nos jours nous avons vu surgir des détracteurs de Racine et de Boileau, l'étude et l'admiration continuelles depuis tant de siècles de l'ouvrage qu'il censure réfutent victorieusement tout ce qu'a pu dire ce critique, qui, prétendant que l'histoire ne doit être écrite que pour amuser, veut élever son compatriote Hérodote au-dessus de Thucydide.

C'est surtout dans son introduction, ce résumé si précieux des temps anciens, que Thucydide ouvre une voie toute nouvelle à l'histoire. La raison supérieure qui le guide et l'éclaire y dissipe les croyances merveilleuses et surnaturelles où se complaisaient les poëtes, les logographes, d'accord en cela avec le génie même de la nation. Là, où il était si facile de se laisser entraîner au charme des traditions fabuleuses, chères aux villes et aux familles grecques qui y rattachaient leur origine, Thucydide ramène tout à l'examen sévère des faits qu'il a soigneusement recueillis, et s'ils lui font défaut, c'est par une sorte d'intuition, fondée sur l'analogie et les lois naturelles, qu'il découvre la vérité. C'est ainsi qu'il nous dira que les Cariens ont d'abord habité les Cyclades, « attendu que lorsqu'on purifia Délos et qu'on enleva les sépulcres de ceux qui étaient morts dans cette île, ils furent reconnus à la forme de leurs armes, ensevelies avec eux, et par la manière dont leurs morts sont enterrés encore aujourd'hui ».

(1) « Enfin, pour me résumer, je dirai que les poëmes de tous deux (Hérodote et Thucydide) sont fort beaux, car je ne crains pas de les nommer poëmes : toutefois, ils diffèrent entre eux en cela surtout que celui d'Hérodote réjouit l'esprit, et celui de Thucydide l'effraye. » Denys d'Halic., *Ad Cn. Pomp. De præcip. hist.*

Cette méthode critique, inconnue jusqu'alors, fait de son histoire plus qu'une œuvre de génie: ce fut un événement. Elle précéda de près de trois siècles l'apparition des écrits d'Aristote, et fit l'admiration de tous les hommes éclairés en tous temps et en tous lieux.

On ne s'étonnera donc plus si Thucydide, après avoir affirmé que dans cette introduction il a mis d'accord les faits avec la raison, dise au sujet d'Homère et d'Hérodote : « Qu'on se défie donc des enthousiasmes de la poésie, qui se plaît à exagérer et à embellir, de même que de ces récits, plus agréables à l'oreille que véridiques, composés par des historiens sur des données qui, dénuées de preuves, sont du domaine des fables par leur vétusté et par leur invraisemblance. »

S'il parle de Minos de Crète et de l'Asiatique Pélops, c'est seulement pour nous dire que la première marine en Grèce fut créée par Minos dans le but d'assurer contre les pirates la rentrée des revenus des villes et des îles ses tributaires. Sachant toute l'importance de la marine pour la Grèce, il nous apprend que les premières trirèmes furent construites à Corinthe, et cite le nom du corinthien Aminoclès, qui construisit quatre vaisseaux pour les Samiens trois cents ans avant l'époque où il écrit. Il mentionne aussi le premier combat naval qui eut lieu quarante ans plus tard (c'est-à-dire 664 av. J.-C.) entre les Corinthiens et les Corcyréens.

Quant à Pélops, il rapporte que ses grandes richesses amassées en Asie le rendirent puissant et redoutable en Grèce, et lui donnèrent la supériorité sur les Héraclides. Si son héritier, Agamemnon, devenu roi de Mycènes, se fit suivre des Grecs dans son expédition contre Troie, « ce n'est plus parce que les prétendants d'Hélène, engagés par leurs serments envers Tyndare, mirent Agamemnon à leur tête, mais par la crainte qu'il inspirait ».

Pour calculer le nombre des Grecs qui prirent part à l'expédition de Troie la plus considérable qu'on eût jamais vue en Grèce, il prend la moyenne des nombres mentionnés par Homère, et comme à bord chaque homme était à la fois guerrier et rameur, il trouve, à raison de *quatre-vingt-cinq* guerriers par navire, un total de *cent deux mille* hommes, nombre considérable, « contre lequel, dit-il, Ilion n'aurait pu tenir aussi longtemps, si, faute d'argent, les Grecs ne s'étaient pas dispersés pour s'alimenter par le brigandage et en cultivant la Chersonèse ». C'est ce qui retarda la chute de Troie.

Malgré la tradition chère à la liberté athénienne et consacrée par un hymne national à jamais célèbre, Thucydide n'a pas craint de dire que le meurtre d'Hippias fut l'effet d'une vengeance particulière, dans un but tout autre que l'amour de la liberté, tandis qu'Hérodote ne parle d'Harmodios et d'Aristogiton que comme de généreux citoyens victimes de leur amour pour la liberté, et fait intervenir à cette occasion un

songe fantastique et l'interprétation des devins (1).

Dans ce rapide exposé, Thucydide nous montre Athènes supérieure à la Grèce et conservant toujours ses mêmes habitants, vu que son sol, par son aridité même, l'exposait moins au pillage et aux émigrations. La fertilité dans les autres contrées était en effet un appât pour les brigands de toutes sortes, et si elle enrichissait les particuliers, les séditions, par cela même qu'ils étaient devenus trop puissants, les forçaient d'émigrer et de se réfugier à Athènes, dont ils accroissaient la prospérité.

Il nous dit qu'Athènes renonça la première à l'antique usage en Grèce de porter des armes pour sa sécurité, ainsi qu'au luxe efféminé des Ioniens, à leur chevelure, dont les boucles étaient fixées par des cigales d'or, et aux longues robes de lin, pour adopter un costume plus simple; c'est ainsi qu'il annonce la civilisation européenne inaugurée dans Athènes.

Sans flatter les Athéniens du titre d'autocthones, dont leur orgueil aimait à se parer, il les représente comme ayant toujours habité la même terre; mais le peu qu'il dit suffit pour indiquer quelques rapports entre l'origine ionienne et l'origine pélasgique (2).

Ce simple exposé nous explique comment Athènes, unissant à l'imagination et à la finesse des peuples de l'Orient l'esprit logique et l'énergique activité des peuples de l'Europe, a mérité l'éloge qu'on lisait sur le tombeau d'Euripide, et qu'on attribue à Thucydide :

Πατρὶς δ' Ἑλλάδος Ἑλλὰς, Ἀθῆναι.

Comme nous pourrions dire :

La France, c'est Paris ! et Paris est la France de la France.

En effet, la France offre cette analogie avec Athènes, que par sa position géographique elle participe de l'imagination vive et inconstante du Midi et de l'énergie plus calme et plus persévérante du Nord. Enfin, comme Athènes, Paris, refuge des peuples et des partis malheureux, est le séjour préféré des riches particuliers, qui viennent jouir des charmes que leur offre sa beauté toujours croissante comme sa renommée (3).

Le sentiment de la supériorité intellectuelle d'Athènes se laisse entrevoir partout dans l'ouvrage de Thucydide, mais en honorant la sagesse, la prudence, le courage et la modération de Lacédémone, sa rivale.

Le choix même du sujet prouve la sévérité de son génie, qui préfère à la pompe et à l'éclat du grand drame adopté par Hérodote, un sujet plus restreint, où il nous dévoile les mœurs, les passions et le caractère de son époque. C'était d'ailleurs une grande idée qui agitait la Grèce : l'*hégémonie* ! Athènes, par la supériorité de son intelligence, l'ambitionnait, et voulait faire prédominer le principe démocratique. La France, en luttant pour la *liberté des mers*, contre l'aristocratique Angleterre, n'a pas moins troublé l'Europe, et de nos jours l'Amérique, pour le principe de l'*Union*, a offert le triste spectacle de peuples frères s'égorgeant et se ruinant dans des proportions inouïes. Sous ces noms spécieux souvent d'autres intérêts se cachent; c'est à l'histoire de les dévoiler. Ici même cette idée de l'*hégémonie* n'était-elle pas une aspiration et une conséquence du génie d'Athènes au siècle de Périclès, c'est-à-dire au point du développement le plus extraordinaire de l'esprit humain, alors que la philosophie, les lettres, les beaux-arts, la politique, la guerre, l'éloquence se personnifiaient en Socrate et Anaxagore, en Eschyle et Sophocle, en Thucydide et Aristophane, en Phidias et Zeuxis, en Miltiade et Thémistocle, enfin en Périclès ? Le triomphe d'Athènes eût été celui de l'esprit humain, qui rayonnant dès lors librement en Europe, en Asie, même en Afrique, eût changé, quatre siècles avant Rome et bien mieux qu'elle, les destinées de l'humanité. Horace nous l'a dit :

Græcia capta ferum victorem cepit, et *artes*
Intulit agresti Latio.

Denys d'Halicarnasse a donc eu tort de prétendre que cette guerre n'ayant été ni belle ni heureuse, Thucydide aurait dû la condamner à l'oubli (1).

L'obscurité reprochée au style de Thucydide me paraît une accusation qu'on a trop généralisée; car si dans ses discours le nombre, le sublime des idées accablent quelquefois la pensée du lecteur par leur extrême concision, et exigent son attention tout entière, on ne peut disconvenir que ses narrations ne soient presque toujours aussi claires que pittoresques, et d'une beauté sans égale. Thucydide a travaillé le style de son ouvrage avec autant de soin qu'Isocrate; mais l'un n'emploie son art qu'à revêtir des pensées assez vulgaires du charme d'un style harmonieusement prolixe; l'autre, tout au contraire, s'efforce de resserrer en trop peu de paroles la vaste étendue de ses pensées. Ce n'est point d'ordinaire la profondeur et l'harmonie des mots qu'il recherche, mais leur énergie et leur effet pittoresque, afin de frapper l'imagination, et de forcer celui

(1) Hérodote, VI, 123, et V, 55-56.

(2) On regrette la brièveté des renseignements qu'il nous donne sur les Pélasges ; mais on voit qu'il s'arrête faute de documents précis, ne voulant pas se livrer aux conjectures et dépasser les limites qu'il s'est tracées dans son introduction.

Cependant ailleurs (Liv. I, ch. 3) il nous dire que les peuplades pélasgiques se distinguaient par des noms particuliers. De même qu'on trouve désignés dans Homère les Danaens, les Argiens, les Achæens, le nom de Pélasges, dit-il, était opposé à celui d'Hellènes originaires de la Phthiotide. Au livre IV, § 109, il dit que les Pélasges Tyrséniens occupèrent Athènes et Lemnos, et au livre II, 17, il fera mention du temple ou édifice le *Pelasgicon*, construit par les Pélasges (Tyrséniens) au bas de l'Acropole, et qu'une imprécation défendait d'habiter. Hérodote (l. I, ch. 57 et 58) rapporte les mêmes faits avec plus de détails, mais on eût préféré les trouver dans Thucydide ; l'histoire y aurait eu plus de confiance.

(3) Τῆς τῶν νῦν ἀκοῆς κρείσσων. Éloge d'Athènes fait par Périclès.

(1) Denys d'Halic., *De Thucyd. judic.*

qui l'étudie à se plonger avec lui dans ses réflexions, dont il n'offre trop succinctement que les sommités.

Fréd. Schlegel (1), après avoir loué le plan et l'ordonnance de l'ouvrage de Thucydide, prétend que son style est *rude et parfois rebutant*, et il en donne deux raisons : la première, qu'il n'a pas mis la dernière main à son ouvrage ; la seconde, que de son temps la prose grecque n'était pas encore formée.

Je ne saurais admettre les opinions de ce critique ingénieux, mais souvent paradoxal. Denys d'Halicarnasse, quoique détracteur de Thucydide, ce qui le fit nommer *Thucydidomastix*, dit, et en cela il est d'accord avec toute l'antiquité, « que sous le rapport du style, Thucydide a surpassé tous ses devanciers, qu'il avait poli au ciseau et à la lime son ouvrage pendant vingt-sept ans, et qu'il en torturait tous les mots et jusqu'aux syllabes ».

Quant à la *non-formation* de la prose grecque à cette époque, c'est précisément parce que la langue grecque n'avait pas encore été livrée aux grammairiens et laissait dans ses allures une grande latitude, que Thucydide put à son gré la plier, la façonner, la tourmenter même pour lui faire mieux rendre sa pensée, en recourant à ces formes insolites signalées par Denys d'Halicarnasse. Homère dans ses poésies, et Hérodote dans sa prose, « n'accordent pas toujours très-bien le substantif et l'adjectif », selon la remarque de Courier, et se laissent aller à des *incorrections*, si on peut appliquer ce mot au style de ceux qui ont façonné les premiers cette langue si riche et si flexible. Que de fautes les grammairiens ne signalent-ils pas dans La Fontaine, Corneille ou Bossuet ! Boileau n'est pas même à l'abri de leur critique ; mais ces fautes sont presque toujours des beautés.

Voici l'opinion de Cicéron sur le style de cette époque : « Avant Périclès, dont on cite quelques écrits, et Thucydide, qui, comme lui, vivait dans un temps où Athènes était déjà bien loin de son berceau, on ne trouve rien qui soit embelli des ornements de l'éloquence. On croit néanmoins que longtemps avant Pisistrate, Solon, un peu plus ancien que Pisistrate, et Clisthène, avaient pour leur siècle un grand talent oratoire. Quelques années plus tard, comme on peut le voir par l'histoire d'Athènes, parut Thémistocle, aussi grand orateur qu'habile politique. Après lui, Périclès, renommé par tant d'autres qualités, le fut surtout par son éloquence. On convient aussi que dans le même temps si Cléon fut un citoyen factieux, il n'en fut pas moins un orateur distingué. Presqu'à la même époque se présentent Alcibiade, Critias, Théramène. C'est surtout par les écrits de Thucydide, leur contemporain, qu'on peut juger quel goût régnait alors. Leur style était noble, sententieux, plein dans sa précision, et par sa précision même un peu obscur. » *Brut.*, 7.

Tel devait être le style de Périclès d'après les témoignages qui nous sont restés de son éloquence, et tel est celui de Thucydide, son admirateur, son condisciple et son ami (1). Mais deux ans à peine après la mort de Périclès Thucydide était exilé d'Athènes, et vingt ans plus tard quand son ouvrage parut le goût littéraire était tout autre à Athènes, ainsi qu'on en peut juger par les écrivains qui florissaient en l'an 400. On ne doit donc pas s'étonner si son style a semblé suranné et moins facile à saisir que celui d'alors ; il fit pourtant l'admiration de Démosthène, chez lequel il reparaît transformé par un génie semblable.

Vivant à une époque où toutes les facultés de l'homme brillèrent d'un éclat qu'on n'a point revu, Thucydide voulut que la langue grecque, cet admirable instrument de la pensée, la reproduisît dans toute son énergie, sous toutes ses faces, dans tous ses replis, et qu'elle en eût l'éclat et la spontanéité. Rien de semblable n'avait été tenté ; dans ce qui reste des premiers logographes, des *atthides*, et des historiens tels que Hécatée, Xanthus, Hellanicus, Phérécyde, Philistus, Éphore, Timée, Théopompe, qui vécurent presque au temps de Thucydide, leur style simple et décharné n'offre jamais la trace d'un travail soutenu, tandis que Thucydide, pour rendre brièvement sa pensée, condense les mots d'où il la fait jaillir, recourt aux inversions, aux antithèses, crée une langue à lui, et y soumet la grammaire.

Tout en conservant la sévérité de l'historien, Thucydide s'élève souvent jusqu'à la poésie et s'inspire du génie d'Homère ; car la perfection même dans les genres les plus opposés a des points de contact (2). Ainsi, au souvenir de la prise de Troie et de la belle et triste pensée d'Homère sur l'avenir de la ville de Priam, ἔσσεταί ποτ' ἦμαρ..., vers récités par Scipion en versant des larmes sur le sort futur de Rome, quand il détruisait Carthage, Thucydide, parlant de Mycènes, dont Agamemnon fut roi, prévoit qu'un jour Sparte et Athènes périront : « Alors, dit-il, ce qui pourrait rester encore visible sur le sol des temples et édifices de Sparte ne saurait, par son peu d'importance, donner l'idée de ce que fut la grande puissance de Lacédémone, tandis que les ruines d'Athènes, par leur beauté et leur grandeur, feront croire à une puissance double de ce qu'elle est (3). »

Après avoir décrit en capitaine expérimenté les dispositions de la bataille de Mantinée, où les deux armées, prêtes à en venir aux mains, s'avan-

(1) *Histoire de la littérature ancienne et moderne*, chap. II.

(1) Schol. Aristid., *De quatuor*, V, p. 121, 18 ed. Jebb.

(2) Poppo a fait le relevé des expressions homériques dont Thucydide a émaillé son style. J'y ajouterai l'une des plus remarquables, τὸν πόλεμον ἐγείρομεν (l. I, 121), qui rappelle ἐγείρομεν ὀξὺν Ἄρηα.

(3) Ce qu'il prévoyait s'est vérifié. A peine ai-je pu voir sur le sol de Sparte quelques traces des fondations de ses édifices, tandis que celles d'Athènes font encore aujourd'hui l'admiration de l'univers.

cent, l'une ardente, impétueuse, l'autre avec un courage tranquille, réglant sa marche silencieuse aux modulations des joueurs de flûte, un souvenir confus nous rappelle la marche en silence des Grecs contre les Troyens qui s'avancent à grands cris (1).

Ailleurs lorsqu'il fait intervenir l'Espérance et le Désir dans le cours des affaires humaines, et qu'il nous montre l'Espérance précédant la marche, le Désir venant à sa suite, on se rappelle dans Homère la marche de l'Injure suivie du Repentir (*Il.*, IX, 502).

Après avoir achevé le récit du combat autour d'Amphipolis, où périrent Brasidas et Cléon, il semble que Thucydide, qui s'est contenu afin que dans ce récit dramatique tout fût vrai et sans exagération, se laisse alors entraîner à l'emploi de mots et expressions homériques (2).

Si le génie de Bossuet s'accorde souvent avec celui de Pindare, ses rapports avec Thucydide sont encore plus frappants ; chez ces deux prosateurs la simplicité touche souvent au sublime. L'étude de Bossuet est donc le meilleur guide pour un traducteur; il y trouvera d'heureuses rencontres. C'est ainsi que dans l'*Oraison funèbre de Madame*, je vois rendue avec autant d'énergie que de fidélité, une expression contre laquelle les traducteurs avaient échoué : Ὁ δὲ πόλεμος ὑφελὼν τὴν εὐπραγίαν τοῦ καθ' ἡμέραν βίαιος διδάσκαλος καὶ πρὸς τὰ παρόντα τὰς ὀργὰς ὁμοιοῖ. « *Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes*, une maîtresse impérieuse, *je veux dire l'expérience, les a forcés à le croire*. »

Et dans l'*Éloge funèbre du prince de Condé*, ce monument de la langue française non moins impérissable que celui de Thucydide, Bossuet, substituant à *l'immortalité des souvenirs*, qu'assure aux héros morts l'éloquence de Périclès, cette *immortalité de l'âme et du corps* que nous garantit la foi chrétienne, élève aussi *des colonnes à la mémoire des hommes illustres*, non plus pour éterniser leur glorieux renom, mais leur néant.

Thucydide, qu'on a regardé en tout temps comme le modèle de l'atticisme, ne doit point être jugé avec nos idées modernes. S'il est souvent austère et trop succinct pour nous, c'est à son caractère et à la manière d'exprimer la profondeur de ses pensées qu'on doit l'attribuer. L'habitude du commandement rend les historiens militaires étrangers à ce qu'on peut appeler les *grâces* du style; ils peuvent dire : *nos colimus musas severiores*. Il fallait cette passion du beau, qui dominait tout à Athènes, et ce loisir dont Thucydide a longtemps joui pour qu'il consacrât autant d'années au perfectionnement de son œuvre, pressentant la renommée qu'il savait devoir s'y attacher dans les siècles futurs.

A une époque où les moyens de conserver et de propager les écrits n'étaient pas ce qu'ils sont maintenant, la concision du style, le mérite de la composition, l'importance des événements et l'autorité de l'écrivain étaient les conditions nécessaires pour le salut d'un livre. Mais cette obscurité due à la concision du style de Thucydide, existait-elle pour ses contemporains? Certes il n'aurait pas autant travaillé son style, il ne se serait pas donné tant de peine pour obtenir cette concision qui fait vivre les ouvrages, s'il avait cru ne pas être compris de ses concitoyens, du moins des hommes éclairés auxquels s'adressait son livre. Mais peut-être qu'effrayé des terribles vérités qu'il proclame, de cette triste connaissance du cœur humain, et de ces maximes, plus tristes encore, pour gouverner les hommes, voulut-il en dérober l'accès au commun des lecteurs, en apportant autant de soin et peut-être même d'affectation à ne s'adresser qu'aux seuls hommes d'État, qu'on en met aujourd'hui à rendre l'histoire agréable même aux dépens de la vérité, afin qu'elle devienne accessible à tous et qu'elle parle aux passions.

C'est dans les discours surtout que les réflexions et maximes abondent, et qu'elles semblent même s'y retrancher dans les difficultés dont elles s'entourent et se hérissent peut-être à dessein. Une telle histoire devenue populaire eût infailliblement attiré à son auteur des persécutions pires encore que celles qu'il éprouva ; récompense ordinaire des grands citoyens d'Athènes (1). D'ailleurs, comme l'ont très-bien remarqué ses traducteurs Hobbes et Smith, cette obscurité ne tient qu'à la profondeur de ses méditations sur le cœur humain; si chacun en l'étudiant éprouve tant de difficulté et d'obscurité, comment n'en résulterait-il pas aussi dans l'expression? Thucydide écrit comme il pense, bien au delà de la portée du vulgaire. L'expression ne pouvait sans peine atteindre la hauteur de ses idées. Dans ses maximes les pensées sont accumulées; un mot est quelquefois une sentence. *Ita creber est rerum frequentia, ut verborum prope numerum sententiarum numero consequatur : ita porro verbis aptus et pressus, ut nescias, utrum res oratione, an verba sententiis illustrentur* (2).

« Ce qu'il y a de plus évident et de plus caractéristique en lui, dit Denys d'Halicarnasse, c'est d'avoir tenté d'exprimer dans le moindre nombre de mots le plus possible, ne faisant

(1) Thucyd., L. V, 70. — *Iliade*, III.

(2) Telles que οἱ περὶ Ῥαμφίαν, comme dans Homère οἱ δ' ἀμφὶ Πρίαμον, et quatre lignes après il donne au mot αὐτὸς le sens de *seul*, qui est particulier à Homère : Οὐχ ἀξιοχρέων αὐτῶν ὄντων.

(1) Plutarque raconte que les écrits d'Anaxagore n'étaient communiqués qu'à peu de personnes et avec de grandes précautions ; ce qui ne l'empêcha pas d'être jeté en prison, d'où Périclès eut de la peine à le tirer. Thucydide était le disciple d'Anaxagore, et l'exemple de son maître dut lui conseiller une prudence salutaire.

(2) Cicéron, *de Oratore*, l. II, cap. 13.

qu'un tout des mêmes pensées au milieu desquelles il abandonne son lecteur, qui s'attend à quelque explication. » Et il ajoute : « Les couleurs de son style sont l'acerbe, l'amertume, la concision, la sévérité, la gravité, la véhémence, la terreur, et par-dessus tout le pathétique. »

« Thucydide pense en quelque sorte plus qu'il ne parle; il s'efforce d'offrir à ses lecteurs plus de choses que de mots. Loin de vouloir briller et plaire par l'abondance du style, il ne songe qu'à le serrer; quelquefois même il devient obscur, pour être trop avare de paroles. On est donc obligé de le lire comme il écrivait; et comme il pensait beaucoup en écrivant, il faut aussi penser beaucoup pour le lire, et travailler avec lui, au lieu de ne faire que s'amuser en l'écoutant. Il peut fatiguer les lecteurs peu réfléchis, et il impose même une attention soutenue à ceux qui ont l'habitude de la réflexion (1). »

Ce désir d'être bref afin de produire plus d'effet sur l'esprit humain, qui ne retient que ce qui est concis, a sans doute entraîné quelquefois trop loin Thucydide, du moins pour nous et même pour l'époque où vivaient Cicéron et Denys d'Halicarnasse; car l'un, voulant prouver que le style de Thucydide ne convenait pas à l'orateur, qui doit toujours être clair, nous dit que ses discours renferment tant de pensées obscures et voilées qu'on a de la peine à les comprendre, ce qui, quand on parle en public, est le plus grand défaut (2); et l'autre, que le petit nombre de ceux qui peuvent tout comprendre dans Thucydide est facile à compter, et qu'encore pour ceux-là même il est certains passages qu'ils n'entendraient pas sans le secours de commentaires.

Ce qu'on peut expliquer de diverses manières ne mérite d'être expliqué d'aucune, dit avec raison Voltaire (3); mais avant d'appliquer ce jugement absolu au petit nombre de passages de Thucydide qui sont dans ce cas, et l'étaient même pour Cicéron et Denys d'Halicarnasse, il faudrait savoir s'ils l'eussent été pour ses contemporains. Ils pouvaient d'ailleurs être altérés déjà du temps de ces deux célèbres critiques, qui n'en proclamaient pas moins Thucydide le plus grand des écrivains (1).

Au siècle dernier on a reproché à Thucydide la profusion de ses discours, et en effet à cette époque on ne pouvait guère concevoir l'emploi des harangues dans une histoire, alors que les formes du gouvernement en Europe différaient totalement de celles de la Grèce. Mais à présent, encore bien que les débats de nos chambres ne soient pas transportés sur la place publique, comme à Athènes, on ne saurait en écrivant notre histoire contemporaine la dépouiller entièrement des discours prononcés à la tribune, ni même de ces proclamations éloquentes telles qu'en faisait Bonaparte au moment d'une bataille. Ce sont, ainsi que les discours des orateurs et des généraux de l'antiquité, des faits d'une telle importance, qu'ils furent souvent les causes des événements; ce sont eux qui rendent si dramatique l'histoire de Thucydide. D'après l'émotion qu'en ressentait le peuple grec, la guerre ou la paix, la mort ou le pardon étaient prononcés. C'est donc par la parole, souveraine en Grèce, tandis qu'elle était muette en Orient, que Thucydide nous initie aux situations politiques du moment (2), et pour accroître l'intérêt, c'est en

(1) Lévesque, dans sa préface.

(2) *De orat.*, II, 13.

(3) *Siècle de Louis XIV*, l. XXV. C'est au sujet de la devise de Louis XIV, *Nec pluribus impar*, que Voltaire s'exprime ainsi; mais ce qui est vrai pour le français ne l'est pas également pour le grec et le latin. En effet, le génie dominant de la langue française c'est la clarté: elle est la plus analytique de toutes, tandis que pour les langues grecque, latine et toutes celles qui sont plus ou moins synthétiques, la clarté, moins évidente en détail, résulte surtout de l'ensemble. Les phrases moins découpées que dans le français exigent donc du lecteur plus d'attention pour suivre le développement et l'intention de l'auteur; Thucydide place à son gré au commencement, au milieu, à la fin, tel ou tel mot, selon qu'il veut que l'idée représentée par ce mot frappe les yeux ou les oreilles soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin de sa phrase. Sans entrer dans plus de détails sur la comparaison des langues, il suffira de rapporter ce seul exemple cité par Voltaire : *Res Cæsaris Plancus diligenter curavit*, qui peut être retourné de cent vingt manières différentes, tandis que dans notre langue nous n'avons qu'une seule manière d'en disposer la traduction littérale : « Plancus a pris soin des affaires de César ».

Il est extrêmement rare de rencontrer dans les auteurs grecs ou latins ce que nous appelons l'ordre *direct* ou *naturel*, d'après lequel, à un petit nombre d'exceptions près, nous construisons toutes nos phrases. Charpentier, dans son *Traité de l'excellence de la langue française*, dit que Démétrius de Phalère louait Thucydide d'avoir commencé son histoire de la guerre du Péloponnèse par cette phrase, dont la construction est directe, et par conséquent toute française. « Épidamne est une ville située à droite de celui qui entre dans le golfe Ionique. « Ἐπίδαμνός ἐστι πόλις ἐν δεξιᾷ ἐσπλέοντι τὸν Ἰόνιον κόλπον. Il rappelle aussi que Platon ayant refait à plusieurs reprises le début de son livre de la République, s'arrêta enfin à une phrase où l'ordre direct est également suivi : « *Je descendis hier au Pirée avec Glaucon, fils d'Ariston,* » etc. *Voy.* Denys d'Halic. *De composit. verb.*, p. 202, et Demetr., Phaler, p. 16.

(1) Une épigramme de l'Anthologie le fait parler ainsi :

Ὦ φίλος, εἰ σοφὸς εἶ, λάβε μ' ἐς χέρας· εἰ δέ γε πάμπαν
Νῆϊς Μουσάων, ῥίψον ἃ μὴ νοέεις.
Εἰμὶ δέ γ' οὐ πάντεσσι βατός; παῦροι δ' ἀγάσαντο
Θουκυδίδην Ὀλόρου Κεκροπίδην τὸ γένος.

« Ami, es-tu docte, prends mon livre; mais si tu n'es pas initié aux Muses, laisse ce que tu ne saurais comprendre. Je ne suis pas accessible à tous; ils sont en petit nombre ceux qui peuvent admirer le fils d'Oloros, Thucydide, issu de la race de Cécrops ! »

(2) « Ses trente-neuf harangues, dit M. Daunou (dans sa *Vie de Thucydide*), et d'autres morceaux oratoires moins étendus, forment une partie essentielle de son histoire : on ne les retrancherait pas sans affaiblir, sans amortir l'éclat dont elle brille, et même sans éteindre la lumière qui la doit éclairer. C'est là qu'il peint les personnages, là qu'il prépare ou achève ses récits, là qu'il explique les causes et les effets des événements. . C'est dans les harangues politiques que se fait le plus admirer le talent de l'historien; sans elles, nous ne saurions pas combien son âme était sensible, sa pensée profonde, son élocution flexible et entraînante. Il faut chercher dans Eschine et dans Démosthène, choisir dans

un seul personnage, soit Cléon, soit Nicias, Alcibiade, Diodote ou tout autre, qu'il concentre les opinions émises par divers orateurs dans de longues discussions et nous fait assister à des scènes vivantes où l'on entend les acteurs en même temps qu'on les voit agir. C'est ainsi que dans Homère nous connaissons mieux Agamemnon, Achille, Nestor, Ulysse, Hector, Andromaque et le vieux Priam par des discours nés de la situation et rendus plus vrais par son génie que s'il les eût exactement reproduits. Nous ne saurions donc blâmer Thucydide s'il nous a transfiguré le génie d'Athènes en Alcibiade et Périclès, et celui de Sparte en Sthénélaïdas et Brasidas.

D'ailleurs la parole fugitive aussi bien que la mémoire des hommes, l'éloignement des lieux, le nombre et l'étendue de discours prononcés en dialectes divers rendaient impossible la reproduction exacte des originaux; aussi Thucydide a-t-il soin de faire observer « qu'il s'est astreint autant qu'il lui a été possible à ne faire dire à chacun que ce qu'il avait dû dire effectivement (1) ».

Certes, Thucydide, cet historien véridique, ne se serait pas exposé à être facilement convaincu de mensonge par ses contemporains, s'il se fût écarté de la vérité au delà de ce qui convenait à cet amour du beau qui veut la proportion en tout. Mais tout en regrettant de ne point posséder les originaux dans leur intégrité, on ne saurait le blâmer de ne nous en offrir que la substance, afin, comme le dit Cicéron, de les rendre plus propres à être lus qu'à être écoutés. Salluste en a fait autant dans son *Catilina*, et César dans ses *Commentaires*. Tacite, à en juger du moins par le précis d'un discours de Claude en faveur des Gaulois (l. XI), dont l'original s'est retrouvé sur deux tables de bronze à Lyon, s'est aussi borné à en resserrer les idées, en rendre l'expression plus correcte, plus claire, plus énergique. Maintenant que l'imprimerie rend toute recherche facile, *le Moniteur* enregistre les discours en leur entier, et cependant l'historien passionné peut facilement, en détachant de ces discours des extraits même textuels, mais choisis dans un but préconçu et enchâssés avec art, dénaturer la pensée générale qui préside à l'ensemble. La moralité de Thucydide est donc pour nous une sauvegarde contre le mensonge ou l'altération de la vérité. D'ailleurs les lettres de Xerxès, dans la correspondance du roi de Perse avec Thémistocle et Pausanias, portent un tel cachet d'originalité du style oriental qu'on ne saurait douter qu'elles ne soient une traduction fidèle des écrits originaux que l'on croit lire eux-mêmes; il en est de même du texte des traités; preuve évidente du scrupule avec lequel Thucydide nous donne, sinon les discours en entier, ce qui eût été impossible, du moins la substance.

Si dans certains discours travaillés avec un soin et un art infinis, où le choix même des matériaux laisse une part à l'imagination, Thucydide s'est permis de jeter çà et là des aperçus et des maximes, résultat de ses méditations et de son expérience, elles ressortent de la situation, et à l'insu du lecteur la marquent encore mieux, en le forçant à s'identifier avec sa pensée. Dans cette œuvre d'art, unique en son genre, sont réunis les mérites du poëte, de l'orateur, de l'historien, du philosophe, du guerrier et de l'homme d'État. C'est à ces titres divers qu'elle occupe une si grande place parmi les chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

Mais si dans les discours politiques se rattachant immédiatement aux faits historiques, Thucydide, ainsi qu'il l'affirme, s'est astreint autant qu'il lui était possible à nous en donner exactement l'esprit, il semble n'avoir point voulu s'astreindre à n'être qu'un copiste dans certains morceaux d'éloquence et par conséquent d'imagination; tel est l'éloge des guerriers morts pour la patrie. Par cela même que celui que Périclès avait prononcé était trop connu d'Athènes, Thucydide aura cru pouvoir se permettre plus de latitude et donner aussi la mesure de son talent. Tout en regrettant la perte du discours original, on voit par un des deux passages, que par bonheur Plutarque nous a conservés, que le fond est à peu près le même.

Quand Thucydide, en termes concis, « assure à ces héros une gloire immortelle qui, transmise dans le cœur des hommes, fait à jamais de la terre entière leur domaine », cette belle idée se présentait ainsi dans le discours de Périclès : « Ces hommes sont devenus immortels comme les dieux : car nous ne voyons pas les dieux eux-mêmes, mais les honneurs qu'on leur rend et les biens qu'ils nous donnent nous font juger qu'ils sont immortels; telle est aussi la condition de ceux qui sont morts pour la patrie. »

Ces nobles pensées sont les mêmes au fond; mais on voit dans Thucydide un esprit plus positif, et l'on regrette l'omission de cette inspiration d'un sentiment si délicat et si tendre, qui faisait dire à Périclès déplorant cette florissante jeunesse d'Athènes morte sur le champ de bataille : « Athènes a perdu son printemps ! » (1)

Mais Thucydide n'a pas annoncé qu'il rapportait les propres paroles de Périclès; bien au contraire, il s'est servi d'une expression grecque qui dit : *il prononça à peu près cela*, *il dit des choses à peu près telles* (2). Aucun des traducteurs, y compris le dernier et le plus exact, M. Betant, n'a fait cette distinction; ils disent tous : « (Périclès) prononça le discours suivant (3) ». Or Thucydide dès le début de son

Cicéron, pour trouver des mouvements et des traits comparables à ceux qui éclatent dans le discours de Diodote pour les habitants de Mytilène, d'Astymachos et de Lacon pour les Platéens. »

(1) Liv. I, § 22.

(1) Cité par Aristote.

(2) Ἔλεγεν τοιάδε.

(3) M. Betant dit même plus : « conçu en ces termes ».

histoire nous prévient ainsi : « Quant aux discours prononcés par chacun, soit avant le commencement de la guerre, soit pendant son cours, il était difficile d'en retenir exactement les propres paroles, tant celles que j'ai entendues moi-même que celles qui me furent rapportées d'ailleurs; mais je me suis exprimé d'après ce que chacun me semblait avoir dû dire selon le cours des circonstances, en m'attachant le plus possible au sens général de ce qui fut réellement prononcé ».

Or, ayant remarqué que Thucydide en ces occasions employait *trois* et même *quatre* expressions de signification et de nuance différentes (1), j'ai fait le relevé des endroits où on les a jusqu'ici confondues. Il en est résulté que l'expression définie « dit *cela* » s'applique toujours à des actes diplomatiques, à des lettres, à des discours brefs ou ayant un caractère tout particulier d'originalité primitive. Ailleurs les locutions qu'il emploie répondent à celle de La Fontaine : *Il tint à peu près ce langage.*

Dans les descriptions et les narrations, la simplicité et la facilité du style forment un contraste frappant avec l'art qui dans les discours prend un tout autre caractère. Toujours noble, contenu et sobre, Thucydide, sans chercher à produire l'émotion par des détails qui l'écarteraient du but sévère qu'il s'est imposé, présente les faits dans leur exacte vérité, laissant ainsi dans notre esprit une trace plus vive, qui se grave profondément dans la mémoire; mais quand il le veut, son style, sans cesser d'être simple, s'élève à la hauteur et à l'importance des faits. Telle est, au deuxième livre, la célèbre description de la peste, et au sixième celle du grand combat naval dans le port de Syracuse, où se brise la fortune d'Athènes : là les expressions s'élèvent, entraînées en quelque sorte par la grandeur de l'action. Partout ailleurs le style, tout en étant animé et l'expression *pittoresque*, si on peut s'exprimer ainsi, est de la plus grande simplicité, soit qu'il nous représente les barbares Thraces massacrant, anéantissant tout sur leur passage, et dans la ville de Mycalesse, qu'ils ont saccagée, égorgeant jusqu'aux enfants réfugiés dans leur école (2); soit qu'il veuille peindre, sur le vaisseau parti en toute hâte pour suspendre l'ordre de mettre à mort les Mytilénéens, l'empressement des rameurs mangeant tout en ramant de la farine délayée dans de l'eau (3). Quoi de plus dramatique que le simple dialogue de ce héraut envoyé par les Amphiloques à la suite d'un combat pour réclamer les corps des guerriers qu'ils ont perdus? A la vue du grand nombre d'armes qu'il voit entassées, il s'étonne, interroge, et quand par ses questions il apprend que la veille, dans un autre combat, une armée venue à leur secours avait été détruite, d'où résulte ce grand nombre d'armures, il éclate en gémissements, et, dans son trouble, s'éloigne sans remplir sa mission ni réclamer ses morts.

« Thucydide, d'après Plutarque (1), donne à son style un relief tel que l'auditeur devient spectateur, et il fait éprouver au lecteur les sentiments d'effroi et de trouble qu'ont ressentis les témoins eux-mêmes des événements. C'est ainsi qu'il représente Démosthène rangeant en bataille les Athéniens sur la grève de Pylos; Brasidas pressant son pilote de faire échouer son vaisseau et courant sur les bancs des rameurs, où, blessé et rendant l'âme, il tombe à l'avant de la proue; les Lacédémoniens livrant un combat de terre sur mer, et les Athéniens un combat naval sur terre; de même, dans la guerre de Sicile, lorsqu'il nous dépeint les deux armées combattant sur terre, tandis que la lutte sur mer reste indécise, il nous fait éprouver une contention d'esprit et un serrement de cœur ressenti à chaque émotion, et par la disposition et la peinture des événements il communique au corps aussi bien qu'à l'âme les mouvements d'effroi qui donnent à ce combat la clarté d'un tableau. »

Thucydide a le premier introduit le raisonnement dans l'histoire politique, comme Hippocrate l'avait introduit dans la médecine, et comme Aristote l'introduisit plus tard dans l'histoire naturelle. Avant lui, les écrivains s'attachaient à flatter l'imagination de l'homme plutôt qu'à guider sa raison. C'étaient des poëtes ou des historiens peu fidèles à la vérité. Thucydide, le premier, défrichant le champ de l'histoire, en arracha tout ce que la fable y avait semé de parasite, et y substitua la vérité des faits et une peinture fidèle du cœur humain qui s'y reconnaîtra toujours.

Précurseur de l'abolition de la peine de mort et de la liberté *des écrits*, déjà Thucydide proclamait l'inutilité de la peine de mort pour préserver des crimes, et la nécessité de tout éclairer par la discussion publique (l. II, § 40) : « Ce qui nuit aux actions, fait-il dire à Périclès, ce n'est pas la parole, mais plutôt de n'être pas instruit par elle avant d'agir. » Plus loin, dans le beau discours de Diodote en faveur des Platéens (l. III, § 45) au sujet de la peine de mort, il lui fait dire : « Cependant on la brave elle-même; il faut donc trouver quelque épouvantail encore plus terrible, ou bien la peine de mort est insuffisante. »

Les fables, les oracles, les impostures de la divination sont partout exposés dans son ouvrage avec les égards d'un esprit supérieur; et c'est en passant qu'il mentionne le double sens des oracles de Delphes et dit que la pythie fut soupçonnée de s'être laissé suborner par Pleistoanax.

ce qui est encore plus positivement contraire à l'expression employée par Thucydide.

(1) Ταῦτα, τοσαῦτα, τοιαῦτα, τοιάδε. Et il est probable que ce n'est pas sans intention que Thucydide emploie chacune de ces nuances.

(2) L. VII, 29.

(3) L. III, 49.

(1) *De glor. Athen.*, p. 347 et sq.

Mais disciple d'Antiphon et d'Anaxagore, comme l'était aussi Périclès, il dut naturellement être compris parmi les philosophes haïs d'un peuple superstitieux et même du parti sacerdotal, pour ne croire qu'en un seul Dieu, maître du monde.

C'est dans les discours et dans quelques réflexions mêlées au récit qu'on peut entrevoir quelles furent les opinions politiques de Thucydide; nulle part il ne les a clairement manifestées, car c'est toujours de la manière dont il fait parler les personnes et présente les faits que résulte l'opinion qu'on doit s'en former. Il semble qu'il craigne d'influencer le lecteur, en qui il veut toujours respecter la liberté.

Ainsi que la plupart des plus illustres poëtes et philosophes de la Grèce, Platon, Pindare et tant d'autres, Thucydide paraît peu favorable à la forme démocratique si funeste aux hommes supérieurs de la Grèce, et il en fait la plus amère des critiques par la voix d'Alcibiade lui-même. Cependant, contrairement au principe oligarchique, il croit préférable l'élection aux emplois faite par le peuple, parce qu'alors, dit-il, on se résigne plus aisément au choix qui en résulte et qu'on ne se voit pas préférer ses égaux.

Nulle part il ne fait l'éloge de l'oligarchie; seulement dans son récit de la révolution qui renversa dans Athènes le gouvernement des quatre cents remplacé par celui des cinq mille (1) (le décret y admettait quiconque fournissait son armure et renonçait à tout salaire, sous peine de malédiction), Thucydide dit : « Ce fut surtout au début de cette administration que les Athéniens parurent s'être bien gouvernés, du moins de mon vivant, au moyen de cette alliance faite avec mesure de l'oligarchie avec la démocratie (2). »

Plus à même que tout autre d'apprécier les dangers inhérents à ces deux formes, lorsque, ainsi que d'ordinaire, l'une ou l'autre, abusant du principe qui les constitue, est livrée aux ambitieux et aux hommes pervers, on lui voit faire un tel éloge de Périclès, qu'on doit croire qu'il aurait préféré à toutes les formes oligarchiques ou démocratiques la domination d'un génie supérieur animé de la passion du beau et du bien en tous genres, tel qu'était Périclès, « dont le gouvernement, dit Thucydide (II, 65), était une démocratie de nom, et de fait une monarchie entre les mains du premier citoyen ». L'éloge des Pisistratides semble résulter de ce même sentiment. « Ces *tyrans*, dit-il (ou plutôt ces *rois*, puisque le principe était héréditaire) pratiquèrent avec soin très-longtemps la vertu et la sagesse; et, ne levant sur les Athéniens que le vingtième des revenus, ornèrent Athènes de beaux établissements; ils administraient la guerre et sacrifiaient dans les temples, mais quant au reste c'était la république elle-même qui se régissait d'après les anciennes lois. »

Après la mort de Périclès, et à la suite de tant de troubles, d'exils, de meurtres et de changements de constitution, qui durant toute cette guerre déchirèrent la Grèce, tantôt par l'oligarchie, tantôt par la démocratie, il semble que le découragement se soit emparé de Thucydide, résultat fatal de commotions et bouleversements réitérés quand on ne sait plus à quelle forme de gouvernement recourir. C'est à ce sentiment qu'on pourrait attribuer l'absence de tout blâme contre Antiphon, qui pour se maintenir au pouvoir avec le parti oligarchique, dont ce célèbre orateur était le chef, avait eu recours aux éternels ennemis d'Athènes, aux Lacédémoniens, pour leur livrer Athènes. Les égards dus à son maître motivèrent peut-être ce silence; et en effet Thucydide se borne en cette circonstance à faire l'éloge de l'éloquence d'Antiphon et de son superbe plaidoyer pour sauver sa vie, sans ajouter un seul mot de reproche. Toutefois, il résulte du simple récit de cette conspiration et de ses violences un blâme qui pour n'être pas exprimé n'en est pas moins réel.

Dans la nouvelle route qu'il s'est frayée, Thucydide n'a pas été surpassé. Ordinairement on sacrifie le vrai au beau, mais lui sait attacher ses lecteurs par l'attrait de la seule vérité. Sa touche sévère et mélancolique, si convenable à la tristesse des événements qu'il retrace, produit dans l'âme un effet plus durable que ne le saurait faire une élocution facile et fleurie. Sans fatiguer par des raisonnements, reproche que l'on peut faire souvent à l'histoire moderne, ni détailler fastidieusement tous les faits, il s'attache aux plus remarquables, et son livre est comme une vaste galerie de tableaux de toutes dimensions et variés dans leur perfection.

On y admire Thémistocle, qui par la seule force d'un génie sans culture, sut maîtriser les événements les plus graves et sauver sa patrie. On y voit Périclès, doué au suprême degré de toutes les qualités d'un homme d'État, maintenir par la fermeté de son caractère, pendant près d'un demi-siècle, le peuple le plus inconstant qui fut jamais, et le conduire à tous les genres de gloire.

Athènes célébrant la mémoire des guerriers morts pour la patrie, et recevant des leçons de patriotisme par la bouche éloquente du plus grand de ses citoyens, offre un spectacle qui élève l'âme, et ne se trouve que dans Thucydide.

L'effrayant tableau de la peste d'Athènes et des excès que la crainte fit commettre attriste l'âme d'autant plus douloureusement qu'on y voit l'homme, quand le frein salutaire des lois et de la religion est brisé (1), reparaître avec l'affreuse nudité de ses penchants primitifs, laissant tou-

(1) On se cachait sous le nom des cinq mille pour ne pas prononcer ouvertement celui du peuple. (VIII, 94.)
(2) Liv. VIII, 89 et 97.

(1) Θεῶν δὲ φόβος ἢ ἀνθρώπων νόμος οὐδεὶς ἀπεῖργε. Thuc., II, 53.

jours voir en lui, comme dit Hobbes, l'enfant robuste de la nature (1).

La générosité des Athéniens pardonnant au peuple de Mytilène, que le fougueux Cléon, indigne successeur de Périclès, leur avait fait précipitamment condamner à mort, offre un contraste touchant avec la cruauté de Lacédémone sacrifiant à sa froide politique les défenseurs de Platée.

Les horreurs de l'anarchie dont les villes grecques étaient si souvent la proie, sont surtout dépeintes avec une effrayante énergie dans le troisième livre (2); et leur similitude avec celles de notre révolution confirme cette éternelle vérité émise par Thucydide, « qu'il est dans la nature humaine que les événements se reproduisent toujours semblables et analogues ». Ainsi, lorsqu'un fléau comparable à la peste d'Athènes est venu frapper Paris, nous y avons vu se reproduire ces accusations d'empoisonnement, qui du moins à Athènes ne causèrent la mort d'aucun citoyen (3).

Dans le fameux combat de Sphactérie, dont la description est si animée et, malgré la foule des détails, si pittoresque et si rapide, reparaît le fougueux démagogue Cléon, triomphant, par l'habileté de Démosthène, des Spartiates, à qui la Grèce étonnée voit pour la première fois rendre les armes; mais bientôt, victime de son orgueilleuse imprudence, Cléon succombe devant Amphipolis, au même champ de bataille où périt avec tant de gloire le vaillant et vertueux Brasidas.

Après avoir assisté à la bataille de Mantinée, on arrive au terrible dialogue entre les Athéniens et les Méliens. A la lecture des horribles principes émis par les hommes les plus civilisés de cette époque (4), on est livré à de tristes réflexions sur la destinée humaine lorsqu'un peuple si sensible aux beautés de la philosophie, de la poésie et des beaux-arts, se rapproche autant en barbarie de la nature la plus sauvage.

Le caractère d'Alcibiade, type brillant de celui des Athéniens, offre dans tout son éclat ses défauts séduisants, son génie fécond en ruses, et son orgueil démesuré, qui s'acharne à la ruine d'Athènes dès qu'il en est banni. Rien ne peint mieux son caractère et celui du peuple d'Athènes que l'étonnant discours qu'il lui adresse, où, s'identifiant en quelque sorte avec ce peuple, et séduisant son imagination si impressionnable à tout ce qui est beau, grand, généreux, imprévu, il justifie ses prétentions au commandement des armées, par la splendeur qu'il étala aux jeux olympiques, énumérant le nombre des chars qu'il a lancés dans la carrière, et se vantant aux yeux de tous de cette folie, dont la dépense, dont les largesses profitent à la république, de cette jalousie qu'elle inspire à chacun, de cette supériorité qu'elle lui donne, et de la fougue elle-même de sa jeunesse.

(1) Ce philosophe, qui traduisit Thucydide afin de le faire connaître à ses concitoyens, déclare qu'il préférait les huit livres de la guerre du Péloponnèse à toutes les autres productions historiques de la littérature grecque. *Preface* de Hobbes.

(2) Délivrée de nos jours du joug des Turcs, ou depuis tant de siècles elle expiait cet esprit de discorde et d'anarchie, cause de ses malheurs, la Grèce par l'assassinat de Capo d'Istrias et la chute de la jeune royauté, fait craindre à ses amis que ce funeste esprit survive encore en elle.

(3) Au mois d'avril 1832, j'ai été témoin de l'un de ces horribles égarements du peuple, sur la place de l'Hôtel de ville.

(4) A la fin de cette guerre, sous une autre forme de gouvernement, Athènes nous offre un autre exemple de la perversité humaine. On lit dans Xénophon (*Hell.*, liv. II, ch. 3) : « Théramène, après avoir entendu prononcer sa condamnation par Critias, un des disciples de Socrate, se réfugia sur l'autel : « Je sais, s'écria-t-il, que cet autel ne me sauvera pas; mais j'y suis monté pour faire voir que ces gens sont aussi injustes envers les hommes qu'impies envers les dieux. »

Par des qualités, tout opposées, se distingue Nicias; sa bonté, sa sagesse, son dévouement désintéressé pour la patrie, son respect pour les dieux inspirent un intérêt sympathique, et l'on gémit sur le sort de cette victime soumise à la fatalité, qu'elle n'a pu conjurer. Dans ces quatre caractères, Périclès, Alcibiade, Cléon, Nicias, se résument les types les plus saisissants du peuple d'Athènes.

Enfin l'expédition de Sicile, le pompeux départ des Athéniens, leurs adieux mêlés de joie et de larmes, d'espérances et de tristes pressentiments, et leur désastre en Sicile, sont décrits avec une telle perfection, que l'on ne s'étonne plus si Démosthène a copié de sa main huit fois l'histoire de Thucydide (1), et si le meilleur juge en cette matière, Cicéron, a dit (2) : « A mon avis, dans l'art de la parole, Thucydide a remporté la palme sur tous les écrivains. »

Éditions de Thucydide. Alde donna la première du texte grec (Venise, 1502, in-fol.); en 1503 il en publia les scholies. — En 1506, Junte donna à Florence une édition in-fol. grecque-latine et les scholies. — En 1540, parut à Bâle, chez Hervag, celle dont Camerarius fut l'éditeur et qu'il revit sur un manuscrit. — En 1564, Henri Estienne donna à Paris son édition in-fol. avec la traduction de Valla, qu'il corrigea en marge. — En 1588, H. Estienne en donna une seconde édition in-fol., avec notes et dissertations, et la vie de Thucydide par Marcellinus, traduite par Casaubon. Ces cinq éditions sont connues sous le nom d'*anciennes éditions*, et on estime leurs leçons à l'égal de celles des manuscrits. — En 1594, parut l'édition in-fol. imprimée par les Wechel, à Francfort; la traduction latine fut revue par Em. Portus et contient des notes de son père, Grec de nation. — En 1696, Hudson publia à Oxford et Londres sa belle édition, in-fol., avec cartes, où pour la

(1) Lucien, *Adversus indoct.*, 4.

(2) Thucydides omnes dicendi artificio, mea sententia, facile vicit. *De orat.*, II, 13.

troisième fois la trad. de Valla a été retouchée. — En 1731, parut la superbe édit. in-fol. imprimée à Amsterdam, par Wetstein, et donnée par Duker avec les notes de H. Estienne, de Hudson et de Wasse, et les *Annales Thucydidei* par Dodwell. Elle fut réimpr. en 1769, 8 vol. in-8°, par Foulis, à Glasgow. — En 1785, éd. Alter, Vienne, 2 vol. in-8°, texte seul avec les notes que Toussaint avait écrites en marge de l'édition d'Alde. — En 1788-89, à Deux-Ponts, 6 vol. in-8° : c'est l'édit. de Duker. — En 1791, par Breedkamp, texte seul, Brême, 2 vol. in-8°. — En 1790, texte grec et latin avec les notes de Duker et de Gottleber, les scholies, les *variæ lect.* et comment., édition donnée successivement par Gottleber, par Bauer, et par Daniel Beck, Leipzig, 2 vol. in-4°. — En 1802, texte grec et scholies, Venise, 2 vol. in-8°. — En 1804, texte grec, 6 vol. pet. in-8°, publié à Édimbourg sous le nom de Elmsley : dans cette édition les formes attiques pour les temps des verbes ont été introduites, contrairement aux manuscrits. — En 1805, Neophytos Doukas donna le texte avec une traduction et notes en grec moderne; Vienne, 10 vol. in-8°. — En 1807, Gail publia, en 6 vol. in-8°, son édit. grecque-latine contenant les variantes de treize manuscrits de la Bibl. imp. de Paris et en même temps il en donnait une en 10 vol. in-4°, 1807-8, accompagnée d'une traduction française. — En 1814, éd. Seebode, texte grec seul; Leipzig, 2 vol. in-8°. — En 1815, éd. Schæfer, Leipzig, 2 vol. in-12. — En 1819, éd. Priestley, avec notes *variorum;* 4 vol. in-8°, Londres. — En 1820, Haacke, texte grec avec scholies, *var. lect.* et notes, Leipzig, 2 vol. in-8°, réimprimée à Londres, 1823, en 3 vol. — En 1821, Bekker donna son éd. du texte grec avec les scholies, les *variæ lect.;* 4 vol. in-8°, Londres, notes de Duker et Wasse. — En 1824, texte grec corrigé d'après les Mss. par Bekker. — En 1824, Louis Dindorf, texte grec, in-8°, Leipzig. — En 1826, Poppo a commencé sa grande édition, avec trad. lat. des *Prolegomena,* notes, *variæ lect.,* comment.; Leipzig, 1826-40, 11 vol. in-8°. — En 1826, Gœller a donné une éd. du texte grec avec notes et très-bons commentaires; 2 vol. in-8°, Leipzig. — En 1830, Arnold, à Oxford, le texte grec d'après le texte de Bekker en grande partie, et des notes principalement historiques et géographiques, les *variæ lectiones* et des cartes : cette très-bonne édition, réimprimée à Oxford, puis revue par Tidemann, a été stéréotypée. Le dernier tirage, sous le titre de 5e édit., est en 3 vol. et daté de 1861. — En 1832, Bekker donna une petite édit. in-12, revue sur plusieurs excellents manuscrits. — En 1832-35, Morstadt et Gervinus ont donné une édition *variorum*, en 2 vol. in-8°, Francfort : elle est suivie de deux autres volumes, 1832-1835, contenant un choix très-complet de *variorum,* edd. Gervinus et Hartlein. — En 1836, Gœller a donné une nouvelle édition du texte avec des notes critiques, qui rendent cette édition supérieure encore à la première. — En 1859 Donaldson a donné une très-bonne et charmante ed., revue d'après les derniers travaux de Cobet, texte gr., 2 vol. in-12, Cambridge. — En 1848 H. Bothe, texte grec avec notes *variorum;* 2 vol., Leipzig. : elle est dédiée à M. Ambr.-Firmin Didot. — MM. Cobet et Louis Dindorf annoncent chacun une nouvelle édition.

On est redevable à M. Betant du *Lexicon Thucydideum;* Genève, 1843, 2 vol. in-8°.

Les principales traductions sans le texte sont en français : celle de Seyssel; Paris, 1527, in-fol. — De L. Jaussaud, d'Usez; Genève, 1610, in-fol. — De Perrot d'Ablancourt; Paris, 1662, in-fol. — De Lévesque; ibid., 1795, 4 vol. in-8°. — De M. Zevort; ibid., 1853, 2 vol. in-12. — De M. Betant, 1863, in-12.

Avec texte grec et traduct. française, Gail, Paris, 1807, 4 vol. in-4°. — Longueville, morceaux divers, 1823, in-12. — A.-Firmin Didot, Paris, 1833, 4 vol. in-8°, avec notes et dissert.; la vie de Thucydide par Marcellin y est traduite en français pour la première fois.

En anglais : celle de Hobbes; Lond., 1628, in-fol., réimpr. plusieurs fois, et en 1843, 2 vol. in-8°. — De W. Smith, 1753, in-4°. — De Bloomfield, excellente trad., 1827, 3 vol. in-8°.

En allemand : par Heilmann, Lemgo, 1808, in-8°. — Par Jacobi; 8 vol. in-8°, Hambourg. — Par Osiander, 1826, in-12, Stuttgard. — Par Klein, Munich, 1826, in-8°. — Par H. Müller, 1829, in-12, Prenzlau.

En italien : par Strozzi; Venise, 1545, in-8°, et 1563, in-4°. — Par Porcacchi; 1789, 2 vol. in-4°, Rome. — Par P. Manzi; Milan, 1830-32, 3 vol. in-8°.

En espagnol : par Gracian de Aldrete; Salamanque, 1564, in-fol.

AMBROISE FIRMIN DIDOT (1).

Vie de Thucydide, par Marcellinus et biogr. anonymes. — Abresch, *Dilucidationes Thucydideæ*, 1753. — Ulrich, *Beitræge zur Erklærung des Thucydides*; in-4°, Hambourg, 1846. — Dodwell, *Annales Thucydideæ*; Oxford, 1702, in-4°. — Krüger, *Untersuchungen über das Leben des Thucydides*; Berlin, 1832, in-4°. — Dahlmann, *Historische Forschungen*. — Letronne, *Topogr. de Syracuse*, in-8°. — Daunou, *Cours d'Études hist.*, t. X, 1845. — *Thucydide*, par Girard (couronné par l'Academie), 1860. — Gœller, *Vie de Thucyd.*, en tête de sa seconde ed., 1836. — Stievenart, *Préface*, 1850, Dijon. — Zevort et Betant, en tête de leurs éditions. — Grote, *Hist. de la Grèce* — Cobet, *Novæ lectiones in script. gr.*; Leyde, 1858. — Roscher, *Leben, Werke*, etc.; Gœttingue, 1842, in-8°.

THUGUT (2) (*François-Marie*, baron DE), diplomate autrichien, né à Lintz, en 1734, mort à Vienne, le 29 mai 1818. Il était fils d'un pauvre batelier, qui parvint à le placer en 1752 comme élève dans l'école des langues orientales de Vienne. Ses progrès rapides le firent attacher en 1754 à l'ambassade de Constantinople,

(1) Extrait des *Dissertations* en tête de ma traduction de Thucydide, maintenant sous presse. A.-F. D

(2) Son véritable nom était *Tunicotto*, ce qui signifie en allemand *Thunichtgut*, et peut se traduire en français par *vaurien*. L'impératrice Marie-Thérèse changea plus tard ce nom en *Thugut*, qui signifie *homme de bien*, littéralement *fais bien*.

comme interprète, jusqu'en 1762; en 1769 il fut nommé chargé d'affaires auprès de la Porte, en 1770 président, et en 1771 internonce et ministre plénipotentiaire. Il montra beaucoup d'habileté au congrès de Fokchani (1772), qui termina la guerre entre la Turquie et la Russie, et l'impératrice lui conféra en 1774, en récompense de ses services, le titre de baron et la croix de Saint-Étienne. Il obtint en 1775 par ses négociations l'annexion de la Bukovine à l'Autriche, et en 1777 il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques, dont une à Versailles, pour assurer à la Turquie les possessions que lui avait laissées la paix de Kainardji. Pendant la guerre au sujet de la succession de Bavière (1778), il remplit une mission secrète auprès de Frédéric II pour le disposer à faire la paix, et prit part aux conventions qui amenèrent la paix de Teschen (mai 1779). Sous Joseph II, il fut envoyé en ambassade à Varsovie (1780), et de là à Naples (1787). Quand, en 1788, la guerre éclata contre la Turquie, Thugut suivit l'armée austro-russe du prince de Saxe-Cobourg et de Souvorof en qualité de commissaire aulique, et fut chargé de l'administration de la Moldavie et de la Valachie jusqu'en 1790. A l'issue du congrès de Jassy, où il assista, il vint en France pour y seconder, avec le titre de ministre plénipotentiaire, les efforts de l'ambassadeur impérial, M. de Mercy (1790); il se mit en rapport avec plusieurs patriotes influents, et contribua à ramener Mirabeau au parti de la cour. Vers la fin de l'année, il fut rappelé à Vienne. Sa longue expérience des affaires diplomatiques lui fit accorder un grand crédit, et il fut un des conseillers ordinaires du faible François II. Grâce à l'appui du prince de Kaunitz, il obtint en 1793 la direction générale de la chancellerie d'État, et à la mort de son patron (juin 1794), il lui succéda à la tête du département des affaires étrangères. La révolution française n'eut pas d'ennemi plus acharné que cet enfant du peuple parvenu aux plus hautes dignités. Malgré les revers multipliés qu'avaient éprouvés les armées autrichiennes, il fit continuer la guerre contre la France avec la plus grande énergie, signa, le 4 mai 1795, avec l'Angleterre un traité par lequel cette puissance s'engageait à fournir des subsides pour une nouvelle campagne, tandis que l'Autriche devait tenir sur pied une armée de deux cent mille hommes, et ne se découragea même pas quand il vit que dans la formidable coalition qui depuis 1792 avait mis un million d'hommes sous les armes pour écraser la France révolutionnaire, l'Autriche était restée seule pour s'opposer aux progrès des Français en Allemagne et en Italie. Le gouvernement prussien surtout, qui avait vu de mauvais œil la nomination de Thugut, parce qu'elle signifiait pour lui de la part de l'Autriche le retour à l'ancienne politique de rivalité entre les deux puissances, avait eu hâte de se retirer de la coalition. En vertu d'un article secret de la convention de Leoben (avril 1797), Thugut sortit du ministère; mais il continua dans sa retraite à susciter des ennemis à la France. Quand, au commencement de 1799, la seconde coalition se forma, il reprit son portefeuille, et le garda jusqu'au mois d'octobre 1800, où il eut le comte de Lehrbach pour successeur. On crut un instant en 1806 qu'il allait remonter au pouvoir; mais la cour de Vienne n'osa pas mécontenter un puissant voisin en rappelant à la tête des affaires celui qui s'était montré son plus constant adversaire. Pour récompenser ses services passés, on lui confia une branche du département des affaires étrangères (fév. 1806), qu'il administra jusqu'à la fin de 1808. A cette époque il se retira pour vivre, tantôt sur les terres que François II lui avait données en Hongrie, tantôt à Presbourg et à Vérone, en consacrant ses loisirs à l'étude de la littérature orientale. Il laissa en mourant une fortune considérable, dont une grande partie en fonds français, et fut enterré dans un tombeau que le prince Dietrichstein, son élève et ami, fit construire à Nicolsburg, en Moravie.

Thugut était un habile diplomate; mais comme ministre il se laissa souvent aveugler par la haine qu'il portait à la France révolutionnaire, pour jeter son gouvernement dans des embarras dont il était impuissant à le sortir. On le représente comme un homme d'esprit et de talent, mais sans principes moraux et politiques, cynique dans l'appréciation des hommes ainsi que dans le choix des moyens. Formé d'abord par la diplomatie ottomane, et employé ensuite dans les négociations secrètes avec les chefs de la révolution française, il réunissait les penchants d'un vizir turc avec la brutalité d'un parvenu. Poussant la violence jusqu'aux limites du crime, il étalait en même temps un égoïsme effronté, et cédait volontiers à l'amour de l'intrigue et à une espèce de passion d'embrouiller les affaires. La politique de cet homme d'État conduisit l'Autriche à des catastrophes qui menacèrent l'existence même de cet empire. Ch. de G.

Hæusser, *Hist. d'Allemagne*, t. I. — Crawfurd, *Mélanges*. — Wurzbach, *Biogr. Lexicon des Œsterreichs*, 1750-1850.

THUILERIES. *Voy.* Moulinet.

THUILLERIE. *Voy.* Coignet et La Thuillerie.

THUILLIER (*Vincent*), érudit français, né en 1685, à Coucy-le-Château (diocèse de Laon), mort le 12 janvier 1736, à Paris. Il entra dans la congrégation de Saint-Maur, et fit profession, en 1703, à l'abbaye de Saint-Faron de Meaux. Il fut bientôt après chargé de l'enseignement des novices à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, puis Denis de Sainte-Marthe l'engagea à continuer les *Annales* de l'ordre, et lui confia les manuscrits de Mabillon et de Ruinart. La con-

duite de Thuillier à l'époque des querelles de la bulle indisposa contre lui ses confrères. Après s'être signalé parmi les appelants, il révoqua son appel, reçut du cardinal de Bissy une pension de quatre cents livres pour écrire l'histoire de la constitution *Unigenitus*, et se retira, pour y travailler, dans la maison de campagne du cardinal, à Bercy. De retour à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, il fut fait sous-prieur. Il écrivait élégamment en latin et en français. Nous citerons de lui : *Histoire de Polybe, traduite du grec, avec un Commentaire ou un corps de science militaire, par M. de Folard ;* Paris, 1727-30, 6 vol. in-4°, fig., et, avec un supplément, Amst., 1753, 1774, 7 vol. in-4° : à la tête du t. Ier se trouve la vie de Polybe, composée par le traducteur; — *Lettre d'un ancien professeur en théologie de la congrégation de Saint-Maur, qui a révoqué son appel, à un autre professeur de la même congrégation, qui persiste dans le sien ;* Paris, 1727, in-12; une *Seconde lettre* sur ce sujet parut dans la même année; — *Histoire de la nouvelle édition de saint Augustin, donnée par les PP. bénédictins de Saint-Maur;* en France (Paris), 1736, in-4° : publiée avec des notes par l'abbé Goujet d'après une copie de cet opuscule, tel que l'auteur l'avait écrit à l'époque de son appel ; on le trouve, avec les corrections qu'il y avait faites après son changement d'opinion, dans la *Bibliothèque germanique*, t. XXXIII. On doit à Thuillier la traduction latine des *Livres d'Origène contre Celse*, que dom Ch. Delarue a employée dans son édit. d'Origène (1733-59), et on lui attribue une part de la *Vetus disciplina monastica* du P. Hergott (Paris, 1726, in-4°). Enfin, il a édité les *Œuvres posthumes de Mabillon et de Ruinart* (Paris, 1724, 3 vol. in-4°). Quant à son *Histoire de la constitution Unigenitus*, elle est restée manuscrite. E. R.

Le Cerf, *Bibl. des auteurs de la congr. de Saint-Maur*. — Tassin, *Hist. littér. de la congr. de Saint-Maur*.

THUILLIER (*Jean-Louis*), botaniste français, né le 22 avril 1757, à Creil (Oise), mort le 18 décembre 1822, à Paris. La qualité de botaniste est peut-être trop ambitieuse pour un homme qui n'avait point d'instruction, ignorant des classifications et des systèmes, et dont le mérite fut de connaître et de distinguer à un rare degré les plantes de la banlieue parisienne. Thuillier fut d'abord jardinier au couvent des Jésuites; il y logeait lorsque cet établissement fut converti en école publique, et ce fut même là qu'il mourut. Pendant longtemps il fut inspecteur du marché aux champignons à l'ancienne halle des Innocents. Il composait des herbiers, et faisait métier de les vendre, aussi bien que d'enseigner à trouver et à reconnaître les plantes sur les lieux où elles croissent. Ce commerce lui rapporta des profits assez considérables; mais il les dissipait dans l'ivrognerie, et son inconduite jointe à un caractère insupportable le jeta vers la fin de sa vie dans la misère et l'isolement. On a sous son nom : *Flore des environs de Paris ;* Paris, 1790, in-12, et 1799, in-8° : on ignore qui a rédigé la première édition ; quant à la seconde, elle est due à Claude Richard ; — *Le Botaniste voyageur aux environs de Paris;* Paris, 1807, in-12. Thuillier avait fourni des renseignements à Amédée de Saint-Fargeau pour écrire une *Cryptogamie des environs de Paris ;* mais ses exigences mirent bientôt fin à cette collaboration.

Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1822.

THULDEN (*Théodore* VAN), peintre flamand, né en 1607, à Bois-le-Duc, où il est mort, en 1676 (1). Il vint de bonne heure à Anvers, et fut reçu au nombre des élèves d'un peintre peu connu, Abraham Blyenberch. On sait par le témoignage de Gevarts, et plus encore par le caractère de son œuvre, qu'il fut profondément frappé du génie de Rubens et qu'il s'attacha à sa brillante école. Dès 1626 il obtenait la maîtrise dans la corporation de Saint-Luc. Il vint à Paris vers 1632, appelé par le général de l'ordre des Rédemptoristes, Louis Petit, qui faisait alors décorer l'église du couvent des Mathurins. L'artiste flamand peignit, à sa demande, une série de petits tableaux représentant les principaux épisodes de la vie de Jean de Matha, fondateur de l'ordre, et de son associé Félix de Valois. Ces tableaux, qui avaient été encastrés dans la boiserie du chœur, avaient disparu avant la fin du dix-huitième siècle, et l'on ignore ce qu'ils sont devenus. Thulden les a gravés lui-même à l'eau-forte, dans un recueil de 24 planches, qu'il mit au jour en 1633. Il publia la même année une série de gravures d'après les peintures exécutées à Fontainebleau par Niccolò dell' Abbate, et qui représentaient les aventures et les voyages d'Ulysse. Ces estampes sont précieuses, en ce sens qu'elles nous ont conservé le souvenir d'une galerie qui fut détruite sous Louis XV, mais elles sont d'un dessin très-lâché, et l'élève de Rubens ne paraît avoir compris ni la grâce ni la grande allure des œuvres originales. Ce travail achevé, Thulden retourna à Anvers, et, en 1635, il prit part à l'exécution des peintures décoratives qui furent improvisées par son maître à l'occasion de l'entrée solennelle de Ferdinand d'Autriche; plus tard il en reproduisit les dessins dans le récit que Gevarts fit de ces fêtes (*Pompa introitus Ferdinandi*, etc.; 1642). Il paraît être revenu à Paris en 1647. Il peignit à cette époque pour l'église des Mathurins trois grands tableaux qui ont disparu

(1) La vie de ce remarquable artiste présente encore bien des points obscurs; et les deux dates que nous venons d'indiquer, si vraisemblables qu'elles soient, ne sont pas appuyées par des documents authentiques.

avec le couvent qu'elles décoraient. Quelques années après, cet artiste s'était retiré à Bois-le-Duc. Il dessina des cartons de vitraux pour l'église Sainte-Gudule à Bruxelles, et il eut l'honneur d'être associé à Jordaens, à Jean Lievens et à Honthorst dans l'exécution des peintures mythologiques qui furent placées à la Maison-de-Bois, près de La Haye. Malgré la hardiesse et la facilité de son pinceau, Thulden n'occupe qu'un rang secondaire dans l'école de Rubens. C'est un maître inégal, abondant dans ses inventions, mais singulièrement négligé dans son dessin. Le meilleur de ses tableaux, et le seul peut-être où il ait fait paraître un sentiment sérieux, est le *Christ à la colonne*, que conserve le musée de Bruxelles. Citons encore de lui : *Le Martyre de saint André*, à Saint-Michel de Gand ; *Saint Sébastien*, aux Bernardines de Malines ; une *Assomption*, à l'église des Jésuites de Bruges ; *Jésus apparaissant à sa mère*, au musée du Louvre. P. M.

Catalogue du musée d'Anvers, 1861. — *Hist. des peintres* (*Ecole flamande*).

THUMMIG (*Louis-Philippe*), philosophe allemand, né à Culmbach, mort à Cassel, en 1728. Né sans fortune, il fut pendant quelques années secrétaire de plusieurs professeurs de Halle, jusqu'à ce que le célèbre Chrétien Wolf lui procura les moyens de terminer ses études. Lorsque Wolf reçut l'ordre de quitter Halle, il suivit son maître, dont il avait épousé les opinions, à Cassel, où il fut en 1724 pourvu d'une chaire de philosophie et de mathématiques au Carolinum. Il était membre de l'Académie de Berlin. On a de lui : *De arboribus ex folio educatis;* Halle, 1721, in-4° ; — *De immortalitate animæ, ex intima ejus natura;* Halle, 1721, in-4° ; Iéna, 1742, in-4° ; — *Versucheiner natürlichen Erlæuterung der merkwürdigsten Begebenheiten in der Natur* (Essai d'une explication naturelle des principaux phénomènes de la nature) ; Halle, 1723, 4 vol. in-8° ; Marbourg, 1735 ; — *Institutiones philosophiæ Wolfianæ;* Francfort, 1725-26, 2 vol. in-8°.

Ludovici, *Hist. der Wolfischen Philosophie*, et *Neueste Merkwurdigkeiten der Leibnitz-Wolfischen Weltweisheit*.

THUNBERG (*Carl-Pehr*), botaniste suédois, né le 11 novembre 1743, à Junkœping, mort le 8 août 1828, à Upsal. Il était fils d'un ecclésiastique. Envoyé à Upsal pour y suivre les cours de médecine, il s'appliqua à l'étude des sciences naturelles, et devint un des plus brillants élèves de Linné. Après avoir pris ses grades en 1770, il visita, grâce à une modique pension du gouvernement, une partie de la France et les Pays-Bas. A Amsterdam il entendit plusieurs fois les botanistes et les propriétaires de jardins exprimer le regret que l'on connût si mal les richesses florales du Japon. Cela lui suggéra l'idée de parcourir cette contrée ; il offrit ses services, et par l'intermédiaire du professeur Burmann il s'embarqua comme chirurgien à bord d'un vaisseau de la Compagnie des Indes (1771). Arrivé au Cap, il fit dans cette colonie un séjour de trois années environ, qu'il mit à profit d'une part pour apprendre la langue hollandaise, de l'autre pour entreprendre des excursions scientifiques en compagnie de Sparrman, son compatriote. En 1773 il se rendit à Java, puis au Japon, ou plutôt dans l'îlot de Decima, qui servait alors de comptoir aux Hollandais. Ce fut là qu'il passa cinq ans. Il dut à son titre de médecin la faveur, très-rarement accordée, de franchir les portes de Decima et d'herboriser dans les montagnes du voisinage. Il y recueillit un grand nombre de plantes rares et inconnues ainsi que beaucoup d'autres spécimens curieux d'histoire naturelle. Avant de rentrer en Suède (1779), il visita l'île de Ceylan, et s'arrêta quelque temps en Angleterre, où il reçut un bienveillant accueil de sir Joseph Banks, le Mécène de la botanique. Nommé pendant son absence démonstrateur à Upsal, il fut mis en 1784 en possession de la chaire même de Linné, et l'occupa jusqu'à sa mort. Thunberg parvint à un âge très-avancé, bien qu'il eût été incommodé toute sa vie des suites d'un empoisonnement accidentel dont il avait failli être victime sur le bâtiment qui le conduisit au cap de Bonne-Espérance. Il appartenait à soixante-six sociétés savantes, entre autres à l'Académie française des sciences, qui l'avait élu en 1787 pour correspondant. En 1815 il avait reçu le titre de commandeur de l'ordre de Wasa. C'était un homme doux et aimable, et qui jouissait de l'estime générale. Les nombreuses espèces dont il a enrichi le domaine des plantes et celui de leurs usages en médecine, lui ont valu une place d'honneur parmi les botanistes du dernier siècle. Fidèle au système de son maître, il ne s'est permis qu'en quelques endroits d'y apporter de timides modifications. Comme voyageur il a le mérite d'être exact et méthodique dans ce qu'il rapporte. Retzius a dénommé *Thunbergia* tout un genre des acanthacées. Nous citerons parmi les ouvrages de Thunberg : *Novæ insectorum species ;* Upsal, 1781-91, 6 part. in-4°, fig. ; — *Nova plantarum genera ;* ibid., 1781-1801, 9 part. in-4°, fig. ; — *Flora japonica;* Leipzig, 1784, in-8°, fig. ; — *Insecta suecica;* Upsal, 1784-94, 8 part. in-4°, fig. ; — *Resa uti Europa, Africa, Asia, forattad æren* 1770-79 (Voyage en Europe, Afrique et Asie, exécuté dans les années 1770 à 1779) ; ibid., 1788-93, 4 vol. in 8° : à la description des plantes l'auteur ajoute les renseignements qu'il avait recueillis à grand' peine sur leurs propriétés médicinales ainsi que sur leurs usages dans l'économie rurale et domestique ; ce voyage a été abrégé par Sprengel, en allemand (1791, in-8°), et trad. au si

en français (1794, in-8°); il a eu des versions complètes en anglais et en allemand, et la partie relative au Japon a été augmentée, dans une édition française (1796, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-8°), de notes étendues de Langlès et de Lamarck; — *Icones plantarum japonicarum;* Upsal, 1794-1805, 5 part. in-fol.; — *Prodromus plantarum capensium;* Upsal, 1794-1800, 2 vol. in-8°, fig.; — *Flora capensis;* Copenhague, 1807-1820, 2 vol. in-8°: cette flore du Cap, la plus complète que l'on possédât alors, a été réimpr. à Stuttgard, 1822-23, 2 vol. in-8°; — (avec Billberg) *Plantarum brasiliensium decas prima;* Upsal, 1807, in-4°: la suite de l'ouvrage a été donnée par d'autres savants. En outre, Thunberg a fourni des dissertations aux Mémoires des sociétés savantes de la Suède, de la Société royale de Londres et de beaucoup d'autres. Plus de cent thèses relatives à l'histoire naturelle ont été soutenues à Upsal sous sa présidence; elles ont paru isolément entre les années 1787 et 1813, et ont donné lieu au recueil d'Upsal, 1789-1801, 3 vol. in-4°, et à celui de Gœttingue, 1799-1802, 3 vol. in-8°, fig. E G.

Gezelius, *Biografisk-Lexikon.* — Cuvier, *Hist. des sciences naturelles.* — Mohnike, *Die Naturforscher Thunberg und Dalman;* Stralsund, 1831, in-8°, trad. du suédois.

THURLOE (*John*), homme d'État anglais, né en 1616, à Abbots Roding (Essex), où son père était recteur, mort le 21 février 1668, à Londres. Il étudia le droit, et par l'intermédiaire de lord Saint-John, son plus fidèle patron, devint, en janvier 1645, secrétaire des commissaires du parlement aux conférences d'Uxbridge. Admis au barreau (1647), et nommé percepteur des amendes de la chancellerie (*cursitor's fines*), en mars 1648, il se défendit plus tard d'avoir à cette époque partagé les opinions régicides de Saint-John. Sans s'arrêter aux dénégations intéressées de Thurloe, il est peu probable cependant que son rôle eut alors assez d'importance pour peser dans la balance des destinées de Charles Ier. Éloigné de Londres, en 1650, par des fonctions que lui avait confiées la compagnie formée pour le desséchement des plaines de Bedford, il fut bientôt rappelé pour accompagner son patron et Strickland dans l'ambassade de La Haye (janvier 1651). Le but secret de cette mission était la réunion en un seul État des deux grandes républiques protestantes. C'était tenir peu de compte de la juste fierté de la nation hollandaise; aussi la froideur que les ambassadeurs rencontrèrent, jointe aux rixes continuelles qui s'élevèrent entre leur suite et les gens de la princesse d'Orange et du duc d'York les força d'envoyer Thurloe à Londres pour demander s'ils devaient négocier encore ou partir (21 avril). Thurloe rapporta l'ordre de rester, mais au bout de deux mois et demi l'ambassadeur quittait La Haye sans avoir rien obtenu. Le 5 août suivant fut proposé au parlement le fameux acte de navigation, qui était le coup le plus rude qu'on pût porter à la Hollande. Nommé, en avril 1652, secrétaire du conseil d'État, puis secrétaire d'État de Cromwell devenu Protecteur (16 déc. 1653), Thurloe eut désormais la plus grande part au nouveau gouvernement. Initié à tous les secrets de la politique de Cromwell, il partageait encore le plus souvent son intimité : c'est ainsi qu'il se démit la cheville en sautant de la voiture qui, emportée dans Hyde-Park, jeta à terre le Protecteur, et le traîna quelques pas dans la poussière (29 sept. 1654). Tout venait aboutir à lui. Il prenait connaissance des rapports des ambassadeurs tout comme il correspondait avec Monk sur les officiers malveillants de l'armée d'Écosse, et avec les majors généraux que Cromwell venait d'établir. La direction générale des postes, qu'il reçut en août 1665, lui donna la connaissance la plus intime de toutes les affaires d'État. Élu membre du parlement, en 1654 et 1656, par l'île d'Ely, ce fut lui qui, en 1657, au milieu de l'agitation qui suivit *l'humble pétition* par laquelle le parlement offrit à Cromwell la couronne, rendit compte à cette assemblée d'un complot de sectaires où se trouvait compromis le général Harrison. Tout en déclarant, avec adresse, que les conspirateurs étaient « gens peu considérables et même méprisables », il insista sur leur organisation secrète et leurs relations avec tous les mécontents politiques. Il prit part aux réunions singulières où Cromwell discutait lui-même avec ses familiers la question de sa royauté future (1). Après le traité d'alliance avec la France, et la remise de Dunkerque aux Anglais (25 juin 1658), il fut un de ceux qui revinrent encore sur la question du couronnement. Aussi fit-il partie du nouveau comité chargé d'examiner « ce qu'il y aurait à faire pour se défendre, soit des cavaliers, soit des républicains »; et qui en déclarant « qu'il était indifférent que la succession dans le gouvernement fût élective ou héréditaire », ouvrait de nouveau la porte à la royauté (13 juillet 1658). En 1657, Cromwell avait adressé à Thurloe, sous forme de lettre, la désignation de son successeur. Ce papier n'existait déjà plus lorsque le protecteur tomba mortellement malade. Après la mort de celui-ci (3 sept. 1658), Thurloe fut le premier, avec Fiennes, à se rendre auprès des généraux Desborough et Fleetwood, pour obtenir la reconnaissance de Richard Cromwell par l'armée. Il réussit dans cette négociation, mais sans se faire grande illusion sur l'avenir. Resté conseiller d'État et membre du conseil privé, il combattit la dissolution du parlement (22 avril 1659), qui commença la chute de Richard (juillet 1659). Il conserva l'influence que ses vastes connaissances diplomatiques lui donnaient sur les affaires étrangères. Il s'en entretenait habi-

(1) Whitelocke, *Memorials*, p. 656.

tuellement avec Vane et Scott, et mettait à leur service ses relations secrètes à Paris, à Bruxelles, à Madrid, se réservant seulement de ne point leur nommer ses agents. C'est ainsi qu'averti, par Richard Willis, de tout ce qui se tramait parmi les royalistes, il contribuait à en faire échouer les projets (août 1659).

Après l'entrée de Monk à Londres (fév. 1660), Thurloe, momentanément écarté des affaires, partagea avec le colonel Thompson les fonctions de secrétaire d'État retirées à Scott (27 fév.). « Une grande et naturelle défiance, dit M. Guizot, s'attachait à lui, mais il était d'une capacité reconnue. Il avait dans le parti vainqueur des amis; parmi les plus fervents royalistes plusieurs ne désespéraient pas de le gagner. On le savait toujours plus enclin à servir le pouvoir dominant qu'à le combattre. » Lorsque la restauration des Stuarts devint inévitable, Thurloe fit des ouvertures directes à Charles II; mais sa conduite avait trop souvent donné lieu à douter de sa sincérité pour qu'on le crût sur parole, et Charles II voulut que l'on en référât à Monk. Quelque chose de ces négociations parvint sans doute à la connaissance du parlement, qui, le 15 mai, porta contre Thurloe une accusation de haute trahison. Il était en prison lorsque l'entrée du roi à Londres (29 mai) fit cesser sa captivité. Retiré à Great-Milton (comté d'Oxford), il demeura sourd aux avances répétées de la cour, sans toutefois refuser ses lumières aux ministres qui le consultaient souvent sur les questions de politique étrangère. Il laissa quatre fils et deux filles de son second mariage, avec la sœur de sir Thomas Overbury.

Thurloe dut son autorité politique bien plus à sa puissance de travail et à sa profonde connaissance des affaires qu'à l'éclat de ses talents et surtout à la dignité de son caractère. Mais ce qui fit sa réputation parmi ses contemporains le recommande encore aujourd'hui à la postérité. C'est en effet grâce aux précieux documents sur toute cette époque recueillis par Thurloe dans ses *State papers*, que son nom conserve encore aujourd'hui toute son importance historique. Ces papiers furent découverts sous Guillaume III, dans une armoire secrète de la chambre du secrétaire de Thurloe; placés alors dans la bibliothèque du chancelier Somers, ils furent publiés en 1742 par Birch, Londres, 7 vol. in-fol. Eug. Asse.

Birch, Notice à la tête des *State papers*. — Burnet, *Hist. of his own times*. — Pepys, *Diary*. — Clarendon, *State papers*. — Chalmers, *General biogr. dict.* — Guizot, *Hist. de la révolut. d'Angleterre*.

THURLOW (*Edward*, baron), homme politique anglais, né en 1732, à Little-Ashfield (Suffolk), mort le 12 septembre 1806, à Brighton. Il était fils d'un modeste ecclésiastique. De l'école de Canterbury il passa dans le collége de Caïus, à Cambridge; mais il y mena une vie dissipée; il ne s'y distingua nullement dans ses études, et sa conduite turbulente et une insulte à un dignitaire l'en firent renvoyer brusquement. Il entra alors dans la société d'Inner Temple, et en 1754 fut admis au barreau. Il avait une grande ambition. Il se livra donc à un travail opiniâtre pour se distinguer dans la profession légale, et en 1761 obtint l'honneur, très-recherché, de *king's counsel*. Sa réputation s'étendit, mais, malgré un savoir réel, le charlatanisme n'y fut pas étranger. Thurlow réussit en 1768 à se faire nommer député du bourg de Tamworth. Il avait une certaine faconde, et il soutint avec un zèle extrême la politique du ministère à l'égard des colonies d'Amérique; par suite, il fut nommé *solicitor general* (mars 1770), et après *attorney general* (janv. 1771). Il conserva ce dernier poste jusqu'en 1778. Georges III, qui dans la querelle avec les colonies apportait autant de passion que d'entêtement à défendre les prérogatives de la couronne, se prit d'un vif attachement pour un serviteur qui les défendait à outrance, et qui avec une parole retentissante était constamment sur la brèche. Thurlow en effet était un des plus intrépides lieutenants de lord North, premier ministre; le second lieutenant était lord Loughborough, alors *solicitor general*. Le ministre avait toute confiance en eux, et Gibbon nous le représente assez plaisamment, s'abandonnant çà et là à une demi-heure de sommeil, dans les longues séances du parlement, tandis que ses deux fidèles Achates avaient les oreilles et les yeux bien ouverts. Thurlow gagna dans cette lutte contre l'opposition le poste de chancelier (2 juin 1778), où il remplaça lord Bathurst, une pairie et le titre de baron. Quatre ans après, pendant l'administration libérale de lord Rockingham (1782), il resta en possession du grand sceau, par l'ordre exprès du souverain; il se retira pourtant à l'avénement du ministère (fév. 1783) qui résulta de la coalition de North et Fox, naguère grands adversaires; mais il continua à être un des amis du roi et son conseiller confidentiel. Le cabinet de coalition étant tombé (déc. 1783), Pitt devint premier ministre, et, comme c'était convenu, il rendit le grand sceau à Thurlow. A l'accès de folie qu'éprouva le roi en 1788, le chancelier parut agir de concert avec le reste du cabinet; mais le changement de ministres étant devenu probable, par suite d'un projet de régence, Thurlow intrigua activement, et en secret, avec les whigs et le prince de Galles, pour supplanter Pitt. Le roi revint à la santé, le projet de régence fut abandonné; mais les intrigues tortueuses du chancelier furent connues, et blessèrent vivement Pitt et ses collègues. Thurlow avait une haine violente contre Pitt; il l'attaquait sourdement en toute occasion. Enfin, en 1792, il alla jusqu'à combattre avec aigreur plusieurs mesures présentées au parlement par l'administration. Pitt, ne pouvant supporter cette nouvelle preuve d'hostilité, dit au roi que lui ou le chancelier devait sortir du

ministère. Le roi, malgré son faible aveugle pour Thurlow, lui intima l'ordre de se retirer, à la prorogation du parlement. Il ressentit vivement l'humiliation de cet échec. Sorti de l'administration (juin 1792), il ne joua plus qu'un rôle insignifiant. Les partis opposés ne l'aimaient ni ne l'estimaient. Cependant il rechercha beaucoup la société des whigs et surtout de Fox. Il prit une couleur libérale à la chambre des lords, et y combattit les mesures du gouvernement tory. D'après Romilly, il avait encore des relations confidentielles avec des membres de la famille royale. J. CHANUT.

Lord Campbell, *Lives of the lords chancellors*. — Foss, *Judges of England*. — Lord Brougham, *Statesmen in the time of George III*. — Romilly, *Memoirs*. — Moore, *Life of Sheridan*, t. II, ch. 13. — *English cyclopædia* (Biogr.).

THURMANN (*Gaspard*), bibliographe allemand, né le 7 août 1634, à Rostock, mort le 4 décembre 1704, à Hambourg. D'un caractère remuant et inquiet, il fréquenta, sans s'arrêter longtemps dans aucune, les universités d'Allemagne et des Pays-Bas (on en énumère une quinzaine), y étudia les belles-lettres et la jurisprudence, et fut reçu docteur à Francfort (1666). Après avoir exercé plusieurs années la profession d'avocat, il devint conseiller du duc de Saxe-Lauenbourg (1682). Après la mort de ce prince, il résida successivement à Lubeck, à Halle et à Hambourg, occupé sans cesse à accroître sa belle bibliothèque et à rédiger des ouvrages de bibliographie qui auraient eu plus d'intérêt s'il n'en avait fait de simples nomenclatures. On a de lui : *Tractat von den Wechseln* (Traité des lettres de change); — *Elogia Morhofii*; Hambourg, 1699, in-4°; — *Bibliotheca academica de rebus et juribus academiarum, doctorum, eruditorum et universæ rei literariæ*; Halle, 1700, in-4° : recueil curieux, mais qui ne vaut pas tous les éloges que lui a décernés Stryck dans la préface; — *Bibliotheca canonicorum, in qua de canonicis eorumque collegiis tractatur*; ibid., 1700, in-4°; — *Duellica, seu de barbara et belluina duellandi consuetudine*; ibid., 1700, in-4°; — *Bibliotheca statistica, sive auctores præcipui qui de ratione status scripserunt*; ibid., 1701, in-4°; — *Bibliotheca salinarium physico-theologico-politico-juridica*; ibid., 1702, in-4°; — *Vom Nutzen der akademischen Dissertationen* (De l'utilité des dissertations académiques). Thurmann a laissé en manuscrit d'autres compilations, notamment une *Bibliotheca jurecon-sultorum et politicorum*.

Morhof, *Polyhistor*. — Moller, *Cimbria literata*. — Jœcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon*. — Struve, *Bibl. hist. litter.*, t. Ier, p. 96.

THURMAYER. *Voy*. AVENTINUS.

THURNEISSER (*Léonard*), alchimiste allemand, né le 6 août 1531, à Bâle, mort le 9 juillet 1596, à Cologne. Dès l'enfance il eut un goût décidé pour l'étude des plantes, et il ne cessa de s'y adonner même quand il fut obligé d'apprendre la profession d'orfèvre, qui était celle de son père. Il fit en partie son apprentissage à Strasbourg. On raconte qu'à l'âge de dix-huit ans, s'étant avisé de vendre à un juif un morceau de plomb doré pour de l'or pur, cette escroquerie le mit dans la nécessité de s'enfuir, pour éviter les poursuites de la justice; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il quitta Bâle et qu'on le dépouilla de son droit de bourgeoisie. Dès lors il courut le monde, menant une vie singulière, tantôt dans l'opulence, tantôt dans le besoin, tour à tour soldat, marchand, ingénieur, médecin, chercheur de secrets et tireur d'horoscopes; mais par-dessus tout avide de savoir, et s'exposant aux plus dures fatigues pour recueillir des choses nouvelles, savant à moitié charlatan, à l'égal de son ami Jérôme Cardan et de son maître Paracelse, d'un caractère hardi et entreprenant; en un mot, c'est un aventurier de la science. Pour son coup d'essai il visite l'Angleterre (1548), la France (1549), l'Allemagne (1550); puis il s'engage dans les troupes du margrave de Brandebourg, et après avoir fait campagne se remet en route, traverse la Pologne et ne s'arrête qu'à Moscou (1553). Plusieurs années après on le retrouva dans le Tyrol, où l'avait fait appeler sa réputation dans l'art des mines. Il s'établit dans l'Innthal supérieur, et fonda à Tarenz ainsi qu'à Saint-Léonard, pour son propre compte, des fonderies et des exploitations de soufre, dont la prospérité contribua à le rendre plus célèbre encore. L'archiduc Ferdinand, comte de Tyrol, prit tant de confiance en lui qu'il l'attacha à son service, et paya en partie les frais de ses nouveaux voyages. Thurneisser se rendit d'abord en Écosse et dans les Orcades (1560); de là il s'embarqua pour le Portugal (1561), puis il parcourut les côtes barbaresques, l'Égypte, l'Arabie, la Syrie, et revint à Vienne par Candie, la Grèce, l'Italie et la Hongrie (1568). Cette longue et pénible exploration avait été entreprise sur l'ordre de l'archiduc, qui peut-être n'eut pas lieu d'en être satisfait; car en réalité il partageait les préjugés de son temps sur la puissance de l'alchimie, et se souciait moins d'augmenter les richesses minérales de ses États que de remplir ses coffres. Au lieu de résider à la cour, Thurneisser alla diriger la publication de ses premiers ouvrages à Munster. Bientôt il rompit avec Ferdinand, et passa comme médecin au service de l'électeur de Brandebourg (1570), dont il venait de guérir la femme d'une grave maladie. A Berlin il fut logé dans un vieux couvent; outre un laboratoire et un observatoire qui servirent à ses expériences de chimie et d'astrologie, il y installa un atelier typographique, d'où sortirent ses derniers écrits, imprimés sous ses yeux. Toujours poussé par sa manie de voyager, il se rendit à Bâle, à Strasbourg, à Cologne. Sa troisième femme, qu'il

avait chassée en 1582, à cause de sa mauvaise conduite, lui causa quelques tribulations : elle l'accusa de sorcellerie à Bâle, et obtint d'être mise en possession de tous les biens qu'il y avait encore. Soit disgrâce, soit tout autre motif, Thurneisser quitta à cette époque la Prusse, et se remit à courir le monde. A Rome, et en présence de Ferdinand de Médicis, alors cardinal, il trempa dans une certaine huile la moitié d'un clou, et la retira changée en or. Il s'arrêta ensuite dans quelques villes de l'Allemagne, et s'établit en 1691 à Cologne, où il mourut. Thurneisser amassa des richesses considérables, et mena une vie de grand seigneur; il avait une mémoire prodigieuse et une instruction très-étendue, surtout dans la chimie, l'astronomie, la botanique et la métallurgie ; comme médecin il appartient à la secte des empiriques. Ses écrits sont nombreux et rédigés en allemand ; nous citerons les suivants : *Archidoxa ;* Munster, 1569, in-4° ; Berlin, 1575, in-fol. : il y traite dans huit livres, en vers, du véritable mouvement et des effets des planètes, des astres et du firmament tout entier, ainsi que de la composition des métaux ; — *Quinta essentia;* Munster, 1570, in-4° ; Leipzig, 1574, in-4° : cet ouvrage a pour objet de célébrer les vertus cachées de la médecine et de l'alchimie; — Προκατάληψις, *oder Præoccupatio, durch XII verschiendentichen Tractaten gemachter Harnproben* (Douze traités différents sur l'uromancie) ; Francfort-sur-l'Oder, 1571, in-fol. ; — *Pison, von Kalten, warmen mineralischen und metallischen Wassern* (Des Eaux minérales, chaudes et froides, comparées avec les plantes) ; Francfort-sur-l'Oder, 1572, in-fol. ; réimpr. à Strasbourg, 1612, in-fol., par J.-R. Saltzmann, qui y a joint une monographie du sel ; — *Onomasticon polyglottum, multa pro medicis et chymicis continens;* Berlin, 1574, in-8°, et 1583, in-fol., et à la suite de la *Magna alchymia :* alphabet polyglotte, en 95 dialectes tirés de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie ; — Βεβαίοσις ἀγωνισμοῦ, *das ist Confirmatio concertationis ;* ibid., 1576, in-fol. : recueil en treize livres sur l'art de guérir et aussi de pronostiquer d'après les inductions qu'on peut tirer de l'uromancie ; — *De cometis;* ibid., 1577, in-4° ; — *Historia sive descriptio plantarum omnium, tam domesticarum quam exoticarum ;* ibid., 1578, in-fol. ; Cologne, 1587, in-fol. ; et en allemand, Berlin, 1578, in-fol. ; — *Magna alchymia, das ist ein Lehr und Unterweisung von den offenbaren Naturen, Arten und Eigenschaften,* etc. ; Berlin, 1583, 1587, in-fol. ; — *Reise-und Kriegs-apotheken* (Pharmacopée de voyage et de guerre) ; Leipzig, 1602, in-8°. On trouve de nombreux ouvrages manuscrits de Thurneisser à la bibliothèque royale de Berlin. P.

Conring, *De hermet. medic.*, c. 21 et 22. — Herzog, *Adumbratio erudiitor. basileensium.* — Stolle, *Hist. der medic. gelehrheit.* — Hoefer, *Hist. de la chimie.* — *Westfæl. Zeitung*, an. 1838, p. 261.

THUROCZ (*Jean* DE), historien hongrois, né vers 1420, dans la ville dont il porte le nom. On a peu de détails sur sa vie ; on sait seulement qu'il appartenait à une famille noble, et qu'il avait embrassé l'état ecclésiastique, où il acquit la réputation d'un prédicateur éloquent. Il reste de lui une chronique, dédiée au roi Matthias Corvin, et qui embrasse l'histoire de la Hongrie depuis Attila jusqu'en 1464. Comme l'auteur lui-même l'avoue dans la préface, il composa cet ouvrage d'après les historiens antérieurs, dont il suit toujours les opinions et souvent reproduit le texte sans le moindre changement. C'est ainsi que toute la période du règne de Louis est due à la plume de Jean de Kikelloe, secrétaire de ce prince. Cette chronique, intitulée *Chronicon regum Hungariæ*, a été imprimée deux fois dans la même année : d'abord à Brunn, mars 1488, in-fol., goth., puis à Augsbourg, juin 1488, in-4°. Bongars a inséré la chronique de Thurocz dans ses *Hungaricarum rerum scriptores ;* mais la meilleure des éditions a paru dans le t. I[er] des *Scriptores rerum hungaricarum veteres* (Vienne, 1746, 3 vol. in-fol.). On en connaît un abrégé écrit en allemand (Augsbourg, 1536, in-4°).

THUROCZ (*Ladislas* DE), historien hongrois de la famille du précédent, né vers la fin du dix-septième siècle. Il embrassa la règle de saint Ignace, et se fit remarquer par sa vaste érudition. On a de lui : *Hungaria cum suis regibus ;* Tyrnau, 1729, in-fol., et 1772, in-4°. Ce travail, écrit dans un style élégant, est loué pour son exactitude et les détails intéressants qu'il renferme.

Czvittinger, *Hungaria litterata.* — Horanyi, *Memoria Hungarorum.* — Oudin, *Comment. de scriptor.*, t. III. — Vossius, *De hist. latinis.*

THUROT (*François*), marin français, né à Nuits, le 21 juin 1727, tué en mer, le 28 février 1760. Après avoir terminé ses études au collége des Jésuites de Dijon, il voulut embrasser l'état militaire; mais, suivant la volonté de sa mère, il prit celui de chirurgien, auquel son père l'avait destiné. Celui-ci était mort depuis plusieurs années, laissant sa veuve dans une position de fortune qui devenait plus critique de jour en jour. Le jeune Thurot, dans le louable désir de venir en aide à sa mère, dérobe des couverts d'argent qui avaient été prêtés à une de ses tantes, et les met en gage. Bientôt le remords s'empare de lui : il restitue les couverts, et quitte incontinent Dijon, avec la résolution de racheter cette première faute par sa conduite à venir. Il se dirige vers Calais, n'emportant que l'habit qu'il avait sur lui, deux chemises et environ vingt-quatre francs. Il s'embarqua, en qualité de chirurgien, sur un corsaire qu'on armait au port de Dunkerque. Peu après ce bâtiment fut pris par les Anglais, et Thurot con-

duit prisonnier à Douvres. Il mit sa captivité à profit pour étudier la langue anglaise. Dévoré du désir de recouvrer sa liberté, il court un soir à la mer, se jette dans une barque, fait une voile de sa chemise et rame avec tant d'habileté qu'il atteint le port de Calais. Cette action hardie fit connaître Thurot au maréchal de Belle-Isle, qui lui promit sa protection. D'abord mousse, puis matelot, il devint pilote, enfin capitaine. Sa réputation de bravoure et d'habileté, établie par plusieurs combats et des prises nombreuses, lui acquit la confiance des armateurs. Il profita de la paix de 1748 pour se livrer au commerce et accroître ses connaissances en marine. La reprise des hostilités, en 1755, lui offrit l'occasion de servir encore sa patrie. De brillants faits d'armes lui valurent un brevet de capitaine dans la marine royale et le commandement d'une corvette, *la Friponne*, sur laquelle il se signala dans plusieurs occasions. Il avait formé le projet de détruire les chantiers de Portsmouth, et ne demandait au gouvernement qu'une barque convenablement disposée et cinquante hommes; mais les Anglais, qui avaient des espions en France jusque dans les bureaux du ministère de la marine, parvinrent à faire échouer ce projet. En 1757 Thurot obtint le commandement d'une flottille destinée à entraver le commerce de l'Angleterre. Il croisa durant deux ans sur les côtes d'Écosse et d'Irlande, bravant d'horribles tempêtes, et livrant des combats sanglants. Le 26 mai 1758, à la hauteur d'Édimbourg, il remporta une victoire éclatante avec une seule frégate, *la Belle-Isle*, contre quatre navires anglais, dont deux frégates royales. Le 12 juillet suivant, toujours à bord de sa frégate, il attaqua et mit en déroute une flotte de dix-sept pinques armées en guerre, ayant 130 canons. Pendant deux ans il échappa aux poursuites de trente vaisseaux anglais, et de l'aveu même des ennemis il leur occasionna en quatre mois une dépense de sept millions de francs. Après cette campagne il eut l'honneur, insigne à cette époque pour un plébéien, d'être chargé du commandement d'une escadre (cinq frégates et une corvette) qui devait concourir à une descente en Angleterre, dont le plan et les moyens d'exécution avaient été conçus par lui. Le 15 octobre 1759 il quitta Dunkerque. Bien qu'il fût séparé de trois de ses bâtiments par suite d'un coup de vent, il mouilla le 10 janvier 1760 dans la baie de Carrickfergus, et débarqua les troupes de terre, qui s'emparèrent, au bout de trois jours de siége, de la petite ville de ce nom. Le 28 février, après quatre mois d'une navigation des plus pénibles, il fut joint par l'ennemi entre le môle de Galloway et l'île de Man, sur les côtes d'Irlande. Abandonné par deux de ses navires, réduit à celui qu'il montait, il accepta résolument le combat, et le soutint seul avec une bravoure héroïque jusqu'au moment où une balle de pierrier le frappa mortellement à la poitrine; il était à peine âgé de trente-trois ans. Sa défaite ne porta nulle atteinte à sa réputation, qui le plaçait déjà à côté des Forbin, des Jean Bart, et des Duguay-Trouin. J.-P. Abel JEANDET.

Journal hist. de la campagne du cap. Thurot sur les côtes d'Écosse et d'Irlande en 1757 *et* 1758; Dunkerque, 1760, in-8°. — Smollett, *Hist. d'Angleterre*. — Courtépée, *Descript. de Bourgogne*, art. NUITS, nouv. édit. — Richer, *Fastes de la marine française*, t. II. — Marcy, *Vie du capitaine Thurot*; Paris, 1791, in-8°. — *Journal de la Côte d'Or*, 25 pluviôse an XII.

THUROT (*Jean-François*), philosophe et helléniste français, né à Issoudun, le 24 mars 1768, mort, le 16 juillet 1832, à Paris. Il était fils d'un notaire. Il commença ses études classiques au collége d'Issoudun, et les acheva à Paris, au collége de Navarre; puis il entra, moins par goût que par obéissance aux désirs de ses parents, dans l'école des ponts et chaussées (1785). Au bout de quatre ans, il devint sous-lieutenant dans la compagnie des pompiers de Paris (1789), dont un de ses parents était le chef. Ce corps ayant été réorganisé après le 10 août 1792, Thurot se tint à l'écart. Il avait et il a toujours gardé en politique les opinions de Cabanis, de Destutt de Tracy et des autres philosophes qui composaient à Auteuil la société de M[me] Helvétius, et avec qui il s'était étroitement lié. Il fut choisi pour être envoyé à l'École normale fondée en 1794, et fut chargé par la commission de l'instruction publique de traduire l'*Hermès* de l'Anglais Harris. Appelé en 1802 à la direction générale d'un établissement d'éducation ouvert sous le nom d'*École des sciences et des belles-lettres*, il y enseigna particulièrement les langues anciennes, la littérature et l'histoire. Mais cette institution n'eut pas de durée, et Thurot dut attendre une occasion meilleure d'employer au profit du public l'érudition profonde et consciencieuse qu'il avait acquise. Il fut de 1811 à 1823 professeur suppléant de philosophie à la faculté des lettres de Paris, adjoint à La Romiguière; et en décembre 1814 il fut pourvu au Collége de France de la chaire de philosophie grecque, qui prit le nom de *langue et philosophie grecques*. Il y expliqua Platon, Xénophon, Marc-Aurèle, et entreprit une version de la morale et de la politique d'Aristote, qu'il publia au profit des Grecs échappés aux massacres de Scio. Avec la langue grecque et la grammaire, la philosophie avait toujours été l'objet des méditations de Thurot. Elle était pour lui ce qu'elle était pour toute la génération de la fin du dix-huitième siècle : une science d'observation, comme les sciences naturelles, portant sur des faits, sur les faits dont se compose l'histoire des facultés intellectuelles et morales de l'homme, et déduisant de cette étude les méthodes à suivre pour obtenir la direction la plus sage et la plus heureuse de ces facultés. Il déposa le fruit de ses recherches dans l'ouvrage intitulé : *De l'entendement et de la*

raison (1830), et que l'Académie française jugea digne du prix de 6,000 fr., fondé par Montyon pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs. On y trouve un grand nombre de remarques fines et ingénieuses, qui montrent que Thurot, disciple fidèle de Locke et de Reid, pratiquait la méthode d'observation appliquée aux faits de conscience, plus sérieusement que ne l'ont fait en général l'école de Condillac et l'école éclectique (1). Quoiqu'il connût Kant, il avait peu de goût pour lui, et trouvait qu'il appuie son système sur des déductions purement logiques et verbales plutôt que sur l'observation des faits. Élu le 7 mai 1830 membre de l'Académie des inscriptions, il jouissait de la considération que lui avaient acquise tant d'utiles travaux et les profondes affections qu'il savait éprouver et inspirer, lorsque le choléra l'enleva, le 16 juillet 1832.

Dans la liste des ouvrages de Thurot, ceux qui lui appartiennent en propre sont : *Qu'est-ce que la philosophie?* Paris, 1819, in-4°; discours prononcé le 5 décembre 1818 pour l'ouverture de son cours à la Sorbonne; — *De l'entendement et de la raison; introduction à l'étude de la philosophie;* Paris, 1830, 2 vol. in-8°; — *Rapport sur la nouvelle édition du* Thesaurus linguæ græcæ *d'Henri Estienne;* Paris, 1831, in-fol.; — *Œuvres posthumes; Leçons de grammaire et de logique; Vie de Reid, par D. Stewart;* Paris, 1837, in-8°, précédées d'un avertissement par Daunou, l'éditeur et l'ami de Thurot. — Ses traductions, accompagnées presque toujours d'un excellent travail critique, se distinguent par une fidélité scrupuleuse, un style simple et aisé; elles n'ont pas peu contribué à ranimer et à faciliter l'étude de la littérature savante. En voici les titres : *Hermès, ou Recherches philosophiques sur la grammaire universelle, par W. Harris;* Paris, 1796, in-8°, avec une préface et des remarques; — *Vie de Laurent de Médicis, par W. Roscoe;* Paris, 1799, 2 vol. in-8°; — *Apologie de Socrate, d'après Platon et Xénophon;* Paris, 1806, in-8° : c'est un livre de classe, destiné à aider les jeunes gens dans la connaissance des textes; — *La Morale et la Politique d'Aristote, avec notes historiques et critiques;* Paris, 1823-24, 2 vol. in-8°; — la traduction du *Manuel d'Épictète* et de la *Harangue de Lycurgue contre Léocrate*, pour les édit. de Coraï; 1826, in-8°; — *Gorgias;* Paris, 1834, in-8°. Comme éditeur, ce savant a publié : *Les Phéniciennes d'Euripide* (1813, in-8°), et les *Œuvres philosophiques de Locke* (1821-27, 8 vol. in-8°). Thurot a fourni beaucoup d'articles au *Journal de la langue française*, à la *Décade philosophique*, au *Mercure*, et à la *Revue encyclopédique*.

(1) L'éclectisme à son apparition (*Fragments philosophiques*, par V. Cousin, 1826) trouva dans Thurot un juge qui aujourd'hui ne paraîtra pas trop sévère. En lisant l'article de la *Revue encyclopédique* (août 1826), où il apprécie la préface de ces *Fragments*, on ne peut s'empêcher d'être de son avis quand il dit que M. Cousin lui *a paru un peu trop orateur et peut-être pas assez philosophe ; qu'il a l'art de presenter les choses anciennes comme nouvelles et des opinions assez communes comme des decouvertes fort importantes.*

THUROT (*Alexandre-Pierre*), frère du précédent, né à Issoudun, en 1786, mort à Paris, en 1847, fut dirigé dans ses études par les conseils de son aîné. Il a traduit de l'allemand le *Manuel de l'histoire ancienne*, par Heeren (Paris, 1823, 1827, 1836, in-8°), et du grec les *Discours d'Épictète, recueillis par Arrien* (Paris, 1839, in-8°), ouvrage couronné, en 1838, par l'Académie française.

Daunou, *Notice* jointe à l'ouvrage *De l'entendement et de la raison.* — De Pongerville, dans *la France littér.*, t. IV. — *Le Moniteur*, 1832, p. 1498. — Chevalier, *Biogr. berruyère.* — *Renseign. particuliers.*

THURY. *Voy.* CASSINI et HÉRICART.

THYS (*Antoine*), en latin *Thysius*, philologue hollandais, né vers 1603, à Harderwyck, mort en mars 1665, à Leyde. Fils d'un professeur de théologie, qui a laissé quelques ouvrages de controverse (1), il apprit le latin, le grec, l'arabe et l'hébreu, puis il alla terminer ses études à l'université de Leyde, sous la direction de Daniel Heinsius, ami de son père. Il fit alors son droit, et obtint le grade de docteur. Devenu, en 1635, professeur de poésie au collége de Leyde, il obtint plus tard la chaire d'éloquence et une chaire de droit dans la même ville. Enfin, après la mort de D. Heinsius (1655), il joignit la place de bibliothécaire à ses autres emplois. C'était un savant humaniste, un bon poëte et un bon orateur. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitationes miscellaneæ;* Leyde, 1639, in-12 : il y en a vingt-trois, sur des sujets tirés de l'Écriture, de la mythologie, etc.; — *Compendium historiæ bataviæ, a Julio Cæsare usque ad hæc tempora;* Leyde, 1645, 1652, in-16; — *Memorabilia celebriorum rerum publicarum; accessit Tractatus juris publici de potestate principis;* Leyde, 1646, in-16 : cet ouvrage et le précédent font partie de la collection des *Républiques;* — *Historia navalis, sive prœliorum quæ mari, ab antiquissimis temporibus usque ad pacem hispanicam, Batavi fœderatique Belgæ gesserunt, luculenta descriptio;* Leyde, 1657, in-4°; — *De usura et fœnore;* Utrecht, 1658, in-8°. Thys est surtout connu par les éditions annotées qu'il a données de Salluste (1649), de Justin (1650), des tragédies de Sénèque (1651), de Valère Maxime (1651), de Lactance (1652), de Velleius Paterculus (1653), et d'Aulu Gelle (1666), dans l'ancienne collection des *Vario-*

(1) THYS (*Antoine*), né le 9 août 1565, à Anvers, mort le 7 nov. 1640, à Leyde. Il fréquenta les grandes universités en Hollande, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre et en France, vécut dans l'intimité de plusieurs savants, et professa la théologie d'abord à Harderwyk (1601), puis à Leyde (1619). — Ses deux oncles paternels avaient été brûlés en 1555, à Malines, comme calvinistes.

rum. On lui doit aussi une édition de l'Histoire de Polydore Virgile (*Hist. anglica;* 1651, in-8°), et les oraisons funèbres en latin de l'amiral Tromp (1653), de Daniel Heinsius (1655), et du professeur van Baerle (1655). E. R.

Paquot, *Mémoires*, t. XIV. — Meursius, *Athenæ batavæ*. — Lettre de J.-Fr. Gronovius à Nic. Heinsius, dans le *Sylloge epistolarum* de Burmann, t. III, p. 512.

THYS (1) ou **TYSSENS** (*Pierre*), peintre flamand, né à Anvers, en 1616, mort dans la même ville, après 1677. Élève d'Artus Deurwærder, il obtint le brevet de maîtrise en 1644, et plus tard il fut doyen de la corporation. Il eut le titre de peintre de l'empereur Léopold Ier. Sa vie est d'ailleurs mal connue; on sait qu'il vivait encore le 2 juin 1677. Il a laissé un grand nombre de portraits; par l'exécution et par le sentiment, il se rattache, mais d'assez loin, à l'école de van Dyck, qui lui a également servi de modèle dans les tableaux religieux, qu'il a multipliés pour les églises et les couvents de la Flandre. L'église Saint-Jacques à Anvers et le musée de la ville renferment aujourd'hui ses principales productions. Le dessin de Thys est sans élégance, et il laisse même à désirer sous le rapport de la correction; mais son pinceau, large et libre, et quelquefois son coloris rappellent l'heureuse période de l'école d'Anvers. P. M.

Catalogue du musée d'Anvers. — Van Lerius, *Œuvres d'art de l'église Saint-Jacques* (1855).

TIBALDI. *Voy*. PELLEGRINI (*Pellegrino*).

TIARINI (*Alessandro*), peintre italien, né à Bologne, en 1577, mort dans cette ville, en 1668. Après avoir reçu les premières leçons d'un peintre obscur, nommé Spinelli, et avoir étudié successivement sous Prospero Fontana et B. Cesi, il se réfugia à Florence, à la suite d'une rixe qui le força de quitter sa patrie, et devint le compagnon plutôt que l'élève du Passignano. Après sept années d'exil, grâce aux démarches de Louis Carrache, il obtint de rentrer à Bologne. Doué d'un talent souple et facile, il s'était promptement assimilé la manière du maître florentin, et il s'était montré son heureux imitateur dans *la Sainte Famille* (galerie publique de Florence), *Adam et Ève pleurant Abel* (palais Pitti), *Saint Antonin prédisant à un marchand qu'il échapperait à un naufrage* (cloître de Saint-Marc), et dans la première de ses peintures à Bologne, *le Martyre de sainte Barbe* (Saint-Pétrone). Puis, s'aidant des conseils de Louis Carrache, il donna à ses figures un caractère grave et sans exagération; leurs poses, leurs mouvements, l'ampleur et la sobriété de ses draperies, un coloris sagement modéré et harmonieux, une entente parfaite des raccourcis, tout concourut à former cet ensemble touchant et pathétique qui place ses œuvres à un si haut rang dans l'école bolonaise. Tiarini résida pendant plusieurs années à Reggio, qu'il a enrichi d'un grand nombre d'ouvrages. Il y débuta par les peintures à fresque d'une chapelle de la Madonna della Ghiara, œuvre remarquable, qui lui valut d'être chargé aussi de la décoration du chœur, et de deux beaux tableaux d'autel, *l'Annonciation* et *la Madone avec saint François*. Il peignit encore pour la même ville un *Christ en croix*, une de ses meilleures productions, *la Vierge couronnant sainte Catherine* et *Saint Bernardin avec un ange*, qui figurent à la galerie de Modène; un *saint Antoine de Padoue* (à Saint-Prosper), un *Baptême de Jésus* (à Saint-Hilaire), un *Sauveur* (à la cathédrale). Le duc Alphonse III ayant appelé Tiarini à Modène, il y peignit d'abord deux grands tableaux, dont le sujet et le sort sont également inconnus; puis les suivants, qui sont à la galerie ducale : *Joseph et la femme de Putiphar*, *le Mariage mystique de sainte Catherine*, charmante composition sur cuivre qui a fait partie du musée Napoléon; *saint Joseph et la Vierge*, une *Nativité*, une *Madone et des saints* et deux portraits. A Parme il a orné, de 1625 à 1627, l'église de Saint-Alexandre de peintures pleines de force, d'effet et de variété.

Travailleur infatigable, Tiarini, pendant une longue carrière de quatre-vingt-onze ans, produisit une prodigieuse quantité de peintures, tant à l'huile qu'à fresque. A Bologne, les principales sont : une *Nativité* (portique des Servites), son dernier ouvrage; un *Miracle de saint Benoît* (cloître de Saint-Michele in bosco); *Sainte Barbe* (à St-Pétrone), *Saint Antoine de Padoue* (à Saint-Barthélemi), *Miracle de saint Martin* (à Saint-Étienne), une *Vierge de douleurs* (à Saint-Benoît in Galliera); *Saint Dominique ressuscitant un enfant* (à Saint-Dominique), qui passe pour le chef-d'œuvre de l'auteur; un charmant *Repos en Égypte* (à Saint-Vital), *Saint Éloi forgeant* (aux Mendicanti), enfin douze toiles et plusieurs portraits à la pinacothèque de cette ville. Citons encore de cet artiste : à Milan, au musée de Brera, une belle *Décollation de saint Jean;* au musée de Vienne, un *Portement de croix;* à celui de Dresde, *Angélique et Médor;* à la pinacothèque de Munich, *Tancrède dans la forêt enchantée;* au Louvre, *Saint Joseph reconnaissant l'innocence de la Vierge*, peinture que Malvasia dit avoir été fort admirée de Louis Carrache.

Tiarini eut pour élève son fils, *Francesco*, qui peignit pour Saint-Barthélemy de Modène un *Saint Louis* aujourd'hui perdu.

E. B—N.

Malvasia, *Felsina pittrice*. — Scaramuccia, *Le Finezze de' pennelli italiani*. — Scanelli, *Il Microcosmo della pittura*. — Cochin, *Voyage d'Italie*. — Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli artisti negli Stati estensi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Morrona, *Pisa illustrata*. — Gualandi, *Tre giorni in Bologna*.

(1) Le nom de ce maître est écrit *Tyssens* par la plupart des biographes, d'accord en ce point avec les documents provenant des archives de l'ancienne corporation de Saint-Luc à Anvers; mais dans les registres des églises il est écrit *Thys*, et cette orthographe est conforme à la signature de l'artiste. Malgré cette diversité d'appellation, l'identité du personnage est hors de doute.

TIBÈRE (*Tiberius Claudius Nero*), empereur romain, né à Rome, le 16 novembre 42 avant J.-C. (702 de Rome), mort à Misène, le 16 mars 37 après J.-C. Il était fils de Tiberius Claudius Nero et de Livia Drusilla, fille de Livius Drusus Claudianus, lequel était un Claudius adopté par un Livius Drusus. Du côté paternel aussi bien que du côté maternel il appartenait donc à la *gens Claudia*, une des plus anciennes et des plus illustres maisons patriciennes. Rien à sa naissance ne pouvait faire prévoir qu'il hériterait un jour de la souveraineté fondée par César. Son grand-père maternel et son père s'étaient engagés dans le parti républicain. Le premier venait de se donner la mort après la bataille de Philippes (42 avant J.-C.), pour ne pas survivre à la république; le second s'associa à la suprême et téméraire tentative des partis en Italie, à cette guerre de Pérouse réprimée d'une manière si implacable par Octave (41). Pour se soustraire aux vengeances du triumvir, il dut s'enfuir avec sa jeune femme, récemment accouchée du futur empereur. Suétone raconte que l'enfant fut deux fois sur le point, par ses vagissements, de faire découvrir ses parents, proscrits. Ils parvinrent pourtant à gagner la Sicile, occupée par Sextus Pompée, le dernier des chefs républicains. Pompeia, sœur de Sextus, fit au jeune Tibère des présents : une chlamyde, une fibule, des bulles d'or, qui du temps de Suétone se voyaient encore à Baïa. Tiberius Nero et Livia passèrent ensuite en Grèce, où la ville de Lacédémone, placée sous le patronage des Claudii, leur offrit un asile. L'amnistie qui fut une des conditions de la paix entre Sextus et Octave (40) les ramena à Rome. Peu après leur retour, Octave s'éprit de Livia, et bien qu'elle fût enceinte, il se la fit céder par son mari, et l'épousa, vers la fin de l'an 39. Cette alliance devait faire la grandeur des deux fils de Tiberius Nero et de Livia : Tibère et Drusus. Ces deux enfants perdirent leur père en 37 ou 36, et dès lors ils furent élevés dans la famille impériale. Bien des obstacles les séparaient encore de l'empire; mais l'habile ambition de leur mère devait les en rapprocher par degrés. Tibère reçut l'éducation soignée des jeunes patriciens romains. Suétone nomme son professeur de rhétorique, Théodore de Gadare, qui, si l'on en croit ce chroniqueur médisant, devinant ses vices, l'appelait *de la boue délayée avec du sang* (πηλὸν αἵματι πεφυρμένον). Quoi qu'on pense de ce pronostic, imaginé peut-être après coup, Tibère semble avoir répondu aux espérances de sa mère et porté dignement les honneurs qu'Auguste ne lui fit pas attendre. Dans le triomphe qui suivit la victoire d'Actium, il figura à cheval à côté du char de l'empereur, et il eut une part importante dans les jeux célébrés à cette occasion. Cependant ce ne fut pas lui qu'Auguste, privé d'héritier direct, rattacha le plus immédiatement à la succession impériale. Son choix se porta sur le fils de sa sœur Octavie, l'aimable et populaire Marcellus, destiné à ouvrir la série de ces princes que Tacite appelle « les courtes et malheureuses amours du peuple romain ». Marcellus, marié à Julie, fille d'Auguste, mourut en 23, et la question de succession se rouvrit. Tibère avait alors dix-neuf ans, et sa mère dut fortement agir en sa faveur; mais un grave intérêt politique ajourna pour longtemps ses espérances. Le plus utile auxiliaire d'Auguste dans sa laborieuse ascension vers l'empire, Agrippa, vivait alors, retiré et mécontent, à Mytilène. Mécène fut d'avis qu'il fallait le perdre ou le gagner tout à fait en l'associant à l'empire. Auguste s'arrêta à ce dernier parti. Agrippa eut avec la main de Julie la première place après l'empereur; mais Tibère eut la seconde, et pour le rattacher à Agrippa on lui fit épouser la fille de celui-ci, Vipsania Agrippina. Il avait d'ailleurs dans Livie une protectrice dont la tendresse ne se lassait jamais. Aussi, quoique écarté de la succession directe, il ne cessa de recueillir les marques d'une haute faveur. Avant l'âge légal, il avait été nommé questeur pour l'an 731 de Rome (23). En 734 (20), il reçut la mission, singulièrement agréable à l'orgueil romain, d'exiger des Parthes des satisfactions pour la défaite de Crassus. Après plus de trente ans les aigles conquises sur le général romain et quelques prisonniers de guerre furent rendus à Tibère, et cette restitution obtenue sans coup férir compta parmi les plus brillants titres de gloire d'Auguste. Une occasion plus sérieuse lui fut bientôt donnée de montrer ses talents militaires. Les peuples germaniques s'agitaient au nord de l'Italie sur toute la ligne des Alpes, depuis l'Illyrie jusqu'au Rhin. Il devenait indispensable pour la sécurité de l'empire de soumettre ces belliqueuses tribus, dont les principales étaient les Rhétiens et les Vindéliciens. Tibère et son frère Drusus furent chargés de ce soin en 739 (15). Tandis que Drusus, partant de l'Italie, perçait à travers le Tyrol et atteignait la vallée de l'Inn, Tibère y arrivait de son côté par le haut Rhin et le lac de Constance. Le succès des deux frères fut complet, et assura aux Romains la possession incontestée du massif des Alpes orientales (Grisons et Tyrol). Cette campagne victorieuse fait le sujet de deux des plus belles odes d'Horace (la 4e et la 14e du livre IV). Le poëte célèbre avec enthousiasme les exploits des deux frères, et, rappelant tout ce que Rome doit déjà aux Claudius Néron, il annonce qu'il n'est rien que n'accomplissent les « mains claudiennes ». L'année suivante Tibère, laissant son frère à la tête des armées du Rhin, revint à Rome, et reçut le consulat pour 741 (13). Agrippa mourut en 742 (12); mais il avait eu de Julie deux fils, Caïus et Lucius, qu'Auguste avait adoptés, qu'il aimait tendrement, et qui étaient ses successeurs naturels. Tibère ne se trouva donc pas plus près de la succession impériale. Son union avec la veuve d'Agrippa, qui lui fut

proposée ou plutôt imposée, était un simple arrangement de famille. Tibère s'y prêta de mauvaise grâce. Il aimait sa femme Vipsania, qu'on lui faisait répudier, et avait de la répugnance pour la brillante et légère fille d'Auguste. Bien que Julie fût enceinte d'Agrippa, les fiançailles eurent lieu dès 742 (12), et en attendant que le mariage s'accomplît, Tibère alla prendre le commandement de l'armée romaine en Pannonie. Dans trois campagnes il remporta sur les vaillantes et barbares populations de ce pays des avantages qui lui valurent les honneurs de l'ovation. Ses succès, quoique méritoires, furent complétement éclipsés aux yeux des Romains par les brillantes expéditions de son frère Drusus, qui pénétra au cœur de la Germanie jusqu'à l'Elbe. Mais ce favori du peuple mourut en 745 (9). Tibère lui succéda à la tête de l'armée du Rhin, qui était le premier commandement militaire de l'empire. Il passa ce fleuve en 746 (8), et reçut la soumission des peuplades voisines. Pour ce succès obtenu sans combat, il obtint avec les honneurs du triomphe et le titre d'*imperator*, la dignité de consul en 747 (7). Cette année même il fit une seconde campagne au delà du Rhin, aussi heureuse et aussi peu décisive que la précédente, puis il retourna à Rome, où le rappelait le soin de sa position politique. Auguste montrait chaque jour une plus vive préférence pour ses deux petits-fils, Caïus et Lucius. Cette tendresse de grand-père ne le rendait pas injuste pour le fils de Livie, à qui il conféra en 748 (6) la puissance tribunitienne pour cinq ans, c'est-à-dire le partage de la plus importante des prérogatives impériales; mais Tibère n'en ressentit pas moins une profonde jalousie contre les enfants d'Agrippa. Incapable de dissimuler sa mauvaise humeur, il demanda la permission d'abandonner la vie politique et de se retirer dans l'île de Rhodes. Sa mère, désolée de son imprudence, Auguste, aussi surpris qu'irrité de cet acte d'ingratitude, essayèrent vainement de le retenir. Il menaça, si on l'empêchait de quitter Rome, de se laisser mourir de faim. Ayant enfin obtenu la permission qu'il demandait, il partit, sans emmener sa femme ni son fils, et alla vivre presque seul dans l'île de Rhodes, vers la fin de 748 (6). Il y passa plusieurs années oisif et en apparence indifférent au monde politique, où il avait tenu une si grande place. Il n'avait point les goûts littéraires et artistiques qui distinguaient quelques nobles romains de son temps. Les controverses subtiles et vaines des rhéteurs grecs pouvaient un moment le distraire de ses ennuis; sa curiosité, blasée, pouvait se complaire à quelques œuvres impures du pinceau grec; mais, bien que Suétone cite de lui quelques compositions littéraires, il n'avait rien du goût délicat d'un Messala et d'un Mécène. Au milieu de cette triste oisiveté il reçut la nouvelle de la condamnation de sa femme Julie, coupable de scandaleuses galanteries, coupable surtout d'avoir réuni autour d'elle une foule de jeunes gens nobles qui parlaient mal d'Auguste et de Livie (752-2 avant J.-C.). Tibère n'avait jamais aimé sa femme, il crut pourtant devoir intercéder en sa faveur, et vit sa requête rudement repoussée par Auguste, très-indigné contre sa fille et très-mécontent de Tibère. Celui-ci en quittant Rome pensait sans doute qu'on ne pouvait se passer de lui; avec le temps il s'aperçut qu'il s'était trompé. Quand les Parthes, après un intervalle de paix, recommencèrent à menacer les frontières de l'empire, ce fut Caïus César qui reçut la mission de veiller à la sûreté de l'Orient (753-1 av. J.-C.). Tibère, ennuyé de se voir oublié, sollicita une entrevue de son jeune parent, et se rencontra en effet avec lui dans l'île de Samos. Caïus le traita avec une froide déférence, et l'entourage du jeune César fit comprendre par ses dédains au fils de Livie qu'il ne comptait plus dans l'empire. Tibère s'aperçut alors de la faute qu'il avait commise, et il tâcha de la réparer en sollicitant humblement son rappel. Auguste finit par y consentir, à condition qu'il ne se mêlerait en rien des affaires publiques (755-2 après J.-C.). Tibère fit sans peine cette promesse, dont il comptait bien que les circonstances le dégageraient. En effet, à peine était-il de retour à Rome que Lucius César tombait malade et mourait à Marseille (755); dix-huit mois après, Caïus succombait à son tour aux suites d'une blessure qui avait d'abord paru légère. Tibère avait tant d'intérêt à la mort des deux princes qu'on n'a pas manqué de la lui attribuer, bien qu'il n'existe pas le moindre indice à sa charge et que ce double crime soit d'ailleurs tout à fait invraisemblable.

La mort de Lucius et de Caïus amena un changement complet dans les dispositions pour la succession impériale. Il restait bien un fils d'Agrippa, nommé Agrippa Posthume; mais il n'avait que quinze ans, et Auguste se sentait trop vieux pour recommencer l'expérience tentée avec les deux fils aînés. Tibère lui devenait indispensable. Il reçut donc la puissance tribunitienne pour une seconde période de cinq ans, et le 27 juin 757 (4 ap. J.-C.) il entra par adoption dans la famille impériale en même temps qu'Agrippa Posthume, et il dut à son tour adopter Germanicus, fils de Drusus, bien qu'il eût lui-même un fils nommé Drusus. La succession impériale se trouva ainsi ordonnée : Tibère, Agrippa, Germanicus, Drusus. Aussitôt après son adoption, Tibère alla prendre le commandement de l'armée du Rhin, qui, sous les ordres de Domitius, avait établi une route militaire du Weser à l'Elbe et même franchi ce dernier fleuve. Si les Romains avaient pu occuper l'Elbe d'une manière définitive, ils auraient été maîtres de la Germanie. Ce fut vers ce but que Tibère dirigea ses efforts; mais, malgré les éloges emphatiques de Velleius Paterculus, qui avait servi sous ses ordres, il est douteux que ce prince possédât un

grand talent militaire. Le seul résultat qu'il obtint dans cette campagne ce fut de s'établir solidement aux sources de la Lippe, sur les bords de la forêt de Teuteburg. Il passa la fin de l'hiver à Rome. Dès le printemps de 758 (5), il reprit son commandement, et tenta par une opération combinée de soumettre toute la région entre la Lippe et l'Elbe. Tandis qu'un de ses corps d'armée perçait directement à travers la forêt de Teuteburg jusqu'au fleuve, lui-même, transportant le gros de ses forces jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, remontait le fleuve et faisait sa jonction avec le corps venu par terre. Partout les tribus barbares plièrent devant lui. Cette expédition était la plus sérieuse tentative que les Romains eussent faite jusque là pour soumettre la Germanie. Mais au moment où Tibère travaillait à rattacher à l'empire le nord de ce pays, le sud formait une confédération formidable sous les ordres du roi Maroboduus, et menaçait les frontières de l'Italie. Tibère dut passer du Rhin au Danube en 75 (6). Il avait conçu le vaste projet de marcher du Danube à l'Elbe, et de se faire joindre par l'armée du Rhin que commandait Saturninus, et qui devait se frayer la route à travers la forêt Hercynienne. Ce mouvement s'exécuta d'abord avec bonheur. Déjà l'armée du Rhin et celle du Danube, qui, ayant quitté ce fleuve près de l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Presbourg s'avançaient vers les montagnes de la Bohême, n'étaient plus qu'à quelques journées de marche, quand une révolte de la Pannonie rappela Tibère vers le sud. Toujours prudent, il se hâta de conclure la paix avec Maroboduus. Cette campagne avortée est importante dans l'histoire romaine; elle marque le moment où Rome cesse d'avancer dans la Germanie, où elle est réduite à se défendre, où elle commence même à reculer. On ne saurait reprocher à Tibère de n'avoir pas persisté dans son mouvement sur le centre de l'Allemagne : l'insurrection au sud était formidable. Les Pannoniens, les Dalmates, les Illyriens menaçaient l'Italie, et l'on craignit un moment qu'ils ne marchassent sur Rome. Heureusement Tibère, ramenant son armée du fond de la Germanie, reparut sur le Danube, et devant ses légions intactes les coalisés n'osèrent rien tenter. Son neveu, le jeune Germanicus, lui amena des renforts en 760 (7); cependant il fallut encore plus de trois ans pour achever la pacification du vaste pays situé entre l'Adriatique et le Danube (de l'été de 760 à l'automne de 762-7 à 9).

Tibère avait acquis par ses services militaires une influence à laquelle Auguste ne résistait plus. Il est difficile de ne pas reconnaître cette influence dans la disgrâce qui frappa Agrippa Posthume et Julie (760 et 761), tous deux enfants d'Agrippa, et qui, si l'on excepte Agrippine, mariée à Germanicus, étaient les derniers représentants de la branche julienne de la famille impériale, complétement sacrifiée maintenant à la branche claudienne. Si Tibère, alors absent, n'eut pas de part à cet événement, on peut croire du moins que sa mère n'y fut pas étrangère.

Au commencement de l'automne de l'an 762 (9), Germanicus, que son oncle avait laissé à la tête de l'armée de Pannonie, apporta la nouvelle de la soumission de ce pays. Le sénat décréta à cette occasion les honneurs du triomphe pour Auguste et pour Tibère; mais avant que ce décret eût reçu son exécution, on fut informé à Rome d'un terrible désastre. Le principal corps de l'armée du Rhin, fort de plus de trente mille hommes, venait d'être entièrement détruit par les Germains, entre le Weser et la Lippe. Les vainqueurs, après avoir enlevé les postes fortifiés établis sur la Lippe et l'Ems, se portaient sur le Rhin, qu'ils menaçaient de franchir. La consternation fut grande à Rome, qui craignit de voir les barbares récemment soumis se soulever de nouveau. Cette crainte retint Tibère en Italie pendant tout l'hiver. Lorsqu'il fut assuré qu'il n'y avait rien à redouter de ce côté, il se rendit à la frontière menacée, c'est-à-dire sur le Rhin. Les Germains avaient été contenus par deux légions que commandait un vaillant officier, nommé Asprenas. D'ailleurs ils ne formaient pas encore de troupes assez compactes pour s'aventurer sur le territoire romain. De son côté Tibère ne se souciait pas de compromettre sa vieille gloire et son armée en pénétrant dans ces régions marécageuses et boisées si fatales à Varus. Il se contenta de veiller avec soin à ce que la frontière fût respectée, et à maintenir la tranquillité dans la Gaule, où la nouvelle de la défaite de Varus avait agité les esprits et produit quelques velléités de révolte. L'année suivante (764-11) il parut s'enhardir, et franchit encore une fois le Rhin; mais il se borna à quelques excursions insignifiantes, et ramena bientôt ses troupes sur la rive gauche du fleuve. La Germanie était à jamais perdue pour les Romains. Tibère revint à Rome, et célébra le 16 janvier 765 (12) le triomphe voté deux ans et demi plus tôt. Germanicus, qui lui avait servi de lieutenant dans ses dernières campagnes, eut le consulat, et au sortir de charge il alla gouverner la Gaule. Ce jeune homme avait hérité de la popularité de son père Drusus, et la tendresse qu'Auguste avait témoignée à Marcellus et à Caïus se concentrait maintenant sur lui. Si le vieil empereur avait vécu plus longtemps, il aurait peut-être changé l'ordre de la succession et préféré le neveu à l'oncle, dont il ne pouvait plus se passer, mais qu'il n'avait jamais aimé. Sentant sa fin approcher, il ne voulut pas, de peur de mettre le trouble dans la famille impériale et dans l'État, retirer le pouvoir suprême à celui qui l'exerçait déjà. Cependant il semble que cette nécessité de laisser à ce sombre descendant des Claudii l'héritage des Jules lui pesait. On prétend qu'on l'entendit dire un jour, avec une métaphore em-

pruntée aux tueries du cirque : « Malheureux peuple romain, qui sera broyé entre ces lentes mâchoires ! » On rapporte aussi que vers ce temps il visita en grand secret son petit-fils Agrippa Posthume dans son lieu d'exil. Une touchante réconciliation aurait eu lieu entre le vieillard et le malheureux jeune homme. Vraie ou fausse, cette visite ne pouvait rien changer aux choses, et Tibère était assuré de la succession impériale. Après avoir présidé au recensement général qu'Auguste avait ordonné, comme pour constater l'état de l'empire à sa mort (767-14), il partit vers la fin de juin pour l'Illyrie, où les légions donnaient des signes de mécontentement. Auguste voulut l'accompagner jusqu'à la mer. Dans ce voyage, qui se fit lentement, l'empereur tomba malade; il alla pourtant avec Tibère jusqu'à Bénévent. Tibère s'embarqua à Brindes; mais à peine était-il arrivé sur les côtes de l'Illyrie que des lettres de Livie le rappelèrent en toute hâte. Auguste se mourait à Nola. On ignore s'il arriva à temps pour recevoir ses dernières instructions, ainsi que le disent Suétone et Velleius Paterculus, ou s'il le trouva déjà mort, comme Tacite semble le croire, et comme Dion Cassius le maintient.

Ce fut le 19 août 767 (14 ap. J.-C.) qu'Auguste expira. Grâce aux précautions de Livie, on connut en même temps sa mort et la prise de possession du pouvoir par Tibère. Celui-ci montra en ce moment une décision qui ne lui était pas ordinaire. D'abord, soit qu'il en eût donné l'ordre, soit que quelqu'un de ses courtisans l'eût devancé, le dernier prince de la branche julienne, Agrippa Posthume, fut égorgé. En même temps Tibère commandait aux soldats comme empereur, et convoquait à Rome le sénat en vertu de sa puissance tribunitienne. Dans cette assemblée il parut d'abord refuser le pouvoir, qu'il possédait déjà, et il fallut que les sénateurs insistassent vivement pour lui faire accepter ce qu'ils n'étaient pas libres assurément de lui refuser. Sa conduite en cette occasion a semblé une scène de comédie. Cependant il est probable qu'il était sincère, sinon dans ses refus au moins dans ses hésitations. Formaliste et défiant, il voulait qu'il fût établi que le pouvoir lui avait été offert, conféré, imposé par le sénat. Cette satisfaction ne lui fut pas refusée. De son côté, il témoigna nettement que loin de prétendre restreindre les prérogatives du sénat il voulait les agrandir. Il supprima les comices, dernier vestige de l'ancienne démocratie, et remit au sénat le soin de nommer aux magistratures, sur la désignation du prince. Le droit politique qu'il supprimait étant nominal, sa disparition passa inaperçue. Ce n'était plus le peuple qui comptait dans l'empire, c'était l'armée, et c'est avec elle seulement que l'empereur avait à compter. A la mort d'Auguste l'armée était mal disposée. Les soldats, comprenant de quel poids ils pesaient dans l'État, se trouvaient mal rémunérés de leurs services. Ils pensèrent qu'un changement de règne était une bonne occasion pour obtenir le redressement de leurs griefs. Les trois légions de la Pannonie, les huit légions des deux armées du Rhin se soulevèrent à la fois, non pour renverser l'empereur, mais pour obtenir une paye plus forte et une réduction du temps du service. Drusus, envoyé en Pannonie, ramena les soldats à l'obéissance. Germanicus eut plus de peine sur le Rhin, quoiqu'il fût extrêmement populaire dans l'armée. On lui offrit l'empire, qu'il repoussa avec indignation, et il finit par conduire les soldats sur le territoire ennemi, pour les arracher à la dangereuse oisiveté du camp. Partout ailleurs l'avénement de Tibère s'accomplit sans aucun trouble.

Dans l'administration intérieure, le changement de règne fut d'abord peu sensible, et c'est en cela que Tibère se distingue des trois princes suivants, qui débutèrent tous par une réaction contre le régime précédent. Ici on eut une simple continuation du règne d'Auguste. Tibère, âgé de cinquante-cinq ans, n'était pas homme à donner dans les nouveautés; il s'appliquait sérieusement à gouverner cet immense empire. Les provinces n'avaient qu'à se féliciter de son administration, et Rome n'avait pas encore à s'en plaindre. Cependant il n'était point populaire. Toute l'affection du peuple se portait sur Germanicus, qui faisait en ce moment même au delà du Rhin (768, 769—15, 16) des campagnes aussi brillantes qu'inutiles. Importuné du bruit qui se faisait autour du nom du jeune prince, persuadé que ces courses à travers les marécages et les forêts de la Germanie coûteraient beaucoup d'hommes et d'argent sans produire aucun résultat, Tibère rappela Germanicus à la fin de 769, en lui accordant les honneurs du triomphe en 770 (17) et un second consulat pour l'année suivante.

L'Orient réclamait alors la présence fréquente du chef de l'État; Tibère, ne voulant pas s'y rendre lui-même, y envoya Germanicus avec des pouvoirs extraordinaires, comme Auguste en avait donné à Agrippa et à Caïus (770). Malheureusement il lui donna en même temps pour coadjuteur Pison, nommé proconsul de Syrie. Ce personnage appartenait à une noble famille républicaine, et il semble avoir éprouvé pour le jeune César une haine politique autant qu'une antipathie personnelle. Il s'attacha à le décrier et à le contrecarrer en tout. Cette dissidence éclata dès la première année de la mission de Germanicus en Orient (771-18), et dans la seconde elle devint si manifeste que Pison n'avait plus qu'à quitter sa province, quand Germanicus tomba malade. Le jeune César mourut peu après, en 772 (19), persuadé qu'il était empoisonné par Pison et sa femme Plancine, et léguant à ses amis le soin de sa vengeance. Ceux-ci ramenèrent à Rome les restes de leur général, au milieu des plus grandes dé-

monstrations de deuil de la population entière (773-20). Tibère, que cette mort délivrait d'un rival formidable, n'affecta pas de montrer une douleur qu'il ne ressentait point; toutefois il se conduisit avec dignité et justice. Pison fut jugé par le sénat. La prévention d'empoisonnement ne reposait sur aucune preuve, et fut à peu près abandonnée par les accusateurs; mais il restait prouvé que Pison s'était montré un lieutenant désobéissant, et que renvoyé de sa province par l'ordre de Germanicus, il avait tenté d'y rentrer les armes à la main. De pareils actes suffisaient pour motiver une condamnation capitale. Pison ne l'attendit pas, et se donna la mort. Le bruit courut que cette mort n'était pas volontaire, que Tibère, qui avait donné l'ordre d'empoisonner son neveu, avait ensuite fait tuer l'exécuteur de cet ordre pour assurer à jamais le secret du crime. Ces rumeurs n'avaient pas le moindre fondement; elles n'en circulèrent pas moins dans toutes les classes de la population, où Germanicus laissait tant de regrets, et parvinrent sans nul doute jusqu'à l'empereur, qui en conçut une irritation profonde. Il n'était déjà que trop porté à mépriser les hommes. L'injustice dont il se voyait l'objet ajouta une teinte encore plus sombre à son caractère morose. A cet égard comme à tout autre point de vue la mort de Germanicus fut très-regrettable.

Le gouvernement de Rome était difficile, même pour un politique aussi expérimenté que Tibère. A l'extérieur, il est vrai, les affaires ne donnaient pas à l'empereur de sujets d'inquiétude. Les Germains depuis qu'ils n'avaient plus pour les tenir unis la crainte des armes romaines se déchiraient entre eux. Le roi des Marcomans Maroboduus, ce vieil adversaire de Tibère, dut chercher un asile sur le territoire romain, et mourut interné à Ravenne; Arminius périt assassiné en 774 (21). A l'intérieur on avait signalé à peine quelque tentative de complot. Un certain Clemens, qui se faisait passer pour Agrippa Posthume, avait été mis à mort dans le palais même, au milieu de l'indifférence ou plutôt à l'insu du public. Un patricien, Drusus Libo, avait consulté un magicien qui lui avait promis l'empire. Cette curiosité parut un crime d'État, et le coupable chercha dans le suicide un refuge contre une condamnation ignominieuse (769-16). Mais de pareils faits n'avaient rien de menaçant, et c'est ailleurs, c'est-à-dire dans la marche même du gouvernement, que se trouvaient les difficultés de la tâche de Tibère.

Les modifications qu'il apporta au régime constitué par Auguste furent peu nombreuses; on peut même les réduire à deux, l'abolition des comices et l'extension de la loi de majesté. L'abolition des comices fut peu remarquée, et méritait peu de l'être. Depuis que le vote par lequel les citoyens réunis dans le Champ de Mars nommaient les titulaires des vieilles magistratures républicaines, n'était plus qu'une simple formalité, depuis que ces magistratures elles-mêmes n'avaient plus qu'une valeur nominale, la tenue des comices était une fiction légale; il importait assez peu qu'elle fût transportée des électeurs au sénat. Tibère, avec cette hautaine franchise et ce dédain des conventions qui caractérisent beaucoup de ses actes, fit disparaître un usage qui ne signifiait plus rien. Le sénat vit avec plaisir cette prérogative, assez vaine, ajoutée à celles qu'il possédait déjà, et les électeurs s'aperçurent à peine qu'ils venaient d'être dépouillés de leur dernier droit politique. L'extension de la loi de majesté était bien plus importante. Cette loi, édictée par Sylla, révisée et augmentée par Jules César, avait pour but d'atteindre tous les actes qui, directement ou indirectement, pouvaient nuire à l'État. Uniforme dans sa pénalité, qui était la privation du feu et de l'eau, elle était vague, illimitée et par conséquent arbitraire dans ses dispositions. C'était une de ces lois qui apparaissent presque toujours dans les moments de crise, mais que tout gouvernement régulier devrait abolir. Auguste ne s'en était pas servi. Ses actes de rigueur arbitraire dérivaient de son pouvoir de triumvir, de son autorité proconsulaire ou tribunitienne. Tibère, formaliste rigoureux, pensa qu'une loi non abrogée devait être exécutée, et il confia au sénat le soin de veiller à l'exécution de la loi de majesté. C'était une prérogative nouvelle qu'il accordait à ce grand corps d'État; mais lui-même n'avait probablement pas prévu quel serait le résultat de cet accroissement de puissance. D'abord la pénalité fut aggravée, parce que le sénat substitua très-souvent la peine de mort à cet exil très-rigoureux, mais non pas mortel, que l'on appelait la privation de l'eau et du feu; ensuite la loi acquit une portée bien plus générale et bien plus meurtrière par l'identification du prince avec l'État. Les torts faits à l'État pouvaient être déterminés avec quelque précision : comment déterminer ce qui pouvait nuire au prince? N'était-il pas le meilleur juge des offenses qu'on lui faisait, et dès lors un simple signe de mécontentement de sa part n'équivalait-il pas à une condamnation à mort? Enfin, pour que rien ne manquât à cette odieuse loi, si le prince vivant était sacré, le prince mort était divin, de sorte qu'il fallait bien se tenir sur ses gardes pour ne pas commettre un crime d'État à l'égard d'un prince vivant, un sacrilége à l'égard d'un prince mort. Une pareille loi ne pouvait de toutes manières produire que du mal; cependant confiée à un corps judiciaire, elle n'eut fait sans doute qu'un petit nombre de victimes, celles que l'empereur eût désignées aux juges; mais elle fut confiée à un corps politique, et l'on vit les passions habituelles d'une assemblée mises au service du despotisme, dont elles excitaient et dépassaient les fureurs. C'était la coutume sous la république que les jeunes gens qui voulaient

se faire un nom débutassent dans la vie publique par une accusation contre quelque magistrat sortant de charge, quelque candidat heureux ou malheureux, quelque proconsul revenu de sa province. Ces accusations mettaient en évidence le jeune orateur, et avaient rarement un effet meurtrier pour l'accusé, à qui était laissée d'ailleurs toute latitude pour sa défense. Cette coutume républicaine transportée sous l'empire eut les plus détestables effets. Les accusateurs trouvaient sans peine à satisfaire leur vanité, leur cupidité, leurs haines personnelles, en prétextant leur zèle pour la majesté impériale: l'accusé ne savait comment se défendre; le sénat en l'acquittant eût semblé prendre peu de soin de la personne de l'empereur : de sorte que l'accusation la plus absurde avait grande chance de triompher; et comme dans ce cas elle etait lucrative, puisqu'elle rapportait à l'accusateur une partie des biens confisqués, ce métier d'accusateur devint très-fréquent parmi les jeunes sénateurs qui désiraient obtenir à la fois de la réputation et de l'argent. Il faut ajouter qu'ils devaient l'exercer surtout les uns contre les autres. Le prince n'eût pas laissé toucher à ses agents, et les hommes du peuple ne valaient pas la peine d'être accusés : leur mort n'eût rien rapporté aux accusateurs. Ce fut donc contre lui-même que le sénat retourna l'immense prérogative judiciaire que Tibère venait de lui confier. Le successeur de ce prince put dire justement : « Ce n'est pas Tibère qui a fait périr les sénateurs, ce sont les sénateurs qui se sont détruits entre eux. » Tibère n'avait pas prévu ce détestable abus d'une loi détestable. Peut-être, dans son mépris pour les hommes, trouva-t-il quelque plaisir à voir le sénat se précipiter dans la servitude. Cependant il intervint d'abord pour mitiger l'application de la loi de majesté. Il défendit de suivre le procès de deux chevaliers, Falanius et Rubrius, accusés d'avoir manqué de respect à la mémoire d'Auguste; il ne voulut pas que l'on fît un crime à Granius Marcellus d'avoir mal parlé de lui (768-17). Le sénat ayant eu la cruauté de condamner à mort et de faire exécuter sur-le-champ un malheureux, Litorius Priscus, coupable d'avoir composé une élégie sur la mort de Drusus quand ce prince n'était que malade, et de l'avoir lue à quelques amis quand Drusus était déjà rétabli, Tibère, qui n'avait pas été prévenu à temps pour s'opposer à cette atroce et extravagante sentence, ordonna que dorénavant toute condamnation capitale ne serait exécutée que dix jours après avoir été rendue, afin de donner au prince le temps de faire grâce.

On pourrait citer quelques autres exemples de la modération de Tibère, qui prouvent simplement qu'il n'avait aucun goût pour la turbulente et féroce servilité du sénat; mais son caractère sombre, timide et défiant, le portait à encourager les délateurs. Son règne, sans être tout d'abord tyrannique, fut donc désagréable et malfaisant pour les Romains. Les provinces, au contraire, se trouvèrent bien, même de ses défauts. Sa lenteur à prendre un parti fit qu'il se décida rarement à changer les gouverneurs, et les provinces profitèrent de cette stabilité inconnue sous la république. En même temps Tibère évitait soigneusement toute occasion de guerre à l'étranger, de sorte que son règne fut pour l'empire une période de paix et de prospérité. Rome seule et plus particulièrement l'aristocratie eurent à souffrir de sa domination. Deux circonstances influèrent fâcheusement sur son gouvernement. Irrésolu et lent dans les affaires ordinaires, il avait besoin d'un homme de confiance sur qui il pût se reposer des détails du pouvoir; il choisit Séjan, préfet du prétoire, et en fit son premier ministre. Le choix se trouva mauvais, et en réalité il ne pouvait y en avoir un bon. Dans cette singulière constitution, qui n'était ni la république ni la monarchie, l'ordre de succession était si mal établi qu'un premier ministre devenait naturellement un prétendant à l'empire. Tibère comprit probablement le danger, mais la basse naissance de Séjan le rassurait; d'ailleurs entre le ministre et le pouvoir suprême se plaçaient son fils Drusus et les trois fils de Germanicus. Séjan voyait bien aussi cet obstacle, et il ne désespérait pas de le faire disparaître par une série de crimes, qu'allait lui faciliter une résolution de Tibère. Ennuyé de Rome, où il se savait profondément impopulaire, l'empereur quitta cette ville et se retira en Campanie, en 774 (21). Tout en gardant la haute main dans les affaires, il en laissait les détails à son fils Drusus, qu'il venait de nommer consul, et à qui il fit conférer la puissance tribunitienne en l'an 22. Drusus, malgré une certaine dureté de caractère, ne manquait ni de franchise ni de loyauté, et il promettait à Rome un prince meilleur que Tibère; mais il mourut en 23 (776 de Rome), d'une maladie de langueur, que l'on crut d'abord naturelle. Huit ans plus tard on découvrit qu'il avait été empoisonné par sa femme Livilla, à l'instigation de Séjan.

Tibère se montra peu sensible à la mort de son fils. Recevant quelques mois après une députation des habitants d'Ilion, qui venaient lui apporter leurs compliments de condoléance sur ce triste événement, il leur répondit qu'il leur exprimait à son tour tous ses regrets pour la perte de leur vaillant compatriote Hector. Il présenta au sénat les deux fils aînés de Germanicus, Néron et Drusus : c'était les désigner pour ses successeurs, mais c'était aussi les signaler aux machinations de Séjan. Celui-ci trouva un auxiliaire indirect à ses projets dans la veuve de Germanicus, Agrippine, femme courageuse et d'une honnêteté sans tache, mais hautaine, vindicative, détestant Tibère, qu'elle soupçonnait d'avoir causé la mort de son mari, et incapable de cacher sa haine. Ir-

rité de cette attitude hostile, jaloux de la popularité qu'elle avait dans le peuple, Tibère laissa comprendre assez clairement qu'il ne défendrait pas sa nièce, et Séjan comprit qu'il aurait toute liberté pour ruiner la fière Agrippine. En 24, un des amis de cette princesse, Silius, qui venait de réprimer en Gaule l'insurrection de Sacrovir, mais que ce grand service même avait rendu redoutable, fut accusé de lèse-majesté, et prévint sa condamnation par un suicide. Séjan, ne doutant plus de son crédit tout puissant, osa demander à Tibère la main de Livilla. L'empereur la lui refusa doucement, sans pourtant le décourager et surtout sans le disgracier, car il le craignait et ne croyait pas encore pouvoir se passer de lui. Séjan pensa alors qu'il aurait plus d'influence encore s'il l'éloignait décidément de Rome. Tibère y était fort disposé, parce que son humeur morose lui rendait insupportable la représentation d'une haute dignité, ensuite parce qu'il était ennuyé de la vieille autorité de sa mère et des plaintes perpétuelles d'Agrippine. Il ne fit donc dans ces années 24, 25, 26, que d'assez courtes apparitions à Rome, et en 27 (780 de Rome) il se retira dans une île de la baie de Naples, à Caprée, île escarpée, accessible seulement par un côté, qu'il était facile de défendre, et où gardé par des soldats fidèles l'empereur était parfaitement en sûreté. Cette retraite fit une profonde impression sur les Romains, qui ne comprenaient pas qu'on se condamnât ainsi volontairement à l'exil, et qui, avec leur liberté habituelle de langage, prétendirent que Tibère s'était réfugié sur le rocher de Caprée pour s'y livrer loin des regards à d'infâmes débauches. Jusqu'à quel point ces rumeurs étaient-elles fondées? Nous l'ignorons. Tacite ne les regarde pas comme invraisemblables, et Suétone les rapporte avec de révoltants détails.

Si les débauches de Tibère à Caprée sont douteuses, sa cruauté ne l'est pas. Se voyant en sûreté sur son rocher, il s'abandonna librement à son humeur soupçonneuse. Séjan, qui trouvait son profit à exploiter les défiances de son maître, les dirigea contre Agrippine et ses deux fils aînés. Le seul appui qui restât à la famille de Germanicus, l'impératrice Livie, mourut en 29 (782). Quelques mois après, Agrippine et son fils Néron étaient relégués l'une dans l'île de Pandataria, l'autre dans l'île de Pontia. L'année suivante Drusus fut enfermé dans les souterrains du palais impérial. Il ne restait plus des fils de Germanicus que Caius, que protégeait sa jeunesse. Séjan touchait au trône; il crut s'y donner un titre de plus en se fiançant à Drusilla. Il oubliait que les défiances du maître se tournaient sur lui. Tibère les dissimulait avec soin, car il croyait son ministre très-redoutable; et c'était dans un profond secret qu'il tramait sa perte. La manière dont il accomplit ce coup d'État contre son préfet du prétoire, en 784 (31), a été racontée aux articles MACRON et SÉJAN. Le puissant ministre tomba dès que l'empereur l'eut abandonné à la haine du sénat et du peuple. Mais Tibère avait été pendant quelques jours dans une anxiété profonde à Caprée, et il se vengea de ses terreurs en frappant avec une atrocité sans exemple les amis et les adhérents de Séjan. Le secret enfin révélé de l'empoisonnement de Drusus redoubla ses rigueurs. La chute et le châtiment de Séjan ne le rendirent pas plus juste pour la famille de Germanicus. Néron était déjà mort dans sa prison en 784 (31). Sentant qu'il avait trop maltraité Agrippine et Drusus pour espérer leur pardon, il trouva plus commode de s'en défaire que de se réconcilier avec eux. Il ordonna de laisser mourir de faim la mère et le fils (786 — 33). S'il les condamna à cet atroce supplice, ce ne fut point par un raffinement de cruauté, mais pour ne pas verser le sang divin d'un membre de la famille de César. La même année, comme s'il eût voulu répartir également ses rigueurs, il fit massacrer sans distinction d'âge et de sexe tous ceux qui avaient été emprisonnés à la suite de la chute de Séjan. Un pareil acte semble tenir de la folie. Il est probable en effet que le vieux Tibère était alors en proie à une manie sombre qui lui ôtait par moments l'usage de sa raison. Lui-même avait conscience du trouble de son esprit. Une de ses lettres au sénat (785 — 32), commençait par ces lignes étranges : « Que vous écrirai-je, pères conscrits, ou comment vous écrirai-je, ou comment ne vous écrirai-je pas en cette circonstance? Que les dieux et les déesses me fassent périr plus cruellement que je ne me sens périr, chaque jour, si je le sais! » Ce qui ajoutait encore à sa frénésie, c'est qu'il s'apercevait de l'horreur qu'il inspirait. Son meilleur ami, Cocceius Nerva, résolut de se donner la mort pour ne pas assister plus longtemps à un pareil spectacle, et malgré les supplications de Tibère il persista dans son dessein. On se demande comment l'empire pouvait supporter la domination de ce féroce maniaque; mais il faut remarquer que ses cruautés ne dépassaient guère Rome, placée sous le glaive des prétoriens et incapable d'opposer une résistance sérieuse aux caprices de l'empereur. Dans le reste de l'empire Tibère se conduisit jusqu'à la fin avec une remarquable modération. Il parut disposé à tout supporter plutôt que de provoquer dans les provinces une insurrection. Soupçonnant, peut-être avec raison, le commandant de l'armée du haut Rhin, Lentulus Getulicus, de vouloir s'affranchir de l'autorité impériale, il n'osa pas le rappeler, parce que celui-ci déclara nettement qu'il regarderait l'arrivée de son successeur comme un arrêt de mort, et qu'il ne s'y soumettrait pas. Il suffit que les Juifs se plaignissent du procurateur romain Pontius Pilatus, qui avait disposé de quelques-uns des revenus du Temple, pour que Tibère le rappelât et l'envoyât en exil. Jamais les provinces ne jouirent de plus de liberté et de sécurité qu'au

moment de la plus grande terreur à Rome. Il est curieux de recueillir sur cette fin du règne de Tibère, que l'on ne connaît guère que par le terrible tableau de Tacite, le témoignage d'un contemporain non suspect de flatterie, puisqu'il écrivait après la mort de l'empereur. « Qui ne se réjouit, dit Philon, de voir Caïus prendre le gouvernement de l'empire, tranquille et bien ordonné, comme il était, ferme et compacte dans tous ses membres, nord et sud, est et ouest, Grecs et barbares, soldats et citoyens, tous unis dans la jouissance commune de la paix et de la prospérité? Il abondait partout en trésors accumulés d'or et d'argent; il possédait une grande force en infanterie, en cavalerie, sur terre et sur mer, et ses ressources étaient comme un fleuve inépuisable. On ne voyait dans nos cités qu'autels et sacrifices, prêtres vêtus de blanc, couronnés de fleurs, joyeux ministres du bonheur général; fêtes et assemblées, joûtes musicales, courses de chevaux, promenades de jour et de nuit, amusements, réjouissances, plaisirs de toutes sortes. Le riche ne marchait plus sur le pauvre, le fort sur le faible, les maîtres sur les serviteurs, les créanciers sur les débiteurs. Chaque classe respectait l'indépendance de l'autre; de sorte que l'âge saturnien des poëtes pouvait n'être plus regardé comme une fiction, tant il semblait près de revivre dans la vie de cette époque de bénédiction. » Cette peinture d'âge d'or, nous le répétons, se rapporte aux dernières années de Tibère et a été tracée après sa mort.

Pendant ce temps Tibère, en proie à une sombre inquiétude, dégoûté de tout le monde et de lui-même, sentant que le pouvoir lui échappait et affirmant son pouvoir par des cruautés, errant de son île de Caprée, qu'il quittait en tremblant, jusqu'aux portes de Rome, où il n'osait pas entrer, gouvernait encore au milieu de la lassitude et de l'horreur des Romains. Toujours irrésolu, il n'osait trancher la question de succession. Il ne restait de la famille impériale que Claudius, frère de Germanicus, qui passait pour imbécile et incapable de régner, Caïus, fils de Germanicus, qui avait recueilli quelque chose de l'immense popularité de son père, et Tiberius Gemellus, fils de Drusus, et par conséquent petit-fils de Tibère. C'était à cet enfant de seize ans que fût revenu l'empire s'il y avait eu alors une loi d'hérédité. La loi n'existait pas, et Tibère ne fit rien pour y suppléer. Par son testament, fait en 788 (35), il désigna pour ses légataires par parties égales Caïus et Tiberius, prévoyant du reste ce qui arriverait. On rapporte qu'un jour il dit à Caïus en lui montrant son cousin : « Tu le tueras, et un autre te tuera. » Il aurait pu sans doute, pour assurer le trône à son petit-fils, porter un dernier coup à la famille de Germanicus; il ne s'en soucia pas. Tout ce qui n'intéressait pas sa sûreté personnelle ou ses vengeances lui était devenu indifférent. « Après moi la fin du monde », disait-il souvent. Au commencement de 790 (37), il quitta pour la dernière fois sa retraite de Caprée, et vint jusqu'à quelques milles de Rome; puis il s'en retourna dans la Campanie, où il tomba malade. Il voulut aussitôt revenir à Caprée; mais la faiblesse le força de s'arrêter à Misène, dans la villa de Lucullus. Ce fut en vain qu'il essaya de dissimuler son état en continuant jusqu'au dernier moment sa manière de vivre. Le 16 mars il tomba en syncope, et on le crut mort. Déjà Caïus, accompagné du préfet du prétoire, allait se faire reconnaître par les soldats, quand on leur annonça que Tibère revenait à la vie et appelait ses esclaves. Voici, d'après Sénèque, ce qui s'était passé. Tibère, se sentant faiblir, avait tiré son anneau, comme pour le donner à quelqu'un, puis il l'avait remis à son doigt, et était resté un moment immobile. Soudain il avait appelé ses esclaves, et voyant qu'on ne lui répondait pas, il s'était levé de sa couche, mais il était tombé défaillant au pied du lit. Macron ordonna qu'on jetât sur lui des couvertures, qui hâtèrent et cachèrent la fin de son agonie.

Tibère fut le plus impopulaire de tous les empereurs romains. Tandis que quelques-uns de ses plus détestables successeurs gagnèrent par leurs vices et leurs folies la faveur de la plèbe, Tibère, sombre et économe, fut aussi odieux aux basses classes qu'exécré du sénat. Cette haine universelle, d'abord injuste, ne fut que trop justifiée par les dernières années de son règne. Cependant, même dans cette affreuse période de terreur, il semble avoir été pour les provinces un maître équitable et indulgent. Ses rigueurs tombèrent particulièrement sur tout ce qui à Rome faisait encore obstacle à l'établissement monarchique, de sorte qu'il a pu passer pour le troisième fondateur de l'empire. Comme il n'avait ni la grandeur du premier ni le calme supériorité du second, il donna au pouvoir quelque chose de soupçonneux, d'inquisitorial et de violent qui subsista après lui. Il ne fut donc pas seulement funeste à son temps, il le fut encore aux âges suivants, et c'est avec raison que, malgré ses qualités de général, son administration vigilante, le bon ordre qu'il maintint dans les finances, on l'a regardé comme un des plus mauvais empereurs romains.

Vers la fin de sa vie, Tibère écrivit des *Mémoires*, où il expliquait et justifiait quelques-uns des événements de son règne. Ces mémoires, si nous en croyons Suétone, qui put les consulter, étaient fort courts; Domitien les lisait assidûment. Léo JOUBERT.

Suétone, *Augustus; Tiberius*. — Tacite, *Annales*, I-VI. — Velleius Paterculus, II, 75, 94, etc. — Dion Cassius, LII, LVIII. — H. Meyer, *Oratorum romanorum fragmenta*. — Krause, *De C. Suetonii fontibus et auctoritate*. — Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. I. — Hoeck, *Roem. Gesch.* — Merivale, *Hist. of the Romans under the empire*, t. IV-V. — Bose, *De Tiberio Cæsare*, Iéna, 1661, in-4°. — Lentulus, *Aula Tiberiana*, etc.; Herborn, 1663, in-8°. — Weissenborn, *De Tiberii prudentia politica*; Iéna, 1704, in-4°. — Hasæus, *De de-*

creto Tiberii quo Christum referre voluit in numerum Deorum; Erfurt, 1715. in-4°. — Grevius, *De apotheosi Christi a Tiberio decreta*; Wittemberg, 1722, in-4°. — Ehrhardt, *De Cl. Tiberii Neronis in litterarum studia meritis*; Cobourg, 1756, in-8°. — Pratz *De fontibus quos in conscribendis rebus inde a Tiberio usque ad mortem Neronis gestis, auctores veteres secuti sunt*, Halle, 1838, in-4°. — Sievers, *Tacitus und Tiberius*; Hambourg, 1850. in-4°. — V. Duruy, *De Tiberio imperatore*; Paris, 1853, in-4°.

TIBÈRE II (*Anicius Thrax Flavius Constantinus*), empereur d'Orient, mort le 14 août 582, à Constantinople. Thrace de naissance, il fut d'abord maître d'écriture et simple soldat. Il était devenu capitaine des gardes de Justin II, lorsqu'il fut élevé par ce prince au rang d'auguste (574). En 573, il combattait les Avares entre la Save et le Danube, et annexa à l'empire la possession de Sirmium. Justin, en se l'associant, lui abandonna la direction des affaires. Les Lombards dominaient en Italie : Tibère arrêta leurs progrès en maintenant son pouvoir dans l'exarchat de Ravenne et d'autres parties de l'Italie, en sauvant le pape Pélage II et les Romains, à qui il envoya une flotte chargée de provisions, et en concluant une alliance avec Chilpéric, roi des Francs. Malheureusement la guerre de Perse exigeait toutes les ressources de l'empire; elle fut conduite avec bonneur par Justinien et par Maurice (*voy.* ces noms). A la mort de Justin (5 oct. 578), Tibère, proclamé empereur, produisit comme sa femme Anastasie, à laquelle il s'était uni en secret. L'impératrice Sophie avait espéré de devenir l'épouse du nouvel empereur. Quoique traitée avec respect et comblée de biens, elle ne put dissimuler son désappointement, et elle conspira avec Justinien contre Tibère. La conjuration ayant été découverte, elle fut privée de tout pouvoir; Justinien ayant reçu son pardon devint depuis le fidèle ami de Tibère. En 579, Chosroès fut remplacé par Hormisdas : la guerre recommença. Maurice défit les Perses et ravagea une partie de leur territoire (580-581) pendant qu'en Afrique Gennadius, exarque de Ravenne, réprimait les incursions de Gasmul, roi de Mauritanie (580). Maurice revint triompher à Constantinople pour ses victoires sur les Perses (581). Tibère, qui sentait ses forces faiblir, et qui n'avait pas de fils, le proclama César en le mariant à sa fille Constantina. Excellent prince, il unissait l'affabilité à la dévotion, à un jugement droit l'habileté ou au moins le bonheur à la guerre. Non content de secourir ses sujets par ses charités, grâce à une sage économie, il diminua les taxes et enrichit le trésor.

Cedrenus, Théophane, Théophylacte, Zonaras, Paul Diacre. — Gibbon, *Decline and fall*, etc., ch. 45 — Le Beau, *Hist. du Bas Empire*.

TIBÈRE. *Voy.* ABSIMARUS et ALEXANDRE.

TIBULLE (*Albius* TIBULLUS), poëte romain, de famille équestre, né vers l'an 54, mort en 19 avant J.-C. (700 à 735 de Rome.) Il paraît avoir été élevé chez son aïeul maternel, dans les environs de Pedum, ville du Latium, et dut peut être, comme Virgile, au souvenir de ses premières impressions le talent avec lequel il a retracé les souvenirs de la vie champêtre. Cette propriété fut la seule qu'il conserva, son père ayant été proscrit, à ce qu'on suppose, et ses biens confisqués. Messala, son patron le plus dévoué, essaya d'ouvrir à Tibulle le chemin de la fortune. Après avoir essuyé un premier refus, il l'attacha à sa personne dans son expédition des Gaules (31). L'année suivante (30), Messala voulut encore l'emmener dans son expédition d'Asie; mais Tibulle tomba malade à Corcyre, et revint à Rome. Sa mort suivit de près celle de Virgile. Ovide, dans une élégie sur la mort de Tibulle, nous apprend que sa mère et sa sœur lui survécurent, et que ses deux maîtresses, Delia et Nemesis, assistèrent à ses funérailles. L'histoire des amours de Tibulle est assez obscure. Quelque indiscrète que soit l'élégie, elle a toujours besoin de précautions, de réticences et quelquefois même de fausses indications, destinées à tromper la malice des contemporains, et qui doivent, à plus forte raison, embarrasser la postérité. Tibulle a-t-il chanté trois maîtresses, bien qu'Ovide n'en cite que deux? ou Néère est-elle la même que Délie? Qu'est-ce que cette Glycère dont Horace lui parle dans une de ses odes, si cette ode et la quatrième épître du premier livre lui sont adressées? Qu'est-ce que Cerinthus et Sulpicia, dont les amours remplissent le IVe livre? Est-ce bien Tibulle qui, dans le IIIe, se cache sous le nom de Lygdamus? Enfin, Délie, dont Apulée nous donne le véritable nom, Plania, était-elle affranchie ou de condition libre? Toutes ces questions et bien d'autres ont partagé les critiques, et ne sont pas encore résolues. Ce qui ne peut laisser aucun doute aux bons esprits, c'est que les deux premiers livres des élégies sont bien de Tibulle. Le troisième ne peut lui être attribué avec certitude. Quant au panégyrique de Messala, il est si médiocre, qu'on se refuse à croire qu'il soit sorti d'une plume aussi exercée que la sienne. Toutefois il n'est pas improbable que Tibulle ait écrit la correspondance amoureuse entre deux jeunes époux, Cerinthus et Sulpicia; ces petites pièces, souvent fort courtes, ne sont pas assurément indignes de son talent, mais on ne peut s'attendre à y trouver la même chaleur de passion, la même verve d'inspiration amoureuse que dans les élégies, où le poëte a parlé pour son propre compte. Ce qui distingue en effet Tibulle des autres élégiaques latins, c'est cette tendresse vive et touchante qui mêle toujours les affections de l'âme aux plaisirs des sens. Il est, avec Virgile, dans le petit nombre des poëtes latins qui ont une véritable sensibilité. On s'intéresse à ces rêves de bonheur où il place, au milieu d'une belle campagne, son ami à côté de sa maîtresse, ou plutôt de sa femme. En attendant qu'elle soit mère, il lui met sur les genoux un petit esclave, qu'elle caresse. Le nom de sa mère et celui de

sa sœur ne pouvaient guère se rencontrer dans ses tableaux voluptueux; mais il ne les oublie pas quand il parle de sa dernière heure. En un mot, tous les sentiments doux se retrouvent dans Tibulle. Il aime avec la tendresse abandonnée d'une femme, et ses affections sont sa vie : aussi ne faut-il pas lui demander l'énergie d'un homme et la fierté d'un Romain. Il ne hait pas seulement la guerre, comme Virgile : elle lui fait peur; et il est permis de douter qu'il ait fait plus que son devoir dans l'expédition d'Aquitaine. Il appartient à cette nouvelle génération de poëtes qui, dans la deuxième moitié du règne d'Auguste, annoncent déjà, par la mollesse de leurs poésies, la dégradation des caractères et l'entier oubli de la vigueur républicaine.

La plus ancienne édition de Tibulle paraît avoir été imprimée vers 1472 (in-4°, en caract. romains), et on l'attribue aux soins de Florentius de Argentina. Il y en a une seconde, également sans date, et dont Dibdin cite un exemplaire unique dans la bibliothèque Standish. La première avec date est celle de Rome, 1475, pet. in-4°, et qui renferme un commentaire de Bernardin de Vérone. Celles qui se recommandent le plus par les travaux des éditeurs sont dues aux Aldes (1502 et 1515), à Muret (1554), à Achille Statius (1567), à Scaliger (1577), à Broukhuys (1708), à Volpi (Padoue, 1749, gr. in-4°), à Heyne, la troisième (Leipzig, 1798, in-8°), à H. Voss, la seconde (Heidelberg, 1811, in-8°), à Bach (Leipzig, 1819, in-8°), à Huschk (ibid., 1819, 2 vol. in-8°), à Golbery (Paris, 1826, in-8°). Les traductions de Tibulle ne manquent pas dans notre langue; nous citerons celles de Delongchamps (1776), de Pastoret (1784), de Mirabeau (1796), en prose; et celle de Mollevaut (1806, in-12), en vers, qui a eu plusieurs éditions. [G. RINN, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Ovide, *Amor.*, III, 9; *Tristia*, IV, 10, 6. — Quintilien, *Inst. orat.*, X, 1. — Ayrmann, *Vita Tibulli*; Wittemberg, 1719, in-8°. — Gillet de Moivre, *La Vie et les Amours de Tibulle et de Sulpicie*; Paris, 1748, 2 vol. in-12. — Degen, *A. Tibull*; Anspach, 1780, in-8°. — De Golbery, *De Tibulli vita et carminibus*; Paris, 1825, in-8°. — Gruppe, *Die rœmische Elegie*; Leipzig, 1838. — Hedner, *Tibullus, Propertius et Ovidius*; Lunden, 1841, in-8°. — Dieterichs, *De Tibulli amoribus*; Marbourg, 1844, in-8°.

* **TICKNOR** (*Georges*), historien américain, né le 1er août 1791, à Boston. Il reçut sa première éducation au sein de sa famille, passa ensuite plusieurs années au collége de Dartmouth, et prit son diplôme (1807). Après avoir consacré trois ans à l'étude réfléchie des classiques anciens, il fit son droit, et fut admis au barreau (1813). Mais ses goûts l'entraînaient vers la haute littérature, et il s'embarqua pour l'Europe dans la vue de perfectionner son instruction (1815). Il passa deux ans à l'université de Gœttingue, puis deux autres à Paris, à Madrid, à Lisbonne, à Rome, à Édimbourg, et à Londres. A son retour aux États-Unis, il prit possession de la chaire de littérature moderne (1819) qui, pendant son absence, avait été créée pour lui au collége d'Harvard, près de Boston. Il donna successivement des leçons, aussi intéressantes que profondes, sur la littérature française et espagnole; sur des hommes célèbres, tels que Dante, Gœthe; sur les poëtes anglais, etc. Ces cours firent sensation à Boston, et furent suivis par un grand nombre d'auditeurs. Après quinze ans de professorat, M. Ticknor résigna ses fonctions, et fit avec sa famille un nouveau voyage en Europe (1835). Il séjourna surtout en Espagne, dans l'intention d'y recueillir, en fouillant les bibliothèques et par la conversation des érudits, des matériaux originaux sur la littérature de la péninsule. A son retour (1840), il se mit à rédiger le grand ouvrage qu'il méditait depuis vingt ans, *History of spanish literature* (Londres et New-York, 1849, 3 vol. in-8°) : cet ouvrage, modèle d'érudition, de clarté et d'exactitude, fut accueilli par des éloges unanimes, et l'auteur en a donné une réimpression corrigée et augmentée en 1865. L'ouvrage a été traduit en espagnol, en allemand et en français. On doit en outre à M. Ticknor : *Life of La Fayette* (1825), *Memoir of N.-A. Haven* (1837), et beaucoup d'articles d'histoire et de critique, insérés dans la *North american Review*. J. C.

Duyckinck, *Cyclopædia of american literature*, t. II, p. 230-235. — *Cyclopædia americana*. — *Men of the Time*, 1865. — *North american Review*, an. 1850, art. de Prescott. — *Revue des deux mondes*, 1er avril 1851, art. de Mérimée.

TICOZZI (*Stefano*), littérateur italien, né le 30 janvier 1762, à Pasturo, village de la Valsassina, près Introbbio, mort le 3 octobre 1836, à Milan. Suivant la volonté de ses parents, il embrassa l'état ecclésiastique. Après avoir fait ses premières études à Milan, où il compta Parini parmi ses maîtres, il se rendit à l'université de Pavie (1782), et y prit le degré de docteur en théologie. Peu après il devint curé de San-Giovanni, près Lecco. Les principes de la révolution française trouvèrent en lui un ardent partisan et un zélé propagateur, et il le prouva bien par l'accueil chaleureux qu'il fit aux troupes françaises à leur entrée dans le Milanais. Cette conduite lui valut le poste de secrétaire de la municipalité de Lecco. Au retour des Autrichiens, en 1799, Ticozzi, ayant appris qu'on avait lancé contre lui un mandat d'arrestation, s'enfuit à Paris, où il se lia d'amitié avec Mascheroni, Monti et d'autres réfugiés italiens. Il retourna en Italie avec les républicains, jeta le froc aux orties, et se maria avec Domenica Giannone, nièce de l'historien de ce nom. Après avoir été commissaire de la Lunigiana, il fut nommé en 1803 secrétaire de la préfecture du Crostolo (Massa Carrara), et en 1805 sous-préfet du même département. En cette qualité il passa dans le département de la Piave (1806), et il en était préfet quand l'empire s'écroula. Il quitta alors son poste, et se retira à Milan, où, sans emploi, chargé de famille, il tomba dans la misère. Dans l'espoir d'améliorer son sort, il se transporta en Toscane,

d'où il revint à Milan en 1828, plus pauvre que jamais. Sa fille Albina l'aida dans la plupart de ses derniers ouvrages. L'amour de l'étude, que le poëte Cassola et le P. Sacchi avaient inspiré à Ticozzi dans sa jeunesse, se manifesta dans les connaissances variées dont il fit preuve; mais ses goûts le portèrent principalement vers les beaux-arts, auxquels il consacra toute sa vie. Quoique pendant son séjour à Bellune il eût écrit deux ouvrages, sa vie littéraire ne commença qu'après son arrivée à Milan. C'est là qu'il publia *le Vite dei pittori Vecellii di Cadore* (1817, in-8°), catalogue des plus complets; *Dizionario dei pittori dal rinnovamento delle belle arti fino al* 1800 (1818, 2 vol. in-8°), et *Dizionario degli architetti, scultori, pittori, intagliatori*, etc. (1830, 4 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur). Ce dernier recueil, où Ticozzi réunit sur la vie et les travaux des artistes de tous temps et de tous pays, ce qu'il put recueillir de renseignements historiques et particuliers, est remarquable par une scrupuleuse énumération des œuvres artistiques, par l'indication des lieux où elles se trouvent et par de savantes réflexions; mais il n'est pas exempt d'erreurs de dates. Outre les ouvrages mentionnés ci-dessus, on a encore de lui : *Degli Istituti claustrali, dialoghi;* Bellune, 1810, in-8°; — *Storia dei letterati e degli artisti del dipartimento della Piave;* ibid., 1813, in-4° : le t. Ier seul a paru; — *Imparziali considerazioni sul governo dei Turchi;* Milan, 1821, in-12; — *Raccolta di novelle morali;* ibid., 1830, in-24 : quelques-unes de ces nouvelles sont traduites; — *I Secoli della letteratura italiana, di G.-B. Corniani;* ibid., 1832, 2 vol. in-4° : la continuation de Ticozzi contient 274 notices, mais elle est inférieure à celle qu'a donnée Ugoni; — *Quadro geografico di tutti i paesi e popoli del mondo, di L. Bossi;* ibid., 1835, 16 vol. in-8° : il est auteur du t. XVIe tout entier; — *Storia di Milano, di P. Verri, continuata;* ibid., 1836, 6 vol. in-12 : les t. IV à VI sont de Ticozzi, qui acheva ce travail l'avant-veille de sa mort. On lui doit encore des traductions d'ouvrages français, tels que : *Histoire des républiques italiennes* (1818), de Sismondi; *Histoire de l'inquisition d'Espagne* (1820, 6 vol. in-8°), de Llorente; *Histoire de l'art* (1826-29, 6 vol. in-8°), de Seroux d'Agincourt; *la Physiologie des passions* (1834, 2 vol. in-8°), d'Alibert; *la Physiologie de l'homme* (1836, in-8°), d'Isid. Bourdon, etc. Comme éditeur Ticozzi a publié : *Raccolta di lettere sulla pittura, scultura ed architettura* (1822, t. VII et VIII, in-8°), commencé par J. Bottari; *Viaggi di Francesco Novello da Carrara* (1824, 2 vol. in-8°); *Memorie storiche* (Florence, 12 vol. in-8°), comprenant une série d'histoires tirées des annales du moyen âge; *Dell' architettura, di L.-B. Alberti, trad. di C. Bartoli con note* (1832, in-4°), etc.

Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. IV.

TIECK (*Louis*), célèbre écrivain allemand, né le 31 mai 1773, à Berlin, où il est mort, le 28 avril 1853. Son père, simple cordier, fit tous ses efforts pour lui donner une bonne éducation. En 1782, il fut envoyé au collége de Werder (Brandebourg), dirigé par Gedicke. Doué d'une imagination ardente, il manifesta de bonne heure un goût décidé pour la poésie. Avide de s'instruire, il se plongeait dans la lecture avec une ardeur qui ébranla plus d'une fois sa frêle et nerveuse constitution. La maison de Reichard, qui était comme le rendez-vous des écrivains du jour, devint pour lui une école où son esprit s'enrichit de beaucoup de connaissances. Depuis 1792, il se forma aux universités de Berlin, de Halle, de Gœttingue, et d'Erlangen. Il s'adonna avec un zèle infatigable à l'étude de la littérature ancienne et moderne; les drames de Shakespeare furent l'objet de sa prédilection. En 1794 il revint à Berlin, et débuta par des articles de genre qu'il fournit à une feuille périodique intitulée *Straussfedern* (Plumes d'autruche). Il prit d'abord pour modèle les auteurs français, mais il ne tarda pas à s'affranchir de l'imitation. La critique distingue dans le développement littéraire de Tieck trois périodes. A la première appartiennent les romans d'*Abdallah* (Berlin, 1795, in-8°) et de *William Lovell* (ibid., 1795, 3 vol. in-8°). Celui-là est un tableau oriental, dans le genre des compositions de Klinger; celui-ci représente un caractère égoïste, haineux, une espèce de génie incompris, indifférent au bien et au mal : l'ensemble du récit ne manque pas d'un intérêt dramatique et passionné. *Peter Lebrecht* (ibid., 1795-96, 2 vol. in-8°), écrit sous l'influence du rationalisme, est une composition satirique, qui n'offre pas beaucoup d'intérêt. Elle donna l'idée à l'auteur du recueil des *Contes populaires* (Peter Lebrecht's Volksmærchen); ibid., 1797, 3 vol. in-8°. Reprenant en quelque sorte l'œuvre de Musæus, le Perrault allemand du dix-huitième siècle, on le voit puiser aux sources des traditions nationales, et détourner le génie germanique de l'imitation étrangère, en lui découvrant les vastes champs jusqu'alors incultes des poésies légendaires, des contes chevaleresques, des traditions populaires, où il doit chercher son originalité. Déjà dans sa jeunesse il avait entrevu le parti que la poésie et l'art pourraient tirer du moyen âge, de la chevalerie, du *Minnesang* et du catholicisme. Cependant il n'arriva pas d'un seul bond à prêcher la croisade contre le genre classique et à soutenir ses théories par des œuvres d'art plus ou moins heureusement conçues; puis, ce qui est encore plus curieux, il devint plus tard infidèle à ses théories, il les renia dans les créations de son âge mûr et de sa vieillesse. Les plus remarquables de ses premiers essais originaux sont : *Die beiden merkwürdigsten Tage aus Siegmann's Leben*, et *Der blonde Eckard*. Par la publication de *Sternbald's Wanderungen* (Voyages de Sternbald;

Berlin, 1798, 2 vol. in-8°; trad. en français, Paris, 1822, 2 vol. in-12). Tieck entre dans sa seconde phase d'écrivain, ou, pour parler avec plus d'exactitude, il adopte une manière toute nouvelle. *Sternbald* n'est autre chose qu'un panégyrique de l'art au moyen âge, une déclaration de guerre contre la poésie matérialiste. La trame du roman est fort décousue, et les personnages qui s'y dessinent sont des êtres fantastiques; mais dans cette œuvre informe Tieck a jeté ses idées sur le monde artistique et idéal, dans lequel se complaisait alors son imagination rêveuse. Les visions forment une partie intégrante du canevas, où la légende règne en souveraine; une destinée mystérieuse semble planer sur les actes les plus insignifiants; aux faits en apparence vulgaires, le poëte prête un sens symbolique; il abuse, en un mot, de l'allégorie, regardée par son école comme le point culminant de toute poésie.

Après avoir épousé, en 1799, la fille du pasteur Alberti, Tieck s'établit à Iéna, où il se trouva dans la compagnie de Fr. Schlegel, de Novalis, de Steffens, de Schelling; il lia avec eux des rapports intimes, et fut avec eux l'un des promoteurs les plus zélés du romantisme. Vers cette époque, il publia une traduction de *Don Quichotte* (Berlin, 1799-1801, 4 vol. in-8°); ce travail est un chef-d'œuvre, en ce qu'il reproduit à la fois l'esprit, la grâce et la poésie de l'original espagnol. D'une rare fécondité, il s'essaye dès lors dans des genres divers : il dramatise le conte de *Barbe-Bleue* et celui des *Quatre fils Aymon*; il continue sa polémique contre les pédants et les poëtes vulgaires dans *le Chat botté* (Der gestiefelte Kater), dans *le Monde renversé* (Die verkehrte Welt) et dans *le Prince Zerbino* (Iéna, 1799-1800, 2 vol. in-8°), comédies satiriques, d'un mérite très-contestable, bien que pétillantes d'esprit et remplies de fines allusions critiques. En 1800, parut *Geneviève de Brabant* (Leben und Tod der Genoveva von Brabant), que l'on est convenu d'appeler le chef-d'œuvre dramatique de Tieck. Il ne manque ni d'intérêt ni de passion; les rhythmes de la poésie espagnole ou italienne sont appliqués souvent avec bonheur à ce sujet légendaire. C'est, si l'on veut, une imitation de Calderon, une manière archaïque. Malheureusement le lecteur est choqué par l'afféterie ou par la naïveté factice qui règne dans beaucoup de scènes, sans compter que l'action est entrecoupée d'épisodes sans fin. *L'empereur Octavien* (Kaiser Octavianus; Berlin, 1804, in-8°) est traité de la même manière; c'est le même système dramatique appliqué à une légende populaire. En 1800, après avoir passé quelque temps à Berlin, Tieck se fixa à Dresde, où il entreprit en 1802, avec A.-G. Schlegel, la publication de l'*Almanach des Muses*, qui reçut un accueil si chaleureux du public. Il n'avait pas encore trente ans. Pour rétablir sa santé, affaiblie par un travail excessif, il partit pour l'Italie (1805); à son retour (1806), il résida à Ziebingen, près Francfort, à Dresde, à Vienne, à Munich (1808); il quitta cette dernière ville en 1811, à peine guéri d'une grave maladie, et retourna à Ziebingen, où il contracta une amitié étroite avec le philosophe Solger, qui exerça beaucoup d'influence sur lui. Après un intervalle de quelques années, il reprit ses travaux littéraires, mais dans une nouvelle direction. Il s'était déjà affranchi des éléments mystiques qui l'avaient dominé, et l'âge et les souffrances, qui ne l'abandonnèrent plus, avaient restreint sa fantaisie. Il se préoccupa davantage de la forme dans ses ouvrages, dont il empruntait toujours les sujets au moyen âge. Son *Phantasus* (Berlin, 1812-15, 1844, 3 vol. in-8°) établit la ligne de démarcation entre ses travaux antérieurs et ceux qui le suivirent. Il donna encore un recueil de vieilles poésies sous le titre d'*Ulrich's von Lichtenstein Frauendienst* (Tubingue, 1815, in-8°). Le fruit de ses recherches sur les poëmes du moyen âge fut *le Vieux Théâtre allemand* (Altdeutsches Theater; Berlin, 1817, 2 vol. in-8°); mais sa passion pour Shakespeare le détourna de ce travail. Il fit, en 1817, avec son ami Burgsdorf, un voyage à Londres, afin de s'y préparer plus complétement à l'interprétation à la fois consciencieuse et poétique du grand poëte. En revenant il visita Paris, et retourna à Ziebingen, qu'il quitta, en 1819, pour se fixer à Dresde, où il prit la direction du théâtre de la cour. Pour faire suite au *Vieux Théâtre anglais* (Altenglisches Theater; Berlin, 1811, 2 vol. in-8°), il publia *les Précurseurs de Shakespeare* (Sh.'s Vorschule; Leipzig, 1823-29, 2 vol. in-8°) et surveilla en même temps la version allemande de Shakespeare, entreprise par sa fille Sophie avec le concours du comte de Baudissin. Cette traduction compléta l'édition allemande de Schlegel.

A partir de 1820, il s'était fait dans la manière de Tieck une révolution complète. Depuis lors, comme poëte, il cultiva de préférence la nouvelle et le roman, fondés sur un terrain historique ou sur l'observation du monde réel. A la place du merveilleux, du fantastique, qui avaient envahi toutes les pages de *Sternbald*, le lecteur trouve ces développements psychologiques qui fixent l'intérêt sans blesser le bon sens. Parmi les nombreuses productions qui appartiennent à cette troisième période, nous citerons comme les plus dignes d'attention : *Der Aufruhr in den Cevennen* (la Révolte des Cévennes, 1826), qui lui attira l'animadversion des protestants, dont il se montre l'adversaire; *der Dichtersleben* (la Vie du poëte, 1828), qui met en scène Shakespeare et ses contemporains; et *der Tod des Dichters* (la Mort du poëte, 1829), où il représente les derniers moments de Camoëns. C'est toujours une manière un peu diffuse; mais on y remarque moins la sentimentalité et le caprice qui règnent dans ses créations antérieures, en revanche, beaucoup d'ironie et d'*humour*, des

critiques esthétiques pleines d'intérêt entremêlées au récit et une étude exacte du monde. Le romantisme avait perdu de sa vogue, et Tieck tournait bravement le dos à un genre désormais usé; il s'amusait à persifler lui-même sa défection, en montrant, dans une de ses nouvelles, la miraculeuse guérison d'une Ophélie moderne, qui finit sans trop de répugnance par épouser un bourgeois. Ce grand revirement dans la manière poétique de Tieck date à peu près de l'époque où il avait fixé ses pénates à Dresde (1819). Pendant de longues années il y fut un des rédacteurs de l'*Abendzeitung*. Ce fut plus spécialement à la critique théâtrale que Tieck consacra une partie de ses loisirs, dont les fruits furent réunis dans les *Dramaturgische Blætter* (Feuilles dramatiques; Breslau, 1826, 2 vol. in-8°). A Dresde, il réunissait autour de lui une société choisie de littérateurs, d'artistes et d'étrangers, qu'il charmait tour à tour par sa conversation et par la lecture des chefs-d'œuvre dramatiques de tous les âges. Les personnes qui ont eu le bonheur d'assister à ces soirées littéraires parlent de son talent de lecteur comme d'une jouissance intellectuelle toute pareille à celle qui attirait le parterre du Théâtre-Français aux représentations de Talma.

Les dernières œuvres qui sortirent de la plume de Tieck sont : *Le Sabbat des sorcières* (trad. en fr., Paris, 1833, in-8°), *Der junge Tischlermeister* (le Jeune menuisier; Berlin, 1836, in-8°), et *Vittoria Accorambona* (ibid., 1840, 2 vol. in-8°). La critique a rangé ce dernier roman parmi ses meilleures œuvres. Le plan en est décousu, les caractères ne sont pas toujours tracés d'une main ferme; les hors d'œuvre, ce péché originel du romantisme, arrêtent trop souvent la marche du récit; mais le caractère de l'héroïne, dont Tieck a fait une Corinne fort originale, et la peinture des mœurs romaines sous les pontificats de Grégoire XIII et de Sixte-Quint, assurent un rang distingué à ce roman, dont la donnée première semble avoir été inspirée à l'auteur par ses idées un peu hétérodoxes sur le mariage et sur l'émancipation des femmes. On sent, dans plusieurs scènes très-passionnées et très-paradoxales, l'influence de Georges Sand. Lorsque Frédéric-Guillaume IV monta sur le trône il invita Tieck à sa cour, lui fit une pension considérable, et le nomma conseiller intime. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il séjourna soit à Berlin, soit à Postdam, où il surveilla la représentation des tragédies grecques ou la correction de ses travaux littéraires. Au milieu de cette vie active, sa santé dépérit graduellement, et après deux années de souffrances, il mourut presque octogénaire. Après sa mort parut son dernier poëme : *Die Sommernacht* (La Nuit d'été; Francfort, 1853, in-8°).

Les ouvrages réunis de L. Tieck ont eu plusieurs éditions que voici : *Gedichte* (Poésies complètes); Berlin, 1821, 1841, 3 vol. in-8°; — *Gesammelte Novellen* (Recueil de nouvelles); Breslau, 1835-46, 20 vol. in-12; Berlin, 1852-54, 12 vol. in-12 : plusieurs ont passé dans notre langue; — *Kritische Schriften* (Œuvres critiques); Leipzig, 1848-52, 4 vol. in-8°. — *Sæmmtlichen Werke* (Œuvres complètes); Berlin, 1799, 12 vol.; ibid., 1828-42, 20 vol.; Paris, 1836-37, 1840-41, 2 vol. in-8°. On doit encore à Tieck la publication des œuvres de quelques-uns de ses illustres amis, comme *Novalis's Schriften* (Berlin, 1815), conjointement avec Fr. Schlegel; *H. von Kleist's Nachgelassenen Schriften* (ibid., 1821, 2 vol.), *H. von Kleist's Gesammelte Schriften* (ibid., 1826, 3 vol.); *Solger's Nacklass und Briefwechsel* (ibid., 1826, 2 vol.), avec le concours de Fr. de Raumer; et *R. Lenz's Gesammelte Schriften* (ibid., 1828, 3 vol.). [L. SPACH, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Vilmar, *Gesch. der deutschen National Literatur.* — Menzel, *Die deutsche Literatur.* — *Conversations-Lexicon.* — Loménie, *Galerie des contemp. illustres*, t. VIII.

TIECK (*Christian-Frédéric*), sculpteur allemand, frère du précédent, né le 14 août 1776, à Berlin, où il est mort, le 14 mai 1851. Suivant la volonté de son père, il entra fort jeune dans l'atelier d'Henri Bett-Kober, où il n'apprit que la partie mécanique de l'art, et suivit les cours de l'Académie de Berlin, où il attira l'attention de Schadow. En 1795, après avoir obtenu un prix, il alla demeurer avec son frère Louis, dont les idées sur l'art ainsi que celles de ses amis les frères Schlegel et Wackenroder eurent une grande influence sur le jeune sculpteur. En 1777 il gagna le prix du concours, par un groupe allégorique de *la Paix*. Sur la recommandation de Schadow et d'Alex. de Humbolt, il obtint une pension, qu'il employa pour aller à Paris; admis comme élève chez David (1798), il gagna en 1800 le second prix, et retourna en 1801 en Allemagne. Pendant qu'il travaillait à la décoration du palais neuf de Weimar, il exécuta plusieurs bustes en marbre, surtout ceux de Voss, de Gœthe, de Wolf, de Clément Brentano, et du grand-duc. En 1805 il se rendit à Rome, en compagnie de son frère, y retourna en 1812, et fit à Carrare la connaissance du sculpteur Rauch, avec lequel il se lia d'amitié. Pendant son séjour en Italie, où il resta jusqu'en 1819, il exécuta beaucoup de bustes, placés la plus grande partie dans la Walhalla à Munich, notamment ceux de Guillaume d'Orange, de l'empereur Frédéric Barberousse, de l'électeur Maurice de Saxe, de Charles X roi de Suède, de Wallenstein, de Bernard de Saxe-Weimar, de l'amiral Ruyter, de Zinzendorf, de Lessing, d'Érasme, de Tschudi, de Grotius, de Herder et de Burger. En 1820, Tieck devint professeur de l'Académie des arts à Berlin, et plus tard directeur de la galerie de sculpture. Il fut aussi décoré de l'ordre de l'Aigle rouge. Il fit plusieurs travaux plastiques pour le nouveau théâtre de Berlin, et s'occupa de la restauration

des monuments antiques du musée. En 1836, il fit à Dresde un nouveau buste de son frère; en 1844, il commença celui de l'architecte Schinkel, sans pourtant l'achever. Les ouvrages de Tieck sont fort nombreux. Son style est simple et grandiose, et en même temps d'une grande élégance; ses bustes se distinguent par une conception caractéristique et par une exécution soignée.

Nagler, *Kunstler-Lexikon.*

TIEDEMANN (*Thierri*), philosophe allemand, né le 3 avril 1748, à Bremervœrde, près de Brême, mort le 24 septembre 1803, à Marbourg. Après avoir été pendant dix ans professeur au Carolinum de Cassel, il reçut en 1786 une chaire de philosophie à l'université de Marbourg. D'abord partisan de Wolf, il se rapprocha plus tard de l'éclectisme, et manifesta même une légère tendance vers le scepticisme. Il connaissait parfaitement les littératures anciennes et modernes, et joignait à une grande pénétration et à un rare talent d'observation un jugement solide. Il fut un des principaux adversaires de Kant. Ses excellents travaux sur l'histoire de la philosophie ont non-seulement préparé les recherches de Tennemann et de Ritter, mais ils méritent encore d'être consultés aujourd'hui; il a en effet su exposer avec beaucoup de clarté et de justesse les systèmes émis depuis l'antiquité. On a de lui : *System der stoischen Philosophie* (Système de la philosophie stoïcienne); Leipzig, 1776, 3 part. in-8°; — *Untersuchungen über der Menschen* (Recherches sur l'homme); ibid., 1777-78, 3 part. in-8°; — *Griechenlands erste Philosophen* (Les premiers philosophes de la Grèce); ibid., 1780, in-8°; — *Das System des Empedocles;* Gœttingue, 1781, in-8°; — *Quæ fuerit artium magicarum origo;* Marbourg, 1787, in-4°; — *Geist der speculativen Philosophie* (Esprit de la philosophie spéculative depuis Thalès jusqu'à Berkeley); ibid., 1790-97, 6 vol. in-8° : ouvrage qui, s'il était terminé, formerait une histoire complète de la philosophie, remarquable par l'érudition, par la sagacité des jugements, par des appréciations justes et pleines d'indépendance; — *Theætet*, ou le Savoir humain; Francfort, 1794, in-8°; — *Ueber die Vortheile welche allejetzigen Nationen aus der Kenntniss des Zustandes der Wissenschaften der alten ziehen kœnnen* (Des Avantages que les nations modernes peuvent tirer de leurs connaissances sur l'état des sciences chez les anciens); Berlin, 1798, in-8° : mémoire couronné par l'Académie de Berlin; — *De variis Philosophiæ morum principiis;* Marbourg, 1798, in-4°; — *Idealistische Briefe* (Lettres sur l'idéal); ibid., 1798, in-8°; — *Handbuch der Psychologie* (Manuel de psychologie); Leipzig, 1804, in-8° : publié par Wachter, qui a mis en tête une vie de l'auteur.

G.-Fr. Creuzer, *Memoria Tiedemanni;* Marbourg, 1803, in-4°. — Erdmann, *Gesch. der neueren Philosophie.* — Wilm. *Hist. de la philos. allemande.* — *Dict. des sciences philosoph.*

TIEDEMANN (*Frédéric*), anatomiste et physiologiste, fils du précédent, né le 23 août 1781, à Cassel, mort le 22 janvier 1861, à Munich. Ses premières études se firent au collége de Marbourg. Son père n'épargna aucune peine pour former ce jeune esprit; il lui apprit de bonne heure les langues classiques et le pourvut d'une instruction solide, que les lycées d'Allemagne, alors mal organisés, n'auraient jamais pu lui donner. La lecture des voyages frappa vivement son imagination. Il sentit s'éveiller en lui un penchant irrésistible à pénétrer les mystères de la nature, penchant qui fut encore stimulé par les entretiens d'un ami de son père, le botaniste Mœnch. Dès sa jeunesse il se fit remarquer par son esprit plein d'observation, de sagacité et se plaisant à réfléchir sur les objets de sa prédilection, ce qui devait plus tard le faire un grand anatomiste. En 1798 il commença l'étude de la médecine à Marbourg, la poursuivit à Bamberg et à Wurtzbourg, et cinq mois après la mort de son père fut reçu docteur (1804). Aussitôt il eut le titre de professeur suppléant de physiologie et d'anatomie à Marbourg. Partisan de la doctrine de Gall, il la prit pour thèse de ses leçons. Dans l'automne il alla suivre à Wurtzbourg le cours de Schelling sur la philosophie de la nature, puis il se rendit à Paris pour assister à ceux de Cuvier, de Geoffroy-Saint-Hilaire, de Lamarck, de Duméril et de Haüy. Peu après son retour il fut appelé, sur la recommandation de Sœmmering, dont il avait fait connaissance pendant le voyage, à occuper la chaire de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Landshut (oct. 1805). Pendant la campagne de 1809 la banlieue de cette ville fut le théâtre de fréquentes escarmouches, qui nécessitèrent la fondation de plusieurs hôpitaux, où Tiedemann, voué au soulagement des malades, fit de nombreuses observations, qui contribuèrent à éclaircir et à résoudre plus d'une question physiologique. En 1811 il entreprit un voyage sur les côtes de l'Adriatique, pour y étudier l'anatomie des animaux rayonnés, sujet d'un des concours de 1812 à l'Institut. Le mémoire qu'il envoya, intitulé *Anatomie der Rœhren-Holothurie, des pomeranzenfarbenen Seesterns und des Stein-Seeigels;* (Landshut, 1816, pet. in-fol.; Heidelberg, 1820, gr. in-fol.), fut couronné, et causa un grand retentissement dans le monde savant. Les Académies de Paris, de Berlin et de Munich, s'empressèrent de l'admettre au nombre de leurs correspondants. En 1816 Tiedemann accepta une chaire à Heidelberg, et s'empressa de quitter la petite ville de Landshut, devenue un foyer d'intrigues « Quarante-quatre années de professorat, dit M. Flourens, donnèrent à son autorité de maître les allures et les douceurs de l'autorité patriarcale. Les trente dernières de ces années furent passées à Heidelberg. Il y avait formé, de ses mains, une magnifique collection

d'anatomie et de physiologie. Vainement, en 1818, l'université de Bonn l'avait-elle sollicité de venir occuper une chaire dans son sein. Vainement, en 1833, l'université de Berlin l'avait-elle, à son tour, sollicité d'accepter la succession du célèbre Rudolphi. Il ne voulait point se détacher de cette petite ville d'Heidelberg, qu'animait la grandeur du nom qu'il s'était fait, où l'on voyait accourir chaque année la jeunesse de toute l'Europe, attirée par la réputation du professeur. Les voyages furent la seule distraction qu'il se donna. Plusieurs fois il avait parcouru l'Europe. » Des afflictions de famille éprouvèrent cruellement sa vieillesse. L'excès de travail avait épuisé ses forces et altéré sa vue. A ce malheur se joignit la mort de ses trois fils (1848), qui périrent glorieusement en défendant la cause de la liberté dans le grand-duché de Bade. Après avoir donné sa démission (1849), Tiedemann se retira à Francfort. Bientôt il perdit complétement la vue. Il la recouvra en 1855, grâce à l'heureuse opération de la cataracte tentée par Ehelius. En 1856 il rejoignit son gendre Bischoff, professeur à Heidelberg, et ce fut là qu'il succomba à une attaque de phthisie pulmonaire, dans sa quatre-vingtième année.

Tiedemann excelle surtout par le génie de l'observation; dans tous ses écrits on remarque un amoncellement de faits particuliers, des recherches curieuses, et un minutieux examen des corps organiques dans leurs moindres détails. C'est grâce à ses découvertes importantes que la physiologie a pu avancer dans la voie du progrès. A l'époque où dominait en Allemagne ce qu'on appelait la philosophie de la nature, système qui demeura stérile, perdu qu'il était dans une suite infinie de déductions et de vaines formules, Tiedemann se montra pendant longtemps le constant et ferme défenseur de la méthode empirique; et ses efforts, sa longue vie, son enseignement contribuèrent à régénérer l'étude des sciences naturelles. Dans son premier ouvrage (*Zoologie;* Landshut, 1808-14, 3 vol. gr. in-8°, dont les deux derniers portent le titre de *Anatomie und Naturgeschichte der Vœgel*), il adopta une classification basée sur l'anatomie comparée. On y retrouve, comme le fait remarquer M. Flourens, « le reflet des idées que l'auteur avait puisées à Paris ». Le travail qui a illustré sous son nom est l'*Anatomie und Bildungs-Geschichte des Gehirns im Fœtus des Menschen* (Anatomie du cerveau, contenant l'histoire de son développement dans le fœtus, avec une exposition comparée de sa structure dans les animaux; Nuremberg, 1816, gr. in-4°, avec 7 pl.; trad. en français par Jourdan, Paris, 1823, in-8°). Tiedemann prend le cerveau dès les premiers indices de sa formation, et y note le moment précis où apparaît et se développe chaque organe. Ainsi il montre que le cerveau de l'enfant n'est assez formé pour agir que six ou huit semaines après la naissance; que l'attention s'y produit vers la troisième année; qu'enfin, contrairement à l'opinion de Sœmmering, toutes les parties du cerveau ne sont formées qu'entre la septième et huitième année, et qu'alors seulement la réflexion s'éveille. En 1830 il mit au jour sa *Physiologie des Menschen* (Physiologie de l'homme; Darmstadt, 1830-36, t. I et III, in-8°; le t. Ier a été trad. en anglais, en italien, et en français par Jourdan, Paris, 1830, 2 vol. in-8°), qui resta inachevée. Il y passe en revue tous les systèmes introduits dans cette science, et, s'appuyant sur ses belles et délicates recherches, pose la question sur un terrain nouveau, du moins en apparence. Il y attribue la formation des êtres à une force propre, qu'il appelle *force formatrice*, et qu'on a nommée avant lui *force plastique*, *force substantielle*, *nisus formativus*. Dans un travail très-remarquable sur *le Cerveau du nègre comparé avec ceux de l'Européen et de l'orang-outang* (Das Hirn des Negers; Heidelberg, 1837, in-4°, fig.), il combattit victorieusement les opinions des physiologistes qui soutenaient que la race africaine diffère de la race sémitique par la diversité de sa conformation physique et de ses facultés intellectuelles, et qui la rabaissaient par conséquent jusqu'au singe. « Buffon et Blumenbach, dit M. Flourens, avaient prouvé l'unité de l'espèce humaine. A ce grand fait, Tiedemann en joint un autre, qui ne l'est pas moins, celui de l'égalité physique de toutes les races. »

Outre les ouvrages mentionnés, on a encore de ce savant : *De cordis polypis;* Marbourg, 1804, in-8° : thèse de doctorat; — *Anatomie des Fischherzens* (Anatomie du cœur des poissons); Landshut, 1809, gr. in-4°, pl.; — *Anatomie und Naturgeschichte des Drachens* (Anatomie et histoire naturelle du dragon); Nuremberg, 1811, gr. in-4°, 3 pl.; — *Anatomie der kopflosen Missgeburten* (Anatomie des monstres acéphales); Landshut, 1813, in-fol., pl.; — (avec Oppel et Liboschitz) *Anatomie und Naturgeschichte des Krokodils* (Anatomie et histoire naturelle du crocodile); Heidelberg, 1817, gr. in-fol., 15 pl.; — *Abhandlung über das vermeintliche bærenartige Faulthier* (Dissertation sur l'ours des jongleurs); Heidelberg, 1820, gr. in-4°; — (avec L. Gmelin) *Versuche über die Wege*, etc. (Recherches sur la route que prennent diverses substances pour passer dans l'estomac et du canal intestinal dans le sang; sur la fonction de la rate et sur les voies cachées de l'urine); ibid., 1820, gr. in-8°; trad. en français par Heller, Paris, 1821, in-8° : ouvrage qui obtint l'accessit au prix de physiologie décerné en 1821 par l'Institut; — *Icones cerebri simiarum et quorumdam mammalium rariorum;* ibid., 1821, gr. in-fol.; — *Tabulæ nervorum uteri;* ibid., 1822, gr. in-fol., pl.; — *Tabulæ arteriarum corporis humani;* Carlsruhe, 1822-24, gr. in-fol., avec un sup-

plément; Heidelberg, 1846, gr. in-fol.; — (avec L. Gmelin) *Die Verdauung nach Versuchen* (Recherches expérimentales sur la digestion); Heidelberg, 1826-27, 2 vol. gr. in-4°, et 1831, 2 vol. in-4°; trad. en français par Jourdan, Paris, 1826-27, 2 vol. in-8°; — *Vom Ei der Schildkrœten* (De l'Œuf de la tortue); ibid., 1830, in-4°; — *Von den Drüsen des Weibes* (Des Glandes de Duverney, de Bartholin et de Cowper chez la femme, et de la conformation de la matrice); ibid., 1840, gr. in-4°, pl.; — *De somniis*; ibid., 1842, in-4°; — *Von der Verengung und Schliessung der Pulsadern in Krankheiten* (Du rétrécissement et de l'oblitération des artères dans les maladies); ibid., 1843, gr. in-4°; — *Von lebenden Würmern und Insekten in den Geruchsorganen des Menschen* (Des Vers et des insectes vivant dans les organes de l'ouïe chez l'homme); Manheim, 1844, in-8°; — *Geschichte des Tabaks* (Histoire du tabac); Francfort, 1854, in-8°. Il publia en outre avec Reinhold et Treviranus le *Journal de physiologie*. Ses dissertations, au nombre de trente-six, se trouvent dans les *Annalen der wetterauer Gesellschaft*, *Archiv für physiologie* de Meckel, et les *Mémoires de l'Académie de Munich*.

Bischoff, *Gedæchtnissrede auf Fr. Tiedemann*; Munich, 1861, in-4°. — *Almanach der bayerischen Academie der Wissenschaften*. — Flourens, *Éloges hist.* — *Unsere Zeit*, t. V. — Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexicon*.

TIEDGE (*Christophe-Auguste*), poëte allemand, né le 14 décembre 1752, à Gardelegen (Prusse), mort le 8 mars 1841, à Dresde. A dix-sept ans il perdit son père, et bien qu'il fût réduit, ainsi que toute sa famille, à une position précaire, il acheva son cours de droit à Halle, et devint secrétaire du collége de Magdebourg, où son père avait été sous-recteur. En 1781 il renonça à la carrière du droit, et accepta une place de précepteur à Elrich, dans la Prusse orientale. Dans cette contrée romantique, qui lui inspira le génie des vers, il se lia d'amitié avec Gœckingk, Gleim, Klamer, Schmidt et surtout avec la baronne van der Recke (*voy.* ce nom). En 1788 il alla habiter Halberstadt, dans la maison de Gleim. Bientôt il entra comme secrétaire chez le conseiller de Hagen, et occupa le même emploi auprès du chanoine de Stedern (1792). Après la mort de ce dernier (1793), il continua de rester auprès de sa femme, qui lui légua en mourant une partie de sa fortune (1799). Quoique l'amitié et la reconnaissance l'attachassent à Gleim, qui lui avait procuré une prébende près de l'évêque de Halberstadt, il ne put se résoudre à habiter un pays qui lui rappelait de si tristes souvenirs; il résigna sa prébende à son jeune frère, et visita l'Allemagne septentrionale; à Berlin il eut la bonne fortune de retrouver Mme de Recke, dont les goûts délicats avaient tant de rapports avec les siens. Ils renouèrent l'amitié interrompue, et vécurent désormais ensemble, sans que cette liaison de deux âmes également passionnées pour la poésie portât au monde le moindre scandale. Devenus inséparables, ils firent, de 1804 à 1808, plusieurs voyages en Italie, en Suisse et en Allemagne, voyages dont cette dame a publié les relations; puis ils résidèrent à Berlin et depuis 1819 à Dresde, allant passer l'été tantôt à Tœplitz, tantôt à Carlsbad, ou enfin dans le domaine de Lœbichau, auprès de la duchesse douairière de Courlande. La mort de sa fidèle amie (1833) ne changea rien au genre de vie dont Tiedge avait une si longue habitude : Mme de Recke avait assuré l'avenir du poëte, et ce fut aux dispositions généreuses qu'elle prit à son égard qu'il dut sans doute la faveur exceptionnelle de prolonger sa calme et heureuse existence jusqu'à près de quatre-vingt-neuf ans, sans infirmité aucune et avec le plein usage de ses facultés. Tiedge appartient à l'école poétique de l'autre siècle; il excellait dans l'épître et dans l'élégie; mais au lieu d'imiter les Français, il visait à l'originalité. Ses petites pièces se distinguent par la délicatesse des sentiments, par l'élévation des pensées, par une élocution élégante, assez rare en Allemagne; elles ont servi de canevas à beaucoup de compositeurs, qui ont popularisé son nom à l'envi. Le meilleur de ses poëmes est celui d'*Uranie*, qui a dû l'accueil empressé du public à la partie lyrique, qui fut aussitôt interprétée par les plus célèbres artistes, à d'intéressants épisodes, à des descriptions bien ordonnées. Les *Œuvres complètes* de Tiedge, rassemblées par son ami Eberhard (Halle, 1823-29, 8 vol. in-12), ont eu, en 1841, une quatrième édition (Leipzig, 10 vol. in-12). Nous citerons dans cette dernière : *Urania* (1801, in-12; 5e édit., Leipzig, 1856, in-16); *Elegien und vermischten Gedichte* (Halle, 1803, 1814, 2 vol.) *Frauenspiegel* (Halle, 1806), poëme qui se rapproche du genre épistolaire; *Das Echo, oder Alexis und Ida* (1812), et *Ænnchen und Robert* (1815), deux romans en vers mis en musique, en partie du moins, par Himmel et Neukomm; *Denkmale der Zeit* (Halle, 1814), recueil de poësies détachées; *Lebensbeschreibung der Herzogin von Kurland, Anna-Charlotte-Dorothea* (Leipzig, 1823); *Wanderungen durch den Markt des Lebens* (Halle, 1833, 1836, 2 vol.), qui forment une sorte de continuation au poëme d'*Uranie*, et enfin les *Œuvres posthumes* (Leipzig, 1841, 4 vol. in-16), publiées par Falkenstein, avec une vie de l'auteur. On peut juger de l'estime où l'on tient cet écrivain par ce fait qu'après sa mort on a fondé en son honneur à Dresde une société (*Tiedge Verein*), chargée de distribuer des prix littéraires et de venir au secours des littérateurs âgés et infirmes tombés dans la misère.

K.

Falkenstein, *Tiedge's Leben*. — Eberhard, *Blicke in*

Tiedge's und in Elisa's Leben; Berlin, 1844, in-16. — *Neue Nekrolog der Deutschen*, t. XIX, p. 301.

TIEPOLO (*Jacopo*), doge de Venise, mort le 19 juillet 1249. Chef d'une famille ancienne et puissante, qui avait jadis étendu sa domination sur Candie, il eut plusieurs fois à réprimer le soulèvement des habitants de cette île, dont il avait été nommé gouverneur en 1204, avec le titre de duc. Il fut podestat de Trévise en 1221 et en 1227. Son élection fut vivement disputée par Raniero Dandolo : chacun des candidats réunit invariablement le même nombre de voix pendant les deux mois que se renouvelèrent les épreuves du scrutin. On s'en remit au sort, et Tiepolo fut élu (1229), à la place de Riani. En 1240 il s'allia avec Azzo contre les Gibelins de Ferrare, les défit et envoya Salinguerra, leur chef, prisonnier à Venise. Il ne put s'opposer à l'agrandissement de Frédéric II en Italie, et encore moins venger la mort de son fils Pietro, podestat de Milan, qui, pris en 1237 à la bataille de Cortenova, fut traîné par un éléphant de Crémone à Trani, où l'empereur le fit ignominieusement suspendre au gibet. Tiepolo réduisit en 1242 la sixième rebellion de Zara, et envoya une troisième colonie à Candie. Accablé d'années et de chagrins, il abdiqua, en juin 1249, et mourut le mois suivant. Jurisconsulte distingué, il recueillit en 1240 les lois vénitiennes, et commença le *Recueil des promesses ducales, en CIV chapitres*. Le pont du Rialto et les embellissements de la place Saint-Marc furent commencés sous son règne, lors de l'incendie de l'église Saint-Marc. Il eut pour successeur Marino Morosini.

TIEPOLO (*Lorenzo*), doge, fils du précédent, mort le 16 août 1275. Il contribua à la soumission de la Dalmatie, et s'illustra sur mer au service de la république. Podestat de Padoue en 1264, de Fermo en 1266, et de Fano en 1268, il succéda le 23 juillet de cette année au doge Raniero Zeno. L'an 1269 fut marqué par une disette, et la jalousie poussa les États de l'Italie à refuser des blés aux Vénitiens. Ceux-ci conclurent un traité avec Paléologue, et établirent à titre de représailles un impôt sur tous les vaisseaux et marchandises qui voyageraient dans l'Adriatique. Irrités de cette mesure, les Bolonais et les Anconais protestèrent successivement les armes à la main; victorieux d'abord, ils furent ensuite défaits et contraints de se plier aux exigences de la république. Cédant aux sollicitations de Clément IV et de saint Louis, le doge négocia avec les Génois une trêve, qui ne fut conclue qu'en 1270. Il avait épousé la fille du ban de Servie. Jacopo Contarini fut son successeur.

TIEPOLO (*Bajamonte*), conspirateur, petit-fils du précédent, mort en 1328. Giacomo, son père, appuyé par le parti populaire, avait longtemps balancé la candidature de Gradenigo. Celui-ci l'ayant emporté, établit la fameuse *clôture du grand conseil*, qui, réservant les hautes dignités à un nombre fort restreint de familles, rendit l'oligarchie toute-puissante à Venise. Dans le dessein d'abattre la nouvelle constitution, il se ligua avec plusieurs familles nobles et avec les Guelfes de la Lombardie. Il avait lui-même contre le doge quelques griefs particuliers : il le soupçonnait d'avoir été l'instigateur d'une condamnation qu'il eut à subir en 1299 pour péculat, et, par suite, de son rappel du poste de gouverneur qu'il occupait à Modon et à Coron en Morée. La possession de Ferrare, que le pape Clément V disputait aux Vénitiens et qu'il leur enleva par surprise en 1310, avait fait naître deux factions à Venise. Pour la première fois on y entendit les noms de Guelfe et de Gibelin. Profitant de cette circonstance favorable, Boémond fixa l'exécution de son entreprise à la nuit du 14 juin. Il s'agissait de massacrer le doge et les membres du grand conseil. Divers incidents retardèrent les conjurés jusqu'à l'aurore. Dans cet intervalle Gradenigo fut prévenu du danger qui le menaçait, et quand Boémond déboucha sur la place avec sa troupe, il y trouva le doge et les sénateurs réunis avec la milice sous les armes. Après un combat meurtrier, il céda, se retira dans l'île de Rialto, et s'y fortifia. Sa position était encore si redoutable qu'on le laissa sortir par capitulation. Il passa près de cinq ans à Trévise, attendant l'occasion de renouveler sa tentative; mais le doge étant parvenu, par son influence, à l'en faire expulser en 1315, il se retira chez les parents de sa mère, en Croatie, où il mourut. Le palais Tiepolo fut rasé, et sur la place qu'il occupait on érigea une colonne d'infamie. Ce fut à cette occasion qu'on établit le *Conseil des Dix*, pour veiller à la sûreté de la république. Zaccaria Vallaresso, noble vénitien, publia en 1769 un poëme sur la conjuration de Tiepolo.

TIEPOLO (*Niccolò*), poëte et homme d'État, de la famille des précédents, mort en 1551. Les merveilleuses facultés dont l'avait doué la nature le firent admettre dès 1495 au grand conseil. Il n'en continua pas moins ses études, qu'il vint terminer à Rome. Il y soutint, en 1506, avec éclat *cinq mille* propositions devant le pape, qui lui accorda de ses propres mains le laurier du doctorat. De retour à Venise, il devint sénateur. Son prodigieux savoir, la promptitude et la sûreté de son coup-d'œil dans la conduite des affaires l'élevèrent aux postes les plus importants. Comme podestat il résida en 1525 à Brescia, et en 1528 à Padoue; il fut un des réformateurs de l'université de cette ville. Comme ambassadeur, il assista au couronnement de Charles-Quint à Bologne (1529), ainsi qu'aux conférences de Nice entre Paul III et l'empereur (1538), et se rendit à Constantinople, à Genève, etc. Il écrivit sur les problèmes d'Aristote des *Commentaires*, qui sont perdus, un

sonnet que Giolito a publié en 1546, dans son *Recueil de poésies*, et d'autres productions poétiques qui imprimées en 1550 le furent de nouveau en 1829, par les soins d'Emm. Cicogna. La relation qu'il laissa de son ambassade à Bologne est conservée inédite à la bibliothèque de Saint-Marc; celle de 1538 au congrès de Nice a paru dans le *Tesoro politico*. Tiepolo entretenait des relations avec les personnages les plus éminents de l'époque; il était lié surtout avec Arioste et Bembo. S. ROLLAND.

V. Sandi, *Storia civile di Venezia*. — A. Navaglero, *Storia veneziana*. — *La Congiura degli Querini*. — Tentori, *Il vero carattere politico di Bajamonte Tiepolo*. — Litta, *Famiglie nobile d'Italia*. — Daru, *Hist. de Venise*. — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*

TIEPOLO (*Giovanni-Battista*), dit *Tiepoletto*, peintre et graveur, né à Venise, en 1693, mort à Madrid, le 27 mars 1770. Quoique élève de Gregorio Lazzarini, il fut d'abord imitateur du Piazzetta. Il reste peu de peintures de sa première manière, à laquelle appartiennent deux fresques de Saint-Ambroise de Milan, *le Naufrage de saint Satyre* et *le Martyre de saint Victor*. En étudiant Paul Veronèse et Albrecht Durer, il forma sa seconde manière, bien supérieure à la première. Ennemi des couleurs éclatantes, il employa constamment une gamme de tons peu élevée, et pourtant il sut donner à ses peintures un effet et un charme dont il existe peu d'exemples obtenus par de pareils procédés. C'est dans cette phase de son talent qu'il peignit sur un plafond du palais Chierici, à Milan, *le Char du Soleil entouré d'une foule d'autres divinités*, et à la voûte de Santa-Maria della Pietà de Venise, *le Paradis*, fresque qui surprend par la variété et la perfection des raccourcis. Dans ses tableaux, Tiepolo se montre peintre soigneux et fini. Ses peintures à l'huile se rencontrent dans toutes les galeries de l'Europe, où elles occuperaient un rang plus distingué si on y trouvait plus de pureté de dessin et de vivacité de coloris. Algarotti, qui professait la plus grande estime pour son concitoyen, regarde comme son chef-d'œuvre, au moins pour l'expression, *le Martyre de sainte Agathe*, à Saint-Antoine de Padoue. Tiepolo étant allé en Espagne (1763) y devint peintre de Charles III, et y termina sa carrière, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Dans le musée de Madrid on voit de lui deux tableaux, *la Conception*, et *Vénus et l'Amour*. Ses autres principaux ouvrages sont : à Gênes, *quatre sujets de la Passion*, au palais Grillo-Cattaneo; à Venise, *le Martyre de saint Barthélemy*, à Saint-Eustache, *Sainte Lucie* aux Saints-Apôtres, et le plafond de la confrérie des Carmes; à Brescia, dans l'église des Saints-Faustin-et Jovite, leur *Condamnation*, composition bizarre, où, par une licence trop fréquente chez les maîtres vénitiens, le gouverneur romain est habillé à la turque et fume une pipe; au musée de Turin, *Deux capucins près d'un cadavre*; à celui de Milan, *la Madone et trois saintes religieuses*; à celui de Saint-Pétersbourg, *le Festin d'Antoine et de Cléopâtre*; au musée de Vienne, une *Sainte Catherine de Sienne*; à celui de Berlin, *un Seigneur et sa suite*, et *une Jeune femme sortant du bain*; à la galerie de Darmstadt, *le Baptême de Clovis*; au Louvre, *le Repos d'Emmaüs*, provenant de la collection Campana.

Tiepolo fut, selon Lanzi, le dernier peintre de l'école vénitienne dont la gloire ait été européenne. Il a gravé à l'eau-forte un assez grand nombre de planches, dont les principales sont une *Adoration des mages*, très-importante, et deux séries de *Caprices*, l'une de 24 et l'autre de 10 feuilles.

TIEPOLO (*Giovanni-Domenico*), peintre, fils du précédent, né à Venise, en 1726, mort à la fin du dix-huitième siècle. Élève de son père, il l'accompagna à Wurtzbourg et en Espagne, et travailla constamment sous ses yeux. A Venise, dans le palais des doges et la salle des *Pregadi*, on voit de lui deux camaïeux peints en 1775, *Démosthènes couronné*, et *Cicéron haranguant*. Il a gravé de nombreuses eaux-fortes, telles qu'une suite de 27 sujets tirés de la fuite en Égypte, 26 *têtes de caractère*, *Via Crucis* en 14 feuilles, un *Miracle de saint François de Paule*, *la Vierge apparaissant à sainte Thérèse*, et *la Prédication de saint Ambroise*.

Son jeune frère, *Lorenzo*, né en 1728, fut également peintre et graveur, mais sans rien laisser de remarquable. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Algarotti, *Saggio sopra la pittura*. — Bettinelli, *Risorgimento d'Italia*. — Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*. — Ponz, *Viage de España*.

TIERNEY (*Georges*), homme d'État anglais, né le 20 mai 1761, à Gibraltar, mort le 26 janvier 1830, à Londres. Fils d'un riche négociant, il hérita, par la mort de ses trois frères aînés, de toute la fortune paternelle, et quitta la carrière du barreau pour briguer les honneurs parlementaires. Il avait fréquenté le collége aristocratique d'Eton et l'université de Cambridge. Il se produisit avec une sorte d'éclat. La situation de la Compagnie des Indes donnait lieu dans le parlement à des discussions très-ardentes; Pitt venait de présenter un tableau brillant, mais flatté, des ressources de la Compagnie. Tierney, à qui ses rapports avec le haut commerce permettaient d'être au moins aussi bien renseigné sur ce point que le ministre, lui donna un démenti formel dans la brochure qu'il publia sous le titre de *Real situation of the East India Company considered with reference to their rights and privileges* (Londres, 1787, in-8°). Dès lors il s'attacha au parti whig, et se porta candidat, sous les auspices d'un grand seigneur, au bourg de Colchester (1796); il échoua, et engloutit dans les frais de cette élection et des procès qui s'en suivirent la meilleure part de sa fortune. Avec l'aide de son parti, qui lui garantit cette fois toutes les dépenses, il se présenta devant les

électeurs de Southwark (quartier de Londres), en concurrence avec Georges Thellusson (1796); s'étant vu préférer son rival, il l'accusa devant la chambre, selon une déposition du *treating act*, d'avoir eu recours à des moyens illicites, et demanda à être admis à sa place. Sa requête eut, contre l'usage, un plein succès. Tierney continua de siéger pour Southwark jusqu'en 1806, puis il représenta successivement les bourgs d'Athlone (1806), de Bandonbridge (1807), d'Appleby (1812), de Knaresborough (1826). Orateur habile, il joua un grand rôle dans les débats politiques, et fut avec Fox et Burke un des plus redoutables adversaires de Pitt. Traité à la tribune par ce dernier d'ennemi de l'Angleterre et n'ayant pu obtenir la rétractation de cette offense, il l'appela en duel (1798); les deux adversaires firent feu deux fois l'un sur l'autre, et à la troisième reprise Pitt tira en l'air. Partisan déclaré de la révolution française, il s'opposa de toutes ses forces à la guerre sans merci que lui avait déclarée le gouvernement anglais. Lors du changement de cabinet qui fit arriver au pouvoir son ami Addington (mars 1801), Tierney accepta les fonctions de trésorier de la marine, qu'il garda jusqu'au retour de Pitt (mai 1804). Pendant la courte administration de Fox et Grenville (1806-1807), il fut d'abord premier secrétaire pour l'Irlande, puis président du comité des Indes. Enfin, à la formation du ministère Canning (avril 1827), il fut nommé directeur des monnaies, mais il résigna cet emploi en janvier 1828, et rentra dans les rangs de l'opposition, dont il était devenu le chef depuis la mort de Ponsonby (1817). Dans les dernières années de sa vie le mauvais état de sa santé le força de ralentir son activité parlementaire; il parut rarement à la tribune, et ne prit plus de part qu'aux discussions financières, sujet où il était très-instruit, et aux affaires de l'Inde. Il mourut subitement, d'une hypertrophie du cœur. Parmi les brillants orateurs qui combattirent avec plus d'éloquence que de bonheur la longue administration des tories, Tierney occupa un rang distingué : il avait du sang-froid, de l'instruction, une logique serrée, de l'adresse, et une ironie mordante. P. L—Y.

Monthly Magazine, fév. 1830. — Gorton, *Biogr. dictionary*, suppl.

TIFERNAS (*Gregorio*), helléniste italien, né vers 1415, à Città di Castello (autrefois *Tiphernum*), dans les États de l'Église, mort à Venise, vers 1466. Les érudits de son temps ne sont pas d'accord sur ses premières années; Naudé, qui l'a cru Grec, n'a pas pris garde qu'en substituant au nom de sa famille, que nous ignorons, le nom de son lieu de naissance, Tifernas affirmait son origine italienne. Après avoir appris les langues anciennes et la médecine, qu'il exerça pendant quelque temps, il s'adonna surtout à l'étude du grec, suivant les conseils de son maître Emmanuel Chrysoloras. Ayant perfectionné ses connaissances dans cette langue par un séjour de plusieurs années en Grèce, il alla l'enseigner à Naples, à Milan, et à Rome, où le pape Nicolas V le reçut avec distinction et lui fournit les moyens d'avancer ses travaux de traduction. A la mort de ce pontife (1455), Tifernas se rendit à Paris, se présenta au recteur de l'université, et lui demanda la permission d'enseigner la langue grecque. Sa demande fut agréée; mais il ne reçut que des appointements insuffisants, comme il s'en plaint dans un passage de ses vers, et après quatre ans de séjour en France, il retourna en Italie, et professa à Venise, jusqu'à sa mort. On a de Tifernas : *Hymnes et autres poésies*, à la suite d'Ausone (Venise, 1472, in-fol.), et avec des pièces de différents auteurs (Venise, 1498, in-4°; Strasbourg, 1508, in-4°). Tifernas a achevé la traduction latine, que Guarino avait commencée, de la Géographie de Strabon (Venise, 1472, in-fol.). Il a traduit aussi le traité *De regno* de Dion Chrysostôme.

Moréri, *Grand dict. hist.* — Maittaire, *Annales typographici*, t. I. — Hody, *De Græcis illustribus linguæ græcæ litterarumque humaniorum instauratoribus*; Oxford, 1472, in-8°. — Joly, *Remarques sur Bayle*.

TIGELLINUS (*Sophonius*), ministre de Néron, mort en 69 après J.-C. Fils d'un habitant d'Agrigente, peut-être d'origine grecque, il s'éleva de la pauvreté et de l'obscurité à la richesse et aux honneurs, grâce à une belle figure, à un caractère hardi, insinuant, sans scrupule. Il fut banni dans le Brutium en 39, pour ses intrigues avec deux sœurs de l'empereur Caïus, Agrippine et Julia Livilla. Sous le règne suivant Agrippine, devenue toute-puissante par son mariage avec Claudius, fit rappeler les bannis, et parmi eux sans doute Tigellinus, qui reparut à la cour. Avec l'avénement de Néron il obtint de la faveur. La mort de Burrhus ayant rendu vacante la préfecture du prétoire, l'empereur la partagea entre lui et Fenius Rufus. Dès lors la vie politique du nouveau préfet se rattache étroitement à celle de Néron; elle a été racontée dans l'article de ce prince; nous n'en rappellerons que les principaux traits. Débauché, vénal, rapace et cruel, Tigellinus exécuta avec empressement et plus d'une fois suggéra les crimes de Néron. C. Rubellius Plautus, Cornelius Sylla, Minucius Thermus, C. Petronius furent ses principales victimes. La conspiration avortée de Pison, conspiration dans laquelle son collègue se trouva compromis, augmenta son crédit et lui offrit de nombreuses occasions d'exercer sa cruauté et son avidité. Il suivit Néron en Grèce, et encouragea toutes les folies qui achevèrent de perdre ce prince dans l'esprit du peuple et de l'armée. Bientôt vinrent les soulèvements et les défections qui préparèrent la chute de l'empereur. Tigellinus ne resta pas même fidèle à Néron, et, d'accord avec son nouveau collègue, Nymphidius Sabinus, il opéra cette défection des prétoriens qui porta le dernier coup à l'empereur, ne lui laissant d'autre ressource que le suicide. Cette

trahison et l'argent qu'il prodigua à Vinius, l'affranchi favori de Galba, sauvèrent sa vie pendant le court règne de ce prince; mais à peine Othon eut-il été porté au pouvoir suprême par les prétoriens, qu'il résolut de frapper un homme odieux aux uns pour avoir trop bien servi Néron, aux autres pour l'avoir trahi. Un centurion alla lui porter l'ordre de mourir; il le trouva aux bains de Sinuessa, entouré de femmes qui servaient à ses plaisirs (*inter stupra concubinarum et oscula*, dit Tacite). Tigellinus essaya de gagner du temps, puis; voyant qu'il n'avait rien à espérer, il se coupa la gorge avec un rasoir. L. J.

Tacite, *Ann.*, XIV à XVI; *Hist.*, I, 72. — Dion Cassius, LIX, LXII à LXIV. — Suétone, *Nero*, 45; *Galba*, 15. — Josèphe, *Bell. Jud.*, IV, 9. — Plutarque, *Galba*, *Otho*. — Philostrate, *Apoll. Tyan.*, IV, 42-44.

TIGLATPILESER (*Theglatphalassar*, dans la Septante), nom de plusieurs rois d'Assyrie, et qui signifie, selon l'explication de M. Oppert, *Adoration au fils de Sir* (Tiglat-pallou-sir).

TIGLATPILESER Ier, descendant de Ninus à la quatrième génération, régnait vers 1220 av. J.-C.; un cylindre historique de huit cents lignes rapporte ses nombreux exploits.

TIGLATPILESER II commença à régner au milieu du douzième siècle. En 1122 il fut défait par les Chaldéens, qui saccagèrent Ninive.

TIGLATPILESER III régnait vers 950. Plusieurs descriptions rapportent ses nombreuses victoires sur les princes ses voisins; il fut père du grand conquérant Sardanapale III.

TIGLATPILESER IV, le seul roi d'Assyrie de ce nom connu avant le déchiffrement des caractères cunéiformes, régna de 769 à 725 (1). Il restaura l'empire d'Assyrie, que Phul, roi de Babylone, avait soumis à son sceptre en 788. Après avoir maintenu son indépendance contre Phul, et reconquis le nord de la Mésopotamie, il fut en 739 appelé par Achaz, roi de Juda, contre Pekah et Rezin, rois d'Israel et de Damas. Il se rendit maître du royaume de Damas, et en fit transporter beaucoup d'habitants dans la basse Médie; il soumit aussi les pays d'Hamath et d'Arpad, et marcha ensuite contre Pekah, qu'il vainquit complétement. Le royaume d'Israel, dont il incorpora toute la partie du nord à l'Assyrie, reconnut sa suzeraineté; des milliers d'Israélites furent emmenés en captivité. Quant à Achaz, il se déclara le vassal de son puissant allié. Tiglatpileser retourna chargé de butin dans sa résidence de Calach. C'est là le fait le mieux connu de son règne, parce que les descriptions commémoratives de ses victoires ont été systématiquement détruites sous la dynastie des Sargonides; celles qui nous restent rapportent ses campagnes contre Menahem de Samarie, les rois de Phénicie, les reines arabes Zabibié et Samsié. Il conquit aussi l'Arménie, les tribus des bords du Tigre, de la rive gauche du Chath-el-Arab et autres, et une partie de la Médie; du côté de la Chaldée, il étendit son empire jusqu'à Sippara. Il eut pour successeur Salmanassar IV. E. G.

(1) Samuel d'Ania ne lui donne que vingt-sept ans de règne. Syncelle vingt-trois; mais il reste une inscription datée de la quarante-deuxième année de son règne.

Le Livre des rois. — *Chronique.* — Niebuhr, *Gesch. Assurs und Babels*, p. 156. — Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. I.

TIGRANE Ier (en arménien *Dikran*), roi d'Arménie, était fils d'Erovant Ier et appartenait à la dynastie des Haïciens. Il régna de l'an 565 à l'an 520 av. J.-C. Il eut des relations d'amitié avec Cyrus avant que celui-ci fût devenu roi de Perse, l'accueillit dans ses États lorsqu'il fuyait les persécutions d'Astyage, et lui donna en mariage une de ses sœurs. Cette amitié provoqua la haine du roi des Mèdes. Mais Tigrane et Cyrus vainquirent deux fois l'armée d'Astyage, et même, s'il faut en croire Moise de Khoren, Tigrane tua de sa main le roi des Mèdes. Il aida de même Cyrus contre le roi de Lydie et contre celui de Babylone. Après chaque victoire les deux alliés se partageaient les dépouilles. Tigrane ajouta à ses États héréditaires la Géorgie, l'Albanie, la région du Caucase et la Cappadoce. Quelques historiens lui attribuent la fondation de la ville de Tigranocerte.

Moïse de Khoren, *Hist. d'Arménie.* — Xénophon. — Hérodote.

TIGRANE II, *le Grand*, roi d'Arménie, mort en 36 av. J.-C., appartenait à la famille des Arsacides, dont la branche aînée régnait chez les Parthes. Il était fils d'Ardaschès Ier (1), et lui succéda étant encore fort jeune, en 89. Il agrandit ses États aux dépens des faibles rejetons des Séleucides, et s'empara successivement de la Syrie, de la Célésyrie, d'une partie de l'Asie Mineure. Aussi heureux contre les Parthes, il leur enleva la Mésopotamie, l'Adiabène et l'Atropatène. Il eût fondé un grand empire si les Romains n'étaient alors apparus en Asie. Son alliance avec Mithridate, dont il avait épousé la fille et à qui il avait donné asile (69), fut le prétexte qui leur permit d'intervenir dans ses États. Lucullus traversa en vainqueur la Syrie et la Mésopotamie, et entra dans l'Arménie. Tigrane avait réuni une armée considérable, qui plia dès le premier choc; il en rassembla une autre, et fut encore vaincu. L'hiver qui survint arrêta les progrès de Lucullus, et donna au roi quelque répit. Déjà Tigrane en profitait pour reprendre l'une après l'autre ses anciennes provinces, lorsque son fils, Tigrane, le trahit pour passer aux Romains. Pompée, qui avait succédé à Lucullus, fut conduit par ce fils rebelle jusqu'au cœur de l'Arménie. Le vieux roi, sans ressources, se rendit au camp des Romains, et se jeta aux pieds du général (66). Pompée le releva, et lui rendit le titre de roi avec la Mésopotamie et l'Arménie, moyennant le payement

(1) Quelques dictionnaires biographiques accordent un article à ce personnage, qu'ils appellent *Tigrane II*, mais dont le vrai nom est Ardaschès. Il fut d'ailleurs un des plus grand princes de l'Arménie; c'est lui qui affranchit son pays de la suzeraineté des Parthes. Il régna de 114 à 89 av. J.-C., et périt assassiné.

immédiat de l'énorme somme de 6,000 talents d'argent et l'abandon aux Romains de la Syrie, de la Phénicie, et de ses conquêtes dans la Cilicie et la Cappadoce. Son fils fut mis en possession des territoires occidentaux de Gordyène et de Sophène. Tigrane II resta fidèle aux Romains, et traîna jusqu'à l'an 36 son règne timide et impuissant. Il fonda ou tout au moins agrandit Tigranocerte, qu'il peupla avec trois cent mille prisonniers cappadociens.

Strabon, liv. XI. — Justin, XXXVIII. — Appien, *Syriaca*. — Plutarque, *Lucullus*, *Pompée*.

TIGRANE III, petit-fils du précédent, passa son enfance en Égypte, où il avait été conduit comme prisonnier, avec son père, Artavasde, par Marc-Antoine. Il fut mené à Rome après la bataille d'Actium. L'empereur Auguste le replaça sur le trône d'Arménie. Mais il paraît que Tigrane ne voulut pas être un instrument docile de la politique romaine, qui tendait à asservir son pays. Ses relations avec les Parthes le rendirent suspect, et une armée romaine marchait contre lui lorsqu'il mourut, vers l'an 6 av. J.-C.

TIGRANE IV, fils du précédent, lui succéda et chercha aussi à défendre l'indépendance de son malheureux pays, qui placé entre deux grands empires, ne pouvait guère échapper aux Romains qu'en se donnant aux Parthes. Tigrane ne trouva pas même dans les Parthes un appui suffisant, et il fut détrôné par Auguste. Quatre ans après il réussit à ressaisir son royaume; mais Rome lui suscita des ennemis parmi les peuples barbares qui entouraient l'Arménie, et il fut tué dans une expédition (2 av. J.-C.).

TIGRANE V n'appartient pas à la famille des précédents; il fut nommé roi d'Arménie à l'époque où les rois pouvaient passer pour des gouverneurs romains. Il fut exclu du trône et mis à mort par Tibère, qui le soupçonnait d'intelligence avec les Parthes.

TIGRANE VI reçut de Néron un lambeau de l'Arménie, mais fut chassé par ses sujets (61 ou 62).

TIGRANE VII, qui était ou se disait de la famille des Arsacides, régna en Arménie assez obscurément pendant une vingtaine d'années, et fut renversé par Lucius Verus. (161 ap. J.-C.)

Strabon, XI. — Suétone, *Tibère*. — Victor Langlois, *Numismatique de l'Arménie*. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*.

TIL (*Salomon* VAN), théologien hollandais, né le 26 décembre 1644, à Weesp, près d'Amsterdam, mort le 31 octobre 1713, à Leyde. Sa famille était originaire du duché de Clèves. Après avoir fait ses humanités à Alkmaër, il alla suivre les cours de l'université d'Utrecht. Une certaine difficulté de parler (1) lui ayant fait craindre de rester à jamais impropre à la prédication, il s'avisa d'étudier la médecine, et y fit des progrès si rapides qu'à dix-huit ans il avait composé un traité de sa façon intitulé *Hortus sanitatis*, et qui n'a point paru. Sur le conseil de Burman, il se remit à la théologie, et passa en 1664 à Leyde. Là il connut Cocceius, qui l'admit dans son intimité, et il adopta entièrement ses principes. Ayant reçu vocation d'un village de la Nord-Hollande (1666), il fut institué par son père dans le ministère, et pendant dix ans qu'il vécut dans cette solitude il s'attacha à acquérir de nouvelles connaissances dans les langues orientales, la métaphysique et la théologie. Après avoir desservi depuis 1676 la paroisse de Rypen, et depuis 1682 celle de Medenblik, il fut appelé dans cette même année à Dordrecht, et ajouta en 1684 à ses fonctions pastorales la chaire d'histoire et de philologie sacrée. Au mois d'août 1702 il se rendit à Leyde, et y professa la théologie. La goutte lui ôta dans les derniers temps l'usage des jambes, et un coup d'apoplexie le priva complétement de la mémoire (1710). Van Til était un savant homme, d'humeur affable, et dont la maison était toujours ouverte à ceux qui avaient recours à ses lumières. Il a beaucoup écrit; son style n'est ni coulant ni châtié; la méthode et l'érudition, voilà ce qu'il y a dans ses livres de plus remarquable. Disciple fervent de Cocceius, il a partagé et exagéré en bien des points sa façon d'interpréter la Bible. Parmi ses ouvrages nous citerons : *Inleydinge tot de Prophetische Scriften* (Introduction à la lecture des Prophètes); Alkmaër, 1682, 1684, in-4° : non-seulement il était d'avis que cette étude était utile et d'obligation aux chrétiens, mais il allait jusqu'à établir les règles nécessaires à qui veut prophétiser; — *Het Evangelium des Apostels Matthæi geopent* (Explication de l'Évangile de saint Matthieu); Dordrecht, 1683, in-4°; réimpr. sept fois dans le même format jusqu'en 1734; — *Salems Vrede* (La Paix de Salem affermie en charité, en confiance et en vérité); ibid., 1685, 1687, 1698, in-4° : c'est une défense des opinions de Cocceius; — *Methodus concionandi*; ibid., 1688, in-16; Utrecht, 1717, in-4° : méthode pédante, mais curieuse à cause de l'infirmité de parole qui força l'auteur à l'adopter; — *Digt-zang-en Speelkonst, zoo der Ouden, als byzonder der Hebreen* (La Poésie et la musique des anciens, mais particulièrement des Hébreux, éclaircies par des recherches curieuses de l'antiquité); ibid., 1692, in-12, pl.; Amst., 1725, in-4°; Rotterdam, 1728, in-4°; trad. en allemand et en latin : ces recherches servent d'introduction à l'intelligence des psaumes; — *De Psalmen ontvouwten* (Explication des Psaumes); ibid., 1693, et Leyde, 1708, 4 part. in-4°; Utrecht, 1724, 5 vol. in-4°; — *Het Voorhof der Heydenen* (Le Parvis des gentils, ouvert à tous les mécréants); ibid., 1694-96, 1741, 2 vol. in-4° : histoire abrégée de l'athéisme; —

(1) Il s'en corrigea par l'exercice, dit Paquot, et en se faisant un style particulier, où il évitait les mots qui lui faisaient de la peine. Toutefois le mal qu'il avait de prêcher ses sermons par cœur l'obligea de chercher une autre méthode, qui était de prêcher par analyse.

Eerste Weerelds Op-en Ondergang (Histoire du premier monde, commentée d'après la Genèse); ibid., 1698, in-4°; — *Phosphorus propheticus, seu Mosis et Habakuki vaticinia;* Leyde, 1700, 1719, in-4° : on y trouve à la suite une dissertation sur la naissance de Jésus, qu'il a placée en l'an 750 de Rome, au lieu de 754; — *Malachias illustratus;* ibid., 1701, 1719, in-4° : suivi d'un mémoire sur la situation géographique de l'Eden, avec une carte curieuse, où il donne pour limites au paradis le Tigre et l'Euphrate; — *Theologiæ utriusque compendium, quum naturalis, tum revelatæ;* ibid., 1704, in-4°; et aussi en flamand; — *Antidotum viperinis morsibus D. J. oppositum;* ibid., 1707, in-4° : il s'en prend ici à Joncourt, qui avait malmené Coccelus et ses opinions singulières; — *De tabernaculo Mosis; et Zoologia sacra;* ibid., 1714, in-4°; — *Dissertationes philologico-theologicæ, et Acta Apostolorum ad annales revocata;* ibid., 1714, in-4°; — *Homeliæ;* Utrecht, 1714, in-4°, et en flamand; — *Opus analyticum comprehendens introductionem in Sacram Scripturam;* Utrecht, 1720, 2 vol. in-4° : abrégé analytique de presque toute l'Écriture, rédigé avec beaucoup de liberté et ramené aux idées des coccéiens; — *Theologia paracletica, et variæ conciones;* Utrecht, 1724, 2 vol. in-4°, et en flamand; — *Commentarius in Pauli Epistolas;* Amst., 1726, in-4°. Van Til a édité quelques ouvrages de controverse, ceux de J. Lydius notamment (1698, 2 vol. in-4°), et il en a traduit deux autres, l'un de Th. Taylor, l'autre de G. Bachmann, en latin.

Moréri, *Grand dict. hist.*, édit. 1759. — Paquot, *Mémoires*, t. XVIII.

TILBORGH (*Gilles* VAN), peintre flamand, né à Bruxelles, vers 1625, mort vers 1678. Il paraît être le fils d'un peintre d'Anvers qui aurait porté le même prénom que lui, et qui serait mort en 1632. Il passe pour avoir été l'élève de David Teniers, et, autant qu'on en peut juger d'après sa manière, il pourrait avoir travaillé aussi avec François Duchâtel. Il fut admis, le 26 mars 1654, dans la corporation des peintres de Bruxelles. On ne sait rien de plus sur sa vie : M. Burger suppose qu'il a habité quelque temps la Hollande, où il aurait connu Adrien van Ostade. Tilborgh a peint, d'un pinceau facile et quelquefois spirituel, un assez grand nombre d'intérieurs de taverne, de scènes familières, et de danses rustiques. Il reste de lui au musée de Bruxelles un tableau exceptionnel, représentant *les Princes de Ligne, de Chimay et de Rubempré et le duc d'Aremberg sortant à cheval du palais des ducs de Brabant;* cette composition montre une certaine chaleur de coloris et une heureuse liberté de pinceau. P. M.

Édouard Fétis, *Catalogue du musée de Bruxelles*, 1863. — W. Burger, *Musées de la Hollande*.

TILENUS (*Daniel*), théologien protestant, né le 4 février 1563, à Goldberg (Silésie), mort le 1er août 1633, à Paris. Il fit ses études en Allemagne. Vers 1590 il vint en France, et fut précepteur d'abord du jeune La Rocheposay, qui devint évêque de Poitiers, puis de Gui de Coligny. La publication d'une conférence sur les traditions apostoliques, qu'il tint à Paris, en 1597, avec du Perron, contribua beaucoup à le faire connaître. En 1599, il fut appelé comme ministre à Sedan par le duc de Bouillon, qui, en y fondant une académie protestante (1602), donna à son protégé la chaire de théologie. Plus tard il le choisit pour élever son fils, qui fut le grand Turenne. Peu de temps après son établissement à Sedan, il eut des discussions très-vives avec Pierre Dumoulin sur la doctrine de l'union hypostatique; du Plessis-Mornay apaisa ce différend, qui l'affligeait et qui lui paraissait avec raison fâcheux pour le protestantisme. Cette dispute théologique était à peine terminée que déjà Tilenus se trouvait engagé dans une autre affaire. Lorsqu'en 1609 la guerre avait éclaté entre les calvinistes et les remontrants, il avait pris parti contre ceux-ci et avait écrit pour les combattre un livre auquel Corvin, professeur à Leyde, avait répondu. La lecture de cette réponse modifia complétement ses opinions, et le fit passer du côté des arminiens. Il prit leur défense avec la même ardeur qu'il avait mise à les attaquer. Les remontrants, condamnés à Dordrecht, entraînèrent Tilenus dans leur disgrâce; dépouillé de ses emplois par le duc lui-même, il fut obligé de quitter Sedan (1619). Il se rendit alors à Paris. En 1620 il eut à l'Isle, près d'Orléans, une conférence qui dura cinq jours avec des professeurs et des pasteurs de Saumur, sur la coopération de la volonté de l'homme avec la grâce. Cette conférence lui rendit encore plus antipathique la doctrine de la prédestination et par suite le système calviniste (1). Le synode national d'Alais ayant décidé que les pasteurs de l'Église réformée de France reconnaîtraient par un serment les décrets du synode de Dordrecht, Tilenus lança contre cet acte un pamphlet, qui continuait sa controverse contre le calvinisme. Un autre pamphlet qu'il aurait écrit sous l'anagramme d'Abraham Elintus, à la sollicitation du duc de Bouillon contre l'assemblée de La Rochelle (1620), et dans lequel il se faisait le champion de l'autorité absolue des princes et de l'obéissance passive des sujets, lui valut la faveur de Jacques Ier, qui avait déjà été charmé d'un autre écrit de Tilenus, intitulé *Parenesis* et favorable en général à l'épiscopat. Ce prince l'ap-

(1) Au rapport de Le Vassor, il se serait exprimé très-vivement sur ce sujet : « Si je me trouvais dans la nécessité, aurait-il dit, de me faire mahométan ou calviniste, j'aimerais mieux être mahométan. Car enfin les mahométans adorent un Dieu bon et miséricordieux, au lieu que les calvinistes nous proposent un Dieu cruel et impitoyable, qui damne ses créatures de propos délibéré. »

pela en Angleterre, et lui promit une pension, s'il voulait s'y fixer. Tilenus accepta; mais ayant appris que dans l'intervalle on l'avait accusé d'hérésie auprès du roi, il jugea prudent de rester à Paris. Il y passa le reste de ses jours, principalement occupé à combattre le calvinisme et à défendre l'arminianisme avec autant de vivacité que d'esprit et d'érudition.

Tilenus était un homme de talent, ne manquant pas d'une certaine éloquence et joignant à beaucoup de verve des connaissances très-étendues; mais il était trop ardent à la dispute et trop roide dans ses opinions. On a de lui une vingtaine d'ouvrages, presque tous de controverse; les principaux sont : *Défense de la suffisance et perfection de l'Écriture sainte, contre les cavillations du sieur du Perron*; La Rochelle, 1598, in-8°; Sedan, 1601, 1602, in-8° : après la conférence dont il est question plus haut, du Perron en rédigea pour M. de Sancy une relation particulière, dont Tilenus se procura une copie; il la fit imprimer en 1598 sous le titre supposé de *Traité de l'insuffisance de l'Écriture*, et y ajouta une réponse. Le prélat, justement offensé, se hâta de répliquer; mais les circonstances l'empêchèrent de rendre publique sa *Réfutation* avant 1601, Évreux, in-8°; — *Syntagma disputationum theologicarum;* Sedan, 1607, 1611, 1614, in-8°; Genève, 1618, 1622, in-8°; — *Examen dogmatis P. Molinæi de duabus in Christo naturarum unionis hypostaticæ effectis*; s. l., 1612, in-8°; — *Systema theologiæ;* Sedan, 1617, in-12; — *Controversiarum in Belgicis ecclesiis hodie ferventium hypotyposis dialogistica; cui adjecta est Parenesis ad Scotos genevensis disciplinæ zelotas;* Londres, 1629, in-8°; Horn en Holl., 1659, in-8°; — *Traité de la cause et de l'origine du péché;* Paris, 1621, in-8° : ce fut, dit-on, pour éclairer quelques-uns de ses amis, qui étaient scandalisés de ce qu'il n'assistait pas aux assemblées de Charenton, qu'il écrivit cet ouvrage; — *Avertissement à l'assemblée de La Rochelle;* s. l., 1621, in-8°; — *Canones synodi Dordracenæ, cum notis et animadversionibus;* Paris, 1622, in-8° : dédié à Jacques Ier; — *La Doctrine des synodes de Dordrecht et d'Alais mise à l'épreuve de la pratique;* Paris, 1623, in-8°.

M. NICOLAS.

Adam, *Vitæ erudit. german.*, t. II. — Haag, *La France protest.* — Bouillot, *Notice sur D. Tilenus;* Paris, 1806, in-8°.

TILLADET (*Jean-Marie* DE LA MARQUE DE), antiquaire français, né vers 1650, au château de Tilladet (Armagnac), mort le 15 juillet 1715, à Versailles. Sa famille était la même que celle de Marca, l'une des meilleures de Béarn. Son éducation terminée à Toulouse, il prit le métier des armes, et fit campagne à la tête d'une compagnie de cavalerie. La paix et le dérangement de ses affaires l'amenèrent à quitter le monde; il entra chez les pères de l'Oratoire, à Paris, y enseigna pendant quinze ans la philosophie et la théologie, et s'adonna ensuite à la prédication. Élu associé de l'Académie des inscriptions en 1701, il y remplaça Pavillon, en 1705. Peu après il fut nommé examinateur de livres. Une trop forte application aux spéculations métaphysiques abrégea ses jours : il mourut d'épuisement, pour avoir voulu approfondir trop vite le système de l'action de Dieu sur les créatures, alors dans sa nouveauté. On a de l'abbé de Tilladet quelques mémoires d'archéologie dans le recueil de sa compagnie, et il a édité un choix de *Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie*, par différents auteurs (Paris, 1712, 2 vol. in-12; Florence, 1718, 2 vol. in-18).

De Boze, *Hist. de l'Acad. des inscr.*, t. II.

TILLEMONT (1) (*Louis-Sébastien* LE NAIN DE), historien français, né le 30 novembre 1637, à Paris, où il est mort, le 10 janvier 1698. Il était le deuxième fils de Jean Le Nain (2) et de Marie Le Ragois, morte le 5 juin 1696. A un excellent naturel et aux plus belles inclinations il joignit dès l'enfance la modestie et la docilité, un sens droit et juste, de la pénétration, un esprit sérieux et réfléchi. « Il naquit, dit Perrault, avec un naturel si heureux, de parents remplis de bonnes qualités, et il en reçut une si sainte éducation, qu'il lui aurait été plus difficile de contracter des défauts que d'acquérir des vertus héréditaires dans sa famille. » Vers l'âge de dix ans, il fut placé à Port-Royal, et y reçut des plus habiles maîtres l'instruction la plus saine qui, selon la remarque de Daunou, ait jamais été donnée. Dans la lecture de Quintilien et de Cicéron, il étudia les règles de l'éloquence; dans Tite Live il s'attacha à l'histoire (3); il lut aussi quelques philosophes modernes, et de tant de lectures choisies il s'habitua de bonne heure à extraire ce qu'il jugeait exact et utile. Cette méthode porta bientôt des fruits : s'étant avisé à dix-huit ans de chercher les fondements de la foi dans les sources mêmes, il se mit à lire la Bible et les Pères, et recueillit ce qu'il rencontra sur les apôtres et les temps apostoliques, suivant le plan qu'Usserius avait adopté dans les *Annales*. Il montra

(1) C'est le nom d'une terre des environs de Paris, entre Montreuil et Vincennes.

(2) La famille Le Nain était honorablement connue dans l'Ile de France. *Jean* LE NAIN, seigneur de Beaumont, fut reçu en 1604 conseiller au parlement de Paris, et mourut en 1633. Son fils, nommé aussi *Jean*, conseiller en 1633, puis maître des requêtes, mort le 9 février 1698, à quatre-vingt-cinq ans, est cité comme un des plus dignes magistrats de son siècle. Ce fut le père de Tillemont. Il était d'un esprit vif et pénétrant, d'un zèle ardent pour la vérité, d'une droiture inflexible et d'une piété exemplaire. De ses trois fils, l'aîné, *Jean*, seigneur de Guignonville, siégea au parlement.

(3) Ce fut le plus vif penchant de ses jeunes années. Aussi adressait-il mille questions à Nicole, et celui-ci a dit depuis qu'il ne le voyait jamais approcher sans trembler, parce qu'il craignait de n'avoir pas de quoi le satisfaire sur-le-champ.

cet essai à ses maîtres, qui l'encouragèrent à continuer le même travail sur l'histoire des premiers siècles de l'Église. Cependant Tillemont, tout entier à l'étude, n'avait pas encore fait choix d'un état; docile aux conseils de Choart de Buzenval, évêque de Beauvais, qui avait pour lui autant d'affection que d'estime, il se détermina à embrasser l'état ecclésiastique. Après avoir reçu la tonsure, il alla passer trois ou quatre ans dans le séminaire de Beauvais (1656); mais au lieu de s'engager dans les ordres, soit par humilité chrétienne, soit par suite d'un penchant naturel aux travaux de sa jeunesse, il hésita et ajourna un si grave changement à des temps plus propices. Puis il alla vivre chez un savant chanoine de Beauvais, Godefroi Hermant, ami du grand Arnauld, et y reprit le cours de ses études favorites. Cinq ou six ans se passèrent. Les sourdes tracasseries du chapitre contre M. de Buzenval, les sollicitations de ce dernier à embrasser le parti de l'Église, les pressantes instances de sa famille, qui le voyait à regret éloigné d'elle, décidèrent enfin Tillemont à revenir à Paris. Il continua, comme il le fit du reste toute sa vie, d'y avoir au milieu du monde les habitudes de la retraite, dont il avait pris le goût dans Port-Royal. Ainsi il logea d'abord avec Thomas du Fossé, son ami et son condisciple, puis il se retira en pleine campagne, près de Saint-Lambert et non loin de Chevreuse; enfin, pour être plus à portée de profiter des avis d'Isaac de Saci, il se fit bâtir en 1677 un petit corps de logis dans la cour de l'abbaye de Port-Royal des Champs. A cette époque la résolution qu'il avait tant redouté de prendre était accomplie : Tillemont était prêtre depuis 1676 (1). Ce qu'il avait refusé d'accorder aux prières du prélat qui l'aurait choisi pour coadjuteur, il le fit par égard pour son confesseur, qui lui destinait la direction spirituelle de sa maison. La persécution se ralluma bientôt avec plus de force (1679); les solitaires se dispersèrent, et notre érudit se réfugia dans le petit domaine dont il portait le nom. En 1681 il visita la Hollande, et se rencontra avec Arnauld et d'autres réfugiés. Au retour de ce voyage (1682), il avait accepté la cure de Saint-Lambert, que lui avait résignée le titulaire; mais son père le fit changer de résolution, et il retourna dans sa retraite. Pour prévenir les fâcheux effets d'une vie trop sédentaire, il consentit, selon l'avis de ses amis, à faire tous les ans quelque voyage; toutefois, affaibli par une longue suite de veilles et d'austérités, il tomba dans une maladie de langueur qui le conduisit rapidement au tombeau, à l'âge de soixante ans, un mois avant son père. Son corps, inhumé à Port-Royal, fut transporté en 1711 dans l'église Saint-André des Arcs, sa paroisse.

(1) Le sous-diaconat lui avait été conféré en septembre 1672 et le diaconat quinze mois plus tard.

La critique moderne a été unanime pour rendre justice à Le Nain de Tillemont, qui doit être placé au premier rang de nos érudits; mais le portrait qu'a tracé de lui Perrault, son contemporain, offre encore la plus fine appréciation de son talent. « Quelque profonde, dit-il, que fût son érudition, il ne la faisait paraître que lorsqu'il ne la pouvait cacher, et il excellait tellement en humilité que cette vertu parut toujours comme son caractère particulier; elle se fait remarquer dans ses ouvrages, où l'on voit un homme savant, éclairé et de grande réputation, réservé à décider et toujours prêt d'avouer que ses lumières ne pénètrent pas toutes les difficultés... Son exactitude à ne rien faire dire à ceux qu'il cite que ce qu'ils disent précisément va jusqu'au scrupule... On ne peut pas disconvenir que son style ne soit un peu sec; mais au milieu de la sécheresse des discussions auxquelles son travail l'a engagé, on sent toujours beaucoup d'onction dans les réflexions courtes et vives qu'il fait quelquefois sur les principaux événements... C'était un innocent pénitent, un humble savant, un homme infatigable au travail et assidu à la prière. » Ses deux principaux ouvrages sont les suivants : *Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné durant les six premiers siècles de l'Église;* Paris, 1690-97, t. I à IV, et 1701-38, t. V-VI, in-4°; Bruxelles, 1692 ou 1707-39, 16 vol. in-12; ibid., 1732 et suiv., 3 vol. in-fol.; trad. en anglais. Cette *Histoire* ne faisait, selon le plan primitif, qu'un seul et même ouvrage avec les *Mémoires;* le manuscrit du t. Ier ainsi conçu ayant été soumis à la censure d'un théologien, on exigea de l'auteur des retranchements et des modifications auxquels, par un sentiment fort juste de la dignité littéraire, il ne voulut pas consentir. Ce fut alors, pour échapper à cette nécessité, que, déférant au vœu de ses amis, il sépara les deux ouvrages; — *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles, avec une chronologie et des notes;* Paris, 1693-96, t. I à IV, et 1698-1712, t. V à XVI, in-4°; ibid., 1700-13, 16 vol. in-4°, revue et corrigée par l'abbé Tronchay, collaborateur de Tillemont et éditeur des douze derniers volumes de l'édition précédente; Bruxelles, 1694 et suiv., 30 vol. in-12, et 1734-40, 10 vol. in-fol.; Venise, 1732-39, 22 vol. in-4°. Si cet ouvrage parut sans subir de changements, ce fut grâce au chancelier Boucherat, qui désigna pour en faire lecture un censeur plus accommodant que le premier. « L'ouvrage, dit Daunou, a obtenu beaucoup d'éloges; c'est le plus grand et le plus savant travail qui existe sur les cinq premiers siècles de l'Église, et, sans excepter celui de Pagi sur Baronius, nous n'en connaissons aucun où cette importante partie de la science ecclésiastique ait pris autant d'étendue, de profondeur et d'exactitude. » Du Pin en a

critiqué le plan, qui expose l'auteur à de fréquentes répétitions ; mais celui-ci, ne voulant pas travailler sur nouveaux frais, offrit en vain d'abandonner ses manuscrits à quiconque se chargerait de les réduire en annales. Attaqué deux fois d'une façon injurieuse par Faydit, il garda le silence, sans approuver toutefois le zèle excessif qui avait porté ses amis jusqu'à faire supprimer les livres de son critique. — Si Tillemont ne mit au jour son premier ouvrage qu'à l'âge de cinquante-trois ans, on a pu remarquer qu'il n'était pas jusque-là resté inactif; on en a des preuves par sa collaboration active aux écrits de plusieurs solitaires ou amis de Port-Royal, tels que les *Vies de saint Athanase* (1671), *de saint Basile* (1674) et *de saint Grégoire de Nazianze* (1674), de God. Hermant; les *Œuvres de saint Cyprien* (1672), de Lombert; l'*Histoire de Tertullien et d'Origène* (1675), de Thomas du Fossé. Non-seulement il n'épargnait pas les bons avis à ceux qui venaient le consulter, mais il leur communiquait ses propres ébauches et le résultat de ses recherches. On a encore publié de cet érudit : *Lettre à l'abbé de Rancé, et réponse du dit abbé;* Nancy, 1705, in-12 : elle renferme des détails sur la mort d'Arnauld ; — *Réflexions sur divers sujets de morale, et quelques lettres de piété*, à la suite de sa *Vie*, par Tronchay ; — *Vie de saint Louis, roi de France;* Paris, 1847-51, 6 vol. gr. in-8°, publiée par la Société de l'histoire de France avec des notes et éclaircissements de J. Degaulle. Tillemont avait réuni pour de Saci les matériaux de cet ouvrage; il les abandonna volontiers à Filleau de La Chaise, qui s'en servit amplement pour l'histoire qu'il mit au jour en 1688 ; la nouvelle édition a été faite d'après un manuscrit autographe de la Bibliothèque impériale. Tillemont a laissé inédits des ouvrages assez considérables : *Histoire des rois de Sicile de la maison d'Anjou ; Mémoires touchant Guillaume de Saint-Amour ; Vie d'Isabelle, sœur de saint Louis ; Remarques sur le Bréviaire du Mans et sur celui de Paris*, etc. P. L—Y.

Tronchay, *Idée de la vie et de l'esprit de Le Nain de Tillemont ;* Nancy, 1706, in-12 ; le même, sa *Vie* ; Cologne, 1711, in-12. — *Nécrologe de Port-Royal.* — Perrault, *Mém. des hommes illustres*, t. II. — Du Pin, *Auteurs eccl.*, t. XVIII. — Niceron, *Mémoires*, t. XV. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Sainte-Beuve, *Port-Royal.* — Ch. Barthélemy, *Études sur quelques hagiologues ;* Versailles, 1862, in-8°.

TILLET (*Jean* DU), sieur de La Bussière, érudit français, né à Paris, où il est mort, le 2 octobre 1570. C'était le second des cinq fils d'Élie du Tillet (1), nommé en 1514 vice-président de la chambre des comptes ; sa famille était originaire de l'Angoumois. Il remplit avec talent et probité la charge de greffier civil du parlement, qu'il tenait depuis 1521 de Séraphin, son frère aîné, et dont sa postérité fut en possession jusqu'à Jean-François, qui y fut reçu en 1689. Chargé par Henri II de faire des recherches dans le trésor des chartes, « il entreprit, dit-il, dans son *Épître dédicatoire à Charles IX*, de dresser en forme d'histoire et ordre de règnes, toutes les querelles des trois lignées des rois de France avec leurs voisins, les domaines de la couronne selon les provinces, les lois et ordonnances depuis la salique par volume et règne, et par recueil séparé de ce qui concerne les personnes et maisons royales, la forme ancienne du gouvernement des trois états et l'ordre de justice du royaume, avec les changements qui y sont survenus ». Ce labeur ingrat, du Tillet eut besoin de recourir à des aides pour s'en acquitter, d'autant plus qu'il ouvrait une route nouvelle aux historiens et qu'on n'avait pas encore songé jusqu'alors à réunir en corps d'ouvrage les titres authentiques des annales de France. Qu'est devenu ce vaste recueil, dont l'auteur présenta au roi les 6 vol. in-fol. en manuscrit? On l'ignore, et tout ce qu'on en connaît se réduit aux extraits que du Tillet en a donnés dans ses ouvrages, dans le *Recueil des rois* notamment. Henri II avait promis de payer les frais de son travail; il se contenta de le gratifier du double titre de protonotaire et secrétaire du roi. Ce fut un des savants les plus estimables de son temps. On a de lui : *Discours sur la majorité du roi très-chrétien* (François II), *contre les écrits des rebelles* ; Paris, 1560, in-4° : ceux du parti contraire aux Guises opposèrent à cet écrit deux libelles anonymes, qui sont la *Réponse* et le *Légitime Conseil*. Du Tillet les réfuta dans un autre discours intitulé : *Pour l'entière majorité du roi, contre le légitime Conseil, malicieusement inventé par les rebelles;* Paris, 1560, in-4° : ces deux discours ont été reproduits dans le traité *De la Majorité* de Dupuy; ils sont tous deux du greffier, bien que le premier ait été publié sous le nom de son frère l'évêque ; — *Institution du prince chrétien;* Paris, 1563, in-8° ; — *Mémoires et recherches touchant plusieurs choses mémorables pour l'intelligence de l'État et les affaires de France;* Rouen, 1577, in-fol.; Troyes, 1578, in-8°; trad. en latin par Lotharius Philoponus (*J. Tilli Commentariorum et disquisitionum de rebus gallicis lib. II;* Francfort, 1579, 1596, in-fol.); réimpr. sous ce titre : *Recueil des rois de France, leur couronne et maison, ensemble le rang des grands de France;* Paris, 1580, 1586, in-fol., fig., et 1607, 1618, 2 tom. en 1 vol. in-4° : ces deux dernières éditions ont reçu des additions et sont les plus estimées ; on trouvera le détail des matières qu'elles contiennent dans la *Bibl. franç.* du P. Lelong. Scévole de Sainte-Marthe loue du Tillet du jugement et de la fidélité qu'il a déployés dans l'accomplissement de

(1) Il était secrétaire et contrôleur général des finances de Charles d'Orléans comte d'Angoulême, lorsqu'il fut anobli, en 1484, par Charles VIII. Il fut ensuite trésorier général d'Angoumois.

sa tâche et aussi de l'adresse avec laquelle il la puisé dans les registres du parlement, dont il avait l'entière disposition; — *Recueil de guerres et de traités de paix, de trêve, alliance d'entre les rois de France et d'Angleterre, depuis Philippe Ier jusqu'à Henri II;* Paris, 1588, in-fol., et dans le *Recueil des rois*, t. II; — *Sommaire de l'histoire de la guerre faite contre les Albigeois;* Paris, 1590, in-12 : rare et estimé; réimpr. sur une ancienne version latine; Berlin, 1845, in-8°; — *Mémoire et advis sur les libertés de l'Église gallicane*; s. l., 1594, in-8° : composé en 1551 et réimpr. avec le grand recueil cité; — *Recueil des rangs de France;* Paris, 1602, in-4°; — deux morceaux insérés dans le *Cérémonial* de Godefroy, t. Ier.

De sa femme, Jeanne Brinon, Jean du Tillet laissa huit enfants; sa descendance a été continuée jusqu'à nos jours. P. L.

Sainte-Marthe, *Elogia*. — La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, t. IV. — D'Hozier, *Armorial général*.

TILLET (*Jean* DU), prélat, frère aîné du précédent, né à Paris, où il est mort, le 19 novembre 1570. Il était « un des plus diligents rechercheurs d'histoires » de son temps, dit La Croix du Maine, et possédait la bibliothèque la mieux fournie. Pour ses études historiques il obtint de François Ier la permission de visiter les grandes collections des monastères et autres lieux du royaume. Par le crédit de son frère, il fut placé en qualité de protonotaire auprès du cardinal de Lorraine, qui, pour le récompenser de ses services, lui fit donner en 1553 l'évêché de Saint-Brieuc. En 1564 il le résigna à Nicolas Langelier, son successeur, et permuta avec Louis de Brezé, qui occupait le siége de Meaux. Nous citerons de cet érudit : *Chronicon de regibus Francorum;* Paris 1548, in-fol. ;Rouen, 1550, 1552, in-8°; Francfort, 1581, in-fol.; trad. en français par lui-même, Paris, 1549, 1550, 1553, 1570, in-8°, et dans le *Recueil des rois de France* (1618), avec une continuation jusqu'en 1604. Cette chronique, succincte et bien ordonnée, eut beaucoup de succès : elle s'étendit d'abord jusqu'en 1547, puis jusqu'en 1553; — *Traité sur le symbole des apôtres;* Paris, 1566, in-8°; — *Réponse aux ministres;* Paris, 1566, in-8°; — *Avis aux gentilhommes séduits;* Paris, 1567, in-8°; — *Traité de la religion chrétienne;* Paris, 15.., in-12; — *Traité de la messe;* Paris, 1567, in-16; — *Parallelæ de vitis ac moribus paparum cum præcipuis ethnicis;* Amberg, 1610, in-8°. Ce prélat a publié comme éditeur : *Præcipuæ constitutiones Caroli Magni* (Paris, 1548, in-8°), et les *Œuvres de Lucifer, évêque de Cagliari* (ibid., 1568, in-8°), avec dédicace au pape Pie V.

TILLET (*Louis* DU), frère cadet des précédents, prit le parti de l'Église, et devint en 1532 chanoine d'Angoulême et curé de Claix, en Poitou. L'année suivante, il donna asile à Calvin dans sa propre maison, et reçut de lui des leçons de grec. Il le pria même de composer de courtes exhortations chrétiennes, et les fit lire au prône, tant à Angoulême que dans les environs. Ensuite il accompagna le réformateur à Bâle, puis en Italie, et revint avec lui à Strasbourg. Là il continua de faire profession ouverte de la nouvelle doctrine, entretint avec Bucer des relations suivies, jusqu'au moment où son frère Jean, le futur évêque, parvint à le ramener dans le giron de l'Église (vers 1540). De retour à Angoulême, il s'empressa de chanter la palinodie. On a publié la *Correspondance française de Calvin avec Louis du Tillet* (Genève, 1850, in-8°).

Gallia christiana. — *Biogr. sacrée*. — Haag frères, *France protest.*

TILLI (*Michel-Angelo*), botaniste italien, né le 16 avril 1655, à Castel-Fiorentino, mort le 17 mars 1740, à Pise. Il fit ses études à l'université de Pise, devint l'élève favori de l'anatomiste Lorenzo Bellini, et fut reçu en 1677 docteur en médecine. A Florence, où il exerça son art, il acquit une grande réputation d'habileté; il s'y lia avec le célèbre Redi, qui le recommanda vivement à Cosme III. Attaché à la flotte en qualité de médecin, il visita les îles Baléares, et la description exacte et détaillée qu'il en rapporta le fit choisir pour aller à Constantinople soigner le gendre du sultan Mohammed IV; ce prince, en tombant de cheval, s'était démis une jambe, et il en était resté estropié depuis quatorze ans. Tilli le rejoignit sous les murs de Vienne, lui remit la jambe, et après avoir assisté à la déroute des Turcs par Sobieski (1683), revint passer l'hiver à Andrinople. Il employa le printemps suivant à recueillir dans l'Archipel une foule de documents relatifs à l'histoire naturelle, ainsi qu'une quantité de semences provenant de Perse et inconnues en Italie. De retour à Pise, il professa la botanique. De Tunis, où il s'était rendu sur l'invitation du bey, il rapporta de nouvelles plantes, entre autres le *Cynara acaulis*. Nommé membre de la Société royale de Londres (1708), il continua avec ardeur ses travaux sur la physique; son analyse des eaux thermales de Pise est remarquable pour l'état de la science à cette époque. Il entretenait une correspondance suivie avec Reisber, Vaillant et Derham; mais son principal mérite est dans l'organisation et le développement qu'il donna au jardin botanique de Pise, où il vit fleurir sous ses yeux pour la première fois en Europe l'aloès et le cafier. Son *Catalogus plantarum horti pisani* (Florence, 1723, in-fol.) contient la description de cinq mille plantes. On lui reproche de s'être écarté dans cet ouvrage de la méthode de Tournefort, et d'avoir mulplié sans raison les espèces et les genres.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. IV. — Calvi, *Commentarium inserviturum historiæ pisani horti botanici*. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. VIII.

TILLOT (*Guillaume-Léon* DU), marquis DE FELINO, ministre de Parme, né le 31 mai 1711,

à Bayonne, mort en décembre 1774, à Paris. Il reçut une éducation libérale, et fut admis dans les bureaux de Versailles par le crédit de quelques amis de son père, chef de la garde-robe du roi d'Espagne. Son intelligence des affaires et son activité lui procurèrent les bonnes grâces de Ferdinand VI, qui le donna pour intendant à son frère Philippe, lorsque ce prince prit possession du duché de Parme (mars 1749). Il provoqua d'utiles réformes dans l'intérieur, et combattit avec autant de fermeté que de prudence les prétentions de la cour de Rome au sujet des investitures; mais il vit jusqu'en 1759 ses projets d'ordre et d'économie traversés par la duchesse Élisabeth, qui, habituée aux somptuosités de Louis XV, dont elle était la fille de prédilection, avait inspiré le goût du faste à son mari. Celui-ci fut bientôt chargé de grosses dettes. Ferdinand VI, mécontent, lui refusa tout subside; Louis XV, au contraire, lui accorda de quoi se libérer ainsi qu'une pension de 225,000 livres, mais à la condition de prendre du Tillot pour ministre des finances. Dans ce nouveau poste du Tillot fit beaucoup de bien. Il établit plusieurs manufactures, restaura les monuments publics, fonda une académie des beaux-arts et une école militaire pour les jeunes nobles. En 1764 il limita les libéralités des fidèles envers l'Église, et enjoignit à quiconque s'engageait dans les ordres monastiques de renoncer à tout droit de succession; il fit soumettre en 1765 aux impôts ordinaires les biens qui seraient acquis dans la suite par les ecclésiastiques. Cantù, qui certes n'est pas disposé à brûler de l'encens en faveur d'un ministre hostile à la suprématie temporelle du pape, trace de lui ce portrait : « Économe avec magnificence, ferme avec douceur, désintéressé, du Tillot savait descendre dans les moindres détails, comme s'il eût géré un patrimoine privé; cependant il ne perdait jamais de vue l'unité de l'administration, et non-seulement ses faibles revenus purent suffire à tous ses besoins, mais il trouva moyen de les faire servir à la splendeur du duché. » Don Philippe récompensa les services de du Tillot en lui accordant, en 1765, le titre de marquis, avec le domaine de Felino, dont le revenu n'excédait pas 2,000 fr. Après la mort de ce prince (17 juillet 1765) la puissance du ministre s'accrut encore; il prit en main la direction de toutes les affaires, et songea à fonder au centre de l'Italie un État relativement considérable en négociant en secret le mariage du jeune duc Ferdinand avec Béatrice d'Este, héritière du duché de Modène. Mais la cour de Vienne déjoua ce projet : la princesse épousa un archiduc d'Autriche, et le duc une archiduchesse. Ce mariage fut célébré en 1769, avec un éclat inaccoutumé. Peu de mois après Ferdinand, oublieux des leçons de Condillac que du Tillot lui avait donné pour précepteur, se plongea dans la débauche, accueillit fort mal les observations de son ministre, et le prit dès lors en aversion. Louis XV fut obligé d'intervenir; il exigea le renvoi des jeunes débauchés et des filles de joie dont le duc faisait sa société habituelle. Le 16 janvier 1768 le ministre avait défendu de porter aucun litige devant un tribunal étranger et de solliciter auprès d'une puissance étrangère des pensions ecclésiastiques, commendes, bénéfices, etc., et avait déclaré que tout écrit venant de Rome ne serait valable qu'avec l'*exequatur* ducal. Clément XIII déclara ces actes nuls et téméraires, et affecta de mettre dans ses lettres : *nos* duchés de Parme et de Plaisance. Du Tillot répondit en expulsant les jésuites, en supprimant l'inquisition et en outre un grand nombre de monastères et en soumettant les autres à des règlements. Il fonda en même temps une université, qui ne tarda pas à devenir une des plus florissantes de l'Europe. Paciaudi, qui en eut la surintendance, s'entoura d'une foule de professeurs distingués, tels que Valdrighi, de Rossi, Silvani, Venini, Amoretti, d'Oneglia. Les PP. Jacquier et Lesueur formèrent un laboratoire de chimie, et Fourcaud un cabinet d'histoire naturelle; l'éloquent Turchi fut chargé de l'éducation des petits princes. Deleyre publia la *Gazette littéraire* et Bodoni imprima ses magnifiques éditions. A ces hommes illustres il faut encore joindre Pujol, Botta, Capretta, Giordani et les poëtes Angelo Mazza, Bondi, Manara, Frugoni et Rezzonico, ces deux derniers poëtes attitrés de la cour. Du Tillot avait fait de Parme une Athènes brillante. En 1770 il proposa des prix annuels pour les meilleurs ouvrages dramatiques italiens; mais en 1771, à l'instigation du duc Ferdinand, l'on forma tant d'intrigues contre lui, que les rois de France et d'Espagne furent obligés de le rappeler et de nommer à sa place l'Espagnol Llano. Il eut à subir en se retirant les avanies de la populace, ameutée contre lui. L'université protesta contre le renvoi de son fondateur. Le duc, irrité, disgracia Paciaudi et la plupart des amis de du Tillot. Après s'être arrêté quelques jours à Colorno, celui-ci se rendit à Madrid, où Charles III lui fit l'accueil le plus distingué, et de là à Paris, où il mourut célibataire, à l'âge de soixante-trois ans. Toutes les rancunes alors s'éteignirent; la mémoire de « ce grand ministre d'un petit État », ainsi que l'appelait Duclos, fut l'objet de la vénération publique. « Il avait, dit Botta, de la dignité, de l'éloquence, de la politesse et toutes les qualités qui rendent un homme parfait. » Louis XV, en 1770, l'avait décoré du grand-cordon de Saint-Louis. S. ROLLAND.

G. de Lama, *Vita di Bodoni*. — Botta, *Storia d'Italia*. — Ces. Cantù, *Hist. des Italiens*, t. X.

TILLOTSON (*John*), théologien et prédicateur anglais, né en octobre 1630 (1), à Sowerby (Yorkshire), mort le 24 novembre 1694, à Londres. Il était fils d'un marchand drapier, puri-

(1) Il fut baptisé le 3 de ce mois dans la ville d'Halifax, voisine de ce bourg.

tain rigide, qui l'éleva dans les principes de sa secte. Après avoir fait ses humanités à Halifax, il prit des langues anciennes une connaissance approfondie; il entra en 1647 dans le collége de Clare, à Cambridge, et en devint agrégé en 1651. Cette université était alors un des foyers du puritanisme; mais Tillotson sut de bonne heure s'affranchir des préjugés de son éducation religieuse, puisa dans la lecture des ouvrages de Chillingworth l'esprit de douceur et de modération qui le distingua depuis à un si haut degré, et se rangea à ce parti, déjà nombreux, de fidèles qui, solidement retranchés derrière la Bible, combattaient à la fois papistes et puritains. Cette règle de conduite, il y resta toujours fidèle, et sa réputation vient surtout de la supériorité avec laquelle il développa et défendit, dans ses écrits et dans la chaire, les principes de l'Église anglicane et en même temps d'une orthodoxie rationnelle et tolérante. Avant de s'engager dans les ordres, il quitta l'université pour surveiller l'éducation du fils d'Edmond Prideaux, procureur général sous Cromwell (1657). Cette place l'obligea de résider à Londres, et le mit en rapport avec d'éminents personnages. Il avait trente ans passés lorsqu'il fut appelé au sacerdoce, et cette cérémonie s'accomplit à l'écart et avec une sorte de mystère, s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'on ignore encore le temps et le lieu où elle a été célébrée; ce qu'on en sait se borne au nom du prélat qui l'accomplit, Thomas Sydserf, évêque de Galloway. D'autres bruits injurieux furent répandus par des membres du clergé indépendant, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir déserté ses maximes; mais il en fut hautement justifié. Après avoir desservi comme vicaire la paroisse de Cheshunt, dans le Herford (1661-62), et comme recteur celle de Reddington, dans le Suffolk (1663), Tillotson fut rappelé à Londres par la corporation de Lincoln's Inn, qui le choisit pour prédicateur (1664), et dans la même année il reçut une vocation semblable de l'église Saint-Laurent. Ce fut en ces deux endroits qu'il prononça ces sermons qui rendirent en peu de temps son nom fameux, et dont le ton général a quelque analogie avec ceux de Massillon. Outre l'étude particulière qu'il avait faite des mouvements oratoires qui conviennent le mieux à la chaire et des divers genres d'érudition qu'elle exige, il eut pour principale règle de fuir l'exagération, la grossièreté, le mauvais goût qui avaient tant contribué au discrédit des sectes puritaines. Son langage fut clair et précis, émouvant sans affectation, élevé sans violence ni fausse pompe, assez élégant pour plaire aux gens du monde, mais d'une simplicité qui ne dépassait pas l'intelligence du peuple. C'est ce rare degré d'excellence qui lui gagna les applaudissements de tous ceux qui l'entendirent, et qui attirait en foule autour de lui les membres des nombreuses congrégations où il fut invité à exercer son ministère.

Sous le règne de Charles II, Tillotson, pourvu en 1669 d'une prébende à Canterbury et en 1675 d'un canonicat à Saint-Paul de Londres, ne joua qu'un rôle secondaire, et se tint autant que possible à l'écart des disputes religieuses ou politiques, qui répugnaient à son doux et paisible caractère. La conversion du jeune duc de Shrewsbury, qui fut son ouvrage, lui fit beaucoup d'honneur; de même le courage qu'il montra dans le procès de William Russell, qu'il assista jusqu'à la mort. Après la révolution de 1688, il fut nommé doyen de Saint-Paul et clerc du cabinet du roi (1689), puis archevêque de Canterbury (23 avril 1691), à la place de Sancroft, qui avait refusé de prêter le serment d'allégeance. Il ne consentit à accepter un poste si élevé qu'après avoir résisté longtemps, et sur les instances renouvelées de Guillaume III, qui plus tard rendit cet éclatant témoignage à ses talents et à ses vertus, en disant « qu'il n'avait jamais connu de plus honnête homme et eu de meilleur ami ». Il mourut pauvre, ne laissant à sa femme (1) que la propriété de ses œuvres, dont la vente lui rapporta plus de 80,000 fr. Après sa mort on trouva chez lui un paquet des libelles (et ils étaient nombreux) qu'on avait faits contre lui, et qui portait ces mots écrits de sa main : *Those are libels. I pray God forgive them; I do.* On l'accusa entre autres choses d'inconsistance dans la doctrine; on lui reprocha amèrement d'avoir conçu des doutes sur l'éternité des peines, et on le taxa de socinianisme parce qu'il prétendait défendre le christianisme avec les seules armes de la raison et surtout qu'il entretenait un commerce suivi avec Locke, Limborch et Le Clerc. « Certes, dit Warburton, il fut vertueux, pieux, humain et modéré dans un temps où cette dernière qualité était des plus rares. De la société civile il n'avait que des idées confuses et imparfaites. Comme théologien il peut être mis au nombre des latitudinaires. » Ses œuvres ont été recueillies plusieurs fois; la 2e édit. est de Londres, 1699, in-fol.; celle de Birch (1752, 3 vol. in-fol.) est précédée d'une bonne notice; mais celle de Warburton (1757, 12 vol. in-8°, et 1826, 10 vol.) est la plus complète; elles contiennent quelques opuscules, des discours, un traité estimé (*the Rule of faith;* 1666, in-8°), écrit en réponse au théologien Sarjeant, et des sermons. Ces derniers forment un corps d'ouvrage qui a eu de fréquentes réimpressions; on les a traduits en allemand, en hollandais et en français; mais la version qu'en a donnée Barbeyrac (Amst., 1722, 1744, 6 vol. in-12) n'est souvent qu'une paraphrase. On doit aussi à Tillotson l'édition des *Œuvres d'Isaac Barrow* (Lond., 1683, 4 vol. in-fol.), qu'il a accompagnée de la vie de son ami. P. Louisy.

Burnet, son *Oraison funèbre*, et *Hist. of his own time.* — *Life of J. Tillotson, with many curious memoirs;* Londres, 1717, in-fol. — Th. Birch, *Life of J. Tillotson;*

(1) Élisabeth French, fille d'une sœur de Cromwell; elle mourut en 1702.

Lond., 1752-1753, in-8°. — Le Neve, *Lives of the protestant archbishops of England*. — Dodd, *Church history*. — Lodge, *Portraits of illustrious personages*, t. VI. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.*

TILLY (*Jean* TSERCLÆS, comte DE), célèbre capitaine allemand, né en 1559, au château de Tilly (Brabant), mort le 30 avril 1632, à Ingolstadt. La famille de Tserclæs était originaire de Flandre, et entra dès le quinzième siècle au service de l'Empire. Il avait pour père Martin, sénéchal héréditaire du comté de Namur, et pour frère aîné Jacques, qui mourut en 1624. Sa qualité de cadet le fit destiner à l'Église. Élevé dans un couvent de jésuites, il y reçut une éducation qui développa en lui le fanatisme religieux, mais qui lui fit changer de résolution. Il quitta donc l'habit de jésuite pour suivre la carrière militaire. Il prit successivement du service dans les troupes de l'Espagne, de l'Empire et de la Bavière. Les exemples et les leçons du duc d'Albe, de Requesens, de don Juan et d'Alexandre Farnèse, à l'école duquel il se forma, lui inculquèrent les principes d'une obéissance aveugle et en firent un homme impitoyable, qui ne reculait devant aucune mesure pour arriver à l'extirpation de l'hérésie. Il fit avec le grade de lieutenant-colonel, sous les ordres de Philippe-Emmanuel de Lorraine-Mercœur, la campagne de Hongrie contre les patriotes ou rebelles et les Turcs, et il obtint en 1602 le commandement d'un régiment wallon. La rapidité et la vigueur dans l'exécution de ses plans caractérisaient ses opérations. Le duc Maximilien de Bavière le nomma feldmaréchal général, et le chargea de réorganiser l'armée bavaroise. En 1609 Tilly commanda l'expédition contre Donauwœrth. Quelque temps après il fut choisi pour général en chef de l'armée de la ligue dans la guerre de Trente ans, et il s'acquit une grande réputation à la bataille de Prague (8 nov. 1620), livrée d'après ses avis. En vain conseilla-t-il, après la victoire, aux grands de la Bohême, de fuir la vengeance de l'empereur; ils ne voulurent pas l'écouter, et trois mois après l'ordre arriva de les arrêter: vingt-huit furent jetés en prison, et, à l'exception d'un seul, payèrent de leur vie leur imprudence. Dans le cours de la guerre, Tilly empêcha, par d'habiles manœuvres, la jonction de Mansfeld et du margrave de Bade; il battit ce dernier à Wimpfen, chassa, en 1622, le duc de Brunswick du Palatinat, le défit le 2 juillet 1622 à Hœchst, et le 6 août 1623, après trois jours de combat, à Stadtloo, dans l'évêché de Münster. En récompense de ses services, l'empereur l'éleva à la dignité de comte de l'Empire. En 1625 Tilly reçut le commandement en chef de l'armée destinée à agir contre Christian IV, et le 27 juillet il remporta sur lui une victoire signalée, à Lutter. Cependant Wallenstein, son ennemi personnel, réussit à l'éloigner en lui persuadant de se diriger vers la Hollande, pendant qu'il poursuivrait lui-même le roi de Danemark. Les deux généraux contraignirent ce roi, en 1629, à signer la paix honteuse de Lubeck. L'année suivante, Wallenstein fut écarté, et Tilly eut seul le commandement en chef des troupes impériales. Son entreprise la plus considérable fut le siége et la prise de Magdebourg (10 mai 1631). Les horreurs qui y furent commises sous ses yeux, particulièrement par les Croates d'Isolani et les Wallons de Pappenheim, seront une tache éternelle à son nom. « Depuis la prise de Troie et de Jérusalem, écrivit-il à l'empereur après son entrée triomphale dans cette malheureuse ville, il n'y a pas eu de victoire pareille. » Gustave-Adolphe, accouru trop tard au secours de Magdebourg, passa l'Elbe, entra en Saxe, et remporta, près de Breitenfeld (7 sept. 1631), une sanglante victoire sur Tilly, qui, blessé trois fois, eut peine à atteindre Halle. Le général des Impériaux rassembla une nouvelle armée, chassa les Suédois de Bamberg, et se fortifia à Rain sur le Leck, pour empêcher Gustave-Adolphe de pénétrer en Bavière. Mais les Suédois le trompèrent, traversèrent la rivière, et lui livrèrent une bataille où il eut la jambe fracassée par un boulet. Il mourut quelques jours après, à Ingolstadt, le 30 avril 1632.

Tilly était de taille moyenne, et avait un aspect effrayant. Il conserva sous la tente toutes les pratiques du couvent; sa sévérité, sa rudesse, sa ponctualité l'avaient fait nommer par Gustave-Adolphe *le Vieux caporal*. Sobre, continent, il haïssait le luxe et la représentation; il ne voulut jamais recevoir d'argent de son maître; aussi ne laissa-t-il aucune fortune. Zélé sectateur de l'Église catholique, il s'en montra le plus actif défenseur. Comme général, il était aussi habile et rusé que cruel. Son désintéressement était tel qu'il refusa la principauté de Kalenberg, dont l'empereur, dans sa reconnaissance, voulait lui faire don.

Hübner, *Genealog. Tabellen*, t. II. — *Joh. Tserclæs, Graf von Tilly*; Leipzig, 1792, in-8°. — Villermont, *Tilly, ou la Guerre de Trente ans*; Tournai, 1859, 2 vol. in-8°.

TILLY (*Jacques-Pierre-Alexandre*, comte DE), littérateur français, né au Mans, en 1764 (1), mort à Bruxelles, le 23 décembre 1816. Il appartenait à une ancienne famille normande, qui s'est subdivisée en plusieurs branches. Admis à l'âge de quinze ans dans les pages de la reine, il en sortit pour passer comme sous-lieutenant dans les dragons de Noailles. Il quitta de bonne heure le service militaire. A l'époque de la révolution, il s'en montra l'adversaire, et inséra dans *les Actes des apôtres* et *la Feuille du jour* des articles remarquables par la vivacité des opi-

(1) Date indiquée dans ses *Mémoires*; cependant son acte de baptême n'est pas dans les registres de l'état civil du Mans. Son acte de décès le dit né à « Chassily (Normandie) »; mais il n'existe en France aucune commune de ce nom. La mère du comte de Tilly étant une demoiselle de Chassillé, nous avons pensé qu'il pouvait avoir vu le jour à Chassillé (arrond. du Mans); mais nos recherches dans les archives de cette commune ont été infructueuses.

nions. Il quitta la France après la journée du 10 août, et résida en Angleterre jusqu'en 1796. L'année suivante, il alla aux États-Unis, d'où il revint en Angleterre dans les premiers mois de 1799. Il parut en septembre de la même année à Hambourg, puis il se rendit à Leipzig, à Dresde et à Berlin. En 1801, le roi de Prusse le nomma son chambellan. Tilly quitta Berlin au printemps de 1807, et il obtint sans doute plus tard la permission de revenir en France, car on le vit à Paris en 1812 et en 1813. Il s'y trouvait après le retour des Bourbons, mais il s'en éloigna avec eux en 1815, resta en Belgique, et, las d'une vie orageuse et dissipée, se donna la mort l'année suivante. Il a été représenté comme un de ces roués froids, polis et méchants dont Laclos a reproduit le type. On a de lui : *Œuvres mêlées*; Amst. et Paris, 1785, in-8°; nouv. édit., augmentée des opuscules publiés par l'auteur de 1785 à 1795, Berlin, 1803, in-8°; Leipzig, 1803, 1813, in-8°; — *Lettre à M. Philippe d'Orléans*; Paris, 1790, in-8° : brochure publiée ordinairement à la suite d'une autre, intitulée : *A moi Philippe, un mot!* s. d., in-8°; — *Lettre à Louis XVI*; Paris, 1793, in-8°; Berlin, 1794, in-8°; — *De la révolution française en 1794*; Londres, 1795, in-8°; réimpr. dans les *Œuvres mêlées*, édit. de Berlin; — *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs de la fin du dix-huitième siècle*; Paris, 1828, 3 vol. in-8°; 2° édit., Paris, 1830, 3 vol. in-8° : ces mémoires, dédiés au prince de Ligne, trad. en allemand sur les manuscrits autographes, avaient paru à Berlin, 1825, 3 vol. in-12. Tilly est l'auteur de ce distique si connu sur Louis XVI :

Il ne sut que mourir, aimer et pardonner;
S'il avait su punir, il aurait su régner.

Préface des Mémoires de Tilly. — Rabbe, *Biogr. univ et port. des contemp.* — Quérard, *France litt.*

TIMAGÈNE (Τιμαγένης), historien et rhéteur grec, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il était d'Alexandrie et fils du banquier du roi d'Égypte. Gabinius l'emmena prisonnier à Rome (55). Malgré son instruction et sa naissance distinguée, il passa par les plus humbles emplois de la condition servile : il fut cuisinier et porte-litière (*lecticarius*). Faustus, fils de Sylla, le racheta de l'esclavage. Timagène acquit bientôt de la réputation comme professeur de rhétorique, et par degrés il s'éleva jusqu'à l'intimité d'Auguste; mais quelques railleries qu'il se permit sur la famille impériale le firent renvoyer du palais; il se vengea de cette exclusion en jetant au feu ses ouvrages d'histoire, entre autres un récit des actions d'Auguste. L'empereur ne le punit pas de ce nouveau trait d'indépendance, et il laissa un de ses ministres recueillir le disgracié. Timagène trouva un asile dans la maison d'Asinius Pollio. Après avoir longtemps interrompu ses travaux littéraires, il les reprit; mais ses derniers ouvrages sont perdus aussi bien que ceux qu'il avait brûlés. Il mourut à Dabanum, ville de l'Osrhoène en Mésopotamie. On ignore quel motif l'avait décidé à quitter Rome.

En outre Suidas mentionne un TIMAGÈNE, auteur d'un *Périple de la mer*, en 5 livres, et Plutarque un TIMAGÈNE de Syrie, qui avait écrit une *Histoire de Gaule*; il est probable qu'ils sont le même personnage que Timagène d'Alexandrie.

Sénèque, *De ira*, III, 23; *Epist.*, 91. — Plutarque, *De adulatore et amico*, c. 27. — Suidas. — Bonamy, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XIII, p. 35. — Schwab, *De Livio et Timagene, historiarum scriptoribus æmulis* Stuttgard, 1834, in-4°.

TIMANTHE (Τιμάνθης), peintre grec, né à Cythnos, vivait vers 400 avant J.-C. Élève de l'école de Sicyone, il fut le contemporain et l'émule de Parrhasius et de Zeuxis. Nous ne le connaissons guère que par le célèbre tableau du *Sacrifice d'Iphigénie*, où il avait représenté à côté de la vierge près d'être immolée Calchas, Ulysse, Ménélas, et Agamemnon. Sur les figures des trois premiers personnages il avait savamment gradué la douleur; quant au père d'Iphigénie, il avait le visage voilé (1). On cite encore quatre peintures de Timanthe : *Le Débat d'Ajax et d'Ulysse pour les armes d'Achille*: il concourut sur ce sujet avec Parrhasius, et remporta le prix; *la Mort de Palamède*, à Éphèse; une peinture conservée à Rome dans le temple de la Paix, et que Pline décrit d'une manière si vague qu'on n'en peut deviner le sujet; et *un Cyclope endormi*, qui semble avoir été un de ses chefs-d'œuvre : le géant était représenté dans un petit tableau, et pour donner une idée de sa taille, l'artiste avait imaginé de peindre des satyres qui mesuraient son pouce avec un thyrse. Quoique nous n'ayons sur Timanthe qu'un petit nombre de renseignements, il est possible de nous faire une idée de son talent. Ce peintre excellait dans l'expression, et l'effet qu'il obtenait allait même au delà de celui qu'il semblait avoir cherché. C'est ainsi du moins que nous comprenons cette phrase de Pline : « Dans les œuvres de celui-ci seul on comprend toujours plus qu'il n'a peint, et l'art chez lui étant suprême, le génie pourtant va toujours au delà de l'art. » Cette prodigieuse entente de l'expression ou de l'effet n'est pas d'ailleurs absolument à

(1) Les auteurs anciens semblent croire que Timanthe avait pris ce parti dans l'impossibilité où il se sentait de trouver pour la douleur paternelle une expression suffisante. Il est probable qu'en s'exprimant ainsi ils ne se rendaient pas compte de la véritable intention du peintre. La difficulté n'était pas de montrer une douleur poussée jusqu'à l'extrême désespoir; c'était de représenter dans la même personne le roi qui par devoir assistait à un sacrifice d'où dépendait le salut de la Grèce, et le père que ce sacrifice privait d'une fille chérie. Ces deux expressions n'étaient pas seulement inconciliables pour le peintre, elles l'étaient bien plus encore pour Agamemnon, et si l'on se place dans les données de la légende, on comprendra que le père, forcé de présider au sacrifice de sa fille, ne pouvait que se voiler la face devant cette horrible et nécessaire immolation. Il n'y avait donc pas de la part du peintre un artifice ingénieux pour dissimuler l'insuffisance de son art, mais une combinaison sensée qui ajoutait encore à l'effet dramatique de cette scène terrible.

louer; si elle marque le comble de l'art, elle touche aussi à son abus, et elle est aussi voisine de la décadence que de la perfection. L. J.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 10. — Quintilien, II, 13 — Cicéron, *de Orat.*, 22. — Valère Maxime, VIII, 11. — *Le Mercure*, an. 1740, t. II. — Fuseli, *Lecture*, dans *Life and writings of Fuseli*, de Knowles, t. II, p. 44. — Sir J. Reynolds, *Discourses* (le VIIIe).

TIMÉE (Τίμαιος), de Locres, philosophe grec de l'école pythagoricienne, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il fut, dit-on, un des philosophes auprès desquels Platon, après avoir épuisé l'enseignement de Socrate, vint chercher des leçons de sagesse. C'était du moins chez les anciens une tradition constatée par Cicéron. Proclus se contente de dire que Platon puisa dans un traité de Timée la matière d'un de ses dialogues les plus célèbres, *le Timée*. Voici en quels termes, dans ce dialogue même, il parle de son maître : « Ce Timée était de Locres; n'étant inférieur à aucun de ses concitoyens ni par la fortune, ni par la naissance, il occupa les plus hautes fonctions et dignités de la ville, et, à mon avis, il parvint au faîte de toute philosophie. » Et plus loin : « Il nous a paru bon que Timée, comme le plus savant en astronomie, et celui qui s'était le plus occupé de connaître la nature de l'univers, parlât le premier, commençant par la création du monde et finissant par la génération de l'homme. » Il reste sous le nom de Timée de Locres un petit traité (Περὶ ψυχᾶς κόσμου καὶ φύσεος), écrit en dorien, évidemment supposé, et qui a été rédigé d'après *le Timée* de Platon. Il parut pour la première fois, trad. en latin par Valla, avec divers autres ouvrages; Venise, 1488, 1498. Nogarola publia le texte grec (Paris, 1555, pet. in-8°). Gale l'a inséré dans ses *Opuscula mythologica*, et Gelder en a donné une excellente édition (Leyde, 1836, in-8°). Ce traité a été trad. en français par d'Argens (Berlin, 1763, pet. in-8°), et par Batteux (Paris, 1768, in-12). L. J.

Platon, *Timæus*. — Cicéron, *De finib.*, V, 29; *Tuscul.*, I. — Proclus, *Comm. in Tim. Platonis*.

TIMÉE, historien grec, né vers 352, à Tauromenium (Taormine), en Sicile, mort vers 256, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Son père, Andromachus, recueillit les exilés de Naxos, après la destruction de cette ville par Denys, et les établit dans Tauromenium, dont il devint en 358 le chef suprême ou *tyran*. Quand Agathocle résolut, au moment de partir pour l'Afrique, de se débarrasser de ses ennemis (310), Timée fut du nombre des exilés; il se retira à Athènes, où il passa plus de cinquante ans, et après la prise de cette ville par Antigone (263), il retourna dans sa patrie, où il mourut. Ce fut pendant son exil qu'il écrivit une *Histoire de Sicile*, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'an 264. Cet ouvrage, qui comprenait environ quarante livres, traitait des divers pays avec lesquels la Sicile s'était trouvée en rapport, c'est-à-dire d'abord l'Italie, puis la Grèce, à partir des guerres médiques, et surtout de l'expédition d'Athènes contre Syracuse; les cinq derniers livres contenaient l'histoire d'Agathocle. Timée avait écrit séparément l'histoire de Pyrrhus. Polybe, qui à beaucoup d'égards fut le continuateur de Timée, l'a jugé avec une extrême sévérité. Il lui reproche de manquer des premières qualités d'un historien, c'est-à-dire de n'avoir aucune connaissance pratique de la guerre et de la politique, d'avoir pris tous ses renseignements dans des livres; il le déclare incapable de rapporter exactement même ce qu'il avait vu, et l'accuse d'entasser les fables et les vieilles traditions, tandis qu'il omet souvent des événements essentiels. Il lui fait le reproche encore plus grave, d'avoir dénigré de parti pris beaucoup d'hommes illustres, tels que Homère, Aristote, Théophraste, d'avoir surtout prodigué les calomnies à son ennemi personnel Agathocle. Comme il ne reste qu'une partie relativement insignifiante de l'œuvre de Timée, il est impossible de dire jusqu'à quel point ces reproches sont fondés. Il en est un du moins sur lequel le doute est permis. Timée recueillit un grand nombre de vieilles traditions, et selon toute apparence il y ajouta beaucoup de son propre fonds (1). Outre sa grande *Histoire*, Timée avait écrit une liste des vainqueurs des jeux olympiques (Ὀλυμπιονῖκαι), qui lui servit à déterminer la chronologie grecque. De lui date l'habitude de compter par Olympiades. Les *Fragments* de Timée ont été recueillis par Gœller, dans *De situ et origine Syracusarum* (Leipzig, 1818), et par MM. Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum*; Paris, Didot, 1841, t. Ier. L. J.

Suidas. — Polybe, l. XII. — Vossius, *De histor. græcis*, édit. Westermann. — Clinton, *Fasti hellenici*, t. III. — Gœller et Müller, notices à la tête des *Fragments de Timée*. — Th. Mommsen, *Hist. romaine*, t. Ier, p. 306, trad. Alexandre.

TIMÉE, grammairien et sophiste grec, d'une époque incertaine. Le seul ouvrage qui reste de lui ne nous apprend rien sur sa vie, mais il permet de conjecturer qu'il appartient à cette renaissance de la philosophie platonicienne qui signala le troisième siècle après J.-C. Cet ouvrage est un court *Lexique des mots de Platon* (Τιμαίου σοφιστοῦ ἐκ τῶν τοῦ Πλάτωνος λέξεων). D'après le titre il semble que cet opuscule n'est qu'un extrait d'un plus grand ouvrage; mais nous savons par Photius que l'original était très-

(1) C'est ainsi qu'on peut le regarder comme le véritable fabricateur de l'histoire romaine avant Rome. Il est vrai que Stésichore avait déjà amené Énée et les Troyens en Occident; mais il était réservé à Timée de donner à cette fiction une autorité historique. « Le véritable auteur de la légende définitive et populaire de l'émigration des Troyens, dit M. Mommsen, est Timée.... Le premier il conduit Énée à Lavinium, que celui-ci fonde d'abord, et où il asseoit ses pénates troyens; plus tard il lui fait aussi bâtir Rome. Timée semble avoir enfin opéré le mariage de la légende d'Énée et de celle de l'Élise ou Didon tyrienne: à l'entendre, c'est Didon qui aurait fondé Carthage; et la même année aurait vu naître les deux villes, plus tard rivales. Toutes ces nouveautés trouvèrent créance. »

court aussi, et il est probable que le *Lexique* actuel contient autant d'additions que de retranchements. Il fut publié par Ruhnken, avec un excellent commentaire (Leyde, 1755, in-8°, et 1789, in-8°, édition très-améliorée). Koch en a donné une nouvelle édition (Leipzig, 1828-1833, in-8°). Suidas attribue à l'historien Timée de Tauromenium un *Recueil d'arguments de rhétorique*, qui appartient plutôt à Timée le sophiste ou à tout autre grammairien de ce nom. L. J.

Ruhnken. *Préface du Lexicon platonicum.*

TIMOLÉON (Τιμολέων), général corinthien, né entre 415 et 410, mort en 337, à Syracuse. Il appartenait par son père Timénète ou Timodème à l'une des familles les plus nobles de Corinthe. Il avait un frère nommé Timophane, auquel, dans une bataille contre les Argiens, il avait sauvé la vie au péril de la sienne. Ce frère, placé par ses concitoyens à la tête d'une troupe de soldats mercenaires, se rendit par eux maître de la ville et se proclama lui-même tyran. Timoléon avait, comme toute l'aristocratie grecque, une haine violente pour la tyrannie; c'était là sa seule passion; d'une grande douceur dans la vie ordinaire, il ne devenait intraitable que vis-à-vis des tyrans. Ce fut lui qui se chargea de délivrer Corinthe; il tua de sa main son propre frère, sur la place publique (364). Tel est du moins le récit de Diodore; suivant Plutarque, Timoléon aurait laissé ses amis égorger le tyran, se couvrant lui-même le visage d'un pan de son manteau pour que ses yeux ne vissent pas cette scène, et fondant en larmes. On ne sera pas surpris que sa mère l'ait maudit et qu'elle ait refusé de le recevoir. Objet d'horreur pour les siens et pour lui-même, il vécut pendant vingt ans dans la solitude. Diodore, à la vérité, ne fait aucune mention de cette vie retirée et de ces remords que Plutarque se plaît à décrire. Quoi qu'il en soit, le souvenir du meurtre du tyran était encore présent à tous les esprits lorsque des députés de Syracuse arrivèrent à Corinthe. Le second Denys, chassé d'abord par Dion, était rentré dans Syracuse et avait ressaisi le pouvoir; les ennemis du tyran s'étaient enfuis de la ville et s'étaient réunis sous les ordres d'Hicétas (*voy.* ce nom). C'étaient ces exilés qui, pour rentrer dans leur patrie, imploraient le secours des Corinthiens; or Corinthe, métropole de Syracuse, ne pouvait manquer aux obligations que ce titre lui imposait d'après les idées des Grecs. On décida qu'on enverrait une armée en Sicile, et Timoléon fut choisi d'une voix unanime pour la commander (344). Il partit sur une petite flotte de dix vaisseaux, et débarqua à Tauromenium. Il trouva les affaires en Sicile bien changées. On l'envoyait contre Denys au secours d'Hicétas; et le premier était chassé et ne possédait plus que la citadelle de Syracuse, où le second le tenait bloqué. Hicetas, qui n'aspirait qu'à la tyrannie, réunit cinq mille soldats et se porta à la rencontre des Corinthiens; Timoléon, qui n'en avait guère plus d'un millier, le mit en pleine déroute près d'Adranum. Ce premier succès rallia à son parti les villes des environs, et Denys, qui manquait de soldats et d'argent, lui livra la citadelle, et se remit lui-même entre ses mains (343); on l'envoya à Corinthe. Restait Hicétas, aidé d'une armée carthaginoise, qui montait, dit-on, à cinquante mille hommes. Timoléon reçut de Corinthe un renfort qui porta sa troupe à un peu plus de quatre mille soldats, et s'établit solidement à Catane. Tandis que Hicétas et ses puissants alliés marchaient contre Catane avec le gros de leurs forces, le lieutenant de Timoléon, qui occupait la citadelle de Syracuse, fit contre la ville une attaque subite, et s'empara du quartier d'Achradina, l'un des plus considérables. Cette nouvelle déconcerta les Carthaginois et leur chef Magon; craignant d'être surpris et enveloppés, ils regagnèrent en hâte le rivage, et retournèrent à Carthage. Hicétas fut forcé de se retirer à Leontium. L'ennemi vaincu, Timoléon s'occupa à rétablir une constitution libre à Syracuse; les anciennes règles du gouvernement républicain étaient oubliées depuis si longtemps qu'il fallut faire venir de Corinthe deux personnages qui furent chargés de fixer la constitution. La ville était presque dépeuplée, au point que l'herbe croissait sur la place publique; Timoléon rappela tous les exilés, qui étaient dispersés dans l'Italie et dans la Grèce. Il fit raser la citadelle. Du reste il ne prit pas l'autorité pour lui-même; il se contenta d'assurer la liberté.

Cependant les Carthaginois, exaspérés de la couardise de Magon et des succès du général corinthien, se mirent en devoir de faire rentrer l'île entière dans leur obéissance. L'expédition, qui fut placée sous les ordres d'Hasdrubal et d'Hamilcar, se composa de soixante-dix-sept mille hommes et de dix mille chevaux; une flotte de deux cents voiles, escortée de mille bâtiments de transport, débarqua cette puissante armée à Lilybée (339). Loin d'attendre l'ennemi derrière les murs, Timoléon, qui disposait de douze mille soldats grecs et mercenaires, se porta rapidement à sa rencontre, et l'atteignit sur les rives du Crimesus. Confiants dans leur nombre, les Carthaginois ouvrirent l'attaque; mais à mesure que leurs détachements passaient la rivière, Timoléon les chargea avec furie et les battit en détail. Un orage, accompagné de tonnerre et d'éclairs, augmenta la confusion des barbares; ils se débandèrent, et les Grecs en firent un carnage horrible. Ce fut un de leurs plus grands triomphes militaires. Avec son activité accoutumée, Timoléon continua de faire la guerre aux tyrans siciliens; il battit Hicétas, et le fit mourir; il chassa Mamercus de Catane et Hippon de Messine. Puis il conclut avec Carthage, qui avait envoyé de nouvelles troupes sous la conduite de Giscon, un traité par lequel ses possessions dans l'île étaient limitées au cours de l'Halycus (338). Ti-

moléon ne retourna pas dans sa patrie : établi a Syracuse, il y vieillit dans la vie privée, et mourut à l'âge d'environ soixante-quinze ans. On lui fit des funérailles magnifiques; on lui éleva un tombeau sur la place publique de Syracuse, et pendant longtemps les habitants firent des sacrifices à ses mânes, suivant l'usage établi en faveur des grands hommes. Les Grecs, qui, comme les Romains, estimaient le bonheur à l'égal de la vertu, parce qu'ils le regardaient comme l'indice de la protection divine, considéraient Timoléon comme un des hommes les plus heureux et les plus chers à la divinité. Sa vie, telle que Plutarque et Cornelius Nepos l'ont racontée, ressemble un peu à une légande, et prouve combien à cette époque encore la religion grecque avait de puissance sur la foule.

F. DE C.

Diodore de Sicile, XVI, 64-90. — Plutarque, *Timoleon*. — C. Nepos, *Idem*. — Polyen, V, 3. — Grote, *Hist. of Greece*. — Conz, *Timoleon's Rueckkehr nach Korinth*; Stuttgard, 1801, in 8°.

TIMON (Τίμων), *le Misanthrope*, Athénien qui vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. C'est une singularité qu'un homme uniquement remarquable par sa haine contre les autres hommes soit devenu un personnage historique; il doit cette distinction à ce fait que la littérature du temps de Périclès a été si étudiée chez les anciens et chez les modernes que pas un des détails, pas un des noms qu'elle contient, n'est resté inaperçu. Timon, fils d'Échécratide, du dème de Colyttus, et contemporain de la guerre du Péloponnèse, se signala par la haine dont il poursuivit tous ses concitoyens, excepté Alcibiade, qu'il aimait très-particulièrement, parce qu'il prévoyait qu'il serait la cause de la ruine d'Athènes. Une pareille bizarrerie ne pouvait échapper aux poëtes comiques; ils mirent en scène ce *haïsseur des hommes*, dont le nom devint ainsi célèbre sans que rien de son histoire personnelle soit connu. Les témoignages de sa sauvage humeur, qui figurent dans tous les livres d'anecdotes, ne méritent pas d'être recueillis ici; il serait plus intéressant de montrer ce personnage, dont l'existence n'est pas douteuse, devenant peu à peu le type de la misanthropie. On peut suivre cette transformation successive du caractère de Timon, d'abord dans les poëtes comiques, Aristophane, Phrynichus, Platon, Antiphane, pour lesquels il n'est qu'un personnage excentrique de plus dans une ville qui en comptait beaucoup, ensuite dans Plutarque, où il nous apparaît victime de sa confiance en ses amis, révolté de leur ingratitude, et ne trouvant d'autre moyen d'éviter de pareilles déceptions que de vivre seul, loin des hommes, qu'il méprise et déteste; puis dans le beau dialogue de Lucien, où un Athénien, généreux jusqu'à l'imprudence, prodigue son or à des amis, qui abusent de sa bonté, et, ne trouvant auprès d'eux qu'un refus glacial quand la nécessité le contraint de leur demander à son tour des services, tombe dans une misanthropie furieuse, qu'un retour de fortune ne guérit pas; enfin dans le *Timon* de Shakespeare, qui n'est guère que le dialogue de Lucien, dépouillé des formes mythologiques et sophistiques et mis en scène avec plus de verve satirique. Mais une pareille étude appartient plutôt à la dissertation littéraire qu'à la biographie, et il suffit d'en avoir indiqué ici les principaux éléments. La pièce de Shakespeare est d'ailleurs très-imparfaite, et il est douteux qu'un personnage comme Timon convienne au drame sérieux. Convenait-il mieux au drame comique? C'est ce que nous saurions si la comédie qu'Antiphane avait composée sur lui était venue jusqu'à nous. L. J.

Aristophane, *Lysist.* 809, etc. *Aves*, 1549. — Plutarque, *Anton.*, 70. — Tzetzès, *Chil.*, VII, 273. — Suidas, au mot Τίμων. — Fénelon, *Dialogues*. — Th. Stolle, dans *Miscell. lipsiensia*, t. III. — Meineke, *Hist. crit. com. græc.*, p. 327. — Knight, *Notice* dans son édit. de Shakespeare. — Du Resnel, *Recherches sur Timon le Misanthrope*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscrip.*, t. XIV, p. 74. — L. Coopman, *Diss. de Timone*; Utrecht, 1841, in-8°.

TIMON, poëte grec, né à Phlius, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Resté orphelin dans sa jeunesse, il fut d'abord choriste dans sa ville natale, puis il se rendit à Mégare, où il étudia la philosophie sous Stilpon, vers 250 avant J.-C. De retour à Phlius, il s'y maria; puis il alla à Elis, et devint le disciple du sceptique Pyrrhon. Plus tard il acquit comme professeur à Chalcédoine une fortune avec laquelle il put passer tranquillement à Athènes le reste de ses jours. Dans l'intervalle il avait beaucoup voyagé et vécu quelque temps à la cour de Ptolémée Philadelphe. Ce poëte, dont la vie nous est bien connue, semble avoir été doué d'une intelligence vive et pénétrante, d'un esprit brillant et sarcastique. Ses opinions étaient sceptiques, comme celles de son maître Pyrrhon. Ainsi que la plupart des poëtes de son temps, il aborda tous les genres : il composa des récits épiques, soixante tragédies, trente drames comiques; mais il est un genre qu'il perfectionna au point d'y obtenir une place aussi distinguée que celle de Théocrite dans l'idylle; ce fut la poésie *sillique*. On ne sait pas quelle est l'étymologie de ce mot *silles* (σιλλοί); mais il désigne un genre de poésie très-voisin de la satire des Latins, et distinct de l'iambe d'Archiloque, d'abord par la forme du vers, qui est l'hexamètre, et surtout en ce qu'il s'attaquait moins directement aux personnes, s'en prenant de préférence aux doctrines. Les *Silles* de Timon se divisaient en trois livres : dans le premier il parlait de lui-même; dans les deux autres il supposait un dialogue entre lui et Xénophane de Colophon, créateur présumé de ce genre de poésie et fondateur plus avéré de l'école d'Élée. Dans cette seconde partie de l'œuvre, le scepticisme de Timon se donnait libre carrière, et sa verve poétique se déployait avec une rare originalité. Malheureusement il ne nous reste presque rien

de ces étonnantes productions, dont on ne peut trop regretter la perte. Timon avait également beaucoup écrit en prose, si l'on en croit Diogène Laerce, qui parmi ses ouvrages indique des traités *Sur le sentiment*, *Sur la recherche*, *Sur la sagesse*. Les fragments de Timon de Phlius ont été recueillis par Henri Estienne dans sa *Poesis philosophica* (1573, in-8°); par J.-F. Langheinrich, dans ses *Diss. tres de Timone sillographo* (Leipzig, 1720, 1721, 1723, in-4°); par Brunck, dans ses *Analecta*, t. II; par Wœlke, dans son traité *De Græcorum sillis* (Varsovie, 1820, in-8°); par Paul, dans sa *Diss. de sillis* (Berlin, 1821, in 8°), et d'une manière plus complète par M. Mullach, dans les *Philosophorum græcorum fragmenta*, t. Ier, Paris (Didot). L. J.

Diogène Laerce, IX, 12. — Ant. Weland, *De præcip. parodiarum homericarum script. apud Græcos*; Gœttingue, 1833, in-8o. — Welcker, *Die griech. Tragœd.* — Bode, *Gesch. d. hellen. Dichtk.*, t. II. — *Dict. des sciences philos.*

TIMON (*Samuel*), historien hongrois, né en 1675, dans le comitat de Treutschin, mort le 7 avril 1736, à Cassovie. Admis dans la Compagnie de Jésus, il enseigna les belles-lettres et la philosophie dans divers colléges, et se livra ensuite à l'étude des antiquités de l'histoire de son pays. On a de lui : *Celebriorum Hungariæ urbium et oppidorum chorographia;* Tirnau, 1702-1770, in-4°; — *Purpura Pannonica, seu Vitæ cardinalium in Hungaria natorum;* ibid., 1713, in-fol.; — *Imago antiquæ et novæ Hungariæ;* Cassovie, 1734-35, 2 part. in-8°; Vienne, 1754, in-4°; — *Epitome rerum Hungaricarum;* Cassovie, 1736, in-fol.; — une continuation jusqu'en 1662 des *Annales Hungariæ* d'Istvanfi : elle est restée inédite, mais elle a été consultée par les historiens modernes.

Horanyi, *Memoria Hungarorum.*

TIMOTHÉE (Τιμόθεος), poëte et musicien grec, né à Milet, en 446 avant J.-C., mort en 357 (1). Il était fils de Thersandre. On sait peu de chose de sa vie. Il se signala jeune dans les fêtes musicales de Milet; il remporta même la victoire sur Phrynis, dont il était le disciple et l'imitateur. Il se rendit ensuite à Athènes, qu'il charma par ses innovations. Les partisans de l'ancienne musique lui reprochèrent seuls de corrompre cet art. Les critiques dont il fut l'objet se trouvent toutes condensées dans un curieux passage du poëte comique Phérécrate. A Sparte, il est vrai, dans le concours des Carnéades, on refusa de le laisser jouer sur sa lyre à onze cordes, et on l'obligea de s'en tenir aux sept cordes de Terpandre. Cet exemple ne trouva point d'imitateurs, ni chez les Ephésiens, qui lui donnèrent mille pièces d'or pour une ode à Artémis, ni surtout à la cour de Macédoine, où il jouit d'une faveur éclatante et où il termina sa vie. Timothée fut en musique et en poésie le plus brillant représentant d'une école qui, ne se proposant plus de but sérieux, religieux ou patriotique, ne cherchait qu'à plaire et sacrifiait tout, sentiment et pensée, à cette seule fin : l'amusement. Le genre de poésie où il excella était le dithyrambe, c'est-à-dire le drame réduit à ses effets matériels. L'un d'eux était intitulé *l'Accouchement de Sémélé*, composition célèbre chez les anciens, et dont le sujet seul suffit à caractériser le talent de l'auteur. Ses autres dithyrambes étaient probablement du même genre, et n'offraient qu'une suite de brillantes descriptions sans unité, sans aucune idée morale. La principale innovation matérielle de Timothée consiste dans l'addition d'une onzième corde à la lyre, qui de l'heptacorde de Terpandre avait été successivement portée à huit cordes dès le temps de Pindare, à neuf par Phrynis, à dix par Mélanippide; il n'est pas douteux qu'il n'adaptât sa musique au progrès instrumental qu'il venait d'accomplir, qu'il ne recherchât les formes les plus artificielles et les plus compliquées, et qu'il n'employât le *chromatique* de préférence aux autres genres, de sorte qu'on l'en a regardé comme l'inventeur; mais le détail de ses innovations nous échappe; nous avons dû nous borner à en signaler le caractère essentiel. D'après Suidas, Timothée composa *dix-neuf nomes musicaux*, *trente-six proèmes*, *huit diascèves* (probablement des compositions d'autres poëtes adaptées à sa musique), *dix-huit dithyrambes*, *vingt et un hymnes*, des *éloges*, etc. De tous ces poëmes il ne reste qu'un petit nombre de fragments, qui ont été recueillis par Bergk, *Poetæ lyrici græci*, p. 860, etc., et par G.-M. Schmidt, *Diatribe in dithyrambum*, p. 96, etc. L. J.

Étienne de Byzance, au mot Μίλητος. — Suidas. — Plutarque, *de Musica*. — Boèce, *de Musica*. — Burette, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. X. — Müller, *Hist. of liter. of ancient Greece*, p. 449, etc. — Ulrici, *Gesch. d. hellen. Dichtkunst*, t. II, p. 604-610. — Bernhardy, *Gesch. d. griech. Litt.*, t. II, p. 551-554. — Smith, *Dict. of greek and roman biography.*

TIMOTHÉE, général athénien, mort en 354, à Chalcis. Il était fils du célèbre Conon (*voy.* ce nom). Héritier des richesses de son père, il ne se signala d'abord que par sa dissipation; mais dès 378 nous le voyons chargé d'un commandement dans la guerre qui venait de recommencer entre Athènes alliée des Thébains et Sparte. A cette époque les Athéniens poursuivaient un double but : rétablir la confédération dont ils avaient été les chefs un siècle plus tôt, et reprendre l'empire de la mer; mais les moyens dont ils disposaient ne suffisaient pas à une pareille tâche. A la milice nationale, qui avait porté presque tout le poids de la première lutte contre Sparte, ils avaient substitué des troupes mercenaires, plus utiles et plus maniables peut-être, mais beaucoup plus coûteuses. Les finances de la ville ne pouvant subvenir à cette dépense, les généraux étaient de véritables *condottieri*,

(1) Selon les marbres de Paros, Suidas le fait vivre quatre-vingt-dix-sept ans.

qui, au lieu de poursuivre régulièrement la guerre contre les ennemis d'Athènes, cherchaient avant tout à se procurer de l'argent en louant leurs services aux princes de la Grèce continentale ou aux satrapes de l'Asie Mineure. Timothée fut un de ces généraux, et il ne faut lui demander ni les vues politiques ni les desseins suivis des anciens chefs de la démocratie athénienne. En 378 il rattacha l'Eubée et les îles voisines à la confédération, en 375 il en fit autant de Corcyre, acquisition plus importante. En 373 il fut chargé d'aller, avec une flotte de soixante vaisseaux, au secours de cette même Corcyre, attaquée par la flotte du Péloponnèse, que commandait le Spartiate Mnasippus. Comme il manquait d'hommes et d'argent, il croisa quelque temps dans l'Archipel pour s'en procurer. Il noua en effet des relations amicales avec Jason de Thessalie, avec Amyntas, roi de Macédoine, et rallia encore quelques îles à la confédération. Mais sur ces entrefaites Corcyre courait de sérieux dangers, et au retour de sa croisière Timothée fut mis en jugement. Heureusement pour lui Corcyre avait été délivrée par Iphicrate, et deux des nouveaux alliés d'Athènes, Alcétas d'Épire et Jason de Thessalie, vinrent témoigner en sa faveur; il fut acquitté. L'année suivante (372) il entra au service du roi de Perse Artaxercès II, et alla guerroyer contre le roi d'Égypte Nectanabis. Il n'en restait pas moins fidèle à sa patrie, pour laquelle il conquit l'île de Samos en 367, et en 366 les villes de Sestos et de Crithote sur l'Hellespont. Ces services décidèrent les Athéniens à lui confier le commandement de leurs troupes en Macédoine (364). Leur but était de reprendre Amphipolis, dont la perte, dans la guerre du Péloponnèse, leur avait été si sensible. Timothée échoua complétement dans son attaque contre cette ville; mais il fut plus heureux contre les Olynthiens, auxquels il enleva Potidée et Torone, et contre le roi Cotys. Ces campagnes (364-363), dans la Chalcidie et la Chersonèse furent la plus brillante époque de la carrière de Timothée. De retour à Athènes, il se rapprocha de son rival Iphicrate, et leur union fut sanctionnée par le mariage du fils d'Iphicrate avec la fille de Timothée. Dans les années qui suivirent on ne trouve à placer aucun fait important de la vie de Timothée, si ce n'est un procès que lui intenta Apollodore, fils du banquier Panon. Il s'agissait de grosses sommes empruntées par le général au banquier. On ne connaît pas l'issue de ce procès, où le plaignant prononça un discours qui subsiste encore et qu'on attribue à Démosthène. En 357 la plupart des confédérés d'Athènes se séparèrent de son alliance, et les efforts qu'elle fit pour les y ramener échouèrent. Timothée, employé dans la seconde campagne de cette guerre (356) avec Iphicrate et Mnesthée, n'eut pas plus de succès que ses collègues. Il fut mis en jugement et condamné en 354 à l'énorme amende de cent talents (600,000 fr.). Ne pouvant la payer, il se retira à Chalcis en Eubée, où il mourut peu après. Les anciens parlent avec admiration des talents militaires de Timothée, de sa douceur, de l'agrément de son caractère; comme général, il égalait peut-être les plus illustres chefs des guerres médiques et de la guerre du Péloponnèse; mais dans la démocratie dégénérée d'Athènes il n'y avait plus de place pour un Aristide, pour un Cimon, pour un Périclès, et Timothée, malgré ses talents, fut trop souvent réduit au rôle d'un aventurier. L. J.

Xénophon, *Hellen.*, V, 4; VI, 2. — Diodore de Sicile, XV, 29, 30, 36, 45, 47; XVI, 7. — Démosthène, *Cont. Arist.*; *c. Tim.*, *pro Rhod. libert.*, etc. — Corn. Nepos, *Timotheus*. — Rehdantz, *Vit. Iphic., Chabr., Timothei.* — Thirlwall, *Hist. of Greece*, t. V. — Grote, *Idem*, t. X et XI.

TIMOTHÉE, célèbre joueur de flûte thébain, vivait vers le milieu du quatrième siècle avant J.-C. Suidas rapporte un exemple remarquable de la puissance de son art. Il jouait devant Alexandre un *nome* à Athénée. Ce prince, rempli d'un soudain enthousiasme par cette musique guerrière, s'élança de son siége et saisit ses armes. Lucien, dans un de ses dialogues, introduit Timothée discourant sur la musique avec son disciple Harmonide. Des renseignements aussi vagues et aussi peu nombreux permettent à peine d'affirmer l'existence de Timothée, révoquée en doute par plusieurs critiques. L. J.

Lucien, *Harmonides*.— Suidas, aux mots Ἀλέξανδρος, Ὀρθιασμάτων, Θιμόθεος.

TIMOTHÉE (Saint), premier évêque d'Éphèse, né vers l'an 35 ap. J.-C., probablement à Lystra, en Lycaonie, mort, dit-on, en 97, à Éphèse. Son père était païen; sa mère, Eunica, avait d'abord professé le judaïsme. Timothée était déjà chrétien lorsqu'il vit arriver dans sa ville natale, vers l'an 51, saint Paul, qui parcourait alors avec Silas la Syrie et les provinces voisines. Il s'attacha à sa personne, et devint à partir de ce jour un de ses plus dévoués auxiliaires. L'apôtre, après l'avoir fait circoncire, pour ne pas irriter l'intolérance des Juifs du pays, et lui avoir imposé les mains, l'emmena en Phrygie, en Galatie, en Mysie, en Troade, à Samothrace, en Macédoine. C'est surtout dans ce dernier pays, à Thessalonique principalement ainsi que dans une mission à Corinthe, que Timothée put signaler son zèle, à plusieurs reprises, comme délégué de saint Paul. Nous retrouvons d'ailleurs le maître et le disciple réunis à Athènes, à Corinthe, puis à Éphèse, et enfin à Rome, où Timothée paraît avoir passé quelque temps en prison. Vers l'an 65, saint Paul, qui était en Orient, laissa son fidèle compagnon à Éphèse, en qualité d'évêque. Mais il ne cessa pas de correspondre avec lui, comme l'attestent deux épîtres conservées dans le Nouveau Testament. On croit que Timothée fut lapidé pour s'être opposé à la célébration d'une fête en

l'honneur de Diane, divinité chère entre toutes aux Éphésiens infidèles. Il eut pour successeur Onésime. L'Église l'honore le 24 janvier.

Actes des Apôtres; *Épîtres de saint Paul*, passim. — Photius, *Cod.*, 254. — Paley, *Horæ Paulinæ*. — Lange, *De Timotheo, episc. ephesino*; Leipzig, 1755, in-4°.

TIMOUR, en français *Tamerlan* (1), conquérant tartare, né le 25 schaban 736 de l'hégire (9 avril 1336), à Sebz, faubourg de Kesch, ville située au sud-ouest de Samarcande, mort dans la nuit du 17 schaban 807 (18 février 1405), à Otrar, sur le Sihoun. Les historiens assurent que de même que Gengis-Khan, dont il descendait par les femmes, Timour naquit avec les mains fermées et pleines de caillots de sang. Son père, Taragaï, était chef de la tribu de Berlas, et possédait le district de Kesch. La nature l'avait doté d'une constitution robuste, et l'éducation qu'il reçut contribua encore à augmenter ses forces. Tout jeune, il se livra avec ardeur à tous les exercices guerriers. Tantôt il apprenait à se servir du sabre ou de la lance; tantôt, monté sur un cheval plein de feu, il allait chasser les bêtes féroces. Mais ce ne fut guère qu'à l'âge de vingt-cinq ans qu'il trouva l'occasion de faire connaître ses talents militaires. Depuis longtemps la Transoxane était dans la plus complète anarchie. Cazan, khan du Djagataï, s'était rendu odieux par ses actes tyranniques, et avait été assassiné. Trois autres khans, non moins cruels que lui, avaient eu le même sort, et plusieurs petits princes se disputaient le gouvernement de l'État. Un roi du pays de Kaschgar ou Djitteh, nommé Toglouk-Timour, descendant de Gengis-Khan, venait de prendre le titre de khan du Djagataï; et comme en cette qualité il devenait souverain de la Transoxane, il résolut de subjuguer cette contrée. Tous les petits princes, qui jusque là s'étaient disputé le pouvoir, n'osant pas se mesurer avec un compétiteur redoutable, quittèrent le pays. Timour, croyant l'occasion favorable pour sortir de l'état d'abaissement et d'obscurité où il se trouvait, se rendit auprès de Toglouk-Timour, qui, charmé de ses manières, lui fit un accueil favorable, et le nomma gouverneur de la Transoxane, avec le commandement d'un corps de dix mille hommes. Un chef appelé Houséin, petit-fils d'un souverain de cette contrée, y renouvela la guerre civile. Après l'avoir vaincu, Toglouk-Timour donna le pouvoir à Élias-Khodjah, son fils, et lui adjoignit Timour pour ministre et généralissime. Élias se fit bientôt détester par ses exactions; et Timour abandonna ce nouveau maître, pour se rendre auprès d'Houséin, dont il avait en 1363 épousé la sœur. Élias fut contraint de fuir de la Transoxane et de repasser dans le Djitteh, où il occupa le trône, devenu vacant par la mort de son père. Cette guerre fournit à Timour plusieurs occasions de faire preuve de courage et d'intelligence (1). Houséin, que le danger commun avait rapproché de son beau-frère, s'éloigna de lui dès l'instant où il crut n'avoir plus rien à craindre d'Élias. Il poussa même la haine jusqu'à vouloir le faire assassiner. Timour échappa à toutes les embûches que lui dressa son parent. La mort de sa femme (1365) le laissa libre d'user de représailles : il remporta sur lui une victoire décisive, dans les environs de Balkh (1366), et accorda la vie sauve à son rival, qui fut pourtant massacré par deux émirs qui disaient avoir à se plaindre de lui. Quant à la ville, énergiquement défendue par les adhérents d'Houséin, elle soutint un siége de trois années, et fut emportée d'assaut en 1369. Dans la même année Timour se vit proclamer chef du Djagataï par l'assemblée générale des Tartares : il ceignit lui-même le ceinturon royal, monta sur le trône, et posa la couronne d'or sur sa tête; les chefs qui l'entouraient se prosternèrent, puis jetèrent sur lui de l'or et des pierreries (2).

Dès qu'il eut été couronné, Timour fit convoquer à Samarcande, qu'il choisit pour capitale, une diète générale, où tous les chefs et tous les grands furent sommés de se rendre. Un seul prince osa désobéir à des ordres si formels; mais bientôt il fut obligé de se soumettre. Pendant les dix premières années de son règne, Timour se prépara à la guerre, et entreprit quelques expéditions heureuses contre les Djettes et le Kharizme. En 1376 il marcha au secours de Toktamisch, descendant de Gengis-Khan, souverain de la Grande-Tartarie, et qu'un autre chef, appelé Orous, également de la race de Gengis-khan, avait dépossédé; il le rétablit dans ses états. Après avoir ainsi affermi sa puissance, il jugea le moment venu de mettre à exécution l'ambitieux projet de conquérir toutes les nations qui avaient jadis obéi à Gengis-Khan. Il était alors en plein âge mûr, et commençait sa grande carrière militaire au moment où les conquérants y renoncent d'ordinaire. Avant de s'attaquer à la Perse, il se tourna contre les peuples qui l'environnaient. Il envahit d'abord le Khorassan (1380), alors partagé à peu près par moitié entre deux princes indépendants. Celui qui confinait au Djagataï s'empressa de rendre hommage à Timour; le second, plus fort et plus belliqueux, en appela aux armes, fut battu, et sa capitale Herat emportée d'assaut; toutefois le vainqueur ne la détruisit point, et se contenta d'en faire transporter à Kesch les portes en fer massif, d'un remarquable travail.

(1) Nom corrompu de *Timour-leng*, c'est-à-dire Timour le boiteux.

(1) Dans un de ses premiers combats il reçut une blessure qui le rendit boiteux.

(2) Il reçut alors le titre de *Saheb-Keran* (maître du monde), et y ajouta les surnoms de *Kiamram* (heureux) et de *Kour-Khan* (gendre du khan). Jamais Timour ne voulut accepter le titre de khan. Il jugea inutile de renverser l'usage reçu, par lequel cette qualité était toujours donnée à un descendant direct de Gengis-Khan, qu'il affectait de regarder comme le véritable souverain, n'étant lui-même que son lieutenant.

Il fut moins clément avec les habitants de Sebsewar, qui, après lui avoir juré obéissance, étaient entrés en révolte : il en fit saisir deux mille, qu'il entassa vivants les uns sur les autres, et que l'on recouvrit avec des briques et du mortier; plusieurs édifices en forme de tours furent élevés avec ces affreux matériaux. La ville fut saccagée, et le reste des habitants mis à mort, sans distinction d'âge ni de sexe. La riche proie que convoitait Timour, c'était l'Iran (Perse), encore au pouvoir des Mongols, mais divisé entre un grand nombre de princes. Il se contenta des hommages du khan de Mazanderan et de l'alliance d'Ahmed-Djelaïr, dont les États s'étendaient depuis l'Araxe jusqu'au golfe Persique. Puis, saisissant un futile prétexte, il pénétra dans une des provinces d'Ahmed, en suivant les côtes de la mer Caspienne (1386), et soumit rapidement les villes de Tebris, de Kars, de Tiflis, et de Van, ainsi que les nombreuses tribus turcomanes qu'il rencontra sur son passage. Le roi d'Arménie et celui de Géorgie n'osèrent pas résister; le second même, Bagrat V, fut forcé d'embrasser l'islamisme. Un chef modhafféride, qui régnait sur la Perse méridionale, avait jeté dans les fers un ambassadeur de Timour. Celui-ci ne négligea pas une occasion aussi favorable de déclarer la guerre à son ennemi, et il s'avança jusqu'à Ispahan. Le gouverneur, n'ayant aucun moyen de résister à l'armée envahissante, rendit la ville. Un forgeron, se mettant à la tête du peuple, massacra près de trois mille Tartares et les commissaires établis pour recevoir la contribution dont les habitants avaient été frappés. Timour, qui s'était éloigné, retourna sous les murs d'Ispahan, livra un assaut général, et fit faire main basse sur tous les habitants. Chaque soldat tartare avait ordre de fournir un certain nombre de têtes; on en réunit, suivant quelques auteurs, jusqu'à soixante-dix mille, avec lesquelles on éleva des tours dans plusieurs quartiers (nov. 1387). Schiraz ouvrit ses portes peu après au conquérant tartare, qui retourna alors à Samarcande, où il employa deux années à étouffer les révoltes survenues dans ses États.

En 1388, Toktamisch se souleva de nouveau. Son armée fut vaincue et mise en déroute. Tant de rébellions successives engagèrent Timour à poursuivre ce souverain dans le Kaptschak, son propre pays (1391). Il se mit donc en marche; et comme il craignait l'esprit remuant du prince qui gouvernait le Djitteh, il envoya dans le pays plusieurs corps de troupes qui massacrèrent les habitants et traînèrent les femmes et les enfants en esclavage. Le roi de cette contrée fut obligé de prendre la fuite et de renoncer à sa couronne pour conserver la vie. L'approche de Timour glaça d'effroi Toktamisch : après avoir tenté en vain de fléchir la colère de son rival, il s'enfonça dans les déserts. Selon Scheref-od-din, Timour avait quitté Tachkend, sur l'Iaxarte, le 19 janvier 1391. Il s'avança vers le nord jusqu'à la chaîne des monts Altaï, puis il tourna vers l'ouest, franchit l'Oural, et alla camper sur les bords du Bielaya, petit cours d'eau tributaire du Kama, qui se jette dans le Volga. Ce fut là que les deux armées se rencontrèrent (18 juin 1391). L'action fut longue et sanglante, et la victoire resta longtemps douteuse; mais la porte-étendard de Toktamisch était vendu, et ce misérable, renversant sa bannière, donna le signal de la fuite, et fut cause de la perte de la bataille. Le souverain fugitif s'alla cacher dans les montagnes de la Géorgie. Après cette conquête, l'armée, épuisée, avait besoin de repos. Jamais Timour n'avait entrepris une expédition aussi pénible. Il conduisit ses troupes sur les bords du Volga, dans une vaste et belle prairie, où vingt-six jours passés dans les plaisirs de la table et du harem leur firent oublier ces grandes fatigues (1).

Timour, laissant la conduite de l'armée à ses lieutenants les plus habiles, regagna Samarcande (1392). Ayant appris que plusieurs provinces de la Perse étaient déchirées par des dissensions, il confia le gouvernement du Khorassan à un de ses fils, celui du Zabulistan à un autre, et à la tête de quatre-vingt mille soldats il se dirigea vers le Mazenderan, qu'il fit bientôt rentrer sous son obéissance. Il s'avança ensuite vers Schiraz, dont le gouverneur, Mansour, excitait le peuple à la sédition. Ce chef, plein de courage, sortit de la ville pour présenter la bataille au conquérant tartare. Pendant l'action, Schah-Rokh, second fils de Timour, et qui n'avait que dix-sept ans, attaqua Mansour, et lui coupa la tête. Timour marcha ensuite vers Bagdad, l'occupa sans coup férir, et y fit un séjour de deux mois, durant lequel ses troupes observèrent la plus exacte discipline. En 1394 il conduisit contre les turbulents chefs du Caucase une expédition nouvelle, qui fut signalée par des cruautés inouïes, et il reçut aussi la soumission de la Mésopotamie. Cependant Toktamisch s'était relevé de ses défaites, et Timour, qui n'avait pas oublié les souffrances et les fatigues de ses troupes dans l'expédition qu'il avait dirigée contre ce prince, usa de tous ses moyens pour éviter la guerre. Une lettre tout à la fois ferme et adroite avait disposé Toktamisch à conserver la paix. Quelques-uns des courtisans qui l'environnaient, et qui avaient un intérêt particulier à la guerre, surent l'amener à leur opinion. Timour, n'ayant plus aucun espoir d'accommodement, fit le 22 avril 1395 une revue générale de son armée, qui se composait de quatre cent mille combattants. Ces troupes, rangées en bataille sur une seule

(1) Voir sur cette campagne Karamzine, *Hist. de Russie*, t. V, ch. II ; Charmoy, *Expédition de Timour*, dans les *Mémoires de l'Acad. de Saint-Pétersbourg*, et Hammer, *Hist. de la Horde d'Or*, p. 343 et suiv.

ligne, occupaient un espace d'environ cinq lieues. Timour atteignit son rival près du Terek, dans le Caucase, et lui livra une bataille sanglante (15 avril 1395), où il manqua lui-même de perdre la vie, et où il eût été vaincu si Toktamisch avait mieux profité de ses premiers avantages. Timour installa un nouveau khan dans le Kaptschak, et poursuivit l'ennemi jusqu'aux environs de Moscou. Laissant à son petit-fils Mohammed le soin de dévaster la Russie et une partie de la Pologne, il retourna en Perse, en ravageant Azof, les pays du Kouban et du Caucase, et en s'emparant de toutes les places fortes de la Géorgie. Il revint même un instant sur ses pas pour punir Saraï et Astrakhan, villes qui furent alors détruites. Au mois de mai 1397, il fit une entrée solennelle à Samarcande. Puis, profitant de la tranquillité dont jouissait alors l'empire, il fit proclamer son fils Schah-Rokh souverain du Khorassan, du Sedjestan et du Mazenderan.

Timour songea à mettre à exécution le projet conçu depuis longtemps d'envahir l'Inde. Le prétexte qu'il mit en avant pour colorer les desseins de son ambition fut la propagation de l'islamisme et la destruction de l'idolâtrie. A peine eut-il déclaré la guerre à Mahmoud, le successeur de Firous-Schah, que des ambassadeurs de toutes les contrées de l'Orient accoururent à Samarcande pour le féliciter à l'avance sur les brillantes conquêtes qu'il allait faire. Il partit en mars 1398, et le 19 septembre il traversa l'Indus à Attock, où Gengis-Khan avait été contraint de rebrousser chemin. Traversant ensuite le Pendjab sans rencontrer de résistance sérieuse, il franchit le Sutledj, et arriva sous les murs de Delhi. Là il rencontra Mahmoud; mais avant d'engager le combat il ordonna d'égorger les captifs indiens qu'il traînait derrière lui; il y en avait, dit-on, cent mille. La ville prise (janv. 1399), Timour la livra au pillage pendant trois jours. Il s'avança ensuite jusqu'au Gange, anéantit les restes de l'armée de Mahmoud, reçut la soumission de plusieurs princes, celui de Cachemire entre autres, et revint dans sa capitale dans la même année. La conquête de l'Inde ne lui coûta qu'une seule campagne. Six mois après (1399) les fautes de son fils Miran le rappelèrent dans la Perse occidentale; il eut bientôt puni les complices de son fils et mis à la raison les Géorgiens révoltés (1).

La défense d'un de ses vassaux et les sollicitations de l'empereur grec de Constantinople l'entraînèrent alors dans une guerre bien autrement importante, contre le sultan des Ottomans, Bajazet I[er]. « Sache, lui écrivit-il, que mes armées couvrent la terre d'une mer à l'autre; que des princes sont mes serviteurs et se tiennent en rangs nombreux devant ma tente, que le sort du monde est en mes mains et que la fortune est ma compagne inséparable. Qui es-tu pour me braver? Pauvre fourmi turcomane, tu oses t'attaquer à l'éléphant? Si dans les forêts de l'Anatolie tu as remporté quelques victoires insignifiantes, si de timides Européens ont pris la fuite devant toi, tu dois en remercier Mahomet, mais non ta propre valeur... Écoute les conseils de la raison! Renferme-toi dans les étroites limites de ton patrimoine, ne les franchis pas, ou tu es perdu. » Bajazet répondit fièrement : « Depuis longtemps je brûle d'envie de me mesurer avec toi! — Louange au Très-Haut! s'écria le conquérant, tu viens au-devant de mon sabre. » Après une première victoire remportée, le 22 août 1400, sur un fils de ce prince, il entra dans Siwas, en faisant passer sa cavalerie sur le corps de mille enfants envoyés pour le fléchir. Mais détourné de sa vengeance contre les Ottomans par les hostilités des Mamelouks, il pénétra en Syrie, et tailla en pièce l'armée du sultan d'Égypte Faradj devant Alep (30 oct. 1400) et devant Damas (25 mars 1401). Les habitants de cette dernière ville obtinrent de se racheter moyennant une grosse rançon. Quand ils l'eurent remise à Timour, il conçut des doutes sur leur orthodoxie, et ordonna le pillage. Puis, abandonnant la conquête de l'Égypte, il traversa l'Euphrate, et se présenta devant Bagdad en révolte, que plusieurs de ses fils tenaient inutilement assiégée. Il fit attaquer la place vers le milieu de la journée, au moment où l'excès de la chaleur empêchait les assiégés de rester sur les murailles, et la prit d'assaut (9 juill. 1401). Les habitants, épouvantés, cherchèrent en grand nombre dans le Tigre une mort volontaire. On réunit pourtant un nombre de têtes suffisant pour élever cent-vingt tours; les docteurs musulmans furent seuls épargnés.

Bajazet s'était rendu maître de la ville d'Arzendjan, et se disposait à pousser plus loin ses conquêtes; mais, instruit des préparatifs formidables que faisait Timour pour le repousser, il demanda la paix. Timour, qui avait sans doute quelques raisons de ne pas commencer immédiatement les hostilités, la lui accorda. Bientôt les circonstances changèrent, et le monarque tartare profita d'une occasion qui s'offrit à lui pour engager la lutte avec son rival. Bajazet donna asile à un petit chef turcoman, appelé Kara-Yousouf, qui pillait habituellement les caravanes de La Mecque, et refusa de le livrer à Timour, qui voulait, disait-il, en tirer une vengeance exemplaire. Timour se prépara à la guerre. Il quitta ses quartiers d'hiver, et passa ses huit cent mille soldats en revue devant les ambassadeurs de Bajazet. Il se porta vers Ancyre (Angora), où Bajazet était venu asseoir son camp à la tête d'environ deux cent mille hommes. Le 19 de zulcada de l'an 804 de l'hégire (vendredi 18 juin 1402), Timour livra

(1) Les Tartares arrachèrent toutes les vignes du pays, enlevèrent l'écorce de tous les arbres fruitiers et rasèrent les temples où ces infidèles, disaient-ils, offraient au Dieu très-haut des adorations qui lui étaient odieuses. Jamais peut-être le fanatisme religieux ne fut poussé plus loin que dans cette guerre.

bataille. Le commandement des deux ailes et du centre de son armée fut confié à trois de ses fils; pour lui il se mit à la tête d'une réserve composée de quarante régiments d'élite, et soutint le centre avec des éléphants qui portaient des tours d'où on lançait du feu grégeois. Les Ottomans combattirent toute la journée avec la plus grande bravoure; mais décimés, débordés de toutes parts, écrasés par le nombre, ils lâchèrent pied et leur souverain profita de l'obscurité pour prendre la fuite. Timour, victorieux, retourna dans son camp, où il rendit à Dieu de solennelles actions de grâces. Accablé de fatigue, il allait se coucher, lorsqu'on amena dans sa tente Bajazet pieds et mains liés. Voyant ce grand homme dans une position si affreuse, il ne put retenir ses larmes, et lui fit détacher les mains (1). Cette conduite est fort éloignée de ce que rapportent quelques auteurs, que Timour fit enlever à Bajazet ses chaînes pour lui en faire mettre d'autres tellement lourdes qu'il pouvait à peine les traîner. La fable de la cage de fer dans laquelle Bajazet fut enfermé ne trouve plus aujourd'hui aucune créance, et l'on a reconnu aussi que jamais Timour ne fit de l'empereur ottoman un marchepied pour monter à cheval.

La prise de Smyrne acheva de soumettre l'Asie Mineure à l'empire du Djagataï. Timour rendit à la liberté plusieurs Français prisonniers depuis la bataille de Nicopolis. Il exigea un tribut de l'empereur de Constantinople et des Génois de Péra, laissa le fils de Bajazet, Soliman, régner sur la Turquie d'Europe, et son frère Mousa sur celle d'Asie. Après avoir reçu la soumission des Mamelouks d'Égypte, et ordonné la reconstruction de Bagdad, il rentra en Géorgie, y mit tout à feu et à sang, et revint enfin se reposer à Samarcande, après sept ans d'absence (juillet 1404). Là, tout en s'occupant de la construction d'une somptueuse résidence (2), il rêvait, comme héritier et successeur de Gengis-Khan, la conquête de la Chine; mais il devait user de précautions envers les chefs de son armée, qui avaient déjà témoigné quelque mécontentement. Pour s'assurer d'eux, il fit appel à leur zèle religieux, leur montra la Chine peuplée d'idolâtres, et prêcha la guerre sainte. Les préparatifs se firent avec la plus grande célérité. L'ardeur des officiers ne permit pas d'attendre le retour du printemps pour entrer en campagne. Les astrologues ayant indiqué un moment favorable, Timour, au milieu d'une cour nombreuse et brillante, et suivi de 200,000 combattants, sortit de Samarcande. La neige couvrait la terre. Un grand nombre de soldats et de chevaux mouraient de froid. Les troupes passèrent le Sihoun sur la glace, et s'arrêtèrent à Otrar. Une fièvre violente saisit Timour. Lorsqu'il reconnut que la maladie était plus forte que les remèdes, il sut se résoudre à la mort, fit venir les princesses et les émirs, et déclara en leur présence ses dernières volontés. Plusieurs imans, placés en dehors de sa chambre, lisaient le Coran à haute voix. Timour ordonna d'en appeler un, auquel il recommanda de lire au chevet de son lit et de répéter souvent la profession de foi touchant l'unité de Dieu. Il répéta lui-même à plusieurs reprises cette profession de foi, et mourut en la prononçant (18 fév. 1405). Il était âgé de soixante-neuf ans, et en avait régné trente-six. Il laissa trente-six fils et petits-fils et dix-sept petites-filles, et suivant, les paroles de Hammer, « le souvenir du plus grand destructeur de villes et du plus impitoyable exterminateur de peuples qui se soit jamais conservé dans la mémoire des hommes ». Son corps, embaumé avec soin, fut transporté à Samarcande. L'historien arabe Ebn-Arabscha nous a transmis le portrait suivant de Timour. « Ce conquérant, dit-il, était d'une haute stature. Il avait la tête forte, le front élevé. Il était aussi remarquable par sa force physique que par son courage. Il avait été admirablement doté par la nature. Sa peau était blanche et son teint vif en couleur. Il avait les membres forts, les épaules larges, les doigts gros, les jambes longues, le corps bien proportionné, la barbe longue, la main sèche. Il boitait de la jambe droite. Son regard n'était pas très-vif. Il avait la voix forte. Il n'aimait ni le mensonge ni les plaisanteries; mais il recherchait la vérité, lors même qu'elle lui était désagréable. Il ne s'affligeait pas de l'adversité, et la prospérité n'excitait chez lui aucune exaltation. Il était extrêmement réservé dans sa conversation, et ne parlait jamais de meurtres, de pillage, ni de violation de harem. »

Après la mort de Timour, son empire, disputé par ses petits-fils, resta enfin à Chah-Rokh, son quatrième fils, et fut peu à peu morcelé, jusqu'au moment où Babor alla fonder, au commencement du seizième siècle, dans l'Indostan, le puissant empire Mongol, qui subsista presque jusqu'à nos jours.

On possède sous le nom du conquérant tartare un traité de politique et de tactique, écrit en langue mongole, et adressé à ses fils comme une sorte de testament. Suivant une juste remarque, le titre de *Mémoires* conviendrait mieux à ce recueil, où l'on rencontre pêle-mêle des règlements d'administration et de justice, des anecdotes, des faits personnels, des maximes de conduite, et des conseils sur l'organisation et le maniement des armées. Bien que l'authenticité n'en ait jamais été prouvée, on peut attribuer cet

(1) On prétend qu'après avoir examiné attentivement le captif, il se prit à rire. Bajazet, indigné, lui dit : « Timour, n'insulte pas à mon malheur! Dieu est le distributeur des empires; il peut t'enlever demain celui qu'il t'a donné aujourd'hui. » Timour, prenant aussitôt un air calme et sérieux, répliqua : « Tes paroles sont vraies. A Dieu ne plaise que je veuille insulter à ton malheur; mais en te regardant j'ai pensé que Dieu doit faire bien peu de cas des empires de ce monde, puisqu'il les donne à un borgne comme toi et à un boiteux comme moi. »

(2) Il reçut à cette époque de nouveaux ambassadeurs du roi de Castille, qui lui apportèrent entre autres présents des tapisseries à personnages d'un travail admirable.

ouvrage à Timour. Il a été traduit d'après l'original, depuis longtemps perdu, en persan par Abou-Thabb-al-Houcéin, et imprimé pour la première fois avec une version anglaise et des notes par les soins de White et Davy (*Timour's Institutes political and military;* Oxford, 1783, gr. in-4°). C'est d'après cette traduction que Langlès a donné la sienne en français (*Instituts politiques et militaires de Tamerlan;* Paris, 1787, in-8°). Le major Ch. Stewart a de nouveau trad. les mémoires en anglais sous le titre de *the Mulfuzat Timury* (Londres, 1830, pet. in-4°).

L. DUBEUX.

Perondini, *Magni Tamerlanis Scytharum imp. vita;* Florence, 1553, in-8°. — Argote de Molina, *Historia del gran Tamerlan;* Séville, 1582, in-fol. — J. Dubec, *Hist. du grand Tamerlan, tirée des monuments des Arabes;* Lyon, 1602, in-8°, ouvr. apocryphe. — Saint-Yon, *Idem;* Paris, 1629, in-12. — Ahmed ben Arabschah, *Vita et rerum gestarum Timuris historia*, trad. par J. Golius; Leyde, 1636, in-4°, et 1767-72, 2 vol. in-4°, et trad. en français par Vattier, Paris, 1658, in-4°. — J.-H. Bœcler, *Timur;* Strasbourg, 1657, in-4°. — Sam. Clarke, *Life of Tamerlane the Great;* Londres, 1676, in-4°. — Cherefeddin-Ali, *Hist. de Timour-Bey*, trad. du persan par Petis de La Croix; Delft, 1723, 4 vol. in-12. — Al-Hacen, *Hist. of the life of Tamerlane*, trad. de l'arabe par L. Vane; Lond., 1753, in-8°. — Lamartine, *Les Grands Hommes de l'Orient;* Paris, 1865, in-8°. — Langlès, *Notice* à la tête des *Instituts.* — Ahmed Kermani, *Timour Nameh*, poëme persan. — Ducas, Chalcondyle, Phrantzès. — Schildtberger, *Eine Wunderbarliche und Kurzweilige Historie*, etc.; Ulm, 1473, in-fol., et en allem. mod., Munich, 1813. L'auteur de ces curieux *Mémoires* était bavarois de naissance, et l'un de ces prisonniers faits à Nicopolis, qui assistèrent à la bataille d'Ancyre et qui durent à Timour leur liberté. — De Guignes, *Hist. des Huns*, t. II. — Gibbon, *Decline and fall*, ch. LXV. — D'Herbelot, *Bibl. orientale.* — De Hammer, *Hist. des Ottomans.* — Mazas, *Grands Hommes de l'Orient*, t. II. — Ranking, *Historical researches on the wars of the Mogols;* Lond., 1826, in-8°.

TINCTOR ou plutôt **TINCTORIS** (*Jean*), musicien belge, né vers 1434, à Nivelle, où il est mort, en 1520. Il étudia la musique, le droit et la théologie, et embrassa l'état ecclésiastique. On ignore l'époque de son départ pour l'Italie; mais en 1476 il remplissait à Naples les fonctions de maître de chapelle du roi Ferdinand I[er] d'Aragon, et on voit par le prologue de son *Traité du contrepoint* qu'il jouissait d'une grande faveur près de ce prince. Il fut le fondateur ou du moins l'un des premiers professeurs de l'école publique de musique de Naples, et paraît avoir eu pour amis et pour collègues Guillaume Garnier ou *Guarnerius*, et Bernard Hycart, tous deux musiciens belges et jouissant alors d'une certaine renommée. On fixe à 1490 l'époque de son retour à Nivelle; il s'y fit recevoir docteur, et devint chanoine de la collégiale. Il écrivit sur toutes les parties de la musique des traités spéciaux, qui sont au nombre des monuments les plus précieux d'une époque où la théorie et l'art de la musique reçurent des améliorations considérables, et il l'emporte de beaucoup sur Gafori (*voy.* ce nom) par sa méthode d'exposition de la pratique de la musique. Gafori cependant jouit d'une grande réputation pendant le seizième siècle et le dix-septième, tandis que Tinctoris était à peu près inconnu. On ne doit pas s'en étonner; le premier fit imprimer tous ses ouvrages, et le second n'en publia qu'un seul et à un petit nombre d'exemplaires. Il est intitulé : *Terminorum musicæ definitorium;* s. l. n. d., in-4° de 15 ff.; M. Fétis prouve qu'il est antérieur à 1476, et M. Brunet assure qu'il fut imprimé à Trévise. Le seul manuscrit complet des ouvrages inédits de Tinctoris fut rapporté d'Italie par Selvaggi, et se trouve entre les mains de M. Fétis. Il contient : *Expositio manus*, traité de solfége d'après la méthode de Guido d'Arezzo; *De natura et proprietate tonorum*, en 51 chap., avec cent exemples notés fort curieux; *De notis ac pausis*, en deux livres; *De regulari valore notarum*, en 33 chapitres; *Liber imperfectionum notarum*, en deux livres; *Tractatus alterationum; Super punctis musicalibus*, en 20 chapitres et fort instructif sur une matière obscure; *De arte contrapuncti*, ouvrage dédié au roi Ferdinand I[er], le plus important de tous ceux de Tinctoris, terminé en 1477; *Proportionale musices*, et *Complexus effectuum musices.* On conserve dans les archives de la chapelle pontificale quelques compositions de Tinctoris, entre autres une messe dite de *l'Homme armé* à cinq voix, dont l'abbé Baini a fait connaître quelques singularités.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.* — Choron et Fayolle, *Dict. des musiciens.* — Baini, *Mém. sur Palestrina*, t. I[er], p. 96.

TINDAL (*Matthew*), déiste anglais, né à Beer-Ferres (Devonshire), vers 1657, mort à Londres, le 16 août 1733. Fils d'un ministre protestant, il fit ses études à Oxford, et s'adonna ensuite à la jurisprudence. Tindal, à qui ses adversaires reprochèrent plus tard, sans trop le prouver, d'avoir, étant à l'université, mérité une réprimande publique pour la licence de ses mœurs, fit alors profession de catholicisme. C'était le règne de Jacques II, et ces sortes d'abjurations étaient souvent le chemin des honneurs. Il ne paraît pas cependant que Tindal ait tiré parti de sa nouvelle croyance, et il vaut mieux penser, comme il le dit lui-même dans sa *Seconde défense des Droits de l'Église chrétienne*, que son esprit était alors une *table rase*, où s'établirent sans conteste les doctrines que prêchaient, particulièrement à Oxford, des prêtres catholiques encouragés et protégés par le monarque. Peu de temps après cependant, en 1688, il revint au culte anglican; et comme à ce moment Jacques II régnait encore et qu'il y avait quelques dangers à en agir ainsi, on peut croire à la sincérité du récit de Tindal lorsqu'il nous dit « qu'étant alors entré dans le monde, il examina ces matières avec toute l'attention dont il était capable, et trouva bientôt que tant s'en fallait que les principes qu'il avait jusque là regardés comme incontestables fussent solidement fondés ». Rallié à Guillaume III, il

composa divers écrits politiques : *An Essay concerning obedience to the supreme powers;* Londres, 1693, in-8°; *an Essay concerning the law of nations and the rights of sovereigns;* ibid., 1694, in-8°; et une *Lettre au clergé des deux universités*, touchant certains changements dans la liturgie, écrits dans lesquels il ne ménage pas les partisans de Jacques II, et qui lui valurent du nouveau roi une pension de 200 liv. st. Tout entier désormais à ses travaux d'écrivain et de polémiste, c'est par la suite même de ses écrits qu'il faut faire l'histoire de sa vie. Abandonnant un instant la politique pour les questions religieuses, il attaqua avec une violence singulière le haut clergé et ses théories de suprématie hiérarchique, dans une série d'écrits ou de pamphlets qui firent beaucoup de bruit. Ce fut en 1706 qu'il publia *the Rights of the christian Church asserted, against the Romish and all other priests who claim an independant power over it.* Dans cet ouvrage, que le parlement condamna au feu, le 25 mars 1610, Tindal soutenait que « la doctrine suivant laquelle personne n'est capable de conduire l'Église sinon les évêques, était une doctrine destructive de l'essence même de l'Église ». Imitateur, dans cet écrit, d'un disciple de Spinosa, Louis Meyer, qui avait developpé les mêmes opinions dans son *Lucii Antistii Constantis De jure ecclesiasticorum,* il y avait mis cependant une vigueur de style et de polémique qui lui faisait dire en le composant : « J'écris un livre qui mettra le clergé en fureur ». Attaqué par Wotton et par son ancien maître Hickes, il publia successivement, dans le même ordre d'idées, d'abord une première et une seconde *Defence* de son livre (1707), puis *Rights of mankind in matters of religion* (1709), *New high Church turned old presbyterian* (1709), sorte d'exposition des opinions de Sacheverel, qui faisaient alors scandale, sur le haut clergé; et en 1710, *A high Church catechism, the jacobilism, perjury and popery of the high Church*, et *The Merciful judgements of high Church triumphant, in the reign of Charles I.* Dans un opuscule intitulé *Nation vindicated from the aspersions of the Convocation*, il soutint cette doctrine philosophique « que l'homme étant déterminé nécessairement à s'aimer lui-même, le désir de se procurer du plaisir et de se garantir de la douleur doit nécessairement aussi être le grand mobile de ses actions ». Retournant ensuite à la politique, dont il s'était éloigné, Tindal, après avoir pris part à la polémique qui s'engagea lors de la chute de Walpole (1717), soutint énergiquement, de 1721 à 1722, ce ministre rentré au pouvoir. Ce fut en 1730, après quelques années de silence, que Tindal publia l'ouvrage qui fait encore aujourd'hui sa plus grande réputation et le range parmi les déistes célèbres. Dans son *Christianity as old as the creation, or the Gospel a republication of the religion of nature* (Lond., 4 vol.), il cherche à établir que Dieu a donné au genre humain une règle, ou religion, laquelle doit dès l'origine être parfaite, puisqu'elle émane d'un être parfait et par suite non susceptible d'aucun changement ultérieur; que cette loi, ou religion, étant faite pour tous, est connue de tous, et cela par le moyen des facultés de l'homme ou de la *raison humaine*. Selon lui, il y a une corrélation complète entre la religion, la loi de chacun et les facultés de chacun, et la perfection pour l'homme, et par suite son bonheur consiste à vivre suivant sa propre nature. L'inutilité d'un culte pour ajouter à la gloire de Dieu, comme de la révélation pour établir ou compléter la religion, sont les conséquences du point de départ de Tindal. Ce livre, dont la hardiesse était encore relevée par les paroles de Tindal répétant partout « que les uns lisaient l'Écriture pour croire ce qu'elle renferme, mais que lui au contraire le faisait pour ne point le croire, » souleva contre lui toute l'Angleterre protestante, et fut combattu énergiquement dans de nombreux écrits, dont les plus célèbres sont ceux de Forster, de Leland et de Conybeare. Swift lui fit sentir sa verve ironique et Pope lui donna une place dans *la Dunciade*. Par contre, le déiste anglais a trouvé d'ardents défenseurs parmi les philosophes français du dix-huitième siècle, et Voltaire, portant aux nues celui qui lui frayait si bien la route, le proclama *le plus intrépide défenseur de la religion naturelle.*

Tindal préparait la publication d'une seconde partie de son *Christianisme aussi ancien que le monde*, lorsqu'il mourut, et le manuscrit de son œuvre n'a jamais été imprimé, malgré le legs de 2,000 livres qu'il avait fait à son ami Budgell, l'un des auteurs du *Spectator*, en le chargeant de cette publication. E. A.

Memoirs of the life, writings and vicissitudes of M. Tindal; Lond., 1733, in-8°. — Leland, *Deistical writers.* — Chalmers, *General biogr. dict.* — Tabaraud, *Hist. du Philosophisme anglais.* — *Dict. des sciences philos.* — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.*

TINGRY (Prince de). *Voy.* LUXEMBOURG.

TINTORET (le). *Voy.* ROBUSTI.

TIPPOU-SAÏB, sultan du Maïsour, né en 1749, tué le 4 mai 1799, à Seringapatam. Son père Haïder-Ali, qui avait souffert des embarras que peut causer le manque d'éducation, l'entoura des plus habiles docteurs dans toutes les sciences cultivées par les musulmans. Mais Tippou, bien qu'il eût du goût pour la lecture, ne fit aucun progrès dans ses études, et ne montra du zèle que pour les exercices de corps, auxquels il fut rompu de bonne heure. Des officiers français au service de son père lui enseignèrent les règles de l'art militaire. Lors de la conquête du Carnatic (1767), il y concourut à la tête d'un corps de cavalerie. La façon dont il se conduisit dans cette guerre et plus tard dans celle contre les Mahrattes (1775-1779), les avantages qu'il

remporta prouvèrent assez qu'il avait su profiter des leçons de ses maîtres. Il devint le favori de son père et l'idole de la nation. Les combats qu'il soutint contre les colonels Bailey (10 sept. 1780) et Braithwaite (18 fév. 1782) se terminèrent par une victoire complète. Il guerroyait dans le Malabar et tenait le colonel Humberston en échec lorsqu'il apprit la mort d'Haïder (7 déc. 1782) : il accourut en toute hâte à Seringapatam, prit possession de la couronne sans beaucoup de cérémonie, et à peine eut-il rendu les derniers devoirs à son père qu'il s'empressa de reprendre le commandement de son armée. Tandis qu'il opérait dans le Carnatic, le général Matthews s'empara d'Onore, de Bednore et de tout le pays environnant. Menacé dans ses États héréditaires, Tippou abandonna le Carnatic, qui fut à jamais perdu pour lui, s'avança à marches forcées vers Bednore, força les Anglais, surpris, à capituler (28 avril 1783), et fit, au mépris des conventions, massacrer Matthews et ses officiers. Puis il mit le siége devant Mangalore. Si on le vit durant dix mois s'obstiner dans cette entreprise, qui lui coûta la moitié de ses troupes, s'il y persista malgré la nouvelle de la paix conclue entre la France et l'Angleterre, et malgré la retraite de Bussy et de Suffren, ses alliés, qui en était la conséquence, c'est qu'il voulait traiter à son tour sur la base d'une restitution réciproque. Ses conditions furent enfin acceptées (11 mars 1784), et cette paix marqua un temps d'arrêt dans l'essor de la suprématie anglaise sur le continent de l'Inde. Depuis ce moment Tippou prit le titre de sultan. Avec l'aide des Européens qui étaient restés à son service, il profita de la paix pour organiser dans ses États un vaste et rigoureux système d'administration, rétablir les manufactures, encourager l'agriculture et les arts, fortifier les villes, et discipliner ses soldats (1). En même temps son ardeur fanatique pour l'islamisme l'entraîna à commettre des actes inutiles et regrettables. Ainsi en 1787 et en 1788 il travailla à la conversion des *naïrs* ou chefs du Malabar, et il employa dans cette œuvre sainte la force et la ruse à la fois; on dit qu'il expulsa de cette province soixante-dix mille chrétiens, et qu'il métamorphosa cent mille Hindous en sectateurs de Mahomet, soit en leur faisant manger de la viande, soit en leur imposant le stigmate de la circoncision. Ses soldats lui servaient de missionnaires. Il alla plus loin, et ordonna un jour de détruire tous les temples indiens de ses États, à l'exception de deux seulement. La guerre qui éclata et l'incurie de ses officiers ne permirent pas d'exécuter un édit si barbare.

Cependant Tippou souffrait impatiemment une paix qu'il n'avait signée qu'à regret; il aimait la guerre, et avait coutume de dire qu'il vaut mieux vivre deux jours comme un tigre que deux cents ans comme un mouton. L'expulsion des Anglais de l'Inde, voilà le rêve de sa vie entière. N'espérant pas d'y parvenir s'il était réduit à ses propres forces, il envoya en 1787 en France une ambassade chargée de conclure une alliance offensive et défensive et de demander des secours; mais le moment n'était pas favorable, et il n'obtint rien de ce qu'il attendait. Il se vengea de ce mécompte en faisant couper la tête à ses ambassadeurs, mais sous le prétexte d'avoir trahi ses intérêts.

Dans l'intervalle lord Cornwallis avait remplacé Hastings dans le gouvernement de l'Inde, et une politique de temporisation avait prévalu. Fidèle aux injonctions pacifiques qu'il avait reçues du parlement et du ministère, il s'interdit toute alliance avec les chefs du pays, et quoiqu'il sentît le besoin d'arrêter les projets du sultan de Maïssour, il ne voulut entrer dans aucune des ligues qui lui furent proposées contre lui par le Nizam ou par les Mahrattes, ses voisins; mais il mit à leur disposition des troupes, à la condition de ne point les employer contre les alliés de la Compagnie. Ces demi-mesures, prises pour intimider Tippou, eurent le résultat contraire : connaissant sa force et impatient d'ailleurs de combattre un ennemi qu'il avait juré, dit-on, à son père mourant de chasser de l'Inde, il envahit le territoire du rajah de Travancore, ami des Anglais (avril 1790). Cette agression sans motif équivalait à une déclaration de guerre. Au mois de juin le Maïssour fut cerné, sur quatre points à la fois, par les forces coalisées des Anglais de Madras et de Bombay, du Nizam et des Mahrates, sous les ordres du général Meadows. Dans cette position critique Tippou fit preuve d'un sang-froid, d'une hardiesse et d'une sûreté de coup d'œil dignes d'un capitaine. D'abord il concentra ses troupes, et laissa les Anglais s'avancer en plusieurs colonnes, qui en peu de temps et sans rencontrer de résistance occupèrent Daraporam, Coïmbatour, Dindigoul, et tout le pays au sud du Caveri. Puis il fondit à marches forcées sur le colonel Floyd, le battit, lui enleva trois pièces de canon; et pendant que les envahisseurs ralliaient à grand' peine leurs lignes coupées, il franchit le Caveri sous leurs yeux, et va porter la guerre au cœur même de leurs possessions. Suivi par une armée frappée de stupeur, mal approvisionnée et qui n'ose l'attaquer, Tippou s'empare de Tritchinapoli, de Trinomali et de Permacoil, menace Madras, et s'arrête auprès de Pondichéri, où il entre en conférences avec le gouverneur français (janv. 1791). Les circonstances parurent assez graves à lord Cornwallis pour

(1) A cette époque il comptait sous ses ordres 150,000 hommes, dont le tiers d'irréguliers, 2,000 canons, 700 éléphants et 6,000 chameaux; ses arsenaux regorgeaient d'armes, de munitions et d'approvisionnements de toutes sortes. D'après un inventaire qu'il ordonna on voit que les monnaies, joyaux et pierres précieuses contenus dans son trésor étaient estimés à *deux milliards de francs* au moins.

qu'il jugeât nécessaire de prendre en personne la direction de la guerre. Adoptant une tactique différente, il réunit ses forces au lieu de les disséminer, entra dans le Maïssour par les gorges d'Ambour, et marcha droit sur la capitale. La prise de Bangalour, une des plus fortes places de Tippou, inaugura ce nouveau plan de campagne (21 mars). A travers mille obstacles, dont le principal était celui de subsister dans une contrée abandonnée et ravagée d'avance par les indigènes, les Anglais arrivèrent jusqu'à huit milles de Seringapatam (3 mai), à Arakeri. Là ils rencontrèrent enfin l'armée maïssourienne, et au moment où un combat sanglant venait de leur livrer passage, ils furent forcés de rebrousser chemin, à cause de la saison des pluies qui s'avançait, de l'affaiblissement de leurs forces, du manque presque absolu de vivres, de fourrages et des moyens de transport; il leur fallut même détruire les équipages de siége et une partie des bagages pour sauver les soldats. A la fin de juin le Maïssour était évacué, à l'exception de Bangalour. Ce fut dans cette place que Cornwallis se prépara, avec une diligence extraordinaire, à reprendre l'offensive. L'argent, les armes, les approvisionnements, les renforts, rien ne lui manqua. Le 10 août 1791 l'armée anglaise redescendit dans le Maïssour, et commença une guerre de siéges, où à force de témérité elle fut presque toujours heureuse. Deux fois Tippou tenta une diversion, qui ne lui réussit pas. N'ayant pas d'allié et réduit à ses propres troupes, que de continuels combats avaient décimées, il n'eut bientôt plus d'autre alternative que celle de s'enfermer dans sa capitale. Il y avait fait d'immenses dispositions de défense. Outre le Caveri, qui l'entourait de toutes parts, Seringapatam était protégé par une forte citadelle, par un double système de redoutes avec fossés, glacis et chemins couverts, et par une ceinture de quatre cents pièces d'artillerie. « Mais, suivant la remarque de M. Raymond, cette surabondance de moyens était elle-même une cause de faiblesse, parce qu'elle divisait les forces et multipliait les points vulnérables. » Lord Cornwallis le montra bien, car, sans s'arrêter à former un siége régulier, il donna le lendemain de son arrivée l'ordre d'attaquer les redoutes par escalade. Dans la nuit du 6 février 1792, la première ligne des fortifications fut enfoncée. Quelques jours après le général Abercromby amenait aux assiégeants un secours de six mille hommes et de l'artillerie. Tout était prêt pour forcer la citadelle lorsque Tippou, qui sentait son trône chanceler, demanda la paix. Par la convention du 16 mars suivant, il consentit à remettre aux alliés la moitié de son territoire, à leur payer pour frais de guerre une somme de 76,000,000 de francs, et à livrer deux de ses fils en otage.

Ces revers ne firent qu'exaspérer la haine de Tippou-Saïb contre l'Angleterre; il ne songea plus dès lors qu'à lui susciter partout des ennemis, et il s'adressa tour à tour et sans succès au roi de Candahar, aux Mahrattes, au Nizam du Dekkan, aux représentants de la France. Il attirait les Français à sa cour par des faveurs marquées; la ruine de nos établissements de l'Inde lui en amena un grand nombre. Un horloger, qui savait à peine lire et écrire, lui servait de secrétaire et de conseiller; d'anciens officiers de Lally ou de Bussy réorganisaient son armée; un corsaire nommé Ripault rédigea pour ses États un code militaire, et noua avec le gouverneur de l'île de France des relations (1) qu'on eut l'imprudence de part et d'autre de ne point garder secrètes. Les Anglais, instruits de ces menées, déclarèrent la guerre à Tippou (3 février 1799). Le nouveau gouverneur, lord Wellesley, agit avec autant de vigueur que de prudence : il fit envahir le Maïssour par deux corps d'armée, sous les ordres des généraux Harris et Stuart, qui devaient se réunir sous les murs de Seringapatam. Le sultan n'essaya pas de résistance vraiment sérieuse : après avoir eu une rencontre avec chacun des envahisseurs, il se replia sur sa capitale. Harris arriva le premier (5 avril), et ouvrit aussitôt le siége. Le 3 mai la brèche était praticable, et le 4 le dernier assaut fut livré. « Tippou, dit M. Raymond, avait perdu sa fermeté d'esprit comme chef. Il ne savait plus que se livrer aux femmes, aux flatteurs, aux astrologues. Quand la dernière heure fut venue, le sang du guerrier se ranima. » Il se précipita au plus fort du danger. Descendu dans un fossé, il y combattit corps à corps avec une rage telle qu'une de ses anciennes blessures à la jambe se rouvrit, et que, ne pouvant plus se soutenir, il demanda un cheval. Sur le point de rentrer dans la place, il reçoit une balle dans le côté droit; son cheval, blessé en même temps, se cabre et le renverse. Ramassé par quelques serviteurs fidèles et placé sur un palanquin, il est encore jeté à terre par la cohue des fuyards; il tombe au milieu des morts. Un soldat anglais, tenté par la richesse de son baudrier, veut le lui arracher; mais Tippou ramasse ses forces, et porte au soldat un coup de sabre qui le blesse au genou. Alors le blessé, furieux, appuie son mousquet sur la tempe du sultan, et lui brûle la cervelle. Il avait cinquante ans. On l'enterra dans le mausolée de son père Haïder-Ali, avec tous les honneurs de la guerre. Son empire fut démembré : la Compagnie des Indes s'adjugea la part du lion, assigna pour résidence aux fils de Tippou la ville de Vellour, et leur alloua pour leur subsistance une somme supérieure à celle qu'ils tenaient de leur père.

Tippou avait l'air vif et spirituel, la démarche pleine de majesté; son esprit était assez cul-

(1) Le seul secours que Tippou tira alors de la France fut l'envoi d'une quarantaine d'officiers de marine et d'infanterie, et de soixante soldats européens ou mulâtres.

tivé (1) et il parlait plusieurs langues. Dans les dernières années de sa vie son caractère était devenu d'une extrême mobilité; il changeait souvent d'officiers et de ministres, il se montrait violent, impérieux, cruel même, On a publié un choix de sa correspondance (*Select letters to various functionaries;* Londres, 1811, in-4°).

Les Indiens, *ou Tippo-Saïb;* Paris, 1788, in-8°. — Fantin-Desodoards, *Révolution de l'Inde, ou Mémoires de Tippo-Saëb, écrits par lui-même;* Paris, 1796, 2 vol., et 1797, 4 vol. in-8° : compilation romanesque. — J. Michaud, *Hist. de l'empire de Mysore*; Paris, 1801, 2 vol. in-8°. — R. Mackensie, *Sketch of the war with Tippoo sultaun*; Calcutta, 1798, 2 vol. in-4°. — Salmond, *Review of the war with Tippoo sultaun*; Londres, 1800, in-8°. — J. Beatson, *Idem*; Londres, 1800, gr. in-4°. — Montgomery Martin, *Hist. of the british colonies.* — X. Raymond, *l'Inde*, dans l'*Univ. pitt.*

TIRABOSCHI (*Girolamo*), célèbre érudit italien, né le 18 décembre 1731, à Bergame, mort le 3 juin 1794, à Modène. Il était fils d'un commerçant. Des écoles de sa ville natale il passa à onze ans dans le collége de Monza, dirigé par les jésuites, et se prit d'une telle affection pour ses maîtres qu'il demanda comme une grâce d'être admis dans leur institut. Son zèle pour l'étude et d'heureuses dispositions le firent remarquer dès sa plus tendre jeunesse, et les encouragements pour le pousser dans la carrière des lettres ne lui manquèrent point. Après avoir terminé son temps de noviciat à Gênes, il entra dans l'enseignement par l'humble emploi d'instituteur, qu'il exerça dans plusieurs écoles primaires de la Lombardie; puis en 1755 il devint professeur d'éloquence dans l'université de Brera. Ses premiers ouvrages annoncèrent l'élévation de son esprit et l'étendue de ses connaissances, tandis qu'il s'attirait par ses harangues latines, d'un style noble et élégant, la protection du comte de Firmian et une médaille d'or de l'impératrice Marie-Thérèse. Il prit place par son *Histoire de l'ordre des Humiliés* au rang des premiers littérateurs de son pays. C'est ainsi qu'en jugèrent les critiques de Leipzig (*Acta erudit.*, ann. 1766, p. 181), qui louèrent surtout le jeune auteur d'avoir exposé dans son vrai jour l'histoire religieuse et civile du moyen âge. Après la mort du P. Granelli (mars 1770), Tiraboschi fut choisi par le duc François III pour lui succéder dans la charge de préfet de la bibliothèque de Modène. Profitant des trésors que les princes d'Este avaient accumulés dans ce vaste dépôt des connaissances humaines, il conçut aussitôt le plan d'un ouvrage qu'avant lui on aurait cru au-dessus des forces d'un seul homme. L'Italie n'avait pas encore trouvé un écrivain qui eût pris soin de rassembler dans un cadre unique les titres épars de ses richesses

(1) Il consacrait quelques heures par jour à la lecture. Sa bibliothèque, contenant environ 12,000 volumes de choix, fut transportée en partie à Londres, dans l'hôtel des directeurs de la Compagnie des Indes, en partie au fort William près Calcutta. On en a rédigé un *Catalogue* raisonné en anglais (Cambridge, 1808, in-4°).

littéraires; elle possédait d'excellentes histoires municipales, comme celle de Foscarini pour la littérature vénitienne. Tiraboschi se mit à l'œuvre, et acheva dans l'espace de onze années (1772-1783), seul et sans secours, le monument qu'il voulait consacrer à la gloire de son pays. L'apparition de l'*Histoire de la littérature italienne* excita des applaudissements universels, et justifia l'éloge de Maffei, qui la qualifie d'*opera d'immenso studio.* « Une étude profonde des classiques anciens, une idée exacte de l'histoire tant de l'Italie que des pays étrangers pendant plus de vingt-cinq siècles, une connaissance suffisante de toutes les sciences, un discernement fin, un tact juste dans l'examen et le jugement des ouvrages, une connaissance étendue de la chronologie pour bien fixer les époques, une érudition universelle, une vaste correspondance littéraire, » telles sont les qualités qui se trouvent, d'après Lombardi, réunies à un haut degré dans l'auteur de cet ouvrage. Toutefois ce dernier était plus savant que philosophe, et on peut lui adresser en général le reproche d'avoir surtout examiné les productions littéraires du côté de l'érudition. Doné d'un talent plus élevé peut-être, mais écrivain moins pur et moins élégant, Ginguené a balancé parfois le mérite de son infatigable devancier; hâtons-nous d'ajouter que ces endroits-là sont rares dans son livre, et qu'il y en a un grand nombre d'autres où il n'a rien pu faire de mieux que de le résumer (1). Le duc de Modène Hercule III récompensa son bliblioth́écaire en le nommant chevalier, et en lui donnant une place dans son conseil. Il crut ne pouvoir mieux lui témoigner sa reconnaissance qu'en composant la *Bibliothèque modenaise*, vaste recueil biographique d'un intérêt moins général, mais non moins riche en renseignements précieux. Il s'occupa ensuite des antiquités et de l'histoire de sa patrie adoptive. A des connaissances aussi étendues que variées il réunissait une pureté de mœurs et une modération de caractère qui ne se démentirent jamais. Il était devenu l'oracle de la critique de son temps; les auteurs contemporains recouraient à lui pour être éclairés sur leurs travaux. Il remplit ses devoirs religieux avec une exactitude exemplaire, et fit un généreux usage de la fortune qu'il avait acquise. Les ouvrages qu'il a laissés sont : *De patriæ historia oratio;* Milan, 1759, in-4°; — *Vetera Humiliatorum monumenta annotationibus ac dissertationibus prodromis illustrata;* ibid., 1766, 3 vol. in-4°; — *De incolumitate Mariæ-Theresiæ gratulatio;* ibid., 1767, in-8°; Modène, 1786, in-8°; — *Storia*

(1) Ginguené, qui a pour ainsi dire taillé son *Histoire littéraire d'Italie* dans celle de Tiraboschi, ne le nomme même pas dans sa préface; il en traduit de larges passages; il lui emprunte ses recherches, ses découvertes, ses jugements sans le citer davantage, et c'est à peine si de loin en loin, par une note, le lecteur est informé des obligations sans nombre qu'il lui doit.

della letteratura italiana; Modène, 1772-82, 13 vol. in-4°, et 1787-93, 16 vol. in-4°, avec beaucoup d'additions; Rome, 1782-85, 13 vol. in-4°; Venise, 1795, 16 vol. in-8°; Florence, 1805-12, 20 vol. in-8°; Milan, 1822-26, 16 vol. in-8°, portr., belle réimpression et la plus estimée. On a deux abrégés de l'histoire complète, l'un en français, par Landi (Berne, 1784, 5 vol. in-4°, et Paris, 1786, 5 vol. in-8°), mal fait et incorrect, et que le P. Moschini a trad. dans sa langue (Venise, 1801); et l'autre en italien, par Zanoni (Venise, 1801, 8 vol. in-8°), qui vaut mieux. Cet ouvrage, qui n'a été reproduit entièrement dans aucune langue, commence avec les Étrusques et s'arrête à la fin du dix-septième siècle. Il a été attaqué avec plus de violence que de justice par trois jésuites espagnols, Serrano, Arteaga et Lampillas; au volumineux ouvrage qu'avait publié contre lui ce dernier, Tiraboschi se contenta de répondre une simple *Lettre;* Modène, 1778, in-4°; — *Vita di santa Olimpia, diaconessa della chiesa di Constantinopoli;* Parme, 1775, in-4°; — *Riflessioni sugli scrittori genealogici;* Padoue, 1779, in-8°; — *Vita di Fulvio Testi;* Modène, 1780, in-8°; — *Biblioteca modenese, o Notizie della vita e delle opere degli scrittori nativi degli Stati del duca di Modena;* ibid., 1781, 5 vol. in-4° : l'abbé Crispi y a fourni plusieurs articles signés d'un double C; — *Notizie de' pittori, scultori, incisori ed architetti modenesi;* ibid., 1786, in-4° : c'est le complément du recueil précédent; — *Storia dell' augusta badia di S. Salvestro di Nonantola;* ibid., 1784-85, 2 vol. in-fol., fig. : il y a joint des notes détaillées sur le code diplomatique qui se rapporte à cette célèbre abbaye; — *Elogio storico di Rambaldo de' conti Azzoni-Avogaro;* Bassano, 1791, in-8°; — *Memorie storiche modenesi, col codice diplomatico illustrato;* Modène, 1793-94, 5 vol. in-4° : l'abbé Venturi a été l'auteur des deux derniers volumes; — *Memoria sulle cognizioni che si avevano delle sorgenti del Nilo, prima del viaggio di Bruce*, dans le t. Ier des *Mémoires* de l'Acad. de Mantoue, 1795. Tiraboschi avait dans sa jeunesse publié une nouvelle édition du *Vocabolario ital.-lat.* du P. Carlo Mandosio, et on lui doit aussi le traité *Dell' origine della poesia rimata* de J.-M. Barbieri (Modène, 1790, in-4°), qu'il a enrichi d'un discours préliminaire. On a impr. en 1824 d'après les matériaux qu'il avait laissés le t. Ier d'un *Dizionario topografico storico degli Stati estensi;* Modène, in-4°. P. L—Y.

Ciocchi, *Due lettere riguardanti alcune notizie della vita del Tiraboschi;* Modène, 1794, in-8°. — Lombardi, *Elogio storico di G. Tiraboschi;* ibid., 1796, in-8°; trad. en français. — *Magasin encyclop.*, an IV, t. V, p. 477. — Fabroni, *Vitæ Italorum;* t. XVI. — Beltramelli, *Elogio del cav. Tiraboschi;* Bergame, 1812, 1819, in-8°. — Notices dans les différ. édit. de la *Storia della letter.* — Ugoni, *Della Letter. ital.*, t. III. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. II.

TIRAQUEAU (*André*), jurisconsulte français, né vers 1480, à Fontenai-le-Comte, mort à Paris, en 1558. Il était lieutenant général au siége de cette ville, quand la publication de son premier ouvrage le fit choisir pour occuper une place de conseiller au parlement de Bordeaux; mais il la refusa, et exerçait encore ses fonctions judiciaires à Fontenai lorsque François Ier, en 1541, l'appela au parlement de Paris, avec remise du prix de la charge, difficile à acquitter pour le père d'une nombreuse famille (1). Pendant qu'il était lieutenant général au bailliage de Fontenai, Tiraqueau fit mettre en liberté Rabelais, que les cordeliers de cette ville retenaient en prison. Rabelais lui en témoigna sa reconnaissance, non-seulement dans *Pantagruel*, où il le nomme « le bon, le docte, le saige, le tant humain, tant débonnaire et équitable André Tiraqueau, » mais encore en lui dédiant, en 1532, le t. II des *Epistolæ medicinales* de J. Manardi. De fortes études jointes aux dispositions les plus heureuses avaient fait de Tiraqueau un magistrat d'un vaste savoir, et que le président Brisson appelait *le Varron de son siècle.* Nous citerons parmi ses écrits : *De legibus connubialibus; — De retractu utroque; — De pœnis legum; — De judicio in rebus exiguis; — De nobilitate et jure primogenitorum; — Semestria*, commentaires sur Alexander ab Alexandro, ainsi nommés parce qu'ils étaient le fruit de ses loisirs. Ses *Œuvres* ont été réunies par son fils Michel, Lyon, 1574, 5 vol. in-fol. Dans l'avertissement placé en tête du traité *De retractu utroque*, l'auteur annonce qu'il a presque terminé le commentaire complet de la coutume de Poitou; mais ce travail n'a pas été imprimé, bien que Tiraqueau ne soit mort que quinze ans plus tard. Son portrait, attribué à Léonard de Vinci, orne la chambre du conseil du tribunal de Fontenai.

Une des filles de Tiraqueau, *Marie*, femme de Robert de Rivaudeau, valet de chambre de Henri II, a été mère du poëte André de Rivaudeau; une autre, *Catherine*, mariée à Jean

(1) On connait de lui onze enfants; il en eut trente suivant les uns, vingt selon d'autres, et quinze seulement suivant l'opinion, plus vraisemblable de Dreux du Radier. L'erreur généralement admise sur le nombre excessif de ses enfants est le résultat de quelques plaisanteries, notamment de celle du poëte limousin Dorat; il disait que Tiraqueau donnait tous les ans à l'État un enfant et un livre. Un anonyme composa cette épigramme, qui fait allusion à ce que ce jurisconsulte ne buvait que de l'eau :

Tiraqueau, fécond à produire,
A mis au monde trente fils;
Tiraqueau, fécond à bien dire,
A fait pareil nombre d'écrits.
S'il n'eût point noyé dans les eaux
Une semence si féconde,
Il eût enfin rempli le monde
De livres et de Tiraqueaux.

Mais le nombre de ses ouvrages, en y comprenant même ceux qui parurent après sa mort, est seulement de quatorze.

Poille, conseiller au parlement de Paris, a été la bisaïeule du maréchal de Catinat. E. R.

Dreux du Radier, *Bibl. hist. et crit. du Poitou.* — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. franç.* — Teissier, *Éloges.* — Blanchard, *Catal. des conseillers au parl. de Paris.* — H. Filleau, *Dict. hist. des familles de l'ancien Poitou.* — Bourgnon de Layre, *André Tiraqueau*; Poitiers, 1840, in-8°. — B. Fillon, *Le Cabinet de Michel Tiraqueau*; Fontenay, 1848, in-8°.

TIRIDATE (DERTAD, c'est-à-dire *Dieudonné*). Deux rois d'Arménie ont porté ce nom : le premier conquit ce royaume sur Rhadamiste, en 55, avec le secours de son frère Vologèse, roi des Parthes. Mais Corbulon l'en chassa à deux reprises, et Tiridate, pour conserver sa couronne usurpée, dut consentir à recevoir de Néron l'investiture de sa conquête (66). Il mourut sept ans après, vers 73.

TIRIDATE II, fils de Kosrou, ayant été emmené à Rome après le meurtre de son père (232), y reçut une éducation brillante, et gagna l'amitié des Romains par ses talents militaires. A la sollicitation de Licinius, Dioclétien le rétablit sur le trône d'Arménie, en 286. Les grands du pays, heureux de se débarrasser du joug des Persans, l'accueillirent avec enthousiasme. Cependant la fortune le trahit bientôt : le roi de Perse lui enleva de nouveau ses plus belles provinces; mais les Romains le replacèrent sur le trône (296). Fidèle allié de l'empire, il suivit sans peine l'exemple de Constantin, et embrassa le christianisme, qu'il avait persécuté auparavant. Il mourut en 314, et avec lui s'éteignit l'éclat du royaume d'Arménie.

Le Beau, *Hist. du Bas-Empire.*

TIRSO DE MOLINA (*Gabriel* TELLEZ, dit), auteur dramatique espagnol, né vers 1585, à Madrid, mort en février 1648, à Soria (Vieille-Castille). On sait peu de chose de sa vie, et il n'y a pas longtemps qu'on a découvert quel était l'écrivain remarquable caché sous le nom qu'il a rendu célèbre. Il fit ses études à l'université d'Alcala, et entra dans l'Église en 1613; puis en 1620 il passa, l'on ignore pour quel motif, dans l'ordre de la Merci, qui le choisit pour remplir les charges d'historiographe et d'inspecteur pour la Vieille-Castille. Il est probable que le reste de sa vie s'écoula dans le couvent de Soria, dont il fut élu prieur en 1645. Il avait été reçu docteur en théologie. Bien peu d'écrivains ont montré plus de fécondité que lui, et sous ce rapport il ne le cède même pas à Lope de Vega, son maître. La plus grande partie de ses pièces se sont perdues (il en avait déjà, de son propre aveu, composé plus de trois cents en 1621), et dans le recueil qui est arrivé jusqu'à nous, et qui n'en contient qu'une soixantaine, il faut en retrancher huit, qu'on lui a attribuées mal à propos. Tirso avait un génie essentiellement dramatique; mais ses écrits portent l'empreinte d'une grossièreté choquante, et l'indécence de certains passages en fit supprimer plusieurs par le tribunal de l'inquisition. « Mais, a fait remarquer M. de Viel-Castel, il est supérieur à tous ses rivaux par la richesse et la variété de sa poésie. Nul n'a possédé comme lui le secret des innombrables ressources de la langue castillane. Ses dialogues sont un modèle achevé de naturel, de grâce et de malice. » Quelques-uns de ses drames peuvent être qualifiés d'historiques, dans ce sens qu'il y expose des événements ou des personnages réels, mais en donnant libre carrière à son ingénieuse et brillante imagination ; tels sont par exemple ceux qui ont pour titre *la Prudentia en la muger*, tableau des luttes de la royauté et de l'aristocratie au moyen âge; *la Eleccion por la virtud*, dont le pape Sixte V est le héros; *les Exploits des Pizarres*, etc. Ses drames religieux et *autos*, dont la Bible ou la légende chrétienne a fourni les sujets, sont tout aussi extravagants que ceux des poëtes contemporains; des inspirations sublimes s'y mêlent à de bizarres expédients, à une intrigue embrouillée et à de triviales bouffonneries. Il suffit de citer dans ce genre *el Condenado por desconfiado*, où l'on voit un saint ermite damné pour avoir manqué de confiance en Dieu, et un brigand couvert de crimes qu'un acte de fervente contrition, prononcé à ses derniers moments, suffit à faire entrer au ciel. C'est parmi les comédies d'intrigues qu'on doit chercher les véritables titres de gloire de Tirso de Molina; ce sont les seules qui jouissent encore de quelque popularité, comme *don Gil de las Calzas verdes*, *Marta la Piadosa*, et surtout *el Burlador de Sevilla*. Cet *enjôleur* n'est autre que le fameux don Juan, type original et puissant de courage indomptable, de dépravation, d'égoïsme et d'impiété, esquissé, il est vrai, par Lope de Vega, dans un rôle épisodique de *l'Argent fait l'honneur*, mais que Tirso a développé le premier avec une énergie et une crudité sans pareilles. Le théâtre de Tirso a paru de son vivant (la minime partie du moins), sous ce titre : *Comedias del maestro Tirso de Molina, publicadas por el autor*; Madrid, 1626-27-35-36, t. I, II, IV et V; Tortosa, 1634, t. III, in-8°. Quatorze pièces de lui ont été insérées dans différents recueils du temps. Une édition choisie a été faite en 1839 par MM. Hartzenbusch et Duran (*Teatro escogido*; Madrid, 12 vol. pet. in-8°). Il est encore l'auteur de nouvelles, impr. par ses soins, sous les titres de *los Cigarrales* (1) *de Toledo* (Madrid, 1624, in-4°), et de *Deleytar aprovechando* (ibid., 1635, in-4°, et 1765, 2 tom. in-4°); ces nouvelles, qui selon Tirso n'ont pas été volées aux Florentins, sont assez amusantes, mais en général le style en est déparé par les *concetti* et les extravagances que le gongorisme avait mis à la mode.

Aribau, *Biblioteca*, 1848, t. V. — Baena, *Hijos de Madrid*, t. II, p. 267. — De Puibusque, *Hist. comparée des littér. fr. et esp.* — Von Schack, *Gesch. der dramat. Literatur in Spanien*, t. II, 545-608. — L. de Viel-Castel, dans la *Revue des deux mondes*, t. XXII, 1840. — Ticknor, *Hist. of spanish liter.*, t. II et III.

(1) *Cigarral* est un mot arabe qui signifie une *villa*, un lieu de plaisance.

TISCHENDORF (*Lobegott-Frédéric-Constantin*), orientaliste allemand, né le 18 janvier 1815, à Lengenfeld (Saxe), où son père était médecin. Il fit de fortes études au collége de Plauen, passa quatre années à l'université de Leipzig, et pendant qu'il était étudiant débuta dans les lettres par une dissertation théologique (*Doctrina Pauli apostoli de vi mortis Christi satisfactoria*, 1837) et par un volume de vers (1838). Après avoir visité le midi de l'Allemagne, l'Alsace et la Suisse, il fut reçu docteur en philosophie et pourvu d'une chaire dans un collége de Leipzig (1839). Une édition critique du texte grec du Nouveau Testament, qu'il donna en 1840, commença à le faire connaître, et lui valut un subside du gouvernement pour aller étudier à Paris les sources les plus anciennes du texte de la Bible. Ce fut alors qu'il conçut le plan de trois grandes œuvres, à l'exécution desquelles sa vie fut désormais vouée. Il se proposa d'abord d'examiner tous les manuscrits grecs de l'Ancien et du Nouveau Testament renfermés dans les bibliothèques de l'Europe et dans les cloîtres de l'Orient, de donner des éditions fidèles et critiques de ces documents d'une importance incontestable pour tous les temps et pour toutes les croyances, et de contribuer par là autant que possible à rétablir le véritable texte des Évangiles ainsi que le texte grec de l'Ancien Testament en usage parmi les Apôtres. Il eut ensuite l'idée d'éclaircir par de savantes recherches les apocryphes chrétiens, jusqu'alors à peu près inconnus, et qui servent à jeter un grand jour sur la formation des dogmes, sur les coutumes et sur les doctrines de l'Église primitive. Enfin, il voulut composer une nouvelle paléographie grecque, fondée sur l'analyse sévère des manuscrits les plus anciens. Pour réaliser ces grands projets il fit, avec l'appui de son gouvernement, de nombreux voyages en Europe et en Orient. Ainsi il vint pour la seconde fois à Paris, où il séjourna plus de deux ans, visita à plusieurs reprises l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, la Suisse, l'Italie, et se rendit trois fois en Orient, en 1844, en 1853, et par ordre du gouvernement russe en 1859; les couvents de la Syrie, de l'Égypte, de l'Asie Mineure, des îles de l'Archipel, de la Grèce et de Constantinople furent particulièrement l'objet de ses incessantes études. Ce qu'il rapporta de ces voyages dépassa toutes les espérances : le savant qui les avait accomplis prit place au premier rang des philologues modernes, et il donna de son érudition une preuve éclatante lorsqu'en 1856 il démontra que les Bibles palimpsestes produites par le Grec Simonides, et réputées originales, n'étaient qu'une audacieuse contrefaçon. Pendant son absence M. Tischendorf fut nommé docteur en théologie par l'université de Breslau. En 1845 il fut appelé à professer cette science à Leipzig, et depuis 1859 il y occupe la chaire de paléographie biblique créée exprès pour lui. Il est correspondant de l'Académie des inscriptions de France. Ses ouvrages sont nombreux; nous citerons d'abord ceux qui se rattachent à ses études favorites. Il a publié trois fois l'Ancien Testament (entre autres 1850, in-4°), en grec, avec des variantes et un commentaire. Ses éditions grecques du Nouveau Testament, au nombre de huit, diffèrent en bien des points de celles d'Érasme, de Ximenès, de Griesbach et de Lachmann; il l'a aussi donné en latin, d'après la version de saint Jérôme (1850, in-4°). Quant aux manuscrits, dont il a fait dans le cours de ses voyages en Europe et surtout dans le Levant une si abondante moisson, et qui contiennent des fragments et leçons nouvelles de la Bible, ou des écrits apocryphes, il les a mis au jour sous les titres de *Codex Ephræmi rescriptus, seu Fragmenta utriusque Testamenti, gr.* (1845, in-4°), *Codex friderico-augustanus, seu Fragmenta V. T., gr.* (1846, in-fol.), *Evangelium palatinum ineditum, sive Reliquiæ textus Evangeliorum latini ante Hieronymum versi* (1847, in-4°), *Codex claromontanus, sive Epistolæ Pauli omnes, gr. et lat.* (1851, gr., in-4°), *Acta Apostolorum apocrypha* (1851, in-8°), *Evangelia apocrypha, ex codd. plurimis, gr. et lat.* (1853, in-8°), *Bibliorum codex sinaiticus* (Saint-Pétersb., 1862, 4 vol. in-fol.), etc. M. Tischendorf découvrit en 1859 ce dernier manuscrit dans un des couvents du mont Sinaï, et en publia la description en 1860 (Leipzig, pet. in-fol.) : on y trouve vingt livres de l'Ancien Testament d'après la version des Septante, le Nouveau Testament en grec (manuscrit au moins aussi vieux que celui du Vatican et plus complet), l'Épître entière de saint Barnabé, et la première partie du Pasteur d'Hermas. Ce précieux recueil fut d'abord impr. à 300 exemplaires seulement, dans une édit. de luxe, en fac-simile, et aux frais de l'empereur Alexandre II; puis l'éditeur en fit paraître isolément la partie relative au Nouveau Testament (Leipzig, 1863, 1864, in-4°). On a encore de ce savant : *Reise in der Orient* (Voyages en Orient); Leipzig, 1846, 2 vol. in-8°; trad. en anglais; — *Monumenta sacra inedita*; ibid., 1846-60, 4 vol. gr. in-4°; — *De evangeliorum apocryphorum origine et usu*; La Haye, 1851, in-8°; — *Doctrina Pauli de vi mortis Christi satisfactoria*; Leipzig, 1851, in-8°; — *Synopsis evangelica*; ibid., 1854, 1864, in-8°; — *Anecdota sacra et profana ex oriente et occidente allata*; ibid., 3e édit., 1861, in-4° : description de manuscrits arabes, grecs, syriaques, cophtes, etc.; — *Aus dem heilige Lande* (Voyage dans la Terre Sainte); ibid., 1862, in-8°; trad. en français; — *Ueber das Alter der Evangelien* (De l'Antiquité des Évangiles); ibid., 1864, in-8°; trad. en anglais et en français.

Männer der Zeit. — *Docum. partic.*

TISI ou **TISIO** (*Benvenuto*), dit *le Garofalo*, peintre italien, né en 1481, à Garofalo (Ferrarais), mort le 6 septembre 1559, à Ferrare. Sa famille jouissait d'une honorable aisance. Dès l'enfance il manifesta des dispositions pour la peinture; après avoir triomphé de la résistance de son père, qui le destinait à la carrière des lettres, il entra dans l'atelier de Panetti, son compatriote, et peu après dans celui de Boccacino à Crémone. Ce dernier fut assez mal récompensé de ses soins paternels : Benvenuto ayant perdu son oncle Soriani, qui sans doute surveillait sa conduite, disparut un matin (19 janvier 1499), au cœur de l'hiver, sans prévenir personne, et se rendit à Rome. Il s'y plaça sous la direction du Florentin Baldini, travaillant avec une ardeur infatigable. En 1500 il partit pour un voyage pittoresque à travers les villes d'Italie, et s'arrêta à Mantoue, où il reçut les conseils de Lorenzo Costa, qu'il aida dans ses travaux pendant deux années. Rappelé à Ferrare par son père (1502), il passa près de lui quatre années entières, et les soins qu'il lui prodigua dans sa dernière maladie, ses voyages, un nouveau séjour à Rome (1), expliquent comment aucune œuvre ne peut avec certitude être attribuée aux trente-deux premières années de sa vie. Il avait fort peu produit lorsqu'il se rendit à Rome pour la seconde fois. La vue des œuvres de Michel-Ange et des fresques de Raphael le plongea dans une stupéfaction profonde. S'étant lié d'une étroite amitié avec ce dernier maître, il travailla à ses côtés, s'inspira de ses conseils et de son génie, et retourna dans sa patrie complétement transformé. Mais prétendre, comme on l'a souvent répété, qu'il ait été le disciple ou l'imitateur de son illustre ami, c'est une erreur et une injustice à la fois. Le Garofalo est un artiste original, qui n'a jamais varié dans sa manière. Le caractère de sa peinture est la grâce et la douceur, relevées par une modestie ennemie de toute exagération. Le dessin est pur; les compositions sont riches, animées, mais simples. Les figures dépassent rarement les deux tiers de la nature; le coloris, tout différent de celui de Raphael, est vif, brillant, harmonieux. Le Garofalo traitait de préférence des sujets religieux. Quelques-uns de ses tableaux (non pas tous, comme on l'a dit) portent pour signature un œillet (*garofalo*).

Une fois rentré à Ferrare, les commandes ne lui firent jamais défaut. Parmi ceux qui eurent recours à son talent, Vasari cite principalement le duc Alphonse Ier et un riche particulier, Antonio Costabili, qui l'employèrent à décorer le premier ses palais du Belvedere et du Belriguardo, où il ne reste presque plus rien de ses peintures; le second, son palais de la Via della Ghiara. Il était encore sans fortune, par suite des prodigalités d'un frère qui était à sa charge, lorsqu'il se sépara de lui et épousa, à près de cinquante ans, la fille d'un teinturier. Dans la même année, il eut une fille, mais aussi il fut atteint d'une maladie qui lui coûta l'œil droit. De 1531 à 1537 il consacra gratis tous les dimanches et jours de fête à la décoration du couvent de Saint-Bernardin, aujourd'hui démoli. Il continua à peindre pendant près de vingt années; mais en 1550 il perdit entièrement la vue. Après la prière, sa principale consolation était la musique, qu'il avait cultivée dans sa jeunesse. Il mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans. Un monument en marbre lui a été élevé en 1839, dans le cimetière de sa ville natale.

Les ouvrages du Garofalo sont nombreux et recherchés. Les plus anciens que l'on connaisse de lui sont : *Lazare et Job aux pieds de la Vierge* (1513), à Argenta, et *une Vierge glorieuse* (1514), à San-Spirito. Nous citerons ensuite les plus estimés, aujourd'hui à Ferrare : au musée, *la Rédemption du monde* (1524), vaste composition symbolique qui a été reportée sur toile; *Jésus au jardin des Oliviers*, *le Massacre des innocents*, *Douze têtes d'Apôtres*, *l'Adoration des mages* (1537); à la cathédrale, *la Vierge et quatre saints* (1524); à Saint-François, *la Vierge adorant son fils* (1515), *le Massacre des innocents*, accompagné de cinq petits sujets (1519), *l'Arrestation de Jésus* (1524), fresque, son meilleur et son plus savant ouvrage, au dire de Lanzi; *la Madonna del parto* (1526), *la Résurrection de Lazare* (1537); à Saint-Dominique, *l'Invention de la croix* (1536), *le Martyre de saint Pierre dominicain*, très-loué par Vasari et Lanzi et comparé à celui du Titien; au séminaire, des fresques à moitié détruites, mais remarquables, et qui datent de 1517; dans la galerie Costabili, une *Sainte Famille* (1525); chez le comte Mazza, un magnifique tableau d'autel, *la Vierge sur un trône*. Indiquons encore de ce peintre : à Rome, une *Sainte Famille*, au Vatican; à la galerie Borghèse, *les Noces de Cana*, et une très-belle *Descente de croix*, que Laderchi croit devoir attribuer au Costa; au palais Chigi, un tableau célèbre, *la Transfiguration*, remplacé par une copie à Santa-Maria in Vado de Ferrare; au musée du Capitole, l'*Enlèvement des Sabines* et une *Annonciation*; — à Naples, au musée, *l'Adoration des Mages*, *le Martyre de saint Sébastien*, *la Circoncision*, *la Descente de croix*; — à Florence, au musée public, une *Annonciation*, et au palais Pitti *la Bonne Aventure*, *la Sibylle révélant à Auguste le mystère de l'Incarnation*, et une petite *Sainte Famille*; — au musée de Turin, *Jésus au milieu des docteurs*; — au musée de Milan, une *Descente de croix* (1527), fort louée par Vasari; — à la galerie de Modène, *la Vierge avec plusieurs saints* (1533); un

(1) De 1515 à 1518, suivant le calcul probable de Rosini.

Christ sur la croix; — au musée de Dresde, *Apparition de la Vierge à saint Bruno* (1530), *la Vierge et sainte Cécile*, *Mars et Vénus*, *André Doria sous la figure de Neptune*, et *les Noces de Bacchus et d'Ariane*, peintes, dit-on, d'après un carton de Raphael; — au musée de Berlin, *Saint Jérôme adorant le crucifix* (1514), deux *Adorations des mages*, et le *Christ mis au tombeau*; — à la galerie nationale de Londres, *la Vision de saint Augustin*; — au Louvre, une *Madone*, *le Mystère de la Passion*, une *Sainte Famille* et une *Circoncision*.

Le Garofalo a formé de nombreux élèves, dont le plus célèbre est Girolamo Carpi. Il fut l'ami du Giorgione, du Titien, de Jules Romain, de Michel-Ange, de Raphael et de Vasari.

Son fils, *Girolamo*, publia un volume de poésies et une *Vie de l'Arioste* placée en tête de l'édition de 1584. E. Breton.

Tiraboschi, *Notizie degli artefici modenesi*. — Barrufaldi, *Pittori e scultori ferraresi*. — Cittadella, *Catalogo istorico de' pittori ferraresi*. — Vasari, *Vite*. — C. Laderchi, *La Pittura ferrarese*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi*. — *Catalogues des Musées*.

TISSAPHERNE, satrape de l'Ionie, tué en 395 avant J.-C. Lorsque le jeune Cyrus se révolta (401) contre son frère, Tissapherne fut jaloux de ce prince, le dénonça à Artaxerxès, et fut mis à la tête d'un corps de troupes contre lui: il assista à la bataille de Cunaxa, et eut une grande part à la victoire. Ayant été ensuite chargé de traiter avec les Grecs alliés de Cyrus et de les conduire vers le Pont-Euxin, il attira, au bout de quelques jours de marche, Cléarque et les autres chefs des dix-mille dans son camp, les fit arrêter et les fit égorger sur les bords du Zabatès. Tissapherne avait cru que cette trahison le rendrait maître de la petite armée grecque; mais il se trompa, et les dix-mille, sous la conduite de Xénophon, effectuèrent leur retraite malgré ses artifices et ses parjures. Tissapherne, joint au satrape Pharnabaze, investit ensuite les villes éoliennes de l'Asie Mineure; mais, par jalousie contre son allié, il conclut une trêve avec le Lacédémonien Dercyllidas (399). Artaxerxès, lui ayant donné sa fille en mariage, le nomma gouverneur de l'Asie Mineure et de la Lydie, qui avaient fait l'apanage de Cyrus. Ce fut là le terme des succès de l'ambitieux satrape. Parysatis, mère de Cyrus, attendait une occasion de venger sur lui la mort de ce fils chéri. Comme il eut le malheur d'être vaincu sur les bords du Pactole par Agésilas, elle excita contre lui la haine d'Artaxerxès, qui lui donna Tithraustes pour successeur, et le fit tuer à Colosses, en Phrygie, par des assassins, pendant qu'il dormait.

Thucydide, VIII. — Xénophon, *Anabase*, passim; *Helléniques*, I, 1, 2, 5; III, 1, 2, 4. — Plutarque, *Agésilas*, I. — Cornelius Nepos. — Diodore, XIV, 23, 26, 27, 80. — Rollin, *Hist. ancienne*.

TISSIER (*Bertrand*), théologien et philologue français, né vers 1610, à Rumigny (Champagne), mort vers 1670. Il embrassa la vie religieuse à l'abbaye de Bonnefontaine, de l'ordre de Cîteaux; ayant été élevé à la place de grand prieur perpétuel, il introduisit la réforme dans son abbaye en 1664. Nous citerons de lui: *Assertiones theologicæ*; Charleville, 1647, in-4°; Bonnefontaine, 1670, in-4°: c'est une somme de théologie; — *Disputatio theol. in jansenia dogmata*; Charleville, 1651, in-4°; — *Bibliotheca patrum cisterciensium*; Bonnefontaine et Paris, 1660-69, 8 tom. en 4 vol. in-fol.: ce recueil n'est pas, comme l'a cru Peignot, une histoire littéraire de la congrégation de Cîteaux; il contient un certain nombre d'ouvrages de théologie, et divers morceaux historiques relatifs au moyen âge. Peu de temps avant sa mort, Tissier préparait une nouvelle édition des *Œuvres de saint Bernard*, et il se proposait aussi de mettre au jour les *Sermons* de Godefroi, quatrième abbé de Cîteaux.

Boulliot, *Biogr. ardennaise*. — Oudin, *De script. eccles. antiq.*, t. II, 1241, 1497.

TISSOT (*Simon-André*), médecin suisse, né le 20 mars 1728, à Grancy (canton de Vaud), mort le 15 juin 1797, à Lausanne. Élevé par un pasteur de sa famille, il fit ses études médicales à Montpellier, où il fut reçu docteur en 1749, et s'établit à Lausanne. Il y acquit en peu de temps la réputation d'un praticien habile. Il y professait la médecine, et des publications nombreuses sur des sujets d'un intérêt populaire lui avaient fait une célébrité européenne, lorsqu'il reçut, en 1780, de Joseph II l'invitation d'aller occuper une chaire de clinique à l'université de Pavie. Tissot avait déjà cinquante-deux ans, et il n'était guère propre, par ses habitudes d'esprit réservé et méticuleux, à entraîner un auditoire, ou à lui imposer d'autorité une doctrine. Aussi ses succès comme professeur furent-ils médiocres, bien qu'il eût conservé sa renommée de praticien, dont une circonstance particulière contribua même à rehausser l'éclat. Une épidémie meurtrière de fièvre bilieuse sévissait dans le pays. Au milieu des dissentiments qui régnaient entre les médecins sur le meilleur traitement à suivre, il prouva expérimentalement les avantages de celui qu'il avait déjà employé dans le Valais en semblable occurrence. La reconnaissance des populations ne lui fit pas plus défaut que l'enthousiasme de ses élèves, qui consacrèrent à ce propos, dans une inscription gravée sur le marbre, le triomphe de leur professeur. Néanmoins Tissot, qui n'avait pris qu'un engagement temporaire, revint au bout de trois ans à Lausanne (1783). Il y habitait une propriété rurale, où, occupé de l'éducation d'un neveu qui lui tenait lieu de famille, consulté de toutes les parties de l'Europe, en relation avec un grand nombre de savants, il vivait entouré de l'estime publique, et dans l'aisance qu'il devait à ses habitudes d'ordre

et d'économie. Toutefois des souffrances habituelles, jointes à un certain degré de misanthropie, attristèrent ses dernières années. Une pneumonie l'enleva dans sa soixante-dixième année. L'*Histoire de la fièvre bilieuse* qui régna à Lausanne en 1755 a placé Tissot parmi les épidémiographes les plus estimés; mais de tous ses ouvrages le plus important, celui qu'il a consacré aux maladies du système nerveux, est le moins connu; tandis que celui qui a le plus contribué à sa renommée, son *Avis au peuple*, est au contraire l'œuvre qui a trouvé le plus de dépréciateurs chez les médecins, au moins chez ceux qui, à tort ou à raison, sont, de parti pris, hostiles à toute publication de ce genre. Quoi qu'il en soit, l'apparition de ce livre, dont le succès fut prodigieux, passa pour un service rendu à l'humanité. Une médaille et une pension furent accordées à son heureux auteur, à titre de récompense nationale, par la chambre de santé de Berne. Son traité *De la Santé des gens de lettres*, celui de *l'Onanisme*, les recherches sur divers points de médecine pratique, ont un caractère d'utilité qu'on ne saurait méconnaître. Le style de Tissot, clair et abondant, mais incorrect et peu châtié, n'a pu, d'ailleurs, assurer à ses œuvres la réputation durable qui attendait les productions bien supérieures, pour la forme et même pour le fond, des Roussel, des Bordeu, des Réveillé-Parise. Ses principaux écrits sont : *L'Inoculation justifiée, suivie d'un essai sur la mue de la voix ;* Lausanne, 1754, 1774, in-12; — *Diss. de febribus biliosis, seu Historia epidemiæ Lausanensis anni* 1755; Lausanne, 1758, in-8°, trad. en français par Mahon (1799, in-12), et réimpr. plusieurs fois, en latin, depuis 1760, notamment avec le *Tentamen de morbis ex manustupratione ortis*. C'est ce morceau qui a popularisé en France le nom de Tissot sous le titre de *l'Onanisme* (Louvain, 1760, in-12; Paris, 1769, in-12); il a eu jusqu'à nos jours plus de trente édit. et a été retouché et augmenté par plusieurs médecins; —*Avis au peuple sur sa santé ;* Lausanne, 1761, in-12; Paris, 1767, 2 vol. in-12; ibid., 1768, 4 vol. in-12, avec les *Instructions* de Fermin; 12° édit. originale, Lausanne, 1799, 2 vol. in-12 : cet ouvrage si utile, et rempli d'excellents avis, a passé dans toutes les langues de l'Europe, et a eu un très-grand nombre d'éditions; son défaut est de trop s'étendre sur le traitement, et de mettre ainsi à la portée du peuple des remèdes dont il est impossible de faire un emploi prudent et éclairé sans une instruction spéciale; — *De Valetudine litteratorum ;* Lausanne, 1766, in-8° : ce discours ayant été publié en français sans l'aveu de l'auteur (1767, in-12), celui-ci en donna lui-même une édition plus développée, sous le titre : *De la Santé des gens de lettres ;* Lausanne, 1768, in-12 ; réimpr. plusieurs fois, et à Paris, 1825, in-18; — *Essai sur les maladies des gens du monde ;* Lausanne, 1770, in-12; trois édit.; — *Epistolæ medico-practicæ;* ibid., 1771, in-8°; — *Traité des nerfs et de leurs maladies ;* Paris, 1778-1783, 6 vol. in-12; Avignon, 1800, 4 vol. in-12; le *Traité de l'épilepsie*, la meilleure partie de l'ouvrage, avait paru isolément en 1770, in-12; — *Vie de J.-G. Zimmermann*; Lausanne, 1797, in-8°. Tissot a édité le traité de Morgagni, avec l'histoire de sa vie en tête de *De sedibus et causis morborum* (Yverdun, 1776, 3 vol. in-4°). Il a, en outre, trad. deux dissertations de Haller et une de Bilguer. Il s'occupait de l'édition des œuvres de Zimmermann, avec lequel il fut très-lié, quand il mourut. Déjà on avait publié un recueil de ses ouvrages; Paris, 1769 et suiv., 10 vol. in-12; Lausanne, 1781-85, 14 vol. in-12. Il en parut une nouvelle édition, accompagnée d'une notice et de notes par Hallé (qui ne surveilla que les t. I à III); Paris, 1809-1813, 11 vol. in-8°; l'*Histoire de l'épidémie de Lausanne* ne s'y trouve pas. C. SAUCEROTTE.

Eynard, *Vie de S.-A. Tissot ;* Paris, 1839, in-8° — Petit, dans le *Rec. des Actes de la Soc. de santé de Lyon ;* an V, p. 439. — Halle, *Notice* à la tête des *Œuvres*. — Boisseau, *Id.* à la tête de *De la Santé des gens de lettres*, 1825. — *Biogr. méd.* — Dezeimeris, *Dict. hist. de la médecine*.

TISSOT (*Pierre-François*), littérateur français, né le 10 mars (et non mai) 1768, à Versailles, mort le 7 avril 1854, à Paris. De bonne heure il annonça des goûts littéraires. Après de brillantes études au collége de Versailles et à celui de Montaigu à Paris, il entra chez un procureur au Châtelet; mais la poésie l'occupait plus que la procédure. Passionné pour le théâtre et pour les réunions élégantes, il se fit de puissants protecteurs, qui l'admirent à leurs fêtes et lui donnèrent le spectacle des dernières joies de l'ancien régime. Il dansa dans les bals de Marie-Antoinette, au petit Trianon, et vit sans peine briser ses premières espérances par la révolution. Toutefois, il ne prit part qu'à peu d'événements (1), et évita le dangereux honneur d'être envoyé à la Convention par sa ville natale. Par l'intermédiaire de son beau-frère, Goujon (*voy.* ce nom), il entra dans les bureaux de l'administration départementale de la Seine. et les quitta en mars 1793, presque aussitôt après son mariage, pour faire, dans la Vendée, une campagne avec un bataillon de volontaires. Au mois d'octobre il fut attaché à la commission des subsistances en qualité de secrétaire général, siégea pendant quelques mois dans la commission d'agriculture et des arts, et suivit en juillet 1794 son beau-frère, envoyé en mission aux armées de la Moselle et du Rhin. De re-

(1) L'esprit de parti s'est livré sur cette époque à des exagérations singulières. On a prétendu que Tissot avait eu part aux massacres de septembre, et même qu'il avait porté au bout d'une pique la tête du député Feraud. En 1792 Tissot était membre de la société des Amis de la constitution à Versailles, et non-seulement il eut occasion d'y condamner hautement les massacres de septembre, mais il fut de ceux qui contribuèrent, le 9 de ce mois, au salut des prisonniers de la Geôle.

tour à Paris en octobre, il reprit sa place d'adjoint dans la commission d'agriculture, d'où il fut exclu l'année suivante (avril 1795), à la suite d'une courte détention que lui avaient value ses opinions avancées. Après la mort tragique de son beau-frère, Tissot, resté le seul soutien des deux familles ruinées, se jeta dans l'industrie, devint simple ouvrier dans un établissement qu'il avait contribué à fonder étant administrateur, et finit par élever une fabrique spéciale. Appelé avant le 18 fructidor (sept. 1797) au bureau secret du ministère de la police, il remplit des fonctions délicates avec une louable modération, et reçut le prix de sa conduite dans la nomination de député de la Seine (avril 1798). Son élection ayant été annulée, il se retira dans une campagne près de Tours, et y composa la traduction des *Bucoliques* de Virgile et d'autres études en vers sur les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque. Le 30 juin 1799 il avait repris sous le ministre Bourguignon ses anciennes fonctions à la police générale; un mois plus tard Fouché les lui retira. Tissot était rentré dans la vie privée, lorsqu'au 3 nivôse il fut arrêté (décembre 1800); mais le premier consul raya son nom de la liste des proscrits. De ce moment date la reconnaissance de Tissot pour Bonaparte. En 1806 Français (de Nantes) lui procura une sinécure dans ses bureaux (1) avec 6,000 fr. d'appointements. Delille, qui avait reconnu en lui une vocation réelle pour l'enseignement litteraire, le choisit pour le remplacer dans sa chaire de poésie latine au Collége de France (1810). Une érudition facile et une diction élégante attirèrent autour de Tissot de nombreux auditeurs, et son succès ne fit que s'accroître lorsqu'il devint titulaire à son tour (24 juillet 1813). Les facultés poétiques de Tissot, son étude constante des littératures grecque et latine, le soin de ses leçons n'occupèrent point tous ses moments. Napoléon lui confia en 1812 la direction de *la Gazette de France*. La chute de l'empire lui causa, dit-on, une douleur si profonde, que ses cheveux blanchirent subitement. Initié à beaucoup de secrets d'État, il prévit le retour de l'île d'Elbe, et reprit la direction d'un journal durant les Cent-jours. A la seconde restauration son journal, devenu *le Constitutionnel*, soutint une lutte énergique contre les adversaires de la révolution; l'esprit libéral de sa polémique lui aliéna le gouvernement, qui saisit pour lui ôter sa chaire le prétexte de la publication d'un *Précis sur les guerres de la révolution* (12 fév. 1821). Peu après il se vit évincé du journal *le Pilote* (1823), dont la propriété constituait alors toute sa fortune. La révolution de 1830 fut pour lui ce qu'il appelait plaisamment sa *restauration :* elle le rendit à cette chaire (31 août 1830), où jusqu'à sa mort il continua de se distinguer par son dévouement aux lettres. L'Académie française l'admit dans son sein le 7 mars 1833, à la place de Dacier. Compris dans un décret du gouvernement provisoire qui supprima cinq chaires au Collége de France (7 avril 1848), mais pourvu en même temps d'une indemnité de retraite, il fut réintégré le 24 décembre suivant, et mourut à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

(1) Tissot ne s'y montrait guère que le dernier jour du mois, pour signer la feuille d'émargement.

Tissot n'occupe qu'un rang secondaire parmi les écrivains de ce siècle. Des nombreux écrits qu'il a laissés, celui qui fait son véritable titre littéraire est l'ouvrage remarquable intitulé : *Études sur Virgile, comparé avec tous les poëtes épiques et dramatiques des anciens et des modernes* (Paris, 1825-30, 4 vol. in-8°, et 1841, 2 vol. in-8°). Fruit d'un long et consciencieux travail, il forme un répertoire poétique des plus riches et un monument du zèle de l'auteur pour les bonnes études. Nous citerons encore de lui : *Souvenirs du 1er prairial an III;* Paris, 1799, in-12; — *Les Bucoliques de Virgile*, en vers; Paris, 1800, in-8°, et 1822, in-18; — *les Trois conjurés irlandais, ou l'Ombre d'Emmet;* Paris, 1804, in-8°; — *Trophées des armées françaises, depuis 1792 jusqu'en* 1815; Paris, 1819 et suiv., 6 vol. in-8°, avec 60 pl.; — *Précis des guerres de la révolution jusqu'à* 1815; Paris, 1820-21, 2 vol. in-8° : le t. Ier seul est de lui; — *De la Poésie latine;* Paris, 1821, in-8°; — *Poésies érotiques;* Paris, 1826, 2 vol. in-18 : le t. II renferme les *Baisers* de Jean Second, avec le texte en regard; — *Souvenirs historiques sur la vie et la mort de Talma;* Paris, 1826, in-8°; — *Histoire complète de la révolution française* (depuis 1789 jusqu'en 1804); Paris, 1833-36, 6 vol. in-8°, fig. : posant en principe la justice et la nécessité de la révolution française, il la regarde comme un combat de la raison contre l'erreur, du droit contre tous les genres d'usurpation, de la loi contre le despotisme, et il suit les phases de ce combat que la France a livré non-seulement pour elle-même, mais encore au profit de tous les peuples; — *Histoire de Napoléon;* Paris, 1833, 2 vol. in-8° : elle passe pour être celle de M. Ravaisson, arrangée par L'Héritier; — *Leçons et modèles de littérature française*, en prose et en vers; Paris, 1835 et suiv., 2 vol. gr. in-8°, avec des remarques critiques et des notices : d'après Quérard, Tissot a eu pour collaborateurs anonymes MM. Jubinal et Legoyt; — *Histoire de France;* Paris, 1837, in-18; — *Précis d'histoire universelle;* Paris, 1841, in-18. Tissot a fait insérer un très-grand nombre d'articles dans *le Constitutionnel, la Minerve* (1818-19), *le Pilote* (1823), *le Mercure, l'Abeille* (1825), *l'Encyclopédie moderne*, *le Dictionnaire de la Conversation*, *le Livre des Cent et un*, *l'Encyclopédie des gens du monde*, etc. Il a traduit les *Bucoliques de Virgile*, en vers (Paris, 1800, in-8°, et 1822,

in-18). Il a rédigé les *Mémoires de Carnot*, d'après ses manuscrits (Paris, 1824, in-8°). L'*Histoire de la guerre de la Péninsule sous Napoléon*, par le général Foy (1827, 4 vol. in-8°) est regardée comme ayant été rédigée par Tissot, Étienne et autres. « Tissot, dit Quérard, a longtemps partagé avec Ch. Nodier la faveur de la librairie pour la rédaction de prospectus, de notices, de préfaces, ou d'introductions; tout ce qu'il a écrit dans ce genre est innombrable ». J. M—R—L.

Biogr. des hommes vivants, 1816. — Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.*; on y trouve des détails précis sur sa conduite sous la révolution. — *Galerie des contemp.*, 1827. — Rabbe, *Biogr. univ. des contemp.*, suppl. — Quérard, *France littér.* — *Disc. de récept. de M. Dupanloup* (son successeur) *à l'Acad. fr.*, 1854.

TITE. *Voy.* TITUS.

TITE LIVE (*Titus* LIVIUS), historien latin, né en 59 av. J.-C., à Padoue (Patavium), où il est mort, en 17 après J.-C. Quoique né à Padoue, il était citoyen romain. Son attachement tout patriotique pour Rome est manifeste. Si Pollion, bel esprit du siècle d'Auguste, lui reprochait quelques restes de *patavinité*, assurément il n'entendait pas par là que Tite Live ne fût pas assez romain de cœur; mais peut-être l'écrivain avait-il conservé du municipe où il avait passé toute sa jeunesse certaines formes particulières de langage, de prononciation ou d'orthographe, qui trahissaient l'homme de Padoue. Il y a lieu de croire que Tite Live ne vint s'établir à Rome que vers le temps de la bataille d'Actium. Il n'y fut pas attiré par l'ambition de s'y élever aux fonctions publiques; car on ne voit pas qu'il en ait exercé aucune. Il n'était pas du parti des vainqueurs; il pensait comme sa ville natale tout entière, qui pendant la guerre civile avait pris parti pour Brutus et Cassius. Ce qui le retint à Rome, ce fut le travail; il ne trouvait que là les documents, les bibliothèques, les monuments, tous ces témoignages divers du passé qu'il interrogeait. A titre d'écrivain il fut bien accueilli par Auguste, qui l'admit dans son intimité. Malgré cela il n'y a aucune raison de croire qu'il lui ait confié, comme on l'a dit, l'éducation du jeune Claude, qui fut plus tard empereur; mais on sait que ce fut d'après le conseil de Tite Live que ce dernier s'appliqua à l'étude de l'histoire. Tite Live ne trouva pas dans Tibère la même bienveillance qu'il avait trouvée dans Auguste; il se retira à Padoue, où il mourut, à l'âge de soixante-seize ans (1). Il avait été marié, et avait eu au moins deux enfants.

Il composa des écrits de plus d'un genre. Sénèque cite de lui des *Dialogues* sur la philosophie, qu'il regarde comme les plus éloquents qu'il y ait sur la langue latine après ceux de Cicéron. Quintilien fait grand cas d'un ouvrage que Tite Live avait écrit sous forme de lettre à son fils, et où il traitait une question fort controversée alors, l'éducation de la jeunesse. Mais son œuvre capitale est l'histoire du peuple romain, les *Annales*. Il s'occupa de ce grand travail depuis le temps de la bataille d'Actium jusqu'à celui de la mort de Drusus (30 à 9 av. J.-C.). Chaque partie de l'ouvrage vit le jour à mesure qu'elle était achevée. Il eut le bonheur de vivre à une époque où les lettres étaient universellement honorées. L'empereur se faisait lire par lui les différentes parties de l'ouvrage avant qu'elles fussent publiées. Quant au public, on peut juger de la faveur avec laquelle il accueillit l'œuvre, par une anecdote bien connue : un Espagnol vint, dit-on, tout exprès de Gadès à Rome pour voir non pas Rome, mais Tite Live. Il n'y a guère d'écrivains dont la gloire ait été aussi peu contestée. Cette gloire a un peu pâli dans notre siècle; malgré tous ses mérites, Tite Live n'a plus répondu complétement à l'idée que notre époque s'est faite de l'historien, et, comme il arrive d'ordinaire, le dénigrement a été aussi loin qu'avait été l'admiration. On a accusé Tite Live de manquer de critique, et de n'avoir visé qu'à bien écrire, sans se soucier de rechercher la vérité. On voit pourtant, à la simple lecture de son livre, qu'avant d'écrire il avait pris soin de s'entourer d'un grand nombre d'ouvrages historiques. Il cite en effet très-souvent Fabius Pictor, écrivain dont Polybe faisait le plus grand cas, Cincius Alimentus, contemporain d'Annibal, C. Acilius, Calp. Pison, qui mourut au temps des Gracques, Claudius Quadrigarius, un peu postérieur, Valerius Antias, auquel il a raison de ne pas accorder beaucoup de confiance, Licinius Macer, Ælius Tubero, et d'autres encore. Tite Live avait tous ces ouvrages sous les yeux en écrivant; il les comparait, les contrôlait l'un par l'autre. Ce n'est donc pas l'amour de la vérité qui lui manque; il la cherche par honnêteté naturelle, et se donne souvent beaucoup de peine pour la trouver. Il est vrai de dire que les règles de la critique historique lui ont été inconnues comme à tous ses contemporains. Il est regrettable aussi qu'il n'ait pas puisé à toutes les sources, et qu'il ait négligé les meilleures. Même parmi les livres qui étaient publiés de son temps, il ne paraît avoir lu ni Caton ni Varron. Ce qu'on voudrait surtout qu'il eût consulté, ce sont les documents officiels et authentiques qui abondaient à Rome, les annales des pontifes, les actes des censeurs, les lois, les traités de paix,

(1) En 1413 on crut avoir découvert son tombeau dans le monastère de Sainte-Justine à Padoue, et ce fut l'objet d'une vénération universelle. Aujourd'hui encore cette ville est pleine des souvenirs de celui qu'elle considère comme son plus grand homme : elle montre son mausolée à l'hôtel de ville, et dans un autre endroit sa statue. En 1451, Alphonse V, le conquérant du royaume de Naples, entama une négociation avec Padoue pour obtenir le bras droit de l'illustre écrivain. Un peu plus tard on découvrit en étudiant de plus près l'inscription qui accompagnait le cercueil, que ces reliques vénérées n'étaient autres que celles d'un obscur affranchi nommé Titus Livius Halys.

les rituels, les hymnes sacrés, tous ces recueils, fort nombreux, où il eût trouvé non-seulement les faits matériels, mais les croyances, les mœurs, les institutions de la vieille Rome. Il ne se fit pas ouvrir les archives de la république, que Polybe et Cicéron avaient pu consulter en partie, que Varron et bien d'autres après lui ont connues. Il n'a pas étudié non plus les annales des autres villes italiennes; il ne savait aucune des vieilles langues de l'Italie, ni l'osque, ni l'étrusque, ni même le vieux latin, et c'était pourtant une connaissance indispensable à celui qui voulait écrire l'histoire romaine (1). Un reproche qu'on peut encore lui adresser, c'est d'avoir tout à fait négligé la géographie; les descriptions des lieux, des climats, manquent absolument chez lui; rarement il fait comprendre la marche des armées; il n'explique pas exactement par où Annibal est entré en Italie. On dirait qu'il n'est jamais sorti de Rome; il commet des erreurs manifestes sur les localités même du Latium. Son grand mérite est un mérite d'artiste et d'écrivain; ses personnages ont de la vie; il excelle à les faire mouvoir et à mettre le lecteur face à face avec eux; chacun d'eux nous montre de vrais sentiments, de vrais intérêts, de vraies passions. Ils n'agissent pas seulement, ils parlent. Les discours de Tite Live, qu'on lui a reprochés, ne sont pourtant pas des déclamations de rhéteur; qu'on y regarde de près, et l'on remarquera que par eux l'auteur n'exprime jamais sa pensée à lui, mais la pensée qu'il voit ou qu'il croit voir dans chacun de ses personnages. On reconnaît qu'il aime à vivre au milieu de ces anciens hommes et à se croire leur contemporain. Ce n'est pas qu'il ait parfaitement compris les mœurs anciennes; il est certain que la barbare rudesse des premiers âges lui a échappé. Et pourtant on peut dire qu'il a été plus loin dans l'intelligence de l'antiquité qu'aucun homme de son temps. Quelques-uns le blâment d'avoir consigné avec un soin si scrupuleux les prodiges, les oracles, les sacrifices et les expiations; c'est que ces faits remplissaient les vieux livres qu'il avait sous les yeux, comme ils remplissaient les annales des pontifes. Il respecte ces légendes pieuses, qui sont la preuve de l'intervention des dieux; il se garde bien de toucher à la sainteté de l'histoire romaine.

Ses *Annales* commençaient à l'arrivée d'Énée en Italie et ne s'arrêtaient qu'au milieu du règne d'Auguste; elles étaient partagées probablement par lui-même en quatorze décades de dix livres chacune. De tout cela c'est à peine si un quart (35 livres) nous a été conservé (2).

(1) Un exemple suffit pour donner une idée des erreurs où son ignorance des anciens idiômes l'a fait tomber: ne sachant pas que le mot *classis* se disait autrefois des armées de terre, il transforme un combat de cavalerie près de Fidènes en un combat naval (IV, 34).

(2) On possède les livres I-X, depuis la fondation de Rome jusqu'à 294 av. J.-C.; XXI-XXX, de 219 à 201, c'est-à-dire la seconde guerre punique; XXXI-XLV, de 201 à 167, jusqu'à la soumission de la Macédoine par Paul-Émile; enfin, des fragments peu considérables et la moitié du livre XCI, qui traite de la guerre de Sertorius.

Nous avons les sommaires des cent quarante livres; ils sont précieux, parce qu'ils nous donnent le plan et l'ordonnance générale de l'ouvrage, mais il est infiniment douteux qu'ils aient été écrits par Tite Live lui-même.

Les principaux manuscrits de Tite Live sont pour la première décade à Florence et à Paris (n° 5,724); pour la troisième, Paris (n° 5,730); pour la quatrième, un manuscrit de Mayence, aujourd'hui perdu, dont les variantes ont été relevées par Carbach (édit. de Mayence, 1518) et par Gelenius (édit. de Bâle, 1535), et un manuscrit de Bamberg; pour les livres XLI à XLV, l'unique manuscrit est à Vienne. L'édition *princeps* est celle de Rome, Sweinheym et Pannartz, vers 1469, in-fol., faite sous la surveillance d'André, évêque d'Aleria. Puis sont venues celles de Rome, vers 1470, in-fol., et de Venise, 1470, in-fol. On trouvera du reste de minutieux détails sur les innombrables réimpressions de cet auteur dans la notice bibliographique qui accompagne l'édition de Deux-Ponts (1784). Nous nous contenterons d'indiquer les plus estimées avant et après cette époque; ce sont les suivantes : Venise, 1491, in-fol. avec les commentaires de Sabellicus, qui ont été plusieurs fois reproduits dans la suite; Paris, 1510, 1513, 1516, 1530, 1533, in-fol.; Venise, Alde, 1518-33, 5 vol. in-8°, avec Florus et Polybe; Bâle, 1531, in-fol., avec les livres XLI à XLV, découverts par Simon Grynæus, et la chronologie de Glareanus; Lyon, 1542, 4 vol. in-8°, avec notes de Valla, Rhenanus, Gelenius et Glareanus, reproduites dans l'édit. de Paris, 1543; Venise, Manuce, 1555, 1566, 1572, 1592, in-fol., avec les abrégés et les scholies de Sigonio; Francfort, 1608, 1659, in-8°. Une phase nouvelle s'ouvrit pour Tite Live avec les recherches de Gronovius, qui réussit, grâce à la collation d'un plus grand nombre de manuscrits, à disposer le texte d'une façon plus satisfaisante. Les meilleurs résultats de sa critique sont consignés dans les édit. elseviriennes de 1634, 3 vol. in-12; de 1665, 3 vol. in-8°, et de 1679, *cum notis variorum*, 3 vol. in-8°. Les éditions de J. Le Clerc, Amst., 1710, 10 vol. in-8°, contenant en entier les suppléments de Freinsheimius, et de Crevier, Paris, 1735-41, 6 vol. in-4°, ne sont pas sans valeur, la dernière surtout, qui a été populaire et dont les notes ont été fréquemment reproduites. Drakenborch a donné à Leyde (1738-46, 7 vol. in-4°) une édition faite avec soin, où il a rassemblé les variantes de beaucoup de manuscrits et les conjectures d'un grand nombre d'érudits. Après lui Bekker (Berlin, 1829, 3 vol. in-12), et surtout Kreyssig (Leipzig, 1823-27, et liv. XLI-XLV, 1849), ont beaucoup amélioré le texte de la quatrième et de la cinquième décade. L'édition d'Alschefski (Berlin, 1841-46, 3 vol. in-8o, inachevée) est très-défectueuse. Weissenborn dans son édition du texte seul (Leipzig, 1857-60, 6 vol. in-12), et dans son édition avec notes, en allemand (ibid., 1853-64, t. I-IX, in-12), a rendu des services à la critique et à l'interprétation de Tite Live. Les observations de Madvig (*Emendationes Livianæ*; Leipzig, 1860, in-8°), chef-d'œuvre de critique pénétrante et méthodique, ont achevé ce que Gronovius avait com-

mencé. Une édition de Tite Live par Madvig et Ussing est en cours de publication (Copenhague, 1861-64, t. I-III).

Tite Live a été traduit dans toutes les langues modernes. On cite en allemand les versions de J.-F. Wagner (1776-82, 4 vol. gr. in-4°) et de F.-D. Gerlach (1855-60, 6 vol. in-16); en italien celles de Nardi (1544, réimpr. à Milan, 1826, 7 vol. in-8°) et de Mabil (1804-16); en anglais celles de Holland (1600, in-fol.), de J. Hayes (1744-45, 6 vol. in-8°), et de G. Baker (1797, 6 vol. in-8°). En France il a été fait des traductions de certaines parties dès le règne de Charles V. La première qui ait vu le jour est celle de P. Berchoire (Paris, 1486-87, 3 vol. in-fol.); on remarque ensuite celles de Vigenère (1582), de P. du Ryer (1653, 2 vol. in-fol., et 14 vol. in-12), de Guérin (1739, 10 vol. in-12), retouchée en 1769 par Cosson; de Dureau-Delamalle et Noël (1810-12, 15 vol. in-8°). Trois traductions ont encore paru depuis, l'une dans la *Biblioth. Panckoucke* (1830-35, 17 vol. in-8°), une autre dans la *Collection Nisard* (1839, 2 vol. gr. in-4o), avec un commentaire de Ph. Le Bas, publié en 1840 à part; la troisième a été donnée récemment par MM. Charpentier, Blanchet et Pessonneaux. FUSTEL de Coulanges.

Tacite, *Ann.*, IV, 34. — Suétone, *Claud.*, 41. — Pline, *Epist.*, II, 3. — Quintilien, X. — Sénèque, *Suasoria*, 100. — Tomasini, *Vita Titi Livii patavini*; Amst., 1630, in-4°. — Zabarella, *Tito Livio, overo Istoria della gente Livia*; Padoue, 1669, in-4°. — D. Mœller, *De T. Livio*; Altorf, 1688, in-4°.—Hand, *De T. Livio oratore*; Leipzig, 1773, in-4°. — Briegleb, *De T. Livio ejusque virtutibus*; Cobourg, 1778, in-4°. — Sœltl., *Titus Livius in seiner Geschichte*; Munich, 1832, in-4°. — G. Schwab, *De Livio et Timagene*; Stuttgard, 1834, in-4°. — Taine, *Essai sur Tite Live*; Paris, 1856, in-18. — Machiavel, *Discorso sopra la Ia decada di T. Livio*; Venise, 1532, in-8°, et depuis. — Sigonio, *Chronologia liviana*; Francfort, 1588, in-fol. — Facius, *Politica liviana*; Altenbourg, 1613, in-8°. — Crell, *De T. Livii dictione*; Francfort-sur-l'Oder, 1729, in-4°. — Melerotto, trois dissert. en lat.; Berlin, 1796-98, 3 part. in-fol. — J. Walch, *Emendationes livianæ*; Berlin, 1815, in-8°. — Lachmann, *De fontibus historiarum Livii*; Gœttingue, 1822-28, in-4°: travail estimé. — Wimmer, *Observationes livianæ*; Dresde, 1839, in-8°. — Alschefski, *Uber die kritische Gestaltung des Geschichtsbücher des T. Livius*; Berlin, 1839, in-4°. — Kæstner, *Quæstiones livianæ*; Celle, 1843, in-8°. — Weiz, *Emendationes livianæ*; Neustadt, 1844, in-8°. — Madvig, *Idem*; Leipzig, 1860, in-8°. — A.-W. Ernesti, *Glossarium livianum*; Leipzig, 1827, in-8°. — Fabricius, *Bibl. latina*. — Schweiger, *Handb. der class. bibliographie*. — Smith, *Dict. of greek and roman biogr.* — Notices des différents éditeurs.

TITI (*Santi di*), architecte et peintre, né en 1538, à Borgo-san-Sepolcro (Toscane), mort en 1603, à Florence. Élève d'Angelo Bronzino, il se rendit à Rome, où il se forma un style savant et gracieux à la fois, d'une pureté telle que Salvator Rosa le proposait pour modèle, et remarquable par la vérité et la force de l'expression. Comme il avait étudié et même pratiqué l'architecture, il savait enrichir ses compositions de perspectives qui leur ajoutaient un nouveau charme. Les ouvrages de ce maître sont nombreux à Florence; nous citerons: *l'Entrée de Jésus à Jérusalem*, à l'Académie; *les Sœurs de Phaéton changées en peupliers*, à la Galerie publique; *Jésus entre les deux larrons*, et *la Résurrection de Lazare*, à Ste-Croix; *le Baptême de Jésus*, au palais Corsini; — à Pise, une *Descente de Croix* et un *S. François stigmatisé*; — à Pistoja, une *Annonciation*; — une *Mise au tombeau*, au musée de Berlin. Comme architecte, Santi di Titi a construit quelques villas, où il n'y a rien d'important. Il eut de nombreux élèves, dont les plus connus sont Agostino Ciampelli, Baccio Carpi, Lodovico Buti, Costantino de' Servi, et son propre fils, *Tiberio*, qui s'adonna avec succès à la miniature.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantuzzi, *Guida di Firenze*. — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi*. — Quatremère de Quincy, *Dict. d'architecture*.

TITIANA (*Flavia*), femme de l'empereur Pertinax, vivait vers la fin du second siècle. A l'avénement de son mari (1er janv. 193), le sénat lui conféra le titre d'*augusta*, en même temps qu'il décerna à son fils celui de césar. Pertinax ne permit ni à l'une ni à l'autre d'accepter ces honneurs. Il périt lui-même moins de trois mois après. Flavia Titiana lui survécut; mais dès ce moment elle disparaît de l'histoire, où son nom seul avait figuré.

Dion Cassius, LXXIII, 7.

TITIEN (LE). *Voy.* VECELLIO.

TITON DU TILLET (*Éverard*), littérateur français, né le 16 janvier 1677, à Paris, où il est mort, le 26 décembre 1762. Après avoir fait ses études chez les jésuites, il commença à suivre les cours de l'École de droit; mais son père (1) le poussa vers l'état militaire, et lui fit donner à quinze ans une compagnie d'infanterie. Il était capitaine de dragons lorsque la paix le mit à la réforme (1697); il acheta alors la charge de maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, et la garda jusqu'à la mort de cette princesse (1712). Le goût qu'il avait pour les lettres et les arts, et qui allait jusqu'à la passion, se développa encore lorsqu'il se trouva sans emploi; il y consacra son temps et sa fortune. Dès 1708 il avait eu l'idée d'élever un monument à la mémoire du règne de Louis XIV et des grands hommes qui l'avaient illustré; il chargea de l'exécution en petit Louis Garnier, élève de Girardon, qui l'eut terminé en 1718. Ce monument fait en bronze représentait la montagne du Parnasse, ornée de lauriers, de myrtes, de palmiers et de troncs de chêne entourés de lierre; au sommet, Louis XIV, sous la figure d'Apollon et couronné de laurier, tenait une lyre; au-dessous de lui, Mmes de La Suze, Des Houlières et de Scudéry, unies l'une à l'autre par des guir-

(1) *Maximilien* TITON, seigneur d'Ognon et autres lieux, né en 1631, à Paris, où il est mort, le 29 janvier 1711, appartenait à une famille originaire d'Écosse. Ayant proposé à Louis XIV de fonder des magasins d'armes pour subvenir aux besoins de l'État et pour rendre uniforme l'armement des troupes, il fut chargé en 1666 de commencer un établissement modèle à la Bastille, et reçut ensuite les fonctions de directeur général des manufactures et magasins royaux d'armes du roi. Il eut sept enfants, dont *Éverard*, le quatrième, qui se distingua des autres en ajoutant à son nom celui des du Tillet, famille anciennement alliée à la sienne.

landes de fleurs qu'elles portaient à la main, figuraient les trois Grâces; sur une terrasse inférieure, qui faisait le tour de la montagne, se trouvaient, à la place des neuf Muses, Corneille, Molière, Racan, Segrais, La Fontaine, Chapelle, Racine, Boileau et Lully tenant le médaillon de Quinault. Dans tout le reste de la montagne des hommes moins célèbres étaient représentés sur des médaillons, les uns portés par des génies, les autres suspendus à des branches de laurier ou de palmier. Tel était *le Parnasse français* conçu par Titon du Tillet, et qui a été placé dans une des salles de la Bibliothèque impériale; il suivit pour la disposition générale les avis de son ami Boileau, et il aurait dû les suivre pour le choix des hommes admis à l'immortalité, au nombre desquels il s'en trouve de fort médiocres. Mais ce n'était là que l'esquisse du monument qu'il rêvait. Son espoir n'allait à rien moins qu'à le faire exécuter en grand sur une place ou dans un jardin public; il demanda au contrôleur général des finances Dodun un bon de fermier général, s'engageant à consacrer ses bénéfices à l'exécution de son entreprise. N'ayant réussi dans aucune de ses démarches, il se contenta de publier la description de son *Parnasse*. Une place de commissaire provincial des guerres, qu'il avait eue vers 1713, vint à propos réparer les brèches faites à sa fortune. Il put donc jusqu'à la fin satisfaire son amour des lettres, en recevant les écrivains dans sa maison du faubourg Saint-Antoine, en donnant des encouragements à ceux qui débutaient et des secours à ceux qui étaient dans la gêne. A part Voltaire, auquel il avait préféré ouvertement Rousseau, et qui l'attaqua plusieurs fois, tous les lettrés lui montraient de la déférence; il fut reçu membre de treize académies à l'étranger et de quatorze de province en France. C'était un homme aimable, d'une grande aménité de mœurs, et d'une constante douceur, bien qu'il eût la tête toujours occupée de projets assez grandioses, mais peu réalisables. On a remarqué parmi ces projets celui des *jeux lodoïciens*, à l'exemple des jeux olympiques, dans lesquels on aurait vu la représentation des siéges et des batailles les plus glorieuses pour nos armes (1). Titon du Tillet a publié: *Description du Parnasse françois, exécuté en bronze, suivie d'une liste alphabétique des poëtes et des musiciens rassemblés sur ce monument*; Paris, 1727, in-12; la seconde édit. (1732, in-fol., fig.) est augmentée d'une *Notice* sur la vie des poëtes et des musiciens; deux *Suppléments* publiés, l'un en 1743, l'autre en 1755, complètent la *Notice* jusqu'au moment de leur impression; en 1760 parut la *Nouvelle Description du Parnasse* (in-fol., fig.), suivie d'un *Recueil de pièces françaises et latines*, relatives à ce monument; — *Essai sur les honneurs et sur les monuments accordés aux illustres savants pendant la suite des siècles*; Paris, 1734, in-12 : ouvrage où il y a quelque érudition gâtée par un style négligé et monotone.

(1) Cette idée, qui fit sourire les contemporains, a été en partie appliquée pour les guerres de la république et de l'empire sur notre théâtre actuel du Cirque.

Fréron, dans l'*Année littéraire*, 1762. — *Le Mercure*, mai 1764. — *Travaux de l'Acad. de Rouen*, t. III, p. 236. — Moreri, *Grand Dict. hist.* — Le Long, *Bibl. hist. de la France*. — Goujet, *Bibl. française*. — Sabatier, *Les Trois Siècles*.

TITUS (*Flavius Sabinus Vespasianus*), empereur romain, né à Rome, le 3 des calendes de janvier 794 (41 de notre ère), mort dans la Sabine, en septembre 834 (81). Le règne de ce prince, l'un des plus courts de la première période impériale, fut, comme celui de Vespasien son père, un repos pour l'humanité. Suétone a appelé Titus « les délices du genre humain ». C'est là un grand éloge, que le prince a justifié le soir où il se plaignait de n'avoir pu accorder une seule grâce pendant la durée du jour : « Mes amis, disait-il à ses familiers, j'ai perdu ma journée, » mot à la fois touchant et spirituel, qu'on a cité souvent et qui méritait sa fortune. Le nom de Titus est donc resté l'expression de la clémence et de la générosité sur le trône, comme celui de Néron a stigmatisé de tout temps la tyrannie. Élevé à la cour de Claude et de Néron avec Britannicus, Titus a dû partager l'éducation brillante donnée au jeune héritier des césars. Doué d'une grande mémoire, il l'avait ornée des chefs-d'œuvre de la littérature grecque et latine, composait lui-même des poëmes dans ces deux langues et improvisait avec facilité : nous savons qu'il avait écrit quelques tragédies grecques, et Pline loue ses vers. Les qualités variées d'un esprit aimable le rattachaient ainsi au jeune prince dont il fut le condisciple et dont il avait conservé un tendre souvenir. Lorsqu'il fut prince à son tour, il fit élever plusieurs statues à cette innocente victime d'une ambition sanguinaire (1).

Titus, nommé tribun des soldats dans la légion dont Vespasien était légat, la suivit, sous le règne de Claude, à la conquête de la Bretagne. Là, ainsi que nous l'apprend Dion (2), il sauva la vie de son père en se précipitant seul au milieu d'un groupe d'ennemis qui avait entouré Vespasien, et qu'il mit en fuite. Un savant numismate a supposé que les monnaies frappées sous le règne de Titus où l'on voit ce prince à cheval brandissant sa lance comme pour en percer un ennemi tombé à terre font allusion à ce trait d'héroïsme et de piété filiale (3). Mais c'est surtout dans la Judée que, chargé souvent d'expéditions périlleuses, Titus se montra par sa valeur et sa capacité digne du grand général auquel il devait le jour. Devenu à son tour légat d'une légion en sortant de la

(1) Suétone, *Titus*, c. II.
(2) Livre XL, p. 30.
(3) Cavedoni, *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, t. XXV, p. 17.

questure, il se rendit maître de Tarichée et de Gamala, deux des places les plus fortes de la Palestine. Aussi sévère alors pour les infractions à la discipline militaire qu'il fut doux et humain dans le gouvernement de l'État, il ne pardonnait rien au seul soupçon de lâcheté. L'historien Josèphe nous apprend qu'un chevalier romain pris par les Juifs s'étant sauvé de leurs mains au moment où on allait le mettre à mort, Titus le dégrada en lui reprochant de n'avoir pas su mourir les armes à la main plutôt que de s'être rendu à l'ennemi. C'est donc à Titus que l'on doit attribuer en grande partie cette conquête de la Judée, qui dispersa les Juifs et marqua l'accomplissement de leurs antiques prophéties. Josèphe revient souvent sur la valeur du jeune général, et nous a laissé l'histoire lamentable de la destruction du peuple hébreu; mais malheureusement nous avons perdu la fin du cinquième livre de Tacite, où l'historien devait décrire de sa plume vigoureuse la prise de Jérusalem. Quelques pages contemporaines nous sont toutefois restées gravées sur le marbre : ce sont les bas-reliefs de cet élégant arc de Titus qui s'élève encore aujourd'hui au sommet de la Voie sacrée, à la base du Palatin, et où l'on voit les soldats romains porter en triomphe parmi les dépouilles du temple l'arche sainte et le chandelier aux sept branches.

C'est pendant cette même guerre de Judée que l'élévation de Vespasien à l'empire vint ouvrir à Titus l'accès à de plus hautes destinées. A peine la nouvelle de la chute de Néron était-elle parvenue en Asie que Vespasien députa son fils à Galba pour prendre ses ordres. Telle était déjà la renommée de Titus que chacun crut, dans les provinces ou même à Rome, qu'il était mandé par le nouvel empereur pour devenir son fils adoptif. Cependant les révolutions se succédaient en Italie, et le jeune général était à peine parvenu à l'isthme de Corinthe qu'il y apprit la mort de Galba et les convulsions politiques qui l'avaient suivie. Vespasien, ayant été acclamé auguste en 822 (1er juillet de l'an 69 de notre ère), Titus accompagna son père jusqu'à Alexandrie, et y employa son crédit à apaiser la colère du nouvel empereur, irrité contre les habitants de cette ville, qui, après l'avoir chaleureusement accueilli, se montraient hostiles à ses prétentions. Demeuré dans la Judée pour y terminer la guerre, Titus, dès la fin de cette même année 822, fut nommé par le sénat césar, prince de la jeunesse et consul désigné pour l'année suivante. Bien qu'on ait accusé Titus d'avoir voulu, vers cette époque, régner pour son propre compte et former en Orient un empire indépendant, auquel d'anciens oracles, d'après Tacite (1), prédisaient alors la domination du monde, nous voyons que par le fait il a loyalement et chaudement servi la cause de son père. Ne fut-il pas en effet l'heureux agent de l'accord de Mucianus, légat de Syrie, avec Vespasien, accord qui assurait au nouveau prétendant le secours d'un habile général et de sa puissante armée (1)?

La Judée une fois soumise et le temple de Jérusalem rasé jusqu'au sol, Titus revint triompher à Rome, vainqueur des Juifs, vaincu par une femme. Il ramenait parmi ses captives Bérénice, fille du grand Agrippa, dernier roi de Judée, et sœur du jeune Agrippa, roi d'Iturée. Elle avait été mariée à Hérode, son oncle, et ensuite à Polémon, roi de Cilicie. C'était donc une reine d'Orient, une Juive, que les Romains craignirent pendant quelque temps de voir monter un jour au trône des césars. Mais Titus connaissait la haine de Rome pour le titre de roi et pour les alliances avec les femmes de race étrangère. Aussi trouva-t-il dans son ambition la force de réprimer sa tendresse : il rompit ses engagements avec la belle captive. Elle avait cru pendant longtemps à ces décevantes promesses, et Dion prétend qu'elle agissait en toute circonstance comme si elle eût été en possession du titre d'*augusta*. Titus de son côté avait déjà été marié, et le nom de sa première femme a été méconnu par les historiens. Ce nom n'est pas, comme le dit Suétone, *Arricidia*, mais bien Arrecina Tertulla, ainsi qu'on peut l'établir par des inscriptions (2). Ajoutons, en parlant des alliances de Titus, qu'il épousa

(1) « Pluribus persuasio inerat antiquis sacerdotum litteris contineri eo ipso tempore fore ut valesceret Oriens profectique Judæa rerum potirentur, quæ ambages Vespasianum ac Titum prædixerant. » (*Hist.*, l. V, § XIII.)

(1) Tacite, *Hist.*, l. II, c. V.

(2) En effet, dans ses *Histoires* (a), Tacite, parlant d'un préfet du prétoire allié, dit-il, à la famille de Vespasien, le nomme Arretinus Clemens, fils d'un autre Clemens qui avait rempli les mêmes fonctions sous Caligula. Orsini, s'appuyant sur une inscription rapportée par Grüter (b), avait proposé de corriger le nom d'Arretinus en celui d'Arrecinus; mais Grævius opposa à cette correction la concordance des manuscrits et le texte conforme de Suétone, qui ajoute que ce Clemens était un personnage consulaire (c). Cette opposition prévalut; les savants n'adoptèrent pas la correction proposée, et l'inscription dont s'appuyait Orsini fut considérée comme fautive. C'était toutefois le marbre qu'il fallait croire, ce marbre gravé à l'époque même où vivait le personnage dont parlait Tacite. Trois inscriptions sont venues confirmer la leçon ARRECINUS (d), et deux autres, rapportées par Muratori (e), nous font connaître le degré de parenté ou d'alliance qui unissait la famille d'Arrecinus Clemens à la famille Flavia, point historique resté jusqu'alors impénétrable aux commentateurs de Tacite. En effet, ces deux monument épigraphiques, corrigeant à leur tour le texte de Suétone (f), nous donnent comme appellation de la première femme de Titus le nom d'*Arrecina*. Il devient dès lors facile, en adoptant la leçon de ces textes authentiques, de conclure par leur rapprochement qu'Arrecinus Clemens dont parle Tacite et Arrecina Tertulla, fille de Clemens, préfet du prétoire sous Caligula, étaient frère et sœur, en sorte que Clemens étant beau-frère de Titus, Tacite avait toute raison de le dire allié à la famille des Flaviens.

(a) L. IV, c. 68.
(b) § CIV, n° 6.
(c) Suet., *Domit.*, ch. XI.
(d) *Voy.* Fabretti, p. 543, n° 398.
(e) Muratori, p. 1636, n° 13, et p. 346, n° 1.
(f) *Titus*, ch. IV.

plus tard Marcia Furnilla. De cette dernière union il eut une fille nommée Julie, dont nous possédons un certain nombre de médailles (1).

Titus dès son retour à Rome prit une grande part au gouvernement de l'empire. Eckhel a supposé avec raison que ce fut seulement aux calendes de juillet de l'année où il quitta la Judée (de Rome 824, de J.-C. 71) qu'il reçut de son père la puissance tribunitienne, c'est-à-dire le droit le plus précieux du pouvoir impérial. Un diplôme militaire publié par Arneth (2), et dans lequel Titus aux ides de juin 833 (de J.-C. 80) compte encore sa neuvième puissance tribunitienne, est venu confirmer l'opinion du docte numismate allemand. En 825 (72) Titus fut revêtu de la charge de consul pour la seconde fois, et l'exerça de nouveau en 827 (74). Dans cette dernière année il avait eu d'abord pour collègue, d'après les Fastes, son père, Vespasien; mais une tessère gladiatoriale récemment découverte nous fait connaître que l'empereur garda seulement pendant quelques jours son titre de consul, et donna pour collègue à son fils, en abdiquant, Titus Plautius Silvanus Ælianus. Nous savons ainsi, grâce à l'apparition d'un monument épigraphique intéressant pour l'histoire, comment avait été récompensé par la nouvelle famille impériale un général qui venait de reculer vers l'Orient les bornes de l'empire et avait assuré le premier, par ses conquêtes en Crimée, l'arrivage à Rome des blés de la mer Noire (3).

En 828, 829, 830 (75 à 77), les années sont encore marquées dans les Fastes par le consulat de Titus. Vespasien et son fils sont désignés chaque fois comme les deux consuls éponymes. Suétone a eu raison de dire que depuis le moment de son retour Titus partageait le pouvoir suprême et était devenu, selon l'expression du chroniqueur impérial, comme le tuteur de l'empire (4). Il eut aussi le titre de censeur, et, ce qui paraît plus contraire aux usages du temps, il exerça les fonctions de préfet du prétoire, charge qui n'était ordinairement confiée qu'à de simples chevaliers et qui précédait par conséquent les hautes magistratures sénatoriales de la préture et du consulat.

A Titus donc appartient une grande part de responsabilité dans les faits accomplis pendant le règne de son père, ce prince bourgeois, dont l'avarice luttait contre une certaine bonhomie et un esprit pratique qui ne pouvait manquer d'être apprécié par les Romains après les folles prodigalités d'un Néron. La lutte du pouvoir contre l'école philosophique, dont les aspirations furent réprimées quelquefois avec violence, a troublé toutefois cette quiétude qui venait de succéder aux agitations de la guerre civile. Plusieurs des champions du stoïcisme furent exilés de Rome ou confinés dans les îles de la Méditerranée, et Titus encourut le reproche d'avoir plus d'une fois réprimé avec un excès de sévérité les tentatives des novateurs. Le consulaire Cæcina, invité à souper chez le prince, fut ainsi mis à mort par ses ordres au moment où il sortait de table. S'il y a là cependant l'apparence d'une trahison, elle en prévenait une autre, et le péril était pressant. Titus venait en effet de saisir une proclamation incendiaire écrite de la main de Cæcina et adressée aux prétoriens. Du reste, si Titus se montra sévère alors qu'il se regardait comme le gardien vigilant de la vie d'un père en butte à la haine des partis, il n'écouta plus que sa douceur et sa générosité naturelles lorsque la mort de Vespasien, arrivée le 24 juin 79 (an de Rome 832), le rendit seul maître de l'empire. Ce sont les deux années de son règne qui ont consacré son nom comme celui du meilleur des princes. Bienveillant envers tous, apportant une espèce de coquetterie à l'exercice du pouvoir, il n'avait pour chacun de ceux qui venaient à lui que des paroles d'encouragement. Aux amis qui lui reprochaient de promettre peut-être plus qu'il ne pourrait tenir, il répondait que personne ne devait sortir mécontent de l'audience du prince. Les actes toutefois répondaient le plus souvent aux promesses : n'ayant plus que sa vie à défendre, il en faisait bon marché : plus d'une fois il pardonna à ceux qui conspiraient contre elle, et il porta la clémence jusqu'au point d'envoyer un jour un des officiers de sa maison pour rassurer la mère de l'un des conspirateurs, alors qu'elle tremblait pour les jours de son fils. Toute accusation portée devant lui sous forme de délation était repoussée, et il punit les délateurs par des peines rigoureuses. Ils étaient battus de verges dans le Forum, puis condamnés à l'esclavage ou envoyés en exil. C'était rompre avec toutes les traditions impériales, depuis Tibère; c'était décourager par une juste sévérité l'infâme métier qui avait enrichi tant de vils courtisans et perdu tant d'innocentes victimes sous les premiers césars.

Nous avons dit que le règne si court d'un prince qui s'était fait remarquer par sa bravoure dans sa jeunesse n'avait pas été dépourvu de toute gloire militaire. Vespasien, peu de mois avant sa mort, avait nommé Agricola au gouvernement de la Bretagne (1). Dans la série des légats de

(1) *Voy.* Eckhel, *D. N. V.*, t. VI, p. 368, 4367, et Cohen, *Monnaies frappées sous l'empire*, t. II, p. 382-385.

(2) *Zwœlf Rœmische militar-Diplome*, 1843, nº 3.

(3) Le *Cursus honorum* d'Ælianus, gravé sur son tombeau, près du pont jeté sur l'Anio, au pied de la colline où s'élevait Tibur, fait connaître avec quelques détails, trop rares dans les habitudes concises du style épigraphique, la vie de ce grand homme de guerre; et le monument qui fixe son second consulat, en nous apprenant qu'il était collègue de Titus en l'an de Rome 827, permet de préciser par le calcul de la durée des charges qu'il a successivement occupées l'époque de ses diverses expéditions en Orient. Devenu possesseur de la tessère gladiatoriale qui nous révèle ainsi quelques dates ignorées, je l'ai présentée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1859, et je renvoie le lecteur aux Comptes rendus des séances de l'Académie.

(4) « Neque ex eo destitit participem atque etiam tutorem imperii agere. » (*Tit.*, c. VI.)

(1) Borghesi a fixé aux calendes de septembre de l'an de Rome 830 (de J.-C. 77) le consulat substitué de Cn. Ju-

cette province éloignée, il n'en est pas un qui l'ait régie avec plus d'éclat que Julius Agricola, grand général, politique habile, honnête homme, digne des princes qui l'avaient choisi pour lieutenant, heureux d'avoir eu Tacite pour historien et d'avoir ainsi trouvé dans son gendre un biographe à la hauteur de son mérite. Peu d'écrivains ont parlé de la Bretagne, alors qu'elle était envahie par Jules César, oubliée par Auguste ou conquise par Claude. La contrée aux vertes collines avait sans doute des poëtes de race celtique qui célébraient ses héros, conservaient l'antique généalogie des familles et transmettaient aux enfants la gloire de leurs pères; mais les bardes sont muets sur l'histoire de la conquête, ou leurs chants sont perdus. C'est surtout la vie d'Agricola par Tacite et quelques pages de Dion Cassius qui nous ont appris ce que nous savons sur la Bretagne.

La partie de l'île qui forme l'Angleterre était alors à peu près soumise; mais devant la claymore des montagnards d'Écosse les légions romaines avaient été forcées de s'arrêter. A peine à la tête de son gouvernement, Agricola fit irruption dans la partie de la Calédonie qui forme les basses terres, et parvint jusqu'à l'embouchure du fleuve que Tacite appelle le Taus, aujourd'hui le Tay. La campagne terminée, les légions furent employées, sous l'œil du général, à élever des forts dans le territoire nouvellement conquis; et tel était le choix judicieux des positions qu'ils occupaient qu'aucune des places construites par Agricola, dit Tacite écrivant sous le règne de Trajan, n'avait pu encore être prise par l'ennemi. Bientôt les deux golfes qui pénètrent si profondément le territoire calédonien, aux embouchures de la Clyde et du Forth, se trouvèrent reliés l'un à l'autre par un système de fortifications qui défendaient cette partie de l'Écosse contre toute irruption des sauvages habitants du Nord. Agricola devait plus tard appuyer sur cette base d'opérations de nouvelles expéditions contre les Pictes; mais elles appartiennent au règne de Domitien. Ce sont les succès obtenus par le beau-père de Tacite, pendant les deux années du règne de Titus, qui valurent à ce prince le titre d'*imperator* pour la seizième et la dix-septième fois. Il avait obtenu, sous le règne de son père, les quinze précédentes salutations impératoriales, ainsi qu'on peut le constater par la suite des monnaies frappées pendant le règne de Vespasien (1).

La guerre de Calédonie semble du reste avoir été le seul événement heureux du règne de Titus, et de nombreuses catastrophes en ont marqué la fin. L'un de ces désastres publics a été la première éruption historiquement connue du Vésuve, éruption qui porta la désolation dans la Campanie tout entière. Si les notions les plus anciennes de l'antiquité nous représentent cette montagne comme un volcan, c'était un volcan éteint depuis tant de siècles qu'on n'en avait jamais connu les ravages, et qu'il semblait qu'on n'eût pas à en redouter le réveil. Diodore de Sicile, parlant du voyage d'Hercule en Italie et décrivant les plaines qui s'étendent au pied de la montagne (1), nous dit qu'on les appelait les champs Phlégréens, à cause des flammes qu'elle avait jetées autrefois. Vitruve, parlant de la pouzzolane qu'on trouve au pied du volcan, attribue la qualité qu'elle possède de se durcir dans l'eau à la vapeur des feux souterrains; « car on raconte, ajoute-t-il, que ces feux qui s'allument sous le Vésuve ont autrefois éclaté avec une grande force (2) ». Mais, quelles que fussent à cet égard les conjectures que faisait naître l'aspect du pays, aucun souvenir historique depuis l'arrivée en Campanie des Grecs ou des Étrusques, au huitième ou au septième siècle avant notre ère, ne pouvait les justifier. Plutarque, dans la vie de M. Crassus, parle de la montagne comme étant entièrement couverte de végétation (3). La sécurité des habitants était donc complète, bien que les fréquents tremblements de terre qui se succédèrent en Campanie depuis l'an de J.-C. 63 (an de Rome 816) jusqu'au moment de la catastrophe eussent pu avertir les populations du danger qui les menaçait. Peu d'événements ont été décrits dans l'antiquité avec plus d'exactitude et de détails que ce terrible cataclysme: deux lettres de Pline le jeune à Tacite (4) nous en ont retracé toutes les phases depuis ce premier nuage d'épaisse fumée qui commença à s'élever au sommet du Vésuve le 9 des calendes de septembre de l'an 832 (de J.-C. 79) jusqu'au moment où, trois jours plus tard, les ténèbres se dissipèrent, découvrant aux yeux des survivants le spectacle désolé d'une contrée bouleversée de fond en comble. Trois villes, Herculanum, Pompéi, Stabia, demeuraient ensevelies sous les cendres qui recouvrent encore la dernière et dont les deux autres ne devaient sortir qu'au bout de dix-huit siècles. Ce n'est pas ici le lieu de parler plus au long de cette catastrophe, nous devons constater seulement qu'elle fut pour l'empereur l'occasion d'exercer sa générosité et sa bienveillance. A la première nouvelle du désastre, il ne se contenta pas d'envoyer en Campanie deux consulaires chargés de prendre les mesures dictées par les besoins d'une population dépourvue de toutes ressources : il fit lui-même le voyage, et pendant qu'il était ainsi hors de Rome un autre fléau vint frapper cette fois l'empire dans son centre. La ville brûla comme elle avait

lius Agricola. Ce consulat devait de toute nécessité précéder le départ d'Agricola, la légation de la Bretagne étant consulaire.

(1) *Voy*. Eckhel, t. VI, p. 363.

(1) L. IV.

(2) L. II, c. VI, *De pulvere puteolano.*

(3) § IX, p. 654, édit. Didot.

(4) L. VI, *Ep*. 16 et 20.

brûlé sous Néron. L'incendie eut toutefois moins d'intensité et ne s'étendit pas sur les sept collines; mais il dura trois jours, consumant le Capitole, qui venait à peine d'être rebâti, détruisant ou endommageant les temples de Sérapis, d'Isis, de Neptune, les *Septa*, grand édifice où l'on s'assemblait pour voter, les thermes d'Agrippa et le Panthéon, qui y touchait, le *diribitorium*, le théâtre de Balbus, celui de Pompée; de telle sorte qu'on doit présumer qu'il exerça ses principaux ravages dans les régions du Forum et du Champ de Mars (1). La colline impériale du Palatin n'avait pas elle-même été épargnée de tous points, et la bibliothèque d'Apollon, fondée par Auguste, brûla avec les livres qu'elle contenait. Titus vint encore au secours de ces nouvelles infortunes : il se chargea des frais de reconstruction et fit porter dans les temples ou les édifices publics une grande partie des œuvres d'art qui ornaient ses palais.

Le destin, du reste, ne se lassait pas d'offrir coup sur coup à l'empereur les occasions d'exercer sa bienfaisance. Soit que les feux souterrains qui occasionnèrent la grande éruption du Vésuve et les vapeurs sulfureuses qu'elle dégagea eussent altéré les conditions de l'atmosphère, ainsi que le croit Suétone, soit toute autre cause, une peste plus terrible qu'aucune de celles qu'on avait vues jusqu'alors éclata en Italie. L'empereur prodigua aux victimes du fléau des secours de toutes natures. Voulant apaiser les dieux et calmer les imaginations, il ordonna les nombreux sacrifices et les jeux scéniques qui donnent aux derniers actes de son règne un caractère de prodigalité contrastant avec l'administration sagement économe qu'il avait encouragée jusqu'alors. C'est en cette occasion que des représentations, qui durèrent cent jours, consacrèrent la dédicace de l'immense amphithéâtre auquel les Juifs captifs travaillaient, dit-on, depuis la conquête de la Judée, et que les Flaviens avaient fait élever sur l'emplacement de la Maison dorée de Néron. Combats de gladiateurs, chasses d'animaux sauvages, au nombre de plusieurs milliers; spectacles où l'on vit combattre des grues contre des nains représentant les pygmées, où l'arène fut ensuite convertie en un lac profond sillonné par des galères qui sous les pavillons des Corcyréens et des Corinthiens, en mémoire du récit de Thucydide, se livrèrent un combat naval; tessères jetées au peuple du haut de l'amphithéâtre, et dont chacune assurait à l'heureux possesseur un riche présent, tout fut mis en œuvre pour éclipser les magnificences de Néron sur le lieu même où l'on faisait disparaître les dernières traces de son palais.

L'apparition d'un faux Néron venait en effet de prouver combien le peuple, dans son ardeur pour les jouissances matérielles, juge les tyrans avec indulgence lorsqu'ils ont su se montrer généreux. Un certain Terentius Maximus, personnage fort inconnu du reste, avait voulu, dans cette même année, se faire passer pour le fils d'Agrippine échappé à la mort, et ses prétentions avaient causé quelques troubles en Asie (1). Ils furent, toutefois, réprimés sans peine. Titus n'avait plus à redouter de compétiteur, et sa mort allait bientôt prouver par l'unanimité des regrets, l'affection qu'il inspirait au peuple romain. Au dernier jour des grands jeux dont nous venons de parler, il se sentit l'esprit troublé par de tristes présages, tels que la fuite d'une victime échappée au couteau du sacrificateur et l'éclat d'un coup de tonnerre qui avait retenti par un ciel serein. On le vit alors verser des larmes, et il est probable qu'il se sentait profondément atteint de quelque mal inconnu. Voulant mourir aux lieux où il avait passé son enfance, il partit aussitôt pour la Sabine, et fut saisi d'une fièvre violente dès la première station. On a accusé son frère de l'avoir empoisonné : Domitien a montré plus tard qu'il était capable d'un tel crime; cependant, Plutarque suppose que c'est un bain pris imprudemment pendant un accès de fièvre qui a causé la mort de Titus. Aurelius Victor, de son côté, croit tout à la fois au fratricide et à l'effet pernicieux du bain. Quant à Dion, il écrit que lorsqu'on ne désespérait pas encore tout à fait de la vie du prince, Domitien, sous prétexte de le soulager, le fit mettre dans une cuve pleine de neige, et hâta ainsi le moment de saisir le pouvoir (2).

La nouvelle de la mort de Titus, au 13 septembre de l'année 81 de notre ère (de Rome 834) parvint le soir même à Rome. A voir le deuil public, dit Suétone, on eût supposé que chaque citoyen pleurait un membre de sa propre famille. Les sénateurs accourus, sans être convoqués, dans la salle de leurs séances, comblèrent le prince qui venait de mourir de plus de louanges et d'honneurs qu'on n'eût osé lui en prodiguer de son vivant (3). On se racontait comment, en acceptant le titre de souverain pontife, il s'était promis de garder à jamais dans ce haut sacerdoce ses mains pures du sang des citoyens : c'était alors un bien rare mérite pour un empereur romain de n'avoir fait tuer personne. On se rappelait aussi que deux sénateurs ayant conspiré contre la vie de Titus, il leur avait dit pour tout reproche : « Prenez garde, c'est le destin qui fait les empereurs; » puis que les invitant à l'accompagner au cirque, où il les faisait asseoir à ses côtés, il leur avait mis entre les mains les épées des gladiateurs qu'on lui apportait, selon l'usage, comme pour leur prouver qu'il se sentait sûr de les avoir désarmés par

(1) Dion, XVI, § 2; — Suet., *Titus*, VIII.

(1) Zonaras, p. 198.
(2) *Voy.* les différentes opinions émises par les anciens au sujet de la mort de Titus, consignées par Reymar dans une note à Dion Cassius, l. LXV, § 26.
(3) Suétone, *Titus*, c. XI.

sa clémence. On vantait ce règne si court et si bien employé : Rome embellie malgré ses désastres, l'arc de triomphe qui porte encore le nom de Titus, les Thermes magnifiques construits sur une partie de la Maison dorée, l'amphithéâtre élevé sur l'autre partie, comme pour enfouir la funeste popularité de Néron sous les splendeurs du nouveau règne, les aqueducs réparés, les voies consulaires entretenues à grands frais, et tout cela sans charges nouvelles pour le peuple, grâce à la paix, qui, à l'exception des heureuses campagnes d'Agricola en Calédonie, s'étendait sur tout l'empire. On ne pouvait trop regretter en effet un bon prince qui succombait, à peine parvenu à la maturité d'un esprit bienfaisant et réparateur, et les regrets devenaient plus vifs encore à la pensée du triste successeur dont le règne devait affliger l'empire avant qu'il ne parvînt au siècle des Antonins.

NOEL DES VERGERS.

Suétone, *Titus*. — Dion Cassius, l. LXVI, 18 à 26. — Le Nain de Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. II, p. 46-61. — Eckhel, *Doctrina numorum veterum*, t. VI, p. 350 à 364. — Merivale, *History of the Romans under the empire*, t. VII. — De Champagny, *Les Antonins*, t. I, p. 66-68. — Cohen, *Descr. hist. des monnaies frappées dans l'empire romain*, t. I, p. 340-382.

TITUS (Saint), disciple de saint Paul. Il fut converti à l'Évangile par Paul, qui le conduisit en 51 au concile de Jérusalem, puis à Éphèse, et qui l'envoya à Corinthe vers la fin de 56, pour pacifier certains troubles survenus en cette église. Titus alla rejoindre son maître en Macédoine, et fut chargé par lui de porter sa seconde épître aux Corinthiens (58). Vers 62 il reçut la conduite des églises de la Crète, et peu après Paul lui écrivit l'épître que nous avons à son adresse. Il vit l'apôtre pour la dernière fois à Nicopolis en Épire, et mourut à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Le chef de saint Tite fut transporté à Venise et déposé dans l'église de Saint-Marc. Les Latins célèbrent sa fête le 4 janvier, et les Grecs le 25 août.

Actes, XV. — *Épîtres de saint Paul*. — *Acta sanctorum*, 4 janvier. — Saint Jérôme, *De scriptor. eccl.* — Calmet, *Dict. de la Bible*. — *Illyria sacra*, t. I. — *Creta sacra*, t. I. — Paley, *Horæ paulinæ*, p. 357.

TOALDO (*Giuseppe*), physicien italien, né le 11 juillet 1719, à Pianezze, près Vicence, mort le 11 novembre 1798, à Padoue. Après avoir terminé ses études, il fut reçu docteur en théologie (1742) et nommé professeur de littérature. Il consacra tous ses loisirs aux mathématiques, pour lesquelles il avait un goût décidé. Suzzi lui enseigna les calculs de Descartes et de Leibniz, et ses supérieurs le chargèrent de la réimpression des œuvres de Galilée (Padoue, 1744, 4 vol. in-4°), qu'il enrichit d'une préface remarquable, de commentaires et de fragments inédits. Ce ne fut néanmoins qu'après de longs délais et de sérieuses difficultés qu'il obtint des censeurs l'autorisation d'imprimer les fameux dialogues sur le système du monde et d'y joindre plusieurs apostilles écrites de la main de Galilée. Les fonctions d'archiprêtre de Montegalda, près Vicence, dont il fut chargé en 1754, ne le détournèrent pas de ses études favorites. Nommé en 1762 professeur d'astronomie, de géographie et de météorologie à Padoue, il contribua largement par une direction nouvelle et par d'utiles réformes à la prospérité de l'université. Sur la tour du vieux château d'Ezzelino il fonda, en 1767, un observatoire, qui est devenu l'un des plus importants de l'Europe. Son influence sur les progrès de la science ne se concentra point à Padoue ; il répandit l'usage du paratonnerre dans les États vénitiens, et décida l'électeur palatin à fonder une académie pour les observations météorologiques. Ses découvertes sur l'influence des astres et de la lune en particulier, sur les saisons, lui assurèrent un rang distingué parmi les physiciens. Ayant remarqué qu'au bout de dix-huit ans les phénomènes météorologiques se reproduisaient dans le même ordre, il dressa trois de ces périodes et leur donna le nom de *Saros*. Les astronomes les appelèrent depuis *cycles toaldins*. Dans le voyage qu'il entreprit en 1788 à Rome, à Naples, en Toscane et en Istrie, il recueillit une foule de notes utiles à son observatoire, et tâcha de déterminer le passage d'Annibal à travers les Apennins. Il mourut presque octogénaire, d'une attaque d'apoplexie. D'un caractère doux et bienveillant et d'un abord facile, l'abbé Toaldo se prêtait volontiers à la conversation et se montrait sensible à la louange. Il entretenait une correspondance étendue et envoyait de nombreux articles à divers journaux italiens. Il prit la défense de Leibniz contre Deluc relativement à la descente du mercure dans le baromètre. Nous avons de lui : *Vita dell' ab. Conti*, à la tête des œuvres de ce savant; Venise, 1755, in-4° ; — *Trigonometria piana e sferica;* Padoue, 1769, in-4°; — *Saggio meteorologico della vera influenza degli astri sulle stagioni e mutazioni del tempo;* ibid., 1770, 1781, in-4° ; trad. en français, Cambrai, 1784, in-4°; — *Novæ tabulæ barometri æstusque maris;* ibid., 1771, in-4°; — *Della Maniera di difendere gli edifizii dal fulmine;* Venise, 1772, in-4°; il revint sur ce sujet dans un mémoire intitulé : *Dei Conduttori metallici;* ibid., 1774, in-4°, et fit paraître les deux ensemble avec des additions, ibid., 1778, in-8°; — *Compendio della sfera e di geografia;* Padoue, 1773, in-8°; — *La Meteorologia applicata all agricoltura;* Venise, 1775, in-4° : mémoire couronné par l'Académie de Montpellier; trad. en allemand, en français et en espagnol; — *Saggio di studii veneti nella geografia e nella marina;* Venise, 1782, in-8°; — *De methodo longitudinum epistola;* Padoue, 1784, in-4°; — *Tavole di vitalità;* ibid., 1787, in-4°; — *Confronto delle stagioni coi principali prodotti della campagna;* ibid., 1787, in-8°; — *Metodo facile di descrivere gli orologj solari;* Venise,

1789, in-4°; — *Epistolæ II de globo cœlesti rufico Borgiano;* Padoue, 1790, in-4°; — *Schediasmata astronomica;* ibid., 1797, in-4°; — *Sbozzo della costituzione meteorologica anni* 1783-84; s. l., 1785, 2 vol. in-8°. On a publié après sa mort un recueil de ses *Opuscoli intorno la meteorologia;* Venise, 1802, 4 vol. in-8°. Outre un grand nombre d'articles publiés par différents journaux et revues de l'Italie et de l'étranger, Toaldo a dirigé un *Giornale astro-meteorologico*, de 1773 à 1798; Padoue, 25 vol. in-8°. Ses ouvrages inédits sont assez nombreux. S. R.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. VIII. — Fabroni, dans *Mem. della Soc. italiana*, t. VIII, p. 29.

TOCHON (*Joseph-François*), numismate français, né au château de Mez, près d'Annecy (Savoie), le 4 novembre 1772, mort à Paris, le 20 août 1820. D'une ancienne famille de robe, il étudia le droit à l'université de Turin, et y obtint le grade de docteur. La Savoie ayant été réunie à la France par un décret de la Convention nationale, le père de Tochon émigra, et lui-même fut contraint de se rendre sous les drapeaux de sa nouvelle patrie. Envoyé à l'armée des Alpes, il fut attaché à l'état-major, se distingua dans plusieurs circonstances, et était parvenu au grade de capitaine, quand il put quitter la carrière militaire (1797). Se trouvant en 1798 aux eaux d'Aix en Savoie, il eut occasion d'examiner des médailles antiques récemment découvertes dans le pays; depuis ce moment la numismatique fut l'objet particulier de ses travaux. Il visita l'Italie, où il acquit un grand nombre d'objets précieux, revint en France en 1800, fixa son séjour à Paris, et se composa une riche collection de bronzes, de vases et de médailles, qu'il vendit à l'État, en 1817, et qui se trouve au musée du Louvre. Tochon fut admis, en 1816, dans l'Académie des inscriptions, à la place de Ginguené. En août 1815 le département du Mont-Blanc l'avait envoyé à la chambre des députés; il y siégea jusqu'à la fin de novembre, époque où ce pays cessa d'appartenir à la France. On a de lui: *Dissertation sur l'époque de la mort d'Antiochus Sidetès; roi de Syrie;* Paris, 1815, in-4°; — *Notice sur une médaille de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan;* Paris, 1816, in-4°; — *Dissertation sur l'inscription grecque d'un vase trouvé à Tarente, et sur les pierres antiques qui servaient de cachet aux médecins oculistes;* Paris, 1816, in-4°; — *Mémoire sur les médailles de Marinus, frappées à Philippopolis;* Paris, 1817, in-4°: il est terminé par une notice sur une médaille, encore unique, de l'usurpateur Jotapianus. Son plus important ouvrage a paru après sa mort, sous ce titre: *Recherches sur les médailles des nomes ou préfectures de l'Égypte;* Paris, Impr. roy., 1822, in-4°. Il a donné des articles à la *Biographie universelle*. Dans les derniers temps de sa vie, il préparait plusieurs autres publications, notamment un *Recueil complet des médailles gauloises*, une *Bibliographie numismatique*, et un *Recueil des médailles inédites* de son cabinet; la plupart des gravures qui devaient être jointes à ce dernier travail étaient terminées. E. R.

Dacier, *Notice*, dans l'*Hist. de l'Acad. des inscr.*, t. VII, p. 77. — Saint-Martin, *Notice*, à la tête des *Recherches sur les médailles des nomes*.

TOCQUEVILLE (*Hervé-Louis-François-Joseph-Bonaventure* Clerel, comte de), pair de France, né le 3 août 1772, mort le 9 juin 1856, à Clairoix, près Compiègne. Il appartenait à une ancienne famille de la Normandie, dont une branche avait pris le nom de la terre de Tocqueville, située près de Cherbourg. Sous l'empire il fut maire d'un village des environs de Versailles. Homme de cour et de manières affables et polies, il demeura à l'écart de la vie publique jusqu'au rétablissement des Bourbons, et accepta d'eux, le 18 juin 1814, la préfecture de Maine-et-Loire. Destitué après le 20 mars 1815, il fut envoyé le 12 juillet suivant dans l'Oise, et y fit preuve d'une louable fermeté en face des exigences d'un général prussien qui l'avait sommé de lui remettre les registres où se trouvaient les noms des adhérents à l'acte additionnel des Cent-jours. Les royalistes ne l'en taxèrent pas moins de faiblesse, et M. de Tocqueville fut transféré dans le département de la Côte-d'Or (31 janv. 1816). Il administra ensuite celui de la Moselle (19 fév. 1817), où il a laissé d'excellents souvenirs, ceux de la Somme (27 juin 1823) et de Seine-et-Oise (18 juin 1826), et demeura dans ce dernier jusqu'à la fin de l'année suivante. Charles X, qui avait pour lui une estime particulière, le nomma gentilhomme de sa chambre, puis pair de France (5 nov. 1827). Après avoir pris une part active aux débats de la chambre, il fut compris après juillet 1830 dans l'élimination des pairs du dernier règne, et rentra dans la vie privée. De Mlle de Rosambo, sa femme (1), petite-fille de Malesherbes, il eut trois fils, dont *Alexis*, le dernier, qui suit. On a de M. de Tocqueville: *De la Charte provinciale;* Paris, 1829, broch. in-8°; — *Pétition aux deux chambres, relative à Mme la duchesse de Berri;* Paris, 1832, in-8°; — *Du Crédit agricole;* Compiègne, 1838, broch. in-8°; — *Histoire philosophique du règne de Louis XV;* Paris, 1846, 2 vol. in-8°; la 2e édition (1847) a pour titre *Histoire critique;* — *Coup d'œil sur le règne de Louis XVI;* Paris, 18.., in-8°.

Biogr. des hommes vivants, 1816. — Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse*, 1857. — *Revue des deux mondes*, 15 mai 1847.

TOCQUEVILLE (*Alexis-Charles-Henri* Clerel de), homme d'État et publiciste, fils du précédent, né à Paris, le 29 juillet 1805, mort à Cannes, le 16 avril 1859. La douceur de son père, l'éloignement des fonctions publi-

(1) Elle mourut à Paris, le 9 janvier 1836.

ques dans lequel se tint sa famille sous le premier empire, la direction d'un bon et aimable prêtre, l'abbé Lesueur, tout contribua à laisser à son enfance beaucoup de cette liberté intellectuelle où se forment le mieux les esprits originaux. Au château de Verneuil, près Mantes, où s'écoulèrent ses premières années, il eut souvent l'occasion de voir Châteaubriand, déjà illustre, et auquel le rattachaient des liens de famille (1). Ce fut à Metz, où son père venait d'être nommé préfet, qu'il fit, au collége, des études classiques, achevées presque aussitôt que commencées. De 1823 à 1826, il suivit les cours de droit à Paris, sans éprouver de goût pour une science qui s'accordait mal avec sa nature vive, ardente en même temps que très-pratique (2). C'est assurément dans cette singulière activité d'âme et d'intelligence qui le rapprochait par avance de ces mœurs américaines plus tard si bien analysées par lui, qu'il faut arracher le secret de la maturité de jugement qui à trente ans lui dictait ce livre *De la Démocratie*, un des plus fortement pensés que la France ait produits. L'achèvement de son droit lui permit, en 1826, de visiter, avec son frère Édouard, l'Italie et la Sicile. Il écrivit de ce voyage une relation volumineuse, dont quelques parties, publiées après sa mort, révèlent déjà un talent descriptif remarquable. Si dans cette première œuvre on cherche un indice de ce que sera plus tard l'écrivain, on est frappé, à côté de descriptions brillantes et pittoresques, d'un penchant naturel qui le porte vers l'examen politique et philosophique des contrées qu'il parcourt. C'est au milieu de ce voyage que sa nomination de juge auditeur au tribunal de Versailles (5 avril 1827) le rappela en France. Les travaux du ministère public, auxquels il obtint d'être adjoint, et plus encore l'amitié qui se forma alors entre lui et un jeune substitut de Versailles, M. G. de Beaumont, dont le nom ne pourra plus désormais être séparé du sien, contribuèrent surtout à l'attacher à ses nouvelles fonctions. Il entreprit alors de refaire en quelque sorte son éducation, cherchant dans les études historiques plutôt l'enseignement philosophique des événements que leur succession même.

La révolution de 1830 ne surprit pas Tocqueville. Témoin à Paris des combats des trois jours, puis garde national improvisé à Versailles, il reçut des événements une impression profonde. Accepter le nouveau gouvernement fut chez lui l'effet impérieux de sa raison, et sans empressement, mais aussi sans réserve, il prêta serment à la monarchie de Juillet (1). La philosophie politique lui avait montré la démocratie comme le principe incontestablement appelé à régir tôt ou tard la société européenne. Ce fut pour en étudier les caractères et les tendances, les avantages et les dangers, que, de concert avec M. de Beaumont, il obtint de M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, une mission dont le but était d'étudier le régime des prisons (2), question à l'ordre du jour et dont les États-Unis passaient pour avoir avancé beaucoup la solution. Son séjour aux États-Unis dura une année (2 avril 1831 - mars 1832). Après s'être rendu un compte exact des différents systèmes pénitentiaires qui y sont appliqués, il se mit à parcourir en tous sens ces vastes contrées, et faillit mourir de fatigue et de froid au milieu des solitudes du Tennessee (12 décembre 1831). Le résultat de ce voyage fut 6 volumes in-fol. de documents. De retour en France, Tocqueville, indépendamment d'un rapport au ministre, publia en commun avec M. de Beaumont le résultat de leur mission officielle sous ce titre : *Du système pénitentiaire aux États-Unis et de son application en France;* Paris, 1832, in-8°, pl. (3). Couronné par l'Académie française, qui lui décerna le prix Montyon, cet ouvrage est devenu classique sur cette question importante. Cherchant à concilier à la fois l'intérêt moral du condamné et l'intérêt répressif de la société, les auteurs se prononçaient en faveur du régime cellulaire de Philadelphie, c'est-à-dire pour l'isolement des détenus durant le jour comme durant la nuit (4).

Tocqueville se livrait à l'examen du bagne de Toulon, lorsque la destitution de M. de Beaumont, pour avoir refusé de porter la parole dans l'affaire de la baronne de Feuchères, le détermina à donner sa démission (21 mai 1832) et « à quitter une carrière où les services et la conscience ne pouvaient garantir d'une disgrâce

(1) Le frère de l'auteur des *Martyrs* avait épousé une demoiselle de Rosambo.

(2) « On ne réussit à rien, surtout dans la jeunesse, écrit-il à un jeune homme, si on n'a pas un peu le *diable au corps*. A votre âge, j'aurais entrepris de sauter par dessus les tours Notre-Dame, si j'avais su trouver de l'autre côté ce que je cherchais. » — « J'ai la tête très-froide, dit-il ailleurs en se peignant lui-même, et l'esprit raisonneur, calculateur même; et à côté de cela se trouvent des passions ardentes, qui m'entraînent sans me convaincre, domptant ma volonté en laissant libre ma raison. »

(1) « Si le ministère Polignac eût triomphé, j'aurais été cassé, écrivait-il alors, pour avoir résisté aux ordonnances. Il est vaincu, et je serai peut-être mis de côté par ceux qui l'ont renversé, car je ne puis approuver tout ce qui se fait. »

(2) « On a répété souvent, dit M. de Beaumont, que cette mission avait été pour A. de Tocqueville l'occasion de son voyage. La vérité est qu'elle en fut non l'occasion mais le moyen. L'objet véritable et prémédité fut l'étude des institutions et des mœurs de la société américaine. »

(3) Une seconde édition, très-augmentée, en parut en 1836, 2 vol. in-8°, et fut reproduite en 1845, in-12. Cet ouvrage a été trad. en anglais et en allemand.

(4) Appliqué presque aussitôt en Angleterre, à la suite de la mission confiée à sir William Crawford (1835), défendu par MM. Léon Faucher et Bérenger, essayé à Paris et à Lyon, ce système semble aujourd'hui avoir contre lui l'opinion publique, bien plus encore que les considérations tirées de la sociabilité humaine, avec laquelle il ne paraît pas absolument inconciliable.

immméritée ». Libre de tout lien, il défendit, l'année suivante, devant les assises de Montbrison, son ami Louis de Kergorlay, impliqué dans l'affaire légitimiste du *Carlo-Alberto*, visita une première fois l'Angleterre (août 1833), mais se livra surtout, de 1832 à 1834, à la composition d'un ouvrage sur *la Démocratie en Amérique*. C'est à Paris, dans une mansarde mystérieuse, « où il avait, dit-il lui-même, depuis le matin jusqu'au dîner une existence *toute de tête* », qu'il écrivit ce livre, dont la première partie parut en 1835. Il avait à peine trente ans, et c'est peut-être le premier exemple d'une aussi grande précocité littéraire, dans un genre d'écrit où l'expérience n'est pas moins nécessaire que la profondeur de la pensée. Le succès en fut aussi rapide qu'étendu, et faisait dire à Royer-Collard que « depuis Montesquieu il n'avait rien paru de pareil ». En 1836 l'Académie française s'empressa de décerner un prix extraordinaire de 8,000 fr. à cet ouvrage, qui, suivant l'expression du rapporteur, M. Villemain, « ne lui laissait pas l'espérance d'en couronner souvent de semblables ». L'année précédente, après un second voyage en Angleterre et en Irlande, où les cercles aristocratiques comme les *meetings* populaires se disputèrent sa présence, Tocqueville avait trouvé dans une union longtemps désirée, avec une jeune Anglaise, M[lle] Mary Mottley (octobre 1835), un bonheur qui ne cessa d'être la plus grande force et la plus douce inspiration de toute sa vie.

Tout semblait lui sourire; nommé chevalier de la Légion d'Honneur (6 juin 1837), élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques (6 janv. 1838), en remplacement de La Romiguière, la carrière politique s'ouvrit encore à lui presqu'en même temps. Aux élections de 1837, porté une première fois à la députation par les électeurs indépendants de Valognes (Manche), il avait repoussé l'appui du cabinet Molé. Il ne fut point élu; mais en 1839 il obtint une grande majorité. Il venait alors de mettre la dernière main à la seconde partie de *De la Démocratie en Amérique*. A part un *Mémoire sur le paupérisme*, publié en 1836, dans les *Mémoires de* l'Académie de Cherbourg, et une *Lettre sur le système pénitentiaire*, reproduite par les journaux (17 août 1838), il s'était consacré tout entier à cette seconde partie; elle parut au commencement de 1840 (1). Il importe de faire connaître ce livre, dont les effets sont peut-être plus sensibles de nos jours que sur les contemporains et qui a véritablement fondé une nouvelle école politique, dont le double principe est la liberté individuelle et la décentralisation. Partant de cette idée, que le présent comme l'avenir appartient à la démocratie, c'est-à-dire au progrès irrésistible de l'égalité dans les sociétés nouvelles, l'auteur en étudie les conséquences, les avantages et les dangers, et, après avoir montré l'individu substitué partout aux classes et aux corporations, mais par cela même isolé et faible en présence de l'État tout-puissant, il arrive à cette conclusion qu'il n'y a contre les périls que l'égalité fait courir à la liberté d'autre défense que le développement de la liberté elle-même. « Au dessus des individus, dit-il, s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leurs jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il travaille volontiers au bonheur des citoyens, mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages. Que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre! » Le remède à ce danger, c'est le développement de l'esprit de liberté, par l'émancipation de la commune, dont, suivant l'expression énergique de M. Laboulaye, il veut faire *l'école primaire de la liberté;* par la création au moyen de l'élection et de l'association de corps riches, forts et puissants, sortes de *personnes aristocratiques*, très-capables de défendre l'individu contre l'État; enfin par la liberté de la presse, « qui alors que l'égalité ôte à chaque individu l'appui de ses proches, lui permit en même temps d'appeler à son aide tous ses concitoyens et tous ses semblables », et qui par là « est par excellence l'instrument démocratique de la liberté ». La démocratie américaine, comme on le voit, fut donc bien plutôt l'occasion et le point de départ de Tocqueville, que son but définitif. C'est ce qui ressort clairement de la division générale de son œuvre. Dans la première partie il soumet à ses investigations le mécanisme du seul gouvernement qui ait concilié l'égalité véritable et la vraie liberté : celui des États-Unis. Dans la seconde, placé à un point de vue plus général, il recherche quelle peut être l'influence du principe démocratique sur le mouvement intellectuel, les sentiments et les mœurs des démocraties, et termine enfin par ces chapitres sur l'*espèce de despotisme que les nations démocratiques ont à craindre*, qui sont peut-être l'enseignement le plus admirable que la sagesse humaine ait jamais donné aux peuples.

Le 23 décembre 1841 Tocqueville entra dans l'Académie française, à la place de Lacuée de Cessac, et traça dans son discours de réception un vigoureux tableau de l'empire.

A peine fut-il député, la vie politique l'absorba tout entier. Il se fit d'abord remarquer au sein des commissions de la chambre, et présenta trois excellents rapports sur l'abolition de l'esclavage (1839) et sur l'organisation des prisons (1840 et 1843). Très-occupé des ques-

(1) La 1[re] édit. complète date de 1839-40, 4 vol. in-8°.

tions relatives à nos possessions africaines, il alla, à deux reprises différentes, en 1841 et en 1846, visiter l'Algérie, et y acquit la conviction qu'il fallait y créér « une population française ayant nos lois, nos mœurs, notre civilisation », sans toutefois sacrifier les indigènes. En 1842, la loi de régence, sur laquelle il combattit le système d'hérédité présenté par le gouvernement (18 août); en 1843, la question de l'abolition de l'esclavage, en faveur de laquelle il écrivit plusieurs articles dans *le Siècle* (oct. 1843); en 1844, celle de l'enseignement, où il s'efforça de concilier l'esprit libéral et l'esprit religieux; celle du libre échange, à propos de laquelle il pensait qu'une grande partie des craintes des protectionistes n'étaient pas fondées; enfin, le patronage politique accordé à un nouveau journal, *le Commerce*, qui devait être l'organe de cette opposition indépendante qu'il rêvait : telles furent les circonstances où s'accentua le plus son rôle politique sous la monarchie de Juillet. Mais ce qu'il faut avant tout signaler, ce sont les craintes véritablement prophétiques que lui inspira l'état moral de la société française, et qu'il exprima dans deux discours, l'un du 18 janvier 1842, l'autre à la veille même d'une révolution, le 27 janvier 1848 (1).

Envoyé à l'Assemblée constituante par les électeurs de la Manche, Tocqueville y fut aussitôt nommé membre du comité de constitution. Prévoyant les dangers de ce *tête-à-tête* terrible entre un pouvoir exécutif et une assemblée tous deux issus du suffrage populaire, il se prononça, mais en vain, pour le vote universel à deux degrés en ce qui touche l'élection présidentielle, et pour une représentation composée de deux chambres. Bien que dévoué aux idées d'ordre, il n'approuva pas cependant la candidature du prince Louis, « qui, faisait, disait-il, dépasser le but raisonnable, » et soutint le général Cavaignac, à la politique duquel il coopéra en acceptant la mission de représenter la France au congrès qui devait se réunir à Bruxelles pour le règlement des affaires d'Italie. Il venait d'être réélu à l'Assemblée législative, et nommé vice-président (1er juin 1849), lorsqu'il fut appelé, avec ses amis politiques, MM. Dufaure et Lanjuinais, à faire partie du cabinet Odilon Barrot, comme ministre des affaires étrangères (2 juin). L'affaire des réfugiés hongrois dont la Russie demandait à la Porte l'extradition et surtout celle de l'expédition de Rome signalèrent son passage aux affaires. Après s'être énergiquement opposé à l'ajournement des débats relatifs à la mise en accusation du président et des ministres (12 juin), il envoya MM. de Corcelles et de Rayneval aux conférences de Gaète en les chargeant de poursuivre ce triple tribut : « Établir en Italie la juste influence qui était due à la France, rendre au pape l'indépendance nécessaire au gouvernement des nations catholiques, et obtenir pour les États romains des réformes et des institutions libérales sérieuses. » La lettre du président à M. Edgard Ney, en donnant à la France une attitude plus impérieuse en face de Pie IX, amena une divergence profonde entre le prince Louis-Napoléon et son cabinet, qui fut dissous le 31 octobre. Après avoir passé l'hiver à Sorrente, où il conçut le plan d'un grand travail sur la révolution française, il présenta un rapport remarquable sur l'Algérie où il demandait pour cette colonie une législation qui la fit sortir du régime des ordonnances, et en 1851 un autre rapport favorable à la révision de la constitution. La proposition fut rejetée, et le coup d'État du 2 décembre réalisa bientôt toutes ses appréhensions. Après avoir pris part à la dernière tentative de résistance légale qui eut lieu a la mairie du Xe arrondissement, il fut de là, avec deux cents autres représentants, conduit à Vincennes.

Écarté violemment des affaires de la France, et volontairement éloigné de celles de son département par sa démission de membre du conseil général, Alexis de Tocqueville chercha dans les lettres, non pas l'oubli du présent, mais une satisfaction à son besoin d'activité intellectuelle. « Soit à Tocqueville, soit à Paris, à la Bibliothèque nationale, où il passait de longues heures, soit à Saint-Cyr, près de Tours, où l'avait conduit le soin de sa santé altérée, soit même en Allemagne, il travailla ardemment à la composition de son dernier livre, *l'Ancien régime et la révolution* (Paris, 1856, in-8°). Le succès de ce nouvel ouvrage fut complet; ceux même qui en repoussèrent les conclusions constatèrent la profondeur des recherches et des pensées. En abordant ce sujet le but de l'auteur a été de découvrir par l'histoire comment la révolution française était sortie de l'ancien régime. Loin d'être un accident fortuit, la révolution a été à la fois préparée et provoquée par l'état social qui l'a précédée. Bien plus, tout ce qu'on regarde comme des résultats ou des conquêtes de la révolution existait dans l'ancien régime : centralisation administrative, tutelle administrative, mœurs administratives, garanties du fonctionnaire contre le citoyen, multiplicité et amour des places, conscription, prépondérance de Paris, extrême division de la propriété. D'où la conséquence immédiate, que lorsque commencèrent à agir les deux grandes

(1) Signalant l'altération profonde des mœurs publiques et privées de la nation, à laquelle correspondait si bien *le savoir-faire du gouvernement*, il ajoutait : « La cause efficace qui fait perdre aux hommes le pouvoir, c'est qu'ils sont devenus indignes de le porter... Est-ce que vous ne sentez pas, par une sorte d'intuition instinctive que le sol tremble de nouveau en Europe? Est-ce que vous n'apercevez pas... que dirai-je? un vent de révolution qui est dans l'air? Ce vent, on ne sait où il naît, d'où il vient, ni, croyez-le bien, qui il enlève... Et c'est dans de pareils temps que vous restez calmes en présence de la dégradation des mœurs publiques! »

causes de la révolution, le besoin d'égalité et celui de liberté, la nation était bien plus préparée par l'ancien régime au triomphe de l'une qu'à l'avénement de l'autre. Aussi l'égalité fut-elle facilement et complétement établie par la révolution, tandis que la liberté politique, dont on avait plutôt un instinct vague qu'une connaissance profonde, fut bien loin d'être fondée par elle. Mais, dans la pensée de l'auteur, ce n'était là que les prolégomènes d'une œuvre beaucoup plus vaste, dont le but eût été l'état nouveau de 1789, la révolution, ses suites, l'empire et surtout l'empereur. Cette œuvre immense ne devait pas être achevée. Tocqueville travaillait à une seconde partie, où il se proposait d'expliquer pourquoi le mouvement de 1789 fut détourné de son cours, lorsqu'une nouvelle atteinte du mal qui l'avait déjà conduit en Touraine le décida à aller s'établir à Cannes, où il mourut, à l'âge d'environ cinquante-quatre ans. Son corps repose dans le cimetière du village de Tocqueville.

Les œuvres publiées d'Alexis de Tocqueville, outre celles que nous avons citées avec grand soin, sont les suivantes : *Note sur le système pénitentiaire et sur la mission confiée par le ministre de l'intérieur à MM. de Beaumont et de Tocqueville;* Paris, 1831, in-8°, de 52 p.; — *Discours en faveur de L. de Kergorlay;* Paris, 1833, in-8°; — *État social et politique de la France*, dans la *Westminster Review* (avril 1836), pour laquelle il a été traduit par J. Stuart Mill; — *Discours de réception à l'Académie Française*, du 21 avril 1842; — *Lettre à lord Brougham sur le droit de visite;* Paris, 1843, in-8°; — *Rapport fait à l'Académie des sciences morales et politiques sur le* Cours de droit administratif *de M. Macarel*, dans *le Moniteur du* 15 mai 1846; — *Discours prononcé sur la tombe de Ballanche;* ibid., 15 juin 1847; — *Rapport à l'Académie Française sur les prix de vertu;* Paris, 1847, in-12; — *Notice sur Cherbourg*, dans l'*Histoire des villes de France*, de Guilbert, 1847; — *Le Droit au travail;* Paris, 1848, in-32. Une édition complète des œuvres de Tocqueville, confiée aux soins de M. de Beaumont, est en cours de publication depuis 1861; elle formera 9 vol. in-8°. Eug. Asse.

G. de Beaumont, *Notice* à la tête des *Œuvres inédites*. — *Revue des deux mondes*, 15 sept. 1860 (art. de Rossi); 1er août 1856 (de Remusat), 15 mai 1859 (de Loménie). — *Le Correspondant*, nov. 1856 et 2 juin 1859. — *Journal des Débats*, 30 sept. et 1er oct. 1859 (art. de Laboulaye). — *Revue nationale*, juin 1865. — Lacordaire et Guizot, *Disc. de récept. à l'Acad. fr.* — Sainte-Beuve, *Nouvelles Causeries du lundi*.

TODERINI (*Giambattista*), littérateur italien, né en 1728, à Venise, où il est mort, le 4 juillet 1799. Après avoir étudié chez les jésuites, il entra dans leur ordre (1743), et professa la philosophie à Vérone et à Forli. Initié par Maffei aux études archéologiques, il fit une collection de médailles des rois goths, en commença une relative aux Jésuites, et s'occupa aussi de physique. Après la suppression de son ordre, il suivit en 1781 Garzoni dans son ambassade à Constantinople. Pendant les cinq années qu'il resta dans cette ville, il entreprit d'étudier la civilisation musulmane, et recueillit dans cette intention divers instruments de mathématiques exécutés par les Turcs, ainsi qu'un grand nombre de livres et de manuscrits arabes. Peu versé dans les langues orientales, il se fit aider dans son travail par plusieurs savants de Constantinople. Nous citerons de lui : *Dissertazione sopra un legno fossile; Sull' aurora boreale*, etc.; Modène, 1770, in-4°; — *Filosofia Frankliniana delle punte preservatrici dal fulmine;* ibid., 1771, in-4°; — *La Costantiniana apparizione della Croce;* Venise, 1773, in-4° : dirigée contre A. Fabricius; — *L'Onesto uomo, saggio;* ibid., 1780, 1785, in-8°; — *Della Letteratura turchesca;* ibid., 1787, 3 vol. in-8° : dès son apparition, cet ouvrage, plus complet que celui que Donado avait publié en 1688, fixa par son étrangeté l'attention du public. Il fut traduit en français par Cournaud (Paris, 1789, 3 vol. in-8°), et en allemand. On trouve dans le t. Ier des remarques importantes sur la musique des Turcs, et dans le t. II un Catalogue de la bibliothèque qu'il transporta du sérail de Constantinople à Venise en 1786; — *Nuove osservazioni sopra il camaleonte di Smirne*, etc.; Padoue, 1810, in-8° : œuvre posthume.

Baecker, *Bibl. des écrivains de la Compagnie de Jésus.*

TŒKŒLY (*Éméric*, comte DE), noble hongrois, né en 1656, au château de Kæsmark (comitat de Zips), mort le 13 septembre 1705, à Ismin, près Nicomédie (Asie Mineure). Sa famille fut persécutée comme protestante. Son père, Étienne, était un des plus puissants et des plus riches magnats de la haute Hongrie. Avant l'âge de quinze ans il apprit le latin, l'allemand et le turc, et excella par son habileté dans tous les exercices du corps. Lorsque, en 1671, on découvrit la conspiration tramée par Zrinyi et Rakoczy pour secouer le joug de l'Autriche, le comte Étienne, dont le crédit et les richesses inspiraient des craintes au gouvernement, fut assiégé dans son château de Likava par les troupes impériales. Incapable de leur résister, il ne pensa qu'au salut de son fils unique, et confia sa destinée à deux serviteurs dévoués, qui déguisèrent Éméric en femme, et le conduisirent en Pologne. Le comte ne tarda pas à succomber à une maladie. Éméric se rendit alors à la cour d'Apafy, ban de Transylvanie, dont il gagna les bonnes grâces par son intelligence et sa bravoure. Il devint bientôt son premier ministre, et reçut le commandement des troupes que ce prince envoya au secours des Hongrois, lors du soulèvement de 1678. Les insurgés apprécièrent les talents du jeune Tœkœly, et le mirent à leur tête. Celui-ci, soutenu en secret par la France, la Pologne et la Turquie, donna bientôt à son parti une force imposante. La for-

tune fut d'abord favorable à ses armes, et plusieurs villes considérables de la haute Hongrie lui ouvrirent leurs portes. Après s'être rendu maître des contrées voisines des monts Carpathes, il y fit battre monnaie en partie au nom du roi de France, l'avouant ainsi comme son protecteur, et en partie sous son propre nom. Il menaçait Presbourg, lorsqu'on songea enfin à entamer avec lui des négociations pour pacifier le pays, et à cet effet on convint d'une suspension d'armes (1678). A cette époque, la princesse Rakoczy fit connaître à l'empereur Léopold Ier que Tœkœly aspirait à la main d'Hélène Rakoczy, née Zrinyi, sa belle-fille, dont le mari venait de mourir et dont le père avait péri sur l'échafaud par suite de sa conspiration. Elle voyait dans cette union le moyen de faire abandonner à Tœkœly le parti des mécontents, dont il était l'âme et le chef. Léopold ne voulut rien entendre, et cette guerre continua avec des succès variés, mais qui, en somme, donnaient l'avantage aux insurgés. Des négociations furent bientôt renouées : l'amour de Tœkœly pour Hélène l'avait mis dans la fausse position de rompre une alliance projetée avec la belle et jeune veuve de Nicolas Apafy, fille du comte Teleky, et de la sorte il se vit privé de l'appui des Szekler et de tous les mécontents de la Transylvanie. En de telles circonstances, Tœkœly demandait, pour faire sa paix avec l'empereur, l'autorisation d'épouser Hélène Zrinyi et la restitution de leurs biens confisqués. Naturellement, les mécontents exigeaient quelque chose de plus. Une diète fut tenue en 1681 : il en résulta une amnistie complète; toutes les demandes des mécontents y furent accordées, mais une malheureuse clause restrictive, ou qui parut telle, savoir, l'expression *sans préjudice des droits des propriétaires fonciers*, les empêcha de mettre bas les armes, et Tœkœly demeura à leur tête. De nouvelles négociations s'ensuivirent; mais enfin Tœkœly épousa Hélène, et devint ainsi maître du château de Munkacs (1682).

Tœkœly pouvait être de bonne foi, mais il ne lui était pas facile de se détacher si promptement de son parti. On lui représenta qu'il ne fallait guère se fier aux promesses de l'empereur, et on lui citait en exemple la violation de celles faites à Boczkai, Bethlen-Gabor, Rakoczy, Pierre Zrinyi. Tœkœly s'allia donc plus étroitement avec les Turcs, qui le reconnurent prince de Hongrie, moyennant un tribut annuel de 40,000 thalers. Ce traité lui enleva beaucoup de partisans. Cependant une innombrable armée ottomane, sous le commandement du grand visir Kara-Moustapha, vint mettre le siége jusque devant Vienne. On connaît la mémorable résistance de cette ville, délivrée enfin par Sobieski. Les Turcs furent taillés en pièces. Tœkœly voulut alors renouer des négociations; mais il se vit excepter d'une prolongation d'amnistie accordée à ses partisans. Abandonné de plus en plus, il inspira des soupçons aux Turcs, qui l'envoyèrent prisonnier à Andrinople, et les mécontents ouvrirent de toutes parts les portes aux Impériaux. Les Turcs virent trop tard la faute qu'ils avaient commise; vainement ils s'empressèrent de remettre Tœkœly en liberté, de le traiter même en véritable roi : ils l'avaient mis hors d'état de rien entreprendre d'important en ruinant son influence en Hongrie. Bude fut reprise sur eux, ainsi que plusieurs autres forteresses; des victoires successives remportées par les Impériaux semblaient désormais assurer la prépondérance à ces derniers. Mais tandis que Tœkœly s'efforçait de résister aux Impériaux, Hélène tenait dans Munkacs, d'une main ferme et habile, tous les fils qui liaient encore entre eux les mécontents. Quel que soit le jugement que l'on ait à porter sur l'entreprise de Tœkœly, Hélène n'en mérite pas moins l'admiration pour l'inaltérable fermeté qui l'attacha au malheur de son époux : elle lui sacrifia tout en ce monde. Pendant trois ans elle soutint le siége de Munkacs, méprisant les menaces comme les promesses des assiégeants. Enfin, on bloqua si étroitement la place, que, vaincue par la famine plutôt que par l'épée, elle se vit obligée de capituler avec le général Caraffa (6 janv. 1688). Elle-même et les deux enfants de son premier mariage furent envoyés prisonniers à Vienne. Tœkœly, après ce désastre, ravagea tout le pays jusqu'à Peterwaradin, mais il fut battu près Grosswardein. Reconnu de nouveau prince de Transylvanie, il fit irruption dans ce pays, et défit les Impériaux commandés par le général Heister (1690). Forcé de se retirer devant des forces supérieures, il reparut l'année suivante, et remporta près Térès une victoire sur le prince Auguste de Hanovre (janv. 1691). Après la perte de la sanglante bataille de Szalankemen (19 août 1691), où il commandait la cavalerie turque, il faillit être assassiné à Belgrade par la populace irritée. Il prit part ensuite à toutes les campagnes des Turcs contre l'Autriche, et en 1695 se rendit à Constantinople avec sa femme, qui avait été échangée contre le général Heister. Le sultan lui donna des terres considérables et le titre de prince de Widdin. Depuis ce temps il mena une vie retirée, et mourut sans laisser de postérité. Sa femme l'avait précédé au tombeau (10 févr. 1703). Elle laissa un fils, François-Léopold Rakoczy (*voy.* ce nom), qui joua un rôle important dans l'histoire de Transylvanie. C. LAGET.

Leclerc, *Hist. d'Émeric, comte de Tækœly*; Paris, 1691, in-12. — Mailath, *Gesch. der Magyaren*, t. V.

TŒPFFER (*Rodolphe*); littérateur suisse, né le 17 février 1799, à Genève, où il est mort, le 8 juin 1846. Il descendait d'une famille d'Allemagne ou tout au moins de la Suisse allemande. M. Sainte-Beuve a remarqué avec justesse qu'on retrouve de l'origine de Tœpffer « quelque trace dans son talent naïf et affectueux ». Il aurait pu ajouter : et dans la nature de cette âme tendre, rêveuse avec une teinte prononcée d'*humour*,

de fantaisie, de gaieté douce, d'honnêteté, de piété et de sentiment. Ce peu de mots exprime les qualités qui distinguent l'aimable auteur de *Rosa et Gertrude*, l'écrivain ingénu, plein d'un art qui s'efface à dessein et disparait sous le naturel et la fine bonhomie, l'artiste nourri de Montaigne et d'Amyot, et dont on ne saurait nier la parenté littéraire avec Bernardin de Saint-Pierre, Nodier, Sterne et Xavier de Maistre. Tœpffer était fils d'un peintre distingué, et reçut une solide instruction classique, bien qu'il se sentit de bonne heure sollicité vivement par le démon de la peinture. Florian, Fénelon, Châteaubriand, Bernardin de Saint-Pierre et Rousseau furent d'abord ses auteurs favoris, le dernier surtout; mais à la lecture de leurs œuvres il joignit celle des écrivains du seizième siècle, dont l'idiome plein de saveur gauloise s'est conservé en partie dans la Suisse occidentale, mêlé à cette langue, passablement archaïque, importée par les protestants fugitifs et qu'on appelle le français *réfugié*. Ayant terminé ses études, Tœpffer se disposait à embrasser la profession paternelle, quand une opiniâtre affection des yeux le força d'y renoncer. Au lieu de partir pour Rome, il vint à Paris (1819), sous prétexte de consulter les médecins; en réalité il lisait beaucoup, observait de même, suivait les cours publics, et se montrait assidu au Théâtre-Français. Forcé au bout d'un an de choisir un état, il se décida pour l'enseignement. Il commença par être sous-maître dans un pensionnat, puis il fonda à Genève même une maison d'éducation. En 1833, il fut appelé à professer la rhétorique à l'Académie des belles-lettres. Tout en faisant ses cours et en dirigeant son pensionnat comme un père dirige sa famille, il se délassait de ses travaux au moyen du crayon et de la plume; il composait de petites comédies à l'usage de ses élèves, et pour les égayer il crayonnait lestement de grotesques *charges*. L'été venu, ou dans les vacances, maître et écoliers prenaient en main la longue pique ferrée, jetaient le havre-sac sur leurs épaules et s'en allaient joyeusement explorer les Alpes. La Savoie, l'Oberland, le Piémont, le Dauphiné étaient tour à tour le but de ces excursions pédestres, qui nous ont valu les deux séries des *Voyages en zig-zag* (Paris, 1843-1853, 2 vol. gr. in-8°), dans lesquels Tœpffer montre son double talent de narrateur et de dessinateur. Quant à ces caricatures à la plume qui servaient à *illustrer* quelque histoire bouffonne, elles tombèrent un jour sous les yeux de Gœthe, qui en parla avec bienveillance dans son journal *Kunst und Alterthum*. Sur ce visa du maître, Tœpffer, à son loisir, autographia plusieurs de ces fantaisies (*M. Vieux-Bois*, *M. Jabot*, *le docteur Festus*, *M. Pencil*, et *M. Crépin*); la sixième (*M. Cryptogame*) fut mise au jour en 1845, à Paris. Ces pochades sont souvent ingénieuses, mais le comique en est parfois outré et choque le goût français.

Tœpffer débuta dans les lettres par une brochure, en vieux style, sur l'exposition de peinture de Genève (1826, in-8°). Puis vinrent divers articles d'art et de fantaisie publiés en partie dans la *Bibliothèque de Genève*, sous ce titre : *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois* (Paris, 1839, in-8°, et 1847, 2 vol. in-8o). On trouve là un prétendu *Traité du lavis à l'encre de Chine*, qui n'est pour l'écrivain qu'un prétexte à boutades ou un cadre à théories sur la poésie et l'esthétique. L'auteur du *Voyage autour de ma chambre*, Xavier de Maistre, lut par hasard ce traité, et envoya à l'auteur, qu'il ne connaissait pas, une plaque d'encre de Chine. Dix ou douze ans plus tard il recommanda à l'éditeur parisien Charpentier l'instituteur genevois, dont les productions étaient destinées, écrivait-il, « à un succès bien plus mérité que les siennes ». La notoriété de Tœpffer date de 1832, où il publia *la Bibliothèque de mon oncle*, petit chef-d'œuvre de sentiment et de fantaisie. Vint ensuite *le Presbytère* (1833, 1839, in-8°, et Paris, 1846, in-18), roman plein d'intérêt et tout à fait genevois. De 1833 à 1840 parurent les divers récits qui ont formé le recueil des *Nouvelles et Mélanges* (Genève, 1840, in-8°), si connu en France sous le titre de *Nouvelles genevoises* (Paris, 1841, in-18, et 1844, in-8°, fig.). Son œuvre dernière, c'est *Rosa et Gertrude* (Paris, 1846, in-18), simple et touchante histoire qui ne fut pas achevée. Dès 1842 Tœpffer ressentit les premières atteintes de l'hépatite qui l'a prématurément enlevé. En 1844, il alla prendre les eaux à Lavey, près de Saint-Maurice (Valais), et en 1845 à Vichy, sans y trouver de soulagement. De retour à Genève, et luttant contre ses souffrances, il se remit au travail, dessina l'*Histoire d'Albert*, et écrivit un *Essai de physiognomonie* (Genève, 1845, in-4°, fig.). De cette époque date un journal d'impressions sérieuses dont le manuscrit est entre les mains de M. Vinet. Bientôt il fallut renoncer aux lettres, à l'enseignement, abandonner même le pensionnat et aller à Mornex, derrière le Salève, et encore une fois à Vichy. Tœpffer, ne pouvant plus écrire, se livra à la peinture à l'huile avec une véritable passion, et reçut les conseils de Calame. Il mourut à quarante-sept ans passés. A. DE BOUGY.

Sainte-Beuve, *Portraits contemp.*, et *Notice*, à la tête de *Rosa et Gertrude*. — Albert Aubert, *Notice* à la tête des *Réflexions et menus propos*, 1847. — *Revue des deux mondes*, 15 mars 1841. — Clément de Ris, *Portraits à la plume*; 1853, in-12. — *L'Artiste*, 4e série, t. VI, p. 244.

TOFANO. *Voy.* LOMBARDI.

TOFINO DE SAN-MIGUEL (*Vicente*), astronome espagnol, né en 1740, à Carthagène, mort en 1806, à Madrid. Il s'engagea fort jeune dans la marine. Son aptitude pour les mathématiques et les rapides progrès qu'il avait faits dans cette science lui valurent une chaire à l'académie de marine. Lorsque la guerre de l'indépendance éclata en Amérique, il fut chargé de

surveiller les côtes d'Espagne et d'en dresser les cartes, ainsi que des îles qui se trouvent sur la route du nouveau monde. Il s'acquitta de cette mission avec un zèle louable, comme l'attestent les travaux qu'il laissa. En 1773, il se fixa à Cadix, où il s'adonna tout entier aux observations astronomiques de concert avec son ami Jose Varela, et améliora l'état de l'observatoire. En 1786 il devint directeur des compagnies des gardes marine, plus tard brigadier des forces navales. L'Académie d'histoire de Madrid le compta parmi ses membres, et celle des sciences de Paris au nombre de ses correspondants. On a de Tofino : *Compendio de la geometria elementar y trigonometria rectiliña;* île de Léon, 1771, in-4°; — *Observaciones astronomicas hechas en Cadiz;* Madrid, 1776-77, 2 vol. in-4°; — *Atlas des côtes d'Espagne;* 1786, gr. in-fol.; — *Derrotero de las costas de España en el Mediterraneo, y su correspondente de Africa;* Madrid, 1787, 1795, in-4°; trad. en français (Paris, 1828, in-8°) par Baudin; — *Derrotero de las costas de España en el oceano Atlantico y las islas Açoras;* ibid., 1790, in-4°.

Lalande, *Bibliogr. astron.*

TOGRAÏ (1) (*Abou-Ismael-Houséin*), poëte persan, né vers 1063, à Ispahan, mort en 1121. D'après Aboulféda, il descendait de l'un des compagnons de Mahomet. Il fut d'abord au service de Mélek-Chah (1073-92), puis à celui de son fils Mohammed. Plus tard il devint vizir de Masoud, sultan de Mossoul. Quand ce prince se révolta contre son frère Mahmoud, sultan seldjoucide de Perse, et qu'il fut vaincu dans la bataille d'Esterabad près Hamadan (1120), Tograï fut fait prisonnier et mis secrètement à mort par l'ordre du vizir de Mahmoud, qui redoutait son influence. Le plus célèbre de ses poëmes est *Lamiato al-Adjem*, écrit en arabe à Bagdad, en 1112; il appartient au genre élégiaque, et se compose de distiques. Il fut publié par Ed. Pocock (Oxford, 1661, in-8°), avec une version latine, et avec un traité sur la prosodie arabe par Samuel Clarke. Golius l'a aussi trad. en latin (Utrecht, 1707, in-8°, très-rare), et van der Sloot a reproduit son édition (Franeker, 1769). Le poëme de Tograï a paru aussi en arabe avec celui de Schanfara (Casan, 1814, in-8°). Il a été traduit en anglais et en français par Vattier (1660, in-8°), et en allemand. Tograï a ecrit également un ouvrage d'alchimie, dont le titre en latin, *Directio in usum filiorum*, a induit en erreur d'Herbelot, qui a pris ce livre pour un traité d'éducation.

Schnurrer, *Bibl. arabica.* — Zenker, *Bibl. orientalis;* Leipzig, 1840, in-8°. — Wustenfeld, *Gesch. der arabischen Ærzte und Naturforscher*, § 151, p. 87.

TOICT (*Nicolas* DU), historien, né à Lille, en 1611, mort vers 1680. Il entra dans la Société de Jésus en 1630, et professa les humanités en Flandre; puis, s'étant consacré aux missions étrangères, il partit, en 1649, pour le Paraguay, dont il devint supérieur, et où son nom fut traduit en celui de *del Techo*, sous lequel il a publié : *Historia provinciæ Paraguariæ Societatis Jesu;* Liége, 1673, in-fol. : c'est une histoire des établissements des jésuites dans cette partie de l'Amérique. Cet ouvrage, traduit en anglais, a été inséré dans la *Collection of voyages* de Churchill.

Feller, *Biogr. univ.* — *Catal. inédit de la Bibl. imp.*

TOIRAS (*Jean* DE SAINT-BONNET, seigneur DE), maréchal de France, né à Saint-Jean de Gardonnenques (Languedoc), le 1er mars 1585, tué au siége de Fontanette (Milanais), le 14 juin 1636. Issu de l'ancienne famille de Caylar, il était le quatrième fils d'Aymar de Saint-Bonnet. Son adresse à la chasse fut le commencement de sa fortune. Attaché comme page à la vénerie du prince de Condé, il le suivit à Bruxelles, en 1610, et, à son retour, passa au service d'Henri IV, qui l'entretenait sans cesse de sa passion pour la belle princesse. Admis ensuite dans l'intimité de Louis XIII, il obtint un des quatre emplois de lieutenant de la vénerie, et acheta, en 1619, la charge de capitaine de la volière des Tuileries (1), et en 1620 une compagnie des gardes. On le vit payer bravement de sa personne au siége de Caen et au combat des Ponts-de-Cé (1620), aux siéges de Saint-Jean-d'Angely et de Montauban (1621) et à celui de Montpellier (1623). A la suite de ces services militaires, le grade de mestre-de-camp avec le régiment de Champagne et le gouvernement du fort Louis, près de La Rochelle, lui furent donnés, à l'instigation de Richelieu (13 sept. 1624), « pour l'oster, dit Fontenay-Mareuil, d'auprès du roy, qui avoit une très-grande inclination pour luy ». Cette conduite ne refroidit pas le zèle de Toiras. Lors de la prise d'armes des huguenots en 1625, il alla, de concert avec le duc de Montmorency, attaquer Soubise, qui tenait la mer, le battit à Saint-Martin de Rhé, et reprit sur lui cette île, qui commandait le port de La Rochelle (15 sept. 1625). Il reçut le gouvernement de l'île qu'il venait de reconquérir (2 déc.) (2), auquel il joignit, en 1626, celui du pays d'Aunis et de l'île d'Oléron. En 1627, la flotte anglaise, commandée par Buckingham, parut devant l'île de Rhé. Toiras, surpris à l'improviste, livra un combat inégal (23 juill.), à la suite duquel il s'enferma dans les forts de Saint-Martin et de la Prée. Pendant un siége qui dura quatre mois, il eut à lutter non-seulement contre

(1) *Tograï* était le nom de l'employé de chancellerie chargé de dessiner l'espèce de paraphe très-orné (*togra*) qui accompagnait tous les actes du sultan. Il paraît que Tograï eut un pareil emploi, et qu'il s'y distingua.

(1) En 1624, un état de la dépense des châteaux royaux porte : « Au sieur Toiras, pour la despense, charge et entretènement de la volière qui est dans le grand jardin des Tuileries, 1,800 liv. tournois. »

(2) Richelieu, qui fait bien fort sonner cette récompense, a peint Toiras comme un favori avide, qui épuisait au profit des siens la générosité royale, et obtenait pour son frère l'évêché de Nîmes, et pour son oncle celui de Saint-Papoul.

l'ennemi, mais contre les rigueurs de la famine. Après avoir repoussé un assaut que Buckingham dirigea sur cinq endroits différents, il le força enfin à se rembarquer (8 nov.). Cette résistance de l'île de Ré fut une des choses qui dans ce temps occupèrent le plus la nation, et quand Toiras vint à Surgères saluer le roi, celui-ci s'avança de trois pas pour l'embrasser (1). Il coopéra ensuite à la prise de La Rochelle.

Au milieu même de ces succès, Toiras était déjà en butte à l'inimitié de Richelieu : un mémoire dénonciateur de Marillac, daté du 6 février 1628, en est la preuve. Toiras en effet, dit M. Avenel, « était un fort honnête homme, mais sa probité avait quelque roideur. Richelieu essaya de l'assouplir; il échoua, de là les persécutions sourdes ou déclarées dont il fut l'objet ». Dans la guerre de la Valteline, nommé gouverneur de Casal (1629), Toiras fit dans le Montferrat des pointes hardies, qui lui livrèrent plusieurs petites places. Ces courses parurent si inquiétantes aux Impériaux qu'ils vinrent assiéger Casal (23 mai 1630). Cette défense mémorable devait illustrer le nom de Toiras. Il s'y était préparé par tous les moyens; cependant il vint en secret à Gap trouver Richelieu, qui ne lui donna qu'une seule instruction : « ne jamais se rendre ». Manquant d'argent, il fit fondre (et cela répond aux malveillantes insinuations de Richelieu dans ses *Mémoires*) toute son argenterie, et, cette ressource épuisée, créa de la monnaie avec le cuivre d'un canon (2), en se portant caution de sa valeur fictive. Cependant en présence des douze mille soldats de Spinola, il commit la faute de ne pas rappeler dans Casal les garnisons qu'il avait dispersées dans les petites villes voisines. Ce fut à ce siége que pour la première fois on employa l'artillerie légère, dont on attribue à tort l'invention à Gustave-Adolphe. Décimés par plus de soixante sorties et par les maladies, les Impériaux, après la trêve conclue par Mazarin avec le duc de Savoie, levèrent enfin le siége (sept.). Récompensé par le bâton de maréchal de France (13 déc. 1630), Toiras fut encore éloigné de la cour par Richelieu, qui l'employa à la négociation du traité de Cherasco, qui donna Pignerol à la France (1631), et à la formation d'une ligue avec la Savoie et Venise. Nommé, le 12 avril 1633, chevalier du Saint-Esprit, il refusa de venir en France recevoir le cordon bleu « aimant mieux, dit Montglat, ne point l'avoir que de se fier à un homme tout-puissant qui ne l'aimait point ». Cette conduite hâta sa disgrâce, et Richelieu, prétextant la part prise alors par les frères de Toiras aux menées de Gaston d'Orléans, lui enleva toutes ses dignités (nov. 1633). Quant au maréchal, il n'accepta, avec la permission de

(1) Voir la *Relation de la descente des Anglais en l'isle de Ré*; 1628, in-12.

(2) Ce fait est encore affirmé dans une dépêche de Mazarin, récemment publiée par M. Cousin (*La Jeunesse de Mazarin*).

Louis XIII, le commandement d'une armée du duc de Savoie, que lorsque ce prince fut devenu l'allié de la France dans la guerre qui se ralluma en 1636 avec l'Autriche. Peu après il périt d'un coup de mousquet devant la petite place de Fontanette, au moment où il se préparait à envahir le Milanais. Son corps fut enterré à Turin.

Toiras n'était pas seulement un vaillant et habile capitaine, c'était encore un homme d'esprit, et l'on a retenu de lui plus d'un mot piquant. La veille d'une bataille un officier lui demandant un congé pour aller chez son père, gravement malade : « Allez, lui-dit-il, père et mère honoreras afin de vivre longuement. » Eug. Asse.

Baudier, *Hist. du maréchal de Toiras*; Paris, 1644, in-fol. — Montglat, Richelieu, *Mémoires*. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*. — V. Cousin, *La Jeunesse de Mazarin*. — Avenel, *Corresp. de Richelieu*. — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*.

TOLAND (*John*) (1), philosophe anglais, né le 30 novembre 1670, à Redcastle (2), près Londonderry, en Irlande, mort le 11 mars 1722, à Putney, près Londres. Ses parents étaient catholiques. Avant de quitter son lieu natal, où il fit ses études classiques, il embrassa la communion anglicane; « sa raison, dit-il, aidée de celle de quelques autres personnes, fut l'heureux instrument de sa conversion ». Il passa trois années à l'université de Glasgow, prit en 1690 le degré de maître ès arts dans celle d'Édimbourg, et dans l'intention de se vouer au sacerdoce, il se rendit à Leyde, où il fut entretenu par de généreux presbytériens qui avaient fondé sur lui de grandes espérances. A cette époque en effet il se montrait un rigide non-conformiste. En 1692, il alla à Oxford; grâce au secours qu'il tira de la bibliothèque bodleyenne, il fit des recueils sur divers sujets et prépara différents ouvrages. Il repoussait alors énergiquement l'accusation d'athéisme ou de déisme; mais une certaine vanité, qui fut le trait le plus marquant de son caractère, le portait à proclamer son indépendance complète en fait de religion. En quittant Oxford, Toland mit au jour le fameux traité intitulé *Christianity not mysterious* (Londres, 1696, in-8°). Partant de ce principe des sociniens qu'il n'y a rien dans l'Évangile qui soit au-dessus de la raison, il cherche à détruire les mystères du catholicisme, en faisant remarquer que puisque dans la nature on n'appelle mystères ni les choses complétement inconnues ni celles imparfaitement connues, il doit en être de même dans la religion. Ce livre hardi excita dans le clergé des clameurs furieuses; on ne se contenta point d'en dénaturer l'esprit et d'accabler l'auteur d'invectives; on souleva l'opinion publique contre ce dernier, et le parlement de Dublin, sans vouloir l'écouter dans la requête qu'il présentait, condamna son œuvre au feu, ce qui fut exécuté le

(1) Il avait reçu au baptême les prénoms de *Janus Junius*.

(2) Village de l'Ulster, situé dans la péninsule d'Inis Eogan, d'où il prit quelquefois le surnom d'*Eoganesius*.

11 septembre 1697. Il y eut même ordre de l'arrêter, mais il se hâta de passer en Angleterre, où il publia une *Apologie* de ses opinions, qui ne manque ni de vigueur ni de dignité. Laissant de côté la controverse religieuse, Toland se jeta dans la politique, et soutint ardemment les whigs, déployant dans chacun de ses nombreux écrits un degré de génie et de savoir dignes d'une meilleure récompense. Par malheur sa pauvreté le força de vivre au jour le jour, à la merci des libraires ou des grands, et il se trouva même quelquefois si à l'étroit que son état ne différait guère de la mendicité (1). Lorsque le parlement reconnut l'électrice de Hanovre Sophie pour héritière présomptive de la couronne d'Angleterre (1701), Toland écrivit l'*Anglia libera*, et en offrit un exemplaire à cette princesse, qui lui fit présent en retour de plusieurs médailles d'or et des portraits de sa famille. Du Hanovre il se rendit à Berlin, et y entama avec Beausobre une discussion théologique à laquelle la reine de Prusse, qui était présente, mit brusquement fin au moment où sans avoir rien produit elle allait dégénérer en querelle. Après avoir jeté le masque de l'orthodoxie dans les *Lettres à Serena* (1704) et surtout dans *le Socinianisme tel qu'il est* (1705), où il se range ouvertement au panthéisme, il partit pour le continent (1707), avec la singulière mission, qu'il avait sollicitée du reste, de rendre au ministre Harley, son patron, un compte secret de tout ce qu'il pourrait apprendre dans les cours étrangères (2). Il joua ce rôle d'espion politique dans le Hanovre, à Vienne, où il s'employa pour faire obtenir à un banquier français d'Amsterdam le titre de comte de l'Empire, en Bohême et en Hollande. Ayant plus tard à se plaindre de Harley, qui le laissait mourir de faim, il rompit avec lui, sans pourtant imiter la conduite de Swift, qui dans des circonstances semblables porta dans le parti opposé sa colère et sa plume. Toujours luttant, toujours écrivant, affligé d'infirmités précoces, il dut à la pitié de lord Molesworth d'adoucir quelque peu l'amertume et l'isolement de ses dernières années. Il mourut à cinquante-deux ans, bien plus usé par une vie de fatigues, de déceptions et de misère que par le violent rhumatisme qui le conduisit au tombeau. Il demeurait alors dans un village voisin de Londres, à Putney, chez un charpentier. Il témoigna dans sa dernière maladie une patience philosophique; comme on lui demandait s'il avait besoin de quelque chose, il répondit d'un ton ferme : « Je n'ai besoin que de la mort », et il expira.

(1) Disraeli, qui a consacré un chapitre entier à Toland dans les *Calamities of authors*, indique par le détail les misérables sommes d'argent que lui rapportait sa plume. « Tout ce que cet écrivain semble avoir retiré, dit-il, d'une existence vouée au labeur littéraire, à la philosophie et au patriotisme, n'a probablement pas dépassé 200 livres (5,000 francs). »

(2) La lettre fort curieuse qu'il lui écrivit à ce sujet se trouve dans ses *Posthumous works*, t. II, p. 223.

On a présenté Toland et ses écrits sous le jour le plus faux; les théologiens, ses ennemis, ou plutôt, comme il disait, « ces imposteurs sacrés de toutes les religions, » qu'il avait flagellés sans ménagement, « quelque déguisement qu'ils eussent pris pour mener le peuple par le nez en partageant ses dépouilles », s'acharnèrent sur sa mémoire et en tirent une sorte de monstre, livré à tous les vices. A vrai dire il fut moins odieux que malheureux. Ses disgrâces doivent être attribuées à une vanité excessive (1); il affectait d'être singulier en tout; il n'avait ni critique, ni élévation d'idées, ni style. Cependant il avait la passion de la liberté, des vues généreuses; on ne lui reproche aucune mauvaise action. Rationaliste comme Locke au début, il arriva par degrés au déisme, ou plutôt au panthéisme, qu'il avait d'abord combattu.

La liste de ses écrits est fort longue; nous ne rappellerons ici que les plus marquants : *Christianity not mysterious;* Londres, 1696, in-12 : c'est l'unique édition de ce livre, qui, du reste, n'a pas passé dans notre langue; parmi les auteurs qui l'attaquèrent, rappelons les noms de John Norris, Payne, Stillingfleet, Synge et Brown; — *The Militia reformed;* ibid., 1698, in-8° : il y indique le moyen d'avoir, en réorganisant la milice nationale, un corps d'armée suffisant pour prévenir toute invasion; — *Life of Milton;* ibid., 1698, in-8°, et aussi à la tête d'une édit. des *Œuvres en prose* de ce poëte (1698, 3 vol. in-fol.) : la critique de quelques endroits de cette vie, celui entre autres où il avait entrepris de réfuter ceux qui attribuaient au roi Charles I[er] la rédaction de l'*Eicôn basilikè*, l'amena à écrire pour sa défense l'ouvrage qui suit; — *Amyntor, or a Defence of Milton's life;* ibid., 1699, in-8° : il y passe en revue les écrits attribués à Jésus, aux apôtres et à d'autres hommes célèbres, et en même temps il élève des soupçons sur l'autorité du canon du Nouveau Testament; ce qui servit de texte à une nouvelle et non moins vive querelle; — *Clito, a poem on the force of eloquence;* ibid., 1700, in-8°; — *The Art of governing by parties;* ibid., 1701, in-8°; — *Anglia libera, or the Succession on the crown explained;* ibid., 1701, in-8°; — *Vindicius Liberius;* ibid., 1702, in-8° : apologie de sa conduite et de ses principes en matière de politique et de religion; — *Letters to Serena;* ibid., 1704, in-8°; trad. en français par d'Holbach (Amst., 1768, in-8°), ces lettres, adressées à la reine de Prusse, qui ne les a probablement ni lues ni même reçues, sont des dissertations philosophiques sur les préjugés, sur l'histoire de la croyance de l'im-

(1) L'épitaphe qu'il s'était faite en est une preuve entre mille; il y parle ainsi de lui-même : *Omnium literarum excultor, ac linguarum plus decem sciens; veritatis propugnator, libertatis assertor, nullius autem sectator aut cliens,* etc.

mortalité de l'âme chez les païens, sur le paganisme, sur les erreurs du système de Spinosa, et sur le mouvement; d'après Warburton, tout cela n'est qu'un ramas de citations et de lieux communs sans aucun assaisonnement de critique; — *Socinianism truly stated*; ibid., 1705, in-4°; — *An Account of the courts of Prussia and Hanover*; ibid., 1705, in-8°; trad. en français; — *Adeisidæmon, sive Titus Livius a superstitione vindicatus*; *Origines judaicæ*; La Haye, 1709, in-12 : ces deux écrits donnèrent lieu à une réplique de l'evêque Huet et à deux brochures de La Faye et de Benoist, ministres protestants; — *A Description of Epsom*; ibid., 1711, in-8°, avec la traduction de quatre lettres de Pline; — *The Art of restoring, or the Piety and probity of general Monk in bringing about the last restoration evidenced from his own letters*; ibid., 1714, in-8° : il y eut en trois mois dix éditions de cette pièce; — *Reasons for naturalising the Jews in Great Britain and Ireland*; ibid., 1714, in-8° : Toland y propose d'accorder aux juifs les droits civils et politiques qui étaient l'apanage des citoyens anglais, et il les venge avec beaucoup de force et de bon sens des calomnies répandues partout sur leur compte; — *The State anatomy of Great Britain*; ibid., 1717, 2 part. in-8°; — *Mazarenus, or Jewish, gentile or mahometan christianity*; ibid., 1718, in-8° : il y veut prouver qu'au point de vue de la sanctification et du renouvellement de l'homme intérieur, qui forme la meilleure partie du christianisme, le juif et le païen, le grec et le barbare, le chrétien et le musulman sont tous un en Christ, bien qu'ils diffèrent à d'autres égards; ces conclusions hardies lui attirèrent plus d'un contradicteur, notamment Mangey et Paterson; — *Pantheisticon, sive Formula celebrandæ sodalitatis socraticæ*; Cosmopolis (Londres), 1720, in-8°; trad. en anglais, 1751, in-8°. Ce formulaire d'une société de philosophes panthéistes est écrit en forme de dialogues, où le maître recommande à ses disciples l'amour de la vérité, de la liberté et de la santé, et les encourage à être de bonne humeur, sobres, tolérants et exemps de préjugés. « En examinant cette pièce de plus près, dit Mosheim, composée d'antiphones, de leçons, de litanies, le tout imprimé en caractères rouges et noirs, on peut difficilement s'empêcher de croire que l'intention de l'auteur n'ait été de tourner en ridicule les liturgies chrétiennes; » — *Tetradymus, or the IV twins*; Londres, 1720, in-8° : contenant quatre dissertations, sous les titres particuliers de Hodegus, Clydophorus, Hypatia et Mangoneutes. Toland avait aussi trad. quelques ouvrages, notamment *Discourse upon coins* (1696), de Davanzati, et comme éditeur on lui devait les *Memoirs of Denzil lord Holles* (1699, in-8°), l'*Oceana* de J. Harrington (1700, in-fol.), avec une vie; l'*Oratio philippica* (1707, in-8°), les *Letters of lord Shaftesbury to R. Molesworth* (1721, in-8°), etc. Après la mort de Toland parut un recueil de ses œuvres posthumes (*Collection of several pieces*; Lond., 1726, 1747, 2 vol. in-8°), avec une vie très-détaillée par Des Maizeaux. P. L—Y.

Historical account of the life and writings of J. Toland; Lond., 1722, in-8°. — Des Maizeaux, sa *Vie* deja citée. — Mosheim, *De vitu, fatis et scriptis J. Tolandi*; Hambourg, 1722, in-8°. — *Bibl. anglaise*, t. XIV. — *Bibl. germanique*, t. VI. — Leland, *Deistical writers*. — Disraeli, *Calamities of authors*. — Niceron, *Mémoires*, t. X. — Chalmers, *General Biogr. dict.* — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.*

TOLEDO (*Frédéric* DE), duc d'Alba, né au quinzième siècle. Il appartenait à une ancienne famille noble, qui prétendait descendre des empereurs Paléologue. Après s'être distingué contre les Maures de Grenade, il fut nommé capitaine général dans la guerre qui venait d'éclater entre l'Espagne et la France, alliée du roi de Navarre (1512). Il occupa Pampelune, força les ducs de Longueville et de Valois à repasser les Pyrénées, les franchit à leur suite, et conquit en peu de temps tout le royaume de Navarre. Pour honorer sa conduite, Ferdinand le Catholique lui fit don de la ville de Huesca. Plus tard Charles V, qu'il accompagna dans les Pays-Bas et en Italie, lui conféra la Toison d'or. De ses quatre fils, l'un, *Juan-Alvarez*, cardinal et archevêque de Burgos, mourut en 1557, et le cadet fut *Pedro*, qui suit.

Zurita, *Hist. del rey Hernando el Catolico*.

TOLEDO (*Pedro* DE), marquis de Villafranca, fils du précédent, né en 1484, à Alba de Tormès, près Salamanque, mort le 12 février 1553, à Florence. Ferdinand le Catholique, dont il avait été page, lui fit épouser une riche héritière, Maria Osorio, qui lui apporta avec de grands domaines le titre de marquis de Villafranca. Après avoir servi sous les ordres de son père dans la guerre de Navarre, il prit part à la répression de la révolte des communes et accompagna Charles V aux Pays-Bas, en Allemagne et en Italie. Au commencement de 1532, il succéda comme vice-roi de Naples au cardinal Colonna, qui venait de mourir. Il trouva le royaume dans un état pitoyable. Beaucoup de grands seigneurs se trouvaient en révolte ouverte contre l'autorité de l'empereur; la peste venait de ravager la capitale, et dans les provinces régnait une anarchie absolue. Le premier soin de Toledo fut de rétablir la justice sans égard pour le rang des coupables. Il réforma les tribunaux, défendit le port des armes, excepté aux nobles; donna une loi contre le duel, et détruisit les principaux repaires des voleurs et des assassins. En même temps il fit beaucoup pour assainir et embellir Naples : il l'agrandit considérablement, fit paver les rues, et en ouvrit de nouvelles en grand nombre, entre autres celle qui a conservé son nom jusqu'à nos jours. Il construisit le

palais royal près de Castel-Nuovo (aujourd'hui *Palazzo Vecchio*), et plusieurs églises et hôpitaux; il fortifia le château de Santo-Elmo, orna la ville de fontaines, et fit creuser le canal dei Legni pour dessécher les marais. En 1537 il repoussa les Turcs, qui avaient débarqué à Castro, fortifia ensuite les villes maritimes de la Pouille, et déblaya Pozzuoli, presque détruite par les tremblements de terre. Par toutes ces mesures Toledo s'était rendu populaire; mais son zèle exagéré pour la religion catholique lui attira bien des haines. En 1540 il expulsa du royaume les Juifs, sous prétexte d'usure; puis il sévit contre les partisans de la réforme, et afin de mettre obstacle à toute culture littéraire, parce qu'il considérait la science comme ennemie de la foi, il fit supprimer toutes les académies instituées à Naples. Le 11 mai 1547 il institua, d'après les ordres de l'empereur, le tribunal de l'inquisition, pour lequel les Napolitains avaient la plus vive aversion. A peine l'édit eut-il paru que le peuple courut aux armes, et s'unit à la noblesse dans la *Santa Unione;* de fréquents combats ensanglantèrent les rues et les environs de la ville. La ligue envoya le prince de San-Severino à Charles V pour obtenir la suppression de l'inquisition, et la guerre civile dura jusqu'au 12 août 1547, où arriva la réponse de l'empereur, favorable aux vœux des Napolitains. A la fin de 1552, Toledo reçut l'ordre de marcher contre Sienne; mais arrivé à Livourne, il tomba gravement malade, fut transporté à Florence, et y mourut. Malgré sa sévérité excessive et son fanatisme religieux, il fut sans contredit le plus remarquable de tous les vice-rois que l'Espagne envoya à Naples. Un de ses fils, *Ferdinand*, fut le fameux duc d'Albe (*voy.* ce nom); sa fille *Leonora* avait épousé Cosme de Médicis, duc de Florence. Ch. de G.

Giannone, *Storia civile del regno di Napoli.* — Botta, *Storia d'Italia.*

TOLEDO (*Francisco* DE), en français *Tolet*, cardinal espagnol, né le 10 novembre 1532, à Cordoue, mort le 14 septembre 1596, à Rome. Ses parents étaient pauvres et d'humble origine. Après avoir fait sa philosophie à Valence, il vint achever ses études à l'université de Salamanque, et eut pour professeur Dominique Soto, qui l'appelait *un prodige d'esprit*. Reçu docteur en théologie, il fut chargé de professer la philosophie (1555), et compta bientôt au nombre des théologiens les plus savants de l'Espagne. En 1558 il entra chez les Jésuites, et aussitôt son noviciat terminé, il fut envoyé par Fr. Borgia, général de l'ordre, à Rome, où il enseigna avec succès la philosophie et la théologie. Pie V le nomma son prédicateur ordinaire (1569), et dans cette charge, qu'il occupa sous quatre papes de suite, il lutta d'éloquence avec les orateurs les plus célèbres. Il remplissait en même temps les fonctions de conseiller à la pénitencerie et au tribunal de l'inquisition. Grégoire XIII le chargea de faire accepter sa bulle contre Baius, par l'université de Louvain (1579). Ce pontife avait une telle confiance en ses lumières qu'il l'établit censeur de ses propres ouvrages. Toledo accompagna en Allemagne le cardinal Commendone pour engager l'empereur Maximilien II à former avec le roi de Pologne une ligue contre les Turcs. Il s'opposa énergiquement aux intrigues de Philippe II, qui cherchait par l'entremise de son ambassadeur à faire refuser à Henri IV l'absolution pontificale. Clément VIII lui donna en 1593 le chapeau de cardinal, contre le vœu des jésuites, *magno mœrore Societatis, ne aliis hoc exemplo aliqua ad ambitionem fenestra aperiretur.* On a de ce prélat : des commentaires *In Joannis Evangelium* (Rome, 1588, in-fol.); *In XII capita Evangelii secundum Lucam* (Venise, 1601, in-fol.), et *In Epistolam beati Pauli ad Romanos* (Rome, 1602, in-4°); — *Summa casuum conscientiæ* (Rome, 1602, Lyon, 1630, in-4°): cette somme, trad. en français et dont Bossuet recommande la lecture aux ecclésiastiques, contient des propositions hasardées sur la probabilité, les équivoques, le temporel des rois, etc.

N. Antonio, *Bibl. hisp. nova.* — Ribadeneira, Alegambe, *Bibl. script. Soc. Jesu.* — De Thou, *Hist. sui temp.*

TOLET. *Voy.* TOLEDO.

TOLLIUS (*Corneille*), philologue hollandais, né vers 1620, à Utrecht, mort vers 1662, à Harderwyk. Il acheva ses études classiques à Amsterdam, sous la direction de Vossius, ami intime de son père, et devint le secrétaire de ce savant. On lui a reproché plus tard d'avoir trahi sa confiance, en gardant des copies des notes qu'il transcrivait pour lui; mais cette accusation n'a point été prouvée. D'abord professeur adjoint à Harderwyk, il obtint, en 1648, la chaire d'éloquence et de langue grecque. Il a édité : *De infelicitate litteratorum*, par J.-P. Valeriano (Amst., 1647, in-12), avec quelques notices de plus tirées en partie des *Éloges* de Sainte-Marthe, sans indication de source. Ce supplément a été traduit par Coupé, dans les *Soirées littéraires*, t. XVI; *De incredibilibus*, par Paléphate (Amst., 1649, in-12), et *De rebus gestis imper. Joannis et Manuelis Comnenorum* par Jean Cinnanus (Utrecht, 1652, in-4°). On a en outre de lui en latin l'Oraison funèbre de Vossius (Amst., 1649, in-4°), et celle du médecin J.-A. Schmitz (Harderwyk, 1652, in-4°).

TOLLIUS (*Alexandre*), son frère, mort à Harderwyk, en 1675, fut correcteur de l'imprimerie de Jean Blaeuw, à Amsterdam, puis professeur à Harderwyk. Il a donné ses soins à la première édition des *Œuvres de Vossius* (Amst., 1641, 3 vol. in-4°), et à celle d'*Appien* (ibid., 1670, 2 vol. in-8°).

TOLLIUS (*Jacques*), philologue et alchimiste, frère des précédents, né à Utrecht, où il est mort, le 22 juin 1696. Il reçut sa première édu-

cation à Deventer, puis fut envoyé par son père chez G.-J. Vossius; mais il paya d'ingratitude les soins de ce savant, si, comme on l'a prétendu, il s'appropria une partie de ses notes sur les auteurs anciens. Après la mort de Vossius, Tollius vint à Utrecht terminer ses études, et entra bientôt en qualité de commis chez l'imprimeur J. Blaeuw d'Amsterdam, dont il obtint la confiance et l'affection. Il accepta pourtant l'offre que lui fit Heinsius de le prendre pour secrétaire, et il partit, en octobre 1662, pour aller le rejoindre à Stockholm. Heinsius s'étant aperçu qu'il conservait des copies de ses notes, le congédia, et, dans une lettre à Isaac Vossius (Burmann, *Sylloge epistolarum*, t. III, 690), il déclara qu'il avait même à lui reprocher *alia graviora*. Tollius, de retour en Hollande, fut nommé recteur du gymnase de Gouda, et consacrant alors à l'étude de la médecine les loisirs que lui laissaient ces fonctions, il prit en 1669 le grade de docteur. Il perdit en 1673 l'emploi de recteur, et vint habiter Noordwyk, où, tout en donnant des leçons particulières, il exerça l'art de guérir. En 1679, il obtint la chaire d'humanités dans l'université de Duisbourg. Il s'occupait depuis quelque temps de la recherche de la pierre philosophale, lorsqu'en 1687 l'électeur de Brandebourg le chargea de visiter les mines de l'Allemagne et de l'Italie. Son séjour prolongé dans cette dernière contrée le fit soupçonner d'avoir abandonné les principes de la Réforme. Il avait été accueilli à Rome par le cardinal Barberini, dont il habita le palais; néanmoins il quitta cette ville sans prendre congé de ce prélat, et il se rendit à Berlin, où il trouva l'électeur prévenu contre lui. Il se hâta de revenir dans sa patrie, ouvrit à Utrecht, sans autorisation, une école que l'autorité fit fermer, et mourut dans la misère. Ses ouvrages ont pour titres : *Gustus ad Longinum, cum observatis in orationem Ciceronis pro Archia;* Leyde, 1667, in-8°; — *Fortuita, in quibus, præter critica nonnulla, tota fabularis historia græca, phænicia, ægyptiaca ad chemiam pertinere asseritur;* Amst., 1686, in-8° : l'auteur cherche à prouver, comme le fit plus tard Pernety, que les fables de l'antiquité ne sont que des allégories alchimiques; — *Manuductio ad cœlum chemicum;* ibid., 1688, in-8° de 16 p. : il y expose la méthode qu'il a suivie pour parvenir à la découverte de la pierre philosophale; — *Sapientia insaniens, sive promissa chimica;* ibid., 1689, in-8° de 64 p. : explication d'un opuscule de Basile Valentin, intitulé : *Cursus triumphalis antimonii;* — *Insignia itinerarii italici, quibus continentur antiquitates sacræ;* Utrecht, 1696, in-4° : recueil de pièces anciennes, rapportées par Tollius d'Italie; — *Epistolæ itinerariæ ex auctoris schedis postumis recensitæ;* Amst., 1700, in-4°, fig. : ces lettres, adressées à ses amis de Hollande, contiennent le récit d'un voyage en Hongrie que fit l'auteur en 1687. « Il recueillit dans ce voyage, dit M. Saint-Marc Girardin, beaucoup d'observations curieuses sur le règne minéral; cependant il ne trouva pas la pierre philosophale. Mais il nota en passant beaucoup de choses qui touchent à l'état moral et politique des pays qu'il visite; c'est surtout par là que son voyage est encore curieux à lire aujourd'hui. » E. REGNARD.

Burmann, *Trajectum eruditum*. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — J. Le Clerc, *Bibl. univ.*, t. XIII, p. 204. — *Journal des Débats*, 9 juin 1884.

TOLOMMEI (*Claudio*), littérateur italien, né vers 1492, à Sienne, mort à Rome, le 23 mars 1555. D'une ancienne et noble famille, il se destinait au barreau lorsque, par une inexplicable singularité, il se fit retirer le laurier de docteur en droit avec toute la solennité que l'on mettait à conférer ce grade aux candidats. En 1516 il se rendit à Rome, entra au service du pape (1518), et prit part à l'expédition que Clément VII dirigea inutilement contre Sienne (1526). Ses compatriotes, indignés, décrétèrent contre lui une sentence d'exil, qui ne fut révoquée que seize ans plus tard. Attaché dès lors à Hippolyte de Médicis, depuis cardinal, il le suivit à Bologne, et partit en 1532 pour Vienne, où bientôt après, malade et découragé, il sollicita vainement son rappel. La mort du cardinal Hippolyte mit fin à sa mission (1535); il passa au service de Louis Farnèse, prince débauché, que le pape Paul III, son père, nomma duc de Parme, le 12 août 1545. Il remplissait les fonctions de ministre de la justice, lorsque le meurtre du duc, son protecteur (10 sept. 1547) l'obligea de se retirer à Padoue, où il professa la morale d'Aristote. A la fin de 1548 il revint à Rome, et reçut en 1549 sa nomination à l'évêché de Corsola, petite île de l'Adriatique. De retour à Sienne en 1552, il fit partie de la commission des seize citoyens chargés de veiller à la conservation de la liberté commune, et fut un des quatre députés envoyés en France pour remercier Henri II d'avoir pris leur petite république sous sa protection. Tolommei, que Tiraboschi regarde comme un des écrivains qui ont le mieux mérité de la langue italienne au seizième siècle, fut un des premiers inscrits à l'académie *dello Sdegno* et fonda celle *della Virtù*, ouverte à Rome sous la protection du cardinal H. de Médicis pour propager les bonnes études, et en particulier pour éclaircir le texte de Vitruve. Il publia les ouvrages suivants : *De corruptis verbis juris civilis;* Sienne (vers 1516), in-4°; petit dialogue, fort rare, entre Politien et Jasone del Maino; — *Delle Lettere nuovamente aggiunte libro di Adriano Franci intitolato il Polito;* Rome, 1524, in-4°; Venise, 1531, in-8° : il y combat l'opinion de Trissino, qui voulait doubler et même tripler le nombre des lettres de l'alphabet italien; — *Orazione della pace;* ibid., 1534, in-4°; — *Versi e regole della nuova*

poesia toscana; ibid., 1539, in-4°. Il cherche dans cet ouvrage à faire passer dans l'italienne les règles de la poesie latine, comme dans ce distique.

Ecco 'l chiaro rio, pien eccolo d'acque soavi,
Ecco di verdi erbe carca la terra ride.

Plus heureux que L.-B. Alberti, qui avait fait inutilement la même tentative au quinzième siècle, Tolommei laissa dans ce genre des poésies qui ne manquent ni de grâce ni d'élégance, et trouva de nombreux imitateurs; — *Lettere, libri VII;* Venise, 1547, in-4°, et 1549, 1553, 1558, 1559, in-8°; traduit en français par Vidal (Paris, 1572, in-8°) : ce recueil, adopté par la Crusca, a été augmenté surtout dans la dernière édition; — *Due orazioni in lingua toscana;* Parme, 1547, 1558, in-4° : réquisitoire et plaidoyer sur un crime imaginaire; — *Orazione recitata ad Enrico II a Compiegne;* Paris, 1553, in-4°; Lyon, 1553, in-8°; trad. en français (Paris, 1553, in-4°) : suivie de plusieurs sonnets à la louange de Marguerite de France; — *Il Cesano;* Venise, 1555, in-4° : dialogue où il propose de donner le nom de *toscane* à la langue italienne; Trissino et Muzio voulaient qu'on l'appelât *italienne;* Varchi et Bembo, *florentine;* Celso Cittadini, Bulgarino, Bargagli, *siennoise*, et d'autres simplement *vulgaire*. Tolommei a laissé un grand nombre de lettres inédites, ainsi que d'autres ouvrages.

Ugurgieri, *Pompe sanesi*, 2e part. — Gigli, *Diario sanese*, t. I, p. 224. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

TOLSTOI (*Pierre-Andrewich*, comte), diplomate russe, né en 1645, mort le 17 février 1729. Il descendait d'un Allemand nommé Indris, qui vint, en 1353, avec une petite armée de trois mille hommes, s'établir à Tchernigof. Il commença sa carrière dans un emploi de cour auprès de la mère de Pierre Ier; celui-ci, après l'avoir fait servir dans les nouveaux régiments qu'il avait formés à l'européenne, le nomma, en 1702, son ambassadeur à Constantinople. Le Divan, ayant pris parti, en 1710, pour Charles XII, enferma Tolstoï dans la forteresse des Sept Tours, et l'y retint quatre ans; le tsar le dédommagea de cette détention par la dignité de sénateur et l'emmena avec lui, en 1716, en Hollande et en France, d'où il l'envoya chercher son fils Alexis. Tolstoï ne réussit que trop dans cette mission : il ramena à Moscou ce malheureux prince, dirigea les tortures qui lui furent infligées, et se plia en cette circonstance à tous les caprices d'un père dénaturé. Il fut récompensé de ses bassesses par le cordon bleu, et le tsar, qu'il ne quitta plus, le nomma successivement conseiller privé, président de la chancellerie secrète, et comte (7 mai 1723). Catherine Ire, que Tolstoï avait aidée à monter sur le trône, l'admit dans ses conseils les plus intimes; mais un des premiers actes de Pierre II fut de venger son père et de reléguer Tolstoï au monastère de Solovetzk (1727), où il mourut, dans la deuxième année d'un exil mérité. A. G—N.

P. Dolgoroukow, *Notice sur les principales familles de la Russie*. — Bantich-Kamenski, *Le Siècle de Pierre le Grand*. — *Mémoires de Porchine*. — *Le Procès du tsarévitch Alexis Petrowitch*; Leipzig, 1860.

TOLSTOÏ. *Voy.* OSTERMANN.

TOMACELLI. *Voy.* BONIFACE.

TOMASINI (*Jacopo-Filippo*), érudit italien, né le 17 novembre 1597, à Padoue, mort à la fin de 1654, à Citta-Nuova (Istrie). Sa famille était noble et originaire de Lucques. Admis de bonne heure dans la congrégation des chanoines séculiers de Saint-Georges-in *Alga*, il était visiteur de son ordre lorsque le pape Urbain VIII, charmé de ses vertus et du mérite de ses ouvrages, le pourvut, en 1642, de l'évêché de Citta-Nuova, en Istrie. Il fut le premier titulaire de ce diocèse, qui tint un synode en 1644, et il en publia les actes en italien. Tomasini avait une saine érudition, et lutta contre le mauvais goût du temps en opposant Pétrarque à Marini. Nous citerons de lui : *Illustrium virorum elogia, iconibus exornata;* Padoue, 1630-1644, 2 vol. in-4° : ces éloges sont assez bien faits et souvent instructifs; — *Titus Livius patavinus;* ibid., 1630, in-4° : cette vie a été réimpr. à Amsterdam, 1670, in-4°, avec des addit.; — *Laurentii Pignori vita, bibliotheca et musæum;* Venise, 1632, in-4°, et dans le t. II des *Elogia;* — *Prodromus Athenarum patavinarum;* Padoue, 1633, in-4° : cet essai de biographie padouane n'a pas eu de suite; — *Petrarcha redivivus* ibid., 1635, 1650, in-4° : ouvrage intéressant et rempli de faits curieux; — *M.-A. Peregrini vita;* ibid., 1636, in-4°; — *De donariis ac tabellis votivis;* Udine, 1639, in-4°; Padoue, 1654, in-4°, et dans les *Antiq. rom.* de Grævius, t. XII; — *Bibliothecæ patavinæ manuscriptæ publicæ et privatæ;* Padoue, 1639, in-4° : il a fait en 1650, à Udine, in-4°, un livre avec le même titre sur les collections publiques et privées de Venise; — *Annales canonicorum secularium S. Georgii in Alga;* Udine, 1642, in-4°; — *De tesseris hospitalitatis;* ibid., 1647, in-4°, et dans Grævius, ibid., t. V.; — *Parnassus Euganeus;* Padoue, 1647, in-4° : outre les notices consacrées aux écrivains célèbres de son siècle, il y donne une liste de sources et de renseignements bibliographiques; ouvrage médiocre et rempli d'erreurs, suivant Labbe; — *Manus Æneæ, Cecropii votum referentis, dilucidatio;* ibid., 1649, in-4°, et dans Gronovius, *Antiq. græc.*, t. X; — *Urbis patavinæ et territorii patavini inscriptiones;* ibid., 1649-54, 2 vol. in-4°, et dans les *Agri patav. inscript.* de J. Salomonius, 1696, in-4°; — *Gymnasium patavinum;* Udine, 1654, in-4° : recueil des actes originaux de l'université de Padoue. Tomasini a publié *Cassandræ Fidelis Epistolæ et orat. posthumæ* (Padoue, 1636, in-12), et il a laissé plusieurs ouvrages inédits, entre autres : une *Histoire de l'Istrie*, en latin.

Glorie degli Incogniti, acad. de Venise, dont il était

membre. — Cinelli, *Biblioteca*. — Ughelli, *Italia sacra*. — Niceron, *Mémoires*, . XXIX. — Papadopoli, *Hist gymn. patavini*, t. II.

TOMITANO (*Bernardino*), médecin et littérateur, né en 1506, à Padoue, mort en 1576, à Venise. Sa famille était originaire de Feltre. Après avoir étudié avec un égal succès les belles-lettres et la médecine dans sa ville natale, il y fut admis en 1531 aux honneurs du doctorat, et pourvu en 1539 d'une chaire de logique. Dégoûté à la longue du fatras scolastique, il concourut pour une chaire de médecine vacante dans l'université, et se vit écarter par le spécieux motif qu'on ne trouvait personne pour le remplacer avec avantage. Piqué de ce refus, il donna sa démission (1563), et alla exercer son art à Venise. Il suivit en Chypre Astorre Baglioni, qui gouvernait l'île au nom de la république, et faillit partager la fin tragique de son protecteur, lorsque les Turcs s'emparèrent de Famagouste, en 1571. Il mourut de la peste. Tomitano jouit de quelque célébrité parmi ses contemporains, et il la devait à ses talents dans les lettres, la poésie et la grammaire; quant à ses ouvrages de médecine, ils sont illisibles aujourd'hui. Nous citerons de lui : *Della Lingua toscana 'V libri*; Venise, 1545, in-8°; la 3e édition, Padoue, 1570, in-8°, est la meilleure : c'est en grande partie un choix des discours qu'il prononça dans l'Académie padouane des *Infiammati*, sous la présidence de Speroni, son ami; — *Esposizione letterale del testo di Matteo evangelista;* Venise, 1547, in-4°; — *Discorso intorno all' eloquenza*, imprimé à la tête des *Prediche* de l'évêque C. Musso; ibid., 1554, in-4° : telle était l'admiration de Tomitano pour ce prélat, qu'il fit frapper en son honneur une médaille avec un cygne et la légende *Divinum sibi canit et orbi;* — *Corydon, sive de Venetorum laudibus*, églogue; ibid., 1556, in-4°; — *Clericus, sive de card. Poli laudibus;* ibid., 1555, in-4°; — *Contradictionum solutiones in Aristotelis et Averrois dicta;* ibid., 1562, in-4°; — *De morbo gallico lib. II*, dans le recueil de Luvigini, 1566, in-fol.; — *Thetys;* ibid., 1574, in-4° : chant de bienvenue pour l'arrivée d'Henri III à Venise. On a aussi de ce savant une *Lettera a Francesco Longo* (s. d., in-4°), que Sansovino s'était attribuée en la publiant sous le titre de *Dialogo del gentiluomo veneziano* (Venise, 1566, in-4°), et une *Vita di Astorre Baglioni*, en manuscrit à Pérouse.

TOMITANO (*Martino*), oncle du précédent, né à Feltre, mort le 28 septembre 1494, à Pavie, prononça ses vœux dans l'ordre de Saint-François, et laissa deux ouvrages : *Prediche* (Venise, 1532, in-8°), et *De modo confitendi* (Brescia, 1542, in-12).

Ghilini, *Theatro d'huomini letterati*. — Tomasini, *Elogia*. — Papadopoli, *Hist. gymn. patavini*, t. I. — Tiraboschi, *Storia*, t. VII, 1re partie. — Wadding, *Annales Minorum*.

TOMKO (*Jean-Marnawich*), savant prélat hongrois, né vers 1580, à Sebenico en Dalmatie, mort en 1639, à Rome. D'une famille originaire de Servie, il entra de bonne heure à Rome dans l'ordre des Barnabites, et s'acquit par sa science et ses vertus l'estime des cardinaux Pazmany, Baroni et Barberini. Nommé en 1631 évêque de Bosnie, il devint par la suite visiteur de son ordre et protonotaire apostolique. On a de lui : *Sacra columba ab imposturis vindicata suæque origini restituta;* Rome, 1625, in-4°; — *Unica gentis Aureliæ, Valeriæ, Salonitanæ, Dalmatinæ nobilitas;* ibid., 1628, in-4° : on y trouve de précieux détails sur l'état du christianisme en Dalmatie pendant les premiers siècles; — *Regiæ sanctitatis Illyricanæ fœcunditas;* ibid., 1630, in-4°; — *Indicia vetustatis et nobilitatis familiæ Marciæ vulgo Marnavitiæ;* ibid., 1632, in-4° : il cherche à établir que sa famille descendait des rois de Servie; — *Dialogi de Illyrico et rebus Dalmatinis;* ibid., 1634, in-8°; — *S. Felix, episcopus et martyr Spalatensi urbi vindicatus;* ibid., 1634, in-8°; — *Pro sacris ecclesiarum ornamentis et donariis;* ibid., 1635, in-8°; — *Vita di Maddalena Butrisch Croatæ;* ibid., 1635, in-8°. Il a trad. en illyrien la *Doctrina christiana*, der Bellarmin (Rome, 1627).

Horanyi, *Memoriæ Hungarorum*. — Barberini, *Bibliotheca*. — Gliubitch, *Dizion. biogr. della Dalmazia*

TOMLINE (*Georges* PRETYMAN), prélat anglais, né le 9 octobre 1750, à Bury Saint-Edmund, mort le 8 novembre 1827, à Winchester. Il était fils d'un marchand. Après avoir pris ses degrés à Cambridge, il eut la bonne fortune d'être choisi pour précepteur du jeune Pitt (1773). Dans la suite son élève, devenu chancelier de l'échiquier (1782), le nomma son secrétaire particulier, le gratifia de plusieurs bénéfices, et le garda auprès de lui jusqu'en 1787, où il lui fit donner l'évêché de Lincoln et le décanat de Saint-Paul à Londres. En 1820 il fut transféré à Winchester. Depuis 1803 il substitua au nom de Pretyman celui de Tomline, pour se conformer au vœu d'un riche particulier qui l'avait fait à cette condition héritier de ses biens. On a de lui : *Elements of christian theology;* Londres, 1799, 2 vol. in-8°: plusieurs fois réimprimés; — *Refutation of the charge of calvinism against the Church of England;* ibid., 1812, in-8°; — *Life of W. Pitt;* ibid., 1821, in-4°, et 1822, 3 vol. in-8° : cet ouvrage s'arrête à 1793.

Monthly Magazine, 1827.

TOMMASI (*Giuseppe-Maria*), savant prélat italien, né le 12 septembre 1649, à Licata (Sicile), mort le 1er janvier 1713, à Rome. C'était le fils aîné du duc de Palma. L'étude et la piété remplirent sa première jeunesse; il eut une dévotion toute particulière à la Vierge, et

se consacra à son culte (1). L'exemple d'un de ses oncles, de sa mère et de ses trois sœurs, qui avaient embrassé la vie monastique, l'entraîna à son tour; il obtint aussi de prononcer ses vœux, résigna ses droits d'aînesse en faveur de son frère cadet, et entra chez les théatins de Palerme (1666). Les annalistes religieux ont tracé de ses vertus le plus touchant tableau : il se distingua, disent-ils, par sa modestie, par sa charité, par son oraison presque continuelle, par une mortification rigoureuse, par une exacte pauvreté, par une humilité qu'il poussa jusqu'à l'excès. Il ne mit pas moins de zèle à s'instruire dans les lettres profanes et sacrées, apprit l'hébreu, le chaldéen et l'arabe, et se rendit surtout habile dans cette partie de la science ecclésiastique qui règle l'office divin. Le cardinal Albani, qui avait conçu beaucoup d'estime pour lui, étant devenu pape sous le nom de Clément XI, le fit qualificateur du saint-office, consulteur de la congrégation des rites, puis cardinal (16 mai 1712). Sa maison devint alors l'asile des pauvres, et il leur distribua en six mois quatre mille écus d'or. Il légua tout ce qu'il possédait au collége de la Propagande. Par un décret du 5 juin 1803, le pape Pie VII décida qu'on pouvait procéder à la béatification du cardinal Tommasi, qui avait pratiqué les vertus à un degré héroïque et dont il avait approuvé deux miracles. Ses principaux ouvrages sont : *Codices sacramentorum nongentis annis vetustiores;* Rome, 1680, in-4° : les trois sacramentaires romains ont été reproduits dans la *Liturgia gallicana* de Mabillon; — *Institutiones theologicæ antiquorum Patrum;* ibid., 1709-12, 3 vol. in-8° : il avait donné sous le titre d'*Indiculus* (1701, in-4°), un aperçu des matières qu'il comptait traiter dans cet ouvrage; — et des recueils liturgiques, tels que *Psalterium* (Rome, 1683, 1697, in-4°), *Responsorialia et antiphonaria romanæ ecclesiæ* (1686, in-4°), et *Antiqui libri missarum romanæ ecclesiæ* (1691, in-4°). Il a encore publié une édit. de la Bible (1688, in-4°). Les œuvres de Tommasi ont été recueillies deux fois, à Rome, par deux théatins, l'un le P. Blanchini, 1741, 6 vol. in-fol., l'autre le P. Vezzosi, 1747 et suiv., 12 vol. in-4°.

Vite degli Arcadi, t. III. — Mongitore, *Bibl. sicula*, t. Ier. — Ughelli, *Italia sacra*. — Niceron, *Mémoires*, t. III et X. — *Biogr. sacree*. — D. Bernini, *Vita del card. Tommasi*; Rome, 1722, in-4°. — *Vita del card. Tommasi*; ibid., 1803, in-4°

TOMMASI (*Jean* DE), dernier grand-maître de Malte, né à Crotone (royaume de Naples), le 6 octobre 1731, mort à Catane, le 13 juin 1805. D'abord page d'honneur du grand-maître Emmanuel de Pinto, il devint commandant en chef de la marine de Malte, puis grand-croix et membre du grand-conseil. On sait comment Bonaparte allant en Égypte s'empara de l'île de Malte (12 juin 1798), et mit fin, par là même, à l'existence politique de l'ordre. Il est vrai que l'empereur de Russie, Paul Ier, s'en déclara le protecteur, et fut nommé grand-maître; mais ce n'était là qu'une parodie, et l'ordre restait anéanti dans son essence. Lorsque les Anglais eurent conquis Malte (25 sept. 1800), un accord s'établit entre les puissances; l'empereur Alexandre abdiqua le magistère, et le pape, chargé de nommer un nouveau grand-maître, fit choix du bailli de Ruspoli (sept. 1802), et, sur son refus, du bailli de Tommasi (19 fév. 1803). Les Anglais, sommés, conformément au traité d'Amiens, d'évacuer l'île de Malte, refusèrent sous le prétexte que toutes les puissances n'en admettaient pas encore l'indépendance, et Tommasi, après avoir fait reconnaître son élection par les chevaliers rassemblés à Messine (27 juin), fixa sa résidence à Catane, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée deux ans plus tard (1).

Elysée de Montagnac, *Hist. des chevaliers de Malte*; Paris, 1863. — *Art de vérifier les dates*, 2e part., t. V.

TOMORI (*Paul*), en français *Tomorée*, prélat hongrois, né dans le comitat de Gœmœr, à la fin du quinzième siècle, mort à Monaco, le 28 août 1526. Très-jeune il devint capitaine de cavalerie, se distingua pendant la sédition des szeklers et dans la guerre des paysans, et devint gouverneur de la citadelle de Bude. Deux fois fiancé, d'abord avec une jeune fille de la famille de Poutnoki, puis avec une riche veuve, il les vit mourir l'une et l'autre avant la célébration du mariage, et la perte de ces deux êtres chéris fit une si vive impression sur son esprit qu'il renonça au monde pour embrasser la vie religieuse. Il entra dans un couvent de franciscains, et remplit scrupuleusement ses nouveaux devoirs. L'archevêque de Kalocsa étant mort (1523), le roi Louis II choisit pour lui succéder Tomorée, et lui donna en même temps le gouvernement des pays situés entre la Saxe, la Drave et le Danube. Le nouveau prélat eut bientôt occasion de prouver qu'il n'avait pas oublié son ancien métier. En 1524 il marcha contre le bey Ferhad, qui avait envahi la Sirmie avec 15,000 chevaux, lui coupa la retraite et remporta sur lui une victoire brillante. Dans l'été de 1526 il apprit, par ses nombreux espions, que les Turcs faisaient de grands préparatifs pour attaquer de nouveau la Hongrie, et en donna aussitôt avis au roi. Louis II rassembla son armée et nomma Tomorée général en chef, suivant le désir de la plupart des seigneurs magyars et malgré les efforts que fit celui-ci pour décliner ce périlleux honneur. Après l'arrivée

(1) C'est le motif qui lui fit prendre dans la plupart de ses écrits le nom de *Joseph-Maria Carus*.

(1) Le pape, ne trouvant plus le nombre des chevaliers suffisant pour justifier le titre de grand-maître, investit le conseil de l'ordre du droit d'élire un lieutenant du magistère, dont le choix serait approuvé par le saint père. Les lieutenants du magistère ont été successivement : Guevara Suardo, en 1805; Giovanni Centelli, en 1814; Antoine Busca, en 1821; Charles Candido, en 1834; Filippo de Colloredo, en 1845.

des Hongrois devant Mohacz, Tomorée les y établit d'abord dans deux camps retranchés, avec la résolution d'y attendre les renforts qu'on lui avait promis. Mais l'impatience de quelques nobles d'en venir aux mains finit par gagner le général en chef lui-même, et dans un conseil de guerre il proposa formellement d'attaquer l'ennemi, malgré l'énorme disproportion des forces; car Soliman avait 300,000 hommes, parmi lesquels 70,000 soldats de premier ordre, et 300 canons, tandis que Tomorée ne pouvait disposer que de 20 à 25,000 hommes et de 80 canons. L'évêque de Grosswardein, Pierre Peren, considérant ces 20,000 Hongrois comme des martyrs de la foi chrétienne, proposa de demander d'avance au pape leur canonisation. Le 28 août 1526 l'armée hongroise se mit en ordre de bataille; Tomorée en commandait le centre. L'action commença à midi, et à une heure et demie la déroute des chrétiens était consommée. Tomorée, après avoir combattu avec bravoure, fut tué un des premiers. Les Turcs lui coupèrent la tête, et l'exposèrent comme un trophée.

Mailath, *Gesch. der Magyaren*. — Hammer, *Gesch. des osmanischen Reiches*, t. III.

TONDU. *Voy.* LEBRUN.

TONDUZZI (*Giulio-Cesare*), historien italien, né en 1617, à Faenza, où il est mort, le 27 septembre 1673. Il fit ses études à Padoue, et entra dans les ordres. Toute sa vie fut employée à réunir et à coordonner les documents relatifs à l'histoire de son pays. Il travailla de concert avec son ami Cavina, et chacun d'eux publia la même année un ouvrage sur ce sujet. Celui de Tonduzzi, intitulé *Faventinæ historiæ breviarum* (Faenza, 1670, in-8°), n'est qu'une chronique succincte, et ne dépasse pas le quatorzième siècle. Cavina le continua jusqu'à l'année 1600, et Minacci le publia sous ce titre : *Istorie di Faenza* (Faënza, 1675, in-fol.).

Cavina, *Notice*, dans *Istorie di Faenza*. — Mittarelli, *De Litteratura Faventinorum*.

TONE (*Theobald-Wolfe*), patriote irlandais, né le 20 juin 1763, à Dublin, où il est mort, le 19 juin 1798. Ses parents étaient protestants. Il se maria jeune, et pratiqua le barreau, mais sans s'y faire remarquer. En 1789 il publia une brochure (*Review of the last session of parliament;* Dublin, in-8°), dont les vues hardies et le ton vigoureux attirèrent sur lui l'attention publique. Il décrit ainsi les sentiments qui l'agitaient à cette époque : « Détruire la tyrannie de notre exécrable gouvernement, briser l'union avec l'Angleterre, source infaillible de nos malheurs politiques, et proclamer l'indépendance de ma patrie, tel était le but que je poursuivais. » Au service de cette cause, il déploya beaucoup de persévérance et d'énergie. Après avoir invité dans un nouvel écrit tous les partis à la concorde, il entra dans la ligue des Irlandais unis, et ouvrit un club à Dublin (1791). Envoyé peu après à Londres comme agent particulier du comité catholique, il releva le courage de ses compatriotes, et parvint à leur faire octroyer la franchise électorale et d'autres concessions moins importantes. En 1794 il s'aboucha avec William Jackson (*voy.* ce nom), et fut impliqué d'une manière assez grave dans le complot qui avait pour but le soulèvement de l'Irlande. Par une sorte de compromis avec le ministère anglais, Tone ne fut point inquiété et même il lui fut permis de passer aux États-Unis avec sa famille (juin 1795). A l'étranger il reprit le cours de ses ambitieux projets, et à l'instigation de sa femme et de ses amis, il prépara le plan de la folle entreprise qui devait avoir pour lui une si funeste issue. Le 1er février 1796 il débarqua au Havre. Sans perdre de temps, il entra en rapport avec le Directoire, présenta les catholiques et les protestants d'Irlande comme prêts à secouer le joug de la métropole, et réclama en leur nom le concours armé de la république française. Après beaucoup de délais et d'obstacles, Tone parvint à faire agréer ses vues, et dans l'expédition navale et militaire (1) placée sous les ordres du général Hoche et de l'amiral Morard de Galles, il figura avec le titre d'adjudant général. La flotte mit à la voile le 15 décembre 1796, et moins d'un mois s'était écoulé lorsque des tempêtes furieuses la forcèrent de regagner le port de Brest (13 janv. 1797). Tone ne perdit point courage; il encouragea par tous les moyens ses compatriotes à entretenir la rébellion, et monta à bord du *Hoche* dans la seconde expédition française commandée par le général Hardy (sept. 1798). Après une héroïque défense, *le Hoche*, accablé par des forces supérieures, se rendit aux Anglais (12 oct.), et Tone fut conduit avec les Français prisonniers à Dublin. Condamné par la cour martiale à être pendu, il demanda en vain qu'on le passât par les armes, et, ramené en prison, il se coupa la gorge entièrement de l'une à l'autre oreille avec un petit couteau de poche (2). Il mourut quelques jours après, des suites de cette horrible blessure. Sa conduite devant la cour avait été pleine de sang-froid et de courage. Le plus pur patriotisme semble avoir inspiré les actes de Tone; dans le commerce de la vie il se montra toujours homme d'honneur, de sens et d'intelligence. P. L—Y.

Life of Th.-W. Tone, written by himself and continued by his son; Washington, 1826, 2 vol. in-8°.

TONSTALL. *Voy.* TUNSTALL.

TONTOLI (*Gabriele*), historien italien, né vers 1610, à Manfredonia, mort en 1665, à Ruvo, près de Bari. Il étudia les belles-lettres et la jurisprudence à Naples, et fut témoin du soulèvement de cette ville en 1647. Le récit qu'il publia de cet événement, intitulé *Il Masaniello*,

(1) Elle se composait de 43 voiles, dont 17 vaisseaux de ligne et 13 frégates, et portait 13,975 soldats, 40,160 différentes armes, 29 pièces de canon et des approvisionnements considérables.

(2) Ce sont les propres expressions de l'avocat Curran, son défenseur.

overo Discorsi narrativi della sollevazione di Napoli (Naplès, 1648, in-4°), témoigne suffisamment de sa complaisance servile pour les partis les plus opposés; il y encense tour à tour le peuple et la noblesse, les Napolitains et les Espagnols. Chargé de soutenir l'élection de son frère à la charge de vicaire capitulaire de Manfredonia, il se rendit à Rome, où il ne tarda pas à gagner sa cause. Dans le même temps il se fit ordonner prêtre, et sut par ses manières insinuantes gagner les bonnes grâces du pape Alexandre VIII, qui l'appela en 1663 à l'évêché de Ruvo. Il est encore auteur de deux ouvrages sur l'histoire ecclésiastique de sa ville natale : *Memoriæ diversæ metrop. eccles. Sypontinæ* (Rome, 1654, in-4°), et *Collectio jurium eccl. Garganicæ contra Sypontinam* (ibid., 1655, in-4°).

Sarnelli, *Cronologia de' vescovi sipontini*. — Soria, *Storici napolitani*.

TOOKE (*William*), littérateur anglais, né le 18 janvier 1744, à Islington, près Londres, mort le 17 novembre 1820, à Londres. Ordonné pasteur de l'Église anglicane en 1771, il obtint peu après la charge de ministre protestant à Cronstadt. En 1774, il devint chapelain de la compagnie russe de Petersbourg, position qu'il conserva pendant dix-huit ans. Il prêcha souvent dans le temple des protestants français de cette dernière ville (car notre langue lui était devenue aussi familière que la sienne), et lors de son retour à Londres il prononça plusieurs sermons de charité en français, afin de venir en aide à nos compatriotes. En 1792, il était rentré en Angleterre, un de ses oncles lui ayant légué une fortune considérable qui lui permit de se livrer à ses goûts littéraires. La Société royale de Londres et l'Académie russe des sciences l'avaient admis parmi leurs membres.

Tooke est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages; les plus importants sont ceux qu'il a écrits sur la Russie, dont il connaissait à fond l'histoire : *Russia*; Londres, 1780, 4 vol. in-8° : tableau de toutes les nations qui composent cette contrée; — *Life of Catherine II*; ibid., 1798, 3 vol. in-8°; — *A View of the Russian Empire during the reign of Catherine II and the close of the present century*; ibid., 1799, 3 vol. in-8°; trad. en français, Paris, 1801, 1806, 6 tomes in-8°; — *History of Russia from the foundation of the monarchy by Rurik*; ibid., 1800, 2 vol. in-8°. On lui doit en outre : *Othniel and Achsah*, conte chaldéen; Londres, 1767, 2 vol. n-12; — *Varieties of literature from foreign journals and original manuscripts*; ibid., 1795-98, 4 vol. in-8° : recueil très-intéressant. Il a été, avec Nares et Beloe, l'un des éditeurs du *General biographical Dictionary* (1798, 15 vol. in-8°), et il a traduit de l'allemand de Zollikofer ses *Sermons* (Londres, 1803-12, 10 vol. in-8°), et les *Œuvres de Lucien* (2 vol. in-4°) sur la version de Wieland.

Nichols, *Literary anecdotes*. — *Gentleman's Magazine*, mai 1816, nov. 1820 et déc. 1839.

TOOKE. *Voy.* HORNE.

TOPAL-OSMAN, grand-vizir de Mahmoud Ier, mort en octobre 1733. Il appartenait à une famille aisée, qui le fit entrer de bonne heure dans le collége des Icoglans. Sa vive intelligence, ses progrès joints à un caractère aimable et bienveillant lui créèrent dès lors de puissantes amitiés qui l'aidèrent à parvenir aux fonctions élevées. Jeune encore, il fut chargé en 1699 par le sultan d'une mission importante auprès du gouverneur d'Égypte. Son bâtiment fut attaqué en route par un corsaire chrétien; Osman combattit vaillamment et reçut plusieurs blessures; une d'elles provoqua chez lui une difformité qui lui fit donner le surnom de *Topal*, c'est-à-dire boiteux. Il fut conduit à Malte, et il attendait avec une résignation toute musulmane qu'on décidât de son sort, lorsqu'un négociant marseillais, nommé Arnaud, attaché par ses fonctions à l'ordre de Malte, vint à examiner les captifs; il s'intéressa au sort du jeune blessé, le racheta de ses deniers, et poussa la délicatesse jusqu'à lui prêter son propre navire pour le conduire en Égypte. Là Osman envoya mille sequins à son libérateur, et plus tard il le combla de libéralités. Il ne s'arrêta pas dans la voie des honneurs; le sultan lui donna plusieurs missions de confiance, et en 1715 lorsque les Vénitiens envahirent la Morée, il rendit des services signalés. Aussi reçut-il en 1722 cette province à gouverner, puis celle de la Roumélie. En 1731 la dignité de grand-vizir lui fut déférée; mais sa brillante fortune ne l'éblouit pas et ne porta pas atteinte aux qualités du cœur qui l'avaient toujours distingué. Il y joignit les qualités d'un général et d'un administrateur; c'est à lui que la Turquie dut en 1731 le traité de Cazbin, par lequel la Perse renonça à la Georgie, ainsi que le premier essai de la tactique et des évolutions européennes. Les ennemis que lui avait attirés ses réformes ne tardèrent pas à le discréditer auprès de Mahmoud Ier; ce prince le déposa en 1732, mais continua d'utiliser ses talents en lui confiant le soin de défendre contre les Perses la frontière orientale de l'empire. La situation était critique; Thamasp-Kouli-Khan, après s'être réconcilié avec les Russes, venait d'entreprendre le siége de Bagdad; Osman accourut avec une nombreuse armée, trompa son adversaire par une ruse adroite, et remporta sur lui, le 19 juillet 1733, à quelques lieues de Bagdad, une victoire éclatante, qui coûta trente mille hommes aux Perses. Il livra encore deux batailles, dont la première se termina par une victoire pour lui, dont la seconde fut indécise. Quoiqu'il eût demandé à être déchargé du commandement trop lourd pour sa vieillesse et qu'il fût fatigué de la guerre, il crut pouvoir refuser la paix, que lui demandait Thamasp. Réduit par la jalousie du

grand-vizir Ali à des forces insuffisantes, il livra en octobre 1733 à Akderbend un dernier combat, où il fut écrasé sous la supériorité du nombre et tué.

De Hammer, *Hist. des Ottomans.*

TOPINO-LEBRUN (*François-Jean-Baptiste*), peintre français, né à Marseille, en 1769, exécuté à Paris, le 30 janvier 1801. Venu jeune à Paris pour y étudier la peinture, il fut envoyé comme élève à Rome, où il connut David, qui lui donna son amitié, l'initia au goût de l'art antique et le ramena avec lui en France. D'un caractère doux et franc, il embrassa avec ardeur la cause républicaine. Nommé, en juillet 1793, juré au tribunal révolutionnaire, il suivit la ligne de conduite d'Antonelle, son ami, vota la mort des Girondins et de Danton, mais ne craignit pas, en plusieurs circonstances, de se prononcer pour l'acquittement des accusés. Ouvertement opposé à Robespierre, il fut arrêté comme suspect peu avant la révolution du 9 thermidor, qui le rendit à la liberté. Lors du 13 vendémiaire, il prit le parti de la Convention. Impliqué dans la conspiration de Babeuf (mai 1796), il fut reconnu innocent, et suivit en Suisse, comme secrétaire, le député Bassal; il profita du calme de cette vie éloignée des agitations politiques pour revenir à la peinture, et exposa au salon de 1797 *la Mort de Caïus Gracchus*, tableau qui fut couronné, et donné par le Directoire à la ville de Marseille. Topino-Lebrun se déclara vivement contre le 18 brumaire, et fut regardé par la police comme un des meneurs du parti jacobin. Il avait entrepris une grande toile, représentant *le Siége de Lacédémone par Pyrrhus*, lorsqu'il fut arrêté comme complice de la conspiration de Ceracchi, d'Arena (Joseph) et de Demerville. Cette tentative plus ridicule que criminelle des républicains contre le premier consul avait été presque dès le début aux mains des agents de Fouché, qui, excitant les conjurés, transformèrent en un projet arrêté leurs vagues déclamations. Topino-Lebrun, très-lié avec Ceracchi, avait, à ce qu'il paraît, acheté les poignards; mais il ne se trouvait pas au théâtre des Arts (Opéra), le soir du 18 vendémiaire an IX (10 oct. 1800), jour où Bonaparte devait être frappé. C'étaient les agents mêmes de la police qui, pour mener le complot jusqu'au bout, avaient fini par se charger du rôle de meurtriers. Il est probable que les accusés n'auraient pas perdu la vie si une autre conspiration, celle de la Machine infernale, n'était venue, le 24 décembre suivant, provoquer la violence du gouvernement et des juges. Leur cause fut appelée, le 17 nivôse (7 janvier 1801), devant le tribunal criminel de la Seine. Topino-Lebrun confia sa défense à Chauveau-Lagarde, qui fit l'éloge de sa modération et de ses idées libérales. Condamné à mort le 9 janvier, ainsi que Ceracchi, Arena et Demerville, il fut mené avec eux à l'échafaud le 30 janvier. Presque tous les historiens sont unanimes à dire que la condamnation fut injuste, au moins en ce qui le concerne. J. M—R—L.

Topino-Lebrun non jugé, mais condamné à la peine de mort, par le tribunal criminel de la Seine, le 19 nivôse an IX, onze heures du soir; s. l. n. d., in-8° : très-rare. — Arnault, Jay, etc., *Biogr. nouv. des contemporains.* — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire.* — Delécluze, *Louis David, son école et son temps.*

TOPPFER. *Voy.* TŒPFFER.

TOPPI (*Niccolò*), historien italien, né vers 1603, à Chieti, mort en 1681, à Naples. D'une famille noble, il étudia le droit à Naples, et exerça les fonctions d'avocat. Ses connaissances en archéologie le firent élire en 1651 archiviste de la *regia camera*, à l'exclusion de l'Espagnol G. Vasquez, qui cependant parvint à le supplanter trois ans après, par la protection du vice-roi. Mais en 1660 Toppi recouvra sa charge, et la conserva jusqu'à sa mort. On a de lui : *De origine omnium tribunalium Neapolis, deque eorum viris illustribus*; Naples, 1655-66, 3 vol. in-4° : cette histoire de la magistrature contient une foule de diplômes et d'autres documents avec une liste des présidents, des protonotaires, des conseillers royaux, etc.; — *Compendio di tutti i benefizii regii che si trovano occupati per le provincie del regno*; Naples, 1666, in-4°; — *Notamento delle fatiche e diligenze fatte nei grande archivi della regia camera*; Naples, 1673, in-4°; — *Biblioteca napolitana ed apparato agli uomini illustri in lettere di Napoli e del regno*; Naples, 1678, in-fol. : ce premier essai d'histoire littéraire pour le royaume de Naples, que plusieurs ont attribué à Chioccarelli, contient une foule d'inexactitudes et d'omissions que Nicodemi tenta de corriger dans ses *Addizioni alla Biblioteca napolitana* (Naples, 1683, in-fol.). Travailleur infatigable, Toppi avait passé quinze ans à recueillir des matériaux pour composer en dix volumes une sorte de dictionnaire historique et géographique de tout le royaume. On regrette d'autant plus la perte de cet ouvrage, que l'auteur avait eu entre les mains un grand nombre de manuscrits qui depuis ont été brûlés en 1647. S. R.

Soria, *Scrittori napolitani.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VIII.

TORCY. *Voy.* COLBERT et POMPONNE.

TORDENSKIOLD (*Pierre*), amiral danois, né le 28 octobre 1691, à Drontheim (Norvège), mort, le 20 novembre 1720, non loin de Hanovre. Il descendait d'une famille d'origine hollandaise, qui portait le nom de *Wessel*. Son père, Jean, exerça pendant trente ans les fonctions de conseiller à Drontheim, et y mourut, en 1716, après avoir laissé six filles et douze fils, dont Pierre fut le dixième. Tout jeune il montra tant de turbulence et de vivacité que son père, afin de le corriger, le plaça comme apprenti chez un tailleur, puis chez un barbier. N'ayant pu s'accommoder à cette existence monotone, il s'enfuit secrètement à la suite et sur un des bâtiments du roi Frédéric IV (1704), qui était venu

visites la Norvége. Arrivé à Copenhague, il entra au service du confesseur du roi, Jespersen, et ce fut par l'intermédiaire de son maître qu'il alla passer quelques mois dans l'école de navigation. Après avoir fait comme simple matelot deux voyages aux Indes, il devint cadet de la marine royale (1709). Dans la guerre qui éclata alors entre le Danemark et la Suède, Wessel attira bientôt l'attention de ses chefs par son dévouement, son activité infatigable, son sang-froid et sa fermeté. Pendant deux ans il apprit la guerre en croisant à bord d'une chaloupe canonnière sur les côtes de la Suède. Nommé lieutenant (juillet 1711), il prit, en mai 1712, le commandement d'une frégate, avec laquelle il fit essuyer à l'ennemi des pertes sensibles. Les commerçants de Colmar et de Gothembourg lui offrirent en vain cent mille couronnes, s'il voulait quitter le service. Le 26 juillet 1714 il rencontra une grosse frégate suédoise qui le somma d'amener son pavillon; il répondit en tirant une bordée, et un combat furieux s'engagea. S'étant aperçu que les munitions allaient lui manquer, Wessel envoya un parlementaire à son adversaire en lui proposant de remettre le combat à un autre jour, ou bien de lui prêter de la poudre pour le continuer immédiatement. Ces propositions furent rejetées; mais Wessel accepta l'invitation de passer à bord de la frégate ennemie, où il but à la santé du roi de Suède. Cette action fut mal interprétée, et de retour à Copenhague, Wessel comparut devant un conseil de guerre. Acquitté honorablement, il fut promu au grade de capitaine (28 déc. 1714). Ayant reçu en 1715 l'ordre de se joindre à la flotte placée sous les ordres de l'amiral Gabel, il contribua puissamment à la brillante victoire du 24 avril, en coulant bas quatre vaisseaux de ligne et trois frégates et en faisant prisonnière la frégate *l'Aigle blanche*, qui portait le pavillon de l'amiral suédois Wachtmeister. Dans la fameuse journée du 8 août, où les Danois remportèrent, près de l'île de Rugen, une victoire décisive sur leurs adversaires, deux fois plus forts, Wessel s'empara d'un bâtiment sous les yeux mêmes du roi Charles XII, qui, du haut d'un rocher, assistait au combat. A la fin de l'année il concourut à la capitulation de Stralsund. Pour récompenser ses nombreux services, Frédéric IV lui conféra la noblesse (24 fév. 1716) en changeant son nom en celui de *Tordenskiold* (1), et le nomma son adjudant général. Ce prince ne borna point là ses faveurs: rempli d'admiration pour la valeur et les talents militaires du jeune marin, il le combla de biens et de présents, fit frapper plusieurs médailles en son honneur, et l'éleva au grade de vice-amiral (déc. 1618). Pendant les dernières années de la guerre, Tordenskiold captura dans le port de Dynekiln toute une flottille, composée de douze galères et de vingt-quatre bâtiments de transport (1716); dirigea contre Gothembourg et Sœmstadt une expédition que le mauvais état de la mer fit échouer (1717), et prit d'assaut avec un millier d'hommes déterminés la ville de Marstrand (juillet 1719), où il trouva seize bâtiments et environ cinq cents canons. Après la paix de Friederichsbourg (23 juill. 1720), il obtint un congé, et se rendit à Hambourg, puis à Hanovre, où il fut présenté au roi d'Angleterre. Le lendemain du départ du roi (18 nov.), Tordenskiold se trouva à un dîner chez le général Belau, et y rencontra le colonel suédois Stahl, qui dans une maison de jeu à Hambourg avait escroqué à un jeune homme de sa suite une somme considérable. Indigné, il l'apostropha vivement et lui reprocha sa conduite. Stahl ayant répliqué par des mots injurieux, l'amiral fondit sur lui, le poursuivit jusque dans la cour, et lui donna des coups de canne. Une rencontre devint inévitable. Tordenskiold refusa d'abord de donner une satisfaction à Stahl, le considérant indigne de croiser l'épée avec lui; mais, pressé par quelques amis, il consentit enfin. Le duel eut lieu le matin du 20 novembre : à la deuxième passe l'amiral s'enferra dans la longue épée de son adversaire, et mourut presque aussitôt, n'étant âgé que de vingt-neuf ans. Son corps fut transporté à Copenhague, et déposé dans l'église du Dôme.

Rothe, *Peter Tordenskjolds Liv og Levnet*; Copenhague, 1747, 3 vol. in-4°. — Tycho de Hoffmann, *Mémoires du vice-amiral Tordenskiold*; Copenhague, 1746, in-4°. — Hirsching, *Hist. lit. Handbuch*. — Tharup, *Ped. Tordenskjolds Liv og Levnet*; Copenhague, 1838, in-12. — Bohr, *P. Tordenskiold*; ibid., 1838, in-12.

TORDESILLAS. *Voy.* HERRERA.

TORELLI (*Lelio*), jurisconsulte italien, né à Fano, le 28 octobre 1489, mort à Florence, le 27 mars 1576. D'une ancienne famille patricienne, il fit ses humanités à Ferrare, sous la direction de J. Costanzi, son oncle, et alla étudier le droit à Pérouse. Après avoir été pendant quelque temps podestat de Fossombrone, il devint un des principaux chefs de la magistrature de sa ville natale, qui avait été cédée par le pape à Scanderbeg Comnène. Il contribua beaucoup à faire réussir la révolte qui éclata contre ce prince tyrannique. Nommé plus tard gouverneur de Bénévent, il sut mettre cette ville à l'abri de la peste, qui désolait une grande partie de l'Italie. Puis il s'établit à Florence, où il fut, en 1531, nommé l'un des cinq auditeurs de la Rote. L'impartialité et la profonde connaissance du droit dont il fit preuve dans l'exercice de ses fonctions lui firent confier la charge de podestat de Florence. En 1546 il devint chancelier et premier secrétaire du grand-duc. Il fut aussi admis dans le sénat de Florence et dans l'Académie, qui le chargea de la rédaction de ses statuts. Habile homme d'État, et en même

(1) Mot à mot, *foudre-bouclier*, ce qui voulait dire, suivant les paroles mêmes du roi, que si Wessel avait été un foudre pour les Suédois, il était le bouclier de sa patrie.

temps modèle de toutes les vertus publiques et privées, Torelli consacrait ses loisirs à la culture des lettres; les vers et les discours qu'il a laissés prouvent qu'il le faisait avec fruit. On a de lui trois opuscules sur des matières de droit, impr. dans le *Tractatus tractatuum* et dans le t. IV du *Thesaurus juris* d'Ev. Otto. Mais il s'est surtout rendu célèbre par la magnifique édition du fameux manuscrit florentin des *Pandectes* (Florence, 1553, 3 vol. in-fol.), qui passe pour une merveille typographique. Cette publication rendit les plus grands services à l'étude du droit romain, en faisant rectifier une foule de passages des Pandectes altérés dans les autres manuscrits.

Salvini, *Fasti consolari*. — Manni, *Vita di Torelli*; Florence, 1770, in-4°, et *Osservazioni sopra i sigilli antichi*, t. IX et XXI.

TORELLI (*Pomponio*), comte de Monte-Chiarugolo, littérateur, né en 1539, à Parme, où il est mort, le 12 avril 1608. Il descendait des comtes de Guastalla. « Je fus reçu, dit-il dans la préface de *la Vittoria*, à onze ans dans la cité de Padoue; j'y appris les humanités, la philosophie et les sciences naturelles; j'y restai onze années, et ensuite j'allai voyager par la France avec beaucoup de plaisir et de profit. » A son retour, il fut marié à Isabella Bonelli, nièce du pape Pie V. Le duc de Parme Octave Farnèse l'envoya, en 1584, en Espagne pour obtenir de Philippe II la restitution de la citadelle de Plaisance. Torelli réussit dans sa mission, et fut reçu par de grandes fêtes à Plaisance, lorsqu'il y apporta, en 1585, la dépêche royale. Il passa le reste de sa vie dans la culture des lettres, qu'il n'avait jamais négligées. L'Académie des *Innomati*, de Parme, le comptait au nombre de ses membres. De son mariage étaient nés cinq fils; ils furent impliqués, en 1611, dans une conspiration contre le duc Ranuccio; l'aîné eut la tête tranchée, les autres furent bannis. Ses ouvrages sont : *Rime amorose;* Parme, 1575, in-4°; — *Trattato del debito del cavaliero;* ibid., 1596, in-4° : adressé à Pompilio, chevalier de Malte, son fils naturel; — *Carminum lib. VI;* ibid., 1600, in-4°. Il a composé aussi cinq tragédies, remarquables, d'après Tiraboschi, par l'élégance du style et la régularité du plan, et qui sont : *Mérope* (1589, in-4°), *Tancredi* (1597), *Galatea* (1603), *Vittoria* (1603), et *Polidoro* (1605). La meilleure est *la Mérope*, que Maffei jugea digne de prendre place dans son *Recueil de pièces choisies*.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VII, 3e part.

TORELLI (*Luigi*), historien, né en 1609, à Bologne, où il est mort, le 14 janvier 1683. Il était veuf à vingt ans lorsqu'il prit l'habit des augustins. En 1652 il fut appelé à professer la philosophie et la théologie. Puis il s'adonna à la prédication, et acquit une réputation qui le fit appeler dans les grandes villes de la péninsule. Il n'était plus depuis longtemps un simple religieux : nommé d'abord commissaire visiteur général du monastère de Saint-Marc à Milan, puis prieur de Saint-Jacques à Bologne, il devint provincial dans la Romagne. Au milieu de ses nombreuses occupations, il trouva le temps d'écrire une volumineuse histoire : *Secoli Agostiniani, overo Historia generale del ordine eremitano di Sant'-Agostino;* Bologne, 1659-86, 8 vol. in-fol. Cette histoire, qui montre une profonde érudition, altéra gravement la santé de Torelli et le rendit aveugle dans ses dernières années. On a encore de lui : *Ristretta delle vite degli uomini et delle donne illustri dell' ordine agostiniano;* Bologne, 1647, in-4°; — *Vita di S. Liborio, vescovo cenomatense;* ibid., 16.., in-12.

Leti, *Italia regnante*. — Fantucci, *Scrittori bolognesi*.

TORELLI (*Giuseppe*), littérateur et géomètre, né le 3 novembre 1721, à Vérone, où il est mort, le 18 août 1781. Placé d'abord au collége des Somasques, puis chez les frères Ballerini, il termina ses études à l'université de Padoue. Par la douceur et l'aménité de son caractère, il se concilia l'amitié d'une foule d'hommes célèbres, tels que Morgagni, Poleni, Volpi, Facciolati, comme il s'était acquis leur considération par son esprit éminemment droit et judicieux. De retour à Vérone avec le grade de docteur en droit, il se lia avec Maffei, et se forma un genre de vie tranquille et uniforme. A l'éclat des charges et des dignités il préféra la liberté que lui procurait sa modeste fortune. La crainte d'être distrait dans ses études fut un des motifs sans doute qui l'empêchèrent de songer au mariage. Il écrivait le latin et l'italien avec élégance et pureté; son style était clair et sobre; il connaissait le grec, l'hébreu et plusieurs langues modernes. Ses connaissances étaient étendues. Il passait avec facilité de l'étude des sciences à celle de la littérature et des beaux-arts. On ne peut attribuer une grande importance à la roue hydraulique qu'il imagina dans sa jeunesse et que dans la suite il jugea lui-même d'un emploi difficile, sinon impraticable. Son admiration pour la géométrie ancienne le fit accuser d'injustice pour les découvertes modernes. Il mourut d'une violente dyssenterie, laissant à ses héritiers le soin de publier sa belle édition d'Archimède. Les principaux ouvrages de Torelli sont : *Animadversiones in hebraicum Exodi librum et in græcam LXX interpretationem;* Vérone, 1744, in-8°; — *De principe Gulæ incommodo, ejusque remedio;* ibid., 1744, in-12; — *De rota sub aquis circumacta;* ibid., 1747, in-8°; — *Scala de' meriti a capo d'anno, trattato geometrico;* ibid., 1751, in-8°; — *De nihilo geometrico, libri II;* ibid., 1758, in-8°; — *Geometrica;* ibid., 1769, in-8°; — *Demonstratio antiqui theorematis de motuum commixtione;* ibid., 1774, in-8°; — *Lettera sopra Dante, contra Voltaire;* ibid., 1781, in-8°; — *Elementorum prospectivæ, lib. II;* ibid., 1788, in-4°; — *Archimedis quæ supersunt omnia*

cum Eutocii Ascalonitæ commentariis, cum nova versione latina; Oxford, 1792, in-fol. : cet ouvrage est sans contredit le plus beau titre de gloire de Torelli; il fut accueilli par tous les savants de l'Europe, et l'Académie des sciences lui décerna les plus grands éloges dans un rapport à Napoléon Ier ; — *Poesie, con alcune prose latine*; Vérone, 1795, in-8°. Torelli a trad. en vers les deux premiers chants de *l'Énéide* (Vérone, 1749, in-8°), *il Pseudolo*, comédie de Plaute (Florence, 1765, in-8°), *Elegia sopra un cimitero campestre*, de Gray (Vérone, 1776, in-8°), et *les Noces de Thétis*, de Catulle (ibid., 1788, in-8°).

Pindemonte, *Elogj.* — Sibiliato, *De vita J. Torelli Veronensis commentarius*; Padoue, 1782, in-8°. — Ugoni, *Letter. ital. del XVIII secolo.*

TORENO (*Jose-Maria* Queipo de Llano, comte de), homme d'État espagnol, né à Oviedo, le 26 novembre 1786, mort à Paris, le 16 septembre 1843. Sa famille était noble et originaire de Cuença. Après avoir commencé ses études dans la maison paternelle, il les continua depuis 1797 à Madrid sous les meilleurs maîtres, Rosell, Vega, Roust, et Cabanilles entre autres, qui professaient les principes politiques les plus libéraux. Encore sur les bancs de l'école, il entreprit une traduction d'Eutrope, qui n'a jamais vu le jour. Il se trouvait le 2 mai 1808 à Madrid lors du soulèvement qu'amena l'ordre de faire partir pour Bayonne les infants Francesco et Antonio. Il courut aux armes, et exposa sa vie, en voulant sauver celle d'Antonio Oviedo, un de ses amis. Peu après, il se déroba aux recherches de la police de Murat en se réfugiant à Oviedo. La population de cette ville était dans une agitation extrême, et Toreno, alors vicomte de Matarrosa (titre des aînés de sa maison), n'eut pas de peine à achever le soulèvement des esprits par la peinture des scènes sanglantes dont il venait d'être témoin. La junte des Asturies, qui s'était déclarée souveraine, le chargea, de concert avec Andrès de La Vega, d'aller demander des secours à l'Angleterre. La négociation réussit, et fournit au jeune patriote l'occasion de lier avec quelques-uns des personnages les plus importants de l'Angleterre une amitié qui dura toute sa vie. De retour à Oviedo (déc. 1808), il reçut la nouvelle de la mort de son père, et prit alors le titre de comte de Toreno. La divergence de vues qui existait entre lui et un certain nombre de patriotes le tint pendant six mois éloigné de la junte; lorsqu'elle fut réorganisée par La Romana, il refusa d'en faire partie, et reprocha vivement au marquis l'arbitraire et l'illégalité de sa conduite. On le voit ensuite, nonobstant l'occupation des Asturies par les Français, réveiller de toutes parts dans cette contrée l'esprit d'indépendance. Un moment, il se joint aux troupes nationales réunies dans les escarpements de Covadunga. En septembre 1809, il se transporta à Séville, où s'était réunie la junte centrale, et la suivit à Cadix. La junte de Léon lui transmit alors ses pouvoirs pour la représenter auprès du gouvernement. La junte des Asturies suivit cet exemple. Fort de ce double choix, Toreno demanda la convocation immédiate des Cortès. L'effet de son énergique manifeste fut si prompt, que dès le lendemain la régence promulgua le décret de réunion. Toreno fut élu député de sa province, et admis à siéger dans la première assemblée générale (24 sept. 1810), bien qu'il n'eût pas encore les vingt-cinq ans requis par la loi. Dans les mémorables discussions du congrès, il se distingua particulièrement dans la question des droits de seigneurie et de juridiction. Sa parole énergique et quelque peu déclamatoire fut écoutée avec intérêt.

Après la rentrée de Ferdinand VII, Toreno, compris au nombre des députés proscrits à cause de leur attachement à la liberté, passa en Portugal, puis en Angleterre (juill. 1814), et vint s'établir à Paris après les Cent-jours. Là il vécut cinq ans dans l'obscurité, et occupant ses loisirs à rassembler les matériaux de sa grande *Histoire*. La révolution de 1820 le ramena dans sa patrie. A l'ambassade de Berlin, que lui offrit le roi, il préféra le mandat de député aux Cortès, où il se fit remarquer par plus de maturité et d'expérience, et par une rare aptitude pour la discussion des affaires (1). Après l'invasion de 1823 et le rétablissement du pouvoir absolu, Toreno s'expatria une seconde fois, et ce fut à Paris, durant cette longue proscription, qu'il écrivit l'histoire du soulèvement de la péninsule. Il se reposait de ce travail en parcourant successivement la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne et la Suisse.

Survint l'amnistie du 15 octobre 1832. Toreno revint l'été suivant à Madrid; mais, par suite des susceptibilités ombrageuses du ministère Zea-Bermudez, il quitta la capitale pour aller vivre dans ses domaines des Asturies. Sa disgrâce dura peu, et sur le désir de la reine Christine, il entra comme ministre des finances dans le cabinet du 15 juin 1834, présidé par Martinez de La Rosa. Il nous est impossible de faire connaître ici les plans financiers du comte de Toreno; disons seulement qu'il se fit tout d'abord un devoir de proposer la reconnaissance de la dette étrangère. Le 7 juin 1835, Martinez de La Rosa ayant donné sa démission, Toreno fut appelé à la présidence du conseil avec le portefeuille des affaires étrangères. On lui attribuait plusieurs projets de nature à lui concilier le parti libéral : aussi sa nomination rendit-elle à la nation espagnole un élan dont les opérations militaires se ressentirent. Il commença par la suppression des jésuites; puis vint un dé-

(1) La part qu'il prit à un emprunt par lequel les prêteurs étaient admis à verser les anciennes monnaies de France sur le pied de leur valeur nominale, lui attira de vives attaques. On prétendit, sans doute à tort, que l'accroissement considérable que reçut sa fortune n'avait pas d'autre source.

cret sur l'organisation des municipalités, où l'esprit de résistance aux exaltés était manifeste. Mais bientôt plusieurs villes se soulèvent, massacrent les moines, nomment des juntes en opposition avec le gouvernement. Madrid même fut agité; enfin Toreno reconstitua, le 28 août, un ministère sous sa présidence, persistant à tenir tête aux juntes. Celles-ci s'emparèrent du pouvoir suprême, et l'insurrection se répandit dans les provinces. M. Mendizabal fut appelé à Madrid, et Toreno, n'ayant pu s'entendre avec lui, se retira le 14 septembre 1835. Après avoir voyagé en Italie, il se fixa de nouveau à Paris, avec sa famille et un grand nombre d'Espagnols de marque, exilés volontaires comme lui. Toujours laborieux, infatigable, il rassemblait les matériaux d'une *Histoire complète de la domination de la maison d'Autriche en Espagne*, lorsqu'au sortir des Tuileries, où il venait de passer la soirée avec le roi Louis-Philippe, qui l'honorait d'une estime toute particulière, une maladie vint le frapper subitement, et il y succomba dans sa cinquante-septième année.

Le principal ouvrage de M. de Toreno a pour titre : *Histoire du soulèvement, de la guerre et de la révolution d'Espagne;* Paris, 1835-38, 5 vol. in-8°, et en espagnol, ibid., 1836-38, 3 vol. in-8°. C'est à la plume élégante de M. Viardot que l'auteur a eu recours pour la version française de cette remarquable histoire. La meilleure édition est celle qui a paru à Madrid, 1848, 4 vol. in-8°, avec les additions et changements de l'auteur. E. Baret.

Galeria de Españoles contemporaneos, 1841-46. — Loménie (De), *Galerie des contemp. illustres*, t. VI. — Southey, *Hist. of the peninsular war*. — Ch. Didier, *Une année en Espagne*. — *Documents particuliers*.

TORFÆUS. *Voy.* Torfesen.

TORFESEN (*Thormod*), en latin *Torfæus*, historien islandais, né le 27 mai 1636, dans l'île d'Engoë, mort en 1719. Il fit ses humanités à l'école de Skalholt, et termina, de 1654 à 1657, son éducation à l'université de Copenhague. Comme il allait de Christiansand en Norvège, il tomba avec l'équipage du bâtiment qu'il montait entre les mains d'un pirate suédois (1659). Cette circonstance attira l'attention sur lui, et à son retour à Copenhague il fut désigné à la bienveillance de Frédéric III, qui le choisit pour traducteur des ouvrages islandais conservés dans sa bibliothèque (1660). Ce prince l'envoya en 1662 en Islande pour y rassembler les écrits historiques et poétiques de ce pays; il fut puissamment secondé dans ses recherches par l'évêque de Skalholt, Brynjolf Svendsen, son patron le plus dévoué. Le zèle et l'intelligence dont il fit preuve dans cette mission lui firent accorder l'emploi de secrétaire du bailliage de Stavanger, en Norvège (1664). Trois ans plus tard il devint conservateur du cabinet royal des antiques (1667). Peu après il retourna dans son pays natal, afin d'y prendre possession du petit bien que lui avait laissé son père, et de là il se rendit à Amsterdam. En revenant par mer il fit naufrage à la hauteur de Skagen; forcé de prendre la voie de terre pour gagner la capitale, il fut insulté et attaqué dans une petite ville de Seeland par un de ses compatriotes, et en cherchant à se défendre, il eut le malheur de tuer son agresseur. Cet accident causa beaucoup d'émotion. On traduisit Torfesen devant un tribunal, qui le déclara coupable malgré le cas de légitime défense, et le condamna à mort. Il en appela à la clémence royale; la sentence fut commuée en une grosse amende, qu'il paya; mais le roi lui ôta sa place (1673). Torfesen se retira alors en Norvège, et se consacra entièrement à l'étude des antiquités islandaises. A l'avénement de Christian V, il fut nommé historiographe de Norvège et membre du comité d'éducation. Marié deux fois, il mourut sans postérité, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il s'attacha pendant toute sa vie à débrouiller les antiquités du Nord, encore si peu étudiées, et s'aidant des *sagas* et autres écrits islandais, sources jusqu'alors presque inexplorées, il arriva aux résultats les plus intéressants et dont la plupart ont été confirmés par les recherches modernes des Magnussen, Müller, Munch et autres savants, qui n'ont fait que suivre la voie qu'il avait ouverte. On a de Torfesen : *De rebus gestis Fxœrensium;* Copenhague, 1695, in-8°; trad. en danois, 1753, in-8°; — *Historia Orcadum;* ibid., 1697, 1715, in-fol.; — *Series dynastarum et regum Daniæ a Skioldo Odini filio ad Gormum Grandævum;* ibid., 1702, in-4° : ouvrage rédigé avec beaucoup de soin et d'exactitude, d'après deux cents manuscrits islandais dont l'auteur a donné une analyse critique; — *Historia Hrolfi Krakii, Daniæ regis;* ibid., 1705, in-8° : c'est le premier ouvrage où l'autorité, jusqu'alors incontestée, de Saxo Grammaticus est attaquée par des raisons concluantes; — *Historia Vinlandiæ antiquæ, seu partis Americæ septentrionalis;* ibid., 1705, in-8°; — *Groenlandia antiqua;* ibid., 1706, in-8°, avec six cartes du pays faites à diverses époques; — *Trifolium historicum, seu De tribus Daniæ regibus Gormone Grandævo, Haraldo Cærulidente et Sveno furcatæ barbæ;* ibid., 1707, in-4°; — *Historia rerum Norvegicarum;* ibid., 1711, 4 vol. in-fol. : cet ouvrage capital s'étend jusqu'à l'an 1387; — *Torfæana, seu Torfæi notæ posteriores in seriem regum Daniæ;* ibid., 1777, in-4° : extrait par Suhm des nombreux manuscrits de Torfæus, déposés à la bibliothèque de Copenhague, et qui furent d'un grand secours à Resenius pour son édition de l'*Edda*. E. G.

Sibbern, *Bibl. historica*. — *Minerva*, ann. 1786-88, et 1803, II, p. 295. — Jessen, *Norge*, p. 88-99. — Suhm, *In effigiem Torfæi, una cum Torfæanis*.

TORGHUD. *Voy.* Dragut.

TORIBIO (*Toribio-Alfonso* Mongrovejo, saint), prélat espagnol, né en 1538, à Mayorga,

près Valladolid, mort le 23 mars 1606. Il appartenait à une famille très-ancienne mais déchue du rang qu'elle avait tenu jadis parmi la noblesse de Léon. Il acheva ses études à Valladolid, et se vouait aux austérités les plus excessives de la vie religieuse, lorsqu'en 1575 il fut appelé du collége de San-Salvador, où il professait, au poste d'inquisiteur de Grenade. En 1580, Philippe II le nomma archevêque de Lima. Comme il ne portait encore que la simple tonsure, il fut admis aux ordres majeurs durant quatre dimanches successifs, reçut la consécration épiscopale à Séville, et partit pour le Pérou sur la flotte que commandait Marcos de Aramburu. Après avoir débarqué sur la côte de Panama, il faillit périr en traversant le Rio de Chagres, où il fut précipité par sa mule. Le 24 mai 1581, il entra solennellement dans Lima. Cet immense diocèse, qui a été divisé depuis, n'avait pas moins alors de six cents lieues de tour, et n'offrait pour ainsi dire aucune facilité de communication. L'un des premiers soins du nouveau prélat fut de visiter son diocèse, et de s'associer par ses travaux évangéliques aux Las Casas, aux Nobrega et aux Batanzos. Il se déclara tout d'abord le protecteur des Indiens. Grâce à lui, un concile provincial fut assemblé en 1583 à Lima; il eut à y lutter vivement contre les prétentions de ses dix suffragants; plus tard même il dut se défendre contre le parti puissant de Hurtado de Mendoça, vice-roi du Pérou, et protecteur avoué des jésuites. Le blâme de Philippe II vint l'atteindre au milieu de ses travaux apostoliques; mais il n'en resta pas moins l'ami des indigènes. Lorsque, à la suite des austérités auxquelles il se livrait, il allait, dans la campagne, visiter quelque *aldée*, il était toujours suivi d'une troupe de ces pauvres gens, et c'était sur eux qu'il aimait particulièrement à exercer ses libéralités. Elles n'avaient pas de bornes; tout y passait, les deniers du prélat, qu'il ne sut jamais compter, l'argenterie du palais, les gros meubles de sa chambre, et jusqu'à la chemise qu'il venait de vêtir (1). On a prétendu que Toribio avait le don des langues et que les Indiens des diverses régions du Pérou l'ententendaient partout aisément. La vérité est qu'il possédait fort bien le *quichua*, ce qu'on appelle l'idiome des Incas, et qu'il le parlait avec élégance. Durant son épiscopat, il fonda à Lima un séminaire d'où sortirent plusieurs ecclésiastiques renommés par leurs connaissances, ainsi qu'un asile religieux où l'on élevait les jeunes filles pauvres issues des mariages contractés entre Espagnols et Indiens. Épuisé par le jeûne et par des fatigues immodérées, il succomba durant sa troisième visite diocésaine; il était alors à quatre-vingt-dix lieues de Lima, dans la bourgade de Sana. Au bout de quatorze mois son corps fut transporté dans la cathédrale de Lima. Toribio fut béatifié en 1679, par Clément XI, et canonisé en 1726, par Benoit XIII.

Ferd. Denis.

Pinelo, *Vida de don Toribio, arçobispo de Lima*; Madrid, 1653, pet. in-4°. — Le Beau, *Vita Alph. Torribii, arch. Limensis*; Clermont, 1664, in-8°. — N. Antonio, *Bibl. hispana*. — Prescott, *Conquête du Pérou*, liv. III.

TORINUS. *Voy*. Thorer.

TORNIELLI (*Agostino*), annaliste italien, né le 10 juin 1543, à Barengo, près Novare, mort le 10 juin 1622, à Milan. Fils d'un médecin et destiné à suivre la même carrière, il fit ses études classiques à Milan, et fréquenta ensuite l'université de Pavie. Mais à peine y eut-il reçu le diplôme de docteur qu'il se dégoûta de sa profession et qu'il entra dans la congrégation des Barnabites (1569); en y prononçant ses vœux, il quitta son prénom de Gregorio pour prendre celui d'Agostino. On l'éleva promptement aux premières charges : élu dès 1579 général de l'ordre, il obtint deux fois encore cette dignité, en 1593 et en 1600. On a de lui : ***Annales sacri et profani ab orbe condito ad eumdem Christi passione redemptum***; Milan, 1610, 2 vol. in-fol.; Anvers, 1620, 2 vol. in-fol.; Lucques, 1757, 4 vol. in-fol., avec notes et addit. de Mansi. Du Pin fait un bel éloge de cet ouvrage, qu'il dit écrit d'un style simple et naturel avec beaucoup de méthode, et qu'il regarde comme un excellent commentaire des livres historiques de l'Ancien Testament. Sponde en a donné un abrégé.

Barelli, *Memorie de' Barnabiti*. — Cotta, *Museo novarese*. — Niceron, *Mémoires*, t. XI. — Argelati, *Bibl. mediolan*., t. II, col. 2179.

TORQUATUS. *Voy*. Manlius.

TORQUEMADA (*Jean de*), en latin *Turrecremata*, théologien espagnol, né en 1388, à Valladolid, mort le 26 septembre 1468, à Rome. Issu d'une ancienne famille castillane, il entra, en 1403, dans l'ordre de Saint-Dominique. Après avoir accompagné Louis de Valladolid au concile de Constance (1417), il alla prendre ses grades à Paris (1424), et y professa, dit-on, quelque temps. Les dominicains de Valladolid, puis ceux de Tolède, l'élurent prieur de leur maison. Ses talents, sa science théologique et son attachement au saint-siége le firent distinguer par le pape Eugène IV, qui le nomma, en 1431, maître du palais et l'envoya au concile de Bâle. Il concourut à faire condamner les doctrines de Wiclef et des hussites, soutint comme un article de foi l'immaculée Conception, et défendit l'ordre du Saint-Sauveur, que venait de fonder Brigitte. En 1439 il fut délégué au concile de Florence, convoqué pour la réunion de l'Église grecque avec l'Église romaine, et fut un des commissaires chargés de dresser le décret d'union. La même année, il fut promu au cardinalat (18 déc.). Il assista, en 1440, à l'as-

(1) Parfois cette charité incessante empruntait de l'esprit des temps un caractère qu'il nous est malaisé de comprendre. Un noir valait alors cinq cents piastres, et le charitable archevêque ne craignait point de donner un homme de la race noire, comme il venait de donner la fontaine d'argent qui décorait son palais'.

semblée des évêques de France à Bourges, et sans parvenir à faire rejeter entièrement le concile de Bâle, obtint du moins que l'on resterait attaché à Eugène IV. Calixte III le fit évêque de Palestrina (1455), et Pie II évêque de Sabine (1464). Les contemporains louent Torquemada de son savoir en théologie, de la protection qu'il donna aux lettres, et de l'esprit de charité qui lui fit employer les revenus de ses diverses prélatures à des fondations pour les pauvres ou à l'embellissement des maisons de son ordre. Ses principaux ouvrages sont : *Meditationes J. de Turrecremata positæ et depictæ de ipsius mandato in ecclesiæ ambitu S. Mariæ de Minerva;* Rome, 1467, pet. in-fol., avec 34 grav. sur bois (édition très-rare, dont on ne connait plus que trois exemplaires); Rome, 1473, et Foligno, 1479, in-fol.; Albi en Savoie, 1481, in-4°, etc.; — *Expositio brevis et utilis super toto Psalterio;* Rome, 1470, gr. in-4° : édition recherchée; Augsbourg, 1472, in-fol.; Mayence, 1474, in-fol., et plusieurs fois depuis; — *Tractatus de aqua benedicta;* Rome, 1475, gr. in-4°; — *Quæstiones spiritualis convivii delicias præferentes super Evangeliis tam de tempore quam de Sanctis;* Rome, 1477, in-fol.; Nuremberg, 1478, in-fol.; — *Commentarii in decretum Gratiani partes V;* Lyon, 1519, 6 vol. in-fol.; Venise, 1578, 4 vol. in-fol.; réédité par Fontanini, Rome, 1726, 2 vol. in-fol. Le même prélat a aussi laissé quatorze ouvrages manuscrits.

Échard et Quétif, *Scriptores ord. Prædic.* — Du Pin, *Nouvelle Bibl. des auteurs ecclés.* — N. Antonio, *Bibl. Hispana vetus.* — Touron, *Hist. des hommes illustres de Saint-Dominique.* — Ughelli, *Italia sacra.* — Brunet, *Manuel du libraire.*

TORQUEMADA (1) (*Thomas* DE), grand inquisiteur d'Espagne, né en 1420, à Valladolid, mort le 16 septembre 1498. Il était de la même famille que le précédent, et entra, comme lui, dans l'ordre de Saint-Dominique. Cet ordre avait alors, et depuis deux siècles, le privilége exclusif d'agir au nom du saint-siége contre les hérétiques (2). Ferdinand le Catholique ayant réuni la Castille à l'Aragon par son mariage avec Isabelle, résolut de pousser énergiquement la guerre contre les Maures de Grenade, et chercha à se créer les ressources nécessaires pour atteindre ce but. Les juifs tenaient alors dans leurs mains tout le commerce et tout l'argent de l'Espagne; c'est donc contre les juifs qu'il dirigea ses projets. Le prieur des dominicains de Séville et le préfet de la même ville lui proposèrent d'établir les peines que l'inquisition de Sicile faisait subir aux juifs relaps. Le roi consentit avec empressement, et la reine finit par céder aux sollicitations de ses directeurs. De son côté, le pape Sixte IV, par une bulle du 1er novembre 1478, autorisa la moderne inquisition. La prétendue nécessité de punir l'apostasie des juifs et des Maures nouvellement convertis en fut le prétexte. Afin de donner plus de force à la nouvelle institution et d'empêcher les mesures contradictoires résultant de tribunaux isolés et indépendants, le pape ordonna qu'ils relèveraient tous des mêmes chefs. Il nomma les deux premiers inquisiteurs, le 17 septembre 1480, et au 4 novembre 1481, dans Séville seulement, deux cent quatre-vingt-dix-huit nouveaux chrétiens suspects d'hérésie avaient déjà péri dans les flammes. Un grand nombre de condamnés par contumace se réfugièrent à Rome, et demandèrent justice. Sixte IV en écrivit, le 29 janvier 1482, à Ferdinand et à Isabelle, et le 11 février suivant il donna des adjoints aux premiers inquisiteurs qu'il avait nommés, probablement dans l'intention de modérer leur zèle; Thomas de Torquemada, qui était alors prieur des dominicains de Ségovie, fut au nombre de ces adjoints. Il ne tarda pas à se faire distinguer parmi ses collègues, et, soit résultat d'une supériorité réelle, soit effet de menées ambitieuses, il s'éleva bientôt au premier rang. Deux brefs du 2 août et du 17 octobre 1483 l'établirent inquisiteur général dans la Castille et dans l'Aragon. Le terrible tribunal prit dès lors un caractère de stabilité et d'autorité propre qui effraya plus d'une fois le pouvoir royal, et qui lui permit de se dire « aussi élevé au-dessus des autres tribunaux que le trône de Dieu l'est au dessus des trônes de la terre ». Torquemada fut le véritable créateur de cette puissance. « Il était presque impossible, dit Llorente, de trouver un homme plus propre à remplir les intentions de Ferdinand, en multipliant les confiscations; celles de la cour de Rome, par la propagation de ses mesures dominatrices et fiscales; enfin, celles de l'inquisition elle-même, pour le dessein qu'elle avait formé d'établir par les supplices le système de terreur dont elle avait besoin ». Il créa d'abord quatre tribunaux subalternes, pour Séville, Cordoue, Jaen et Tolède. Mais les dominicains, qui tenaient leur commission du saint-siége, ne se soumirent pas sans quelque résistance à ses ordres. Ce fut alors que, pour fonder l'unité d'action nécessaire à ses desseins, il songea à établir des constitutions; il choisit dans cette vue pour assesseurs et conseillers les jurisconsultes Jean Guttierez de Chabes et Tristan de Médine. Le code qu'ils rédigèrent fut

(1) On a remarqué que le hasard avait donné à cet homme un nom qui, comme par un jeu de mots de sinistre présage, annonçait le constructeur des bûchers : *Torre quemada, turris cremata*, tour brûlée.

(2) On admet à la vérité, avec raison, aujourd'hui que les premiers inquisiteurs furent les religieux bénédictins envoyés, en 1204, par le pape Innocent III dans le midi de la France, pour combattre les progrès des Albigeois; mais l'inquisition ne commença à s'organiser réellement qu'en 1215, sous la direction de saint Dominique. Ce n'est pas une création des rois espagnols, comme on pourrait le croire; pour les mesures fiscales, aussi bien que pour le fanatisme et la délation, elle vint directement de Rome. Il est incontestable cependant qu'elle prit en Espagne de plus fortes racines que dans les autres pays, et que, devenue un instrument de l'État, elle y dépassa en violence et en domination tout ce qu'on vit ailleurs.

revu, amendé et promulgué par une commission spéciale tenue à Séville, le 29 octobre 1484, sous le nom d'*Instructions;* il se composait de vingt-huit articles, auxquels Torquemada en ajouta onze en 1490 et quinze en 1498 (1).

L'Espagne ne se soumit pas sans résistance au code aussi injuste que barbare de Torquemada. Dans plusieurs villes, à Valence, à Lerida, à Saragosse, et surtout à Barcelone, des émeutes éclatèrent contre ces hommes qui croyaient se rendre agréables à Dieu en faisant brûler des milliers de leurs semblables; un inquisiteur, Arbuès, fut même assassiné. Mais Innocent VIII soutint l'autorité de Torquemada, le confirma dans la charge de grand inquisiteur, et étendit sa juridiction sur l'Espagne entière. Celui-ci obtint encore, pour augmenter son importance, le titre de confesseur du roi et de la reine. Son caractère impérieux ne connut plus alors de barrières. Il fit rendre une ordonnance d'après laquelle les dépenses du saint-office étaient payées même avant les bons royaux; il osa soumettre à une pénitence don Jacques de Navarre, neveu du roi Ferdinand, pour avoir donné asile à des accusés fugitifs. Le roi, craignant qu'à l'aide d'un tel moyen de domination le pouvoir ecclésiastique n'entreprît jusque sur les affaires de l'État, avait créé un conseil royal de l'inquisition; mais les conseillers, présidés par le grand inquisiteur, ne purent lutter contre lui, ni contre les quarante-cinq inquisiteurs généraux qui l'assistaient. S'ils avaient voix délibérative pour les affaires qui dépendaient du droit civil, ils n'avaient que voix consultative pour celles qui étaient du ressort ecclésiastique, et dont les bulles apostoliques avaient déclaré Torquemada seul arbitre. Le zèle de Torquemada grandit avec le succès, et au bout de quelques années les prisons des tribunaux ne suffirent plus à loger les victimes. Il supplia donc, en 1488, les souverains de faire construire dans chaque ville une vaste enceinte carrée, divisée en cellules, où les prisonniers pussent gagner leur vie par un travail manuel. Il ne mettait pas moins d'activité à poursuivre les livres. En 1490, des bibles hébraïques furent jetées aux flammes, et dans un seul auto-da-fé, à Saragosse, on brûla plus de six mille volumes. Se tournant ensuite contre les juifs, dont le crime capital était aux yeux de tous leurs grandes richesses, Torquemada menaça de les expulser en masse. Pour conjurer le danger, ils s'engagèrent à fournir 30,000 ducats pour les frais de la guerre de Grenade, à habiter des quartiers séparés, à se retirer dans leurs maisons avant la nuit, etc. On leur répondit par un décret royal du 31 mars 1492, qui les obligeait tous de sortir d'Espagne avant le 31 juillet suivant, sous peine de mort et de la perte entière de leurs biens. Tel était alors l'excès du fanatisme que ce décret ne trouva point de détracteurs. Deux à trois cent mille juifs quittèrent la péninsule.

On peut se faire une idée du nombre des autres victimes de Torquemada par le relevé des condamnations prononcées pendant les dix-huit premières années de la moderne inquisition (1480-1498). Huit mille huit cents personnes moururent dans les flammes; six mille cinq cents furent brûlées en effigie, après leur mort ou leur fuite; quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze furent *réconciliées*, c'est-à-dire condamnées à la prison perpétuelle, à la confiscation, ou à l'exclusion des emplois, et notées d'infamie. Il y eut donc, en dix-huit ans, cent cinq mille deux cent quatre-vingt-quatorze victimes! Un tel système de terreur ne pouvait manquer d'inspirer le désir de la vengeance. Aussi voit-on Torquemada, chaque fois qu'il sort de sa demeure, entouré d'une garde de plus de deux cents familiers de l'inquisition. On le voit aussi, esclave dans son intérieur de minutieuses précautions, n'oser manger une seule bouchée de pain sans craindre d'être empoisonné, et poser avec soin sur sa table la défense de licorne, ce talisman destiné à révéler la présence du poison ou à en neutraliser les effets. Les plaintes et les accusations s'élevèrent de toutes parts contre lui et arrivèrent jusqu'au saint-siége. Il envoya à Rome un de ses assesseurs pour y présenter sa défense; mais Alexandre VI, par un bref du 23 juin 1494, lui adjoignit quatre collègues, sous prétexte de soulager son grand âge, et en réalité pour mettre quelque frein à l'ardeur de cet homme, dont l'emportement religieux faisait frémir l'âme même des Borgia. Quatre ans après, l'auteur de tant de maux, l'objet de tant de haines, mourut paisiblement dans son lit. « La conviction de Torquemada fut sincère, dit M. Rosseuw-Saint-Hilaire; on n'en peut pas douter quand on connaît sa vie; mais c'est avec un étonnement mêlé d'horreur

(1) Le tribunal de l'inquisition, sous le nom de *saint-office*, s'assemblait régulièrement, et jugeait sans appel. Toute accusation, même anonyme, était admise sans être vérifiée, et le plus profond secret promis aux délateurs. La défense devenait impossible, les chefs d'accusation n'étant jamais nettement exposés. Les questions étaient vagues et provoquaient des réponses non moins vagues, qui souvent compromettaient d'autres malheureux et, selon l'expression de Montanus, l'un des apologistes de l'inquisition, « amenaient de nouveaux poissons dans ses filets bénis ». Avant Philippe III, à peine trouve-t-on sur mille ou deux mille jugements une personne complétement acquittée. Tous les condamnés, c'est-à-dire ceux qui étaient destinés au bûcher, comme impénitents, ceux qui avaient le privilége de la strangulation avant le bûcher, comme hérétiques relaps repentants, ceux aussi qui étaient déclarés réconciliés et qui devaient vivre en prison ou dans les austérités pour expier leurs crimes, tous étaient conduits à l'auto-da-Fe, à l'*acte de foi*. Arrivés sur la place où devait se terminer dans les flammes cette fête publique, destinée « à rappeler aux chrétiens les terreurs du jugement dernier », ils trouvaient devant eux une pompeuse assemblée. Au premier rang trônait le grand inquisiteur; au-dessous était le siége du roi; puis venaient les grands corps de l'État, les représentants des plus nobles familles, et tout autour la foule du peuple. Après la lecture solennelle des jugements, les bûchers s'allumaient, et le supplice terminait cet abominable témoignage d'une foi fanatique.

que l'on contemple cette vie vouée tout entière à faire le mal, avec cette ardeur persévérante que d'autres mettent à faire le bien... Son nom est resté à la fois détesté et saint parmi les hommes; mais son œuvre par malheur n'est pas morte avec lui. Pendant plus de trois siècles l'inquisition a pesé sur l'Espagne, qui porte encore aujourd'hui son empreinte. Cette empreinte est partout, jusque dans sa poésie, jusque dans ses beaux-arts. A cette sombre méfiance peinte sur tous les visages; à cette timidité de la pensée, pour qui tout examen est devenu une révolte, tout doute une hérésie; enfin, à ce sommeil léthargique où l'Espagne est plongée depuis des siècles, le voyageur reconnaît encore dans cette péninsule émancipée d'hier la trace du saint-office; la liberté même, en brisant le joug, n'a pu relever ces fronts trop habitués à se courber sous lui. »

Jean MOREL.

Llorente, *Hist. de l'inquisition d'Espagne*; Paris, 1817, 4 vol. in-8°. — Mariana, *Hist. de l'Espagne*. — Limborch, *Hist. inquisitionis*; Amst., 1692, in-fol. — Prescott, *Ferdinand et Isabelle*. — Rosseuw-Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*, t. VI. — Échard, *Script. ord. Prædic.*

TORRE (*Jacopo* DELLA), dit *Jacopo da Forli*, médecin, né à Forli, dans la seconde moitié du quatorzième siècle, mort le 12 février 1414, à Padoue. On n'a que des renseignements confus et contradictoires sur ce savant, que Michele Savonarola, son disciple, proclame *un homme d'un génie divin*, et dont Gasperino Barzizza déplora la mort en termes de la plus violente douleur. On ignore quels furent ses maîtres, où il étudia la médecine, et s'il visita d'autres pays que l'Italie; ce qui semble certain, c'est qu'après avoir tenu école à Padoue sous la domination des seigneurs de Carrare, il y fut rappelé en 1407, aux gages de 600 ducats, et qu'il y enseigna son art dans l'université jusqu'à sa mort (1). « On ne lit plus, dit Éloy, les ouvrages de Jacques Forli, autant pour l'obscurité du style que pour les systèmes dont ils sont remplis. » Néanmoins ils jouirent d'une grande vogue pendant deux siècles, et les réimpressions en ont été nombreuses; ils ont pour titres : *In Aphorismos Hippocratis expositiones*; s. l., 1473, in-fol.; — *Super libros tegni Galeni*; Padoue, 1475, in-fol.; — *Super generatione embryonis Avicennæ*; Venise, 1479, in-fol.

Papadopoli, *Hist. gymnasii patavini*. — Facciolati, *Fasti gymn. patav.* — Gasp. Barzizza, *Opere*, p. 23, édit. 1723. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. V. — Éloy, *Dict. hist. de la méd.*

TORRE (*Filippo* DEL), antiquaire italien, né le 1er mai 1657, à Cividale de Frioul, mort le 25 février 1717, à Rovigo. Sa famille était noble et ancienne. Une vocation décidée pour les sciences et un goût très-vif pour la lecture engagèrent ses parents à lui faire donner à Padoue une éducation forte et variée, d'abord

(1) C'est par une erreur d'Alidosi, qui l'a confondu avec un autre Jacopo da Forli, qu'on l'a rangé parmi les professeurs de Bologne.

chez les pères Somasques, puis à l'université; bien qu'il se fût rendu habile dans les mathématiques et l'anatomie, il s'était surtout appliqué à l'étude du droit, et à vingt ans il obtint le laurier doctoral *in utroque jure* (1677). De retour dans sa patrie, il occupa ses loisirs à faire des observations astronomiques, à construire des lunettes d'approche et à dresser même des horoscopes, et, ce qui valait mieux, il puisa dans les leçons du savant Ottavio Ferrari le goût des monuments de l'antiquité. Il allait pratiquer le barreau lorsque son oncle paternel l'engagea à entrer dans les ordres, en lui promettant de lui résigner son canonicat; ce qu'il fit en 1680. Del Torre trouva dans les archives de son chapitre des pièces anciennes, qui lui fournirent de quoi exercer sa sagacité. S'étant aperçu que ce genre de recherches exigeait un grand nombre de livres et un commerce particulier avec les savants, il alla résider à Rome (1687), après avoir échangé sa prébende contre un semblable poste près l'église de Saint-Jean des Florentins. En 1690 il suivit le légat Imperiali à Ferrare en qualité d'auditeur, et demeura neuf ans attaché à sa personne. Clément XI, qui l'avait déjà appelé dans la commission chargée de réformer le calendrier, le nomma le 26 juin 1701 à l'évêché d'Adria. Il succomba, dans sa soixantième année, à une fièvre lente causée par une soif continuelle et par une dysurie chronique. Austère dans ses mœurs, simple et frugal dans sa vie, ce prélat se montrait généreux, affable et libéral envers les autres. Fabroni, Noris, Camillo Sylvestri, Lancisi, Vallisnieri étaient ses amis; il entretenait des rapports fréquents avec Leibniz, Perizonius, Burmann, Almeloveen, Fabricius, Montfaucon, Basnage, etc. On a de lui : *Monumenta veteris Antii*; Rome, 1700, 1716, 1724, in-4°, fig., et dans le t. VIII, du *Thesaurus rerum ital.* de Burmann : c'est la description de deux tables de marbre trouvées dans les fouilles du port d'Antium; la seconde, qui est la plus importante, représente un sacrifice au dieu Mithra, et fournit à l'auteur l'occasion d'éclaircir divers points de la religion des Perses; il y ajouta des recherches curieuses sur Belenus et quelques divinités d'Aquilée, ainsi que sur les *fratres Arvales* institués par Romulus; — *Epistola de quadam tela quæ non comburitur*; impr. dans le *Diarium ital.* du P. Montfaucon, p. 450; — *De inscriptione taurobolica, reperta in viciniis Lugduni ann.* 1704; dans le t. XVII de la *Bibl. choisie* de Le Clerc, p. 168; — *Lettera intorno a un medaglione greco d'Annia Faustina*; dans le t. IV du *Giornale de' letterati*, p. 360 : cette lettre donna lieu à une controverse animée entre le P. Valsecchi, l'abbé Vignoli et l'auteur, qui appuya ses conclusions de motifs plus développés dans un mémoire intitulé : *De annis imperii Elagabali, et de initio imperii ac duobus consulatibus Justini junioris*; Padoue, 1713,

in-4°; Venise, 1741, in-4°, avec sa vie par Fontanini; — *Lettera intorno alla generazione de' vermi;* dans les *Nuove Osservazioni* de Vallisnieri, 1713, in-4°; — *Lettera al Poleni intorno all' ecclissi solare di* 1715; Padoue, 1716, in-4°; — *Metodo facile per trovare la indizione romana di un anno proposto;* dans le t. IV des *Opuscoli* de Lazzaroni; — *Osservazioni sopra una iscrizione di Capodistria;* s. l., 1745, in-4°. Del Torre a laissé en manuscrit une *Istoria de' patriarchi d'Aquileja*, une *Relazione della città di Cividale*, des poésies, etc. P. L.

Facciolati, *Vita Ph. Turri;* Padoue, 1729, in-4°; réimpr. dans *Vitæ Ital. ill.* de Fabroni, t. VI, et en italien dans *Giornale de' letterati*, t. XXXIII. — Niceron, *Mémoires*, t. I et X. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* —Tipaldo, *Biogr. degli Ital. ill.*, t. X.

TORRE (*Giovanni-Maria* DELLA), naturaliste italien, né à Rome, en 1713, mort à Naples, le 5 mars 1782. D'une famille patricienne de Gênes récemment établie à Rome, il fit ses études au collége Nazaréen, où il s'appliqua à la philosophie et aux mathématiques, et se consacra à l'enseignement en prenant, en 1732, l'habit des somasques. Après avoir professé quelque temps à Venise, à Rome, au collége Clementino, et en dernier lieu à Naples, au séminaire archiépiscopal, il fut appelé à divers emplois par le roi Charles III, qui suivait avec intérêt ses expériences et ses observations physiques. Il eut la direction de la bibliothèque royale et du musée de Capo di Monte, avec la surintendance de l'imprimerie palatine, et fut attaché aux travaux d'Herculanum et de Pompéi. Tout en remplissant ces diverses fonctions, il perfectionna les oculaires des télescopes, et parvint comme Torricelli à former des microscopes d'une grande puissance, qu'il exécutait lui-même au moyen de petits globes de verre. A l'aide de ses microscopes, il se proposa d'étudier le mouvement insensible des parties constituantes des corps organisés, le chyle, le fiel, les fibres, les muscles, le cerveau, et surtout le sang, dont les éléments selon lui consistaient en une multitude de petits anneaux roulant les uns sur les autres. Il poursuivit pendant vingt et un ans le cours de ses études sur les phénomènes du Vésuve, et poussa plus d'une fois la hardiesse jusqu'à en explorer les profondeurs. Sa réputation passa les monts. Il était correspondant des Académies de Paris, de Berlin et de la Société royale de Londres, sociétaire des *Fisiocritici* de Sienne, pensionnaire de l'Académie royale de Naples, etc. Ses principaux ouvrages sont : *Scienza della natura, generale e particolare;* Naples et Venise, 1749-50, 2 vol. in-4°; Naples, 1774, 3 vol. in-4°, fig.; — *Narrazione del torrente di fuoco uscito dal monte Vesuvio nel* 1751; Naples, 1751, in-4°; — *Istituzioni aritmetiche;* ibid., 1752, in-8°; — *Institutiones physicæ;* ibid., 1753, in-8°; — *Storia e fenomeni del Vesuvio;* ibid., 1755, in-4°; trad. en français par Péton (Paris, 1760, in-8°); l'édit. que le P. della Torre donna de son histoire en 1768, in-4°, contient plusieurs suppléments publiés à part; mais la version française qu'il en fit lui-même, Naples, 1770, in-8°, est encore plus complète; — *Nuove Osservazioni intorno alla storia naturale;* ibid., 1763, in-4°; — *Elementa physices generalis et particularis;* ibid., 1767, 9 vol. in-8°, fig.; — *Nuove Osservazioni microscopiche;* ibid., 1776, in-4°, fig.

Bianchi, *Orazione funebre del P. della Torre;* Naples, 1782, in-4°.

TORRE (DELLA). *Voy.* GAETANO (*Cesare*).

TORRIBIO. *Voy.* TORIBIO.

TORRICELLA. *Voy.* BUONFANTI.

TORRICELLI (*Evangelista*), célèbre physicien italien, né le 15 octobre 1608, à Faenza (1), mort à Florence, le 25 octobre 1647. Il fit ses humanités dans sa patrie, sous son oncle Jacopo Torricelli, moine camaldule, qui publia lui-même : *Morale monasticum* et *De mundo elementari;* puis il étudia les principes de la géométrie, tantôt seul, tantôt chez les jésuites. Son oncle le recommanda à l'un des premiers disciples de Galilée, le P. Benedetto Castelli, qu'Urbain VIII venait d'appeler à Rome pour enseigner les mathématiques. Torricelli avait alors dix-huit ans. Ses progrès rapides et la facilité avec laquelle il résolut plusieurs problèmes difficiles établirent bientôt une étroite amitié entre le maître et l'élève : celui-ci, après avoir lu le traité de Galilée sur le mouvement, en composa un sur le même sujet (*De motu*) renfermant quelques principes nouveaux. Castelli communiqua ce travail à Galilée, en l'engageant à appeler le jeune auteur près de lui. « C'est l'homme le plus capable, lui dit-il, de recueillir ces grandes connaissances et ces spéculations sublimes que l'âge avancé, la perte de la vue et les infirmités ne vous permettent plus de mettre par écrit. » Galilée répondit que sa personne et sa maison étaient à la disposition de Torricelli. L'espérance qu'avait celui-ci d'obtenir du pape certains avantages et l'intimité qui l'unissait à Magiotti, à Nardi et à Ricci, le firent hésiter quelque temps, et ce ne fut que le 1er octobre 1641 qu'il se rendit à Florence. S'il ne jouit pas longtemps de l'hospitalité du célèbre vieillard, qui mourut le 8 janvier 1642, il sut avec Viviani adoucir l'amertume de ses derniers moments. Son dessein alors était de retourner à Rome; mais les instances du sénateur Andrea Arrighetti et les distinctions dont l'honora Ferdinand II le déterminèrent à se fixer désormais à Florence. Nommé philosophe et mathématicien du grand-duc et professeur de mathématiques au collége, il construisit des télescopes bien supérieurs à ceux employés jusqu'alors et divers instruments d'optique. Il inventa de petits microscopes sphé-

(1) Quelques auteurs le font naître à Modigliana ou à Piancaldoli; mais l'abbé Mittarelli, Zannoni et Dati ont repoussé victorieusement leurs assertions.

riques, qu'il exécutait lui-même à la lampe. On voit encore à Florence de grands objectifs sur lesquels son nom se trouve gravé. Mais une découverte qui amena dans la physique une révolution complète est celle qu'il fit du baromètre en 1643. Galilée, qui cependant connaissait la pesanteur de l'air et l'avait mesurée de deux manières différentes, ne put expliquer pourquoi dans une pompe aspirante l'eau cesse de monter à 32 pieds. Torricelli, réfléchissant plus tard sur ce phénomène, soupçonna que le contrepoids qui soutient les fluides au-dessus de leur niveau, quand rien ne pèse sur leur surface dans l'intérieur des tuyaux, n'est autre chose que le poids de l'air sur la surface extérieure des fluides. Alors il imagina de remplir de mercure un tube en verre long de trois pieds et fermé hermétiquement à l'une des extrémités, puis appliquant un doigt sur l'extrémité ouverte, il ne le retira qu'après l'avoir plongé dans un vase plein de mercure. Comme Torricelli l'avait prévu, le mercure, qui est quatorze fois environ plus lourd que l'eau, descendit laissant entièrement vide la partie supérieure du tube, et s'arrêta à une hauteur (de 27 ou 28 pouces), quatorze fois moindre que celle où s'arrête l'eau dans le vide. Pascal, instruit de cette expérience par le P. Mersenne, fit constater au Mont-Dore et constata lui-même à Paris que la colonne de mercure s'abaisse à mesure que l'on s'élève au-dessus du niveau de l'Océan. Sous le titre d'*Opera geometrica* (Florence, 1644, in-4°), Torricelli publia le traité du mouvement qu'il avait communiqué à Galilée avec trois autres sur les solides sphériques, sur la mesure de la parabole et sur la cycloïde. Pendant son séjour à Rome il avait fait la connaissance du P. Niceron, qui l'avait mis en relation avec Roberval, Fermat, Mersenne et plusieurs savants français. De côté et d'autre on s'envoyait des problèmes, et c'est ainsi que Mersenne proposa en 1639 à Galilée celui de la cycloïde. Torricelli trouva l'aire et Viviani les tangentes; mais Roberval, qui avait résolu ce problème avant 1637, accusa Torricelli de plagiat dans une lettre furibonde et pédantesque. Il eût été plus digne pour lui d'établir sa priorité en citant simplement l'*Harmonia universalis* de Mersenne, publiée en 1637, où se trouve expliquée tout au long sa découverte sur la mesure de la cycloïde. Torricelli répondit avec beaucoup de modération; mais une courte maladie l'enleva, à l'âge de trente-neuf ans, avant d'avoir vu la fin de cette dispute. Onze ans après, Pascal se montra dans son *Histoire de la roulette* d'une grande partialité en faveur de Roberval; Carlo Dati lui répondit par la *Lettera della vera storia della cicloide, e della famosissima dell' argento vivo*. Tiraboschi a essayé de faire entendre que Torricelli avait trouvé le problème de la cycloïde avant Roberval; mais Montucla expose l'histoire de ce différend avec une grande impartialité. Cavalieri, chargé de mettre au jour les manuscrits de Torricelli, mourut un mois après, et Viviani ne s'occupa que de les classer. Ce ne fut qu'en 1715 que Tommaso Bonaventuri publia ses *Lezioni accademiche* (Florence, in-4°).

Torricelli perfectionna la méthode des indivisibles, trouvée par Cavalieri, et on peut citer, parmi les principes utiles et ingénieux qu'il trouva, sa théorie sur le mouvement des fluides: l'eau qui s'écoule par une ouverture faite à un vase en sort avec une vitesse égale à celle d'un corps tombé de la hauteur du niveau de l'eau au-dessus de cette ouverture. Ce théorème porte le nom de son inventeur. Dans son étude sur le mouvement des projectiles, il démontre que toutes les paraboles décrites par les projectiles lancés d'un même point, et avec une force égale, sous différents angles, sont renfermés dans une courbe qui elle-même est une parabole. Ce principe lui permit de rectifier l'équerre des bombardiers et d'en établir une nouvelle, fort simple et d'un usage facile. Son ouvrage sur le cours de la Chiana se trouve dans la *Raccolta degli autori che trattano del motto delle acque*, t. IV. Les manuscrits de Torricelli, que l'on conserve au palais Médicis, ont trait la plupart aux problèmes les plus élevés de la géométrie, de la mécanique et des mathématiques pures. La concision, la clarté et l'élégance, telles sont les principales qualités de son style. S. R.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Montucla, *Hist. des mathém.* — Fabroni, *Vitæ Ital. illustr.*, t. Ier.

TORRIGIANI (*Pietro*), sculpteur italien, né à Florence, vers 1472, mort à Séville, en 1522. Il fut dans sa jeunesse au nombre des artistes admis par Laurent le Magnifique à étudier d'après les modèles antiques qu'il avait réunis dans son jardin de la place Saint-Marc. Travaillant un jour dans la chapelle de Brancacci avec Michel-Ange, son condisciple, il lui asséna sur le visage un si violent coup de poing qu'il lui écrasa le nez et le défigura pour toujours. Il paya cher ce brutal accès de jalousie et de colère; redoutant la juste indignation de Laurent, il quitta Florence, et se réfugia à Rome, où il fit quelques travaux en stuc pour Alexandre VI. Peu après il s'enrôla dans l'armée de César Borgia; il s'y comporta bravement en diverses circonstances; mais trouvant qu'on tardait trop à lui accorder le grade de capitaine, il accepta les offres de quelques négociants anglais qui le conduisirent en Angleterre. Henri VIII, qui régnait alors, lui confia d'importants travaux de marbre, de bronze et de bois, pour lesquels il alla chercher des aides à Florence. Les principaux ouvrages qu'il ait exécutés se trouvent dans l'abbaye de Westminster : l'un est le tombeau de la comtesse de Richmond, mère d'Henri VII, morte en 1509; l'autre est l'énorme et splendide mausolée de Henri VIII et d'Élisabeth d'York, sa mère.

On dit que Torrigiani reçut pour ce monument, achevé en 1519, plus de 600,000 fr., somme énorme pour le temps. Son caractère inquiet et turbulent le porta à passer en Espagne, où il exécuta un *crucifix* de terre cuite qui, au dire de Vasari, était une œuvre merveilleuse. Il fit pour le couvent des Hiéronymites près Séville les statues de *saint Léon* et de *saint Jérôme*, et pour la chapelle royale de Grenade, deux chefs-d'œuvre, *la Charité* et un *Ecce homo*. Une statue de *la Vierge* qu'il sculpta pour le duc d'Arcos devint l'occasion de sa fin déplorable. Le duc avait osé lui envoyer en payement des sacs contenant en tout trente ducats en maravedis, petite monnaie de cuivre; furieux de ce qu'il regardait comme une insulte, il courut briser sa Madone. Le duc le dénonça comme impie et sacrilége, et il fut jeté dans les cachots de l'inquisition. Menacé d'une condamnation capitale, il se laissa mourir de faim pour se soustraire au bûcher; il n'était âgé que d'environ cinquante ans. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — B. Cellini, *Memorie*. — Condivi, *Vita del Buonarroti*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Westminster-Abbey*.

TORRIGIO (*Francesco-Maria*), érudit italien, né vers 1580, à Rome, où il est mort, vers 1650. Il fut chanoine de S.-Niccolò *in carcere*. Parmi ses ouvrages on distingue : *Notæ ad vetustissimam Ursi Togati ludi pilæ vitreæ inventoris inscriptionem;* Rome, 1630, in-4°; — *Vita del cardinale Roberto de' Nobili;* ibid., 1632, 1675, in-4°; — *Le Sacre grotte vaticane;* ibid., 1639, in-8° : description des monuments les plus remarquables renfermés dans la basilique de Saint-Pierre; — *De cardinalibus Ecclesiæ scriptoribus;* ibid., 1641, in-4°; — *Sacri trofei romani;* ibid., 1644, in-8°; — *Historica narrazione della chiesa del Corpo di Cristo;* ibid., 1649, in-4°.

Allacci, *Apes urbanæ*. — Mandosio, *Bibl. romana*.

TORSELLINO (*Orazio*), littérateur et historien italien, né en 1545, à Rome, où il est mort, le 6 avril 1599. Il entra chez les jésuites, et occupa pendant vingt ans la chaire de littérature profane au collége romain. Ses supérieurs lui confièrent ensuite la direction de leurs séminaires à Rome, à Florence et en dernier lieu à Loreto; il y forma une foule de professeurs distingués. On a de lui : *Oratio in funere Gregorii XIII;* Rome, 1583, in-4°; — *De vita Fr. Xaverii;* ibid., 1594, in-8°; cette édition, pleine de fautes, est inférieure à celle de 1596, Rome, in-4°, retouchée et augmentée par l'auteur, et qui a été suivie dans les nombreuses réimpressions subséquentes; il y en a des traductions en plusieurs langues; — *Lauretanæ historiæ lib. V;* Rome, 1597, in-4°. Cette histoire de la prétendue maison de la Vierge, transportée par les anges de la Terre-Sainte, a été souvent réimprimée et traduite; l'édition de Venise, 1716, in-12, contient un appendice de P.-P. Raffaelli, chanoine de Loreto; — *Fr. Xaverii Epistolarum lib. IV, in latinum conversi;* Rome, 1599, in-4°; trad. en français, par Abelly, Paris, 1660, in-8°; — *De particulis latinæ orationis;* Rome, 1599, in-12; souvent réimpr. depuis; — *Nomenclator vocum latinarum;* ibid., 1605, in-8°; — *Epitome historiarum usque ad annum* 1598; Douai, 1623, in-12. Cet ouvrage, auquel Tiraboschi reproche une trop grande concision, a été condamné à être livré aux flammes par un arrêt du parlement de Paris, du 3 septembre 1761, comme renfermant des doctrines pernicieuses; il est à peu près oublié aujourd'hui malgré les éditions nombreuses qu'on en a faites, et les versions françaises de J. Tournet (Paris, 1622, in-8°), de Coulon (1647) et de l'abbé Lagneau (1706).

Moréri, *Dict. hist.* — De Baecker, *Bibliotheca script. Soc. Jesu*. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital*, t. VII.

TORSTENSON (*Lennart*), comte D'ORTALA, général suédois, né au château de Torstena, le 17 août 1603, mort à Stockholm, le 7 avril 1651. A quinze ans il était page de Gustave-Adolphe. Il accompagna le roi au siége de Riga, et assista à celui de Dantzig. En 1626 il devint capitaine des gardes du corps, en 1627 lieutenant-colonel du régiment de Nordland, et en 1629 colonel d'artillerie. En 1630 il arriva avec le roi en Poméranie, et prit part aux siéges de Demmin, de Francfort-sur-l'Oder, de Landsberg, contribua à la victoire de Leipzig (7 sept. 1631), à la prise de Wurtzbourg et à l'attaque de l'armée de Tilly sur les bords du Lech (1632). Nommé général, il se distingua dans le malheureux assaut que les Suédois donnèrent au camp fortifié de Wallenstein près de Nuremberg (24 août), et y commanda toute l'artillerie; mais fait prisonnier, il fut retenu par Maximilien de Bavière pendant six mois dans un cachot humide à Ingolstadt. Ayant été échangé après la bataille de Lutzen, il se rendit à l'armée de Horn, et contribua à la prise de Landsberg (1634). Après avoir passé plusieurs mois en Suède, il conduisit à Baner de nombreux renforts (1635), et resta sous les ordres de ce dernier pendant quatre ans en qualité de grand-maître d'artillerie, et eut des commandements dans les batailles de Wittstock (24 sept. 1636) et de Chemnitz (4 août 1639). Bientôt il fut forcé de se retirer dans son pays, à cause des infirmités précoces qu'il avait gagnées à Ingolstadt. Après la mort de Baner, on lui offrit le commandement de l'armée en Allemagne; il céda aux instances réitérées du chancelier Oxenstierna, quoiqu'il sût que les troupes manquaient des choses les plus nécessaires et que trois majors généraux, Pfuel, Wittenberg et Wrangel, s'étaient montrés hostiles à sa propre nomination. Il arriva à l'armée le 15 novembre 1641; mais l'état de sa santé s'aggrava tellement que, perclus de tous ses membres, il fut forcé de se faire transporter sur un brancard.

Le mal ne put pourtant pas vaincre son énergie. Il rétablit la discipline par les mesures les plus sévères, et traduisit devant un conseil de guerre le colonel Seckendorf pour avoir entretenu des intelligences avec l'ennemi. Pendant qu'il dirigeait ses approvisionnements sur la route de Westphalie, il prit le chemin opposé, vers la Silésie, traversa la Lusace, se réunit à Sorau avec Stalhans, emporta d'assaut Gross-Glogau (le 24 avril 1642) et d'autres places voisines, battit complétement près de Schweidnitz (24 mai) le duc de Lauenbourg, et le fit lui-même prisonnier (1). Il poursuivit ensuite les Impériaux dans la Moravie, s'empara d'Ollmutz (5 juillet), et envoya des détachements de cavalerie jusqu'aux portes de Vienne. Comme il n'avait pas des forces suffisantes pour se soutenir dans une position aussi éloignée de sa base d'opérations, il reprit le chemin de la Silésie. Il se trouvait devant Brieg lorsqu'un formidable corps d'Impériaux, arrivant au secours de cette place, l'obligea de repasser l'Oder. Après avoir essayé en vain de couper à l'ennemi l'accès de la Bohême, il continua sa marche vers la Saxe, s'empara de Zittau (22 sept.) et assiégea Leipzig pour contraindre l'ennemi à accepter la bataille dans la plaine de Breitenfeld. Là, sur les mêmes champs qu'avait illustrés Gustave-Adolphe, Torstenson remporta, le 23 octobre, une victoire complète sur l'archiduc Léopold et Piccolomini, et couronna la glorieuse campagne de 1642 par la prise de Leipzig. Cette brillante victoire le rendit maître de toute la Saxe, dont plusieurs villes furent saccagées (2).

Après la prise de Leipzig Torstenson eut une entrevue avec le maréchal Guébriant, et arrêta avec lui le plan de la campagne suivante. Tandis que les Français retournèrent vers le Rhin, il envahit de nouveau la Bohême et la Moravie, et poursuivit ses succès jusqu'à Ollmutz et Brunn, sans cependant pouvoir amener le général Gallas à une bataille décisive. Après avoir rouvert les églises luthériennes, chassé et rançonné les jésuites, et traité avec Rakoczy, prince de la Transylvanie, il reçut au château d'Eulenbourg (23 sept. 1643) l'ordre de se porter sur le Holstein; car le gouvernement suédois venait de déclarer la guerre au Danemark. Suivant les habiles instructions d'Oxenstierna, Torstenson fit tout son possible pour déguiser ses opérations, et aux Impériaux et aux Danois : il commença par conclure un armistice avec Gallas, et répandit le bruit qu'il avait dessein d'aller prendre ses quartiers d'hiver en Bavière. Mais

(1) Le duc, dangereusement blessé dans cette bataille, mourut le 31 mai, et fut remplacé dans le commandement des troupes de l'Empire par le feld-maréchal Piccolomini.

(2) Wittenberg, comme berceau du protestantisme, fut cependant excepté de cette mesure, en vertu d'un ordre exprès du maréchal, daté du 22 décembre; mais suivant la disposition d'Oxenstierna il envoya en Suède toutes les bibliothèques qu'il avait trouvées dans les villes catholiques.

au lieu de passer l'Elbe sur le pont qu'il avait fait construire à Targermunde, il marcha rapidement sur le Holstein, au commencement de 1644. Comme les Danois n'étaient nullement préparés à cette invasion, Torstenson s'empara presque sans coup férir des duchés de l'Elbe, à l'exception de Gluckstadt, battit la cavalerie danoise à Kolding, et occupa tout le Jutland jusqu'à Skagen. De son côté Gallas avait tenté de réparer sa faute, et il accourait avec toutes ses forces dans le Holstein. Torstenson, revenant alors sur ses pas, passa devant l'ennemi, qui tenait à éviter une bataille, l'entraîna à sa poursuite en Allemagne, l'enferma dans son camp retranché à Bernbourg, où la famine décima l'armée impériale et en détruisit les faibles restes à Juterbock (23 nov.). Après avoir repris les principales places de la Thuringe et de la Saxe, il se dirigea, à travers la Silésie, vers la Bohême pour donner la main à Rakoczy. Les Impériaux, commandés par les maréchaux Gœtz et Hatzfeld, lui barrèrent le passage à Jankowitz. La bataille fut des plus sanglantes; l'issue en fut longtemps douteuse; mais la supériorité de l'artillerie de Torstenson, qui manœuvrait, d'après ce qu'il en dit lui-même, selon l'ancienne coutume suédoise, décida la victoire en sa faveur (27 févr. 1645). Gœtz fut tué, et Hatzfeld fait prisonnier avec cinq autres généraux, un grand nombre d'officiers et quatre mille soldats. Marchant aussitôt sur Vienne, Torstenson remporta quelques avantages; mais le manque de secours, les maladies qui décimaient son armée, la trahison de Rakoczy, qui conclut avec l'empereur une paix séparée, l'obligèrent encore une fois de renoncer à son hardi projet, et il termina ses exploits par la prise de Luctmeritz en Bohême. Là la goutte, dont il était atteint, se porta à la tête, et force lui fut de déposer le commandement. Il revint en Suède en 1646. La reine Christine lui donna en récompense de ses services le titre de comte d'Ortala, des terres considérables, et le gouvernement de la Poméranie et de la Westrogothie. Torstenson était un des meilleurs généraux qu'eût formés Gustave-Adolphe. Égal en génie à son frère d'armes Baner, il l'emportait sur lui en énergie. Quoique continuellement infirme, c'était pourtant le général aux marches les plus rapides, aux surprises les plus hardies, aux mouvements les plus inattendus. Il avait épousé en 1633 Béate, fille de Pontus de La Gardie, laquelle l'accompagna dans presque toutes ses campagnes. Après sa mort, elle se maria avec le comte Pierre Brahe. Torstenson laissa deux fils et une fille, dont l'aîné mourut sans enfants, en 1652. Ch. de Gagern.

Geyer, *Hist. de Suède*. — *Biographiskt-Lexikon*. — Emporagius, *Concio funeb. in obitum L. Torstensonii*; Copenhague, 1651, in-4°.

Tortelli (*Giovanni*), en latin *Tortellius*, grammairien italien, né à Arezzo, vers

1400, mort avant 1466. Les nombreux éloges que lui adressèrent ses contemporains le représentent comme très-versé dans la philosophie et dans la théologie, qu'il étudia à Bologne; mais il s'occupa surtout de travaux de grammaire et des langues anciennes; on dit même qu'il fit un voyage assez long en Grèce, pour se perfectionner dans la connaissance du grec. Il était archiprêtre de la cathédrale d'Arezzo, lorsqu'il partit pour Rome, en 1445; les lettres de recommandation que lui avait données son parent le savant bénédictin Aliotti l'aidèrent à faire un chemin rapide : d'abord sous-diacre, il devint camérier d'honneur, conseiller et secrétaire du pape Nicolas V, qui lui confia sa bibliothèque, noyau de celle du Vatican. On ne connaît qu'un ouvrage qui soit certainement de lui; la première édition, qui parut avec une dédicace au pape Nicolas V, est intitulée : *Commentariorum de orthographia dictionum e Græcis tractatum opus;* Venise et Rome, 1471, in-fol. Les éditions suivantes parurent à Trévise, 1477 ; à Vicence, 1479, 1480; à Venise, 1481, 1484, 1495, 1501, 1504; les unes sous le titre *De potestate litterarum*, les autres sous celui de *De orthographia*, ou simplement de *Lexicon*. Les dernières éditions publiées à Venise ont été corrigées et annotées par Georges Valla. Ce traité se compose de deux parties, dont la plus considérable présente un catalogue alphabétique des mots latins, la plupart tirés du grec. On attribue à Torelli la *Vie de Zenobius, évêque de Florence*, dans le recueil de Surius, et la *Vie d'Athanase*, dans celui des Bollandistes. On parle aussi de quelques ouvrages manuscrits, entre autres d'une *Histoire de la médecine.*

Niceron, *Mémoires*, t. XXV. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Giovio, *Elogia*, n° 108. — A. Zeno, *Dissertazioni vossiane*, t. I.

TORTOLETTI (*Bartolommeo*), poëte italien, né vers 1560, à Vérone, mort en 1648, à Rome. Destiné à l'état ecclésiastique, il se fit recevoir docteur en théologie, et se rendit à Rome. Ses essais poétiques le firent admettre dans l'académie des *Umoristi*, dont il fut l'un des membres les plus actifs; il y combattit les allégations de Guarini contre le grand Pompée, et tenta de disculper les Romains des reproches que Villani leur avait adressés dans ses satires. Malgré ses talents et ses relations avec les plus grands personnages, il vécut toujours dans un très-modeste état de fortune. On a de lui : *In insigne gentilium Clementis VIII;* Vérone, 1596, in-4°; — *Annus jubilæus;* Rome, 1599, in-4° : poëme héroïque en deux chants; — *Stanzi;* Rome, 1608, in-4°; — *Il Giuramento;* Venise, 1612, in-12 : tragédie sacrée sur la mort de saint Jean-Baptiste — *Intramezzi d'Erminia;* Vérone, 1612, in-12 : — *Ossuana conjuratio;* s. l. n. d. (Venise, 1623), in-4° : cet ouvrage, dérobé à l'auteur, fut imprimé à son insu; il en fut tellement irrité qu'il ne voulut jamais communiquer les documents qu'il avait recueillis pour une seconde édition; — *Gionata, tragedia;* Macerata, 1624, in-12; — *Juditha vindex et vindicata;* Rome, 1628, in-4° : poëme épique, avec une *Apologie;*— *Antisatyra tyberina, sub nomine Neglecti academici romani, ad satyram* Dii vestram fidem, *cum actione apologetica;* Francfort, 1630, in-8°; — *Latro-laurea Gabrielis Naudæi;* Rome, 1633, in-8° : traduction latine d'un poëme grec de L. Allacci; — *Agrippina major, tragedia;* ibid., 1639, in-8°; — *Defensio Pompeii;* ibid., 1639, in-8°; — *Vaticana petra;* ibid., 1644, in-8°; — *Giuditta vittoriosa;* ibid., 1648, in-4° : poëme héroïque; etc.

Allacci, *Apes Urbanæ*. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VIII, p. 303.

TORY (1) (*Geoffroi*), graveur et imprimeur français, né à Bourges, vers 1480, mort à Paris, en 1533 (2). Il était issu « de petits et humbles parents », ainsi qu'il le dit lui-même. Comment, dans de telles conditions d'origine, parvint-il à posséder ce qui faisait alors le fonds des éducations les plus avancées, la connaissance des langues classiques? Cela ne peut s'expliquer que par des protections qui ont dû l'accompagner au sortir des écoles, et grâce auxquelles il put sans doute par la suite visiter l'Italie. Dans les premières années du seizième siècle, on voit Tory fréquenter à Rome le collége de la Sapience et suivre à Bologne les cours de Filippo Beroaldo. Le commerce des écrivains grecs et latins n'était pas alors familier à la France, comme il l'est devenu depuis. Tory contribua pour sa part à cette vulgarisation du génie antique, et de retour à Paris, où il se fixa, il professa les lettres et la philosophie dans les colléges du Plessis, Coqueret et de Bourgogne. En même temps il consacrait ses loisirs à corriger et annoter quelques ouvrages latins pour les libraires de la ville; ce sont, entre autres : *Pomponius Mela* (1507, in-4°), *la Cosmographie du pape Pie II* (1509, in-4°), *les Institutions de Quintilien* (1510, in-8°), *Annius de Viterbe* (1511, in-4°), et *l'Itinéraire d'Antonin* (1512, in-16). Vers cette époque, la direction des études auxquelles Tory se livrait changea tout à coup : il apprit le dessin et la gravure, et pour s'y perfectionner retourna en Italie étudier d'après les modèles. Après un an d'absence, il s'établit libraire à Paris, sur le Petit-Pont, à l'enseigne du *Pot cassé* (1518). Il ne tarda pas à se faire imprimeur. En même temps qu'il imprimait pour son compte, il fournit encore matière aux presses de ses confrères, en enrichissant la librairie de traductions du grec et du latin et d'ouvrages à vignettes char-

(1) Ou TOUSTY, si l'on admet la forme locale de ce nom, qu'il paraît avoir lui-même répudiée.

(2) Cette date a été retrouvée par M. Aug. Bernard (voy. la 2e édit. de son ouvrage).

mantes, parmi lesquelles il faut signaler plusieurs volumes d'*Heures* rivales de celles de Simon Vostre. M. Bernard a donné un catalogue très-détaillé de ces impressions. Les principaux de ces ouvrages, dont il fut à la fois le traducteur et l'imprimeur, sont : ***Les Tables de Cébès avec trente dialogues moraux de Lucien*** (1529, in-8°), ***les Politiques de Plutarque*** (1530, in-fol. et 1534, in-16), ***l'Économie de Xénophon*** (1531, in-8°), et ***la Mouche de Lucien et la Manière de parler et se taire*** (s. l. n. d., in-8°). Parmi les œuvres que durant cette période il se contenta d'imprimer, on peut citer : l'***Histoire des empereurs de Turquie***, de Barth. Dupré (1532, in-fol.), l'***Histoire ecclésiastique*** d'Eusèbe, traduction de Cl. Seyssel (1532, in-fol.), et ***l'Adolescence clémentine***, de Clément Marot (1532, 1533, in-8°). Lorsque Tory se fit imprimeur, il poursuivait deux buts également élevés : c'était à la fois la réforme de la langue nationale et de l'art typographique. De cette préoccupation sortit son ***Champ Fleury***, œuvre de forme bizarre, de conception singulière, mais plein d'idées neuves et sensées, où il tend en même temps à jeter les bases d'une nouvelle grammaire française et à créer des règles fixes pour la confection des types d'imprimerie. Ce livre parut en 1529, l'année même où Tory se fit recevoir imprimeur, sous ce titre : ***Champ Fleury, auquel est contenu Art et Science de la deue et vraye Proportion des Lettres Attiques, quon dit autrement Lettres Antiques, et vulgairement Lettres Romaines, proportionnees selon le Corps et Visage humain*** (1). Il fit du bruit en son temps, et eut en 1549 les honneurs de la réimpression, avec ce titre ainsi modifié : ***L'Art et Science de la vraye proportion des lettres Attiques ou Antiques, autrement dictes Romaines;*** Paris, in-8°. Les travaux que nous venons de mentionner valurent à Tory le titre, alors nouveau, d'imprimeur du roi, qui lui fut accordé par François Ier, titre qui s'est perpétué jusqu'en 1830, où à la suite des journées de Juillet M. Ambroise-Firmin Didot dut l'abandonner.

Mais le plus grand mérite de Tory était dans son talent comme graveur; il surpasse peut-être celui du linguiste et du typographe. Déjà le ***Champ Fleury*** était un compromis entre l'art et la science, lorsqu'en 1535, entraîné par sa préférence pour l'art, Tory crut devoir s'y livrer entièrement, et abdiqua son titre d'imprimeur du roi en faveur de son successeur, Olivier Maillard, qui prit sa marque et son enseigne. C'est d'ailleurs la date de promulgation d'une ordonnance royale qui supprimait toutes les imprimeries de France et défendait sous peine de mort de publier aucun livre nouveau. Bien que ce sauvage monument de notre ancienne législation ait été promptement rapporté, peut-être fut-il pour beaucoup dans la détermination que prit Tory de quitter l'imprimerie. Depuis lors jusqu'à sa mort, arrivée en 1533, il grava ou dessina une collection considérable de vignettes, marques, frontispices, lettres ornées et devises qui décorent les publications de la plupart des libraires contemporains (1). A ce titre il est connu dans le monde des arts sous le surnom du « maître au ***Pot cassé*** », souvenir de son enseigne de libraire et de la marque dont il accompagnait les ouvrages qu'il publiait. On peut admirer dans la collection de ses ***Heures***, dans son ***Champ Fleury***, et dans maint autre livre du temps, les ***illustrations*** dues à son crayon et à son burin, et qui suffiraient pour lui assigner une place distinguée parmi nos artistes nationaux (2). Il convient également de signaler parmi les produits dus à son burin les poinçons des caractères typographiques dont usèrent Simon de Colines et Robert Estienne; car c'est à lui qu'on les attribue. Il mettait ainsi en pratique ce qui n'était qu'en théorie dans son ***Champ Fleury***, et dota la France de ces beaux caractères qui mirent depuis son imprimerie au premier rang. Il laissa après lui, pour perpétuer cette tradition, le célèbre graveur Claude Garamond, auquel il enseigna son art. Hipp. Boyer.

La Croix du Maine, *Biblioth. française*. — Lacaille, *Hist. de l'imprimerie*. — Baillet, *Jugements des savants*, t. Ier. — Maittaire, *Annales typogr.*, t. VIII. — Lottin, *Catalogue des libraires*, t. II. — *Menagiana*, t. II et IV. — Papillon, *Traité de la gravure sur bois*, t. Ier. — Renouvier, *Des types des maîtres graveurs*, seizième siècle. — A.-F. Didot, *Essai sur la gravure sur bois*. — Aug. Bernard, *Geoffroy Tory*; Paris, 1857, in-8°; 2e édit. augm., 1865.

TOSCANELLA (*Orazio* DE), littérateur italien, né vers 1510, à Toscanella (États de l'Église), mort vers 1580, à Venise. Sa famille, ancienne et noble, était une des plus considérables du pays. On ignore le motif qui le porta à s'en éloigner dès sa jeunesse pour mener une vie fort mo-

(1) On peut observer dans la manière dont ce titre est orthographié l'absence de certains signes typographiques que l'imprimerie n'a employés que plus tard. A l'époque où fut publié le *Champ Fleury*, l'apostrophe, les accents, la cédille n'existaient pas encore, et Tory fut le premier à en proposer l'emploi dans cet ouvrage. Lorsqu'il devint ensuite lui-même imprimeur, il les employa effectivement.

(1) Son atelier de gravure fut conservé pendant quelques années après sa mort par sa femme, Perrette le Hulin.

(2) M. Bernard, non content de faire apprécier Tory comme un des premiers graveurs du seizième siècle, a prétendu en outre retrouver son nom dans celui d'un peintre fort peu connu de la même époque, qui signait ses œuvres du nom de Godefroi, forme latine de Geoffroi. M. Léon de Laborde est à peu près le seul qui ait mentionné dans sa *Renaissance* et dans sa *Revue univ. des arts* cet artiste, dont on conserve deux œuvres illustrées par lui de délicieuses miniatures; ce sont : les *Commentaires de César*, en 3 vol. pet. in-4°, et les *Triomphes de Pétrarque*, pet. in-8°. Quelque spécieuses que soient les raisons à l'aide desquelles le biographe de Tory arrive à l'assimilation de Godefroi avec Geoffroi, il est encore permis de conserver des doutes sur ce point.

deste et souvent malheureuse. Après avoir rempli les fonctions de précepteur à Castel-Baldo et à Lendinara, il se fixa à Venise, où il se maria. Ses nombreux ouvrages lui valurent l'estime et l'amitié des littérateurs de l'époque et une certaine renommée. N'ayant pu restituer à sa servante l'argent que celle-ci lui avait avancé pour payer un mémoire d'imprimeur, il lui légua la moitié des bénéfices d'une *Histoire universelle*, dont il recommanda l'impression à Recanati et à Celio Magno, ses exécuteurs testamentaires. Il laissa près de quarante ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Rettorica di M. Tullio, ridotta in alberi*; Venise, 1561, in-4°; — *Prontuario di voci volgari e latine*; ibid., 1565, in-4°; — *Concetti e forme di Cicerone, del Boccacio, del Bembo, etc.*; ibid., 1560, in-4°; — *Trattato in materia di scrivere storia*; ibid., 1567, in-8°; — *Nomi antichi e moderni delle provincie, cittá, etc., dell' Europa, Africa ed America*; ibid., 1567, in-8°; — *Gioje istoriche aggiunte alla prima parte delle Vite di Plutarco*; ibid., 1568, in-4°; — *Dizionario volgare e latino, con le sue autorita*; ibid., 1568, in-4°; — *Bellezze del Furioso di L. Ariosto scelte, con gli argomenti e le allegorie de' canti*; ibid., 1574, in-4° : cité par le Tasse avec éloge.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Fontanini, *Ragionamento della eloquenza italiana*, t. I, p. 87.

TOSCANELLI (*Paul* DEL POZZO), astronome italien, né en 1397, à Florence, où il est mort, le 15 mai 1482. Après avoir étudié les mathématiques sous Brunelleschi, il s'appliqua surtout aux observations et aux calculs astronomiques. Tiraboschi remarque qu'il ne négligea pas cependant les études littéraires et qu'il devint savant dans les langues anciennes. Ses connaissances variées lui méritèrent d'être au nombre des conservateurs de la bibliothèque établie à cette époque à Florence par Niccoli. Ce fut la lecture des voyages de Marco Polo qui influa le plus sur les idées de Toscanelli; il se passionna pour les découvertes de ce voyageur, et ne tarda pas à admettre comme vraies ses fausses hypothèses sur un vaste prolongement de l'Asie vers l'Orient. Partant de cette erreur, il imagina la possibilité de rejoindre le Cathay par une navigation du côté de l'occident, et rêva de faciliter ainsi le commerce de l'Europe avec l'Asie. Les projets de Toscanelli furent connus; le roi de Portugal, Alphonse V, et Christophe Colomb se mirent en relations avec lui; il leur répondit par deux lettres, l'une adressée au chanoine Fernando Martinez, pour le roi, l'autre directement à Colomb. Ces lettres étaient accompagnées d'une carte, sur laquelle il avait divisé en vingt-six espaces, de deux cent cinquante milles chacun, la distance qui séparait Lisbonne de l'extrémité présumée du Cathay. Il en résultait que le voyage à faire n'était que de six mille cinq cents milles, c'est-à-dire de 120 degrés; l'avantage de cette route lui paraissait donc évident. Colomb accepta les calculs de Toscanelli, et n'en devint que plus ardent à tenter l'entreprise dont il avait conçu la pensée; lorsqu'il put dans la suite réaliser ses projets, et qu'il aborda à l'île de Cuba, il crut qu'il avait trouvé l'extrémité du Cathay. Ainsi, Toscanelli n'avait nullement supposé l'existence de l'Amérique, et de plus il avait fait dans ses calculs une erreur énorme, puisqu'il n'avait compté que 120° de Lisbonne à l'extrémité de l'Asie, par la route occidentale, tandis que la distance est en réalité de 230°. C'est Toscanelli qui établit, en 1468, sur la cathédrale de Florence le beau gnomon dont La Condamine sollicita et obtint la réparation en 1755, et il s'en servit pour déterminer les points solsticiaux, les variations de l'écliptique, et pour corriger les *Tables Alphonsines*. Toscanelli mourut à quatre-vingt-cinq ans et poursuivit jusqu'à la fin ses travaux astronomiques, sans jamais se laisser séduire par l'astrologie judiciaire.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VI, 1re partie. — Ximenès, *Del vecchio e nuovo gnomone fiorentino*; Florence, 1757, in-4°.

TOSINI. *Voy.* GIOVANNI DA FIESOLE.

TOSSA. *Voy.* LE BRUN.

TOSTADO (*Alonso*), en français *Tostat*, prélat espagnol, né en 1400, à Madrigal (Vieille-Castille), et non à Madrigalejo, mort le 3 septembre 1455, à Bonilla de la Sierra, près d'Avila. Envoyé à Salamanque, il parcourut le cercle des connaissances humaines, et donna les témoignages les plus étonnants d'intelligence et de mémoire. Après avoir été reçu à vingt-deux ans docteur en théologie (1422), il embrassa la carrière ecclésiastique. Bientôt on lui confia une chaire de théologie. La réputation du jeune savant alla en grandissant : en 1431, il fut député au concile de Bâle, et s'acquitta de sa mission d'une manière brillante. Plusieurs de ses propositions ayant été condamnées par le saint-siége, il demanda à les soutenir publiquement; mais les intrigues de ses ennemis l'empêchèrent pendant longtemps d'obtenir justice sur ce point. Le bruit de ses plaintes arriva enfin aux oreilles du pape Eugène IV, qui lui ordonna de comparaître à Sienne devant une assemblée de théologiens (1443). Il n'eut pas lieu de se féliciter de cette justice tardive, et rencontra dans le cardinal Jean de Torquemada un rude adversaire, qui renversa victorieusement l'ingénieux échafaudage de ses trois principales conclusions. De retour en Espagne, il fut pourvu de l'abbaye de Pincia, et en 1449, sur l'intercession du roi Jean II, qui lui témoignait des égards particuliers, et le nomma évêque d'Avila. Il fut en outre membre du conseil de Castille et grand référendaire. Son savoir universel fit inscrire sur son tombeau cette épitaphe :

Hic stupor est mundi, qui scibile discutit omne.

Tostado était doué d'une mémoire prodigieuse. On rapporte qu'après avoir lu deux fois un livre

curieux et rare pendant son séjour à Bologne, il le sut par cœur et en fit même une copie assez fidèle. Comme écrivain il fit preuve d'une fécondité rare; ses ouvrages latins, du moins le plus grand nombre, ont été publiés à Venise, 1547, 24 vol. in-fol. Cette édition, reproduite dans la même ville en 1596, 27 vol. in-fol., contient notamment de volumineux commentaires sur les livres historiques de la Bible et sur l'Évangile de saint Matthieu, lesquels avaient déjà paru séparément à Venise, 1507, 13 vol. in-fol. Ces commentaires, mystiques et allégoriques à la fois, sont si diffus que, selon Richard Simon, l'on pourrait aisément en retrancher une bonne partie sans qu'ils fussent pour cela moins exacts. On a mis au jour quelques-uns des écrits espagnols de Tostado, tels que : *Commentario sobre Eusebio;* Salamanque, 1506, 5 vol. in-fol. : devenu excessivement rare; — *Tratado de los dioses de la gentilidad;* ibid., 1509, 2 vol. in-fol.; Burgos, 1545, in-fol.; — *Confessional;* Logroño, 1529, in-4°, et 1545, in-8°.

Gonzalez, *Theatro eccl. abulensis*. — Chacon, *Bibl.* — N. Antonio, *Bibl. hisp. vetus*, t. II. — Viera y Clavijo, *Elogio de Alonso Tostado;* Madrid, 1782, in-4°.

TOSTAT. *Voy.* TOSTADO.

TOTILA (1), roi des Ostrogoths, mort à Capres en Toscane, en juillet 552. Il commandait à Trévise quand son oncle, le roi Hildibald, fut assassiné; le Ruge Eraric, qui lui succéda, ne tarda pas à subir le même sort, et Totila fut proclamé à Pavie, vers le mois d'août 541. Le choix des Goths était heureux, car leur nouveau souverain, malgré sa jeunesse, avait déjà acquis une grande renommée pour sa valeur et sa prudence. Après avoir perdu et repris Vérone, il défit les troupes de Constantinus et d'Alexandre à Faënza, quoiqu'il n'eût que cinq mille hommes sous ses ordres, et vainquit Jean à Mucella en 542. Il occupa ensuite la Toscane, la Campanie et les provinces méridionales, et rasa partout les murailles des villes qu'il prenait, pour n'être pas obligé de les reprendre ou d'affaiblir son armée en y laissant garnison. Sa grande modération facilita ses conquêtes. Ayant mis le siége devant Naples, il tailla en pièces les troupes que Justinien avait envoyées au secours de la ville; mais quand il fut entré il veilla lui-même à l'approvisionnement des habitants, qui avaient souffert de la disette (janv. 543). Comme les Romains restèrent sourds à ses propositions, il voulut les intimider en abandonnant Tibur au pillage; tout fut passé au fil de l'épée. Malgré le retour de Bélisaire, Totila continua de reconquérir peu à peu l'Italie. Après s'être emparé de Spolète, il assiégea Rome, et barra le Tibre par un pont improvisé et par des chaînes de fer. Le projet de Bélisaire pour ravitailler la ville affamée échoua, et Totila la surprit dans la nuit du 16 au 17 décembre 546. Il permit le pillage, mais respecta la vie des hommes et l'honneur des femmes. Ses conditions de paix étant rejetées et comprenant qu'il ne pouvait pas garder Rome, il prit le parti de la détruire; mais il se laissa détourner de ce dessein barbare par une lettre de Bélisaire, et se contenta de raser les fortifications. En 547, il quitta la ville, et en fit sortir tous les habitants pour les disperser dans la Campanie. Bélisaire y entra peu de jours après, et à peine avait-il reconstruit à la hâte une faible enceinte, que Totila, qui était en marche pour se rendre à Ravenne, tourna vers Rome, et ne put la reprendre, grâce à l'héroïque défense de Bélisaire. Le rappel de ce général permit au roi goth d'y pénétrer en maître (549). Il continua ses conquêtes, ravagea la Sicile (550), et opéra une descente sur les côtes de la Grèce, où il saccagea Nicopolis en Épire et s'avança jusqu'à Dodone. Mais sa flotte fut battue à Sinigaglia (551). Artaban reconquit la Sicile; les Francs pénétrèrent en Ligurie et en Vénétie; et la conquête que fit Totila des îles de Corse et de Sardaigne ne put le dédommager des nombreux échecs qu'il avait éprouvés ailleurs. Au printemps de 552, Narsès prit le commandement de l'armée grecque. Il marcha aussitôt à la rencontre de Totila, qui, malgré des forces de beaucoup inférieures, refusa d'entendre parler de paix. La bataille s'engagea dans la plaine de Tagines (aujourd'hui Pagina, entre Urbin et Fossombrone) en Toscane (juillet 552). La victoire resta à Narsès; presque toute l'armée des Goths fut détruite, et Totila chercha son salut dans la fuite. Mortellement atteint d'un coup de lance ou d'une flèche, il expira dans le village de Capres, entre les bras de ses compagnons. De tous les successeurs de Théodoric, Totila en est le plus digne. Brave, actif, vigilant, prudent, généreux, modéré dans la prospérité, jamais déconcerté par les revers, zélé pour les bonnes mœurs, il releva le royaume des Goths sur le penchant de sa ruine, et n'aurait eu besoin que d'une plus longue vie pour le rétablir dans son premier éclat. On lui donna Teia pour successeur.

Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. IX, éd. Saint-Martin.

TOTT (*Claude-Akesson*), général suédois (1), mort en 1596. Après s'être distingué dans la guerre contre les Danois en 1565 et en 1567, il passa en Livonie, et y remporta, le

(1) Son vrai nom était *Baduila*, comme on le voit par ses monnaies. Totila, qui signifiait dans la langue des Goths *immortel*, n'était qu'un surnom.

(1) L'illustre famille des Tott était d'origine danoise. Éric-Axelsson, un des ancêtres de Claude, occupa en 1466, après la déchéance de Charles VIII, roi de Suède, la régence de ce royaume, et posséda en fief la Finlande. *Olaf*, son fils aîné, commanda les armées de Christian Ier, roi de Danemark, et obtint l'île de Gottland en récompense de ses services militaires ou comme gage de l'argent qu'il avait prêté à ce prince. *Ivar*, frère d'Olaf, épousa la fille de Charles VIII, soutint une guerre contre Sten Sture l'aîné (*voy.* ce nom) pour la possession de cette île, et fut contraint à la lui livrer en 1487. *Ingeburge*, femme de Sten Sture l'aîné, et sœur d'Éric-Axelsson, encouragea l'imprimerie, fit publier des ouvrages à ses propres frais et forma une bibliothèque dans le couvent des Chartreux de Mariefred.

23 janvier 1573, une brillante victoire à Lode, où il battit avec sept cents hommes seize mille Moscovites. Nommé sénateur, puis gouverneur de la Finlande (26 septembre 1576), il administra cette province pendant douze ans, et conclut avec le tsar un armistice en 1585. Ayant donné à Sigismond, roi de Pologne, le conseil de ne pas revenir en Suède, il encourut en 1588 comme la plupart des sénateurs qui avaient opiné de la même manière, la disgrâce du père de ce prince, Jean III, roi de Suède, et se retira dans ses terres. Dans la guerre entre Charles IX et Sigismond, il fut du parti du dernier. Il laissa un fils, *Henri-Claude*, qui fut gouverneur de Finlande, et se maria avec Sigrid, fille d'Éric XIV.

Tott (*Claude*, comte de), petit-fils du précédent, né en 1629, mort à Paris, en 1674. Après avoir voyagé en Allemagne et en France, il retourna en Suède (1652), et devint par sa beauté et par ses belles manières le favori de la reine Christine, qui le fit sénateur, quoiqu'il n'eût que vingt-trois ans. Elle voulut même, dit-on, lui conférer le titre de duc, l'épouser et l'élever au trône de Suède. Après l'abdication de la reine (1654), Tott remplit plusieurs emplois importants, et devint en 1672 ambassadeur en France, où il contribua à la conclusion d'une alliance avec sa patrie. Ses efforts pour prévenir, par la réunion d'un congrès à Cologne, une guerre générale furent inutiles, et il mourut peu après. Il était le dernier rejeton de sa famille.

Biographiskt-Lexicon. — Geyer, *Hist. de Suède*.

TOTT (*François*, baron de), diplomate français, né le 17 août 1733, à Chamigny, près la Ferté-sous-Jouarre, mort en 1793, à Tatzmansdorf (Hongrie). Il était fils d'un gentilhomme hongrois, qui avait suivi le maréchal de Bercheny en France. Il entra dans les hussards de Bercheny, fit les campagnes de Bohême et reçut le grade de capitaine. En 1755, il suivit son père à Constantinople, et après la mort de ce dernier (1757) resta jusqu'en 1763 près de M. de Vergennes. De retour en France, sa connaissance de la langue et des mœurs de la Turquie, la solidité de ses projets pour étendre nos relations politiques et commerciales avec ce pays le firent distinguer par le duc de Choiseul, qui le nomma consul de France en Crimée. Arrivé à Bakhtcheseraï le 17 octobre 1767, il acquit bientôt près du khan une grande influence, le détermina à combattre les empiétements des Russes, et contribua beaucoup à la rupture, désirée par le ministre français, entre la czarine et le sultan. Appelé à Constantinople vers 1769, il s'occupa avec activité de réorganiser l'armée et la marine, donna des soins particuliers à l'établissement d'une bonne artillerie, et fortifia les abords de la mer Noire. La Porte le nomma commandant d'armes, et Louis XV le promut, en 1773, au grade de brigadier. Après avoir mené ses travaux de défense aussi loin que le lui permirent les préjugés du pays contre les innovations, il regagna la France en 1776, et fut nommé inspecteur général des consulats dans les échelles du Levant et sur les côtes méridionales de la Méditerranée. Le naturaliste Sonnini l'accompagna dans cette mission, qui se termina en 1778. Nommé en 1781 maréchal de camp, Tott fut appelé en 1786 au commandement de Douai. Il occupait encore ce poste lorsque la révolution éclata, et voulut réprimer, en 1790, les idées nouvelles dans l'esprit des soldats de la garnison; mais cette tentative souleva contre lui une violente émeute et des menaces de mort. Obligé de s'enfuir, il quitta la ville, protégé par quelques officiers, et se rendit à Paris, d'où il émigra en Suisse. Après avoir obtenu de la cour de Vienne des lettres de grâce, dont il avait besoin comme fils de l'un des partisans de Ragotzky, il alla se fixer en Hongrie, chez le comte Théodore Bathiany, et y mourut. On a de lui : *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*; Amst. (Paris), 1784, 4 vol. in-8°. Peyssonel ayant critiqué cet ouvrage, dans sa *Lettre contenant quelques observations relatives aux* Mémoires du baron de Tott (Amst., 1785, in-8°), fut réfuté par Ruffin. Cette réfutation accompagne la deuxième édition des *Mémoires* (1788, 2 vol. in-4°, fig.). Ils ont été traduits en anglais (1785), en danois (1785), en allemand (Elbing, 1786-1788, 3 vol. in-8°), en hollandais et en suédois. Le succès de ces *Mémoires* s'explique par l'abondance et la nouveauté des notions et des aperçus qu'ils présentaient sur l'histoire, les mœurs et les institutions des Turcs. On n'avait jusqu'alors que des relations inexactes, pleines de fables et propres à entretenir les préjugés des Occidentaux contre l'empire ottoman plutôt qu'à les détruire. Tott précéda dans son ouvrage Anquetil-Duperron, Savary et Volney, et quoiqu'il ait été accusé avec raison par les auteurs contemporains de charlatanisme, surtout dans la forme, il n'en reste pas moins le premier qui ait débrouillé avec exactitude, et souvent avec impartialité, le chaos de notions fausses sous lequel restait voilée pour l'Europe cette partie du monde oriental. — François de Tott ne fut pas seulement diplomate et écrivain, il fut aussi peintre et musicien. Le musée de Douai possède de lui une *Vue de Crimée*.

De Flassan, *Hist. de la diplomatie française*. — Duthillœul, *Galerie douaisienne*, t. II.

TOUCHE (La). *Voy*. La Touche.

TOUCHE-TRÉVILLE (La). *Voy*. La Touche.

TOUCHET (*Marie*), maîtresse de Charles IX, née en 1549, à Orléans (1), morte en 1638. La plupart des auteurs la font naître d'un apothicaire ou d'un parfumeur; mais, d'après Le Laboureur, son père Jean, fils d'un avocat et petit-fils d'un marchand de Patay en Beauce,

(1) La maison de Marie est occupée aujourd'hui par les bureaux du *Journal du Loiret*.

« prenait qualité de sieur de Beauvais et du Quillart, conseiller du roi et lieutenant particulier au bailliage d'Orléans »; sa mère, Marie, était fille naturelle d'un médecin du roi, le Flamand Orable Mathy. On ne sait trop comment commencèrent les amours de Charles IX et de cette jeune fille, remarquable par sa beauté et par l'élévation de son esprit, que Le Laboureur appelle *incomparable*; mais on sait que le jeune roi l'aima uniquement, et qu'avant de mourir il la recommanda à l'un de ses favoris (1). Jamais elle ne songea à se faire de sa faveur un titre pour arriver à une de ces scandaleuses fortunes qu'avaient étalées les favorites de François I[er] et de Henri II. Ce qu'elle ambitionnait, c'était le cœur de son royal amant; toutefois son amour n'était pas dépourvu d'une certaine coquetterie, que lui inspirait le sentiment de sa merveilleuse beauté, et on raconte que, voyant le portrait d'Élisabeth d'Autriche, qu'allait épouser Charles IX, Marie Touchet, dans le nom de laquelle un courtisan avait trouvé le galant anagramme *Je charme tout*, dit en souriant : « L'Allemande ne me fait pas peur. » Après la mort du roi (1574), Marie, qui portait le titre de dame de Belleville, resta quelques années encore à la cour, où elle eut un train de maison honorable. Elle épousa, en 1578, François de Balsac d'Entragues, gouverneur d'Orléans, mariage qui lui donna une position des plus brillantes. Sévère dans ses mœurs, M[me] d'Entragues, à laquelle on n'a jamais reproché que sa liaison avec Charles IX, se vit bientôt mère de deux filles, dont elle surveilla la conduite avec une vigilance extrême. Chacune de ces deux filles avait hérité de sa beauté; chacune d'elles s'autorisa de son exemple pour s'abandonner à de tendres faiblesses. L'aînée, Henriette, devint maîtresse d'Henri IV (*voy.* marquise DE VERNEUIL); la seconde vécut dix ans avec le libertin Bassompierre, dont elle eut un fils, sans pouvoir décider son amant à l'épouser. Sully nous apprend dans ses *Mémoires* que Marie Touchet mit toutes sortes d'obstacles à la liaison du roi avec sa fille aînée. Elle quitta la cour après la mort d'Henri IV, et, vivant dans la retraite, elle s'y livra à de fortes et solides études, dignes d'un esprit élevé. On dit que Plutarque était sa lecture de prédilection.

Marie Touchet avait eu deux fils de Charles IX; l'aîné mourut en bas âge; le second, *Charles*, bâtard de Valois, reçut le titre de duc d'Angoulême (*voy.* ce nom).

Le Laboureur, *Tableaux généalog.* — *Hommes illustres de l'Orléanais*, t. II.

TOU-FOU, surnommé *Tseu-Méi*, poëte chinois, né vers le commencement du huitième siècle à Siang-Yang (province de Hou-Kouang), mort vers 768. Il annonça dès sa jeunesse d'heureuses dispositions, et n'obtint pourtant pas de succès dans ces concours littéraires qui ouvrent aux Chinois la route des emplois et de la fortune. Entraîné vers la poésie, il renonça volontairement aux grades que les lettrés recherchent avec tant d'ardeur, et de 742 à 755, donna trois de ces poëmes descriptifs qu'on nomme *Fou*. Le succès qu'il obtint fixa sur lui l'attention de l'empereur Ming-Hoang-Ti, qui voulut lui confier l'administration d'une province. Tou-fou, en vrai poëte, n'accepta qu'un titre honorifique, et demeura dans la détresse; mais bientôt il songea à implorer les secours du souverain, et obtint une pension. Malheureusement l'empereur fut contraint d'abandonner sa capitale à un rebelle. Le poëte, fait prisonnier, trouva moyen de s'échapper, et se réfugia en 757 à Foung-Thsiang, dans le Chen-Si. S'étant adressé au nouvel empereur, Sou-Tsoung, il en reçut une charge importante. Mais son noble courage à défendre un magistrat qui avait encouru la disgrâce du prince le fit destituer et reléguer à Tsin, avec un emploi très-inferieur. Il se démit de cette place, et vint à Tching-Fou, dont le commandant militaire, nommé Yan-Wou, lui obtint une place qui fournissait à ses besoins sans lui imposer de fonctions. Son bonheur fut de courte durée, et la mort de son protecteur le força bientôt de reprendre sa vie errante. Enfin, vers 768, surpris par la crue soudaine d'un fleuve au milieu duquel il s'était hasardé sur une barque, il resta dix jours dans un temple abandonné, sans secours ni provisions. Lorsque à la suite d'une si longue abstinence on lui apporta des vivres, il mangea beaucoup, et mourut d'indigestion. Il partage avec Li-Taï-Pe, son rival et son contemporain, la gloire d'avoir réformé la poésie chinoise.

Remusat, *Mélanges*. — *Nouvelle Revue de Paris*, ann. 1864.

TOULAN (*François-Adrien*), né à Toulouse, en 1761, exécuté à Paris, le 30 juin 1794. Établi dans cette dernière ville, comme libraire et marchand de musique, il embrassa avec enthousiasme la cause de la révolution, et obtint un emploi de chef de bureau dans l'administration des biens des émigrés. Devenu membre du conseil général de la commune, il fut l'un des commissaires chargés de la surveillance de Louis XVI et de sa famille, détenus au Temple, après le 10 août. Bientôt ému de compassion, il fit connaître à la reine qu'elle pouvait compter sur son dévouement. Après le 21 janvier, il conçut le projet de faire évader le dauphin et les princesses, et s'entendit dans ce but avec le chevalier de Jarjayes, qui détermina Lepitre à concourir à cette entreprise; l'exécution manqua, par suite des irrésolutions et des frayeurs de ce dernier. Toulan voulut du moins sauver la reine; mais elle refusa de se séparer de ses enfants. Devenu suspect, il fut arrêté,

(1) C'était Charles de Gondi, seigneur de La Tour, frère du maréchal de Retz; il mourut, du reste, quinze jours après le roi, le 15 juin 1574.

parvint à s'échapper par un escalier dérobé, tandis qu'on dressait chez lui, rue du Monceau-Saint-Gervais, le procès-verbal de son arrestation. Il se rendit à Toulouse, puis à Bordeaux, où il exerça pendant six mois, sans être découvert, la profession d'écrivain public, sous le nom de *Roch Alimerire*. Sa femme ayant demandé, sous son véritable nom, un passeport pour Bordeaux, fit soupçonner que Toulan était dans cette ville. Arrêté et transféré à Paris, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. A la restauration, sa veuve reçut une pension de la duchesse d'Angoulême.

Clery, *Journal*. — Eckard, *Mémoires hist. sur Louis XVII*, 3e édit. — J.-F. Lepitre, *Quelques souvenirs*. — *Biogr. toulousaine*.

TOULLIER (*Charles-Bonaventure-Marie*), jurisconsulte français, né à Dol (1), en Bretagne, le 21 janvier 1752, mort à Rennes, le 19 septembre 1835. Il termina à l'université de Caen ses études classiques, fit son droit à Rennes, devint docteur en 1776, et obtint au concours la place d'agrégé à la faculté de cette ville (12 avril 1778). Il apprit l'italien et l'anglais, et visita les universités d'Oxford et de Cambridge, pour connaître les méthodes d'enseignement qu'on y suivait. Il adopta les principes de la révolution, et devint administrateur du district de Rennes; mais, opposé aux excès qui souillèrent cette époque, il se vit menacé par le féroce Carrier. Après la terreur, il fut quelque temps juge au tribunal du département d'Ille-et-Vilaine, puis rentra au barreau, et défendit avec succès plusieurs victimes des réactions politiques. A la réorganisation des écoles de droit, il fut appelé à une chaire de Code civil à Rennes (17 janv. 1806). Chargé, comme le plus ancien des professeurs, de prononcer le discours d'installation de l'école, il le commença en ces termes : « Pour être véritablement grand, ce n'est pas assez d'avoir étonné le monde par des exploits guerriers, vaincu des nations et changé la face des empires... La gloire solide, la seule et véritable gloire est de rendre les peuples heureux. » Ce langage était d'une grande hardiesse pour l'époque. Une copie des cahiers de Toullier lui fut demandée avec insistance par l'inspecteur général des écoles de droit, sous prétexte de se servir des travaux de tous les professeurs pour composer un ouvrage élémentaire; mais il repoussa cette prétention. Après la chute de l'empire, il se montra partisan du régime constitutionnel; mais l'indépendance de son esprit n'était pas propre à lui concilier la faveur du pouvoir : aussi, à la suite de troubles survenus dans la faculté de Rennes, fut-il privé de ses fonctions de doyen (31 déc. 1816), qui ne lui furent rendues qu'au mois d'août 1830. Il fut élu, en 1833, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Il mourut âgé de près de quatre-vingt-quatre ans. « Toullier, dit M. Dupin, est le Pothier moderne; même clarté, même méthode, même profondeur que le jurisconsulte d'Orléans. Son ouvrage est sans contredit le plus parfait de tous ceux qui jusqu'à présent ont paru sur le Code civil. » On a de lui : *Le Droit civil français, suivant l'ordre du code Napoléon, ouvrage dans lequel on a tâché de réunir la théorie à la pratique;* Paris, 1811-1831, 14 vol. in-8°; 6e édit. annotée par J.-B. Duvergier; Paris, 1846-48, 7 tom. en 14 vol. in-8°. Les premiers et les derniers volumes sont inférieurs aux autres, mais ses traités des successions et des donations se distinguent par l'abondance et la profondeur, comme par la justesse et la solidité des jugements, et son traité des obligations est supérieur à celui de Pothier, qui passait cependant pour un chef-d'œuvre. Il y en eut des traductions en allemand et en italien, et trois contrefaçons en Belgique; — *Consultation de plusieurs anciens avocats de Rennes, sur la validité des mariages contractés par les émigrés français avant leur retour et le rétablissement dans leurs droits civils;* Paris, 1817, in-8°. Cette consultation, signée par six avocats, est de Toullier. E. REGNARD.

(1) Et non à Dôle, en Franche-Comté.

J.-B. Duvergier, dans la *Revue de législat. et de jurispr.*, III, 263. — C. Paulmier, *Éloge de Toullier*; Paris, 1836, in-8°. — Dupin et Camus, *Lettres sur la profession d'avocat*.

TOULMON. *Voy.* BOTTÉE.

TOULONGEON (*Jean III* DE), grand maréchal de Bourgogne, né vers 1380, mort vers 1424. Appartenant à une des plus anciennes familles du duché de Bourgogne, il s'attacha dès ses plus jeunes années au duc Jean sans Peur, et se vit à même, à l'aide de la riche succession qu'il recueillit en 1407 du baron de Senecey, son oncle, de jouer un rôle important à la cour de Bourgogne. Le duc sut reconnaître promptement de quelle utilité pouvait lui être Toulongeon, dont l'aptitude aux affaires égalait la bravoure, et il ne tarda pas à le mettre à la tête de ses armées. Dans les longues guerres qui déchirèrent la France à cette triste époque, où les Anglais trouvèrent trop souvent à s'appuyer sur l'ambition des princes bourguignons, Toulongeon s'acquit une grande renommée militaire à la prise de Paris, de Pontoise, de Chartres, de Montlhéry, etc. Lorsque le traité de Melun rapprocha, en 1419, le dauphin et le duc Jean, Toulongeon intervint comme témoin et garant de cet accord provisoire. Tant de services rendus reçurent leur récompense : il fut nommé par Philippe le Bon maréchal, gouverneur et capitaine général de ses États bourguignons (1422). Cette haute position faisait de lui la seconde personne de l'État. Un succès éclatant justifia bientôt le choix du prince. En 1423, le maréchal de Séverac résolut de faire un grand effort pour rétablir la communication entre Bourges, que l'on considérait comme le centre du gouvernement de Charles VII, et les capi-

taines qui venaient de se déclarer pour lui dans la Champagne et la Picardie. La route dont il voulait s'assurer ainsi serait partie de Gien, au passage de la Loire, et, traversant la Bourgogne vers la hauteur d'Auxerre, serait venue déboucher sur les plaines de la Champagne. La forteresse de Crevant, entre Auxerre et Avallon, sur la droite de l'Yonne, était la clef de cette combinaison stratégique. Le sire de Chastelus, qui s'y était renfermé, demanda instamment des secours à la duchesse douairière de Bourgogne, alors à Dijon, et au duc de Bedford, qui se trouvait à Paris. Anglais et Bourguignons répondirent à l'appel. L'armée des Anglais était commandée par les comtes de Suffolk et de Salisbury, celle des Bourguignons par Jean de Toulongeon. Une fois réunies, les troupes alliées remontèrent l'Yonne jusqu'à Coulanges, et cherchèrent à déloger les Français, postés sur la rive droite de la rivière. Après trois heures d'une lutte acharnée, le passage fut forcé et les Français laissèrent entre les mains des vainqueurs, outre cinq mille morts, quatre de leurs meilleurs capitaines et douze cents soldats prisonniers. Non-seulement la défaite de Crevant détruisit la seule armée que Charles VII eût sur pied, mais elle interrompit toute communication entre les provinces où il régnait et les partisans qui lui restaient dans les autres. Cependant le roi appela à lui tous les étrangers qui restaient attachés à sa cause. Pendant que six mille Écossais débarquaient à La Rochelle, un corps de cavalerie italienne envoyé par Marie-Philippe Visconti, duc de Milan, débouchait des Alpes et se portait au château de la Bussière près Mâcon, le jour même où Toulongeon devait en prendre possession; car le gouverneur avait rendu la place pour ce terme, s'il n'était pas secouru. Le maréchal de Bourgogne, au jour prescrit, avait mis sa troupe en bataille pour *tenir la journée*, ainsi qu'on disait alors, et attendre ceux qui se présenteraient pour secourir la forteresse. Tout à coup les Lombards, appuyés de compagnies lyonnaises, tombèrent sur sa troupe, qui fut taillée en pièces et lui-même resta prisonnier. Il est probable, d'après le silence des historiens, qu'il n'a pas longtemps survécu à sa défaite, et nous voyons dès lors figurer comme grand maréchal de Bourgogne son frère puîné, *Antoine*, qui suit.

TOULONGEON (*Antoine* DE), frère du précédent, mort le 9 septembre 1432. Il avait été de bonne heure le compagnon d'armes de son frère, et mérita de lui succéder dans la charge de grand maréchal. Déjà, en 1418, il avait été chargé de conduire une petite armée au secours de Rouen, assiégé par les Anglais, et il eût pu changer le sort de la campagne s'il y eût eu des vivres dans la ville. En 1419, lors de l'entrevue du pont de Montereau, il surveilla les avenues du lieu marqué pour la conférence, et, croyant apercevoir des indices de trahison, il s'efforça de détourner son maître de se rendre au rendez-vous, mais en vain. Tout ce qu'il put faire, après la mort du duc, fut de favoriser la retraite des seigneurs qui se trouvaient à ses côtés. Il alla ensuite rejoindre en Flandre Philippe, fils de Jean sans Peur, qui l'envoya en Angleterre pour solliciter un secours qui l'aidât à venger la mort de son père. Comme gouverneur et grand maréchal de Bourgogne, il continua à prendre une part active aux guerres qui déchiraient la France. Contrarié une première fois dans ses projets par le maréchal Barbazan, il n'avait pu secourir la forteresse de Chappes, près de Troyes. Plus tard, marchant contre les Armagnacs, qui envahissaient les frontières de la Bourgogne vers le Nivernais, il reprit Crevant et Mailly et fit lever le siége de Corbigni. Mais son principal titre de gloire est la victoire qu'il remporta sur René d'Anjou, alors que ce prince réclamait l'héritage de la Lorraine contre le comte de Vaudemont. Celui-ci sollicita le secours de Philippe, et fut appuyé dans cette circonstance par Toulongeon, son ami. Quelques archers picards et de bonnes paroles furent les seuls secours qu'obtint le maréchal, qui se vit obligé d'appeler à lui tous les soldats d'aventure que sa réputation militaire pouvait attirer sous ses drapeaux. René, de son côté, soutenu par le roi de France, reconnu par l'empereur d'Allemagne, avait avec lui plus de quinze mille hommes commandés par le vieux Barbazan. Les deux armées se rencontrèrent près de Bulgnéville, dans les Vosges. Telle était l'habile disposition donnée par Toulongeon à son armée que, quoique supérieur en forces de plus de moitié, Barbazan conseilla la retraite. Les jeunes chevaliers allemands et français qui entouraient René méprisèrent la prudence du vieux général, et semblèrent même accuser son courage; il céda à des insinuations qu'il aurait dû mépriser, et se fit tuer au premier rang (1). La bataille fut perdue pour René d'Anjou (2 juill. 1431), qui, blessé et forcé de se rendre, demeura prisonnier de Toulongeon, blessé lui-même au visage. Vaudemont aurait voulu que le maréchal le mît en possession de la personne de son rival; mais Toulongeon refusa, et l'emmena à Dijon, d'où le duc de Bourgogne le fit conduire dans une forteresse près de Salins. L'année suivante, par suite du traité signé le 6 avril 1432, René obtint provisoirement sa liberté; mais il eut à payer à Toulongeon une rançon de deux cent mille écus d'or. Antoine mourut quelques mois après, au moment où il rassemblait de nouvelles troupes

(1) Un chroniqueur nous a laissé le récit de la bataille : « Les archers picards du sire de Toulongeon, dit-il, tiroient d'une merveilleuse force sur les Lorrains, Allemands et Barrois, dont iceux se commencèrent à très-fort effrayer; car les flèches, tombant comme pluie, les lardoient si menu qu'elles leur ôtoient le moyen de se servir de leurs armes. D'ailleurs les Bourguignons rompirent les bataillons à vive force d'armes et firent étrange boucherie de ces Barrois. »

pour marcher à la défense des frontières. Il avait été créé chevalier de la Toison d'Or lors de son institution par Philippe le Bon, en 1429.

TOULONGEON (*André* DE), frère des précédents, prit aussi une grande part aux affaires de son temps. En 1418, il fut, par l'influence de son suzerain, nommé grand écuyer de France, charge qu'il résigna en 1420, époque où éclata la rupture entre la Bourgogne et le roi Charles VI. En 1421 il accompagna le duc Philippe à la bataille de Vimeux. Lorsque Philippe pensa à un troisième mariage, ce fut André qu'il choisit pour aller faire la demande d'Isabelle, fille de Jean Ier, roi de Portugal (1429). Il fit à cette occasion deux fois le voyage, et ramena la jeune princesse, après avoir failli périr avec elle dans une tempête qui assaillit leur navire en vue du port de l'Écluse. En récompense de ses services, le duc lui donna en mariage Isabelle de Bourgogne, sa fille naturelle, et le décora de la Toison d'Or, en 1432. André, alors occupé aux préparatifs de la croisade que rêvait Philippe, s'était rendu dans le Levant, où il mourut sans avoir reçu le collier.

Monstrelet, *Chronique*. — Olivier de la Marche, *Mémoires*. — Paradin, *Hist. de Bourgogne*. — Guichenon, art. de MORNAY. — Gollut, *Mémoires hist. des princes de la Franche-Comté et de la Bourgogne*. — Anselme, *Grands officiers de France*. — Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*.

TOULONGEON (*François-Emmanuel*, vicomte (1) DE), littérateur, de la famille des précédents, né le 3 décembre 1748, à Champlitte (Franche-Comté), mort à Paris, le 23 décembre 1812. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra de bonne heure au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris; mais la répugnance qu'il éprouva pour l'étude de la théologie le décida à suivre la carrière des armes, et il ne tarda pas à obtenir le brevet de capitaine de cavalerie. Aimant les lettres et les arts, et leur consacrant les loisirs que lui laissaient ses devoirs, il avait distingué parmi ses camarades le comte de Guibert (*voy.* ce nom), dont il devint l'ami inséparable. Passionné pour les idées philosophiques, accueilli par Voltaire avec la plus grande bienveillance, il ne démentit pas ses principes et ses amitiés à l'époque de la révolution. Lors de la convocation des assemblées provinciales, en 1788, il fit partie des états de la Franche-Comté réunis à Quingey, et se joignit à la minorité de la noblesse pour demander au roi l'égale répartition de l'impôt et la suppression des abus mentionnés dans les cahiers de doléance. En 1789, la noblesse du bailliage d'Amont le choisit pour la représenter aux états généraux. L'un des premiers de son ordre, il se réunit au tiers état, appuya toutes les mesures propres à constituer une monarchie constitutionnelle, et en même temps ne cessa de défendre la prérogative royale. En septembre 1789, il proposa de soumettre la déclaration des droits à la sanction du roi. « Si sa modestie et sa timidité ne lui permirent pas d'aspirer à être compté parmi les orateurs du premier rang, a dit Dacier, il le fut du moins dans le petit nombre des hommes éclairés amis de l'ordre et ennemis de tous les excès, auxquels la sagesse et la fermeté de leurs principes attirèrent depuis d'honorables proscriptions. Il prit d'ailleurs une part très-active à tous les travaux de cette assemblée, où brillèrent tant de talents, pour la plupart ignorés jusqu'alors. Il en fut plusieurs fois choisi pour secrétaire, et il prononça sur l'administration militaire, sur l'instruction publique et sur divers points d'économie politique des discours dans lesquels la sagesse des vues est jointe aux agréments d'une élocution élégante. » Il réclama pour les soldats le droit de voter dans les assemblées primaires, mais il repoussa le projet d'une conscription militaire. Il insista pour que le roi conservât le droit de faire grâce, et demanda, après l'arrestation de ce prince à Varennes, qu'il fût traité avec respect. Il était colonel du régiment de chasseurs à cheval de Franche-Comté, lorsqu'en 1791 il se démit de son grade, à l'occasion d'une injustice commise par le ministre de la guerre envers deux officiers de son régiment présentés pour un avancement qu'ils n'avaient pas obtenu. Une si noble conduite lui valut un témoignage flatteur de l'estime de ses concitoyens : lorsqu'il retourna à Gray, où son régiment tenait garnison, des lettres de bourgeoisie de cette ville lui furent offertes dans une boîte d'or. Après la session de l'Assemblée, Toulongeon n'accepta aucun emploi, et se retira dans sa terre de Sozay (Nièvre), où il passa, sans être inquiété, l'époque de la terreur. Il était depuis 1797 membre de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut. En 1802, il fut nommé député au Corps législatif pour le département de la Nièvre, et ce mandat lui fut renouvelé en 1809. Ses principaux ouvrages sont : *Principes naturels et constitutifs des assemblées nationales*; s. l. (Besançon), 1788, in-8°; — *Éloge véridique de F.-A. de Guibert, par un ami*; Paris, 1790, in-8°; nouv. édit. corrigée, en tête du *Voyage en Allemagne*, de Guibert; — *Manuel révolutionnaire, ou Pensées morales sur l'état politique des peuples en révolution*; Paris, 1796, in-18, et 1802, in-8°, trad. en allemand; — *L'Esprit public*; 1797, in-8°, espèce de journal dont il ne parut que cinq numéros; — *Histoire de France, depuis la révolution de 1789, écrite d'après les mémoires et manuscrits contemporains, recueillis dans les dépôts civils et militaires*; Strasbourg et Paris, s. d., 2 vol. in-8o; Paris, 1801-1810, 4 vol. in-4°, ou 8 vol. in-8°, avec

(1) On l'a souvent confondu avec son frère aîné, le marquis DE TOULONGEON, maréchal de camp, et député de la noblesse de Franche-Comté aux états généraux de 1789, où il se signala comme membre de la minorité. Il émigra avant la fin de la session, fit avec l'armée des princes la campagne de 1792, entra plus tard au service de l'Autriche, devint lieutenant général, et mourut à Vienne, dans les premières années de ce siècle.

cartes et plans : on y loue l'exactitude des faits militaires ; — *Manuel du Muséum français, contenant une description analytique et raisonnée, avec une gravure au trait de chaque tableau, par F.-E. T.*; Paris, 1802-1808, 9 livr. in-8o ; — *Éloge historique de A.-G. Camus, membre de l'Institut*; Paris, 1806, in-8o ; — *Recherches historiques et philosophiques sur l'amour et sur le plaisir*, poëme en trois chants ; Paris, 1807, in-8o ; — *Commentaires de César*; Paris, 1813, 2 vol. in-12. Toulongeon a laissé plusieurs ouvrages inédits. E. R.

Moniteur univ. — Dacier, dans les *Nouv. Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. V, p. 179. — Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — Barbier, *Dict. des ouvrages anon.* — Querard, *France littér.* — *Mém. de l'Acad. de Besançon*, ann. 1813.

TOULOUBRE (La). *Voy.* La Touloubre.

TOULOUSE (*Louis-Alexandre* de Bourbon, comte de), fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, né le 6 juin 1678, à Versailles, mort le 1er décembre 1737, à Rambouillet. Dans son enfance, il reçut les charges de grand amiral de France (nov. 1683), de colonel d'un régiment d'infanterie (fév. 1684), et de gouverneur général de la Guienne (1er janv. 1689) (1). Il fit à treize ans sa première campagne (1691), monta à l'assaut de Mons, et fut blessé au siége de Namur. Sa présence à l'armée de la Meuse, qui n'entreprit rien du reste, lui valut les grades de maréchal de camp (1696) et de lieutenant général (1697). En 1702, il reçut le commandement d'une escadre de six vaisseaux, qui se rendit à Messine et à Palerme, pour assurer la possession de ces deux villes à Philippe V, roi d'Espagne. En 1704, il fut mis à la tête d'une flotte de vingt-trois vaisseaux. Ayant quitté Brest le 6 mai, dans le but de rejoindre Duquesne à Toulon, il arriva le 25 à Cadix, où il déposa des troupes et des munitions, puis entra dans la Méditerranée. La flotte anglo-batave qui, sous les ordres des amiraux Rooke et Callenburgh, se disposait à opérer sur Barcelone, abandonna ce dessein pour lui couper le passage. Le comte de Toulouse, profitant avec habileté d'un coup de vent qui sépara les navires alliés, échappa à leur poursuite, et pénétra dans le port de Toulon. Il en sortit bientôt avec quarante-neuf vaisseaux de ligne, sans compter les galères. Le 24 août, il rencontra à la hauteur de Malaga les ennemis, dont les forces étaient de beaucoup supérieures aux siennes. Le combat s'engagea vers dix heures du matin et dura jusqu'à la nuit ; malgré une furieuse canonnade les alliés ne réussirent pas à rompre la ligne française ; ils perdirent trois mille hommes et deux vaisseaux, et furent réduits à regagner Gibraltar. Le comte de Toulouse montra dans l'action beaucoup de courage et de présence d'esprit ; il lutta longtemps contre le vaisseau de l'amiral Rooke, et le démâta. « On ne saurait, dit Saint-Simon, voir une valeur plus tranquille, ni plus de vivacité à tout voir et de jugement à commander à propos. » Philippe V, en témoignage de satisfaction pour la bataille de Malaga, lui envoya l'ordre de la Toison d'Or. En 1706, le prince commanda la flotte qui bloqua Barcelone, mais il fut forcé de s'éloigner devant la supériorité des forces de l'amiral Leake. Ce fut sa dernière campagne : la maladie de la pierre, dont il souffrit jusqu'à la fin de sa vie, l'empêcha de reprendre la mer. Élevé, en même temps que son frère le duc du Maine, au rang de prince du sang par Louis XIV, il resta éloigné des factions, et vit sans regrets deux édits enregistrés par le parlement lui enlever, en 1717 et 1718, des prérogatives qu'il n'avait point désirées. Le régent, qui fut obligé d'agir avec rigueur contre le duc du Maine, tâcha d'éviter tout ce qui pouvait blesser personnellement le comte de Toulouse. Celui-ci continua à vivre estimé et aimé, toujours simple dans ses mœurs et sincère dans ses affections. Il épousa, le 22 février 1723, Marie-Sophie-Victoire de Noailles, veuve depuis 1712 du marquis de Gondrin (1). Ce mariage devint public, le 4 septembre suivant. La comtesse de Toulouse, belle, gracieuse, spirituelle, unissait aux charmes de la figure et de l'intelligence les aimables vertus et la rare modestie de son époux. Ils vécurent surtout à Rambouillet ; une gaieté piquante, au dire des contemporains, et de l'esprit sans affectation animaient leur petite cour. Le comte mourut à cinquante-neuf ans, à la suite de l'opération de la pierre, qu'il subissait pour la deuxième fois. Saint-Simon, qui ne pèche guère par la flatterie et l'éloge, a dit de lui qu'il était l'honneur, la vertu, la droiture, l'équité même ; qu'il avait envie de bien faire, mais par les bonnes voies ; qu'il était doué d'un sens droit ; qu'il aimait beaucoup l'étude et ne faisait jamais montre de son savoir. Son fils unique hérita de ses qualités et de ses vertus (*voy.* Penthièvre).

Anselme. *Grands off. de la couronne.* — Saint-Simon, Dangeau, de Luynes, *Mémoires.* — Sismondi, *Hist. des Français.*

TOUMAN Ier, sultan d'Égypte, proclamé par les Mamelouks en janvier 1501, fut déposé après trois mois de règne et massacré peu de temps après (juin).

Touman II, sultan d'Égypte, né en Circassie, pendu le 23 avril 1517, au Caire. Il dut sa fortune à son oncle le sultan Kansou-Al-Gouri, qui l'éleva jusqu'à l'emploi de ministre. Dans le pressant péril où ils se trouvaient après le désastre de Mardj-Dabik, les mamelouks ne crurent pas pouvoir choisir un meilleur chef que Touman (30 oct. 1516). Le nouveau sultan sortit aussitôt

(1) Il obtint encore du roi, en échange de celui-ci, le gouvernement de Bretagne (19 mars 1695), la charge de grand veneur (5 mars 1714), et l'érection en duchés-pairies des terres de Damville (1694), de Penthièvre (1697), d'Arc et de Château-Vilain (1703), et de Rambouillet (1705).

(1) C'était la femme d'un petit-fils de Mme de Montespan et de son mari. Née le 6 mai 1688, elle continua d'habiter Rambouillet jusqu'à sa mort, arrivée en 1766.

du Caire, s'établit avec quarante mille soldats dans un camp retranché situé en avant du faubourg Ridaniah, et en protégea les abords avec une nombreuse artillerie. Mais des traîtres instruisirent Selim Ier des dispositions stratégiques de son adversaire, et lorsqu'après avoir achevé la conquête de la Syrie, il envahit l'Égypte, il évita d'attaquer les mamelouks de front; aussi remporta-t-il sur eux une victoire décisive (23 janv. 1517). Touman lutta avec un incroyable acharnement; quand toute résistance devint impossible, on l'entraîna avec peine loin de ce champ de carnage, couvert des cadavres de plus de la moitié des siens. Il se cantonna au Caire, qu'il fortifia, et soutint contre les Ottomans une bataille meurtrière de trois jours et trois nuits, où il fallut faire le siége des maisons. Le 3 février il s'enfuit dans la haute Égypte. A Djizeh il fut atteint par les soldats de Selim, et, secondé par quelques compagnons fidèles, leur tint tête pendant un mois. Il reprit ensuite sa retraite vers les régions du sud; mais un chef arabe du pays trahit sa confiance, et le livra aux Turcs, qui s'emparèrent de lui au moment où il était tapi dans les joncs d'un marais. Selim, à la vue de l'illustre vaincu, ne put se défendre d'un mouvement d'admiration pour l'héroïsme et la persévérance qu'il avait déployés; mais à l'instigation de ses courtisans, qui remplirent son esprit d'inquiétude et de soupçons, il le fit pendre à l'une des portes du Caire. Touman fut le dernier sultan de l'Égypte, qui devint dès lors une province de l'Empire ottoman.

De Hammer, *Hist. de l'Empire ottoman.* — Marcel, *l'Égypte*, dans l'*Univers pittoresque.*

TOUMERT (*Mohammed-al-Mahdi-ibn-Abd-allah-ibn*), fondateur de la dynastie des Almohades, né en 1087, mort en août 1130. Il appartenait à la tribu africaine de Haraga, et se fit remarquer par une vive intelligence, un esprit subtil et hardi, un caractère ambitieux. Il voyagea d'abord dans l'Orient, où il étudia sous le célèbre Gazzali. Quand ses idées furent mûries, il forma le projet de fonder une nouvelle secte, dont il serait le chef, et reprit le chemin de sa patrie (1116). Ses premières démarches furent extrêmement prudentes. Après s'être adjoint un jeune musulman appelé Abd-el-Moumen (*voy.* ce nom), qui par ses talents lui devint très-utile, il se mit à prêcher le zèle de la religion et la réforme des abus. Donnant lui-même l'exemple, il affectait une vie austère et désintéressée; il se montrait couvert de haillons, s'interdisant le vin, la musique et tous les plaisirs. Ali, qui régnait alors à Maroc, conçut d'abord un tel mépris pour lui qu'il négligea d'arrêter ses prédications; mais peu à peu les partisans accoururent en foule, et quand Ali eut reconnu le danger, il n'était déjà plus temps. Mohammed se retira sur les cimes de l'Atlas, et, y construisant la ville de Tinamal, il brava de là tous les efforts de l'ennemi. Dès lors il jeta le masque, et, se prétendant issu de Mahomet et le dernier de imans qui, sous le nom de *Mahdi*, doit soumettre toute la terre à sa double puissance temporelle et spirituelle, il se regarda comme le chef d'un nouveau peuple, et appela les musulmans sous son étendard (1121). Un grand nombre de tribus arabes et berbères embrassèrent sa cause. Mohammed imposa à ses disciples de nouveaux rites, et rédigea pour eux un traité particulier intitulé *De l'unité de Dieu.* Ce fut là le noyau de sa puissance; elle devint bientôt redoutable. Mohammed avait une profonde connaissance des hommes; habile à communiquer l'enthousiasme et à stimuler l'intérêt privé, il recourut à tous les subterfuges pour se faire attribuer une mission surnaturelle et le don des miracles; employant comme complices de ses impostures des partisans crédules, qu'il sacrifiait ensuite. Quoique perfide et cruel, il savait se faire aimer; une éloquence entraînante, les avantages physiques étaient pour son ambition de puissants auxiliaires. Ali résolut alors d'étouffer ces dissidents sous l'effort de ses armes; mais Toumert, à la tête de dix mille Almohades, c'est-à-dire *unitaires*, remporta une victoire complète (1122). Cette bataille abattit sans retour le prestige des Almoravides, qui éprouvèrent une série de défaites, et en Afrique comme en Espagne descendirent rapidement la pente de la décadence. Toumert dirigeait en même temps ses efforts contre les tribus éparses sur les deux versants de l'Atlas, et obtenait sur elles des succès éclatants. La secte des Almohades, alors dans toute son exaltation et l'ardeur de son fanatisme, s'étendit au loin, et pénétra dans l'intérieur de l'Afrique. Toumert retourna alors à Tinamal, et comprenant que ses forces, épuisées, ne suffiraient plus à la mission qu'il avait conduite si loin, transmit le commandement des troupes à Abd-el-Moumen, auquel il donna le titre religieux d'*iman*. Ce fut dans cette ville qu'il mourut, peu de temps après, au retour d'un voyage qu'il avait entrepris pour adresser ses félicitations à son lieutenant victorieux.

Hœfer, *Le Maroc*, dans l'*Univ. pitt.* — Rosseuw-Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne.*

TOUP (*Jonathan*), philologue anglais, né en décembre 1713, à Saint-Ives (Cornwall), mort le 19 janvier 1785, à Exeter. Il acheva ses études à l'université d'Oxford, mais il prit à celle de Cambridge le degré de maître ès arts. Il embrassa le parti de l'Église, et fut pourvu, en 1750, d'une cure à Exeter, et en 1776 d'un bénéfice dans sa province natale. En 1774 il reçut un canonicat dans la cathédrale d'Exeter. Ce fut au bienveillant patronage de l'évêque de cette ville, Keppel, qu'il dut cette dernière dignité. Toup fut un des meilleurs critiques de son temps : il avait un savoir profond, de la sagacité; bien que d'une extrême douceur de caractère, il apportait dans ses relations avec les savants une âpreté et une roi-

deur qui lui attirèrent de la part de Reiske les qualifications d'*homo truculentus et maledicus*. On a de lui : *Emendationes in Suidam*; Londres, 1760-75, 4 vol. in-8° : ouvrage très-estimé, réimpr. deux fois, la seconde par Richard Porson, Oxford, 1795, 4 vol. gr. in-8°, et la première sous ce titre : *Opuscula ad Suidam, cum appendicula notarum et emendationum*; Leipzig, 1781, in-8°, — *Epistola critica ad Guglielmum episc. Glocestriensem* (Warburton); Londres, 1767, in-8°; — *Epistola de Syracusis et addenda in Theocritum*, dans l'édit. de Théocrite par Wharton, Oxford, 1770, gr. in-4° : Toup eut beaucoup de part à ce travail, mais les personnalités qu'il s'était permises dans une note de la quatorzième idylle parurent si inconvenantes qu'elles obligèrent l'éditeur à un remaniement; mais l'irascible critique ne se soumit point à cette censure, et fit paraître la note incriminée avec ce titre : *Curæ posteriores, sive Appendicula in Theocritum*; Londres, 1772, gr. in-4° de 45 p. On lui doit encore une excellente édition de Longin (Oxford, 1778, gr. in-4°), avec les remarques de Ruhneken, reproduite en 1778, 1789 et 1806, in-8°.

Nichols et Bowyer, *Literary anecdotes*.

TOUR (LA). *Voy.* LA TOUR.

TOUR D'AUVERGNE (LA). *Voy.* BOUILLON, LA TOUR D'AUVERGNE et TURENNE.

TOUR DU PIN (LA). *Voy.* LA TOUR DU PIN.

TOURAILLE (LA). *Voy.* LA TOURAILLE.

TOURETTE (LA). *Voy.* LA TOURETTE.

TOURNEFORT (*Joseph* PITTON DE), célèbre botaniste français, né à Aix, en Provence, le 5 juin 1656, mort à Paris, le 28 décembre 1708. Il était fils de Pierre Pitton, écuyer, seigneur de Tournefort, et d'Aimare de Fagoue, d'une famille noble de Paris. Bien qu'il eût de bonne heure manifesté un goût marqué pour la botanique, ses parents, qui en jugèrent mal, l'avaient destiné à l'état ecclésiastique, et il entra au séminaire d'Aix, après avoir fait ses études chez les jésuites et avoir acquis une connaissance approfondie de la langue latine, qu'il écrivit plus tard avec une très-grande facilité. Sa vocation véritable étant contrariée n'en devint que plus impérieuse, et souvent, pour courir les champs, il déserta l'école. Il pénétrait, raconte Fontenelle, par adresse ou par présents dans tous les lieux fermés où il pouvait croire qu'il y avait des plantes qui n'étaient pas ailleurs; si ces sortes de moyens ne réussissaient pas, il se résolvait plutôt à y entrer furtivement, et un jour il pensa être accablé de pierres par des paysans qui le prenaient pour un voleur. » A la mort de son père (1677), il put se livrer sans contrainte à sa passion dominante, encouragé par l'exemple d'un oncle paternel, médecin estimé et fort habile praticien. Il reçut les premières notions de la science, d'un apothicaire de la ville qui possédait un petit jardin de plantes usuelles. Après avoir exploré les environs d'Aix, dont le territoire, très-accidenté, possède une flore très-variée, et commencé un petit herbier, lequel, considérablement accru, est devenu l'une des principales richesses du Muséum d'histoire naturelle de Paris, il se lança avec ardeur à travers les montagnes du Dauphiné et de la Savoie. L'année suivante (1679), il se rendit à Montpellier pour se perfectionner dans l'anatomie et dans la médecine, ce qu'il fit avec un grand succès, sans toutefois négliger d'étudier la flore de cette région, que Linné déclarait être le paradis des botanistes. Au mois d'avril 1681, il partit pour Barcelone, dont il explora les montagnes, suivi par de nombreux condisciples, qui aimaient en lui le savant, mais aussi le gai compagnon. Son tempérament, qui était vif et robuste, lui permettait de résister à la fatigue et de supporter de longues abstinences sans trop en souffrir; son courage et sa sobriété furent mis à l'épreuve lorsqu'il herborisa dans les hautes Pyrénées, où il courut de grands dangers de la part des choses et des hommes. Il fut, assure-t-on, enseveli sous les ruines d'une méchante cabane où il avait passé la nuit, et ne s'en dégagea qu'avec peine. Les miquelets espagnols le dépouillèrent plusieurs fois, et il ne dut son salut qu'à la pauvreté de ses habits; le peu d'argent qu'il avait était caché à l'intérieur de quelque morceau de pain noir, qui ne pouvait tenter la cupidité des voleurs. Quoique Tournefort n'eût rien publié, son nom parvint à Fagon, alors médecin de la reine, qui l'attira à Paris (1683), et qui lui procura la place de professeur de botanique au Jardin royal des plantes. Cette position n'amortit en rien chez lui la passion des voyages. Il retourna en Espagne, se préoccupa de la fécondation des palmiers en Andalousie, et passa en Portugal. Il alla aussi en Angleterre et en Hollande, et vit à Leyde le célèbre Hermann, qui voulut l'avoir pour successeur.

Ce ne fut qu'en 1694 que Tournefort fit sa première publication; déjà depuis 1692 il était membre de l'Académie des sciences, où il avait été admis par les soins de l'abbé Bignon. Ce premier ouvrage auquel il travaillait depuis plusieurs années a pour titre : *Éléments de botanique, ou Méthode pour connaître les plantes* (Paris, 3 vol. in-8°). Ce livre fonda la réputation du grand botaniste, et la rendit bientôt européenne. En 1698 eut lieu sa réception de docteur; sa thèse, dédiée à Fagon, posait cette question, résolue affirmativement : *An morborum curatio ad mechanicæ leges referenda?* La soutenance fut entourée d'un très-grand appareil, autant à cause de la réputation du récipiendaire que de la position de l'illustre médecin qui la présidait. Sur la proposition de Pontchartrain, Tournefort reçut de Louis XIV l'ordre d'aller dans le Levant et en Afrique. Après avoir été présenté au roi, il quitta Paris le 9 mars 1700, accompagné d'Au-

briet, dessinateur habile, et d'un jeune médecin allemand, Gundelsheimer. Il visita Candie et toutes les îles de l'Archipel, Constantinople, les côtes méridionales de la mer Noire, l'Arménie turque et persane, la Géorgie, le mont Ararat, et revint par l'Asie Mineure jusqu'à Smyrne. Il était de retour à Marseille le 3 juin 1702. La peste qui sévissait à Alexandrie l'empêcha d'explorer l'Égypte et la Syrie. De retour en France, il montra avec quel zèle et quelle intelligence il avait rempli sa mission; antiquités, observations de mœurs et de coutumes, remarques relatives au commerce et aux produits territoriaux des lieux qu'il avait visités, zoologie, botanique, minéralogie, tout avait attiré son attention. et treize cent cinquante-six plantes, la plupart nouvelles et habilement décrites, vinrent prendre place dans le catalogue des richesses végétales alors connues. Tournefort, peu après son retour, fut nommé professeur de médecine au Collége de France. A partir de ce moment sa vie n'offre aucun incident remarquable. Les devoirs du professorat, la direction du Jardin des plantes, l'arrangement de ses collections, de plus en plus considérables, et qu'il légua par testament au Cabinet d'histoire naturelle de Paris, occupaient tout son temps. Cependant s'il eût vécu, il pouvait acquérir encore de nouveaux titres à l'estime des savants par d'importantes publications, lorsque, dans la rue Copeau, il fut atteint par une charrette; le coup violent qu'il en reçut était mortel; il languit pendant un mois, et expira à l'âge de cinquante-deux ans et demi. Il avait profité du court répit que lui laissait la mort pour mettre en ordre ses manuscrits, notamment celui qui devait terminer son Voyage.

Tournefort, s'il n'égale pas en mérite Linné, l'a du moins formé par ses ouvrages, et l'illustre Suédois se plaît à le reconnaître. Ses premières analyses de fleurs furent faites d'après la méthode de Tournefort. Il ne connaissait en 1729 que la nomenclature de l'auteur français; il écrit à Haller (*Ep.* IV, 1737) qu'aucun système aussi naturel n'avait paru et n'a paru depuis lui; les labiées, les crucifères, les liliacées, les ombellifères, les papilionacées sont des classes excellentes, qui n'auraient besoin que de bien légères modifications pour être parfaites. Le système dont il est ici question, et qui a dominé la science pendant plus d'un siècle, est, comme on sait, fondé sur la forme de la corolle, organe qui a sa valeur taxonomique sans doute, mais qui ne peut fournir qu'un petit nombre de classes, considéré dans ses principales modifications, et qui en donnerait un nombre presque indéfini si l'on voulait les accepter toutes. Tournefort, qui a senti cet inconvénient, a créé sa XIe classe, les *anomales*, pour y renfermer les corolles qui s'éloignaient des formes les plus tranchées; encore, doit-on dire que sa IIIe, les *personnées*, est elle-même anomale. Pour arriver à constituer un nombre suffisant de classes, il a, cédant en cela aux idées de son temps, divisé les plantes en herbacées et en ligneuses, soumettant les unes et les autres aux mêmes bases taxonomiques, la forme de la corolle, sa régularité, la liberté ou l'union de ses parties. Il est facile de comprendre tout ce que les affinités naturelles ont dû souffrir d'une pareille séparation; aussi pouvait-on prévoir que cette méthode n'avait en elle aucune condition sérieuse de durée. Mais si les classes sont établies sur des caractères de faible valeur, il n'en est pas de même des ordres, habilement établis, presque tous naturels, ainsi que les genres; le temps en a si bien démontré la valeur, que, malgré l'esprit d'innovation qui tourmente les botanistes, plus de 130 des genres fondés par Tournefort ont été conservés; ainsi ce n'est pas sans raison que Linné dit (*Philos. bot.*, p. 139) en parlant de ce botaniste : *Primus characteres genericos ex lege artis condidit*. Comme botaniste descripteur Tournefort est au premier rang. Ses descriptions sont parfaites; il sépare nettement les espèces des variétés, et fait voir quels sont les caractères inconstants sur lesquels on ne peut rien statuer. Près de 500 planches accompagnent l'édition latine des *Éléments de botanique;* les premières et les dernières sont consacrées à faire connaître la fleur et à bien déterminer ce que l'auteur entend par corolle *campaniforme*, *infundibuliforme*, *rotacée*, *crucifère*, etc.; les autres constituent un véritable *genera.* Chaque genre est habilement analysé, et si l'on peut dire aujourd'hui que l'on fait plus, on doit avouer qu'on ne fait pas beaucoup mieux; les planches ont été gravées sur les dessins d'Aubriet, qui a reproduit avec un rare bonheur la forme des parties les plus mystérieuses de la fleur et du fruit. On sait que le célèbre botaniste n'a pu découvrir, quoiqu'il s'en soit préoccupé, le phénomène de la fécondation; cette gloire était réservée à Camerarius, à Séb. Vaillant et à Linné, et pourtant Grew avait en 1682 émis sur le rôle des organes sexuels dans les plantes des notions, sinon complètes, du moins exactes. On remarque encore que Tournefort range parmi les plantes les polypiers flexibles, les madrépores, et les éponges; mais à l'époque où cet auteur écrivait les limites des règnes étaient incertaines et mal déterminées.

Les écrits de Tournefort sont : *Éléments de botanique;* Paris, impr. roy., 1694, 3 vol. in-8°, avec 451 pl.; trad. par l'auteur en latin : *Institutiones rei herbariæ;* ibid., 1700, 3 vol. in-4°, dont un de texte avec 476 pl.; on joint à cette édition un *Corollarium;* ibid., 1703, in-4°, avec 13 pl. L'ouvrage latin a été réimpr. avec des addit. d'Antoine de Jussieu, Lyon, 1719, 3 vol. in-4°, et Jolyclerc en a publié une traduction française peu estimée (Lyon, 1797, 6 vol. in-8°, fig.); — *De optima methodo instituenda in re herbaria;* Paris, 1697, in-8°: c'est la réponse adressée sous forme de lettre à Sherard

qu'il fit à Ray, botaniste anglais, qui avait en très-bons termes critiqué sa méthode; — *Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris, avec leurs usages dans la médecine*; Paris, 1698, impr. roy., in-12, et 1725, 2 vol. in-12, revue et augmentée par Bernard de Jussieu; traduite en anglais par J. Martyn (1732, 2 vol. in-8°) : cet ouvrage a fourni des renseignements précieux aux personnes qui ont fait des flores parisiennes; la partie médicale est absolument surannée. Il est divisé en six herborisations, ce qui détermine la station d'un très-grand nombre de plantes; — *Relation d'un voyage du Levant, fait par ordre du roi*; Paris, impr. roy., 1717, 2 vol. in-4°, pl.; Lyon, 1717, 3 vol. in-8°; Amst., 1718, 2 vol. in-4°; trad. en anglais (1741, 3 vol. in-8°), et en allemand (1776) : le récit de ce voyage peut encore aujourd'hui servir de modèle, et pour la dignité du style et pour l'exactitude rigoureuse des assertions. Tournefort a donné à l'Académie des sciences divers opuscules, insérés dans ses *Mémoires* de 1692 à 1707. Les principaux concernent les champignons et leur culture, les maladies des plantes, l'usage des vaisseaux dans certaines plantes, certains genres nouveaux dont il propose l'établissement, l'étude des plantes qui croissent au fond de la mer. Ces mémoires n'ont aujourd'hui aucune véritable importance. On a un *Traité de la matière médicale de Tournefort*, donné comme posthume par Besnier (Paris, 1717, 2 vol. in-12), et qui n'est peut-être qu'un extrait de l'histoire des plantes qui croissent aux environs de Paris, avec des additions. — On trouve dans la famille des borraginées un genre *Tournefortia*, créé par Linné, genre qui depuis a été démembré et définitivement constitué par Robert Brown.

A. Fée.

Fontenelle, *Éloges*. — Terrasson, *Abregé du projet de M. Reneaume sur les manuscrits de feu M. de Tournefort*, dans les *Mém. de l'Acad. des. sc.*, 1709, p. 315. — Achard, *Dict. hist. de la Provence*. — *Biogr. méd.* — Maury, *Hist. de l'Acad. des sciences*.

TOURNEMINE (*René-Joseph*), érudit français, né le 26 avril 1661, à Rennes, mort le 16 mai 1739, à Paris. D'une famille noble de Bretagne, qui tirait son origine d'un prince de la maison des Plantagenets (1), il était l'aîné des quatre fils de Jean-Joseph, baron de Camsillon, et de Marie de Coetlogon. Des qualités heureuses, mémoire, imagination, goût délicat, esprit pénétrant, le distinguèrent dans ses études. A dix-neuf ans il entra chez les Jésuites (1680), professa successivement dans leurs maisons les humanités, la philosophie et la théologie, et forma dans ces divers genres des disciples qui firent honneur à ses leçons. Après quinze ans d'exercice, il quitta l'enseignement pour venir, sur la fin de 1701, remplacer à Paris les PP. Catrou et Rouillé dans la direction du journal connu sous le nom de *Mémoires de Trévoux*. Ses supérieurs ne pouvaient faire un meilleur choix. Aucune science ne lui était étrangère, et il possédait des lumières qu'on trouve rarement unies ensemble. Il savait exposer ses idées avec méthode, dans un style aisé, naturel, brillant même, et donner de l'agrément aux discussions sévères. Sa passion des lettres le rendait indulgent pour ceux qui les cultivent; son zèle pour la vérité le maintint presque toujours dans les bornes d'une impartiale critique (1). Ainsi on le vit témoigner des égards à Voltaire et proclamer *Mérope* un chef-d'œuvre, et combattre sans ménagement les folles hypothèses du P. Hardouin (2). En 1718 il cessa de travailler au *Journal de Trévoux*, et reçut l'emploi de bibliothécaire dans la maison professe de son ordre. Il s'était formé lui-même une collection bien choisie d'environ 7,000 volumes. Un épanchement de bile le mit au tombeau, à plus de soixante-dix-huit ans. A l'exception d'un *Panégyrique de saint Louis* (Paris, 1733, in-4°, et 1734, in-12), le P. Tournemine n'a rien publié à part du *Journal de Trévoux*, où il a fourni, depuis avril 1702 jusqu'en janvier 1736, un très-grand nombre de savantes dissertations; Niceron et Chaufepié en ont donné chacun la liste détaillée. Les principales sont : *Sur le système des dynasties d'Égypte*, par Marsham (avril 1702); *Projet d'un ouvrage sur l'origine des fables* (nov. et déc. 1702, fév. 1703); *Histoire des étrennes* (fév. 1704); *Éclaircissement sur la prophétie de Jacob* : Non auferetur sceptrum de Juda (mars 1705 et fév. 1721); *Explication du cachet de Michel-Ange* (févr. 1710); *Réflexions sur la dissertation de Leibniz touchant l'origine des Français* (janv. 1716), où il prétend que nous n'avons d'autres ancêtres que les Gaulois). *Défense de Corneille contre le commentateur des Œuvres de Boileau* (mai 1717), réimpr. avec addit. dans les *Œuvres diverses de P. Corneille*, publiées par l'abbé Granet; *Histoire des Russiens que nous appelons Moscovites* (mai 1717); *Mémoire historique sur le roi Stanislas et sa maison* (déc. 1725); *Lettre sur l'immatérialité de l'âme et les sources de l'incrédulité* (oct. 1735), en réponse à Voltaire; *De la Liberté de penser sur la religion* (janv. 1736). Le P. Tournemine a fait insérer dans *le Mercure*

(1) *Voy* la généalogie, très-détaillée, de cette maison dans le *Dict.* de Moréri édit. 1759

(1) Ses contemporains, tout en reconnaissant ses talents et la noblesse de son caractère, lui ont reproché de s'être montré trop accessible à la flatterie et à la gloriole, et de n'avoir pas su se contenir dans la dispute (*Biblioth. fr.*, t. XXXI, p. 119).

(2) Cet écrivain l'avait choisi pour être, comme il le disait pompeusement, *l'apôtre de son système*. Tournemine, après l'avoir examiné, se jeta aux pieds de son confrère, le conjura en pleurant d'y renoncer, et, n'en pouvant rien obtenir, il lui jura que si jamais ce système était donné au public, il le combattrait de toutes ses forces. On peut voir dans le *Journal de Trévoux* s'il tint parole.

une *Épître en vers au prince de Dombes* (mars 1711), et une *Dissertation sur le fameux passage de Josèphe touchant Jésus-Christ* (mai et août 1739). On lui doit encore une excellente édition des *Commentarii totius Scripturæ* de Menochius (Paris, 1719, 2 vol. in-fol.), accompagnés de douze dissertations critiques, et une autre de l'*Histoire des Juifs* de Prideaux (Paris, 1726, 6 vol. in-12). A l'époque de sa mort il travaillait à un *Traité sur le déisme*, dont les 2 vol. in-4° étaient presque entièrement terminés. P. L.

Journal de Trévoux, sept. 1739. — *Bibl. française*, t. XIV. — Niceron, *Mémoires*, t. XLII. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Feller, *Dict. hist.* — Levot, *Biographie bretonne*.

TOURNERIE (LA). *Voy.* LA TOURNERIE.

TOURNES (DE). *Voy.* DETOURNES.

TOURNEUR (*Pierre* LE), littérateur français, né à Valognes, en 1736, mort à Paris, le 24 janvier 1788. Il fit ses humanités à Coutances et sa rhétorique au collége des Grassins, à Paris. Sa vie tout entière fut consacrée aux lettres, surtout à des traductions d'ouvrages anglais, et ses travaux lui valurent les places de censeur royal, de secrétaire de la librairie et de secrétaire ordinaire de Monsieur (depuis Louis XVIII). Il se fit connaître d'abord en remportant un prix à l'Académie de Montauban et un autre à celle de Besançon (1766 et 1767). Son œuvre capitale est la traduction de Shakespeare. Il s'associa le comte de Catuelan et Fontaine-Malherbe, pour l'aider dans son entreprise, et donna les premiers volumes en 1776, en déclarant, dans le discours d'introduction, que Shakespeare était le génie souverain du théâtre. Ce fut comme un coup de foudre dans le monde académique. Voltaire, blessé dans son amour-propre et dans le despotisme des opinions qu'il imposait depuis si longtemps, prit la querelle en main. « Auriez-vous lu, écrit-il à d'Argental, le 19 juillet 1776, deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder Shakespeare comme le seul modèle de la véritable tragédie? Il l'appelle le dieu du théâtre! Avez-vous une haine assez vigoureuse contre cet impudent imbécile, et souffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? » Il excite ensuite d'Alembert, La Harpe et ses autres fidèles contre *Gilles Shakespeare* et *Pierrot Le Tourneur*. Enfin, il lance sa fameuse *Lettre à l'Académie*. Le Tourneur eut le bon goût de garder une grande modération en face des invectives de Voltaire, et il continua courageusement son œuvre. Bien que sa traduction fût imparfaite, et qu'il gâtât souvent le naturel de l'original par un style trop emphatique, il rendit aux lettres un éminent service, en faisant connaître aux Français un grand poëte qu'ils ignoraient complétement, et en préparant la révolution dramatique de notre théâtre. Il sentait fort bien lui-même le génie de son auteur, comme le prouvent les morceaux de critique dont il a accompagné sa traduction, la *Vie de Shakespeare*, le *Jubilé de Shakespeare*, le *Discours des préfaces*, et les remarques placées en tête de chaque pièce. Plusieurs des contemporains de Le Tourneur nous ont fait connaître les excellentes qualités de son caractère, qui ajoutaient au mérite de sa vie laborieuse : patient, doux, même timide, il avait la candeur d'un enfant. Voici les ouvrages qu'il a traduits de l'anglais : *La Jeune fille séduite*, et *le Courtisan ermite*, *contes* (Paris, 1769, in-8°); *les Nuits* d'Young (1769, 2 vol. in-8°); *Œuvres diverses* du même (1770, 2 vol. in-8°); *Méditations sur les tombeaux*, d'Hervey (1770, in-8°); *Histoire de Charles-Quint*, par Robertson, avec Suard et l'abbé Roger (1771, 2 vol. in-4°); *Histoire de Richard Savage*, suivie de la *Vie de Thomson*, par Sam. Johnson (1771, in-12); *Théâtre de Shakespeare* (1776-82, 20 vol. in-8°), version revue et corrigée par M. Guizot (1824, 13 vol. in-8°); *Ossian*, de Macpherson, avec de Saint-Georges (1776, 2 vol. in-8°); *Vues sur l'évidence de la religion chrétienne*, de Jennings (1779, in-8°); *Clarisse Harlowe*, de Richardson (1784-87, 10 vol. in-8°); *le Nord du globe*, de Pennant (1789, 2 vol. in-8°), etc. Il a traduit aussi quelques ouvrages de l'italien et de l'allemand. Outre ses traductions, on a de lui : *Discours moraux, avec un Éloge de Charles V, roi de France*; Paris, 1768, in-8°; — *Histoire de Mlle de Sirval*, roman; Paris, 1788, 2 vol. in-8°; — *Les Jardins anglais, ou Variétés tant originales que traduites*; Paris, 1788, 2 vol. in-8°. On lui attribue le texte de l'*Histoire d'Angleterre représentée en figures*, par David; Paris, 1784, 2 vol. in-4°. J. M-R-L.

Notice, à la tête des *Jardins anglais* — Desessarts, *Siècles littér.* — Sabatier, *Les trois Siècles.* — Palissot, *Mémoires* (art. MERCIER). — La Harpe, *Cours de littér.* — Grimm, Voltaire, *Corresp.* — Albert Lacroix, *Histoire de l'influence de Shakespeare sur le théâtre français*; Bruxelles, 1856. gr. in-8°.

TOURNON (*François* DE), cardinal d'Ostie, né en 1489, à Tournon, mort le 22 avril 1562, à Paris, dans son palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés. Sa famille, la plus puissante du Vivarais, s'éteignit en 1644 (1). Il était le second fils des huit enfants de Jacques II, seigneur de Tournon, et de Jeanne de Polignac. A douze ans, il prit l'habit des chanoines réguliers de Saint-Augustin, dans l'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné. Ses supérieurs le nommèrent à la commanderie de Feurs, où il reçut François Ier, qui

(1) Cette famille a fourni plusieurs prélats à l'Église catholique, entre autres : *Pons*, élu évêque du Puy en 1130; *Claude*, évêque de Viviers, de 1502 à 1542; *Charles* et *Gaspard*, frères du cardinal François, qui administrèrent le premier le diocèse de Rodez, le second celui de Valence; *Charles*, évêque de Viviers, mort en 1552; *Jacques*, son frère, évêque de Castres, puis de Valence, mort en 1553. Le dernier membre de cette maison fut *Just-Louis*, maréchal de camp, tué en 1644 au siége de Philipsbourg.

l'apprécia et se l'attacha en le nommant d'abord abbé de la Chaise-Dieu, puis archevêque d'Embrun (1517). Il passa en 1525 à l'archevêché de Bourges, à la suite d'un débat entre les différents membres du chapitre métropolitain de cette ville, dont la minorité lui avait élu un concurrent. Mais Clément VII confirma sa nomination, et il put l'année suivante faire son entrée à Bourges où il avait déjà pris possession du siége par procuration. Comme politique, il fut un de ceux qui illustrèrent le règne de François Ier et qui lui rendirent le plus de services; comme prélat, il se fit remarquer par son hostilité contre les idées nouvelles, et réunit en mars 1528 un concile provincial destiné à en arrêter la propagation dans le Berri. Pendant ce pontificat il célébra le mariage du roi avec Éléonore d'Autriche (1530), dont il avait demandé la main pour son maître. En 1536 il résigna l'archevêché de Bourges pour passer à celui d'Auch (1537) et de là à celui de Lyon (1551). Le pape Jules III le fit évêque de Sabine en 1550, Pie IV évêque d'Ostie et de Vélitres en 1560. Clément VII, à la recommandation de François Ier, l'avait créé en 1530 cardinal d'Ostie. Après la mort du cardinal du Bellay, il devint doyen du sacré collége. Ses autres avantages et dignités furent d'être chancelier de l'ordre de Saint-Michel, ministre d'État, abbé de Saint-Germain-des-Prés et de douze autres abbayes, maître de la chapelle du roi, gouverneur du Lyonnais, du Forez, de l'Auvergne et du Beaujolais; car, toujours protégé par le roi et les papes qui se succédèrent sous son règne, il accapara les bénéfices et les hautes charges, tandis qu'il mettait la main aux plus grandes affaires de ce temps. Il fut un des principaux négociateurs du traité de Madrid (1526). Envoyé en Espagne avec Jean de Selve pour cet objet, il signa comme chef de l'ambassade, le 14 janvier, le traité qui rendait le roi de France à la liberté, et repassa avec lui les Pyrénées. La lutte ayant recommencé avec l'empereur, il fut activement employé dans les négociations qui amenèrent la paix de Cambrai. Dans la crise qui sépara l'Église de Rome de celle d'Angleterre, il intervint pour pacifier le différend; il engagea vivement Clément VII à des concessions envers Henri VIII, concessions qui, si on les eût accordées, eussent peut-être prévenu la rupture. Cependant Charles V venait d'envahir la Provence. Le maréchal de Montmorency fut chargé de repousser l'Espagnol. Pendant ce temps le cardinal de Tournon, nommé lieutenant général, reçut pour mission de diriger de Lyon toutes les opérations de la guerre. Grâce à son activité et à son administration éclairée, l'ennemi fut repoussé et la guerre portée en Italie. Il sut, chose alors fort difficile et dont le roi lui sut le plus grand gré, trouver des fonds pour pourvoir aux nécessités de la guerre, soit en empruntant au commerce de Lyon, soit en prêtant lui-même sur sa propre fortune. Quand la guerre toucha à sa fin et qu'il fallut un homme de tête et d'expérience pour mener à bien une paix devenue nécessaire, ce fut encore lui qui représenta la France aux conférences de Nice, et signa en 1538 le traité qui allait assurer à sa patrie dix années de calme. Malheureusement il faut le compter parmi ces politiques fanatiques qui ont souillé cette époque par la sanglante persécution contre la réforme. On dut à son instigation l'établissement de la chambre ardente et peut-être les cruautés de l'horrible guerre des Vaudois. A la mort de François Ier (1547), il vit tomber en partie la faveur dont il avait joui sous ce prince. Les Guises, tout-puissants sous Henri II, le firent renvoyer à Rome, où il aida à la nomination de Jules III, conclut un traité avec le pontife au nom de la France, et s'employa de tous les moyens à créer des ennemis à l'empereur. Il ne revint d'Italie qu'au bout de huit ans, pour se signaler par de nouvelles persécutions contre les calvinistes du Lyonnais, son nouveau diocèse. Quand la guerre se ralluma avec Philippe II, il retourna auprès du saint-siége pour surveiller le pape et empêcher l'alliance de l'Italie avec l'Espagne. A la mort d'Henri II (1559), il revint en France, et fut rappelé au conseil par la reine mère. Chacun de ses retours étant marqué par de nouvelles rigueurs et quelque entreprise contre la réforme, cette fois il chercha à lui nuire en favorisant l'introduction des Jésuites, auxquels il abandonna son collége de Tournon. Lorsque l'avénement de Charles IX lui eut rendu une partie de son ancien crédit, ce fut encore contre eux qu'il l'employa, et l'on sait quel fut le résultat de cette funeste influence. Il assista en 1560 aux états d'Orléans. L'année suivante il présida le colloque de Poissy, et en 1562 il mourut à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il fut enterré dans l'église de son collége de Tournon. La longue expérience et la pratique constante des affaires, dans lesquelles le cardinal avait acquis une si grande habileté, ne semble pas lui avoir laissé le temps de cultiver les lettres, si l'on en croit de Thou, qui au livre II de ses *Mémoires*, déclare qu'il n'était pas homme de lettres, et toutefois grand ami des lettrés et des savants qu'il comblait de bienfaits. Dans ses voyages il s'en faisait toujours accompagner; on cite parmi ceux qu'il s'était ainsi attachés Pierre Danès, Arnaud du Ferrier, Lambin et Muret. En cela peut-être aussi pensait-il complaire à François Ier, qui avait des goûts analogues. Sa fondation du collége de Tournon prouve au reste son zèle pour la science; mais chez lui cet amour fut toujours subordonné à sa haine contre l'hérésie, et il s'opposa assez fortement au projet que François Ier avait conçu d'attirer auprès de lui Melanchthon, pour l'en dissuader. H. BOYER.

Fleury-Ternal, *Hist. du cardinal de Tournon*; Paris, 1728, in-4°. — D'Auvigny, *Hommes illustres de France*,

t. II. — Frizon, *Gallia purpurata*. — Sainte-Marthe, *Gallia christ. nova*. — La Thaumassière, *Hist. du Berry*. — De Thou, *Hist. sui temp*.

TOURNON (*Charles-Thomas* MAILLARD DE), cardinal italien, né à Turin, le 21 décembre 1668, mort à Macao, le 8 juin 1710. D'une ancienne famille originaire de Rumilly (Savoie), il était le second fils de Victor-Amédée, comte de Tournon et marquis d'Albi, ministre d'État de Sardaigne, et gouverneur du comté de Nice, mort en 1702. Après avoir commencé ses études dans sa famille, il les termina à Rome, au collége de la Propagande. Il se fit ordonner prêtre et recevoir docteur *in utroque jure*, et devint auditeur du cardinal Baldassare Cenci. Il professa quelque temps à la Propagande, et fut nommé camérier d'honneur et préfet de la doctrine chrétienne. Le 21 décembre 1701 Clément XIV l'éleva à la dignité de patriarche d'Antioche, et lui confia la difficile mission de régler les affaires de la chrétienté dans la Chine et les Indes, avec le titre de visiteur apostolique et les pouvoirs de légat *a latere*. Il partit de Rome le 4 juillet 1702 avec une suite de plusieurs missionnaires, s'embarqua sur un navire français, et, après avoir touché à Madagascar, arriva le 5 novembre 1703 à Pondichéry. Malgré l'état d'une santé délabrée, il s'occupa activement de la réforme des rites pratiqués par les chrétiens malabares, et le 11 juillet 1704 il proscrivit par un décret toute cérémonie qui se rattachait de près ou de loin aux anciennes superstitions de ces peuples. Le même jour il partit pour Manille. Au commencement de 1705 il réunit à Canton les chefs des diverses missions, leur exposa le but de son voyage, et leur enjoignit de faire disparaître des temples catholiques les images et les emblèmes relatifs au culte que les Chinois rendaient au ciel, à Confucius et à leurs ancêtres. Ces mesures jetèrent dans l'esprit des jésuites un mécontentement qui ne tarda pas à se manifester. Regardant les concessions qu'ils avaient faites à l'idolâtrie comme nécessaires à leur établissement et propres à leur conserver la bienveillance des populations, ils trouvèrent dans l'empereur Khang-hi un puissant auxiliaire. Ce prince accueillit Tournon avec distinction; mais dès qu'il connut le but de son voyage, il lui ordonna de quitter sur-le-champ la capitale. Tournon n'exécuta cet ordre que vingt-cinq jours après, pour se retirer à Nankin, d'où, le 28 janvier 1707, il lança le fameux mandement par lequel il interdisait toute cérémonie ancienne et enjoignait sévèrement aux missionnaires de se conformer à ses instructions. Cette pièce porta au comble l'irritation de l'empereur. Il fit arrêter le visiteur apostolique, et le fit conduire sous bonne garde à Macao, où les Portugais le tinrent enfermé dans la maison des Jésuites. Malgré les représentations de ces derniers, le pape approuva hautement la conduite de son envoyé, et récompensa son zèle en le nommant cardinal (17 août 1709). Il mourut l'année suivante, léguant la plus grande partie de ses biens aux pauvres et aux hôpitaux. Clément XI prononça lui-même son éloge dans un consistoire secret, et chargea le cardinal Mezzabarba de ramener son corps en Europe. Il fut inhumé en grande pompe dans l'église de la Propagande. Saint-Simon mentionne sa mort comme un événement « qui occupa toute l'Europe ». Le cardinal de Tournon fut un des fondateurs de l'Académie des Arcades. Sa mission dans les Indes et en Chine donna lieu à une foule d'écrits favorables ou contraires aux Jésuites. Ses mémoires furent mis en ordre et publiés par les soins du cardinal Passionei, sous le titre de : *Memorie storiche della legazione e morte del cardinale di Tournon, esposti con monumenti rari et autentici*; Rome, 1762, 8 vol. in-8°.

Memorie storiche. — Crescimbeni, *Vite degli Arcadi illustri*, t. III.

TOURNON-SIMIANE (*Philippe-Camille-Marcellin-Casimir*, comte DE), administrateur, né à Apt, en Provence, le 23 juin 1778, mort à Gennelard (Saône-et-Loire), le 18 juin 1833, descend d'Alexandre de Tournon, fils naturel de Jacques, père du célèbre cardinal, lequel fils fut légitimé en 1498. Il termina à Paris ses études, commencées au collége d'Alais. Nommé auditeur au conseil d'État et envoyé en Bavière, en 1806, comme intendant des margraviats d'Anspach et de Bayreuth, il recueillit sur cette contrée de nombreuses données statistiques. En 1809 les Autrichiens le firent prisonnier et l'envoyèrent en Hongrie; mais on lui rendit la liberté après Wagram. Napoléon, qui le reçut à Schœnbrunn, conçut une si haute idée de la prudence, du zèle et du courage de son jeune auditeur, qu'il lui confia l'importante préfecture de Rome (6 sept. 1809). Il n'est donc pas exact de dire, ainsi qu'on l'a prétendu, que Tournon ait eu une part quelconque à l'enlèvement du pape Pie VII; l'attentat était consommé trois mois avant son arrivée en Italie. Quand Murat s'empara de Rome (janvier 1814) et voulut contraindre le préfet à administrer en son nom, Tournon s'y refusa et partit pour la France. Pendant les cent jours, il fut nommé successivement préfet du Finistère et de l'Hérault, mais il n'accepta pas ces fonctions. Préfet de la Gironde (12 juill. 1815) après le second retour de Louis XVIII, les services qu'il rendit à cette époque agitée et les améliorations dont il dota le chef-lieu ainsi que les landes du pays, attestent ses vues éclairées et sa vigilance paternelle. Appelé à la préfecture du Rhône, il la géra seulement du 9 janvier 1822 au 8 janvier 1823. A la fin de cette année il devint, le même jour, conseiller d'État et pair de France (23 déc. 1823), et bientôt après président du conseil des bâtiments civils. Il était membre de la Société royale d'agriculture. Il conserva son siége dans la chambre haute après

la révolution de 1830, à laquelle il ne se montra pas hostile. Il est auteur d'un ouvrage intéressant, intitulé : *Études statistiques sur Rome et la partie occidentale des États romains*; Paris, 1831, 2 vol. in-8°, et atlas. E. R.

Mounier, dans *le Moniteur univ.* du 15 fév. 1834. — De Sylvestre, *Notice biogr. sur M. de Tournon*; 1834, in-8°.

TOURON (*Antoine*), biographe français, né à Graulhet (diocèse de Castres), le 5 septembre 1686 (1), mort à Paris, le 2 septembre 1775. Il était fils d'un marchand boutonnier. Entré jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, il fut d'abord chargé de l'enseignement des novices, puis il étudia l'histoire de son ordre, s'occupa de controverse religieuse, et publia les ouvrages suivants : *Vie de saint Thomas d'Aquin, avec un exposé de sa doctrine et de ses ouvrages*; Paris, 1737, in-4°; — *Vie de saint Dominique de Guzman, fondateur des Frères prêcheurs, avec l'Histoire abrégée de ses premiers disciples*; Paris, 1739, in-4°; — *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*; Paris, 1743-49, 6 vol. in-4° : ouvrage estimé, traduit en espagnol et en italien; — *De la Providence, traité historique, dogmatique et moral*; Paris, 1752, in-12; — *La Main de Dieu sur les incrédules, ou Histoire abrégée des Israélites, souvent infidèles et autant de fois punis*; Paris, 1756, 2 vol. in-12; — *Parallèle de l'incrédule et du vrai fidèle*; Paris, 1758, in-12; — *La Vie et l'Esprit de saint Charles Borromée*; Paris, 1761, in-4°, ou 3 vol. in-12; — *La Vérité vengée en faveur de saint Thomas même*; s. l. n. d. (1762), in-12 de 69 pag. (anon.).; — *Histoire générale de l'Amérique, depuis sa découverte*; Paris, 1768-70, 14 vol. in-12 : c'est, comme l'auteur le déclare, l'histoire ecclésiastique du Nouveau Monde. E. R.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist. univ.*, édit. 1820. — Feller, *Biogr. univ.*

TOURREIL (*Jacques* DE), littérateur français, né le 18 novembre 1656, à Toulouse, mort le 11 octobre 1715, à Paris. Fils d'un procureur général au parlement de Toulouse, il vint, après avoir terminé ses études littéraires, suivre les cours de droit à Paris; mais, porté plus vivement, par un goût naturel, à la culture des lettres, il travailla pour les concours de l'Académie française, et remporta les prix d'éloquence en 1681 et 1683. Ses traductions de Démosthène, auxquelles il consacra presque tout le reste de sa vie, le firent admettre dans l'Académie des inscriptions (1691) et dans l'Académie française (14 fév. 1692). Dans la première, il s'employa surtout à l'*Histoire du règne de Louis XIV par les médailles*; dans la seconde, il participa au *Dictionnaire*, et fut chargé d'en présenter la première édition au roi. « Les trente-deux compliments qu'il fit à cette occasion, dit Goujet, sont autant de chefs-d'œuvre. » Celui qui s'adressait à Louis XIV se trouve seul dans ses *Œuvres*; il est accompagné de l'épître dédicatoire qu'il avait composée pour être mise à la tête du *Dictionnaire*, et à laquelle l'Académie préféra celle de Perrault, qui lui est inférieure. Dans ses traductions, il recherchait l'éclat et une vigueur affectée. « Le bourreau! s'écriait Racine; il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthène. » Ces traductions, si travaillées et si défectueuses, sont accompagnées de notes estimables et de bonnes préfaces sur l'éloquence et sur l'histoire de la Grèce. Orné à l'excès dans ses écrits, Tourreil se montra au contraire sec dans ses relations et d'une grande rudesse de caractère; vif, brusque et franc dans la dispute jusqu'à la grossièreté, il se flattait de garder son indépendance dans le blâme comme dans la louange, et n'arriva ainsi qu'à se créer des ennemis. On a de lui : *La Première Philippique, les trois Olynthiennes et la harangue sur la Paix* (Paris, 1691, in-8°), et les *Philippiques, les Discours sur la Paix* (Paris, 1701, in-4°, et Amst., 1706, in-12). Ces traductions, corrigées par l'auteur et augmentées du *Discours d'Eschine contre Ctésiphon* et du *Discours de Démosthène pour la Couronne*, furent publiées par l'abbé Massieu (Paris, 1721, 2 vol. in-4° et 4 vol. in-12). Tourreil est aussi l'auteur d'*Essais de jurisprudence* (Paris, 1694, in-12), et on lui attribue les *Réflexions sur les cultes et les superstitions chinoises* (Amst., 1770, in-12).

TOURREIL (*Amable* DE), frère du précédent, mort à Rome, en 1719, dans la prison de l'inquisition, après une détention de quatre ans au château Saint-Ange. Il paraît être l'auteur d'un livre qui fut attribué à Antoine Arnauld et à Quesnel, et que celui-ci a peut-être corrigé, car il fut imprimé en Hollande. Il a pour titre : *L'Innocence opprimée par la calomnie, ou Histoire de la congrégation des Filles de Jésus*; Toulouse (Hollande), 1688, 2 part., in-12.

De Boze, *Hist. de l'Acad. des inscriptions.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXVII. — Goujet, *Bibl. française*, t. II. — *Biogr. toulousaine.*

TOURRETTE (LA). *Voy.* LA TOURRETTE.

TOURVILLE (*Anne-Hilarion* DE COSTENTIN, comte DE), illustre marin français, né le 24 novembre 1642 (1), à Paris, où il est mort, le 28 mai 1701. Issu d'une ancienne maison du Cotentin, dont la branche aînée s'éteignit en 1716, il était le plus jeune des trois fils de César, baron de Tourville et de Fimes (2), et de Lucie de La Rochefoucauld. Sa qualité de cadet

I

(1) Date prise sur les registres de l'état civil.

(1) Date vérifiée sur les registres de l'état civil.

(2) Attaché au duc de Saint-Simon, père de l'auteur des *Memoires*, il avait été chargé par lui, dans la *journée des Dupes*, d'avertir Richelieu de revenir trouver le roi; de là la faveur que lui témoigna le cardinal en le plaçant auprès de Louis XIII, dont il devint le premier gentilhomme et l'ami particulier. « C'était, dit Saint-Simon, un homme fort sage et de merite. » Il mourut en avril 1647

le fit destiner à l'ordre de Malte, dans lequel il entra, à l'âge de quinze ans. Recommandé au chevalier d'Hocquincourt, par son parent le duc de La Rochefoucauld, on raconte qu'il démentit par sa conduite, dans une première rencontre avec les corsaires barbaresques, l'opinion que sa figure fine et gracieuse avait fait concevoir au chevalier: il se battit comme un lion, et reçut trois blessures. Sous une apparence presque féminine il cachait en effet un courage qui allait jusqu'à la témérité. Dix années de courses dans la Méditerranée, les titres de *protecteur du commerce maritime* et de *marin invincible*, obtenus de la reconnaissance de Venise, dont il avait mis les possessions à l'abri des insultes des corsaires algériens, établirent si bien sa réputation, qu'en 1667, revenant à la cour, il y fut l'objet de l'attention particulière du roi, qui le nomma capitaine de vaisseau. Ce fut en cette qualité que Tourville fit l'apprentissage de la grande guerre maritime en prenant part à la bataille de Solebay (7 juin 1672) et au combat livré dans le Doorlog, un des quatre passages compris entre la côte de Flandre et l'île de Walcheren (juin 1673), combat où il coula un vaisseau hollandais. Sous les ordres du chevalier de Valbelle, il fit partie, en 1675 (2 janvier), d'un second secours qui fut envoyé aux Messinois, révoltés. Après s'être signalé en reprenant, en plein jour et sous le canon des forts de Reggio, une frégate française surprise par dix galères d'Espagne, il contribua à la prise d'Agosta par le tir habile de son artillerie. A la bataille de Stromboli (8 janvier 1676), à celle du Mont-Gibel, où périt Ruiter (22 avril), *le Sceptre*, monté par Tourville, fut l'un des deux navires qui assistèrent Duquesne dans le duel formidable engagé entre les deux vaisseaux amiraux, *le Saint-Esprit* et *la Concorde;* au combat de Palerme (31 mai), ce fut encore Tourville qui eut le mérite de reconnaître la flotte ennemie et de faire prévaloir dans le conseil son plan de bataille. La paix de Nimègue (1678) ne rendit pas Tourville au repos; après avoir présidé à Versailles, sous les yeux du roi et de Colbert, à la construction d'un nouveau modèle de frégate qui surpassait de beaucoup les anciennes en qualités nautiques, il fit partie, en 1681, de la croisière contre les corsaires barbaresques, et prit part aux deux bombardements d'Alger par Duquesne (30 août 1682, et 26 juin, 18 août 1683). Lieutenant général depuis 1682, il assista encore au bombardement de Gênes (mai 1684), à celui de Tripoli, où il eut le commandement de l'attaque après avoir reconnu le port avec une audace inouïe (22 juin), et à un troisième châtiment des Algériens.

La mort de Duquesne plaçait Tourville au premier rang, lorsque les hostilités en recommençant entre la France et l'Angleterre, après le renversement de Jacques II, vinrent fournir une nouvelle matière à ses talents et à son activité. Sorti de Toulon à la tête de vingt vaisseaux et de quatre frégates, il parvint à échapper aux flottes ennemies dans l'Océan, et à joindre à Brest Châteaurenault (10 mai 1689). A la fin de cette année, après avoir quitté l'ordre de Malte, il reçut la charge de vice-amiral du Levant (1), qui s'était confondue jusque là avec celle de général des galères (1er nov.). La campagne suivante devait porter la gloire de Tourville à son apogée et assurer par la célèbre victoire de Beachy-Head cette suprématie si brillante mais, hélas! si éphémère, des flottes françaises. A la tête de soixante-dix-huit vaisseaux, et ayant sous ses ordres le comte d'Estrées, Châteaurenaud, de Relingue, Coëtlogon, etc., Tourville rencontra, sur la côte de Sussex, en face l'île de Wight, la flotte alliée, forte de cinquante-neuf vaisseaux de ligne et de cinquante-trois navires inférieurs. Profitant de l'intervalle que ses adversaires avaient laissé entre leur avant-garde et leur corps de bataille, il accabla avec son escadre, jointe à la division de Châteaurenault, celle des Hollandais, tandis que d'Estrées tenait tête aux Anglais. La victoire de Tourville, qui dans cette journée se signala par cette science des signaux qu'il avait comme inventée, tant il l'avait renouvelée, fut complète; les alliés, après avoir perdu quinze navires et cinq brûlots, se réfugièrent dans la Tamise, n'échappant à une entière destruction que par le sang-froid de l'amiral Herbert, qui en jetant l'ancre la nuit tandis que ses vainqueurs continuaient à faire route avait ainsi assuré sa retraite. Quelques jours plus tard Tourville, gourmandé par Seignelay, qui, dans son impatience de voir cette victoire porter tous ses fruits, allait jusqu'à l'appeler « brave de cœur et poltron d'esprit », opérait une descente à Tynemouth (Northumberland), et y brûlait douze bâtiments sous les yeux même d'une armée de six mille hommes (4 août). La mort de Seignelay enleva à la guerre maritime ce caractère de grandeur dans les desseins et de fermeté dans l'exécution qui avait élevé si haut la gloire de la marine française. Forcé en 1691 à se tenir sur la défensive en présence de la supériorité numérique que les alliés s'étaient donnée par des efforts héroïques, Tourville fit alors, dans la Manche, cette campagne dite *du large*, et qui est réputée son chef-d'œuvre. Évitant toute grande bataille avec une habileté merveilleuse, il tint cependant la mer, arrêtant tous les bâtiments qui s'aventuraient dans le détroit, s'emparant de la flotte marchande de la Jamaïque et de son escorte, protégeant les convois envoyés en Irlande, et contraignant l'amiral anglais à rentrer dans ses ports sans avoir pu rien tenter contre lui.

(1) A cette époque il n'existait en France que deux vice-amiraux, celui du Levant ou de la Méditerranée, et celui du Ponant ou de l'Océan; mais aucun n'était astreint à ne servir que dans son gouvernement.

Au commencement de 1692 Louis XIV résolut de tenter une seconde descente en Irlande. Une armée de douze mille hommes et trois cents bâtiments de transport furent rassemblés dans le Cotentin ; d'Estrées devait se joindre à Tourville, et avec douze vaisseaux escorter le convoi pendant que celui-ci surveillerait l'ennemi avec soixante navires. Persuadé par Jacques III « qu'à la vue de la flotte française plus de la moitie des vaisseaux anglais, favorables à ce prince, se réuniraient à elle », le roi donna ce dernier ordre à Tourville « de combattre l'ennemi fort ou faible et quoi qu'il en pût arriver ». Les critiques injustes dont sa dernière campagne avait été l'objet ne portaient malheureusement que trop Tourville à un coup d'audace. Cependant dès le 12 mars la flotte anglaise, commandée par Edward Russell, comte d'Oxford, avait reçu un premier renfort, venu de la Méditerranée, et le 25 mai les mêmes vents de nord-est qui avaient dispersé, le 18 mai, les vaisseaux de d'Estrées près de Gibraltar en favorisaient au contraire la jonction avec les vaisseaux hollandais. Quand Tourville, le 27 mai, entra dans la Manche, il se trouva en présence de la flotte alliée, divisée en trois escadres, forte de quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux de ligne portant quarante mille cinq cent soixante-quinze hommes et six mille neuf cent quatre-vingt-quatorze canons, et de trente-sept frégates ou brûlots. A ce moment même l'arrestation de quelques officiers suspects, suivie d'une protestation de fidélité signée par les marins anglais (25 mai), ruinait ces espérances de défection sur lesquelles comptait Louis XIV. Averti au siége de Namur de cet état de choses, le roi révoqua les instructions données à Tourville. Dix *courvettes* (barques longues à un mât), portant l'ordre d'attendre la jonction de La Porte, de Châteaurenault et d'Estrées, lui furent vainement expédiées de Cherbourg; il était trop tard. Le 29, à quatre heures du matin, il avait découvert l'ennemi à sept lieues au large entre le cap de la Hougue et la pointe de Barfleur. Rejoint, quelques jours auparavant, par M. de Villette-Mursay, il n'avait alors que quarante-quatre vaisseaux et treize brûlots : c'était un peu moins de deux contre quatre. Malgré cette infériorité écrasante, les capitaines de la flotte, réunis par Tourville en conseil de guerre, décidèrent, après lecture des instructions du roi, qu'il fallait combattre. L'ordre fut donné d'arriver vent arrière sur l'ennemi, qui attendait en panne. Il était dix heures. Tourville et Nesmond réussirent d'abord à faire plier l'un l'escadre de Russell, l'autre celle de van Almonde, tandis que les autres divisions françaises empêchaient, en tenant le vent, que la ligne ennemie, qui débordait la ligne française, ne l'entourât en se repliant. L'éloignement où le vent contraire tenait la division de réserve de Pannetier laissait cependant un vide dangereux entre les deux premières divisions de l'arrière-garde. Les Anglais en profitèrent pour y porter vingt-cinq vaisseaux; mais Pannetier, les attirant à sa poursuite, retarde ainsi quelque temps l'exécution de cette dangereuse manœuvre. Il était sept heures du soir quand ces vingt-cinq vaisseaux anglais, perçant l'arrière-garde, ouvrirent le feu contre l'escadre de Tourville, qui se trouva alors entourée de toutes parts. *Le Soleil Royal*, monté par Tourville, et *l'Ambitieux*, monté par Villette-Mursay, furent l'objet d'une attaque formidable : sans mâts, sans voiles, mais appuyés bientôt par *le Merveilleux*, *le Prince*, *le Saint-Esprit*, et surtout par *le Triomphant*, commandé par le beau-frère de Tourville, Château-Morand, ils luttèrent héroïquement. L'obscurité sépara les combattants. Tourville, qui n'avait fait aucune perte sensible, rallia autour de lui trente-cinq vaisseaux, et jeta l'ancre le lendemain, à six heures du soir, en face de Cherbourg. Il avait devant lui les *ras*, ou passages étroits de Cotentin, et il résolut de s'y engager pour gagner la côte : vingt-deux vaisseaux conduits par Pannetier réussirent ainsi, favorisés par la marée, à passer le ras de Blanchard, et à se réfugier à Saint-Malo ; mais les treize autres ne purent y parvenir. Ce fut alors que commença ce qu'on a, peut-être avec exagération, appelé *le désastre* de la Hougue. *Le Soleil Royal*, *le Triomphant* et *l'Admirable* gagnèrent Cherbourg, où ils furent brûlés par les dix-sept navires anglais lancés à leur poursuite (1er juin 1692). Quant à Tourville, resté à la Hougue avec les dix autres navires, et bientôt entouré par des forces quadruples, il prit le parti d'échouer ses navires, en tira tout le matériel, et, avec les équipages, les défendit monté sur de légères chaloupes jusqu'à la dernière extrémité. Ce ne fut qu'après ces suprêmes efforts qu'il eut la douleur de voir les alliés, soutenus d'une frégate de trente canons, brûler, le 2 juin, six navires français et le lendemain les six autres (1).

La bataille de la Hougue fut plus désastreuse par son effet moral que par ses pertes matérielles. On crut la marine française anéantie, et les succès qui suivirent, quoique nombreux et importants, n'effacèrent pas cette première impression. Quant à Tourville, dont les amiraux ennemis avaient tout haut loué le courage et l'habileté, il était accueilli à Versailles par ces paroles de Louis XIV : « Comte de Tourville (2), j'ai eu plus de joie d'apprendre qu'avec quarante-quatre de mes vaisseaux vous en avez battu cent de ceux de mes ennemis

(1) A la vue des flammes qui détruisaient sa dernière espérance, Jacques II, entouré sur le rivage de Tourville et de Bellefonds, s'écriait : « Le ciel combat contre moi » ! et non pas : « O mes braves Anglais ! » comme on l'a prétendu.

(2) Il portait ce titre depuis le 15 janvier 1690.

pendant un jour entier que je ne me sens de chagrin de la perte que j'ai faite. » Le 27 mars 1693, il fut nommé maréchal de France. Placé deux mois plus tard à la tête de quatre-vingt-dix-huit vaisseaux de ligne, il attendit au passage l'immense flotte marchande anglo-hollandaise, composée de plus de quatre cents voiles, qui se dirigeait vers Smyrne. Tombant à l'improviste sur ce riche convoi, dans la baie de Lagos, il en détruisit le tiers (28 juin). Pénétrant ensuite dans la Méditerranée, il brûla par lui-même ou par ses lieutenants les navires ennemis jusque dans les ports de Cadix, de Malaga et de Gibraltar. En 1694, après avoir maintenu par sa présence Gênes dans la neutralité, et coopéré à la prise de Palamos, il jeta six mille hommes sur les côtes de Catalogne. Ce fut le dernier service de Tourville : la prudence de Pontchartrain avait remplacé la grande guerre maritime par une guerre d'escadres et de courses, où s'illustraient Forbin, Jean Bart et Duguay-Trouin.

Tourville, qui, en 1689, avait noblement refusé d'accepter la main d'une héritière dont la fortune était en trop grande disproportion avec la modicité de la sienne, épousa, en janvier 1690, Louise-Françoise Laugeois (1), veuve du marquis de La Popelinière. Il n'eut qu'un fils, *Louis-Hilarion*, qui périt à la bataille de Denain à la tête du régiment dont il était colonel (24 juillet 1712). Voici le portrait que Saint-Simon a tracé de Tourville : « Il possédait en perfection toutes les parties de la marine, depuis celles du charpentier jusqu'à celles d'un excellent amiral. Son équité, sa douceur, son flegme, sa politesse, la netteté de ses ordres, les signaux et beaucoup d'autres détails particuliers très-utiles qu'il avait imaginés, son arrangement, sa justesse, sa prévoyance, une grande sagesse aiguisée de la plus naturelle et de la plus tranquille valeur, tout contribuait à faire désirer de servir sous lui et d'y apprendre. » Tourville est en effet l'un des marins français auxquels la science navale doit le plus de progrès. Outre l'art des signaux, dont il fut le second inventeur, tant il le perfectionna, il réunit encore les manœuvres de la tactique navale en un corps de doctrine dont le P. Lhoste n'a été que le rédacteur, dans son *Traité de tactique navale*. — Les *Mémoires de Tourville* (Amst., 1742, 3 vol. in-12) sont une œuvre apocryphe, sortie de la plume de l'abbé de Margon. Eug. Asse.

Saint-Simon, *Mémoires*. — De Quincy, *Hist. militaire*. — Anselme, *Grands officiers de la couronne*. — Eug. Sue, *Hist. de la Marine*. — Guérin, *Hist. de la Marine*. — Sismondi, H. Martin, *Hist. de France*. — Macaulay, *Hist. de Guillaume III*. — Richer, *Vie de Tourville*; Paris, 1783, in-12.

TOURZEL (*Louise-Élisabeth-Félicité-Françoise-Armande-Anne-Marie-Jeanne-Joséphine* de Croy d'Havré, marquise, puis duchesse de), née à Paris, le 24 janvier 1749, morte au château de Groussay, près Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), le 14 mai 1832. Elle était fille de Louis-Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havré, lieutenant général, mortellement blessé à Filinghausen, le 16 juillet 1761, et de Marie-Louise-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg-Tingry. Son mari, Louis-François du Bouchet, marquis de Sourches-Tourzel, prévôt de l'hôtel du roi et grand prévôt de France, fut, dans une des chasses du roi, à Fontainebleau, en 1786, renversé par le cheval qu'il montait, et mourut des suites de cette chute. La duchesse de Polignac ayant émigré dès juillet 1789, Mme de Tourzel lui succéda, au mois d'août suivant, comme gouvernante des enfants de France. Elle accompagna la reine au banquet donné, le 1er octobre 1789, par les gardes du corps, aux officiers du régiment de Flandre. Ce fut elle qui, dans la fuite de Varennes, joua le principal rôle sous le nom de la baronne de Korf, dame russe, qui avait mis son passeport à la disposition du roi. Après son retour forcé, elle reprit son service aux Tuileries; le 20 juin 1792 elle se trouva au nombre des personnes qui entouraient la famille royale; le 10 août, elle se rendit avec elle à l'Assemblée législative, et la suivit enfin, ainsi que sa fille Pauline, au Temple, d'où elles furent enlevées dans la nuit du 19 au 20, et conduites à la Force. Lors des massacres de septembre, elles furent sauvées par le dévouement de Hardy, membre du conseil général de la commune de Paris (1), et se tinrent cachées pendant près de six mois à Vincennes, où Hardy venait les visiter une fois tous les dix jours. En avril 1794, Mme de Tourzel fut encore arrêtée, ainsi que deux de ses filles (Mme de Charost et Pauline). Devenues libres après la mort de Robespierre, elles obtinrent, non sans peine, vers la fin de 1795, la permission d'entrer au Temple et d'y visiter la fille de Louis XVI deux fois par décade. Quand cette princesse fut remise à l'empereur d'Allemagne, son ancienne gouvernante et sa fille furent désignées pour l'accompagner à Vienne; mais, le 8 novembre 1795, Mme de Tourzel fut arrêtée pour la troisième fois et mise au secret, et l'entrée du Temple fut dès lors interdite à sa fille. La princesse partit le 18 décembre, et Mme de Tourzel ne recouvra la liberté qu'après son départ. Ce ne fut pas la dernière des épreuves par lesquelles elle devait passer; sous l'empire, elle fut exilée de Paris, ainsi que son fils et trois de ses filles (2), et cet exil du-

(1) Elle était fille de Jacques Laugeois, sieur d'Imbercourt, fermier général, et mourut le 13 octobre 1707.

(1) Tallien déclara à la Convention avoir sauvé la vie de Mme de Tourzel, et La Valette, dans ses *Mémoires* (t. I, p. 92), rapporte que le greffier Dutillet, le capitaine de chasseurs Blève et lui, enlevèrent Mmes de Tourzel de la prison de la Force; mais Mme de Béarn (Pauline de Tourzel) affirme dans ses *Souvenirs* que sa mère et elle ne virent que Hardy, et que lui seul fut leur libérateur.

(2) La duchesse de Charost et les comtesses de Sainte-Aldegonde.

rait depuis quatre ans lorque Mme de Béarn obtint le retour de sa famille. La restauration récompensa tant de dévouement. Des lettres patentes du 17 janvier 1816 créèrent duchesse Mme de Tourzel, dont le fils était mort, avec transmission de ce titre en faveur de son petit-fils (1).

La fille de Mme de Tourzel, *Marie-Charlotte-Pauline-Joséphine*, née le 15 octobre 1771, à Paris, fut nommée dame de la duchesse d'Angoulême. Elle avait épousé, en 1797, le comte de Béarn (*voy.* ce nom), chambellan de Napoléon. Longtemps après sa mort, arrivée le 19 juillet 1839, au château de la Roche-Beaucourt (Dordogne), on a publié d'elle un ouvrage intitulé : *Souvenirs de quarante ans*, 1789-1830. *Récits d'une Dame de madame la Dauphine*; Paris, 1861, in-12. E. REGNARD.

Moniteur univ. — Cléry, *Journal.* — Eckard, *Mémoires hist. sur Louis XVII.* — Duchesse d'Angoulême, *Récit des événements arrivés au Temple.* — *Documents particuliers.*

TOUSSAIN (2) (*Jacques*), en latin *Tusanus*, helléniste français, né à Troyes, vers la fin du quinzième siècle, mort à Paris, le 16 mars 1547. On ne sait à quelle époque il quitta son pays natal pour aller à Paris étudier sous la direction de Guillaume Budé; celui-ci, ainsi que le marquent ses lettres, le considéra moins comme son disciple que comme son ami, et l'estima l'un des hommes les plus capables de faire revivre en France l'étude de la langue grecque. C'est à ce titre qu'il le mit en relation avec Érasme, vers 1518. A cette époque, Toussain demeurait à Paris avec Louis Ruzé, homme savant et riche, qui était regardé comme le Mécène des gens de lettres de son temps. Plus tard, il perdit l'amitié d'Érasme, à cause d'une pièce de vers satiriques qui lui fut attribuée, peut-être faussement; mais il ne perdit jamais son estime comme érudit. François Ier nomma Toussain professeur de langue grecque au Collége royal, au plus tard en 1532. Les leçons savantes et méthodiques de Toussain, qui unissait au mérite d'un habile helléniste des connaissances approfondies en philosophie et en jurisprudence, formèrent d'illustres élèves, parmi lesquels on cite Fréd. Morel, Turnèbe et Henri Estienne. On a de lui quelques pièces de vers latins. Il a édité les *Lettres* de Budé, en y ajoutant des notes (Paris, 1526, in-4°, et Bâle, 1528, in-4°), les *Épigrammes de Jean Lascaris* (Paris, 1527, in-8°), la *Sphère de Proclus*, soigneusement annotée. Il avait laissé en manuscrit un *Dictionnaire grec et latin*, que Fréd. Morel publia; Paris, 1552, in-fol. La traduction latine de la *Grammaire* de Th. Gaza a été faite en partie par Toussain.

Turnèbe, *Éloge de Toussain.* — Goujet, *Mémoire sur le Collége royal*, t. I. — Maittaire, *Ann. typogr.*, t. II. — De Thou, liv. III. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

TOUSSAINT (*François-Vincent*), littérateur français, né à Paris, vers 1715, mort à Berlin, en 1772. Il se fit recevoir avocat, mais négligea bientôt le barreau pour se donner aux lettres. D'abord partisan du diacre Pâris, en l'honneur de qui il écrivit des hymnes latins, il se lia ensuite avec les encyclopédistes, sans toutefois abandonner entièrement le jansénisme. Son livre sur *les Mœurs* ayant été condamné au feu par arrêt du parlement, le 6 mai 1748, il craignit pour sa sûreté personnelle, et se réfugia à Bruxelles, où il rédigea une gazette française qui soutenait l'Autriche contre la Prusse. Malgré les attaques violentes qu'il avait dirigées contre Frédéric II, il accepta après la paix les offres de celui qu'il avait appelé « le brigand du Nord », et se rendit à Berlin en qualité de professeur de logique et de rhétorique. La faveur dont il jouit ne fut pas de longue durée; le manque de tact, la vanité et des paroles peu mesurées le firent exclure de la cour. On assure que cette disgrâce abrégea ses jours. Le seul ouvrage de Toussaint qui ait eu du retentissement a pour titre *les Mœurs, par Panage*; Amst. (Paris), 1748, in-12 et in-4°, édition dont il ne reste que quelques exemplaires. Il fut réimprimé à Amst., 1760, 1763, in-12; puis, avec des corrections, à Berlin, 1767, 1771, in-12; et traduit en allemand. D'après Grimm, c'est un recueil de lieux communs qu'on trouve partout; d'après La Harpe, il est remarquable, comme le premier livre où l'on se soit proposé un plan de morale naturelle, indépendant de toute croyance religieuse et de tout culte extérieur. « Le livre *des Mœurs*, dit Palissot, étonna par des principes hardis, auxquels on n'était point accoutumé lorsqu'il parut. Il eut même assez de célébrité pour qu'on le lui disputât. » Prémontval, les abbés Richard et Nonnotte attaquèrent ce livre dès son apparition, et ce fut pour le défendre que Toussaint publia des *Éclaircissements* en 1762, in-12. On a encore du même : *Essai sur le rachat des rentes et redevances*; Londres, 1751, in-8°; — *Histoire des passions, ou Aventures du chevalier Shroop*; La Haye, 1751, 2 vol. in-12; Amst., 1751, in-12: roman philosophique, qui aurait été, selon l'auteur, trad. de l'anglais; — des *Mémoires*, dans le recueil de l'Acad. de Berlin. Il a aussi traduit de l'anglais et de l'allemand quelques ouvrages, notamment le *Dictionnaire de médecine* (1746, 6 vol. in-fol.), avec Diderot et Eidous, et des *Extraits des œuvres de Gellert* (1768, 2 vol. in-12). Il a rédigé les articles sur la jurisprudence dans les t. I et II de l'*Encyclopédie*; il a travaillé au *Journal étranger*, donné trois volumes du *Journal* de

(1) Ce dernier, *Olivier-Charles-Roger*, né le 23 juillet 1804, nommé pair de France le 27 janvier 1830, est mort sans postérité, le 13 juillet 1845. Il avait fait en 1830 la campagne d'Alger comme aide de camp du duc des Cars, son beau-frère, et avait quitté le service après la révolution de Juillet.

(2) C'est par erreur qu'on l'a quelquefois appelé *Tousan*.

Gauthier d'Agoty, sous le titre d'*Observations sur la physique*, et contribué à la fondation du *Journal littéraire*, publié à Berlin de 1772 à 1776.

Palissot, dans le *Nécrologe des hommes célèbres*, ann. 1778. — *Mémoires de l'Ac. de Berlin*, 1778. — La Harpe, *Cours de littér.* — Grimm, *Corresp.*, t. I.

TOUSSAINT-LOUVERTURE. *Voy.* LOUVERTURE.

TOUSTAIN (*Charles-François*), érudit français, né au Repas (diocèse de Séez), le 15 octobre 1700, mort à Saint-Denis, près Paris, le 1er juillet 1754. Issu d'une ancienne famille du pays de Caux, il prit l'habit de Saint-Benoît en 1718, dans l'abbaye de Jumiéges. Appelé en 1725 au monastère de Bonne-Nouvelle à Rouen, pour y apprendre le grec et l'hébreu, il voulut connaître les principes des langues orientales, et étudia en même temps plusieurs langues modernes. Ordonné prêtre en 1729 à Avranches, il composa dans les cinq années suivantes plusieurs écrits sur divers points de philosophie et de théologie. Ses supérieurs le chargèrent de travailler avec dom Tassin (*voy.* ce nom) à une édition des œuvres de Théodore Studite. En 1747 il s'établit à Paris pour surveiller l'impression de ses *Éclaircissements sur la diplomatique* (Paris, 1748, 2 vol. in-4°). Il travaillait à un *Nouveau Traité de diplomatique* en français lorsqu'il mourut, dans l'abbaye de Saint-Denis, après quarante jours d'une maladie douloureuse et aiguë, causée par l'excès de travail. On a encore de lui : *De l'Autorité des miracles*, in-4°, sans nom d'auteur; — *La Vérité persécutée par l'erreur. Recueil de divers ouvrages des saints Pères, sur les grandes persécutions des huit premiers siècles de l'Église*; La Haye, 1733, 2 vol. in-12; — *Défense des titres de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen*; Rouen, 1743, in-4°; — *Nouveau traité de diplomatique*; Paris, 1750-65, 6 vol. in-4°, avec dom Tassin.

Son *Éloge*, à la tête du t. II de la *Diplomatique*. — Frère, *Bibliogr. normande*.

TOUTTÉE (*Antoine-Augustin*), érudit français, né le 13 décembre 1677, à Riom, mort le 25 décembre 1718, à Paris. Il était fils d'un avocat. Après avoir fait d'excellentes études sous les PP. de l'Oratoire, il embrassa la vie religieuse en 1698, dans l'abbaye des bénédictins de Vendôme, où il fut ordonné prêtre en 1702. Il professa jusqu'en 1712 la philosophie et la théologie à Vendôme, à Saint-Benoît-sur-Loire et à Saint-Denis. Il venait de préparer une nouvelle édition des œuvres de saint Cyrille de Jérusalem lorsqu'il mourut, dans l'abbaye de Sain-Germain des Prés. Cette édition, enrichie de notes savantes et de la vie de saint Cyrille, fut publiée par dom Maran (Paris, 1720, in-fol.).

Le Cerf, *Biblioth. hist. de la Congrég. de Saint-Maur*.

TOWNLEY (*James*), auteur dramatique anglais, né en 1714, à Londres, où il est mort, le 15 juillet 1778. Peu de temps après son entrée dans les ordres, il prêcha avec succès, et obtint, par le crédit de lady Spencer, la cure de Saint-Bennet, à Londres, et un autre bénéfice, dans l'Essex. Plus tard il devint professeur de grammaire à l'hôpital du Christ, et en 1759 principal de l'école des marchands tailleurs, qu'il dirigea jusqu'à sa mort. Tout en se distinguant par ses vertus domestiques, il fut un joyeux compagnon et eut l'amitié de Garrick, auquel il dut la cure lucrative de Hendon, dans le Middlesex, et qu'il aida, dit-on, dans ses travaux littéraires. Il est lui-même l'auteur d'une farce célèbre, *High Life below stairs*, représentée en 1759, et qui est restée au théâtre. Townley passe aussi pour avoir beaucoup aidé Hogarth dans la composition de l'*Analysis of Beauty*; car l'érudition du peintre était tout entière dans son crayon. Townley fut admiré comme prédicateur; mais on n'a imprimé que quelques-uns de ses sermons.

Gentleman's Magazine, t. LXXV. — Wilson, *Hist. of Merchants tailors' School*. — Baker, *Biogr. dramatica*.

TOWNSHEND (*Charles*, vicomte), homme d'État anglais, né en 1676, mort le 21 juin 1738, à Rainham (Norfolk). Sa famille était originaire de Norfolk. Son père, *Horace*, l'un des chefs du parti presbytérien, avait concouru au rétablissement de Charles II, et reçu en récompense de son zèle monarchique une pairie (1662), puis le titre de vicomte (1671). Le jeune Charles eut une jeunesse studieuse et appliquée; de bonne heure il se fit remarquer dans la chambre des lords, et ce fut en pleine connaissance de cause qu'il sortit des rangs des tories pour se donner au parti whig. La charge de garde du sceau privé marqua son entrée dans les affaires (1702). A l'avénement de la reine Anne il fut occupé à l'étranger, et adjoint à Marlborough pour négocier dans les conférences de Gertruydemberg (1709); puis il se rendit avec des pouvoirs extraordinaires à La Haye, et attacha son nom à un traité secret (*barrier treaty*), par lequel l'Angleterre s'engageait à faire des Pays-Bas espagnols une sorte de rempart entre les États généraux et l'ambition de la France. Le parlement de 1712 accueillit ce traité avec des cris d'indignation, et le dénonça comme un acte de trahison envers la reine et le royaume. Le triomphe des tories, qui repoussaient obstinément tout semblant de paix, avait alors éloigné lord Townshend de la scène politique, et il n'y reparut qu'avec Georges Ier, qui lui laissa le soin de composer son premier cabinet (sept. 1714). Il y appela Robert Walpole, son beau-frère, et le comte Stanhope; mais, quoique simple secrétaire d'État, il y eut en réalité la première place. Cette administration, qui fut signalée par la répression de l'insurrection jacobite et l'établissement des législatures septennales, ne tarda pas à déplaire à ce qu'on appelait le parti hano-

vrien, c'est-à-dire aux maîtresses et aux favoris du roi. Townshend, d'un caractère impétueux, brusque, ne voulut se prêter à aucune transaction, et défendit énergiquement les intérêts du pays. Il fut éloigné du conseil (10 avril 1717), et sa retraite entraîna celle de Walpole et de ses collègues. La réconciliation ménagée entre le roi et le prince de Galles facilita aux amis de ce dernier leur retour au pouvoir. Townshend entre autres succéda à Stanhope (juin 1721), et apporta cette fois plus de réserve et d'adresse dans ses rapports avec les courtisans en faveur. Son crédit ne fit que grandir lorsque Georges II monta sur le trône; mais à la suite des discussions orageuses qu'amena la signature du traité de Séville, ou de la quadruple alliance, il donna sa démission (15 mai 1730), et alla s'établir à Rainham (1). Il renonça pour le reste de sa vie à s'occuper de politique, et refusa, malgré les plus pressantes sollicitations, de remettre le pied à Londres. Townshend fut un ministre capable et honnête, et surtout un habile diplomate; il joignait à une profonde connaissance des intérêts européens un esprit solide et très-orné. Marié deux fois, il eut douze enfants, entre autres *Charles*, qui hérita de ses titres, mort le 12 mars 1764, et *Georges*, amiral, mort en 1769.

Memoirs of Walpole. — Lord Stanhope, *Hist. of England from the peace of Utrecht.* — *English cyclop.*, biogr.

TOWNSHEND (*Georges*, marquis), petit fils du précédent, né le 28 février 1724, mort le 14 septembre 1807. Il était filleul du roi Georges Ier. Ayant pris le métier des armes, il assista aux batailles de Dettingen, de Fontenoy, de Culloden, et de Lawfeld, fut ensuite envoyé dans le Canada, et dirigea les opérations de l'armée après la mort de Wolfe; ce fut comme général en chef qu'il reçut, le 18 septembre 1759, la capitulation de Québec. Après avoir concouru en Allemagne à la victoire des alliés à Fillinghausen (1761), il rejoignit le contingent anglais, placé sous les ordres du comte de Lippe, et prit part à la campagne de Portugal jusqu'à la paix de 1763. Élevé au rang de feld-maréchal, il remplit sous le règne de Georges III les charges de directeur général de l'artillerie et de vice-roi d'Irlande. Il reçut en 1784 le titre de comte de Leicester et le 31 octobre 1787 celui de marquis Townshend.

TOWNSHEND (*Charles*), frère du précédent, né en 1725, mort le 4 septembre 1767, à Londres. Au jugement d'Horace Walpole il joignit de bonne heure aux qualités de l'homme d'État une ambition démesurée, beaucoup de vanité, l'esprit d'intrigue et peu de préjugés. Dès son entrée dans les communes (1747), il se fit connaître comme orateur de premier ordre. Attaché aux whigs, il subit les vicissitudes de son parti : on le vit successivement membre de l'amirauté (1474), trésorier de la chambre (1754), secrétaire de la guerre (1761), secrétaire du commerce et des colonies (1763), payeur général de l'armée (1765), et chancelier de l'échiquier (1766). Chacune des administrations dont il fit partie dura une année à peine, quelquefois moins, et il n'y joua qu'un rôle secondaire. Le roi venait enfin de s'adresser à lui pour composer un ministère, lorsqu'au moment de réaliser sa plus chère ambition Townshend succomba, en quelques jours, à une fièvre maligne. Il avait épousé en 1755 la fille unique du duc d'Argyle, veuve du fils aîné du duc de Buccleuch, et avait obtenu pour elle la baronnie de Greenwich.

Chatam, *Correspondence.* — H. Walpole, *Letters.* — Massey, *Hist. of the reign of George III.* — *English cyclop.*, biogr. — Collins, *Peerage.*

TOZZI (*Luca*), médecin italien, né le 21 novembre 1638, à Frignano, près d'Aversa, mort le 11 mars 1717, à Naples. Envoyé fort jeune à Naples, il y étudia les humanités chez les jésuites, puis la médecine sous Onofrio Riccio, fameux professeur du temps. A peine reçu docteur (1661), il attira sur lui l'attention des savants par les bonnes observations qu'il publia sur la comète de 1664. Bientôt après il se jeta avec ardeur dans la querelle suscitée par un médecin novateur, nommé Sebastiano Bartoli, et dont l'autorité de Galien était le prétexte (1666); au fond il s'agissait d'établir les principes de la philosophie naturelle, et la cour de Rome en jugea ainsi, puisqu'elle fit imposer silence aux disputeurs, qui s'étaient partagés en deux camps, les *investiganti* et les *discordanti*, sans parler des disciples de Porta, qui s'appelaient les *secreti*. Tozzi s'était prudemment rangé au parti des orthodoxes. Aussi fit-il dans sa profession une fortune rapide, dont il était digne du reste par son habileté et par l'étendue de ses connaissances. Chargé en 1678 de suppléer à la fois Tommaso Cornelio et Andrea Gomez, on le vit monter en chaire jusqu'à quatre fois par jour. Lorsqu'il devint professeur en titre (1694), par le choix unanime de ses collègues, les élèves affluèrent à son cours, où ils l'entendaient disserter avec autant d'éloquence que de savoir sur la médecine, les mathématiques, la philosophie, l'astronomie, la physique, etc. A ces fonctions il ajouta celles de médecin en chef de l'hôpital de l'Annonciade et de médecin général du royaume de Naples. En 1695, il remplaça le célèbre Malpighi dans le double emploi de professeur à l'université de Rome et de médecin particulier d'Innocent XII, et ses soins prolongèrent, contre les apparences, la vie de ce pontife. Il s'était mis en route pour Madrid, où l'appelait Charles II, lorsqu'il apprit à Milan la mort de ce prince; l'amour du pays le ramena à Naples, où le duc de Medina-Celi, alors vice-roi, le combla d'honneurs. On a de Tozzi les ouvrages suivants, composés sous l'influence de van Helmont et de Syl-

(1) Avant de se retirer, il eut avec Walpole une querelle violente dans laquelle les deux beaux-frères ne se contentèrent pas, dit-on, d'échanger des injures.

vius : *Recondita naturæ opera jam detecta, ubi circa cometam disseritur;* Naples, 1665, in-12; — *Medicina theoretica;* Lyon et Avignon, 1681-86, 2 part., in-8°; — *In Hippocratis Aphorismos commentaria;* Naples, 1693, 2 vol. in-4°; — *Horarum æquinoctialium expositio;* ibid., 1706, in-4°; — *In librum artis medicinalis Galeni;* Padoue, 1711, in-4°. Le recueil de ses œuvres a été publié à Venise, 1721, 5 vol. in-4°.

Gimma, *Elogi academici*, t. Ier, p. 179. — Niceron, *Mémoires*, t. XVII. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — *Uomini ill. di Napoli*, t. III. — *Biogr. méd.*

TOZZO. *Voy.* LARI (*Giovanni*).

TRABEA (*Quintus*), poëte comique romain, vivait vers 130 av. J.-C. Il était plus jeune que Térence, et il fut, par ordre de date, un des derniers de cette pléiade de poëtes latins qui transportèrent sur la scène romaine, en l'appropriant aux mœurs du temps, le théâtre des poëtes athéniens de la comédie nouvelle. Il figure le huitième sur la liste de Sedigitus, où Plaute n'est que le second et Térence le sixième. Comme il ne reste de lui que quelques vers, il est impossible d'émettre une opinion personnelle sur son talent; il faut accepter le jugement de Varron, qui, tout en assignant la première place à Titinius et à Térence pour la peinture des caractères, signale Trabea, à côté d'Attilius et de Cæcilius, comme un maître dans l'art du pathétique. Les courts fragments de Trabea ont été recueillis par Bothe : *Poetarum Latii scenicorum fragmenta*, t. II, p. 58. L. J.

Aulu-Gelle, XV, 24. — Cicéron, *Tuscul. Quæst.*; IV, 31; *De finibus*, II, 4. — Varron, *Ling. lat.*, V.

TRACHALUS (*Galerius*), orateur romain, vivait dans le premier siècle après J.-C. On ne sait rien de sa carrière oratoire et politique, qui sans doute avait été longue et brillante, puisqu'il atteignit une des premières charges de l'État. Il était consul avec Silius Italicus lorsque Néron tomba du trône (68). Son amitié avec Othon, sa parenté avec Galeria Fundana, femme de Vitellius, lui permirent de traverser sain et sauf la période des troubles civils qui suivit la mort du dernier prince de la famille de César. Quintilien le cite comme un des meilleurs orateurs de son temps; Tacite prétend qu'il composa les discours qu'Othon prononça dans son court principat. Il rapporte plusieurs de ces discours, mais ils sont trop fortement marqués de l'empreinte de l'historien pour qu'on puisse les attribuer à un autre qu'à Tacite lui-même. L. J.

Tacite. — Quintilien, VI, 3; VIII, 5; X, 1; XII 5, 10. — Meyer, *Orator. roman. fragmenta*. — *Mém. de l'Acad. des inscr.*, 2e série, t. VII.

TRACY (STUTT ou ESTUT DE), nom d'une famille originaire d'Écosse. *Walter* STUTT, un des gentilshommes qui accompagnèrent, en 1420, les comtes de Buchan et de Douglas à la cour de France, fut un des archers de la garde écossaise de Charles VII. Il obtint de Louis XI des lettres de naturalité et la seigneurie d'Assay, en Berri. Ses descendants se firent remarquer dans la carrière des armes; ils devinrent barons de Paray-le-Fraisil, comtes et marquis de Tracy (1). Nous citerons les trois qui suivent :

TRACY (*Bernard* DESTUTT DE), écrivain ascétique, né le 25 août 1720, à Paray-le-Fraisil, près Moulins, mort le 14 août 1786, à Paris. A seize ans il fit profession chez les théatins, et passa toute sa vie dans une retraite profonde, occupé d'œuvres de piété et de travaux littéraires. Une santé fort délicate ne lui permit pas même d'avoir, dans son ordre, d'autre emploi que celui de maître des novices; cependant, il parut quelquefois dans la chaire chrétienne, et c'est lui qui prononça, en 1753, à Moulins, le panégyrique de la mère de Chantal, lors de sa béatification. Le P. Tracy a publié : *Conférences ou exhortations à l'usage des maisons religieuses;* Paris, 1765, 1783, in-12; — *Conférences ou exhortations sur les devoirs des ecclésiastiques;* Paris, 1768, in-12; — *Traité des devoirs de la vie chrétienne;* Paris, 1770, 2 vol. in-12; — *Vie de saint Gaétan de Thierne, fondateur des Théatins, suivie de notices sur les BB. Jean Marinon, André Avelin et Paul Burali d'Arezzo, de la même congrégation;* Paris, 1774, in-12; — *Nouvelle Retraite à l'usage de toutes les communautés religieuses;* Paris, 1782, in-12; — *Vie de saint Bruno, fondateur des Chartreux, avec diverses remarques sur le même ordre;* Paris, 1785, in-12 : il fait en quelque sorte l'histoire des chartreux, et donne des détails intéressants sur les généraux de cet ordre, sur les hommes distingués par leurs talents ou leurs vertus qui en sont sortis, sur les changements qu'a subis la règle, et sur les maisons des chartreux en France.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist. universel.*

TRACY (*Antoine-Louis-Claude* DESTUTT, comte DE), célèbre philosophe, neveu du précédent, né le 20 juillet 1754, dans le Bourbonnais, mort le 9 mars 1836, à Paris. Son père, *Claude-Charles-Louis*, né en 1723, mort en 1766, commanda à Minden une compagnie des gendarmes de Flandre, et devint en 1763 maréchal de camp. Il commença sous les yeux de sa mère de bonnes études classiques, qu'il alla compléter à l'université de Strasbourg. Il y excella surtout dans les exercices du corps, maniant bien un cheval, habile aux armes, intrépide à la nage, lançant la paume avec dextérité et dansant avec grâce. Il inventa même une contredanse qui a été longtemps connue sous son nom. En quittant l'université il entra dans les mousquetaires de la maison du roi, passa comme capitaine dans le régiment de Royal-Dauphin, et à vingt-deux ans devint colonel en second du régiment Royal-Cavalerie (1776). Peu après il épousa Mlle de Dur-

(1) Cette dernière terre, située en Nivernais, leur vint par alliance. (Voy. de Soultrait, *Armorial du Bourbonnais*, p. 159; Fr. Michel, *Les Écossais en France*, t. Ier).

fort-Civrac, petite-nièce du duc de Penthièvre, et celui-ci le mit à la tête du régiment de son nom. Lorsque la révolution éclata, il prit une part active aux opérations de l'assemblée provinciale du Bourbonnais. Élu, le 24 janvier 1789, député de la noblesse aux états généraux, il siégea à côté de son ami La Fayette. Au printemps de 1792, il reçut le grade de maréchal de camp et le commandement de toute la cavalerie de l'armée du nord; mais à l'approche du 10 août M. de Tracy se fit donner un congé illimité, et s'établit avec sa famille à Auteuil, où il se livra à l'étude dans la société de Condorcet et de Cabanis. Il fut violemment arraché à ses travaux, et arrêté comme suspect, le 2 novembre 1793. Enfermé à l'Abbaye, puis aux Carmes, il ne recouvra sa liberté qu'en octobre 1794. C'est dans les méditations solitaires de la prison qu'il reconnut la véritable voie de son esprit; quittant Lavoisier pour Locke et Condillac, il laissa l'observation des phénomènes de la matière pour la recherche des lois de l'intelligence. Sur la présentation de Cabanis, il fut nommé membre associé de l'Institut national, dès sa création, dans la classe des sciences morales et politiques. M. de Tracy ne tarda pas à soumettre à ses collègues les *Mémoires* qu'il réunit et refondit plus tard pour en faire ses *Éléments d'idéologie*. Ils eurent aussitôt du retentissement, et leur auteur fut entouré de considération. Nommé membre et secrétaire d'un comité d'instruction publique établi près du ministre de l'intérieur, il concourut à la réorganisation de l'enseignement. Après le 18 brumaire, il fut au nombre des trente premiers sénateurs. En 1803, Bonaparte réorganisa l'institut, supprima la classe des sciences morales et politiques, et changea le titre de *membres associés* en celui de *correspondants*. M. de Tracy fut attaché en cette qualité à la classe d'histoire et de littérature anciennes. La suppression de celle des sciences morales était faite dans l'intention surtout de frapper la société philosophique et trop indépendante d'Auteuil, dont faisaient partie, avec Tracy, Cabanis, Volney, Garat, Chénier, Ginguené, Thurot, Daunou. Cette société cependant ne se dispersa point, et M. de Tracy, qui prenait peu de part aux actes du corps politique dont il était membre, partageait son temps entre la rédaction de ses ouvrages et des conversations avec ses amis. En 1808, il entra dans l'Académie française à la place de Cabanis. En 1814, il vota la déchéance de l'empereur, et passa dans la chambre des pairs (1); il s'éleva avec force contre la réaction de 1815, refusa de prendre part aux procès politiques, par le motif qu'il n'existait pas de loi spéciale déterminant les formes de la procédure devant la chambre des pairs, et repoussa toutes les lois contraires à l'esprit et aux établissements de la révolution.

(1) Il fut compris dans l'ordonnance du 31 août 1817, avec le titre de comte qu'il avait cessé de porter depuis 1789.

Lorsque l'Académie des sciences morales fut réorganisée, en 1832, il fut, ainsi que Degérando, adjoint aux dix membres alors vivants de l'ancienne classe pour former le noyau de la nouvelle Académie, mais il n'y parut qu'une seule fois. Il était tombé en vieillissant dans une grande tristesse, causée par la perte de ses amis, par le discrédit de ses opinions philosophiques, que remplaçaient les doctrines de l'école éclectique, et augmentée par une pénible infirmité : il était devenu presque aveugle, et n'avait d'autre distraction que de se faire lire Voltaire. Il vit venir la mort sans crainte et sans regrets, et quitta doucement la vie, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Destutt de Tracy avait une âme droite, un caractère ferme, et, sous des dehors calmes, un cœur passionné. D'ordinaire aimable, il devenait froid et sec envers ceux qu'il n'estimait pas. Ses ennemis l'appelaient *Têtu* de Tracy; mais ses belles qualités faisaient le charme de ses amis, qui furent nombreux (1). On admirait surtout chez lui un rare courage contre les douleurs morales et les souffrances physiques, et qui ne se démentit jamais (2). On peut dire qu'il a donné le rare spectacle d'une parfaite harmonie entre l'intelligence et le caractère; sa vie a été le pur reflet d'une longue idée, c'est-à-dire d'un constant amour pour la liberté.

La philosophie de Destutt de Tracy est le sensualisme de Condillac, poussé à ses dernières conséquences avec une rigueur presque mathématique. Partant aussi de la sensation, comme source unique de toutes les fonctions de l'entendement, la regardant aussi comme le principe de toutes les facultés, il n'imita pas l'illogisme de Condillac, qui laissait subsister chez l'homme une âme inactive et inutile : il la supprima. Tout se passait, selon lui, entre le cerveau, doué d'une force particulière, qu'il ne cherchait pas à définir, et les objets extérieurs produisant des impressions sur les nerfs. L'impression transmise au cerveau devenait une sensation, si l'objet était présent; un souvenir, si l'objet était absent; un rapport, s'il y avait plusieurs objets; un raisonnement, s'il y avait plusieurs rapports : ce mouvement du dehors au dedans produisait donc la connaissance. L'action était produite par

(1) Il savait obliger avec beaucoup de délicatesse. En 1806, lorsque la guerre éclata entre la France et la Prusse, Bitaubé perdit une pension de 2,000 écus qui lui était payée depuis Frédéric II et qui formait la partie la plus importante de son revenu. « Mon cher confrère, lui dit M. de Tracy, je sais que votre pension est dans ce moment suspendue; obligez-moi de me prendre pour votre banquier pendant tout le temps de la guerre. » Bitaubé accepta, et c'est lui-même qui a fait connaître cette offre.

(2) « Atteint de la cataracte, dit M. Mignet, après un an de complète cécité, il partit un matin de la rue d'Anjou-Saint-Honoré sans prévenir personne, se rendit en fiacre à l'Arsenal, où demeurait le célèbre oculiste Wenzel, se fit opérer, mit un bandeau sur ses yeux, ses cristallins enlevés dans sa poche, et retourna aussi tranquillement chez lui que s'il venait d'une promenade ou d'une visite. »

un autre mouvement nerveux, allant du dedans au dehors, et partant du cerveau lorsque l'impression y avait suscité le désir. Ainsi se trouvaient ramenées à la faculté de sentir les quatre facultés qui pour lui composaient tout l'entendement humain, la perception, la mémoire, le jugement, la volonté; ainsi les opérations mécaniques de l'organisme produisaient tout le travail de notre intelligence et enlaçaient même les décisions de notre volonté dans leur cercle fatal. Telle était l'idéologie de Destutt de Tracy, et il disait justement qu'il en avait fait « une partie de la zoologie ». Quelle morale résultait de ces principes? Une morale inévitablement égoïste. L'homme avait des droits, puisqu'il avait des besoins à satisfaire; il avait des devoirs, puisque sa nature lui demandait d'employer les moyens les plus propres à satisfaire ses besoins. La vertu consistait donc pour l'homme à conformer ses désirs aux ressources qu'il possédait en lui-même. Quant à la justice, elle ne pouvait avoir pour base que des conventions sociales. M. de Tracy commença à exposer sa théorie dans le *Projet d'Éléments d'idéologie à l'usage des écoles centrales* (Paris, 1801, in-8°). Il l'appliqua ensuite à l'expression des idées, dans sa *Grammaire générale* (1803, 1817, in-8°); aux règles du raisonnement, dans sa *Logique* (1805, 1818, in-8°); aux mobiles et aux conséquences de nos actions, dans le *Traité de la volonté et de ses effets* (1815, 1818, in-8°) qui contient en même temps un beau traité d'économie politique. Il réunit ensuite ces parties séparées, et présenta sa doctrine complète en un seul corps d'ouvrage, sous le titre d'*Éléments d'idéologie* (Paris, 1817-1818, 4 vol. in-8°, et 1824-25, 5 vol. in-18). Rigoureusement fidèle aux conséquences de la philosophie matérialiste, Hobbes avait conclu au despotisme en politique; M. de Tracy, moins logique, conclut au développement de la liberté, dans son *Commentaire sur l'*Esprit des lois. Il envoya ce livre, qu'il avait écrit en 1806, à son ami le président Jefferson, qui le traduisit lui-même et en recommanda l'étude dans les colléges. Le texte primitif fut publié à Paris, en 1817, et réimpr. en 1819, 1822, 1828, in-8°.

Outre les ouvrages cités, Destutt de Tracy a publié : *Quels sont les moyens de fonder la morale chez un peuple?* Paris, 1798, in-8°; — *Observations sur le système actuel de l'instruction publique;* Paris, 1801, in-12; — *Principes logiques, ou Recueil de faits relatifs à l'intelligence humaine;* Paris, 1817, in-8°; — des articles dans le *Mercure de France*, 1795-1797; — des *mémoires* dans le recueil de l'Institut, *Sur la faculté de penser, Sur quelques questions d'idéologie, Sur la Métaphysique de Kant*, etc. Barbier lui attribue l'*Analyse raisonnée de l'*Origine de tous les cultes (1804, in-8°). J. M.

Mignet, *Notices et portraits*, t. I. — Damiron, *Essai de la philosophie en France au dix-neuvième siècle.* — Degerando, *Hist. de la philosophie.* — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Guizot, *Discours de récept. à l'Acad. fr.* — *Dict. d'économie polit.* — *Dict. des sciences philos.*, I. — Mme V. de Tracy, *Essais.*

TRACY (*Alexandre-César-Victor-Charles* DESTUTT, marquis DE), homme politique, fils du précédent, né à Paris, le 9 septembre 1781, mort à Paray-le-Fraisil (Allier), le 13 mars 1864. Il fut élevé avec un soin particulier par son père, qui imprima de bonne heure à ses idées un tour d'esprit philosophique. Admis à l'École polytechnique en 1797, il devint élève sous-lieutenant du génie en 1800, et lieutenant l'année suivante. Capitaine en second au 4e bataillon de sapeurs en 1804, il fut employé au camp de Boulogne et à l'armée d'Italie. En 1807 il passa dans l'état-major du génie, servit en Dalmatie, puis accompagna le général Sebastiani à Constantinople. Il fit en Espagne les campagnes de 1808 à 1811, et fut blessé à Albuera. Chef de bataillon au 58e d'infanterie (1809), il prit part à l'expédition de Russie, pendant laquelle il tomba par capitulation aux mains des Russes avec la brigade du général Augereau. Ce fut alors que prisonnier à Saint-Pétersbourg, où une sœur de sa tante s'était réfugiée, il courut le risque d'en être chassé, sur la demande de cette grande dame émigrée. Rentré en France à la paix, il fut nommé colonel (juin 1814), épousa en 1816 la veuve du général Letort (*voy.* ci-après), et fut mis en 1820 à la retraite. Il consacra ses loisirs à des études scientifiques, auxquelles les leçons de son père l'avaient préparé. Élu en 1822 député de Moulins (Allier), il prit place à l'extrême gauche, auprès de La Fayette (1), et se distingua par l'indépendance de son caractère et par l'élévation de ses idées. Non réélu en 1824, par suite des manœuvres du ministère, il ne rentra dans la chambre qu'en 1827, et y fut renvoyé jusqu'en 1848, mais par différents colléges (2). Il lutta avec persévérance pour toutes les libertés, fut l'un des 221, demanda, après la révolution de Juillet, la suppression de la peine de mort en matière politique, vota, bien que fils de pair, contre l'hérédité de la pairie, signa le compte-rendu de 1832, et prit souvent la parole en faveur des réfugiés politiques, de l'émancipation des esclaves, de la liberté d'enseignement, enfin, de l'abandon de l'Algérie, qu'il présentait comme la plus ruineuse et la moins assurée de nos conquêtes. Son opposition n'était d'ailleurs ni systématique ni malveillante, et lors des discussions orageuses sur le droit de visite, seul sur les bancs de la gauche, il défendit les conventions de 1831 et de 1833 comme indispensables à la répression de la traite des noirs. En 1841 il fut appelé à siéger dans le conseil général

(1) Georges de La Fayette, fils du général, avait épousé la sœur de Victor de Tracy.

(2) Depuis 1827 il représenta l'arrondissement de Moulins; depuis 1838 jusqu'en 1848 celui de Laigle (Orne). En 1834, il avait eu les honneurs d'une double élection dans l'Allier, à Moulins et à La Palisse.

de l'agriculture. « Esprit et cœur généreux, dit de lui M. Guizot (*Mémoires*, II, 120), toujours prêt à se mettre en avant pour ce qu'il croyait le droit et le bien de l'humanité, et s'étonnant toujours des difficultés qu'il rencontrait à faire partager sa conviction et accepter son dessein. » Après la révolution de 1848, M. de Tracy, élu colonel de la 1re légion de la garde nationale de Paris, se fit remarquer à la tête de cette légion dans les sanglantes journées de juin. Représentant de l'Orne à l'Assemblée constituante, il y vota avec la droite, excepté sur le bannissement de la famille d'Orléans (1), et sur l'abolition de la peine de mort. Après l'élection du 10 décembre, il fut désigné par le choix personnel du président Louis-Napoléon pour figurer dans son premier cabinet; mais il fut évincé, par suite d'une intrigue, du département de l'agriculture, auquel il semblait destiné par ses longues études, et fut chargé de celui de la marine (20 déc. 1848). Il perdit son portefeuille lors du renouvellement du cabinet annoncé par le message du 31 octobre 1849, et combattit dès lors la politique de l'Élysée. Pendant son court passage aux affaires, il avait eu la satisfaction de voir abolir l'esclavage dans les colonies françaises, et supprimer l'échafaud politique. Réélu à l'Assemblée législative dans l'Orne, il vota avec la majorité, protesta contre le coup d'État du 2 décembre 1851, et rentra dans la vie privée. Il se retira dans sa belle terre de Paray, et s'y occupa, avec succès, d'améliorations agricoles. On a de lui : *Lettres sur l'agriculture*; Paris, 1857, in-8°; 2e édit., sous le titre de *Lettres sur la vie rurale*, Paris, 1861, in-12 : elles avaient paru en 1847 dans le *Journal des économistes*. Il a laissé manuscrits des *Souvenirs* et un recueil intitulé : *Pensées et rêveries*. E. REGNARD.

Archives de la guerre. — *Moniteur univ.* — Guizot, *Mémoires*, VI, 149. — Cuvillier-Fleury, *Études et Portraits*, p. 216.

TRACY (*Sarah* NEWTON, marquise DE), femme du précédent, née le 30 novembre 1789, à Stockport (Angleterre), morte dans la nuit du 26 au 27 octobre 1850, à Paray-le-Fraisil, était arrière-petite-nièce de l'illustre Newton. Amenée dès 1790 en France, elle ne cessa plus de l'habiter. Belle et spirituelle, elle fut admise, jeune encore, dans la société de la marquise de Coigny (belle-mère du général Sebastiani), et y vécut jusqu'à l'époque de son mariage avec le colonel Letort. Devenue veuve en 1815, elle épousa, en secondes noces, le 28 septembre 1816, Victor de Tracy (*voy.* ci-dessus). Elle était aussi distinguée par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. « Je ne puis oublier, dit M. Cuvillier-Fleury, tout ce que M. de Tracy a dû à cette femme supérieure et à ses deux charmantes filles pour que son salon, l'un des plus fréquentés de l'opposition libérale sous les trois derniers règnes, devint aussi une des plus attrayantes réunions de Paris. » Elle a fait imprimer à quelques exemplaires une *Notice* sur M. de Tracy, son beau-père (Paris, s. d., in-8° de 92 p.). Née dans la communion anglicane, mais attirée dès l'enfance par la pompe des cérémonies catholiques, elle s'était livrée, dans le but de s'éclairer, à l'étude des écrivains sacrés, et avait eu le courage de se mettre en état de lire les Pères de l'Église latine dans les textes originaux; ce qu'elle a écrit sur cette matière, dans les dernières années de sa vie, formerait plusieurs vol. in-fol. M. A. Teulet, chargé de ce soin par une disposition du testament de cette dame, a réuni, pour être distribués à ses amis : *Essais divers, lettres et pensées de Mme de Tracy* (Paris, 1852-55, 3 vol. in-12, tirés à 150 exempl.). On remarque dans le t. Ier, outre la notice dont nous venons de parler, le récit d'un voyage à Plombières, fait en 1808, par l'auteur, en compagnie de Mme de Coigny. Le t. II renferme des études sur S. Ambroise, S. Athanase, S. Antoine et Tertullien; le t. III contient des journaux et souvenirs, des maximes et pensées, et des lettres intimes. De chacun de ses maris, Mme de Tracy eut une fille; l'aînée, femme du général d'artillerie Beuret; la cadette, mariée à M. de Magnoncourt. E. REGNARD.

Avertissement de l'éditeur, à la tête des *Essais divers*, etc. — Cuvillier-Fleury, *Études hist. et litt.*, I, 163. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, XIII, 156.

TRADENIGO (*Pietro*), doge de Venise, né à Pola, mort le 15 mars 864, à Venise. Lorsque Giovanni Participatio fut déposé et relégué dans un monastère (836), les suffrages du peuple lui donnèrent pour successeur Pietro Tradenigo, qui obtint d'associer son fils Giovanni au pouvoir. Sollicité par l'empereur Théophile de se joindre à lui pour arrêter les ravages des Sarrasins (837), il arma une flotte de soixante bâtiments, et la commanda en personne. Le combat eut lieu dans le golfe de Tarente. Les Grecs ayant pris la fuite, tout l'effort de l'ennemi tomba sur les Vénitiens, qui eurent presque tous leurs vaisseaux pris ou submergés. C'est là le trait le plus saillant d'un assez long règne, dont le dénoûment fut tragique. Les malheurs publics et aussi la faiblesse du doge avaient amené des divisions intestines. Des rixes sanglantes éclataient sans cesse. En se rendant à l'église Tradenigo fut assailli, au milieu de son cortége, par une bande de furieux qui étaient de la faction Barbolani, et massacré. Orso Ier Participatio lui succéda.

Dandolo, *Chron.* — Sabellico, *Hist. Venet.* — Daru, *Hist. de Venise*, t. Ier.

TRAETTA (*Tommaso*), compositeur italien, né le 19 mai 1727, à Bitonto (roy. de Naples),

(1) Ce fut celui de ses votes qui étonna le plus ses amis. La surprise fut grande aussi dans la famille proscrite, rapporte M. Cuvillier-Fleury. Le roi Louis-Philippe s'étant fait lire la liste des représentants qui avaient voté pour la loi du bannissement : « Assez, dit-il, quand il entendit le nom de Tracy; passons à ceux qui ont voté contre... Mes enfants, oubliez les autres. »

mort le 6 avril 1779, à Venise. Admis à onze ans au conservatoire *de' Poveri di Gesu-Cristo*, il reçut les leçons du célèbre Durante; mais à la suppression de cet établissement (1740), il passa dans l'école de San-Onofrio, dirigée par Leo, qui fut son véritable maître. Dix années d'études firent de lui un musicien accompli. Dès son premier ouvrage, *il Farnace*, joué au théâtre de San-Carlo de Naples (1750), il obtint un succès si brillant qu'on lui demanda pour la même scène six opéras sérieux, qui se succédèrent sans interruption. Toute l'Italie s'enthousiasma bientôt jusqu'à l'engouement pour cet artiste : Rome, Florence, Venise, Milan se le disputèrent à l'envi; le duc de Parme l'attacha à sa cour, avec le titre de maître de chapelle (1759-1765). Appelé deux fois à Vienne, il accepta les sujets qu'on lui proposa (*Armide* et *Iphigénie*), et ne s'y montra inférieur à aucun de ceux qui les avaient traités jusqu'alors. Après avoir dirigé pendant deux ans le conservatoire de l'Ospedaletto à Venise, Traetta consentit à remplacer Galuppi dans l'emploi de compositeur de l'impératrice Catherine II (1768). Lorsqu'il quitta la Russie (1775), il avait ruiné sa santé et son génie à la fois; les opéras qu'il produisit à Londres, à Naples, et à Venise ne parurent pas dignes de sa haute réputation. « Doué au plus haut degré du génie dramatique, dit Fétis, plein de vigueur dans l'expression des sentiments passionnés, hardi dans les modulations et plus enclin que les musiciens italiens à faire usage de l'harmonie chromatique de l'école allemande, Traetta paraît avoir conçu la musique de théâtre au point de vue où Gluck s'est placé quelques années plus tard. Dans le pathétique, il atteint quelquefois le sublime. » Voici les titres des meilleurs opéras de Traetta : *Il Farnace* (1750), *Ezio* (1754), *Ippolito ed Aricia* (1759), *Ifigenia in Aulide* (1759), *Armida* (1760), *Sofonisba* (1761), *Didone abbandonata* (1764), *Semiramide riconosciuta* (1765).

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

TRAGUS (1) (*Jérôme* Bock), botaniste allemand, né en 1498, à Heidesbach (Bavière rhénane), mort le 21 février 1554, à Hornbach, près de Deux-Ponts. Ses parents, qui étaient peu fortunés, le destinaient à l'Église; il fit dans cette vue de bonnes études dans différentes universités de l'Allemagne, mais avec les années grandit en lui le dégoût de la vie cloîtrée, et il alla ouvrir à Deux-Ponts une école qui devint florissante. En même temps la connaissance approfondie qu'il avait des plantes lui fit donner l'intendance du jardin ducal. La réforme de Luther trouva dans Tragus un adepte fervent; il s'engagea même dans le sacerdoce, et accepta en 1533 la vocation de l'église d'Hornbach, où aux fonctions pastorales il ajouta celles de médecin et d'apothicaire. Les troubles religieux l'ayant forcé de chercher asile à Saarbruck, il y demeura deux ans, et fut attaché comme médecin à la cour du comte de Nassau. Il mourut d'une phthisie pulmonaire. On a rangé avec justice Tragus parmi les restaurateurs de la botanique au seizième siècle. Il eut en effet le mérite d'étudier les plantes non dans les livres, mais sur le sol même, et parcourut dans de fréquentes excursions les Ardennes, les Vosges, le Jura, les Alpes suisses et les bords du Rhin. « Ce fut lui, dit Jourdan, qui le premier introduisit dans la botanique une certaine méthode dont on ne trouve encore aucune trace ni dans Brunfel ni dans Fuchs. Au lieu de suivre l'ordre alphabétique, il en adopta un autre, qu'on peut considérer comme la première tendance qui ait été faite pour arriver à la méthode naturelle. Ses divisions générales sont à la vérité fort arbitraires, car il partage les plantes en trois sections, comprenant les arbres et arbustes, les potagères et fourragères, et enfin les sauvages; mais en parcourant chacune de ces classes on trouve des rapprochements qui sont naturels. » On n'a qu'un seul ouvrage de ce savant, intitulé : *Neues Kræuter-Buch* (Strasbourg, 1539, in-fol.), et réimpr. dix fois dans la même ville et dans le même siècle. La première édition est sans figures, celle de 1546 en contient 477 et 111 chapitres de plus; mais la plus estimée date de 1595, à cause des additions de Sebitz et d'Agerius sur les éléments et les animaux. Les planches, dessinées par un artiste strasbourgeois, nommé David Kander, sont correctes, bien qu'inférieures à celles de Fuchs, et composées avec peu de goût; on les a publiées à part (Strasbourg, 1550, 1553, in-4°). La traduction latine de l'ouvrage de Tragus est de David Kyber (ibid., 1552, in-4° de 1200 pag., avec 568 fig.), et a été enrichie d'une savante introduction par Conrad Gesner, ami particulier de l'auteur. Les descriptions de Tragus sont parfois obscures et trop courtes. On lui reproche d'avoir dans maint endroit sacrifié les détails scientifiques au vain désir d'étaler son érudition. Il est le premier, dit-on, qui ait donné la synonymie hébraïque et arabe des plantes. Plumier a consacré à sa mémoire un genre de la famille des euphorbiacées (*tragia*).

Haller, *Bibl. medica.* — Jourdan, dans la *Biogr. méd.* — Cuvier, *Hist. des sciences natur.*

TRAJAN (*M. Ulpius* Trajanus), empereur romain, né à Italica, en Espagne, le 18 septembre de l'an 53 de notre ère (an de Rome 806), mort à Sélinunte en Cilicie, dans les premiers jours du mois d'août de l'an 117 (an de Rome 870). — Le règne de Trajan est tout à la fois l'un des plus glorieux et malheureusement l'un des plus obscurs de l'histoire de l'empire. C'est à ce prince, cependant, qu'il faut reporter, pour être juste, l'inauguration du siècle des Antonins, qu'on pourrait appeler le siècle de Trajan, mais auquel la postérité n'a pas donné son nom, quoiqu'il en ait marqué l'avénement et préparé les

(1) Traduction littérale en grec de son nom patronymique, qui signifie *bouc*.

splendeurs. Avec lui l'ordre s'était rétabli dans l'empire, dont il recula les bornes. Grâce à sa valeur, le Rhin, le Danube, l'Euphrate cessèrent d'être les barrières du monde romain, et malgré les préoccupations des longues campagnes qui occupèrent la moitié de son règne, les arts, amis de la paix, se retrempèrent au contact du génie de la Grèce. Par une singulière fatalité, cette grande époque n'a pas d'histoire. Tacite, après avoir flétri de sa plume acérée les Tibère et les Néron, voulait consoler sa vieillesse en racontant les actes réparateurs du prince sous lequel il vécut; mais il n'a pas accompli son projet. Suétone termine à Domitien les vies qu'il nous a laissées des douze Césars, et les biographes, sans talent, sans critique, qui ont continué l'*Histoire auguste* ne la commencent qu'au règne d'Adrien. Il est vrai que Pline le jeune a fait un panégyrique de Trajan : ce serait, en faisant la part de l'éloge officiel, un précieux document s'il ne datait de la seconde année de l'avénement du prince, au moment où les grandeurs de son règne n'étaient encore que des espérances. Aussi n'avons-nous que l'abrégé de Dion Cassius par Xiphilin, quelques phrases d'auteurs bien postérieurs, puis des médailles, des monuments, des inscriptions, dont l'interprétation nous aide chaque jour à corriger les inexactitudes d'une chronologie contestée ou à combler quelques lacunes.

Espagnol de naissance, Trajan est le premier souverain d'origine provinciale qui soit parvenu à l'empire. Sa famille, qui doit avoir eu quelque illustration dans sa province, fut peut-être attirée en Italie, ainsi que d'autres familles espagnoles, par la faveur dont jouissait leur compatriote Sénèque pendant les premières années du règne de Néron. Son père servit avec gloire pendant la guerre judaïque, où il mérita, comme récompense de son courage, les ornements du triomphe et les faisceaux consulaires. Ce consulat ayant été substitué et n'ayant pas laissé de traces dans les monuments qui sont parvenus jusqu'à nous, la date en demeure incertaine. Cependant nous ne saurions la rapporter qu'aux premières années du règne de Vespasien. Nous apprenons en effet, par Flavius Josèphe, que le père de Trajan commandait comme légat la dixième légion en Judée et qu'il fit à la tête de ce corps le siége de Jaffa (1). Plus tard les médailles nous le montrent gouverneur de la Syrie, et deux inscriptions grecques prouvent qu'en l'an de Rome 832 (de J.-C. 79) il était proconsul d'Asie (2). Or nous savons que cette fonction ne pouvait être remplie que huit ou dix ans après avoir exercé la première magistrature curule. Il est donc probable que c'est en 823 ou 824 (de J.-C. 70 ou 71) que l'empereur Vespasien récompensa par les faisceaux consulaires le lieutenant dont il avait apprécié les services quand il n'était lui-même que général. Josèphe, d'ailleurs, confirme le fait en nous apprenant qu'en effet dès l'année 823 le père de Trajan avait quitté le commandement de la X[e] légion, dans lequel il avait eu pour successeur Larcius Lepidus (1). Quant au fils, dont la destinée devait être si glorieuse, il apprit la guerre en la faisant pendant dix années comme tribun militaire, et tout jeune il se distingua contre les Parthes, qu'il devait soumettre un jour à la puissance de Rome. Nous ne saurions dire à quelle époque précise il exerça la préture; tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il avait rempli cette charge antérieurement à l'an 86 de notre ère, puisqu'un passage de Spartien nous apprend, dans la vie d'Adrien, que ce prince, né à Rome, en l'an 76 (de Rome 829), perdit son père à l'âge de dix ans (de J.-C. 86) et qu'on lui donna pour tuteur son cousin Ulpius Trajanus, qui avait déjà été préteur (2). Trajan a été consul ordinaire : les fastes nous ont donc conservé la date de son consulat, qu'il exerça dans l'année 91 de notre ère (de Rome 844), sous le règne de Domitien, par lequel il fut ensuite appelé à la légation d'une des deux provinces entre lesquelles était divisée la Germanie. Si nous ne nommons pas tout d'abord cette province, c'est que nous croyons devoir nous écarter ici de l'opinion généralement adoptée; mais commençons par constater que sur les bords du Rhin comme sur ceux de l'Euphrate, dans la haute position de commandant en chef comme dans celle de simple officier, Trajan sut se faire aimer de ses soldats et craindre des ennemis du nom romain. C'est pendant sa légation que le choix de Nerva, qui l'adopta, vers la fin d'octobre de l'année 97 (de Rome 850), vint l'appeler à partager le trône, pour bientôt l'occuper seul.

Nerva mourut le 27 janvier 98 (de Rome 851), et Trajan se trouvait à Cologne, dans la basse Germanie, lorsqu'il apprit la nouvelle de cette mort imprévue. C'est sur ce fait, rapporté par Eutrope et par Aurelius Victor (3), qu'on s'est fondé uniquement pour supposer qu'il avait été appelé par Domitien au gouvernement de la Germanie inférieure. Or une pareille conséquence ne nous paraît pas ressortir, tant s'en faut, de l'assertion des deux chroniqueurs. Il n'est nullement probable en effet que Trajan au jour de son adoption ait conservé la simple légation que lui avait assignée le prédécesseur de Nerva. Il est bien plutôt à croire qu'une fois revêtu de la dignité de césar il prit, comme l'avait eu Germanicus avant lui, l'administration supérieure de toute cette partie de l'empire. Nous connais-

(1) *Bell. Jud.*, l. III, c. 7, § 31.

(2) Eckhel, t. III, p. 21; cf. t. VI, p. 434. — Bæck, C. I. G., n° 3146 et 3935. — Cf. M. Adrien de Longpérier, *Observations sur les monnaies portant l'effigie de Trajan père*, dans la *Revue numismatique*, nouvelle série, t. IV, 1859.

(1) *Bell. Jud.*, l. VI, c. 40, § 3.

(2) Spart., *Vit. Hadr.*, c. 1.

(3) Voy. Eutrope, *Hist. rom.*, l. VIII, 2, et Aurel. Vict., *Epit.*, 13.

sons bien peu, il est vrai, tout ce qui concerne la guerre germanique à l'époque dont nous traitons : cependant l'étude des monuments épigraphiques supplée jusqu'à un certain point au silence de l'histoire, et nous apprendrons par eux que vers la fin du règne de Domitien la Germanie supérieure était le siége d'une guerre contre les Suèves. L'inscription d'un tribun de la première légion *adjutrix* le cite comme ayant obtenu dans cette guerre, BELLO SVEBICO, des récompenses militaires sous l'empereur Nerva (1), et cette légion, ainsi que nous en avons la certitude, était cantonnée dans la haute Germanie. C'était donc sur cette partie des frontières du Rhin qu'on se battait alors, et la menace d'une rupture de la part des Suèves avait pu motiver le choix qu'avait fait Domitien d'un soldat éprouvé pour administrer cette province. Un argument plus décisif encore pour attribuer de préférence à Trajan la légation de la Germanie supérieure est le passage de Spartien par lequel nous apprenons que lors de son adoption Adrien, son proche parent, fut député par l'armée de Mœsie, où il se trouvait alors, pour aller dans la haute Germanie porter des félicitations au nouveau césar (2). Trajan au moment où le choix de Nerva se fixa sur lui, alors qu'il n'était encore que légat, ne pouvait se trouver que dans la province dont il avait le commandement, et nous conclurons de l'assertion de Spartien que cette province, contrairement à l'opinion reçue, était la Germanie supérieure. Une fois associé à l'empire, Trajan devait également ses soins aux deux provinces où le retenait l'intérêt de l'État, et nous verrons tout à l'heure que des troubles chez les Bructères, qui éclatèrent vers cette époque, avaient dû l'appeler dans la basse Germanie, où vint le surprendre la nouvelle de la mort de son père adoptif et de son propre avénement.

Nerva mourut le 27 janvier de l'an 98 de notre ère (de Rome 851), et ce fut encore Adrien qui de la haute Germanie, où il était resté en quittant la Mœsie, vint annoncer à Trajan, alors à Cologne, qu'il était désormais le seul chef de l'empire. Ce fut donc dans la Germanie inférieure que les acclamations de l'armée saluèrent du titre d'auguste celui qui n'était encore que césar, et c'est ici le lieu, dès le début d'un règne dont les événements et la chronologie ont une marche si incertaine, de rectifier, grâce aux nouvelles découvertes de l'épigraphie, une date importante, dont l'inexactitude a été une cause de perturbation pour tous les historiens de Trajan. Nerva en l'adoptant l'avait investi de la puissance tribunitienne, l'un des plus grands priviléges des empereurs, puisqu'en vertu de ce titre ils pouvaient s'opposer à toute délibération du sénat qui eût été prise sans leur aveu. Or, on sait que le nombre des puissances tribunitiennes, dont la durée ne pouvait dépasser un an et qu'on renouvelait par conséquent chaque année à la même époque, détermine l'ordre chronologique de chacun des règnes de l'empire en indiquant sur les inscriptions ou les médailles la quantité d'années écoulées depuis l'avénement du prince. On a donc cru longtemps que la seconde puissance tribunitienne de Trajan devait dater du jour anniversaire où il l'avait reçue pour la première fois, c'est-à-dire de la fin d'octobre de l'année 97 (de Rome 850), pour s'accroître ainsi d'une unité au même jour jusqu'à la fin de son règne. Il n'en était rien, cependant, et dès lors les dates énoncées par les documents écrits parvenus jusqu'à nous ont paru dans un tel désaccord avec les chiffres inscrits sur les monuments que d'excellents esprits ont essayé, par les suppositions les plus erronées, d'expliquer des contradictions dont on ne savait comment se rendre compte. C'est ainsi que Le Nain de Tillemont, ce patient et judicieux historien des empereurs, a cru devoir admettre deux guerres parthiques sous le règne de Trajan, et que le prince des numismates allemands, Eckhel, tout en prouvant combien cette supposition résistait peu à une critique basée sur l'examen des médailles les plus authentiques, n'a pu se rendre raison des assertions de Dion relatives à l'expédition de Trajan en Orient qu'en soupçonnant l'historien de négligence ou d'erreur. L'erreur n'était pourtant que la fausse date qu'on s'obstinait à donner à la seconde puissance tribunitienne de Trajan en supposant que la première avait duré, selon l'usage, une année entière. La découverte successive de deux diplômes militaires, datés du quantième du mois et du chiffre de la puissance tribunitienne de l'empereur a enfin permis de reconnaître une anomalie qu'on n'avait pas prévue et de rétablir la concordance entre des témoignages également dignes de foi. Ces deux diplômes étaient datés, l'un du 19 janvier portant encore le chiffre de la puissance tribunitienne de l'année précédente (1), l'autre du 17 février et faisant connaître qu'à ce jour le changement était accompli (2). Il devenait donc évident que la substitution d'un chiffre à l'autre avait dû s'opérer non pas au mois d'octobre, mais dans l'intervalle qui existe entre le 19 janvier et la seconde moitié de février. Or, quel moment se montrait plus favorable pour cette solennité que le 27 janvier, c'est-à-dire le jour où la mort de Nerva vint donner à son fils adoptif le nom d'auguste et le suprême pouvoir? Le retour de ce jour n'était-il pas fêté chaque année dans le monde romain, ainsi que nous le voyons par les lettres de Pline et par

(1) Voy. Henzen, *Suppl. à Orelli*, n° 5439, et *Iscrizione onoraria d'Adriano*, dans les *Annales de corr. archéol.*, t. XXXIV, p. 147.

(2) Trajano a Nerva adoptato, ad gratulationem exercitus missus, *in Germaniam superiorem translatus est.* (*Vit. Hadr.*, c. 2.)

(1) Cardinali, *Dipl. imperiali*, n° XI.

(2) Arneth, *Militar. dipl.*, VI, p. 49, sqq. — Cf. Henzen, *Suppl. à Orelli*, n° 5443.

les réponses de l'empereur, qui l'appelle *dies imperii sui* (1)? Quoi de plus naturel de la part de Trajan que de renouveler une des plus belles prérogatives de l'empire à l'anniversaire de son avénement? Il faut seulement admettre que le prince n'ait compté sa première puissance tribunitienne que pendant trois mois, de la fin d'octobre 850 au 27 janvier 851. C'est ce qui eut lieu évidemment, et cette simple correction aplanit des difficultés chronologiques qui semblaient insurmontables. Les rares fragments que nous a conservés l'histoire cessent d'être récalcitrants aux monuments d'antiquité, monnaies ou médailles, et nous reprenons confiance dans des témoignages qui s'accordent et se corroborent l'un l'autre au lieu de se combattre.

Il nous a donc paru essentiel d'établir tout d'abord une correction qui appuiera sur des bases solides une chronologie jusqu'à présent toute litigieuse. Reprenons maintenant la série des événements, et voyons si les monuments ne nous apprendront pas d'autres faits que le temps nous a dérobés en détruisant le plus grand nombre des documents historiques relatifs à cette époque. Trajan, après avoir été salué auguste à Cologne et y avoir marqué son avénement par la prise de possession d'un second tribunat, se montra digne de l'empire en ne se hâtant pas d'aller jouir à Rome des honneurs suprêmes auxquels il était appelé. Il resta encore quelques mois en Germanie, assurant les frontières, inspirant aux troupes par son exemple la discipline dans les exercices, la patience dans les fatigues, le courage dans les dangers; puis il leur laissa, en les quittant, un chef digne de lui. Nous voulons parler de Vestricius Spurinna, car nous savons par une lettre de Pline que ce légat de la Germanie inférieure, dont Cologne était la capitale, mérita une statue triomphale qui lui fut votée par le sénat sur la demande de l'empereur, « pour avoir rétabli le roi des Bructères dans ses États et, ce qui est de toutes les victoires la plus glorieuse, n'avoir eu qu'à paraître pour dompter par la terreur de ses armes une nation très-belliqueuse (2). »

La lettre de Pline à laquelle nous empruntons la phrase précédente n'étant pas datée, il est difficile de déterminer d'une manière précise l'époque de la révolte des Bructères, et cependant, dans l'histoire d'un règne où la clarté ne se fait qu'à l'aide de demi-jours et de lueurs douteuses rassemblés avec soin, nous avons intérêt à rechercher la date d'un soulèvement que nous avons cru devoir présenter comme l'une des causes qui au commencement de l'année 98 avaient amené Trajan dans la basse Germanie. Heureusement que si la correspondance de Pline n'est pas datée, nous pouvons nous assurer qu'elle est, à quelques exceptions près, rangée par séries chronologiques, et que les exceptions elles-mêmes diminuent à chaque rectification nouvelle rétablissant l'ordre des faits controversés. Or, la lettre qui est pour nous le seul document où il soit question de l'expédition de Spurinna est la septième du second livre, et nous trouvons dans cette partie du recueil les indications nécessaires pour fixer l'époque de quelques pièces. C'est ainsi que la première épître rend compte de la mort du consul Virginius Rufus et de l'oraison funèbre que prononça en cette occasion son collègue dans le consulat, l'historien Tacite : ouvrons les fastes, et nous verrons que tous deux avaient obtenu les faisceaux en l'an de Rome 850 (97 de notre ère). D'autre part, dans la onzième lettre du même livre, Pline annonce que Julius Ferox est consul désigné pour l'année suivante, et Julius Ferox fut consul en l'an 853 (100 de J.-C.). La lettre est donc datée de 852 (99), et ces onze premières lettres du second livre embrassent un espace d'environ trois années, de 850 à 852 (de 97 à 99). La victoire de Spurinna sur les Bructères et les honneurs qui lui furent accordés par le sénat se trouvant annoncés dans la septième lettre semblent dès lors se placer naturellement dans l'espace intermédiaire entre les deux extrêmes, c'est-à-dire en 98 (de Rome 851), probablement à la fin de la campagne, époque où Trajan, rentrant comme empereur dans sa capitale, devait se montrer empressé de faire récompenser par le sénat romain le chef d'une expédition dont il avait surveillé lui-même les préparatifs.

Cependant, Trajan avait fait son entrée solennelle, non pas avec la pompe de ses prédécesseurs lorsqu'ils arrivaient montés sur un char de triomphe ou dans des litières portées à dos d'hommes; mais à pied, au milieu de la foule applaudissant à l'ère nouvelle qui s'ouvrait pour le peuple romain (1). Un congiaire avait été distribué dans cette occasion aux citoyens comme aux soldats, et une largesse plus efficace encore que ce don de joyeux avénement pourvut à l'éducation des enfants de condition libre dont les parents étaient dépourvus de fortune. Nous voulons parler ici de cette belle institution d'assistance publique dont les monuments à défaut des historiens nous indiquent les débuts et les progrès, depuis les règnes de Nerva et de Trajan, ses créateurs, jusqu'à la fin du haut empire (2).

(1) Voy. les lettres LX, LXI, CIII et CIV du X[e] livre des *Épîtres* de Pline le jeune. — Cf. Borghesi, *Iscrizioni di Fuligno*, Ann. de l'Inst. archéol., 1846, p. 330, sqq.
(2) L. II, ép. 7.

(1) Pline. *Panég.*, c. XXII.
(2) Spanheim, *De usu et præstantia numismatum*, II, p. 553. — Muratori, *Symbolæ litt. florentinæ*, vol. V, a. 1749. — De Lama, *Tavola alimentaria Veleiate*; Parma, 1819. — Borghesi, *Ricerche intorno i due primi præfecti alimentorum*, Bull. de l'Inst. archéol., 1844, p. 125-127. — Henzen, *De tabula alimentaria Bæbianorum*, Ann. de l'Inst. archéol., t. XVI, p. 1-112. — Desjardins, *De tabulis alimentariis*; Paris, 1854. — Voy. sur les Médailles de Trajan frappées en l'honneur de l'assistance alimentaire : Eckhel; *D. N. V.*, t. VI, p. 424-425, et Cohen, *Médailles impériales*, n[os] 13, 14, 299 à 314 du règne de Trajan, t. II, p. 5 et 48-49.

On sait qu'elle consistait à placer sur des propriétés immobilières des sommes considérables, de telle sorte que ces propriétés restassent grevées à tout jamais d'une rente annuelle destinée à l'entretien des jeunes gens admis à jouir des secours accordés ainsi par l'État. La surintendance de ces revenus était confiée dans les différentes régions de l'Italie à des procurateurs, simples chevaliers, qui se trouvaient sous les ordres d'un administrateur général, personnage consulaire. Si Nerva fut le premier créateur de l'institution, d'après les paroles formelles d'Aurelius Victor (1), Trajan seul lui donna tout son développement, ainsi que le prouvent les assertions de Pline le jeune, de Dion, et surtout les nombreux monuments épigraphiques ou médailles, parmi lesquels les plus importants sont les deux édits gravés sur bronze trouvés l'un à Velleia, près de Parme, l'autre près de la ville de Bénévent. Ces inscriptions, datées du règne de Trajan, nous ont révélé quelles furent les mesures prises par ce prince pour assurer sur des bases solides la perpétuité de sa fondation. L'arc de triomphe de Bénévent, qui lui est consacré, offre dans un de ses bas-reliefs la personne de l'empereur, au-devant duquel s'avancent quatre femmes ornées de couronnes murales, symboles des villes de l'Italie. Elles sont entourées de jeunes enfants qui adressent au prince leurs actions de grâces. C'est à cette création, toute récente alors, que Pline a fait allusion dans son panégyrique en disant : « Autrefois lorsque approchait le jour du congiaire, on voyait des essaims d'enfants attendre la sortie du prince et se presser dans les rues sur son passage. Les pères, empressés de les montrer à sa vue, élevaient les plus petits au-dessus de leur tête, et leur apprenaient à bégayer des compliments flatteurs ou des paroles adulatrices. Vous, César, vous n'avez pas voulu qu'on vous priât, et tout agréable qu'eût été à vos regards le spectacle de cette génération naissante, vous avez préféré, avant d'être imploré par eux, les faire inscrire sur vos listes de bienfaisance, afin qu'élevés par vos soins, recevant de vos mains les aliments, ils sachent dès l'enfance que vous êtes le père commun de vos sujets (2). »

Cette question alimentaire, si vitale pour l'Italie, où l'accroissement démesuré de la grande propriété avait appauvri l'agriculture, fut résolue par un système de libre échange, par l'abaissement des taxes, par la création de nouveaux ports, par l'amélioration des routes, à ce point que nulle province ne craignait plus la disette, et que le débordement du Nil n'ayant pas fertilisé comme à l'ordinaire les plaines de l'Égypte, ce pays, qu'on avait appelé jusque alors le grenier du peuple romain, reçut à son tour les blés que Rome, abondamment pourvue, lui envoya pour

(1) Puellas puerosque natos parentibus egestosis sumptu publico per Italiæ oppida ali jussit (*Epit.*, c. 12).
(2) *Panegyr.*, § XXVI et XXVII.

se nourrir (1). La corporation des boulangers fut réorganisée : Auguste en avait réglé le service et les priviléges ; ils furent confirmés et augmentés par Trajan, qui paraît, d'après un texte nouvellement découvert, avoir porté à cent le nombre des membres de leur collége (2). Toutes les mesures étaient donc prises pour assurer la subsistance du peuple, et tandis qu'on encourageait ainsi la production, qu'on traçait des voies nouvelles, qu'on réparait les anciens édifices, qu'on en construisait de nouveaux, la bonne administration des revenus de l'État permettait de retrancher des impôts onéreux. C'est ainsi que le droit du vingtième, qu'on levait indistinctement sur toutes les successions, fut supprimé pour les héritiers directs et adouci pour les héritiers collatéraux. Il fut aussi permis de réclamer contre l'administration quand on se croyait lésé par elle. Elle avait cessé d'être juge et partie dans sa propre cause, et l'on pouvait citer devant les tribunaux ordinaires le procurateur de César (3). Une source de revenus pour les empereurs précédents, source bien autrement immorale, se trouva encore supprimée par l'avénement au trône d'un souverain juste et clément. On ne vit plus de ces confiscations scandaleuses fondées sur des accusations de lèse-majesté, et la race des délateurs, qui avait pullulé sous Domitien, fut à son tour poursuivie, exilée. Les dépouilles de tant de patriciens que leurs richesses avaient désignés à la persécution, champs, forêts, palais, villas, réunis sous le dernier des Flaviens au domaine impérial, furent vendus aux particuliers pour augmenter le trésor public et combler le vide qu'avait pu produire le dégrèvement des impôts. On pouvait désormais parler de liberté, bien qu'on ne l'eût, il faut l'avouer, qu'en espérance et en paroles. Trajan avait promis d'achever son œuvre en rendant au sénat ses pouvoirs (4) ; mais ces sortes de couronnements d'édifice, sont, semble-t-il, difficiles à ériger. Du reste, les provinces comme l'Italie participèrent à un gouvernement équitable pour tous, et les proconsuls ou les légats, quel que fût leur crédit, se virent obligés de rendre un compte sévère quand leurs administrés les attaquaient en justice. La correspondance de Pline, si intéressante pour l'époque que nous retraçons, nous apprend à ce propos

(1) *Panegyr.*, § XXIX à XXXIII.
(2) Pline l'ancien nous apprend que la profession de boulanger était devenue un corps de métier à Rome après la guerre contre Persée, en l'an de la ville 580, avant notre ère 174 (*H. N.*, l. XVIII, c. 28). Conférez à propos de l'action de Trajan sur le *collegium pistorum*, le passage d'Aurelius Victor (*Cæs.*, XIII, 5) : « Annonæ perpetuæ mire consultum, reperto firmatoque pistorum collegio, » avec un autre fragment, retrouvé par Angelo Mai (*Fragm. Vat.*, p. 56, § 232) : « Sed non alios puto excusandos quam qui intra numerum constituti centenarium pistrinum secundum litteras Divi Trajani ad Sulpicium similem exerceant. »
(3) *Panegyr.*, § XXXVI. Dicitur actori atque etiam procuratori tuo : In jus veni, sequere ad tribunal.
(4) Jubes esse liberos ; erimus (*Panegyr.*, LVI).

que Marius Priscus, proconsul d'Afrique, poursuivi devant le sénat comme concussionnaire, fut banni de Rome et de l'Italie après une discussion qui dura trois jours, pendant lesquels Trajan, présidant comme consul, ne quitta pas l'assemblée. Cæcilius Classicus, gouverneur de la Bétique, était vers le même temps dépouillé de ses biens pour le même motif, et n'échappait à une punition plus sévère que par sa mort, survenue dans le cours du procès (1).

Ce fut vers l'année 101 de notre ère (de Rome 854) que Trajan quitta sa capitale pour marcher contre les Daces. Ils occupaient alors entre la Theiss, les Carpathes, le bas Danube et le Pruth, la vaste région connue aujourd'hui sous les noms de banats de Temeswar, de Transylvanie, de Valachie et de Moldavie. Déjà, pendant le règne de Domitien, les Daces, sous la conduite de leur roi Décébale, s'étaient montrés agresseurs et avaient plus d'une fois insulté les aigles romaines : Trajan voulut réprimer leur audace et reporter chez eux la guerre, qu'ils recommençaient sans cesse. Ses victoires ont fermé pour longtemps de ce côté de l'empire la porte aux invasions ; mais nous n'avons plus ni les mémoires qu'il avait rédigés lui-même, ni les récits qu'avaient faits de ses expéditions Marius Maximus, Fabius Marcellinus, Aurelius Verus, Statius Valens, ni le poëme où les exploits de la guerre dacique étaient chantés par Caninius Rufus. Œuvres d'historiens, de poëtes ou de chroniqueurs, tout a péri, à l'exception d'un maigre extrait de Dion par Xiphilin, et nous resterions sans documents aucuns si la colonne Trajane ne nous avait conservé enroulé autour de son fût de marbre le tableau des deux campagnes de la Dacie (2). Si cette histoire sculptée ne jette, faute de légende, qu'une lueur douteuse sur la marche et les opérations de la guerre qu'elle représente, du moins nous offre-t-elle l'image la plus précise de la vie militaire des Romains, dont elle nous montre les mœurs, les costumes, les armes, les marches, les campements, les sacrifices, les batailles, les défaites, les victoires, les pillages et les triomphes. Voulons-nous savoir comment on réunissait par un pont de bateaux les deux rives d'un fleuve, comment on palissadait un camp en l'entourant de planches terminées en pointes, comment on s'élançait à l'assaut d'une ville ennemie, comment on dirigeait les armes de jet, comment on manœuvrait les balistes, placées sur des roues et mobiles comme notre artillerie légère ? Nous trouvons tous ces détails exprimés sur la colonne de Trajan ; nous y voyons s'y dérouler les phases diverses d'une grande épopée, poëme sculpté dont tous les traits doivent être empruntés à l'histoire, mais que l'absence de légende et la perte des documents écrits contemporains laisseraient bien confus à nos yeux si quelques pages de Dion et la comparaison d'autres monuments ne nous permettaient aujourd'hui de rendre en partie aux lieux ou aux personnages leurs noms et par conséquent leur intérêt historique. C'est ainsi que nous pourrons, par exemple, à l'aide de textes épigraphiques, recomposer en partie l'armée du conquérant, groupant autour de sa personne les généraux qui combattaient sous ses ordres et partagèrent avec lui la gloire de cette longue expédition. On sait que dans le partage des provinces qu'Auguste avait fait avec le sénat, l'empereur s'était réservé les pays frontières, où se trouvaient concentrés les corps d'armée préposés à la défense du territoire ou à l'attaque des contrées insoumises : le légat impérial qui régissait ces provinces avait naturellement le commandement des légions cantonnées dans leur circonscription, et devenait le chef de tout mouvement opéré par ses troupes sur le territoire ennemi. Les deux provinces limitrophes de la Dacie étaient la Pannonie et la Mœsie : c'est de là que l'armée romaine pénétra chez les Daces. Or, nous savons aujourd'hui quels étaient les légats de ces deux provinces. La Mœsie inférieure était gouvernée par Manius Laberius Maximus, dont Dion cite les exploits dans son récit de la guerre dacique en ne le nommant toutefois que Maximus (1) ; la Pannonie était sous les ordres de Q. Glitius Agricola, dont plusieurs inscriptions trouvées à Turin, sa patrie, nous permettent de reconstituer la carrière brillante dans les armes et la politique (2). Fils de P. Glitius Gallus, exilé sous Néron comme complice de la conjuration de Pison (3), il fut tout d'abord questeur sous Vespasien, puis édile, préteur, commandant de la sixième légion sous Domitien, il devint sous

(1) Pline, *Ep.*, l. II, 11, 12 et l. III, 9.

(2) Voyez Bellori, *Colonna Trajana*, 128 pl. in-fol. — Ciaccone, *Hist. bell. Dac.*; Rome, 1690, in-fol. — Fabretti, *De col. Traj. Syntagma;* Rome, 1683. — Morelli, *Col. Traj.* a Gorio illust.; Amst., 1752, in-fol. — *Colonna Trajana disegn. ed intagl.*, par Pietro Santo-Bartoli. — Napoléon III a fait mouler, il y a peu d'années, la colonne Trajane, et nous possédons maintenant dans ces moulages l'image complète des deux guerres daciques. Si la partie des bas-reliefs exposée aux vents du midi et aux pluies torrentielles qu'ils amènent à Rome a souffert des injures du temps, la belle qualité du marbre de Paros employé à la construction de cette œuvre magnifique a résisté partout où elle n'était pas battue par le sirocco. Les moulages en plâtre viennent d'être reproduits en bronze par la galvanoplastie, et sont maintenant exposés au Louvre, dans la grande salle du pavillon Denon. — M. Frœhner en a publié une soigneuse et intéressante description, accompagnée d'un grand nombre de planches; voy. *la Colonne Trajane*, décrite par W. Frœhner, texte accompagné d'une carte de l'ancienne Dacie et illustré par M. Jules Devaux, musée impérial du Louvre; Paris, 1865.

(1) Cf. Dion, l. LXVIII, c. 9, et Pline, l. X, *ep.* 16. Peut-être est-ce le même Laberius Maximus cité par Flavius Josèphe (*Bell. Jud.*, l. VII, c. 6) comme étant procurateur de la Judée sous le légat Lucilius Bassus. On l'a confondu à tort jusqu'à présent avec le Lucius Maximus dont parle Dion, l. LXVII, c. 11.

(2) Gruter, CCCCXVI, 6, 7; CCCLXVII, 1. — Murat., CCCX CCCXI, 1, 2. — Maffei, *Mus. Ver.*, CCXIII, 3, 6. — Cardinali, *Dipl. imp.*, n° 282.

(3) Tacite, *Ann.*, XV, 71. Cf. Cavedoni, *Bull. dell Istit. archeolog*, 1852, p. 78, sqq.

Nerva légat propréteur de la province de Belgique pour arriver au consulat, qui lui permit d'obtenir de Trajan la légation consulaire de la Pannonie. Sa bravoure et son mérite dans l'expédition de la Dacie lui valurent d'abord les récompenses militaires qu'on accordait aux généraux vainqueurs ; puis, à la fin de la première guerre, il fut nommé par le choix de l'empereur à un second consulat (1). Un autre général qui a laissé une grande réputation militaire, acquise en partie dans les deux guerres daciques, fut Lucius Quietus (2). Né en Afrique, il commandait la cavalerie numide, dont les rapides évolutions rendirent de grands services à Trajan dans les plaines du bas Danube, et que plusieurs cavaliers armés à la légère, montant des chevaux sans bride, représentent sur la colonne trajane. Nous pouvons citer encore Licinius Sura : compagnon fidèle de Trajan, dont il avait favorisé l'adoption, il ne quittait pas ce prince, auquel il servait de secrétaire et qui lui confiait les missions les plus délicates. Une longue inscription ne portant pas le nom du personnage auquel elle est dédiée, mais que M. Borghesi, avec toute la perspicacité de l'érudition la plus ingénieuse, a prouvé ne pouvoir appartenir qu'à Sura, nous apprend que les éminents services qu'il avait rendus dans la guerre dacique lui avaient valu la faveur d'obtenir les ornements du triomphe, la plus haute récompense qu'on pût mériter depuis que les empereurs avaient gardé pour eux seuls le privilége de monter en triomphateurs au Capitole (3). Nous avons encore le nom de quelques chefs de corps, tels que Pompeius Falco (4), légat de la cinquième légion, surnommée Macedonica, et de Minicius Natalis, commandant une autre légion, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous (5).

Quant à l'armée réunie sous ces officiers généraux, nous pouvons également reconnaître, par les monuments épigraphiques, quelques-uns des corps qui la composaient. La première légion *Minervia*, qu'Adrien, aide de camp de l'empereur (*comes expeditionis dacicæ*) (6) dans la première des deux expéditions, commandait pendant la seconde (7), la première légion *Italica*, créée par Néron et conduite par Trajan en Dacie, d'où elle revint plus tard occuper la Mœsie inférieure, peut-être la seconde légion *Adjutrix*, quoique des documents récents aient jeté du doute sur son intervention dans la guerre dacique (1), plus probablement la cinquième légion *Macedonica* (2), la quatrième *Flavia Felix* (3), la septième *Claudia*, la onzième *Claudia, pia fidelis*, la treizième *Gemina* (4), apportant chacune un contingent de six mille légionnaires renforcé d'un nombre égal d'auxiliaires; les cohortes prétoriennes formant la garde impériale sous les ordres du préfet du prétoire, Claudius Livianus, la cavalerie numide et celle des Bataves prirent part avec d'autres légions, dont le nom sera peut-être révélé par d'autres monuments, à ce grand mouvement agressif qui refoula pour longtemps les populations du Danube.

Si à la recherche du nom des généraux et à la désignation des corps d'armée on joint l'étude topographique du théâtre de la guerre, si on suit, à l'aide des reliefs du terrain, du cours des fleuves, de la direction des vallées, la marche probable de l'empereur à travers les vastes contrées qu'il dut parcourir, on fait revivre les récits perdus, et les belles sculptures de la colonne Trajane reprennent à nos yeux leur valeur historique. Tout porte à croire que, pénétrant par l'Illyrie dans la Pannonie et la Mœsie, dont il faisait sa base d'opérations, ce fut en suivant le cours de la Save que Trajan approcha des bords du Danube. C'est probablement à Singidunum, près du point où s'élève aujourd'hui Belgrade, qu'il passa en revue les différents corps rassemblés sous les ordres des deux légats Glitius Agricola et Laberius Maximus; puis il conduisit ses troupes réunies jusqu'au Margus (la Morava), et de là à Viminacium, aujourd'hui Kastolatz, où le Danube, large mais tranquille dans son cours, offrait toutes les facilités désirables pour y jeter un pont de bateaux. Bientôt, cependant, les bords du fleuve se relèvent en escarpements, et les derniers contreforts détachés de la chaîne des monts Carpathes venant expirer sur la rive gauche, en face des contreforts des Balkans sur l'autre rive, resserrent dans un lit étroit le fleuve, dont les eaux tourbillonnent sur les rochers qui entravent son cours. Au sortir de ce défilé, le fleuve s'élargit de nouveau, et des vestiges d'antiques substructions semblent annoncer qu'on a tenté sur ce point un autre passage. Ce sont là probablement les deux routes militaires que suivirent les légions romaines pour pé-

(1) Voy. le dipl. milit. trouvé près de Bath en Angleterre, et qui nous a fait connaître le consulat substitué d'Agricola. Lysons, *Reliquiæ britannico-romanæ*, t. I, p. 4.— Cf. Henzen-Orelli, n° 5442.

(2) Voy. Amm. Marcell., l. XXIX, 5. — Dion, l. LXVIII, 8, 22, 30, 32; LXIX, 2. — Themistius, *Orat.*, XVI, p. 205; Paris, 1684. — Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. IV, 2.

(3) Voy. Borghesi, *Iscrizioni di Fuligno*, Ann. de l'Inst. arch., 1846, p. 343.

(4) *Memoria sopra un iscrizione del consule Burbulo*, par B. Borghesi, p. 24, sqq.

(5) Voy. le *Saggiatore Romano*, 1846, VI, p. 270, sqq. Cf. Henzen-Orelli, n° 5450.

(6) Voy. la différence que fait ressortir l'examen des inscriptions entre les *comites imperatorum*, espèce de conseillers privés, et les *comites* pour une expédition déterminée, charge temporaire, qui attachait le titulaire à l'état-major du prince (Friedlander, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Rœms*, etc., t. I, p. 104).

(7) Voy. *Iscrizione onoraria d'Adriano, illustrata da G. Henzen*, dans les *Ann. de corr. archéol.*, t. XXXIV, p. 137, sqq.

(1) Ibid., p. 143. — Cf. Marini, *Fr. Arv.*, p. 530.

(2) Henzen, *Suppl. d'Orelli*, n° 5451.

(3) *Bull. archeol.*, 1845, p. 132, et 1848, p. 180. — Muratori, 763, 8.

(4) Gruter, p. 429, 1. — *Bull. de l'Inst. arch.*, 1848, p. 13, et 153.

nétrer dans la Dacie. La route la plus occidentale conduisait, par la contrée qui forme maintenant le Banat, dans la vallée de la Theiss : ce fut celle que paraît avoir prise Trajan (1), tandis que la seconde division de son armée, traversant le fleuve à la hauteur d'Orsova, remontait le cours de la Czerna. Les deux routes se rejoignaient au confluent du Temes avec la Bistra : ce dernier cours d'eau coule au fond de l'étroit défilé qu'on a appelé les Portes de fer, clef de la vallée du Maros et de la partie montagneuse de la Dacie qui l'enserre. Parvenu jusque là, l'armée tout entière menaçait Sarmizegethusa, la capitale de Décébale, représentée aujourd'hui par le village de Varhély, où l'on a retrouvé des inscriptions qui ne laissent aucun doute à cet égard. Mais Trajan n'était pas arrivé ainsi au cœur du pays ennemi sans avoir eu de sérieux obstacles à vaincre. Non-seulement il lui avait fallu assurer ses communications par des postes fortifiés élevés à mesure qu'il avançait dans le pays, tracer sa voie la sape à la main au milieu des forêts et des montagnes, traverser sur deux points le fleuve le plus large de l'Europe, il lui avait fallu encore combattre plusieurs fois des races guerrières et aventureuses, chez lesquelles le mépris de la mort, la force corporelle, la connaissance du pays compensaient ce qui leur manquait sous le rapport de la discipline. Trois salutations impératoriales, IMPERATOR II, III, IV, se succédant sur les monuments datés de la première guerre dacique (2), de 854 à 856 (101 à 103 de notre ère), annoncent trois batailles heureuses ou tout au moins trois grands succès, obtenus à la suite d'engagements sérieux. L'extrait de Dion par Xiphilin parle en effet de victoires dont la première, remportée dans une localité appelée Tapæ, dont il est difficile de déterminer la position, avait été chèrement achetée, puisque les blessés de l'armée romaine furent en si grand nombre qu'ils manquèrent de bandages, et que Trajan, au dire de l'historien, déchira ses tuniques pour aider à leur pansement. Pendant que l'empereur se dirigeait ensuite à travers les montagnes sur la capitale de la Dacie, Lucius Quietus attaquait l'ennemi d'un autre côté, faisant un grand nombre de prisonniers, et Laberius Maximus, s'emparant d'une des places les mieux fortifiées, retenait captive la sœur de Décébale. Ce prince, qui avait témoigné plusieurs fois le désir de traiter, et auquel Trajan avait envoyé sur sa demande une ambassade composée de son conseiller intime Licinius Sura et de son préfet du prétoire Claudius Livianus, se vit enfin réduit, après la prise de sa ville capitale, à implorer la clémence du vainqueur.

C'est ainsi que fut enfin vengée la défaite qu'avaient subie les légions romaines commandées par Cornelius Fuscus sous le règne de Domitien (1). L'aigle restée alors entre les mains de l'ennemi fut reprise (2), et si nous ne connaissons pas les termes précis du traité, ce que nous lisons dans Dion suffit à nous apprendre que Décébale dut accepter les conditions les plus dures. Il s'obligeait à démanteler ses places fortes, à détruire ses arsenaux, à abandonner ses alliances pour adopter celles des Romains, à céder une partie de son territoire, et l'empereur exigeait encore qu'il envoyât au sénat romain d'humbles suppliants chargés de demander la ratification d'une paix qui le condamnait à tant de sacrifices. Ce fut donc en triomphateur que Trajan rentra dans sa capitale, où on lui décerna le surnom de *Dacicus*, qu'il porte désormais sur les monnaies ou les monuments (3). L'un de ses premiers soins fut de faire distribuer à son armée un congiaire (4) et de récompenser les généraux qui avaient partagé sa gloire. On était alors à la fin de l'année 103 (de Rome 856), et comme il avait résolu d'accepter en cette occasion le cinquième consulat qui lui était offert par le sénat, il désigna pour entrer en charge avec lui au 1er janvier 104 le commandant de l'armée de Mœsie, Laberius Maximus, qui avait fait prisonnière la sœur de Décébale; puis, après quelques jours d'exercice, il céda lui-

(1) Une phrase extraite des mémoires qu'avait laissés Trajan, et citée dans le grammairien Priscien, indique deux noms de lieu, sur la route parcourue par l'empereur, qui se retrouvent dans la carte de Peutinger sur la voie la plus occidentale se dirigeant vers l'intérieur de la Dacie. Voici le fragment de phrase attribué à Trajan : « Inde Berzóbim, deinde Aixi processimus. » On lit sur la carte Peutingérienne : » Bersovia, XII — Ahitis, III. — Caput Bubuli, X. — Tibiscum. » Voy. Priscianus, dans Putsch, *Auct. lat. grammat.*, p. 682. Cf. Francke, *Zur Geschichte Trajans und seiner Zeitgenossen*, etc., 1837, p. 108.

(2) Le premier monument sur lequel se trouve mentionné le titre d'IMPERATOR II est daté de la sixième puissance tribunitienne de Trajan, qui commença au 27 janvier de l'année 102 (de Rome 855), et prouve par conséquent, contrairement à l'avis de Fabretti (*Col. Traj.*, p. 283), qu'il n'a pas été obtenu pendant le séjour de Trajan en Germanie, mais pendant la guerre dacique. Voy. l'inscription de Pouzzoles, rapportée par Mommsen, *I. N.* no 6267. — On ne trouve pas de monument où soit inscrit le titre d'IMPERATOR III, ce qui prouve que la IIIe salutation impératoriale suivit de très-près la IVe. La IVe est datée de la septième puissance tribunitienne (103 de J.-C.). Voy. les médailles de cette année dans Eckhel, *D. N. V.*, t. VI, p. 415.

(1) Cornelius Fuscus était préfet du prétoire quand il fut chargé par Domitien de la guerre contre les Daces, où il fut surpris et défait par les barbares. Voy. Eutrope, l. VII, c. 23. Cf. Suétone, *Domitianus*, c. 6; Martial, *Epigr.*, l. VI, 76; Tacite, *Hist.*, l. II, 96; Orose, l. VII, 10.

(2) Dion Cassius, l. LXVIII, c. 9. — Sur les sculptures de la colonne trajane on voit, à l'arrivée des troupes romaines en Dacie, un *signifer* porter la hampe, au haut de laquelle manque l'aigle restée entre les mains de l'ennemi. Cf. Frœhner, *Descr. de la colonne trajane*, p. 72.

(3) Voyez sur le titre de DACICVS joint à la septième puissance tribunitienne de Trajan le diplôme n. XI de Cardinali; — Maffei, *Mus. Ver.*, p. 210, 6, où l'on a mis, par erreur, ainsi que je l'ai vérifié moi-même au musée de Turin, la XIIe salutation impératoriale au lieu de la IIIIe, conformément à l'original. — *Bull. de l'Inst. archeol.* 1845, p. 63, inscription du musée de Palerme. — Gruter, 9 p. CCXLVI, 8. — Muratori, p. DXL, 2, et MDCCCCXCIII.

(4) Voy. Eckhel, *D. N. V.*, t. VI, p. 417.

même les faisceaux au commandant de l'armée de Pannonie, Glitius Agricola, dont la valeur et les services lui avaient en outre valu, pendant la campagne, les plus brillantes décorations militaires (1).

L'intervalle entre les deux expéditions de la Dacie a été si court, et elles se lient tellement par leurs résultats, qu'on les a toujours confondues à Rome, ainsi que le prouvent les monuments où l'on ne parle jamais que de la guerre dacique, *bellum dacicum*, sans établir nulle distinctions entre la première et la seconde. Il est probable que dès les débuts de son entreprise Trajan avait résolu de réduire le pays en province romaine et de faire de cette contrée montagneuse qui s'appelle aujourd'hui la Transylvanie une forteresse naturelle dont les positions, défendues par des légions ou des colonies, devaient protéger les provinces danubiennes contre les sauvages irruptions du Nord. Aussi ne fut-on pas longtemps à reconnaître dans Décébale un traître à la foi jurée. Il avait, disait-on, attaqué les Jazyges, amis du peuple romain; il s'alliait aux tribus hostiles, rassemblait des soldats, donnait asile aux transfuges, rétablissait ses places fortes; enfin, il était coupable du délit que les peuples conquérants ne pardonnent pas : il aspirait à recouvrer son indépendance; aussi fut-il déclaré l'ennemi de la république, et une seconde fois Trajan marcha contre lui.

Cette fois, et grâce aux travaux exécutés par les légions pour faciliter les communications entre la Dacie et les provinces danubiennes, la marche de l'empereur devait être plus sûre et plus rapide. Une voie militaire qui partait des bords du Méin et, traversant la Forêt-Noire, atteignait le Danube, dont elle côtoyait la rive droite jusqu'à son embouchure dans le Pont-Euxin, est attribuée à Trajan. Or, bien qu'elle n'ait été terminée, sans doute, qu'après la soumission complète du pays, on avait dû y travailler avec ardeur depuis les premiers projets d'expédition contre les Daces. Un pont, véritable merveille de cette époque, belle entre toutes par des chefs-d'œuvre d'architecture, unissait les bords du grand fleuve dont le cours avait si longtemps servi de barrière à l'empire. Il semble qu'une œuvre de cette importance ait dû laisser des traces qui ne permissent aucune divergence sur la position à lui assigner, et cependant un historien estimable, qui s'est occupé avec zèle de l'histoire de Trajan et de son époque, M. Francke, a voulu dernièrement combattre l'opinion qui de tout temps plaçait le pont de Trajan entre Gladova en Servie et Turn-Severin en Valachie. Ce serait, d'après lui et d'après quelques autres écrivains qui ont suivi son opinion, à cinq lieues au-dessus de l'embouchure de l'Aluta dans le Danube, à l'endroit où il a cru retrouver les restes des villes romaines de Romula et de Castranova, qu'il faudrait placer l'œuvre gigantesque du conquérant de la Dacie, et cela d'abord parce qu'on voit encore dans le fleuve quelques traces d'anciens travaux, puis aussi parce que parallèlement à l'Aluta se distinguent les traces d'une voie romaine qui porte dans le pays le nom de *voie de Trajan;* mais les arguments ainsi employés par Francke en faveur de son opinion peuvent être combattus à l'aide de motifs encore plus concluants. En effet, tout en accordant que dans les basses eaux on aperçoit dans la localité désignée quelques vestiges de constructions qui peuvent appartenir à un pont de pierre, il faudrait rechercher si les traces de ces piles n'appartiennent pas plutôt au pont que Constantin jeta aussi sur le Danube pour aller combattre les Goths. Et encore, nous ne saurions oublier que le véritable but de l'œuvre entreprise par Trajan n'était pas alors de jeter ses troupes sur la rive gauche du Danube : des ponts de bateaux y auraient suffi, comme dans la première guerre. L'intention de l'empereur était d'établir une communication permanente entre l'ancienne frontière romaine et les nouvelles possessions de l'empire : or la première condition d'une communication de ce genre était de ne pas être interrompue par les crues fréquentes du fleuve. C'est ce qui serait arrivé alors, comme cela se représente encore de nos jours, dans les plaines où M. Francke veut retrouver les ruines du pont de Trajan, de telle sorte que ce grave obstacle ne permet pas même de croire que Constantin ait pu choisir ce point pour y construire le pont qu'il a jeté sur le fleuve. Les vestiges de construction romaine que l'on aperçoit dans les basses eaux peuvent être ceux de quelques-unes de ces fortifications qui avaient été élevées en grand nombre sur les bords du Danube, et qui auraient été couvertes par le courant, dont le lit a souvent changé en cet endroit. On est donc revenu généralement à l'ancienne tradition qui place le pont de Trajan au-dessous des rapides que forme le fleuve près d'Orsova, entre Turn-Severin en Valachie, près de la ville de Tschernetz, et le village serbe de Fetislan ou Gladova. Les anciens historiens, les itinéraires romains, le lit resserré du Danube et ses rives élevées, qui s'opposent à toute inondation, l'ensemble du plan de campagne formé par l'empereur, les vestiges des piles, dont on a constaté récemment le nombre et la distance, tout se réunit pour donner à cette conjecture l'apparence d'une certitude (1). Quoi qu'il en soit, nous savons par Procope que c'est le Grec Apollodore, devenu plus tard l'architecte de la colonne Trajane, qui avait présidé à la construction du pont dont Dion a parlé en termes si pompeux. Une inscription récemment découverte vient de faire

(1) Cf. le diplôme de Cardinali n° XI et l'inscr. du musée de Turin où on lit que Glitius Agricola a été récompensé par Trajan, dans la guerre dacique, DONIS. MILITARIBUS. CORONA. MVRALI. VALLARI. CLASSIC. AVREA. HAST. PVRIS. III. VEXILLIS. III (Maffei, *Mus. Ver.*, p. CCXIII, 6).

(1) Voy. le mémoire de M. J. Aschbach : *Über Trajans steinerne Donaubrücke* (Vienne, 1858).

connaître le nom ancien de la ville qui servait de tête de pont, là où s'élève aujourd'hui Turn-Severin. Le marbre porte en abrégé DROBET, et semble s'identifier avec la localité nommée DRV-BETIS sur la table de Peutinger (1). C'est encore au pont de Trajan que font allusion la médaille grand bronze de cet empereur qui offre au revers la représentation du pont décoré à chaque extrémité d'une tour surmontée de trois statues, puis un monument épigraphique mentionnant la charge de *curateur du pont d'Auguste en Mœsie*, et découvert parmi les ruines de l'ancienne Sarmizegethusa (2).

Parmi les événements de la guerre où se retrouvent sur la colonne, tout aussi bien que dans la première expédition, des embarquements, des marches, des campements, des sacrifices, des allocutions, des combats, puis enfin la retraite des vaincus au fond de montagnes sauvages, on peut suivre le récit abrégé de Dion, que nous a conservé Xiphilin. Décébale avait engagé tous les peuples voisins à s'unir à lui en leur faisant comprendre qu'ils pouvaient ainsi conserver leur indépendance, mais que s'ils le laissaient succomber, ils ne tarderaient pas à succomber eux-mêmes. Jusque-là le Dace était dans son droit, mais il est accusé par les historiens d'avoir eu recours à la trahison et d'avoir envoyé en Mœsie, avant le passage du Danube par l'armée romaine, des transfuges chargés d'assassiner Trajan, et dont les sinistres projets furent découverts assez à temps pour que leur supplice en prévînt l'exécution. Le roi des Daces eut ensuite la bonne fortune de s'emparer d'un des légats de Trajan, nommé Longinus, dont il espérait obtenir pour rançon la retraite des armées romaines, et qui aima mieux se donner la mort que de mettre l'empereur dans la nécessité d'abandonner un de ses fidèles compagnons ou de reculer devant l'ennemi (3).

Le Danube une fois franchi, l'armée romaine semble avoir suivi la plus orientale des deux routes qu'elle avait parcourues dans la première guerre pour gagner le Schyll, pénétrer dans la contrée montueuse de Rothenthurm et fondre de là sur la vallée du Maros. Décébale, incapable de résister en rase campagne, se trouvait réduit à se défendre, ainsi que nous pouvons en juger par les bas-reliefs de la colonne Trajane, dans les défilés des montagnes ou derrière le courant rapide des eaux qui sillonnent le pays. C'est à l'un des faits militaires accomplis sous les ordres de Trajan pendant la guerre dacique que ferait allusion, d'après l'explication donnée par Mgr Cavedoni (4), une monnaie de Trajan représentant d'un côté la tête de l'empereur laurée, à droite, et portant la date de son cinquième consulat, puis offrant au revers une figure virile, debout, à gauche, tenant un roseau et terrassant une figure de femme personnifiant la Dacie. Eckhel a cru voir dans ce type le Danube qui opprime la Dacie, par allusion au secours que ce grand fleuve avait apporté aux Romains en transportant leur flotte et en se courbant sous le pont que Trajan avait jeté sur ses deux rives (1). M. Cohen, de son côté, a supposé que la figure représentée sur ce revers était le Tibre, comme personnification de Rome terrassant la province des Daces (2). La véritable explication, d'après Mgr Cavedoni, se trouverait dans un passage des lettres de Pline le jeune qui, exhortant Caninius Rufus à célébrer en vers grecs les merveilleux hauts faits de Trajan dans la guerre dacique, lui écrit : *dices immissa terris nova flumina* (3). Cette grande figure virile représenterait alors un des fleuves de la Dacie, qui, contraint par les travaux des Romains à changer de lit, court dévaster les champs des Daces, et justifierait ainsi l'expression de *nova flumina immissa terris*. Le fait serait également représenté sur cette partie de la colonne où l'on voit les Daces, cavaliers et fantassins, submergés, tout à coup, par un large cours d'eau qui se précipite sur eux, tandis que les Romains en sûreté sur les hauteurs repoussent ceux de leurs ennemis qui cherchent à échapper au désastre. La rupture volontaire d'une digue, pour diriger les eaux dans un nouveau lit creusé d'avance, serait le sujet de cette représentation et le commentaire du passage de Pline (4).

Les Romains avaient pour eux la supériorité des armes et la discipline : ils eurent encore la défection des peuples alliés avec Décébale. Les Sarmates, les Jazyges, les Burres qui s'étaient d'abord unis au prince dace l'abandonnèrent lorsque les légions se furent emparées des postes les plus importants qui défendaient de nouveau l'approche des Portes de fer. Désespérant de pouvoir opposer désormais une résistance efficace, les Daces brûlèrent eux-mêmes leur dernière place de refuge, ainsi qu'on le voit sur la colonne Trajane. Décébale se donna la mort : sa tête fut envoyée à Rome, comme un trophée, avec les trésors qu'il avait cru dérober aux Romains en les enfouissant sous les eaux d'un torrent dont le cours avait été momentanément détourné puis rendu à son ancien lit : précaution inutile, secret mal gardé et bientôt révélé à Trajan, malgré le soin cruel avec lequel le prince barbare avait cru faire périr tous ceux qui avaient été employés à ce travail.

(1) L'inscription complète sera bientôt publiée par M. Gustave Boissière, qui l'a découverte. J'en dois la connaissance à l'obligeance de M. Léon Renier.

(2) Voy. Orelli, 3234. — Ackner et Müller (*Die rœmischen Inschriften in Dacien*), n° 177.

(3) Dion Cassius, l. LXVIII, § 11 et 12.

(4) *Bulletin archéologique de Naples*, octobre 1852.

(1) *D. N. V.*, t. VI, p. 418-419.

(2) *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, t. II, p. 75.

(3) L. VIII, ep. 4.

(4) Il faudrait, du reste, supposer dans cette dernière hypothèse, et conformément à la place qu'occupe cette partie du bas-relief sur la colonne, que le fait se rapporte à la première guerre dacique.

De retour à Rome, l'empereur célébra sa conquête par un triomphe et des jeux qui, d'après Dion, durèrent cent vingt-trois jours. On tua dans les chasses du cirque jusqu'à mille bêtes sauvages par jour, et dix mille gladiateurs combattirent les uns contre les autres. Trajan, qui se montra clément toute sa vie, prenait sa part de ces cruels divertissements, trop en faveur auprès du peuple romain pour que le souverain osât se soustraire au spectacle de tant de sang versé dans les jeux pour célébrer tout le sang versé sur les champs de bataille. En effet, les armes romaines étaient partout triomphantes. Cornelius Palma, légat de Syrie, venait de terminer une guerre difficile contre les Nabathéens, qui plus d'une fois avaient fait des excursions sur le territoire soumis à son administration, et s'était rendu maître de l'Arabie Pétrée, dont il avait fait une province romaine.

Possesseur des trésors de Décébale, Trajan sut les employer au profit de l'État. Il s'occupa, ainsi que nous l'apprend Dion, à embellir la ville, à améliorer les routes, à créer des ports, et les inscriptions sur ces faits sont d'accord avec l'historien. Ce sont les années écoulées entre ses expéditions de Dacie et celle contre les Parthes qui sont indiquées généralement sur les bornes milliaires disposées le long des voies trajanes, *viæ trajanæ*, ainsi nommées pour avoir été tracées ou rétablies par cet empereur (1). C'est alors aussi qu'on amenait à Rome, du lac Sabatinus, la source la plus abondante qui alimente encore aujourd'hui la ville moderne. On a trouvé en 1830, à dix milles des murailles sur la route de Bracciano, une inscription où on lit que l'empereur Trajan, dans le cours de sa treizième puissance tribunitienne, étant *imperator* pour la sixième fois et consul pour la cinquième, a fait conduire à ses frais dans la ville l'*aqua trajana* après avoir acquis la possession de tout le terrain nécessaire pour établir un aqueduc (2). On n'avait de ce grand travail qu'une vague notion, due à Athanase le bibliothécaire, et on en ignorait la date. La treizième puissance tribunitienne de Trajan nous apprend qu'il fut terminé dans l'année 110 (de Rome 863) : l'aqueduc avait trente-cinq milles de longueur, partie sous terre, partie sur des arcades. Il fut coupé par les Goths en 536, et c'est seulement en 1612 que Paul V le fit restaurer. Il se termine au Janicule, où il forme aujourd'hui la fontaine Pauline.

Un forum nouveau fut aussi décoré de chefs-d'œuvre d'architecture, dont les admirables ruines indiquent encore que l'époque de Trajan a été celle où l'art romain avait acquis le style le plus large et l'élégance la plus majestueuse auxquels il soit parvenu. Nous n'avons plus à revenir sur cette colonne, type gracieux et modèle de tous les monuments de ce genre élevés à la gloire des empires ou de ceux qui les gouvernent. Plusieurs arcs de triomphe furent également consacrés au prince qui venait de renouveler sous le gouvernement impérial les vastes conquêtes de la république : l'un de ces arcs s'élevait dans le grand Forum, l'autre dans celui qui prit le nom de Trajan et qu'il avait tracé sur l'emplacement d'une colline unissant autrefois la capitale au Quirinal. Cette colline fut déblayée complétement par ordre de l'empereur, et la colonne, qui s'élève à cent pieds romains, indique comme un gigantesque étalon métrique, ainsi que nous le voyons par l'inscription gravée sur sa base, la hauteur des terres enlevées pour former une place nouvelle. La basilique ulpienne, dont les colonnes de granit oriental ou de jaune antique, quoique brisées, font encore comprendre la richesse, était surmontée d'un toit de bronze doré qu'admirait Pausanias. A côté de la basilique se trouvait une bibliothèque. Sans être précisément un lettré, Trajan aimait les lettres et avait à un haut degré le sentiment des arts. Les statues des écrivains célèbres ornaient le monument qu'il avait ouvert comme un asile glorieux à toutes les productions des lettres grecques ou latines. Des colonnades entouraient un vaste *atrium* au milieu duquel s'élevait la statue équestre du prince (1). Des pavés de marbres rares, dont les débris sont encore recherchés avec soin, des portiques élégants, le porphyre, le jaspe, les métaux précieux qui décoraient les édifices formaient un ensemble de merveilles que rien n'égalait dans la capitale du monde romain. Aujourd'hui encore on ne pénètre pas dans les caves des maisons qui entourent le forum de Trajan sans apercevoir quelque fragment de cette admirable époque, tambours de colonnes, chapiteaux, soubassements métopes, triglyphes, hauts et bas-reliefs, encastrés dans les fondations modernes. Lorsque Constance vint pour la première fois à Rome, dit Ammien Marcellin, ses yeux furent éblouis par tous les prodiges de l'art qui lui apparurent à la fois ; mais ce fut quand il parvint au forum de Trajan qu'il s'arrêta interdit, cherchant par la pensée, ajoute l'historien, à mesurer ces proportions colossales qui défient toute description et qu'il n'était plus au pouvoir de l'homme de reproduire. Avouant son impuissance et frappé de l'effet que faisait au milieu des colonnades de l'atrium la statue équestre de l'empereur, il s'écria que du moins il ferait fondre un cheval de

(1) Voy. Orelli, n° 3306. — Cf. *Annales de l'Inst. romain*, 1838, p. 306.

(2) Voy. *Bull. de l'Inst. de corresp. archéologique de Rome*, 1830, p. 219.

(1) La statue équestre de Trajan et l'arc de triomphe sont représentés sur les médailles datées du sixième consulat, dont l'empereur ne fut revêtu qu'en 865 (112 de notre ère). — La basilique ulpienne, représentée sur plusieurs médailles marquées du même consulat, aurait été érigée, d'après l'inscription que porte la base d'une des colonnes de la basilique, pendant le seizième tribunat de Trajan, c'est-à-dire en cette même année 865, qui vit l'empereur accepter les faisceaux consulaires. — La colonne, d'après l'inscription gravée sur le piédestal, fut achevée dans le cours du dix-septième tribunat, commençant au 27 janvier de l'an de Rome 866 (113 de notre ère).

bronze qui vaudrait celui de Trajan : « Alors vous aurez le cheval, répondit le Persan Hormisdas, qui l'accompagnait ; mais renoncez à le loger en si noble écurie (1). »

Au retour de la Dacie, Trajan s'occupa aussi de créer un port sur les bords de la Méditerranée qui, dans toute cette partie de la côte, depuis l'embouchure du Tibre jusqu'à la presqu'île d'Argentaro, n'offrait pas d'abri aux navigateurs. Pline nous a laissé dans une de ses lettres le récit des travaux gigantesques à l'aide desquels on formait dans la mer, en face de la ville de *Centumcellæ*, aujourd'hui Civilà-Vecchia, une île artificielle dont les enrochements résistent depuis près de dix-huit siècles aux plus rudes tempêtes : « Le môle qui s'avance à la gauche du rivage, nous dit-il, est soutenu par des ouvrages très-solides : on travaille en ce moment au môle droit : en face est une île qui rompt l'impétuosité des flots tout en laissant des deux côtés une entrée facile aux bâtiments. C'est une merveille que cette digue qui s'élève à vue d'œil. De grandes barques transportent des roches entières qu'on précipite au fond de la mer : leur poids les affermit et des monceaux de pierres dont on les surcharge les lient entre elles en comblant les interstices. Déjà l'île apparait audessus des eaux et brise les vagues qui la heurtent à grand bruit : bientôt on la prendra pour une île naturelle (2). » Ce que Pline prévoyait s'est accompli, et l'œuvre de Trajan sur cette côte désolée semble l'œuvre de la Providence. C'est également à cet empereur que l'on doit le canal artificiel qui forme la branche occidentale du Tibre et qui devint la voie navigable la plus fréquentée entre Rome et Fiumicino. Longtemps le fleuve s'était rendu directement à la mer sans bifurquement, et aucun des historiens ou des géographes qui nous sont restés du haut empire, ni Tite Live, ni Denys d'Halicarnasse, ni Strabon, ni Pomponius Mela, ni Pline l'ancien, qui écrivait sous Vespasien, n'avaient parlé de cette seconde embouchure que Rutilius Numatianus mentionne le premier. Aussi n'a-t-on su longtemps à quel empereur attribuer ce travail ; et cependant Pline le jeune, notre guide le plus sûr pour le règne de Trajan, l'avait indiqué quand il dit en écrivant à Macrin : « Le Tibre est débordé : bien que le canal creusé par la sage prévoyance de l'empereur reçoive une partie de ses eaux, elles inondent au loin les campagnes (3). » Ce fut probablement à cette occasion que Trajan ajouta au port de Claude, près d'Ostie, un bassin qui avait un mille et demi de circonférence. L'arc de Bénévent, celui d'Ancône construit tout entier en marbre blanc ainsi que le môle sur lequel il s'élève, le pont d'Alcantara marquent encore aujourd'hui l'époque de Trajan d'un caractère de grandeur ineffaçable. On sent que celui qui ordonnait de tels travaux disposait des richesses de l'univers. En effet, les carrières de granit, de marbre précieux, de porphyre, étaient exploitées dans les régions les plus lointaines, et rien ne coûtait pour amener jusqu'en Italie ces précieux matériaux. Le canal de l'isthme de Suez, dont l'exécution rapide fait tant d'honneur à la France, avait été soigneusement entretenu et amélioré par Trajan, de telle sorte que tandis que Pline, sous le règne de Néron, lui conserve encore le nom de *Ptolemæus amnis*, en mémoire de Ptolémée Philadelphe, qui l'avait achevé, le géographe Ptolémée l'appelle Τραϊανὸς ποταμός, constatant ainsi les grandes réparations dont il avait été l'objet sous Trajan. Et ce n'est pas seulement le passage de Ptolémée qui témoigne des travaux exécutés à cette époque : ce sont aussi les inscriptions des carrières de granit dont l'exploitation fut sans aucun doute une des causes des soins apportés par Trajan à l'entretien du canal qui unissait les deux mers. On en pourrait citer pour exemple une inscription du mont Claudius, au centre même des carrières égyptiennes de porphyre d'où les Romains tiraient tant de précieux matériaux pour leurs monuments, et où le centurion Annius Rufus, placé à la tête des travaux d'exploitation (*præpositus ab optimo Trajano operi marmorum*), fait une dédicace à un dieu, probablement à Sérapis (1).

Plusieurs années de paix s'écoulèrent entre les deux guerres que Trajan dirigea en personne, et cet intervalle fut employé au développement des institutions ou aux grands travaux publics dont nous venons de parler. Une pléiade d'hommes remarquables par leurs talents militaires, politiques ou littéraires, se serraient autour du prince, qui avait su les distinguer, les choisir, les encourager au bien, et qui s'en servait comme d'auxiliaires dans toutes les entreprises que lui suggérait sa prodigieuse activité. Parmi eux, et à l'un des premiers rangs, se faisait remarquer Licinius Sura, Espagnol comme Trajan, son ami, son compagnon dans les deux guerres daciques, où il avait mérité les ornements du triomphe, c'est-à-dire la plus haute récompense accordée depuis l'avénement de l'empire aux généraux qui n'étaient pas de sang impérial. Un troisième consulat lui fut en outre décerné en l'année 107, qui suivit le retour de l'expédition de Dacie ; et c'était bien en vain que quelques envieux d'une si longue faveur cherchaient à l'accuser auprès de Trajan d'avoir conspiré contre sa vie. Le prince ne répondit à la calomnie qu'en en prouvant aux yeux de sa cour la perfide intention. Il alla souper le soir chez Sura, voulut être traité par son médecin pour une ophthalmie dont il souffrait, se fit raser par son barbier, et le lendemain dit aux accusateurs : « Reconnaissez vous-mêmes que Sura n'en veut point à mes jours, car je les avais

(1) Ammien Marcellin, l. XVI, c. 10.
(2) L. VI, ep. 31.
(3) L. VIII, ep. 17.

(1) Voy. Letronne, *Inscriptions de l'Égypte*, t. I, p. 429

remis entre ses mains (1). » Adrien, parent de Trajan à double titre, puisqu'il était son cousin et qu'il avait épousé sa petite-nièce Sabine, fille de Matidie et petite-fille de Marcienne, la sœur de l'empereur, était encore un des familiers du prince. Nous l'avons vu son aide de camp dans la première guerre dacique. Dans l'intervalle des deux expéditions il avait été tribun, préteur, puis, l'année même de sa préture, légat de la première légion Minervia dans la seconde guerre dacique (2). A la fin de la guerre, et lorsque la politique de Trajan voulut que la Pannonie, si voisine de la Dacie, fût divisée en deux provinces, il devint gouverneur de la Pannonie inférieure, puis revint à Rome pour y exercer le consulat (109 de notre ère). Bientôt après, Sura étant mort, ce fut Adrien qui le remplaça comme secrétaire du prince. Servien, Laberius Maximus, Sosius Senecion, Cornelius Palma, Lusius Quietus, Neratius Priscus, plusieurs autres personnages éminents contribuaient par leurs services et leurs aptitudes diverses à l'éclat d'un règne où tous faisaient assaut de zèle pour se modeler sur le maître; mais parmi ces conseillers fidèles, il en est un qui plus que tous l'a servi auprès de la postérité : c'est Pline le jeune, dont la correspondance avec l'empereur nous a valu ces réponses de Trajan remarquables par leur concision, si bien nommée *imperatoria brevitas*, par leur justesse, par leur noble caractère d'équité et de bienveillance.

La légation de Pline en Bithynie, pendant laquelle s'échangeait cette correspondance, est l'un des points les plus contestés de la chronologie du règne de Trajan, si contestable d'ailleurs dans ses dates les plus importantes. L'intérêt d'une cause qui se défend d'elle-même sans qu'on ait besoin de lui mesurer les clartés de l'histoire, a engagé plusieurs historiens à avancer de plusieurs années, malgré l'autorité de monuments décisifs dans la question, le départ de Pline pour l'Asie. De ce départ, en effet, dépend la possibilité de placer sous le règne de Trajan deux expéditions chez les Parthes comme il y eut deux guerres de Dacie; car il est certain que Trajan ne se rendit en Orient qu'après le retour de Pline en Italie, et de ces deux voyages résulterait comme conséquence une autre possibilité, celle de faire concorder l'époque de la mort de saint Ignace avec la date adoptée dans les actes de son martyre, date qui dans la supposition contraire doit être reculée de plusieurs années. J'ai fait connaître dans un travail spécial sur la chronologie du règne de Trajan les principaux résultats de la polémique qui s'est élevée à ce propos entre les archéologues les plus autorisés, et je crois avoir démontré que depuis la découverte d'un diplôme militaire d'où résulte la présence de Pline à Rome pendant l'intervalle qui s'écoule entre les deux guerres daciques, sa légation, qui dura au moins dix-huit mois, ne peut avoir commencé plus tôt que l'année 108 de notre ère, tout en pouvant être plus probablement retardée d'un ou deux ans. Ce sont donc les années 110 et 111, pendant lesquelles se seront accomplis les faits que nous révèle la correspondance de l'empereur avec son légat.

Parmi eux, le plus intéressant pour nous, puisqu'il touche aux premières lueurs que répandit sur le monde païen cette religion dont la diffusion rapide venait détruire l'ancienne société et fonder la société nouvelle, c'est la lettre fameuse où Pline demande à Trajan de quelle manière il doit se conduire avec les chrétiens, et la réponse du prince. En concluant qu'il fallait punir ceux qui s'obstinaient dans la confession de leur foi, Trajan a évidemment fait preuve d'intolérance; et bien qu'il ne veuille accepter aucune dénonciation anonyme, bien qu'il se déclare prêt à pardonner à tous ceux qui se repentiront, c'est-à-dire qui renonceront aux convictions de leur conscience, il se montre contraire à la liberté de penser, qu'il ne savait, qu'il ne pouvait comprendre. Pour excuser cette politique absolue, et lui savoir gré de la modération qu'il apporta dans l'exercice de ses droits et de ses principes, il faut se reporter aux luttes incessantes d'un pouvoir défiant contre le droit de l'association sous toutes ses formes. La préoccupation constante des empereurs depuis la dictature de César et le règne d'Auguste avait été de détruire ou de disperser toutes les communautés, à l'exception de celles dont l'institution remontait aux premiers âges de Rome (1). Dès lors l'établissement de tout collége dut être soumis à toute espèce d'entraves et ne put être autorisé que par la permission du prince ou par un sénatus-consulte. En outre de la question relative aux chrétiens, la correspondance de Pline et de Trajan nous apprend avec quelle défiance le gouvernement voyait se former toute association alors même que l'intérêt public y semblait intéressé dans ce qu'il a de plus pressant, la conservation des personnes et des propriétés. Un vaste incendie ayant consumé, faute de secours, un grand nombre de maisons particulières et des édifices publics à Nicomédie, Pline s'adressa à l'empereur pour être autorisé à former une confrérie de cent cinquante artisans qui seraient prêts à se porter au feu dans de pareilles circonstances. Trajan refusa : « N'oublions pas, écrit-il à son légat, que ces prétendues sociétés de secours n'ont été le plus souvent que des occasions de désordres. Quelque nom que nous leur donnions, quelle que soit la cause de leurs réunions, quelques courtes que soient leurs séances, il y a toujours un danger dans l'existence de ces confréries (2). »

(1) Dion, L. LXIII, c. 18.
(2) *Voy.* mon *Mémoire sur la chronologie du règne de Trajan.*

(1) Suétone, *Cesar*, ch. 42. — Ibid., *Auguste*, 32.
(2) L. X, *ep.* 43.

Ailleurs, c'est avec peine que l'empereur consent à laisser les habitants d'Amise, ville du Pont, recueillir entre eux des cotisations sous la condition qu'elles seront employées au soulagement des classes pauvres et nullement à soutenir des assemblées illicites (1). Puis une autre fois Pline craint qu'à l'occasion des solennités de famille on n'invite tant de monde que ces fêtes ne dégénèrent en attroupements, et Trajan lui répond que cette crainte étant légitime, il s'en rapporte à lui pour réformer de tels abus (2). C'était donc une des préoccupations constantes du pouvoir de combattre par des restrictions ou même des interdictions absolues toute association nouvelle entre les sujets de l'empire, et l'un des devoirs des légats était de veiller à ces prohibitions. Aussi lisons-nous dans le Digeste : « Il est défendu aux gouverneurs de province d'autoriser de nouveaux collèges ou de nouvelles confréries et de permettre aux soldats de former dans les camps des associations. Les gens du peuple peuvent cependant s'imposer une cotisation mensuelle, mais sous la condition de ne se réunir qu'une fois par mois, et de ne former sous aucun prétexte une association illicite (3). » Si un collége s'était réuni contre les injonctions du pouvoir, il devait être dissous, et encore la dissolution ne suffisait pas : les membres en étaient poursuivis et punis comme coupables de lèse-majesté (4). De là les procès intentés aux chrétiens. Ce que la loi poursuivait en eux c'était moins le culte nouveau qu'ils avaient adopté que les tendances politiques qu'on leur prêtait. De tout temps, en effet, on a vu la politique s'adresser aux passions religieuses ou les feindre pour colorer aux yeux de la foule certaines rancunes ou certains intérêts qui se rattachent de plus près à la terre qu'au ciel. C'est là ce qu'on redoutait à Rome où la répugnance que montraient les chrétiens pour se mêler aux fêtes licencieuses du paganisme, leur isolement au milieu du concours de tant de peuples dont le culte trouvait place dans le panthéon romain, leur mépris des vanités de ce monde, leur aspiration vers une vie meilleure, leur attente d'un roi glorieux dont les Romains ne comprenaient pas la nature mystique, leur refus de sacrifier devant la statue de l'empereur, faisaient supposer un système d'opposition qu'on se croyait obligé d'anéantir par une répression violente. Il faut se reporter à ce point de vue, le seul admissible, le seul qui ressorte des documents historiques pour comprendre qu'un prince honnête, humain, qui a reçu le nom de très-bon, *optimus*, et qui le méritait, ait permis les procès intentés aux chrétiens dont le nombre se multipliait chaque jour. Encore, ne veut-il pas qu'on les recherche, *conquirendi non sunt;* et les dénonciations, comme nous venons de le dire, seront rejetées toutes les fois qu'elles seront anonymes : « Car cela est d'un pernicieux exemple, ajoute Trajan, et n'appartient plus à notre temps (1). »

(1) Pline, l. X, *ep.* 94.
(2) L. X, *ep* 107, 108.
(3) *Dig.*, L. XLVII, tit. 22, 1.
(4) Ib., ib., 2.

Si Pline était parti pour la Bithynie vers le milieu de l'année 109 ou 110 de notre ère, comme nous croyons l'avoir établi ailleurs, il ne dut revenir de sa légation qu'en l'année 111 ou 112; car il ressort de sa correspondance qu'il a passé au moins dix-huit mois dans son gouvernement. Il retrouva Trajan à Rome; mais bientôt ce prince devait quitter sa capitale pour conduire en Asie ses légions à la plus rapide et à la plus étendue de ses conquêtes. Les événements de la guerre d'Orient peuvent se diviser en deux parties. La première, œuvre d'une seule campagne, est la soumission de l'Arménie et la consolidation de la puissance romaine dans les régions situées entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, l'Euphrate et le Caucase : la seconde est la réduction de la Parthie et la marche triomphale de l'empereur jusqu'aux rivages de l'Océan indien. Ce n'est pas à un désir effréné de conquêtes, à l'impulsion d'une de ces activités fiévreuses qui entraînent parfois un esprit jeune et ambitieux qu'on peut attribuer les projets de Trajan sur l'Asie. Il avait alors soixante ans et ses desseins sont nés évidemment de nécessités politiques qui peuvent être de différentes natures, bien que le motif apparent de guerre paraisse se rapporter à la suzeraineté que les Parthes prétendaient alors exercer sur l'Arménie. Depuis que Vologèse s'était vu contraint d'accepter, à la suite des exploits de Corbulon, les conditions dictées par Néron, il avait renoncé à ses prétentions sur ce royaume que Tiridate avait gouverné sous le patronage de l'empire d'Occident. Cependant, lors de la guerre civile qui suivit la mort de Néron, Pacorus II, fils et successeur de Vologèse, reprit une grande influence sur la politique arménienne, influence qui ne fut combattue ni par Vespasien ni par ses fils. Pacorus, dès lors, enhardi par l'impunité, continua jusque sous le règne de Trajan à se montrer hostile aux Romains, et nous savons par une lettre de Pline qu'à l'époque de la guerre dacique il entretenait des relations avec Décébale. Après la mort de Pacorus, son frère Chosroès suivit les errements de la même politique et fit monter sur le trône d'Arménie, devenu vacant par la mort de Tiridate, un de ses neveux, fils de Pacorus, nommé Exedarès. Mais Trajan, vainqueur des Daces, avait alors assuré les frontières de Rome sur le Rhin et les avait reculées au delà du Danube. Il pouvait désormais reporter toute son action vers l'Orient, et déclara que l'Arménie relevant de l'empire, aux Romains seuls appartenait le droit de leur donner un roi, ce droit dût-il être soutenu par les armes. La guerre fut résolue.

(1) Pline, l. X, *ep.* 98.

Nous avons cherché, dans un travail spécial, à rétablir l'ordre chronologique dans les récits confus que Dion nous a laissés des principaux événements de la guerre parthique, et grâce aux monuments, inscriptions ou médailles, grâce surtout aux acclamations impératoriales qui signalaient chaque victoire par le changement du chiffre de l'*Imperium*, nous croyons être parvenus à assigner son époque à chacune des grandes conquêtes de Trajan en Asie (1). Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à ce mémoire et mentionner sommairement ici le récit des événements qui occupèrent près de quatre années dans le règne du prince, années glorieuses et les dernières de sa vie. C'est à la fin de l'année 113 de notre ère (866 de Rome) que, selon nous, Trajan partit pour l'Orient. Il s'arrêta à Athènes où il reçut de Chosroès des ambassadeurs qui lui annoncèrent qu'Exedarès avait renoncé au trône d'Arménie et lui proposèrent d'accorder la couronne à Parthamasiris, autre fils de Pacorus. Trajan refusa avec hauteur les présents que lui offraient les envoyés du roi parthe et répondit qu'il se rendait en Syrie où il saurait bien reconnaître quel fond il avait à faire sur une amitié qui devait se prouver par des actes et non par des paroles. En effet, dès le printemps de l'année suivante (114 de notre ère), l'armée romaine remontant le cours de l'Euphrate, s'emparait d'Elégie sur les frontières de la grande Arménie et s'arrêtait pour recevoir l'hommage que Parthamasiris se proposait de faire de sa couronne aux pieds du tribunal de l'empereur. Le prince parthe croyait ainsi assurer ses droits à reprendre du consentement de Trajan les insignes du pouvoir; mais les acclamations des troupes, leurs cris de triomphe, le silence de l'empereur lui firent comprendre son erreur. Se plaignant alors du piége dans lequel on l'avait attiré, il veut fuir, on l'arrête. Trajan déclare que l'Arménie, désormais partie intégrante de l'empire, sera gouvernée par un légat, et le prince obtient enfin la liberté de se retirer. Que se passa-t-il quand il fut hors du camp? Nous ne le savons pas précisément : nous savons seulement qu'il fut tué dans une échauffourée, et que la responsabilité de cette mort pèse jusqu'à un certain point sur la mémoire de l'empereur. Nous lisons en effet dans un passage de Fronton nouvellement retrouvé : « Il s'en faut que Trajan soit justifié du meurtre de Parthamasiris qui s'était mis à sa disrétion. Quoique le roi d'Arménie ait été tué à bon droit au milieu du tumulte qu'il cherchait à exciter, cependant il eût mieux valu pour l'honneur des Romains le laisser aller impuni que de lui faire subir une mort méritée (2). »

A compter de cette conquête qu'on voudrait plus loyale, la grande et la petite Arménie deviennent une province romaine. Mais les frontières de l'empire, reculées jusqu'aux rivages de la mer Caspienne, l'Araxe dompté par un pont romain, ce n'était plus assez pour Trajan : le le roi d'Albanie, dans les régions caucasiennes, celui des Hénioques, les Ibères, les Sauromates, les tribus du Bosphore cimmérien vinrent l'un après l'autre faire leur soumission. Bientôt aussi la Mésopotamie supérieure fut conquise, et lorsque Trajan rentra à Antioche pour y prendre ses quartiers d'hiver, il avait trois fois mérité ces acclamations impératoriales dont les légions saluaient le chef de l'État à chaque succès décisif pour l'agrandissement ou la prospérité de l'empire. C'est au commencement de l'année 115 de notre ère, pendant le séjour de l'empereur que la capitale de la Syrie fut détruite en grande partie par un des tremblements de terre les plus violents qui aient jamais bouleversé la contrée. Plusieurs historiens en ont parlé, et la date ne saurait donner lieu à aucune controverse, puisqu'un des consuls éponymes dont on retrouve le nom dans les fastes, M. Vergilianus Pedo, fut l'une des victimes de la catastrophe (1). L'empereur lui-même ne s'échappa qu'à grande peine, par une des fenêtres de son palais et campa plusieurs jours dans le cirque alors que l'enceinte de tours qui couronne la ville s'écroulait et que les rochers mêmes sur lesquels elle s'élève tremblaient sur leur base. Cependant, le calme était à peine revenu que le prince organisait sa prochaine campagne; elle fut dirigée contre les Parthes. Maître d'une grande partie de la Mésopotamie que des dissensions intérieures lui avaient livrée, Trajan parvint à Singara sur le Mygdonius, s'empara de Nisibe, et comme la contrée qui borde le Tigre ne produisait pas les bois nécessaires pour ses ponts de bateaux, il en fit couper dans les forêts qui entouraient cette ville. Des chariots les transportèrent jusqu'au Tigre bientôt couvert d'embarcations en si grand nombre que les Parthes n'osèrent pas disputer le passage aux Romains, et que l'empereur, maître de l'Adiabène, entra dans Arbelles où les souvenirs d'Alexandre éveillèrent en lui une nouvelle ardeur. Bientôt ce fut Babylone qui se rendit aux Romains et dont la prise termina peut-être la campagne. Nous avons démontré ailleurs (2) que la dixième et la onzième salutations impératoriales furent acclamées en l'honneur de Trajan par ses soldats dans cette année 115, qui vit sans doute l'armée romaine accomplir de longues marches, supporter de grandes fatigues, exécuter de hauts faits d'armes, mais sur laquelle nous avons si peu de détails que sans les changements du chiffre de l'*Imperium* nous ignorerions si le monde ancien, les yeux fixés sur l'Orient, assistait à une promenade militaire, ou s'il y eut combats et victoires. Nous avons dit

(1) *Mém. sur la chronol. du règne de Trajan.*

(2) *M. C. Frontonis principia historiæ*, ed. A. Cassan; Paris, 1830, t. II, p. 334.

(1) Dion, l. LXVIII, 25.

(2) *Mém. sur la chronol. du règne de Trajan.*

aussi que l'année suivante couronna cette suite de campagnes si heureuses pour Trajan par le titre de *Parthicus* : il apparaît dès lors sur les monuments consacrés à l'empereur qui devient *imperator* pour la douzième et la treizième fois. Cette dernière acclamation célébrait la prise de Ctésiphon, résidence des rois arsacides, centre de leur puissance, dont la chute put faire croire pendant quelque temps que c'en était fait de cette grande monarchie, seul contre-poids de Rome dans l'ancien monde. Trajan voulut descendre le Tigre jusqu'à son embouchure dans le golfe Persique et à la vue de l'Océan dont les flots l'auraient porté jusqu'aux Indes, il regretta, dit-on, de n'avoir plus l'âge d'Alexandre pour tenter les mêmes conquêtes (1).

Le temps des conquêtes était passé. L'empereur achevait à peine de parcourir en vainqueur toute la partie du continent asiatique qui s'étend entre les deux mers, et déjà il devait comprendre qu'il est plus facile de s'emparer de vastes provinces que d'exercer sur elles un empire durable. La Parthie, la Mésopotamie avaient profité de son éloignement pour s'éveiller de leur torpeur, renoncer à leurs dissensions et reprendre les armes. Tout le pays était en feu : les garnisons romaines avaient été pour la plupart chassées des villes qu'elles occupaient. Dès qu'il eut reçu la nouvelle de ce soulèvement, Trajan envoya contre les rebelles Lusius Quietus et Maxime. Nous avons déjà parlé de Lusius : à la tête de la cavalerie numide pendant la guerre dacique, il s'était montré l'un des plus vaillants hommes de guerre de son époque, et dans cette occasion il ne démentit pas sa réputation militaire; car il reprit Nisibe et Edesse, vengeant cruellement le réveil de la nationalité chez leurs habitants par les ravages qu'il exerça dans le pays. Quant à Maxime dont Dion ne nous donne que le surnom, il fut défait et périt dans la déroute (2). J'ai dit ailleurs quelles sont les raisons qui peuvent porter à l'identifier avec le Marius Junius cité par Dion comme le légat de la Cappadoce, et qui dès lors aurait droit au nom de Marius Junius Maximus (1). D'autre part, deux généraux, Erutius Clarus et Julius Alexander, réparant l'échec subi par Maximus, reprirent Séleucie et la brûlèrent : mais c'en était fait de ce rêve d'ambition, qui avait pu un moment égarer la sagesse de Trajan et faire briller à ses yeux l'espoir d'une monarchie universelle. Non-seulement les peuples nouvellement soumis s'étaient soulevés dès que l'empereur n'avait plus été là pour imposer l'obéissance et le respect par sa présence, mais des races asservies depuis longtemps secouaient le joug, espérant qu'une guerre si lointaine serait pour elles l'occasion la plus favorable de reconquérir leur liberté. Les Juifs de la Cyrénaïque, de l'Égypte, de Chypre se révoltèrent et commirent, au dire de Dion, les plus grandes cruautés contre les Romains ou les Grecs. Ce fut encore Lusius Quietus qui fut chargé de les châtier et qui s'acquitta de sa tâche avec sa sévérité et son habileté ordinaires. Cependant Trajan ainsi menacé dans son triomphe comprenait la nécessité de mettre fin à la guerre de la manière la plus honorable qu'il se pourrait pour les armées romaines. En vain le sénat de Rome lui votait actions de grâce sur actions de grâce, et, renonçant à dénommer la série des nations qu'il avait vaincues, déclarait qu'il pourrait triompher de toutes celles qu'il lui plairait de choisir. Vu de près, le succès était moins enivrant qu'il ne paraissait à distance. La paix fut résolue, et l'empereur appelant en sa présence dans la plaine qui entoure Ctésiphon les principaux chefs des Parthes, monta sur son tribunal pour poser lui-même la couronne sur la tête d'un prince de la race des Arsacides, nommé Parthamaspate, dans la personne duquel il rendait la vie à ce vieil empire parthique qu'il venait de renverser en quelques mois. Il reprit ensuite la route de la Mésopotamie et se voyant attaqué par quelques tribus d'Arabes scénites, il investit la ville d'Hatra qui leur avait servi de refuge. Ce siége fut pénible : la chaleur, le manque d'eau, d'affreux orages, des nuées d'insectes tourmentaient les soldats sans relâche et ne leur laissaient pas un moment de repos. C'est là que Trajan, qui s'exposait à toutes les fatigues, à tous les dangers comme un simple légionnaire, ressentit les premières atteintes d'une hydropisie dont les progrès furent rapides. Obligé de lever le siége d'une faible place qui lui avait résisté avec succès, il se retira emportant avec lui la peine morale d'un premier revers et les germes d'une maladie dangereuse. Ce fut en Cilicie, dans la petite ville de Selinunte, que le mal plus fort que son courage, le força de s'arrêter. Plotine, sa femme, Matidie, sa nièce, belle-mère d'Adrien, entourèrent son lit de mort.

(1) Sur les projets que Trajan pouvait avoir formés relativement à une expédition dans les Indes, *voy.* Freret, *Hist. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXI, p. 55-65, et M. Reinaud, *Relations politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie orientale*; Paris, 1863, p. 227-233.

(2) La mort de Maxime, rapportée en deux mots par Dion, est confirmée par ce passage nouvellement retrouvé de Fronton : « Les Parthes, seuls de tous les hommes, ont toujours porté dignement le nom d'ennemis du peuple romain : c'est un fait trop prouvé non-seulement par le désastre de Crassus et la fuite honteuse d'Antoine, mais encore par le massacre d'un légat avec son armée, sous le commandement du très-vaillant empereur Trajan, et par la retraite difficile et sanglante de ce prince lorsqu'il revenait pour le triomphe. » Dans un autre passage, Fronton ajoute que ce légat était consulaire : « Dans les deux guerres parthiques (celles de Trajan et de Lucius Verus) deux consulaires, commandant chacun une armée, tombèrent sur le champ de bataille : l'un, Severianus, lorsque Lucius n'était pas encore sorti de Rome; l'autre, pendant que Trajan était sur les lieux frappant des contributions de chevaux et de chameaux dans les régions qui sont entre le Tigre et l'Euphrate (*voy. Lettres inédites de Marc-Aurèle et de Fronton*, éd. Cassan; Paris, 1830, t. II, *Principia historiæ*, page 324 et 335). »

(1) *Mem. sur la chronol. du regne de Trajan.*

Que se passa-t-il alors pour déterminer le choix d'un successeur à l'empire? on l'ignore, bien que plusieurs historiens aient accusé Plotine, dont l'affection pour Adrien était bien connue, d'avoir usé d'intrigues pour décider, ou même pour feindre une adoption qui, dans ce dernier cas, n'aurait pas eu lieu (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que le cinquième jour des ides d'août de l'année 117 de notre ère (de Rome 870) Adrien fit savoir à Antioche que Trajan venait de l'adopter, et que deux jours après il recevait la nouvelle de la mort de l'empereur sans qu'on sache quelle en a été la date précise.

Trajan avait régné dix-neuf ans, six mois et quelques jours. C'était le règne le plus long depuis celui de Tibère, règne dont la durée fut un temps de repos et de bien-être pour le monde romain, malgré les guerres qui en marquèrent les premières et les dernières années. Jamais l'empire n'avait été plus grand, jamais il ne fut plus heureux. Pendant de longs siècles on n'a parlé de cette époque qu'avec envie : meilleur que Trajan, *favorabilior Trajano*, était la formule la plus louangeuse que la flatterie eût inventée. C'est qu'avec un système de gouvernement conçu de telle manière que la volonté du souverain devait seule régler, prévoir, ordonner d'un bout à l'autre d'un empire qui s'étendait de l'Atlantique à la mer des Indes, la prodigieuse activité de Trajan suffit à tout dans l'intérêt de tous. Comme général, il fut le plus grand homme de guerre de son temps; comme homme public, il n'y a peut-être pas un reproche qu'on puisse lui adresser (2). Aussi le moyen âge lui-même, qui n'avait pas de grands instincts de tolérance, a-t-il été touché de ses vertus malgré son paganisme. Une légende qui fait honneur à l'esprit du temps veut que le pape saint Grégoire ait demandé avec ferveur qu'un si bon prince fût sauvé, et l'ait obtenu par ses prières; Dante, s'appuyant de ce témoignage, a placé Trajan dans son paradis. NOEL DES VERGERS.

Pline le jeune, *Panégyrique de Trajan*, le Xe livre des *Épîtres* et les autres livres *passim*. — Dion Cassius, l. LXVIII. — Aurelius Victor, *De Cæsar.* et *Hist. Rom.* — Eutrope, *Hist. rom.*, l. VIII. — Sextus Rufus, ch. XX. — Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. II. — Eckhel, *Doctrina numorum veterum*, t. VI, pages 411-464. — Ciaconius, *Historia utriusque belli dacici a Trajano Cæsare gesti*; Rome, 1576, in-fol., pl. — L. Arrhenius, *De Trajano imp.*; Upsal, 1724, in 8°. — J. W. Berger, *De Trajano non optimo*; Wittemberg, 1725, in-4°. — J.-A. Bach, *Divus Trajanus, seu de legibus Trajani imp.*; Leipzig, 1747, in-8°. — Bayeux, *Réflexions sur le règne de Trajan*; Paris, 1787, in-4°. — J.-J. de Barett, *Hist. de Nerva et de Trajan*, Paris, 1790 in-12. — Maciejowski, *De vita et constit. Trajani*; Gœttingue, 1810, in-8°. — Genersich, *Trajan, biogr. Gemælde*; Vienne, 1811, 2 vol. in-8°. — Francke, *Zur Geschichte Trajan's und seiner Zeitgenossen*; Leipzig, 1840, in 8°. — Aschbach, *Uber Trajans steinerne Donaubrücke*. — Merivale, *History of the Romans under the Empire*, t. VII. — Arnold, *History of the later Roman commonwealth and of the reign of Augustus, with a life of Trajan*. — De Champagny, *Les Antonins*, t. I. — Cohen, *Description hist. des monnaies frappées sous l'Empire romain*, t. II, p. 1-90. — Frœhner, *La Colonne Trajane*, texte accompagné d'une carte de l'ancienne Dacie. — Noël des Vergers, *Mémoire sur la chronologie du règne de Trajan*, lu en mars 1866 à l'Instit. de France.

(1) Dion, dont le père gouvernait alors la Cilicie, raconte que Trajan était mort sans avoir voulu adopter Adrien, et que sa femme, tenant l'événement caché pendant quelques jours, signa elle-même les lettres d'adoption qui parvinrent au sénat avant la nouvelle de la mort de l'empereur (l. LXIX, c. 1). On a dit aussi que Trajan avait eu tour à tour l'intention de désigner pour successeur Servien, beau-frère d'Adrien, puis Lusius Quietus, le vaillant général qui l'avait si bien secondé dans les guerres daciques et parthiques, puis l'habile jurisconsulte Neratius Priscus.

(2) Comme homme privé, le caractère de Trajan offre quelques taches. L'amour du vin qui lui a été reproché n'était pas la plus fâcheuse, et Pline le jeune, ainsi que l'a fait observer M. Ampère, a été mal inspiré quand il a vanté sa continence. Cf. Pline, *Paneg.* et Dion, l. LXVIII, c. 7.

TRALLES (*Balthasar-Louis*), médecin allemand, né le 1er mars 1708, à Breslau, où il est mort le 7 février 1797. Reçu docteur en 1731 à Halle, il pratiqua la médecine avec un tel succès dans sa ville natale que plusieurs princes d'Allemagne s'efforcèrent de l'attirer auprès d'eux; mais il ne voulut accepter que le titre de médecin du roi de Pologne. Observateur exact, il a composé sur son art des ouvrages estimés entre autres un *Traité de l'opium*, qui a passé longtemps pour classique. Il était sincèrement religieux, et il a combattu avec force les principes de La Mettrie et d'Holbach. Tralles appartenait à l'Académie impériale de Vienne, à la Société royale de Berlin, et à l'Académie des curieux de la nature. Ses ouvrages sont écrits en latin ou en allemand; voici les principaux : *De vitæ animalis consideratione*; Halle, 1731, in-4°; — *Exercitatio qua virtus camphoræ refrigerans disseritur*; Breslau, 1734, in-8°; — *Das Aderlassen* (De la saignée); ibid., 1736, 1745, in-8°; — *Virium quæ terreis remediis hactenus adscriptæ sunt examen*; ibid., 1739, in-4°; — *De machina et anima humana prorsus a se invicem distinctis*; ibid., 1749, in-8°; — *Critique d'un médecin du parti des spiritualistes sur la pièce intitulée* : les Animaux plus que machines; la Haye, 1752, in-8°: c'est la critique, écrite en français, d'un pamphlet de La Mettrie; — *Historia choleræ atrocissimæ*; Breslau, 1753, in-8°; — *Opii usus salubris et noxius*; ibid., 1757, in-4° : sept édit. jusqu'en 1784; — *De insitione variolarum*; ibid., 1765, in-8°; — *De animæ existentis immaterialitate et immortalitate cogitata*; ibid., 1774, in-8°; et en français, Vienne, 1776, in-8°; — *Schreiben von der teutschen Sprache und Litteratur* (De la langue et de la littérature allemande), Berlin, 1781, gr. in-8°; — *Usus vesicantium*; Breslau, 1782, in-4°.

Hirsching, *Handbuch*. — *Biogr. méd.*

TRANCHANT. *Voy.* LA VERNE.

TRAUN (*Othon-Ferdinand*, comte DE), général autrichien, né le 27 août 1677, mort le

18 janvier 1748, à Hermanstadt, en Transylvanie. Il appartenait à la branche d'Eschelberg de l'ancienne famille comtale de Traun et d'Abensberg, laquelle possédait la dignité héréditaire de porte-étendard de l'Empire. Il fit ses études à Halle; mais après la mort de son père il embrassa la carrière militaire, combattit en Espagne, et parvint en 1704 au grade d'adjudant général. En 1712 il fut envoyé à la tête du régiment d'Eck en Lombardie, puis en Sicile, où il fut blessé, au combat de Villafranca (20 juin 1719). Durant cette campagne il gouverna Syracuse et Messine, et fut nommé en octobre 1733 lieutenant général. En 1734 il eut le commandement des troupes autrichiennes en Sicile et à Naples; mais, ne pouvant défendre le passage de San-Germano contre les Espagnols, il se retira dans Capoue, et s'y défendit avec beaucoup d'habileté jusqu'au 24 novembre, où la place fut obligée de se rendre, avec une honorable capitulation. En avril 1735 il obtint le grade de général d'artillerie. Après avoir étouffé une révolte en Hongrie près d'Arad, il devint en août 1736 gouverneur de Milan, et le 6 avril 1737 les duchés de Parme, de Plaisance et de Mantoue furent également placés sous son commandement. Le 19 mars 1740 Traun fut nommé feld-maréchal, et le 21 janvier 1741 il reçut comme vice-roi de la Lombardie l'hommage de ce pays pour l'impératrice Marie-Thérèse. Dans la même année les Espagnols, sous les ordres du duc de Montemar, qui fut plus tard remplacé par le comte de Gages, pénétrèrent en Italie; mais Traun les poursuivit, de concert avec le roi de Sardaigne, et les battit le 8 février 1743, à Campo-Santo (duché de Modène), où il eut deux chevaux tués sous lui. Cependant on l'accusa de n'avoir pas su profiter de cet avantage; il tomba dans une sorte de disgrâce, et remit son commandement au prince de Lobkowitz (14 juillet). Peu de temps après il alla servir en Allemagne, sous le prince Charles de Lorraine (1745). « Ce qu'il y eut de plus fâcheux, dit Frédéric II dans ses *Mémoires*, c'est que M. de Traun commandait en effet la grande armée. Tout l'avantage de cette campagne fut pour les Autrichiens. » Par l'effet de la prudente tactique de Traun, le roi fut contraint d'évacuer la Bohême. Ce *nouveau Sertorius*, comme l'appelait Frédéric, qui se plaisait en outre à le regarder comme son précepteur dans l'art de la guerre, fut accueilli à Vienne de la manière la plus flatteuse, et reçut en récompense de ses services le gouvernement de la Transylvanie (1747).

Hirsching, *Handbuch*.

TRAUTSON (*Jean-Joseph*, comte DE), prélat allemand, né le 19 octobre 1704, mort le 10 mars 1757, à Vienne. Il était le fils cadet de Jean-Léopold-Donat, et frère de Jean-Guillaume, l'un et l'autre princes de Trautson. Destiné à l'Église, il fut pourvu à seize ans d'un canonicat à Salzbourg (1729), et fit ses études théologiques, d'abord à Rome, où il obtint le grade de docteur, le 9 avril 1723, puis à l'université de Sienne. Son avancement fut rapide : de retour en Autriche, il fut nommé chanoine à Breslau et à Passau, et abbé commendataire des abbayes de Saint-Sauveur à Sexard et d'Ardagger en Hongrie. En 1750 il devint coadjuteur de l'archevêque de Vienne, avec le titre d'archevêque de Carthage, et prit à la mort du cardinal Kollonitsch (12 avril 1751) possession du siége de Vienne. Homme éclairé, il vit avec tristesse l'ignorance du peuple, sa superstition et le relâchement du clergé, et le 1er janvier 1752 il rédigea une lettre pastorale qui produisit une profonde sensation dans toute l'Allemagne, même parmi les protestants, parce qu'il s'y efforça de réformer le catholicisme suivant les principes de l'Évangile, en blâmant fortement la croyance inconsidérée aux miracles, l'excès des pratiques extérieures et l'ingérence des prêtres dans les affaires politiques. Cette lettre lui fit beaucoup d'ennemis dans le clergé; mais elle augmenta son influence auprès de l'impératrice, qui le chargea de réformer l'enseignement universitaire. Trautson introduisit de nouveaux règlements, plus d'accord avec l'esprit du siècle, et demanda qu'outre les jésuites, qui jusqu'alors avaient seuls eu le privilége de l'enseignement, les autres ordres religieux y fussent admis. Il s'associa aussi aux efforts de Frédéric-Charles, évêque de Bamberg et de Wurzbourg, pour obtenir du pape Benoît XIV une réduction des jours fériés. Le pape céda aux instances des deux prélats, auxquels s'était jointe l'impératrice elle-même, par un bref du 1er septembre 1753, et le 4 février 1754 Trautson expliqua et recommanda ce bref par une nouvelle lettre pastorale. Après la démission du comte de Khevenhüller, Trautson lui succéda comme directeur du *collegium Theresianum*, et y introduisit également de nombreuses réformes. Nommé cardinal le 5 avril 1756, sur la recommandation spéciale de l'impératrice, il reçut la barrette des mains de l'empereur lui-même, dans la cathédrale de Vienne, le 10 juin suivant. Il mourut des suites d'une attaque d'apoplexie. Il s'était proposé de réformer l'Église par l'Église elle-même, et s'il avait vécu plus longtemps, les résultats de ses mesures auraient été encore plus grands. Dans un certain sens il peut être considéré comme le précurseur de Joseph II.

Ranft, *Lebensgesch. aller Cardinale des rœm. kathol. Kirche*, t. III, p. 260. — *Neue geneal. histor. Nachrichten*. — Hirsching, *Histor. Handbuch*.

TRAVASA (*Gaetano-Maria*), historien italien, né en 1698, à Bassano, mort le 15 janvier 1774, à Venise. Après avoir fait ses humanités à Bologne, il prit l'habit des Théatins, à Venise, en 1717. Il professa la philosophie à Venise, et se livra ensuite avec succès à la prédication. Il publia divers ouvrages, qui témoi-

gnent toutefois de plus d'érudition que de jugement. Lalande le comptait parmi les littérateurs les plus distingués de Venise. Travasa perdit presque entièrement la vue dans sa vieillesse. Nous citerons de lui : *Storia critica della vita di Ario, primo eresiarca del IVe secolo;* Venise, 1746, in-8°; — *Storia critica delle vite degli eresiarchi dei I, II, III e IVo secoli;* ibid., 1752-62, 6 vol. in-8°, avec portraits : c'est son ouvrage le plus estimé; — *Istruzioni e regole per tacere e per parlare come conviensi in materia di religione;* ibid., 1764, in-8°; — *Quaresimale;* ibid., 1766, in-4° : dédié à ses compatriotes, qui en récompense frappèrent une médaille en or à son effigie; — *Panegirici e Ragionamenti sacri;* ibid., 1767, in-4° : les *Ragionamenti* avaient déjà paru séparément, en 1758, et l'on reproche aux *Panegirici* de manquer d'élégance et des charmes du style; — *Inni sacri del Breviario romano minutamente spiegati;* ibid., 1769, 3 vol. in-8°. Travasa termina l'édition des œuvres de G.-M. Tommasi, commencée en 1747, à Rome, par le P. Vezzosi, et donna dans le t. VIII une *Vie* de ce cardinal. Il édita également *Nuova Raccolta di scelte orazioni* (Venise et Padoue, 1754-64, 6 vol. in-4°), et *Decadi di panegirici de' chierici regolari* (Venise et Florence, 3 vol. in-8°).

Vezzosi, *Scrittori teatini*, t. II. — Verci, dans *Nuova Raccolta Calogerana*, t. XXX. — Gamba, *Scrittori bassanesi*.

TRAVERS (*Nicolas*), théologien et historien, né le 10 août 1674, à Nantes, où il est mort, le 13 octobre 1750. Il fit à l'oratoire de Nantes d'excellentes études classiques, et termina sa théologie au séminaire, sous la direction du pieux Lanoé Mesnard, dont il embrassa les opinions jansénistes avec une conviction qui décida du reste de sa vie. Admis à la prêtrise en 1702, et attaché d'abord, comme simple prêtre de chœur, à Saint-Saturnin de Nantes, il fut successivement vicaire dans les deux communes rurales d'Héric et de Treillières, reprit sa place à Saint-Saturnin, et la quitta en 1729, pour se consacrer à une vie sédentaire et pénitente, remplie par la prière et le travail. En 1723, il avait fait paraître, sans nom d'auteur, une *Explication historique et littérale d'une inscription ancienne, conservée à Nantes à l'hôtel de ville* (Nantes, in-8° de 37 p.), en réponse à une brochure de Moreau de Montour, qui répliqua avec beaucoup d'aigreur; et lors de la réimpression de cet écrit, corrigé et augmenté, dans les *Mémoires* du P. Desmolets, il en retrancha ce qui avait offusqué son adversaire. En 1729, il inséra dans ces mêmes *Mémoires* une *Histoire abrégée des évêques de Nantes*, germe de l'histoire dont nous parlerons plus loin, et qui n'était alors qu'une ampliation amendée des catalogues de Vincent Charron, Albert le Grand et Sainte-Marthe. La même année, il publia la *Vie de Jean Litoust, curé de Saint-Saturnin, à Nantes, mort en odeur de sainteté, le 22 août 1729* (Nantes, in-12, de 82 p.). La situation de son diocèse lui inspira la *Consultation sur les juridiction et approbation nécessaires pour confesser* (s. l., 1734, in-4°), laquelle fut vivement attaquée par les archevêques de Sens et d'Embrun, par le P. Bernard d'Arras, et censurée le 15 septembre 1735 par la faculté de Paris. Travers répondit par la *Consultation sur la juridiction, défendue par l'auteur contre, etc.* (les précédents); en France (Nantes probablement), 1736, in-4° de 209 p. Puis il fondit les deux écrits dans un seul, résumant toute sa doctrine sous ce titre : *Les Pouvoirs légitimes du premier et du second ordre dans l'administration des sacrements et le gouvernement de l'Église* (Nantes, 1744, in-4°, de 774 p.). Censuré par la faculté de Nantes, ce livre fut l'objet de vives et nombreuses attaques, qui donnèrent lieu à des réponses non moins animées de la part de plusieurs adhérents de Travers. Redoutant l'influence que menaçaient d'exercer les doctrines de ce théologien, M. de Sanzay, évêque de Nantes, obtint contre lui, le 27 novembre 1745, une lettre de cachet qui l'interna au couvent des Augustins de Candé, d'où il fut transféré, en décembre 1747, dans celui de Savenay. Il y fut traité par le clergé local avec une rigueur regrettable. Fort heureusement pour lui, sa pension cessa d'être payée. L'évêque de Nantes, en obtenant son exil, avait été chargé par la cour d'acquitter cette pension, et il s'en était déchargé sur le clergé du diocèse, qui, de son côté, avait décliné cette obligation. M. de Saint-Florentin révoqua alors (26 juin 1748) sa lettre de cachet, et permit à Travers de se retirer dans sa maison de campagne du Champ-Guillot, en Couëron, près de Nantes, à la condition de ne plus rien publier sur les affaires de l'Église. Aux divers ouvrages de Travers déjà cités, il faut ajouter : *Dissertation sur les monnaies de Bretagne;* s. l. n. d. (Nantes, 1749), in-8° de 71 p.; — *Catalogue des princes et comtes seigneurs de Nantes, jusqu'en 1750;* Nantes, 1750, in-18; — *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes;* Nantes, 1836-41, 3 vol. in-4°, publiée par Aug. Savagner. On a encore de lui en manuscrit : *Supplément de l'histoire des évêques*, in-fol., et *Concilia provinciæ Turonensis*, 5 vol. in-fol., conservés l'un et l'autre à la bibliothèque publique de Nantes; un *Traité du contrat de constitution de rente*, etc. Enfin Travers avait réuni une quantité prodigieuse de notes, pièces et mémoires sur son pays natal, tant imprimés que manuscrits, en vue d'un grand travail dont il s'occupait encore la veille de sa mort. P. Levot.

Dugast-Matifeux, *Nicolas Travers, historien de*

Nantes et théologien, dans les *Annales de la Soc. acad. de Nantes* et dans la *Biographie bretonne*.

TRAVOT (*Jean-Pierre*, baron), général français, né le 6 janvier 1767, à Poligny (Jura), mort le 6 janvier 1836, à Montmartre, près Paris. Ses parents étaient sans fortune. Après avoir terminé ses études, il s'engagea dans le régiment d'Enghien (1786), y gagna les galons de caporal, et acheta son congé en 1789. Volontaire de 1791, il partit comme second chef du 2e bataillon du Jura, et servit aux armées du Rhin et de Mayence sous Custine et Doyré. Nommé chef de brigade par ce dernier, puis adjudant général (9 mars 1794), il alla remplir ces fonctions en Vendée, sous les ordres de Hoche. Chargé de poursuivre Charette, il le battit plusieurs fois, s'empara de lui à la Chabottière en Poitou (23 mars 1796), et le conduisit à Angers. Quelques jours auparavant il avait reçu, par une heureuse coïncidence, le brevet de général de brigade (1). Il commanda jusqu'en l'an VIII dans les départements de l'ouest, et procéda avec autant d'activité que de douceur au désarmement des Vendéens. Commandant de la Légion d'honneur le 14 juin 1804, général de division le 1er février 1805, il fut chargé à la fin de la même année de commander la 12e division militaire, à Nantes. Appelé, à la fin de 1807, à faire partie de l'armée de Portugal, il fit toute la campagne jusqu'à la convention de Cintra, et eut pendant l'absence de Junot le commandement de Lisbonne. Malheureusement pour lui les habitants témoignèrent à son égard des sentiments différents de ceux que leur inspirait le général en chef, et lui prouvèrent leur reconnaissance par l'offre de deux magnifiques chevaux. « C'en fut assez, rapporte Travot. Non-seulement il (Junot) me laissa dans une position très-critique dont je me tirai avec le peu de troupes que j'avais, mais il me rendit sa victime par des rapports contre moi. Je ne fis plus partie du cadre de l'armée à son retour. » Ce fut sa seule campagne sous l'empire. Napoléon, qui ne l'aimait pas, l'employa à l'intérieur, et le mit à la tête de la 13e division (Rennes), puis de la 10e (Toulouse). Il lui avait pourtant conféré en 1809 le titre de baron. Après la chute de l'empire, Travot se retira dans sa famille, où il apprit qu'il avait été nommé chevalier de Saint-Louis (27 décembre 1814). Investi de nouveau, après le retour de l'île d'Elbe, du commandement de la 13e division militaire, il adressa, le 21 mars 1815, une proclamation aux habitants pour les exhorter à se soumettre à Napoléon; par une seconde proclamation, du 15 juin suivant, il les engagea à s'enrôler sous ses ordres. Sa modération et sa bonté lui gagnèrent le pays, et, à part quelques engagements contre les troupes de Louis de La Rochejaquelein, il remplit sa difficile mission de pacificateur presque sans faire couler le sang. Compris, le 2 juin, parmi les pairs de l'empire, il résigna son commandement au général Lamarque. Un ordre du jour, voté par la chambre des représentants sur la proposition de Jay, déclara qu'il avait bien mérité de la patrie (2 juill.).

A la seconde restauration Travot obtint sa mise à la retraite. Aucune des mesures réactionnaires qui marquèrent cette époque ne l'avait atteint, lorsque, le 14 janvier 1816, il fut arrêté à Lorient et transféré dans la prison de Rennes. Le gouverneur de la 13e division, M. de Vioménil, avait reçu du duc de Feltre, ministre de la guerre, une dépêche télégraphique lui enjoignant de commencer une procédure contre Travot; cet ordre était parti de Paris le 12, jour même de la promulgation de la loi d'amnistie, et afin que Travot ne pût pas bénéficier de cette loi, dont les dispositions n'étaient pas applicables aux personnes contre lesquelles une procédure serait entamée, le ministre avait expressément recommandé « de faire entendre sur-le-champ un témoin s'il était possible ». On ne put parvenir à satisfaire le désir du ministre; mais on éluda la difficulté en prenant l'ordre même de poursuite pour un commencement légal de procédure. Tout le barreau de Rennes s'offrit à défendre l'accusé (1). Le général Canuel avait été désigné pour présider le conseil de guerre; Travot le récusa, comme étant son ennemi personnel; on passa outre. Les défenseurs demandèrent un délai de quelques jours; on le refusa. Le réquisitoire, œuvre de haine et d'injustice, alla jusqu'à reprocher à l'accusé les faits même qui devant un tribunal ordinaire eussent plaidé en sa faveur (2). Condamné à mort, le 20 mars 1816, pour crime de rébellion et pour avoir engagé les citoyens à s'armer contre l'autorité légitime, Travot se pourvut le 25 en révision; mais le 27 la peine fut commuée en vingt années de détention. On le transféra au château de Ham (11 avril): Sa femme et son fils sollicitèrent sa grâce à plusieurs reprises; ils l'obtinrent enfin, au bout de quatre ans. Mais sa raison s'était altérée dès les premiers jours de son emprisonnement; il ne la recouvra pas, et mourut après avoir langui quelque temps dans une maison de santé. Militaire brave, citoyen vertueux, homme digne de toute estime, il fut une des plus innocentes victimes des passions politiques. J. MOREL.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Paganel, dans *le Moniteur*, 1836, p. 46. — *Fastes de la Légion d'honn.*, t. II, p. 486.

TREBATTI. *Voy.* PONZIO.

TREBATIUS (*Caius*), surnommé *Testa*,

(1) *Voy.* la lettre que Le Tourneur lui écrivit au nom du Directoire, le 13 germinal an IV.

(1) Une consultation en sa faveur, rédigée le 13 mars et signée par treize avocats, fut déférée au tribunal civil de Rennes, qui rendit le 4 avril une ordonnance de non-lieu.

(2) « La modération, y est-il dit, ne fut point une des armes les moins redoutables entre ses mains; la clémence elle-même fut un de ses moyens de succès. » *Voy.* le texte du jugement dans la *Biblioth. hist.*, t. VIII, p. 339.

jurisconsulte romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Disciple de Servius Sulpicius et de C. Cornelius Maximus, il fut recommandé par Cicéron à César, alors proconsul en Gaule (1). Quoique sans talents militaires, il accompagna César dans presque toutes ses campagnes, en Gaule et en Bretagne, et resta son partisan lors de la guerre civile. Son autorité comme jurisconsulte fut très-grande sous Auguste; ce fut sur son avis que cet empereur donna force légale aux codicilles. Mais sa réputation déclina beaucoup dans les siècles suivants, comme nous l'apprend Pomponius. Il a écrit un traité *De jure civili* et neuf ou dix livres *De religionibus*. Cicéron lui dédia les *Topica*; il entretenait avec lui une correspondance active; dans ses *Ad familiares*, liv. VII, 6-22, sont recueillies quelques-unes de ses lettres à Trebatius, auquel Horace adressa la première satire du second livre. Ce légiste fut le maître de Labeo.

Zimmern, *Gesch. des röm. Privatrechts*, t. I. — Grotius, *Vitæ jurisc.* — Smith, *Dictionary*. — Gundling, *C. Trebatius Testa*; Halle, 1710, in-4°.

TREBELLIANUS, usurpateur, tué vers 267. Il possédait un château fort dans les montagnes de l'Isaurie, en Cilicie, province qui avait toujours fourni beaucoup de brigands et de pirates. Trebellianus était l'un et l'autre. Il donna à sa citadelle le nom de *palatium* (palais impérial), battit monnaie, et en 266 se proclama empereur. Mais ayant eu l'imprudence de se hasarder en plaine, il fut défait et tué par Causisolus, un des généraux de Gallien. L. J.

Trebellius Pollio, *Triginta tyranni*.

TREILHARD (*Jean-Baptiste*, comte), législateur et ministre d'État, né à Brives, le 3 janvier 1742, de Jean Treilhard et de Jeanne Lachèze, fille d'un sculpteur, mort à Paris, le 1er décembre 1810. Son père étant avocat, il le devint lui-même au parlement de Paris (1761), après avoir mérité les encouragements de Turgot, intendant à Limoges. L'aristocratie et sa ville natale lui confièrent leurs intérêts : Montesquiou contre Montesquiou la Boulbène; l'archevêque de Paris contre les officiers de l'hôtel de ville de Paris, les receveurs généraux du domaine, M. le procureur général, etc.; Brives contre les héritiers des vicomtés de Turenne (2). Sa résistance au parlement Maupeou ne fit qu'ajouter à sa réputation : sacrifiant son intérêt à un devoir de conscience, il ferma son cabinet, et ne voulut rentrer au barreau qu'en 1775, lorsque l'ancienne magistrature fut rétablie. Pendant sa retraite, il avait été nommé à une place d'inspecteur général des domaines; la maison de Condé le chargea de ses intérêts; la régie l'adopta pour son conseil. Il fallait l'avoir entendu pour reconnaître en lui un homme éminent : sa tournure était gauche, sa physionomie peu expressive, sa parole lente et d'abord embarrassée; malgré ses désavantages physiques, il gagnait l'estime par un esprit délié, une raison forte et une probité antique. En 1789 le tiers état de Paris l'admit au nombre de ses députés aux états généraux. Ses opinions, d'abord modérées, ne conservèrent pas longtemps ce caractère, et ses tentatives pour jouer un rôle politique ne furent ni heureuses ni habiles. Le 2 septembre 1789, il vota pour une chambre unique et pour le *veto* suspensif. Membre du comité des pensions qui publia le *Livre rouge*, il ne tarda pas à être chargé de la plupart des rapports du comité ecclésiastique, fit adopter tous les décrets relatifs au clergé et à sa constitution civile, supprimer les ordres religieux et mettre leurs biens à la disposition de la nation. Le 20 juillet 1790 il fut élu président de l'assemblée. En 1791, lorsqu'on sollicita pour Voltaire les honneurs du Panthéon et que Lanjuinais proposa l'ordre du jour : « Je vous rappellerai, dit Treilhard, que Voltaire, en 1764, dans une lettre particulière, annonçait cette révolution dont nous sommes témoins..... C'est donc à lui que nous la devons, et c'est peut-être un des premiers pour lesquels nous devons les honneurs que vous destinez aux grands hommes qui ont bien mérité de la patrie. » (Séance du 8 mai.)

Pendant la session de la Législative, Treilhard présida le tribunal criminel du département de Paris. En 1792, le département de Seine-et-Oise l'envoya à la Convention nationale. Sa modération y fut mise à de rudes épreuves. Il parut d'abord favorable au principe de l'inviolabilité royale, fit décréter un conseil à Louis XVI, et déclara ensuite ce monarque coupable de conspiration contre la liberté publique et d'attentats contre la sûreté générale de l'État. Président durant une partie du procès du roi (28 déc. 1792 au 10 janv. 1793), il accomplit ce devoir avec impartialité. Il vota pour la mort avec le sursis et contre l'appel au peuple, pensant « que la mesure la plus sage et la plus politique était, en déclarant que Louis avait mérité la mort, de décréter un sursis qui laissât à la nation la faculté d'ordonner de sa personne, suivant les circonstances et les intérêts du peuple français ». Envoyé en mission dans la Belgique (22 janv.), il y resta peu de temps, et se rendit dans les départements de la Gironde et de la Dordogne pour réprimer l'agitation produite

(1) Dans sa lettre à César, Cicéron dit de Trebatius : *Accedit, quod familiam ducit, in jure civili singularis memoria, summa scientia*. Plusieurs commentateurs y ont cru voir à tort que Trebatius était un chef d'école, tandis que *quod familiam ducit* ne signifie que « ce qui est le principal ».

(2) « Treilhard, dit Marvaud, qui semblait prévoir que les temps allaient changer, jeta aux ennemis de sa ville natale ces paroles éloquentes : « C'est à l'ombre de ces murs que nous avons défendu notre état et notre liberté contre les seigneurs de Turenne et de Malemort, que vous représentez, vassaux qui n'êtes connus que par des meurtres et des incendies. Eh quoi ! vos auteurs auront d'abord arrosé nos murs de notre sang, ils auront vu nos ancêtres sacrifier leur fortune pour pourvoir à leur entretien, et vous voulez nous les enlever ! »

par la proscription des girondins. A peine arrivé à Bordeaux (fin juin), il fut arrêté et subit une détention de quelques jours. On le rappela le 20 juillet, sous prétexte qu'il attiédissait l'esprit public, et ce fut Tallien qui le remplaça. Le rôle de Treilhard pendant la terreur fut tout à fait nul. Jusqu'à la révolution du 9 thermidor, il ne prit que deux fois la parole dans la Convention, et pour des objets insignifiants. Il s'effaça le plus possible, et, comme Sieyès, réussit à vivre. Toutefois, dans l'intervalle de ses deux missions, il entra au Comité de salut public (7 avril 1793), et, prit part pendant deux mois à ses travaux. Plus tard il y siégea encore à deux reprises (31 juillet et 4 avril 1795), et bien que le danger fût passé, il s'y tint dans une prudente réserve. Dès lors il reparut fréquemment à la tribune. Sur sa proposition, le traité conclu à Bâle avec l'Espagne fut ratifié, et l'on décréta l'échange de la fille de Louis XVI contre les commissaires livrés par Dumouriez.

A la fin de la session conventionnelle, Treilhard passa dans le conseil des Cinq-cents. Élu président le 22 décembre 1795, il prononça en cette qualité, dans la séance du 21 janvier 1796 (1er pluviôse an IV), un discours véhément, que n'auraient pas désavoué les plus ardents montagnards (1). Déployant la même ferveur républicaine, il s'éleva dans la suite contre les fonctionnaires qui ne voulaient pas jurer haine à la royauté, et fit décréter la peine de mort contre ceux qui proposeraient son rétablissement ou celui de la constitution de 1793 (16 avril 1796). Le Directoire l'avait appelé au ministère de la justice en janvier 1796; mais il n'accepta pas. Sorti du conseil législatif, le 19 mai 1797, il fut nommé membre du tribunal de cassation, après le 18 fructidor (4 sept.); mais presque aussitôt, le 12 septembre 1797, il fut désigné pour aller à Lille traiter de la paix avec lord Malmesbury. Un mois après il partit pour la cour de Naples, et reçut l'ordre, avant même de s'être rendu à ce poste, d'accompagner Bonnier au congrès de Rastadt, en qualité de ministre plénipotentiaire. Il fut rappelé par sa nomination aux fonctions de directeur de la République (15 mai 1798), à la place de François (de Neufchâteau). Treize mois plus tard (28 prairial an VII-16 juin 1799), par l'effet de l'animosité des Cinq-cents, des intrigues de Sieyès et de l'influence croissante du parti militaire, son élection fut annulée pour un vice de forme inaperçu jusqu'alors (1). Dénoncé comme un ennemi de son pays et de la liberté, accusé de dilapidations avec autant d'injustice que le furent en même temps ses collègues les ex-directeurs La Revellière, Merlin et Rewbell, il vit cette ridicule imputation mise à néant. Cependant Bonaparte était revenu d'Égypte, et préparait le coup d'État de brumaire. Treilhard accepta en silence les nouveaux événements. D'abord vice-président (4 avril 1800), puis président du tribunal d'appel de la Seine (1er janvier 1802), il entra le 14 septembre suivant au conseil d'État, et y présida depuis 1808 la section de législation. Il reçut aussi la plaque de grand officier de la Légion d'honneur (1804) et les titres de ministre d'État (30 mars 1809) et de comte (1810). Lors de la proclamation de l'empire, il donna communication au Tribunat du sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII : il y annonce la liberté politique, sans anarchie; la liberté civile, sans confusion; la liberté des cultes, sans licence; la liberté de la presse, sans moyen de soulèvement et de diffamation; l'égalité des droits, enfin un gouvernement fondé par le peuple et pour le peuple. Il prit une part active à la rédaction du Code civil, et présenta au Corps législatif plusieurs subdivisions du code d'instruction criminelle, du code pénal, du code de commerce. « Treilhard, dit M. Thiers, avait absolument les opinions de La Revellière, de Rewbell et de Merlin. C'était un honnête homme, assez habitué aux affaires, un républicain sincère, réunissant les lumières à la probité. Il était rude et brusque, mais n'avait pas une fermeté égale à la dureté de ses manières. » Martial AUDOIN.

Actes de l'état civil de Brives. — *Mémoires pour servir à l'hist. de la Rép. des lettres*, t. XV, p. 293. — *Gazette des Gazettes*, 30 septembre 1791. — Gallais, *Hist. du 18 brumaire*, 1re partie, p. 46. — *Choix de rapports, opinions et discours*, t. XVIII, p. 314; t. XIX, p. 88. — Thiers, *Révol. française*, t. IV, p. 140, 268. — Buchez et Roux, *Hist. parlem.*, t. II, p. 418. — Marvaud, *Hist. du Bas-Limousin*, t. II, p. 430. — Berryer, *Éloquence judiciaire*, p. 628.

TREMBEÇKI (*Stanislas*), poëte polonais, né vers 1724, dans le palatinat de Cracovie, mort le 12 décembre 1812, à Tulczyn (Podolie). Presque toute sa jeunesse s'écoula dans les voyages et à la cour de Louis XV. Des avantages extérieurs, des manières vives et aisées, un esprit délié, un caractère fougueux, firent rechercher sa société; il eut dans ce temps de

(1) « Ce fut en ce jour, dit-il, au moment où je parle, que le tyran subit la peine due à ses forfaits. C'était beaucoup pour la justice d'avoir frappé le coupable, c'était peu pour la nation si du même coup la royauté n'était pas anéantie... Ce n'est que dans le cours de la révolution que nous avons pu bien nous pénétrer de tous les maux que peut faire la royauté. Haine, haine éternelle à ce fléau destructeur! Ce n'est que par ce sentiment qu'un Français peut encore exister. Peuple, tu désires la paix? Eh bien, haine à la royauté, c'est elle qui te donne la guerre. Tu éprouves des privations? Eh bien, haine à la royauté, c'est elle qui voulut t'asservir par la famine! Tu appelles l'union et la concorde? Haine à la royauté, qui organisa la guerre civile et le massacre des républicains! Représentants du peuple, recevez l'expression de mes sentiments. Que ne puis-je reculer les bornes de cette étroite enceinte; que ne suis-je au milieu de tous mes concitoyens! C'est en présence de tous les peuples, c'est dans le sein de l'humanité entière que je voudrais déposer mon serment : « *Je jure haine à la royauté!* »

(1) Il avait été élu quatre jours avant l'accomplissement de l'année pendant laquelle, en sortant du Corps législatif, tout représentant était inéligible au Directoire.

mœurs relâchées plus d'une aventure galante, et s'attira de nombreux duels (une trentaine, dit-on), dont sa bonne étoile et son adresse le firent sortir vainqueur. Ce n'était pas seulement un héros de ruelles : on le voyait aussi dans les salons littéraires; il aimait la compagnie des écrivains, et il puisa dans leur commerce la précision et la clarté, qui constituent le principal mérite de ses écrits. Après avoir mené une vie assez agitée, il entra comme chambellan au service de Stanislas-Auguste, roi de Pologne, et passa les dernières années de sa vie à Tulczyn, dans la maison du comte Szczesny Poteçki. Dans sa vieillesse il tomba dans la misanthropie, et évita le contact du monde. Pendant l'été sa chambre était envahie par une volée de moineaux, qui entraient par les fenêtres ouvertes; il y en avait au moins deux cents, et Trembeçki assurait qu'à eux tous ils ne formaient qu'une seule famille élevée par ses soins et qu'il connaissait l'âge et les parents de chacun de ses hôtes. Durant trente ans il s'abstint de viande et de vin, ce qui lui valut le surnom de *Pythagore*. C'est un des meilleurs poëtes de son temps, et on s'accorde à louer en lui la grandeur et l'originalité des idées, la richesse des images, l'harmonie du style; d'autre part, on doit lui reprocher sa complaisance à combler les grands d'éloges et à rimer des odes pleines de cynisme. Ses poésies parurent d'abord à Varsovie, 1819-1821, 3 vol. in-8°, puis à Breslau, 1828, 2 vol. in-12, et à Leipzig, 1836, in-32. On y remarque, *Zofiowka* (1), poëme traduit en vers français (Vienne, 1815, gr. in-4°, fig.), qu'il écrivit à l'âge de soixante-dix ans, et qui est demeuré un modèle de poésie descriptive; *Polanka* et *Powonzki* (cimetière de Varsovie), poëmes; une belle version du livre IV de *l'Énéide*, une imitation de *l'Enfant prodigue* de Voltaire, des fables, etc. Trembeçki a laissé en manuscrit une *Histoire de Pologne*, qui, d'après le sentiment de Kraszewski, n'a aucune valeur.

Klimaszewski, *Analyse des poésies de S. Trembeçki* (en polonais); Vilna, 1830, in-8°. — Wojciçki, *Vies des hommes célèbres* (en pol.); Varsovie, 1848, 2 vol. in-8°. — Bartoszewicz, *Hist. de la littér. polonaise.*

TREMBLAY. *Voy.* JOSEPH.

TREMBLEY (*Abraham*), naturaliste suisse, né le 3 septembre 1700, à Genève, où il est mort, le 12 mai 1784. Sa famille, protestante et d'origine française, avait habité Charlieu, dans le Charolais. Il était le second fils de Jean, membre du conseil des Deux-cents, et d'Anne Lullin. Élevé au collége de Genève, il se fit remarquer par un goût très-vif pour les sciences exactes, et termina ses études d'une manière brillante, par une thèse sur le calcul infinitésimal. Le désir d'accroître ses connaissances le mena en Hollande, où il fut présenté au comte Henry Bentinck, résident anglais à La Haye, qui lui confia l'éducation de ses enfants. Tout en remplissant les devoirs d'un précepteur consciencieux, il s'appliqua aux sciences naturelles, et commença à se faire connaître en publiant le résultat des observations qu'il avait eu la patience de poursuivre pendant quatre ans sur l'organisation et les mœurs d'un polype d'eau douce, signalé mais non étudié par Leuwenhoeck, et généralement confondu avec les herbes marécageuses. D'illustres savants, Réaumur, Ch. Bonnet, Jussieu, apprécièrent bientôt le mérite de Trembley. La Société royale de Londres le reçut au nombre de ses membres, et l'Académie des sciences de Paris le nomma son correspondant. Peu après il devint gouverneur du jeune duc de Richmond, et voyagea avec lui en Allemagne et en Italie. De retour à Genève en 1757, il s'y maria, fut adjoint à Bonnet, comme directeur de la bibliothèque de la ville (1760), et siégea dans le conseil des Deux-cents; la révolution de 1768 l'en exclut, et il y rentra en 1782. Estimé pour ses travaux, il fut aimé pour son caractère doux et obligeant. « Ses ouvrages, disent MM. Haag, ne sont pas nombreux; ils suffisent toutefois pour lui assigner un rang très-honorable dans l'histoire littéraire du dix-huitième siècle. » On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire d'un genre de polypes d'eau douce, à bras en forme de cornes*; Leyde, 1744, in-4°, et Paris, 2 vol. pet. in-8°, avec fig., dessinées par Lyonnet; trad. en allemand; — *Instructions d'un père à ses enfants sur la nature et la religion*; Genève, 1775, 2 vol. in-8°; trad. en allemand; — *Instructions sur la religion naturelle et révélée*; ibid., 1779, 3 vol. in-8°; — *Instructions sur le principe de la religion et du bonheur*; ibid., 1782, in-8°. Il est aussi l'auteur de plusieurs *Mémoires* sur des points de l'histoire naturelle, insérés dans les *Philosoph. Transactions* (1742 à 1757), et Querard lui attribue : *Essai sur la Vérité*; s. l., 1776, in-8°.

TREMBLEY (*Jacques-André*), frère du précédent, né en 1714, desservit l'une des églises de Genève, et professa à l'Académie les mathématiques, puis la philosophie. Il mourut en 1763. On a de lui quelques écrits scientifiques et théologiques en latin.

Senebier, *Hist. littér. de Genève*, t. III. — *Mémoire sur la vie et les écrits d'A. Trembley*; Neufchâtel, 1787, in-8°. — Sayous, *Le Dix-huitième siècle à l'étranger*. — Haag, frères, *la France protest.*

TREMELLIUS (*Emmanuel*), hébraïsant italien, né à Ferrare, vers 1510, mort à Sedan, le 9 octobre 1580. Il naquit de parents juifs; mais, cédant aux insinuations du cardinal Polus, il embrassa la religion catholique. Il enseigna l'hébreu à Lucques après sa conversion. Les discours et l'influence de Pierre Vermigli l'amenèrent plus tard aux doctrines du protestantisme. Obligé alors de quitter l'Italie, il accompagna Vermigli à Strasbourg et à Oxford. A l'avénement de Marie Tudor (1553), il sortit d'Angleterre et se rendit en Allemagne. D'abord professeur au

(1) C'est une brillante description d'un jardin magnifique, que le comte Potoçki fit dessiner à Tulczyn pour sa femme Sophie, Grecque d'une beauté peu commune.

gymnase de Hornbach, plus tard il fut appelé à Heidelberg pour enseigner la langue hébraïque. En 1560 on le trouve à Metz, où il s'était marié. Après être retourné à Heidelberg, il accepta la chaire d'hébreu dans l'académie de Sedan. On a de lui : *Targum in XII prophetas minores*; Heidelberg, 1567, in-8°; — *Grammatica hebraica et syriaca*; Genève, 1569, in-4° : ouvrage devenu rare, et dont la 1re édit. serait de Paris, 1564, in-4°; — *Novum Testamentum ex syriaco latinum*; s. l. (Genève), 1569, in-fol.; Lyon, 1571, in-fol., et 1579, 1621, in-4°. C'est la traduction latine de la Peschito; Genebrard et quelques autres ont accusé Tremellius de s'être approprié la version de Le Fèvre de La Boderie : c'est à tort, car la version de La Boderie ne parut qu'en 1583; — *Biblia sacra*, en 5 parties; Francfort, 1575-79, 5 vol. in-fol. Cette première édition ne contient pas le Nouveau-Testament; mais il se trouve dans les éditions suivantes, qui s'élèvent à plus de trente. Fr. Junius aida Tremellius dans ce travail, et après la mort de celui-ci il y fit tant de corrections que les dernières réimpressions ne ressemblent presque plus aux premières. Depuis, on y fit encore bien d'autres modifications, qui n'améliorèrent en rien l'œuvre de Tremellius. Cette version annotée fut d'abord reçue avec faveur; elle baissa cependant bientôt dans l'estime des savants. Drusius fut un des premiers à la condamner; Constantin Lempereur en montra le peu d'exactitude; c'est aussi le sentiment de Richard Simon, que Tremellius et Junius, son collaborateur, « se sont trop émancipés en beaucoup d'endroits ». Ce savant a trad. en hébreu et en grec le *Catéchisme* de Calvin (Paris, 1551, 1554, in-8°), et il a publié *Buceri Prælectiones in Epist. ad Ephesios* (Bâle, 1562, in-fol.). M. N.

Adam, *Vitæ theologorum exterorum*. — Teissier, *Éloges*, t. III, p. 178. — Gerdes, *Specimen Italiæ reformatæ*, p. 341. — Haag, *France protest.*

TRÉMOLLIÈRE (*Pierre-Charles*), peintre français, né en 1703, à Cholet (Anjou), mort le 11 mai 1739, à Paris. Il était encore enfant lorsqu'il perdit son père, et quoique de famille noble, il lui fut permis de suivre librement son goût pour la peinture. Admis dans l'atelier de J.-B. Vanloo, il fit des progrès rapides, et remporta à vingt-trois ans le second prix dans le concours de Rome (1726). Grâce à la protection du comte de Caylus, il partit pour l'Italie avec une pension du roi; il y resta six ans, et s'y maria en 1734 avec Isabelle Tibaldi, fille d'un miniaturiste de quelque renom. A son retour en France, il s'arrêta quelque temps à Lyon, et peignit « dans un style agréablement maniéré » plusieurs compositions religieuses pour les communautés de cette ville. L'Académie royale le reçut en 1736 comme agrégé et le 25 mars 1737 parmi ses membres. Cet artiste mourut d'une affection de poitrine, à l'âge de trente-six ans. « Le dessin de Trémollière, dit Ch. Blanc, est large, coulant et un peu lâché; sa couleur, claire et gaie. Ses tableaux sont en général purement décoratifs. » Ses principaux tableaux sont : *l'Adoration des bergers*, *l'Assomption*, *l'Ascension*, à Lyon; *Ulysse sauvé du naufrage*, à Montpellier; *le Printemps*, au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg; *Vénus et l'Amour*, au musée de Darmstadt. Il a laissé en outre des dessins et quelques eaux-fortes, où l'on reconnait de la facilité, de la grâce et un arrangement pittoresque.

D'Argenville, *École française*, t. IV. — De Caylus, dans les *Documents inédits sur les artistes français*, t. II, p. 442 et suiv. — Ch. Blanc, *Hist. des peintres*, livr. 290.

TRÉMOUILLE (La). *Voy.* La Trimouille, Condé et Talmont.

TRENCHARD (*John*), publiciste anglais, né en 1662, mort le 17 décembre 1723. Il fut d'abord destiné au barreau, mais sa fortune étant assez considérable pour lui permettre de vivre indépendant, il renonça à cette carrière, malgré les progrès qu'il avait faits dans la jurisprudence, pour se vouer exclusivement à la politique. En 1695 il fut élu membre du parlement pour Wareham, et dès 1698 il se mit à publier des brochures sur des matières politiques et religieuses, en y montrant toujours un ardent amour pour les idées libérales. En même temps il y attaquait vivement la religion établie. Nous citerons de lui : *A short history of standing armies in England*; Londres, 1698, in-4°; — *A natural history of superstition*; ibid., 1709, in-8°; trad. par d'Holbach, Lond., 1767, in-12; — *Considerations on the public debts*; ibid., 1719, in-8°; — *Reflections on the old whig*; ibid., 1719, in-8°. En novembre 1720 il commença, en société avec Thomas Gordon, son secrétaire, une série de lettres sur des questions politiques et religieuses, et signées *Caton* et *Diogène*; elles parurent d'abord dans le *London*, puis dans le *British journal*, et furent continuées avec beaucoup de succès pendant trois ans. Après la mort de Trenchard, Gordon publia ces lettres sous le titre : *Cato's Letters, or Essays on liberty, civil or religious, and other important subjects*; Londres, 1725, 4 vol. in-12; 4e édit., 1737. Dans la même année 1720, Trenchard entreprit avec Gordon une publication intitulée : *The Independent whig*, spécialement vouée aux questions théologiques et ecclésiastiques. Gordon continua ce journal après la mort de Trenchard, et en publia plus tard la collection complète, en 2 vol. in-12.

Gordon, *Preface to Cato's Letters*. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Chalmers, *Biogr. dictionary*. — *English cyclopædia*, éd. Knight.

TRENCK (*François*, baron von der), célèbre chef de pandours, né le 1er janvier 1711, à Reggio, en Calabre, où son père était lieutenant-colonel dans un régiment, mort le 14 octobre 1749, au Spielberg. Il annonça dès ses jeunes années un caractère indomptable. Formé de bonne

heure à la vie des camps, il avait déjà assisté à une bataille lorsqu'il fut mis dans un collége de Vienne par son père, qui venait d'être nommé gouverneur de Brody. Entré à seize ans, comme officier, dans le régiment de Palfy, il s'y fit remarquer par ses désordres, et fut bientôt forcé de le quitter. Il reparut en 1738, leva à ses frais une compagnie de trois cents hommes, avec lesquels il alla rejoindre l'armée russe, qui se formait en Hongrie, sous les ordres de Münnich. Sa brillante témérité lui gagna bientôt les bonnes grâces du maréchal; mais, s'étant élancé contre les Turcs, avec deux cents des siens, malgré la défense de son colonel, qu'il osa même frapper, il se vit condamner à mort. Il proposa alors au maréchal de lui accorder sa grâce si de son sabre il abattait trois têtes de Turcs dans la mêlée; Münnich y consentit, et Trenck revint bientôt avec quatre têtes attachées à l'arçon de sa selle. Cette aventure ne le rendit pas beaucoup plus sage. Nommé major dans le régiment d'Orlof (dragons), et cité pour sa belle conduite au passage du Bug, du Dniester et du Pruth, il se crut tout permis, et souffleta encore son nouveau colonel, qui résistait à sa fougue. Cette fois la protection de Münnich ne put le sauver entièrement; seulement, la peine de mort, qu'il avait encourue, fut commuée en un exil en Sibérie, et cette seconde peine en une détention de six mois dans la citadelle de Kief. Après le temps prescrit, il se retira dans ses terres, et résolut de purger le pays des bandes de malfaiteurs qui l'infestaient, ce qu'il fit à la tête d'un certain nombre de ses vassaux, qu'il organisa en compagnie de *pandours*. En 1740, comme les Hongrois couraient aux armes pour secourir leur reine Marie-Thérèse, Trenck offrit de se joindre à eux avec un régiment de pandours levé à ses frais. Au mois de mai 1741, après avoir rejoint l'armée autrichienne, menacée de près par les Français, il fut dirigé sur le Danube, et poursuivit l'ennemi jusqu'en Bavière. Il mit tout à feu et à sang, sans distinction d'âge ni de sexe. Ayant été appelé à Vienne pour rendre compte de cette affreuse conduite, il fut mis en prison, mais relâché au bout d'un mois. De retour à l'armée, il porta le nombre de ses pandours à quatre mille, et marcha avec eux vers le Rhin, qu'il passa à la nage (1743). Entré en Alsace avec les Autrichiens, il y fit de grands ravages; mais l'heureuse diversion de l'armée prussienne en Bohême ayant forcé le prince Charles de repasser le Rhin, Trenck fut laissé à l'arrière-garde et eut de nombreux combats à soutenir. Plus tard, le 14 septembre 1745, Frédéric II l'ayant mis en défaut et ayant profité du moment où il s'arrêtait à piller son camp pour battre le prince Charles, Trenck fut accusé d'avoir été gagné par le roi de Prusse, dont il aurait pu se rendre maître. Dans ce procès, vingt-trois officiers de son corps déposèrent contre lui; mais il en fut quitte pour être condamné à payer 120,000 florins à ses accusateurs, qu'il avait arbitrairement chassés. Au lieu de s'exécuter, il affecta de braver les ordres de l'impératrice, qui voulait le forcer à garder les arrêts. Traduit de nouveau devant un conseil de guerre, il faillit encore se porter à des voies de fait contre le président, qu'on eut de la peine à arracher de ses mains. Resserré alors très-étroitement dans l'arsenal de Vienne, il eut recours à la ruse: il gagna l'officier qui le gardait, contrefit le mort, et, conduit au cimetière, il sortit de son cercueil et s'enfuit en Hollande avec la baronne de Lestock, qui avait contribué à sa délivrance par son or et par son crédit, et qu'il devait épouser. Mais il ne tarda pas à être découvert; on le ramena à Vienne, et il fut condamné à aller finir ses jours au Spielberg. Il n'avait que trente-huit ans lorsqu'il y mourut, par le poison, qu'il s'était, dit-on, lui-même administré. Il laissait par testament, à son cousin, dont nous allons parler, et qui a écrit sa vie, une fortune de plus de deux millions de florins, qu'on lui arracha presque entièrement par d'injustes procès. Trenck était d'une force extraordinaire : il abattait un bœuf d'un seul coup de sabre. Il possédait aussi quelques qualités plus précieuses : il était bon ingénieur, excellent théoricien, et parlait presque toutes les langues vivantes.

Fr. de Trenck, *Mémoires du baron Franz de Trenck.* — *Mém. du prince de Ligne.* — Hübner, *Franz von der Trenck;* Stuttgard, 1788-89, 2 vol. in-8°.

TRENCK (*Frédéric*, baron VON DER), cousin du précédent, né à Kœnigsberg, le 16 février 1726, exécuté à Paris, le 25 juillet 1794. Il était doué, comme son parent, d'une taille élevée et d'une force considérable. Des talents précoces et des études supérieures l'avaient de bonne heure recommandé à, l'attention du roi Frédéric II, qui daigna l'engager lui-même à embrasser la carrière des armes. Admis comme cadet dans les gardes du corps, il passa cornette au mois d'août 1743, et fut désigné pour montrer la nouvelle manœuvre à la cavalerie silésienne. Traité par le roi en fils et en ami, le jeune baron voyait s'ouvrir devant lui un avenir des plus brillants. Malheureusement, pendant l'hiver de 1743, à l'occasion des fêtes du mariage de la princesse Ulrique, sœur de Frédéric II, avec le prince royal de Suède, Trenck entama une intrigue secrète avec la princesse Amélie, autre sœur du roi, et eut d'abord le bonheur de la cacher à tous les yeux. Dans la campagne de 1744, il devint encore plus cher au roi par sa bravoure. Frédéric le nomma son adjudant. Usant alors de moins de circonspection, il commit, à son retour à Berlin, de telles imprudences, dans ses entrevues avec la princesse, que le roi ne put ignorer longtemps ce qui se passait. Il essaya, par des avertissements indirects, de l'arracher aux dangers qui le menaçaient; mais Trenck n'en tint pas compte, et,

pour première punition, il fut mis aux arrêts. Rendu à la liberté par la campagne de 1745, il fit des prodiges de valeur sous les yeux du roi.

Cependant, depuis 1743, Frédéric avait été institué légataire universel de son cousin François, alors au service de Marie-Thérèse, et une correspondance s'était établie entre eux. Après la bataille de Sorr, le roi apprit que Frédéric avait reçu une lettre de son parent, et, dans sa colère, il le fit jeter dans la forteresse de Glatz; grâce à son industrie et à une persévérance merveilleuse, Trenck réussit à s'échapper. Le 24 décembre 1746, après une foule de privations et de souffrances, il parvint à gagner Elbing; là, il reçut la visite de sa mère et des secours de la princesse Amélie. Puis il prit la route de Vienne, où il trouva son cousin François enfermé à l'arsenal, mais assez libre encore pour lui susciter, par une inexplicable méchanceté, plusieurs embarras et plusieurs duels. Il résolut alors de se rendre en Hollande, afin de s'embarquer et d'aller aux Indes; mais rencontré à Nuremberg par un parent de sa mère, le général russe Lieven, il céda à ses instances, et accepta une compagnie dans les troupes du tsar. A la paix, il voulut voir Moscou, et composa un poëme en l'honneur de l'impératrice Élisabeth, qui lui fit présent d'une épée enrichie de diamants et qui le recommanda elle-même à son chancelier. Ce fut la femme de ce haut fonctionnaire qui se chargea de faire honneur à la recommandation. En même temps, Trenck avait inspiré une vive passion à une jeune et riche princesse russe, qui, étant morte au bout de quatre mois, lui laissa tous ses bijoux et son argent, estimés plus de 700,000 ducats.

La fortune semblait enfin sourire à Frédéric, et la mort de son cousin allait encore le mettre en possession d'immenses richesses. Avant de se rendre à Vienne, où il était appelé par la volonté du défunt, qui ne lui laissait sa fortune qu'à condition qu'il ne servirait d'autre puissance que l'Autriche, il voulut visiter Stockholm, où il fut reçu à merveille par la reine de Suède, sœur de la princesse Amélie. Arrivé à Vienne, il trouva son héritage grevé de soixante-trois procès. Après avoir plaidé pendant trois ans (1750-1753), et avoir abjuré, comme condition préliminaire, la religion luthérienne, il ne recueillit de toutes les richesses de son cousin que 63,000 florins. Débarrassé enfin de tous ces tracas, il alla voyager en Italie, et à son retour il fut nommé capitaine dans un régiment de cuirassiers. Sa mère étant morte en 1753, il se rendit à Dantzig, où l'attendait la vengeance du roi de Prusse. En effet, au milieu de la nuit, il fut enlevé par trente hussards, et conduit à la forteresse de Magdebourg. Là, il fut enfermé dans une étroite casemate, où il ne pouvait jouir de la vue du ciel, et où ses geôliers le laissaient en proie au tourment de la faim. Il tenta encore de s'évader. Le roi, furieux, donna des ordres pour la construction d'une prison spécialement disposée pour lui. Ce que Trenck souffrit dans cet étroit réduit est horrible : il était chargé de soixante-huit livres de chaînes, et l'on poussait même la barbarie jusqu'à le faire éveiller de quart d'heure en quart d'heure par les sentinelles. Mais ni sa santé ni son esprit industrieux ne furent altérés par de si atroces tortures. Il trouva même le moyen de se débarrasser de ses fers, qu'il ne reprenait qu'à l'arrivée des geôliers, et il put alors employer les longs instants de sa captivité à composer soit en allemand, soit en français, des complaintes et des satires qui ont été insérées dans ses œuvres. La princesse Amélie, plus malheureuse encore que lui-même des souffrances dont elle était cause, essayait, par tous les moyens possibles, de faire cesser son injuste emprisonnement. Enfin la vengeance du roi s'épuisa, et Trenck sortit de son affreux cachot le 24 décembre 1763, après neuf ans et cinq mois de détention. Il n'était pas arrivé au terme de ses malheurs. Des gens intéressés à ce qu'il ne pût demander compte de la gestion des biens de François persuadèrent aisément à Marie-Thérèse qu'il était devenu fou, et à son retour à Vienne il fut immédiatement enfermé. Pourtant l'empereur François Ier, ayant voulu s'assurer de la vérité, lui fit ouvrir les portes de sa prison et lui fit donner pour tout dédommagement le grade de major. Trenck se retira à Aix-la-Chapelle, et y épousa, en 1765, la fille d'un bourgmestre. Il s'occupait dans cette ville de la publication d'un recueil hebdomadaire intitulé *l'Ami des hommes;* il y rédigea une gazette en 1772, et y publia plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarqua son *Héros macédonien* (Der macedonische Held; Aix, 1773, in-8°). Forcé de renoncer à la publication de la gazette, il se dédommagea en écrivant une brochure sur *le Partage de la Pologne.* De 1774 à 1777, il parcourut la France et l'Angleterre, où il se créa de nombreux et puissants amis. A son retour en Allemagne, il fut chargé de diverses missions secrètes; après la mort de Marie Thérèse, il se retira dans son château de Zwerbach en Autriche, et se livra pendant dix ans à des exploitations agricoles. En 1787, après quarante-deux ans d'exil, il put enfin revoir sa patrie, et confondre ses larmes avec celles de la princesse Amélie, qui mourut quelques jours après. La publication de ses *Mémoires* (Merkwürdige Lebensbeschreibung; Berlin, 1786-87, 3 vol. in-8°), obtint cette même année un succès de vogue, et ils furent traduits dans plusieurs langues.

Cependant la révolution française excita vivement les sympathies de Trenck; comme il ne put résister à la tentation de publier à Bade ses réflexions à ce sujet (sept. 1791), la cour d'Autriche lui retira la pension de 2,000 florins qu'elle lui payait. Le baron se rendit à Paris; mais, au lieu de l'enthousiasme qu'il comptait y exciter, il ne trouva que la prison et la mort.

Arrêté par ordre du Comité de salut public, comme émissaire secret du roi de Prusse, il fut conduit à la prison de Saint-Lazare, et au bout de quelque temps impliqué dans une prétendue conspiration; il monta sur l'échafaud le 7 thermidor an II, avec les poëtes André Chénier et Roucher. Outre les ouvrages de Trenck déjà cités, il a encore publié: *Sæmmtliche Gedichte und Schriften* (Leipzig, 1786, 8 vol. in-8°), et un *Examen politique et critique de l'Histoire secrète de la cour de Berlin* (Berlin, 1789, in-8°, et en allem., Leipzig, 1790, in-8°), où il a pris la défense de ses persécuteurs contre les calomnies de Mirabeau. Il existe trois traductions françaises de ses *Mémoires*, l'une du baron de Bock (Metz, 1787, 2 vol. in-12); une autre, plus complète, de Letourneur (Paris, 1788, 3 vol. in-12); et la troisième faite par lui-même, et augmentée d'un tiers (Strasbourg, 1788, 3 vol. in-8°, avec portrait et grav.).

Ses *Mémoires*. — Wahrmann, *Fried. von der Trenck*; Leipzig, 1837, in-8°. — Erich, *Leben und Schicksale des Abenteurers Trenck*; ibid., 1846, in-8°.

TRENEUIL (*Joseph*), poëte français, né à Cahors, le 27 juin 1763, mort à Paris, le 5 mars 1818. Après avoir fait son droit à Toulouse, il fut attaché, comme précepteur, à la famille de Castellane, qu'il suivit dans l'émigration. Il entra ensuite, en la même qualité, dans la famille de Beaumont. Son goût pour la poésie s'était manifesté dès sa sortie du collége, et pendant qu'il étudiait à Toulouse il avait remporté trois prix aux Jeux floraux. Son poëme sur *les Tombeaux de Saint-Denis, ou les Autels expiatoires* (Paris, 1806, in-8°; 6e édit., 1814) eut un grand succès, et Murat, compatriote de l'auteur, lui fit donner la place de conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal. Il chanta le mariage de Napoléon avec Marie-Louise et la naissance du roi de Rome. A la restauration, il revint à des sujets qui s'accordaient mieux avec ses sentiments personnels, et mérita par ses poëmes sur *l'Orphelin du Temple* (1814, in-8°) et sur *le Martyre de Louis XVI et la captivité de Pie VI* (1815, in-8°), de rester à la tête de la bibliothèque qu'il dirigeait, lorsqu'elle fut redevenue la propriété de Monsieur. Les amis de Treneuil ont vanté les qualités estimables de son caractère, mais ils n'ont pu dissimuler qu'il était avide de succès, et qu'il mettait à rechercher les louanges une chaleur et une indiscrétion tout à fait méridionales (1). Ses œuvres, courtes et peu nombreuses, sont intéressantes comme une des dernières expressions de l'élégie classique; mais on y trouve trop de figures convenues, de périphrases vides, de prosopopées combinées à froid, de personnifications allégoriques. Les œuvres de Treneuil, moins celles qui glorifiaient l'empire, ont été réunies sous ce titre : *Poëmes élégiaques, précédés d'un discours sur l'élégie historique*; Paris, 1817, in-8°, et réimpr. par Amar (1824, in-8°), avec quelques pièces inédites. J. M.

(1) Ayant su un jour que *la Gazette de France* devait insérer un article à son sujet, il trouva le moyen d'en corriger l'épreuve, et n'y voyant que des éloges modérés, il les transforma, par un habile changement d'expressions, en éloges excessifs.

Amar, *Notice*. — Feletz, dans le *Journal des Débats*, 8 mars 1818. — Palissot, *Mémoires littér.*

TRENTA (*Filippo*), poëte tragique italien, né le 21 avril 1731, à Ascoli, mort le 13 mars 1795, à Foligno. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit d'excellentes études dans la théologie et la jurisprudence. Après avoir exercé la préture à Ascoli et à Camerino, il fut nommé auditeur à Lucques, à Macerata, et en dernier lieu à Bologne, où il gagna les bonnes grâces du cardinal Buoncompagni. Lorsque ce prélat devint secrétaire d'État, il lui fit donner l'évêché de Foligno (26 sept. 1775). On a de Trenta : *Tragedie*; Rome, 1756, et Lucques, 1766, in-4° : renfermant celles de *Giulio Sabino*, *Teone*, *Oreste*, *Annibale*, *Vidacilio*, et *Gionata*, toutes représentées avec succès en Italie et surtout à Venise. Sa tragédie d'*Auge* (Parme, 1774, in-4°) remporta cette même année le deuxième prix proposé par le duc de Parme; — *Limon, sive urbanarum quæstionum lib. III*; Rome, 1782, in-4°, où il traite divers points d'antiquité; — *Le figure di Gesù-Cristo, sermoni*; Foligno, 1787, in-4°; — *L'Orazione domenicale in XVII sermoni esposta*; ibid., 1790, in-4°.

Lombardi, *Storia della letter. ital. nel secolo XVIII*, t. V. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. VIII.

TRESSAN (*Pierre* DE LA VERGNE, abbé DE), missionnaire français, né en 1618, au château de Tressan (Languedoc), mort le 5 avril 1684. D'une famille noble et ancienne, il était fils de Pierre et de Marie d'Ausolas, qui l'élevèrent dans la communion de Calvin. Sur les instances d'un de ses oncles, qui l'avait appelé à Paris, il rentra à vingt ans dans le giron de l'Église. On le vit alors à la cour, et il y mena pendant la Fronde une vie légère et dissipée. Sans donner aucun motif de sa retraite, soit cruelle déception, soit lassitude d'esprit, soit qu'il eût été touché d'un tardif repentir, il retourna vers 1653 dans son pays, et se mit sous la conduite de Pavillon, évêque d'Aleth. L'étude, la prière, l'isolement, les mortifications lui facilitèrent l'oubli de ses anciennes habitudes; il prit les ordres, alla visiter la Palestine, et se voua avec ferveur à la conversion des huguenots dans le Languedoc, la Provence et le Dauphiné. Non-seulement il se dépouilla des bénéfices dont il était pourvu, mais il soutint souvent la dépense de ses missions avec son patrimoine. Il fut le directeur particulier de la princesse de Conti, de la maréchale de Schomberg, de Mme de Grignan et autres personnes qualifiées. La marquise de Portes l'ayant sollicité de faire le voyage de Paris pour quelque affaire secrète, il venait de quitter les Cévennes lorsqu'en traversant le Gardon, à quelques lieues du château de Terargues, il fut entraîné dans la rivière, grossie par les pluies, et se noya. On a de l'abbé de Tressan : *Examen général de tous*

les états et conditions, et des péchés qu'on peut y commettre; Paris, 1670, 3 vol. in-12 : ouvrage publié sous le pseudonyme de Saint-Germain et composé exclusivement d'extraits de la Bible, des conciles, des Pères, etc.

Goujet, dans *Dict. hist.* de Moreri, édit. 1759.

TRESSAN (*Louis-Élisabeth* DE LA VERGNE, comte DE), littérateur, né au Mans, le 4 novembre 1705, mort à Paris, le 31 octobre 1783. Il appartenait à la famille du précédent. La duchesse de Ventadour, gouvernante de Louis XV, était sa tante; presque tous ses proches étaient de la société intime du régent. Il vint au monde dans le palais épiscopal d'un grand-oncle, Louis de La Vergne de Tressan, évêque du Mans, premier aumônier de Monsieur, frère de Louis XIV. Ses études, commencées au collége de La Flèche, continuées à celui de Louis-le-Grand, s'achevèrent aux Tuileries, où il devint, à l'âge de treize ans, le compagnon du jeune Louis XV. C'était débuter de bonne heure à la cour; pourtant sa fortune n'y fut jamais en rapport avec les espérances qu'il pouvait tirer d'un pareil commencement. Le prince goûta vite ce gai et complaisant condisciple; mais peut-être se lassa-t-il de ce brillant esprit, qui voulait plaire à tous et toujours, et qui d'ailleurs ne se joignait pas à un caractère très-sûr. On l'accueillit fort bien dans la société de Fontenelle au Palais-Royal, où il rencontra Chaulieu, Montesquieu, le président Hénault, Moncrif, Gentil Bernard, Nollet, et Voltaire, qui fut son ami. En 1715, il devint officier dans le régiment du Roi, commanda ensuite une compagnie dans celui du régent, et reçut en 1723 le brevet de mestre de camp. A la mort du régent il accompagna à Strasbourg l'ambassade qui allait demander la main de Marie Leszczinska. Il était de la société de Pantin, sorte de club élégant où se continuaient avec un peu plus de décence les orgies de la régence. Sur la recommandation de l'archevêque de Rouen, son oncle, le ministre des affaires étrangères, M. de Chauvelin, pour le mettre au courant de la diplomatie, l'envoya dans les différentes cours d'Italie à la suite de M. de Bissy. Ce fut pendant son séjour à Rome, et à la suite des fréquentes visites qu'il fit à la bibliothèque du Vatican, que se développa chez lui ce goût pour la littérature chevaleresque qui nous a valu ses productions les plus populaires. La mort de son oncle l'archevêque le rappela en France, où il revint à temps pour fermer les yeux à sa mère. Afin de se distraire de son chagrin, il résolut de prendre part à la campagne de 1733, et servit en Allemagne avec les maréchaux de Berwick et de Belle-Isle; au siége de Philisbourg il fut blessé. A la paix on le nomma brigadier et enseigne de la compagnie écossaise des gardes du corps. Pendant plusieurs années Tressan fut fort en faveur chez la reine; elle le regardait comme *le plus aimable des vauriens*; elle se chargeait de le confesser, et lui imposait un *cantique* à mettre en vers pour Saint-Cyr quand elle trouvait sa conscience en mauvais état (1).

La guerre ayant recommencé, Tressan fit en 1744 la campagne de Flandre en qualité de maréchal de camp, prit part aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes et de Fribourg. En 1745 il était aide de camp du roi au siége de Tournai et à la bataille de Fontenoy. Il s'y comporta vaillamment, et y reçut deux blessures (2).

En 1746, il fut dirigé sur le nord, à la tête d'un des corps d'armée qui devaient seconder l'invasion du prétendant Charles-Édouard. « Vous serez lieutenant général à Douvres », lui avait dit le roi en le congédiant. Mais cette campagne tourna court, et il n'en résulta pour l'officier français que quelques relations scientifiques avec l'Écosse et l'Angleterre, lesquelles ne furent pas inutiles à son *Traité sur l'électricité*. Ce livre, connu du public dès 1749, et qui le fit admettre, en 1750, dans l'Académie des sciences et dans la Société royale de Londres, est le premier mémoire où cette matière, alors très nouvelle, ait été exposée en France d'une manière presque satisfaisante. « L'auteur, dit Condorcet, s'était un peu livré à son imagination; mais elle l'avait bien servi, puisqu'il a prédit une partie des découvertes qui ont été faites depuis. »

Lieutenant général depuis 1747, chargé de veiller à la défense des côtes jusqu'en 1750, Tressan reçut de Belle-Isle, qui commandait dans les Trois-Évêchés, le commandement du pays de Toul et d'une partie de la Lorraine française. Quelque temps après il devenait grand maréchal de la petite cour du roi Stanislas à Lunéville. Il était tout à fait à sa place au milieu de ces lettrés, de ces beaux-esprits et des femmes distinguées qui la composaient. Ce fut lui qui organisa l'académie de Nancy, l'une de celles qui après Dijon et Lyon ont jeté le plus vif éclat dans les lettres et les sciences. Il prononça le discours d'inauguration de cette compagnie savante, en fut l'orateur ordinaire et y attira du dehors tous les associés qui pouvaient contribuer à sa notoriété. Cependant il ne négligeait pas ses devoirs militaires, et marcha contre Mandrin, qui faisait mine de se jeter sur la Lorraine. Il n'eut pas si bon marché des ennemis qu'il s'attira par de mordantes épigrammes et par les chansons malignes qui tombaient sur les courtisans dont il croyait avoir à se plaindre ou sur les dames de la cour les plus en faveur. C'est à cela sans doute qu'il faut attribuer l'espèce de disgrâce où le laissa

(1) Un jour elle lui demandait : « Comment va le moral? — Madame, il va son *petit train*. » Ce mot parut plaisant à son interlocutrice, et c'est depuis lors qu'il reçut ce surnom de *Petit train*, qui lui resta toute sa vie. On pense que c'est pour être agréable à Marie Leszczinska qu'il réfuta en assez mauvais vers *l'Homme-Machine* de La Mettrie.

(2) Quand le roi voulut l'en récompenser, le comte, si on l'en croit, se borna à lui dire : « Sire, je supplie Votre Majesté de m'accorder de servir toute ma vie en ligne selon mon grade. — Je vous reconnais bien là, aurait répondu Louis XV; je vous le promets. »

Louis XV pendant toute la durée de son règne. Un jour le P. Menoux, jésuite, l'accusa près de la cour de France d'avoir dans un discours à l'Académie de Nancy énoncé des sentiments philosophiques à l'excès et par-dessus le marché hérétiques. Marie Leszczinska en écrivit à Stanislas, qui somma son grand maréchal de se justifier ou de se rétracter. « S'il le faut faire, aurait répondu Tressan, il ne m'en coûtera pas d'imiter Fénelon. » S'il était avec le pouvoir contre les philosophes, il chercha fort à plaire à ceux-ci, qui eux aussi étaient un pouvoir. Cette tactique se révéla surtout à l'occasion de ses démêlés avec Palissot, qui avait fait jouer à Nancy la fameuse comédie, *le Cercle, ou les Originaux*. D'Alembert obtint de Tressan qu'il écrivît un mémoire où il demandait vengeance à Stanislas au nom des philosophes. Ce qu'il y a de curieux dans cette affaire, c'est de voir Tressan se lier ensuite avec Palissot, à telles enseignes que celui-ci rapporte que le comte lui fit des excuses sur ce qui s'était passé (1). Après la mort du roi Stanislas (1766), Tressan vint habiter d'abord à Nogent l'Artaud, en Champagne, puis à Paris, qu'il quitta bientôt pour se retirer à Franconville, dans la vallée de Montmorency, où il avait la proximité de la grande ville sans en avoir la vie trop coûteuse à sa petite fortune et trop fatigante à ses soixante-dix ans. C'est alors qu'à l'instigation du marquis de Paulmy, qui publiait la *Bibliothèque des romans*, il donna ces extraits de nos vieux auteurs qui eurent tant de vogue. La première de ces publications, et la plus heureuse, fut l'*Amadis des Gaules*. Rien ne ressemble moins à l'original que sa copie : ainsi dans le cinquième livre il trouve moyen d'insérer une description de Franconville et de son habitation (2). De loin en loin il y a quelque vieille phrase estropiée qui a la prétention d'être un lambeau de picard ou de wallon. La diction est d'une élégance un peu banale, et pas toujours correcte. On fut plus sévère aux traductions italiennes de Tressan qu'aux romans soi-disant chevaleresques : Grimm dit qu'on reprochait au *Roland furieux* « beaucoup d'infidélités, et qui ne paraissent pas toujours volontaires, des incorrections impardonnables, des répétitions de mots choquantes, des tours de phrase vagues et embarrassés, un style à la fois plein de négligence et de manière. » Cela ne l'empêcha pas d'arriver à l'Académie française, où il fut admis le 25 janvier 1781, pour remplacer Condillac. Deux ans après il mourut, des suites d'une chute qu'il avait faite un jour que sa voiture s'était versée au retour d'un souper à Saint-Leu, chez la duchesse d'Orléans; il était âgé de soixante-dix-huit ans.

(1) Palissot, *Mémoires de littér.*, t. V, p. 377 et 399. Il cite des lettres qui le prouvent. Or le comte de Tressan, dans deux lettres imprimées pareillement et adressées à d'Alembert, lui dit tout le contraire. D'un côté il témoigne son repentir de ce qu'il a fait; de l'autre il se vante de l'avoir fait, le tout à la même époque.

(2) Ce procédé n'ayant choqué personne, il y revint plus tard; et dans *le Petit Jehan de Saintré* il parla de la maladie à la mode parmi les dames à la fin du dix-huitième siècle et connue sous le nom de *vapeurs*.

Les ouvrages de Tressan ont pour titres : *Réponse à M. de Voltaire, ou Poëme sur la bataille de Fontenoy*; Paris, 1745, in-4° : les notes ont quelque intérêt, mais les vers sont médiocres; — *Discours à l'occasion de la dédicace de la statue du roi Louis XV érigée à Nanci*; Nancy, 1755, in-4°; — *Éloge de Maupertuis*; ibid., 1760, in-8°; — *Mémoire sur un nain*; s. l., 1760, in-8°, envoyé à l'Académie des Sciences; — *Portrait historique de Stanislas le Bienfaisant*; Nancy, 1767, in-8°; — *Œuvres diverses*; Paris, 1776, in-8° : on n'y trouve (pas plus que dans ses *Œuvres complètes* du reste) aucune des malignes épigrammes qui avaient couru sous son nom (1); — *Éloge du maréchal du Muy*; Paris, 1778, in-8°; — *Amadis des Gaules*; Paris, 1779, 2 vol. in-12; — *Histoire du chevalier du Soleil, de son frère Rosiclair et de leurs descendants*; Amst. et Paris, 1780, 2 vol. in-12; — *Roland furieux, suivi de l'extrait de Roland amoureux, trad. de l'italien*; Paris, 1780, 5 vol. in-12 : réimpr. plusieurs fois; — *Discours de réception à l'Académie française*; Paris, 1781, in-4°; — *Corps d'extraits de romans de chevalerie*; Paris, 1782, 4 vol. in-12; — *Éloge de Fontenelle*; Paris, 1783, in-8°; — *Essai sur le fluide électrique, considéré comme agent universel*; Paris, 1786, 2 vol. in-8° : publié par les soins de l'abbé de Tressan, son fils puîné. La première édition des *Œuvres choisies du comte de Tressan* parut entre 1787 et 1791, Paris, 12 vol. in-8°, fig. L'édition des *Œuvres complètes* (Paris, 1822-1823, 10 vol. in-8°, fig.) est moins fautive que la précédente; mais elle est aussi incomplète en ce qu'elle ne contient ni ses couplets satiriques, ni ses épigrammes, ni les vers de sa vieillesse. Didot avait publié en 1780-81, 3 vol. in-18, trois de ses meilleurs romans, *Tristan de Leonois*, *Jehan de Saintré* et *Gérard de Nevers*. F. C—L—P.

Condorcet, *Éloges*. — Campenon, *Notice* à la tête des *Œuvres compl.* — *Notice*, dans le t. X des *Œuvres choisies*. — Grimm, Voltaire, *Corresp.* — Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. IV.

TREVIGLIO. *Voy.* BERNARDINO.

TREVISANI (*Marcantonio*), doge de Venise, mort le 31 mai 1554. Élu le 3 juin 1553, à la place de Fr. Donato, il ne régna qu'une année, et abrégea, dit-on, sa vie par les austérités de la pénitence. Il eut Fr. Venieri pour successeur.

Daru, *Hist. de Venise*, t. IV.

TRÉVISE (Duc DE). *Voy.* MORTIER.

TREW (*Christophe-Jacques*), médecin et

(1) Celles, par exemple, sur Mme de Boufflers

Quand Boufflers parut à la cour,
On crut voir la mère d'Amour, etc.;

et contre le duc de Nivernais :

Escroc, menteur et poltron, etc.

botaniste allemand, né le 26 avril 1695, à Lauf, près Nuremberg, mort le 18 juillet 1769, dans cette dernière ville. Fils d'un apothicaire, qui lui enseigna la botanique et la pharmacie, il alla étudier la médecine à Altdorf, fut admis en 1716 au doctorat, et après avoir parcouru l'Allemagne, la Suisse, la France et la Hollande, s'établit à Nuremberg (1720), d'où les offres les plus séduisantes ne purent jamais le faire sortir. Il fut médecin et conseiller du margrave d'Anspach. Reçu en 1745 membre de l'Académie des Curieux de la nature, il en devint président en 1746, dignité qui conférait alors à celui qui en était revêtu les titres de comte palatin et de médecin de l'empereur. Il fit aussi partie des sociétés savantes de Londres, de Berlin et de Florence. Avant sa mort il légua à l'université d'Altdorf sa bibliothèque, riche de plus de 34,000 volumes et de 16,596 dissertations, ses instruments de physique et de chirurgie, son herbier et son cabinet d'histoire naturelle. Les principaux ouvrages de Trew sont : *Plantarum Hetruriæ rariorum catalogus*; Nuremberg, 1725, in-fol.; — *De differentiis quibusdam inter hominem natum et nascendum*; ibid., 1736, in-4°; trad. en 1770 en allemand; — *Vasa nutritia foliorum arboreorum*; ibid., 1748, in-fol., fig. col., en allemand; — *Herbarium blackwellianum auctum*; ibid., 1750-60, 5 vol. in-fol., pl. : outre la traduction latine, Trew a enrichi l'herbier de Blackwell d'un grand nombre de descriptions; — *Plantæ selectæ nominibus propriis notisque illustratæ*; ibid., 1750-73, in-fol., avec de magnifiques planches, dessinées par Ehret; l'ouvrage a été achevé par Vogel; — *Hortus nitidissimus omnem per annum superbiens floribus*; ibid., 1750-68, in-fol., pl.; — *Librorum botanicorum catalogus*; ibid., 1752-57, 3 vol. in-fol.; — *Cedrorum Libani historia earumque character botanicus, cum illo laricis, abietis, pinique comparatus*; ibid., 1757-67, in-4°, pl.; — *Plantæ rariores quas ipse in horto domestico coluit*; ibid., 1763, in-fol., pl.; — *Tabulæ osteologicæ*; ibid., 1767, in-fol., en allemand; — *Catalogus bibliothecæ medicæ, philosophicæ et miscellaneæ*; ibid., 1769, in-8° : c'est le catalogue de ses propres collections. Ce savant a fait insérer 133 mémoires dans *Commercium noricum*, recueil de la Société norique, qu'il dirigea depuis 1734 jusqu'en 1745, et 137 autres dans les *Acta Soc. Curiosorum*. Il a aussi publié l'atlas des *Icones posthumæ Gesnerianæ* (1748).

H. Rumpel, *Monumentum Trewio positum*; Erfurt, 1789, in-4°. — *Sammlung aller Handlungen und Schriften*, etc.; Altd., 1770, in-fol. — *Biogr. méd.*

TRÉZEL (*Camille-Alphonse*), général français, né le 5 janvier 1780, à Paris, où il est mort, le 11 avril 1860. Dessinateur du dépôt de la guerre en 1801, il fut envoyé en 1804 au bureau topographique de l'armée de Hanovre, et devint l'année suivante sous-lieutenant au corps des ingénieurs-géographes. A la fin de 1806, il fut employé à la grande armée, en Pologne. Lieutenant en 1807, et aide de camp du général Gardane, il l'accompagna dans sa mission en Perse. Aide de camp du général Guilleminot en 1809, il travailla à la démarcation des frontières de l'Illyrie avec l'Autriche, devint capitaine en 1811 et servit en Catalogne. Il fut ensuite chargé de fixer les limites des trois départements anséatiques, fit la désastreuse campagne de Russie, et obtint le grade d'adjudant commandant en novembre 1813. Chef d'état-major de la 13e division d'infanterie, il concourut à la défense de Mayence jusqu'au 4 mai 1814, jour de l'évacuation de cette ville. Pendant les cent-jours, il fit la campagne de Belgique, se trouva à la bataille de Ligny, où un coup de feu le priva de l'œil gauche, et fut promu général de brigade, nomination que le gouvernement royal ne reconnut pas. Après avoir coopéré à la délimitation des frontières de l'est en 1816 et 1819, cet habile officier fut attaché au dépôt de la guerre en 1822, et prit part à la campagne d'Espagne. Il fut ensuite successivement secrétaire de la commission de réorganisation du corps d'état-major, membre du comité consultatif de ce corps, et, en 1828, sous-chef d'état-major du corps d'expédition en Morée, où, en 1829, il reçut enfin le brevet de maréchal de camp. Envoyé en Afrique en 1831, il fut blessé dans l'expédition de Bougie, qu'il commandait, et au siége de Constantine, revint en France en 1835, puis retourna l'année suivante en Afrique, où il fut nommé lieutenant général (11 nov. 1837). Il était depuis le 15 mai 1839 directeur du personnel et des opérations militaires au ministère de la guerre, et il comptait vingt-deux campagnes de guerre lorsqu'il devint pair de France (4 juill. 1846). Le 9 mai 1847 il accepta, en remplacement du général Moline Saint-Yon, le portefeuille de la guerre, et le conserva jusqu'à la chute de la monarchie de Juillet. Mis à la retraite le 12 avril 1848, le général Trézel, que distinguaient également l'élévation de son caractère et la diversité de ses talents, fut alors chargé de diriger les études militaires du comte de Paris et du comte d'Eu, son frère. Nous citerons de lui une *Notice sur le Ghilan et le Mazenderan*, à la suite du *Voyage en Arménie et en Perse, fait dans les années 1805 et 1806*, par Amédée Jaubert (Paris, 1821, in-8°). E. R.

Archives de la guerre. — *Documents particuliers.*

TRIAL (*Jean-Claude*), compositeur français, né le 13 décembre 1732, à Avignon, mort le 23 juin 1771, à Paris. Après avoir appris les éléments de la musique dans la maîtrise de la cathédrale, il se rendit à douze ans à Montpellier, où son talent précoce sur le violon le fit admettre dans l'orchestre de la ville. Le désir de connaître Rameau l'attira à Paris. Il obtint la place de premier violon à l'Opéra-Comique, et dirigea la mu-

sique du prince de Conti. En 1767 il fut appelé avec Berton à la direction de l'Opéra, mais quatre ans après il mourut subitement. On lui doit plusieurs ouvertures pour l'opéra-comique, divers morceaux de musique instrumentale, des cantates pour les concerts du prince de Conti, et quatre opéras : *Sylvie*, en trois actes (le troisième est de Berton), 1765; *Ésope à Cythère*, 1766; *Théonis*, avec Berton et Garnier, 1767, et *la Fête de Flore*, 1771.

Barjavel, *Dict. hist. de Vaucluse*. — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*.

TRIAL (*Antoine*), comédien français, frère du précédent, né à Avignon, le 14 octobre 1737, mort à Paris, le 5 février 1795. D'abord enfant de chœur à l'église cathédrale de la ville, il donna ensuite des leçons de chant, et finit par se faire comédien. Il entra dans la troupe que le prince de Conti entretenait à ses frais, et vint à Paris, où, grâce à la protection de ce seigneur, il obtint un ordre de début pour la Comédie-Italienne. Il y parut le 4 juillet 1764, dans le rôle de Bastien, du *Sorcier*, et réussit, grâce plutôt à son jeu plaisant qu'à sa voix, qui était grêle et nasillarde. Les auteurs écrivirent des rôles à sa taille, et il ne tarda pas à devenir un des acteurs les plus goûtés de ces théâtres; et tout chanteur sans voix qu'il était, son nom est resté pendant plus de cinquante ans attaché à l'emploi qu'il jouait. Nous citerons parmi les rôles qui lui valurent le plus de succès ceux du grand cousin, dans *le Déserteur;* d'Ali, dans *Zémire et Azor;* de Crispin, dans *la Mélomanie;* de Thomas, dans *Alexis et Justine*, et d'André, dans *l'Épreuve villageoise*. A l'époque de la révolution, Trial en embrassa la cause avec effervescence. Pendant la terreur, il se montra un des agents les plus sanguinaires du parti alors dominant. Aussi fut-il un des plus maltraités par la réaction. Lorsque, quelques jours après la mort de Robespierre, dont il avait été un des familiers, il reparut sur la scène dans *Azémia*, un cri général de réprobation accueillit son entrée : « Hors de scène, le scélérat ! Hors de scène ! » s'écriait-on de toutes parts. En vain essaya-t-il d'adresser une allocution au public, le parterre, en tumulte, exigea son expulsion du théâtre. A quelques jours de là, Trial, qui avait eu l'impudeur de ne pas résigner les fonctions municipales dont il avait été investi sous le régime précédent, s'étant présenté pour procéder aux formalités d'un mariage, à la mairie de son arrondissement, fut repoussé comme *indigne*, par les parties intéressées et par leurs témoins. Désespéré, il rentra chez lui, et mit fin à ses jours par le poison.

TRIAL (*Marie-Jeanne* MILON), femme du précédent, née à Paris, le 1[er] avril 1746, dans une famille d'artisans, morte à Versailles, le 13 février 1818. Elle n'était pas d'abord destinée au théâtre, et avait épousé un vieil employé des Fermes, nommé Comolet, qui lui fit apprendre la musique, cultiva sa voix, qu'elle avait belle, et la fit en 1766 débuter à la Comédie-Italienne, sous le nom de M[lle] Mandeville. Devenue veuve, elle épousa Trial, et une métamorphose complète s'opéra chez elle. Elle partagea bientôt avec M[me] La Ruette (*voy.* ce nom) la faveur du public. Elle avait la voix légère, étendue, la vocalisation facile, et elle fut, dit Fétis, la première chanteuse pour qui les compositeurs écrivaient des airs à roulades. Ses principaux rôles ont été Lucette, de *la Fausse Magie;* Arsène, de *la Belle Arsène*, *la Rosière de Salency*, et Léonore, de *l'Amant jaloux*. Elle quitta la scène en 1786, et se retira à Versailles, où elle épousa en troisièmes noces un M. de Montion. Elle est enterrée au cimetière de Montreuil. E. DE MANNE.

Grimm, *Corresp. littér.* — *Almanach des spectacles.* — *Mercure de France.* — *Journal de Paris.* — Fétis, *Biogr. des musiciens.*

TRIAL (*Armand-Emmanuel*), compositeur, fils des précédents, né le 1[er] mars 1771, à Paris, où il est mort, le 9 septembre 1803. Il se livra de bonne heure à son goût pour la musique, et dès l'âge de dix-sept ans fit représenter au théâtre Favart un opéra-comique, *Julien et Colette, ou la Milice*, qui fut favorablement accueilli. En 1791 il donna *Adélaïde et Mirval*; en 1792, *les Deux petits Aveugles*, et en 1793 *Cécile et Julien, ou le Siége de Lille*. Son dernier opéra, *les Causes et les effets* (1794), n'eut aucun succès. Après avoir mené dans sa jeunesse une vie sage et réglée, Trial finit par se livrer à des débauches qui le conduisirent rapidement au tombeau. Il n'avait alors que trente-deux ans, et depuis 1797 il occupait la place d'accompagnateur et de répétiteur au piano du Théâtre-Lyrique.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — Barjavel, *Dict. hist. de Vaucluse.*

TRIBOLO (*Niccolò* PERICOLI, dit le), sculpteur italien, né à Florence, en 1500, mort en 1565 (1). Fils d'un habile fabricant de cadres et sculpteur d'ornements en bois, il s'adonna d'abord à ce métier; puis il entra dans l'atelier de Jacopo Sansovino, où il étudia à la fois l'architecture et la sculpture. Doué d'un génie vif et flexible, il ne tarda pas à se montrer capable des entreprises les plus variées, et l'occasion de faire preuve de cette facilité lui fut fournie par les fêtes magnifiques, les cérémonies pompeuses qui eurent lieu de son temps. Il ne négligea pas les études plus sérieuses, et copia avec soin plusieurs des ouvrages de Michel-Ange; il n'imita pas toutefois la rude fierté de ce maître, et visa plutôt à la délicatesse et à l'élégance des formes. Les sculptures qu'il exécuta aux portes de Saint-Pétrone de Bologne (entre autres deux *Sibylles*

(1) D'après Vasari; mais Ticozzi le fait mourir le 7 septembre 1550, à l'âge de soixante-quinze ans.

et le bas-relief de *la Visitation*) sont le plus complet spécimen de sa manière simple, gracieuse et pleine d'expression. Pendant son séjour à Bologne, il sculpta encore une belle *Assomption* pour la chapelle Zambeccari, dans Saint-Pétrone. De retour à Florence, il exécuta pour le roi François I[er] une statue de *la Nature*, destinée au château de Fontainebleau. Appelé à Lorette, il y termina les sculptures laissées inachevées par Andrea Contucci, entre autres *le Mariage de la Vierge*, et exécuta la composition si vraie et si naïve du *Paysan arrêtant en sifflant son cheval chargé d'un bas-relief qui représente un des voyages de la santa Casa*. A Rome, le Tribolo, conjointement avec Michel-Ange de Sienne, a sculpté pour l'église dell' Anima le tombeau d'Adrien VI, dessiné par Baldassare Peruzzi. On voit encore de lui : à Pise, dans la cathédrale, une statue d'*Ange*, et au Campo-Santo les tombeaux du capitaine Bart. Medici et du médecin Matteo Corte; à Castello (villa des Médicis, voisine de Florence), divers travaux de sculpture et d'architecture, des jeux hydrauliques aussi ingénieux que variés, enfin une fontaine accompagnée de très-riches ornements; à Florence, la statue équestre de Jean de Médicis, dit *delle bande nere*. Tant d'entreprises avaient mérité au Tribolo la surintendance des ponts, fleuves et chaussées. A ce titre, il exécuta d'importants travaux, et pour les surveiller il eut à supporter des fatigues excessives, qui, jointes au chagrin que lui causèrent les désastres d'une inondation extraordinaire, contribuèrent à abréger sa vie; il tomba gravement malade, et fut enlevé en peu de jours, à l'âge de soixante-cinq ans. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della scultura*. — Cellini, *Memorie*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *gli Artisti negli Stati Estensi*.

TRIBONIEN, (*Tribonianus*), jurisconsulte romain, né vers 475, à Side en Pamphilie, mort en 545. D'une famille obscure, originaire de Macédoine, il étudia d'abord les lettres grecques et romaines, pour se consacrer ensuite à la jurisprudence. Après avoir plaidé quelque temps avec succès devant la cour du préfet du prétoire à Constantinople, il fut remarqué par l'empereur Justinien, dont il devint et resta jusqu'à sa mort le confident favori. Il fut appelé successivement aux fonctions de questeur, de maître du palais et de consul. En 528 il fut nommé membre de la commission chargée de réunir les constitutions impériales admises dans le premier code de Justinien. Ce prince lui confia ensuite la haute direction des autres travaux législatifs entrepris sous son règne. Après avoir fait rendre les *Quinquaginta decisiones*, Tribonien fut successivement président des commissions nommées pour la confection des *Pandectes*, des *Institutes* et du nouveau *Code*. La méthode qu'il fit adopter dans ce but a été déjà exposée à l'art. JUSTINIEN. Si l'idée première de ces vastes recueils de lois, qui ont eu tant d'influence sur les institutions du monde moderne, appartient à cet empereur, les mérites comme les défauts de l'exécution doivent être laissés à son ministre. Ce dernier vit son activité un instant interrompue par l'émeute de Nicée en 531 : il avait par sa rapacité et sa vénalité irrité le peuple, qui exigea sa disgrâce. Mais après quelques mois d'éloignement de la cour, il y revint, plus puissant que jamais; et c'est sur son initiative que furent encore depuis rendues les *Nouvelles*, ou ordonnances modifiant une foule de points de législation privée et de droit public, et au sujet desquelles il se montra particulièrement sujet à la corruption. En revanche il joignait aux plus brillantes qualités de l'esprit la plus vaste instruction, beaucoup d'affabilité et une grande bienveillance, quand son intérêt n'était pas en jeu. C'est là le jugement de l'impartiale histoire, qui l'a lavé des calomnies que Procope a déversées sur sa mémoire. E. G.

Procope, *De bello persico*, et *Hist. secreta*. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*. — Gibbon, *Decline and fall*. — Ludewig, *Vita Justiniani et Triboniani*; Halle, 1731, in-4°. — Helwig, *De paganismo Triboniani*; Greifswald, 1728, in-4°. — Zimmern, *Geschichte des rœm. Rechts*, t. III. — Puchta, *Institutionen*. — Isambert, *Justinien*.

TRIBOULET (1), fou de Louis XII et de François I[er], né à Blois, vers la fin du quinzième siècle, mort avant 1536. On ignore quels étaient son véritable nom et sa famille. Dans la première partie de sa vie il errait par les rues de Blois, jouant de la cornemuse pour gagner son dîner. Le roi Louis XII le prit en pitié, le laissa vivre parmi les gens de sa suite, et lui donna, après la mort de Caillette, l'emploi de fou en titre. L'emploi convenait à son physique : il avait des oreilles d'une longueur prodigieuse, la bouche largement fendue, et, dit Jean Marot,

> Petit front et gros yeux, nés grant et taille à voste, (voûte)
> Estomac plat et long, hault dos à porter hote.

Dans cette pièce (*le Siége de Pescaire*) Marot nous montre un fou maître de lui-même, amusant de parti pris, avec un certain tact, et sachant assez bien ce qu'il fait, soit en sautant et gambadant comme un singe, avec les plus bizarres grimaces, soit en jouant de la cornemuse, de la trompette et du rebec. Mais il y a loin de là aux spirituelles reparties que des écrivains postérieurs lui ont attribuées. En voici quelques-unes. Menacé de coups de bâton par l'amiral Bonnivet, dont il avait parlé avec trop de liberté, il demanda à François I[er] de le protéger; celui-ci lui répondit que si quelqu'un était assez hardi pour le tuer, il le ferait pendre un quart d'heure après. « Ah! sire, dit Triboulet, s'il plaisait à Votre Majesté de le faire pendre

(1) Il ne faut probablement voir dans le nom de Triboulet qu'un sobriquet, emprunté à l'ancien verbe *tribouler*, taquiner, et signifiant à peu près souffre-douleur.

un quart d'heure avant? » Exposé à perdre la vie pour avoir gravement insulté une maîtresse du roi, il n'obtient qu'une grâce, celle de choisir son genre de mort. « Bon sire, s'écrie-t-il, par sainte Nitouche et saint Pansard, patrons de la folie, je demande à mourir de vieillesse. » Avant la campagne de 1525, entendant les conseillers du roi discuter les moyens de pénétrer en Italie : « Ces avis ne me plaisent point, dit-il; vous ne pensez pas à l'essentiel. — Et quel est l'essentiel? — C'est le moyen de sortir, dont personne ne parle. » Lorsque en 1539, Charles-Quint demanda de passer à travers la France pour aller comprimer la révolte des Gantois, Triboulet dit que si l'empereur passait en France et se fiait à un ennemi qu'il avait si fort maltraité, il lui donnerait un bonnet de fou. François Ier lui ayant alors demandé ce qu'il ferait si l'empereur passait librement : « Sire, répondit Triboulet, en ce cas-là je lui reprends mon bonnet, et vous en fais présent. ». La date de cette dernière anecdote en fait suspecter la véracité plus encore que celle des autres, car aucun document historique ne nous montre Triboulet à la cour après 1536. Il avait lassé la patience du roi par le sans-gêne de ses paroles et de sa conduite, « vendant son cheval pour avoir du foin, revendant le foin pour avoir un cheval, jusqu'à ce qu'il n'eut plus ni cheval ni foin ». Ce fut Brusquet (*voy.* ce nom) qui le remplaça. On prétend qu'il survécut peu de temps à sa disgrâce. Malgré toutes les recherches, cette figure de Triboulet reste assez énigmatique. Rabelais l'a appelé un fou sage, *morosophe;* des Periers, un fou à 25 carats, dont les 24 font le tout; M. Hugo lui a donné l'âpreté passionnée et le sens philosophique d'un Timon disgracié par la nature.

Hommes ill. de l'Orléanais, t. II. — Dreux du Radier, *Récréat. hist.*, t. I. — Bernier, *Hist. de Blois*.

TRIBUNO (*Pietro*), doge de Venise, mort en mai 912, succéda à Giovanni Participatio. C'était, selon Muratori, un homme de toute bonté. Son règne fut doux et tranquille, et permit à Venise de réparer ses pertes et sa marine par le commerce. Il sut aussi montrer du sang-froid et de la fermeté dans le danger. Vers 906 les Hongrois, se précipitant comme des furieux sur l'Italie, saccagèrent plusieurs villes dans les lagunes, et vinrent sur de mauvaises barques jusqu'à Malamocco, c'est-à-dire à l'entrée de Venise. Le doge leur donna la chasse, et les battit complétement. Il fut remplacé par Orso II Participatio.

Sabellico, *Hist. Venet.* — Daru, *Hist. de Venise*.

TRICAUD (*Anthelme*), littérateur français, né à Belley, le 4 mai 1671, mort à Paris, en juillet 1739. Il était fils d'un lieutenant général au bailliage de Belley. En 1694, il devint chanoine d'Ainay à Lyon, et eut le titre d'abbé de Belmont. S'étant montré contraire à la bulle *Unigenitus*, il reçut en 1735 de son archevêque, M. de Rochebrune, l'ordre de se retirer à Paris. « L'amour de l'étude, dit Pernetti, fut une passion pour lui... Les livres étaient devenus la seule dépense qu'il se permît; il en fit une collection considérable. » On remarqua avec étonnement qu'il légua plusieurs ouvrages précieux au prélat qui l'avait fait exiler, donnant ainsi un touchant exemple de bonté et d'humilité chrétienne. L'Académie de Lyon le compta dès sa fondation parmi ses membres. On a de lui : *Essais de littérature pour la connaissance des livres;* Paris, juillet 1702 à juillet 1704, 4 vol. in-12 : recueil périodique qui provoqua une suite d'observations critiques de l'abbé Faydit, publiées sous le titre de *Supplément aux Essais* (1703-1704, 6 part. in-12); — *Lettre à Mme la comtesse..., ou Contre-critique des auteurs de ce temps;* Paris, 1704, in-12; — (avec le P. Gaudin) *Remarques critiques sur la nouvelle édition du Dictionnaire historique de Moreri, donnée en* 1704; Paris, 1706, in-12; rééditées par Bayle, avec des corrections, Rotterdam, in-8°; placées par Desmaizeaux à la suite du *Dictionnaire* de Bayle (1740) et réimpr. dans les éditions postérieures du même ouvrage; — *Histoire des dauphins françois et des princesses qui ont porté en France la qualité de dauphines;* Paris, 1713, in-12; — *Histoire de la dernière révolte des Catalans et du siége de Barcelone;* Lyon, 1715, in-12; — *Campagnes du prince Eugène en Hongrie, et des généraux vénitiens en Morée*, 1716, 1717 *et* 1718; Lyon, 1718, 2 vol. in-12; — *Relation de la mort du feu pape* (Innocent XIII) *et du conclave assemblé pour l'élection de Benoît XIII, son successeur;* Nancy, 1724, in-12. L'abbé Tricaud a été le principal auteur des *Pièces fugitives* (Paris, 1704-1706, 5 part. in-12) et du *Journal littéraire* (Soleure, 1705, in-8°), et il a collaboré à la *Bibliothèque françoise* de du Sauzet et au *Nouveau Recueil de pièces fugitives* (1717); il a édité l'*Histoire des savants* de Gaudin (Paris, 1708, in-12). La bibliothèque de Lyon possède ses manuscrits.

Pernetti, *les Lyonnais*, t. II. — Moreri, *Dict. hist.* — Barbier, *Dict. des anonymes*. — Depéry, *Biogr. de l'Ain*, t. I, p. 104.

TRICHET DU FRESNE (*Raphael*), numismate et bibliophile, né à Bordeaux, en avril 1611, mort à Paris, le 4 juin 1661. Fils d'un avocat, *Pierre*, auteur de quelques poésies latines et mort en 1644, il fut envoyé de bonne heure à Paris, où il acquit la connaissance des livres, des tableaux et des médailles. Il s'attacha au duc d'Orléans, qui lui fit faire plusieurs voyages pour recueillir des antiquités et des objets d'art. Nommé correcteur de l'imprimerie royale, lors de sa création (1640), il devint, à mort de Naudé (1653), bibliothécaire de la reine Christine, qu'il accompagna en Italie. Le *Chevræana* (édit. de 1697, p. 31) l'accuse d'avoir trompé la reine en lui conseillant de vendre des

médailles et des tableaux qu'il aurait rachetés ensuite à vil prix. Nous citerons de lui : *Trattato della pittura di L. da Vinci, nuovamente dato in luce, colla Vita dell' istesso autore;* Paris, 1651, in-fol.; — *Epistola ad Petrum Seguinum, de Charondæ effigie in Catanensi nummo argenteo expressa;* Paris, 1658, in-8°; insérée dans les *Selecta numismata* de P. Seguin et dans le *Thesaurus antiq. græc.* de Gronovius, t. X; — *Fables diverses tirées d'Ésope et d'autres auteurs, avec des explications par R. D. F. et des figures gravées par Sadeler;* Paris, 1659, 1689, 1743, in-4°. Il a traduit de l'italien de Fialetti *Briefve histoire de l'institution des ordres religieux* (Paris, 1658, in-4°, fig.). Le catalogue de sa bibliothèque (Paris, 1662, in-4°, à 2 col.) peut être utilement consulté, malgré les nombreuses fautes typographiques qui le déparent. E. R.

Huet, *Comment. de rebus ad eum pertinentibus*, 3e part. — Labbe, *Bibl. nummaria*, p. 273, édit. 1672, in-4°. — Desessarts, *Siècles littér.*

TRIEST (*Pierre-Joseph*), philanthrope belge, né le 31 août 1760, à Bruxelles, où il est mort, le 24 juin 1836. Il commença ses études chez les Jésuites, et les termina à l'université de Louvain. Le 10 juin 1786 il reçut la prêtrise; en 1788 il fut nommé vicaire d'abord à Malines, puis à Assche, et enfin curé dans la dernière de ces localités. Lorsque le typhus ravagea la Flandre en 1791, il se dévoua corps et âme au soulagement des malades. Nous ne jugerons pas ses doctrines au point de vue social et économique : il y aurait trop à dire sur ce sujet; nous nous bornerons à constater que si sa charité n'était pas toujours éclairée, elle était au moins très-sincère et très-ardente. Étant curé à Lovendeghem près de Gand, il y posa, en 1803, la première pierre du temple qu'il se proposait d'élever à l'amour de l'humanité : *les Sœurs de la charité de Jésus et de Marie* furent instituées. Ces filles dévouées, manquant dès l'abord de ressources et de sympathies, demandèrent en vain d'être affiliées à la congrégation française de Saint-Vincent de Paul : le haut clergé ne fit rien pour elles; il n'y eut que Napoléon Ier qui vint à leur secours. Un décret, daté du 18 septembre 1806, leur accorda la propriété de l'ancienne abbaye de Terhaegen à Gand; M. Fallot de Beaumont, qui était fort bien en cour, contribua de toute son influence à ce résultat. Trente ans plus tard on comptait quinze maisons de cet ordre en Belgique. L'abbé Triest, devenu en 1807 chanoine de Saint-Bavon à Gand, eut des loisirs qui lui permirent de poursuivre l'œuvre qu'il avait entreprise. Il fonda, toujours sous l'invocation de saint Vincent de Paul, l'ordre des *Frères de la Charité*, qui eut le soin des vieillards pour objet. La commission des hospices de Gand reçut trois de ces frères, à titre d'essai, dans son établissement de la Byloke (1807). La surveillance active du fondateur fit encore réussir cette communauté, dont il modifia plus tard les statuts; elle compte aujourd'hui dix maisons, qui s'occupent particulièrement des sourds-muets, des aveugles et des aliénés. La congrégation des Dames de la charité maternelle (1822) et celle des frères de *Saint-Jean de Dieu* (1825), dont la règle diffère peu de celle des frères Cellites ou Alexiens, furent également instituées à Gand par le digne abbé. Sa dernière fondation fut l'*Institut des sœurs de l'Enfance* (1835). Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, et Léopold Ier, roi des Belges, reconnurent en lui un véritable ami de l'humanité, et le nommèrent chevalier de leurs ordres. Si Vincent de Paul eut en Triest un disciple dévoué, on peut dire aussi que la gloire de l'abbé de l'Épée trouva en lui un digne émule. On admire dans l'église Sainte-Gudule à Bruxelles son mausolée, œuvre de Simonis. C.-A. Rahlenbeck.

Revue belge; Liège, 1836, t. IV. — *Biogr. des hommes utiles.* — *Lebensbeschryving van P.-J. Triest*; Gand, 1836, in-8°.

TRIGAN (*Charles*), historien français, né à Querqueville (Manche), le 20 août 1694, mort à Digoville, le 12 février 1764. Après avoir fait de fortes études, il entra dans les ordres, et se fit recevoir docteur en théologie à Paris. Nommé ensuite curé de Digoville (diocèse de Coutances), il s'occupa de l'histoire de sa province. On a de lui : *Vie d'Antoine Paté, curé de Cherbourg;* Coutances, 1747, in-8°; — *Histoire ecclésiastique de la province de Normandie;* Caen, 1759-61, 4 vol. in-4°. Elle s'arrête en 1204, époque où le duché de Normandie fut réuni à la France. Il a laissé une *Histoire des évêques de Coutances*, inédite.

Annuaire du dép. de la Manche, ann. 1833. — Frère, *Manuel du bibliogr. normand*, t. II.

TRIGAULT (*Nicolas*), missionnaire français, né à Douai, en 1577, mort à Nankin, le 14 novembre 1628. A dix-sept ans il entra dans la Compagnie de Jésus, et professa les humanités à Gand. Il partit en 1606 pour la Chine, où il arriva en 1611, accompagné des jésuites Schall et Spire, après avoir prêché la foi catholique à Goa et à Macao. Il dut revenir en Europe pour recruter de nouveaux propagateurs. Arrivé dans l'Inde en 1613, et privé de moyens de transport, il conçut et exécuta l'étonnant et périlleux projet de faire ce long voyage à pied, et par terre. Il traversa ainsi l'Inde, la Perse, l'Arabie et une partie de l'Égypte, à travers mille dangers et privations. Du Caire, enfin, il put parvenir à Rome sur un bâtiment marchand. Le pape Paul V l'accueillit honorablement. Il alla ensuite visiter son pays natal, où il recruta quarante-quatre nouveaux missionnaires pour l'accompagner dans son nouveau voyage. Depuis 1620, époque de son retour en Chine, il y fut chargé de l'administration spirituelle de trois provinces, et établit à Nankin sa résidence.

Il a publié : *Vita Gasp. Barzai, belgæ;* Anvers, 1610, in-8°; — *De christiana expeditione apud Sinas suscepta ab Societate Jesu, ex P. Matthæi Ricii Commentariis, lib. V;* Augsbourg, 1615, in-4°; Lyon, 1616, in-4°; Cologne, 1617, in-8°, avec additions; trad. en français par le P. Riquebourg-Trigault, et publié sous les titres d'*Histoire de l'expédition chrétienne au royaume de la Chine* (Lille, 1617, in-4°), et de *Voyages des PP. Jésuites en Chine* (Paris, 1617, in-8°) : ce livre, assez recherché, contient en abrégé la description de la Chine et certains détails sur les arts qui s'y pratiquaient, de même que sur les mœurs, usages et coutumes des Chinois; — *Litteræ e regno Sinarum ann.* 1610 *et* 1611; Augsbourg, 1615, in-8°; — *Rei christianæ apud Japonios commentarius;* ibid., 1615, in-8°; — *De christianis apud Japonios triumphis;* Munich, 1623, in-4°, fig.; traduit en français, par le P. Morin (*Histoire des martyrs du Japon, depuis* 1612 *jusqu'en* 1620; Paris, 1624, in-4°); — *Vocabulaire chinois*, 3 vol., impr. en Chine; — le t. Ier des *Annales de la Chine;* etc.

Southwell, *Bibl. Soc. Jesu.* — Dutilllœul, *Galerie douaisienne.*

TRINCAVELLI (*Vettore*), médecin et helléniste italien, né en 1496, à Venise, où il est mort, le 21 août 1568. Sa famille, noble et riche, était originaire de la Toscane. Il commença ses études à Padoue et en poursuivit le cours à Bologne, en s'appliquant à la fois, et avec une rare aptitude, à la médecine et à la littérature grecque. Au bout de sept ans il alla recevoir à Padoue le laurier doctoral, et s'établit dans sa patrie, où il fut agrégé, le 28 juillet 1523, au collége des médecins. Pourvu d'une chaire de philosophie, il consacra ses loisirs à publier des éditions grecques estimées, parmi lesquelles on remarque celles de *Themistius* (Venise, 1534, pet. in-fol.), *Joannis grammatici Commentaria de æternitate mundi et in Aristotelem* (ibid., 1535-36, 4 vol. in-fol.); *Epicteti Enchiridium cum Arriani commentariis* (ibid., 1535, in-fol.); *Arriani Historia de ascensu Alexandri* (ibid., 1535, in-8°); *Stobæi Sententiæ* (ibid., 1535, in-4°); *Aristotelis De rhetorica* (ibid., 1536, in-8°); et *Hesiodis Opera et dies* (ibid., 1537, in-4°). Le dévouement dont il fit preuve à l'occasion d'une épidémie qui ravagea l'île de Murano contribua beaucoup à augmenter la réputation de Trincavelli comme habile praticien. A la fin de 1551 il remplaça Monti dans la chaire de médecine à Padoue, et exerça une influence salutaire sur l'enseignement de cette université, en s'efforçant de remettre en honneur Hippocrate et les Grecs, bien qu'il se fût déclaré en maintes circonstances l'un des plus ardents et des plus subtils défenseurs des Arabes. Son traitement fut élevé, par décision académique, de neuf cents à douze, et même, selon Papadopoli, à seize cents florins. Il revenait du Frioul, où le sénat l'avait envoyé pour soigner la santé du commissaire impérial André Pegel, lorsqu'il mourut, âgé de soixante-douze ans. On a réuni ses œuvres médicales (Lyon, 1586, in-4°). Les principaux écrits de ce recueil, qui eut deux réimpressions augmentées (Lyon, 1596, in-fol., et Venise, 1599, in-4°), sont : *De reactione* (Padoue, 1556, in-8°); *De usu et compositione medicamentorum* (Venise, 1571, in-4°); *De ratione curandi omnes corporis humani affectus* (ibid., 1575, in-fol.), et *Consilia medica* (Bâle, 1587, in-fol.). On n'y trouve pas les deux ouvrages suivants, qui ont paru séparément : *De cognoscendis curandisque morbis;* Bâle, 1607, 1629, in-4°; — *Controversiarum medicinalium practicarum lib. IV;* Francfort, 1617, in-4°.

Ghilini, *Theatro.* — Papadopoli, *Hist. gymn. patav.* — M. Foscarini, *Della letter. veneziana.* — Alberici, *Scrittori veneti.* — Agostini, *Scrittori veneziani*, t. II, p. 529-548. — D. Castelli, *Oratio in funere V. Trincavellii*, à la tête des *Opera Trincavellii*, t. II. — L. Marucino, sa *Vie*, même ouvrage, t. I. — *Biogr. méd.*

TRIONFETTI (*Lelio*), botaniste italien, né en 1647, à Bologne, où il est mort, le 2 juillet 1722. Il montra pour l'étude de singulières dispositions. A quinze ans il était docteur en philosophie, à seize il soutenait des thèses en public dans l'archigymnase de Bologne, et à vingt il obtenait une chaire de philosophie (1667). Il y joignit en 1675 celle d'histoire naturelle, et fut en même temps chargé de l'explication des simples au jardin public, bien que cet emploi eût été jusqu'alors réservé aux professeurs de médecine. Il s'en acquitta mieux qu'aucun de ses prédécesseurs, car il mit le premier de la méthode dans son enseignement, comme on peut le voir dans ses *Lectiones sive ostensiones botanicæ* (Bologne, 1675-1721, 4 vol. in-4°), et dans ses *Prolusiones botanicæ ab anno* 1675 *ad annum* 1721. Vers 1680 il s'engagea dans les ordres, et reçut, entre autres bénéfices du cardinal archevêque Boncompagni, un canonicat à Sainte-Marie-Majeure. Marsigli le choisit pour présider l'Institut des sciences qu'il venait de fonder. En 1715 l'état de sa santé, qui déclinait rapidement, ne lui permit plus de garder les deux chaires qu'il occupait.

TRIONFETTI (*Giovanni-Battista*), botaniste, frère du précédent, né à Bologne, le 8 mai 1656, mort à Rome, en novembre 1708. Après avoir suivi le cours de philosophie de son frère aîné, il étudia le droit, pour obéir à son père; cédant néanmoins à son génie naturel, il s'appliqua en même temps à la médecine et à la botanique en compagnie de Domenico Guglielmini. Il alla se perfectionner à Rome dans la pratique de la jurisprudence, sans négliger ses études favorites, s'y établit et obtint en 1698 la direction du jardin botanique, puis une chaire à la Sapienza. Sous son administration le jardin botanique devint un des plus célèbres de l'Eu-

rope, par le nombre des plantes, tant indigènes qu'exotiques, qu'il parvint à y réunir. Il se proposait d'en dresser un catalogue lorsqu'il mourut, d'une inflammation d'entrailles, à l'âge de cinquante-deux ans à peine. Parmi ses ouvrages il faut signaler : *Observationes de ortu et vegetatione plantarum, cum novarum stirpium historia;* Rome, 1685, in-4°, fig. : sous prétexte de combattre la doctrine de Gasp. Bartholin, il dirigea, assez maladroitement du reste, ses attaques contre Redi et Malpighi, adversaires déclarés de Sbaraglia, son maître, dont il avait embrassé les principes; on trouve dans les œuvres posthumes de Malpighi les réponses que celui-ci lui adressa; — *Vindiciarum veritatis a castigationibus quarumdam propositionum quæ habentur in opusculo* De ortu ac vegetatione plantarum, etc.; Rome, 1703, in-4°. La première partie seulement a paru.

Caraffa, *De gymnasio romano.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Orlandi et Fantucci, *Notizie degli scrittori bolognesi.* — *Giornale de' letter. d'Italia*, t. XXXV.

TRIPIER (*Nicolas-Jean-Baptiste*), avocat et magistrat français, né à Autun, le 30 juillet 1765, mort à Paris, le 26 avril 1840. Fils d'un pharmacien chirurgien, il vint à Paris, à l'âge de dix ans, faire ses études au collége Montaigu, et dès la première année il obtint au concours général le prix de sixième, qui lui valut l'avantage de terminer gratuitement ses classes. Il étudia ensuite le droit et la pratique sous la direction de son frère aîné, procureur au parlement de Paris, puis admis aux fonctions d'avoué, il exerça avec zèle le ministère de défenseur officieux des indigents. Dénoncé et arrêté sous la terreur, il dut la vie à l'intervention de Paré, ministre de l'intérieur, qui l'avait pris en amitié. Il échappa à de nouveaux dangers en se rendant en Flandre, chargé d'une mission du pouvoir exécutif. De retour à Paris après le 9 thermidor, il fut nommé substitut de l'accusateur public près le tribunal criminel de la Seine; mais l'année suivante (1795) il rentra au barreau, vers lequel l'entraînait une véritable vocation. Esprit juste et logique, doué d'un excellent jugement, très-laborieux, il se plaça par ces qualités au premier rang des avocats de Paris. Sous la première restauration, il plaida pour Louis Bonaparte, ancien roi de Hollande, qui réclamait l'aîné de ses fils, Napoléon-Louis, que sa femme refusait de lui remettre. Pendant les cent-jours, il fut envoyé à la chambre des représentants par le premier arrondissement de Paris. Après le second retour de Louis XVIII, il défendit l'ancien directeur général des postes La Valette, et plus tard Gévaudan dans l'affaire de la *Souscription nationale*. Son plaidoyer pour Julien, contre lequel le duc d'Orléans réclamait la propriété du Théâtre-Français, lui valut en 1818 son entrée au conseil de ce prince. A l'âge de soixante ans, ayant éprouvé une défaillance à l'audience, il renonça à la plaidoirie pour se borner à la consultation. Élu bâtonnier de l'ordre en 1828, il fut nommé dans la même année (28 déc.) conseiller à la cour de Paris, quelques jours après la révolution de Juillet président de chambre à la même cour, et le 3 décembre 1831 conseiller à la cour de cassation. De 1822 à 1824 il avait siégé de nouveau à la chambre comme député de la Seine. Le 11 octobre 1832 il fut appelé dans la chambre des pairs, où il prit souvent la parole comme rapporteur de commissions. On cite son rapport sur le projet de loi relatif aux faillites comme un chef-d'œuvre de clarté, de méthode et de savoir. E. R.

Gazette des tribunaux, 27 et 28 avril 1840. — J.-B. Josseau, *Éloge de Tripier*; Paris, 1841, in-8°. — Dupin, *Disc. de rentrée à la cour de cassation*, 9 nov. 1840. — Pinard, *le Barreau de Paris*.

TRISSINO (*Giovan-Giorgio*), en français *le Trissin*, célèbre poëte italien, né à Vicence, le 8 juillet 1478, mort à Rome, dans les premiers jours de décembre 1550. Sa famille était ancienne et illustre. Ayant perdu son père dès son enfance, il eut d'abord une éducation négligée, et étudia fort tard à Milan sous Démétrius Chalcondyle. Vers 1503, il épousa Giovanna Tiene, morte en 1510, et il en eut deux fils. Il avait déjà, à l'époque de ce mariage, passé deux ans à Rome; il y retourna, et s'attira l'estime des lettrés et des savants par ses connaissances dans les belles-lettres, dans les mathématiques, la physique et l'architecture. En 1515, il donna la tragédie de *Sophonisbe*, qui étendit sa réputation dans toute l'Italie. Léon X lui accorda une entière faveur, et témoigna sa confiance pour ses talents en le chargeant de plusieurs négociations. Après l'avoir envoyé à Venise, de 1516 à 1517, il le députa vers Christian II, roi de Danemark, puis auprès de l'empereur Maximilien. Celui-ci fut si satisfait de la manière dont le poëte s'acquitta de ses fonctions, qu'il lui permit de mettre la Toison d'or dans ses armoiries et de prendre le surnom *dal Vello d'oro*, que Trissino ajouta plusieurs fois à sa signature (1). Après la mort de Léon X (1521) Trissino retourna à Vicence, et choisit dans sa propre famille une seconde femme, Bianca Trissina, qui lui donna un fils et une fille. Clément VII le fit revenir à Rome (1523), et lui confia d'abord une mission à Venise, puis une autre auprès de Charles-Quint. Lorsque cet empereur fut couronné à Bologne (1530), Trissino porta la queue de la robe du pape, honneur qui était réservé aux princes les plus illustres. Des chagrins domestiques empoisonnèrent la gloire et les distinctions dont il jouissait : l'attachement qu'il avait pour sa femme, la prédilection qu'il montrait pour son fils Ciro, avaient éveillé la jalousie de Giulio, son premier enfant,

(1) Faut-il conclure de là qu'il fut chevalier de la Toison d'or? Tiraboschi ne le pense pas; d'autres sont d'un avis contraire. Ce qui est incontestable, c'est qu'il reçut de Maximilien les titres de chevalier et de comte, qui lui furent confirmés par Charles-Quint.

devenu archiprêtre de la cathédrale de Vicence, et celui-ci revendiqua les biens de sa mère, Giovanna Tiene. Le procès intenté par ce fils ingrat poursuivit le poëte presque jusqu'à la fin de sa vie; condamné et dépouillé de la plus grande partie de ses biens, il se réfugia à Rome, en 1549, laissant pour adieu à sa patrie quatre distiques latins qui commençaient par ces vers :

Quæramus terras, alio sub cardine mundi,
Quando mihi eripitur fraude paterna domus.

Il mourut l'année suivante, en proie à la douleur. Il était estimé et aimé de la plupart des hommes célèbres de son temps : Rucellai s'honorait de son intimité; Giraldi, Crescimbeni, Girolamo Molino correspondaient avec lui et recherchaient ses conseils; Palladio l'eut pour protecteur, pour ami et pour guide, même dans l'étude de l'architecture.

L'œuvre la plus remarquable de Trissino est la tragédie de *Sophonisbe*. « C'est, dit Voltaire, la première tragédie raisonnable et purement écrite que l'Europe ait vue après tant de siècles de barbarie. » Le Tasse la jugeait comparable aux chefs-d'œuvre des anciens, et l'on ne peut méconnaître qu'elle est calquée sur le modèle des pièces grecques. La fable en est heureusement conduite, les incidents naissent les uns des autres, les caractères sont dramatiques, le dénouement réunit tout ce qui peut émouvoir la pitié, mais l'action en est languissante, le dialogue prolixe, le style bas et sans couleur. Cependant, elle doit être considérée comme un monument des progrès de l'art, et elle a ramené le théâtre aux traditions des anciens, c'est-à-dire au bon goût, à la raison et à la nature. La forme même de l'œuvre était une innovation en Italie; les vers n'en sont pas rimés, si ce n'est dans les chœurs et dans quelques passages, et depuis lors ces *versi sciolti* ont été presque toujours employés pour le théâtre. *Sophonisbe* fut imprimée pour la première fois à Rome, en juillet 1524, in-4°. D'autres éditions en ont paru à Vicence, 1529, in-4°; à Rome, 1540, in-12; à Venise, 1553, 1562, 1585, in-12, etc. Elle fut traduite en français par Mellin de Saint-Gelais (Paris, 1559, in-8°) et par Claude Mermet (Lyon, 1584, in-8°). Montchrestien, Montreux, Mairet, P. Corneille, La Grange-Chancel, Voltaire, l'ont tous plus ou moins imitée. Alfieri, qui la juge très-sévèrement, n'a pas dédaigné de lui faire quelques emprunts. La comédie des *Simillimi* (les Ménechmes), écrite aussi en *versi sciolti*, est une imitation fort médiocre de Plaute; elle parut à Venise, 1547, 1548, in-8°. Le poëme dont Trissino avait voulu faire son œuvre capitale, et qu'il mit vingt ans à terminer, *l'Italia liberata da' Goti*, a été tout à fait dédaigné de la postérité, et il ne fut guère mieux accueilli des contemporains. C'est un ouvrage languissant et fastidieux. Les dix-huit premiers chants parurent à Rome, les neuf autres à Venise; 1547-48, 3 vol. in-8°, fig. On a réimprimé ce poëme à Paris, 1729, 3 vol. in-8°, et à Londres (Livourne), 1779, 3 vol. in-12. Entre les œuvres en prose de Trissino, nous citerons : *Dubbii grammaticali;* Vicence, 1529, in-fol. : il y a, dit-il, deux systèmes d'orthographe moderne, l'un qui tend à conserver les traces de l'étymologie, l'autre qui veut représenter la prononciation; le second système, qui prévalait de son temps, lui semble le meilleur, et il propose de distinguer l'*é* fermé, qu'il écrit *e* de l'è ouvert qu'il marque par la lettre grecque ε, l'*ó* long (ω) de l'*o* simple, et de ne plus confondre les voyelles *i* et *u* avec les consonnes *j* et *v;* — *Grammatichetta;* ibid., 1529, in-4° : ensemble de notions élémentaires sur les noms, les verbes et les autres espèces de mots; — *Il Castellano;* ibid., s. d. (1529), in-4° : ouvrage dédié à Jean Rucellai, alors gouverneur du château Saint-Ange, et où l'auteur démontre que la langue d'Italie doit s'appeler italienne, et non pas florentine ou toscane; — *La Poetica;* ibid., 1529, pet. in-fol.; Venise, 1563, in-4° : traité qui manque de profondeur, mais dont les détails sont intéressants; — *Grammatices introductionis liber I;* Vérone, 1540, in-12 : abrégé de grammaire latine; — des *Lettres*, publiées séparément ou dans divers recueils. On doit aussi à Trissino la traduction italienne du livre de Dante sur l'éloquence ou langue vulgaire (Vicence, 1529, in-4°). On assure qu'il laissa en manuscrit plusieurs ouvrages, dont voici les titres : *Dialoghi diversi; Retorica; la Base del cristiano; Il Frontespicio ed il Capitello della vita umana; Commento delle cose d'Italia; Rerum vicentinarum compendium*, etc.

J. M—R—L.

Beni, *Trattato dell' origine e fatti illustri della famiglia Trissina;* Padoue, 1624, in-4°. — A. di S.-Maria, *Scrittori vicentini.* — Ghilini, *Theatro.* — Tomasini, *Elogia.* — Quadrio, *Della poesia italiana.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VII, 3e part. — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, t. VI. — Niceron, *Mémoires*, t. XXIX. — Castelli, *Vita di Trissino;* Venise, 1753, in-4°.

TRISTAM (*Nuño*), navigateur portugais, mort en 1443. Il était de famille noble, et jeune encore il avait reçu l'ordre de chevalerie, lorsque l'infant Henri lui donna le commandement d'un bâtiment léger, et le chargea, en compagnie d'Antam Gonçalvez, d'explorer les côtes de l'Afrique. Ce fut par son conseil que les Portugais, pénétrant dans l'intérieur des terres, attaquèrent jusque dans leurs demeures les populations du littoral. Tristam, du reste, fit partie de cette expédition hasardeuse, et il faillit y rencontrer la mort. Ce point de la côte, désigné sur les cartes du seizième siècle sous le nom de *Porto do Cavaleiro*, est situé par les 20° 64', et les 55° de long. Nord. Pendant que Gonçalvez retournait à Lisbonne, Tristam se porta en avant : passant au delà du port da Gallee, il parvint un peu plus loin, jusqu'au cap Blanc; puis il revint en Portugal. Lorsque dom Henri eut connaissance des résultats de l'expédition, il en

adressa une ample relation au pape Nicolas V, qui fit alors au Portugal les immenses concessions qui eurent plus tard de si grandes conséquences (1). Tristam reprit bientôt la mer, à bord d'une caravelle (1443), et alla à vingt-cinq lieues plus loin que le cap Blanc, puis il parvint à l'île de Gete (aujourd'hui l'île d'Arguim). L'exploration de ce point fut une découverte d'une réelle importance, parce qu'elle permettait aux Européens d'établir des relations avec le Sénégal et avec les régions qu'arrose la Gambie. Là encore il y eut des actes d'impitoyable violence; des noirs furent réduits en esclavage, et au retour on les vendit publiquement à Lagos. Dans une expédition nouvelle, pour laquelle il partit de l'île des Garças, Tristam remonta le littoral africain au delà du Rio do Ouro. La violence des vagues ne lui ayant pas permis de débarquer, il revint en Portugal. Depuis il n'est plus question de lui dans les chroniques. F. D.

Azurara, *Conquista e descobrimento de Guine*. — Barros, *Decada I*a.

TRISTAN (*Jean*), sieur DE SAINT-AMANT, numismate français, né vers 1595, à Paris, où il est mort, en 1656. Fils d'un auditeur à la chambre des comptes, qui lui laissa une belle fortune, il acquit une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et consacra à l'étude de la numismatique les loisirs qu'elle lui laissait. Il ne pouvait supporter aucune critique, et sa vie présente une suite de querelles sur différents points d'érudition. On a de lui : *Commentaires historiques, contenant l'histoire générale des empereurs, impératrices, césars, et tyrans de l'empire romain*; Paris, 1635, in-fol.; 2e édit., augmentée et continuée jusqu'à l'empereur Jovien; ibid., 1644, 3 vol. in-fol. : il existe des exemplaires avec la date de 1657. A la suite du t. Ier de ce savant ouvrage doit se trouver une partie séparée de vingt-trois feuillets, contenant une réponse de Tristan à Gaspard Gevaerts, qui avait critiqué son explication des médailles de Claude et de Vespasien, ayant au revers ces mots : *Paci augustæ*; — *Ad Sirmondum epistola*; Paris, 1650, in-8°; — *Antidotum, sive Defensio adversus querulam J. Sirmondi responsionem*; Paris, 1650, in-8°; — *Anti-sophisticum, sive Defensio secunda*, etc.; Paris, 1651, in-8° : ces trois opuscules sont très-rares; les deux écrits du P. Sirmond, publiés dans cette dispute, avaient pour titres : *Anti-Tristanus*, et *Anti-Tristanus secundus*; — *Lettres écrites de Rome, par M. de La Motte-Hermont sur le sujet d'un libelle intitulé* : Il Bonino, etc.; Paris, 1650, in-4° : réponse à la critique qu'Angeloni avait publiée des *Commentaires historiques*, ouvrage dans lequel Angeloni est fort maltraité; — *Traicté du lys, symbole divin de l'espérance*; Paris, 1656, in-4°, très-rare : c'est la réfutation de l'ouvrage de J.-J. Chifflet intitulé : *Anastasis Childerici primi Francorum regis*.

Baillet, *Jug. des savants*, t. VII, p. p. 330. — *Journal des savants*, 7 déc. 1711. — Brunet, *Manuel du libraire*.

TRISTAN. *Voy*. L'HERMITE.

TRITHEIM (*Jean*), historien et théologien allemand, né le 1er février 1462, à Trittenheim (1), près de Trèves, mort le 27 décembre 1516, à Wurtzbourg. Il était l'unique fruit du mariage de Jean Heidenberg, chevalier (2), et d'Élisabeth de Longwy. Par tendresse pour lui sa mère, devenue veuve de bonne heure, demeura plusieurs années sans vouloir se remarier; elle le fit cependant, et ces liens nouveaux jetèrent l'enfant de son premier lit dans une foule de tribulations, auxquelles il ne put se soustraire que par la fuite. Honteux de l'ignorance où on l'avait laissé jusqu'à quinze ans, il s'était pris pour l'étude d'un goût très-vif, que les mauvais traitements de son beau-père ne firent qu'irriter, et il alla fréquenter les écoles de Trèves et d'Heidelberg, sans aucun plan d'éducation et pour l'unique besoin d'apprendre. Ce fut sans doute la misère qui le força de reprendre le chemin de la maison paternelle (1482); il partit à pied en plein hiver, mais arrivé à Spanheim, la neige qui était tombée en abondance l'empêcha d'aller plus loin. On lui donna asile dans l'abbaye des bénédictins (25 janv.), et, la grâce et ses propres réflexions aidant, il n'en voulut plus sortir. Quelques jours plus tard il quitta l'habit séculier; le 21 mars suivant il fut reçu au nombre des novices, et le 21 novembre il fit profession. Son mérite le distingua bientôt si fort des autres que, l'abbé s'étant démis de ses fonctions, le jeune moine fut élu à sa place (29 juill. 1483); il n'avait pas encore vingt-deux ans. Son zèle et ses lumières contribuèrent en peu de temps à rétablir le couvent de Spanheim dans l'état florissant d'où la négligence, la mauvaise conduite et la dissipation de ses prédécesseurs l'avaient laissé déchoir. « Il mit en ordre le temporel, rapporte Niceron, paya les dettes qu'on avait contractées, fit revenir certains biens qui avaient été engagés ou aliénés, répara les bâtiments qui tombaient en ruines, et en fit construire de nouveaux. Il rétablit la discipline monastique et la régularité, et inspira par son exemple à ses moines du goût pour la piété et les sciences. » La bibliothèque n'était composée que de 48 volumes, de peu de valeur; il en forma une nouvelle, qui compta jusqu'à 2,000 volumes, nombre très-considérable pour le temps. Sa réputation de savoir et de piété s'é-

(1) Outre cette bulle, dont la traduction se trouve dans Azurara, le pape en expédia une autre, en date du 8 janvier 1450, qui concédait à Alphonse V tous les territoires découverts par l'entremise de l'Infant. *Voy*. Dumont, *Corps diplomatique universel*, t. III, p. 1 et 200.

(1) C'est de la contraction de ce nom qu'il a formé celui sous lequel il est connu.

(2) Quelques auteurs prétendent qu'il était vigneron, peut-être parce qu'il possédait l'un des vignobles de la Moselle.

tendit au loin : des seigneurs, des savants, des prélats accouraient de toutes parts à Spanheim pour le connaître; des princes lui adressaient des envoyés pour traiter d'affaires littéraires. Parmi le peuple il passait pour un sorcier qui entretenait commerce avec les démons et les morts, pour un alchimiste qui transformait les métaux, pour un magicien qui fabriquait des enchantements et prédisait l'avenir. En 1505 Tritheim accepta l'invitation de Philippe l'Ingénu, comte palatin du Rhin, qui voulait conférer avec lui au sujet de la translation d'un monastère, et se rendit à Heidelberg. Pendant son absence une révolte éclata parmi les moines de Spanheim, dans la vue de secouer son autorité; il se retira d'abord à Cologne, puis à Spire, et pressa les mécontents de revenir à des sentiments meilleurs. Voyant l'inanité de ses efforts, il accepta l'abbaye de Saint-Jacques à Wurtzbourg, et en prit possession le 15 octobre 1506. Ce fût là qu'il acheva paisiblement le cours de sa vie studieuse, dans sa cinquante-cinquième année.

Le nombre des ouvrages que Jean Tritheim a composés est très-considérable; versé dans presque tous les genres d'érudition, il a traité les sujets les plus opposés, mais il n'en est aucun dont il se soit rendu maître. Dans tous ses écrits il montre du savoir, de la candeur et l'amour de la vérité; mais il partage, selon Daunou, la crédulité, les préjugés, le mauvais goût des auteurs allemands de son siècle, et il est peu habile dans l'art d'écrire. Ses annales d'Hirsauge, ses notices sur les auteurs ecclésiastiques, ses lettres, sa polygraphie et sa stéganographie, voilà ceux de ses livres qui ont conservé le plus d'intérêt. Deux importants recueils ont été faits des œuvres de Tritheim, l'un par Freher, l'autre par J. Busée. Le premier porte le titre d'*Opera historica* (Francfort, 1601, in-fol.), et renferme : *De Scriptoribus ecclesiasticis collectanea*; Bâle, 1494, in-fol.; Mayence, 1494, in-4°; Paris, 1497, in-4°, et 1512, in-4°; avec des additions d'un auteur anonyme, Cologne, 1531, 1546, in-4°; Bâle, 1594, in-4°; la meilleure édit. est celle qui fait partie de la *Bibl. ecclesiastica* de J.-A. Fabricius, Hambourg, 1718, in-fol. : cette série de 963 notices, classées par ordre chronologique, et qu'Aubert le Mire a continuée depuis 1494 jusqu'en 1640, est encore consultée avec fruit, malgré beaucoup d'omissions et d'erreurs; — *De luminaribus Germaniæ*; Mayence, 1495, in-fol. : ce catalogue fait mention de plusieurs personnes illustres, qui ne se trouvent point ailleurs; — *Compendium sive breviarium chronicorum de origine gentis et regum Francorum ad Pippinum*; Mayence, 1515, pet. in-fol.; Paris, 1639, in-fol., et dans le t. III des historiens de Schard; suivi d'un traité *De origine gentis Francorum*, abrégé d'après Hunebauld : ces deux chroniques ne sont qu'un tissu de fables; — *Chronologia mystica de VII secundeis, sive intelligentiis orbem post Deum moventibus*; Nuremberg, 1522, in-4° (en allemand); réimpr. en latin, Augsbourg, 1545, in-8°; Cologne, 1567, in-8°; — *Epistolarum familiarium lib. II*; Haguenau, 1536, in-4° : elles sont au nombre de cent-quarante; on en voit des extraits dans les *Lettres choisies* de R. Simon, t. IV, et dans les *Miscell. lipsiens. nova*, t. II, 1re part.; — *Chronicon successionis ducum Bavariæ et comitum palatinorum*; Francfort, 1544, 1549, in-4° : elle s'étend jusqu'en 1475; — *Chronicon monasterii hirsaugiensis, diœc. spirensis*, 830-1370; Bâle, 1559, in-fol.; Saint-Gall, 1690, 2 vol. in-fol., édition plus correcte et qui contient la continuation de Tritheim jusqu'en 1543 : on y trouve un grand nombre de détails importants, et qui éclaircissent l'histoire générale du moyen âge; — *Chronicon monasterii spanheimensis*, 1124-1511 : il n'y en a pas eu d'impression séparée.

Le recueil de Busée, intitulé *Opera spiritualia* (Mayence, 1604, in-fol.), et auquel il ajouta des *Paralipomena* (ibid., 1605, in-8°, et Cologne, 1624, in-8°), contient vingt-six productions de notre auteur, entre autres : *De laudibus ord. Carmelitarum et de viris illustribus ejusd. ord.*; Mayence, 1492, 1494, in-4°; Cologne, 1643, in-8°: un carme, le P. Lucius, a réimpr. séparément chacun des deux livres de cet ouvrage; Florence, 1593, in-4°; — *De vanitate et miseria ac brevitate humanæ vitæ*; Mayence, 1495, in-4°; — *De vitio proprietatis monachorum*; ibid., 1495, in-8°; — *Curiositas regia*; Oppenheim, 1511, 1515, in-4°, et plusieurs fois depuis : réponses à huit questions théologiques proposées par l'empereur Maximilien; — *Sermonum vel exhortationum ad monachos lib. II*; Strasbourg, 1516, in-fol.; Anvers, 1574, in-8°; Milan, 1644, in-4° : ces discours se recommandent, dit Daunou, par la pureté de la morale, par la naïveté du style et par l'intérêt de quelques détails; — *Antipalus maleficiorum*; Ingolstadt, 1555, in-4°; — *De viris illustribus ord. S.-Benedicti lib. IV*; Cologne, 1575, in-4°; — *Penthicos, sive lugubris liber de statu et ruina ord. S.-Benedicti*; Florence, 1577, in-4°, avec une édit. des *Sermons*; — *De sacerdotum vita*; Cologne, 1655, in-12.

On a encore du laborieux abbé d'autres ouvrages, qui n'ont point été insérés dans les recueils ci-dessus, par exemple : *Polygraphia, cum clave*; s. l. (Oppenheim), 1518, pet. in-fol., fig., très-rare; Francfort, 1550, 1606, in-4°; Cologne, 1564, 1571, in-8°; Strasb., 1600, 1613, in-8° (1) : sous ce titre Tritheim a composé une espèce de manuel d'écriture cabalis-

(1) On en connaît une autre édition (Embden, 1620, in-8°; Groningue, 1621, in-8°); fameuse dans l'histoire des plagiats, elle fut publiée par un Frison, Dominique de Hottinga, qui donna l'ouvrage comme le fruit de ses veilles et sous son propre nom.

tique, et il donne treize alphabets formés de caractères en usage, de chiffres et de signes conventionnels; ce curieux ouvrage, dont on a parlé avec éloges dans le *Nouveau Traité de diplomatique*, t. II et III, et dans le *Journal des savants*, 24 janv. 1678, a été traduit en français par Gabriel de Collonge (Paris, 1561, 1625, in-4°); — *Steganographia;* Lyon, 1531, 2 vol. in-8°, avec de semblables écrits d'Agrippa, de P. d'Abano, etc.; Francfort, 1606, in-4°; Darmstadt, 1621, in-4°; Cologne, 1635, in-4°; Nuremberg, 1721, in-4°. Outre les correspondances secrètes, Tritheim croyait avoir trouvé des moyens plus cachés de communiquer ses pensées aux autres; et il les indiqua d'une façon si bizarre et en termes si mystérieux qu'on s'empressa d'y voir quelque chose de surnaturel. Des contemporains, Charles de Bouelles entre autres, qui avaient pris de l'ouvrage manuscrit une lecture rapide, en dénoncèrent l'auteur comme un magicien, et cette accusation banale défraya pendant longtemps le monde littéraire; — *Philosophia naturalis de geomantia;* Strasbourg, 1609, in-8°; — *De lapide philosophico*, impr. dans les *Axiomata philos.* de Ripley; — *Vita Rabani Mauri*, dans les Bollandistes, au 4 février; — *Vita S. Maximi, episc. moguntini*, dans les *Acta Sanct.* de Surius; — *Oratio in laudem Ruperti*, à la tête des œuvres de cet abbé; — *Nepiachus*, dans le *Corpus hist. medii ævi* d'Eckard. Cette liste, déjà considérable, pourrait être grossie d'un grand nombre d'opuscules, de traités, de dissertations historiques, imprimés ou inédits, mais aujourd'hui perdus pour la plupart. K.

Nepiachus, et *Chron. monast. spanheim.* — Sa *Vie*, à la tête des recueils de Freher et de Busée, et de la *Steganographia*, édit. de W.-E. Heidel. — Bouelles, *Opuscula*. — Wharton, *Appendix ad hist. litter.* — Possevino, *Apparatus sacer.* — Fabricius, *Bibl. mediæ et inf. latinitatis.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXVIII. — Daunou, *Cours d'études hist.* — Horn, *Vie de J. Tritheim*, en allem.; Wurzbourg, 1843, in-8°.

TRIVISANO (*Marco*), littérateur italien, né à Venise, où il est mort, vers 1674. Sa famille était l'une des plus anciennes du patriciat de Venise, et se rattachait aux comtes de Collalto. Comme la plupart de ses ancêtres, il se distingua dans la carrière des armes, et prit part en 1616 à la guerre du Frioul. Parmi les ouvrages qu'il avait composés, nous rappellerons les suivants : *Vita di Fr. Erizzo, principe di Venezia* (Venise, 1651, in-4°), et *le Azioni eroiche di Lazaro Mocenigo* (ibid., 1659, in-4°).

TRIVISANO (*Bernardo*), en français *le Trévisan*, philosophe, neveu du précédent, né le 26 février 1652, à Venise, mort le 31 janvier 1720, près Conegliano. Des aptitudes singulières, un goût marqué pour les livres facilitèrent à son oncle Marco la tâche qu'il s'était donnée de le diriger dans ses études. Avec un tel maître, également recommandable par ses qualités et par ses lumières, il apprit rapidement le latin, l'histoire, la logique et les mathématiques. Les doctrines de Démocrite, d'Aristote et de Platon le retinrent pendant plusieurs années. Ces études sérieuses et profondes ne l'empêchèrent pas de donner du temps aux belles-lettres, à la poésie, aux antiquités; il prit aussi une teinture suffisante de l'hébreu, du grec, de l'espagnol et de quelques autres langues modernes, et s'appliqua avec ardeur au dessin et à la perspective. Enfin, les voyages qu'il fit en Allemagne, en France et en Angleterre achevèrent de lui perfectionner l'esprit. Malgré les preuves de sagesse et de capacité qu'il donna en plusieurs occasions, il ne s'éleva pas haut dans la carrière des emplois publics : il fut successivement sénateur, podestat de Bellune et membre du tribunal de la quarantie. Le 28 mars 1711, il fut appelé à la chaire de philosophie, vacante par la mort de Pasqualigo, et qui n'était occupée à Venise que par des nobles. Un accident tragique, qui coûta la vie en 1709 à son beau-frère Giorgio Bergonzi, lui causa une longue et dangereuse maladie; puis d'autres infirmités affaiblirent sa santé par degrés, et il mourut, âgé d'environ soixante-neuf ans, dans sa terre de Vogliano. Trivisano, qui avait reçu une instruction encyclopédique, a traité dans ses nombreux écrits des sujets les plus disparates; mais il n'a montré un esprit véritablement supérieur que dans la philosophie. Nous citerons de lui : *L'Immortalità dell'anima;* Venise, 1699, in-4°; — *Meditazioni filosofiche;* ibid., 1704, in-4° : c'est le t. Ier d'un grand ouvrage, qui devait en avoir huit; — *Della laguna di Venezia;* ibid., 1715, 1718, in-4° : traité d'hydrographie qui s'appuie sur des principes erronés et des calculs mal faits; — *Prælectiones fundamentales;* ibid., 1719, in-8°.

Fr. Pona, *Elogia.* — *Giornale de' letterati*, t. XXXIV.

TRIVULZI (Famille DE'), en français *Trivulce*. Elle était fort ancienne, puisqu'elle existait déjà au onzième siècle, et tirait de Milan son origine (1). Les guerres d'Italie rattachèrent ses destinées à celle des princes français, et elle leur dut même la bonne partie de son lustre. A la fin du quinzième siècle cette maison avait pour chef *Giovanni*, qui eut quatre fils, dont l'un, *Pietro*, continua la ligne directe; un autre, *Antonio*, et le fils et le petit-fils de celui-ci, *Gian-Fermo* et *Girolamo*, fondèrent trois branches séparées. Le nom des Trivulce, éteint depuis longtemps, ne s'est perpétué jusqu'à nous que par la substitution faite, après la mort du dernier représentant (26 juillet 1678), en faveur de *Cajetano* GALLIO, second fils du duc d'Alvito et d'Ottavia Trivulzi.

Imhof, *Geneal. famil. ital.* — Litta, *Famiglie celebre d'Italia.*

(1) Ughelli la fait sortir, sans en fournir de preuves authentiques, du pays des Éduens, c'est-à-dire du cœur de l'ancienne Bourgogne. Plus tard les Trivulce, comblés des bienfaits de la France, affectèrent d'avoir la ville de Trevoux pour berceau et d'en tirer même leur nom.

TRIVULZI (*Teodoro* DE'), marquis de Pizzighitone, maréchal de France, né vers 1466, mort à Lyon, en octobre 1532. Il était fils de Pietro, et appartenait à la branche aînée de sa famille. Il servait avec le grand Trivulce, son cousin germain (et non son oncle) dans l'armée du roi de Naples, et l'abandonna en même temps que lui, pour passer au roi Charles VIII (1495). Son courage eut plus d'une fois occasion de se montrer dans l'alternative de succès et de revers qui prolongea nos expéditions dans le midi de l'Italie; mais il ne commença à s'illustrer qu'aux journées d'Aignadel et de Ravenne. Les Vénitiens, après la mort de B. d'Alviano (1515), lui offrirent la conduite de leurs armées. Dans cette charge il s'empara de Brescia (1516) et seconda Lautrec lors de la levée du siége de Parme (1521). La même année, il espéra que sa présence et ses conseils suffiraient à maintenir la population de Milan, que venaient de surprendre les Impériaux; il entra seul dans la ville, et tâcha en vain de se faire écouter au milieu du tumulte, et fut fait prisonnier; il n'obtint sa liberté qu'en payant 20,000 florins d'or. En 1523 il abandonna le service de Venise, qui avait rompu son alliance avec la France, et fut chargé, au nom de ce dernier pays, de gouverner Milan (1525). La défaite de Pavie l'obligea de battre en retraite sur le Tessin, ce qu'il fit du reste en bon ordre et avec les deux mille hommes qu'il avait sous ses ordres. Ce fut pour le récompenser de son dévouement que François Ier l'éleva, le 23 mars 1526, à la dignité de maréchal de France. Il commandait dans Gênes, lorsqu'en 1528 il eut bientôt à se défendre contre les habitants mêmes; il se renferma dans la citadelle, et ne se rendit à André Doria qu'à la dernière extrémité. A son retour en France il fut pourvu du gouvernement du Lyonnais (1529).

Brantôme, *Capitaines français*. — Moreri, *Grand Dict. hist.*

TRIVULZI (*Antonio* DE'), cardinal, frère du précédent, né en janvier 1457, à Milan, mort le 18 mars 1508, à Rome. Cousin germain du grand Trivulce, il fut employé dans les négociations de Jean-Galéas Sforza à Ferrare et à Milan. Il célébra le mariage du duc avec Isabelle d'Aragon, et fut choisi en 1493 pour conduire à l'empereur Maximilien Bianca Sforza, sa fiancée. Bien qu'il eût été l'un des envoyés de Louis le Maure à Venise au sujet de la ligue qui se formait en Italie contre les Français, il embrassa bientôt après le parti de ces derniers, et Louis XII à son entrée à Milan le nomma sénateur. Évêque de Côme depuis 1487, il reçut en 1500 le chapeau de cardinal, à la prière du roi de France. Il existe de lui plusieurs lettres en vers à la Bibliothèque impériale.

TRIVULZI (*Agostino* DE'), cardinal, neveu du précédent, mort le 30 mars 1548, à Rome. Il parvint en peu de temps aux charges les plus élevées de l'Église. Nommé par Léon X cardinal diacre en 1517 et envoyé en France en qualité de légat, il occupa successivement l'archevêché de Reggio (août-sept. 1520), les évêchés de Bobbio (1519-1521), de Toulon (1524), d'Asti (1528), de Bayeux (1529) et de Brugnelo (1535). Son attachement inaltérable au parti français lui fit quitter la cour de Rome chaque fois qu'un démêlé s'élevait entre le pape et la France. En 1527 il commanda les troupes pontificales envoyées contre le royaume de Naples; mais il n'éprouva que des revers dans cette expédition. Il assista la même année au sac de Rome, et fut du nombre des otages livrés aux Impériaux pour la délivrance de Clément VII; il subit avec une noble constance une captivité de dix-huit mois. Paul III le chargea dans la suite près de François Ier d'une mission dont le résultat fut la réconciliation de ce monarque avec Charles-Quint. C'était un homme instruit et ami des lettres savantes. Il laissa, en outre des lettres, imprimées en partie dans les recueils du temps, de nombreux documents sur la vie des papes, que la mort l'empêcha de publier, mais dont Panvinio et Ciacconio profitèrent.

Litta, *Famiglie d'Italia*. — Anselme, *Grands-off. de la couronne*. — Ughelli, *Italia sacra*. — *Gallia christiana*.

TRIVULZI (*Gian-Jacopo* DE'), dit *le grand Trivulce*, marquis de Vigevano, maréchal de France, né en 1448, à Milan, mort le 5 décembre 1518, à Châtres (aujourd'hui Arpajon). Fils d'Antonio et de Francesca Visconti, il descendait de la seconde branche de sa maison. Le duc Francesco Sforza, qui le prit en affection, le fit élever avec son fils Galeazzo-Maria, et voulut lui apprendre la guerre en l'emmenant avec lui dans sa campagne contre Venise (1460). A dix-huit ans Trivulce suivit Galeazzo en France, et combattit la ligue du Bien public. Il resta fidèle à la fortune de Sforza jusqu'au moment où Louis le Maure usurpa le pouvoir; celui-ci l'attacha d'abord à son parti par de magnifiques promesses, qu'il ne tint pas, puis il le bannit de Milan (1483), et le fit même pendre en effigie. Dès lors Trivulce devint son ennemi mortel. Il passa au service de Ferdinand II, roi d'Aragon, et fut chargé par lui, en 1494, de défendre Capoue contre les Français. Sa résistance fut de peu de durée; il livra la ville à Charles VIII (févr. 1495), et entra aussitôt dans l'armée française, dont il commanda l'avant-garde avec le maréchal de Gié à la bataille de Fornoue (5 juillet). Le jeune roi paya la défection du capitaine de faveurs éclatantes : outre une compagnie de cent lances des ordonnances, il lui donna le comté de Pézenas et la châtellenie de Château du Loir, le titre de chambellan et une place dans son conseil. Louis XII le traita avec non moins de bonté (1); lors de l'invasion du

(1) Le roi lui demandait ce qu'il fallait pour faire la guerre avec succès : « Trois choses sont absolument nécessaires, répondit-il : premièrement de l'argent, secondement de l'argent, troisièmement de l'argent. »

Milanais, il le fit maréchal de France (11 mai 1499). Mis à la tête des troupes du roi en Lombardie, Trivulce fit renaître le parti éteint des guelfes, et souleva tout le pays contre Louis le Maure, qui s'enfuit en Allemagne. Six semaines lui suffirent à conquérir le Milanais, et il en eut le gouvernement, ainsi que plusieurs terres considérables et le marquisat de Vigevano. Dur et excessif dans l'exercice du pouvoir, il vit s'élever contre lui une révolte générale (12 fév. 1500), qu'il dompta par une heureuse témérité; mais les Sforce reparurent, et ils auraient repris le dessus sans l'activité de Trivulce, qui d'un côté maintint Venise dans l'alliance française, et de l'autre appela à son aide l'armée de La Trémouille. La ligue de Cambrai ayant ranimé la guerre, il conduisit l'avant-garde à la bataille d'Aignadel (1509); après la mort de Chaumont (mars 1511), il eut le commandement en chef, qu'il ne tarda pas à céder à Gaston de Foix, pour le reprendre à la mort de ce jeune héros (1512). Entre ce temps il avait surpris Bologne et taillé en pièces les troupes du duc d'Urbin (25 mai), à qui il enleva son artillerie et ses bagages. En 1513 il s'empara d'Asti et d'Alexandrie; mais les mauvaises dispositions qu'il avait prises à Novare furent la cause de la défaite de l'armée à la Riotta (6 juin); quelques jours après La Trémouille l'eut remplacé dans le commandement. Lorsque François Ier descendit en Italie, Trivulce le servit avec zèle, et fut utile au passage des Alpes; il concourut à la prise de Villefranche et montra une grande bravoure à Marignan, « ce combat de géants, » comme il l'appelait. Envoyé ensuite avec dix mille hommes pour aider les Vénitiens dans le siége de Brescia, il ne put réussir à s'emparer de cette ville. Lorsqu'il reparut à la cour, le roi, à qui l'on avait fait concevoir des soupçons contre le vieux maréchal, ne lui dissimula pas sa froideur, et refusa d'entendre sa justification. « S'étant fait porter, rapporte Brantôme, dans une chaise (étant fort boiteux, goutteux et fort cassé), ainsi que le roi vint à passer sans faire semblant de l'avoir vu, le dit Jean-Jacques s'écriant, lui dit : « Sire! ah! sire, au moins un mot d'audience! » Le roi, tournant la tête de l'autre côté, ne le voulut ouïr. Dont ce bonhomme conçut un si grand dépit, que de là il s'alla jeter dans le lit, et n'en leva jamais jusqu'à ce qu'il fût mort. » (1) Son corps fut transporté à Milan, et enseveli dans l'église de Saint-Nazaire, où on lui éleva un tombeau en marbre. Trivulce possédait une fortune immense, qui provenait du pillage et des exactions autant que des largesses des différents souverains qu'il avait servis. Son avarice excessive était à la cour l'objet des moqueries; mais la vanité le poussait parfois à des dépenses royales (1).

(1) « Lorsqu'il voulut mourir, il se fit mettre son épée sur le lit toute nue près de lui, et tant qu'il put il la tint en lieu de croix, et aussi que les diables lui voyant ainsi en la main eussent peur. » (Brantôme).

Il eut deux femmes; la seconde, Beatrice d'Avalos, sœur du marquis de Pescaire, lui donna deux fils, *Gian-Niccolò*, comte de Musocco, et *Ambrogio*, qui fut de 1524 à 1546 évêque de Bobbio.

TRIVULZI (*Renato* DE'), frère cadet du précédent, resta attaché à Louis le Maure, dont il commanda les armées; il fut donc le chef des restes du parti gibelin, tandis que son frère restaurait le parti des guelfes. Malgré son courage et son habileté, il ne put lutter contre la mauvaise fortune, et demeurant jusqu'à la fin fidèle à son maître, il le suivit dans l'exil. Lorsque son maître eut été fait prisonnier (1500), il entra au service de Venise. On ignore l'époque de sa mort.

Rosmini, *Istoria intorno alle militari imprese e alla vita di Gian-Giacopo de' Trivulzi*; Milan, 1815, 2 vol. in-4°. — Brantôme, *Capitaines français*, t. I. — Anselme, *Grands officiers de la couronne*. — Argelati, *Bibl. mediolanensis*. — Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*.

TRIVULZI (*Scaramuccia* DE'), cardinal, neveu de Gian-Jacopo, mort le 9 août 1527, au monastère de Maguzzano, près de Vérone. Habile jurisconsulte, il devint en 1401 professeur de droit canonique à Pavie, et en 1499 conseiller du roi Louis XII. Il assista au concile de Latran, où il se distingua par son zèle pour la religion. Lors du concordat, Léon X le créa cardinal (1517) et François Ier le mit à la tête du protectorat de France à la cour de Rome. Après avoir administré le diocèse de Côme (avril 1508), il obtint celui de Plaisance (1522), auquel il renonça en 1526, en faveur de son neveu Catalano.

TRIVULZI (*Antonio* DE'), cardinal, neveu du précédent, mort le 26 juin 1559. Admis par Clément VII dans la prélature, il succéda en 1528 à son oncle Agostino comme évêque de Toulon, et se rendit en 1544 à Avignon en qualité de vice-légat; il s'y montra pour les huguenots d'une extrême rigueur. Paul V le nomma cardinal (1557), et lui confia la signature de grâce et de justice. En 1559 Antonio fut envoyé à Paris avec des pouvoirs très-étendus pour préparer les préliminaires de la paix, qui fut signée à Cateau-Cambrésis. Il retournait en Italie lorsqu'il mourut subitement, d'une attaque d'apoplexie, à une journée de Paris.

Litta, *Famiglie d'Italia*. — Ughelli, *Italia sacra*.

TRIVULZI (*Gian-Jacopo-Teodoro* DE'), prince de l'Empire, né en 1597, mort à Pavie, le 3 août 1657. Il était fils de Carlo-Emmanuele, commissaire général des troupes d'Espagne, tué en 1605, dans les Flandres. Après avoir servi avec honneur dans les armées espagnoles, il fut dépêché auprès des princes d'Italie pour les engager à secourir Ferdinand II contre les Otto-

(1) En 1507 il donna une fête à Louis XII, dans laquelle cent soixante maîtres d'hôtel, assistés de douze cents officiers de bouche, réglaient l'ordre du service.

mans. En récompense, la diète lui accorda le titre de prince de l'Empire. Devenu veuf de la fille aînée du prince de Monaco, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut d'Urbain VIII le chapeau de cardinal (1629) avec la légation de la Marche. S'étant retiré à Madrid en 1641, il joua un grand rôle à la cour d'Espagne, et gouverna dans la qualité de vice-roi d'abord l'Aragon (1643), puis la Sicile (1647), et la Sardaigne 1648). Il revint à Rome en 1653, comme ambassadeur extraordinaire d'Espagne. Il venait d'être nommé capitaine général du Milanais, et se disposait à secourir Valenza, qu'assiégeait le duc de Modène, lorsqu'il mourut, dans sa soixantième année.

Son petit-fils, *Antonio-Teodoro*, mourut sans postérité, le 26 juillet 1678.

Litta, *Famiglie celebre d'Italia*.

TROGOFF (*Jean-Honoré*, comte DE), marin français, né le 5 mai 1751, à Lanmeur, mort en février 1794, en rade de Porto-Ferrajo (île d'Elbe). Il appartenait à une ancienne famille bretonne du diocèse de Tréguier. Enseigne de vaisseau en 1773, il fit un voyage aux Terres Australes, et commanda un brigantin à Saint-Domingue. Pendant la guerre d'Amérique, il se distingua dans le combat de la Dominique, sous les ordres du comte de Grasse, et tomba entre les mains des Anglais, vainqueurs. A la paix il devint capitaine de vaisseau (1784). Après avoir prêté serment à la république française, il figura dans l'expédition envoyée contre la Sardaigne pour avoir raison des insultes faites à M. de Semonville, notre ambassadeur, et eut part à l'attaque de Cagliari (févr. 1793). Peu après il fut nommé contre-amiral, et prit à Toulon le commandement d'une escadre, forte de dix-huit vaisseaux et de plusieurs frégates. Lorsque les factions royalistes résolurent de livrer Toulon aux Anglais, Trogoff leur promit de contribuer de tout son pouvoir au succès de l'entreprise; mais pendant qu'il était descendu à terre pour se concerter avec les rebelles, le contre-amiral Saint-Julien, qui était franchement attaché aux principes de la révolution, s'empara du commandement, et manœuvra de manière à barrer à l'ennemi le passage de la rade. La défection de plusieurs capitaines et la menace des batteries de terre d'ouvrir le feu contre lui le forcèrent de mettre à la voile, et il s'éloigna avec sept vaisseaux. Trogoff se remit à la tête de la flotte, laissa entrer les Anglais (*voy.* HOOD), qui prirent possession de la ville, et présida la commission provisoire du gouvernement. La veille du jour où les troupes de la Convention rentrèrent dans Toulon (19 déc. 1793), il parvint à s'échapper sur une frêle embarcation, et gagna les côtes de l'Espagne. L'année suivante il mourut d'une épidémie, à bord du *Commerce de Marseille*, bâtiment marchand.

Gauthier de Brecy, *Révolution de Toulon en 1793*; Paris, 1828, in-8°. — L. Guérin, *Hist. de la marine*, t. III. — *Biogr. bretonne*.

TROGUS POMPEIUS, en français *Trogue Pompée*, historien latin, né dans la Gaule narbonnaise, vivait sous Auguste. Dans le dernier livre de son *Histoire* il donnait quelques détails sur sa famille. Ses ancêtres étaient originaires du pays des Voconces, entre le Rhône et la Durance. Son grand-père, Trogus, s'attacha à Pompée pendant la guerre contre Sertorius, et reçut de lui le droit de cité; il prit en même temps le nom de son patron. Le père de l'historien devint un des secrétaires de César. L'historien lui-même ne paraît pas avoir rempli de fonctions publiques. Très-savant, mais à la manière des latins, c'est-à-dire très-versé dans la littérature grecque, il composa une *Histoire des animaux*, que Pline cite avec beaucoup d'estime, et à laquelle se réfèrent Charisius, Priscien, Servius, saint Jérôme, saint Augustin, Orose, Jornandès. Son ouvrage le plus important était une *Histoire Philippique* en XLIV livres, dont il nous reste une suite d'extraits faits par Justin (*voy.* ce nom) et des sommaires de chaque livre. Nous avons dit à l'art. JUSTIN quelle avait été la méthode suivie par ce compilateur, et comment les extraits ne pouvaient donner qu'une idée bien infidèle de l'œuvre originale; les *sommaires* des XLIV livres nous la représentent d'une manière plus exacte. Trogue Pompée avait essayé d'écrire une histoire universelle, en donnant pour centre à sa composition l'empire macédonien, fondé par Philippe et prodigieusement agrandi par Alexandre. Il avait pris pour base et pour modèle de son récit l'*Histoire Philippique* de Théopompe, et il l'avait continuée jusqu'au règne d'Auguste, mais en s'occupant beaucoup plus de la Grèce et de l'Orient que de Rome, qui ne figurait qu'incidemment dans cette vaste narration. Si nous en jugeons par les extraits de Justin, l'*Histoire* de Trogue Pompée offrait tout aussi peu de critique que la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile, et elle contenait certainement moins de faits; sa perte n'est donc pas très-regrettable. Il est seulement curieux de voir qu'un auteur latin écrivant sous Auguste une histoire universelle lui donnât pour centre l'empire macédonien, et non pas l'empire romain. Les *sommaires* ou *prologues* de l'*Histoire* de Trogue Pompée se trouvent dans la plupart des éditions de Justin; il suffira de citer celle d'E. Johanneau et F. Dübner, Paris, 1845, in-8°. L. J.

Outre les sources indiquées à l'art. JUSTIN, *voy* la préface de l'édit. de Wetzel; Lignitz, 1800, in-8°. — Heeren, *De Trogi Pompeii ejusque epitomatoris Justini fontibus et auctoritate*, dans les *Comment. Societ. Gotting.*, t. XL.

TROÏL (*Samuel*), en latin *Troilius*, prélat suédois, né le 22 mai 1706, à Saint-Schedwi (Dalécarlie), mort le 18 janvier 1764, à Upsal. Il était fils d'un pasteur. Il cultiva avec succès la philosophie à l'université d'Upsal, et soutint une thèse *De magnetismo morum naturali*, qui lui valut le diplôme de maître ès-arts. D'a-

bord simple desservant d'une paroisse de Stockholm, il devint successivement grand aumônier du roi (22 avril 1740), président du consistoire (2 janv. 1742), évêque de Vesterås (23 avril 1751), et archevêque d'Upsal (8 nov. 1757). Il se distingua par un gand talent oratoire et par l'étendue de ses connaissances. On a de lui un grand nombre d'oraisons funèbres, de mandements et de discours.

TROIL (*Uno* DE), fils du précédent, né le 24 février 1746, à Stockholm, mort le 27 juillet 1803, à Upsal. Envoyé à Upsal pour s'y former à la carrière ecclésiastique, il y donna un brillant témoignage de ses facultés et de son travail, en soutenant trois thèses d'érudition. Ce succès lui ayant donné le droit de voyager aux frais de l'université (1770), il visita durant trois ans l'Allemagne, la France et l'Angleterre, et eut l'occasion de lier des relations avec plusieurs hommes illustres, particulièrement avec J.-J. Rousseau, et avec Banks et Solander; il accompagna même ces derniers dans une excursion scientifique en Islande et dans l'île de Staffa. D'abord aumônier de régiment (1773), il devint ensuite prédicateur ordinaire du roi (1775), évêque de Lindkœping (1784), président du consistoire de Stockholm, et archevêque d'Upsal (30 août 1787). Comme son père, il défendit avec zèle les intérêts du clergé dans les diètes, et fut admis dans l'Académie des sciences. On a de lui : *Bref rörande en resa till Island* (Lettres sur un voyage en Islande); Upsal, 1777, in-8°; trad. en français (Paris, 1781, in-8°), en anglais et en allemand; — *Skrifter och Handlingar till Upplysning i Svenska Kyrko och Reformationshistorien*. (Mémoires relatifs à l'histoire de l'Église et de la réforme en Suède); Upsal, 1790, 5 vol. in-8°; — un grand nombre de *discours*, prononcés dans différentes circonstances. Il traduisit en suédois, par ordre du roi, les *Mémoires de Whitelocke* (Stockholm, 1774).

Ihre, *Oratio fun. Sam. Troili*; Upsal, 1764, in-4°. — Mennander, *Éloge du même*, en suéd.; Stockh., 1765, in-4°. Adlerberth, *Éloge d'Uno de Troil*, dans les *Mémoires de l'Acad. de Stockholm*, t. IX. — Gezelius, *Biographiskt Lexikon*.

TROILI (*Placido*), historien italien, né vers 1687, à Montalbano (Basilicate), mort en avril 1757, au monastère de Realvalle, près Nocera. Dès sa jeunesse il embrassa la règle des moines de Cîteaux, dans le couvent de S.-Maria del Sagittario, en Calabre. Il venait d'en être nommé abbé lorsque le provincial de son ordre en Toscane voulut faire revivre les droits qu'il avait eus jadis sur cette maison. Il se transporta à Rome, et combattit avec succès cette prétention; mais, gagné par les moines toscans, il publia en leur faveur un mémoire dans lequel il traitait assez mal ses confrères de Calabre. Cette palinodie lui attira une haine violente des PP. calabrais, qui le dépouillèrent de sa dignité d'abbé. Il vint se plaindre à Rome, mais sa déposition fut maintenue. Il recourut alors à la clémence du roi de Naples, qui lui accorda en 1740, comme une grâce, la permission de se retirer dans le monastère de S. Maria di Realvalle, où il ne s'occupa plus que de ses devoirs religieux et de ses travaux historiques. La ville de Naples le choisit pour son théologien ordinaire. On a de Troili : *Istoria generale del reame di Napoli; una colle prime popolazioni, costumi, leggi, polizia, uomini illustri, e monarchi*; Naples, 1748-54, 11 vol. in-4° : cet ouvrage, qui renferme une foule de documents rassemblés sans aucun esprit de critique, donna lieu à des attaques d'Ant. Zavarroni et de Palmieri; — *Dissertazione in difesa di S. Tommaso d'Aquino*; ibid., 1749, in-4°; — *Dissertazione intorno alle due pretese chiese catedrali nella citta di Napoli*; ibid., 1753, in-4°; — *I Pregiudizj che sopporta la corte di Napoli sopra i benefici ecclesiastici che si possedono da' forestieri*; ibid., 17.., in-8°; — *Theologia positivo-scolastico-historica*; ibid., 1754, t. I et II, in-fol. : il en est resté huit vol. en manuscrit.

Soria, *Storici napoletani*.

TROLLE (*Gustave*), prélat suédois, né vers la fin du quinzième siècle, mort le 11 juillet 1535, à Gottorp (Slesvig). Il descendait d'une ancienne famille noble, d'origine danoise. Son père, *Erik*, doué de qualités éminentes, avait en vain disputé en 1512 la dignité d'administrateur à Sten Sture le jeune. Afin d'éteindre les haines qui divisaient depuis longtemps leurs familles, ce dernier désigna pour l'archevêché d'Upsal le fils de son ennemi, Gustave, qui résidait alors à Rome. Celui-ci prit possession du siége le 30 octobre 1514, mais ce ne fut que pour compléter plus sûrement la ruine de l'administrateur. Il noua des intelligences secrètes avec Christian II, roi de Danemark, et refusa de prêter serment de fidélité à la diète. Après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, Sture assiégea le prélat dans son château de Stæke (1516). Christian vint à son secours, d'abord en intercédant auprès du pape Léon X, qui fulmina une sentence d'excommunication contre les Suédois et leur prince; puis en opérant à la tête de quatre mille soldats une descente dans les environs de Stockholm. La déroute de son allié (mars 1517) n'ébranla point la fermeté de l'archevêque; il rejeta la proposition de résigner son siége, et déclara à la diète qu'il refusait de se justifier devant elle, ne reconnaissant d'autre maître que le pape, et d'autre souverain légitime que le roi de Danemark. L'assemblée, irritée de cette réponse audacieuse, déclara Trolle rebelle et traître à la patrie, le dépouilla de ses fonctions, et ordonna de détruire son château. Trolle, étroitement bloqué, fut forcé de se rendre et de signer un acte par lequel il renonça à son diocèse pour toujours et s'engageait à passer le reste de sa vie dans un couvent de Vesteras. Après la mort de

Sture (févr. 1520), il remonta pourtant sur son siége, posa la couronne de Suède sur la tête de Christian (4 nov. 1520), et présida le tribunal qui envoya à l'échafaud la plupart des partisans de l'administrateur. Ces sanglantes représailles causèrent une indignation générale, et par ordre de la cour de Rome une enquête fut commencée; mais Trolle, alors tout-puissant, parvint à se disculper. Sous le pontificat d'Adrien VI on procéda à des recherches plus sévères contre lui, et il fut reconnu incapable d'exercer les fonctions épiscopales; la sentence fut confirmée par Clément VII, sans recevoir d'exécution toutefois. Durant l'absence de Christian, Trolle fut chargé de gouverner l'État : son dévouement ne se démentit pas; au milieu de la Suède révoltée à la voix de Gustave Wasa, il chercha encore à soutenir par les armes la cause du prince étranger; après avoir subi plusieurs défaites, il passa en Danemark (juillet 1521), pour réclamer des renforts, mais il fut reçu par le roi avec froideur et accablé de reproches. Banni, en vertu d'un traité conclu avec le nouveau roi de Suède, il alla partager la destinée de son ancien maître, et l'aida dans ses tentatives pour recouvrer le trône sur Frédéric Ier. En 1531 il se rendit en Norvège, pour y plaider la cause du roi déchu, et réussit à le faire proclamer par l'assemblée d'Opslo. Après le désastreux dénouement de la guerre, dans laquelle Christian II fut fait prisonnier, Trolle se réfugia à Lubeck, et s'attacha à la fortune de Christophe, comte d'Oldenbourg, qui le fit nommer à l'évêché de Rœskild. En 1535 il figura comme un des chefs de l'armée lubeckoise, mais dans une bataille acharnée, gagnée par Jean Rantzau, général de Christian III, dans l'île de Fionie (11 juin), il reçut un coup mortel, et termina sa vie agitée à Gottorp.

Geyer, *Hist. de Suède.* — Eyriès, *le Danemark*, dans *l'Univers pitt.* — Des Roches, *Hist. de Danemark*, t. VI. — Sartorius, *Gesch. des Hanseat. Bundes.* — Dalin, *Svea Rikes Historia.*

TROMBELLI (*Gian-Crisostomo*), auteur ecclésiastique italien, né en 1697, au château de Sainte-Agathe (Modenais), mort le 24 janvier 1784, à Bologne. Ayant perdu son père à l'âge de cinq ans, il fut élevé dans la maison d'un de ses oncles, notaire à Bologne et fit ses humanités chez les jésuites. A seize ans il entra dans la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Sauveur; et en y prononçant ses vœux il quitta les prénoms de Raimondo-Anselmo, qu'il avait reçus au baptême, pour prendre ceux sous lesquels il est connu. Après avoir professé la philosophie dans un couvent voisin de Padoue, il revint à Bologne, et y occupa depuis 1725 la chaire de théologie. Élu abbé de Saint-Sauveur en 1737, il cessa de cultiver la poésie, s'adonna entièrement à l'étude des sciences ecclésiastiques, et mérita par de savants écrits les éloges du pape Benoît XIV et les offres brillantes que lui adressèrent l'impératrice Marie-Thérèse et Victor-Amédée III, ainsi qu'une place dans l'Institut de Bologne. En 1760 il fut porté d'une voix unanime à la direction générale de son ordre. Après sa mort, Mingarelli et Guido Zanetti firent frapper à son effigie une médaille, qui portait cette inscription : *Fertilis et varius, nam bene cultus ager*. Les principaux ouvrages de Trombelli sont : *Favole originali*; Bologne, 1730, in-8°; — *De cultu Sanctorum*; ibid., 1740 et suiv., 6 vol. in-4° : cet ouvrage fut en 1751 attaqué avec violence par Kiesling; mais, loin d'imiter son adversaire, Trombelli se défendit avec tant de modération dans ses *Priorum IV dissertationum vindiciæ* (Bologne, 1751, in-4°), que ce dernier s'empressa de lui faire des excuses; — *Trattato degli angeli custodi*; ibid., 1747, 1767, in-4°; — *Memorie istoriche concernenti le due canoniche di S. Maria di Reno et di S. Salvatore*; ibid., 1752, in-4°; — *Arte di conoscere l'età dei codici latini ed italiani*; ibid., 1756, 1778, in-4°, fig.; — *Mariæ sanctissimæ vita ac gesta cultusque illi adhibitus*; ibid., 1761, 6 vol. in-4°; — *Vita e culto di S. Giuseppe*; ibid., 1767, in-8°; — *Vita e culto de SS. Gioacchino ed Anna*; ibid., 1768, in-8°; — *De sacramentis*; ibid., 1769-1781, 13 vol. in-4° : bien que l'ouvrage soit volumineux, l'auteur n'a parlé que des sacrements du baptême, de la confirmation, de l'extrême-onction et du mariage; — *De acus nauticæ inventore*, dans les *Mémoires* de l'Institut de Bologne, t. II. Trombelli a trad. en italien les *Fables* de Phèdre (Venise, 1735, in-8°), d'Avienus et de Gabrias (ibid., 1735, in-8°), et de Faerne (ibid., 1736, in-8°), et il a édité *Veterum Patrum latinorum opuscula* (Bologne, 1751-55, 2 vol. in-4°), et *Ordo officiorum ecclesiæ Senensis ab Oderico canonico* (ibid., 1766, in-4°).

Garofalo, *De vita J.-C. Trombelli*; Bologne, 1788, in-4°. — Fantuzzi, *Scrittori bolognesi.* — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. VII.

TROMMEN (*Abraham* VAN DER), en latin *Trommius*, théologien hollandais, né à Groningue, vers 1633, mort en 1719. Il fut d'abord pasteur au village de Haren, et depuis 1671 à Groningue. Nous citerons de lui : *Nederlandsche Concordantie des Bybels* (Concordances flamandes de la Bible); Groningue, 1685-92, 2 vol. in-fol. : il n'a fait, à proprement parler, que continuer le travail de Jean Martin de Dantzig, qui avait commencé la concordance flamande de l'Ancien Testament; — *Concordantiæ græcæ versionis vulgo dictæ LXX interpretum*; Amst., 1718, 2 vol. in-fol. : l'anglais Gagnier s'étant déclaré pour la concordance de Kircher, Trommius lui répondit dans une *Epistola apologetica*; 1718, in-4° de 12 p.

Paquot, *Mémoires*, t. V. — Le Long, *Bibl. sacra*, édit. 1723, p. 456 et 459.

TROMP (*Martin-Harpertzoon*), célèbre marin hollandais, né en 1597, à La Brille, tué en mer, le 10 août 1653. Il commença à l'âge de

huit ans l'apprentissage de la mer, en faisant un voyage aux Indes orientales sur un navire marchand. Ayant été fait prisonnier, il servit pendant plusieurs années à bord d'un corsaire anglais, qu'il ne quitta que pour tomber, bientôt après, au pouvoir des pirates qui infestaient la Méditerranée. Ces aventures, pleines d'épreuves et de dangers, lui firent entrevoir un nouvel avenir. Aussi dès qu'il lui fut possible de regagner la Hollande, son premier soin fut de quitter la marine marchande pour se mettre à la disposition des États généraux. Il gagna tous ses grades pendant les croisières de l'amiral Pierre Hein, qui l'avait pris en grande amitié. La nomination de lieutenant-amiral récompensa ses bons services (oct. 1637). Son coup d'essai comme chef d'escadre fut un coup de maître. Il surprit sur la côte flamande, près de Gravelines, une nombreuse flotte espagnole, qu'il détruisit presque complétement, bien qu'il fût très-inférieur en forces (févr. 1639). Au mois de septembre suivant, il remporta, avec le concours de l'amiral Corneille de Witte, une victoire beaucoup plus importante sur l'amiral espagnol de Oquendo. Dès ce moment il jouit d'une grande popularité, et des honneurs, dont il ne voulait point, vinrent à pleuvoir sur lui. Cependant il devait être moins heureux avec les Anglais qu'il ne l'avait été jusqu'alors avec les Espagnols. Au début de la guerre de 1652, l'amiral Blake lui prouva dans la journée du 29 mai qu'il était un rival digne de lui. Les États généraux, voyant que Tromp ne parvenait pas à joindre et à châtier son vainqueur, le mirent en disponibilité, et appelèrent Ruiter à le remplacer (sept. 1652). C'était là un acte de mauvaise humeur, dont on ne tarda point à se repentir. Tromp, de son côté, brûlait du désir de prendre sa revanche: elle fut brillante (10 déc.); l'amiral anglais, cette fois complétement battu, se réfugia dans la Tamise, poursuivi par Tromp, qui, pour lui donner à entendre la mission qu'il s'était imposée, avait fait attacher un balai à son grand mât. Le 12 juin 1653, pendant qu'il convoyait avec Ruiter une nombreuse flotte marchande, il fut attaqué par toute la flotte anglaise, et parvint, par une sorte de miracle, à sauver les riches cargaisons confiées à sa garde. Les batailles de Nieuport (8 août) et de Scheveningue (10 août) suivirent coup sur coup. Dans cette dernière affaire, ayant été mortellement atteint par une balle, Tromp criait encore à ses matelots : « Bon courage, mes enfants! faites en sorte que ma fin soit glorieuse comme l'a été ma vie. » Sa mort devait être au contraire le signal d'un deuil public : plus de trente vaisseaux perdus, six mille marins tués, mille autres prisonniers disaient assez que la souveraineté des mers échappait à la Hollande. Les États généraux s'efforcèrent de distraire les esprits d'un irréparable désastre : ils envoyèrent une députation porter à la veuve de Tromp leurs condoléances; ils firent frapper en son honneur une médaille, et lui firent élever, dans le vieux temple de Delft, un splendide monument.

C.-A. R.

Oostkamp, *Leven ende daden van M.-H. Tromp en Jacob Wassenaer van Obdam*; Deventer, 1835, in-8°. — Brandt, *Vie de Ruiter*. — Basnage, *Hist. des Provinces-Unies*. — Chalmot, *Biogr. Woordenboek*. — Richer, *Vie de l'amiral Tromp*; Paris, 1784, in-12.

TROMP (*Corneille*), marin, fils du précédent, né le 9 septembre 1629, à Rotterdam, mort le 29 mai 1691, à Amsterdam. Il commanda à dix-neuf ans un navire chargé de poursuivre dans leurs repaires les pirates algériens, qui avaient causé des pertes sensibles au commerce de son pays. Porté par la gloire de son père et animé de son exemple, il fit promptement son chemin. La sûreté de son coup d'œil et son merveilleux sang-froid sauvèrent en plusieurs rencontres la flotte des Provinces-Unies d'une ruine complète. Malheureusement Ruiter et lui s'entendaient fort peu; ils ne se réconciliaient d'habitude qu'en face de l'ennemi. Pendant la guerre qui éclata en 1673, entre l'Angleterre et les Pays-Bas, Tromp se distingua par un bonheur constant. L'assistance qu'il prêta au gouvernement danois fit réussir diverses entreprises et assura ses conquêtes dans le Nord. Il devint grand amiral de Hollande (mars 1677). Lors de la guerre de 1688, il se proposait de commencer sur mer les hostilités contre la France, quand la mort vint le surprendre. Ses restes furent déposés dans le vieux temple de Delft, à côté de ceux de son père C.-A. R.

Vie de Corn. Tromp; La Haye, 1694, in-12. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.*

TRONCHAY (*Baptiste* DU), littérateur français, né en 1508, à Sablé (Maine), mort le 21 juin 1557, au Mans. Il était conseiller du roi dans cette dernière ville. D'après La Croix du Maine, ami de cette famille, il aurait composé plusieurs livres de vers et de prose, qui n'ont pas vu le jour.

Ses deux fils, *Georges* et *Louis*, cultivèrent aussi les lettres. Georges, né en 1540, près d'Angers, mort en 1582, au Mans, était très-versé dans la connaissance des médailles et des langues anciennes. Ménage dit qu'on faisait grand cas de sa *Grammaire française*, de son *Livre des étymologies*, et d'autres écrits, non imprimés.—Louis, né en 1545, au Mans, et auteur d'une *Histoire* (ms.) *des troubles religieux*, fut massacré en 1569, dans le village de Thou, près de La Charité, par des soldats qui l'avaient reconnu pour huguenot.

La Croix du Maine, *Bibl.* — Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. Ier

TRONCHET (*François-Denis*), jurisconsulte et magistrat français, né le 23 mars 1726, à Paris, où il est mort, le 10 mars 1806. Fils d'un procureur au parlement, il fut destiné de bonne heure au barreau, et inscrit en 1745 au tableau des avocats. Privé de ce don d'improvisation dont Gerbier était alors le plus brillant modèle, il s'adonna à la consultation, et prit dans ce

genre une place distinguée à côté de Lherminier, de Lambon, de Doutremont et de Babille. Le tact, la pénétration, un clairvoyance singulière à discerner les véritables difficultés d'une question juridique, joints à une logique irrésistible pour les résoudre, telles étaient les qualités particulières de son talent. Parvenu à la célébrité lorsque le coup d'État Maupeou dispersa les parlements (21 janvier 1771), Tronchet, qui jusque-là s'était tenu en dehors des agitations politiques, suivit l'exemple de Target et de presque tout le barreau, en refusant de paraître à la barre des nouveaux magistrats. Ces vacations forcées, qu'il passa dans sa campagne de Palaiseau, lui créèrent des loisirs que ses goûts littéraires surent mettre à profit, sans aller cependant, ainsi que l'attestent de nombreuses consultations signées de cette époque, jusqu'à lui faire refuser aux plaideurs ses conseils écrits. Sa réputation d'avocat et d'excellent citoyen reçut en quelque sorte sa consécration en 1789, par une double élection : celle de bâtonnier de son ordre et celle de député de Paris aux états généraux. Il fut un des membres les plus modérés du parti constitutionnel, et son premier acte fut de s'opposer à la transformation des états en assemblée nationale. Mirabeau l'appelait le *Nestor de l'aristocratie.* Deux ordres de choses dans les travaux de la Constituante portent surtout l'empreinte de Tronchet. Ce sont les conséquences législatives de l'abolition du régime féodal et la nouvelle organisation judiciaire. Membre du comité féodal (9 oct.), il fut l'auteur des rapports sur le mode de rachat des droits seigneuriaux déclarés rachetables (3 mai 1790), des rentes seigneuriales (18 déc.), et des droits seigneuriaux grevant les biens donnés en emphytéose (15 sept. 1791), et sur les conséquences de la suppression de la dîme (7 juin 1791). L'autorité de Tronchet se fit peut-être sentir plus encore dans les débats relatifs à l'organisation judiciaire. Partisan d'un jury criminel, mais adversaire déclaré d'un jury en matière civile, il combattit énergiquement ce système, et contribua à le faire écarter par le décret du 30 avril 1790. Dans la discussion de la loi organisatrice de la procédure, il se prononça pour un tribunal de cassation sédentaire, auquel il donnait par avance le nom de *cour suprême* (3 mai 1790), ainsi que pour le maintien « d'officiers ministériels chargés de l'instruction des procès et de l'observation des formes » (16 déc.). Le 29 mars 1791 il fut élu président de l'Assemblée. Dans la discussion sur le droit de tester, il fit abolir l'inégalité entre cohéritiers (12 mars 1791), et développa cette théorie, depuis si controversée, que « l'homme ne tient la faculté de faire des dispositions testamentaires que de la loi civile et non de la loi naturelle ». Après la fuite de Varennes il combattit la proposition de Robespierre et de Barrère tendant à saisir l'autorité judiciaire de l'instruction de cette affaire, et contribua à faire adopter par l'Assemblée la nomination des commissaires choisis dans son sein pour entendre les déclarations du roi et de la reine. Après la clôture de la Constituante, les électeurs du département de Paris le désignèrent comme un des jurés de la haute Cour nationale. Il vivait retiré dans sa campagne de Palaiseau lorsqu'il reçut du ministre de la justice, Garat, la communication officielle que Louis XVI l'avait choisi avec Target pour défenseur (12 déc. 1792). On connaît le refus de Target. Tronchet n'hésita pas, et se rendit aussitôt à Paris (1). Le jour même Malesherbes s'adjoignit volontairement à Tronchet, et du 14 au 26 décembre le roi eut des conférences régulières avec ses conseils, qui obtinrent le 17 l'adjonction d'un plus jeune auxiliaire, M. de Sèze. Vingt jours après la plaidoirie de ce dernier, eut lieu le vote du 18 janvier. Il était neuf heures du matin; les défenseurs ayant été seulement alors introduits dans la Convention, Tronchet, se levant après de Sèze, montra tout le calme de son esprit en présentant le seul moyen de salut que pouvait encore avoir le roi. Il fit remarquer que la formalité protectrice qui exigeait pour la condamnation les deux tiers des voix n'avait pas été observée, et que l'ordre du jour du 15, qui avait adopté le système de la majorité simple, n'étant pas le résultat d'un appel nominal, ne pouvait trancher définitivement la question. Cette observation, qui n'était que la revendication des principes de la loi du 16 sept. 1791 sur la déclaration de culpabilité du jury, fut combattue par Merlin, qui la traita d'*erreur grossière*, assimilant la Convention non à un jury de culpabilité, astreint à la majorité des deux tiers, mais à un tribunal chargé de l'application de la peine et pour lequel la majorité de trois sur quatre ou de trois sur cinq est seule nécessaire (1). La subtilité de l'argument de Merlin fait comprendre toute la partie juridique, sinon politique (et la raison politique était tout dans ce procès), de l'observa-

(1) Son acceptation fut l'accomplissement du devoir rigoureux de l'avocat. Voici sa réponse au ministre : « Citoyen ministre, entièrement étranger à la cour, avec laquelle je n'ai jamais eu aucune relation, directe ni indirecte, je ne m'attendais pas à me voir arracher, au fond de ma campagne, à la retraite absolue à laquelle je m'étais voué, pour venir concourir à la défense de Louis Capet. Si je ne consultais que mon goût personnel et mon caractère, je n'hésiterais pas à refuser une mission dont je connais toute la délicatesse et peut-être le péril..... *Quoi qu'il en soit, je me dévoue au devoir que m'impose l'humanité*.... Je vous prie de recevoir le serment que je fais entre vos mains, et que je désirerais voir public, que quel que soit l'événement je n'accepterai aucun témoignage de reconnaissance de qui que ce soit sur la terre. Ce jeudi 13. »

Telle est la faiblesse humaine que le signataire de cette lettre, si pleine de prudence, peut encore passer pour une âme courageuse auprès de la postérité.

(1) « Même dans cette hypothèse, dit M. de Royer, sur 721 votans, la majorité des trois quarts étant de 540, celle des trois cinquièmes de 432, les 387 voix qui ont prononcé la mort de Louis XVI n'avaient atteint ni l'une ni l'autre de ces majorités. »

tion de Tronchet, dont le nom figura à coté de celui de de Sèze dans le testament du roi.

Après le 31 mai et le triomphe de la Montagne, Tronchet se tint soigneusement caché, jusqu'au 9 thermidor. Envoyé en octobre 1795 par le département de Seine-et-Oise au conseil des Anciens, où il siégea jusqu'en mai 1799, il prit part à la législation de cette époque par ses rapports sur la punition de tentative de crime, sur la conservation des droits des *défenseurs de la patrie*, sur les domaines congéables, sur la question intentionnelle en matière pénale, et en contribuant à la loi nouvelle qui cessait d'assimiler les enfants naturels aux enfants légitimes. Après le 18 brumaire, il fut adjoint, avec Crassous et Vermeil, à une première commission chargée de préparer le code civil. Le sénat en portant Tronchet au tribunal de cassation (8 avril 1800) et le premier consul en le choisissant pour son président ne firent que reconnaître son autorité de jurisconsulte. Appelé peu après à présider la nouvelle commission (24 thermidor an VIII-1er pluviôse an IX) chargée de rédiger le projet qui devint le Code Napoléon, Tronchet contribua surtout à y faire prédominer l'esprit du droit coutumier sur celui du droit écrit. C'est ainsi qu'il se prononça pour le régime de la communauté comme droit commun de la France. Telle était son autorité sur ces discussions célèbres, que Napoléon disait à Sainte-Hélène qu'il en était *l'âme*, et que Rœderer peint le conseil d'État souvent « partagé entre le respect dû à ce savant octogénaire, dans l'esprit duquel aucune faculté ne s'était affaiblie », et l'admiration due à l'audace et à l'élévation des théories du premier consul. C'est au milieu de ces travaux qu'un décret du 27 février 1801 désigna pour le sénat, « le citoyen Tronchet, le premier jurisconsulte de France ». Il fut appelé le 13 mars 1802 à la présidence de ce corps politique. Le 14 juin 1804 il reçut le cordon de grand officier de la Légion d'honneur. Il s'était marié fort tard, le 5 juillet 1794, et avait perdu sa femme le 9 avril 1797. Cultivant assidûment les lettres dans ses loisirs de jurisconsulte, il a laissé les manuscrits d'une tragédie de *Caton*, de plusieurs traductions en vers de l'Arioste, de Milton et de Thomson, ainsi qu'un *Tableau de l'établissement du mahométisme*. Ses *consultations*, qui embrassent une période de plus de cinquante ans (1748-1802), et qui, ne s'élevant pas à moins de trois mille, avaient été léguées par lui à son ami l'avocat Poirier, des mains duquel elles sont passées dans celles de M. A. Rendu, avocat à la cour de cassation, qui en a fait hommage à cette cour, dans la bibliothèque de laquelle elles sont placées aujourd'hui.

La statue de Tronchet a été placée au conseil d'État, et on a donné son nom à l'une des grandes rues de Paris. Eug. Asse.

Bonnet, *Souvenirs de* 1733 *sur le Barreau de Paris*. — Delamalle, *Éloge*, dans ses *Plaidoyers et Œuvres diverses*. — De Royer, dans *le Moniteur* du 4 nov. 1853. — Fenet, *Travaux préparatoires du code civil*.

TRONCHIN (*Théodore*), théologien protestant, né le 17 avril 1582, à Genève, où il est mort, le 19 novembre 1657. Il était issu d'une famille champenoise, qui embrassa la religion réformée (1) et qui se réfugia en partie à Genève. De bonne heure il cultiva les lettres sous les auspices de Th. de Bèze (2), son parrain, fréquenta les universités de Bâle et de Heidelberg, et perfectionna ses connaissances dans un voyage à travers la Hollande, l'Angleterre et la France. Il professa dans sa patrie l'hébreu (1606), puis la théologie (1615), et devint en 1620 recteur de l'Académie. A ces fonctions il joignit celles de pasteur de la ville, qui lui confia plusieurs missions, « comme personnage d'expérience et de grand savoir » : ainsi il fut chargé de réfuter les attaques du P. Cotton contre la Bible protestante, d'accompagner le duc de Rohan dans sa campagne de la Valteline (1632), enfin de conférer avec J. Dury au sujet de la réunion des calvinistes et des luthériens (1655). Parmi ses ouvrages on remarque : *Cotton plagiaire*; Genève, 1820, in-8°; — *De bonis operibus*; ibid., 1628, in-4°; — *Oratio fun. Henrici ducis Rohanii*; ibid., 1638, in-4°.

TRONCHIN (*Louis*), second fils du précédent, né le 4 décembre 1629, à Genève, où il est mort, le 8 septembre 1705. Après avoir étudié la théologie à Genève et à Saumur, il fut admis au ministère (1651), et appelé, au retour de ses voyages, par l'église de Lyon (1654). Revenu en 1661 dans sa ville natale pour y professer la théologie, il apporta dans ses leçons une instruction solide et variée, un excellent jugement, beaucoup de défiance de ses propres lumières, et surtout des sentiments de tolérance qu'il avait puisés à l'Académie de Saumur, et qui excitèrent contre lui tout l'ancien parti calviniste. Ce fut à cause du principe de la prédestination absolue, dont Fr. Turretin était l'ardent partisan, que la guerre éclata entre les deux professeurs; elle dura plus de vingt ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Turretin (1687), et partagea les cantons. Nous n'entrerons point dans le détail de cette dispute religieuse, que Chaufepié a longuement rapportée; qu'il suffise de dire que Tronchin vit se propager peu à peu des idées plus modérées, et abolir, en 1706, l'adhésion obligatoire au formulaire connu sous le nom de *Consensus*. Il entretenait un commerce épistolaire avec un grand nombre de savants et avec quelques pré-

(1) Son père, *Remi*, officier d'artillerie, né en 1539, à Troyes, fut reçu en 1579 bourgeois de Genève, et y siégea dans le grand conseil. Il ne servit pas Henri IV, comme on l'a prétendu; mais en 1590 ce prince ayant prié les magistrats genevois de le lui prêter « pour poser les pétards devant Troyes », il vit sa demande repoussée, attendu la nécessité qu'on avait des services de cet officier. Remi mourut en 1609, laissant huit enfants.

(2) Il épousa Theodora Rocca, sa fille adoptive, et en eut neuf enfants.

lais anglais. Burnet entre autres, qui louait surtout en lui une vertu extraordinaire et une éloquence noble et persuasive. On a de lui : *Theses theologicæ;* Genève, 1663, in-4°; — *De providentia Dei;* ibid., 1670, in-4°; — des *sermons.*

TRONCHIN (*Louis*), petit-fils du précédent, mort le 4 octobre 1757, à Genève, où il enseignait depuis vingt ans la théologie, est auteur de six dissertations latines.

TRONCHIN (*François*), avocat, frère du précédent, né en 1704, mort en 1798, s'est fait connaître par deux cabinets de tableaux précieux, le premier desquels fut acheté par l'impératrice de Russie. Outre les *Catalogues raisonnés* qu'il en a publiés en 1765 et en 1780, il a laissé un recueil intitulé *Mes Récréations dramatiques* (Genève, 1779-84, 5 vol. in-8°, et 1789, 4 vol. in-8°), et qui contient vingt tragédies, dont huit lui appartiennent en propre, et le reste, qu'il a remanié, est de P. Corneille, Rotrou et du Ryer.

TRONCHIN (*Jean-Robert*), cousin des deux précédents, né le 3 octobre 1710, à Genève, mort le 11 mars 1793, à Rolle (canton de Vaud). Élu membre du grand conseil à vingt-huit ans, il fut adjoint en 1739 à Pierre Mussard pour la négociation d'un traité avec le roi de Sardaigne. En 1759 il devint procureur général, et dans cette charge, si inférieure à son mérite, fit preuve de tant de savoir et d'éloquence que lord Mansfield disait à ce propos : » Dans notre pays Tronchin eût été chancelier. » Sa lutte contre Rousseau brisa sa carrière. Après la condamnation de l'*Émile* et le décret d'arrestation lancé contre son auteur, mesures qui furent prises par le grand conseil de Genève à l'instigation secrète de la France, Tronchin entreprit de les justifier en publiant, sous le voile de l'anonyme, le pamphlet intitulé *Lettres écrites de la campagne* (Genève, 1763, in-8° et in-12). Rousseau, qui le réfuta avec beaucoup d'énergie dans ses *Lettres de la montagne*, reconnut qu'il avait accompli une tâche ingrate avec un incontestable talent et un art infini. Toutefois Tronchin refusa d'associer son nom à la répression violente des troubles populaires qui éclatèrent l'année suivante dans sa patrie, et se retira à la campagne, où il consacra ses loisirs à des œuvres de bienfaisance. On attribue encore à ce magistrat : *Discours* (deux) *sur l'esprit de parti* (Neufchâtel, 1764, in-12), et *Lettres populaires où l'on examine la Réponse* (de d'Ivernois) *aux* Lettres de la campagne (1765, in-8°).

Leu, *Helvet. Lexicon.* — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Senebier, *Hist. littér. de Genève,* t. III. — Haag frères, *France protest.*

TRONCHIN (*Théodore*), célèbre médecin, né le 24 mai 1709, à Genève, mort le 30 novembre 1781, à Paris. Son grand-père, *Antoine*, frère aîné du théologien Louis (*voy.* ci-dessus), s'établit comme banquier à Lyon; il avait pour mère Angélique Calendrini. Son père, *Jean-Robert*, qui faisait aussi la banque, ayant vu sa fortune détruite par la chute du système de Law, le jeune Théodore, alors âgé de seize ans, fut envoyé en Angleterre auprès du fameux Bolingbroke, à qui il était allié. Par le conseil de ce dernier, qui l'avait fait admettre dans l'université de Cambridge, il s'appliqua à la médecine, et se rendit à Leyde pour y suivre les leçons de Boerhaave. Une liaison intime se forma bientôt entre le disciple et le maître. A peine reçu docteur, sur la présentation de deux thèses *De nympha* et *De clitoride* (Leyde, 1736, in-4°), Tronchin alla s'établir à Amsterdam, et là, rapporte Condorcet, « l'estime de Boerhaave, des succès soutenus, et ce don secret que la nature lui avait donné d'obtenir la confiance, » le mirent à la tête des médecins de la ville. Pendant près de vingt ans il y mena, au sein de sa famille et de ses nombreux amis, la vie la plus heureuse et la plus considérée, et y occupa les fonctions de président du collége des médecins et d'inspecteur des hôpitaux. Le mécontentement qu'il éprouva de l'établissement du stathoudérat héréditaire le ramena dans sa patrie. On s'empressa de lui conférer les titres de professeur honoraire (févr. 1755) et de directeur de la bibliothèque publique (1756). La méthode de l'inoculation commençait à se répandre; Tronchin, qui l'avait appliquée à ses propres enfants, y acquit beaucoup de réputation par une pratique constamment heureuse. Aussi fut-il appelé en 1756 à Paris et en 1765 à Parme pour inoculer les enfants du duc d'Orléans et ceux de l'infant Philippe. En 1766, sur les instances réitérées du duc d'Orléans, il vint se fixer à Paris comme son premier médecin. « Dès lors, disent MM. Haag, il devint le médecin à la mode dans le grand monde; on le consultait de tous les pays de l'Europe; les femmes surtout raffollaient de lui, et l'on doit convenir qu'il justifiait l'engouement général par son heureuse physionomie, ses manières nobles et gracieuses, sa conversation délicate et polie, à laquelle une teinte d'indépendance républicaine ajoutait un nouveau charme. Sensible et bienfaisant, il consacrait régulièrement deux heures par jour à ce qu'il appelait son bureau de philanthropie, c'est-à-dire à donner des consultations gratuites aux pauvres, à qui il fournissait même de l'argent nécessaire pour les médicaments. » Malgré les sommes énormes que lui rapporta l'exercice de son art, il ne laissa qu'une fortune médiocre. Les hommes les plus illustres de ce temps, Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, Thomas, s'honorèrent d'être au nombre de ses amis; les universités de Genève et de Montpellier lui délivrèrent un diplôme d'honneur; les Académies des sciences de Paris, de Berlin, de Londres, d'Édimbourg, de Stockholm et de Pétersbourg l'admirent à titre d'associé étranger. Une maladie violente l'enleva en peu de jours, à l'âge d'environ soixante-treize ans. Le nom de Tronchin se retrouve pour ainsi dire à chaque page des

Mémoires du dix-huitième siècle. Cependant il n'a produit aucun système, et ne s'est même rattaché à aucun; c'est moins à son savoir et à son originalité qu'à ses grandes qualités personnelles qu'il a dû la célébrité dont il jouit. Son caractère modeste et circonspect se montra dans sa pratique, en général expectante. Partisan d'une hygiène bien entendue, attendant plus de la nature que des médicaments, il traitait la plupart des maladies par le régime et par l'exercice. Les titres qui lui méritèrent la reconnaissance publique sont d'avoir contribué à répandre l'usage de l'inoculation; d'avoir adouci le régime des femmes en couches; de leur avoir persuadé d'être nourrices après avoir été mères, et de s'être occupé des enfants au point de vue de leur éducation physique. Une pratique très-étendue ne permit point à Tronchin de publier des ouvrages; outre les deux thèses citées, on a de lui : *De colica pictorum;* Genève, 1757, in-8°; Amst., 1758, in-4°; Iéna, 1771, in-8° : ce traité fut vivement critiqué par Bouvart, qui reprochait à l'auteur « d'avoir fait partout des emprunts littéraires sans laisser de reconnaissances à ses créanciers »; — des articles dans *l'Encyclopédie;* — des observations dans les *Mém. de l'Acad. de chirurgie*, t. V; — une édit. des *Œuvres de Baillou;* Genève, 1762, 2 vol. in-4°, avec une introduction.

De sa femme, Hélène de Witte, morte le 17 août 1767, à Paris, il eut deux fils et une fille.

Senebier, *Hist. littér. de Genève*, t. III. — *Nécrol. des hommes cél. de France*, ann. 1782. — *Biogr. méd.* — Dezeimeris, *Dict. hist. de la méd.* — Haag frères, *France protest.* — Grimm, *Corresp.*, mai 1782. — Voltaire, *Idem.* — Condorcet, *Éloges.* — Louis, *Éloges*, 1859. *Mémoires* de Marmontel, de Mme d'Épinay, etc.

TRONO (*Niccolò*), doge de Venise, né vers 1397, mort le 28 juillet 1473, à Venise. Il succéda, le 13 novembre 1471, à Cristoforo Moro. C'était alors un vieillard de soixante-quatorze ans, qui s'était fort enrichi à Rhodes, où il avait fait le commerce. Rien de notable n'arriva sous son règne. Il fut remplacé par N. Marcello.

Daru, *Hist. de Venise*, t. II.

TRONSON (*Louis*), auteur ecclésiastique, né le 17 janvier 1622, à Paris, où il est mort, le 26 février 1700. Il était fils de Louis, seigneur du Coudray, conseiller d'État, en 1641. Ordonné prêtre en 1647 et aumônier du roi en 1648, il passa en 1656 dans la congrégation de Saint-Sulpice. Il y rendit de grands services, non-seulement dans la direction du séminaire, où il forma un grand nombre de prêtres zélés et instruits, en fixant définitivement les statuts de la maison et en étendant son influence. Il en fut élu supérieur en 1676. C'était un homme d'un grand sens, d'un savoir assez étendu et d'une piété exemplaire. D'un dévouement absolu au saint-siége, il combattit les doctrines jansénistes, s'abstint de signer les quatre articles de 1682, et assista en 1695 aux conférences d'Issy, où furent examinés les livres de Mme Guyon. Fénelon se plaît à louer dans Tronson, son ancien maître, « l'amour de la discipline, l'habileté, la prudence, la piété et le discernement ». On a de lui deux ouvrages estimés : *Forma cleri;* Paris, 1669, 3 vol. in-12; ibid., 1727, in-4°, avec la 4e partie, et 1824, 3 vol. in-8° et in-12 : collection tirée de la Bible, des conciles et des Pères sur la vie et les mœurs des ecclésiastiques; — *Examens particuliers sur divers sujets propres aux ecclésiastiques, par un prêtre du clergé;* Lyon, 1690, in-12 : on pourrait citer plus de vingt éditions de ce livre, dont quelques-unes ont été retouchées par l'abbé Émery. Les *Œuvres complètes de Tronson* ont été publiées par l'abbé Migne (Paris, 1857, 2 vol. gr. in-8°); on y trouve des écrits posthumes, tels que *Traité de l'obéissance* (1822, in-12), *Manuel du séminariste* (1823, 2 vol. in-12); *Entretiens et méditations ecclésiastiques* (1826), etc. Sa correspondance, conservée au séminaire de Saint-Sulpice, forme 14 vol. in-fol.

TRONSON (*Jean-Pierre*), frère du précédent, est auteur d'une *Vie de Marguerite Acarie, dite Marie du S.-Sacrement* (Paris, 1690, in-12)

Feller, *Dict. hist.* — *Introd.* à la *Vie de M. Emery*, 1861, t. Ier.

TRONSON DU COUDRAY (*Philippe-Charles-Jean-Baptiste*), officier d'artillerie, de la famille du précédent, né le 8 septembre 1738, à Reims, mort le 11 septembre 1777. Tout jeune il entra dans le corps des mineurs, et gagna par son savoir les bonnes grâces de Gribeauval, qui pourvut à son avancement. Il était chef de brigade d'artillerie lorsqu'il accepta la proposition de Lafayette de se rendre en Amérique avec le grade de général major; en allant joindre l'armée de Washington, il se noya en traversant une rivière. Il était correspondant de l'Académie des sciences. Ses principaux écrits sont : *L'Artillerie nouvelle, ou Examen des changements faits dans l'artillerie française depuis* 1765, *par* ***; Amst. et Paris, 1772, in-8°, réimpr. en 1790 : la publication de cet ouvrage donna lieu à une controverse, où l'auteur ne manqua pas l'occasion de démontrer l'excellence du nouveau système introduit par Gribeauval; — *Mémoire sur la meilleure méthode d'extraire et de raffiner le salpêtre;* Paris, 1774, 1790, in-8°; — *Mémoire sur les forges catalanes;* Paris, 1775, in-8°; — *Nouvelles expériences et observations sur le fer;* Paris, 1776, in-8°; — *Discussion de l'ordre profond et de l'ordre mince;* Paris, 1776, in-8° : dans un autre mémoire (1776, in-8°), il considère ces deux ordres par rapport aux effets de l'artillerie.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist. univ.*

TRONSON DU COUDRAY (*Guillaume-Alexandre*), avocat et député, frère du précédent, né le 18 novembre 1750, à Reims, mort le 27 mai 1798, à Sinamary (Guyane). Sa qualité de

cadet le fit destiner à l'Église; mais après de brillantes études au séminaire de Reims il se refusa à des engagements qu'il ne se sentait pas capable de remplir, et embrassa la carrière du commerce. Attaqué dans ses intérêts par un associé infidèle, il plaida lui-même sa cause; le gain de ce procès lui révéla sa véritable vocation. Il étudia la jurisprudence, vint en 1778 à Paris, où Élie de Beaumont et Malesherbes se chargèrent de le diriger, et fut admis au barreau du parlement. Quelques affaires difficiles, qui mirent dans leur plein jour un talent souple, brillant, plein de grâce et de passion à la fois, attirèrent sur lui l'attention publique. Loin de se rallier aux principes de la révolution, il défendit la royauté menacée, lança un mémoire contre le pillage de la fabrique Réveillon, et sollicita l'honneur d'être devant la Convention l'un des avocats de Louis XVI. Sa proposition n'ayant pas été communiquée au roi, il adressa le 16 décembre 1792 à tous les journaux une lettre digne et ferme, « considérant, disait-il, comme un devoir d'aller au-devant des périls que d'autres semblaient redouter ». Sa généreuse ambition ne put être satisfaite; mais il s'en dédommagea en prêtant le secours de sa parole à plusieurs victimes du tribunal révolutionnaire. Le 12 octobre 1793, Tronson fut désigné d'office pour défendre, de concert avec Chauveau-Lagarde, la reine Marie-Antoinette, et déploya dans cette occasion toute la force de son éloquence. Aussitôt la sentence rendue (15 oct.), les deux avocats furent, par ordre préalable de la Convention, et comme mesure de sûreté générale, arrêtés, conduits dans la prison du Luxembourg, et interrogés séparément. Tronson déclara n'avoir reçu aucune confidence de la reine, et remit entre les mains des représentants Bayle et Voulland deux anneaux d'or et une touffe de cheveux qu'il devait faire tenir de sa part à l'une de ses femmes. Le lendemain il fut rendu à la liberté, et se tint éloigné de Paris jusqu'au 9 thermidor. Au mois de décembre suivant il défendit quelques-uns des membres du comité révolutionnaire de Nantes. Député par les électeurs de Seine-et-Oise au conseil des Anciens (oct. 1795), il fut un des orateurs du parti clichien, et se prononça souvent avec force contre la politique du Directoire. Dans la séance du 20 août 1797 il rédigea le rapport relatif à la marche des troupes que le gouvernement, menacé, avait appelées à Paris; cette circonstance détermina les mesures de rigueur qui furent prises contre lui au 18 fructidor. Embarqué à Rochefort avec quatorze députés (22 sept. 1797), il fut déporté à Sinamary, et ne put résister longtemps à ses chagrins et à l'insalubrité du climat. Outre un grand nombre de mémoires et de plaidoyers, on a de lui: *Instructions rédigées pour mes enfants et mes concitoyens*; s. l., 1798, in-8°: le manuscrit en fut remis à la famille de l'auteur par son ami M. de Barbé-Marbois, qui lui ferma les yeux; — *Œuvres choisies*, avec une notice; Paris, 1829, in-8°, extraites en partie du t. X des *Annales du barreau français*.

Notice des *Œuvres choisies*. — *Moniteur univ.* — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — *Docum. partic.*

TROOST (*Corneille*), peintre hollandais, né en 1697, à Amsterdam, où il est mort, le 7 mars 1750. Il fut élève d'Arnold Boonen. En un temps où les grands artistes avaient disparu, il dut à ses portraits, à ses scènes comiques, à ses peintures caricaturales, un succès qui ne lui a pas survécu. Son œuvre la plus sérieuse est un tableau dans lequel il a représenté d'après nature et de grandeur naturelle *les Directeurs de la société des médecins d'Amsterdam*. On lui doit aussi le portrait de plusieurs des notabilités de son temps, entre autres de Boerhaave. Mais Troost, qui n'est qu'un peintre médiocrement habile, a dû surtout sa renommée aux gouaches et aux aquarelles qui lui ont été inspirées par les comédies à la mode ou par le désir de tourner en ridicule les usages de la société bourgeoise et les singularités de ses costumes. Sous ce rapport il semble avoir tenté en Hollande une œuvre analogue à celle que Hogarth accomplissait à la même époque en Angleterre. Mais Troost est bien loin du puissant humoriste britannique; il n'a ni sa force comique, ni son sentiment délicat, ni même ses qualités de peintre. Ses ouvrages sont presque tous restés en Hollande: le musée d'Amsterdam possède son portrait peint par lui-même, et le musée de La Haye quinze dessins à la gouache dont le sujet est emprunté à des comédies hollandaises; ces dessins sont moins intéressants comme œuvres d'art que comme documents à consulter pour l'histoire du costume pendant la première moitié du dix-huitième siècle. Houbraken a gravé plusieurs pièces d'après cet artiste. P. M.

Ch. Blanc, *Peintres de l'école hollandaise*, 1861.

***TROPLONG** (*Raymond-Théodore*), magistrat français, né à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), le 8 octobre 1795. Il est fils d'un professeur d'humanités au collége de Sorèze. Reçu avocat dans les premières années de la restauration, il fut nommé le 4 mars 1819 substitut près le tribunal de Sartène, et passa en la même qualité au tribunal de Corte (1er sept. 1819), puis à la cour royale de Bastia (28 juill. 1820). Consacrant à l'étude tous les loisirs que lui laissait l'audience, il fit une lecture assidue des anciens commentateurs des lois romaines et des légistes français. L'ample bibliothèque d'un vieux conseiller de Bastia lui fut, dit-on, d'un grand secours dans ce zèle pour la science qui le portait en même temps vers une étude plus approfondie des langues anciennes et de l'histoire. Nommé substitut du procureur général à Alençon (4 déc. 1822), il n'y demeura qu'une année, et revint à Bastia (15 oct. 1823), mais cette fois comme avocat général. C'était le dernier séjour qu'il devait y faire. Envoyé comme

avocat général à Nancy (1er sept. 1825) (1), il y fonda sa réputation de légiste, dans un procès célèbre de domanialité (1832), où il eut à éclaircir les questions les plus difficiles du droit féodal et du droit public. Il fut nommé, le 6 octobre 1832, président de chambre à la même cour. L'année suivante, il publia son premier ouvrage, le traité *des Priviléges et hypothèques* (Paris, 1833, 4 vol. in-8°), où l'économie politique se mêle heureusement au développement juridique du sujet, et fournit à la *Revue de législation* plusieurs articles dans lesquels, exposant les origines de la féodalité, il réfutait les systèmes historiques de Dumoulin, de Loyseau et de Daguesseau. Conseiller à la cour de cassation le 12 novembre 1835, il continua d'expliquer le droit civil par la publication de ses commentaires sur *la Vente* (1834), *la Prescription* (1835), *l'Échange et le Louage* (1840), *le Contrat de société* (1843), *le Prêt* (1845), *le Mandat*, *le Dépôt*, *le Cautionnement et la Contrainte par corps* (1845-47), et plus tard *le Contrat de mariage* (1850), *les Donations* (1855), et *la Transcription hypothécaire* (1856). Il faut citer ici, comme une heureuse innovation, les préfaces qui précèdent chacun de ces traités, et où l'auteur développe avec une hauteur de vue remarquable les côtés historiques et philosophiques de son sujet. Le 4 juillet 1846, M. Troplong fut appelé dans la chambre des pairs; mais il n'y prit pas une seule fois la parole. Il avait été élu le 12 novembre 1840 membre de l'Académie des sciences morales à la place de Daunou. Défenseur du principe d'autorité, il se rattacha au gouvernement napoléonien, et reçut dès le 22 décembre 1848 la première présidence de la cour de Paris, une place dans la commission consultative formée après le coup d'État, un siége au sénat (26 janv. 1852) et bientôt le titre de président de ce corps, enfin la première présidence de la cour de cassation (18 déc. 1852), héritage de Portalis, un siége au conseil privé (1er fév. 1858), et la grand' croix de la Légion d'honneur. Ce fut lui qui rédigea le rapport sur la proposition relative au rétablissement de l'empire (6 nov. 1852), forme monarchique qui, disait-il, « avait tous les avantages de la république sans en avoir les inconvénients », et le rapport sur le sénatus-consulte qui, par modification de la constitution, donnait une étendue nouvelle aux attributions financières du gouvernement en restreignant l'intervention du corps législatif au vote du budget par ministère (25 déc. 1852). Depuis il a fait succéder à ses amples commentaires du droit civil de nombreux articles d'histoire politique, dont quelques-uns ont soulevé une polémique assez vive; citons, dans la *Revue contemporaine*, ceux qui sont relatifs aux derniers temps de la république romaine (1856-1863). Comme jurisconsulte, M. Troplong a contribué à maintenir à sa hauteur la science du droit en la combinant heureusement avec les études historiques et philosophiques : l'abondance des recherches et des idées, l'éclat et quelquefois la fougue du style, auxquels s'ajoute souvent la nouveauté hardie des théories, tels sont les caractères particuliers à ses traités de droit civil. Outre les ouvrages cités, on a encore de lui : *De l'Influence du christianisme sur le droit civil des Romains*; Paris, 1843, in-8°; — *Du Pouvoir de l'État sur l'enseignement, d'après l'ancien droit public*; Paris, 1844, in-8°; — *De la Propriété, d'après le code civil*; Paris, 1848, in-18.

Monit. universel. — Tisseron, *le Sénat.* — *Revue contemporaine*, 30 nov. 1860.

TROTTI (*Giovanni-Battista*), dit *le Malosso*, peintre, né en 1555, à Crémone, mort après 1607. Il fut le meilleur élève de Bern. Campi, qui lui donna en mariage l'une de ses nièces et lui légua ses dessins et son atelier. Au sortir de l'école, il travailla à la cour de Parme en concurrence avec Augustin Carrache (1). Il paraît avoir pris pour modèle le style du Sojaro, mais en exagérant l'emploi des couleurs claires aux dépens du relief et de la douceur des contours. En compensation, il a fait des têtes délicieuses, s'arrondissant avec grâce et animées par un sourire plein de charme. « Il est difficile, dit Lanzi, de trouver dans tant de villes diverses un de ses tableaux qui puisse être comparé à un autre à l'égard de l'invention. Il sut varier aussi à son gré l'imitation du style. » Ajoutons que les fonds de paysage sont traités par lui avec un soin et une finesse extrêmes. Parmi ses fresques, les plus renommées sont celles qu'il exécuta à Parme, au palais royal del Giardino, peintures qui lui méritèrent le titre de chevalier. C'est surtout dans ses tableaux que le Malosso peut être apprécié à sa juste valeur. Une de ses œuvres capitales existe dans la chapelle de la Résurrection, attenant à l'église Saint-Luc de Crémone; il y a peint, partie à fresque, partie à l'huile, divers traits du Nouveau Testament. Crémone possède encore de lui un grand nombre d'autres ouvrages, tels que : *la Résurrection du Christ* et *la Descente du Saint-Esprit* (cathédrale); *la Vierge et les Saints protecteurs de Crémone* (palais public); *Sainte Catherine au pied de la croix*, *Saint Thomas d'Aquin*, *la Décollation de saint Jean-Baptiste* (Saint-Dominique); *le Sauveur et la Vierge* (Saint-Luc); *la Vierge avec saint Hyacinthe et sainte Cécile* (Sainte-Lucie); une *Descente de croix* et une *Tentation de saint Antoine* (Saint-Jacques). Les ouvrages du Malosso ne sont pas nombreux hors de sa ville na-

(1) L'année suivante il alla en Corse contracter une union aux vœux de laquelle son cœur depuis quelque temps déjà n'était pas indifférent.

(1) Carrache, voyant que cet artiste, qu'il ne croyait pourtant pas son égal, plaisait généralement plus que lui, dit que « le Trotti était un *os bien dur*, un *mal osso*, qu'on lui avait donné à ronger ». Telle fut l'origine du surnom que le peintre Crémonais s'empressa d'adopter, et dont il signa même plusieurs ouvrages.

tale. On ignore l'époque exacte de sa mort; mais elle doit être postérieure à 1607, date que nous lisons sur *la Piété* citée par Lanzi. Le Malosso forma un assez grand nombre d'élèves : le Nuvolone, les frères Lodi, G. Calvi, Lambri, Euclide Trotti, son neveu, etc. E. B—N.

Zaist, *Pittori*. — Oretti, *Memorie*. — Lanzi, Orlandi, Ticozzi. — Grasselli, *Guida di Cremona*.

*TROUSSEAU (*Armand*), médecin français, né à Tours, en 1801. Fils d'un maître de pension, mort sans fortune, en 1811, il obtint une bourse au lycée d'Orléans, où il eut des succès en rhétorique et en philosophie. Après avoir été deux ans maître d'études dans une institution de Tours, il devint régent au collége de Châteauroux (1820); mais bientôt il quitta l'enseignement pour aller à Paris étudier la médecine (1823). A peine avait-il commencé cette nouvelle carrière qu'un arrêté de M. de Frayssinous ferma l'école de médecine; ce contre-temps obligea M. Trousseau à retourner dans sa ville natale; il y suivit la clinique du docteur Bretonneau, dont plus tard il est demeuré l'ami. Reçu docteur en 1825 à Paris, il entra dans l'hospice de Charenton comme interne, et compléta ses études par des travaux d'anatomie et de pathologie comparées, dont l'école d'Alfort lui fournit les matériaux. En 1827, il se présenta au concours de l'agrégation, et fut nommé. L'année suivante il reçut du gouvernement la mission d'observer la diphthérite et d'autres maladies épidémiques qui désolaient la Sologne, puis de se rendre, en compagnie de MM. Louis et Chervin, à Gibraltar, où sévissait la fièvre jaune; il fut atteint de cette maladie, et décoré à son retour. Médecin des hôpitaux en 1831, il remplaça immédiatement Récamier pendant trois ans à l'hôtel-Dieu. En 1836, il partagea avec M. Belloc le prix offert par l'Académie de médecine sur la phthisie laryngée. Vers le même temps, il achevait le *Traité de thérapeutique*, ouvrage devenu classique, et qui montre clairement que l'auteur procède de Récamier et surtout de Bretonneau, dont il reflète toutes les doctrines. C'était un titre important pour M. Trousseau que l'apparition de ce traité à une époque où les théories de Broussais avaient presque complétement ruiné la matière médicale; il lui en fut tenu compte, et la chaire de thérapeutique, obtenue au concours en 1839, récompensa ses efforts; son cours fut un des plus suivis, non pas qu'on y vînt chercher la science profonde et sûre, mais les élèves y furent attirés en foule par une diction pittoresque, des vues nouvelles, des récits piquants. A l'hôpital Saint-Antoine (1839), puis à l'hôpital Necker, il se livra à de nombreuses expériences de thérapeutique, expériences qui servaient de base à des théories parfois hâtives et à des généralisations auxquelles lui-même n'accordait pas une bien longue durée. En 1848, son passage à l'hôpital des Enfants fut encore signalé par des leçons cliniques très-suivies, sur le croup, le rachitis, les fièvres éruptives et les maladies spéciales à la seconde enfance. Ce fut cet enseignement qui répandit la pratique de la trachéotomie dans la période extrême du croup, et de la thoracentèse dans les épanchements pleurétiques aigus. Le 18 décembre 1852, M. Trousseau remplaça dans la chaire de clinique interne à l'hôtel-Dieu M. Chomel, démissionnaire par refus de serment. Il n'a pas cessé jusqu'à présent d'y exercer une grande influence sur la jeunesse, qui goûte sa prédilection pour l'exposition des maladies nouvellement découvertes, l'ingéniosité des vues, la hardiesse de la thérapeutique. Pour lui la médecine est un *art*, non une *science;* il la pratique en artiste, et donne à l'empirisme une large part. Aussi est-ce un contraste assez piquant que l'appel qu'il fait à la contradiction par l'observation des faits, et le ton affirmatif au plus haut degré avec lequel il enseigne. Aujourd'hui il occupe la plus brillante position parmi les praticiens français. Il est commandeur de la Légion d'honneur. En 1848 il a représenté à la Constituante le département d'Eure-et-Loir; il y a fait preuve d'indépendance et de libéralisme. Mais ce n'est pas sans résistance qu'il est arrivé à conquérir le premier rang dans la médecine; longtemps il a été en butte à de vives critiques, et c'est en 1856 seulement qu'il a pu entrer dans l'Académie de médecine.

Les principales publications de M. Trousseau sont : *Table analytique du* Traité des maladies chirurgicales *de Boyer ;* Paris, 1828, in-8°; — (avec Leblanc) *Atlas du dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires;* Paris, 1828, gr. in-fol.; — (avec H. Pidoux) *Traité de thérapeutique et de matière médicale;* Paris, 1836-39, 3 vol. in-8°; sept édit. et des traductions en plusieurs langues; —(avec H. Belloc) *Traité pratique de la phthisie laryngée et des maladies de la voix;* Paris, 1837, in-8°, fig.; trad. en allemand et en anglais; — *Des principaux aliments envisagés sous le rapport de l'hygiène;* Paris, 1838, in-4°; — *Nouvelles Recherches sur la trachéotomie pratiquée sur la période extrême du croup;* Paris, 1851, in-8°; — *Clinique médicale de l'hôtel-Dieu ;* Paris, 1860-62, 2 vol. in-8°; — *Conférence sur l'empirisme en médecine;* Paris, 1863, in-8°. M. Trousseau a eu part en 1834 à la fondation du *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, et il a fourni beaucoup d'articles aux *Archives générales de médecine.* DUCHAUSSOY.

Sachaile, *Médecins de Paris*. — Lasègue, dans les *Archives de méd.*, fév. 1861. — Hemmel, *Galerie des hommes du jour*, 1862.

TROUVÉ (*Charles-Joseph*, baron), littérateur français, né à Chalonnes-sur-Loire (Anjou), le 24 septembre 1768, mort à Paris, le 18 octobre 1860. Il était fils d'un ouvrier menuisier. Un financier homme du monde, Pauly, alors concessionnaire des mines de houille de Saint-

Georges-Châtelaison, situées près de Chalonnes, et plus tard secrétaire ordinaire de la reine Marie-Antoinette, ayant pris en amitié ce joli enfant, lui fit faire de bonnes études, où il eut de grands succès. D'abord clerc de notaire à Paris, il commença en 1791 à travailler au *Moniteur universel*, dont il devint en 1794 rédacteur en chef. Il fournit à ce journal soit en prose, soit en vers, un grand nombre d'articles, qui n'ont de remarquable qu'une rare mobilité d'opinion. Choisi le 2 novembre 1795 comme secrétaire général du Directoire par l'influence de La Revellière-Lépeaux (1), il en remplit les fonctions jusqu'au 6, et donna sa démission sous prétexte de l'insuffisance de ses talents administratifs. L'obscurité dont il avait prétendu ne plus sortir ne tarda pas à lui peser : d'un caractère versatile et ambitieux, il voulut prendre une part plus active aux affaires, et par le crédit du même directeur il obtint, en octobre 1797, d'être envoyé à Naples comme premier secrétaire de légation. Ensuite il fut envoyé avec le titre de ministre à Milan (février 1798), et de là à Stuttgard (mars 1799); mais au bout d'un mois il fut forcé de quitter le Wurtemberg. La Revellière-Lepeaux, qu'indignèrent dans la suite les palinodies de son jeune et intelligent protégé, dit dans ses *Mémoires* que sa conduite fut alors aussi digne d'estime qu'elle fut plus tard digne de mépris. Devenu le 26 décembre 1799 membre du Tribunat, où il se montra très-dévoué au général Bonaparte, Trouvé obtint le 22 juin 1803 la préfecture de l'Aude, qu'il conserva après le premier et reprit après le second retour de Louis XVIII. Mais son dévouement servile à Napoléon s'était alors changé en un royalisme furibond et persécuteur, auquel Lainé, ministre de l'intérieur, fut obligé de mettre un terme en le destituant (26 septembre 1816). Il devint alors rédacteur, puis éditeur responsable du *Conservateur* (1819), et dirigea pendant plusieurs années, après la chute de cette feuille ultra-monarchique (1820), une imprimerie à Paris. Il rentra en faveur sous le ministère Polignac, et fut nommé maître des requêtes en service extraordinaire (26 août 1829), et chef de la division des beaux-arts au ministère de l'intérieur (fév. 1830). La révolution de Juillet le priva de ces emplois. Trouvé avait reçu de Napoléon Ier le titre de baron. Ses ouvrages sont : *Pausanias, tragédie en cinq actes;* Carcassonne, 1810, in-8° : cette tragédie en vers, dont le sujet, dit la préface, est le 9 thermidor, avait été représentée au théâtre Feydeau, en 1795, comme pièce de circonstance; — *Essai historique sur les états généraux de la province de Languedoc, et Description générale et statistique du département de l'Aude;* Paris, 1818-19, 2 vol. in-4°, avec carte et planches; — *Jacques Cœur;* Paris, 1840, in-8°; — *Anne de Beaujeu, Jeanne de France et Anne de Bretagne, esquisse;* Batignolles, 1854, in-12; — *Le Dauphin, duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV;* Paris, 1856, gr. in-18. Trouvé a inséré des poésies dans l'*Almanach des muses* et de nombreux articles dans les *Annales de la littérature et des arts*, et dans les journaux *l'Europe* et *la France*. On lui doit la rédaction du *Voyage dans la Belgique*, etc., d'André Thoüin (*voy.* ce nom). Il avait proposé par souscription la publication des *Souvenirs d'un octogénaire, ou Mémoires littéraires, diplomatiques et administratifs;* mais cet ouvrage, qui devait former 6 vol. in-8°, n'a pas encore paru.

E. Regnard.

La Revellière-Lépeaux, *Mémoires* (inédits). — Rabbe, *Biogr. univ. des contemp.* — *Moniteur univ.* passim.

(1) Trouvé avait épousé une cousine d'André Thoüin, le jardinier botaniste, qui lui-même était un des amis intimes de La Revellière.

TRUBLET (*Nicolas-Charles-Joseph*), littérateur français, né en décembre 1697, à Saint-Malo, où il est mort, le 14 mars 1770. D'une famille très-ancienne de la bourgeoisie de Saint-Malo, il entra dans les ordres. Après avoir accompagné, en 1721, l'abbé de Tencin à Rome, il se fixa à Paris, écrivit dans *le Mercure*, se lia particulièrement avec La Motte, et par son intermédiaire devint le protégé de Fontenelle. Les opinions littéraires de ces deux écrivains furent celles de Trublet; il attaqua, comme eux, les vers au bénéfice de la prose, et ne craignit pas d'appliquer à *la Henriade* ce que Boileau avait dit de *la Pucelle* de Chapelain :

Et je ne sais pourquoi je bâille en le lisant (1).

Cependant l'Académie française ne lui ouvrait pas ses portes, où il frappait depuis 1736. Aux défenseurs de la poésie s'unissaient contre lui les philosophes, à cause de sa collaboration au *Journal chrétien*, recueil qui les avait dénoncés aux rigueurs du pouvoir en les accusant d'être également ennemis du trône et de l'autel. Quelques hommes éminents lui témoignèrent toutefois une estime constante : le président Hénault, Maupertuis, qui lui dédia un des quatre volumes de ses œuvres, Fontenelle, et Montesquieu. Il fut enfin admis à la place du maréchal de Belle-Isle. Sa réception eut lieu le 13 avril 1761. Il envoya son *discours* à Voltaire, en lui demandant son

(1) Voltaire, qui ne laissait point passer une injure sans se venger cruellement, écrivit dans le conte du *Pauvre diable* :

L'abbé Trublet avait alors la rage
D'être à Paris un petit personnage.
Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui, par complément, servait :
Il entassait adage sur adage,
Il compilait, compilait, compilait...
On le voyait sans cesse écrire, écrire
Ce qu'il avait jadis entendu dire;
Il nous lassait sans jamais se lasser...

L'esprit et la facture originale de ce passage l'ont fait si souvent répéter, qu'il est assez généralement regardé comme un portrait vrai, mais il ne faut y voir qu'une plaisante caricature. L'abbé Trublet se contenta de répondre que « s'il avait eu tort au sujet de *la Henriade*, il avait le nouveau tort d'y persister ».

amitié; celui-ci regretta ce qui s'était passé, promit de ne lui être plus hostile, et tint parole. En 1767, Trublet se retira à Saint-Malo, où il possédait un canonicat. Il était en même temps trésorier de l'église de Nantes. Les infirmités qui attristèrent ses derniers jours furent adoucies par l'estime et l'affection de ceux qui l'entouraient. Simple, bon, modeste, il ne plaisait pas moins par les qualités du cœur que par les mérites de son esprit et sa conversation aimable. Nous citerons de cet écrivain : *Essais de morale et de littérature;* Paris, 1735, 2 vol. in-12; 6e édit., 1768, 4 vol. in-12 : c'est un ensemble de pensées et d'observations détachées, écrites d'un style trop uniforme, mais correct et pur. Ces pensées sont vraies et solides; mais il s'en trouve un trop grand nombre de communes, qui déparent les autres. « Son livre, de bon qu'il est, dit D'Alembert, pourrait devenir excellent sans y rien ajouter, et en se bornant à n'y faire que des ratures » : cet éloge est plus grand qu'on ne pense. — *Pensées choisies sur l'incrédulité;* Celle, 1737, in-8°; — *Panégyriques des saints, suivis de réflexions sur l'éloquence;* Paris, 1755, in-12, et 1764, 2 vol. in-12 : ouvrage sans mouvement et sans chaleur; — *Mémoires sur les ouvrages et la vie de Fontenelle et de La Motte;* Amst., 1759, in-12. Il a collaboré au *Journal des Savants* (1736-1739) et au *Journal chrétien* (1758-1760). Il a édité, avec l'abbé Seguy, l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, de Vauvenargues (1747, in-12), et seul l'*Essai sur la formation des corps organisés*, de Maupertuis (1754, in-12). J. M.

D'Alembert, *Hist. de l'Acad. française*, t. VI. — Sabatier, *les Trois siècles.* — Suard, *Mélanges.* — *Nécrol. de France*, ann. 1771. — *Les Malouins célèbres.*

TRUCHET (*Jean*), mécanicien français, né à Lyon, en 1657, mort le 5 février 1729. Fils d'un marchand, il fit profession à dix-sept ans dans l'orde des Carmes, sous le nom de *P. Sébastien*. Envoyé à Paris, il ne s'y occupa guère que de physique et de géométrie, surtout dans leurs rapports avec la mécanique. Louis XIV avait reçu de Charles II, roi d'Angleterre, les deux premières montres à répétition qu'on ait vues en France. Ces montres dérangées, on chargea l'horloger du roi de les raccommoder; mais elles étaient fermées par un secret qu'il ne put trouver, et il eut la bonne foi de déclarer que si Truchet ne parvenait pas à les ouvrir, on devrait se résoudre à les renvoyer en Angleterre. Le jeune religieux les ouvrit, et les raccommoda, sans savoir qu'elles appartinssent au roi. Quelques jours après il reçut de Colbert le brevet d'une pension de six cents livres, dont la première année fut payée sur le champ. Ayant étudié l'hydraulique d'après les conseils du ministre, il prit une très-grande part à la conduite des eaux dans les jardins de Versailles; on ne fit en France aucun grand canal sans prendre son avis, et il eut seul la direction de celui d'Orléans. On lui dut la machine que les charpentiers nomment un *diable* à cause de sa force, et au moyen de laquelle on transporte les plus grands arbres sans les endommager. En 1699 il fut admis comme membre honoraire dans l'Académie des sciences. Il a inséré dans le recueil de cette société : *Explication de la machine qui a été faite pour examiner l'accélération des boules qui roulent sur un plan incliné, et la comparer à celle de la chute des corps* (1699); *Mémoire sur les combinaisons des carreaux mi-partis* (1704), et *Observations de la hauteur du baromètre faites à Clermont et sur le Mont-Dore, comparées avec celles de Maraldi* (1705). Le *Recueil des machines de l'Académie* en contient trois de Truchet.

Pernetti, *Lyonnais*, t. II. — *Bibl. carmelitana.* — Fontenelle, *Éloges*, t. II. — *Mercure de France*, avril 1729, p. 688. — *Revue du Lyonnais*, t. VII, p. 461.

TRUCHSESS (*Gebhard*), baron Waldburg, archevêque de Cologne, mort en 1601, à Strasbourg. Il était d'une famille comtale de la Souabe, et son père, *Guillaume*, fut en grand crédit auprès de l'empereur Charles-Quint. Ayant embrassé la carrière ecclésiastique, il devint doyen du chapitre de Strasbourg. Lorsqu'en 1577 Valentin, archevêque de Cologne, renonça volontairement à son siége, Truchsess fut élu par les états du pays pour le remplacer, et obtint la confirmation du pape à la prière de son oncle, Otto, cardinal évêque d'Augsbourg, qui avait rendu des services éminents à la cour de Rome. En 1579 il assista, en qualité de commissaire de l'empereur Rodolphe, au congrès de Cologne, qui s'occupa sans succès d'apaiser les troubles des Pays-Bas. En 1580 il tenta d'exclure par un édit les réformés des charges publiques en Westphalie; mais cet acte d'intolérance ne resta pas longtemps en vigueur. Séduit par les charmes d'Agnès, comtesse de Mansfeld, chanoinesse de Gerisheim, il s'éprit d'elle, et l'épousa clandestinement, à Bonn (janv. 1582). Dès lors il résolut d'abjurer la religion catholique tout en conservant son siége. Pendant la diète tenue la même année à Augsbourg pour régler les affaires de l'église, il envoya des députés avec ordre de se joindre aux princes protestants à l'effet d'obtenir la liberté de conscience pour l'électorat de Cologne; ils auraient réussi sans l'opiniâtre résistance qu'opposèrent le sénat et le chapitre métropolitain de la ville. L'électeur, après cet échec, leva des troupes sous prétexte de défendre ses frontières contre les Flamands, et, aidé par quelques princes protestants, surprit la ville de Bonn, dont il mit le trésor au pillage (4 nov.). Puis il introduisit la réforme dans ses États (3 déc.), et épousa publiquement sa maîtresse (2 fév. 1583). La guerre civile devint inévitable. Le pape Grégoire XIII et l'empereur employèrent tous leurs efforts pour le ramener, mais ils le trouvèrent inébranlable. Les états de

Cologne déclarèrent Truchsess déchu de ses fonctions, confirmèrent la sentence de la cour de Rome, qui l'avait excommunié (1er avril), et nommèrent à sa place Ernest, fils d'Albert duc de Bavière. Truchsess défit son adversaire près de Huls (9 nov.), mais il fut forcé d'évacuer Bonn (28 janv. 1584), et après avoir perdu la bataille de Flockenbourg (31 mars), il chercha son salut dans la fuite. Arrivé en Hollande il fit la campagne de 1586, sous les ordres du comte de Leicester. En 1587 il parvint à rentrer à Bonn, mais un an plus tard il en fut définitivement expulsé; après avoir en vain imploré l'assistance des princes allemands, il se retira avec sa femme à Strasbourg, et y mourut, dans un état voisin de la misère.

Isselt, *Hist. belli coloniensis*; Cologne, 1584, in-8°. — De Thou, *Hist. sui temp.* — Bayle, *Réponses aux questions d'un provincial*; t. II, p. 221-229.

TRUDAINE (*Charles*), prévôt des marchands de Paris, né vers 1659, mort en 1721. Il se distingua sous le régent, à l'occasion du système de Law, par un acte honorable, qui le fit disgracier (1718). Il était alors conseiller d'État et prévôt des marchands. On le chargea de brûler publiquement les billets de banque retirés de la circulation; s'apercevant que, par suite du désordre des finances et de l'improbité de ceux qui les dirigeaient, le même numéro lui était présenté plusieurs fois et était brûlé à plusieurs reprises, il témoigna hautement son indignation. Le régent, à la suite de cet éclat, lui enleva sa charge. « C'était, dit Saint-Simon, un homme dur, exact, sans entregent et sans politesse, mais pétri d'honneur et de justice. Il devait tout ce qu'il était au chancelier Voysin, mari de sa sœur. »

TRUDAINE (*Daniel-Charles*), fils du précédent, né le 3 janvier 1703, à Paris, où il est mort, le 19 janvier 1769. D'abord conseiller au parlement de Paris, puis intendant d'Auvergne, il fut nommé conseiller d'État en 1734, puis en 1744 l'un des intendants des finances et directeur des ponts et chaussées. Son attention se porta sur la nécessité de faciliter les communications entre la capitale et les diverses provinces du royaume; dirigés par ses conseils, les ingénieurs construisirent des routes magnifiques, dont plusieurs existent encore; ainsi que les ponts d'Orléans, de Moulins, de Tours, de Saumur et de Neuilly. L'un des premiers, dans le conseil du commerce, dont il faisait partie, il demanda pour l'industrie une liberté plus grande. L'Académie des sciences l'avait reçu au nombre de ses membres.

TRUDAINE DE MONTIGNY (*Jean-Charles-Philibert*), fils du précédent, né à Clermont-Ferrand, le 19 janvier 1733, mort à Paris, le 5 août 1777. Les soins qui lui furent prodigués secondèrent ses heureuses dispositions naturelles, et développèrent en lui le goût des lettres et de l'érudition en même temps que les talents de l'administrateur. Adjoint à son père dans l'intendance des finances (1757), à sa mort (1769) il le remplaça comme intendant, et comme membre du conseil du commerce ainsi que de celui des finances. Quelques mois avant sa mort, les charges d'intendant avaient été supprimées par Necker. « Il joignait, dit Condorcet, les agréments de l'homme du monde aux vertus du magistrat et du citoyen. Il était désintéressé et noble sans faste. La facilité de son caractère ne l'entraîna jamais à donner son consentement à une chose injuste. » Il était membre de l'Académie des sciences, et s'occupait de physique et de chimie. On trouve de lui, dans le recueil de l'Académie, un *Éloge* de son père (1769). Collé dit que Trudaine avait composé à vingt-six ans une comédie en trois actes, en prose, *le Jaloux puni*, et il en fait l'éloge.

Les deux fils de Trudaine avaient été très-liés avec le peintre David, qui fit pour l'aîné son tableau de *la Mort de Socrate*. Tous deux, ainsi que leur ami André Chénier, embrassèrent d'abord avec ardeur les principes de la révolution, mais se prononcèrent contre ses excès. Emprisonnés ensemble à Saint-Lazare, en 1794, ils périrent sur l'échafaud, le 8 thermidor. Le plus jeune, C.-M. TRUDAINE *de la Sablière* (1), conseiller au parlement de Paris, publia : *Le Fédéraliste, ou Collection de quelques écrits en faveur de la constitution américaine*, trad. de l'anglais (Paris, 1792, 2 vol. in-8°).

Saint-Simon, Morellet, *Mémoires*. — Condorcet, *Éloges*. — *Journal de Collé*, ann. 1764.

TRUGUET (*Laurent-Jean-François*, comte), amiral français, né à Toulon, le 10 janvier 1752, mort à Paris, le 26 décembre 1839. Fils d'un chef d'escadre, il entra, en 1766, comme garde, dans la marine. Il était enseigne de vaisseau et comptait déjà huit campagnes lorsqu'en 1778 commença la guerre d'Amérique. Au siége de Savannah (1779), Truguet, alors lieutenant de vaisseau, sauva la vie au comte d'Estaing, que ses blessures avaient privé de mouvement : il le chargea sur les épaules de deux grenadiers qui furent tués par la mitraille, mais aussitôt remplacés par d'autres, et parvint à le ramener au quartier de réserve. Choiseul-Gouffier, qui à bord de *l'Atalante* avait parcouru avec lui la Grèce et l'Asie Mineure, ayant été nommé, en 1784, ambassadeur près la Porte Ottomane, eut à sa disposition une corvette, dont il fit donner le commandement à Truguet. Ce dernier, pendant son séjour à Constantinople, rédigea un *Traité pratique de manœuvres et de tactique*, qui fut traduit en turc et imprimé (2). Il obtint aussi des beys d'Égypte des traités de commerce et de

(1) Ce nom venait de son aïeule, qui était la petite-fille de l'amie de La Fontaine.

(2) Il leva les premières cartes marines des côtes de l'Archipel, de la mer Noire et de la mer de Marmara, en y appliquant les observations astronomiques. Ce travail a enrichi l'*Atlas* de l'édition du *Voyage du jeune Anacharsis* (1798).

transit de l'Inde par l'isthme de Suez et la mer Rouge, et remit sur cette question au roi un mémoire qui fut donné avec d'autres pièces à Bonaparte, lors de l'expédition d'Égypte. Truguet rentra en France en 1789, et se rendit en 1791 en Angleterre, afin de compléter ses connaissances nautiques. Nommé en son absence capitaine de vaisseau (8 janv. 1792), il obtint en avril, au choix du roi, le grade de contre-amiral. A cette époque il organisa dans la Méditerranée trois escadres destinées à une expédition dont le gouvernement abandonna le projet. La Convention nationale ayant déclaré la guerre à la Sardaigne, il coopéra avec la flotte à la prise de Nice, de Villefranche et d'Oneille, tandis que le général Montesquiou envahissait la Savoie. De retour à Paris, et voulant prévenir l'esprit d'insubordination qu'il avait eu souvent à réprimer à bord des vaisseaux, il fit adopter plusieurs dispositions pénales qui furent ajoutées au code de 1790. Il venait d'être chargé d'un nouveau commandement, lorsqu'en vertu de la loi des suspects il fut destitué et incarcéré. Le 9 thermidor le rendit à la liberté, et deux mois plus tard il fut promu au grade de vice-amiral. A peine le Directoire installé, Truguet fut appelé au ministère de la marine (1[er] nov. 1795); il en réorganisa le personnel, et peu de temps après quinze vaisseaux de ligne et quinze frégates, armés à Brest et à Rochefort, et placés sous les ordres de Morard de Galles, portèrent 14,000 hommes, commandés par Hoche, dans la baie de Bantry, en Irlande; mais cette escadre, chassée par les vents et les croisières anglaises, rentrait bientôt à Brest, réduite environ de moitié. Le 18 juillet 1797 Truguet céda son portefeuille à Pléville-le-Pelley, et le 20 octobre il fut envoyé en Espagne comme ambassadeur. Pendant son séjour dans ce pays, il obtint la mise en liberté des Français arrêtés dans les Indes Occidentales et détenus dans les prisons de l'inquisition; un traité de commerce donna satisfaction aux intérêts de la France, et les émigrés trouvèrent en lui une modération à laquelle ils n'étaient pas habitués. Rappelé en mai 1798, il prolongea son séjour en Espagne sans autorisation, et fut porté sur la liste des émigrés; étant revenu à Paris, il fut arrêté (17 nov.), puis exilé en Hollande, et sa radiation ne fut prononcée que le 2 juillet 1799, sur les instances de Gohier et de Talleyrand. Après le 18 brumaire il entra au conseil d'État (20 sept. 1801). En 1802, le commandement des forces navales combinées de France et d'Espagne, réunies à Cadix, lui fut confié; mais la capitulation de l'Égypte et les préliminaires de paix avec l'Angleterre rendirent cet armement sans objet. Lorsque le tribunat, en 1804, eut émis la proposition de conférer au premier consul le titre d'empereur (proposition qui fut bientôt adoptée par le sénat), les équipages s'assemblèrent, et exprimèrent un vœu conforme. En adressant cette adhésion, Truguet, dans une longue lettre écrite à bord du *Vengeur*, s'exprimait ainsi : « En me chargeant de vous transmettre ce vœu si bien senti, permettez-moi de vous offrir avec franchise le mien personnel... Conservez le titre de premier consul, titre bien supérieur, par l'éclat que vous lui avez donné, à ceux de roi et d'empereur. » Cette lettre paraît être restée sans réponse; mais le 1[er] mai, avant de la connaître, Napoléon avait écrit au ministre Decrès : « Je n'ai pu voir qu'avec beaucoup de mécontentement que, malgré mon intention bien soutenue que les vaisseaux en rade de Brest levassent l'ancre tous les jours, afin d'exercer les équipages, de harceler l'ennemi, aucun vaisseau, pendant tout le cours de l'année, n'a appareillé, de sorte que l'on a permis à l'ennemi de bloquer, avec un petit nombre de bâtiments, une escadre considérable. L'amiral Truguet, dans le compte qu'il vous a rendu, n'ayant justifié par aucune raison suffisante l'inexécution de mes ordres, mon intention est qu'il soit rappelé. » Truguet avait refusé le titre de grand officier de la Légion d'honneur, qui lui avait été accordé le 25 prairial an XII (1), et il cessa dès lors de recevoir la solde d'officier général et de faire partie du conseil d'État. Sa disgrâce dura cinq ans. En 1809, il commanda les débris de l'escadre de Rochefort, incendiée par les Anglais dans la rade de l'île d'Aix, et fut appelé le 24 mars 1811 à la préfecture des provinces maritimes de la Hollande, qu'il ne quitta, en 1813, qu'après avoir assuré le retour en France de ses compatriotes. Il fit à l'accomplissement de cette obligation généreuse le sacrifice de sa liberté, et demeura prisonnier jusqu'à la signature de la paix. Nommé grand'croix de la Légion d'honneur et comte par Louis XVIII (2 et 24 sept. 1814), il resta étranger aux événements des Cent-jours. Il entra le 5 mai 1819 dans la chambre des pairs, où il ne prit la parole que dans les discussions relatives à la marine. Enfin, le 19 novembre 1831, il fut nommé amiral honoraire. On trouve dans les *Annales maritimes* (1822, t. II de la 2[e] partie) le *Rapport fait en 1788 par M. Truguet, major de vaisseau, sur les cartes marines levées par lui dans les mers du Levant*. E. R.

Rousin, *Éloge de Truguet*, dans *le Moniteur univ.* du 5 juillet 1840. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. IV. —. Hennequin, *Biogr. maritime*. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. II. — *Corresp. de Decrès*, t. I, p. 1.

TRUMBULL (Sir *William*), homme d'État anglais, né en 1636, à East-Hampstead (Berkshire), mort le 14 décembre 1716, dans le même lieu. Son père avait siégé au parlement; son grand-père avait représenté Jacques I[er] et Charles I[er] dans les Pays-Bas. Quant à lui, étudiant d'Oxford, il reçut une éducation forte, et prit le diplôme de docteur ès lettres. Ayant embrassé la carrière du barreau, il acquit en peu de temps une clientèle nombreuse, et devint chancelier

(1) Il lui fut rendu le 23 octobre 1811.

du diocèse de Rochester, puis greffier du sceau en survivance de Ph. Warwick, qui mourut en 1682. L'année suivante il accompagna lord Dartmouth à Tanger en qualité de juge avocat de la flotte. Ses services furent reconnus par le titre de chevalier, et en 1685 il partit pour la France comme envoyé extraordinaire. Témoin de la révocation de l'édit de Nantes, il s'employa avec beaucoup d'activité à donner asile aux protestants, à les héberger dans son hôtel, à leur faciliter le passage en Angleterre, conduite qui déplut singulièrement à la cour de Versailles sans être plus agréable à celle de Londres. Quand Jacques II eut jeté le masque et tendit au rétablissement de la foi romaine avec l'aide de la France, Trumbull fut rappelé, et envoyé en ambassade auprès du sultan (1686). A son retour il remplit, sous le règne de Guillaume III, les charges de lord du Trésor (1691) et de secrétaire d'État (1695); mais il résigna celle-ci en décembre 1697, se plaignant que ses collègues le traitaient moins en ministre qu'en domestique. On le vit encore siéger pour l'université d'Oxford dans la chambre des communes. Au jugement de Burnet, il était instruit, actif, intègre, aussi profond jurisconsulte qu'éminent politique. Pope a rédigé en son honneur une épitaphe des plus louangeuses. Trumbull fut, comme on sait, le protecteur et l'ami constant de Pope; il aimait les lettres, et aida Dryden de ses conseils pour la traduction de *l'Énéide*.

Burnet, *Own times*. — Ruffhead, *Life of Pope*. — Chalmers, *General biogr. dict.*

TRYPHIODORE (Τρυφιόδωρος), grammairien et poëte grec, vivait dans le quatrième ou cinquième siècle après J.-C. Tout ce que l'on sait de son histoire personnelle, c'est qu'il était né en Égypte. On ne possède rien de ses travaux comme grammairien, et ce qui reste de ses œuvres poétiques ne fait guère regretter la perte des autres. De son temps, l'originalité, l'inspiration avaient complétement disparu; on les remplaçait par l'érudition et une certaine habileté à manier la forme poétique. Tryphiodore n'est ni un écrivain incorrect ni un mauvais versificateur, mais d'ailleurs il n'offre aucune qualité remarquable. Il avait composé des poëmes dont les titres (Τὰ καθ' Ἱπποδάμειαν, Μαραθωνιακά) nous reportent aux antiquités mythologiques et historiques de la Grèce, et un autre poëme, dont le titre bizarre signifie *l'Odyssée moins une lettre* (Ὀδύσσεια λειπογράμματος). Eustathe prétend que dans cet ouvrage Tryphiodore n'avait admis aucun mot contenant la lettre σ; c'est possible, mais alors il n'avait pas nommé son héros. D'après Hesychius, il avait omis dans chaque livre de son poëme une lettre de l'alphabet : α dans le premier, β dans le second, et ainsi de suite : il est difficile de rien imaginer de plus ridicule qu'un pareil tour de force, et à peine peut-on regarder comme plus sérieux une *Paraphrase des paraboles d'Homère*, citée également sous le nom de Tryphiodore. Le seul ouvrage qui reste de lui est *la Destruction de Troie* (Ἰλίου ἅλωσις); il contient 691 vers. Le sujet est le même que celui du second livre de *l'Énéide*, mais il n'y a aucune comparaison à établir entre les deux œuvres; une seule scène, celle d'Hélène essayant d'amener les héros cachés dans le cheval de bois à se trahir, atteste quelque talent. Tryphiodore fut d'abord imprimé avec Coluthus et Quintus de Smyrne. Les éditions séparées publiées à Paris, 1557, et à Francfort, 1588, n'ont guère que le mérite de l'ancienneté; parmi les modernes, on cite celles de Merrick (Oxford, 1741, in-8°), de Bandini (Florence, 1765), de Northmore (Cambridge, 1791; Londres, 1804, in-8°), de Bodoni (Parme, 1796), de Schæfer (Leipzig, 1808), enfin celle de Wernicke (ibid., 1819, in-8°), qui peut dispenser de toutes les autres. Le texte et la traduction latine du poëme de Tryphiodore ont été publiés à la suite d'Hésiode, dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot. L. J.

Suidas, au mot Τρυφιόδωρος. — Fabricius, *Bibl. græca*, t. Ier. — Schœll, *Hist. de la littér. grecque*.

TSCHARNER (*Nicolas-Emmanuel*), littérateur suisse, né en 1727, à Berne, où il est mort, le 9 mai 1794. Sa famille était noble et ancienne. Il occupa les charges de bailli de Thurgau (1748), de membre du conseil souverain (1764), de grand bailli de Schenkenberg (1767), et de conseiller intime (1789). Chargé en 1782 de concilier les deux partis qui troublaient la paix dans la république de Genève, il s'acquitta honorablement de cette mission. La Société économique de Berne le choisit pour son président. On a de lui quelques écrits utiles, en allemand, entre autres une *Description du bailliage de Schenkenberg*.

TSCHARNER (*Vincent-Bernard*), frère du précédent, né en 1728, à Berne, où il est mort, le 16 septembre 1778. Il siégea au conseil souverain (1764), et fut bailli d'Aubonne (1769). On a de lui : *Historie der Eidgenossen* (Histoire de la Confédération helvétique); Zurich, 1756-68, 3 vol. in-8° : ouvrage inachevé; — beaucoup d'*articles* d'économie et de statistique, insérés dans les *Mémoires de la Société économique de Berne*; — des *poésies* et des *discours*, dispersés dans les recueils du temps. Il a trad. en français les *Poésies de Haller* (Zurich, 1752, in-12; Berne, 1760, 2 vol. in-12, et 1775, in-8°). La plupart des articles du *Dictionnaire de la Suisse* (Zurich, 1773, in-8°), sont dus à sa plume.

Leu, *Helvetisches Lexicon*, avec le suppl. de Holzhalb.

TSCHERNING (*André*), poëte allemand, né le 18 novembre 1611, à Bunzlau (Silésie), mort le 27 septembre 1659, à Rostock. Reçu maître ès arts dans cette dernière ville (1644), il y obtint en 1645 la chaire de poésie. Disciple favori d'Opitz, il a écrit en vers selon les principes du maître : la diction et la versification sont correctes, ses pensées sont judicieuses, ses images

bien choisies; mais on sent trop dans ses vers le travail et la réflexion. Le principal avantage qu'il a sur ses contemporains, c'est sa modestie et son respect pour le précepte d'Horace *Novum prematur in annum*. On a de lui : *Lob der Buchdruckerey* (Éloge de l'imprimerie), en vers; Breslau, 1640, in-4°; — *Deutscher Gedichte Frühling* (Printemps de mes poésies allemandes); ibid., 1642, 1649, in-8°; — *Vortrab des Somers deutscher Gedichte* (Avant-coureur de l'été de mes poésies allemandes); Rostock, 1655, in-8°; — *De nonnullis linguæ germanicæ abusibus*; Lubeck, 1658, in-12; trad. en allemand (Amst., 1718, in-4° : travail estimable, qui, au jugement de Gottsched, a beaucoup contribué à donner à la langue allemande des règles et des formes régulières; — *Schreib-und Sprach kunst der edlen Poeterey* (Grammaire et rhétorique de la poésie); Lubeck, 1659, in-12. En 1642 Tscherning publia une traduction allemande annotée des *Proverbes d'Ali*. Un choix de ses poésies se trouve dans la *Bibliothek* de Muller, t. VI.

Witten, *Diarium*, et *Memoriæ philosophorum*. — Jœrdens, *Lexikon*, t. V. — Kuttner, *Charakters deutscher Dichter*.

TSCHIRNHAUSEN (*Ehrenfried-Walter* DE), physicien et mathématicien allemand, né le 10 avril 1651, à Kieslingswalde, près Gœrlitz, mort le 11 octobre 1708, dans le même lieu. D'une ancienne famille noble, originaire de Moravie, il reçut une éducation soignée, et montra une aptitude spéciale pour les mathématiques, dont l'étude avait pour lui le plus grand charme. Il alla en 1668 compléter son instruction à Leyde; il s'y lia avec le baron de Niewland, qui ayant en 1672, lors de la guerre de la Hollande contre la France, reçu le commandement d'un régiment, décida son ami à y entrer comme volontaire. Après avoir servi pendant dix-huit mois, il visita l'Angleterre, la France et l'Italie, passa quelque temps à la cour de l'empereur Léopold, et de retour dans ses terres se consacra entièrement à l'étude des sciences. Il adopta dès lors un genre de vie des plus simples, et réglé de façon à favoriser le plus possible l'activité et l'énergie de l'esprit; les détails qu'il a donnés sur la façon dont il disposait dans ce but sa journée, selon les différentes saisons, sont extrêmement curieux. En 1682 il se rendit pour la troisième fois à Paris, afin d'y soumettre à l'Académie des sciences des verres brûlants d'une force extraordinaire, qu'il venait d'inventer; ces verres, qui depuis ont reçu le nom de *caustiques de Tschirnhausen*, enflammaient en un instant le bois le plus vert, fût-il même mouillé, et vitrifiaient aussi vite la faïence, les tuiles et autres matières fusibles. Nommé à cette occasion membre associé de l'Académie, Tschirnausen eut avec La Hire une discussion sur la génération des courbes de ces caustiques. Il alla ensuite passer quelque temps en Hollande, et y fit imprimer sa *Medicina mentis*, qui contribua beaucoup à donner en Allemagne une meilleure direction à la philosophie. Puis il s'occupa de donner aux instruments optiques plus de puissance qu'ils n'en avaient encore eu, et obtint à cet effet de l'électeur de Saxe l'autorisation d'établir jusqu'à trois verreries. Il y dirigea le travail des fameux miroirs convexes qui firent en 1700 l'étonnement du monde savant. Celui qu'il céda au duc d'Orléans avait trois pieds de diamètre, pesait cent soixante livres et avait été tiré d'une masse de verre du poids de sept quintaux. Il en présenta un pareil à l'empereur Léopold, qui voulut en récompense le créer baron ; mais il refusa ce titre, comme il le fit plus tard pour l'office de conseiller d'État que le roi de Pologne lui destinait, et il ne voulut accepter que le portrait de l'empereur. En 1701 il revint à Paris, et communiqua à l'Académie deux mémoires, où il donnait l'idée d'une méthode de calcul beaucoup plus simple que celle des infiniment petits, et au moyen de laquelle il prétendait pouvoir résoudre les problèmes de la géométrie supérieure, notamment celui des tangentes aux courbes (1). A la même époque Tschirnhausen aurait communiqué à Homberg le secret d'imiter la porcelaine de Chine, mais sous la condition de ne pas le divulguer; et il aurait ainsi précédé de plusieurs années Bœttiger. Il passa le reste de sa vie occupé, comme par le passé, à étudier la nature; il supporta avec constance les vifs chagrins domestiques qui l'atteignirent à cette époque. Il chercha souvent à tirer de l'obscurité les savants de mérite, auxquels il fournissait généreusement les moyens de se produire, de même qu'il n'hésitait pas à se charger des frais d'impression d'ouvrages qu'il croyait utiles au public. Outre quelques mémoires insérés dans l'*Histoire de l'Académie des sciences*, on a de lui, : *Medicina corporis, seu Cogitationes de conservanda sanitate*; Amst., 1686, in-4°; — *Medicina mentis, seu Tentamen geminæ logicæ in qua disseritur de methodo detegendi incognitas veritates*; ibid., 1687, in-4° : cet ouvrage remarquable, réimpr. avec le précédent (Leipzig, 1695, in-4°), est écrit d'un style pur, élégant et plein de chaleur; l'auteur y a semé à profusion les vues les plus saines et les plus ingénieuses, mais il a eu tort de vouloir astreindre les recherches philosophiques à une méthode rigoureusement mathématique, idée qui fut plus tard reprise par le célèbre Chr. Wolf.

Leben Tschirnhausens; Gœrlitz, 1709, in-12. — Fontenelle, *Éloges*. — Fulleborn, *Beytræge zur Gesch. der Philosophie*. — Hirsching, *Handbuch*. — *Dict. des sciences philos.*

TSCHUDI (*Gilles*), historien suisse, né en 1505, à Glaris, où il est mort, en février 1572. Il était d'une famille noble, qui s'était distin-

(1) *Voy.* à ce sujet l'*Hist. de l'Académie des sciences*, 1701 à 1704, et les observations de J. Bernoulli dans les *Acta erud.* de Leipzig.

guée dans la carrière des armes. Il eut d'abord pour précepteur Zwingle; puis son éducation fut confiée au poëte Glareanus, qui l'emmena à Paris, où il connut Lefèvre d'Étaples. Il s'appliqua ardemment à l'étude des langues anciennes, de l'histoire et des antiquités. Les leçons de ces savants maîtres imprimèrent de la clarté à ses pensées et de la justesse à son esprit. Revenu dans son pays en 1528, il assista aux conférences religieuses d'Einsiedeln, et ne se montra pas hostile à l'établissement de la réforme. Bailli de Sargans, en 1529, puis administrateur du district de Baden (1533), il se démit de cette magistrature en 1541, et la reprit huit ans plus tard, après avoir passé ce laps de temps au service de la France. Depuis 1558 il occupa le poste de *landamman* du canton de Glaris. Bien qu'il fût attaché au catholicisme, il s'éleva au-dessus des vues personnelles lorsqu'il fallut prononcer un jugement sur les questions brûlantes du temps, et par cette sage impartialité, qui lui valut la confiance générale, il parvint presque toujours à apaiser l'effervescence de ses compatriotes, divisés par la religion. En 1559 il fut compris dans la députation envoyée à la diète d'Augsbourg, pour obtenir de Ferdinand Ier la sanction des priviléges de la confédération; l'empereur non-seulement accéda à la sollicitation des députés, mais encore il renouvela à Tschudi ses titres de noblesse. Il consacra toute sa vie à l'étude de l'histoire nationale, et laissa un grand nombre d'écrits, dont voici les principaux : *Descriptio de prisca ac vera Alpina Rhætia, cum Alpinarum gentium tractu;* Bâle, 1538, 1560, in-4° : cette description, écrite par Tschudi en allemand, fut mise en latin à l'insu de l'auteur, par Sébastien Munster; — *Schweitzerische chronik* (Chronique de la Suisse depuis 1000 jusqu'à 1470); Bâle, 1734, 2 vol. in-fol. : cet ouvrage, publié par les soins de J.-R. Iselin, valut à l'auteur le nom de *père de l'histoire suisse;* il est remarquable par la richesse des faits ainsi que par un style plein de simplicité et d'énergie; — *Beschreibung von dem Ursprung, Landmærchen, alten Namen und Mutter-Sprache Galliæ Comatæ* (Description de l'origine, des contes populaires, des noms anciens et des langues de la *Gallia Comata*); Constance, 1758, in-fol.; — *Veteris Helvetiæ delineatio,* dans les *Scriptores rerum basil.;* — *De Lentiensium, Germanorum, Aug. Vindelic., Octodori Veragrorum, equestris coloniæ, nomine et situ,* dans les *Scriptores rerum german.* de Sichard. Beaucoup des travaux historiques de Tschudi n'ont pas vu le jour, notamment une suite de sa *Chronique*, jusqu'en 1569; *Antiquitates Helvetiæ; Chronicon Helvetiæ,* depuis 568 jusqu'à 742; *Topographia und Historie der Alten Rhætiern; Synopsis præcipuarum donationum in Helvetia factarum monasteriis et ecclesiis,* 613-1291; *Historie der Auszuegen der Cimbrieren, Teutoner, Tigurineren, Tugiern und Ambronen ; Beschreibung des Cappeler-Kriegs von* 1531 (Histoire de la guerre de Cappel en 1531); *Historie der Religions-Reformation des Lands Glarus; Historia chronographica rerum in Helvetia et alibi gestarum,* contenant le neuvième siècle; *Lebens-Beschreibung der Æbten von St-Gallen bis an.* 1329 (Biographie des abbés de Saint-Gall jusqu'à 1329); *Chronicon Einsidlense usque ad an.* 1226; *Explicationes antiquorum inscriptionum, ponderum, nummorum, numerorum,* etc.; *Alte Lieder der Eidgenossen* (les Vieux chants suisses); *Geographia Galliæ antiquæ, Germaniæ, Hispaniæ, Italiæ, Pannoniæ, Norici, Britanniæ, Asiæ, Africæ; Verzeichnissen von den Hertzogen von Allemanien* (Catalogue des ducs d'Allemagne, des évêques de Constance, de Bâle, de Strasbourg, etc.); un recueil considérable de cartes, de généalogies des anciennes familles suisses, des chroniques des évêchés et des abbayes de la Suisse, et d'autres travaux moins importants. Ces manuscrits se trouvent dans les bibliothèques de Zurich, de Saint-Gall, de Glaris, etc.

J. Fuchs, *Æg. Tschudi's Leben und Schriften;* Saint-Gall, 1805, 2 vol in-8°. — Leu, *Helvet. Lexicon,* avec suppl. de Holzhalb.

TSCHUDI (*Dominique*), historien, de la famille du précédent, né en 1596, à Baden, où il est mort, en 1654. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et fut abbé de Muri. On a de lui : *Origo et genealogia comitum de Hapsburg;* Constance, 1651, in-8° : ce livre curieux eut plusieurs éditions.

TSCHUDI (*Jean-Henri*), historien, né le 19 juillet 1670, à Glaris, mort le 8 mai 1729, à Zurich. Après avoir fait ses études à Zurich et à Bâle, il devint curé de Schwanden (1719), et publia beaucoup d'ouvrages, religieux et historiques, parmi lesquels nous rappellerons les suivants; — *Beschreibung des Lands Glarus* (Description du canton de Glaris); Zurich, 1714, in-8°; — *Leben des Ritters von St-Georg* (Vie du chevalier de Saint-Georges, prétendant à la couronne de la Grande-Bretagne); Cologne, 1714, in-8°; — *Anmerkungen über der Calender* (Remarques sur le calendrier); Zurich, 1714, in-8°; — *Monatliche Gespræch* (Conversation du mois); ibid., 1714-26, 12 vol. in-8°; — *Nachricht von dem Jesuiter-Orden* (Notice sur l'ordre des Jésuites); Cologne, 1716, in-8°. On possède encore de lui en manuscrit : *Gallus Hiberno-Venetus,* dont une traduction allemande parut en 1711, in-4°; et *Lexicon universale glaronense.*

Leu, *Helvet. Lexicon* avec suppl. de Holzhalb.

TSEU-SSE, philosophe chinois, né vers 515, mort vers 453 avant J.-C. Son véritable nom était *Yquan-kian.* Petit-fils de Confucius, il fut l'un de ses principaux disciples. Il avait trente-sept ans lorsqu'il perdit son aïeul : ne se jugeant pas

encore assez instruit, il se fit le disciple de Tching-seu, formé comme lui par les leçons de l'illustre philosophe. Plus tard, il alla s'établir dans une chaumière pour y cultiver en paix la sagesse. Son premier titre est l'ouvrage intitulé : ***Tcheung-young, ou l'Invariable milieu***, dans lequel il traite, en XXIII chapitres, du ***milieu***, sorte d'état moral qu'il considère comme l'état moyen auquel doivent tendre toutes les actions humaines, auquel doivent se réduire toutes les passions, et qui seul est compatible avec les inspirations du ciel, les vues de la nature, la voix de la raison et la pratique de la vertu. Abel Remusat, dans le t. X des ***Notices et extraits des manuscrits***, en a donné une édition critique renfermant, outre le texte chinois, la version mandchoue et une double traduction entièrement nouvelle, en français et en latin. Tseu-sse mourut à l'âge de soixante-deux ans.

Remusat, *Mélanges*. — Pauthier, *La Chine*.

TUBI (*Giovanni-Battista*), dit ***Tuby le romain***, sculpteur, né à Rome, en 1635, mort à Paris, le 9 août 1700. Il fut probablement élève de l'Algarde. Appelé en France avec Domenico Guidi pour exécuter les décorations inventées par Le Brun pour Versailles et Trianon, il fut admis dans l'Académie de peinture comme agrégé (1663), puis comme titulaire (1676), et y figura depuis 1680 parmi les professeurs. Il copiait l'antique avec une fidélité assez rare à cette époque, ainsi que l'atteste une belle répétition du ***Laocoon***, placé au parc de Versailles. Les ouvrages de sa composition, bien que se ressentant du goût du temps, ne sont pourtant pas sans mérite. Parmi ceux destinés à Versailles, les principaux furent les groupes de ***Flore***, de ***la Paix***, et d'***Apollon sur son char***, les statues de l'***Amour***, de ***Galathée*** et de la ***Poésie lyrique***, et un beau vase de marbre où il a représenté en relief la ***Campagne de Louis XIV en Flandre***. Paris lui doit la figure de ***la Religion***, accompagnant le tombeau de Colbert, et celle de ***l'Immortalité***, placée sur celui du médecin La Chambre à Saint-Eustache. Le tombeau de Turenne, dessiné, comme celui de Colbert, par Le Brun, et qui de Saint-Denis a été transféré à l'église des Invalides, fut exécuté par Tubi, à l'exception des deux statues de ***la Sagesse*** et de ***la Valeur***, dues au ciseau de Marsy. Cet artiste avait un logement aux Gobelins, et ce fut là qu'il mourut, laissant de Suzanne Dutay, fille d'un peintre, un fils qui cultiva aussi la sculpture, et une fille, mariée au sculpteur Jacques Prou. E. B—n.

Fontenai, *Dict. des artistes*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Magasin pitt.*, t. XV. — E. Soulié, *Descript. de Versailles*.

TUBERO (*Quintus Ælius*), ami de Cicéron, vivait dans le premier siècle av. J.-C. Nous le connaissons par les ouvrages et la correspondance de Cicéron. Il avait été son camarade d'école, et il fut son compagnon dans la guerre sociale. Après avoir été lieutenant de Quintus Cicéron en Asie, il revint à Rome, et embrassa la cause du sénat lors de la rupture de Pompée et de César. Il fut nommé à cette occasion gouverneur de l'Afrique; mais Atius Varus et Quintus Ligarius, quoique du même parti, refusèrent de lui remettre la province. Tubero revint auprès de Pompée, et après la défaite de Pharsale il obtint sa grâce du vainqueur. Il était fort instruit, et s'occupait d'histoire et de philosophie. Ænésidème lui dédia un traité sur le scepticisme de Pyrrhon. Les rares fragments qui restent de ses écrits historiques ont été réunis par Frotscher. L. J.

Cicéron, *Pro Ligario*, 4, 7, 8; *Ad Quint. frat.*, t. I. — Orelli, *Onomasticon tullianum*. — Drumann, *Geschichte Roms*, t. VI.

TUCKER (*Abraham*), métaphysicien anglais, né le 2 septembre 1705, à Londres, mort le 20 novembre 1774, à Betchworth (Surrey). Son père, qu'il perdit en bas âge, était un riche marchand, qui le laissa sous la tutelle d'un oncle, sir Isaac Tillard, gentilhomme plein d'honneur et de probité. A l'université d'Oxford il s'appliqua surtout aux mathématiques et à la philosophie, apprit l'italien et le français, et se rendit même habile dans la musique. Puis il compléta son éducation en suivant un cours de droit dans la société d'Inner-Temple. En 1727 il acheta le domaine de Betchworth, et ce fut dans cette riante retraite qu'il passa le reste de sa vie. Peu ambitieux des honneurs publics, il vécut à l'écart, pour ses filles, à qui il servit de maître, pour quelques amis, assez éclairés pour partager ses goûts studieux, et surtout pour le travail. Il se piquait de philosophie, et, comme Franklin, il avait assigné à chaque moment de ses journées une occupation fixe et régulière. Frappé en 1771 d'une cécité complète, il n'interrompit le cours de ses études favorites que pendant le temps nécessaire à la construction d'un ingénieux appareil qui lui permit d'écrire avec une netteté singulière. Tucker était né avec du bon sens, un caractère aimable et enjoué, un tour d'esprit original; il s'habitua de bonne heure à réfléchir, et à consigner au papier les fruits de ses observations et de ses lectures. Il résulta de cette habitude un livre bizarre, intitulé ***the Light of nature pursued***, ou plutôt une interminable série de traités ou de simples remarques sur les sujets les plus divers, jetés sans lien, sans ordre, écrits d'un style rude et diffus, mais souvent pensés avec force et toujours avec la plus entière indépendance. « L'exercice de ma raison, a-t-il dit de lui-même, a été l'effort constant de toute ma vie. » Le recueil dont nous parlons parut à Londres, 1765-1776, 7 vol. in-8°, et fut réimpr. en 1805, en 1837 et en 1852; Hazlitt en a donné un abrégé estimé. Nous citerons encore de Tucker : ***The Picture of artless love*** (Londres, 1754, in-8°), choix des lettres que lui

avait adressées sa femme durant ses voyages; et *the Country gentleman's advice to his son* (1755, in-8°). P. L—y.

Sir H. Mildmay, à la tête de *Light of nature*, édit. 1852. — J. Mackintosh. *Diss. on the ethical philosophy.* — Manning, *Hist. of Surrey.* — Chalmers, *Gen. biogr. dict.*

TUCKER (*Josiah*), publiciste anglais, né en 1711, à Laugharne (pays de Galles), mort le 4 novembre 1799, à Gloucester. Il était fils d'un fermier, qui au prix de pénibles sacrifices lui fit donner une éducation libérale à l'université d'Oxford. Après avoir reçu les ordres, il obtint un des vicariats de Bristol, et dut ensuite au patronage de l'évêque de cette ville, Butler, un canonicat puis la cure de Saint-Étienne (1749). Ajoutons qu'en 1758 il alla résider à Gloucester en qualité de doyen. C'est principalement comme publiciste que Tucker a mérité une place honorable parmi les penseurs indépendants de son siècle, et c'est au long séjour qu'il fit dans une grande cité commerciale qu'il faut en grande partie attribuer le caractère dominant de ses théories politiques. Ses écrits sont nombreux, on les a réimprimés plusieurs fois; mais comme personne ne s'est donné la peine de les réunir, ils sont devenus aujourd'hui extrêmement rares. Observateur sagace, logicien hardi, il joignait à un sens droit des vues originales et une sûreté de coup d'œil qui le mettent hors de pair avec ses contemporains. Dans beaucoup de questions il a devancé Adam Smith et il s'est rencontré avec Turgot. Dès 1748, c'est-à-dire en abordant les matières si obscures alors de l'économie politique, il dénonçait, dans l'essai intitulé *On the Advantages and disadvantages which respectively attend France and Great Britain with regard to trade*, les tailles, la gabelle, les octrois, les monopoles, les maîtrises comme autant d'obstacles au développement du travail, et proposait, en même temps que l'affranchissement du commerce, l'union complète de l'Irlande et de la Grande-Bretagne, l'extension de la navigation des canaux et rivières, et un système d'entrepôts d'objets d'importation au choix des marchands. Un autre essai (*the Case of going to war for the sake of trade*; 1763, in-8°), destiné à réfuter ce préjugé que la guerre favorise le progrès du commerce, eut l'honneur d'être traduit en 1765 par Turgot. La même question est traitée, avec plus de détails et des applications particulières à la guerre d'Amérique dans une série de lettres adressées à Necker, et qui ont pour titre : *Cui bono, or an Enquiry what benefits can arise either to the English or the Americans, the French, Spaniards or Dutch from the greatest victories or successes in the present war* (1782, in-8°). Mais le plus remarquable des écrits de ce genre de Tucker est celui (*Reflections on the present matters in dispute*; 1785, in-8°) dans lequel au sujet de l'état si critique de l'Irlande il suggérait l'idée d'affranchir le commerce de ce pays; en outre, il proposait de décréter une semblable mesure pour les contrées situées au delà du cap de Bonne-Espérance, ainsi que pour l'Égypte et les échelles du Levant, et d'admettre l'entrée libre du sucre et autres denrées coloniales, le rappel des lois et règlements qui restreignaient la navigation, la libre circulation des céréales. On doit regretter pour l'honneur de son nom que Tucker n'ait pas donné suite au projet qu'il avait entrepris, à la demande de l'évêque Hayter, de composer un ouvrage méthodique sur le commerce. Ses écrits politiques, moins connus aujourd'hui, témoignent au même degré de sa modération et de son esprit de justice. Ainsi on le vit s'élever avec force contre la politique étroite et jalouse qui refusait aux étrangers d'une part les lettres de naturalité, aux catholiques et aux juifs de l'autre l'égalité des droits politiques, et sur ce point il heurta si fort le sentiment national qu'un jour le peuple de Bristol, ameuté, le brûla en effigie. Lors de la révolte des colonies d'Amérique, il ne prit point parti pour elles; mais dès le premier jour il proposa de les abandonner. Cette opinion, plusieurs fois exprimée et développée dans ses brochures, le jeta dans une guerre de plume d'où sortit son *Treatise concerning civil government* (1781, in-8°), ouvrage dirigé contre Price, Priestley et Molyneux, c'est-à-dire contre le parti populaire, et qui montre chez l'auteur une tendance marquée vers la forme aristocratique. Malgré les railleries de Warburton, qui l'accusait « de faire du commerce sa religion et de la religion son commerce », Tucker fut un prêtre pieux, attentif à ses devoirs, et même un théologien instruit; mais il serait inutile d'en fournir les preuves puisqu'on a depuis longtemps oublié ses *Sermons*, sa *Défense de l'Église anglicane*, ses *Lettres à Kippis*, pour ne se rappeler que ses courageux efforts en faveur d'intérêts d'un ordre plus élevé. P. Louisy.

Gentleman's Magazine, t. LXIX. — Seward, *Anecdotes.* — *The English cyclop.*, biogr.

TUCKEY (*James-Hingston*), voyageur anglais, né à Greenhill (Irlande), en août 1776, mort le 4 octobre 1816. Il entra en 1791 dans la marine royale, et se distingua pendant la guerre contre la France. En 1802 il fut nommé premier lieutenant du *Calcutta*, qui avait pour mission de fonder une nouvelle colonie dans la Nouvelle-Galles du Sud, et explora avec soin le détroit de Bass et Port-Philip. En 1805, après son retour en Europe, son bâtiment fut pris par les Français, et malgré les efforts de ses amis il resta prisonnier jusqu'à la paix générale. Interné d'abord à Verdun, il y épousa la fille d'un capitaine de la compagnie des Indes. En 1815 il obtint le commandement d'une expédition destinée à remonter le Zaïre et à découvrir si ce fleuve n'est que la continuation du Niger. Il s'embarqua en compagnie de plusieurs savants le 19 mars 1816 sur *le Congo*, ayant avec lui le

transport *la Dorothée*, mouilla le 30 juin à Malembe, sur la côte de Congo, entra le 18 juillet dans le Zaïre, remonta ce fleuve d'abord avec *le Congo*, ensuite, quand le cours du fleuve devint trop étroit, à bord de chaloupes, et ayant rencontré une cataracte, il poursuivit sa route d'investigation à terre, et pénétra à plus de 280 milles dans l'intérieur. Le mauvais vouloir des indigènes le força de retourner sur ses pas, les maladies décimèrent son équipage, et il arriva lui-même mourant à bord de *la Dorothée*. Outre la relation de son voyage à Port-Philip (Londres, 1805, in-8°) et celle de l'exploration du Zaïre (ibid., 1818, in-4°, avec une carte et figures, traduite en français, Paris, 1818, 2 vol. in-8°), on a de lui : *Maritime Geography;* Londres, 1815, 4 vol. in-8° : ouvrage écrit pendant la captivité de l'auteur.

Rose, *Biogr. Dictionary*.

TUDÈLE. *Voy.* BENJAMIN.

TUDOR. *Voy.* MARIE.

TUET (*Jean-Charles-François*), littérateur français, né à Ham, le 5 août 1742, mort à Sens, le 26 décembre 1797. Après avoir achevé ses études au collége des Grassins à Paris, il devint professeur dans le même établissement, et se fit si vite remarquer par son habileté à enseigner, que le recteur de l'université le choisit, bien qu'il n'eût que vingt-deux ans, pour diriger le collége de Sens, après l'expulsion des Jésuites, en 1764. Tuet, qui unissait la modestie au talent, refusa une charge trop au-dessus de son âge, et accepta seulement la place de professeur d'humanités; il garda cette chaire jusqu'en 1782, où sa passion pour l'étude le détermina à la quitter. Il était depuis 1780 chanoine de la cathédrale de Sens. Les dernières années de sa vie se passèrent dans la tristesse et la misère, la révolution l'ayant privé de son bénéfice, et son caractère ecclésiastique l'exposant à des tracasseries et à des craintes continuelles. Il a laissé : *Éléments de poésie latine;* Sens, 1778, in-12 : il y a plusieurs éditions de ce livre; la dernière est de 1826, Paris, in-12; — *Guide des humanistes, ou Premiers principes du goût, développés par des remarques sur les plus beaux vers de Virgile et autres bons poëtes latins et français;* Sens, 1780, in-12 : réimpr. encore plus souvent que le précédent; dernière édit., Paris, 1835, in-12; — *Matinées sénonaises, ou Proverbes français suivis de leur origine*, etc.; Sens, 1789, in-8° : un des livres les mieux faits sur ce sujet, selon G. Duplessis, qui avait acquis la seconde partie inédite préparée par l'auteur; ce manuscrit a été vendu en 1852; — *Projet sur l'usage que l'on peut faire des livres nationaux;* Paris (Melun), 1790, in-8°. On cite aussi au nombre des manuscrits de Tuet un ouvrage dont le titre excite la curiosité : *Dictionnaire néologique, ou Recueil raisonné d'expressions et de termes produits par la révolution.*

TUET (*Esprit-Claude*) (1), auteur ascétique, frère puîné du précédent, né vers 1745, mort vers 1787. Il fut prêtre dans le diocèse de Noyon, puis vicaire de Saint-Médard à Paris. On a de lui : *Moyens convenables aux personnes du monde pour arriver à la perfection chrétienne;* Paris, 1778, in-18; — *Moyens convenables aux personnes chrétiennes pour passer saintement le temps de l'Avent;* Paris, 1780, in-12; — *Oraison funèbre de Christ. de Beaumont, archevêque de Paris;* Paris, 1782, in-8°; — *Manuel propre à MM. les curés, vicaires et ecclésiastiques chargés de la partie des mariages;* Paris, 1785, in-8°, et 1786, 1787, in-8°, avec des suppléments.

Biogr. de la Somme, 1838-38, 2 vol. in-8°.

TUFO (*Giambattista* DEL), historien italien, né vers 1546, à Aversa, mort le 13 juin 1623, à Naples. D'une noble et ancienne famille, il se destina à la vie religieuse, et embrassa en 1568 la règle des Théatins. Ses vertus et son érudition autant que sa naissance le firent charger de diverses missions relatives à son état. Appelé en 1584 à l'évêché d'Acerra, il le quitta en 1603 pour terminer ses jours dans la retraite. Il est auteur d'une *Istoria della religione de' padri clerici regolari;* Rome, 1609-16, 2 vol. in-fol.; ses supérieurs la trouvant défectueuse chargèrent Silos de la refondre complétement et de la rédiger en latin.

J. Silos, *Hist. clericorum regularium;* Rome, 1650-55, 2 vol. in-fol. — G.-B. Testa, *Cronologia della famiglia del Tufo;* Naples, 1627, in-4°.

*TULASNE (*Louis-René*), botaniste français, né le 12 septembre 1815, à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire). Il fit d'abord son droit à Poitiers, puis il étudia la botanique. Il avait été choisi pour collaborateur par Auguste de Saint-Hilaire, qui préparait alors une *Revue de la Flore brésilienne*, et il prenait part à ce travail, lorsqu'en 1842 il devint aide naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, place qu'il occupe encore aujourd'hui. Bientôt les questions relatives à la reproduction des végétaux, tant phanérogames que cryptogames, devinrent l'objet de ses recherches. En 1854, l'Académie des sciences l'admit au nombre de ses membres, en remplacement d'Adrien de Jussieu. Il a publié en société avec son frère Charles : *Fungi hypogæi; Histoire et monographie des champignons hypogés;* Paris, 1851, in-fol., pl.,: on y trouve la description de cent vingt-quatre espèces comprises dans vingt-cinq genres. Ce travail, le plus important qui ait été fait depuis longtemps sur les champignons, a été inséré dans les *Mém. des savants étrangers* de l'Institut; — *Selecta fungorum carpologia;* Paris, impr. imp., 1861-1863, t. I-II, in-fol. : l'ouvrage complet formera trois volumes. Nous citerons encore de M. Tulasne seul : *Légumineuses ar-*

(1) Il écrivait son nom *Thuet*.

borescentes de l'Amérique du Sud; Paris, 1845, in-4°; — *Mémoire sur les ustilaginées comparées aux urédinées;* Paris, 1847, in-8°; — *Études d'embryogénie végétale;* Paris, 1849, in-8°; — *Mémoire pour servir à l'histoire anatomique et physiologique des lichens;* Paris, 1852, in-8°; — *Podostemacearum monographia;* Paris, 1852, in-4°; — un grand nombre d'autres travaux, dans les *Annales des sciences naturelles*, les *Archives du Muséum*, les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, et le *Botanische Zeitung* de Berlin. Il a contribué à la rédaction de l'*Exploration scientifique de l'Algérie* (Botanique, t. Ier), pour ce qui regarde les champignons de diverses familles.

TULASNE (*Charles*), né à Langeais (Indre-et-Loire), le 5 septembre 1816, s'est associé à la plupart des travaux de son frère aîné, surtout pour ce qui regarde l'iconographie; il pratique la médecine à Paris, où il a été reçu docteur en 1843. E. R.

Notice sur les travaux de M. Tulasne. — *Doc. part.*

TULL (*Jethro*), agronome anglais, né dans le comté d'Oxford, vers 1680, mort le 9 janvier 1740. Il descendait d'une famille noble du comté d'York. Après avoir été reçu avocat, il renonça à l'exercice de sa profession pour visiter les principaux pays de l'Europe et y étudier la culture et les différentes productions du sol. De retour en Angleterre, il se maria et s'établit dans une ferme qu'il possédait dans le comté d'Oxford. Une maladie de poitrine l'obligea d'aller passer trois années dans le midi de la France et en Italie. Ce fut dans un autre domaine, situé dans le comté de Berk, et qu'il nomma *Prosperous Farm*, qu'il consacra sa fortune à des expériences agricoles. Il tomba dans l'erreur de considérer le fréquent remuage du sol et l'humidité comme un équivalent suffisant de tout engrais, et il apprit à ses dépens que la culture d'une plante quelconque épuise totalement au bout de peu d'années la terre, si l'on ne lui rend sa force de production par l'engrais, car il se ruina en voulant poursuivre sa nouvelle méthode jusqu'au bout, et en dépensant de grosses sommes dans la construction de nouveaux instruments aratoires. Il s'endetta, et mourut en prison. Le système de Tull trouva peu d'imitateurs; le malheureux sort de l'inventeur jeta un grand discrédit, même sur la partie rationnelle de ce système. Voltaire, qui l'avait adopté à Ferney, fut, comme plusieurs autres personnes, forcé d'y renoncer. Il faut pourtant avouer qu'à part l'exclusion absolue de l'engrais, et l'exagération, propre à chaque inventeur, il y a dans le système de Tull beaucoup de points qui sont d'une incontestable exactitude et dont l'application est maintenant devenue générale. Tull a exposé ses nouvelles idées sur l'agriculture dans un *Essay on Horse-hoeing husbandry* (Londres, 1733, in-fol.), d'après lequel Duhamel a écrit son *Traité de la culture des terres* (Paris, 1753-61, 6 vol. in-12). Une collection des écrits de Tull, accompagnée de nombreuses notes de l'auteur, parut à Londres, 1751, in-8°, et Cobbett les a réimpr. en 1822, en recommandant avec chaleur la partie pratique aux agronomes.

Chalmers, *General biogr. Dict.* — Duhamel, *Traité de la culture des terres.*

TULLIA, fille de Servius Tullius et femme de Tarquin le Superbe, vivait dans le sixième siècle av. J.-C. D'après les récits légendaires, Servius Tullius donna ses deux filles, d'un caractère bien différent, aux deux fils de Tarquin l'ancien, d'un caractère non moins opposé. La douce Tullia fut mariée à l'altier L. Tarquin; l'altière Tullia épousa le doux Aruns. Cette incompatibilité d'humeur des époux eut de tragiques résultats : Tarquin et la seconde Tullia s'entendirent; l'un fit périr sa femme, l'autre son mari, et les deux meurtriers s'unirent par un mariage, qui fut le prélude d'un nouveau crime. Tarquin, poussé par sa femme, tua Servius Tullius, et Tullia, s'associant à l'assassinat dont elle était l'instigatrice, fit passer son char sur le corps palpitant de son père, dont le sang jaillit sur ses vêtements. La rue où s'accomplit cet acte exécrable garda le nom de *vicus Sceleratus* (rue Criminelle). Tullia, associée aux crimes de son mari, partagea son exil. Si cette légende appartient tout entière à l'imagination populaire ou si elle contient quelques éléments historiques, c'est ce qu'il est impossible de décider.

Tite Live, I, 46-48.

TULLIA, fille de Cicéron, née en 78 av. J.-C., morte en février 45, à Tusculum. La tendresse de son père, qui la désigne assez souvent par le diminutif de *Tulliola*, lui a valu une célébrité qu'elle n'eût pas obtenue autrement, car sa vie ne contient pas un seul fait d'un intérêt historique. D'abord mariée à C. Calpurnius Piso Frugi en 63, elle épousa en secondes noces, après la mort de son mari, Furius Crassipes, en 56. Cette union aboutit bientôt à un divorce. Le troisième mari de Tullia fut Dolabella, dissipateur et débauché, dont Cicéron connaissait bien tous les vices, puisque deux fois il l'avait défendu en justice. Ce mariage eut lieu en 50 lorsque Cicéron était en Cilicie. Lorsque la guerre civile éclata (51), le beau-père et le gendre suivirent des partis opposés. Dolabella, criblé de dettes, semble n'avoir eu qu'un but en s'attachant à César : c'était de provoquer à Rome un plébiscite qui abolît les dettes. Pour le proposer il fallait être tribun, et pour être tribun il fallait être plébéien. Dolabella, qui était patricien, entra par adoption dans une famille plébéienne; il fut élu tribun vers la fin de 48, et commença aussitôt l'exécution de ses projets (*voy.* DOLABELLA). Dès 47 un divorce était imminent entre les deux époux; la crise politique ne fit que le retarder, et après un court rapprochement il eut lieu à la fin de 46. Tul-

lia se retira à Tusculum, auprès de son père, et y mourut, l'année suivante. La douleur de Cicéron fut immense; pour se consoler il composa un traité *Sur la Consolation*, et projeta d'élever un temple à sa fille. De graves événements et bientôt la mort de Cicéron empêchèrent l'accomplissement de ce dessein. Tullia avait eu de Dolabella un fils, nommé Lentulus, qui mourut sans doute dans l'enfance, puisqu'il n'est plus fait mention de lui. L. J.

Orelli, *Onomasticon tullianum*, t. I. — Drumann, *Gesch. Roms*, t. VI. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Sagittarius, *Hist. vitæ et mortis Tulliæ*; Iena, 1679, in-4°. — *Dissert. sur Tullie*; Paris, 1681, in-12. — Seinsheimer, *De Tullia*; Altorf, 1685, in-4°. — Mme de Lassay, *Hist. de Tullie*; Paris, 1726, in-12.

TULLIUS. *Voy.* GEMINUS.

TULLUS HOSTILIUS, troisième roi de Rome, régna de 673 à 641 av. J.-C. Plus d'une fois, en parlant de l'histoire primitive de Rome, nous avons dit qu'elle était d'une extrême incertitude et dénuée de tout caractère authentique; mais en l'absence de témoignages dignes de foi, il serait inutile de rechercher ce que les légendes et les traditions accumulées sur cette époque peuvent contenir de réel. Il est plus simple et plus logique de s'en tenir au récit de Tite Live, qui représente assez exactement l'idée que les Romains se faisaient de leur obscur passé. Voici pour le règne de Tullus Hostilius un abrégé de ce récit. Après le règne de Numa, prince pacifique et religieux, les sénateurs élurent pour roi Tullus Hostilius, qui se montra plus belliqueux que Romulus lui-même. Une guerre s'étant élevée entre les Romains et les Albains, Mettus Fuffetius, dictateur de ces derniers, proposa de remettre le sort de la lutte à trois champions choisis dans chaque armée; sa proposition fut acceptée, et trois Romains, les frères *Horatii*, combattirent contre trois Albains, les frères *Curiatii*. Ce duel se termina par la victoire du seul Horatius qui eût survécu à la lutte. Albe se reconnut vaincue et accepta la souveraineté de Rome. Peu après Tullus Hostilius, faisant la guerre aux Véiens et aux Fidénates, réclama le concours des Albains; ceux-ci vinrent en effet, sous la conduite de Mettus Fuffetius; mais ils se conduisirent d'une manière si équivoque dans la bataille qu'ils furent sur le point de causer la perte de l'armée romaine. Tullus l'emporta cependant, et il se vengea de la perfidie de Mettus Fuffetius en lui infligeant un supplice atroce: il le fit attacher à deux chars tournés en sens contraire; les chevaux qui y étaient attelés furent ensuite lancés dans des directions opposées, et le corps du dictateur des Albains fut écartelé. Tite Live fait remarquer que ce supplice est unique dans les annales des Romains, qui « de tous les peuples, dit-il, emploient les peines les plus douces ». Tullus Hostilius ordonna ensuite de détruire Albe et d'en transporter les habitants à Rome. Le nombre des citoyens fut doublé et le mont Cœlius ajouté à la ville. Les principaux des Albains entrèrent dans le sénat, et la cité romaine acquit quelques-unes de ses plus illustres familles, les Julii, les Servilii, les Quinctii, les Geganii, les Curiatii, les Clœlii. Tullus Hostilius remporta encore une victoire sur les Sabins. Mais lorsqu'il était au comble de la gloire et de la prospérité, on lui annonça qu'il avait plu des pierres sur le mont Albain. Ce prodige fut le prélude d'une peste terrible, et Tullus, abattu par cette calamité, se livra à la superstition. Il lut curieusement les mémoires du roi Numa, et y ayant trouvé l'indication de certains sacrifices secrets à Jupiter Elicius, il s'efforça de les accomplir. Mais comme il ne connut pas ou n'observa pas suffisamment les rites sacrés, au lieu d'évoquer les dieux, il s'attira la colère de Jupiter, qui le frappa de la foudre; il périt consumé avec son palais. Il avait régné trente-deux ans. L. J.

Tite Live, I, 22-32. — Denys d'Halic., *Antiq. Rom.*, III. — Gebauer, *Tullus Hostilius*; Leipzig, 1720, in-4°. — Schœmann, *De Tullo Hostilio*; Greifswald, 1847, in-4°.

TULP (*Nicolas*), médecin et magistrat hollandais, né le 11 octobre 1593, à Amsterdam, où il est mort, le 12 septembre 1674. Il était fils de Pierre Dirx, riche négociant, mais il porta le nom de la maison de son père, sur le frontispice de laquelle était sculptée une tulipe (en hollandais *tulp*). Après avoir exercé la chirurgie, il étudia la médecine à Leyde, où il fut reçu docteur, et pratiqua l'art de guérir, dans sa ville natale, pendant cinquante-deux ans. Dès 1622 il y devint conseiller échevin, et dans la suite il fut élu quatre fois bourgmestre. En 1672, lorsque la Hollande était envahie par Louis XIV, il fit preuve d'un mâle courage, et parla avec tant d'énergie dans le conseil de la ville, qu'il contribua pour beaucoup à empêcher qu'elle fût livrée aux Français. Il a publié: *Observationum medicarum lib. III*; Amst., 1641, in-8°; 5e édit., Leyde, 1716, in-12, fig. Tulp avait adopté pour emblème une bougie allumée, avec ces mots: *Aliis inserviendo consumor*. Son portrait a été peint par Rembrandt, dans *la Leçon d'anatomie du professeur Tulp*, tableau conservé autrefois au *Theatrum anatomicum* d'Amsterdam, et placé depuis 1828 au musée de La Haye. Tulp était le beau-père du bourgmestre Jean Six, dont Rembrandt a aussi reproduit les traits.

Van der Voort, *Notice* à la tête des *Observationes*, édit. 1716. — L. Wolzogen, *Oratio fun. in decessum N. Tulpii*; Amst., 1674, in-fol. — Van Loon, *Beschr. der nederl. Historipenningen*, t. III, p. 69.

TUNSTALL (*Cuthbert*), prélat anglais, né en 1474 ou 1475, à Hatchford (Yorkshire), mort le 18 novembre 1559, à Londres. On s'accorde à dire qu'il était l'enfant naturel d'un gentilhomme d'ancienne famille, et que le nom de Tunstall était celui de son père; mais cette histoire a donné lieu à quelques doutes. Quoi qu'il en soit, Cuthbert fut élevé avec beaucoup de soin; il fit de bonnes études, à l'université de

Cambridge, les continua dans celle de Padoue, et après y avoir pris le diplôme de docteur en droit, revint dans son pays avec le triple renom d'un érudit, d'un légiste et d'un théologien consommé. Son premier patron fut l'archevêque de Canterbury, Warham, qui le choisit pour son vicaire général (1511), et qui le présenta à la cour. Il devint en peu de temps chanoine de Lincoln (1514), archidiacre de Chester (1515), et maître des rôles (mai 1516). Vers la fin de l'année il fut envoyé à Bruxelles, et conclut avec le jeune roi d'Espagne et des Pays-Bas (depuis Charles-Quint) un double traité d'alliance et de commerce. Pendant ce voyage il entra en relations avec Érasme, qui parle de lui dans ses lettres comme d'un humaniste accompli, et aussi comme d'un homme aimable, poli, d'un jugement sûr et d'un goût exquis. Pourvu de deux nouvelles prébendes, l'une à York, l'autre à Salisbury, il fut nommé en 1521 évêque de Londres, et résigna la maîtrise des rôles. Ses talents le firent rappeler dans le conseil du roi, où il tint le sceau privé depuis 1523 jusqu'en 1530, et il travailla au règlement de différentes affaires politiques, en Espagne, en France, et notamment lors du traité de Cambrai. Sa translation à l'évêché de Durham (1530), un des plus riches du royaume, fut la récompense des services qu'il avait rendus dans les négociations diplomatiques. On a prétendu n'y voir que le prix de ses complaisances envers Henri VIII, qui préludait alors à la réforme religieuse. Tunstall était sincère dans son attachement à l'Église romaine, et il l'avait prouvé en pressant Érasme d'écrire contre Luther; mais, comme beaucoup de prélats, il sentait le besoin de remédier aux abus qui avaient si gravement altéré la discipline ecclésiastique. Son seul acte de faiblesse fut d'approuver le divorce du roi avec Catherine d'Aragon. Sous le règne d'Édouard VI, il ne cessa d'être en faveur et de prendre part au maniement des affaires publiques jusqu'en mai 1551, où une accusation absurde, celle de tramer une insurrection des catholiques du nord, fut produite en plein conseil contre lui. Le duc de Northumberland, alors tout-puissant, le persécuta dès lors sans relâche : s'il ne put obtenir du parlement une condamnation en règle, il le fit dépouiller de son évêché par un tribunal exceptionnel (14 oct. 1552), et s'adjugea la meilleure part des revenus de ce diocèse. Tunstall, prisonnier d'État et détenu sans jugement, ne sortit de la Tour qu'à l'avénement de Marie (1553). Réintégré sur son siége, il ne chercha point à se venger de ses souffrances, et se signala au contraire par la modération de sa conduite. Toutefois, comme il refusa de prêter serment à Élisabeth, il perdit encore une fois son évêché (juillet 1559), et alla passer le peu de jours qui lui restaient à vivre dans le palais de Lambeth, chez son ami l'archevêque Parker. Ses principaux écrits sont : *De arte supputandi lib. IV*; Londres, 1522, in-4°; Paris, 1529, 1535, 1538, in-4° : traité d'arithmétique simple, clair et bien fait pour le temps; — *De veritate corporis et sanguinis J.-C. in Eucharistia*; Paris, 1554, in-4°; — *Compendium et synopsis in X libros Ethicorum Aristotelis*; Paris, 1554, in-8°; — *Godly and devout prayers, engl.-lat.*; Londres, 1558, in-8°. P. L—Y.

Wood, *Athenæ oxon.*, t. Ier. — Strype, *Life of Cranmer*, p. 77-81, et *Life of Parker*, p. 47 et 64. — *Biogr. britannica*. — Burnet, *Reformation*. — Fox, *Acts and monuments*. — Lodge, *Illustrations*. — Chalmers, *General biogr. dict.*

TUPPO (*Francesco*), imprimeur et jurisconsulte italien, né vers 1445, à Naples, où il est mort, sur la fin du quinzième siècle. Après avoir reçu le laurier de docteur en droit, il obtint un emploi à la chancellerie du roi Ferdinand Ier, et fut chargé de la révision des ouvrages de jurisprudence que Sixte Reissinger se proposait de mettre au jour. Cet imprimeur, qui avait fondé, en 1471, le premier établissement typographique à Naples, l'associa bientôt à son entreprise, et lui en abandonna tout à fait la direction lors de son départ, en 1479. Outre la part qu'il prit à l'édition des *Commentaires* de Bartole sur le code de Justinien (Naples, 1471, in-fol.), Tuppo traduisit en italien *Favole di Esopo* (Naples, 1485, in-fol., grav.), avec la *Vie* du fabuliste trad. du grec de Planude, en latin et en italien. D'autres éditions de cet ouvrage se succédèrent à Aquila, 1493, in-fol., à Venise, 1492 et 1495, in-4°, et en 1553, in-8°.

Chioccarelli, *De illustr. script. Neapolit.* — Giustiniani, *Memorie istoriche degli scrittori legali di Napoli.* — Le même, *Biblioteca storica di Napoli.*

TURA (*Cosimo*), dit *Cosmè*, peintre, né à Ferrare, en 1406, vivait encore en 1480. Le meilleur élève du Squarcione, il mérita d'être surnommé *le Mantegna de l'école de Ferrare*. Il avait fait une sérieuse étude de l'anatomie, et il excella dans l'exécution de ses architectures, qui souvent sont de fort bon goût. Il ne paraît guère avoir quitté sa ville natale. Cependant Giraldi mentionne, dans ses *Dialogues*, des peintures exécutées par Cosmè dans la bibliothèque des seigneurs de la Mirandole. A Ferrare on voit de lui : dans la cathédrale, *l'Annonciation* et *saint Georges vainqueur du dragon*, ses meilleures productions; à Saint-Jérôme, le *saint* de ce nom; à Saint-Jean, une *Madone*; au musée, *saint Jérôme*, et deux petits sujets tirés de la *Vie de saint Maurèle*; au palais Costabili, seize tableaux, dont les plus remarquables sont *saint Jacques della Marca*, deux des quatre *Saisons* et une *Madone*, gravée par Rosini. Au palais de Schifa-Noja, Cosmè, peintre du duc Borso d'Este, peignit vers 1469 une partie des fresques de la grande salle, représentant des traits de la vie de ce prince et le triomphe des divinités qui président aux mois. Longtemps on a attribué à Cosmè les miniatures des magnifiques livres de chœur de la cathédrale et de la chartreuse, déposés aujour-

d'hui à la bibliothèque de Ferrare; mais le savant Antonelli a prouvé, par des documents tirés des archives capitulaires, que ces livres furent peints de 1477 à 1535, par des artistes de divers pays, dont quelques-uns seulement furent élèves de Cosmé. Nous ne connaissons hors de Ferrare qu'un très-petit nombre d'œuvres de cet artiste : une *Visitation*, à Forli; une *Madone*, au musée de Berlin; une *Piété* et *saint Antoine lisant*, dans la collection Campana, au Louvre. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baruffaldi, *Vita di Cos. Tura, pittore ferrarese*; Bologne, 1836, in-8°. — Citadella, *Catalogo de' pittore ferraresi*. — Laderchi, *Pittura ferrarese*.

TURBILLY. *Voy*. MENON.

TURCHI (*Alessandro*), dit *Alessandro Veronese* ou *l'Orbetto* (1), peintre, né à Vérone, en 1582, mort à Rome, en 1648. Il eut pour maître le Brusasarci, qui l'employa d'abord à broyer ses couleurs. En 1605 il passa à Venise, où il étudia sous Carletto Caliari, puis à Rome, où il se forma un style unissant la force à la grâce. Sa manière éclectique lui avait concilié de nombreux admirateurs, qui ne craignirent point de l'égaler à Annibal Carrache. « A S. Stefano de Vérone, dit Lanzi, il peignit *la Passion des Quarante martyrs*, ouvrage que l'empâtement des couleurs et les raccourcis rapprochent beaucoup de l'école lombarde; pour le dessin et l'expression, il rappelle l'école romaine, et pour le coloris celle de Venise. » On dit que l'Orbetto avait, par ses études chimiques, inventé certaines couleurs auxquelles il dut une partie de ses succès, et en particulier une certaine teinte rosée, qui donne à ses toiles un cachet tout particulier. Il a souvent peint sur marbre et sur agate. Il retourna dans sa ville natale, qu'il a enrichie de nombreux ouvrages; mais après un long séjour il revint se fixer à Rome. Ses principaux ouvrages à Vérone, outre *les Quarante martyrs*, sont : le *Saint François* (Santa Maria in Organo), une *Madeleine* (Saint-Thomas de Cantorbéry), une *Assomption* et un *Chœur d'anges* à fresque (Sainte-Anastasie), une *Assomption* (Saint-Luc), *la Vierge et des saints* (hôpital militaire), une admirable *Piété* (Saint-Antoine del Corso), un *Saint Augustin en méditation* (Saint-Laurent), et une *Bataille* (palais del Consiglio). A Rome, il a exécuté le *Saint Félix capucin* (église des capucins); la *Sisara*, et *la Peinture*, *la Sculpture*, *la Musique* et *la Poésie* (palais Colonna), et une *Sainte famille* (S. Lorenzo in Lucina). Les ouvrages de l'Orbetto sont très-répandus dans les galeries de l'Europe. Nous trouvons : à Milan, au musée de Brera, le *Miracle de la Neige*, qui donna lieu à la fondation de Sainte-Marie-Majeure; une *Madone* et la *Madeleine repentante*; à l'académie de Venise, *l'Arrestation de Jésus*; à Dresde, *la Présentation de Jésus au temple*, un *Ecce homo*, *la Lapidation de saint Étienne*, *le Père éternel tenant le corps de Jésus sur ses genoux*, une *Madone*, *l'Annonciation aux bergers*, *David tenant la tête de Goliath*, *Vénus et Adonis*, et *le Jugement de Paris*; à la pinacothèque de Munich, *la Tête de saint Jean présentée à Hérodiade*; au musée de Vienne, *le Christ au tombeau*, *l'Adoration des bergers* et *la Descente de croix*; à Madrid, *la Fuite en Égypte* et *Salomé et Hérodiade*; enfin, au Louvre, *le Déluge*, *Samson et Dalila*, *le Mariage mystique de sainte Catherine*, *la Femme adultère* et *la Mort de Cléopâtre*.

L'Orbetto a formé deux élèves dignes de lui, G.-B. Rossi, dit *le Gobbino*, et G. Ceschini, dont les copies d'après son maître passent souvent pour les originaux mêmes. E. B—N.

Passeri, *Vite de' pittori*. — Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Bennassuti, *Guida di Verona*. — *Catalogues des musées*.

(1) Ce surnom de *l'Orbetto* (le petit aveugle) lui fut donné, dit Pozzo, parce que dans son enfance il guidait un mendiant aveugle, peut-être son père.

TURCKHEIM (*Jean*, baron DE), homme politique, né le 10 novembre 1749, à Strasbourg, mort le 28 janvier 1824, à Altorf (gr.-duché de Bade). D'une famille riche et ancienne, il étudia le droit, et fut reçu licencié en 1771, sur la présentation d'une thèse savante *De jure legislatorio Merovingorum et Carolingorum regum circa sacra* (1771-72, 2 part. in-4°). Il avait rempli différentes charges municipales, entre autres celle d'*ammeistre régnant*, lorsque ses concitoyens l'envoyèrent, comme leur représentant, à l'Assemblée constituante. Il n'y prit point la parole, et vota d'ordinaire avec le parti modéré. Il succéda à Dietrich dans les fonctions de maire de Strasbourg, protesta contre la journée du 10 août, et se réfugia peu après sur la rive droite du Rhin, où il avait des propriétés. Pendant que son père, qui avait aussi émigré, administrait les finances du pays de Bade, il fut chargé de son côté de représenter plusieurs princes allemands près la diète du cercle de Franconie, puis à la fin de 1806 il devint ministre plénipotentiaire du grand-duc de Hesse-Darmstadt à Francfort. Vers 1816, il fut chargé, de concert avec Schmitz de Grollembourg, d'une mission importante à Rome, et y entama des négociations, qui n'aboutirent pas, avec le cardinal Consalvi, pour la conclusion d'un concordat entre le pape et les princes protestants de l'Allemagne. On a de lui : *Mémoire du droit public sur Strasbourg et l'Alsace*; Strasb., 1789, in-4°, et 1790, in-8°, en allemand; — *Tablettes généalogiques des illustres maisons de Zæhringen et de Bade*; Darmst., 1810, in-8°; — *Histoire généalogique de la maison souveraine de Hesse*; Strasb., 1819, 2 vol. in-8°; — *Betrachtungen auf dem Gebiet der Verfassungs-und Staatenpolitik*; Carlsruhe, 1842, t. Ier, in-8°.

Rabbe, *Biogr. des Contemp*. — Mahul, *Annuaire nécrol.*; ann. 1825.

TURENNE (*Henri* DE LA TOUR D'AUVERGNE,

vicomte DE), maréchal de France, né à Sedan, le 11 septembre 1611, tué à Salzbach, le 27 juillet 1675. Il était le deuxième fils de Henri, duc de Bouillon, et d'Élisabeth, fille de Guillaume Ier, prince d'Orange. Il fut élevé dans la religion protestante, par un calviniste tolérant, Daniel Tilenus. D'une santé délicate, il voulut montrer dès l'âge de dix ans qu'il était capable de soutenir les fatigues de la guerre; et son gouverneur, le chevalier de Vassignac, le trouva dormant, pendant une nuit d'hiver, sur les remparts de la ville. D'un esprit lent et tardif, il fut excité au travail par les reproches de son père, et de bonne heure il s'attacha à l'étude de l'histoire; il admirait surtout Alexandre, le héros de Quinte-Curce. A treize ans il alla, suivant l'exemple de son frère aîné, Frédéric-Maurice, apprendre le métier des armes à l'école de ses oncles, les princes Maurice et Henri de Nassau; d'abord volontaire, puis capitaine d'infanterie (1626), il s'acquitta scrupuleusement de tous ses devoirs de soldat et d'officier, et se distingua devant Bois-le-Duc. Rappelé en France par Richelieu (nov. 1630) et nommé colonel d'un régiment de son nom, il le conduisit au secours de Casal. Sa belle conduite au siége de La Motte, en Lorraine, sous le maréchal de La Force, lui valut la commission de maréchal de camp (21 juin 1635). La même année il alla, sous les ordres du cardinal de La Valette, défendre Mayence contre les Impériaux; mais la disette força bientôt l'armée française à se replier sur Metz. Pendant cette retraite pénible de treize jours, Turenne, tout en se montrant toujours au premier rang pour repousser l'ennemi, se distingua par son humanité et son dévouement pour les soldats, harassés et mourant de faim; il partageait avec eux le peu de vivres qu'il pouvait trouver; faisait monter sur ses chariots, après avoir jeté ses bagages, ceux qui ne pouvaient plus marcher, et il donna même son cheval à un de ces malheureux pour le soustraire aux ennemis. La Valette, pour réparer cet échec, vint assiéger Saverne (1636); il avait lui-même demandé le concours de Turenne, qui fut blessé au bras d'un coup de mousquet. Il n'était pas encore guéri qu'il fut chargé de marcher contre Gallas, qui avait envahi la Franche-Comté; il le battit à Jussey et à Jonvelle. En 1637, il suivit encore La Valette en Flandre; s'empara de Landrecies, de Soire-le-Château, où il rendit à son mari, sans éclat, une femme d'une grande beauté, que ses soldats lui avaient amenée; puis il repoussa de Maubeuge les troupes du cardinal infant. Envoyé ensuite sous les ordres du duc de Saxe-Weimar, il le seconda dignement dans tous les combats qui précédèrent la prise de Brisach (1638), et mérita ses éloges et son amitié. Richelieu, au retour du vicomte, voulut l'attacher à ses intérêts, et lui offrit en mariage une de ses nièces; malgré le refus de Turenne, qui donna pour raison ou pour prétexte la différence de religion, le cardinal continua de lui accorder des marques de sa confiance. En 1639, Turenne alla servir en Italie, sous le commandement du comte d'Harcourt; le 20 novembre, il permit à l'armée de regagner Carignan par le beau combat de la *route de Quiers*, qui eut même en France le retentissement d'une victoire. En 1640, il secourut Casal, après une seconde victoire, et décida, malgré les autres officiers généraux, le siége de Turin. La vigilance, l'habileté, le courage de Turenne déjouèrent toutes les tentatives de Leganez, pour surprendre les assiégeants; il reçut une seconde blessure à l'épaule, et contribua plus que tout autre à la prise de la ville (24 sept.). En 1641 il emporta Moncalvo, et assista à la prise de Ceva, de Mondovi et de Coni. Il venait d'être nommé lieutenant général (11 mars 1642) lorsqu'il passa à l'armée de Roussillon; après la reddition de Collioure (10 avril), il suivit Louis XIII en Languedoc, au moment de la conspiration de Cinq-Mars, à laquelle était mêlé le duc de Bouillon, et, tout en intercédant pour son frère, quand il fut arrêté, auprès du roi et du cardinal, il sut conserver leur confiance.

Au commencement de la régence d'Anne d'Autriche, Turenne reparut en Italie (juin 1643), pour servir de guide au nouveau général des armées du roi, le prince Thomas de Savoie. Le duc de Bouillon, toujours mécontent, venait de quitter la France, et le pape l'avait mis à la tête de ses troupes; Mazarin, craignant de laisser Turenne si près d'un frère irrité et entreprenant, lui confia la mission difficile de recueillir en Allemagne les débris des bandes weimariennes (3 déc.). Il portait le titre de maréchal de France depuis la prise de Prino (24 sept.), titre qui lui avait été conféré le 16 mai 1643. « C'est alors que Turenne, dit Voltaire, jeta les fondements de la grande réputation qu'il eut depuis. » Sans vouloir établir de comparaison entre Condé et Turenne, on peut cependant faire une distinction entre les victoires de Condé, terribles, meurtrières, emportées par sa fougue, et ces campagnes de Turenne, au milieu de difficultés incroyables, toujours en présence de l'ennemi, avec des armées peu nombreuses, peu brillantes, qu'il fallait nourrir à force d'industrie, pendant de longs hivers. On doit avouer que Condé eut le rôle éclatant, Turenne la tâche difficile, ingrate et non moins glorieuse (1). Après avoir remonté à ses dépens 5,000 cavaliers et habillé 4,000 fantassins, Turenne passe le Rhin à Brisach (3 juin 1644), surprend et bat un corps ennemi, et s'avance au secours de Fribourg, où Mercy vient de s'enfermer. Forcé de se soumettre au commandement du duc d'Enghien, qui veut emporter la ville de vive force, il n'en seconde pas avec moins de vigueur

(1) M. Cousin, dans la vie de *Mme de Longueville*, a singulièrement diminué le rôle de Turenne, qu'il représente comme *le disciple de Condé*.

les attaques impétueuses du généralissime dans cette bataille de trois jours (3, 5, 9 août). Il investit ensuite Philipsbourg et Mayence, qui se rendent le 17 septembre. Pendant que le duc d'Enghien ramène en France son armée, Turenne reste avec six mille hommes sur la frontière, et parvient à tenir en échec Mercy, Gleen et le duc de Lorraine. Il se multiplie, il sauve Spire, fait lever le siége de Baccarat, reprend Kreuznach, empêche les ennemis de joindre leurs forces, et pendant l'hiver repousse Mercy en Souabe, en Franconie, faisant des courses jusqu'aux portes de Nuremberg et de Wurtzbourg. Ses soldats, harassés, demandent quelque repos; il cède, et les distribue dans plusieurs quartiers aux environs de Marienthal. Surpris par Mercy (5 mai 1645), il fait bonne contenance, rallie ses troupes, exécute avec un sang-froid merveilleux sa retraite non pas vers le Rhin, mais vers la Hesse, où il doit trouver nos alliés (1). Soutenu par les troupes de la landgravine et par le général suédois Kœnigsmark, il allait reprendre l'offensive lorsqu'il reçut l'ordre d'attendre l'arrivée du duc d'Enghien. Il était encore une fois forcé de sacrifier ses plans et sa gloire à la volonté du ministre. Le duc entraîna l'armée vers le Danube, bravant tous les obstacles dans son amour des actions éclatantes, blessant et irritant les généraux alliés, entre autres Kœnigsmark, qui se retira. Contre l'avis de Turenne, il livra à Mercy la bataille de Nordlingen (3 août 1645); l'infanterie, qui était au centre, et l'aile droite furent entièrement défaites; mais Turenne, à l'aile gauche, avec l'armée weimarienne, prit en flanc les Austro-Bavarois, et soutenu par la réserve des Hessois, que lui amena fort à propos le duc d'Enghien, il resta maître du champ de bataille. Aussi ce dernier écrivit-il avec raison à la reine que la plus belle part de la victoire était due au vicomte de Turenne; victoire aussi meurtrière qu'inutile. L'armée, remise sous le commandement de celui-ci, fut forcée de rétrograder devant des forces supérieures et de se retrancher sous le canon de Philipsbourg; Turenne eut au moins l'honneur d'arrêter l'ennemi et de terminer la campagne de 1645, en chassant les Espagnols de l'électorat de Trèves et en rétablissant l'électeur dans ses États. La cour applaudit; Mazarin offrit le duché de Château-Thierry au vicomte, qui refusa, et qui demanda pour toute récompense la permission de réunir les Français aux Suédois pour mieux accabler l'ennemi.

La campagne de 1646 fut l'une des plus belles de Turenne. Presque sans effusion de sang, par la seule supériorité des manœuvres, il obtint des succès bien plus considérables que ceux de Fribourg et de Nordlingen. Par une marche savante et rapide, il passa le Rhin à Wesel, traversa la Westphalie et la Hesse, et se réunit aux Suédois (10 août). Quoique inférieurs à l'archiduc Léopold, ils le troublent, le tournent dans sa position de Friedberg, passent le Mein, au milieu des populations terrifiées de la Souabe et de la Franconie, envahissent la Bavière, et font trembler Munich (nov.). Le coup était décisif; Maximilien demanda la paix. Turenne se préparait à accabler l'Autriche; mais Mazarin lui enjoignit de ramener son armée vers le Rhin. Les weimariens refusèrent de passer les Vosges pour aller servir dans les Pays-Bas, et à l'instigation des généraux Reinhold et Rosen ils se révoltèrent et repassèrent le Rhin à Strasbourg. Alors le maréchal, par une résolution héroïque, qui nous découvre son caractère, alla seul se jeter au milieu d'eux pour tâcher de les ramener, et les accompagna jusqu'auprès de Philipsbourg; là, comme il ne pouvait vaincre leur résistance, il fit arrêter Rosen, gagna deux régiments, et marchant avec eux sur le reste des cavaliers, il les atteignit dans la vallée de la Tauber, les mit en déroute et en tua quelques centaines. Cependant l'électeur de Bavière, au mépris du dernier traité, avait repris les armes. Turenne repassa en Allemagne, joignit les Suédois le 23 mars, et de concert avec eux remporta à Sommerhausen, sur la route d'Augsbourg, une victoire complète sur Montecuccoli et sur Melander, qui fut tué (17 mai). La Bavière fut dès lors complétement livrée à la discrétion des alliés; et Ferdinand III, en voyant Turenne sur le point d'envahir l'Autriche, était tout disposé à traiter, lorsque la victoire de Condé à Lens sur les Espagnols le décida à la paix de Westphalie, qui terminait la guerre de Trente ans (24 oct. 1648).

Alors commençaient les troubles de la Fronde. La reine, Condé, le cardinal écrivirent au maréchal des lettres pressantes pour l'empêcher de suivre l'exemple du duc de Bouillon; Mazarin lui offrit l'une de ses nièces en mariage et le gouvernement de l'Alsace. Sans se prononcer ouvertement, il ramena ses troupes en France, puis il leur adressa un ordre du jour pour les entraîner contre le ministre. Mais les soldats, payés et gagnés par Hervart, abandonnèrent leur général, qui fut forcé de se retirer en Hollande (fév. 1649). La paix de Ruel lui permit un mois plus tard de revenir à Paris. Déjà la cour était divisée entre Condé et Mazarin; Turenne seul resta neutre. Au moment de l'arrestation des princes (18 janv. 1650), Mazarin lui offrit de nouveau son alliance et le commandement de l'armée de Flandre. Mais il n'avait pas d'estime pour Mazarin, et il lui parut indigne d'abandonner Condé dans le malheur; enfin il s'était laissé séduire par la duchesse de Longueville. Il se rendit à Stenay, et y fut rejoint

(1) « Si, après un malheur qui m'est arrivé par compassion pour mes troupes, écrivait-il à sa sœur, on se peut consoler en quelque chose, ce serait que les ennemis n'ont profité en rien de leur victoire. » Plus tard il reconnaissait hautement sa faute, et il ajoutait : « Quand un homme se vante de n'avoir point fait de fautes à la guerre, il me persuade qu'il ne l'a pas faite longtemps. »

par Mme de Longueville. Sous son inspiration, il signa un traité coupable avec les Espagnols (20 avril), par lequel ceux-ci s'engageaient à la guerre dans l'unique intention de délivrer les princes (1). Uni à l'archiduc Léopold, il conduisit l'étranger à travers la Picardie, prit le Câtelet et la Capelle (15 juin et 3 août), Rethel, Château-Porcien, Neufchâtel, poussa jusqu'à La Ferté-Milon et Dammartin; il espérait arriver dans quelques heures à Vincennes, lorsqu'il apprit que les princes venaient d'être transférés au château de Marcoussis (28 août). Il repassa l'Aisne; mais en marchant au secours de Rethel, il se heurta à toute l'armée royale, forte de dix-neuf mille hommes; forcé d'accepter le combat dans un vallon près de Sompuis, il fut complétement battu (15 déc.). Dégoûté de la guerre civile, il renvoya les cent mille écus que l'archiduc lui avait fait passer pour continuer la lutte; les princes ayant été délivrés au moment où Mazarin partait pour l'exil (fév. 1651), il s'efforça, sans y réussir, de rétablir la paix entre l'Espagne et la France. Dans le même temps, sa famille reçut toutes les satisfactions qu'elle réclamait depuis huit années. Turenne revint alors à Paris, où il épousa, en juin 1651, Charlotte de Caumont, fille du maréchal Armand de La Force (2).

Lorsque Condé recommença la guerre contre le roi, Turenne résista à toutes ses instances; il n'y avait plus de motif spécieux qui pût faire illusion à son honnêteté. Il se rendit à Poitiers, où était la cour, et accepta de partager le commandement des troupes avec le maréchal d'Hocquincourt (20 mars 1652). On a vu dans l'article de Condé les principaux événements de cette lutte, qui mit aux prises les deux plus grands capitaines de l'époque; l'impétueuse valeur de Condé vint se briser contre la fermeté, le sang-froid, la science militaire de son adversaire. A Jargeau, il repousse les ennemis (30 mars), et la reine lui dit *qu'il a sauvé l'État* (3). Il s'oppose à ceux qui veulent entraîner le roi vers Bourges. Après la déroute de d'Hocquincourt à Bléneau (6 avril), il déjoue l'entreprise de Condé sur Gien, et repousse des troupes trois fois plus nombreuses que les siennes (1). A la faveur d'une marche hardie et savante, il tourne l'armée des princes, la bat près d'Étampes (4 mai), oblige à la retraite le duc de Lorraine, qui s'était avancé au secours des frondeurs, et livre sous les murs de Paris cette bataille du faubourg Saint-Antoine (2 juill.), où Condé aurait été écrasé si Mademoiselle n'avait fait ouvrir aux débris de son armée les portes de la capitale. Condé appela alors à son secours les Espagnols et le duc de Lorraine; plus de vingt mille hommes allaient se joindre à lui pour accabler les huit mille hommes de Turenne. Mazarin crut que tout était perdu; mais Turenne le décida à conduire la cour à Pontoise, et malgré le chagrin que lui causait la mort de son frère, le duc de Bouillon, il força le comte de Fuensaldagna à retourner en Flandre, et s'établit à Villeneuve-Saint-Georges, dans un camp fortifié, où pendant cinq semaines il brava les attaques de Charles de Lorraine et de Condé. A force d'activité, il leur échappa près de Corbeil (5 oct.), lorsqu'ils croyaient l'accabler, et, mettant à profit l'éloignement de Mazarin et les dispositions des Parisiens, lassés de la guerre civile, il ramena le roi dans la capitale (21 oct.). Dans ces derniers événements, Turenne avait montré la plus grande décision, comme général et comme politique; c'est à lui surtout que doit revenir l'honneur du retour du roi. Le 30 il partit de Paris pour empêcher Condé et les Espagnols de prendre leurs quartiers d'hiver en France; cette campagne, vivement menée, malgré l'hiver, finit heureusement par la prise de Château-Porcien et de Vervins (déc.).

Nommé gouverneur du Limousin et ministre d'État avec entrée au conseil (2), Turenne eut la principale direction de la guerre dont les frontières du nord furent le théâtre, et qui devait aboutir à l'expulsion complète des Espagnols. En 1653, il prend Rethel et sépare ainsi les deux armées ennemies qui étaient sur la Sambre et dans le Luxembourg. Condé réunit trente mille hommes, et envahit la Picardie; Turenne, avec douze mille hommes, le harcèle, enlève ses convois, l'empêche d'assiéger les villes, ne se laisse jamais attaquer, et, après six semaines de marches savantes, le force à renoncer à l'invasion. En 1654, Condé et l'archiduc Léopold dirigent leurs forces contre Arras. Turenne, après avoir jeté quelques renforts dans la place, assiège les Espagnols dans leur camp; il coupe leurs communications avec la campagne, et, après la prise de Stenay, décide l'attaque de leurs lignes formidables. L'attaque a lieu pendant la nuit du 24 au 25 août; vainement Condé accourt pour arrêter la fougue des

(1) Cette faute lui a été reprochée avec amertume. On pourrait dire en sa faveur qu'il a pu se faire illusion sur la position de sa famille en France. En effet l'inexécution du traité d'échange de la principauté de Sedan semblait devoir laisser au duc de Bouillon tous les attributs de la souveraineté, et le libre exercice des droits de prince étranger.

(2) Elle avait alors trente ans, et mourut au mois d'avril 1666, à Paris. C'était une femme d'un rare savoir et d'une piété presque sans exemple.

(3) Cette action fut peut-être celle de sa vie où sa personne fut le plus exposée. Il dirigea lui-même la construction d'une barricade sur le pont pour empêcher le passage de l'ennemi, qui était sur le point d'enlever toute la cour, et il eut douze de ses domestiques tués à ses côtés. Il se borna cependant à mettre dans son journal cette simple note sur un fait si remarquable : « Il s'est passé quelque chose à Jargeau qui n'est pas de grande considération. »

(1) Dans la relation officielle de ce combat, il fit retrancher ce qui pouvait être mortifiant pour d'Hocquincourt, et comme le maréchal osait encore accuser Turenne, il se contenta de répondre, « qu'un homme aussi affligé que d'Hocquincourt devait avoir au moins la liberté de se plaindre ».

(2) Il n'y siégea que quelque temps.

Français il ne peut que couvrir la retraite des Espagnols, vaincus, qui perdent trois mille hommes, quatre mille prisonniers, soixante-trois pièces de canon, deux mille chariots, neuf mille chevaux, les équipages des officiers et les bagages de l'armée entière (1). La prise du Quesnoi (6 sept.) termina cette campagne. En 1655, Turenne s'empara de Landrecies, de Condé, de Saint-Guislain; la guerre était reportée sur le territoire ennemi (2). En 1656, il assiégeait Valenciennes, lorsque Mazarin eut la malheureuse idée de lui adjoindre le maréchal de La Ferté. Celui-ci, après avoir repoussé aide et avis de la manière la plus impertinente, se laissa honteusement surprendre et fut fait prisonnier avec quatre mille soldats, en moins d'un quart d'heure. Turenne, forcé de lever le siége (4 juill.), se retira fièrement vers le Quesnoi, et s'empara, sous les yeux des ennemis, de La Capelle (27 septembre), leur principal magasin. C'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait osé faire un siége en présence du vainqueur. « Ce sont là des coups de maître, » comme disait Bussy-Rabutin. « En 1657, Turenne (3) assiégeait à peine Cambrai, dit Voltaire, que Condé, suivi de mille chevaux, perça à travers l'armée des assiégeants, et, ayant renversé tout ce qui voulait l'arrêter, il se jeta dans la ville. Ainsi ces deux hommes opposés l'un à l'autre déployaient les ressources de leur génie. Leurs talents arrêtaient tour à tour les progrès de l'une et de l'autre monarchie; mais le désordre des finances en Espagne et en France était encore un plus grand obstacle à leurs succès. » Ainsi Condé, sans cesse arrêté par les lenteurs des Espagnols, ne put empêcher la prise de Saint-Venant; et Turenne, manquant d'argent, fut forcé de faire couper sa vaisselle en morceaux pour payer les soldats. Après avoir contraint les Espagnols à abandonner le siége d'Ardres, il dirigea ses efforts vers Dunkerque, dont l'attaque avait été résolue, à la suite de l'alliance de la France avec Cromwell; il prit la plupart des villes et des forteresses qui en défendaient les approches, de la Lys à la Colme. Le 25 mai 1658 il investit la ville avec son armée, renforcée de six mille Anglais, triompha de toutes les difficultés que lui présentait un terrain coupé de canaux et complétement submergé, et ouvrit la tranchée le 5 juin. Apprenant l'approche des Espagnols, que commandaient Condé et don Juan d'Autriche, il marcha aussitôt au-devant d'eux, le long des *dunes* qui bordent le rivage, et prit les dispositions les plus remarquables pour vaincre. Malgré le courage héroïque de Condé, la victoire des Français fut complète (14 juin 1658); l'armée espagnole fut détruite (1). Dunkerque se rendit le 23 juin, pour être remise, d'après les conventions, entre les mains des Anglais. Le maréchal poursuivit ses succès, prit Bergues, Furnes, Dixmude, favorisa la soumission de Gravelines, passa la Lys, s'empara d'Oudenarde, d'Ypres, de Comines, de Gramont, Ninove, etc., et envoya des partis jusqu'aux portes de Bruxelles, où Condé et don Juan s'étaient retirés. L'Espagne consentit enfin à la paix; le traité des Pyrénées (7 nov. 1659) fut surtout le glorieux résultat des victoires de Turenne (2). En récompense de ses services il obtint, le 5 avril 1660, la dignité de *maréchal général des camps et armées du roi;* Mazarin lui avait même fait entendre qu'on rétablirait volontiers en sa faveur la charge de connétable s'il voulait se faire catholique, et Turenne avait refusé.

Sans qu'on puisse le compter parmi les grands politiques de l'époque, il ne faut pas oublier qu'il fut activement mêlé aux questions importantes. Louis XIV avait grande confiance en lui, et le consulta souvent sur la politique extérieure. Dès 1659 Turenne avait fait de sérieux efforts pour rétablir les Stuarts sur le trône d'Angleterre; il offrit de l'argent, des armes, des munitions, son régiment, des bâtiments de transport, ses neveux comme volontaires; il entra en relation avec Monk. Ami de Charles II, il contribua au succès de la négociation qui nous donna Dunkerque et Mardick pour cinq millions. Par ses soins, le Portugal fut indirectement soutenu contre les Espagnols. Il contribua à unir plus intimement la France aux Provinces-Unies, alors dirigées par son ami le grand pensionnaire Jean de Witt, comme on le voit par les instructions qu'il donna à notre ambassadeur, le comte d'Estrades (3). Lorsque Louis XIV voulut profiter de la mort de Philippe IV pour s'agrandir dans les Pays-Bas, Tu-

(1) Turenne fut dans cette glorieuse journée blessé d'un coup de feu, et eut un cheval tué sous lui.

(2) Jusqu'alors les deux adversaires s'étaient traités avec les marques de la plus profonde estime. Condé intercepta un rapport que Turenne envoyait au cardinal; irrité de quelques critiques, peu blessantes cependant, de ses dernières opérations militaires, il se plaignit amèrement, et dès lors ils cessèrent leurs bonnes relations. Ils ne se réconcilièrent qu'après le traité des Pyrénées.

(3) Dès l'entrée en campagne il fut nommé colonel général de cavalerie (24 avril).

(1) On a souvent cité le billet de Turenne à sa femme, le soir de la bataille : « Les ennemis sont venus à nous; ils ont été battus. Dieu en soit loué! J'ai un peu fatigué toute la journée; je vous donne le bon soir, et je vais me coucher. »

(2) A l'entrevue des deux rois dans l'île des Faisans, Philippe IV, qui demanda à le voir, ne put s'empêcher de dire : « Voilà un homme qui m'a fait passer bien de mauvaises nuits. »

(3) Turenne vivait d'ailleurs dans une noble simplicité; il passait ses instants de loisir dans la société d'un petit nombre d'amis choisis; l'étude et la conversation faisaient ses principaux amusements. Il aimait la lecture des bons livres, se plaisait avec les gens de lettres sensés et solides. Il parlait peu; « car il eut toujours en tout, comme en son parler, de certaines obscurités, qui ne se sont développées que dans les occasions, mais qui ne se sont développées qu'à sa gloire (Retz) ». Cependant il plaisantait assez finement, mais toujours avec politesse, et il savait bien raconter.

renne fut souvent consulté sur l'état de l'Empire (1).

En 1667 la guerre fut résolue; le roi dit à Turenne « qu'il voulait marcher en personne à la tête de ses armées, et apprendre sous lui *le métier de la guerre* ». Les troupes étaient déjà réunies en Picardie; Turenne depuis 1665 avait tout préparé; il était le véritable ministre de la guerre; Le Tellier et Louvois n'agissaient que sous sa direction. Le maréchal, chef suprême de l'armée, commanda lui-même le principal corps, et prit en moins de quatre mois Charleroi, Ath, Tournai, Douai, Oudenarde, Lille (27 août), Alost. Cependant Louis XIV, mécontent de le voir s'obstiner dans l'hérésie, prêta l'oreille aux insinuations calomnieuses de ses ministres contre un général dont ils supportaient la supériorité avec impatience, et non-seulement il ne lui donna point à conduire l'invasion de la Franche-Comté (1668), mais il lui cacha cette entreprise, dont la direction fut remise à Condé. C'est alors qu'eut lieu la conversion de Turenne au catholicisme. Depuis longtemps il songeait sérieusement à s'instruire; il cherchait dans la lecture des livres catholiques l'éclaircissement des doutes qui le préoccupaient; il avait toujours été simple, tolérant, ennemi du fanatisme. Son esprit était surtout frappé de la multiplicité des sectes dans la religion protestante, et des résultats de la liberté d'examen. En 1666 il avait mis plusieurs moyens en avant pour faire rentrer ses coreligionnaires dans le giron de l'Église. Il n'était retenu dans la communion réformée que par ses sœurs et sa femme, toutes fort zélées. Après la mort de sa femme, encouragé par les paroles de quelques évêques ses amis, par le duc d'Albret, son neveu, décidé par les entretiens de Bossuet, qui écrivit surtout pour lui son *Exposition de la Foi*, il abjura (1668); mais ce fut sans éclat : il n'avertit l'archevêque de Paris que la veille (2). Bien que sa faveur eût diminué auprès du roi, il n'en demeura pas moins initié aux affaires les plus importantes (3).

Lorsque la guerre de Hollande fut décidée (1672), Turenne fut en grande partie chargé des préparatifs, de concert avec Louvois; il commanda l'armée sous les ordres du roi et seul après son départ. Après avoir pris rapidement plusieurs petites places, où l'on eut le tort, d'après le conseil de Louvois, de mettre garnison, il traversa le Rhin à Wesel, et se porta au-devant de l'électeur de Brandebourg. Pendant près de trois mois, avec des forces bien inférieures, il déjoua, à force d'activité et d'intelligence, toutes les tentatives de l'électeur, de Montecuccoli et du duc de Lorraine, qui avec quarante mille hommes voulurent passer le Rhin à Mayence, à Coblentz, à Strasbourg, pour aller rejoindre Guillaume d'Orange. En décembre, les alliés se retirèrent vers la Westphalie. Malgré les ordres du roi, que lui transmettait Louvois (1), malgré les rigueurs de l'hiver, Turenne résolut de continuer la guerre au delà du Rhin; il réunit ses troupes à celles de Cologne et de Munster, et, profitant du départ de Montecuccoli, malade, il chassa les ennemis du comté de la Marck, les poursuivit au delà du Weser, les força de se séparer, et s'avança jusqu'à l'Elbe, que l'électeur franchit précipitamment à Magdebourg. Effrayé, celui-ci demanda à traiter, et Turenne revint vers le Rhin. Pendant cette campagne aventureuse, les soldats avaient tout souffert sans se plaindre, pleins de confiance dans leur général, pleins de dévouement pour sa personne et pour sa gloire (2). Mais Turenne fut trop faible pour empêcher les Impériaux de faire leur jonction avec le prince d'Orange, et il se contenta de punir l'évêque de Wurtzbourg et l'électeur de Trèves, qui l'avaient trahi, en faisant vivre ses troupes pendant l'hiver sur leur territoire.

L'année 1674 devait être la plus belle de la carrière militaire de Turenne. Au moment où plusieurs armées se réunissaient pour envahir nos frontières, il résolut, malgré l'infériorité de ses forces, de prévenir les ennemis et de les attaquer séparément. Il descend vivement la rive gauche du Rhin, et, s'avançant à marches for-

(1) C'est lui qui, dit-on, fit connaître au roi l'existence de la coutume de Brabant, appelée *droit de dévolution*, qui allait servir de prétexte à la guerre; et ce fut un de ses secrétaires, Duhan, qui écrivit le *Traité des droits de la Reine Très-Chrétienne*, qui fut envoyé à tous les chefs d'État de l'Europe.

(2) On a prétendu que des motifs intéressés décidèrent surtout la conversion de Turenne; son caractère bien connu et les événements qui suivirent démentent suffisamment cette assertion sans preuves. Turenne demanda seulement au roi d'annoncer publiquement la nomination au cardinalat de son neveu; Louis refusa, sous prétexte que les protestants ne manqueraient pas de dire que cette faveur était une récompense de son abjuration. « Je suis trop connu, dit Turenne, pour craindre de pareils discours; et d'ailleurs je me suis converti dans un temps non suspect. — Il est vrai, répondit le roi, que si vous aviez voulu le faire en 1660, vous auriez pu espérer autre chose qu'un chapeau rouge. »

(3) Lorsqu'on travaillait à détacher Charles II de la triple alliance, il fut le seul avec Louvois auquel Louis XIV confia le secret de la mission dont fut chargée la duchesse d'Orléans. Il eut la faiblesse de se laisser séduire par Mme de Coëtquen, qui lui arracha ce secret. Le roi apprit cette indiscrétion, et porta ses soupçons sur Louvois. Turenne alors n'hésita pas à tout avouer; mais toute sa vie il rougit de cette aventure.

(1) « Je ne manquerai pas, écrit sèchement Turenne à Louvois, le 18 novembre, de rendre un compte bien exact de ce qui m'empêchera de faire ponctuellement ce que le roi commande; car il est vrai que je fais cette faute-là, qui est que quand je crois qu'une chose ne se peut ou ne se doit pas faire, et que je suis persuadé que le roi qui me commande changerait de pensée s'il voyait la chose, je n'en dis pas les raisons. »

(2) Dans l'une de ces marches, Turenne, épuisé de fatigue, s'était couché derrière un buisson pour dormir; la neige tombait en abondance: quelques soldats coupèrent des branches d'arbre et étendirent leurs manteaux. « Que faites-vous là? leur dit-il en se réveillant. — Nous voulons conserver notre père, répondirent-ils; c'est notre plus grande affaire; si nous venions à le perdre, qui nous ramènerait dans notre pays? »

cées, il remporte sur les Impériaux la belle et difficile victoire de Sinzheim (16 juin). Puis il revient vers le Rhin, appelle à lui quelques renforts, franchit de nouveau le fleuve, le 3 juillet, et rencontre à Ladenbourg l'ennemi, qui se débande presque aussitôt et fuit au delà du Neckar. C'est alors qu'il ordonna de dévaster le Palatinat, pour punir la défection de l'électeur et les vengeances que de malheureux paysans avaient exercées sur ses soldats; il voulait aussi empêcher les ennemis de trouver quelque subsistance dans le pays, s'ils marchaient vers Philipsbourg, et d'ailleurs il n'était pas fâché de donner à ses troupes quelque récompense de leurs fatigues et de leur dévouement. L'électeur, indigné, envoya à Turenne une lettre éloquente, qui se terminait par un cartel; Turenne lui répondit avec simplicité, mais il ne changea pas sa manière d'agir, et continua de ravager pendant le mois d'août le Palatinat sur la rive gauche du Rhin (1). Cependant les alliés, reprenant l'offensive, avaient franchi le Rhin (1er sept.), et envahi l'Alsace (2). Ils y établirent même leurs quartiers d'hiver malgré l'échec que les Français leur firent essuyer à Ensheim (4 oct.). Après avoir reçu des secours, Turenne fit filer ses troupes derrière les Vosges, rentra en Alsace par Béfort, et battit les Impériaux, surpris par ce mouvement inattendu en pareille saison, près de Mulhouse (29 déc.) et à Turckheim (5 janv. 1675). Le 11, l'Alsace entière était reconquise. « Il n'y avait plus en France d'ennemi qui ne fût prisonnier. » Ainsi se termina glorieusement cette belle campagne, et certainement l'une des plus admirables de l'histoire militaire de l'ancienne France. Quand il revint à Versailles, il fut accueilli par les acclamations enthousiastes des provinces et de Paris; il reçut les embrassements de Louis XIV, les témoignages d'admiration de tous les gens de guerre et les félicitations de toute la cour. « On trouva, dit Pellisson, qu'il avoit l'air un peu plus *honteux* qu'il n'avoit accoutumé de l'être. » L'année suivante (1675), Turenne eut pour adversaire Montecuccoli, le plus célèbre tacticien de l'Europe. Pendant six semaines les deux généraux manœuvrèrent pour passer le Rhin; enfin Turenne crut l'occasion favorable pour écraser les ennemis entre son armée et le fleuve; on l'entendit s'écrier : « Je les tiens! » Les deux armées se mettaient en bataille près du village de Salzbach (27 juill.); Turenne, après avoir fait canonner l'église et le château, allait attaquer l'ennemi par un endroit moins dangereux; il achevait de visiter ses postes, lorsque Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, jugea sa présence nécessaire à cause d'une colonne ennemie qui s'avançait. Il la lui montrait du geste lorsqu'un boulet lui emporta le bras gauche, enleva le haut du col au cheval d'un de ses fils, et du même coup alla frapper Turenne au côté gauche. Le général fit encore une vingtaine de pas sur son cheval, et tomba mort. Ses restes, couverts d'un manteau, furent portés dans sa tente; mais la triste nouvelle se répandit bientôt. Montecuccoli, en l'apprenant, s'honora par cette belle parole : « Il est mort aujourd'hui un homme qui faisait honneur à l'homme. » Le peuple pleura Turenne, comme son armée l'avait pleuré; la cour s'associa au deuil des gens de guerre; les oraisons funèbres du héros par Fléchier et Mascaron, son éloge par Saint-Évremond et par Lamoignon, tant de discours prononcés dans les parlements, les académies, les universités, les lettres si vivantes de Mme de Sévigné, n'expriment que d'une manière incomplète la douleur publique. Le roi décida que le corps serait enseveli à Saint-Denis. En 1793, on épargna les dépouilles de Turenne; on les conserva au musée d'histoire naturelle, puis au musée des monuments (16 août 1799), jusqu'au jour où le consul Bonaparte les fit transporter solennellement dans l'église des Invalides (23 sept. 1800).

« Turenne, a dit Voltaire, ne fit jamais de conquêtes éclatantes, et ne donna point de ces grandes batailles rangées dont la décision rend quelquefois une nation maîtresse de l'autre; mais, ayant toujours réparé ses défaites et fait beaucoup avec peu, il passa pour le plus habile capitaine de l'Europe, dans un temps où l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. » Les plus grands juges dans l'art de la guerre, Condé, Napoléon, l'ont admiré sans restriction; Condé avouait que Turenne était le seul homme avec lequel il aurait voulu échanger sa gloire. La renommée de Turenne est restée populaire en France et même dans les pays où il avait fait la guerre; les habitants de la Souabe laissèrent en friche la place où il avait péri, et conservèrent avec respect l'arbre sous lequel il s'était assis peu de temps auparavant. Le cardinal de Rohan fit élever, en 1781, à Salzbach, un monument que Moreau rétablit en 1801; et depuis 1829 une pyramide de granit y rappelle la mémoire du grand capitaine. C'est que Turenne ne fut pas seulement un illustre général (1) : il fut bon, simple, honnête homme,

(1) Turenne laissa ses troupes brûler vingt sept bourgs ou villages du Palatinat. Élevé à la dure école de la guerre de Trente ans, il était plein de vigilance pour la vie et le bien-être de ses soldats, mais il était dur pour les populations; et dans ces campagnes de 1673 et 1674, la Lorraine et l'Alsace ne furent pas beaucoup mieux traitées que le Palatinat. On a voulu rejeter cette exécution barbare sur Louvois; mais la correspondance de Turenne prouve que c'est lui qui avait proposé à Louis XIV « de manger le pays ».

(2) Louis XIV, dit-on, excité par Louvois, enjoignait à Turenne de repasser les Vosges, pour défendre le royaume, menacé. Turenne résista heureusement, et écrivit au roi une lettre remarquable, que terminaient ces lignes souvent citées. « Je connais la force des troupes impériales, les généraux qui les commandent, le pays où je suis; je prends tout sur moi, et je me charge des événements : » Mais, d'après le dernier historien de Louvois, cette lettre serait apocryphe.

(1) « Rien dans son extérieur ne révélait le grand-

fidèle à sa parole, ennemi du mensonge, plein de bonté et d'attention pour ses inférieurs; toujours fier sans orgueil, toujours digne sans roideur à l'égard des grands personnages. Son équité, son esprit de modération, son intégrité ont été proclamés par tous; il fut généreux et désintéressé; il mourut sans avoir rien ajouté à sa fortune personnelle, après quarante ans de services glorieux (1); il secourait de son argent ses soldats et ses officiers, mais sans vouloir qu'on divulguât ses bienfaits; sa modestie ne se démentit jamais dans ses actes, dans ses paroles, dans ses écrits. Le fond de son caractère était le calme, le sang-froid, la bienveillance, le respect des autres et de lui-même. Il resta profondément religieux jusqu'au dernier jour de sa vie; en quittant le cardinal de Retz, pour sa dernière campagne, il lui disait : « Je vous donne ma parole que si j'en reviens, je mettrai, à votre exemple, quelque temps entre la vie et la mort. »

On possède sur Turenne deux publications d'un très-grand intérêt. L'une, qui est de sa main, est un récit très-simple de ses campagnes depuis 1643 jusqu'en 1659; elle a été publiée pour la première fois, sous le titre de *Mémoires*, à la suite de l'*Histoire de Turenne* par Ramsay (1735, 2 vol. in-4°), et réimpr. avec addit. dans les *Mém. sur l'hist. de France*, recueil de Michaud et Poujoulat. L'autre publication est due au comte de Grimoard, et a pour titre : *Lettres et Mémoires du maréchal de Turenne* (Paris, 1782, 2 vol. in-fol.). L. GRÉGOIRE.

Fléchier, *Oraison fun. de Turenne*; Paris, 1675, in-4°. — *La Vie et la mort du vic. d. Turenne*; Paris, 1675, in-4°. — *Leven van den Marschalk van Turenne*; Amst., 1676, in-8°. — *Leben des Marschalls von Turenne*; Francf., 1677, in-8°. — Pauletti, *Vita di Turenna*; Paris, 1677, in-12. — G. de Courtilz, *Vie de Turenne*; Cologne, 1685, in-12, et 1689, 2 vol. in-12. — *Turenne's Lebenbeschreibung*; Leipzig, 1721, in-8°. — Ramsay, *Hist. de Turenne*; Paris, 1735, 2 vol. in-4°, et 1774, 4 vol. in-12. — Raguenet, *Hist. de Turenne*; Paris, 1738, 2 part. in-12. — Deschamps, *Mémoires des deux dernières campagnes de Turenne en Allemagne*; Paris, 1678, 2 vol. in-12. — Zanthier, *Feldzüge des Vic. de Turenne*; Leipz., 1779, in-4°. — Beaurain, *Hist. des quatre dernières campagnes de Turenne*; Paris, 1782, in-fol. — *Militærische Gesch. des Marsch. von Turenne*; Manheim, 1797, in-8°. — *Monument de Turenne, érigé près de Salzbach*; Carlsruhe, 1829, in-4°. — *Mémoires du duc d'York*, dans la collection Michaud et Poujoulat. — Frémont d'Ablancourt, Langlade, V. Siri, de Retz, La Rochefoucauld, Montglat, Gramont, du Plessis, Lafare, Saint-Hilaire, etc., *Mémoires*. — Pellisson, *Lettres hist.* — Saint-Évremond, *Éloge de Turenne*. — *Lettres de Mme de Sevigné*. — Bougeant, *Hist. du traité de Westphalie*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Perau, *Hommes illustres de la France*, t. XXIII. — Rousset, *Hist. de Louvois*. — Sismondi, Michelet, H. Martin, *Hist. de France*. — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*. — Haag frères, *France protest.*

homme. De taille moyenne, les épaules très-larges, les sourcils épais et très-rapprochés, le nez gros, les yeux grands, mais enfoncés dans leurs orbites, les lèvres épaisses, les cheveux longs et lui couvrant presque le front, il était laid, et sa laideur avait quelque chose de commun, de vulgaire, que faisait encore ressortir l'extrême simplicité de ses vêtements. » (Haag frères.)

(1) Dans la campagne de 1672, un officier général lui proposa un moyen de gagner quatre cent mille francs en quinze jours, sans que la cour en eût jamais connaissance, il répondit : « Je vous suis fort obligé; mais comme j'ai souvent trouvé de semblables occasions sans en avoir jamais profité, je ne crois pas devoir changer de conduite à mon âge. » Les habitants d'une ville lui offrirent cent mille écus, s'il voulait se détourner de son chemin : « Comme votre ville, leur dit-il, n'est point sur la route par où j'ai résolu de faire marcher l'armée, je ne puis prendre l'argent que vous m'offrez. »

TURGOT (*Michel-Étienne*), magistrat français, né le 9 juin 1690, à Paris, où il est mort, le 1er février 1751. Il appartenait à une famille ancienne, distinguée dans la robe et dans l'épée, qui, dans le treizième siècle, eut son berceau dans la Bretagne, et s'établit depuis en Normandie. Il était président de la seconde chambre des requêtes au parlement de Paris, lorsqu'en 1729 il fut nommé prévôt des marchands. Il s'occupa en cette qualité de l'assainissement de Paris, et fit construire, entre autres ouvrages importants, un immense égoût, qui embrassait tout le côté de la ville situé sur la rive droite de la Seine. On dut à ses soins l'élargissement et le prolongement du quai de l'Horloge, qui fut joint, en 1731, à la rive droite de la Seine, par un beau pont de pierre. Turgot montra un grand courage dans une circonstance où les gardes françaises et les gardes suisses s'entr'égorgeaient sur le quai de l'École; il se jeta au milieu des combattants, désarma l'un des plus furieux, et parvint à faire cesser l'effusion du sang. Il fut nommé en 1737 conseiller d'État ordinaire, et en 1741 président du grand conseil.

Barbier, *Journal*. — D'Argenson, *Mémoires*. — Dulaure, *Hist. de Paris*.

TURGOT (*Étienne-François*, marquis), fils aîné du précédent, né à Paris, le 2 juin 1721, mort le 21 octobre 1789. Destiné à la carrière des armes, il alla faire ses caravanes à Malte, dont il commanda une galère, puis il se distingua comme administrateur de cette île, où il chercha à faire fleurir l'agriculture et le commerce. De retour en France, il fut nommé, en 1764, brigadier des armées du roi. Il proposa au duc de Choiseul de régénérer la colonie de Cayenne, et de former dans la Guyane un établissement qui aurait porté le nom de *France équinoxiale*. Ce projet ayant été adopté, Turgot reçut le titre de gouverneur général de la Guyane française; mais les mesures d'exécution furent mal prises, les colons périrent en partie, et lorsque le gouverneur arriva et entendit les plaintes générales des habitants, il fit arrêter et conduire en France Chanvallon, intendant de la nouvelle colonie. Turgot revenu à Paris déclara qu'il fallait renoncer à toute tentative de colonisation. Accusé d'abus de pouvoir par Chanvallon, il fut privé de sa liberté en vertu d'une lettre de cachet. Après sa détention, le ministre lui ayant dit un jour : « Le roi vous accorde une pension de 12,000 livres. — Je remercie Sa Majesté, répondit Turgot, mais je ne puis accepter une pension que vous ne

m'avez pas laissé le temps de mériter. » Il vécut alors dans une retraite absolue, dont il ne sortit pas même lors de l'élévation de son frère au ministère. Peu d'instants avant sa mort, il dit, en s'adressant à ses enfants : « Surtout recommandez bien qu'on ne fasse pas mon éloge. » Il avait des connaissances étendues en histoire naturelle et en économie rurale, et il devint, en 1760, l'un des fondateurs de la Société royale d'agriculture, pour laquelle il a rédigé plusieurs mémoires. Il fut admis en 1765 au nombre des associés libres de l'Académie des sciences. Il a donné, entre autres mémoires insérés dans le recueil de cette société, des *Observations sur l'espèce de résine élastique de l'île de France, à peu près semblable à celle de Cayenne* (1769). Il a publié sous le voile de l'anonyme : *Mémoire sur la manière de rassembler, de préparer, de conserver, etc., les diverses curiosités d'histoire naturelle*; Lyon, 1758, in-8° ; — *Essai sur les arbres d'ornement, les arbrisseaux et arbustes en pleine terre, extrait du* Dictionnaire de Miller, *septième édition, publiée en* 1759 ; Amst. et Paris, 1778, in-8°. Enfin, il a fourni des matériaux pour l'histoire du ministère de son frère, aux *Mémoires sur le règne de Louis XVI*, par Soulavie. E. R.

Broussonnet, *Éloge de M. Turgot*, dans les *Mém. de la Société roy. d'agric.*, 1789, trim. d'automne, p. 45. — Barbier, *Dict. des ouvr. anon.*

TURGOT (*Anne-Robert-Jacques*), baron DE L'AULNE, homme d'État français, frère du précédent, né à Paris, le 10 mai 1727, mort dans la même ville, le 20 mars 1781. Il était le troisième fils de Michel-Étienne Turgot (*voy.* ci-dessus), et de Madeleine-Françoise Martineau (1). Destiné, en qualité de cadet, à l'état ecclésiastique, il entra d'abord au collége Louis-le-Grand, puis au collége du Plessis, où il eut pour professeurs Guérin, l'abbé Bon, et l'abbé Sigorgne, qui fit de son élève un newtonien décidé ; enfin, il passa au séminaire Saint-Sulpice, et de là, avec le grade de bachelier en théologie, dans la maison de Sorbonne pour y acquérir la licence. A cette époque son caractère était un mélange remarquable de naïveté, de gaucherie, et de passion ardente pour l'étude. Abandonné à lui-même dans la maison paternelle, où, au dire de Morellet, il ne reçut « qu'une instruction médiocre », il n'y rencontrait guère que la sévérité de sa mère pour sa sauvagerie d'écolier. Cette timidité n'était qu'extérieure, et nous verrons bientôt combien ses pensées craignaient peu de s'aventurer au delà du cercle de l'école. Ce fut à la Sorbonne qu'il se lia intimement avec les abbés Morellet, Loménie de Brienne, Champion de Cicé, de Boisgelin et de Véry, tous assez libres penseurs et destinés à occuper diversement la renommée. Un *Traité de l'existence de Dieu*, dont il ne reste que des fragments, et un autre sur *l'Amour de Dieu*, entièrement

(1) Elle mourut le 29 novembre 1764.

perdu, furent composés par lui à cette époque. Élu prieur de Sorbonne en décembre 1749, il prononça en cette qualité deux discours latins, qui révèlent à la fois l'étendue et l'originalité curieuse de son esprit, le premier, *Sur les Avantages que la religion chrétienne a procurés au genre humain* (13 juillet 1750) ; le second, *Sur les Progrès successifs de l'esprit humain* (11 déc. 1750), où il formulait pour la première fois la doctrine des progrès et de la perfectibilité humaine. Un peu auparavant il écrivait sa *Lettre à l'abbé de Cicé sur le papier-monnaie* (7 avril 1745), qui est son premier pas dans la science économique, et où, adversaire du système de Law et précurseur de Smith et de J.-B. Say, il établit que le crédit ne crée pas les capitaux, mais en facilite simplement la circulation ; il traçait le plan d'une *Géographie politique*, où il entrevoyait presque tous les aspects que cette science nouvelle a découverts depuis, et celui de deux *Discours sur l'histoire universelle*, où la philosophie tenait la place que Bossuet avait assignée à la foi dans son œuvre célèbre ; enfin, il réfutait la théorie négative de Berkeley, dans deux lettres *sur l'existence des corps*, et, dans un travail très-original, les réflexions philosophiques de Maupertuis *sur l'origine des langues et la distinction des mots*. Au commencement de 1751, de mûres réflexions sur lui-même l'amenèrent à renoncer à l'Église, parce que, d'après le témoignage de Dupont de (Nemours), « il lui était impossible de se dévouer à porter toute sa vie un masque sur le visage ». Toute l'existence de Turgot fut un commentaire de ces paroles : d'une curiosité d'esprit incroyable, uniquement préoccupé de soumettre toutes choses à l'épreuve du raisonnement, il se sentait rebelle à la soumission intellectuelle de l'Église, non en haine d'elle, mais par passion pour la raison et la science.

Après la mort de son père, il fut pourvu des fonctions de substitut du procureur général (5 janv. 1752). Dire qu'il fut reçu à la fin de l'année conseiller au parlement (30 déc.), qu'il montra dans ses devoirs beaucoup d'exactitude et de probité, ce n'est pas beaucoup ajouter à sa gloire. Ce qu'il importe de relever, c'est dès cette époque sa froideur pour la cause des parlements, au rappel desquels il s'opposa plus tard, et son désir, bientôt satisfait, d'être nommé maître des requêtes (28 mars 1753). Jusqu'au jour où, en 1761, il fut appelé à l'intendance de Limoges, sa véritable biographie est dans le tableau de son activité intellectuelle. Quoique toujours un peu gauche, Turgot s'y montre plus facile aux mœurs de son temps ; on le voit dans les salons, au milieu de ses contemporains les plus illustres. Il était fort assidu chez Mme de Grafigny (1) et chez Mme Geoffrin. Entraîné par

(1) Suivant Morellet, « il quittait souvent le cercle pour aller jouer au volant, avec Ninette (Mlle de Ligni-

ce goût encyclopédique, qui est celui du temps, il étudie à la fois les sciences et les lettres, l'hébreu et les langues modernes, comme l'allemand et l'anglais. Ses écrits ont la même diversité savante que ses études. Dans ses *Lettres à Mme de Grafigny* (1751) au sujet des *Lettres péruviennes* de celle-ci, il critique, dix ans avant Rousseau, nos méthodes factices d'éducation, qui consistent surtout, dit-il, « en pédanterie ». Défenseur de la tolérance dans la querelle entre le parlement et les évêques, au sujet du refus des sacrements, il écrit ses *Lettres sur la tolérance adressées à un grand vicaire*, et *le Conciliateur* (1753), œuvres éloquentes, où il repousse toute protection de la religion par l'État, qui doit seulement en assurer le libre exercice. Il ne se fit aucun scrupule de siéger dans la chambre royale qui remplit l'intérim du parlement exilé (1753). Turgot, il faut bien l'avouer, ne répugnait pas à mettre l'arbitraire au service du bien, se donnant pour excuse de ne pas faire moins énergiquement le bien qu'on avait fait jusque là le mal. Des essais de traduction en prose et en vers de la Bible, des anciens, de Shakespeare, de Pope, d'Addison, de Hume, du Tasse, de l'Arioste et de Klopstock; quelques vers sur les événements, qui eurent l'honneur d'être attribués à Voltaire; les articles *Expansibilité*, *Fondations à perpétuité* (1), *Existence*, *Foires et marchés*, qu'il fournit à l'*Encyclopédie*, achèvent de prouver l'ardeur intellectuelle de Turgot. Mais ce qu'il faut surtout marquer dans sa vie et à cette date, c'est la liaison qui se forma entre lui et les deux fondateurs de l'école économiste : Gournay et Quesnay. Tout en penchant vers les opinions de Gournay sur *le produit net*, et en se rapprochant des théories des physiocrates, qui donnaient la supériorité à l'agriculture sur l'industrie, il fut plutôt, au dire de Dupont (de Nemours), un éclectique qu'un disciple. Lié d'une amitié étroite avec Gournay, il l'accompagna, en 1755 et en 1756, dans deux voyages d'observations économiques en Guienne et en Bretagne, et composa son *Éloge* après sa mort, arrivée le 27 juin 1759. Plus tard, son traité sur les *Valeurs et monnaies*, composé vers 1758, et surtout ses célèbres *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, dans lesquelles il fraya la route à Adam Smith, et, on pourrait ajouter, toute l'administration de son ministère devaient être les résultats de ces années de méditation sur les problèmes de l'économie politique.

Turgot revenait d'un voyage où il avait étudié, en 1760, la Suisse et l'est de la France, lorsqu'il fut nommé, le 8 août 1761, à l'intendance de Limoges (Limousin, Angoumois et basse Marche). Ce fut sur ces pays, assez pauvres et arriérés, qu'il réalisa pendant treize ans les réformes accréditées par les économistes. La suppression des corvées relatives aux transports militaires, ainsi qu'à la confection et à l'entretien des routes, fut un grand bienfait pour les habitants, sans nuire cependant à l'État, puisque 160 lieues de routes nouvelles furent construites sous le nouveau système d'entreprise (1). Ne pouvant entièrement supprimer les octrois, qu'il condamnait cependant en principe « parce que de quelque manière qu'ils soient imposés ils retombent toujours sur les revenus des terres », il en adoucit au moins le mal en contrôlant la légalité de leur établissement, de leur durée et de leurs tarifs. Les populations étaient hostiles au recrutement militaire jusqu'à engager des luttes sanglantes avec l'administration; Turgot parvint à calmer cet esprit de rébellion en permettant, contrairement à l'ordonnance de 1765, la cotisation contre le *billet noir*, et le remplacement volontaire. Il proposa même au ministre de la guerre un nouveau système de levées, composées « de miliciens fournis par chaque paroisse », et qui sans la quitter « pourraient au besoin former des troupes réglées ». Sans cesse occupé à alléger l'impôt de la taille, il s'attacha d'abord à le distribuer plus équitablement, en poursuivant avec activité le cadastre de sa généralité, et ensuite ne cessa de solliciter des dégrèvements ou des secours. De 1762 à 1774, les dégrèvements obtenus par lui s'élevèrent à environ 3,281,357 fr., à peu près la moitié de ce qu'il avait demandé. Somme considérable, si l'on songe que l'État alors ne demandait pas à la France pour cet impôt plus de 27,340,922 fr. Enfin, il donnait aux préposés du fisc cette intruction, aussi sensée qu'elle était rare, « de traiter les paysans avec douceur, de s'occuper de leurs intérêts et de leurs besoins, et de se mettre à portée de les soulager ». Mais ce fut surtout pendant la disette de 1770 et de 1771 que le Limousin sentit les bienfaits de l'administration de Turgot. La fondation des *bureaux de charité*, l'emploi des populations secourues à des travaux d'utilité publique, la liberté du commerce des grains, en faveur de laquelle il obtint un arrêt du conseil (19 fév. 1770), et, comme contrepoids à cette liberté, qui aurait pu n'être que celle de l'accaparement, la suspension du privilége de la boulangerie; un don de 386,000 livres obtenu du gouvernement, et qui dans ses mains produisit plus de 1,240,000 livres de travaux et de secours, telles furent les mesures par lesquelles Turgot combattit efficacement le fléau. Pour donner une idée de cette administration bienfaisante, qui entrait dans les moindres détails, il faut ajouter que Turgot publiait des instructions à ses administrés sur *les*

ville, plus tard Mme Helvétius), qui était une grande et belle fille de vingt-trois ans ».

(1) Dans cet article, que la Constituante se chargea d'exécuter, Turgot réclamait pour l'État le droit de modifier les anciennes fondations, dont le but n'était plus en harmonie avec les mœurs ou le besoin de la société.

(1) Les routes de Paris à Bordeaux par Angoulême, de Bordeaux à Lyon par Limoges, de Limoges à La Rochelle et à Poitiers, d'Angoulême à Libourne, et de Moulins à Toulouse furent en grande partie son ouvrage.

différentes manières peu coûteuses de préparer le riz; et de plus qu'il propageait la culture de la pomme de terre, qu'il autorisait à faire usage de papier non timbré dans tous les actes relatifs à la subsistance des pauvres, et qu'il obtenait du parlement de Bordeaux un arrêt qui fixait à un équivalent équitable en argent les denrées que les fermiers ne pouvaient, à cause de la disette, payer en nature (1). Il faut enfin rappeler, parce qu'elle peint très-bien cet esprit de progrès qui animait tous les esprits et qui aujourd'hui étonne notre retenue, cette ordonnance de Turgot du 28 février 1770, par laquelle il veut que « les propriétaires de domaines soient tenus de garder et de nourrir jusqu'à la récolte prochaine leurs métayers et colons, à peine d'être contraints de fournir à la subsistance de quatre pauvres par chacun des métayers ou colons congédiés; « et cela, par cette raison, qui surprend par sa logique téméraire, que ces pauvres gens « s'épuisent à mettre en valeur les biens de leurs maîtres, lesquels doivent à leurs travaux tout ce qu'ils possèdent ».

Cette conduite de Turgot, jointe à ses liaisons avec le parti philosophique, n'avait pas tardé à le rendre célèbre. Ces réformes rencontraient bien peu d'adversaires; le parlement de Bordeaux et son procureur général Dudon, les Trudaine, l'abbé Terray lui-même les favorisaient, soit en y coopérant directement, soit en ne s'y opposant pas. Quelques intendants attachés aux anciens errements rompaient seuls ce concert de louanges, et celui de Languedoc, par exemple, Guignard de Saint-Priest, prétendait « que si Turgot faisait précéder ses rapports de préambules sublimes dans l'esprit de Pufendorf ou de Grotius, ses conclusions étaient la plupart du temps injustes ». Tel était l'attachement de Turgot pour sa généralité, qu'il refusa dès 1763 l'opulente intendance de Lyon, et plus tard encore celles de Rouen et de Bordeaux, ne voulant pas compromettre le sort des réformes qu'il avait entreprises, et qu'en 1770 il s'endetta de plus de 20,000 livres pour venir au secours de ses administrés. Attentif à tout ce qui pouvait développer la richesse du sol aussi bien que le bien-être ou les lumières des habitants, la généralité lui dut encore : l'établissement d'une école vétérinaire à Limoges et celui d'une maîtresse sage-femme destinée à former des élèves pour en doter les campagnes; l'introduction des prairies artificielles et la distribution gratuite des graines par l'intermédiaire de bureaux d'agriculture. Président de l'Académie d'agriculture, il mettait au concours des sujets d'une utilité pratique, tels que les avantages du labour des chevaux et de celui des bœufs, et les raisons qui peuvent faire préférer l'une à l'autre; les effets des impôts indirects sur le revenu des propriétaires de biens-fonds (sujet sur lequel il fournit lui-même un mémoire remarquable). Ces soins administratifs ne l'empêchaient pas de continuer à se livrer aux travaux de l'esprit. Les ouvrages remarquables sur *la Formation et la distribution des richesses*, sur *les Valeurs et monnaies*, sur *les Prêts d'argent*, où il combat en faveur de la liberté du taux de l'intérêt; ses *Lettres sur la liberté du commerce des grains*, son *Mémoire sur les mines et carrières*, datent de cette époque. C'est encore alors que, dans un des fréquents séjours qu'il fait à Paris, il se lie avec Ad. Smith, qui, au témoignage de Stewart, « prenait grand plaisir à converser avec lui ».

Cependant Louis XVI était monté sur le trône, et une ère de réforme et de moralité semblait s'ouvrir pour la France. Le 20 juillet 1774 Turgot fut appelé au ministère de la marine (1), poste qu'il devait surtout au crédit de son ancien condisciple, l'abbé de Véry, prêtre philosophe, très-écouté de Mme de Maurepas, laquelle était toute-puissante sur son mari. Bien qu'étranger à la spécialité de ses nouvelles fonctions, il ne laissa pas d'en marquer l'exercice par d'utiles et remarquables projets, trois entre autres dont la portée était immense : accroître rapidement notre marine par un système de constructions effectuées moitié en Suède, moitié en France, et qui aurait produit une économie des deux cinquièmes; développer la prospérité des possessions coloniales par un régime de liberté commerciale et administrative, et par l'abolition graduelle de l'esclavage; favoriser l'indépendance des peuples de l'Inde, et faire des îles Bourbon et de France des ports francs, qui seraient devenus l'entrepôt général du commerce européen. Chargé du département des finances après le renvoi de Terray (24 août 1774), Turgot, dans une situation que le mauvais état des finances rendait si difficile, résuma ainsi toute sa politique dans une lettre rédigée à Compiègne le jour même, au sortir de son entrevue avec le roi : « Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts. » L'économie, telle était la seule voie où voulût entrer Turgot, sans se faire d'illusions sur les difficultés d'une pareille tâche, « sachant, disait-il, qu'il sera craint, haï même de la plus grande partie de la cour, qu'on lui imputera tous les refus, qu'on le peindra comme un homme dur, que le peuple, aisé à tromper, l'attaquera pour les mesures même qu'il aura prises en sa faveur ». Fidèle aux convictions qui avaient fait de lui un auxiliaire du parlement Maupeou, il ne conseilla point le rappel des anciens parlements, et montra que c'était relever une barrière et non se créer un appui. Louis XVI, essayant de calmer ses appré-

(1) Les propriétaires avaient prétendu se faire payer en argent la valeur représentative du prix, alors très-élevé, des denrées qu'on ne pourrait livrer en nature.

(1) Cette nomination causa en Limousin une émotion douloureuse, qui était le plus bel éloge de l'administration de Turgot. Partout des messes furent célébrées pour le succès de son ministère, et on vit les populations s'y rendre avec un touchant empressement.

hensions, lui disait : « Ne craignez rien, je vous soutiendrai. » Turgot devait éprouver ce que vaut la parole d'un roi.

Au moment où Turgot entrait au contrôle général, les dépenses générales dépassaient de 18,700,000 livres les recettes ; l'avenir était en outre grevé de 78,250,000 livres d'anticipations ; enfin la dette exigible ou flottante s'élevait à 235 millions. Pour remédier à une situation qui à cette époque semblait désespérée, Turgot conçut un vaste plan qui unissait dans une communauté de but les réformes financières aux réformes administratives et commerciales, c'est-à-dire l'émancipation du travail au dedans et la liberté du commerce au dehors, une constitution politique aussi éloignée du despotisme que de l'anarchie, et un système d'éducation général. Mais, loin de procéder avec cette fougue aveugle qu'on lui a reprochée quelquefois, il ne songeait à accomplir ces réformes que successivement et à mesure qu'il verrait se former les esprits et les mœurs (1). Ce qu'il fit dans un ministère de vingt mois, pendant lesquels il en perdit six à réprimer une sédition et fut retenu au lit pendant sept par la goutte, maladie héréditaire dans sa famille, est véritablement prodigieux, et nous ne pourrons qu'en grouper les actes divers sous certaines idées principales. Dans l'administration financière on le voit tout d'abord supprimer quelques-uns de ces rouages dont l'inutilité n'avait d'égale que la dépense. L'avenir, sinon le présent, est affranchi de ces *croupes*, pensions honteuses payées à l'avidité des courtisans par la corruption des fermiers (*voy.* TERRAY). Convaincu des effets déplorables du système des fermes, il chercha souvent à y substituer celui de la régie, et plus souvent encore résilia les baux où l'intérêt de l'État était le plus gravement sacrifié. Ainsi, à la régie des hypothèques consentie par Terray, et qui, moyennant une avance de 8 millions à l'État, devait à un moment donné procurer aux concessionnaires un intérêt de près de 96 pour 100, il en fut substitué une nouvelle, dont l'avance fut de 12 millions et les avantages beaucoup moins exorbitants. Six millions furent également avancés par la nouvelle régie du *domaine réel*, et en substituant à la ferme des poudres et salpêtres un système de régie, à la tête duquel il plaça Lavoisier, il procura à l'État un revenu de 8 à 900,000 livres (28 mai 1775). Rien n'était plus rigoureux que l'ancienne législation fiscale ; Turgot la dégagea des procédures vexatoires qui étaient les plus odieuses, telles que l'application du principe, contraire à toute justice, que dans les cas douteux l'obscurité des lois s'interprétait en faveur du fisc (14 sept. 1774) ; et les contraintes solidaires, qui pour garantie du payement total de l'impôt d'une commune, autorisaient l'emprisonnement des plus forts contribuables (3 janv. 1775).

C'était surtout par la liberté accordée au commerce et à l'industrie que Turgot tendait à l'équilibre des recettes et des dépenses. Pour lui liberté et richesse étaient synonymes. Telle était sa conviction à cet égard que le premier acte de son ministère fut le rétablissement de la liberté des grains (13 sept. 1774). Cette liberté, établie par les ministres Machault et Laverdy en 1749 et 1763, et seulement suspendue par Terray, n'était pas une innovation de Turgot, qui resta même en deçà de ses prédécesseurs en ne rétablissant pas encore la liberté de l'exportation. On verra cependant que cette mesure créa à Turgot ses plus graves difficultés et ne fut pas étrangère à sa chute (1). En même temps les verreries de Normandie, l'art de polir l'acier, le commerce des suifs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et celui de l'huile d'œillette, étaient rendus libres. En rachetant tous les priviléges relatifs aux voitures publiques, et en concentrant *provisoirement* dans les mains de l'État cette exploitation, qu'il voulait plus tard rendre libre, Turgot pourvut toutes les grandes routes de voitures nouvelles, plus légères et plus commodes, et que le public appela *Turgotines* (2). Cette réforme produisit pour le trésor un bénéfice de 1,500,000 livres. Certains ports avaient le privilége de commercer avec l'Amérique : Turgot l'étendit aux ports de Rochefort, de Saint-Brieuc, de Binic et de Portrieux (déc. 1775). Préoccupé des intérêts agricoles, il rendit à la culture les terrains qu'il retrancha de ces fastueuses routes royales réduites par lui de 60 à 42 pieds de largeur (6 févr. 1776) ; en abolissant les réquisitions des convois militaires ; en facilitant les transports au moyen d'une large subvention accordée aux canaux de Bourgogne et de Picardie ; en rédigeant de son lit, où la goutte le clouait, ces instructions minutieuses qui combattirent la ter-

(1) Il ne comptait pas, il faut le dire, sur l'efficacité des états généraux pour amener la rénovation du royaume, croyant, dit Droz, « que les Français n'avaient pas assez de lumières pour qu'on pût sans danger les appeler à de hautes délibérations ».

(1) La suppression, par voie de remboursement, des priviléges des maîtres boulangers de Lyon, des cent douze marchands de blé de Rouen, et des quatre-vingt-dix officiers porteurs et chargeurs, fut une conséquence de la liberté même du commerce des grains.

(2) Telle était cependant la difficulté de faire le bien au milieu des préjugés qu'entretenait l'égoïsme des intérêts individuels, que cette mesure, qui semblait devoir rencontrer une approbation universelle, n'alla pas à moins qu'à faire accuser Turgot d'athéisme ; et voici par quel raisonnement inattendu : « Les anciens entrepreneurs, dit un contemporain, étaient tenus de procurer aux voyageurs la faculté d'entendre la messe ; la réforme des voitures entraîna celle des chapelains ; et les voyageurs en *turgotines* apprirent à se passer de messe, comme s'en passait Turgot. » (Proyart, *Louis XVI et ses vertus.*)

Citons encore à ce sujet cet aimable quatrain :

Ministre ivre d'orgueil, tranchant du souverain,
Toi qui sans t'émouvoir fais tant de misérables,
Puisse ta poste absurde aller un si grand train,
Qu'elle te mène à tous les diables !

rible épizootie de 1774 ; en suggérant l'ordonnance qui ordonnait la destruction des lapins dans l'étendue des capitaineries royales (janv. 1776) (1). Mais on ne connaîtrait qu'imparfaitement l'administration de Turgot si l'on n'en avait sous les yeux les résultats financiers. On sait quelle était la situation à la chute de l'abbé Terray ; elle se résumait en un déficit réel de 18,700,000 livres. Cependant Turgot remplit scrupuleusement les obligations de l'État, en consacrant près de 15 millions au payement des petits rentiers et des petits pensionnaires, suspendu depuis près de quatre ans ; en remboursant pour 1,500,000 livres de lettres de change dues aux colonies (2), et en formant un fonds de 1,000,000 pour acquitter successivement celles qui étaient encore dues; enfin en ordonnant le remboursement d'une multitude de petites pensions, de rentes sur les aides, etc., qui ne valaient pas les frais nécessaires pour en toucher les arrérages. Ses scrupules envers les créanciers de l'État, qui le portaient à les délivrer de la déchéance qu'ils avaient encourue en ne faisant pas liquider leurs titres dans le délai imposé par l'ordonnance de 1764, et en n'autorisant les villes et communautés à emprunter qu'à la condition d'assurer des fonds pour le remboursement, relevèrent si bien le crédit public que les actions de la Compagnie des Indes montèrent de 1,757 livres à 2,007 et les autres valeurs dans la même proportion, et que Turgot reçut des banquiers hollandais des offres pour un emprunt de 60 millions à moins de 5 p. 100. Enfin la dette de l'État était considérablement diminuée. « Après vingt mois d'administration, dit Dupont (de Nemours), pendant lesquels il a payé plus de 24 millions de la dette exigible arriérée, éteint près de 28 millions d'anticipations, remboursé environ 50 millions de la dette constituée, il a laissé les finances avec un excédant de 3,900,000 livres sur les fonds faits pour le remboursement annuel d'environ 25 millions. » Cependant Turgot ne concentrait pas ses soins dans le cercle, si vaste déjà, du contrôle général : partout il voulait faire pénétrer le progrès. Deux chaires furent créées au Collége de France, l'une pour le droit de la nature et des gens, l'autre pour la littérature française. La médecine reçut une vive impulsion par la fondation d'une école de clinique, placée sous la direction de Vicq d'Azyr, d'un cours d'anatomie comparée (mars 1776), et enfin de la Société royale de médecine, origine de l'Académie actuelle. L'hydrodynamique fut l'objet d'un enseignement spécial confié à Bossut (sept. 1775). Trois savants illustres, d'Alembert, Bossut et Condorcet, furent chargés de préparer un vaste système de canalisation, dont ils se firent les inspecteurs gratuits. C'est à Turgot qu'appartient l'idée première d'un système métrique unitaire. Il écrivait à l'astronome de la marine, Messier, qu'il avait « le projet de faire constater par des expériences exactes la longueur précise du pendule, qui lui paraissait devoir servir d'étalon commun et de terme de comparaison à toutes les mesures qu'il serait facile d'y réduire ». Enfin il protégea l'entreprise d'un *Dictionnaire de commerce* commencé par Morellet, et chargea Roubaud d'écrire l'*Histoire des finances*. Par ses soins une mission fut envoyée au Pérou pour en rapporter les plantes les plus utiles, et Parmentier commença aux Invalides des expériences pour améliorer le pain du soldat sans augmenter la dépense.

Tel est l'ensemble de l'administration de Turgot, qui ne serait pas complet cependant si on ne plaçait à côté le tableau des attaques auxquelles il fut en butte. Les premiers et les plus graves embarras du contrôleur général étaient venus de la liberté intérieure du commerce des grains. Dès 1775 Necker, partisan de la restriction, avait composé son livre *De la Législation des grains*; puis on vit paraître le pamphlet acerbe de Linguet, *le Pain et le Blé*, et les lettres de Grimm et de Mallet du Pan. En même temps éclatait *la guerre des farines*; une mauvaise récolte suivie, au printemps de 1775, du renchérissement des grains en fut l'occasion. Le 18 avril des paysans ameutés avaient envahi la ville de Dijon. En vain Turgot crut enlever toute cause à l'agitation en suspendant, par voie d'indemnité, les droits d'octroi et de marché sur les grains dans presque toute la France (arrêts du 22 avril au 3 juin), et en accordant des primes à l'importation. Ces mesures restèrent sans effet, et devinrent même le signal de véritables brigandages dans la Brie, le Soissonnais, la haute Normandie, et le Vexin. La révolte y eut un caractère particulier auquel on ne peut méconnaître l'existence d'un complot ourdi pour perdre le contrôleur général (1). Celui-ci déploya beaucoup d'énergie : il fit destituer le lieutenant de police Lenoir, coupable de mollesse, occuper militairement les boutiques de boulangerie à Paris, et assurer la liberté des approvisionnements par de fortes patrouilles le long de la Seine, de la Marne et de l'Oise. Il resta maître de la situation, mais non sans un grand affaiblissement de son autorité. Aux inimitiés sourdes de la cour et des parlements s'ajouta encore celle du clergé, devenue plus bruyante

(1) Plus nombreux encore étaient les projets que méditait Turgot dans l'intérêt des campagnes. Il en est un qu'on ne saurait passer sous silence, tant il devançait les temps. Pour rendre à la terre un crédit dont un mauvais système de législation hypothécaire la privait, il songeait à créer la *spécialité et la publicité des hypothèques*. En même temps, dit M. Tissot, « une banque rurale aurait prêté aux propriétaires, jusqu'à concurrence d'une certaine partie de la valeur des héritages, et le crédit foncier eût peut-être été assis près de trois-quarts de siècle avant qu'on ait sérieusement essayé de le faire ».

(2) Le total de cette dette s'élevait à 10 millions.

(1) Turgot soupçonna toujours le prince de Conti de l'avoir formé.

lorsque Turgot proposa de faire à Paris la cérémonie du sacre de Louis XVI et de retrancher dans la formule du serment royal la promesse d'exterminer les hérétiques (1). S'il avait acquis de Malesherbes un nouvel appui au conseil, il avait dans le comte de Saint-Germain un collègue dont les réformes maladroites compromettaient singulièrement le mérite des siennes. Maurepas, toujours hostile en secret, conçut des craintes pour lui-même à la suite du compte rendu de 1776, où l'éloge du contrôleur général était dans les faits mêmes; aidé d'un aventurier de cour, le marquis de Pezay, il mit sous les yeux de Louis XVI une correspondance supposée entre Turgot et un de ses amis, dans laquelle les ministres, la reine, le roi lui-même n'étaient pas ménagés.

C'est au milieu de ces menées et de ces embûches que Turgot préparait les réformes qu'on peut considérer comme les plus belles de son administration. En janvier 1776 il présenta au roi un *mémoire* sur six projets d'édits tendant à supprimer la corvée, la police de Paris sur les grains, les offices sur les quais, halles et ports de la même ville; les jurandes, la caisse de Poissy, et à modifier les droits sur les suifs. C'était à la fois anéantir une des inégalités les plus choquantes du régime féodal, fonder la liberté du travail, et assurer définitivement celle du commerce des blés. En supprimant la corvée, dont il révélait l'injustice et l'origine récente, Turgot lui substituait un impôt territorial supporté sans distinction par tous les biens-fonds (2). Bien qu'il en affranchit les terres du clergé, « pour ne pas se faire deux querelles à la fois », c'était proclamer l'égalité de l'impôt. Il mit donc contre lui tous les privilégiés. Le garde des sceaux Miromesnil, se faisant l'écho de cette opposition, prétendit dans un mémoire adverse « qu'en France le privilége de la noblesse doit être respecté et qu'il est de l'intérêt du roi de le maintenir ». A quoi Turgot répondit dans des *Contre-observations* « que les dépenses du gouvernement ayant pour objet l'intérêt de tous, tous doivent y contribuer, et qu'il est difficile que sous ce point de vue le privilége pécuniaire de la noblesse paraisse juste ». La suppression des maîtrises et des jurandes rencontra pour adversaires, outre les ordres privilégiés, les intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire les maîtres et patrons, dont Linguet se fit le défenseur dans de nombreux *factums*. « Dieu, avait dit Turgot, en donnant à l'homme des besoins, en lui rendant nécessaire la ressource du travail, a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée, la plus imprescriptible de toutes. » On lui opposa l'intérêt même, bien ou mal entendu, de l'industrie, dont les restrictions faisaient, disait-on, la perfection et la garantie; l'intérêt des travailleurs, dont la maîtrise assurait la fixité des salaires. Débat dont il ne faut pas rappetisser la portée, et où se produisirent tous les arguments tirés des avantages et des inconvénients de la libre concurrence. Outre Miromesnil, Turgot avait dans le conseil d'autres adversaires, et Sartine insinuait, de bonne foi, que cette liberté sacrifiait nos manufactures à celles de l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, le roi approuva, le 6 février, les six édits; mais il restait à les faire adopter au parlement, et Turgot eut le tort de ne pas se prêter à son égard à des négociations qui auraient pu en faciliter l'enregistrement. « Si le parlement veut le bien, se contenta-t-il de dire, il enregistrera l'édit. » C'était beaucoup trop compter sur le patriotisme des parlementaires. Sur les six édits le parlement n'enregistra que celui qui supprimait la caisse de Poissy (1) et en convertissait les droits en un supplément d'octroi. Les cinq autres furent l'objet de remontrances, dont le texte n'existe pas, mais dont les contemporains attestent la violence (4 mars). « Je vois bien, dit le roi, qu'il n'y a ici que M. Turgot et moi qui aimions le peuple. » Et il prit lui-même l'initiative de ce lit de justice du 12 mars 1776, que Voltaire appela un *lit de bienfaisance*, et dans lequel, malgré les harangues du président d'Aligre et de l'avocat général Seguier, où l'on remarquait encore les mots de *franchise naturelle de la noblesse et du clergé* et d'*indépendance effrénée de l'industrie*, furent enfin enregistrés les cinq édits. Le triomphe de Turgot fut accueilli à Paris par des démonstrations de joie qui contrastaient avec l'irritation du parlement. Deux nouvelles mesures ajoutèrent encore à cette allégresse publique : la création d'une caisse d'escompte (24 mars 1776), qui mettait plus de cinq millions à la disposition du commerce pour la négociation des effets commerciaux, avançait à l'État dix millions à 4 p. 100, et contenait en germe tout ce que fut plus tard la banque de France; et l'édit sur la libre circulation et l'exportation des vins, qui assurait à l'industrie vinicole un débouché de plus de soixante millions (avril 1776). Enfin, à propos d'une réclamation survenue entre les villes de Lyon et de Marseille sur les traites intérieures relatives aux soieries, Turgot, abordant la question du libre échange international et provincial, présentait déjà à l'appui du système de liberté tous les arguments qui depuis ont défrayé les écrits des libres échangistes.

Mais chaque succès augmentait le nombre de ses ennemis, et il est juste d'ajouter que quelques désordres survenus en Bretagne, à l'occasion de la perception de droits féodaux, sem-

(1) Ce fut pour Turgot le sujet d'un admirable mémoire présenté au roi *Sur la tolérance*.

(2) Il ne devait pas dépasser 10 millions.

(1) Cette mesure devait produire deux résultats : diminuer d'environ deux tiers la charge qui pesait sur les consommateurs; supprimer les intermédiaires avides entre les bouchers et les producteurs de bestiaux.

blèrent leur donner une apparence de raison. Seguier, dans ses conclusions contre une brochure de Lanjuinais, *le Parfait monarque*, ayant de nouveau attaqué « ces prédicants insensés et furieux qui osent se promettre de détruire tous les gouvernements sous prétexte de les réformer », Turgot, désigné par des allusions transparentes, crut devoir adresser à celui-ci une lettre fort vive, à la suite de laquelle le parlement porta ses plaintes jusqu'au roi (3 mai). En même temps Maurepas, toujours envieux, s'était rapproché des tantes du roi et du comte d'Artois pour perdre le ministre réformateur. Ce fut une guerre d'épigrammes et d'insinuations malignes. « On lui attribuait, dit un contemporain, toutes les opinions qu'on croyait propres à le rendre odieux (1). » Il n'est pas sûr que Marie-Antoinette prit une part directe à la chute de Turgot (2), et ce passage d'une lettre à sa mère : « J'avoue que je ne suis pas fâchée de ces départs (ceux de Malesherbes et de Turgot), mais je ne m'en suis pas mêlée (3); » suffit à donner l'état exact de ses sentiments à ce sujet.

La retraite de Malesherbes, la renonciation généreuse de Turgot lui-même aux entrevues particulières qu'il avait avec le roi et qui soutenaient son autorité; d'autres incidents futiles, tels que les infidélités du premier commis Lacroix et des mémoires remis au roi par l'entremise de Pezay, telles furent les causes, très-secondaires, de la chute de Turgot. La seule était d'avoir essayé de détruire des abus que la révolution seule pouvait emporter. Sourd aux insinuations de retraite qui lui étaient adressées, et ne prenant conseil que du bien qu'il avait encore à faire, il attendit qu'on le renvoyât. Le 12 mai 1776, comme il venait entretenir le roi d'un projet d'édit : « Encore un mémoire! » lui dit celui-ci, et la lecture finie : « Est-ce tout? ajouta-t-il. — Oui, Sire. — Tant mieux, » reprit Louis. Deux heures après Turgot recevait sa lettre de renvoi.

(1) Un frère du roi, Monsieur, traçait ainsi dans un pamphlet anonyme, intitulé *le Songe de M. de Maurepas* (1er avril 1776), la caricature du contrôleur général : « Il y avait en France un homme gauche, épais, lourd, né avec plus de rudesse que de caractère, plus d'entêtement que de fermeté, d'impétuosité que de tact; charlatan d'administration ainsi que de vertu, fait pour décrier l'une, pour dégoûter de l'autre, du reste sauvage par amour-propre, timide par orgueil, aussi étranger aux hommes, qu'il n'avait pas connus, qu'à la chose publique, qu'il avait toujours mal aperçue. Il s'appelait Turgot. »

(2) Voici ce qu'on lit dans l'*Histoire financière* de Bailly : « Turgot avait obtenu de Louis XVI la promesse qu'aucune ordonnance de comptant ne serait délivrée pendant un certain temps. Peu de jours après, un bon de 500,000 livres *au nom d'une personne* de la cour est présenté au Trésor. Turgot va prendre les ordres du roi, et lui rappelle la parole qu'il en avait reçue. « On m'a surpris, dit le roi. — Sire, que dois-je faire? — Ne payez pas. » Le ministre obéit; sa démission suivit de trois jours le refus du payement. » On a vu dans *cette personne de la cour* Marie-Antoinette, et l'on a conclu à sa complicité.

(3) A. d'Arneth, *Maria-Theresa und Marie-Antoinette*; Vienne, 1865, in-8°.

Ainsi tomba, abandonné par la royauté, qu'il voulait sauver, le ministre dont Malesherbes pouvait dire sans exagération, qu'il avait « le cœur de L'Hospital avec la tête de Bacon ». L'abbé Fauchet fut interdit pour avoir mêlé à un sermon prêché à Saint-Germain-l'Auxerrois l'éloge de Turgot. Voltaire sembla alors, par ses regrets, exprimer ceux de la postérité : « Ah! quelle nouvelle j'apprends! écrivit-il. La France aurait été trop heureuse. Que deviendrons-nous? Je suis atterré. Je ne vois plus que la mort devant moi depuis que M. Turgot est hors de place. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et le cœur. » Et il le vengea noblement de ses ennemis dans l'*Épître à un homme* (1).

Vainement dans une lettre d'adieu au roi Turgot l'avait prié de réserver les grâces qu'il lui destinait pour dédommager les amis qui avaient tout sacrifié pour l'aider; les abbés Baudeau et Roubaud furent exilés en province, en même temps qu'on supprimait le journal du premier, *les Éphémérides*. Quant au ministre tombé, partageant son temps entre l'étude des sciences et le commerce des savants tels que Lavoisier, Bossut, Rochon, Rouelle, d'Alembert, Condorcet, il ne désespérait pas d'être encore utile à son pays au moins par ses écrits. Membre honoraire de l'Académie des inscriptions depuis le 1er mars 1776, il en suivait régulièrement les séances et en fut nommé vice-directeur en 1777. Correspondant de Price et de Franklin, il composa pour le premier des *Réflexions sur la situation des Américains des États-Unis*, et pour le second, qui l'en avait sollicité, un *Traité des vrais principes de l'imposition*. En même temps qu'il travaillait avec Rochon à perfectionner les thermomètres et à inventer un mode de tissage pour les câbles de la marine, il proposait et faisait approuver la mesure qui exceptait le capitaine Cook des hostilités qui venaient de s'ouvrir entre la France et l'Angleterre. L'établissement des assemblées provinciales par Necker fut la réalisation d'un *Mémoire sur les municipalités* que Turgot avait présenté au roi, et dans lequel il proposait de créer des assemblées municipales, d'arrondissement et de province, élues par les propriétaires, sans distinction d'ordre, et au sommet desquelles serait placée une assemblée générale du royaume. Peut-être les événements auraient-ils ramené Turgot au pouvoir, comme ils le firent de Necker; mais, comme il le disait lui-même, on ne dépassait guère la cinquantaine dans sa famille, et en effet il mourut, de la goutte, le 10 mars 1781, âgé de cinquante-quatre ans.

Senac de Meilhan, Montyon, La Harpe, Morellet ont tracé le portrait de Turgot. Voici celui qu'en fait Dupont (de Nemours) : « Sa

(1) Plus tard, dans le dernier voyage qu'il fit à Paris, il se précipita sur les mains de Turgot en s'écriant : « Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du peuple! »

figure était belle, sa taille haute et proportionnée. Ennemi de toute affectation, il ne se tenait pas fort droit. Ses yeux, d'un brun clair, exprimaient parfaitement le mélange de fermeté et de douceur qui faisait son caractère. Son front était arrondi, élevé, ouvert, noble et serein; ses traits prononcés, sa bouche vermeille et naïve, ses dents blanches et bien rangées. Il avait eu, surtout dans sa jeunesse, un demi-sourire qui lui avait fait tort... Ses cheveux étaient bruns, abondants, parfaitement beaux; il les avait tous conservés, et lorsqu'il était vêtu en magistrat, sa manière de porter la tête les répandait sur ses épaules avec une sorte de grâce naturelle et négligée. Il avait la couleur assez vive sur un teint fort blanc et qui trahissait les moindres mouvements de son âme. » A ce portrait, tout extérieur, ajoutons quelques traits. Si, comme l'a dit Montyon, « sa tête était dans une fermentation continuelle, toujours occupée d'inventions et de projets, » il était cependant plutôt penseur qu'écrivain, et même, suivant une expression de Morellet, un peu *musard* quand il fallait écrire. Sa parole ne répondait pas à l'abondance de ses pensées; dans le monde il dissertait plus qu'il ne causait, mais il avait aussi des éclairs qui saisissaient. « Son élocution, au dire de Montyon, qui lui est peu favorable, était pénible, diffuse, obscure; mais il en sortait de temps en temps des pensées profondes et des idées lumineuses ».

Les œuvres complètes de Turgot ont été publiées pour la première fois par son ami Dupont (de Nemours), sous ce titre: *Œuvres complètes de Turgot, précédées et accompagnées de mémoires et de notes sur sa vie, son administration et ses ouvrages* (Paris, 1808-11, 9 vol. in-8°). L'ordre chronologique étant le seul suivi dans cette édition, il en résultait un désordre involontaire qui empêchait d'apprécier l'ensemble des écrits de Turgot, et auquel a remédié une seconde édition, publiée en 1844 et classée par ordre des matières (Paris, 1844, 2 vol. gr. in-8°); elle est due aux soins de MM. Hipp. Dussard et Eug. Daire, et contient, outre un certain nombre de lettres inédites, une notice remarquable.

EUG. ASSE.

I. Dupuy, *Éloge hist. de Turgot*; Paris, 1781, in-8°. — Dupont (de Nemours), *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Turgot*; Paris, 1782, 2 vol. in-8°. — Condorcet, *Vie de Turgot*; Londres, 1786, in-8°. — Broussonnet, dans les *Mém. d'agric.*, 1789. — Soulavie, *Mém. hist. sur le règne de Louis XVI*. — Sallier, *Annales franç.* — Montyon, *Particularités sur les ministres des finances.* — Bailly, *Hist. financière.* — Senac de Meilhan, *Caractères et portraits.* — Grimm, *Corresp.* — Voltaire, *Œuvres*, passim. — Marmontel, Morellet, Bachaumont, *Mémoires.* — Lacretelle, *Hist. du dix-huitième siècle.* — Droz, *Hist. du règne de Louis XVI.* — Anquetil-Duperron, *Collection des comptes rendus.* — Blanqui, *Hist. de l'économie polit.* — J.-B. Say, *Cours d'écon. polit.* — *Dict. d'écon. polit.*, t. II. — Baudrillart, dans la *Revue des deux mondes*, 15 sept. 1846. — *Dict. des Sciences philos.* — Daire, *Notice hist.* — M.-J. Tissot, *Turgot, sa vie, son administration, ses ouvrages*; Paris, 1862, in-8°. — Batbie, *Hist. de Turgot.* — G. d'Hugues, *Essai sur l'administration de Turgot à Limoges*; 1859, in-8°.

TURLUPIN. *Voy.* BELLEVILLE.

TURNÈBE (*Adrien*), en latin *Turnebus* (1), célèbre érudit français, né en 1512, à Andely (Normandie), mort le 12 juin 1565, à Paris. Il était d'une famille noble, mais peu aisée. A l'âge de onze ans, il fut envoyé à Paris pour s'y instruire dans les belles-lettres. Doué des plus rares dispositions, il fit des progrès si rapides que ses maîtres, Toussain, Le Gros et Guill. du Chesne, n'eurent bientôt plus rien à lui apprendre. Une mémoire surprenante, un esprit subtil, un jugement sain, une pénétration singulière, telles étaient les qualités qu'on louait dans l'écolier et qu'un zèle infatigable au travail ne fit que développer avec le temps. En 1532 il fut reçu maître ès arts. Par l'intermédiaire d'Odet de Châtillon, son protecteur, il fut appelé en 1533 dans l'université de Toulouse pour y enseigner les belles-lettres. Après la mort de Toussain (1547), il le remplaça au Collége royal dans la chaire de langue grecque, chaire qu'il échangea en 1561 contre celle de philosophie grecque. Chargé en 1552 de surveiller l'impression des ouvrages grecs à l'imprimerie royale, il s'associa Guillaume Morel, son ami, et finit même par lui en abandonner le soin lorsqu'en 1555 il eut été admis au nombre des professeurs en titre du Collége de France. L'excès de travail usa les forces de Turnèbe, qui fut enlevé, à l'âge de cinquante-trois ans, par une maladie de consomption. Le soir même il fut enseveli dans le cimetière des écoliers, sans aucune cérémonie religieuse, ainsi qu'il l'avait expressément recommandé (2). Turnèbe a joui parmi ses con-

(1) S'il faut en croire Dempster et Mackenzie, Turnèbe serait le fils d'un gentilhomme écossais qui s'était établi en Normandie, et qui s'appelait *Turnbull*. Suivant un usage assez fréquent, il aurait traduit ce nom par l'équivalent français *Tournebœuf*, qui serait devenu par corruption *Tournebu*, puis *Turnèbe*. Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette assertion; mais il est probable que notre savant avait reçu des siens ce nom de Turnèbe plutôt que celui de Tournebœuf, puisqu'en latinisant son nom il se contenta d'en changer la finale, au lieu d'en rechercher la traduction exacte. C'est ainsi que Le Fèvre a fait *Faber*, L'Escale *Scaliger*, Du Chesne a *Quercu*, Du Bois *Sylvius*, etc.

(2) On a disputé pour savoir s'il était mort catholique ou huguenot. Léger du Chesne et Genebrard, qui furent l'un son ami, l'autre son disciple, ont soutenu avec force la première hypothèse. Il s'en faut beaucoup pourtant qu'elle soit prouvée, et M. Waddington a montré dans la notice qu'il a consacrée à Turnèbe, que l'on ne saurait l'admettre au moins sans discussion. D'abord il n'est pas certain que Turnèbe ait été élevé dans la foi romaine; ensuite on ne peut nier qu'en plusieurs passages de ses écrits il n'ait penché d'une façon marquée vers les doctrines nouvelles. Voici ce qu'il conseillait, à propos des querelles de religion, au roi Charles IX dans sa dédicace des *Œuvres de S. Cyprien*: « Il faut purifier l'Église; il y faut rétablir la foi si sainte, si pure, si chaste et si sincère des premiers temps; il en faut chasser l'argent, le gain, les richesses, et supprimer ces communautés particulières qui, en dehors de l'autorité des évêques, vendent leurs prières au peuple et le dépouillent comme des brigands qui volent un voyageur au fond des bois. Quant aux partis qui se font une guerre si cruelle au nom de la religion, s'ils ont encore quelque notion de piété, ne les prenons pas eux-mêmes pour juges, soit de leur persécution, soit de leurs griefs; mais

temporains d'une réputation sans tache : il la devait aux qualités du cœur, à des mœurs irréprochables, à la douceur de son commerce, à une modestie rare, et surtout à une érudition immense, qui le porta de bonne heure au premier rang dans un siècle d'érudits. Pasquier et L'Hospital le comblèrent d'éloges, et selon Camerarius ces éloges, quelque magnifiques qu'ils fussent, n'égaleraient jamais son mérite. « C'était l'âme la plus polie du monde, » s'écrie Montaigne; Scaliger, qui avait de lui-même une si haute opinion, n'en parle qu'avec le plus grand respect; Scioppius enfin, l'insulteur de tout son siècle, est d'avis qu'on n'en a jamais vu de plus savant. La gloire de Turnèbe repose sur ses leçons et ses écrits : comme professeur il n'avait point de rivaux pour la clarté, l'exactitude, la profondeur de son enseignement; comme écrivain il cultiva avec un égal succès la prose et la poésie latine, et propagea par d'excellentes éditions le goût des auteurs classiques. Les ouvrages originaux de Turnèbe sont : *In Ciceronis De legibus lib. III commentarii;* Paris, 1552, 1557, in-4°; — *Comm. in Ciceronis Academicarum quæstionum lib. I;* Paris, 1553, in-4°; — *Apologia adversus quorumdam calumnias;* Paris, 1554, in-4° : il se défend sur plusieurs articles de son premier commentaire; — *Explicatio loci Ciceroniani, in quo tractantur joci*; Paris, 1555, in-4°, et 1594, in-8°; — *Disputatio ad librum Ciceronis De fato;* Paris, 1556, in-4° : c'est une réponse aux attaques de Ramus, qui ne partageait pas l'admiration de Turnèbe pour l'orateur romain; Ramus répliqua en 1556 sous le nom d'Omer Talon, et Turnèbe fit de même dans sa riposte intitulée *Leodegarii a Quercu* (Léger du Chesne) *Responsio;* Paris, 1556, in-4°; — *Commentarii et emendationes in lib. M. Varronis* De lingua latina; Paris, 1556, in-8°, — *Adversaria;* Paris, 1564-65-73, 3 part. in-4°; ibid., 1580, in-fol.; Bâle, 1581, in-fol.; Strasb., 1599, in-fol. : c'est là le principal ouvrage de Turnèbe, selon Baillet, qui ajoute : « Il y corrige et il y explique tant d'endroits différents de toutes sortes d'auteurs grecs et latins, et avec tant de capacité, qu'il est difficile de dire si c'est l'esprit ou la diligence de l'auteur qu'on y doit le plus admirer; »— *Comm. in Ciceronis orat. III* De lege agraria; Paris, 1566, in-4°; — *Comm. in lib. I Carminum Horatii;* Paris, 1577, in-8°; — *Poemata;* Paris, 1580, in-8° : plusieurs des pièces de ce recueil avaient paru isolément; il en est une très-vive, dirigée contre les jésuites (*Ad Sotericum gratis docentem*), et que Pasquier traduisit vers pour vers en français; — *De Methodo; de calore; de vino;* Paris, 1600, in-8°; — et quelques autres opuscules. Tous ces écrits ont été recueillis sous le titre d'*Opera* (Strasb., 1600, in-fol.), en trois parties, dont les deux premières sont consacrées aux traductions et aux commentaires. Turnèbe avait traduit du grec en latin et publié à Paris, dans le format in-4° ou in-8°, les traités *De igne* (1552), *De odoribus* (1556) et *De lapidibus* (1557), de Théophraste; *De primo frigido* (1552), *De procreatione animi* (1552), *De oraculorum defectu* (1556), de Plutarque; *De vita Mosis* (1554), de Philon; *De venatione* (1555), d'Oppien; *De podagra* (1558), de Demetrius Pépagomène. Le recueil de ses *Œuvres* en contient encore quelques autres, inédites. Comme éditeur on lui doit la publication de *Philon* (Paris, 1552, in-fol.); *Ciceronis liber de Fato* (1552, in-4°); *Ciceronis pro Rabirio oratio* (1553, in-4°); *Sophocle* (1553, in-4°); *Synesius* (1553, in-fol.); *Gregorii Palamæ Prosopopœia* (1553, in-4°); *Aristotelis libr. X de moribus* (Heidelberg, 1560, in-8°), etc. On lui attribue, non sans quelque vraisemblance, les remarques de G. Morel du *De finibus* de Cicéron (1545, in-4°), et *Commentarii in Quintiliani Institutiones* (1556, in-4°); mais quant à la pièce intitulée *Poltrotus Meræus* (Genève, 1567, in-4°), et qui contient l'éloge de l'assassinat du duc de Guise, il n'y a aucune preuve qu'elle soit de lui; et d'après les recherches de M. Renouard, c'est à Pierre Montdoré, fougueux protestant, qu'il convient de la restituer.

qu'ils se soumettent au Christ, puis aux apôtres et aux chrétiens les plus rapprochés de leur temps. » C'est là le langage, sinon d'un croyant orthodoxe, du moins d'un philosophe qui déplorait les excès de son temps, et qui, selon son expression, s'était donné pour tâche « d'adoucir et de réconcilier les âmes aigries »

Trois des fils de Turnèbe ont travaillé à la collection de ses œuvres : *Odet*, mort en 1581, à trente ans environ, jeune avocat de grande espérance; *Adrien*, mort en 1594, auteur d'un choix de vers latins intitulé *Othonis Turnebi tumulus* (Paris, 1582, in-8°); et *Étienne*, conseiller au parlement de Paris. P. L.

L. du Chesne, *Oratio fun. Ad. Turnebi*, à la tête des *Œuvres* de ce dernier. — Passerat, *In Turnebi obitum nænia;* Paris, 1581, in-4°. — Maittaire, *Hist. typogr. parisiensium.* — De Thou et Teissier, *Éloges.* — Pasquier, *Recherches*, liv. VII, ch. VIII. — Philaretus, *Lettre sur la mort de Turnèbe*, en latin; Paris, 1565, in-4°. — Baillet, *Jugem. des savants.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXIX. — J.-H. de Seelen, *Selector. litterar. specimen VIII de religione Turnebi;* Lubeck, 1722, in-4°. — Goujet, *Hist. du Collége royal.* — Haag frères, *France protest.* — Ch. Waddington, dans le *Bulletin de la Soc. de l'hist. du protest.*, 3° ann.

TURNER (*William*), botaniste anglais, né vers 1515, à Morpeth (Northumberland), mort le 7 juillet 1568, à Londres. Il fut élevé à Cambridge, et à peine eut-il reçu les ordres mineurs (la prêtrise lui fut donnée en 1552) qu'il se mit à courir la province en prêchant la réforme. On le jeta en prison. Au bout de plusieurs années il parvint à s'échapper, passa sur le continent, et résida à Bâle, à Strasbourg, à Cologne surtout, où les réfugiés protestants formaient une petite colonie; puis il se rendit en Italie, assista aux leçons de Luca Ghini à Bologne, et prit à Ferrare le diplôme de docteur en médecine. Il avait pour cet art une prédilection particulière,

et à l'exemple de plusieurs réformateurs de ce temps, son ambition était de joindre au caractère du prêtre celui de médecin; il se distingua dans l'un et l'autre, et sous Édouard VI on le vit à la fois médecin du duc de Somerset et chanoine d'York, de Windsor et de Wells. Durant le règne de Marie Tudor, il reprit le chemin de l'exil, et retourna en Suisse. La reine Élisabeth le rétablit dans ses bénéfices ecclésiastiques. Turner est un des savants qui font honneur à leur pays; il se distingua non-seulement par son érudition, assez remarquable pour faire dire à Gesner, son ami, qu'il n'en avait guère rencontré de pareille, mais encore par son zèle pour les sciences naturelles, et en particulier pour la botanique, qu'il encouragea en écrivant son *Herbier* et en fondant deux jardins d'étude, à Wells et à Kew. Ses ouvrages scientifiques sont : *Avium præcipuarum, quarum apud Plinium et Aristotelem mentio est, brevis historia;* Cologne, 1543, pet. in-8°; — *Historia de naturis herbarum, scholiis et notis vallata;* Cologne, 1544, in-8°: cité dans la *Bibl. botan.* de Montalbani; — *Names of herbes, in greek, latin, english, dutch and french;* Londres, 1548, in-8°; — *A new Herball;* Londres, 1551, 1re part., pet. in-fol.; Cologne, 1562, 1re et 2e part., et 1568, les trois part. ensemble, pet. in-fol., fig. sur bois: les plantes y sont disposées selon l'ordre alphabétique, avec la synonymie en cinq langues et les propriétés médicinales; bien que l'auteur paraisse les avoir recueillies lui-même, il en décrit peu de nouvelles; — *Book on bathes in England, as in Germany and Italy;* Cologne, 1562: à la suite de l'*Herbier*, 2e part.; — *The Nature of wines commonly used in England;* Londres, 1568, in-8°. Turner est l'auteur de plusieurs ouvrages de controverse, qui sont depuis longtemps oubliés.

Wood, *Athenæ oxon.* — Pulteney, *Sketches.* — Fuller, *Worthies.* — Tanner, *Bibl.* — *Biogr. méd.*

TURNER (*Samuel*), voyageur anglais, né dans le comté de Gloucester, en 1759, mort à Londres, le 2 janvier 1802. Il entra au service de la Compagnie des Indes, et gagna la confiance du gouverneur général Hastings, qui l'envoya en 1783, après l'avoir fait capitaine, en mission au Thibet. Il arriva le 1er juin à Tassi-Soudan, capitale du Boutan, obtint la permission de franchir la frontière du Thibet, entra le 19 septembre dans le monastère de Tchou-Loumbo, résidence du régent, située près de la ville de Jikadzé, fut présenté au commencement de décembre au jeune Dalaï-Lama, au couvent de Terpaling, et retourna à Calcutta en mars 1784. En 1792 il se distingua dans le siége de Seringapatam. On a de lui : *An Account of an embassy to Tibet* (Londres, 1800, in-4°). Cet ouvrage, qui contient la relation de son voyage, avec des observations botaniques, minéralogiques et médicales par Saunders, et des vues dessinées par Davis, est d'un grand intérêt, parce qu'il donne une idée exacte d'un pays fort peu connu. Il a été traduit en français par Castera (Paris, 1802, 2 vol. in-8°, avec atlas). Turner a fourni également trois mémoires aux *Transactions of the asiatic Society.*

Rose, *Biogr. dict.*

TURNER (*Sharon*), historien anglais, né le 24 septembre 1768, à Londres, où il est mort, le 13 février 1847. Après avoir reçu une instruction élémentaire, il fut placé à quinze ans chez un *attorney* (procureur); et comme son apprentissage finissait, il succéda à son patron, qui venait de mourir. Durant les loisirs que lui laissait l'exercice d'une profession aussi ingrate que pénible, il combla par une lecture assidue les lacunes de son éducation, et s'adonna à son goût pour les recherches historiques. En 1829 l'état de sa santé, altérée par un labeur excessif, le força de vendre son étude et de se retirer à la campagne. Quelques années avant sa mort il revint à Londres, et mit au jour un poëme épique, dont Richard III était le sujet, œuvre sénile qui n'eut aucun succès. Comme historien Turner a pris dans son pays un rang honorable, et il le doit à une érudition patiente, sûre et judicieuse, à des efforts consciencieux, surtout à l'idée d'avoir présenté un tableau exact et fidèle des antiquités britanniques. Ses écrits ont pour titres : *History of the Anglo-Saxons;* Londres, 1799-1805, 3 vol. in-8°; 7e édit., ibid., 1852, 3 vol. in-8° : c'est sur cet ouvrage, revu et corrigé dans ses réimpressions successives, que repose la réputation de Turner; le premier il prit la peine de remonter aux sources de l'histoire nationale, il consulta les manuscrits originaux avec beaucoup de patience et de critique, et le résultat de cette vaste entreprise, mal appréciée d'abord, fut d'imprimer un grand essor à l'étude d'une littérature qui était jusqu'à lui restée obscure; — *History of England from the earliest period to the death of Elisabeth;* Londres, 1839, 6 vol. in-8° : cet ouvrage n'est pas estimé à l'égal du précédent; on y remarque cependant la même habileté, autant de bon sens et de fidélité; mais on reproche à l'auteur de manquer de vues originales et d'une méthode attachante. Cette histoire avait paru en parties séparées et distinguées chacune par un titre particulier : la première s'arrêtait à l'an 1509 (1814-23, 3 vol. in-4°), la seconde comprenait le règne d'Henri VIII (1826, in-4°), et la troisième les règnes d'Édouard VI, de Marie et d'Élisabeth (1829, in-4°); — *Sacred History of the world, attempted to be philosophically considered in a series of letters to a son;* Londres, 1832 et suiv., 3 vol. in-8°, et 1848, avec des addit. par le révérend Sidney Turner, fils de l'auteur : l'objet de cette histoire, essentiellement orthodoxe, est d'établir en principe l'intervention incessante de la Providence dans les événements de ce monde; — *Sacred meditations, by*

a layman; Londres, 18.., in-8° : recueil d'essais et de vers; — *Prolusion on the greatness of Britain, and other subjects;* Londres, 18.., in-8°; — *Richard III, a poem;* Londres, 1845, in-8°.

The English cyclop., biogr.

TURNER (*Joseph-Mallord-William*), peintre anglais, né à Londres, le 14 mai 1775, mort à Chelsea, le 19 décembre 1851. Il était fils d'un pauvre perruquier. Encore enfant, il se lia d'une étroite amitié avec Thomas Girtin (1), et, comme son camarade, il commença par peindre des aquarelles. Le docteur Munro, qui possédait une précieuse collection de dessins, prit en affection les deux jeunes peintres, et leur permit de copier quelques-unes des pièces de son cabinet. Il encouragea leurs débuts, et lorsqu'ils rapportaient de leurs courses dans les environs de Londres une aquarelle ou un croquis, il les leur payait une demi-couronne et leur donnait de quoi souper. Tels furent les modestes commencements d'un artiste qui devait à sa mort laisser plus de deux millions de fortune. En 1789, Turner entra en qualité d'élève à l'Académie royale, et en 1790 il exposa une *Vue du palais archiépiscopal de Lambeth.* Depuis cette époque jusqu'à sa mort il se présenta à toutes les expositions de cette compagnie, sauf à celles de 1821, de 1824 et de 1848, et le contingent de dessins ou toiles qu'il y envoya s'est élevé à 259 (2). Les amateurs devinèrent en lui un maître, et il ne connut plus que le succès. Associé en 1799 à l'Académie, il en devint membre titulaire en 1802. Il était dès cette époque un infatigable producteur : il avait élargi ses horizons; à l'aquarelle il avait ajouté la peinture à l'huile, et il y faisait merveille, bien que ses premiers paysages fussent à peu près conçus dans la manière terne et froide que Richard Wilson avait mise à la mode. En 1802 il fit en France et en Suisse un voyage qui eut pour son talent les plus heureux résultats. En 1808, après avoir été nommé professeur de perspective à l'Académie royale, il commença la publication d'un recueil qu'il intitula *Liber studiorum*, et qui dans sa pensée devait faire pendant au *Liber veritatis* de Claude Lorrain. De tout temps le grand paysagiste français avait exercé sur l'esprit de Turner une irrésistible séduction, et, sans le copier d'une manière servile, il était arrivé à lui ressembler. Il aimait comme lui les grands horizons baignés d'une douce lumière, les lointains vaporeux, les splendeurs dorées du soleil couchant. Mais son originalité s'étant peu à peu développée, il apporta dans le paysage des hardiesses que Claude Lorrain n'a point connues. Un de ses tableaux de la *National Gallery*, le *Soleil se levant dans le brouillard,* fut exposé en 1806 : cette peinture montre que dès cette époque Turner était déjà en possession de toutes ses qualités personnelles. De nombreux voyages lui permirent de développer son talent et d'en varier les manifestations. Il vit trois fois l'Italie, en 1819, en 1829, en 1840; on dirait qu'il avait besoin d'aller se réchauffer de temps à autre à l'ardent soleil que Claude Lorrain avait tant aimé. Turner a travaillé, sans repos et sans relâche, pendant plus de soixante ans. Indépendamment de ses grandes compositions, il a fait un nombre considérable d'*illustrations* pour les plus luxueuses publications de la librairie anglaise, telles que les œuvres de Walter Scott, de Samuel Rogers, de Byron, de Thomas Moore. Il est peu de *Keepsakes* qui ne contiennent une ou plusieurs gravures d'après ses dessins. Ce sont des vues de Venise illuminées d'une vapeur dorée, des marines ou des bateaux de pêcheurs glissant doucement dans le pâle rayon de la lune, de grands paysages arcadiens habités par les nymphes de Diane, de fantasques architectures prolongeant dans de lointaines perspectives leurs colonnades sans fin. Ces sujets, et d'autres encore, Turner les peignait d'ordinaire à l'aquarelle, et ce n'est pas sans raison que les Anglais le considèrent comme le maître du genre. Il est impossible de manier le pinceau avec plus de prestesse, impossible aussi d'être plus léger dans les ombres, plus coloré, plus lumineux. Ces aquarelles, confiées à d'habiles graveurs, ont contribué à faire leur éducation et les ont rendus plus habiles encore. Elles étaient chèrement payées à l'artiste; Turner était riche, mais il aimait à cacher sa richesse et sa vie. Lorsqu'il devint vieux, il quitta sa maison qu'il avait fait construire en 1812 dans Queen Anne Street, et, rompant avec toutes ses relations, changeant de nom, il alla se réfugier dans un obscur logement de Chelsea, de l'autre côté de Westminster. C'est là qu'il passa les dernières années de sa vie, inabordable à tous, mal vêtu, solitaire et inconnu même de l'hôtelière qui le logeait. C'est là qu'il mourut, laissant ses tableaux à la nation et en chargeant ses exécuteurs testamentaires de consacrer sa fortune à la fondation d'une institution de secours en faveur des artistes malheureux.

Turner, qui dans son œuvre infinie a touché à tous les aspects de la nature, semble s'être particulièrement préoccupé de la lumière et de sa magie. D'abord timide et médiocrement personnel, il est sous l'influence de Wilson, puis il cherche les effets chers à Guillaume van de de Velde, à Cuyp, à Claude Lorrain; bientôt il est maître de son instrument : il peint le soleil, les crépuscules, les aurores dans un sentiment

(1) Cet artiste, dont l'instruction était assez avancée, aurait atteint, au jugement de quelques critiques, une réputation au moins égale à celle de Turner; mais il était ivrogne et débauché, et mourut en novembre 1802, à l'âge de vingt-sept ans.

(2) Ce chiffre n'indique peut-être pas la moitié de ses productions : Turner peignit encore un grand nombre de tableaux, dont quelques-uns passent pour des chefs-d'œuvre, en dehors des expositions publiques, et le nombre de ses aquarelles est incalculable.

admirable de vérité et de poésie. Puis, dans la dernière partie de sa vie, vers 1835 environ, l'habile artiste paraît se troubler, et, toujours distingué et nouveau, il dépasse la mesure, il entre dans le capricieux domaine de la singularité. C'est toujours la lumière qu'il cherche, mais en frappant son œil le rayon se décompose comme en traversant le prisme, et Turner peint des tableaux qui ressemblent à des arcs-en-ciel, à des feux d'artifice, à de folles visions, où le jaune et le rouge s'emmêlent et se combattent sur des fonds blancs. A partir de cette époque, Turner demeure intéressant; mais il est intéressant comme un malade, il entre dans un monde où nous avons peine à le suivre, et Claude Lorrain cesserait de reconnaître en lui l'un de ses plus intelligents disciples. Mais ces égarements de la dernière heure ne sauraient diminuer la gloire que Turner s'est acquise, et les Anglais ont raison de le considérer comme un des paysagistes les plus éminents de leur école. P. MANTZ.

J. Burnett, *Turner and his works*; Londres, 1852, in-4°. — J. Wornum, *Catalogue des peintures de la Galerie nationale*, 1862. — W. Bürger, *Hist. des peintres de l'école anglaise*. — J. Ruskin, *Modern painters*, t. Ier. — W. Thornbury, *Life of W. Turner*; Londres, 1862, 2 vol. in-8°.

TURPIN ou *Tilpin*, prélat français, mort le 2 septembre 800. On n'a point de renseignements sur sa patrie, ni sur sa famille, et son nom n'eût peut-être pas brillé au delà des limites du diocèse de Reims, s'il n'eût été rendu fameux par un roman qu'on lui a longtemps attribué. On sait qu'il était moine de Saint-Denis quand il fut appelé à remplacer Abel sur le siége de Reims. Bien que son prédécesseur fût mort en 751, l'élection de Turpin fut retardée par les manœuvres de Milon, et on ne peut la fixer avant 753. C'est l'opinion la plus probable. Turpin fut au nombre des douze évêques de France qui assistèrent en 769 au concile de Rome, où le pape Étienne II fit condamner l'antipape Constantin à une réclusion perpétuelle. La correspondance épistolaire de Turpin avec ce souverain pontife et Adrien Ier, son successeur, ne subsiste plus, à l'exception d'une lettre que lui adressait ce dernier pape vers 775 (1), et dans laquelle il lui accorde le pallium et le charge de prendre des informations sur Lulle, évêque de Mayence. Vers 786, Turpin fut le fondateur d'une chapelle qu'il dédia à saint Denis, et qui fut plus tard convertie en église abbatiale. Il remplaça par des bénédictins les chanoines qui desservaient l'église de Saint-Remi, enrichit la bibliothèque de sa cathédrale en faisant copier de nombreux ouvrages, et obtint de Charlemagne plusieurs priviléges pour son église. Trithem prétend qu'il était secrétaire de ce prince, son ami, son compagnon d'armes; mais là commencent des détails fabuleux indignes de l'histoire. La date que nous avons assignée à sa mort est celle que dom Rivet a adoptée; mais elle n'est pas certaine. Turpin fut inhumé à Saint-Remi. Hincmar fit graver sur sa tombe une épitaphe en dix vers latins.

(1) Elle est insérée dans le *Rec. des Hist. de France*, t. V, p. 552.

Il nous reste à parler de la prétendue *Chronique* de Turpin. Le nom de *Lotharingia* qui s'y lit n'existait pas avant le partage que l'empereur Lothaire fit de ses États en 855, entre ses trois fils; il en est de même de plusieurs noms de terres seigneuriales qui n'ont été constituées que longtemps après Charlemagne. On y remarque des expressions empruntées de l'office de Saint-Martin, rédigé en 930, et il est fait mention du chant musical écrit sur quatre lignes, pratique qui ne remonte pas au delà de 1022. Enfin, aucun des auteurs qui ont écrit entre les années 800 et 1000 n'a eu connaissance de cette chronique devenue si célèbre. Elle n'est donc point antérieure à la millième année de notre ère, et paraît avoir été fabriquée vers la fin du onzième siècle. Le pape Calixte II la déclara authentique en 1122, du moins à ce qu'assure Rolewinck, dans le *Fasciculus temporum*. Il existe de nombreux manuscrits de cette *Chronique* : les plus anciens ne datent que de la fin du onzième siècle, et le premier auteur qui en ait parlé est Raoul de Tortaire, moine de Fleury, qui écrivait de 1090 à 1145. Quant à l'auteur de ce fameux roman, il est difficile de se prononcer avec certitude. Il est intitulé assez inexactement : *De vita Caroli Magni et Rolandi*, et a pour sujet les exploits de l'empereur et de son neveu en Espagne. Il fut traduit en français dès 1206, par un clerc nommé Jehan, attaché à Renaud de Dammartin, comte de Boulogne. Une version moins ancienne est due à Robert Gaguin, et fut imprimée à Paris, s. d., in-4°, et en 1527, in-4°; à Lyon, 1583, in-8°. Le texte latin n'a vu le jour qu'en 1566, dans les *Germanicarum rerum chronographi*, de Schard, et a été reproduit dans une collection donnée par Reuber (1584, in-fol.). Seb. Ciampi, littérateur italien, en fit paraître à Florence (1822, in-8°) une édition précédée d'une dissertation qui tend à présenter ce livre non comme très-authentique, mais comme un tableau fidèle des mœurs du neuvième siècle. H. F.

Hist. littér. de la France, t. IV. — Bollandistes, *Acta sanct.*, t. II de janv., p. 875. — *Bibl. des romans*, juill. 1777. — Daunou, *Cours d'études*. — Dunlop, *Hist. of fiction*, t. Ier, p. 368-390. — Ed. du Méril, *Hist. de la poésie scandinave*, p. 500.

TURPIN (*François-Henri*), littérateur français, né en 1709, à Caen, mort en septembre 1799, à Paris. Il fit de bonnes études dans sa ville natale, et montra de bonne heure un goût très-vif pour les lettres. A deux reprises, en 1731 et en 1736, il remporta le prix décerné par l'Académie de Caen à la meilleure ode en l'honneur de l'immaculée Conception. Mais ces pièces de vers sont à peu près les seules qu'il ait

mises au jour, et il renonça vite à la poésie pour demander à la culture de l'histoire des ressources plus certaines. Sans fortune et sans protecteurs, il avait embrassé la carrière de l'enseignement; pendant quinze ou vingt ans il occupa l'une des chaires de l'université de Caen. Par quel motif il la résigna, on l'ignore; mais on le retrouve à Paris, dans la société ou plutôt parmi la clientèle d'Helvétius, cherchant péniblement à faire sa place dans la mêlée littéraire. Il frisait alors la cinquantaine. Au nombre des protégés du financier philosophe, il en était un, Sabatier de Castres, qui l'accueillit avec cordialité et qui à sa façon resta fidèle à sa mémoire. Si dans *Les Trois Siècles* il représente son ami Turpin « aspirant à la gloire, quoique la nature lui eût refusé les moyens d'en acquérir, » il prétend aussi que ses biographies sont des chefs-d'œuvre du genre, et « qu'aucun écrivain n'a porté plus loin le talent de répandre l'intérêt sur les plus petits détails ». Turpin ne rencontra pas souvent des critiques si indulgents : il s'entendit reprocher par La Harpe de prétendre au surnom de *Plutarque français*, lui qui n'était ni Plutarque ni français. Avec des talents supérieurs à ceux de Velly et de Crevier, il fut moins connu qu'eux. On ne rendit justice ni à son style, parfois brillant et animé, ni à ses idées, souvent justes et neuves, ni à la multiplicité de ses recherches. Peut-être la faiblesse qu'il avait eue de suivre Sabatier dans les rangs des anti-philosophes fut-elle en partie la cause du peu de profit et de célébrité que lui rapportèrent ses nombreux ouvrages. Le malheur de Turpin fut d'être réduit à mettre sa plume aux gages des libraires; la nécessité de travailler vite l'empêcha de se développer. En 1795 il fut compris pour 3,000 livres dans les secours que la Convention accorda aux gens de lettres. Il mourut à quatre-vingt-dix ans, dans l'indigence. Voici la liste de ses écrits : *Lettre à M.... avec une Ode sur le départ de Voltaire*; s. l., 1750, in-12; — *Vie de Louis II de Bourbon, prince de Condé; Vies de Charles et de César de Choiseul du Plessis-Praslin, maréchaux de France*; Paris, 1767-68, 3 vol. in-12, formant les t. XXIV à XXVI des *Hommes illustres de la France* commencés par d'Auvigny et continués par l'abbé Perau; — *Histoire du gouvernement des anciennes républiques*; Paris, 1769, in-12 : ouvrage imité plutôt que traduit de l'anglais d' Edward Montague, et tout à fait différent de la version donnée par Mlle Le Geai d'Ourxigné; — *Voyage à Ceylan, ou les Philosophes voyageurs, par Henriquès Pangrapho*; Paris, 1770, 2 part. in-12; reproduit sous le titre : *Les Philosophes aventuriers, par T...*; Amst., 1780, 2 vol. in-12; — *Histoire universelle, imitée de l'anglais*; Paris, 1770-71, t. I-IV, in-12; — *Histoire naturelle et civile du royaume de Siam jusqu'en* 1770; Paris, 1771, 2 vol. in-12 : ouvrage rédigé sur les mémoires du vicaire apostolique de Siam et supprimé par arrêt du conseil, à la requête de ce prélat, qui accusait Turpin de s'être trop écarté de ses idées; — *Cyrus, tragédie* (non représentée); Paris, 1773, in-8° : précédée d'un discours sur la littérature sous forme de lettre au prince Kourakin; — *Histoire de la vie de Mahomet*; Paris, 1773, 2 vol. in-12, et 1780, 3 vol. in-12; trad. en allemand; — *Histoire de l'Alcoran*; Paris, 1775, 2 vol. in-12; — *La France illustre, ou le Plutarque français, contenant l'histoire des généraux, ministres et principaux magistrats*; Paris, 1777-90, 5 vol. in-4°, et 1782, 13 tom. en 7 vol. in-12, portr.; — *Les Fastes ou Tableau historique de la marine française*; Paris, 1784, in-4°; — *Histoire des révolutions d'Angleterre*; Paris, 1786, 2 vol. in-12 : elle s'étend de 1688 à 1747, et fait suite à l'ouvrage du. P. d'Orléans; — *Histoire de Louis de Gonzague, duc de Nevers*; Paris, 1789, in-12; — *Histoire des hommes publics tirés du tiers état*; Paris, 1789, 2 vol. in-8°. Il avait composé sous la révolution des *Instructions républicaines*, qui n'ont pas été imprimées. P. L.

Sabatier, *Trois Siècles*. — *La Décade*, t. I, p. 377. — Quérard, *France littéraire*.

TURPIN (*Pierre-Jean-François*), botaniste et dessinateur français, né à Vire (Normandie), le 11 mars 1775, mort à Paris, le 1er mai 1840. Fils d'un artisan sans fortune, il apprit à lire et à écrire, puis fréquenta l'école de dessin de sa ville natale. A quatorze ans, il s'engagea dans le bataillon du Calvados, et fut embarqué pour Saint-Domingue (1794), où il fit la connaissance du botaniste Poiteau, et reçut de lui les premières notions d'une science aux progrès de laquelle il devait plus tard contribuer. Le bataillon du Calvados ayant été ramené en France par le général Hédouville, Turpin fut alors attaché, comme dessinateur, à l'état-major du général Leclerc, qui se trouvait à Rennes. Ce général, qui s'intéressait à lui, le fit nommer sous-lieutenant dans un régiment de cavalerie, où cependant Turpin ne parut jamais. Il obtint la permission de retourner à Saint-Domingue, et alla, en compagnie de Poiteau, et aux frais de Stevens, consul des États-Unis et grand amateur de plantes, s'installer dans l'île de la Tortue, d'où ils revinrent au bout de près d'un an, avec une assez riche collection de plantes et de dessins. Poiteau s'étant rendu aux États-Unis vers la fin de 1800, Turpin continua de dessiner des plantes pour Stevens, et d'étudier la botanique. Il se trouva dans un dénuement absolu à la mort du général Leclerc; mais Rally, médecin en chef de l'armée, le fit alors nommer pharmacien de seconde classe, sans l'obliger d'en remplir les fonctions. Bientôt après, il alla aux États-Unis, où se trouvait Humboldt, avec lequel il revint en France, à la fin de 1802. Il y retrouva son ami Poiteau, qui

l'avait précédé à Paris. Tous deux furent alors chargés de la partie iconographique des plus importants ouvrages de botanique publiés au commencement de ce siècle, et notamment de ceux de Humboldt et Bonpland. Les travaux de Turpin sur la physiologie végétale le firent entrer dans l'Académie des sciences en 1833. Nous citerons de lui : *Leçons de Flore, cours complet de botanique, explication de tous les systèmes, introduction à l'étude des plantes de Poiret, suivie d'une Iconographie végétale, en cinquante-six planches coloriées, par Turpin*; Paris, 1819, 3 vol. in-8° et in-4°; — *Essai d'une iconographie élémentaire et philosophique des végétaux, avec un texte explicatif;* Paris, 1820, in-8°;— *Observations sur quelques végétaux microscopiques*; Paris, 1827, in-8°; — *Iconographie végétale, ou Organisation des végétaux;* Paris, 1841, in-8°. Il a inséré des travaux divers dans les *Annales* et les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, et dans les *Annales des sciences naturelles*. Il a publié, avec Poiteau, la nouv. édit. du *Traité des arbres fruitiers* de Duhamel du Monceau, Paris, 1808-36, 6 vol. gr. in-fol., contenant les figures de quatre cents espèces de fruits : les plus beaux dessins de cet ouvrage sont dus à l'habile pinceau de Turpin. Il a fait seul les figures du *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Déterville, des *Icones selectæ plantarum* (1820-21, gr. in-4°), et de la Flore du *Dictionnaire des sciences médicales*. E. R.

Poiteau, dans les *Annales de la Société d'hortic. de Paris*, t. XXVII, p. 90. — A. Richard, *Notice* à la tête de l'*Iconographie végétale*.

TURPIN DE CRISSÉ (*Lancelot*, comte), lieutenant général et tacticien français, né vers 1716, dans la Beauce, mort vers 1795, en Allemagne. Entré aux mousquetaires en 1732, cornette au régiment d'Anjou le 21 mai 1734, capitaine dans celui de Royal-Pologne cavalerie le 11 novembre suivant, il fit ses premières armes à l'attaque des lignes d'Ettlingen et au siége de Philipsbourg. Après avoir servi devant Fribourg, il fut nommé mestre-de-camp du régiment de hussards de Bercheny (15 oct. 1744), combattit à la bataille de Raucoux, et eut un régiment de hussards de son nom (7 juin 1747). Sa belle conduite à Laufeldt et au siége de Maëstricht lui valut le grade de brigadier de cavalerie (10 mai 1748). Il fit toutes les campagnes d'Allemagne, de 1757 à 1762, devint inspecteur général de la cavalerie et des dragons (15 mars 1759), maréchal de camp (20 fév. 1761), lieutenant général (1er mars 1780), et grand-croix de Saint-Louis (1787). A la fin de 1792, il émigra en Allemagne, où il mourut. A un goût très-vif pour l'art militaire il joignait d'excellentes études classiques, qu'il ne cessa de perfectionner, et qui lui permirent de comparer en pleine connaissance de cause la tactique des anciens à celle des modernes. Ses travaux sur la stratégie, commencés dès qu'il vécut dans les camps, ne s'arrêtèrent que pendant quelques mois, lorsque, déjà colonel, il alla s'enfermer à l'abbaye de la Trappe, poussé à cette retraite, de peu de durée du reste, par une cause que l'on soupçonne être une déception d'amour. Les Académies de Berlin, de Nancy et de Marseille le reçurent au nombre de leurs membres. Ses ouvrages, où l'on retrouve, selon Mercier de Saint-Léger, *un vrai preux*, sont : *Essai sur l'art de la guerre;* Paris, 1754, 2 vol. in-4°, fig. : de nombreux exemples pris dans la vie des grands capitaines de tous les temps enrichissent cet *Essai*, qui fut très-estimé et que l'on a traduit en allemand, en anglais et en russe; — *Commentaires sur les Mémoires de Montecuculli;* Paris, 1769, 3 vol. in-4°; Amst., 1770, 3 vol. in-8°, fig. : on a écrit des *Commentaires* sur ces commentaires, avec des anecdotes relatives à l'histoire militaire contemporaine (1777, 3 vol. in-8°), sans nom d'auteur; — *Commentaires sur les Institutions de Végèce;* Montargis, 1779, 3 vol. in-4°, pl.; Paris, 1783, 2 vol. in-4°, avec addit. : l'auteur ayant jugé que le quatrième livre de Végèce, sur les fortifications, était sans intérêt pour les modernes, et que le cinquième, sur la marine, présentait de trop grandes obscurités, n'a donné que les trois premiers livres; il y a ajouté d'excellents conseils sur les modifications à introduire dans l'habillement, l'armement, la nourriture du soldat, et dans l'administration des hôpitaux; —*Commentaires de César, avec des notes historiques, critiques et militaires;* Montargis, 1785, 3 vol. in-8°, pl.; Amst., 1787 : la traduction, qui est de N.-F. de Wailly, a été corrigée et annotée. Turpin a publié aussi, avec Castillon, les *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis* (Paris, 1754, 1756, in-12) : ouvrage fort médiocre, où la prose et les vers sont entremêlés. Barbier attribue à Turpin des *Lettres sur l'éducation* (Paris, 1762, 2 vol. in-12), anonyme.

Sa femme, TURPIN DE CRISSÉ (comtesse), fille du maréchal de Lowendahl, morte en 1785, est l'un des quatre auteurs de *la Journée de l'amour ou Heures de Cythère* (Gnide, 1776, in-8°). Elle était l'amie de Voisenon, dont elle a publié les *Œuvres complètes* (Paris, 1781, 5 vol. in-8°).

Grimm, *Corresp.* — *Année littéraire*, 1785. — Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*.

TURQUET. *Voy.* MAYERNE.

TURREAU DE LINIÈRES (*Louis-Marie*, baron), général français, né à Évreux, le 4 juillet 1756, mort à Conches (Eure), le 15 décembre 1816. D'abord surnuméraire dans les gardes du comte d'Artois (1786), puis capitaine, il fut élu le 16 septembre 1792 chef du 3e bataillon de l'Eure. De l'armée de la Moselle il passa dans celle de la Vendée, et bien qu'il n'y eût essuyé que des

échecs, il devint en moins de trois mois général de brigade et général de division (30 juillet et 18 sept. 1793). Appelé à cette dernière date au commandement en chef de l'armée des Pyrénées orientales, il livra le 15 octobre suivant le combat nocturne du camp de Boulou, pendant lequel il livra sept assauts à l'ennemi, retranché sur une hauteur. Mis à la tête de l'armée de l'ouest (28 nov. 1793), il s'empara de l'île de Noirmoutier, défendue par 1,800 hommes et 30 pièces de canon, puis enleva d'assaut la ville du même nom, et fit 1,500 prisonniers, au nombre desquels se trouvait d'Elbée. Il se porta ensuite vers Nantes, et, cédant aux instructions et aux menaces du comité de salut public, il partagea 15,000 hommes d'élite en douze colonnes, auxquelles il donna la triste mission de dévaster en tous sens le territoire vendéen (1). Après le 9 thermidor, il fut dénoncé par Merlin (de Thionville), pour les cruautés commises dans l'exécution des mesures ordonnées par la Convention, et Billaud annonça que le comité de salut public avait ordonné sa suspension. Alquier ayant produit contre lui, dans la séance du 7 vendémiaire an III (28 sept. 1794) un ordre de massacre expédié au général Moulin, un décret d'arrestation fut à l'instant rendu à la presque unanimité. La journée du 13 vendémiaire fut l'occasion d'une amnistie dont Turreau refusa de profiter; il persista à demander des juges, et après une longue détention il fut renvoyé devant un conseil de guerre, qui prononça son acquittement (22 nov. 1795). Toutefois, il ne fut employé qu'à la fin de l'an V, où il commanda une division de l'armée de Mayence (8 sept. 1797). Il servit ensuite en Italie, et s'empara de la ville de Suze. En 1804 il fut nommé à l'ambassade des États-Unis. De retour en 1811, il fut créé baron de l'empire sous le nom de *Linières*. En 1813 il eut sous ses ordres une division d'infanterie placée dans le duché de Wurtzbourg. Mis en non-activité par Louis XVIII, il fut employé en juin 1815 à la défense de la rive gauche de la Seine. Peu après il se retira dans la terre qu'il possédait à Conches. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée*; Évreux, s. d. (an III), in-8°; Paris, 1815, in-8°; réimpr. dans la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française* : on a dit que dans cet ouvrage les Vendéens sont mieux traités par l'écrivain qu'ils ne l'avaient été par le général en chef; — *Aperçu sur la situation politique des États-Unis d'Amérique*; Paris, 1815, in-8° : critique amère du gouvernement fédéral. Le nom de Turreau est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. E. R.

Moniteur univ. — Savary, *Mémoire des insurrections de l'ouest*, p. 152 et 157. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. IV. — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Turreau, *Mémoires*.

TURREAU (*Louis*), conventionnel, cousin germain du précédent, né vers 1760, à Orbec (Normandie), mort en 1796, en Italie. Fils d'un receveur des domaines, il quitta la maison paternelle pour s'engager dans un régiment; une de ses tantes lui acheta son congé et l'appela auprès d'elle à Ravières, village peu éloigné de Tonnerre. Là habitait M[me] veuve Davout, mère de quatre enfants, dont l'un fut le prince d'Eckmühl; Turreau l'épousa, le 31 août 1789. Nommé en 1790, administrateur de l'Yonne, et en 1791 député suppléant à l'Assemblée législative, où il ne fut point appelé, il représenta, par l'influence de Le Pelletier de Saint-Fargeau, ce département à la Convention, et fut un des membres les plus ardents de la Montagne. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort sans appel ni sursis. Envoyé en mission, dans l'Yonne avec Garnier (de l'Aube), il destitua une grande partie des autorités, et manqua souvent de sagesse dans les choix qu'il fit pour les remplacer. Dans la Vendée (juin-nov. 1793), il montra la même exagération de principes, et s'y fit l'instrument des mesures les plus extrêmes. Il fut rappelé par la Convention, ainsi que Bourbotte, son collègue. Après le 9 thermidor, il passa dans les rangs des vainqueurs, et se prononça contre les terroristes avec autant de passion qu'il en avait mis auparavant à exercer lui-même la terreur. Nommé commissaire près l'armée d'Italie (sept. 1794), il y resta jusqu'à l'automne de l'année suivante (1). Il coopéra à la défense de la Convention contre l'insurrection du 13 vendémiaire (5 oct. 1795), et fut, d'après Las Cases, un de ceux qui firent déférer dans cette journée le commandement militaire à Bonaparte (2). Après la clôture de la Convention, il partit comme garde-magasin à l'armée d'Italie, et y mourut, peu de temps après son arrivée.

Danican, *Mémoires*. — *Moniteur*, passim. — *Biogr. conventionnelle*.

TURRETINI, en français *Turretin*, nom

(1) Suivant Savary, on pouvait suivre la marche de son armée aux traces de la dévastation, à la lueur des incendies. Ce que Turreau lui-même a avoué permet de considérer comme très-probables les excès qu'on lui a reprochés. Dans une note de la p. 119 de ses *Mémoires* (édit. 1824), on lit : « Le premier peut-être de tous les avantages que nous a procurés l'enchaînement de nos victoires, c'est l'effet qu'a produit sur l'opinion la marche des troupes de Mayence. Une ceinture de feu enveloppait le pays révolté; l'incendie, la terreur et la mort précédaient nos colonnes. »

(1) Il poussait si loin la crainte de déplaire aux puissants du jour qu'il écrivit à la Convention pour se disculper de toute complicité dans les actes révolutionnaires du général Turreau, son cousin.

(2) Bonaparte l'avait connu en Italie, et le *Mémorial de Sainte-Hélène* donne sur lui la note suivante : « Représentant du peuple à l'armée de Nice, assez insignifiant. Sa femme, extrêmement jolie, partageait et parfois dirigeait sa maison. Le ménage faisait le plus grand cas du général d'artillerie (Bonaparte); il s'en était tout à fait engoué, et le traitait au mieux sous tous les rapports. » Cette femme n'était plus M[me] Davout; ils avaient divorcé d'un commun accord, vers 1794, et Turreau s'était remarié à la fille d'un chirurgien de Versailles.

d'une famille originaire de Lucques, qu'elle fut obligée de quitter en 1579 pour cause de religion; elle alla s'établir en Suisse, et existe encore à Genève. Elle a donné le jour à plusieurs théologiens, parmi lesquels les plus célèbres sont les suivants.

TURRETINI (*Bénédict*), né à Zurich, le 9 novembre 1588, mort à Genève, le 4 mars 1631. Après avoir fait ses études de théologie dans cette dernière ville, il en fut nommé pasteur et professeur de théologie (1612). Il assista au synode d'Alais (1620), et fut chargé d'aller solliciter auprès des États généraux et des villes anséatiques (1621) des secours nécessaires pour mettre Genève en état de défense contre les entreprises du duc de Savoie, mission qu'il remplit avec un plein succès. Outre un grand nombre de dissertations, on a de lui : *Défense de la fidélité des traductions de la Bible faites à Genève, opposée au livre du P. Cotton;* Genève, 1618-25, 3 vol. in-8°, avec une *Suite*, 1626, in-8°; — *Rechute du jésuite plagiaire, ou Examen du dialogue du P. Cotton;* ibid., 1629, in-4°; — *La Théologie chrétienne et la science du salut;* ibid., nouv. édit., 1721, 3 vol. in-4°; — *Sermons;* ibid., 1630, in-8°.

M. N.

Senebier, *Hist. littér. de Genève*, t. II, p. 138.

TURRETINI (*François*), savant théologien, fils du précédent, né le 17 octobre 1623, à Genève, où il est mort, le 28 septembre 1687. Après avoir étudié la théologie sous Spanheim, Morus et Diodati, il la professa depuis 1653 jusqu'à sa mort. En 1661 il fut envoyé en Hollande, avec une mission semblable à celle dont avait été chargé son père en 1621, et en rapporta une somme considérable, qui fut employée à la construction du bastion qui fut désigné sous le nom de *bastion de Hollande*. Ce fut un des hommes les plus influents de l'Église de Genève. Il avait des connaissances étendues; mais la sévérité de ses opinions dogmatiques allait jusqu'à l'intolérance. On peut lui reprocher le zèle, plus consciencieux qu'éclairé, avec lequel il travailla à faire prévaloir les décisions du synode de Dordrecht et à imposer à l'Église le *Consensus* dressé en Suisse à l'occasion des discussions sur la grâce et la prédestination. De ses nombreux ouvrages les principaux sont : *Theses theologicæ de fidei et religionis veritate et necessitate;* Genève, 1657, in-4°; — *Δυσνοητα theologica theorico-practica;* ibid., 1674, in-4°; — *Institutio theologicæ elenchticæ;* ibid., 1679-85, 3 vol. in-4°; Amst., 1695; Utrecht, 1701, 4 vol. in-4°; nouv. édit., Édimbourg, 1847-48, avec quelques autres ouvrages du même auteur; — *Disputationum miscellanearum decas;* Genève, 1687, in-8°; — *De satisfactione Christi;* ibid., 1691, in-4°. M. N.

Bibl. german., t. XXI. — Senebier, *Hist. littér. de Genève*, t. II, p. 241-246. — Pictet, *Memoria Fr. Turretini celebrata*. Genève, 1688, in-4°.

TURRETINI (*Jean-Alphonse*), célèbre théologien, fils du précédent, né le 13 août 1671, à Genève, où il est mort, le 1er mai 1737. Il étudia la théologie à Genève et à Leyde, visita les universités d'Angleterre, et fit quelque séjour à Paris. En 1697 il devint professeur d'histoire ecclésiastique à Genève, et remplaça Louis Tronchin en 1705 dans la chaire de théologie. Un des premiers, il porta son attention sur la religion naturelle. Doué d'un grand sens philosophique, il chercha à écarter de la théologie les discussions subtiles et les questions oiseuses, plus propres à troubler les esprits et à les écarter du christianisme qu'à servir la cause de la religion. Par là il rompit avec la scolastique aride des théologiens orthodoxes du dix-septième siècle. Il se préoccupa aussi de l'union des diverses fractions du protestantisme et, dans le cas qu'elles ne pourraient se rapprocher dans une même église, de la paix et des sentiments de tolérance qui devraient régner entre elles. Il trouva sur ce point des contradicteurs; mais ses efforts ne furent pas entièrement inutiles. Il contribua pour une grande part à engager les Églises protestantes dans une voie plus libérale. Il pensait qu'il ne faut insister en religion que sur les points fondamentaux, points sur lesquels il est toujours possible de s'entendre, et que dans les points obscurs et difficiles il faut tolérer une diversité d'opinions inévitable. Il fut un des principaux promoteurs de la décision que la compagnie des pasteurs de Genève prit en 1706, de ne plus exiger des candidats au ministère évangélique la signature du *Consensus*. Ajoutons, enfin, que ses ouvrages apologétiques obtinrent de son temps l'approbation et l'admiration générales. Les plus importants sont : *Cogitationes et dissertationes theologicæ;* Genève, 1703, 1737, 3 vol. in-4°; — *Nubes testium pro moderato et pacifico de rebus theologicis judicio et instituenda inter protestantes concordia;* ibid., 1719, in-4°; — *De veritate religionis christianæ;* ibid., 1721-23, 6 part. in-4°; réimpr. plusieurs fois et trad. en français; — *Opuscula;* Brunswick, 1725-26, 2 vol. in-8°. — *Défense de la dissertation sur les articles fondamentaux de la religion;* Genève, 1727, in-4°; — *De sacræ Scripturæ interpretandæ methodo;* Dordrecht, 1728, in-8°; réimpr. avec des additions, Francf.-sur-l'Oder, 1776, in-8°; — *Historiæ ecclesiasticæ compendium ad ann. 1700;* Genève, 1734, in-8°; plus. édit., dont la meilleure est celle de Halle, 1750, in-8°, avec une continuation par J. Simonis, trad. franç. (Neuchâtel, 1765, 2 vol. in-8°); trad. allem. avec des notes et une continuation par Tœlner (Kœnigsberg, 1759, in-8°); — *XII dissertationes de theologia naturali;* ibid., 1737, in-4°. On a un recueil de tous les écrits latins de ce théologien (Leuwarden, 1775, 3 vol. in-4°). M. N.

Biblioth. raisonnee, t. XXI, 1re part. — Chaufepié, *Nou-*

veau *Dict. hist.* — Senebier, *Hist. littér. de Genève*, t. III, p. 7-12. — Herzog, *Theolog. Realencyklop.*

TUSSER (*Thomas*), agronome anglais, né en 1515, à Rivenhall (Essex), mort vers 1580, à Londres. Il avait appris à chanter et servait la messe au château de Wallingford; sa jolie voix le fit enrôler parmi les enfants de chœur de la chapelle royale. Il acheva son éducation musicale à la maîtrise de Saint-Paul, puis au collége d'Eton et à Cambridge, et grâce à la protection de lord William Paget obtint à la cour un petit emploi, probablement en rapport avec ses études favorites. Au bout de dix ans, il se maria, alla s'établir dans une ferme du comté de Suffolk, et s'adonna aux travaux de la terre. Ce fut là qu'il composa l'ouvrage qui lui a valu de la part de Warton le surnom, un peu emphatique, de *Varròn anglais*, ouvrage précieux, ajoute-t-il, comme peinture fidèle de l'industrie rurale et domestique du temps passé. Il est écri en vers familiers, coupé en de nombreux chapitres, et d'une grande variété de sujets et de style; la première édition (*A Hundreth good points of husbandry;* Londres, 1557, in-8°) ne contient qu'une centaine d'avis aux laboureurs; celle de 1573, entièrement refondue, en renferme cinq cents. La meilleure est celle de 1812, due à Mavor, qui l'a accompagnée d'une liste de toutes les éditions connues de ce livre populaire. Tusser eut encore bien des vicissitudes dans sa vie : « Il trafiqua, dit Fuller avec quelque dédain, sur les bœufs, les moutons, le laitage, les céréales, et sans nul profit; à vendre ou acheter il perdit toujours; » il se remaria, et mourut pauvre et ignoré.

Sa *Vie*, dans l'édit. de 1812. — Fuller, *Worthies*.

TUTILO, célèbre moine allemand, mort, dit-on, en 896. Sa vie entière s'écoula dans le monastère de Saint-Gall, où il eut pour confrère un moine, Notkèr, presque aussi habile que lui à travailler la pierre, le bois et l'ivoire. On le représente comme un génie universel : non-seulement c'était un homme accompli dans les arts du dessin, mais il excellait dans la musique, dans la poésie, dans l'éloquence, et avait aussi l'intelligence des affaires politiques. Du moins, c'est sous ce multiple aspect que le peint Eckard le jeune, un des anciens chroniqueurs de l'Allemagne : « Erat enim valde eloquens, voce clara et dulci, cælaturæ elegans, picturæ artifex, ac mirificus aurifex, musicus », etc. L'empereur Charles le Gros entendit parler de lui, et regretta qu'un homme si bien doué se condamnât à la solitude d'un cloître. Tutilo vécut à Saint-Gall sous la règle de l'abbé Salomon, qui fut un grand patron des arts, et il sculpta pour lui un crucifix d'or, richement orné de bas-reliefs et de pierres précieuses. Il fit aussi une célèbre image assise de la Vierge, en or, pour une des églises de Metz, et qui portait cette inscription : *Hoc panthema pia cælaverat ipsa Maria.* Cette peinture fut longtemps en vénération. Dans l'église de Saint-Othmar, à Saint-Gall, l'autel consacré à Saint-Gall était décoré de tablettes de cuivre sur lesquelles des sujets religieux avaient été gravés par Tutilo. On l'a quelquefois confondu avec le moine Théophile (*voy.* ce nom); mais cette confusion n'est plus possible depuis la publication du traité complet de ce dernier. Les poésies latines de Tutilo, entre autres l'hymne *Hodie cantandus*, ont été insérées dans *Antiquæ lectiones* de Canisius, t. II, 3e part.

Goldast, *Rerum alamann. scriptores.* — Metzler, *De viris illustr. S.-Galli.* — Mabillon, *Ann. ord. S. Benedicti*. t. III. — Nagler, *Neues allg. Künstler-Lexikon.*

TYCHO BRAHE (*Tyge* BRAHE), célèbre astronome danois, né le 14 décembre 1546, à Knudstrup (Scanie), mort, le 24 octobre 1601, à Prague. La famille Brahe était suédoise d'origine, mais Tycho, grand-père de l'astronome, et Otto, son père, appartenaient à une branche qui s'était fixée en Danemark. Le sujet de cet article était le second de dix enfants, le dernier desquels, Sophie, fut connu de son temps par son habileté dans la poésie latine, les mathématiques et l'astrologie. Les dispositions peu communes qu'il manifesta dès l'enfance frappèrent un de ses oncles maternels, Steno, qui un peu moins ignorant que ses autres parents, l'emmena chez lui et se chargea de son éducation. Il lui donna des livres et des maîtres, non sans avoir à lutter contre la volonté du père, qui n'admettait pour un gentilhomme d'autre carrière que celle de l'épée. A treize ans Tycho fut envoyé à l'université de Copenhague. Une éclipse totale de soleil, celle du 21 août 1560, appela son attention sur les phénomènes astronomiques; il se mit à étudier la théorie de la sphère et les éphémérides de Stadius. En 1562 il se rendit à Leipzig sous la conduite d'un gouverneur, et par condescendance pour son oncle, il y suivit les cours de droit; mais cette science n'avait aucun attrait pour lui, et il n'en apprit que juste ce qu'il fallait pour sauver les apparences. Ce qu'il avait de temps et d'argent passait à des instruments d'astronomie; la nuit, pendant que son gouverneur dormait, il observait les étoiles à l'aide d'un petit globe pas plus gros que le poing. Malgré de si faibles ressources, il n'en constata pas moins certaines indications erronées des tables Alphonsines et Pruténiques dans la position des planètes, particulièrement dans le cas d'une conjonction présumée de Saturne et de Jupiter pour 1563. Il se mit alors en tête de corriger ces erreurs, et pour y arriver il fit usage d'un compas ordinaire, qui lui servait à tracer des cercles et à y inscrire les angles des corps célestes. Ce fut ainsi qu'il découvrit les tables Alphonsines et Pruténiques en retard les unes d'un mois, les autres de plusieurs jours. Il se procura une règle parallactique et en redressa les erreurs de graduation au moyen d'une table. Après un court séjour dans son pays, où il ne recueillit pour l'objet de ses études que l'indiffé-

rence ou le mépris de ses pairs, Tycho partit pour Wittenberg (1566). La peste l'ayant chassé de cette ville, il se rendit à Rostock, et y eut avec un Danois nommé Pasberg une querelle pour l'unique motif de savoir quel était le plus fort mathématicien des deux. Un duel s'ensuivit. Tycho perdit la moitié du nez, mais il le remplaça par un nez en or, peint et modelé avec tant d'art qu'il était, dit-on, impossible de le distinguer d'un nez naturel. En 1569 il s'établit à Augsbourg, et y fit construire à son usage un quart de cercle d'une dimension telle que vingt hommes pouvaient à peine le soulever. Sur les instances de son oncle, il revint près de lui (1571) et installa dans une partie de sa maison un observatoire et un laboratoire; car il s'était pris d'un goût très-vif pour les expériences de chimie, et de son propre aveu il se partagea depuis l'âge de vingt-trois ans, avec un zèle presque égal, entre cette science et l'astronomie.

A cette époque de sa vie se place une circonstance qui, selon quelques auteurs mal informés, lui aurait révélé sa vocation scientifique. En sortant de son laboratoire, dans la soirée du 11 novembre 1572, il jeta les yeux sur la constellation de Cassiopée, et ne fut pas peu surpris d'y apercevoir une nouvelle étoile, dont l'éclat éclipsait ses voisines. Les gens du pays la virent aussi, et il rentra immédiatement chez lui pour en déterminer la place et la révolution. Dans une excursion qu'il fit à Copenhague au commencement de 1573, il parla du phénomène aux professeurs de l'université, qui ne le connaissaient pas encore; ils se récrièrent et raillèrent le gentilhomme astronome; mais il fallut se rendre à l'évidence. Comme on le pressait de publier sa découverte, il envoya le travail dont il l'avait accompagnée à un ami, qui le fit paraître sous le titre de *De nova stella* (1573). L'étoile inconnue de Cassiopée continua d'être visible, bien qu'en s'affaiblissant peu à peu, jusqu'en mars 1574. « L'ouvrage de Tycho, dit un savant critique, est, dans sa partie astronomique, un mélange confus d'observations exactes et d'appréciations erronées. Il affirme, et il a raison, que cette étoile est située bien au delà de notre système planétaire et incomparablement plus loin que Saturne, mais la démonstration qu'il en donne laisse subsister bien des doutes. Il cherche en effet la parallaxe de l'étoile, c'est-à-dire l'angle sous lequel un de ses habitants aperçoit le rayon de notre terre : il trouve cet angle complétement nul, d'où il conclut que la distance est comme infinie; mais à l'aide de la même méthode il obtient pour Saturne une parallaxe de 1/3 de minute. La véritable valeur, bien connue aujourd'hui, est une seconde au plus, et le résultat de Tycho est vingt fois trop grand : cela ne donne pas confiance dans les autres. L'ouvrage dans son ensemble parut excellent, et fit la réputation de l'auteur dans l'Europe entière. On y admire surtout l'analyse critique des nombreux écrits publiés sur la même question : Tycho loue, corrige, reprend les plus célèbres astronomes avec beaucoup de finesse et de supériorité, en remuant une foule de difficultés dont le choix découvrait déjà la pénétration de son esprit exact et précis. On vit dans le nouveau livre la révélation d'un talent de premier ordre, et l'on ne se trompa pas. »

A peine Tycho venait-il de vaincre ses dernières répugnances à compromettre sa dignité de gentilhomme (il avait signé son livre du nom illustre des Brahe), qu'il offensa l'aristocratie danoise d'une manière plus choquante encore, en épousant une simple paysanne (1573) ou du moins une jeune plébéienne de Knudstrup, nommée Christiane, et douée d'une grande beauté. L'année suivante les étudiants de l'université de Copenhague lui demandèrent un cours public; mais il fallut l'intervention expresse du roi, à qui il avait des obligations, pour le décider à se produire en chaire (1574). Il traita en excellents termes de l'importance des études astronomiques; mais il s'efforça en même temps d'établir la certitude des renseignements que l'astrologie peut fournir sur les événements de toute nature. Il donna aussi une leçon sur les tables Pruténiques. En 1575 on retrouve Tycho à Cassel, près du landgrave Guillaume de Hesse, prince passionné pour l'étude du ciel; puis à Bâle, où il avait dessein de se fixer. La position la plus brillante l'attendait à son retour : sur les chaleureuses recommandations du landgrave, le roi Frédéric II lui concéda pour la vie entière la propriété de l'île de Hven ou Hoène, située à trois lieues de Copenhague, et offrit de payer les frais de son établissement (1). Cette magnifique proposition fut acceptée avec reconnaissance; et la première pierre du château nommé *Uraniberg* (palais d'Uranie), fut posée le 13 août 1576. Cette résidence vraiment royale, surmontée d'un belvédère qui reçut le nom allégorique de *Stellberg* (château des Étoiles), était située sur le plateau central de l'île, à un quart de lieue de la mer. Tycho y réunit aux convenances d'une existence fastueuse toutes les dispositions favorables à l'étude de l'astronomie (2). En 1577 il commença ses observations, et le 13 novembre de cette année il décou-

(1) Le roi, il ne faut pas oublier de le dire, tint fidèlement ses promesses : il donna à Tycho, outre une rente annuelle de 2,000 dollars, un fief en Norvège et un canonicat dans l'église de Rœskilde.

(2) Gassendi en a donné une longue et minutieuse description. « Autour du château, dit M. Bertrand, s'élevèrent bientôt des ateliers de construction et de réparation, une imprimerie pour la publication des travaux achevés, et des constructions de toutes sortes destinées à recevoir les nombreux instruments dont l'ébranlement du sol des appartements aurait dérangé la rigoureuse précision. Des laboratoires de chimie permettaient enfin, conformément aux idées de l'époque, de mêler à l'étude des astres celle des métaux soumis à leur influence. Une vingtaine de jeunes gens, choisis parmi les plus habiles des universités danoises, étaient employés aux observations et aux calculs. »

vrit la comète, dont le cours donna lieu à son second ouvrage. Vingt années se passèrent sans troubler les calmes et patients travaux de l'industrieuse colonie. A l'avénement du roi Christian IV (1596) tout changea de face. Tycho s'était fait beaucoup d'ennemis. Les nobles ne lui avaient point pardonné d'avoir dérogé à son rang; d'un autre côté, les médecins lui reprochaient de pratiquer leur art sans diplôme, et les prêtres d'avoir sur la religion des opinions indépendantes. On s'appliqua à le décrier dans l'esprit du jeune souverain en mêlant habilement le faux avec le vrai; on le dépeignit comme en butte à une malveillance générale, et s'arrogeant dans son île une autorité sans limites; on critiqua le faste de ses appartements et la somptuosité de ses réceptions; on compta, enfin, les sommes énormes consacrées à des travaux sans utilité. Le roi, convaincu que ces plaintes étaient l'expression de la vérité, nomma une commission d'enquête, laquelle, ignorante de l'astronomie et prévenue d'ailleurs contre Tycho, déclara les découvertes qu'il avait faites complétement stériles pour l'État.

Dédaignant d'entamer avec ses ennemis une lutte inutile, Tycho quitta aussitôt l'île (1597). Peu attentif à ses affaires, il avait vendu peu à peu son patrimoine et se trouvait à peu près ruiné. « Ses misères étaient d'ailleurs des misères de grand seigneur. » Il équipa un vaisseau pour lui, sa femme, ses six enfants et quelques disciples dévoués, et se rendit dans le Holstein. Après avoir reçu pendant un an et demi la généreuse hospitalité du comte de Rantzau, à Wandsbeck, près de Hambourg, il entra au service de l'empereur Rodolphe II (1599), qui lui offrit des avantages égaux à ceux dont il avait joui en Danemark. Il choisit entre plusieurs châteaux qui étaient mis à sa disposition celui de Benateck, à cinq milles de Prague, et y demeura jusqu'en février 1601, où il s'établit dans la ville même. Une maladie cruelle de la vessie le força bientôt d'interrompre ses observations; le délire s'empara de lui, on l'entendit s'écrier plusieurs fois : *ne frustra vixisse videar*, comme s'il voulait faire allusion aux services qu'il avait rendus à la science, et il expira en pleine possession de lui-même, moins de deux mois avant d'avoir accompli sa cinquante-cinquième année.

Tycho fut l'un des plus grands observateurs qui aient existé. Malheureusement pour sa mémoire, il employa inutilement un savoir immense à soutenir une hypothèse pour expliquer les principaux phénomènes célestes. Comme Kopernik, il fit tourner les planètes Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne autour du soleil; mais, suivant l'exemple de Ptolémée, il rendit à la terre son immobilité et la donna pour centre aux mouvements du soleil et de la lune. Il a des titres plus réels à la reconnaissance des savants. Signalons en première ligne la perfection inconnue avant lui où il a poussé la construction et l'emploi des instruments. « Tout ce qu'on avait imaginé jusqu'alors en ce genre, rapporte Delambre, Tycho le fit exécuter avec plus de soin et dans de plus grandes dimensions; il perfectionna la division de ces instruments et leurs pinnules; il se procura de grandes armilles, avec lesquelles il pouvait suivre le soleil de l'orient à l'occident. Il fit la première table de réfractions, et s'il ne l'étendit pas au delà de 45°, c'est qu'à cette hauteur la réfraction, par sa petitesse, échappait à toutes ses mesures. Les moyens qu'il employa pour déterminer les positions relatives et absolues des étoiles assurèrent à son nouveau catalogue une immense supériorité sur ceux d'Hipparque et d'Ulugh Beig. Ses tables du soleil étaient d'une précision si *heureuse* que jamais, si nous devons l'en croire, il n'y trouva d'erreur qui passât un quart de minute. Mais il est permis d'en douter, d'après un passage décisif de Longomontanus, et quand on voit Cassini, cent ans plus tard, ne pouvoir éviter des erreurs d'une minute. Il ajouta de nouveaux perfectionnements à la théorie lunaire de Copernic. Il reconnut dans les longitudes de notre satellite une équation considérable, qu'il nomma *variation*, et dans les latitudes une équation analogue à celle qui est connue sous le nom d'*évection;* il en détermina assez exactement la quantité; il entrevit la quatrième équation de la longitude, mais sans en pouvoir fixer assez précisément ni la loi ni la quantité; il laissa à ses successeurs une série régulière d'observations de toutes les planètes; il les avait amassées dans l'intention de composer de nouvelles tables et de prouver l'excellence de son système, et Kepler en fit un usage bien plus heureux pour établir à jamais le système de Copernic. Comme observateur, Tycho s'éleva fort au-dessus de tous ceux qui l'avaient précédé. A ce titre, joignez ses recherches théoriques sur la lune et les comètes, et son nom vous paraîtra digne d'être placé à la suite de ceux d'Hipparque, Ptolémée et Copernic. » N'oublions pas d'ajouter à la gloire de Tycho que, passionné pour la science, il fit un noble usage de son crédit auprès de l'empereur Rodolphe en faveur de ceux qui, comme lui, la cultivaient avec ardeur. Il accueillit avec empressement Kepler, persécuté, et ce fut à lui qu'il légua le soin de terminer ses *Tables Rudolphines* et de veiller à leur publication.

Voici la liste des ouvrages de cet illustre astronome : *De nova stella, anno* 1572, *die nov.* 11, *vesperi, in asterismo Cassiopeiæ circa verticem existente;* Copenhague, 1573, in-4°; dans les *Progymn.*, p. 582 et suiv.; trad. en anglais, 1582, in-4°, et en allemand, 1632, in-4°; — *Apologetica responsio ad cujusdam peripatetici in Scotia dubia, sibi de parallaxi cometarum opposita;* Uraniberg, 1591, in-4°; — *Epistolarum astronomicarum libri;* ibid., 1596, in-4°; Francfort, 1610, in-4°, avec un nou-

veau titre; — ***Astronomiæ instauratæ mechanica;*** Wandsbeck, 1598, in-fol.; Nuremberg, 1602, in-fol. : cet ouvrage étant devenu très-rare, Jeaurat en fit graver les instruments qui y sont décrits et représentés, dans les ***Mém. de l'Acad. des sciences*** pour 1763. Après la mort de Tycho on a publié de lui : ***Astronomiæ instauratæ progymnasmata;*** Prague, 1602, in-4° : recueil de divers écrits, de celui ***De nova stella*** entre autres ; — ***De mundi ætherei recentioribus phænomenis;*** Prague, 1603, in-4° : ce livre, qui comprend surtout les observations de Tycho sur la comète de 1577, avait été impr. à Uraniberg dès 1558, et quelques exemplaires furent alors envoyés aux amis de l'auteur; mais voulant y ajouter beaucoup d'autres choses, il en différa la publication. Sous le titre impropre d'***Opera omnia*** (Francfort, 1648, in-4°), on a fait paraître cet ouvrage ainsi que le précédent; — ***Oratio in Academia hafniensi recitata*** 1574, ***de disciplinis mathematicis;*** Copenhague, 1610, in-8°; Hambourg, 1621, in-4°; — ***Elegia de exsilio suo;*** Rostock, 1614, in-4°; — ***Sylloge Ferdinandea;*** Vienne, 1657, in-fol.; — ***Historia cœlestis, ex observationibus Tychonis Brahe.*** 1582-1601, ***per L. Barrettum;*** Vienne, 1656-66, 2 part., in-fol. En 1627, après vingt-cinq ans de travail, Kepler, selon le vœu de Tycho, mit au jour ses ***Tabulæ Rudolphinæ*** (Ulm, in-4°). « Avant de publier les chiffres, fait observer M. Bertrand, il voulut les ordonner et les comparer en s'élevant assez haut pour les contempler d'une seule vue. Il a trouvé dans ces recherches l'emploi le plus utile de son génie, et lorsqu'il en déduisit la démonstration de ses lois immortelles, le premier nom inscrit en tête de son livre fut celui de Tycho Brahe. »

J. Jessenius, *Oratio de vita et morte T. Brahei*; Hambourg, 1601, in-4°. — Gassendi, *Vita T. Brahei*; Paris, 1654, in-4°. — Von der Weistritz, *Vie de Tycho de Brahe* (en danois); Copenh., 1756, 2 vol. in-8°. — Helfrecht, *Tycho de Brahe, geschildert*, etc.; Hal., 1798, in-8°. — Pedersen, *Den danske Astronom T. Brahes Liv og Levnet*; Copenh., 1838, in-12. — Teissier, *Éloges*, t. IV. — Riccioli, *Chronicon in Almagesto novo*, t. I, p. 48. — Niceron, *Mémoires*, t. XV. — Kæstner, *Gesch. der Mathem.*, t. II, p. 377-413. — Nyerup et Kraft, *Litteratur-lexikon*. — Delambre, *Astron. mod.*, t. Ier, p. XII-XIV et 148-281. — Lalande, *Bibliogr. astronom.* — J. Bertrand, *Les Fondateurs de l'astron. mod.*, 1865, in-18.

TYCHSEN (*Olaüs-Gerhard*), célèbre orientaliste allemand, né le 14 décembre 1734, à Tondern (Slesvig), mort le 30 décembre 1815, à Rostock. Son père, pauvre tailleur, d'origine norvégienne, et qui s'appelait *Tuka*, ne parvint qu'à force de sacrifices et avec l'aide de quelques âmes charitables à le faire participer aux bienfaits d'une éducation libérale. Olaüs fréquenta l'école de sa ville natale jusqu'à dix-sept ans; les brillantes dispositions dont il fit preuve lui valurent une bourse au collége d'Altona. Il eut pour maîtres Maternus de Cilano, qui appela son attention sur les langues orientales, et Sticht, qui lui enseigna l'hébreu, dans la connaissance duquel il se perfectionna avec le savant rabbin Eibeschütz. A l'université de Halle, il continua de s'appliquer avec une véritable passion aux études philologiques, apprit encore l'hindoustani, le tamoul, l'éthiopien, l'arabe, et parvint à écrire et à parler avec une égale facilité l'hébreu rabbinique et le patois juif-allemand. Callenberg, qui dirigeait alors l'institution fondée en 1729 à Halle pour la conversion des juifs, engagea Tychsen à travailler à cette œuvre. Celui-ci accepta, et parcourut dans les années 1759 et 1760 le nord de l'Allemagne, le Hanovre et la Hesse, cherchant à gagner les juifs au christianisme, soit en leur distribuant des livres de piété, soit en dissertant dans les synagogues; mais cette mission paisible ne compensa par aucun succès les fatigues qu'elle lui coûta. Aussi s'empressa-t-il d'y renoncer pour la modeste place de lecteur dans l'université de Bützow (1760). En 1763 il l'échangea contre la chaire des langues orientales, et l'occupa avec plus d'éclat lorsqu'en 1789 cette université fut transférée à Rostock. Il y eut en outre la triple charge de conserver la bibliothèque, le musée et le cabinet de médailles. Honoré des plus hautes distinctions honorifiques, il fit partie des Académies d'Upsal, de Stockholm, de Copenhague, de Berlin et de Munich. Son érudition au sujet de la littérature et des antiquités sémitiques était immense; il a été le véritable créateur de la paléographie arabe. Ses ***Bützowsche Nebenstunden*** (Passetemps de Bützow); Bützow, 1766-69, 6 vol. in-8°, sont un trésor d'observations sur toutes les parties les plus épineuses de l'archéologie et de la philologie hébraïque et rabbinique. De tous les côtés de l'Europe on s'adressait à lui pour avoir des éclaircissements sur les mille points curieux des antiquités rabbiniques, et il répondit à toutes ces demandes avec une obligeance qui ne se démentit jamais. Il fut aussi très-souvent choisi pour arbitre dans des contestations entre les juifs, dont il connaissait à fond la législation, si bizarre et si compliquée. L'orgueil légitime qu'il avait conçu en se voyant ainsi consulté comme un oracle par les plus hauts personnages dégénéra parfois en outrecuidance; et comme, par suite de son amour du paradoxe et de son infériorité dans la critique, il lui arrivait de se fourvoyer entièrement, il éclatait, quand on osait relever ses bévues, en injures et en calomnies, qui forment un singulier contraste avec son caractère, du reste si désintéressé et si bienveillant. Ainsi blessé par les remarques que le savant espagnol Bayer avait faites sur son ***Traité de la fausseté des monnaies juives***, il laissa imprimer sous son nom un pamphlet diffamatoire contre Bayer, écrit en réalité par Asso; cette diatribe (***Refutacion de los argumentos alegados per Fr. Bayer;*** Bützow, 1786, in-8°) fut suivie d'une violente polémique, qui ne se termina pas

à l'honneur de Tychsen. En revanche dans la discussion moins personnelle qu'il eut avec Kennicott sur l'établissement du texte de l'Ancien Testament, il obtint raison sur la majorité des points en litige; les idées qu'il émit alors ont plus tard servi de base à la critique biblique. On a de ce savant : *Dialecti rabbinicæ elementa;* Wismar, 1763, in-8°; — *De delectu veterum Ebræorum;* ibid., 1763, in-4°; — *De Pentateucho Ebræo-Samaritano;* ibid., 1765, in-4°; — *Catalecta arabica;* Bützow, 1765, in-8°; — *Abbreviaturarum hebraicarum supplementa II;* Wismar, 1768, in-4°; — *Tentamen de variis codicum hebraicorum generibus a Judæis et non Judæis descriptis;* Rostock, 1772, in-8°; suivi du *Befreites Tentamen;* ibid., 1774-76, 2 part. in-8°; en réponse aux objections de Bruns, Dathe, Michaelis; — *Die Unæchtheit der jüdischen Münzen mit hebræischen und samaritanischen Buchstaben bewiesen* (Preuve de la fausseté des médailles juives à caractères hébraïques et samaritains); ibid., 1779, in-8°; — *Beurtheilung der Jahreszahlen in den hebræisch-biblischen Handschriften* (Estimation des nombres d'années dans les manuscrits hébraïques de la Bible); ibid., 1786, in-8°; — *Interpretatio inscriptionis cuficæ Venetæ in marmorea templi S. Petri cathedra;* ibid., 1787, 1788, in-4°; suivi d'un *Appendix;* ibid., 1790, in-4°; — *Explicatio cuficæ inscriptionis quæ in columna musei Londinensis conspicitur;* ibid., 1789, in-4°; — *Geschichte der Universitæts-bibliothek zu Rostock* (Histoire de la bibliothèque de l'université de Rostock); ibid., 1790-93, 2 part. in-4°; — *De numis hebraicis;* ibid., 1791, in-8°; — *Elementa arabica;* ibid., 1791, in-8°; — *Elementa syriaca;* ibid., 1793, in-8°; — *Introductio in rem numariam Muhamedanorum;* ibid., 1794-96, 2 part., in-8°; — *Opuscula IV, antiquitates orientales illustrantia;* ibid., 1794, in-4°; — *De cuneatis inscriptionibus Persepolitanis;* ibid., 1798, in-4°. Comme éditeur Tychsen a publié : *Physiologus Syrus, sive Historia animalium in S. Scriptura memoratorum syriace* (Rostock, 1795, in-8°); *Historia monetæ arabicæ*, de Makrizi (ibid., 1797, in-4°), et *Tractatus de legalibus Arabum ponderibus et mensuris*, du même (ibid., 1800, in-8°), excellentes éditions. La bibliothèque de Tychsen, riche en précieux manuscrits orientaux, sa correspondance et ses manuscrits, parmi lesquels on remarque une *Introduction à la lecture de l'Ancien Testament*, et un *Essai de critique sacrée*, ont passé dans la bibliothèque de l'université de Rostock. E. G.

Hartmann, *O. Tychsen, oder Wanderungen durch die manichfaltigsten Gebiete der biblisch-asiatischen Litteratur;* Rostock, 1818-20, 5 vol. in-8°. — *Zeitgenossen*, n° XLIV. — *Commentationes Gottingenses*, t. VIII, ann. 1841, art. de Heeren.

TYNDALE ou **TINDALE** (*William*), réformateur anglais, né vers 1477, à Hunt's Court (comté de Gloucester), exécuté en 1536, à Anvers. Il était, dit-on, le fils du dernier des barons de Tyndale, famille puissante, que son attachement au parti d'York avait ruinée; mais on a des motifs de penser que cette généalogie a été fabriquée après coup, et qu'elle ne repose sur aucun fondement authentique. Le plus ancien biographe de Tyndale, Fox, n'en dit absolument rien. « Il vit le jour sur les frontières de Galles, rapporte-t-il, et fut amené tout enfant dans l'université d'Oxford, où par un long séjour il grandit dans la connaissance des arts libéraux et surtout de l'Écriture, dont il fit sa lecture favorite. » Il passa aussi quelque temps a Cambridge, et entra comme précepteur chez un gentilhomme du comté de Gloucester. D'un esprit hardi, il entama tant de controverses avec les dignitaires de l'Église qui fréquentaient le château de son hôte qu'il jugea prudent pour se soustraire à leur courroux, de quitter le pays. Ce fut à Londres qu'il chercha un asile. Là il fit preuve de la même indépendance dans ses idées et dans sa conduite, prêcha ouvertement la réforme religieuse, et finit par rencontrer dans un riche marchand de la Cité, nommé Humphrey Monmouth, un protecteur généreux et un fervent disciple. Il menait alors la vie rude et frugale d'un anachorète; on le voyait sans cesse au travail, et jamais il ne porta que des vêtements de bure. Forcé de quitter l'Angleterre à la suite des premières persécutions contre les libres penseurs, Tyndale se rendit en Saxe, où l'on sait qu'il eut des conférences avec Luther, puis il regagna les Pays-Bas et s'établit à Anvers. Cette ville, témoin de ses glorieux travaux et de sa propagande incessante en faveur des doctrines nouvelles, le fut aussi de son dernier supplice. Il était devenu odieux au clergé; plus d'une fois ses écrits avaient été en chaire l'objet des plus violentes attaques; on recherchait particulièrement sa version anglaise de la Bible pour en détruire les exemplaires. Sa perte fut résolue. A l'instigation secrète du gouvernement anglais, on s'empara de lui, et il fut conduit dans le château de Vilvoord, près d'Anvers; après dix-huit mois de détention préventive on instruisit son procès. Tyndale, reconnu coupable d'hérésie, c'est-à-dire d'un crime que le décret impérial rendu en 1530 à Augsbourg punissait de mort, fut ramené à Anvers : sur le lieu d'exécution, dit Fox, « il fut attaché à un poteau, étranglé par le bourreau, et ensuite consumé dans les flammes du bûcher. » Ses dernières paroles furent, dit-on : « Seigneur, dessillez les yeux du roi d'Angleterre. » Toute cette affaire est encore mal connue, et l'on manque des éléments suffisants pour en dissiper les obscurités. Après Wycliffe, Tyndale est le plus ancien des interprètes de la Bible en Angleterre; mais il n'eut pas le temps d'en donner une version complète, et laissa ce soin à

Coverdale, son collaborateur. Les parties qu'il a traduites sont : *le Nouveau Testament* (Wittemberg, 1525 ou 1526, in-8°; Cologne et Wittemberg, 1526, in-4°), *le Pentateuque* (Malborow en Hesse, 1530, pet. in-8°), et *Jonas* (ibid., 1531, in-8°). Les premières éditions du Nouveau Testament s'écoulèrent rapidement, et la demande en fut si abondante que les libraires de Hollande jugèrent à propos d'en faire exécuter pour leur compte de nombreux tirages. Quant à l'auteur, il ne réimprima son œuvre qu'en 1534 (s. l., in-fol., goth.), après l'avoir retouchée dans un grand nombre d'endroits. Cette édition a été reproduite dans *English hexapla* (Lond., 1841, in-4°), par M. Bagster, qui avait déjà réimpr. la première (ibid., 1836, pet. in-4°), d'après l'unique exemplaire complet qu'on en connaisse et qui se trouve dans le collége des Baptistes à Bristol. Tyndale a écrit en anglais plusieurs ouvrages de controverse, qui, d'abord publiés isolément à l'étranger, ont été recueillis avec ceux de Frith et de Barnes (Londres, 1573, in-fol.), puis avec ceux de Frith seulement (ibid., 1831, 3 vol. in-8°). Comme réformateur il était d'une piété angélique, modeste, doux, actif, désintéressé, et possédait un savoir étendu. Comme écrivain il a le mérite de s'exprimer dans un style aisé, correct, clair, et en même temps plein d'énergie et d'expression. P. L—Y.

Fox, *Acts and monuments*.—Lewis et Newcombe, *Hist. of translations of the Bible*. — Wood, *Athenæ oxon*. — Wordsworth, *Eccles. biogr*, t. II. — Middleton, *Evangelical biogr.*, t. Ier. — G. Offor, *Notice* à la tête de l'édit. du *N. T.*, 1836.

TYRCONNEL. *Voy.* TALBOT (*Richard*).

TYRRELL (Sir *James*), historien anglais, né en 1642, à Londres, mort en 1718, à Shotover, près d'Oxford. Il était petit-fils du célèbre Usher. Après avoir terminé ses études à Oxford, il fut appelé au barreau en 1667. Il ne put se décider à exercer la profession d'avocat : jouissant d'une fortune indépendante, il consacra ses loisirs à des recherches historiques. Le premier écrit de Tyrrell fut une réponse aux théories gouvernementales de Robert Filmer, sous le titre de : *Patriarcha non Monarcha, or the Patriarch unmonarched* (Londres, 1681, in-8°). Révoqué de ses fonctions de *deputy lieutenant* par Jacques II, pour avoir refusé de regarder comme non avenues les lois pénales dirigées contre les catholiques romains, il devint un des plus chaleureux partisans de la révolution de 1688; il prit la défense du nouveau gouvernement dans une série de dialogues politiques, impr. de 1692 à 1695, puis en 1718 et 1727, sous le titre de *Bibliotheca politica* (Lond., in-fol.). On a encore de lui : *A brief disquisition on the law of nature;* Londres, 1692, in-8° : traduction abrégée du grand ouvrage de l'évêque Cumberland, *De legibus naturæ; — General History of England, both ecclesiastical and civil;* Londres, 1700-04, 5 vol. in-fol : cette histoire s'arrête à la mort de Richard II. Ce qui lui donne une grande valeur littéraire, c'est qu'elle est presque entièrement fondée sur les chroniques originales, dont elle présente souvent une traduction fidèle. Néanmoins, c'est plutôt un recueil de matériaux utiles qu'une véritable histoire. Entre autres thèses curieuses, l'auteur prétend démontrer que la conquête normande n'amena presque aucun changement dans la forme du gouvernement anglo-saxon et que le système représentatif d'après lequel les communes ont siégé au parlement britannique a duré sans interruption depuis la période saxonne. Ces opinions se trouvent également développées dans les *Dialogues politiques*.

Wood, *Athenæ oxon.*, t. II. — Chalmers, *General biogr. dict.* — *English cyclop.* (biogr.), édit. Knight.

TYRTÉE (Τυρταῖος), célèbre poëte grec, qui, le premier après Callinus et Archiloque, dans le septième siècle avant notre ère, cultiva le genre de poésie qu'on appelle l'*élégie ancienne*, et dont les accents, voisins de l'épopée, quoique préludant à la muse lyrique, étaient surtout consacrés aux grands intérêts de la patrie. On pourrait même croire qu'il importa cette forme poétique, toute nouvelle encore, d'Asie Mineure et des îles sur le continent de la Grèce, si l'on admettait avec Suidas qu'il fût né à Milet. C'est de cette ville qu'il serait venu à Athènes; mais la plupart des auteurs le font Athénien, et d'autres vont jusqu'à assigner Aphione comme le lieu de l'Attique dont il était originaire. La mention de ce lieu, en relation très-ancienne avec la Laconie par la tradition d'Hélène et des Dioscures, explique, mieux que toute autre circonstance peut-être, que Tyrtée ait été appelé ou envoyé de là à Sparte, dont il fut nommé citoyen pour prix de ses chants et de ses services. Suivant une légende bien des fois répétée, mais qui n'en est pas plus certaine, l'oracle de Delphes ayant ordonné aux Lacédémoniens, vivement pressés par Aristomène dans leur seconde guerre contre Messène, de demander un général aux Athéniens, ceux-ci, par dérision, leur dépêchèrent un maître d'école boiteux et peu sain d'esprit, qui pourtant sauva Sparte par ses conseils, sinon par sa valeur. Ce n'est là, selon toute apparence, qu'un travestissement populaire ou une version intéressée d'un fait antique mal compris ou défiguré à plaisir par la jalousie des Athéniens. En effet, l'orateur Lycurgue, qui nous a conservé un des plus beaux morceaux de Tyrtée, nous met sur la voie de la vérité dans son *Discours contre Léocrate* (XXVIII, § 106). On y voit que le prétendu maître d'école était tout à la fois un homme d'État et un poëte, pour qui des chants inspirés par la vertu guerrière portée jusqu'à l'enthousiasme furent un puissant moyen d'exciter les mêmes sentiments dans les âmes et de servir son pays d'adoption. Il chantait ses élégies en faisant soutenir sa voix par les sons de la flûte, et il apprit aux autres à les chanter; il

en fit une partie essentielle de l'éducation de la jeunesse à Sparte, et les Spartiates portèrent une loi d'après laquelle, dans toute la suite des temps, quand leurs guerriers étaient en campagne, ils devaient se réunir devant la tente du roi pour entendre les poésies de Tyrtée (1). Quelques-unes veulent même que Tyrtée ait été l'inventeur du triple chœur des jeunes gens, des hommes faits et des vieillards, s'exaltant à l'envi par l'éloge de leur valeur passée, présente et future. Ce qui est plus sûr, c'est qu'indépendamment de ses élégies belliqueuses, Tyrtée avait composé, non plus en dialecte ionien ou homérique, mais en dialecte dorien et populaire, de véritables chansons de guerre dans le mètre tout lyrique des anapestes, et que l'armée entonnait en chœur aux sons de la flûte, en marchant au combat, d'où vient qu'on les nomma *embateria* ou *marches*.

Mais la mission de Tyrtée ne se borna point là. En même temps qu'il conduisait les guerriers au combat, il apaisait les dissensions que les revers avaient suscitées entre les citoyens, et qui menaçaient Sparte de la plus dangereuse des révolutions. Comme les terres conquises dans la Messénie avaient été reprises, les propriétaires dépouillés demandaient à grands cris un nouveau partage des terres. Ce fut alors que Tyrtée parut sur la place publique, et qu'il récita en cadence la plus fameuse de ses élégies, une élégie toute politique, nommée pour cette raison *Politeia* ou *la Constitution*, et encore *Eunomia*, comme qui dirait *la Légalité* ou *le Bienfait des lois*. Pour ramener les esprits au respect de la loi, il mettait sans doute en contraste les maux de l'anarchie prêts à fondre sur la ville, et le tableau des biens de toutes espèces qu'enfante la bonne harmonie entre les citoyens, fondée sur l'ordre dans l'État. Cette harmonie, il la trouvait réalisée dans les temps antérieurs, dont il traçait rapidement l'histoire, dans les salutaires effets de la législation de Sparte, dont il faisait une magnifique apologie. Tel était, sans aucun doute, le sujet de l'*Eunomie*, comme on peut en juger par les fragments qui en restent, et que nous devons à Strabon, à Plutarque, à Pausanias (2). On y retrouve, mais plus grave, plus calme, et avec des images différentes, cette inspiration si brûlante qui anime les trois élégies guerrières, plus ou moins complètes, dont l'orateur Lycurgue nous a conservé l'une et Stobée les deux autres (3). Elle se fait sentir plus vive encore et plus pressante, à l'heure du combat, dans les deux lambeaux des anapestes qui nous ont été

(1) Suivant Philochore, cité par Athénée, la réunion avait lieu le soir, à la fin du repas, et quand le *péan* avait retenti en l'honneur des dieux, l'élégie était chantée tour à tour par les convives, qui disputaient le prix décerné par le polémarque; ce prix, tout à fait assorti à la simplicité des mœurs lacédémoniennes, était une part de viande choisie.

(2) Strab., VI, p. 279, et VIII, p. 362; Plut., *Lycurg.*, 6; Pausan., IV, ch. VI, XIV et XV.

(3) *Florileg.*, titres L et LI.

transmis si mutilés par Dion Chrysostôme, Tzetzès et Héphestion (1). Les anciens avaient fait cinq livres de ce qu'ils possédaient sous le nom de Tyrtée; ce que nous en avons forme à peine quelques pages dans les recueils de Brunck et de Gaisford, dans les monographies de Klotz et de Bach (2), mais des pages où se révèle l'âme tout entière du poëte guerrier et citoyen. Le sentiment patriotique qui lui dicta ses élégies a passé dans *les Messéniennes* de Casimir Delavigne, placées sous son invocation. M. Baron a donné, sous le titre de *Poésies militaires de l'antiquité*, les chants de Callinus et de Tyrtée, trad. nouv. polyglotte (Brux., 1835, in-8°). Firmin Didot en avait publié antérieurement une édition avec une traduction en vers français et des notes, le tout précédé d'une notice littéraire, en français et en grec moderne (Paris, 1826, in-12). GUIGNIAUT.

Auteurs cités. — Hoffmann, *Lex. bibliogr.* — Fabricius, *Bibl. gr.*, t. II. — O. Müller, *Hist. of lit. of Greece.* — Aug. Matthiæ, *De Tyrtæi carminibus*; Altemberg, 1820, in-4°. — N. Bach, *Ueber Tyrtæus*; Breslau, 1830, in-4°. — Schweplinger, *De ætate et de patria Tyrtæi*; Isenberg, 1832-42, in-4°. — Smith, *Dict. of greek and roman biogr.*

TYRWHITT (*Thomas*), critique anglais, né le 29 mars 1730, à Londres, où il est mort, le 15 août 1786. Il descendait d'une ancienne famille du Lincolnshire, et son père, le révérend Robert, devint archidiacre de Londres et chanoine de Windsor. Il étudia à Eton, puis à Oxford, où il fut nommé agrégé en 1755, et où il résida jusqu'en 1762, bien qu'il se fût fait inscrire au Middle-Temple comme étudiant en droit. En 1762 il obtint le poste de secrétaire de la chambre des communes; mais l'état de sa santé ne lui permit pas de remplir longtemps les devoirs de sa charge, à laquelle il renonça en 1768, afin de s'adonner aux études classiques, qui avaient toujours eu un grand attrait pour lui. Ce n'était pas son premier emploi politique; car à la fin de 1756, par l'intermédiaire de lord Barrington, il avait été nommé sous-secrétaire au département de la guerre. On lui donna en 1784 la seule place qui convînt à ses goûts studieux, celle de conservateur du *British museum*. Tyrwhitt faisait partie de la Société royale de Londres. Voici la liste des ouvrages qu'il a laissés, et qui tous témoignent de ses connaissances classiques, de l'étendue de ses recherches, de son goût et

(1) Dio Chrysost., t. I, p. 92, Reiske; Tzetzes, *Chiliad.*, I, 692 sqq.; Hephest., p. 46, Gaisf. — Deux vers isolés, un hexamètre et un pentamètre, qui ont appartenu aux élégies, sont encore cités par Galien, lib. III, *De Decret. Plat. et Hippocr.*, p. 267, et Plutarque, *De Stoicor. repugn.*

(2) Brunck, *Analect.*; Gaisford, *Poet. gr. min.*, t. III; Klotz, *Tyrtæi quæ exstant omnia*, 1764 et 1767; et Bach, *Tyrtæi Aphidnæi carmin. quæ supersunt*, plus court, plus complet et préférable à tous égards. Nous indiquerons encore, comme les meilleures dissertations critiques sur les poëmes de Tyrtée, celles de Thiersch, *De gnomic. carmin. Græcor.*, 2e partie, dans les *Act. philol. monac.*, t. III, et de Matthiæ, *De Tyrtæi carminibus* (Altenbourg, 1820), réfutant les hypothèses dont est rempli le livre trop vanté de Franck, intitulé *Callinus*.

de sa perspicacité comme critique : *An English epistle to Florio* (Ellis); Londres, 1749, in-4°; — *Translations in verse;* Londres, 1752, in-4° : on y trouve de belles traductions latines inspirées par Pope et par Philips; — *Observations and conjectures on some passages in Shakspeare;* Oxford, 1766, in-8°; — *Dissertatio de Babrio*, avec quelques fables inédites; Londres, 1776, in-8°; Erlangen, 1785, in-8°; — *Poems supposed to have been written at Bristol in the XVth century, by Th. Rowley and others*, avec une introduction, des sommaires et un glossaire; Londres, 1777, in-8°, et deux fois en 1778, in-8°, avec un *Appendix* tendant à prouver que ces poésies étaient l'œuvre non d'anciens bardes, mais un pastiche de Chatterton seul; cette opinion souleva une vive querelle, où Tyrwhitt eut pour seconds Malone et Warton, et fut terminée par une défense (*Vindication of the Appendix*); ibid., 1779, in-8°; — *Appendix ad exercitationem Musgravii in Euripidem;* Oxford, 1778, in-8°; — *Conjecturæ in Strabonem;* Londres, 1783, in-8°; Erlangen, 1788, in-8°. Comme éditeur on doit à Tyrwhitt quelques publications recherchées, telles que *Proceedings and debates of the House of Commons in* 1620-1621 (Oxford, 1766, 2 vol. in-8°), *Manner of holding parliaments* (Lond., 1768, in-8°), par H. Elsynge, *Canterbury Tales of Chaucer* (Oxford, 1772-78, 5 vol. in-8°, et 1798, 2 vol. in-4°), excellente édit., avec notes et dissertations; *De lapidibus* (Lond., 1781, in-8°), poëme grec attribué à Orphée; *Discours d'Isée contre Menecles* (ibid., 1785, in-8°). Tyrwhitt a laissé en outre les matériaux qui ont servi à l'excellente édition de l'*Art poétique* d'Aristote publiée par Burgess et Randolph (Oxford, 1794, in-4°); et il a enrichi le journal de la Société des antiquaires (*Archæologia*) de plusieurs dissertations d'un grand mérite. En 1822, un de ses amis fit imprimer à Oxford l'ouvrage suivant : *Th. Tyrwhitti Conjecturæ in Æschylum, Euripidem et Aristophanem* (Londres, in-8°), accompagné des lettres adressées au savant anglais par Valckenaër, Villoison, Brunck, Ruhneken, Schweighæuser et Matthæi.

Nichols et Bowyer, *Literary anecdotes*, t. III et IX. — Chalmers, *General biogr. dict.*

TYSSENS. *Voy.* THYS.

TZETZÈS (*Jean*), (Ἰωάννης Τζέτζης), grammairien grec, vivait à Constantinople, dans le douzième siècle après J.-C. Il a laissé dans le plus connu de ses ouvrages, *les Chiliades*, quelques détails sur lui-même. Nous y voyons que son père se nommait Michel Tzetzès et sa mère Eudocia; que son grand-père, natif de Constantinople, possédait de la fortune, et, quoique peu instruit, honorait les hommes de lettres; que sa grand-mère était Ibérienne. Il fut élevé dans la maison paternelle avec son frère Isaac, et acquit un savoir dont il se vante en toute occasion. Tzetzès est le véritable type du pédant byzantin. Il prétend que ni dans le passé ni dans le présent Dieu ne produisit un homme qui eut une meilleure mémoire que lui; il n'est pas moins fier de la rapidité avec laquelle il écrit, et il se vante d'avoir fait jaillir la vérité du chaos. Ses ouvrages ne justifient guère ce dernier éloge, et il ne paraît pas que ses contemporains l'aient admiré autant qu'il s'admirait lui-même; du moins se plaint-il de leur dédain, qui lui fait craindre que Constantinople ne soit tombée dans la barbarie; il se plaint encore plus amèrement des princes et des grands, qui, loin de récompenser son mérite, le réduisent à gagner sa vie en copiant et vendant ses ouvrages, dont ils voudraient avoir des exemplaires *gratis*. Seule, l'impératrice Irène, femme de Manuel Comnène, voulut bien payer la dédicace que le poëte grammairien lui fit de ses *Allégories homériques;* mais une partie de la somme qui lui était allouée fut retenue par ceux qui devaient la lui payer. Jean Tzetzès écrivit beaucoup, et il reste un assez grand nombre de ses ouvrages; le plus long et le plus anciennement publié a reçu de son premier éditeur, Gerbelius, le titre de *Chiliades*, c'est-à-dire *les Milliers*, parce que cet éditeur jugea à propos de diviser en treize livres de mille vers chacun, excepté le dernier, qui en a moins, les 12,661 vers dont il se compose. Tzetzès avait intitulé cet ouvrage : *le Livre historique* (Βίβλος ἱστορική), et l'avait divisé en trois *tableaux* (πίνακες), le premier contenant 141 *narrations*, le second 23, le troisième 496. Ces narrations sont empruntées sans aucun ordre à l'histoire et à la mythologie des Grecs; et si elles offrent encore quelque intérêt, c'est uniquement parce que Tzetzès trouvait dans les bibliothèques de Constantinople des livres qui sont maintenant perdus; d'ailleurs, il ne montre aucun art de récit; son style appartient à l'extrême décadence de la langue grecque; sa versification est cette sorte de prose mesurée, sans aucun rhythme, qu'on appelait le *vers politique*. Gerbelius publia pour la première fois cet ouvrage avec une traduction latine de Lacisio (Bâle, 1546, in-fol.); cette édition avec ses nombreuses incorrections fut fidèlement reproduite dans le t. II du *Corpus poetarum græcorum* de Lect (Genève, 1614); celle de T. Kiessling (Leipzig, 1826, in-8°) est à tous égards préférable, bien qu'elle soit assez imparfaite. Les manuscrits ne manquent pas, et si l'ouvrage en valait la peine, on pourrait facilement obtenir un meilleur texte. On a encore de Tzetzès : *Interprétation allégorique d'Homère* (Ὑπόθεσις τοῦ Ὁμήρου ἀλληγορηθεῖσα); ce poëme, si l'on peut donner ce nom à une longue série de vers qui ne contiennent aucune poésie, fut composé sous les auspices de l'impératrice Irène, que Tzetzès qualifie de *très-homérique*, et qui, bien que née en Allemagne, semble avoir eu du goût pour la littérature grecque. Comme

interprétation d'Homère, il n'a aucune utilité; mais, comme le précédent, il représente pour nous un certain nombre d'ouvrages aujourd'hui perdus, et à ce titre il peut être encore consulté avec profit; dans un traité sur la mythologie grecque, on devrait en tenir compte, et il pourrait fournir de précieuses indications. Longtemps on n'en avait connu que de courts fragments cités par divers érudits; Matranga l'a publié au complet dans ses *Anecdota græca;* Rome, 1850, t. I; — *Les Iliaques* (Ἰλιακά); c'est un abrégé et un complément de l'*Iliade* en vers hexamètres; il se divise en trois parties : les précédents de l'*Iliade*, le résumé de l'*Iliade*, la suite de l'*Iliade;* le tout, qui va depuis la naissance de Pâris jusqu'au retour des Grecs après la prise de Troie, forme 1,676 vers; c'est un froid et sec résumé, sans aucune valeur pour ce qui concerne l'*Iliade*, mais utile pour certaines traditions qui dérivaient d'autres poëtes épiques : la première édition complète des *Antehomerica, Homerica, Posthomerica* fut publiée par Jacobs, Leipzig, 1793, in-8°; Bekker donna un texte plus correct; Berlin, 1816; — une *Théogonie* que Bekker publia pour la première fois dans les *Mémoires de l'Académie de Prusse*, et que Matranga a donnée dans ses *Anecdota*, t. II. On cite encore de Tzetzès divers opuscules publiés ou inédits, mais qui ne méritent guère d'être mentionnés ici, excepté peut-être un dialogue en vers iambiques, publié par Matranga (*Anecdota*, t. II, p. 622), dans lequel l'auteur se plaint amèrement de sa fortune. Cette plainte, comme nous l'avons dit plus haut, revient souvent dans les vers de Tzetzès. Ce grammairien, en dépit de son mauvais goût et de son mauvais style, était un homme instruit, et lorsqu'on songe qu'il vivait au milieu du douzième siècle, on lui sait gré de ses efforts pour maintenir en honneur l'ancienne littérature grecque. L. J.

Fabricius, *Bibl. græca*, t. XI. — Schoell, *Hist. de la littér. grecque.* — Bernhardy, *Grundriss der Griech. Litter.*, t. II. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Smith, *Dict. of greek and roman biogr.*

TZETZÈS (*Isaac*), grammairien grec, frère du précédent, vivait au douzième siècle. Il fut comme lui un érudit, mais il semble qu'il composa beaucoup moins d'ouvrages. Son nom figure en tête d'un *Commentaire* de Lycophron; mais il est incertain si cet important travail n'appartient pas en grande partie à Jean Tzetzès; les deux frères s'étaient exercés sur le ténébreux poëme de Lycophron, et il est probable que nous avons dans les *scholies*, telles que nous les offrent les manuscrits les plus complets, les résultats de leurs communs travaux. Ce *Commentaire*, qui est très-précieux pour la connaissance de la mythologie grecque, a été publié avec Lycophron (Bâle, 1546, 1568; Oxford, 1697, 1702, in-8°). Müller en a donné une bonne édition séparée (Leipzig, 1811, in-8°).

Müller, *Préface* de son édition.

TZETZI. *Voy.* DECIUS.

U

UBALDI (*Guido*). *Voy.* GUIDO UBALDI.

UBALDINI (*Petruccio*), historien italien, né vers 1524, à Florence, mort vers 1600, à Londres. Il était de famille patricienne. On ignore le motif qui lui fit abandonner sa patrie à l'âge de vingt-deux ans environ. A Londres, où il s'était retiré, il se créa des ressources en enseignant l'italien et en enluminant des livres; son habileté dans cet art lui valut la protection de Henri comte d'Arundel et la faveur du roi Édouard VI, qui le prit à son service. En 1553, il fit un voyage à Venise, où il s'occupa d'une traduction de Cébès, qui resta inédite. De retour à Londres, il se mit à compulser diverses archives, et publia sur la fin de sa carrière : *Vita di Carlo Magno*; Londres, 1581, 1589, in-4° : c'est le premier ouvrage italien imprimé en Angleterre; — *Descrizione di Scozia e delle isole sue*; Anvers, 1588, in-fol.; — *Discourse concerning of the spanish fleet invading England and overthrowen*; Londres, 1590, in-4°; — *Le Vite delle donne illustri d'Inghilterra e di Scotia*; Londres, 1591, in-4°; — *Precetti morali, politici e economici*; ibid., 1592, in-4°; — *Scelta di alcune attioni e di varii accidenti*; ibid., 1595, in-4°; — *Rime*; ibid., 1596, in-4°; — *Milizia del gran duca di Toscana*; ibid., 1597, in-4°; — *Lo Stato delle tre corti*; ibid., in-4°.

G.-B. Ubaldini, *Istoria della casa degli Ubaldini*; Florence, 1588, in-4°. — Walpole, *Anecdotes*. — Barotti, *Italian library*.

UBERTINO (*Francesco*). *Voy.* BACHIACCA.

UCCELLO (1) (*Paolo di* DONO, dit), peintre, né à Florence, en 1389, mort en 1472. Il exerça d'abord la profession d'orfèvre, et travailla comme ouvrier à la première porte fondue par Ghiberti pour le baptistère de Florence. On ignore quel fut son maître en peinture. Guidé par les conseils du mathématicien Manetti, il appliqua le premier les règles de la perspective, mais il le fit au détriment des autres parties de l'art. Doué d'un talent ingénieux et facile, il sut, dans le *chiostro verde* de Sainte-Marie-Nouvelle de Florence, rendre avec vérité les divers animaux qui accompagnent ses compositions, et montrer dans les paysages une intention d'imitation inconnue jusqu'à lui. Ces fresques, les plus importants ouvrages du maître qui nous soient parvenus, sont peintes en camaïeu à la terre verte rehaussée de blanc sur fond orangé; celles qui sont sûrement de lui ont pour sujets *la Création des animaux et de l'homme*, *la Tentation d'Adam et Ève*, *Dieu reprochant à la femme sa désobéissance*, *le Déluge*, *le Sacrifice de Noé*, et *l'Ivresse de Noé*. Uccello a peint à fresque, dans la cathédrale de Florence, au-dessus du tombeau de l'Anglais Jean Hawkood, le fameux condottiere, monté sur un cheval qui lève à la fois les deux jambes de droite, faute qui a fourni à Baldinucci l'occasion d'une dissertation de six pages. Cette figure colossale, qui n'a pas moins de 5^m^,80 de hauteur, est peut-être le premier exemple d'une aussi grande hardiesse en peinture. On doit aussi au même artiste quatre têtes de *Prophètes* peintes en camaïeu aux coins de l'horloge de la même cathédrale, et quelques tableaux, tels que *Saint Jérôme* (Pinacothèque de Munich), et les cinq portraits réunis du Giotto, de Donatello, de Brunelleschi, de Manetti et d'Uccello lui-même (au Louvre). Toujours absorbé par ses recherches et ses études de perspective, Uccello finit par être oublié de ses contemporains, et mourut dans la misère, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. E. B—N.

(1) Il dut ce surnom à sa prédilection pour les *oiseaux*, qu'il a semés à profusion dans ses compositions.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — D'Agincourt, *Hist. de l'art*.

UCHANSKI (*Jacques*), prélat polonais, né en 1505, à Sluzewo (Moravie), mort le 5 avril 1581, à Lowicz (même province). Sur la recommandation des palatins Tenczynski et Branicki, la reine Bonne Sforza, femme de Sigismond Ier, lui accorda sa confiance, et le fit référendaire du royaume, charge qu'il garda douze ans. En 1556 il fut nommé évêque de Chelmno (Culm), et se distingua par sa tolérance envers les réformés. Transféré dans le diocèse d'Inowloçlaw en Kuiavie (1559), il eut à lutter contre le mauvais vouloir de la cour de Rome, qui, après l'avoir excommunié, finit par consentir à son élévation à l'archevêché de Gnezne (1562). En sa qualité de primat de Pologne, il convoqua la diète d'élection qui devait pourvoir au remplacement de Sigismond-Auguste. La majorité s'étant prononcée en faveur d'Henri, frère de Charles IX (14 mai 1573), Uchanski le couronna le 21 février 1574, et l'élu jura alors le maintien de la tolérance religieuse entre les catholiques et les protestants. Après la fuite d'Henri, dans la nuit du 18 juin 1574, le primat convoqua une nouvelle diète, dans laquelle on

arrêta que si Henri n'était pas en Pologne le 12 mai 1575, on élirait un autre roi. Alors l'empereur Maximilien II déploya tant d'intrigues, qu'une partie des Polonais le proclama roi, et Uchanski chanta un *Te Deum* dans la cathédrale de Varsovie; mais la majorité des électeurs ayant repoussé Maximilien, déclara reine Anna Jagellonne, sœur du roi défunt, à la condition qu'elle épouserait Étienne Batory (14 déc. 1575). Sur le refus d'Uchanski d'aller à Cracovie pour y couronner Batory, Karnkowski, évêque de Kuiavie, fut chargé de cette cérémonie, le 18 avril 1576. Uchanski, comprenant l'inutilité de son opposition, vint à Varsovie, avec son neveu Paul, offrir son adhésion au roi. Il avait publié un petit écrit intitulé : *Brevis sacrosanctæ missæ sacrificii contra impium Francisci Stancari scriptum assertio* (Cologne, 1577, in-8°).

UCHANSKI (*Paul*), neveu du précédent, né à Uchanié, en 1548, mort à Constantinople, en 1590. Il était palatin de Belz. Il fut chargé successivement de trois ambassades, la première auprès du pape Grégoire XIII (1580), la seconde à la cour de Rodolphe II (1585), et la troisième à Constantinople (1589); mais s'étant cassé la jambe en route, il mourut presque aussitôt son arrivée en Turquie. L. CHODZKO.

Niesiecki, *Armorial polonais*. — Bazenski, *Biogr. des primats*; Wilna, 1860.

UDEN (*Lucas* VAN), paysagiste flamand, né à Anvers, en 1595, mort vers 1673. Élève de son père, dont il ne reste aucune œuvre connue, et peut-être aussi de Jacques Fouquières, il fut reçu en 1626 dans la corporation des maîtres de Saint-Luc. Mais il s'était déjà lié avec Rubens, qui exerça sur le talent du jeune artiste la plus heureuse influence et qui l'employa quelquefois à peindre dans ses tableaux des fonds de paysage. Au temps de ses débuts, van Uden voyait la nature comme un contemporain de Breughel, et sa manière était délicate et petite. Rubens lui apprit à peindre plus largement, mais il ne parvint pas à lui enseigner son coloris, robuste et puissant. Les paysages de van Uden sont le plus souvent d'un ton vert, éteint et passé comme une ancienne tapisserie; ce défaut ne paraît pas avoir nui à son succès. Il peignit pour l'église Saint-Bavon à Gand une série de tableaux où il avait représenté les principales scènes de la vie des Pères du désert; il n'en reste plus que trois aujourd'hui. Les musées d'Anvers, du Louvre, de Dresde et de Madrid possèdent plusieurs paysages de cet artiste ; les figures qui animent ses tableaux sont attribuées à David Teniers, à Jordaens, à Thierry Hals, et même à Rubens; mais van Uden n'avait pas toujours recours aux pinceaux de ces maîtres, car il était lui-même un habile figuriste, ainsi qu'on peut le voir, au Louvre, dans les tableaux de *l'Enlèvement de Proserpine*, de *Cérès* et de *la nymphe Cyané*. Van Uden a aussi gravé à l'eau-forte : il attaquait le cuivre d'une pointe légère et vive; il a reproduit, avec une fidélité spirituelle et libre, quatre paysages de Rubens; les amateurs recherchent aussi les quelques pièces qu'il a gravées d'après Titien et d'après ses propres compositions. Van Uden paraît avoir été lié avec la plupart des grands artistes de l'école d'Anvers, notamment avec van Dyck, qui a fait de lui un beau portrait, dont Luc Vosterman nous a conservé la gravure. P. M.

Catalogue du musée d'Anvers. — *Hist. des peintres de l'école flamande*, livr. 200.

UDINE (*Giovanni* RICAMATORE, dit *Nanni* DA), peintre, né à Udine, en 1489, mort à Rome, en 1561. Il avait étudié à Venise sous le Giorgione, mais à la mort de ce maître (1511) il se rendit à Rome, où, en compagnie de Pierino del Vaga et de Morto da Feltro, il travailla à de nombreuses peintures d'ornement, au Vatican. On avait découvert à cette époque quelques-uns des souterrains des thermes de Titus, et on croit généralement que les peintures qui les décoraient fournirent la première idée des arabesques peintes ou en stuc exécutées par Jean d'Udine sous la direction de Raphael (1). « Les treilles de Jean d'Udine, dit Lanzi, ses chars, ses volières, ses colombiers peints au Vatican et dans d'autres lieux de Rome et de l'Italie trompent les yeux par la vérité de l'imitation. » On raconte des merveilles du talent avec lequel il imitait toutes choses; on cite entre autres certaine tapisserie en peinture dont l'illusion était telle qu'un serviteur du pape voulut l'emporter. Après le sac de Rome (1527), Jean d'Udine travailla dans diverses villes d'Italie et surtout à Udine, dans quelques autres lieux du Frioul, et à Florence, qui lui doit des arabesques au Palazzo Vecchio et les dessins des vitraux de la bibliothèque Laurentienne. Ce maître sut aussi peindre avec beaucoup de grâce des satyres, des nymphes, des amours et même de grandes compositions historiques, ainsi que l'attestent quelques bannières conservées à Udine, et deux sujets du Nouveau Testament ornant le palais archiépiscopal de la même ville, aussi bien que deux tableaux existant à Venise, *la Présentation de Jésus au temple* du palais Manfrin, et *la Dispute avec les docteurs*, de l'Académie des beaux-arts. Jean d'Udine avait reçu de Clément VII une pension de 300 écus sur l'*Uffizio del piombo* (le sceau des bulles), pension qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il avait aussi obtenu un canonicat dans sa patrie, mais il l'avait cédé à

(1) Le fait peut être vrai, mais il faut méconnaître la simplicité de cœur et la timidité de caractère de Jean d'Udine pour admettre l'accusation portée contre lui et son illustre maître d'avoir fait remplir les souterrains des thermes après en avoir copié les stucs et les arabesques. Les peintures des salles rendues au jour dans le dix-huitième siècle ont montré combien cette supposition était dénuée de fondement et combien peu la comparaison de l'antique était à craindre pour les arabesques du Vatican.

un de ses parents pour se marier dans un âge déjà voisin de la vieillesse. Il revint à Rome pour le jubilé de 1550, puis dans un nouveau séjour, qu'il y fit depuis 1556, il y termina sa carrière, à l'âge de soixante-douze ans. Il fut enseveli dans le Panthéon, près de Raphael. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Renaldis, *Della Pittura friulana*. — Baldinucci, *Notizie*.

UFFENBACH (*Zacharie-Conrad* D'), bibliophile allemand, né le 22 février 1683, à Francfort, où il est mort, le 6 janvier 1735. Il était d'une ancienne famille anoblie par l'empereur Rodolphe II, et à laquelle avait appartenu le médecin Pierre Uffenbach, mort en 1635. Il étudia les belles-lettres et la jurisprudence à Strasbourg et Halle. Passionné pour l'étude, au point que dans son enfance on avait été forcé de veiller à ce qu'il ne passât point les nuits à lire, il se mit, après avoir été reçu docteur en droit, à parcourir l'Allemagne, l'Angleterre et les Pays-Bas, pour entrer en relation avec les principaux savants et pour recueillir les livres rares et précieux. Appelé en 1721 dans le sénat de Francfort, puis au conseil privé, il remplit deux fois l'office de bourgmestre. Tous ses loisirs étaient consacrés à la culture des lettres et aux soins qu'exigeait sa magnifique bibliothèque, dont il communiquait les trésors avec la plus grande libéralité, qualité qu'il ne cessa de montrer dès qu'il s'agissait du progrès des sciences ou de secourir des savants. Il entretenait avec les érudits de l'Europe une vaste correspondance, dont son ami Schelhorn a publié une partie, *Commercii epistolici Uffenbachiani selecta, observationibus illustrata;* Ulm, 1753-56, 5 vol.; in-8°. Uffenbach a lui-même fait paraître, sous le titre de *Bibliotheca Uffenbachiana universalis* (Francfort, 1729-31, 4 vol. in-8°), un catalogue raisonné de sa riche collection de livres et de manuscrits; il avait déjà décrit ces derniers dans sa *Bibliotheca manuscripta* (Halle, 1720, in-fol.). Il a laissé plusieurs ouvrages inédits, dont il a légué les manuscrits à Schelhorn; on y remarquait un *Glossarium germanicum medii ævi; Adversaria ad rem librariam et litterariam,* 9 vol.; et *Merkwürdige Reisen durch Niedersachsen, Holland und England* (Souvenirs mémorables d'un voyage en basse Saxe, en Hollande et en Angleterre; Ulm, 1753-54, 3 parties, in-8°) : livre intéressant, qui donne des détails sur les bibliothèques et les savants de ce pays.

Schelhorn, *Vita Uffenbachii*, à la tête du *Commercium epistolicum* et des *Reisen*. — *Museum helveticum*, t. VI. — Saxe, *Onomasticon*, t. VI, p. 332. — Hermann, *Uffenbach's Leben*; Ulm, 1753, in-8°.

UFFENBACH (*Jean-Frédéric*), littérateur, frère du précédent, né le 10 mai 1687, à Francfort, où il est mort, en 1769. Après avoir accompagné son frère en Hollande et en Angleterre, et terminé ses études de droit à Strasbourg, il revint dans sa ville natale, et entra dans le conseil des échevins. Il employait à la culture des lettres et des arts tous les moments qu'il pouvait dérober aux affaires; habile musicien comme son frère, il dessinait et peignait avec goût, était très-adroit au tour et à d'autres arts mécaniques, et avait fait une étude spéciale de l'architecture. Il possédait une belle bibliothèque, une riche collection de tableaux et d'autres objets d'art, dont la description se trouve dans la *Beschreibung Frankfurts* de Müller. Ses connaissances en physique et en mathématiques le firent agréger en 1751 à l'Académie de Gœttingue. Dans les deux ouvrages qu'il a laissés, il a montré une aptitude particulière à adapter les vers à la musique. Ce sont : *Die Nachfolge Christi* (l'Imitation de Jésus-Christ); Wolfenbuttel, 1726, in-8° : recueil de cantiques, avec une préface sur la musique religieuse, et des vignettes dessinées et gravées par l'auteur; — *Gesammelte Nebenarbeit in gebundenen Reden* (Recueil de mes œuvres de loisir en vers); Hambourg, 1733, in-8°, avec une *Défense de l'opéra*, genre qui avait été attaqué par Gottsched.

Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexikon*.

UGHELLI (*Ferdinando*), historien italien, né le 21 mars 1595, à Florence, mort le 19 mai 1670, à Rome. Il était d'une famille ancienne et noble. Après avoir terminé ses humanités, il embrassa la règle de Cîteaux, puis vint à Rome étudier la philosophie et la théologie. Ses progrès rapides et ses talents le firent nommer à divers emplois dans les différents monastères de son ordre en Italie. A son retour à Rome, il fut élu abbé du monastère des Trois-Fontaines, et procureur de sa province. Il devint le théologien ordinaire du cardinal Charles de Médicis, et conseiller de la congrégation de l'Index. Il présida souvent les chapitres de son ordre, mais il refusa la dignité de général ainsi que les évêchés auxquels on voulait l'appeler. Alexandre VII le mit au nombre de ses prélats domestiques, et lui donna une pension, que Clément IX augmenta. Les principaux ouvrages d'Ughelli sont : *Italia sacra;* Rome, 1643-62, 9 vol. in-fol.; la 2e édit. a été revue, corrigée et augmentée par N. Coleti; Venise, 1717-22, 10 vol. in-fol. : cet ouvrage, sans critique et fait avec négligence, comprend l'histoire des archevêques et des évêques d'Italie depuis l'établissement du christianisme; il en existe un abrégé par Lucenti, imprimé à Rome, 1704, in-fol.; — *Cardinalium elogia, qui in ordine cisterciensi floruere;* Florence, 1624, in-fol.; — *Columnensis familiæ cardinalium imagines;* Rome, 1650, in-4°, fig.; — *Genealogia de' Capizucchi;* ibid., 1653, in-fol.; — *Albero ed istoria della famiglia de' conti di Marsciano;* ibid., 1667, in-fol.

Son éloge, à la tête de la 2e édit. de l'*Italia sacra*. — Allacci, *Apes urbanæ*. — Niceron, *Mémoires*, t. XLI.

UGOLIN. *Voy.* GHERARDESCA.

UGONI (*Matthias*), en latin *Ugonius*, prélat italien, mort vers le milieu du seizième siècle. Il

était évêque de Famagouste, dans l'île de Chypre, et assista en 1517 au concile de Latran, convoqué par Léon X. On voit par ses écrits qu'il était aussi instruit que vertueux; il s'éleva avec force contre le déréglement des ecclésiastiques, établit l'autorité et la nécessité des conciles généraux et la suprématie de ces assemblées sur les papes. Il a publié : *Tractatus de dignitate patriarchali;* Brescia, 1507, in-fol.; — *Synodia Ugonia de conciliis;* ibid., 1532, in-fol., goth. : cet ouvrage, excessivement rare et dont il n'existe qu'une seule édition, est un des plus vigoureux qui aient été écrits en faveur de la primitive Église; quoique approuvé par le pape, il déplut aux prélats romains, qui firent tous leurs efforts pour en détruire les exemplaires et pour en empêcher la réimpression.

Ughelli, *Italia sacra.*

UHLAND (*Jean-Louis*), célèbre poëte allemand, né le 26 avril 1787, à Tubingue, où il est mort, le 13 novembre 1862. Il appartenait à une famille de commerçants établie à Tubingue en 1722 (1); son père y remplissait les fonctions de secrétaire de l'université. Il eut le bonheur de rencontrer des maîtres intelligents, qui ne prirent pas à tâche de contrarier et d'étouffer ses qualités natives, l'imagination et la curiosité; ils lui permirent de s'essayer, tout en apprenant le grec et le latin, à versifier en allemand tant qu'il voulut, et lui laissèrent dévorer à loisir les *Niebelungen*, le poëme le mieux fait pour saisir fortement une jeune imagination et y marquer une empreinte indélébile. Une bourse de trois cents francs, fondée par un de ses parents pour un étudiant en droit à l'université, se trouva disponible en 1801, et lui fut dévolue. Bien qu'âgé seulement de quatorze ans, il n'en fut pas moins inscrit sur le registre au nombre des élèves; mais il ne suivit les cours qu'à dater de 1805. On le voit à l'université rester longtemps indécis dans le choix d'un état. La médecine et la théologie l'attirèrent tour à tour; mais il eût fallu pour s'adonner à l'une ou à l'autre renoncer à la précieuse bourse; après de mûres réflexions, il fut décidé qu'on le garderait, et voilà comment Uhland, avec très-peu de propension à la chicane, fit son droit et devint avocat. La poésie ne fut pourtant pas tout à fait sacrifiée aux Pandectes; quelques-unes des pièces les plus populaires d'Uhland datent de ce temps-là, et on y remarque déjà une correction irréprochable dans le style et une singulière maturité de goût. C'était le temps où se livrait la grande bataille du romantisme. La mêlée était vive et la confusion profonde; même aujourd'hui il n'est pas facile de dire au juste ce que voulaient les promoteurs de ce mouvement. Engagé par sa jeunesse et un peu par hasard dans un parti qu'il connaissait mal, attaché à l'école par le brin de sentimentalité inhérente au caractère souabe, Uhland n'y vit autre chose que la rénovation poétique. De concert avec son ami intime Justinus Kerner (*voy.* ce nom), il publia tous les dimanches une feuille manuscrite sous le titre de *Journal des illettrés* (Sontagsblatt für ungebildete Læser), et principalement dirigée contre le *Morgenblatt*, ennemi acharné des romantiques (1807); mais cette publicité discrète s'élargit bientôt : dès l'année suivante les vers des deux amis furent insérés dans l'*Almanach des Muses* de Léon de Seckendorf. Après avoir obtenu le titre de docteur par une thèse *Sur les servitudes romaines* (De juris romani servitutum natura; Tubingue, 1810, in-4°), laquelle, au dire des gens du métier, est un chef-d'œuvre de finesse et de solidité, Uhland partit pour Paris, dans l'intention avouée d'étudier sur place la pratique du code Napoléon. A peine arrivé, il délaissa les tournois du barreau pour visiter les bibliothèques, et se plongea dans les manuscrits de vieux poëmes chevaleresques. Les fruits de ces recherches furent une longue dissertation sur les anciens poëmes de la France, insérée en 1812 dans *les Muses* de La Mothe-Fouqué et Neuman, avec la traduction en vers allemands de plusieurs morceaux considérables. Cet écrit, un des premiers qu'on ait composés sur un sujet alors très-obscur, a fourni de précieuses indications et des idées fécondes. Revenu en Allemagne (décembre 1819), Uhland fit paraître avec Kerner l'*Almanach poétique* (Poetischer Almanach) auquel succéda en 1813 un recueil du même genre intitulé *la Forêt des poëtes* (Dichterwald). Sur la représentation de son père, il consentit à entrer dans les bureaux du ministère de la justice (déc. 1812); lors de la grande explosion populaire, il quitta ce modique emploi, et se rangea du parti de la liberté et du droit, non par ambition, mais par générosité naturelle et par rectitude d'esprit. S'il ne prit pas le mousquet, il fut des premiers à proclamer les espérances et la victoire de la patrie, sans affecter l'emportement militaire de Kœrner, ni mettre dans ses vers la fureur d'Arndt et de Rückert. Son rôle grandit sous la restauration. Lorsqu'en 1815 le roi Frédéric Ier, qui, dix ans auparavant, avait aboli la vieille constitution du pays, s'empressa d'en décréter une autre, de sa façon, Uhland prit avec ardeur la défense du *bon et vieux droit* dans des articles vigoureux, auxquels tout le Wurtemberg applaudit, dans des poésies énergiques et fières, qui devinrent bientôt populaires. Cette opposition lui coûta plus d'une amitié précieuse dans les rangs du parti libéral; elle lui valut en revanche l'honneur de représenter sa ville natale dans la deuxième chambre des états (1819). L'indépendance d'esprit dont il y fit preuve s'accentua encore davantage après la révolution de Juillet. Il était depuis le mois de décembre 1829 pro-

(1) Un de ses ancêtres s'était distingué en 1688 au siége de Belgrade en tuant de sa main, dans un combat singulier, un pacha turc. Uhland était très-fier de ce souvenir de famille, puisqu'il l'a consigné dans une de ses poésies intitulée *Schwabenstreich*.

fesseur de littérature à Tubingue, lorsqu'en 1831 il fut élu pour la troisième fois député aux états, et cette fois par la ville de Stuttgard. N'ayant pu obtenir du gouvernement un congé pour remplir son mandat politique, il renonça à sa chaire pour rester libre. Gœthe le blâma de cette démarche, et dit à ce propos : « Des députés comme Uhland on en trouve à la douzaine; mais on peut attendre longtemps un professeur comme lui. » Uhland n'était pas, il est vrai, un homme d'État, et il ne brillait pas à la tribune; toutefois il lutta avec courage contre les tendances réactionnaires, et eut une part notable dans les modifications apportées en 1838 au code pénal de Wurtemberg. En 1839 il donna sa démission. Il se livrait à des travaux d'érudition, lorsque l'année 1848 vint l'en arracher. La révolution ne le surprit pas; comme bien d'autres, il en avait signalé les approches. En 1846 au banquet des philologues allemands réunis à Francfort dans le Rœmer, il avait dit en montrant du doigt les portraits impériaux qui décorent les lambris de la salle : « Le temps n'est pas éloigné où l'on entendra encore parler d'empire et de diète allemande, où l'on verra ces figures impériales descendre de leurs cadres et revivre. » Envoyé au parlement de Francfort par sa ville natale, il y siégea du côté gauche. Sa conduite ne fut pas celle d'un républicain à la mode française, mais d'un partisan réfléchi de l'unité fondée sur la liberté et la monarchie. Lorsque, contre son avis, l'assemblée eut décidé de se transporter à Stuttgard, il l'y suivit, et lorsqu'elle fut menacée à Stuttgard même, il conseilla à ses collègues « d'attendre qu'on les fît sauter par les fenêtres ». Le 30 juin 1849, un peu avant l'heure de la séance, les places et les rues furent occupées par les soldats. On vit toutefois le vieux poëte à la tête d'un petit groupe de députés se rendant à la salle des séances. Bientôt une charge de cavalerie les sépara les uns des autres, et Uhland termina là son rôle politique. Les dernières années de sa vie s'écoulèrent paisiblement au milieu des sympathies universelles. Jamais homme n'a tenu moins que lui à paraître. Il restait volontiers silencieux. Il n'aimait pas les importuns, étant lui-même d'une discrétion parfois excessive. Il avait l'humeur la plus égale. Passionné pour les exercices physiques, marcheur prodigieux, patineur excellent, baigneur intrépide jusqu'à se baigner au mois de novembre 1861, à soixante-quatorze ans, dans le lac de Constance par une température de 11° centigrades, toujours le plus diligent à accourir dans les incendies, où il ne s'épargnait pas, avec cela grand observateur du thermomètre et du baromètre, quoique sa santé ne reçût pas de leurs variations la moindre atteinte, ce rêveur délicat et charmant avait la santé robuste et la simplicité de vie d'un paysan.

Les poésies politiques d'Uhland ont commencé sa réputation, mais elles n'expliquent pas sa popularité en Allemagne. Cette popularité est immense. Chaque année depuis un demi-siècle a vu paraître une ou plusieurs éditions de ses poésies. Le peuple et les étudiants chantent ses *lieds*, les enfants récitent ses ballades, les compositeurs se sont emparés de ses romances; il est admiré des lettrés et aimé des ignorants. Uhland remarquait, en publiant les œuvres de Hœlderlin, que les poëtes du second ordre font mieux comprendre que les plus grands l'essence de la poésie; elle est effacée dans ceux-ci par la puissance de la personnalité. Uhland est le premier des poëtes de cet ordre. Aussi exprime-t-il à merveille les tendances, les qualités et quelques-uns des défauts de l'esprit allemand. On a commis une grossière méprise en le comparant à Béranger. Il n'y a qu'un trait de ressemblance entre eux, c'est l'artifice profond, la brièveté savamment calculée de la composition, et le précieux de la main-d'œuvre, mais avec des bonds plus brusques et des taches nombreuses chez Béranger, avec un style bien autrement plastique chez le poëte allemand. La filiation des chansons de Béranger vous reporte directement aux sociétés chantantes; celle des poésies d'Uhland aux vieux *lieds* populaires, et cette seule différence est un abîme. Ces vieilles chansons, dans lesquelles circule l'esprit poétique de l'Allemagne, c'est le fleuve où il a trempé son talent. Il les a étudiées à la fois en érudit et en poëte. Tandis qu'il amassait ses découvertes, publiées plus tard avec des commentaires précieux, il observait tout ce qui émeut l'âme de l'Allemagne; il s'habituait sans y songer à mesurer sa voix sur le rhythme des palpitations de la patrie. En même temps, de la langue telle que les siècles et le peuple l'ont faite il dégageait le minerai brut et le transformait en un métal pur et vibrant. Plus de ces jets noueux que Bürger conservait soigneusement, et qui reproduisent, dans leurs attitudes tourmentées, l'accent énergique de la vie. Tout ici est pureté, proportion et noblesse. La merveille est que le peuple ait pu reconnaître, sous un art si consommé, les bijoux dont il avait fourni la matière. Le théâtre aussi l'a tenté. Ses deux tragédies, *Louis de Bavière* et *Ernest de Souabe* (Heidelberg, 1817 et 1819, in-8°; Leipzig, 1846, in-8°), ont été jouées, mais sans succès. C'est qu'avec des détails poétiques et un grand mérite de versification elles n'ont pas ce qui remplace tout et ce que rien ne supplée au théâtre, la vie. Nous citerons encore d'Uhland : *Walther von der Vogelweide*; Stuttgard, 1822, in-8°; — *Der Mythus von Thôr* (Le Mythe scandinave de Thôr); ibid., 1836; — *Alter hoch- und niederdeutschen Volkslieder* (Vieux chants populaires de la haute et basse Allemagne); ibid., 1844-45, 2 parties in-8°; — *Gedichte* (Poésies); Stuttgard, 47° édit., 1863, in-12 : ce recueil de *lieder*, de stances, de ballades, réimpr. chaque année, trad. ou imité dans plusieurs langues, a

mérité à Uhland le glorieux surnom de poëte national. P. Challemel-Lacour.

G. Pfizer, *Uhland und Rückert*; Stuttgard, 1837, in-8°. — Bœrn, *Fragments posthumes*. — Fréd. Notter, *Uhland, sein Leben und seine Dichtungen*; Stuttgard, 1863, in-8°. — Loménie, *Galerie des contemp. illustres*, t. IX. — Kurz, *Gesch. der deutscher Literatur*. — *Unsere Zeit*, t. VI et VII.

ULFT (*Jacob* van der), peintre hollandais, né à Gorcum, en 1627, mort après 1688. On ignore quel fut son maître; il paraît avoir commencé par faire de la peinture sur verre, et l'on montre encore dans les églises de la province de Gueldre des vitraux qui lui sont attribués. Il s'occupait aussi d'architecture; bien qu'il n'ait jamais vu l'Italie, il s'est complu à reproduire soit à la gouache, soit à l'huile, quelques-uns des monuments antiques de Rome. Van der Ulft aime à grouper, dans des tableaux qui d'ordinaire sont de petite dimension, des édifices en ruines, de hautes colonnades, des temples ornés de sculptures. Dans ces compositions, où le caprice se mêle à la réalité, il introduit de nombreuses figurines, qui, revêtues de costumes éclatants, s'enlèvent gaiement sur le fond grisâtre de l'architecture. Son pinceau est spirituel et léger, bien qu'il ait dans sa manière un peu de minutie. C'était d'ailleurs un homme instruit, et il passe pour avoir étudié la chimie des couleurs. Pendant plusieurs années, il fut bourgmestre de Gorcum. P. M.

Waagen, *Manuel de l'hist. de la peinture*, 1863.

ULLOA (*Alonso* de), littérateur espagnol, né en Castille, mort vers 1580, à Venise. Fils d'un capitaine espagnol qui suivit Charles V dans l'expédition d'Afrique, il embrassa aussi la carrière des armes, et servit quelque temps sous les ordres de Ferdinand de Gonzague. Puis il s'établit à Venise, et y passa la plus grande partie de sa vie dans le commerce des lettrés de cette époque, Louis Dolce et Ruscelli, entre autres. Sa naissance et ses talents dans la diplomatie l'y firent charger de plusieurs négociations politiques, soit par l'empereur Maximilien II et son frère l'archiduc d'Autriche, soit par Philippe II, roi d'Espagne. Comme il possédait parfaitement l'italien, il choisit les ouvrages espagnols et portugais les plus beaux et les plus utiles pour les rendre dans cette langue. Suivant Antonio, le style d'Ulloa est clair, aisé et fort convenable à l'histoire, et l'on peut dire qu'il a fort bien réussi dans toutes ses traductions. Elles sont assez nombreuses, et ont paru à Venise; nous citerons la *Chronique d'Espagne*, de Beuter (1556, in-8°), les *Dialogues de P. Mexia* (1557, in-4°), les deux premières décades de la *Conquête des Indes*, de J. de Barros (1562, 1601, in-4°), l'*Histoire de la conquête du Pérou*, de Zarate (1563, in-4°), *la Dignité de l'homme*, d'Oliva (1563, in-8°), *le Véritable honneur militaire*, d'Urrea (1569, in-8°), *le Mont Calvaire* et les *Lettres*, de Guevara (1570, in-4°), la *Vie de Christophe Colomb* (1571, in-8°), par son fils, dont l'ouvrage original s'est perdu; la *Découverte des Indes par les Portugais*, de Castanheda (1577), etc. Ulloa a composé lui-même plusieurs ouvrages historiques, tels que : *Vita dell' imperatore Carlo V*; Venise, 1560, 1566, 1575, 1606, in-4°; — *Vita dell' gran capitano Ferrante Gonzaga*; ibid., 1563, in-4° : c'est une apologie de Gonzague, à la fin de laquelle on trouve un récit des événements militaires de l'Italie depuis 1525 jusqu'en 1557; — *Vita di Ferdinando imperatore*; ibid., 1565, in-4°; — *Istoria dell' impresa di Tripoli da Barberia*; ibid., 1566, 1569, in-4°; — *Comentarios de la guerra de Flandes*; ibid., 1568, in-4° : écrit d'abord en espagnol, puis en italien par l'auteur, cet ouvrage a été traduit en français par Belleforest; — *Le Storie di Europa dall' anno 1564 sin al 1566*; ibid., 1570, in-4°. En outre, il a publié les *Poésies espagnoles* de Boscan (Venise, 1553, in-18), et les *Nouvelles* de Bandello (ibid., 1566, 3 vol. in-4°), édition revue et corrigée. E. Baret.

N. Antonio, *Bibl. hisp. nova*, t. Ier. — Ghilini, *Theatro d'uomini letter.*, t. Ier.

ULLOA (*Antonio* de), savant marin espagnol, de la famille du précédent, né le 12 janvier 1716, à Séville, mort le 3 juillet 1795, dans l'île de Léon. Préparé par de fortes études à la carrière navale, dans laquelle plus d'un membre de sa famille s'était distingué, il entra en 1733 dans les gardes-marine, et fut désigné en 1735, ainsi que Georges Juan, l'un de ses camarades, pour accompagner La Condamine, Bouguer et Godin (*voy.* ces noms), qui allaient mesurer dans l'Amérique du Sud un degré du méridien à l'équateur. Les deux jeunes officiers reçurent en même temps, à titre d'encouragement, le brevet de lieutenant de vaisseau. Partis de Cadix en mai 1735 et débarqués à Carthagène le 9 juillet suivant, ils attendirent cinq mois dans cette ville l'arrivée des Français, et ces loisirs forcés Ulloa les mit à profit pour étudier les productions naturelles du pays. On commença les opérations géodésiques en juin 1736, dans le voisinage de Quito, et ses efforts constants pour les mener à bien furent au-dessus de tout éloge. A la fin de septembre 1740 il fut chargé, par le vice-roi, de mettre, de concert avec son ami, les côtes du Pacifique en état de défense contre l'escadre anglaise du vice-amiral Anson. Cette mission accomplie, ils allaient reprendre le cours de leurs pacifiques travaux lorsqu'on les appela en toute hâte à Guayaquil, où le débarquement des Anglais avait répandu la terreur. Après avoir pris les mesures exigées pour la sûreté de la ville, ils revinrent à Lima, et reçurent l'ordre d'aller croiser avec deux frégates le long du Chili. L'arrivée de quelques renforts les rendit à la liberté; mais en retournant à Quito ils n'y trouvèrent plus que Godin, avec lequel ils observèrent la comète de 1744. En octobre de

cette année ils s'embarquèrent ensemble à Callao, à bord de deux bâtiments français qui devaient les ramener en Europe; les tempêtes les séparèrent, et Ulloa tomba entre les mains d'un corsaire anglais. A Londres, où il fut conduit, on l'accueillit avec la plus grande distinction; on le nomma membre de la Société royale, et grâce aux démarches empressées de Martin Folkes, président de cette compagnie, il lui fut bientôt permis de regagner l'Espagne (juill. 1746). Son absence avait duré plus de onze ans. Ce pénible voyage, qui excita beaucoup d'émotion dans le monde savant, ne rapporta à celui qui en avait supporté les plus grandes fatigues que le grade de capitaine de frégate et la surintendance d'une mine de mercure située au Pérou, et dont les produits furent singulièrement amoindris par la rapacité des entrepreneurs. Si le gouvernement de Ferdinand VI laissa Ulloa dans l'ombre, celui de Charles III sut mettre en relief ses qualités brillantes et l'activité de son esprit. Élevé au rang de chef d'escadre et au commandement de la flotte des Indes, il fut envoyé dans la Louisiane, que la paix de 1763 avait donnée à l'Espagne, et tenta d'y organiser l'administration (1766); mais tous ses efforts se brisèrent contre la résistance des colons, et il fut remplacé au bout de deux ans par le général O'Reilly. Malgré cet échec, il fut nommé lieutenant général des armées navales, et placé en 1779 à la tête d'une escadre qui devait surprendre aux Açores huit vaisseaux de la Compagnie anglaise des Indes et de là rallier la Havane pour opérer, avec des forces plus considérables, une descente en Floride. Tout entier à ses recherches scientifiques, Ulloa oublia de décacheter la missive ministérielle, et dans l'ignorance des instructions qu'elle contenait, revint au port après une croisière inutile. Arrêté et traduit devant un conseil de guerre (déc. 1780), il fut acquitté honorablement; mais il cessa de figurer dans le service actif de la marine. Sur la fin de sa vie il siégea dans le conseil général du commerce et des monnaies, et présida aux examens de l'école navale de Cadix. S'il ne peut compter au premier rang des savants, Ulloa contribua de tout son pouvoir à cette espèce de renaissance intellectuelle qui marqua la fin du dernier siècle en Espagne. C'est à lui que son pays doit l'établissement de l'observatoire de Cadix, du premier cabinet d'histoire naturelle et du premier laboratoire de métallurgie; la première idée du canal de navigation et d'arrosement de la Vieille Castille; la connaissance du platine, de l'électricité et du magnétisme artificiel. Il perfectionna l'art de la gravure et celui de l'imprimerie, ainsi que la rédaction des cartes géographiques. Il fonda à Ségovie, aux frais du gouvernement, une fabrique de draps, et améliora cette branche d'industrie par un heureux mélange des laines *churlas* à celle des mérinos. Depuis 1748 il était correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Les ouvrages principaux d'Ulloa sont : *Relacion historica del viage a la America meridional;* Madrid, 1748, 2 vol. in-4°, avec cartes et fig.; traduit en français par Mauvillon (Amst., 1752, 2 vol. in-4°) : cet ouvrage, divisé en quatre parties, fut rédigé de concert avec Juan, qui se chargea principalement de tous les détails scientifiques de l'expédition; comme nous l'avons dit, Ulloa avait plutôt le goût de la science que le talent nécessaire pour les recherches exactes; la relation qu'il a écrite manque de précision et de méthode, mais elle instruit et intéresse; — *Noticias americanas, entretenimientos physico-historicos sobre la America meridional y la septentrional oriental;* Madrid, 1772, in-4° : recueil de dissertations sur le sol, le climat et les productions, sur les Indiens, leurs usages, leurs antiquités, leur origine; on y voit partout les traces d'un esprit curieux et brillant; — *Observation faite en mer d'une éclipse de soleil* (en espagnol); Cadix, 1778, in-4°; traduit en français par Darquier (Toulouse, 1780, in-4°) : on y trouve l'observation singulière d'un point lumineux que l'auteur regardait comme un véritable trou dans la lune; mais, suivant Lalande, ce ne peut être qu'un volcan. David Barry a publié en 1826 un prétendu *Rapport* secret, œuvre collective d'Ulloa et de Juan adressée au ministre Enseñada, et dont l'État de l'Amérique espagnole est l'objet; mais on ne sait quel degré d'authenticité accorder à ce document, l'éditeur n'ayant pas fait savoir comment le manuscrit était venu en sa possession.

Madoz, *Diccionario geogr. historico.* — Lalande, *Bibliogr. astron.*

ULLOA (*Luis* DE), poëte espagnol, de famille noble, né vers 1590, à Toro (royaume de Léon), mort en 1660. Par l'intermédiaire du comte d'Olivarès, son protecteur, il occupa la charge de *corregidor* à Léon; puis il la résigna pour achever sa vie dans la retraite. Il a laissé des poésies lyriques, et paraît avoir excellé dans le sonnet; ses poésies sont d'un mérite inégal. Les unes sont écrites avec simplicité et élégance, les autres participent des défauts de l'école de Gongora, son contemporain. La meilleure partie du recueil d'Ulloa, publié par son fils (Madrid, 1659, 1674, in-4°), consiste en un petit nombre de pièces sur des sujets religieux, écrites dans l'ancien mètre castillan; et dans cette partie même il faut distinguer le poëme de *Rachel*, d'environ 80 octaves, qui a pour sujet les amours d'Alphonse VIII avec la belle juive de Tolède. C'est le morceau capital du recueil; le style de cette pièce est aussi élégant qu'achevé. On doit aussi à Ulloa deux morceaux en prose : *Jugement sur le* Marcus Brutus, œuvre philosophique de Quevedo; et *Discours pour la défense de la comédie*, composé à l'époque où une assemblée de théologiens venait de décider que les comédies, telles qu'elles avaient été

représentées jusqu'alors, constituaient un amusement illicite, et qu'il y avait péché mortel à les représenter. E. BARET.

N. Antonio, *Bibl. hisp. nova*, t. II. — Ticknor, t. III, p. 212, 239, 555.

ULPHILAS ou WULFILAS, c'est-à-dire *Petit loup*, évêque des Goths, né en 311, chez les Visigoths au delà du Danube, mort au commencement de 381, à Constantinople. Selon Philostorge ses parents, originaires de Sadagolthina en Cappadoce, auraient été vers 267 emmenés en captivité par une bande de Goths avec d'autres de leurs compatriotes, chrétiens comme eux; mais il y a de fortes raisons de douter de ce récit. Il est plus probable qu'Ulphilas était d'origine purement gothique, et qu'il descendait non d'esclaves, mais d'une famille distinguée. En 328 en effet il fit partie des otages que le chef des Goths fut forcé d'envoyer à Constantinople. C'est pendant son séjour dans cette ville qu'il apprit à fond le grec et le latin et qu'il se convertit à l'Évangile; dès lors, comme il le dit lui-même, il professa l'arianisme (1). Il fut ordonné lecteur et employé au service religieux qui se faisait pour les Goths chrétiens disséminés sur les terres de l'empire. C'est à cette époque qu'ayant conçu l'idée de traduire les Écritures à l'usage de ses compatriotes, il inventa un alphabet adapté à la langue gothique, et commença son œuvre. Cette entreprise, d'autant plus difficile que cette langue n'avait jamais été que parlée et qu'elle n'était pas façonnée à exprimer les idées chrétiennes, attira sur lui l'attention publique. En 341 il passa sans transition de l'emploi de lecteur, le plus intime dans la hiérarchie ecclésiastique, à la dignité d'évêque, et fut sacré à Antioche par Eusèbe, lors du concile tenu dans cette ville. Il retourna alors auprès de ses compatriotes au delà du Danube, et les évangélisa avec un dévouement qui lui fit longtemps supporter avec patience les vexations et les violences dont l'accablaient les païens. En 348 il rassembla tous ceux qu'il avait convertis, leur fit traverser le Danube, et obtint pour eux de l'empereur Constance des terres en Mésie, aux environs de Nicopolis. Ce prince, lorsqu'il lui fut présenté, le traita avec le plus grand respect, et le compara à Moïse, pour avoir comme lui soustrait les croyants aux représailles des païens. Ulphilas alla résider au milieu de ses fidèles ouailles, qui furent appelées depuis les *Petits Goths*; ils le révéraient comme un père: il était leur chef à la fois spirituel et temporel. Il continua en même temps et avec succès ses efforts pour la conversion de ses compatriotes restés au delà du Danube; ceux d'entre eux qui adoptèrent le christianisme furent persécutés par Athanaric, ce qui les décida en 370 à se joindre aux bandes qui sous Fridgern vinrent demander à l'empereur Valens d'habiter sur le sol de l'empire. Lors des négociations à ce sujet Ulphilas fut, selon toute vraisemblance, député par le chef des Goths auprès de l'empereur; mais on ne s'entendit pas, et Ulphilas se retira en Mésie, auprès de ses ouailles, auxquelles il avait su faire perdre les habitudes de pillage invétérées chez les barbares, pour en faire de paisibles pasteurs. A la fin de 380 il fut appelé à Constantinople pour assister à une dispute contre les psatyropolistes, nouvelle secte arienne qui venait de se former; mais à peine arrivé il mourut, regretté de tous les gens de bien. Il avait traduit en goth toute la Bible, à l'exception du *Livre des Rois*, l'Ancien Testament sur la version des Septante, le Nouveau sur le texte grec. Malheureusement la plus grande partie de sa traduction est perdue; il ne nous reste que des fragments considérables des Évangiles, toutes les Épîtres de saint Paul, sauf quelques passages et quelques morceaux d'un psaume du livre d'Esdras et du livre de Néhémie. Mutilée comme elle est, cette traduction n'en est pas moins un trésor des plus précieux pour la linguistique; c'est le plus ancien document des idiomes germaniques. Bien qu'Ulphilas appartînt aux Goths occidentaux, sa version fut adoptée par toutes les tribus de cette race et portée par elles en Espagne et en Italie. Le gothique s'éteignit au neuvième siècle, et après la chute des grands empires fondés par ces barbares la traduction d'Ulphilas fut perdue et oubliée. Mais on en avait conservé un manuscrit du cinquième siècle dans l'abbaye de Werden, et vers la fin du seizième siècle Arnold Mercator, attaché à la maison du landgrave de Hesse, tira de la poussière ce vieux parchemin, qui contenait de grands fragments des Évangiles sur 320 feuillets. Ce manuscrit, connu sous le titre de *Codex argenteus*, fut plus tard déposé à Prague, et lorsque le comte de Kœnigsmark s'empara de cette ville en 1648, il emporta le précieux manuscrit, auquel on avait déjà enlevé près de 140 feuillets à Upsal, où il est encore conservé; le parchemin est pourpre, les lettres sont d'argent et la reliure en argent massif. Le texte en fut publié en 1655 par Mareschal, Dordrecht, in-4°; il fut reproduit avec une traduction allemande interlinéaire, un glossaire et une grammaire par Reinwald et Zahn, Leipzig, 1805, in-4°. En 1808 le cardinal Maï et le comte de Castiglione découvrirent d'autres fragments importants de la Bible d'Ulphilas dans cinq manuscrits de l'abbaye de Bobbio; ils furent imprimés avec les Évangiles sous le titre de *Ulphilæ Veteris et Novi Testamenti versionis fragmenta cum commentariis et glossario*; Leipzig, 1836-43, 2 vol. in-4°, par Lœbe et Gabelentz. Citons aussi une bonne édit. de Masmann avec trad. gr. et lat., des notes et un glossaire, Stuttgard, 1855, gr. in-8°. E. G.

Philostorge. — Socrate, *Hist. ecclés.* — Aurentius.

(1) Sozomène, Socrate et autres auteurs catholiques ont prétendu à tort qu'il aurait d'abord embrassé la religion orthodoxe, mais qu'en 360, pour se concilier la faveur des ariens, alors influents à la cour impériale, il aurait adopté leurs doctrines.

Vita Ulphilæ : l'auteur était disciple d'Ulphilas ; cette vie fut découverte pour la première fois en 1840, par Waitz, dans un manuscrit de la bibliothèque de Paris : c'est depuis lors seulement qu'on a des détails précis sur la vie de l'évêque des Goths. — G. Waitz, *Ueber das Leben und die Lehre des Ulfila* ; Hanovre, 1840, in-8°. — Bessel, *Ueber das Leben des Ulfilas* ; Gœttingue, 1860, in-8°. — Ihre, *Scripta Ulphilam illustrantia* ; Berlin, 1778, in-4°. — Ad. Regnier, dans les *Mém. des sav. étr.* (Acad. des inscr.), t. III.

ULPIEN (*Domitien* ULPIANUS), célèbre jurisconsulte romain, massacré en 228, à Rome. Il était d'une famille originaire de Tyr. Il écrivit sous Caracalla deux grands traités embrassant tout l'ensemble de la jurisprudence ; leur mérite l'ayant signalé à l'attention publique, il fut nommé préfet du prétoire sous Héliogabale ; destitué ensuite par ce prince, il rentra en faveur sous Alexandre Sévère (222). Il devint *magister scriniorum*, puis *præfectus annonæ*. Il aida l'impératrice mère à se débarrasser des préfets du prétoire Flavianus et Chrestus, qui voulaient disputer le pouvoir à cette princesse, en laissant libre carrière à la licence des prétoriens ; ils furent exécutés, et Ulpien fut nommé à leur place. Les prétoriens, mécontents, se révoltèrent bientôt après ; il s'en suivit un massacre qui dura trois jours, et pendant lequel Ulpien fut égorgé par les soldats. Il a laissé une trentaine d'ouvrages de droit, écrits d'un style clair et plein d'élégance, et où il fait preuve d'une connaissance parfaite de tous les détails des matières les plus compliquées ainsi que d'un sens pratique des plus éclairés ; s'il a moins de netteté que Papinien, il traite les questions à fond, de façon à nous initier complétement à la méthode d'argumentation des juristes romains. Ses écrits obtinrent dès leur publication jusqu'à la fin de l'empire une très-grande autorité. Son nom figure sur la liste des cinq grands jurisconsultes que la fameuse loi des citations de Théodose II ordonne de consulter de préférence aux autres. Près de deux mille cinq cents extraits de ses ouvrages, et dont plusieurs sont très-étendus, ont été recueillis au Digeste, dont ils forment presque un tiers. Ces ouvrages sont : *Ad edictum*, 83 livres ; *LI libri ad Sabinum ; XX libri ad leges Juliam et Papiam ; X libri De tribunalibus ; III libri De officio consulis ; X libri De officio proconsulis ; IV libri De appellationibus ; VI libri Fidei commissorum ; X libri Disputationum ; VI libri De censibus ; De adulteriis ; De officio præfecti urbis ; De officio curatoris reipublicæ ; De officio prætoris tutelaris ; II libri Responsorum ; De sponsalibus ; De officio præfecti vigilum ; De officio questoris ; VI libri Opinionum ; Liber singularis Pandectarum ; Ad edictum ædilium curulium ; Ad legem Æliam Sentiam ; De officio consularium ; Liber excusationum ; Notæ ad Marcellum ; Notæ ad Papinianum ; De interdictis ; Institutiones :* un court mais important fragment de ce traité a été trouvé en 1835 dans un manuscrit de la bibliothèque de Vienne ; et enfin *Liber singularis regularum*. De longs extraits de ce livre, et qui manquent dans le Digeste, se trouvent dans un manuscrit du Vatican ; ils ont été publiés par du Tillet (Paris, 1549, in-8°) ; reproduits plusieurs fois depuis, entre autres dans la *Jurisprudentia ante-justinianea* de Schulting, ils ont été édités plus correctement par Hugo (Berlin, 1834, in-8°) et par Bœcking (Bonn, 1845, in-12). Ce dernier sayant a donné aussi une édition complète des fragments d'Ulpien (Leipzig, 1855, in-12). E. G.

Zimmern, *Gesch. des rœmischen privatrechts*, t. I. — Grotius, *Vitæ jurisc.* — Neuber, *Juristischen Classiker*. — J. Lect, *De vita et scriptis Ulpiani* ; Genève, 1601, in-8°. — Steger, *De Ulpiano* ; Leipzig, 1725, in-4°. — Clodius, *Apologia Ulpiani* ; ibid., 1811, in-4°. — Fr. Ad. Schilling, *De Ulpiani fragmentis* ; Breslau, 1824, in-8°.

ULPIUS. *Voy.* MARCELLUS.

ULRIC *de Türheim*, minnesinger du treizième siècle. On n'a aucun renseignement sur sa vie ; à peine sait-on qu'il était originaire du canton de Thurgovie. Il appartenait à l'école des poëtes qui puisaient leurs inspirations dans le génie de Godefroi de Strasbourg, et, à ce qu'il paraît, bientôt après la mort de ce dernier il se décida, sur les prières de Conrad de Wintersteten, à continuer son poëme de *Tristan et Isolt* (vers 1236). Loin d'arriver à la hauteur du talent de son devancier, il aborda cette tâche difficile avec la conviction de son infériorité, et dès le commencement de son travail il le déclare hautement. Un autre continuateur du même poëme, Henri de Friberg, ne fut pas plus heureux que lui. L'œuvre d'Ulric se trouve dans les éditions d'Eberhard de Groote (1821), de Hagen (1823) et de Massmann (1843). Intimement lié avec Wolfram d'Eschenbach, il entreprit aussi de compléter son poëme *Willehelm d'Oranse* (vers 1250), d'après un roman étranger, qui lui avait été fourni par Othon l'Archer, d'Augsbourg. Cette continuation, désignée ordinairement sous le nom de *Vaillant Rennewart* (Der starke Rennewart), renferme des beautés réelles dans beaucoup d'endroits ; le caractère du héros y est tracé avec énergie. Le commencement de ce poëme est dû à la plume d'Ulric, qui le composa entre 1253 et 1278. D'après un passage de *Wilhelm*, de Rodolphe d'Ems, on attribue encore à Ulric le poëme d'*Artus*, ainsi que la suite du roman de *Clies*, dont la paternité appartient à Conrad de Fleck. Les travaux d'Ulric se trouvent en manuscrits dans la bibliothèque du Vatican, où ils ont été transportés de Heidelberg.

Gœdeke, *Deutsche Dichtung im Mittelalter* ; 1854, in-8°. — Gervinus, *Gesch. der deutschen Dichtung*, t. I. — Hagen, Docen et Büsching, *Museum für altdeut. Literatur* ; Berlin, 1809.

ULRIC. *Voy.* LICHTENSTEIN.

ULRIQUE-ÉLÉONORE DE DANEMARK, reine de Suède, née le 11 septembre 1656, morte le 26 juillet 1693. Elle était fille de Fréderic III,

roi de Danemark, et de Sophie-Amélie de Brunswick-Lunebourg. Elle fut promise, en 1679, à Charles XI, afin d'assurer le rétablissement de la paix entre la Suède et le Danemark; mais son mariage ne fut célébré que le 6 mai 1680. Charles XI, tout à fait dominé par sa mère Hedwige-Éléonore, à qui il laissa la direction presque complète des affaires du royaume, ne témoigna à sa femme ni confiance ni tendresse. Éléonore, douée d'une intelligence élevée et en même temps d'un caractère vertueux, ne se plaignit pas d'être négligée, se consola dans la culture des lettres, et se contenta de n'avoir dans l'État d'autre pouvoir que de soulager les malheureux et d'adoucir parfois les rigueurs des mesures prises en certaines occasions par son mari. « Elle était, dit Pasch, remarquable par ses études et son érudition; elle savait le latin, le français, l'italien, le danois, le suédois, l'allemand, de telle sorte qu'elle pouvait comprendre les ambassadeurs, les dépêches et les livres de toutes les nations. » Les connaissances et le caractère d'Éléonore ne furent pas sans influence sur l'éducation de son fils Charles XII.

Pasch, *Gynæceum doctum*. — Vertot, *Révol. de Suède*. — Vinding, *Oratio in obitum Ulricæ Eleonoræ, Sueciæ reginæ*; 1693, in-fol. — Isogæus, *Concio in funere reg. Ulricæ Eleonoræ*; Copenhague, 1693, in-fol. — Lillienstedt, *Monumentum reg. Ulricæ Eleonoræ positum*; ibid., 1693, in-fol. — Lindeskjoeldh, *Oratio in obitum reg. Ulricæ Eleonoræ*; Stettin, 1693, in-4°. — Flachsen, *Idem.*; Wittemberg, 1693, in-fol. — Berg, *Sermon funèbre*; Stockholm, 1694, in-8°. — Bœcler, *Vita Ulricæ Eleonoræ*; Copenhague, 1697, in-fol. — Bergenhielm, *Vita Ulricæ Eleonoræ*; Copenhague, 1698, in-fol.

ULRIQUE-ÉLÉONORE DE SUÈDE, fille de Charles XI et de la précédente, née le 3 février 1688, à Stockholm, où elle est morte, le 5 décembre 1741. Elle épousa, en 1715, sur la proposition de son frère Charles XII, le prince Frédéric de Hesse-Cassel, qui devint en même temps généralissime au service de la Suède. A la mort de Charles XII un parti se forma pour porter au trône Ulrique-Éléonore et son mari, tandis qu'un parti contraire voulait donner la couronne au duc de Holstein, fils de la sœur aînée du roi défunt. Les états, assemblés en 1719, déclarèrent que ni la princesse Ulrique ni le prince de Holstein n'avaient de droit sur la couronne, et que l'on aurait recours à l'élection. Ulrique fut élue, proclamée le 21 février 1719, et couronnée le 17 mars, à Upsal. Mais bientôt les difficultés de la situation, les attaques pressantes des Russes, les embarras de l'administration l'engagèrent à céder le trône à son mari, pour lequel elle avait une grande affection; les états, auxquels elle en fit la proposition, vers le commencement de 1720, donnèrent leur assentiment à sa résolution. Frédéric de Hesse prit donc en main les rênes de l'administration, et sa femme entra dans la retraite qui convenait à son caractère et à son intelligence. Elle avait en effet un esprit assez juste, mais peu élevé et sans étendue; son caractère, d'une grande douceur, manquait de la fermeté nécessaire à maintenir un pouvoir en butte à un grand nombre d'ennemis et de difficultés. Elle passa ses jours dans la lecture et les bonnes œuvres, aimant toujours son mari au point de lui pardonner des infidélités nombreuses et parfois publiques. Avec elle finit la dynastie de Deux-Ponts, qui avait donné à la Suède Charles X, Charles XI et Charles XII.

Vertot, *Révol. de Suède*. — *Sammlung verschiedener Berichte, betreffend den Tod Carls XII, besonders aber die Erhebung der Kønig in Ulrike Eleonore*; Iena, 1719, in-8°.

ULRIQUE. *Voy.* LOUISE-ULRIQUE.

UMEAU, en latin *Ulmus*, nom d'une famille poitevine dont nous mentionnerons quelques membres.

UMEAU (*François*), médecin, mort en 1599, doyen de la faculté de médecine de Poitiers, avait été nommé échevin de cette ville en 1590. Il a laissé un *Discours des signes, causes et guérison du pourpre* (Poitiers, 1575, in-8°).

UMEAU (*Jean*), jurisconsulte, né en 1598, à Poitiers, mort en septembre 1682. D'abord avocat au parlement de Paris, il devint en 1657 professeur de droit dans sa ville natale, où il occupa avec distinction la chaire des Institutes. Il avait dû pour l'obtenir plaider contre les professeurs de l'université, devant le parlement de Paris. Pendant son séjour en cette ville, où il alla suivre son procès, il fit un recueil de pièces latines qui forma une sorte de mémoire dans sa cause, et qu'il intitula *Otia parisina*. De 1655 à 1678, il composa pendant les vacances, sous le titre général d'*Autumnalia subseciva*, des opuscules divisés en sept livres, dont chacun contient une pièce de littérature ou de jurisprudence. Les deux seuls de ces livres que nous ayons trouvés dans les bibliothèques publiques de Paris sont intitulés : *De jure præcipuo duplicis vinculi* (Poitiers, 1665, in-8°), et *Conventus musarum juridici nuper habiti in monte Parnasso* (ibid., 1666, in-8°). On a en outre de lui : *De jure emphiteutico quæstiones legales et forenses*; Poitiers, 1679, in-12.

UMEAU (*François*), petit-fils de François, né à Poitiers, en 1608, mort en 1683. Il fut reçu docteur en médecine en 1628, et mourut doyen de la faculté de Poitiers, après avoir acquis une grande réputation et une belle fortune, qu'il légua aux pauvres de cette ville. Il se prononça contre la circulation du sang. E. R.

Dreux du Radier, *Bibl. hist. du Poitou*.

UMILE *da Foligno*, religieux franciscain et peintre de l'école romaine, vivait au commencement du siècle. Il fut employé à Rome par le cardinal Castaldi à peindre à fresque la tribune de Sainte-Marguerite, et dans le réfectoire du couvent d'Ara-Cœli il a laissé des *Noces de Cana* qui le placent au rang des bons peintres à fresque de son époque.

Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

UNZER (*Jean-Auguste*), médecin et littérateur allemand, né le 29 avril 1727, à Halle, mort le 2 avril 1799, à Altona. Il était fils d'un perruquier. Il étudia la médecine à l'université de Halle, et s'appliqua à la fois aux doctrines de Stahl et de Boerhaave. Avant d'avoir vingt et un ans et d'être reçu docteur (ce qui eut lieu en 1748), il publia jusqu'à cinq dissertations sur des matières philosophiques et médicales assez ardues ; elles présentaient plusieurs côtés faibles, mais on y trouvait déjà un talent remarquable d'observation. Tout en s'exerçant sous la direction de Junker dans la pratique de son art, il fit des cours de médecine et de philosophie, et se fixa en 1750 à Altona. Il continua en même temps l'étude de la médecine. Son excellent recueil périodique *le Médecin* et son *Dictionnaire médical* répandirent en Allemagne des idées plus saines sur l'hygiène. Un autre mérite d'Unzer fut de combattre les systèmes exclusifs des mécaniciens et des animistes, et de porter les lumières d'une saine philosophie fondée sur l'anatomie, dans la grande question de la production des sensations et de la formation des idées. On a de lui : *Gedanken vom Einflusse der Seele in ihren Kœrper* (Pensées sur l'influence de l'âme sur le corps) ; Halle, 1746, in-8° ; — *Gedanken vom Schicksale der Gelehrten* (Pensées sur le sort des savants) ; ibid.; 1746, in-8° ; — *Gedanken vom Schlafe und den Træumen* (Pensées sur le sommeil et les songes) ; ibid., 1746, in-8° ; — *Abhandlung vom Seufzen* (Dissertation sur les soupirs) ; ibid. ; 1746, in-8° ; — *Philosophische Betrachtung des menschlichen Kœrpers überhaupt* (Considérations philosophiques sur le corps humain en général) ; ibid., 1750, in-8° ; — *Der Arzt, eine medicinische Wochenschrift* (Le Médecin, revue hebdomadaire médicale) ; Hambourg, 1759-64, 12 vol. in-8°, réimpr. en 1769 et 1770, et trad. en danois, en suédois et en hollandais ; — *Sammlung Kleiner Schriften* (Recueil d'opuscules) ; Leipzig, 1766-67, 3 vol. in-8° ; — *Von der Sinnlichkeit der thierischen Kœrper* (Sur la sensibilité des corps animés) ; Lunebourg, 1768, in-8° ; — *Medicinisches Handbuch* (Manuel de médecine) ; Hambourg, 1770, 2 vol. in-8°, réimpr. quatre fois à Leipzig, la dernière en 1794 ; trad. en danois et en hollandais ; — *Erste Gründe einer physiologie* (Principes de physiologie) ; Leipzig, 1770, in-8° ; — *Ueber die Ansteckung, besonders der Pocken* (De la Contagion, et surtout de la petite vérole) ; ibid., 1778, in-8° ; — *Einleitung zur Pathologie der ansteckenden Kraukheiten* (Introduction à une pathologie des maladies Contagieuses) ; ibid., 1782, in-8° ; — divers opuscules, beaucoup de mémoires dans le *Magasin de Hambourg*, dans le *Physikalischer und œkonomischer Patriot*, dont il était le rédacteur en chef.

UNZER (*Jeanne-Charlotte* ZIEGLER, madame), femme du précédent, née à Halle, en 1724, morte à Altona, le 29 janvier 1782. Mariée en 1751 avec le docteur Unzer, elle cultiva avec succès la poésie allemande, et reçut en 1753 de l'université d'Helmstædt une couronne de laurier, et devint membre de plusieurs sociétés savantes. On a d'elle : *Versuch in Scherzgedichten* (Essai de poésie badine) ; Halle, 1751, in-8°, réimpr. en 1763 et en 1766 ; — *Grundriss einer Weltweisheit für Frauenzimmer* (Esquisse d'une philosophie à l'usage des femmes) ; ibid., 1751, 1767, in-8° ; — *Versuch in sittlichen und zœrtlichen Gedichten* (Essai de poésies morales et tendres) ; ibid., 1754, 1760, in-8°.

Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexikon*. — Bœrner, *Nachrichten von jetztlebenden Ærtzten*. — *Biogr. méd.*

URBAIN Ier (*Urbanus*, saint), pape, mort le 23 mai 230, à Rome, était fils d'un des principaux habitants de cette ville, nommé Pontianus. Après avoir été employé dans le ministère de l'Église, il succéda, le 13 octobre 222, à Calixte Ier. Il fut enterré près de la voie Appienne, et les Romains conservent ses reliques. Quelques auteurs, sur la foi de ses actes, rapportent qu'ayant refusé de sacrifier aux faux dieux il eut la tête tranchée. On lui attribue une épître et quelques décrets ; mais tous ces actes sont supposés. Il eut pour successeur Pontien.

Eusèbe, *Hist ecclés.* — Baronius, *Annales*. — Tillemont, *Mém. ecclés.*, t. III.

URBAIN II (*Eudes* ou *Odon*), pape, né en Champagne, mort le 29 juillet 1099, à Rome. Originaire de Lagny ou des environs et patroné par les seigneurs du pays, il fit ses études à Reims, où il eut pour maître saint Bruno. Étant entré dans les ordres, il fut chanoine de la cathédrale de cette ville, puis archidiacre ; il passa de là dans le monastère de Cluny, dont il fut bientôt nommé prieur par saint Hugues. C'est en cette qualité qu'il fut envoyé auprès du pape Grégoire VII, qui le nomma cardinal et évêque d'Ostie (1078). Investi de la confiance de celui-ci, il prit part à plusieurs des actes importants de son pontificat, bien qu'il fût moins éloigné que lui d'une transaction avec l'empereur d'Allemagne. Lorsqu'il fut élu pape le 12 mars 1088, après la mort de Victor III, il déclara qu'il suivrait les traces de Grégoire VII. La lutte du sacerdoce et de l'Empire durait toujours, et le nouveau pontife avait un rival dans l'anti-pape Guibert nommé par l'empereur Henri IV. Par sa conduite modérée il rallia les Romains à sa cause, et Guibert fut chassé de la ville ; mais bientôt l'approche des Impériaux releva le parti de celui-ci, qui rentra à Rome ; le reste de ce pontificat fut troublé par des luttes mêlées d'alternatives entre les deux compétiteurs. Malgré sa faiblesse à Rome, Urbain II prenait à l'égard des souverains catholiques le langage altier de Grégoire VII. Philippe Ier, roi de France, ayant répudié sa femme Berthe pour épouser Bertrade, déjà mariée au comte d'Anjou, il frappa d'anathème l'évêque de Senlis, qui avait béni ce se-

cond mariage, et le roi, qui fut excommunié aux conciles d'Autun et de Clermont. Urbain II s'occupa surtout de la première croisade, encouragea Pierre l'Ermite, et après avoir convoqué le concile de Plaisance en 1094, fit décider dans celui de Clermont (1095) la grande expédition. De retour en Italie, il s'occupa de la querelle du sacerdoce et de l'Empire et des démêlés du saint-siége avec l'Église grecque. Au concile de Bari il se servit de son savoir théologique, qui lui avait autrefois valu une grande réputation, pour soutenir contre les Grecs la fameuse polémique relative au Saint-Esprit. Il eut pour successeur Pascal II. On trouve cinquante-neuf lettres d'Urbain dans les *Conciles* du P. Labbe.

Baronius, *Annales*. — Ughelli, *Italia sacra*. — Michaud, *Hist. des croisades*. — Ruinart, sa *Vie* en latin, dans les *OEuvres posthumes* de Mabillon.

URBAIN III (*Alberto* CRIVELLI), pape, né à Milan, au commencement du douzième siècle, mort à Ferrare, le 19 octobre 1187. Après avoir été archidiacre à Bourges et à Milan, il fut nommé archevêque de cette dernière ville en 1182, et cardinal en 1185. Appelé à succéder à Luce III (25 novembre 1185), il eut bientôt de graves contestations avec l'empereur Frédéric Barberousse au sujet de ses usurpations sur les terres que la comtesse Mathilde avait léguées au saint-siége, sur la dépouille des évêques morts et sur les revenus des monastères des filles. L'empereur, menacé d'excommunication, interdit l'Italie à tous ses sujets. Urbain allait fulminer contre lui sa sentence lorsqu'il mourut, du chagrin que lui causa la nouvelle de la prise de Jérusalem par Saladin. Grégoire VIII lui succéda.

Ripamonte, *Hist. mediol.* — Artaud de Montor, *Hist. des souverains pontifes*.

URBAIN IV (*Jacques* ou *Hyacinthe* PANTALÉON), pape, né à Troyes, en Champagne, mort à Pérouse, le 22 octobre 1264. Fils d'un pauvre cordonnier (*sutor veteramentarius*), il embrassa l'état ecclésiastique, devint archidiacre à Laon, puis à Liége, légat en Poméranie, en Livonie et en Prusse, et en 1252 évêque de Verdun. Il venait d'être élevé à la dignité de patriarche de Jérusalem par Alexandre IV lorsque ce pontife mourut. Les huit cardinaux assemblés à Viterbe le désignèrent pour lui succéder, le 29 août 1261. Pendant les trois années de son règne il augmenta le nombre des cardinaux, s'efforça de maintenir la paix entre Alfonse, roi de Castille, et Richard, comte de Cornouailles, qui tous deux prétendaient à l'Empire d'Allemagne, déclara la guerre à Manfred, roi de Sicile, dont l'armée, composée en grande partie de Sarrasins, répandait la désolation dans les plus belles contrées de l'Italie, et offrit la couronne de Sicile et de Naples à Charles d'Anjou, frère de Louis IX. Vaincu d'abord, Manfred reprit l'offensive, et vint même assiéger Rome. Le pape se retira à Orvieto, et y institua en 1264 la fête du Saint-Sacrement, dont il fit composer l'office par Thomas d'Aquin. Une révolte des habitants, qui voulaient se soustraire à son obéissance, détermina le pape à se faire porter en litière à Pérouse, où il mourut quelques jours après, laissant une paraphrase du psaume L, un volume de lettres, dont 61 parurent dans le *Thesaurus novus anecdotorum*, t. II, des PP. Martène et Durand, et une *Description de la Terre-Sainte*, dont Adrichomius s'est servi. Il eut Clément IV pour successeur.

Ciacconi, *Vitæ pontificum roman.* — Ughelli, *Italia sacra*. — Sismondi, *Hist. des républiques ital.* — Grosley, *Ephemérides troyennes de* 1761. — Courtalon-Delaistre, *Vie du pape Urbain IV*; Troyes, 1782, in-12. — Artaud de Montor, *Hist. des souverains pontifes*.

URBAIN V (*Guillaume* DE GRIMOARD), pape, né en 1309, à Grisac (diocèse de Mende), mort le 19 décembre 1370, à Avignon. Fils de Guillaume, seigneur de Grisac, et d'Emphélise de Sabran, il entra de bonne heure dans l'abbaye bénédictine de Chirac (Gévaudan), devint docteur en droit canonique et en théologie et professa avec succès à Toulouse, à Paris et à Avignon. Nommé grand vicaire à Clermont et à Uzès, puis abbé de Saint-Germain d'Auxerre et de Saint-Victor de Marseille, il fut appelé à Avignon par Innocent VI, qui l'accrédita près de la reine Jeanne pour l'assister dans son gouvernement après la mort de Louis de Tarente, son second mari. Élu le 27 septembre 1362 (1), il fut couronné le 6 novembre suivant, et montra dans les huit années de son règne une grande fermeté. Il réprima les violences et les rapines de Barnabo Visconti, seigneur de Milan, détermina le roi Jean et Pierre de Lusignan à entreprendre une nouvelle croisade, et veilla au maintien de la paix entre les Génois et les Vénitiens, et entre l'archevêque de Salzbourg et Rodolphe, duc de Bavière. Cédant en 1367 aux prières des Italiens et aux lettres éloquentes de Pétrarque, il se rendit à Rome, où il reçut l'année suivante la visite de l'empereur, de l'impératrice et de la reine Jeanne, et en 1369 celle de Jean Paléologue, qui sollicitait des secours contre les Turcs. En 1370, les sollicitations du roi de France et des cardinaux français le déterminèrent à retourner à Avignon, où il mourut après quelques jours d'une fièvre violente. Son corps fut déposé dans l'église de Saint-Victor à Marseille. Zélé pour les lettres, ce pontife institua l'académie de Cracovie, augmenta les priviléges de celle de Bologne, et fonda à Montpellier un collége pour douze enfants du diocèse de Mende. On a de lui plusieurs traités et l'on trouve quelques-unes de ses lettres dans le *Thesaurus novus anecdotorum* du P. Martène. Il eut pour successeur Grégoire XI.

Baluze, *Vitæ pap. avenion.* — Baronius, *Annales*. — Labbe, t. XI. — Petruccelli, *Hist. des conclaves*.

URBAIN VI (*Bartolommeo* PRIGNANI), pape, né à Naples, en 1318, mort à Rome, le 15 octobre

(1) Les membres du conclave, craignant que les Italiens ne s'opposassent à son retour en France, attendirent qu'il fût debarqué à Marseille pour lui communiquer le decret d'election, ce qui eut lieu le 28 octobre suivant.

1389. D'une famille originaire de Pise, il se rendit célèbre en Italie par ses qualités personnelles et ses connaissances en droit canon, et devint évêque d'Acerenza (1363), puis archevêque de Bari (1370). Son élection eut lieu le 8 avril 1378, au milieu de circonstances difficiles. Les Romains, craignant qu'un pape français ne reportât sa résidence à Avignon, entouraient la salle du conclave et réclamaient avec menaces un pape romain. Les cardinaux, et surtout ceux du parti français, ne tardèrent pas à se repentir de leur choix. Irrités des reproches et des invectives que leur adressa le nouveau pontife au sujet de leur conduite scandaleuse, ils se retirèrent au nombre de quinze à Anagni, déclarèrent nulle l'élection d'Urbain VI, comme ayant été faite sous la pression populaire, et élurent Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Ainsi commença le grand schisme d'Occident, qui dura cinquante et un ans. Urbain défit une armée que Clément VII avait envoyée contre lui (1379), déposa la reine Jeanne pour avoir donné asile à son adversaire (1380), et donna la couronne de Naples à Charles Durazzo, prince de Hongrie, en réservant toutefois pour son neveu Francesco Prignani plusieurs provinces et un grand nombre de villes et de forteresses. Charles, une fois maître de Naples et délivré de la crainte de Louis d'Anjou, qui venait d'être emporté par la fièvre, retint quelque temps le pape prisonnier, et refusa de démembrer ses États en faveur de Francesco Prignani. Les cardinaux, mécontents, refusèrent d'abord de suivre Urbain à Nocera, et conçurent le projet de s'emparer de sa personne et de lui imposer un curateur. Le pape, informé de cette conjuration, en fit arrêter six, et les donna en garde à son neveu, qui leur fit appliquer deux fois la question. Urbain VI était sur le point de tomber au pouvoir de Charles Durazzo, qui le tenait assiégé depuis sept mois dans le château de Nocera, lorsque l'arrivée des troupes de Lothaire de Souabe et de Raimond de Beauce lui permit de s'échapper et de se retirer à Gênes (23 sept. 1385). Il avait fait massacrer en route l'évêque d'Avila, qui retardait sa fuite. Des six cardinaux qu'il tenait prisonniers cinq furent tués secrètement dans les prisons de Gênes ; le cardinal de Sainte-Cécile fut seul épargné, à la prière du roi d'Angleterre. Mécontent des Génois, qui lui refusaient certains honneurs, le pape se retira à Lucques, puis à Pérouse, où il rassembla une armée pour s'emparer du royaume de Naples. Une chute de cheval le contraignit de s'arrêter à Tivoli, et enfin il accepta l'hospitalité que lui offrirent quelques nobles à Rome, où il mourut, empoisonné, à l'âge de soixante-douze ans. Il fut enseveli au Vatican. Il avait institué la fête de la Visitation de la Vierge et réduit à trente-trois ans l'espace du Jubilé. Boniface IX lui succéda.

Th. de Niem, *Hist. schismatis.* — Raynald, *Annales eccles.* — Giannone, *Istoria civile.* — Artaud de Montor, *Hist. des souverains pontifes.*

URBAIN VII (*Giovanni-Battista* Castagna), pape, né le 4 août 1521, à Rome, mort le 27 septembre 1590, à Monte-Cavallo, près de cette ville. D'une noble famille génoise, il fit ses études à l'université de Bologne, où il fut reçu docteur *in utroque*. Auditeur du cardinal Verallo, son oncle, il devint archevêque de Rossano vers 1553. Après avoir assisté au concile de Trente, il occupa successivement les légations de Fano, de Pérouse et de l'Ombrie, et résida sept ans à Madrid en qualité de nonce. Il fut nommé cardinal le 12 décembre 1583. Élu pape le 15 septembre 1590 à la place de Sixte V, il fut atteint dès le lendemain de la maladie qui, au bout de treize jours de règne, le conduisit au tombeau. Grégoire XIV lui succéda.

Ciacconi, *Vitæ roman. pontif.* — Baronius, *Annales.*

URBAIN VIII (*Maffeo* Barberini), pape, né à Florence, le 26 mars 1568, mort à Rome, le 29 juillet 1644. D'une des plus considérables familles de Florence, il donna dès ses plus jeunes années des marques d'une rare intelligence. Il perdit son père à l'âge de trois ans, et sa mère, après avoir veillé sur son éducation, l'envoya terminer sa philosophie à Rome, chez les jésuites, auprès de son oncle Francesco Barberini, protonotaire apostolique. Reçu docteur à Pise (1588), il fut nommé par Sixte V référendaire de justice, et par Grégoire XIV gouverneur de Fano et protonotaire apostolique. En 1601 Clément VIII l'envoya pour féliciter Henri IV au sujet de la naissance du dauphin, et le nomma archevêque *in partibus* de Nazareth (1604). A cette époque, il revint en France en qualité de nonce ordinaire. Il y fit rappeler les jésuites. Paul V le créa cardinal le 11 septembre 1606, et l'appela à l'archevêché de Spoleto (1608). Élu successeur de Grégoire XV, le 6 août 1623, par l'influence de la France, il obligea les évêques à la résidence, s'efforça de ramener les schismatiques d'Orient, et canonisa la reine Élisabeth de Portugal, Andrea Avellino, Gaétan de Thienne, Félix de Cantalice, François Borgia, Ignace de Loyola et saint Roch. En 1630 il supprima l'ordre des jésuitesses, accorda le titre d'éminence aux cardinaux, et montra personnellement une grande fermeté durant la peste qui ravagea l'Italie. On sait positivement aujourd'hui qu'il traita Galilée avec beaucoup de bienveillance. Comme prince temporel il augmenta le domaine de saint Pierre, entre autres provinces, du duché d'Urbin. Il fit élever le fort Urbain entre Modène et Bologne, fortifia le château Saint-Ange, et fonda le collége de la Propagande. En 1639 il déclara la guerre au duc de Parme. Plusieurs fois il remit en vigueur la bulle *In cœna Domini*, et condamna en 1642 le livre de Jansenius. Il mourut après vingt et un ans de règne, et fut enterré au Vatican. Par la douceur et l'aménité de son caractère, il s'était concilié l'affection de ses sujets et des princes étrangers. Zélé protecteur des

lettres et des arts, il s'entoura de savants, et cultiva lui-même la poésie avec succès. Il parlait l'hébreu et surtout le grec avec une telle élégance qu'il mérita le surnom d'*Abeille attique*. On a de lui : *Rime ;* Rome, 1640, in-12 : recueil de sonnets et d'hymnes ; — *Maffei Barberini Poemata ;* Paris, impr. du Louvre, 1642, in-fol.; outre ses poésies italiennes, on y trouve des hymnes et odes en latin, écrites avec beaucoup de grâce et d'éloquence ; des épigrammes sur divers personnages, des paraphrases sur quelques psaumes et cantiques, etc. Urbain VIII eut pour successeur Innocent X.

Simonini, *Sylvæ urbanianæ, seu Cesta Urbani VIII ;* 1637, in-8°. — Siri, *Memorie recondite.* — Ciacconi, *Vitæ roman. pontif.*, t. IV. — Ranke, *Fürsten und Valker von Süd-Europa*, t. II, — Artaud de Montor, *Hist. des souverains pontif.*, t. V.

URBAN (D') *Voy.* FORTIA D'URBAN.

URCEO (*Antonio*), dit *Codrus* (1), érudit italien, né le 14 août 1446, à Rubiera (Modenais), mort en 1500, à Bologne. Sa famille était originaire d'Orzi-Nuovi, près de Brescia, et avait probablement pris son nom de cette place forte. Son père avait acquis quelque bien en vendant des drogues. Trois maîtres alors célèbres développèrent ses dispositions naturelles : Tibraco, à Modène, Guarini et Luca Riva, à Ferrare. Appelé en 1469 à Forli pour y professer les belles-lettres, il attira autour de lui beaucoup d'élèves, et gagna les bonnes grâces du seigneur du lieu, Pino des Ordelaffi, qui lui confia l'éducation de son fils Sinibaldo. « Il avait beaucoup d'adresse à instruire les enfants, rapporte Niceron ; il les châtiait cependant quelquefois avec excès ; car quoiqu'il eût l'air doux et complaisant, il était très-sévère et fort colère. » On ne dit pas s'il exposait le jeune prince à ces écarts de conduite. Codrus logeait au palais, mais dans une chambre si obscure qu'il avait, même dans le jour, besoin d'une lampe pour étudier. Étant sorti une fois sans l'éteindre, le feu prit à ses papiers et dévora tout ce qu'il possédait. Cet accident, qui lui faisait perdre en un instant le fruit de tant de veilles, le jeta dans un accès de rage indescriptible ; il alla se cacher dans la maison d'un menuisier, et demeura là six mois seul et sans ouvrir un livre. Après la mort de son protecteur et du jeune Sinibaldo, Codrus se rendit à Bologne (1482), et y enseigna avec succès la grammaire et l'éloquence. Bien qu'il eût donné lieu pendant sa vie de douter de son orthodoxie, il revint en mourant à des sentiments religieux, et fut enterré dans le monastère de Saint-Sauveur, à qui il avait légué un magnifique manuscrit byzantin des œuvres de saint Basile. On mit sur son tombeau cette épitaphe ambitieuse, qu'il avait rédigée lui-même, *Codrus eram*. Il était d'humeur bizarre, très-simple dans ses habitudes, cynique même, et son amour-propre le portait à dénigrer sans cesse les savants modernes et à dire d'un ton dédaigneux des plus illustres qu'*ils croyaient savoir*. Cependant il eut pour amis Politien et Alde l'ancien, qui lui dédia le recueil des *Epistolographes grecs*. Les ouvrages de Codrus ont été l'objet de quatre éditions : *Ant. Codri Urcei opera quæ exstant omnia ;* Bologne, 1502, in-fol.; Venise, 1506, in-fol.; Paris, 1515, in-4°; Bâle, 1540, in-4°. La première, due aux soins de Beroaldo, est très-rare, mais la dernière est la plus complète, et contient quinze discours (1), dix lettres, et plusieurs pièces de vers. Tout cela offre un mélange confus de lieux communs, de plaisanteries grossières et de citations entassées les unes sur les autres, d'une latinité simple, mais sans force et sans élévation. Un extrait fort étendu des écrits de Codrus a été inséré par Saint-Hyacinthe dans les *Mémoires littéraires* (1716, in-8°). Ce savant s'est aussi exercé sur Plaute, et on lui doit le cinquième acte en partie de l'*Aulularia*, impr. à part à Cologne, 1510, in-4° ; à Deventer, 1512, in-4°; et à Leipzig, 1513, in-fol. On voit quelques notes de lui dans les *Rei rusticæ script.*, édit. 1533. P.

Bianchini, sa *Vie*, à la tête des *OEuvres*. — Righetti, dans *Annali letter. d'Italia*, t. III. — Corniani, dans *Nuova Raccolta caloger.*, t. XXI. — Tiraboschi, *Bibl. modenese*, et *Storia della letter.*, t. VI, 1re partie. — Niceron, *Mémoires*, t. IV. — Clément, *Bibl. curieuse*, t. VII. — Brunet, *Manuel du libraire*.

URFÉ (*Anne* D'), poëte français, né en 1555, dans le Forez, mort en 1621. D'une famille très-ancienne et alliée à des maisons princières, il était le fils aîné de Jacques d'Urfé et de Renée de Savoie (2). Il ne reçut presque aucune instruc-

(1) Ce nom, que les Romains donnaient jadis aux mauvais poëtes, lui vint par hasard. Un jour Pino des Ordelaffi, seigneur de Forli, employa en l'abordant cette formule de politesse : *Mi vi raccomando.* Urceo lui répondit en riant : « Les affaires vont bien, puisque Jupiter se recommande à Codrus. » Telle est la version de Bianchini.

(1) Ces discours (*Sermones*) ont fait commettre à Voltaire une double bévue : les prenant pour des *sermons* d'un religieux qu'il nommait le P. Codret, il en cita un passage licencieux dans son *Appel à toutes les nations*. Instruit de cette erreur par le duc de La Vallière, il la corrigea, et écrivit à ce célèbre bibliophile une longue *Lettre*, dont les méprises littéraires forment l'objet. M. du Roure a donné une analyse des discours de Codrus (*Analecta biblion*, t. Ier, p. 218).

(2) Les auteurs anciens donnent à la famille d'Urfé, appelée primitivement d'Ulphé, une antiquité presque fabuleuse et la font originaire de Souabe. Les historiens modernes ne voient pas de raisons suffisantes pour remonter si loin, et n'en cherchent pas l'origine hors de la France. Sous Charles VII, *Pierre* D'ULPHÉ fut grand maître des arbalétriers de France. Son fils, *Pierre II*, changea le nom d'Ulphé en celui d'Urfé ; il mourut en 1508, après avoir servi avec distinction sous Charles VIII et Louis XII.

Le neveu de Pierre II, *François*, baron d'Oroze, se rendit célèbre par son courage, en combattant avec Bayard contre treize Espagnols qui les avaient défiés.

Le fils de Pierre II, *Claude*, fut ambassadeur de France au concile de Trente, puis à Rome, et gouverneur des enfants de France ; il aima les lettres, et forma dans son château de la Bâtie, près de Montbrison, une riche bibliothèque, dont il reste des débris à la Bibliothèque impériale de Paris. Il mourut en 1558.

Jacques, son fils, qui fut chambellan de Henri II, mourut le 23 octobre 1574, laissant plusieurs fils, parmi lesquels *Anne* et *Honoré*.

Cette famille s'éteignit dans la personne de *Joseph-Marie*, marquis d'Urfé, lieutenant général du Limousin, qui mourut le 13 octobre 1724.

tion. « Je n'entray jamais, dit-il, en collége ni en classe pour estudier, ma mère y contrariant par une opinion féminine, craignant que je ne fusse embabouiné de la secte nouvelle, pour quelques légères responces qu'elle m'avoit ouy faire en mon enfance; au lieu de quoi j'ai passé toute ma jeunesse à la suite de la cour ou des armées (1). » Cependant, si l'on en croit Du Verdier, il avait à peine quinze ans qu'il se faisait déjà remarquer par son talent poétique. En 1574, il succéda à son père dans la charge de bailli du Forez. Lorsque la Ligue s'étendit à sa province, il en devint un des principaux chefs; mais après l'abjuration d'Henri IV il embrassa le parti du roi, et vécut dans la retraite. L'union qu'il avait contractée avec Diane de Châteaumorand ne fut pas heureuse, et l'officialité de Lyon l'annula, sur la demande des deux époux (7 janv. 1598). Anne, ayant obtenu ensuite des dispenses du pape, prit les ordres sacrés (juillet 1603). Le prince Maurice, cardinal de Savoie, le nomma son vicaire général en deçà des monts; le chapitre de Lyon le reçut au nombre de ses chanoines; il eut dans la suite le prieuré de Montverdun, et devint doyen de l'église collégiale de Notre-Dame de Montbrison. Anne d'Urfé a laissé un assez grand nombre de poésies; elles n'offrent rien de bien remarquable, ni pour le fond ni pour la forme, et sont presque toutes restées manuscrites. On les connaît sous les titres suivants : *la Diane*, recueil de cent cinquante sonnets, qu'il composa en l'honneur de sa fiancée; *les Misères de la France*, vingt sonnets écrits en 1575 et 1576; *le Gentilhomme champeistre*; des *Discours*, en vers héroïques; une imitation de *la Jérusalem délivrée*. On trouve imprimés de lui : cinq sonnets de *la Diane*, dans la *Bibl. françoise* de Du Verdier; — *L'Honneur et la vaillance, dialogues*; Lyon, 1592, in-4°; — *Le premier livre des Hymnes*; Lyon, 1608, pet. in-4°.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — A. Bernard, *Les d'Urfé*; Paris, 1839, in-8°.

URFÉ (*Honoré* D'), romancier, frère du précédent, né le 11 février 1568 (et non 1567), à Marseille, mort le 1er juin 1625, à Villefranche, en Piémont. Il fut placé par son parrain, le comte de Tende, dans le collége de Tournon, termina ses études, vers 1584, revint au château de la Bâtie, sur les bords du Lignon, et puisa dans ce beau et calme séjour le goût de la nature qui se refléta plus tard dans ses œuvres. Entraîné dans le parti de la Ligue par l'exemple de ses proches, il demeura fidèle au duc de Nemours, à qui l'unissaient les liens d'une vive amitié et, en même temps, par sa mère, des liens de parenté. Ce prince, ayant pris Montbrison, nomma Honoré son lieutenant général. Celui-ci fit des efforts inutiles pour soutenir son parti. Arrêté à Feurs, en février 1595, il resta prisonnier pendant un mois et demi. A peine libre, il apprit que le duc de Nemours était expirant en Savoie; il se hâta d'aller recevoir ses derniers adieux, et retourna à Montbrison, qu'assiégeait l'armée royale. Il fut de nouveau fait prisonnier, et, comme pour la première fois, on ne peut démêler s'il fut arrêté par les royalistes ou par les ligueurs, auxquels il paraît alors être devenu suspect. C'est pendant cette seconde captivité qu'il commença à écrire les *Epistres morales*. Le parti de la Ligue étant définitivement perdu, il se retira à la cour du duc de Savoie. Peu de temps après, il épousa sa belle-sœur, Diane de Châteaumorand, qui était devenue libre par la dissolution de son mariage avec Anne d'Urfé (1). Il n'avait alors que trente-deux ans; elle en avait sept de plus. Elle était hautaine, orgueilleuse de sa beauté, qui l'avait rendue célèbre, et passait son temps à dissimuler sur ses traits les traces de l'âge. Presque toujours elle portait un masque pour garantir sa figure contre l'air et le soleil; très-souvent elle vivait retirée dans sa chambre, et entourée de grands chiens qui répandaient partout, jusque dans son lit, une saleté insupportable. De tels défauts, unis à l'humeur inconstante d'Honoré, ne pouvaient manquer d'amener la froideur et le dégoût. Les deux époux se séparèrent, mais seulement de corps, et sans formalités légales. Honoré, qui était toujours dans la disgrâce d'Henri IV, soit à cause de la conduite qu'il avait tenue pendant la Ligue, soit à cause des bruits que la médisance faisait courir sur un amour conçu pour lui par Marguerite de Valois, se retira de nouveau dans le Piémont. C'est là qu'il commença *l'Astrée*, dont la première partie parut en 1610 et la dernière en 1612. Devenu dès lors célèbre, il revint quelquefois en France, fit des séjours à Paris, et visita ses terres du Forez, où il possédait le comté de Châteauneuf et le marquisat de Valromey. Cependant, il résidait plus habituellement dans une campagne des environs de Turin. Il y continua la composition de *l'Astrée*, dont la troisième partie, dédiée à Louis XIII, fut publiée en 1619. La quatrième partie fut attendue avec impatience, non-seulement en France mais aussi dans les pays étrangers (2). Honoré n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main, quoiqu'il eût travaillé pendant

(1) Préface des *Hymnes de messire Anne d'Urfé*, dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, suppl. fr. 183.

(1) On a bâti sur Honoré et Diane un roman d'amour qui ne soutient pas l'examen, puisqu'on les représente comme amants avant le mariage d'Anne d'Urfé, époque où Honoré n'avait guère que six ou sept ans. Le fait est qu'Honoré n'épousa Diane que par intérêt, et pour ne pas laisser sortir de la famille les grands biens qu'elle y avait apportés.

(2) Une lettre datée du *Carrefour de Mercure*, le 10 mars 1624, apprit à l'auteur que vingt-neuf princes ou princesses et dix-neuf grands seigneurs ou dames d'Allemagne avaient formé, sous le titre d'*Académie des vrais amants*, une réunion pastorale, dans laquelle chacun d'eux avait le nom d'un des personnages de *l'Astrée*; on le suppliait de prendre celui de *Céladon*, qu'aucun des membres n'avait osé usurper, et on le suppliait de donner enfin la quatrième partie de son roman.

vingt-cinq ans à son œuvre; elle fut publiée plus tard, ainsi que la cinquième, par son secrétaire Baro, qui mêla peut-être quelques traits de sa propre imagination aux manuscrits de l'auteur. Honoré, qui s'était déjà distingué dans les troupes du duc de Savoie, et qui avait été récompensé par les ordres de Saint-Lazare et de l'Annonciade, se trouva à l'avant-garde de l'armée qui prit la Piève, ville de l'État de Gênes (mai 1625); une chute de cheval le força de se retirer à Gênes, d'où il se fit transporter à Villefranche en Piémont, où il mourut, à l'âge de cinquante-sept ans (1).

Le premier des ouvrages d'Honoré d'Urfé qui mérite l'attention a pour titre : *Épistres morales;* Lyon, 1598, in-12, et (avec un 3e livre), 1620, in-12. « L'intérêt réel de ce livre, dit M. Feugère, réside dans l'application des théories philosophiques aux événements de la vie réelle; de là son grand succès, attesté par la publication de huit éditions dans l'espace de quelques années. » Il vaut mieux juger d'Urfé sur *l'Astrée* (2). « Là, il est incontestable qu'il n'a pas été sans action sur les destinées de notre idiome. Le style se déploie d'un mouvement calme et continu, avec assez de largeur, mais aussi sans beaucoup d'éclat. Au premier abord, ce pêle-mêle de noms historiques et mythologiques, d'aventures romanesques et burlesques, de fictions et d'événements réels, étonne dans *l'Astrée* et trouble l'esprit. Cependant, une fois initié à ce monde de chevaliers, de bergères, d'enchanteurs, on finit par y circuler avec aisance, et même avec un certain plaisir. La composition, fort compliquée sans doute, ne manque pas d'unité. » Il y a des caractères bien soutenus, comme ceux de Sylvanire et d'Hylas. Ce qui nous choque le plus aujourd'hui dans cette œuvre, c'est peut-être d'y voir les bergers disserter longuement aux dépens de l'action, et, selon la remarque de Fontenelle, « en pointilleux sophistes », de les entendre dans leurs interminables dialogues parler de tout, et faire intervenir même Platon, avec sa philosophie, assez mal comprise. Mais ces discussions étaient dans le goût de la société française à cette époque. Le succès de *l'Astrée* fut extraordinaire. Les plus pieux évêques, entre autres François de Sales, donnèrent à ce roman une attestation de moralité; cependant, comme le remarque Bayle, on y trouve un langage ou même des peintures trop libres. Ce succès dura longtemps, et sans parler du théâtre, où pendant un grand nombre d'années bien des pièces furent tirées de *l'Astrée*, des esprits délicats se plurent à ses fictions : La Rochefoucauld en était un partisan déclaré; La Fontaine l'avait lu « étant petit garçon », et « sa barbe grisonnant », il y revenait encore. J.-J. Rousseau fit comme La Fontaine. Que penser des *Clefs* de *l'Astrée*, et de ces interprétations qui transforment chaque personnage du roman en un personnage réel et contemporain ? Il est assez difficile de ne pas admettre qu'il y en ait quelques-unes de justes, et que, par exemple, Euric, le chevaleresque roi des Visigoths, ne soit pas Henri IV; mais il y en a beaucoup de forcées et d'invraisemblables, et au premier rang l'interprétation qui fait d'Urfé lui-même Céladon, et de Diane de Châteaumorand, Astrée. L'auteur a protesté à ce sujet (1). On cite parmi les éditions de *l'Astrée* celles de Paris, 1637, 5 vol. in-8°, et de Rouen, 1647, 5 vol. pet in-8°, fig. L'abbé Souchay en publia une où il se permit de rajeunir le style et de retrancher les longueurs; Paris, 1733, 5 vol. in-12. Un anonyme l'a abrégé, sous le titre de *la Nouvelle Astrée* (Paris, 1713, in-12). Ce roman a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, même en finnois (Lyckstadt, 1645, in-4°, fig.).

Les vers d'Honoré d'Urfé, ceux qui se trouvent dans *l'Astrée*, comme ceux qui forment des ouvrages séparés, ont quelquefois un tour facile et un abandon gracieux; mais en général ils lui donnent un rang assez peu élevé parmi les poëtes. Ils ont pour titres : *le Sireine* (2); Paris, 1611, 1618, in-8°; — *la Sylvanire, ou la Morte vive, fable bocagère*, en vers non rimés; Paris, 1625, in-8°; — *la Savoysiade*, poëme inédit dont Rosset a inséré un extrait dans les *Délices de la poésie ;* — *Paraphrases des psaumes*, inédit. J. M—R—L.

Le Mercure français, juin 1688. — Perrault, *Hommes illustres*, t. II. — Niceron, *Mémoires*, t. VI. — D'Artigny, *Mém. de littér.* t. V. — Aug. Bernard, *les d'Urfé*. — N. Bonafous, *Études sur l'Astrée et sur Honoré d'Urfé*; Paris, 1847, in-8°. — De Loménie, dans la *Revue des deux mondes*, 1er déc. 1853. — Feugère, *Les Femmes poëtes du seizième siècle*, 1860, p. 233. — R. de Chantelauze, *Étude sur les d'Urfé*. — Dunlop, *Hist. of fiction*. — Saint-Marc-Girardin, *Cours de littér. dram.*, t. III.

URQUIJO (*Mariano-Luis* DE), homme d'État espagnol, né à Bilbao, le 8 septembre 1768, mort à Paris, le 3 mai 1817. Fils d'un avocat et destiné à suivre la même carrière, il fit ses études à Madrid et à Salamanque. Sur les bancs de l'université il puisa dans la lecture des philosophes français et anglais des idées d'indépendance et de liberté auxquelles il demeura attaché toute sa vie, mais qu'il était dangereux de manifester à cette époque en Espagne. Il osa néanmoins dévoiler les nombreux abus de la législation pénale de son pays et exposer ses tendances libérales dans un remarquable *Discours sur le théâtre espagnol*, publié à la tête de sa

(1) On croit que son corps fut transporté en France et enseveli à Bonlieu, sépulture ordinaire de la famille d'Urfé, sur les bords du Lignon.

(2) Ce roman, d'un genre nouveau pour la France, avait déjà des modèles en Italie et en Espagne : l'*Aminte* du Tasse, le *Pastor fido* de Guarini, l'*Arcadie* de Sannazar, la *Diane* de Montemayor.

(1) Sa femme, dont le souvenir vivait encore dans le cœur d'Honoré d'Urfé, au moment où il écrivit la préface de la 3e partie de *l'Astrée*, s'appelait Mlle de La Roche-Turpin.

(2) Et non *la Syrène*, comme on le lit dans des biographies; Sireine est le nom d'un berger.

traduction de *la Mort de César*, tragédie de Voltaire. C'était une attaque directe contre l'inquisition. Cette redoutable institution rendit un décret d'emprisonnement contre son jeune et téméraire adversaire; mais le comte de Florida-Blanca le couvrit de son égide en l'attachant au corps diplomatique, et le comte d'Aranda le fit nommer en août 1792 officier de la première secrétairerie d'État. Les inquisiteurs, contraints à la clémence, convertirent leur décret en quelques pénitences spirituelles. En 1795, Urquijo se rendit à Londres en qualité de secrétaire d'ambassade, et revint en 1797 pour occuper le poste de premier commis au département des affaires étrangères, dont le portefeuille lui fut confié provisoirement en août 1798. Grâce à la protection de la reine, sa nomination définitive ne se fit pas longtemps attendre, et pendant les deux années qu'il occupa ce ministère il ne cessa de réformer les abus et de protéger les lettres, les arts et l'industrie; il favorisa l'agriculture et la marine, et fit ouvrir de nouveaux canaux pour le commerce de l'intérieur. Le 31 mars 1799 il conclut avec le Maroc un traité de paix et de commerce, et signa, en septembre 1800, avec le général Berthier le traité d'Aranjuez, par lequel l'Espagne cédait à la France Parme, l'île d'Elbe, la Louisiane et six vaisseaux de ligne, en échange du royaume d'Étrurie fondé pour l'infant Louis de Parme. Il usa surtout de son influence près du roi pour arracher à l'inquisition ses priviléges tyranniques. Non content de rappeler ceux qui, comme Olavide (*voy.* ce nom), s'étaient expatriés pour échapper aux persécutions du saint-office, il fit rendre successivement plusieurs ordonnances pour éloigner de Madrid une foule de prêtres et de moines, en les contraignant à résider dans leur diocèse respectif (mars 1799); pour affranchir l'Espagne du tribut considérable qu'elle payait à la cour de Rome à l'occasion des dispenses matrimoniales (5 sept. 1799); pour reconnaître l'indépendance et la liberté des livres, papiers et effets des consuls étrangers résidant dans les ports et villes d'Espagne (11 oct. 1799), et enfin pour retirer au saint-office le droit de faire arrêter personne sans l'autorisation du roi, de maintenir les prisonniers au secret, après leur audition judiciaire, de leur refuser la communication des pièces de procédure, de tenir cachés les noms des accusateurs, etc. On doit encore à Urquijo l'introduction de la vaccine en Espagne et l'abolition de l'esclavage. Il fut le protecteur de Clavijo, traducteur de Buffon, et son appui permit au célèbre Humboldt, auquel sa qualité de protestant suscitait de nombreux obstacles, d'entreprendre son voyage scientifique au Nouveau-Monde. Les intrigues de Godoï le perdirent dans l'esprit du faible Charles IV. En décembre 1800, Urquijo reçut l'ordre de se retirer à Bilbao; mais les inquisiteurs, dont la haine ne trouvait pas sa disgrâce assez complète, obtinrent en mars suivant son incarcération dans un cachot du château de Pampelune; il y fut tenu pendant un an et demi, au secret le plus rigoureux, privé d'encre, de papier, de livres et de lumière. Relâché en octobre 1802, il se retira à Bilbao. En 1804 il intervint avec le général Mazarredo pour apaiser les mouvements de la Biscaye. La prison fut encore cette fois la récompense de son zèle et de son dévouement. Mais, en 1808, Ferdinand VII en montant sur le trône le mit à l'abri de toute poursuite, en déclarant injustes les persécutions dont il avait été l'objet. Urquijo tenta vainement de détourner ce prince de se rendre près de Napoléon à Bayonne. Toutefois, il se rallia bientôt au gouvernement, fut secrétaire de la junte des notables, puis ministre secrétaire d'État. Il essaya de rendre moins insupportable le joug de l'étranger; en 1809 il écrivait au roi Joseph « d'abolir l'odieux et terrible ministère de la police, incompatible avec les idées libérales de S. M. et avec le caractère espagnol ». Après la bataille de Victoria il suivit les Français, séjourna quelque temps à Pau, et se fixa en 1814 à Paris, où il mourut, après une maladie de quelques jours, à l'âge de quarante-huit ans. Il était chevalier de l'ordre de Malte. S. R.

A. de Beraza, *Elogio de Urquijo*; Paris, 1820, in-8°.

URRACA, reine de Léon et de Castille, née en 1081, morte le 7 mars 1126, à Saldaña, bourg de Léon. C'était l'unique enfant légitime d'Alfonse VI, qui l'avait eue de Constance de Bourgogne, la troisième de ses six femmes. A peine âgée de neuf ans, elle épousa Raimond, comte de Galice, fils de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne (1090), et à la mort de celui-ci elle donna sa main, pour se conformer au vœu paternel, à Alfonse Ier, roi d'Aragon (1109). Dans la même année elle succéda à son père comme reine de Léon et de Castille; jusque-là elle avait porté le titre de princesse de Galice (*totius Gallæciæ domina*). D'un esprit hautain et avide de domination, Urraca prétendit régner seule et reléguer au second rang son mari, qui de son côté voulait user de ses pouvoirs dans toute leur étendue. De là toutes leurs querelles, dont les détails ont déjà été racontés dans l'article d'Alfonse Ier. Afin de déjouer d'un coup les intrigues de sa femme, ce prince la fit enlever et conduire comme prisonnière dans le château de Castellar, sous prétexte qu'elle blessait la dignité royale par sa conduite inconvenante. Elle n'y resta pas longtemps, et, mettant à profit la haine traditionnelle des Castillans contre les Aragonais, rallia autour d'elle un parti nombreux, composé des grands et du haut clergé; mais ses troupes, sans discipline et mal commandées par les comtes Garcias et Pedro de Lara, ses amants, furent mises en déroute dans le voisinage de Sepulveda (26 oct. 1110). Cependant l'énergie de l'évêque Diego Gelmirez, que la tradition place aussi sur la

longue liste de ses favoris, lui conserva la Galice; il soutint sans trop de désavantage une bataille sanglante non loin de Léon (1111), et envoya au secours de la reine, assiégée dans Astorga par son mari, une nombreuse armée, qui obligea ce dernier à la retraite. Pendant plusieurs années la guerre civile continua avec fureur, fréquemment interrompue par les incursions des Sarrasins. Urraca perdit de jour en jour de son crédit; ses mœurs licencieuses, les faveurs dont elle comblait ses amants, son ambition effrénée lui aliénèrent tous ses partisans, d'abord le fougueux évêque de Saint-Jacques, Diego; puis sa sœur consanguine, Thérèse, comtesse de Portugal, et les grands de Castille; enfin jusqu'au fils qu'elle avait eu de son premier mari, Alfonse-Raimond, qui avait été proclamé roi en 1110 et dont elle avait la tutelle. Sa mort, arrivée subitement, rendit le repos à l'Espagne; mais il se passa un long temps avant que les maux causés par sa tyrannie fussent réparés. A l'exception du courage, Urraca ne possédait aucune des qualités nécessaires pour gouverner. Elle régna en despote et avec toutes les faiblesses de la femme. En vain les historiens modernes ont tenté de pallier ses folles entreprises et ses amours criminelles; on ne peut nier qu'elle n'ait mis pendant près de vingt ans l'Espagne à feu et à sang pour retenir dans ses mains un pouvoir qui appartenait de droit à son mari d'abord, à son fils ensuite.

Hist. Compostell., c. 107, 108, 113-117. — *Chron. Alfons. imper.* — Florez, *Memorias de las reynas catholicas*, t. Ier, p. 250. — Rodrigue de Tolède, lib. VII. — Paquis et Dochez, *Hist. d'Espagne*.

URSICIN ou **URSIN** (*Ursicinus*), antipape. Il était diacre de l'Église romaine lorsqu'en 366 il fut opposé par sa faction à Damase Ier, qui venait de succéder au pape Libère. Les deux partis en vinrent aux mains; un grand nombre de chrétiens furent tués, et Prétextat, gouverneur de Rome, dut exiler Ursin à Calogni pour rétablir la paix. Cédant aux sollicitations des partisans de l'antipape, l'empereur Valentinien Ier permit à Ursin de rentrer dans Rome (381); mais les troubles qui se renouvelèrent à cette occasion le contraignirent deux mois après à revenir sur sa détermination. En 384, à la mort de Damase, Ursin essaya de faire renaître ses prétentions à la papauté; mais les évêques élurent Sirice à l'unanimité et, le 23 février 385, Valentinien condamna l'antipape à un bannissement perpétuel.

Platina, *De vitis pontificum*. — Du Pin, *Bibliot. des aut. eccles.*

URSINS (Jouvenel des), nom d'une famille française originaire de la Champagne. *Jouvenel*, *Juvenel*, *Juvénal*, sont les diverses formes qui servirent à la désigner lorsqu'elle sortit de l'obscurité, au quatorzième siècle. D'autre part, le nom d'Orsini (en français *des Ursins*) est celui de diverses familles de l'Italie, une entre autres très-puissante à Rome. *Neapoleone* Orsini fut chanoine de Paris vers 1280, cardinal en 1286 et mourut à Avignon, en 1347 (1). En 1418 *Jordano degli* Orsini, évêque d'Albano, cardinal, légat du saint-siége, vint en France, passa par Troyes, et prit part aux congrès de Charenton près de Paris et de la Tombe. A cette occasion, le prélat romain fut très-vraisemblablement en rapport avec Jean Ier Jouvenel (*voy.* ci-après) En 1415 ce dernier, originaire de Troyes (2), possédait à Paris un hôtel connu dès cette époque, dit-on, et depuis, sous le nom d'hôtel des Ursins (3). Il n'existe donc aucun rapport réel, ou du moins prouvé, entre l'origine des Jouvenel ou Juvénal des Ursins et les Orsini d'Italie. Cependant Jean II Jouvenel affirma hardiment cette communauté d'origine, en se fondant sur des allégations évidemment fictives ou erronées, si ce n'est mensongères. Cette fable, d'ailleurs, fut mise en circulation avec le concours et l'adhésion des Orsini eux-mêmes. A partir de cette époque, c'est-à-dire vers 1432, cette prétendue communauté de source fut admise par les deux familles. Les Jouvenel des Ursins et les Orsini d'Italie revendiquaient le même nom, et portèrent, à quelque variante ou brisure près, les mêmes armes (4). La famille de France s'éteignit dans la personne de *François* Jouvenel des Ursins, marquis de Trainel, ambassadeur, maréchal de camp, etc., mort en Champagne, le 9 octobre 1650, sans postérité directe, et ayant substitué son nom, ses armes et ses biens à François de Harville, son petit-neveu. A. V. V.

Grosley, *Mémoires sur Troyes*, t I, p. 808. — *Longueruana*, p. 217. — Sansovino, *Degli huomini della casa Orsina*, Venise, 1562, in-fol., et l'*Historia di casa Orsina*, Venise, 1565, in-fol. — Armoires Baluze, t. 59.

(1) Cabinet des titres, au mot *Ursins*. Liste des chanoines de N.-D., L. L. 189, fol. 146, v°; L. L. 416, fol. 182, v°.

(2) *Jean* Jouveney ou Jouvenel, père (?) de Jean Ier, figure dans un acte de 1366, relatif aux ôtages du roi Jean, parmi les quatre-vingts notables de Troyes qui prirent part à la délibération. Il fut conseiller de ville en 1369. Le premier titre dans lequel on voit paraître ce surnom pour nos Jouvenel est une délibération capitulaire de N.-D. de Paris, qui admet « vénérable homme Me *Jacques Juvenal des Ursins*, le 18 avril 1441, comme archidiacre de la cathédrale ». (Camusat, dans MMs. Dupuy, 678, piece 84, L. L. 218, p. 77.)

(3) *Religieux de Saint-Denis*, in-4°, t. VI, p. 209, 251. Monstrelet, ed. d'Arcq, t. II, p. 256. On ne voit pas toutefois que Jean ait porte lui-même ce surnom. L'hôtel etait sis près le val de Glatigny. En 1396 il s'appelait la maison de l'*Image Sainte-Catherine*, à cause de son enseigne, et fut vendu par Guill. d'Hermanville, écuyer, à Jean le Picard, avocat au parlement. Godefroy (*Charles VI*, p. 801), sur la foi de papiers domestiques fournis par la famille des Ursins, a le premier allégué que la ville de Paris avait donné cet hôtel à Jean Ier en récompense de ses services. Cette donation aurait donc eu lieu de 1396 à 1418. Mais on n'en trouve aucune trace authentique. (Communication de M. Ad. Berty, sous-chef du bureau hist. à la préfecture de la Seine.)

(4) Le nom d'*Urso* fut plus d'une fois porté dans la famille *Orsini*, qui avait des *ours* pour supports. Certains généalogistes pensent qu'*Orsini* est la métalepse de *Rosini*, et se fondent sur le blason de la famille, qui est : bandé d'argent et de gueules de six pièces du chef d'argent chargé d une *rose* de gueules boutonnée d'or, soutenu d'une fasce ou devise (fasce diminuee) d'or. Ils se rattachaient aussi aux *Rosemberg* d'Allemagne.

fol. 294. — Armorial du hérault Berry, Ms. fr. 4985, fol. 13, v°, et 171. — Anselme, *Hist. généal.*, au mot JOUVENEL. — Acte faux qui rattache les *Ursins* aux *Orsini*, fabriqué en 1445, à la requête de Jean II, dans Godefroy, *Charles VI*, p. 673. — Boutiot, *Hist. de l'instr. publ. à Troyes*; 1864, in-8°.

URSINS (*Jean Ier* JOUVENEL, appelé rétrospectivement DES), né vers 1360, mort le 1er avril 1431, à Poitiers. Selon toute apparence, il appartenait à l'une de ces familles champenoises qui, vers la première moitié du quatorzième siècle, favorisées par la loi ou coutume locale, s'élevèrent de la glèbe, ou de la servitude, à la classe privilégiée, soit par les richesses acquises dans le commerce ou l'industrie, soit par l'instruction et la carrière cléricale. Son père, natif de Troyes, avait épousé la fille de Thibaut, baron d'Acenay, vicomte de Troyes. Jean Ier acquit de bonne heure ou peut-être hérita de son père la baronnie de Trainel en Champagne. Après avoir fait ses études élémentaires, il se rendit à l'université d'Orléans, où il prit ses degrés en droit civil; puis vint s'instruire en droit canon à l'université de Paris, et devint successivement conseiller au Châtelet (8 janv. 1381), puis avocat au parlement. Le 20 juin 1386, il épousa Michelle de Vitry, appartenant à une famille de robe très-influente à Paris. En 1388, le gouvernement de Charles VI, exercé principalement par Jean Le Mercier, seigneur de Noviant, oncle de Michelle, voulut réorganiser la prévôté des marchands, charge jadis élective, et qui avait été mise en la main du roi par suite de la révolte des Maillotins. Jean Jouvenel fut choisi pour la remplir, et ne tarda pas à déployer un zèle actif et éclairé pour les grands intérêts qui lui étaient commis. La navigation commerciale de la Seine contribuait pour une part essentielle à la prospérité de la ville. Jouvenel entreprit une suite de procès qu'il gagna, contre les Rouennais et contre des hanses commerciales qui avaient empiété sur les droits des *marchands de l'eau* de Paris. De plus, le cours de la Marne et autres affluents s'était hérissé de moulins, de constructions diverses, qui barraient ou retardaient les arrivages destinés à la métropole. Jouvenel imagina l'expropriation légale pour cause d'utilité publique. Muni d'un mandement royal, adressé à lui-même, il envoya trois cents « compagnons », ou manouvriers, qui dans une seule nuit « rompirent et abattirent tous lesdits empeschements ». Ceux qui eurent à subir cette exécution durent se résigner à recevoir une indemnité, calculée au denier dix, c'est-à-dire égale à dix ans de revenu. En 1392, les seigneurs de Noviant et de la Rivière, patrons de Jouvenel, furent persécutés par le duc de Bourgogne. Jetés en prison, ils durent la conservation de leurs jours aux mesures habiles et à l'éloquente défense que leur prêta le prévôt des marchands. Jouvenel entra lui-même alors dans le conseil de Louis, duc d'Orléans, et subit à son tour les coups de ses adversaires. Il fut décrété d'accusation par les Bourguignons et ajourné devant le roi, à Vincennes. Trente faux témoins avaient été subornés et devaient déposer contre lui. Deux commissaires, chargés de l'information, allèrent boire au cabaret dit *de l'Échiquier*, et y laissèrent tomber, dans leur ivresse, cette pièce importante. L'hôtelier, qui était ami du prévôt, la recueillit, et vint à minuit la lui apporter, à l'hôtel de ville. Jouvenel, ainsi instruit des charges de l'accusation, se rendit en présence du souverain. Son honnêteté, sa parole habile triomphèrent. Adversaire déclaré des bouchers et des cabochiens, il s'employa pour la paix, essayant de concilier les rivalités antagonistes et favorisant la cause de la monarchie, contre les Bourguignons et les Anglais. En 1400 il résigna son office de prévôt, et fut élu avocat et conseiller du roi au parlement. En 1408, après l'assassinat de Louis, duc d'Orléans, l'avocat du roi fit déférer le gouvernement à la reine. Il favorisa la tenue de cette séance solennelle où Valentine de Milan vint demander justice contre les meurtriers de son époux.

En 1412, il contribua à la condamnation du duc de Lorraine, qui s'était associé à l'insubordination des princes et à l'anarchie. Mis à rançon de deux mille écus, lors de la fameuse émeute des cabochiens, il prit bientôt contre eux l'avantage, et devint chancelier du dauphin, duc de Guienne. Là, comme ailleurs, les brigues, l'intérêt personnel, les intrigues de cour, l'égoïsme et l'avidité dominaient. Un matin, le chancelier se vit apporter des mandements ou mandats financiers, au nom du prince, « montans jusques à la somme de soixante à quatrevingt mille escuz ». Il refusa de les sceller, et en référa au dauphin, qui condescendit à ses représentations. Mais le duc de Berry, intéressé dans cette affaire, intervint; et, quelques jours après, Jean Jouvenel, destitué de son office, était remplacé par Martin Gouge de Charpaigne, évêque de Chartres, créature et déjà chancelier du duc de Berry. Les succès des Bourguignons s'accrurent dès lors, et portèrent préjudice au courageux conseiller de la couronne.

Cependant Jouvenel avait vu s'agrandir sa fortune. « Il possédoit bien 2,000 fr. de rentes et de revenu, avoit belles places et maisons en France, Brie et Champagne. » Son hôtel « estoit garni de meubles qui pouvoient bien valoir de quinze à seize mille escuz en toutes choses. » Dans la nuit du 29 au 30 mai 1418, les Bourguignons s'emparèrent de la capitale. Jouvenel, proscrit, s'enfuit à la hâte. Il dut son salut au nouveau prévôt de Paris, nommé Gui de Bar, à qui lui-même avait antérieurement sauvé la vie. Il suivit le dauphin en Berry, devint président au parlement de Poitiers, puis du parlement de Toulouse, et revint à Poitiers, où il mourut. Seize enfants avaient été le fruit de son mariage; onze existaient en 1418 et vivaient encore en 1445, époque où Jean II Juvénal des Ursins fit exé-

cuter le tableau célèbre qui représente le prévôt des marchands accompagné de sa femme, entouré ou suivi de ses sept fils et quatre filles. Ce tableau de famille, qui est à la fois un précieux monument de l'histoire et de l'art, se conserve aujourd'hui au musée du Louvre. Les galeries de Versailles renferment en outre la statue funéraire, en pierre peinte, et à genoux, de Jean Ier ainsi que celle de sa femme. Enfin, la statue moderne du prévôt des marchands figure parmi celles qui décorent extérieurement l'hôtel de ville de Paris.

Nous pouvons indiquer deux opuscules qui ont pour auteur Jean Ier Jouvenel; savoir : *Harangues et propositions faictes par plusieurs docteurs en théologie, et par Me Jean Juvenal des Ursins, en* 1406; copie du dix-septième siècle, Ms. 870, Saint-Germain français, fo 179 et suiv.; — *Arrêt du parlement de Paris, du* 1er *août* 1412, *contre Charles II, duc de Lorraine, et avec les remarques qu'y a faites Jean Juvénal des Ursins;* Paris, 1634, in-8°. A. V. V.

Chronique de Juvénal des Ursins, dans Godefroy, *Recueil de Charles VI*, 1653, in-fol. — *Religieux de Saint-Denis*. — Grosley, Anselme, déjà cités. — *Gallia christiana*, t. II, col. 1199, E. — Vaissète, *Hist. du Languedoc*, anno 1426. — Cabinet des titres, dossiers, *Jouvenel*, *Ursins*, *Vitry*.

URSINS (*Jean II* Jouvenel ou Juvénal des), fils du précédent, prélat et historien, né à Paris, le 23 novembre 1388, mort à Reims, le 14 juillet 1473. Comme son père, il fit ses études de droit aux écoles d'Orléans et de Paris. Docteur *in utroque jure*, il fut nommé dès 1416 maître des requêtes de l'hôtel. Deux ans après il vit les biens de sa famille confisqués, et suivit ses parents dans l'exil. Le 28 août 1425 il devint avocat général du roi au parlement de Charles VII, qui se tenait à Poitiers. En 1431 il perdit l'auteur de ses jours, et se conduisit vis-à-vis de ses frères et sœurs non-seulement en frère, mais en père. Quoique célibataire, il perpétua dans sa race et pour les siens l'esprit de famille, l'ambition, le goût de s'étendre et d'acquérir; il déploya de véritables talents politiques et littéraires. Mais il ne manifesta ni la hauteur de vues, ni le désintéressement, ni la générosité de caractère dont il avait eu sous les yeux le modèle. Jean II choisit la carrière ecclésiastique, et colloqua ses frères soit, comme lui, dans l'Église, soit dans les postes les plus lucratifs de l'État. Pour lui, il se tint en dehors du mouvement et de la responsabilité des affaires publiques, se contentant de les faire gérer au grand profit de sa famille, par ses proches, et se renfermant dans une situation éminente, inviolable et sacrée à la fois. Après avoir été à la fois archiprêtre de Carmaing (province de Toulouse) et doyen d'Avranches, sans mettre le pied dans ces diocèses, il fut nommé en 1431 évêque de Beauvais et pair de France.

Durant son séjour à Poitiers, il rédigea la *Chronique de Charles VI*. Cet ouvrage, compilé, en partie, des chroniques de Saint-Denis, s'appuie également sur les souvenirs que Jean II recueillit de la bouche ou de la succession de son père. C'est une des sources d'information historique les plus valables pour l'étude de cette période. Mais un intérêt personnel a guidé aussi, sensiblement, la plume de l'auteur. Jean II n'a pas mis son nom à cette œuvre, et il a eu même recours à une étrange fiction pour donner le change au lecteur sur l'identité de sa personne (1).

Au quinzième siècle la hiérarchie de la naissance présidait, comme principe, au classement des individus dans la hiérarchie sociale. Il semblait indécent que les hautes charges de l'État fussent remplies par des hommes qui ne descendaient pas d'une race *ancienne et d'épée*. Aussi Jean II mit-il son industrie à se rattacher à une race antique et lointaine. Pour commettre cette fraude il s'acquit la complaisante adhésion des Orsini d'Italie : ceux-ci en effet, grâce à la nuance distinctive d'appréciation qui caractérise les Italiens du moyen âge en cette matière, y trouvaient de leur côté un intérêt ou une convenance réciproque (2). Jean avait dû connaître à Paris le cardinal Jordano degli Orsini. Aussitôt nommé évêque de Beauvais, il se rendit à Rome, et se fit sacrer par le cardinal, dans le palais même des Orsini, le 24 mars 1432. Ayant pris possession de son diocèse, où il succédait à Pierre Cauchon, il s'entremit, au moins pour les préliminaires, au traité d'Arras (1435), et composa à cette occasion un écrit politique considérable, et dont on reparlera plus loin. Dans l'intervalle il rédigea un autre opuscule intitulé : *Epistre pour envoyer aux trois estats qui se devoient tenir à Blois en* 1433, laquelle ne fut point envoyée. Il s'y exprime avec une liberté très-hardie sur les malheurs du temps et sur les excès des gens de guerre, même français, et fait allusion aux succès merveilleux et inespérés remportés par la cause royale, mais sans dire un mot de la Pucelle, qui cependant s'était tout récemment illustrée à Beauvais même (3). Le retour de la capitale sous l'obéissance de Charles VII rendit à Jean II son foyer paternel. Il devint en même temps (avril 1436) protecteur de l'université de Paris, distinction attachée à sa dignité d'évêque de Beauvais. En 1439, il prit part aux états généraux d'Orléans, et rédigea à ce sujet, en 1440, une épître adressée (au moins fictivement) au roi, et qui, comme la précédente, paraît n'avoir pas été *envoyée*.

A cette époque sa famille venait de rentrer en possession de l'hôtel paternel, qui d'après une conjecture que nous serions disposé à embras-

(1) Édit. de 1653, p. 376, 377.

(2) En Italie les capitaines étaient partout soumis aux *podestà* électifs. L'épée n'y primait pas la judicature ni le commerce.

(3) L'évêque de Beauvais, ainsi que son métropolitain Raimond de Chartres, était sans doute alors, tout porte à le croire, au nombre des adversaires de la Pucelle.

ser, s'appelait de *Lurcine* ou *Lourcine*. Jean II, de retour au sein de ce manoir, qui durant dix-huit ans avait passé en d'autres mains, lui communiqua dès lors vraisemblablement le nom d'hôtel des Ursins. A l'instar de ce qu'il avait vu à Rome (et partout ailleurs), il voulut fonder en l'honneur de sa famille une chapelle qui portât son nom, dans l'église mère de la capitale. Des négociations s'engagèrent à ce sujet dès 1442 avec le chapitre de Notre-Dame, qui céda', moyennant une rente annuelle de soixante livres, la chapelle de Saint-Remi, sise près du chœur. Stipulé par acte du 14 juin 1443, cet arrangement fut agréé le 20 décembre suivant. A cette époque les dépouilles mortelles de Jean Ier y étaient déjà inhumées, et le 1er avril suivant son *obit* y fut célébré.

En 1444, Jean II fut transféré sur le siége de Laon, qui donnait droit à une duché-pairie.

Le 16 juin 1445, il fit élever son frère Guillaume à la charge de chancelier de France. Le 30 août suivant un envoyé de la famille recueillait à Rome l'acte apocryphe mentionné plus haut, et qui fut délivré comme extrait des archives orsiniennes, par Latino degli Orsini, archevêque de Trani depuis 1439, qui mourut en 1477, cardinal et père de trois enfants naturels (1). Jean II adressa peu de temps après à son frère un traité fort curieux de l'*Office du chancelier*. Cette place, dont il énumère avec complaisance les innombrables profits, est telle, dit-il, qu'on ne peut la gérer de manière à plaire à tout le monde; il faut transiger, temporiser; de quelque côté que le vent souffle, plier la tête et laisser passer les orages, car en agissant autrement « cela vous feroit bailler le bont (bond) » (2), expression alors consacrée pour désigner la perte des offices et le renvoi des gens de cour. Ce même écrit tend à des vues de conduite, et conclut à un projet de réforme. L'écrivain y passe en revue les abus qu'il a observés, tant dans l'État que dans l'Église. L'institution (récente alors) de l'armée permanente et par conséquent la taille permanente rencontraient de sa part une improbation très-formelle. Il poursuit à mots couverts et de traits acérés la fortune nouvelle, et scandaleuse à ses yeux, de Jacques Cœur, qu'il désigne très-évidemment, sans le nommer. Le luxe des dames de la cour excite au plus haut degré son indignation. Examinant après cela l'état ecclésiastique, il s'étend d'abord avec complaisance sur les prérogatives dues à son ordre sur les atteintes dont lui-même a souffert, et stigmatise en termes sanglants la dissolution profonde et la démoralisation des gens d'église, en faisant appel aux voies de coërcition et de réformation tant de fois édictées par les synodes et conciles.

(1) Le corps de cet acte contient des assertions fabuleuses. Il a en outre été singulièrement altéré et mutilé dans le texte que nous a transmis Godefroy. Ainsi l'archevêque de Trani y devient un archevêque de *Trèves*. L'une des dates du transumpt y a été omise, etc.

(2) Aujourd'hui *sauter le pas*.

En mars 1449, Jean II, par voie d'échange avec son frère Jacques, passa du siége de Laon à celui de Reims. Il devint ainsi le premier des pairs ecclésiastiques de France et *légat né du saint-siége*, titre qu'il prit dans ses actes (au moins à partir de 1455), et qu'il transmit à ses successeurs. Le roi l'envoya presque aussitôt à Rouen avec Dunois pour traiter de la reddition de cette ville. Il conduisit cette affaire avec tant d'habileté que la Normandie tout entière se trouva bientôt libre du joug des Anglais.

En 1452 il remplit une autre mission diplomatique, auprès de Philippe le Bon, lors des démêlés relatifs aux Gantois. Vers 1453, il adressa au roi un écrit intitulé *Remontrances pour la réforme du royaume*, et y reprit une à une, mais sans plus de succès, toutes les critiques et toutes les satires que renferme le traité de la chancellerie. La condamnation de Jacques Cœur, à laquelle le chancelier de France prit une part odieuse, fut peut être en quelque chose le résultat de cet écrit. Sur un autre point, le roi condescendit aux *Remontrances* de l'archevêque, et lui donna, en 1455, l'autorisation expresse de réunir à Soissons un synode provincial, destiné à réformer les mœurs de son clergé. « Mais, ajoute un historien, fist chacun comme il avoit accoustumé. »

L'archevêque de Reims prit part, dans les dernières années de Charles VII, à diverses affaires, telles que la révision du procès de Jeanne Darc (1456), le jugement du duc d'Alençon, le célèbre procès des Vaudois. Il sacra Louis XI et le harangua, en 1461. Il fut, en 1465, l'un des commissaires du *bien public*. Il siégea aux états de Tours (1467) et de Poitiers (1469). Il se retira enfin dans son diocèse, qu'il avait longtemps administré par procureur. Il y mourut, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, et, conformément à ses dernières volontés, un monument funéraire lui fut élevé devant le maître autel de sa cathédrale.

Les ouvrages de Jean II J. des Ursins n'ont point été publiés intégralement, et le seront peut-être un jour, pour satisfaire à la curiosité des érudits. Nous en offrons ci-après une bibliographie aussi exacte et aussi étendue (si ce n'est complète) qu'il nous a été possible.

ŒUVRES LITTÉRAIRES. — I. *Chronique de Charles VI*, composée vers 1430. MANUSCRITS (1) : 1° Ms. fr. 5020, ayant appartenu à de Thou et probablement à la famille des Ursins : ce ms. paraît être contemporain de l'auteur ; 2° Ms. fr. 2596, exécuté, vers 1480, pour la *librairie* de l'échevinage de Rouen : très-beau vélin, miniatures; 3° et 4° Mss. fr. 5018-5019 (t. I et II) : copie du seizième siècle; 5° Ms. fr. 5865, copie postérieure ; 6° Ms. fr. S. G. 972 : copie, fragment, moderne. — IMPRIMÉS : 1° par Théod. Godefroy, Paris, 1624, in-4°; 2° par Denis Godefroy (la meilleure édition) dans *Charles VI*,

(1) Nous n'indiquons que ceux de la bibliothèque impériale de Paris. D'autres ont été signalés par divers auteurs. *Voy.* notamment la *Bibliothèque* de Fontette.

Paris, impr. du Louvre, 1653, in-fol.; réimpr. depuis, *économiquement*, avec des suppressions et des fautes nouvelles, dans les divers recueils modernes de Mémoires sur l'histoire de France. — II. Vers 1432 et avant 1443 : *Advis à ceulx qui ont le gouvernement de la juridiction tant spirituelle que temporelle :* MANUSCRITS : Français 2701, f° 119 : ce ms. paraît avoir été compilé du vivant de l'auteur, mais d'après un autre recueil, encore antérieur; copies : Mss. fr. 15,502, f° 391 et s.; Dupuy, 519, f° 331, v° ; S.-G. fr. 251, f° 1601 et s. — III. Vers 1433. *Epître aux états de Blois.* Ms. fr. 2701, p. 1 et s., copies ; mss. fr. 5017, 5021, 4767, 5038, S.-G.; 251, Dupuy 519, Minimes 31 ; volume 295 des 500 de Colbert ; etc. Imprimée partiellement dans Duchesne, *Œuvres d'Alain Chartier*, 1617, in-4°, p. 838 ; Loisel, *Mémoires de l'évêché de Beauvais*, etc., 1617, in-4°, p. 329. — IV. Vers 1434. *Harangue du comte d'Eu.* Mss. fr. 2701, f° 121; S.-G. 231, f° 1649, Dupuy 519, fol. 364 et s.; 15,502, p. 402 et s. — V. Vers 1435. *Discours sur la paix d'Arras, etc.* Ms. fr. 5022, signé, à la fin, de l'auteur (*Jehan evesque et conte de Beauvès)*, f° 27 à 61. Mss. fr. 2701, f° 26 ; 5017, 5038, 15,502, Dupuy et S.-G. cités. — VI. En 1440. *Epitre relative a l'assemblée d'Orléans.* Mss. fr. 5022, p. 1 ; 2701, f° 7; 5017, f° 19; 4767, S.-G. et Dupuy, cités. Imprimée partiellement Loisel, *ibidem.* — VII. 1444. *Mémoires et titres extraits du trésor des chartes et dressés par ordre du roi touchant les droits respectifs des maisons de Valois et d'Angleterre à la couronne de France* (Recueil très-important, et qui, modifié successivement, a servi de texte pendant plusieurs règnes aux contestations diplomatiques entre les deux puissances). *Manuscrits :* S. G. fr. 1537, parchemin ; 2701, f° 37, v°, Dupuy, 310, f° 1 et s.; 5017, 15,502, Brienne 35 (et une multitude d'*imitations* subséquentes). — VIII. 1446. *Traité de l'office du chancelier.* Mss. 2701, f° 41, v°; 5017, 4767 ; 15,502, S.-G. 231, Dupuy, 519. Quelques fragments imprimés dans Godefroy, *Charles VI*, p. 564 et *passim ;* — IX. Vers 1453 *Remontrances au roi pour la réformation du royaume, etc.* Mss. fr. 2701, f° 86 ; 5017, f° 266 ; 15,502, f° 230 ; S.-G. 251, f° 843; Dupuy 519. f° 217. — X. 1458. *Exhortation au roi de faire miséricorde au duc d'Alençon ;* Ms fr. 2701, f° 116, v° ; 15,502, f° 381 et s.; S.-G. 251, f° 1539 et s.; Dupuy, 519, f° 342. Imprimée dans le P. Anselme, *Histoire généalogique, etc.*, t. III, p. 263 et s. — XI. 1461. *Harangue à Louis XI.* Mss, fr. 2701, f° 120 et s.; 15,502 ; f° 406 et s.; S.-G. 251, f° 1663 et s.; Dupuy, 519. f° 268 et s. Imprimée, Duclos, *Recueil de pièces pour servir de suite à l'Histoire de Louis XI*, 1746, in-12, p. 252. — XII. 1467. *Harangue aux états de Tours.* Mss. fr, 2701, f° 121 ; 15,502, f° 409 et s.; S.-G. 231, f° 1691 ; Dupuy, 519, f° 371. Imprimée, Duclos, *ibid.*, p. 283. — XIII. 1432-1472 ? *Douze sermons composés et prêchés par J.-J. des Ursins.* Mss. fr. 2701 (à la fin) ; 15,502, f° 417 v° et suivants. Coquillart (*voy.* ce nom), poëte célèbre de la fin du quinzième siècle, avant d'être official de Reims, avait été *procureur* de la temporalité de cette métropole. Il est mentionné en cette qualité dans le testament de Jean II. En 1460, jeune encore, il traduisit du latin en français à la requête de l'archevêque de Reims, l'Histoire des Juifs de Josèphe. *Voy.* A. Champollion, *Louis et Charles d'Orléans*, p. 114. *Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances des sociétés savantes*, 1863, in-8°, p. 175 et s. *Gall. Christiana*, t. X, col. 80 et s. A. VALLET (DE VIRIVILLE).

Ouvrages cités. — God. Herman, *Hist. de Beauvais*, ms. fr. 8581, t. III, p. 1337 et s. Ms Dupuy 673, pièce 56, 63 et s. *Registre des Archives*, X. X. 8593, f° LXXXX. — Denis Simon, *Suppl. à l'Histoire de Beauvais*, 1704, in-12, p. 129. — *Gallia christiana*, t. IX et X. — Delettre, *Hist. de Beauvais*, 1842, in-8°, t. III, p. 25. — Quicherat, *Procès de la Pucelle*, et *Mémoires de Th. Basin*, aux tables. — Vallet (de Virivllle), *Hist. de Charles VII*, à la table.

URSINS (*Jacques* JOUVENEL DES), frère du précédent, né le 14 octobre 1410, à Paris, mort le 12 mars 1457, à Poitiers. Nommé en 1441 archidiacre de la cathédrale de Paris, il fut aussi pourvu d'une présidence en la cour des comptes. Par le crédit de son frère Jean, il fut appelé, le 25 septembre 1444, à occuper l'archevêché de Reims, vacant par la mort de Renaud de Chartres. Sa prudence et son habileté le firent employer dans quelques négociations politiques, en Angleterre d'abord avec Louis, comte de Vendôme, puis à Gênes. Après avoir assisté aux conférences de Bourges, où l'on décida, le 28 juin 1447, qu'Amédée de Savoie devait abdiquer la papauté, il fut chargé par le roi de notifier cette décision à Amédée, et se rendit, en juillet 1448, à Rome pour traiter de la paix de l'Église avec Nicolas V, qui voulut le récompenser de son zèle en lui accordant le titre de patriarche d'Antioche (mars 1449). A cette époque Jacques résigna l'archevêché de Reims en faveur de son frère aîné, et obtint l'administration des deux siéges de Poitiers et de Fréjus. Il permuta ce dernier siége avec Jacques Seguin pour le prieuré de Saint-Martin des Champs à Paris (1). H. F.

Gallia christ. — Fisquet, *France pontif.*, dioc. de Reims.

URSINS (*Anne-Marie* DE LA TRÉMOUILLE, princesse DES), fille aînée de Louis de La Trémouille, duc de Noirmoutiers, et de Renée-Julie Aubry, née vers 1641 (1), morte le 5 décembre 1722, à Rome. Mariée, en 1659, à Adrien-Blaise de Talleyrand, prince de Chalais, elle se fit remarquer par son esprit autant que par sa beauté, et brilla à l'hôtel d'Albret, où elle rencontra Mme Scarron, dont la destinée devait plus tard se trouver mêlée à la sienne. On doit aussi noter qu'à cette époque elle connut beaucoup le cardinal de Retz. Un duel entre son mari et La

(1) C'est à ce prélat, ami éclairé des lettres et des arts, qu'on doit le célèbre manuscrit orné de miniatures acquis par M. A.-F. Didot à la vente Soltikof, en 1861, pour le prix de 35,962 f. 50 c. et cédé à la ville de Paris, qui le conserve dans sa bibliothèque publique. Le passage suivant est extrait et traduit du testament latin dicté à Poitiers par Jacques des Ursins, le 7 mars 1457 : « Le testateur a voulu et ordonné que son grand *pontifical neuf* reste et soit donné à son futur successeur évêque de Poitiers, *dans le cas* où celui-ci voudrait quitter et décharger le testateur et ses héritiers des réparations nécessaires à faire dans les héritages, domaines et possessions de l'évêché de Poitiers, à la charge du testateur, ainsi que des dettes et obligations dont les héritiers pourraient se trouver tenus envers le dit successeur à raison du dit évêché. » (Ms. Sorbonne 1105, f° 226.) On peut juger par là combien était dès lors considérable le prix que le possesseur attachait à ce livre somptueux. A. V. V.

(1) Cette date nous semble la plus probable, puisqu'elle s'accorde avec celle du mariage de son père, qui eut lieu en novembre 1640.

Frette, qui l'avait provoqué à la sortie d'un bal au Palais-Royal, interrompit ces succès mondains, en l'obligeant à sortir de France (1663). Fort attachée à son mari, qu'elle adorait, elle le suivit en Espagne, puis en Italie, où elle eut la douleur de le perdre, à Venise (1670), lorsqu'elle même l'avait précédé à Rome pour y fixer leur résidence. Les premières années de son veuvage, passées dans un couvent, furent celles d'une sincère douleur. Peu à peu cependant le goût du monde prit en elle le dessus, et elle y reparut, avec toutes ses grâces, patronée près de la société romaine par le cardinal d'Estrées, l'ambassadeur de France, qui ne le fit pas assurément sans dessein, puisqu'en même temps il attirait sur elle l'attention de Louis XIV. Ce fut donc en grande partie dans des vues politiques, et avec l'aide de la diplomatie des deux frères d'Estrées, que se conclut le second mariage de la princesse de Chalais avec Flavio Orsini, duc de Bracciano, veuf aussi (mars 1675). Dès lors le palais Orsini devint le foyer de l'influence française, qu'augmenta encore le mariage que la duchesse de Bracciano réalisa entre sa sœur Louise-Angélique de La Trémouille, et son beau-frère le duc Lanti (nov. 1682). Toutefois ses prodigalités, jointes aux sentiments trop italiens que son mari manifesta dans les démêlés survenus entre Louis XIV et le pape Innocent XI, ne tardèrent pas à amener quelque mésintelligence entre les époux. Telle fut sans doute la cause de plusieurs séjours qu'elle fit à Paris, l'un en 1677, l'autre, plus prolongé, de 1693 ou 1694 à 1698.

C'était l'époque où le roi préparait l'issue de la succession d'Espagne. Présentée à Mme de Maintenon, très-avant dans l'intimité du maréchal de Noailles et du ministre Torcy, elle fut chargée de seconder à Rome les vues de la France de ce côté. Jusque-là, s'il faut en croire certaines de ses lettres à la duchese Lanti et les *Mémoires* de Louville, qui lui attribue des mœurs *à l'escarpolette*, l'amour des plaisirs avait eu dans sa vie une part au moins égale à la politique; désormais c'est la politique qui dominera tout. Elle avait alors cinquante-six ans. De retour à Rome, elle forma une étroite liaison avec l'archevêque de Tolède, Porto-Carrero, qui prit avec elle l'engagement de ne favoriser en Espagne que les droits d'un prince français. Veuve une seconde fois à la mort du duc de Bracciano (5 avril 1698), avec lequel elle s'était réconciliée, et qui lui laissa par testament toute sa fortune, elle eut cependant un long procès à soutenir contre le prince Livio Odelscalchi, qui prétendait avoir été adopté par le défunt. Après avoir, par une transaction, vendu à son adversaire le duché de Bracciano moyennant une somme de deux millions, elle prit désormais ce titre de *princesse des Ursins* (degli Orsini) sous lequel elle est connue dans l'histoire (1).

Après l'avénement de Philippe V, elle fut chargée de préparer les voies au mariage du jeune roi avec une princesse de Savoie, sœur de la duchesse de Bourgogne, et sur laquelle elle devait exercer une si entière et si persistante influence. C'était désormais à Madrid plus que partout ailleurs qu'il importait à Louis XIV d'avoir quelqu'un qui représentât partout et toujours près des jeunes souverains l'influence française. Nulle ne convenait mieux à ce rôle que Mme des Ursins, et elle fut nommée, sur sa pressante demande et par le crédit de Mme de Maintenon, *camerera mayor* de la nouvelle reine (août 1701). Suivie d'un train qu'elle avait monté avec le plus grand faste, elle quitta Rome et joignit Marie-Louise de Savoie au port de Villefranche pour l'accompagner jusqu'à Figuières, où eut lieu le mariage royal (11 sept. 1701).

La nouvelle reine avait treize ans à peine, le roi dix-huit. Mme des Ursins eut bientôt acquis sur la jeunesse de l'une et sur la mollesse innée de l'autre un empire qui se fortifia d'une intimité qui allait jusqu'aux détails les plus secrets de la vie privée. Si pour plaire au roi elle donnait des fêtes littéraires où on jouait Corneille et Molière, elle cherchait aussi à se concilier les Espagnols en se mettant à la tête d'un tiers parti formé par le comte de Montellano, et qui tout en acceptant la dynastie des Bourbons voulait au moins qu'elle se fît espagnole. Dès lors, adversaire de son ancien ami Porto-Carrero, elle entra dans les vues de Torcy, qui blâmait le zèle compromettant du cardinal, et tendit à faire prévaloir avec ménagement les méthodes françaises. La régence confiée à la reine, pendant l'absence de Philippe V en Italie (1702), contribua singulièrement à fonder le crédit de Mme des Ursins; ce fut là, comme elle le disait, *son premier ministère*. Employant ensuite le cardinal d'Estrées, le nouvel ambassadeur français, à renverser Porto-Carrero, elle parvint à ce but en le compromettant dans la grande affaire de la présence du représentant de la France dans le conseil des ministres (fév. 1703). Manœuvrant ensuite contre d'Estrées lui-même, dont elle redoutait l'influence, elle sut si bien prémunir contre lui l'esprit du roi et de la reine et lui susciter tant de dégoûts, qu'il demanda son rappel à Louis XIV (sept. 1703). Presque au même moment elle obtenait l'envoi en Espagne de Berwick, sur le dévouement duquel elle comptait.

Le triomphe de Mme des Ursins fut de courte durée; entourée elle-même d'ennemis, dont les partisans de Porto-Carrero et de d'Estrées avaient grossi le nombre, elle fut vivement attaquée à la cour de Versailles. Louville et l'abbé d'Estrées, gérant alors l'ambassade française, se répandirent en récits scandaleux sur la grande camériste et sur son intendant d'Aubigny, « ce grand et beau drôle bien décou-

(1) Ses dettes une fois payées, il ne lui resta plus qu'une rente de 17,000 livres, à laquelle la France, qui s'était entremise dans ce procès, ajouta, en 1699, une pension considérable.

plé », dit Saint-Simon, et qui logeait si près d'elle qu'on les disait mariés. On sait qu'en lisant cette dépêche, qu'elle avait décachetée, suivant une habitude d'espionnage contre la cour de France même, elle sentit, à cette imputation, son orgueil se révolter plus que sa vertu, et écrivit en marge cette singulière rectification : « pour mariés, non (1) ». En même temps elle adressa copie du tout à son frère, le duc de Noirmoutiers, qui prit soin de faire circuler l'aventure à Paris. Louis XIV, résolu dès lors à rappeler Mme des Ursins, dut cependant temporiser jusqu'au départ de Philippe V pour la frontière de Portugal, tant elle avait en celui-ci un puissant appui (6 oct. 1704).

Mme des Ursins avait reçu l'ordre de se retirer en Italie. Les démarches des Noailles et des ducs de Villeroi et d'Harcourt lui ayant obtenu la permission de s'arrêter à Toulouse ; elle y resta quatre mois, et vint ensuite se justifier à Versailles (janv. 1705). Le désordre complet qui régnait en Espagne depuis son départ parlait pour elle mieux encore que sa dextérité et son esprit. On la supplia presque de retourner à Madrid, et cette fois avec une mission avouée. Mais habile à augmenter son autorité par de politiques lenteurs, elle obtint préalablement la réintégration d'Orry dans ses fonctions, et la nomination à l'ambassade de Madrid du président Amelot. Elle s'était en quelque sorte composé son ministère avant son départ. Là se borna sans doute son ambition, et il est difficile d'admettre, avec Saint-Simon, qu'elle ait à ce moment aspiré à la succession de Mme de Maintenon. Son retour en Espagne (15 juin-4 août 1705) fut une véritable marche triomphale; partout le peuple l'acclama, le roi et la reine allèrent au-devant d'elle jusqu'à Canillas. Mais elle se trouva aussitôt aux prises avec les circonstances politiques les plus difficiles. Le 13 septembre Barcelone se rendait à l'archiduc, compétiteur de Philippe V, et la cour était obligée de se réfugier à Burgos (1706). Raffermissant le courage du roi et de la reine, Mme des Ursins travailla énergiquement avec Orry à subvenir à la détresse du trésor. Elle obtint 23,000 pistoles sur sa parole, et fit décréter la révocation des domaines engagés et un emprunt forcé sur les biens du clergé. Touchée des succès du duc d'Orléans devant Lerida et Tortose, elle engagea si peu une lutte malveillante contre lui, que peu avant son rappel en France, à la suite de menées qui tendaient à supplanter Philippe V sur le trône, elle négociait avec la cour de Versailles pour l'érection du comté d'Argenson en faveur de Mlle de Sery, sa maîtresse. Lorsque Louis XIV se vit contraint à abandonner l'Espagne à ses seules ressources et même bientôt à songer à souscrire à la dépossession complète de son petit-fils (1709), elle s'éleva à la véritable grandeur. Plus que jamais en faveur auprès de la reine, qui venait de lui confier l'éducation de son premier fils, elle hésita cependant un moment à combattre les conseils de résignation envoyés de Versailles. Vers la fin de 1709 elle demanda très-sérieusement son rappel; mais ne l'ayant pas obtenu, elle prit son parti, et avec une énergie aussi heureuse que politique elle jeta Philippe V entre les bras des Espagnols. Se mettant à la tête du mouvement national, elle décida le roi à expulser en masse tous ses serviteurs non espagnols, mesure qui avait, il est vrai, l'avantage indirect de la débarrasser d'un grand nombre de ses ennemis, présenta au peuple le prince des Asturies, et fit nommer au ministère les ducs de Bedmar et de Medina-Cœli. En même temps qu'elle demandait le rappel d'Amelot et d'Orry, dont l'influence choquait la fierté espagnole, elle obtint de Louis XIV l'envoi en Espagne du duc de Vendôme, dont la brillante victoire de Villaviciosa (10 déc. 1710) affermit à la fois la couronne sur la tête de Philippe V et facilita la paix d'Utrecht. Désireux de donner une preuve de sa reconnaissance à Mme des Ursins, Philippe V, lors des négociations, stipula la réserve d'un territoire dans les Pays-Bas, qu'il cédait à l'Autriche, destiné à former une souveraineté indépendante pour la camerera mayor. Cette négociation, qui porta sur le comté de Limbourg, puis sur la seigneurie de La Roche en Ardenne, et qui ne réussit pas, produisit quelques retards qui accrochèrent la paix, dit Saint-Simon, et indisposèrent contre Mme des Ursins le peuple espagnol autant que la cour de France. On lui reprocha de « jouer à la reine », Le temps de la mauvaise fortune était venu pour elle. A ce premier échec succéda un événement dont les conséquences devaient être plus graves encore : la mort de Marie-Louise de Savoie, l'amie plus que la souveraine de Mme des Ursins (14 fév. 1714).

Une galerie de communication, qu'elle fit alors construire en toute hâte entre son appartement et celui du roi, la retraite absolue et mystérieuse dans laquelle, pendant huit mois de veuvage, elle tint ce prince, dont le tempérament était si impérieux, prêtèrent à des propos que l'histoire a recueillis et qui faisaient de cette femme septuagénaire la prétendante à la main d'un roi de trente ans (1). Quoi qu'il en soit, Philippe V avait dit à Mme des Ursins : « Cherchez-moi une femme », et celle-ci, trompée par Alberoni, alors obscur représentant par interim de la cour de Parme à Madrid, contribua à fixer le choix du roi sur Élisabeth Farnèse, qu'on lui dépeignait « comme une bonne Parmesane nourrie de beurre

(1) L'affirmation de Mme des Ursins était sans doute vraie puisque dans une lettre d'elle à Orry, datée de 1718, elle le prie de présenter ses amitiés à la *femme* de M. d'Aubigny.

(1) Il importe, à cet égard, de noter que Saint-Simon, Duclos, Poggiali, qui accréditèrent ces bruits, les avaient recueillis d'Alberoni, dont l'assertion aurait besoin de contrôle.

et de fromage ». Lorsque deux lettres adressées par elle à la princesse, et restées sans réponse, lui eurent fait concevoir des défiances que de nouvelles informations ne confirmèrent que trop, ce fut en vain qu'elle dépêcha à Parme un homme de confiance pour tout arrêter (8 août 1714). Son messager, au témoignage de Duclos, menacé de mort dès son arrivée, garda le silence, et le mariage par procuration eut lieu le 16. Sa ruine était dès lors résolue (1).

Affermie dans son dessein par son entrevue à Saint-Jean de Luz, avec la reine douairière, veuve de Charles II et sa parente, et, à Pampelune, avec Alberoni, Élisabeth s'avançait vers Madrid. Mme des Ursins, bien que prévenue par un sieur Hocquart, munitionnaire français, des projets formés contre elle, se rendit à Guadraque à la rencontre de la reine, soit qu'elle crût qu'on *n'oserait*, soit plutôt qu'elle voulût faire cesser au plus vite un doute qui lui pesait (23 déc. 1714). A peine entrée dans l'appartement de la reine et restée seule avec elle, quelques observations de sa charge sur l'ajustement de celle-ci amenèrent une scène violente dans laquelle Élisabeth s'emporta jusqu'à lui imputer la mort de plusieurs personnes, et à s'écrier, dans un accès de colère réelle ou feinte « qu'on *fît sortir cette folle* de sa présence ». Il était sept heures du soir, et la terre était couverte de neige. Renvoyée, comme une femme de chambre qu'on chasse, « Mme des Ursins, dit Saint-Simon, fut mise en un carrosse avec une de ses femmes, sans avoir eu le temps de changer d'habit ni de coiffure, de prendre aucune précaution contre le froid, d'emporter ni argent ni aucune autre chose, et sans aucune sorte de nourriture dans son carrosse, ni chemise, ni quoi que ce soit pour changer ou se coucher, et à l'âge qu'elle avait ! » Elle n'arriva que le 14 janvier à Saint-Jean de Luz. Ainsi s'accomplit cette disgrâce, soudaine en apparence, mais que l'ambition d'Alberoni et d'Élisabeth Farnèse, les haines de l'inquisition, la lassitude de Philippe V lui-même avaient à la fois préparée. Le rappel du cardinal del Giudice, le rétablissement de l'inquisition dans tous ses privilèges (10 fév.), la retraite de Mancañaz et d'Orry, qui suivirent sa chute, peuvent servir à en fixer le caractère.

Froidement accueillie à Versailles (27 mars 1715), où une rente de 40,000 livres fut tout ce qu'elle obtint; tenue à l'écart de la cour par l'influence du duc d'Orléans, alors très-ménagé du roi et dont la conduite en Espagne lui était sans doute trop bien connuè, elle prit bientôt, en prévision de l'avénement de celui-ci à la régence, le parti de se fixer à l'étranger (14 août 1715). Mal reçue en Hollande par les États généraux, établie un instant à Gênes, où l'ennui la gagna, elle fit, en 1719, sonder, par son frère le cardinal de La Trémouille, les intentions de la cour de Rome à son égard. Malgré les assurances bienveillantes qu'elle reçut alors du roi et de la reine d'Espagne à ce sujet, ce ne fut qu'après la chute d'Alberoni (5 déc. 1719) qu'elle alla se fixer dans cette ville. Par un jeu singulier de la fortune, elle s'y rencontra avec Alberoni et Giudice, tous deux fugitifs. Grâce aux pensions de la France, et plus tard de l'Espagne, elle put y faire grande figure, et, en s'attachant aux Stuarts, qu'elle gouverna, eut encore, après tant de vicissitudes « une idée de cour et un petit fumet d'affaires ». Elle mourut à quatre-vingts ans passés, « fraîche encore, dit Saint-Simon, droite, ayant de la joie et des agréments (1) ».

Un certain nombre de lettres de Mme des Ursins étaient déjà connues par les *Mémoires de Noailles*, où l'abbé Millot les avait insérées. Depuis, on a publié ses *Lettres inédites au maréchal de Villeroi* (Paris, 1806, in-12), sa *Correspondance avec Mme de Maintenon* (Paris, 1826, 4 vol. in-8°), et d'après les archives de Stockholm, de France et d'Italie, un nouveau recueil de *Lettres inédites* (Paris, 1858, in-8°). A un point de vue tout littéraire, voici le jugement que M. Sainte-Beuve a porté sur cette femme célèbre : « Mme des Ursins, dit-il, nous apparaît dans ses lettres tout à fait telle qu'on se figure la femme politique. Le rôle pour elle est tout. Elle plaisante avec esprit, avec agrément, mais avec froideur; elle flatte et caresse de même; on sent l'artifice et le rire qui n'est que des dents et des lèvres, et que tout est factice dans sa personne. Le côté *femme* paraît avoir été dans une certaine vanité de pompe, dans cette chimère de la souveraineté, et dans des illusions sur son âge... Mme des Ursins écrit bien, elle écrit d'un grand style, sa phrase a grande tournure, et pourtant on s'aperçoit à certains mots qu'elle est depuis des années absente de France. » Eug. Asse.

Saint-Simon, Noailles, Berwick, Louville, Saint-Philippe, Torcy, Duclos, *Mémoires*. — *Hist. secrète de la cour de Madrid*, 1701 à 1719; Cologne, 1719. — Marq. de Rivas, *Diario de los Viages de Felipe V*, in fol. mss. (Bibl. de l'Arsenal). — Grimoard, *Mém. du Mar. de Tessé*. — W. Coxe, *Les Bourbons d'Espagne*. — *Mém. d'un grand d'Espagne*; Rotterd., 1718, in-12. — De Girardot, *Corresp. de Louis XIV et d'Amelot*, 2 vol. in-8°. — Poggiali, *Memorie istoriche*. — F. Combes, *La Princesse des Ursins, essai*; Paris, 1858, in-8°. — L. de Carné, dans la *Revue des deux mondes*, 15 sept. 1859. — De Mouy, dans la *Revue contemporaine*, 1858. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*.

(1) « Je ne vous demande qu'une chose, avait écrit Élisabeth Farnèse à Philippe V, c'est le renvoi de madame des Ursins »; et le roi avait répondu. « Au moins ne manquez pas votre coup; car si elle vous parle seulement deux heures, elle vous enchaînera, et nous empêchera de coucher ensemble, comme avec la feue reine. » (Duclos).

(1) Ce grand portraitiste l'avait représentée ainsi dans l'âge de la maturité : « Elle était plutôt grande que petite, avec des yeux bleus qui disaient sans cesse tout ce qui lui plaisait, avec une taille parfaite, une belle gorge et un visage qui sans beauté était pourtant charmant, l'air extrêmement noble;... flatteuse, caressante, insinuante, mesurée, voulant plaire pour plaire;... une conversation délicieuse, intarissable et d'ailleurs fort amusante;..., un ton unique dans sa grâce, son art et sa justesse et une éloquence simple et naturelle en tout... Une extrême décence en tout l'extérieur jusque dans les intérieurs même qui en comportent le moins. »

Ursins (**Des**). *Voy.* Benoit XIII.

Ursinus (*Jean-Henri*), théologien et philologue allemand, né à Spire, le 26 janvier 1608, mort à Ratisbonne, le 14 mai 1667. Après avoir eu, à cause des vicissitudes de la guerre de Trente ans, une existence assez agitée, il devint en 1635 pasteur dans sa ville natale, et en 1655 surintendant ecclésiastique à Ratisbonne. Parmi ses cinquante et quelques ouvrages nous citerons : *Musagetes, seu De studiis recte instituendis;* Ratisbonne, 1656, in-8°; — *Atrium latinitatis;* Francfort, 1657, in-8°; — *Analecta sacra;* ibid., 1658, 2 vol. in-8°; — *Ecclesiastes, seu De sacris concionibus;* ibid., 1659, in-8°; — *Acerra philologica;* ibid., 1659, in-12; — *Disciplina et institutio puerorum, ex optimis autoribus collecta;* Ratisbonne, 1660, in-8°; — *Analecta rhetorica;* Nuremberg, 1660, in-12; — *De Zoroastre, Hermete Trismegisto, Sanchoniathone eorumque scriptis;* ibid., 1661, in-8°; — *Arboretum biblicum;* ibid., 1663-65, 1672, 2 part. in-8°; — *Miscellanea de theologia naturalis;* ibid., 1666, in-8°; — *De ecclesiarum germanicarum origine et progressu usque ad Carolum Magnum;* ibid., 1668, in-8°.

Ursinus (*Georges-Henri*), philologue, fils du précédent, né à Spire, en 1647, mort le 10 septembre 1707, à Ratisbonne. Il enseigna les belles-lettres au gymnase de Ratisbonne, et en fut recteur depuis 1678. On a de lui : *De Tapobrana, Cerne et Ogyride veterum;* Strasbourg, 1670, in-4°; — *Observationes philologicæ de variarum vocum etymis;* Ratisbonne, 1679, in-8°; — *Onomasticon germanico-græcum;* ibid., 1690, in-12; — *Institutiones linguæ latinæ et germanicæ;* ibid., 1701, 1727, in-8°; — une édit. du *Terræ orbis* de Denys Périégète.

J.-H. Ursini Lebenslauf, autobiogr.; Ratisb., 1666, in-8°. — Witte, *Memoriæ theolog.* — Freber, *Theatrum.* — Jœcher, *Gelehrten-Lexikon.*

Usher (*James*), en latin *Usserius*, théologien et érudit anglais, né le 4 janvier 1580, à Dublin, mort le 21 mars 1656, à Ryegate (Surrey). Il était depuis peu de temps au collége de Dublin quand la lecture de l'ouvrage de Sleidan, *De quatuor monarchiis*, lui inspira un goût très-vif pour l'étude de l'histoire, et l'engagea pour toujours dans les travaux d'érudition. Il s'appliqua en même temps à la théologie. Il paraît que son père, qui était l'un des six clercs de la chancellerie d'Irlande, avait d'autres vues sur lui, et le destinait à la jurisprudence; mais sa mort, qui arriva en 1598, laissa le jeune Usher libre de suivre la carrière à laquelle ses aptitudes l'appelaient. Pour pouvoir se livrer tout entier à l'étude, il abandonna l'administration de son héritage à son frère cadet. Usher, ayant eu occasion de lire le *Fortalitium fidei*, ouvrage de controverse de Stapleton, se mit à l'étude des Pères et des scholastiques. Il n'avait eu d'abord d'autre intention que de vérifier les citations de l'écrivain catholique; mais ce travail le conduisit à composer une *Bibliothèque théologique*, qui n'a cependant jamais été publiée, qui ne fut pas même achevée, et dont le manuscrit, en 2 vol. in-fol., est conservé dans la bibliothèque Bodleyenne, à Oxford. Dès 1601 il s'adonna à la prédication. Presque tous ses sermons étaient dirigés en tout ou en partie contre le catholicisme. La controverse était la grande affaire de cette époque. Un voyage qu'il fit à Londres, à Oxford et à Cambridge, pour acheter des livres et des manuscrits destinés à la bibliothèque du collége de Dublin, qu'il avait été chargé de former, le mit en relation avec divers savants; il se lia particulièrement avec Bodley, Rob. Cotton, Allen, Camden et Selden. Ses talents et la faveur du roi Jacques Ier lui valurent, en 1607, une chaire de théologie à l'université de Dublin, et la charge de chancelier de l'église de Saint-Patrick; en 1620, l'évêché de Meath; en 1623, un siége au conseil privé d'Irlande, et en 1624 l'archevêché d'Armagh. Usher était un grand érudit; mais il avait peu de portée et d'élévation d'esprit. Il était notamment fort prévenu contre la tolérance. Quand, en 1627, on proposa d'adoucir les lois pénales établies contre les catholiques, pour les rattacher au parti royal, il convoqua les évêques d'Irlande, qui, à son instigation, se prononcèrent vivement contre toute modification à la législation existante et empêchèrent lord Falkland, député du roi en Irlande, de prendre des mesures qui auraient peut-être évité la catastrophe qui allait bientôt renverser la royauté. Ce ne fut pas certainement par ses conseils que Charles Ier signa la condamnation du comte de Strafford, comme on l'en a accusé; mais il n'en est pas moins vrai qu'Usher était un partisan fanatique de la doctrine de l'obéissance passive au souverain. Il fut du reste la victime de ses principes d'intolérance. Il perdit tous ses biens dans la prise d'armes des catholiques d'Irlande en 1641; il ne sauva du pillage que sa bibliothèque, la ville de Drogheda, où elle était, n'ayant pu être prise par les rebelles. Charles Ier, pour le dédommager de ces pertes, lui donna les revenus de l'évêché de Carlisle; mais il n'en retira à peu près rien; l'armée écossaise était déjà maîtresse des environs de cette ville et coupait toutes les communications. Plus tard, Cromwell, qui voulut voir et peut-être gagner un homme qui jouissait d'une si grande renommée, lui promit de l'indemniser des pertes qu'il avait éprouvées en Irlande; cette promesse ne fut suivie d'aucun effet. Pendant les troubles de la révolution, Usher avait mené une existence fort agitée. Fuyant d'Oxford menacé d'un siége, il se retira dans le pays de Galles, à Cardiff, dont Tyrrell, son gendre, était gouverneur. Six mois après il alla au château de Saint-Donat; en s'y rendant, il fut fort maltraité par les habitants des montagnes; on lui enleva ses livres et ses papiers, dont quelques-uns lui furent rendus plus

tard; d'autres, qui contenaient des recherches sur les Vaudois, furent entièrement perdus. Ce fut de là qu'il se retira chez la comtesse de Peterborough (1646); il n'eut depuis point d'autre maison que celle de cette dame, soit à Londres, soit à Ryegate, où il mourut, âgé de soixante-seize ans. Usher fut enterré solennellement à Westminster; ce fut par ordre de Cromwell, qui prit cette décision soit pour rendre hommage aux talents et à la réputation du savant archevêque d'Armagh, soit pour faire plaisir à Nicolas Bernard, qui avait été chapelain d'Usher et que le Protecteur, à qui il avait sauvé la vie à la prise de Drogheda, avait nommé son aumônier. Les nombreux ouvrages d'Usher sont remplis d'érudition; ils laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la critique, qui en est presque entièrement absente. En outre de quelques sermons et d'un traité de controverse contre un jésuite irlandais, on a de lui : *Gravissimæ quæstiones de christianarum ecclesiarum in Occidentis præsertim partibus ab apostolicis temporibus ad nostrum usque ætatem;* Londres, 1613, in-4°; 3e édit. de beaucoup préférable aux précédentes, ibid., 1687, in-fol. : Usher s'est proposé de montrer dans cet ouvrage que depuis les apôtres jusqu'à la réformation il y a toujours eu dans l'Occident des églises qui ont professé les sentiments propres aux protestants; — *A Discourse of the religion anciently professed by the Irish and British;* impr. à la suite d'un ouvrage de Christ. Sibthorp sur le même sujet, Dublin, 1622, in-4°, ensuite à part, Londres, 1631, in-4° : il s'agit dans ce volume de prouver que le christianisme des anciens Irlandais et des anciens habitants du nord de l'Écosse et de l'Angleterre, fort différent du culte catholique, est analogue dans les points essentiels au protestantisme; — *Gotteschalci et prædestinatianæ controversiæ ab eo motæ historia;* Dublin, 1631, in-4°; Hanovre, 1662, in-8°; — *Veterum epistolarum hibernicarum sylloge;* Dublin, 1632, in-4°; Paris, 1665, in-4° : ces lettres datent du pontificat de Grégoire le Grand jusqu'à la fin du douzième siècle; elles sont d'une utilité réelle pour la connaissance de l'histoire d'Irlande pendant ce laps de temps; — *Immanuel, or the Mystery of the incarnation of the son of God, a Body of divinity, or the summ and substance of christian religion;* Dublin, 1638, in-4°; quatre éditions; — *Britannicarum Ecclesiarum antiquitatis historia;* Dublin, 1639, in-4°; 2e édit., *autoris manu passim aucta;* Londres, 1687, in-fol. : cet ouvrage a été consulté et souvent suivi par tous ceux qui ont écrit l'histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne; il n'est cependant, au jugement de Mackenzie, qu'un amas confus de fables et de fadaises; — *A Discourse of bishops and metropolitans;* Oxford, 1641, in-4°; — *A geographical description of the lesser Asia;* Oxford, 1641, 1643, in-4° : ce petit ouvrage ainsi que le précédent ont été traduits en latin et imprimés avec quelques autres pièces de divers auteurs; Londres, 1687, in-8°; — *Polycarpi et Ignatii Epistolæ, gr. et lat., cum dissertatione de eorum scriptis, deque apostolicis canonibus et constitutionibus Clementi tributis;* Oxford, 1644, in-4°; — *Appendix ignatiana;* Londres, 1647, in-4°; — *De romanæ Ecclesiæ symbolo apostolico vetere aliisque fidei formulis;* Londres, 1647, in-4°; réimpr. avec les *Annales V. et N. T.*, Genève, 1722, in-fol.; — *Annales Veteris et Novi Testamenti;* Londres, 1650-54, 2 vol. in-fol.; Paris, 1673, in-fol.; Genève, 1722, in-fol.; — *Epistola ad Lud. Capellum de Textus hebraici variantibus lectionibus;* Londres, 1652, in-4°; — *De græcæ LXX interpretum versione;* Londres, 1655, in-4°; — *Chronologia sacra;* Oxford, 1660, in-4°; — *Historia dogmaticæ controversiæ de scripturis et sacris vernaculis; accessere dissert. duæ de Pseudo-Dionysii scriptis et de Epistola ad Laodicenos;* Londres, 1690, in-4°; — *The Power of the prince and obedience of the subject stated;* Londres, 1661, in-8°. Bernard a publié en 1658 un recueil peu important des traités théologiques d'Usher, et Richard Parr un recueil de ses lettres, au nombre de trois cents (Londres, 1686, in-fol.) avec sa vie. Les œuvres complètes d'Usher ont été réunies par les soins de MM. Elrington et Todd (Dublin, 1847-1864, 13 vol. in-8°).

M. NICOLAS.

R. Parr, *Life of James Usher*, en tête du recueil de ses lettres. — Th. Smith, *Vitæ quorumdam eruditissimorum virorum;* Lond., 1707, in-8°. — Niceron, *Memoires*, t. V. — Th. Bernard, *Life and death of James Usher*; Londres, 1656, in-4°. — *Life and prophecies of archb. Usher;* (Londres), 1712, in-8°. — Aikin, *Lives of J. Selden and J. Usher;* Londres, 1811, in-8°. — Elrington, sa *Vie*, dans le t. 1er des *Œuvres complètes.* — *Biogr. britannica.*

USSERIUS. *Voy.* USHER.

USSIEUX (*Louis* D'), littérateur français, né le 30 mars 1744 (1), à Angoulême, mort le 21 août 1805, au château de Vaux, commune de Pontgouin, près Chartres. Dans sa jeunesse il voyagea en Espagne, puis en Allemagne, où il épousa en premières noces une demoiselle d'honneur d'une princesse de Wurtemberg; il lui fit hommage d'un poëme imprimé en Bavière, le premier ouvrage sorti de sa plume. Il se fixa jeune encore à Paris, et devint en 1777 l'un des fondateurs du *Journal de Paris* (2). Il concourut à la plupart des entreprises littéraires du temps, publia des traductions de l'allemand et de l'italien, et fit paraître chaque mois des nouvelles historiques; aussi Rivarol, dans son *Petit Almanach de nos grands hommes*, dit-il alors de l'auteur : « Ce beau génie s'annonça par un débordement; tout fut de son domaine. » A ce

(1) Les registres de l'état civil, où nous avons puisé cette date, lui donnent le nom de *Dussieux*.

(2) Il y gagna 30,000 livres de rente, et fut forcé en 1789 de le vendre à un prix bien au-dessous de sa valeur (180,000 fr.). Ce fut alors qu'il acheta le domaine de Vaux.

moment de la révolution, d'Ussieux se retira à la campagne, près de Chartres. « Il avait pour l'agriculture, lit-on dans *la Bibliographie agronomique*, une passion bien malheureuse. J'ai recueilli à Chartres plusieurs anecdotes qui prouvent combien il était systématique. Mais il était de bonne foi; et s'il fit des dupes, il commença par l'être lui-même. » Après le 31 mai 1793, il fut porté sur les listes de proscription, et dut la vie à l'humanité de Sergent (1). Le département d'Eure-et-Loir l'envoya, en 1795, au conseil des Anciens, où il siégea jusqu'en 1799, et se fit peu remarquer. En 1798 il devint membre de la Société d'agriculture de Paris, et en 1801 il fit partie du conseil général de son département. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire abrégée de la découverte et de la conquête des Indes par les Portugais*; Paris, 1770, in-12; — *Les Héros français, ou le Siége de Saint-Jean de Lône, drame héroïque en prose, suivi d'un précis historique de cet événement*; Paris, 1773, in-8° : ce drame fut représenté sans succès en 1780, sur la scène du Théâtre-Français; — *Le Décameron français*; Paris, 1774, 2 vol. in-8°, fig. : la plupart des bibliographes l'ont considéré à tort comme une traduction du *Décameron* de Boccace; — *Nouvelles françaises*; Paris, 1775, 3 vol. in-8°; — *Roland furieux*; Paris, 1775-85, 4 vol. in-8° : traduction que Ginguené juge faible et sans couleur. Il a eu part à la traduction de l'anglais de l'*Histoire universelle* (Paris, 1779-1789, 126 vol. in-8°); avec Bastide aîné à l'*Histoire de la littérature française* (ibid., 1772, t. I-II); avec Chaptal, Rozier et Parmentier, au *Traité sur la culture de la vigne* (ibid., 1801, 2 vol. in-8°). Il a publié, comme éditeur, avec plusieurs écrivains, *Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France* (Paris, 1785-90, 67 vol. in-8°); avec Duchesnay, son beau-père, *Bibliothèque universelle des dames* (ibid., 1785, 154 vol. in-18), espèce de résumé de toutes les sciences. Il a donné des articles à la continuation du *Cours complet d'agriculture* de Rozier, des mémoires au recueil de la Société d'agriculture de Paris, et des notes à l'édit. du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, publiée par cette société.

D'un second mariage avec Mlle Bellier-Duchesnay, d'Ussieux eut une fille, qui a épousé M. Lebrun des Charmettes. E. R.

Sautereau de Marsy, dans le *Magasin encyclop.*, ann. 1806, t. V, p. 404. — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Barbier, *Dict. des ouvr. anon.* — *Bibl. agron.* — *Renseign. fournis par M. Rouillier* (de Chartres).

USTARROZ. *Voy.* ANDRÈS.

USUARD, hagiographe français, mort le 13 janvier 876 ou 877. C'était dès 840 un simple moine de la communauté de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. Il y fut ordonné prêtre, et chargé en 858 par l'abbé Hilduin de se rendre en Espagne pour tâcher de découvrir dans les ruines de Valence le corps de saint Vincent, patron de son monastère. Accompagné d'un autre religieux, du nom d'Odilard, et muni d'un sauf-conduit de Charles le Chauve, il trouva tous les passages occupés par les Sarrasins. Il se dirigea alors vers Cordoue, et en rapporta les corps de Georges d'Aurèle et de Nathalie avec les actes de ces martyrs. Il les transporta à Émont (diocèse de Sens), où sa communauté s'était réfugiée lors de l'invasion des Normands. A leur retour, en 863, ils trouvèrent leur monastère incendié par ces barbares. Charles le Chauve assista à la translation de ces reliques, témoigna à Usuard toute la joie qu'il éprouvait du succès de son voyage, et le chargea de composer un nouveau martyrologe. Cet ouvrage, dédié à l'empereur, est supérieur à ceux de saint Jérôme, de Bède, de Flore et d'Adon, et servit de base au *Martyrologe romain*. Il commence à la veille de Noël, et fut imprimé pour la première fois à Lubeck, 1475, in-fol., à la suite du *Rudimentum novitiorum*. On l'a publié depuis à Utrecht, 1480; Florence, 1486; Pavie, 1487; Cologne et Paris, 1490; Venise, 1498. Le P. Bouillard en donna en 1718 une édition d'après le manuscrit autographe d'Usuard, que l'on conservait à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; mais on préfère encore celle que le P. Sollier publia en 1714, à Anvers, avec une préface et des notes explicatives.

Hist. littér. de la France, t. V.

UTRECHT (*Adrien* VAN), peintre flamand, né en 1599, à Anvers, où il est mort, en 1653. Il a excellé dans la peinture des animaux, des fruits et des intérieurs de cuisine. Il entra en 1614 dans l'atelier d'un peintre peu connu, Herman de Ryt, et obtint la maîtrise en 1625. Les biographes assurent qu'il voyagea en France, en Italie et en Allemagne; mais il était de retour à Anvers en 1628, époque à laquelle il épousa la fille du peintre van Nieulant, qui lui donna douze enfants. Van Utrecht paraît avoir été très-employé : le roi d'Espagne, l'empereur et d'autres princes lui demandèrent des tableaux. L'exécution en est hardie et savante; mais le coloris est parfois un peu noir. Son chef-d'œuvre, *la Boutique d'un marchand de poissons*, est conservé au Musée de Gand. Van Utrecht peignait bien la figure; il lui est même arrivé une fois de peindre une scène historique, *l'Arrivée de Ferdinand d'Autriche*, qui se trouve à l'hôtel de ville d'Anvers. P. M.

C. de Bie, *Gulden Cabinet*. — *Catalogue du Musée d'Anvers*, 1861.

UXELLES (D'). *Voy.* BLÉ.

UZ (*Jean-Pierre*), poëte allemand, né le 3 octobre 1720, à Anspach, où il est mort, le 12 mai 1796. Il fit ses études à l'université de Halle, où il se lia intimement avec Gleim. De retour dans sa ville natale, il se voua au culte des lettres et de la poésie. Trois années après, il publia, avec son ami Gœtz, une traduction

(1) Ce dernier, proscrit à son tour par les thermidoriens, trouva pendant six mois un asile aux Vaux.

d'Anacréon (Leipzig, 1746, in-8°). Jamais version d'aucun poëte de l'antiquité n'avait encore été faite en Allemagne avec autant de goût. En 1748, Uz entra comme secrétaire chez un conseiller de justice. Pendant les loisirs que lui laissait cet emploi, longtemps gratuit, il s'occupa de nombreux essais dans le genre lyrique : le petit recueil de poésies dont Gleim soigna l'impression, en 1749, en contient le fruit (*Lyrischer Gedichte*; Berlin, in-8°). Ces vers avaient déjà fondé sa réputation, quand il publia sa *Victoire du dieu de l'amour*, espèce de conte en IV chants; *la Théodicée* (1755), celle de toutes ses productions qui a le plus de valeur poétique, et un poëme didactique en vers alexandrins, intitulé *l'Art d'être toujours joyeux* (Die Kunst, stets frœhlich zu sein; 1760, in-8°), lequel, à l'époque où il parut, mérita d'être distingué parmi les productions de ce genre. Uz avait aussi dès 1755 offert au public deux volumes d'odes et de chansons (*Oden und Lieder*), dont le nombre s'accrut dans la suite jusqu'à former 6 vol. Ce grand recueil, édité complétement avec beaucoup de luxe par les soins de Weisse, en 1768, couronna en quelque sorte la carrière littéraire d'Uz. En 1763, on l'avait enfin nommé assesseur auprès du tribunal impérial, et dès lors les devoirs de sa charge ne lui permirent plus qu'à de rares intervalles de revenir au culte des muses. La sphère de son activité s'agrandit d'ailleurs : en 1771, il devint un des membres du conseil nouvellement chargé de la direction des écoles dans le pays d'Anspach; en 1790, le margrave, son souverain, le promut à la charge de directeur burgravial, et quand les États de ce prince passèrent sous la domination de la Prusse, Uz fut encore désigné pour les fonctions supérieures de conseiller de justice et de juge provincial d'Anspach; mais la mort ne lui permit pas de jouir de ces honneurs : elle le frappa le 12 mai 1796, le jour même de la réception du brevet de sa nomination. Comme poëte lyrique, Uz excelle surtout dans le genre badin, mais l'ode sacrée lui réussit également; ses épîtres en vers se distinguent par la délicatesse de la forme et par la finesse des pensées. Ses cantiques, non moins que sa *Théodicée*, portent l'empreinte de la philosophie de Leibniz. Ses œuvres poétiques ont été publiées par Ch.-F. Weisse (Vienne, 1804, 4 vol. in-4°). Les compatriotes d'Uz lui ont érigé, en 1825, dans le parc royal d'Anspach, un monument orné de son buste.

Sa *Vie*, par Weisse. — Jœrdens, *Lexikon*.

V

VACCA (*Flaminio*), sculpteur italien, né vers 1538, à Rome, où il est mort, en 1600. Son père, né à Crémone, était établi à Rome longtemps avant sa naissance. Il fut heureux que Sixte V ait eu à sa disposition un artiste du talent de Flaminio pour les nombreuses restaurations d'antiques qu'il fit exécuter; mais pourtant, comment ne pas regretter que la plus grande partie de la vie de cet habile sculpteur ait été consacrée à ce labeur ingrat, quand on voit sa belle statue de *Saint François* à la chapelle Sixtine, et son admirable *Lion de Florence?* Ce lion, le plus beau qui fût encore sorti d'un ciseau italien, avait été commandé pour faire pendant à un lion antique à la villa Médicis. Tous deux en furent enlevés et apportés en 1780 à Florence, où ils ornent l'entrée de la loge d'Orcagna, sur la place du Palais vieux. Mort à l'âge d'environ soixante-deux ans, Vacca repose sous la coupole du Panthéon. Il avait laissé en manuscrit des *Memorie di varie antichità di Roma*, dans lesquels il rendait compte des découvertes faites dans cette ville depuis son enfance jusqu'en 1594; ils ont été mis au jour par Falconieri (Rome, 1704, in-8°), trad. en latin par Montfaucon pour son *Iter italicum*, et réimpr. dans la *Roma antica* de Nardini (1820, édit. de Nibby). E. B—N.

Baglione, *Vite de' pittori*, etc. — Cicognara, *Storia della scultura*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

VACCA. *Voy.* BERLINGHIERI et NUÑEZ.

VACCARO (*Andrea*), peintre, né en 1598, à Naples, où il est mort, en 1670. Élève de G. Imparato, il prit d'abord pour modèle le Caravage, puis le Guide. Il fréquenta pendant quelque temps l'école que le Dominiquin avait ouverte à Naples, et se créa une manière franche et gracieuse, qui lui assura un rang honorable parmi ses compatriotes. C'est à cette seconde phase de son talent qu'appartiennent les peintures de Santa-Maria del Rosario et de la Chartreuse de Saint-Martin, et surtout le tableau de Santa-Maria del Pianto, *la Vierge retenant son Fils prêt à foudroyer les Napolitains*, sujet qui avait été mis au concours, et pour lequel il l'emporta sur Luca Giordano, au jugement de Pierre de Cortone. Mais Vaccaro resta bien inférieur à son concurrent dans la fresque, genre qu'il ne pratiqua que dans un âge assez avancé. Les tableaux de cet artiste sont nombreux dans les musées; on voit de lui dans celui de Madrid quatre sujets de la *Vie de saint Gaétan*, *un Combat de femmes*, *la Mort de Cléopâtre*, *Isaac et Rébecca*, *Loth et ses filles*, *Sainte Rosalie*, *la Madeleine dans le désert*, *Sainte Agueda*, *Saint Janvier*, et *la Résurrection de Jésus;* au musée de Naples, *le Massacre des Innocents* et *le Baptême de sainte Candide*; à Dresde, *le Christ ressuscité apparaissant à sa mère;* à Munich, *la Flagellation;* au Louvre, *Vénus pleurant Adonis*. Lors de la révolte de Masaniello, en 1647, Vaccaro fit partie de la fameuse *Compagnie de la mort*, presque entièrement composée d'artistes.

Ses meilleurs élèves furent Giacomo Farelli et son propre fils *Niccolò*. E. B—N.

Dominici, *Pittori napoletani*. — Lanzi, Orlandi, Ticozzi. — Gualanti, *Napoli e suoi contorni*.

VACHER. *Voy.* TOURNEMINE.

VACHER (LE). *Voy.* LE VACHER.

* **VACHEROT** (*Étienne*), philosophe français, né à Langres, le 29 juillet 1809. Il entra à l'École normale en 1827. Après avoir été chargé de la classe de troisième à Châlons-sur-Marne de 1829 à 1830, il professa la philosophie dans les colléges de Cahors, d'Angers, de Versailles, de Caen et de Rouen. S'étant fait recevoir docteur ès lettres en 1836, il fut nommé directeur des études à l'École normale supérieure, et maître de conférences de philosophie (janvier 1838). En 1839 il suppléa M. Cousin à la Sorbonne. Une discussion s'étant élevée entre lui et l'abbé Gratry, aumônier de l'École, à la suite de la publication de son *Histoire de l'École d'Alexandrie*, M. Vacherot fut mis en disponibilité (1851), et déclaré démissionnaire l'année suivante pour refus de serment. Il a reçu la croix d'Honneur en 1844. Sa place est depuis longtemps marquée à l'Académie des sciences morales, mais il s'est lui-même en quelque sorte frappé d'ostracisme par la franchise et la fermeté de ses convictions. Il a publié : *De rationis auctoritate, tum in re, tum secundum Anselmum considerata;* Paris, 1836, in-8°; — *Théorie des premiers principes suivant Aristote*; Paris, 1836, in-8°; — *Histoire critique de l'École d'Alexandrie;* Paris, 1846-1850, 3 vol. in-8° : couronnée par l'Institut; — *Lettre à l'abbé Gratry*, en réponse à la brochure de celui-ci : *Étude sur la sophistique contemporaine;* Paris, 1851, in-8°; — *La Métaphysique et la science;*

Paris, 1858, 2 vol. in-8°; — *La Démocratie*; Paris, 1859, 1862, in-18 : cet ouvrage, qui trace à la démocratie son idéal et son avenir, fut saisi en 1862, et l'auteur condamné à trois mois de prison; — *Essai de philosophie critique*; Paris, 1864, in-8°. Il a publié le *Cours d'histoire de la philosophie au dix-huitième siècle, professé en* 1819 *et* 1820 *par M. Cousin* (Paris, 1839-1841, 3 vol. in-8°), et a collaboré au *Dictionnaire des Sciences philosophiques* ainsi qu'à *l'Avenir* (1855).

Vapereau, *Dict. des contemp.*

VADDÈRE (*Jean-Baptiste* DE), historien belge, né vers 1640, à Bruxelles, mort à Anderlecht, près de la même ville, le 3 février 1691. D'abord chapelain à Tervueren, puis secrétaire de l'archevêque de Malines, il obtint en 1671 un canonicat du chapitre d'Anderlecht. Il était très-versé dans l'histoire de sa patrie. On a de lui : *Traité de l'origine des ducs et duché de Brabant*; Bruxelles, 1672, in-4°; nouv. édition, annotée par Paquot; ibid., 1784, 2 vol. in-8°. L'auteur de ce livre plein de recherches intéressantes réfute les prétentions de Louis XIV sur le duché de Brabant, et soutient dans sa réponse au jésuite Ferrand, que les rois de France de la première race avaient pour armes des abeilles. Vaddère a laissé en manuscrit : *Historia monasterii N.-D. de Gratia, ord. Carthusiensis*, in-fol.; *Recueil historique des Pays-Bas*, 2 vol. in-fol., et un autre recueil ayant le même titre, 2 vol. in-4°.

Foppens, *Bib. belgica*. — Paquot, *Mémoires*, t. VII. — *Recueil de lettres originales adressees par plusieurs savants à M. de Vaddère*, ms. de la Bibl. roy. de Belgique. — *Catal. de la bibl. d'Ant. Nuewens*, n°s 25 et 26.

VADÉ (*Jean-Joseph*), poëte et littérateur français, né à Ham, le 18 janvier 1719 (et non 1720), mort à Paris, le 4 juillet 1757. Il n'avait que cinq ans lorsque son père, qui vivait médiocrement d'un petit commerce dans sa ville natale, vint s'établir à Paris. Il voulut par la suite faire faire à son fils des études classiques; mais le jeune Vadé, rebelle à la volonté paternelle, entraîné d'ailleurs par une imagination fougueuse et par l'ardeur du plaisir, repoussa toute tentative de ce genre, et se livra à la dissipation la plus effrénée. Cependant, comme il était doué d'esprit naturel et d'une intelligence peu commune, il trouva encore moyen au milieu de ses désordres de corriger, du mieux qu'il put, le vice de son éducation par la lecture des bons auteurs français et par la fréquentation des spectacles. Après avoir rempli, pendant quatre ou cinq années, un modeste emploi dans les bureaux des finances, à Soissons, il revint dans la capitale en 1743, pour occuper auprès du duc d'Agenois (depuis d'Aiguillon) le poste de secrétaire. C'est à cette époque qu'il fut l'inventeur du genre *poissard*, qui a attaché à son nom une certaine célébrité : genre bas et trivial sans doute, mais qui a du moins le mérite de peindre la nature. On a dit que Vadé était le *Teniers de la littérature* (1). Dès 1744 devenu le poëte à la mode, il avait acquis une renommée qui le faisait rechercher de toutes les classes de la société, où il était admis non-seulement comme auteur, mais plus souvent encore comme plaisant de profession.

Les excès de toutes espèces auxquels il s'était abandonné vinrent brusquement interrompre sa carrière au milieu de ses triomphes; il mourut à trente-huit ans, d'un abcès à la vessie. Vadé emporta les regrets de tous ses amis; car tous les témoignages contemporains s'accordent à dire qu'il était doux, poli, généreux et sincère. Le genre *poissard* n'est pas le seul qu'il ait cultivé avec succès. Il a composé quelques pièces de vers avouées par le goût, et plusieurs fables ingénieuses qu'on retrouve dans le *Journal de Verdun*. Il est également auteur d'opéras-comiques, dont *Nicaise* et *les Troqueurs* sont les plus connus. Il s'essaya aussi dans la comédie vaudeville, d'un ton plus relevé, et *le Suffisant, le Trompeur trompé*, réussirent avec des airs connus, comme *les Raccoleurs* et *Fanchonnette* avec des airs nouveaux. « On s'aperçoit fort bien, dit La Harpe, en lisant ces pièces, que l'auteur n'avait fait aucune étude et savait assez mal le français. »

Voici la liste de ses pièces : *la Fileuse, le Poirier, le Bouquet du roi*, 1752; — *le Suffisant, le Rien, les Troqueurs*, 1753; — *Il était temps, le Trompeur trompé, la Fontaine de Jouvence, la Nouvelle Bastienne*, 1754; — *les Troyennes de Champagne, Jérôme et Fanchonnette, le Confident heureux, Follette*, 1755; — *Nicaise, les Raccoleurs*, 1756; — *l'Impromptu du cœur, le Mauvais plaisant*, 1757; — *la Canadienne*, en vers, 1758; — *la Veuve indécise*, 1759. La comédie des *Visites du jour de l'an*, en vers, jouée en 1749 au Théâtre-Français, a été impr. dans la *Revue rétrospective*, nov. 1837. Les *Œuvres poissardes* de Vadé ont été souvent réimprimées, et l'édit. de Paris, 1796, gr. in-8°, qui est la première, a été suivie jusqu'à nos jours d'une vingtaine d'autres. On les a réunies à son théâtre, sous le titre d'*Œuvres complètes* (Paris, 1775, 4 vol. in-8°; Genève, 1777, 4 vol. in-18, et 1785, 6 vol. in-12; Lyon, 1787, 4 vol. in-12; Troyes, 1798, 6 vol. in-12).

Une fille naturelle qu'il eut débuta à la Comédie française sans succès. Elle mourut jeune, ainsi que son père, et des suites d'une vie déréglée. Ed. DE MANNE.

Journal de Verdun, 1757. — *Année littéraire*, 1757. — *Mercure de France*, 1757. — La Harpe, *Cours de littér.* — *Almanach des spectacles*. — Quérard, *France littéraire*.

VADIANUS. *Voy.* WATT (DE).

VADIER (*Marc-Guillaume-Alexis*), conventionnel, né en 1736, mort à Bruxelles, le 14 dé-

(1) La Harpe, dans son *Cours de littér.*, l'appelle *le Callot de la poésie*. On lui a aussi donné le surnom de *Corneille des halles*.

cembre 1828. Il était conseiller au présidial de Pamiers, lorsqu'il fut nommé par le tiers état du comté de Foix député aux états généraux de 1789. La part qu'il eut aux travaux de l'Assemblée constituante fut peu considérable ; après l'arrestation de Louis XVI à Varennes, il s'éleva contre l'inviolabilité du roi, et proposa de le traduire devant la haute cour nationale. Envoyé par le département de l'Ariége à la Convention, il se plaça dans les rangs de la Montagne, et vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Sa violence contre les Girondins, et plus tard contre Danton et Camille Desmoulins, lui valut d'entrer au comité de sûreté générale (14 sept. 1793). De concert avec Amar, Voulland et Fouquier-Tainville, il imagina ces prétendues conspirations des prisons qui envoyèrent sans débats à l'échafaud des hommes qui n'avaient eu entre eux aucune relation et qui ne se connaissaient même pas. Lorsqu'il vit Robespierre incliner à des mesures réparatrices, il se tourna contre lui, et commença par dénoncer, sans preuves, Catherine Théot et dom Gerle comme coupables de menées contre la république (15 juin 1794). Les accusés ayant été défendus et sauvés par Robespierre, Vadier n'en devint que plus actif contre lui, et prit une grande part à la révolution de thermidor. Cette conduite ne le sauva pas des menaces de la réaction : dénoncé, un mois après, par Lecointre (de Versailles), comme chef des terroristes (28 août), il monta à la tribune, et, un pistolet à la main, menaça de se tuer si la Convention ne proclamait pas son innocence et ne rendait pas justice *à ses soixante ans de vertu*. Cette dénonciation ne fut point accueillie; mais Legendre la reproduisit plus tard, et le 2 mars 1795 Vadier fut décrété d'arrestation avec Billaud-Varennes, Collot d'Herbois et Barrère. Un décret du 1er avril suivant les condamna à la déportation; mais Vadier n'avait pu être arrêté, et, parvenu à se cacher dans Paris, il resta dans sa retraite jusqu'en mai 1796. Compromis dans la conspiration de Babeuf, et traduit devant la haute cour de Vendôme, il fut acquitté (mai 1797); mais on lui interdit le séjour de Paris et on lui assigna Cherbourg pour résidence. Sous le gouvernement consulaire, il rentra dans tous ses droits de citoyen. Jusqu'à la restauration, il continua à habiter Paris. Proscrit en 1816 comme régicide, il se retira dans les Pays-Bas, où il mourut, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Son *Opinion dans le procès du roi* a été publiée (Paris, 1792, in-8°). « Un odieux mélange d'orgueil, de barbarie et de lâcheté, a dit L. Blanc, caractérisait Vadier. Il plaidait contre l'admission des moyens justificatifs comme une partie intéressée, avait baptisé la guillotine *le vasistas*, et prenait plaisir à y entendre *éternuer dans le sac.* » Il fit partie, dans le comité de sûreté générale, des *gens d'expédition*, parti qui appartenait sans réserve au génie de la terreur.

Galerie hist. des contemp. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Arnault, Jay, etc., *Biogr. nouvelle des contemporains.* — *Biogr. conventionnelle.* — L. Blanc, *Hist. de la révol. fr.*, t. X.

VAFFARD. *Voy.* Ange *de Sainte-Rosalie.*

VAGA (Del). *Voy.* Perino.

VAHL (*Martin*), botaniste norvégien, né à Bergen, le 10 octobre 1749, mort à Copenhague, le 24 décembre 1804. Après avoir étudié les sciences naturelles à Copenhague, il suivit, de 1769 à 1775, l'enseignement de Linné à Upsal. Nommé en 1779 lecteur de botanique à Copenhague, il visita de 1783 à 1785, aux frais du gouvernement, les principales contrées de l'Europe, ainsi que les côtes de la Barbarie. Il reçut en 1789 l'emploi de premier lecteur d'histoire naturelle à Copenhague, et en 1801 celui de professeur de botanique. Il explora dans l'intervalle la Norvège, et fit aussi en 1799 et 1800 un voyage en Hollande et en France. Vahl, qui fut un des disciples les plus distingués de Linné, a publié, outre les cahiers *XVI* à *XXI* de la *Flora danica*, commencée par Œder et Hornemann, les ouvrages suivants : *Symbolæ botanicæ;* Copenhague, 1790-94, 3 part. in-fol., pl.; — *Eclogæ americanæ, seu Descriptiones plantarum præsertim Americæ meridionalis nondum cognitarum ;* ibid., 1796-1807, 3 part., in-fol., avec un vol. de planches, 1798, in-fol.; — *Enumeratio plantarum vel ab aliis vel ab ipso observatarum ;* ibid., 1805-1806, 2 vol. in-8°; Gœttingue, 1827, in-8°. Vahl, qui a aussi collaboré à la *Zoologia danica* de Müller, a encore inséré une trentaine de mémoires et de notices dans le recueil de l'Académie des sciences de Copenhague, dont il faisait partie, entre autres la relation de son voyage en Norvège.

Schrader, *Neues Journal für Botanik*, t. I. — Nyerup, *Litteraturlexikon.*

VAILLANT (*Wollerant*), peintre français, né en 1623, à Lille, mort en 1677, à Amsterdam. A l'école d'Érasme Quellyn, d'Anvers, il devint habile dessinateur et bon coloriste ; mais il se borna à peindre le portrait, genre dans lequel il laissa des compositions estimées. En 1656 il alla, d'après le conseil de ses amis, à Francfort, assista à la cérémonie du couronnement de Léopold Ier (1658), et reproduisit avec tant de bonheur les traits du nouvel empereur que les plus grands personnages voulurent poser devant lui. Le maréchal de Grammont l'emmena ensuite en France, le présenta à la cour, et la faveur de la reine mère lui attira pendant quatre ans des travaux multipliés. Vers 1662 il s'établit à Amsterdam avec une grande fortune, et y passa le reste de ses jours. D'après ses dessins il a exécuté au burin quatre portraits devenus très-rares, à savoir ceux de *Léopold Ier*, de *Jean-Philippe, électeur de Mayence*, de *Charles-Louis, comte palatin*, et de *Sophie, sa femme.* Il est aussi l'un des premiers qui aient gravé à la manière noire. Le prince Ru-

pert, à qui Louis de Siegen (*voy.* ce nom) avait fait part de cette découverte, en communiqua les procédés à Vaillant, qu'il connut, dit-on, à Francfort, mais sous la promesse de ne les révéler à personne. Notre artiste travailla depuis 1656 en commun avec le prince; puis il exécuta seul un grand nombre de planches, et par l'activité qu'il déploya, non moins que par les perfectionnements qu'il introduisit dans l'invention nouvelle, il mérite d'en être regardé comme le second créateur. Dans ce genre il a gravé plus de cent vingt estampes : une vingtaine, comme son *propre portrait*, celui de *sa femme*, *le prince Rupert*, *David rex*, d'après lui-même, et le reste, composé de sujets religieux ou familiers, d'après les maîtres italiens et flamands.

Il avait quatre frères, qui suivent, et qui tous firent avec lui leur éducation artistique.

VAILLANT (*Jean*), né en 1624, à Lille, abandonna la peinture pour s'établir à Francfort et se livrer au commerce.

VAILLANT (*Bernard*), né en 1625, à Lille, mort en 1674, à Leyde, fut tendrement uni à son frère aîné et l'accompagna dans ses voyages. Il acquit de la réputation dans le portrait; ses ouvrages, assez rares, sont recherchés pour le fini du travail et la ressemblance. Il s'était fixé à Rotterdam, où ses bonnes mœurs lui avaient valu la place de diacre de l'église wallonne.

VAILLANT (*Jacques*), né en 1628, à Lille, se perfectionna dans la peinture par un séjour de deux années à Rome. Ses talents le firent appeler en 1672 à la cour de l'électeur de Brandebourg, qui le chargea de plusieurs grands tableaux d'histoire ainsi que du portrait de l'empereur Léopold Ier. Il mourut en 1691, à Berlin.

VAILLANT (*André*), né en 1629, à Lille, mort en 1693, à Berlin, où il avait rejoint son frère Jacques. Il étudia la gravure à Paris, et l'on connaît de lui trois portraits, ceux d'*Aloisio Bevilacqua, patriarche d'Alexandrie*, de l'érudit *J.-E. Schrœder*, et de *Gabriel de La Gardie.*

Sandrart, *Academia.* — Descamps, *Vies des peintres.* — Nagler, *Künstler-Lexikon.* — L. de Laborde, *Hist. de la manière noire.*

VAILLANT (*Jean* FOY-), numismate français, né le 24 mai 1632, à Beauvais, mort le 23 octobre 1706, à Paris. Il n'avait que trois ans lorsqu'il perdit son père, et il fut élevé par un de ses oncles maternels, qui lui fit apprendre la jurisprudence. Cet oncle étant mort, en lui laissant une partie de sa fortune, Vaillant abandonna l'étude des lois, pour laquelle il n'avait pas de goût, s'appliqua à la médecine, et l'exerça dans son pays natal. Mais bientôt de docteur il devint numismate, et trouva enfin la véritable carrière vers laquelle le poussait la nature de son intelligence. On raconte qu'un fermier lui ayant apporté un assez grand nombre de monnaies antiques qu'il avait trouvées en labourant, Vaillant parvint si facilement à les expliquer, qu'il s'adonna à ce genre d'études; il y acquit en peu de temps une habileté et une érudition extraordinaires. Le numismate P. Seguin, qui eut l'occasion d'en juger, le présenta à plusieurs savants, et Colbert ne tarda pas à lui proposer de voyager pour enrichir et compléter le cabinet du roi. Vaillant visita l'Italie tout entière, la Sicile, la Grèce, et en rapporta un si grand nombre de médailles précieuses, que le cabinet du roi devint le premier de l'Europe. Il retournait à Rome, en 1674, lorsqu'il fut pris par un corsaire, et resta quatre mois et demi prisonnier à Alger. On lui rendit, en le laissant partir, une vingtaine de médailles d'or et deux cents médailles d'argent (1). Les années suivantes, il explora, avec de nouvelles instructions, l'Angleterre et la Hollande, ainsi que l'Italie (il la visita douze fois), puis il partit pour l'Égypte, alla jusqu'en Perse, et récolta dans tous ces pays une abondante moisson de monnaies et d'antiquités. Nommé en 1701 membre associé de l'Académie des inscriptions, il en devint en 1702 pensionnaire, en remplacement de Fr. Charpentier. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, à soixante-quinze ans. « La numismatique, dit Renauldin, lui est redevable de grandes améliorations, d'une multitude de découvertes importantes, et de nombreux ouvrages où brillent la sagacité, la perspicacité et une profonde érudition. » Toutefois il n'est pas exact de dire, comme l'a fait Dacier dans son *Rapport sur les progrès de l'histoire*, qu'il « n'a laissé aucune partie de la science sans lui donner un commencement de culture », puisqu'il ne s'est jamais occupé des monnaies byzantines, gauloises et françaises. On a de J. Vaillant : *Epistola ad totius Europæ antiquarios, utrum laurea Eumenio Pacato concedenda*; Paris, 1662, in-4°; — *Numismata imperatorum romanorum præstantiora, ad Postumum et Tyrannos*; Paris, 1674, in-4°, et 1692, 2 vol. in-4°, fig.; une nouvelle édition (Rome, 1743, 3 vol. gr. in-4°) fut donnée par J.-F. Baldini et augmentée des médailles découvertes depuis la mort de Vaillant, et Khell y ajouta un supplément (Vienne, 1757, in-4°); — *Seleucidarum*

(1) La barque sur laquelle il revenait en France fut poursuivie par un autre corsaire, et Vaillant, craignant pour son trésor, prit le parti d'en avaler une partie; un coup de vent opportun éloigna le corsaire, et la barque aborda à Marseille. Fort inquiet sur les effets qui pouvaient résulter pour sa santé des médailles qu'il avait avalées, il consulta plusieurs médecins qui lui indiquèrent divers remèdes; heureusement, la nature opéra par elle-même, et Vaillant n'était pas arrivé à Lyon que déjà il avait recouvré presque son trésor. « Parmi celles dont il attendait le prochain retour, dit Renauldin, se trouvait une médaille d'Othon, que Sylv. Dufour témoigna le plus vif désir de posséder, quoiqu'elle fût encore cachée dans les entrailles de Vaillant. Celui-ci, pour faire plaisir à son ami, lui promit de lui céder l'invisible pièce lorsqu'elle reparaîtrait. Ce singulier marché fut conclu, et dans la même journée Vaillant se trouva en état de tenir sa parole. » Cette aventure est racontée par Spon, qui la tenait de la bouche même de Vaillant (*Voy.* Spon, *Voy. d'Italie*, t. Ier, p. 9 et suiv.).

imperium, *sive Historia regum Syriæ ad fidem numismatum accommodata*; Paris, 1681, in-4°, et 1725, 2 vol. in-4°, fig.; La Haye, 1732, in-fol.; Amst., 1738, in-fol.; — *Numismata ærea imperatorum, augustorum et cæsarum, in coloniis, municipiis et urbibus jure latino donatis, percussa*; Paris, 1688, 1697, in fol., fig. : un des meilleurs ouvrages de l'auteur, qui n'y a introduit que les médailles du plus beau choix; il est dédié au duc du Maine, qui possédait un cabinet, dont Vaillant était devenu conservateur; — *Numismata imperatorum, augustorum et cæsarum, a populis romanæ dictionis græce loquentibus percussa;* Paris, 1693, 1698, in-4°; Amst., 1700, in-fol., fig. : recueil dédié à l'intendant N.-J. Foucault; la 2e édition est enrichie de 700 médailles; — *Historia Ptolemæorum Ægypti regum, ad fidem numismatum accommodata;* Amsterdam, 1701, in-fol., fig.; — *Nummi antiqui familiarum romanarum, perpetuis interpretationibus illustrati;* Amst., 1703, 2 vol. in-fol., fig.; — *Arsacidarum imperium, sive Regum Parthorum historia; Achæmenidarum imperium*; Paris, 1725, 2 vol. in-4°, fig.; — quatre *Mémoires* dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, t. III; — une *Dissert. sur les médailles de Trajan*, dans le *Journal de Trévoux*, ann. 1702. Il a donné la seconde édition des *Selecta numismata antiqua* (Paris, 1684, in-4°), de P. Seguin, et il a publié les *Selectiora numismata* (Paris, 1694, in-4°), qui composaient la collection de l'abbé Fr. de Camps.

De Boze, *Éloge de Vaillant*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. I. — Cl. de La Feuille, *Vita Vaillantii*; Venise, 1745, in-12. — Niceron, *Mémoires*, t. III. — Chaufepié, *Dict. hist.* — Renauldin, *Les Médecins numismatistes*, p. 252-267.

VAILLANT (*Jean-François* Foy-), numismate, fils du précédent, né le 17 février 1665, à Rome, mort le 17 novembre 1708, à Paris. Lorsqu'il eut achevé ses études au collége de La Marche, à Paris, son père le forma à la numismatique, et se l'associa dans la rédaction du catalogue des médailles du Cabinet du roi; il l'emmena ensuite en Angleterre. Vaillant suivit ensuite les cours de la faculté de médecine, et se fit recevoir docteur (1691). Admis en 1702 dans l'Académie des inscriptions, au titre d'élève, il y lut quatre *Dissertations*, et faisait espérer un habile successeur à la place de son père, lorsqu'il mourut, à quarante-quatre ans, d'un abcès à la tête. Il avait composé, tout jeune, un *Traité sur la nature et l'usage du café*; le manuscrit en a été perdu.

De Boze, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscr.*, t. 1er. — Niceron, *Mémoires*, t. XXII. — Chaufepié, *Dict.*

VAILLANT (*Sébastien*), savant botaniste français, né le 26 mai 1669, à Vigny, près de Magny (Seine-et-Oise), mort le 26 mai 1722, à Paris. Il était le quatrième des six enfants d'un modeste cultivateur. Dès l'âge de cinq ans son amour pour les plantes s'était, dit-on, révélé. A sept ou huit ans, il se serait guéri d'une fièvre intermittente par les seules connaissances qu'il avait de leurs propriétés; à onze, il était organiste en titre à Pontoise. Ce fut dans l'hôpital de cette ville qu'il étudia la chirurgie qu'en 1688 il alla pratiquer à Évreux, sous la direction d'un maître habile. En 1690 il y assistait à la bataille de Fleurus, où il avait accompagné le marquis de Goville, qui fut tué. Après cette courte campagne, il revint à Évreux, et en 1691 se rendit à Paris. Il habita quelque temps Neuilly, et pour y vivre pratiqua la chirurgie, en même temps qu'il suivait les cours donnés au Jardin du roi. Ce fut pendant ces études, que les grandes distances qu'il avait à parcourir rendaient extrêmement difficiles, qu'il entendit les leçons de Tournefort, et celui-ci ne tarda pas à reconnaître en lui un disciple intelligent et passionné. Vaillant avait reçu de la nature, avec une organisation puissante, des jambes infatigables, une vue perçante et cette faculté précieuse de pouvoir reconnaître en quelque sorte d'instinct, les différences qui séparent les plantes en apparence les plus semblables. Fagon, qui vit Vaillant, alors secrétaire du P. de Valois, confesseur du duc de Bourgogne, eut l'occasion de l'apprécier; désireux de fournir à ce jeune savant les moyens de se perfectionner en botanique, il lui concéda la direction du Jardin des plantes. En 1708, il fut nommé professeur et sous-démonstrateur de botanique, puis garde du Cabinet des drogues du roi. Profitant des dispositions bienveillantes de Fagon, il demanda et obtint la construction de deux grandes serres, dont une serre chaude (1714), la première qu'on ait eue en France. En 1716 il entra dans l'Académie des sciences. Quoique la constitution de Vaillant fût très-robuste, les études immodérées auxquelles il se livrait la nuit, après avoir fait des courses lointaines dans les environs de Paris, altérèrent sa santé, et abrégèrent sa vie; il devint asthmatique, languit pendant quelques années, et mourut, d'une phthisie calculeuse, à l'âge de cinquante-trois ans. Les travaux manuscrits qu'il avait réunis sur la flore parisienne pendant près de trente ans n'étaient pas encore en état d'être imprimés; il s'en affligeait vivement, et s'adressa, le 15 mai 1721, à Boerhaave pour le prier de se charger de cette publication. Ce grand médecin y consentit, et par ses soins parut le *Botanicon parisiense*. Si ce monument scientifique est glorieux pour l'auteur qui en a fourni les matériaux, il ne l'est pas moins pour le savant étranger qui les a revus, corrigés, mis en ordre et publiés avec un désintéressement et une modestie qu'on ne saurait trop admirer. On a de Séb. Vaillant : *Discours prononcé le 10 juin 1717, à l'ouverture du Jardin royal des plantes, sur la structure des fleurs*; Paris, 1717, in-4°; trad. en latin, Leyde, 1718, 1728, in-4° : c'est le

premier écrit dans lequel en France on ait établi sur des preuves irrécusables la fécondation sexuelle chez les plantes; il inspira au médecin Delacroix un poëme en vers latins, *De connubiis florum*, consacré à la louange du pénétrant observateur; — *Établissement des nouveaux caractères de trois familles de plantes à fleurs composées, savoir : les cynarocéphales, les corymbifères et les chicoracées*, dans les *Mém. de l'Acad. des sc.*, 1718-22 : série de cinq mémoires qui prouvent une connaissance profonde des composées. Presque tous les auteurs, depuis Césalpin jusqu'à Tournefort, en avaient entrevu les caractères; mais Vaillant les a si bien précisés, que Linné en a pu tirer le plus grand parti pour établir les ordres, si ingénieusement créés pour la XIXe classe de son système sexuel : la syngénésie; — *Caractères de quatorze genres de plantes, dénombrement de leurs espèces, descriptions et figures*; ibid., 1719; — *Botanicon parisiense, operis majoris prodromus*; Paris, 1723, in-8°; Leyde, 1743, in-12 : c'est un simple catalogue des plantes décrites dans l'ouvrage suivant; — *Botanicon parisiense, ou Dénombrement par ordre alphabétique des plantes qui se trouvent dans les environs de Paris*; Leyde et Amst., 1727, in-fol. avec plus de 200 fig., dues au dessinateur Aubriet : cet ouvrage, important sans doute, n'est guère autre chose qu'un répertoire fait par un habile explorateur de la botanique rurale, qui voit bien et qui voit beaucoup. Le dernier travail de Vaillant fut lu à l'Académie le 17 décembre 1721, peu de temps avant sa mort; ce sont des *Remarques sur la méthode de Tournefort*, impr. dans le recueil des *Mémoires* de cette compagnie, ann. 1722. Ces remarques avaient été communiquées, dès le vivant de Tournefort, à Fagon, c'est-à-dire avant 1708. D'autres personnes aussi les avaient vues, et elles avaient porté atteinte au caractère de leur auteur. C'est là ce qui explique comment Bernard de Jussieu et Dillenius étaient devenus ses adversaires, surtout ce dernier qui, dans l'*Hortus elthamensis*, le traite avec rigueur. Ses critiques sont en général fondées, mais présentées avec trop peu de ménagement et sans aucune trace d'éloges qui puisse en dissimuler l'amertume. Linné, dans sa correspondance avec Haller (1737), le blâme de s'être attaqué à la réputation de son maître; mais il déclare qu'il n'a rien lu en botanique qui fût plus soigné que les ouvrages de Vaillant. « C'était, écrit-il, un grand observateur, et chaque jour j'acquiers l'assurance que personne n'a été plus habile dans l'établissement des genres. » Tournefort lui avait dédié le genre *Valantia*; deux autres plantes rappellent également sa mémoire, *galium Vaillantii* et *bulliarda Vaillantii*. A. Fée.

Sa *Vie*, par Boerhaave, à la tête du *Botan. paris.* — *Biogr. méd.* — Dezeimeris, *Dict. hist. de la méd.*

VAILLANT (*Jean-Baptiste-Philibert*), maréchal de France, né à Dijon, le 6 décembre 1790 (1). Ses humanités terminées à Dijon avec succès, il entra en 1807 à l'École polytechnique, et en 1809, avec le grade de sous-lieutenant élève du génie, à l'école de Metz. Le 5 avril 1811 il fut nommé lieutenant et dirigé sur Dantzig avec un bataillon de sapeurs. Il suivit en Russie le général Haxo, dont il était l'aide de camp et dont plus tard il épousa la veuve, gagna en 1812 les épaulettes de capitaine et la croix d'Honneur, et tomba le 30 août 1813 au pouvoir des Russes. Échangé à la paix générale, il assista aux journées de Ligny et de Waterloo, et fut blessé à la défense de Paris. Sous la restauration il consacra ses loisirs à l'étude des sciences et de l'art militaire, et traduisit l'ouvrage du général anglais Howard Douglas : *Essai sur les principes et la construction des ponts militaires*; Paris, 1823, in-8°, pl. Nommé chef de bataillon le 31 décembre 1826, il prit part à l'expédition d'Alger, et eut la jambe labourée par un biscaïen le 5 juillet 1830, à l'attaque du fort l'Empereur. Les deux années suivantes il fit la campagne de Belgique en qualité de lieutenant-colonel, et sa conduite au siége d'Anvers fixa sur lui l'attention des officiers généraux. Colonel le 7 janvier 1833, chef d'état-major du génie à l'armée du nord le 15 février suivant, il fut chargé le 20 décembre 1837 de la direction des fortifications à Alger, et nommé le 21 octobre 1838 maréchal de camp. Appelé le 18 mai 1839 au commandement de l'École polytechnique, il quitta ce poste le 10 septembre 1840 pour prendre, avec le maréchal Dode de La Brunerie, la direction des fortifications de Paris. Il en élabora presque en entier le plan d'ensemble, et en fit exécuter la partie la plus considérable, celle de la rive droite de la Seine. Lieutenant général le 20 octobre 1845, inspecteur général pendant les trois années suivantes, il fut désigné le 8 mars 1848 pour faire partie de la commission chargée de l'examen de toutes les questions relatives à la défense du territoire, et nommé le 18 juin à la présidence du comité des fortifications. Le 11 mai 1849, lors de l'expédition de Rome, il prit le commandement en chef des troupes du génie, et dirigea toutes les opérations du siége de cette ville. Le succès répondit bientôt à la confiance que l'on avait eue en ses talents. L'habileté qu'il déploya dans cette difficile entreprise lui valut le bâton de maréchal, et le décret inséré à cette occasion dans *le Moniteur* du 11 décembre 1851 justifie cette distinction par les considérations les plus flatteuses. Sénateur de droit, il fut appelé, le 1er janvier 1853, aux fonctions de grand maréchal du palais, et le 11 mars 1854 au minis-

(1) Son père avait été représentant pendant les Cent-Jours. A la seconde restauration, il fut destitué de l'emploi de secrétaire général de la préfecture de Dijon, poursuivi et emprisonné comme bonapartiste.

tère de la guerre, en remplacement du maréchal Saint-Arnaud. Pendant les cinq années qu'il occupa ce poste, il présida à la réorganisation des écoles militaires et de la plus grande partie de l'armée, et ordonna la création de plusieurs corps spéciaux. On lui doit également une part des éloges prodigués par la presse européenne à l'administration française pour l'ordre et l'activité qu'elle déploya dans l'organisation et la marche des différents services durant l'expédition de Crimée. Remplacé le 5 mai 1859 par le maréchal Randon, il fut nommé membre du conseil privé et major général de l'armée d'Italie. Le 8 juillet il signa avec le général Hesse la suspension d'armes qui précéda la paix de Villafranca, et fut chargé deux jours après du commandement en chef. Rappelé le 5 juin 1860, il reçut le 4 décembre suivant le portefeuille de ministre de la maison de l'empereur, auquel fut rattaché (3 juin 1863) le département des beaux-arts. Ses travaux scientifiques l'ont fait élire en 1853 membre libre de l'Académie des sciences, et membre du bureau des Longitudes le 30 janvier 1854. Il est grand'-croix de la Légion d'honneur (12 juillet 1849). Entre autres ouvrages du maréchal Vaillant, nous citerons encore : *Description et usage d'un instrument propre à défiler les tranchées*; Paris, 1839, in-fol.; — *Rapport sur la situation de l'Algérie*; Paris, 1855, in-4°.

Moniteur universel. — *La Renommée*, 10e année. — Tisseron, *Le Sénat.*

VAILLANT (Le). *Voy.* Le Vaillant.

VAIR (Du). *Voy.* Du Vair.

VAISSÈTE (*Dominique-Joseph*), historien français, né en 1685, à Gaillac (Albigeois), mort le 10 avril 1756, à Paris. D'une famille honorable, qui le destinait à la magistrature, il étudia le droit à Toulouse, fut admis au barreau, et acheta la charge de procureur du pays albigeois. Mais au bout de quelque temps il résolut de quitter une carrière qui ne s'accordait pas avec ses penchants studieux et tranquilles : à vingt-six ans il embrassa la règle des Bénédictins de Saint-Maur, et prononça ses vœux dans le prieuré de la Daurade, à Toulouse (11 juillet 1711). Son goût pour les recherches historiques le fit appeler, en 1713, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où ses supérieurs le chargèrent de travailler, en collaboration avec dom de Vic, à la composition d'une *Histoire générale du Languedoc* (1). Il y consacra trente années, c'est-à-dire la meilleure partie de sa vie, et comme il eut le malheur de perdre, en 1734, son utile coopérateur, et qu'il resta seul chargé de terminer cette vaste entreprise, on peut lui en attribuer le principal mérite. « Peu d'histoires générales, a dit l'abbé Desfontaines, sont mieux écrites en notre langue; l'érudition y est profonde et agréable. » Ce qui distingue surtout les auteurs, c'est un rare assemblage d'exactitude, de bon sens et d'impartialité. On a de dom Vaissète : *Dissertation sur l'origine des Français*; Paris, 1722, in-12 : il se prononça contre l'opinion adoptée par Leibniz et le P. Tournemine, et qui donnait aux Français les Tectosages pour ancêtres; — *Histoire générale de la province du Languedoc, avec des notes*; Paris, 1730-45, 5 vol. in-fol., fig. : elle s'arrête en 1643, à la mort de Louis XIII; chaque volume est accompagné de pièces justificatives et de dissertations nombreuses sur différents points historiques. Un autre bénédictin, dom Bourotte, avait rédigé un sixième volume, qui n'a pu voir le jour. Cet ouvrage a été réimpr., continué jusqu'en 1830, et augmenté de documents inédits sur le département de la Haute-Garonne, par les soins de M. Du Mége; Toulouse, 1838-47, 10 vol. gr. in-8°; on peut y joindre un travail intéressant de M. Eug. Thomas, intitulé : *Introduction à l'Histoire du Languedoc*; Montpellier, 1853, in-4°; — *Abrégé de l'Histoire du Languedoc*; Paris, 1749, 6 vol. in-12; — *Dissertation pour servir à l'histoire de Romée de Villeneuve, ministre de Raimond-Bérenger, comte de Provence*; Paris, 1751, in-12; — *Géographie historique, ecclésiastique et civile, ou Description de toutes les parties du globe terrestre*; Paris, 1755, 4 vol. in-4° ou 12 vol. in-12 : elle a été regardée comme une des plus méthodiques et des plus exactes du dernier siècle.

Tassin, *Hist. de la congrég. de Saint-Maur*, p. 724-29. — Le Long, *Bibl. hist.*, t. III, p. 531. — Du Mége, *Notice*, à la tête de son édit.

VAJANO (*Orazio*), dit *il Fiorentino*, peintre, né vers 1550, vivait encore à Milan en 1600. Artiste soigneux, mais faible coloriste, il rappelle par ses effets de lumière la manière de Roncalli. Il a peu travaillé à Florence, il passa à Gênes et de là à Milan, où parmi ses ouvrages les plus estimés on compte *la Descente du Saint-Esprit* à Saint-Antoine abbé.

Lanzi, Ticozzi.

VALA. *Voy.* Wala.

VALART (*Joseph*), humaniste français, né à Fortel, près Saint-Pol (Artois), le 25 décembre 1698, mort au même lieu, le 2 février 1781. Après avoir reçu la première instruction d'un

(1) C'est à un prélat recommandable par son amour pour les lettres, M. de La Berchère, archevêque de Narbonne, que revient l'honneur d'avoir conçu le dessein d'une *Histoire complète du Languedoc*, « où en détaillant tous les faits on n'oublierait rien de ce qui concerne les mœurs, les coutumes et le gouvernement politique des peuples ». Il le proposa en 1709 à l'assemblée des états de la province, et s'en remit à la congrégation de Saint-Maur du soin de le mettre en œuvre. Deux religieux, les PP. Marchand et Auzières, furent désignés, et chacun d'eux travailla séparément à réunir les matériaux. Leur âge avancé les ayant obligés à prendre du repos (1715), on leur substitua les PP. de Vic et Vaissète, qui continuèrent pendant plusieurs années encore à compléter le dépouillement des archives, soit à Paris, soit en Languedoc, sous la protection de M. de Beauvau, successeur de M. de La Berchère.

religieux de l'abbaye de Cercamp, il fut envoyé au collége d'Amiens, aux frais de quelques personnes charitables, embrassa l'état ecclésiastique, et ouvrit dans la même ville une école, que ses talents firent d'abord prospérer; mais son caractère bizarre et son incurie mirent le désordre dans ses affaires, et alors, réduit à une existence embarrassée, il entra chez le fermier général de Brunville, comme précepteur de son fils. L'humeur inquiète de Valart et l'ennui que lui causait la médiocrité de son élève l'ayant déterminé à renoncer à cet emploi, il se rendit à Paris, et fut admis à l'École militaire en qualité de professeur et de préfet des études. Plus tard, il abandonna ces places, et reçut une pension de six cents livres, que Gribeauval, son ancien élève, fit porter à huit cents. Il se fixa alors dans sa province, d'où il revint une fois, à pied, à Paris, en 1772, pour revoir ses amis, dont le plus intime était l'abbé Goujet. Valart, qui était un critique pointilleux et souvent injuste, se trouva fréquemment engagé dans des querelles littéraires, dont la plus fameuse est celle qu'il soutint à l'occasion de son *Examen de la latinité du P. Jouvency* (1746, in-12 de 26 p.). Il signalait 90 fautes dans l'*Appendix de Diis*. Fréron (*Année litt.*, mars 1766), Mercier de Saint-Léger (*Mém. de Trévoux*, juin 1766), Desbillons et Querlon (*Affiches de province*, 21 et 28 janv. 1767) défendirent le P. Jouvency. Valart répondit à chacun de ses adversaires, et dans sa réplique au P. Desbillons il releva, au même écrit, 170 fautes au lieu de 90. Citons encore de lui : *Abrégé de la grammaire latine;* Paris, 1738, 1760, in-8°; — *Prosodie, ou Versification latine;* Paris, 1742, in-12; — *Grammaire française;* Paris, 1742, 1744, in-12; — *Géographie abrégée;* Paris, 1743, in-12 : ce livre élémentaire ayant été critiqué par les journalistes de Trévoux et de Verdun, ainsi que par Lenglet-Dufresnoy, Valart adressa à ce dernier une *Lettre critique* (Paris, 1744, in-8°), où il relève dans deux pages du t. Ier de ses *Tablettes chronologiques* 80 fautes, qui disparurent à l'édition suivante; — *Rudiments de la langue latine;* Paris, 1749, in-8°; 8° édit., 1758, in-8°; — *Prosodie française;* Paris, 1749, in-12; — *Supplément à la* Grammaire générale de M. Beauzée *sur les gallicismes, les latinismes, l'usage de l'ellipse, le supin*, etc.; Paris, 1769, in-8°. Il a trad. en français *l'Imitation de Jésus-Christ* (Paris, 1759, in-12), souvent réimprimée (1); *Corn. Nepos* (1759, in-12); *Le Nouveau Testament* (1760, in-24), etc. Comme éditeur, Valart a donné plusieurs éditions annotées de classiques latins pour la collection de Barbou.

France littéraire, de 1769. — Desessarts, *les Siècles litt.* — Le P. Daire, dans *le Magasin encyclop.*, 1812, t. IV, p. 99. — Barbier, *Dict. des ouvrages anonymes.*

(1) Valart fut des plus ardents à propager et à défendre la fausse opinion qui attribuait *l'Imitation* à un prétendu Jean Gersen (*voy.* ce nom), abbé de Verceil.

VALAZÉ (*Charles-Éléonore* DU FRICHE DE), conventionnel, né à Alençon, le 23 janvier 1751, mort à Paris, le 30 octobre 1793. Il reçut une excellente éducation, et prit d'abord le parti des armes; mais, peu après avoir été nommé lieutenant au régiment provincial d'Argentan (1774), il donna sa démission, et s'adonna à l'étude des lois. Il était avocat dans sa ville natale lorsque la révolution éclata, et se fit remarquer par son zèle pour le triomphe des principes nouveaux. Les électeurs de son département l'envoyèrent à la Convention (1792). Il ne tarda pas à s'y lier avec Vergniaud et avec les autres Girondins. Chargé, lors du procès de Louis XVI, de faire un rapport sur les faits reprochés au roi, il le lut le 6 novembre 1792, et lorsque Louis fut traduit à la barre de la Convention (11 déc.), Valazé fut choisi pour lui présenter les diverses pièces une à une, afin de les lui faire reconnaître ou désavouer. « M. Valazé, dit Barère, alors président, qui était cependant regardé comme royaliste, s'approcha de la barre, s'assit en dedans de la salle, et d'un air dédaigneux, ou du moins peu convenant, présentait à Louis XVI, en lui tournant le dos, et comme par-dessus son épaule, les pièces de la correspondance et les autres écritures du procès. » Valazé vota pour l'appel au peuple, pour la mort et pour le sursis. Lorsque la commune et les clubs firent contre les Girondins le mouvement du 31 mai 1793, Valazé, montant à la tribune, demanda aussitôt qu'on recherchât les auteurs du mouvement, et malgré les cris du côté gauche et des tribunes il continua, disant qu'on ne le ferait pas renoncer à son caractère, et qu'il ferait son devoir jusqu'au bout. Suivant l'exemple de Gensonné et de Vergniaud, il persista à rester à Paris lorsqu'il pouvait s'évader. « S'il est bon, écrivait-il, qu'une partie d'entre nous aille réveiller le zèle des départements, il est utile aussi que d'autres restent en otages dans les mains de nos ennemis, pour faire éclater par un procès, et au péril de leur tête, l'innocence de tous. » Décrété d'accusation le 28 juillet, il parut, le 30 octobre, devant le tribunal, avec ses amis. « Valazé, dit Lamartine, avait la contenance d'un soldat au feu. Ses membres grêles, ses traits pâles et macérés, le feu sombre de ses yeux révélaient un de ces hommes obstinés que la conviction dévore. » Au moment où l'on prononça son arrêt, il s'enfonça dans le cœur un poignard qu'il tenait caché sous ses vêtements. « Eh, quoi ! tu faiblis? lui dit Brissot, en s'efforçant de le soutenir. — Non, je meurs, » répondit Valazé. Et il expira. D'après l'ordre du tribunal, son corps fut réintégré dans la prison, conduit au lieu du supplice sur la même charrette que les autres condamnés et inhumé avec eux. On a de Valazé : *Le Rêve, conte philosophique*, inséré dans la *Bibl. des romans*, 1783; — *Les Lois pénales dans leur ordre naturel, présentées à la suite du Tableau compara-*

tif des vertus, des devoirs et des crimes; Paris, 1784, in-8° : cet ouvrage, loué par Mallet-Dupan, est dédié au comte de Provence; — *A mon fils* (sur l'éducation); Alençon, 1785, in-8°. Penières, collègue de Valazé à la Convention, a publié : *Défense de C.-E. Dufriche-Valazé, impr. d'après son manuscrit trouvé dans la fente du mur de son cachot*; Paris, an III (1795), in-8°. Il avait laissé quelques ouvrages qui n'ont pas vu le jour.

Louis Dubois, *Notice hist. et littér. sur Valazé*; Paris, 1802, 1811, in-8°. — Lamartine, *Hist. des Girondins*. — Thiers, *Hist. de la révol. française*. — Barère, *Mémoires*.

VALBONNAIS (DE). *Voy.* BOURCHENU.

VALCARCEL. *Voy.* LUMIARES.

VALCKENAER (*Louis-Gaspard*), savant philologue hollandais, né en 1715, à Leeuwarden, mort le 15 mars 1785, à Leyde. Élève distingué de l'académie de Franeker, il y obtint en 1741 la chaire de langue grecque, laissée vacante par Hemsterhuis, son maître, et y réunit en 1755 celle des antiquités grecques. En 1766 il fut appelé à Leyde pour succéder au même savant, et forma à ses leçons un grand nombre d'excellents hellénistes. Ses travaux sont presque tous recherchés, et se recommandent par une saine critique, par un jugement solide et par des commentaires remplis d'érudition. En voici les titres : *De ritibus in jurando a veteribus Hebræis, maxime ac Græcis observatis*; Franeker, 1735, in-4°; — *Specimina academica : de Byrsa; de Herodotea urbe Cadyti; glossæ sacræ ex Hesychio decerptæ*; ibid., 1737, in-4°; — *Ammonius de affinium vocabulorum differentia*; Leyde, 1739, in-4° : suivi de deux opuscules inédits de Philon et de Lesbonax, de trois livres de remarques sur Ammonius et d'un spécimen de scholies inédites d'Homère; — *De causis neglectæ literarum græcarum culturæ*; Franeker, 1741, in-fol.; — *De sacra Novi Fœderis critice a literatoribus, quos vocant, non exercenda*; ibid., 1745, in-4°; — *Virgilius collatione scriptorum græc. illustratus*; Leeuwarden, 1747, in-8°; — *De prisca et nupera rerum belgicarum vicissitudine*; Franeker, 1749, in-fol.; — *Euripidis Phœnissæ*; ibid., 1755, in-4°; — *Orationes II de publicis Atheniensium moribus, et de Philippi Macedonis indole*; Leyde, 1766, in-4°; — *Euripidis Hippolytus et diatribe in deperditas Euripidis tragœdias*; Leyde, 1768, in-4°; — *Theocriti X idyllia*; ibid., 1773, in-4°; — *Theocritis, Bionis et Moschi carmina, gr. et lat.*; ibid., 1779, in-8°. Les publications posthumes de Valckenaer sont : *Hymnus in Apollinem*; Leyde, 1787, in-8°; — *Observationes academicæ*; Utrecht, 1790, in-8° : rien n'est plus précieux que ce recueil, selon un critique, pour la connaissance analogique et étymologique du grec; on en doit l'impression à Everard Scheid; — *Callimachi Elegiarum fragmenta*; Leyde, 1799, in-8°; — *Diatribe de Aristobulo Judæo*; ibid., 1806, in-4° : cet écrit et le précédent sont dus aux soins de Jean Luzac, gendre de l'auteur. Ce dernier a fourni d'excellentes notes à l'édit. d'*Hérodote*, donnée par Wesseling (Amst., 1763, in-fol.). On a réuni ses divers écrits sous le titre d'*Opuscula philologica, critica et oratoria* (Leipzig, 1809, 2 vol. in-8°), ainsi que ses lettres à Ernesti, qui ont paru dans le recueil de Tittmann (ibid., 1812, 2 vol. in-8°). C.-A.R.

Vriemoet, *Athenæ frisiacæ*, n° CXVIII. — Saxe, *Onomasticon*, VI° part., p. 529.

VALCKENAER (*Jean*), homme politique, fils du précédent, né à Franeker, en 1755, mort à Harlem, le 25 janvier 1821. Il débuta dans la carrière de l'enseignement en faisant le cours de droit à l'Académie de Franeker. Ses opinions patriotiques lui valurent, en 1787, la chaire de Tydeman à l'université d'Utrecht. Au bout de quelques mois le parti du stathouder ayant triomphé, il dut, avec beaucoup d'autres de ses amis politiques, se réfugier à l'étranger. Il fit partie, en 1793, de la députation batave qui réclama l'appui et les secours armés de la Convention nationale dans le but de rétablir en Hollande le régime républicain. Ce ne fut qu'en 1795, après que les Autrichiens eurent abandonné la Belgique, que cet appel fut écouté. Rentré dans sa patrie, il publia un journal intitulé *l'Avocat de la liberté batave*, qui paraissait une ou deux fois la semaine. Ce journal vint à disparaître quand Valckenaer accepta le poste de résident à Madrid (1796). Il demeura trois années en Espagne, et, à peine de retour dans son pays, il y retourna avec une mission qui l'y retint jusqu'en 1801. A l'avénement de Louis Bonaparte (1806), il fut chargé de régler avec le gouvernement prussien un différend ayant rapport à l'emprunt autrichien, pour lequel la Silésie avait été donnée en garantie; le succès ne répondit point à son attente. Sa dernière mission diplomatique fit plus que tout le reste pour sa réputation. Ce fut sur lui que le roi Louis jeta les yeux quand il se décida, en 1810, à tenter un dernier effort pour empêcher la réunion de la Hollande à la France. Les événements qui suivirent décidèrent Valckenaer à renoncer à la vie politique. Il donna les dernières années de sa vie aux sciences et aux lettres, et fut l'un des membres les plus actifs de l'Institut des Pays-Bas. On a de lui les deux dissertations suivantes : *De peculio quasi castrensi veteribus jurisconsultis incognito ejusque vera origine*; Leyde, 1781, in-4°; et *Avis juridique dans la cause du stathouder Guillaume V*; Leyde, 1796, in-8°, en collaboration avec M. Bavius. C.-A. R.

VALCKENAER. *Voy.* WALCKENAER.

VALDEGAMAS. *Voy.* DONOSO-CORTÈS.

VALDEMAR. *Voy.* WALDEMAR.

VALDÈS (*Juan* DE), protestant espagnol, né en Catalogne, d'une famille noble et riche, mort

en 1540, à Naples. Il fit de bonnes études à l'université d'Alcala. Il accompagna Charles-Quint en Allemagne, où il eut occasion de voir de près les réformateurs. Il se lia avec eux, et partagea leurs sentiments. Envoyé à Naples comme secrétaire du vice-roi Pedro de Toledo, il apporta dans cette ville les doctrines protestantes, et les communiqua à un petit nombre des personnes distinguées à la fois par leur rang et par leurs lumières. Il se forma ainsi à Naples une petite Église protestante, plus remarquable toutefois par sa piété éclairée que par l'esprit d'initiative. Valdès lui-même n'était pas homme à se mettre à la tête d'un mouvement hardi. Sa santé chancelante, ses habitudes, la nature de son esprit ne le rendaient pas propre à agir sur les masses. Parmi ceux qui lui durent en grande partie d'embrasser les principes de la réforme, il faut nommer en première ligne Vermigli et Ochino. Bayle et quelques autres le mettent au nombre des antitrinitaires; mais ils ne donnent point de preuves à l'appui de cette assertion. Les écrits de Valdès sont extrêmement rares; les plus connus sont les suivants : *Due dialoghi, l'uno di Mercurio e Caronte, nel quale si raconta quelche accade nella guerra dopo l'anno MDXXI; l'altro di Lattantio e di uno archidiacono, nel quale si trattano le cose avenute in Roma nell' anno MDXXVII. Di spagnuolo in italiano, con molta accuratezza e traddotte e revisti*; Venise, s. d., in-8° : l'original espagnol a paru à Londres, 1850, in-8°; — *Le CX considerazioni nelle quali si ragiona delle cose più utili, più necessarie e più perfette della cristiana professione*; Bâle, 1550, in-12 : publié en italien par Curion, qui ne désigne pas le traducteur, et qui en tenait le manuscrit de P.-P. Vergerio : c'est un ouvrage de piété ascétique, qui fut mis en français (Lyon, 1563, in-8°), et en anglais (Oxford, 1668, in-4°); le texte espagnol a été imprimé pour la première fois à Londres, 1855, in-8° de 544 p.; — *Comentario sobre la primera Epistola de S. Pablo a los Corintios*; Venise, 1556, in-8°; Londres, 1856, 2 vol. : cet écrit fut mis à l'index par la cour de Rome; — *Dialogo de las lenguas*, dans le t. II des *Origines de la lengua española* (1737), de Mayans; Londres, 1858, in-8°, d'après un ms. de la bibliothèque royale de Madrid : ce dialogue, inconnu aux contemporains de Valdès, est un excellent traité de rhétorique, écrit dans un style aisé et avec un grand naturel. M. N.

M. Antonio, *Bibl. hisp. nova*. — De Thou, *Hist. sui temp.*, l. III. — Llorente, *Hist. de l'inquisition*, t. II, p. 281 et 478. — M' Crie, *Hist. of the progress of reformation in Spain*, p. 140-146. — Ticknor, *Hist. of spanish liter.*, t. I.

VALDIVIA (*Pedro* DE), capitaine espagnol, né vers 1510, mort en décembre 1569, au Chili. Il était pour ainsi dire enfant lorsqu'il fit partie de l'armée commandée par Charles V en Italie; il assista à la prise de Milan et à la bataille de Pavie. On ne sait dans quelles circonstances il passa en Amérique, mais il s'y trouvait déjà en 1535, et s'était distingué dans la conquête de Venezuela. Il se rendit ensuite au Pérou, et là ses connaissances militaires le firent apprécier de Pizarre, qui récompensa sa valeur, lors du soulèvement général des Indiens, en le nommant mestre de camp (1537). La conquête du Chili avait été résolue par Almagro (*voy.* ce nom). Après la mort de son rival (1538), Pizarre reprit ses projets, et choisit Valdivia pour les mettre à exécution. Malgré des dépenses énormes dans lesquelles s'engloutit sa fortune particulière, en dépit de sa brillante renommée, ce dernier ne put réunir que cent cinquante Espagnols et un petit nombre d'Indiens, destinés à transporter les bagages. Les officiers supérieurs qui prirent part à cette expédition étaient Pedro Gomez, Pedro de Miranda, et Alonso de Monroy. Le 20 janvier 1540 fut choisi pour commencer cette audacieuse entreprise (1). Après avoir pris du repos à Atacama, Valdivia résolut de gagner immédiatement le Chili en traversant ce morne désert dont le passage a toujours été considéré comme une entreprise des plus difficiles. Un religieux, Antonio Rondon, qui avait accompagné Almagro durant la première invasion, servit de guide. Cette marche dans les sables, à l'ardeur du soleil, se passa d'une façon admirable. On arriva enfin à Copiapo. Ce fut dans cette belle vallée que Valdivia, tenant son épée nue et agitant de l'autre main l'étendard de Castille, prit possession pour le roi d'Espagne de ce vaste pays, que n'avaient pu soumettre entièrement les innombrables armées des Incas (2). Pas un Indien n'avait encore paru. Valdivia se préparait toutefois à marcher contre le camp ennemi, dont on lui avait signalé la présence, lorsque trois Araucans, portant un faisceau de flèches entrelacées d'un ruban bleu, demandèrent à conférer avec lui. Il se contenta de leur reprocher leur manque d'hospitalité, et exigea d'eux seulement un nombre suffisant d'Indiens pour transporter plus loin ses vivres et ses bagages. Les bruits exagérés que l'on faisait courir sur les produits métalliques du pays se confirmèrent durant cette première entrevue; les morceaux énormes de silicate de cuivre, une certaine quantité de pépites et de poudre d'or, que les Araucans abandonnèrent facilement aux étrangers, tout cela fit supposer des richesses prodigieuses cachées dans le pays. Ne se trouvant nullement gêné dans sa marche par les Indiens, qui feignaient des sentiments pacifiques fort différents de ceux dont ils

(1) Au début de la campagne une circonstance, bien simple en apparence, faillit arrêter dans ses opérations Valdivia : c'était le contrôle obligé de Pedro Sanchez de Hoz, auquel, en raison d'une nomination légale, il ne pouvait se soustraire. Sous un prétexte assez futile, il le fit renoncer à son titre le 12 août 1540 par acte authentique passé devant l'écrivain officiel de l'armée.

(2) Toute la campagne prit alors le nom de *Valle de possession*, nom officiel, qui n'a point duré.

étaient animés, Valdivia se dirigea sans retard vers la région qu'il prétendait coloniser, et n'eut qu'un seul combat à livrer dans la plaine d'Aconcagua. Au bout de quelques jours, il campa dans la vallée de Mapocho, et fonda à la base du Huelen, sur un terrain dont il obtint la concession des chefs auxquels le pays obéissait, la ville de Santiago (12 février 1541). Le 5 mars suivant, le *cabildo*, sans lequel il ne pouvait pas y avoir de régime municipal, était organisé, et le 10 il prêtait serment.

Valdivia ne tarda pas à comprendre combien ces progrès rapides dans la colonisation avaient jeté d'inquiétude dans l'esprit des Indiens. S'apercevant qu'on cherchait à lui couper les vivres, il fit entasser dans un fort, construit au pied du mont Santa-Lucia, une provision de maïs suffisante pour nourrir la cité naissante durant deux années entières. Plusieurs revers vinrent fondre à la fois sur la colonie; le plus terrible, en raison du découragement qu'il amena, fut la nouvelle de l'assassinat de Pizarre. Dans ces circonstances critiques, Valdivia fut forcé par ses compagnons d'armes d'accepter le pouvoir absolu, qui le dégageait de toute soumission aux ordres émanés de Cuzco. Au moment où il se disposait à s'embarquer pour le Pérou, il se vit attaqué par Michimalonco, le chef le plus puissant de la contrée. L'artillerie lui donna la victoire; mais durant le combat, qui s'était prolongé, la ville avait été livrée aux flammes; les vivres et les instruments de travail avaient été consumés; il fallait renoncer en un mot à cet établissement, commencé sous les plus heureux auspices, si un homme résolu ne tentait de rétablir les communications entre le Chili et Cuzco. Un des lieutenants de Validivia, Monroy, se dévoua pour tous. Suivi seulement de quatre cavaliers, il se mit en marche sans délai, tomba dans une embuscade où deux de ses compagnons furent massacrés, et parvint à s'échapper après une courte captivité. Le reste du voyage eut lieu sans obstacle. Cabeça de Castro, qui gouvernait alors le Pérou, accueillit Monroy comme il le devait faire, et s'empressa d'envoyer au secours de ses compatriotes en danger un petit bâtiment chargé de vivres et d'ustensiles agricoles. Une fois échappé au danger pressant dans lequel il s'était vu, le reste n'est plus rien pour Valdivia, malgré les combats incessants qu'il lui faut livrer aux Indiens. Les communications avec la capitale du Pérou ne sont plus interrompues; l'agriculture naissante rend des produits énormes, le travail des mines commence (1). Valdivia, du reste, forme une exception aux *conquistadores* célèbres de ce temps; s'il dirige ses recherches vers les richesses métalliques dont ses compagnons se montrent avides, c'est pour fonder sur des bases plus certaines la prospérité agricole du Chili. « Si par sa persévérance et son intrépidité héroïque, dit avec raison M. Eyzaguirre, Valdivia peut être comparé à Cortès, ses hautes qualités et ses vertus lui donnent une place dans l'histoire à laquelle nul *conquistador* ne peut atteindre. La valeur, la prudence, l'humanité, la sobriété dont il fit preuve lui assignent un rang à part. »

Bientôt réduit à ses propres forces, Valdivia s'embarqua pour le Pérou (1548), et alla offrir le secours de son épée au président La Gasca, revêtu de pouvoirs absolus par Charles-Quint, pour combattre la rébellion de Gonzalo Pizarre. Mis à la tête d'un petit corps d'armée, il manœuvra si habilement qu'il atteignit les rebelles à cinq lieues de Cuzco, prit sur eux l'avantage du terrain, et leur infligea une déroute complète (9 avril 1548). Après avoir rendu ce service à la couronne d'Espagne, Valdivia regagna Santiago par terre avec un convoi d'armes et d'approvisionnements. A la fin de 1559 un soulèvement des Indiens ayant éclaté à La Conception, il partit avec cinquante hommes, et suivit la côte jusqu'à Arauco. Il ignorait que le fort de Tucapel, au secours duquel il marchait, avait été évacué par Ecija. Lorsqu'il y arriva, il vit que la citadelle était démolie et que les alentours étaient couverts d'une multitude de guerriers araucans. Trente hommes seulement lui restaient; il n'hésita pas à engager le combat. Malgré leur courage héroïque, les Espagnols furent accablés sous le nombre; Valdivia seul tomba vivant à la merci de ses ennemis. Trois jours entiers on le garda prisonnier, mais en le soumettant à des tourments dont les détails font frissonner (1). Un chef survint enfin qui saisit une hache et d'un seul coup finit les souffrances du prisonnier. Valdivia a eu pour chantre de ses exploits un vaillant soldat comme lui : dans quelques vers admirables, Ercilla fait connaître sa valeur et ses vertus. F. DENIS.

Archives de Simancas. — Claudio Gay, *Historia de Chile*, t. Ier. — A. de Ovalle, *Historica Relacion del Reino de Chile*; Rome, 1646. — Eyzaguirre, *Hist. de Chile*; Valparaiso, 1850, 3 vol. in-8°. — A. de Gongora Marmolejo, *Hist. de Chile desde su descubrimiento hasta el año de 1575*, dans le *Memorial historico-español de la Real Academia*, 1852, t. IV.

VALDO (*Pierre*), chef de secte, né, dit-on, à Vaux, près Lyon, au douzième siècle. Il était marchand et citoyen de Lyon. Vivement frappé de la mort d'un de ses amis, dans une réunion de plaisir, il renonça au monde, et donna toute son attention à la lecture de la Bible; on dit même qu'il en traduisit quelques livres du latin en langue vulgaire. Il finit par vendre tous ses biens, et en distribua le produit aux pauvres; puis il se mit à prêcher sur les places publiques, enseignant qu'il fallait revenir à la croyance et

(1) En 1544, un habile marin italien, Pastène, offrit ses services au prudent capitaine, découvrit le groupe des Chiloé, et explora les côtes du continent jusqu'au détroit de Magellan.

(1) Selon les Indiens qui vinrent raconter au camp espagnol la mort du gouverneur, il aurait été dévoré pour ainsi dire tout vivant. Ses ennemis lui faisaient d'horribles morsures, en lui adressant les injures traditionnelles qui se transmettaient de tribu à tribu.

à la conduite des apôtres, et surtout appelant tous les fidèles à l'indépendance, en reconnaissant à tous le même pouvoir qu'ont les prêtres de consacrer et d'administrer les sacrements. Il envoya même des hommes de tous les métiers prêcher dans les campagnes environnantes. L'état de pauvreté auquel il s'était réduit, et qui était un des caractères distinctifs de ceux qui le suivaient, a fait donner à ses disciples le nom de *Pauvres de Lyon*. Sa doctrine fut condamnée, en 1179, par le concile général de Latran, et il fut anathématisé, en 1181, par Jean de Belles-Mains, archevêque de Lyon. Il s'enfuit en Picardie, passa ensuite en Allemagne, et alla mourir en Bohême. Il paraît probable que le nom de Vaudois ne vient pas de Valdo, comme on le croit assez généralement, et que le marchand de Lyon a plutôt lui-même tiré son nom de la ressemblance de sa doctrine avec celle des Vaudois. En effet, d'après M. Monastier, Éberard de Béthune, qui florissait en 1160, parle des hérétiques *Vallenses*, et Bernard, abbé de Foncald, à propos de faits arrivés en 1144, cite le nom des hérétiques *Valdenses;* or Valdo n'a prêché que vers l'an 1180. De plus, au temps où vivait Pierre, marchand de Lyon, les noms de famille n'existaient pas; on ne portait encore que des noms de baptême. Quant à la dénomination de Vaudois, elle viendrait ou de ce que ces religionnaires habitaient des vallées, ou d'une injure qu'on leur aurait adressée en les appelant *Vaudès*, c'est-à-dire sorciers, mot qui garde encore ce sens dans le patois du canton de Vaud.

Léger, *Hist. générale des Vaudois*. — Monastier, *Hist. de l'Église vaudoise*; Genève, 1847, 2 vol. in-8°. — Alexis Muston, *Hist. des Vaudois*; Paris, 1851, 4 vol. in-12. — Pernetti, *Lyonnais dignes de mémoire*, t. I. — Chorier, *Hist. du Dauphiné*.

VALÉE (*Silvain-Charles*, comte), maréchal de France, né le 17 décembre 1773, à Brienne-le-Château (Aube), mort le 16 août 1846, à Paris. Admis à huit ans dans l'école militaire de Brienne comme élève du roi (1781), il passa, lors de la suppression de cet établissement, dans l'école de Châlons (1er sept. 1792), où il eut pour condisciples Haxo et Duroc, et fut nommé lieutenant au 1er d'artillerie à pied (1er juin 1793). Il fut alors envoyé à l'armée du midi. Élevé à la première classe de son grade le 3 janvier 1794, sa bravoure et ses services distingués lui valurent successivement les épaulettes de capitaine en second au 3e d'artillerie à cheval (27 avril 1795), et de capitaine en premier (13 mai 1800). Pendant cette période Valée fit les rudes campagnes du nord et de l'est aux armées de Sambre-et-Meuse, du Rhin et du Danube. Il prit part au siége et à la défense du Quesnoy, de Landrecies, de Charleroi, de Valenciennes, de Condé, de Maëstricht. Employé à l'armée de Moreau, il fut remarqué par le général en chef, qui à Wurtzbourg fut frappé de sa bravoure et de son intelligence, et s'enquit de son nom. Un peu plus tard, dans une affaire où sa batterie avait épuisé toutes ses gargousses à boulet, Valée eut la présence d'esprit, afin d'en imposer à l'ennemi, de continuer à faire feu de ses pièces avec quelques cartouches à poudre qui restaient dans ses coffres. C'est alors que Moreau le nomma capitaine en premier, en récompense de sa froide énergie. Chose singulière, au lieu d'admirer ce trait d'audace, qui avait protégé le déployement de notre infanterie, le ministre de la guerre refusa de ratifier cette promotion si bien méritée. Pour venger le jeune officier de ce déni de justice, Moreau réunit plusieurs batteries, et lui en donna la direction. A l'armée du Rhin, Valée commanda l'artillerie du général Decaen. Il fut nommé chef d'escadron au 5e à cheval le 2 octobre 1802, et employé aux camps des côtes de l'Océan de la fin de 1803 jusqu'en septembre 1805. Promu au grade de lieutenant-colonel (21 juin 1804), il fit les campagnes d'Ulm et d'Austerlitz, et prit une part des plus actives aux guerres de Prusse et de Pologne. Nommé colonel le 12 janvier 1807, il resta avec ce grade à l'état-major général de l'artillerie en qualité de sous-chef, où il était depuis le 29 novembre 1806, mais seulement jusqu'au 13 février 1807, attendu qu'on lui confia alors le commandement du 1er d'artillerie à pied. Les batailles d'Eylau et de Friedland lui donnèrent l'occasion de se signaler; aussi obtint-il le 3 mars 1807 la croix d'officier de la Légion d'honneur, dont il était chevalier depuis le 14 juin 1804. Le 1er octobre 1808 il partit pour la Péninsule. Une année plus tard (30 nov. 1809), il fut chargé d'organiser et de commander l'équipage de siége de nouvelle formation. Il fut d'abord sous les ordres du maréchal Lannes devant Saragosse. Cette place ayant succombé après un siége qui fut un des plus terribles de cette époque, Valée reçut le commandement de l'artillerie du 3e corps, devenu bientôt après armée d'Aragon (22 déc. 1809). Promu général de brigade le 18 juillet 1809, on l'envoya, le 22 août 1810, commander l'École de Douai; mais il fut presque aussitôt rappelé en Aragon par Suchet, dont l'artillerie fut placée sous ses ordres. C'est auprès de cet homme de guerre, devenu un des meilleurs lieutenants de Napoléon, qu'il dirigea avec autant d'habileté que de courage les siéges de Lerida, de Tortose, de Mequinenza, de Sagonte, de Tarragone; cette dernière place avait résisté à cinq assauts. En récompense de ses brillants services, il reçut le grade de général de division (6 août 1811). Il suivit ensuite Suchet devant Valence, qu'il obligea à ouvrir ses portes. Il mit ensuite dans le meilleur état de défense toutes les places situées dans le vaste commandement du duc d'Albufera. Une grande partie de la gloire acquise par Suchet dans la Péninsule revient de droit au commandant de son artillerie. Mais il rendit à sa patrie un service des plus signalés au commencement de 1814, lorsqu'en dépit des armées anglo-espagnoles et des popula-

tions soulevées, il parvint à conserver et à ramener en deçà des Pyrénées son immense matériel. Ce matériel fut très-utile pour les troupes de Lyon; une partie fut envoyée au duc de Castiglione. Valée fut alors employé un instant auprès d'Augereau, et Napoléon, pour témoigner au général sa reconnaissance, le créa comte de l'empire (12 mars 1814). La restauration accueillit Valée avec faveur : Louis XVIII le nomma commandeur de la Légion d'honneur (5 août) et chevalier de Saint-Louis, puis inspecteur général du 3e arrondissement à Strasbourg. Cependant, lors du retour de l'île d'Elbe, le général vint se mettre à la disposition de Napoléon, qui le chargea dès le 27 mars 1815 du commandement de l'artillerie dans la 5e division militaire, et, le 6 mai, le rappela à Paris pour commander en second l'artillerie de réserve à Vincennes. Il fut en outre spécialement chargé de l'armement de Paris, que le général Haxo devait mettre en état de défense.

La seconde restauration ne tint pas rigueur au général Valée d'avoir pris du service pendant les Cent-jours : elle le plaça dès le 2 août 1815 au comité d'artillerie institué pour la réorganisation de cette arme et comme une sorte de compensation à la suppression de la place de premier inspecteur général. C'est pendant la période de 1815 à 1828 que Valée, homme d'une haute intelligence, d'une grande capacité et d'une instruction solide, malgré un caractère quelquefois un peu difficile, rendit les plus grands services et attacha son nom à des réformes relatives à l'artillerie qui offrirent des avantages immenses, dont nous allons parler. Disons d'abord qu'il fut rapporteur du comité (fév. 1816), membre du comité chargé de l'examen du règlement sur le service intérieur des corps (15 janv. 1818), directeur du dépôt central (31 mars 1820), membre du comité spécial et consultatif (7 déc. 1821), président du nouveau comité (13 fév. 1822), inspecteur général (27 janv. 1828), membre du conseil supérieur de la guerre (17 fév. 1828). De concert avec les autres officiers du comité spécial, dont il fut toujours le membre le plus instruit et le plus influent, il soumit le matériel à de nouvelles conditions, qui en le simplifiant de la manière la plus avantageuse procurèrent des avantages et une économie incalculables. Ce système auquel on donne le nom de *système du comité*, mais que le corps de l'artillerie a toujours appelé *le système Valée*, serait encore aujourd'hui le seul employé dans nos armées en campagne, pour l'attaque et la défense des places, si les bouches à feu rayées n'étaient venues depuis 1859 faire faire un nouveau pas au matériel en le modifiant dans beaucoup de ses parties. Valée, en 1827, et après de longues et consciencieuses expériences, après s'être astreint à ne faire aucune proposition de changement que les modifications proposées n'aient eu la consécration de l'usage, fit adopter les calibres de 8 et de 12 pour l'artillerie de campagne au lieu de ceux de 6, de 8 et de 12; les calibres de 24, de 16 et de 12, au lieu de tous ceux dont on se servait, pour l'attaque et la défense des places. Toutes les bouches à feu de campagne et toutes les voitures d'une batterie n'eurent plus qu'un même affût et un même modèle de roues. Afin de faciliter la marche et le transport des canons et obusiers, une nouvelle forme donnée à l'affût rendit les deux parties indépendantes l'une de l'autre. L'artillerie dès lors put franchir tous les obstacles, manœuvrer sur les terrains les plus difficiles; les voitures purent tourner sur elles-mêmes. Un coffret placé sur l'avant-train de la pièce et inséparable d'elle assura à la bouche à feu les munitions qui lui étaient nécessaires pendant les premiers instants du combat. Ce coffret et deux autres semblables disposés sur les voitures permirent aux servants de se trouver, sans fatigue, aussitôt que leur canon, en mesure de charger et de tirer. Bref nous outrepasserions les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer si nous analysions tous les avantages que le système Valée présentait sur les anciens systèmes, abandonnés dès lors par l'artillerie française. Le personnel dut aussi au savant général des améliorations considérables. C'est lui qui fit supprimer le corps du train d'artillerie. La batterie devint un tout complet, où les conducteurs et les canonniers, placés dans les mêmes conditions, obéissaient au même chef. Aussi ne voit-on plus de nos jours, comme cela eut lieu si malheureusement dans les premières guerres de la révolution et même quelquefois sous l'empire, des canons abandonnés sur les champs de bataille, parce que les hommes chargés de les conduire avaient coupé les traits de leurs chevaux d'attelage pour s'enfuir plus facilement ou plus vite. Afin de récompenser tant d'éminents services, Charles X rétablit en faveur de Valée l'emploi de premier inspecteur général de l'artillerie. Il l'éleva ensuite à la pairie le 27 janvier 1830. Lorsque l'expédition d'Alger fut résolue, une commission, composée des officiers les plus capables, fut chargée de donner son avis sur la possibilité et les moyens d'exécution. Valée, appelé un des premiers, y soutint avec chaleur que le succès était certain, indiqua en outre la part de tous les services de l'armée, et organisa spécialement celui de l'artillerie. Il avait été fait grand'-croix de la Légion d'honneur en 1822, et commandeur de Saint-Louis en 1827.

Valée avait été trop élevé par la restauration pour que le gouvernement de Juillet ne se défiât pas un peu de lui; mis en disponibilité, le 8 septembre 1830, il se retira, sans se plaindre, dans sa terre du Loiret pour s'y livrer aux travaux de l'agriculture. Quatre ans plus tard il reçut du gouvernement la proposition d'entrer au con-

seil d'État, et ne voulut pas refuser, d'autant qu'on voulait le charger des questions relatives à la fabrication de la poudre et au commerce du salpêtre. Bientôt on lui rendit la pairie (11 sept. 1835), et en 1837 le cabinet tout entier fut d'avis de lui confier l'artillerie et le génie de la seconde expédition de Constantine. Le roi, qui semblait peu goûter le général, se rendit aux vœux de ses ministres. Valée, âgé alors de soixante-quatre ans, mais encore plein de verdeur, se rendit en Afrique. Au moment de l'assaut, le général en chef Danrémont ayant été tué, il prit, comme le plus ancien divisionnaire, le commandement du siége (12 oct. 1837), et trois jours après il entrait dans Constantine. Nommé le 25 gouverneur de l'Algérie par intérim, et élevé le 11 novembre à la dignité de maréchal de France, il prit le commandement effectif de nos possessions à dater du 1[er] décembre. Dès lors il ne songea plus qu'à abattre la puissance d'Abd-El-Kader, à organiser la province nouvellement conquise et à essayer un système de colonisation qui pût dédommager la mère-patrie de ses sacrifices. En moins de deux années, il parvint à pacifier la province de Constantine; mais, malgré l'occupation de Blidah et de Coléah, il ne put empêcher l'émir de tenir la campagne et d'inquiéter nos possessions encore assez restreintes. Il employa cependant l'année 1838 à organiser le cercle de Bône. Le 31 mars 1839, le cabinet Molé, dont le maréchal comptait tous les membres pour amis, s'étant retiré, il voulut le suivre dans sa retraite, et envoya sa démission de gouverneur général; mais Soult, qui entrait au pouvoir, parvint à la lui faire reprendre.

Le 27 octobre 1839, Valée fit avec le duc d'Orléans, et en partie pour complaire à ce jeune prince, l'expédition des Portes de fer, expédition qui fit une impression profonde sur les nomades de l'Algérie. A peine de retour de cette course audacieuse, il apprend que l'émir a franchi la Chiffa; qu'il a prêché la guerre sainte, et qu'à la tête de ses réguliers, de nombreux contingents kabyles, des *goums* des provinces de Tittery et d'Alger, il s'avance vers le nord. Le 31 décembre, et quoique n'ayant à sa disposition que trois mille hommes, le maréchal attire l'émir dans la plaine de Bouffarik, lance sur lui ses troupes, qui, sans tirer un seul coup de fusil, culbutent les bataillons réguliers et enlèvent à l'ennemi ses canons et ses drapeaux. Abd-El-Kader est forcé de repasser l'Atlas. Le plan de Valée consistait à faire une guerre opiniâtre et patiente à son adversaire. Il voulait anéantir ses établissements, placer nos troupes et les autorités dans les grands centres commerciaux et militaires, sur une ligne parallèle à la mer, de Constantine à Tlemcen; il voulait avoir dans chacun de ces grands centres une force capable de fournir une colonne de trois à quatre mille hommes toujours prête à rayonner au loin pour combattre et châtier les tribus rebelles. Le gouvernement donna d'abord un assentiment complet à ce plan, et porta l'effectif des troupes en Algérie à 57,000 hommes; mais au moment d'en commencer l'exécution le cabinet tomba, et le ministère du 1[er] mars 1840 remplaça celui du 12 mai. Le nouveau ministère prescrivit au maréchal d'envoyer dans la province d'Oran une partie des forces dont il disposait. Heureusement les jeunes princes, qui aimaient le maréchal, obtinrent du roi et des ministres que les projets adoptés seraient repris. Les ducs d'Orléans et d'Aumale partirent pour l'Algérie; l'expédition commencée par le brillant combat du col de Mouzaïa eut lieu, et l'émir fut repoussé de nouveau au delà de l'Atlas. Ses meilleures troupes avaient été anéanties; Cherchell, Medéah et Milianah étaient occupées pour toujours, et les tribus turbulentes de la Mitidja avaient reçu les plus rudes châtiments. Le maréchal commençait à respirer et revenait à son plan primitif de colonisation, lorsque le traité de Londres vint tout à coup modifier en Europe la position de la France. En présence des éventualités que présentait l'avenir, le gouverneur général crut qu'il ne devait plus s'occuper qu'à mettre à l'abri de toute insulte extérieure les possessions d'Afrique. Il indiqua les travaux à exécuter pour la défense de la rade d'Alger, et il en faisait étudier d'autres lorsqu'une ordonnance royale mit brusquement fin à l'exercice de ses fonctions (3 janv. 1841). Rentré dans la vie privée, il présida quelque temps la commission pour l'armement de Paris, et mourut à l'âge de soixante-treize ans. Sa dépouille mortelle repose à l'hôtel des Invalides. Sa statue est placée dans les galeries de Versailles. A. DU CASSE.

Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des hommes du jour*, t. III 1[re] part. — Molé, son *Éloge prononcé à la chambre des pairs*, dans *le Moniteur univ.*, 1847, p. 2336 et 2379. — *Moniteur de l'armée*, août 1846.

VALENCE (*Cyrus-Marie-Alexandre* DE TIMBRUNE, comte DE), général français, né le 20 août 1757, à Agen, mort le 4 février 1822, à Paris. Il était d'ancienne noblesse, et fils d'un lieutenant général (1). Sa famille jouissait d'une faveur toute particulière dans la maison des princes d'Orléans. Admis en 1774 dans l'artillerie, il eut un avancement rapide : colonel en second du régiment de Bretagne en 1784, il devint tout à la fois, par suite de son mariage improvisé (2) avec la fille cadette de M[me] de Genlis, premier écuyer du duc d'Orléans et colonel des

(1) Son oncle, le chevalier de Timbrune, était l'amant de M[me] d'Argenson. Comme il demandait à son mari, alors ministre de la guerre, le gouvernement des Invalides ou celui de la Bastille, il s'attira cette réponse si connue : « Si vous obtenez les Invalides, on pourrait dire que c'est ma femme qui vous y envoie, et si vous allez à la Bastille, on supposerait que c'est moi qui vous y fais mettre. » Vingt ans plus tard il obtint cependant la survivance du gouvernement des Invalides, puis, par le crédit du duc d'Orléans, la direction de l'École militaire.

(2) Selon les mémoires du temps ce fut M[me] de Montesson qui *bâcla* ce mariage pour dissimuler les relations secrètes qu'elle entretenait avec le jeune et bel officier. Pulchérie de Genlis était sa nièce.

dragons de Chartres. A l'époque de la révolution il se prononça pour la nécessité des réformes, et devint l'un des députés suppléants de la noblesse de Paris aux états généraux. En 1790 il fut choisi pour commander dans le département de la Sarthe, et le 23 juin 1791 il se présenta à l'Assemblée constituante pour prêter le serment prescrit aux officiers par le décret du 22 juin. M. de Valence fut promu maréchal de camp le 17 décembre 1791, et employé à l'armée de Luckner, puis à celle de Dumouriez, qui lui fit donner le grade de lieutenant général (20 août 1792). A la tête de sa division il prit la première ville et les premiers canons de campagne conquis sur les Autrichiens. A Valmy il commanda la réserve. Pendant la retraite des Prussiens il reçut la capitulation de Verdun, détermina le duc de Brunswick à rendre Longwy, et signa avec lui un traité qui reconnaissait l'indépendance de la France. Nommé général en chef de l'armée des Ardennes (oct. 1792), il déploya beaucoup d'activité à faire évacuer la Belgique par les alliés, battit Beaulieu, et s'empara de Dinan, de Charleroi et de Namur (1). Pendant l'hiver qui suivit ces heureux succès, il concerta avec le gouvernement le plan d'une expédition destinée à envahir les possessions anglaises dans l'Inde; il était désigné pour la commander lorsque, à la demande de Dumouriez, il fut envoyé en Belgique pour l'aider à réparer les échecs que la trahison et l'impéritie avaient fait éprouver aux troupes françaises. Après s'être distingué à Tirlemont, il fut blessé grièvement dans une charge de cavalerie à la bataille de Nerwinde (18 mars 1793), et mécontent de la tournure qu'avaient prise les affaires politiques, il envoya sa démission au ministre de la guerre. Confident des projets de Dumouriez, il eut part à toutes ses négociations avec l'ennemi, et fut un de ceux qui l'accompagnèrent lorsqu'il passa dans leurs rangs (4 avril). Il se rendit d'abord à Londres, d'où il fut expulsé par ordre de Pitt (6 juin), puis dans une ferme isolée du Holstein, située à cinq lieues de Hambourg; là, en compagnie de sa belle-mère et de la comtesse de Celles, sa fille aînée, il vécut obscurément jusqu'à l'établissement de l'autorité consulaire. Rentré en France à la fin de 1799, M. de Valence se fixa dans le département de la Marne, dont le collége électoral l'élut, en 1803, candidat au sénat, et il fut appelé à siéger dans cette assemblée le 1er février 1805. Un an plus tard il hérita de toute la fortune de Mme de Montesson. Après avoir commandé une division de réserve à l'intérieur, il passa en Espagne (1808), et de là en Russie (1812), où il combattit à Mohilef. En décembre 1813, il fut envoyé à Besançon en qualité de commissaire extraordinaire, et fit des efforts inutiles pour empêcher l'invasion des alliés. Revenu à Paris, il signa comme secrétaire du sénat la déchéance de Napoléon (1). Louis XVIII le nomma pair de France (4 juin 1814) et grand officier de la Légion d'honneur (4 janv. 1815). Durant les Cent-jours Napoléon l'appela à la chambre des pairs qu'il forma le 2 juin 1815. Valence en fut le secrétaire, et prit beaucoup de part à ses discussions; il s'opposa vivement à la reconnaissance de Napoléon II, fut désigné, avec les généraux Grenier et Sebastiani pour commander les troupes qui devaient défendre la capitale, et fit partie de la commission chargée de demander un armistice à Blücher. Éliminé de la chambre par l'ordonnance du 25 juillet 1815, il y rentra le 21 novembre 1819, se rangea dans le parti libéral, et prit souvent la parole contre les mesures de réaction. Ses derniers travaux législatifs eurent pour objet d'obtenir la réhabilitation de Lesurques. Les anciens rapports de M. de Valence avec le duc d'Orléans l'avaient conduit aux plus hauts grades de la franc-maçonnerie. Sa fille cadette devint la maréchale Gérard. Il est auteur d'un *Essai sur les finances de la République française et sur les moyens d'anéantir les assignats*; Hambourg, 1796, in-8°.

Lacépède, dans le *Moniteur* du 7 avril 1822. — *Discours du comte de Segur à l'occasion des obsèques maçonniques de M. Valence*; Paris, 1822, in-8°. — Bellecombe, *L'Agenois*. — Dumouriez, *Mémoires*. — Mme de Genlis, *Souvenirs*. — Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1822.

VALENCIENNES (*Pierre-Henri*), peintre français, né le 6 décembre 1750, à Toulouse, mort le 16 février 1819, à Paris. D'abord élève de Doyen, il alla achever en Italie son éducation artistique, et s'adonna au paysage. Dans ce genre, où il apporta, selon les termes de Landon, un caractère sage, noble et mélancolique, il se fit remarquer par le talent de composition, l'heureux choix des sujets, un dessin correct, une ordonnance pittoresque; il avait conçu le paysage à la manière des maîtres, et il s'efforça de l'élever à la dignité du genre historique. L'école dont il fut en quelque sorte le chef a vu disparaître de nos jours ses derniers représentants. Valenciennes fut admis le 28 juillet 1787 dans l'Académie royale, mais il fut écarté de l'Institut, d'où le genre qu'il cultivait était alors exclu. Ses principales productions sont : *Cicéron faisant abattre les arbres qui cachaient le tombeau d'Archimède*, au Louvre; *Philoctète dans l'île de Lemnos*, *Œdipe trouvé au mont Cithéron*, *Œdipe devant le temple des Euménides*. Il a en outre publié des *Éléments de perspective pratique à l'usage des artistes*; Paris, 1800, 1820, in-4°, fig. : ouvrage rédigé avec une profonde connaissance des secrets de l'art.

(1) Dans Namur il fit plus de quatre cents prisonniers (2 déc.) et répondit au général autrichien qui réclamait une disposition supplémentaire à la capitulation : « Si vous n'êtes pas content, général, vous n'avez qu'à rentrer, nous vous reprendrons. »

(1) Les auteurs du *Mémorial de Sainte-Hélène* ont prétendu que sa signature était fausse, et qu'il s'en était plaint. « C'est très-vrai, aurait ajouté l'empereur, je le sais Valence a été national. »

Landon, *Annales du Musée*. — Pougens, *Biblioth. française*, t. II, p. 167 — *Biogr. toulousaine*. — Villot, *Catalogue des tableaux du Louvre* (école franç.).

VALENS (*Valerius*), un des trente tyrans, tué en juin 261. Il avait été nommé proconsul d'Achaïe par Gallien, qui récompensait ainsi les talents d'un vaillant soldat. Lorsqu'une partie de l'Orient se souleva en faveur de Macrin, le nouvel empereur, qui redoutait dans Valens un rival et qui le haïssait personnellement, donna ordre à Pison de le surprendre et de lui ôter la vie (260). A cette nouvelle Valens s'empressa de revêtir lui-même la pourpre, marcha aussitôt contre Pison, qui en avait fait autant en Thessalie, et se défit de lui. Cette mort fut suivie bientôt de la sienne, puisqu'au bout de six semaines de règne il fut massacré par ses soldats.

Pollio, *Triginta tyranni*, XVIII.

VALENS (*Aurelius Valerius*), usurpateur romain, était un officier que Licinius, après la bataille de Cibalis (314), associa à l'empire; mais quelques mois plus tard il le fit mettre à mort, quand il conclut la paix avec Constantin. On doute qu'il ait reçu un titre plus élevé que celui de césar.

Victor, *Epit.*, 40. — Zozime, II, 19, 20.

VALENS (*Flavius*), empereur romain, né en 328, à Cibalis (Pannonie), mort le 9 août 378, à Andrinople. Il était fils du comte Gratien, dit *le Cordier*, et frère cadet de Valentinien Ier. Bien qu'attaché à la maison de Julien, il resta, ainsi que son frère, le fidèle partisan du christianisme. Le 28 mars 364, Valentinien l'associa à l'empire, en le chargeant de gouverner l'Orient. Il fut occupé tout d'abord à réprimer les incursions des Goths, que l'on n'arrêta qu'à prix d'or, et à régler des affaires ecclésiastiques. Arien, et de plus intolérant, il commença par annuler une décision d'un concile tenu à Lampsaque, parce que cette assemblée s'était montrée défavorable aux ariens, et par déposséder les orthodoxes de la cathédrale de Constantinople, au profit de ses coreligionnaires. Au printemps de 365, il se rendit en Syrie pour prévenir de nouvelles attaques de la part des Perses, et se vit contraint, arrivé en Bithynie, d'envoyer des renforts au secours de la Thrace, que menaçaient les Goths. A Césarée en Cappadoce, deux nouvelles non moins fâcheuses vinrent le surprendre : celle d'un tremblement de terre qui venait de dévaster la Sicile, la Dalmatie, la Grèce, l'Égypte, et celle du soulèvement de Procope. Les historiens apprécient différemment la conduite de Valens à l'égard des complices réels ou supposés de ce soulèvement. Les uns lui reprochent de la dureté, les autres exaltent sa clémence, bien qu'il n'ait fait peut-être que se montrer tour à tour faible et violent. En 367, il alla attaquer en personne Athanaric, roi des Goths établis entre le Danube et le Dniester. Cette première expédition fut sans résultat; une seconde fut arrêtée par un débordement du Danube; c'est seulement en 369 qu'une troisième campagne, plus décisive, amena la conclusion de la paix. L'année suivante (370) fut signalée par le supplice de quatre-vingts prêtres orthodoxes, que Valens fit jeter sur un esquif et brûler au milieu des flots. Les historiens ecclésiastiques représentent comme une vengeance céleste la famine qui désola peu après la Phrygie. Valens arriva à Antioche, but de son voyage, le 13 avril 372, et resta en Syrie jusqu'en 378, passant l'hiver dans la capitale et le reste de l'année à Hiéropolis, pour être mieux à portée de surveiller la frontière persique. La guerre contre les Perses ne se termina qu'en 377, par un traité qui paraît n'avoir pas été à l'avantage de Valens : d'autres luttes contre les Isauriens, les Sarrasins, les Blemmyes l'avaient occupé en outre dans l'intervalle.

Vers le même temps la vie de l'empereur fut menacée par divers complots, dont le plus dangereux fut celui du secrétaire impérial Théodore. Des magiciens avaient annoncé, dit-on, que Valens aurait pour successeur un homme dont le nom commencerait par les lettres *Théod*. Cette prophétie, qui devait être réalisée par l'avénement de Théodose, coûta la vie à l'infortuné Théodore, ainsi qu'à plusieurs éminents personnages, impliqués à tort ou à raison dans son entreprise. Beaucoup de livres concernant la magie ou l'astrologie furent détruits par suite de cet événement. En même temps, Valens, tolérant pour les païens et les Juifs, faisait une rude guerre à l'orthodoxie, à Antioche, à Édesse, et même en Égypte. Ses persécutions atteignirent les anachorètes même au fond de leurs déserts. En 376, l'invasion des Huns dans la contrée occupée par les Goths causa sur la frontière romaine un bouleversement dont l'empire ne tarda pas à ressentir le contre-coup. Valens accorda à une partie des Goths l'autorisation de venir s'établir en Thrace; mais les vexations des magistrats romains de cette province changèrent bientôt ces colons en ennemis. Ils battirent les légions aux environs de Marcianopolis, et ravagèrent la Thrace entière. Valens marcha contre eux avec ses troupes d'Arménie, et leur livra bataille dans le voisinage d'Andrinople. La cavalerie romaine ne put résister à celle des Alains et des Ostrogoths, et sa déroute amena celle de l'armée tout entière, qui fut aux deux tiers massacrée. Valens, mortellement blessé, chercha un asile dans une hutte : ses ennemis cernèrent bientôt sa retraite et l'incendièrent. Valens périt dans les flammes. Il était âgé de cinquante ans. Gratien, son neveu, lui succéda.

Ammien Marcellin, l. XXVI-XXXI. - Themistius, *Discours* VI-XII. - Socrate, Sozomène, Cédrénus, Zosime. — Tillemont, *Hist. des empereurs*. — Gibbon, *Hist. de la décadence et de la chute de l'empire romain*. — Pauly, *Encyclopædie*.

VALENTIN (*Valentinus*), pape, succéda le 1er septembre 827, à Eugène II, et mourut le

10 octobre suivant, n'ayant occupé le pontificat que six semaines. Il était romain, d'humble origine, et fut élevé dans le palais de Latran; il ne s'était pas élevé au-dessus de la dignité d'archidiacre. Grégoire IV fut son successeur.

Artaud, *Hist. des pontifes romains*, t. Ier.

VALENTIN (Οὐαλεντῖνος), hérésiarque, mort vers 161. On prétend qu'orthodoxe d'abord il s'était flatté de parvenir à l'épiscopat, et que, déçu dans son ambition, il se jeta par dépit dans l'hérésie. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, Valentin fut le chef d'une nouvelle secte de gnostiques, dont les doctrines se rapprochaient de celles de Basilide, et rappelaient tout à la fois la théogonie d'Hésiode et la philosophie de Platon. Le fond de sa métaphysique était un réalisme outré, qu'il s'efforçait de justifier par les interprétations les plus arbitraires et les plus forcées de l'Écriture. Supposant que chacun des noms par lesquels l'Évangile désigne la divinité correspondait à une personne dont le sexe était indiqué par le genre même de ce nom, il arrivait à former, en commençant par l'*Abîme* ou le *Préexistant*, c'est-à-dire l'Être incompréhensible, et sa compagne Sigé (le *Silence*, autrement la *Pensée* ou la *Grâce*), toute une généalogie directe de quinze couples d'*Éons*, ou essences immortelles, dont la réunion constituait le *Plérome* ou la *Plénitude* invisible et spirituelle. Pour expliquer les rapports du plérome avec le monde, Valentin faisait cesser l'impossibilité au dernier degré de la hiérarchie céleste : ce qu'il essayait d'éclaircir ou plutôt de rendre sensible, en mêlant le mythe ou dogme à la manière de Platon. Un jour, disait-il, la dernière personne du plérome, *Sophie* ou la Sagesse, avait essayé de connaître le premier de ses ancêtres, l'Abîme incompréhensible. Ce désir déréglé avait compromis la stabilité du plérome, qui n'avait été définitivement assurée et garantie que par la génération d'un nouveau couple, composé du Christ et du Saint-Esprit. Par là Valentin rattachait artificiellement au christianisme une philosophie toute pénétrée de l'esprit païen. Il ajoutait que lorsque l'avénement du couple nouveau eut remis la paix et la joie dans le plérome, tous les Éons, dans un élan unanime de reconnaissance avec le Père, produisirent Jésus ou le Sauveur, à qui chacun d'eux fit hommage de son propre nom, en y joignant ce qu'il avait de meilleur. Cependant le désir éprouvé par Sophie subsistait, bien qu'exclu du plérome. Douée seulement, à l'origine, d'une existence languissante et imparfaite, cette création nouvelle (*Enthymesis* ou *Hachamoth*, la Réflexion, la Sagesse) reçut bientôt de la pitié du Christ le complément de son être, sauf la connaissance, et enfin la connaissance elle-même, lorsque Hachamoth, lasse de s'abandonner à un désespoir inutile, se fut tournée vers son bienfaiteur pour obtenir de lui un nouveau secours. De ces deux sentiments contraires d'Hachamoth, le découragement et la confiance, résulta le mélange de bien et de mal qui compose le monde où nous sommes. Quant à l'organisation de ce même monde, Valentin supposait, pour l'expliquer, un nouvel intermédiaire, un *Démiurge*, autre rejeton d'Hachamoth exaucée. — Nous ne pouvons d'ailleurs nous flatter de savoir toute la vérité sur une doctrine qui ne nous est guère connue, comme, en général, celles des anciens hérésiarques, que par les témoignages de ceux qui l'ont réfutée. La même observation s'applique aux renseignements qui nous sont parvenus sur la morale des valentiniens. Classant les hommes, d'après les Évangiles, en spirituels, animaux ou psychiques et charnels, ils partaient de là, dit-on, pour prétendre que les charnels ne pouvant être sauvés, et les spirituels devant l'être nécessairement, les psychiques seuls avaient besoin de la sanctification des bonnes œuvres. On conçoit dès lors que leurs adversaires aient pu imputer, au moins à quelques-uns d'entre eux, les plus honteux déréglements. — Valentin était venu à Rome sous le pontificat d'Hygin : il paraît y avoir séjourné encore longtemps après l'excommunication dont il fut frappé, en 142. Il alla ensuite propager son hérésie en Orient. On croit d'ailleurs qu'il ne révélait les parties les plus élevées de sa doctrine qu'à un petit nombre d'initiés. Clément d'Alexandrie lui attribue des *Homélies* et des *Lettres*. Ed. TOURNIER.

Tertullien, *Contra Valentin.* — S. Épiphane, *Hérésies*, ch. 31. — S. Irénée, l. I. — *Chronique d'Eusèbe*, an 141. — Clément d'Alexandrie, *passim*. — Fleury, *Hist. eccles.*, l. III, ch. 28. — Hodberg, *De Valentino et Valentinianis*; Copenhague, 1698, in-4°.

VALENTIN (*Valentin* DE BOULONGNE, dit le), peintre français, né en janvier 1591, à Coulommiers, en Brie, mort le 7 août 1634, à Rome. Formé à l'école de Simon Vouet, il alla se perfectionner en Italie par l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité et de la renaissance. Ce fut à Rome qu'il s'établit; il s'y lia d'amitié avec Poussin, dont les conseils ne furent pas sans influence sur ses ouvrages, et acquit la protection du cardinal Fr. Barberini, neveu d'Urbain VIII. Ce prélat lui confia différents travaux, entre autres une grande composition, *le Martyre des saints Processe et Martinien*, destinée à décorer le palais pontifical de Monte-Cavallo, et dont Cristofori a exécuté une copie en mosaïque pour la basilique de Saint-Pierre. Cet artiste périt victime de son imprudence : s'étant baigné au sortir d'un repas dans une fontaine des environs de Rome, il fut saisi d'une fièvre, qui l'emporta peu de jours après au tombeau. A l'exemple du Caravage, le Valentin semble s'être attaché à reproduire la nature avec plus de vigueur que d'élégance, et en recherchant le relief des objets, les jeux de lumière et la puissance des effets. « Son dessin, généralement correct, a dit un critique, a beaucoup de précision; ses expres-

sions sont franches et naïves, sa touche réunit la finesse à la fermeté, et quoiqu'on ait à lui reprocher un ton de couleur un peu sombre, il possédait au plus haut degré l'intelligence du clair-obscur. » Le musée du Louvre possède sept tableaux de cet artiste : *l'Innocence de Suzanne reconnue*, *le Jugement de Salomon*, *le Tribut de César*, deux *Concerts*, *Deux Militaires accompagnés de deux femmes*, et *la Diseuse de bonne aventure*. Citons encore du Valentin : *le Reniement de saint Pierre*, qui de la galerie Corsini passa en Angleterre; *les Quatre âges* et *les Cinq sens*, au musée britannique; *des Musiciens*, à la galerie Bridgewater; *le Lavement des pieds*, *Soldats et bohémiens*, au musée de Berlin; *le Vieux violoniste*, au musée de Dresde; *le Christ bafoué*, et *Arthémise*, à la pinacothèque de Munich; *Moïse montrant les tables de la loi*, au musée de Vienne.

Le seul élève du Valentin est un peintre toulousain, nommé Tournier.

D'Argenville, *Vie des peintres*. — *Hist. des peintres de toutes les écoles*, livr. 10-11. — *Almanach de Seine-et-Marne*, 1862. — Robert-Dumesnil, *Le Peintre graveur*. — Mariette, *Abcdario*.

* **VALENTIN-SMITH** (*Joannes-Erhard*), magistrat français, né à Trévoux, le 16 septembre 1796. Reçu avocat en 1819, il plaida jusqu'en 1830, à Saint-Étienne (Loire). Juge suppléant depuis 1824 au tribunal de cette ville, il y devint procureur du roi après juillet 1830. Nommé en 1837 conseiller à la cour de Riom, et en 1850 à celle de Lyon, il a été appelé, en 1864, dans la même qualité à celle de Paris. Il a fait partie, sous le dernier règne, du conseil général de la Loire. Ses études particulières le désignèrent en 1839 au choix de M. Dufaure, alors ministre des travaux publics, pour remplir les fonctions de secrétaire dans la commission supérieure des chemins de fer. En 1849, il fut appelé par M. Dufaure, qui occupait le département de l'intérieur, à siéger au même titre dans la commission d'assistance publique chargée spécialement de s'occuper des enfants trouvés.

Après avoir été envoyé en Angleterre pour étudier l'organisation des tribunaux de police (1851), il fit partie des deux commissions formées l'une en 1856, l'autre en 1862 à l'effet de rechercher les moyens propres à abréger la détention préventive. Il est officier de la Légion d'honneur (1863), et appartient à plusieurs sociétés savantes. M. Valentin-Smith est auteur d'un certain nombre d'ouvrages d'histoire et d'économie politique qui se recommandent par des vues saines et élevées, par un esprit indépendant, et par une rare érudition. Nous citerons les suivants : *Aperçu sur l'état de la civilisation en France*; Saint-Étienne, 1828, in-8°; — *Rapport sur les chemins de fer de Saint-Étienne*; Paris, 1835, in-4°; trois édit.; — *Rapport au conseil général de la Loire sur les enfants trouvés*; Clermont-Ferrand, 1839, in-8°; — *Notice historique sur Chalamont* (Ain); ibid., 1847, in-8°; — *Mendicité et travail*; ibid., 1848, in-8°; — *Monographie de la Saône*; Lyon, 1852, in-8°; — *De la Philosophie de la statistique*; ibid., 1854, in-8°; — *Considérations sur la Dombes*; ibid., 1856, in-8°; — *Notions historiques sur les Burgondes*; ibid., 1860, in-8°; — *Étude statistique sur la Dombes*; ibid., 1860, in-8°; — *Du Tribunal de police en Angleterre*; Paris, 1863, in-8°; — *Mémoire sur l'origine des peuples de la Gaule transalpine et sur leurs institutions politiques*; Paris, 1865, in-8° : honorablement cité par Napoléon III dans l'*Hist. de César*, t. II. P. L.

VALENTIN. *Voy.* BASILE.

VALENTIN (LE). *Voy.* FRANÇOIS (*Simon*).

VALENTINE DE MILAN, femme de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, née vers 1370, morte le 4 décembre 1408. Elle était fille de Jean-Galéas Visconti, seigneur de Milan, et d'Isabelle de France. Ce fut à la cour paternelle qu'elle puisa ce goût pour l'élégance et les arts qui la caractérisa autant que son inaltérable douceur. Nul doute que son éducation n'ait été l'objet de soins particuliers; et un acte de 1397 prouve qu'elle s'occupait de musique et qu'elle jouait de la harpe (1). Fiancée dès 1386 et mariée au commencement de 1389, avec son cousin, Louis, duc d'Orléans, alors duc de Touraine, elle lui apporta en dot le comté d'Asti, en Piémont, et celui de Vertus, en Champagne, lequel lui venait de sa mère, avec un million de francs (2). Après la célébration de son mariage, qui eut lieu le 17 août, à Melun, en présence de Charles VI, elle fit le 22 avec la reine Isabelle de Bavière, sa belle-sœur, son entrée solennelle dans Paris. Dès son arrivée elle vécut au milieu des fêtes et des plaisirs de toutes sortes. Le duc embellit pour elle le vaste hôtel de Bohême (3). Très-éprise de son mari, auquel dès 1393 elle avait déjà donné deux fils, elle dut d'autant plus souffrir des infidélités de ce prince, qui ne restèrent pas longtemps ignorées d'elle, puisqu'en 1392 Louis chassa d'auprès de lui le sire de Craon pour avoir commis « la félonie » d'avoir révélé ses galanteries à la duchesse. La folie dont Charles VI venait de ressentir le premier accès devait mettre dans tout son jour ce charme et cette inaltérable douceur qui recommandent encore Valentine auprès de la postérité. Pleine de compassion pour l'infortuné roi, elle s'appliqua et réussit souvent à rappeler le calme

(1) *Catalogue des archives du baron de Joursanvault*; Paris, 1838, 2 vol., n° 822.

(2) Une clause du contrat de mariage portait que si les deux fils de Jean-Galéas venaient à mourir sans enfants mâles (ce qui se réalisa le 13 août 1447, par la mort de Philippe-Marie), Valentine ou ses héritiers leur succéderaient au duché de Milan. De là les prétentions de Louis XII sur cette partie de l'Italie et les guerres qui en furent les conséquences.

(3) Cet hôtel, connu plus tard sous le nom d'*hôtel de Soissons*, était situé sur l'emplacement actuel de la Halle au blé.

dans cette intelligence troublée. Le roi ne pouvait se passer d'elle, et l'appelait sa « très-chère sœur ». La crédulité superstitieuse du peuple, habilement exploitée par le parti bourguignon, ne tarda pas à faire de ces assiduités l'objet d'odieuses accusations qui la forcèrent à abandonner le roi à sa démence et aux empiriques auxquels on le livrait. Les choses allèrent si loin, qu'en 1398 deux sorciers du midi, qu'on avait appelés pour guérir le roi, déclarèrent que leurs charmes étaient rendus inutiles par des sortilèges plus puissants, dont ils accusèrent directement Valentine. Des bruits absurdes, recueillis et transmis par Froissart, lui imputaient même d'avoir tenté d'empoisonner le dauphin au moyen d'une pomme, dont un de ses fils, mort récemment, aurait été l'innocente victime. Le duc d'Orléans dut alors éloigner sa femme de la cour, par prudence sans doute plutôt que par un refroidissement injurieux à son égard, et Jean-Galéas, père de Valentine, après avoir envoyé des ambassadeurs en France, défia dans un combat à outrance le roi et ses chevaliers (1). La duchesse se consacra dès lors à l'éducation de ses trois fils, et passa la plus grande partie de l'année au château de Blois. Très-douce et très-aimante, elle n'était dépourvue ni d'activité, ni d'énergie, ni peut-être d'une certaine ambition : associée, en partie du moins, aux projets de son mari, elle était avec ses enfants à Château-Thierry pour une affaire privée qu'il lui avait confiée, lorsqu'elle apprit le crime de la rue Barbette (23 nov. 1407).

Les infidélités de son mari n'avaient pu éteindre l'amour profond qu'elle lui portait, et sa douleur fut extrême. Mais tout était à craindre, et après avoir fait partir, sous bonne escorte, ses deux fils aînés, pour Blois, elle courut avec le troisième à Paris demander justice au roi, « qui était alors assez subtil et relevé de maladie ». Le 10 décembre, elle arriva à Paris, vêtue en grand deuil, son char couvert de drap noir et traîné de quatre chevaux blancs. Elle alla se jeter aux pieds de Charles VI, et « en grandes pleurs, lui requit qu'il eust souvenance de faire bonne justice de la mort de son unique frère ». Deux jours après une seconde entrevue ne fut pas moins touchante, sans être suivie de plus d'effet : le gouvernement royal était impuissant à punir les assassins du duc. Sa femme, au désespoir, partit alors pour Blois, résolue de s'y fortifier. Telle était la puissance des soupçons superstitieux de cette époque qu'à ce moment même le peuple imputait encore à ses sortilèges un de ces accès de folie dans lesquels toute émotion replongeait Charles VI. Désormais indifférente au présent, elle avait pris pour devise :

> Rien ne m'est plus,
> Plus ne m'est rien.

Déjà malade, mais ne pouvant pardonner aux assassins de son mari, elle exhortait ses enfants, réunis autour de son lit, à venger la mort de leur père. « C'estoit grande pitié, dit Juvenal des Ursins, d'ouyr ses regrets et complaintes, et piteusement regardoit ses enfants et un bâtard nommé Jean [depuis Dunois], lequel elle voyoit volontiers, en disant qu'il lui avoit esté emblé (volé), et qu'il n'y avoit aucun de ses enfants qui fust si bien taillé de venger la mort de son père ». Après avoir été une dernière fois, avec son fils Charles et tous les officiers de sa maison, implorer à Paris, en décembre 1408, la justice du dauphin et de la reine Isabelle, elle mourut peu de jours après, épuisée par ce funèbre et inutile effort. Elle était âgée de trente-huit ans.

De son union avec Louis d'Orléans, elle avait eu huit enfants, dont cinq lui survécurent : *Charles*, duc d'Orléans ; *Philippe*, comte de Vertus, né en juillet 1393, mort en 1420, ne laissant qu'un fils naturel, le bâtard de Vertus, exécuté en 1445 ; *Jean*, comte d'Angoulême, né le 26 juin 1404, mort le 30 avril 1467, et auteur de la branche d'Angoulême, montée sur le trône de France en la personne de François Ier ; *Marguerite*, née en 1406, morte le 24 avril 1466, mère de François II, dernier duc de Bretagne. Eug. ASSE.

Chroniques de Saint-Denis. — Monstrelet. — Juvénal des Ursins. — Froissart. — Christine de Pisan. — Le Roux de Lincy, *Les Femmes célèbres de France.*

VALENTINIEN Ier (*Flavius* VALENTINIANUS), empereur romain, né en 321, à Cibalis (Pannonie), mort le 17 novembre 375, à Bregetio, près de Presbourg. C'était le fils aîné du comte Gratien, et le frère de Valens (*voy.* ce nom). Tout jeune il entra dans l'armée; mais ses talents militaires donnèrent sans doute de l'ombrage à Constance, qui le dépouilla de son grade (357). Il remplit l'office de tribun dans la garde de Julien, et l'accompagna en cette qualité à Antioche; là ce prince lui ayant commandé de sacrifier aux idoles, Valentinien, qui avait été élevé dans la foi chrétienne, refusa d'obéir, et fut exilé. En 363 il se rendit en Gaule, et faillit être massacré à Reims dans une émeute, qui coûta la vie à Lucilianus, son beau-père. A la mort de Jovien (16 fév. 364), il commandait une compagnie de la garde (*scutarii*); après dix jours d'interrègne les soldats de Jovien, campés autour de Nicée, mandèrent Valentinien au milieu d'eux, et lui décernèrent d'une voix unanime la pourpre impériale (26 fév.). Le premier acte du nouveau souverain fut d'associer Valens, son frère cadet, au pouvoir : il lui donna l'Orient, et garda l'Occident. Après avoir visité plusieurs villes de la haute Italie, il partit pour la

(1) Il existait même, dans la bibliothèque du château de Blois, un livre intitulé : *le Livre du prieur de Salon, fait pour excuser feu Mme d'Orléans et autres des charges à eux imposées sur le fait de la maladie du Roy.* Ce livre, qui n'est autre que *l'Apparition de Jehan de Meun*, par Honoré Bonet, prieur de Salon, a été publié par la Soc. des biblioph. franç., pet. in-4°.

Gaule (oct. 365), où sa présence était devenue nécessaire pour mettre un terme aux irruptions continuelles des tribus de la Germanie. Il s'arrêta quelque temps à Paris, puis s'avança de sa personne jusqu'à Reims, afin de surveiller les mouvements de l'armée qu'il avait envoyée contre les barbares; mais ceux-ci se retirèrent sans combattre, et Valentinien retourna à Paris, dont le séjour lui plaisait, et où il paraît avoir passé presque toute l'année suivante. Ce fut là qu'il apprit la double victoire remportée par Jovin sur les Germains, qui avaient pénétré jusqu'à Châlons-sur-Marne, et qu'il reçut la tête de l'usurpateur Procope. On le retrouve ensuite à Reims, puis à Amiens, où il décora du titre d'auguste son fils Gratien, âgé de huit ans (4 août 367). Vers cette époque, il renvoya sa première femme, Severa ou Valeria Severa, pour épouser une jeune Sicilienne, du nom de Justine, dont il eut un fils, qui lui succéda, et trois filles, Galla entre autres, qui fut mariée à Théodose Ier. Cependant les déprédations des barbares continuaient sur les frontières de l'empire. Après avoir mis la Gaule à l'abri de leurs incursions en élevant sur les rives du Rhin une double ligne de forteresses, Valentinien établit sa résidence à Trèves (368); plusieurs de ses constitutions sont datées de cette ville, d'où il s'éloignait de temps en temps pour entreprendre de courtes mais toujours heureuses expéditions contre les belliqueuses tribus saxonnes. Il venait de passer l'hiver à Milan, et se trouvait sur le Rhin, probablement dans le voisinage de Bâle, lorsqu'il apprit l'invasion de l'Illyrie par les Quades (juin 374). Ce peuple, irrité du meurtre de son chef Gabinius, que les Romains avaient attiré dans une embuscade, avait appelé les Sarmates à son aide, et s'était répandu comme un torrent sur l'Illyrie; deux légions avaient été battues et taillées en pièces; le gouverneur s'était enfermé à la hâte dans Sirmium, et la province entière aurait été conquise sans la vigueur et la présence d'esprit d'un jeune officier, qui fut depuis l'empereur Théodose. Valentinien s'assura, avant de partir, l'alliance ou du moins la neutralité de Macrianus, principal chef des Allemands, et quitta Trèves au mois d'avril 475. Ce fut à Carmentum, dans un lieu situé sur le Danube et au-dessous de Vienne, qu'il fixa son quartier général, qu'il prépara ses plans de campagne et qu'il ordonna de procéder à une enquête contre le gouverneur de l'Illyrie. Il ravagea ensuite le pays des Quades, mais sans remporter sur eux d'avantages décisifs, et repassa le Danube à l'approche de l'hiver pour s'établir à Bregetio (aujourd'hui Bregnitz?). Les Quades lui députèrent quelques-uns de leurs chefs pour demander la paix; durant cette entrevue, et comme il leur parlait avec chaleur, les menaçant d'exterminer leur nation, il fut frappé d'apoplexie, et mourut bientôt après, à l'âge de cinquante-quatre ans. Son corps fut embaumé et porté à Constantinople; mais il ne fut inhumé qu'en 382. Valentinien II, son fils, fut son successeur.

Valentinien mérite par ses grandes qualités de prendre place parmi les princes illustres de cette époque. Orthodoxe sincère, il s'attacha à maintenir la pure foi de l'Église, mais sans être animé de cet esprit d'intolérance que l'on reproche si justement à son frère, l'arien Valens. S'il interdit sous peine de mort les cérémonies païennes, les artifices de la magie et les sacrifices nocturnes, il ne faut voir dans cette défense qu'une simple mesure de police, rien de plus. Il rétablit sur le labarum le signe de la croix et le nom du Christ, symboles que Julien avait proscrits. Toutefois, soit bon sens, soit indifférence, il ne voulut point se mêler des querelles religieuses, prétendant que ce n'était pas à lui laïque d'être juge entre les évêques; il ne persécuta ni les ariens ni les païens, et laissa chacun maître de suivre en paix sa religion, louable modération qui doit être regardée comme un des traits remarquables de son caractère. De sa personne il était fort, robuste et d'une noble apparence; il parlait aisément, et se divertissait quelquefois à composer des vers. Il était simple, sans luxe, et de mœurs très-pures. Il avait beaucoup de mémoire, un esprit vif et plein de feu, une grande bonté, un abord affable. Ammien loue ses talents militaires et son exactitude à gouverner avec vigilance et impartialité, et il ajoute qu'il avait de si excellentes qualités, que si tout eût été égal en lui, il eût paru aussi grand que Trajan et Marc-Aurèle. Parmi ses défauts on peut compter la bonne opinion qu'il avait de lui-même, et une ardeur de répression qu'il poussait trop souvent jusqu'à la cruauté.

Ammien Marcellin, XXV-XXX. — Zosime, III. — Orose, VII. — Sozomène, VI. — Théodoret, III, IV. — Philostorge, VIII. — Themistius, *Orationes*. — Saint Ambroise, *Epist.* — Symmaque, *Id.* — Baronius, *Annales*. — Tillemont, *Hist. des emp.*, t. V. — Gibbon, *Decline and fall*. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. III et IV, éd. Saint-Martin. — Zeller, *Les Empereurs romains*.

VALENTINIEN II (*Flavius*), empereur romain, fils du précédent et de Justine, né vers 371, mort le 15 mai 392, à Vienne, en Dauphiné. Son frère consanguin Gratien, qui avait été élevé en 367 au rang d'auguste, le choisit pour collègue et lui abandonna l'Italie, l'Afrique et l'Illyrie (375). A la mort de Gratien (388), il lui succéda comme empereur dans la plénitude de ses pouvoirs; encore fut-il obligé d'en partager l'exercice avec Théodose, qui régna de fait sur l'Orient, et avec Maxime, qui s'arrogea l'autorité sur les contrées de l'Occident. Valentinien n'eut en somme à gouverner que l'Italie. Il fixa sa résidence à Milan avec sa mère, l'ambitieuse Justine, qui essaya vainement de le rallier aux doctrines de l'arianisme et de lui faire partager sa haine contre l'orthodoxie. Lorsque Maxime envahit l'Italie, Justine, effrayée, emmena ses enfants à Thessalonique pour implorer la protection de Théodose. L'usurpateur fut battu, et Valenti-

nien rétabli sur le trône (389). Justine mourut avant d'assister au triomphe de son fils, qui retourna aussitôt à la foi catholique. Les auteurs contemporains ne tarissent pas d'éloges sur ses bonnes qualités, sur la pureté de ses mœurs, sur son esprit de justice et de paix ; mais il était d'un caractère faible, et bientôt il tomba de la tutelle de sa mère sous celle d'Arbogaste. Lorsqu'il s'avisa de secouer le joug, il était trop tard, et Arbogaste se débarrassa de lui en le faisant étrangler, à Vienne, où il l'avait attiré. Son corps fut inhumé à Milan, et saint Ambroise prononça en son honneur une oraison funèbre, qui a été conservée. Théodose I[er] lui succéda.

Paul Diacre, II. — Orose, VII, 35. — Aurelius Victor, *Epist.*, 48. — Tillemont, *Hist. des emp.*, t. V. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. IV et V. — Gibbon, *Decline and fall*, ch. XXVII.

VALENTINIEN III (*Flavius Placidius*), empereur romain, né le 3 juillet 419, à Ravenne, tué le 16 mars 455, près de Rome. Il était fils de Constance III et de Galla Placidia, sœur d'Honorius et fille de Théodose I[er]. Déclaré césar en 424, à Thessalonique, il fut décoré le 23 octobre 425 de la pourpre impériale, et reçut de son oncle Théodose II le gouvernement de l'Occident, sous la régence de sa mère. Cette princesse était bien au-dessous d'une pareille tâche, et le caractère méprisable dont son fils fit preuve dans la suite ne fut probablement que la conséquence des pernicieux principes dans lesquels elle l'avait élevé. Ses deux généraux, Aétius et Boniface, qu'on a justement surnommés les derniers des Romains, auraient pu retarder la dissolution de l'empire s'ils avaient agi de concert, mais leurs querelles ne firent que la précipiter. La Gaule, envahie par les Francs, par les Bourguignons et par les Huns, fut perdue sans retour, malgré les brillants exploits d'Aétius, et l'Afrique, où Boniface commandait, passa sous le joug des Vandales. En 437 Valentinien se rendit à Constantinople pour épouser Eudoxie, sa cousine germaine. A peine fut-il en âge de gouverner, et surtout après la mort de sa mère (450), on le vit se livrer sans retenue à l'impétuosité de ses passions. Depuis longtemps la renommée et l'influence d'Aétius avaient éveillé sa jalousie ; à l'instigation de l'eunuque Heraclius, son confident, il l'attira dans son palais, et quand il le vit en son pouvoir, le tua d'un coup d'épée (454). Il fit aussi mourir Boèce et les principaux amis d'Aétius. Quelques mois plus tard il tomba à son tour sous le fer de deux assassins, apostés par Pétrone Maxime, dont il avait enlevé la femme. Les deux filles de Valentinien, Eudoxie et Placidie, épousèrent la première Hunéric, roi des Vandales, la seconde Olibrius. Maxime lui succéda en Occident.

Paul Diacre, V. — Tillemont, *Hist. des emp.*, t. VI. — Gibbon, *Decline and fall*, ch. XXXIII et suiv. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. V et VI.

VALENTINOIS (Duc de). *Voy.* Grimaldi.

VALENTYN (*François*), voyageur hollandais, né à Dordrecht, en avril 1666, mort vers 1725. Il passa une grande partie de sa vie aux Indes orientales, d'où il ne revint pour la seconde fois en Europe qu'en 1714. Il avait rempli pendant plusieurs années les fonctions pastorales dans l'église protestante d'Amboine. On a de lui un grand ouvrage, divisé en cinq parties et intitulé : *Oud en Nieuw Oost-Indie;* Dordrecht, 1724-26, 8 tomes en 5 gr. vol. in-fol., fig. et cartes : on y trouve des renseignements précieux, et la preuve que l'auteur avait autant de mérite que de bonne foi.

Chalmot, *Biogr. Woordenboek.* — *Biblioth. hultem.*, t. III.

VALERA (*Diego* de), historien espagnol, né vers 1412, à Cuença, mort vers la fin du siècle. Dès l'enfance il fut attaché à la cour de Castille, et après avoir figuré parmi les pages de Jean II, il fit partie de la maison de l'infant Henri. Le roi, qui l'avait pris en affection, lui donna les meilleurs maîtres, et voulut que pour achever son éducation il visitât les principales cours de l'Europe. Valera se rendit d'abord en France (1436), et de là en Autriche, suivit l'archiduc Albert dans une campagne en Bohême, et le vit, en 1438, couronner empereur d'Allemagne. A son retour (1440) il pouvait passer pour un chevalier accompli et, suivant les expressions du P. Antonio, *fortissimus et duellis aptissimus*. Aussi cette science des cours et des armes, qui avait été l'unique étude de ses voyages, le fit-elle à quelque temps de là choisir par son souverain pour relever le défi que Pierre de Charny avait porté au nom de la noblesse bourguignonne à tous les chevaliers de la chrétienté. La joûte devait être des plus brillantes; plusieurs passes avaient eu déjà lieu (1) entre Dijon et Auxonne, près d'un arbre nommé *l'arbre de Charlemagne*, lorsque le départ du duc Philippe pour la guerre de Luxembourg interrompit cette fête militaire (juill. 1443). Comblé de présents, Valera alla encore soutenir l'honneur castillan dans de pareils tournois qui se tinrent en Hongrie et en Angleterre. Durant les troubles que suscita dans son pays l'élévation du favori Alvaro de Luna, il joua le rôle de conciliateur; député de sa ville natale aux cortès, il conseilla la clémence à l'égard des rebelles, et adressa au roi Jean deux lettres aussi fermes qu'éloquentes pour le rappeler au sentiment de la justice. Sous le règne de Henri IV, il resta à l'écart, tout entier sans doute à la composition des nombreux ouvrages qu'il a laissés. Mais il fut tiré de sa retraite par la reine Isabelle, qui s'empressa de lui confier la charge de majordome (1474), tandis que Ferdinand, son époux, le nommait historiographe. Là s'arrêtent les renseignements qu'on possède sur ce savant gentilhomme, et sa vie s'éteignit dans l'obscurité. On connaît de lui quatre ouvrages impri-

(1) Un autre chevalier espagnol, Pedro Vasco de Saavedra, s'y distingua par sa force et son adresse.

més : *La Chronica de España abreviada, por mandado de Isabel, reyna de Castilla*; Séville, 1482, in-fol.; Burgos, 1487, in-fol.; Tolosa, 1489, in-fol., et cinq fois depuis : cet abrégé fut très goûté du public, et il mérite encore d'être consulté pour les détails authentiques qu'il contient sur le règne de Jean II; — *Tratado de los rieptos e desafios que entre los cavalleros se acostumbran hazer*; s. l. n. d., in-4°; — *De Providentia*; Séville, 1494, in-fol., et dans *Eloquencia española* de Capmany, t. Ier; — *Tratado de la nobleza y lealtad*; Alcala, 1502, in-4°. Les plus importants ouvrages de Valera sont restés manuscrits, tels que *Coronica de algunos reyes de Castilla, Chronica de la antiguedad de Francia, Illustres varones de España, Historia del rey Enrique IV, Tratado de las armas, Ceremonial de principes, Libro de los linages*, et *Historia de la casa de Zuniga*. Il avait aussi traduit du français *l'Arbre des batailles*, à la prière du connétable de Luna. P. L.

N. Antonio, *Bibl. vetus hisp.*, t. II. — Ferreras, *Hist. d'Espagne*. — Barante (De), *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. VII. — Ticknor, *Hist. of spanish liter.*, t. Ier.

VALÈRE MAXIME (*P.* ou *M. Valerius Maximus*), historien latin, vivait sous le règne de Tibère. Il paraît avoir appartenu à l'illustre famille des Valerius; on ajoute, mais sans preuve, qu'il tenait par sa mère à la famille Fabia, d'où lui serait venu le surnom de Maximus. Son éducation paraît avoir été soignée, mais conforme aux déplorables habitudes de son époque, et l'on reconnaît dans la prose poétique et le ton déclamatoire de son livre la triple influence du rhéteur, du grammairien et du philosophe de ce temps-là. L'an de Rome 771 (18 av. J.-C.), il fit un voyage en Asie à la suite de M. Sextus, un des affidés de Tibère, qu'il a beaucoup loué dans son livre. On suppose qu'il ne revint à Rome qu'après la mort de Séjan; son livre du moins est postérieur à cette catastrophe, puisqu'il invective contre le favori condamné. Cet ouvrage, intitulé *De dictis et factis memorabilibus*, est un recueil d'anecdotes rangées dans un ordre méthodique. Le Ier livre s'occupe de la religion, le IIe des mœurs et des institutions de Rome et des pays étrangers; le IIIe et les suivants, jusqu'au VIe inclusivement, contiennent des exemples de vertu. Les VIIe et VIIIe renferment des anecdotes curieuses, mais qui n'ont aucune valeur morale; le IXe des exemples de vices et de crimes. Cette division, parfois trop vantée, est régulière et commode pour les recherches. L'ouvrage semble incomplet; il devrait avoir une conclusion, comme il a un préambule. On donne quelquefois pour le Xe livre un petit traité sur les noms des Romains, qui n'a aucun rapport avec l'ouvrage de Valère Maxime, et qui paraît être du grammairien Valerius Probus. Dans l'ouvrage même de notre auteur, on s'accorde à croire que les titres des chapitres ne sont pas de lui. Valère Maxime doit tout son mérite aux ravages du temps qui a détruit les sources où cet écrivain a puisé. Sa compilation, à laquelle il semble attacher une importance ridicule, est pleine d'une bigoterie superstitieuse, d'une adulation effrontée, d'un pédantisme sans goût et sans style. L'auteur confond le bien avec le mal, la fermeté d'âme avec la cruauté; il dénature souvent les faits, qu'il emprunte sans les comprendre; mais il nous a conservé beaucoup de faits, de dates et de détails d'antiquités que nous ne connaîtrions pas sans lui. Son livre, mieux exécuté, pourrait être un bon livre d'éducation; il a donné l'idée du *Selectæ e profanis scriptoribus historiæ*, trop longtemps négligé dans nos colléges; et Hase, dans son excellente édition de Valère Maxime (t. III, p. 424), a cité beaucoup d'ouvrages du même genre. La première édition de Valère Maxime, sans date et sans nom d'auteur, paraît avoir été publiée à Strasbourg, en 1470. Hase indique comme les plus utiles celles de Torrenius, Leyde, 1726, in-4°; de Kapp, Leipzig, 1782, in-8°; de Helfrecht, 1799, in-8°; la 2e de la Société Bipontine, Strasb., 1806. Il faut mettre au premier rang la sienne, qui fait partie de la collection Lemaire (1822-23, 3 vol.). Celle de la collection Panckoucke (1836, 2 vol.) donne en regard du texte latin la traduction française de M. Frémion. D'autres versions françaises avaient déjà paru précédemment. J. RINN.

Smith, *Dict. of greek and roman biogr.* — Vossius, *De hist. lat.* — Fabricius, *Bibl. lat.*

VALÈRE-ANDRÉ. *Voy.* ANDRÉ.

VALERIA (*Galeria*), impératrice romaine, exécutée en 315, à Thessalonique. Elle était fille de Dioclétien et de Prisca. En 292, lors de la réorganisation de l'empire, elle fut mariée à Maximien Galère, un des nouveaux césars; n'ayant pas d'enfants, elle adopta Candidianus, fils naturel de son époux. Après la mort de ce dernier (311), elle rejeta les propositions de son successeur, Maximien II, qui voulait la contraindre à de secondes noces avant le terme de son deuil. Dépouillée de ses biens et reléguée avec sa mère en Syrie, elle demanda en vain à Dioclétien justice de ces violences : les sollicitations pressantes du vieil empereur ne purent apporter aucun soulagement aux malheurs immérités de sa femme et de sa fille, et cette impuissance où il était réduit ne fut pas sans ajouter aux chagrins qui hâtèrent sa mort. La fin tragique de leur ennemi ne les délivra pas de leurs misères (314). Loin de trouver auprès de Licinius, qui gouvernait à Nicomédie, la protection qu'elles avaient lieu d'espérer, elles virent massacrer Candidianus sous leurs yeux, et n'échappèrent au même sort qu'en s'enfuyant au milieu des montagnes. Elles errèrent ainsi dans plusieurs provinces, menant une vie précaire et misérable, jusqu'au moment où, découvertes à Thessalonique, elles eurent la tête tran-

chée. La mère et la fille avaient manifesté, paraît-il, de l'inclination pour la religion chrétienne, et selon Lactance elles furent les premières que Dioclétien força de se souiller par des sacrifices lorsqu'il commença à persécuter les chrétiens. Aussi Tillemont regarde-t-il leurs souffrances comme un juste châtiment de cet acte de faiblesse, et fait-il remarquer « qu'elles en furent punies dès ce monde ».

Lactance, *De mortibus persec.*, c. 12, 15, 35, 39-42, 50, 51. — Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. IV. — Gibbon, *Decline and fall*, ch. XIV.

VALERIANO (*Giampietro*), en latin *Pierius Valerianus*, érudit italien, né en 1477, à Bellune, mort en 1558, à Padoue. Il était d'une famille patricienne, celle des Bolzani, mais si pauvre qu'elle ne put lui donner aucune éducation. Un oncle, le savant moine Urbano, que son père en mourant lui avait laissé pour tuteur, l'emmena à Venise, et ce fut là qu'il fit de fortes études, sous les plus fameux maîtres, tels que G. Valla, J. Lascaris et Sabellico; celui-ci, témoin de ses heureuses dispositions pour la poésie, lui fit prendre le nom de *Pierius*, par allusion à celui de Piérides, que portent les Muses. Valeriano mena une vie incertaine, tantôt à Venise, tantôt à Rome, jusqu'en 1512, où le cardinal Jean de Médicis, dont son oncle avait été le précepteur, le recueillit parmi les gens de sa maison. Ce prélat, étant devenu pape sous le nom de Léon X (1513), lui confia l'éducation de ses deux neveux, Hippolyte et Alexandre, qui furent dans la suite le premier cardinal, le second duc de Florence. Dès lors il partagea les vicissitudes de cette puissante famille. Sous le pontificat de Clément VII, qui prenait au jeune Alexandre (1) un intérêt particulier, on voit notre savant au comble de la faveur, et cumuler les charges de professeur d'éloquence au collége romain, de protonotaire apostolique, de camérier secret, et de chanoine à Bellune. Puis il accompagna les jeunes Médicis à Florence, en sortit avec eux lorsque le peuple les eut chassés (16 mai 1527), et y rentra à l'époque de leur rétablissement (1530). La mort de ces deux princes, qui périrent de mort violente sous ses yeux, à deux ans l'un de l'autre (1535-1537), le plongea dans un tel chagrin que, renonçant à toutes vues de fortune, il alla se fixer à Padoue, pour s'y livrer entièrement au commerce des lettres. Pendant cette retraite studieuse, sa réputation s'était accrue au point qu'on frappa en son honneur une médaille, et qu'on lui éleva une statue à Venise, en dehors de l'église de' Frati. On a de Valeriano : *De fulminum significationibus*; Rome, 1517, in-8°; dans le t. V des *Antiq. rom.* de Grævius; — *Pro sacerdotum barbis defensio*; Rome, 1531, in-8°; Paris, 1533, 1558, in-8° : pièce écrite avec beaucoup de vivacité et qui contient des détails curieux; — *Poemata*; Bâle, 1538, in-8°; — *Amorum lib. V et alia poemata*; Venise, 1549, in-8° : ces poésies sont médiocres; — *Hieroglyphica, sive De sacris Ægyptiorum aliarumque gentium litteris commentariorum lib. LVIII*; Bâle, 1556, in-fol., et 1575, in-fol.; avec deux nouveaux livres par Curione, Lyon, 1579, 1610, in-fol.; trad. deux fois en français, par Chapuis (Lyon, 1576, in-fol.), et par J. de Montlyard (ibid., 1615, in-fol.), et en italien. « C'est le fruit d'une lecture immense, dit Ginguené; mais on serait fort trompé si l'on y cherchait rien de particulier sur les antiquités égyptiennes et sur l'écriture hiéroglyphique. L'auteur ne parle que des symboles qui étaient ou pouvaient être dessinés dans les hiéroglyphes, et il rassemble sur chacun de ces symboles tout ce qu'on peut trouver dans les anciens auteurs de relatif à l'histoire naturelle, à la physique et aux phénomènes de la nature, caché sous ces ingénieux emblèmes. » Un Allemand a fait de cet ouvrage un abrégé, sous le titre d'*Aphorismi hieroglyphici*; Leipzig, 1592, 1606, in-8°; — *Dialogo della volgar lingua*; Venise, 1620, in-4° : mis au jour par Persico; — *Contarenus, seu de Litteratorum infelicitate*; Venise, 1620, in-4°; réimpr. à Amst., 1647, in-12, avec un *Appendix*, où Corneille Tollius, l'éditeur, a placé lui-même, sans nul fondement, Valeriano parmi les écrivains malheureux; Helmstædt, 1695, in-12; Leipzig, 1707, in-8°; Genève, 1821, gr. in-8°. Cet ouvrage célèbre a été de beaucoup dépassé par celui de B. Disraeli; il est divisé en deux dialogues, dont les interlocuteurs discutent dans le palais de l'ambassadeur de Venise à Rome, Gasp. Contarini, sur les misères et les tribulations qui affligent les gens de lettres, sujet aussi triste qu'attachant, mais que l'auteur a grossi sans nécessité de divers accidents naturels qui sont communs à toutes les professions. On voit par une lettre de Bayle que Minutoli en avait entrepris une version française. Aloisio Lollini, le premier éditeur, a fait suivre cet ouvrage des *Antiquitatum bellunensium lib. IV*, du même. Valeriano a encore écrit des notes et variantes pour le Virgile de Rob. Estienne (1532, in-fol.). P.

Piloni, *Hist. di Belluno*. — *Giornale de' letter.*, t. III, p. 43. — De Thou et Teissier, *Éloges*. — Ghilini, *Theatro*, t. I, p. 189. — Imperiali, *Museum hist.*, p. 39. — Niceron, *Mémoires*, t. XXVI. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Tiraboschi, *Storia letter.* — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, t. VII.

VALERIANOS (*Juan* de Fuca, surnommé *Apostolos*), navigateur grec, né à Céphalonie, où il est mort, en 1602. Il passa en Espagne, et entra au service de Philippe II. On a élevé sur ses prétendues découvertes autant de doutes que sur celles de Ferrer Maldonado. Ce serait en 1592 qu'il aurait accompli celle dont le souvenir donne encore quelque célébrité à son nom; malheureusement le détroit de Fuca, marqué sur plusieurs cartes, est resté fort problématique. En 1596, il se retira à Venise, et ce fut dans

(1) On le disait son fils naturel.

cette ville qu'il répandit pour la première fois le récit de ses aventures. Plus tard, Juan de Fuca, pillé par Candish et délaissé par les Espagnols, offrit ses services et ceux de vingt marins expérimentés, qu'il avait su réunir autour de sa personne, à l'Angleterre; il voulait probablement se venger des dédains de la cour de Madrid; n'ayant pas réussi dans ses derniers projets, il se retira dans sa patrie. F. D.

Duflot de Mofras, *Voyage à l'Orégon et dans la Californie*. — Navarrete, *Historia de la Nautica*.

VALÉRIEN (*Publius Licinius* VALERIANUS), empereur romain, mort en 269, en Perse. Il était de noble famille, ce qui ne l'empêcha point de passer par tous les degrés de la hiérarchie militaire. En 238 il fut élevé à la dignité de prince du sénat, et en 251 à celle de censeur. En 253, il fut chargé par Trebonianus Gallus de réunir une armée contre Émilien; mais Trebonianus étant mort dans la même année, Valérien fut salué empereur par ses soldats, et bientôt la mort d'Émilien lui-même le délivra du seul concurrent qui fût en état de lui disputer le trône. Il prit au sérieux ses nouveaux devoirs, s'attachant surtout à bien choisir les hauts dignitaires de l'empire : les témoignages des historiens sur ce point sont confirmés par plusieurs lettres de ce prince, qu'ils nous ont conservées. Les barbares ne permirent pas à Valérien de consacrer longtemps ses soins à l'administration intérieure. Il dut confier à son fils Gallien et au Gaulois Postumus la défense de l'Occident contre les Francs, qui avaient porté leurs ravages jusqu'en Afrique, et se charger lui-même de celle de l'Orient contre les Perses. Il réussit à reprendre Antioche. Mais, battu ensuite auprès d'Édesse, il se vit réduit à entrer en négociations avec le roi Sapor; ce dernier profita de l'entrevue pour s'emparer de Valérien, au mépris du droit des gens (259). Le malheureux prince passa les dix dernières années de sa vie dans la plus horrible et la plus humiliante captivité.

Trebellius Pollio, *Fragm. vitæ Valeriani*. — Eutrope, IX. — Aurelius Victor, *De Cæsar.*, XXXII. — Zonaras, XII. — Tillemont, *Hist. des emp.*, t. III. — Montégut, *Essai hist. sur la famille de Valérien*; s. l. n. d., in-4°.

VALERIUS (*Julius*), auteur latin d'une époque incertaine. Le cardinal Maï a publié sous ce nom dans le t. VII de ses classiques (Rome, 1835, in-8°), d'après trois manuscrits de la bibliothèque Ambroisienne et de la Vaticane, un ouvrage historique intitulé *Res gestæ Alexandri Macedonis translatæ ex Æsopo græco*, et il y a fait quelques additions tirées d'un mss. de Turin, dans son *Spicilegium romanum* (1842, in-8°). L'original grec doit avoir été composé, à ce qu'on en juge par certains passages, vers le milieu du quatrième siècle. Quant à la traduction, le ton général du style ne permet pas de la faire remonter au delà du cinquième. L'ouvrage, bien qu'imprimé seulement de nos jours, était connu de Vincent de Beauvais, de Saumaise et de Chifflet; il n'est pas indigne d'attention, et contient des détails curieux sur l'Egypte. On ne sait rien de l'auteur ni du traducteur.

Maï, Introd. du t. VII des *Classici Autores*.

VALERIUS. *Voy.* FLACCUS, MESSALA et PUBLICOLA.

VALERIUS MAXIMUS. *Voy.* VALÈRE MAXIME.

VALESIUS. *Voy.* VALOIS.

VALETTE (LA). *Voy.* LA VALETTE et NOGARET.

VALGUARNERA (*Mariano*), littérateur italien, né le 7 octobre 1564, à Palerme, où il est mort, le 28 août 1634. Il cultiva la poésie, les lettres et les sciences avec succès, apprit en peu d'années le latin, le grec, l'hébreu, le syriaque, le français et l'espagnol, et passa pour un des hommes les plus érudits de Sicile. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique, et se voua désormais à l'histoire de sa patrie. La considération qu'il s'était attirée le fit choisir en 1629 pour aller défendre à Madrid les intérêts de ses concitoyens contre l'ambition des habitants de Messine, qui sollicitaient le partage de la Sicile en deux provinces, afin d'ériger leur ville en capitale. Le roi Philippe IV lui accorda l'abbaye de Sainte-Anastasie, et voulut en vain le retenir à la cour en le nommant son chapelain. Outre plusieurs ouvrages inédits dont Mongitore rappelle les titres, on a de lui : *Discorso dell' origine ed antichità di Palermo, e de' primi abitatori della Sicilia e dell' Italia ;* Palerme, 1614, in-4°; trad. en latin, et inséré dans le *Thesaurus* de Burmann, t. II. Après avoir réfuté l'opinion, si vraisemblable du reste, de Faselli, qui attribue aux Araméens l'origine des premiers habitants de la Sicile, l'auteur les fait remonter jusqu'à des géants venus de Thrace; il s'appuie sur les ossements gigantesques trouvés dans les cavernes de la Sicile, et de là voit un fonds de vérité dans les récits des poëtes grecs et des écrivains hébreux sur la race colossale des Hercules et des Cyclopes. Cette explication fit fortune, et ce ne fut que longtemps après que l'on reconnut que ces ossements provenaient d'animaux antédiluviens; — *Epigrammata et anagrammata græca in Urbani VIII laudem;* ibid., 1623, in-fol.; — *Memoriale della deputazione del' reyno di Sicilia e della città di Palermo;* ibid., 1630, in-4°. La traduction en vers *sciolti d'Anacréon*, qu'il avait entreprise, à la demande du pape Urbain VIII, ne fut imprimée qu'en 1795, Palerme, in-12.

Fr. Baroni, *Siculæ nobilit. amphith.*, p. 7. — Pirro, *Notitia eccl. panormitanæ*, p. 87. — V. Gramigna, *Dialogi*, p. 185 et suiv. — J. Vintimiglia, *Poetæ siculi*. — Mongitore, *Bibl. sicula*.

VALHUBERT (*Jean-Marie-Melon* ROGER-), général français, né le 22 octobre 1764, à Avranches, tué le 2 décembre 1805, à Austerlitz. Ayant fort jeune manifesté le désir de suivre la carrière des armes, sa famille lui fit donner une éducation en rapport avec ses goûts. Toutefois il ne put être admis dans le corps de l'artillerie, où n'entraient plus, en vertu d'une décision royale, que les enfants de parents nobles. Il s'engagea

alors, avant d'avoir vingt ans, dans le régiment d'infanterie de Rohan-Soubise. Rentré dans sa famille à l'époque de la révolution, il en embrassa avec enthousiasme les principes. Ses concitoyens l'élurent chef du 1er bataillon de la Manche (22 oct. 1791), bataillon qui rejoignit l'armée de Rochambeau. Il entra en Belgique avec Luckner, contribua à la défense de Lille, prit part à l'attaque de la citadelle d'Anvers, à la bataille de Lawfeldt; mais fait prisonnier au Quesnoy (13 sept. 1793), il fut envoyé au fond de la Hongrie. Échangé à la fin de 1795, il fut placé avec son grade dans la 28e demi-brigade, fit la campagne d'Italie de 1800 et un des premiers passa le Pô dans une barque. A Marengo il se distingua, et reçut une blessure des plus graves. Il obtint le 30 décembre 1802 une arme d'honneur, et une gratification de 12,000 fr. qu'il partagea avec ses compagnons d'armes. Mais ce qui pour Valhubert valait mieux encore, c'est la lettre qui accompagnait ces témoignages de la haute estime du premier consul. « Je vous envoie un brevet d'honneur, lui écrivait Bonaparte. Jamais je n'oublierai les services que la bonne et brave 28e a rendus à la patrie; je me souviendrai dans toutes les circonstances de votre conduite à Marengo. Blessé, vous voulûtes vaincre ou mourir sous mes yeux. » Nommé général de brigade le 29 août 1804, Valhubert fut attaché au 5e corps de la grande armée. Le 2 décembre, à Austerlitz, il se trouvait à l'aile droite lorsqu'il reçut en combattant un éclat d'obus qui lui fracassa la jambe; ses soldats s'empressent autour de lui pour l'enlever du champ de bataille : « Non, mes amis, leur dit-il, rappelez-vous l'ordre de l'armée; restez à vos rangs; vous me relèverez lorsque vous serez vainqueurs. » Il ne tarda pas à expirer, après avoir pu écrire quelques mots à l'empereur, auquel il avait voué une sorte de culte. Valhubert était commandant de la Légion d'honneur dès la fondation de l'ordre. Il fut cité dans le bulletin de la bataille. Napoléon le regretta vivement, prit soin de sa famille, et par un décret du 14 février 1806, ordonna qu'une place de Paris, située au bout du pont d'Austerlitz, porterait le nom de cet héroïque soldat. Sa statue devait être une de celles que l'empereur destinait à l'hôtel des Invalides. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. A. DU C.

Lavallée, *Annales nécrol.* — *Victoires et conquêtes*, t. XXI.

VALIERI (*Bertuccio*), doge de Venise, mort le 30 mars 1658, à soixante-douze ans. Élu le 15 juin 1656 pour succéder à Fr. Cornaro, il essaya en vain de mettre un terme à cette longue guerre de Candie, qui avait coûté tant d'hommes et d'argent à la république. Deux victoires navales remportées en 1656 et en 1657 dans le détroit des Dardanelles, mais chèrement achetées par la mort de deux généralissimes, avaient décidé les Turcs à demander la paix : malgré les efforts du doge, cette proposition fut ajournée; et celui-là même le remplaça au pouvoir, Giovanni Pesaro, qui avait plaidé avec le plus d'énergie la cause de la guerre.

VALIERI (*Salvestro*), doge de Venise, fils du précédent, mort le 5 juillet 1700. Il se distingua contre les Turcs, et quitta la charge de capitaine général pour occuper le trône ducal à la mort de Fr. Morosini (janvier 1694). Alliés de l'empereur, les Vénitiens poursuivaient avec acharnement leur guerre aux infidèles; plusieurs batailles attestèrent encore la supériorité de leur marine; mais ces batailles, fait observer Daru, ne décidaient rien. La lassitude générale autant que le désir de toutes les puissances d'opposer une barrière à l'ambition de Louis XIV fit conclure la paix à Carlowitz (26 janvier 1699), Venise conserva de ses conquêtes toute la Morée, les îles d'Égine et de Sainte-Maure, et trois places fortes dans la Dalmatie. L'année suivante Valieri mourut, et eut pour successeur Luigi Mocenigo.

Sandi, *Storia civile veneziana*. — Daru, *Hist. de Venise*, t. V.

VALIERO (*Agostino*), prélat italien, né le 7 avril 1531, à Venise, mort le 24 mai 1606, à Rome. Il était de famille patricienne et neveu du cardinal Navagero, qui le dirigea dans ses études. Doué d'un esprit vif et pénétrant, il fit de grands progrès dans les sciences profanes et sacrées, et compta bientôt parmi les plus savants littérateurs de sa patrie. A vingt-sept ans il fut chargé par le sénat d'enseigner la philosophie (1558). Son oncle s'étant démis en sa faveur de l'évêché de Vérone (1565), Valiero prit alors l'habit ecclésiastique; il gouverna son église d'une façon exemplaire, tint plusieurs synodes, érigea un séminaire, et fonda des hôpitaux. En 1605, il fut transféré sur le siége de Palestrina. Grégoire XIII l'avait revêtu de la pourpre (déc. 1583) et placé à la tête de plusieurs congrégations. L'interdit que Paul V jeta sur Venise lui causa, dit-on, un chagrin si grand qu'il en mourut. Nous citerons de ce prélat : *De acolytorum disciplina;* Venise, 1571, in-24; Vérone, 1583, in-4°; — *Rhetorica ecclesiastica;* Venise, 1574, in-8°; trad. en français : *La Rhétorique des prédicateurs* (Paris, 1750, in-12) : ouvrage estimé; — *Episcopus;* Milan, 1575, in-4°; — *De recta philosophandi ratione;* Vérone, 1577, in-4°; Venise, 1581, in-4° : avec ce traité on a impr. onze dissertations philosophiques du même; — *Vita Caroli Borromæi;* Rome, 1586, in-4°; — *Cardinalis, sive De optima cardinalis forma;* Vérone, 1586, 1604, in-4°; — *Card. Bernardi Naugerii vita;* ibid.; 1602, in-4°; — *De cautione adhibenda in edendis libris;* Padoue, 1719, in-4° : ouvrage impr. avec le précédent par les soins de G.-A. Volpi; — *Memoriale sopra gli studi a un senatore convenienti;* Venise, 1803, in-4°. « Parmi ses ouvrages inédits on voit, dit Ginguené, une variété singulière, qui atteste l'étendue de ses connaissances; plusieurs

aussi prouvent qu'il avait dans l'esprit autant de justesse que de fécondité. On y voit une dissertation contre l'opinion qu'une comète qui venait de paraître présageait quelque chose de funeste; un livre contre la barbarie des scolastiques, et un autre sur la connexion à établir entre les sciences et les arts, tous objets dont les théologiens d'alors s'occupaient rarement. » Citons encore une *Histoire de Venise*, conçue sous un nouveau point de vue philosophique et moral, et qui se trouve dans la bibliothèque de cette ville.

Rossi, *Pinacotheca*. — Ughelli, *Italia sacra*. — Maffei, *Verona illustrata*. — Niceron, *Mémoires*, t. V. — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, t. VII.

VALIN (*René-Josué*), jurisconsulte français, né le 10 juin 1695, à La Rochelle, mort le 23 août 1765, à Nieul, près Jonzac. Il appartenait à une famille catholique de Hollande, du nom de *Waslin*, qui s'était réfugiée dans l'île de Ré pour échapper aux persécutions religieuses. Fils d'un avocat et destiné à la même carrière, il étudia les humanités et le droit à Poitiers, et fut admis en 1715 au barreau de La Rochelle; mais sa timidité, jointe à un goût marqué pour les travaux de cabinet, lui firent négliger la plaidoirie pour s'attacher à la consultation. Il acquit bientôt une réputation étendue, qu'il devait autant à la profondeur et à la variété de son savoir qu'à un rare désintéressement. En 1736 il acheta la place de procureur de l'amirauté et de l'hôtel de ville. Quelque temps auparavant, il avait pris part à la fondation de l'Académie de sa ville natale. Valin passe à bon droit pour un de nos plus savants jurisconsultes; ses ouvrages ont été de sa part l'objet de recherches immenses, et ils sont encore réimprimés de nos jours; l'un d'eux surtout, relatif à l'ordonnance de 1681 sur la marine, a servi de guide aux écrivains anglais, allemands et américains qui avaient à traiter les mêmes matières. En voici les titres : *Nouveau commentaire sur la coutume de La Rochelle et du pays d'Aunis;* La Rochelle, 1756, 3 vol. in-4°; Paris, 1768, 3 vol. in-4° : il s'y range à l'école de Domat, de Daguesseau et de Potier, et adopte avec eux la coutume de Paris comme l'expression du droit commun coutumier; — *Commentaires sur l'ordonn. de la marine du mois d'août 1681*; La Rochelle, 1760, 1766, 1770, 1776, 2 vol. in-4°; abrégé et annoté, Poitiers, 1829, in-4° et in-8°; — *Traité des prises;* La Rochelle, 1762-63, 2 vol. in-8° : cet ouvrage, complément du précédent, est enrichi de nombreux documents fournis à l'auteur par le fameux Emerigon, d'Aix. Dans ses heures de loisir Valin a composé, en prose et en vers, beaucoup de morceaux, écrits avec goût, et qu'il lisait devant ses confrères de l'Académie; on les trouve dans les *Mémoires* de cette compagnie et dans *le Mercure*.

Feuussant, *Éloge de Valin*; La Rochelle, 1834, in-8°. — Gillet-Lepelletier, *Idem*; Poitiers, 1843, in-8°. — Rainguet, *Biogr. saintongeaise*.

VALINCOURT (*Jean-Baptiste-Henri* DU TROUSSET, sieur DE), écrivain français, né le 1er mars 1653, à Paris, où il est mort, le 4 janvier 1730. Il appartenait à une famille d'ancienne noblesse, originaire du Cambrésis, qui s'était distinguée dans l'épée et dans la robe. Il avait à peine six ou sept ans quand il perdit son père, et sa première instruction fut négligée. Ce n'est qu'après avoir terminé ses classes, qu'il sentit s'éveiller en lui quelque penchant pour les lettres. Ses premiers essais furent quelques petits ouvrages en vers, qu'il ne publia pas. Il faut regarder comme son véritable début les *Lettres à la marquise de*** sur* la Princesse de Clèves (Paris, 1678, in-12), qu'on attribua au P. Bouhours, ce qui était alors très-flatteur. C'est une agréable critique, où il y a de la finesse et de la sagacité, avec un peu de minutie. On lui répondit avec amertume par une *Conversation sur la critique de* la Princesse de Clèves (1679, in-12), et Valincourt, qui était d'un tempérament pacifique, laissa tomber le débat. En 1681 il publia une *Vie de François de Lorraine, duc de Guise* (Paris, in-12), « morceau d'histoire, dit Fontenelle, qui remplit tout ce qu'on demande à un bon historien : des recherches faites avec beaucoup de soin, une narration bien suivie et animée, un style noble et simple, nulle partialité pour le héros. » A cette époque Bossuet le fit entrer dans la maison du comte de Toulouse, grand amiral de France. D'abord simple gentilhomme à la suite, Valincourt devint bientôt secrétaire de la marine, et obtint ensuite le secrétariat des commandements du prince. Il ne voulut pas le quitter à la bataille navale de Malaga (1704), et fut blessé à ses côtés d'un éclat de mitraille à la jambe. Son urbanité et ses qualités aimables le mirent en rapports étroits d'amitié avec quelques grands écrivains, particulièrement avec Racine et Boileau. Il a adressé sur le premier à d'Olivet, pour l'insérer dans son *Histoire de l'Académie*, une *Lettre* assez longue, qui contient quelques particularités intéressantes, mais dont les erreurs ont motivé un jugement sévère de la part de Louis Racine. Le second lui a dédié sa XIe satire sur *le Vrai et le faux honneur*. De plus, après la mort de Racine, Valincourt lui succéda dans l'Académie française (1699), et dans les fonctions d'historiographe. Associé à ce dernier titre à Boileau, il resta seul chargé de cette tâche, quand Boileau eut lui-même rejoint son ami dans la tombe. Valincourt partagea les opinions et les jugements des deux poëtes, et prit parti avec eux dans la querelle des anciens et des modernes, tout en se maintenant en bonnes relations avec le parti contraire : il s'entremit même entre les combattants, et ce fut lui qui plus tard, dans la seconde phase de la querelle, eut la gloire de réconcilier La Motte avec

Mme Dacier. Ayant été amené par les fonctions de secrétaire général de la marine à étudier la physique et les mathématiques, il fut nommé en 1721 membre honoraire de l'Académie des sciences. On ne voit pas qu'il ait laissé grande trace de son passage dans cette compagnie, non plus que dans l'Académie française. Cependant c'est à lui qu'on doit la *Préface* de l'édition du *Dictionnaire*, donnée en 1718.

Valincourt avait travaillé toute sa vie à se former, dans sa maison de campagne de Saint-Cloud, une bibliothèque choisie de six ou sept mille volumes, qui fut consumée par un incendie en 1726. La philosophie dont il se piquait ne se démentit point en cette circonstance : « Je n'aurais guère profité de mes livres, dit-il, si je ne savais pas les perdre. » Dans le même incendie périrent des papiers importants de l'amirauté, des manuscrits nombreux, des ouvrages ébauchés ou finis, parmi lesquels les morceaux de l'*Histoire de Louis XIV* écrits par Boileau et Racine (1). Dans sa vieillesse Valincourt fut attaqué de maladies diverses, qu'il supporta avec résignation. Il mourut célibataire, à l'âge de soixante-dix-sept ans. C'était moins un écrivain qu'un homme de goût, un lettré qui eut le bon esprit d'user de la fortune et de sa position pour se livrer à l'étude, rendre des services aux auteurs, et entrer en commerce suivi avec quelques-uns des plus illustres, à la mémoire desquels son nom est resté attaché. Outre les ouvrages déjà mentionnés, on a de Valincourt : *Discours de réception à l'Académie française;* Paris, 1699, in-4°; — *Observations critiques sur l'Œdipe de Sophocle;* — une traduction en vers de quelques *Odes d'Horace*, qui se trouve dans le *Menagiana*, t. II, et dans *l'Essai d'une traduction d'Horace* ; Amst., 1727, in-12; — une *Histoire du connétable de Bourbon*, qui est probablement restée inédite. V. F.

Fontenelle, *Éloges*. — D'Olivet, *Hist. de l'Acad. franç.* édit. Livet, *passim*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXIV. — O. de Vallée, *Valincourt et Racine*, dans *le Moniteur univ.*, 1859, p. 993.

VALLA (*Lorenzo*), célèbre érudit italien, né en 1406, à Rome, mort en août 1457, à Naples. Sa famille était originaire de Plaisance, et son père, docteur en droit civil, occupait un des offices d'avocat consistorial près du saint-siége. A l'âge de treize ans il perdit ce dernier; placé sous la tutelle d'un oncle, secrétaire apostolique, il apprit des meilleurs maîtres le grec et le latin; tel était son zèle pour l'étude de ces langues qu'à trente-sept ans, et déjà professeur, il en prenait encore des leçons auprès de Jean Aurispa. C'est à cette laborieuse persévérance qu'il faut attribuer les éminents services qu'il rendit à son siècle, en même temps qu'il lui doit sa renommée comme latiniste. Il venait d'être ordonné prêtre (1431) lorsque, mécontent du pape Martin V, qui lui avait refusé la charge de secrétaire apostolique, il se retira à Plaisance pour y recueillir un héritage. Les troubles qui survinrent à Rome après l'élection d'Eugène IV l'empêchèrent d'y retourner; il accepta à Pavie la chaire d'éloquence latine. Collègue de Bartole, qui y professait le droit romain dans un langage dont souffraient ses oreilles, il écrivit contre les jurisconsultes un pamphlet, dans lequel Bartole, Accurse, Balde sont qualifiés d'*oies* qui ont succédé aux *cygnes* de la jurisprudence, aux Scævola, aux Paul, aux Ulpien. C'est sous cette forme injurieuse, mais non sans élégance, qu'en général il rédigeait ses diatribes. Valla ne resta pas longtemps à Pavie : les disciples de Bartole lui en rendirent le séjour insupportable, et en outre la peste y fit de si grands ravages que l'université entière fut dispersée. Il alla enseigner à Milan (1432), à Gênes, à Florence jusqu'à ce que le roi d'Aragon, Alphonse V, occupé alors de la conquête du royaume de Naples, l'attachât à sa fortune (1435). Il l'accompagna dans ses voyages et dans ses guerres; cette vie agitée semblait s'accorder avec son humeur changeante et aventureuse. Peu de temps après le triomphe de son royal protecteur, il quitta Naples pour aller s'établir à Rome (1443). Il y revint tout imbu des principes d'une cour ennemie des prétentions temporelles du saint-siége. La prétendue donation de Rome faite aux papes par Constantin était alors hautement affirmée et défendue par la cour pontificale. Valla entreprit de réfuter cette erreur historique, et il le fit avec toute l'âcreté de sa polémique, mais avec beaucoup de logique et de sens. Dès qu'on sut qu'il venait de terminer son ouvrage, le pape Eugène IV et les cardinaux résolurent d'arrêter l'audacieux publiciste; celui-ci s'enfuit sous un déguisement à Ostie, et de là à Naples. Alphonse le combla de témoignages d'amitié, le déclara, par un diplôme, poëte et savant versé dans toutes les sciences divines et humaines, et le nomma son secrétaire avec mission expresse de lui traduire des auteurs grecs. Valla ouvrit une école d'éloquence grecque et latine, et attira autour de lui une grande affluence d'auditeurs. D'un autre côté, son arrogance, le crédit qu'il avait sur le prince, sa liberté de parler et de penser lui firent beaucoup d'ennemis (1). Il eut avec plusieurs savants, admis comme lui à la cour, avec Bart. Fazio, le Panormitain, et quelques autres, des querelles très-vives, entre-

(1) On raconte qu'il avait offert une forte somme d'argent à celui qui sauverait du feu le manuscrit de cette histoire, et qu'un homme du peuple, après s'être courageusement élancé dans la maison en flammes, lui rapporta par erreur un recueil de Gazettes.

(1) « Il ne croyait pas plus, rapporte Ginguené, à la prétendue lettre adressée par Jésus à un certain Abgare qu'à la donation de Constantin; il ne croyait pas non plus, comme le prétendait à Naples un prédicateur fort en vogue, que chacun des articles du Symbole avait été composé séparément par chacun des douze apôtres. Il fut cité, pour cette dernière opinion négative, au tribunal de l'inquisition, et peut-être ne s'en serait-il pas tiré heureusement sans la protection du roi. »

tenues, selon la mode du temps, par des invectives, des injures et des calomnies réciproques. Las enfin du séjour de Naples, il fit des démarches pour retourner dans Rome, et afin de faire oublier ses opinions indépendantes et surtout son livre, il s'excusa en alléguant des suggestions mauvaises et un vain désir de gloire. Nicolas V, alors pape, et plein de zèle pour les lettres, accueillit avec bonté le savant qui lui apportait une partie des poëmes d'Homère, pour la première fois traduits en latin (1447). Valla trouva à Rome de nouveaux succès et aussi de nouveaux combats. Son premier adversaire fut Georges de Trébisonde, et le sujet de leur dispute la question de savoir lequel de Cicéron ou de Quintilien avait écrit dans la plus pure latinité. Georges s'était prononcé avec chaleur pour la doctrine cicéronienne. Cette querelle ne dépassa point toutefois de justes bornes. « Il n'en fut pas ainsi de la guerre qui s'alluma entre Valla et Poggio. Le hasard ayant fait tomber entre les mains de ce dernier une copie de ses lettres, il y aperçut à la marge plusieurs notes où l'on prétendait relever des fautes, et même des barbarismes dans son style. Il attribua ces notes à Valla, quoique celui-ci ait toujours protesté qu'elles étaient d'un de ses élèves. Cette légère étincelle alluma un véritable incendie. Jamais il n'y eut entre deux hommes de lettres une lutte plus furieuse et plus envenimée. Les *Invectives* de Poggio contre Valla, les *Antidotes* et les *Dialogues* de Valla contre Poggio, sont peut-être les plus infâmes libelles qui aient jamais vu le jour. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Valla dédia au pape son *Antidote*, et que le bon Nicolas V ne fit rien pour apaiser cette rixe scandaleuse. Elle le fut au point que Filelfo, si emporté dans ses propres querelles, trouva que celle-ci allait trop loin; il écrivit avec beaucoup de force aux deux champions pour les accorder, mais il ne put y parvenir; ils furent irréconciliables. Pendant ce temps Valla se faisait une autre querelle avec un jurisconsulte bolonais, B. Morando, et la soutenait à peu près de même (Ginguené). » Au milieu de ces orages, il acheva la traduction de Thucydide, et en échange de son travail il reçut du pape cinq cents écus d'or, la charge de secrétaire apostolique, qu'il souhaitait depuis si longtemps, et un canonicat dans l'église de Saint-Jean de Latran. Ce fut ce moment qu'il choisit pour mettre la dernière main au fameux *Traité de la donation de Constantin;* grâce à la tolérance d'un prince ami des lettres, il put faire paraître son livre, sans être exposé à de nouvelles persécutions. Vers la fin de sa vie, il se rendit à Naples, et y mourut, à l'âge de cinquante et un ans.

Valla avait l'esprit vif et étendu, des connaissances profondes et variées, une ardeur infatigable au travail. Il exerça sur le progrès des bonnes études la plus grande influence, et contribua par son enseignement et par ses travaux à ce mouvement vers la renaissance des lettres qui rouvrit à l'Europe les sources de l'éloquence, de la philosophie et du goût. Ses écrits sont assez nombreux; l'imprimerie aussitôt découverte s'empressa de les propager, et il serait presque impossible d'en rapporter exactement les fréquentes éditions. Voici la liste des ouvrages de lui qui ont été publiés séparément : *De elegantia latinæ linguæ lib. VI;* Rome, 1471, in-fol., très-rare; Venise, 1471, gr. in-4°; Paris, 1471, pet. in-fol.; Rome, 1475, in-fol.; Milan, 1475, in-4°; Venise, 1536, pet. in-4°; la plupart de ces éditions sont accompagnées d'un petit traité grammatical de Valla *De reciprocatione sui et suus;* — *In Antonium Raudensen annotationum libellus;* Venise, 1481, in-4°; — *De libero arbitrio;* s. l., 1482, in-fol., avec d'autres écrits; Bâle, 1518, in-4°; — *Lima;* Venise, 1482, 1497, in-4°; — *Antidoti in Poggium lib. IV;* Sienne, 1490, in-fol.; — *Sermo de mysterio Eucharistiæ*, dans l'édit. de Lactance, Strasb., 1490, in-4°; — *De dialectica lib. III;* s. l. n. d., in-4°; Venise, 1499, in-fol.; — *Commentarius in Sallustium*, avec l'édit. de Salluste, Venise, 1500, in-fol.; — *Annotationes in N. T.;* Paris, 1505, in-fol.; — *De amore, cum commento;* Rouen, 1506, in-4°; — *De voluptate et vero bono lib. III;* Paris, 1512, in-4°; — *De donatione Constantini imp.;* s. l., 1520, in-4°; — *Historiarum Ferdinandi regis Aragoniæ lib. III;* Paris, 1521, in-4°, et dans l'*Hispania illustrata*, t. I[er]; — *Calumnia theologica L. Vallæ olim Neapoli intentata;* Strasb., 1522, in-4°; — *Emendationes in Livium de bello punico*, dans l'édit. de Tite Live, Paris, 1573, in-fol. Quant aux traductions de Valla, il a mis en latin : *Facetiæ morales, seu Æsopus translatus;* s. l. n. d. (vers 1488), pet. in-4° : cette version de trente-trois fables d'Esope a été trad. en français par Guill. Tardif, sous les titres d'*Apologues et fables de L. Valla* (Paris, vers 1490, in-fol., goth.) et de *Menus propos fabuleux* (ibid., 1542, pet. in-8°, goth.); — *Homeri Ilias;* Venise, 1502, in-fol.; Lyon, 1541, in-8°; — *Herodotus;* Cologne, 1526, in-4°; Francfort, 1589, in-4°; — *Thucydides;* Bâle, 1540, in-4°; Lyon, 1543, in-8°.

A la liste ci-dessus il conviendrait d'ajouter encore d'autres ouvrages de Valla, tels que ses *Épîtres*, ses *Épigrammes* et son *Commentaire de Quintilien*, qui se sont perdus; tous ceux que nous avons mentionnés ont été recueillis dans l'édit. de ses *Œuvres* (Bâle, 1543, in-fol.), à l'exception des commentaires, des traductions et de l'*Histoire de Ferdinand*. [F. DEHÈQUE, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

B. Fazio, *De viris illustr.*, p. 23. — Giovio, *Elogia*. — Vossius, *De hist. lat.*, c. VII. — Hanke, *De roman. rerum scriptor.*, l. II. — Blount, *Censura*, p. 462. — Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ latin.*, t. VI. — *Bibl. bunaviana*, t. II. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Ginguené, *Hist. litter. d'I-*

talie, t. III. — *Dict. des sciences philos.* — Poggiali, *Memorie intorno alla vita ed agli scritti di L. Valla*; Plaisance, 1790, in-8°. — J. Wildschut, *De vita et scriptis L. Vallæ*; Leyde, 1830, in-4°.

VALLA (*Giorgio*), érudit et médecin, cousin du précédent, né vers 1430, à Plaisance, mort en 1499, à Venise. On n'a sur ce savant que des données vagues ou contradictoires. Il étudia le grec sous Andronic et la médecine sous Marliani, qui professait alors à Pavie; ce fut probablement dans cette ville qu'il reçut le doctorat. On l'y retrouve en 1471, après avoir suivi ses traces à Milan et à Venise; et en 1476 il y touchait des gages comme professeur de l'université. Il n'est pas certain qu'il ait été à Ferrare; mais en 1481 il occupait une chaire d'éloquence à Venise, où il fut le commensal de Filippo Buonaccorsi et le maître de G.-A. Flaminio, de Gaspare Contarini et de Valeriano. A l'époque de l'invasion des Français dans le Milanais, il eut, dit-on, l'imprudence de faire des vœux en faveur de Trivulce, et fut jeté en prison par le crédit du duc Ludovic le More. Il venait d'être rendu à ses fonctions lorsqu'un matin ses élèves, inquiets de ne pas le voir monter en chaire à l'heure accoutumée, se rendirent chez lui et le trouvèrent mort dans son lit. Tel est du moins le récit de Valeriano, qui l'a rapporté d'après le témoignage de Contarini et de L. da Ponte, tous deux élèves de Valla. Ce savant cultiva, selon l'usage de son temps, toutes les branches des connaissances humaines, sans s'arrêter de préférence à aucune, et en faisant de l'étude des anciens la base principale de ses recherches. Une partie de ses œuvres fut publiée après sa mort par son fils Gian-Pietro sous ce titre ambitieux : *De expetendis et fugiendis rebus*; Venise, 1501, 2 vol. in-fol., et avec une dédicace au grand Trivulce. Ce recueil, divisé en XLII livres, forme une espèce d'encyclopédie, et traite successivement de la musique, de l'arithmétique, de la géométrie, de l'astrologie, de la physiologie, de la médecine, de problèmes physiques, de la grammaire, de la dialectique, de la poésie, de la rhétorique, de la philosophie, de la jurisprudence, de l'économie domestique et rurale, de la théologie, et de l'art militaire. Valla disserte avec érudition sur tant de sujets divers; mais il partage les préjugés de ses contemporains sur la quadrature du cercle, les horoscopes, les sortilèges et même le commerce avec le diable (1). On connaît encore des ouvrages de lui, soit inédits soit plus complets, entre autres : *Commentarius in libr. Ciceronis ad Herennium*; Venise, 1490, in-fol.; — *Comm. in Ciceronis de fato et de universitate*; ibid., 1492, in-fol.; — *De orthographia*; ibid., 1495, in-fol.; Milan, 1508, in-4°; Lyon, 1570, in-4°; — *Comm. in Ptolomæi quadripartitum*; ibid., 1502, in-fol.; — *De humani corporis partibus*; Bâle, 1527, in-8°; — *De corporis commodis et incommodis*; Strasbourg, 1529, 1531, in-8°; — *De inventa medicina*; ibid., 1529, in-8°; — *De tuenda sanitate*; ibid., 1529, in-8°; — *De universi corporis purgatione*; ibid., 1529, in-8°; — *Comm. in Ciceronis topica*; Bâle, 1541, in-8°; — *De differentiis pulsuum*; Strasb., 1599, in-8°. On doit à Valla des traductions latines des *Problèmes* d'Averroès (Venise, 1488), du *De Cœlo*, de *l'Éthique* et de *la Poétique* d'Aristote (ibid., 1498, in-fol.), du *De febrium causis* d'Alex. d'Aphrodisée (Lyon, 1506, in-8°), du *De natura hominis* de Nemesius (ibid., 1538, in-8°), d'opuscules de Galien, de Rhazès, de Psellus, d'Athénagore, etc., ainsi que des éditions de Juvénal (Venise, 1486, in-fol.), des *Tortellii Commentaria* (Ibid., 1495, in-fol.), des *Aphrodisei Problemata* (ibid., 1529, in-fol.), etc. Il a laissé en outre plusieurs ouvrages manuscrits.

Son fils, *Gian-Pietro*, a travaillé à une édit. de Plaute (Venise, 1499, in-fol.), ainsi qu'à un commentaire du même auteur (ibid., 1511, in-fol.), et il a publié seul : *In Plinii Hist. natur. obscuriora loca expositio*; Venise, 1502, in-4°. P.

Giovio, *Elogia erudit.*, p. 256. — Valeriano, *De litter. infelicitate*, lib. II. — Gesner, *Bibl.* — Fabricius, *Bibl. medii ævi.* — Manget, *Bibl. medica*, t. IV. — Bayle, *Dict. hist.* — Argelati, *Bibl. mediol.*, t. II, col. 2181. — Tiraboschi, *Storia letter.*, t. VI, 2e part. — Poggiali, *Storia letter. di Piacenza*, t. I, p. 131-170.

VALLA. *Voy.* VALLE.

VALLADIER (*André*), savant ecclésiastique français, né vers 1565, à Saint-Paul, près Montbrison, mort le 13 août 1638, à Metz. Sa famille, ancienne dans le Forez, tirait son nom du village de Valladier, qu'elle avait habité. Après avoir terminé sa première éducation à Billom en Auvergne, il se rendit à Avignon pour étudier la théologie, et entra dans la Compagnie de Jésus (1586), où il fut chargé d'enseigner les humanités, puis la rhétorique. L'estime qu'il s'était acquise par ses poésies latines et par ses sermons, « qu'on ne lit plus, dit Goujet, si ce n'est pour connaître le mauvais goût de l'auteur », excita la jalousie de ses supérieurs au point qu'il se vit contraint de quitter *sa chère cité* d'Avignon; pendant quelque temps il exerça le ministère de la parole à Moulins, à Dijon et à Lyon. La traduction d'un traité du P. Richeome contre Étienne Pasquier lui fournit l'occasion de produire ses talents sur un théâtre digne de lui. Henri IV, ayant trouvé belle, dit-on, la latinité de cet ouvrage, le fit mander à Paris pour travailler aux annales de son règne (1605.) Mais les jésuites cachèrent à Valladier l'ordre du roi, et lui suscitèrent ensuite tant de tracasseries qu'il résolut de quitter leur société; dans ce dessein il vint à Paris, à la fin de 1607, et après s'être assuré du bienveillant appui du P. Cotton,

(1) On lit dans un passage de Crinito, *De honesta disciplina*, lib. VI, c. 11, qu'Ermolao Barbaro, un des plus savants hommes de son temps, évoqua un jour Satan de concert avec Valla, et qu'ils l'interrogèrent sur les entéléchies d'Aristote.

il prit secrètement le chemin de Rome, pénétra auprès de Paul V, et obtint de ce pape, outre le titre de protonotaire apostolique, des lettres patentes qui lui permirent enfin de reprendre sa liberté (juill. 1608). De retour à Paris, il prêcha à la cour avec un tel succès qu'il devint prédicateur du roi (26 oct. 1608). En 1609 il suivit à Metz le cardinal de Givry, qui le nomma chanoine de son église, et en 1611 il fut élu abbé de Saint-Arnoul. Cette dignité l'entraîna dans un long procès avec le cardinal François de La Rochefoucauld, et l'exposa à beaucoup de persécutions, pendant lesquelles il fut obligé d'errer et de se cacher. Lorsqu'il fut remis en possession de sa maison (1621), il y trouva les bénédictins de Saint-Vanne, que le prince de Vaudemont y avait introduits de son autorité, et dont il eut encore à souffrir. Les principaux ouvrages de Valladier sont : *Le Labyrinthe royal de l'Hercule gaulois*, etc.; Avignon, 1600, in-fol., fig., et dans le t. I[er] du *Cérémonial* de Godefroy : c'est la description de l'entrée triomphale de Marie de Médicis dans Avignon; — *Speculum sapientiæ matronalis ;* Paris, 1604, in-4°, et en français, 1611, in-4° : c'est la vie de sainte Françoise, dame romaine ; — *Varia poemata ;* Paris, 1610, in-8°; — *Parénèse royale sur les cérémonies du sacre de Louis XIII;* Paris, 1611, in-8°; — *Le Pontife chrétien;* Paris, 1612, in-8° : vie d'Anne d'Escars, cardinal de Givry ; — *La Sainte philosophie de l'âme, sermons;* Paris, 1613, in-8° : il a encore composé six autres volumes de sermons sous différents titres ; — *La Basilique de Saint-Arnoul de Metz ;* Paris, 1615, in-4°; — *La Tyrannomanie étrangère, ou Plainte libellée au roi pour la conservation des saints décrets, des concordats de France*, etc.; Paris, 1626, in-4° : il n'y est à peu près question que de la vie même de l'auteur et de ses tribulations; — *Les Saintes montagnes et collines d'Orval et de Clairvaux ;* Luxembourg, 1629, in-4° : panégyrique de dom Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval et fameux ligueur.

La Mure, *Hist. du Forez.* — Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. III. — Niceron, *Mémoires*, t. XVIII et XX. — Moréri, *Grand Dict. hist.*, édit. 1759.

VALLARSI (*Domenico*), antiquaire et littérateur italien, né le 13 novembre 1702, à Vérone, où il est mort, le 14 août 1771. Il fit ses humanités chez les jésuites, et étudia avec un tel succès qu'à l'âge de douze ans il soutint en public une thèse de philosophie. Il entra ensuite dans les ordres, et se livra à l'étude de l'hébreu, du grec et de l'histoire ecclésiastique. Nommé réviseur pour les langues orientales, il se rendit à Rome, où il acquit une profonde connaissance de l'antiquité et du moyen âge; son opinion sur ce sujet faisait autorité, et Muratori, Zeno, Mazzocchi, Passeri, Olivieri recouraient souvent à ses lumières. Il trouva dans la bibliothèque de la Minerva un manuscrit de Gaspardo Veronese contenant une explication des satires de Juvénal, et déchiffra, en 1763, l'inscription constatant l'identité des reliques des SS. Fermo et Rustico, dont on venait de trouver le cercueil. La ville de Vérone reconnaissante lui fit présent à cette occasion de 100 onces d'argent. Il mourut âgé de soixante-neuf ans, après avoir légué ses tableaux, ses médailles et ses inscriptions antiques au musée de sa patrie. On a de lui : *S. Hieronymi Opera omnia ;* Vérone, 1734, 12 vol. in-fol. : cette édition, dédiée à Clément XII, fut suivie d'une seconde, revue, corrigée, et augmentée; Venise, 1766, 24 vol. in-4°; — *Tyrannii Rufini Opera, cum notis et observationibus;* Vérone, 1745, in-4° : le t. I[er] seul a paru; — *La Realtà e lettura delle sacre antiche iscrizioni sulla cassa di piombo contenente le reliquie de' SS. Fermo e Rustico ;* ibid., 1763, in-4°. Il prit part à l'édition que les Bénédictins donnèrent de saint Hilaire (Vérone, 1730, 2 vol. in-fol.), et avait commencé d'écrire l'histoire ecclésiastique de sa patrie. Il laissa inédites quelques dissertations et des notes critiques sur la *Verona illustrata*, sur le *Museo veronese* et sur les *Osservazioni letterarie* de Maffei. S. R.

Betti, *Elogj italiani.* — Maffei, *Osservazioni letterarie.* — Verci, *Dizion. degli uomini illustri.*

VALLE (1) (*Niccolò* DELLA), né vers 1451, à Rome, où il est mort très-probablement, en 1473. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il entreprit de traduire en vers latins Homère et Hésiode ; la mort prématurée qui le surprit à vingt-deux ans l'empêcha de terminer son travail. Il était docteur en droit et chanoine de Saint-Pierre de Rome. On a de lui des fragments de *l'Iliade* (1474, 1510, in-4°), et le poëme d'Hésiode (Bâle, 1518, in-4°).

Valeriano, *De litterat. infelic.* — P. Cortese, *De doctis homin.* — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VI, 2[e] part.

VALLE (*Pietro* DELLA), voyageur italien, né le 2 avril 1586, à Rome, où il est mort, le 20 avril 1652. D'une noble et ancienne famille, il reçut une éducation distinguée, cultiva avec succès les lettres, la poésie et le dessin, et devint membre de l'Académie des *Umoristi*. Après avoir porté quelque temps les armes au service du pape, il s'embarqua sur un vaisseau espagnol, et donna la chasse en 1611 aux Barbaresques, du nord de l'Afrique. Déçu dans ses rêves de gloire, il revint à Rome, où l'amour lui réservait une déception beaucoup plus sensible : la présence d'un rival préféré lui rendit insupportable le séjour de cette ville. Il fit vœu devant l'autel de passer en Terre Sainte sous l'habit de pèlerin, et s'embarqua le 8 juin 1614 à Venise pour Constantinople. Après un séjour de treize mois dans cette capitale, il fit voile pour Alexandrie. Du Caire, où il arriva le 8 mars 1616, il se rendit par terre à Jérusalem, et de là à Bagdad par Damas et Alep. Au retour d'une excursion aux ruines de Babylone, il tomba amoureux d'une chrétienne de Mardin, nommée Maani et d'une merveilleuse beauté, et l'é-

(1) Tiraboschi le nomme *Valla*.

pousa. Cette circonstance fut sans doute un des motifs qui l'engagèrent à se rendre en Perse. Les parents de sa femme avaient été dépouillés de leurs biens par les Kurdes et chassés de leur patrie. En janvier 1617, Abbas le Grand, qui se trouvait à Ascreff dans le Mazanderan, reçut della Valle avec beaucoup de bienveillance, et lui permit de l'accompagner dans la guerre contre les Turcs. Puis il suivit le sultan à Ispahan, intercéda avec succès en faveur des chrétiens de Perse, et parcourut pendant quatre années les diverses contrées de cet État. Le 1er octobre 1621, il quitta Ispahan; mais les fatigues du voyage et l'insalubrité du climat le forcèrent de s'arrêter à Mina, où il perdit sa femme, le 30 décembre. Il fit embaumer son corps, et le garda fidèlement près de lui durant les quatre années qu'il mit encore à revenir à Rome (1). Il assista au siége d'Ormuz, d'où les Portugais furent chassés, le 1er mai 1622, parcourut les côtes occidentales de l'Inde, revint dans le golfe Persique, traversa le désert d'Alep, et débarqua enfin à Naples. Le 28 mars 1626 il revit sa patrie, et fut admis dès le surlendemain à l'audience d'Urbain VIII, qui le nomma son camérier d'honneur. Ayant tué un cocher sur la place Saint-Pierre le jour de l'Ascension, au moment où le pape donnait sa bénédiction, il se retira pendant quelques mois à Naples. Della Valle a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Oratio in funere Maanis Joëridæ consortis;* Rome, 1627, in-4°; — *Relazione delle condizioni di Abbas, rè di Persia;* Venise, 1628, in-4°; trad. en français par Beaudoin; — *Viaggi descritti in lettere familiari;* Rome, 1650-53, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage est divisé en trois parties, la Turquie, la Perse et l'Inde, et composé de 54 lettres adressées à un médecin napolitain. Le style en est vif, facile et naturel. On n'y rencontre ni l'aridité d'un journal ni l'apprêt d'une relation. Les usages et les mœurs des peuples orientaux y sont décrits avec fidélité. La partie qui traite de la Perse est surtout intéressante. Ces *Voyages* furent trad. en français par le P. Carneau (Paris, 1661-63, 4 vol. in-4°); en hollandais (Amst., 1664-65, 6 vol. in-4°), et en allemand (Genève, 1674, 4 vol. in-fol., fig.). On trouve dans divers recueils les essais poétiques de sa jeunesse. S. R.

P. Bellori, *Vita di P. della Valle*, à la suite des *Viaggi*. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VIII. — Allacci, *Apes urbanæ*.

VALLE (*Guglielmo* DELLA), historien italien, né vers 1740, à Sienne, où il est mort, en 1794. Dès sa jeunesse il entra dans un couvent de cordeliers. Envoyé à Bologne, il devint l'ami du P. Martini, musicien célèbre dont il écrivit l'éloge (Bologne, 1784, in-4°) et dont il publia comme éditeur les *Memorie storiche* (Naples, 1785, in-8°). Mais l'ouvrage auquel il consacra la plus grande partie de sa vie et qui le fit connaître avantageusement a pour titre : *Lettere sanesi sopra le belle arti;* Venise et Rome, 1782-86, 3 vol. in-4°. Il cherche à prouver que les beaux-arts n'ont jamais cessé de fleurir en Italie, et qu'à Sienne et à Pise les artistes se sont succédé sans interruption. Della Valle devint secrétaire général de son ordre, et donna une édition des *Vite de' pittori*, de Vasari; Sienne, 1791.

Fétis, *Biogr. des musiciens*.

VALLÉE (*Geoffroi*) (1), sieur de La Planchette, déiste, né à Orléans, exécuté à Paris, le 9 février 1574. Son père était contrôleur du domaine. Libre des soucis de l'existence matérielle, il livra son esprit aux spéculations philosophiques. C'était l'époque où les progrès de la réforme en France remuaient toutes les idées, et excitaient les plus hardis à secouer le joug des traditions. Vallée fut du très-petit nombre de ceux qui, sans s'arrêter aux dogmes, laissés debout par Luther et Calvin, rejetèrent toute doctrine religieuse, et s'il toucha un moment à la réforme, ce qui n'est pas prouvé, il la quitta bientôt pour le pur déisme. On comprend sans peine l'animosité que déployèrent contre lui surtout les écrivains catholiques (2) : ils en ont fait un épicurien, un illettré, un fou. L'accusation d'athéisme est nettement repoussée par La Monnoie, qui avait lu le livre de Vallée; elle l'est aussi par le seul passage que nous en connaissions, et que nous ne pouvons nous dispenser de reproduire : « Le *libertin* (3) ne croit ni ne décroit, ne se fiant ni défiant de tout, ce qui le rend toujours douteux, pouvant venir, s'il est bien instruit ou qu'il médite souvent, à plus heureux port que tous les autres qui croient (pourvu qu'il ait passé par la huguenoterie), d'autant qu'il monte en intellect plus que le papiste; aussi s'enferre-t-il lourdement s'il ne se retire, pouvant tomber à l'athéisme (il est vrai que l'homme ne peut jamais être athéiste, et est ainsi créé de Dieu). » Le déisme et le doute philosophique, telle est donc la doctrine de Vallée. Voici le titre de son ouvrage : *La Béatitude des chrestiens, ou le Fleo de la Foy;* s. l. n. d., in-8°, de 16 p., réimpr. vers 1770, in-8°. C'est un dialogue entre un catholique, un huguenot, un anabaptiste, un libertin et un athée. L'ouvrage fut dénoncé et détruit (4), l'auteur emprisonné et

(1) Il épousa dans la suite une Géorgienne de la suite de Maani, et en eut plusieurs enfants.

(1) C'est à tort que Bayle l'appelle *de la Vallée*, et d'autres, *du Val*.

(2) Le plus emporté d'entre eux, le P. Garasse, nous montre bien comme, en travestissant tout, la passion conduit à des jugements erronés. « Il y eut dans Paris, dit-il, un méchant homme vagabond... Il soutenait qu'il n'y avait autre Dieu au monde que de maintenir son corps sans souillure. Il avait autant de chemises qu'il y avait de jours en l'année, lesquelles il envoyait laver en Flandre à une certaine fontaine renommée pour la clarté de ses eaux et le blanchissement excellent qui s'y faisait; il était ennemi de toutes les ordures, et de fait et de parole, mais encore plus de Dieu. »

(3) Il ne faut pas oublier que le mot *libertin* signifiait alors *affranchi* des lois de la religion, soit pour la croyance, soit pour la pratique.

(4) Il n'en resta qu'un exemplaire, qui tomba en la possession de La Monnoie, et qui se trouve dans la bibliothèque d'Aix.

condamné, le 18 mai 1572, à être pendu. Le curateur, qui lui avait été donné pour administrer ses biens pendant son procès, appela du jugement, et l'exécution en fut retardée pendant près de deux ans. Mais l'évêque Sorbin, confesseur de Charles IX, lui remontra, le jeudi saint après sa confession, qu'il ne pouvait être en bonne conscience, jusqu'à ce qu'il eût commandé que cet impie fût tiré de sa prison et son procès terminé. Aussitôt le parlement eut ordre de poursuivre l'affaire; il confirma le 8 février 1574 la sentence des premiers juges, et l'exécution eut lieu le lendemain. Vallée fut, selon l'arrêt, « pendu et étranglé à une potence »; puis on livra son cadavre aux flammes.

Le frère de Vallée, *Jacques*, sieur des Barreaux, intendant des finances, eut pour petit-fils le poëte des Barreaux, autre fameux déiste. J. M.

Niceron, *Memoires*, t. XXIX. — D'Artigny, *Mem. de litter.*, t. II. — Garasse, *La Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps.* — Sallengre, *Mem. de litter.* — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — La Croix du Maine, *Bibl. française.* — Peignot, *Dict. des livres condamnés au feu*, t. II, p. 169. — Du Roure, *Analecta biblion*, t. II. — *Bulletin du bibliophile*, 10e série, p. 612.

VALLÉE (LA). *Voy.* LA VALLÉE.

VALLEMONT (*Pierre* LE LORRAIN, abbé DE), littérateur français, né le 10 septembre 1649, à Pont-Audemer, où il est mort, le 30 décembre 1721. Sa famille était normande. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut reçu docteur en théologie, et habita Rouen, où son esprit singulier et son caractère inquiet lui attirèrent plusieurs fâcheux différends avec ses confrères. Il vint alors à Paris, et surveilla l'éducation du fils d'un conseiller au parlement; il fut ensuite chargé d'enseigner l'histoire au fils du marquis de Dangeau. Après avoir résidé dix ans à Versailles, il obtint le prieuré de Saint-Jacques de Bressuire en Poitou et une chaire au collége du cardinal Le Moine. On ignore pourquoi il prit le nom de Vallemont. C'était un homme fort zélé au travail, qui lisait beaucoup et qui prétendait à un savoir universel; mais il n'avait point de solidité dans ses connaissances, il manquait de goût et de critique, et il n'a laissé en somme que des compilations médiocres. Nous citerons de lui : *La Physique occulte, ou Traité de la baguette divinatoire;* Paris, 1693, 1709, in-12, fig.; Amst., 1696, in-12; La Haye, 1722, 2 vol. in-12; Paris, 1729, 4 vol. in-12, et 1758, 5 vol. in-12 : selon le P. Le Brun, qui a écrit des *Lettres* contre cet ouvrage, on y voit qu'il n'y a rien que de naturel dans l'usage de la baguette, et que le démon ne peut y avoir de part; — *Les Eléments de l'histoire, ou Ce qu'il faut savoir de chronologie, de géographie, de blason avant que de lire l'histoire particulière;* Paris, 1696, 2 vol. in-12 : ce livre utile, et rédigé avec méthode, quoique insuffisant, a été l'objet de neuf ou dix réimpressions, dont quelques-unes avec des addit. considérables; les meilleures sont celles de l'abbé Le Clerc, Paris, 1729, 4 vol. in-12, et de Goujet, ibid., 1758, 5 vol. in-12; ajoutons que Vallemont est peut-être le premier auteur qui ait appliqué à l'histoire ce titre défectueux d'*Éléments*, dont Millot a tant abusé plus tard; — *Nouvelle explication d'une médaille d'or sur laquelle on voit cette légende* Gallianæ Augustæ; Paris, 1698-99, in-12 : dans ces deux lettres, trad. en italien et en latin, il réfute victorieusement les objections de Baudelot et de Galland; — *La Sphère du monde, selon l'hypothèse de Copernic;* Paris, 1701, 1707, in-12, fig.; — *Curiosités de la nature et de l'art sur la végétation;* Paris, 1703, 1705, in-12; ibid., avec des addit., 1709, in-12, et 1753, 2 vol. in-12, fig. : le *Journal des savants* (4 mai 1705) prétend que l'auteur y a rassemblé à plaisir toutes les chimères qu'il peut avoir lues au sujet de l'agriculture et du jardinage; — *Du Secret des mystères, ou Apologie de la rubrique des missels;* Paris, 1710, 2 vol. in-12 : critique du traité de Cl. de Vert sur les cérémonies de l'église, traité dont le chanoine Baudouin prit aussitôt la défense; — *Éloge de Séb. Le Clerc, dessinateur;* Paris, 1715, in-12. L'abbé de Vallemont s'est fait l'éditeur du *Voyage du tour de la France* (1713, in-12), de H. de Rouvière.

Son neveu, *Jean* LE LORRAIN, a laissé quelques ouvrages religieux.

Moréri, *Grand Dict. hist.*, édit. 1759. — Frère, *Bibliogr. normande.*

VALLÈS (*Francisco*), en latin *Vallesius*, médecin espagnol, né à Covarrubias (1), dans la Vieille-Castille, vivait dans le seizième siècle. Il professa la médecine à Alcala de Henarès, et devint médecin particulier du roi Philippe II, qui le combla de faveurs; on ne possède pas d'autres renseignements sur la vie d'un des plus célèbres médecins de l'Espagne. On doit le regarder, avec Mercuriali, comme un de ceux qui contribuèrent le plus à répandre le goût des principes et de la méthode d'Hippocrate. Ses ouvrages sont estimés, et ont eu de fréquentes réimpressions jusqu'au milieu du dix-septième siècle; en voici les titres : *In meteorologica Aristotelis Commentaria;* Alcala, 1558, in-8°; Padoue, 1591, in-4°; — *Tractatus medicinalis;* Lyon, 1559, in-8°; — *Controversiarum medicarum et philosophicarum lib. X;* Alcala, 1564, 1585, in-fol.; Francfort, 1582, 1590, 1595, in-fol.; Lyon, 1625, in-4°; on y trouve joint un traité *De locis manifeste pugnantibus apud Galenum :* cet ouvrage, le plus important de Vallès, est remarquable par l'érudition, par le goût qu'il montre pour la méthode d'observation, et par une tendance à concilier les idées, si souvent disparates, des médecins grecs et arabes; — *De urinis, pulsibus et febribus;* Alcala, 1569, in-8°; — *De sacra philosophia, sive de iis quæ scripta sunt physice in libris sacris;*

(1) Quelques auteurs le désignent simplement sous le nom du lieu de sa naissance.

Turin, 1587, in-8°; Lyon, 1588, 1592, 1595, 1622, in-8°; — *Methodus medendi;* Venise, 1589, in-8°; Paris, 1651, in-12; — *Tratado de las aguas destiladas, pesos y medidas, de que los boticarios deben usar;* Madrid, 1592, in-8°. Vallès a traduit d'Aristote et accompagné de remarques *la Physique* (Alcala, 1562-63, in-fol.). Ses commentaires sur Hippocrate et sur Galien, d'abord impr. à part, ont été recueillis par Airoldi à Cologne, ceux-là en 1588-89, 2 vol. in-fol., ceux-ci en 1592, in-fol.

Antonio, *Bibl. hisp. nova.* — Manget, *Bibl. méd.* — *Biogr. méd.*

VALLETTA (*Niccolò*), jurisconsulte italien, né le 22 juin 1738, à Arienzo (roy. de Naples), mort le 21 novembre 1814, à Naples. Ce fut dans cette capitale qu'il acheva ses études. Il y trouva dans Carlo Carfora un Mécène généreux, qui lui confia le soin de sa bibliothèque et lui procura les professeurs les plus distingués. Élève de Genovesi, il concourut à dix-sept ans pour la chaire de philosophie morale, et publia à cette occasion un premier aperçu de ses doctrines. Une faible santé, altérée encore par de fréquentes maladies, lui fit abandonner le barreau pour tenir dans sa maison une école de droit civil et canonique. Chargé du cours d'institutions civiles à l'université (1763), il occupa ensuite la chaire de droit municipal et eut à expliquer pendant quelque temps le code Justinien. En 1812 il fut nommé professeur de droit romain et doyen de la faculté. Il aimait la musique, et prenait plaisir à improviser des *canzonette*, qui ne manquent pas de charme. Nous citerons de Valletta : *De animi virtute ethices;* Naples, 1772, in-8°; — *Elementi del diritto del regno napolitano;* ibid., 1776, in-8°; — *Delle Leggi del regno napolitano;* ibid., 1786, 3 vol. in-8°; — *Institutiones juris feudalis, brevi planaque methodo concinnatæ;* ibid., 1780, in-8°; cet ouvrage fut publié en italien en 1796; — *Juris romani institutiones;* ibid., 1782, 2 vol. in-8°; — *Partitiones juris canonici;* ibid., 1785, in-8°; — *Cicalata sul fascino volgarmente detto Jettatura;* ibid., 1787, 1814, in-8° : badinage curieux traité avec beaucoup d'érudition; — *Canzonette;* Naples, 1787, in-8°; — *Del Governo e della necessità, origine, etc., de la sovranità;* ibid., 1794, in-8°; trad. de Fénelon; — *Giosuè al Giordano;* ibid., 1795, in-4°.

Villarosa, *Ritratti poetici.* — Lampredi, *Notice* à la tête de la *Cicalata*, édit. de 1814. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. III. — Rosa, *Elogio storico di Nic. Valletta;* Naples, 1815, in-8°.

VALLIA. *Voy.* WALLIA.

VALLIER (*François-Charles*), comte DU SAUSSAY, poëte, né en 1703, à Paris, où il est mort, au mois de janvier 1778. Il fut capitaine au régiment de Champagne, colonel d'infanterie et chevalier de Saint-Louis; désireux de se distinguer dans les lettres, il courut après la réputation poétique. Ses œuvres sont pleines de négligences; on y chercherait en vain autre chose que des pensées vulgaires et un grand luxe de préceptes moraux. Il appartenait aux académies d'Amiens et de Nancy. Nous citerons de lui : *L'Amour de la patrie, poëme;* Paris, 1754, in-8°; — *Journal en vers de ce qui s'est passé au camp de Richemont;* Metz, 1755, in-4°; — *Le Citoyen, poëme;* Paris, 1759, in-8°; — *Le Triomphe de Flore, ballet;* Paris, 1765, in-8° : il fut joué avec quelque succès à Fontainebleau; — *Églé, ou le Sentiment, comédie;* Paris, 1767, in-8° : elle fut représentée le même jour que le ballet précédent; — *Éloge de Chevert, en vers libres;* Paris, 1769, in-12.

Desessarts, *Les Siècles litt.* — Quérard, *France littér.*

VALLIÈRE (LA). *Voy.* LA VALLIÈRE.

VALLISNIERI (*Antonio*, chevalier), célèbre naturaliste italien, né le 3 mai 1661, au château de Tresilico (Modenais), mort le 28 janvier 1730, à Padoue. Il appartenait à une famille noble et ancienne, et un de ses ancêtres avait été créé comte palatin par l'empereur Frédéric III; son père était médecin, et gouvernait pour le duc de Modène le district de Garfagnana, où il vit le jour. Il commença son éducation à Scandiano, en poursuivit le cours à Modène, chez les jésuites, et fit à Reggio son cours de philosophie. Libre de choisir entre l'étude du droit et celle de la médecine, il se décida pour cette dernière, et alla suivre à Bologne les leçons de l'illustre Malpighi, ami de son père. Après avoir pris à Reggio le diplôme de docteur (1685), conformément aux ordres de son souverain, qui avait défendu à ses sujets de recevoir ce degré hors de ses États, il s'empressa de retourner à Bologne, et s'y perfectionna dans la connaissance de l'anatomie, de la botanique et de l'histoire naturelle. Un séjour de deux années à Venise et à Parme lui permit encore d'assister avec fruit aux leçons de Florio, de Grandi et de Sacchi. De retour à Modène (1689), Vallisnieri s'adonna à la pratique de son art, sans toutefois négliger l'histoire naturelle, pour laquelle il se sentait une inclination particulière; aussi son premier soin fut-il de faire une ample moisson des objets qui pouvaient servir à ses observations journalières. Il s'occupa d'abord, comme Malpighi, du ver à soie, et répéta les expériences de Redi sur la génération des insectes; ce qui lui permit de rectifier quelques erreurs échappées à ce naturaliste et de faire quelques découvertes. Son coup d'essai fut imprimé dans *la Galleria di Minerva*, journal de Venise, et accueilli avec beaucoup de faveur. Appelé le 26 août 1700 à Padoue pour y prendre possession de la chaire de médecine pratique laissée vacante par Sacchi, il la conserva jusqu'en 1709, où il fut chargé d'enseigner la médecine théorique. Il eut de longues luttes à soutenir contre les vieux professeurs, qui ne lui pardonnaient pas d'enseigner les nouvelles découvertes en anatomie. Ses délassements n'étaient qu'un changement d'étude, soit

qu'il observât les insectes et les vers, soit qu'il entreprit quelque voyage à travers l'Italie. Il mourut d'une espèce de pleurésie, dans sa soixante-neuvième année. Les honneurs de toutes sortes ne manquèrent pas à ce savant, dont la vie fut tout entière consacrée au travail. Dès 1707 il fut agrégé à l'académie des Curieux de la nature, et peu après à la Société royale de Londres. Presque toutes les académies d'Italie, celle des Ricovrati en tête, l'admirent dans leur sein. Son attachement à l'université de Padoue lui fit refuser la place de médecin du pape et la première chaire de Turin. L'empereur Charles VI voulut le compter au nombre de ses médecins, et le duc de Modène le gratifia en 1728 d'un diplôme de chevalier, pour lui et tous ses descendants aînés. Sa correspondance était des plus actives, et il y avait peu de savants célèbres à l'étranger qui n'eussent recours à ses lumières. De sa femme, Luigia Mattardi, il laissa dix-huit garçons. — Au milieu des opinions qui divisaient alors les savants sur les divers systèmes de génération, Vallisnieri adopta celui des œufs, et combattit par des arguments nouveaux celui de la génération spontanée. Ses efforts obtinrent le suffrage de Buffon, qui, loin de s'approprier quelques-unes de ses découvertes, ainsi que le firent des membres de l'Académie des sciences, le signala comme un investigateur exact et profond à la fois. Lancisi et Tamburini, d'abord ses adversaires, se rendirent à l'évidence de ses preuves. L'histoire naturelle lui est redevable d'une foule d'observations intéressantes, relatives surtout aux insectes; c'est ainsi qu'il a donné la première description des mœurs du *formica leo*, et une histoire du caméléon plus complète que celle qu'on possédait avant lui. Les botanistes ont rendu hommage à sa mémoire en donnant le nom de *vallisneria* à un genre de plantes de la famille des hydrocharidées. Les ouvrages de Vallisnieri sont : *Dialoghi sopra la curiosa origine di molti insetti*; Venise, 1700, in-8° : ces dialogues entre Pline et Malpighi avaient déjà paru dans *la Galleria di Minerva*, ann. 1696 et 1698; — *Prima raccolta d'osservazioni ed esperienze*; ibid., 1710, in-8°; — *Considerazioni intorno al creduto cervello di bue impietrito*; Padoue, 1710, in-4° : il s'agit d'une concrétion osseuse que Duverney avait présentée à l'Académie des sciences comme un cerveau de bœuf pétrifié; — *Considerazioni ed esperienze intorno alla generazione de' vermi ordinarj del corpo umano*; ibid., 1710, in-4°, et 1726, in-4°, avec des additions; trad. en partie dans *Hist. latorum lombricorum* de D. Le Clerc : en relevant les erreurs d'Andry au sujet du ver solitaire, l'auteur s'efforce de montrer que la transmission des germes vermineux au fœtus a lieu, comme celle du sang, par la communication des vaisseaux de l'utérus avec ceux du placenta; — *Varie lettere spettanti alla storia medica e naturale*; ibid., 1713, in-4° : il y traite de l'ovaire, des vases spermatiques, des polypes *vipériformes*, des vers ronds de l'urine, etc.; — *Esperienze ed osservazioni intorno all' origine, sviluppi e costumi di varj insetti*; ibid., 1713, in-4°; — *Nuova idea del male contagioso de' buoi*; Milan, 1714, in-12 : se rangeant au système du P. Kircher, il fait venir l'épizootie d'une prodigieuse quantité de vers invisibles; — *Istoria del cameleonte*; Venise, 1715, in-4°; — *Lezione accademica intorno all' origine delle fontane*; ibid., 1715, 1726, in-4°; — *Istoria della generazione dell' uomo e degli animali, se sia da' vermicelli spermatici o dalle uova, con un Trattato della sterilità e de' suoi rimedj*; ibid., 1721, in-4° : le plus important de ses ouvrages, et celui où il reconnaît l'existence des vers séminaux, qu'il avait combattus jusque-là; — *De' corpi marini che su' monti si trovano*; ibid., 1721, 1728, in-4° : cette question lui paraissant épineuse, il ne se prononce pour aucun des systèmes alors suivis, et se contente d'attribuer le déplacement des coquilles à des submersions partielles et non pas au déluge; les trois lettres ajoutées à la seconde édit., et écrites contre Andry, ont été trad. en français; Paris, 1727, in-12; — *Dell' uso e dell' abuso delle bevande e bagnature calde o fredde*, à la suite d'un traité de Davini; Modène, 1725, in-4° : il se déclare en faveur de l'eau chaude; — des mémoires dans les *Éphémérides des Curieux de la nature*, dans le *Giornale de' letter.* de Venise, et dans la *Raccolta calogerana*. Tous les écrits de ce savant naturaliste ont été recueillis par son fils Antonio (*Opere fisico-mediche, stampate e manoscritte*; Venise, 1733, 3 vol. in-fol.). P.

Sa *Vie*, par Coleti, à la tête des *Opere*. — Configliachi, *Discorso intorno agli scritti d'Ant. Vallisnieri*; Padoue, 1836, in-fol. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. VII. — Niceron, *Mémoires*, t. XVI. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — *Biogr. méd.* — Ugoni, dans *Biog. degli Ital. illustri*, de Tipaldo, t. III.

VALLONGUE. *Voy.* PASCAL.

VALLOT (*Antoine*), médecin français, né en 1594, à Reims ou à Montpellier, mort le 9 août 1671, à Paris. On n'est pas fixé sur la Faculté auprès de laquelle il prit le bonnet de docteur. D'abord premier médecin d'Anne d'Autriche, il remplaça Vautier auprès du roi (1652). Il eut pour ennemis Gui Patin et beaucoup d'autres médecins, qui combattaient avec acharnement l'emploi de l'émétique, du quinquina, du laudanum, remèdes dont il fut, ainsi que Vautier et Guénaud, un ardent partisan. Il obtint un vrai triomphe, en 1658, lors de la maladie de Louis XIV, qu'il guérit avec du vin émétique. La même année il eut la place de surintendant du Jardin des Plantes, dont il était déjà administrateur. Il enrichit cet établissement de végétaux qu'il fit venir des pays étrangers, même les plus lointains, et d'un grand nombre d'espèces que Fagon, sous sa direction, alla recueillir dans le midi de la France. Son active et fruc-

tueuse administration lui regagna la faveur du roi, qu'il avait pensé perdre en 1661, lors de l'arrestation de Fouquet, dont il était médecin. Il voyait aussi se calmer l'inimitié de ses confrères, et pouvait espérer une vieillesse heureuse; mais la mort d'Henriette de France, reine d'Angleterre, qu'il avait soignée dans sa maladie en 1669, fut l'occasion d'une nouvelle campagne contre l'émétique et le prétexte d'une foule d'épigrammes.

Éloy, *Dict. hist. de la méd.* — Astruc, *Mémoires pour l'hist. de la Fac. de Montpellier.* — Gui Patin, *Lettres.*

VALMIKI, poëte indien, né probablement dans le royaume d'Oude, dans le quatrième siècle avant notre ère. Dans le poëme du *Ramayana*, il se dit contemporain du héros dont il célèbre les exploits. Les hagiologues indiens se sont emparés de Valmiki comme de tous les grands hommes de leur pays; ils en ont fait un personnage mythique, dont voici en quelques mots l'histoire. Valmiki, selon eux, est le nom sous lequel Brahma s'incarna au second âge du monde, quand il voulut paraître dans la caste des Tchanderlas ou parias, la plus misérable. Établi près d'une grande route qui traversait une forêt, il offrait l'hospitalité aux voyageurs fatigués, et dans la nuit il les égorgeait et les dépouillait. Un jour deux *richis* se présentèrent à l'habitation du paria, et y couchèrent. Valmiki leur préparait le même sort qu'à leurs prédécesseurs; déjà même il tenait l'arme meurtrière quand il se sentit enchaîné par une force surnaturelle. Pour la première fois son bras se refusait au crime. Cependant les voyageurs s'éveillent; ils voient Valmiki, le couteau dans la main, et l'amènent à la confession volontaire de ses forfaits. Ils lui remontrent l'horreur de sa conduite, et lui apprennent les moyens de faire pénitence. Dès cet instant Valmiki transformé se livra aux exercices de la plus austère piété. Au bout de douze années, les richis reparaissent, et lui déclarent que son humilité et sa dévotion non-seulement ont trouvé grâce pour lui devant l'Éternel, mais lui ont obtenu le don de toutes les sciences. Il se consacra à l'interprétation des Védas, dont il expliquait les passages obscurs avec une merveilleuse facilité. D'après l'ordre de Dieu, il chanta les quatre premières incarnations de Vichnou, arrivées dans le Satya-Youga, et les deux du Treta-Youga, dont il fut témoin oculaire. Puis, par un mouvement prophétique, il composa le *Ramayana*.

Le *Ramayana* raconte les principaux événements de la vie de Rama, roi d'Oude et septième incarnation de Vichnou. L'action principale du poëme est la victoire de Rama sur le géant Ravana, roi de Lanka (Ceylan) et sur les Rakchasas, ou mauvais génies. M. Gorresio pense qu'il a été composé dans le quatrième siècle et pour conserver le souvenir de quelque grande expédition militaire analogue à la guerre de Troie. M. Barthélemy Saint-Hilaire ne partage pas cette opinion, et allègue d'excellentes raisons à l'appui de ses doutes. A chaque page de *l'Iliade* on voit qu'Homère est un historien sincère, tandis que dans le *Ramayana* tout est fabuleux, invraisemblable et même absurde. Mais de grandes beautés brillent au milieu de tous ces défauts. L'épisode de Yadjicadatta est l'un des morceaux les plus touchants que la muse ait jamais dictés. Le *Ramayana* comprend six chants, plus un appendice ajouté postérieurement et que l'on considère comme faisant partie de l'ouvrage. Il contient 24,000 *sloka*, ou distiques, de deux vers de seize syllabes, ayant chacun une césure au milieu et se divisant en quatre pieds chacun de quatre syllabes. Chaque vers se termine par un diiambe. C'est à Valmiki que l'on attribue, mais à tort, l'invention de ce mètre. Voici quelques détails sur les travaux dont le *Ramayana* a été l'objet. De 1806 à 1810 deux missionnaires, Carey et Marshman, en firent une édition accompagnée d'une traduction anglaise, mais ils ne la poussèrent pas au delà du second chant (Serampour, 1806-10, 3 vol. in-8°). Guillaume de Schlegel en publia également deux chants (Bonn, 1829-38). Une traduction complète en a éte publiée en italien par M. Gorresio (Paris, 1843-58, 10 vol. in-8°), et une autre en français par M. Hippolyte Fauche (Paris, 1854-1858, 9 vol. in-18). Des morceaux détachés de cette épopée ont paru à diverses époques. En 1814 M. de Chézy donna *la Mort de Isadjnadatta*, avec une traduction littérale en regard. En 1859 M. Guerrier de Dumast a publié une traduction en vers de ce même épisode dans un volume intitulé *Fleurs de l'Inde*. Bopp a fait paraître l'épisode des *Pénitences de Visvamitra*. L. Delatre.

Journal des savants, 1859 et 1860. — Préfaces des différ. traducteurs.

VALMONT de Bomare (*Jacques-Christophe*), naturaliste français, né le 17 septembre 1731, à Rouen, mort le 24 août 1807, à Paris. Dans le cours de ses études classiques, qu'il fit à Rouen chez les jésuites, il se distingua par ses progrès dans la langue grecque; puis il vint à Paris (1750), suivit les leçons d'anatomie de Le Cat, et apprit les éléments de la pharmacie. Son père, avocat au parlement de Normandie, le destinait au barreau; mais le jeune Valmont triompha de la volonté paternelle, et s'adonna librement à l'étude de la nature. Bientôt ses maîtres le désignèrent à M. d'Argenson, alors ministre de la guerre : ayant obtenu la commission et les moyens de voyager au nom du gouvernement, il employa plusieurs années à visiter les principaux cabinets de l'Europe, à connaître par lui-même les mines et les ateliers de métallurgie; il pénétra jusqu'en Laponie, et donna une description des volcans de l'Islande (1). A son retour (1756), il ouvrit un cours public sur les

(1) En 1762, en parcourant la Bretagne, il découvrit à Châtelaudren une mine de plomb très-riche en argent.

différentes branches de l'histoire naturelle. Ce cours, qu'il renouvela jusqu'en 1788, a mérité de faire époque dans les annales de la science. La plupart des sociétés savantes s'empressèrent d'admettre Valmont parmi leurs membres; Linné lui adressa ses félicitations. Les cours de Russie et de Portugal voulurent se l'attacher; il rejeta leurs offres dans le temps même où il sollicitait en vain le remboursement de dettes contractées au service de l'État. S'il accepta en 1769 la direction du cabinet de physique et d'histoire naturelle du prince de Condé à Chantilly, ce fut à la condition de ne point recevoir d'émoluments. De 1795 à 1806 il reprit son cours, mais avec moins de succès qu'auparavant, et à cette dernière date il fut nommé censeur des études au lycée Charlemagne, à Paris.

Depuis 1796 il était professeur à l'école centrale de la rue Saint-Antoine et membre associé de l'Institut. Valmont n'a pas ouvert de routes nouvelles à la science; son seul mérite est de l'avoir fait aimer et comprendre. On admirait en lui, outre des talents peu ordinaires, un cœur excellent, un esprit droit, une probité rare et une bienfaisance inépuisable. Ses ouvrages se distinguent surtout par la simplicité du style et l'harmonie qui règne entre les différents objets; nous citerons : *Catalogue d'un cabinet d'histoire naturelle;* s. l., 1758, in-12 : traduction d'un catalogue très-précieux que le roi de Suède avait fait rédiger pour le prince de Condé; — *Minéralogie, ou Nouvel exposé du règne minéral;* Paris, 1761-62, 1774, 2 vol. in-8°, trad. en allemand : il a adopté le système de Wallerius et la classification de Linné; — *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle;* Paris, 1764, 5 vol. in-8°; ibid., 1768-69, 12 vol. in-8°, et 1775, 6 vol. in-4° ou 9 vol. gr. in 8°; Lyon, 1791, 15 vol. in-8° : ce dictionnaire, qui a été remanié et augmenté dans les éditions successives, est le meilleur titre de gloire de Valmont, et tous ceux qui ont paru depuis portent tous l'empreinte du sien. Sous la terreur la crainte d'être compromis lui fit jeter au feu la relation de ses divers voyages, ses diplômes académiques, ainsi que sa correspondance avec Linné et Rousseau.

Magasin encycl., ann. 1807. — Rabbe, *Biogr. des contemp.* — *Monit. univ.*, 23 sept. 1807.

VALMORE (*Marceline - Félicité - Josèphe* Desbordes, dame), femme poëte française, née à Douai, vers 1787, morte à Paris, le 7 juillet 1859. Son père, peintre et doreur en blason et en ornements d'église, se trouva sans ressources par suite de la révolution. Il avait en Hollande deux grands-oncles, fort riches, Antoine et Jacques Desbordes, qui, n'ayant pas d'héritiers directs, lui proposèrent de léguer leur fortune à ses enfants, sous la condition qu'ils embrasseraient le protestantisme. La famille Desbordes refusa. Marceline fut donc élevée au milieu de la pauvreté. A treize ans, elle accompagna sa mère à la Guadeloupe à la recherche d'une parente qui était devenue riche. Elle trouva sa cousine veuve, chassée par les nègres de son habitation, la colonie révoltée, la fièvre jaune dans toute son horreur. Sa mère ayant succombé sous les atteintes du fléau, Marceline, de vaisseau en vaisseau, fut rapportée au milieu de ses parents, devenus tout à fait pauvres. « C'est alors, dit-elle, que le théâtre offrit, pour eux et pour moi, une sorte de refuge; on m'apprit à chanter. On m'appela au théâtre Feydeau. A seize ans j'étais sociétaire. Mais ma faible part se réduisait alors à quatre-vingts francs par mois, et je luttais contre une indigence qui n'est pas à décrire. Je fus forcée de sacrifier l'avenir au présent, et dans l'intérêt de mon père je retournai en province. A vingt ans, des peines profondes m'obligèrent de renoncer au chant, parce que ma voix me faisait pleurer. » A trente ans elle épousa l'acteur tragique Valmore (1817). Déjà on connaissait quelques romances de sa composition, publiées dans *le Chansonnier des Grâces* de 1815 et 1816. Son beau-père, homme de goût, fut surpris de ses essais, et lui demanda si elle en avait encore; elle répondit qu'elle avait fait « d'autres petites choses, sans savoir ». On réunit le tout sous le titre d'*Élégies, Marie, et Romances* (Paris, 1818, in-12). Mme Valmore parut comme poëte un peu avant Lamartine et Casimir Delavigne; elle devança ainsi de quelques heures le mouvement poétique qui allait produire un si grand éclat. Vers 1825, le duc de Montmorency lui obtint du roi une pension de 1,500 francs. Toute la vie de Mme Valmore fut une profonde mélancolie, adoucie, seulement par le sourire de ses enfants ou par les consolations de quelques amis. Elle répandit dans ses vers les plaintes de son cœur blessé. Jusqu'à ses dernières années elle écrivit des poésies qui n'étaient point inférieures, pour le sentiment, à celles de sa jeunesse. « Si quelqu'un a été soi dès le début, a dit M. Sainte-Beuve, c'est bien elle : elle a chanté comme l'oiseau chante, sans autre science que l'émotion du cœur. De là dans les premiers chants surtout, qui lui sont échappés avant aucune lecture, quelque chose de particulier et d'imprévu, d'une simplicité un peu étrange, élégamment naïve, d'une passion ardente et ingénue. » Outre le recueil déjà cité, on a de Mme Desbordes-Valmore : *Élégies et poésies nouvelles;* Paris, 1824, in-18; — *Recueil de poésies;* Paris, 1829, 3 vol. in-18; — *Poésies inédites;* Paris, 1829, in-18; — *Les Pleurs;* Paris, 1833, in-8°; — *Pauvres fleurs;* Paris, 1839, in-8°; — *Contes en vers pour les enfants;* Paris, 1840, in-8°; — *Bouquets et prières;* Paris, 1843, in-8°; — *Idylles, élégies, romances;* Paris, 1860, in-18. On a aussi de cette dame des romans et récits en prose, d'une lecture agréable : *les Veillées des Antilles;* Paris, 1820, 2 vol. in-12; — *Une Raillerie de l'amour;* Paris, 1833, in-8°;

— *L'Atelier d'un peintre;* Paris, 1833, 2 vol. in-8°; — *Le Salon de lady Betty;* Paris, 1836, 2 vol. in-8°; — *Contes en prose pour les enfants;* Paris, 1840, in-12, — *Les Anges de la famille;* Paris, 1850, in-18; — *Jeunes têtes et jeunes cœurs;* Paris, 1855, in-18, etc. Elle a collaboré au *Conteur*, à *la Couronne de fleurs*, au *Livre des Cent et un*, au *Keepsake parisien*, aux *Femmes de Shakespeare*, aux *Beautés de W. Scott*, etc.

Sainte-Beuve, *Portraits contemp.*, t. I. — Quérard, *France litter.* — *Dict. de la Convers.*

VALMY (Duc de). *Voy.* Kellermann.

VALOIS (*Henri* de), en latin *Valesius*, érudit français, né le 10 septembre 1603, à Paris, où il est mort, le 7 mai 1676. Il était d'une famille noble de basse Normandie, et seigneur d'Orcé. Envoyé au collége de Verdun, il y fit de très-bonnes études sous la direction des jésuites, et les acheva à Paris dans celui de Clermont, où il eut pour maîtres les PP. Petau et Sirmond, avec lesquels il conserva les plus affectueuses relations. Après s'être appliqué au droit civil à Bourges, il fut admis au barreau (1623), et le fréquenta pendant sept ans; il le quitta enfin, malgré les exhortations de son père, pour s'adonner entièrement aux lettres. Sa vie n'offre plus dès lors, en dehors de ses travaux de cabinet, d'événement digne de marque. La connaissance qu'il avait acquise, grâce à une lecture incessante et à une mémoire extraordinaire, des antiquités grecques et latines le mit en état d'offrir de temps à autre au public d'excellentes éditions, accompagnées de traductions latines, de notes et de savantes dissertations. C'est ainsi qu'on lui doit : *Polybii, Diodori Siculi, Nicolai Damasceni, Dyonisii Halicarnassii, Appiani et Joannis Antiocheni excerpta;* Paris, 1634, in-4°; et dans le t. Ier de l'*Hist. byzantine* : ces extraits provenaient d'un manuscrit trouvé en Chypre et acquis par Peiresc; — *Ammiani Marcellini rerum gestarum lib. XVIII;* Paris, 1636, in-4°, et 1681, in-fol.; — *Eusebii Ecclesiastica historia, et vita imp. Constantini, gr. et lat.;* Paris, 1659, in-fol.; Mayence, 1672; Amst., 1695, in-fol.; — *Socratis Sozomeni, Theodoreti et Evagrii Hist. eccles., item excerpta Philostorgii et Theodori Lectoris, gr. et lat.;* Paris, 1668-73, 2 vol. in-fol.; Mayence, 1677-79, 2 vol. in-fol. : on a reproduit, en l'augmentant, le travail critique de Valois dans les édit. de tous ces historiens ecclésiastiques faites à Amst. et à Cambridge, 1699 et 1720, 3 vol. in-fol. Les versions latines de ce recueil ont le double mérite, suivant du Pin, d'être élégantes et littérales; d'autres écrivains ont cependant reproché à l'auteur d'avoir sacrifié l'exactitude à l'élégance; dans plus d'un endroit, « il aurait eu besoin de ses deux yeux ». Cette remarque de Baillet fait allusion à la cruelle infirmité qui affligea la vie presque entière de notre savant. Sa vue, naturellement faible, s'altéra si fort par suite du déchiffrement des manuscrits qu'avant l'âge de trente ans il perdit l'œil droit. Obligé de donner moins de temps à l'étude, il tâcha d'y suppléer par le commerce de tout ce que la France comptait alors de savants lettrés, tels que Amelot, P. de Marca, Bignon, Sarrau, Gaulmin, Launoy, Dupuy, Ménage, Ogier, etc. Le président de Mesmes lui servit une pension de 2,000 livres jusqu'à sa mort, arrivée en 1650; à cette époque il en reçut une de 600 du clergé de France pour travailler à l'édition des historiens grecs de l'Église; enfin le roi le nomma en 1660 historiographe avec une pension de 1,200 livres, qui fut portée en 1662 à 2,200, sur la demande de Colbert. Dans cette année même Valois demeura aveugle trois mois durant. Cette disgrâce ne l'empêcha point de songer au mariage : on le vit à soixante ans passés épouser une jeune et belle personne, nommée Marguerite Chesneau (1664), qui lui donna quatre garçons et trois filles. A l'étranger on avait de ses talents la plus haute estime : la reine Christine avait en vain cherché à l'attirer en Suède; Barberini, Allacci, Saumaise, Gronovius, Usher, Heinsius, Grævius s'honoraient de ses conseils ou de son amitié. « Avare de louanges, rapporte Niceron, peu d'ouvrages avaient l'avantage de lui plaire; hardi à blâmer ceux des autres, il n'était pas d'humeur à supporter la contradiction. A l'âge de soixante-dix ans il voulait encore passer pour jeune. » On a encore de ce savant : quelques pièces de vers latins, des remarques sur le *Lexique d'Harpocration* (1682, in-4°), et le recueil intitulé *Emendationum lib. V, et de critica lib. II* (Amst., 1740, in-4°), et publié par P. Burman le jeune. Ses livres, chargés de notes, furent achetés par Prousteau, qui les légua à la bibliothèque d'Orléans. C'est là que pendant la terreur Villoison, forcé de s'éloigner de Paris, les retrouva, en fit le dépouillement et en forma un gros volume in-4°, qu'il offrit la veille de sa mort à Dureau-Delamalle, son ami. P. L—y.

Ad. de Valois, *De vita H. Valesii;* Paris, 1677, in-12. — Niceron, *Mémoires*, t. V et X. — Burman, *Sylloge epist.*, t. V. — Baillet, *Jugements des savants*, t. II, 2e part., édit. 1725, in-12. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Perrault, *Éloges*.

VALOIS (*Adrien* de), en latin *Valesius*, érudit, frère du précédent, né le 14 janvier 1607, à Paris, où il est mort, le 2 juillet 1692. Il portait le titre de seigneur de la Mare. Après avoir achevé ses humanités au collége de Clermont, il s'adonna, à l'exemple de son frère aîné, à l'étude des anciens; aidé des conseils de Bignon, de Rigault, de Dupuy, de Sirmond et de Petau, il acquit une connaissance approfondie de la langue latine, et se forma par un continuel exercice un style plein de précision et de clarté. Il avait aussi une mémoire heureuse, le jugement sûr et droit, et une ardeur infatigable au travail; mais, plus favorisé que son frère, il jouit jusque dans une

vieillesse avancée d'une santé robuste et florissante. Comme lui il devint en 1660 historiographe du roi, avec une pension de 1,200 livres; comme lui il se maria tard, et se vanta d'avoir rencontré une femme sage, douce, aimable, « dont la compagnie, loin de le distraire des belles-lettres, l'y enfonça plus que jamais ». La répugnance qu'il avait pour le célibat lui avait fait refuser quelque temps auparavant le poste de sous-précepteur du dauphin, parce qu'il aurait dû en l'acceptant s'engager dans l'état ecclésiastique. « Je perdis là un très-bon poste, dit-il, car je serais à présent évêque. Mais comme les grandeurs ne m'ont jamais tenté, je me trouve cent fois plus heureux dans l'état médiocre où je suis que je ne serais peut-être parmi les honneurs et les richesses (1). » Ajoutons que les deux frères furent aussi étroitement unis par les liens de l'affection que par la communauté de leurs goûts et de leurs études. L'histoire nationale fut de bonne heure l'objet principal des recherches d'Adrien. Deux recueils considérables ont contribué à le faire connaître; le premier a pour titre *Gesta Francorum, seu Rerum francicarum tom. III* (Paris, 1646-58, 3 vol. in-fol.), et s'arrête à la déposition de Childéric III en 752. L'exactitude et l'érudition caractérisent cette histoire, qui peut servir de commentaire sur les récits de Grégoire de Tours, de Frédégaire et d'autres. Colbert sollicitant un jour l'auteur de continuer cet ouvrage, celui-ci, tout effrayé, s'écria : « Eh, Monsieur! me demander ce pénible travail, c'est me demander la vie. » Le second recueil, *Notitia Galliarum ordine litterarum digesta* (Paris, 1675, in-fol.), n'est pas moins utile pour connaître la France sous les deux premières races, et celui que d'Anville a publié sous un titre semblable ne l'a pas fait oublier. Les autres écrits d'Adrien de Valois sont : *P. Montmauri Opera in II tomos, illustrata a Quinto Januario Frontone;* Paris, 1643, in-4° : cette pompeuse publication se réduit à deux courtes pièces latines, accompagnées de notes, d'éclaircissements, d'épigrammes et de la vie de ce célèbre parasite; c'est une débauche d'esprit, réimpr. dans l'*Hist. de Montmaur*, de Sallengre; — *De basilicis quas primi Francorum reges condiderunt;* Paris, 1658-60, 2 part. in-8°; — *Oratio de laudibus Ludovici Adeodati regis;* Paris, 1664, in-4°; — *De cœna Trimalcionis;* Paris, 1666, in-8°, impr. avec une dissertation de Wagenseil sur le même sujet : les deux érudits soutenaient tous deux que le fragment de Pétrone trouvé en Dalmatie n'était qu'une pièce supposée; — *De vita H. Valesii;* Paris, 1677, in-12, et à la tête de l'*Hist. ecclesiastica*, édit. 1667 et 1720; — *Notitiæ Galliarum defensio;* Paris, 1684, in-4° : contre O. Chifflet. Il a mis au jour deux poëmes latins, *De laudibus Berengarii Augusti et Adalberonis episc. ad Robertum regem* (Paris, 1663, in-8°), et la seconde édit. d'Ammien Marcellin (1681, in-fol.).

(1) *Valesiana*, p. 129.

VALOIS (*Charles* DE), fils du précédent, né le 20 décembre 1671, à Paris, où il est mort, le 27 août 1747. Bien qu'admis au barreau en 1696, il ne parut jamais au palais, et se renferma tout entier dans la culture des lettres et de la numismatique. Il avait formé un cabinet où l'on comptait plus de 6,000 médailles, dont le tiers, en bronze, appartenait à l'ère impériale de Rome. Il eut le titre d'antiquaire du roi, et devint en 1705 membre de l'Académie des inscriptions. « Son caractère, dit Fréret, n'offrait rien qu'une modestie et une méfiance de lui-même portées jusqu'à l'excès, et qui peut-être ont empêché de rendre justice à l'étendue de ses connaissances. » Il a composé plusieurs mémoires pour le recueil de sa compagnie; il a revu l'*Histoire des Arsacides* de J.-F. Vaillant, et il a édité le *Valesiana* (Paris, 1694, in-12), mélange curieux de remarques historiques et critiques, d'anecdotes et de poésies latines dues à son père. P. L—Y.

Valesiana. — Niceron, *Mémoires*, t. III. — Burman, *Sylloge epist.*, t. V. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'hist.* — Fréret, *Éloges*.

VALOIS. *Voy.* ANGOULÊME et MARGUERITE.

VALPERGA DE CALUSO (*Tommaso*), littérateur et mathématicien, né le 20 décembre 1737, à Turin, où il est mort, le 1er avril 1815. Admis dès l'âge de douze ans parmi les pages du grand-maître de Malte, il alla ensuite faire ses études à Rome, au collége Nazaréen, et puisa dans la lecture des campagnes du maréchal de Saxe la résolution d'embrasser la carrière militaire. Il s'embarqua sur une galère de l'ordre (1754), en devint commandant, et passa de là dans la marine piémontaise. Étonnés de ses rares qualités et de son vaste savoir, plusieurs jésuites, dont il fit la rencontre à Nice, mirent en vain tout en œuvre pour le déterminer à entrer dans leur ordre. Plus sensible aux paroles d'un oratorien dont il fit la connaissance à Palerme, il se rendit à Naples pour y prendre l'habit de Saint-Philippe de Neri (1761). Il avait alors vingt-quatre ans. Il occupait dans son monastère la chaire de théologie lorsque Ferdinand IV fit exclure des ordres religieux tous les étrangers (1768). Valperga retourna dans sa ville natale, où, malgré son amour pour la retraite, il se vit recherché par tout ce que Turin possédait d'hommes instruits. Il fonda dans sa propre demeure une société littéraire, devint membre de l'Académie de peinture et secrétaire de celle des sciences, et commença le cours de ses nombreuses publications. A l'instruction que procurent les livres et le commerce des savants, il voulut joindre celle que l'on peut retirer des voyages. Dans ce but il visita diverses contrées de l'Italie et de l'étranger. Il se trouvait en 1772 à Lisbonne lorsqu'il rencontra Alfieri. Ces deux hommes s'unirent d'une amitié aussi étroite que

leurs caractères étaient opposés. Celui-ci ne pouvait séjourner longtemps au même lieu; Valperga le suivit partout, et souvent par sa douce influence il réussit à calmer la violence et l'âpreté de son humeur indomptée. Alfieri s'en montra reconnaissant; il bénit le jour de leur rencontre, accompagna dans ses *Mémoires* le nom de Valperga des expressions les plus affectueuses, lui dédia sa tragédie de *Saül*, et lui confia le soin de publier ses œuvres posthumes. Valperga l'assista dans ses derniers jours. En 1800 il ouvrit dans sa demeure un cours de littérature orientale; il l'avait déjà professée à l'université de Turin. Il fut nommé dans cet établissement membre du grand conseil et directeur de l'observatoire pour la partie astronomique, et devint en 1814 président de l'Académie de Turin (classe des sciences). Il était agrégé à la *Société italienne des sciences*, correspondant de l'Institut de France, membre d'une foule de sociétés savantes et chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut à soixante-dix-sept ans, laissant un grand nombre d'ouvrages signés de son nom pour ceux qui avaient trait aux sciences; il prit le nom de *Didymus taurinensis* pour ceux que regardaient les langues orientales, et celui *d'Euforbo Melesigenio*, qui lui avait été donné par les Arcadi de Rome, pour ses compositions poétiques en grec, en latin et en italien. Il avait fait don à la bibliothèque publique de Turin d'un grand nombre de manuscrits hébraïques et arabes, de précieuses éditions du quinzième siècle, et des livres les plus estimés dans les langues orientales. On rappela sa générosité par une inscription gravée au-dessous d'un buste de marbre qu'on lui avait érigé le 8 février 1814 dans une des salles de la bibliothèque; mais cet hommage excita l'envie, et quelque temps après l'inscription disparut. Nous citerons de lui : *Lettere in cui si propone un methodo per la soluzione delle equazioni numeriche d'ogni ordine*, insérées d'abord dans un recueil d'opuscules publié par Briolo; — *Notizie intorno a G.-A. de' Bussi, vescovo di Aleria*, dans les *Piemontesi illustri*, 1781, 2 vol. in-8°; — *Litteraturæ copticæ rudimentum;* Parme, 1783, in-8°; — *Sulla misura dell' altezza delle montagne per mezzo del barometro*, dans les *Mém. de l'Acad. des sciences* de Turin, t. Ier, 1784; — *Dell' utilità delle projezioni ortografiche in generale;* ibid., 1785; — *Dell' orbita d'Herschel, o Urano, con nuove tavole per quel pianeta;* ibid., 1786-87; — *Dei diversi modi di trattare quella parte delle matematiche che gli uni chiamano Calcolo differenziale;* ibid., 1787; — *Della navigazione sulla sferoide ellittica;* ibid., 1788-89; — *Applicazione delle formole del più breve cammino sulla sferoide ellittica;* ibid., 1790-91; — *Masino, scherzo epico;* Turin, 1791, in-12; Brescia, 1808, in-8°; — *De pronunciatione divini nominis quatuor litterarum;* Parme, 1799, in-8°; — *Della risoluzione delle equazioni numeriche di tutti i gradi*, dans les *Mém. Acad. de Turin*, 1792-1800; — *La Cantica, ed il salmo XVIII secondo il testo ebreo, tradotti in versi;* Parme, 1800, in-8°; — *Di Livia Colonna*, dans les *Mém. de l'Acad. de Turin*, ans X et XI; — *Della impossibilità della quadratura del cerchio*, dans les *Atti* de la Société italienne, IX; — *Prime lezioni di grammatica ebraica;* Turin, 1805, in-4°; — *Della poesia;* Turin, 1806, in-4°; — *Latina carmina, cum specimine græcorum;* Turin, 1807, in-8°; — *Versi italiani;* Turin, 1807, in-8°; — *Progetti di tavole del Sole et della Luna per antichi tempi*, dans les *Mém. de l'Acad. de Turin*, 1805-1808; — *Della trigonometria razionale;* ibid., 1809-10; — *Principi di filosofia per gl' iniziati nelle matematiche;* Turin, 1811, in-8°; — *Epistola Horatii ad Augustum in morte Mæcenatis;* Turin, 1812, in-4°; — *Galleria di poeti italiani;* Turin, 1814, in-4°; — *Horatii Oda ad geminum metrum restituta*, dans l'opuscule *De metris Horatianis* (Turin, 1815, in-8°), de Pr. Balbo. S. R.

L. de Brême, *Vita di T. Valperga-Caluso;* Milan, 1815, in-8°. — P. Balbo, *Vita dell' abate Valperga;* Milan, 1816, in-8°. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. III. — *Magasin encyclop*, août 1813 (avec une *Bibliographia calusiana*). — Boucheron, *Vita Th. Valpergæ Calusii;* Alexandrie, 1836, in-8°. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.*, art. CALUSO.

VALSALVA (*Antonio-Maria*), anatomiste italien, né le 17 janvier 1666, à Imola, mort le 2 février 1723, à Bologne. Dans cette dernière ville il exerça la médecine qu'il avait étudiée sous Malpighi, et remplit en même temps les fonctions de chirurgien à l'hôpital des Incurables et celles de professeur d'anatomie à l'université. Il simplifia les instruments de chirurgie, en diminua le nombre et eut le mérite d'abolir définitivement l'emploi de la cautérisation comme moyen d'arrêter l'hémorrhagie dans les amputations. Il déploya pour l'anatomie une habileté remarquable et une infatigable persévérance; à vingt ans, il mit à nu les reins d'un chien sans que cette opération entraînât la mort de l'animal; il disséqua plus d'un millier de têtes humaines, et poursuivit pendant seize ans ses travaux sur l'organe de l'ouïe. En France Duverney avait déjà fait d'importantes découvertes sur la structure de cet organe. Valsalva les porta plus loin encore, et publia un ouvrage devenu classique en Italie, intitulé : *De aure humana;* Bologne, 1704, in-4°, et réimpr. pour la quatrième fois à Venise, 1740, in-4°, d'après les manuscrits de l'auteur et par les soins de Morgagni, son élève.

Fabroni, *Vitæ Ital. illustrium*, t. V. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. III. — *Biogr. méd.* — Portal, *Hist. de l'anatomie*.

VALSECCHI (*Virginio*), érudit italien, né en 1681, à Brescia, mort le 5 août 1739, à Florence. Jeune encore il embrassa la vie monastique dans

la congrégation du Mont-Cassin, et y enseigna la philosophie, les sciences sacrées et le droit canon. Le grand-duc Cosme III lui donna en 1711 une chaire d'Écriture sainte et d'histoire ecclésiastique dans l'université de Pise. Il devint plus tard abbé de son monastère à Florence. Ses principaux écrits sont : *De Elagabali tribunitia potestate* (1711, in-4°), *De initio imperii Severi Alexandri* (1715, in-4°), *Giovanni Gersen, sostenuto autore dell'Imitazione di Gesù-Cristo* (1724, in-4°), et *Compendio della vita di Caterina de' Ricci* (1733, in-4°).

Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. VI. — Zeno, *Note al Fontanini*, t. II. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. ill.*, t. III.

VALSUZENAY (*Claude-Louis* Bruslé, baron de), administrateur français, né le 5 décembre 1766, à Paris, où il est mort, le 2 mars 1825. Il venait de succéder, avec dispense d'âge, à son père, qui était procureur au parlement de Paris, lorsque la révolution éclata; bien que privé de sa charge, il se montra ardent patriote, et siégea dans la commune du 10 août. Employé en 1793 à l'organisation de la Belgique, puis adjoint à l'adjudant général Berley-Berthier, il devint en 1797 commissaire du gouvernement dans les Deux-Nèthes, département qui l'élut pour député au conseil des Cinq-Cents. Nommé préfet de l'Aube (9 mars 1800), il administra ensuite l'Oise (12 fév. 1810), et la Gironde (14 avril 1813); forcé de quitter cette dernière préfecture lors de l'entrée des Anglais, il y fut réintégré par Louis XVIII (mars 1814), et seconda durant les Cent-jours les efforts de la duchesse d'Angoulême. Destitué le 22 mars 1815, il obtint en juillet suivant la préfecture de l'Aube avec le titre de conseiller d'État honoraire. On a de lui : *Tableau statistique du département de l'Aube*; Troyes, 1802, gr. in-8°.

Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1825.

VALTURIO (*Roberto*), écrivain militaire italien, né à Rimini, où il est mort après 1482. Il était conseiller de Sigismondo Malatesta, dessina diverses machines que l'on conserve encore dans le musée d'Urbin, et donna le plan du fort de Rimini, appelé *castello Sismondo*. Deux lettres signées *Roberto Ariminensi* et datées l'une de 1454 et l'autre de 1455, nous apprennent qu'il avait entrepris d'écrire l'histoire de Sigismondo. Son ouvrage *De re militari*, en XII livres (Vérone, 1472, in-fol.), fut traduit en italien par Ramusio et en français par Meigret. On en conserve un beau manuscrit à la bibliothèque de Modène. Il témoigne de la connaissance approfondie que Valturio avait des auteurs de l'antiquité; il décrit avec une grande clarté leurs machines de guerre, et en donne en même temps le dessin. L'ouvrage de Valturio parut ensuite à Bologne, 1483; Paris, 1532, 1534 et 1555. Baluze, dans le IIIe vol., p. 113, de ses *Miscellanea*, Lucques, 1761, rapporte une lettre que Valturio écrivit au nom de Sigismondo Pandolfo à Mahomet II en lui envoyant en même temps son traité de l'art militaire. S. R.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VI, 1re partie. — *Raccolta milanese*, t. II.

VALVASONE (*Erasmo* de), poëte italien, né en 1523, au château de Valvasone (Frioul), où il est mort, à la fin de 1593. Dès l'enfance il montra pour les lettres une singulière inclination, et s'appliqua avec succès à l'étude du latin et du grec sous la direction de maîtres choisis. Bien que la poésie fût la principale occupation de sa vie, il fut cependant chargé de différentes missions par ses compatriotes; ainsi nous le trouvons député à Venise en 1562, et à Goritz en 1572. Dans son opulente retraite de Valvasone, que ses ancêtres occupaient depuis 1294, il partagea ses loisirs entre la chasse et la littérature, et mérita par ses nombreux poëmes d'être classé parmi les écrivains les plus élégants du seizième siècle. Il était affligé depuis longtemps de la goutte lorsqu'il mourut à l'âge de soixante-dix ans. Outre un grand nombre de *sonnetti*, de *canzoni* et d'autres pièces fugitives, publiées dans divers recueils, il publia : *La Thebaide di Stazio, ridotta in ottava rima*; Venise, 1570, in-4° : l'auteur a mêlé à cette traduction, en forme d'épisodes, les entreprises de quelques héroïnes, en qui l'on peut sans peine reconnaître la princesse d'Urbin et Leonora d'Este, à qui le poëme est dédié. Il consacre également cent stances du chant II à célébrer les louanges des monarques de l'Europe entière et des principaux littérateurs de l'époque; — *I Quattro primi canti del Lancilotto*; Venise, 1580, in-8° : épopée imitée de *l'Amadigi* de Bern. Tasso, et dont Quadrio loue l'élégance et la pureté de style; — *Le Lagrime di S. Maria Maddalena*; Ferrare et Venise, 1586, in-12; Bergame, 1593, in-4°; impr. depuis avec les *Lagrime de S. Pietro* de Tansillo; — *Elettra di Sofocle, fatta volgare*; Venise, 1588, in-8°; — *L'Angeleida*; Venise, 1590, in-4° : ce poëme sur le combat des bons et des mauvais anges attira quelques critiques à son auteur pour avoir revêtu les êtres célestes de formes trop matérielles; — *Della Caccia*; Bergame, 1591, 1593, in-4°, fig.; Venise, 1602, in-8° : un des meilleurs ouvrages didactiques de l'Italie.

Liruti, *Scrittori del Friuli*, t. II, p. 388. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VII, 3e partie.

VAMBA. *Voy.* Wamba.

VAN ACHEN. *Voy.* Achen.

VAN AELST. *Voy.* Aelst.

VANBRUGH (sir *John*), écrivain dramatique et architecte anglais, né en 1666, à Londres ou à Chester, mort le 26 mars 1726. Son grand-père, citoyen de Gand, se réfugia en Angleterre pour échapper aux persécutions dont les protestants étaient l'objet dans les Pays-Bas. On a peu de détails sur la jeunesse de John. Il est certain qu'il se rendit en France à l'âge de dix-neuf ans; mais il ne poursuivit pas ses études artistiques avec beaucoup d'ardeur, puisque durant son séjour à Paris il embrassa pendant un certain temps la carrière militaire. Il ne serait pourtant

pas sans intérêt de savoir à quelle école se forma un architecte d'un talent assez original; les modèles que lui offrirent nos palais et nos châteaux exercèrent évidemment beaucoup d'influence sur son goût, lui inspirant cet amour de la simplicité qui le caractérise, car il a toujours repoussé l'ornementation un peu compliquée des maîtres italiens. Il avait acquis à vingt-neuf ans une certaine réputation comme architecte, puisqu'en 1695 il fut un des commissaires chargés d'achever le palais de Greenwich et de transformer cet édifice en hôpital. Vers la même époque il commença à se distinguer dans une tout autre vocation, c'est-à-dire comme auteur dramatique. Ses meilleures comédies sont *the Relapse* (1697), *the Provoked wife* (1698), et *the Confederacy* (1699); *les Bourgeoises à la mode* de Dancourt ont servi de modèle pour cette dernière. Les pièces de Vanbrugh ne manquent pas de mérite littéraire; mais elles sont d'une immoralité qui les a bannies de la scène. En 1702 il dessina pour le comte de Carlisle le château d'Howard, dans le comté d'York, noble demeure qui n'a pas moins de 660 pieds de long, mais qui, comme la plupart des constructions de Vanbrugh, offre de jolis détails et pèche par l'ensemble. Son patron reconnaissant le récompensa en obtenant pour lui la sinécure lucrative de héraut d'armes. Vanbrugh bâtit ensuite des demeures aristocratiques dans divers comtés de l'Angleterre, entre autres King's Weston, près de Bristol, Duncombe-Hall et Grimsthorpe, dans le Yorkshire, Oulton-Hall, dans le Cheshire, enfin Blenheim-House, offert par la nation anglaise à Marlborough. La construction de ce dernier château, d'une magnificence pittoresque, a fourni la meilleure preuve du talent de Vanbrugh; mais elle lui rapporta peu d'argent et beaucoup de déboires. Ses œuvres dramatiques ont été publiées plusieurs fois (Londres, 1719, 1727, 1756, 1776, 2 vol. in-12), et réunies par Leigh Hunt aux œuvres de Wycherley, Congreve et Farquhar (1840, in-8°).

Cibber, *Lives of the Poets*. — Baker, *Biogr. dramatica*. — Disraeli, *Curiosities of Literature*.

VAN BUREN. *Voy.* BUREN.

VANCOUVER (*George*), navigateur anglais, né vers 1758, mort le 10 mai 1798, à Petersham (Surrey). A treize ans il entra dans la marine, et se forma à l'école de Cook, qu'il accompagna dans son second (1772-75) et son troisième (1776-80) voyage autour du monde. Nommé lieutenant (9 déc. 1780), il commanda un sloop, et fut mis ensuite sous les ordres de Rodney, aux Antilles. Il continua de servir activement dans ces parages jusqu'en septembre 1789. Dix-huit mois plus tard il devint commandant de *la Découverte*, navire de 340 tonneaux, de construction récente, et fut désigné par l'amirauté pour conduire l'expédition que ce navire et le brick *le Chatham*, de 135 tonneaux, capitaine Broughton, devaient faire en vue de résoudre la question depuis si longtemps débattue entre les géographes de l'existence, du 30e au 60e degré de latitude, d'une mer intérieure ou de canaux de communication entre l'Atlantique et le Pacifique. Partie de Falmouth, le 1er avril 1791, l'expédition, après avoir relâché à Ténériffe et au Cap de Bonne-Espérance, appareilla de la baie de Simon le 17 août, et parvenue le 26 septembre à la côte sud de la Nouvelle-Hollande, par 35°3' sud et 116°35' est de Greenwich, elle découvrit une terre que Vancouver nomma *Chatham*, en l'honneur du premier lord de l'amirauté, au départ des navires. La dyssenterie régnant à son bord et sur sa conserve, il rangea la côte sur une étendue de plusieurs milles, et après avoir découvert le port Georges, il mouilla le 2 novembre à Dusky-bay, dans la Nouvelle-Zélande. Un ouragan qui le lendemain démantela *la Découverte*, l'ayant éloignée du *Chatham*, les deux capitaines opérèrent alors séparément, et se retrouvèrent le 30 décembre à Taïti, après avoir reconnu, Vancouver les écueils nommés les *Snares* et l'île d'*Opero*, et Broughton une petite île qu'il nomma *Chatham*. Le 24 janvier 1792, les deux navires quittèrent Taïti, et firent route au nord. Le 1er mars ils abordèrent à Owyhée, et parvinrent le 16 à la Nouvelle-Albion. Vancouver commença immédiatement, en se dirigeant vers le nord, les travaux qui étaient le but de sa mission. Nous ne le suivrons pas dans les détails minutieux de son exploration de ces côtes depuis le cap Mendocino jusqu'au port de Conclusion, par 56° 14' nord et 225° 37' est. « Maintenant, dit-il, en terminant le récit de ses explorations, maintenant que nous avons atteint le but principal que le roi s'était proposé en ordonnant ce voyage, je me flatte que notre reconnaissance très-précise de la côte nord-ouest de l'Amérique dissipera tous les doutes et écartera toutes les fausses opinions concernant un passage par le nord-ouest; qu'on ne croira plus qu'il y ait une communication pour des vaisseaux entre la mer Pacifique du nord et l'intérieur du continent de l'Amérique, dans l'étendue que nous avons parcourue. » Les terres que reconnut Vancouver sont très-découpées, par une multitude de bras de mer, d'entrées et de baies profondes; il pénétra partout, ne laissant pas le plus petit espace sans l'avoir parfaitement exploré, et, se servant le plus souvent de canots, il constata ce que La Pérouse et Dixon avaient déjà soupçonné, que ce qu'on avait cru jusque-là la côte ferme de l'Amérique n'est dans ces parages qu'une continuité d'îles plus ou moins grandes, bordant les rives du véritable continent. Le 12 septembre 1794, il était à Nootka, la plus grande de ces îles, découverte par Cook. Après avoir relâché à Valparaiso, il doubla le cap Horn, et à Sainte-Hélène, le 6 juillet, il s'aperçut qu'ayant fait le tour du monde par l'est, il avait gagné vingt-quatre heures, car dans l'île on ne comptait que le 5. Il entra

le 13 septembre 1795 dans l'embouchure du Shannon (Irlande). Épuisé par les fatigues de son voyage, Vancouver n'en put terminer la publication; ce fut son frère John qui s'en chargea, avec l'aide du capitaine Paget. Cette relation a paru sous ce titre : *A Voyage of the discovery to the north Pacific Ocean, and round the world* (Londres, 1798, 3 vol. gr. in-4°, et atlas); elle a été trad. deux fois en français, l'une par Demeunier et Morellet (Paris, 1799, 3 vol. in-4°), l'autre par Henry (ibid., 1802, 6 vol. in-8°). On la trouve également en abrégé dans les collections de voyages. P. LEVOT.

English cyclopædia (*biogr.*), ed. by Ch. Knight. — Frémonville (de), *Examen des expéd. de découvertes*.

VAN DAEL. *Voy.* DAEL.

VAN DALE. *Voy.* DALE.

VAN DALEN. *Voy.* DALEN.

VANDAMME (*Dominique-René*), comte D'UNEBOURG, général français, né à Cassel (Flandre), le 5 novembre 1770, mort dans la même ville, le 15 juillet 1830. Il était fils d'un chirurgien de cette petite ville. Ses instincts militaires s'étant fait jour de bonne heure, il fut mis dès l'âge de seize ans à une école préparatoire militaire établie par le maréchal de Biron. Mais il profita si peu des études que sa famille le fit engager comme soldat dans le régiment colonial royal Martinique (8 juill. 1788): il y resta près de deux années. Quoique promu successivement caporal et sergent, quoique fort apprécié de ses chefs pour sa bravoure et son intelligence, il ne put rester au corps, et lui-même se décida à aller trouver un négociant, ami de sa famille, qui le fit embarquer pour la France, où il revint le 29 avril 1790. Il passa le 22 juin 1791 dans le régiment de Brie (depuis 24e d'infanterie), et reçut son congé définitif le 26 août 1792. Sur la recommandation de ses parents, le général La Bourdonnaye, qui commandait alors la division militaire à Lille, le chargea d'organiser à Cassel une compagnie franche de chasseurs, dont il lui fit avoir le commandement. En peu de jours, la compagnie du Mont-Cassel, dite de Vandamme, compta un effectif de soixante-dix-huit et bientôt après de cent quarante hommes, et fut envoyée à l'avant-garde de l'armée du nord. Au commencement de 1793, elle fut dirigée sur Mons, puis sur Ruremonde, et le 5 septembre de la même année fondue dans le bataillon dit des chasseurs du Mont-Cassel, dont Vandamme fut élu commandant. Il montra dès ses premiers pas dans la carrière des armes une intrépidité, une vigueur, et surtout une exaltation de sentiments patriotiques (1) qui devaient à cette époque aider beaucoup à son avancement dans l'armée. Sa bravoure et son intelligence de la guerre à l'affaire de Hondschoote lui valurent son élévation au grade de général de brigade (27 sept. 1793). Il rendit les plus grands services en s'emparant de Furnes (21 oct. 1793), en contribuant à la prise d'Ypres et à l'investissement de Nieuport (19 juill. 1794) (1), en emportant le fort de Schenck et en chassant l'ennemi de Budwich (6 et 9 nov. 1794). Il serait trop long de suivre le jeune général pas à pas pendant les campagnes de la république. Nous dirons seulement qu'il fut un des plus brillants soldats, un des chefs les plus intelligents des armées du nord en 1793 et 1794; du Rhin en 1795, 1796, 1797; d'Angleterre en 1798; du Danube en 1799. Son ardeur un peu exagérée, son patriotisme, exalté quelquefois jusqu'à l'excès, son goût trop prononcé pour les exactions en pays ennemi et surtout sa façon trop hardie de parler amoncelèrent à plusieurs reprises des orages sur la tête de Vandamme. Ses talents et son intrépidité servirent à les détourner. Malgré les services rendus par lui pendant la campagne de 1794, le 13 juin 1795 il fut disgrâcié et mis en réforme; mais le 29 septembre suivant il était rappelé à l'activité. Le 5 février 1799, il fut nommé général de division, avec le commandement de l'aile gauche à l'armée du Danube. Dans une reconnaissance qu'il fit presque seul, il faillit être pris par un poste de dragons autrichiens; quoique attaqué par huit cavaliers, il parvint à se dégager en tuant deux de ses adversaires. Dénoncé encore une fois au gouvernement, il fut traduit devant un conseil de guerre par arrêté du Directoire (27 avril), puis le 19 août suivant envoyé à l'armée des côtes du nord-ouest dite d'Angleterre. Peu de temps après il passa en Hollande; placé à la tête d'une division de l'armée de Brune, il contribua puissamment aux victoires remportées à Berghen et à Kastricum (19 sept. et 6 oct. 1799). On le trouve encore à la fin de la même année à l'armée du Danube, et en 1800 à celle des Grisons.

Le premier consul apprécia vite les brillantes qualités militaires de Vandamme : il lui témoigna à plusieurs reprises sa satisfaction, lui donna une paire de pistolets, le comprit comme grand officier dans la première promotion de l'ordre de la Légion

(1) Ces sentiments exaltés lui furent souvent reprochés par la suite; on l'accusa d'avoir été impitoyable pour les émigrés, d'avoir pillé des couvents et brûlé des villages et des châteaux. Vandamme répondit à ces accusations par la production de l'ordre ci-dessous reproduit et signé du général Houchard, ordre gardé précieusement dans la famille, et que nous avons sous les yeux. Le voici : « *Il est ordonné au commandant Vandamme de brûler le plus tôt possible les villages de Rosbruge et Poperingue, le château de Watoin et les bois de Saint-Six.* » Hondschoote, 11 septembre 93, 2e de la république. Le général en chef des armées du nord et des Ardennes, HOUCHARD.

Du côté opposé à la signature du général se trouve le cachet en cire rouge de la république.

(1) Il avait eu en 1793 un semblant d'échec devant Nieuport; mais il faut dire que l'attaque de cette place n'était qu'une diversion faite pour attirer les forces de l'ennemi, menacer Ostende et dégager Maubeuge. L'artillerie employée à cette opération était en fer, et ne consistait qu'en pièces longues hors de service, destinées à être laissées dans les tranchées. Une année plus tard, cette même place assiégée en règle fut enlevée après trois heures de feu. Vandamme commandait les attaques principales comme à Ypres, à Menin et à l'Écluse.

d'honneur, et lui confia en 1802 le commandement de la 16e division militaire (Lille), et en 1804 celui d'une des divisions actives du camp de Boulogne. C'est à la tête de cette division, qui allait bientôt devenir célèbre, que Vandamme quitta les bords de la Manche pour marcher avec le corps de Soult, dont elle faisait partie, vers le Rhin et la Forêt Noire. Il porta les premiers coups à l'armée autrichienne à Donawerth et prit une part telle à la bataille d'Austerlitz que l'empereur, après l'avoir promu grand-croix de la Légion d'honneur, lui accorda une dotation de 20,000 francs (24 déc. 1805). Pendant les campagnes de Prusse et de Pologne (1806), il commanda, sous les ordres du prince Jérôme, le 9e corps (formé de deux divisions bavaroises et d'une wurtembergeoise), et aida aux succès de la grande armée en attaquant toutes les places de la Silésie, Glogau, Breslau, Neiss, Schweidnitz, le camp retranché de Glatz, et en permettant à Napoléon, alors enfoncé dans la Pologne, de tirer de la riche province prussienne des approvisionnements considérables. Là, Vandamme, d'un caractère peu endurant, ayant cherché à rançonner quelques couvents, eut des discussions avec Jérôme, discussions du reste de peu d'importance. Le 11 novembre 1807 il reçut le commandement de la 16e div. mil. (Lille), et y joignit depuis le 16 août 1808 celui du camp de Boulogne.

Le 11 mars 1809 il fut envoyé en Allemagne, et à la tête de dix mille Wurtembergeois, qui formaient le 8e corps, il battit, de concert avec le maréchal Lefebvre, les Autrichiens à Abensberg (29 avril), et prit à la bataille d'Eckmühl le château et le village de ce nom. Réintégré le 9 février 1810 dans le commandement du camp de Boulogne (1), il l'échangea le 24 août 1811 contre celui de la 14e division militaire (Caen). Le 19 mars 1808 il avait reçu le titre de comte d'Unebourg. Au début de l'expédition de 1812, Vandamme fut mis à la tête du 8e corps, entièrement composé des troupes westphaliennes, et formant avec trois autres l'aile droite aux ordres du roi Jérôme. A peine arrivé sur les bords de la Vistule, et les opérations militaires commencées, il eut avec ce prince des discussions dont ce dernier rendit compte à l'empereur. Napoléon manda à son frère de renvoyer le commandant du 8e corps, s'il n'en était pas satisfait (ce qui eut lieu le 6 août), en sorte que le général ne fit pas la guerre de Russie. Rappelé le 18 mars 1813 à la grande armée, il eut l'importante mission de maintenir avec le 1er corps les départements des bouches de l'Elbe, de s'assurer de la fidélité du Danemark, et de reprendre Hambourg sur les alliés. Le 29 avril il commença le bombardement de cette ville, que les Russes évacuèrent dans la nuit du 30 au 1er mai et qui ouvrit ses portes. Il se préparait à marcher contre l'ennemi lorsqu'intervint l'armistice qui suivit les victoires de Lutzen et de Bautzen.

A la reprise des hostilités (août), Vandamme, rappelé des bouches de l'Elbe sur Dresde par l'empereur, fut destiné à une opération du succès de laquelle dépendait pour lui le bâton de maréchal, et qui manqua par des circonstances tout à fait indépendantes de sa volonté; nous voulons parler de l'affaire de Culm. Ayant reçu des ordres positifs, ordres qui existent, de ne s'occuper ni de ses flancs ni de ses derrières qui devaient être protégés par d'autres corps, et de marcher droit sur l'ennemi, Vandamme, avec des troupes jeunes, peu exercées, une artillerie très-faible, battit les vieux corps russes commandés par le prince de Wurtemberg et le général Ostermann. Il enleva le camp de Pirna, culbutant l'ennemi, avantageusement placé en avant des défilés de Peterwald, et le poursuivit jusqu'aux débouchés de Culm. Là, il voulut s'arrêter, mais l'empereur lui avait envoyé par les colonels Montesquiou et Stoffel des ordres itératifs si pressants, le prince Berthier les lui avait répétés d'une façon si nette qu'il obéit, et qu'il se porta rapidement sur Tœplitz. Aucune considération, lui disait-on, ne devait l'arrêter. Le 30 août 1813, à la pointe du jour, Vandamme cependant, se voyant en face de troupes autrichiennes et prussiennes bien supérieures aux siennes et du corps d'Ostermann, après s'être consulté avec le général Haxo, qui l'approuva, fit rentrer tous ses détachements et se concentra, décidé à se tenir sur la défensive. Il n'était plus temps; il était enveloppé par toute l'armée ennemie, en retraite devant l'empereur. Attaqué avec vigueur, il se défendit héroïquement. Il ne pouvait que succomber. Fait prisonnier ainsi que le général Haxo, on l'annonça à l'empereur Alexandre qui, loin de l'injurier comme on l'a prétendu, envoya le grand-duc Constantin au-devant de lui. Le grand-duc lui fit compliment sur sa belle défense; Alexandre fit de même et le reçut avec bonté. Conduit le lendemain à Tœplitz, il fut dirigé de là sur Moscou et traité partout avec les plus grands égards. Cinq mois plus tard il fut conduit à trois cents lieues plus loin. Il rentra en France le 1er septembre 1814. Un ordre du nouveau gouvernement lui enjoignit de se rendre à Cassel.

Le 2 juin 1815, l'Empereur le nomma pair de France et commandant en chef du 3e corps d'armée, avec lequel il contribua au gain de la ba-

(1) Il lui arriva là une aventure qui peint l'homme et fait comprendre l'estime que Napoléon avait pour lui comme général. Trouvant à son goût la maison du maire de la ville, il s'installa de force dans son hôtel, et le mit à la porte, en sa qualité de commandant en chef du camp. Le maire se plaignit; Berthier prit les ordres de l'empereur; l'empereur envoya à Vandamme l'ordre de quitter la maison du maire, de garder les arrêts vingt-quatre heures, et de remettre le commandement au général Hatry (16 mars 1810). Cette petite exécution n'ayant pas satisfait le maire, il partit pour Paris, obtint une audience de Napoléon, et se plaignit amèrement de Vandamme. — « Oui, lui dit l'empereur, tout cela est vrai, vous avez raison; mais que voulez-vous, si j'avais deux Vandamme, j'en ferais fusiller un; mais je n'en ai qu'un, j'en ai besoin, et je le garde pour moi. »

taille de Ligny. Placé à l'extrême gauche de la ligne française avec la division Girard, son corps d'armée et cette division enlevèrent les deux villages où s'appuyait la droite des Prussiens. Vandamme passa ensuite à l'aile droite sous le maréchal de Grouchy. On a dit qu'avec le général Gérard il soutint au maréchal qu'on devait marcher au canon de Waterloo. C'est une erreur. Lorsqu'à Sarth-à-Vallain le canon se fit entendre, Vandamme était aux prises avec l'ennemi à Wavres. Il ramena son corps d'armée sur Namur le lendemain de la bataille de Waterloo, contribua à sauver l'aile droite, qui revint à Paris en bon ordre et eût pu encore sauver la France. Il occupa Montrouge, Meudon, Vanves et Issy. Plusieurs généraux vinrent lui offrir le commandement de l'armée. Il refusa. La chambre lui vota des remercîments; mais à peine l'armée, qu'il n'abandonna pas, fut-elle derrière la Loire et Louis XVIII de retour, qu'il fut proscrit (24 juill. 1815). Il s'embarqua pour les États-Unis. L'ordonnance du 1er décembre 1819 mit fin à son exil. Il fut rétabli sur le cadre de disponibilité des officiers généraux, le 1er avril 1820, et prit sa retraite le 1er janvier 1825. Depuis cette époque il vécut dans la retraite. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

Le fils unique de Vandamme est mort fort jeune. Le seul héritier de son nom est un de ses petits-neveux, qui au nom de Deswartes vient d'obtenir l'autorisation de joindre celui de Vandamme et qui est officier dans l'armée française.

Vandamme, ainsi qu'on l'a dit, n'a pas laissé de *Mémoires*, mais une curieuse correspondance qui, selon toute apparence, verra sous peu le jour. A. DU CASSE.

Thiers, *Hist. de la révol.*, et *Hist. du Consulat et de l'empire*. — Jomini, *Vie polit. et milit. de Napoléon*. — Vaudoncourt, *Camp. de 1814 et de 1815*. — Raguse (Duc de), *Mémoires*. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. IV. — *Leben in die Gefangenschaft gerathenen franz. Gener. Vandamme*; Leipzig (1815), in-8°. — *Documents particuliers*.

VAN DEN BOSCH. *Voy.* BOSCH.

VANDERANUS. *Voy.* AA (VAN DER).

VANDERBOURG (*Martin-Marie-Charles* DE BOUDENS, vicomte DE), littérateur français, né à Saintes, le 8 juillet 1765, mort le 16 novembre 1827. Appartenant à une famille noble originaire de la Flandre autrichienne, et fils d'un capitaine d'infanterie, il fut élevé dans les écoles militaires d'Effiat et de Paris. Sous-lieutenant en 1781, il quitta l'armée pour s'enrôler dans la marine (1782), et parvint en 1788 au grade de lieutenant de vaisseau. N'ayant pas voulu adhérer aux principes de la révolution, il émigra le 24 septembre 1793, se réfugia en Allemagne, et se lia particulièrement avec Fr.-H. Jacobi, puis avec M. de Stolberg, l'illustre poëte danois. Celui-ci lui fit obtenir dans les Antilles danoises une mission qu'il remplit avec tact et sagesse, et qui lui valut la reconnaissance de plusieurs riches négociants dont il avait efficacement soutenu les intérêts. Il revint dans le Holstein (juin 1800), et y connut Quatremère de Quincy. De retour en France, en 1802, il s'y livra tout entier à des travaux littéraires et philologiques, pour lesquels il mit à profit les connaissances qu'il avait acquises de la langue et de l'érudition allemandes. En 1814 il remplaça Mercier à l'Institut. En 1815 il fut nommé censeur. L'événement le plus important de la vie littéraire de Vanderbourg est l'apparition des *Poésies de Clotilde de Surville*, dont il fut le premier éditeur (Paris, 1803, in-8°). Quoiqu'il assurât tenir le manuscrit des héritiers du marquis de Surville et qu'il eût fait précéder le livre d'une vie détaillée de l'auteur, les plus érudits parmi les lettrés contestèrent l'authenticité de ces poésies. Raynouard et Daunou n'y virent qu'une imitation moderne des œuvres du moyen âge, qu'il fallait probablement attribuer à l'éditeur. Plus récemment, MM. Sainte-Beuve et Villemain ont cru à une fraude. Peut-être faut-il conclure avec Vanderbourg que ce recueil est « un excellent tableau original retouché par des mains habiles ». Mais quelles sont ces mains habiles? Celles du marquis de Surville, ou celles de l'éditeur lui-même? C'est un problème qu'il n'est pas encore possible de résoudre (*voy.* SURVILLE). Les écrits de Vanderbourg, presque tous relatifs à la philologie, n'ont pas été réunis; ils sont disséminés dans les *Archives littéraires de l'Europe*, *le Publiciste* (1801-1810), *le Mercure étranger*, le *Journal des Savants*, depuis 1816, les *Annales de la littérature et des arts*, depuis 1820, etc. Il a donné aux *Mémoires de l'Acad. des inscr.*, 2e série, t. VII : *Notice sur la philosophie de Kant; Observations sur les fables récemment publiées à Naples et attribuées à Phèdre*. On a encore de lui les traductions suivantes : *Waldemar*, par J.-H. Jacobi (1796, 2 vol. in-12), *Du Laocoon*, par Lessing (1802, in-8°), *Voyage en Italie*, par Meyer (1802, in-8°), *Cratès et Hipparque*, par Wieland (1818, 2 vol. in-8°), *Odes d'Horace*, en vers (1812-13, 2 vol. in-8°), travail estimé malgré la sécheresse de la versification.

Daunou, *Notice*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XIV, 1re partie. — Raynouard, dans le *Journal des Savants*, juill. 1824. — Rainguet, *Biogr. saintongeaise*.

VANDERBURCH (*Émile-Louis*), littérateur français, né le 30 septembre 1794, à Paris, où il est mort, en mars 1862. Il professa d'abord l'histoire, mais il ne tarda pas à céder au goût qui le portait à travailler pour le théâtre, et y donna son premier ouvrage, *Brelan de Gascons*, à vingt-deux ans (1816). Depuis lors, il ne cessa de faire jouer sur les scènes de genre, soit seul, soit en collaboration, un grand nombre de pièces, qui réussirent presque toutes par une gaieté de bonne aloi, unie à une invention facile, et surtout par l'à-propos. Il aborda une fois le Théâtre-Français, avec le drame de *Jacques II* (1835); son insuccès le ramena bien vite au vaudeville, qui était sa véritable voie. Ses pièces sont trop

nombreuses pour être toutes citées. Les principales sont : *Le Procès, ou Racine conciliateur* (1822), *Jean de Calais* (1827), *Cotillon III, ou Louis XV chez Mme Dubarry* (1831), *l'Avoué et le Normand* (1837), *Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois* (1838), *l'Élève de Saumur* (1839), *une Nuit au Louvre*, drame (1846), *le Sanglier des Ardennes*, drame (1854), *le Sergent Frédéric*, vaudeville en 5 actes (1855). Il a fait en collaboration avec Étienne, *l'Oncle en tutelle* (1828) ; avec F. Langlé, *le Tailleur et la fée* (1831), et *le Camarade de lit* (1833) ; avec Brunswick, *le Cadet de famille* (1833), et *la Loterie à la mode* (1835) ; avec Bayard, *un Premier amour* (1834), *les Deux Créoles* (1835), *le Gamin de Paris* (1836), *un Oiseau de passage* (1849), etc.; avec Simonnin, *les Hommes de quinze ans* et *le Marchand de chansons* (1837) ; avec Scribe, *Clermont* (1838); avec Dupeuty, *la Dame de la halle* (1838), etc. Il a encore eu pour collaborateurs Anicet-Bourgeois, Bouilly, Brazier, Carmouche, de Courcy, Desforges, Desaugiers, Henry, de Leuven, Mélesville, Théaulon, Varin, de Villeneuve, etc.

Vanderbuch a publié en dehors de la scène : *Louis XI et Louis XVIII*, en vers; Paris, 1824, in-8° ; — (avec Loève-Veimars) *Résumé de l'histoire du monde ;* Paris, 1824, in-18 ; — *Le Petit neveu de Berquin, théâtre d'éducation ;* Paris, 1825, 2 vol. in-12 ; — *Épître à Walter Scott ;* Paris, 1826, in-8° ; — *L'Épingle noire, épisode de* 1816 ; Paris, 1829, 4 vol. in-12 ; — *Le Vieil Écossais, souvenirs ;* Paris, 1832, in-12 ; — *Les Plébéiennes, chansons ;* Paris, 1832, in-18 ; — *Le Roi Margot, épisode de la fin du quinzième siècle ;* Paris, 1835, 2 vol. in-8° ; — *Le Curé de Salbris, ou le Fénelon de village ;* Paris, 1838, in-12 ; — *Mémorial français* ; Paris, 1855-56, 2 vol. in-8° : histoire des années 1854 et 1855, rédigée en collaboration avec Charles Brainne; — *L'Océan*, oratorio; 1857 ; — *L'Armoire de fer, Zizi, Zozo et Zaza, le Panier à salade, la Maison maudite, le Général Polichinelle*, romans, etc.

Vapereau, *Dict. des contemp.* — Quérard, *France littér.* — *Littér. française contemp.*

VAN DER BURCH. *Voy.* BURCH.
VAN DER CAPELLEN. *Voy.* CAPELLEN.
VAN DER DOES. *Voy.* DOES et DOUSA.
VAN DER GOES. *Voy.* GOES.
VAN DER HAER. *Voy.* HAER.
VAN DER HAGEN. *Voy.* HAGEN.
VAN DER HELST. *Voy.* HELST.
VAN DER HEYDEN. *Voy.* HEYDEN.
VAN DER LINDEN. *Voy.* LINDEN.
VAN DER LINT. *Voy.* LINT.
VAN DER MEER. *Voy.* MEER.
VAN DER MERSCH. *Voy.* MERSCH.
VAN DER MEULEN. *Voy.* MEULEN.

VANDERMONDE (*Charles-Augustin*), médecin français, né à Macao, le 18 juin 1727, mort à Paris, le 28 mai 1762. Son père, Jacques-François, né à Landrecies (Flandre française), docteur en médecine de la faculté de Reims, était parti en 1720 pour Macao, où il exerça l'art de guérir. Devenu veuf en 1731, il revint en France, et mourut peu de temps après. Le jeune Augustin termina ses classes sous la direction de l'abbé Batteux, étudia la médecine, devint docteur en 1748, professa la chirurgie aux écoles de la faculté de Paris, et fut nommé censeur royal en 1757. Il était plein d'humanité et soignait les pauvres avec le même dévouement que les riches. On a de lui : *Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine ;* Paris, 1756, 2 vol. in-12 : l'auteur y développe une idée alors nouvelle, celle du croisement des races pour la perfection de l'espèce humaine, comme pour celle des animaux ; — *Dictionnaire portatif de santé, par MM. L. et de B.;* Paris, 1759, 2 vol. in-8°; 4e édit., ibid., 1771, 2 vol. in-8° : il n'avoua qu'à ses plus intimes amis que cet ouvrage était de lui. Au moment de sa mort, il rédigeait, depuis janvier 1756, le *Journal général de médecine*, qui fut continué par Roux, Dumangin, Bacher, etc. Il a trad. de l'italien et annoté une *Dissert. sur une maladie de la peau* (Paris, 1755, in-12), par Curzio.

Son *Éloge*, dans le t. XVII du *Journal de médecine*.

VANDERMONDE (*N....*), mathématicien, cousin du précédent, né à Paris, en 1735, mort à Paris, le 1er janvier 1796. Élève de Fontaine et de Dionis du Séjour, il fut mis par ses maîtres en rapport avec les plus célèbres géomètres de l'époque, et se montra digne de venir s'asseoir à côté d'eux dans l'Académie des sciences, où il entra en 1771. Cette distinction lui fut surtout accordée à cause de son beau travail *Sur la résolution des équations*, qui fut immédiatement inséré dans les *Mémoires de l'Académie*. C'est dans ce recueil qu'il faut chercher la plupart des autres travaux de Vandermonde. Le *problème du cavalier* (1) reçut de lui une solution élégante. Il est l'auteur de l'ingénieuse théorie des *puissances du second ordre* (ibid., 1772), reproduite par Arbogast sous le nom de *factorielles*. Il en tira, entre autres conséquences, une belle expression transcendante du rapport de la circonférence au diamètre. Vandermonde, qui s'était aussi occupé avec succès de la théorie des accords, concourut avec Monge et Berthollet à la publication de l'*Avis aux ouvriers sur la fabrication de l'acier*, composé, en 1793, par

(1) « Ce problème, dit Lacépède, ne consistait, pour le vulgaire, qu'à trouver la manière de faire parcourir au cavalier du jeu des échecs toutes les cases de l'échiquier sans passer deux fois par la même ; mais pour le profond géomètre sa résolution devait tracer la route que doit suivre tout corps dont la marche est soumise à une loi connue, pour passer, en se conformant à des conditions imposées, par tous les points disposés sur un espace dans un ordre déterminé. Vandermonde s'était particulièrement attaché à trouver pour cette espèce d'analyse une notation simple et propre à rendre les calculs plus aisés à faire... »

ordre de la Convention. Successeur de Vaucanson dans la direction du Conservatoire des arts et métiers, il fut, en 1795, nommé professeur d'économie politique à l'École normale. Cette même année vit organiser l'Institut, et il y reprit la place qu'il avait occupée à l'ancienne Académie des sciences. Il mourut à la suite d'un crachement de sang. Il était d'ailleurs épuisé par les privations qu'il avait supportées pendant les années précédentes : n'ayant aucune fortune personnelle, il s'était vu dénué de toute ressource pendant ces époques difficiles. Mais son attachement aux principes de la révolution n'en avait pas souffert. Attachement bien désintéressé, qui n'a attiré jusqu'à ce jour sur le nom de Vandermonde que les injures d'une aveugle réaction.

E. Merlieux.

Montucla, *Hist. des math.* — Lacépède, *Notice sur la vie et les ouvrages de Vandermonde*, lue le 15 germinal an IV à l'Institut. — Rabbe, *Biogr. univ. des contemp.* — Montferrier, *Dict. des mathém.* — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

VAN DER NEER. *Voy.* Neer.

VAN DER NOOT. *Voy.* Noot.

VAN DER ULFT. *Voy.* Ulft.

VAN DER WERF. *Voy.* Werf.

VAN DŒVEREN. *Voy.* Dœveren.

VAN DYCK. *Voy.* Dyck.

VANE (*Henry*, baron), homme d'État anglais, né le 18 février 1589, dans le Kent, mort à Raby-Castle, à la fin de 1654. Originaire d'une famille dont le nom s'était écrit tour à tour Vane et Fane, il fut fait chevalier par Jacques Ier (1611), et entra au parlement pour la ville de Carlisle; il se fit remarquer par ses opinions royalistes, qui lui valurent la charge de trésorier du jeune prince de Galles. A l'avénement de celui-ci au trône, sous le nom de Charles Ier (1625), il devint membre du conseil privé, et fut chargé de plusieurs ambassades importantes. Poussé par le parti de la reine, il fut nommé secrétaire d'État au moment où Strafford était rappelé d'Irlande (juillet 1639). Mais bientôt un antagonisme profond entre ses vues politiques et celles de ce dernier et, plus que cela, une rivalité d'influence près du monarque ne tardèrent pas à le jeter dans les rangs de l'opposition. Dépouillé alors de tous ses emplois, Vane prit une grande part à la tragique catastrophe de Strafford, et put être soupçonné, quoique sans aucun fondement, de n'avoir pas été étranger aux événements qui précipitèrent la ruine de Charles Ier. La sollicitude du parlement rebelle, qui mit au nombre de ses griefs la disgrâce de Vane, et qui força le roi à le nommer baron, contribua surtout à accréditer ces bruits dont Clarendon s'est fait l'interprète. La vérité est que Vane s'était retiré avec sa famille à Raby-Castle avant le jugement de Charles Ier et qu'il n'exerça aucune influence sur l'issue du procès.

Clarendon, *Memoirs.*

VANE (Sir *Henry*), fils aîné du précédent, né en 1612, décapité, le 14 juin 1662, à Londres. Ses premières années furent aventureuses. Déjà connu à l'école de Westminster et à l'université d'Oxford, où il étudia, par ses opinions républicaines, ce fut sans doute à Genève, où il s'arrêta après avoir visité la France, qu'il prit cette haine pour l'Église anglicane qu il manifesta dès son retour en Angleterre. Plein d'enthousiasme pour la réforme religieuse qu'il entrevoyait, il résolut d'aller en tenter l'essai à la Nouvelle-Angleterre (1635). Élu pour président par les habitants du Massachusetts, il alarma si bien les esprits par ses audaces religieuses et la faveur qu'il accorda aux doctrines antinomiennes, qu'il se vit forcé, en 1636, d'abandonner le pays. Sa nomination aux fonctions de trésorier de la marine et le titre de chevalier (1640) semblaient l'avoir rapproché de la cour, lorsque la querelle de son père avec Strafford, qu'il embrassa avec sa fougue habituelle, le jeta dans l'opposition la plus vive. Dans la chambre des communes, où il venait d'être admis, il se joignit à Pym et aux amis de celui-ci pour dénoncer Strafford, puis l'archevêque Laud. En 1648 il fut au nombre des commissaires envoyés en Écosse pour former alliance avec le *Covenant*. Son rôle fut celui d'un théoricien religieux et politique plutôt que celui d'un chef de parti et d'un homme d'État, et sur ce point il faut rendre justice à la fermeté et à la sincérité de ses opinions. Entré au conseil d'État en 1649, il y demeura jusqu'à la dissolution du parlement par Cromwell, en 1653 (1). Lorsque Cromwell, dans le dessein de rétablir la monarchie à son profit, eut publié la proclamation du 14 mars 1656, par laquelle il ordonnait trois jours de jeûne pour invoquer sur son gouvernement le secours d'en haut, l'alarme fut grande parmi les républicains. Vane ne se méprit pas sur les vues du Protecteur. De sa retraite favorite de Belleau, dans le comté de Lincoln, où il vivait depuis l'établissement du protectorat, il publia un pamphlet (2) intitulé : *Question de guérison proposée et résolue*. Cet opuscule, qui était un exposé clair et vigoureux des principes essentiels du gouvernement républicain, produisit une grande sensation et alarma Cromwell. Sommé de comparaître devant le conseil d'État sous l'accusation de désaffection, il refusa péremptoirement de s'engager à ne rien entreprendre contre un gouvernement « qui marchait sur les traces du feu roi et jetait dans la disgrâce les amis des lois et des libertés du pays ». Il paya cet acte de franchise d'un emprisonnement de

(1) C'est dans cette séance célèbre que Cromwell, qui avait toujours rencontré dans Henry Vane l'adversaire le plus inébranlable de ses desseins ambitieux, et qui d'ailleurs cherchait à en imposer par de grossières injures prodiguées aux députés qu'il chassait, le traita, en le saisissant par son manteau, de fourbe et de jongleur (*a juggling fellow*).

(2) Cet écrit se trouve dans les *Somers' Tracts*, t. VI, p. 303-315.

quatre mois dans l'île de Wight (sept. 1656-janv. 1657). Hostile au gouvernement éphémère de Richard Cromwell comme à celui de son père, il fut élu député du Hampshire, et s'associa aux projets qui tendaient à substituer la république au protectorat. Le long parlement rétabli, après l'abdication de Richard (1659), sembla un moment amener le triomphe de ce parti, et Vane fut porté au comité de sûreté, et au conseil d'État, dont il devint même président. Sa nouvelle élévation fut de courte durée : écarté bientôt par son propre parti, sans doute moins ferme que lui dans ses opinions républicaines, il avait été confiné dans sa terre de Raby-Castle, avant même que la restauration fût accomplie. La déclaration de Charles II, qui n'exceptait que les régicides de l'amnistie générale, semblait mettre Vane à l'abri de toute poursuite. Il fut pourtant excepté de la grâce royale, et, malgré une adresse favorable des deux chambres, arrêté et enfermé dans la Tour (juillet 1660). Une insurrection de ses amis politiques, qui s'intitulaient *les hommes de la cinquième monarchie* (janv. 1661), motiva de nouvelles rigueurs contre lui. Conduit dans l'île de Scilly, il n'en fut rappelé que pour voir commencer son procès, auquel le parlement, bien changé à son égard, venait de consentir. Prévenu du crime de haute trahison par l'acte d'accusation du 2 juin 1662, il se défendit avec autant de courage que d'éloquence. Le 6, le jury rendit un verdict qui le condamnait à être pendu à Tyburn. On crut lui faire grâce en le décapitant, le 14 juillet, dans la Tour. Les tambours placés près de l'échafaud l'ayant empêché d'adresser la parole aux assistants, comme il le voulait, il fit religieusement ses prières, et se livra ensuite à l'exécuteur avec un calme admirable.

C'est surtout comme réformateur religieux que Vane a marqué parmi ses contemporains et a influé sur eux. Chef de nouveaux dissidents que Baxter appelle, de son nom, *vanists*, et Burnet *seekers* (chercheurs), il prêchait une religion toute négative, dont le point principal était de s'éloigner de toutes les formes reçues et d'attendre tout de l'inspiration divine. Mais nulle part mieux que dans les titres même de ses écrits ne se manifeste l'originalité de ses opinions religieuses. En voici la liste : *A healing question, propounded and resolved;* Londres, 1656, in-4° : c'est le pamphlet qui motiva son emprisonnement; — *The Retired man's meditations, or the Mystery and power of godliness forth in the living world;* Londres, 1656, in-4° : livre singulier où, au milieu de grandes obscurités, il traite de la création, de la nature et de la mission des anges, de l'arbre de la science du bien et du mal, de la chute de l'homme, et enfin du règne du Christ de la millième année; — *Of the Love of God and union with God;* Londres, 1657, in-4°; — *An Epistle general to the mystical body of Christ on earth;* Londres, 1662, in-4°; — *The Face of the times, whereby is briefly discovered,... the rise, progress, and issue, of the enmity and contest between the seed of the woman and the seed of the serpent, to the final breaking of the serpent's head, to the total and irrecoverable ruin of monarchies of the world;* Londres, 1662, in-4°; — *The People's cause stated, meditations;* Londres, 1662, in-4° : ouvrage composé durant la captivité de Vane, et imprimé à la suite de son procès.

The life and death of H. Vane; Lond., 1662, in-8°. — Ludlow, Clarendon, *Memoirs*. — Vane, *Speeches*, conservés en mss. au British muséum. — Whitelocke, *Trial of sir H. Vane*. — *State trials*, t. II. — Birch, *Lives*. — Neal, *Hist. of New-England*. — Guizot, *Revolut. d'Angleterre*.

VAN EYCK. *Voy.* EYCK.

VAN GOYEN. *Voy.* GOYEN.

VAN HELMONT. *Voy.* HELMONT.

VAN HOECK. *Voy.* HOECK.

VANHOVE (Mme). *Voy.* TALMA.

VAN HUCTENBURGH. *Voy.* HUCTENBURGH.

VAN HULTEM. *Voy.* HULTEM.

VAN HUYSUM. *Voy.* HUYSUM.

VANIÈRE (*Jacques*), poëte latin moderne, né à Causses, près de Béziers, le 9 mars 1664, mort à Toulouse, le 22 août 1739. C'est au sein d'une famille moitié noble moitié campagnarde, et où étaient honorés et même quelque peu pratiqués les travaux rustiques, que naquit celui qu'on devait surnommer le *Virgile de la France*. Élevé au collége des jésuites de Béziers, il est à remarquer qu'il manifesta d'abord une vive répugnance pour la poésie latine, et qu'il fallut les pressants conseils du P. Joubert, alors régent, pour l'aider à triompher d'obstacles qu'il avait crus insurmontables. Reçu dans la Société, en 1680, il alla faire sa philosophie au collége de Tournon. C'est là qu'à l'âge de dix-neuf ans il révéla son talent remarquable pour la poésie en publiant un petit poëme sur les étangs (*Stagna*). Appelé successivement à professer à Toulouse et à Montpellier, il y mit au jour d'autres poëmes, *Columbaria*, *Vitis*, *Olus*, aimables compositions où les travaux des champs étaient peints avec autant de sentiment que de bonheur d'expression, et qui firent dire alors à Santeul « que ce nouveau venu avait dérangé tous les poëtes latins modernes sur le Parnasse. » Encouragé dans cette voie, où il avait si brillamment débuté, par Lamoignon de Basville et par Fléchier, il conçut la pensée de fondre et de développer les précédents morceaux dans un ouvrage plus vaste sous le titre de *Prædium rusticum*. Les fonctions d'*écrivain* au collége de Toulouse, qu'il obtint après six années passées dans la direction de la maison des pensionnaires, lui permirent de poursuivre plus librement l'achèvement de cette œuvre, qui parut en 1707. Dans l'intervalle il s'était essayé dans le genre héroïque en travaillant à un poëme sur saint François Xavier; mais il en fut détourné par les conseils de

son émule poétique le P. de La Rue. Appelé à Paris, en 1730, pour y poursuivre un procès au sujet du legs que son ami M. de La Berchère, archevêque de Narbonne, avait fait de sa bibliothèque aux jésuites de Toulouse, Vanière y reçut de véritables ovations littéraires. Sans parler du P. Porée, disant à des élèves du collége Louis-le-Grand : « Venez voir le plus grand poëte de nos jours ; » sa visite à la bibliothèque royale fut consignée sur les registres de cet établissement, et Titon du Tillet fit exécuter en son honneur un médaillon avec cette légende : *Deliciæ et ruris opes*. Toute cette gloire, non plus qu'une ode que Vanière avait adressée au cardinal de Fleury, ne purent cependant lui faire gagner le procès pour lequel il était venu solliciter, et il retourna à Toulouse, qu'il ne devait plus quitter. Il consacra le reste de sa vie tant à la composition d'un *Dictionarium poeticum* (Lyon, 1710, 1722, 1740, in-4°), qu'à celle d'un grand dictionnaire français-latin, qui devait former 6 vol. in-fol. ; il avait obtenu pour ce travail une pension du roi, mais il ne put l'achever, et il est resté inédit, malgré les soins de son élève le P. Lombard, chargé après lui de le terminer. Il mourut âgé de soixante-seize ans, après une courte maladie. Un des derniers venus parmi ces poëtes latins modernes, les Santeul, les Rapin, les de La Rue, qui forment toute une littérature à part, qui eut, elle aussi, comme les lettres françaises, son apogée au temps de Louis XIV, le P. Vanière est peut-être celui qui a encore le plus de lecteurs, grâce à son *Prædium rusticum*, où les connaissances techniques se mêlent heureusement à un vrai sentiment poétique. Divisé en seize chants, et dédié à Lamoignon de Basville, ce poëme traite successivement des troupeaux, des arbres, de la basse-cour, des abeilles, de la garenne, du parc, en mêlant à des descriptions toujours agréables et précises quelques épisodes qu'on regarde comme la partie la plus faible de l'ouvrage. « La fécondité de l'expression, dit A. Barbier, l'harmonie des vues, l'aménité des descriptions, la multitude des images et la douceur du style, sont en lui particulièrement remarquables. » Publié d'abord en X livres, Paris, 1707, in-12, puis en XVI, ibid., 1730, in-12, ce poëme a été réimpr. à Paris, 1746, 1756, 1758, in-12, et 1774, 1786, in-12 (par les soins de Capperonnier), et 1817, 1829, in-12 ; il a été trad. trois fois en français, par Berland d'Halouvry, (*Économie rurale*; Paris, 1756, 2 vol. in-12), par Ant. Le Camus dans le *Journal économique* (1755-56), et en vers par Roulhac de Clusaud (Limoges, 1779, in-8°) ; le chant consacré aux abeilles a été imité en anglais, en 1799, par Arthur Murphy, qui en fit un thème de considérations politiques Les autres poésies de Vanière (*Opuscula*; Paris, 1730, 1746, in-12) contiennent en particulier neuf églogues sur l'amitié. E. A.

Le P. Lombard, *Vie du P. Vanière*, s. l.; 1739, in-12 — *Mém. de Trévoux*, nov. 1739. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Montalant-Bougleux, *Santeul, ou la Poésie latine sous Louis XIV*.

VANINI (*Lucilio*) (1), philosophe italien, né en 1584, à Taurisano (Terre d'Otrante), mort le 19 février 1619, à Toulouse. Son père, Giovan-Battista, était fermier ou intendant de Francesco de Castro, duc de Taurisano et vice-roi de Naples ; sa mère se nommait Béatrix Lopez de Noguera. Il apprit à Rome la philosophie et la théologie, et en continua l'étude à Naples, en y joignant la physique, l'astronomie et un peu de médecine ; il s'appliqua aussi au droit civil en même temps qu'au droit canon. Ayant quitté Naples pour Padoue, il fut ordonné prêtre, et se livra à la prédication, sans négliger ses auteurs de prédilection, Aristote, Averroès, Cardan et Pomponazzi. Si l'on en croit les PP. Mersenne et Garasse, il s'associa ensuite à Naples avec treize ou onze de ses amis dans l'intention d'aller prêcher l'athéisme dans toute l'Europe, et la France lui échut en partage. Il est plus probable qu'il se mit en voyage sans dessein bien arrêté d'avance, et que, possédé du désir de dogmatiser, il sema ses doctrines au gré des occasions qui se présentaient. Après avoir parcouru une partie de l'Allemagne et les Pays-Bas, il se rendit à Genève, puis à Lyon ; là il ouvrit un cours de philosophie qui le mit en danger d'être arrêté ; il s'enfuit. Étant passé en Angleterre (1614), il fut emprisonné pendant quarante-neuf jours à Londres ; ce ne fut sans doute pas, comme il s'en vante dans son *Amphithéâtre*, pour avoir affirmé devant les protestants ses sentiments catholiques, avec l'espoir de recevoir la couronne du martyre. Après avoir recouvré la liberté, il prit le chemin de l'Italie, et s'arrêta à Gênes, où il essaya d'enseigner la jeunesse ; mais l'indépendance de ses doctrines souleva bientôt des plaintes si vives qu'il craignit d'être poursuivi et qu'il partit pour Lyon. C'est alors qu'il publia son premier ouvrage, *l'Amphithéâtre*, avec l'intention avouée de réfuter les erreurs de Cardan, mais en réalité afin de gagner le clergé en dissimulant ses opinions sous un voile hypocrite. Cependant il ne tarda pas à regagner l'Italie, d'où il revint presque aussitôt en France. Le P. Mersenne dit qu'il embrassa à cette époque la vie religieuse dans un monastère de la Guienne, et qu'il en fut chassé pour s'être livré à un vice contre nature. Étant venu à Paris, il se fit accueillir du nonce Ubaldini, et écrivit, pour lui faire sa cour, l'apologie du concile de Trente. Bassompierre le prit pour aumônier, et lui donna une pension de deux cents écus. En même temps qu'il remplissait ces fonctions, Vanini achevait ses *Dialogues de la nature*, qu'il dédia au maréchal, et pour lesquels il obtint, on ne sait par quelle inadvertance des examinateurs, approbation et privilége. Il continuait aussi, à ce qu'il paraît, sa propagande

(1) Plus tard il adopta les prénoms de *Jules-César*.

parmi la jeunesse, et Mersenne, dont l'exagération est ici par trop évidente, porte à cinquante mille, dans Paris, le nombre des athées qui adhéraient à ses doctrines. Cependant la Sorbonne soumettait à un nouvel examen ses *Dialogues*, et les condamnait au feu. A la même époque, il quittait Paris pour se retirer à Toulouse (1617). Il ne tarda pas à exciter contre lui le clergé et les magistrats. Le procureur général le fit arrêter (nov. 1618); on prétend qu'il s'y détermina lorsqu'il vit le premier président Le Mazuyer lui confier l'éducation de ses enfants. Le procès fut conduit avec rigueur, et Vanini fut condamné, comme athée, le 9 février 1619, à avoir la langue coupée et à être pendu et brûlé (1). L'exécution eut lieu, dix jours plus tard, sur la place Saint-Étienne.

Il n'y a en réalité que deux ouvrages de Vanini; une opposition complète les distingue l'un de l'autre. Le premier a pour titre : ***Amphitheatrum æternæ Providentiæ divino-magicum, christiano-physicum, nec non astrologo-catholicum, adversus veteres philosophos, atheos, epicureos, peripateticos et stoicos;*** Lyon, 1615, in-8°. Ce livre se divise en cinquante chapitres où sont admis, sinon établis, l'existence de Dieu et de la Providence, la liberté humaine, l'immortalité de l'âme. L'auteur y donne cette définition de Dieu : « Il est tout, au-dessus de tout, hors de tout, en tout, à côté de tout, avant tout, après tout, et tout entier. » Il y avoue ne croire à l'immortalité de l'âme que parce que le corps doit ressusciter, et il ne croit à la résurrection des corps que sur la foi de l'Écriture. « En résumé, dit M. Cousin, il y a partout semé des protestations peut-être outrées d'orthodoxie; une théodicée incomplète, fondée sur un seul principe, par conséquent des réfutations quelquefois insuffisantes des mauvais systèmes répandus au seizième siècle; un déisme d'une qualité assez médiocre, et, comme on dirait aujourd'hui, des tendances équivoques; le péripatétisme d'Aristote mal développé par celui d'Averroès et de Pomponace. Mais de là à l'impiété et à l'athéisme il y a loin, et, si nous étions appelé à juger Vanini sur ce livre seul, en conscience et ne croyant pas permis de condamner qui que ce soit par voie de conjecture et d'hypothèse, nous prononcerions d'après ce livre : non, Vanini n'est pas athée. » Le second ouvrage est intitulé : ***De admirandis naturæ reginæ deæque mortalium arcanis lib. IV;*** Paris, 1616, in-8°. Le fond des idées se résume en deux points : premièrement, l'intelligence ne peut mouvoir la matière, ni l'âme le corps, c'est la matière qui donne l'impulsion à l'intelligence et le corps à l'âme : donc Dieu n'est pas l'auteur du monde; secondement, nos vertus et nos vices dépendent des humeurs et des germes qui entrent dans la composition de notre être : en conséquence l'unique loi est de suivre nos penchants. A la faveur du dialogue, Vanini se livre à des railleries, à des licences de langage, et quelquefois de pensée, qui pouvaient servir son scepticisme, mais qui compromettraient même une meilleure cause. « Les enfants, dit-il, qui naissent avec l'esprit faible sont par là d'autant plus propres à devenir de bons chrétiens. » Son interlocuteur lui demandant ce qu'il pense de l'immortalité de l'âme, il répond : « J'ai fait vœu à mon Dieu de ne pas traiter cette question avant d'être vieux, riche et Allemand. » Le même interlocuteur, dans un accès d'enthousiasme pour la grandeur de son génie, lui adresse cet éloge : « Si tu n'étais Vanini, tu serais Dieu. » A quoi, il répond avec une nuance de dédain : « Je suis Vanini. » Il va jusqu'à regretter de n'être point un enfant de l'amour, afin d'être plus beau et plus heureux. « Dans les *Dialogues*, dit M. Cousin, Vanini est un ennemi mal dissimulé du christianisme; il n'a guère d'autre Dieu que la nature; sa morale est celle d'Épicure... Oui, l'auteur des *Dialogues* est impie; le pâle déisme qui s'y trouve encore de loin en loin s'évanouit le plus souvent dans une sorte de déification de la nature, et dans ce que l'on appellerait aujourd'hui le panthéisme. » En définitive, Vanini, on le voit par ses œuvres aussi bien que par sa vie, n'a droit à l'estime de la postérité ni comme homme, ni comme philosophe. La seule traduction française de ses écrits qui ait été faite est celle de M. Rousselot (Paris, 1841, in-18); elle contient *l'Amphithéâtre* en entier et une partie des *Dialogues*.

Vanini s'attribue, dans ses *Dialogues*, plusieurs opuscules qui sont introuvables et dont la plupart n'ont peut-être jamais existé. En voici la liste : *Commentarii physici et medici*, *De vera sapientia*, *Tractatus physico-magicus*, *Apologia pro lege mosaica et christiana*, *Apologia pro concilio Tridentino*, etc. J. M.

J.-G. Olearius, *De vita et fatis Jul.-Cæs. Vanini;* Iéna, 1708, 2 part. in-4°. — J.-M. Schramm, *De vita et scriptis famosi athæi Vanini;* Custrin, 1709, 1715, in-4°. — Arpe, *Apologia pro Vanino;* Rotterd., 1712, in-8°. — Durand, *La Vie et les sentiments de Vanini;*

(1) Voici ce que dit, à ce sujet, le président Gramond : « Ayant été mis en prison, il contrefit d'abord le catholique, ce qui différa son supplice. Il était même sur le point d'être élargi, faute de preuves suffisantes, lorsque Francon, homme de naissance et de probité, déposa que Vanini lui avait souvent nié l'existence de Dieu et s'était moqué en sa présence des mystères de la religion chrétienne. Vanini interrogé sur ce point répondit qu'il adorait avec l'Église un Dieu en trois personnes, et que la nature démontrait évidemment l'existence de la Divinité. Ayant dans le même temps aperçu une paille qui était à ses pieds, il la prit, et fit un long discours sur la Providence en la construction de cette paille et en la production du blé, d'où il conclut que Dieu était le créateur et l'auteur de tous les êtres. Mais il disait cela plutôt par crainte que par une persuasion intérieure... Je le vis dans le tombereau, lorsqu'on le menait au supplice, se moquant du cordelier qu'on lui avait donné pour l'exhorter à la repentance, et insultant à Notre Seigneur par ces paroles impies : « Il sua de crainte et de faiblesse, et moi je meurs intrépide. » Avant qu'on mît le feu au bûcher, on lui ordonna de présenter sa langue pour être coupée; mais il la refusa, et le bourreau ne put l'avoir qu'avec des tenailles ».

Archives de l'art français. — D'Argenville, *Abrégé de la vie des peintres.* — Achard, *Dict. hist. de la Provence.* — Nagler. *Allgem. Künstler-Lexikon.* — Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger.* — *Notice des tableaux du Louvre.*

VANLOO (*Charles-André*, dit *Carle*), peintre français, frère de Jean-Baptiste, né à Nice, le 15 février 1705, mort à Paris, 15 juillet 1765. De tous les artistes qui ont porté le nom de Vanloo, Carle est resté le plus célèbre. Ayant perdu son père en bas âge, il eut pour premier maître Jean-Baptiste, qui le conduisit à Rome et le plaça, encore enfant, dans l'atelier de Luti. Carle y fit de rapides progrès; il travailla aussi avec le sculpteur Legros, et il apprit, sous sa direction, à modeler l'argile et même à tailler le bois. Après la mort de ce dernier (1719), il vint à Paris avec son frère, et, comme lui, il eut pour protecteur le prince de Carignan, qui le logea à l'hôtel de Soissons. Dès lors, tout en poursuivant ses études à l'Académie de peinture, il devint le collaborateur de Jean-Baptiste, qui lui faisait ébaucher ses tableaux. Son frère l'employa aussi dans les travaux de restauration qui lui furent confiés à Fontainebleau et ailleurs. Un instant, Carle semble, au grand regret de ses biographes, avoir déserté les voies de l'art sérieux pour s'enrégimenter parmi les décorateurs de l'Opéra. Quant à nous, nous lui pardonnons d'autant plus cette fantaisie, que loin de s'amoindrir dans la pratique du décor, son pinceau y prit une aisance nouvelle et de plus libres allures. Il prit part au concours de peinture en 1724, et remporta le premier prix; mais il ne partit pour l'Italie que trois ans après, et il emmena avec lui Boucher et deux de ses neveux, Louis-Michel et François Vanloo. A peine arrivé à Rome, il dessina à la sanguine une vaste composition, qui représentait le *Refus de Balthasar*, et qui lui mérita le prix à l'Académie de Saint-Luc. Le cardinal de Polignac, chargé des affaires de France, s'intéressa à ce brillant début, et bientôt le pape accorda le titre de chevalier au jeune artiste, qui venait de peindre à fresque au plafond de l'église Saint-Isidore, *l'Apothéose* de ce saint (1729). En revenant à Paris, Carle s'arrêta à Turin, où le roi lui fit exécuter, dans un des cabinets de son palais, des peintures décoratives dont le motif est emprunté à la *Jérusalem délivrée*, et qui sont de la plus charmante invention et de la plus aimable couleur. De retour à Paris en 1734, il entra le 30 juillet 1735 dans l'Académie royale, qui lui confia successivement toutes les fonctions et tous les grades. Louis XV ne le traita pas avec moins de faveur : directeur de l'école des élèves protégés (1749), Carle reçut le cordon de Saint-Michel (1751) et le titre de premier peintre du roi, aux appointements de 6,000 livres par an (1762). Pendant son séjour à Turin, il avait épousé Anne-Marie-Christine Somis (1), une charmante cantatrice qui obtint dans les salons de Paris et même chez la reine de très-vifs succès; chacun faisait fête à ce couple heureux. Carle, dont le pinceau était rapide et qui pendant toute sa vie fut prodigieusement actif, jouit comme artiste et comme professeur d'une autorité considérable. Il peignait des décorations et des portraits, des mythologies et des sujets religieux; tous les procédés de la peinture lui étaient familiers. En 1764 il fut chargé de décorer la chapelle de Saint-Grégoire, aux Invalides, et improvisa de vives esquisses, mais il mourut d'un coup de sang, au moment d'entreprendre ce grand travail.

Vanloo a formé beaucoup d'élèves, dont les plus célèbres sont Doyen et Lagrenée l'aîné. On trouvera dans sa *Vie*, par Dandré-Bardon, une liste presque complète des peintures du maître. Le Louvre possède *Apollon faisant écorcher Marsyas* (morceau de réception de C. Vanloo à l'Académie), *le Mariage de la Vierge*, *Énée portant son père Anchise*, le portrait de *Marie Lesczynska*, et *la Halte de chasse* (1737), qui montre, avec beaucoup d'esprit dans l'exécution, des costumes charmants, des têtes souriantes, et toutes les séductions d'un coloris où se combinent harmonieusement les tons les plus gais de la palette française. Les galeries de Versailles ont donné asile à plusieurs portraits de Carle. Nous citerons encore les trois tableaux de la *Vie de la Vierge*, à Saint-Sulpice; l'*Histoire de saint Augustin*, à l'église des Petits-Pères; *saint Charles Borromée* (1753), à Saint-Merry. Les musées de Dijon, de Bordeaux et de Rouen possèdent aussi des tableaux de cet artiste. Les plus habiles graveurs de son temps, Laurent Cars, Beauvarlet, Balechou, Avril, Desmarteau, etc., ont reproduit ses œuvres. La critique moderne aurait des réserves à faire au sujet de ce maître, si applaudi jadis. C'est un peintre inégal, peu sérieux, inexpressif, étranger aux exigences de l'art sévère; mais son invention est inépuisable, ses colorations sont brillantes, son pinceau a, comme son crayon, des habiletés entraînantes. Malgré ses fautes, il demeure un des plus fidèles représentants de l'art français sous Louis XV.

VANLOO (*Jules-César-Denis*), peintre, fils du précédent, né en 1743, à Paris, où il est mort, le 1er juillet 1821. Il reçut des leçons de son père, se fit paysagiste, et se complut à peindre des effets de neige, des matinées d'hiver, des campagnes accidentées, des monuments en ruines. La plupart de ses tableaux représentent des vues d'Italie, où il a passé une grande partie de sa vie. Il fut reçu à l'Académie royale de Paris le 30 octobre 1784, et de 1785 à 1817, il envoya des tableaux à presque toutes les expositions; il obtint un prix de 1,500 fr. en 1801 et une médaille en 1803. Ses œuvres sont médiocrement prisées : on peut voir de César Vanloo *un Clair de lune*, au ministère de la justice, *un Effet de neige*, au musée de Cherbourg, et à celui de Toulouse cinq paysages ita-

(1) Elle est morte à Paris, le 12 avril 1785.

liens. On a aussi de lui une brochure, devenue très-rare, et intitulée : *César Vanloo aux amateurs des beaux-arts*; s. l. n. d., in-8° de 15 pages. P. MANTZ.

Dandré-Bardon, *Vie de Carle Vanloo*; Paris, 1765, in-12. — Achard, *Dict. hist. de la Provence*, t. II. — *Archives de l'art français*, t. VI. — *Nécrologe des hommes célèbres*, 1766. — Ch. Blanc, dans l'*Hist. des peintres*, 182e liv. — A. Houssaye, *les Vanloo*; dans la *Revue des deux mondes*, 1er août 1842.

VAN LOON. *Voy*. LOON.

VAN MONS. *Voy*. MONS.

VAN MUSSCHER. *Voy*. MUSSCHER.

VAN NECK. *Voy*. NECK.

VAN NEVE. *Voy*. NEVE.

VANNI (*Andrea*), peintre italien, natif de Sienne, florissait de 1369 à 1413. Les seuls ouvrages que l'on connaisse de lui dans sa patrie sont une *Madone avec plusieurs saints* à Saint-François, et un *Saint Sébastien* qui est au musée. Il a aussi travaillé dans quelques autres villes, et surtout à Naples, où il fut appelé avant 1373. Cet artiste, aussi distingué par son esprit que par son talent, n'a laissé qu'un petit nombre de peintures, une grande partie de son existence ayant été employée au service de sa patrie. Il fut envoyé par la république de Sienne en ambassade auprès du pape, résidant alors à Avignon. Plus tard, étant *capitano del popolo*, il reçut de son illustre compatriote, sainte Catherine, une lettre que nous possédons et qui contient les plus sages conseils pour le gouvernement de la ville. E. B—N.

Della Valle, *Lettere sanesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

VANNI (*Francesco*), peintre, architecte et graveur, né en 1563, à Sienne, où il est mort, le 25 octobre 1609. Il appartenait à la famille du précédent, et fut parrain de son compatriote Flavio Chigi, depuis le pape Alexandre VII. Il eut pour premier maître Arcangelo Salimbeni, second mari de sa mère; puis il entra dans l'atelier de Bart. Passarotti. Après avoir étudié à Rome, sous la direction de Giov. de' Vecchi, les chefs-d'œuvre de Raphael, il revint pour quelque temps dans sa patrie, et c'est à cette époque (1581) qu'il faut placer ses plus anciens ouvrages, la fresque de la voûte de l'oratoire de Saint-Bernardin, et une *Annonciation*, à l'église des Servites. Il alla ensuite étudier à Parme d'après le Corrège, à Bologne dans les académies du Fucini et du Mirandola. Il affectionna principalement la manière du Baroccio, qu'il sut s'approprier au point de tromper les connaisseurs. Lorsque Vanni fut rentré définitivement à Sienne, il enrichit cette ville d'une grande quantité de tableaux et de fresques. Parmi ces dernières nous citerons les suivantes : *les Siennois à la croisade* et *le Concile de Sienne* (1593), au palais public; *l'Énergumène* (1593), rare, élégante et correcte composition, à Saint-Dominique; *les Trois saints* (1600), à Sainte-Lucie; un *Calvaire*, en camaïeu, d'un bon effet, hors la porte Camollia, dans une villa dite *la Ripa*, propriété de la famille Vanni. Les tableaux qu'il a peints pour Sienne sont très-nombreux; voici les principaux : *le Martyre de sainte Lucie*, à son église; *le Baptême de Constantin*, à Saint-Augustin; *le Martyre de sainte Catherine*, à l'hospice du Refuge, dans lequel on voit aussi *Saint Galgano dans le désert*, commencé par Ventura Salimbeni, et achevé par Vanni, en 1607; *Saint François-Xavier*, à Saint-Vigile : deux de ses meilleurs tableaux; *la Rencontre de Jésus et de la Vierge*, et *la Fuite en Égypte*, à SS. Quirico-et-Giulitta; et dans l'église de l'ancienne chartreuse de Pontignano un magnifique *Crucifix*, et à Sainte-Agnès de Vignano une *Sainte Agnès*, d'une grande finesse.

Grâce à la protection du cardinal Baronio, Vanni fut appelé à Rome par Clément VIII, qui le chargea de l'exécution de l'un des grands tableaux d'autel de Saint-Pierre. Il peignit sur ardoise *la Chute de Simon le Magicien* (1), son chef-d'œuvre, qui lui valut le titre de chevalier de l'ordre du Christ. Il réussit moins bien dans les autres peintures qu'il exécuta à Rome, telles que *la Vierge reçue au ciel*, fresque d'un coloris sans vigueur, à la grande coupole de Sainte-Marie du peuple; et les tableaux du *Martyre de sainte Cécile*, au palais du Quirinal; de *la Vierge et sainte Cécile*, à Santa-Maria-Nuova, et des *Trois Grâces*, au palais Borghèse. Les autres villes de l'Europe possèdent un grand nombre d'ouvrages de Vanni; nous trouvons à Pise : dans la cathédrale, *la Dispute sur l'Eucharistie*, peinte en concurrence avec Ventura Salimbeni; au baptistère, *le Christ au bord du Jourdain*; — à Pistoja : dans l'église de l'Umiltà, une *Adoration des Mages*, l'un de ses ouvrages les plus parfaits; — à Gênes : à Notre-Dame de Carignan, *Sainte Marie égyptienne*, et au palais Spinola, *le Christ portant sa croix*; — à Pérouse : au palais Sorbello, *la Décollation de saint Jean*; — à Florence : au palais Rosselli del Turco, *Sainte Catherine*, et à la galerie publique, *les Frères de Joseph*; — au Musée de Parme, une petite *Sainte Famille*; — au Musée de Vienne, une *Madone avec saint Georges, saint Géminien et un Ange*; — au musée de Dresde, une *Sainte Famille*; — au musée de Madrid, *les Trois Maries*; — au Louvre, deux *Repos de la Sainte Famille*, et *le Martyre de sainte Irène*.

On sait que Vanni fut architecte et même mécanicien, mais on ne connaît qu'un édifice, et encore de peu d'importance, qui puisse lui être attribué; c'est l'oratoire de S.-Sepolcro, bâti en 1603, près de Sienne. Les eaux-fortes les plus recherchées qu'il nous ait laissées sont une *Vierge avec l'enfant Jésus endormi*, *Sainte Catherine de Sienne recevant les stigmates*, et *Saint François en extase*. Les exemples et les leçons de Vanni eurent sur l'école de Sienne la

(1) On en voit à Sainte-Marie-des-Anges une bonne copie, faite par Tremollière.

plus heureuse influence, et la maintinrent longtemps en honneur. Ses principaux élèves furent, outre *Michel-Ange* et *Raphael*, ses deux fils, Rutilio Manetti, Astolfo Petrazzi, et deux artistes qui, l'ayant aidé constamment dans ses travaux, ont été surnommés Giovanni-Antonio et Giovanni-Francesco del Vanni.

VANNI (*Michelangelo*), peintre, fils du précédent, né en 1583, à Sienne, mort en 1671. Élève de son père, il n'a laissé qu'un petit nombre de tableaux; aussi ne dut-il son titre de chevalier et sa principale réputation qu'à la découverte d'un procédé pour colorer le marbre, procédé dont il fit, en 1656, l'application au monument élevé à son père, dans l'église Saint-Georges de Sienne. Colonnes, frises, festons, petits anges, armoiries, tout est peint sur une grande lame de marbre blanc; chaque partie est coloriée par un procédé chimique qui donne à l'ensemble l'apparence d'une marqueterie de marbres de diverses couleurs. On pense qu'il employait des substances minérales qu'il faisait pénétrer profondément dans le marbre à l'aide de quelque mordant.

VANNI (*Raffaele*), peintre, frère du précédent, né en 1596, à Sienne, mort en 1673. Orphelin dès l'âge de treize ans, il fut recommandé à Annibal Carrache, qui l'admit dans son atelier. Son dessin est large, et on vante la sage disposition de ses ombres et la grâce de son coloris. Il habita longtemps Rome, où il a laissé un assez grand nombre de peintures; mais c'est à Sienne qu'il faut chercher ses principaux ouvrages : *la Victoire de Clovis sur Alaric* (1652), fresque grandiose et du coloris le plus vigoureux, placée dans l'église de la Trinité; une *Assomption*, autre fresque accompagnée de délicieuses figures d'enfants, à la salle de la chancellerie du palais public; *Saint François de Sales*, à la cathédrale, et *Job*, à l'oratoire de Saint-Roch. Nous trouvons de lui à Pise, à Sainte-Catherine, un bon tableau représentant *la Sainte recevant les stigmates*; et à Florence, un *Enlèvement d'Hélène*, à la galerie publique. E. B—N.

Della Valle, *Lettere sanesi*. — Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni di Siena*.

VANNI. *Voy.* NELLO PISANO.

VANNUCCHI (*Andrea*), dit *Andrea* DEL SARTO, célèbre peintre, né à Florence, en 1488, mort en 1530. Une des gloires de sa patrie, il devait illustrer jusqu'à l'humble profession de son père, en léguant à la postérité le surnom d'Andrea del Sarto (*André du tailleur*). Ayant à peine reçu quelques notions de lecture et d'écriture, il fut placé à sept ans chez un orfèvre; là, emporté par une irrésistible vocation, il maniait bien plus souvent le crayon que le burin et le marteau. Gian 'Barile, artiste d'un talent médiocre, vit les premiers essais du jeune apprenti, lui donna des leçons, et sentant bientôt son insuffisance, le présenta à Pier di Cosimo. Sous ce nouveau maître, Andrea travailla avec ardeur, et étudia surtout les fameux cartons de Michel-Ange et de Léonard de Vinci, au Palais Vieux. A cette époque il se lia d'une étroite amitié avec Franciabigio (*voy.* ce nom); l'un et l'autre quittèrent leurs maîtres pour vivre ensemble et se livrer à leurs inspirations. Leurs premiers ouvrages furent des rideaux, aujourd'hui perdus, qui couvraient des tableaux du maître-autel de l'Annunziata, et qui représentaient *l'Annonciation* et *la Descente de croix*. Du même temps date sans doute aussi l'exécution du portrait d'Andrea à l'âge de seize ans, qui existe au palais Pitti; c'est une œuvre indécise, mais pleine de grâce. La confrérie laïque de Saint-Jean, dite de *lo Scalzo*, s'adressa aux deux amis pour décorer de peintures le cloître où elle se réunissait. Andrea accepta cette offre, mais n'exécuta alors qu'un seul sujet, *le Baptême de Jésus*; ce ne fut que plus tard, à diverses reprises et en quelque sorte dans tout le cours de sa vie, qu'il acheva cette œuvre (1), composée de quatorze sujets religieux, et où mieux que partout ailleurs on peut suivre les phases de son talent. Il commençait de travailler au Scalzo lorsque, cédant aux sollicitations d'un religieux servite, il entreprit de terminer, à un prix modique, la décoration du cloître *dei Voti*, à l'Annunziata. En peu de temps il peignit à fresque les sept sujets suivants, remarquables par d'excellentes qualités : *Saint Philippe secourant un lépreux*, *les Joueurs foudroyés*, *la Guérison d'une possédée*, *la Mort de saint Philippe*, *les Servites guérissant des enfants malades*, *la Naissance de la Vierge*, et *l'Arrivée des Mages à Bethléem*. Dans un autre cloître du même couvent, plusieurs années après, en 1524, il peignit la fameuse *Madonna del sacco* (2), qui, à fresque du moins, est le meilleur et le plus célèbre de ses ouvrages. Cette Vierge (3), louée par Michel-Ange et le Titien, est un chef-d'œuvre de grâce, de naturel et de pureté; on y trouve même une grandeur de style qui n'est pas ordinaire à Andrea.

Pour en finir avec les fresques de ce maître, il ne reste plus à parler que de celles qu'il fit pour le couvent de S. Salvi, et d'une *Annonciation*, très-finie, mais d'un faire mesquin, qui existe encore dans une rue de Florence. Ce fut après avoir terminé les cinq premières fresques de l'Annunziata qu'Andrea, arrivé à l'apogée de sa réputation, fut appelé à décorer le réfectoire du monastère de Saint-Salvi, situé à un mille de Florence. Il y peignit d'abord, dans des médaillons, *quatre saints* et *la Trinité*, puis *la*

(1) La suite entière a été gravée en 1618 par Théod. Kruger, et depuis sur les dessins de G. Palazzi. Quant au cloître du Scalzo, supprimé en 1785, il est devenu une dépendance de l'Académie des beaux-arts, qui a assuré la conservation des fresques en faisant vitrer les arcades.

(2) On croit que le peintre introduisit un sac dans cette composition parce qu'il ne reçut d'autre payement qu'un sac de grains.

(3) Elle a été admirablement gravée par R. Morghen.

Cène, la plus vaste et la plus grandiose de ses compositions.

Quant aux tableaux d'Andrea, nous allons passer les principaux en revue. A peine avait-il terminé la première fresque du Scalzo qu'il peignit pour le monastère de San-Gallo un *Noli me tangere*, aujourd'hui à l'église de S. Jacopo trà Fossi, et qui eut un tel succès que les mêmes religieux lui demandèrent plus tard deux autres tableaux, qui font maintenant partie de la galerie Pitti, une *Annonciation* et *la Dispute sur la Trinité*. Dans ce tableau figurent saint Augustin, saint Pierre martyr, saint François, saint Laurent, saint Sébastien et sainte Marie-Madeleine. « Je ne connais rien, dit Viardot, qui puisse donner une plus haute et une plus complète idée de sa composition grandiose et savante, de l'élévation de son style, de sa vigueur d'expression, puis enfin de toutes ses qualités d'exécution. Dans un genre tout différent, la *Sainte Agnès* de la cathédrale de Pise passe également pour un des meilleurs ouvrages du maître; la sainte est représentée assise tenant dans la main droite une palme, et appuyant la gauche sur un agneau.

La réputation d'Andrea était parvenue jusqu'en France; François I[er] lui fit demander quelqu'un de ses ouvrages, et il lui envoya alors la belle *Madone*, qui est au Louvre, et aussi, selon Vasari, un *Christ au tombeau*, sur lequel on n'a aucun autre renseignement. François I[er] fit tous ses efforts pour attirer à sa cour le maître florentin. Andrea, arrivé à Paris dans les premiers mois de 1518, fut comblé de bienfaits et d'honneurs. Il peignit d'abord un portrait du jeune dauphin, puis la belle *Charité* du Louvre, enfin plusieurs tableaux pour divers grands personnages. L'intérêt comme la gloire semblaient devoir le fixer à jamais en France. C'est ici le lieu de parler d'une femme qui contribua peut-être au succès d'Andrea en servant de modèle à la plupart de ses madones, mais qui eut sur son existence et même sur son honneur la plus fâcheuse influence. Andrea avait conçu la passion la plus vive pour la femme d'un bonnetier, Lucrezia del Fede, plus remarquable par sa beauté que par sa vertu, et à la mort du mari il eut le malheur d'épouser la veuve. De ce moment ses travaux purent à peine subvenir aux prodigalités de sa nouvelle épouse, et lorsqu'il vint à Paris une lettre de Lucrezia le rappela bientôt, et il ne sut pas résister; il supplia François I[er] de le laisser partir, s'engageant sur l'honneur à revenir avec sa femme et à rapporter tous les objets d'art qu'il pourrait acquérir. Le roi céda, et lui remit à cet effet des sommes considérables. Arrivé à Florence, Andrea, aveuglé par son fatal amour, eut bientôt laissé dissiper par Lucrezia l'argent qui lui avait été confié. Peu après François I[er] lui avait fait écrire pour lui rappeler sa promesse; il porta cette lettre, si honorable et si pressante, à sa femme, la suppliant de consentir au voyage de Paris. Ses efforts furent inutiles, et ainsi il perdit à la fois l'honneur, le repos de la conscience et la protection d'un grand prince. Plus tard Andrea voulut tenter d'apaiser le juste ressentiment de François Ier, et il lui destina son beau tableau du *Sacrifice d'Abraham*. Mais il n'eut pas le temps de faire cet envoi, qui eût peut-être adouci les remords qui empoisonnèrent le reste de sa vie; en 1530, à l'âge de quarante-deux ans, il fut emporté par une maladie contagieuse. Sa femme n'avait pas attendu pour l'abandonner qu'il eût rendu le dernier soupir. Domenico Conti, son élève et l'héritier de ses dessins, fit placer sur sa sépulture une épitaphe dans un cadre de marbre richement sculpté par Raphael de Montelupo. La maison qu'Andrea s'était construite, et dans laquelle il mourut, existe encore à Florence, *via di San Sebastiano*.

« Si Andrea, dit Vasari, eût eu un esprit plus ferme et plus hardi, aussi bien qu'il avait le génie et l'entente judicieuse et profonde de son art, il eût été certainement sans égal. Mais une certaine timidité d'esprit, un naturel simple et, pour ainsi dire, terre à terre ne lui permirent jamais de montrer cette vive ardeur, cette fierté qui, jointes à ses autres qualités, eussent fait de lui un peintre divin. »

On ne rencontre pas dans les ouvrages d'Andrea des couleurs trop vives, des accidents extraordinaires de clair-obscur, des accessoires magnifiques, des ornements luxueux. Son talent consiste au contraire dans la production de l'effet par des moyens simples, dans la facilité surprenante avec laquelle chaque objet est imité, dans la sûreté de chaque coup de pinceau. L'amitié qui l'unit au grand sculpteur Sansovino, leurs nombreux entretiens, ne durent pas peu contribuer à perfectionner son talent. Enfin, rappelons que Michel-Ange dit un jour à Raphael en parlant d'Andrea : « Il y a à Florence un petit homme qui, s'il était employé comme toi à de grands travaux, te ferait suer le front. »

Ses principaux élèves furent le sculpteur Bandinelli, J. da Pontormo, Andrea Sguazzella, le Salosmeo, M. Tosini, P.-F. di Sandro, Fr. Salviati, et Vasari.

Outre les ouvrages cités, nous mentionnerons encore d'Andrea del Sarto : au Louvre, *l'Annonciation*, et deux autres *Sainte Famille*, sept grands dessins, deux portraits de peintres, une *Sainte Catherine d'Alexandrie*; — au musée de Nantes, *la Vierge et saint Jean-Baptiste*, une *Madone*, première manière, une *sainte Famille*; — à Florence, dix-neuf toiles au palais Pitti, entre autres *la Dispute de la sainte Trinité*, trois *Annonciation*, deux *Assomption*, une *Madone avec saint Jean-Baptiste*, *Sainte Marie-Madeleine*, une *Vierge et plusieurs saints*, un *Saint Sébastien*, son dernier ouvrage, le *Portrait d'Andrea et de sa femme*, et deux autres portraits du peintre;

à la Galerie publique : *une Madone sur un trône avec saint François et saint Jean évangéliste*, chef-d'œuvre placé dans la tribune ; *Saint Jacques et deux enfants* ; à l'Académie des beaux-arts : *le Christ descendu de la croix*, *Deux enfants*, une fresque à la terre verte représentant *un Intérieur d'hôpital*, et un grand nombre de dessins. Dans les palais de Florence, ainsi qu'à Pise, à Rome, à Modène, à Parme, et dans les musées de l'Europe, on voit aussi des œuvres remarquables de ce fécond artiste. Le musée de Madrid possède un admirable portrait de *Lucrezia del Fede*, qui égale tout ce qu'en ce genre ont fait de plus beau Raphael et Léonard de Vinci. E. BRETON.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Scannelli, *Microcosmo*. — B. Varchi, *Storia*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — F. Fantuzzi, *Descrizione di Firenze*. — L. Viardot, *Musées de l'Europe*. — Lavice, *Musées d'Italie*. — Ticozzi, *Dizionario* — *Catalogues des Musées*. — A. de Reumont, *Andrea del Sarto* ; Leipzig, 1835, in-8°. — Ch. Blanc, *Hist. des peintres*, livr. 296-398.

VANNUCCI (*Pietro*) dit *le Pérugin* (1), peintre célèbre, né en 1446, à Città della Pieve, près de Pérouse, mort en décembre 1524, à Pérouse. Il était fils d'un pauvre paysan, nommé Cristoforo Vannucci. Rien n'est plus incertain que le nom du maître qui guida ses premiers pas dans la carrière des arts. Suivant Vasari, ce n'eût été qu'un peintre très-ordinaire, nommé par les uns Pietro de Pérouse, par les autres Fiorenzo de Lorenzo, Benedetto Bonfigli, ou Pietro della Francesca. Mariotti prétend aussi qu'à Florence il n'aurait point été l'élève d'Andrea del Verocchio, et qu'il aurait dû ses progrès à l'étude des œuvres du Masaccio. Cette opinion, toute hypothétique qu'elle est, est partagée par Lanzi, Bottari, Taja et Resta. Cependant Vasari dit expressément qu'il alla chercher fortune à Florence. « Pendant plusieurs mois, ajoute-t-il, il n'eut pas d'autre lit qu'un coffre. Nuit et jour il se livrait à l'étude avec un zèle infatigable ; la peinture était son seul plaisir. Il avait toujours devant les yeux le hideux fantôme de la pauvreté, qui lui donnait le courage d'entreprendre des choses devant lesquelles il aurait reculé s'il eût possédé quelques ressources. » La fatalité semble s'être acharnée aux premières œuvres exécutées à Florence par le Pérugin. Ses peintures à l'église Saint-Martin avaient été détruites avec l'église elle-même dès le temps de Vasari ; celles, en plus grand nombre, dont il avait enrichi le couvent des Jésuates furent ruinées pendant le siége de Florence (1529) ; on sauva seulement deux tableaux, un *Christ au jardin des Oliviers* et une *Piété*, probablement celle qui est au palais Pitti. Enfin, un grand tableau qu'il avait peint pour Francesco de Sienne a péri dans l'incendie qui désola cette église au milieu du siècle dernier.

La réputation du Pérugin suivit d'un pas égal ses rapides progrès, et bientôt les commandes lui arrivèrent de toutes parts. Vasari énumère un grand nombre d'ouvrages qui remontent à cette époque, entre autres deux compositions admirables, une *Vierge entourée d'anges* à la Chartreuse de Pavie, et *la Vierge avec saint Michel, sainte Catherine, sainte Apollonie et saint Jean*, qui est à la pinacothèque de Bologne. En 1480 le Pérugin fut appelé à Rome pour travailler, de concert avec Signorelli, Rosselli et autres, à la décoration de la chapelle Sixtine. Il y peignit trois fresques, *la Naissance de Moïse*, *l'Assomption de la Vierge* et *la Nativité*, qui furent détruites pour faire place au *Jugement dernier* de Michel-Ange ; et deux autres, *le Baptême de Jésus*, et *le Sauveur remettant les clefs à saint Pierre* ; celle-ci a été presque refaite par un autre artiste. Il peignit ensuite l'un des plafonds des chambres que plus tard Raphael fut chargé de décorer ; ce fut celui de la chambre de l'*Incendie du Bourg*, le seul qui ait été conservé, Raphael ayant voulu qu'on respectât l'œuvre de son maître. C'est à la même époque que Vasari rapporte le beau tableau qu'on admire encore à Saint-Marc, *le Martyre de saint Marc pape* et celui *de saint Marc évangéliste* ; au palais des conservateurs au Capitole, quatre sujets à fresque tirés de la guerre punique, *la Descente d'Annibal en Italie, un Conseil de guerre, la Bataille navale entre Catulus et Himilcon*, et *Rome triomphante*, et à Saint-Pierre in Montorio une fresque bien conservée représentant *la Madone et sainte Anne*. Le Pérugin quitta Rome vers 1490, et revint se fixer à Pérouse, qu'il enrichit d'œuvres nombreuses. Sa plus vaste entreprise en cette ville fut la décoration à fresque de la Bourse (*Stanze del Cambio*). Ces peintures, toutes du Pérugin, à l'exception de quelques-unes, attribuées à Raphael (*voy.* ce nom), sont : *les Sibylles*, *les Prophètes* (1), *le Père éternel dans une gloire*, une *Transfiguration*, *la Nativité*, une suite de seize figures entières, historiques ou allégoriques, un peu plus grandes que nature et accompagnées de leurs noms, telles que *Léonidas*, *Scipion*, *Périclès*, *la Tempérance*, etc., le *portrait du peintre*, *les Sept planètes entourant Apollon*, et un *Saint Jean-Baptiste*. Les bancs, bureaux et boiseries, richement sculptés, ont été exécutés également sur les dessins du Pérugin et de Raphael. Aucune autre fresque du Pérugin ne peut être comparée pour l'importance et la perfection à celles des *Stanze del Cambio* ; nous ne pouvons cependant passer sous silence un *Christ sur la croix* à Saint-Dominique ; *le Père éternel dans une Gloire*, et *la Vierge entre saint Antoine abbé et saint Antoine de Padoue*, au couvent de Sainte-Agnès ; un tableau peint à la détrempe, devant et derrière, présentant d'un

(1) Le surnom de *Perugino* lui vient de Perugia, ou Pérouse, sa résidence ordinaire ; mais il était né à Città della Pieve, où l'on a conservé sa maison jusqu'en 1829.

(1) La tête de *Jérémie* passe pour être le portrait de Pinturicchio, et Raphael a servi de modèle au *David*.

côté *la Vierge, saint Jean et la Madeleine*, de l'autre *le Couronnement de la Vierge*, à Saint-François-du-Mont; enfin, à Saint-Augustin, deux magnifiques tableaux, *le Père éternel et des Séraphins, la Vierge, saint Nicolas, saint Bernardin et saint Jérôme*, et une *Vierge entre saint Pierre et saint Paul* portant la date de 1509, et dans la sacristie huit petits tableaux placés sous verre, représentant divers saints et saintes.

Nous avons décrit dans l'article consacré à Raphael la fresque que Vannucci avait peinte en 1505 dans le monastère de S.-Severo; il devait décorer également la partie inférieure de la muraille, mais il partit pour Florence, laissant son œuvre inachevée. En 1521 il compléta ce bel ensemble en peignant *Saint Jérôme, Saint Jean-Baptiste, Saint Grégoire le Grand, Saint Boniface martyr, Sainte Scholastique*, et *Sainte Marthe*. Vasari nous apprend qu'il avait fait pour la cathédrale de Pérouse deux tableaux qu'on y chercherait vainement aujourd'hui, une *Madone et plusieurs saints* et un *Mariage de la Vierge* (1), dont le fond était le même que celui de saint Pierre de la chapelle Sixtine.

Parmi les plus beaux tableaux exécutés à Pérouse par notre artiste, nous citerons : *Saint Jean-Baptiste*, et quatre saints à Saint-François; *le Sauveur mort*, œuvre capitale, et cinq charmants petits sujets de religion, à Saint-Pierre; une *Adoration des Mages*, à Sainte-Marie-Nouvelle; un *Père éternel*, au couvent de Sainte-Julienne; *une Vierge*, dans la dernière manière du Pérugin, celle qui se rapproche le plus de Raphael, à Sainte-Marie de la Victoire; un *Ecce Homo*, au musée; *la Vierge couronnée*, un des chefs-d'œuvre du maître, au palais Penna; enfin, une *Ascension* (1495), « le meilleur, selon Vasari, de tous les tableaux qu'il peignit dans sa patrie », et qui de l'abbaye de Saint-Pierre de Pérouse est passé dans le musée de Lyon.

Ces divers travaux n'empêchèrent pas le Pérugin d'en exécuter bien d'autres, que nous retrouvons en Toscane et dans le reste de l'Italie et de l'Europe. L'Académie des beaux-arts de Florence lui doit une *Assomption* (1500), page magnifique, venant du monastère de Vallombrosa; une *Descente de croix* commencée par Filippino Lippi, et une *Mise au tombeau*. Florence possède encore de lui une : *Madone* à Saint-Martin; *la Vierge et quelques saints*, à l'Annunziata; un *Saint Laurent*, dans l'église de ce nom; une *Madone*; une *Madeleine* et deux *Christ sur la croix*, au palais Pitti; et à la galerie publique une *Madone avec saint Jean et saint Sébastien*, et le portrait de l'artiste peint par lui-même, présentant un visage assez commun, mais intelligent. Un souvenir littéraire rattache aussi le Pérugin à Florence. En compagnie de Franciabigio et du Ghirlandajo, il ne dédaigna pas de peindre des décorations pour la fameuse comédie de Machiavel, *la Mandragore*, lorsqu'en 1504 elle fut représentée dans les jardins Ruccellai. On voit encore de lui une belle *Descente de croix* (1500), à l'abbaye de Vallombrosa; un *Christ sur la croix*, à Saint-Augustin de Sienne; une superbe *Pietà* (1521), placée sous verre, dans la cathédrale de Spello près Pérouse; une *Nativité*, et une *Adoration des Anges*, vaste fresque inachevée, dans une chapelle de Città della Pieve. Rome, outre les fresques déjà citées, possède de précieux tableaux du Pérugin; nous trouvons au musée du Vatican la *Nativité*, dite *della Spineta*, peinte avec l'aide de ses élèves Raphael et Pinturicchio; et une *Résurrection du Christ;* le beau tableau du maître-autel de la Madonna di Loreto; un triptyque, à la villa Albani; une *Sainte Famille* et *une Madone* au palais Doria, etc. Naples nous offre à Saint-Janvier une *Ascension*, dont la vue eut une grande influence sur l'école napolitaine; un *Baptême de Jésus* à S. Severino; et au musée une *Madone avec saint François d'Assises et un religieux dans un paysage*.

Les musées étrangers sont assez riches en œuvres du Pérugin; celui de Vienne possède une *Madone et deux saintes femmes*, et une *Madone sur un trône*, datée de 1483; celui de Munich, *la Vierge apparaissant à saint Bernard;* celui de l'Ermitage, une *Adoration des Mages*, et *Saint Jérôme et saint François de Sales prosternés devant Jésus ;* celui de Londres, *la Madone et saint Jean dans un paysage*. Enfin, le Louvre compte huit tableaux de cet artiste (y compris ceux de la collection Campana), à savoir : une *Nativité; la Vierge tenant dans ses bras l'enfant Jésus adoré par sainte Catherine, sainte Rose et deux anges*, tableau rond, acquis en 1850 au prix de 53,302 fr.; *la Vierge, l'enfant Jésus, saint Joseph et sainte Catherine; le Combat de l'Amour et de la Chasteté*, composition bizarre peinte à la détrempe en 1505, et ayant fait originairement partie du cabinet d'Isabelle d'Este, duchesse de Mantoue; *la Madeleine enlevée au ciel*, deux *Madones*, et *Saint Pierre marchant sur les eaux*, peint en 1470.

De tous les peintres de son temps, le Pérugin, bien qu'encore un peu sec dans son style, bien que mesquin dans la manière de vêtir ses figures, fut certainement celui qui commença le plus à s'éloigner de la manière ancienne; il compensa ces défauts par le charme de ses têtes, surtout de celles de jeunes gens et de femmes, par la grâce des poses et des mouvements, l'éclat du coloris, l'heureuse et sage distinction

(1) Ce chef-d'œuvre disparut à l'époque de la première contribution de tableaux qui suivit le traité de Tolentino, et on en a perdu la trace. On sait par les gravures que Raphael s'en était inspiré lorsqu'il traita le même sujet.

de ses personnages, la richesse et l'élégance de ses architectures, par ces tons si habilement fondus, ces paysages si bien dégradés. Dans ses derniers ouvrages, on reconnaît le passage à un style plus large, dont il fut sans doute redevable à la vue des œuvres de son immortel élève. Un reproche sérieux peut lui être adressé : c'est celui de n'avoir pas assez varié ses compositions, et de s'être contenté le plus souvent de se répéter lui-même avec de légers changements. Tous les biographes s'accordent à lui donner un caractère défiant et avare; tous lui reprochent sa manière de vivre misérable, malgré les grandes richesses qu'il avait acquises. Il avait épousé une jeune fille d'une rare beauté, dont il eut plusieurs enfants; mais aucun ne paraît avoir embrassé la carrière des arts.

A son retour de Rome, qui dut avoir lieu vers 1490, le Pérugin avait ouvert à Pérouse une école qui n'avait pas tardé à devenir célèbre. En 1495, un enfant de douze ans vint y prendre place : c'était Raphael. Après lui les meilleurs élèves de cette école furent Pinturicchio, l'Ingegno, Fr. Ubertino, Bastiano de San-Gallo, Ghiberti, etc. E. Breton.

Vasari, *Vite*, et *Note* de Bottari. — Orlandi, Lanzi, Ticozzi. — Baldinucci, *Notizie*. — Pascoli, *Vite de' pittori perugini*. — Mariotti, *Lettere pittoriche perugine*. — Gambini, *Guida di Perugia*. — D'Agincourt, *Hist. de l'art*. — *Catalogues des musées*. — B. Orsini, *Vita di P. Perugino*; Pérouse, 1804, in-8°. — Mezzanotte, *Comm. storico della vita e delle opere di P. Vannuci*; ibid., 1836, in-8°.

VAN OPSTAL. *Voy.* Opstal.

VAN OSTADE. *Voy.* Ostade.

VAN PRAET. *Voy.* Praet.

VANROBAIS (*Josse*), manufacturier français, né vers 1630, à Courtrai, mort en 1685, à Abbeville. Sa famille était hollandaise. Colbert le fit venir de Middelbourg, où il dirigeait une manufacture importante, dans le but d'affranchir la France du tribut qu'elle payait encore à l'Angleterre et à la Hollande pour les draps fins. Vanrobais arriva en octobre 1665 à Abbeville, avec cinquante ouvriers hollandais, et y établit une fabrique de draps, qui répandit bientôt son nom dans toute l'Europe. Le roi lui avança des sommes considérables, et défendit d'imiter ses draps et d'en fabriquer dans la ville et à dix lieues de distance, à peine d'une amende de 1,500 livres et de la confiscation des marchandises et des métiers. Vanrobais reçut, ainsi que ses ouvriers, des lettres de naturalisation et le droit de professer son culte. Enfin, on lui permit d'associer à ses travaux des gentilhommes, sans que ceux-ci fussent réputés *avoir dérogé à noblesse sous prétexte de marchandise*. Aux approches de la révocation de l'édit de Nantes, il se vit, lui et ses ouvriers, harcelé par les convertisseurs. Colbert, après avoir tenté de modérer le zèle des prêtres, avait fini par céder au torrent. Il écrivait, en septembre 1782, à M. de Breteuil, intendant de Picardie : « Je vous advoue que je serois bien ayse que vous puissiez parvenir à convertir Vanrobais ; comme c'est un fort bon homme, ce seroit un un très-grand bien qu'il fût de notre religion, parce qu'il est capable d'establir si fortement la manufacture des draps fins d'Abbeville, qu'elle s'establiroit ensuite dans le royaume et porteroit un grand préjudice aux fabriques de Hollande et d'Angleterre, et un grand advantage aux sujets du roy. » Le 23 décembre, il lui écrivait de nouveau : « Je vous conjure de mettre en pratique tous les expédients que vous croirez capables de convertir ledit Vanrobais et sa famille. » Breteuil obéit sans doute, mais il ne put vaincre la résistance de l'énergique protestant, et, de crainte que ce dernier ne quittât la France, le gouvernement, par une exception presque unique, lui accorda, ainsi qu'à ses descendants, le privilége de faire baptiser ses enfants par le chapelain de l'ambassade de Hollande.

La manufacture de Vanrobais prit un développement considérable, et occupa bientôt cent métiers battants et douze cents ouvriers. Dans les premières années du dix-huitième siècle, son fils fit élever les vastes bâtiments qui existent encore aujourd'hui. Malgré les pertes qu'éprouvèrent les chefs de cet établissement, lors du système de Law, leurs priviléges favorisaient tellement leurs entreprises, qu'ils se trouvèrent en état de prêter des fonds au gouvernement pour l'aider dans la guerre. Ils firent construire le bel édifice nommé *la Maison neuve*, dans la grande rue Notre-Dame, et *Bagatelle*, dans le faubourg Saint-Gilles ; cette maison de campagne a été chantée en 1770 par Sedaine. Depuis 1805 la manufacture de draps d'Abbeville n'appartient plus aux descendants de Vanrobais, mais le portrait de ce célèbre étranger existe encore dans l'établissement qu'il a fondé.

E. Regnard.

Louandre, *Hist. d'Abbeville*, t. II, p. 372. — Haag, *France protest.*, t. IX. — Savary, *Dict. univ. de commerce*, V° Manufacturier. — *Correspondance admin. sous le règne de Louis XIV*, t. III, p. 752, et IV, 319. — *Doc. particuliers*.

VAN SCHUPPEN. *Voy.* Schuppen.

VAN SPAENDONCK. *Voy.* Spaendonck.

VANSTABEL (*Pierre-Jean*), amiral français, né le 16 mars 1746, à Dunkerque, où il est mort, le 12 janvier 1797. Entré dans la marine marchande à quatorze ans, il était parvenu au grade de capitaine lorsqu'au commencement de la guerre de 1778 il passa dans la marine royale comme officier auxiliaire. En 1781, dans un combat du cutter *le Rohan-Soubise*, qu'il commandait, contre le corsaire anglais *l'Amiral Rodney*, dont il parvint à s'emparer, il fut atteint de deux balles à la gorge. Dès que l'extraction en fut faite, il remonta sur le pont, et continua de donner des ordres. Ce trait de bravoure lui valut une magnifique épée en argent dont Louis XVI lui fit cadeau. Lieutenant de frégate en 1782, et enseigne de vaisseau en 1792,

il commanda divers bâtiments de guerre, et remplit plusieurs missions avec autant d'exactitude que d'intelligence. Capitaine de vaisseau en février 1793, et à bord de la frégate *la Thétis*, il prit, coula ou incendia, pendant une croisière de quatre mois dans la Manche, environ quarante navires de commerce anglais. Promu au grade de contre-amiral (nov. 1793), il prit le commandement de six vaisseaux, tint la mer pendant un mois et enleva dix navires qui faisaient partie du convoi d'une armée navale aux ordres de l'amiral Howe. Il fut ensuite chargé de réunir et de ramener en France les bâtiments qui contenaient les grains et les farines achetés par des agents du gouvernement français, dans les ports des États-Unis d'Amérique. Parti de Brest en janvier 1794 pour s'acquitter de cette mission, il revint au mois d'avril suivant avec un convoi de cent-soixante-dix voiles, et rentra dans le même port sans en avoir perdu un seul, et après avoir fait en route onze prises à l'ennemi. Un décret de la Convention déclara que Vanstabel avait bien mérité de la patrie. En décembre 1794, il eut sous ses ordres l'escadre légère dans l'armée navale commandée par Villaret-Joyeuse, et parvint à conserver tous ses vaisseaux, tandis que l'amiral perdit une partie des siens. L'Escaut et ses ports étaient depuis longtemps fermés aux puissances neutres et amies, lorsque Vanstabel, en intimidant par son audace les commandants des forts placés sur ce fleuve, parvint, en avril 1796, à en franchir les passes, et entra dans le port d'Anvers, trois jours après son départ de Flessingue, avec plusieurs bâtiments de commerce français et suédois. Il succomba dans sa cinquante-unième année à une maladie de poitrine. E. R.

Hennequin, *Biog. maritime*.

VAN SWIETEN. *Voy*. SWIETEN.

VAN UDEN. *Voy*. UDEN.

VAN VEEN. *Voy*. OTTO VENIUS.

VANVITELLI (*Gaspard* VAN WITEL), peintre hollandais, né en 1653, à Amersfoort, près d'Utrecht, mort le 13 septembre 1736, à Rome. Cet artiste n'appartient que par sa naissance à l'école hollandaise; le caractère de son talent le rattache complétement à l'histoire de l'art italien. Il avait commencé à travailler avec son compatriote Mathias Withoos, habile peintre de fleurs et de fruits, lorsqu'il alla s'établir à Rome, en 1679. Il y rencontra Abraham Genoch, qui peignait des paysages, et il s'essaya dans le même genre, mais il montra beaucoup plus de gaieté dans le coloris et de vivacité dans l'exécution. Les Italiens, qui le considérèrent bientôt comme un des leurs, l'avaient surnommé *Gasparo degli occhiali*. Il voyagea, s'arrêta à Venise, fit un long séjour à Naples, et revint se fixer à Rome. Ses tableaux, dans lesquels l'architecture se mêle au paysage, représentent des vues de monuments, des places publiques, des intérieurs de ville, qu'animent de nombreuses figures, très-pittoresquement traitées. Habile dans la peinture à l'huile, il semble plus à son aise encore dans la gouache, où il a fait paraître une grande dextérité de pinceau. Le Louvre possède de Vanvitelli deux *Vues de Venise*, qui ont longtemps été attribuées à Canaletti; la galerie de Vienne, une *Vue de Saint-Pierre de Rome*, et le musée de Florence, deux gouaches représentant, l'une *la Villa Médicis*, l'autre *le Château Saint-Ange*. P. M.

Abcdario de Mariette, dans les *Archives de l'art français*. – Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon*.

VANVITELLI (*Luigi*), architecte et peintre italien, fils du précédent, né à Naples, en 1700, mort à Caserte, en 1773. A l'âge de six ans il dessinait déjà d'après nature. A vingt ans, il peignit à fresque la voûte et à l'huile le tableau d'autel de la chapelle *des reliques* à Sainte-Cécile in Trastevere, entreprise dont l'avait chargé le cardinal Aquaviva. Malgré le succès de ces débuts, il paraît n'avoir plus guère manié le pinceau qu'en amateur, et ses œuvres en ce genre sont fort rares. Sa véritable vocation le portait vers l'architecture; il se mit sous la direction de Filippo Ivara, étudia avec ardeur les œuvres de Vitruve, de Palladio, d'Algarotti, dessina et mesura avec le plus grand soin les antiques monuments de Rome. La première entreprise par laquelle il donna la mesure de ses talents fut à Urbin, par la construction des églises de Saint-François et de Saint-Dominique. Le pape lui confia ensuite les travaux du nouveau port d'Ancône, œuvre dans laquelle il se montra grand artiste. C'est à lui qu'on doit le môle long de 67^m et l'imposant lazaret de forme pentagonale. Après avoir restauré ou dessiné plusieurs des édifices religieux d'Ancône, de Macerata, de Pesaro, et de Pérouse, il fut nommé architecte de Saint-Pierre (1725). Son œuvre capitale à Rome fut le vaste couvent de Saint-Augustin, édifice aussi grandiose qu'élégant. Des lézardes menaçantes ayant été signalées à la coupole de Saint-Pierre, il proposa, entre autres mesures, de l'entourer de trois ou quatre grands cercles de fer, opération qu'il exécuta avec succès, applaudie du reste par Salvi, Teodoli, Ostini, Poleni, mais qui trouva de nombreux contradicteurs (1740). D'autres ouvrages, moins considérables, l'occupèrent encore à Rome, notamment les grandes décorations de Saint-Pierre pour le jubilé de 1750, les funérailles de la reine d'Angleterre, femme de Jacques Stuart (1735) et l'embellissement de Notre-Dame des Anges. Choisi par Charles, roi de de Naples, pour élever à Caserte un palais devant rivaliser de grandeur et de magnificence avec les plus belles habitations souveraines de l'Europe, Vanvitelli se mit aussitôt à l'œuvre, et posa la première pierre le 20 janvier 1752. « L'avantage du palais de Vanvitelli, dit Quatremère, est d'être un dans chacune de ses parties, simple avec variété, complet

sous tous les rapports, ensemble dont on ne pourrait rien retrancher, auquel il serait impossible de rien ajouter. » Le plan du palais de Caserte (1), qui couvre 48,000^m carrés, comprend quatre grandes cours avec un pavillon central surmonté d'une coupole et contenant l'escalier, l'une des parties les plus remarquables de l'édifice. En même temps Vanvitelli entreprenait dès 1752 la construction de l'immense conduite qui devait fournir des eaux abondantes à toute la contrée. Ces eaux, empruntées à neuf sources situées à Airola, à douze milles en ligne droite, parcourent un canal qui par ses sinuosités, arrive à une longueur de 42,266^m. Le plus grand obstacle à vaincre fut la vallée de Maddaloni près Caserte. Les deux montagnes qui l'enserrent furent percées, tant dans le tuf que dans la pierre dure. Il fallut ensuite les réunir par un aqueduc, monument gigantesque, composé de trois rangs d'arcades superposées. L'eau fut introduite le 7 mai 1762. Pendant la durée de ces grands travaux, Vanvitelli ne laissa pas d'en mener à fin quelques autres de moindre importance, tels que la restauration du palais royal de Milan, la construction à Naples de Saint-Marcellin, des palais d'Angri et de Gensano, de la magnifique église de l'Annunziata, de la place Santo-Spirito, ornée de vingt-quatre statues, et à Resina, celle du beau casino du prince de Campolieto.

Architecte de la cour et directeur des bâtiments royaux, Vanvitelli jouit durant sa vie d'une telle renommée que dans le royaume de Naples aucune œuvre d'architecture n'était commencée avant de lui avoir été soumise. Une mort presque subite le frappa, à l'âge de soixante-treize ans. Doué d'un vaste génie, d'un jugement sain, et d'un goût excellent, il sut se préserver du style déplorable mis à la mode par Borromini et ses successeurs. Dans ses œuvres, l'élégance est toujours unie à la magnificence, et la majesté de l'ensemble n'exclut jamais la beauté et la perfection des détails. Vanvitelli se complaisait aussi à la culture des sciences et des lettres; membre de l'Académie de Saint-Luc, il siégeait aussi dans celle des Arcades. Il forma de nombreux élèves, parmi lesquels ses trois fils, *Carlo*, *Pietro* et *Francesco*, Pier Marini, Antonio Rinaldi, et Francesco Sabatini, qui suivit Charles III en Espagne et qui avait épousé la fille aînée de son maître. E. Breton.

L. Vanvitelli, *Vita di Luigi Vanvitelli*; Naples, 1823, in-8°. — Milizia, *Memorie degli architetti*, t. II. — Quatremère de Quincy, *Vies des plus célèbres architectes*.

Varanes Ier ou Bahram (Οὐαράνης), roi de Perse, de la dynastie des Sassanides, fils et successeur d'Hormisdas Ier, régna de 274 à 277. Il entreprit d'injustes guerres contre Zénobie, et se vit, après la chute de cette princesse, attaqué à son tour par l'empereur victorieux; cette lutte fut bientôt interrompue par la mort soudaine d'Aurélien (275). Ce fut sous son règne que l'hérésiarque Manès fut mis à mort; mais chrétiens et manichéens n'en eurent pas moins à subir de cruelles persécutions.

Varanes II, fils et successeur du précédent, 277-294. Occupé à combattre les tribus belliqueuses de l'Indus, il fut rappelé sur l'Euphrate, par la formidable invasion de l'empereur Carus. Ce dernier donna audience aux envoyés du roi, assis par terre et vêtu comme un soldat, et jura que si leur maître ne voulait pas reconnaître la suprématie de Rome, il ferait de la Perse un désert et la rendrait aussi dépouillée d'arbres que son propre crâne l'était de cheveux. Sur le refus du roi de négocier la paix dans de telles conditions, il mit à exécution ses terribles menaces, et s'empara en peu de temps de Séleucie et de Ctésiphon. Carus périt au milieu de ses premiers triomphes (283), et la Perse fut encore une fois sauvée; les fils de Carus battirent en retraite, et Dioclétien, qui leur arracha bientôt le pouvoir, eut trop d'obstacles à vaincre au nord de ses États pour songer à poursuivre les succès de Carus.

Varanes III, fils du précédent, lui succéda et mourut en 294, après huit mois de règne. Il fut remplacé par Narsès, son frère puîné.

Varanes IV, frère et successeur de Sapor III, régna de 390 à 404, ou peut-être moins longtemps. Il fonda la ville de Kermanshah, qui est encore florissante.

Varanes V, dit *l'Onagre*, surnom qu'il devait à sa passion pour la chasse de cet animal, régna de 420 ou 421 à 448. Il était l'aîné des fils d'Yezdedgerd Ier, auquel il succéda, et hérita de sa haine contre les grands, qui s'efforcèrent, mais en vain, de placer le diadème sur la tête de Chosroès, prince du sang royal. Par ses ordres la persécution contre les chrétiens se ralluma avec tant de rage que plusieurs milliers de Perses allèrent chercher un refuge sur les terres de l'empire romain. Il déploya le même esprit d'intolérance et de fanatisme à l'égard de l'arsacide Artaxerxès, qu'il avait fait roi d'Arménie et qu'il essaya de convertir par la violence. Voyant ses États se dépeupler par suite d'une émigration continuelle, il réclama impérieusement l'extradition de ses sujets fugitifs à Constantinople, prétention à laquelle Théodose II refusa noblement de souscrire. La guerre éclata entre les deux puissants voisins (421), se prolongea avec des alternatives de succès et de revers, et fut terminée par une paix négociée du côté des Grecs par Maximin et Procope (422), et qui, jurée pour un siècle, se prolongea jusqu'en 503, douzième année du règne d'Anastase Ier. Sous Varanes V l'Arménie fut partagée entre les Romains et les Perses, et la portion de territoire qui échut à ces derniers reçut le nom de Persarménie. Ce prince, loin de passer le reste

(1) En 1756, Vanvitelli en publia les dessins sous ce titre : *Dichiarazione dei disegni del real palazzo di Caserta*; in-4°, fig.

de sa vie dans le repos, comme quelques écrivains l'ont affirmé, fut occupé au contraire à batailler contre les Huns, les Turcs et les Indiens, et à réprimer leurs incursions continuelles. Ses exploits et ses aventures de chasse et de guerre ont alimenté pendant des siècles la poésie populaire. Il avait lui-même du goût pour les lettres : il faisait très-bien les vers persans et arabes, et il en composa beaucoup, au rapport de Massondi; on en trouve quelques-uns dans les *Monumenta Arabiæ*, de Schultens. Varanes périt dans une chasse à l'onagre; étant à cheval, il se noya dans un puits très-profond, et jamais ni son cadavre, ni celui de la bête ne reparurent à la surface (1).

Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*. — Dubeux, *Hist. de Perse* — Malcolm, *Idem*.

VARANO (*Alfonso*, marquis DE), poëte italien, né le 13 décembre 1705, à Ferrare, où il est mort, le 23 juin 1788. Il était de la famille des anciens ducs de Camerino. Il fit ses études au collége des nobles à Modène, et devint chambellan de l'empereur d'Autriche. Il cultiva les lettres, et ne songea qu'à ramener la poésie italienne au point où Dante l'avait laissée. Ses œuvres, réunies sous le titre d'*Opere poetiche* (Parme, 1789, 3 vol. in-12), renferment des sonnets, des chants lyriques sacrés et profanes, des églogues et des tragédies. La seconde édition, dédiée à Marie-Louise, reine d'Étrurie (Venise, 1805, 4 vol. in-8°), est beaucoup plus complète.

Baretti, *Memorie de' letter. ferraresi*. — Corniani, *Secoli della letter.*, t. IX. — Lombardi, *Storia della letter. ital.* — Pannelli, *Elogio storico di Alf. Varano*; Rome, 1826, in-8°.

VARCHI (*Benedetto*), poëte et historien italien, né en 1502, à Florence, mort le 18 décembre 1565, à Monte-Varchi, village situé entre Florence et Arezzo. Placé d'abord dans une maison de banque, sur le conseil d'un certain pédagogue, qui l'avait proclamé incapable de suivre une carrière libérale, il ne tarda pas à prouver la fausseté de cette prophétie par une ardeur singulière à s'instruire, qui détermina son père, un des plus célèbres avocats de Florence, à l'envoyer aux universités de Padoue et de Pise. Pourvu du grade de docteur en droit, il exerça les fonctions de notaire à Florence jusqu'à ce que la mort de son père lui permit de suivre son goût pour les belles-lettres. Attaché au parti des Strozzi, il travailla à l'expulsion des Médicis (1527), assista au combat de Sestino, et fut banni lors de l'avénement de Cosme I[er] au pouvoir (9 janv. 1537). Chargé de l'éducation des enfants de Filippo Strozzi, il séjourna à Venise, à Bologne, à Padoue, et se lia avec les principaux écrivains du temps, Caro, Bembo, Daniele Barbaro, Boccadiferro, etc. Ce fut aussi dans cet exil qu'il se rendit célèbre par ses poésies, et sa réputation fut bientôt telle qu'elle engagea Cosme à le rappeler dans sa patrie. Nommé par ce prince membre de l'Académie florentine, et gratifié d'une pension pour écrire l'histoire de Florence, tout en recevant le conseil de le faire avec indépendance, Varchi se consacra avec ardeur à une œuvre pour laquelle un grand nombre de documents furent mis à sa disposition. Il n'en avait encore composé que le premier livre, et ne l'avait communiqué qu'au duc et à Paul Jove, lorsqu'il fut assailli, un soir en rentrant chez lui, par un homme qu'il reconnut parfaitement, mais dont, par générosité, il ne voulut révéler le nom que sous le sceau du secret. Pressé par le pape Paul III de venir se fixer à Rome, il déclina cette offre honorable, et lui préféra le séjour de Florence, ou plutôt de la Topaia, maison de campagne du grand-duc, dont il faisait sa résidence préférée. Pourvu du prieuré de Monte-Varchi, d'où sa famille était originaire, il entra alors dans les ordres. Entretenant avec les lettrés de son temps une correspondance dont la bibliothèque Strozzi a conservé de nombreuses lettres, généreux et ouvrant sa maison à tout ce que l'Italie avait d'illustre, c'est au milieu de ces loisirs intelligents qu'il mourut, frappé d'apoplexie, à soixante-trois ans. Cosme de Médicis lui fit rendre de grands honneurs funèbres. Comme écrivain Varchi a réussi dans les genres les plus divers : non moins bon poëte qu'historien et orateur, il s'est montré philosophe moral et critique, en traitant divers sujets de métaphysique, de grammaire et des arts plastiques. Il n'était pas non plus étranger aux sciences. L'élégance et la pureté de style, bien plus que la force et la pensée, distinguent sa prose aussi bien que ses vers. « Personne, dit Ginguené, n'était plus épris des beautés de sa langue; il en était idolâtre, et paraissait convaincu que l'on ne pouvait, dans aucune autre, rendre aussi bien ses idées. » Voici ses principaux ouvrages : *Orazione funerale sopra la morte di Stefano Colonna*; Florence, 1548, in-8°; — *Due lezioni, nella prima si dichiara un sonetto di Michelagnolo Buonarroti; nella secunda si disputa quale sia più nobile arte, la Scoltura o la Pittura*; ibid., 1549, in-4°, — *Orazione nella morte di Maria Salviata de' Medici*; ibid., 1549, in-8°; — *Sonetti*; ibid., 1555-57, 2 vol. in-8°; — *Orazione funerale nell' essequie di Michelagnolo Buonarroti*; ibid., 1564, in-4°; — *La Suocera* (La Belle-mère); ibid., 1569, in-8° : comédie où, en imitant *l'Hécyre* de Térence, il critique les pièces licencieuses de son temps; — *L'Ercolano*; ibid., 1570, 1730, in-4°; Venise, 1570, 1580, in-4°; Padoue, 1744, 2 vol. in-8°; Milan, 1804, 2 vol. in-8° : dialogue estimé, écrit à l'occasion d'une dispute célèbre entre Ann. Caro et Castelvetro et dans lequel il traite de l'origine et de la différence des langues; — *Sonetti spirituali*; ibid., 1573, in-4°; — *Componimenti pastorali*; Bologne, 1576, in-4°. Quelques-unes de

(1) Pendant la visite que fit l'historien Malcolm à ce puits, un soldat de son escorte fut victime du même accident, et son corps ne put être retrouvé.

ces pièces sont d'un naturel inimitable; — *Storia florentina;* Cologne (Florence), 1721, in-fol.; Leyde, 1723, in-fol.; Milan, 1803-04, 5 vol. in-8°; trad. en français par Regnier (Paris, 1754, 3 vol. in-8°) : publiée par les soins de Fr. Settimani, elle s'étend de 1527 à 1538; bien que composée sous les yeux du duc Cosme de Médicis, elle est cependant écrite avec probité et indépendance. Tiraboschi lui reproche une narration traînante, un style ordinairement diffus, et une élégance un peu monotone. Varchi a encore traduit *l'Amour fugitif* de Moschus, l'épisode de *Nisus et Euryale* de Virgile, le XIII° livre des *Métamorphoses* d'Ovide, et enfin, à la prière de Cosme de Médicis, *la Consolation* de Boèce (Florence, 1551, in-4°; Parme, 1798, in-4°), ainsi que le *Traité des Bienfaits* de Sénèque (Florence, 1554, in-4°) : ces deux derniers ouvrages passent pour très-fidèles. Éditeur, il publia de son ami Bembo *le Prose* (Florence, 1548, in-4°). E. A.

S. Razzi, sa *Vie*, à la tête de l'*Hist. de Florence*. — L. Salviati, *Orazione funerale di B. Varchi*; Florence, 1565, in-4°. — Bottari, Préface de l'édit. de l'*Ercolano*, 1730. — Crasso, *Elogj d'Huomini letterati*, t. I[er]. — Ghilini, *Theatro*. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. IX. — Ginguené, *Hist. de la littér. ital.*

VARDES (*François-René* du Bec-Crespin, marquis de), fameux courtisan, né vers 1620, mort le 3 septembre 1688, à Paris. Descendant d'une famille illustre, et fils du marquis René et de la comtesse de Moret, une des maîtresses d'Henri IV, il fut nommé mestre de camp d'un régiment de son nom (19 juin 1646), fit la guerre de Flandre, et devint maréchal de camp en 1649. Pendant la Fronde, il resta fidèle à la cause royale, et prit part à l'attaque de Charenton, au combat d'Étampes et à celui du faubourg Saint-Antoine. Après s'être distingué à la défaite des Espagnols près de La Roquette, en Piémont, il fut nommé lieutenant général (20 mai 1654), servit à l'armée de Catalogne, et obtint, en 1665, la charge de capitaine-colonel des cent-suisses. Le roi le créa chevalier de ses ordres, à la fin de 1661. Il était depuis 1660 pourvu du gouvernement d'Aigues-Mortes. Un des seigneurs les plus à la mode à la cour, il y eut un grand nombre d'intrigues galantes; Louis XIV conçut pour lui de l'amitié, et le fit le confident de ses amours avec M[lle] de La Vallière. « Vardes, dit La Fare, n'était plus alors dans sa première jeunesse, mais plus aimable encore, par son esprit, par ses manières insinuantes et par sa figure, que tous les jeunes gens de la cour. » La comtesse de Soissons s'en fit aimer, et il fut l'instrument de sa jalousie contre la nouvelle favorite. Alors fut adressée à la reine cette lettre supposée du roi d'Espagne à sa fille, et qui l'éclairait sur les galanteries de son mari, Louis XIV. Lorsqu'on en découvrit les auteurs, en 1664, Vardes fut d'abord emprisonné à la Bastille, puis envoyé à la citadelle de Montpellier, où il eut pour compagnon de captivité Corbinelli, l'amant de M[lle] de Montalais, qui, étant dépositaire des lettres du comte de Guiche à Madame, les avait laissé voir à Vardes. Au bout de dix-huit mois, Vardes eut la permission de se retirer dans son gouvernement d'Aigues-Mortes. M[me] de Sevigné le vit plusieurs fois en Provence, où il visitait souvent M[me] de Grignan. En mai 1683, le roi écrivit à Vardes une lettre de sa main, par laquelle il le rappelait à la cour. Son exil durait depuis dix-huit ans; il était parti sur le point d'être duc et pair, il revenait vieilli, sans aucun espoir, ne connaissant lui-même plus rien à la mode des vêtements, du langage, aux exigences de l'étiquette. Lors de sa première entrevue avec Louis XIV, « il se mit à genoux devant le roi, qui lui dit avec beaucoup de grâce : « Je ne vous ai point rappelé tant que mon cœur était blessé; mais présentement c'est de bon cœur et je suis aise de vous voir. » Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré. Ce don des larmes que Dieu lui a accordé ne fit pas mal son effet en cette occasion. » En 1685, ses entrées comme capitaine des cent-suisses lui furent rendues; trois ans après il mourut, d'une fièvre lente. Il n'avait eu qu'une fille, mariée, en 1678, à Louis, duc de Rohan-Chabot.

Sevigné, *Lettres*. — *Mémoires contemp.* — Anselme, *Grands off. de la couronne*.

VAREN (*Bernhard*), en latin *Varenius*, géographe hollandais, né vers 1620, à Amsterdam, mort vers 1680. Lorsqu'il eut terminé ses cours de médecine et commencé à exercer l'art de guérir, il renonça à cette carrière, puis il l'embrassa de nouveau, et devint l'un des plus estimables praticiens d'Amsterdam. Ayant des connaissances étendues en physique et en mathématiques, il fit d'heureuses applications de ces sciences à la géographie, dont il s'occupait dans ses moments de loisir, et c'est comme géographe qu'il est devenu célèbre. Nous citerons de lui : *Descriptio regni Japoniæ, ex variis auctoribus redacta;* Amst., 1649, in-24, de 320 p.; nouv. édit., sous ce titre : *Descriptio regni Japoniæ et Siam. Item de Japoniorum religione et Siamensium. De diversis omnium gentium religionibus, quibus, præmissa dissertatione de variis rerumpublicarum generibus, adduntur quædam de priscorum Afrorum fide, excerpta ex Leone Africano;* Cambdrige, 1673, in-8° : cette relation est divisée en trois parties dont la seconde est traduite de Schouten; la première seule est fort curieuse et rédigée avec méthode et précision; — *Geographia generalis in qua affectiones telluris explicantur*, etc.; Amst., 1650, 1664, 1671, in-12 : ouvrage fort savant, qui opéra une révolution complète dans la science de la géographie, et dont Newton publia une édition annotée, Cambridge, 1681, in-8°; Londres, 1736, 2 vol. in-8°. Jurin en avait donné une édition plus complète; Cambridge, 1712, in-8°, et Naples, 1715, 2 vol. in-8°. Cette géographie a été traduite en anglais par Dugdale

(Lond., 1736, 2 vol. in-8°) et en français, par de Puisieux (Paris, 1755, 4 vol. in-12). Varen avait composé un *Traité des sections coniques*, qu'il ne put mettre au jour, aucun libraire n'ayant voulu faire l'avance des frais d'impression.

E. R.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — *Préface* de la trad. de Puisieux. — Ch. Pieters, *Annales de l'imp. des Elsevier.*

VARENNE (*Jacques*), seigneur de Beost, avocat français, né vers 1710, à Dijon, mort vers 1780, à Paris. Fils de Claude Varenne, célèbre avocat au parlement de Dijon, il devint avocat au même parlement et, en 1752, secrétaire en chef des états de Bourgogne. Lors d'une affaire qu'il plaida, en 1742, pour la présidente de La Marche contre le président Gagne de Perrigny, ce dernier avait dit, dans une réponse imprimée à un mémoire de Varenne, en faisant allusion à sa partie : « Une femme colère peut tout dire, un impudent tout écrire ; on rit de l'une, on méprise l'autre : tous deux sont sans conséquence. » Homme d'un mérite rare, mais d'un caractère opiniâtre et passionné, Varenne puisa peut-être dans le souvenir d'une injure dont il ne put alors obtenir réparation, la pensée de la lutte qu'il entreprit plus tard contre le parlement de Dijon. Les élus, officiers fort anciens dans l'organisation du duché de Bourgogne, et dont les attributions, détruites ou affaiblies par le temps, consistaient à asseoir les impôts votés par les états, en étant venus, par l'influence de Varenne, à prendre leur mission au sérieux, et ayant dirigé leurs efforts contre les pouvoirs du parlement de Dijon, cet avocat publia un *Mémoire pour les élus généraux des états de Bourgogne*; Paris, 1762, in-8°. Telle est l'origine d'une persécution des plus violentes dont Varenne devint l'objet, et d'une lutte prolongée entre les arrêts des cours de justice et ceux du conseil d'État, relativement à son mémoire. Le 5 mai 1762, la cour des aides de Paris condamnait cet écrit anonyme à être brûlé par la main du bourreau, et le 7 juin suivant le parlement de Dijon rendait un arrêt semblable et faisait publier en même temps la défense inique « d'entretenir, sous les peines les plus sévères, toute liaison avec aucun de ceux qui portaient son nom ». Varenne, réfugié à Versailles, avait reçu, comme témoignage de la faveur royale, le cordon de Saint-Michel. Le ministère, ne trouvant pas d'autre moyen de le soustraire à une condamnation contradictoire, lui délivra des lettres d'abolition ; elles furent entérinées par la cour des aides, en audience publique, et Varenne en entendit à genoux la lecture. Malesherbes alors lui adressa ces dures paroles : « Varenne, le roi vous accorde des lettres de grâce, la cour les entérine, retirez-vous ; la peine vous est remise, mais le crime vous reste. » Le *crime* de Varenne consistait à avoir soutenu le pouvoir administratif contre les prétentions de la magistrature. On a de la peine à s'expliquer aujourd'hui l'injuste exagération des paroles de Malesherbes, véritable abus de l'esprit de corps. La place de Varenne fut supprimée, mais par la protection du prince de Condé il obtint, en 1766, celle de receveur général des finances des états de Bretagne. Il avait recueilli dans les archives du parlement de Bourgogne des pièces qu'il fit imprimer sous ce titre : *Registre du parlement de Dijon, de tout ce qui s'est passé pendant la Ligue*; s. l. n. d. (Paris, 1763), in-12. Des exemplaires ont reçu de nouveaux frontispices avec le titre suivant : *Monuments curieux et intéressants pour l'histoire de Bourgogne, sous le règne de Henri IV* (Paris, 1772). Dénoncé au parlement de Dijon par le conseiller Guénichot de Nogent, cet ouvrage fut supprimé, comme « tendant à donner une idée fausse de la conduite et des sentiments des magistrats ». On a encore de Varenne : *Considérations sur l'inaliénabilité du domaine de la couronne*; Paris, 1775, in-8°.

E. R.

Affaire du sieur Varenne, dans les *Mémoires pour servir à l'hist. du droit public de la France en matière d'impôts*; Bruxelles, 1779, in-4°, p. 304. — De La Cuisine, *Le Parlement de Bourgogne*, 2e édit., t. III, ch. XII. — Barbier, *Dict. des ouvrages anon.* — Girault, *Essais hist. et biogr. sur Dijon*, p. 436.

VARGAS (*Louis* DE), peintre espagnol, né en 1502, à Séville, où il est mort, en 1568. De très-bonne heure il montra un goût marqué pour la peinture, et reçut les premières notions de cet art de Diego de La Barrera. Le désir de s'affranchir de la manière gothique, généralement adoptée en Andalousie, et qui favorisait peu le développement de son talent, le porta à chercher en Italie des modèles plus parfaits. Il se rendit donc à Rome, et y devint, comme on le prétend, élève de Perino del Vaga, qui avait dû son éducation artistique à Raphael. Après sept ans de séjour, il prit la fuite devant l'invasion des bandes du connétable de Bourbon (1527), et alla à Pise ; mais sitôt que l'ordre fut rétabli à Rome, il s'empressa d'y retourner. Selon d'autres écrivains il ne serait venu en Italie qu'en 1527, et y serait resté vingt-huit ans, c'est-à-dire jusqu'au moment où il exécuta sa première composition connue (1555). Revenu à cette date en Espagne, il régénéra l'école de Séville, et mérita d'être rangé parmi les premiers artistes de son temps. Les ouvrages qui restent de lui rendent témoignage de l'excellence de son pinceau, tant à fresque qu'à l'huile. On y admire la perfection des contours, les formes grandioses, la forme des têtes, les figures pleines d'expression, les draperies habilement exécutées, et rien ne leur manque que la dégradation de la lumière et des teintes. La vie de Vargas fut très-édifiante ; il portait un cilice, s'infligeait la discipline et passait plusieurs heures par jour dans une bière pour y méditer sur la mort ; ses austérités hâtèrent sa fin. Ses œuvres, toutes religieuses, décorent les églises de Séville. La plus ancienne est une *Nativité*, dans la cathédrale ; elle remonterait à 1555,

mais l'inscription qui se trouve au bas : *Tunc discebam, Luisius de Vargas*, paraît renverser cette assertion, parce qu'à l'âge de cinquante-trois ans Vargas ne pouvait plus être élève. En 1555 il peignit encore à la fresque *la Vierge du Rosaire* (à Saint-Paul), et de 1568 à 1571 la fameuse *Voie douloureuse* (à la cathédrale); il ne reste plus que des vestiges de cette vaste composition. Son tableau de *la Génération temporelle de Jésus-Christ* se trouve aussi dans la cathédrale. On voit de lui dans la maison de la Miséricorde un *Jugement dernier*, fresque à moitié détruite; dans les arceaux mauresques de la Giralda, des figures, d'une grandeur surnaturelle, des apôtres, des évangélistes, de docteurs et de saints; à l'hôpital de Sainte-Marthe, un tableau sur bois représentant *la Sainte distribuant du pain aux pauvres*; à l'hôpital de las Bubas, un *Calvaire*, qui passe pour son chef-d'œuvre. Vargas excellait dans le portrait; celui de la duchesse d'Alcala est d'une telle perfection, qu'on le croyait l'œuvre de Raphael. Le musée du Louvre possède de lui : *Saint Michel domptant le démon*, imité de Raphael, et une *Madone*.

Nagler, *Künstler-Lexikon*. — Quillet, *Dict. des peintres esp.* — Palomino de Velasco, *Hist. des plus fameux peintres esp.*

VARGAS-MACCIUCCA (*Francesco*), marquis DE VATOLLA, littérateur italien, né à Teramo (Abruzzes), le 26 septembre 1699, mort à Naples, le 17 juillet 1785. D'une ancienne famille originaire d'Espagne, il fut élevé à Naples, dans le collége des nobles, dirigé par les jésuites; l'évêque de Caserta, son oncle, ayant remarqué ses dispositions pour le dessin et la sculpture, l'emmena à Rome. Son esprit, sa vivacité et surtout sa mémoire prodigieuse lui attirèrent l'affection des cardinaux Orsini et Lambertini, qui tous deux occupèrent dans la suite le trône pontifical. A vingt ans à peine il traduisit en italien *le Système intellectuel de la nature* de Cudworth, et n'en publia en 1723 que quelques chapitres. La Société royale de Londres l'inscrivit au nombre de ses membres. Pendant son séjour au château de Vatolla, où l'avait envoyé son père, pour le distraire d'une application trop sérieuse pour son âge, il s'occupa de poésie et de physique, et construisit lui-même des télescopes, des microscopes et des miroirs ardents. De retour à Naples, il étudia l'harmonie, et composa un *Traité du contrepoint*, qui surprit Scarlati, son professeur. Selon le désir de son père, il embrassa la carrière du barreau. Assesseur en 1743, il devint successivement juge à la cour *della Vicaria* (2 nov. 1748), président de la chambre royale (mars 1749) et avocat fiscal du domaine (juillet 1752). Élevé dans la suite aux plus hautes dignités de la magistrature, Vargas se montra zélé protecteur des lettres; sa maison était ouverte à tous ceux qui les cultivaient. Sa conversation était pleine de charme et son érudition des plus variées (1); aussi fut-il appelé par Galanti *magazzino di dottrina*, par Tanucci *biblioteca ambulante*, et par le P. Lami *vir insignis, ad miraculum usque eruditus*. Il conserva la plénitude de ses facultés jusqu'à sa mort, et l'on rapporte qu'à l'âge de soixante-dix-huit ans il dicta sans s'arrêter un poëme plein d'esprit, d'environ cent soixante hexamètres. Il publia dans sa carrière d'avocat divers mémoires et discours. S. R.

Biogr. degli uomini illustri di Napoli, t. I.

VARIGNON (*Pierre*), célèbre géomètre français, né à Caen, en 1654, mort le 22 décembre 1722, à Paris. Fils d'un architecte de médiocre fortune, qui le destina à l'Église, il entra au collége de sa ville natale, où il se distingua assez peu jusqu'au jour où la lecture des *Éléments d'Euclide*, qu'il avait achetés par hasard, et bientôt après celle des œuvres de Descartes le tournèrent avec ardeur vers l'étude des mathématiques. Lié d'étroite amitié avec le jeune abbé de Saint-Pierre, alors son condisciple, et qui voulut partager avec lui une petite fortune de 1,800 livres de rente, ils vinrent ensemble à Paris (1686), où, logés modestement dans le faubourg Saint-Jacques, ils purent le premier se livrer sans partage à sa passion pour les sciences, le second aux méditations politiques qui devaient bientôt le rendre célèbre. Attiré particulièrement vers l'étude des phénomènes de la mécanique, dont il n'existait encore aucune théorie, il s'occupa, à l'instigation de Duhamel et de La Hire, de la composition de son *Projet d'une nouvelle mécanique* (Paris, 1687, in-4°), qui lui ouvrit les portes de l'Académie des sciences. « Ce livre, dit Montucla, lui fit beaucoup d'honneur, à cause de l'universalité qui y régnait. On y trouve toute la statistique déduite d'un principe unique, et que l'auteur emploie avec succès pour résoudre un grand nombre de problèmes. Ce principe, que Stevin et d'autres avaient entrevu, n'est proprement que celui de la composition du mouvement étendu à l'équilibre. » Nommé en 1688 professeur de mathématiques au collége Mazarin, la fameuse expérience du boulet lancé verticalement, et que l'on attribuait à Descartes et au P. Mersenne, lui inspira une série de méditations, qu'il consigna dans ses *Nouvelles Conjectures sur la cause de la pesanteur* (Paris, 1690, in-12), où il attribuait la pesanteur des corps à la supériorité de la colonne d'air qui pesait sur eux. Leibniz et Newton venaient de créer le calcul différentiel, et le marquis de L'Hospital, initié à cette découverte par Jean Bernoulli, avait publié en 1696 son

(1) Un jour que Minervini lui lisait l'article d'un journal relatif à l'invention des montgolfières, il interrompit brusquement la lecture, assurant que l'invention n'était pas nouvelle, et indiqua l'endroit de sa bibliothèque où se trouvait le *Prodromo di alcune invenzioni*, etc., du P. Lana-Terzi (Brescia, 1670), ainsi que le passage de ce livre qui contenait la description d'un *navire volant*, soutenu par quatre globes aérostatiques.

Analyse des infiniment petits pour l'intelligence des lignes courbes. Prenant la défense de cette théorie, que Nieuwentyt et Rolle avaient attaquée avec la plus grande vivacité, Varignon composa ses *Éclaircissements sur l'analyse des infiniment petits et sur le calcul exponentiel de Bernoulli* (Paris, 1725, in-4°), qui mirent désormais à l'abri de toute contestation la découverte de Leibniz et de Newton. Nommé en 1704 à la chaire de philosophie du Collége de France, en remplacement de Duhamel, le soin de ses nombreux élèves, une vaste correspondance avec les savants de l'Europe, le commerce assidu de l'Académie et d'amis illustres, parmi lesquels on compte Daguesseau, occupèrent tous ses instants. Atteint d'un rhumatisme dont les douleurs ralentissaient à peine son activité, il mourut presque subitement, à l'âge de soixante-huit ans. Par son testament, il légua tous ses papiers à Fontenelle, son ami, et qui, malgré la promesse qu'il en avait faite, n'a malheureusement pas publié l'intéressante correspondance de Varignon. Plusieurs ouvrages de lui parurent après sa mort; ce sont : *Traité du mouvement et de la mesure des eaux courantes et jaillissantes, avec un traité préliminaire du mouvement en général;* Paris, 1725, in-4°; — *Nouvelle mécanique, ou statique;* Paris, 1725, 2 vol. in-4° : grand ouvrage, dont il avait seulement publié le *Projet* en 1687; — *Éléments de mathématiques;* Paris, 1732, in-4°. Enfin on a publié de lui un ouvrage curieux de théologie sous ce titre : *Démonstration de l'impossibilité de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie;* Genève, 1730, 1747, in-8°. Il existe aussi, dans le recueil de l'Académie des Sciences, un grand nombre de ses *Mémoires*, dont Niceron a donné la liste.

Fontenelle, *Éloges*. — Niceron, *Mémoires*, t. XI et XX. — Saverien, *Hist. des philosophes modernes*. — Montucla, *Hist. des mathémat.*, t. II.

VARILLAS (*Antoine*), historien français, né à Guéret, en 1624, d'un procureur au présidial, mort à Paris, le 9 juin 1696. Après avoir terminé ses études, il fut précepteur du fils de M. de Sève, lieutenant général à Lyon, puis du marquis de Caraman. Il obtint en 1648 la charge d'historiographe de Gaston, duc d'Orléans, passa ensuite comme employé dans la bibliothèque du Roi (1655), y travailla avec beaucoup d'assiduité, sous Pierre Dupuy, et néanmoins fut remercié, en 1662, par Colbert, qui lui avait donné, ainsi qu'à Saint-Réal, à collationner une copie des manuscrits de Brienne. Il se retira alors dans la communauté de Saint-Côme, avec une pension de 1,200 livres, et s'y livra à ses travaux historiques. « Écrire était toute son occupation, dit Vigneul-Marville. Il ne prenait d'autre divertissement que d'aller passer l'après-dînée dans le clos des Chartreux, débitant ce qu'il savait à deux ou trois prêtres, qui le suivaient en tous lieux. C'était un philosophe chrétien, vivant de peu. Ses appartements se réduisaient à un galetas où le soleil régnait pleinement en été et le froid en hiver. Un lit mal garni, une table, trois ou quatre siéges, une lampe, une écritoire, faisaient toutes ses richesses. » Les premiers ouvrages de Varillas firent grande sensation dans le monde littéraire. Dans ses préfaces, il parlait des nombreux manuscrits de la bibliothèque du Roi qu'il avait compulsés, du trésor des Chartes qui lui avait été ouvert, et chacun le croyait initié à une foule de secrets historiques et d'intrigues de cabinet. Les États de Hollande lui offrirent une pension, s'il voulait écrire l'histoire des Provinces-Unies, ce qu'il refusa. Colbert, prévenu contre lui, ainsi qu'il le fut à la même époque contre Mézeray, supprima sa pension (1670). L'archevêque de Paris, de Harlay, lui en fit obtenir une du clergé de France, comme encouragement à l'*Histoire de l'hérésie* à laquelle Varillas travaillait. Cette histoire parut en 1686, et essuya une critique des protestants, qui auparavant avaient loué dans leurs journaux les écrits de Varillas. Celui-ci essaya en vain de se défendre. On lut avec d'autres yeux ce qu'il avait mis au jour. On découvrit qu'il mêlait le faux au vrai, que ses citations de titres, d'instructions, de lettres, de mémoires et de relations étaient le plus souvent imaginaires, que sa chronologie était fausse, qu'il cherchait enfin plutôt à amuser qu'à instruire. Ses ouvrages tombèrent alors de toute la hauteur à laquelle on les avait portés, et pour ne plus se relever. Huet avait beaucoup d'estime pour cet historien. « Quoique son langage ne soit pas d'une exacte pureté, dit-il, son style est noble, élevé et vraiment historique. Il a embrassé tant de matières que, faute de mémoire ou peut-être d'exactitude, il est tombé dans quelques contradictions; mais on est amplement dédommagé par l'abondance des nouveautés. » Varillas avait lu dans sa jeunesse un nombre prodigieux de manuscrits, et il en avait perdu la vue. On la lui rétablit, mais ne pouvant lire qu'au grand jour, il fermait ses livres dès que le soleil baissait, et dictait ce qu'il avait dans la tête, sans rien contrôler le lendemain. Que peut-on obtenir avec cette méthode? Ses ouvrages ont pour titres : *La Politique de la maison d'Autriche;* Paris, 1658, in-4°; La Haye, 1659, in-12 : publiée sous le pseudonyme de Bon-Air, nom d'une propriété de M. de Pomponne; — *Factum pour la généalogie de la maison d'Estrées;* Paris, 1678, in-12, sous le même nom; — *Histoire du règne de saint Louis;* La Haye, 1682, in-8°; Amst., 1687, in-8°; Paris, 1689, in-4° : elle ne comprend que le récit de la minorité, de 1226 à 1229; — *Histoire de Charles IX;* Paris, 1683, 2 vol. in-4°; ibid., 1684, 2 vol. in-4°, avec les corrections et additions de Ch. d'Hozier; Cologne, 1686, 2 vol. in-12, avec les principaux endroits retranchés dans l'édition de Paris; — *Histoire de François Ier;* Paris, 1685, 2 vol.

in-4° et 3 vol. in-12 : l'édition de La Haye, 1684, 2 vol. in-8°, incomplète d'ailleurs, fut désavouée par l'auteur; — *La Pratique de l'éducation des princes, ou l'Histoire des premières années de la vie de l'empereur Charles V, sous la conduite de Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres;* Paris, 1684, 1686, in-12; — *Les Anecdotes de Florence, ou l'Histoire secrète de la maison de Médicis;* La Haye, 1685, 1687, in-12 : livre rempli d'erreurs et de faussetés; — *Histoire des Révolutions arrivées dans l'Europe en matière de religion, depuis* 1374 *jusqu'en* 1569; Paris, 1686-89, 6 vol. in-4°, ou 12 vol. in-12 : l'extrait qui avait paru en 1682 sous le titre *d'Histoire de Wiclef, Jean Hus et Jérôme de Prague* (Lyon, 2 vol. in-12) avait été désavoué. « Mon dessein, dit l'auteur, est d'attaquer l'hérésie du côté de la politique et de montrer que tous ceux qui se sont ingérés depuis près de trois cents ans d'enseigner ou de prêcher contre l'ancienne religion ont agi par des motifs purement humains et souvent criminels, et que ceux qui les ont appuyés de leur crédit et de leurs armes l'ont fait pour exciter, dans toutes les contrées de l'Europe, des révolutions qui leur donnassent occasion ou prétexte de les usurper. » — *Réponse à la Critique de Burnet sur les deux premiers tomes de* l'Histoire de l'hérésie; Paris, 1687, in-8°; — *La Politique de Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne;* Amst., 1688, in-12; — *Histoire de Louis XI;* Paris, 1686, 2 vol. in-4° et 4 vol. in-12; — *Histoire de Louis XII;* Paris, 1688, 3 vol. in-4° et 6 vol. in-12; — *Histoire de Charles VIII;* Paris, 1691, in-4° et 3 vol. in-12; — *Histoire de Henri II;* Paris, 1692, 2 vol. in-4°, et 3 vol. in-12; La Haye, 1693, 3 vol. in-12; — *Histoire de François II;* La Haye, 1693, in-12; — *Histoire de Henri III;* Paris, 1694, 2 vol. in-4°, et 1695, 6 vol. in-12. Varillas laissa de nombreux manuscrits, qu'il légua à sa famille; mais les libraires ne voulurent point se charger de les faire imprimer à leurs frais. Parmi ses autres legs, un fut destiné à fonder le collége des Barnabites à Guéret, et son neveu fut déshérité parce qu'il ne savait pas l'orthographe. Martial AUDOIN.

Vigneul-Marville, *Mélanges*, t. II, p. 447 et suiv. — Le Long, *Bibl. hist.*, t. III. — *Menagiana*, t. II, p. 280, et t. IV, p. 276. — *Huetiana*, p. 49. — Niceron, *Mémoires*, t. V et X. — Sabatier (de Castres), *Les Trois siècles*. — Moreri, *Grand Dict. hist.* — Boscheron, son *Éloge* à la tête du *Varillasiana;* Amst., 1734, in-12.

VARIN (*Jean*), graveur français, né en 1604, à Liége, mort le 26 août 1672, à Paris. A onze ans il fut placé comme page dans la maison du comte de Rochefort, dans laquelle son père, Pierre Varin ou Warin, seigneur de Blanchard, remplissait l'office de gentilhomme. Le goût extraordinaire qu'il avait pour le dessin lui fit faire en peu de temps de grands progrès dans cet art, et il ne devint pas moins habile dans la gravure et la sculpture. « La richesse d'une imagination vive et féconde, rapporte l'abbé Lambert, lui fit aussi inventer plusieurs machines très-ingénieuses pour monnoyer les médailles qu'il avait gravées; et ce fut à ce talent particulier qu'il dut la grande fortune où il parvint dans la suite. » Appelé en France pour y exercer ses talents, Varin grava le sceau de l'Académie française (1635), véritable chef-d'œuvre d'exécution et de finesse, qui lui valut la protection du cardinal de Richelieu. Après avoir obtenu la charge de garde général des monnaies de France, il en reçut de Louis XIII deux autres, créées exprès pour lui, celles de conducteur général des monnaies et de graveur général des poinçons. Sous Louis XIV il y joignit encore celle d'intendant des bâtiments de la couronne. Lors de la fondation de l'Académie de peinture (1664), il fut au nombre des premiers membres qui en firent partie. Cet homme de génie, qui mérite d'occuper une place éminente dans le siècle de Louis XIV, cultiva avec une égale facilité toutes les branches de l'art; mais il se montra surtout supérieur dans les médailles, ce qui a fait dire avec raison à Voltaire « qu'il tira cet art de la médiocrité ». Il dirigea la refonte des petites pièces d'or et d'argent (celles de huit et dix pistoles peuvent être mises au rang des plus beaux médaillons), et grava la suite des médailles destinées à perpétuer le souvenir des principaux événements de la régence d'Anne d'Autriche, ainsi que celles placées dans les fondements de la colonnade du Louvre, de l'Observatoire et de l'église du Val-de-Grâce. On lui doit aussi des médaillons représentant *le cardinal Mazarin, Monsieur, frère de Louis XIV, le prince de Conti, Christine de Suède, Colbert*, etc. Son habileté ne parut pas moins dans la sculpture : Perrault cite de lui deux statues de Louis XIV, l'une en marbre, l'autre en bronze; un buste en marbre du même prince, qui se voyait autrefois dans les grands appartements de Versailles, et un autre de Richelieu, en or, du poids de 55 louis; cette dernière œuvre passa dans le cabinet du président de Ménars. Enfin, comme peintre, il a exécuté quelques *portraits* « beaux et bien ressemblants », s'il en faut croire Félibien. D'une ardeur infatigable au travail, cet artiste était occupé à une histoire métallique de Louis XIV lorsqu'il mourut, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par des faux monnayeurs. Varin était d'une avarice extrême; mais il ne faudrait pas attribuer uniquement à ce vice, comme on l'a fait, la mort tragique de sa fille unique (1).

(1) Le 20 novembre 1651 cette fille, jeune et belle, avait épousé, par l'ordre de son père, un correcteur des comptes, nommé Oulry, horriblement contrefait. « Elle eut horreur de lui dès le soir de ses noces, en voyant quatre hommes occupés à le déshabiller et à démonter son corps comme à vis, et lui ôter une jambe d'acier qu'il avait et le reste du corps tout contrefait. » Dix jours après, elle s'empoisonna avec du sublimé qu'elle

Son meilleur élève dans la gravure en médailles fut Errard, de Liége.

Perrault, *Hommes illustres*, t. II. — Lambert, *Hist. littér. du règne de Louis XIV*, t. III. — Vigneul-Marville, *Mélanges*, t. III. — Félibien, *Entretiens*. — Becdelièvre-Hamal, *Biogr. liégeoise*, t. II.

VARIN (*Joseph*), graveur français, né le 11 mai 1740, à Châlons-sur-Marne, mort le 6 novembre 1800, à Paris. Il appartenait à la famille du précédent, et eut pour maître son père, graveur sur métaux, qui avait fondé à Châlons une école gratuite, où il enseignait, en même temps que le dessin, la géométrie, l'architecture et la fortification. En 1760 il s'établit à Paris avec son frère (*voy.* ci-après), et ouvrit un atelier, d'où sortirent de nombreux ouvrages remarquables par la correction et l'exactitude. Tandis que son frère se livrait plus particulièrement à la reproduction des tableaux de genre, Joseph, sans cesser de l'avoir pour associé, travailla pour le compte des libraires et se rendit très-habile dans les planches d'architecture et de géographie, dans les vues et les perspectives. Il reçut en 1765 deux médailles, l'une pour sa participation à la grande carte de la Bourgogne, l'autre pour les belles estampes composées en souvenir des fêtes qui avaient eu lieu à Reims au sujet de l'inauguration de la statue de Louis XV. Sa réputation est fondée sur les planches qu'il a fournies à l'*Instruction pour la marine*, de Bellin; au *Cours d'architecture* (1771-74), de Blondel; au *Voyage de la Grèce* (1780), de Choiseul-Gouffier; au *Voyage de Naples et de Sicile* (1781-86), de Saint-Non; au *Tableau de l'empire ottoman* (1787-90), de d'Ohsson; au *Voyage de Syrie, de Phénicie et de Palestine* (1799), de Cassas; à *l'Architecture* (1804), de Le Doux, etc.

VARIN (*Charles-Nicolas*), frère du précédent, né en 1745, à Châlons, mort en 1805, à Paris. Il aida son frère dans ses travaux, et on trouve leurs noms réunis au bas de seize grandes estampes. Outre les portraits de *M. de Juigné* et de *l'abbé Parchappe*, d'après ses propres dessins, il a reproduit des tableaux de Boucher, de Le Prince, de Schenau, de Lavreince, etc., et il a gravé pour le recueil de la galerie d'Orléans.

Becdelièvre-Hamal, *Biogr. liégeoise*, t. II. — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon*. — Duplessis, *Hist. de la grav. en France*.

VARIUS (*Lucius*), poëte romain du siècle d'Auguste. Il eut d'abord pour protecteur Pollion, puis Mécène, et fut l'ami de Virgile et d'Horace, qui en parlent l'un et l'autre avec de grands éloges (1). Il se fit connaître d'abord par un poëme *Sur la mort*, sans doute consacré à la mémoire de Jules César, et dont Virgile paraît avoir imité quelques vers dans sa VIIIe églogue. Ce n'est pas le seul emprunt qu'il ait fait à Varius, si nous en croyons le témoignage et les citations de Macrobe. Varius se signala d'abord comme poëte épique, et c'est en cette qualité qu'il est célébré par Horace, qui ne craint pas de le nommer plusieurs fois à côté de Virgile; il ne faut pas oublier d'ailleurs ce qu'Horace lui-même nous apprend dans un autre passage : que Varius avait été un de ses patrons auprès de Mécène. Mais un suffrage qui ne saurait être imputé à la complaisance, c'est celui de Quintilien, qui rend hommage en ces termes au génie tragique de Varius : « Le *Thyeste* de Varius peut être mis de pair avec n'importe laquelle des tragédies grecques. » On sait aujourd'hui que cette tragédie, dont il ne nous reste qu'un fragment de quelques mots, fut représentée à la fête commémorative de la bataille d'Actium, et qu'Auguste en récompensa l'auteur par un présent d'un million de sesterces. Le dernier ouvrage de Varius fut sans doute ce *Panégyrique d'Auguste* dont Horace a conservé deux vers (1). Toutefois, il survécut certainement à Virgile (mort en l'an 19 av. J.-C.), car il fut l'un des critiques chargés de revoir *l'Énéide*. Ce que rapporte Quintilien de la lenteur avec laquelle Virgile écrivait est emprunté à Varius, et probablement au préambule de son édition. Les fragments de Varius ont été réunis pour la première fois par Robert et Henri Estienne dans *Fragmenta vet. poet. latin.*; Paris, 1564. De nos jours M. Otto Ribbeck, au t. Ier des *Scenicæ Romanorum poesis fragmenta* (Leipzig, 1852), a publié ce qui reste des tragédies du même poëte (1). Ed. T—R.

Schœll, Pierron, Bernhardy, *Hist. de la littér. romaine*. — Weichert, *De Vario poeta*; Grimma, 1829, in-4°. — Le même, *De L. Varii et Cassii parmensis vita et scriptis*; ibid., 1836, in-8°. — Chardon de La Rochette, *Mélanges*, t. III, p. 318-342.

VARLET (*Dominique-Marie*), prélat français, né le 15 mars 1678, à Paris, mort le 14 mai 1742, à Rhynwick, près d'Utrecht. Son père s'était retiré sur le mont Valérien près Paris, et y avait passé le reste de ses jours, dans la pénitence. Quant à lui, destiné de bonne heure à l'Église, il fit ses études en théologie au séminaire de Saint-Magloire, et reçut en 1706 l'ordination sacerdotale et le diplôme de docteur. Pourvu peu après de la cure de Conflans-Charenton, il ne tarda pas à s'en démettre, par suite des obstacles qu'il trouva au bien qu'il voulait y faire. Son crime dès lors était de repousser la bulle *Unigenitus* et de témoigner trop d'attachement aux doctrines de Port-Royal. En 1711

verss dans un œuf frais, en disant : « Il faut mourir, puisque l'avarice de mon père l'a voulu ainsi. » *Voy.* à ce sujet Gui Patin, *Lettres choisies*, t. I, p. 190, et Loret, *Gazette* du 8 déc. 1651

(1) Virgile, dans une épigramme du recueil des *Catalecta*, ainsi que dans le vers suivant des *Bucoliques*, où l'on s'accorde généralement aujourd'hui à considérer la leçon *Vario* et non *Varo* comme la véritable :

Nam neque adhuc Vario videor, nec dicere Cinna
Digna. . . .

(1) *Epist. XVI*, liv. Ier, v. 27-29.

(2) Les fables absurdes sur lesquelles on s'est quelquefois appuyé pour contester l'authenticité du *Thyeste* ne prouvent absolument que la supériorité de cette tragédie sur les autres ouvrages de Varius.

il partit pour l'Amérique, et travailla pendant six ans à l'instruction religieuse des habitants de la Louisiane. Rappelé pour être envoyé en Asie, il fut nommé évêque d'Ascalon et coadjuteur de l'évêque de Babylone (17 sept. 1718). Après avoir été sacré dans la chapelle des Missions étrangères (19 fév. 1719), il alla s'embarquer à Amsterdam, traversa la Russie, arriva sur les bords de la mer Caspienne (1er nov.), et y attendit les ordres de la cour de Perse avant de se rendre à Hamadan, lieu de sa résidence. Comme il ne s'était pas encore soumis à la constitution, il reçut par le canal de l'évêque d'Ispahan un bref du pape le déclarant « suspens de tout exercice d'ordre et de juridiction ». Le gouvernement de son diocèse fut donné à un autre missionnaire, et Varlet préféra s'en retourner en Europe plutôt que de fournir le prétexte d'une division scandaleuse, très-préjudiciable aux intérêts de la religion. Il s'établit à Amsterdam (1720), et voyant inutiles les efforts qu'il avait faits auprès d'Innocent XIII pour obtenir justice, il consomma sa séparation d'avec la cour de Rome en appelant de la fameuse bulle au futur concile (15 fév. 1723). Puis il exerça toutes les fonctions de l'épiscopat, et imposa les mains aux quatre archevêques dissidents qui se succédèrent sur le siége d'Utrecht. Il publia à l'occasion de ces différents sacres deux *Apologies* (Amst., 1724-27, in-4°), recommandables, selon van Espen, par l'érudition, l'exactitude et l'esprit de piété. L'évêque de Babylone acheva sa vie en Hollande, partagé entre ses devoirs ecclésiastiques et la publication d'écrits relatifs aux querelles qui troublaient l'Église. Les catholiques continuèrent de le regarder comme un rebelle et un schismatique, tandis que les jansénistes le proclamaient un nouveau Chrysostôme.

Patouillet, *Dict. des jansénistes*. — *Mém. du temps*.

VARLUNGO. *Voy.* CASINI (*Giov.*).

VARNHAGEN D'ENSE (*Charles-Auguste-Louis-Philippe*), célèbre littérateur et homme d'État prussien, né le 21 février 1785, à Düsseldorf, mort le 10 octobre 1858, à Berlin. Il descendait d'une famille noble et ancienne, originaire de la vieille Saxe. Encore enfant il suivit ses parents à Strasbourg; mais sous la terreur son père, médecin distingué, qui s'était attaché au parti modéré, se rendit suspect aux jacobins, et dut chercher son salut dans la fuite. Ne voulant pas se séparer de son fils, il l'emmena avec lui dans les différentes villes où il résida. Cette vie active entremêlée d'incidents et d'études mûrit vite l'esprit du jeune Varnhagen. A douze ans il essaya ses forces dans la poésie, et prit pour sujet d'une sorte d'épopée les exploits du général Bonaparte; il composa aussi en latin quelques esquisses biographiques des hommes célèbres sur le modèle de celles de Nepos et de Valère Maxime. Après la mort de son père (1799), il fut admis, par l'intermédiaire de Kirchhof, dans l'école de médecine de Berlin (1800); mais l'étude de la philosophie et de la littérature avait pour lui bien plus d'attraits. A la suite de discussions réitérées avec un des professeurs, il se vit rayer de la liste des élèves. Devenu libre, il résolut d'aborder la carrière littéraire, et se lia d'amitié avec plusieurs écrivains, Chamisso entre autres. Ce fut en collaboration avec ce dernier qu'il commença en 1804 la publication du *Musenalmanach*, qui eut du succès. Sentant toutefois l'insuffisance de ses études, il alla en poursuivre le cours à l'université de Halle (1806). Deux ans plus tard il écrivit en commun avec Neumann un roman intitulé *Karl's Versuche und Hindernisse*, où l'on remarque l'influence de Jean-Paul et de Gœthe. En 1807 il revint à Berlin, dans l'intention de s'adonner à la médecine; mais les leçons de Schlegel et de Fichte le ramenèrent à l'étude de la critique et de la philosophie. Ce fut à la même époque qu'il rencontra dans le monde une femme, Rachel Levin (*voy.* ci-après), qui devait exercer un grand ascendant sur son esprit. Il s'éprit pour elle d'un amour ardent, malgré la disproportion de l'âge, et afin de s'assurer une position sociale qui lui permît d'obtenir la main de celle qu'il adorait, il prit pour la seconde fois la résolution d'achever ses études médicales, et se rendit aussitôt à Tubingue (1808). Là il rencontra deux poëtes, Kerner et Uhland, qui le remirent de nouveau dans sa véritable voie en le poussant dans la carrière littéraire. En 1809, il s'engagea au service de l'Autriche, obtint un brevet de porte-enseigne, et assista à la bataille de Wagram, où il fut blessé à la jambe. A peine guéri, il rejoignit son régiment en Hongrie, devint aide de camp du prince de Bentheim, et l'accompagna à Paris (1810), puis à Prague, où il connut M. de Stein, le ministre patriote, et Just de Gruner. Quand l'Autriche seconda l'expédition de Russie, Varnhagen quitta l'épaulette, et se rendit à Berlin dans l'espérance d'obtenir une place dans les bureaux d'un ministère. Mais les événements donnèrent un autre cours à ses idées. Après la déroute des armées françaises en 1813, il accepta le grade de capitaine dans un régiment russe, se trouva à la prise de Hambourg ainsi qu'à l'invasion du Holstein et du Slesvig, et fit en qualité d'aide de camp de Tettenborn la campagne de France. Maniant la plume comme l'épée, il avait mis à profit ses rares instants de repos pour écrire trois ouvrages : *Gedichte des Feldzuges* (Chants du soldat); Friedrichstadt, 1813, in-8°; — *Geschichte der Hamburger Ereignisse* (Récit des événements de Hambourg); Londres, 1813, in-8°; — *Geschichte der Kriegszüge Tettenborns* (Histoire de la campagne de Tettenborn); Stuttgard, 1814, in-8°. Bientôt après eut lieu à Tœplitz son mariage avec Rachel (27 sept. 1814). Pendant qu'il était à Paris il avait été admis dans le service diplomatique de la Prusse, et il suivit le prince Hardenberg au congrès de Vienne, et de là à Paris, où il

entra en relations avec plusieurs célébrités. Nommé chargé d'affaires à Carlsruhe (1815), il fut rappelé en 1819 et désigné au poste d'ambassadeur dans l'Amérique du Nord; mais il refusa, et rentra dans la vie privée avec le simple titre de conseiller de légation. En 1829 il fut chargé d'une mission délicate à Cassel et à Bonn, et l'année suivante, sous le ministère de Bernstorff, il s'engagea encore pour quelque temps dans la vie politique. La mort de sa femme, survenue en 1833, le plongea dans une tranquillité morne, et laissa dans son esprit et dans son cœur une empreinte ineffaçable. Il mourut à l'âge de soixante-treize ans. La plupart de ses écrits appartiennent au domaine de la biographie, et c'est dans ce genre qu'il est maître. Il posséda au plus haut degré l'art de faire revivre sous sa plume les grandes figures du passé. Il mit en partie à exécution l'idée de Schiller, qui voulait écrire un Plutarque allemand. L'harmonie de son style, la simplicité grandiose du récit qui le rend accessible à tous, une délicatesse extrême jointe à une énergie virile et l'art de la composition l'ont placé au rang des plus grands prosateurs de l'Allemagne. Il est facile d'apercevoir chez lui l'influence décisive de Gœthe, à qui il emprunta cet élément sarcastique qui donne de la vie et du mouvement à ses œuvres. Il était un des partisans les plus fervents du système de Hegel. Outre les ouvrages cités, on a encore de lui : *Deutsche Erzæhlungen* (Nouvelles allemandes); Stuttgard, 1815, in-8°; — *Vermischte Gedichte* (Poésies mêlées); Francfort, 1816, in-8°; — *Geistliche Sprüche des Angelus Silesius* (Sentences spirituelles d'Ange Silesius); Hambourg, 1822, in-8°; 3° édit., sous le titre de *Angelus Silesius und Saint-Martin*; Berlin, 1849; — *Gœthe in den Zeugnissen der Mitlebenden* (Gœthe dans le souvenir des contemporains); Berlin, 1823, in-8°; — *Biographische Denkmale* (Monuments biographiques); Berlin, 1824-30, 5 vol. in-8°; 2° édit.; ibid., 1845-46 : ce recueil contient des études sur le comte de Lippe-Schulenburg, Derfflinger, Léopold d'Anhalt-Dessau, Blücher, le roi Théodore, Flemming, Canitz, Besser et Zinzendorf; — *Das Leben des Generals von Seydlitz* (Vie du général Seydlitz); Berlin, 1834, in-8°; — *Das Leben des Generals von Winterfeld*; ibid., 1836, in-8°; — *Leben der Kœnigin von Preussen Sophie-Charlotte*; ibid., 1837, in-8°; — *Denkwürdigkeiten und vermischte Schriften* (Souvenirs et Mélanges); Leipzig, 1837-46, 7 vol. in-8°, et ibid., 1843 : on y trouve des critiques, des nouvelles, des poésies, des études politiques et des esquisses biographiques sur La Fayette, Bollmann, Fleury, Condorcet, Schleiermacher, F. Schlegel, Guill. de Humboldt, Chamisso, Nostitz, etc.; — *Leben des Feldmarechals Grafen von Schwerin*; Berlin, 1841, in-8°; — *Leben des Feldm. Keith* (Vie du feldm. Keith); ibid., 1844; — *Hans von Held*; Leipzig, 1845, in-8°; — *Das Leben Karl Müller's*; Berlin, 1847, in-8°; — *Schlichter Vortrag an die Deutschen über die Aufgabe des Tages* (Simple discours adressé aux Allemands sur le problème du jour); ibid., 1848, in-8°; — *Das Leben des Grafen Bülow von Dennewitz*; ibid., 1853, in-8°. Il contribua beaucoup à la fondation du *Jahrbücher für wissenschaftliche Kritik*, et ses articles publiés dans ce recueil et dans d'autres ont été réunis sous le titre : *Zur Geschichtschreibung und Literatur* (Documents d'histoire et de littérature); Hambourg, 1833, in-8°. Varnhagen a dédié à la mémoire de sa femme un livre intitulé : *Rahel, ein Buch des Andenkens für ihre Freunde* (Rachel, livre-souvenir pour ses amis); Berlin, 1833, 1834, 3 vol. in-8°, et qui a été suivi d'un autre tiré de ses papiers : *Galerie von Bildnissen aus Rahel's Umgang* (La Société de Rachel; galerie de portraits); Leipzig, 1836, 2 vol. in-8°.

Männer der Zeit. — *Unsere Zeit*, t. III, et t. Ier, 2e sér.

VARNHAGEN D'ENSE (*Rachel-Antonia-Frédérique* LEVIN, Mme), femme du précédent, née en juin 1771, à Berlin, où elle est morte, le 6 mars 1833. Ses parents étaient israélites (1) et avaient fait fortune dans les spéculations commerciales. Dès l'enfance elle manifesta pour l'étude des qualités peu communes, et à vingt ans elle attirait déjà sur elle l'attention des hommes les plus distingués. Avec une instruction médiocre (2), elle portait un intérêt ardent à tout ce qui se passait autour d'elle, et s'associa avec enthousiasme au grand mouvement littéraire qui soulevait alors l'Allemagne. Son salon, où régnait la plus aimable cordialité, servit bientôt de rendez-vous aux esprits les plus éminents, tels que les deux Schlegel, Guillaume et Alex. de Humboldt, Gentz, Tieck, Veit, Brinckmann, etc. Gœthe se plaisait à l'appeler *une fille généreuse*. « Elle est puissante par sa manière de sentir, ajoutait-il, et légère dans sa façon d'exprimer ce qu'elle ressent. Le premier de ces dons la rend imposante, le second la fait trouver aimable. Elle est toujours elle-même, bien que toujours elle soit nouvelle; ses dehors sont calmes; elle est de ces âmes que j'aimerais à nommer belles. » On avait déjà vu les mêmes qualités réunies chez Mlle Necker, mais avec moins de simplicité. La beauté extérieure lui manquait. Elle était petite de taille, d'une figure ordinaire; un délicieux sourire rayonnait sur ses traits irréguliers. « Quand je la vis, s'écrie Varnhagen, il me sembla voir la plus aimable des fées. » Comme Mlle de Lespinasse, à laquelle certains côtés du cœur la faisaient ressembler, elle s'attacha à un homme faible et vain, qui ne sut ni l'apprécier ni l'aimer. Abandonnée par lui, elle prit le séjour de Berlin en dégoût,

(1) Ils substituèrent dans la suite au nom de Levin celui de Tornow.

(2) « On veut absolument, disait-elle, que je sois savante, quand je n'ai rien appris. »

et alla faire un voyage en France, attirée vers ce pays par une prédilection marquée. Ce fut en 1808 qu'elle rencontra le jeune Varnhagen, qui venait de prendre à Halle le diplôme de docteur en médecine. L'influence qu'elle exerça sur lui fut assez vive pour lui faire contracter une promesse de mariage, dont les événements politiques retardèrent l'accomplissement jusqu'à la paix. Le 27 septembre 1814 ils se marièrent, et malgré la disproportion d'âge (il était de quatorze ans plus jeune qu'elle), jamais union ne fut plus heureuse. Durant l'absence de son fiancé Rachel s'était convertie au christianisme. Désormais sa vie se confond avec celle de Varnhagen : elle l'accompagna dans ses différentes ambassades; elle continua de rassembler autour d'elle l'élite des lettrés et des artistes, et jusqu'à son dernier jour elle resta digne de l'estime et de l'admiration qu'elle avait su inspirer à ses nombreux amis. Mme Varnhagen n'a rien écrit, du moins en vue de se faire imprimer : tout son bagage littéraire consiste dans trois volumes de lettres, adressées à ce dernier, à ses parents ou à ses amis. « On y trouve tout ensemble, dit C. Selden, l'image d'une vie et l'histoire d'une âme; la réflexion s'y mêle au récit, les dissertations font suite aux narrations. Elle excelle dans les portraits, et toujours par cette vivacité passionnée qui lui fait sentir âprement les traits saillants d'un personnage. »

Varnhagen, *Rachel*. — Custine (De), *Mme Varhagen d'Ense*; Londres, 1838, in-12. — C. Selden, *L'Esprit des femmes de notre temps*; Paris, 1864, in-18.

VARNHAGEN. *Voy.* ASSING (*Rose-Marie*).

VAROTARI (*Dario*), peintre et architecte, né à Vérone, en 1539, mort à Padoue, en 1596. Élève et ami du Véronèse, il se fixa à Padoue, où il devint le chef d'une nouvelle école. Dans ses premiers ouvrages, tels que les peintures de S.-Egidio, il se montra bon dessinateur, bien que les contours de ses figures accusassent un peu de timidité; plus tard il fit preuve de plus de franchise et de sûreté de main. Sa manière fut très-variée, car il imita tantôt le Véronèse, tantôt le Titien ou quelque autre grand artiste. Son plus bel ouvrage à Venise est un *Saint Barnabé*, dans l'église de ce nom. A Padoue, on trouve de lui : à l'université, *les Saintes femmes au sépulcre*; à l'église del Carmine, sur les volets de l'orgue, *le Pape approuvant les statuts de l'ordre des Carmes*; et au palais du Podestat, *l'Alliance conclue entre Pie V, le roi d'Espagne et le doge Louis Mocenigo*, tableau fort endommagé, portant la date de 1573. Varotari pratiqua aussi l'architecture avec quelque succès; il éleva à Dolo la belle villa Mocenigo, et sur le bord de la Brenta un casino pour le médecin Fabrizio d'Acquapendente, et la jolie villa de Montecchia. Il mourut d'une attaque d'apoplexie pendant qu'il priait dans l'église del Carmine. Son fils, qui suit, devint célèbre sous le nom du *Padovanino*. E. B—N.

Ridolfi, *Pittori veneti*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — P. Faccio, *Guida di Padova*. — Pingeron, *Vies des architectes*, t. II.

VAROTARI (*Alessandro*), dit *le Padovanino*, peintre, fils du précédent, né à Padoue, vers 1580, mort à l'âge de soixante ans. Il reçut de son père des leçons dont il tira un tel profit, qu'étant allé à Venise, il put en peu d'années prendre un rang honorable parmi les artistes. Ses premiers sujets d'étude avaient été les fresques laissées à Padoue par le Titien; à Venise, il continua à prendre ce maître pour modèle, et se pénétra si bien de son style, qu'il fut souvent préféré aux meilleurs de ses élèves. En effet, il sut, comme le Titien, traiter avec grâce les tableaux riants, avec force les sujets sévères, avec grandeur les scènes héroïques. Il connaissait à fond l'art de faire plafonner les figures, et il en donna la preuve dans les trois sujets de la *Vie de Saint André* qu'il peignit à Bergame dans l'église consacrée à cet apôtre. On regarde comme son chef-d'œuvre *les Noces de Cana*, conservées à l'Académie des beaux-arts de Venise. Ses autres peintures dans cette ville sont : *le Sacrifice d'Iphigénie*, au palais Manfrin; *la Femme de Darius*, et *le Christ mort*, à l'Académie; le *Martyre de saint Jean évangéliste*, tableau retouché par le Schiavone, à Saint-Pierre; *Santa Maria della salute*, dans son église; *la Parabole des vierges sages*, aux Incurables; *Saint Dominique calmant une tempête*, à Saints-Jean-et-Paul.

Padoue n'est guère moins riche que Venise en œuvres de cet artiste; nous y trouvons : dans la cathédrale, un *Christ portant sa croix*; aux Eremitani, *l'Incrédulité de saint Thomas*, un de ses bons ouvrages; au palais du podestat, *la Femme adultère*. On voit encore de lui : à Florence, au palais Pitti, un *Christ mort*, qui, comme beaucoup d'ouvrages du maître, a poussé au noir, et à la galerie publique le *Portrait de l'artiste*, et *Lucrèce le poignard à la main*; — à Naples, au musée, une *Sainte Famille*; — dans la galerie de Sienne, *l'Enlèvement d'Europe*; — au musée de Vienne, une *Sainte Famille*, *Judith*, et *la Femme adultère*; — à Dresde, *Judith tenant la tête d'Holopherne*, *la Mort de Cléopâtre*; — à Berlin, un *Ecce homo*; — au Louvre, *Vénus et l'Amour*.

VAROTARI (*Dario*), fils du précédent, pratiqua à la fois, et plutôt en amateur, la peinture, la gravure, la poésie et la médecine. Toutefois, on lui doit quelques tableaux assez bons, dont il faisait présent à ses amis, des portraits dans la manière du Giorgione, et quelques eaux-fortes qui ne sont pas sans mérite. E. B—N.

Ridolfi, *Pittori veneti*. — Orlandi, Lanzi, Ticozzi.

VARRON (*C. Terentius* VARRO), général romain, vivait dans la seconde moitié du troisième siècle avant J.-C. D'après Tite Live, il était fils d'un boucher, et se serait élevé aux honneurs en flattant les passions populaires. Il y a sans doute plus de haine que de vérité dans ces assertions,

dont nous ne pouvons, faute de renseignements, contrôler l'exactitude. Il est certain que ce fut le parti plébéien qui porta Varron au consulat en 216. Depuis l'entrée d'Annibal en Italie, les armées romaines, commandées par des généraux choisis dans la noblesse, n'avaient essuyé que des revers. Le peuple, irrité, porta son choix sur un plébéien qui avait déjà rempli les fonctions de questeur, d'édile curule et de préteur. Les nobles combattirent vainement son élection, et ne réussirent qu'à lui faire donner pour collègue un des leurs, Paul Émile. Les deux consuls marchèrent contre Annibal, qui, placé sur le revers oriental des Apennins, menaçait le Samnium et la Campanie. Privé de ligne de retraite, le général carthaginois était dans une position si dangereuse que la moindre défaite l'eût perdu. Varron, se confiant dans la supériorité du nombre, fut d'avis de l'attaquer. Mais les milices romaines n'avaient pas encore appris à résister aux vétérans d'Espagne et à la cavalerie numide. L'armée des deux consuls fut écrasée à Cannes (2 août 216). Paul Émile périt, et Varron se sauva à Venouse avec soixante-dix cavaliers. Dans cet immense désastre il eut du moins le mérite de garder sa présence d'esprit. Informé que les débris de l'armée romaine avaient trouvé un refuge dans Canouse, il y courut, et organisa la défense avec une promptitude qui déconcerta le vainqueur. On a beaucoup agité la question de savoir si Annibal, aussitôt après la victoire de Cannes, n'aurait pas dû marcher sur Rome. Sans doute la cavalerie numide, se précipitant vers la ville, et y devançant la nouvelle de la défaite, aurait pu y pénétrer à la faveur de la surprise. S'y serait-elle maintenue jusqu'à l'arrivée de l'infanterie, qui même en s'avançant à marches forcées, ne pouvait pas y être rendue avant dix ou douze jours? C'est fort douteux. Ajoutons que du moment qu'il s'agissait d'une opération régulière et non d'un coup de surprise, la marche sur Rome n'offrait aucune chance favorable. Comment Annibal eût-il enlevé Rome, qui était à quatre-vingts lieues du champ de bataille lorsqu'il ne put s'emparer de Canouse, qui en est à trois ou quatre?

Lorsque Varron revint à Rome, toutes les classes de la population se portèrent à sa rencontre; et le sénat en corps le remercia de n'avoir pas désespéré de la république. C'était un magnifique exemple d'union que donnaient les différents ordres de l'État; c'était aussi une preuve qu'on n'imputait pas à Varron le désastre de Cannes, et qu'on lui savait gré de ses récents services. Varron ne fut plus élevé au consulat, mais il eut divers commandements militaires jusqu'à la fin de la seconde guerre punique. En 203 le sénat l'envoya en ambassade auprès de Philippe, roi de Macédoine, et en 200 il lui confia une mission en Afrique pour régler les conditions de la paix avec Vermina, fils de Syphax. Le souvenir de Cannes n'avait pas enlevé à Varron l'attachement du peuple, et lui avait peut-être concilié l'esprit du sénat, qui ne le craignait plus depuis cette défaite. L. J.

Tite Live, 22, 23, 35-61. — Polybe, III, 106-116. — Plutarque, XXII, *Fabius*, 14-18. — Appien, *Annib.*, 17-26. — Valère Maxime, III, 4. — Mommsen, *Hist. romaine*, t. III, trad. Alexandre.

VARRON (*Marcus Terentius* VARRO), polygraphe romain, né à Réate, en Sabine, vers 114, mort vers 26 av. J.-C. Issu d'une famille riche et distinguée, quoique plébéienne d'origine, il eut pour maître, à Rome, le grammairien Ælius Stilo, et alla achever son éducation en Grèce. Il paraît y avoir prolongé longtemps son séjour, car il y était encore lorsque Cicéron, plus jeune que lui d'une dizaine d'années, se rendit à son tour à Athènes afin de compléter ses études. Tous deux suivirent ensemble les leçons d'un philosophe académicien, ou plutôt éclectique, Antiochus d'Ascalon. De retour à Rome, Varron se lia avec Pompée, à qui même il rendit le service de composer, sur sa demande et pour son instruction, deux traités l'un *Sur la navigation*, l'autre *Sur la tenue des assemblées du sénat*. La guerre des pirates étant survenue, il fut un des treize lieutenants de Pompée; il se montra digne de ce haut emploi, au point de mériter par sa valeur la couronne rostrale, distinction si rare qu'au temps de Pline l'Ancien elle n'avait encore été décernée que deux fois. La crise politique que Rome traversait alors fournit à Varron l'occasion de montrer un autre genre de courage : il ne craignit pas de protester contre la formation du premier triumvirat, dans un écrit intitulé *le Monstre à trois têtes* (Τρίκρανος). Mais, soit qu'il ait cédé bientôt à l'ascendant de Pompée, soit qu'il fût naturellement disposé à se résigner vite aux faits accomplis, son indignation ne fut pas de longue durée : la même année en effet on le voit accepter du pouvoir nouveau, avec le titre de *vigintivir*, la tâche peu patriotique d'installer une colonie de vétérans. C'est probablement à cette époque qu'il remplit aussi les charges d'édile, de triumvir et de tribun avec un respect de la tradition et des formes légales où la minutie de l'antiquaire paraît avoir eu autant de part que les scrupules du magistrat. La guerre civile associa enfin la cause de Pompée à celle de la république. Varron aurait dû, ce semble, saisir avec empressement cette occasion de se montrer à la fois bon ami et bon citoyen. Il ne se prononça pourtant qu'après bien des tergiversations, si nous devons nous en rapporter à un témoignage suspect sans doute, mais que rien ne contredit, celui de César. Varron était alors en Espagne comme lieutenant de Pompée. Les *Commentaires* nous le montrent indécis d'abord, inactif, et accueillant même avec une sorte de faveur la nouvelle des premiers succès de César; puis, au premier obstacle que rencontra la marche victorieuse du rebelle, changeant tout à coup de langage, et se préparant énergiquement à la résistance. Dès lors il ne néglige rien, fait

des levées, des provisions de vivres, d'argent et d'armes, équipe des galères, sévit contre les partisans de César, et enfin exige de toute la province un serment de fidélité. Ces violences impolitiques n'eurent d'autre résultat que de jeter l'Espagne entière dans le parti de César. A son arrivée, toutes les villes se rallièrent à lui, et Varron, abandonné d'une partie de son armée, dut aller à Cordoue faire sa soumission. Puis il se rendit en Épire, au camp de Pompée, et y fut reçu avec froideur. Il n'en montra que plus d'empressement à se soumettre, après Pharsale, et à revenir en Italie. Inquiété d'abord, à ce que l'on croit, par Antoine, il put enfin rentrer dans sa villa de Tusculum, qu'une lettre de César avait préservée du pillage, et se consacra désormais presque entièrement aux lettres, les circonstances ne lui permettant plus ce genre de vie mêlé d'affaires et d'études, ou, comme il disait, d'action et de loisir, qu'il préférait à tout autre. Cette époque paraît avoir été celle de sa plus grande intimité avec Cicéron, dont la conduite politique n'avait pas été sans rapports avec la sienne, et qui cherchait alors dans des occupations pareilles l'oubli des mêmes déceptions. Tous deux, quand César revint d'Afrique, allèrent le trouver ensemble, afin de désarmer son ressentiment. Le repos qu'ils demandaient leur fut accordé; et le dictateur confia même à Varron une tâche qui flattait ses goûts, celle de réunir des livres pour plusieurs bibliothèques publiques dont il projetait la fondation. Varron donna pourtant encore une marque d'indépendance qui lui fait honneur, en composant l'éloge funèbre de la sœur de Caton. Il est probable aussi qu'après la mort de César il se prononça contre Antoine. Autrement, on ne s'expliquerait guère qu'Antoine ait pu s'emparer violemment de la maison de Varron et y commettre tous les excès dont Cicéron fait le récit; qu'enfin Varron lui-même ait été proscrit, quand Octave, dont il se défiait depuis longtemps, eut donné raison à ces craintes, en s'unissant ouvertement à Antoine. Ce qui ne fait pas moins d'honneur à Varron que ce courage et cette prévoyance, c'est l'empressement avec lequel ses amis se disputèrent le dangereux honneur de le soustraire aux suites de l'arrêt lancé contre lui. Enfin hors de danger, il ne sortit de l'asile qu'il avait choisi, la maison de campagne de Calenus, que pour reprendre le cours de sa vie laborieuse. C'est sans doute dans ses belles villas de Casinum, de Cumes, de Tusculum, converties par ses soins en bibliothèques et en musées, qu'il passa ses vieux jours, en compagnie de sa femme, Fundania, et en paix avec Auguste, qui voulut même, par une faveur exceptionnelle, que *le plus savant des Romains* pût voir avant de mourir son buste et ses ouvrages dans la bibliothèque fondée par Asinius Pollion. Il mourut presque nonagénaire, et, selon Valère Maxime, le travail ne finit pour lui qu'avec la vie.

« Varron avait tant lu, dit saint Augustin, qu'on ne sait où il a pris le temps d'écrire, et il a tant écrit qu'il serait presque impossible de lire ses œuvres complètes. » En effet, nous savons qu'il avait composé environ quatre-vingts ouvrages, formant ensemble près de cinq cents livres, dont une centaine ont dû être publiés dans les six dernières années de sa vie. Nous ne possédons que deux de ces écrits : encore l'un d'eux est-il mutilé; mais tous, à l'exception d'une dizaine peut-être, nous sont aujourd'hui connus par leurs titres. Les *Satires Ménippées* étaient des productions de la jeunesse de Varron. Dans ces compositions mêlées de prose et de vers, et portant des titres piquants ou même bizarres, tantôt grecs, tantôt latins, il avait eu pour objet principal d'initier ses compatriotes à la connaissance de la philosophie grecque. Ses *Logistorici* étaient sans doute des dialogues du genre de ceux que nous a laissés Cicéron. Il y était question de morale, parfois de philosophie proprement dite, et accessoirement d'antiquités romaines. Nous trouvons dans *la Cité de Dieu* de saint Augustin une curieuse analyse du traité *Sur la philosophie*, où Varron s'attachait à résoudre la question du souverain bien, conformément aux doctrines de l'ancienne Académie. On peut aussi rapporter à la partie philosophique de ses ouvrages un recueil de *Sentences* dont l'origine est obscure, la valeur inégale, et dont une partie seulement offre des caractères sérieux d'authenticité, à côté d'autres dont la pensée est niaise ou le style barbare; on croit que ces sentences sont détachées de quelque compilation du moyen âge, formée de morceaux empruntés sans choix à Varron et reliés l'un à l'autre, tant bien que mal, dans la langue du temps. Varron avait composé plusieurs ouvrages de grammaire, dont le plus important nous est seul parvenu, encore bien mutilé : c'est le traité *De lingua latina*, qui avait XXV livres. Mais nous en connaissons le plan : Varron traitait d'abord de l'étymologie, puis de la dérivation, enfin de la syntaxe; cette dernière partie est perdue tout entière. Les six livres que nous avons (du V[e] au X[e]) sont très-défigurés et d'une lecture assez difficile, rendue encore plus ingrate par ces étymologies absurdes qu'on retrouve chez tous les grammairiens de l'antiquité, ainsi que par des discussions subtiles et oiseuses. D'ailleurs on peut y louer une application, nouvelle alors, de l'esprit philosophique à la grammaire, une distinction nettement établie entre les mots racines et les mots dérivés, un sentiment juste des droits de l'usage, enfin un effort méritoire pour éclaircir l'origine des mots au moyen de l'histoire et de l'archéologie. En effet, Varron était avant tout un archéologue. Si dans son ouvrage *De vita populi romani* on entrevoit, outre une idée séduisante et grande, que Florus n'a fait peut-être qu'emprunter à Varron, un regret des mœurs républicaines, propre à

passionner l'histoire et à y mêler l'éloquence, on ne trouvait guère que de l'archéologie avec une chronologie intrépide, que les mythes sacrés eux-mêmes n'effrayaient pas, dans un autre écrit *De gente populi romani*.

Le titre capital de Varron à l'admiration des anciens paraît avoir été un vaste traité d'archéologie, dont il ne reste que des fragments : il était intitulé *Rerum humanarum et divinarum antiquitates*, et comprenait quarante-et-un livres. Les *Antiquités humaines*, proprement dites, se divisaient en quatre sections, consacrées à l'ethnologie, à la géographie, à la chronologie et aux institutions. La première était pleine de fables; la quatrième est pour nous la plus regrettable de toutes. Mais c'est surtout à ses *Antiquités divines* que Varron dut son immense réputation d'érudit. Dans ce traité, il commençait par distinguer trois théologies, la première, mythique, celle des poëtes; la deuxième, naturelle, celle des philosophes; la troisième, civile, celle de l'État. Condamnant la première en principe, comme indigne de la majesté divine, éliminant la deuxième comme supérieure à la portée d'esprit du vulgaire, il se renfermait dans la troisième, celle qui n'impose à l'homme que des pratiques, et non des croyances. C'est par là que Varron, qui dans cet ouvrage paraît s'être montré partisan déterminé de l'exégèse stoïcienne, pouvait accorder la négation la plus radicale du paganisme avec le dessein déclaré et sincère de restituer et de fixer la tradition du culte national; allier, en un mot, une incrédulité complète en fait de religion avec une orthodoxie minutieuse en matière de liturgie. Une fois arrivé à l'objet propre de son ouvrage, Varron, fidèle à la division qu'il avait suivie dans ses *Antiquités humaines*, traitait successivement des *hommes* ou des prêtres, des *lieux* ou des temples, des *temps* ou des fêtes, des *choses* ou des cérémonies. Enfin, les trois derniers livres seulement des *Antiquités divines* étaient consacrés aux dieux. Varron s'occupait d'abord des *dieux certains*, c'est-à-dire de ces vieilles divinités d'origine vraiment romaine; puis des *dieux incertains*, dont les attributions étaient en général moins précises, et qui paraissent avoir été pour la plupart des dieux étrangers; enfin, des *dieux principaux ou d'élite*, ceux qui avaient à Rome le plus grand nombre de temples et de statues. C'est surtout à l'égard de ces derniers dieux que Varron usait sans façon de la méthode stoïcienne, s'attachant à montrer en chacun d'eux la personnification d'un élément ou d'un phénomène physique. Quelles lumières ne jetterait pas sur l'histoire, encore si mal débrouillée du paganisme, ce livre aujourd'hui perdu! On en a imputé la destruction à un pape; mais Pétrarque affirme l'avoir vu, quand il était encore enfant; on ne saurait donc en faire remonter la disparition au delà du quatorzième siècle. Nous avons également perdu les *Hebdomades*, ou *Livre des images*, sorte de biographie générale des hommes célèbres, en cinquante et un ou plus probablement cent et un livres, où Varron avait eu l'idée, neuve et fort remarquée, de joindre à chaque notice, outre un distique qui en contenait la substance, un portrait, fidèle autant que possible, du personnage qu'elle concernait.

Le traité d'agriculture en trois livres, intitulé *De re rustica*, est le seul monument intact qui nous reste de Varron. C'est un dialogue ou plutôt une suite de trois dialogues, indépendants l'un de l'autre quant à l'action et au lieu de la scène, et rattachés seulement par l'unité du sujet, qui y est méthodiquement traité. Le livre I[er] est consacré à l'agriculture proprement dite; le II[e] à l'élève du bétail; le III[e] aux volières, aux ruches, aux viviers. Mieux composé que l'ouvrage de Caton, qui porte le même titre, cet écrit paraît justifier imparfaitement l'admiration que les anciens avaient pour son auteur. Caton avait devant lui des hommes encore fidèles à la vieille tradition romaine et à la vie agricole. Varron, comme Virgile, s'adressa à des Romains dégénérés, habitués déjà à la mollesse, au luxe, aux plaisirs. Lui-même n'est qu'un paysan amateur, mieux fait pour la villégiature que pour le labourage. Mais il a déjà sous les yeux les funestes effets de cette décadence de la vie rustique, et il essaye de régénérer la Rome d'Auguste par des leçons renouvelées de Caton le Censeur.

Les premières éditions sont : pour le *De lingua latina*, celle de Rome (1471); pour le *De re rustica*, celle de Venise (1470); pour les fragments, celle d'Ausonius Popma (Leyde, 1601). Pour les *Sententiæ*, la première complète est celle de M. Devit (Padoue, 1843, in-8°). Parmi les plus récentes, nous signalerons particulièrement : celle du *De lingua latina*, due à O. Müller (Leipzig, 1833), reproduite par M. Egger (Paris, 1837); celle du *De re rustica* par Schneider (Leipzig, 1794-97, 4 vol. in-8°); celle des *Satiræ menippeæ* par Fr. Œhler (Quedlimbourg, 1844, in-8°); celle des *Sentences* avec traduction et commentaire par M. Chappuis (Paris, 1856). Une édition complète des fragments se prépare en ce moment à Bonn. Le *Traité d'agriculture* a été traduit en français par M. Wolff dans la collection Nisard, et dans la collection Panckoucke par M. Rousselot.

Ed. TOURNIER.

Fabricius, *Bibl. latina*. — Orelli, *Onomasticon tullianum*. — C.-F. Schmid, *De Varrone legum XII tab. interprete*; Wittemb., 1794, in-4°. — Berwick, *Life of Pollio, Varro and C. Gallus*; Lond., 1818, in 8°. — Pape, *De Varrone*; Leyde, 1833, in 8°. — Ley, *De vita scriptisque Menippi et de satira Varronis menippea*; Cologne, 1843, in-4°. — G. Boissier, *Essai sur la vie et les ouvrages de Varron*; Paris, 1861, in-8°, couronné en 1859 par l'Acad. des inscr. — *Notices* des différents éditeurs. — Hofmann, *Lex. bibliogr.* — Smith, *Dict. of greek and roman biogr.*

VARRON (*Publius Terentius* VARRO), surnommé *Atacinus*, poëte latin, né vers 81 avant

J.-C., dans le bourg d'Atax selon quelques-uns, suivant d'autres dans le voisinage de la rivière qui portait ce nom (auj. l'Aude), et probablement à Narbonne. A l'âge de trente-cinq ans, si l'on en croit Suétone, il se mit à étudier la littérature grecque avec ardeur. Le peu de vers qui nous sont parvenus sous son nom révèlent en effet un poëte formé à la même époque que les grands maîtres du siècle d'Auguste; mais il se distinguait d'eux au moins par le choix de ses sujets, empruntés pour la plupart à un ordre d'études qui paraît offrir peu de ressources à la poésie. Narbonne était une ville très-commerçante : les flottes du monde entier se donnaient rendez-vous dans son port. Ce contact journalier avec des voyageurs et des marins explique la prédilection de Varron pour les sujets géographiques. Les anciens lui attribuent d'abord une *Chorographie*, appelée *Voyage de Varron*, par un poëte obscur, nommé Licentius, qui paraît s'en être inspiré et nous en a conservé quelques traits. Dans cette description des régions terrestres, la cosmographie aussi trouvait place, peut-être au moyen d'une fiction pareille à celle dont Cicéron a fait usage dans le *Songe de Scipion*. Les *Libri navales*, dont Végèce parle comme d'un ouvrage de Varron, sans préciser davantage, semblent convenir par leur titre à un prosateur plutôt qu'à un poëte, à Marcus Varron plutôt qu'à Publius; mais le programme renfermé dans ce titre et d'autres indices encore peuvent faire pencher la balance en faveur du dernier. On ne sait pas davantage avec certitude lequel des deux Varron doit être regardé comme l'auteur d'un livre ou d'un poëme intitulé *Europe;* si c'est Varron de Narbonne, cet ouvrage n'était peut-être qu'une partie de sa *Chorographia*. Deux Grecs avaient déjà écrit sur l'Europe : Mnasée de Patras et le poëte Nicandre. Un autre Grec, Apollonius de Rhodes, avait fourni à Publius Varron la matière et le modèle du plus fameux de ses poëmes, celui où était racontée, sous le titre de *Jason*, l'expédition des Argonautes. La réputation dont cette œuvre jouissait dans l'antiquité ne permet pas néanmoins de supposer que ce fût une simple traduction. Mais la perte de tous ces poëmes géographiques, originaux ou imités, est moins regrettable pour nous que celle de l'épopée où Varron chantait la guerre de Séqnanie (*De bello sequanico*), si toutefois il faisait autre chose dans cet ouvrage que suivre servilement le récit de César. Varron s'était aussi essayé dans la satire, mais sans succès, au jugement d'Horace. On vantait au contraire son livre d'élégies (*Leucadia*) en l'honneur de sa maîtresse. Nous avons encore sous son nom une épigramme, qui témoigne d'un attachement honorable à la mémoire de Pompée et surtout à celle de Caton. Properce, Ovide, Stace, Velleius Paterculus, ont parlé de Publius Varron comme d'un grand poëte, et Virgile n'a pas dédaigné de lui faire le même honneur qu'à Ennius. Le premier recueil qu'on ait fait des fragments de Varron est celui de Robert et Henri Estienne dans les *Fragmenta vet. poet. latin.* (Paris, 1564). On les trouve dans le t. IV des *Poetæ latini minores* de Lemaire, reproduction faite d'après Wernsdorf (Helmstædt, 1792, in-8°). E. T.

Notice, de Wernsdorf. — Wöllner, *De P. Terentii Varronis Atacini vita et scriptis*; Münster, 1829, in-8°. — Vossius, *De historicis latinis*. — Schœll; Ficker, Pierron, *Hist. de la littér. rom.*

VARTOMANUS (*Luigi* BARTHEMA, en latin), voyageur italien, né vers 1480 à Bologne, mort dans la première moitié du seizième siècle. On ne sait rien sur les premiers temps de sa vie; mais il est aisé de voir qu'il avait fait des études sérieuses à Bologne, à Gênes, ou à Venise, sur la pyrotechnie, encore si peu avancée de son temps. Il avait même pratiqué l'art du fondeur, et il se vantait à juste raison de pouvoir mettre sur pied des pièces de canon de fort calibre. Il résolut de porter son industrie en Orient, et il partit en 1501 pour Alexandrie. Après avoir visité le Caire, Beyrouth, Tripoli, il arriva à Damas, où il rencontra dans un corps de mamelouck un renégat italien, qui le fit admettre dans sa compagnie. Grâce à ce déguisement, il lui fut possible d'atteindre La Mecque et de pénétrer jusqu'au tombeau du prophète. Reconnu par un Arabe, qui l'avait vu en Italie, il lui inspira assez de confiance pour être admis à partager son logis durant plusieurs mois ; il s'y tenait caché lorsqu'il apprit qu'un ordre du gouverneur expulsait de la Cité sainte, sous peine de la vie, tout mamelouck qui y serait encore. Il s'empresse de quitter l'habitation où il a été si bien traité par les femmes de son hôte, et s'éloigne avec la caravane qui doit le conduire aux Indes ; à la suite d'une querelle avec l'un de ses compagnons, il est reconnu pour chrétien et conduit dans le palais du soudan d'Égypte. Pour recouvrer la liberté, il contrefait le fou, et en intéressant à sa cause la favorite du souverain, il parvient à gagner Aden, d'où il entreprend des pointes hardies dans l'Arabie Heureuse, l'île d'Ormuz et quelques villes opulentes de la Perse. Il s'embarque enfin pour les Indes Orientales, terres inconnues et mystérieuses, comme il le dit lui-même. Il le faut dire à son honneur, ce qui frappe le plus Barthema, c'est la moralité de certaines peuplades indiennes, les Guzarates, par exemple. Son ignorance de certains phénomènes naturels, son amour pour le merveilleux en zoologie (il prétend avoir vu la licorne), sa crédulité sur une foule de points qu'acceptait son siècle, rien ne détruit l'importance réelle de sa relation (1). La partie la plus intéressante

(1) Il existe dans la bibliothèque d'Évora un livre inédit intitulé *l'Esmeraldo do mar*, et écrit en 1505 par le fameux Duarte Pacheco. Plusieurs chapitres sont consacrés à la description de l'Inde, et il serait curieux d'établir la comparaison de cette relation inédite avec celle de Barthema.

est celle où il rappelle son long séjour aux Indes, à l'époque où il avait parfois les Portugais pour adversaires et où il exerçait les fonctions d'artilleur chez les indigènes. Son habitude des langues orientales, le costume musulman qu'il se gardait bien de quitter, lui donnaient une facilité d'observation qu'aucun Européen n'avait eue avant lui. Aussi décrit-il les cérémonies religieuses qui avaient lieu à Calicut dans les pagodes. Animé du même esprit de curiosité, il visite l'île de Ceylan, la presqu'île de Malacca, les îles de Sumatra et de Java. Puis il retourne à Calicut, en guerre alors avec les Portugais, et se transforme en fakir et en médecin. Las d'être un objet de vénération pour les fidèles, il se rend à Cananor; bien accueilli de Lourenço de Almeida, fils du vice-roi des Indes; il est envoyé à Cochin et revêtu du titre de *feitor* (facteur), ce qui le met à même de faire de gros profits durant dix-huit mois.

Il y avait sept ans que Barthema se trouvait hors de l'Italie lorsqu'il songea à y rentrer. Il quitta les Indes chargé d'or et d'honneurs (1507). A la suite d'une bataille où il avait combattu valeureusement, Almeida l'avait créé chevalier. Son retour s'effectua par le cap de Bonne-Espérance. Embarqué à bord du *Saint-Vincent*, navire frété par Bartholommeo Marchioni, riche marchand de Florence, il toucha successivement à Mozambique, à Madagascar, à Sainte-Hélène, aux Açores. A peine arrivée en Portugal, il alla se présenter devant le roi Manoel, qui lui fit l'accueil le plus flatteur, ensuite il partit directement pour Rome. On ignore les derniers événements de sa vie. Revenu dans sa patrie, il s'empressa de mettre au jour le récit de ses aventures; mais il crut devoir emprunter la plume d'un littérateur, Madrignano, qui le traduisit en latin sous ce titre : *Lud. Vartomani Novum itinerarium Æthiopiæ, Ægypti, utriusque Arabiæ, Persiæ, Syriæ et Indiæ intra et extra Gangem;* Milan, 1508, in-fol. Tel fut le succès de l'ouvrage qu'en 1511 il fut réimpr. à Milan, et qu'en 1517 le texte italien parut sous le titre d'*Itinerario* (Venise, in-8°). Presque aussitôt il est traduit à l'étranger : l'Allemagne le vulgarise dès 1515, et en donne plusieurs éditions jusque dans le siècle suivant; l'Espagne en a une version de Christoval de Arcos, laquelle date de 1520. En France il a dû être traduit vers la même époque, ainsi qu'on peut le voir par le manuscrit (1) conservé à la Bibliothèque impériale (n° 4939, suppl. français). Une autre version, faite par Jean Temporal, est intitulée *les Voyages de Loys de Bartheme, Bolognois* (Lyon, 1556, in-fol.), et parut d'abord comme un chapitre de Ramusio; l'éditeur prévient le public dans la préface qu'il a suivi pour le texte la version latine, mais qu'il s'est aidé beaucoup de la version espagnole. « Et de cette translation, dit-il, me suis aydé à la correction de plusieurs endroits gâtés et corrompus en ce dit auteur. »

F. Denis.

(1) Il a pour titre *le Viateur en la plus grande partie de l'Orient*. Le nom de Barthema n'est pas même indiqué.

Stuk, *Verzeichniss von ältern und neuern Land- und Reisebeschreibungen*. — Ternaux-Compans, *Bibl. asiatique et africaine*. — *De l'Afrique, contenant les navigations des capitaines portugalois et autres faites au dit pais jusques aux Indes*, par Jean Temporal; Lyon, 1556, in-fol. — Boucher de La Richarderie, *Bibl. des voyages*.

VARUS (*P. Quintilius*), général romain, mort en l'an 762 (9 après J.-C.). Son père Sex. Quintilius Varus, d'abord lieutenant de Pompée, puis de Brutus et Cassius, fut un des chefs républicains qui ne voulurent pas survivre à la défaite de Philippes; il se fit tuer par un de ses affranchis. Mais quand la république eut disparu sans retour, les grandes familles qui l'avaient défendue se rattachèrent au nouveau pouvoir, et briguèrent les hautes fonctions de l'empire. Le fils de S. Q. Varus fut consul en l'an 13 avant J.-C., avec Tiberius Claudius Néron (le futur empereur Tibère). Il obtint ensuite le gouvernement de la Syrie. Velleius Paterculus prétend qu'il entra pauvre dans une province riche, et qu'il sortit riche d'une province pauvre. En pressurant une contrée opulente et tranquille, Varus ne s'était pas habitué à un commandement difficile, et Auguste commit une grave faute en lui confiant le gouvernement de la Germanie (en 6 après J.-C.). La région comprise entre le Rhin et le Weser avait été conquise par Drusus. Avec de la prudence et de la fermeté on l'eût probablement amenée à subir les lois et les mœurs des Romains; mais Varus était à la fois indolent et impérieux. Il lui parut tout simple d'imposer aux vaillantes tribus germaniques les formes régulièrement oppressives et vexatoires de l'administration impériale. En agissant ainsi il ne faisait sans doute qu'exécuter les ordres d'Auguste, et la responsabilité de la catastrophe retombe au moins autant sur l'empereur que sur le proconsul. Les Germains, à qui on enlevait peu à peu toutes leurs coutumes nationales, et qui voyaient leurs droits, leurs propriétés et leurs vies à la merci des gouverneurs romains, résolurent de repousser à tous risques la domination étrangère. Un jeune chef de la tribu des Chérusques, Arminius, qui avait servi avec distinction dans l'armée romaine, se fit l'âme d'un vaste complot où entrèrent la plupart des peuples de la Germanie centrale, les Chérusques, les Marses, les Cattes et les Bructères. Dans l'été de l'an 9 Varus alla s'établir avec ses troupes sur la rive occidentale du Weser. Il avait trois légions, avec des troupes légères et de la cavalerie, c'est-à-dire environ trente-cinq mille hommes. Les chefs germains accoururent dans son camp, protestant de leur obéissance et de leur dévouement. Nul ne montrait plus de zèle qu'Arminius. Ils signalèrent au proconsul quelques localités où il serait bon

d'envoyer des troupes pour contenir les mécontents; quand ils l'eurent ainsi amené à s'affaiblir par des détachements, ils lui annoncèrent qu'un vaste soulèvement venait d'éclater dans le sud. Sur cet avis mensonger Varus résolut de quitter son campement, et de se diriger vers le théâtre de la prétendue révolte. Cependant les avertissements ne lui manquèrent pas. Ségeste, oncle d'Arminius, lui déclara qu'on le trompait par un faux rapport et que des traîtres cherchaient à l'attirer dans un piége. Varus ne tint pas compte de cette révélation, qui lui fut faite dans la soirée qui précéda la levée du camp; il mit même le comble à son imprudence en permettant aux chefs germains de s'éloigner : ils lui promirent de venir bientôt le rejoindre avec leurs contingents.

L'itinéraire de Varus ne nous est pas connu avec précision; cependant, si l'on rapproche avec soin les vagues témoignages des anciens, on arrive à penser qu'il se dirigea du nord au sud, des environs de Minden jusqu'à la hauteur de Detmold. Pour suivre cette route il dut s'engager dans les gorges ou défilés de Teutobourg, qui s'étendent du nord-ouest au sud-est sur un espace de trente lieues; c'est une région fortement ondulée plutôt que montagneuse, et où les collines boisées alternaient avec les vallons marécageux. Pendant la saison chaude, le chemin, quoique difficile, eût été praticable; malheureusement on touchait à l'automne, et l'armée romaine se mit en marche sous une pluie battante. Le proconsul, ne soupçonnant pas le danger, n'avait pas pris de précautions. A peine la longue file de ses soldats se fut-elle enfoncée dans le défilé, que les Germains assaillirent l'arrière-garde, encombrée de bagages et traînant avec elle beaucoup de femmes et d'enfants. Les légionnaires résistèrent bravement, mais ils ne purent sauver ni les bagages ni les personnes placées sous leur escorte. Le soir, toute l'armée se trouva réunie, humiliée et découragée, quoique encore presque entière. Varus, renonçant dès lors à son mouvement vers le sud, résolut d'atteindre par le chemin le plus court Aliso, station fortifiée que Drusus avait établie sur la Lippe. Le lendemain les Romains se remirent en marche. Ce fut pour eux une journée de combats continuels, dans les bois, sur un sol marécageux et sous la pluie. Le soir, quand ils s'arrêtèrent pour camper, ils étaient déjà très-réduits en nombre. Le matin du troisième jour ils repartirent, espérant sortir enfin de cette région inextricable; mais quand, vers le milieu de la journée, ils débouchèrent dans la plaine qui s'étend entre le défilé de Teutobourg et l'Ems, ils s'aperçurent avec désespoir que les Germains les y avaient devancés. Quoique l'armée romaine fût désorganisée et extrêmement diminuée par cette affreuse marche de trois jours, peut-être aurait-elle réussi à se frayer un passage à travers les lignes ennemies, si son chef avait montré plus de sang-froid et d'énergie. Malheureusement Varus, suivant le mot de Velleius Paterculus, était plus disposé à mourir qu'à combattre. Il se perça de son épée, et beaucoup de ses officiers l'imitèrent. Les soldats, privés de leurs chefs, se battirent au hasard, s'enfuirent ou se rendirent. Très-peu atteignirent Aliso. Les autres furent tués ou réduits en esclavage. Les vainqueurs coupèrent la tête de Varus et l'envoyèrent à Maroboduus, roi des Marcomans, pour l'engager à se joindre à eux. La destruction des légions de Varus produisit un immense effet sur l'Italie, qui se crut menacée d'une invasion des barbares. Auguste et Tibère conjurèrent ce danger, mais le résultat de la victoire des Germains n'en fut pas moins décisif. L'empire recula du Weser au Rhin, et la Germanie échappa à la domination romaine.

L. J.

Velleius Paterculus, II, 117-120. — Dion Cassius, LVI, 18-25. — Suétone, *Augustus*, 23; *Tiberius*, 16, 17. — — Florus, IV, 12. — Tacite, *Annales*, I, 60, 61, 71. — Hœckh, *Rœmische Geschichte*, t. I, 2e part., p. 84. — Uckert, *Geogr. der Griechen und Rœmer*, t. III. — Merivale, *Hist. of the Romans*, t. IV. c. 38.

VASARI (*Giorgio*), biographe, architecte et peintre, né à Arezzo, en 1512, mort à Florence, le 27 juin 1574. Il était issu d'une famille dont l'illustration artistique remontait jusqu'au quatorzième siècle. Aidé sans doute des conseils d'Antonio, son père, il dessina les meilleures peintures de sa ville natale, et fut conduit à Florence par son parent le cardinal Passerini (1524); là, en même temps qu'il recevait les avis de Michel-Ange, d'Andrea del Sarto et de plusieurs autres artistes, il lui fut permis d'assister aux leçons que le cardinal donnait à Hippolyte et Alexandre de Médicis, ses élèves. Mais en 1527, les Médicis ayant été expulsés, il revint à Arezzo, où il peignit, pour l'église Saint-Pierre, son premier tableau, représentant à mi-corps *Sainte Agathe, saint Roch et saint Sébastien*. Le Rosso vit cette œuvre, et reconnaissant les rares dispositions de son jeune auteur, lui donna quelques conseils, et lui procura même la commande d'un tableau. C'est en exécutant celui-ci que Vasari reconnut combien il lui restait encore à apprendre, combien surtout il était loin du moment où son pinceau pourrait lui fournir les moyens de subvenir aux besoins de trois sœurs et de deux frères, que la mort de son père avait laissés à sa charge. Il retourna à Florence, où il s'adonna quelque temps à l'orfévrerie. Le siége de 1529 l'ayant forcé de se réfugier à Pise, et de là à Arezzo (1530), il peignit dans l'église de Saint-Bernard quelques fresques, aujourd'hui presque effacées. A cette époque Hippolyte de Médicis, devenu cardinal, l'emmena à Rome. Après le départ de celui-ci pour la Hongrie, il retourna à Florence (1531), et reçut le plus bienveillant accueil du duc Alexandre, qui lui confia divers travaux dans le palais Vieux. En même temps, il commença à étudier sérieusement l'architecture, et lors de l'entrée de Charles V,

en 1536, il fut, avec le Tribolo, chargé des décorations et des arcs de triomphe (1). Après avoir fait à Rome un nouveau voyage d'étude (1537), il revint en Toscane à la fin de 1538, et peignit pour l'église de Monte-San-Savino une *Assomption de la Vierge*, puis pour les Camaldules une *Descente de Croix*, et une *Adoration des Mages*, qui obtint un grand succès. Appelé à Bologne en 1539, par l'abbé de S.-Michele in Bosco, il exécuta pour ce couvent *Abraham et les Anges* (aujourd'hui à l'Académie de Florence), et *Saint Grégoire à table avec douze pauvres*, composition recommandable pour l'entente de la lumière et de la perspective (au musée de Bologne). A Florence, il peignit en 1540 pour S.-Apostolo un de ses meilleurs tableaux, une *Conception*, dont l'esquisse est conservée à la galerie de Florence. En revenant de Venise, où il avait été voir son ami Pietro Aretino, il s'arrêta à Arezzo (août 1542), voulant travailler à la décoration de la maison qu'il avait acquise et presque entièrement reconstruite (2).

De 1542 à 1544 il composa à Rome pour Bindo Altoviti une *Descente de croix*, qui eut l'approbation de Michel-Ange, dont les conseils avaient sur lui la plus heureuse influence; une nouvelle *Conception*, pour l'église del Carmine de Lucques; une *Descente de croix*, comprenant de nombreuses figures, pour la cathédrale de Pise; enfin, il décora à Naples le réfectoire d'un couvent des Olivétains. Ce fut à cette époque que le cardinal Farnèse le chargea de la décoration de la vaste salle de la chancellerie romaine, et que, pour lui complaire, Vasari exécuta en cent jours cet immense travail; aussi les défauts qu'on lui reproche ordinairement sont-ils là plus sensibles que partout ailleurs. Les sujets sont tirés de la vie de Paul III et accompagnés d'un grand nombre de figures allégoriques. En compagnie de Fr. Salviati et de Taddeo Zuccari, Vasari peignit dans un salon du palais Farnèse divers sujets historiques relatifs à François Ier, de Charles-Quint et de Luther. Nous croyons pouvoir rapporter aussi à cette époque les figures de *Saint Pierre* et *Saint Paul* et quatre traits de la *Vie de saint Pierre martyr*, peints dans le cabinet de numismatique, et quatre sujets au-dessous de la coupole de la chapelle du pape Pie V, au Vatican. En 1550 Jules III l'appela à Rome, et le chargea de peindre dans l'église Saint-Pierre in Montorio une *Conversion de saint Paul*, qui existe encore, et lui demanda une foule de projets d'architecture, parmi lesquels celui de la villa Giulia, qui fut revu, modifié et exécuté par Michel-Ange et Vignole. Bien que les travaux ne lui manquassent point à Rome, Vasari accepta les propositions du grand-duc Cosme Ier, qui voulait l'attacher à son service, et il se fixa en 1555 à Florence. Le plus important des travaux dont il fut chargé dans le palais Médicis fut la décoration du grand salon. On n'y compte pas, tant au plafond que sur les murailles, moins de quarante grands tableaux, dont les sujets sont tirés de l'histoire de Florence. Ici, comme pour la chancellerie de Rome, Vasari se plaint amèrement de ses aides, dont il fut souvent obligé d'effacer l'ouvrage. Parmi les autres peintures qu'il fit dans ce palais, les plus remarquables sont celles de la chambre dite de Clément VII. A la même période de sa vie appartiennent une *Adoration des Mages*, peinte pour le pape Pie V; trois grands tableaux, qui sont encore à Saint-Pierre de Pérouse, *les Noces de Cana*, *le Prophète Élisée* et *Saint Benoît*; et à Florence, une *Assomption* (église de la Badia), l'une de ses compositions les mieux réussies; une grande *Cène*, un *Christ portant la croix*, une *Descente du Saint-Esprit*, et *l'Incrédulité de saint Thomas*, à Sainte-Croix; une *Sainte Famille*, au palais Gherardesca; à la confrérie de Saint-Luc, une fresque représentant *l'Apôtre peignant la Vierge*; à Sainte-Marie-Nouvelle, *le Crucifiement* et *la Résurrection*; à l'Académie des beaux-arts, *la Vision du comte Hugues*, et la *Nativité de la Vierge*. En 1572 Vasari obtint de peindre la coupole de la cathédrale de Florence. La mort l'ayant surpris deux ans après, le travail fut continué, mais avec des modifications considérables, par Fréd. Zuccari, aidé du Passignano, du Bruscoli et du Carducci. Notre infatigable artiste trouva encore le temps d'aller à Rome décorer, par ordre de Grégoire XIII, la *sala regia* du Vatican, où l'on voit de lui la *Bataille de Lépante* (1571) et trois scènes de *la Saint-Barthélemy* (1572). Indiquons encore divers autres ouvrages de Vasari, dont, pour la plupart, nous ignorons la date : à Arezzo, *le Festin d'Assuérus* (1549), *Saint Georges tuant le Dragon*, *la Vierge et plusieurs saints* (1569); à Pise, *le Martyre du saint*, à Saint-Étienne, tableau d'un coloris sec et froid, mais bien composé; à Rome, à S.-Giovanni-Decollato, *le Martyre de saint Jean-Baptiste*, un de ses meilleurs ouvrages; à Messine, un *Saint Jean*, à la Madeleine; au musée du Louvre, outre *l'Annonciation* déjà citée, *Saint Pierre marchant sur les eaux*, une *Cène*, et une *Passion* en dix compartiments; au musée de Madrid, *la Charité* et une *Madone*; à celui de Dresde, un *Christ mort* (1548); à Berlin, *Saint Pierre et saint Paul*, et un portrait de *Cosme Ier*.

En réalité, Vasari ne fut le disciple ni l'imitateur de personne, et on ne saurait même dire à quelle école il tient particulièrement. Il se plaisait à se dire l'élève de Michel-Ange, bien qu'il ne l'ait jamais été dans la véritable acception du mot; seulement il avait étudié avec soin

(1) Avec le produit de ce travail, il fit entrer une de ses sœurs dans un couvent d'Arezzo, auquel il donna en outre une *Annonciation*, qui est aujourd'hui au Louvre.

(2) Cette maison existe encore en très-grande partie dans son ancien état. Les nombreuses peintures de Vasari, à fresque ou à l'huile, ne furent terminées qu'en 1547.

ses ouvrages, et s'étant lié d'amitié avec lui, il avait dû souvent recourir à ses conseils. Il entendait parfaitement l'ornement et l'architecture, et dessinait avec une rare facilité; mais à l'exemple de Michel-Ange, son modèle et son dieu, il négligea le coloris. « Il voulut faire trop de choses, dit Lanzi, et mit trop souvent la célérité à la place du talent. Il en résulta que ses figures ne furent point toutes correctes, quoiqu'il fût bon dessinateur et que dans la plupart de ses ouvrages la parcimonie des couleurs et la légèreté de l'empâtement rendirent sa peinture pâle et sans vigueur. » Comme architecte, Vasari reçut encore moins qu'en peinture la direction d'un maître, et pourtant dans les entreprises qui lui furent confiées il sut partout se montrer digne de la faveur de Cosme Ier. En 1554 il avait donné les dessins de l'église de la Madonna-Nuova près Cortone. Outre de grands travaux de restauration exécutés au Palazzo-Vecchio, il commença en 1560 à élever un vaste édifice destiné à réunir dans un même local les diverses administrations et les tribunaux, et qui renferme aujourd'hui la galerie publique. En 1564, il construisit en cinq mois le long corridor qui, traversant le Ponte-Vecchio, réunit le palais vieux au palais Pitti, et il présida aux pompeuses funérailles que les artistes florentins firent à Michel-Ange dans l'église Saint-Laurent. En 1566, il éleva à Pise la belle église des chevaliers de Saint-Étienne, puis la maison conventuelle de cet ordre, pour laquelle il inventa un nouveau genre de décoration dit *sgrafitto* (1). En 1571, il termina la bibliothèque Laurentienne, commencée par Michel-Ange.

En 1561, Vasari avait été, avec Montorsoli, le fondateur de l'Académie des beaux-arts de Florence, qui succédait à la compagnie de Saint-Luc. On peut reprocher à ce maître d'avoir exercé sur l'école florentine une fâcheuse influence en détournant par son exemple les jeunes artistes de l'ancienne délicatesse du style et en leur faisant adopter une manière plus expéditive, mais plus négligée; aussi parmi ses nombreux élèves, les seuls qui méritent d'être cités sont Bagnacavallo, J. Zucchi, Jean Stradan, et Morandini, dit le *Poggi*.

Le plus beau titre de Vasari à la reconnaissance de la postérité est son grand recueil biographique intitulé : *Le Vite de' più eccellenti pittori, scultori e architetti* (2). Bien que cet ouvrage renferme de nombreuses erreurs, bien qu'on puisse accuser l'auteur de partialité en faveur de l'école florentine, il est écrit avec une élégante simplicité, et c'est encore le plus utile à consulter de tous ceux qui ont traité le même sujet. Dans le principe il devait être écrit par le célèbre Giovio, auquel Vasari devait seulement être adjoint pour la critique d'art et les termes techniques; mais celui-ci prouva bientôt que l'œuvre entière n'était pas au-dessus de ses forces, et il en resta seul chargé. On a encore de lui : *Vita del Sansovino;* s. l. n. d., in-4°; — *Vita del Buonarroti;* Florence, 1568, in-4°; Rome, 1760, in-4°; réimpr. toutes deux dans les *Vite;* — *Ragionamenti sopra le invenzioni depinte in Firenze;* Florence, 1588, in-4°; Arezzo, 1762, in-4°; Pise, 1823, in-8°, et dans les édit. modernes des *Vite*. E. Breton.

Borghini, *Il Riposo*. — Cara, *Lettere pittoriche*. — Bottari, *Giunte al Vasari*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Milizia, *Memorie degli architetti*. — Quatremère de Quincy, *Vies des plus illustres architectes*, et *Dict. d'architecture*. — Gualandi, *Memorie di belle arti*. — Gage, *Carteggio degli artisti*. — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Catalogues*.

VASBOURG. *Voy*. Vassebourg.

VASCO. *Voy*. Gama.

VASCONCELLOS (*Agostinho-Manoel* de), historien portugais, né en 1583, à Evora, mort le 29 août 1641, à Lisbonne. D'une famille illustre, il était destiné à l'Église, et fit ses études à Salamanque; mais devenu l'aîné de sa famille, il se maria deux fois, sans avoir d'enfants. S'étant laissé entraîner dans le complot ourdi contre le roi Jean IV par l'archevêque de Braga, il eut, ainsi que trois grands seigneurs, ses complices, la tête tranchée. Il était instruit et a laissé les ouvrages suivants : *Vida de Duarte de Menezes, conde de Viana;* Lisbonne, 1627, in-4°; — *Vida del rey Juan II de Portugal*, Madrid, 1639, in-4°; trad. de l'espagnol en français, Paris, 1641, in-8°; — *Manifesto na aclamaçâo de Joam IV;* Lisbonne, 1641, in-fol.; — *Discurso sobre a caza de Bragança*, ms.

Barbosa-Machado, *Bibl. lusitana*. — Ericeira (De), *Portugal restaurado*. — Niceron, *Mémoires*, t. XLII.

VASCONCELLOS (*Miguel* de), homme d'État portugais, massacré le 1er décembre 1640, à Lisbonne. Fils d'un jurisconsulte en renom, nommé Pedro Barbosa, il fut un des rares seigneurs portugais qui acceptèrent sans réserve le joug de l'Espagne. Tandis que son beau-père, Diego Soarès, dévoué au duc d'Olivarès, résidait à Madrid avec le titre honorifique de secrétaire d'État, il en exerça de son côté les fonctions à Lisbonne, et devint, sous l'administration de la faible Marguerite de Savoie, un ministre absolu

(1) Cette décoration se compose d'une couche de couleur gris foncé étendue à plat sur la muraille, et sur laquelle on grave en blanc à la pointe des compositions d'un fort bon effet.

(2) La première édition, dédiée au grand-duc Cosme Ier, est de Florence, 1550, 3 part., pet. in-4°. La seconde, corrigée et beaucoup plus complète, mais non moins rare que la précédente, est également de Florence, 1568, 2 vol. en 3 part., in-4°, avec 90 pl. Outre la réimpression faite à Bologne (1648), nous citerons les suivantes : Rome (1759-60), 3 vol. in-4°, avec notes de Bottari, reproduite à Livourne (1767); Sienne, 1791, avec notes de F. della Valle; Milan, 1807-11, 16 vol. in-8°; Florence, 1822-23, 6 vol. pet. in-8°; ibid., 1832-38, 2 vol. in-8° à 2 col.; ibid., 1846-57, 13 vol. in-12 : celle-ci, publiée chez Le Mercier, est la meilleure et la plus savante. L'ouvrage de Vasari a été traduit en allemand par Schorn, en anglais par J. Forster, et en français par L. Léclanché (Paris, 1839-42, 10 vol. in-8°), avec des commentaires du peintre Jeanron.

(1635). « Né avec un génie admirable pour les affaires, dit Vertot, habile, appliqué, laborieux, fécond à inventer de nouvelles manières de tirer de l'argent du peuple, inflexible et dur jusqu'à la cruauté, sans parents, sans amis, sans entrailles, il ne s'occupait, tout en cherchant à justifier la confiance d'Olivarès, qu'à amasser de nouvelles richesses. » Détesté de tout le monde, il affectait une puissance souveraine, et bravait ses ennemis avec autant d'insolence que de légèreté. La conjuration ourdie par Pinto, et qui devait donner le trône à la maison de Bragance, éclata au milieu même d'une fête donnée en l'honneur de Vasconcellos. Cet homme, que le soupçon tenait toujours éveillé, refusa de croire au péril qui le menaçait. Les conjurés se précipitèrent en tumulte dans son appartement, se débarrassèrent, par le pistolet ou par le poignard, de quelques-uns de ses affidés, et le découvrirent, sur l'indication d'une vieille servante, caché dans une armoire. Son corps fut percé de coups d'épée, et jeté par la fenêtre; ensuite le peuple le dépouilla de ses vêtements, l'accabla d'outrages, et le traina dans les rues toute la journée, jusqu'au moment où Pinto obtint qu'on l'ensevelit dans l'église des Frères de la Miséricorde. Vasconcellos a laissé en manuscrit un recueil de *Rimas varias* et un *Nobiliario de familias portuguezas*.

Barbosa, *Bibl. lusitana*. — Vertot, *Révol. de Portugal*. — La Clède, *Hist. de Portugal*. — Ericeira, *O Portugal restaurado*. — F. Denis, *Le Portugal*, dans l'*Univers*.

VASCONCELLOS. *Voy.* GOES.

VASCOSAN (*Michel*), imprimeur français, né à Amiens, vers 1500, mort à Paris, en 1576. Il était fils d'un fourbisseur. De bonne heure il vint à Paris apprendre l'art de l'imprimerie. Reçu imprimeur en 1530, il fut nommé libraire juré la même année, puis en 1566 imprimeur du roi. Il épousa Catherine, fille de Josse Bade, qui avait marié ses deux autres filles à Robert Estienne et à Jean de Roigny, et il fut le beau-père de Frédéric Morel, qui le seconda dans ses travaux. Vascosan demeurait rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *la Fontaine*. Jusqu'en 1539, il plaça à la tête de ses livres la *Presse Ascencienne*, avec ces mots *in ædibus Ascencianis*. Sa devise était une fontaine avec ces mots Ἐν βιβλίοισι ῥέει ἡ Σοφίας πηγή. Quelques-unes de ses impressions portent la date de 1576, année de sa mort. Les ouvrages sortis de ses presses se distinguent par la beauté du papier, l'élégance des caractères et la correction du texte. Selon Scaliger, le livre publié par son père en réponse au traité de Cardan *De subtilitate* n'a aucune faute; l'ouvrage de Budé *De asse et ejus partibus* (1542, in-fol.) ne contient que les trois fautes indiquées par l'errata. Vascosan fut l'un des premiers imprimeurs de Paris qui cessèrent d'employer le caractère gothique. On cite parmi ses éditions les plus recherchées: *Quintiliani Opera* (1542, in-fol.), *P. Bembi Rerum venetarum historiæ* (1551, in-4°), *les Vies de Plutarque*, trad. d'Amyot (1567, 6 vol. in-8°), et *les Œuvres morales et meslées de Plutarque*, trad. d'Amyot (1574, 7 vol. in-8°). Vascosan est l'auteur de la belle épître latine à François Ier mise à la tête des *Pauli Æmilii veronensis De rebus Francorum* (1539, in-fol.). E. R.

La Caille, *Hist. de l'impr.*, p. 102. — Chevillier, *L'Origine de l'impr. de Paris*, p. 148. — Baillet, *Jugem. des savants*, t. I, 384. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.*, édit. Rigoley de Juvigny, t. II, p. 138. — A.-F. Didot, *Essai sur la typographie*, p. 756.

VASILI Ier (*Basile*), grand-prince de Russie, né en 1236, mort à Kostroma, en 1276. Il succéda sans obstacle, en 1272, à son frère Jaroslaf III. S'étant vu disputer Novgorod par le fils d'Alexandre Nevski, il marcha contre le prince, et il lui suffit de prendre la ville de Tarjok et de la livrer aux flammes pour apaiser la rébellion. L'événement le plus mémorable de son règne est le concile national qui fut tenu à Vladimir en 1274; ses canons offrent un triste tableau des mœurs du clergé et des fidèles. Vasili eut pour successeur Dmitri Ier. A. G—N.

Karamsin, *Hist. de Russie*, t. IV. — Macaire et Philarète, *Hist. de l'Église russe*.

VASILI II, grand-prince de Russie, né en 1372, mort le 27 février 1425, était l'aîné des six fils du héros du Don, Dmitri Donskoï. Il succéda à son père en 1389. Comme ses prédécesseurs, il fut obligé d'aller chercher son investiture à la Horde; mais s'il ne réussit pas à briser les fers de la Russie, il en allégea du moins le poids, opposa de fortes digues aux incursions des Lithuaniens et augmenta sa puissance par la réunion de plusieurs apanages. Novgorod fut la seule cité qui lui tint tête, en refusant de reconnaître la juridiction du métropolite de Moscou. On voit déjà à cette époque les tsars juger en dernier ressort des affaires spirituelles. Karamsin rapporte que le jeune Vasili consolidait son pouvoir par des *actes d'une juste sévérité*, et il rend compte de ces actes : « Soixante-dix boyards, accusés d'avoir trempé dans un complot, furent saisis, et le peuple rassemblé sur la place publique fut témoin de l'affreux supplice de ces criminels, tous condamnés à mort. Déjà couverts de sang et en proie aux plus horribles tortures, on leur coupait lentement les pieds et les jambes, en leur répétant : « C'est ainsi que périssent les ennemis du grand-prince! » Tandis que Vasili travaillait avec si peu de scrupule à étendre sa domination, il faillit voir son œuvre ruinée par un des plus terribles conquérants qui aient désolé la terre : en 1391, Tamerlan, à la poursuite d'un vassal rebelle, franchit l'Oural, et envahit la Russie. A son approche le grand-prince envoya chercher à Vladimir l'image de la Vierge, avec laquelle André Bogolioubski avait triomphé des Bulgares. Au moment de prendre le chemin de Moscou, Tamerlan s'arrêta tout à coup, resta immobile pendant quinze jours entiers, tourna ses éten-

dards vers le sud, et sortit des frontières de Russie. Le grand-prince attribua cet événement inattendu à une puissance surnaturelle, et de retour à Moscou, il fonda une église en l'honneur de la Vierge. Marié à une princesse lithuanienne, il ne sut pas profiter de la défaite des Lithuaniens pour en finir avec ces turbulents voisins et secouer ensuite plus aisément le joug des Mongols. Il avait hérité des talents de son père; il n'en avait pas acquis les vertus, sa bonté, ni surtout sa bouillante valeur. Son fils *Vasili III* lui succéda. A. G—N.

Tatirchtchef, Karamsin, Solovief, *Hist. de Russie*.

VASILI III *l'Aveugle*, grand-prince de Russie, fils du précédent, né en 1415, mort le 17 mars 1462, est le prince qui a gouverné peut-être le plus tristement la Russie. Son oncle Youri de Galitch lui disputa la couronne, qui lui échut à l'âge de dix ans. Ce prince feignit de se soumettre, en 1432, au jugement du khan Machmet, confirmant la souveraineté de Vasili; mais deux ans plus tard il chassa son neveu de Moscou. L'usurpateur étant mort inopinément (1434), Vasili remonta sur le trône; mais ses cousins ne cessèrent pas durant vingt ans de lui en contester la légitime possession. Youri avait laissé trois fils, Vasili le Louche, prince de Zvenigorod, Dmitri Chemiaka, et Dmitri le Rouge. Une fin étrange débarrassa de ce dernier Vasili; il vainquit aisément le premier, et lui fit crever les yeux. Chemiaka lui rendit la pareille; mais ne parvint pas plus que son père à régner longtemps à Moscou, où Vasili fut une seconde fois restauré (1444), moins par la fidélité de ses sujets que par les fautes de son adversaire. Ces guerres civiles ne furent pas les seuls désastres qui accablèrent la Russie à cette époque : la peste la ravagea à deux reprises (1426 et 1431); les Tatars et les Lithuaniens tentèrent plusieurs fois de l'envahir. Invitée en 1437 à participer au concile de Florence, elle y fut représentée par l'élite de son épiscopat, accompagné de deux cents nobles russes. Le métropolite de Moscou, Isidore (*voy.* ce nom), se hâta de proclamer, à son retour (1439), la réunion des deux Églises. Ecclésiastiques et laïques y accédèrent avec joie. Le grand-prince seul fut d'un avis contraire, fit enfermer Isidore dans un cachot, et replongea son pays dans le schisme. A cette époque, on vit pour la première fois infliger la peine du *knout* en Russie, même aux personnes du plus haut rang. Karamsin avoue que le règne de Vasili III fut souillé de méfaits et plein de superstitions. Deux princes furent privés de la vue et deux autres empoisonnés. Non-seulement la populace, dans sa fureur, noyait et brûlait sans formalités ceux qu'elle croyait coupables de quelque crime; non-seulement les Russes se comportaient de la manière la plus barbare envers les prisonniers, mais jusqu'aux peines commandées par la loi tout indiquait une excessive cruauté. Ivan de Mojaïsk, ayant condamné à mort un boyard considéré comme sorcier, le fit brûler publiquement avec sa femme. Vasili expira, à peine âgé de quarante-sept ans, couvert de plaies dans lesquelles s'était mise la gangrène. Quoiqu'il eût passé sa vie à anéantir les apanages, il les rétablit à son lit de mort. Ivan III lui succéda. A. G—N.

Karamsin, *Hist. de Russie*, t. V. — Rainald, *Ann. eccles.*, ann. 1437-1440. — *Études religieuses et politiques sur la Russie*; Paris, 185*.

VASILI IV, grand-prince de Russie, petit-fils du précédent, né en 1479, mort le 21 novembre 1533, succéda en 1505 à son père, Ivan III. Comme lui, il commença son règne par une expédition infructueuse contre Kazan; mais il l'acheva en y établissant, en 1530, un protectorat qui permit à son fils, vingt-trois ans plus tard, de s'emparer entièrement de ce royaume. En montant sur le trône, il avait conclu un traité de paix avec Alexandre, roi de Pologne. Ce prince étant mort en 1506, Vasili eut l'ambition de joindre à sa couronne celles de Lithuanie et de Pologne. « La différence de religion, disait-il, ne doit faire aucun obstacle; je m'engagerai par serment à protéger la foi catholique. » Les états de Pologne crurent plus prudent d'élire le frère de leur défunt souverain, qui fut Sigismond Ier. Piqué au vif d'avoir été éliminé, Vasili ne tarda pas à lui déclarer la guerre, fut sans cesse en lutte avec les Lithuaniens, et leur enleva définitivement Smolensk (1514). Depuis plus de six cents ans, Pskof, fondée par les Slaves Kritches, jouissait de sa propre constitution; c'était une autre Novgorod, dont elle se nommait la sœur cadette. Vasili détruisit, en 1520, cette petite république; trois ans auparavant, il avait déjà réuni à ses États la principauté de Rezan. Il fit des traités d'alliance avec la Livonie (1506), les Villes anséatiques (1514), le Danemark et l'ordre Teutonique (1514); il entra en relations avec l'empereur d'Allemagne, le sultan et même le pape. Léon X et Clément VII le supplièrent de délivrer l'Orient du croissant et de rentrer dans le sein de l'Église. Le grand-duc reçut avec honneur leur légat à Moscou, envoya un ambassadeur à Rome, mais éluda la solution de toute question politique ou religieuse. Il insista, à son lit de mort, pour être revêtu de l'habit monacal, et prit le nom de *frère Varlaam*. Karamsin lui décerne une place honorable entre Ivan III et Ivan IV. Bien qu'il n'ait pas développé un génie aussi vaste, aussi politique que le premier, et que le second lui soit supérieur par la vivacité de l'esprit et de l'imagination, il ne s'écarta jamais de la route que lui avait tracée la sagesse de son père; et avançant à pas mesurés, agrandit la Russie, et ne laissa à ses successeurs ni le soin ni la gloire de réparer ses fautes. On peut le citer comme un bon administrateur. Il aima le bien de ses peuples plus encore que la grandeur de son nom; et à ce point de vue il est digne de ces éloges véritables que bien peu

de souverains ont su mériter. Son fils *Ivan IV* lui succéda. A. G—N.

Stepnaia Kniga (le Livre des degrés). — *Chronique de Pskof*. — Herberstein, *Rerum moscovitarum commentarii*. — *Trattamento di pace tra il re di Polonia e il principe di Moscovia*; Padoue, 1603. — P. Jove, *De legatione Basilii, magni principis Moscoviæ*; Bâle, 1537, in-8°. — *Chronique de Strikofsky*. — *Hist. de Russie*, par Karamsin, Solovief et Oustrialof.

VASILI V CHOUISKI, grand-prince de Russie, né en 1553, mort le 12 septembre 1612, appartenait à une vieille famille princière qui possédait Souzdal. Comme tous les boyards de souche antique, il eut beaucoup à souffrir de Boris Godounof, et ne fut pas un des derniers à se ranger, en 1605, sous les drapeaux du premier des faux Dmitri. Bientôt il prétendit, pour s'emparer de la couronne, que l'usurpateur avait l'intention secrète de vendre la Russie à la Pologne (ce qui était mensonger), de la réunir à l'Église catholique (ce qui était peut-être exact), et ces soupçons perfidement propagés, justifiés seulement par une alliance funeste, suffirent pour armer dans l'ombre des bras fanatiques et renverser Dmitri (17 mai 1606). Chouiski, auquel Dmitri venait de faire grâce de la vie, se fit acclamer à sa place, en jurant au peuple russe de ne punir personne sans jugement, de ne point imputer aux enfants les fautes des pères, et de ne tirer aucune vengeance de ceux qui l'avaient offensé. Mais il ne jouit pas longtemps du fruit de ses intrigues. Un autre faux Dmitri, appuyé par les Polonais, lui disputa le trône. Les Suédois ne parvinrent pas à l'y maintenir; les boyards, mécontents, entrèrent en relations avec les ennemis de la patrie, et le forcèrent de prendre l'habit monastique (juin 1610). Zolkiewsky, l'ayant trouvé dans un monastère reculé, l'envoya en Pologne, où il ne tarda pas à terminer ses jours, et où il fut enterré ignominieusement sur le bord d'un grand chemin. Après un court interrègne, Michel Romanof monta sur le trône.

La maison des Chouiski s'est éteinte en Russie en 1638; mais une de ses branches, catholique, existait encore en Lithuanie au commencement de ce siècle. Pce Augustin G—N.

Mémoires contemp. relatifs aux faux Démétrius, rassemblés par M. Oustrialof; Saint-Pétersb., 1859. — Mérimée, *Les faux Démétrius*. — *Hist. de Russie*, par Solovief. — Dolgoroukof, *Généalogies russes*, t. I.

VASQUEZ DE CORONADO (*Francisco*), voyageur espagnol, né vers 1510, à Salamanque, mort après 1549. Gentilhomme n'ayant que la cape et l'épée, il alla au Mexique pour tenter la fortune. Le vice-roi Mendoça, qui gouvernait alors la Nouvelle-Espagne, l'envoya, vers 1539, contre un parti d'Indiens rebelles. Avant ou plutôt après cette expédition, il épousa la fille d'un certain Estrada, qui passait pour être lui-même un fils naturel de Ferdinand, roi d'Aragon. En 1540, il fut chargé de conquérir les contrées que l'aventureux moine Marcos de Niza venait de parcourir, et dont il faisait de merveilleux récits. Au mois d'avril il quitta Culiacan, et se dirigea vers le nord, avec trois cents Espagnols et huit cents indigènes. Au début il fallut, pour le transport des bagages, surmonter d'incroyables difficultés; au bout de quelques jours, les vivres sur lesquels on avait compté manquèrent. Ce fut bien pis quand on entra dans le désert et quand on eut vu, après quinze jours de marche, ce qu'était en réalité Cibora, misérable bourgade indienne, juchée sur un rocher. Il en fut de même des sept villes dont Marcos de Niza avait vanté les fabuleuses richesses. L'expédition était ruinée. En 1543, après avoir parcouru plus de trois cents lieues, il fut décidé qu'on se remettrait en marche pour Mexico. Décimée par les misères de toutes natures qu'elle avait endurées, la petite armée ne partageait nullement l'avis du général. Elle prétendait coloniser un pays dont les habitants, vers certaines régions, étaient arrivés à un degré avancé de civilisation. Vasquez ne prêta l'oreille à aucune représentation : on se mit en marche pour le Mexique, et une chute de cheval dangereuse que fit le jeune général le mit bientôt à même de persévérer dans le système de mutisme qu'il avait adopté. Porté dans une litière hermétiquement fermée, il ne parla plus à personne, et se vit dès lors abandonné de la plupart de ses compagnons. Il avait tout au plus cent hommes, quand il revint à Mexico. Mendoça fut indulgent pour lui : il établit une audience royale à la Nouvelle-Galice, et Vasquez conserva son gouvernement jusqu'à ce que ce tribunal fût complétement organisé. Rentré dans la vie privée, on n'entendit plus parler de lui. La relation de son voyage a été impr. dans la *Collection Ternaux*. F. D.

Torquemada, *Monarquia indiana*. — F. Denis, *La Californie*, dans l'*Univers pittor.*

VASSE (*Cornélie - Pétronille - Bénédicte* WOUTERS, baronne DE), femme auteur belge, née à Bruxelles, le 14 octobre 1737 (1), morte à Paris, le 3 avril 1802. Elle épousa de bonne heure le baron allemand de Vasse, parcourut avec lui une partie de l'Europe, et acquit des connaissances variées. Elle se retira en France à la mort de son mari, et se trouva réduite à la plus cruelle détresse par l'effet de la guerre, qui lui ôtait les moyens de recevoir les revenus de ses biens, situés en Angleterre et en Allemagne; elle trouva alors des consolations et des ressources dans les travaux littéraires dont elle s'occupait depuis plusieurs années. Elle mourut, dit-on, de joie à la nouvelle de la paix générale. On a de cette dame : *Aveux d'une femme galante*; Paris, 1782, in-12; — *L'Art de corriger et de rendre les hommes constants*; Paris, 1783, in-12, et 1789, in-8° : critique spirituelle de *l'Art de rendre les femmes fidèles*, ouvrage qui jouissait alors d'une certaine vogue; — (avec Marie Wouters, sa sœur) *Traduction du théâtre anglais, depuis l'origine des spectacles*

(1) Prénoms et date vérifiés sur les registres de l'état civil de Bruxelles.

usqu'à nos jours; Paris, 1784-87, 12 vol. in-8°; — *Le Plutarque anglais*; Paris, 1785, 12 vol. in-8°; trad. de Th. Mortimer, et réimpr. avec des augmentations; ibid., 1800, 12 vol. in-8°; — *Les Imprudences de la jeunesse*, trad. de Mme Bennett; Paris, 1788, 4 vol. in-12; — *Le Mariage platonique*, imité de l'anglais; Paris, 1789, 2 vol. in-12; — *Constitutions des empires, royaumes et républiques de l'Europe*, ouvrage périodique commencé en 1790; — *La belle Indienne, ou les Aventures de la petite-fille du Grand-Mogol*; Paris, 1798, 2 vol. in-12. Mme de Vasse a coopéré à la *Bibliothèque choisie de contes*, et elle a laissé divers ouvrages manuscrits; mais on ignore ce qu'ils sont devenus.

Sa sœur, *Marie*, outre la traduction citée plus haut, a publié : *Le Décameron anglais, ou Recueil des plus jolis contes, traduits de l'anglais*, 6 part. in-18; — *Nelson, ou l'Avare puni*; Paris, 1797, 3 vol. in-12. E. R.

Prudhomme, *Biogr. des femmes célèbres*. — Pigoreau, *Petite bibliogr. biographico-romancière*.

VASSEBOURG (*Richard*), historien français, né à Saint-Mihiel, vers 1482, mort après 1549. Fils de Jean Vassebourg, auquel le duc René accorda des lettres de noblesse, en 1496, il fit ses études au collége de la Marche à Paris, et resta attaché à cet établissement, où il devint régent, procureur, puis principal. Il fut pourvu successivement du doyenné de Saint-Gatien à Tours (1510), d'une cure au diocèse d'Amiens, d'une prébende en l'église de Chartres, et d'un archidiaconé dans celle de Verdun. On a de lui : *Antiquités de la Gaule Belgique, jusqu'à François Ier*; Paris, 1549, 2 vol. in-fol. D'après le P. Benoît de Toul, cet ouvrage « mérite plutôt le titre d'*Histoire générale de l'Europe*, que celui qu'il porte, puisqu'on y trouve les vies des papes, des empereurs, des rois de France et d'Angleterre », etc. L'auteur avait beaucoup de lecture, mais il était trop crédule et sans esprit de critique.

Le P. Benoît (de Toul), *Origine de la maison de Lorraine*. — Calmet, *Bibl. lorraine*. — Le Long, *Bibl. hist. de la France*, t. III.

VASSELIN (*Georges-Victor*), publiciste français, né en 1767, à Paris, mort le 31 juillet 1801. Il se fit recevoir avocat et docteur en droit. Fort modéré dans ses opinions politiques, il collabora au *Journal de Paris*, et fut l'un des secrétaires de Duport-Dutertre. Le 10 juin 1792, il se présenta à la barre de l'Assemblée législative, à la tête d'une députation, et dénonça le ministre Servan sur la formation d'un camp de vingt mille hommes au nord de Paris. Cette déclaration souleva de vives rumeurs, et il fut ordonné aux pétitionnaires de se retirer à l'instant. Il ne fut cependant pas poursuivi, même sous la terreur, et en 1797 il publia un journal intitulé *le Cri public*, et qui fut supprimé lors du coup d'État du 18 fructidor. Vasselin avait ouvert chez lui un cours de droit, qui fut d'une grande utilité à beaucoup de jeunes gens à l'époque où les cours publics étaient interrompus. On a de lui : *Théorie des peines capitales, ou Abus et dangers de la peine de mort et des tourments*; Paris, 1790, in-8°; — *Adresse sur la constitution de 1793*; Paris, 1795, in-8°; — *Respect à la propriété, ou le seul point de ralliement des représentants aux représentés, et des gouvernés aux gouvernants*; Paris, 1795, in-8° : écrit anonyme en faveur des émigrés; — *Mémorial révolutionnaire de la Convention*, Paris, 1797, 4 vol. in-12 : ouvrage qui eut du succès, et d'où est tirée une partie du t. VI de l'édition du président Hénault par Walckenaër; — *Cours élémentaire de droit civil*; Paris, 1801-1802, in-8°; — *Déclaration des droits des enfants et des devoirs des parents*; s. l. n. d., in-8°.

Rabbe, *Biogr. univ. des contemp.* — Quérard, *France littér.*

VASSIF (*Ahmed*), ministre et historien turc, né à Bagdad, vers 1740, mort près de Scutari, en 1806. Il fit ses études à Van, à Kars et à Haleb, et fut employé comme secrétaire par Ali, fils de Keli-Ahmed-Pacha. Vers 1770, il entra au service d'Abasa-Mohammed-Pacha. Lors de la prise d'Iénikaleh (1771) en Crimée, il fut fait prisonnier par les Russes; mais l'impératrice Catherine II le renvoya au bout de cinq mois avec des propositions de paix. Le grand-vizir le nomma alors *chodscha*, c'est-à-dire maître du divan. Député en 1772 vers le général russe Romanzoff pour lui demander une prolongation de l'armistice, il réussit pleinement dans cette mission, et depuis cette époque il fut initié dans les affaires les plus secrètes du gouvernement turc. Vers 1779 il alla comme ambassadeur en Espagne, et il a écrit lui-même une relation de cette ambassade. A son retour, Abdul-Hamid le nomma président de la chambre des comptes à Anatoli. En 1781 il devint premier président de la comptabilité, et se trouva comme tel au camp de Matchin, où il eut une part active dans les négociations. Après la paix de 1792, il fut exilé à Belgrade. Rappelé peu après, il s'attira une nouvelle disgrâce par la franchise avec laquelle il critiqua les actes du premier ministre, et eut ordre de se retirer à Mytilène. Vers 1800, Selim III le rappela, et le fit secrétaire d'État. En 1805 Vassif fut nommé reis-effendi (ministre des affaires étrangères), poste qu'il ambitionnait depuis longtemps; mais une maladie de l'estomac l'obligea de donner sa démission au bout de deux ans, et il mourut cinq ou six jours après. Vassif est considéré comme un des hommes les plus instruits et les plus respectables de l'empire ottoman. Il possédait, en dehors du turc, l'arabe et le persan. Par ordre de Selim III, il réunit les ouvrages des historiographes antérieurs, Enweri, Hakim, Mousasadé, Tschechmisadé et Behdscheti-Hassan, et les publia sous le titre d'*Annales de l'Empire ottoman* (Constantinople, 1804, 2 vol. in-fol.), réimprimées plus

tard au Caire. Ces annales commencent en 1752, et finissent en 1773. Vassif publia encore l'histoire de l'empire sous le règne de Selim III jusqu'en 1802, en y intercalant celle qui fut écrite par Nouri-Bey de 1794 jusqu'en 1799.

Hammer, *Hist. de l'Empire ottoman*.

VASSILI. *Voy.* Vasili.

VASSOR (Le). *Voy.* Le Vassor.

VASTO (Del). *Voy.* Avalos.

VATABLE (*François* Watebled) (1), célèbre hébraïsant français, né à Gamaches (Picardie), mort à Paris, le 16 mars 1547. Il fut d'abord curé de Bramet dans le Valois, puis professeur d'hébreu à Paris, quand François Ier fonda le Collége royal (1530), enfin abbé de Bellozane. Il était très-versé dans la langue hébraïque; ses leçons au Collége royal attiraient un grand concours de curieux, parmi lesquels se trouvaient, dit-on, beaucoup de juifs. Les notes que Robert Estienne joignit, sous le nom de Vatable, à sa Bible latine de Léon de Juda (Paris, 1545, in-8°; Genève, 1547, in-fol.; Paris, 1729-45, 2 vol. in-fol.), furent la cause ou le prétexte de nombreuses tracasseries que les docteurs de Sorbonne firent souffrir au savant professeur. Ces notes ne lui appartiennent pas cependant, car elles ne sont qu'une compilation de remarques puisées dans Calvin, Münster, Fagius, etc.; et il est probable que Robert Estienne ne les mit sous le nom de Vatable que pour les soustraire aux attaques de la Sorbonne; mais il n'y réussit pas. Robert Estienne imprima à part les *Psaumes* (Genève, 1556), avec des notes plus étendues, qui avaient été vraisemblablement recueillies aux leçons de Vatable; ces notes, insérées dans les *Critici sacri*, ont été ensuite réimpr. avec celles de Grotius (Halle, 1767, in-8°). Elles se distinguent des commentaires de cette époque, qui sont principalement dogmatiques et polémiques, par leur caractère philologique. Du reste Vatable a peu écrit et n'a rien fait imprimer lui-même. Il était aussi versé dans le grec et avait traduit en latin les *Parva naturalia* d'Aristote; Duval les a insérés dans son édition. M. N.

Adam, *Vitæ eruditorum*. — Colomiés, *Gallia orientalis*. — Teissier, *Éloges*. — Sainte-Marthe, *Elogia*. — Jœcher, *Gelehrten-Lexicon*. — Herzog, *Real-Encyklopedie für die protest. Theologie*.

VATACE (*Jean III* Ducas, dit), empereur de Nicée, né à Didymotique, en Thrace, en 1193, mort le 30 octobre 1255, à Nymphée, sur le Bosphore Cimmérien. Il appartenait à la famille de Ducas, qui avait autrefois occupé le trône de Constantinople. Cette ville étant alors occupée par les Latins, le jeune Vatace mit une intelligence déliée, un grand courage, une persévérance inébranlable, une haine à toute épreuve contre les Latins au service des souverains grecs qui à Nicée attendaient l'occasion de relever leur empire. Théodore Lascaris, souverain de Nicée, qui avait eu souvent l'occasion d'apprécier ses rares qualités contre ses nombreux ennemis, lui donna sa fille, et en 1222, sur son lit de mort, le désigna pour lui succéder. Le dernier empereur laissait, outre un fils en bas âge, deux frères, qui résolurent de disputer la couronne à Vatace, et qui, ne pouvant triompher de sa popularité, implorèrent l'appui de Robert de Courtenay. Celui-ci s'empresse de répondre à leur appel, et à la tête de sa flotte s'avance vers les côtes de l'Asie Mineure; mais il est battu à Pœmanium, avec une perte considérable, et les deux frères de Lascaris, faits prisonniers, ont les yeux crevés (1224). Vatace crut pouvoir alors réaliser ses vastes projets de restauration grecque, fit aux Latins une guerre acharnée, et fut encouragé par les brillantes conquêtes qu'il fit dans les îles, puis en Thrace. Il crut pouvoir profiter de la prompte décadence de l'empire latin pour assiéger Constantinople (1225). Cette ville était sur le point de tomber entre ses mains lorsqu'un secours inattendu la sauva. Le jeune conquérant fut obligé d'abandonner la plupart de ses conquêtes, entre autres Andrinople, et d'opérer sa retraite; mais Robert de Courtenay, impuissant à lutter en même temps contre les Grecs et les Bulgares, signa avec l'empereur de Nicée un honteux traité par lequel il lui abandonnait les villes situées au sud de Lampsaque. En attendant qu'une heureuse occasion se présentât de reprendre l'œuvre de l'expulsion des Latins, Vatace chercha à augmenter ses ressources en gouvernant habilement son petit empire, en se créant des alliances en Orient, en aguerrissant ses troupes par des guerres continuelles contre les peuples voisins, recourant tour à tour à la force, à la ruse, à la perfidie. Sa puissance grandissait, et il était à la veille d'y ajouter Rhodes, dont il faisait le siége en 1233, lorsque l'empereur de Constantinople envahit les côtes de l'Asie Mineure et assiége Lampsaque. Cette ville importante tombe aux mains des Latins, et Vatace éprouve une série de désastres; lui et les Bulgares qu'il a associés à sa cause sont battus à plusieurs reprises, en 1236 et 1237; il est obligé de lever le siége de Constantinople, et, pour comble de malheur, les Bulgares se tournent contre lui. La fortune lui revient bientôt; il regagne les Bulgares et fait alliance avec l'empereur d'Allemagne, qui s'engage à fermer la route aux secours que les Latins attendent de l'Occident. Le découragement passe du côté du souverain grec Beaudoin II, qui est réduit à mettre en gage la couronne d'épines entre les mains des Vénitiens pour obtenir d'eux quelque secours d'argent (1238); il va chercher des renforts en France, détache Frédéric II de la cause de son ennemi, intéresse à sa fortune les Hongrois, les Bulgares et même les Tartares Comans, dont les ravages désolaient les provinces septentrionales, et à la tête de forces considérables attaque Vatace, qui, après avoir levé le siége de Constantinople, est encore forcé d'abandonner presque toutes ses conquêtes en Europe (1240). Il s'en dédommage en Asie, où il conquiert sur les

(1) C'est du nom latinisé de ce savant, *Vatablus*, qu'a été fait celui sous lequel il est connu.

Français la plupart des villes qu'ils y possédaient encore. Il signa en 1241 une trêve de deux ans pour se préparer à renouveler la lutte; il n'en attendit pas la fin, et se tourna d'abord contre Jean Comnène, qui s'était fait proclamer empereur de Thessalonique; il l'attira perfidement dans une entrevue, et s'empara de sa personne. Il en résulta une guerre acharnée, qui ensanglanta la Macédoine. En 1242 elle se termina, à l'avantage de l'empereur de Nicée. En ce moment une alliance que l'empereur Baudouin signa avec le sultan d'Iconium menaça Vatace d'un grand péril; il fut assez heureux pour la faire rompre, et, profitant des divisions qui régnaient parmi ses ennemis, il s'empara de Thessalonique (1246) et envahit la Bulgarie; plusieurs villes furent à la même époque enlevées aux Français en Europe. Sa renommée était alors si grande en Europe que l'empereur Frédéric II avait consenti en 1244 à lui donner en mariage sa fille naturelle Anne. Pendant qu'il se servait habilement des armes, il portait la même activité dans les négociations, et conférait avec les représentants du pape dans le but d'opérer la réunion des deux églises, soit pour priver l'empereur de Constantinople des secours de l'Occident, soit pour se les assurer à lui-même contre ses ennemis. Il venait de déclarer la guerre à Manuel Comnène, allié de Baudouin, lorsque la mort mit un terme à à cette existence turbulente et agitée. Il eut pour successeur Théodore II Lascaris. Prince courageux, économe et actif, il avait trop souvent souillé ces qualités par la perfidie et la cruauté, habituelles aux princes orientaux.

Pachymère, Nicéphore Gregoras. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*.

VATER (*Jean-Severin*), théologien et philologue allemand, né à Altenbourg (Saxe), le 27 mai 1771, mort à Halle, le 16 mars 1826. Il débuta dans la carrière de l'enseignement par des cours libres, qu'il donna à Halle, puis à Iéna. Après avoir occupé dans cette dernière ville une chaire de théologie, il fut appelé à Halle (1800) pour professer les langues orientales, et y revint en 1820 comme professeur de théologie, science que depuis 1809 il enseignait à Kœnigsberg. En outre de plusieurs dissertations exégétiques, on a de Vater : *Animadversiones et lectiones ad Aristotelis Rhetoricam*; Leipzig, 1794, in-8°; — *Hebr. Sprachlehre* (Grammaire hébraïque); ibid., 1797, in-8°; — *Ubersicht der neuesten*, etc. (Des Écrits nouveaux sur la philosophie des langues); Gotha, 1799, in-8°; — *Handbuch der hebr., syr., chald. und arab. Grammatik* (Manuel des grammaires hébraïque, syriaq., chaldéenne et arabe); Leipzig, 1802, in-8°; — *Arab., syr., und chald. Lesebuch* (Livre de lecture arabe, syriaque et chald.); ibid., 1802, in-8°, avec Fr.-Th. Rink : le texte arabe n'est pas toujours très-correct; — *Commentar über den Pentateuch*; Halle, 1802, 3 vol. in-8° : un des meilleurs ouvrages de critique biblique de cette époque; — *Synchron. Tafeln der Kirchengeschichte* (Tableaux synchroniques de l'histoire de l'Église); ibid., 1803, in-fol.; la 5e édit. a été continuée par J.-C. Thilo; — *Hebr. Lesebuch* (Livre de lecture hébr.); ibid., 1807, in-8°; — *Archives générales d'ethnographie*, en allem.; ibid., 1808, in-8°, fig., avec le concours d'Alex. de Humboldt et d'autres savants; — *Russische Grammatik* (Grammaire russe); ibid., 1808 in-8°; — *Mithridates*; Berlin, 1809-17, t. II à, IV, in-8° : l'ouvrage avait été entrepris par Adelung, qui n'en put donner qu'un seul volume; — *Amos übersezt und erlæutert*; Halle, 1810, in-4°; — *Ueber die Mysticismus und Protestantismus*; Kœnigsberg, 1812, in-8°; — *Linguarum totius orbis index alphabeticus, quarum grammaticæ, lexica, collectiones vocabulorum recensentur*; Berlin, 1815, in-8°, réimpr. en 1847 avec des addit.; — *Allgemeine Geschichte der christlichen Kirche* (Histoire universelle de l'Église chrétienne, depuis la réforme); Brunswick, 1818-23, 3 vol. in-8°; — *Tableaux comparatifs des langues primitives de l'Europe avec celles du sud-ouest de l'Asie*, en allem.; Halle, 1822, in-8°; — *Novum Testamentum, gr.*; ibid., 1824, in-8°, avec un index et des notes; etc. Vater a aussi publié deux recueils périodiques, intitulés *Journal für Prediger*, et *Kirchenhistorischen Archiv* (1824-26). M. N.

Niemeyer, *Ubersicht des Lebens Vater's*, dans la 5e édit. des *Synchron. Tafeln*. — Winer, *Handb. der theolog. Literatur*. — *N. Nekrolog der Deutschen*, t. IV.

VATIMESNIL (*Antoine-François-Henri* LEFEBVRE DE), magistrat et homme politique, né à Rouen, le 19 décembre 1789, mort à Paris, le 10 novembre 1860. Fils d'un conseiller au parlement de Normandie, son éducation, confiée à un ecclésiastique, fut toute religieuse, et il ne vint à Paris que pour suivre les leçons de rhétorique de Luce de Lancival. De bonnes études de droit, suivies de son inscription au barreau de Paris, lui ouvrirent à vingt-deux ans les rangs de la magistrature, avec le titre de conseiller auditeur à la cour impériale de Paris (23 janvier 1812). A quelque temps de là il se rallia avec ardeur à la restauration, qui le nommait le 15 octobre 1815 substitut près le tribunal de la Seine. On le voit se signaler aussitôt à l'attention publique dans ces nombreux procès de presse qui prouvèrent tout à la fois et le réveil de la vie politique et la défiance dont il était l'objet. Nommé substitut à la cour de Paris (22 juillet 1818), il fut moins heureux devant la juridiction du jury, nouvellement créée; et ce fut par des acquittements que se terminèrent les procès intentés à la *Bibliothèque historique*, à Cugnet de Montarlot, au sujet des régiments suisses (juillet 1819), et à l'abbé de Pradt, dont on incriminait les opuscules contre la loi électorale du double vote (août 1820). Les longs débats qui suivirent les troubles de juin (jan-

vier 1821) et à la suite desquels M. de Vatimesnil fut nommé premier substitut du procureur général (22 février); la poursuite devant la cour des pairs des auteurs du complot militaire du 19 août; enfin, le procès intenté au poëte Barthélemy, avaient achevé et transformé le magistrat en homme politique. Soutien et espoir des royalistes de la droite, il entra dans la combinaison qui amena au pouvoir le ministère Villèle, et devint secrétaire général du ministère de la justice (3 janv. 1822). Commissaire du roi près la chambre des pairs, pour soutenir le projet de loi relatif aux délits commis par la voie de la presse, il parvint à enlever un grand nombre de ces délits à cette juridiction du jury, dont l'éloge est dans la crainte même qu'elle inspire à tous les gouvernements plus ou moins absolus. Sa collaboration à l'œuvre de la justice, pleine d'activité et d'intelligence, se recommande davantage au souvenir de la postérité, bien qu'on y rencontre encore la trace de l'exagération royaliste de ses débuts et que l'on ait prétendu, à tort sans doute, que son zèle alla jusqu'à exiger des billets de confession des jeunes candidats aux fonctions de la magistrature. Élevé, le 6 août 1824, au poste d'avocat général à la cour de cassation, il continua cependant par celles de conseiller d'État en service ordinaire, auxquelles il fut nommé en même temps, à prendre part aux affaires politiques, telles que le commencement d'un grand travail de collation et d'élimination des lois de la république et de l'empire (6 août 1824), la rédaction d'un projet de loi sur la propriété littéraire (nov. 1825), et la défense devant la chambre des députés du budget des affaires ecclésiastiques. Bien qu'appartenant à l'extrême droite, M. de Vatimesnil fit partie du ministère Martignac, où il fut destiné, dans la pensée de Charles X, à représenter l'élément religieux et royaliste; il reçut le portefeuille, fort considérable en ce moment, de l'instruction publique (10 février 1828). A peine au pouvoir, il comprit sans doute tout le danger de la ligne de conduite qu'on attendait de lui, et se rallia très-franchement à ce nouvel et dernier essai du gouvernement du centre, qui seul aurait pu sauver la monarchie légitime. La réouverture du cours d'histoire de M. Guizot, fermé depuis le 12 oct. 1822, la création de l'enseignement du droit administratif et du droit des gens à la faculté de droit de Paris, celui des langues vivantes et celui de la philosophie autrement qu'en latin dans les universités (28 mars), enfin l'amélioration apportée au sort des professeurs des colléges en leur attribuant dans les bénéfices de l'établissement un droit proportionnel qui a subsisté jusqu'en 1850, prouvèrent tout d'abord la sollicitude éclairée de son administration. Mais ce qui le signala surtout alors à l'attention des partis, ce fut la part qu'il prit aux ordonnances du 16 juin 1822, qu'il n'avait pas inspirées, mais qu'il défendit énergiquement devant la chambre et dont l'objet était de soumettre au régime universitaire les établissements des jésuites et de limiter le nombre des écoles secondaires ecclésiastiques. Cette conduite de M. de Vatimesnil, fort applaudie par l'opinion libérale, lui attira par contre tout à la fois les rancunes de l'extrême droite, qui la considéra comme une sorte d'apostasie, et l'hostilité sourde de la cour, dont le cœur n'était pas, on le sait, avec le chef du ministère. L'importante réorganisation de l'instruction primaire, dont il prit l'initiative dans un remarquable rapport au roi (21 août 1828), fut certainement l'œuvre la plus méritoire de l'administration de M. de Vatimesnil. Éloigné du pouvoir par la chute du cabinet Martignac (8 août 1829), il regretta moins le ministère que la défaveur particulière que lui témoigna Charles X en lui refusant exceptionnellement le titre de ministre d'État, dont le brevet n'accompagna pas la pension de 12,000 fr. qui lui fut accordée.

Élu député par le double suffrage des colléges de Valenciennes et de Saint-Flour (juin 1830), il adhéra à l'adresse de la chambre en faveur de la lieutenance générale du royaume (31 juillet) et se joignit à la députation qui la présenta au duc d'Orléans. Donner son respect au monarque déchu, sans refuser son concours au gouvernement nouveau, tel semble être dès lors chez M. de Vatimesnil le principe d'une conduite politique qui ne devait satisfaire aucun parti. Il refuse ainsi de prendre part au vote qui prononce sur le sort de la légitimité (7 août 1830), comme plus tard, en 1832, il gardera un silence, plus compromettant peut-être qu'un acte, sur la proposition de bannissement de la branche aînée des Bourbons; mais en même temps il fait le rapport de la nouvelle loi électorale qui abolit le principe du double vote, dont il avait soutenu l'excellence contre les attaques de l'abbé de Pradt. En 1831, il se fit remarquer par ses discours contre le divorce, et fut rapporteur du budget de la justice pour 1832. En 1834 les électeurs de Valenciennes, en ne renouvelant pas son mandat, terminèrent la première partie de sa vie politique.

Réinscrit au barreau de Paris, aussitôt après la révolution de Juillet, M. de Vatimesnil se livrait avec éclat à l'exercice de cette profession, lorsqu'un événement, dont les rancunes politiques profitèrent pour se donner satisfaction, l'en écarta violemment. Le 30 janvier 1838, à la suite d'un arrêt de la cour de Paris qui prononçait la séparation de corps en faveur de la dame Dausse, sa cliente, il fut injurieusement interpellé, à l'audience même, par le mari, qui s'emporta jusqu'à le frapper au visage. Au milieu d'un tumulte inexprimable : « Ne craignez rien, monsieur, dit-il à l'insulteur, je n'ai pas besoin de vengeance; vous avez de la religion, j'en ai aussi. » Et s'adressant au président : « Que la cour use d'indulgence, ajouta-t-il;

quant à moi, je fais remise de l'outrage. » La cour, affectant de restreindre le fait à un délit d'audience, condamna le sieur Dausse à deux mois de prison seulement, sans étendre sa sollicitude jusqu'à l'honneur de l'homme indignement outragé. Dès lors M. de Vatimesnil pensa qu'il était de sa dignité de s'abstenir de paraître aux audiences, et il restreignit volontairement l'exercice de sa profession au travail du cabinet. Dominé de plus en plus par le sentiment religieux, il devint le conseil des nombreuses congrégations religieuses dont l'existence ne se maintenait pas sans lutte, et refusant d'elles toute espèce d'honoraire. La vice-présidence du comité électoral de la liberté religieuse (1843), le *Mémoire sur l'État légal en France des associations religieuses non autorisées* (1845, in-8°), enfin la revendication énergique de la liberté d'enseignement, témoignèrent de son activité. Des ouvertures relatives à la pairie qui lui furent faites vers 1841 restèrent sans résultat.

Pensant que la république était plus compatible avec l'indépendance de ses sentiments politiques et religieux, M. de Vatimesnil se mit, en 1848, comme tout le parti catholique, sur les rangs pour la représentation nationale, et ne fut élu qu'en 1849 par le département de l'Eure. Membre influent du parti de l'ordre, il vota avec lui sur toutes les questions importantes de cette époque, fut rapporteur des projets de loi sur le régime hypothécaire, sur l'expropriation forcée et sur l'administration communale (20 juin 1851), que les événements empêchèrent d'aboutir, et attacha particulièrement son nom à l'excellente loi sur l'assistance judiciaire (nov. 1850). Il protesta contre le coup d'État du 2 décembre, en se joignant aux députés un moment réunis à la mairie du dixième arrondissement. Incarcéré quelques heures dans le fort du Mont-Valérien, il rentra pour toujours dans la vie privée, ne se mêlant à la politique que dans les choses où elle était intimement unie avec le droit. C'est ainsi que, lors des décrets du 22 janvier 1852 relatifs aux biens de la maison d'Orléans, il rédigea une consultation mémorable à laquelle adhérèrent MM. Berryer, Dufaure, O. Barrot et Paillet. Cruellement atteint par la mort de sa femme, Mlle Duchesne, il lui survécut peu de mois, et mourut à soixante-onze ans, dans les sentiments d'un chrétien d'un autre âge. M. de Vatimesnil, tel que nous le représentent vers 1845 nos souvenirs personnels, était d'une taille au-dessus de la moyenne, d'assez forte corpulence sans être lourd, le visage plein, quelque peu olivâtre, et empreint d'une gravité douce, le regard vif, le front large, la chevelure blanchie mais belle. De son mariage il laissait deux fils, dont l'aîné a épousé Mlle Lanjuinais. On doit à M. de Vatimesnil : une traduction du traité *De la Clémence* de Sénèque (1832), pour la *Bibliothèque* de Panckoucke, et un certain nombre d'articles publiés dans *le Correspondant*. Eug. ASSE.

Vaulabelle, Viel-Castel, Lamartine, *Hist. de la restauration*. — *Moniteur univ.* — H. de Riancey, dans *l'Union* du 17 déc. 1860. — Pinard, *Le Barreau au dix-neuvième siècle*.

VATOUT (*Jean*), littérateur français, né le 26 mai 1792, à Villefranche (Rhône), mort à Claremont (Angleterre), en novembre 1848. Sa famille vint s'établir à Paris lorsqu'il n'avait encore que huit ans, et il fit ses études avec beaucoup de distinction au collège Sainte-Barbe. Après avoir été secrétaire de Boissy d'Anglas, alors préfet de la Charente, il devint pendant les Cent-jours sous préfet de Blaye, puis de Libourne, et donna sa démission au retour des Bourbons. Il dut à la protection de M. Decazes, au cabinet duquel il avait été attaché, sa rentrée dans les fonctions administratives : nommé sous-préfet de Semur (1er févr. 1819), il se vit destituer, le 25 avril 1820, par une boutade du duc d'Angoulême, qui passait dans ce département. A la fin de 1822, il entra dans la maison du duc d'Orléans, sous les auspices de Stanislas de Girardin, avec le titre de bibliothécaire. La révolution de Juillet fit de lui un personnage influent. En 1831, élu député à Ruffec et à Semur, il opta pour cette dernière ville, qu'il représenta jusqu'en 1848 ; ses discours à la chambre, surtout en faveur des lettres et des arts, étaient d'un grand bon sens uni à beaucoup de finesse. En 1837, après avoir rédigé le rapport relatif à l'organisation du conseil d'État, il fut attaché à ce corps dans le service extraordinaire. Le 17 mai de la même année il fut nommé président du conseil des bâtiments civils, et le 19 février 1839 directeur des monuments publics et historiques. Premier bibliothécaire de Louis-Philippe depuis le 18 mars 1832, il resta son familier, et il serait presque permis de dire son ami. Le roi se plaisait à ce genre d'esprit qui unissait au sel gaulois un grain du scepticisme voltairien. M. Vatout, suivant l'expression de M. Dupaty, « arriva dans l'Académie sous le doux patronage des sentiments qu'il inspirait » ; élu le 6 janvier 1848, à la place de Ballanche, par dix-huit voix sur trente-quatre, il mourut sans avoir atteint le jour de sa réception. La révolution de Février l'avait privé de ses emplois ; mais, au lieu de songer à lui, il s'empressa d'aller rejoindre la famille royale dans l'exil, afin de « consoler dans le malheur ceux qu'il avait aimés dans la puissance ». Un violent accès de colique néphrétique le conduisit tout à coup au tombeau, à cinquante-six ans et demi. « M. Vatout, a dit M. de Saint-Priest, son successeur à l'Académie, a laissé des amis nombreux. Tous se rappellent la sûreté, l'agrément de son commerce, la gaieté, l'égalité de son humeur, et cet art d'obliger qu'il possédait à un degré bien remarquable. Dans une position où il pouvait servir et nuire, M. Vatout servit souvent, et ne nuisit jamais. C'était à la fois un

homme de beaucoup de cœur et de beaucoup d'esprit. » Les lettres ne furent d'abord pour lui qu'un amusement; plus tard il les cultiva avec zèle, parfois avec bonheur, et apporta dans ses écrits de la variété, du laisser-aller, de l'imprévu. Voici ceux qui ont été publiés : *Lettre aux habitants de l'arr. de Semur;* Paris, 1820, in-8°; — *Les Aventures de la fille d'un roi racontées par elle-même;* Paris, 1820-21, 3 part., in-8° : histoire piquante de la Charte octroyée par Louis XVIII; la 1re partie eut cinq éditions; — *Les Gouvernements représentatifs au congrès de Troppau;* Paris, 1821, in-8°, de 60 p.; — *De l'Assemblée constituante;* Paris, 1822, in-8° : cette défense énergique de la Constituante a été souvent attribuée à tort à Alex. de Lameth; — *Catalogue historique des tableaux appartenant au duc d'Orléans;* Paris, 1823-26, 4 vol. in-8° : les notices ont été rédigées sous la direction particulière du duc d'Orléans, et il s'y trouve plusieurs morceaux de sa composition; — *La Nièce d'un roi;* Paris, octobre, 1824, in-8°, de 30 p.; — *Galerie lithographiée des tableaux du duc d'Orléans*; Paris, 1824-29, 2 vol. in-fol., fig., avec Quenot : il en a tiré l'*Histoire lithographiée du Palais-Royal;* Paris, 1833-34, 12 livr. in-fol.; — *Hommage à la mémoire de Stanislas de Girardin;* Paris, 1827, in-8°; — *Les Polissons;* Paris, 1827, in-8°; — *Histoire du Palais-Royal;* Paris, 1830, in-8°; — *L'Idée fixe*, roman; Paris, 1830, 2 vol. in-8°; — *La Conspiration de Cellamare*, roman; Paris, 1832, 2 vol. in-8°; — *Souvenirs historiques des résidences royales de France;* Paris, 1837-46, 7 vol. in-8° : d'après Quérard (*Supercheries littéraires*), les t. I à IV sont de M. Esteban et les trois derniers de M. de Beauplan et autres; ce recueil contient des notices sur le palais de Versailles (réimpr. à part, 1837, in-18), le Palais-Royal, le château d'Eu (réimpr. en 1844, in-fol., fig.), les palais de Fontainebleau et de Saint-Cloud, les châteaux d'Amboise et de Compiègne. On attribue à M. Vatout, outre la rédaction des *Mémoires de Bergami* (Paris, 1820, in-8°), deux chansons fort connues, *l'Écu de France* et *le Maire d'Eu*.

Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.*, suppl. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. III, 2e part. — Quérard, *France littér.* — *Disc. de récept. de M. de Saint-Priest à l'Acad. fr.*, et *Réponse de M. Dupaty*, 17 janv. 1850.

VATTEL (*Emmerich* DE), publiciste suisse, né le 25 août 1714, à Couvet (principauté de Neufchâtel), mort le 20 décembre 1767, à Neufchâtel. Son père, ministre calviniste, le fit instruire dans les écoles de Bâle et de Genève; et il se sentit de bonne heure attiré par les études philosophiques, où son esprit sérieux cherchait surtout les questions qui touchent aux destinées de l'humanité, et les principes sur lesquels se fondent les sociétés, les relations des peuples avec le prince et des nations entre elles. La direction des études de Vattel ainsi que son goût l'appelaient au maniement des affaires publiques, et parvenu à l'âge de vingt-sept ans, il sollicita un emploi à la cour du grand Frédéric, dont il était sujet. Après une vaine attente de deux années, il se rendit à Dresde (1743), où il fut plus heureux. Le favori ministre, comte de Brühl, lui accorda sa protection; et après avoir obtenu le grade de conseiller d'ambassade, Vattel fut envoyé à Berne en qualité de ministre de l'électeur de Saxe, mission dont il s'acquitta d'une manière distinguée. Auguste III le rappela auprès de lui en 1758; il lui donna une place dans le cabinet et le titre de conseiller privé. La position de Vattel étant honorablement fixée, il se maria à Dresde (1764). La guerre de Sept-Ans fut pendant plusieurs années (1756-1763) la grande affaire de l'Europe; elle intéressait surtout l'Allemagne, et donnait à la politique des divers souverains de cette contrée, même des moins puissants, une importance inaccoutumée. Les occupations de Vattel avaient dépassé ses forces, et bientôt sa constitution, gravement dérangée, exigea du repos et des soins. Il revint dans son pays chercher la santé, et retourna ensuite reprendre ses travaux; mais il ne tarda pas à être contraint de les abandonner tout à fait, et il se retira à Neufchâtel, où il mourut, des suites d'une hydropisie de poitrine, à l'âge de cinquante-trois ans passés. A l'époque où Vattel achevait ses études philosophiques, la renommée de Leibniz, mort seulement depuis quelques années, occupait tout le monde savant, et l'auteur de *la Théodicée*, des *Meditationes de cognitione, veritate et ideis*, aussi bien que du *Codex juris gentium diplomaticus*, fut l'objet de toutes les méditations du jeune publiciste. Vattel consacra son premier ouvrage à l'exposition des doctrines de l'illustre philosophe, ainsi qu'à la réfutation de ses adversaires (*Défense du système de Leibniz;* Leyde, 1742, in-12). On peut déjà y reconnaître un esprit disposé non-seulement à propager les théories et les observations favorables à la liberté humaine, mais encore à en faire l'application à la science de la politique et du gouvernement. Son *Loisir philosophique* (Dresde, 1747, in-12), sa *Poliergie, ou Mélanges de littérature et de poésie* (Paris, 1757, in-12), suivirent la *Défense du système de Leibniz;* mais ce fut le livre sur *le Droit des gens* qui fixa son rang parmi les publicistes, et qui établit sa réputation. Il termina sa carrière littéraire par les *Questions de droit naturel, ou Observations sur le Traité du droit de la nature par M. Wolf* (Berne, 1762, in-12); il y discute les propositions du savant publiciste allemand, signale les fautes de sa méthode, la faiblesse de quelques-unes de ses démonstrations; il pose à son tour diverses questions de droit naturel, et en même temps qu'il réfute des erreurs il établit des principes.

Mais quel que soit le mérite des divers ou-

vrages de Vattel, le seul dont on s'occupe aujourd'hui est son traité du *Droit des gens, ou Principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains;* Londres (Neufchâtel), 1758, 2 vol. in-4°. Les bases fondamentales des gouvernements et les constitutions des peuples, les rapports politiques des nations entre elles et avec les princes, les relations commerciales et les autres intérêts qui unissent ou divisent les États, tout cela a changé depuis que Vattel a écrit. On doit donc peu s'étonner si, à la critique de quelques opinions reconnues fausses ou hasardées dès le siècle dernier, de quelques principes dont on contestait alors la vérité ou dont on entrevoyait le danger, on peut ajouter aujourd'hui d'autres critiques. Si on est en droit de lui reprocher de n'avoir pas embrassé son sujet dans toute sa vaste étendue, d'avoir trop souvent négligé d'appuyer ses raisonnements d'autorités historiques, ces défauts ne peuvent manquer d'être plus sensibles aujourd'hui pour nous, éclairés que nous sommes de l'expérience d'une époque si féconde en enseignements. L'ouvrage de Vattel n'en restera pas moins un des livres élémentaires de la science, parce qu'il contient des principes d'une éternelle vérité, parce que c'est un livre de bonne foi, qui s'efforce de donner pour base à la politique la justice et la probité, parce qu'il est éminemment clair dans son exposition, et souvent ingénieux dans ses déductions. Vattel a résumé la science de Grotius, profonde mais confuse; de Puffendorf, plus méthodique, mais dont la méthode n'est pas exempte de subtilités; de Wolf, dont il a rectifié les erreurs, sans cesser de le suivre comme un maître; c'est ce qu'il pouvait faire de mieux pour composer un livre élémentaire à l'époque où il écrivait. L'ouvrage de Vattel a été promptement célèbre; des traductions l'ont popularisé parmi les étrangers presque dès son apparition, et les éditions du texte français se sont multipliées. Celle de 1775 (Amst., 2 vol. in-4°), faite sur les manuscrits laissés par l'auteur, qui, malgré le succès, n'avait pas cessé de s'occuper à perfectionner son œuvre, a servi de modèle aux éditions plus récentes. En la reproduisant (Paris, 1830, 2 vol. in-8°), M. Paul Royer-Collard y a joint la traduction d'un discours de sir James Mackintosh sur le droit de la nature et des gens, et une bibliographie spéciale de cette science. Cette édition a été de beaucoup améliorée par les soins de MM. de Chambrier d'Oleires et de Hoffmanns (Paris, 1839, 2 vol. in-8°).

M. Avenel.

Leu, *Helvetische Lexikon*, suppl. — Notice des éditeurs.

Vatteville (*Jean* de), abbé célèbre par ses aventures, né vers 1613, à Besançon, mort le 4 janvier 1702, à l'abbaye de Baume (Franche-Comté). Sa famille, très-ancienne à Berne et nommée *Wattenveil*, avait quitté la Suisse, lors de la réforme, et s'était établie dans le comté de Bourgogne. Il servit d'abord en Italie dans les troupes du roi d'Espagne; mais à la suite d'un duel où il tua son adversaire, il s'enfuit en Franche-Comté, et entra dans un couvent de Chartreux. Il était ordonné prêtre, lorsqu'il s'ennuya de la vie cénobitique, et résolut de s'en affranchir. « Il trouva moyen, dit Saint-Simon, d'avoir des habits séculiers, de l'argent, des pistolets, et un cheval à peu de distance. Tout cela peut-être n'avait pu se pratiquer sans donner quelque soupçon. Son prieur en eut, et avec un passe-partout va ouvrir sa cellule, et le trouve en habit séculier sur une échelle, qui allait sauter les murs. Voilà le prieur à crier; l'autre, sans s'émouvoir, le tue d'un coup de pistolet, et se sauve. » Arrivé à Madrid, il change de nom, est présenté au ministre, et en reçoit la promesse d'être bientôt employé; mais une nuit il se prend de querelle dans la rue avec un passant, et le tue. La supérieure d'une abbaye de dames nobles, qui était sa parente, lui donne asile; il séduit une des religieuses, l'enlève, et va avec elle s'embarquer à Lisbonne pour Smyrne. Il était depuis peu dans cette ville, lorsque sa maîtresse mourut. Il poursuivit sa route jusqu'à Constantinople, se fit circoncire, prit le turban, et entra dans l'armée turque. Son esprit, son courage, et la protection d'un vizir, auquel il avait su plaire, le portèrent aux premiers emplois militaires. Il commandait un corps de troupes considérable sur la frontière de l'Autriche, lorsqu'il s'avisa de le livrer aux Impériaux en échange d'un pardon absolu de ses fautes passées. Puis il prit le chemin de Rome, où le pape lui donna, outre l'absolution, l'abbaye de Baume, la seconde de la Franche-Comté (1659). Il fut nommé en 1661 haut doyen du chapitre de Besançon, et en 1665 maître des requêtes au parlement de Dôle. Les ministres de Louis XIV jugèrent Vatteville homme de main et d'intrigue, et propre à leur vendre la Franche-Comté; il accepta leurs propositions, et il fut autorisé à promettre de de l'argent et des places à tous ceux qui, suivant son exemple, serviraient les intérêts de la France; un grand nombre de gentilshommes se laissèrent entraîner, et Vatteville fit entrer les soldats français dans Gray et dans plusieurs autres places. Il espérait, en récompense de sa conduite, le siége archiépiscopal de Besançon, il en avait la promesse; mais le pape ne put se décider à donner des bulles à un apostat circoncis, qui avait été tant de fois meurtrier; on le nomma grand bailli d'Amont et coadjuteur de l'abbaye de Luxeuil. Le traité d'Aix-la-Chapelle ayant rendu la Franche-Comté à l'Espagne (1668), Vatteville se retira à Paris, d'où il adressa son *Apologie* à la cour d'Espagne; il revint dans son pays, en 1674, et vécut à l'abbaye de Baume, faisant grande figure, et « ne se contraignant pas sur les demoiselles, » dit

Saint-Simon; » il avait, à la mode turque, une espèce de sérail. On le voyait rarement à la cour, où il était reçu pourtant avec distinction. Voici le portrait qu'en a tracé Pellisson, et qui paraît ressemblant : « Un tempérament froid et paisible en apparence, ardent et violent en effet; beaucoup d'esprit, de vivacité et d'impétuosité au dedans; beaucoup de dissimulation et de retenue au dehors; des flammes couvertes de neige et de glace; un grand silence ou un torrent de paroles, propres à persuader. »

VATTEVILLE (*Charles*, baron DE), frère aîné du précédent, représenta le roi d'Espagne aux conférences de 1657, après lesquelles fut signé le traité des Pyrénées. Envoyé ensuite à Londres, comme ambassadeur, il fit, le 10 octobre 1661, un affront sur la préséance au comte d'Estrades, ambassadeur de France, en prenant le pas sur lui dans une cérémonie publique. Louis XIV demanda réparation, et le comte de Fuentès, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, envoyé exprès à Versailles, déclara, le 24 mars 1662, en présence de toute la cour et de vingt-sept ministres étrangers, que les ambassadeurs d'Espagne, en quelque cour que ce fût, n'entreraient jamais en concurrence avec les ambassadeurs de France. Le gouvernement de Madrid ne se vengea pas sur le baron de Vatteville de l'humiliation qu'il était forcé de subir, et lui maintint ses faveurs. Déjà chevalier de la Toison d'or, il reçut le titre de vice roi de Biscaye, et fut envoyé ambassadeur en Portugal. Il mourut à Lisbonne, vers le temps que son frère livrait la Franche-Comté à la France, très-attristé de cette trahison, à laquelle il resta entièrement étranger.

Abbé de Saint-Pierre, *Œuvres*, t. XIII. — Saint-Simon, *Mémoires*, édit. Chéruel, t. II — Pellisson, *Hist. de la conquête de la Franche-Comté*. — *Le Radoteur*, ann. 1777, t. II. — Duclos, *Mémoires*.

VATTIER (*Pierre*), orientaliste français, né en 1623, à Montreuil l'Argilé, près Lisieux, mort le 7 avril 1667, à Paris. Il fut médecin et conseiller de Gaston, duc d'Orléans. Le désir qu'il eut de lire les ouvrages d'Avicenne dans le texte original fut, dit-on, la cause qui le porta à étudier la langue arabe. Il y fit des progrès assez considérables, et l'enseigna depuis 1658 au Collége de France. La vie laborieuse de Vattier mérite quelque reconnaissance; sous le rapport de la compréhension, c'est un esprit médiocre, et l'on ne peut que sourire de cet éloge emphatique écrit par Samuel Bochart, qui lui était bien supérieur : *Viribus ingenii potest super astra volare*. Les seuls écrits originaux de Vattier sont : *Nouvelles Pensées sur la nature des passions*; Paris, 1659, in-4° : ouvrage peu solide, mal digéré et fort inférieur à celui de La Chambre sur le même sujet; — *Le Cœur détrôné, discours de l'usage du foie, où il est montré que le cœur ne fait pas le sang*; Paris, 1660, in-8°. Il fut plus connu par ses traductions, dont voici les titres : *Histoire mahométane, ou les Quarante-neuf khalifes du Macine* (El Macin), avec un *Sommaire de l'histoire des musulmans en Espagne*, extrait de Rodrigue Ximenès (Paris, 1657, in-4°), traduction qui paraît avoir été faite en grande partie sur la version latine d'Erpenius; *Histoire du grand Tamerlan*, traduite *d'Achamed, fils de Gueraspe* (ibid., 1658, in-4°); *Logique du fils de Sina, communément appelé Avicenne* (ibid., 1658, in-8°); *Avicennæ De morbis mentis* (ibid., 1659, in-8°); *l'Élégie du Tograï, avec quelques sentences tirées des poëtes arabes* (ibid., 1660, in-8°); *l'Onésicrite musulman, par Gaddorhachaman, fils de Nasar* (ibid., 1664, in-12), *l'Égypte de Murtadi, fils du Gagiphe* (ibid., 1666, in-12). Vattier avait fait encore une traduction latine complète des *Œuvres d'Avicenne*, dont il publia un livre. Il a travaillé à l'édition de *Galien*, de R. Chartier.

Goujet, *Mém. sur le Collége royal*, t. III. — Colomiès, *Gallia orientalis*.

VAUBAN (*Sébastien* LE PRESTRE, seigneur DE), maréchal de France, né le 15 mai 1633, à Saint-Léger de Fougeret (1), petit village du Morvan, mort le 30 mars 1707, à Paris. « Né, comme il le disait lui-même, le plus pauvre gentilhomme de France », il était fils d'Albin Le Prestre et d'Edmée Corminolt (2). Son père s'était marié vers 1630, et vivait dans une position si médiocre qu'aujourd'hui on désigne comme lieu de naissance du maréchal une humble maison, « composée d'une seule chambre, d'une grange et d'une écurie, sous une couverture de chaume ». Il n'avait pas encore dix ans lorsque la mort de son père, tué au service, et celle de sa mère le laissèrent orphelin. N'ayant de famille que des neveux, trop jeunes et trop pauvres eux-mêmes pour le secourir, il fut recueilli par le curé de son village, M. de Fontaines, qui lui apprit quelques notions d'arithmétique et la pratique de l'arpentage. A dix-sept ans, prenant le nom seigneurial de sa famille, celui de Vauban, il rejoignit à pied, sur la frontière des Pays-Bas, la compagnie d'un gentilhomme de son voisinage, capitaine au régiment de Condé (1651). Bien jeune encore, mais « ayant, comme il l'a dit lui-même, une assez bonne teinture des mathématiques et des fortifications, et ne dessinant d'ailleurs pas mal (3) », il dut à ce talent d'être occupé, en 1652, aux travaux de défense de Clermont en Argonne. Le siége de Sainte-Menehould, où il suivit Condé, révolté contre l'autorité royale, lui fournit la première occasion de se distinguer particulièrement. Proposé pour être enseigne, il refusa « sur ce qu'il n'était pas en état d'en soutenir le caractère », et se contenta de passer maître,

(1) Canton et arr. de Château-Chinon (Nièvre).

(2) Tels sont les noms inscrits sur l'acte de baptême de Vauban.

(3) *Abrégé des services du maréchal, écrit de sa main*, publié en 1839, par le colonel Augoyat.

c'est-à-dire cavalier de fantassin qu'il était. Tombé dans un parti de l'armée royale (1653), il se défendit si bien qu'il ne se rendit qu'avec tous les honneurs de la guerre. « Dûment confessé et converti », comme il le dit, par le cardinal Mazarin, devant lequel il fut conduit, il contribua, sous le chevalier de Clerville, à reprendre pour le roi cette place de Sainte-Menehould (26 nov.) qu'il lui avait enlevée l'année précédente. Pourvu d'une lieutenance dans le régiment de Bourgogne-infanterie, il assista au siége de Stenai (6 août 1654), où il fut blessé par deux fois, puis au combat livré par Turenne à Condé devant Arras, et se trouva mis en relief en conduisant seul le siége de Clermont en Argonne. Le 3 mai 1655, il reçut le brevet d'ingénieur du roi. Placé sous les ordres de Turenne, il dirigea presque seul les siéges de Landrecies, de Condé, et de Saint-Ghislain. Moins heureux l'année suivante, il fut blessé de nouveau à l'attaque infructueuse de Valenciennes, que La Ferté s'était entêté à assiéger par le côté le plus fort (15 juin 1656). Il ne put davantage l'empêcher de commettre devant Montmédy la même faute. Le maréchal avait du moins le mérite de la reconnaissance, et il récompensa les services de son ingénieur en lui donnant deux compagnies dans le régiment de Languedoc. En 1657, Vauban passa sous les ordres de Turenne, qui lui laissa la responsabilité entière de ses opérations. Mardyk, qu'il assiégea, fut pris en quatre jours (octobre 1657), et il contribua à faire porter tous ses fruits à la victoire des Dunes, en conduisant en chef les attaques heureuses de Gravelines, d'Oudenarde et d'Ypres (27 juill.-24 sept. 1658). La paix faite, il épousa, le 25 mars 1660, Jeanne d'Aulnay.

La paix ne laissa pas Vauban inactif. Chargé de diriger les travaux de démolition des places fortes de la Lorraine, il séjourna à Nancy de 1661 à 1662. L'année suivante le roi lui fit présent d'une compagnie dans le régiment de Picardie (1). Les fortifications de Brisach, dont Vauban fut alors chargé, le mirent en relation avec Colbert, dans le département duquel se trouvait l'Alsace. Il eut à se plaindre d'être desservi près du ministre par l'intendant de la province, que son exacte probité plus encore que sa réserve un peu hautaine avaient indisposé contre lui. Lors de la guerre de 1667 il se créa de nouveaux titres, en conduisant, sous les yeux mêmes de Louis XIV, les deux siéges de Tournai et de Douai (2), et celui de Lille, qui exigea dix-huit jours de tranchée. En 1668, il coopérait à la prise de Dôle, la seule ville de Franche-Comté qu'il fallut assiéger. Louvois, vers cette époque, moitié par pressentiment du mérite de Vauban, moitié par suite de sa rivalité avec Colbert, se déclarait hautement son protecteur, et il allait bientôt devenir presque son élève. C'est la seconde phase de la vie de Vauban. Indépendamment du génie, sa probité, son exactitude à faire tout par devis, dont il ne s'éloignait jamais, plaisaient singulièrement à la régularité de Louvois. Lorsque Louis XIV résolut de fortifier les places de Flandre qu'il venait de conquérir, la vieille autorité de M. de Clerville et la réputation bien récente encore de Vauban rendirent entre eux le choix du roi quelque temps indécis. Des plans furent présentés par les deux rivaux pour les fortifications de Lille (14 oct. 1667), d'Arras (juill. 1668) et de Dunkerque (oct. 1668). Vauban l'emporta, grâce à l'appui de Louvois et surtout à la supériorité éclatante des projets qu'il proposa. Chargé enfin de tous les travaux de fortification, qui se firent en Flandre de 1667 à 1672, et qui furent comme les préliminaires secrets de la guerre de Hollande, il y déploya la plus grande activité. D'une vigilance infatigable, il réprime les gains illicites des officiers et des entrepreneurs, et s'offre, avec une noble colère, à rendre le premier compte de sa conduite (15 déc. 1671), en même temps qu'il inspecte toute la frontière flamande et qu'il fait, avec Louvois, un voyage en Piémont, dans lequel il examine les travaux de Pignerol, et trace, au profit du duc de Savoie, l'allié de la France, des plans de fortification pour Turin, Verrue et Verceil (juill. 1670). Enfin, il complète en quelque sorte son œuvre en rédigeant un *Mémoire pour servir d'instruction sur la conduite des siéges* (fév. 1672), mémoire dont il disait à Louvois « qu'il était plein de la plus fine marchandise qui fût dans sa boutique ».

La guerre de Hollande venait de s'ouvrir. Après la marche rapide des Français jusqu'à Utrecht, l'opinion de Vauban eût été, dans la campagne de 1673, de se replier et de porter tous ses efforts sur la Flandre espagnole, dont le territoire aurait si bien complété les conquêtes de la guerre précédente. Il n'en fut pas ainsi, et il dut aller conduire, sous les yeux de Louis XIV, le siége de Maëstricht. D'après la volonté expresse du roi, il y eut seul la conduite des travaux d'approche, et pour la première fois on vit cette partie séparée des attributions des généraux. Sans inventer peut-être le système des parallèles, dont il put avoir connaissance par un de ses auxiliaires, l'ingénieur Paul, qui avait vu les Turcs l'appliquer au siége de Candie, il lui donna tout au moins une telle perfection qu'il put passer pour en être l'inventeur. La place capitula après treize jours de tranchée ouverte, pendant lesquels, grâce à sa constante sollicitude pour la vie des soldats, l'armée ne perdit que seize cents hommes. Interrompant les travaux commencés presque aussitôt pour augmenter les fortifications de cette importante conquête, il court tracer le plan du siége de Trèves, entrepris par le maréchal de Rochefort et, sans en attendre la reddition, dont il a fixé le jour (30 août-8 sept. 1673), retourne mettre en état de défense les places de Lorraine

(1) Une note de l'*Estat et Controlles des troupes du roy* le qualifie à cette époque de « bon ingénieur et bon officier ».

(2) Ce fut au second qu'il reçut un coup de mousquet à la joue, blessure dont il garda toujours la marque.

et d'Alsace. Il trace en même temps un système de défense pour les côtes françaises, menacées par les flottes de la Hollande, et fixe surtout son attention sur l'île de Ré. En 1674, il accompagne le roi en Franche-Comté, et prend sous ses yeux la place de Besançon, dont la reddition est assurée par deux batteries de quarante canons hissés sur les rochers de Chaudanne et de Brégille (1), réputés inaccessibles (3-22 mai 1674), et celle de Dôle. Trois mois plus tard il se jette dans Oudenarde, et force Guillaume d'Orange d'en lever le siége. Le 21 août 1674 il avait été nommé brigadier des armées du roi.

Les événements ayant porté en 1675 tous les efforts de la France du côté du Rhin, Vauban, pendant cette espèce de loisirs, obtint de Louvois la création du corps des ingénieurs, et tenta, mais moins heureusement, de faire organiser des compagnies spéciales de sapeurs. Au siége de Condé, Vauban donna une nouvelle preuve de son génie en enlevant à cette place, par l'application ingénieuse des galiotes et des batteries flottantes, la protection qu'elle tirait des inondations artificielles de l'Escaut. La prise de Bouchain, qui suivit, et surtout le sage conseil d'abandonner Maëstricht à son sort plutôt que de compromettre l'armée et de la secourir, ajoutèrent encore aux services de Vauban qui, le 3 août 1676, fut élevé au grade de maréchal de camp. La campagne de 1677 fut marquée par deux siéges considérables, entrepris au printemps : celui de Valenciennes (9-17 mars), remarquable par l'immense développement que Vauban donna à ses parallèles (plus de 450 toises), et par l'innovation d'un assaut en plein jour, et celui de Cambrai (28 mars-17 avril) (2). La reddition de Saint-Omer suivit de quelques jours (19 avril) celle de Cambrai. Vauban ne se délassait de ces rudes travaux qu'en traçant les plans qui devaient ajouter aux merveilleuses défenses de Dunkerque un port, tout entier à créer, mais menaçant pour l'Angleterre (3). La prise de Saint-Ghislain, de Gand et d'Ypres amena l'ouverture des négociations de Nimègue (11 août 1678), pendant lesquelles Vauban s'employa à démanteler avec un art infini et mystérieux les places que la France se proposait de rendre, et à en lever d'excellents plans pour l'avenir.

(1) Il les fit entrer plus tard dans le système de défense de Besançon.

(2) S'il faut, comme toujours, admirer ici la science profonde de Vauban et « ces curiosités » incorrigibles qui le portaient à s'exposer plus que de besoin, on doit surtout rendre hommage à ce profond souci de la vie des hommes qui le fit résister même à Louis XIV quand il s'agit de risquer une attaque prématurée, et à cette noblesse d'âme avec laquelle il persuada au roi de ne pas se venger de la résistance prolongée de la place en la traitant avec une rigueur impitoyable.

(3) Comment ne pas citer à ce sujet cette lettre de lui où respire une sorte d'enthousiasme patriotique : « Je suis persuadé que Sa Majesté doit tout mettre en usage pour faire accommoder cette place, en dût-il prendre les fonds sur ses menus plaisirs, voire en retrancher sa propre table. Quant à moi, j'offre de bon cœur mes soins et un voyage exprès s'il le faut, eussé-je la mort entre les dents. » (18 juillet 1677.)

Les dix années de paix qui suivirent montrent Vauban rendant à la France des services peut-être plus grands encore, en l'entourant, de Dunkerque aux Pyrénées orientales, d'une admirable ceinture de forteresses. Le 4 janvier 1678 il avait succédé à Clerville dans la charge de commissaire général des fortifications, et il put dès lors imprimer à ses plans une unité qui embrasse le royaume entier dans un système général de défense. En 1678 il achève les travaux de la place et du port de Dunkerque. A Toulon il trace une nouvelle enceinte, que protégeront les forts de l'Éguillette et de Saint-Louis, établit un arsenal, une corderie, des ateliers, des cales immenses, et creuse un second port, *la Nouvelle Darse,* capable de contenir cent vaisseaux de guerre. Il ajoute de nouvelles défenses à Perpignan, élève une chaîne de forts sur les sommets des Pyrénées orientales, et à l'entrée de la Cerdagne la citadelle de Mont-Louis. L'année 1680 le retrouve dans le nord (1). Maubeuge et Charlemont fortifiées assurent la ligne militaire de la mer à la Meuse en se reliant à Philippeville; entre la Meuse et le Rhin, les places de Verdun, Longwy, Thionville, la citadelle de Mont-Louis sur la Moselle, Sarre-Louis, nouvellement créée, protègent désormais cette frontière, la plus vulnérable de la France. Les fortifications de Bitche, Phalsbourg, Lichtenberg, Haguenau dominent et ferment les Vosges, tandis que par Landau il assure à la France l'entrée du Palatinat, et par Fribourg celle des montagnes Noires. Sur le Rhin même, Schelestadt ferme la vallée du Rhin, et Belfort celles comprise entre les Vosges et le Jura, tandis que Huningue tient Bâle en échec (2). Agrandissant le système de défense de Besançon, et se bornant du côté de la Savoie à renforcer la place de Pignerol, il complète au midi le système des Pyrénées, où il construit la citadelle de Bayonne, les forts d'Andaye et de Saint-Jean-Pied-de-Port. En 1681 les côtes de l'Océan attirent l'attention de Vauban : les citadelles de Saint-Martin de Ré et de La Rochelle sont relevées, des forts construits à l'île d'Aix, au goulet de Brest, aux pointes de Camaret et de Bertheaume. Grâce à lui, Strasbourg devint à la fois le boulevard de toute la frontière de l'est, et, par les forts de Kehl et de l'île du Rhin, une tête de pont contre l'Allemagne. Pour amener les matériaux des Vosges Vauban creusa le canal de la Brusch, qui subsiste encore, et une médaille avec cette légende : *Clausa Germanis Gallia*, perpétua le souvenir de cette entreprise (3). Les

(1) Cette année-là il indique à Ambleteuse la situation d'un port, qui aurait desservi la côte inhospitalière de Picardie. En 1681, il marque également à la Hougue l'emplacement d'un grand port militaire.

(2) Ces places étaient si bien choisies que la plupart ont été enlevées ou démolies par les ennemis de la France en 1815.

(3) De 1679 à 1681, au dire de Pellisson, *Lettres hist.*, t. III, 26 millions avaient été consacrés à ces immenses

convoitises de Louis XIV sur la ville de Luxembourg rencontrèrent plus d'obstacles, et il fallut que Vauban, secondé de l'armée du maréchal de Crequi, après s'être emparé en courant de Courtrai (1-6 nov. 1683), vint régulièrement assiéger cette place, que l'art joint à la nature avait rendue inexpugnable, et dont le siége dura du 8 mai au 4 juin. Après avoir ajouté aux fortifications de cette nouvelle conquête tout ce que son génie lui suggéra, il retourna en Alsace hâter la construction des places commencées, et en particulier de Landau, dont l'inachèvement, lorsque éclata la guerre de 1688, devait être une des causes de l'incendie du Palatinat. Tant de travaux militaires ne l'avaient pas empêché de donner ses soins à ceux, moins utiles, de l'aqueduc de Maintenon, ni à certains perfectionnements apportés à l'œuvre de Riquet, au canal du Midi.

Le 24 août 1688, à la veille de l'ouverture de la guerre, Vauban obtint enfin le grade de lieutenant général. Employé dans l'armée d'Allemage, il conduisit le siége de Philipsbourg, qui se rendit après vingt-quatre jours de tranchée (29 oct.), celui de Manheim et de Frankenthal, dans lesquels il se servit pour la première fois de batteries à ricochets de son invention (1). En revenant dans son château de Bazoches (Morvan), il put y placer quatre pièces de canon, dont le Dauphin, avec l'approbation du roi, lui avait fait présent. Ce fut vers cette époque que, ne pouvant plus garder le silence sur les funestes conséquences de la persécution infligée aux protestants, il eut le courage, sans doute unique alors, de faire passer à Louvois et peut-être à Louis XIV, des *Memoires* dont les conclusions étaient : rappel des huguenots fugitifs, amnistie générale, et rétablissement pur et simple de l'édit de Nantes (2). Il ne fut pas exaucé; tout ce qu'il put pour la France fut de diriger, avec son succès ordinaire, les grands siéges de Mons (24 mars-10 avril 1691), et de Namur (30 mai-5 juin 1692), où la lutte se concentra contre le fort Neuf, chef-d'œuvre de Coehorn, qui le défendit en personne. En 1691 il avait perdu Louvois, son protecteur, et il eut à regretter ce ministre, qu'il n'avait jamais flatté, mais dont il avait fait servir la toute-puissance à réaliser dans l'armée plus d'une innovation utile (1). Après avoir fortifié Briançon et Fenestrelles, et construit le fort de Mont-Dauphin, pour mettre le Dauphiné à l'abri du duc de Savoie, qui s'était déclaré contre la France; après avoir, en 1693, donné l'idée de la création de l'ordre militaire de Saint-Louis (2) et, après la victoire de Neerwinde, avoir dirigé le siége de Charleroi, qu'il avait construit lui-même et qu'il lui fallut vingt-sept jours pour reprendre (11 oct.), il semble tout à coup disparaître du théâtre de la guerre. Ses services se portent sur les côtes de France, menacées par les flottes anglo-hollandaises. A l'annonce d'une descente projetée à Brest, il arme rapidement les forts, les rochers et jusqu'aux barques plates de la rade, de plus de trois cents canons et quatre-vingt-dix mortiers; et quand l'amiral Berkeley se présente au Camaret, suivi de trente-six vaisseaux et de douze galiotes, il le repousse avec des pertes énormes (18 juin 1694). Soit crainte de nouvelles descentes, soit que déjà le temps de la faveur fût passé pour lui, on ne le voit reparaître qu'en 1697, au siége d'Ath, où il se servit pour la première fois de trois parallèles. En 1699 il était élu membre honoraire de l'Académie des sciences, et le 14 janvier 1703 il parvenait à la dignité de maréchal de France (3). Le 2 février 1705 il reçut le cordon bleu.

Ce fut après la paix de Ryswick que Vauban tourna son activité vers des idées qui ont fait de lui le précurseur des économistes modernes. Infatigable chercheur de tout ce qui pouvait l'éclairer sur l'état de la France, « il n'épargnait, dit Fontenelle, aucune dépense pour amasser la quantité infinie d'instructions et de mémoires dont il avait besoin, et il occupait sans cesse un grand nombre de secrétaires, de dessinateurs, de calculateurs et de copistes ». Telle fut l'origine de cette collection d'écrits sur toutes matières qu'il intitulait lui-même, par une touchante antinomie, ***Oisivetés de M. de Vauban*, *ou Ramas de plusieurs mémoires de sa façon sur différents sujets***, et que Fontenelle porte à 12 vol. in-fol. Créateur de la statistique (de la chose, sinon du mot), « il conçut le premier, dit Eug. Daire, l'importance des renseignements qu'elle pourrait fournir à l'administration, et suggéra les ordres qui furent donnés par les ministres aux intendants, en 1698, d'opérer le dénombrement de la population et de recueillir dans leurs généralités toutes les notions qui pouvaient profiter aux intérêts du commerce et de l'agriculture ». Pour remplacer l'odieux sys-

travaux, dont Vauban traçait les plans et dirigeait l'exécution. En 1682 ces dépenses s'élevèrent à 9,227,000 fr., suivant Forbonnais.

(1) Tout en perfectionnant ainsi l'art de l'attaque des places, il n'en blâmait pas moins ouvertement la « bombarderie » de Coblentz, qu'exécutait en ce moment même le maréchal de Boufflers.

(2) « Si l'on veut poursuivre, disait-il, dans un de ces *Memoires*, cité par Rulhières dans ses *Éclaircissements*, il est nécessaire d'exterminer les protestants nouveaux comme des rebelles, ou de les bannir comme des furieux : projets exécrables, contraires à toutes les vertus chrétiennes, morales et civiles; l'intérieur du royaume est ruiné; et peut-être est-il de la sagesse du roi de faire du bien aux protestants avant que des traités l'y forcent, afin de ne pas en perdre le mérite vis-à-vis de ses sujets. »

(1) C'est ainsi qu'en 1689 il inventait la baïonnette à douille, l'arme la mieux appropriée à la furie française, et un peu plus tard le fusil-mousquet, qui réunissait, dans une même pièce, les avantages du serpentin, du mousquet et du chien du fusil.

(2) Les preuves de noblesse n'étaient pas exigées; Vauban en fut dès la fondation grand'croix (8 mai 1693).

(3) Il fit autant d'instances auprès du roi pour ne pas recevoir le bâton de maréchal que d'autres pour l'obtenir. Il pressentait que sa nouvelle dignité enchaînerait ses services.

tème de racollement, qui servait à alimenter les armées, il proposa un système de tirage au sort qui, sauf les détails, n'est autre chose que celui du recrutement actuel. Il traçait encore des plans pour l'amélioration du sol; et la canalisation du territoire, aujourd'hui presque achevée, n'en est que l'application.

Enfin, il composa cette fameuse *Dîme royale* qui, après avoir peut-être hâté sa mort, a ajouté à sa gloire militaire une autre gloire, non moins éclatante et durable. Le titre de cette œuvre a donné quelquefois le change sur sa portée, et il n'est pas exact de dire que dans la pensée du maréchal la dîme royale dût tenir lieu de tous les impôts existants. Le projet économique de Vauban consistait 1° à remplacer la multitude de taxes arbitraires, telles que taille, aides, et douanes de province, par une contribution UNIQUE DU DIXIÈME au *maximum*, du revenu en nature de toutes les terres et du revenu en argent de tous les autres biens; 2° à régulariser dans la quotité, le mode et le domaine de perception, l'impôt sur le sel, dont le prix était abaissé à 18 livres, *minimum*, et à 30 liv. *maximum*, le minot. Il conservait, au contraire, les parties casuelles (contrôle, papier timbré, postes), les douanes extérieures, mais en les diminuant; et ne répugnait pas à un impôt sur les marchandises et denrées de luxe, parmi lesquelles il faisait figurer l'eau-de-vie.

Quant à l'idée fondamentale du livre, c'est que *tout sujet* doit contribuer à tous les besoins de l'État *en proportion de ses facultés*, et non en proportion de ses besoins, et que tout privilége qui exempte de cette contribution est injuste. A côté de ce grand principe, qui était toute une révolution, il enseignait encore, d'après l'exacte analyse faite par M. Daire: « que le souverain doit protection égale à tous ses sujets; que le travail est le principe de toute richesse; qu'on doit toujours se tenir plutôt en deçà qu'au-delà des limites que la raison commande d'assigner à l'impôt; qu'il faut simplifier les éléments de l'impôt pour en réduire les frais de perception; que les taxes indirectes nuisent au commerce et à la consommation; enfin, que les emprunts ont pour conséquence d'enrichir les traitants et de ruiner les nations. »

Telle était, en y joignant un tableau saisissant des misères des classes inférieures à cette époque, l'immense portée de ce livre, fruit des méditations de toute la vie de Vauban. Il ne parut qu'en 1707, et, d'après le résumé que nous en avons présenté, on peut sans peine en croire Saint-Simon quand il dit « que le roi, prévenu et investi, reçut très-mal le maréchal de Vauban lorsqu'il le lui presenta ». Les suites de ce mécontentement royal ne se firent pas attendre : le 14 février 1707 parut un arrêt du conseil qui en ordonnait la saisie et la confiscation, lequel ne suffit pas sans doute puisqu'il fut suivi d'un nouveau, en date du 19 mars; mais Vauban ne survécut pas de beaucoup à cette double injure faite à son dévouement et à son génie : il mourut à Paris, le 30 mars suivant (1), n'ayant pas accompli sa soixante-quatorzième année. Si l'on rapproche cette date de celle des arrêts qui proscrivaient *la Dîme royale*, peut-être y trouvera-t-on la confirmation de ce récit de Saint-Simon : « Le roi, dit-il, ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du public et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître, pour qui il avait tout fait. Il mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé de douleur et d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible jusqu'à ne pas faire semblant qu'il eût perdu un serviteur si illustre. » Dans ses dernières années, il avait dirigé le siége de Brisach (6 sept. 1703); après la défaite de Ramillies (23 mai 1706), il avait sauvé Dunkerque en traçant autour de cette ville un vaste camp retranché, et lors du siége de Turin, il s'était offert, avec une abnégation admirable, à servir comme simple volontaire sous les ordres de La Feuillade. Fontenelle a calculé que Vauban avait construit trente-trois places neuves et fait travailler à trois cents places anciennes; qu'il avait conduit cinquante-trois siéges, dont trente eurent lieu sous les ordres du roi ou de ses fils, et qu'il s'était trouvé à cent quarante actions de vigueur.

De son mariage, il n'avait eu que deux filles : *Charlotte*, mariée, en 1679, au comte de Villebertin, et *Jeanne-Françoise*, qui épousa, en 1691, Louis, marquis d'Ussé, par laquelle la postérité du maréchal s'est perpétuée, par les femmes, dans les familles Le Peletier d'Aulnay et le Peletier de Rosambo.

Saint-Simon a tracé de Vauban ce portrait, qui ne ressemble guère à la belle et noble figure que nous en ont laissée Rigaud et Le Brun : « C'était un homme de basse mine, dit-il, modeste, réservé, dont la physionomie ne promettait rien. » Carnot a ainsi apprécié Vauban comme homme de guerre : « La fortification de Vauban n'offre à l'œil qu'une suite d'ouvrages connus avant lui; mais elle offre à l'esprit de celui qui sait observer des résultats sublimes, des combinaisons profondes, des chefs-d'œuvre multipliés d'industrie. C'est dans l'art de disposer respectivement ces ouvrages connus avant lui; c'est dans l'art de profiter de toutes les circonstances locales, c'est dans les manœuvres d'eau ingénieusement imaginées, c'est dans l'art de placer une simple redoute dans un lieu inaccessible, d'où elle prenne des revers sur les tranchées; c'est dans l'art d'enfiler une branche d'ouvrages

(1) Les restes de Vauban, transportés et inhumés au château de Bazoches, furent dispersés lors de la révolution. Mais son cœur ayant été sauvé, il fut, le 26 mai 1808, transféré à l'hôtel des Invalides, et déposé, sous le buste du maréchal, en face du tombeau de Turenne.

si habilement qu'on ne puisse la battre ni en brèche ni par ricochet; c'est, dis-je, en tout cela que consiste l'art de Vauban. » M. Allent, dans son *Histoire du corps du génie*, dit aussi : « Un meilleur relief, un tracé plus simple, des dehors plus vastes et mieux disposés, telles sont les seules modifications qu'il ait faites d'abord dans le système en usage. Deux grandes idées brillent toutefois parmi ces améliorations, celles de placer des lunettes et des ouvrages à corne au delà du glacis et de construire des camps retranchés sous les places. » Rétablissant l'équilibre que l'invention des bombes et du tir à ricochet venait de rompre au profit des assiégeants, il opposa à ses moyens d'attaque, ajoute le même écrivain, « des souterrains, et, comme à Béfort, des traverses voûtées... Il abrite sous des casemates quelques feux de canon ou de mousqueterie. » Ménager des cultures et des pâtures entre l'inondation et la place, pour la subsistance des habitants, construire sous elle des camps retranchés, sont encore des inventions dues au génie de Vauban. Vauban, ou plutôt son système, a eu cependant ses détracteurs, et un homme singulier, romancier licencieux, mais officier de mérite, Laclos, ne se borna pas à contester le génie spécial de Vauban, il fit remonter jusqu'à lui la cause du déficit dans les finances, par suite des sommes énormes consacrées par Louis XIV aux fortifications, et qu'il évaluait à 1,140 millions, tandis que Forbonnais les réduit à 190 millions. La multiplicité des places construites par Vauban peut avec plus de raison être stratégiquement critiquée; mais il est juste de remarquer que le système général de défense du royaume, tel qu'il l'exécuta, n'est pas entièrement le sien. Il résulte de sa correspondance avec Catinat qu'il n'approuvait pas une multiplication aussi excessive de places fortes. « C'est un inconvénient, écrivait-il, dont on s'apercevra quand on ne sera plus autant en état d'attaquer que de se défendre. » (*Mém. de Catinat*, t. I, p. 34.)

Les ouvrages spéciaux de Vauban ont en partie été réunis sous le titre d'*Œuvres militaires* (Paris, 1796, 3 vol. in-8°, pl.), par le général de La Tour-Foissac, qui les a enrichis de rectifications, de développements, de notes et de tables; les éditions antérieures qu'il en avait données (1779, 1791, 3 vol. in-8°), sont moins complètes. Mais ce recueil ne contient que les trois grands traités du maréchal, et qui avaient déjà paru en Hollande. Voici la liste de ceux qui ont été imprimés : *Traité de l'attaque et de la défense des places*, suivi d'un *Traité des mines*; La Haye, 1737, 2 vol. in-4°, et 1742, 2 vol. in-8°; le *Traité de l'attaque* a été réimprimé par les soins de M. Augoyat, Paris, 1829, in-8°; le *Traité de la défense*, par Jombert, Paris, 1769, in-8°, et par le général Valazé; ibid., 1829, in-8° et atlas; enfin, le *Traité des mines* a eu deux éditions séparées : Paris, 1740, 1779, in-8°; — *Essais sur la fortification*; Paris, 1739, in-12; — *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des siéges et dans la défense des places*; Leyde, 1740, in-4°; — *Traité des siéges*; Berlin, 1747, in-8°; Paris 1829, in-8°; — *De l'importance dont Paris est à la France, et le soin que l'on doit prendre de sa conservation*; Paris, 1821, in-8° : mémoire qui a servi d'argument à M. Thiers lors des débats parlementaires sur les fortifications de Paris; — *Communauté de principes entre la tactique et la fortification*; Paris, 1825, 1835, in-8°; — *Cinq Lettres inédites, adressées au baron de Vuoerdas*, dans les *Archives hist. du Nord*, ann. 1829; — *Abrégé des services de Vauban, fait par lui en 1703, avec un supplément*; Paris, 1839, in-8° : publié par M. Augoyat, ainsi que les mémoires qui suivent; — *Mémoires inédits sur Landau et Luxembourg*; Paris, 1841, in-8°; — *Oisivetés de M. de Vauban*; Paris, 1843-46, 4 vol. in-8° : ce recueil n'embrasse qu'une faible partie des écrits si divers et si nombreux de Vauban, qui traitent des siéges, des places et des frontières, des rivières et des canaux navigables, des côtes de France, des questions relatives à l'entretien ou l'amélioration des armées, de la statistique, du commerce et de l'industrie, des finances, de la marine, de la géographie et de l'histoire, des mathématiques, etc. La plupart de ces précieux manuscrits sont aujourd'hui perdus, ou du moins ils auraient été dispersés après la mort des deux gendres de Vauban, qui en avaient hérité. De ses ouvrages non militaires le plus connu est le *Projet d'une Dixme royale*, imprimé d'abord s. l. n. d., 1707, in-4° et in-12, puis à Bruxelles, 1708, in-12, et par Eug. Daire dans les *Économistes français du dix-huitième siècle*; Paris, 1843, gr. in-8°. Cette dernière édition contient un chapitre supplémentaire inédit, intitulé : *Raisons secrètes contre le système de la dîme royale*, et qui a été retrouvé dans une foule de brouillons et de notes volantes joints à l'un des deux manuscrits de *la Dîme* que possède la Bibliothèque impériale. Eug. Asse.

Fontenelle, *Éloges*. — D'Arçon, *Considér. sur l'influence du génie de Vauban*; Paris, 1786, in-8°. — Carnot, *Éloge de Vauban*; Paris, 1784, in-8°. — Dembarrère, *Éloge hist. de Vauban*; Paris, 1784, in-8°. — Laclos, *Lettre à l'Académie fr. sur l'éloge de Vauban*; La Rochelle, 1785, in-8°. — Carnot, *Observations sur la lettre de Laclos*; Paris, 1785, in-8°. — Curel (De), *Mémoires pour servir à l'éloge de Vauban*; Paris, 1786, in-8°. — D'Antilly, *Éloge de Vauban*; Paris, 1788, in-8°. — Sauviac, *Idem*; Paris, 1790, in-8°. — Noël, *Idem*; Paris, 1790, in-8°. — Amanton, *Notice sur Vauban*; Dijon, 1829, in-8°. — Chambray (De), *Notice hist. sur Vauban*; Paris, 1845, in-8°. — Rousset, *La Jeunesse de Vauban*, dans la *Revue des deux mondes*, 1er août 1864. — Le même, *Hist. de Louvois*. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Pinard, *Chronol. milit.*, t. III. — Quincy (De), *Hist. milit. de Louis XIV*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Courcelles (De), *Dict. hist. des généraux français*, t. VIII. — Sismondi, H. Martin, *Hist. de France*. — Boisguillebert, *Testament polit. de Vauban*; 1707, 2 vol. in-12, œuvre apocryphe. — Allent, *Hist. du corps du*

génie. — *Dict. de l'Écon. polit.*, t. II. — E. Daire, *Notice*, à la tête de la *Dîme royale*.

VAUBAN (*Antoine* Le Prestre, comte de), lieutenant général, cousin du précédent, né en 1659, mort le 10 avril 1731, à Béthune. Il était fils de Paul Le Prestre, major de la citadelle de Lille, et fut surtout connu sous le nom de *Du Puy-Vauban*. Entré au service en 1672 comme lieutenant au régiment de Champagne, il obtint en 1674 une compagnie dans celui de Normandie, et commença la même année à faire office d'ingénieur au siége de Besançon, où il fut blessé de deux coups de fusil. Il servit ensuite à tous les siéges dont son illustre parent eut la direction, l'accompagna dans presque toutes les visites que fit celui-ci des places fortes du royaume, et travailla aux projets de fortifications qui furent exécutées d'après ses dessins. Seul il fut chargé de la conduite de plusieurs siéges, entre autres ceux de Courtrai (1683), de Huy (1693), et d'Ath (1697). Nommé maréchal de camp en 1702, il détermina, par la fermeté de son attaque, la reddition de Brisach (1703). Il fut élevé le 26 octobre 1704 à la dignité de lieutenant général. Après avoir contribué à la défense de Lille (1708), il se vit bloqué dans Béthune (1710), dont il avait reçu le gouvernement en 1704, et bien que la place fût petite, mal munie et la garnison très-faible, il tint pendant quarante-deux jours de tranchée ouverte. En 1714 il dirigea le siége de Barcelone sous les ordres de Berwick. En récompense de ses longs services la terre de Saint-Servien, qu'il possédait dans le Mâconnais, fut érigée en 1725 en comté de Vauban. Il s'était trouvé, rapporte Moreri, dans un grand nombre d'actions, où il avait reçu seize blessures, et il avait vu périr de son temps plus de six cents ingénieurs.

Mercure de France, avril et mai 1731. — Moreri, *Dict. hist.* — Anselme, *Grands off. de la couronne*, t. VII.

VAUBAN (*Jacques-Anne-Joseph* Le Prestre, comte de), petit-fils du précédent, né le 10 mars 1754, à Dijon, où il est mort, le 20 avril 1816. Fils d'un lieutenant général, Jacques-Philippe-Sébastien, il montra un goût décidé pour les armes, et fut à seize ans en possession d'une sous-lieutenance aux dragons de La Rochefoucauld (1770). Il suivit Rochambeau en Amérique, lui servit d'aide de camp, et regagna la France en 1782. Deux ans plus tard le duc d'Orléans, dont il était chambellan, le fit nommer colonel du régiment d'infanterie de son nom (1784). En 1791 il émigra avec la plus grande partie des officiers de ce corps, rejoignit à Coblentz le comte d'Artois, et prit part à la campagne de 1792. Devenu aide de camp de ce prince, il partit avec lui pour la Russie, et de là pour l'Angleterre. Admis par Puisaye au nombre des officiers destinés à l'expédition des côtes de Bretagne (1795), il fut chargé de diriger une troupe de quinze cents hommes vers l'intérieur, et entra sans obstacle dans Auray; mais obligé de rétrograder, il s'engagea dans la péninsule de Quiberon, et n'échappa qu'avec peine au désastre. Cependant il accepta peu après la difficile mission de porter des dépêches au conseil général de l'armée royale de Bretagne, et ne se rembarqua qu'après avoir vu les affaires de son parti entièrement perdues. Sous le consulat Vauban rentra en France. Arrêté en 1806 sous prétexte d'intrigues royalistes, il fut enfermé au Temple. C'est là qu'il composa ses *Mémoires historiques pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée* (Paris, 1806, 1815, in-8°), qui, malgré deux éditions, sont devenus fort rares (1). Mis en liberté après l'apparition de cet ouvrage, il se retira dans le Charolais, où une partie de ses biens lui avait été rendue. Lors du second retour des Bourbons, il fit le voyage de Paris, et sollicita en vain l'honneur de leur être présenté. Cette mortification le jeta dans un sombre accès de mélancolie, auquel il succomba bientôt.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*

VAUBECOURT. *Voy.* Nettancourt.

VAUBLANC (*Vincent-Marie* Viénot, comte de), homme politique, né à Saint-Domingue, le 2 mars 1756, mort à Paris, le 21 août 1845. Son père, issu d'une famille originaire de Bourgogne, était passé à Saint-Domingue, avec le titre de commandant de la province de l'Ouest, et s'y était marié avec une créole. Rentré en France en 1763, il fut d'abord placé dans un pensionnat de Paris, puis au collége de La Flèche, et admis à l'École militaire (1770). Il en sortit en 1774, avec une sous-lieutenance au régiment de la Sarre, dont son oncle était lieutenant-colonel. Des lettres de service qu'il obtint pour Saint-Domingue, lui ayant permis d'accompagner dans cette colonie son père et son frère, qu'y appelaient des intérêts de famille, il y épousa Charlotte de Fontenelle, fille d'un aide de camp du maréchal de Saxe, et de retour en France (1782), il quitta l'armée et s'établit dans les environs de Melun. Élu secrétaire de la noblesse du bailliage de Melun, en 1789, puis député de Seine-et-Marne à l'Assemblée législative, en 1791, il se rangea parmi les membres du parti constitutionnel. Appelé à la présidence le 14 novembre, il fut chargé

(1) Voici ce que M. de Montvéran raconte de ce livre dans ses *Souvenirs personnels*, encore inédits. Le comte de Vauban, qui s'était gravement compromis dans les menées vendéennes, était en état d'arrestation. Il rédigea, dans sa prison, des *Mémoires* apologétiques de la guerre de la Vendée. Avec, ou sans sa permission, le manuscrit lui fut enlevé, et communiqué au chef de l'État. Napoléon, qui désirait de tout son cœur la pacification de la Vendée, vit qu'on pouvait tirer un très-grand parti de ces *Mémoires*, écrits par un des hommes les plus dévoués à la cause des Vendéens, en y faisant toutefois des altérations que la politique réclamait. Une proposition d'élargissement fut faite au comte de Vauban, à condition qu'il abandonnerait son manuscrit; et la proposition fut acceptée par lui. Les *Mémoires* du comte de Vauban furent remis à Alph. de Beauchamp, qui les arrangea d'après les instructions qu'il avait reçues, et compromit par là le nom de Vauban près des royalistes.

de rédiger un message destiné à vaincre la résistance du roi au décret rendu contre les émigrés, ce qu'il fit avec beaucoup de fermeté; il le présenta ensuite au roi, et eut grand soin de faire observer, en rendant compte de sa mission, « que le roi s'était incliné le premier et qu'il n'avait fait que lui rendre son salut » (29 nov.), conduite et langage qui étonneraient de la part d'un homme dont le courage et les sentiments royalistes ne peuvent être mis en doute, si l'on ne savait combien, même parmi les amis les plus déclarés de la royauté, les idées de liberté et de dignité civique avaient alors de puissance. En effet les votes et les discours de Vaublanc prouvent que s'il était partisan de la monarchie, il ne la séparait pas de la liberté, et qu'il cédait même volontiers à l'esprit un peu emphatique mais généreux de cette époque. Il défendit de sa parole les ministres Bertrand de Molleville, de Lessart et de Narbonne (10 mars 1792), ainsi que M. de Noailles, ambassadeur à Vienne, et le maréchal de Rochambeau; il provoqua la poursuite de Jourdan et des auteurs des massacres de la Glacière (19 mars), et demanda celle de Marat à propos de son journal *incendiaire* (3 mai), en même temps qu'il votait l'abolition graduelle de l'esclavage dans les colonies (9 avril), et qu'il réclamait la formation d'un comité diplomatique organisé contre les menées des princes émigrés (1er mars). Adversaire clairvoyant du parti girondin, il prit contre lui la défense de La Fayette (8 août 1792), et poursuivi, au sortir de cette séance orageuse, par des cris menaçants, parvint avec peine à se réfugier au corps de garde du Palais-Royal. La proposition qu'il fit le lendemain d'écarter immédiatement de la capitale les fédérés et les Marseillais, ainsi que le compte qu'il demanda à Petion et à Rœderer de leur conduite dans la journée du 20 juin soulevèrent contre lui des ressentiments violents, et le 10 août il ne dut la vie qu'au dévouement d'un jeune officier du génie, plus tard le général Bertrand, qui détourna un coup de sabre dont il était menacé.

Non réélu à la Convention, il parvint, par son silence et par une vie errante, à échapper au régime de la terreur; il ne reparut sur la scène politique qu'après la révolution du 9 thermidor. Prenant part alors au mouvement du 13 vendémiaire (5 oct. 1795), il présida la section Poissonnière, et fut, après la défaite de son parti, condamné à mort par contumace par la commission militaire Lepelletier (17 oct.). Deux jours auparavant, il avait été nommé député des Cinq-Cents par les électeurs de Seine-et-Marne (15 oct.). Aucune poursuite officielle n'étant dirigée contre lui, il put dès le 28 janvier 1796 réclamer son admission au conseil; mais ce ne fut que sept mois après que le jugement rendu contre lui fut déclaré nul comme *inconstitutionnel* par un vote parlementaire (30 août 1796). Le 2 septembre, il prit séance dans cette assemblée, et comme il allait prêter le serment obligatoire de haine à la royauté: « Plus haut! » lui cria Savary. — « Et vous, plus bas! » répliqua-t-il, avec plus d'à-propos peut-être que d'autorité, puisque le gouvernement républicain n'avait pas encore cessé d'être celui de la France. Tout en affectant les dehors du républicanisme, comme par exemple en appuyant la motion de Jean Debry, relative aux vainqueurs de la Bastille (14 juill. 1797), Vaublanc, qui était du parti clichien, se fit remarquer par ses attaques contre l'administration des colonies; provocateur de la loi qui ordonna la fermeture des sociétés politiques, et en particulier celle que les jacobins venaient de rouvrir, il fut, après un discours violent contre plusieurs des institutions républicaines, nommé un des inspecteurs chargés de défendre l'Assemblée contre le coup d'État dont la menaçait le Directoire (10 août). En vain essaya-t-il de rallier Carnot à la fraction extrême du parti réactionnaire, la journée du 18 fructidor (4 sept. 1797) amena une troisième proscription de Vaublanc. Inscrit sur la liste de déportation, il se réfugia en Suisse, puis en Italie. Rentré en France après le 18 brumaire, et désigné par le sénat comme membre du corps législatif (25 nov. 1800), ce fut lui qui fut chargé du rapport sur le consulat à vie (12 mai 1802). Devenu un des partisans les plus enthousiastes de Napoléon, Vaublanc fut nommé successivement président, puis questeur du corps législatif en janvier 1804, commandant de la Légion d'honneur, préfet de la Moselle (1er fév. 1805), baron puis comte de l'empire en 1810 et en 1813, et se distingua plus d'une fois par l'exagération de ses harangues adulatrices. « Quel fut celui, disait-il le 14 janvier 1805, lors de l'inauguration de la statue de l'empereur, qui parut tout à coup comme un astre bienfaisant pour combler l'abîme prêt à s'ouvrir?.. Vous répondrez avec moi : c'est le grand homme dont nous voyons l'image. » Il faillit en 1813 mourir de la maladie épidémique qu'il avait contractée en visitant les hôpitaux de Metz, encombrés par les malades et les blessés de l'armée de Mayence. Maintenu dans sa préfecture par la restauration, qu'il avait acclamée avec l'ardeur d'un ancien royaliste, et nommé par Louis XVIII grand officier de la Légion d'honneur (27 déc. 1814), il fit, lors du retour de l'île d'Elbe, de vains efforts pour y maintenir l'autorité royale. Averti secrètement que le général Durutte avait reçu l'ordre de l'arrêter, il s'enfuit à Luxembourg, et de là courut rejoindre Louis XVIII à Gand. Rentré en France à la suite de ce prince, auquel il adressa alors plusieurs mémoires sur la situation du pays, il fut nommé conseiller d'État et préfet des Bouches-du-Rhône (10 juillet).

Vaublanc entra, avec le portefeuille de l'intérieur, dans le ministère Richelieu (24 sept. 1815); mais à peine le choix de M. de Vaublanc était il

publié que des regrets immédiats faillirent faire révoquer la dépêche télégraphique qui le mandait à Paris. Sa première circulaire adressée aux préfets, dans laquelle il les invitait à « exercer la plus active surveillance sur tous les fonctionnaires publics », le soin qu'il prit d'omettre le nom du duc d'Otrante, lors de l'appel des députés pour la prestation du serment à l'ouverture des chambres, les épurations nombreuses auxquelles il soumit le personnel des préfets, lui acquirent toutes les sympathies de la chambre *introuvable*. Favori particulier de Monsieur, chef lui-même du parti ultra-royaliste, il accomplissait en même temps une réorganisation de toutes les gardes nationales, dans l'intention d'en faire un vaste réseau de force armée et de police. Ces mesures impolitiques portèrent bientôt leur fruit : les troubles de Nîmes et d'Avignon (nov. 1815) leur répondirent, en même temps que s'engageaient de nombreux procès politiques, parmi lesquels celui du maréchal Ney, où Vaublanc figura en qualité de commissaire du roi. Plus rapproché que ses collègues des sentiments de la chambre sur la fameuse loi d'amnistie, il répondit aux attaques fougueuses de La Bourdonnaie contre le système plus clément des exceptions nominatives, par des protestations de royalisme, thème ordinaire de son éloquence (2 janvier 1816). Son département comprenait, outre l'intérieur, tout ce qui concernait les lettres, les arts et les sciences; partout son système de réaction se fit sentir. Les épurations atteignirent ainsi les conseils de département, d'arrondissement et même ceux des communes, et jusqu'à l'Institut, qui venait d'être réorganisé. L'École polytechnique, comprise dans ses attributions, était dissoute. Par une imprévoyance singulière, le cabinet s'en remit à M. de Vaublanc seul pour poser les bases de la loi électorale. Le système qu'il adopta se résumait ainsi : élections à deux degrés par la coopération des collèges communaux et départementaux dans lesquels à un assez petit nombre d'électeurs désignés par le cens venaient s'adjoindre une foule de fonctionnaires de tous rangs; fixation à vingt-cinq ans du droit d'éligibilité et à 402 du nombre des députés, enfin le renouvellement de la chambre par cinquième. Il le présenta le 18 décembre 1815, et on assure que, par une bien aveugle confiance, il voulut en improviser l'exposé des motifs. Nul mieux que lui du reste n'indiqua le caractère de la loi, en disant qu'elle était l'application de ce principe posé par Montesquieu que *dans une monarchie tous les pouvoirs devaient être subordonnés et dépendants*. Ce projet, par une sorte de phénomène parlementaire, ne fut pas même discuté par la chambre, qui lui en substitua un autre, élaboré par M. de Villèle. M. de Vaublanc, qui se prononçait ainsi de plus en plus en faveur de la chambre *introuvable*, vit au commencement d'avril son maintien au ministère devenir une des conditions mises par celle-ci à son acceptation de la loi élective provisoire que le rejet du projet Villèle par les pairs avait rendue nécessaire. Ce fut au milieu de ces nouveaux débats que, se séparant brusquement de la politique du cabinet, il déclara à la tribune « qu'il avait toujours été pour le renouvellement intégral, et qu'il lui avait toujours paru que ce mode avait pour lui bien plus de motifs que le renouvellement par cinquième ». Ces paroles, si étranges dans la bouche de l'auteur même de la disposition relative au renouvellement partiel, parurent une véritable trahison aux membres du cabinet. Une circulaire maladroite aux préfets, dans laquelle il leur disait « que le succès était un devoir sacré et que le non-succès n'avait pas d'excuse », la destitution de M. Pepin de Bellisle, préfet de Rennes, et celle de M. Delattre, préfet de Versailles, hâtèrent l'issue de la crise, et le 8 mai 1816 M. de Vaublanc était remplacé par M. Lainé, au moment même où il venait de présenter au roi un mémoire sur la nécessité d'affirmer davantage les principes purement monarchiques. Le 6 avril précédent il avait été élu le premier membre libre de l'Académie des beaux-arts. Il ne reparut plus qu'en 1820 à la chambre, où il fut envoyé par le Calvados. — Membre influent du côté droit, il fut porté à la vice-présidence en 1821 et dans presque toutes les sessions suivantes. Tout en rappelant la proposition du maréchal Macdonald relative aux émigrés, et en votant la septennalité, et pour une liste civile en faveur de la famille d'Orléans en 1824, il se prononça énergiquement contre la prolongation de la loi de censure en 1821, et prit, comme délégué de la Guadeloupe, qui l'avait élu pour son représentant près du gouvernement, en 1822, la défense des intérêts du commerce et de l'industrie. Nommé, en 1824, membre du conseil supérieur du commerce, il fut hostile au cabinet Villèle, qu'il trouvait trop facile aux concessions, et se vit supprimer les libres entrées qu'il avait eues jusque-là auprès de Charles X. Non réélu après la dissolution de 1827, il fut appelé, par une ordonnance du 25 juillet 1830, à participer aux délibérations du conseil d'État, sans toutefois être mis dans la confidence des funestes mesures qui se préparaient. Depuis lors, retiré complétement de la scène politique, il a consacré aux lettres les restes d'une existence encore active, qui se termina, à quatre-vingt-neuf ans passés. M. Sainte-Beuve a tracé ce portrait de Vaublanc : « Esprit léger, présomptueux, ne doutant de rien, tranchant de l'homme d'État, se payant de paroles creuses, « une outre gonflée de vent », comme on l'appelait, ou encore « une cymbale retentissante ».

On a de M. de Vaublanc les ouvrages suivants : *Considérations critiques sur la nouvelle ère*; Paris, 1801, in-8°; — *Rivalité de la France et de l'Angleterre*; Paris, 1808, in-8° ;

tableau rapide des événements militaires depuis 1066 jusqu'à la rupture du traité d'Amiens; — *Tables synchroniques de l'histoire de France;* Paris, 1818, 1829, in-8°; — *Du Gouvernement représentatif en France;* Paris, 1820, in-8°; — *Du Commerce de la France en* 1820 *et* 1821; Paris, 1822, in-8°; — *Du Commerce de la France, examen des états du directeur général des douanes;* Paris, 1824, in-8°; — *Des Administrations provinciales et municipales;* Paris, 1828, in-8°; — *Du Commerce maritime considéré sous le rapport de la liberté entière du commerce et sous le rapport des colonies;* Paris, 1828, in-8°; — *Mémoires sur la révolution de France;* Paris, 1832, 4 vol. in-8°: ils sont intéressants, bien que trop personnels; — *Essai sur l'éducation d'un prince au dix-neuvième siècle;* Paris, 1833, in-8°; — *Discours en vers sur le courage des Françaises;* Paris, 1834, in-8°; — *Le Dernier des Césars, ou la Chute de l'empire romain*, poëme en XII chants; Paris, 1836, in-8°: d'après Barbier, il aurait déjà paru, en 1819, sous le voile de l'anonyme; — *Fastes mémorables de la France*; Paris, 1838, in-8°; — *Tragédies;* Paris, 1839, in-8°: il y en a cinq, dont aucune n'a été représentée; — *Mémoires et Souvenirs;* Paris, 1839, 2 vol. in-8°; abrégés par M. Barrière en 1 vol. in-18, ibid., 1859; — *Contes et mélanges*, en prose; Paris, 1840, in-8°; — *De la Navigation des colonies;* Paris, 1843, in-8°. E. Asse.

Vaublanc, *Mémoires*. — Châteaubriand, *Mém. d'outre-tombe*. — Vaulabelle, Lamartine, Viel-Castel, *Hist. de la restaur.* — Duvergier de Hauranne, *Hist. du gouv. représentatif*. — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*, t. III, 2e part. — Tisseron, *Annales hist.*, ann. 1861.

VAUBOIS (Comte de). *Voy.* Belgrand.

VAUCANSON (*Jacques* de), célèbre mécanicien, né à Grenoble, le 24 février 1709, mort à Paris, le 21 novembre 1782. Il fit ses études chez les jésuites de sa ville natale, et montra de bonne heure une aptitude particulière pour la mécanique. Ayant réussi, malgré son extrême jeunesse et avec des instruments grossiers, à exécuter une horloge en bois qui marquait exactement les heures (1), il puisa dans ce succès une ardeur nouvelle. Au sortir du collége il résida quelque temps à Lyon. Le besoin d'étudier les sciences exactes l'amena à Paris, et à la vue de la statue du *Flûteur* au jardin des Tuileries, l'idée lui vint de faire un automate qui jouât des airs : il y parvint au bout de plusieurs années. Terminé en 1738, ce chef-d'œuvre fut présenté à l'Académie des sciences, et excita l'admiration générale. A cette machine en succédèrent d'autres, plus compliquées. Bientôt Vaucanson appliqua son génie pour la mécanique à des travaux plus utiles. Le cardinal de Fleury l'ayant chargé de l'inspection des manufactures de soie, il perfectionna le métier à organsiner et inventa d'admirables machines pour dévider la soie, pour former une chaîne sans fin, etc., etc. En proie depuis longtemps à des souffrances aiguës, qui ne lui laissaient aucun repos, il mourut dans sa soixante-quatorzième année, ne laissant qu'une fille, mariée au marquis de Salvert. Membre de l'Académie des sciences depuis 1746, Vaucanson a imprimé dans les recueils de cette compagnie quelques mémoires où il décrit des mécanismes de son invention. Il possédait à un degré rare le talent de décrire les machines avec clarté et précision.

(1) « Le plaisir d'arranger une petite chapelle, raconte Condorcet, était au nombre des amusements que sa mère lui permettait; bientôt il orna cette chapelle de petits anges qui agitaient leurs ailes, et de prêtres automates, qui imitaient quelques fonctions ecclésiastiques. »

Vaucanson passe pour avoir surpassé tous ses rivaux en ce genre. Il fit d'abord un *flûteur* imitant tous les mouvements de l'instrumentiste et toutes les modulations de l'instrument, non moins curieux sous le rapport musical que sous celui de la mécanique; puis un autre automate, exécutant sur le galoubet, en s'accompagnant du tambourin, une vingtaine de menuets et contredanses : roulements sur le tambourin, coups de langue sur le galoubet, tout était rendu avec une précision presque impossible à l'homme; enfin un *canard* artificiel, barbotant, mangeant avec la gloutonnerie naturelle à son espèce, secouant le cou avec précipitation et faisant claquer son bec; les ailes, copiées exactement d'après nature, présentaient les apophyses, les cavités, la représentation et le jeu naturel des trois os qui les forment. Mais ce qu'il y avait de plus extraordinaire c'est que les aliments avalés éprouvaient non pas une digestion naturelle produisant du chyle et du sang, mais une transformation analogue en apparence, et étaient rejetés dans cet état par l'anus. Vaucanson avait encore fait pour la *Cléopâtre* de Marmontel un aspic qui s'élançait en sifflant sur le sein de l'actrice, ce qui fit dire à un plaisant interrogé sur ce qu'il pensait de la pièce : « Moi, je suis de l'avis de l'aspic. » On dit que dans un voyage à Lyon, s'étant vu poursuivi par les ouvriers, instruits qu'il cherchait à simplifier les métiers, il construisit pour se venger une mécanique avec laquelle un âne exécutait une étoffe à fleurs. Peu de personnes savent le sort des chefs-d'œuvre de Vaucanson : à sa mort il avait donné son cabinet de mécanique à la reine, qui, appréciant peu ce présent, l'abandonna à l'Académie des sciences; mais les intendants du commerce ayant réclamé les machines relatives aux manufactures, il en résulta des discussions par suite desquelles cette précieuse collection fut dissipée et perdue pour la France. Le flûteur, le joueur de tambourin, etc., ont passé en Allemagne.

Condorcet, *Éloges*. — Robert Houdin, *Confidences d'un prestidigitateur*. — Rochas, *Biogr. du Dauphiné*.

VAUDEMONT (*Antoine* de Lorraine, comte de), guerrier célèbre, mort en 1447. Il avait

pour père Ferri, second fils de Jean Ier, duc de Lorraine, et qui, par son mariage avec Marguerite, héritière de Vaudemont, devint la tige de la seconde branche des comtes de ce nom. A la mort de son oncle paternel, Charles, duc de Lorraine (25 janv. 1431), il disputa la succession de cet État, qu'il prétendait être un fief masculin, à René d'Anjou, alors simple duc de Bar, mais époux d'Isabelle, fille du dernier duc, qui l'avait institué son héritier. S'étant présenté en vain pour soutenir ses droits devant le conseil de Lorraine, qui repoussa ses prétentions (22 fév. 1431), il en appela aux armes. Protégé par le duc de Bourgogne, à la maison duquel il était tout dévoué, il reçut de lui un subside de 50,000 livres et l'assistance du grand maréchal Jean de Toulongeon (*voy.* ce nom), suivi de nombreuses milices, tandis que son rival n'était pas moins chaudement appuyé par son beau-frère, Charles VII, roi de France. Pendant que René assiége ses châteaux de Vaudemont et de Vezelise, il ravage si impitoyablement le Barrois que celui-ci, ému pour ses malheureux sujets, se décide à abandonner le siége de ces places pour marcher à leur secours. De son côté Antoine venait d'abandonner ce pays épuisé par lui, lorsqu'il rencontra, entre Sandrecourt et Bulgnéville, l'armée de son adversaire, forte de quinze mille hommes. Bien qu'il n'en eût que huit mille et malgré les avis prudents de Toulongeon, il prit de si bonnes dispositions en fortifiant ses ailes par des chariots et des pieux, que Barbazan, qui commandait les troupes de René, conseilla d'attendre et de réduire l'ennemi par la famine. Une entrevue qui eut lieu entre les deux compétiteurs ne fit qu'accroître leur animosité, et la bataille eut lieu le 2 juillet. Une batterie masquée, manœuvre inconnue jusqu'alors, décida en moins d'un quart d'heure la victoire en faveur d'Antoine. René d'Anjou, fait prisonnier dans l'action, ne fut cependant pas remis entre ses mains, mais en celles du duc de Bourgogne. Au lieu de pénétrer en Lorraine, Antoine consentit avec Isabelle, femme de René, une trêve qui donna lieu à de nombreuses négociations. En décembre 1432 eut lieu à Bruxelles, sous les auspices de duc de Bourgogne, une sorte de transaction par laquelle René remit sa fille Yolande au comte de Vaudemont, qui devait, lorsqu'elle serait nubile, la faire épouser à son fils Ferri. Toutefois ce grand procès ayant été remis à l'arbitrage de l'empereur Sigismond, le prince, après avoir entendu les avocats des deux parties, adjugea par provision le duché à René d'Anjou. Antoine protesta contre cette sentence, et recommença, en 1438, les hostilités, qui ne cessèrent que par le mariage de son fils Ferri avec Yolande, en 1444. De son mariage avec Marie d'Harcourt (1417), il avait eu neuf enfants, dont l'aîné, Ferri, eut pour fils René II, qui parvint au duché de Lorraine en 1473, après la mort de Nicolas d'Anjou, et qui fut l'auteur de la branche de Lorraine qui monta sur le trône impérial.

Monstrelet, *Chronique*. — Olivier de la Marche, *Mémoires*. — D. Calmet, *Hist. de Lorraine*. — Paradin, *Hist. de Bourgogne*. — Villeneuve-Bargemon, *Hist. de René d'Anjou*. — Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*.

VAUDONCOURT (*Frédéric-François* GUILLAUME (1), baron DE), général français, né le 24 septembre 1772, à Vienne (Autriche), mort le 2 mai 1845, à Passy près Paris. Il reçut de son père (2) une instruction spéciale et littéraire des plus solides, acheva ses études, et entra à seize ans, dans les bureaux du comité supérieur de la guerre. Renvoyé en 1789 dans ses foyers, il compléta son éducation et se fit recevoir maître ès arts en 1790. Enrôlé volontaire au premier bataillon de la Moselle avec le grade de lieutenant (19 sept. 1791), il passa en 1792 dans un corps franc, placé sous les ordres de son père, qui lui en donna le commandement en second. Il fit ses premières armes dans la défense de Thionville, et sa conduite y fut si brillante que les habitants de Metz lui décernèrent une couronne civique. Au commencement de 1793, le corps franc fut envoyé à l'armée de Custine, et bientôt après Guillaume en prit le commandement, son père, blessé, ayant été fait général. En juin il culbuta devant Deux-Ponts les avant-postes ennemis et aussi la division Hohenlohe. Attaché au corps des Vosges que commandait Moreaux, il assista au combat de Pirmasens (14 sept.), et fut fait prisonnier après avoir reçu six blessures. Revenu de captivité (avril 1795), il rejoignit l'armée de Rhin et Moselle qui bloquait Mayence, sauva à la levée du siége douze bouches à feu, et alla servir en Italie comme aide de camp de son père (1796). Ayant attiré, par quelques faits d'armes brillants, l'attention de Bonaparte, il fut nommé major (10 sept. 1797), avec la mission d'organiser l'artillerie de la république cisalpine. Après des prodiges de zèle et d'activité, il sut en dix-huit mois mettre ce corps en état de servir avec distinction dans la désastreuse campagne de 1799. Enfermé dans Peschiera, il déploya une énergie telle que longtemps il empêcha la capitulation. Lorsqu'enfin elle eut lieu, le 6 mai, Souvorof, furieux des obstacles que lui avait opposés le chef de l'artillerie, voulut séparer son sort de celui de la garnison. Le grand-duc Constantin ne permit pas cette inique dérogation aux lois de la guerre, et au commencement de 1800 Guillaume put prendre le commandement de l'artillerie de l'aile droite de l'armée française. Promu colonel le 19 juillet, après Marengo, il fut une fois en-

(1) C'était son nom de famille. Il prit celui de *Vaudoncourt*, sous lequel il est connu, de l'une de ses propriétés, située en Lorraine.

(2) GUILLAUME (*Paul*), natif de la Lorraine, fut appelé à Berlin par Frédéric II, et employé comme professeur et examinateur d'artillerie à l'école des cadets. De retour en France, il prit part aux guerres de la république, se distingua dans l'armée de la Moselle, et mourut en l'an VII, général de brigade, en Italie.

core chargé de la réorganisation de l'artillerie de l'armée italienne. Il fit sous le général Dupont la campagne de Toscane, et reçut, le 10 juillet 1801, le titre de directeur général du corps formé par ses soins. L'année suivante, ce fut lui qui rédigea, avec l'approbation du premier consul, les bases du système de défense à adopter par l'Italie. Enfin il eut en 1803 la nouvelle mission de donner une organisation définitive à l'artillerie italienne, à laquelle l'Autriche avait été forcé de céder un matériel considérable. Refonte des bouches à feu de différents calibres, arsenaux de construction, fonderies, poudrières, forges, manufactures d'armes, tout était à créer sur une échelle plus large et pour un État dont l'armée avait alors un effectif de soixante mille combattants. Tout fut terminé en 1804, et, chose des plus flatteuses pour son caractère et sa probité bien reconnue, on admit sur sa seule signature toutes ses dépenses montant, à plus de 30 millions de francs. Le 10 août 1804 il fut nommé membre de la commission de législation militaire, le 30 novembre suivant chef du corps des ingénieurs géographes et du dépôt de la guerre, enfin mis à la tête des opérations relatives à la formation de la carte du royaume d'Italie. Après avoir fait la campagne de 1805 comme directeur général du parc de campagne de l'armée française d'Italie, il se rendit auprès des beys de la Bosnie et des pachas de Scutari et de Janina (1807), réussit à faire échouer une expédition anglaise, à créer deux forteresses importantes à Janina et à Prevesa, et cependant, malgré la série de services rendus, il n'obtint aucun avancement. Fatigué de ce déni de justice, qu'il attribuait à sa position dans l'artillerie, il demanda à servir dans les troupes de ligne. En qualité d'adjudant général, il prit une part glorieuse aux batailles de Sacile et de Raab, et devint général de brigade (30 mai 1809), puis baron sous le nom de Vaudoncourt (1810).

En 1812, Vaudoncourt reçut le commandement d'une des brigades du 4e corps (prince Eugène). Le 10 décembre, à Vilna, il fut fait prisonnier par les Russes; il était à moitié mort du typhus. Heureusement pour lui, le grand-duc Constantin lui envoya son propre médecin, et le fit transporter dans sa propre maison de campagne, à Strelna, près Saint-Pétersbourg. Ce prince lui offrit, en 1814, de lui donner du service en Russie, mais le général refusa et revint en France. Au retour de l'île d'Elbe, il se présenta à Napoléon, qui le reçut à merveille et qui le nomma général de division, en ajoutant : « Pour vos bons et anciens services. Vous n'avez pas de fortune, ajouta-t-il; je vous destine une dotation de 30,000 francs, mais je vous charge en même temps d'écrire l'histoire militaire de la France. » Pendant la campagne de Waterloo, il fut chargé de l'organisation des fédérés de la Moselle. A la seconde restauration, il fut condamné à mort par contumace, et se réfugia en Belgique et de là en Allemagne. Il fut sur le point de jouer un grand rôle politique et militaire en 1821, lors de la révolution du Piémont. On voulut lui donner le commandement de l'armée. Il faillit être pris et gagna avec peine l'Espagne, où il se lia avec les principaux chefs du parti patriote. Il était en 1823 à Cadix lorsque les Français se présentèrent devant cette place. Il en sortit difficilement en se hasardant sur un bateau contrebandier qui le conduisit en Angleterre. Le 28 mai 1825 l'amnistie lui rouvrit les portes de la France. Il se hâta d'y revenir, mais il ne put obtenir d'être reconnu pour le traitement de réforme, dans le grade de lieutenant général. En 1821, il avait été atteint par la mort civile, en sorte que les héritiers d'un premier lit avaient pu le dépouiller de son héritage paternel. En 1826 il perdit sa mère, et ces mêmes enfants se firent attribuer encore ce patrimoine. Il ne lui resta d'autre ressource que celle de ses travaux littéraires. Il fonda à cette époque le *Journal des sciences militaires*, qui subsiste encore. La révolution de 1830 trouva dans Vaudoncourt un chaud partisan. Il se mit à la tête de l'insurrection dans les quartiers du Roule et des Tuileries. Nommé en août au commandement du Finistère, menacé d'une levée de boucliers légitimistes, il passa en 1831 dans la Charente et fut mis en 1832 à la retraite, sur sa demande.

Voici la liste des ouvrages publiés par Guillaume de Vaudoncourt, ouvrages sérieux, pleins de recherches, et qui, comme presque tous ceux de cette nature, furent loin de l'enrichir, car il laissa dans la misère la compagne de son existence : *Histoire des campagnes d'Annibal en Italie, suivie d'un Abrégé de la tactique des Romains et des Grecs;* Milan, impr. roy., 1812, 3 vol. in-4°, et atlas; — *Relation impartiale du passage de la Bérésina;* Paris, 1812, 1815, in-8°; — *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie en* 1812; Londres, 1816, in-4°; Paris, 1817, in-4°, avec 1 vol. de planches; — *Mémoires sur les îles Ioniennes et Ali pacha* (en anglais); Londres, 1816, in-8°; — *Mémoires sur la campagne du vice-roi en Italie, en* 1813 *et* 1814; Londres (Allemagne), 1817, in-4°, et atlas; — *Histoire de la guerre soutenue par les Français en Allemagne en* 1813; Paris, 1818, 2 vol. in-4°; — *Carte de la Turquie d'Europe;* Munich, 1819, en 4 feuilles; — *Lettres sur l'état politique de l'Espagne, de* 1820 *à* 1823 (en anglais); Londres, 1825, in-8°; — *Histoire des campagnes de* 1814 *et de* 1815 *en France;* Paris, 1826, 5 vol. in-8°; — *Histoire politique et militaire du prince Eugène, vice-roi d'Italie;* Paris, 1828, 2 vol. in-8°, plans et cartes; — *Quinze années d'un proscrit;* Paris, 1835, 4 vol. in-8°; — *Essai sur l'organisation défensive de la France;* Paris, 1835, in-8°. Il a aussi fait insérer plusieurs mémoires et articles dans le *Journal*

des sciences militaires, le *Dictionnaire de la Conversation*, la *Revue du Nord*, etc. Vaudoncourt n'était à sa mort que simple chevalier de la Légion d'honneur. A. du Casse.

Quinze années d'un proscrit. — *Victoires et conquêtes*. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*, t. II, 2e partie. — *Littér. française contemp.*

VAUDREUIL (*Louis-Philippe* de Rigaud, comte de), marin français, d'une ancienne famille du Languedoc, né à Québec (Canada), en 1691, mort à Rochefort, le 27 novembre 1763. Il était l'aîné des onze fils de Philippe, marquis de Vaudreuil, capitaine de vaisseau, mort à Québec, le 10 octobre 1725, après vingt et un ans d'exercice de ses fonctions de gouverneur du Canada, remplies avec une vigilance et une fermeté le plus souvent couronnées de succès. Il servit au Canada jusqu'à la mort de son père, et vint alors en France. Capitaine de vaisseau depuis 1738, il prit, comme commandant de *l'Intrépide*, une part brillante au combat livré aux Anglais le 25 octobre 1747, à quatre-vingt-huit lieues nord-ouest du cap Finistère. *Le Tonnant*, monté par le chef d'escadre, M. de L'Estenduère, était aux prises avec trois vaisseaux lorsque Vaudreuil, qui combattait à une demi-lieue de là, vira de bord, vint se placer par le travers du *Tonnant*, le dégagea et le remorqua ensuite jusqu'à Brest. Louis XV, pour perpétuer le souvenir de cet acte héroïque, fit faire un tableau représentant *l'Intrépide* aux prises avec la flotte anglaise, tableau qu'il donna à Vaudreuil, et dont une copie existe au musée de Versailles. Il fut promu chef d'escadre en raison de sa belle conduite, puis lieutenant général (août 1753).

Vaudreuil (*Louis-Philippe* de Rigaud, marquis de), fils du précédent, né à Rochefort, le 28 octobre 1724, mort à Paris, le 14 décembre 1802. Il était enseigne lorsqu'il combattit, aux côtés de son père, sur *l'Intrépide*. Lieutenant de vaisseau depuis 1754, il escortait, à bord de la frégate *l'Aréthuse*, un nombreux convoi, au salut duquel il se sacrifia, en soutenant, à l'entrée de la baie d'Audierne, contre une frégate et trois vaisseaux anglais, un combat de deux heures, où il eut le bras cassé par une balle, et fut obligé d'amener son pavillon (19 mai 1759). Chef d'escadre en 1777, il partit de Brest, en décembre 1778, avec une division portant des troupes aux Antilles, et chemin faisant s'empara de Saint-Louis (Sénégal). Vaudreuil, qui avait pris part aux combats des 17 avril, 15 et 19 mai 1780, fut ensuite nommé grand'croix de Saint-Louis et gouverneur de Saint-Domingue. Préférant la vie militaire à une position sédentaire, il reprit la mer, rallia le pavillon du comte de Grasse, et assista, le 12 avril 1782, au combat livré à Rodney sous la Dominique. A la fin du combat, sentant que la position critique du vaisseau amiral *la Ville de Paris* pouvait empêcher le commandant en chef de s'occuper des autres, il fit des signaux généraux qui furent approuvés; mais après que *la Ville de Paris* eut amené son pavillon, de Grasse formula une plainte contre Vaudreuil, qui, sur sa demande, fut ainsi que les autres officiers qui avaient concouru à l'affaire, traduit devant un conseil de guerre, assemblé à Lorient (mars 1784). Les raisons déduites par Vaudreuil furent pleinement accueillies par le conseil, qui, par sa décision du 21 mai suivant, « le déchargea de toute accusation, et loua sa conduite dans toutes les circonstances de la journée ». Élevé, le 14 août 1782, au grade de lieutenant général, puis nommé inspecteur général des classes, il fut député, en 1789, par la noblesse du bailliage de Castelnaudary, aux états généraux. Il siégea au côté droit de cette assemblée, et y fit partie du comité de la marine. Dans la nuit du 5 au 6 octobre, il réussit à pénétrer auprès de la famille royale, et par sa fermeté il contint la populace qui envahissait le palais. En 1791 il émigra en Angleterre, et revint à Paris sous le consulat. P. Levot.

Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — Hennequin, *Biogr. maritime*. — Lapeyrouse-Bonfils, *Hist. de la marine française*, t. II et III. — Rainguet, *Biogr. saintongeaise*.

VAUGELAS (*Claude* Favre de), célèbre grammairien français, né à Meximieux, près de Trévoux, le 6 janvier 1585, mort à Paris, en février 1650. C'était le second fils du président Favre (*voy.* ce nom). Il porta longtemps la qualité de baron de Péroges, qu'il aliéna par la suite, et il jouissait d'une pension de deux mille livres, que son père, en 1619, lui avait fait obtenir de Louis XIII; mais cette pension, d'ailleurs assez mal payée, formait à peu près tout son revenu, et elle fut supprimée plus tard par Richelieu. Il vint à Paris jeune encore, et s'attacha, en qualité de gentilhomme ordinaire, à Gaston d'Orléans, dont il fut ensuite un des chambellans. Malheureusement Gaston n'avait pas pour coutume de solder fort exactement les gages de ses *domestiques*, et Vaugelas, qui dut l'accompagner dans ses fréquentes retraites hors du royaume, ne tarda pas à contracter des dettes qui pesèrent sur toute sa vie. Il avait été dans son enfance l'un des hôtes assidus de l'Académie Florimontane, établie à Annecy par les soins de son père et de François de Sales; il y avait pris le goût de l'étude et de la discussion. Doué d'un esprit grave, minutieux et réfléchi, il s'acquit de bonne heure la réputation d'un homme qui savait à fond toutes les règles de la langue française, et qui la parlait avec une irréprochable correction. Il n'en fallait pas davantage pour le faire choisir, bien qu'il n'eût rien écrit encore, comme un des premiers membres de l'Académie (1635). Il se rendit fort utile dans le travail du dictionnaire (1). Il fut agréé par Richelieu, qui consentit à rétablir sa pension. Comme il allait le remercier de cette

(1) « M. de Vaugelas, qui avait fait depuis longtemps, dit Pellisson, plusieurs belles et curieuses observations sur la langue, les offrit à la compagnie, qui les accepta, et ordonna qu'il en conférerait avec M. Chapelain, et que tous deux ensemble ils donneraient des mémoires pour le plan et pour la conduite de ce travail. »

faveur : « Eh bien, lui dit le cardinal, vous n'oublierez pas du moins dans le dictionnaire le mot de *pension.* » Sur quoi Vaugelas répliqua : « Non, monseigneur, et moins encore celui de *reconnaissance.* » Il commença dès lors à dresser les cahiers du dictionnaire, qu'il rapportait ensuite à la compagnie : « On les discutait dans les assemblées ordinaires, auxquelles on joignit bientôt, pour aller plus vite, une assemblée spéciale, qui se tenait le mercredi, en deux bureaux séparés. Vaugelas était l'oracle de ces discussions; c'était lui qui notait les points en litige, et se livrait aux recherches nécessaires pour les éclaircir. Mais chaque mot donnait lieu à d'interminables discussions. Les scrupules de Vaugelas et son purisme exagéré, non plus que ses manies, n'étaient de nature à accélérer le travail. Ainsi il avait conçu tant d'estime pour les écrits de Coëffeteau, qu'il avait grand' peine à recevoir dans le dictionnaire quelque phrase qui n'y fût pas employée. Ce fut seulement en 1647 qu'il publia ses *Remarques sur la langue françoise* (Paris, in-4°), et il ne put jamais arriver à donner avant sa mort un second volume, dont il préparait les matériaux. Il travailla trente ans à une version de Quinte-Curce, qu'il changeait et corrigeait sans cesse, et qu'il eut l'intrépide constance de refaire en entier, comme il le déclare lui-même, lorsqu'une traduction de P. d'Ablancourt (celle d'Arrien), qui avait paru dans l'intervalle, l'eût éclairé sur les défauts de la sienne. Vaugelas se montrait fort assidu à l'hôtel Rambouillet, et il y dirigeait dans le même sens toutes les facultés de son esprit, s'occupant à recueillir les décisions de l'usage et à noter les façons de parler de la bonne compagnie. Vers la fin de sa vie, il devint gouverneur des enfants du prince Thomas de Savoie. Il avait aussi un appartement dans l'hôtel de Soissons; mais malgré ces avantages, malgré le rétablissement de sa pension, toujours assez mal payée, il ne put jamais échapper entièrement à la gêne. Sa vieillesse fut attristée par de cruelles souffrances. Au mois de février 1650, ayant été extraordinairement travaillé, pendant cinq ou six semaines, d'un abcès dans l'estomac, qui le tourmentait depuis plusieurs années, il se sentit soulagé tout à coup, et, se croyant guéri, voulut aller prendre l'air dans le jardin de l'hôtel de Soissons. Le lendemain matin, son mal le reprit avec plus de force. Vaugelas avait deux valets; l'un était sorti, il envoya l'autre chercher du secours. Sur ces entrefaites, le premier revint, et trouva son maître qui rendait son abcès par la bouche : « Qu'y a-t-il donc? » demanda ce garçon effrayé. — « Vous voyez, mon ami, répondit Vaugelas, avec le flegme d'un grammairien qui démontre une règle, vous voyez le peu de chose qu'est l'homme. » Ce fut sa dernière parole. Son bien ne se trouva pas suffisant pour payer ses créanciers, et après sa mort ils saisirent, avec le reste de ses écrits, les cahiers du dictionnaire, que l'Académie ne put recouvrer qu'à grand' peine, par une sentence du Châtelet, datée du 17 mai 1651. Vaugelas, dit Pellisson, « était un homme agréable, bien fait de corps et d'esprit, de belle taille; il avait les yeux et les cheveux noirs, le visage bien rempli et bien coloré. Il était fort dévot, civil et respectueux jusques à l'excès, particulièrement envers les dames. Il craignait toujours d'offenser quelqu'un, et le plus souvent il n'osait pour cette raison prendre parti dans les questions que l'on mettait en dispute ». La douceur de son caractère ainsi que ses talents lui avaient fait beaucoup d'amis, parmi lesquels étaient Faret, de Chaudebonne, Voiture, Chapelain et Conrart.

Ses ouvrages ne sont pas nombreux. Suivant Pellisson, il avait fait quelques vers italiens très-estimés; il faisait aussi des vers français, mais seulement en façon d'*in-promptu*. L'influence et l'autorité de ses *Remarques* furent très-considérables, et pendant longtemps on ne jura que par Vaugelas. Sa grande règle est l'usage, entendu et restreint dans certaines limites; il distingue l'usage de la cour et du grand monde de l'usage bas et populaire, et porte dans les exclusions qu'il prononce contre certains termes une délicatesse que plusieurs ont accusée d'exagération et de caprice. Mais il rencontra plus d'un ennemi : La Mothe-Levayer et Dupleix écrivirent contre son livre; Ménage attaqua ses étymologies. Les matériaux qu'il avait préparés pour un second volume avaient été perdus dans la saisie de ses papiers : c'est là sans doute ce qui décida l'avocat Aleman à publier en 1690 les *Nouvelles Remarques* de Vaugelas, qui paraissent être réellement de lui, mais ne sont que des notes rassemblées au hasard, roulant sur des phrases et des termes surannés, et qu'il avait probablement laissées lui-même de côté. Les *Remarques* ont eu plusieurs réimpressions, parmi lesquelles nous citerons celle de 1704, avec les *Observations de l'Académie française* (Paris, in-4°), et celle de 1738 (ibid., 3 vol. in-12) avec les notes de Patru et de Th. Corneille. La traduction de Quinte-Curce parut pour la première fois en 1653 (Paris, in-4°), par les soins de Conrart et de Chapelain, qui eurent à choisir parmi les cinq ou six différentes versions que Vaugelas avait laissées de la plupart des périodes. La seconde édition est semblable à la première; puis on retrouva une nouvelle copie, qui servit à Patin à en donner (1659) une troisième, meilleure que les précédentes, et toujours considérée depuis comme l'édition définitive. C'est de ce travail que Balzac a écrit : « L'Alexandre de Philippe est invincible, et celui de Vaugelas est inimitable. » Vaugelas avait voulu faire de cette traduction un exemple à l'appui de ses *Remarques*, pour y tracer le modèle après avoir donné les préceptes; c'est ce qui explique le temps énorme qu'il y avait dépensé et l'importance qu'on y attacha.

V. Fournel.

Pellisson, *Hist. de l'Académie.* — Guichenon, *Hist. de*

Bresse. — Baillet, *Jugement des savants*, t. III. — Niceron, *Mémoires*, t. XIX.

VAUGONDY. *Voy.* ROBERT.

VAULABELLE (*Achille* TENAILLE DE), historien français, né en octobre 1799, à Chatel-Censoir (Yonne), d'une famille ancienne de la Bourgogne. Après avoir fait ses études au lycée de Moulins, il vint à Paris (1818), et se mêla à la polémique des journaux de l'opposition libérale. En 1824, il tenta de ressusciter *le Nain jaune*, et figura parmi les fondateurs du journal *le Pour et le Contre*. Après la révolution de Juillet il fut rédacteur en chef du *Messager*, feuille d'opposition libérale. Après être resté longtemps à l'écart des diverses fractions de la démocratie, il entra en 1838 dans la rédaction du *National*, et apporta dans la polémique autant de modération que de talent. Il avait fait de l'histoire son étude favorite. Son premier ouvrage en ce genre fut rédigé pour le recueil de l'expédition d'Égypte, et porte le titre d'*Histoire moderne de l'Égypte depuis le départ des Français* (Paris, 1835-36, 2 vol. in-8°). Malgré le mérite de cette publication, elle devait être effacée par une œuvre plus considérable, et à laquelle il a consacré de longues années; nous voulons parler de l'*Histoire des deux Restaurations jusqu'à la chute de Charles X* (Paris, 1844 et suiv., 6 vol. in-8°, avec cartes et plans). Ce livre, dont trois éditions n'ont pas épuisé le succès, est remarquable par l'exactitude et la variété des recherches, par la sincérité des convictions et par l'ardeur du patriotisme. La révolution de 1848 porta M. de Vaulabelle sur la scène politique. Le gouvernement provisoire lui fit offrir par M. de Lamartine l'ambassade de Londres, puis celle de Berlin, qu'il refusa l'une et l'autre. Élu représentant de l'Yonne à l'Assemblée constituante, il y fit partie du comité de constitution, et présida celui de l'instruction publique. Votant d'habitude avec la fraction modérée du parti démocratique, il se prononça pour le bannissement de la famille d'Orléans, contre le système des deux chambres, le droit au travail, la proposition Rateau et l'expédition de Rome. Nommé, en quelque sorte malgré lui, ministre de l'instruction publique (5 juill. 1848), il réorganisa le service des inspections, et développa l'étude de l'histoire et des langues vivantes. Mais après l'introduction de MM. Dufaure et Vivien dans le cabinet du général Cavaignac, il ne voulut pas suivre le gouvernement dans la voie qu'indiquaient ces choix, et céda la place à M. Freslon (13 oct.). Il ne fut pas réélu à l'Assemblée législative, et demeura depuis ce moment étranger aux événements politiques.

Vapereau, *Dict. univ. des contemp.*

VAULABELLE (*Éléonore* TENAILLE DE), littérateur, frère du précédent, né le 12 octobre 1801, à Châtel-Censoir (Yonne), mort le 12 octobre 1859, à Paris. Après avoir fait à Paris d'excellentes études, il embrassa la carrière des lettres, et débuta par sa collaboration anonyme à *l'Épître à Sidi-Mahmoud* (1825, in-8°), qui fut aussi le premier ouvrage du poëte Méry. Pendant dix ans il s'occupa de journalisme, travailla au *Nain jaune*, au *Figaro*, à *l'Europe littéraire*, au *Courrier de la jeunesse*, à *la France littéraire*, et fut un des fondateurs du *Journal des enfants*. Ce fut après 1830 qu'il composa, dit-on, en société avec Alphonse Karr, la *légende de Mayeux*, débauche d'esprit qui eut un succès de vogue. Sous le pseudonyme d'Ernest Desprez, il écrivit des romans et des contes, tels que *Un Enfant* (1833, 3 vol. in-12), *les Femmes vengées* (1834, 2 vol. in-8°), et *les Jours heureux* (1836, in-12), recueil d'où il a tiré quelques petites pièces pour le théâtre de Comte. C'est sur les scènes de genre, pour lesquelles il a écrit, de 1833 jusqu'à sa mort, soixante-dix ouvrages de drames ou vaudevilles, le plus souvent en collaboration, que M. de Vaulabelle a marqué sa place parmi les littérateurs de son époque. Nous signalerons parmi les plus remarquables : *les Trois Dimanches* (1838), *la Propriété c'est le vol* (1848), *le Bourgeois de Paris* (1849), *Turlututu* (1858). Il avait adopté au théâtre le nom de Jules Cordier. On trouve de lui quelques articles dans *le Livre des Cent et un*, dans *le Tableau de Paris*, et dans *le Dictionnaire de la Conversation*. Depuis longtemps il avait réuni une grande quantité de matériaux pour un dictionnaire historique de la langue française; mais la mort est venue interrompre ce vaste travail, entrepris avec autant d'érudition que de modestie.

VAULABELLE (*Hippolyte* DE), frère du précédent, a été tué par accident le 12 janvier 1856, en faisant une ronde de nuit dans le cimetière du Père La Chaise, dont il était inspecteur.

Vapereau, *Dict. univ. des contemp.*

VAULX-CERNAY. *Voy.* PIERRE.

VAUMORIÈRE. *Voy.* ORTIGUE (D').

VAUQUELIN (*Jean*), sieur DE LA FRESNAYE, poëte français, né en 1535, au château de La Fresnaye, près Falaise, mort en 1607. Sa famille était normande, et lui-même représente bien le gentillâtre campagnard d'une époque de guerres et d'aventures. Il eut dès l'enfance le goût des vers, et on le voit à onze ans demander et obtenir un privilége pour le recueil des *Foresteries*, qui ne fut imprimé que huit ans plus tard. Avant vingt-trois ans il avait passé plusieurs années à Poitiers, à Paris et à Bourges pour étudier le droit, disait-il, mais en réalité pour s'amuser. Conter fleurette fut la moindre de ses peccadilles; ses œuvres sont pleines de jolies chansons folâtres, qu'on éprouve encore quelque grand plaisir à relire. En 1560 il contracta avec Anne de Bourgueville une union qui fut heureuse. Lorsque arrivèrent les guerres civiles, La Fresnaye suivit Matignon dans sa campagne contre Montgomery, et fut blessé au siége de Saint-Lô. Henri III le nomma lieutenant général à Caen, et Henri IV président au

présidial de la même ville; il mourut investi de cette charge et entouré d'enfants, quatre fils et autant de filles. Les poésies de La Fresnaye sont pleines de charme, et ne méritent pas les reproches que leur ont faits les critiques du dix-huitième siècle d'être obscures. C'est aussi le premier écrivain qui ait donné des idylles en vers français. On a de lui : *Les deux premiers livres des Foresteries;* Poitiers, 1555, in-8°; — *Pour la monarchie de ce royaume contre la division;* Lyon, 1567, 1570, in-8°; — *Oraison de ne croire légèrement à la calomnie;* Caen, 1587, in-4°; — *Œuvres poétiques;* Caen, 1605, 1612, in-8° : le premier recueil de vers n'y est point compris. Du Verdier et la Croix du Maine lui attribuent encore *l'Israélite, ou l'Histoire de David;* ce poëme n'a point été imprimé. L. Lacour.

La Croix du Maine et du Verdier, *Bibl. française*. — Sabatier, *Les Trois siècles*. — V. Choisy, *Jean Vauquelin de la Fresnaye*; Falaise, 1841, in-8°. — J. Pichon, *Notices biogr. sur la vie et les écrits de J. Vauquelin de La Fresnaye et N. V. des Yveteaux.*

VAUQUELIN (*Nicolas*), sieur des Yveteaux, poëte, fils aîné du précédent, né en 1567, au château de La Fresnaye, près Falaise, mort le 9 mars 1649. C'est en partie à Caen, en partie au château des Yveteaux, que s'écoula l'enfance du jeune Nicolas, que sa famille destinait à l'Église. Cependant jamais il n'entra dans les ordres; car nous voyons qu'en 1595 il était, à la place de son père, lieutenant général du bailliage de Caen (1). Le maréchal d'Estrées passant par cette ville eut occasion d'apprécier le mérite de des Yveteaux, et il l'engagea à venir à la cour. Celui-ci se rendit à ce conseil, et ayant cédé sa charge, moyennant une assez forte somme, à Guillaume, son frère puîné, il fut choisi en 1606 pour être le précepteur de César de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. C'est pour son élève qu'il composa son poëme sur l'*Institution du prince*. Le 28 août 1609 le roi signa les lettres patentes qui lui conféraient la qualité de précepteur du dauphin. S'il fallait ajouter foi à ce qu'on dit de lui dans le *Recueil des éloges des illustres François*, imprimé à Caen en 1752, « il étoit, outre ses fonctions, employé à répondre aux ambassadeurs, tantôt à entretenir Sa Majesté à son lever et à son dîner, et tantôt dans son cabinet à faire des dépêches aux pays étrangers ». A la mort du roi son affliction fut si grande, qu'il résolut de quitter la cour, ce qu'il fit au bout d'une année (1611), malgré les efforts que la reine et le jeune roi tentèrent pour l'y retenir (2). Il est plus à propos de croire que sa conduite licencieuse et les désordres de sa vie le firent expulser de la cour. Peu après, il fut même privé de sa pension par Richelieu. Tant qu'il demeura précepteur du dauphin, il avait contracté vis-à-vis de son élève une liberté de langage et un franc parler peu ordinaires, qu'il conserva lorsque celui-ci fut devenu roi. Une fois, il entra dans la chambre de ce prince qu'il trouva battant du tambour sur les vitres avec ses doigts. Faisant l'étonné, il donna lieu au roi de s'enquérir du sujet de sa surprise : « C'est que, lui dit-il, je suis embarrassé à trouver dans le monde le capitaine dont vous pourriez être le tambour. » Peu satisfait de l'empire que le roi laissait prendre sur lui par ses ministres, il ne l'appelait jamais que Louis XIII, et Balzac lui prête ce propos que « de toute l'autorité royale et de tout le pouvoir de la couronne de France, il n'avait conservé que celui de guérir les écrouelles ». Tombé en disgrâce, il rentra avec bonheur dans la vie privée; car il possédait une grande fortune. Sa vie fut celle d'un épicurien; Chaulieu lui en fait un titre de gloire, et l'appelle « un parfait philosophe ». « Avec tout son esprit et son érudition, dit Vigneul-Marville, il y avait bien de la bizarrerie et de l'extravagance dans la conduite de ce vieillard, et l'amour des plaisirs l'enivra et le rendit ridicule aux yeux de ceux même qui étaient les plus disposés à excuser ses faiblesses. »

Il passait alternativement l'hiver à Paris et l'été dans son château des Yveteaux, pour lequel il eut toujours une prédilection marquée. Lui-même a donné la mesure de son égoïsme et de ses goûts, dans le sonnet suivant :

Avoir peu de parens, moins de train que de rente,
Et chercher en tout temps l'honneste volupté;
Contenter ses desirs, maintenir sa santé;
Et l'ame de procez et de vices exempte;
A rien d'ambitieux ne mettre son attente,
Voir ceux de sa maison en quelque authorité;
Mais sans besoin d'appuy garder sa liberté,
De peur de s'engager à rien qui mescontente;
Les jardins, les tableaux, la musique, les vers,
Une table fort libre et de peu de couverts,
Avoir bien plus d'amour pour soy que pour sa dame,
Estre estimé du prince et le voir rarement,
Beaucoup d'honneur sans peine et peu d'enfans sans [femme
Font attendre à Paris la mort fort doucement (1).

Des Yveteaux n'avait jamais voulu s'engager dans les liens du mariage. Il posséda quelques bénéfices simples, fut abbé de Saint-Symphorien,

(1) En cette année il publia *Trois harangues* (Caen, 1595, in-18), dont l'une fut prononcée en prenant possession de sa charge; elle a été reproduite intégralement par M. Travers dans la brochure citée aux sources. Ce petit volume avait échappé jusqu'ici aux recherches de tous les bibliographes.

(2) Il se retira dans sa maison sise rue du Colombier, n. 1, au faubourg Saint-Germain. Cette rue fait aujourd'hui partie de la rue Jacob.

(1) Ce sonnet, « qui ne se peut excuser, dit Huet, que par la liberté que donne la poésie, » fut invoqué dans le scandaleux procès de famille que des Yveteaux eut à soutenir. Dans sa *Réponse à la lettre du président de La Fresnaye, son frère*, pièce in-4°, qui n'a pas été réimpr. dans la récente édition des *OEuvres* du poëte, il justifie avec une certaine dignité sa vie et ses habitudes. En voici un passage : « Je n'ai point vu que la douceur des plaisirs ou la violence des passions, ni les plus friands objets aient jamais irrité mes sens jusqu'à passer à un désir irrégulier ou étranger. Et si c'est un vice d'aimer la musique, la poésie, la peinture et l'architecture, qui éteignent la passion de l'avarice et de l'envie, j'avoue que je suis et veux être des plus blâmables du monde. »

près de Beauvais et de Notre-Dame du Val; il abandonna ce dernier à l'abbé de Rancé. On cite au nombre de ses faiblesses son amour effréné pour une célèbre joueuse de harpe, nommée *la Dupuits*. Cette bohémienne était la compagne d'un de ces ménétriers qui courent de cabaret en cabaret (1). Huet prétend qu'avant d'expirer le poëte épicurien se repentit de ses égarements; Saint-Évremond rapporte, au contraire, qu'il dit alors à sa maîtresse : « Ma mie, jouez-moi une sarabande, pour que je passe plus doucement. » Il a été inhumé dans l'église Saint-Arnould de Vareddes en Brie.

Des Yveteaux laissa éditer le poëme *De l'Institution du prince* (Paris, 1604, in-8°), et ne s'occupa que de la publication de ses pièces fugitives, qui comprennent des odes, des stances, des sonnets, etc. « Il n'est pas un poëte à mépriser, dit M. Rathery, et il eut sur son père, avec un talent moins original peut-être, l'avantage de se trouver dans la sphère du mouvement de réforme imprimé à la langue par l'école nouvelle de Desportes, de Bertaud, de Racan, et surtout de Malherbe, dont il ne faut pas oublier qu'il fut l'introducteur à la cour. » Ses œuvres ont été recueillies et annotées par les soins de M. Prosper Blanchemain sous le titre d'*Œuvres poétiques* (Paris, 1854, in-8°). Malgré le zèle apporté par l'éditeur, il y aurait encore de nombreuses pièces inédites à recueillir pour que cette édition fût complète.

Ed. DE MANNE.

Vigneul-Marville, *Mélanges*. — Balzac, *Lettres*. — Huet, *Origines de Caen*. — Viollet-Leduc, *Bibl. poétique*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*, édit. Paris et Monmerqué. — J. Pichon, *Notices biogr. et littér. sur la vie et les ouvrages de J. Vauquelin de La Fresnaye et N. Vauquelin des Yveteaux*; Paris, 1846, in-8°. — Blanchemain, *Notice*. — Rathery, *Vauquelin des Yveteaux*; Paris, 1854, in-8°. — J. Travers, *Addition à la vie et aux œuvres de V. des Yveteaux*; Caen, 1856, in-8°.

VAUQUELIN (*Louis-Nicolas*), né le 16 mai 1763, à Saint-André d'Hébertot, près de Pont-l'Évêque (Calvados), mort le 14 novembre 1829, dans le même lieu. Né pauvre, il fut envoyé à l'école de son village par sa mère; puis il entra comme garçon chez un apothicaire de Rouen, qui enseignait la chimie à quelques personnes. Il assistait aux leçons; il écoutait religieusement, et il prenait en cachette des notes qu'il relisait souvent. Son patron, l'ayant surpris un jour dans sa lecture, lui enleva son cahier, le déchira, et lui fit défense de perdre ainsi son temps à l'avenir. Vauquelin pleura son cahier; puis, avec un seul écu dans sa bourse, il quitte Rouen et arrive à Paris. Mais il y tombe malade, et on le transporte à l'hôtel-Dieu. Sortant de l'hôpital, pâle, débile, il errait sans ressources dans la rue Saint-Denis, lorsqu'un pharmacien, nommé Cheradame, touché de sa misère, le recueillit et l'installa dans son laboratoire. Vauquelin se remit au travail avec courage, faisant en secret des expériences, contemplant avec admiration les précipités qu'il obtenait. Il commença des études de botanique, et, pour suppléer à son ignorance du latin, il déchirait les feuillets d'un vieux dictionnaire qu'il apprenait par cœur en faisant ses commissions. Le pharmacien, étonné de ses succès, touché des efforts incessants qu'il faisait pour apprendre, en parla à Fourcroy, son cousin. Fourcroy appela Vauquelin chez lui, dirigea son éducation, l'associa à ses travaux, et pendant vingt-cinq ans l'intimité la plus parfaite unit ces deux grands chimistes. Puis, quand la mort, frappant Fourcroy, brisa cette noble amitié, Vauquelin reçut dans sa maison les deux sœurs de celui qui avait été son bienfaiteur. Il était reçu pharmacien depuis quelques années lorsqu'en 1792 il prit la direction de l'officine de Goupil, située rue Sainte-Anne, à Paris. Nommé en 1793 pharmacien de l'hôpital militaire de Melun, il parcourut les départements voisins, et en fit sortir des milliers de salpêtre qu'il expédia pour les ateliers de la capitale. Lors de la réorganisation des écoles (1795), il eut sa place à l'École des mines comme inspecteur et professeur de docimasie, et à l'École polytechnique comme professeur adjoint de chimie, ainsi que dans l'Institut national (classe des sciences). Sous le consulat, il remplaça Darcet au Collége de France (1801), fut nommé essayeur des matières d'or et d'argent à la Monnaie (1802), directeur de l'École spéciale de pharmacie (1803), et chevalier de la Légion d'honneur (1804) (1). La mort de Brongniart père ayant laissé vacante au Jardin des plantes la chaire de chimie appliquée aux arts, Vauquelin, désigné d'une voix unanime par ses collègues de l'Institut et par les inspecteurs des études, obtint cette chaire (avril 1804), et se rapprocha ainsi de Fourcroy, au crédit duquel il avait dû un avancement si rapide. Il eut le malheur de le perdre à la fin de 1809. « La chaire de chimie à la Faculté de médecine, dit Pariset, n'appartenait plus à personne. Il fallait, pour l'occuper, l'obtenir au concours et avoir le titre de docteur en médecine. Ce titre, Vauquelin ne l'avait pas; mais il en était digne, et par des connaissances médicales très-étendues, et par d'autres connaissances que n'ont pas toujours les médecins de profession. Il écrivit, sur l'analyse de la matière cérébrale, considérée dans l'homme et dans les animaux, une thèse qui lui valut à la fois le doctorat et la chaire. » Après douze années de professorat, cette chaire lui fut retirée par le ministère Villèle, et il ne fut pas.

(1) Suivant Tallemant, qui exagérait peut-être, des Yveteaux passait des journées entières à soupirer aux pieds de sa belle des vers anacréontiques. Il avait fini par pousser si loin l'extravagance, qu'au dire des mémoires du temps il fit de son jardin une petite Arcadie, où il se promenait la houlette à la main, la pannetière au côté, le chapeau de paille sur le chef et chantant avec son Amaryllis des vers qu'il avait composés sur ses plaisirs pastoraux.

(1) On lui composa un blason tout chimique en quelque sorte : la croix d'honneur entre trois creusets. Charles X lui donna en 1827 le cordon de Saint-Michel.

compris parmi le personnel de la Faculté remanié tout entier par l'ordonnance du 2 février 1823. A la fin de 1820 il était entré dans l'Académie de médecine. Aux élections de 1827 il accepta le mandat du collége de Lisieux, et se fit remarquer par son assiduité aux débats de la chambre. Sa santé, longtemps chancelante, était gravement altérée. Il se retira dans son pays natal. Une promenade à cheval empira sa maladie, et il mourut dans sa cinquante-septième année.

Aucun savant de son temps n'a mieux que Vauquelin servi la science par ses travaux. Suivant l'expression de Cuvier, « il était tout chimiste, chimiste chaque jour de sa vie et pendant la durée de chaque jour ». Ses différents cours ont formé un grand nombre d'hommes distingués, tels que Chevreul, Orfila, Payen, Kœchlin, Bouchardat, etc.; ses recherches d'analyse immédiate ont ouvert la voie à Pelletier, Caventou, Robiquet et Braconnot. Dans l'analyse des minéraux, il s'est associé à Fourcroy et à Haüy, et il a signalé un des premiers de nouvelles substances élémentaires; son nom demeurera attaché à la découverte, faite en 1798, du chrôme et de la glucine. Parmi les services qu'il a rendus à l'hygiène et à l'industrie, il convient de rappeler ses observations touchant l'action du vin, du vinaigre, de l'huile sur les vases de plomb et d'étain, ainsi que ses expériences sur les fers, les aciers, le plomb, sur l'eau de couleur des bijoutiers, sur la fabrication du laiton, de l'alun, de la cendre gravelée. Il a soumis à l'analyse un grand nombre de plantes dont il a déterminé les principes immédiats, travail qui l'a conduit à découvrir l'asparagine, avec Robiquet; il reprit seul d'abord, puis en compagnie d'un Portugais éclairé, M. Correa de Serra, les expériences que Deyeux avait tentées sur la sève des végétaux, et publia les résultats qu'il avait obtenus de celle de l'orme, du bouleau, du hêtre et du charme. Dans le règne animal on lui doit des recherches délicates sur la respiration des insectes et des vers, sur la liqueur séminale et l'urine de l'homme, sur la laite des poissons, sur le chyle du cheval, sur la coquille des œufs, sur les concrétions urinaires. « Une longue habitude des expériences avait conduit Vauquelin aux moyens les plus simples de les faire. Un corps nouveau lui était-il présenté, il le décomposait par les sens avant de le décomposer par les réactifs, et presque toujours cette seconde analyse ne faisait que confirmer la première; semblable en ce point, comme en beaucoup d'autres, à l'illustre Scheele, avec moins de vigueur d'esprit peut-être, Vauquelin avait la même netteté. Uniquement occupé des faits, il y voyait une variété qui le rendait circonspect sur les conséquences. Lavoisier était créateur, Fourcroy apôtre, Vauquelin disciple. » (Pariset.) Outre ses nombreux *Mémoires* (soixante en communauté avec Fourcroy, et cent quatre-vingt seul), publiés dans les *Annales de chimie*, le *Journal des mines*, les *Annales du Muséum*, le *Journal de physique*, l'*Encyclopédie méthodique*, le recueil de l'Académie des sciences (1), Vauquelin a laissé les ouvrages suivants : *Instruction sur la combustion des végétaux, et sur la manière de saturer les eaux salpêtrées*; Tours, 1794, 1799, 1803, in-4°; — *Expériences sur les sèves des végétaux*; Paris, 1798, in-8°; — *Réflexions sur le mémoire de M. Deschamps, pharmacien*, Sur les extraits; Lyon, 1799, in-8° : Deschamps répliqua dans la même année; — *Analyse de la matière cérébrale*, thèse; Paris, 1811, in-4°; — *Manuel de l'essayeur, approuvé par l'administration des monnaies*; Paris, 1812, in-8°, et 1835, in-18, avec beaucoup d'addit. par Vergnaud; — *Thèse sur les opérations chimiques et pharmaceutiques*; Rouen, 1820, in-4°. Arm. VAUQUELIN.

Cuvier, *Éloges*. — Pariset, *Hist. de l'Acad. de médecine*, t. Ier. — Hoefer, *Hist. de la chimie*.

VAUTIER (*François*), médecin français, né à Arles, en Provence, en 1589, mort en 1652. Il étudia la médecine à Montpellier, et y fut reçu docteur en 1612, puis il se rendit à Paris, et devint, en 1624, premier médecin de la reine Marie de Médicis. L'ascendant qu'il prit sur l'esprit de cette princesse le rendit odieux au cardinal de Richelieu, qui le fit emprisonner en 1631 à Senlis, et plus tard à la Bastille, dont il ne sortit qu'après la mort de ce ministre (1643). Il reparut alors à la cour, et il obtint, en 1646, la place de premier médecin de Louis XIV. Il réclama, en cette qualité, la surintendance du Jardin du roi, qui y était primitivement attachée, mais qui, après la mort de Gui de La Brosse, avait été donnée à Bouvard de Fourqueux, son parent. La demande de Vautier lui fut accordée par arrêts du conseil des 14 juillet 1646 et 28 mars 1647. Entre autres améliorations qu'on lui dut, il faut citer la substitution d'un cours d'anatomie aux leçons insignifiantes qu'on donnait alors dans le Jardin. En 1649, le roi, pour reconnaître les soins qu'il avait eus de lui et de Monsieur, son frère, disposa en sa faveur de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux. Vautier employa le premier les préparations chimiques, les émétiques antimoniaux, le quinquina, etc., ce qui souleva contre lui nombre de ses confrères. Si l'on en croit Gui Patin, il mourut victime de l'antimoine, qu'il faisait toujours entrer dans ses prescriptions.

Éloy, *Dict. hist. de la médecine*.

VAUVENARGUES (*Luc* DE CLAPIERS, marquis DE), écrivain français, né à Aix, en Provence, le 6 août 1715, mort à Paris, le 28 mai 1747. Il était fils de Joseph de Clapiers, seigneur de Vauvenargues et de Claps, et de Marguerite de Bermond; son père, premier consul d'Aix, était resté seul à son poste avec un asses-

(1) La liste détaillée de ces *Mémoires* se trouve dans *la France littéraire* de Quérard.

seur, pendant la peste qui, en 1720, désola cette ville, et avait vu pour ce fait sa terre érigée en marquisat. Placé au collége d'Aix, il n'y fit que de médiocres études, par suite de la faiblesse extrême de sa constitution; celui qui devait être un des meilleurs écrivains français ne sut jamais ni le latin ni le grec. A dix-huit ans il obtint une sous-lieutenance au régiment du roi, et se fit remarquer dans la campagne d'Italie de 1734, puis dans celle de Bohême en 1742. Après avoir eu les pieds gelés dans la retraite de Prague, il assista l'année suivante à la bataille de Dettingen (1743). Il avait ainsi conquis, avec le touchant surnom de *père* que la reconnaissance des soldats lui avait donné, le grade de capitaine, lorsque la ruine complète de sa santé, achevée par ces dernières épreuves, le força de rentrer en France. Dépourvu de fortune, il avait dû se contraindre plus d'une fois à s'ouvrir sur de pénibles nécessités d'argent à un de ses amis, Fauris de Saint-Vincens, fils d'un conseiller à la chambre des comptes de Provence. Telle était sa gêne qu'il ne put faire, faute d'une somme de 2,000 livres, un voyage en Angleterre, où l'appelaient à la fois son désir d'étude et des médecins à consulter pour ses yeux et ses autres infirmités. Comprenant la gloire militaire à la façon des sages, comme Catinat, il en avait fait une consolation à ces préoccupations inférieures de la vie. Obligé de renoncer au métier des armes (1743), où ce qu'il y avait en lui de véritablement héroïque trouvait naturellement sa place, il se tourna vers la diplomatie, et écrivit à ce sujet au roi et au ministre des affaires étrangères deux lettres, qui restèrent sans réponse (janv. 1744). Une troisième reçut de M. Amelot quelques espérances. « J'ai passé toute ma jeunesse, y disait Vauvenargues, loin des distractions du monde, pour tâcher de me rendre capable des emplois où j'ai cru que mon caractère m'appelait, et j'osais penser qu'une volonté si laborieuse me mettrait du moins au niveau de ceux qui attendent toute leur fortune de leurs intrigues et de leurs plaisirs. » Qu'aurait-il été, devenu diplomate? Il nous le dit dans ses *Maximes*, où il conçoit une diplomatie nouvelle, dont la franchise et la droiture auraient fait l'habileté suprême. Atteint à son retour à Aix par une petite vérole maligne (juin 1744), il en resta accablé d'infirmités telles qu'il dut renoncer à toute fonction publique. C'est alors que, son âme se répandant en quelque sorte au dehors, il crut trouver dans les lettres cette gloire qui fut la seule passion de sa vie. Doué d'une âme généreuse et élevée, il a lui-même indiqué la source où il devait puiser quand il a écrit: « Les grandes pensées viennent du cœur. » Ce n'était pas néanmoins sans préparation qu'il entrait dans la carrière littéraire, et sa correspondance avec Fauris de Saint-Vincens et avec le marquis de Mirabeau, son cousin, père du célèbre orateur, nous le montre s'essayant déjà aux développements oratoires. En 1737, étant en garnison à Besançon, il avait achevé son traité *Du libre arbitre*. Se formant par la lecture et plus encore par la réflexion, il n'avait pas cessé ces travaux à Arras, à Péronne, partout où le devoir militaire l'avait conduit. Une lettre datée du 4 avril 1743, qu'il écrivit de Nancy à Voltaire pour soumettre à son appréciation un morceau de critique sur les mérites comparés de Corneille et de Racine, fut le début de cette liaison à laquelle l'illustre écrivain se porta avec une sympathie généreuse. Après deux voyages à Paris, en 1738, puis en 1744 (janvier-mai), il s'y établit définitivement en 1746, se lia avec Marmontel, fréquenta les cercles des Tuileries et du Luxembourg, et s'occupa surtout de préparer la publication de ses écrits. En février 1746 parut le premier, et malheureusement le seul, ouvrage de Vauvenargues, sans nom d'auteur et sous le titre d'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain, suivie de Réflexions et de Maximes* (Paris, in-12). Le livre eut du succès, et Voltaire disait « qu'il n'en connaissait guère de plus capable de former une âme bien née et digne d'être instruite ». Un mois plus tard la Provence était envahie par les Autrichiens et les Piémontais, et l'on aime à entendre Vauvenargues se souvenir qu'il a porté une épée. « Toute la Provence est armée, écrit-il, et je suis ici bien tranquillement au coin de mon feu; le mauvais état de mes yeux et de ma santé ne me justifie point assez, et je devrais être où sont tous les gentilshommes de la province. Mandez-moi, je vous prie, incessamment s'il reste encore de l'emploi dans nos troupes nouvellement levées, et si je serais sûr d'être employé en me rendant en Provence. » C'était le dernier élan de son âme. Attaqué d'une maladie de poitrine, qui s'était déclarée à la suite de la petite vérole, il mourut à trente et un ans passés, « avec les sentiments d'un chrétien philosophe », rapporte Marmontel. Vauvenargues s'est peint lui-même dans son portrait de *Clazomène*, et aussi dans un autre portrait intitulé : *l'Homme vertueux dépeint par son génie*.

Comme écrivain, Vauvenargues a une énergie et une grâce sobre et juvénile qui le rapprochent beaucoup des Grecs. « Il a proprement, dit M. Sainte-Beuve, cette netteté qui est l'ornement de la justesse. Il a l'excellence de l'acception, une énergie sans trace d'efforts. Les images chez lui sont rares et sobres. Il a de ces traits d'une imagination jeune, nette et sobre, comme on se les figure chez Xénophon et chez Périclès. » On doit aussi remarquer, et ce trait complète ce noble visage, qu'il ne sacrifia pas à la mode d'incrédulité systématique qui régnait de son temps : il fut religieux, mais librement. La réputation de Vauvenargues grandit rapidement après sa mort : elle fut en partie l'œuvre de Voltaire. Suard lui consacra une notice, qui est un des plus longs et des plus animés de ses écrits. Depuis, MM. Guizot, Villemain, Thiers, Sainte-Beuve,

Prévost-Paradol, ont tour à tour apprécié cet aimable et généreux esprit. En 1856 l'Académie française a mis au concours son éloge.

Vauvenargues avait deux frères puînés, morts sans enfants. L'un d'eux avait adopté son cousin *Jacques-Auguste-Michel-Marie* DE CLAPIERS, qui devint un des chefs des *Compagnons du Soleil*, et qui, comme tel, fut fusillé le 16 janvier 1801. La famille de Vauvenargues subsiste encore en la personne du comte Henri de Clapiers, d'une branche collatérale.

Après la mort de Vauvenargues parut l'édition qu'il avait préparée lui-même et qu'achevèrent les abbés Trublet et Seguy (Paris, 1747, in-12, et 1781, in-12). Ensuite il faut signaler l'édition *revue et augmentée sur les manuscrits communiqués par la famille*, donnée par M. Fortia d'Urban (Paris, 1797, 2 vol. in-8° et 2 vol. in-12); celle de Suard (ibid., 1806, 2 vol. in-8°), accompagnée de notes critiques rédigées par Voltaire et Morellet; celle de Brière (ibid., 1821, 3 vol. in-8°), dont le t. III contient de nouvelles œuvres inédites; enfin, celle de M. Gilbert (ibid., 1862, in-8°), qui est la plus complète, et dans laquelle l'éditeur a fait entrer de nombreux fragments posthumes, déjà publiés en 1857; la partie la plus curieuse est une suite de 115 *lettres* adressées au marquis de Mirabeau, *l'ami des hommes*, au président de Saint-Vincens, à MM. de Villevieille, etc. Eug. ASSE.

Voltaire, *Corresp.* — Marmontel, *Mémoires.* — La Harpe, *Cours de littér.* — Villemain, *Tableau de la littér. du dix-huitième siècle.* — É. Chasles, les *Confessions de Vauvenargues*, dans la *Revue contemporaine*, 15 janv. 1857. — Suard, Ch. de Saint-Maurice, Thiers, *Notices.* — Nisard, dans la *Revue européenne*, fév. 1859. — Prévost-Paradol, *Essais de littér. et de morale.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III et XIV. — Gilbert, *Éloge de Vauvenargues, couronné par l'Académie française.*

VAUVILLIERS (*Jean*), humaniste français, né vers 1698, à Noyers (Bourgogne), mort le 20 juillet 1766, à Paris. Après avoir terminé ses études dans le collége d'Harcourt, à Paris, il obtint une chaire de troisième dans celui de Beauvais, et y remplaça, en 1746, Crevier comme professeur de rhétorique. En 1757, il fut chargé d'enseigner le grec au Collége royal, avec le titre de coadjuteur à l'abbé Vatry (*voy.* ce nom); mais il mourut avant le titulaire, laissant deux discours latins et l'édit. du *Lexicon græco-latinum* (1752, gr. in-8°), de Schrevelius.

VAUVILLIERS (*Jean-François*), helléniste, fils du précédent, né à Noyers, dans le département de l'Yonne (arr. de Tonnerre), le 24 septembre 1737, mort à Saint-Pétersbourg, le 23 juillet 1801. Élevé par son père, sous la direction duquel il acquit de bonne heure une connaissance approfondie du grec et du latin, il occupa d'abord un emploi à la bibliothèque royale, et devint, en 1766, professeur de grec au Collége de France, où il compta plus tard, en 1790, P.-L. Courier, parmi ses auditeurs. Un *Examen historique et politique du gouvernement de Sparte* (Paris, 1769, in-12), dans lequel il répondait aux doutes proposés par Mably sur l'ordre naturel des sociétés, et ses *Essais sur Pindare* (Paris, 1772, in-12), le firent, en 1782, admettre dans l'Académie des inscriptions. L'un des derniers savants qui ait conservé les traditions de l'ancienne érudition, il fut désigné par ses confrères pour travailler aux *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*; il en rédigea seize sur les manuscrits de Pindare, douze sur ceux d'Eschyle, et une sur l'*Œdipe à Colone* de Sophocle. Chargé, après la mort de Capperonnier, d'achever le Sophocle que celui-ci se proposait de donner, il en composa toutes les notes, et le fit paraître en 1781, Paris, 2 vol. in-4°. Bien qu'amèrement critiquée par Brunck, cette édition a été défendue par Harles, et fonda alors la réputation de son auteur. D'autres travaux d'érudition, tels que des *Notes* pour l'édition du Plutarque d'Amyot donnée par Cussac (1785-87), des *Vies* pour le *Recueil des portraits des hommes et des femmes illustres* de Duflos (1787, in-fol.), mêlés à quelques exercices universitaires de circonstance, comme un *Éloge funèbre de Louis XV*, en latin (1774), et une *Idylle sur la naissance du Dauphin* (1781, in-4°), avaient successivement occupé l'activité de Vauvilliers, lorsque la révolution de 1789, dont il adopta les principes, le jeta au milieu du tumulte des événements. Élu président du district de Sainte-Geneviève, puis député suppléant à l'Assemblée constituante, il ne voulut pas cependant y siéger lorsqu'une vacance lui en fournit l'occasion. Nommé membre de la municipalité, et lieutenant du maire de Paris au bureau des subsistances, il eut en cette dernière qualité à combattre la disette de 1790, prit avec rapidité des mesures qui ramenèrent une abondance relative, et, quoique souvent exposé aux insultes d'un peuple affamé, parvint par sa fermeté et son éloquence à lui arracher plusieurs victimes. Félicité pour cette conduite par l'Assemblée nationale le 17 avril 1790, il s'efforça avec la même énergie d'arrêter l'envahissement de la municipalité par les révolutionnaires, en repoussant surtout l'établissement du comité des recherches demandé par Danton et Legendre: « Vous voulez, dit-il à la commune assemblée, des censeurs d'office, des inquisiteurs à gages qui seront bientôt vos tyrans et les nôtres... Eh bien, vous en aurez à satiété dans tous les coins de la France. A qui vous en prendrez-vous lorsque vous en serez les premières victimes? » Après la constitution civile du clergé, il fut nommé commissaire pour recevoir à Paris le serment exigé des ecclésiastiques; mais il donna sa démission pour ne pas participer à une mesure qui répugnait à sa modération. C'est alors que parurent deux brochures qui lui furent attribuées: *Témoignage de la raison et de la foi contre la constitution civile du clergé* (Paris, 1791, in-8°), et *les Vrais principes de l'Église, de la morale et de la raison sur la constitution civile du*

clergé (ibid., 1791, in-8°). L'obligation du serment ayant été exigée des professeurs, il donna sa démission de sa chaire au Collége de France, où il eut Gail pour son successeur, et se tint quelque temps caché chez l'avocat Blonde, son ami. Arrêté à Corbeil chez son frère, à la suite de la journée du 10 août, pendant laquelle il s'était rendu aux Tuileries, en habit de garde national, pour y défendre la famille royale, il fut bientôt remis en liberté par les soins d'un de ses anciens élèves. Rendu au calme de l'étude après le 9 thermidor, il s'occupait d'un ouvrage relatif aux assemblées représentatives, lorsque sous le Directoire le ministre Benezech l'appela à la direction générale des approvisionnements (1795). Ses services et ses succès furent les mêmes qu'en 1790; mais, comme précédemment aussi, il donna sa démission lorsqu'on exigea de lui le serment de haine à la royauté, et publia même à ce sujet une brochure piquante intitulée : ***Question sur les serments ou promesses politiques*** (Bâle, 1796, in-8°). Impliqué dans le complot royaliste de l'abbé Brottier et La Villeheurnois, il fut acquitté par le conseil de guerre (8 avril 1797). Le 12 du même mois il était élu membre du conseil des Cinq-Cents par le département de Seine-et-Oise. Dans cette assemblée il se fit remarquer par ses discours sur le serment, la liberté des cultes, la séparation et la délimitation des pouvoirs, sur le divorce; mais, toujours soupçonné d'opinions royalistes et compris dans le parti clichien, il fut compris sur la liste de proscription du 18 fructidor (4 sept. 1797). Réfugié d'abord en Suisse, puis appelé en Russie par Paul Ier, qui le nomma membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg et lui assura une pension, il mourut dans cette dernière ville, laissant en manuscrit un ouvrage étendu sur ***les Sociétés politiques***.

Moniteur univ. — *Notice*, dans les *Nova acta Acad. petropolitanæ*, t. XV. — Rabbe, *Biogr. univ. des contemp.*

VAUX (*Noël* DE JOURDA, comte DE), maréchal de France, né en 1705, au château de Vaux, près du Puy en Velay, mort le 14 septembre 1788, à Grenoble. Sa famille, originaire du Gévaudan, était ancienne, mais pauvre. D'abord lieutenant dans le régiment d'Auvergne (1724), il servit en Italie, puis en Corse (1738), où il défendit avec une rare énergie et malgré l'infériorité du nombre, le couvent de Guarsamuni. Il se distingua encore dans les guerres d'Allemagne et de Flandre, surtout à la défense de Prague, à la bataille de Fontenoy, aux siéges de Tournay et de Dendermonde, et à celui de Bruxelles, après lequel on le nomma brigadier (1746). Il fut blessé par un éclat de bombe à Berg-op-Zoom. Élevé au grade de lieutenant général (1759), il eut à défendre, en 1760, Gœttingue contre le prince Ferdinand, qu'il obligea à la retraite. Chargé, en 1769, de soumettre la Corse, il accomplit sa mission en deux mois. Le 14 juin 1783, ses nombreux services furent récompensés par le bâton de maréchal. Des troubles ayant éclaté à Grenoble en 1788, il fut envoyé dans cette ville pour les apaiser; peu de temps après son arrivée il tomba malade, et mourut à l'âge de quatre vingt-trois ans. Il ne laissa que deux filles, mariées aux marquis de Vauborel et de Fougières. Sévère, équitable et simple, il alliait à un grand zèle pour la discipline une bonté naturelle qui lui gagnait les esprits.

De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*, — *Journal de Paris*, 1er oct. 1788.

VAUXCELLES (*Simon-Jérôme* BOURLET, abbé DE), littérateur, né le 11 août 1733, à Versailles, mort le 18 mars 1802, à Paris. Des études brillantes, le goût des lettres, un talent distingué pour la chaire lui firent donner le titre de prédicateur du roi (1756) et plusieurs bénéfices, entre autres l'abbaye de Vauxcelles, dont il porta le nom. C'était un ecclésiastique aimable, de mœurs honnêtes et polies; il vécut à Paris, fréquenta les salons littéraires, sans se mêler aux ardentes discussions du jour, et s'honora de l'amitié de Delille et de Thomas, ses condisciples au collége du Plessis. Pendant la révolution il n'émigra point; mais sa collaboration à *la Quotidienne* et au *Mémorial*, feuilles réactionnaires, le fit comprendre parmi les journalistes proscrits après le coup d'État du 18 fructidor. Ayant échappé à la déportation, il obtint sous le consulat l'autorisation de rester à Paris, et y chercha des ressources dans de nouvelles publications littéraires. Un goût sûr, un esprit juste et délicat l'avaient fait surnommer par La Harpe *le Chaulieu de la prose*. On a de Bourlet : *Éloge de Daguesseau;* Paris, 1760, in-8°; — *Panégyrique de saint Louis;* Paris, 1761, in-8°; — *Oraison funèbre de Louis XV, prononcée dans la cathédrale de Noyon;* Paris, 1774, in-4°; — *Discours prononcé à la fête des Bonnes Gens;* Paris, 1776, in-8°; — *Discours aux enfants du duc d'Orléans sur la mort de leur aïeul;* Paris, 1786, in-8°; — *Neckeriana, ou Lettres sur les Mélanges de Mme Necker;* Paris, 1798, in-8°. Outre la révision faite avec Gence de la cinquième édition du *Dict. de l'Académie* (1798), et celle des *Lettres sur Constantinople* de l'abbé Sevin, on lui doit comme éditeur les *Opuscules philosophiques et littéraires* (Paris, 1796, in-12), recueil de mélanges inédits, les *Lettres Mme de Sévigné* (1801, 10 vol. in-12), *l'Éducation des filles de Fénelon* (1801, in-12), les *Oraisons funèbres de Bossuet*, avec commentaires (1805, in-8°), ainsi qu'une foule d'articles piquants et variés dans *le Mercure* et le *Journal de Paris*.

Daniel de Saint-Anthoine, *Biogr. de Seine-et-Oise.*

VAUXCELLES. *Voy.* HONORÉ *de Sainte-Marie.*

VAUZELLES (*Matthieu* DE), magistrat français, né vers 1490, à Lyon, où il est mort, en 1561. Étienne, son père, était avocat, et, suivant quelques-uns, président du parlement de Dombes. Après s'être fait recevoir docteur ès droits,

Matthieu fut dans sa patrie juge mage (1517), échevin (1524), et recteur de l'aumône générale. Pourvu, le 10 mars 1535, des charges d'avocat du roi en la sénéchaussée de Lyon et d'avocat général au parlement de Dombes, il les exerça concurremment jusqu'en 1559. Il était à cette date premier avocat général, « ce qui lui donna occasion, dit Le Laboureur, de compiler et rédiger en meilleur ordre les coustume, loix et ordonnances du petit Estat de Dombes, auparavant confuses et informes ». Il publia en outre un *Traité des secondes noces*, et un *Traité des péages* (Lyon, 1550, in-4°), le seul que nous ayons de lui. Membre de l'Académie de Fourvière, dite *l'Angélique*, l'une des premières qui aient été fondées en France, il cultiva les lettres avec succès, composa des *Emblèmes* en vers français, et vécut dans l'intimité de Clément Marot et de Maurice Scève, dont il avait épousé en premières noces la sœur, Claudine, célèbre elle-même par son esprit.

Il avait deux frères, *Georges*, chevalier de Rhodes, commandeur de la Tourrette, et *Jean*, qui suit. Tous trois ont été célébrés par leurs contemporains.

Vauzelles (*Jean* de), littérateur, frère puîné du précédent, né à Lyon, où il est mort, en 1557. D'abord curé de Saint-Romain, il devint, vers 1527, prieur commendataire de Montrottier, dépendance de l'abbaye de Savigny. Maître des requêtes de Marguerite de Navarre, sœur de François I[er], et aumônier de ce prince, il leur dédia plusieurs de ses ouvrages, à la tête desquels il mettait quelquefois son nom, mais plus habituellement sa devise : *D'un vray zèle*, ou *Crainte de Dieu vault zèle*. Ami de Marot et de Maurice Scève, il a laissé des poésies, qu'on trouve éparses dans les recueils que publiaient ces poëtes et quelques autres de leur société. Il composa aussi pour la reine de Navarre, et peut-être en collaboration avec elle, quelques *moralités* ou comédies pieuses. On a de lui : *Histoire évangélique des quatre Évangélistes*; Lyon, 1526, pet. in-8°; — *Le Blason de la Mort*; Lyon, 1537, in-8°; réimpr. par Méon avec d'autres blasons; Paris, 1807, in-8°; — *Les Simulachres et historiées faces de la Mort*; Lyon, 1538, pet. in-4°. On lui doit aussi la traduction de quatre ouvrages de l'Arétin, avec lequel il était en commerce de lettres : *De l'Humanité de Jésu-Christ* (Lyon, 1539, pet. in-8°), *la Passion de Jésu-Christ* (ibid., 1539, in-8°), *les Pseaulmes de la pénitence* (Paris, 1541, pet. in-8°), et *la Genèse* (Lyon, 1542, in-8°). Jacques de Vintimille, ramené de Rhodes par son frère, en 1522, lui dédia un poëme latin sur la prise de cette ville par les Turcs. L. de Vauzelles.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Biblioth. franç.* — Guichenon, *Hist. de Dombes.* — Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe.* — Menestrier, *Éloge histor. de Lyon.* — Colonia, *Hist. littér. de Lyon.* — Pernetti, *Les Lyonnais.* — Poullin de Lumina, *Abrégé chron. de l'hist. de Lyon.* — D'Assier de Salenches, *Mémorial de Dombes.*

Vavasseur (*François*), poëte latin, né en 1605, à Paray (Charolais), mort le 16 décembre 1681, à Paris. Admis en 1621 dans la compagnie de Jésus, il régenta les humanistes et les rhétoriciens, et fut appelé en 1644 au collége de Clermont pour y expliquer, à la place du P. Petau, l'Écriture sainte. C'était, au jugement de d'Olivet, un des meilleurs humanistes de son temps; il écrivait le latin avec une rare élégance. En outre Niceron loue en lui un sens droit, un jugement solide, beaucoup d'exactitude, et une grande application au travail. Ses poésies latines ont été publiées par le P. Lucas; Paris, 1683, in-8°; elles se composent d'une paraphrase du livre de Job (Paris, 1638, 1679, in-12), d'un poëme intitulé *Theurgicon, sive de miraculis Christi* (ibid., 1644, in-4°, et 1645, in-12), de quatre livres d'épigrammes, d'odes et d'élégies. Parmi les autres écrits de Vavasseur, qui réunis aux précédents forment ses œuvres complètes (Amst., 1709, in-fol.), nous signalerons : *Orationes*; Paris, 1646-62, 2 vol. in-8° : relatives à des sujets sacrés et profanes; — *De forma Christi*; Paris, 1649, in-8° : ne se prononçant ni pour la beauté ni pour la laideur corporelle de Jésus, il est d'avis qu'il tenait un milieu entre ces deux extrémités; — *Jansenius suspectus*; Paris, 1650, in-8°; — *Ant. Godellus, ep. grassensis*; Constance (Paris), 1650, in-8° : on ne peut excuser, dit Niceron, le style mordant et satirique de ces (deux) pièces, où l'auteur, non content d'attaquer les écrits de Godeau, s'en prend aussi à sa personne; — *De ludicra dictione*; Paris, 1658, in-4° : c'est un traité du burlesque au point de vue des écrivains de l'antiquité; — *De epigrammate*; Paris, 1669, in-12 : excellent écrit; — *Remarques sur les* Réflexions (du P. Rapin) touchant la poétique; Paris, 1675, in-12 : irrité de voir que Rapin semblait dans ses *Réflexions* l'exclure du nombre des poëtes latins modernes, Vavasseur traita son confrère avec beaucoup de malignité; le président Lamoignon, qui les aimait tous deux, ne trouva pas d'autre moyen de les accorder que de supprimer les *Remarques* de l'un, et la réponse qu'y fit l'autre.

Southwell, *Bibl. script. Soc. Jesu.* — *Notice*, à la tête des *Poésies latines.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXVII. — Papillon, *Auteurs de Bourgogne.* — Titon du Tillet, *Parnasse français.*

Veaux (*Antoine-Joseph*, baron), général français, né à Seurre, en Bourgogne, le 18 septembre 1764, mort à Dijon, dans la nuit du 23 au 24 septembre 1817. Soldat au régiment de Beauvais infanterie (1785), il fut congédié en juin 1791. Capitaine au 1[er] bataillon de la Côte-d'Or (27 août 1792), il fit partie des armées du nord et des Alpes, et mérita, le 7 octobre 1793, le grade de chef de bataillon sur le champ de bataille. Envoyé à l'armée d'Italie, et devenu adjudant général chef de brigade (juin 1795), il assista aux batailles de Rivoli et de la Favorite. Nommé général de brigade le 10 mars 1797,

il fit l'expédition d'Égypte, et fut grièvement blessé devant Saint-Jean d'Acre. Il revenait en France, à bord de *la Marianne*, lorsque ce navire fut pris par les Anglais. Échangé peu de temps après, Veaux fit la campagne de l'an VIII à l'armée des Grisons. Il servit en 1806 au huitième corps de la grande armée, reçut en 1808 le titre de baron, et fut appelé en 1809 à commander le département de a Côte-d'Or. Après y avoir dirigé la levée en masse en janvier 1814, il fut mis en non-activité par le gouvernement royal. Il alla au-devant de Napoléon en 1815, reçut le commandement de la 18e division militaire, et fut nommé général de division (15 et 22 mars); mais ce nouveau grade ne fut pas reconnu par le roi. Veaux fut même traduit devant la cour d'assises de Dijon, qui l'acquitta le 18 août 1816. Il vivait retiré à Aloxe, près de Beaune, et il avait déjà donné des signes d'aliénation mentale, lorsque, se trouvant à Dijon pour exercer ses droits électoraux, il se tua d'un coup de pistolet.

Fastes de la Légion d'honneur, t. IV.

VECCHIO (Il). *Voy.* MENZOCCHI.

VECELLIO (*Tiziano*), dit *le Titien*, prince de l'école vénitienne, né en 1477, à Cadore, de Lucia, dame vénitienne, et de Gregorio Vecellio, mort le 27 août 1576, à Venise. Sa famille, d'une ancienne noblesse, avait, dit-on, compté parmi ses membres saint Titien, évêque d'Oderzo. Les premières leçons lui furent données par son compatriote Antonio Rossi, et à l'âge de huit ans, justifiant ce que plus tard le Giorgione dit de lui, *qu'il avait été peintre dès le ventre de sa mère*, il peignit à Cadore un petit tabernacle sur la voie publique. A dix ans il fut envoyé à Venise, confié aux soins de son oncle Antonio Vecellio, et placé dans l'atelier de Zuccati, qu'il quitta bientôt pour celui de Giovanni Bellini, près duquel il resta jusqu'à vingt ans. Il ne sut pas de prime abord se défendre de la sécheresse de style de son maître, et cette phase de son talent constitue sa première manière, à laquelle appartiennent la *Sainte Famille* du musée de Naples, *le Passage de la mer Rouge* du palais royal de Venise, et, bien qu'il puisse être mis au nombre de ses bons ouvrages, le *Saint Marc avec les saints Côme, Damien, Sébastien et Roch* (1), à Santa-Maria della Salute, de la même ville. Il ne tarda pas, guidé par son génie, par l'étude de la nature et l'exemple du Giorgione, son condisciple, à acquérir un faire plus large, un style plus vigoureux. Titien avait déjà atteint sa trentième année lorsque pour la première fois il fut chargé d'une entreprise publique : un patricien, Barbarigo, lui obtint la décoration de la façade latérale du Fondaco de' Tedeschi. Telle fut la ressemblance de son œuvre et de celle du Giorgione, qui avait peint la façade principale de cet édifice, qu'on les crut, à première vue, de la même main. A peine

(1) Gravé par Wagner.

reste-t-il quelques traces reconnaissables de ces fresques grandioses. De 1507 date également *l'Ange Raphael guidant Tobie*, belle composition (1), qui se voit encore à S.-Marziale. C'est à Padoue qu'il peignit dans la *scuola del Santo* les mieux conservées de ses fresques (2), « peintes avec tant de délicatesse, dit Ridolfi, qu'on les prendrait pour des peintures à l'huile ». Nous en citerons trois : *Saint Antoine faisant parler un enfant pour rassurer son père sur la fidélité de sa femme*, composition simple, qui rappelle la manière du Masaccio ou de Filippino Lippi; *le Saint ressuscitant une femme tuée injustement par son mari*, chef-d'œuvre d'expression, dans lequel on remarque le merveilleux raccourci du corps de la victime, et *le Saint rattachant le pied qu'un jeune bûcheron s'était abattu*. Les autres, probablement dues à ses élèves, sont inférieures d'exécution.

Après la mort du Giorgione (1511), le gouvernement vénitien confia au Titien le soin de terminer pour la salle du grand conseil du palais ducal une vaste page commencée par son rival, et qui représentait *Frédéric Barberousse faisant amende honorable aux pieds d'Alexandre III* (3). Le Titien fit de notables changements à la composition primitive, et y introduisit divers portraits de personnages contemporains. « Le sénat, dit Vasari, récompensa le Titien en lui donnant l'office de courtier de l'entrepôt des Allemands, office dont le revenu annuel est de trois cents écus. La seigneurie confère ordinairement cet office au peintre le plus éminent de la ville, en lui imposant l'obligation de faire à chaque élection le portrait du nouveau doge, moyennant huit écus seulement. » Le Titien a peint en effet les portraits de trois doges, Lando (1531), Donato (1545), et Trevisano (1553).

Appelé à Ferrare en 1514 par Alphonse Ier, le Titien peignit pour ce prince deux *Bacchanales* (4), qui étaient, au dire d'Augustin Carrache, *les merveilles de l'art*, et dont l'une est à Londres et l'autre à Madrid; *le Denier de César* (5), tableau célèbre, connu sous le nom du *Christo alla moneta*, et placé au musée de Dresde; *Alphonse Ier, sa femme et son fils adorant la Vierge* (musée de Madrid), le portrait d'*Alphonse Ier* (musée de Madrid), celui de sa femme, *Lucrezia Borgia*, et celui de la belle *Laura de' Dianti*, que le duc épousa en troisièmes noces. Il reproduisit plusieurs fois les traits de Laura à diverses époques. Selon toute apparence,

(1) Gravée par A. Zucchi.

(2) Elles ont été gravées plusieurs fois; la meilleure suite est celle de H. Vincent.

(3) Cette peinture fut détruite par le feu, qui ravagea le palais, en 1577.

(4) Gravées sur cuivre par G. A. Podesta.

(5) Gravé par Ruota et L. Zucchi. Le Titien en l'exécutant paraît s'être proposé de rivaliser de fini avec Albert Durer.

le beau tableau du Louvre désigné longtemps sous le nom de *la Maîtresse du Titien* (1), jeune femme à sa toilette, n'est autre chose que le portrait de cette dame. Il en est de même au musée de Florence d'un délicieux portrait de femme à peine vêtue, tenant un bouquet de fleurs qui lui a valu le nom de *la Flore* (2). Ce fut à Ferrare que le Titien se lia d'amitié avec l'Arioste, dont il a laissé un beau portrait, aujourd'hui à Vienne au palais Manfrin.

Après avoir, à son retour à Venise, peint *un Berger marchant en tête de son troupeau* (musée de Vienne), le Titien entreprit cette magnifique *Assomption* (3), qui le 20 mai 1518 fut placée sur le maître-autel de Santa-Maria de' Frari, et qu'on voit depuis 1815 à l'Académie. Dans la même église est resté un superbe tableau de cet artiste, représentant *la Madone, saint Pierre, saint Georges, saint François et les donateurs agenouillés* (4). Il peignit ensuite une *Madone dans les airs au-dessus d'une muraille circulaire en ruines renfermant saint François, sainte Catherine, saint Sébastien, saint Pierre, saint Antoine et saint Ambroise* (5), qui, placée à San-Niccoletto de' Frari, a été acquise par Clément XIV et fait partie du musée du Vatican; à San-Rocco, un *Christ portant la croix*, dont une répétition réduite est au musée de Parme; pour Santa-Maria-Maggiore, un *Saint Jean-Baptiste dans le désert* (Académie de Venise); le beau tableau (1522) du maître-autel des SS. Mazaro e Celso de Brescia, divisé en cinq compartiments, et où l'on trouve une *Vierge* d'une beauté angélique, et un *Portrait d'homme* (1523), qui est au musée de Munich. Le Titien, d'après Vasari, fit le portrait de *François Ier* lorsque ce roi retourna en France. Ce portrait (6), aujourd'hui au Louvre, a dû être fait, suivant la conjecture très-vraisemblable de Mariette, d'après quelque médaillon. Nous pensons que l'admirable tableau de *la Mort de saint Pierre martyr* (7) dut être peint pour l'église des SS. Jean-et-Paul, où on l'admire encore, de 1529 à 1530. « Les plus grands maîtres, dit Algarotti, convinrent qu'il leur avait été impossible d'y trouver un défaut. » Le Titien a donné à cette production un caractère très-remarquable d'énergie. Les figures sont nobles, le paysage d'un bel effet et les draperies agitées par le vent sont très-naturelles (8). Le maître reproduisit deux fois ce sujet, mais avec moins de bonheur; l'un de ces martyres est à la pinacothèque de Bologne, l'autre à la bibliothèque ambroisienne de Milan.

Le doge Andrea Gritti, frappé de la beauté du tableau des SS. *Jean-et-Paul*, fit confier au Titien pour la salle du grand conseil l'exécution d'une vaste page représentant *la Bataille de Ghiara d'Adda*, et qui a péri dans l'incendie de 1577. Au jugement de Vasari, c'était une des meilleures de cette salle. *Le Repas d'Emmaüs* a fourni au Titien le sujet de plusieurs compositions différentes. Vasari en cite une qu'il fit pour un Contarini, et qui est peut-être une de celles qu'on voit aux musées de Turin ou de Sienne. Quant au sujet que possède le Louvre (1), il passa de la galerie du duc de Mantoue dans celle du roi d'Angleterre Charles Ier, et fut acquis par le banquier Jabach, qui le céda à Louis XIV. Suivant la tradition, le Sauveur aurait les traits de Charles-Quint, le pèlerin de gauche ceux du cardinal Ximenès, et le page qui sert à table serait le jeune prince qui devint Philippe II. Vasari cite encore comme de ce temps *la Madone gravissant les degrés du temple* (à l'Académie de Venise), *Saint Jean l'Aumônier distribuant des secours aux pauvres*, à son église du Rialto, tableau avec lequel Pordenone essaya vainement de rivaliser, ainsi qu'un *Saint Jérôme pénitent*, détruit par le feu. Ce dernier sujet a été plusieurs fois traité par le Titien; on le retrouve aux musées de Brera, de Madrid, du Louvre et de Tours.

Appelé à Bologne par Charles-Quint à la fin de 1429, sur la recommandation de Pietro Aretino, son ami, il fit d'après ce prince un portrait équestre (2), payé 500 écus d'or et qui lui valut la faveur de l'empereur, qui désormais ne voulut plus être peint que par lui. De retour à Venise, il peignit une *Annonciation* destinée à Santa-Maria degli Angeli de Murano; la somme de 500 écus qu'il en demandait lui ayant été refusée, il fit présent du tableau à l'impératrice Isabelle, qui, enchantée de ce chef-d'œuvre, lui fit compter 2,000 écus.

Aretino ayant présenté le Titien à Frédéric II, duc de Mantoue, ce prince l'emmena dans ses États, lui fit faire son portrait, et pour une salle de son palais les médaillons des douze Césars à mi-corps (3). Lorsque, dans ce voyage, le Titien passa à Parme, il refusa, dit-on, de peindre la coupole de la cathédrale, indiquant lui-même le

(1) Gravé par H. Danckaert et par Forster. Une répétition de ce sujet, ayant appartenu à Christine de Suède, a passé de la galerie d'Orléans dans la collection Bryan, en Angleterre.

(2) Gravé par J. Piccini et par Sandrart.

(3) Schiavone l'a très-bien gravée.

(4) Gravé par Val. Le Fèvre et par Cochin.

(5) C'est du *Saint Sébastien* et de la *Sainte-Catherine* que Vasari a dit qu'ils semblaient moulés sur nature, et c'est devant eux que Pordenone s'écria : « *Carne e non colori*. »

(6) Gravé par Petit, Massard et Leroux.

(7) Gr. par Val. Le Fèvre et par Rota. Peint sur bois, il fut, pendant qu'il faisait partie du musée Napoléon, transporté sur toile.

(8) On rapporte qu'un amateur offrit 18,000 écus de ce chef-d'œuvre aux Dominicains; le sénat défendit sous peine de mort de le laisser sortir du territoire de la République.

(1) Il a été gravé par Chauveau (1656), et par Masson, dont la planche est connue sous le nom de *la Nappe de Masson*.

(2) En 1532 il en fit un autre, qui est au palais Pitti, ainsi que celui du cardinal Hipp. de Médicis.

(3) Le maître n'en exécuta que onze; le douzième fut ajouté plus tard par Ant. Campi. Cette suite précieuse, bien que péchant par l'absence de vérité du costume, qui est celui du seizième siècle, a été gravée par Sadler.

Corrége comme le plus digne de cette entreprise. De retour à Venise, il peignit pour sa ville natale, à laquelle il en fit don, un tableau où il se représenta *agenouillé aux pieds de la Vierge et de saint Titien, évêque*; puis le portrait de l'*amiral Mauro* (1538), qui est à Berlin; le portrait de *Francesco-Maria Ier, duc d'Urbin* (1), et celui de sa maîtresse, connu sous le nom de *la Vénus du Titien*, deux chefs-d'œuvre d'un fini extraordinaire, et qui sont le plus bel ornement de la tribune dans la galerie de Florence; et quatre de ses plus grandioses compositions (1541) pour Santa-Maria della Salute, *la Descente du Saint-Esprit*, *le Sacrifice d'Abraham*, *David tranchant la tête de Goliath*, et *le Meurtre d'Abel* (2). Vers cette époque, c'est-à-dire avant 1543, on peut placer le portrait du pape *Paul III* en pied, dont il y a des répétitions aux musées de Naples, de Turin et de Vienne; les deux portraits du *marquis du Guast*, représenté d'une part haranguant ses soldats (musée de Madrid), et de l'autre caressant sa maîtresse (au Louvre), et une belle composition du musée de Vienne, *la Présentation du Christ au peuple* (1543).

Depuis longtemps Paul III avait invité le Titien à venir à Rome; ce ne fut qu'à la fin de 1145 qu'il se décida à faire le voyage sur de nouvelles instances du cardinal Farnèse. Il fut reçu avec les plus grands honneurs, et Vasari fut chargé de lui servir de guide. Arrivé à l'apogée de son talent, il ne pouvait plus guère profiter de la vue des chefs-d'œuvre que lui offrait la ville éternelle pour réformer ce que son dessin avait parfois d'incorrect. Pendant son séjour, qui fut du reste de peu de durée, il peignit de nouveau *Paul III*, et fit aussi les portraits du *cardinal Alexandre Farnèse* et du *duc Octave*, son frère. Ce fut pour ce dernier qu'il exécuta la *Danaé* du musée de Naples, délicieuse figure à laquelle Michel-Ange reprocha pourtant quelques fautes de dessin (3).

Revenu à Venise, sa résidence favorite (mai 1546), le Titien, déjà septuagénaire, peignit, à la demande de Charles-Quint, une grande toile représentant *les Princes de la maison d'Autriche aux pieds de la sainte Trinité et de la Vierge* (musée de Madrid), surnommée *la Gloire du Titien*, et qui accompagna l'empereur au couvent de Saint Just. Peu de temps après, il fit le célèbre portrait de *Charles-Quint à cheval à la bataille de Muhlberg* (4), les figures colossales de *Prométhée* et de *Sisyphe*, et la charmante *Vénus cherchant à retenir Adonis partant pour la chasse* (1), tableaux qui décorent également le musée de Madrid. De 1553 date le magnifique *Couronnement d'épines* (2) qui de Santa-Maria delle Grazie de Milan est passé au Louvre. C'est aussi dans cet âge avancé qu'il peignit un *Crucifix avec la Vierge, saint Jean et saint Dominique* pour la cathédrale d'Ancône; plusieurs *Madeleine*; une *Cène* (1553), vaste page détruite par l'humidité, et dont on voit les vestiges à l'Escurial; trois grands tableaux pour le palais municipal de Brescia (1554), et qui ont péri dans un incendie; enfin, un de ses tableaux les plus étonnants d'effet, *le Martyre de saint Laurent* (3) (musée de Madrid), et une excellente répétition de ce sujet pour l'église des Jésuites de Venise. *Une Session du concile de Trente* (musée du Louvre) dut être achevée vers 1555; *Diane et Actéon* et *Diane et Calisto*, deux charmantes compositions existant au musée de Madrid, portent la date de 1561, et le portrait de l'antiquaire *G. Strada* (musée de Vienne), celle de 1566; enfin *la Bataille de Lépante* (musée de Madrid) a été peinte par le Titien à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Enfin, quand, en 1574, Henri III, quittant la Pologne, passa par Venise et vint visiter le grand artiste, il le trouva, à quatre-vingt-dix-sept ans, le pinceau à la main, peignant une *Descente de Croix*, qu'il voulait faire placer au-dessus de son tombeau, et qui est aujourd'hui à l'Académie de Venise. Ce tableau, qu'il ne put terminer, fut achevé par Palma le jeune.

Nous avons achevé de passer en revue les ouvrages du Titien dont nous pouvions suivre la chronologie avec quelque certitude. Ceux dont l'époque précise ne peut être indiquée sont plus nombreux encore; aussi devrons-nous nous borner à citer ici les principaux : Venise, à la confrérie de Saint-Roch, une *Annonciation*; à Saint-Sébastien, *Saint Nicolas et un Ange tenant sa mitre*; — Milan, musée de Brera, *Adoration des Mages*; Bibliothèque ambroisienne, *Mise au tombeau*; — Gênes, palais Balbi, *la Vierge avec saint Dominique, sainte Catherine et saint Jérôme*; — Florence, galerie publique, *Madone et sainte Catherine présentant une grenade à l'enfant Jésus*; galerie Pitti, *Mariage mystique de sainte Catherine*, portraits d'*André Vesale* et de *Pietro Aretino*; — Rome, au Capitole, *la Femme adultère*; Académie de Saint-Luc, *Diane et Calisto*, *la Vanité*; palais Borghèse, *les Trois Grâces*, *Vénus bandant les yeux de l'Amour*, *Judith*; palais Corsini, *une Nymphe et un Satyre*; — Naples, au musée, *Charles-Quint et un cardinal*, *Philippe II*; — Paris, au Louvre, *Madone avec saint Étienne, saint*

(1) C'est à tort que Vasari place l'exécution de ces peintures après 1543; le duc était mort à la fin de 1538. La *Vénus* a été reproduite par le burin de Vascellini; elle a pour pendant, au même musée, le portrait de la femme du Titien, dite *la Vénus couchée*.

(2) Gravés par Cochin, Le Fèvre et Mitelli.

(3) Il y en a une répétition au musée de l'Ermitage. Le Titien a traité deux autres fois le même sujet, mais avec des variantes; l'une de ces dernières est au musée de Vienne.

(4) Il le représenta encore en 1548 et en 1550.

(1) Gravé en 1609 par Sanuto et en 1680 par R. Sadler.

(2) Gravée par L. Scaramuccia, Le Fèvre et Ribault.

(3) Il a été gravé par Cort et par Sadler.

Ambroise et saint Maurice, une *Sainte Famille*, dite *la Vierge au lapin*, *Madône avec sainte Agnès et saint Jean*, *le Christ conduit au supplice*, *la Mise au tombeau*, *Jupiter et Antiope*, dit la *Vénus del Pardo*; — Vienne, au musée, *Lucrèce et Tarquin*, *Diane et Calisto*, *Mise au tombeau*, *la Femme adultère*, *l'Adoration des Mages*; — Dresde, au musée, *Madone avec saint Jean*, *saint Jérôme et saint Paul*, *Vénus endormie*; — Munich, à la pinacothèque, *Madone avec saint Antoine*, *saint François et saint Jérôme*, *Vénus et une Bacchante*, *Charles-Quint*, *Jupiter et Antiope*, demi-fig.; — Berlin, au musée, *Adoration des bergers*, *Lavinia, fille du Titien, tenant un plat de fruits*, *Vierge de douleurs*, *Adoration des Mages*; — Darmstadt, au musée, *Vénus couchée dans un paysage*; — Angleterre, National Gallery, *Sainte Famille*, *Vénus et Adonis*, *l'Enlèvement de Ganymède*, *Bacchus et Ariane*, l'une des fameuses *Bacchanales* de Ferrare; dans les galeries particulières, *la Fille du Titien tenant une cassette*, dite *la Cassette du Titien* (lord Grey), *Hérodiade*, payée 226,250 fr. (Baring), *Vénus à la coquille* (lord Stafford), *les Amours des dieux* (Blenheim); — Saint Pétersbourg, au musée, *la Toilette de Vénus*, *Danaé*; — Madrid, au musée, le plus riche du monde en œuvres du Titien : *Vierge en contemplation*, *Ecce homo* (sur ardoise), *Salomé*, *la Foi catholique*, *le Péché originel*, que Rubens voulut copier, *l'Offrande à la Fécondité*, *l'Arrivée de Bacchus à Naxos*, la seconde des *Bacchanales* de Ferrare, *Doña Isabelle*, et *Charles-Quint*. Un assez grand nombre d'ouvrages du maître ne nous sont connus que par Vasari ou par les gravures; il suffira de citer *le Passage de la mer Rouge*, en dix feuilles gravées sur ses dessins en 1549 par Dom. delle Greche.

Le Titien n'a point gravé sur bois, comme on l'a prétendu, *le Triomphe de la Foi*, immense composition en plusieurs feuilles, qui est l'œuvre d'Andreani. Nous connaissons de lui trois pièces authentiques à l'eau-forte, *la Mort*, représentée sous la forme d'un chevalier debout et armé de toutes pièces; un *Voyageur dormant dans un paysage au clair de lune*, et *un Berger jouant de la flûte à la tête de son troupeau*. On attribue généralement au Titien, quoique d'autres la donnent à Niccolò Vicentino, une caricature du *Laocoon* de Bandinelli, qui se vantait d'avoir fait mieux que l'antique; Laocoon et ses fils y sont remplacés par des singes.

Les dessins du Titien sont très-rares, et ce ne sont en général que des croquis à la plume; quelques-uns sont à la pierre noire et à la sanguine et rehaussés de blanc.

Cette liste si longue et cependant incomplète de travaux exécutés par un seul homme n'étonne pas quand on pense à l'étonnante facilité du maître, et surtout quand on se rappelle qu'ayant pris le pinceau dès sa plus tendre enfance, le Titien ne le quitta que pour se coucher dans la tombe à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans. Arrivé à cette extrême vieillesse, il conservait toutes ses facultés, se plaignant seulement d'un peu d'affaiblissement de la vue, et disant que c'était dommage de ne pas être servi par les yeux et la main, au moment où *il commençait* à comprendre ce que c'était que la peinture. Il eût probablement vécu plus que centenaire si la peste n'eût pas envahi Venise en 1576. Il s'empressa d'abandonner la ville avec son fils Orazio, et débarqué à Mestre, il se dirigeait vers Cadore, quand, arrivé à Serravalle, il trouva la route interceptée par la masse des fuyards. Forcé de revenir à Venise, il fut bientôt victime du fléau. Bien qu'en ce moment les funérailles publiques fussent défendues, le sénat permit que les siennes fussent célébrées avec la plus grande pompe. Il fut inhumé à Santa-Maria de' Frari, où un mausolée lui a été érigé en 1852.

La postérité a placé le Titien à côté de Raphael et du Corrège; s'il le cède au premier pour la beauté idéale des formes et la philosophie de l'expression, au second pour le clair-obscur, il l'emporte sur tous deux par le coloris et la véritable imitation. Doué de l'esprit d'observation plus encore que du talent d'inventer, constamment attaché à reproduire la nature avec jugement et exactitude, il sut reconnaître dans chaque objet la couleur qui en détermine au dehors le caractère essentiel. Ne faisant rien sans consulter la nature, il la suivit de plus près qu'aucun autre, et partout il imprima à ses œuvres le cachet de la vérité. On a pu lui reprocher quelque incorrection de dessin, mais il serait injuste de soutenir avec Raphael Mengs « qu'on ne peut le mettre au rang des bons dessinateurs, parce que son goût s'éloigne de l'antique »; il faut plutôt, comme Zanetti, le placer au premier rang pour le dessin entre les bons coloristes. Il avait même fait une étude approfondie de l'anatomie. Que de qualités d'ailleurs rachètent quelques rares imperfections! « Quoique le style du Titien ne soit pas aussi châtié que celui de quelques autres écoles d'Italie, dit Reynolds, il a cependant une sorte de dignité sénatoriale, et dans les portraits ce fut un peintre du caractère le plus élevé. » Dans les figures de femmes et d'enfants, il fut toujours d'une parfaite élégance, et les formes qu'il donne aux hommes sont généralement grandes, savantes et majestueuses. Comme coloriste, le Titien est sans égal; plus vrai, plus solide que Rubens et Paul Véronèse, il n'a pas moins de charme et de relief s'il n'a point autant d'éclat. Il emploie les ombres avec discernement et discrétion; il évite, principalement dans le nu, la trop grande vigueur des teintes sombres qui diminuent la délicatesse des chairs, et c'est avec justesse que

le Tintoret a pu dire de lui *qu'il peignait avec de la chair broyée* (1). Le Titien eut trois manières, parfaitement distinctes : la première sèche et ancienne, à l'exemple des Bellini ; la seconde grande, large et vigoureuse, inspirée par la vue des œuvres du Giorgione ; enfin, la troisième, que Vasari a bien caractérisée. « Ses derniers ouvrages, dit-il, sont heurtés à grands coups de pinceau, de sorte qu'il faut s'en éloigner pour les voir dans leur perfection. Mais loin de procéder avec promptitude, on reconnaît qu'il revenait à maintes reprises sur ses premières touches. Cette méthode, qui consiste à dissimuler les difficultés et à imprimer à chaque objet le véritable caractère de la nature, est aussi judicieuse que surprenante. » Le talent du Titien embrassait les genres les plus variés ; chez lui tout se tient ; le plus petit détail a sa valeur comme l'ensemble. Rien de plus chrétien que ses tableaux religieux ; rien de plus païen et de plus charmant que les sujets qu'il emprunta à la mythologie. Il fut le plus habile des peintres d'histoire dans l'art du paysage, dont il sut tirer le plus grand parti. Quant à l'architecture, il en avait fait une étude spéciale, et dans plusieurs de ses ouvrages on trouve des édifices que n'eût point désavoués le Véronèse.

Le Titien, respectueux envers les grands, ne descendit jamais jusqu'à la bassesse. Supérieur à l'envie, il ne chercha jamais à desservir ses compétiteurs, et encouragea de tout son pouvoir ceux dans lesquels il reconnaissait le feu sacré. Il n'eut point d'élèves à proprement parler, mais beaucoup reçurent ses avis et conservèrent sa tradition ; parmi ceux-ci, les plus connus, après son frère Francesco, son fils Orazio, son parent Cesare et son neveu Marco, sont Battista da Verona, Natalino da Murano, Jean Calkar, Pâris Bordone, Girolamo Dante, Santo Zago, et surtout ses plus heureux imitateurs, Schiavone et Bonifazio.

Sa vie ne fut pour ainsi dire qu'un long triomphe ; il fut honoré de la protection de Charles-Quint, qui en 1553 le fit chevalier de Saint-Jacques et comte palatin ; de Philippe II, de François Ier, de Henri VIII, des papes, des doges de Venise, des seigneurs de Ferrare, de Mantoue et d'Urbin. Tous ces princes s'efforcèrent de l'attirer à leur cour ; mais il refusa toujours d'aliéner son indépendance. On a dit à tort que le Titien était allé en Espagne ; il fut seulement appelé à Augsbourg en 1548 et 1550 par l'empereur Charles-Quint, qu'il accompagna aussi à Inspruck en 1555. En public, à la promenade, l'empereur lui cédait toujours la droite : « Je puis bien créer un duc, disait-il, mais où trouverais-je un autre Titien ? » Il compta pour amis les plus grands artistes et littérateurs de son temps, entre autres Ariosto, Aretino, Vasari, Bembo, Véronèse et Bern. Tasso. Il aimait les plaisirs, mais avec mesure ; il menait à Venise une vie magnifique et presque royale ; sa maison était splendide, et il y recevait les plus grands seigneurs ; nous avons vu qu'il y fut visité par le roi de France Henri III. Enfin, Charles-Quint, ramassant son pinceau, disait aux courtisans étonnés : « Titien mérite bien d'être servi par César ! » E. Breton.

Vasari, *Vite*. — Boschini, *Carta del navegar pittoresco*. — Lomazzo, *Idea del tempio della pittura*. — Zanetti, *Pittura veneziana*. — Ridolfi, *Pittori veneti*. — Reynolds, *Delle Arti del disegno*. — Orlando, *Abbecedario*. — Bottari, *Giunte al Vasari*. — Lud. Dolce, *Dialogo della pittura*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon*. — Viardot, *Musées*. — Lavice, *Musées d'Italie*. — G. Planche, *Titien et ses ouvrages*, dans la *Revue des deux mondes*, 1857. — Ch. Blanc, *Hist. des peintres*, livr. 135-137. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Gualandi, *Memorie di belle-arti*. — *Catalogues et Guides*. — *Compendio della vita di T. Vecellio*, Venise, 1622, in-4°. — Landonelli, *Elogio di T. Vecellio* ; ibid., 1802, in-8°. — Ticozzi, *Vite dei pittori Vecellii* ; Milan, 1817, in-8°. — Wiegmann, *Ueber die Malweise des Tizian* ; Dusseldorf, 1827, in-8°. — Northcote, *Life of Tizian* ; Londres, 1830, 2 vol. in-8°. — J. Cadorin, deux *Notices*, en italien ; Venise, 1833-34, in-8°.

VECELLIO (*Francesco*), peintre, frère aîné du précédent, né en 1475, à Cadore, où il est mort, en 1560. Entraîné par l'exemple de son jeune frère, qui devait être un jour l'immortel Titien, il voulut se livrer à la peinture, et passa quatre années dans l'atelier de Gentile Bellini, à Venise. Par malheur il interrompit ses études à l'âge de quinze ans, pour s'enrôler dans les troupes de la république, et ne revit sa patrie qu'à celui de trente-huit. Sur le conseil de son frère, il reprit les pinceaux, et exécuta quelques ouvrages, tels que *la Madeleine aux pieds du Christ ressuscité*, à Oriago, et une belle *Nativité*, à Saint-Joseph de Bellune, qui firent dire au Titien que Francesco seul pouvait rivaliser avec lui. La mort de son père le rappela à Cadore ; il n'abandonna cependant pas la peinture (1), ainsi que l'attestent le beau tableau de *San Vito*, dans l'église de ce nom à Cadore, l'*Ecce homo* du musée de Dresde, et *la Vierge sur un trône* du musée de Berlin. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ridolfi, *Pittori veneti*. — Zanetti, *Della Pittura veneziana*. — Ticozzi, *Dizionario*.

VECELLIO (*Orazio*), peintre, fils aîné du Titien, né en 1515, à Venise, où il est mort, en 1576. Élève de son père, il sut se rendre digne de travailler près de lui dans la salle du grand conseil. Le tableau qu'il y exécuta a péri dans l'incendie de 1577 ; il était fort beau, mais il

(1) Sa maxime favorite, qui nous a été transmise par Boschini, était que « celui qui veut être peintre doit bien connaître trois couleurs et s'en rendre maître, savoir le blanc, le rouge et le noir ».

(1) Les faits seuls suffisent à démentir l'accusation portée par Lanzi contre le Titien d'avoir, dans la crainte de trouver en lui un rival redoutable, conseillé à son frère de s'adonner au commerce, et même d'avoir obtenu pour lui de Charles-Quint plusieurs privilèges et exemptions qui lui permissent de trouver dans le trafic des grains et des bois une large compensation aux profits qu'il aurait tirés de la peinture. Or on sait que le Titien n'acquit la faveur de l'empereur qu'en 1532, époque où son frère était déjà âgé de cinquante-sept ans.

faut dire qu'il avait été retouché par le Titien. C'est surtout dans le portrait qu'Orazio se distingua. En 1546, il fit pour Guidubaldo II, duc d'Urbin, celui du fameux joueur de violon Battista Siciliano et de plusieurs autres personnages. On a aussi de lui un beau *portrait d'homme*, conservé au musée de Vienne. Il employa presque toute sa vie à aider le Titien dans ses travaux, et il n'a laissé qu'un petit nombre d'œuvres originales. A l'âge de soixante et un ans, il fut enlevé par le fléau qui mit fin à la longue carrière de son père. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Ticozzi, *Vite dei Vecellii*.

VECELLIO (*Cesare*), peintre, cousin du Titien, né vers 1530, à Cadore, mort en 1606, à Venise. Ainsi que son frère Fabrizio, qui mourut fort jeune, en 1560, il étudia la peinture avec Francesco Vecellio, et reçut les leçons du Titien, dont il saisit habilement la manière. Habile dans l'architecture et la perspective, il introduisit presque toujours dans ses ouvrages quelque bel édifice. Les principaux sont, dans la cathédrale de Bellune, *Plusieurs Saints avec un dévot agenouillé devant eux*; au musée de Brera, un petit *Christ en croix*; au palais public de Cadore, une *Vue du palais ducal de Venise*, remarquable par la quantité de figures, touchées avec beaucoup d'esprit; à l'église Saint-Antoine, près Cadore, *Saint Antoine et deux autres saints*. Il est surtout connu par l'un des deux recueils qu'il a laissés. Le second, aujourd'hui très-rare, est la *Corona delle nobile e vertuose donne* (Venise, 1591, 3 tom. en 1 vol. pet. in-fol.), composé d'une série de planches donnant des specimen des diverses sortes de travaux de gravure au burin et à la pointe. Le premier a pour titre *Degli Abiti antichi e moderni in diverse parte del mondo* (Venise, 1590, in-8°, avec 420 pl.). Ce curieux recueil de costumes, auquel on croit que le Titien prit part, fut mis en latin, puis réimpr. en italien (ibid., 1598, in-8°, et 1664, in-8°, avec plus de 500 fig.). MM. Didot ont rendu un véritable service aux artistes en en donnant une nouvelle édition en français (Paris, 1861-62, 2 vol. pet. in-4°), exécutée avec le plus grand soin et suivie d'un remarquable travail de M. Ambroise-Firmin Didot sur l'histoire de la gravure sur bois.
E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Renaldi, *Della Pittura friulana*. — Ticozzi, *Vite dei Vecellii*.

VECELLIO (*Marco*), peintre, cousin du Titien, né en 1545, à Venise, où il est mort, en 1611. Confié presque enfant au Titien, et élevé dans sa maison, il se montra digne de cette tendre sollicitude par son talent comme par son affection. Il l'accompagna dans ses voyages, l'aida dans ses travaux, et plus qu'aucun autre approcha de son style; on désirerait seulement dans ses œuvres plus de mouvement et d'expression. Il a surtout travaillé à Venise; ainsi nous voyons de lui au palais des Doges *le Congrès tenu à Bologne en 1529 par Clément VII et par Charles-Quint; la Victoire des Vénitiens sur Roger, roi de Sicile; le Doge Leon. Doni présenté à la Vierge par saint Marc; l'Élection de saint Laurent Giustiniani au patriarchat de Venise*; à Saint-Jean l'Aumônier, *Saint Jean, Saint Marc, et le curé Carnavali recevant le doge dans son église*; à Saint-Jacques de Rialto, *les Fiançailles de la Vierge*; à Saints-Jean-et-Paul, *le Christ foudroyant, la Vierge, Saint Dominique et saint François d'Assise*, et à Saint-Donat de Murano une *Descente du Saint-Esprit*. On connaît de Marco quelques tableaux d'autel à Trévise, et dans l'église de Cadore un *Crucifix*, entre deux scènes tirées de la vie de sainte Catherine d'Alexandrie, *sa dispute avec les docteurs* et *son martyre*. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Ridolfi, *Pittori veneti*. — Zanetti, *Della Pittura veneziana*. — Orlandi, Ticozzi, Lanzi. — Quadri, *Otto giorni in Venezia*.

VECELLIO (*Tiziano*), dit *Tizianello*, peintre, fils du précédent, né à Venise, en 1570, mort en 1650. Élève de son père, il prit pour modèle les œuvres de son illustre parent, et réussit d'abord à s'approprier sa manière avec un tel bonheur que Canova voyant le tableau d'autel de l'église de Lan, près de Feltre, n'hésitait pas à l'attribuer au Titien, quand il découvrit la signature *Titianus Vecellius*, accompagnée de la date de 1622. Plus tard il se laissa entraîner par les innovations des disciples du Caravage, et par le *maniérisme* de Palma le jeune, et devint ce que nous le montrent les tableaux de *la Cène* et de *la Flagellation*, de S. Giacomo dall' Orio à Venise, et de *Saint Charles Borromée distribuant des aumônes*, à Santa-Maria de' Frari. Une des mosaïques de Saint-Marc, *Saint Thomas devant un roi*, a été exécutée sur son carton vers 1602. Malgré un peu d'afféterie, Tizianello sut donner de la grandeur à ses formes; son coloris est vigoureux; son pinceau a de la franchise, mais manque d'agrément. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Ridolfi, *Pittori veneti*. — Zanetti, *Pittura veneziana*. — Orlandi, Lanzi, Ticozzi.

VEDRIANI (*Lodovico*), historien italien, né vers 1601, à Modène, où il est mort, le 9 février 1670. D'après une ancienne tradition il aurait travaillé comme forgeron dans sa jeunesse. Quoi qu'il soit, il étudia la théologie à Ferrare, et y reçut le laurier de docteur en 1640. Puis il prit l'habit de Saint-Charles, et s'occupa activement de recueillir une foule de documents relatifs à l'histoire de sa ville natale. Ses ouvrages, écrits sans critique et sans discernement, sont d'une lecture fastidieuse. On doit néanmoins savoir gré à l'auteur d'avoir sauvé de l'oubli quantité de faits importants et de choses intéressantes. Il a publié : *Vita della B. Camilla Pia*; Modène, 1644, in-4°; Bologne, 1678, in-12; — *Raccolta de' pittori, scultori ed architetti modenesi*; ibid., 1662,

in-4°; — *Vite ed elogi de' cardinali modenesi*; ibid., 1662, in-4°; — *Memorie de' santi martiri, confessori e beati modenesi*; ibid., 1663, in-4°; — *Storia di Modena*; ibid., 1664-67, 2 part., in-4°; — *Vita di S. Geminiano*; ibid., 1665, in-4°; — *Dottori modenesi di teologia, filosofia, leggi*, etc.; ibid., 1665, in-4°; — *Cento avvenimenti ridicolosi*; ibid., 1665, in-8°, sous le pseudonyme de Filadelfo Dionigi; — *Catalogo de' vescovi modenesi*; ibid., 1669, in-4°; — *Breve racconto della famiglia de' Cortesi, da Modena*; Bologne, 1671, in-4°, œuvre posthume.

Borsetti, *Hist. gymn. ferrar.*, t. II, p. 314. — Tiraboschi, *Bibl. modenese*.

VEEN (VAN). *Voy.* OTTO VENIUS.

VEGA. *Voy.* GARCIAS LASO et LOPE.

VÉGÈCE (*Vegetius Flavius Renatus*), écrivain militaire romain, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle. Les manuscrits lui donnent l'épithète de *vir illustris*, et quelques-uns y ajoutent le titre de *comes* (comte). Végèce était donc un fonctionnaire de l'empire, et l'on sait de plus, par la dédicace et un passage de son ouvrage, qu'il vivait sous Valentinien II (375-392). C'est tout ce que l'on connaît de son histoire personnelle. Il nous reste de lui un traité de l'art militaire, *Rei militaris instituta*, ou *Epitome rei militaris*, en cinq livres. Le Ier livre traite des levées de recrues, des pays où doit se faire le recrutement, des exercices auxquels on soumet les jeunes soldats, des armes, de la fortification des camps; le IIe traite de l'organisation de la légion, telle qu'elle existait dans les anciennes armées romaines; le IIIe s'occupe des opérations d'une armée en campagne, du service sanitaire, et des manœuvres sur un champ de bataille; le IVe a pour objet l'attaque et la défense des places fortes; le Ve est consacré à la tactique navale. Végèce, vivant à une époque où les institutions militaires de son pays étaient en pleine décadence, n'est qu'un compilateur, et il a tous les défauts de ce genre d'écrivains. Il a pris ses matériaux dans Caton l'Ancien, dans Cornelius Celsus, Frontin, Paternus, et les ordonnances des empereurs Auguste, Trajan et Adrien. Mais il a fait un médiocre usage de ces excellents documents, confondant toutes les époques, mêlant les institutions de la république avec celles de l'empire. Malgré ce défaut capital, sa compilation n'est pas sans utilité, et l'archéologie peut tirer parti de ses renseignements, à condition de les soumettre à une critique sévère. Les trois premières éditions de Végèce ne portent ni date ni indication de lieu; on croit que la plus ancienne est d'Utrecht, 1473, in-4°; les deux autres sont de Cologne et de Paris (1476, 1478); ces dates sont incertaines. La première édition datée est de Rome, 1487, in-4°, 1494. Le traité de Végèce fut souvent réimprimé au seizième siècle et dans les siècles suivants; parmi ces éditions il suffira de citer celles de Scriverius, Leyde, 1633, in-12, de Schwebel, Nuremberg, 1767, in-4°; d'Oudendorp et de Bessel, Strasbourg, 1806, in-8°, moins complète que la précédente, mais la plus commode pour l'usage ordinaire. L'édition de Schwebel contient une traduction française. On peut citer aussi, à titre de curiosités bibliographiques, une traduction française imprimée en 1488, et une traduction anglaise publiée en 1489 par Caxton sous ce titre : *The Fayt of armes and chyvalry from Vegetius*. L. J.

Préfaces mises à la tête de l'édition de Strasbourg. — F. Haase, dans les *Ann. für Phil.*, de Jahn et Seebode, 1835, t. XIV. — Fabricius, *Bibl. latina*.

VEGIO. *Voy.* MAFFEO.

VEIMARS. *Voy.* LOEVE.

VELA (*Blasco-Nuñez*), vice-roi du Pérou, né vers la fin du quinzième siècle, tué le 26 janvier 1546, près de Quito. Il appartenait par sa naissance aux premières familles de l'Espagne. Après avoir été gouverneur de Malaga, il remplissait les fonctions de *revisor* (inspecteur général des gardes), ou, selon d'autres, de directeur des douanes, lorsqu'il fut choisi par Charles-Quint, en 1543, pour aller pacifier le Pérou, dévoré par les factions. Pour donner plus de force à l'administration qu'il allait fonder, on avait institué une audience royale et une chancellerie qui devaient résider à Lima. Les membres de ce conseil étaient les légistes Diego de Cepeda, Lison de Texada, Pedro Ortiz de Zarate et Juan Alvarez. Agostin de Zarate, si connu par son histoire, fut revêtu du titre de secrétaire. Accompagné de ces savants docteurs, qu'il qualifiait d'une façon légère, Vela arriva à Nombre de Dios (aujourd'hui Porto-Bello), le 10 janvier 1544. Il donna presque aussitôt la preuve de ses sympathies politiques pour la race indienne; mais il manqua de prudence, et les confiscations, qu'il multiplia au profit du trésor, lui aliénèrent les esprits. Son prédécesseur, Vaca de Castro, fut incarcéré d'une façon ignominieuse; un homme considérable de la nouvelle colonie, Guillen Juarès de Carvajal, subit la mort sans motif suffisant. Au bout de quelques mois, l'indignation fut portée à son comble. Les colons se révoltèrent, et déférèrent l'autorité suprême à Gonzalo Pizarre (*voy.* ce nom). Cette levée de boucliers eut un plein succès; le vice-roi tenta d'opposer quelque résistance, mais il se vit contraint de se fortifier dans Lima même, dont les habitants lui étaient hostiles. Pour mettre fin à ce conflit, les membres du conseil décidèrent qu'il retournerait en Europe. Que se passa-t-il en mer sur la frêle embarcation qui l'emportait? Nul aujourd'hui ne le peut savoir. Quelques historiens supposent qu'il y avait dans cette fuite simulée une comédie jouée entre les membres du conseil et leur prisonnier. On sait seulement qu'Alvarès, celui d'entre eux qui devait l'accompagner jusqu'à Séville, se jeta aux genoux du vice-roi et lui rendit la liberté. Sur ces entrefaites Pizarre était entré à Lima, et avait signé une sorte de traité

avec les auditeurs. L'autorité lui demeura, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'il en usa avec modération et habileté. Quant à Vela, errant dans les montagnes, il avait réuni une petite troupe de quatre-cent-cinquante hommes, assez mal armés pour la plupart; mais, n'ayant nulle confiance dans ses officiers, il en fit exécuter plusieurs, quitte à se repentir plus tard, comme le rappelle avec une si sanglante ironie celui qui fut à la fois son rival et son vainqueur (1). Les marches prodigieuses que firent ces petites armées, qui se cherchaient dans l'âpre contrée qu'elles parcouraient, ont certes de quoi frapper l'imagination. Des mois se passèrent ainsi. Enfin, en décembre 1545, Vela accourut du Popayan pour livrer bataille à son rival, et ce fut dans les gorges d'Iñi-Quito que ce drame sanglant se dénoua. Ayant appris à son arrivée que les rebelles avaient des forces doubles des siennes, il voulut battre en retraite, mais il n'était plus temps. Benalcaçar et Alvarès lui conseillèrent de se rendre par capitulation; il refusa, et voyant la fuite impossible, engagea résolûment l'action. Elle ne dura pas longtemps, et se tourna en faveur des rebelles. Le vice-roi, atteint d'un coup de pique sous le déguisement d'Indien qu'il avait revêtu, demanda un confesseur au soldat qui venait de le frapper; il fut reconnu, et Carvajal, qui avait à venger la mort de son frère, le fit décapiter sur le champ de bataille. Cette tête, qui venait de tomber, passa de main en main, et subit les sauvages insultes de la soldatesque. Cette exécution avait eu lieu à l'insu de Pizarre: dès qu'il la connut, la tête fut rapprochée près du cadavre, et des obsèques honorables furent faites au malheureux chevalier. F. D.

A. de Zarate, *Hist. del descubrimiento del Peru.* — Xeres, *Conquista del Peru.*

VELASQUEZ (*Diego*), homme de guerre et administrateur espagnol, né vers 1460, à Cuellar (Vieille-Castille), mort en 1523. Ce personnage, qu'on place à un rang si secondaire dans l'histoire du Nouveau-Monde, fut cependant la cause première de la conquête du Mexique, et sa capacité avait été reconnue par Colomb. L'historien Torquemada affirme qu'il avait l'âme noble et l'esprit élevé, et il cite à l'appui de cette opinion plusieurs traits de lui, mis à profit du reste par Prescott. Velasquez avait été serviteur en titre de Barthélemy Colomb. En souvenir des bons services qu'il avait rendus à son oncle, Diego Colomb, devenu amiral, l'expédia vers Cuba, pour en faire la conquête (1511). Il le pourvût à ses frais de vivres et d'armes, et celui-ci s'acquitta avec zèle de l'office dont il se trouvait chargé; il parait qu'en cette occasion il fut même charmé de voir Fernand Cortès, nommé à un emploi ayant quelque analogie avec celui d'intendant militaire d'Haiti. L'île soumise, il donna à Cortès à titre d'*encomendero* les Indiens de Manicarao. Lorsque Cortès eut épousé Cathalina Juarez, la bonne intelligence qui régnait entre lui et le gouverneur de Cuba subit une notable altération; il paraît même qu'il recevait chez lui les mécontents, qui venaient se plaindre de l'administration. Ce fut Velasquez qui expédia Grijalva (*voy.* ce nom) vers le littoral du continent américain. Après le retour du navigateur, il prit légalement le titre d'*adelantado du Yucatan y Uloa*. La conquête de Cortès n'eut lieu que sur les renseignements obtenus par cette expédition, dont on a trop peu apprécié l'importance. Il est bien avéré aujourd'hui que l'heureux capitaine qui s'empara du Mexique n'eût rien accompli, en se confiant uniquement à son audace, s'il eût été réduit à ses propres ressources et s'il n'eût puisé dans la bourse de Velasquez. Il usa d'abord fort habilement des ressources de son associé, et plus tard, en 1520, quand celui-ci réclama ses droits sur le terrain, il fut assez heureux pour mettre Pamphile Narvaez, son lieutenant, en pleine déroute. Ce dernier échec amena pour Velasquez la fin de toute influence politique (1). F. D.

Ternaux-Compans, *Collect. de voyages.* — Torquemada, *Monarquia Indiana.* — Major, *Letters of Cortez.* — Prescott, *Hist. du Mexique.* — Orellana, *Varones del Nuevo Mondo.*

VELASQUEZ DE SILVA (*Diego-Rodriguez*), peintre espagnol, né le 6 juin 1599, à Séville, mort le 7 août 1660, à Madrid. Ses parents, du côté de son père, étaient Portugais d'origine. Il montra de bonne heure de véritables dispositions pour le dessin, et fut placé dans l'atelier de Herrera le Vieux, chez lequel il ne put demeurer, tant était emporté et violent le caractère de ce peintre. Il reçut ensuite des leçons de Fr. Pacheco, qui reconnut dans son élève un artiste appelé aux plus hautes destinées, et qui lui donna sa fille Juana en mariage. Par bonheur, Velasquez sut se tenir en garde contre les influences diverses qui avaient guidé son talent naissant, et, ne prenant chez ses maîtres que ce qui lui parut strictement utile, il se créa une manière originale. En 1622 il se rendit à Madrid pour y peindre le poëte Gongora, à qui son beau-père l'avait recommandé. Le chanoine Fonseca, son compatriote, l'accueillit chaudement, prôna son talent à la cour, et lui fit obtenir la permission de peindre le duc d'Olivarès (1623). Ce portrait, un de ses meilleurs, fut l'instrument de sa fortune. Le roi Philippe IV en fut si charmé qu'il nomma aussitôt l'auteur son peintre en titre, et qu'il ne voulut désormais poser que devant lui. La protection royale aidant, Velasquez acquit

(1) *Voy.* la lettre si curieuse, et jusqu'à ce jour inédite, de Gonzalo Pizarre à Valdivia, dans laquelle il fait connaître minutieusement la marche de son ennemi, ses fautes et en même temps ses inutiles cruautés. Elle a été publiée par l'Académie de Madrid, dans son *Memorial historico*, 1852, t. IV.

(1) Une lettre fort étendue de Velasquez au gouvernement espagnol explique dans le plus grand détail les griefs du gouverneur de Cuba contre son heureux compétiteur. Elle a été insérée dans le *Memorial historico* de l'Acad. de Madrid, 1860, t. Ier.

promptement une renommée qui n'a fait que grandir. Lors du voyage de Rubens à la cour d'Espagne (août 1628), ce fut notre artiste qui se chargea de montrer à son illustre confrère toutes les richesses de l'Escurial. Le 10 août 1629 il s'embarqua à Barcelone pour l'Italie; il visita d'abord Venise, puis Ferrare, séjourna une année à Rome, où il exécuta *les Forges de Vulcain* et *la Tunique de Joseph*, célèbre composition, qui est au musée de Madrid, et passa quelque temps à Naples dans l'intimité de Ribera. Il quitta cette dernière ville sur un ordre du roi, qui le rappelait en Espagne (1631). Plus tard Philippe le chargea de présider à la fondation d'une école des beaux-arts, et lui fit entreprendre un second voyage en Italie, dans le but de réunir des modèles de peinture et de statuaire pour cette institution. Velasquez partit en novembre 1648, s'arrêta à Gênes, à Milan, à Venise, à Bologne, à Parme et à Rome, et reçut partout l'accueil le plus flatteur. Il ne se contenta pas d'acquérir toutes les œuvres d'art qu'il jugea dignes de servir de modèles, il commanda encore aux peintres les plus en renom des toiles qui font aujourd'hui l'honneur du Musée de Madrid. A son retour (juin 1651), il reçut, en récompense de ses services, le titre de premier maréchal-des-logis du palais. Cette charge, purement honorifique, ne l'empêcha point de se livrer à ses travaux habituels; il continua à peindre les portraits de presque tous les grands personnages de l'Espagne, et, au mois de mars 1660, il fut chargé de décorer dans l'île des Faisans la maison où devaient avoir lieu les fiançailles de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV. Les travaux qu'avaient exigés ces préparatifs fatiguèrent singulièrement le grand artiste, qui mourut peu de temps après, à soixante-et-un ans passés.

Le talent de Velasquez, que l'on ne peut qu'imparfaitement étudier à Paris, se distingue avant tout par une entente singulière de l'harmonie; les toiles les plus célèbres de cet artiste, conservées presque toutes à Madrid, sont peintes avec une franchise surprenante; elles dénotent toutes une facilité de pratique que bien peu de peintres ont eue à un égal degré, et à côté de cette aisance extérieure apparaît une étude approfondie de la physionomie humaine. Par leur nature indépendante, les œuvres de Velasquez étaient presque impossibles à reproduire par la gravure, et un seul artiste, né plus d'un siècle après l'illustre peintre, parvint à retracer jusqu'à un certain point l'aspect de ses tableaux : c'est Goya. G. DUPLESSIS.

Cean Bermudez, *Diccionario de las bellas artes*. — Quillet, *Dict. des peintres espagnols*. — Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexikon*. — *Hist. des peintres de toutes les écoles*, livr. 68-69.

VELASQUEZ. *Voy.* GONZALÈS.

VELDE (*Isaïe* VAN DEN), peintre hollandais, né vers 1597, à Leyde, où il est mort, après 1652. La généalogie de cette famille n'est pas rigoureusement établie, et aucun document n'est venu encore justifier la conjecture des historiens qui supposent qu'Isaïe est l'oncle des deux peintres qui se rendirent célèbres, l'un par ses paysages, l'autre par ses marines. Pierre Deneyn passe pour avoir été le maître d'Isaïe; mais cette hypothèse a contre elle l'autorité des dates. Les débuts de ce dernier furent précoces, puisque dès 1614 il gravait déjà à l'eau-forte (1). Peu après il aborda la peinture, et, à une époque où l'école hollandaise hésitait encore sur la voie qu'elle devait suivre, il lui montra le chemin en peignant, dans des dimensions restreintes, des paysages, des scènes rustiques et aussi des tableaux de bataille. Il semble s'être attaché à représenter avec une parfaite exactitude les costumes de ses contemporains. Bien que ses tableaux soient devenus rares, et qu'il soit aujourd'hui plus connu comme graveur que comme peintre, on peut citer parmi ses œuvres les mieux réussies un paysage (1619) qui appartient à M. C. de Brou, un autre paysage (1620) dans la galerie Moltke, à Copenhague, une *Fête en l'honneur du prince Maurice de Nassau* (collection Six van Hillegom), un *Combat de cavalerie* (musée de Vienne), et quelques autres tableaux dans les galeries de l'Allemagne et de la Hollande. Isaïe, qui habitait Harlem en 1626, paraît s'être fixé ensuite à Leyde, où il est mort. On a longtemps cité comme sa dernière œuvre une série de douze paysages, très-habilement gravés à l'eau-forte, en 1645; mais on connaît de lui un dessin daté de 1652. Dans ses scènes de la vie militaire et ses chocs de cavalerie, il a été imité par les deux Palamède; dans le paysage, il a eu pour élèves Jean Asselyn et peut-être van Goyen. P. MANTZ.

W. Bürger, *Musées de la Hollande*.

VELDE (*Guillaume* VAN DEN), dit *le Vieux*, probablement frère du précédent, peintre, né à Leyde, en 1610, mort à Londres, en 1693. Il commença par être marin, et sans autre guide que les spectacles qu'il avait sous les yeux, il apprit à reproduire à la plume les moindres détails de la structure d'un vaisseau et les grands aspects de la mer. Il y avait dans ses dessins une exactitude intelligente, une netteté d'exécution qui frappèrent les connaisseurs. En 1675 il fut appelé à la cour de Charles II, qui lui accorda, avec le titre de peintre royal, une pension de 1,000 écus par an. Cette situation lui fut conservée sous Jacques II, et dès lors l'Angleterre fut pour lui comme une seconde patrie. Guillaume est plutôt un dessinateur qu'un peintre. Ce n'est guère que vers la fin de sa vie qu'il abandonna

(1) S'il est vrai qu'il était fils cadet de *Jean* VAN DEN VELDE, il reçut probablement des leçons de son père. Ce Jean a gravé son propre portrait, et l'a accompagné de cette mention : *Ætatis suæ LIV*, *anno* 1621. On a aussi de lui un recueil très-rare, intitulé : *Deliciæ variarum insigniumque scripturarum*; Harlem, 1604, in-4°; trad. en flamand (Amst., 1605, in-fol.), et en allemand (Rotterd., 1606, in-fol.).

quelquefois la plume pour le pinceau, et il s'est borné à peindre des grisailles, où le soin précieux du détail est d'ailleurs poussé aussi loin que dans ses dessins à l'encre de Chine. Sa renommée fut éclipsée par celle de ses deux fils, *Guillaume* et *Adrien*, qui suivent. P. M.

H. Walpole, *Anecdotes of painting*.

VELDE (*Guillaume* VAN DEN), dit *le Jeune*, peintre, fils aîné du précédent, né à Amsterdam, en 1633, mort à Greenwich, le 6 avril 1707. Après avoir reçu les leçons de son père, il acheva de se former dans l'atelier de Simon de Vlieger. Son talent s'affirma de bonne heure, et il faut dire qu'aucun peintre n'apporta plus de zèle dans l'étude spéciale de son art. La guerre s'étant engagée, il assista, en 1665 et en 1666, avec une commission spéciale des États généraux, aux combats que Ruiter et Opdam livrèrent aux flottes anglaises. « Il venait chaque jour auprès des vaisseaux hollandais pour prendre des esquisses de ce qui allait se passer, écrit G. Brandt; il se faisait conduire sur une galiote aux points d'où l'on pouvait le mieux voir la bataille. » Les deux tableaux du musée d'Amsterdam qui représentent la prise de divers navires anglais ont donc été peints d'après nature, ou peu s'en faut. Il est à regretter que le patriotisme de Guillaume n'ait pas été à la hauteur de son talent : après avoir célébré les victoires des Hollandais, il alla rejoindre son père, qui était fixé à Londres, et il s'associa à ses travaux comme à sa fortune. Charles II lui accorda en 1675 une pension égale à celle que touchait van den Velde le Vieux; le père et le fils travaillaient ensemble, l'un faisait les dessins, l'autre les reproduisait en couleur. Bien que Walpole ne le dise pas, il semble que Guillaume est revenu, au moins une fois, dans son pays, car on cite de lui une *Vue d'Amsterdam*, qui est conservée au musée de cette ville et qui a été peinte en 1686, très-vraisemblablement d'après nature. Quoi qu'il en soit, l'artiste passa en Angleterre la seconde partie de sa vie; il s'était logé à Greenwich, et il pouvait voir de sa fenêtre glisser sur la Tamise les navires de tous les pays du monde. Guillaume le Jeune, dont le catalogue de J. Smith enregistre deux cent soixante-deux tableaux, a peint la mer sous tous ses aspects; mais il a particulièrement réussi dans la représentation de ces temps calmes où l'eau semble à peine caressée par une brise légère. Son pinceau, d'une admirable finesse, excelle à rendre la transparence de l'atmosphère, la course rapide des nuages, la fluide profondeur des flots, et, toujours habile à accentuer la valeur relative des tons, il est d'une vérité parfaite lorsqu'il détache sur des fonds lumineux ses navires bruns ou noirs. Guillaume donne à ses peintures tantôt une coloration légèrement dorée, tantôt une pâleur d'argent, soit qu'il veuille représenter un effet de soleil ou de brouillard, les gaietés du printemps ou les tristesses de l'automne. Ses tableaux les plus importants sont restés en Angleterre, notamment à Hamptoncourt, à la galerie Bridgewater, chez sir Robert Peel, chez lord Ashburton, etc. Mais on peut voir de lui aux musées de La Haye et d'Amsterdam d'excellentes peintures. La *Marine* que le musée du Louvre a acquise en 1852 ne saurait occuper qu'un rang secondaire dans l'œuvre de ce peintre admirable. P. MANTZ.

W. Bürger, *Musées de la Hollande*. — Ch. Blanc, *Hist. des peintres*, livr. 73. — Walpole, *Anecdotes*. — Brandt, *Leven van Ruiter*, 1687.

VELDE (*Adrien* VAN DEN), peintre et graveur, frère du précédent, né en 1639, à Amsterdam, où il est mort, le 21 janvier 1672. Élève du paysagiste Jean Wynants, il se signala par une précocité singulière : à quatorze ans, il gravait à l'eau-forte cinq planches qui montrent déjà un vif sentiment de la nature. Deux ans après, il peignait le tableau des *Deux Vaches* (au musée de Berlin), et bientôt il pouvait être cité au premier rang parmi les paysagistes et les peintres d'animaux de la Hollande. Wouwerman, son condisciple, lui apprit à dessiner la figure, et Adrien y réussit si bien que Hobbema, Ruysdael, J. Hackaert, van der Heyden et Wynants lui-même, lui confiaient le soin d'*étoffer* leurs tableaux. Les charmantes figurines qu'il a semées d'une main si généreuse dans les ouvrages de ses amis et de ses maîtres sont merveilleuses d'esprit et de délicatesse. La plupart des tableaux d'Adrien sont de petite dimension, et représentent des animaux ou des paysages; il a cependant peint pour une église d'Amsterdam une composition religieuse, *la Descente de croix*. Il n'a pas, comme ses parents, quitté la Hollande. Il aima à représenter *la Plage de Scheveningen* : ce sujet, qu'il a traité plusieurs fois, se retrouve au Louvre dans un tableau, daté de 1660, où l'on reconnaît le prince d'Orange, se promenant sur le rivage dans un carrosse attelé de six chevaux. C'est un des chefs-d'œuvre du maître. Il n'y a ni moins de finesse ni moins de charme que dans ses deux *paysages* (1661) et dans *le Canal glacé* (1665), qui font partie de la même collection. Un des tableaux les plus importants d'Adrien est celui du musée van der Hoop à Amsterdam, où il a introduit son portrait, celui de sa femme et de ses deux enfants (1667). C'est un morceau plein de force dans la couleur, plein d'élégance dans le dessin. Dans la représentation des animaux, il est moins puissant que Paul Potter, mais il est ingénieux, délicat, exquis.

Malgré le succès qu'obtenaient ses tableaux, van den Velde ne négligea jamais la gravure. En 1670 il exécuta à l'eau-forte une suite de six planches, qui représentent des animaux. D'après Bartsch, son œuvre gravé se compose de vingt et une pièces; des recherches nouvelles permettent aujourd'hui d'en cataloguer vingt-quatre. P. MANTZ.

Bürger, *Musées de la Hollande*. — Ch. Blanc, *Histoire des peintres*, livr. 64 65. — Bartsch, *Le Peintre-graveur*.

VELDECKE (*Henri* DE), poëte allemand du douzième siècle. L'histoire de sa vie est très-peu connue. On sait qu'il était issu d'une famille noble de la Westphalie qui jouissait des revenus de l'abbaye de Saint-Truyden. Son poëme de *l'Énéide* fut commencé entre 1175 et 1184. Le comte Henri de Schwarzbourg le lui enleva lorsqu'il n'était encore qu'aux trois quarts, et Henri ne retrouva son œuvre que neuf ans plus tard entre les mains d'Hermann Ier, landgrave de Thuringe. Il l'acheva alors, fut attaché à la personne d'Hermann, et accompagna ce prince au tournoi des *minnesænger* de la Wartbourg. On lui doit en outre un poëme épique *Herzog Ernst von Baiern* (Ernest, duc de Bavière), et on lui attribue la légende de *Saint Gervais évêque de Maestricht*. Gervinus dit de ce poëte qu'il « donna le premier aux vers allemands la cadence et la mélodie, et qu'il les soumit à des lois fixes ». R. L.

Gervinus, *Gesch. der deutschen Dichtung*, t. I, p. 269-284. — Gottsched, *De antiquissima Æneidos versione*; Leipzig, 1754, in-4°. — Bouterweck, *Gesch. der Poesie und Beredsamkeit*. — L. Ettmüller, *Einrich von Veldecke*; Leipzig, 1852, in-8°.

VELLEDA, et mieux VELEDA, prophétesse germaine, vivait dans la seconde moitié du premier siècle. Elle appartenait à la nation des Bructeri; on la regardait dans toute la Germanie centrale comme inspirée de la prescience divine. Elle habitait une haute tour sur les bords de la Lippe (*Luppia*); mais personne, à l'exception de ses proches parents, n'était admis en sa présence, afin de ne pas altérer le sentiment de vénération qui lui était dû. En 70, lorsque la Gaule presque entière se souleva à la voix de Civilis, Veleda prit part à ce grand mouvement, et prédit la défaite des Romains, en proie aux guerres civiles. Puis dès qu'ils eurent repris l'offensive, elle contribua à pacifier les nations révoltées (71). Il paraît néanmoins que sous le règne de Domitien, vers l'an 85, elle appela de nouveau ses concitoyens à la liberté; car elle fut prise par Rutilius Gallicus et menée en triomphe à Rome.

Tacite, *Hist.*, IV, 61-65; V, 22, 24; *Germ.*, 8. — Stace, *Silvæ*, I, 4, 90. — Dion Cassius, LXVII, 5.

VELLEIUS PATERCULUS. *Voy.* PATERCULUS.

VELLEJUS (*André* SOERENSEN, dit), savant danois, né le 3 novembre 1542, à Vejle, d'où il a pris nom, mort à Ribe, le 13 février 1616. Fils d'un sénateur, il visita l'Allemagne en compagnie de Tycho Brahe, et se fit en 1566 recevoir maître ès arts à Wittemberg. En 1568 il devint prédicateur de la cour de Danemark, et obtint en 1580 un canonicat à Ribe, en même temps que l'office d'historiographe. Il était un des Danois les plus instruits de son temps. Nous citerons de lui : *Antichristus romanus : de romerske Pavers Levnet* (Vies des papes, d'après Platina, en vers danois); Copenhague, 1571, in-8°; — *De origine appellationis regni Daniæ*; Slesvig, 1584, in-4°; — *Et Hundred advalgte danske Viser* (Choix de cent chants héroïques danois); Ribe, 1591; Copenhague, 1632, 1643, 1671, in-8° : précieux recueil, important pour l'histoire de la langue et de la civilisation en Danemark; — *Den gode Davids Psalme* (Le Psaume XC, expliqué en neuf sermons); Ribe, 1592, in-8°; — *Jesu Christi Dœds historie* (La Passion de Jésus-Christ); ibid., 1593, in-8°; — *Vita Suenonis Tiuffeskæg*; Sora, 1642, in-8°; — *Tragica eller gamle danske historiske Elskovs viser* (Anciennes poésies amoureuses et historiques des Danois); Copenhague, 1657, in-8°; — *Svend Tveskjaegs Bedrifter* (Exploits de Svend Tveskjaeg); ibid., 1705, in-8°; — *Om den danske Kronike* (Sur les chroniques danoises); ibid., 1787, in-8°; — *Historia Canuti ducis*, dans le t. IV des *Script. rerum danicarum*. Outre plusieurs oraisons funèbres (notamment celle du roi Frédéric II), Vellejus a encore donné une traduction danoise de *Saxo Grammaticus* (Copenhague, 1575, 1610, in-fol.); comme éditeur il a publié le premier l'*Historia ecclesiastica* d'Adam de Brême (ibid., 1579, in-4°), et la *Descriptio Islandiæ* de Gudbrand Thorlacius. E. G.

Mœller, *Cimbria literata*, t. II. — Nyerup, *Om de danske Historiographer*, *danske Digtekonsthistorie*, t. I, et *Litteraturlexikon*.

VELLINI. *Voy.* CAMERS.

VELLUTI (*Donato*), chroniqueur italien, né le 16 juillet 1313, à Florence, où il est mort, le 1er juillet 1370. Il était d'une ancienne famille, qui, comme tous les nobles florentins, n'avait pas cru déroger en se livrant au commerce. Après avoir étudié la jurisprudence à Bologne, puis à Careggi, il devint juge à Colle, sur les domaines d'un de ses parents, et retourna dans sa patrie avec la réputation d'un savant légiste. Lorsque Gaultier, duc d'Athènes, fut porté au pouvoir suprême (8 sept. 1342), Velluti fut appelé à siéger parmi les prieurs (*priori di libertà*), et après l'expulsion du duc (juill. 1343) il indiqua la plupart des changements qui transformèrent cette institution aristocratique. En 1350, il fut nommé gonfalonier de justice. Son expérience et son savoir le firent charger à différentes reprises de négociations délicates dans les nombreux différends de la république avec les petits États voisins. Il est auteur de mémoires très-intéressants mis au jour par Manni, sous le titre de *Cronica di Firenze, dall' anno* 1300 *fino al* 1370 (Florence, 1371, in-4°).

Préface de Manni, à la tête de la *Cronica*.

VELLY. *Voy.* DODIEU.

VELLY (*Paul-François*), historien français, né le 9 avril 1709, à Crugny, près de Reims, mort le 4 septembre 1759, à Paris. Après avoir fait ses études au collége des jésuites, à Reims, il entra dans leur société, en 1726, et professa durant plusieurs années. Il les quitta, on ne sait pour quelle cause, à la fin de 1740; mais il n'en conserva pas moins avec eux de bons rapports,

et dès 1741 fut admis, avec le titre de précepteur, au collége Louis-le-Grand. Aimable et gai dans le commerce de la vie, il évitait cependant de se prodiguer, et s'imposait un travail assidu. Son ardeur à l'étude ne fut pas sans influence sur sa santé, qui s'altéra peu à peu. Il mourut à cinquante ans, aimé et estimé de tous ceux qui avaient pu connaître les qualités de son esprit et de son cœur. Le monde savant s'affligea d'une perte qui laissait inachevé un ouvrage important, l'*Histoire générale de France*, et on ne tarda pas à chercher un érudit capable de le continuer; le choix tomba sur Villaret, qui, mort lui-même en 1766, eut pour continuateur l'abbé Garnier. L'œuvre de Velly, aujourd'hui bien négligée par suite du progrès des sciences historiques, était en général supérieure aux *Histoires* de Mézerai et de Daniel. Si Mézerai est plus pittoresque, il est fort inexact pour les premiers temps jusqu'au règne de saint Louis; si Daniel entend mieux les choses de la guerre, il néglige presque tout le reste, surtout le tableau des mœurs et l'étude des institutions. Velly conçut avec plus de sagesse l'ensemble de son *Histoire;* il en disposa mieux le plan et tâcha de ne négliger aucune des parties qui devaient concourir à l'intelligence de nos annales. Il ne tira pas à la vérité tout le parti désirable des documents que venait de réunir dom Bouquet; mais, porté par le mouvement même des esprits, qui de tous côtés cherchaient à remonter aux sources, il fut, malgré des erreurs graves, plus exact que ses prédécesseurs. Il n'eut pas, comme écrivain, une originalité marquée, mais son style est assez bien approprié à l'exposition historique. C'est en 1755 qu'il publia les deux premiers volumes de son ouvrage; il avait commencé le huitième et atteignait le règne de Philippe de Valois lorsqu'il mourut. Au commencement du t. III se trouve sa réponse aux critiques qui lui avaient été faites par l'abbé Lebeuf, par *le Journal de Trévoux*, et dans un factum intitulé *Lettre importante*. Il y a deux éditions de l'*Histoire de France*, par Velly, Villaret et Garnier, jusqu'au règne de Charles IX; Paris, 1765-85, 33 vol. in-12, en y comprenant la *Table des matières* (3 vol.), et 1770-85, 15 vol. in-4°, fig. On joint à ces deux éditions une collection de portraits (1778-85, 8 vol. in-4°, ou 1785, 2 vol. in-12), Fantin-Desodoards continua cette histoire jusqu'à la mort de Louis XVI (Paris, 1808-1812, 26 vol. in-12). Une dernière édition a été donnée par Dufau (Paris, 1819-21, 43 vol. in-12). Velly a aussi trad. un opuscule de Swift : *le Procès sans fin* (Londres, 1753, in-12).

L'Année littéraire, 1760, t. III. — Le Long, *Bibl. hist.*, t. III. — *Journal de Trévoux*, 1755. — Gaillard, *Observations sur l'histoire de France de Velly, Villaret et Garnier*; 1806, 4 vol. in-12.

*VELPEAU (*Alfred-Armand-Louis-Marie*), chirurgien français, né le 18 mai 1795, à Brèche (Indre-et-Loire). Fils d'un pauvre maréchal-ferrant de village, il n'avait pas même reçu l'instruction ordinaire des enfants des campagnes; à quinze ans il savait à peine lire. Déjà, un goût naturel très-prononcé le portait à traiter les maladies des animaux, et même celles des hommes; quelques personnes s'intéressèrent à lui, et lui fournirent les moyens d'aller étudier à Tours. A vingt et un ans, il se mit à apprendre simultanément le français, le latin, la médecine et les notions scientifiques indispensables dans la carrière qu'il voulait embrasser. Devenu interne d'un médecin célèbre, Bretonneau, il poursuivit les études du doctorat tout en gagnant le nécessaire à l'aide du titre d'officier de santé. Ses maîtres remarquèrent sa louable ambition, l'encouragèrent et lui prêtèrent même de l'argent pour venir à Paris (1820). Là M. Velpeau mena une vie de privations et de fatigues, telles qu'on serait tenté de ne pas y ajouter foi, si les témoignages de ses contemporains n'étaient unanimes à cet égard. Attaché à l'hôpital Saint-Louis, il remporta en 1821 le double prix d'anatomie et de physiologie de l'école pratique, et y obtint au concours de 1822 une place d'aide d'anatomie. En même temps il était le premier aide de Bougon, médecin de la duchesse de Berry. Reçu docteur le 17 mai 1823, il ouvrit avec succès un cours particulier d'accouchements et de médecine opératoire, et fut nommé en 1828 chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine, d'où il passa en 1830 à celui de la Pitié. La mort de Boyer ayant laissé vacante la chaire de clinique chirurgicale à la Faculté, il se mit sur les rangs pour l'obtenir, et sortit vainqueur d'un concours où il avait eu pour émules Blandin, Sanson et Lisfranc (juill. 1834). Sans cesser d'occuper cette chaire, il fut nommé en 1841 chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, où il se trouve également encore. En 1833 il avait été élu membre de l'Académie de médecine, et le 3 avril 1843 il succéda à Larrey dans l'Académie des sciences. Depuis le 11 août 1859, il est commandeur de la Légion d'honneur. Ces distinctions et ces hautes positions scientifiques ont été conquises par un travail sans relâche, aidé d'une mémoire peu commune et d'un bon jugement. Sans s'être signalé par de grandes découvertes, M. Velpeau a perfectionné la chirurgie dans un grand nombre de ses parties. Nous signalerons les services qu'il a rendus à la science en énumérant ses principaux ouvrages: *An tuberculorum crudorum in pulmonibus ?* Paris, 1824, in-4° : thèse de doctorat; — *Traité d'anatomie chirurgicale;* Paris, 1825-26, 2 vol. in-8°, fig.; et 1833, 1837, 2 vol. in-8°, et atlas; trad. en allemand (1827), en anglais (1830 et 1838), et en italien (1834 et 1840) : ouvrage très-complet, qui reflète l'engouement des anatomistes de cette époque pour les feuillets aponévrotiques qu'ils multipliaient à l'infini; — *Mémoire sur l'inflammation aiguë des membranes synoviales tendineuses et articulaires;* Paris, 1826, in-8°; — *Traité de l'art des accouchements;* Paris, 1829, 1835, 2 vol.

gr, in-8°, fig.; Bruxelles, 1837, in-8°; trad. en anglais et en italien : l'expérience et les exactes recherches de l'auteur ont donné beaucoup de prix à ce traité; — *Remarques sur les positions vicieuses et la version du fœtus*; Paris, 1830, in-8°; — *Nouvelles Remarques sur la membrane caduque*; Paris, 1830, in-8°; — *Recherches sur la cessation spontanée des hémorrhagies traumatiques primitives*; Paris, 1830, in-8° : on y trouve de curieuses expériences sur les animaux; — *Dissertation sur les généralités de la chirurgie*, thèse; Paris, 1831, in-4°; — *Dissertation sur les généralités de la physiologie*, thèse; Paris, 1831, in-4°; — *Du Choléra épidémique de Paris*; Paris, 1832, in-8°; — *Nouveaux Éléments de médecine opératoire*; Paris, 1832, 3 vol. in-8°, et atlas; 2e édit., ibid., 1838, 4 vol. in-8°, fig., entièrement refondue et augmentée d'un *Traité de petite chirurgie* : au point de vue de l'érudition chirurgicale, c'est l'ouvrage le plus complet que l'on possède; — *Embryologie*; Paris, 1833, pet. in-fol., pl.; trad. en allemand et en italien; c'est le résultat de plus de dix années de dissections minutieuses; — *Des Contusions dans tous les organes*, thèse; Paris, 1833, in-4°; — *Des Convulsions chez les femmes pendant la grossesse et après l'accouchement*; Paris, 1834, in-8°; — *De l'Opération du trépan dans les plaies de tête*, thèse; Paris, 1834, in-8°; — *Mémoire sur les anus contre nature*; Paris, 1836, in-8°; — *Petit Traité des maladies du sein*; Paris, 1838, in-8°; refondu et augmenté en 1854, et réimpr. en 1858 : il dépasse de beaucoup pour la précision des descriptions, pour la classification nosologique et pour la séméiotique, tout ce que la littérature étrangère a produit sur la pathologie de cet organe; outre le chapitre des *Tumeurs adénoïdes*, dû presque exclusivement aux recherches de l'auteur, on y trouve l'exposé de ses doctrines sur le cancer, et la critique la plus sérieuse des prétentions des micrographes sur la façon de déterminer la bénignité ou la malignité des tumeurs par la présence ou l'absence de la cellule dite cancéreuse; — *Manuel pratique des maladies des yeux*; Paris, 1839, gr. in-18 : recueil de ses leçons publié par M. Jeanselme; — *Leçons orales de clinique chirurgicale, faites à l'hôpital de la Charité*; Paris, 1840-41, 3 vol. gr. in-8° : recueillies par MM. Jeanselme et Pavillon; — *Du Strabisme*; Paris, 1842, in-8°; — *Recherches sur les cavités closes de l'économie animale*; Paris, 1843, in-8°; les applications qu'on a faites de nos jours des injections iodées sont la conséquence des idées émises dans ce travail; — *Des Injections médicamenteuses dans les cavités closes*; Paris, 1846, in-8°. En outre M. Velpeau a écrit un très-grand nombre d'articles dans l'*Encycl. des sciences médicales*, le *Journal de médecine*, la *Revue chirurgicale*, qu'il avait fondée en 1840, les *Annales de chirurgie*, la *Revue médicale*, les *Archives générales*, la *Gazette des hôpitaux*, les *Mém. de l'Acad. des sciences*, etc. Plusieurs renferment des vues particulières, dont la valeur a été vivement contestée; il faut citer son excellente description de *la Crépitation douloureuse des tendons*, maladie très-peu connue avant lui; son article *sur l'hydrocèle*; sa théorie *sur les transformations du sang épanché dans les tissus*, etc.

A l'Académie de médecine, M. Velpeau est un des orateurs les plus remarquables; un grand nombre de discussions chirurgicales ont été vivement éclairées par la part qu'il y a prise; celles par exemple sur les plaies d'armes à feu, la cure radicale des hernies, le traitement des kystes de l'ovaire, et surtout la discussion sur le cancer du sein, dans laquelle il a soutenu une lutte brillante contre presque toute la presse médicale et défendu la supériorité de l'observation clinique, attaquée par les partisans des investigations microscopiques. Comme professeur de clinique, il a une réputation européenne; son enseignement a toujours été très-suivi. Outre les hardiesses thérapeutiques qui attiraient la jeunesse, injections iodées dans les articulations, appareils inamovibles dextrinés dans les fractures, etc., on y a trouvé un puissant attrait dû à l'application constante de l'anatomie chirurgicale à la pathologie, à la saine critique et à l'expérimentation judicieuse des médications nouvelles, ainsi que l'a montré récemment l'épreuve faite dans son service du prétendu spécifique du cancer annoncé par Vriès. Dr DUCHAUSSOY.

Sachaile, *Les Médecins de Paris*. — Rabbe, *Biogr. univ. des contemp*. — Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*, t. II, 2e part. — Hemmel, *Galerie des hommes du jour*, 1862. — Callisen, *Medic. Schriftsteller-Lexicon*.

VENCE (*Henri-François* DE), hébraïsant français, né vers 1675, à Pareid en Voivre (Barrois), mort le 1er novembre 1749, à Nancy. Il embrassa l'état ecclésiastique, et prit ses degrés en Sorbonne. Après avoir été précepteur des enfants de Léopold, duc de Lorraine, il fut nommé, en récompense de ses soins, prévôt de l'église primatiale de Nancy. Chargé de surveiller l'impression de la Bible du P. de Carrières (Nancy, 1738-43, 22 vol. in-12), il y ajouta de nombreuses dissertations et une explication des psaumes. Ces dissertations ont été insérées dans la Bible de Calmet (1748-50, 14 vol. in-4°), dont Rondet a donné une nouvelle édition (Avignon, 1767-73, 17 vol. in-4°), édition désignée soit sous le nom de *Bible de Vence*, soit aussi sous celui de *Bible d'Avignon*. D'après Calmet, Vence joignait à une vaste érudition une critique sage et lumineuse. M. N.

Calmet, *Bibl. lorraine*.

VENCESLAS. *Voy*. WENCESLAS.

VENDELIN. *Voy*. WENDELIN.

VENDÔME (*César*, duc DE), fils naturel d'Henri IV, roi de France, et de Gabrielle d'Estrées, né au château de Couci, en Picardie, en

juin 1594, mort à Paris, le 22 octobre 1665. Premier né de cette maîtresse, qui faillit partager le trône de France, il inspira au roi la plus vive tendresse, malgré les doutes que les assiduités de Bellegarde pouvaient faire naître sur sa filiation ; ce prince, après l'avoir légitimé (janv. 1595), lui donna, malgré les remontrances du Parlement, l'ancien duché de Vendôme (1598), en même temps qu'il le fiançait avec la fille unique du duc de Mercœur, qui se démit en faveur de cet enfant de son gouvernement de Bretagne. En 1610, il lui permit de prendre rang après les princes du sang : fâcheux exemple, qui plus tard ne devait être que trop bien suivi par Louis XIV. Agé de seize ans à la mort de son père (1610), César ne tarda pas à figurer au nombre des mécontents qui prirent les armes contre Marie de Médicis. S'enfuyant du Louvre (19 fév. 1614), où il était gardé, il se retira en Bretagne, continua à cabaler avec Condé, dont il favorisa la seconde prise d armes en 1615, jusqu'à ce que la marche d'une armée royale l'amena, lui et ses amis, à accepter les conditions, très-favorables du reste, du traité de Loudun (6 mai 1616). Créé chevalier des ordres du roi (31 déc. 1619), ce prince ne s'était guère montré fils de Henri IV que par son esprit, lorsque la prise d'armes des protestants en 1621 vint lui offrir l'occasion de se signaler d'une autre manière. Après s'être assuré de la Bretagne en occupant cette année même les villes de Vitré, de Rohan, etc., il accompagna Louis XIII en Languedoc, où il s'empara de Clérac, et de Lombez, après avoir battu les huguenots sous ses murs. Tenu à l'écart par Richelieu, qui se méfiait de lui, il se laissa facilement entraîner par le grand prieur, son frère, dans la conspiration du jeune Chalais (1626). Retirés tous deux en Bretagne, ils y attendaient les événements lorsque le roi les manda à Blois, où était la cour. Espérant détourner les soupçons par leur présence, ils se rendirent dans cette ville. Deux jours après, le 13 juin, ils furent arrêtés et conduits au château d'Amboise, puis à celui de Vincennes. Le grand prieur y mourut bientôt, non sans soupçon de poison (8 févr. 1629), et Vendôme ne vit au bout de quatre ans cesser cette captivité que par l'abandon qu'il fit de son gouvernement. Retiré d'abord en Hollande, où il assista, en 1631, comme volontaire au combat de Lillo, il ne revint habiter ses résidences d'Anet et de Vendôme que pour être presque aussitôt obligé de fuir en Angleterre la vengeance du cardinal, qui l'accusait de conspirer et d'intriguer avec le comte de Soissons. Rentré en France après la mort de Richelieu, mais toujours poussé par une ambition brouillonne et turbulente, il se mit avec son fils, le duc de Beaufort, à la tête de la cabale des *importants*, et tandis que celui-ci était envoyé à Vincennes, il reçut de Mazarin l'ordre de s'éloigner de la cour (2 sept. 1643). Ce fut le dernier acte d'opposition de ce prince, qui se montra dévoué à Mazarin et à Anne d'Autriche ; après l'emprisonnement de Condé, il reçut, le 1er février 1650, le gouvernement de Bourgogne, et le 12 mai suivant la charge de surintendant général de la navigation, dont la reine se démit en sa faveur. Envoyé en Guienne (1653), il s'empara de Libourne et de Bordeaux. La Fronde terminée, la guerre ne continuait plus que contre l'Espagne : le duc livra un des derniers combats qui précédèrent la paix des Pyrénées : le 29 septembre 1655, il mit en fuite et détruisit en partie l'escadre espagnole à la hauteur de Barcelone. De son mariage avec Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur, qui mourut le 8 septembre 1669, il avait eu *Louis*, qui suit; *François*, duc de Beaufort (*voy.* ce nom), et *Élisabeth*, mariée à Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, morte le 19 mai 1664.

Retz, Cheverny, L'Estoile, Fontenay-Mareuil, Richelieu, Montglat, Mmes de Nemours et de Motteville, *Mémoires*. — Le Vassor, Bazin, *Hist. de Louis XIII*. — Sainte Aulaire, *Hist. de la Fronde*. — De Lescure, *Les Maîtresses de Henri IV*.

VENDÔME (*Louis*, duc DE), fils aîné du précédent et frère du duc de Beaufort, né en 1612, mort le 6 août 1669, à Aix en Provence. Jusqu'à la mort de son père, il porta le titre de duc de Mercœur. Après avoir fait ses premières armes dans l'expédition de Savoie (1630), il servit en Flandre, et se distingua au siége d'Arras (1640), où malgré une grave blessure il resta pendant quatre heures exposé au feu des Espagnols. Bien qu'il n'eût pas été impliqué dans le procès intenté à son père, il s'éloigna de la cour et n'y reparut qu'à la mort de Richelieu, leur ennemi. Envoyé en Catalogne avec le titre de vice-roi et le commandement des troupes françaises qui opéraient dans cette province (4 et 5 nov. 1649), il eut d'abord à déjouer les intrigues d'un partisan de Condé, le comte de Marsin', qu'il fit enfermer dans la citadelle de Perpignan; puis il reprit Castel-Léon sur l'ennemi, et résigna ses pouvoirs faute de renforts suffisants pour se maintenir contre l'insurrection qui le menaçait (oct. 1651). Il commanda en 1652 en Provence, y apaisa les troubles, et se rendit maître de Toulon. En 1656, il passa en Lombardie, s'unit au duc de Modène pour prendre Valence, et repoussa toutes les attaques du gouverneur du Milanais. Après la mort de sa femme (8 févr. 1657), il embrassa l'état ecclésiastique. Nommé cardinal par Alexandre VII (7 mars 1667), il reçut de Clément IX la charge de légat *a latere* en France, et tint en cette qualité le grand dauphin sur les fonts baptismaux. De Laure Mancini, sa femme, qui était nièce de Mazarin, il eut trois fils, dont deux, *Louis-Joseph* et *Philippe*, ont des articles particuliers.

Anselme, *Hist. des gr. off. de la couronne*. — *Mém. du temps*.

VENDÔME (*Louis-Joseph*, duc DE), célèbre général, fils aîné du précédent, né le 1er juillet 1654, à Paris, mort le 15 juin 1712, à Vinaroz (roy. de Valence). Jusqu'à la mort de son père, il porta le titre de duc de Penthièvre. Le roi d'Es-

pagne, Philippe V, lui demandait un jour : « Comment se fait-il qu'étant le fils d'un père si médiocre, vous ayez de si grands talents ? — C'est que mon esprit vient de plus loin, » répondit le descendant d'Henri IV. Cependant son éducation fut assez négligée; il montra d'abord peu de goût pour les lettres et pour les arts; mais à l'hôtel de Bouillon, auprès de la duchesse sa tante, il contracta le goût des vers badins et des chansons, que plus tard il développa dans ses demeures célèbres du Temple et d'Anet (1). Garde du corps dans la campagne de Hollande (1672), puis, apprenant la guerre sous Turenne, en Allemagne et en Alsace, il fut blessé au combat d'Altenheim (1675), fut nommé brigadier en 1677, se distingua par son courage aux siéges de Condé et de Cambrai, et devint maréchal de camp le 20 janvier 1678. Pendant la paix, quoique gouverneur de Provence (2), il vécut le plus souvent à Paris ou à Anet, à la tête du petit groupe des *esprits forts*, dont le Temple était le quartier général, dans cette société qui formait contraste avec la cour de Versailles, et où régnaient les lettres faciles et les plaisirs, la licence spirituelle et l'incrédulité. Chaulieu, La Fare, Sainte-Aulaire, Vergier, parfois La Fontaine, charmaient les soupers du Temple par cette poésie légère, qui devait inspirer Voltaire. Campistron fut longtemps le secrétaire de ses commandements; c'est lui qui a dit que dans la maison du duc de Vendôme on courait toujours le risque de mourir de faim ou d'indigestion. Mais ces paroles se rapportent surtout à une époque postérieure : Vendôme avait alors moins de cynisme; il recevait souvent à Anet le dauphin et ses courtisans, leur donnait des fêtes magnifiques; mais il préférait la vie plus facile de Paris. Il faillit même être un peu compromis dans l'affaire des poisons; accompagné de son ami Chaulieu, il avait un jour suivi sa tante chez la Voisin; mais il se contenta de demander si le duc de Beaufort était réellement mort à Candie et où était le duc de Nevers. Lorsque la guerre contre la ligue d'Augsbourg commença, Vendôme fut nommé lieutenant général et chevalier des ordres (24 et 31 déc. 1688); mais, malgré son courage et ses talents militaires, Louis XIV lui refusa longtemps, par système, le commandement des armées. Il se distingua, sous Luxembourg, aux siéges de Mons et de Namur, au combat de Leuze et surtout à Steinkerque (5 juin 1692); dans cette journée il se mit à la tête des gardes, et secondant les princes du sang et Luxembourg, il contribua, après trois charges sanglantes, à rejeter les Anglais dans les défilés par où ils étaient venus, après leur avoir pris leur artillerie et leurs bagages, et leur avoir mis hors de combat plus de douze mille hommes. Puis il servit sous Catinat dans le Piémont, et commandait l'aile gauche à la bataille de la Marsaille (4 oct. 1693). Il succéda au duc du Maine dans la charge de général des galères (1er sept. 1694). Enfin Louis XIV se décida à lui donner le commandement de l'armée de Catalogne (8 juin 1695). C'était un choix heureux; Vendôme, par ses qualités comme par ses défauts, rappelait Luxembourg; il était, comme lui, de l'école de Condé. En 1696, il battit la cavalerie espagnole près d'Ostalrich, mais ne put attaquer Barcelone qu'en 1697. L'entreprise était difficile; mais il inspira son audace à ses soldats, repoussa ceux qui venaient au secours de la place, et força le gouverneur à capituler (10 août 1697). La prise de Barcelone décida la paix de Ryswick.

De retour en France, il passa plusieurs années dans l'inaction, ou plutôt dans des plaisirs trop souvent scandaleux, si l'on en croit les détails donnés par Saint-Simon, qui du reste ne l'aimait pas. « Il était, dit-il, d'une taille ordinaire pour la hauteur, un peu gros, mais vigoureux, fort et alerte; un visage fort noble et l'air haut; de la grâce naturelle dans le maintien et dans la parole; beaucoup d'esprit naturel, qu'il n'avait jamais cultivé, une énonciation facile, soutenue d'une hardiesse naturelle; beaucoup de connaissance du monde, de la cour, des personnages successifs..., et qui sut tirer avantage jusque de ses plus grands vices, à l'abri du faible du roi pour sa naissance.... Sa paresse était à un point qui ne se peut concevoir. Il a pensé être enlevé plusieurs fois pour s'être opiniâtré dans un logement plus commode, mais trop éloigné.... Sa saleté était extrême, il en tirait vanité; les sots le trouvaient un homme simple. Il était plein de chiens et de chiennes dans son lit. » On connaît tous les détails incroyables et qu'on ne peut rapporter du scandale de ses mœurs et du cynisme de sa conduite et de ses propos. Le portrait qu'en a fait Voltaire est plus flatté, mais se rapproche assez de la vérité. « Il ne passait pas, dit-il, pour méditer ses desseins avec la même profondeur que le prince Eugène. Il négligeait trop les détails; il laissait périr la discipline militaire; la table et le sommeil lui dérobaient trop de temps... Mais un jour d'action il réparait tout par une présence d'esprit et par des lumières que le péril rendait plus vives, et ces jours d'action il les cherchait toujours. Ce désordre et cette négligence qu'il portait dans les armées, il l'avait à un excès surprenant dans sa maison et même sur sa personne; à force de haïr le faste, il en vint à une malpropreté cynique, dont il n'y a point d'exemple; et son désintéressement, la plus noble des vertus, devint en lui un défaut qui lui fit

(1) L'hôtel de Vendôme, d'abord hôtel de Mercœur, occupait avec ses jardins un espace de dix-huit arpents; il était situé rue Saint-Honoré, à l'endroit où est aujourd'hui la place Vendôme. Le duc, qui l'habita peu, le vendit en 1685 au roi pour 600.000 livres. Il vivait habituellement au Temple, dans l'hôtel de son frère le grand prieur de France, situé au coin des rues du Temple et de la Corderie, et qui a été démoli en 1858. Vendôme résida aussi au château d'Anet, près de Dreux, château qu'il tenait de la duchesse de Mercœur, son aïeule.

(2) Il avait été nommé à ce gouvernement en janvier 1679, mais il n'en prit possession qu'en 1681.

perdre par son dérangement beaucoup plus qu'il n'eût dépensé en bienfaits (1). »

Louis XIV chargea, en 1702, Vendôme d'aller réparer en Italie les fautes de Villeroi. L'armée l'accueillit avec joie. Arrivé à Milan, le 18 février, il battit les ennemis à Ustiano, à San-Vittoria, les chassa du Parmesan, trompa le prince Eugène par d'habiles manœuvres, le repoussa au delà du Mincio, et débloqua Mantoue. Philippe V vint le rejoindre et le nomma ministre d'Espagne. Puis il se jeta sur le Modenais, et attira l'ennemi au sud du Pô; mais au moment où il se mettait en marche pour aller à la rencontre du prince Eugène, il se laissa surprendre à Luzzara (15 août 1702); il lui fallut toute sa présence d'esprit et la fermeté de ses soldats pour rétablir une situation compromise. La journée fut indécise, mais on la regarda en France, comme une victoire; Vendôme avait pris Luzzara en présence de l'ennemi (16 août). Philippe V le récompensa en lui donnant l'ordre de la Toison d'Or. Dans le reste de la campagne, il se montra excellent stratégiste; il prit Guastalla, Borgoforte, Governolo, et refoula décidément Eugène au delà du Mincio. Mais il était si mauvais administrateur, que les soldats manquaient de vivres, que les blessés étaient abandonnés sans aucun soin, et que l'Italie devait nous dévorer chaque année quinze à vingt mille hommes plutôt par les maladies que par le fer des ennemis. En 1703, Vendôme montra beaucoup d'incertitude et de négligence; sa santé était délabrée par suite de ses débauches; puis, il n'était pas maître de ses mouvements. Ce fut à regret qu'il dut marcher vers le Tyrol, pour obéir aux ordres de Louis XIV; cependant il bombardait déjà Trente, lorsque la défection du duc de Savoie le rappela dans le Piémont. Le 29 septembre, il fit arrêter et désarmer trois mille soldats que Victor-Amédée avait encore dans le camp français, et s'avança rapidement pour le punir lui-même. Mais son armée était décimée par les fièvres, il revint vers son camp de la Secchia, et ne put empêcher Stahremberg d'aller rejoindre le duc de Savoie par une marche hardie au sud du Pô, quoiqu'il eût battu plusieurs fois son arrière-garde (janv. 1704). Au printemps, il reçut des renforts, débarrassa la Lombardie, et menaça le Piémont. Il prit Verceil (20 juill.), Ivrée, le fort de Bard, poursuivit avec une constance admirable le siége de Verrue pendant tout l'hiver, et força la ville à se rendre (9 avril 1705). On pouvait désormais entreprendre le siége de Turin, le dernier asile de Victor-Amédée. Eugène arriva d'Allemagne au secours de ce prince; Vendôme courut au-devant de lui, arrêta son avant-garde près de Goito, le força à reculer, et laissa le commandement à son frère le grand-prieur pour retourner au siége de Chivasso. C'était une grande imprudence. Eugène en profita pour reprendre l'offensive avec succès; les Français étaient déjà débordés, battus, menacés d'une ruine complète, lorsque Vendôme accourut, se précipita sur l'ennemi au pont de Cassano sur l'Adda, chargea l'épée au poing, et força le prince Eugène à sonner la retraite (16 août). Eugène se tint sur la défensive; Vendôme insistait pour qu'on dirigeât la plus grande partie des forces françaises au siége de Turin. Louis XIV décida qu'il fallait plutôt attaquer les Impériaux et les chasser de l'Italie. Vendôme agit avec vigueur et habileté; quand les ennemis se retirèrent dans le pays de Trente, leur armée était réduite à quinze mille hommes en mauvais état. Au printemps de 1706, Vendôme assaillit les quartiers impériaux établis sur la Chiese; l'infanterie à la baïonnette, la cavalerie rivalisant d'ardeur détruisirent en partie la cavalerie impériale sur les hauteurs de Calcitano (19 avril). C'est alors que le siége de Turin fut décidé. Eugène voulut délivrer la ville; il avait reçu des renforts considérables; il résolut de tromper les Français, et il réussit. Vendôme venait d'être rappelé par Louis XIV, pour remplacer en Flandre Villeroi, le vaincu de Ramillies. Malheureusement pour sa gloire, il garda encore un mois le commandement (juin-juillet), en attendant l'arrivée du duc d'Orléans et de Marsin; il laissa l'ennemi franchir le bas Adige et le Pô, puis se dirigea à marches forcées vers le Piémont; il rejeta ces mauvais succès sur le découragement causé dans l'armée par son rappel; lui-même était coupable de négligence et d'imprévoyance.

Louis XIV, en confiant l'armée du nord à Vendôme, voulait *rendre aux troupes l'esprit de force et d'audace naturel à la nation française;* c'étaient ses expressions. Cependant il lui défendit de chercher une bataille; puis il eut la malheureuse idée, en 1708, de lui adjoindre son petit-fils, le duc de Bourgogne, accompagné en outre d'un détestable entourage. Rien n'était plus opposé que le caractère des deux princes; Vendôme était, comme dit Saint-Simon, hardi, audacieux, avantageux, imprudent, méprisant tout, incapable de contrainte, de retenue, de respect, âcre et intraitable à la dispute, et surtout d'un honteux cynisme; le duc de Bourgogne, au contraire, était réservé, chaste, dévot, circonspect; d'une intelligence droite, éclairée, mais moins ferme qu'étendue. Des intelligences ouvrirent d'abord aux Français les portes de Gand (5 juill. 1708); mais la division mit de l'incertitude dans le conseil de guerre : on perdit du temps. « On fut mis en déroute vers Oudenarde (11 juill.), dit Voltaire; ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une fatale retraite. Les fautes se multiplièrent. Les régiments allaient où ils pouvaient, sans recevoir aucun ordre. Il y eut même plus de quatre mille hommes qui furent pris en chemin par l'armée ennemie à

(1) On raconte qu'un de ses domestiques voulut quitter son service parce qu'il ne pouvait le voir piller effrontément : « N'est-ce que cela? dit-il; eh bien, pille comme les autres. »

quelques milles du champ de bataille. » Les ennemis, profitant du désordre de l'armée française, osèrent assiéger Lille; Berwick, qui venait d'arriver, ne s'entendit point avec Vendôme, et déposa son commandement pour ne point servir sous ses ordres. On s'avança jusqu'auprès de Mons-en-Puelle, pour délivrer Lille; mais de nouvelles divisions entre Vendôme et le duc de Bourgogne permirent aux ennemis de se retrancher de manière à ne pouvoir être forcés. Quand Vendôme, après la capitulation de Lille, revint à la cour, il voulut se justifier en renouvelant ses accusations; il y eut deux cabales ennemies qui se firent une guerre acharnée. Vendôme fut soutenu par le dauphin lui-même, qui parut jaloux de son fils; il publia des mémoires justificatifs, où les faits étaient défigurés. L'opinion publique parut assez bien disposée en sa faveur; Louis XIV, toutefois, le tint dans une sorte de disgrâce jusqu'en 1710.

C'est alors que Philippe V, pour la seconde fois chassé de Madrid, réclama avec instance les secours de son aieul, et lui demanda, à défaut d'une armée, Vendôme, un général. Il quitta son château d'Anet, où il avait repris ses habitudes. « Dès qu'il mit les pieds en Espagne, son nom seul attira une foule de volontaires. Il n'avait point d'argent : les communautés des villes, des villages et des religieux en donnèrent. Un esprit d'enthousiasme saisit la nation. » (Voltaire). Il ramena Philippe V à Madrid (2 déc. 1710), poursuivit vivement les ennemis, surprit Stanhope à Brihuega, et le fit prisonnier avec cinq mille Anglais (9 déc.); puis, le lendemain, remporta une victoire complète sur l'armée de Stahremberg, à Villaviciosa. Vendôme, quoique malade de la goutte, avait déployé la plus grande activité, et, par son exemple, entraîné Philippe V lui-même (1). Cette victoire assurait le trône d'Espagne à Philippe V; aussi Vendôme fut-il comblé d'honneurs (2). Il ne devait pas jouir longtemps de sa gloire; pour être plus en liberté, il s'était séparé des officiers généraux et avait fixé sa résidence, avec deux ou trois de ses familiers dans un petit bourg du royaume de Valence au bord de la mer, nommé Viñaroz, afin, dit Saint-Simon, « d'y manger du poisson tout son saoul ». Il s'en donna à cœur-joie pendant un mois, et finit par y mourir d'une indigestion. C'était un trépas peu héroïque et digne de la vie trop cynique de Vendôme. On ajoute que ses domestiques, fidèles aux habitudes qu'il leur avait laissé prendre, pillèrent sa maison, et vendirent jusqu'aux matelas sur lesquels il avait expiré. Philippe V ordonna que l'Espagne prît le deuil, et il le fit ensevelir à l'Escurial, dans le caveau des infants. Il avait épousé, le 15 mai 1710, Marie-Anne de Bourbon-Condé, laide et âgée de trente-deux ans; il vécut, comme s'il n'avait pas été marié. Sa femme mourut à Paris, le 11 avril 1718, brûlée de liqueurs fortes.

L'on a porté des jugements divers sur le duc de Vendôme; la plupart des écrivains se sont accordés à reconnaître qu'il eut plusieurs des parties du grand général, qu'il fut aimé des soldats et qu'il eut d'heureuses inspirations sur le champ de bataille; la plupart lui ont reproché le scandale de sa vie privée, sa malpropreté, son entourage d'hommes méprisables, surtout dans la dernière partie de sa vie; on sait comment Alberoni lui plut et comment Vendôme fut le premier auteur de sa fortune. On a dit que Louis XIV ne l'aimait pas et l'estimait peu; mais qu'il le traita souvent avec bienveillance, à cause de son origine et pour justifier en quelque sorte l'élévation de ses propres enfants illégitimes. L. Grégoire.

Villeneuve, *Éloge du duc de Vendôme;* Agen, 1783, in-8°. — *Le duc de Vendôme en Espagne: précis historique de sa vie et de ses dernières campagnes, par un ancien militaire;* Paris, 1824, in-8°. — Saint-Simon, Louville, Berwick, de Noailles, Saint-Hilaire, *Mémoires*. — Quincy, *Hist. militaire de Louis XIV*. — Pelet, *Mémoires militaires relatifs à la guerre de la Succession d'Espagne*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Rousset, *Hist. de Louvois*. — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*.

VENDÔME (*Philippe*, chevalier DE), grand prieur de France, frère du précédent, né le 23 août 1655, à Paris, où il est mort, le 24 janvier 1727. Reçu chevalier de Malte en 1666, il suivit son oncle, le duc de Beaufort, à Candie, et se signala par son courage, bien qu'il n'eût que quatorze ans. De retour en France, il se trouva au passage du Rhin (1672), ainsi qu'aux campagnes de 1673 à 1678 en Flandre. Nommé maréchal de camp (7 mars 1691), il commanda une brigade au siége de Namur et à Steinkerque. Il venait d'être élu grand prieur de France, lorsque il fut nommé lieutenant général (30 mars 1693), et envoyé en Italie. Il s'y fit remarquer par une bravoure turbulente plutôt que par des talents militaires, et compromit par son attitude le succès de la bataille que son frère livra à Cassano (1705); il resta immobile, prétendant n'avoir pas reçu l'ordre d'amener ses forces sur le terrain. Vivement réprimandé par son frère, il fut disgracié par le roi, qui ne voulut ni l'entendre ni le voir. Il s'en alla en Italie, où il resta cinq ans. Comme il avait obtenu la permission de rentrer en France, et qu'il se rendait par la Suisse à Chalon-sur-Saône, qui lui avait été fixé pour lieu d'exil, il fut arrêté à Coire, par le conseiller Mesner, qui prétendit ne le relâcher que lorsque son propre fils, prisonnier en France, aurait été rendu à la liberté. La cour de Versailles réclama; le conseiller s'enfuit

(1) On assure qu'après la bataille, le roi n'ayant point de lit, il lui dit : « Je vais vous faire donner le plus beau lit sur lequel jamais roi ait couché. » Et il fit faire un matelas des étendards et des drapeaux pris sur les ennemis.

(2) Au rang de prince du sang, Philippe ajouta un don de 300,000 livres, prélevé sur son trésor. Mais Vendôme ne voulut jamais les accepter, et supplia le roi de le faire distribuer à ses soldats victorieux.

en Allemagne, et le grand prieur put continuer son voyage. Après la mort de Louis XIV, il obtint la permission de revenir à Paris (1715); mais presque aussitôt il fut obligé de partir pour Malte, ayant été nommé généralissime des troupes de la religion. Les desseins d'Ahmed III n'eurent pas d'exécution, et le grand prieur revint s'établir dans le palais du Temple, dont il fit le théâtre de toutes ses débauches. Il continua d'y résider jusqu'à sa mort, quoique, sur sa démission, il eût été remplacé comme grand prieur par le chevalier d'Orléans, fils du régent. On l'appela alors prince de Vendôme. Cependant, il ne négligea pas les lettres, pour lesquelles il avait toujours montré du goût, et s'il admit dans sa société des hommes qui ne se distinguaient que par leurs excès, il rechercha aussi les épicuriens délicats, comme Chaulieu, et le Temple fut souvent le rendez-vous des esprits distingués. Quoiqu'il n'eût pas hérité du duché de son frère, à cause de ses vœux dans l'ordre de Malte, il jouissait d'un grand revenu, et possédait à sa mort les abbayes de la Trinité de Vendôme, de Saint-Victor de Marseille, de Cerisy, de Saint-Honorat de Lerins, d'Ivry et de Saint-Mansuy de Toul. Le grand prieur se faisait remarquer, dans la conversation, par le brillant de son esprit; il avait eu dans sa jeunesse un visage singulièrement beau et une tournure parfaite; les débauches altérèrent ses traits et détruisirent peu à peu tous ses avantages extérieurs. « Il avait, dit Saint-Simon, tous les vices de son frère. Sur la débauche il avait de plus que lui d'être au poil et à la plume, et d'avoir l'avantage de ne s'être jamais couché le soir, depuis trente ans, que porté dans son lit ivre mort. Menteur, escroc, fripon, voleur, malhonnête homme jusque dans la moelle des os, suprêmement avantageux et singulièrement bas et flatteur aux gens dont il avait besoin, et prêt à tout faire et à tout souffrir pour un écu, avec cela le plus désordonné et le plus grand dissipateur du monde. »

Anselme, *Hist. des grands officiers de la couronne*. — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*. — Saint-Simon, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

VENDÔME. *Voy*. GEOFFROI et MATTHIEU.

VENDRAMINO (*Andrea*), doge de Venise, né en 1400, mort le 6 mai 1478. Il avait été procurateur de Saint-Marc. Élevé le 5 mars 1477 à la dignité ducale pour remplacer Pietro Mocenigo, il eut pour successeur le frère de ce dernier, Giovanni Mocenigo. Une irruption des Turcs dans le Frioul fut le seul fait remarquable de son règne.

Sanuto, *Vite de' duchi*.

VENERONI. *Voy*. VIGNERON.

VENETTE (*Nicolas*), médecin français, né en 1633, à La Rochelle, où il est mort, en 1698. Il étudia la médecine à Bordeaux, et y fut reçu docteur; puis il se rendit à Paris (1657), et suivit les cours de Gui Patin et de Pierre Petit. Il voyagea ensuite en Portugal et en Italie, et, de retour à La Rochelle, il exerca la médecine avec succès et devint, en 1668, professeur royal d'anatomie et de chirurgie. Nous citerons de lui : *Traité du scorbut et de toutes les maladies qui arrivent sur mer;* La Rochelle, 1671, in-12 : la maladie est assez bien décrite, mais le traitement est trop compliqué; — *Observations sur les eaux minérales de la Rouillasse en Saintonge;* ibid., 1682, in-12; — *L'Art de tailler les arbres;* Paris, 1683, in-12; — *Tableau de l'amour considéré dans l'état du mariage ;* Amst., 1686, pet. in-12, sous le nom de Salonici, Vénitien : les bibliophiles recherchent les anciennes éditions de Hollande ainsi que les exemplaires en grand papier de celle de Londres (Paris), 1751, 2 vol. in-12, sous ce titre : *De la Génération de l'homme, ou Tableau de l'amour conjugal*. Cet ouvrage, traduit en allemand, en anglais, en hollandais, et très-souvent réimprimé, « est, dit la *Biographie médicale*, un livre populaire, rempli d'erreurs de tous genres, et peu digne de trouver place dans la bibliothèque du médecin »; il a été entièrement refondu par Dubuisson; Paris, 1810, 2 vol. in-12; — *Remède infaillible contre les fièvres intermittentes;* La Rochelle, 1693, in-12; — *Traité du rossignol, qui enseigne l'art de connaître ces oiseaux;* Paris, 1697, 1707, in-12; — *Traité des pierres qui s'engendrent dans les terres et dans les animaux;* Amst., 1701, in-12, fig. : il contient une théorie des plus fausses sur les pétrifications. Tous ces écrits, qui parurent sans le nom de l'auteur, sont, à l'exception du troisième, tombés dans un oubli complet.

Dezeimeris, *Dict. hist. de la médecine*. — Rainguet, *Biogr. saintongeaise*. — Ch. Nisard, *Hist. des livres populaires*, 2e édit., t. II, p. 258. — *Biogr. méd.*

VENEZIANO (*Pol.*). *Voy*. LANZANI.

VENIERO (*Antonio*), doge de Venise, mort le 23 novembre 1400. Élu le 22 octobre 1382 pour succéder à Michele Morosini, son règne fut glorieux : non-seulement il releva les murs de Chiozza, détruite par un long siége, il répara les pertes occasionnées par la guerre meurtrière soutenue contre Gênes, il rétablit le commerce, mais il étendit le domaine de Venise et la rendit comme l'arbitre souverain des puissances voisines. Ne pouvant rien entreprendre contre les Visconti, il s'allia avec eux pour partager les dépouilles des Carrare, leur ennemi commun : ce fut ainsi que Trévise fit partie de la république (déc. 1388). D'autres acquisitions ne manquèrent pas d'importance, comme celles de Corfou (1386), de Durazzo et d'Alessio sur la côte d'Albanie, d'Argos, de Nauplie et de Scutari en Grèce. La restauration du jeune Carrare dans le Padouan, à laquelle Venise fut en secret favorable, la délivra de l'inquiétude que lui inspirait le voisinage de l'ambitieux duc de Milan. On cite de Veniero un trait qui prouve son

respect pour la justice. Son fils ayant insulté la femme d'un patricien, laquelle était sa maîtresse, fut condamné à deux mois de prison ; il y tomba malade, et le doge le laissa mourir plutôt que de demander un adoucissement à la sentence. Il eut Michele Steno pour successeur.

Sanuto, *Vite de' duchi*. — Amelot de La Houssaye, *Hist. du gouv. de Venise*, 1re part. — Daru, *Hist. de Venise*, t. II.

VENIERO (*Francesco*), doge de Venise, mort le 12 juin 1556, succéda le 11 juin 1554 à M.-A. Trevisani, et fut remplacé au bout de deux ans par L. Priuli.

Daru, *Hist. de Venise*.

VENERIO (*Sebastiano*), doge de Venise, mort le 3 mars 1578. Il avait paru avec gloire à la tête des armées navales, et c'était à lui que revenait en grande partie l'honneur de la victoire de Lépante (7 oct. 1572), où il avait commandé la flotte de la république. Élu le 11 juin 1576 à la place de L. Mocenigo, il mourut, dit-on, du chagrin que lui causa la destruction presque totale du palais ducal, dévoré par un incendie. Le vieux Niccolò da Ponte lui succéda.

Sanuto, *Vite de' duchi*. — Daru, *Hist. de Venise*, t. IV.

VENIERO (*Domenico*), poëte, de la famille des précédents, né en 1517, à Venise, où il est mort, le 16 février 1582. Il fit de rapides progrès à l'école de Battista Egnazio et dans la compagnie de Bembo, avec lequel il s'était lié d'une étroite amitié. A vingt-cinq ans sa réputation de poëte était déjà établie, comme on le voit par les éloges que lui adressa Paolo Manuzio en lui dédiant ses *Lettere volgari* (1542). En 1548 il abandonna la carrière des emplois publics. Une maladie nerveuse accompagnée de douleurs aiguës le priva pour le reste de sa vie de l'usage de ses jambes, et le força de garder la chambre et bien souvent le lit (1). Il chercha dans la poésie une distraction à ses souffrances, et s'entoura d'une société d'hommes instruits, avec lesquels il passait chaque jour de longues heures à converser. De ces réunions sortit l'académie vénitienne, qui regarda Veniero comme son fondateur avec Badoaro. Le Tasse l'avait en grande estime, et lui demandait des conseils. Les poésies de Veniero se distinguent par la vivacité des images et par l'énergie de l'expression. Tiraboschi lui reproche d'avoir introduit dans la poésie italienne l'acrostiche, dont on a tant abusé depuis. Les *Rime* de Veniero, éparses dans les recueils de Dolce et de Ruscelli, ne furent réunies que longtemps après par l'abbé Serassi ; Bergame, 1751, in-8°. Veniero avait commencé une traduction en *ottava rima* des *Métamorphoses* d'Ovide. On en trouve divers extraits dans les *Commentarii* de Ruscelli et dans ses *Discorsi* contre Dolce.

VENIERO (*Francesco*), frère aîné du précédent, né vers 1505, à Venise, où il est mort, en octobre 1581. Destiné par sa naissance à remplir des emplois élevés dans la république, il s'y distingua par sa prudence et son intégrité. Ami des lettres, il s'occupa spécialement lui-même de philosophie, et réunit dans son palais une foule d'antiquités, dont il forma un cabinet cité par Vico comme l'un des plus importants de Venise. On a de lui : des discours *Sopra i libri Dell' anima* (Venise, 1555, in-8°), et *Sopra i libri Della generazione* (ibid., 1579, in-4°), d'Aristote.

VENIERO (*Lorenzo*), frère des précédents, né vers 1510, à Venise, où il est mort, en octobre 1550. Il montra de bonne heure d'heureuses dispositions pour la poésie ; mais ses liaisons avec de jeunes débauchés le plongèrent dans des excès qui abrégèrent sa vie, et son amitié pour Pietro Aretino, dont il se proclamait le disciple, lui inspira des chants qui lui valurent une triste célébrité. Il laissa : *La Putana errante* et *la Zaffeta* (Venise, 1531, 1538, in-8°). Ces deux poëmes obscènes et satiriques, dirigés contre Angiola Zaffetta, maîtresse de l'Arétin, furent réimprimés avec d'autres compositions semblables, à Lucerne (1651, in-8°) par un éditeur protestant, qui les fit précéder du portrait de Maffeo Veniero, archevêque de Corfou, auquel il les attribua. Il suffit de dire que cet archevêque n'était pas encore né lorsque ces poëmes parurent pour la première fois.

Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*. — Zeno, *Note al Fontanini*, t. II. — Zilioli, *Storia de' poeti*. — Ghilini, *Theatro d'huomini letterati*. — Brunet, *Manuel du libraire*.

VENIUS. *Voy*. OTTO.

VENTENAT (*Étienne-Pierre*), botaniste français, né à Limoges, le 1er mars 1757, mort à Paris, le 14 août 1808. Fils d'un négociant qui avait treize enfants vivants, il fut destiné à l'état ecclésiastique, et entra dès l'âge de quinze ans dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. Il y fit ses études avec succès, et montra du talent pour la chaire. Parmi les emplois qu'il pouvait obtenir il préféra celui de bibliothécaire, qui le mettait à même d'augmenter ses connaissances. Il s'occupa surtout de botanique, et fut envoyé à Londres, en 1788, pour y acheter des livres. En revenant en France, il perdit dans un naufrage, qui faillit lui coûter la vie, les livres et les plantes qu'il rapportait d'Angleterre. Il devint en 1796 membre de l'Institut et conservateur de la bibliothèque du Panthéon. Il se maria pendant le cours de la révolution, et il a laissé un fils et une fille. Il avait fait en 1796, au Lycée, un cours publié sous le titre de *Principes de botanique* (Paris, 1797, in-8°), ouvrage insuffisant, dont il s'efforça de supprimer tous les exemplaires. Deux années après il en refondit ce qu'il y avait de bon dans le *Tableau du règne végétal* (Paris, 1799, 4 vol. in-8°), dont le fonds n'est à vrai dire qu'une traduction du *Genera plantarum* de Jussieu. Ventenat s'est particulièrement distingué par ses

(1) Il n'avait pas trente et un ans quand cet accident lui arriva, ainsi qu'on le voit dans une lettre de l'Arétin à Dom. Cappello, en date de mai 1548.

travaux de botanique descriptive. On a de lui : *Description des plantes nouvelles et peu connues cultivées dans le jardin de J.-M. Cels*; Paris, 1800, gr. in-4°, avec 200 pl.; — *Le Jardin de la Malmaison*; Paris, 1803 et suiv., 2 vol. gr. in-fol., avec 120 pl. col., dessinées par Redouté : magnifique recueil, entrepris par l'ordre de l'impératrice Joséphine et supérieur pour le fini de l'exécution à tout ce qu'on avait fait jusqu'alors en France; — *Choix de plantes dont la plupart sont cultivées dans le Jardin de Cels*; Paris, 1803 et suiv., 3 vol. in fol.; — *Decus generum novorum*; Paris, 1808, in-fol. L'auteur a en outre donné des mémoires au recueil de l'Institut, au *Choix des mémoires sur divers objets d'histoire naturelle*, au *Magasin encyclopédique*, et aux *Annales de botanique* d'Usteri. Il a eu part à l'*Histoire des champignons* de Bulliard, et il a aussi rédigé une flore intitulée *le Botaniste voyageur aux environs de Paris* (Paris, 1803, in-12). E. R.

Journal de botanique, oct. 1808. — G. Cuvier, *Éloges hist.*, t. III.

VENTIDIUS BASSUS, général romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il était né dans le Picenum et de parents obscurs, si l'on s'en rapporte aux auteurs, fort secondaires, qui parlent de lui. Une circonstance pourrait faire douter de leur témoignage. Sa mère, faite prisonnière à Asculum, dans la guerre sociale, figura au triomphe de Pompée Strabon, en 89 avant J.-C. Il semble que le triste rôle d'accompagner le char du vainqueur n'eût point été assigné à une captive sans importance. Ventidius, alors tout enfant et tombé dans une condition presque servile, ne dut son élévation qu'à son énergie et à son intelligence. Il parait qu'il gagna d'abord sa vie en louant des mules et des voitures aux magistrats qui se rendaient de Rome dans leurs provinces. Le surnom de *muletier* (mulio) lui en resta, et les plaisants de Rome ne manquèrent pas de le lui rappeler quand il atteignit les premières dignités de l'État. On lit dans Aulu-Gelle :

Nam mulos qui fricabat consul factus est.

Ventidius accompagna César en Gaule, et dans une position encore très-inférieure il se rendit assez utile pour que César lui confiât d'importantes missions pendant la guerre civile et le fit entrer au sénat. Ventidius était préteur désigné pour 43 lorsque son général périt assassiné; il resta fidèle à la mémoire du dictateur, et se joignit à Antoine dans la guerre contre Brutus. L'entente d'Antoine et d'Octave, qui s'étaient d'abord combattus, amena bientôt la réunion de tous les partis césariens contre les républicains, et dans la distribution de dignités qui eut lieu peu après, Ventidius fut nommé consul substitué (*suffectus*) à la place d'Octave, qui s'était démis du consulat. Resté comme lieutenant d'Antoine dans la Gaule cisalpine, il se trouva dans une position embarrassante quand Fulvia, femme du triumvir, et le consul L. Antonius, son frère, rompirent avec Octave. Ignorant si cette prise d'armes était approuvée par Antoine, il ne fit que de faibles efforts pour secourir Pérouse (41), et se tint sur la défensive, attendant le retour de son général en Italie. Antoine n'arriva qu'après la prise de Pérouse et s'accommoda avec Octave (40). En l'absence du triumvir, un des derniers chefs républicains, Labienus tenta de reconquérir la Syrie avec le secours des Parthes. Ventidius, envoyé en toute hâte dans cette province, battit les Parthes, et réduisit Labienus à s'enfuir presque seul (39). Puis il trompa, par de faux avis, le roi des Parthes Pacorus sur l'endroit où il avait l'intention de l'attaquer, et, grâce à ce stratagème, il concentra ses forces près du lieu où les Parthes passèrent l'Euphrate. Pacorus fut vaincu et tué (38). Au lieu de poursuivre les Parthes au delà de l'Euphrate, Ventidius se porta contre Antiochus, roi de Comagène, et il allait le réduire à acheter chèrement la paix lorsque Antoine arriva. Le triumvir semble avoir vu avec jalousie les succès de son lieutenant; il se hâta de le congédier. Ventidius revint à Rome, où le sénat lui accorda les honneurs du triomphe (nov. 38). Depuis cette époque il n'est plus question de lui. Peut-être mourut-il peu après; peut-être fut-il laissé à l'écart. Avec de grands talents militaires Ventidius reste toujours au second plan; la bassesse de sa première condition ne cessa de peser sur lui, même en un temps où les bouleversements politiques rendaient moins sensibles les distinctions de rang. L. J.

Dion Cassius, XLIII, 51; XLVIII, 10, 39, 40; XLIX, 19, 21. — Appien, *Bell. civ.*, V, 31, 35. — Aulu-Gelle, XV, 4. — Valère Maxime, VI, 9. — Plutarque, *Anton.*, 34.

VENTURA (*Gioacchino*), né à Palerme, le 8 décembre 1792, mort à Versailles, le 2 août 1861. Fils de don Gaud Ventura, baron de Raulica, il acheva de bonne heure ses études, et dès l'âge de seize ans entra dans la maison que les Jésuites, récemment rétablis par Pie VII dans le royaume de Naples, avaient à Palerme. Il y occupa avec succès la chaire de rhétorique, et n'en sortit que lors de la fermeture des maisons de son ordre par le gouvernement du roi Murat. Reçu alors dans l'ordre des Théatins, où le portaient de grandes dispositions pour la prédication, il se fit bientôt remarquer dans la chaire, en même temps qu'il se livrait avec une grande ardeur à des travaux de philosophie religieuse. Un écrit de circonstance, *la Causa dei regolari al tribunale del buon senso*, dans lequel il défendit la cause du clergé régulier, fut le premier qui sortit de sa plume; mais ce fut surtout par sa collaboration active à l'*Enciclopedia ecclesiastica*, publiée à Naples, qu'il se fit connaître. Nommé censeur de la presse et membre du conseil royal de l'instruction publique, ces fonctions administratives ne le détournèrent pas cependant de ses études favorites. Tout préparé au mouvement religieux qui marqua les débuts de

la restauration de 1814, il devint en Italie un des promoteurs des opinions que La Mennais émettait alors avec tant d'éclat. Après avoir encouragé une traduction italienne de l'*Essai sur l'indifférence*, il traduisit lui-même le livre *Du Pape*, de J. de Maistre, et celui sur *la Législation primitive*, de M. de Bonald, deux hommes dont il se proclamait l'élève, et en développant devant l'Académie de la religion catholique cette proposition, « que la raison humaine n'a pu et ne pourra jamais avoir une parfaite connaissance de la religion hors du catholicisme ». En 1826 il publiait un traité *De jure ecclesiastico*, dans lequel il exposait les doctrines de Bonald, de J. de Maistre, de Haller et de saint Victor. Les fonctions de procureur général de son ordre, dont il fut revêtu, l'oraison funèbre du pape Pie VII, dont il fut chargé, la chaire de droit public ecclésiastique, que Léon XII lui confia en le dispensant de son cours, sa nomination comme aumônier de l'université et comme membre de la commission de censure, témoignaient assez de la bienveillance de la cour romaine à son égard, lorsqu'il se démit volontairement, en 1828, et malgré les instances, dit-on, de deux cardinaux envoyés par le pape, de ses fonctions de professeur au collége de la Sapience. Fut-ce par suite « d'odieuses accusations », ou, ce qui est plus vraisemblable, à cause de son ouvrage *De methodo philosophandi* (Rome, 1828, in-8°) et de sa collaboration au *Mémorial catholique*, qui lui avaient suscité quelques difficultés ? La dernière de ces suppositions est la seule vraisemblable. La réconciliation que le P. Ventura opéra quelque temps après entre le pape et Chateaubriand, dont la hauteur avait déplu, le concordat qu'il négocia avec le duc de Modène et à la suite duquel ce prince demanda pour lui le chapeau, prouvent que même à cette époque il était encore en parfait accord avec le saint-siége. Il venait d'être élu à l'unanimité général de son ordre (28 fév. 1830), lorsque l'apparition des premiers numéros de *l'Avenir*, le nouveau journal de La Mennais, dont, tout en en blâmant les hardiesses dans une lettre publiée par *la Gazette de France*, il ne voulut pas se séparer ouvertement, lui suscita de nouveaux désagréments, à la suite desquels il prit la résolution de vivre dans la retraite. Partageant alors son temps entre l'étude approfondie de l'Écriture, des Pères et de saint Thomas d'Aquin et les devoirs de la prédication, ce fut l'époque la plus brillante de ses succès comme orateur et comme écrivain. *Les Beautés de la Foi* (Rome, 1839, 3 vol. in-8°), la *Bibliotheca parva, seu gratiosa et elegantiora opera veterum SS. Ecclesiæ Patrum, ad usum juventutis* (ibid., 1839), enfin onze années d'une prédication assidue à Saint-Pierre de Rome et surtout dans l'église de son ordre, à Saint-André della Valle, tels furent les résultats de cette retr ite toute chrétienne du P. Ventura. Sans aller aussi loin que son ancien maître La Mennais, il désirait des réformes politiques, auxquelles l'exaltation de Pie IX au trône pontifical vint donner carrière. Placé alors à la tête du parti réformateur modéré, le P. Ventura, qu'entourait une grande popularité, prononça, au milieu des agitations de l'année 1847, deux oraisons funèbres qui furent un événement politique, celle d'O'Connell et celle des victimes du siége de Vienne en 1848. Prenant part, au double titre d'Italien et d'enfant de la Sicile, au mouvement séparatiste de Palerme, il y vint puissamment en aide, non-seulement en acceptant, en 1848, avec l'agrément de Pie IX, comme il l'a prétendu, les fonctions de ministre plénipotentiaire du nouveau gouvernement sicilien auprès de la cour de Rome, mais encore en publiant trois brochures politiques intitulées, 1° *la Question sicilienne résolue suivant les vrais intérêts de la Sicile, de Naples, et de l'Italie*; 2° *l'Indépendance de la Sicile*; 3° *de la Légitimité des actes du gouvernement sicilien*; et qui, ainsi qu'un ouvrage plus considérable, *les Mensonges diplomatiques* (Rome, 1848, in-8°), produisirent une grande impression dans la péninsule. Cependant l'agitation croissait à Rome, et la part que le P. Ventura prit aux graves événements qui s'y produisirent ne fut pas moins importante. Adversaire de la création d'une chambre des pairs, qu'il combattit au profit de la restauration du sacré collége dans ses anciennes attributions, il travailla avec l'abbé Rosmini à l'établissement d'une confédération italienne dont le pape aurait été le chef, projet grandiose qui, selon lui, ne manqua que par l'opposition qu'il rencontra dans l'abbé Gioberti et dans le roi de Sardaigne, et donna ensuite à Pie IX le conseil, suivi trop tard, d'accorder une constitution au peuple romain. Après la fuite du pape à Gaète (24 nov. 1848), le P. Ventura, resté à Rome, chercha à concilier, sans trop y réussir, la réserve que lui imposait son caractère ecclésiastique, avec ses opinions individuelles. Ainsi, bien qu'il ait refusé toute candidature à l'Assemblée constituante, il se prononça énergiquement dans le *Monitore romano* pour la séparation complète du temporel et du spirituel. « Aujourd'hui, y écrivait-il, le clergé doit renoncer absolument à toute participation, même indirecte, au gouvernement temporel de l'État. Aujourd'hui sa seule occupation doit être de prêcher au peuple libre, et par la parole et par l'exemple, la vraie doctrine de l'Église, afin de prévenir tout égarement, afin d'empêcher le grand mouvement de devenir protestant ou voltairien, de chrétien qu'il a été et qu'il est encore. » En même temps il n'hésitait pas à assister, avec le P. Gavazzi, l'abbé Spola lorsque celui-ci célébra la messe sur l'autel réservé au pape seul et donna sa bénédiction au peuple, et il rééditait sous le titre: *la Religion de la Démocratie*, l'oraison funèbre des victimes de Vienne en y ajoutant une préface et une

note sur la fuite du pape. L'intervention française l'ayant décidé à quitter Rome (4 mai 1849), il tenta cependant, dans une entrevue qu'il eut à Palo avec le général Oudinot, d'amener une entente entre le chef de l'armée française et le triumvirat romain en sollicitant une déclaration que la France ne prétendait imposer aucun gouvernement aux États-Romains. Cette tentative resta sans effet, et il continua sa route vers la France. Retiré d'abord à Montpellier, où il passa deux ans, il y apprit la condamnation à Rome de son oraison funèbre des morts de Vienne (6 juin 1849), et accepta cet arrêt avec une grande humilité, se consacrant tout entier à la prédication et à la composition de ses *Lettres à un ministre protestant* (1849, in-12), dans lesquelles il s'efforça de prouver le séjour de saint Pierre à Rome. Étant venu se fixer à Paris en 1851, il devait y prêcher à l'église Notre-Dame, lorsque le coup d'État du 2 décembre, qui avait renversé la tribune, commanda aussi le silence à la chaire. Peu de temps après les conférences qu'il fit soit à Saint-Louis d'Antin, soit à l'Assomption, soit à la Madeleine, furent suivies par un grand nombre d'auditeurs, attirés non-seulement par une science théologique pleine de hardiesse, mais aussi par une éloquence vive à laquelle donnaient plus de piquant encore les hasards souvent heureux d'une parole où l'orateur italien ne disparaissait pas entièrement derrière le sermonnaire français. Désigné, en 1857, pour prêcher le carême à la chapelle des Tuileries, il choisit pour sujet le pouvoir politique et chrétien, et fit dans cette circonstance preuve d'une certaine indépendance. A la différence de La Mennais, que la politique avait jeté hors de la religion, le P. Ventura resta catholique, tout en étant démocrate; et à son ancien maître lui disant, en 1852 : « L'humanité est grosse d'une religion nouvelle », il répondait : « Vous vous trompez, je lui ai tâté le pouls : elle n'est pas grosse, elle est atteinte d'hydropisie. » Pendant les dix années qu'il passa en France, le P. Ventura y composa en français et y publia les ouvrages suivants : *La Femme chrétienne, ou Histoire de Virginie Bruni*; Paris, 1851, in-12; — *Traité sur le culte de la Vierge;* Lyon, 1852, in-12; — *La Raison philosophique et la Raison catholique;* Paris, 1852-59, 3 vol. in-8°; — *Les Femmes de l'Évangile;* Paris, 1853, in-12; — *Essai sur l'origine des idées;* Paris, 1853, in-8°; — *La Femme catholique;* Paris, 1854, 3 vol. in-8°; — *L'École des miracles, ou les Œuvres de la puissance et de la grandeur de Jésus-Christ;* Paris, 1854-58, 3 vol. in-18; — *La Tradition et les semi-pélagiens de la philosophie, ou le Semi-rationalisme dévoilé;* Paris, in-8° : œuvre capitale, dans laquelle il expose sa doctrine philosophique et religieuse; — *Le Pouvoir politique et chrétien, sermons prononcés aux Tuileries*, avec une introduction par L. Veuillot; Paris, 1857, in-8°; — *Essai sur le pouvoir public;* Paris, 1857, in-8°; — *Exposition des lois naturelles dans l'ordre social*, in-8°. C'est au milieu de ces nombreux travaux que le P. Ventura mourut, le 2 août 1861, à Versailles, où il se retirait souvent. Rapporté en Italie par le P. Cirino, son corps repose aujourd'hui à Rome, dans l'église de son ordre, au pied même de la chaire où il avait si souvent prêché. On a traduit en français la plupart de ses ouvrages italiens, et on a publié après sa mort le recueil de ses *Homélies sur les paraboles* (Paris, 1863, 2 vol. in-8°).

L'Union, août 1861. — *Le Monde*, id.

VENTURI (*Pompeo*), littérateur italien, né le 21 septembre 1693, à Sienne, mort le 12 avril 1752, à Ancône. Admis à dix-huit ans dans la Compagnie de Jésus, il professa la philosophie à Florence, et la rhétorique à Sienne, à Prato, à Florence et à Rome. En 1740 ses supérieurs lui laissèrent le repos dont il avait besoin pour achever les nombreux ouvrages qu'il avait entrepris sur l'éducation de la jeunesse, sur la langue et la poésie italiennes, etc.; mais aucun de ceux-là ne vit le jour, et il n'est aujourd'hui connu que par un commentaire étendu sur *la Divine Comédie*. Cet ouvrage, intitulé *Dante* (Lucques, 1732, 3 vol. in-8°), et réimpr. d'une façon plus complète à Vérone et à Venise (1749 et 1751, in-8°), semble n'avoir été écrit que pour tourner le poëte en ridicule, et l'auteur, à l'exemple de ses confrères les PP. Bettinelli et Zaccaria, ne lui épargne ni les traits satiriques ni les injustes sévérités.

Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. VI.

VENUSTI (*Marcello*), dit *le Mantouan*, peintre de l'école florentine, né en 1515, à Mantoue, mort en 1580. Après avoir d'abord étudié sous Pierino del Vaga, il le quitta pour devenir disciple de Michel-Ange, qui plus d'une fois lui fournit les dessins de ses tableaux d'autel ou de galerie. C'est ainsi qu'il exécuta deux *Annonciations* pour Saint-Jean de Latran et pour Santa-Maria della Pace, *la Descente aux limbes* du palais Colonna, *le Christ allant au Calvaire* de la galerie Borghèse, une *Sainte Famille* du palais Bracceschi de Pérouse, et une *Résurrection* du musée de Forli (1). Il ne manquait cependant pas d'esprit d'invention, ainsi que l'attestent les sujets tirés de l'*Histoire de la Vierge* peints par lui dans l'église de la Minerva à Rome; *le Christ en croix* du palais Faragina à Gênes; le *Christ portant sa croix* du musée de Darmstadt; la *Nativité* de Vienne, et *le Christ au jardin des Oliviers* de Berlin. Il copiait avec une rare habileté, et on a vu figurer à l'exposition de Manchester, en 1857, une excellente reproduction de l'*Ascension* de Sébastien del Piombo. On regarde comme son chef-d'œuvre une copie

(1) Nous croyons qu'on devrait ranger dans la même catégorie un petit *Calvaire* qui dans la sacristie de Saint-Ignace de Viterbe est donné comme une œuvre originale de Michel-Ange.

réduite du *Jugement dernier* de Michel-Ange, qu'il exécuta sur la demande du cardinal Farnèse, et qui est au musée de Naples. E. B—n.

Scanelli, *Microcosmo*. — Vasari, *Vite*. — Baglione, *Vite de' pittori*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

VENUTI (*Niccolò-Marcello*), antiquaire italien, né en 1700, à Cortone, où il est mort, en juillet 1755. Après avoir fait ses humanités à Bologne, à Sienne et à Prato, il vint à dix-sept ans étudier les sciences et le droit à Pise. Il fut élevé dans la suite à la charge de grand conservateur de l'ordre de Saint-Étienne, et fit partie en 1735 du cortége d'honneur qui se porta au-devant de l'infant don Carlos à Antibes. Ce prince, devenu roi de Naples, lui permit de l'accompagner dans ses nouveaux États, et ne tarda pas à lui donner l'occasion d'utiliser son érudition et sa profonde connaissance de l'antiquité. En même temps qu'il réorganisait la bibliothèque, la galerie et le musée de la maison Farnèse, Venuti reçut une mission d'une tout autre importance. Un paysan des environs de Portici avait trouvé en 1713 des marbres et d'autres matériaux en abondance en creusant le puits de sa maison. Le prince d'Elbeuf, qui se faisait construire une villa, lui acheta son terrain et continua les fouilles : elles amenèrent la découverte de statues, de colonnes, d'inscriptions, etc. C'était l'antique cité d'Herculanum qui gisait là, engloutie depuis seize siècles. Les fouilles, interrompues par ordre du gouvernement, furent reprises avec ardeur sous don Carlos, qui, en 1736, acheta au prince d'Elbeuf sa villa et les terrains qui recélaient tant de choses précieuses. Venuti, chargé de présider aux recherches, fit creuser des puits de quatre-vingts mètres de profondeur, et reconnut bientôt l'existence d'une ville entière. Il découvrit le temple de Jupiter, le théâtre, une foule d'inscriptions, de statues, de mosaïques, de peintures. Étudiant avec soin tous les objets dont chaque jour amenait la découverte, et reconnaissant de quelle utilité ils pourraient être pour l'histoire ancienne, il écrivit sa *Descrizione delle prime scoperte dell' antica città di Ercolano* (Rome, 1749, in-4°, et Venise, in-8°), ouvrage qui fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Critiqué par plusieurs à son apparition comme plein d'erreurs et d'explications fantastiques, il valut néanmoins à son auteur le titre de marquis et les grades de colonel et de lieutenant de galère. Malgré la considération dont il jouissait à Naples, Venuti ne put résister au désir de revoir sa ville natale. Il y publia sa lettre *Dell' Antichità e nobiltà di Cortona*, reproduite par Gori dans le t. II des *Iscrizioni di Toscana*, et imprima une nouvelle activité aux travaux de l'Académie étrusque de Cortone, fondée par son frère Ridolfino, en 1726.

Coltellini, *Elogio di M. Venuti*; Florence, 1755, in-8°. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. ill.*, t. V.

VENUTI (*Ridolfino*), antiquaire, frère du précédent, né à Cortone, en novembre 1705, mort à Rome, le 30 mars 1763. Il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint un canonicat. Il remplit pendant plusieurs années la charge de secrétaire de l'Académie étrusque, dont il avait été l'un des fondateurs, et commença d'en publier les mémoires, sous le titre de *Saggi*. On y trouve un grand nombre d'articles et de dissertations remarquables signés de son nom. Le désir de s'instruire lui fit abandonner son canonicat pour étudier les antiquités romaines. Ses talents et son érudition le firent nommer préfet du musée Albani à Rome, avec le titre d'auditeur du cardinal Alessandro, président de l'académie *Capitolina*, et associé des principales académies de l'Europe. Il mourut âgé de cinquante-sept ans, au moment où Clément XIII se réservait de l'appeler à des fonctions plus importantes. Profondément versé dans les diverses branches de l'archéologie, il laissa une foule de mémoires, de dissertations et d'ouvrages estimés sur les inscriptions, les bas-reliefs, les médailles, les urnes, etc. A la clarté et à la précision avec lesquelles il exposait ses idées il joignait un jugement profond, un tact exquis et un discernement remarquable. Nous citerons de lui : *Osservazioni sopra un' antica iscrizione, aggiunta al museo Corsini*; Rome, 1733, in-4°; — *Collectanea antiquitatum romanarum*; ibid., 1736, gr. in-fol. oblong, fig. ; — *Antiqua numismata maximi moduli ex museo Albano in Vaticanam bibliothecam translata*; ibid., 1739-44, 2 vol. in-fol., fig.; — *Numismata romanorum pontificum a Martino V ad Benedictum XIV*; ibid., 1744, in-4°; — *Ragionamento sopra un frammento d'un antico diaspro intagliato*; ibid., 1747, in-4°; — *Osservazioni sopra il fiume Clitunno detto oggi le Vene nel territorio spoletino*; ibid., 1753, in-4°; — *Spiegazione de' bassirilievi che si osservano nell' urna sepolcrale d'Alessandro Severo*; ibid., 1756, in-4°; — *Marmora albana, sive in duas inscriptiones gladiatorias*; ibid., 1756, in-4°; — *La Favola di Circe rappresentata in un antico bassorilievo di marmo*; ibid., 1758, in-4°; — *De dea Libertate, ejusque cultu apud Romanos*; ibid., 1762, in-4°; — *Descrizione topografica delle antichità di Roma*; ibid., 1763, 2 vol. in-4°. Il en parut en 1803 une seconde édition, augmentée de toutes les découvertes opérées depuis la mort de Venuti; — *Descrizione topografica ed istorica di Roma moderna*; ibid., 1766, 2 vol. in-4° : ouvrage posthume, qui fait suite au précédent; — *Vetera monumenta quæ in hortis cœlimontanis et in ædibus Mathæorum adservantur*; ibid., 1763-79, 3 vol. in-fol. : pour cet ouvrage relatif aux antiquités du palais et de la villa Mattei, l'auteur s'était adjoint l'abbé Amaduzzi, qui en acheva l'impression.

VENUTI (*Filippo*), antiquaire et littérateur, frère du précédent, né en 1709, à Cortone, où

il est mort, en 1769. Versé comme son frère dans l'archéologie, il le rejoignit à Rome, où il fut nommé chanoine de Saint-Jean de Latran. Ce chapitre possédait en Guienne l'abbaye de Clérac; Venuti fut chargé, en 1739, d'en gérer les revenus. Pendant les onze années qu'il passa en France, il s'occupa de divers travaux de littérature et cultiva l'amitié de plusieurs hommes distingués, et en particulier de Montesquieu, qui le reçut dans son château de la Brède. Le mémoire qu'il adressa à l'Académie des inscriptions sur le temple de Janus remporta le prix en 1741, et deux ans après cette académie l'inscrivit au nombre de ses associés étrangers. Venuti dirigea les fêtes que la ville de Bordeaux offrit, en 1745, à la dauphine, et écrivit pour l'académie de Bordeaux, dont il était membre, de curieuses dissertations sur les antiquités de la Guienne. Contraint de retourner à Rome en 1750, il fut élevé peu de temps après à la prévôté de Livourne, qui n'était pas encore érigée en évêché. En 1768 il se retira dans sa famille. On a de lui : *Della Religione;* Avignon, 1748, in-8° : traduction en vers *sciolti* du poëme de Louis Racine; — *Il Trionfo letterario della Francia;* ibid., 1750, in-8° : petit poëme où l'auteur célèbre les savants et les poëtes français de cette époque; — *De Cruce cortonensi;* Livourne, 1751, in-4° : cette croix avait été apportée de Constantinople; — *Dissertations sur les anciens monuments de Bordeaux, les gabrets, les antiquités et les ducs d'Aquitaine;* Bordeaux, 1754, in-4°, fig. : recueil intéressant, publié par les soins du fils de Montesquieu; — *Expositio duodenorum numismatum, antehac ineditorum, ex gazophylacio Ant. de Froy, Angli;* Livourne, 1760, in-4°, fig. Venuti traduisit encore la tragédie de *Didon* de Le Franc de Pompignan, *le Temple de Gnide*, et diverses autres poésies. On trouve quelques dissertations de lui dans les *Memorie della società Colombaria* (1752), et dans les *Memorie dell' Accad. di Cortona* (t. V et VI), et on lui attribue une satire latine contre L. Settano. S. R.

Pozzetti, *Elogio di Rid. Venuti;* Florence, 1789, in-8°. — Lombardi, *Storia della letter. ital.* — Montesquieu, *Lettres familières.*

VERA (*Pedro* DE), capitaine espagnol, né en 1440, à Jerez de la Frontera, où il est mort, vers 1500. Il était fils de don Diego-Gomez de Mendoza; Vera était le nom de sa mère. Élevé à la cour d'Henri IV, il fut nommé par ce prince alcade de sa ville natale. Sa conduite turbulente le fit envoyer aux îles Canaries, en remplacement de Juan Rejon, par Isabelle et Ferdinand (1480). Son premier acte fut un décret de spoliation qui dépouillait son prédécesseur d'une partie de sa fortune. Puis il trompa indignement deux cents Canariens alliés des Espagnols, et, sous prétexte de les expédier à Ténériffe, il les envoya comme esclaves à Séville après leur avoir garanti leur liberté au pied des autels. Lors de la reprise des hostilités contre les Guanches, il tua de sa main en combat singulier Doramas, leur chef. Ces premiers exploits de Vera menaçaient d'être interrompus par le retour de Rejon, qu'Isabelle et Ferdinand venaient de nommer *adelantado* pour l'achèvement de la conquête, lorsque ce dernier fut assassiné sur la plage d'Armiga à la Gomère. Loin de subir le châtiment qu'il méritait pour ne point s'être entremis dans cette affaire, Vera reçut d'Espagne des secours, qui lui permirent de surprendre l'ennemi sur le chemin d'Altenara, d'entrer dans Galdar, et de s'emparer de la personne d'un puissant chef ou *guanartème*, Tenesor Semidan, qui, après avoir été baptisé, devint un des agents les plus actifs de la conquête (1482). Avec l'aide d'un millier d'hommes aguerris, il entama dans les montagnes une série de combats, où il n'eut pas toujours l'avantage, et conclut, dans la vallée d'Ansite, le traité qui pacifiait la grande Canarie (23 avril 1483). A cette nouvelle le guanartème Bentejuy et un autre chef indigène, voyant que c'en était fait de l'indépendance des Guanches, s'enlacèrent dans les bras l'un de l'autre, et se précipitèrent du haut d'une roche qui dominait la vallée. Bientôt une guerre intestine se déclara entre Vera et l'évêque Juan de Frias, animé de sentiments plus humains pour la population native. D'horribles exécutions, qui vont au delà de ce que l'on peut imaginer, prouvèrent que le traité d'Ansite n'était qu'une déception. A la suite d'un soulèvement qu'avait amené la tyrannie d'un officier espagnol nommé Hernando Peraza, tous les Guanches âgés de plus de quinze ans furent pendus sans miséricorde (1488). Cette conduite inflexible et aussi les plaintes énergiques de l'évêque firent enfin rappeler Vera, vers 1490. Il fut employé dans le siége de Grenade, et ses nouveaux exploits militaires furent récompensés par les plus hautes distinctions. Il mourut fort âgé. Il est aujourd'hui chargé de l'exécration des siècles, en souvenir de l'anéantissement d'une race infortunée, dont les vainqueurs eux-mêmes se sont plu à vanter l'héroïsme et même les vertus privées. F. D.

Webb et Berthelot, *Hist. des îles Canaries*, t. Ier des *Miscellanées*, in-fol. — Vieira, *Hist. de las islas Canarias.* — Navarrete, *Coleccion de Viages*, t. V. — Nuñez de la Laguna, *Conquista y antiguedades de las islas de la gran Canaria*, 1676.

VERANZIO (*Antoine*), en dalmate *Wranczy*, prélat hongrois, né le 20 mai 1504, à Sebenico (Dalmatie), mort le 15 juin 1573, à Eperies (Hongrie). Il appartenait à une des plus illustres familles du pays. Devenu orphelin en bas âge, il passa son enfance près de son oncle Pierre Berislas et Jean Statileo, évêque de Veszprim et de Transylvanie. Après avoir complété ses études dans les académies de Padoue, de Vienne et de Cracovie, il fut présenté à la cour de Hongrie, et gagna les bonnes grâces du roi Jean Ier, qui le prit pour secrétaire (1528), l'investit de la prévôté de Bude, et lui confia plusieurs négociations, dont Veranzio s'acquitta

d'une manière brillante. Durant la guerre contre Ferdinand I[er], archiduc d'Autriche (1530), il alla en ambassade en Pologne, à Rome, en France et en Angleterre à l'effet d'obtenir des secours pour son souverain. Après la mort de Jean I[er] et le couronnement de son fils Jean-Sigismond (1540), Ferdinand envahit la Hongrie pour revendiquer ses droits. Soliman II, sur les prières du roi de Pologne, accourut au secours du jeune roi et défit son adversaire (1541), mais en même temps il leva le masque, ordonna à la reine mère Élisabeth de se retirer en Transylvanie, et commença à exécuter son projet de la conquête de la Hongrie. Ce fut alors que Veranzio alla pour la huitième fois en Pologne (1543), où, dans un discours touchant adressé à la diète, il invoqua son appui en faveur de son malheureux maître. Lorsqu'Élisabeth abdiqua au nom de son fils (1547), entre les mains de Ferdinand, Veranzio passa au service de ce dernier, et fut nommé évêque des Cinq-Églises (1549). La guerre avec la Turquie continuait sans relâche, épuisant toutes les forces de Ferdinand, qui se décida enfin à traiter avec le sultan. Veranzio et l'amiral François Zay furent choisis pour cette mission : ils arrivèrent à Constantinople en février 1553 ; mais Soliman se trouvait alors à la tête de son armée aux prises avec les Persans. Les envoyés le suivirent en Asie, et une entrevue eut lieu à Amarie, où ils ne réussirent qu'à obtenir un armistice de huit mois. Veranzio retourna à Constantinople (24 juin), et employa tous les expédients pour contracter avec la Porte une paix avantageuse. Soliman refusa obstinément tout accommodement, et après cinq ans de négociations accorda une trêve plus longue. A son retour à Vienne (oct. 1557), Veranzio fut nommé évêque d'Erlau. Dix ans plus tard il se rendit de nouveau en Turquie, et parvint à obtenir de Selim II une paix avantageuse pour huit années. Ses longs services furent récompensés par l'archevêché de Gran (1568) et le titre de vice-roi (1572). Il allait recevoir la pourpre romaine lorsqu'il mourut, à l'âge de soixante-neuf ans passés. Pendant son ambassade à Constantinople, il avait traduit en latin la chronique turque anonyme, dite *Tarikhi-Ali-Khan ;* cette version, connue sous le nom de *Codex veranzianus*, n'a pas été imprimée, mais Leunclavius en a tiré ses *Annales sultanorum Othmanidarum et Pandectæ historiæ turcicæ* (Francfort, 1588, in-4°). On lui doit aussi des travaux et des documents précieux relatifs à l'histoire de la Hongrie, qui restent encore inédits et dont le catalogue a été publié par Kovachich.

Busbec, *Legationis turcicæ epistolæ IV ;* Paris, 1589, in-8°. — Isthvanfi, *De rebus hungaricis.* — Mailath, *Gesch. der Magyaren.* t. IV et V. — Zedler, *Universal-Lexicon.*

VERARD (*Antoine*), imprimeur-libraire français, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort vers 1513. On manque de détails sur sa vie. Le plus ancien livre, avec date certaine, que l'on connaisse de lui est le *Décaméron* de Boccace, trad. par Laurent du Premier Fait (Paris, 1485, in-fol.) ; il en donna quelque temps après, avec gravures en bois, mais sans date ni adresse, une édition plus belle que la première. Verard demeurait alors sur le pont Notre-Dame, et il continua d'y habiter jusqu'à la chute de ce pont, à la fin de 1499 ; il alla s'établir alors près le carrefour Saint-Severin. En septembre 1500, on le retrouve dans la rue Saint-Jacques, près le Petit-Pont, et en septembre 1503 devant la rue Neuve-Notre-Dame, où il resta jusqu'à sa mort, en conservant toujours son enseigne *à Saint Jehan l'Évangéliste*. En outre, il n'avait pas cessé d'avoir une échoppe, où se trouvait sans doute son étalage, « au Palais, au premier pillier devant la chapelle où l'on chante la messe de messeigneurs les présidens ». On ne cite pas de livres publiés par lui après 1512, et il n'existait plus au mois d'août 1514, comme le prouve un passage du privilége placé à la fin du t. III des *Chroniques de Saint-Denis* (édit. Guill. Eustace, 1514). On a de Verard plus de deux cents éditions d'ouvrages français, notamment des chroniques, des romans de chevalerie, des mystères et des ouvrages en vers qui sont de plus en plus recherchés des bibliophiles. La Caille a mentionné les romans, « dont il y à, dit-il, plus de cent volumes imprimés sur du vélin, ornés de très-belles miniatures en imitant le plus soigneusement les manuscrits ». Enfin, M. Léon de Laborde a retrouvé ses titres de calligraphe et enlumineur de la cour, en publiant un compte de l'argenterie de la duchesse d'Angoulême, de l'an 1497, qui lui paye de grandes, moyennes et petites histoires et autres parties d'un Tristan et d'un Boèce. En 1494, Verard fit paraître le roman de Lancelot du Lac, en 3 vol. in-fol. à deux colonnes, caractères gothiques ; et la même année il en donna deux autres éditions, également en 3 vol. in-fol., que l'on distingue par la grosseur des caractères et le nombre des lignes. Un des livres les plus curieux sortis des presses de Verard est celui des *Loups ravissants ;* s. d. (vers 1503), composé par Robert Gobin, prêtre (1). On a aussi de Verard plusieurs éditions sans date du *Roman de la Rose*, et deux éditions, aussi sans date, des *Chroniques de Monstrelet*, 3 vol. pet. in-fol. Il publia en 1487 des *Heures*, dont il renouvela plus de vingt-cinq fois l'édition jusqu'en 1513, et il faisait en même temps paraître de nombreuses éditions de ces livres légendaires dont le principal était la *Légende dorée ;* il en existe plusieurs de 1490 à 1496, avec des bordures et des figures en bois. Les caractères gothiques employés par

(1) « Dans cet ouvrage de morale, dit M. A.-F. Didot, mais écrit avec une grande licence, on lit plusieurs fables très-bien narrées, entre autres celle du *Meunier, son Fils et l'Ane*, dont La Fontaine se croyait redevable à Malherbe. »

Verard sont fort beaux. Sa marque était l'écu de France tenu par deux anges, et un cœur au chiffre AVR, tenu par deux faucons s'élançant l'un contre l'autre, au-dessus d'un champ de fleurs.

Antoine Verard eut pour successeur *Barthélemi* VERARD, de qui l'on a *les Triumphes de Pétrarque*, portant la date du 23 mai 1514, et une édition sans date de la *Bible* de Comestor, en français; puis l'on trouve, dès 1518, à la même adresse, *devant la rue Neufue Nostre-Dame*, un second *Antoine* VERARD, qu'il ne faut pas confondre avec le premier, et qui fit paraître cette année-là, en société avec plusieurs autres libraires, une édition de Froissart, et seul, le 25 août 1519, *le Séjour d'honneur* d'Octavien de Saint-Gelais. E. REGNARD.

La Caille, *Hist. de l'impr.* — Brunet, *Manuel du libraire.* — J. Renouvier, *Des Gravures en bois dans les livres d'Ant. Verard*; Paris, 1859, in-8°, — Aug. Bernard, *Ant. Verard et ses livres à miniatures*, dans le *Bulletin du Bibliophile*, oct. 1860. — Léon de Laborde, *La Renaissance des arts*, t. I, p. 278. — A.-F. Didot, *Essai sur la typographie*.

VERBIEST (*Ferdinand*), jésuite astronome belge, né à Pitthem (Flandre occidentale), le 9 octobre 1623 (1), mort à Pékin, le 23 janvier 1688. Il fit ses premières études à Courtrai, et sa philosophie à Louvain; il se rendit plus tard en Espagne, et suivit un cours de théologie à Séville, où il soutint, en avril 1655, une thèse dont un exemplaire se trouve aux archives du royaume de Belgique. Il était entré dans la Société de Jésus, et avait appris les mathématiques sous la direction d'André Tacquet lorsque le P. Schall (*voy.* ce nom) l'appela en Chine pour travailler à la propagation de l'Évangile. Parti en 1657, Verbiest arriva à Macao en 1659, et fut chargé l'année suivante d'aider Schall dans son emploi de président du bureau des mathématiques. Pendant la minorité de Khang-Hi, une violente persécution s'éleva contre les chrétiens, et Verbiest fut emprisonné (1665); mais dans la suite l'empereur le chargea de réformer le calendrier de la Chine, dont il avait démontré les erreurs. Devenu président du bureau des mathématiques, il obtint en 1671 le rappel des missionnaires exilés et le libre exercice de la religion catholique. L'empereur lui ayant confié le soin de faire pour l'observatoire des instruments semblables à ceux dont se servaient les Européens, il employa quatre années à ce travail, puis il expliqua la construction, la théorie et l'usage de ces instruments dans seize volumes écrits en langue chinoise, qu'il offrit à Khang-Hi. Il dressa des tables des mouvements célestes et des éclipses pour deux mille ans, et en composa trente-deux volumes de cartes accompagnées d'un texte explicatif. Verbiest devint vice-provincial de son ordre à la place d'Antoine de Govea, mort en 1677. Il dirigea pendant plus d'une année la fabrication de trois cents canons, qu'il bénit en donnant à chaque pièce le nom d'un saint ou d'une sainte, et il écrivit ensuite un traité de l'usage et de la fonte des pièces d'artillerie. Le pape Innocent XI adressa à l'habile missionnaire un bref, daté du 3 décembre 1681, pour le louer d'avoir fait si sagement servir les sciences profanes au salut des Chinois. Verbiest accompagna en 1682 et 1683 l'empereur dans des voyages, dont il a donné le récit. A sa mort, ce prince composa son éloge qui fut lu devant son cercueil (1). Outre les ouvrages ci-dessus mentionnés, nous citerons de lui : *Liber organicus astronomiæ europææ, apud Sinas restitutæ sub imp. Cam-Hi appellato*; 1633, in-fol., fig., sur papier de Chine, dont les feuillets ne sont imprimés que d'un seul côté : il se trouve à la bibliothèque de Gand; il a été publié de nouveau avec des augmentations et des commentaires, par les soins du P. Couplet, sous le titre d'*Astronomia Europæa*; Dillingen, 1687, pet. in-4°; — *Ephemerides Tartaricæ septem planetarum anni* 1686, *tartarice*; gr. in-fol. impr. sur papier de Chine: il est à la bibliothèque royale de Bruxelles; — *Cœli phenomena:* cet ouvrage, dont la Bibliothèque impériale de Paris possède un exemplaire, se compose de deux parties : la première, restée manuscrite, est un calendrier pour 1674; il indique les conjonctions de la lune et des autres planètes, et leurs conjonctions avec les fixes; la seconde partie, qui est imprimée, présente le tableau du mouvement des sept planètes pour 1679; — *Voyages de l'empereur de la Chine dans la Tartarie, auxquels on a joint une nouvelle découverte au Mexique*; Paris, 1685, pet. in-12 : cette relation est reproduite dans la *Description de la Chine*, par du Halde, t. IV. Les archives générales de Belgique conservent trois lettres de Verbiest : la première, datée du 5 septembre 1667, est écrite de sa prison; la bibliothèque royale de Belgique en a une quatrième, du 15 août 1678, dont la traduction française a été publiée à Paris, 1682, in-12. E. REGNARD.

Lecomte, *Nouveaux Mémoires sur la Chine*, lettres II et III. — C. Carton, *Notice biogr. sur le P. Verbiest*; Bruges, 1839, in-8°. — *Catalogi bibliothecæ regiæ pars prima, complectens codices orientales*, t. I, p. 374. — *Miscellanea berolinensia*, t. VI, p. 180.

VERCINGÉTORIX, chef gaulois, originaire du pays des Arvernes, mort en 46 avant J.-C. Le personnage que César et tous les historiens désignent par ce nom ou plutôt par ce titre (Vercinn-cedo-righ, *grand capitaine, généralissime*) était d'une ancienne et illustre famille. Son père, Celtill, s'était même cru assez puissant pour asservir ses concitoyens; mais le dernier

(1) Date vérifiée sur les registres de l'état civil.

(1) Avant le départ de Verbiest pour la Chine, sa famille avait fait faire son portrait qui se trouvait dans la collection de Goethals-Vercruysse, mort à Courtrai en 1838. Du Halde a donné dans la *Description de la Chine*, t. III, p. 87, un autre portrait de Verbiest représenté dans son costume de président du bureau des mathématiques.

supplice avait puni cette entreprise criminelle. D'ailleurs, le joug, de plus en plus intolérable, de la domination romaine ne permit bientôt plus à quiconque portait un cœur gaulois de nourrir une autre ambition que celle de la délivrance nationale. César eut beau prodiguer les caresses au fils de Celtill et faire briller à ses yeux l'appât du pouvoir inutilement convoité par son père, Vercingétorix aima mieux mettre au service de sa patrie l'autorité que lui donnaient sa naissance, ses talents, ses vertus. Les Carnutes n'eurent pas plus tôt donné le signal d'un soulèvement auquel l'absence de César, retenu en Italie par l'imminence de la guerre civile, allait permettre de se propager avec rapidité, que Vercingétorix, élu chef, en dépit d'une faction dévouée aux Romains, par les Arvernes insurgés, se hâta d'envoyer chez toutes les nations conjurées le mot d'ordre de la révolte (52 av. J.-C.). Les Gaulois nommèrent un conseil suprême, qui récompensa le zèle patriotique du chef arverne en le proclamant à l'unanimité généralissime de l'armée nationale. Les pouvoirs attachés à ce titre paraissent avoir été sans limites. Tous les peuples du centre et de l'ouest de la Gaule vinrent se ranger sous les drapeaux de la confédération. Déjà Vercingétorix songeait à provoquer une invasion de la province romaine, et le Cadurque Luctère, son lieutenant, négociait dans ce sens avec les peuplades voisines, lorsque César, informé du péril, repasse en Gaule, écarte Luctère, et arrive brusquement dans le pays des Arvernes. Puis, laissant son armée en face de Vercingétorix, il court rallier un corps de cavalerie et des légions qui se trouvaient dispersées dans l'est, du pays des Allobroges à celui des Lingons. Pour empêcher l'exécution de ce projet, Vercingétorix eut recours à une manœuvre habile. Il entra avec une partie de son armée sur le territoire des Boïes-Éduens, et assiégea Gergovie, leur capitale (1). Les Boïes étaient clients des Éduens. César ne pouvait les abandonner sans mécontenter la seule nation de cette partie de la Gaule sur laquelle il pût compter encore. Malheureusement l'impatience d'un bon nombre de Gaulois, dont César, sur son passage, ravageait les terres et réduisait les familles en servitude, força Vercingétorix de lever le siége de Gergovie pour marcher sur Noviodunum, ville du pays des Bituriges, occupée alors par les Romains. Son arrivée les en chassa d'abord; mais bientôt un avantage qu'ils remportèrent en vue de la ville, sur la cavalerie gauloise, leur permit d'y rentrer. Vercingétorix comprit alors qu'il devait renoncer à un genre de guerre que la discipline romaine rendait trop inégal. Il convoqua les chefs de son armée, et leur exposa son nouveau plan, qui était d'affamer l'ennemi tout en cherchant à le détruire en détail par des surprises. Pour y parvenir, il voulait qu'on brûlât toutes les habitations isolées, tous les villages, et même celles des villes qui n'étaient pas en état de se défendre. Accueillie à l'unanimité, cette résolution héroïque fut sur-le-champ mise à exécution. Seulement, malgré les instances de Vercingétorix, on commit la faute d'épargner Avaricum (Bourges), dont le plan adopté commandait la destruction. C'était une proie qu'on laissait à César : il y courut; mais Vercingétorix le suivit. Il sut si bien inquiéter l'ennemi et lui couper les vivres que César aurait levé le siége, si ses excellents soldats ne l'avaient retenu. Sur ces entrefaites, un fâcheux hasard, la coïncidence d'une attaque nocturne des Romains avec une absence momentanée de Vercingétorix faillit détruire la confiance que l'élu de la Gaule inspirait à son armée. On osa parler de trahison. Le discours que César prête à son héroïque ennemi, forcé de se justifier, est très-éloquent; celui que prononça Vercingétorix ne l'était pas moins sans doute, car il eut à peine fini de parler que ceux qui l'accusaient le saluèrent de mille acclamations. Vercingétorix sut mettre à profit cette heure d'enthousiasme. Il persuada aux siens de jeter dans la place un renfort de dix mille hommes, afin, disait-il, que l'honneur de la délivrance d'Avaricum fût commun à toutes les nations coalisées. Quarante mille hommes étaient dès lors enfermés dans la place; mais leur nombre, leur courage et même l'habileté de leur résistance ne purent prévaloir contre la constance des légions romaines, qui dans cette occasion se montrèrent supérieures à leur chef. C'eût été un spectacle trop décourageant pour l'armée gauloise que celui des faibles débris de cette puissante garnison. Vercingétorix eut soin de les disséminer, de telle manière que les siens ne pussent faire le compte de leurs pertes. L'arrivée de recrues nouvelles lui permit de se replier sur Gergovie des Arvernes (près de Clermont). Il coupa les ponts de l'Allier, et réussit durant plusieurs jours à défendre le passage de cette rivière contre César, qui dut recourir à un stratagème pour la franchir. Les Romains se trouvèrent bientôt en présence d'un obstacle plus redoutable. Vercingétorix avait eu le temps de fortifier si bien Gergovie que le proconsul renonça tout d'abord à l'idée d'une attaque de vive force, et bientôt même à celle d'un blocus. Une surprise faillit avoir plus de succès. Mais une charge vigoureuse refoula les Romains dans leur camp, au moment où ils pouvaient se croire maîtres de la place; deux jours après ils repassaient l'Allier.

La gloire de Vercingétorix est alors à son apogée; les Éduens eux-mêmes lui envoient des ambassadeurs pour le féliciter. De toutes parts des soulèvements éclatent. Une assemblée convoquée à Bibracte, et à laquelle, seuls entre les Gaulois, firent défaut les Rèmes, les Lingons et les Trévires, maintint presque unanimement Ver-

(1) Il ne faut pas la confondre avec celle des Arvernes; on croit que c'est aujourd'hui Moulins.

cingétorix dans ses fonctions de généralissime. Appelé à pourvoir aux nouveaux besoins de la guerre, Vercingétorix se borna à demander un renfort de quinze mille cavaliers, en insistant fortement pour que la dévastation de la contrée prévînt partout l'arrivée de l'ennemi. En même temps qu'il travaillait la Narbonnaise par des émissaires et la faisait attaquer par quelques peuples voisins, il se dirigeait en personne sur le pays des Lingons, où César se trouvait alors, réduit à recourir aux Germains pour le recrutement de son armée, et n'aspirant qu'à regagner la Province pour rétablir ses communications avec l'Italie. Vercingétorix crut pouvoir profiter de cette retraite pour tenter un combat de cavalerie. L'issue en fut longtemps incertaine : César faillit être pris, et laissa son épée entre les mains des Arvernes. Enfin, un mouvement habile de la cavalerie germaine auxiliaire des Romains décida la victoire en leur faveur. Le carnage fut horrible : Vercingétorix réussit pourtant à rallier les siens, mais non à les rassurer : et bientôt, cédant à leur épouvante, il se dirigea vers Alesia, capitale des Mandubies, obstinément poursuivi par César, qui lui tua près de trois mille hommes, et vint prendre position dès le lendemain, à peu de distance de la ville et des Gaulois réfugiés sous ses murs.

Alesia, dont l'emplacement a été le sujet d'une discussion qui dure encore (1), était digne, d'après tous les témoignages anciens, par sa forte position comme aussi par son importance politique et religieuse, de devenir le théâtre de la lutte suprême qui se préparait. Diodore va jusqu'à appeler cette ville le foyer et la métropole de la Gaule. Vercingétorix ne pouvait faire choix d'un plus solide rempart. Mais il commit la faute de concentrer ses forces aux abords de la place, ce qui permit à César de bloquer dans une même enceinte de travaux et la ville et l'armée gauloise. Vercingétorix comprit bientôt le danger qu'il courait, et, après avoir essayé inutilement d'arrêter les progrès de la circonvallation, il se hâta de profiter des passages qui restaient encore ouverts pour faire échapper par là ses cavaliers, avec ordre de lui amener au plus vite, de tous les points de la Gaule, tous les hommes en état de porter les armes; puis, il s'enferma dans la place avec son infanterie. Plus de trente jours s'étaient écoulés, et la famine faisait sentir ses horreurs aux assiégés : ils avaient dû renvoyer, c'est-à-dire dévouer à une mort certaine, tout ce qui était incapable de combattre. Tout à coup l'armée nationale se montra sur une éminence, à moins d'un mille en arrière de la ligne romaine. Pendant ce temps, César avait donné à ses retranchements une force proportionnée à leur prodigieuse étendue. Les Gaulois le trouvèrent gardé sur ses derrières comme il l'était du côté de la ville. En vain des sorties de Vercingétorix secondèrent à deux reprises les efforts de ses auxiliaires. Il fallut battre en retraite, la première fois devant la cavalerie germaine, la seconde fois devant les obstacles de toutes sortes, fossés, pointes de fer, chausses-trappes, dont les Romains avaient fortifié leurs défenses. D'ailleurs la situation de Vercingétorix subordonnait ses opérations à celles de l'armée extérieure, dont les mouvements devaient tout décider, et qui aurait eu besoin, plus que la garnison, d'un général éprouvé. Enfin s'engagea une action qui semblait mieux combinée, et qui devait être décisive. Vercingétorix et les siens en profitèrent pour attaquer avec énergie les retranchements romains, sur plusieurs points successivement. La défaite de l'armée extérieure les ayant déterminés à rentrer dans la ville, la partie de cette armée qui avait échappé au massacre prit la fuite, et ne revint plus. Alesia était perdue sans ressource (52 av. J.-C.). Vercingétorix ne songea plus dès lors qu'à épargner aux siens l'extrémité de choisir entre une mort affreuse et la honte de livrer leur général. Il offrit sa personne aux Romains; mais le proconsul voulut avoir à sa discrétion la garnison tout entière. Les compagnons de Vercingétorix furent réduits en servitude; quant à lui, il n'attendit point les sommations du vainqueur. Équipé comme pour une bataille, il lança son cheval au galop jusqu'au camp romain; arrivé devant le tribunal que César avait fait dresser, il sauta à terre, et sans mot dire, jeta ses armes aux pieds du proconsul. César, dit-on, ne rougit pas d'insulter par une ridicule imputation d'ingratitude à une infortune dont tout le monde autour de lui se montrait touché. Garrotté sur-le-champ, Vercingétorix fut envoyé à Rome : il sortit de prison au bout de six années pour orner le triomphe de son ennemi qui, après l'avoir promené devant son char, le fit conduire au supplice. Éd. TOURNIER.

César, *Guerre des Gaules*, l. VII. — Plutarque, *César*. — Dion Cassius, XL. — Florus, l. III, 10. — Am. Thierry, *Hist. des Gaulois*. — H. Martin, *Hist. de France*. — Le même, *Vercingétorix*, 1864, in-8° ; *Vercingétorix*, drame en vers.

(1) Les titres qu'Alaise, en Franche-Comté, peut opposer aux vieilles prétentions d'Alise en Auxois ont été mis pour la première fois en lumière par M. Delacroix, architecte à Besançon. Depuis, M. Delacroix lui-même, MM. Jules Quicherat, Castan et d'autres encore les ont fait valoir à plusieurs reprises avec beaucoup de vigueur et de talent. On trouvera dans les intéressants *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* la plupart de ces dissertations, ainsi que des indications et des figures relatives aux fouilles que la même Société a fait exécuter sur le territoire d'Alaise, avec un succès qu'a solennellement constaté le résultat du concours ouvert en 1863 entre les sociétés savantes.

* **VERDI** (*Giuseppe*), compositeur italien, né le 9 octobre 1814, à Busseto (duché de Parme). Ses heureuses dispositions pour la musique se développèrent sous la direction d'un organiste de l'endroit, nommé Proversi. Tout jeune encore, il tenait l'orgue dans l'église de Busseto, et étudiait avec ardeur l'harmonie et le contre-point. Après quelques années employées en essais de composition, il se rendit à Milan (1833), et choisit

pour maître Lavigna, qui remplissait alors les fonctions de *maestro al cembalo* au théâtre de la Scala. Nous n'entrerons pas dans le détail des tribulations qu'il eut à subir avant que les portes du théâtre ne s'ouvrissent devant lui; disons seulement qu'après avoir surmonté une foule d'obstacles, il parvint à faire accepter son premier opéra, *Oberto, conte di San-Bonifazio*, qui fut représenté à la Scala, le 17 novembre 1839. Ce début de bon augure lui valut un engagement pour trois autres ouvrages. Sur ces entrefaites il perdit une jeune femme à laquelle il venait de s'unir. Soit que la douleur qu'il ressentit de cette perte nuisît à ses inspirations, soit qu'il ne fût pas né pour traiter le genre bouffe, *il Finto Stanislao* tomba à la première représentation (1840). Le directeur du théâtre rompit l'engagement qu'il avait contracté avec le jeune compositeur; celui-ci, découragé, désespérait de pouvoir jamais tenter une nouvelle épreuve, lorsqu'un de ses amis, l'ingénieur Pasetti, vint à son secours, le décida à écrire un nouvel opéra, et offrit au directeur de se rendre garant des dépenses que lui occasionnerait la mise en scène de l'ouvrage, dans le cas où il ne réussirait pas. Cette offre fut acceptée. Verdi ne trompa pas les espérances de son protecteur, et *Nabucodonosor*, joué en mars 1842 sur le grand théâtre de Milan, obtint le plus éclatant succès. Cette production, remarquable par l'élévation des idées, la vigueur et l'originalité du style, fut suivie de *I Lombardi* (1843), au même théâtre, d'*Ernani* (mars 1844), à Venise, et de *I Due Foscari* (nov. 1844), à Rome, qui ajoutèrent encore à la réputation de leur auteur. Citons aussi, comme appartenant à la même époque, les trois opéras suivants : *Giovanna d'Arco* (fév. 1845), représenté à Milan; *Alzira* (1845), au théâtre San-Carlo, à Naples, et *Attila* (mars 1846), à Venise. Verdi, qui n'avait d'autre rival à redouter que Mercadante, régna bientôt en maître sur la scène lyrique italienne. Après avoir donné *Macbeth* (mars 1847), à Florence, il fut appelé à Londres où il fit représenter *I Masnadieri* (juillet 1847), dont le principal rôle fut écrit pour Jenny Lind. Dans la même année la pièce des *Lombardi*, traduite en français, était jouée avec succès à l'Opéra sous le titre, mieux approprié, de *Jérusalem* (nov. 1847). Peu de temps après, Verdi, de retour en Italie, donna successivement *Il Corsaro* (1848), à Trieste, *la Battaglia de Legnano* (1849), à Rome, *Luisa Miller* (1849), à Naples, et *Stiffelio* (1850), à Trieste. A l'époque où Verdi commençait à écrire pour le théâtre, l'influence de la littérature étrangère et des nouvelles théories sur l'art avaient excité les compositeurs italiens à rechercher l'expression violente des passions et à délaisser la peinture des sentiments aimables et délicats pour celle des sombres emportements de l'âme. Esprit sérieux, doué d'une riche imagination, Verdi devint le chef de la nouvelle école; sa musique est accentuée et dramatique; c'est par la vigueur, l'énergie, la verve, une certaine âpreté, par de puissants effets de sonorité, qu'il conquit une immense popularité dans son pays, où jusqu'alors on n'avait presque jamais réussi que par le charme, la suavité et l'abondance des mélodies. Mais si Verdi avait ses partisans, il avait aussi des adversaires qui lui reprochaient l'abus des moyens dont il se servait. *Rigoletto* (Venise, mars 1851) marqua une transformation dans le talent du compositeur. Tout en conservant à sa manière le cachet qui lui est propre, Verdi la modifia en donnant une plus large part à la pensée mélodique. Il en fut de même du *Trovatore* (Rome, janv. 1853), dont la scène du *Miserere* fit la fortune, et de *la Traviata* (Venise, mars 1853). Vinrent ensuite *les Vêpres siciliennes* (13 juin 1855), ouvrage écrit pour l'Opéra de Paris. En Italie, Verdi donna à Venise, *Simone Boccanegra* (mars 1856), opéra dans lequel il tenta un essai de la nouvelle manière allemande; puis il refit son *Stiffelio* pour la foire de Rimini, sous le titre d'*Aroldo* (août 1857). En 1858 il écrivit pour Naples *un Ballo in maschera*, dont la censure empêcha la représentation, et qui ne fut joué qu'en 1859, à Rome. *La Forza del destino*, composé pour Pétersbourg (1863), est jusqu'à présent le dernier opéra de Verdi. La plupart des partitions que nous venons de citer ont été publiées, à Paris, par MM. Escudier frères, qui ont également édité un grand nombre de mélodies du même compositeur. Verdi est depuis 1861 membre de la chambre des députés du royaume d'Italie; il est décoré de plusieurs ordres. L'Académie des beaux-arts l'a élu en 1864 membre associé, en remplacement de Meyerbeer. D. DENNE-BARON.

Revue et Gazette musicale, de Paris. — *Revista contemporanea*, nov. 1855. — Bermeni, *Schizze sulla vita di G. Verdi*; Milan, 1846, in-8°. — A. Basevi, *Studio sulle opere di G. Verdi*. — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*, 2e édit.

VERDIER (*Henri*), comte DE LACOSTE, homme politique, né vers 1770, à Nîmes, mort en 1821, à Paris. Ayant embrassé en 1793 la cause des Girondins, il fut décrété d'accusation, mis hors la loi et inscrit sur la liste des émigrés. Après le 9 thermidor, il rentra en France, exerça plusieurs fonctions administratives, fit partie du corps législatif, d'où il sortit en l'an XIII, et fut alors nommé chef de division aux archives de la police générale. Élu membre de la chambre des représentants en 1815, il se montra opposé au gouvernement des Cent-jours, et après Waterloo se prononça l'un des premiers pour la déchéance de Napoléon. Au second retour des Bourbons, il participa à la rédaction de plusieurs journaux, entre autres *la Quotidienne*. On a de lui : *Washington, ou les Représailles*; Paris, 1813, in-8° : fait historique en trois actes et en prose, représenté avec quelque succès à l'Odéon; —

Appel aux promesses de l'empereur ; Paris, 1815, in-8° : brochure qui, malgré la hardiesse des observations, n'attira aucune poursuite contre l'auteur; — *Alfred le Grand, ou le Trône reconquis;* Paris, 1817, 2 vol. in-12, grav.; — *Quelques scènes de la vie des femmes, ou les Aventures d'un chevalier français*, roman; Paris, 1817, 3 vol. in-12; — *Chroniques allemandes;* Paris, 1818, 6 vol. in-12, fig., imitées librement de l'allemand.

Biogr. du Gard. — Quérard, *La France litt.*

VERE (Sir *Francis*), général anglais, né en 1554, mort le 28 août 1608. Il était de la famille des anciens comtes d'Oxford. De la première moitié de sa vie on ne connaît rien de certain; il avait embrassé le métier des armes, et à trente ans on le trouve au nombre des capitaines qui servaient en Hollande sous les ordres du comte de Leicester. Ce pays devait être le principal théâtre de sa gloire. La bravoure qu'il déploya dans la défense des places de Sluys et de Berg-op-Zoom lui valut la dignité de chevalier (1588). L'année suivante il occupa l'île de Bommel avec six cents hommes, et la fortifia avec tant de diligence et d'habileté que Mansfeldt n'osa point l'y attaquer, bien qu'il disposât de forces supérieures; puis il ravitailla à deux reprises la ville de Berg, qui était assiégée, eut à la seconde fois son cheval tué sous lui, et faillit perdre la vie avant d'avoir été dégagé par les siens. Dans la suite il reprit Burick (1590), se rendit très-utile à Maurice de Nassau lors du siége de Deventer, et contribua à la déconfiture signalée qu'essuya le duc de Parme devant le fort de Knodzenburg, près Nimègue (1591). Sans cesser d'être au service des États généraux, il entra au parlement comme député de Leominster. Au printemps de 1596, sir Fr. Vere accompagna le comte d'Essex dans son expédition contre Cadix et les Açores. Après avoir assisté à la déroute infligée aux Espagnols dans les environs de Turnhout (24 janv. 1597), il fut nommé gouverneur de La Brille, l'une des places de sûreté remises à l'Angleterre, et commandant des troupes anglaises au service de la république. On le voyait fréquemment à la cour de Londres, où il servait d'intermédiaire habituel entre Élisabeth et le gouvernement hollandais. C'était un des favoris de la reine, et à ce titre il eut à compter avec la jalousie de Raleigh et de Cecil. En 1600 il se couvrit de gloire dans la mémorable bataille remportée sur les Espagnols à Nieuport, et termina sa carrière militaire par la brillante défense d'Ostende, dont il soutint le siége durant huit mois; une grave blessure qu'il avait reçue à la tête l'obligea de résigner le commandement de cette ville (7 mars 1602), qui prolongea, comme on sait, sa résistance plus de deux ans et demi encore. Il mourut en Angleterre, à l'âge de cinquante-quatre ans, et fut inhumé dans l'abbaye de Westminster. Sir Fr. Vere fut un des bons capitaines d'une époque féconde en guerriers illustres; il était vaillant, hardi, très-redouté des soldats, qu'il maintenait dans le devoir, d'un caractère difficile et hautain. Comme Montluc, il a raconté lui-même sa carrière militaire dans des mémoires intitulés *Commentaries of sir Fr. Vere*, et publiés à Cambridge, 1657, in-fol., par W. Dillingham.

VERE (*Horatio*, baron), général, frère du précédent, né en 1565, à Kirby-Hall (Essex), mort le 2 mai 1635, à Londres. Il suivit son frère Francis en Hollande ainsi qu'à l'expédition de Cadix, le seconda dans la plupart de ses entreprises, se distingua par une valeur brillante à Nieuport et à Ostende, et parvint en 1605, avec un corps de 4,000 hommes, à effectuer sa retraite en si bon ordre que Spinola, qui le poursuivait, en fit publiquement les plus grands éloges. A la mort de son frère il lui succéda dans le gouvernement de La Brille et à la tête de l'armée anglaise entretenue par la république. En 1618 il aida le prince d'Orange à soumettre les Arminiens d'Utrecht, acte de violence dont l'un des résultats fut le massacre du vieux Barneveldt, qui avait été l'ami intime de sir Fr. Vere. Il commanda les troupes que Jacques Ier envoya à l'électeur palatin pour s'emparer de la Bohême (1620); dans cette campagne désastreuse il montra ses talents accoutumés, et tint aussi longtemps que possible les Impériaux à distance, jusqu'au moment où il fut contraint de capituler dans Manheim, la dernière place forte qu'il eut à défendre, entre les mains de Tilly (janv. 1623). Lorsque Charles Ier monta sur le trône, sir H. Vere fut le premier que ce prince honora de la pairie sous le titre de baron de Tilbury (25 juill. 1625). En 1629 il fut élevé à la charge de grand maître de l'artillerie. Il mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante, pendant qu'il était à dîner chez sir Henry Vane. L'une de ses filles épousa le général Fairfax.

Biogr. britannica. — Fuller, *Worthies.* — Lodge, *Illustrations.* — Chalmers, *General biogr. dict.* — *Elegies, celebrating the memory of sir Horatio Vere*; Lond., 1642, in-8°.

VERELIUS (*Olaüs*), historien et antiquaire suédois, né le 12 février 1618, à Bagnildstorp (prov. de Linkœping), mort le 1er janvier 1682, à Upsal. Il était fils d'un ministre luthérien. Après avoir étudié à Dorpat et à Upsal, il devint en 1648 précepteur de deux gentilhommes, avec lesquels il visita la plus grande partie de l'Europe, et notamment Paris, où il prolongea son séjour une année entière. Nommé en 1652 professeur d'éloquence à Dorpat, il passa en 1653 à Upsal en qualité de questeur, et y enseigna depuis 1662 les antiquités nationales. Dans l'intervalle il avait été appelé aux fonctions d'antiquaire de la Suède (1666), et élu membre du collége des antiquaires. Les travaux de Verelius, où l'on remarque une érudition des plus étendues, ont beaucoup contribué à éclaircir l'ancienne histoire de sa patrie. On a de lui : *Epistola ad B. Oxenstierna;* Upsal,

1644, in-4°; — *Memoria Axelii Oxenstierna*; ibid., 1655, in-fol.; — *Gothrici et Rolfi Westrogothiæ regum historia, lingua antiqua gothica conscripta, cum versione et notis*; ibid., 1664, in-4°, avec 48 planches reproduisant des monuments ruiques; — *Fragmentum historiæ Olai Tryggiaronii regis, cum notis*; ibid., 1665, in-8°; — *Herrauds och Bosa Saga, hoc est Herraudi et Bosæ historia, cum nova interpretatione et notis*; ibid., 1666, in-8°; — *Hervara Saga, lingua islandica cum interpretatione suecica et annotationibus*; ibid., 1672, in-fol.; suivi d'un *Auctarium notarum*, 1674, in-fol.; — *De Fanin*; ibid., 1674, in-fol.; — *Manuductio compendiosa ad runographiam scandicam antiquam*; ibid., 1675, in-fol.: c'est un des premiers essais sur les monuments runiques; — *Annotationes ex scriptis Caroli episcopi Arosiensis excerptæ*; ibid., 1678, in-fol.: cet ouvrage, où l'auteur attaque avec violence son ancien ami Scheffer, a trait à la situation du temple païen qui se trouvait sur l'emplacement d'Upsal; sur une réponse de Scheffer, Verelius répliqua par des *Notæ in epistolam defensoriam J. Schefferi*; ibid., 1681, lesquelles furent censurées par le gouvernement, qui, voulant arrêter cette polémique, défendit la lecture des *Notæ* sous peine de mille écus d'amende (*voy.* à ce sujet les *Prolegomena monum. Ecclesiæ veteris sueo-gothicæ*, de Benzel); — *Index linguæ veteris scytho-scandicæ sive gothicæ ex vetusti ævi monumentis*; ibid., 1691, in-fol.; — *Epitomarum historiæ sueo-gothicæ lib. IV et Gothorum rerum extra patriam gestarum lib. II*; Stockholm, 1730, in-4°: avec une *Vie de l'auteur*; — *Vereliana, seu Verelii varia opuscula*; Linkœping, 1730, in-8°. Verelius a laissé en manuscrit: *Libri epistolarum III*, et *Cosmopolitana*.

Nettelbladt, *Memoria virorum in Suecia eruditissimorum*. — Gezelius, *Biographiskt-Lexikon*.

VERGÈCE (*Ange*), célèbre calligraphe, né en Crète, au commencement du seizième siècle, se fit connaître d'abord en Italie, d'où il passa en France. Son écriture grecque était admirable; « elle servit d'original, dit Bayle, à ceux qui gravèrent les caractères de cette langue pour les impressions royales sous François Ier ». Vergèce resta attaché à la cour des Valois jusque sous Charles IX, ainsi que le témoignent ces vers de Baïf adressés à ce dernier roi, dans l'épître dédicatoire de ses *Poésies*:

> Ange Vergèce, Grec à la gentile main,
> Pour l'écriture greeque écrivain ordinaire,
> De vos granpère et mère et le vostre eut salaire
> Pour à l'accent des Grecs ma parole dresser,
> Et ma main sur le trac de sa lettre adresser.

Parmi les œuvres calligraphiques de Vergèce on cite le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de François Ier, et la copie du *Cynegeticon* d'Oppien, que Henri II lui commanda pour la duchesse de Valentinois. Au talent du calligraphe, il unissait la connaissance des lettres anciennes, et il a traduit en latin le traité *De fluviorum et montium nominibus* (Paris, 1556; in-8°) (1).

VERGÈCE (*Nicolas*), fils du précédent, né aussi en Crète, passa en France vers 1540, et reçut à Paris des leçons de Toussain, en même temps que Baïf, avec lequel il se lia d'une amitié durable; on dit qu'il fit des vers sur la mort d'un autre de ses condisciples, Adrien Turnèbe, et il est certain qu'il s'occupa de littérature et de poésie.

Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Marchand, *Dict. hist.*

VERGENNES (*Charles* GRAVIER, comte DE), diplomate français, né à Dijon, le 28 décembre 1717, mort à Versailles, le 13 février 1787. Il était le second fils d'un président à mortier du parlement de Bourgogne. Protégé par un oncle de sa belle-sœur, M. de Chavigny, fort habile diplomate, il le suivit en 1740 à Lisbonne et en 1741 à Francfort, où s'engagèrent d'actives négociations qui amenèrent l'élection de l'électeur de Bavière à l'empire. Rappelé en Portugal avec Chavigny (20 janvier 1745), il attira l'attention du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, par un mémoire sur les difficultés pendantes entre les cours de Madrid et de Lisbonne au sujet du territoire de Montevideo. Il fut, en 1750, nommé ministre près l'électeur de Trèves. L'habileté qu'il déploya pour dissuader ce prince de prêter le concours de sa voix au projet que poursuivait Marie-Thérèse de faire élire son fils roi des Romains le désigna naturellement au choix du roi pour contrecarrer ces mêmes desseins lorsqu'ils furent renouvelés avec l'assentiment de l'Angleterre, au congrès de Hanovre en 1752. Son succès n'y fut pas moindre, et après avoir déjoué les intrigues du duc de Newcastle, il parvint encore à empêcher à Manheim, où il était accouru (1753), la signature d'un traité entre Marie-Thérèse et l'électeur de Bavière, qui, voyant ses projets démasqués, envoya à Versailles M. de Wreden pour s'y disculper. A la fin de 1754 le chevalier de Vergennes, adroitement protégé par son oncle, partit pour Constantinople avec le titre de ministre plénipotentiaire, qu'il ne tarda pas à échanger contre celui d'ambassadeur. Pendant treize ans qu'il occupa ce poste, les événements se multiplièrent pour en augmenter les difficultés et l'importance. L'alliance de la France avec l'Autriche et la Russie (mai 1756), ayant éveillé les méfiances de la Porte, l'Angleterre et la Prusse en profitèrent pour la pousser à une guerre contre l'Autriche et la Russie, qui aurait fait une heureuse diversion en leur faveur. M. de Vergennes, peu favorable cependant à cette alliance avec la cour de Vienne, parvint à calmer les craintes du sultan. Les menées am-

(1) On a dit que le proverbe *écrire comme un ange* datait d'Ange Vergèce; mais, autant que nous pouvons en juger, il ne paraît pas remonter si haut.

bitieuses de Catherine II en Pologne, après la mort d'Auguste III, firent naître de nouvelles complications. Résolu de maintenir l'indépendance polonaise, Choiseul donna pour instructions à M. de Vergennes de pousser le plus vivement possible la Turquie à prendre les armes pour la Pologne, dont elle avait garanti l'intégrité de territoire. Celui-ci n'agit pas assez vigoureusement au gré de l'impatience de Choiseul, qui le rappela (octobre 1768), au moment même où il venait, par une insistance froide mais résolue, d'obtenir de la Porte une déclaration de guerre à la Russie. Le mariage de Vergennes avec une jeune veuve grecque, dont la condition n'égalait pas la beauté, servit de prétexte à cette disgrâce, dont le duc lui-même ne tarda pas à manifester quelque regret. Retiré en Bourgogne, il resta sans fonctions jusqu'à l'avénement au ministère du duc d'Aiguillon, qui se hâta d'enlever à M. d'Usson l'ambassade de Suède pour la donner à Vergennes (mars 1771).

Frédéric-Adolphe était mort le 12 février 1771, et le nouveau roi, Gustave III, se trouvait comme son prédécesseur en butte aux factions rivales des *bonnets* et des *chapeaux*. Les instructions de Vergennes étaient, à l'intérieur « de travailler à rapprocher les esprits », à l'extérieur « de tenir la Suède et le Danemark étroitement unis pour maintenir l'équilibre du Nord contre les vues de la Russie et pour mettre un frein à des projets d'ambition et de despotisme ». C'était à peu près la même politique que celle qu'il avait suivie à Constantinople (1). Aussi travailla-t-il activement à une révolution qui, en fortifiant le pouvoir royal par l'anéantissement des partis, devait donner à la France un allié plus libre de lui-même. A cet effet Vergennes put disposer annuellement d'un subside de 1,500,000 fr. Il n'est pas exact de dire que, peu confiant dans l'énergie de Gustave III, il entra pour très-peu de chose dans ses desseins; tout au contraire, dès le 21 mai 1772 il reçut la confidence d'une partie du plan, et le 18 août un billet l'avertit de la résolution prise pour le coup d'État du lendemain (2). Mais restaient la Russie, la Prusse et le Danemark, dont l'attitude hostile inspirait les plus vives inquiétudes à M. de Vergennes. Ce fut à conjurer ces dangers qu'il employa activement le reste du temps qu'il demeura encore en Suède.

M. de Vergennes était encore à Copenhague lorsque le renvoi du duc d'Aiguillon le fit appeler, sur la recommandation du comte de Maurepas, à lui succéder au ministère des affaires étrangères (8 juin 1774). A peine avait-il pris possession de ces fonctions qu'il se prononçait énergiquement contre le rappel du parlement. Porté en général vers les maximes et les pratiques du pouvoir absolu, il ne fut pas entièrement étranger à la chute de Turgot (12 mai 1776), dont les réformes l'effrayaient. A l'extérieur sa politique tendit à préparer l'abaissement de l'Angleterre par de fortes alliances sur le continent. Admettant facilement les faits accomplis, mais tournant toute son habileté à en tirer parti, il ne chercha guère à être un obstacle aux partages de la Pologne ou de l'empire turc, qui lui paraissaient inévitables; mais il voulait acquérir pour la France des compensations sur le Rhin, en Italie et dans la Méditerranée. Pour atteindre ce résultat, il chercha son appui dans une union des États secondaires sous la protection de la France, et ce fut en particulier par une ligue de neutralité pour la liberté des mers qu'il se prépara à la lutte avec l'Angleterre. Le 28 mai 1777 il renouvela un traité d'alliance avec les cantons suisses, et sans favoriser ouvertement les *insurgents* d'Amérique, il ne s'opposa efficacement ni au départ de La Fayette et de ses amis, ni aux envois d'armes qu'opérait Beaumarchais, avec lequel il s'était mis secrètement en relation; enfin, lorsqu'un conflit entre l'Angleterre et la France parut ne pouvoir plus être évité, il envoya en Amérique M. de Rayneval, qui conclut le traité d'alliance offensive et défensive du 6 février 1778. Le rappel des ambassadeurs et les premières hostilités ayant bientôt suivi la dénonciation de ce traité, ce fut lui qui rédigea le manifeste destiné à expliquer aux yeux de l'Europe monarchique l'appui donné par la France à des sujets révoltés. Ce travail remarquable par lui-même l'est peut-être encore plus par les nombreuses remarques dont Louis XVI en couvrit les marges. Plus attentif que jamais à éviter un conflit sur le continent, la succession de Bavière (30 déc. 1777) le mit, à ce point de vue, aux prises avec des difficultés d'autant plus grandes qu'aux prétentions de l'Autriche se joignit l'influence que la reine, poussée par les sollicitations incessantes de Marie-Thérèse, prétendait exercer sur les décisions que prendrait la cour de France. Il se refusa à appuyer les prétentions de Joseph II, et au lieu d'une alliance effective sollicitée par celui-ci, parvint à faire accepter une médiation qui amena la paix de Teschen (13 mai 1779). On peut faire observer cependant que la réserve de la France, en jetant l'empereur du côté de la Russie, contribua peut-être à amener un nouveau partage de la Pologne. Cette même crainte d'être détourné de la guerre maritime par un conflit européen porta M. de Vergennes à engager la Porte à accorder à la Russie la libre navigation de la mer Noire et du Bosphore, prix bien élevé d'une paix précaire (1779), et à ne pas faire obstacle à l'élection de l'archiduc Maximilien à la coadjutorerie de Cologne et de Munster (1780). Il prépara et signa le traité de Paris (3 sept. 1783) qui, tout en vengeant la France de celui

(1) Documents puisés aux archives des affaires étrangères et cités par M. Geffroy.

(2) D'après les récits du temps, ce fut debout sur une échelle appliquée aux murs du parc d'artillerie, qu'il suivit la marche des événements, et qu'il apprit, par les acclamations populaires, le succès du coup d'État.

de 1763, fut au-dessous de ce qu'on devait attendre de nos succès sur mer et surtout dans l'Inde. S'il ne put s'opposer à la conquête de la Crimée par la Russie, il réussit, par une conduite plus ferme, à régler les différends survenus entre l'empereur et les Provinces-Unies, et qui avaient été soumis à l'arbitrage de Louis XVI (traité du 10 nov. 1785). Le traité de commerce signé avec l'Angleterre, le 26 septembre 1786, fut la dernière œuvre diplomatique de Vergennes, et l'industrie française ne s'en montra pas satisfaite. Relativement aux affaires de l'intérieur, dont il cherchait à se tenir le plus possible à l'écart, son influence n'avait pas été cependant sans laisser sa trace. Il avait en 1781 contribué à la chute de Necker, par des mémoires critiques qu'il adressa au roi sur le célèbre *Compte-rendu* de ce ministre; aussi plus tard, lorsqu'il allégua pour hâter la conclusion du traité de Paris la pénurie des finances, put-on lui reprocher le renvoi de celui-là même qui aurait pu trouver les ressources qui manquaient alors. Nommé en 1783 chef du conseil royal des finances, il essaya de succéder à la puissance de premier ministre qu'avait eue Maurepas en faisant créer un *Comité des finances*, à la tête duquel il fut placé et à qui tous les autres ministres devaient rendre leurs comptes. Il lui fallut l'appui de la reine pour maintenir cette innovation, que du reste il abandonna bientôt de lui-même. Il prit une part décisive à la nomination de M. de Calonne, au génie financier duquel il ajouta foi. Contrairement à l'opinion du ministre Breteuil, il fut d'avis de ne pas rendre publique l'*affaire du Collier* en la déférant au parlement, et s'opposa encore, plus tard, à ce qu'on commuât la peine de Mme de La Motte. L'administration de Calonne n'ayant fait que creuser plus profondément l'abîme du déficit, M. de Vergennes, qui fut alors chargé d'examiner avec Miromesnil la situation des finances, essaya d'abord de repousser les réformes que Calonne lui-même proclamait indispensables. Mais bientôt, convaincu de la nécessité de la convocation des notables, il se préparait à en tirer d'heureux résultats pour la France, lorsqu'il mourut, le 13 février 1787, au moment où ses conseils et son autorité sur l'esprit du roi auraient peut-être évité bien des fautes. Les événements de Pologne ne furent pas, dit-on, sans influence sur les progrès du mal qui l'enleva. Il laissait une fortune considérable à ses deux fils. Son frère aîné, d'abord président de la cour des comptes de Dijon, puis employé dans la diplomatie, fut le grand-père de l'aimable et spirituelle Mme de Rémusat, fille de Mme de Vergennes, née de Bastard, dont le salon fut célèbre sous la Restauration.

Outre plusieurs *Mémoires* du comte de Vergennes insérés dans *La Politique de tous les cabinets*, on a encore de lui un *Mémoire historique et politique sur la Louisiane* (Paris, an X, in-8°), suivi d'autres *Mémoires* sur l'Indostan, Saint-Domingue, la Corse et la Guyane. Eug. Asse.

Portrait du comte de Vergennes; s. l. (Liége), 1788, in-8°. — Mayer, *Vie publique et privée du comte de Vergennes*; Paris, 1789, in-8°. — Rulhières, *Le comte de Vergennes première cause des états généraux*; s. l. n. d. (1789), in-8°. — Levis (Duc de), *Souvenirs et Portraits*. — Vicq d'Azyr, *Éloges*. — Capefigue, *Louis XVI, son administration, etc.* — Besenval, *Mémoires*. — Bachaumont, *Mém. secrets*. — Métra, *Corresp. secrète*. — Droz, *Hist. du règne de Louis XVI*. — Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, dans la *Revue des deux mondes*, févr. 1864.

VERGERIO (*Pietro-Paolo*), dit *l'ancien*, savant littérateur italien, né vers 1349, à Capo d'Istria, mort vers 1420, en Hongrie. D'une famille illustre, mais ruinée, il s'adonna de bonne heure à l'étude des belles-lettres, et parcourut plusieurs villes d'Italie, où il donna des preuves éclatantes de son savoir dans la philosophie, le droit civil, les mathématiques, la langue grecque et la rhétorique. A Florence il avait eu pour maître le canoniste Zabarella, depuis cardinal, qui, charmé de ses talents et de sa docilité, le logea dans sa maison et le prit quelque temps pour domestique. Une étroite amitié les lia bientôt l'un à l'autre; Vergerio accompagna son protecteur à Rome, où il occupa des emplois obscurs, et à Padoue; dans cette dernière université il remplit avec succès, de 1393 à 1400, la chaire de dialectique. Le 7 mars 1404 il y reçut le diplôme de docteur en droit civil et canonique, dans les arts et en médecine. « On ne sait quel fut le motif, dit Niceron, qui l'engagea à prendre ces degrés dans un âge si avancé, ayant alors environ cinquante-cinq ans; lui surtout qui s'était déjà fait un grand nom parmi les savants de son temps. » Il fut choisi par François II de Carrare, seigneur de Padoue, pour être le précepteur de ses enfants; mais il tira plus d'honneur que de profit de cette situation, et la ruine des Carrare en 1406 laissa notre savant plus pauvre que jamais. L'étude et l'enseignement lui vinrent sans doute en aide, et aussi son fidèle ami Zabarella, qui l'emmena avec lui au concile de Constance (1415). Après la mort de ce dernier (1417), Vergerio, déjà cassé et vacillant d'esprit, se mit en quête d'un nouveau patron, et s'attacha à l'empereur Sigismond, qui adoucit les infirmités de sa vieillesse. On dit que son intelligence s'était égarée, et qu'il n'en jouissait plus que par intervalles. En 1419 il fit un voyage en Hongrie, et ne reparut plus à la cour. On a de lui : *De ingenuis moribus*; s. l. n. d. (vers 1472), in-4°; Rome, s. d. (vers 1474), in-4° : ces deux éditions paraissent être les plus anciennes d'un traité de pédagogie qui obtint une telle vogue qu'on alla jusqu'à l'expliquer dans les écoles; réimpr. avec des écrits du même genre à Milan, 1474, 1477, in-4°; à Brescia, 1485; à Paris, 1494; à Venise, 1499, in-4°, et fréquemment dans le siècle suivant; — *Petrarchæ vita*, dans *Petrarcha redivivus*, 1650, de Tomasini; — *Vitæ principum Car-*

variensium; *Epistola de morte Fr. Zabarellæ*; *Orationes et epistolæ variæ historicæ*, dans le t. XVI des *Rerum ital. script.* de Muratori. Parmi les ouvrages manuscrits de Vergerio l'ancien il faut signaler : *la Vie d'Alexandre*, par Arrien, en latin ; des harangues, des poésies et des épîtres latines ; une comédie intitulée *Paulus*. *L'Abrégé de Quintilien*, que Jean du Tillet a mis en français (1564, in-8°), et qu'il a attribué à Vergerio, n'est probablement pas de lui. P. Louisy.

P. Giovio, *Elogia*. — Bayle, *Dict. hist.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXVIII. — Muratori, Préface du t. XVI des *Rerum ital. script.* — Tiraboschi, *Storia letter.*, t. VI.

VERGERIO (*Pietro-Paolo*), dit *le jeune*, réformateur, de la même famille que le précédent, né vers 1495, à Capo d'Istria, mort le 4 octobre 1565, à Tubingue. Après le cours de ses études qu'il fit à Padoue, il y reçut le diplôme de docteur en droit, et en 1522 la chaire de notariat. En même temps il fréquenta le barreau, acquit de la réputation dans plusieurs affaires civiles, qu'il plaida soit à Padoue, soit à Venise, et remplit même dans la première de ces villes l'emploi de vicaire du podestat. Sa femme étant morte au bout de quelques années de mariage, il se rendit à Rome, et grâce à ses talents, à son renom de probité et au crédit de son frère Aurelio, s'avança fort avant dans les bonnes grâces de Clément VII. Ce pontife, qui avait à cœur de réparer les échecs que les progrès de la réforme avaient fait subir à l'Église, envoya Vergerio auprès de Ferdinand, roi des Romains, en qualité de nonce (1530), avec l'ordre de s'opposer par toutes les voies à la tenue d'un concile national. Celui-ci soutint avec vigueur et adresse les intérêts de l'Église, et s'efforça mais en vain de faire accepter aux protestants la proposition d'un concile qui serait assemblé dans une ville d'Italie (1533). Paul III, qui fut élu en 1534, parut plus disposé que son prédécesseur à souscrire aux vues de l'empereur et aux réclamations générales de l'Allemagne. Après avoir rappelé à Rome son légat pour connaître précisément de lui l'état de la question, il le chargea d'annoncer qu'il adhérait à la mesure si vivement souhaitée, en fixant la réunion du futur concile pour le 23 mai 1537 à Mantoue. Tel fut l'objet des conférences que Vergerio eut avec plusieurs princes, et notamment avec Luther, qu'il entretint en passant à Wittemberg (1). Au retour de sa mission, il en remplit une nouvelle auprès de Charles V, qui était à Naples, et fut élevé à l'épiscopat en récompense de ses services, ce qui l'obligea d'embrasser l'état ecclésiastique, dont il n'avait porté jusqu'alors que les insignes extérieurs. D'abord évêque de Madrusch, bourg d'Istrie (1536), puis transféré à la fin de la même année à Capo d'Istria, il s'acquitta avec beaucoup d'ardeur et de zèle de devoirs qu'il n'avait pas recherchés. En 1540 il accompagna en France le cardinal Hippolyte d'Este, et en 1541 il assista au congrès de Worms avec une mission particulière de François Ier, « afin d'être moins suspect aux Allemands, raconte Sarpi, et par là plus en état de servir utilement le pape sous le nom d'autrui ». Quoi qu'il en soit du double rôle qu'il paraît avoir joué dans cette circonstance, il devint suspect à la cour de Rome, et se retira dans son diocèse pour travailler à sa justification. Il commença un livre contre les protestants ; mais en étudiant leurs écrits pour mieux les réfuter, il ne tarda pas à se convaincre qu'ils avaient raison, et amena le même changement dans l'esprit de son frère Giambattista, évêque de Pola. Tous deux se mirent dès lors à propager la réforme.

Les persécutions commencèrent bientôt contre les prélats novateurs et leurs adhérents, déjà nombreux. Ne se voyant plus en sûreté à Capo d'Istria, Vergerio partit pour Mantoue (1545), et de là se présenta au concile de Trente (1546); on refusa de l'y admettre, par ordre exprès du pape, qui aurait préféré de l'attirer à Rome (1). Sa cause fut renvoyée devant le nonce Giovanni della Casa et le patriarche de Venise ; il tira l'affaire en longueur pendant deux années, au bout desquelles il lui fut défendu d'approcher de son diocèse (1548), où il faisait de temps à autre quelques visites à la dérobée. Son frère l'évêque étant mort à cette époque, Vergerio se persuada qu'on l'avait empoisonné ; ayant appris d'ailleurs qu'un de ses plus violents ennemis avait été chargé de le poursuivre en qualité d'inquisiteur général, il s'exila volontairement (1er mai 1549), et passa chez les Grisons, puis dans la Valteline, et enfin à Tubingue (1553). Ce fut là qu'il mourut, faisant fonctions de ministre évangélique, après avoir entrepris plusieurs voyages en Pologne, en Prusse, en Allemagne, dans l'intérêt de la communion qu'il avait embrassée. Dans les derniers temps de sa vie il fut mêlé à beaucoup de négociations politiques et religieuses, dans le détail desquelles il serait fastidieux d'entrer, et qui semblent corroborer cette réflexion de Sarpi que notre ex-évêque « n'ayant pas moins de hardiesse que de vivacité, était de l'humeur de certaines gens qui ne peuvent vivre sans manier des affaires, et qui s'imaginent que les affaires ne peuvent être traitées sans eux ». Au reste il ne jouissait pas d'une influence bien grande ; les protestants le soupçonnèrent d'avoir envie de retourner au papisme, parce qu'il conseillait l'alliance des deux religions, et Seckendorf prétend que c'était un esprit versatile et un théologien peu profond. Du côté des catholiques italiens, Vergerio fut exposé aux invectives les plus passionnées ; della Casa, dépassant

(1) Cette dernière entrevue n'offrit rien de remarquable, et les détails circonstanciés qu'en a donnés Sarpi ont été pleinement réfutés par Pallavicini et Seckendorf.

(1) Il fut repoussé pour le motif apparent qu'il avait nié l'authenticité des légendes de saint-Georges et de saint-Christophe, réputées apocryphes du reste par Paul III

en fureur les attaques de Muzio et d'Hosius, l'accusa d'avoir assassiné sa femme.

Les écrits de Vergerio sont devenus très-rares, parce que l'inquisition s'est appliquée à les supprimer rigoureusement ; presque tous sont des opuscules de quelques pages. Nous citerons les suivants : *De republica veneta liber ;* Rome, 1526, in-4° : attribué à tort par Gesner à Vergerio l'ancien ; — *De unitate et pace Ecclesiæ;* Venise, 1542, in-4° : harangue prononcée au congrès de Worms ; — *XII trattatelli ;* Bâle, 1549, 1550, in-8° ; — *Le VIII difesioni del Vergerio, ovvero Trattato delle superstitioni d'Italia e dell' ignoranza de' sacerdoti ;* Bâle, 1550, in-8° : impr. par les soins de Celio Curione ; — *A principi d'Italia ;* s. l., 1550, in-8° : lettre dirigée contre le culte de la Vierge et des saints ; — *Il Vergerio a papa Giulio III;* s. l. n. d. (1551), in-8° : c'est une réfutation des *Vergeriane* de Muzio ; — *Concilium non modo Tridentinum sed omne papisticum, perpetuo fugiendum esse omnibus piis ;* s. l. (Berne), 1553, in-4° ; — *Della Camera e statua della Madonna chiamata di Loreto;* Tubingue, 1554, in-8° ; trad. en latin ; — *Retrattazioni dei Vergerio ;* ibid., 1556, in-8° ; — *De Gregorio papa ejus nominis primo ;* Kœnigsberg, 1556, in-4° ; — *Historia di papa Giovanni VIII, che fù femina ;* s. l., 1556, in-8° ; — *Dialogi IV de libro quem St. Hosius contra Vergerium edidit ;* Tubingue, 1559, in-4° ; — *Postremus catalogus hæreticorum conflatus Romæ ;* Pfortzheim, 1560, in-8°. Vergerio a publié comme éditeur quelques ouvrages de controverse, qu'il a accompagnés de notes. En 1563 il commença de recueillir ses propres écrits ; mais le t. Ier a seul paru (*Opera adversus papatum ;* Tubingue, in-4°.)

VERGERIO (*Aurelio*), frère du précédent, cultiva la poésie avec distinction ; il mourut en 1532, à Rome. P. LOUISY.

Schelhorn, *Apologia pro P.-P. Vergerio ;* Ulm, 1754, 1760, in-4°. — Carli, *Vita di P.-P. Vergerio*, dans ses *Œuvres*, t. XV. — Sixt, *Vie du même* (en allem.) ; Brunswick, 1856, in-8°. — Adam, *Vitæ theolog. exter.* — Verheiden, *Elogia*, p. 151. — Gesner, *Bibl.* — Fischlin, *Supplem. ad theol. Wittemberg.* — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXVIII. — Seckendorf, *Hist. lutheranismi.* — Sarpi, *Hist. concilii tridentini.* — Mac-Crie, *Hist. of the reformation in Italy* ; 1827, in-8°.

VERGERS (*Marin* NOEL DES), député, né à Ervy (Aube), le 19 août 1759, mort à Paris, le 8 août 1836. Dans l'article que nous avons consacré à son fils (*voy.* NOEL), nous avons dit par erreur que Marin Noel des Vergers avait été anobli par Louis XVI. Appartenant à une ancienne famille de Normandie dont les titres remontaient au quatorzième siècle (1), il n'avait nul besoin d'une faveur royale, dont sa naissance le dispensait et que ses goûts modestes ne l'auraient pas porté à solliciter s'il n'en avait pas été en possession. Tandis que son frère aîné faisait ses preuves pour entrer dans un régiment de cavalerie, des Vergers se destinait par ses études à la magistrature, lorsque la dissolution des parlements et la révolution arrêtèrent brusquement sa carrière. Il ne crut pas devoir quitter son pays, et quoique menacé par les orages politiques, bien qu'obligé d'abandonner Paris pendant la terreur, il se voua à l'industrie et sut s'y s'y créer une position des plus honorables. Retiré de bonne heure des affaires, il s'est dès lors consacré tout entier à des fonctions honorifiques. Pendant dix ans il siégea comme juge au tribunal de commerce, et s'il en refusa à plusieurs reprises la présidence, qui lui fut offerte avec instance, il sut mettre du moins au service de ses fonctions consulaires les connaissances qu'il avait acquises dans l'étude de la jurisprudence : ses travaux manuscrits sur le droit commercial le mettaient souvent en effet dans le cas d'éclairer ses collègues sur les questions les plus ardues. Chaque année, pendant longtemps, il se vit choisi par les notables commerçants de Paris pour présider leur assemblée, et appelé tour à tour à la chambre de commerce du département de la Seine, au conseil de la Banque de France, il fut en 1831 nommé député de l'arrondissement de Tonnerre, que sa famille habitait depuis deux siècles, et siégea jusqu'en 1834. Il mourut à soixante-dix-sept ans, avec la conscience d'avoir servi son pays dans le nouvel ordre de choses par son dévouement et ses conseils comme ses ancêtres l'avaient autrefois servi par leurs armes.

Moniteur univ., passim. — *Doc. part.*

VERGIER (*Jacques*), poëte français, né à Lyon, le 3 janvier 1655, mort à Paris, le 18 août 1720. Il était fils d'un cordonnier. Dès sa jeunesse il vint à Paris pour y achever ses études en théologie ; mais il ne dépassa point le degré de bachelier en Sorbonne, et quitta le petit collet. Son protecteur, M. de Seignelay, lui donna, en 1688, une place d'écrivain principal au Havre, et le nomma, en 1690, commissaire ordonnateur de la marine. Il devint ensuite président du conseil de commerce à Dunkerque, et ne quitta ses fonctions qu'en 1714, pour aller vivre à Paris et passer sa verte vieillesse en compagnie des beaux-esprits. Il y habitait depuis six ans, lorsqu'il fut attaqué dans la rue du Bout-du-Monde, près de la rue Montmartre, par plusieurs assassins de la bande de Cartouche, qui le tuèrent à coups de pistolet et de poignard. Vergier a fait un grand nombre de poésies légères une historiette en vers, *Zeila, ou l'Africaine*, et une nouvelle en prose et en vers, *Don Juan et Isabelle*. Ses chansons de table eurent, au commencement du dix-huitième siècle, une grande réputation pour leur naturel et leur délicatesse ; elles sont tout

(1) Extrait des registres du conseil d'État en date du 16 mai 1789 et certificat de Chérin, généalogiste des ordres du Roi, d'où il résulte que la famille des NOEL descend par une succession non interrompue en légitime mariage de Jean Noël, écuyer, seigneur de Feuquerolles, de Plainville, de Valennay, tué en 1415, sur le champ de bataille d'Azincourt.

à fait oubliées aujourd'hui. Ses contes sont ses meilleurs ouvrages : le style en est simple, naïf, quelquefois élégant, mais plus souvent négligé, faible, prosaïque; il y a de l'invention et de la gaieté, mais parfois la licence y est poussée jusqu'à la grossièreté. Les œuvres de Vergier n'ont été publiées qu'après sa mort, sous les titres d'*Œuvres diverses* (Rouen, 1726, 2 vol. in-12; Amst. (Genève], 1726, 1742, 2 vol. in-12), de *Contes, Nouvelles et Poésies* (Amst. [Paris], 1727, 2 vol. in-8°), d'*Œuvres* (Amst., 1731, 2 vol. in-12; La Haye, 1731, 3 vol. in-12; Lausanne, 1750, 1752, 2 vol. in-12), d'*Œuvres et Contes* (Londres [Paris], 1780, 3 vol. in-18); et de *Contes et poésies érotiques, suivis d'un choix de ses chansons bachiques et galantes* (Paris, 1801, 2 vol. in-18), édit. de Nougaret.

Titon du Tillet, *le Parnasse français*. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — J.-B. Rousseau, *Corresp.* — Amanton, *Lettres bourguignonnes*.

VERGILIANUS (*Quintus Fabius*), lieutenant d'Appius Claudius Pulcher en l'an 51 av. J.-C. Il se rangea au parti de Pompée lorsqu'éclata la guerre civile.

Cicéron, *Ad fam.*, III, 3, 4; *ad Attic.*, VIII, 11.

VERGNIAUD (*Pierre-Victurnien*), un des chefs du parti girondin, né à Limoges, le 31 mai 1753 (1), exécuté à Paris, le 31 octobre 1793. Il était fils d'un fournisseur des vivres du régiment de cavalerie en garnison à Limoges. Confié de bonne heure à un savant jésuite, ancien congréganiste du collége de cette ville, il fit d'excellentes humanités. Turgot l'appelait souvent chez lui, l'encouragea par ses éloges, et, après la ruine de son père, qui arriva en 1771, par l'effet de la cherté des grains, il lui procura une bourse au collége du Plessis à Paris. Au sortir de ce collége Vergniaud suivit les cours de théologie au séminaire de la Sorbonne; mais là, flottant entre ses goûts et ses besoins, poussé par la nécessité vers l'état ecclésiastique, et retenu par les tendances philosophiques de son esprit, il songeait moins à se faire prêtre qu'à étudier Voltaire et Montesquieu, et à écrire des pièces de poésie légère. Le succès de ses vers lui ouvrit le salon de Thomas; il y connut le président Dupaty, ainsi qu'un directeur des tailles au contrôle général, Dailly, qui le plaça dans cette administration. Ce genre de travail le rebuta promptement : il se retira, et perdit par sa faute le bureau de recette qu'on songeait à lui donner. Il revint à Limoges auprès de son père (févr. 1780), sans avoir de profession, sans savoir même s'il en aurait jamais une. Ce fut son beau-frère, l'ingénieur géographe Alluaud, qui l'éclaira sur sa véritable vocation : il lui conseilla de pratiquer le barreau, en lui promettant de subvenir à ses frais d'étude. Vergniaud se rendit à Bordeaux avec une recommandation pressante pour Dupaty. Arrivé le 22 avril 1780, il fut accueilli à bras ouverts par Dupaty, qui l'accepta pour secrétaire aux appointements de 400 livres. Le 4 mai 1781 il était bachelier en droit, et le 25 août suivant admis comme avocat au parlement. Il plaida sa première cause le 13 avril 1782, et la gagna. Dès lors il cessa d'être à charge à sa famille, et les émoluments de sa profession, croissant chaque jour, lui formèrent en peu d'années une fortune modeste, qui depuis suffit constamment à ses besoins (1). Ses plaidoiries l'avaient déjà placé au nombre des membres les plus célèbres du barreau de Bordeaux, lorsque la révolution de 1789, saluée par lui avec enthousiasme, vint ouvrir à son beau talent une plus vaste carrière. Cependant il n'eut pas le bonheur de faire partie de l'Assemblée constituante; mais il suivit ses travaux avec le plus vif intérêt, et il commença son apprentissage politique en exerçant les fonctions d'administrateur du département de la Gironde (1790). Enfin, lors des élections du mois de septembre 1791, il fut élu député à l'Assemblée législative par l'assemblée électorale du département.

Dès son début Vergniaud se plaça sur les bancs de l'opposition, et sembla manifester des tendances républicaines. Six jours après l'ouverture de la session (6 oct.), il prit la parole pour appuyer les motions démocratiques de Grangeneuve et de Couthon, sur le cérémonial à observer avec le roi, et pour la suppression des mots *sire* et *majesté*, comme entachés d'une couleur féodale. Néanmoins, il ne rompit pas trop ouvertement avec le principe monarchique. Il en résulta que les républicains le regardèrent comme royaliste et que le parti de la cour et le parti constitutionnel le crurent républicain. Tout porte à croire qu'il avait pris Mirabeau pour modèle; mais s'il parvint souvent à rappeler le grand orateur de la Constituante, si quelquefois, suivant une expression du temps, « la foudre de Mirabeau se rallumait dans ses mains, » il s'en fallait de beaucoup qu'il eût comme lui les qualités de l'homme d'État. A son exemple, il crut pouvoir quand il aurait, avec l'appui du peuple, dompté le parti contre-révolutionnaire, tout puissant auprès du roi, obliger ce prince à marcher avec la constitution. Mais, contrairement à Mirabeau, qui, dans son système de bascule, avait au moins l'avantage de ne jamais dévier du principe de la monarchie constitutionnelle, Vergniaud pencha trop ouvertement pour la république. D'ailleurs, à cette époque le rapprochement de ces deux éléments, si contraires, ne pouvait être qu'une illusion. Mais ses

(1) Extrait des registres de la paroisse de Saint-Michel des Lions : « Le 31 mai 1753 a été baptisé, dans cette église, Pierre-Victurnien, fils de Pierre Verniau (sic) et de Catherine Baubiat, son épouse, né le même jour, rue du Clocher. A été parrain Pierre-Victurnien Dassier, ancien greffier au bureau des finances de Limoges, et marraine demoiselle Catherine Baubiat. »

(1) C'est à tort que M. de Lamartine, confondant les époques et les circonstances, a dit dans l'*Histoire des girondins* (t. III, liv. XVIII), que Vergniaud, devenu député, vivait à Paris, grâce aux secours pécuniaires que lui fournissait son beau-frère.

erreurs furent trop durement expiées en 1793, pour qu'on puisse encore aujourd'hui manquer d'indulgence à son égard. S'il eut plusieurs moments de faiblesse, il montra le plus souvent un vrai patriotisme. De tous les girondins c'est, avec Condorcet, celui dont la perte a causé le plus de regrets.

Jusqu'au 24 mars 1792, c'est-à-dire jusqu'à ce que le ministère feuillant eût été remplacé par les ministres de la Gironde, Vergniaud resta dans l'opposition. Il prit la parole moins souvent que Guadet, l'improvisateur par excellence; mais chaque fois qu'il parut à la tribune, ce fut pour y produire une impression profonde. Les émigrés, les frères du roi, les ministres de Narbonne, Bertrand de Molleville et de Lessart, éprouvèrent tour à tour le pouvoir de son éloquence, tantôt grave, tantôt impétueuse, toujours élégante, toujours fleurie, en même temps que pleine d'images, de richesse et de pompe. Dès le commencement de la session (25 oct.), son discours contre les émigrés fut son premier triomphe; il fut porté à la vice-présidence le 16 octobre, et le 31 à la présidence. Il occupait encore le fauteuil lorsque le ministre de la justice, après avoir informé l'Assemblée que le roi donnait sa sanction au décret concernant son frère (depuis Louis XVIII), mais la refusait au décret contre les émigrés, avant de l'avoir soumis à un plus mûr examen, voulut expliquer les motifs de ce refus. On pensait que selon l'esprit de la constitution il n'en avait pas le droit. Vergniaud le lui fit connaître en ces termes : « Oserai-je vous représenter, monsieur, que vous opinez dans la question? — Osez, osez, monsieur le président! » cria-t-on de toutes parts, et la parole fut retirée au ministre. Comme tous les députés de son parti, il se montra grand partisan de la guerre. En effet, il n'y avait pas d'autre moyen de mettre les émigrés à la raison et de faire accepter la révolution par les rois étrangers. D'un autre côté, du moins les girondins se l'imaginaient-ils, la guerre devait les porter au pouvoir et les y consolider. Détestés par la cour, mais craignant de se voir déborder par les montagnards, ils espéraient, à l'aide de quelque victoire importante, dominer en même temps le peuple et le roi. Malheureusement il n'en fut rien; ils arrivèrent bien au pouvoir, mais les opérations militaires furent insignifiantes ou inefficaces, et la division s'établit au sein de leur ministère. Vergniaud garda quelque temps le silence après le 24 mars 1792, jour de l'installation du nouveau cabinet, où figuraient Roland et Clavière avec Dumouriez. Cependant, lorsqu'il vit la cour repousser systématiquement Roland, et le regarder comme un sans-culotte, lorsqu'il vit Dumouriez rompre avec la Gironde, il retrouva son ancienne énergie, et avec elle toute son éloquence.

Après la destitution de Roland, de Clavière et de Servan (13 juin), Vergniaud reprit ouvertement son rôle d'opposant. Le 18 juin il blâma fortement la conduite du général La Fayette, qui avait adressé une lettre presque menaçante à l'Assemblée. Le 20 juin, au moment où le peuple envahissait les Tuileries, il fit décréter que soixante commissaires se rendraient auprès du roi pour le protéger tant qu'il y aurait du danger. Mais Dumolard ayant demandé qu'on prît des mesures pour dissiper le rassemblement par la force, Vergniaud repoussa cette demande, qui aurait renouvelé la scène sanglante du Champ-de-Mars. D'ailleurs les girondins n'étaient pas étrangers aux événements de cette journée, qui suivant eux devait ramener leurs protégés au ministère. Vergniaud fut lui-même choisi pour faire partie de la députation, et il s'acquitta de cette tâche avec beaucoup de fermeté. Toutefois le 20 juin n'ayant pas répondu à l'attente de la Gironde, il se vit obligé de renouveler ses attaques contre la cour. Plusieurs fois déjà il s'était plaint de l'existence d'un comité autrichien dans le château des Tuileries; il porta ses coups encore plus haut, quand il vit le roi lui-même se conduire comme s'il eût été d'accord avec les cabinets étrangers. Le 3 juillet la discussion s'étant ouverte sur le rapport de Jean Debry, relativement à la situation de la France, Vergniaud parut le premier à la tribune. Jamais discours plus adroit et en même temps plus audacieux n'avait été à l'adresse du roi. Mêlant les allusions aux menaces, présentant les faits sous la couleur d'une supposition, il commença par rappeler que c'était *au nom du roi* que les princes français essayaient de soulever contre la nation toutes les cours de l'Europe; que c'était *pour venger la dignité du roi* qu'avait été conclu le traité de Pilnitz; que c'était pour *défendre le roi* que les émigrés s'apprêtaient à déchirer le sein de leur patrie. Il invoqua ensuite le texte de la constitution, portant que le roi serait censé avoir abdiqué la royauté s'il ne s'opposait pas par un acte formel aux entreprises armées dirigées contre la nation, et il donna à entendre que le temps était venu d'appliquer cette disposition; car il ne fallait pas, selon lui, juger un monarque sur ses actes officiels, mais sur l'effet de ses démarches occultes, sur l'esprit et le résultat de l'ensemble de son administration. Enfin, il termina par une apostrophe des plus foudroyantes :

« O roi, qui sans doute avez cru avec le tyran Lysandre que la vérité ne valait pas mieux que le mensonge, et qu'il fallait amuser les hommes par des serments, comme on amuse les enfants avec des hochets; qui n'avez feint d'aimer les lois que pour conserver la puissance qui vous servirait à les braver; la constitution, que pour qu'elle ne vous précipitât pas du trône, où vous aviez besoin de rester pour la détruire; la nation, que pour assurer le succès de vos perfidies, en lui inspirant de la confiance : pensez-vous nous donner le change sur la cause de nos malheurs par l'artifice de vos excuses et l'audace de vos sophismes? Était-ce nous défendre que d'opposer aux soldats étrangers des

forces dont l'infériorité ne laissait pas même d'incertitude sur leur défaite? La constitution vous laissa-t-elle le choix des ministres pour notre bonheur ou notre ruine? Vous fit-elle chef de l'armée pour notre gloire ou notre honte? Vous donna-t-elle enfin le droit de sanction, une liste civile et tant de prérogatives pour perdre constitutionnellement la constitution et l'empire? Non, non, homme que la générosité des Français n'a pu émouvoir; homme que le seul amour du despotisme a pu rendre sensible, vous n'avez point rempli le vœu de la constitution : elle peut être renversée; mais vous ne recueillerez point le fruit de votre parjure. Vous ne vous êtes point opposé par un acte formel aux victoires qui se remportaient en votre nom sur la liberté; mais vous ne profiterez pas de ces indignes triomphes. Vous n'êtes plus rien pour cette constitution, que vous avez si indignement violée; pour ce peuple, que vous avez si lâchement trahi. »

Toutefois il ne tira aucune conclusion directe contre Louis XVI, et se borna à demander que la patrie fût déclarée en danger, et que les ministres fussent rendus responsables des troubles intérieurs et de toute invasion du territoire. Ce contraste entre l'énergie de son discours et la mollesse de ses motions s'explique par une circonstance toute particulière. Au moment où Vergniaud tonnait avec tant de force, Louis XVI avait reçu ou allait recevoir la fameuse lettre que les triumvirs girondins avaient secrètement remise au peintre Boze, lequel s'était chargé de la faire tenir au roi par l'intermédiaire de Thierry, son premier valet de chambre. Dans ce mémoire apostillé par eux, Gensonné, Guadet et Vergniaud s'engageaient à sauver Louis XVI s'il consentait à reprendre pour ministres Roland, Clavières et Servan. Soit que Thierry eût déjà fait connaître son refus, et que Vergniaud eût encore l'espérance de faire rétracter ce refus, il est évident qu'il se proposait avant tout d'intimider la cour. Sa dernière phrase révèle tout le sens de son discours, qui n'était rien autre chose qu'une proposition de paix, précédée d'une menace de guerre.

« Mais non (s'était-il empressé d'ajouter au milieu des applaudissements qui avaient accueilli sa péroraison), si nos armées ne sont point complètes, le roi n'en est sans doute pas coupable; *sans doute, il prendra les mesures nécessaires pour nous sauver;* sans doute, la marche des Prussiens ne sera pas aussi triomphante qu'ils l'espèrent; mais il fallait tout prévoir et tout dire, *car la franchise peut seule nous sauver.* »

Ce qu'il y a de certain, c'est que si les Girondins l'avaient voulu, il ne leur aurait pas été difficile de faire prononcer la déchéance de Louis XVI après le discours de Vergniaud. Ils ne le firent pas, dans l'espoir que les négociations entamées avec la cour arriveraient à bonne fin. Dans l'intervalle qui s'écoula jusqu'au 10 août, le parti girondin, effrayé de l'ascendant que prenaient les jacobins, manifesta moins de violence dans son opposition.

Lorsque éclata le mouvement insurrectionnel, auquel coopérèrent quelques-uns des plus obscurs d'entre eux, il dépassa le but que s'étaient marqué les chefs de la Gironde. Ils s'efforcèrent d'arrêter le mouvement populaire et de relever l'échafaudage de la monarchie représentative. Tout indique qu'alors ils désiraient sinon replacer Louis XVI sur le trône, du moins lui donner son fils pour successeur, combinaison qui, vu la minorité du nouveau prince, aurait nécessité une régence. Vergniaud, Guadet et Gensonné présidèrent successivement le 10 août l'Assemblée législative. La commission extraordinaire dite des vingt et un, où leur parti dominait, évita de proposer la déchéance de Louis XVI, et se décida pour sa suspension provisoire. Ce fut Vergniaud qui au nom de cette commission vint en faire la proposition. « Je viens, dit-il, vous présenter une mesure bien rigoureuse; mais la douleur dont vous êtes tous pénétrés m'assure que vous jugerez combien elle est nécessaire au salut de la patrie. » Le décret fut adopté sans discussion. Le 2 septembre Vergniaud trouva des paroles courageuses. Le tocsin sonnait, et l'on ignorait encore que ce signal d'alarme appelât en même temps à la défense de la patrie et au massacre des prisonniers.

« C'est aujourd'hui, s'écria Vergniaud, que Paris doit vraiment se montrer dans toute sa grandeur! Je reconnais son courage à la démarche qu'il vient de faire, et c'est maintenant qu'on peut dire que la patrie est sauvée..... Mais au milieu de ces espérances flatteuses, il est une réflexion qu'il ne faut pas dissimuler. Nos ennemis ont un grand moyen, c'est celui des terreurs paniques; car, vous le savez, il est des hommes pétris d'un limon si fangeux qu'ils se décomposent à l'idée du danger..... Que Paris résiste à ces terreurs, et la victoire couronnera nos efforts. Hommes du 14 juillet et du 10 août, c'est vous que j'invoque..... Vous avez chanté, célébré la liberté, il faut la défendre... Il n'est plus temps de discourir, il faut piocher la fosse de nos ennemis, ou chaque pas qu'ils font en avant pioche la nôtre. »

Ces paroles eurent beaucoup de retentissement dans l'Assemblée et au dehors. Mais quoique Vergniaud fût complètement étranger aux massacres de septembre, on peut lui reprocher de n'avoir pas montré assez d'énergie pour les arrêter lorsqu'il en était temps encore. Quelle plus belle occasion de déployer toutes les ressources de l'éloquence en faveur de l'humanité! A sa voix, l'Assemblée tout entière aurait été se jeter entre les bourreaux et les victimes. Ne l'ayant pas fait, il aurait dû au moins éviter de revenir trop souvent sur cet horrible attentat, lui qui avait montré une indulgence excessive pour les meurtriers d'Avignon. Loin d'agir ainsi, il essaya plusieurs fois de faire peser sur toute la Montagne la responsabilité d'un massacre qui n'avait été conçu et dirigé que par quelques meneurs cachés. D'ailleurs, sa haine contre la Commune de Paris ne l'empêchait pas de réchauffer le patriotisme des Français. Le 16 septembre,

après avoir longtemps parlé contre les massacreurs, il terminait son discours en ces termes : « Au camp, citoyens, au camp! *Oublions tout, excepté la patrie!* Au camp, citoyens, au camp! »

Tel fut le rôle de Vergniaud à l'Assemblée législative, rôle de grand orateur plus que d'homme d'État. Sa réélection à la Convention nationale le mit dans une position d'autant plus délicate que dès sa première séance cette assemblée décréta la république. Jusque-là Vergniaud avait bien fait quelquefois de l'opposition tant soit peu républicaine; mais en définitive, il s'était avant tout montré partisan de la monarchie représentative. Il avait donc le désavantage d'arriver avec des précédents royalistes, désavantage dont ses rivaux allaient profiter. Sa liaison avec Guadet et Gensonné devait aussi lui devenir funeste, parce que ses deux collègues se laissaient presque toujours mener, et souvent compromettre, l'un par Brissot, l'autre par Dumouriez. Il semble qu'il le sentit lui-même, car il se rapprocha de Ducos et de Boyer-Fonfrède, également députés de la Gironde, mais bien plus franchement républicains que Guadet et Gensonné. Malheureusement, Ducos et Fonfrède rêvaient une république à la manière des États-Unis d'Amérique, ou sur le modèle de la Hollande et de la Suisse. Il en résulta que Vergniaud fut accusé tantôt d'oligarchie pour ses relations avec Gensonné et Guadet sous la Législative, tantôt de fédéralisme pour ses rapports avec Ducos et Fonfrède, qui partageaient à peu près les mêmes idées de Buzot. Enfin, comme les girondins oligarques (les brissotins) et les girondins fédéralistes (les buzotins) avaient tous cela de commun, qu'ils haïssaient Paris, Vergniaud, qui n'eut pas assez de supériorité ou assez d'énergie pour dominer les uns et les autres, se trouva presque toujours dans l'alternative de se voir isolé ou de se voir confondu avec une foule de députés dont il n'approuvait le plus souvent ni les opinions ni la conduite.

Dès l'ouverture de la session conventionnelle (21 sept. 1792) Vergniaud fut nommé secrétaire avec Brissot, Guadet, Condorcet, etc. Dès le début de la session aussi il se prononça fortement contre la Montagne. Le 10 octobre il fut élu membre du premier comité de constitution. Lors du procès du roi, il se trouva dans une position fort embarrassante. Le souvenir des négociations qu'il avait entamées avec Louis XVI pendant la session de l'Assemblée législative le portait, autant que l'humanité, à faire prévaloir le parti de l'indulgence; aussi le vit-on d'abord voter pour l'appel au peuple. Cette mesure ayant été rejetée, il se prononça pour la mort. Il quitta le fauteuil de la présidence (1) pour motiver son vote en ces termes : « Dans mon opinion, les principes et des considérations politiques d'un intérêt majeur faisaient un devoir à la Convention de recourir à la volonté nationale, exprimée dans les assemblées primaires. La Convention en a décidé autrement; j'obéis, ma conscience est acquittée. Il s'agit maintenant de la peine à infliger à Louis; j'ai déclaré hier que je le reconnaissais coupable de conspiration contre la liberté et la sûreté nationale; il ne m'est pas permis aujourd'hui d'hésiter sur la peine; la loi parle : c'est la mort. Mais en prononçant ce mot terrible, inquiet sur le sort de ma patrie, sur les dangers qui menacent même la liberté, sur tout le sang qui peut être versé, j'exprime le même vœu que Mailhe, et je demande qu'il soit soumis à une délibération de l'Assemblée. » Enfin (ce qu'on n'aurait pas dû croire), après avoir voté pour l'appel au peuple et manifesté, à l'exemple du député Mailhe, le désir que l'Assemblée différât l'exécution, il vota contre le sursis. C'était lui qui, en qualité de président, avait à prononcer la sentence du roi : il s'acquitta avec beaucoup de dignité de cette tâche pénible. « Citoyens, dit-il, je vais proclamer le résultat du scrutin. Vous allez exercer un grand acte de justice; j'espère que l'humanité vous engagera à garder le plus profond silence : quand la justice a parlé, l'humanité doit avoir son tour. » Puis, après avoir lu le recensement des votes, il ajouta, avec l'accent de la douleur : « Je déclare, au nom de la Convention nationale, que la peine qu'elle prononce contre Louis Capet est la mort. »

Malgré la sévérité de son vote, dans la question de l'application de la peine et dans la question du sursis, Vergniaud ne put regagner la confiance du parti populaire. En effet, dans la séance du 3 janvier 1793, Gasparin avait dénoncé le mémoire que les triumvirs girondins avaient fait remettre au roi, vers la fin de juillet 1792; et le fait avait été avoué par eux. Cette malheureuse circonstance fit le plus grand tort aux girondins, et ne contribua pas peu à faire retomber sur Vergniaud lui-même une part de discrédit. Les intrigues de Brissot et la trahison de Dumouriez vinrent encore aggraver la position des girondins et celle de Vergniaud; d'accusateurs, ils devinrent accusés. Vergniaud se défendit d'abord avec autant de talent que de courage. Attaqué par Robespierre, dans le commencement du mois d'avril, il n'eut pas de peine à repousser le reproche de complicité avec Dumouriez; mais il n'en était pas de même pour Gensonné, qui correspondait avec le général et qui était l'ami de Vergniaud. Aussi, dans sa réplique, ce dernier ne put-il obtenir qu'un succès d'éloquence (10 avril). Après l'imprudent décret d'arrestation lancé contre Marat par les girondins, le parti populaire résolut de frapper ces derniers avec leurs propres armes; menacé dans son existence même, il ne connut plus de bornes. Dès le 15 avril des pétitionnaires

(1) Il l'occupa du 11 au 28 janvier 1793.

vinrent, au nom de trente-cinq sections, demander l'expulsion de vingt-deux députés; inutile de dire que le nom de Vergniaud figurait sur la liste des proscrits. Cette première tentative échoua, ainsi qu'une seconde, renouvelée trois jours après; mais bientôt la commission des douze, création toute girondine, alarma de nouveau le peuple par des mesures non moins illégales que maladroites. et alors, les masses, après avoir renversé la commission des douze dans la journée du 31 mai, vinrent, dans la journée du 2 juin, arracher par la violence un décret d'arrestation contre les vingt-deux députés déjà désignés. La conduite de Vergniaud à cette terrible époque a été taxée de mollesse. Si par ce mot on veut dire indécision, le reproche est fondé; mais cette indécision même prouve que Vergniaud était loin d'approuver l'opiniâtreté de Guadet, les fautes de la commission des douze et l'ensemble de la conduite du parti girondin. Si sa conviction n'eût pas été ébranlée par le spectacle de tant d'imprudences, alors, comme dans tous les moments de danger, il eût retrouvé son courage, et avec lui sa noble éloquence. Désabusé sur la sagesse de son parti, manquant de confiance dans Brissot, qui mettait en avant l'impétueux Guadet, il s'efforça de réparer leurs fautes en faisant appel aux sentiments d'union. Mais loin de les sauver par une modération, d'ailleurs un peu tardive, il fut entraîné dans leur chute. Ce n'est pas au sein des révolutions que les passions raisonnent, et bien du temps a dû s'écouler avant que l'impartialité de l'histoire fît à chacun la part qui lui revient.

Le 1er juin, sentant qu'il ne combattait plus que pour l'honneur de son parti, Vergniaud avait repoussé avec énergie le projet de proclamation présenté par Barrère, où celui-ci défigurait odieusement les événements de la ville. Le 2, prisonnier sur parole, il n'essaya point d'échapper par la fuite, et aima mieux se présenter devant le tribunal révolutionnaire que d'aller rejoindre ceux de ses collègues et de ses amis qui ne craignirent point d'allumer la guerre civile dans les départements, à une époque où le territoire était envahi par l'étranger. Cette fois encore les fautes de son parti lui devinrent funestes. Transféré depuis le 25 juin à la Force, il fut traduit quatre mois après devant le tribunal (25 oct.). Il avait été convenu entre les girondins que chacun d'eux défendrait sa propre cause. Vergniaud, qui parla le premier, circonscrivit sa défense dans un cercle fort étroit, et se borna à présenter des considérations sur les devoirs d'un bon citoyen. Il interroge tour à tour les juges et les jurés, et se demande à lui-même : « Que fallait-il faire pour assurer le triomphe de la république? Je l'ai fait. » Puis il raconte sa vie politique, emploie constamment la forme contradictoire, qui lui était familière, et se posant à chaque phrase la même question, répond invariablement par ces mots : « Je l'ai fait. » Puis, en terminant : « Que faut-il faire encore, ajoute-t-il, pour consolider la république par l'exemple des plus énergiques de ses enfants? Mourir? Je le ferai. » Condamné à mort le 30, il monta le lendemain sur l'échafaud, et mourut avec un calme courage. Depuis longtemps il portait sur lui du poison : il ne voulut pas s'en servir afin d'accompagner au supplice Ducos et Fonfrède, ses deux plus chers amis.

Ainsi se termina la carrière politique de Vergniaud. Son plus grand tort fut celui de Condorcet, de Ducos, de Fonfrède et de tous les girondins honorables : il manquait de force de caractère. Or, dans les révolutions, la faiblesse passe souvent pour un crime, parce qu'alors la moindre erreur peut perdre un État. Était-il devenu sincèrement républicain sous la Convention après avoir été royaliste constitutionnel sous la Législative? C'est une question qui sera toujours assez obscure. En tout cas, il n'était point fédéraliste. Une des meilleures preuves qu'on en puisse donner, c'est qu'il vota contre la proposition de Buzot, tendant à créer une garde départementale. En outre, dans une réunion chez Roland (fin d'avril), il réfuta avec force l'opinion de Brissot sur le gouvernement des États-Unis. L'émule de Mirabeau devait naturellement apprécier les avantages de l'unité. C'est peut-être ce qui explique la sévérité avec laquelle il est jugé dans les *Mémoires* de Mme Roland : « Dédaignant les hommes, dit-elle, *assurément parce qu'il les connaît bien*, il ne se gêne pas pour eux; mais alors il faut rester particulier oisif, autrement la paresse est un crime, et Vergniaud est grandement coupable à cet égard..... Il est à regretter qu'un talent comme le sien n'ait pas été employé avec l'ardeur d'une âme dévorée de l'amour du bien public et la ténacité d'un esprit laborieux. »

Vergniaud était de moyenne taille, et fortement constitué : il avait les lèvres épaisses, l'œil noir et vif, les sourcils saillants, le front large et découvert, le teint peu coloré et les cheveux châtains. Au repos sa figure manquait d'expression; mais quand il s'animait, elle devenait noble et imposante. Ses habitudes étaient simples et ses goûts modestes. Il lisait beaucoup, et écrivait le moins possible.

Par décret de Napoléon Ier la statue de Vergniaud décora l'escalier d'honneur au palais du Sénat; elle était l'œuvre de Cartellier.

Ch. EMMANUEL.

Genty de la Borderie, *Éloge de Vergniaud*; Limoges, 1809, in-8°. — Mme Roland, *Mémoires*. — Paganel, *Hist. de la Révolution*. — Thiers, Michelet, L. Blanc, Lacretelle, *Idem*. — Nodier, *Souvenirs*. — Buchez et Roux, *Hist. parlementaire*. — Lamartine, *Hist. des girondins*. — Granier de Cassagnac, *Les Girondins et le massacre du 2 sept*. — Ternaux, *Hist. de la Terreur*. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp*. — *Choix de rapports, opinions et discours*, 1818-25, 1re série. — Touchard-Lafosse, *Hist. parlem. et vie intime de Vergniaud*; Paris, 1848, in-18.

VERGY, nom d'une des plus illustres maisons

de la Bourgogne; elle remontait à l'établissement de la féodalité, et s'éteignit en 1602, après avoir produit un grand nombre de personnages qui ont marqué dans l'Église et dans les armes.

Vergy (*Jean III*, sire de), dit *le Grand*, mort le 25 mai 1418, succéda en 1352 à son père Jean II dans la charge de sénéchal de Bourgogne, et devint ensuite maréchal des états de ce pays et gouverneur du comté proprement dit. Il fut en 1496 un des trois seigneurs envoyés auprès de Bajazet pour négocier le rachat du comte de Nevers et des chevaliers faits prisonniers dans la bataille de Nicopolis, et les ramena l'année suivante. En 1408 il se signala au combat de Montenay contre les Liégeois. De Jeanne de Châlons, sa première femme, il eut *Antoine*, qui suit.

Vergy (*Antoine* de), comte de Dammartin, maréchal de France, mort le 29 octobre 1439. Par ses grands biens et ses alliances, il était un des plus puissants seigneurs bourguignons. Chambellan du duc Jean, il l'assista dans son entreprise de chasser de Paris le dauphin et les partisans du duc d'Orléans (1418), et fut un des dix chevaliers qui le suivirent à l'entrevue de Montereau (1419), où il fut blessé et fait prisonnier. Il reçut d'Henri V, roi d'Angleterre, le titre de maréchal de France (22 janv. 1422), nomination que Charles VII ne voulut jamais reconnaître. De concert avec les Anglais, il força les Français à évacuer Crevant, et les mit en déroute (31 juill. 1423). Sa réputation militaire lui valut la charge de capitaine général des états de Bourgogne (1423), celle de gouverneur de Champagne pour le roi d'Angleterre (1427) et le collier de la Toison d'or. Il couronna glorieusement sa carrière en contribuant, sous les ordres de Toulongeon (*voy.* ce nom), à la victoire remportée à Bulgnéville sur René d'Anjou.

Vergy (*Guillaume* de), cousin du précédent, mort en 1520. Sénéchal et maréchal de Bourgogne, il combattit avec Charles le Téméraire aux journées de Morat et de Nancy, passa ensuite au service de la duchesse Marie, et fut battu en essayant de surprendre Arras. Louis XI l'attira à sa cour, et lui accorda des terres, ainsi qu'une place dans son conseil. Après la mort de Charles VIII, il se retira dans le comté de Bourgogne, qui relevait alors de l'Empire, et en devint maréchal (1498); il fut aussi depuis 1504 lieutenant du roi d'Espagne (Franche-Comté) pour le duché de Gueldre. Il mourut chargé d'années, après avoir élevé sa maison au plus haut degré de splendeur.

Vergy (*Antoine* de), prélat, fils du précédent, né en 1488, mort le 29 décembre 1541, à Besançon. A quatorze ans il fut postulé par le chapitre pour occuper l'archevêché de Besançon (10 oct. 1502), et à vingt-neuf il prit possession de son siége (1517). Ce fut un prélat plein de zèle et de charité; mais il eut à cause de son intolérance de longues querelles avec les gouverneurs de la ville et avec le parlement de Dôle. Les uns ayant refusé de reconnaître l'indépendance de la juridiction ecclésiastique, il les mit en interdit; l'autre s'étant élevé contre l'abus que les tribunaux religieux faisaient de l'excommunication (1), il le dénonça dans les termes les plus violents à l'empereur. Il tint en 1520 à Gy un synode, dont les statuts furent publiés.

Du Chesne, *Généalogie de la maison de Vergy*; Paris, 1625, in-fol. — Barante, *Hist. des ducs de Bourg.* — Lampinet, *Bibl. séquanoise*, t. II, ms.

Vergy (*Gabrielle* de), plus connue au moyen âge sous le nom de *la dame de Fayel*, mais qui sous le premier fut le sujet d'une tragédie de de Belloy. En effet, il paraît y avoir eu en Vermandois une terre de *Vergies* appartenant à la famille de l'épouse du sire de Fayel, différente de la maison historique de Vergy, en Bourgogne. Quoi qu'il en soit, nous avons dit, à l'art. Coucy (*Raoul* de), qu'un neveu de Raoul I[er] de Coucy fut l'amant célèbre de cette épouse infidèle. Frappé à mort au siége de Saint-Jean d'Acre (1191), avant de rendre le dernier soupir, il chargea son écuyer d'emporter son cœur en France et de le remettre aux mains de la dame de ses pensées. Mais le message fut intercepté par le mari de la châtelaine, qui, dit la tradition, lui fit servir à table le cœur de son amant. Inconsolable d'en avoir mangé, Gabrielle de Vergy se laissa mourir de faim.

Voy. les sources indiquées à Coucy (*Raoul* de).

Verheyden (*François-Pierre*), peintre et sculpteur hollandais, né en 1657, à La Haye, où il est mort, le 23 septembre 1711. Il se forma sous la conduite de Jacques Romans, sculpteur et architecte, et devint habile à modeler les figures décoratives. Lors de l'entrée de Guillaume III à La Haye (1691), il travailla à orner de symboles mythologiques les arcs de triomphe élevés à cette occasion. Il aida ensuite Guillaume Lecocq dans l'exécution des sculptures de la maison royale de Breda. Ce n'est que vers 1697 que se développa chez lui une vocation tardive pour la peinture. Dès lors Verheyden, qui, après quelques hésitations, s'était fait peintre de chasses, d'animaux, de gibier, n'est plus qu'un imitateur plus ou moins heureux de Snyders, dont il n'a pas le coloris léger et la grande allure, et de Hondecoeter, dont il n'a point la conviction puissante et le dessin vigoureux. Ses tableaux sont rares, ou du moins ils sont difficiles à reconnaître, parce qu'ils figurent dans les galeries sous un autre nom que le sien; c'est le destin des œuvres sans originalité.

Verheyden laissa plusieurs fils : l'un, *François*, fut sculpteur et peintre, comme son père;

(1) On ne comptait pas moins à cette époque de 40,000 excommuniés dans la Franche-Comté. « Dans les villages, rapporte Lampinet, des femmes portaient le gonfanon dans la procession parce que tous les hommes se trouvaient excommuniés pour des affaires de néant

l'autre, *Matthieu*, peignit le portrait et l'histoire. P. M.

Descamps, *Vie des peintres*.

VERHEYEN (*Philippe*), célèbre anatomiste belge, né le 23 avril 1648, à Verbroeck (Flandre orientale), mort le 28 janvier 1710, à Louvain. Fils d'un laboureur, il s'occupa des travaux de la culture jusqu'à l'âge de vingt-deux ans. Le curé de son village, qui reconnut ses dispositions pour les sciences, lui enseigna les éléments de la langue latine, puis, frappé de ses progrès rapides, il l'envoya à Louvain. En 1677 Verheyen sortait vainqueur du concours annuel de cette université. Il se livra alors à l'étude de la théologie; mais, atteint d'une violente inflammation de la jambe, bientôt accompagnée de gangrène, il subit l'amputation. Devenu peu propre aux fonctions ecclésiastiques, il s'adonna aux sciences médicales, et à trente-trois ans, le 1er février 1681, il prit le grade de licencié. Après avoir suivi à Leyde les cours de Ruysch et de Swammerdam, il fut admis, en 1683, à soutenir ses thèses pour le doctorat; mais il ne prit ce grade qu'en 1693. Depuis 1689 il occupait à Louvain la chaire d'anatomie, à laquelle il joignit, en 1693, celle de chirurgie. Ses leçons, claires et méthodiques, eurent le plus grand succès. « L'*Anatomie* de Verheyen fut dans son temps un ouvrage classique, réimprimé en différents pays, et traduit en plusieurs langues; il fut à la fois l'objet de pompeux éloges et de critiques amères. Morgagni surtout l'attaqua avec une ténacité et un acharnement qui semblent tenir de la passion. Il mourut pauvre, et demanda par son testament à être inhumé dans le cimetière public, *ne templum Dei deshonestaret, aut nocivis halitibus inficeret.* Nous citerons de lui: *Compendii theoriæ practicæ pars I et II;* Louvain, 1683, in-4°; — *De febribus;* ibid., 1692, in-12; — *Anatomia corporis humani;* ibid., 1693, in-4°; Leipzig, 1699, 1731, in-8°; Bruxelles, 1710, in-4°; 1726, in-4°: édit. la plus estimée; Amst., 1731, in-8°; — *Lettre à un maître chirurgien;* Paris, 1698, in-12; — *Vera historia de horrendo sanguinis fluxu ex oculis, naribus, auribus et ore, et miraculosa ejusdem sanatione;* Louvain, 1708, in-8°; — *Supplementum anatomicum, sive anatomiæ corporis humani liber secundus, etc. Accedit Descriptio anatomica partium fœtus et recenter nato propriarum. Item controversia de foramine ovali inter auctorem et D. Mery;* Bruxelles, 1710, in-4°; Naples, 1717, in-4° : ce supplément est un véritable traité complet de physiologie.

Journal des savants, 1710, p. 109. — *Biogr. médicale.* — Brœcks, *Hist. de la med. belge.* — François, *Éloge de Verheyen*, dans les *Mém. de l'Acad. roy. de med. de Belgique*, t. I, p. 408. — Niceron, *Mémoires*, t. IV et X.

VERHUELL (*Charles-Henri*), comte DE SEVENAAR, amiral, né le 11 février 1764, à Doetichem, au pays de Gueldre (Hollande), mort le 25 octobre 1845, à Paris. Sa famille était ancienne et distinguée. D'abord cadet dans un régiment d'infanterie en 1775, il fut admis en 1779 dans le service de mer en qualité de garde, et embarqué sur la frégate *l'Argo*, commandée par le capitaine Kingsbergen. Cette frégate fut employée à diverses croisières dans la mer du Nord, et le 5 août 1781 elle prit part à la sanglante affaire de Doggersbank, qui ne cessa qu'au moment où les amiraux Zoutman et Parker virent leurs navires désemparés hors d'état d'exécuter les manœuvres qu'ils commandaient. La belle conduite de Verhuell lui valut le grade de lieutenant de vaisseau. Vers la fin de 1785, se trouvant dans le Zuiderzée, il se distingua par un trait d'intrépidité. L'équipage d'un vaisseau s'était soulevé et avait mis aux fers ses officiers. Verhuell, chargé d'apaiser cette révolte, s'embarqua dans une chaloupe avec deux officiers, quelques matelots et une compagnie de soldats, s'approcha par surprise, s'élança le premier sur le pont, et après avoir terrassé plusieurs matelots, se rendit maître du vaisseau. Dans l'intervalle qui sépara la guerre d'Amérique de la révolution française, il eut divers commandements : il organisa un corps de canonniers de marine, explora les côtes de la Guyane, et établit des croisières dans le voisinage des colonies hollandaises de l'Amérique. Après le renversement du stathouderat, il suivit l'exemple de la presque totalité des officiers de marine, et quitta le service, bien que le grade de capitaine de vaisseau vînt de lui être conféré (1795). Lors du débarquement de l'armée anglo-russe en Hollande (1799), il se rallia au prince d'Orange, et après la capitulation qui mit fin à cette expédition, il alla de nouveau habiter la campagne. Il reprit du service en 1803, avec le grade de contre-amiral, fut chargé d'une mission auprès du gouvernement français, et bientôt après appelé au commandement de la flottille fournie par la Hollande, pour l'exécution du fameux projet de descente en Angleterre. Entre Flessingue et Ostende il livra au commodore Sidney Smith trois combats heureux (mars 1804), où il déploya autant d'audace que de sang-froid. Ayant ensuite reçu l'ordre de conduire des chaloupes à Ambleteuse, près de Boulogne, il atteignit Dunkerque sans trop de difficultés; mais à cause des vents contraires il ne put entrer que deux mois plus tard dans le port de Calais. Après avoir embarqué à son bord le maréchal Davout, il mit à la voile, força les lignes de l'escadre anglaise, et soutint contre l'amiral Keith, à la hauteur du cap Grinez, un engagement (18 juill. 1805) qui excita l'enthousiasme de l'armée accourue sur les côtes pour être témoin de ce spectacle. Vice-amiral en juin 1804, il fut appelé au ministère de la marine en Hollande; mais il refusa de l'accepter avant d'avoir réuni la flottille hollandaise aux forces navales françaises. Il reçut le commandement en chef

de l'armée destinée à opérer contre les côtes d'Angleterre, et après le désarmement de la flottille réunie dans les ports de la Manche, il alla prendre possession du ministère de la marine en Hollande. En 1806, il présida la députation chargée de demander Louis Bonaparte pour roi de Hollande. Le nouveau monarque le nomma maréchal (21 déc. 1806), et en décembre 1807 ambassadeur en France. Dès lors il fixa sa résidence à Paris, et fut présent, le 20 avril 1808, à l'acte officiel qui constata la naissance d'un prince royal de Hollande (depuis Napoléon III). Les Anglais ayant opéré une descente dans l'île de Walcheren, en 1809, Verhuell protégea efficacement les côtes, et reçut en récompense de ce service le titre de comte de Sevenaar (29 avril 1810). Après la fuite du roi Louis, il présida l'assemblée instituée à l'occasion de la réunion de la Hollande à la France. Chargé du commandement général des forces navales sur les côtes de la mer du Nord et de la Baltique, il établit des chantiers de construction dans les ports de Brême, de Hambourg et de Lubeck. Il reçut, le 1er mars 1811, une pension de 15,000 fr. et le titre de comte de l'empire avec une dotation de 10,000 fr. Dans la même année il vint représenter dans le corps législatif le département de l'Yssel supérieur. Enfin, le 7 avril 1813, il commanda l'armée navale du Helder et du Texel et les forces réunies dans le Zuiderzée. Quand, vers la fin de 1813, la Hollande s'insurgea pour secouer le joug de la France, Verhuell fit entrer dans le port de New-Diep la flotte placée sous ses ordres, congédia tous les marins hollandais, puis s'enferma avec les équipages français et la garnison du Helder dans les forts La Salle et Morland, qu'il ne consentit à rendre qu'après l'abdication de l'empereur. Louis XVIII accorda à Verhuell, sur sa demande, des lettres de grande naturalisation (déc. 1814). En 1815, le gouvernement provisoire mit deux frégates du port de Rochefort à la disposition de Napoléon, qui voulait se rendre aux États-Unis, mais qu'une escadre anglaise attendait à sa sortie de ce port. Napoléon avait demandé que Verhuell commandât ces deux navires; mais le ministre Decrès fit observer, dans la chambre des pairs, que le grade de l'amiral lui paraissait trop élevé pour le charger du commandement de deux simples frégates. Verhuell était alors absent de Paris (1). Admis à la retraite en 1816, il fut nommé pair de France, le 5 mars 1819. Il professait la religion protestante, et il eut souvent à défendre, dans la chambre haute, la cause de ses co-religionnaires; il le fit quelquefois avec succès. Membre du consistoire de Paris, et vice-président de la société biblique protestante, il représenta cette société en 1824 à l'assemblée des sociétés bibliques de l'Angleterre, à Londres, où il fut accueilli avec la plus grande distinction. E. R.

(1) Selon le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon aurait dit plus tard : « Si cette mission avait été confiée à Verhuell, ainsi qu'on me l'avait promis, il est probable qu'il eût passé. »

Moniteur univ. — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Hennequin, *Biogr. maritime*, t. III. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. IV. — Pelet (de la Lozère), son *Éloge*, lu à la chambre des pairs, le 18 février 1846.

VERJUS (*Louis*), comte DE CRÉCY, diplomate français, né en 1629, à Paris, où il est mort, le 13 décembre 1709. D'une famille de robe et fils d'un conseiller au parlement, il eut la charge de secrétaire du cabinet du roi. Les talents qu'il montra et la protection du P. de La Chaise, ami intime de son frère, le mirent en évidence. Il fut d'abord chargé d'une mission en Portugal, et y gagna la confiance de la reine Isabelle de Savoie-Nemours, qui le nomma secrétaire de ses commandements. Rappelé en 1669, il fut envoyé en Allemagne, pour attirer dans l'alliance française les souverains opposés à l'empereur, et y eut des démêlés très-vifs avec le baron de Lisola. En 1679, il alla comme plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne. Second plénipotentiaire au congrès de Ryswick (1697), il partagea le sort de ses collègues, et fut, comme eux, en butte aux railleries des beaux-esprits de Versailles et de Paris, qui, ne comprenant pas la nécessité de la paix, ne comprirent pas le traité qui l'avait conclue. Le comte de Crécy faisait partie, depuis le 24 juillet 1679, de l'Académie française, où il avait remplacé l'abbé Cassagne. Cette nomination n'était pas due à ses œuvres; D'Alembert l'attribue à son talent pour l'éloquence, « un des principaux que doit avoir un négociateur ». Saint-Simon donne le portrait du comte de Crécy, à l'occasion de sa mort : « C'était un petit homme accort, doux, poli, respectueux, adroit, qui avait passé toute sa vie dans les emplois étrangers, et qui en avait pris toutes les manières, jusqu'au langage... Il avait beaucoup d'insinuation, l'art de redire cent fois la même chose, toujours en différentes façons, et une patience qui, à force de ne se rebuter point, réussissait très-souvent. » On lui attribue quelques *Pièces* qui parurent dans les *Recueils* du temps, et la *Réfutation d'un libelle adressé à M. le prince d'Osnabruck;* Paris, 1674, in-12 : c'est une réponse à un pamphlet intitulé *la Sauce au Verjus*, que Lisola, ambassadeur d'Autriche, avait publié contre lui, lors de sa mission près les cours d'Allemagne.

D'Alembert, *Hist. de l'Acad. française*, t. II. — *Recueil des Harangues de l'Acad. fr.*, t. III. — Saint-Simon, *Mémoires*, t. I, V.

VERJUS (*Jean*), prédicateur, frère du précédent, mort en 1663, à Paris, âgé de trente-trois ans. Dès sa plus tendre enfance il manifesta des dispositions singulières pour l'étude, et il fit, sous la direction des jésuites, de rapides progrès dans la connaissance des lettres profanes et sacrées. Il fut reçu docteur en Sorbonne, se rendit à Rome, et y écrivit à plusieurs savants des épîtres recherchées pour leur érudition et leur élégance. Dans sa jeunesse il obtint des succès

dans la chaire, et le cardinal de Retz fut son protecteur. L'abbé Verjus avait le double titre de conseiller et d'aumônier du roi. On a de lui, sous le titre de *Panégyriques* (Paris, 1664, in-4°), un recueil composé d'éloges des saints, de discours, et de différentes pièces en français et en latin, et publié par l'évêque de Grasse, neveu de l'auteur.

Dict. des prédicateurs.

VERJUS (*Antoine*), jésuite, frère des précédents, né le 22 janvier 1632, à Paris, où il est mort, le 16 mai 1706. Admis à dix-neuf ans dans la Compagnie de Jésus, il professa quelque temps les humanités en Bretagne, et rejoignit, par ordre du roi, le comte de Crécy, son frère, en Allemagne (1672), où il rédigea plusieurs manifestes en faveur des princes et contre les prétentions de la maison d'Autriche. Son vœu le plus cher était de travailler à la conversion des infidèles; il pressa à diverses reprises ses supérieurs de l'envoyer dans les contrées éloignées; mais ses infirmités et les instances de son frère aîné, qui l'aimait de l'affection la plus tendre, l'empêchèrent d'obtenir cette grâce. Toutefois il fut choisi pour remplacer le procureur des missions du Levant avec le titre, créé exprès pour lui, de directeur. « Ces missions, qui manquaient d'ouvriers en plusieurs endroits, dit le P. Oudin, changèrent bientôt de face. Il fit partout de nouveaux établissements, et pour faire passer les missionnaires dans les Indes, chercha à s'ouvrir de nouveaux chemins par la Pologne, par la Perse et par la mer Rouge. » Son grand âge et ses maladies l'obligèrent à se décharger des devoirs de son emploi quelques années avant sa mort. On a du P. Verjus : *Vie de Michel Le Nobletz*; Paris, 1666, 1668, in-8°, sous le nom de l'abbé de Saint-André; — *Vie de saint François de Borgia*; Paris, 1672, in-4°; — *Remarques sur la réponse donnée à Puffendorf au nom de l'empereur, sur le sujet de l'enlèvement du prince Guillaume de Furstemberg*; s. l., 1674, in-12; — *Traité curieux sur l'enlèvement du prince de Furstemberg*; s. l., 1676, in-12. Il a traduit deux opuscules du P. Ant. Vieira, et publié *Selectæ orationes panegyricæ. PP. Soc. Jesu* (Lyon, 1667, 2 vol. in-12), et *le Catéchisme de P. Canisius* (Paris, 1688, in-12). Enfin il eut beaucoup de part à *l'Académie de l'ancienne et de la nouvelle éloquence* (Lyon, 1666, 2 vol. in-12).

VERJUS (*François*), neveu du précédent, mort le 7 décembre 1710, fut tiré des prêtres de l'Oratoire pour être nommé évêque de Grasse. Ce fut lui qui mit au jour les *Panégyriques* de son oncle l'abbé (*voy.* plus haut).

Le Gobien, *Epître dédicatoire*, du t. VIII des *Lettres édifiantes*. — Oudin, dans le *Dict. hist.* de Moréri.

VERMANDOIS (*Louis* DE BOURBON, comte DE), fils naturel de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, né à Paris, le 2 octobre 1667, mort à Courtrai, le 18 novembre 1683. Légitimé, en 1669, il fut nommé amiral de France le 12 novembre de la même année, et mourut à seize ans, au moment où il allait revenir de sa première campagne. Cette fin prématurée a donné lieu de supposer qu'il était le prisonnier connu sous le nom du *Masque de fer*; on a même tiré du nom de ce personnage, Marchiali, un anagramme applicable au comte de Vermandois : *hic amiral*. Voici ce que racontent à ce sujet les *Mémoires pour servir à l'histoire de la cour de Perse* (France) : « Le comte de *Giafer* (Vermandois) était beau, bien fait, plein d'esprit, mais fier, emporté, et, ne pouvant prendre sur lui de rendre à *Sephi-Mirza* (le dauphin) le respect qu'il devait à un prince né pour être un jour son roi... Il s'oublia au point de lui donner un soufflet... Le roi assemble les ministres, qui tous opinent à la mort, sauf un seul, qui propose de l'envoyer à l'armée, puis de semer le bruit qu'il était attaqué de la peste, et de le transférer de nuit avec un grand secret à la citadelle de l'île Sainte-Marguerite. » Saint-Foix a fait ressortir l'impossibilité de cette anecdote : le comte de Vermandois n'était ni fier ni emporté, mais doux, poli, caressant, et rappelant toutes les grâces de sa mère; il n'était pas, comme le dit le pamphlet anonyme, à peu près du même âge que le dauphin, mais il avait six ans de moins; on ne peut donc supposer entre eux une querelle d'enfants qui en viennent à se frapper, le dauphin étant déjà marié et père du duc de Bourgogne; enfin, le comte, qui avait été exilé de la cour, vers la fin de 1682, pour s'être trouvé dans quelque partie de débauche, n'y vint passer que quatre jours avant son départ pour l'armée, et ne s'y montra presque pas. « Il était fort retiré, sans voir personne, dit Mlle de Montpensier; il ne sortait que pour aller à l'académie, et le matin à la messe... Il fut bien prêché; il fit une confession générale, et l'on croyait qu'il se fût fait un fort honnête homme... Il tomba malade au siége de Courtrai d'avoir bu trop d'eau-de-vie. On dit qu'il avait donné de grandes marques de courage. »

Saint-Foix, *Essais hist. sur Paris*. — Mlle de Montpensier, *Mémoires*.

VERMEULEN. *Voy*. MEULEN.

VERMIGLI (*Pietro-Martire*), dit *Pierre Martyr*, réformateur italien, né à Florence, le 8 septembre 1500, mort à Zurich, le 12 novembre 1562. Il appartenait à une famille considérable. Sa mère, Maria Fulmantini, possédait des connaissances littéraires bien plus étendues que celles qu'on a coutume de trouver dans les personnes de son sexe. Elle enseigna elle-même la langue latine à son fils; elle développa en même temps en lui une piété vive et profonde. Sous l'influence de ce sentiment, il prit le parti, dès l'âge de seize ans, d'entrer dans l'ordre des Augustins, ordre qu'il préféra à tous les autres, parce que les études littéraires y étaient en honneur. Son père s'opposa en vain à l'accomplissement de ce dessein; il en éprouva une contrariété telle qu'en mourant il le deshérita, donna tout

son bien aux pauvres, et ne lui laissa qu'une pension de cinquante écus. Pierre Martyr ne se laissa pas ébranler. Dans le couvent de Fiesole, près de Florence, où il prononça ses vœux, il se livra avec ardeur à la théologie et à la prédication. A Padoue, où il fut envoyé pour continuer ses études, il apprit le grec sans maître et étudia la philosophie dans les ouvrages d'Aristote. Lorsqu'il eut atteint sa vingt-sixième année, on le chargea de prêcher, d'abord à Brescia, ensuite à Rome, à Bologne, à Pise, à Venise, à Mantoue, à Bergame. En même temps il donnait dans les couvents de son ordre des leçons de littérature latine et de philosophie. A Verceill il expliqua Homère. Il apprit alors l'hébreu pour lire le texte même de l'Ancien Testament, et profita de son séjour à Bologne pour prendre des leçons de cette langue d'un médecin juif. Bientôt après, il fut nommé abbé du couvent de Spoleto et chargé de rétablir la discipline dans cette maison, où des désordres regrettables s'étaient introduits. Après un séjour de trois ans dans cette ville, il fut envoyé à Naples en qualité de prieur de Saint-Pierre *ad Aram*. Ce fut alors qu'il commença à s'initier aux principes de la réformation. Il lut les commentaires de Bucer sur les Évangiles, le traité de Zwingle *De vera et falsa religione*, une traduction italienne des *Loci communes* de Melanchthon et quelques autres livres protestants. Il put augmenter ses lumières auprès de Juan Valdès, qui en Allemagne avait vu de près les réformateurs et avait apporté leurs doctrines à Naples. Ses nouveaux sentiments ne furent bientôt plus un mystère pour personne. Il expliquait alors la première *Epître de saint Paul aux Corinthiens*. Arrivé aux versets 13 et 14 du ch. III, sur lesquels on appuie la doctrine du purgatoire, il les commenta d'après leur sens naturel, sans attaquer toutefois directement la croyance reçue. On l'accusa aussitôt d'avoir nié le purgatoire. Il lui fut interdit de continuer ses explications. En ayant appelé au pape, Pierre Martyr réussit, par l'influence des cardinaux Bembo, Fregoso, Contarini et Polus, à faire lever l'interdiction dont il avait été frappé. Il reprit alors ses cours et ses prédications ; mais ce ne fut que pour peu de temps. Molesté sans cesse par ses adversaires, n'ayant plus ni la liberté ni le repos qu'auraient réclamé ses occupations, il tomba gravement malade, après avoir eu la douleur de voir mourir son ami d'enfance, Benoît Cusano. Il obtint la permission de quitter Naples, et il fut nommé visiteur général des Augustins en Italie. La sévérité, trop juste toutefois, avec laquelle il remplit cette charge lui attira de nombreuses inimitiés. Il fut peu de temps après transféré à Lucques comme prieur de San-Fridiano. Voyant qu'ils ne pouvaient l'attaquer dans une ville, qui s'était tout entière déclarée en sa faveur, les chefs de son ordre lui enjoignirent de comparaître devant eux à Gênes. Informé par ses amis du piége qu'on lui tendait, il mit ordre à ses affaires, quitta Lucques secrètement, passa à Pise, où il célébra la Cène à la manière des protestants, avec quelques personnes qui avaient embrassé la réforme, traversa Florence, où il trouva Ochino, à qui il conseilla de se retirer dans les pays étrangers, au lieu de se rendre à Rome, où il était cité, et se réfugia en Suisse. Il arriva à Zurich en 1542. Appelé à Strasbourg par l'entremise de Bucer, il y fut chargé de l'interprétation de l'Écriture sainte, à la place de Capiton, qui venait de mourir, et trois amis qui l'avaient suivi furent nommés, Lacisio professeur de grec, Tremellio d'hébreu et Massario de médecine.

En 1547, le duc de Somerset et Cranmer l'invitèrent à passer en Angleterre pour aider au triomphe de la réformation. Pierre Martyr partit avec Ochino. Au commencement de l'année suivante, il devint professeur à Oxford. L'exercice de ces fonctions lui fut souvent pénible, et l'exposa plus d'une fois à des dangers sérieux au milieu des troubles incessants du règne d'Édouard VI. Il n'en continua pas moins son œuvre avec courage. Il releva les études à Oxford. Il fit partie, en 1552, de la commission chargée de la réformation des lois ecclésiastiques en Angleterre; cette commission ayant été réduite à trois membres, tout le travail retomba sur Vermigli. La mort d'Édouard VI (avril 1553) amena de terribles changements dans les affaires religieuses. Pierre Martyr, ne pouvant plus rester en Angleterre, demanda officiellement son congé, et alla reprendre sa chaire à Strasbourg. Sa position dans cette ville devint bientôt intolérable. Le plus étroit luthéranisme régnait parmi les prédicateurs, qui, sous la direction de Jean Marbach, attaquaient avec acharnement tous ceux qui tenaient encore à l'ancienne doctrine helvétique. Les querelles sur la Cène occupaient tous les esprits. Pierre Martyr s'abstint avec soin de tout ce qui pouvait animer la haine théologique. On ne laissa pas de le poursuivre à outrance comme un homme dangereux. Las enfin de se voir en butte aux diatribes des prédicateurs, et malgré les supplications du sénat de la ville, qui voulait le retenir, il quitta Strasbourg le 13 juillet 1556, et se rendit à Zurich, où il succéda à Pellican dans la chaire d'hébreu et de théologie, et où on lui conféra aussitôt le titre de bourgeois. Heureux de la liberté dont il jouissait dans cette ville, il refusa, malgré les instances de Calvin, la place de pasteur de l'église italienne de Genève ; on essaya aussi inutilement de le faire retourner en Angleterre, où Norfolk l'avait appelé au nom de la reine Élisabeth. Plus d'une fois il fut consulté par les Anglais sur les affaires de leur Église, quoiqu'il se fût toujours prononcé contre le culte épiscopal, qui lui paraissait beaucoup trop empreint de souvenirs catholiques. Enfin, en 1561 il fut désigné par le sénat de Zurich, sur la demande des réformés de France, pour assister au colloque de Poissy; Catherine désirait de son

côté d'y voir Pierre Martyr, qui était son compatriote, et sur lequel elle comptait peut-être avoir quelque ascendant. Il y apporta un grand esprit de modération. Vermigli était par caractère ennemi des discordes religieuses. Les injures de ses ennemis n'avaient que peu d'effet sur lui ; il cédait volontiers à leurs exigences, quand il ne s'agissait que de disputes de mots ou de matières de peu d'importance. « Sa place, comme on l'a fait remarquer, n'était pas au milieu d'hommes superstitieux et turbulents ; ceux-là avaient besoin d'un Luther, d'un Calvin, d'un Farel ; à la tête d'une Église paisible, instruite, animée de charité, il aurait peut-être fait plus de bien encore qu'il n'en put faire dans sa vie errante. S'il n'eut pas cette énergie qui remue et gouverne les masses, il ne poussa jamais la condescendance jusqu'à trahir en rien ce qu'il tenait pour la vérité. Quand les circonstances le demandaient, il savait être ferme et intrépide, comme il le montra à Oxford et à Strasbourg. Aucune ambition ne trouvait place en son âme, aucun désir de briller dans le monde, dont il évitait le bruit. L'équité et l'impartialité s'alliaient en lui à la modestie et étaient égales à sa science variée et profonde. Calvin le tenait pour un des plus grands esprits de son temps. »

Les principaux ouvrages de Pierre Martyr sont : *Catechismus, ovverq Expositione del symbolo apostolico;* Bâle, 1546, in-8° ; trad. en latin dans ses *Loci communes;* — *Comm. in priorem Epist. ad Corinthios ;* Zurich, 1551, in-fol.; quatre autres éditions ; — *Tractatio de sacramento Eucharistiæ ;* ibid., 1552, in-8° ; trad. en français (Lyon, 1562, in-16) et en anglais ; — *Comm. in Epist. Pauli ad Romanos;* Bâle, 1558, in-8°; six autres édit.; trad. en anglais ; — *Defensio ad Ric. Smythæi Angli II libellos de cœlibatu sacerdotum et votis monasticis ;* ibid., 1559, in-8° ; — *Defensio doctrinæ veteris et apostolicæ de Eucharistia;* Zurich, 1559, in-fol.; — *Comm. in librum Judicum ;* ibid., 1561, in-fol.; quatre édit.; trad. en anglais ; — *Dialogus de utraque Christi natura;* ibid., 1561, in-8° ; trad. en français, Lyon, 1565, in-4° ; — *In Ethica Aristotelis ;* ibid., 1563, in-4° : commentaire inachevé ; — *P. Martyris Scripta quædam de causa Eucharistiæ nunquam antehac edita ;* ibid., 1563, in-4° : recueil de pièces fort courtes, édité par J. Simler ; — *Comm. in Samuelem ;* ibid., 1564, 1567, 1595, in-fol.; — *Comm. in II lib. Regum;* ibid., 1566, 1581, in-fol.; — *Preces ex psalmis Davidis desumptæ ;* ibid., 1566, in-8° ; trad. en français, sous ce titre : *Prières chrétiennes* (Lyon, in-16) et en anglais ; — *Comm. in Genesim ;* ibid., 1572, 1579, 1596, in-fol.; Heidelberg, 1606, in-fol. : ce commentaire s'arrête à la fin du ch. XLII ; — *Loci communes D. P. Martyris Vermilii, ex variis ipsius scriptis in unum librum collecti ;* Londres, 1576, in-fol.; Bâle, 1580-83 ; Genève, 1624 ; Heidelberg, 1603, en 3 vol. in-fol. : celle-ci est la plus complète ; cet ouvrage se compose d'extraits de commentaires de Vermigli et de quelques-uns de ses opuscules ; mais l'arrangement de ces diverses pièces n'est pas de sa main ; il est l'œuvre de Robert Masson, pasteur français à Londres, qui réunit les passages les plus importants des écrits de Vermigli, les coordonna d'après un plan régulier, et y ajouta des notes ; — *Comm. in Threnos ;* Zurich, 1629, in-4°. Plusieurs des ouvrages dogmatiques de Vermigli ont été traduits en anglais par Ant. Martin (Londres, 1583, in-fol.).

Michel NICOLAS.

Simler, *De Vita P. Martyris Vermiglii*, à la tête des *Opuscules*, des *Loci communes*, et dans *Vitæ theolog. exterorum* d'Adam. — Wood, *Athenæ oxonienses*, t. I. — Teissier, *Éloges*. — Du Pin, *Bibl. des auteurs hérétiques*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXIII. — M' Crie, *Hist. of the reformation in Italy*. — Schlosser, *Leben Pet. Martyr's ;* Heidelberg, 1809, in-8°. — Ch. Schmidt, *Vie de Pierre-Martyr Vermigli ;* Strasb., 1835, in-4°.

VERMOND (*Matthieu-Jacques* DE), ecclésiastique français, né vers 1735, mort à Vienne en Autriche, dans les dernières années du dix-huitième siècle. Il était fils d'un chirurgien de village, et se livra à l'étude de la théologie. En 1757, il reçut le bonnet de docteur en Sorbonne, et fut ensuite bibliothécaire du collége Mazarin. Sur la recommandation de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, il fut désigné, en 1769, pour aller à Vienne achever l'éducation de Marie-Antoinette, promise au dauphin. Cette princesse, après son mariage (1770), le garda auprès d'elle avec le titre de lecteur. La correspondance, jusqu'alors inédite, de Marie-Antoinette, publiée par M. d'Arneth, a montré sous un jour assez favorable l'abbé de Vermond. Sincèrement attaché à sa royale élève, il fut loin de prendre immédiatement sur son esprit l'ascendant qu'on lui a supposé. Au lieu d'encourager en elle le goût des frivolités, il cherchait sans cesse, sans pouvoir y réussir, à développer son intelligence par des lectures sérieuses, et à lui faire rédiger des comptes rendus de ses lectures. Dans ses lettres à M. de Mercy, l'ambassadeur de Marie-Thérèse, il se plaint de ce que la dauphine n'a que peu ou point d'égard à ses recommandations. Trois fois il manifeste l'intention de quitter la cour à raison des dégoûts qu'il y éprouvait. Le rôle politique qu'on lui a prêté n'a jamais été défini par aucune démarche publique, ou du moins il n'est pas sorti du secret de ses pensées. Louis XVI ne l'aimait point, il est vrai ; mais ses mauvaises dispositions ainsi que celles de Mesdames tantes à son égard tenaient surtout à ce qu'il était une créature du duc de Choiseul, objet de leur animosité commune. Il est probable que Vermond ne vit pas sans peine la faveur de Mmes de Lamballe et de Polignac, et ce fut peut-être la cause de sa retraite en 1779. Mais quinze jours s'étaient à peine écoulés qu'il revenait, sur l'invitation de Marie-Antoinette, et tirait de son exil volontaire un accroissement de position : ses revenus étaient portés à 80,000 livres en biens ecclé-

siastiques, et l'on promettait qu'il ne recevrait jamais d'ordre que de la reine en personne. Déjà, lorsque la reine était enceinte de madame Royale, il avait obtenu que son frère, *Charles-Thomas*, fût placé auprès d'elle en qualité de médecin accoucheur. C'est lui qui dans l'affaire du collier (1785) porta Marie-Antoinette à demander une vengeance publique, dont l'éclat lui fut si fatal. Mais l'ambition secrète de Vermond allait, à ce qu'on prétend, jusqu'à vouloir s'immiscer dans les affaires de l'État. Après dix-sept ans de sourdes manœuvres, il vit son rêve s'accomplir, et fit nommer son ancien protecteur, l'archevêque Loménie de Brienne, chef du conseil des finances (1787), puis principal ministre. Vermond prit alors une attitude plus importante, et manifesta ouvertement son crédit. Il commença à recevoir, à donner audience aux membres de clergé, aux prélats, et enfin aux ministres eux-mêmes. On sait que l'incapacité de Brienne fut une des causes les plus prochaines du soulèvement des esprits, et la reine accrut sa propre impopularité en lui donnant ostensiblement sa protection. Ainsi le triomphe politique de l'abbé de Vermond n'eut pas pour lui les avantages qu'il en espérait, et la prise de la Bastille ayant précipité les événements, l'abbé, rendu odieux au peuple par sa position et par les paroles haineuses d'un grand nombre de personnes du parti de la cour non moins que par les rumeurs du parti contraire, fut obligé, pour échapper à des dangers réels, de quitter Versailles le 17 juillet 1789. Il s'enfuit à Valenciennes, puis passa bientôt à Coblentz, et de là à Vienne en Autriche, où il termina ses jours dans l'obscurité. On a dit que la vie de l'abbé de Vermond se résumait dans la poursuite d'une influence dominatrice sur l'esprit de Marie-Antoinette; mais, à part quelques vagues indications, on ne voit pas quels mobiles il mit en jeu pour atteindre ce but, et l'on reste surtout étonné de son succès quand on rapproche de la physionomie de la reine le portrait de l'abbé, tracé par ses contemporains. Sans grâce, sans élégance, il affectait la simplicité, la franchise, et avait au fond une rudesse brusque qui se trahissait dans ses yeux sombres, presque farouches; disposé à tout blâmer, il donnait un libre cours à ce penchant, et n'adoucissait jamais le ton de ses mercuriales par le sourire de l'esprit ou l'indulgence de la charité.

Mme Campan, de Besenval, Georgel, *Mémoires*. — *Corresp. de Marie-Antoinette*; Vienne, 1865. — M. de Lescure, *La Vraie Marie-Antoinette*; Paris, 1863, in-8°.

FIN DU QUARANTE-CINQUIÈME VOLUME.





Stanford University Libraries
3 6105 118 476 675
HUMANITIES REFERENCE
DOES NOT CIRCULATE

